

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 07100095 4













LA  
SAINTE BIBLE

(TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE)

COMMENTÉE  
D'APRÈS LA VULGATE  
ET LES TEXTES ORIGINAUX

A L'USAGE DES SÉMINAIRES ET DU CLERGÉ

PAR

L.-CL. FILLION

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

---

HUITIÈME ÉDITION

---

TOME VII

*Ursulines de Rimouski*

7711

---

PARIS

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

87, BOUL. RASPAIL, RUE DE VAUGIRARD, 82

—  
1924

Tous droits réservés.

IMPRIMATUR.

*Parisiis, die 11<sup>a</sup> maii 1901.*

† FRANCISCUS, Card. RICHARD,  
ARCHIEPISC. PARISIENSIS.



# LETTRE

DE

SON ÉM. LE CARDINAL RICHARD

A M. FILLION

*Paris, le 25 mars 1899.*

*Cher Monsieur le Directeur,*

*Votre commentaire de l'Ancien Testament est maintenant achevé. Je tiens à vous en féliciter publiquement et à vous dire combien je suis heureux de bénir votre œuvre.*

*J'aime à remarquer avant tout que ce travail d'un de nos professeurs de l'Institut catholique de Paris ne se distingue pas moins par la pureté de la doctrine que par la solidité. Vous vous attachez fermement aux enseignements de l'Église; vous ne vous laissez pas éblouir par l'éclat trompeur d'une fausse science, et vous prenez pour guides, non ces hommes téméraires qui, privés des lumières de la foi, se laissent aller, dans l'explication des saintes Écritures, à tous les égarements de leur imagination, mais les Pères et les docteurs que Jésus-Christ a suscités depuis les Apôtres pour interpréter sa parole.*

*Vous avez soin, en même temps, de ne rien négliger de ce qu'il y a de bon et d'utile dans les travaux exégétiques de notre*

*siècle. Vous en faites partout votre profit, dans un commentaire sobre, concis et néanmoins aussi complet que le permettent les limites de votre plan.*

*Vous avez su, du reste, abréger le commentaire proprement dit et rendre une foule d'explications inutiles, en faisant du texte sacré une analyse suivie, qui est la partie la plus remarquable de votre travail. Par l'indication des divisions et subdivisions de chaque livre sacré et par l'exposé clair et précis de l'enchaînement logique des pensées, beaucoup de développements qu'on rencontre dans les anciens commentaires et qui parfois les encombrant n'ont plus leur raison d'être; et grâce à ce fil conducteur que vous mettez entre nos mains, nous pouvons, pour me servir de votre expression, « nous promener à l'aise dans le beau jardin des Écritures. » Le sens littéral se dégage, de la sorte, avec netteté, éclairé de plus, quand il le faut, de notes historiques, géographiques et archéologiques.*

*Il me reste à exprimer le vœu que vous puissiez mener également à bonne fin, avec l'aide de Notre-Seigneur, le commentaire du Nouveau Testament. Vous aurez ainsi travaillé efficacement, en vrai fils de M. Olier, à la sanctification et à l'instruction des séminaristes et du clergé de France.*

*Veillez agréer, cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mon affectueux dévouement.*

† FRANÇOIS, Card. RICHARD,

Archevêque de Paris.

# NOUVEAU TESTAMENT <sup>1</sup>

---

I. *Livres qui composent le Nouveau Testament.* — Comptés un à un, ils sont au nombre de vingt-sept : 1<sup>o</sup> l'évangile selon saint Matthieu, 2<sup>o</sup> l'évangile selon saint Marc, 3<sup>o</sup> l'évangile selon saint Luc, 4<sup>o</sup> l'évangile selon saint Jean, 5<sup>o</sup> les Actes des apôtres, 6<sup>o</sup> l'épître de saint Paul aux Romains, 7<sup>o</sup> et 8<sup>o</sup> les deux épîtres aux Corinthiens, 9<sup>o</sup> l'épître aux Galates, 10<sup>o</sup> l'épître aux Éphésiens, 11<sup>o</sup> l'épître aux Philippiens, 12<sup>o</sup> l'épître aux Colossiens, 13<sup>o</sup> et 14<sup>o</sup> les deux épîtres aux Thessaloniens, 15<sup>o</sup> et 16<sup>o</sup> les deux épîtres à Timothée, 17<sup>o</sup> l'épître à Tite, 18<sup>o</sup> l'épître à Philémon, 19<sup>o</sup> l'épître aux Hébreux, 20<sup>o</sup> l'épître catholique de saint Jacques, 21<sup>o</sup> et 22<sup>o</sup> les deux épîtres de saint Pierre, 23<sup>o</sup>, 24<sup>o</sup> et 25<sup>o</sup> les trois épîtres de saint Jean, 26<sup>o</sup> l'épître de saint Jude, 27<sup>o</sup> l'Apocalypse de saint Jean.

Ce nombre n'a jamais varié depuis la fixation définitive du canon. Toutefois, ces livres n'ont pas toujours occupé identiquement la même place dans les recueils qui les renfermaient. Les évangiles ont presque toujours été placés au premier rang; mais les Actes des apôtres, quoique le plus souvent rangés à leur suite, ne venaient parfois qu'après les épîtres de saint Paul. Celles-ci passaient habituellement avant les épîtres dites catholiques; mais cet ordre était quelquefois interverti. Quant à l'Apocalypse, elle était le plus ordinairement à la fin du volume.

II. *La classification de ces livres.* — Dans l'ancienne Église, on aimait à diviser le Nouveau Testament en deux parties, qu'on nommait τὸ εὐαγγέλιον καὶ ὁ ἀπόστολος<sup>2</sup>, « l'évangile et l'apôtre, » ou bien, au pluriel, τὰ εὐαγγέλια καὶ οἱ ἀπόστολοι<sup>3</sup>, « les évangiles et les apôtres. » L'apôtre, ou les apôtres, ou les livres apostoliques, c'est tout ce qui reste du Nouveau Testament lorsqu'on en a retiré les évangiles. Tertullien distingue de même<sup>4</sup> « l'instrument évangélique et l'instrument apostolique ».

Aujourd'hui, on adopte d'une manière assez générale le groupement suivant, basé sur le contenu des livres du Nouveau Testament : la partie historique, la partie didactique et la partie prophétique. La première comprend les quatre évangiles et les Actes des apôtres : deux sections très unies entre elles et pourtant

<sup>1</sup> Sur ce mot, appliqué à la Bible, voyez le t. I, p. 11.

<sup>2</sup> Clément d'Alex., *Strom.*, VIII, 3, 16.

<sup>3</sup> Saint Irénée, c. *Hier.*, 1, 3, 6. On trouve aussi la variante : τὰ εὐαγγέλια καὶ τὰ ἀποστο-

λόγια, « les (livres) évangéliques et les (livres) apostoliques. »

<sup>4</sup> *Adv. Marc.*, IV, 2 : « instrumentum evangelicum et instrumentum apostolicum. »

très distinctes, dont l'une raconte la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Verbe incarné, le Messie-Dieu, fondateur et législateur de l'Église, tandis que l'autre expose comment l'Église du Christ, qui n'existait qu'en germe au temps de l'ascension du Sauveur, fut établie et développée par les apôtres, spécialement par saint Pierre et saint Paul. La seconde partie, qui forme également deux sections, se compose des quatorze épîtres de saint Paul et des sept épîtres catholiques, écrites par saint Pierre, saint Jean, saint Jacques et saint Jude. La troisième ne consiste qu'en un seul livre, l'Apocalypse; car il y a cette grande différence entre la nouvelle Alliance et l'ancienne, que, tandis que celle-ci tendait constamment vers l'avenir, vers la réalisation des figures par la réalité, celle-là est au contraire « la religion de l'accomplissement » et non de l'espérance. De là vient que le volume de l'Ancien Testament contient un nombre si considérable de livres prophétiques, tandis que celui du Nouveau Testament n'en possède qu'un seul<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur la formation du canon du Nouveau Testament, voyez le *Man. bibl.*, t. I, nn. 39-48.



# LES ÉVANGILES

---

1<sup>o</sup> *Signification du mot Évangile.* — Il est grec d'origine, et dérive de l'adverbe εὖ, « bien, » et du verbe ἀγγέλλω, « j'annonce. » Il a donc d'une manière générale le sens de « bonne nouvelle ». Sous la plume des écrivains du Nouveau Testament, il désigne la bonne nouvelle par excellence, celle de la rédemption apportée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'humanité coupable<sup>1</sup>; puis, par extension, la doctrine évangélique, l'enseignement du Sauveur<sup>2</sup>. Dans le langage ecclésiastique, il fut appliqué de très bonne heure aux livres mêmes dans lesquels cette bonne nouvelle et cette doctrine ont été consignées<sup>3</sup>. Les Latins suivirent les Grecs, et c'est ainsi que le mot Évangile et les expressions qui en dérivent ont passé dans plusieurs de nos idiomes modernes<sup>4</sup>.

2<sup>o</sup> *L'authenticité et la canonicité des quatre évangiles*<sup>5</sup>. — Il est tout à fait certain, d'après des témoignages aussi évidents que nombreux, que vers la fin du second siècle, moins de cent ans après la mort de l'apôtre saint Jean, l'Église admettait en tous lieux nos quatre évangiles comme authentiques et canoniques, — « neque plura... neque pauciora, » suivant l'expression de saint Irénée<sup>6</sup>, — et qu'on traitait d'hérétique quiconque s'arrogeait le droit d'ajouter ou d'enlever quelque chose à ce nombre. Qu'il suffise de citer les paroles de quelques témoins particulièrement célèbres vivant à cette époque.

1. Dans l'Église d'Afrique, Tertullien<sup>7</sup> affirme catégoriquement que « l'instrument évangélique », c.-à-d., la collection des évangiles, a pour auteurs des apôtres, saint Jean et saint Matthieu, et des hommes apostoliques, saint Marc et saint Luc, et il ajoute que ce fait était attesté par l'autorité des Églises fondées par les apôtres.

---

<sup>1</sup> Cf. Matth. iv, 23 et ix, 35; Marc. i, 1 et xiii, 10; 1 Tim. i, 11, etc.

<sup>2</sup> Cf. Matth. xxvi, 13; Rom. i, 1; x, 16, etc.

<sup>3</sup> Voyez saint Ignace Martyr, *Ep. ad Philad.*, 5; *ad Smyrn.*, 7; saint Justin Martyr, *Dial. cum Tryph.*, 10; *Apol.* i, 66, etc.

<sup>4</sup> Voyez notre *Introduit. générale aux Évangiles*, Paris, 1859, p. 1-3.

<sup>5</sup> Il n'entre pas dans notre plan de traiter ici cette question d'une façon complète, détaillée. Nous renvoyons pour cela au *Man. bibl.*, t. III,

nn. 22-24, 43-44; à Cornely, *Introd. spéciale in singulos libros N. T.*, passim; aux introductions placées en tête de chacun des volumes de notre grand commentaire; à l'intéressant ouvrage de M. Gondal, *la Provenance des Évangiles*, Paris, 1898; à F. Vigouroux, *les Livres Saints et la critique rationaliste*, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1900, p. 371-446, etc. Nous nous contenterons ici d'un aperçu général.

<sup>6</sup> *Adv. hær.*, III, 11.

<sup>7</sup> *Contra Marc.*, IV, 2, 8.

2. Dans l'Église d'Alexandrie, Origène<sup>1</sup> dit expressément qu'il connaît par la tradition (ἐν παραδόσει μωθών) « les quatre évangiles qui sont seuls reçus sans controverse dans l'Église de Dieu. » Il développe ainsi cette même pensée : « Beaucoup se sont efforcés d'écrire des évangiles, mais tous n'ont pas été reçus... De nombreux évangiles ont été composés, et, parmi eux, ceux que nous avons ont été choisis et donnés aux églises par la tradition... L'Église a quatre évangiles, l'hérésie en possède beaucoup... Quatre évangiles seulement ont été approuvés. »

3. Dans l'Église d'Occident, indépendamment du célèbre fragment de Muratori<sup>2</sup>, qui contient la liste, identique à la nôtre, des livres alors admis comme canoniques, avec nos quatre évangiles en tête, nous avons les assertions réitérées de saint Irénée. Or le témoignage de ce savant docteur a une importance particulière, puisque, par son maître saint Polycarpe, il se rattachait directement à l'époque des apôtres, et qu'il ne connaissait pas moins bien les traditions de l'Orient que celles de l'Occident. Il montre comment les hérétiques de son temps rendaient eux-mêmes témoignage à nos quatre évangiles, en appuyant sur eux leurs doctrines perverses<sup>3</sup>; d'où il conclut à l'authenticité et à la canonicité indiscutables de ces quatre évangiles, et d'eux seulement<sup>4</sup>.

Il importe de remarquer l'insistance avec laquelle ces divers écrivains affirment qu'ils parlent, sur le point en question, non pas en leur nom personnel, mais au nom de la tradition. Leur langage ne suppose pas seulement qu'à leur époque on connaissait nos quatre évangiles comme authentiques et canoniques, mais aussi que les générations précédentes, en remontant jusqu'à la composition de ces livres sacrés, avaient eu la même croyance. Et aujourd'hui même, avec les documents pourtant assez rares qui datent des deux premiers siècles, nous pouvons reconstituer une chaîne ininterrompue de témoins, allant de la période apostolique jusqu'à celle de Tertullien, d'Origène, de saint Irénée, et affirmant tous, les hérétiques aussi bien que les orthodoxes, en termes directs et indirects, que nos quatre évangiles sont authentiques. Tels l'auteur de la *Διδαχὴ*, celui de l'épître dite de Barnabé (iv, 14; v, 9, 11, etc.), le pape saint Clément (*I Cor.*, xiii, 2, etc.), saint Polycarpe (*ad Philad.*, II, 3 et VII, 2), saint Ignace d'Antioche (*ad Smyrn.*, I, 1-2; III, 2; *ad Philad.*, II, 1, etc.), l'auteur de l'épître à Diognète (VIII, 9; x, 3; XII, 1, etc.), l'auteur du Pasteur d'Hermas, Papias<sup>5</sup>, le philosophe athénien Aristide dans son Apologie, le martyr saint Justin (*Dial.*, LXXVII, 195; *Apol.*, I, 33-35, 66, etc.), les hérétiques Basilides, Valentin, Héralcléon, Tatien et Marcion, etc.<sup>6</sup>. Notons encore que nos saints et savants docteurs de la fin du second siècle affirment positivement qu'il existait alors d'autres évangiles que ceux de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, mais qu'ils établissent entre ces livres et les écrits canoniques une différence essentielle : les uns sont purement humains, apocryphes; les autres sont inspirés de Dieu et seuls reçus par l'Église<sup>7</sup>.

Il est inutile de citer des témoignages plus récents, car les adversaires les plus ardents de l'authenticité des évangiles reconnaissent eux-mêmes qu'à partir

<sup>1</sup> *In Matth.*, t. I; *in Luc.*, hom. I, etc.

<sup>2</sup> Voyez le *Man. bibl.*, t. I, n. 41, 5<sup>e</sup>.

<sup>3</sup> C'est ainsi, dit-il, que les Éblionites s'autorisaient de saint Matthieu; les Docètes, de saint Marc; les Valentinians, de saint Jean, etc.

<sup>4</sup> Cf. *Adv. hæres.*, III, 9, 1-3; *Frag.*, 29, etc.

<sup>5</sup> Ap. Euseb., *Hist. eccl.*, III, 39, etc. Sur la fautive interprétation donnée de nos jours à certains passages de Papias, voyez notre grand comment. sur S. Matth., p. 8, note 3, et sur S. Marc, p. 6.

<sup>6</sup> Voyez A. Schæfer, *Einleitung in das N. T.*, Paderborn, 1898, p. 175-188.

<sup>7</sup> Sur les évangiles apocryphes, voyez notre *Introd. générale aux Évang.*, p. 107-123; le *Man. bibl.*, t. I, n. 66-69; J. Brunet, *les Evang. apocryphes traduits et annotés*, Paris, 1863; J. Varlot, *les Évangiles apocryphes : histoire littéraire, forme primitive*, etc., Paris, 1878; les grands recueils de Fabricius (Hambourg, 1703), Thilo (Leipzig, 1832) et Tischendorf (Leipzig, 1853).



du commencement du troisième siècle l'Église entière admettait nos quatre évangiles sous leur forme actuelle, et seulement ces quatre. Laissons maintenant, à plus de dix-huit cent ans de distance, les soi-disant « critiques » affirmer au nom de la science que les évangiles datent seulement du second siècle.

3<sup>o</sup> *Les deux formes très distinctes de la narration évangélique.* — « Par un prodige non moins admirable que (l'évangile) lui-même, quatre hommes l'ont écrit sous l'inspiration de Celui qui l'avait parlé, et, malgré la différence personnelle de leur caractère et de leur génie, on retrouve en tous quatre le même naturel sublime et simple, le même accent, la même vérité, le même amour et le même Dieu. C'est toujours l'évangile, parce que c'est toujours Jésus-Christ<sup>1</sup>. »

Cependant, bien qu'ils exposent une seule et même biographie, et qu'ils contiennent, par suite, beaucoup de matériaux communs, les quatre récits évangéliques, étudiés de plus près, peuvent se ramener à deux types distincts. Le premier type est celui des évangiles selon saint Matthieu, selon saint Marc et selon saint Luc; le second, celui de la narration de saint Jean. Ainsi donc, il existe, soit pour le fond, soit pour la forme, une ressemblance remarquable entre les trois premiers évangiles, et, d'autre part, une différence non moins accentuée entre eux et le quatrième. Ce dernier raconte surtout le ministère de Jésus-Christ en Judée et à Jérusalem; il cite peu de faits, mais beaucoup de discours, et ces faits comme ces discours ont généralement un caractère plus relevé, plus spirituel. Au contraire, dans les trois autres récits, Jésus prêche et agit presque toujours dans les provinces de Galilée et de Judée; son ministère a en outre une forme plus simple, plus populaire<sup>2</sup>.

4<sup>o</sup> *Le problème synoptique*<sup>3</sup>. — Comme on eut, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'heureuse idée d'imprimer les trois premiers évangiles en *synopse*<sup>4</sup>, c.-à-d. en face les uns des autres sur des colonnes parallèles, afin de pouvoir les comparer plus facilement entre eux, on leur a donné par abréviation le nom de *synoptiques*, qui signifie : « susceptibles d'être mis en regard les uns des autres<sup>5</sup>. »

Le problème synoptique consiste, d'un côté, à se rendre compte des relations réciproques, vraiment extraordinaires, qui existent entre les trois premiers récits évangéliques; d'un autre côté, à chercher la manière dont on peut expliquer ces relations.

A. Les faits dont on doit se rendre compte consistent, en premier lieu, dans la ressemblance remarquable que présentent, comme nous le disions il n'y a qu'un instant, les évangiles selon saint Matthieu, selon saint Marc et selon saint Luc, et, en second lieu, dans les divergences non moins extraordinaires qui accompagnent cette ressemblance. Ces deux circonstances se reproduiront, non seulement çà et là, par occasions, mais tout le long du récit des synoptiques. Que l'on prenne une *synopsis*, de préférence une *synopsis* grecque, et l'on sera surpris de ce phénomène perpétuel, qui est unique dans l'histoire de la littérature.

I. Sous le rapport du sujet traité, « les synoptiques ont en général le même

<sup>1</sup> Lacordaire, *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, p. 184 de la 3<sup>e</sup> édit. Comparez le mot célèbre de saint Irénée, *adv. Hér.*, III, 11, 8, εὐαγ. ἑνὸν τετραμφοῦρον, « l'évangile aux quatre formes, » et la parole de saint Augustin (*Tract. in Joan.*, 36), si souvent citée : « Quattuor evangelia, seu potius quatuor libri unius evangelii. »

<sup>2</sup> Sur les relations du quatrième évangile avec les trois premiers, voyez notre *Introd. générale aux Évang.*, p. 53-62.

<sup>3</sup> Voyez les détails assez complets sur cette ques-

tion dans notre *Introd. génér. aux Évang.*, p. 27-52.

<sup>4</sup> Du grec σύνοψις, ce qu'on voit d'un seul coup d'œil.

<sup>5</sup> Voyez notre *Synopsis evangelica, sive quatuor sancta Jesu Christi evangelia secundum Vulgatam editionem ordinè chronologico in harmoniam connectata*, Paris, 1882. Il y a aussi les *Synopses latines* de M<sup>sr</sup> Fleck, évêque de Metz (Rixheim, 1881), de M. Rambaut (Paris, 1871) et de M. Azibert (Albi, 1907), et les *Synopses grecques* de Tischendorf (Leipzig, 1854) et de Friedlieb (Ratisbonne, 1869).

tend historique et dogmatique; ils exposent, et généralement dans le même ordre, la même série de faits et de discours. » D'autre part, chacun d'eux omet, ou « introduit dans sa narration, des fragments plus ou moins considérables », parfois des épisodes entiers. C'est ainsi que saint Marc omet complètement ce qui concerne l'enfance et la vie cachée de Jésus, le discours sur la montagne, etc.; que saint Matthieu passe sous silence le mystère de l'Ascension; que saint Luc est seul à raconter en détail le dernier voyage du Sauveur à Jérusalem<sup>1</sup>; que chaque synoptique a sa liste plus ou moins considérable de miracles, de paraboles, d'épisodes, de traits spéciaux, qui lui appartiennent en propre<sup>2</sup>. Mais les coïncidences et les divergences sont encore plus saisissantes, si, du plan général, nous passons à l'arrangement particulier, détaillé, des faits et des discours. Comparez entre elles, par exemple, les rédactions de nos trois évangélistes relatives à la guérison de la belle-mère de saint Pierre<sup>3</sup>, à la guérison du paralytique<sup>4</sup>, à la vocation de saint Matthieu<sup>5</sup>, et cette partie du problème se présentera dans toute sa force, bien que nous ayons pris ces exemples au hasard.

2. Mais c'est surtout à propos des ressemblances et des différences du style qu'il éclate d'une manière tout à fait frappante. Tantôt, sous ce rapport, les coïncidences vont jusqu'à l'identité complète, ou presque complète, dans les expressions<sup>6</sup>; tantôt, sans raison apparente, nos trois narrateurs, qui s'étaient servi pendant quelque temps des mêmes termes, varient tout à coup dans leur diction, soit en employant des mots synonymes, soit en mettant les verbes à des temps divers, etc. Rien de plus intéressant que ces faits, lorsqu'on les étudie dans le détail<sup>7</sup>. Et « le problème se complique d'autant plus que ces différences (de toute sorte), réelles, claires et saillantes, se rencontrent dans les passages les plus ressemblants, qu'elles se mêlent, s'enchevêtrent, non pas partiellement, mais constamment, avec des ressemblances profondes et évidentes. »

B. On a beaucoup travaillé, depuis un siècle, à élucider ce problème, mais souvent en pure perte, parce que les solutions proposées ne reposent pas toujours sur une base historique, vraiment critique, et qu'elles s'appuient au contraire sur des idées préconçues. Les nombreuses hypothèses qui ont été présentées tour à tour se ramènent à trois principales : celle de l'usage réciproque ou de la dépendance mutuelle, celle d'une source commune écrite, celle d'une source commune orale. — 1. D'après le premier système, celui des synoptiques qui composa le premier son évangile l'écrivit d'une manière plus ou moins indépendante, « avec ses souvenirs personnels ou les souvenirs d'autrui; » le second l'eut sous les yeux et l'utilisa; le troisième se servit des deux narrations précédentes. Lorsqu'il s'est agi de déterminer quel fut le premier, le second, le troisième, toutes les suppositions possibles ont été faites, et chacun des synoptiques a occupé tour à tour les trois rangs; cependant saint Marc, dont le récit, quoique le plus court, contient en abrégé presque tous les matériaux renfermés dans les narrations de saint Matthieu et de saint Luc, a eu le plus fréquemment l'honneur d'être regardé comme l'auteur de l'évangile-type. — D'après le second système, qui, lui aussi, « a passé par des

<sup>1</sup> Cf. ix, 51-xviii, 14.

<sup>2</sup> Le commentaire les notera fidèlement.

<sup>3</sup> Matth. viii, 14-15; Marc. i, 29-30; Luc. iv, 38-39.

<sup>4</sup> Matth. ix, 1-8; Marc. ii, 1-11; Luc. v, 17-26.

<sup>5</sup> Matth. ix, 9-17; Marc. ii, 13-22; Luc. v, 27-39.

<sup>6</sup> Cf. Matth. iii, 3; Marc. i, 3, et Luc. iii, 4; Matth. ix, 5-6; Marc. ii, 9-10, et Luc. v, 23-24; Matth. viii, 2-3; Marc. i, 40-41, et Luc. v, 12-13; Matth. xxi, 23 et ss.; Marc. xi, 28 et ss., et Luc. xx, 2 et ss., etc.

<sup>7</sup> Comparez en particulier Matth. xviii, 2-3; Marc. ix, 36; Luc. ix, 47-48. Et surtout : Matth. xxvi, 26-29; Marc. xiv, 22-25; Luc. xxii, 15-20.



phases bien diverses, » les ressemblances et les différences que nous avons signalées sont attribuables à l'usage de documents écrits, tantôt communs, tantôt spéciaux. Les trois narrateurs se ressemblent naturellement lorsqu'ils puisent à la même source, et ils diffèrent les uns des autres lorsqu'ils abandonnent cette source identique, pour utiliser des documents particuliers. Le document commun serait un évangile primitif araméen, traduit d'abord en grec, puis remanié et remanié encore, auquel se seraient ajoutés d'autres écrits (collections de discours, de miracles, etc.), dont les critiques contemporains sont assez habiles, après dix-huit siècles et au delà, pour déterminer les traces diverses, « superposées dans nos évangiles comme les couches d'un terrain d'alluvion<sup>1</sup>. » — Les partisans du troisième système de solution supposent qu'il se forma de très bonne heure, sur la vie de Jésus-Christ, une tradition orale qui, tout en étant au fond la même dans les différentes parties de la chrétienté naissante, aurait cependant présenté en divers lieux des variantes plus ou moins considérables. Cette tradition, suivant la forme qu'elle présentait dans les lieux où ils habitaient, servit de base principale aux synoptiques pour la composition de leurs récits. Il n'est donc pas surprenant qu'ils possèdent un fond et même une forme identique soit pour les faits, soit pour les discours, ni qu'il y ait entre eux de si nombreuses divergences.

On a dit à bon droit, au sujet du premier et du second de ces systèmes, envisagés dans leurs subdivisions et nuances multiples : « La meilleure réfutation de toutes ces théories, présentées avec une confiance démesurée en leur valeur, c'est qu'aucune d'elles n'a été admise d'une manière générale, mais qu'elles s'attaquent toutes mutuellement<sup>2</sup>. » L'arbitraire y apparaît, en effet, à chaque instant. De plus, cette manière compliquée de composer un livre n'était nullement dans le genre des anciens; sans compter que les évangiles résultant de ces remaniements sans fin auraient eu, dans la primitive Église, beaucoup moins d'autorité que les sources mêmes qui auraient servi à les composer. Comment se fait-il, d'ailleurs, que ces sources aient complètement disparu?

Au contraire, la tradition seule rend compte de la plupart des phénomènes qui ont été indiqués plus haut, et ce système s'accorde fort bien, dans son ensemble, avec les données du Nouveau Testament<sup>3</sup> et de l'histoire<sup>4</sup> sur les débuts de la prédication évangélique. Elle variait évidemment selon les temps, les lieux, les personnes; le cadre se dilatait ou se resserrait suivant les circonstances, les détails étaient plus ou moins mobiles : le fond demeurait à peu près le même, et souvent les expressions aussi, particulièrement lorsqu'il s'agissait des paroles de Notre-Seigneur, qu'on s'était habitué à traiter avec un grand respect, et qui s'étaient comme stéréotypées dans les esprits. Néanmoins, tout en donnant la meilleure explication du problème synoptique, la tradition

<sup>1</sup> L'hypothèse la plus en vogue de nos jours sous ce rapport, dans l'école dite critique, est celle qu'on nomme « la théorie des deux sources », d'après laquelle les documents qui auraient servi de base aux synoptiques se ramèneraient à deux principaux : 1° un premier document, qui aurait contenu surtout des faits (ce serait, suivant les uns, notre second évangile actuel; suivant d'autres, le plus grand nombre, un « Marc primitif » quelconque); 2° un second document, renfermant surtout des discours.

<sup>2</sup> Kaulen, *Kirchenlexikon*, 2<sup>e</sup> édit., t. IV, p. 1045.

<sup>3</sup> Saint Luc, I, 1-3, affirme en termes exprès qu'il se servit, comme avaient fait ceux qui

avaient écrit avant lui la vie de Jésus-Christ, de la tradition léguée par les témoins oculaires. Cf. Act. I, 21-22; IV, 10, 33; V, 21; X, 34 et ss.; Gal. III, 1, etc.

<sup>4</sup> Les anciens auteurs ecclésiastiques affirment expressément que saint Marc et saint Luc reproduisent dans leurs évangiles, le premier la prédication de saint Pierre, le second la prédication de saint Paul. Voyez ce qui sera dit sur ce point à l'occasion des sources propres au second et au troisième de nos évangélistes. Suivant Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 24, saint Matthieu, avant de quitter la Palestine, mit par écrit, pour le servir aux Hébreux sous une forme durable, l'évangile qu'il leur avait d'abord prêché de vive voix.

orale ne fournit pas absolument, à elle seule, l'explication de toutes les divergences qui existent entre les trois premiers évangiles ; aussi est-il parfaitement loisible d'admettre, en même temps, que les synoptiques utilisèrent réciproquement leurs écrits, suivant l'ordre de leur apparition historique, et qu'ils purent avoir sous les yeux, surtout saint Matthieu et saint Luc, quelques documents spéciaux. Ce système, ainsi mitigé, a de nombreux adhérents, non seulement parmi les catholiques, mais aussi parmi les protestants orthodoxes. Du reste, comme le dit l'un de ces derniers, « sans le concours de la tradition orale, chacune des deux autres hypothèses est entièrement incapable de résoudre le problème. » Voilà pourquoi, en fin de compte, nos adversaires eux-mêmes sont obligés de lui donner une large part dans la composition de nos évangiles<sup>1</sup>.

5<sup>o</sup> *Ouvrages catholiques à consulter sur les Évangiles.* — Nous ne signalerons que ceux qui nous paraissent capables de rendre le plus de services pratiques à nos lecteurs. 1<sup>o</sup> Pour les questions d'introduction : Patrizi, *de Evangelii libri III*, Fribourg-en-Brigau, 1852-1853 ; Reithmayr, *Introd. aux livres du N. T.*, trad. par le P. de Valroger, Paris, 1861 ; M<sup>sr</sup> Meignan, *les Évangiles et la critique*, Paris, 1864 ; Wallon, *de la Croyance due à l'Évangile*, Paris, 1866 ; Danko, *Historia revelationis Novi Test.*, Vienne, 1867 ; J. Grimm, *die Einheit der vier Evangelien*, Ratisbonne, 1868 ; Cornely, *Introd. specialis in singulos Novi Test. libros*, Paris, 1886 ; Mémain, *la Connaissance des temps évangéliques*, Sens, 1886. 2<sup>o</sup> Commentaires portant sur les quatre évangiles : les excellents ouvrages grecs de Théophylacte et d'Euthymius Zigabène (vers 1100) ; la *Catena aurea* de saint Thomas d'Aquin ; Jansenius de Gand, *Concordia evangelica*, Louvain, 1549, et *Comment. in concordiam et totam historiam evangelicam*, Louvain, 1572 ; Salmeron, *Commentarius in Evangelia et Acta*, Madrid, 1598-1602 ; Maldonat, *Commentarii in quatuor Evangelia*, 1576, 1597 ; Luc de Bruges, *Comment. in Evangelia*, Anvers, 1616 ; Cornelius a Lapide et Calmet dans leurs grands commentaires<sup>2</sup> ; Dehaut, *l'Évangile médité, expliqué, défendu*, Paris, 1864 et ss. ; nos quatre volumes publiés dans la Bible de M. Drach (*Comm. sur l'Évang. de S. Matth.*, 1878 ; *de S. Marc*, 1879 ; *de S. Luc*, 1882 ; *de S. Jean*, 1887) ; les commentaires allemands de Bisping (1867 et ss.), de Schegg (Munich, 1856-1880) et surtout de Schanz (1877 et ss.) ; Liagre, *Comment. in libros historic. N. T.*, Tournai, 1883 et ss. ; P. Knabenhauer, *Comment. in quatuor sancta Evang. D. N. Jesu Christi*, Paris, 1892 et ss.<sup>3</sup> 3<sup>o</sup> Les meilleures Vies de Notre-Seigneur Jésus-Christ publiées de nos jours sont, en France, celles de MM. Fouard et Le Camus, du P. Didon et de M<sup>sr</sup> Bougaud ; en Allemagne, celles des docteurs Schegg et Grimm ; en Angleterre, celle du P. Coleridge. On ne se lasse jamais de relire les *Méditations sur l'Évangile* et les *Élévations sur les Mystères* de Bossuet.

<sup>1</sup> Notons, en terminant, que cette question est beaucoup plus théorique que pratique, car elle n'est d'aucune utilité pour expliquer le texte des évangiles. On lui attache, dans le monde protestant et surtout dans le monde rationaliste, une importance exagérée.

<sup>2</sup> M. le professeur Padovani vient de rééditer la partie du commentaire de Cornelius qui concerne les évangiles, en y ajoutant d'excellentes notes qui le rajeunissent.

<sup>3</sup> Nous signalerons ailleurs les commentaires ne portant que sur un seul évangéliste.



# ÉVANGILE SELON S. MATTHIEU<sup>1</sup>

## INTRODUCTION

1° *La personne de l'auteur.* — L'apôtre auquel la tradition attribue d'une voix unanime la composition du premier de nos quatre évangiles<sup>2</sup> se nommait primitivement Lévi, comme nous l'apprennent saint Marc, II, 14, et saint Luc, V, 27. C'est peut-être à l'occasion de son appel à l'apostolat qu'il reçut le surnom de Matthieu, qui ne tarda pas à devenir sa dénomination définitive. Ce surnom est hébreu d'origine; mais on ne saurait dire avec certitude si sa forme primitive était *Matṭai*, « donné » (par Dieu)<sup>3</sup>, ou *Matṭiah*, « don de Jéhovah ». La première opinion est la plus probable, comme le prouve la transcription grecque *Ματθῆος*<sup>4</sup>, de laquelle dérivent le latin « Mattheus » et le français « Matthieu ».

Nous savons par les trois synoptiques que notre évangéliste exerçait, sur les bords du lac de Tibériade, les fonctions de publicain, c.-à-d. de percepteur des impôts, si odieuses aux Juifs, et que, sur un mot de Jésus, il abandonna tout pour le suivre<sup>5</sup>. Après la Pentecôte, il prêcha pendant quelque temps la bonne nouvelle en Palestine, comme les autres apôtres<sup>6</sup>. Le reste de sa vie est peu connu : les anciens auteurs mentionnent l'Éthiopie, l'Arabie, la Perse, la Médie, la Macédoine, comme ayant été évangélisées par lui. On croit qu'il termina sa vie par le martyre<sup>7</sup>.

2° *Le plan et la division.* — Il est aisé de constater, surtout par les passages parallèles de saint Marc et de saint Luc, que saint Matthieu, dans la biographie qu'il nous a laissée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'a pas voulu s'astreindre à suivre rigoureusement l'ordre chronologique<sup>8</sup>, mais qu'il y suit assez souvent

<sup>1</sup> Pour les commentaires catholiques, voyez l'Introd., p. 16. Signalons, comme œuvres spéciales, les Homélies si remarquables de saint Jean Chrysostome, les commentaires de saint Illaire et de saint Jérôme; Arnoldi, *Commentar zum Evang. des h. Matth.*, Trèves, 1856; van Steenkiste, *Commentarius in Evang. sec. Matth.*, Bruges, 1876.

<sup>2</sup> Voyez l'Introd., p. 11-12; notre grand comment., p. 7-13.

<sup>3</sup> Cf. Esdr. x, 33, 37; Neh. xii, 19.

<sup>4</sup> *Matṭiah* serait devenu en grec : *Ματθῆος* (cf. Act. I, 23) ou *Ματθῆαίος* (cf. I Par. ix, 3).

<sup>5</sup> Cf. Matth. ix, 9 (voyez le commentaire); Marc. II, 13-14; Luc. V, 27-28.

<sup>6</sup> Cf. Clém. d'Alex., *Strom.*, 6; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 24.

<sup>7</sup> Voyez le *Brev. rom.*, au 21 septembre.

<sup>8</sup> Voyez notre *Synopsis evangelica*, passim.

un ordre logique, systématique<sup>1</sup>. Il emploie fréquemment, il est vrai, des formules de transition qui sembleraient, à première vue, marquer un enchaînement chronologique; mais elles sont en réalité fort vagues habituellement: τότε, alors (environ quatre-vingt-dix fois); ἰδοὺ, voici (plus de soixante fois); en ce temps-là, en ces jours-là; or il arriva que...; etc.

L'œuvre de saint Matthieu se divise d'elle-même en trois parties: 1<sup>o</sup> L'histoire préliminaire de Jésus, I, 1-11, 23 (la généalogie, I, 1-17; l'enfance et la vie cachée, I, 18-11, 23); 2<sup>o</sup> la vie publique, III, 1-XX, 34 (quatre sections: la préparation du ministère de Notre-Seigneur, III, 1-IV, 11; série de faits et de discours, destinés à démontrer que Jésus est le Messie promis, IV, 12-XI, 30; l'opposition et l'incrédulité d'une partie du peuple, spécialement des pharisiens, XII, 1-XIII, 52; Jésus achève de former et d'instruire ses apôtres, XIII, 53-XX, 34); 3<sup>o</sup> les derniers jours de Jésus-Christ sur la terre et sa résurrection, XXI, 1-XXVIII, 20 (trois sections: l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem et son ministère dans cette ville immédiatement avant sa passion, XXI, 1-XXV, 46; la passion et la mort du Sauveur, XXVI, 1-XXVII, 66; la résurrection, XXVIII, 1-20)<sup>2</sup>.

3<sup>o</sup> *Les destinataires et le but du premier évangile.* — Plusieurs anciens écrivains ecclésiastiques, entre autres Origène<sup>3</sup>, Eusèbe<sup>4</sup>, saint Jean Chrysostome<sup>5</sup>, saint Jérôme<sup>6</sup>, affirment que saint Matthieu a écrit directement pour les Juifs convertis au christianisme, afin de les maintenir dans la foi<sup>7</sup>. Les preuves internes corroborent singulièrement cette tradition, car tout a un coloris très judaïque dans les récits de notre évangéliste. Des allusions fréquentes sont faites aux usages civils et religieux des Juifs<sup>8</sup>. L'auteur suppose que ses lecteurs connaissent ces coutumes, ainsi que la géographie de la Palestine; aussi ne leur donne-t-il pas d'explications, comme le font saint Marc et saint Luc dans des cas analogues<sup>9</sup>. Le Messie est appelé « roi des Juifs » (II, 2); le Seigneur est nommé « Dieu d'Israël » (XV, 31). Saint Matthieu cite tout au long la partie du discours sur la montagne où Jésus établit les relations du christianisme avec le judaïsme<sup>10</sup>, et les passages où le divin Maître ordonne à ses apôtres d'évangéliser tout d'abord les Juifs (X, 5), et où il recommande au peuple de respecter les scribes en tant qu'ils sont les successeurs de Moïse (XXIII, 2 et ss.); etc.

Le but de saint Matthieu est marqué aussi nettement que possible à travers ses pages: il consistait à démontrer, soit par le témoignage des saints Livres, soit par les faits, que Jésus était le Messie promis aux Juifs, et alors attendu par eux avec tant d'impatience. Le premier évangile est tout imprégné de cette idée. A tout instant, il cite l'Ancien Testament, et surtout les prophètes, afin de prouver que Jésus-Christ a réalisé les oracles relatifs au libérateur d'Israël. Rien de plus significatif et rien de plus saisissant que cette démonstration, qui est souvent accentuée par les formules: *Ut adimpleretur...*, *Sic adimpletum est...*<sup>11</sup>. Dès le début (I, 1-16), nous trouvons la généalogie officielle qui rat-

<sup>1</sup> Voyez en particulier les chap. VIII-IX, où il groupe divers miracles qui, de fait, ne se succèdent pas immédiatement. Comp. aussi V, 13 et ss., et X, 1 et ss.: le premier de ces passages suppose que le choix des apôtres a déjà eu lieu, et ce choix n'est raconté que plus loin. Etc.

<sup>2</sup> Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, pp. 1097-1123.

<sup>3</sup> *In Matth.*, t. I, et *In Joan.*, t. II.

<sup>4</sup> *Hist. eccl.*, III, 24, 6.

<sup>5</sup> *In Matth.*, Hom. I, 4.

<sup>6</sup> *In Matth.*, Proem.

<sup>7</sup> Rien n'empêche cependant, comme paraît le supposer saint Irénée, *Fragm.*, 29, que l'écrivain sacré n'ait eu aussi en vue les Juifs non convertis, afin de les amener à la vraie foi.

<sup>8</sup> Cf. IV, 23; VIII, 16; XII, 11-12; XIII, 34; XV, 1-2; XIX, 15; XXIV, 20-21. Etc.

<sup>9</sup> Comp. *Matth.* XV, 1 et ss., avec *Marc.* VII, 2-6; *Matth.* XXVII, 6, avec *Marc.* VII, 11; *Matth.* XXVII, 62, avec *Marc.* XV, 42. Etc.

<sup>10</sup> Cf. V, 17-48.

<sup>11</sup> Cf. I, 22; II, 4 et ss., 15; III, 3; IV, 14-16; VIII, 17; XI, 4-5; XII, 17 et ss.; XIII, 14, 34-35; XV, 7; XVI, 21; XVII, 12; XXI, 4, 42 et ss.;



tache Jésus à David et à Abraham, les ancêtres du Messie. La mission directe de Notre-Seigneur est de sauver « les brebis perdues de la maison d'Israël » (xv, 24, etc.). C'est lui qui est venu fonder ici-bas, et tout d'abord chez les Juifs, qui y avaient droit les premiers, le royaume de Dieu annoncé par les prophètes. Aucun autre des synoptiques n'a un but si bien déterminé.

4<sup>e</sup> *Son caractère spécial.* — Ce qui caractérise avant tout l'évangile selon saint Matthieu, c'est d'une part la simplicité, de l'autre la majesté et la grandeur : choses qui s'accordent d'ailleurs fort bien ensemble. Le récit est donc présenté sous une forme très simple; les faits sont tout bonnement juxtaposés les uns aux autres. La manière est calme et populaire; et pourtant elle est très nette aussi, d'une majesté vraiment royale. Les grands discours de Jésus<sup>1</sup>, dont saint Matthieu a pour ainsi dire la spécialité, donnent aussi à son œuvre un cachet à part, très intéressant.

5<sup>e</sup> *La langue originale et le style.* — Les anciens écrivains sont unanimes pour attester que saint Matthieu a composé son évangile en hébreu<sup>2</sup>; ce qui était d'ailleurs très naturel, puisqu'il s'adressait, comme nous l'avons vu, aux Juifs de Palestine. Mais par « hébreu » il faut probablement entendre, d'après le sentiment le plus commun, l'idiome araméen, ou syro-chaldaïque, qui était parlé en Palestine depuis la fin de la captivité de Babylone<sup>3</sup>.

Le texte primitif s'est perdu d'assez bonne heure, lorsqu'il fut devenu inutile par la disparition ou la fusion de la chrétienté d'origine juive. Saint Jérôme crut l'avoir retrouvé dans l'évangile selon les Hébreux<sup>4</sup>; mais ce n'était là qu'un livre apocryphe, bien qu'il eût très vraisemblablement pour base l'écrit de saint Matthieu<sup>5</sup>, dans lequel les ébionites et les nazaréens avaient infusé leurs erreurs. Quant à la traduction grecque, qui est excellente sous tous rapports, elle remonte à une très haute antiquité, puisqu'on l'a attribuée autrefois à saint Jacques le Mineur, ou à l'apôtre saint Jean, ou à saint Barnabé; mais il est mieux de dire, avec saint Jérôme<sup>6</sup>, que l'on n'en connaît pas l'auteur. Plusieurs Pères apostoliques, tels que saint Clément de Rome, saint Polycarpe et saint Ignace, l'ont connue et citée.

6<sup>e</sup> *Le temps et le lieu de la composition.* — Quelques anciens docteurs<sup>7</sup> font remonter la composition du premier évangile à l'époque où saint Matthieu quitta la Palestine pour aller convertir le monde païen; ce qui aurait eu lieu, croit-on, entre les années 41 à 48 de notre ère. D'assez nombreux commentateurs catholiques admettent cette date générale, qu'il n'est pas possible de préciser davantage avec certitude. Il est vrai que, d'après saint Irénée<sup>8</sup>, saint Matthieu n'aurait écrit que lorsque saint Pierre et saint Paul prêchaient ensemble à Rome; dans ce cas, la composition serait reculée jusqu'à l'an 61 au moins, date du premier voyage de l'apôtre des Gentils en Italie. Divers critiques contemporains préfèrent

xxvi, 24; xxvii, 9 et ss. Saint Matthieu fait allusion à l'Ancien Testament plus de soixante-dix fois, et il a quarante-deux citations proprement dites. Saint Marc n'a que dix-huit citations, saint Luc dix-neuf, et saint Jean douze seulement.

<sup>1</sup> Cf. v-vii; x; xii, 25-45; xiii; xviii; xxiii; xxiv-xxv.

<sup>2</sup> Ἑβραϊστὶ διαλέχθη, dit Papias, ap. Eusèbe, *Hist. eccl.*, iii, 39, 16. Comp. Origène, *In Matth.*, t. I; saint Irénée, *adv. Hér.*, iii, 1; saint Cyrille de Jérôme, *Catech.*, xiv, 15; saint Ephr., *Hér.*, xxx, 1; saint Jérôme, *de Viris Illustr.*, 3. Etc. Voyez notre grand commentaire, p. 18 et ss.

<sup>3</sup> Quelques critiques, fort peu nombreux,

croient cependant que saint Matthieu se servit de l'hébreu proprement dit. L'opinion de divers auteurs modernes (Erasmus, Cajetan, etc.), d'après lesquels le grec aurait été la langue primitive du premier évangile, n'est pas soutenable.

<sup>4</sup> *De Vir. Illustr.*, 3; *adv. Pelag.*, iii, 2, etc.

<sup>5</sup> Voyez Comasty, *Introd. spec. in libros N. T.*, p. 47 et ss.; notre grand commentaire, p. 21.

<sup>6</sup> *De Vir. Ill.*, 3.

<sup>7</sup> Cf. Clem. d'Alex., *Strom.*, vi, 5, 43; *Remém.*, *Hist. eccl.*, iii, 21, 6; vi, 14, 15; saint Ephr., *Hér.*, ii, 6; saint Jérôme, *In Matth.*, Proem., etc.

<sup>8</sup> *Adv. Hér.*, iii, 1.

se ranger à cette opinion. Toutefois le témoignage des autres Pères est tellement formel et unanime, qu'on est parfaitement en droit de le préférer sur ce point à celui de l'évêque de Lyon <sup>1</sup>.

« Ce qui est certain, c'est que l'évangile selon saint Matthieu parut avant la prise de Jérusalem par les Romains, par conséquent avant l'an 70, puisque les chapitres xxiv et xxv contiennent la prophétie de cet événement. » L'ordre qu'il occupe dans le canon biblique montre que, d'après la tradition, on le regardait comme le plus ancien des quatre <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voyez Cornely, *Introd.*, p. 77-78.

<sup>2</sup> Plusieurs Pères, entre autres Origène, ap. Eusèbe, *Hist. eccl.*, vi, 25; saint Irénée, *adv.*

*Hær.*, III, 1, et saint Jérôme, *in Matth.*, Proœm., disent formellement qu'il parut avant les trois autres.

# ÉVANGILE SELON S. MATTHIEU

## CHAPITRE I

1. Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.

2. Abraham engendra Isaac; Isaac engendra Jacob; Jacob engendra Juda et ses frères;

3. Juda engendra Pharis et Zara, de Thamar; Pharis engendra Esron; Esron engendra Aram;

1. Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham.

2. Abraham genuit Isaac. Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam et fratres ejus.

3. Judas autem genuit Phares et Zaram de Thamar. Phares autem genuit Esron. Esron autem genuit Aram.

### PREMIÈRE PARTIE

#### L'enfance et la vie cachée de Jésus.

I, 1 — II, 23.

§ I. — *Préface : la généalogie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* I, 1-17.

On a dit très justement que cette généalogie forme comme un trait d'union entre l'Ancien Testament et le Nouveau. « Acte nobiliaire incomparable; » document absolument authentique, publié aux sources officielles, mais dans lequel saint Matthieu a inséré çà et là des réflexions personnelles très intéressantes.

1<sup>o</sup> Le titre, I, 1.

CHAP. I. — 1. Les mots *liber generationis* doivent être pris ici dans le sens strict de Livre de l'origine, et non dans celui de Livre de l'histoire. C'est un hébraïsme (*séfer piddôp*) qui signifie : Liste généalogique. Comp. Gen. II, 4 et v, 1, où la locution βιβλίον γενέσεως a cette signification. Le titre contenu dans ce vers. 1 ne domine donc pas l'évangile entier de saint Matthieu, ni les chap. I et II, mais seulement les vers. 2-17.

— *Jesu Christi.* Le premier de ces deux noms sacrés est la dénomination personnelle du Sauveur. Sa signification sera indiquée plus bas par l'évangéliste (cf. vers. 21). Le second, qui est celui de la dignité, de la fonction, est calqué sur le grec χριστός, lequel est la traduction littérale du mot hébreu *mašiah*, Messie, c.-à-d. oint, dont les prophètes s'étaient depuis longtemps servis pour désigner le futur libérateur d'Israël, en tant qu'il devait exercer les rôles de roi et de prêtre, qui exigeaient une onction préalable Cf. Pa. II, 2; Is. II, 1 et LXI, 1; Dan. IX, 25, etc. —

*Filii David...* Abraham. Dans ce court résumé, les deux principaux ancêtres de Jésus sont mentionnés, non seulement parce que leur « gloire primale celle de tous les autres » personnages de l'histoire juive, mais parce que, d'après les antiques promesses divines, le Messie devait avoir Abraham et David pour aïeux. Cf. Gen. XXII, 18; II Reg. VII, 14; Ps. LXXXVIII, 30, etc. Voyez aussi Matth. IX, 27; XII, 23; XXII, 42; Joan. VII, 42, etc., où le nom populaire de « fils de David » est synonyme de Messie. Conformément à son but (voyez l'Introd., p. 18), saint Matthieu démontre donc, dès les premières lignes de son récit, que Jésus était le Sauveur promis au peuple de Dieu, et il prouve d'une manière officielle et légale qu'il descendait vraiment de David.

2<sup>o</sup> Jésus fils d'Abraham et de David. I, 2-16.

C'est le développement complet du titre.

2-5. Les ancêtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ depuis Abraham jusqu'à David. Cf. Gen. XXI, 2 et ss.; XXV, 25; XLVI, 7 et ss.; Ruth. IV, 18-22; I Par. II, 4-10, etc. — *Abraham...*, *Isaac...*, *Jacob.* Les trois patriarches les plus illustres. — *Judam et fratres...* Parmi les douze fils de Jacob, Juda devait seul hériter de la promesse messianique. Cf. Gen. XLIX, 10; Hebr. VII, 14; Apo. V, 5. Ses frères reçoivent une mention spéciale, parce qu'ils furent les fondateurs des douze tribus, qui jouèrent un rôle si important dans l'histoire du peuple théocratique, du peuple du Messie. — *Zaram* (vers. 3). S'il est nommé, lui aussi, quoiqu'il ne compte pas en réalité dans la généalogie du Christ, c'est à cause de la circonstance providentielle qui lui donna le droit d'adoption à son frère Pharis. Cf. Gen. XXXVIII



4. Aram autem genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Naasson. Naasson autem genuit Salmon.

5. Salmon autem genuit Booz de Rahab. Booz autem genuit Obed ex Ruth. Obed autem genuit Jesse. Jesse autem genuit David regem.

6. David autem rex genuit Salomonem ex ea quæ fuit Uriæ.

7. Salomon autem genuit Roboam. Roboam autem genuit Abiam. Abias autem genuit Asa.

8. Asa autem genuit Josaphat. Josaphat autem genuit Joram. Joram autem genuit Oziam.

9. Ozias autem genuit Joatham. Joatham autem genuit Achaz. Achaz autem genuit Ezechiam.

10. Ezechias autem genuit Manassen. Manasses autem genuit Amon. Amon autem genuit Josiam.

11. Josias autem genuit Jechoniam et

4. Aram engendra Aminadab; Aminadab engendra Naasson; Naasson engendra Salmon;

5. Salmon engendra Booz, de Rahab; Booz engendra Obed, de Ruth; Obed engendra Jessé; Jessé engendra David, qui fut roi.

6. Le roi David engendra Salomon, de celle qui avait été femme d'Urie;

7. Salomon engendra Roboam; Roboam engendra Abias; Abias engendra Asa;

8. Asa engendra Josaphat; Josaphat engendra Joram; Joram engendra Ozias;

9. Ozias engendra Joatham; Joatham engendra Achaz; Achaz engendra Ezéchias;

10. Ezéchias engendra Manassès; Manassès engendra Amon; Amon engendra Josias;

11. Josias engendra Jéchonias et ses

27 et ss. — *Thamar*. Cf. Gen. xxxviii, 14 et ss. Comme l'ont fait remarquer les Pères (entre autres saint Jérôme, in Matth. h. l.), l'évangéliste la cite de même que, plus bas, une autre femme coupable (Bethsabée : *ex ea quæ...*, vers. 6) et deux païennes (la Chananéenne *Rahab* et la Moabite *Ruth*, vers. 5), pour mettre en relief la conduite extraordinaire et miséricordieuse du Seigneur dans le choix des aïeux de son Christ. Cf. Jos. II, 1 et ss., et VI, 25; Ruth, IV, 18 et ss.; II Reg. XI, 2 et ss. Le fait est d'autant plus remarquable, que les femmes n'étaient pas habituellement inscrites dans les généalogies des Juifs. — *Esson* naquit dans le pays de Chanaan, avant que Jacob vint se fixer en Égypte avec sa famille (cf. Gen. XLVI, 12 et ss.). D'autre part, *Naasson* (vers. 4) était le chef de la tribu de Juda au moment de la sortie d'Égypte (cf. Num. I, 7 et I Par. II, 10). Il suit de là que la liste égale seulement trois générations pour les quatre cents ans et plus que dura le séjour des Hébreux en Égypte (cf. Ex. XII, 40; Act. VII, 6, etc.). Quelques anneaux intermédiaires auront donc été volontairement omis ici. De même dans le livre de Ruth et I Par. S'il en est ainsi, le verbe *genuit* serait employé dans le sens large qu'il a souvent en hébreu. Cf. Gen. XLVI, 15, etc. — *Et Amon* (vers. 5). Le mariage de Salmon avec Rahab n'est pas mentionné ailleurs dans la Bible; mais la tradition juive en parle d'une façon très explicite. Il eut lieu sans doute peu après la prise de Jéricho par Josué. Or il s'écoula plus de trois cent cinquante années entre cet événement et la naissance de David, période évidemment bien considérable pour quatre générations. Il est donc vraisemblable qu'en cet endroit encore la liste a passé plusieurs noms sous silence. — *Jesse*. Son vrai nom était *Isaï*, et c'est à peu près sous cette forme (« *Isai* ») que saint Jérôme le cite parfois dans la Vulgate. Cf. Ruth, IV,

17, 22; I Reg. XVI, 1, etc. « Jesse » vient de Ἰεσσαί des LXX. — *David regem*. Ici et au vers. 6, le titre de roi est ajouté d'une manière solennelle au nom de David, afin de relever une circonstance glorieuse qui se produisit alors pour la race du Messie; avec ce prince elle devint une race royale.

6-11. De David à la captivité de Babylone. Cf. I Par. III, 10 et ss. — *Asa*. Quelques manuscrits et versions lisent Ἀσάφ, faute évidente pour Ἀσά. — *Joram... Ozias* (vers. 8). En réalité Joram ne fut pas le père, mais le trisaïeul d'Ozias; car trois noms, ceux des rois Ochozias, Joas et Amasias, ont été omis ici dans la table généalogique. Cf. IV Reg. VIII, 24 et XII, 21; I Par. III, 11-12. Cette omission n'est nullement due à une inadvertance; elle a été volontaire de la part de l'évangéliste, ou de l'auteur du document primitif, qui désirait réduire à quatre le nombre des générations entre David et l'exil (voyez le vers. 17 et les notes). Si ces trois rois ont été mis de côté, de préférence à d'autres, c'est parce qu'ils étaient les descendants immédiats de l'infâme Athalie, femme de Joram, et fille de l'impie Achab, dont les fils avaient été maudits jusqu'à la quatrième génération. Cf. III Reg. XXI, 21. — *Amon* (vers. 10). Le grec dit à tort, deux fois de suite : Ἀμών. Quelques manuscrits ont cependant Ἀμών. — *Jechoniam et fratres...* (vers. 11). D'après I Par. III, 15-16, Jéchonias était en réalité fils de Joakim et petit-fils de Josias. De plus, il n'a pas eu de frère. Le verbe *genuit* est donc pris dans le sens large, comme dans plusieurs des versets qui précèdent. Il en est de même du mot « fratres », qui désigne ici les frères de Josias, les oncles de Jéchonias. Ceux-ci sont mentionnés, comme plus haut ceux de Juda, pour un motif spécial : la royauté juive prit fin avec les descendants immédiats de Josias, qui furent emmenés en exil. — *In* (dans

frères, au temps de la déportation à Babylone.

12. Et après la déportation à Babylone. Jéchonias engendra Salathiel; Salathiel engendra Zorobabel;

13. Zorobabel engendra Abiud; Abiud engendra Éliacim; Éliacim engendra Azor;

14. Azor engendra Sadoc; Sadoc engendra Achim; Achim engendra Eliud;

15. Eliud engendra Éléazar; Éléazar engendra Mathan; Mathan engendra Jacob;

16. Jacob engendra Joseph. l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ.

fratres ejus in transmigratione Babylo-nis.

12. Et post transmigrationem Babylo-nis, Jechonias genuit Salathiel. Salathiel autem genuit Zorobabel.

13. Zorobabel autem genuit Abiud. Abiud autem genuit Eliacim. Eliacim autem genuit Azor.

14. Azor autem genuit Sadoc. Sadoc autem genuit Achim. Achim autem genuit Eliud.

15. Eliud autem genuit Eleazar. Eleazar autem genuit Mathan. Mathan autem genuit Jacob.

16. Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

le grec : ἐπί), au temps de) *transmigratione*. Location à prendre également dans le sens large, car Josias mourut en 610, et la déportation des Juifs en Chaldée, commencée en 606 ou 605, ne se termina guère qu'en 585. Jéchonias est le premier des rois juifs qui fut emmené en exil par les Chaldéens. Cf. IV Reg. xxiv, 15. Il demeura en prison pendant trente-sept ans; Éthnérodach l'en fit sortir et le combla d'honneurs, tout en le gardant à Babylone. Cf. IV Reg. xxv, 27 et ss. Un peu d'espoir fut ainsi rendu à Israël.

12-16. Les ancêtres de Jésus depuis la fin de la captivité. — *Post transmigrationem*. Non pas quand l'exil eut pris fin, car il est certain que Zorobabel naquit pendant la captivité de Babylone. Le sens est donc : après le fait de la déportation, pendant l'exil. — *Zorobabel* s'illustra en ramenant en Judée une première troupe de Juifs, qui quittaient la Chaldée peu après la promulgation du décret de Cyrus mettant fin à la captivité. Esdr. v, 2 et Agg. i, 1, il est aussi nommé fils de Salathiel. Cependant, d'après I Par. iii, 17-18, il avait Phadaïa pour père, et il n'était que le neveu de Salathiel. C'est que, vraisemblablement, un mariage dit de lévirat avait eu lieu entre Phadaïa et la veuve de Salathiel mort sans enfants : de la sorte, Zorobabel était vraiment le fils légal de Salathiel. Voyez Deut. xxv, 5-10, et le commentaire. — *Abiud* (vers. 13). A partir de ce nom jusqu'à celui de saint Joseph, nous ne trouvons plus que des personnages inconnus, qui ne sont pas cités dans l'Ancien Testament. La race du Christ devint alors humble et pauvre, comme le montre la situation si môleste de saint Joseph. Le glorieux arbre de Jessé n'est plus qu'un « tronc mutilé » ; mais il va reverdir et prendre une nouvelle vigueur avec le Messie. Cf. Is. liii, 2. I Par. iii, 19 et ss., plusieurs fils de Zorobabel sont mentionnés, mais aucun du nom d'Abiud. Saint Matthieu a puisé son renseignement dans la tradition juive. — *Jacob genuit Joseph* (vers. 16). D'après la table généalogique du troisième évangile, Joseph aurait été fils d'Héli. Pour la solution de cette difficulté, voyez la note de Luc. iii, 23. — *Mariæ*. Dans la traduction

grecque du premier évangile, la forme habituelle de ce nom béni est Μαρία; mais on lit parfois Μαρίαμ, qui se rapproche davantage de l'hébreu *Miriam* (cf. Ex. xv, 20; I Par. iv, 17). Sa signification est incertaine, quoiqu'on en ait donné de nombreuses étymologies depuis les temps anciens jusqu'à nous. Voyez notre grand commentaire, h. l. — *De qua natus est*. Remarquez le changement de la formule, au lieu de « genuit ». Des cet endroit, l'évangéliste insiste sur le fait de la naissance virginale de Jésus. Comp. les vers. 18 et 20. La mère du Sauveur était l'épouse de Joseph, mais celui-ci ne fut pas le père du Mesie. Ce trait nous amène à signaler une autre



Mariæ et pueri Jæsu.  
(D'après une croûte antique).

difficulté importante. La généalogie citée par saint Matthieu est celle de saint Joseph, comment peut-elle être celle de Jésus? On peut donner plusieurs réponses : 1° Chez les Juifs, c'était un principe que les femmes ne comptaient pas dans les listes de ce genre. 2° Suivant saint Paul (cf. Rom. i, 3, etc.), comme suivant la tradition, la sainte Vierge appartenait aussi à la race de David et était la proche parente de Joseph; les ancêtres de son chaste époux étaient donc pareillement les siens. 3° Saint Joseph, en sa qua-



17. Omnes itaque generationes ab Abraham usque ad David, generationes quatuordecim; et a David usque ad transmigracionem Babylonis, generationes quatuordecim; et a transmigracione Babylonis usque ad Christum, generationes quatuordecim.

18. Christi autem generatio sic erat. Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto.

19. Joseph autem vir ejus, cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam.

17. En tout donc, depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations; et depuis David jusqu'à la déportation à Babylone, quatorze générations; et depuis la déportation à Babylone jusqu'au Christ, quatorze générations.

18. Or la naissance du Christ eut lieu ainsi. Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph, avant qu'ils habitassent ensemble, il se trouva qu'elle avait conçu de l'Esprit saint.

19. Mais Joseph, son époux, étant un homme juste, et ne voulant pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement.

lité d'époux de Marie, était le père légal de Notre-Seigneur Jésus-Christ; dans un document généalogique, il était donc traité comme le père proprement dit. Ce qui est certain, c'est que saint Matthieu, pour démontrer que Jésus était le Messie, devait prouver qu'il était l'héritier légal de David; ce qui ne pouvait avoir lieu que par l'intermédiaire de saint Joseph. Voyez notre grand commentaire, p. 40.

3° Récapitulation. I, 17.

17. Division de la table généalogique en trois groupes de quatorze ancêtres. — *Omnes itaque...* Non pas toutes les générations absolument, mais celles qui ont été signalées dans la liste. Les Juifs aimaient à faire des groupements de ce genre dans leurs tables généalogiques, quitte à sacrifier quelques noms, comme l'a fait plus haut notre évangéliste ou son document, pour rendre la symétrie parfaite. Saint Matthieu prend pour base du sien trois grandes époques de l'histoire juive: d'Abraham au règne de David (période des patriarches et des juges); de David à l'exil (période des rois); de l'exil à Jésus-Christ (période des simples descendants royaux). — *Quatuordecim.* C.-à-d.  $2 \times 7$ , ou deux fois le nombre sacré. — *A transmigracione... quatuordecim.* Cette fois, le calcul paraît inexact; car à première vue nous ne trouvons que treize générations, et déjà Porphyre faisait cette objection aux premiers chrétiens. Voyez saint Jérôme, *in Dan.* Il existe trois solutions principales de cette difficulté: 1° Au vers. 11, ce serait par suite d'une erreur que nous lisons aujourd'hui le nom de Jéchonias; il faudrait celui de son père Joakim (voyez la note du vers. 10). Quelques manuscrits et versions ont, en effet, la variante *των Ιωακίμ*. Cette hypothèse est inadmissible, puisque Joakim ne fut pas emmené en captivité. Peut-être son nom a-t-il été omis parce qu'il tenait son titre de roi du pharaon égyptien, et que le pays demeura sous le joug étranger durant son règne. Cf. IV Reg. xxiv, 1 et ss. 2° Un nom aurait été oublié par la faute d'un copiste. La chose serait possible en soi, les personnages de la troisième série étant pour la plupart inconnus à l'histoire; mais les manuscrits sont unanimes contre ce sentiment. 3° Jéchonias doit être

compté deux fois: une fois dans la seconde catégorie, parce qu'il termine la période des rois, et une fois dans la troisième, parce qu'il ouvre celle des simples descendants royaux. Cette opinion est certainement la meilleure de toutes.

§ II. — *Quelques récits relatifs à l'enfance et à la vie cachée du Sauveur.* I, 18 — II, 24.

1° L'origine divine du Messie. I, 18-25.

18. Marie conçoit le Christ d'une manière toute virginale. L'évangéliste va développer les mots « de qua natus est Jesus » du vers. 16. — *Christi autem...* Transition et introduction. Le nom du Christ est mis en avant d'une manière emphatique. — *Sic:* ainsi qu'il va être raconté. — *Desponsata.* Le verbe *μνηστεύεσθαι* peut désigner aussi bien le mariage que les simples fiançailles. Le contexte montre (voyez les vers. 20<sup>b</sup> et 21) qu'on doit lui donner ici le second sens, comme l'a fait la Vulgate. Comp. Luc. I, 27. — *Antequam convenirent.* C.-à-d.: avant qu'ils habitassent ensemble dans une même maison, à la manière des époux; par conséquent, avant leur mariage. — *Inventa est...* Sa grossesse devint manifeste à saint Joseph. Le narrateur se hâte de dire que cette conception était l'œuvre virginale et divine de l'Esprit-Saint: *de Spiritu sancto.* Cf. Luc. I, 26-38.

19-24. Angoisses de saint Joseph; il est rassuré par un ange et épouse Marie. — *Vir ejus.* En réalité, son fiancé, d'après ce qui vient d'être dit. Mais l'écrivain sacré se place au point de vue de l'avenir (Celui qui devait être bientôt l'époux de Marie); ou bien, il parle selon la coutume des Juifs, qui, à part la cohabitation, regardaient les fiancés comme de vrais époux. En effet, chez les Israélites, les fiançailles ayant un caractère juridique, il fallait un acte officiel de répudiation pour les rompre. — *Justus.* C.-à-d. saint, spécialement en ce qui concernait l'obéissance rigoureuse à la loi. Cf. Luc. I, 6. En qualité de juste, Joseph ne pouvait pas épouser sa fiancée, dont il était en droit, d'après les apparences, de soupçonner la vertu; mais il était tenu de la répudier (*dimittere*). Toutefois il se proposait d'agir avec la plus grande délicatesse: *et nollet...* — *Traducere.* Παράγειναι :



20. Et comme il y pensait, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ton épouse; car ce qui est né en elle vient du Saint-Esprit.

21. Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus; car il sauvera son peuple de ses péchés.

22. Or tout cela arriva pour que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes :

23. Voici, la vierge concevra, et elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel; ce qui signifie : Dieu avec nous.

24. Joseph, réveillé de son sommeil, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit son épouse avec lui.

25. Et il ne l'avait point connue quand

20. Hæc autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam; quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est.

21. Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

22. Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam, dicentem :

23. Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel; quod est interpretatum : Nobiscum Deus.

24. Exsurgens autem Joseph a somno, fecit sicut præcepit ei angelus Domini, et accepit conjugem suam.

25. Et non cognoscebat eam donec

couvrir Marie de honte, en dévoilant devant les tribunaux sa faute supposée. Cf. Deut. xxii, 23. — *Occulte*. Sans jugement, d'une manière toute privée. Moins bien, selon d'autres : avec une lettre de divorce qui ne mentionnerait pas le motif de la séparation. Marie, cependant, demeurait silencieuse; mais son secret était celui de Dieu, et elle attendait qu'il le révélât lui-même. Quelle preuve, en dehors de la sainteté de sa vie, pouvait-elle d'ailleurs apporter du miracle qui s'était accompli en elle? Mais voici que le Seigneur daigne se charger de rassurer le juste Joseph : *hæc autem...* (vers. 20). — *Ecce* (ἰδοὺ). Particule admise de saint Matthieu, qui l'emploie plus de soixante fois, d'ordinaire pour mettre en relief des faits soudains et extraordinaires. Elle correspond à l'hébreu *hinneh*. — *Angelus*. Sans article dans le grec : un ange du Seigneur. — *In somnis*. D'après le grec : « secundum somnium, » en songe; durant son sommeil. Dieu avait eu plusieurs fois recours à ce mode de révélation sous l'Ancien Testament. Cf. Gen. xx, 3; xxviii, 12; xxxi, 24, etc. — *Fili David*. Joseph était alors l'héritier principal de David. Voyez le vers. 16. — *Accipere*. C.-à-d., prendre chez lui, dans le sens d'épouser. — *Quod enim...* Parole qui suffisait pour calmer tous les doutes de Joseph. Sur l'emploi du neutre, voyez Luc. i, 35<sup>b</sup> et le commentaire. — *Pariet...* (vers. 21). Ce verset et les deux suivants développent les mots « quod enim... ». — *Vocabis Jesum*. En hébreu, *Y'hôshua'* d'après la forme complète du nom (cf. Ex. xxiv, 13), ou *Yéshua'*, d'après la forme abrégée (cf. Neh. vii, 7). C.-à-d. : salut de Jéhovah. — *Ipsè* (pronon très accentué : car c'est lui qui...) *enim...* Motif pour lequel le Fils de Dieu et de Marie devait recevoir cette appellation significative. — *Salvum faciet...* Non toutefois, selon les espérances grossières trop répandues alors, en délivrant les Juifs du joug de Rome; mais en les libérant de l'esclavage du péché : « peccatis... » (nom au pluriel, parce que « populus » est un

nom collectif). — *Populum suum* : Israël, prédestiné depuis longtemps à être le peuple du Messie. Cf. Rom. i, 16, etc. — *Hoc autem...* (verset 22). Cette réflexion ne fait point partie de l'allocution de l'ange; elle provient de l'évangéliste lui-même, qui a coutume, ainsi qu'il a été dit dans l'Introd. (p. 18), d'insister sur le parfait accomplissement des oracles messianiques de l'Ancien Testament par Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Totum* : tout ce qui a été raconté dans les vers. 18-21. — *Ut adimpleretur*. La conjonction *ut* doit se traduire par « afin que », et non par « de sorte que ». Saint Matthieu ne se propose pas de signaler une simple coïncidence plus ou moins frappante entre les événements et la prophétie qu'il va citer, mais une réalisation directe, divinement voulue, de l'oracle par les faits, « un rapport de causalité » très réel. En inspirant à son prophète le magnifique oracle de l'*Almah*, Dieu avait immédiatement en vue la naissance virginale de son Christ. — *Per prophetam*. Comp. Is. vii, 14 et le commentaire. Voyez aussi nos *Essais d'exégèse*, p. 1-99. Saint Matthieu fait la citation d'une manière exacte, mais un peu libre; il ne suit littéralement ni le texte hébreu ni les LXX, quoiqu'il se rapproche davantage de ces derniers. — *Virgo* (vers. 23). Ἡ παρθένος; avec l'article, comme dans l'hébreu (*hâ-'almah*) : la vierge par excellence, placée par Dieu devant le regard intérieur du prophète. — *Vocabunt*. D'après l'hébreu : elle appellera. — *Emmanuel*. Hébr. : *Immânû-'El*. Nom symbolique, destiné à montrer que le fils de la vierge devait être le gage d'une protection toute divine. — Les mots *quod est...* ont été évidemment ajoutés par le narrateur. — *Exsurgens...* (vers. 24). Prompte obéissance de saint Joseph. — *Accipit conjugem...* C.-à-d. qu'il épousa. Comp. le verset 20 et la note. C'est donc seulement alors, d'après l'opinion la plus probable, qu'eut lieu le mariage proprement dit de Marie et de Joseph.

25. Naissance du Messie. — *Non cognoscebat...*

peperit filium suum primogenitum; et vocavit nomen ejus Jesum.

elle enfanta son fils premier-né, auquel il donna le nom de Jésus.

## CHAPITRE II

1. Cum ergo natus esset Jesus in Bethlehém Juda, in diebus Herodis regis, ecce Magi ab Oriente venerunt Jerosolymam,

2. dicentes : Ubi est qui natus est rex

1. Jésus étant donc né à Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode, voici que des Mages d'Orient vinrent à Jérusalem,

2. disant : Où est le roi des Juifs, qui

L'auteur inspiré ne manque aucune occasion d'affirmer que Marie enfanta le Messie sans cesser d'être vierge. Ici il y avait quelque nécessité de le faire, puisque son mariage vient d'être mentionné. — L'emploi de la formule *donec...* n'indique nullement que Marie devint une épouse ordinaire après la naissance de Jésus. Comme le disait déjà saint Jérôme, cette formule marque simplement ce qui se passa jusqu'à la date énoncée, sans exprimer qu'il y eut ensuite un changement. C'est une manière de parler tout hébraïque. Cf. xxii, 29; xxviii, 20; Gen. viii, 7; Num. xx, 17; I Tim. iv, 13, etc. — L'adjectif *primogenitum* n'a pas été mis moins à profit que la conjonction « donec » par les adversaires de la virginité perpétuelle de Marie; mais c'est aussi une locution hébraïque, synonyme de « alapriens vulvam », qui désigne le premier-né, même lorsqu'il n'y a pas d'autres enfants après lui. Cf. Ex. xiii, 2; xxxiv, 19-20; Num. xviii, 15. Nous verrons plus loin (cf. xiii, 55 et le commentaire) que les « frères » et les « sœurs » de Jésus n'étaient que des cousins et des cousines.

2° L'adoration des Mages. II, 1-12.

Chose remarquable : c'est saint Matthieu, écrivant plus spécialement pour les Juifs, qui nous montre ces païens auprès de la crèche, et c'est saint Luc, écrivant surtout pour les Grecs convertis, qui raconte la visite des bergers de Bethléem à l'étable. Les Mages furent « les prémices de la gentilité » (saint Augustin), de même que les bergers avaient été les prémices du judaïsme.

CHAP. II. — 1-2. Les Mages viennent à Jérusalem et s'informent du lieu où était né le roi des Juifs. — *Natus esset*. Le premier évangéliste se borne à signaler brièvement ce fait, qui sera développé par le troisième. Cf. Luc. ii, 1-20. — *Bethlehém* (hébr. : *Beth-léhem*, maison du pain) était une bourgade située à environ deux heures au sud de Jérusalem (*Atlas géogr.*, pl. x, xvi). David l'avait rendue célèbre. Cf. I Reg. xvi, 1 et ss., etc. Le Moïse devait l'illustrer davantage encore. Voyez les vers. 5 et 6. Le mot *Judie* est ajouté par le narrateur, pour la distinguer du village de même nom situé dans la tribu de Zabulon. Cf. Jos. xix, 15. Elle faisait donc partie de la tribu de Juda. Cf. Jud. xvii, 7 et ss. — *In diebus* (hébraïsme : sous le règne) *Herodis*. Il s'agit d'Hérode le Grand, qui régna sur la

plus grande partie de la Palestine, entre les années 714-750 de Rome (40-4 av. J.-C.). C'est tout à fait vers la fin du gouvernement de ce prince que Jésus naquit à Bethléem. — *Ecce... venerunt*. Peu de temps après Noël, ainsi qu'il résulte du texte même, du contexte et de la tradition la plus autorisée. Voyez, dans le commentaire du troisième évangile, la note qui précède ii, 22. — *Magi*. Dans le grec : *μάγοι*; en hébreu, *mágin*. Mot d'origine indo-germanique, de la racine *mag*, grand. Au début, les mages furent des prêtres astrologues, chez les Chaldéens, les Perses et les Mèdes (cf. Jer. xxxix, 3; Dan. i, 20; ii, 2, etc.); puis le nom se généralisa pour désigner les savants, spécialement ceux qui s'occupaient de sciences occultes, d'astrologie, etc. Et tel est ici le sens. — *Ab oriente*. *Ἄπο ἀνατολῶν*, au pluriel : des régions situées à l'est. Locution très générale, qui peut désigner l'Arabie, la Babylonie, la Perse, etc. La tradition est aussi très incertaine sur ce point. Clément d'Alex., saint Éphrem, saint Jean Chrys., saint Cyrille d'Alex., sont pour la Perse; saint Jérôme, saint Augustin, etc., pour la Chaldée; saint Justin, Tertullien, saint Cyprien, pour l'Arabie. C'est peut-être à cause de leur triple présent qu'on a pensé, de très bonne heure, que les mages étaient au nombre de trois, comme les représentent les monuments figurés. Le sentiment d'après lequel ils auraient été rois ne paraît avoir d'autre fondement que l'application mystique qu'on leur fit des passages Ps. lxxvii, 30, 32 et lxxxi, 10; Is. xl, 7 et lx, 3, 10. — *Ubi esset... rex...* (vers. 2). Question qui suppose visiblement qu'ils étaient païens et non pas Juifs : elle est remarquable par sa clarté. Ils n'ont pas le moindre doute sur l'existence du roi nouveau-né, et c'est pour lui qu'ils viennent de si loin. La suite de leur langage et l'interprétation officielle du sanhédrin (cf. vers. 4 et ss.) montrent qu'ils ne pensaient pas à un monarque ordinaire, mais au roi idéal, depuis longtemps promis et attendu, qui devait sauver son peuple et toute l'humanité. De quelle manière ils ont appris sa naissance : *vidimus enim...* — *Stellam ejus*. Avec emphase dans le grec : *αὐτοῦ τὸν ἀστέρα*, « ipsius astrum » : une étoile qui avait d'étroites relations avec lui, qui le désignait et l'annonçait spécialement, et non une conjonction de planètes, comme on l'a souvent supposé à la suite de Képler. Il est probable



vient de naître? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

3. Or le roi Hérode, l'apprenant, fut troublé, et tout Jérusalem avec lui.

4. Et rassemblant tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, il s'enquit d'eux où devait naître le Christ.

5. Et ils lui dirent : A Bethléem de Juda; car il a été ainsi écrit par le prophète :

6. Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certainement pas le plus petit

Judæorum? vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum.

3. Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo.

4. Et congregans omnes principes sacerdotum et scribas populi, seiscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur.

5. At illi dixerunt ei : In Bethlehem Judæ; sic enim scriptum est per prophetam :

6. Et tu Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda;

que cet astre avait été créé tout exprès pour la circonstance, et qu'il consistait en un météore miraculeux, qui flottait dans notre atmosphère, apparaissait et disparaissait selon les intentions divines. C'est l'hypothèse qui cadre le mieux avec le récit; on la trouve déjà dans les écrits de saint Ignace martyr (*Ep. ad Eph.*), qui, il est vrai, ajoute quelques détails assez légendaires. Admirez la sagesse de Dieu, qui avertit des astronomes au moyen d'un phénomène céleste. — *In Orienté*. Cette fois, le grec emploie aussi le singulier (ἐν τῇ ἀνατολῇ). — *Et venimus...* En même temps qu'il manifestait l'étoile aux Mages,



Les Mages devant Hérode.  
(Peinture des catacombes.)

Dieu leur en avait révélé la signification particulière. D'ailleurs, comme le disent Surtone, *Voy.*, 4, et Tacite, *Hist.*, v, 13 (comp. Josèphe, *Bell. jud.*, vi, 5, 4), tout l'Orient connaissait alors l'attente, ou crainte des Juifs, d'un roi qui leur soumettrait le monde entier. Les Mages vinrent naturellement chercher dans la capitale juive ce roi, ou du moins des informations à son sujet. — *Adorare eum*. Le grec προσκυνησει désigne la prostration par laquelle les Orientaux rendent hommage soit à la divinité, soit aux grands personnages. Cf. vers. 11; Gen. xxiii, 7; xlii, 6, etc. (*Atl. archéol.*, pl. Lxxix, fig. 4, 9; pl. xcvi, fig. 7.)

3-6. Hérode réunit les prêtres et les docteurs, pour savoir en quel lieu devait naître le Messie. — *Turbatus est*. Le vieux roi, d'un caractère extrêmement jaloux, afin qu'il arrive souvent

aux parvenus, tremble en apprenant l'existence d'un rival. — *Et omnis Jerosolyma...* Les habitants de Jérusalem connaissent la crainte d'Hérode, qui avait déjà versé des flots de sang pour monter et se maintenir sur le trône; ils semblent donc, eux aussi, à redouter les conséquences probables de cette nouvelle. De plus, beaucoup d'entre eux étaient amis du nouvel ordre de choses; ils s'effrayèrent avec le roi, et comme lui. D'autres, pleins de foi, s'emurent dans l'espoir que le Messie venait de faire vraiment son apparition. — *Congregans...* (vers. 4). Idée d'un de naissance et peu au courant des idées religieuses de ses sujets, Hérode convoque aussitôt les hommes les plus capables par état de l'éclairer dans cette circonstance. — *Principes sacerdotum*. C'étaient, croit-on, les chefs des anciennes familles sacerdotales. — *Scribas populi*. Scribe, le nom habituellement directeur de la loi; ils étaient chargés d'interpréter la législation mosaïque, et remplissaient tout à la fois les fonctions de théologiens et de juristes. Cf. Jos., *Ant.*, xvii, 6, 2; xviii, 3, 5, etc. Le collège sanhédrin, ou grand tribunal religieux, civil et criminel des Juifs à cette époque, se composait précisément de ces deux classes, auxquelles s'adjoignait celle des anciens ou notables. Ceux-ci n'étant pas mentionnés ici, il n'est pas absolument sûr que l'assemblée ait été convoquée tout entière. — *Ubi Christus...* Détail à noter : les Mages demandent ou est ne le roi des Juifs; Hérode, ou est ne le Messie. Le roi donnait ainsi son vrai sens à la question des savants sabbatins. — *In Bethlehem...* (vers. 5). La réponse était facile, les saints Livres contenaient une révélation formelle sur le point indiqué. — *Per prophetam* : Michée, v, 2 (voyez la remarque). La citation est faite assez librement d'après l'hébreu et s'écarte des LXX. L'hébreu dit que Bethléem est trop petite pour compter parmi les villes principales de Juda, mais qu'elle donnera néanmoins le jour au libérateur d'Israël. D'après l'évangéliste, Bethléem n'est pas méprisante parmi les villes de Juda, puisque Jésus naîtra le Messie. La pensée est évidemment la même au fond. — Les mots *terra Juda*, c.-à-d. territoire appartenant à Juda, remplacent « Ephrata » du texte original, qui était le nom primitif de Bethléem. Cf. Gen. xxxv, 16-19. — *Nequaquam minima...* Latote pour dire :

ex te enim exiit dux, qui regat populum  
meum Israel.

7. Tunc Herodes, clam vocatis Magis,  
diligenter didicit ab eis tempus stellæ  
quæ apparuit eis.

8. Et mittens illos in Bethlehem, dixit :  
Ite, et interrogate diligenter de puero ;  
et cum inveneritis, renuntiatis mihi, ut  
et ego veniens adorem eum.

9. Qui cum audissent regem, abierunt.  
Et ecce stella quam viderant in Oriente,  
antecedebat eos, usque dum veniens staret  
supra, ubi erat puer.

10. Videntes autem stellam, gavisii  
sunt gaudio magno valde.

11. Et intrantes domum, invenerunt  
puerum cum Maria matre ejus, et pro-  
cidentes adoraverunt eum ; et apertis  
thesauris suis, obtulerunt ei munera,  
aurum, thus et myrrham.

12. Et responso accepto in somnis ne

des chefs-lieux de Juda, car c'est de toi  
que sortira le chef qui régnera Israël mon  
peuple.

7. Alors Hérode, ayant appelé secrète-  
ment les Mages, s'informa d'eux avec  
soin du temps où l'étoile leur était ap-  
parue.

8. Puis, les envoyant à Bethléem, il  
dit : Allez, informez-vous avec soin  
de l'enfant ; et lorsque vous l'aurez trou-  
vé, faites-le-moi savoir, afin que moi  
aussi j'aie l'adorer.

9. Lorsqu'ils eurent entendu le roi, ils  
partirent. Et voici que l'étoile qu'ils  
avaient vue en Orient allait devant eux,  
jusqu'à ce que, arrivée au-dessus du  
lieu où était l'enfant, elle s'arrêta.

10. Or, en voyant l'étoile, ils se ré-  
jouirent d'une très grande joie.

11. Et, entrant dans la maison, ils  
trouvèrent l'enfant, avec Marie sa mère,  
et, se prosternant, ils l'adorèrent ; puis,  
ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent  
pour présents de l'or, de l'encens et de  
la myrrhe.

12. Et ayant reçu en songe l'avertisse-

Tu es très importante. — *In principibus* (ἡγε-  
μένων)... Hébr. : parmi les mille de Juda. On  
nommait ainsi les subdivisions des tribus ayant  
chacune leur chef. Ici encore le sens est donc  
le même des deux parts. — *Dux*. Dans le grec :  
ἡγεμόνος. C'est à cause de ce mot que saint  
Matthieu a transformé les « mille » de l'hébreu  
en « princes ». — *Qui regat*. D'après le grec :  
Il fera paître. Métaphore très fréquente dans  
l'Ancien Testament, pour exprimer l'idée de  
gouvernement, surtout de gouvernement pater-  
nel et pacifique. Cf. II Reg. v, 2 ; VII, 7, etc.

7-8. Hérode envoie les Mages à Bethléem. —  
*Tunc* : en grec τότε. C'est là encore une des  
transitions favorites de saint Matthieu (environ  
vingt fois). — *Clam vocatis*... : en secret,  
pour dissimuler ses desseins perfides et n'exciter  
aucun soupçon. Voilà bien, dans tout le récit,  
Hérode tel que nous le connaissons par Josèphe  
et les écrivains classiques de l'époque. — *Dili-  
genter didicit*. Le prince fourbe et rusé voulait  
aussi déterminer approximativement l'âge de  
l'enfant, car il pensait que l'étoile s'était mise  
à bruler dès le moment de sa naissance. — *In-  
terrogate*... Il espérait faire ainsi des Mages ses  
propres espions. — *Ut et ego*... C'était le comble  
de l'hypocrisie, pour mieux arriver à ses fins.

9-12. Les Mages auprès de Jésus. — *Abierunt*.  
D'après le contexte, il semble qu'ils aient at-  
tendu la nuit pour se mettre en chemin. —  
*Ecce stella*... Elle avait disparu avant qu'ils n'ar-  
rivassent à Jérusalem. — *Antecedebat*... Voyez  
les notes du vers. 2<sup>b</sup>. — *Gaudio magno* (vers. 10).  
Dans la réapparition de l'étoile, les Mages virent  
une confirmation toute divine du renseignement

qu'ils venaient de recevoir. — *Domum* (vers. 11).  
Ce mot peut fort bien désigner, dans un sens  
large, l'étable où était né Jésus d'après saint  
Luc. II, 7. C'est le sentiment de saint Justin,  
c. *Tryph.*, 78 ; de saint Jean Chrys., de saint  
Aug., etc. Mais il est mieux peut-être de l'in-  
terpréter au propre, et de supposer que, quelques  
jours après le recensement, la sainte famille  
trouva aisément une maison pour se loger. —  
*Invenerunt*. On lit εἶδον, « viderunt, » dans la  
plupart des manuscrits et versions. — *Proci-  
dentes*... La vue de l'humble enfant et de sa  
mère si pauvre ne troubla pas leur foi. — *The-  
sauris* : les récipients dans lesquels leurs objets  
précieux étaient renfermés. — *Obtulerunt*... :  
pour rendre hommage au roi des Juifs. En  
Orient, on ne se présente jamais devant un  
grand personnage sans lui offrir quelques ca-  
deaux. Cf. Gen. XLIII, 11 ; I Reg. x, 27 ; III Reg.  
x, 2, etc. — *Munera*. Présents symboliques,  
qui comptaient parmi les meilleures productions  
de l'Orient. L'encens et la myrrhe sont des  
gommés parfumées, qu'exsudent deux arbres de  
la famille des Burséracées. Voyez Ex. xxx, 23 ;  
Ps. XLIV, 9 ; Cant. v, 5 ; Is. LX, 6, etc. ; *Atl.  
d'hist. nat.*, pl. xxxii, fig. 7 ; pl. xxxiv, fig. 4, etc.  
D'après l'opinion la plus communément admise  
par les anciens auteurs, c'est au Dieu que les  
Mages auraient offert l'encens, l'or au roi, la  
myrrhe à l'homme. — *Responso accepto* (vers. 12).  
Χρηματισθέντες : avertis par un divin oracle.  
Cf. vers. 22 ; Luc. II, 26, etc., d'après le texte  
grec. — *In somnis*. Voyez I, 20<sup>a</sup> et les notes.  
— *Ne redirent ad*... Il ne fallait pas qu'ils ser-  
vissent d'instruments inconscients aux projets



nient de ne pas retourner auprès d'Hérode, ils revinrent par un autre chemin dans leur pays.

13. Lorsqu'ils furent partis, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, disant : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte, et restes-y jusqu'à ce que je te parle; car il arrivera qu'Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.

14. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère durant la nuit, et se retira en Égypte.

15. Et il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes : J'ai rappelé mon fils d'Égypte.

16. Alors Hérode, voyant qu'il avait

redirent ad Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam.

13. Qui cum recessissent, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum; et esto ibi usque dum dicam tibi; futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum.

14. Qui consurgens, accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum.

15. Et erat ibi usque ad obitum Herodis, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem : Ex Ægypto vocavi filium meum.

16. Tunc Herodes, videns quoniam il-

sanguinaires d'Hérode. — *Reversi sunt.* Dans le grec : ἀναχωρεῖν, s'éloigner. Saint Matthieu emploie assez souvent ce verbe pour marquer qu'on fuit un danger. Cf. vers. 14, 22; iv, 12; xii, 15; xiv, 13, etc.

3° La fuite en Égypte. II, 13-15.

13. Avertissement donné à saint Joseph. — *Cum recessissent, eccz...* Cette locution indique qu'il n'y eut pas d'intervalle entre le départ des Mages et la fuite en Égypte. — *In Ægyptum.* C'est cette contrée qui était la plus rapprochée du sud de la Judée. Là Hérode ne pourrait absolument rien contre Jésus, et des Juifs nombreux y avaient déjà trouvé un refuge contre sa tyrannie. — L'ordre donné par l'ange est motivé : *futurum est...* Dans le grec : Car Hérode est sur le point de chercher...

14-15. La sainte Famille se réfugie en Égypte.

— *Qui consurgens.* Nouvel exemple de la parfaite obéissance de Joseph. Cf. vers. 21; i, 24. — *Puerum et matrem...* Ici, comme au vers. 13, cette formule indique clairement que saint Joseph n'était que le père adoptif de l'enfant Jésus. — *Secessit...* sans doute en suivant le chemin qui longeait la Méditerranée (*Att. géogr.*, pl. iv, xvii). Il fallait environ dix jours de marche pour aller de Bethléem à la frontière égyptienne. — *Ad obitum...* (vers. 15). Hérode mourut en d'atroces souffrances, au commencement d'avril de l'année 750 de Rome, âgé de soixante-dix ans. Cf. *Jos., Ant.*, xvii, 6, 5; *Bell. jud.*, i, 33, 1. D'après l'opinion la plus probable, Jésus était né quelques mois seulement avant cette date. Le séjour de la sainte Famille en Égypte dut

être d'assez courte durée; c'est sans raison suffisante qu'on l'a parfois prolongé de plusieurs années. — *Ut adimpleretur...* Comme plus haut, i, 22 (voyez les notes). — *Licentem.* Cette fois, saint Matthieu cite exactement l'oracle d'après l'hébreu. Osée, xi, 1, auquel cette prédiction est empruntée, voulait parler directement des Hébreux et de la sortie d'Égypte. C'est Israël qui est appelé « fils de Dieu » d'une manière figurée, parce qu'il était l'enfant de prédilection du Seigneur (cf. Ex. iv, 22; Is. i, 2; Jer. xxxi, 20, etc.). Mais la nation théocratique était un type du Messie, et ce qui s'était passé pour le fils improprement dit de Jehovah devait avoir lieu aussi pour son vrai Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4° Le massacre des Innocents. II, 16-18.

16-18. Colère et cruauté d'Hérode. — *Illicus esset.* C'est ainsi que le vieux roi, trompé dans son attente, traduisit le départ précipité des



Massacre des saints Innocents. (D'après un livre du ve siècle.)

Mages : il pensa qu'ils avaient voulu se venger de lui. — *Mittens occidit* (hébraïsme). Trait barbare, mais en parfaite conformité avec la vie d'Hérode, ce prince n'ayant épargné ni sa propre femme, ni ses fils, ni ses amis, et moins encore ses ennemis. Cf. *Jos., Ant.*, xviii, 15. — *Omnes pueros...* On a calculé que les enfants ainsi égorgés ne devaient être qu'en petit nombre, la ville



lusus esset a Magis, iratus est valde; et mittens occidit omnes pueros qui erant in Bethlehém, et in omnibus finibus ejus, a bimatu et infra, secundum tempus quod exquisierat a Magis.

17. Tunc adimpletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem :

18. Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.

19. Defuncto autem Herode, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto,

20. dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel; defuncti sunt enim qui quærebant animam pueri.

21. Qui consurgens accepit puerum et matrem ejus, et venit in terram Israel.

22. Audiens autem quod Archelaus regnaret in Judæa pro Herode patre suo,

été joué par les Mages, entra dans une grande colère; et il envoya tuer tous les enfants qui étaient à Bethléem et dans tous ses environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était enquis auprès des Mages.

17. Alors s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie, en ces termes :

18. Une voix a été entendue à Rama, des pleurs et de grandes lamentations; c'est Rachel pleurant ses enfants, et elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus.

19. Mais Hérode étant mort, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Égypte,

20. et dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et va dans le pays d'Israël; car ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts.

21. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère, et vint dans le pays d'Israël.

22. Mais ayant appris qu'Archelaüs régnaît en Judée, à la place d'Hérode

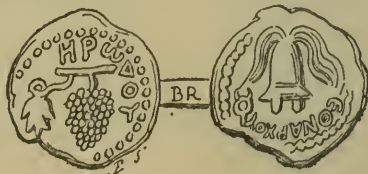
étant si petite. Le silence de Josèphe sur ce fait n'a donc rien de surprenant. — *A bimatu*. Le tyran dépassa de beaucoup le temps fixé par les Mages (cf. vers. 7<sup>b</sup>), pour être plus sûr d'arriver à ses fins. L'emploi du mot « bimatus » ne signifie donc pas que Jésus était alors âgé d'environ deux ans, comme l'ont pensé quelques interprètes. On ne comprendrait guère que les Mages eussent attendu si longtemps pour venir l'adorer. — *Tunc adimpletum...* (vers. 17). Formule identique pour le fond à celles du vers. 15 et de I, 22. — *Per Jeremiam*. Cf. Jer. xxxi, 15, et le commentaire. Précédemment, saint Matthieu n'avait pas nommé les auteurs des oracles cités. — *Vox...* (vers. 18). La citation est faite librement d'après l'hébreu. Jérémie décrit la douleur d'une mère à laquelle on avait ravi ses enfants. Vouloir peindre sous de vives couleurs le malheur qui avait frappé les Juifs au moment de la prise de Jérusalem par les Chaldéens et de la déportation des habitants de Babylone, il suppose, par une figure saisissante, que Rachel, mère de Benjamin, était sortie de sa tombe des environs de Bethléem, et était venue pousser des cris de douleur pour marquer sa compassion. Saint Matthieu, divinement inspiré, voit dans cet incident un autre type, réalisé durant l'enfance du Messie. — *Rama*. Aujourd'hui er-Ram, à deux heures au nord de Jérusalem, sur l'ancien territoire de Benjamin. Les Juifs qui devaient être déportés en Chaldée y avaient été rassemblés. Cf. Jer. xl, 1. — Les mots *ploratus et ululatus...* sont une apposition au substantif « vox », qu'ils déterminent. — *Rachel...* : seconde apposition, encore plus poétique.

5. La sainte Famille quitte l'Égypte et revient

à Nazareth, où elle se fixe définitivement. II, 19-23.

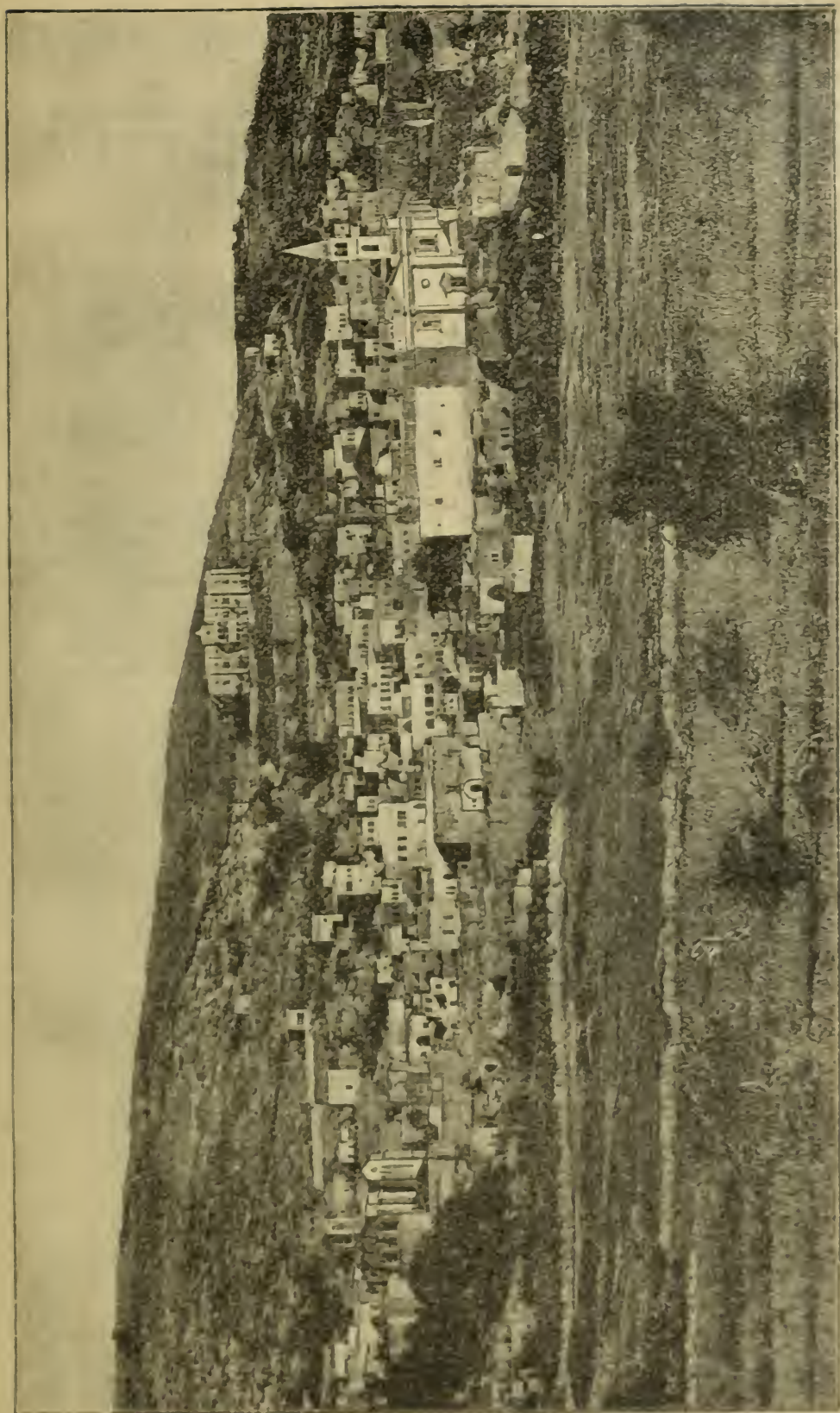
19-21. Départ d'Égypte, sur un nouvel avertissement divin. — *Defuncto...* Voyez la note du vers. 15<sup>a</sup>. — *Apparuit...* : pour la troisième fois. Comp. le vers. 13 et I, 20. — *In terram Israel* (vers. 20). Expression très générale : le territoire de la nation sainte, par opposition à l'Égypte. — *Defuncti sunt...* Cf. Ex. iv, 19, dont ce passage est un écho. Pluriel de catégorique, pour dire d'une manière plus expressive qu'en même temps qu'Hérode avaient disparu tous ceux qui pouvaient persécuter le divin Enfant.

22-23. Joseph et Marie s'établissent à Nazareth. — *Archelaus*. C'était un des fils d'Hérode le Grand. Il gouverna la Judée, la Samarie et l'Idumée pendant environ neuf ans (de 750 à 759 de Rome), avec le titre d'ethnarque (cf. I Mach.



Monnaie d'Hérode Archelaüs.

xiv, 47, et les notes). Voyez Jos., *Ant.*, xvii, 8, 1, etc. — *Timuit...* En effet, ce prince était, lui aussi, dur et cruel, à tel point que l'empereur Auguste dut le destituer pour le bannir à Vienne, dans les Gaules, où il mourut. Son territoire fut alors incorporé à l'empire romain. Cf. Jos., *Ant.*, xvii, 3, 2. — *Admonitus...* : pour



Nazareth. (D'après une photographie.)



timuit illo ire; et admonitus in somnis, secessit in partes Galilææ.

23. Et veniens habitavit in civitate quæ vocatur Nazareth, ut adimpleretur quod dictum est per prophetas: Quoniam Nazareus vocabitur.

son père, il craignit d'y aller; et, averti en songe, il se retira dans la province de Galilée.

23. Et il vint habiter dans une ville appelée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par les prophètes: Il sera appelé Nazaréen.

## CHAPITRE III

1. In diebus autem illis, venit Joannes Baptista prædicans in deserto Judææ,  
2. et dicens: Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.  
3. Hic est enim qui dictus est per

1. En ces jours-là, Jean-Baptiste vint, prêchant dans le désert de Judée,  
2. et disant: Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche.  
3. C'est lui qui a été désigné par le

la quatrième fois. — *In partes Galilææ.* C'est Hérode Antipas, autre fils d'Hérode le Grand, prince au caractère assez doux, qui administrait cette province depuis la mort de son père. — *Nazareth* (vers. 23). Sur cette petite ville, voyez Luc. I, 26, et le commentaire. — *Per prophetas.* Le pluriel indique que l'évangéliste n'avait pas cette fois à la pensée un texte spécial, mais tout un ensemble de prédictions relatives au Messie. De fait, le Sauveur est à plusieurs reprises désigné par les prophètes comme un *néser* ou rejeton; appellation qui joue avec celle de Nazareth. Cf. Is. XI, 1; LIII, 2. Ailleurs (Is. IV, 2; Jer. XXIII, 5, et XXXIII, 15; Zach. III, 8, et VI, 12) il est nommé *šemaḥ*, germe. Dans l'installation de l'enfant Jésus à Nazareth, saint Matthieu voit l'accomplissement de ces oracles: *Quoniam Nazareus* (Ναζωραῖος)... Ce nom forme un jeu de mots tout à la fois avec *néser* et Nazareth. Dans les récits évangéliques, Nazareth est regardée comme la patrie de Notre-Seigneur (cf. XIII, 54, 57, etc.), et il est appelé lui-même Jésus de Nazareth (cf. XXI, 11; Joan. I, 46 et XIX, 19, etc.).

### SECONDE PARTIE

#### La vie publique de N.-S. Jésus-Christ.

III, 1 — XX, 34.

Passant sous silence toute la vie cachée de Jésus à Nazareth, saint Matthieu conduit directement ses lecteurs au seuil de la vie publique, sur laquelle il s'étendra assez longuement, de concert avec les trois autres évangélistes.

SECTION I. — APPARITION DU PRÉCURSEUR, BAPTÊME ET TENIATION DE JÉSUS. III, 1 — IV, 11.

Ce sont là les préliminaires du ministère public du Sauveur.

1° Jean-Baptiste prépare les voies à Jésus. III, 1-12. *Comp.* Marc. I, 2-8; Luc. III, 1-18. *CHAP. III.* — 1-3. Sommaire de la prédication du précurseur. — *In diebus...* Date très vague,

qui nous reporte au fait antérieur le plus récent: tandis que Jésus était encore à Nazareth. Cf. II, 23. Saint Luc, III, 1-2, la déterminera en termes très précis. — *Joannes.* Voyez Luc. I, 13 et les notes. — *Baptista.* Surnom donné à Jean par le peuple, à cause du baptême symbolique qu'il administrait. Cf. vers. 6; Jos., *Ant.*, XVIII, 5, 2. — *Prædicans* (κηρύσσων). Locution technique dans le Nouveau Testament, puis dans le langage de l'Église, pour désigner la prédication évangélique. — *In deserto Judææ.* Ce désert formait la partie orientale de la Judée, et s'étendait jusqu'à la mer Morte. Région aride et inhabitée, si ce n'est au printemps, où les nomades font paître leurs troupeaux dans ses maigres herbages (*Att. géogr.*, pl. x). — *Dicens* (vers. 2). Le narrateur indique brièvement le thème général de la prédication de Jean-Baptiste. C'était une exhortation à la pénitence, fortement motivée par l'approche du royaume de Dieu: *Pœnitentiam...* Le mot grec μετανοεῖτε marque une transformation opérée dans l'être le plus intime de l'homme (νοῦς) et se manifestant par des actes. — *Regnum cœlorum.* Expression propre à saint Matthieu sous cette forme (à moins que la leçon βασιλεία τοῦ οὐρανοῦ, Joan. III, 5, ne soit authentique; ce qu'on regarde comme douteux). Les deux autres synoptiques ont à sa place: « regnum Dei » (quatre fois seulement dans saint Matth.). Elle désigne le royaume que devait fonder le Messie, et ce royaume est ainsi nommé, par opposition au royaume de la terre, à cause de sa nature toute céleste et spirituelle. Elle n'est pas employée dans l'Ancien Testament, quoique l'idée qu'elle émet y soit souvent marquée. Voyez Is. XLII, 1 et XLIX, 8; Jer. III, 13 et ss.; XXIII, 2 et ss.; Ez. XI, 16 et ss.; XXXIV, 12 et ss.; Os. II, 12 et ss.; Am. IX, 1 et ss.; Mich. II, 12-13; III, 12 et ss., etc.; surtout, Dan. II, 44; VII, 13-14. Ce royaume se nomme aujourd'hui l'Église; à la fin des temps ce sera le royaume des cieux dans le sens strict, durant toute l'éternité. — *Hic est...* (vers. 3). Réflexion par laquelle l'évangéliste légitime l'apparition de



prophète Isaïe, lorsqu'il dit : Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers.

4. Or Jean avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour de ses reins; et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage.

5. Alors Jérusalem, et toute la Judée, et tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui;

6. et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain, confessant leurs péchés.

7. Mais voyant beaucoup de pharisiens

Isaiam prophetam, dicentem: Vox clamantis in deserto: Parate viam Domini; rectas facite semitas ejus.

4. Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos; esca autem ejus erat locustæ et mel silvestre.

5. Tunc exibat ad eum Jerosolyma, et omnis Judæa, et omnis regio circa Jordanem;

6. et baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua.

7. Videns autem multos pharisæorum

Jean-Baptiste et sa prédication : déjà l'Ancien Testament avait prédit qu'il serait le précurseur du Messie. — *Per Isaiam...* Voyez Is. XL, 3 et le commentaire. La citation est faite d'après les LXX. — *Vox clamantis...* Directement, ce texte prédit, en termes poétiques et dramatiques, la fin de la captivité de Babylone et le retour des Juifs en Palestine. Le Seigneur est censé ramener lui-même les déportés, et son héraut ordonne de mettre les routes en état sur son passage (*in deserto*, le vaste désert qui séparait la Chaldée de la Judée; *Atl. géogr.*, pl. VIII). Saint Matthieu et les autres évangélistes (cf. Marc. I, 3; Luc. III, 4-6; Joan. I, 23) appliquent ce texte au précurseur dans un sens typique, mais très réel : en prêchant la pénitence, Jean faisait disparaître les obstacles qui empêchaient la venue du Messie dans les âmes.

4. Sa vie mortifiée. — *Ipse autem...* Du rôle et de la mission de Jean, l'écrivain sacré passe à la description de sa personne. — *Habebat...* Son vêtement consistait en une grossière tunique, dont le tissu était en poils de chameau (*Atl. archéol.*, pl. XLIV, fig. 7), et qu'il relevait à l'aide d'une ceinture de peau : *et zonam...* (*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 6, 10, 12). — *Esca autem...* Sa nourriture n'était pas moins sévère. — *Locustæ* : la grosse sauterelle d'Orient, qui forme aujourd'hui encore, culte à l'eau ou au four, la nourriture des pauvres. Cf. Lev. XI, 22; Pline, *Hist. nat.*, VI, 35; *l'Atlas d'hist. nat.*, pl. XLVI, fig. 2-6, 8, 9. — *Mel silvestre*. C.-à-d., du miel produit par les abeilles sauvages, dans les creux des arbres et des rochers. Il abonde dans le désert de Juda.

5-6. On accourt de toutes les régions voisines auprès de saint Jean, afin de se faire baptiser par lui. — *Tunc...* Effet merveilleux produit par sa prédication et sa vie mortifiée. — *Exibat...* Saint Matthieu mentionne trois groupes de Juifs qui allaient trouver saint Jean au désert : les habitants de la capitale, ceux de la Judée et ceux des environs du Jourdain. Il est probable que saint Marc, I, 5, indique plus exactement l'ordre dans lequel eut lieu ce concours de peuple : on vint d'abord des environs, puis du reste de la Judée, puis de la capitale, au fur et à mesure que la renommée du précurseur s'étendait davantage. — *Baptizabantur...* (vers. 6). Rite symbolique associé par saint Jean à sa prédication. En plongeant

l'homme tout entier dans l'eau, il figurait la nécessité d'une purification qui devait s'étendre à tout l'être, à l'âme aussi bien qu'aux sens extérieurs. Les Juifs se livraient depuis longtemps à des ablutions et à des lustrations religieuses de ce genre (cf. Lev. XIV, 8; XV, 5, 6, 22, etc.); mais le baptême de Jean s'en distinguait par la confession explicite des péchés dont il était accompagné : *confitebantur...*

7-10. Sévères reproches adressés par saint Jean aux pharisiens et aux sadducéens. Nous avons dans ces lignes un des fragments trop peu nombreux qui nous sont restés de la prédication du précurseur. — *Videns...* Il fallut que l'impression produite par Jean fût bien grande, puisque les pharisiens et les sadducéens eux-mêmes accouraient en foule auprès de lui. C'étaient deux sectes juives alors célèbres, dont l'origine remontait jusqu'à l'époque où les mœurs du paganisme grec tendaient à s'infiltrer dans le judaïsme pour le corrompre. Cf. I Mach. I, 12-16 et le commentaire; II Mach. IV, 7, 9, etc. Les pharisiens, dont le nom signifie « séparés » (*pharissim*), s'étaient déclarés les partisans à outrance de la loi mosaïque et de l'observation fidèle, non seulement de ses prescriptions, mais aussi des ordonnances que la tradition y avait ajoutées; ils évitaient avec soin tout ce qui était légalement impur, et plus ou moins imprégné de paganisme. Tout était bien jusque-là; mais peu à peu leur religion était devenue purement extérieure, et comme ils jouissaient précisément à cause de ces pratiques d'une grande influence auprès du peuple, un orgueil démesuré remplissait leurs cœurs. Les réels évangéliques nous permettent de reconstituer très exactement leur caractère. Les sadducéens, grands rivaux des pharisiens, rejetaient les « traditions des anciens » (cf. XV, 2, etc.) et n'admettaient que la loi écrite. Ils appartenaient surtout aux classes riches de la nation, et plus spécialement à la classe sacerdotale. A demi sceptiques et athées, sous le rapport dogmatique, jusqu'à nier l'existence des anges et la résurrection (cf. Act. XXIII, 8), ils subordonnaient sans hésiter les choses de la religion aux intérêts politiques et mondains; aussi étaient-ils presque toujours du côté du pouvoir, le gouvernement fût-il entre les mains d'un Hérode ou de Rome. Leur nom venait, d'après

et sadducæorum venientes ad baptismum suum, dixit eis : Progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere a ventura ira ?

8. Facite ergo fructum dignum pœnitentiæ.

9. Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis quoniam potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.

10. Jam enim secuis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.

11. Ego quidem baptizo vos in aqua in pœnitentiã; qui autem post me venturus est fortior me est, cujus non sum

et de sadducéens qui venaient à son baptême, il leur dit : Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui va venir ?

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence.

9. Et ne prétendez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que Dieu peut susciter de ces pierres des enfants à Abraham.

10. Car déjà la cognée est mise à la racine des arbres; tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

11. Moi, je vous baptise dans l'eau, pour la pénitence; mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que

les uns, de *saddig*, juste; mieux peut-être, d'après d'autres, du grand prêtre Sadoc, qui vivait au temps de David. Cf. II Reg. VIII, 17; XV, 24. Nous trouverons plus tard ces deux partis unis dans leur opposition contre Jésus. Cf. XVI, 1; VI, 11-12; XXII, 15, 23, etc. — *Ad baptismum*. Vraisemblablement, pour se faire baptiser par saint Jean. Saint Luc, il est vrai, affirme (VII, 30) que les pharisiens ne reçurent pas le baptême de Jean; mais cette assertion générale n'empêche pas que de nombreuses exceptions purent se produire. Le précurseur adressa une allocution menaçante à ces auditeurs inattendus. — *Progenies...* Apostrophe indignée. Cette locution figurée était aussi usitée dans l'Ancien Testament, pour désigner des hommes méchants et dangereux. Cf. Ps. LVII, 5; Is. XIV, 29, etc. — *A ventura ira*: la colère qui doit éclater dans le jugement terrible que le Messie portera contre les impies. Cf. Rom. II, 5; I Thess. I, 10. La plupart des Juifs se croyaient à l'abri de cette colère, qui ne devait, pensaient-ils, atteindre que les païens; mais ils se trompaient grossièrement en cela. En effet, la question *quis demonstravit...* suppose une réponse négative très catégorique: Personne n'a pu vous apprendre à fuir la vengeance divine, et vous la subirez certainement, à moins d'une conversion sincère. — *Facite...* (vers. 8). Du reproche brûlant, Jean passe à l'exhortation. — *Fructum... pœnitentiæ*. Le précurseur nomme ainsi toutes les marques extérieures d'un repentir sincère, spécialement les bonnes œuvres. — *Ne velitis...* (vers. 9). Grec: μή δοξάζετε, ne vous imaginez pas que vous puissiez dire. Autre illusion étrange à laquelle s'abandonnaient les Juifs d'alors, et que Jean réfute avec énergie. — *Intra vos*. Ἐν ἑαυτοῖς: en vous-mêmes, au fond de vos cœurs. — *Patrem... Abraham*. Avoir Abraham pour père, c'était appartenir au peuple théocratique, dont ce salut patriarcal était le fondateur. Les compatriotes de Jean-Baptiste supposaient donc qu'il suffisait d'être Juif pour être sauvé, le salut ayant été promis à Abraham et à sa race. Cf. Gen. XII, 3, etc. — *Dico... vobis*. Réfutation

solennelle de cette erreur. — *Quoniam potens...* C.-à-d. que Dieu peut, d'un côté, condamner et rejeter les enfants d'Abraham selon la chair, s'ils se montrent indignes de ses grâces, et de l'autre, en vertu de sa toute-puissance créatrice, former de la matière la plus vile (*de lapidibus...*; les pierres si nombreuses à l'endroit où se tenait saint Jean, *istis*) au père des croyants des descendants spirituels qui auront part à la rédemption messianique. Il y a dans cette parole, en même temps qu'une grave menace pour les Juifs, une belle promesse pour les païens, auxquels elle ouvre, à la suite d'oracles multiples de l'Ancien Testament, la porte du royaume des cieux. — *Jam enim...* (vers. 10). Motif pressant de conversion, présenté sous une image saisissante: *securis ad...* Le châtimement est imminent. — *Omnis ergo...* Conclusion, qui continue l'image: « il ne suffit pas de faire des démonstrations (plus ou moins sincères); il faut des actes, des preuves, des faits. » — *Excidetur... mittetur*. Dans le grec ces verbes sont au temps présent, pour marquer la proximité et la certitude des faits annoncés.

11-12. Témoignage rendu au Messie par le précurseur. — *Ego quidem...* Comparé au futur rédempteur, saint Jean ne joue qu'un rôle secondaire; cela est manifesté par leur baptême respectif, et aussi par leur situation à l'égard l'un de l'autre. — *In pœnitentiã*. Le baptême du précurseur ne remettait pas les péchés; il excitait simplement l'esprit de pénitence en ceux qui le recevaient: c'était un rite préparatoire. Le baptême du Christ accordait le pardon (cf. Act. II, 38). — *Qui... post me...*: sous le rapport du temps. Au lieu du futur *venturus*, le grec emploie de nouveau le temps présent, ἐρχόμενος: le Messie devait se manifester bientôt. — *Cujus non sum...* Détail destiné à mieux faire ressortir la petitesse du précurseur en face du Messie. C'étaient les plus humbles serviteurs qui portaient les chaussures de leurs maîtres. — *In Spiritu... et igne*. Tel est en quelque sorte le double élément du baptême du Messie, par opposition à



moi, et je ne suis pas digne de porter ses sandales. Lui, il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu.

12. Il a son van dans sa main, et il nettoiera son aire; et il amassera son blé dans le grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra pas.

13. Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain, auprès de Jean, pour être baptisé par lui.

14. Mais Jean l'écartait, en disant : C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi!

15. Mais Jésus, répondant, lui dit : Laisse faire maintenant; car c'est ainsi qu'il convient que nous accomplissions toute justice. Alors Jean le laissa faire.

16. Or Jésus, ayant été baptisé, sortit

dignus calceamenta portare; ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni.

12. Cujus ventilabrum in manu sua, et permundabit aream suam; et congregabit triticum suum in horreum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

13. Tunc venit Jesus a Galilæa in Jordanem ad Joannem, ut baptizaretur ab eo.

14. Joannes autem prohibebat eum, dicens : Ego a te debeo baptizari, et tu venis ad me!

15. Respondens autem Jesus, dixit ei : Sine modo; sic enim decet nos implere omnem justitiam. Tunc dimisit eum.

16. Baptizatus autem Jesus, confestim

celui du précurseur. L'Esprit-Saint, c'est ici le principe divin et vivifiant qui est communiqué par le baptême chrétien, et la manière dont ce principe agit pour purifier jusqu'au plus intime de l'être humain est comparée à l'action du feu, qui consume les impuretés des métaux eux-mêmes. — *Cujus ventilabrum...* (vers. 12). Figure empruntée aux usages agricoles de l'Orient; elle



Étienne vannant du blé.  
(Ancienne peinture.)

représente fort bien la puissance judiciaire du Messie. L'application en est facile. L'humanité est divisée en deux catégories par rapport au jugement final qu'éprouvera le Christ. Le froment symbolise les bons, que Dieu placera dans le ciel; la paille figure les méchants, qui seront jetés dans les flammes éternelles de l'enfer. Cf. xxv, 46; Is. lxxvi, 24; Marc. ix, 43, 48, etc.

2° Le baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ. III, 13-17.

C'est le second des trois actes préparatoires à la vie publique de Jésus. Comp. Marc. i, 9-11; Luc. iii, 21-22. Le récit de saint Matthieu est le plus complet.

13-15. Jésus est baptisé par saint Jean. — *Tunc venit* (παρῆγενται, au temps présent)... Le Messie apparaît à son tour sur la scène : honne solennelle dans l'histoire de sa vie et dans l'his-

toire du monde. — *In Jordanem*. Grec : auprès du Jourdain. — *Joannes autem...* (vers. 14). Les importants détails de ce verset et du suivant sont propres à notre évangéliste; saint Marc et saint Luc se bornent à noter brièvement le fait du baptême. — *Prohibebat...* L'imparfait dénoté des efforts réitérés, prolongés, pour dissuader Jésus. — Les mots *ego a te... et tu... ad me* (les quatre pronoms sont très accentués) renferment le motif du refus de Jean. Il sentait vivement, d'une part son indignité, de l'autre la sainteté parfaite de Jésus, et il ne pouvait concilier cette dernière avec l'idée d'une cérémonie qui symbolisait la purification morale et la rémission des péchés. — *Et tu venis...* Parole semblable à celle que la mère de Jean avait autrefois adressée à Marie. Cf. Luc. i, 43. C'est par une révélation spéciale que le précurseur reconnut immédiatement en Jésus le Messie auquel il préparait les voies; puis, au moment même où il le baptisait, l'apparition de la colombe symbolique confirma cette révélation. Cf. Joan. i, 31, 33. — *Respondens...* (vers. 15). « Réponse aimable, majestueuse, simple et en même temps profonde. » — *Sine modo*. C.-à-d. : Permetts actuellement, pour cette fois. L'adverbe est accentué et oppose l'instant présent à l'avenir : ce n'est qu'en passant que le Christ s'humiliera devant le précurseur, en se faisant baptiser par lui; il reprendra et suivra son vrai rôle. — A son tour, Jésus motive sa demande : *Sic enim...* — *Omnem justitiam* : tout ce qui est juste et saint, tout ce qui correspond à la volonté de Dieu. Or il entra dans le plan divin que le Messie fut baptisé. Ce rite le rangeait extérieurement parmi les pénitents, et montrait qu'il devait satisfaire pour eux tous. Accomplir toute justice, ce fut l'œuvre de Jésus depuis son incarnation jusqu'à sa mort. — *Tunc dimisit eum*. Plutôt, d'après le grec : *ὑποχώρησεν* eum. » Jean, cessant d'opposer de la réclamation, accéda à la demande de Jésus.

16-17. Manifestations surnaturelles qui accompagnèrent le baptême du Christ. Il y en eut deux : l'apparition de la colombe et la voix céleste. —



ascendit de aqua. Et ecce aperti sunt ei caeli; et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam, et venientem super se.

17. Et ecce vox de caelis, dicens: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui.

aussitôt hors de l'eau. Et voici que les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu qui descendait comme une colombe, et qui vint sur lui.

17. Et voici qu'une voix du ciel disait: Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu.

## CHAPITRE IV

1. Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.

2. Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit.

3. Et accedens tentator, dixit ei: Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant.

1. Alors Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour être tenté par le diable.

2. Et lorsqu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

3. Et le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains.

*Aperti caeli...* C.-à-d., semblèrent s'ouvrir. On vit dans le ciel comme une ouverture, par laquelle sortit la divine colombe. Le pronom *ei* est à remarquer: c'est spécialement pour Jésus qu'eut lieu ce phénomène. — *Descendentem...* « Pour le Messie, le baptême de l'Esprit-Saint fut associé immédiatement au baptême d'eau. » — *Sicut columbam.* Symbole expressif, qui représentait la paix apportée au monde par Jésus-Christ, comme aimant à le dire les Pères. — *Et ecce...* (vers. 17). Introduction au second phénomène. — *Hic est...* Dans le récit de saint Matthieu, la voix s'adresse au précurseur qui, d'après Joan. 1, 31 et ss., fut témoin de cette manifestation divine; d'après les deux autres synoptiques, elle s'adressa directement à Jésus. — *Filius.* Fils de Dieu dans le sens strict. Cf. 1, 20; Luc. 1, 35; Ps. 11, 7, etc. Les articles du texte grec (*ὁ υἱός μου ὁ ἀγαπητός*) soulignent la pensée. — *Mihi complacui.* Le prétérit désigne un fait permanent. Toute cette parole divine est comme l'écho du célèbre passage d'Isaïe, XLII, 1. Elle proclamait officiellement que Jésus était le Messie, le Fils de Dieu, et lui promettait l'assistance de son Père pour son ministère public, qui allait commencer.

3<sup>o</sup> La tentation de Jésus. IV, 1-11.

Cf. Marc. 1, 12-13; Luc. IV, 1-13. Fait vraiment réel et objectif, encore plus extraordinaire et mystérieux que le précédent. Mais il convenait que le Messie, consacré par le rite du baptême, passât par l'épreuve de la tentation; que le second Adam triomphât de Satan, et vengât ainsi les défaites du premier et de ses descendants. Les trois tentations successives par lesquelles Jésus passa sont comme un abrégé de toutes les nôtres; sa triple victoire est donc pour nous un admirable modèle (cf. Hebr. II, 18; IV, 15).

CHAP. IV. — 1-2. Introduction: conduit au

désert par l'Esprit-Saint, Jésus jeûne pendant quarante jours. — *Ductus est.* Ἀνήχθη, il fut conduit en haut; c.-à-d., dans un district plus élevé que la profonde vallée du Jourdain. — *In desertum.* Voyez III, 1 et les notes. D'après une ancienne tradition, sur la montagne dite actuellement de la Quarantaine, au nord-ouest de Jéricho (*Atl. géogr.*, pl. x, et XII). — *Tentaretur.* Le sens de cette expression (πειρασθήναι) est spécifié dans la suite du récit par les trois tentations particulières que Jésus eut à subir: être porté à accomplir des actes en désaccord avec la volonté de Dieu, être porté au mal. — *Diabolo.* Le prince des démons, Satan. Les LXX traduisent habituellement le nom hébreu *sâtân* par ce substantif, qui signifie étymologiquement: le calomniateur. Notez le contraste: par l'Esprit-Saint, par le diable. — *Jejunasset.* Ce jeûne fut absolu, comme le dit formellement saint Luc, IV, 2, et comme il ressort du détail *et noctibus*, propre au premier évangile. — *Esuriit.* Faim d'une extrême violence, la nature reprenant tous ses droits; et telle fut l'occasion de la première tentation.

3-4. Première tentation. — *Accedens.* Détail spécial. Satan se présenta donc visiblement, sous une forme corporelle. — *Tentator.* Le tentateur par excellence, le démon, qui est en effet l'auteur d'un grand nombre des tentations qui assaillent les hommes. Cf. vers. 5, 8, 10, 11; I Par. XI, 1; Job, I, 9 et ss., etc. — *Si Filius Dei...* Cette formule prouve que le démon connaissait jusqu'à un certain point la nature des relations de Jésus avec Dieu. Il veut en savoir davantage. Par le ton de doute avec lequel il prononça ces mots, il désirait exciter Jésus à manifester par des actes extraordinaires la réalité de son titre de Fils de Dieu. — *Lapides... panes.* Le démon suggérait donc à Notre-Se-

4. Jésus répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

5. Alors le diable le transporta dans la cité sainte, et le plaça sur le haut du temple ;

6. et il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; car il est écrit : Il a donné des ordres à ses anges à ton sujet, et ils te porteront dans leurs mains, de peur que tu ne heurtes ton pied contre une pierre.

7. Jésus lui dit : Il est aussi écrit : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.

8. Le diable le transporta encore sur une montagne tout à fait élevée, et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire ;

4. Qui respondens dixit : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.

5. Tunc assumpsit eum diabolus in sanctam civitatem, et statuit eum super pinnaculum templi ;

6. et dixit ei : Si Filius Dei es, mitte te deorsum ; scriptum est enim : Quia angelis suis mandavit de te, et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.

7. Ait illi Jesus : Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

8. Iterum assumpsit eum diabolus in montem excelsum valde ; et ostendit ei omnia regna mundi, et gloriam eorum ;

gnent d'accomplir un miracle pour sa satisfaction personnelle, sans attendre le secours providentiel dont il avait besoin. — *Respondens* (verset 4). Chacun des vigoureux refus de Jésus est présenté sous la forme d'un texte emprunté à la sainte Écriture. Comp. les vers. 7, 10. — *Scriptum est*. Voyez Deut. VIII, 3 et le commentaire. La citation a lieu littéralement d'après les LXX. — *Non in solo... , sed...* Cette parole fut d'abord adressée aux Hébreux par Moïse, en vue de leur rappeler la manière merveilleuse dont Dieu les avait longtemps nourris, en leur donnant la manne, dans un désert où il n'y avait pas d'aliments suffisants pour tout un peuple. Elle signifie donc ici que la préservation de la vie humaine ne dépend pas uniquement du pain, mais de Dieu et de sa volonté, puisque le Créateur peut conserver l'existence à ses créatures par toutes sortes de moyens. Faire un miracle pour se procurer de la nourriture, c'eût été se défler de lui.

5-7. Seconde tentation. Jésus est poussé à user de son pouvoir d'opérer des miracles pour éblouir le peuple et se faire reconnaître ainsi comme le Messie. — *Assumpsit*. Le grec emploie le présent : *παραλαμβάνει*. De même au vers. 8. Ce verbe, dont la signification littérale est « prendre avec soi » (cf. XVII, 1 ; XXVII, 27), ne dit point par lui-même de quelle manière le démon conduisit Jésus à Jérusalem. D'après quelques Interprètes, qui s'appuient sur la variante de saint Luc, « duxit illum », le démon aurait simplement emmené le Sauveur à pied dans la capitale. Mais c'eût été là, ce semble, comme on l'a dit énergiquement, « une comédie incroyable. » Il faut donc admettre, à la suite de la plupart des commentateurs anciens et modernes, que Satan, mettant le comble à son audace, emporta réellement Jésus-Christ à travers les airs, et le déposa au sommet du temple. — *Sanctam civitatem*. On donnait ce nom à Jérusalem, parce qu'elle était le centre de la théocratie et du culte juif. Cf. V, 35 ; XXVII, 53 ; Ia. XLVIII, 2, etc. —

*Pinnaculum* (πτερόγιον). A la lettre : petite aile. En architecture : pignon, fronton. Il n'est pas possible de déterminer au juste la partie du temple qui était ainsi désignée ; on voit du moins, par le récit, qu'elle était très élevée. — *Scriptum est...* (vers. 6). Imitant Jésus, Satan cite la sainte Écriture pour légitimer sa proposition insensée. La citation est empruntée au Ps. xc, 11-12, qui décrit en termes figurés, poétiques, la protection accordée aux justes par le Seigneur, dans les entreprises périlleuses auxquelles les expose parfois leurs devoirs d'état. Le tentateur en fausse le sens, en prétendant que Dieu secourrait miraculeusement ses auls, même s'ils s'exposaient au danger d'une manière présomptueuse et téméraire. Elle a lieu d'après les LXX, à part l'omission de quelques mots, qui n'étaient pas nécessaires pour le raisonnement. — *Rursum scriptum...* (vers. 7). C.-à-d. : Il est également écrit. Jésus oppose un autre texte à celui de Satan. — *Non tentabis...* Cf. Deut. VI, 16. Jésus cite encore littéralement d'après les LXX. Cette parole avait été un avertissement donné par Moïse aux Israélites, qui, manquant d'eau dans le désert, murmurèrent contre Jehovah, et exigèrent qu'il leur vint en aide d'une façon miraculeuse. En agissant ainsi, ils l'avaient tenté ; c.-à-d. qu'ils l'avaient mis à l'épreuve.

8-10. Troisième tentation. Le démon porte le Messie à entrer en possession de son royaume par un compromis avec le mal. — *In montem...* C'est surtout en s'appuyant sur ce détail, qu'un certain nombre d'Interprètes ont rejeté le caractère objectif de la tentation de Jésus. « Il n'existe pas de pareille montagne dans le monde, » affirment-ils. Mais saint Luc concille tout, en montrant qu'il y eut quelque chose de magique dans le phénomène ici raconté, Satan ayant déronlé à Jésus le spectacle en question « in montem temporis ». En outre, il faut remarquer que les deux personnages qui agissent dans ce récit ne sont pas des hommes ordinaires ; pour l'un comme pour l'autre, on conçoit la possibilité de mani-



9. et dixit ei : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me.*

10. Tunc dicit ei Jesus : *Vade, Satana; scriptum est enim : Dominum tuum adorabis, et illi soli servies.*

11. Tunc reliquit eum diabolus, et ecce angeli accesserunt, et ministrabant ei.

12. Cum autem audisset Jesus quod Joannes traditus esset, secessit in Galilæam :

13. et relicta civitate Nazareth, venit et habitavit in Capharnaüm maritima, in finibus Zabulon et Nephthalim,

14. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam :

15. Terra Zabulon, et terra Nephtha-

9. et il lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses, si, vous prosternant, vous m'adorez.

10. Alors Jésus lui dit : Retire-toi, Satan; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul.

11. Alors le diable le laissa, et voici que les anges s'approchèrent, et ils le servaient.

12. Or, quand Jésus eut appris que Jean avait été mis en prison, il se retira en Galilée;

13. et ayant quitté la ville de Nazareth, il vint habiter à Capharnaüm, ville maritime, sur les confins de Zabulon et de Nephthali,

14. afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète Isaïe :

15. Le pays de Zabulon et le pays de

festations dont nous ne pouvons avoir une parfaite idée. — *Gloriam eorum.* Satan espérait éblouir Jésus par la vue de cette splendeur extérieure, de ces richesses, etc. — *Hæc omnia...* (vers. 9). Il ose prétendre qu'il est assez puissant pour donner ce royaume universel. Cf. Luc. IV, 6. — Condition vraiment diabolique à laquelle il accordera ses faveurs : *si cadens...* Il fallait lui rendre hommage comme à un supérieur. — *Vade* (vers. 10). Jésus repousse avec indignation l'auteur de cette suggestion infâme. Lui obéir, c'eût été être l'Antechrist et non le Christ, fonder sur la terre le royaume du démon et non le royaume de Dieu. — *Satana.* C.-à-d., adversaire. Voyez Job, I, 6 et les notes. — *Scriptum est...* Cf. Deut. VI, 13. Ce passage est encore cité presque littéralement d'après les LXX. — *Dominum... adorabis.* Dans le texte primitif, on lit : Tu craindras (LXX : φοβηθήσῃ) le Seigneur. Jésus le modifie légèrement, pour mieux adapter sa réponse à la demande de Satan.

11. Conclusion. — *Angeli* (il n'y a pas d'article dans le grec : des anges) *accesserunt.* Dieu récompensa ainsi la fidélité de son Christ. — *Ministrabant...* : d'après l'ensemble du récit, en lui apportant la nourriture dont il avait un si grand besoin.

SECTION II. — SÉRIE DE FAITS ET DE DISCOURS DESTINÉE À DÉMONTRER QUE JÉSUS ÉTAIT LE MESSIE PROMIS. IV, 12 — XI, 30.

§ I. — *Les débuts du ministère de Jésus.* IV, 12-25.

1° Jésus quitte Nazareth, se fixe à Capharnaüm et commence à prêcher. IV, 12-17. Comp. Marc. I, 14-15; Luc. IV, 14-15.

12-16. Il établit son domicile sur les bords du lac, conformément à un ancien oracle. Tout ce passage est propre à saint Matthieu, excepté le vers. 12, qui est commun aux trois synoptiques. —

*Joannes traditus...* livré aux mains d'Hérode Antipas. Cf. Luc. III, 19-20. Les développements de ce fait ne viendront qu'au chap. XIV, 3-4. — *Secessit...* De la province de Judée, Jésus revint en Galilée, à Nazareth. Mais il ne demeura que peu de temps dans cette ville (*et relicta...*, verset 13). Elle convenait parfaitement pour sa vie cachée, à cause de sa situation retirée; non toutefois pour sa vie publique. Sur le point de prêcher, et de se manifester publiquement, Notre-Seigneur Jésus-Christ s'installa donc dans une localité plus centrale, plus populeuse, plus fréquentée : *et habitavit...* — La ville de *Capharnaüm* n'est pas plus mentionnée que Nazareth dans les écrits de l'Ancien Testament. On ne peut aujourd'hui fixer son emplacement avec certitude. Les uns la placent à Tell-Hoüm, les autres à Khân-Minyeh, sur la rive nord-ouest du lac (*Atl. géogr.*, pl. X, XI, XII). C'est à cause de sa situation qu'elle est appelée *maritima*. — *In finibus...* Les territoires des deux tribus mentionnées se rejoignaient autrefois dans ces parages. Cf. Jos. XIX, 10 et ss.; *l'Atl. géogr.*, pl. VII. Le narrateur signale ce trait en vue de la citation qu'il va faire. — *Per Isaiam...* (vers. 14). Voyez Is. IX, 1-2 et le commentaire. L'oracle est cité assez librement d'après l'hébreu, et saint Matthieu en omet quelques mots. Ce passage est certainement messianique; il annonce aux provinces du nord de la Palestine, pour les consoler des épreuves causées par les invasions assyriennes, que le futur libérateur les comblera de grâces particulières. — *Via maris* (vers. 15). Le grec signifie : Dans la direction de la mer; expression qui détermine d'une manière générale la situation géographique des territoires de Zabulon et de Nephthali. — Les mots *trans Jordanem* doivent être pris isolément, pour représenter la province de Pérée, dans laquelle Jésus prêcha aussi à plusieurs reprises. — *Galilæa gentium.* D'après l'hébreu : le cercle (*g'uil*) ou le district des païens. On nommait ainsi la partie la plus septentrionale



Nephtali, la voie de la mer, *le pays qui est au delà du Jourdain*, la Galilée des nations :

16. ce peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort la lumière s'est levée.

17. Dès lors Jésus commença à prêcher, et à dire : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche.

18. Or Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs.

19. Et il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'homme.

20. Et eux aussitôt, laissant leurs filets, le suivirent.

21. Et de là, s'avancant plus loin, il vit deux autres frères, Jacques, fils de

lim, via maris trans Jordanem, Galilæa gentium :

16. *populus qui sedebat in tenebris vidit lucem magnam, et sedentibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis.*

17. *Exinde cœpit Jesus prædicare, et dicere : Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cælorum.*

18. *Ambulans autem Jesus juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem, qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare; erant enim piscatores.*

19. *Et ait illis: Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum.*

20. *At illi continuo, relictis retibus, secuti sunt eum.*

21. *Et procedens inde, vidit alios duos fratres, Jacobum Zebedæi, et Joannem*

naïe de la Galilée, voisine de la Syrie et de la Phénicie, qui avait toujours compte beaucoup de païens parmi ses habitants. — *Populus qui...* (vers. 16). Apposition aux quatre noms de districts qui précèdent. — *Tenebris* : les ténèbres de la souffrance. — *Lucem magnam*. Cf. *id.*, le Messie. Cf. Luc. 1, 78-79; Jean. 1, 9 et VIII, 12; Is. XLIII, 6, etc. — La pensée est répétée d'une manière solennelle : *sedentibus... lux...* — *Umbræ mortis* : des ténèbres particulièrement épaisses, comme celles du séjour des morts. Cf. Ps. XXII, 4, 12.

17. Résumé de la prédication de Jésus. — *Cœpit prædicare...* Sur la langue araméenne ou syro-chaldéenne, parlée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et les apôtres, voyez F. Vigoroux, *le N. T. et les découvertes archéol.*, p. 9-16 de la 2<sup>e</sup> édité. — *Pœnitentiam agite* (ἡμετέρας). C'était d'abord le même message général que celui du précurseur : une exhortation à la pénitence, motivée par l'approche du royaume des cieux. Cf. III, 2. Mais ces paroles avaient une force autrement grande sur les lèvres du Messie.

20. Il appelle à lui ses premiers disciples. IV, 18-22.

Comp. Marc. 1, 16-20; Luc. VII, 1-11. Voilà que déjà Jésus songe à s'associer des auxiliaires pour son œuvre.

18-20. Vocation de Pierre et d'André. — *Mare Galilææ*. On l'appelait aussi, à l'époque de Notre-Seigneur, mer de Tibériade (Jean. VI, 1 et XXI, 1) et lac de Gènesareth (Luc. V, 1, etc.). Lac d'une grande beauté, mais surtout que ses rives étaient si peuplées. Il a environ 50 kil. de long sur 10 de large (*Atl. géogr.*, pl. X et XV). — *Qui... Petrus*. Trait propre à saint Matthieu. « Pierre » est la traduction du nom de *Kêfâ*, ou Céphas, que Jésus avait donné à son futur vicaire la première

fois qu'ils s'étaient rencontrés. Cf. Jean. 1, 43. — *Erant enim...* Les pêcheurs étaient nombreux à Capharnaüm et sur les bords du lac, car cette petite mer tropicale, située à 212 m. au-dessous du niveau de la Méditerranée, est très riche en poissons. — *Venite...* (vers. 19). Très énergiquement dans le grec : *Ἴθι*, derrière moi. Cf. *id.* : Suivez-moi désormais d'une manière habituelle, comme votre maître. — A sa suite, ils ne devaient pas changer de profession : *faciam vos...* Figure très expressive : Jésus les mettra en état de prendre les hommes, pour les sauver. — *Illi continuo...* (vers. 20). Admirable



Pêcheur du lac de Tibériade jetant son filet.

(D'après une photographie.)

résultat ; mais il s'explique soit par l'impression très vive que produisait habituellement Notre-Seigneur Jésus-Christ (cf. vers. 22; Marc. 1, 27, etc.), soit par un rapprochement établi entre ce passage et Jean. 1, 35 et ss. (Pierre et André connaissaient Jésus depuis quelque temps.)

21-22. Vocation de Jacques et de Jean. — *Zebedæi*. Ce nom est ajouté, pour distinguer saint Jacques le Major de saint Jacques le

fratrem ejus, in navi cum Zebedæo patre eorum, reficientes retia sua; et vocavit eos.

22. Illi autem statim, relictis retibus et patre, secuti sunt eum.

23. Et circumibat Jesus totam Galilæam, docens in synagogis eorum, et prædicans evangelium regni, et sanans omnem languorem et omnem infirmitatem in populo.

24. Et abiit opinio ejus in totam Syriam; et obtulerunt ei omnes male habentes, variis languoribus et tormentis comprehensos, et qui dæmonia habebant, et lunaticos, et paralyticos, et curavit eos.

25. Et secutæ sunt eum turbæ multæ de Galilæa, et Decapoli, et de Jerosolymis, et de Judæa, et de trans Jordanem.

Zébédée, et Jean son frère, dans une barque avec Zébédée leur père, réparant leurs filets; et il les appela.

22. Et eux aussitôt, laissant leurs filets et leur père, le suivirent.

23. Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple.

24. Et sa renommée se répandit dans toute la Syrie; et on lui présenta tous ceux qui étaient malades, atteints de langueurs et de diverses souffrances, et les possédés du démon, et les lunatiques, et les paralytiques; et il les guérit.

25. Et des foules nombreuses le suivirent de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de la Judée, et d'au delà du Jourdain.

Mineur, fils d'Alphée. Cf. x, 3. — *Reficientes*. Pierre et André jetaient le filet à la mer, Jacques et Jean réparaient les leurs. — *Et patre* (vers. 22). Détail qui met en relief la généreuse obéissance des fils de Zébédée.

3<sup>o</sup> Abrégé du ministère de Jésus en Galilée. IV, 23-25.

23. Le Sauveur parcourt cette province, en prêchant et en guérissant les malades. — *Docens...*, *prædicans*, *et sanans*. Les trois principaux traits de l'activité de Jésus. Les deux premiers sont à peu près synonymes. — *Synagogis*. Les synagogues (« lieux où l'on se rassemble ») étaient, comme nos églises, des édifices destinés au culte public, à la prière, à la prédication. Leur origine est postérieure à l'exil. Depuis lors, il y en eut dans presque toutes les villes habitées par des Juifs, soit en Palestine, soit ailleurs. Voyez F. Vigouroux, *le N. T. et les découvertes archéol.*, p. 143 et ss. Avec la permission du chef de la synagogue, chacun des assistants pouvait y prendre la parole (cf. Luc. iv, 16; vi, 6; Act. xiii, 15, etc.). Jésus y trouvait des auditeurs tout préparés. — *Evangelium regni*. Belle expression : la bonne nouvelle relative au royaume de Dieu. — *Sanans...* Par ses miracles, Jésus appuyait sa prédication et affirmait sa divine autorité.

24-25. La renommée de Jésus se répand au loin; on lui amène des malades de toute la contrée, et de grandes multitudes se mettent à sa suite. — *Syriam*. La province romaine de ce nom, dont la Palestine dépendait administrativement. — *Tormentis* : des maladies d'une nature spécialement pénible et douloureuse. — *Qui dæmonia...* (δæμονιαζομένους) : les démoniaques ou possédés du démon. Leurs souffrances physiques étaient d'ordinaire le résultat de cette possession, de sorte que l'expulsion du démon faisait cesser le mal. Cf. VIII, 28 et 88; ix, 32; xii, 22, etc. Voyez F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 473-487 de la 2<sup>e</sup> édit.

— *Lunaticos* (σεληνιαζομένους) : des épileptiques dont on attribuait les crises à l'influence de la lune. Cf. Marc. ix, 17 et ss. — *Secutæ sunt...* (vers. 25). De toutes les directions, d'après l'énumération qui suit : la Galilée au nord et à l'ouest, la Décapole et la Pérée (*trans Jordanem*; cf. vers. 15) à l'est, Jérusalem et la Judée au sud. La Décapole était, comme l'indique son nom, une confédération de dix villes, dont les principales étaient Scythopolis, Gadara, Philadelphie et Pella. Il n'est pas possible de les désigner toutes avec certitude; elles étaient situées les unes sur la rive droite (c'était le petit nombre), les autres sur la rive gauche du Jourdain.

§ II. — *Le sermon sur la montagne*. V, 1 — VII, 29.

Ce grand discours, le plus considérable de ceux du divin Maître qui soit parvenu jusqu'à nous, apparaît tout à coup, dans la narration de saint Matth., comme une admirable surprise à laquelle nous n'étions pas préparés. L'évangéliste n'a cité jusqu'ici que quelques paroles isolées de Jésus, et voici qu'il nous communique soudain une longue instruction, dans laquelle sont énumérés les principaux devoirs des citoyens du royaume des cieux. C'est qu'il se proposait de montrer sans retard à ses lecteurs de quelle manière son divin héros enseignait et prêchait (cf. iv, 23); il a donc placé ce discours dès le début de la vie publique du Sauveur, comme un magnifique modèle. Pour cela il a dû l'introduire assez notablement, puisque l'introduction suppose (comp. v, 1) que Jésus avait déjà un grand nombre de disciples lorsqu'il le prononça. Comp. Luc. vi, 12 et ss. On y trouve un résumé parfait de la vie chrétienne (« summa evangelii et perfectio legis novæ », Cornélius à Lap.). « Il contient, dit un rationaliste contemporain, un trésor incomparable de sagesse et de morale religieuse. Il n'y a pas une ligne, pas un mot, qui ne porte le cachet de l'originalité, de l'ab-



## CHAPITRE V

1. Or Jésus, voyant les foules, monta sur une montagne, et, lorsqu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui.

2. Et, ouvrant sa bouche, il les enseignait, en disant :

3. Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux.

1. Videns autem Jesus turbas, ascendit in montem; et cum sedisset, accesserunt ad eum discipuli ejus.

2. Et aperiens os suum, docebat eos, dicens :

3. Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est enim regnum caelorum.

solue vérité, de la conception la plus sublime, du sentiment le plus admirable. » Toutefois, Jésus a-t-il vraiment donné tout d'un trait ce grand discours, dans une seule et même circonstance? ou bien, n'avons-nous dans ces trois chapitres qu'« une habile combinaison de leçons distinctes à l'origine », organisée par l'évangéliste? Ces deux sentiments ont trouvé des adhérents parmi les exégètes. Les partisans du second allèguent que saint Matth. fait parfois des groupements de ce genre d'après l'ordre logique (par ex., aux chap. VIII et IX, pour un certain nombre de miracles). En outre, nous trouvons dans ce discours des passages que saint Marc et saint Luc rattachent à d'autres occasions (comp. v, 13 avec Marc. ix, 49 et Luc. xiv, 34; v, 15 avec Marc. iv, 21 et Luc. viii, 16; v, 29 avec Marc. ix, 48, etc., etc.) Mais il est certain, et saint Matth. est le premier à nous l'apprendre (comp. v, 29 et xviii, 9; v, 32 et xix, 9; vi, 14 et xviii, 35, etc.), que Jésus a dû revenir plusieurs fois sur les mêmes doctrines, citer les mêmes proverbes et les mêmes comparaisons. Cette dernière preuve ne démontre donc rien. En ce qui concerne la première, ce serait exagérer grandement que d'attribuer à l'auteur du premier évangile l'habitude de grouper constamment à sa manière les actes et les paroles de Jésus. D'ailleurs, il était naturel que le Sauveur, après avoir réuni d'assez nombreux disciples et attiré l'attention de tout le peuple, exposât en détail ses vues, son but et la substance de son enseignement. Voyez notre grand commentaire, *h. l.* — Saint Marc omet entièrement le sermon sur la montagne; saint Luc le cite, vi, 20-49, mais d'une façon très abrégée.

1° Introduction. V, 1-2.

CHAP. V. — 1-2. Les circonstances préliminaires. Comp. Luc. vi, 20<sup>a</sup>. — *Turbas* : les foules nombreuses qui suivaient Jésus d'après iv, 25. Il voulait précisément les éviter, pour prononcer au milieu d'un plus grand calme extérieur son instruction si importante. — *Ascendit in montem*. Le grec dit, avec l'article : sur la montagne; c-à-d., suivant beaucoup d'interprètes, sur la cime spéciale, bien connue, où Jésus fit entendre ce discours (ce serait, d'après une tradition assez ancienne, celle du Kourofin Mattin, située au nord-ouest de Tibériade, non loin du lac; voyez V. Guérin, *la Galilée*, t. I, p. 193). Selon d'autres, d'une

manière générale : sur le massif montagneux qui domine la rive occidentale du lac. — *Cum sedisset*. C'était dans cette position que les docteurs



Jésus docteur. (Ancien bas-relief.)

enseignaient d'ordinaire. Cf. Marc. iv, 1, etc. — *Accesserunt... discipuli*. Non que les autres fussent exclus (les deux narrateurs disent en propres termes que le peuple formait une partie de l'auditoire; cf. vii, 28 et Luc. vii, 1); mais c'est surtout à ses disciples que Jésus adressait directement la parole. — *Aperiens...* (vers. 2). Expression solennelle qui s'harmonise fort bien avec la circonstance. Cf. Job, iii, 1; Dan. x, 16, etc.

2° Les béatitudes. V, 3-12.

3-12. Comp. Luc. vi, 20<sup>b</sup>-26. Exorde digne du discours; vrais « paroles d'or », aussi célèbres dans la nouvelle Alliance que le Décalogue dans l'ancienne. Elles marquent les qualités morales nécessaires aux citoyens du royaume des cieux. A chacune d'elles est associée une promesse de récompense, qui consiste toujours, sous une forme ou sous une autre, dans la possession du royaume messianique. C'est bien à tort qu'on a discuté à propos de leur nombre; le mot « beati » est répété neuf fois; mais, au vers. 11, il ne faut que reprendre en son œuvre et compléter la huitième et dernière béatitude.





La montagne des Béatitudes. (D'après une photographie.)



4. Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre.

5. Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.

6. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.

7. Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.

8. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

9. Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu.

10. Bienheureux ceux qui souffrent

4. Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.

5. Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.

6. Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur.

7. Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.

8. Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.

9. Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.

10. Beati qui persecutionem patiuntur

— Première béatitude, vers. 3. Toutes les béatitudes commencent par le mot caractéristique *beati* (μακάριοι), duquel est tirée leur belle dénomination. C'est donc vraiment « une théorie du bonheur » que Jésus-Christ va nous donner. — Le mot *paupères* doit être pris dans son sens habituel; il représente la pauvreté proprement dite, par opposition à la richesse, et non pas l'humilité, si ce n'est d'une manière indirecte. « Expression toujours employée en mauvaise part, jusqu'à ce que le christianisme eût appris au pauvre à lever la tête, avec espoir et plein de respect pour lui-même. » — *Spiritu* (πνεύματι). Ce substantif ne désigne pas l'Esprit-Saint (comme si la pensée du Sauveur avait été : Bienheureux ceux qui aiment et recherchent la pauvreté sous l'influence de l'Esprit de Dieu), mais l'esprit de l'homme, la part la plus relevée de son être (Bienheureux ceux qui sont détachés des richesses). Il existe, en effet, des pauvres qui ne sont nullement pauvres en esprit, tandis qu'il y a des riches qui pratiquent ce détachement. Il est absurde de dire, comme on l'a fait parfois, que Jésus a voulu parler du « manque de capacités intellectuelles ». — *Ipsorum est...* Notez l'emploi du temps présent : déjà le royaume des élus leur appartient. Sur le royaume, voyez III, 2 et le commentaire. La locution doit être prise tel dans son sens le plus étendu : le royaume du Messie, soit en ce monde, soit en l'autre. — Seconde béatitude, vers. 4. Elle est la troisième dans la plupart des manuscrits grecs et des versions anciennes, et telle fut probablement sa place primitive. *Mites* : ceux qui sont doux envers Dieu, acceptant patiemment leurs adversités providentielles, et envers les hommes, pardonnant les injures, manifestant envers tous une grande bonté, etc. — *Possidebunt* (d'après le grec : ils recevront en héritage) *terram*. Emprunt au Ps. xxxvi, 11. Rien de plus paradoxal en apparence, et pourtant les doux sont réellement des conquérants à leur façon. « La terre », sous l'Ancien Testament, c'était la Palestine, dont chaque Israélite possédait une petite portion; mais, tel, elle représente le royaume du Messie. — Troisième béatitude (la seconde dans le grec et de nombreuses versions), vers. 5. Elle concerne tous ceux qui sont dans l'affliction (*qui lugent*), et elle leur promet de vraies et solides consolations,

non seulement dans l'autre vie, où il n'y aura plus de tristesses ni de larmes, mais dès ici-bas, puisque, d'après les prophètes comme d'après les évangélistes, le Christ doit consoler les affligés. Cf. Is. lxi, 2; Luc. II, 25; IV, 16, etc. — Quatrième béatitude, vers. 6. Les verbes *esuriunt* et *sitiunt* figurent de très vifs desirs. — *Justitiam* : la vraie norme, qui consiste dans l'harmonie de notre volonté avec celle de Dieu; par conséquent, le bien moral, la sainteté. — *Saturabuntur* continue la métaphore : leur faim de justice sera rassasiée. — Cinquième béatitude, vers. 7. *Misericordes* : ceux qui ressentent de la pitié pour les souffrances physiques et morales du prochain, et qui travaillent à les soulager. L'homme a mille manières de témoigner de la sympathie à ceux qui souffrent; il le peut, non seulement au moyen de l'argent, mais aussi par ses paroles, et, s'il n'a rien, par ses larmes. » (Euthymius.) — La récompense : *misericordiam...* Dieu lui-même aura pitié des miséricordieux, en les faisant participer au saint messianique, en ce monde et dans l'autre. — Sixième béatitude, vers. 8. Les mots *mundo corde* doivent garder leur signification générale; ils ne désignent pas exclusivement la chasteté, mais l'éloignement du péché, l'exemption de toute souillure morale. Le cœur est regardé tel, à la façon hébraïque, comme le centre de la vie morale. — La récompense promise est plus étonnante que jamais : *Deum videbunt*. C'est, sur cette terre, un commencement de vision, une connaissance plus parfaite du Dieu qui se révèle aux âmes pures; puis, dans le ciel, la vision béatifique à tout jamais. — Septième béatitude, vers. 9. *Pacifici*, οἱ εἰρηνοποιοί : c.-à-d., non seulement ceux qui conservent la paix dans leur propre cœur (εἰρηνοί; cf. Jac. III, 17), mais encore ceux qui se font « les promoteurs actifs de la paix dans un monde plein d'antipathies, de passions de parti et de querelles ». — *Filii... vocabuntur* : puisque le Seigneur est lui-même un Dieu de paix. Cf. II Cor. xiii, 11. C'est Jésus-Christ qui nous a mérité cette précieuse grâce d'adoption. Cf. Rom. VIII, 20; Col. III, 3-4, etc. — Huitième béatitude, vers. 10-12. Elle est d'abord simplement énoncée, comme les précédentes (vers. 10); elle reçoit ensuite quelques développements (vers. 11-12), à cause de son importance particulière pour les disciples du

propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.

11. Beati estis, cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me.

12. Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis : sic enim persecuti sunt prophetas qui fuerunt ante vos.

13. Vos estis sal terræ. Quod si sal evanuerit, in quo salietur? Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras, et conculcetur ab hominibus.

14. Vos estis lux mundi. Non potest civitas abscondi supra montem posita ;

15. neque accendunt lucernam, et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt.

16. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et

persécution pour la justice, car le royaume des cieus est à eux.

11. Bienheureux serez-vous lorsqu'on vous maudira, et qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi.

12. Réjouissez-vous *alors*, et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieus ; car c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

13. Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ? Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes.

14. Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée ;

15. et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais *on la met* sur le candélabre, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

16. Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes

Messie. — *Persecutionem*. Non pas une persécution quelconque, mais *propter justitiam*, dans le sens indiqué plus haut (note du vers. 6<sup>a</sup>). — *Quoniam*... Même récompense que pour la première béatitude. Cf. vers. 3. — *Beati estis*... (vers. 11). Le Sauveur, s'adressant directement à ses disciples, leur applique les paroles qui précèdent, et leur annonce nettement, pour les y préparer, le sort qui les attend à sa suite. On les persécutera en paroles et en actes, et cela sans raison, de la manière la plus injuste (*mentientes*), uniquement parce qu'ils seront ses disciples (*propter me*). — Ils devront tout supporter avec une sainte joie (*gaudete*,. vers. 12), puisque chaque mauvais traitement reçu Ici-bas recevra sa compensation dans le ciel (*quoniam merces*...). Espérance qui a encouragé des milliers de confesseurs et de martyrs. — *Sic enim*... Autre motif d'encouragement : ceux qui sont persécutés pour le Christ sont placés par là même en une excellente compagnie, celle des prophètes, et ils jouiront de la même récompense que ces anciens héros de la foi.

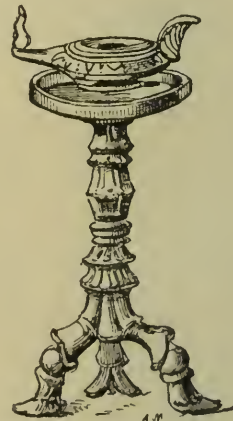
3<sup>e</sup> Les fonctions des disciples, en tant que ministres du Christ. V, 13-16.

Jésus va leur décrire en termes figurés leur beau rôle à l'égard des hommes, et les engager à le remplir dignement.

13. Le sel de la terre. — *Sal terra*. L'image est empruntée à la vertu bien connue que possède le sel de garantir contre la corruption, et aussi d'assaisonner les mets. Les disciples du Christ exerceront sur le monde corrompu et corrompé une influence analogue, par leur prédication, leurs exemples, les grâces dont ils seront les canaux. — *Quod si sal*... Le sel n'est utile à rien lorsqu'il a perdu sa vertu (*evanuerit*;

d'après le grec : s'il s'est affadi) ; de même les disciples de Jésus. — *Nisi ut*... En Orient, la rue est le réceptacle de toutes les immondices. Menace à l'égard des prédicateurs de l'évangile, s'ils venaient eux-mêmes à s'affadir.

14-16. La lumière du monde. — *Vos estis lux*. Comparaison non moins expressive, et non moins honorable pour les disciples. Jésus y ajoute deux développements, afin de leur montrer qu'ils



Lampe sur un candélabre.  
(Orient moderne.)

ne sauraient se soustraire à cette obligation d'éclairer moralement le monde : *Non potest*... ; *neque*... — *Modio* : un muid à mesurer le blé (*Atl. archéol.*, pl. LXVI, fig. 12, 14). — *Candelabrum*. Support en bois, en bronze, etc., sur lequel on plaçait la lampe, pour qu'elle éclairât



œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

17. Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes; je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir.

18. Car en vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que passent le ciel et la terre, un seul iota ou un seul trait ne disparaîtra pas de la loi, que tout ne soit accompli.

19. Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera les hommes à le faire, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux; mais celui qui fera et enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux.

20. Car je vous dis que si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.

21. Vous avez appris qu'il a été dit

glorificent Patrem vestrum qui in cælis est.

17. Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas; non veni solvere, sed adimplere.

18. Amen quippe dico vobis, donec transeat cælum et terra, iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant.

19. Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno cælorum; qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum.

20. Dico enim vobis, quia nisi abundaverit justitia vestra plus quam scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum cælorum.

21. Audistis quia dictum est antiquis :

mieux la maison (*Atl. archéol.*, pl. xviii, fig. 5, 10, 11). — *Opera vestra...* (vers. 16) : tout l'ensemble du ministère apostolique des disciples. — *Et glorificent...* Les prédicateurs de l'évangile tenant de Dieu seul leur rôle et les grâces nécessaires pour s'en bien acquitter, c'est à lui seul que revient la gloire de leur fidélité. L'expression « votre Père qui est dans les cieux » est souvent répétée dans ce discours.

4° La nouvelle loi dans ses relations avec l'ancienne. V, 17-48.

Passage très important. Jésus y explique son attitude personnelle et celle de ses disciples à l'égard de l'Ancien Testament.

17-20. Principe général, et conséquences qui en découlent pour le prédicateur chrétien. — *Nolite putare...* Jésus veut prévenir une grave erreur dans laquelle auraient pu tomber les siens. — *Legem aut prophetas* : les deux parties principales de l'Ancien Testament, pour le représenter tout entier. — *Solvere* (καταλύσαι) : dissoudre, abroger. *Adimplere* (πληρῶσαι) : accomplir, réaliser; puis compléter, perfectionner, amener à son développement parfait. « Jésus accomplit les institutions et les révélations de l'Ancien Testament, en réalisant tout à la fois en théorie et en pratique l'idéal supérieur auquel elles tendaient, mais qu'elles n'exprimaient pas d'une manière adéquate. » Il n'a pas même abrogé ce qui a été mis de côté, comme les rites cérémoniels; mais toujours il a remplacé la figure par la réalité : c'est ainsi que le culte lévitique a trouvé son accomplissement dans la passion du Sauveur. — *Amen* (vers. 18). Mot hébreu qui signifie : en vérité. Jésus le cite assez souvent dans les évangiles en guise d'assertion solennelle (près de trente fois dans le premier évangile, uni aux mots « Je vous dis »; treize fois dans le second, seulement sept fois dans le troisième). — *Donec transeat...* C.-à-d., jusqu'à la fin du monde actuel. C'est une ma-

nière vigoureuse de dire : Jamais. Cf. xxiv, 35; Luc. xxi, 23, etc. — *Iota*. Plutôt l'yoð (\*), la plus petite consonne de l'alphabet hébreu. *Apex* (κεραία, petite corne) : trait léger qu'on plaçait au-dessus de certaines lettres hébraïques, pour les différencier les unes des autres (*Atl. archéol.*, pl. lxxvii, fig. 3). Les deux expressions réunies représentent métaphoriquement les moindres prescriptions de la loi mosaïque. — *Non præteribit*, C.-à-d., ne perdra pas sa valeur, ne demeurera pas sans accomplissement. — Conséquences des affirmations qui précèdent (verset 19) : qui ergo... — *Solverit...* : par sa conduite, ou, comme il est aussitôt ajouté, par ses paroles, par son enseignement (*docuerit*). — *Minimus in regno...* Le royaume des cieux dans le sens large, en ce monde et dans l'autre. — *Qui autem...* C'est l'idée contraire. — *Dico...* (vers. 20). Comme l'indique la particule *enim*, Jésus se propose d'affirmer ici encore la nécessité d'une obéissance complète à la loi. « Les pharisiens pouvaient croire qu'ils avaient épuisé le sens des commandements... en ne versant pas le sang, en ne commettant pas d'adultère, en ne faisant pas de faux serments, etc. Ils étaient en règle avec le texte et avec Dieu, d'après leur point de vue. » Mais Jésus ne veut pas que ses disciples s'arrêtent là; c'est un tout autre genre d'accomplissement qu'il leur demande. — *Justitia vestra*. Dans le sens indiqué plus haut (cf. vers. 6 et 10) : votre sainteté. Six fois de suite, le divin orateur citera la loi mosaïque, pour montrer, au moyen d'exemples concrets, comment il est venu la perfectionner.

21-26. Premier exemple à l'appui du principe : comment Jésus a perfectionné le cinquième précepte du Décalogue. — *Audistis quia...* Chaque exemple sera introduit par cette formule (cf. vers. 27, 33, 38, 43). Les auditeurs avaient fréquemment entendu lire la Bible dans les synagogues. Cf. Joan. xii, 34; Act. xv, 21, etc. —

Non occides; qui autem occiderit, reus erit iudicio.

22. Ego autem dico vobis, quia omnis qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio. Qui autem dixerit fratri suo : Raca, reus erit concilio. Qui autem dixerit : Fatue, reus erit gehennæ ignis.

23. Si ergo offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te,

24. relinque ibi munus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offeres munus tuum.

25. Esto consentiens adversario tuo cito, dum es in via cum eo; ne forte tradat te adversarius iudici, et iudex tradat te ministro, et in carcerem mittaris.

26. Amen dico tibi, non exies inde,

aux anciens: Tu ne tueras point; et celui qui tuera méritera d'être condamné en jugement.

22. Mais moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être condamné en jugement; et celui qui dira à son frère : Raca, méritera d'être condamné par le conseil; et celui qui lui dira : Fou, méritera d'être condamné au feu de la géhenne.

23. Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi,

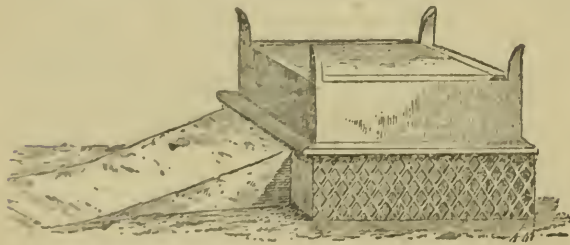
24. laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite tu reviendras présenter ton offrande.

25. Accorde-toi au plus tôt avec ton adversaire, pendant que tu es en chemin avec lui, de peur que ton adversaire ne te livre au juge, et que le juge ne te livre au ministre de la justice, et que tu ne sois mis en prison.

26. En vérité, je te le dis, tu ne sor-

*Non occides.* Cf. Ex. xx, 13. Les mots qui *autem...* ne se trouvent pas en propres termes dans le Pentateuque; du moins, on en lit l'équivalent en divers passages (cf. Ex. xxi, 12; Lev. xxiv, 17; Num. xxxv, 12)! — *Judicio*: le tribunal local qui existait dans toutes les villes de la Palestine. Cf. Dent. xvi, 18. — *Ego autem* (vers. 22). Autre formule majestueuse qui reviendra six fois de suite (comp. les vers. 23, 32, 34, 39, 44), et par laquelle Jésus oppose à la loi ancienne la loi nouvelle, beaucoup plus parfaite, qu'il apportait lui-même au monde. Celle-là concernait surtout les faits extérieurs; celle-ci donne des ordres aux facultés les plus intimes de l'âme. — *Qui irascitur.* Non content de condamner le

suprême, qui siégeait à Jérusalem et auquel étaient réservés les cas les plus graves. — *Fatue.* Épithète à prendre au figuré, dans le sens d'impie; ce qui la rend extrêmement injurieuse. Cf. Ps. xiii, 1, etc. — *Gehennæ.* Le nom grec γέεννα a été calqué sur l'hébreu *gê hinnôm*, vallée d'Hinnom (cf. Jer. vii, 31, etc.), et désigne une vallée étroite située au sud de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. xiv, xv). Ce lieu avait été souillé par le culte de l'infâme Moloch (cf. IV Reg. xvi, 3; xxiii, 10), et c'est pour cela que, chez les Juifs, son nom était devenu synonyme d'enfer. — *Ignis.* La géhenne de feu, puisqu'il y a du feu dans l'enfer pour châtier éternellement les damnés. — *Si ergo...* (vers. 23 et 24). Conclusion pratique des assertions qui précèdent. Puisque, dans le royaume messianique, la simple colère offense Dieu et attire sa vengeance, on doit se réconcilier au plus tôt avec ceux qu'on a offensés. — *Altare*: l'autel des holocaustes, situé dans la cour la plus intérieure du temple. — *Relinque ibi...* On devra interrompre l'acte religieux commencé, pour aller demander pardon, tant la loi de la charité est pressante. — *Esto...* Autre exemple (vers. 25-26), tiré des coutumes judiciaires en matière de dettes.



L'autel des holocaustes. (Essai de reconstitution.)

meurtre, le nouveau législateur s'oppose à tout ce qui y conduit, et même à un simple mouvement de colère. — *Fratri suo.* Hébraïsme, pour désigner le prochain en général. — *Raca.* C'est l'araméen *réqâ*, l'hébreu *riq*, vide (tête vide). Après avoir interdit les sentiments de colère, Jésus condamne à plus forte raison les paroles injurieuses. — *Concilio*: le sanhédrin, tribunal

Il fait ressortir les conséquences fâcheuses auxquelles on s'expose, en différant de se réconcilier au plus vite avec ceux que l'on a offensés. — *Consentiens*: prêt à donner satisfaction et à arranger les choses à l'amiable. — *Adversario...* Celui qui cite en jugement; d'après le contexte, le créancier. — *In via*: en route pour aller trouver le juge. — *Ministro*: l'exécuteur de la



tiras pas de là que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole.

27. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras point d'adultère.

28. Mais moi je vous dis que quiconque aura regardé une femme pour la convoiter, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur.

29. Si ton œil droit te scandalise, arrache-le, et jette-le loin de toi ; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

30. Et si ta main droite te scandalise, coupe-la, et jette-la loin de toi ; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps allait dans la géhenne.

31. Il a été dit encore : Que quiconque renverra sa femme lui donne un acte de répudiation.

32. Mais moi je vous dis que quiconque renverra sa femme, si ce n'est en cas d'infidélité, la fait devenir adultère ; et celui qui épouse une femme renvoyée commet un adultère.

donec reddas novissimum quadrantem.

27. Audistis quia dictum est antiqui : Non mœchaberis.

28. Ego autem dico vobis, quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus est eam in corde suo.

29. Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te ; expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum mittatur in gehennam.

30. Et si dextra manus tua scandalizat te, abscide eam, et projice abs te ; expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum eat in gehennam.

31. Dictum est autem : Quicumque dimiserit uxorem suam, det ei libellum repudii.

32. Ego autem dico vobis, quia omnis qui dimiserit uxorem suam, excepta fornicationis causa, facit eam mœcham ; et qui dimissam duxerit, adulterat.

sentence. — *Quadrantem*. On nommait ainsi la plus petite monnaie de cuivre des Romains ; elle équivalait au quart d'un as, c.-à-d., à un centime et demi.

27-30. Le sixième précepte du Décalogue et son perfectionnement sous la loi nouvelle. Nous avons loi « une grande loi morale, en style concis, lapidaire, pour préserver les relations conjugales et la salubrité du foyer ». — *Non mœchaberis*. Cf. Ex. xx, 14. Sur ce point encore, la loi mosaïque, comme tous les codes publics, s'attaque surtout à l'acte extérieur ; mais le Décalogue condamne expressément aussi les désirs mauvais (10<sup>e</sup> commandement). Jésus mettra en avant ce qui, sous l'ancienne Alliance, demeurait à l'arrière-plan. — *Viderit... ad...* (vers. 28). Il s'agit donc d'un regard volontairement coupable, de ce qui est nommé ailleurs (I Joan. II, 16) « la concupiscence des yeux ». — *Quod si oculus...* (vers. 29-30). De nouveau, Jésus tire les conséquences pratiques de la loi, telle qu'il vient de la compléter, et il exige des sens un grand esprit de renoncement, de sacrifice. Il faut savoir « renoncer aux baisers non seulement les plus agréables, mais encore les plus nécessaires, plutôt que de mettre notre salut en péril » (Bonnet). Voilà ce que représente cet œil droit, cette main droite, que l'on doit arracher ou couper sans pitié.

31-32. Du divorce. En interdisant aux époux divorcés de contracter une nouvelle union conjugale, Jésus perfectionne aussi la loi mosaïque sous ce rapport, et ramène le mariage à son unité

primitive. Cf. xix, 8. — *Dictum est*. Cf. Marc. xxiv, 1-4. Cette fois, Jésus ne cite pas littéralement le texte biblique ; mais il l'abrége et le condense. — *Libellum*... Pièce juridique, qui attestait que la femme était libre de se remarier. La loi, en exigeant ce document, avait pour but de mitiger un mal déjà existant et de protéger les intérêts de la femme ; mais les scribes, par leurs interprétations relâchées, avaient ouvert la porte à cent abus criminels. — *Qui dimiserit... facit...* (vers. 32). Si la femme divorcée se remarie, elle devient adultère, parce que les liens de son premier mariage ne sont pas rompus sous la nouvelle Alliance ; le mari qui l'a renvoyée est donc solidaire du crime qu'elle commet, puisqu'il lui en a fourni l'occasion. — Les mots *causa...* *causa* ont donné lieu, comme l'on sait, à une vive controverse entre catholiques et protestants, ces derniers prétendant y voir une autorisation formelle de divorce, même sous la loi chrétienne. Voyez notre grand commentaire, *h. l.*, et les théologiens au traité de *Matrim.* Mais cette parenthèse ne signifie nullement qu'une femme renvoyée par son mari pour cause d'impureté a le droit de contracter une nouvelle union. Ce serait « une prime à l'adultère » ; le sens est que, dans ce cas, le mari n'est pas coupable de la faute qu'elle commet en se remarquant. Cette explication coupe par la base l'objection des protestants. Comp. xix, 8, où Jésus reproduit son interdiction. Voyez aussi les passages parallèles, Marc. x, 11 et Luc. xvi, 18, où l'expression qu'on lit dans saint Matthieu n'est pas citée, ce qui



33. Iterum audistis quia dictum est antiquis : Non perjurabis, reddes autem Domino juramenta tua.

34. Ego autem dico vobis, non jurare omnino : neque per cælum, quia thronus Dei est ;

35. neque per terram, quia scabellum est pedum ejus ; neque per Jerosolymam, quia civitas est magni regis.

36. Neque per caput tuum juraveris, quia non potes unum capillum album facere, aut nigrum.

37. Sit autem sermo vester : Est, est ; Non, non ; quod autem his abundantius est, a malo est.

38. Audistis quia dictum est : Oculum pro oculo, et dentem pro dente.

39. Ego autem dico vobis, non resistere malo ; sed si quis te percusserit in dexteram maxillam tuam, præbe illi et alteram.

40. Et ei qui vult tecum judicio contendere, et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium.

33. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras pas, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments.

34. Mais moi je vous dis de ne pas jurer du tout : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu ;

35. ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds ; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi.

36. Tu ne jureras pas non plus par ta tête, parce que tu ne peux rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir.

37. Mais que votre langage soit : Oui, oui ; Non, non ; car ce qu'on y ajoute vient du mal.

38. Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent.

39. Mais moi je vous dis de ne point résister au méchant ; mais si quelqu'un t'a frappé sur ta joue droite, présente-lui encore l'autre.

40. Et si quelqu'un veut t'appeler en jugement pour te prendre ta tunique, abandonne-lui encore ton manteau.

prouve que la parole du Sauveur avait un caractère absolu. Le mariage chrétien est donc entièrement indissoluble.

33-37. Du serment dans le royaume messianique. Les chrétiens devront être si sincères dans leurs rapports mutuels, que leur simple affirmation devra suffire pour attester la vérité. — *Non perjurabis...* Cf. Lev. xix, 12 ; voyez aussi Ex. xx, 7, 16, et Deut. xxiii, 21. Ici encore, la citation est faite librement. — *Non jurare omnino* (vers. 34). Parmi les interprètes, les uns prennent ces mots à la lettre, comme si Jésus voulait supprimer tout à fait le serment ; les autres, à meilleur titre, prennent l'adverbe *omnino* dans un sens relatif. Ce qui est interdit, c'est de jurer à la légère, sans raison grave. — *Neque...* *neque* (vers. 34<sup>b</sup>-36). Notre-Seigneur cite, par manière d'exemples, quatre formules de serment alors en usage chez les Juifs. — *Per cælum...*, *per terram*. Les rabbins prétendaient que, lorsqu'on n'avait pas juré directement par Dieu, le serment n'était point obligatoire ; Jésus montre que jurer par le ciel, par la terre, par Jérusalem, c'est jurer par Jéhovah lui-même, auquel toutes ces choses appartiennent. — *Thronus...*, *scabellum...* Isaïe, lxi, 1, appelle aussi le ciel le trône de Dieu, et la terre son escabeau. — *Per caput...* (vers. 36). Jurer par sa propre tête, c'est la vouer à tous les maux, si l'on ne dit pas la vérité. — *Album... aut...* Manière de dire que l'homme est impuissant même en ce qui concerne les parties les plus insignifiantes de son être, qui toutes appartiennent à Dieu. — *Est, est ; Non, non* (vers. 37). C.-à-d., une simple affirmation ou une simple négation. — *Malo est*

probablement au neutre, et désigne le mal moral, le péché. Quelques interprètes le regardent comme un nom masculin et lui font représenter le démon. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que Jésus ne dit pas : « *Malum est*, » comme si le serment était toujours et par lui-même un péché ; mais *a malo est*. En effet, tant que ce monde demeura pervers, il y aura des circonstances qui exigeront le serment, parce qu'on n'aura pas, en des cas nombreux, d'autres moyens de s'assurer de la véracité des hommes.

38-42. La nouvelle loi du talion, ou l'amour des ennemis. — *Oculum pro...* Cf. Ex. xxi, 24 ; Lev. xiv, 20, etc. Principe dont l'application était faite par l'autorité judiciaire, et qui servait à régler l'étendue du châtiement. Il ne faut évidemment pas l'interpréter à la lettre. — *Ego autem...* (vers. 39). Perfectionnement apporté par Jésus à la loi du talion. Il recommande, lui, le pardon complet des injures. — *Non resistere*. C.-à-d., de ne pas rendre le mal pour le mal. — *Sed si quis...* Le Sauveur va citer encore quelques exemples concrets, dramatiques, vers. 39<sup>b</sup>-41. Il ne demande nullement à être pris à la lettre ; ce qu'il prescrit, c'est l'esprit de douceur et de longanimité, la fuite de la vengeance. — *Percusserit...* Premier exemple : la patience dans les mauvais traitements. — *Et ei qui...* (vers. 40). Second exemple : être prêt à sacrifier ses biens matériels, pour maintenir la charité. *Tunicam*, *pallium* : le vêtement intérieur et le vêtement extérieur des Orientaux. Le premier est une robe très ample, le second consiste en un large morceau d'étoffe dans lequel on se drape (*Atl. archéolog.*, pl. I, fig. 13-16 ; pl. II,

41. Et si quelqu'un veut te contraindre de faire mille pas, va avec lui pendant deux autres mille.

42. Donne à celui qui te demande, et si quelqu'un veut emprunter de toi, ne te détourne pas.

43. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi.

44. Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient ;

45. afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

46. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les publicains ne le font-ils pas aussi ?

47. Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les pharisiens ne le font-ils pas aussi ?

48. Soyez donc parfaits, vous, comme votre Père céleste est parfait.

41. Et quicumque te angariaverit mille passus, vade cum illo et alia duo.

42. Qui petit a te, da ei ; et volenti mutuari a te, ne avertaris.

43. Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum.

44. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos ;

45. ut sicut filii Patris vestri qui in caelis est, qui solem suum oriiri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos.

46. Si enim diligitis eos qui vos diligunt, quam mercedem habebitis ? Nonne et publicani hoc faciunt ?

47. Et si salutaveritis fratres vestros tantum, quid amplius facitis ? Nonne et ethnici hoc faciunt ?

48. Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester caelestis perfectus est.

fig. 1, 2). — *Et quicumque...* (vers. 41). Troisième exemple : la charité est toujours prête à rendre service, même lorsqu'on exige des choses indues. — *Angariaverit*. Le grec ἀγγαρεύειν vient du persan et signifie, au propre, envoyer



Arabe vêtu de la tunique et du kumma.

en qualité de messenger royal ; puis, au dérivé, contraindre, ce messenger ayant le droit de réquisitionner hommes, bêtes et choses sur son passage. Comp. Hérodote, VIII, 98. — *Qui petit...*

(vers. 42). Quatrième exemple : la charité généreuse, qui ne sait rien refuser.

43-48. L'amour des ennemis. Cf. Luc. VI, 27-28. — *Diliges...* Cf. Lev. XIX, 18 ; mais les mots et *odio... inimicum...* ne sont pas dans le texte primitif : ils avaient été ajoutés par une interprétation toute pharisaïque. — *Diligite inimicos...* (verset 44). Le législateur de la loi nouvelle ne craint pas d'intimer cet ordre difficile. Bien plus, il veut qu'on manifeste par des actes la sincérité du sentiment : *benefacite..., et orate*. — *Ut sicut...* (vers. 45). Grand encouragement à pratiquer cette vertu, presque inouïe jusqu'alors. Évidemment, les fils de Dieu doivent imiter leur Père. — *Qui solem... et pluit...* Deux faits qui montrent clairement que l'amour de Dieu pour les hommes ne souffre pas d'exception. — *Si enim...* (vers. 46). Autre motif de pratiquer la charité envers les ennemis : par là, les chrétiens se distingueront des pécheurs et des pharisiens, et pourront mériter une récompense éternelle. — *Publicani*. C'étaient des employés chargés de percevoir les impôts dans les contrées soumises à Rome. Ils étaient l'objet d'un profond mépris, à cause de leurs exorbitantes injustices. Les Juifs les abhorraient davantage encore, parce qu'ils prélevaient, au nom d'un empereur païen, une taxe sur le peuple de Dieu. — *Estote ergo...* (vers. 48). Admirable règle de perfection, mentionnée tel comme une conséquence des vers. 43 et 44. — *Perfecti sicut...* Dieu est le suprême modèle de la perfection, lui qui « n'est jamais au-dessous de l'idéal ».



## CHAPITRE VI

1. Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis; alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum qui in cælis est.

2. Cum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.

3. Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua,

4. ut sit eleemosyna tua in abscondito; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.

5. Et cum oratis, non eritis sicut hypocritæ, qui amant in synagogis et in angulis platearum stantes orare, ut videantur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.

1. Gardez-vous de faire vos œuvres de justice devant les hommes pour en être vus; autrement, vous n'aurez pas de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux.

2. Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, pour être honorés des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.

3. Mais toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache point ce que fait ta main droite,

4. afin que ton aumône soit dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

5. Et quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites, qui aiment à prier debout dans les synagogues et aux coins des places publiques, pour être vus des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.

5° La vraie et la fausse vertu. VI, 1-18.

Après avoir démontré que la justice, c.-à-d., l'observation de la loi, telle que la définissaient et la décrivaient les scribes, ne correspondait pas à la volonté divine, Jésus proclame que la justice telle que la pratiquaient les pharisiens n'était pas la véritable, parce qu'elle était tout entachée d'amour-propre.

CHAP. VI. — 1. Principe général : « la pratique de la sainteté ne doit pas être un acte d'ostentation. » — *Ut videamini* : dans l'intention d'être vus et admirés, car telle est la signification complète du verbe *θεραπεύειν*. — *Mercedem*... Cf. v, 46. Dieu ne saurait récompenser des œuvres dont le but principal serait la vaine gloire, la vanité.

2-4. Première application du principe : l'aumône qui plaît à Dieu. — *Cum ergo*... Conduite à éviter, vers. 2; les vers. 3 et 4 décriront la manière dont les chrétiens doivent faire l'aumône. — *Canere*. Au figuré : faire du bruit pour attirer l'attention. — *Hypocrite*. Ce sont les pharisiens que Jésus désigne, dans tout ce passage, par ce nom infamant; et à bon droit, puisqu'ils agissaient comme s'ils eussent uniquement voulu pratiquer la volonté de Dieu, alors qu'en réalité c'est aux hommes surtout qu'ils cherchaient à plaire (*ut honorificentur*...) Ils étalent donc, suivant toute la force du mot, des comédiens. — *Nesciat sinistra*... (vers. 3). Locution proverbiale, pour marquer à quel point on doit fuir l'ostentation dans l'aumône.

5-15. Seconde application du principe : la prière qui plaît à Dieu. — *Non eritis*... Un premier



Égyptien priant debout. (Peinture de tombeau.)

exemple à éviter, vers. 5 : celui des hypocrites, qui font parade de leur dévotion. — *In angulis*... Dans les carrefours où se croisent les rues;



6. Mais toi, quand tu pries, entre dans ta chambre, et, après avoir fermé la porte, prie ton Père dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

7. Quand vous priez, ne multipliez pas les paroles, comme les païens, qui s'imaginent que c'est par la multitude de leurs paroles qu'ils seront exaucés.

8. Ne leur ressemblez donc pas; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez.

9. C'est donc ainsi que vous priez: Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié;

10. que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

11. Donnez-nous aujourd'hui le pain qui nous est nécessaire,

12. et remettez-nous nos dettes, comme

6. Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora Patrem tuum in abscondito; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.

7. Orantes autem nolite multum loqui, sicut ethnici; putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur.

8. Nolite ergo assimilari eis; scit enim Pater vester quid opus sit vobis, antequam petatis eum.

9. Sic ergo vos orabit: Pater noster, qui es in caelis, sanctificetur nomen tuum.

10. Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua, sicut in caelo et in terra.

11. Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie;

12. et dimitte nobis debita nostra, sic-

c.-à-d., aux endroits les plus fréquentés des villes. — *Stantes*. Telle était l'attitude habituelle des Juifs pendant leurs prières, mais ils priaient aussi à genoux ou prosternés à terre (*Att. arch.*, p. xi, fig. 3; pl. xcvi, fig. 7, etc.). — *Tu autem...* (vers. 6). Jésus recommande à ses disciples une conduite entièrement opposée à celle des pharisiens. — *Cubiculum* (καμαρίον) : un appartement intérieur, où l'on ne sera pas vu des hommes. « Naturellement Jésus ne rejette pas la prière publique; mais il trace ici le caractère d'une prière qui ne se propose pas d'attirer l'attention. » — *Orantes... nolite...* Autre exemple à éviter (vers. 7-8) : celui des Gentils, qui multiplient les paroles dans leurs prières. — *Multum loqui*. Dans le grec, βραχυλογεῖν : onomatopée, qui désigne une sorte de langage ridicule, la répétition perpétuelle et rapide des mêmes formules plus ou moins vides de sens. Cf. III Reg. xviii, 26. — *Sicut ethnici*. Cet abus était fréquent chez eux; aussi leurs écrivains leur reprochaient-ils de « fatiguer les dieux ». — *Sed enim...* (vers. 8). Pourquoi il ne faut pas imiter ces pratiques païennes. — *Sic... vos...* Par opposition aux prières interminables des Gentils, Jésus donne aux chrétiens, comme modèle de leurs supplications, une formule très brève et admirablement substantielle (vers. 9-13). « L'expérience des siècles, dit un commentateur rationaliste, en a constaté l'inépuisable richesse. » Saint Luc, xi, 1-4, la cite dans une autre circonstance et sous une forme abrégée, vraisemblablement parce que le divin Maître l'a répétée deux fois. Elle se compose d'une courte invocation (*Pater... in caelis*), et de sept demandes, dont les trois premières contiennent des souhaits relatifs à Dieu, et les quatre dernières, des souhaits relatifs à nous-mêmes. — *Pater...* Exorde plein de suavité. Le nom de père, rarement appliqué à Dieu dans l'Ancien Testament (cf. Dent. xxxii, 6; Tob. xiii, 4; Eccl. xxiii, 1; Sap. ii, 16; Lc. lxiii, 16, etc.), est « caractéristique pour la

religion de l'évangile. » — *Noster* : à cause de la solidarité qui règne entre tous les chrétiens. — *Qui... in caelis*. Dieu est présent partout; mais c'est au ciel qu'il est censé résider plus spécialement et qu'il daigne se manifester davantage. Cf. v, 34, etc. — *Sanctificetur...* Le nom de Dieu représente son essence infinie, en tant qu'il nous l'a révélée; demander que ce nom sacré soit sanctifié, c'est desirer que le Seigneur soit honoré en tous lieux et de toutes manières. — *Adveniat...* (vers. 10). Cette seconde demande exprime le vœu de la réalisation du royaume de Dieu des ici-bas; elle en souhaite l'extension universelle, de telle sorte que l'Église du Christ devienne vraiment catholique. — *Fiat voluntas...* Troisième demande : que les ordres divins soient exécutés fidèlement par les hommes, comme ils le sont par les anges. Cf. Ps. cii, 21; Hebr. i, 14, etc. Par conséquent, que notre obéissance soit idéale, parfaite. — *Panem nostrum...* (vers. 11). Des grands intérêts de Dieu, la prière passe aux besoins des hommes, et elle mentionne d'abord ses besoins temporels, dont le pain est l'emblème. — *Supersubstantialem*. L'adjectif grec correspondant, ὑπερσυστατον, n'est employé qu'en cet endroit et Luc. xi, 3<sup>b</sup>. On le fait habituellement dériver, à la suite des anciens commentateurs grecs (Origène, saint Chrys., etc.), du substantif σῆμα, pris dans le sens de substance, et on traduit : Le pain nécessaire à notre vie. Telle nous paraît être la meilleure interprétation de ce mot difficile. D'autres le rattachent aux verbes ἐπέβητε ou ἐπέβητε; ce qui donne les significations suivantes : le pain qui nous est destiné; ou bien, notre pain de demain. Voyez notre grand commentaire, h. l. Au passage parallèle de saint Luc, la Vulgate le traduit par « quotidianum ». — *Da... hodie*. La requête est des plus modestes, puisqu'elle se borne à demander le pain nécessaire pour la journée présente. — *Dimitte... debita...* (vers. 12). Cinquième demande. Nos dettes

ut et nos dimittimus debitoribus nostris ;

13. et ne nos inducas in tentationem, sed libera nos a malo. Amen.

14. Si enim dimiseritis hominibus peccata eorum, dimittet et vobis Pater vester cœlestis delicta vestra.

15. Si autem non dimiseritis hominibus, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra.

16. Cum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ, tristes ; exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus jejunantes. Amen dico vobis, quia receperunt mercedem suam.

17. Tu autem cum jejunas, unge caput tuum, et faciem tuam lava,

18. ne videaris hominibus jejunans, sed Patri tuo qui est in abscondito ; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.

nous les remettons nous-mêmes à ceux qui nous doivent ;

13. et ne nous abandonnez pas à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

14. Car si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés.

15. Mais si vous ne pardonnez point aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés.

16. Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites ; car ils exténuent leur visage, pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.

17. Mais toi, lorsque tu jeûnes, parfume ta tête, et lave ton visage,

18. afin de ne pas faire voir aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père, qui est présent dans le secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

envers Dieu, ce sont nos péchés. — *Sicut et nos...* Motif délicat que le chrétien allègue à Dieu pour toucher son cœur paternel. — *Et ne nos...* (verset 13). Sixième demande. Après le pardon de nos fautes passées, Jésus nous fait implorer de Dieu la grâce de n'en plus commettre de nouvelles. — *Inducas* fait image, la tentation étant comparée à un lieu dangereux, où nous prions le Seigneur de nous aider à ne pas pénétrer. Le sens de cette demande est donc : Ne permettez pas que nous succombions..., et non pas : Éloignez de nous toutes les occasions de péché. En effet, la tentation sous ses différentes formes est une des nécessités de la vie chrétienne. — *Sed libera...* Ces mots sont généralement, et à bon droit, regardés comme formant une demande distincte. Origène, saint Jean Chrysostome, etc., les regardent comme une partie intégrante de celle qui précède ; pour cela ils traduisent le substantif *malo* comme s'il était au masculin et désignait le démon, tandis qu'il est beaucoup mieux de le traduire par le neutre : le mal en général, « tous les maux passés, présents et à venir, » comme le dit l'Église en commentant cette prière. — *Si enim...* Les vers. 14 et 15 se rapportent au vers. 12, et développent, en termes soit positifs, soit négatifs, la condition importante que contient la cinquième demande. Plus nous mettrons d'empressement à nous réconcilier avec nos frères, lorsqu'ils nous auront offensés, plus nous serons en droit de compter sur le pardon de Dieu pour nos propres péchés.

16-18. Troisième application du principe : le jeûne qui plaît à Dieu. Même marche que pour les deux premières applications : le défaut à éviter, vers. 16 ; la vraie manière de faire, vers. 17-18. — *Cum... jejunatis*. Il s'agit des jeûnes de dévotion, alors assez en usage. Voyez ix, 14 ;

Luc. II, 37 et les notes. — *Exterminant*. Le verbe grec ἀφανίζουσι (littéral : ils rendent invisibles) forme un jeu de mot avec φανῶσι, « appareant. » En prenant un air triste, en laissant leur barbe et leurs cheveux en désordre, etc., les pharisiens se rendaient jusqu'à un certain point méconnaissables ; du moins ils montraient ainsi



Esclave égyptien parfumant la tête de son maître.  
(Peinture de tombeau.)

qu'ils jeûnaient. — *Unge...*, *lava* (vers. 17) : comme l'on faisait pour aller à un joyeux festin. Cf. Ps. xxii, 5 ; Luc. vii, 46. Manière figurée de dire que le chrétien doit cacher ses pratiques de pénitence, et ne pas en faire parade à la façon des pharisiens.

6° Les chrétiens et les biens de ce monde. VI, 19-34.

Comp. Luc. xii, 22-34, où nous retrouvons ce passage, à part les vers. 22-24, mais dans un autre enchaînement.



19. Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les vers détruisent, et où les voleurs percent et dérobent.

20. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne détruisent, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent.

21. Car là où est ton trésor, là est aussi ton cœur.

22. La lampe de ton corps, c'est ton œil. Si ton œil est simple, tout ton corps sera lumineux ;

23. mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, combien seront grandes les ténèbres mêmes !

24. Nul ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.

19. Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra, ubi ærugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur.

20. Thesaurizate autem vobis thesauros in cælo, ubi neque ærugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur.

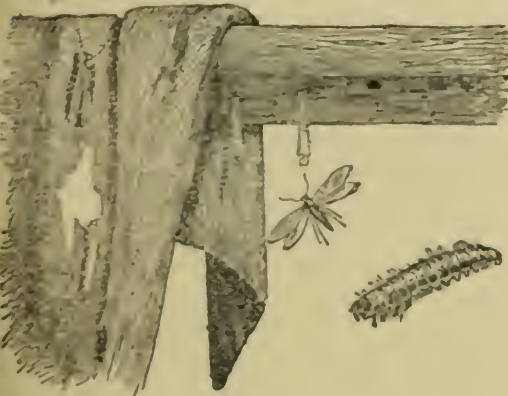
21. Ubi enim est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.

22. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit ;

23. si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit. Si ergo lumen quod in te est tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt !

24. Nemo potest duobus dominis servire ; aut enim unum odio habebit et alterum diriget, aut unum sustinebit et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ.

19-21. En quel lieu le chrétien doit placer son trésor. — D'abord un précepte négatif, vers. 19 : *Nolite... thesauros...* Les Orientaux ont toujours aimé à accumuler des trésors, formés d'or et d'argent monnayés, de pierres précieuses, de riches vêtements, etc. — *Ubi... ubi...* Motifs pour lesquels on ne doit pas imiter cette conduite : les trésors rencontrent toutes sortes d'en-



La teigne des étoffes, à l'état de larve et de papillon. (À droite, la larve grossie.)

neurs dangereux et sont fatalement périssables. — *Tinea*. Les petites larves, de différentes espèces, qui s'introduisent dans les vêtements et les fourrures, et qui les détruisent promptement en les rongant. — *In cælo* (vers. 20). On amasse des trésors dans le ciel, lorsqu'on accomplit beaucoup d'œuvres de saluteté, qui s'accumulent là-haut sous forme de mérites. Cf. v. 12, 16, etc. Et ces trésors, tout spirituels, sont impérissables par leur nature même. — *Ubi enim...* (vers. 21). Autre raison profonde pour

laquelle le disciple de Jésus ne doit pas s'attacher aux biens matériels. Notre cœur accompagne partout notre trésor ; si celui-ci est dans le ciel, toutes nos tendances font là-haut, et c'est là précisément le devoir du chrétien.

22-23. L'œil simple et l'œil mauvais. Saint Luc, xi, 34-35, cite également cette pensée, à une autre occasion. Ici, elle montre comment les inclinations terrestres du cœur privent la vie du chrétien de toute lumière, et le laissent dans les ténèbres morales. — *Lucerna*.. Constatation préliminaire, dont l'application est faite aussitôt après de deux manières, au propre et au figuré. — *Simplex* : sain, dans un état normal. *Nequam* : en mauvais état. Dans ce dernier cas, *totum... tenebrosum...* ; toute l'activité physique de l'homme est nécessairement arrêtée. — *Si ergo...* (vers. 23<sup>b</sup>). C'est l'application figurée. Le mot *lumen* représente l'esprit, d'après les uns ; d'après les autres, le cœur, qui a été mentionné au vers. 21. Cela revient au même. Cet esprit ou ce cœur deviendra ténèbres, s'il est inensible aux choses du ciel et entièrement tourné vers celles de la terre. — *Ipsæ... quantæ...* « La maladie de cet œil spirituel produira une obscurité plus déplorable et plus dangereuse que celle de l'organe physique. »

24. Incompatibilité entre le service de Dieu et celui de Mammon. Cf. Luc, xvi, 13. — *Nemo potest...* Il s'agit d'un esclave, qui, en vertu même de l'esclavage, appartient tout entier à son maître, et qui n'a pas le droit de consacrer son temps et ses services à un autre. — *Aut enim...* Dilemme dont la vérité est évidente. « Le serviteur, mis en demeure d'obéir à deux volontés, fera nécessairement son choix, il aura une préférence. » — Application de cette petite parabole : *Non potestis...* — *Mammonæ*. C'est le mot chaldéen *māmānā*, richesse.

25-34. Ne pas se faire de vains soucis relatifs

25. Ideo dico vobis : Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestri quid induamini. Nonne anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum ?

26. Respicite volatilia cæli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea ; et Pater vester cælestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis ?

27. Quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?

28. Et de vestimento quid solliciti estis ? Considerate lilia agri quomodo crescunt : non laborant, neque neunt.

29. Dico autem vobis, quoniam nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis.

30. Si autem fœnum agri, quod hodie est et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit, quanto magis vos, modicæ fidei !

25. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez pas, pour votre vie, de ce que vous mangerez ; ni pour votre corps, de ce dont vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ?

26. Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, et ils n'amaissent pas dans des greniers ; et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ?

27. Qui de vous, en se tourmentant, peut ajouter une coudée à sa taille ?

28. Et au sujet du vêtement, pourquoi vous inquiéter ? Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent ni ne filent.

29. Cependant je vous dis que Salomon lui-même dans toute sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux.

30. Mais si Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui existe aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four, combien plus vous-mêmes, hommes de peu de foi !

vement aux nécessités de la vie quotidienne. — *Ideo* : parce qu'il n'est pas possible de servir deux maîtres à la fois. — *Ne solliciti*. Jésus ne condamne pas les préoccupations légitimes de l'individu, du père de famille, etc., touchant les besoins de la vie, mais une inquiétude exagérée, qui proviendrait de trop d'attachement aux choses de ce monde ou d'un manque de confiance en Dieu. — *Animæ... C.-à-d.*, pour la vie physique, dont l'âme est le principe. — *Quid manducetis... induamini*. Les deux principales nécessités temporelles de l'homme, citées par manière d'exemple. — *Nonne anima... ?* Par conséquent, celui qui a donné le plus, la vie, saura bien donner aussi le moindre, les aliments, les vêtements. — *Respicite...* (vers. 26). Démonstration touchante de cette même vérité. Les animaux les plus insignifiants sont généreusement nourris par Dieu, sans avoir à faire d'efforts pour se procurer leur nourriture ; à plus forte raison le Père qui est aux cieux prendra-t-il soin de l'homme, sa créature de préférence : *nonne vos... ?* — *Quis autem...* (vers. 27). Inutilité de ces soucis exagérés. — *Cogitans*. Dans le grec : *μερμηρόν*, le mot que la Vulgate a traduit au vers. 25 par « solliciti sitis ». — *Staturam*. Le substantif *ἕλκιστον* peut désigner la taille ou la durée de la vie. Le second sens est exigé par le contexte ; car, ajouter une coudée (0<sup>m</sup>525) à la taille d'un homme serait quelque chose d'énorme, qui ne cadrerait point avec la pensée. — *Et de vestimento*. Jésus va faire, vers. 28-30, à propos des vêtements, un raisonnement analogue à celui qu'il a fait au sujet de la nourriture. — *Considerate...* Cette fois, c'est le monde végétal, le lis des champs,

qui lui fournira l'exemple à imiter par l'homme. — *In omni gloria...* Salomon était revêtu des ornements les plus somptueux. Cf. II Par. ix,



Fileuse. (D'après un vase grec.)

15 et ss. — *Fœnum agri* (vers. 30). Jésus donne ce nom aux fleurs qu'il vient de décrire si magnifiquement, parce qu'il veut maintenant insister sur leur peu de valeur. En réalité, elles ne sont que de l'herbe, qui, une fois coupée, se dessèche rapidement, et dont on se sert en Orient pour chauffer le petit four portatif de la famille (*Att. archéol.*, pl. XLII, fig. 9-11, 15). — *Modicæ fidei*.



31. Ne vous inquiétez donc pas, en disant : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous couvrirons-nous ?

32. Car ce sont les païens qui se préoccupent de toutes ces choses ; mais votre Père sait que vous avez besoin de tout cela.

33. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

34. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain, car le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit son mal.

31. Nolite ergo solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur ?

32. Hæc enim omnia gentes inquirunt ; scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis.

33. Querite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.

34. Nolite ergo solliciti esse in crastinum ; crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi. Sufficit diei malitia sua.

## CHAPITRE VII

1. Ne jugez point, afin que vous ne soyez pas jugés.

2. Car vous serez jugés selon que vous aurez jugé, et on se servira envers vous de la mesure dont vous vous serez servis.

3. Pourquoi vois-tu le fétu dans l'œil de ton frère, et ne vois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ?

4. Ou comment dis-tu à ton frère : Laisse-moi ôter le fétu de ton œil, toi qui as une poutre dans le tien ?

5. Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil, et ensuite tu verras comment ôter le fétu de l'œil de ton frère.

1. Nolite judicare, ut non judicemini.

2. In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini ; et in qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis.

3. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides ?

4. Aut quomodo dicis fratri tuo : Sine, ejiciam festucam de oculo tuo ; et ecce trabs est in oculo tuo ?

5. Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui.

Reproche bien mérité, puisque c'est par suite d'un manque de foi en la providence qu'un chrétien se laisserait aller aux inquiétudes vaines, contre lesquelles proteste le Sauveur. — *Nolite ergo...* (vers. 31). Conclusion pratique de cette petite argumentation. Comp. le vers. 25. — *Hæc enim...* (vers. 32). Une telle conduite serait digne des païens, qui n'ont pas conscience, comme les disciples du Christ, d'avoir dans le ciel un père qui s'occupe de leurs besoins. — *Querite ergo...* (vers. 33). Ce qu'il faut faire au lieu de se livrer à des soucis excessifs. — *Justitiam ejus* : la sainteté qui convient aux sujets du royaume messianique. Comp. v, 6 et 20. — *Et hæc omnia...* L'accessoire suivra le principal. — *Nolite ergo...* (vers. 34). Notre-Seigneur insiste sur sa recommandation et la présente encore sous une autre forme. « Occupez-vous aujourd'hui de ce qui regarde le présent, le besoin immédiat ; remettez à Dieu le soin du lendemain. » — *Malitia sua* :

son propre mal, ses propres peines. En s'inquiétant outre mesure au sujet du lendemain, on se réussait qu'à rendre le jour actuel plus douloureux.

7. Quelques relations réciproques des chrétiens. VII, 1-6.

CHAP. VII. — 1-5. On ne doit pas, sans raison suffisante, se constituer juge sévère des défauts du prochain. Cf. Luc. vi, 37-42. — *Ut non...* : afin de mériter la miséricorde et le pardon, à l'heure terrible du Jugement de Dieu. — Développement de ce motif : *in quo enim...* (vers. 2). C'est le talon divin. Cf. v, 7. — *Quid autem...* Les vers. 3-5 sont dirigés contre ceux qui se croiraient permis de juger le prochain, sous le prétexte fallacieux de pourvoir à ses intérêts spirituels, mais qui ne le font en réalité que par orgueil ou par méchanceté. — *Festucam, trabem*. Métaphores qui font ressortir d'une manière saisissante la contradiction qu'il y aurait

6. Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos; ne forte conculcent eas pedibus suis, et conversi dirumpant vos.

7. Petite, et dabitur vobis; quærite, et inveniatis; pulsate, et aperietur vobis.

8. Omnis enim qui petit, accipit; et qui quærit, invenit; et pulsanti aperietur.

9. Aut quis est ex vobis homo, quem si petierit filius suus panem, numquid lapidem porriget ei?

10. Aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei?

11. Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona dare filiis vestris, quanto magis Pater vester qui in cælis est dabit bona potentibus se!

12. Omnia ergo quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis; hæc est enim lex et prophetæ.

13. Intrate per angustam portam; quia lata porta, et spatiosa via est, quæ ducit

6. Ne donnez pas la chose sainte aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les porcs, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se retournant, ils ne vous déchirent.

7. Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira.

8. Car quiconque demande, reçoit, et qui cherche, trouve, et l'on ouvrira à celui qui frappe.

9. Quel est parmi vous l'homme qui, si son fils lui demande du pain, lui présentera une pierre?

10. Ou s'il lui demande un poisson, lui présentera-t-il un serpent?

11. Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui le lui demandent!

12. Ainsi, tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux; car c'est là la loi et les prophètes.

13. Entrez par la porte étroite; car large est la porte, et spacieuse la voie

à attaquer sévèrement les petits défauts du prochain, alors qu'on ne songerait pas à corriger en soi-même des défauts énormes.

6. Il est parfois nécessaire de juger, afin de ne pas livrer les choses saintes à la légère. Cette pensée aussi est très fortement exprimée. — *Sanctum*: la vérité évangélique, les sacrements, etc., qui sont encore désignés par la figure *margari-*



Huitre à perle.

*tas*. — *Canibus, porcos...* Animaux légalement impurs chez les Juifs, pour symboliser ici des hommes tout à fait indignes. Cf. Phil. III, 2; II Petr. II, 22. — *Ne forte...* Non seulement il y aurait inconvenance à leur livrer les choses saintes, mais on exposerait celles-ci à la profanation. Bien plus, les précepteurs de l'évangile

s'exposeraient eux-mêmes à un traitement brutal.

8° Force irrésistible de la prière. VII, 7-12.

7-11. Saint Luc cite également ces importantes et consolantes paroles, mais en les rattachant à une autre circonstance. Cf. Luc. XI, 9-13. — *Petite, et...* C'est l'idée principale. Elle est répétée deux fois de suite sous une forme imagée: *quærite...*, *pulsate...* La prière est toujours finalement exaucée, d'une manière ou de l'autre: *omnis enim...* (vers. 8). — *Aut quis...* Autre beau développement de la même pensée: les pères terrestres exaucent les prières de leurs enfants, à plus forte raison le Père céleste (vers. 9-11).

12. Règle de perfection qui doit diriger les disciples de Jésus dans leurs relations mutuelles. Cf. Luc. VI, 31. — *Et vos facite*. « Le judaïsme ne s'était élevé que jusqu'à ce principe: Ne fais point aux autres ce que tu ne veux pas qu'ils te fassent (cf. Tob. IV, 15); Jésus va plus loin, en nous recommandant de prendre l'initiative dans le bien à faire. » — *Hæc est enim...* C.-à-d.: tel est le résumé de la loi et des prophètes, de la loi morale prêchée aux Juifs par les envoyés de Dieu.

9° Quelques obstacles qui s'opposent à la pratique de la vertu. VII, 13-23.

13-14. Le chemin qui conduit à la vraie vie est étroit. Cf. Luc. XIII, 24. — *Intrate*: à savoir, dans le royaume des cieux, symbolisé par une citadelle où l'on n'entre pas sans difficulté. — *Per angustam...* Cette porte et cette voie étroites représentent évidemment la sainteté nécessaire aux chrétiens, sainteté qui ne s'acquiert pas sans peine. — *Lata porta, et...* *via...* Emblèmes



qui conduit à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par elle.

14. Qu'étriquée est la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'il y en a peu qui la trouvent !

15. Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous sous des vêtements de brebis, et qui au dedans sont des loups ravisseurs.

16. Vous les reconnaîtrez par leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figes sur des ronces ?

17. Ainsi, tout bon arbre produit de bons fruits ; mais le mauvais arbre produit de mauvais fruits.

18. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre produire de bons fruits.

19. Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

20. Vous les reconnaîtrez donc à leurs fruits.

21. Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux.

22. Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, et chassé les démons en votre nom, et fait de nombreux miracles en votre nom ?

ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam.

14. Quam angusta porta, et arcta via est, quæ ducit ad vitam ! et pauci sunt qui inveniunt eam.

15. Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.

16. A fructibus eorum cognoscetis eos. Numquid colligit de spinis uvas, aut de tribulis ficus ?

17. Sic omnis arbor bona fructus bonos facit ; mala autem arbor malos fructus facit.

18. Non potest arbor bona malos fructus facere, neque arbor mala bonos fructus facere.

19. Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.

20. Igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos.

21. Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum ; sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse intrabit in regnum cælorum.

22. Multi dicent mihi in illa die : Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo demonia ejicimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus ?

de la vie facile des mondains, qui n'exige aucun effort. Il est vrai que, d'un côté, l'on arrive à la damnation éternelle (*perditionem*) ; de l'autre, à la vie bienheureuse de l'éternité (*vitam*).

15-20. Les faux prophètes. Cf. Luc. vi, 43-45. — *Falsis*... Comme autrefois chez les Hébreux (cf. Jer. vi, 13 ; xxvi, 7, etc.), il devait y avoir dans l'Église chrétienne de faux prophètes, qui se feraient un jeu de dénaturer l'enseignement du Maître et d'égarer leurs frères. Jésus trace d'eux un portrait dramatique, pour alerter ses disciples à les reconnaître : *qui... in vestimentis...* — *A fructibus...* (vers. 16). C.-à-d., par leurs paroles et par leurs actes, qui n'infesteront leurs sentiments intimes. Cf. iii, 8. — *Numquid...* Développement de la pensée et de la comparaison, vers. 16<sup>b</sup>-20. Chaque plante porte son fruit spécial, qui révèle immédiatement sa nature ; il en est de même des hommes. — *Omnia arbor...* (vers. 19). Sort réservé aux mauvais arbres et à ceux qu'ils symbolisent. Cf. iii, 10.

21-23. La vaine confiance. Cf. Luc. vi, 46. Notre-Seigneur signale encore un autre péril, lequel consisterait à croire qu'il suffit d'être chrétien d'une manière nominale, extérieure, tandis qu'il veut avant tout qu'on pratique sa

doctrine. — *Patris mei*. L'expression est à noter : Jésus se proclame ouvertement Fils de Dieu, et annonce qu'il est venu ici-bas pour faire



La hache au pied de l'arbre.  
(Peinture égyptienne.)

connaître aux hommes la volonté de son Père. — *In illa die* (vers. 22). D'après le contexte, au grand jour du jugement général. — *Tribulus lartimus...* *ejicimus*... Ces faux disciples rappelleront alors, comme preuve irrécusable de la

23. Et tunc confitebor illis : Quia numquam novi vos ; discedite a me, qui operamini iniquitatem.

24. Omnis ergo qui audit verba mea hæc et facit ea, assimilabitur viro sapienti, qui ædificavit domum suam supra petram.

25. Et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et non cecidit ; fundata enim erat super petram.

26. Et omnis qui audit verba mea hæc et non facit ea, similis erit viro stulto, qui ædificavit domum suam super arenam.

27. Et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et cecidit, et fuit ruina illius magna.

28. Et factum est, cum consummasset Jesus verba hæc, admirabantur turbæ super doctrina ejus.

29. Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum et pharisæi.

23. Et alors je leur dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité.

24. Ainsi donc, quiconque entend ces paroles que je dis et les met en pratique, sera comparé à un homme sage, qui a bâti sa maison sur la pierre.

25. Et la pluie est tombée, et les torrents sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et elle ne s'est point écroulée ; car elle était fondée sur la pierre.

26. Et quiconque entend ces paroles que je dis et ne les met pas en pratique, sera semblable à un homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable.

27. Et la pluie est tombée, et les torrents sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et elle s'est écroulée, et sa ruine a été grande.

28. Or il arriva que, lorsque Jésus eut achevé ses paroles, les foules étaient dans l'admiration de sa doctrine ;

29. car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme leurs scribes et les pharisiens.

## CHAPITRE VIII

1. Cum autem descendi-set de monte, secute sunt eum turbæ multæ.

2. Et ecce leprosus veniens, adorabat

1. Lorsqu'il fut descendu de la montagne, des foules nombreuses le suivirent.

2. Et voici qu'un lépreux vint à lui

fait qu'ils avaient en Jésus, les miracles qu'il leur aura été donné d'accomplir en son nom ; mais il les rejettera sans pitié, comme des malfaiteurs : *discedite...* (vers. 23).

10° Épilogue du discours. VII, 24-27.

Parabole saisissante, que saint Luc, vi, 47-49, nous a conservée presque dans les mêmes termes.

24-25. La maison construite sur le roc. — *Qui audit... et facit...* Le contraire du triste portrait qui vient d'être tracé dans les vers. 21-23. — *Supra petram.* Sur un fondement très solide. — *Et descendit...* (vers. 25). Description tout à fait vivante des principaux dangers que les éléments déchaînés peuvent faire courir à un édifice. Le résultat final est indiqué avec une simplicité qui en relève la grandeur : *et non cecidit...*

26-27. La maison bâtie sur le sable. Contraste frappant avec ce qui précède.

11° Conclusion historique du discours sur la montagne. VII, 28-29.

28-29. Impression produite sur les auditeurs.

Comp. saint Marc, i, 22 (voyez les notes), et saint Luc, iv, 32. — *Factum est, cum...* Expressions très solennelles, qui correspondent à celles par lesquelles le narrateur avait introduit ce discours. Cf. v, 1 et 2. — *Admirabantur.* Plus fortement dans le grec : Les foules étaient frappées. — *Sicut... habens* : comme un homme visiblement muni d'une autorité divine.

§ III. — *Divers miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ en Galilée.* VIII, 1-IX, 34.

Le discours sur la montagne a donné une idée de l'enseignement de Jésus ; saint Matthieu cite maintenant toute une série de miracles de guérison, pour montrer ce qu'était le Sauveur comme thaumaturge.

1° Guérison d'un lépreux. VIII, 1-4.

CHAP. VIII. — 1. Transition. — *Secute sunt...* Les foules qui avaient formé l'auditoire de Jésus étaient de plus en plus avides de l'entendre.

2-4. Le miracle. Saint Marc, i, 40-45, et



et l'adora, en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me purifier.

3. Jésus, étendant la main, le toucha, en disant : Je le veux, sois purifié. Et aussitôt sa lèpre fut guérie.

4. Et Jésus lui dit : Garde-toi d'en parler à personne ; mais va, montre-toi au prêtre, et offre le don que Moïse a prescrit, afin que cela leur serve de témoignage.

5. Lorsque Jésus fut entré dans Capharnaüm, un centurion s'approcha de lui, le priant,

6. et disant : Seigneur, mon serviteur est couché dans ma maison, atteint de paralysie, et il souffre extrêmement.

7. Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai.

8. Mais le centurion répondit : Sei-

eum, dieens : Domine, si vis, potes me mundare.

3. Et extendens Jesus manum, tetigit eum, dieens : Volo, mundare. Et confestim mundata est lepra ejus.

4. Et ait illi Jesus : Vide, nemini dixeris; sed vade, ostende te sacerdoti, et offer munus quod præcepit Moyses, in testimonium illis.

5. Cum autem introisset Capharnaum, accessit ad eum centurio, rogans eum,

6. et dieens : Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, et male torquetur.

7. Et ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum.

8. Et respondens centurio, ait : Domi-

saint Luc, v, 12-16, le racontent avec plus de détails, et lui attribuent sa place probable (avant la vocation des apôtres et le discours sur la montagne) : notre évangéliste se contente des traits essentiels. — *Ecece*. La particule si pittoresque de saint Matthieu ; saint Luc l'a aussi au passage parallèle. — *Leprosus*. La lèpre était une maladie horrible, alors endémique en Égypte et

du Sauveur. Elle est presque identiquement la même dans les trois récits. Elle est précédée d'une défense très rigoureuse : *Vide, nemini...* Pourquoi cette défense ? On en a donné des raisons très diverses. La plus simple consiste à dire que Jésus voulait éviter, autant qu'il dépendait de lui, l'enthousiasme trop ardent et trop peu surnaturel du peuple à son égard. Cf. Marc, i, 25, 34 ; Luc, iv, 35, etc. — *Vade, ostende...* Cf. Lev. xiv, 2 et ss. D'après la loi mosaïque, un lépreux n'était censé guéri qu'après la constatation officielle des prêtres. — *Offer munus...* Sur cette offrande, voyez Lev. xiv, 10, 21. — *In testimonium*. Le pronom *illis* est appliqué par les exégètes tantôt aux prêtres juifs (en témoignage des pouvoirs tout divins de Jésus), tantôt au public en général (en témoignage de la guérison du lépreux). Le second sentiment nous paraît préférable. Cf. Lev. xiv, 57.

2° Guérison du serviteur d'un centurion. VIII, 5-13.

Comp. Luc, vii, 1-10. Saint Marc n'a pas cet épisode. Dans le troisième évangile il est placé immédiatement après le discours sur la montagne, ce qui est probablement plus conforme à l'ordre réel des faits.

5-9. L'admirable foi du centurion. — *Centurio* (ἐξατόνταρχος) : un officier qui commandait à cent soldats. Ce centurion était païen d'après le vers. 10 ; il était sans doute au service du tétrarque Hérode. — *Rogans*. D'après saint Luc, le centurion ne vint pas en personne, mais envoya quelques-uns de ses amis proposer sa demande à Jésus ; notre auteur, qui abrège, parle comme si le héros de l'épisode avait lui-même adressé sa requête. Nous sommes censés faire personnellement ce que d'autres accomplissent en notre nom. Pour saint Matthieu, les paroles sont le point essentiel, et le centurion les préféra en toute hypothèse. — *Puer* (παῖς, vers. 8). Dans le sens de serviteur. Comp. les vers 8 et 9 dans le grec. — *Jacet...* Le centurion n'avait dû pas pu conduire le malade à Jésus. — *Alcibus*



Le lépreux de Jéricho.  
(D'après une photographie.)

dans l'Asie occidentale. Après avoir atteint seulement la surface du corps, elle pénétrait peu à peu dans les chairs, qu'elle rongea et décomposait. Voyez Lev. xiii, 1 et ss., et aussi notre grand commentaire, h. l. — *Adorabat*. Il se prosterna devant Jésus et demeura quelque temps dans cette humble position. — *Si vis, potes...* Belle et délicate prière, qui exprime une pleine et entière confiance en la puissance de Jésus. — *Mundare* : dans le sens de guérir. C'était le terme technique chez les Juifs pour marquer la guérison des lépreux, que leur mal rendait impurs selon la loi. — *Extendens...* (vers. 3). Geste plein de sympathie, comme les paroles *Volo, mundare*, qui sont un écho divin à la prière du malade. — *Et ait...* (vers. 4). Recommandation pressante

ne, non sum dignus ut intres sub tectum meum; sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus.

9. Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites; et dico huic : Vade, et vadit; et alii : Veni, et venit; et servo meo : Fac hoc, et facit.

10. Audiens autem Jesus miratus est, et sequentibus se dixit : Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel.

11. Dico autem vobis, quod multi ab oriente et occidente venient, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob, in regno cælorum;

12. filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium.

13. Et dixit Jesus centurioni : Vade, et sicut credidisti fiat tibi. Et sanatus est puer in illa hora.

14. Et cum venisset Jesus in domum

gneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

9. Car moi, qui suis un homme soumis à la puissance d'un autre, ayant sous moi des soldats, je dis à l'un : Va, et il va; et à l'autre : Viens, et il vient; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait.

10. En l'entendant, Jésus fut dans l'admiration, et dit à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël.

11. Aussi je vous dis que beaucoup viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux;

12. mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

13. Alors Jésus dit au centurion : Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru. Et le serviteur fut guéri à l'heure même.

14. Jésus, étant venu ensuite dans la

réponse de Notre-Seigneur : *Ego veniam...* (verset 7). — *Non sum dignus...* (vers. 8). Parole pleine de foi, devenue proverbiale. Ce païen se sent indigne de recevoir sous son toit le saint thaumaturge. D'ailleurs, il sait que Jésus est assez puissant pour guérir à distance, d'un seul mot : *dic verbo* (le datif de l'instrument; de même dans le grec)... Il indique, par une petite argumentation salsissante, tirée de ses fonctions individuelles, pourquoi il suppose qu'une parole suffit à Jésus pour opérer un prodige. — *Nam et ego...* (vers. 9). D'une part, n'étant qu'un officier inférieur, il connaît l'impression produite par les ordres d'un chef; d'autre part, son rôle de commandant lui montre chaque jour les effets de sa propre parole sur ses soldats et sur son serviteur (*puero*; le grec a ici :  $\delta\omicron\upsilon\lambda\acute{\eta}\nu$ ): la maladie obéira de même à Jésus. La description est très vivante.

10-13. L'admiration du Sauveur et le miracle. — *Miratus est*. En tant qu'homme, Jésus pouvait éprouver ce sentiment. — *Non inveni...* Dans Israël même, c.-à-d. chez ses compatriotes, Notre-Seigneur avait trouvé des hommes remplis de foi (cf. vers. 2; Marc. I, 32-33, 37, etc.); mais il n'avait encore rencontré rien de semblable. — *Dico autem...* (vers. 11). Ce verset et le suivant sont propres à saint Matthieu. Jésus y annonce que des païens nombreux seront admis dans le royaume des cieux, tandis que beaucoup de Juifs, auxquels ce royaume était tout d'abord destiné, en seront imployablement exclus. — *Ab oriente et...* : de toutes les directions, de toutes les contrées. Cf. Is. xlv, 6; Mal. I, 11, etc. — *Recumbent*. Les Juifs avaient adopté la coutume

grecque et romaine de s'étendre sur des divans pour prendre leurs repas (*Atl. archéol.*, pl. xxii, fig. 6; pl. xxiii, fig. 1, 3, 4, 6). Jésus, comme autrefois Isaïe, xxv, 6-8, compare le bonheur du ciel aux joies d'un festin somptueux. — *Cum Abraham...* : avec les saints et célèbres ancêtres du peuple juif. — *Filii autem...* (vers. 12). « Fils du royaume » est un hébraïsme pour désigner les Juifs, qui avaient droit les premiers à la possession du royaume des cieux. — *In tenebras...* Ce royaume étant par excellence le lieu de la lumière, les ténèbres extérieures sont celles qui remplissent l'espace situé en dehors de lui. Elles sont ici l'emblème de l'enfer. — *Ibi... fletus et...* Images de violentes souffrances et du désespoir. — *Et dixit...* (vers. 13). La guérison fut opérée d'un seul mot, comme le centurion l'avait souhaité.

3<sup>o</sup> Jésus guérit la belle-mère de saint Pierre et d'autres nombreux malades. VIII, 14-17.

Autre auteur ne raconte ces faits que d'une manière sommaire; les deux autres narrations sont plus complètes. En outre, il ne leur a pas donné leur vraie place, car ils eurent lieu dès le début de la vie publique. Voyez notre *Synopsis*, p. 20.

14-15. La belle-mère de Simon est guérie de la fièvre. Cf. Marc. I, 29-31; Luc. iv, 38-39. — *Cum venisset*. Jésus venait alors de la synagogue de Capharnaüm, où il avait prêché, puis guéri un démoniaque. Voyez les récits parallèles. — *In domum...* Pierre était originaire de Bethsaïda (cf. Joan. I, 44); il avait donc loué ou acheté une maison à Capharnaüm dans l'intérêt de son commerce, et sa belle-mère demeurait avec lui.



maison de Pierre, vit sa belle-mère, qui était couchée, et qui avait la fièvre.

15. Il lui toucha la main, et la fièvre la quitta; et elle se leva, et elle les servait.

16. Quand le soir fut venu, on lui présenta de nombreux possédés, et il chassait les esprits par sa parole, et il guérit tous ceux qui étaient malades;

17. afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète Isaïe : Il a pris lui-même nos infirmités, et s'est chargé de nos maladies.

18. Or Jésus, voyant des foules nombreuses autour de lui, ordonna de passer à l'autre bord du lac.

19. Alors un scribe, s'approchant, lui dit : Maître, je vous suivrai partout où vous irez.

20. Jésus lui dit : Les renards ont des

Petri, vidit socrum ejus jacentem, et febricitantem.

15. Et tetigit manum ejus, et dimisit eam febris; et surrexit, et ministrabat eis.

16. Vespere autem facta, obtulerunt ei multos daemonia habentes; et eiciebat spiritus verbo, et omnes male habentes curavit;

17. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam, dicentem : Ipse infirmitates nostras accepit, et aegrotationes nostras portavit.

18. Videns autem Jesus turbas multas circum se, jussit ire trans fretum.

19. Et accedens unus scriba, ait illi : Magister, sequar te quocumque ieris.

20. Et dicit ei Jesus : Vulpes foveas

Les deux autres narrateurs lui donnent son vrai nom de Simon; saint Matthieu emploie par anticipation celui qui ne devint usuel que plus tard. — *Jacentem*: retenue au lit par un violent accès de fièvre. Cf. Luc. iv, 38. — *Tetigit...* (vers. 15). C'est souvent par son divin contact que Jésus guérissait les malades. Cf. vers. 3, etc. — *Surrexit et ministrabat...* La fièvre avait donc complètement disparu, sans laisser aucune trace.

16-17. Autres guérisons nombreuses. Comp. Marc. i, 32-34; Luc. iv, 40-41. — *Vespere... facta*. Après que le repos du sabbat eut pris fin; car c'était alors un samedi, comme on le voit par les autres récits. — *Eiciebat...* Jésus avait guéri un possédé le matin de ce même jour; de là cet empressement des habitants à lui en apporter d'autres. — *Eiciebat*. Le trait *verbo* est propre à saint Matthieu: d'un mot, sans employer des moyens extérieurs, des exorcismes, etc. — *Et... male habentes*. Ceux-ci étaient des malades ordinaires. Les autres récits renversent l'ordre et mentionnent les démoniaques en second lieu. — *Ut adimpleretur...* (vers. 17). Cette citation, qui est tout à fait dans le genre de notre évangéliste, lui appartient en propre. Elle fait très bien ressortir la sympathie manifestée aux hommes par Jésus dans ses miracles de guérison. — *Per Isaiam*. Voyez Is. LIII, 4, et le commentaire. L'oracle est cité d'après l'hébreu. — *Infirmitates...*, *aegrotationes...* Hébr.: nos maladies, nos douleurs. — *Accepit*. C.-à-d.: Il a pris sur lui, il a porté, comme dit le verbe suivant. L'application de l'oracle est faite dans un sens large, car, d'après sa signification littérale, il désigne plutôt nos infirmités et misères morales, nos péchés, que le Moïse a portés, c.-à-d., expiés, par sa douloureuse passion. Cf. Jean. i, 29; I Pétr. ii, 24. Mais il y a une étroite connexion entre le péché et les maladies, celles-ci ayant été à l'origine la conséquence de celui-là. Saint Matthieu applique donc à l'effet ce qui avait été tout d'abord prédit de la cause. Jésus

a enlevé tout à la fois les misères morales et les misères physiques de l'humanité.

4° Il faut renoncer à tout pour suivre Jésus. VIII, 18-22.

Saint Luc, ix, 57-62, raconte aussi cet épisode, en le complétant; mais il le place beaucoup plus tard dans la vie de Jésus. Peut-être a-t-il raison.

18. Occasion de l'incident. Cf. Marc. iv, 35; Luc. viii, 22. — *Videns... turbas...* Vouloir échapper pour un temps à ces foules, dont il craignait d'exciter l'enthousiasme trop humain, Jésus donna l'ordre à ses disciples de le conduire sur la rive gauche du lac (*trans fretum*). C'en est lieu, d'après les récits parallèles, à la suite des paraboles du royaume des cieux, que notre auteur ne cite qu'au chap. XIII.

19-22. Détachement nécessaire aux vrais disciples du Christ. Cette importante leçon fut donnée deux fois coup sur coup, deux hommes s'étant présentés tour à tour au Sauveur pour lui demander de faire partie de son entourage immédiat. Les vers. 19-20 relatent le premier cas; les versets 21-22, le second. — *Scriba*. Même dans la classe des scribes, si généralement hostiles à sa personne et à son enseignement, Jésus avait donc des adhérents, tant son influence avait grandi. — *Magister*. Notre auteur est seul à élever ici ce titre respectueux. — *Sequar te...* Ce scribe se dit prêt à accompagner Jésus en tous lieux, à devenir son disciple proprement dit, quel qu'il puisse lui en coûter. — *Dicit et...* (vers. 20). Notre Seigneur ne rejette pas sa demande, mais il ne l'agrée pas non plus; il se contente de lui dire, « sous de sombres couleurs, » la situation qui l'attend s'il persévère dans son dessein. C'était peut-être pour des motifs intéressés que cet homme voulait se mettre à la suite de Jésus. — *Vulpes foveas...* Parole remarquable, qui dépeint éloquemment la pauvreté, le dénuement, acceptés volontairement par le Sauveur. Les disciples d'un tel maître devaient donc compter sur

habent, et volucres cæli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.

21. Alius autem de discipulis ejus ait illi : Domine, permitte me primum ire, et sepelire patrem meum.

22. Jesus autem ait illi : Sequere me, et dimitte mortuos sepelire mortuos suos.

23. Et ascendente eo in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus.

24. Et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus; ipse vero dormiebat.

25. Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum, dicentes : Domine, salva nos, perimus.

tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

21. Un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permettez-moi d'aller d'abord ensevelir mon père.

22. Mais Jésus lui dit : Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts.

23. Puis il monta dans une barque, et ses disciples le suivirent.

24. Et voici qu'il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la barque était couverte par les flots; et lui, il dormait.

25. Ses disciples s'approchèrent de lui, et l'éveillèrent, en disant : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.

de grandes privations, être prêts à tous les sacrifices. — *Nidos*. Le mot grec *κατασκηνώσεις* a le sens général d'habitation. — *Filius... hominis*. C'est pour la première fois que nous rencontrons cette appellation, par laquelle Jésus-Christ se désigne si souvent lui-même dans les évangiles (près de quatre-vingts fois; environ cinquante fois si l'on tient compte de sa répétition dans les passages parallèles). Il est remarquable qu'il est seul à se l'appliquer, car ni les écrivains sacrés, ni le peuple ne l'appellent ainsi. On admet généralement qu'elle a pour base le célèbre passage de Daniel, VII, 13, où le Messie est contemplé par le prophète sous les traits

le pressera-t-il d'agir. — *Permitte me...* Il venait d'apprendre la mort de son père, et il demande au divin Maître la permission d'aller s'occuper des funérailles; devoir partout et toujours sacré pour un fils. Jésus la lui refuse, et d'une manière en apparence assez dure : *Dimitte...* Le substantif *mortuos* est pris successivement en deux sens différents : il désigne d'abord la mort spirituelle, dans laquelle tant de gens du monde sont plongés, puis la mort naturelle et proprement dite. C'est un jeu de mots à l'orientale : Laisse ceux qui sont morts moralement rendre les derniers devoirs à ceux que la mort physique a frappés. La signification générale est donc que le service de Jésus et les intérêts du royaume des cieux l'emportent sur toutes les obligations terrestres. Cf. x, 37.

5° La tempête miraculeusement apaisée. VIII, 23-27.

Comp. Marc. IV, 35-40; Luc. VIII, 22, 25. Malgré leur ressemblance très frappante de fond et de forme, les trois récits sont assez indépendants les uns des autres.

23-24. L'ouragan sur le lac. — *Et ascendente...* Transition. Le narrateur reprend le fil de son récit, interrompu par l'épisode des deux disciples imparfaits. Cf. vers. 18. — *Naviculam*. Le

grec emploie l'article : la barque préparée par les apôtres, d'après l'ordre antérieur de Jésus. — La particule *ecce* (vers. 24) marque que la tempête éclata soudain, ainsi qu'il arrive dans toutes les mers intérieures entourées de montagnes, et spécialement sur le lac de Tibériade. — *Motus*. Le grec *σεισμός* désigne d'ordinaire un tremblement de terre. Le lac était donc violemment agité, démonté. — *Ipse vero...* « Contraste dramatique. » Jésus, fatigué par ses travaux de la journée (cf. Marc. IV, 35), s'était endormi au moment du départ.

25-27. Le prodige. — *Accesserunt... discipuli* : effrayés par cette tempête d'une extrême violence, eux qui étaient cependant habitués aux ouragans du lac. — *Domine, salva..., perimus*.



Barque de pêcheurs. (Antique peinture romaine.)

d'un « fils de l'homme » (*bar 'énos*), se présentant devant Dieu, qui lui accorde la domination sur le monde entier. Elle désigne donc le Messie en tant qu'homme, et Jésus, en se l'appropriant, déclare qu'il est le libérateur manifesté à Daniel. Cf. xxvi, 64. — *Non habet ubi...* Il n'avait pas, lui par qui toutes choses ont été faites (Joan. I, 3), un seul endroit qu'il pût appeler sien en tant que Fils de l'homme. D'ailleurs, à cette époque, sa vie était celle d'un missionnaire toujours en mouvement, qui n'est jamais sûr d'un logis. — *Caput reclinet* : comme l'on fait pour dormir. — *Alius autem* (vers. 21). Ce disciple était tout différent du premier. En lui, pas d'enthousiasme qui eût besoin d'être calmé : quelque vaillant au fond, il hésitait; aussi Jésus



26. Et Jésus leur dit : Pourquoi êtes-vous effrayés, hommes de peu de foi ? Alors se levant, il commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme.

27. Ces hommes furent dans l'admiration, et ils disaient : Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent ?

28. Lorsqu'ils furent arrivés à l'autre bord, au pays des Geraséniens, deux possédés vinrent au-devant de lui, sortant des sépulcres, si furieux que personne ne pouvait passer par ce chemin.

29. Et voici qu'ils se mirent à crier, en disant : Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus, Fils de Dieu ? Êtes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps ?

30. Or, il y avait non loin d'eux un grand troupeau de porcs qui paissaient.

31. Et les démons le priaient, en di-

26. Et dicit eis Jesus : Quid timidi estis, modicæ fidei ? Tunc surgens, imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna.

27. Porro homines mirati sunt, dicentes : Qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei ?

28. Et cum venisset trans fretum in regionem Gerasenorum, occurrerunt ei duo habentes dæmonia, de monumentis exeuntes, sævi nimis, ita ut nemo posset transire per viam illam.

29. Et ecce clamaverunt, dicentes : Quid nobis et tibi, Jesu, Fili Dei ? Venisti huc ante tempus torquere nos ?

30. Erat autem non longe ab illis grex multorum porcorum pascens.

31. Dæmones autem rogabant eum, di-

Paroles entrecoupées, haletantes. C'est bien là le langage d'hommes saisis d'épouvante. — *Quid timidi...* (vers. 26). Reproche aimable, pour ranimer leur courage. — *Modicæ fidei*. Leur foi, si elle avait été plus grande, leur aurait rappelé ce que Jésus était, ce qu'il pouvait. — *Surgens* : dans l'attitude du commandement. L'équivalent grec du verbe *imperavit* signifie plutôt : il gronda. — *Tranquillitas magna* : par opposition au « motus magnus » du vers. 24. — Impression produite par le miracle, vers. 27 : *porro homines...* Saint Marc et saint Luc mentionnent spécialement les disciples ; l'expression de notre évangéliste est plus générale, et désigne tous ceux qui furent témoins du prodige. — *Quia nobis et tibi...* : ces créatures si puissantes et si indociles.

6° Les deux démoniaques de Gêrasa. VIII, 28-31.

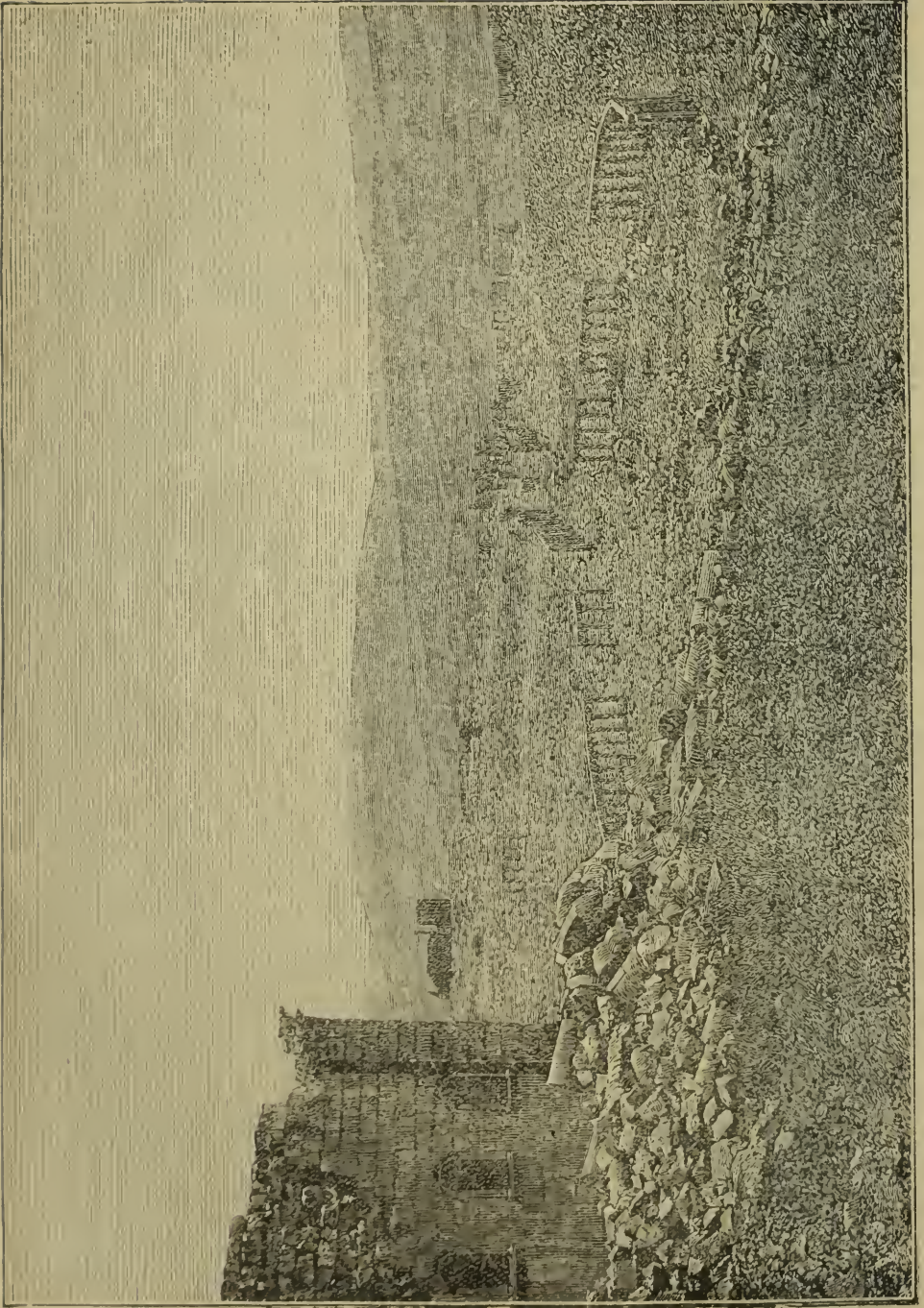
Comp. Marc. v, 1-20 ; Luc. viii, 26-39. Notre auteur ne raconte que les faits principaux et glisse sur les détails ; les deux autres narrations sont plus complètes, plus dramatiques.

28-29. Les possédés. — *Trans fretum* : dans la province de Pérée (note du vers. 18). — *Gerasenorum*. Les manuscrits grecs se partagent, dans les trois récits, entre les leçons *Γαζαρηῶν*, *Γεργεσηῶν*, et *Γερασσηῶν*. C'est cette dernière leçon qu'a suivie partout la Vulgate, et il est probable qu'elle est en réalité la meilleure. Il ne s'agit ni de Gadara, alors capitale de la Pérée, située au sud-est du lac ; ni de Gêrasa, aujourd'hui Djérasch, autre ville importante de la Décapole, bâtie très loin du lac ; ni de Gergésa, cité problématique qu'Origène paraît avoir inventée pour les besoins de la cause ; mais plutôt de Gersa, petite localité récemment retrouvée sur la rive orientale du lac. (*Att. géogr.*, pl. x, xi, xii.) — *Occurrerunt...* duo. Saint Marc et saint Luc ne mentionnent qu'un seul démoniaque ; il y en eut

deux en vérité : les autres narrateurs ne signalent donc que le principal d'entre eux, spécialement remarquable par sa violence, celui qui dut devenir le disciple de Jésus après sa guérison. — *Monuments* : les anciens tombeaux, taillés dans le roc et assez spacieux pour servir au besoin d'habitation (*Att. archéol.*, pl. xxix, fig. 5 ; pl. xxx, fig. 2, 3, 5, etc.). Ils ne manquent pas dans la région indiquée. — Les détails *servi...* *ita ut...* ont pour but de faire ressortir la grandeur du miracle. — *Clamaverunt...* (vers. 29). Ces possédés, qui étaient pour tous un objet d'effroi, sont terrifiés eux-mêmes à l'aspect de Jésus. — Sur l'expression *quid nobis et...*, voyez Marc. i, 24, et les notes. Ce même passage de saint Marc (cf. Luc. iv, 41) montre aussi que les démons connaissaient jusqu'à un certain point la nature et le rôle de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; de là le titre de *Fili Dei* qu'ils lui donnent ici, au moins dans le sens large de Messie. — *Ante tempus* : avant l'époque du Jugement dernier. Jusqu'alors, Dieu laisse aux démons une certaine liberté pour tenter les hommes et pour essayer de leur nuire. C'est là un adoucissement à leurs souffrances ; ainsi disent-ils à Jésus qu'il les torturerait (*torquere nos*) en les confinant dans les régions infernales. Cf. Luc. viii, 31.

30-32. L'expulsion des démons. — *Erat autem...* Transition à la circonstance principale de cette expulsion. — *Non longe*. Le grec porte au contraire : *μακρὰν*, loin. Dans les passages parallèles, nous lisons : *ἐξεί*, là. Les deux expressions sont assez élastiques et ne se contredisent nullement. — *Porcorum* (vers. 30). Ces animaux étaient légalement impurs chez les Juifs ; mais de nombreux païens résidaient dans ces parages, et c'est à eux sans doute qu'appartenait le troupeau. — *Dæmones autem...* (vers. 31). Dans les récits de ce genre, les paroles et les actes sont





Gérasa. (D'après une photographie.)



sant : Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de porcs.

32. Il leur dit : Allez. Et étant sortis, ils entrèrent dans les pourceaux ; et voici que tout le troupeau alla se précipiter avec impétuosité dans la mer, et ils moururent dans les eaux.

33. Alors les gardiens s'enfuirent ; et venant dans la ville, ils racontèrent tout cela, et ce qui était arrivé aux possédés.

34. Et voici que toute la ville sortit au-devant de Jésus, et, l'ayant vu, ils le priaient de s'éloigner de leur territoire.

centes : Si ejicis nos hinc, mitte nos in gregem porcorum.

32. Et ait illis : Ite. At illi exeuntes abierunt in porcos ; et ecce impetu abiit totus grex per præceps in mare, et mortui sunt in aquis.

33. Pastores autem fugerunt, et venientes in civitatem, nuntiaverunt omnia, et de eis qui dæmonia habuerant.

34. Et ecce tota civitas exiit obviam Jesu ; et viso eo, rogabant ut transiret a finibus eorum.

## CHAPITRE IX

1. Montant alors dans une barque, il repassa le lac, et vint dans sa ville.

2. Et voici qu'on lui présenta un paralytique couché sur un lit. Et Jésus,

1. Et ascendens in naviculam, transfretavit, et venit in civitatem suam.

2. Et ecce offerebant ei paralyticum jacentem in lecto. Et videns Jesus fidem

attribués tantôt aux possédés, tantôt aux démons. Ceux-ci étaient une vraie « légion » dans le cas présent, comme il ressort des deux autres récits. — *Si ejicis...* Ils comprennent que Jésus va bientôt en venir là ; du moins, ils font une ten-

33-34. Ce qui suit le miracle. — *Pastores.. fugerunt* : remplis d'effroi à la vue de cette manifestation surnaturelle. — *Nuntiaverunt..* : soit à leurs maîtres, soit à ceux des habitants qu'ils rencontrèrent. Bientôt toute la ville accourut au-devant du thaumaturge, également sous l'impression de la terreur. — *Rogabant...* C'était la première fois qu'on traitait ainsi Notre-Seigneur. Ces hommes grossiers craignaient que sa présence ne fût encore nuisible de quelque autre manière à leurs intérêts.

7° Guérison d'un paralytique. IX, 1-8.

Prodige remarquable par les circonstances qui l'accompagnèrent. Comp. Marc. II, 1-12 ; Luc. V, 17-26. La narration de saint Matthieu est la moins développée. Elle omet, surtout au début, plusieurs détails intéressants ; mais ceux qu'elle renferme sont exposés presque dans les mêmes termes que par les deux autres évangélistes. Voyez ces derniers (*Synopsis*, p. 21) pour la place chronologique de l'incident. Ce miracle fut l'occasion du premier conflit de Notre-Seigneur avec les scribes et les pharisiens.

CHAP. IX. — 1. Introduction : Jésus revient à Capharnaüm. — *Transfretavit* : cédant à la demande insensée des habitants de Gérasa. Cf. VIII, 34. — *Civitatem suam*. C'est Capharnaüm qui est ainsi désignée (cf. Marc. II, 1), parce que Jésus y avait établi son séjour en commençant sa vie publique. Cf. IV, 13.

2. On apporte au Sauveur un paralytique pour qu'il le guérisse. — *Offerebant ei*. Voyez le commentaire dramatique de cette expression dans les deux autres récits. — *Lecto* : un portatif. — *Fidem illorum*. Cette foi ne paraît pas extraordinaire dans le premier évangile ; mais saint Marc et saint Luc la mettent



Troupeau de porcs. (Peinture égyptienne.)

tative pour obtenir de demeurer dans la région. — *Mitte... in porcos*. Singulière requête en apparence ; mais plutôt là que dans l'enfer. De plus, les démons pensaient peut-être nuire à Jésus, en le rendant odieux au propriétaire du troupeau qu'ils allaient détruire. — *Exeuntes... et ecce...* (vers. 32). La description est dramatique. Les précipices ouverts sur le lac ne manquent pas à Gérasa. Quelques incrédules se sont plu à parler de la responsabilité de Jésus à propos de la catastrophe ; la meilleure réponse à leurs objections consiste à dire que « celui qui avait le pouvoir d'agir ainsi en avait pareillement le droit ». Il est d'ailleurs à remarquer que les intéressés ne formulèrent aucune plainte.

illorum, dixit paralytico : Confide, fili; remittuntur tibi peccata tua.

3. Et ecce quidam de scribis dixerunt intra se : Hic blasphemat.

4. Et cum vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris?

5. Quid est facilius, dicere : Dimittuntur tibi peccata tua; an dicere : Surge, et ambula?

6. Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, tunc ait paralytico : Surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.

7. Et surrexit, et abiit in domum suam.

8. Videntes autem turbæ timuerunt, et glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus.

9. Et cum transiret inde Jesus, vidit

voyant leur foi, dit au paralytique : Aie confiance, mon fils; tes péchés te sont remis.

3. Et voici que quelques-uns des scribes dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphemé.

4. Et Jésus, ayant vu leurs pensées, dit : Pourquoi pensez-vous le mal dans vos cœurs?

5. Lequel est le plus aisé, de dire : Tes péchés te sont remis; ou de dire : Lève-toi et marche?

6. Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Lève-toi, dit-il alors au paralytique; prends ton lit, et va dans ta maison.

7. Et il se leva, et s'en alla dans sa maison.

8. Les foules, voyant cela, furent remplies de crainte, et glorifièrent Dieu, qui avait donné un tel pouvoir aux hommes.

9. Jésus, sortant de là, vit un homme,

dans un très vif relief. — *Confide* (trait spécial), *fili*. Parole tout aimable, pour encourager le malade. Les mots suivants, *remittuntur tibi...*, montrent en effet que le souvenir de ses péchés passés, lesquels étaient la cause probable de sa maladie, l'inquiétait et le déprimait. Jésus guérit donc d'abord la cause, avant de remédier à ses conséquences fâcheuses.

3-7. Plainte de quelques assistants; riposte de Jésus et guérison du malade. — *De scribis*. Ils étaient là, évidemment, pour épier Notre-Seigneur dans sa doctrine et dans sa conduite. Cf. Luc. v, 17. — *Intra se* (ἐν ἑαυτοῖς) : en eux-mêmes. — *Hic* (pronom très dédaigneux) *blasphemat*. Les deux autres synoptiques complètent la pensée des scribes : « Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul? » Cf. Ex. xxxiv, 7; Is. xliii, 25, etc. Or, Jésus venait de remettre les péchés du paralytique. — *Cum vidisset...* (vers. 4). En vertu de sa science divine, il lit leurs réflexions les plus intimes, comme il avait fait pour le malade. — *Ut quid... mala...?* Il leur adresse d'abord un reproche sévère : de quel droit l'accusaient-ils d'un si grand crime, sans connaître l'étendue de son pouvoir? Il répond ensuite à leur objection mentale : *Quid... facilius...* (verset 5). En soi, l'un est aussi facile que l'autre, s'il s'agit simplement de prononcer les mots en question. Les proférer avec succès est également difficile, car cela suppose une puissance divine. Ici, *dicere* a la signification de faire, exécuter. Or, celui qui peut accomplir l'un des deux actes mentionnés, est capable aussi de produire l'autre. Le second est toutefois plus frappant, parce qu'il tombe directement sous les sens : Jésus annonce solennellement à ses contradicteurs qu'il va l'accomplir sous leurs yeux, afin de prouver qu'il a le droit de remettre les péchés : *Ut autem...* (ver-

set 6). — Sur le nom de *Filius hominis*, voyez VIII, 20 et le commentaire. — *In terra*. Les scribes prétendaient que « le pardon des péchés a lieu dans le ciel et est la prérogative exclusive de Dieu »; Jésus affirme que le Fils de l'homme peut aussi exercer ce droit, et cela sur la terre. — *Tunc ait...* Cette parenthèse, qui coupe et interrompt la phrase commencée, se retrouve dans les trois narrations, lesquelles, d'ailleurs, citent en cet endroit les paroles du Sauveur d'une manière presque identique. — *Surge, tolle...*, et *vade...* Trois ordres brefs et rapides; un paralytique ne saurait réaliser un seul d'entre eux. — *Surrexit...* (vers. 7). Preuve évidente de la guérison totale, et, par conséquent, du pouvoir qu'avait Jésus d'absoudre les péchés.

8. Vive impression produite par le prodige. — *Timuerunt* : ainsi qu'il arrive d'ordinaire à la vue du surnaturel. Bientôt un meilleur sentiment l'emporta sur la crainte; *glorificaverunt...* — *Hominibus*. C.-à-d., au genre humain, dont le thaumaturge faisait partie. « Ils sentent que, dans la personne du Fils de l'homme, ce pouvoir a été accordé à l'humanité comme un nouveau don de Dieu. »

8° Vocation de saint Matthieu, chez qui Jésus dine avec des publicains et des pécheurs, au grand scandale des pharisiens. IX, 9-17.

Comp. Marc. II, 13-22; Luc. V, 27-39. Dans cet épisode, le point principal pour les trois évangélistes n'est pas le choix du futur apôtre, car ils ne mentionnent ce fait qu'en passant, mais le repas qui le suivit et la double controverse à laquelle il donna lieu. Le récit de notre auteur est un peu plus court que les deux autres.

9. L'appel de saint Matthieu. — *Inde* : de la maison où le paralytique avait été guéri. Comp. le verset 1. — *Telonto* : le bureau de péage de



appelé Matthieu, assis au bureau des impôts. Et il lui dit : Suis-moi. Et se levant, il le suivit.

10. Or, il arriva que, Jésus étant à table dans la maison, beaucoup de publicains et de pécheurs vinrent se mettre à table avec lui et ses disciples.

11. Et voyant cela, les pharisiens disaient à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les pécheurs ?

12. Mais Jésus, les ayant entendus, dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin.

13. Allez, et apprenez ce que signifie cette parole : Je veux la miséricorde et non le sacrifice. Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.

14. Alors les disciples de Jean s'approchèrent de lui, et dirent : Pourquoi nous et les pharisiens jeûnons-nous souvent, tandis que vos disciples ne jeûnent point ?

15. Et Jésus leur dit : Les amis de

hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine. Et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum.

10. Et factum est, discumbente eo in domo, ecce multi publicani et peccatores venientes, discumbebant cum Jesu et discipulis ejus.

11. Et videntes pharisæi dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat magister vester ?

12. At Jesus audiens, ait : Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus.

13. Euntes autem discite quid est : Misericordiam volo, et non sacrificium. Non enim veni vocare justos, sed peccatores.

14. Tunc accesserunt ad eum discipuli Joannis, dicentes : Quare nos et pharisæi jejunamus frequenter, discipuli autem tui non jejunant ?

15. Et ait illis Jesus : Numquid pos-

Capharnaüm. Cette ville était située sur la route très fréquentée et très commerçante qui conduisait d'Égypte en Syrie. — *Matthæum*. Notre évangéliste lui-même. Il se désigne tel par son nom d'apôtre (cf. x, 3; Marc. iii, 17; Luc. vi, 15, etc.), tandis que les deux passages parallèles citent son nom juif de Lévi. — *Sequere me*. Parole très expressive, dont Jésus semble s'être servi habituellement pour appeler à lui ses disciples. Cf. viii, 22, etc. — *Et surgens...* Obésance prompte et généreuse. Il est probable que saint Matthieu connaissait déjà Notre-Seigneur et avait eu avec lui des relations personnelles.

10. Le banquet solennel. — *In domo*. D'après le grec, avec l'article : ἐν τῇ οἰκίᾳ, dans la maison; c.-à-d., celle de saint Matthieu, comme le disent explicitement les autres récits. — *Publicani et peccatores*. Deux catégories que les pharisiens et la plupart des Juifs assimaient dans leurs appréciations fort peu aimables. Cf. v, 46, etc. C'est le nouveau disciple lui-même qui donnait ce repas à ses amis, sans doute en guise de festin d'adieu, et il était naturel qu'il invitât des hommes de sa condition. — *Discipulis ejus*. Pierre et André, Jacques et Jean.

11-13. Objection des pharisiens et réponse de Jésus. — *Videntes...* L'occasion était bonne pour eux critiques; ils ne la laissèrent point passer. Bien entendu, ils ne prenaient aucune part au banquet. — *Dicebant...* Ils s'adressent aux disciples, soit parce qu'ils manquaient de courage pour attaquer directement Jésus, soit afin d'exciter en eux des sentiments de défiance contre leur maître. — *Audiens* (vers. 12). Il prend aussitôt sa propre défense, et signale trois motifs distincts de sa conduite. C'est notre évangile qui reproduit le plus complètement sa réponse. —

*Non est opus...* C'est le premier motif. Il consiste en une sorte de proverbe, qu'on retrouve presque sous la même forme chez les auteurs classiques. Les médecins vont là où leur art est nécessaire; il n'est donc pas étonnant que Jésus, le grand médecin des âmes, aille au milieu des pécheurs. — Second motif, que saint Matthieu est seul à citer. La formule *euntes... discite...* (vers. 13) est fréquemment employée par les rabbins, pour engager quelqu'un à réfléchir ou à se laisser instruire sur un point donné. — *Misericordiam...* Passage emprunté à Os. vi, 6, et cité d'après les LXX. C'est Dieu qui parle, et il affirme, par ce langage énergique et tout hébraïque, qu'il préfère de beaucoup la charité envers le prochain, la miséricorde, aux sacrifices eux-mêmes, c.-à-d., à l'accomplissement des lois les plus importantes du culte. Naturellement, il ne s'agit que du cas où ces deux obligations seraient en conflit. — *Non... veni...* Troisième motif. La mission que Jésus venait remplir en ce monde était précisément celle de sauver les pécheurs (*vocare, appeler au salut*).

14-17. Question relative au jeûne. — *Tunc accesserunt...* Probablement dans la même circonstance, ainsi qu'il paraît résulter des narrations de saint Matthieu et de saint Luc. — *Discipuli Joannis*. Quelques pharisiens les accompagnaient, d'après Marc. ii, 18. — *Jejunamus...* Ces mots supposent que le jeûne était alors une pratique très habituelle de dévotion privée. Cf. Luc. ii, 37. Il va de soi que les disciples du professeur imitaient la conduite de leur maître (cf. iii, 4 et xi, 18). En ce qui concerne les pharisiens, voyez vi, 16. — *Discipulis tui non...* On se scandalisait de voir leur manière de faire opposée à celle des personnes qui étaient le plus en

sunt filii sponsi lugere quamdiu eum illis est sponsus? Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt.

16 Nemo autem immittit commissuram panni rudis in vestimentum vetus; tollit enim plenitudinem ejus a vestimento, et pejor scissura fit.

17. Neque mittunt vinum novum in utres veteres; alioquin rumpuntur utres, et vinum effunditur, et utres pereunt. Sed vinum novum in utres novos mittunt, et ambo conservantur.

18. Hæc illo loquente ad eos, ecce princeps unus accessit, et adorabat eum, dicens: Domine, filia mea modo defuncta

l'époux peuvent-ils être dans le deuil pendant que l'époux est avec eux? Mais les jours viendront où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront.

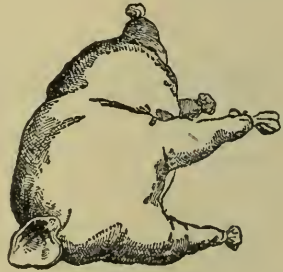
16. Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement; car elle emporterait une partie du vêtement, et la déchirure serait pire.

17. On ne met pas non plus du vin nouveau dans de vieilles outres; autrement les outres se rompent, le vin se répand, et les outres sont perdues. Mais on met le vin nouveau dans des outres neuves, et tous deux se conservent.

18. Tandis qu'il leur disait cela, voici qu'un chef de synagogue s'approcha, et se prosterna devant lui, en disant:

réputation de piété. — *Ait... Jesus* (vers. 15). Sa réponse consiste en trois comparaisons, sortes de petites paraboles fort ingénieuses et lumineuses, empruntées aux usages de la famille. « La première est une apologie très heureuse de la conduite des disciples; les deux autres sont la constatation d'un principe général. » — Première comparaison: *Numquid...?* Par l'hébraïsme *filii sponsi* (d'après le grec: « les fils de la chambre nuptiale », ainsi nommés parce qu'ils accompagnaient l'époux dans cet appartement) les Juifs désignaient ceux que les Grecs nommaient par-anymphes, c.-à-d., les amis intimes de l'époux, qui, après avoir servi d'intermédiaires entre lui et sa fiancée, lui conduisaient celle-ci le jour des noces. Ce nom suffit pour trancher la question posée par le divin Maître. Comment peut-on demander aux fils de l'époux d'être tristes (*lugere*) au temps de son mariage? Or le jeûne est un signe de tristesse et de pénitence. La comparaison était d'autant mieux choisie, que le précurseur lui-même l'avait employée (cf. Joan. III, 29) pour représenter Jésus, le divin époux de l'Église et des âmes. — *Venient autem...* La joie des disciples du Christ ne devra pas durer toujours; ils auront donc le temps de jeûner. — *Cum auferetur*. Cette locution marque un enlèvement violent, douloureux. Il eut lieu par la passion et la mort du Sauveur, auxquelles il est fait allusion ici pour la première fois. Cette époque de séparation dure encore, et c'est pour cela que l'Église prescrit des jeûnes aux fidèles. — *Nemo autem...* (vers. 16). Seconde comparaison. — *Commissuram*. Ἐπίβλημα: pièce d'étoffe servant à raccommoder un vêtement. — *Panni rudis*. Le grec désigne un tissu non préparé, qui n'a pas passé par les mains du foulon, et qui est par conséquent raide et sans souplesse. — *Tollit enim...* Raison qui dissuade de l'employer pour un raccommodage. Ce morceau d'étoffe neuve se contracte lorsqu'il est mouillé, déchire le tissu du vieux vêtement... et enlève *plenitudinem ejus* (l'intégrité du vêtement). — *Et pejor...* Au lieu d'améliorer le vêtement en question, on le gâte davantage. — *Neque mittunt...* Troisième

comparaison, vers. 17. — *In utres*. C'est dans des outres de peau, fréquemment figurées sur les monuments (*Atl. archéol.*, pl. xx, fig. 10, 13, 17), que les anciens Orientaux, et aussi



Outre pleine.

les Grecs et les Romains, conservaient d'ordinaire leur vin. — *Alioquin...* Résultat qui se produit presque infailliblement, si l'on met du vin nouveau dans de vieilles outres: il y a deux désastres à la fois. Le vieux vêtement et les vieilles outres symbolisent les lois et les coutumes de l'Ancien Testament, et Jésus veut dire que le nouvel esprit apporté par lui au monde ne doit pas être comprimé, mis à l'étroit dans « les formes traditionnelles du judaïsme ».

9° Guérison de l'hémorroïsse et résurrection de la fille de Jaïre. IX, 18-26.

Comp. Marc. v, 21-43; Luc. VIII, 40-56. Le récit de saint Matthieu est très abrégé.

18-19. Un chef de synagogue, dont la fille venait de mourir, conjure Notre-Seigneur de venir la ressusciter. — *Accipillo...* L'enchaînement n'est pas tout à fait le même dans les deux autres narrations, qui placent ce double épisode aussitôt après celui des démoniaques de Gérasa. — *Princeps*. Dans le grec: ἄρχων, un chef. Saint Marc et saint Luc nous apprennent que c'était un chef de synagogue, nommé Jaïre. — *Filia mea*. Une enfant de douze ans, d'après les autres récits. — *Modo defuncta...* Aux passages parallèles, il est



Seigneur, ma fille est morte il y a un instant; mais venez, imposez votre main sur elle, et elle vivra.

19. Jésus, se levant, le suivait avec ses disciples.

20. Et voici qu'une femme, qui souffrait d'une perte de sang depuis douze ans, s'approcha par derrière, et toucha la frange de son vêtement.

21. Car elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie.

22. Jésus, se retournant et la voyant, dit : Aie confiance, ma fille, ta foi t'a sauvée. Et la femme fut guérie à l'heure même.

23. Lorsque Jésus fut arrivé à la maison du chef de synagogue, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une foule bruyante, il dit :

24. Retirez-vous; car cette jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui.

25. Lorsque la foule eut été renvoyée, il entra, et prit la main de la jeune fille. Et la jeune fille se leva.

26. Et le bruit s'en répandit dans tout le pays.

est; sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet.

19. Et surgens Jesus, sequebatur eum, et discipuli ejus.

20. Et ecce mulier, quæ sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis, accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus.

21. Dicebat enim intra se : Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.

22. At Jesus conversus et videns eam, dixit : Confide, filia, fides tua te salvam fecit. Et salva facta est mulier ex illa hora.

23. Et cum venisset Jesus in domum principis, et vidisset tibicines et turbam tumultuantem, dicebat :

24. Recedite; non est enim mortua puella, sed dormit. Et deridebant eum.

25. Et cum ejecta esset turba, intravit, et tenuit manum ejus. Et surrexit puella.

26. Et exiit fama hæc in universam terram illam.

simplement dit qu'elle était mourante au moment où Jafre adressait sa requête à Jésus. Telle était la réalité; mais la jeune fille mourut avant que Notre-Seigneur arrivât auprès d'elle, et c'est là le fait essentiel pour saint Matthieu, qui abrège et condense. On peut dire aussi que le père, qui avait laissé sa fille éplorée, la supposait morte depuis son départ. — *Veni, impone...* Demande pleine de foi. Le Sauveur refusait rarement d'exaucer les prières qui remplissaient cette condition; aussi, *surgens... sequebatur...* (vers. 19).

20-22. L'hémorrhôïse. — *Elece...* Un nouveau suppliant apparaît tout à coup sur la scène; le prodige demandé va être interrompu par un autre prodige, très remarquable aussi. — *Sanguinis fluxum*. Maladie pénible, humiliante, qui durait depuis de longues années déjà (*duodecim...*). — *Accessit retro* : soit par réserve et timidité, soit surtout à cause de la nature de sa maladie et de son état d'impureté légale. Cf. Lev. xv, 24-25. Elle voulait guérir, mais en passant inaperçue. — *Fimbriam* : les franges sacrées, en laine blanche, que les Juifs portaient suivant la loi (cf. Num. xv, 38-39) aux quatre coins de leur manteau. Voyez l'Atl. archéol., pl. cix, fig. 2, 9, 10. — *Dicebat enim...* (vers. 21). C'est donc une foi très vive qui servait de mobile à sa conduite. Elle était sûre de guérir, si elle parvenait simplement à toucher le vêtement de Jésus, même à son insu. — *Conversus* (vers. 22). La science divine du Christ l'avait immédiatement averti de ce qui s'était passé. Cf. Marc. v, 30 et ss.;

Luc. viii, 46. — *Confide, filia...* Parole toute sympathique, qui produisit la guérison.

23-26. Résurrection de la jeune fille. — *Cum venisset...* L'évangéliste reprend le fil de son premier récit. Comp. le vers. 19. — *Tibicines et turbam...* Aussitôt après la mort de l'enfant, la maison avait été envahie, selon la coutume de l'Orient, par les voisins et les amis, et déjà on avait installé auprès du corps les joueurs de flûte, et aussi les pleureuses à gages, usités en pareille circonstance. Cf. Jer. ix, 17; Marc. v, 38, etc. Chez les Juifs, comme chez les Grecs et les Romains, la flûte était regardée comme un instrument funèbre. — *Non est... mortua* (vers. 24). Elle était morte, mais pas dans le sens ordinaire de cette expression, pas pour toujours. — *Dormit*. Bel euphémisme pour désigner la mort, qui n'est en réalité qu'un sommeil plus ou moins prolongé, en attendant la résurrection. — *Deridebant...* Ils ne comprenaient pas le langage figuré de Jésus. — *Ejecta...* (vers. 25). L'emploi de cette expression montre que la foule ne céda pas sans résistance. — *Tenuit manum...* : comme s'il s'agissait, en effet, de la réveiller d'un simple sommeil. — *Exiit fama...* (vers. 26). Le narrateur signale, suivant sa coutume, l'impression produite par le miracle. Elle fut naturellement très grande dans le cas présent.

10° Guérison de deux aveugles et d'un paralytique. IX, 27-34.

Saint Matthieu est seul à raconter ces deux prodiges. Il le fait avec la même brièveté que

27. Et trausente inde Jesu, secuti sunt enim duo cæci, clamantes et dicentes : Miserere nostri, fili David.

28. Cum autem venisset domum, accesserunt ad eum cæci. Et dicit eis Jesus : Creditis quia hoc possum facere vobis? Dicunt ei : Utique, Domine.

29. Tunc tetigit oculos eorum, dicens : Secundum fidem vestram fiat vobis.

30. Et aperti sunt oculi eorum. Et comminatus est illis Jesus, dicens : Videte ne quis sciat.

31. Illi autem exeuntes diffamaverunt eum in tota terra illa.

32. Egressis autem illis, ecce obtulerunt ei hominem mutum, dæmonium habentem.

33. Et ejecto dæmonio, locutus est mutus, et miratæ sunt turbæ, dicentes : Nunquam apparuit sic in Israel.

34. Pharisæi autem dicebant : In principio dæmoniorum ejicit dæmones.

27. Comme Jésus sortait de là, deux aveugles le suivirent, criant et disant : Ayez pitié de nous, fils de David.

28. Et lorsqu'il fut venu dans la maison, les aveugles s'approchèrent de lui. Et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse vous faire cela? Ils lui dirent : Oui, Seigneur.

29. Alors il toucha leurs yeux, en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi.

30. Et leurs yeux s'ouvrirent. Et Jésus les menaça, en disant : Prenez garde que personne ne le sache.

31. Mais eux, s'en allant, répandirent sa renommée dans tout ce pays-là.

32. Lorsqu'ils furent sortis, voici qu'un lui présenta un homme muet, possédé du démon.

33. Le démon ayant été chassé, le muet parla, et les foules furent dans l'admiration, disant : Jamais rien de semblable n'a été vu en Israël.

34. Mais les pharisiens disaient : C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.

pour ceux qui précèdent; on voit que son but est avant tout de conserver les paroles de Jésus.

27-31. Les deux aveugles. — *Secuti sunt...* On leur avait dit que Jésus passait, et ils lui adressèrent aussitôt leur touchante requête : *Miserere...* Le participe *clamantes* relève l'énergie de



Guérison de deux aveugles.  
(Bas-relief d'un sarcophage.)

leur prière. — *Fili David*. Ils reconnaissaient donc Jésus pour le Messie, d'après sa conduite et ses miracles antérieurs, dont ils avaient entendu parler. — *Cum... venisset...* (vers. 28). Pour éprouver leur foi, Notre-Seigneur ne tint d'abord aucun compte de leur demande, et les laissa venir jusque dans la maison où il allait. — *Creditis*

*quia...* (vers. 29). Nouvelle épreuve, qu'ils surmontèrent victorieusement aussi : *Utique...* — Leur récompense fut prompte : *tunc tetigit...* (vers. 30); *et aperti...* (vers. 31). — *Comminatus...* Le grec est tout à fait expressif : ἐνεβριμήθη, il enjoignit d'un ton et d'un air sévères. Sur le motif de cet ordre, voyez VIII, 4 et les notes. — *Illi autem...* (vers. 31). Ils ne purent contenir leur enthousiasme et leur reconnaissance.

32-34. Le démoniaque muet. — *Obtulerunt...* Toutes les misères se succédaient auprès du Sauveur, et il les soulageait tour à tour. — *Mutum, dæmonium...* La surdité n'était donc pas un simple mal organique dans cette circonstance; c'est la présence du démon qui la causait. Aussi, *ejecto...*, *locutus est...* (vers. 33). — La foule émerveillée fit une frappante réflexion (*Nunquam... sic...*), qui, sans doute, ne portait pas seulement sur le cas présent, mais sur tout l'ensemble des prodiges de Jésus. — Triste contraste : *Pharisæi autem...* (vers. 34). Ils sont là, « surveillant attentivement les paroles et les actes de Jésus, et formant leurs théories. » Voici qu'ils en ont trouvé une pour les guérisons de démoniaques opérées par lui : *In principe...* Sur ce blasphème, voyez XII, 22 et ss.

§ IV. — *Jésus et ses apôtres prêchent à travers les villes de Galilée*. IX, 35-X, 42.

1° Jésus parcourt les villes et les villages, prêchant et guérissant les malades. IX, 35-38.

Passage presque entièrement propre au premier évangile. Saint Marc, VI, 6<sup>b</sup>, le résume en ces simples mots : Il parcourait les villages d'alentour, en enseignant. Saint Luc, X, 2, à l'équivalent des vers. 37-38; mais plus tard, à l'occasion de l'envoi des soixante-douze disciples.



35. Or, Jésus parcourait toutes les villes et les villages, enseignant dans leurs synagogues, et prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité.

36. Et voyant les foules, il en eut compassion; car elles étaient accablées, et gisaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur.

37. Alors il dit à ses disciples: La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

38. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.

35. Et cirenibat Jesus omnes civitates et castella, docens in synagogis eorum, et prædicans evangelium regni, et curans omnem languorem et omnem infirmitatem.

36. Videns autem turbas, misertus est eis, quia erant vexati, et jacentes sicut oves non habentes pastorem.

37. Tunc dicit discipulis suis: Messis quidem multa, operarii autem pauci.

38. Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

## CHAPITRE X

1. Et ayant appelé ses douze disciples, il leur donna puissance sur les esprits impurs, pour les chasser et pour guérir toute langueur et toute infirmité.

2. Or, voici le nom des douze apôtres: Le premier, Simon, qui est appelé Pierre, et André son frère;

1. Et convocatis duodecim discipulis suis, dedit illis potestatem spirituum immundorum, ut ejicerent eos, et curarent omnem languorem et omnem infirmitatem.

2. Duodecim autem apostolorum nomina sunt hæc: Primus Simon, qui dicitur Petrus, et Andreas frater ejus,

1°. Le divin missionnaire infatigable. — *Circulatio...* Sommaire presque semblable à celui de iv, 23-24. Il sert tout à la fois à résumer la parole qui précède et à préparer celle qui suit. — *Prædicans et curans...* Les deux côtés du ministère de Jésus. Aux paroles pleines de sagesse il mêlait les autres pleines de puissance et de gloire, pour achever de convaincre les esprits et de gagner les cœurs.

36-38. Triste état moral du peuple juif et besoin urgent de nombreux missionnaires. — *Misertus est.* Dans le grec: il fut ému jusqu'aux entrailles. — *Quia erant...* Rien n'était plus désolant, en effet, que la situation morale des Juifs à cette époque: Israël ressemblait, d'après les deux comparaisons employées par Jésus, à un troupeau de brebis abandonné par le pasteur, et à une moisson abandonnée, qui va périr faute de bras pour la récolter. Ce double rapprochement contient un blâme très sévère pour les chefs spirituels du peuple. — *Sicut oves...* Voyez le développement de cette image dans Ézéchiël, xxxiv, 4, 11, 23 et ss. — *Operarii... pauci* (vers 37). Jésus parle d'ouvriers diligents et sérieux, vraiment zélés pour les intérêts spirituels de la nation sainte, et ils étaient alors très rares en réalité. — *Rogate...* (vers. 38). Conséquence de la double constatation qu'on vient de lire. « Le premier pas dans toute réforme » consiste à invoquer le secours du ciel. — *Dominum messis:* Dieu, en tant qu'il est le maître de l'immense champ des âmes que représente le monde. Cf. Joan. xv, 1.

2° Jésus munit ses apôtres de pleins pouvoirs, avant de les envoyer en mission. X, 1-4.

CHAP. X. — 1. La collation des pouvoirs. Comp. Marc. vi, 7; Luc. ix, 1. — *Convocatis:* non pas en vue de l'élection des Douze, laquelle avait eu lieu précédemment (cf. Marc. iii, 13 et ss.; Luc. vi, 12 et ss.; notre évangéliste ne la raconte pas, la supposant connue), mais pour leur conférer les pouvoirs nécessaires à l'exercice de leur ministère. — *Potestatem spirituum...* Génitif de l'objet: une puissance entière sur les démons. Jésus envoyait ses apôtres dans le monde comme ses coadjuteurs; il importait donc qu'ils pussent, eux aussi, confirmer leur prédication par des miracles.

2-4. La liste des apôtres. Comp. Marc. iii, 16-19; Luc. vi, 14-16. — *Apostolorum.* Ce mot, que saint Matthieu n'emploie pas ailleurs, derive du verbe grec ἀποστέλλω, j'envoie. Il signifie donc: envoyés, ambassadeurs. Il est probable que Jésus prit douze apôtres en souvenir des douze tribus d'Israël. — *Nomina sunt...* L'ordre dans lequel ils sont cités n'est nullement arbitraire, mais intentionnel et traditionnel. Dans les trois listes des synoptiques, et dans celle du livre des Actes, 1, 13, saint Pierre occupe toujours le premier rang et Judas le dernier. Partout nous trouvons trois groupes contenant les mêmes noms, bien que l'ordre de ces noms diffère: partout Pierre, Philippe, et Jacques le Mineur sont en tête des groupes. Les apôtres sont associés deux à deux dans les listes de saint

3. Jacobus Zebedæi et Joannes frater ejus, Philippus et Bartholomæus, Thomas et Matthæus publicanus, Jacobus Alphæi et Thaddæus,

4. Simon Cananæus et Judas Iscariotes, qui et tradidit eum.

5. Hos duodecim misit Jesus, præcipientis eis, dicens : In viam gentium ne abieritis, et in civitates Samaritanorum ne intraveritis;

6. sed potius ite ad oves quæ perierunt domus Israel.

7. Euntes autem prædicate, dicentes : Quia appropinquavit regnum cælorum.

3. Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère; Philippe et Barthélemy; Thomas et Matthieu le publicain; Jacques, fils d'Alphée, et Thaddée;

4. Simon le Cananéen, et Judas Iscariote, qui le trahit.

5. Jésus envoya ces douze, en leur donnant ces instructions : N'allez pas vers les gentils, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains;

6. mais allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël.

7. Et en y allant, prêchez, et dites : Le royaume des cieus est proche.

Matthieu et de saint Luc. — *Primus Simon...* Ce titre de « premier » est d'autant plus étonnant, que l'énumération est immédiatement abandonnée. L'histoire évangélique (cf. Matth. xvi, 16 et ss.; xvii, 6, 24; xix, 27, etc.; Luc. viii, 45; ix, 32; xii, 31-32) et celle des Actes (cf. i, 15; ii, 14; v, 3; viii, 14; x, 5; xv, 7, etc.) le commentent clairement : il marque la primauté de saint Pierre, successeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ comme chef visible de l'Église. Saint Jean Chrysostome, se faisant l'écho de toute la tradition, le traduit à bon droit par χορυφαῖος, choryphée. — *Qui... Petrus.* Voyez iv, 18 et xvi, 18; Joan. i, 43, etc. — *Bartholomæus.* C'est l'hébreu *Bar-Tolmaï*, fils de Tolmaï. Nom patronymique, qui en suppose un autre; or, on admet assez généralement que saint Barthélemy est identique à Nathanaël, conduit à Jésus par Philippe (cf. Joan. i, 46 et ss.), duquel toutes les listes le rapprochent. — *Thomas* est la reproduction grecque de l'hébreu *τ'ôm*, jumeau. Comp. Joan. xi, 16. — *Matthæus.* C'est notre évangéliste lui-même; il joint humblement à son nom l'épithète de *publicanus*. Cf. ix, 9. — *Jacobus Alphæi.* Saint Jacques dit le Mineur (Marc. xv, 40 : ὁ μικρότερος), pour le distinguer de son homonyme, fils de Zébédée. — *Thaddæus.* La vraie leçon du grec paraît être Θαδδαῖος. Quelques témoins ont Αεθδαῖος. Luc. vi, 16 et Act. i, 13, cet apôtre est appelé Judas, dont nous avons fait Jude, et tel était sans doute son vrai nom. Thaddée et Lebbaï sont des surnoms qui remplacèrent vraisemblablement le nom primitif, à cause de son identité avec celui du traître. — *Cananæus* (Καναανῖος) est calqué sur l'hébreu *Qan'ani*, Zélote (ὁ Ζηλωτής dans saint Luc). Simon était probablement surnommé ainsi parce qu'il avait appartenu au parti juif des Zélotes, qui manifestaient une grande ardeur pour la défense de la loi. — *Iscariotes* est la transcription de l'hébreu *יש קריот*, homme de Qeriôth, c.-à-d., originaire de cette ville de la tribu de Juda. Cf. J. c. xv, 24; Jer. xlviii, 41. La note infamante *qui... tradidit...* est ajoutée au nom de Judas dans les trois listes évangéliques. — Voyez dans notre grand commentaire, h. l., quelques idées générales sur le nombre, les qualités, l'histoire, etc., des apôtres que Jésus vient de se choisir.

3° Instructions de Jésus-Christ à ses apôtres. X, 5-42.

Beau et important discours, qui est pour les Douze ce que le sermon sur la montagne était pour les chrétiens en général. Saint Matthieu nous l'a seul conservé dans son entier. Saint Marc, vi, 8-11, et saint Luc, ix, 3-5, ne citent qu'un sommaire des premières paroles. Il se divise en trois parties : 1° recommandations relatives à la mission que les apôtres allaient donner immédiatement en Galilée, vers. 5-15; 2° instructions concernant leur prédication future à travers le monde entier, vers. 16-23; 3° préceptes relatifs à tous les prédicateurs de l'évangile, vers. 24-42. La formule « amen dico vobis » sépare la première partie de la seconde et celle-ci de la troisième. Comp. les vers. 15 et 23<sup>b</sup>.

5<sup>a</sup>. Introduction. — *Hos... misit* : en qualité de pasteurs pour soigner les pauvres brebis, et qualité d'ouvriers pour la moisson.

5<sup>b</sup>-15. Première partie : la mission actuelle des apôtres en Galilée. — Le discours s'ouvre par la courte indication des lieux qui devaient servir tout d'abord de théâtre à l'activité des Douze : *in viam... et in civitates...* Jésus voulait donc que, pendant quelque temps, le ministère de ses premiers délégués fût limité, comme le sien propre, à la sphère israélite : *sed potius...* Sur le droit spécial que les Juifs avaient de recevoir les premiers l'évangile, voyez xv, 24; Joan. iv, 22; Act. iii, 25-26; Rom. i, 16 et ss., etc. — *Samaritanorum.* Peuple formé d'un mélange d'Hébreux et de païens, après la destruction du royaume des dix tribus. Cf. IV Reg. xvii, 24. Depuis la fin de l'exil, les Samaritains étaient presque constamment en lutte avec les Juifs. Une véritable haine de races et de religions existait entre les deux nations; l'évangile en est plus d'une fois l'écho. Cf. Luc. ix, 52 et ss.; x, 33; xvii, 16; Joan. iv, 9, etc. — *Oves quæ...* Voyez ix, 36 et les notes. — *Euntes...* Après avoir déterminé le champ de l'apostolat préalable des Douze, Jésus en spécifie le mode, vers. 7 et ss. Avant tout, la prédication; et celle-ci devait être, sous le rapport du sujet, toute semblable à celle du divin Maître à son début : *appropinquavit...* Voyez iv, 17 et les notes. Puis, attestation de la divinité de leur



8. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons; vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.

9. Ne possédez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures;

10. ni sac pour le chemin, ni deux tuniques, ni souliers, ni bâton: car l'ouvrier est digne de sa nourriture.

11. En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, demandez qui y est digne, et demeurez chez lui jusqu'à ce que vous partiez.

12. En entrant dans la maison, saluez-la, en disant: Paix à cette maison.

13. Et si cette maison en est digne, votre paix viendra sur elle; et si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra à vous.

8. Infirmos curate, mortuos suscite, leprosos mundate, demones ejicite; gratis accepistis, gratis date.

9. Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris;

10. non peram in via, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam: dignus enim est operarius cibo suo.

11. In quacumque autem civitatem aut castellum intraveritis, interrogate quis in ea dignus sit; et ibi manete donec exeatis.

12. Intrautes autem in domum, salutate eam, dicentes: Pax huic domui.

13. Et si quidem fuerit domus illa digna, veniet pax vestra super eam; si autem non fuerit digna, pax vestra revertetur ad vos.

mandat par les miracles (*infirmos...*, vers. 8), même par la résurrection des morts (*mortuos...*). Cf. vers. 1. — *Gratis...*, *gratis...* Recommandation très importante: ne pas tirer un vil profit de leur mission toute céleste. Rien, d'ailleurs, n'aurait plus promptement déconsidéré les prédicateurs de l'évangile. — Les traits qui suivent, *Nolite...* (vers. 9 et 10), insistent sur ce devoir d'un désintéressement parfait. — *Possidere*. Le grec signifie plutôt: acquérir. Ne rien accepter de ceux auxquels était portée la bonne nouvelle. — *Pecuniam*. Dans le grec: *γὰρ νόμος*, de l'airain, c.-à-d., de la monnaie de bronze. — *In zonis...* Les Orientaux portaient d'ordinaire leur

*Neque virgam*. De même dans le troisième évangile: pas même un bâton de voyage, car l'on peut s'en passer (*Atl. archéol.*, pl. LXXVI, fig. 3). Ce bâton est cependant permis d'après la rédaction de saint Marc (« nisi virgam tantum »); mais, comme le faisait déjà observer saint Augustin, de *Consensu Evang.*, II, 2, 3, pour expliquer ces menues divergences, il faut envisager plutôt l'esprit et l'intention de celui qui parlait, que les formes diverses dans lesquelles ses paroles nous ont été conservées. « Prenez seulement un bâton, ne prenez pas même un bâton; la deuxième formule est un peu plus hyperbolique que la première. Pas même un bâton: c'est la limite extrême de l'austère simplicité et du renoncement. Des hommes qui suivaient l'esprit de ces préceptes ne travailleraient pas en vain. » — *Dignus enim est...* Motif de ce détachement complet: Celui qui fournit aux petits du corbeau leur nourriture, n'oublie pas les ouvriers évangéliques. — *In quacumque...* Les vers. 11-15 indiquent aux apôtres les règles à suivre en ce qui concernait leur séjour dans les villes où ils allaient prêcher. — *Interrogate quis...* Ne pas accepter l'hospitalité chez le premier venu, mais choisir avec soin leur hôte, « ne praedicationis dignitas suscipientis infamia deturpetur » (saint Jérôme). — *Ibi manete*. Autrement, ils auraient passé pour des hommes inconstants, légers, cherchant leurs aises. — *In domum...* (vers. 12). Le grec a l'article: dans la maison (choisie comme résidence). — *Pax...* C'était la formule de salutation usitée depuis longtemps en Israël. Cf. Gen. XLIII, 23; Jud. XIX, 20, etc. Il est évident que, sur les lèvres des apôtres, elle avait une signification très relevée, très spirituelle. — *Et si quidem...*, *si...* non... (vers. 13). Effets contraires produits soit sur ceux qui feront un bon accueil aux disciples de Jésus, soit sur ceux qui refuseront de les recevoir. — *Revertetur ad vos*,



Ouvrier forgeron qui porte sa bourse suspendue au cou. (D'après une lampe antique.)

argent dans leur ceinture. — *Peram*: une sacoche pour les provisions, suspendue sur l'épaule (*Atl. archéol.*, pl. LXXVI, fig. 1, 4). — *Duas tunicas*: une sur soi, l'autre pour changer. — *Neque calceamenta...* C.-à-d., des sandales de rechange; ou bien, des souliers proprement dits, chaussures plus délicate que les légères sandales de l'Orient (*Atl. archéol.*, pl. VI, fig. 11-14). —

14. Et quicumque non receperit vos, neque audierit sermones vestros, excuntes foras de domo vel civitate, excutite pulverem de pedibus vestris.

15. Amen dico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum et Gomorrhæorum in die iudicii, quam illi civitati.

16. Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ.

17. Cavete autem ab hominibus: tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos;

18. et ad præsidés et ad reges ducemini propter me, in testimonium illis et gentibus.

19. Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini;

14. Et si quelqu'un ne vous reçoit pas et n'écoute pas vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds.

15. En vérité, je vous le dis, il y aura moins de rigueur pour Sodome et Gomorrhe, au jour du jugement, que pour cette ville.

16. Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes.

17. Mais mettez-vous en garde contre les hommes: car ils vous livreront aux tribunaux, et ils vous flagelleront dans leurs synagogues;

18. et vous serez traduits, à cause de moi, devant les gouverneurs et devant les rois, pour servir de témoignage à eux et aux nations.

19. Mais, lorsqu'ils vous livreront, ne vous inquiétez pas de la manière dont

D'après l'interprétation la plus naturelle, ces mots signifient que, si la bénédiction offerte par les apôtres ne peut se réaliser, elle reviendra, pour ainsi dire, à son point de départ. Il est moins bien de supposer que les prédicateurs devaient alors en bénéficier eux-mêmes, puisqu'une récompense leur était promise en toute hypothèse, dès là qu'ils auraient accompli leur devoir. — *Et quicumque...* (vers. 14). Cette phrase est irrégulièrement construite. Traduisez: Si quelqu'un ne vous reçoit pas... La supposition n'était pas vaine, car Jésus avait déjà de nombreux ennemis. — *Excutite...* Action symbolique que les pharisiens ne manquaient point de pratiquer lorsqu'ils quittaient une contrée païenne, impure à leurs yeux, pour rentrer en Palestine. C'était dire: Nous ne voulons rien avoir de commun avec vous; et en outre, dans le cas présent: Nous rejetons sur vous toute la responsabilité de votre conduite. Cf. Act. xiii, 51; xviii, 6. — *Tolerabilis...* (vers. 15). Châtiment réservé aux contempteurs de l'évangile: il sera plus sévère encore que celui des cités infâmes de Sodome et de Gomorrhe, souvent citées comme un type des terribles vengeances du Seigneur. Cf. Deut. xxix, 22; Is. xlii, 19; Jer. xliix, 18; II Petr. ii, 6, etc.

16-23. Seconde partie du discours: instructions relatives à la prédication de l'évangile par les apôtres dans le monde entier, après la résurrection de Jésus. — *Sicut oves in medio...* Comparaison singulièrement expressive, pour représenter les épreuves et les périls des missionnaires évangéliques. — *Estote ergo...* Cette situation même leur imposait d'agir avec beaucoup de circonspection, s'ils voulaient avoir quelque succès. — *Sicut serpentes...*, *columbæ*. Le serpent a toujours été regardé comme l'emblème de la prudence habile (cf. Gen. iii, 1; Ps. lvi, 1, etc.),

et la colombe comme celui de la simplicité, de l'innocence. La simplicité prudente est un « idéal difficile à réaliser ». — *Cavete...* Les vers. 17 et 18 contiennent le développement des mots « in medio luporum ». — *Conciliis*. Le grec *συνοδία* montre qu'il est question des tribunaux (litéral., des sanhédrins) institués dans les villes juives. — *In synagogis*. Les chefs des synagogues avaient aussi le droit de juger certains délits et d'infliger des châtements corporels, entre autres la flagellation (*flagellabunt...*). Cf. Act. xxii, 19; xxvi, 11, etc. — *Et ad...* Les païens ne seront pas moins hostiles que les Juifs aux disciples du Christ. — *Præsides* (*ἡγεμόνες*): ceux qui gouvernaient les provinces romaines à divers titres (proconsuls, propriétaires, procurateurs). *Reges*: comme Néron, devant lequel comparut saint Paul (Act. xxv, 23 et ss.). — *In testimonium...* Ces mots ont reçu deux interprétations distinctes. D'après celle qui a nos préférences, ils contiendraient une consolation pour les apôtres ainsi maltraités: conduits de tribunal en tribunal, ils seront d'éloquents témoins de Jésus et de la bonne nouvelle. Selon d'autres commentateurs, le témoignage des prédicateurs devait être rendu non pas en face des Juifs (*illis*) et des païens, pour les convertir, mais contre eux, parce qu'ils persécutaient des innocents et n'acceptaient point la vérité. — *Cum autem...* Les versets 19 et 20 servent de commentaire aux mots « simplices sicut columbæ ». — *Cogitare*: réfléchir avec anxiété, comme dit le grec (*μη μεριμνήσατε*), ainsi qu'il arrive à un accusé qui attend le moment de paraître devant ses juges. Cf. vi, 35 et les notes. *Quomodo*: la forme à donner à la défense. *Quid*: le fond même, les pensées. — *Dabitur...* Grand encouragement pour ces heures de détresse; une inspiration spéciale viendra du ciel aux témoins du Christ: Non



vous parlerez, ni de ce que vous direz ; car ce que vous devrez dire vous sera donné à l'heure même.

20. En effet, ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous.

21. Or, le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils ; les enfants se soulèveront contre leurs parents, et les feront mourir.

22. Et vous serez haïs de tous, à cause de mon nom ; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

23. Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis, vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, avant que le Fils de l'homme ne vienne.

24. Le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni le serviteur au-dessus de son seigneur.

25. Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur comme son

dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini.

20. Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.

21. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium ; et insurgent filii in parentes, et morte eos afficient.

22. Et eritis odio omnibus propter nomen meum ; qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

23. Cum autem persequerentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Amen dico vobis, non consummabitis civitates Israel, donec veniat Filius hominis.

24. Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum.

25. Sufficit discipulo ut sit sicut magister ejus ; et servo, sicut dominus ejus.

enim vos... sed... (vers. 20). — *Patris vestri*. Dieu est leur Père ; qu'ils aient donc en lui, quoi qu'il leur arrive, une confiance toute filiale. — *Tradet autem...* (vers. 21). Jésus revient à la persécution dont ils seront l'objet, et il en décrit eloquemment la gravité. — *Frater fratrem...* Tous les liens de la famille seront brisés ; l'affection la plus intime sera changée en haine, car il n'est rien de si violent que les animosités religieuses. — *Odio omnibus* (vers. 22). Les apôtres auront tout d'abord contre eux l'immense majorité des hommes. C'est Jésus lui-même qu'on detestera en eux : *propter nomen...* — *Qui autem...* La récompense finale et sa condition. Celle-ci était de persévérer jusqu'au bout, et malgré tout, dans la confession et la prédication de l'évangile. — *Salvus erit*. « Il recevra la couronne de vie, » comme dit saint Jacques, I, 12. — *Cum autem...* (vers. 23). Conseil plein de délicatesse. Jésus veut que ses apôtres soient courageux ; mais il ne leur demande pas d'exposer inutilement leur vie, qui est précieuse à lui et à son Église. — *Fugite...* « Cela est fort peu héroïque en apparence ; mais le plus brave guerrier profite d'un abri lorsqu'il le peut. » — *Non consummabitis...* C.-à-d., vous n'aurez pas achevé de prêcher dans toutes les villes de Palestine, avant que le Messie ne fasse son apparition. L'avènement dont il s'agit en cet endroit serait, d'après divers interprètes, celui de la fin des temps, pour le Jugement général. Et tel est, en effet, le sens habituel de la locution « la venue du Fils de l'homme » dans les trois premiers évangiles. Cf. xxiv, 30, 41 ; xxv, 31 ; Marc. xiii, 26 ; Luc. xii, 40 ; xviii, 8 ; xxi, 27. Mais il semble que cette interprétation est difficilement admissible tel, puisque Jésus

vient de parler du ministère des apôtres dans les villes d'Israël, et que ce ministère ne devait durer qu'un temps relativement restreint. Nous préférons donc, avec d'autres exégètes assez nombreux, voir dans la ruine de Jérusalem et la fin de l'État juif, environ quarante ans plus tard, la réalisation du présent oracle concernant la venue du Fils de l'homme. Et, de fait, « il est très conforme au langage biblique d'appeler avènement du Christ une manifestation spéciale de sa justice souveraine ; et il n'y en a pas eu de plus éclatante, depuis la mort du Sauveur, que celle qui eut pour objet la destruction de Jérusalem. » Cette apparition vengeresse du Christ devait servir de sanction à la prédication évangélique, et de châtement terrible à l'incrédulité des Juifs. Voyez notre grand commentaire, pp. 207-208.

24-25. Troisième partie de l'instruction : recommandations destinées non seulement aux premiers apôtres, mais à tous les prédicateurs de l'évangile en général. Comme dans la seconde partie, l'idée dominante consiste en une description de la conduite que les futurs missionnaires de Jésus aient à tenir parmi les avanies de tout genre qui les attendent. — *Non est...* (vers. 24-25). La persécution viendra ; mais leur Maître a-t-il été épargné ? Ils auront donc la consolation de partager son sort. — *Si patrem familias...* (vers. 25<sup>b</sup>). Application des expressions proverbiales qui précèdent. Jésus se compare, d'une manière aussi touchante que réelle, à un père de famille vivant au milieu de ses enfants (*domestica...* ; οἰκτιροῦν, *bonis que font partie d'une même famille*). — *Insultabunt* extrêmement grossière, publique, dans le langage juif d'alors, ce nom représentait le

Si patrefamilias Beelzebub vocaverunt, quanto magis domesticos ejus!

26. Ne ergo timeritis eos: nihil enim est opertum, quod non revelabitur; et occultum, quod non sciatur.

27. Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine; et quod in aure auditis, prædicare super tecta.

28. Et nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere; sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam.

29. Nonne duo passeræ asse veneunt?

seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Bêelzébub, combien plus ceux de sa maison!

26. Ne les craignez donc point; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.

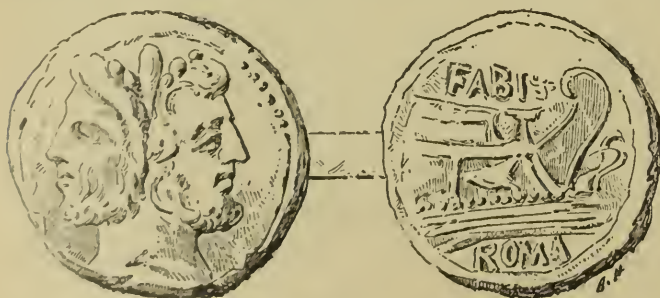
27. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière, et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits.

28. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne.

29. Deux passereaux ne se vendent-

prince des démons. Voyez XII, 24 et ss., et les passages parallèles de saint Marc et de saint Luc. Le quatrième livre des Rois, I, 2, mentionne *Ba'al Z'bab* (littér., Maître des mouches), divinité des Philistins, ainsi appelée parce qu'elle était censée protéger ses adorateurs contre les mouches, terrible fléau de ces contrées au printemps et en automne; les Juifs avaient appliqué son nom à Satan, par dérision. Il est vrai qu'on lit ici dans le grec Βεελζεβοῦλ, « Bêelzéboul, » au lieu de Bêelzéboub; mais c'est là vraisemblablement une prononciation adoucie du nom antique. Divers philologues, qui n'acceptent pas ce sentiment, rattachent le nom, sous sa forme grecque, à l'hébreu *Ba'al z'bat*, Maître de l'habitation (c.-à-d., dieu du séjour infernal), ou à *Ba'al zébel*, dieu du fumier: appellations très ironiques aussi. — *Quanto magis...* Les épithètes injurieuses n'ont pas manqué, en effet, aux apôtres et à leurs successeurs. — *Ne... timeritis...* (vers. 26). Recommandation réitérée trois

ils doivent prêcher sans la moindre crainte: *Quod dico... dicite...* (vers. 27). Quoique la prédication de Jésus n'eût rien de caché, il est certain néanmoins que son ministère se passa dans une obscurité relative, si on le compare à celui des premiers apôtres et de leurs successeurs; de là les expressions figurées *in tenebris, in lumine*. — *Quod in aure...* La même idée, sous une autre image. « A l'oreille », d'une manière confidentielle; « sur les toits » plats des contrées orientales (*Atl. archéol.*, pl. XII, fig. 3, 4, 5, 10, etc.), par conséquent à haute voix, de façon à être entendu au loin dans les rues. — *Et nolite...* Les vers. 28-31 renferment « un nouvel antidote contre la crainte », tiré, soit des jugements divins, encore plus redoutables que les persécutions humaines, soit de la vigilance paternelle du Seigneur sur les siens. — *Occidunt corpus*. C'est tout ce que peuvent faire les persécuteurs les plus cruels; mais l'âme survit au corps, pour aller recevoir une éternelle récompense. — *Eum qui potest...* le Dieu vengeur qui, après la résurrection, châtiara sans fin l'être entier (*animam et corpus*) des malheureux apostats. — *In gehennam*. Sur cette expression, voyez v, 29, et le commentaire. — *Nonne duo...* (vers. 29). Rapprochement familier, pour mieux mettre en relief la protection dont Dieu entoure ses fidèles amis. — *Passeræ, στρουθία*: tous les petits oiseaux en général, puis les passereaux en particulier (*Atl. d'hist. nat.*, pl. LXX, fig. 3, 7). —



As romain.

fois de suite dans ce passage. Comp. les vers. 28 et 31. « La crainte ne convient pas plus à un misérable qu'à un soldat ou à un marin. » — *Nihil enim...* La vérité ne peut pas demeurer toujours cachée; la lumière se fera donc peu à peu au sujet des prédicateurs de l'Évangile et de la pureté de leurs intentions; on reconnaîtra alors en eux, comme dans leur Maître, des bienfaiteurs de l'humanité. Puisqu'il en est ainsi,

romaine, en billon, de la valeur de six à sept centimes (*Atl. archéol.*, pl. LXIV, fig. 19, 21). — *Et unus...* Ces êtres insignifiants sont donc l'objet d'une providence spéciale de la part de Dieu (*cadet...*: tomber mort). — *Vestri... omnes...* (vers. 30). Deux mots très accentués. Le Seigneur connaît le nombre exact de nos cheveux, c.-à-d., de ce qu'il y a en nous de moins précieux, et aucun d'eux ne tombera sans sa per-



ils pas un as? Cependant il n'en tombe pas un à terre sans la volonté de votre Père.

30. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés.

31. Ne craignez donc point; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

32. C'est pourquoi, quiconque me confesse era devant les hommes, je le confesserai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux.

33. Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux.

34. Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.

35. Car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, et la fille d'avec sa mère, et la belle-fille d'avec sa belle-mère;

36. et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison.

37. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi.

38. Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi.

39. Celui qui conserve sa vie, la per-

et unus ex illis non cadet super terram sine Patre vestro.

30. Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt.

31. Nolite ergo timere: multis passeribus meliores estis vos.

32. Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo qui in cælis est.

33. Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo qui in cælis est.

34. Nolite arbitrari quia pacem veni mittere in terram; non veni pacem mittere, sed gladium.

35. Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam, et nurum adversus socrum suam;

36. et inimici hominis, domestici ejus.

37. Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus; et qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus.

38. Et qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus.

39. Qui invenit animam suam, perdet

mission. — *Multis... meliores...* (vers. 31). Conclusion du raisonnement, et ditote très expressive pour marquer la confiance entière que les missionnaires doivent avoir en Dieu. — *Omnes ergo...* Les vers. 32-33 développent l'idée qui a été simplement énoncée au vers. 28<sup>b</sup>; ils nous montrent l'apôtre au jour du jugement. S'il a rendu fidèlement témoignage à Jésus-Christ et à l'évangile (*confitebitur me*; à la lettre dans le grec: « confitebitur in me », ce qui marque une étroite union avec le Sauveur), son Maître le reconnaîtra devant Dieu comme son vrai disciple (*confitebor... eum...*). Dans l'hypothèse contraire (*qui... negaverit...*, vers. 33), il sera renié et condamné. — *Nolite arbitrari...* (vers. 34). Dans le passage qui précède, Jésus a prédit à ses apôtres les persécutions et la souffrance; il indique maintenant la raison pour laquelle ils seront ainsi maltraités: c'est que la religion nouvelle ne saurait se propager pacifiquement. Par sa nature même, elle souleva des haines violentes et créa de terribles guerres intestines. Comp. le vers. 21. — *Non veni pacem...* Et pourtant, Jésus était venu au monde comme « prince de la paix » (voyez Luc. 11, 14 et les notes); mais il ne devait pas produire cette paix « d'une façon tranquille », pour ainsi dire: il fallait qu'elle s'établît sur les ruines des passions humaines, et celles-ci ne se laissent pas détruire sans

opposer une vive résistance. — *Gladium*: l'instrument principal et l'emblème de la guerre. — *Veni enim...* (vers. 35). Développement énergique de la pensée. L'équivalent grec du verbe *separare* (διαιρέσαι) signifie: couper en deux, séparer en parties hostiles. — *Hominem..., filiam..., nurum...* Les jeunes contre les plus âgés. « Dans toutes les grandes révolutions de la pensée, le changement commence par les jeunes. » — *Et inimici...* (vers. 36). Ces mots sont un écho de Mich. VII, 6. — *Qui amat...* (vers. 37). Ceux auxquels l'évangile sera prêché seront fréquemment obligés de choisir entre lui et leurs proches; dure nécessité, qui occasionnera de rudes combats. — *Plus quam me*. Jésus-Christ exige péremptoirement qu'on lui donne la préférence sur toutes choses, même sur les affections les plus légitimes et les plus nobles. — *Et qui non...* (vers. 38). C'est ici la première allusion que le Sauveur fait dans les évangiles synoptiques à sa mort douloureuse et ignominieuse. Ce supplice, souvent infligé alors par les Romains, était très connu de ses auditeurs. La croix représente en cet endroit les tribulations de divers genres réservées aux apôtres et aux chrétiens. — *Qui invenit...* (vers. 39). Paradoxe d'une grande profondeur. Il repose sur la double signification du mot *animam*, qui désigne tantôt la simple vie physique d'en-bas, tantôt la vie

illam; et qui perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.

40. Qui recipit vos, me recipit; et qui me recipit, recipit eum qui me misit.

41. Qui recipit prophetam in nomine prophetæ, mercedem prophetæ accipiet; et qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet.

42. Et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ tantum, in nomine discipuli, amen dico vobis, non perdet mercedem suam.

dra; et celui qui aura perdu sa vie à cause de moi, la trouvera.

40. Celui qui vous reçoit, me reçoit; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.

41. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra une récompense de prophète; et celui qui reçoit un juste en qualité de juste, recevra une récompense de juste.

42. Et quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à l'un de ces tout petits, parce qu'il est mon disciple, en vérité, je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense.

## CHAPITRE XI

1. Et factum est, cum consummasset Jesus præcipiens duodecim discipulis suis, transiit inde, ut doceret et prædicaret in civitatibus eorum.

2. Joannes autem cum audisset in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis,

1. Il arriva que, lorsque Jésus eut achevé de donner ses instructions à ses douze disciples, il partit de là, pour enseigner et prêcher dans les villes.

2. Or Jean, ayant appris dans sa prison les œuvres du Christ, envoya deux de ses disciples

spirituelle et éternelle de l'autre monde. Il contient un grand encouragement pour les chrétiens persécutés. — *Qui recipit...* Conclusion des instructions de Jésus aux Douze, vers. 40-42. Les paroles dont elle se compose sont très encourageantes aussi, mais sans avoir rien de terrible à l'arrière-plan. Au vers. 40, nous lisons l'explication de ce principe universellement admis dans les relations réciproques des peuples : recevoir un ambassadeur, c'est recevoir celui qui l'envoie. Les vers. 41 et 42 donnent d'autres explications plus détaillées. — *In nomine prophetæ..., justi.* C.-à-d., en tant que prophète, en tant que juste; par conséquent, au nom de Dieu, qu'il représente, et non pour des considérations tout humaines. — *Mercedem prophetæ..., justi* : une récompense digne d'un prophète ou d'un juste. — *Et quicumque...* Promesse plus libérale encore. Ce sont ses apôtres, ses prédicateurs, que Jésus désigne par l'expression *minimis istis*, à cause de leur petitesse aux yeux du monde. — *Calicem aquæ...* Emblème d'un tout petit service. *Frigidæ* n'est pas une épithète banale : un voyageur fatigué, brûlé de soleil, apprécie un verre d'eau fraîche par-dessus tout le reste, spécialement dans les pays chauds. — *In nomine discipuli* : en tant qu'il est le disciple du Christ, et non pour un motif de l'ordre purement naturel.

§ V. — Jésus et Jean-Baptiste. XI, 1-30.

Comp. Luc. vii, 18-35. Cet épisode, entière-

ment omis par saint Marc, consiste en une ambassade de Jean-Baptiste auprès de Notre-Seigneur et en plusieurs instructions que Jésus y rattacha.

1<sup>o</sup> L'ambassade de Jean. XI, 1-6.

CHAP. XI. — 1. Transition, propre à saint Matthieu sous cette forme : Jésus se met en route pour évangéliser les villes de Galilée. — *Cum consummasset...* Cette donnée chronologique est très générale, et signifie simplement que les faits qui vont être racontés eurent lieu après que Jésus eut donné aux Douze les instructions qui précèdent. Cf. x, 5-42. — *Inde...* Le lieu où Notre-Seigneur avait intimé ses ordres à ses disciples n'a pas été indiqué nominativement. Cf. ix, 36; x, 1, 5. — *Civitatibus eorum* : les villes des habitants de la Galilée.

2-3. Jean-Baptiste fait demander officiellement à Jésus s'il est le Messie. Cf. Luc. vii, 18-23; son récit est plus détaillé. — *In vinculis.* Dans sa prison de Machéronte, près de la mer Morte. Cf. iv, 12; xiv, 3. Les prisonniers pouvaient assez librement recevoir la visite de leurs amis (cf. xxv, 36); le précurseur était donc en relations avec ses disciples, et c'est ainsi qu'il apprit *opera Christi*. Expression très caractéristique, surtout dans le texte grec où il y a deux articles : les œuvres du Messie, c.-à-d., des œuvres qui lui convenaient particulièrement et qui le désignaient comme tel avec clarté; tout l'ensemble de l'activité de Jésus, sa prédication et ses miracles. — *At illi* (vers. 3). Objet spécial



3. lui dire : Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ?

4. Jésus leur répondit et dit : Allez raconter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu.

5. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés.

6. Et bienheureux est celui pour qui je ne serai pas une occasion de scandale.

7. Lorsqu'ils s'en allaient, Jésus se mit à dire aux foules, au sujet de Jean :

3. ait illi : Tu es qui venturus es, an alium expectamus ?

4. Et respondens Jesus, ait illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis.

5. Cæci vident, claudi ambulat, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur.

6. Et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.

7. Illis autem abeuntibus, cepit Jesus dicere ad turbas de Joanne : Quid exi-

de l'ambassade. La question *Tu es...* était d'une gravité exceptionnelle. Les mots *qui venturus es* (dans le grec ὁ ἐρχόμενος, celui qui vient) désignant le Messie, qui était alors universellement attendu par les Juifs. Cf. III, 11. — *Expectamus*. Ainsi que les Peres (à l'exception peut-être de Tertullien, de *Præser.*, 8, etc.) et la plupart des interprètes catholiques l'ont successivement admis, ce n'est point pour lui-même et par suite d'un doute récemment conçu au sujet de Jésus, que Jean faisait poser cette question; il agissait ainsi dans l'intérêt de ses propres disciples, qui étaient assez mal disposés envers Notre-Seigneur (cf. IX, 14; Joan. III, 26), afin de leur fournir une preuve directe et tout à fait convaincante de la vraie nature de Jésus. Divinement averti lui-même, comment aurait-il pu douter un seul instant? Cf. Joan. I, 33-34, etc.

4-6. Réponse de Notre-Seigneur. — *Quæ audistis et...* : ce qu'ils avaient entendu dire de Jésus et de son ministère, et les miracles dont il allait les rendre les témoins immédiats. Voyez le récit parallèle. — *Cæci..., claudi...* (vers. 5). Ces lignes contiennent une allusion évidente à une célèbre prédiction d'Isaïe, XXV, 5 et ss., relative aux prodiges que devait opérer le Messie. Par ce rapprochement, Jésus affirmait donc qu'il était le personnage annoncé par le prophète. — *Mortui resurgunt*. Immédiatement avant cette ambassade, avait eu lieu la résurrection du fils de la veuve de Naim. Cf. Luc. VII, 11 et ss. — Les mots *pauperes evangelizantur* sont extraits d'un autre passage d'Isaïe (LXI, 1), qui concerne également le Messie. — *Et beatus...* (vers. 6). Reproche indirect adressé aux disciples de Jean. — *Qui non... scandalizatus...* C.-à-d., celui dont la conduite de Jésus n'avait pas ébranlé ou renversé la foi.

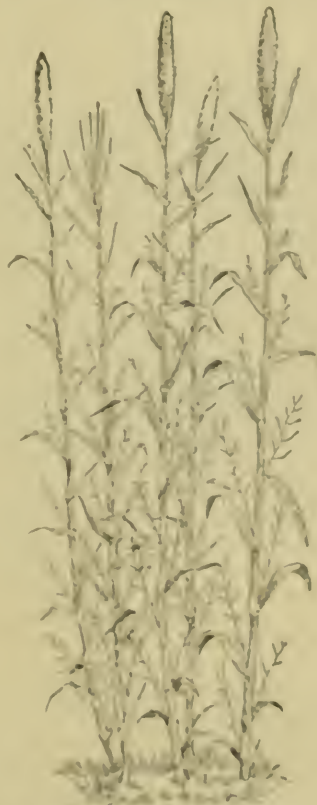
2° Jésus fait l'éloge du précurseur. XI, 7-15.

Comp. Luc. VII, 24-30. Deux pensées principales sont exposées dans cet alléluia : Jésus dans ses rapports avec l'ancienne Alliance, vers. 7-10; Jésus dans ses relations avec la nouvelle Alliance, vers. 11-15.

7°. Introduction. — *Illis autem...* La foule qui entourait Jésus, et qui avait entendu la question des disciples de Jean, aurait pu se faire une idée très fautive des sentiments du précur-

seur à l'égard de Notre-Seigneur; c'est pourquoi celui-ci se hâte de le disculper et de le louer publiquement.

7<sup>b</sup>-15. Ce qu'on devait penser de Jean-Baptiste. — *Quid...? sed quid...?* Il y a beaucoup de vigueur dans ces interrogations posées coup sur coup « *ex abrupto* ». — *Existis in desertum*. Allusion à l'im-



Roseaux des bords du Jourdain.  
(*Arundo donax*)

mense concours du peuple auprès de saint Jean dans le désert de Juda. Cf. III, 5, etc. — *Arundinem...* Les roseaux ne manquent pas sur les bords du Jourdain. Emblème d'un bon usage

stis in desertum videre? arundinem vento agitatam?

8. Sed qui-l existis videre? hominem mollibus vestitum? Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt.

9. Sed quid existis videre? prophetam? Etiam dico vobis, et plus quam prophetam.

10. Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui praeprabit viam tuam ante te.

11. Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista ; qui autem minor est in regno caelorum, major est illo.

12. A diebus autem Joannis Baptistae usque nunc, regnum caelorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.

13. Omnes enim prophetae et lex usque ad Joannem prophetaverunt ;

Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité par le vent?

8. Mais qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu avec mollesse? Voici, ceux qui sont vêtus avec mollesse habitent dans les maisons des rois.

9. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète.

10. Car c'est de lui qu'il a été écrit : Voici que devant ta face j'envoie mon ange, qui préparera la voie devant toi.

11. En vérité, je vous le dis, parmi les enfants des femmes, il n'en a pas surgi de plus grand que Jean-Baptiste ; mais celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui.

12. Or, depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à maintenant, le royaume des cieux se prend par violence, et ce sont les violents qui s'en emparent.

13. Car tous les prophètes et la loi ont prophétisé jusqu'à Jean ;

caractère, inconstant dans ses idées. Certes, Jean-Baptiste n'était point cela. — *Mollibus vestitum* (vers. 8). Tel n'était pas non plus le portrait du précurseur ; rien de commun entre lui et un efféminé. Cf. III, 4. — *Prophetam* (vers. 9). Cette fois, voilà sa vraie nature, son vrai rôle. Mais ce n'est pas assez dire : *plus quam...* — *Hic est...* (vers. 10). Jésus démontre par un oracle de Malachie, III, 1 (voyez le *numéraire*) que Jean-Baptiste était vraiment plus qu'un prophète ordinaire. — *Ecce ego...* La citation est faite librement d'après l'hébreu. C'est Jéhovah qui parle, et, s'adressant au Messie, il lui annonce qu'il va envoyer son messager (*angelum...*), le précurseur, pour lui préparer les voies. — *Amen dico...* (vers. 11). Jésus renchérit encore sur les paroles du prophète. — *Surrexit*. D'après le grec : a été suscité (par Dieu, évidemment). — *Natos mulierum*. Hébraïsme, pour désigner les hommes en général. Cf. Job, XIV, 1. L'expression est poétique et solennelle. — *Non... major Joanne*. Ce n'est pas d'une manière absolue que Jean-Baptiste est nommé le plus grand des hommes, mais par rapport à l'ancienne Alliance, ainsi que Jésus va le dire clairement, en opposant le précurseur aux membres de son Église. — *Qui autem minor...* C.-à-d., celui qui est plus petit que les autres au point de vue de la dignité extérieure. Quelques Pères (saint Chrysostome, saint Hilaire, saint Ambroise) et plusieurs interprètes modernes ont pensé que ce « plus petit » ne serait autre que Jésus lui-même, puisqu'il était plus jeune que saint Jean, qu'il apparut plus tard sur la scène historique et qu'il devint bientôt « plus grand ». Mais tel n'est pas le véritable sens. L'idée est générale, et Notre-Seigneur veut relever ici non pas sa grandeur

personnelle, mais celle de son royaume ; c'est pour cela qu'il affirme que les citoyens les plus humbles du royaume messianique sont supérieurs au précurseur lui-même. Dans ce passage, Jean est donc envisagé comme se tenant en dehors du royaume des cieux et se bornant à y introduire les autres. Il est censé n'avoir appartenu qu'à l'ancienne Alliance et point à la nouvelle ; or, celle-ci l'emporte tellement sur celle-là, que le moindre chrétien, comme tel, l'emporte sur les plus hauts personnages de l'Ancien Testament. — *A diebus...* (vers. 12). Après cette sorte de parenthèse et de restriction, Jésus, revenant à l'éloge commencé, décrit en quelques paroles énergiques l'heureuse influence exercée par le précurseur en faveur du royaume messianique : par sa prédication saint Jean avait excité un grand nombre de Juifs à y entrer. « Les jours de Jean-Baptiste » représentent toute la durée de son ministère jusqu'à son emprisonnement. — *Vim patitur*. Cette expression dramatique (*βιάζονται*, est assailli de vive force) décrit fort bien l'ardeur avec laquelle des Juifs nombreux s'élançaient comme à l'assaut de ce royaume, et s'efforçaient d'en devenir les citoyens. On a eu tort parfois de l'interpréter en mauvaise part (« vi opprimitur »), car cette explication ne cadre pas avec le contexte. — Les mots *violenti* (*βιασταί*) et *rapiunt* (*ἀρπάζουσι*) marquent fort bien la vigueur du mouvement en question. — *Omnes enim...* (vers. 13). Raison pour laquelle le royaume des cieux était devenu l'objet d'efforts si ardents. Comme l'a dit Maldonat, le sens serait plus clair si le vers. 13 était placé avant le vers. 12. Jésus continue de faire l'éloge de saint Jean. La pensée exprimée par le vers. 13, c'est que l'Ancien Testament tout entier (*prophetae et lex*; cf. v, 17)



14. et si vous voulez comprendre, il est lui-même cet Élie qui doit venir.

15. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

16. Mais à qui comparerai-je cette génération ? Elle est semblable à des enfants assis sur la place publique, et qui, criant à leurs compagnons,

17. leur disent : Nous avons chanté pour vous, et vous n'avez pas dansé ; nous avons poussé des lamentations, et vous n'avez pas pleuré.

18. Car Jean est venu, ne mangeant ni ne buvant, et ils disent : Il est possédé du démon.

14. et si vultis recipere, ipse est Elias, qui venturus est.

15. Qui habet aures audiendi, audiat.

16. Cui autem similem æstimabo generationem istam ? Similis est pueris sedentibus in foro, qui clamantes cœqualibus,

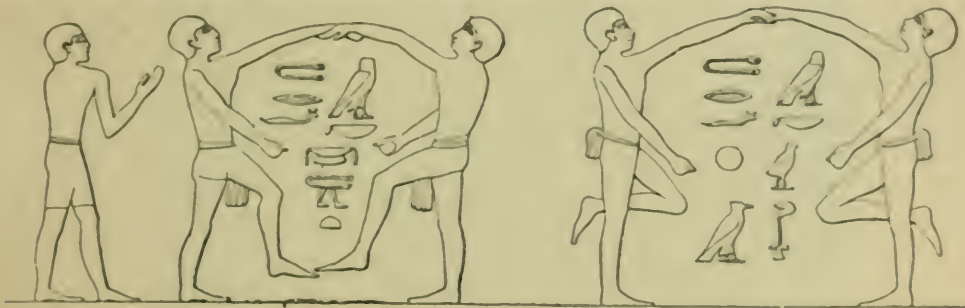
17. dicunt : Cecinimus vobis, et non saltastis ; lamentavimus, et non planxistis.

18. Venit enim Joannes, neque manducans, neque bibens, et dicunt : Dæmonium habet.

préditait un futur royaume messianique ; mais cette prophétie s'est arrêtée avec Jean-Baptiste, puisque c'est à lui qu'il avait été réservé de montrer du doigt le Messie déjà venu. Il est donc vraiment plus qu'un prophète ; il est l'introducteur, le précurseur : « un nouvel ordre de choses commence avec lui. » — *Et si vultis...* (vers. 14). Non pas : Si vous voulez recevoir Jean-Baptiste, croire en sa mission ; mais : Si vous voulez comprendre, accepter ce que je vais vous dire. Formule délicate, par laquelle Jésus demande en quelque sorte à ses auditeurs la permission de faire le rapprochement symbolique qui suit. — *Ipsæ est Elias...* D'après un autre oracle de Malachie (iv, 5), le prophète Élie, miraculeusement enlevé au ciel, doit revenir sur la terre en corps et en âme, à la fin des temps. Jésus signale ici un accomplissement

Jésus ; une réaction s'est opérée contre lui. Ce passage et le suivant nous montreront qu'une grande partie de la nation ne croyait pas en lui.

16-19. Mauvais accueil fait par la génération présente soit à Jean-Baptiste, soit à Jésus. — *Cui autem... ?* Question posée brusquement, et bien capable d'exciter l'attention de l'auditoire. — *Similis est...* Petite parabole très vivante (vers. 16<sup>b</sup>-17), empruntée à la vie familiale. Jésus compare ses contemporains à des enfants qui jouent, sur la place publique, à la danse et à l'enterrement, les petits aimant à imiter les grands et à transformer en récréation tout ce qu'ils voient faire autour d'eux. Ces enfants sont divisés en deux groupes qui, ainsi qu'il arrive souvent, ne peuvent se mettre d'accord sur le jeu du moment. — *Cecinimus*. Dans le grec :



Égyptiens dansant deux à deux. (Peinture ancienne.)

préalable et typique de cette prophétie : Jean-Baptiste était, comme l'avait prédit l'ange Gabriel (cf. Luc. i, 17), un Élie mystique, le héraut de l'avènement du Messie. — *Qui habet...* (vers. 15). Formule proverbiale, assez souvent employée par le divin Maître. Cf. xiii, 9, 43 ; Marc. iv, 9, etc. Elle excite à réfléchir sur des pensées importantes.

3° Jésus adresse un blâme sévère à ses contemporains. XI, 16-19.

Comp. Luc. vii, 31-35. Nous ne sommes plus à ce que l'on a nommé l'année populaire de

Nous vous avons joué de la flûte (pour vous faire danser). — *Lamentavimus*. Chant lugubre, imitant celui des funérailles. — *Non saltastis, non...* Les enfants interpellés n'ont accepté aucun des jeux qu'on leur proposait. — *Venit enim...* Application de la parabole, vers. 18 et 19. Les contemporains de Jésus se plaignent amèrement de ce que ni lui ni Jean-Baptiste n'ont voulu se prêter à leurs caprices. — Les mots *neque... neque...* décrivent d'une façon hyperbolique la vie austère du précurseur. Cf. iii, 4. Un certain nombre de Juifs regardaient ses

19. Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicunt : Ecce homo vorax, et potator vini, publicanorum et peccatorum amicus. Et justificata est sapientia a filiis suis.

20. Tunc cœpit exprobrare civitatibus in quibus factæ sunt plurimæ virtutes ejus, quia non egissent pœnitentiam :

21. Væ tibi, Corozain ; vœ tibi, Bethsaïda : quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.

22. Verumtamen dico vobis, Tyro et Sidoni remissius erit in die judicii quam vobis.

23. Et tu, Capharnaüm, numquid usque in cælum exaltaberis ? usque in infernum descendes ; quia si in Sodomis factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in te, forte mansissent usque in hanc diem.

24. Verumtamen dico vobis, quia terræ Sodomorum remissius erit in die judicii, quam tibi.

25. In illo tempore respondens Jesus,

19. Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et ils disent : Voici un homme vorace et un buveur de vin, un ami des publicains et des pécheurs. Mais la sagesse a été justifiée par ses enfants.

20. Alors il se mit à adresser des reproches aux villes dans lesquelles avaient été opérés beaucoup de ses miracles, parce qu'elles n'avaient pas fait pénitence.

21. Malheur à toi, Corozain ; malheur à toi, Bethsaïda ; car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et la cendre.

22. C'est pourquoi, je vous le dis, au jour du jugement Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous.

23. Et toi, Capharnaüm, t'élèveras-tu jusqu'au ciel ? Tu descendras jusqu'à l'enfer ; car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi avaient été faits dans Sodome, elle subsisterait peut-être encore aujourd'hui.

24. C'est pourquoi, je vous le dis, au jour du jugement le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que toi.

25. En ce temps-là, Jésus prit la pa-

comme le résultat d'une possession démoniaque, qui le portait à la tristesse, à la sévérité : *Demonium...* — *Manducans et bibens*. C.-à-d. que Jésus ne se distinguait pas des autres hommes sous ce rapport ; et voilà pourquoi ses compatriotes osaient lui reprocher une grossière insensibilité : *Ecce... vorax...* — *Et* (dans le sens de : et pourtant) *justificata...* Malgré ses appréciations injurieuses, la sagesse divine, qui avait inspiré tour à tour à Jean et à Jésus leur manière d'agir, a été finalement trouvée juste, parfaite, par ses fils (hébraïme), c.-à-d. par ceux qui savaient l'apprécier.

4° Jésus maudit trois villes gravement coupables envers lui. XI, 20-24.

Comp. Luc. x, 13-15. Mais, dans le troisième évangile, cette malédiction est renvoyée un peu plus loin et rattachée à la mission des soixante-douze disciples. C'est là probablement sa vraie place chronologique, à moins qu'elle n'ait été insérée dans l'un.

2° Introduction. — *Virtutes ejus* : ses actes de puissance, ses miracles. — *Quia non...* Les villes en question étaient demeurées insensibles à la prédication de Jean.

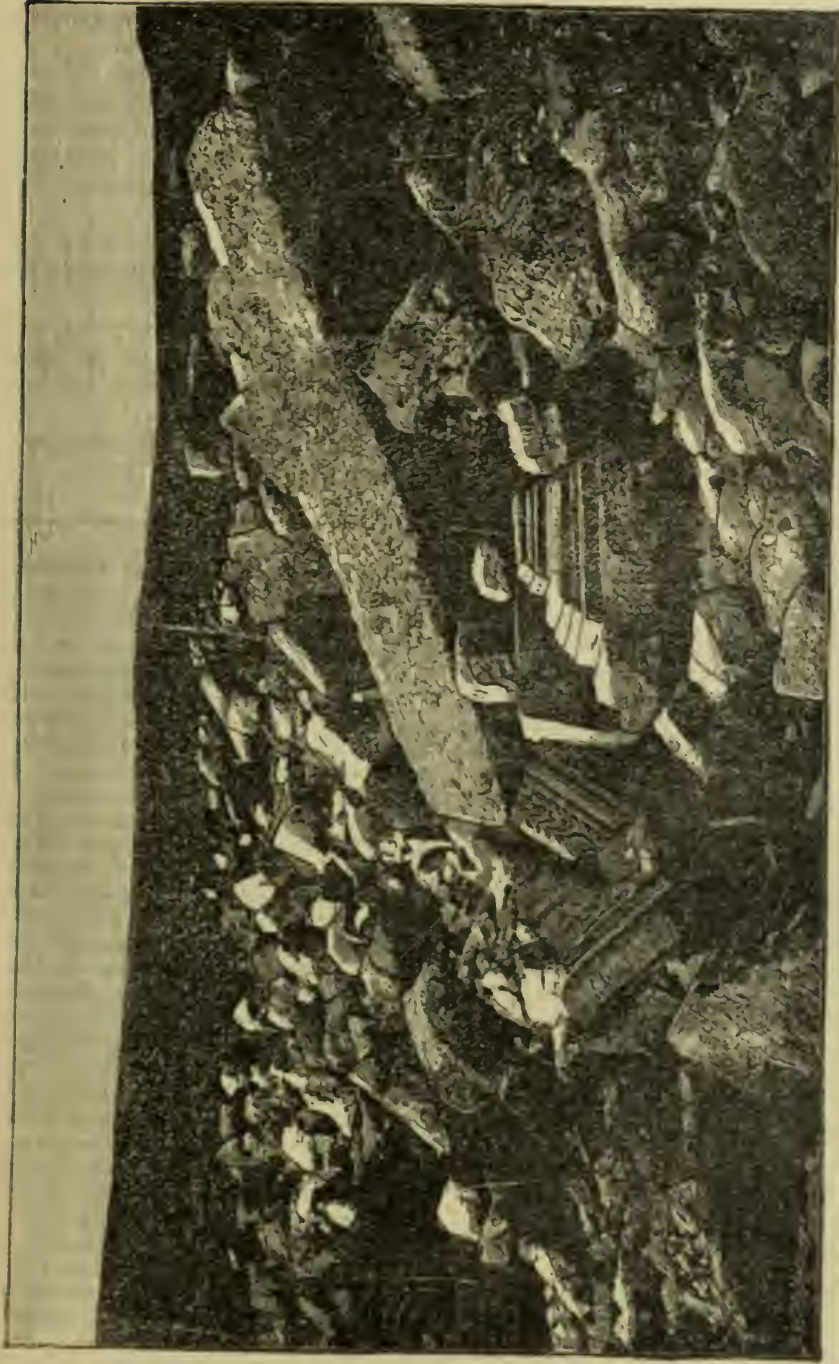
21-24. Les malédictions. — *Corozain, Bethsaïda*. Deux bourgades situées non loin de Capharnaüm, sur la rive occidentale du lac de Tibériade. On ne connaît pas leur emplacement exact. — *In Tyro et Sidone*. Rapprochement significatif. Ces deux grandes cités phéniciennes, profondément corrompues, se seraient converties,

si elles avaient été aussi favorisées que les cités du bord du lac sous le rapport spirituel. — *In cilicio et cinere*. Marques de deuil chez les anciens Hébreux. Cf. II Reg. xiii, 19 ; Job, xvi, 15 ; Is. iii, 24, etc. Comme l'indique son nom grec (*σακκός*) calqué sur l'hébreu (*saq*), le cilice consistait en un vêtement grossier, qui avait la forme d'un sac. — *Remissius erit...* (vers. 22). Au jour du jugement final, les habitants de Tyr et de Sidon seront traités moins sévèrement que ceux de Corozain et de Bethsaïda, parce qu'ils auront abusé de moins de grâces. — *Et tu...* (vers. 23). Capharnaüm, plus spécialement bénie, et par conséquent plus ingrate, sera traitée avec une rigueur particulière. — *Numquid usque...?* « Le ciel et l'enfer sont nommés comme les points extrêmes de l'honneur idéal, pour donner la mesure et de la grâce et du châtiement. » — Capharnaüm aussi est comparée à une cité antique, à l'infâme Sodome : *quia st...* — *Dico vobis...* (vers. 24). Comp. x, 15, où Notre-Seigneur a déjà cité Sodome et Gommorrah.

5° Jésus adore les aimables desseins de son Père, et adresse un suave appel à tous ceux qui souffrent. XI, 25-30.

25-27. Action de grâces à Dieu le Père. Vraie « parole d'or », qu'on trouve également dans saint Luc, x, 21-22, mais rattachée aussi à l'envoi des soixante-douze disciples. — *In illo tempore*. C.-à-d., au même temps (saint Luc : à la même heure) que la malédiction lancée contre





Ruines de Cercozahn. (D'après une photographie.)

dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis.

26. Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.

27. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo novit Filium, nisi Pater; neque Patrem quis novit, nisi Filius, et qui voluerit Filius revelare.

28. Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.

29. Tollite jugum meum super vos, et discite a me, quia mitis sum et humilis corde; et invenietis requiem animabus vestris.

30. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.

role et dit : Je vous rends grâce, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et de ce que vous les avez révélées aux petits.

26. Oui, Père, je vous rends grâce parce qu'il vous a plu ainsi.

27. Toutes choses m'ont été données par mon Père. Et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père; personne non plus ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler.

28. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.

29. Prenez mon joug sur vous, et recevez mes leçons, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes.

30. Car mon joug est doux, et mon fardeau léger.

les villes coupables. — *Respondens*. Hébraïsme : prenant la parole. — *Confiteor* : dans le sens de remercier, rendre grâce. — *Domine cœli et...* Par conséquent, appel au Dieu infiniment puissant, qui dirige toutes choses par sa providence, au ciel et sur la terre. — *Quia...* Double motif de cette touchante action de grâces : d'une part, Dieu a caché ses secrets aux superbes, aux indignes; de l'autre, il les a révélés aux humbles. — *Hæc*. D'après le contexte, les mystères de la rédemption chrétienne, auxquels la plupart des Juifs étaient restés indifférents. — *Parvulis*. D'après le grec : aux enfants qui ne parlent pas encore. Image des apôtres et du plus grand nombre des disciples de Jésus, qui n'avaient pas été formés à la sagesse orgueilleuse des rabbins, et qui étaient demeurés humbles et petits. Cf. I Cor. 1, 26-29. — *Ita* (vers. 26). C.-à-d. : Oui, je vous rends grâce. — *Quia sic...* Le Christ adhère de toutes ses forces au bon plaisir de son Père. — Au vers. 27, « la prière se transforme en un monologue » rapide, dans lequel Jésus révèle ses relations intimes avec le Père. On croirait lire, dans toute cette série de versets (25 et ss.), un passage du quatrième évangile, tant leur théologie est belle et profonde. — *Omnia mihi...* Tout sans exception : Jésus, en tant qu'homme, a reçu tous les pouvoirs. Comp. xxviii, 18; Jean. iii, 34; xiii, 3; xvii, 2. — *Nemo novit...* C.-à-d., ne connaît à fond, entièrement, comme dit le grec. La réciproque est vraie : *neque Patrem...* Cette assertion suppose l'égalité de nature entre le Père et le Fils. — *Et cui voluerit...* Le Père se garde pas cette connaissance pour lui seul, mais il la communique à tous ceux qu'il se juge dignes.

29-30. Le gracieux appel. Il se rattache très étroitement à la parole qui précède : Jésus désire

des disciples dignes de recevoir ses révélations; il essaye donc de les attirer à lui. On croirait entendre ici quelques échos de l'Ancien Testament, surtout du beau passage Eccl. I, 31 et ss. — *Ventite...* Plus énergiquement dans le grec : Ici, à moi! — *Omnes qui...* Ceux qui sont « fatigués et chargés » représentent les souffrances de tout genre endurées par les petits et les faibles. — *Et... reficiam...* Beau rôle du Messie, tel qu'Isaïe l'avait prophétisé. Comp. Luc. iv, 18-19. — *Tollite jugum...* (vers. 29). Image fréquemment employée par les rabbins, pour désigner l'acceptation de l'autorité et de la doctrine d'un maître. Le joug en question est celui de l'enseignement et des préceptes de Notre-Seigneur. — La plupart des interprètes modernes donnent à bon droit à la phrase *Discite a me quia...* le sens de : Devenez mes disciples, recevez mes leçons, parce que je suis... En effet, ce que Jésus se propose avant tout d'indiquer par cette réflexion, c'est le motif pour lequel on doit venir prendre des leçons auprès de lui : il possède éminemment les deux qualités d'un excellent maître, la douceur et l'humilité. L'opinion d'après laquelle les mots *quia mitis...* seraient le complément direct du verbe « discite » et désigneraient les vertus à apprendre de Jésus, est à peu près entièrement abandonnée de nos jours, comme réduisant trop la pensée, et comme cadrant moins bien avec le contexte. Saint Hilaire la rejetait déjà. — *Humilis corde*. C.-à-d., vraiment et foncièrement humble. — *Requiem...* la cessation de toute souffrance. — *Onus meum*. Hébraïsme : le fardeau que je vous imposerais. Assurément, ce fardeau sera toujours lourd en un sens, puisque Jésus exige des chrétiens une vertu si idéale; mais ses exemples et ses grâces aident puissamment à le porter.



## CHAPITRE XII

1. En ce temps-là, Jésus passait le long des blés un jour de sabbat, et ses disciples, ayant faim, se mirent à arracher des épis, et à les manger.

2. Les pharisiens, voyant cela, lui dirent : Voici que vos disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire aux jours de sabbat.

3. Mais il leur dit : N'avez-vous pas vu ce que fit David, lorsqu'il eut faim, ainsi que ceux qui étaient avec lui ;

4. comment il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de propo-

1. In illo tempore abiit Jesus per sata sabbato ; discipuli autem ejus esurientes coeperunt vellere spicas, et manducare.

2. Pharisaei autem videntes, dixerunt ei : Ecce discipuli tui faciunt quod non licet facere sabbatis.

3. At ille dixit eis : Non legistis quid fecerit David, quando esuriit, et qui cum eo erant ;

4. quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis comedit, quos non

## SECTION III. — L'OPPOSITION ET L'INCRÉDULITÉ D'UNE PARTIE DU PEUPLE. XII, 1 — XIII, 52.

## § I. — Jésus et les pharisiens. XII, 1-50.

Voici que les ennemis du Sauveur entrent en lutte ouverte avec lui. Saint Matthieu a groupé ici cinq épisodes particuliers de ce conflit.

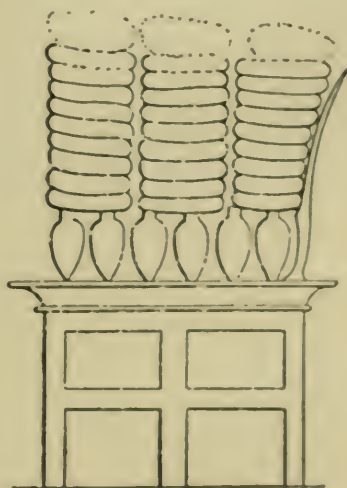
1° Les disciples arrachent des épis en un jour de sabbat. XII, 1-8.

Comp. Marc. II, 23-28 ; Luc. VI, 1-5. Les deux autres synoptiques placent cet épisode beaucoup plus tôt. C'est saint Matthieu qui, selon sa coutume, cite le mieux les paroles de Notre-Seigneur. Le repos du sabbat, que les pharisiens interprétaient et faisaient pratiquer d'une manière si rigoureuse (voyez notre grand commentaire, *h. l.*), fut à plusieurs reprises une occasion de lutte entre Jésus et eux. Comp. les vers. 10 et ss. ; Luc. XIII, 10 et ss., etc.

CHAP. XII. — 1-2. L'accusation des pharisiens. — *In illo tempore.* C'était vers la fin du printemps, lorsque le blé commençait à mûrir. — *Le trait esurientes*, propre à saint Matthieu, explique l'acte des apôtres. — *Coeperunt.* De même saint Marc. Si l'on prend ce mot à la lettre, il signifie que les disciples avaient à peine commencé à arracher quelques épis, lorsque les pharisiens, qui épiaient les mouvements de Jésus et de sa petite troupe, lancèrent leur accusation. — *Vellere...* La loi mosaïque permettait formellement à ceux qui traversaient un champ de blé, de cueillir avec la main quelques épis, pour les manger sur place. Cf. Deut. XXIII, 25. — *Quod non...* (vers. 2). Dans le Talmud, qui nous a conservé la législation des scribes, l'acte des disciples est assimilé au travail de la moisson, lequel était naturellement interdit le jour du sabbat. Cf. Ex. XX, 10.

3-8. Réponse de Jésus. — *At ille...* Il est là, lui aussi, pour justifier énergiquement ses apôtres. Sa réponse est une démonstration en forme, composée de quatre arguments irréfutables. — *Non legistis...?* Premier argument,

vers. 3-4 : l'exemple de David, ce saint roi qui avait laissé le souvenir d'un zèle très vif pour la loi divine. Cf. I Reg. XXI, 1 et ss. — *Quando esuriit.* Son cas était donc analogue à celui des disciples, ce qui rend le rapprochement plus frappant. — *Qui cum eo...* Quoi qu'on ait dit en sens contraire, l'auteur du I<sup>er</sup> livre des Rois ne nie pas que David eut alors des compagnons. D'ailleurs, dans les deux autres récits évangéliques, Jésus suppose ce fait plus clairement encore. — *Domum Dei* (vers. 4) : le tabernacle, qui était alors à Nob. Il est appelé maison dans le sens large. Cf. Ex. XXIII, 19, etc.



Pains sur une table d'offrandes.  
(Peinture égyptienne)

— *Panes propositionis.* On nommait ainsi douze pains renouvelés chaque semaine, et déposés dans le sanctuaire sur une table d'or, comme un hommage perpétuel des douze tribus Israélites au Seigneur. Cf. Ex. XXV, 30 ; Lev. XXIV, 5-7. — *Quos non...* Il ressort donc de ce premier

licet ei edere, neque his qui cum eo erant, nisi solis sacerdotibus?

5. Aut non legistis in lege quia sabbatis sacerdotes in templo sabbatum violant, et sine crimine sunt?

6. Dico autem vobis, quia templo major est hic.

7. Si autem sciretis quid est : Misericordiam vobis, et non sacrificium, nunquam condemnassetis innocentes.

8. Dominus enim est Filius hominis etiam sabbati.

9. Et cum inde transisset, venit in synagogam eorum.

10. Et ecce homo manum habens aridam; et interrogabant eum, dicentes : Si licet sabbatis curare? ut accusarent eum.

11. Ipse autem dixit illis : Quis erit ex vobis homo qui habeat ovem unam, et si ceciderit hæc sabbatis in foveam, nonne tenebit et levabit eam?

12. Quanto magis melior est homo ove! Itaque licet sabbatis benefacere.

sition, qu'il ne lui était pas permis de manger, non plus qu'à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls?

5. Ou n'avez-vous pas lu dans la loi que les prêtres, aux jours de sabbat, violent le sabbat dans le temple, et ne sont pas coupables?

6. Or je vous le dis, il y a ici quelqu'un plus grand que le temple.

7. Si vous saviez ce que signifie *cette parole* : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocents.

8. Car le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

9. Étant parti de là, il vint dans leur synagogue.

10. Et voici qu'il se trouva là un homme qui avait une main desséchée. Et ils l'interrogeaient, en disant : Est-il permis de guérir aux jours de sabbat? afin de pouvoir l'accuser.

11. Mais il leur dit : Quel est l'homme d'entre vous qui, ayant une brebis, si elle tombe dans une fosse le jour du sabbat, ne la prendra pas pour l'en retirer?

12. Combien un homme ne vaut-il pas plus qu'une brebis! Il est donc permis de faire du bien les jours de sabbat.

raisonnement que « les lois cérémonielles peuvent cesser d'être obligatoires, en face de nécessités d'un ordre supérieur ». — *Aut non...* Second argument, vers. 5-6 : le temple des prêtres. Le Seigneur exigeait, lui-même d'eux, aux jours de sabbat, pour le service du culte, des travaux qui, accomplis dans un but profane, auraient violé le repos prescrit. — *In lege*. Voyez Lev. xxiv, 8; Num. xviii, 9, etc. saint Matthieu mentionne seul cette partie de la réponse de Jésus. — *Dico vobis...* (vers. 6). Assertion solennelle; puis argument subsidiaire, qui sera plus nettement exprimé au vers. 8. Ce trait aussi est propre à notre évangile. — *Tempo major...* D'après le grec : « mieux » au neutre : Il y a tel (adverbe très accentué) quelque chose de plus grand que le temple, solvant quelques interprètes, ce quelque chose serait le royaume de Dieu. Il est évident que, avec la plupart des auteurs antérieurs modernes, saint Jean a voulu désigner ainsi très énergiquement le neutre dit, en effet, beaucoup plus que le masculin; cf. I, 20<sup>b</sup>; Luc. I, 34<sup>b</sup> au moins par exemple, mille fois plus relevé que le masculin de Jérusalem. Jésus proclame donc vraiment, lui et au vers. 8, sa dignité messianique. — *Et autem...* Troisième argument, également propre à saint Matthieu, vers. 7 : le principe de la charité, qui interdit de condamner les innocents. — *Misericordiam... et non...* Texte d'Osé. vi, 6, que Jésus a cité plus haut. Cf. II, 12 (voyez les notes). — *Quod crimine*

argument, vers. 8 : l'autorité du Fils de l'homme sur le sabbat. — *Dominus enim...* Le sabbat et sur observation dans le royaume des cieux, dans l'Église, sont évidemment soumis à la volonté du Messie (*Filius...*).

2<sup>o</sup> Guérison d'une main desséchée. XII, 9-14.

Autre cas de conflit relatif au repos du sabbat. Comp. Marc. iii, 1-6; Luc. vi, 6-11. Chacun des récits présente quelques particularités.

9-10. L'occasion. — *Cum inde..., venit...* Saint Matthieu rattache cet épisode au précédent, comme s'ils avaient eu lieu le même jour; mais saint Luc nous apprend que le second se passa « en un autre sabbat ». — *Manum aridam* (vers 10) : une main paralysée, dans laquelle le sang ne circulait plus. Grand malheur pour un homme pauvre, qui était ainsi condamné à la mendicité. — *Interrogabant...* A savoir, les pharisiens et les scribes, ainsi qu'il ressort du contexte, et comme le dit expressément saint Luc. Ils voulaient provoquer Jésus et le mettre à l'épreuve : *ut accusarent...* — *Si licet* est un hébraïsme pour « licetne ». Cf. Matth. xix, 3; Luc. xiii, 23, etc.

11-13. La double réponse de Jésus (d'abord en paroles, puis en acte). — *Quis erit...?* Ce raisonnement (vers. 11-12) est un argument « ad hominem » saisissant; il ne se trouve que dans notre évangile. — *Itaque licet...* Conclusion de l'argument. Le verbe *benefacere* a ici le sens spécial de guérir; mais Jésus choisit à dessein



13. Alors il dit à l'homme : Étends ta main. Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre.

14. Les pharisiens, étant sortis, tinrent conseil contre lui, sur les moyens de le perdre.

15. Mais Jésus, le sachant, s'éloigna de là; et beaucoup le suivirent, et il les guérit tous.

16. Et il leur ordonna de ne pas le faire connaître,

17. afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète Isaïe :

18. Voici mon serviteur, que j'ai choisi; mon bien-aimé, en qui mon âme a mis toutes ses complaisances. Je ferai reposer sur lui mon esprit, et il annoncera la justice aux nations.

19. Il ne disputera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques.

20. Il ne brisera pas le roseau cassé, et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait amené le triomphe de la justice.

21. Et les nations espéreront en son nom.

13. Tunc ait homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est sanitati sicut altera.

14. Exeuntes autem pharisæi, consilium faciebant adversus eum, quomodo perderent eum.

15. Jesus autem sciens recessit inde, et secuti sunt eum multi, et curavit eos omnes.

16. Et præcepit eis ne manifestum eum facerent,

17. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam, dicentem :

18. Ecce puer meus, quem elegi; dilectus meus, in quo bene complacuit animæ meæ. Ponam spiritum meum super eum, et iudicium gentibus nuntiabit.

19. Non contendet, neque clamabit, neque audiet aliquis in plateis vocem ejus.

20. Arundinem quassatam non confringet, et linum fumigans non extinguet, donec eiciat ad victoriam iudicium.

21. Et in nomine ejus gentes sperabunt.

l'expression la plus générale, qui élargit la question, et qui attribue à son acte une qualité morale parfaitement en rapport avec le jour du sabbat. — *Tunc ait...* (vers. 13). Le prodige, dramatiquement présenté. — Les mots *sicut altera* sont une particularité de saint Matthieu.

14. Fureur des pharisiens. — *Quomodo perderent...* « Jusqu'à lors ils s'étaient contentés de trouver Jésus en faute, ils en viennent maintenant à comploter contre sa vie. » Le projet homicide ne sortira plus désormais de leur esprit, jusqu'à ce qu'ils l'aient criminellement réalisé.

3° La conduite douce et calme de Jésus, telle que l'avait prédite Isaïe. XII, 15-21.

15-21. Cf. Marc. III, 7-12; Luc. 17-19. Sorte de résumé analogue à ceux que nous avons déjà rencontrés (voyez IV, 12-17, 23-25). Les passages parallèles de saint Marc et de saint Luc sont plus développés; saint Matthieu possède du moins en propre sa belle citation du prophète. — *Sciens recessit...* Contraste avec les manœuvres haineuses des pharisiens. Jésus leur cède momentanément, pour ne pas exciter davantage leur colère et pour continuer en paix sa prédication, l'heure de sa passion n'étant pas venue. — *Secuti... multi*. Le peuple lui demeura fidèle, ne pouvant se séparer de lui. Cette foule venait de toutes les provinces de la Palestine. Cf. Marc. III, 7-8; Luc. IV, 17. — *Præcepit* (vers. 16). Le grec est plus énergique et signifie : ordonner sévèrement. — *Ut adimpleretur* (vers. 17). Dans cette conduite si calme, si modeste de Jésus, l'évangéliste voit l'accomplissement du bel oracle d'Isaïe, XLII, 1-4 (voyez le commentaire). Sa citation

est une reproduction assez libre de l'hébreu, avec un emprunt fait aux LXX. — *Ecce puer...* (verset 18). C'est Jéhovah qui parle, et qui présente au monde son serviteur, le Messie, dont il décrit les qualités et le rôle sublime. — *Ponam spiritum...* D'après l'hébreu : « posul » au prétérit. Pour l'accomplissement de cette première partie de l'oracle, voyez III, 16 et 17. — *Judicium...* Vers. 18-21 : l'œuvre du Messie, et la manière dont il l'accomplira. Le mot « jugement » ne doit pas être pris en mauvaise part, mais dans le sens de droit divin, de vraie religion; il désigne donc ici la prédication de l'évangile. De même au vers. 20. — *Non contendet...* (vers. 19). Hébr. : Il ne criera pas, et il n'élèvera pas et ne fera pas entendre au dehors sa voix. — *Arundinem quassatam* (vers. 20). Emblème, de même que le lin fumant, des affligés de toutes sortes, que Jésus ne poussera point au désespoir, mais qu'il bénira et consolera. — Après les mots *non extinguet*, saint Matthieu omet cette proposition : Il (le Messie) ne sera pas éteint, ni froissé; c.-à-d. découragé par les difficultés. — *Donec... ad victoriam*. Jusqu'à ce que la volonté de Dieu règne partout. — *Et in nomine...* (vers. 21). Cette dernière ligne est citée d'après les LXX. L'hébreu porte : Les lies (les contrées païennes de l'Occident) espéreront en sa loi. C'est la même pensée.

4° Jésus réfute une horrible accusation portée contre lui par les pharisiens, XII, 22-27.

Comp. Marc. III, 20-30; Luc. XI, 14-23. Cet incident, qui semble avoir eu lieu à une époque antérieure à celle qu'il occupe dans le premier

22. Tunc oblatus est ei dæmonium habens, cæcus et mutus, et curavit eum, ita ut loqueretur et videret.

23. Et stupebant omnes turbæ, et dicebant : Numquid hic est filius David ?

24. Pharisei autem audientes, dixerunt : Hic non ejicit dæmones nisi in Beelzebub, principe dæmoniorum.

25. Jesus autem sciens cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum divisum contra se, desolabitur ; et omnis civitas vel domus divisa contra se, non stabit.

26. Et si Satanus Satanam ejicit, adversus se divisus est ; quomodo ergo stabit regnum ejus ?

27. Et si ego in Beelzebub ejicio dæmones, filii vestri in quo ejiciunt ? Ideo ipsi judices vestri erunt.

28. Si autem ego in spiritu Dei ejicio dæmones, igitur pervenit in vos regnum Dei.

22. Alors on lui présenta un possédé aveugle et muet, et il le guérit, de sorte qu'il parlait et voyait.

23. Et toutes les foules étaient dans l'admiration, et disaient : N'est-ce point là le fils de David ?

24. Mais les pharisiens, entendant cela, dirent : Cet homme ne chasse les démons que par Béalzébub, prince des démons.

25. Or Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera dévasté, et toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même ne pourra subsister.

26. Si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même ; comment donc son royaume subsistera-t-il ?

27. Et si c'est par Béalzébub que je chasse les démons, par qui vos fils les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

28. Mais si je chasse les démons par l'Esprit de Dieu, le royaume de Dieu est donc venu au milieu de vous.

évangile (voyez notre *Synopsis*, p. 37), a une assez grande ressemblance avec celui qui a été raconté plus haut, ix, 32-34 ; ici, Jésus relève le gant et riposte à l'accusation qu'il avait laissé tomber la première fois.

22-23. L'occasion : Notre-Seigneur guérit un possédé aveugle et muet. Cf. Luc. xi, 14 ; saint Marc ne relate pas ce trait. — *Cæcus et mutus*. Ces deux infirmités étaient le résultat de la possession démoniaque. — *Curavit...* Comme le dit l'autre narrateur, Jésus commença par chasser le démon, et cette première cure produisit aussitôt la seconde : *ita ut...* — *Stupebant*, ἐξίσταντο : ils étaient hors d'eux-mêmes (par suite de leur admiration). — *Dicebant : Numquid... ?* Détail spécial. Les témoins du prodige se sentaient donc vivement portés à croire que le thaumaturge n'était autre que le Messie. Sur le titre de *filius David*, voyez ix, 27 et les notes.

24. Le blasphème des pharisiens. Cf. Marc. iii, 22 ; Luc. xi, 15. — *Hic non... nisi*. Ne pouvant contester la réalité du miracle, ils essayent d'en paralyser l'effet, et même d'en tirer une conclusion défavorable à Jésus, en l'attribuant à une intervention satanique. Cf. ix,

d'énergie, malgré son calme divin. Cf. Marc. iii, 23-30 ; Luc. xi, 17-23. — Transition, verset 25<sup>a</sup>. *Sciens* : en vertu de sa science divine, Jésus connut l'infâme malignité de leurs pensées et de leur haine. — Premier raisonnement « per absurdum », vers. 25<sup>b</sup>-26. L'assistance prêtée à Jésus par Satan « aboutirait, à vrai dire, à une destruction du royaume du diable par son propre chef ». Le Sauveur signale d'abord un triple fait d'expérience : *omne regnum...*, et *omnis... vel domus*. — *Divisum contra se*. C.-à-d., divisé en plusieurs partis hostiles. — *Si Satanus...* Application du fait au cas présent. Dans l'hypothèse émise par les pharisiens, Satan se serait mis en opposition contre lui-même, puisque c'est de lui que Jésus aurait tenu le pouvoir de le chasser, lui ou les autres démons, des corps des possédés. — Second raisonnement, « ex concessis » ou « ad hominem », vers. 27. Les Juifs prétendaient pouvoir expulser eux-mêmes les démons au nom de Dieu (voyez Josèphe, *Ant.*, viii, 2, 5 ; *Bell. Jud.*, vii, 6, 3, etc.) ; ils devaient donc admettre que Jésus aussi était capable d'exercer ce pouvoir. La locution *fili vestri* est un hébraïsme qui signifie : vos disciples. Cf. viii, 12 ; III Reg. xx, 35, etc. — *Ideo*. C.-à-d., parce que vous attribuez le succès de vos disciples en cela non pas au démon, mais à Dieu. *Judices vestri* : juges de l'iniquité de l'accusation que vous lancez contre moi. — *Si autem...* Troisième raisonnement : conséquence qui découle nécessairement du caractère divin des guérisons de démoniaques opérées par Jésus. — *Pervenit*. A la lettre dans le grec : a prévenu ; ce qui veut dire : est venu plus tôt que vous ne l'attendiez. Par ses miracles nombreux, parfaite-



Traité de la possession  
d'un homme par le démon  
de Dieu des  
démones.

22. — *Beelzebub*. Le grec a βελζεβούβ, comme plus haut (ix, 25) ; voyez la note).

24-27. La réputation de blasphème. Argumentation en forme, irrefutable ; toute vibrante



29. Ou, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison de l'homme fort, et piller ses meubles, si auparavant il n'a lié cet homme fort? Et ensuite il pillera sa maison.

30. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi disperse.

31. C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis.

32. Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans le siècle à venir.

33. Ou bien, dites que l'arbre est bon, et que son fruit est bon; ou dites que l'arbre est mauvais, et que son fruit est mauvais: car c'est par le fruit qu'on connaît l'arbre.

34. Race de vipères, comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui

29. Aut quomodo potest quisquam intrare in domum fortis, et vasa ejus diripere, nisi prius alligaverit fortem? et tunc domum illius diripiet.

30. Qui non est mecum, contra me est; et qui non congregat mecum, spargit.

31. Ideo dico vobis: Omne peccatum et blasphemia remittetur hominibus; Spiritus autem blasphemia non remittetur.

32. Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei; qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur ei, neque in hoc sæculo, neque in futuro.

33. Aut facite arborem bonam, et fructum ejus bonum; aut facite arborem malam, et fructum ejus malum: siquidem ex fructu arbor agnoscitur.

34. Progenies viperarum, quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali? ex

ment attestés, Jésus s'était manifesté comme l'envoyé du ciel, comme le Messie qui venait fonder le royaume de Dieu sur la terre. — *Aut quomodo...* Quatrième raisonnement, vers. 29: le véritable état des choses. Si Jésus chasse le démon, c'est qu'il est plus fort que lui, et que la puissance supérieure dont il jouit est vraiment divine. « Le fort » par excellence, c'est Satan; sa maison représente son royaume ici-bas. Ses ustensiles (*vasa ejus*; hébraïsme), ce sont les hommes tombés en son pouvoir. Le *quisquam* victorieux est évidemment Jésus, qui a dévasté, renversé par sa venue l'empire du prince des démons. — *Qui non est...* (vers. 30). Jésus a réfuté l'accusation de ses adversaires; il indique maintenant à la foule l'attitude qu'elle doit prendre relativement à lui. Pas de milieu, affirme le divin Maître: ou l'on est avec lui, ou l'on est contre lui. Dans le premier cas, on récolte des fruits abondants (*congregat*; image empruntée à la moisson); dans le second cas, tout est perdu (*spargit*; même image). — *Ideo dico...* (vers. 31). Transition à une assertion très importante, qui fait ressortir la culpabilité des accusateurs de Jésus. — *Omne peccatum et...* Le blasphème reçoit une mention spéciale, parce que les pharisiens venaient d'en proférer un contre Notre-Seigneur. — *Remittetur*: d'après les conditions ordinaires, et si l'on éprouve une sincère contrition. — *Spiritus... blasphemia*. Le contexte détermine clairement le sens de cette expression. Jésus reproche implicitement aux pharisiens d'avoir commis ce genre de blasphème, par leur conduite récente à son égard; or, non contents de fermer volontairement les yeux à l'action de l'Esprit-Saint, qui se manifestait d'une manière si visible dans les miracles

du Sauveur, ils avaient osé, contre toute évidence, attribuer ces miracles à l'influence du démon. Le blasphème contre l'Esprit-Saint consiste donc à rejeter obstinément, librement, une vérité attestée par une révélation indubitable, et à résister avec opiniâtreté à l'action évidente de ce divin Esprit. — *Non remittetur*. Cela va de soi, puisqu'on refuse de remplir la condition essentielle du pardon, et qu'on se met en opposition directe contre Dieu. — *Et quicumque...* (vers. 32). C'est la même pensée, sous une forme légèrement variée. — *Remittetur*. Jésus suppose qu'on aura été induit en erreur à son sujet, et qu'on se sera fait une fausse idée des conditions parmi lesquelles devait paraître le Messie; de là ce généreux pardon. — *Neque in hoc...*, *neque...* C.-à-d., absolument jamais. Ce siècle, c'est le temps qui doit s'écouler jusqu'au second avènement du Messie; le siècle futur, c'est l'éternité. — *Aut...*, *aut...* Vers. 33-37: c'est, en fin de compte, le cœur méchant des pharisiens qui est la cause de leur accusation injurieuse. Passage propre à saint Matthieu. Comp. VII, 16-20, où nous l'avons déjà trouvé en substance. — *Facite arborem...* Langage métaphorique par lequel Jésus relève encore l'absurdité du blasphème de ses ennemis. « Faire » a ici le sens de déclarer. L'arbre représente Jésus; le fruit de l'arbre symbolise ses œuvres. Les pharisiens affirmaient que l'arbre, c.-à-d. Notre-Seigneur, était mauvais, et que le fruit, c.-à-d. l'expulsion du démon, était quelque chose de bon; c'était se mettre en contradiction ouverte avec eux-mêmes. — *Progenies...* (vers. 34). Sur cette appellation sévère, voyez III, 7 et les notes. — *Ex abundantia*. C.-à-d.: de ce dont le cœur est plein. Si le cœur est mauvais, la bouche ne peut dire

abundantia enim cordis os loquitur.

35. Bonus homo de bono thesauro profert bona; et malus homo de malo thesauro profert mala.

36. Dico autem vobis, quoniam omne verbum otiosum quod loenti fuerint homines, reddent rationem de eo in die iudicii.

37. Ex verbis enim tuis justificaberis, et ex verbis tuis condemnaberis.

38. Tunc responderunt ei quidam de scribis et pharisæis, dicentes: Magister, volumus a te signum videre.

39. Qui respondens ait illis: Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ propheta.

40. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic

êtes méchants? Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

35. L'homme bon tire de bonnes choses de son bon trésor, et l'homme méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor.

36. Or je vous dis que les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toute parole inutile qu'ils auront dite.

37. Car tu seras justifié par tes paroles, et tu seras condamné par tes paroles.

38. Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens prirent la parole et lui dirent: Maître, nous voulons voir un signe de vous.

39. Il leur répondit: Cette génération méchante et adultère demande un signe, et il ne lui sera donné d'autre signe que le signe du prophète Jonas.

40. Car de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un

que de méchantes choses. — *Bonus homo...* (vers. 35). Démonstration, par l'expérience quotidienne, de l'assertion « Ex abundantia... ». — *Dico autem...* (vers. 36). Les paroles étant l'expression, la manifestation des sentiments intimes du cœur, elles servent de règle pour le jugement de chacun. — *Verbum otiosum*: une parole qui est inutile sous le rapport moral. — *Ex verbis...* (vers. 37). Répétition de la pensée. Cette fois, Jésus s'adresse individuellement à chacun de ses auditeurs; ce qui rend la menace plus expressive.

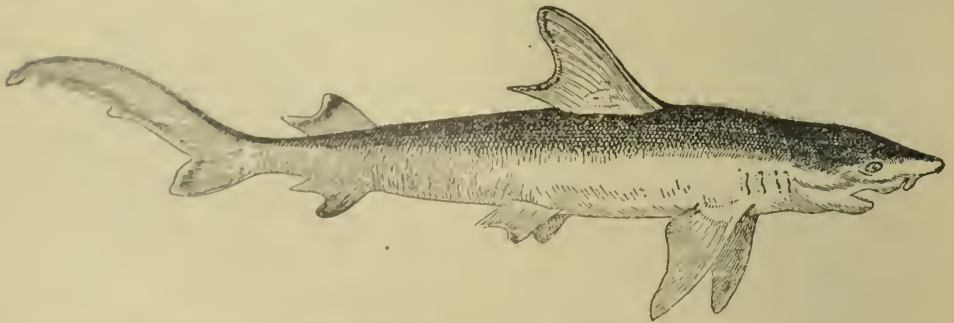
Le signe du prophète Jonas. XII, 38-45.

Comp. Luc. XI, 16, 24-26, 29-36. Saint Marc n'a pas cet épisode.

39. L'occasion. — *Magister, volumus...* Cela

que Jésus était le Messie. La guérison des malades et l'expulsion des démons ne suffisaient pas à ces incrédules.

39-42. Réponse sévère de Jésus. — *Generatio mala et...* Ce sont ses contemporains qu'il désigne par ce titre infamant. Il les nomme « race adultère », parce qu'ils s'étaient montrés infidèles à Dieu, et que les rapports d'Israël avec Jéhovah sont souvent représentés, dans l'Ancien Testament, sous la figure des relations matrimoniales. Cf. Ps. LXXII, 27; Is. LVII, 3 et ss.; Ez. XXIII, 27, etc. — *Signum non...* Refus énergique. Ils n'auront pas le signe spécial qu'ils demandent; mais, par contre, Jésus leur annonce pour l'avenir un miracle autrement extraordinaire, qu'il appelle *signum Jonæ*, parce que ce



Le « poisson de Jonas » (le requin).

est dit respectueusement en apparence; mais, en réalité, avec l'intention de tendre un piège à Jésus, comme l'affirme saint Luc. — *Signum*. Plus complètement dans saint Luc: un signe de cet C. qui, quoiqu'il soit un être miraculeux, avait été dans un épisode céleste (une éclipse, un orage soudain, etc.), et démontrant

signe s'était réalisé dans la personne du prophète Jonas, merveilleusement sauvé de la mort. — *Sicut enim...* (vers. 40). Développement de cette grande promesse. Voyez Jon. II, 1 et le commentaire. — *In corde terre*. Expression poétique pour désigner le tombeau, par contraste avec Jonas, qui avait été précipité « in corde



grand poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre.

41. Les hommes de Ninive se lèveront au jour du jugement contre cette génération, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas; et voici qu'il y a ici plus que Jonas.

42. La reine du Midi se lèvera au jour du jugement contre cette génération, et la condamnera; car elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon; et voici qu'il y a ici plus que Salomon.

43. Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il erre dans des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point.

44. Alors il dit: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Et, y revenant, il la trouve vide, balayée et ornée.

45. Alors il va, et prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; et entrant dans la maison, ils y habitent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. C'est ce qui arrivera à cette génération très mauvaise.

erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus et tribus noctibus.

41. Viri Ninivitæ surgent in iudicio cum generatione ista, et condemnabunt eam; quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ, et ecce plus quam Jonas hic.

42. Regina Austri surget in iudicio cum generatione ista, et condemnabit eam; quia venit a finibus terræ audire sapientiam Salomonis, et ecce plus quam Salomon hic.

43. Cum autem immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit.

44. Tunc dicit: Revertar in domum meam, unde exivi. Et veniens invenit eam vacantem, scopis mundatam, et ornatam.

45. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et intrantes habitant ibi; et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. Sic erit et generationi huic pessimæ.

mari », ainsi qu'il le dit lui-même dans son cantique. Cf. Jon. II, 4. — *Tribus diebus et...* Il faut compter ces trois jours et ces trois nuits à la façon des Juifs: un jour complet, les deux



L'histoire de Jonas.  
(D'après une gemme antique.)

nuits qui l'encadrent, et une petite partie soit du jour qui précède la première nuit, soit de celui qui suit la seconde, suffisaient pour réaliser cette expression. — *Viri Ninivitæ...* (verset 41). Au signe de Jonas, Jésus rattache un blâme justement sévère à l'adresse de ses concitoyens incrédules. Au jour du jugement général (*in iudicio*), les Ninivites se lèveront comme témoins pour accuser les Juifs contemporains du Sauveur. Ils en auront le droit, eux qui s'étaient convertis docilement à la parole d'un prophète étranger. Cf. Jon. III, 1 et ss. — *Et ecce...* Parole majestueuse, dans laquelle Jésus

résume son éminente dignité. — *Regina Austri...* (vers. 42). Autre exemple emprunté à l'Ancien Testament, pour rendre le reproche plus complet. Sur la reine de Saba, voyez III Reg. x, 1 et ss.; II Par. ix, 1 et ss. Les mots *a finibus terræ* sont une hyperbole populaire, pour désigner une contrée très lointaine.

43-45. Sort réservé à cette génération coupable: à cause de son incréduité, elle tombera de plus en plus au pouvoir du démon. Petite parabole très dramatique, qui se rattache étroitement à la situation, puisque c'est l'expulsion d'un démon qui avait donné lieu à toute cette discussion. Cf. vers. 22-24. — *Exierit ab homine*: d'un homme tombé en son pouvoir. — *Per loca arida*. L'Ancien et le Nouveau Testament placent plus d'une fois le séjour des démons dans les grands déserts. Cf. Tob. VIII, 3; Apoc. XVIII, 2, etc. — *Non invenit*. En effet, le démon ne peut trouver du repos et de la satisfaction que lorsqu'il tente et tourmente les hommes. Cf. VIII, 29. — *In domum...* (vers. 44). Il nomme ainsi le possédé qu'il avait quitté. — *Vacantem..., mundatam...* Images qui représentent tout ce qui peut rendre agréable au démon son séjour dans un homme; il s'agit évidemment de vices et de dispositions coupables. — *Tunc vadit...* (vers. 45). Il prend des mesures pour se réinstaller chez lui et y demeurer toujours. *Septem* est un chiffre rond qui signifie: plusieurs. — *Triste resultat* pour le pauvre possédé: *fiunt novissima*... son dernier état est pire que le premier, puis qu'il

46. Adhuc eo loquente ad turbas, ecce mater ejus et fratres stabant foris, quærentes loqui ei.

47. Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua et fratres tui foris stant, quærentes te.

48. At ipse respondens dicenti sibi, ait : Quæ est mater mea, et qui sunt fratres mei ?

49. Et extendens manum in discipulos suos, dixit : Ecce mater mea et fratres mei.

50. Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse meus frater, et soror, et mater est.

46. Comme il parlait encore aux foules, voici que sa mère et ses frères, se tenant dehors, cherchaient à lui parler.

47. Quelqu'un lui dit : Voici que votre mère et vos frères sont dehors, et vous cherchent.

48. Mais il répondit à celui qui lui avait dit cela : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ?

49. Et étendant sa main sur ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères.

50. Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.

## CHAPITRE XIII

1. In illo die exiens Jesus de domo, sedebat secus mare.

2. Et congregatæ sunt ad eum turbæ multæ, ita ut in naviculam ascendens sederet ; et omnis turba stabat in littore.

1. Ce même jour, Jésus, étant sorti de la maison, s'assit au bord de la mer.

2. Et des foules nombreuses s'assemblèrent autour de lui, de sorte qu'il monta dans une barque, et s'assit ; et toute la foule se tenait sur le rivage.

n'était d'abord au pouvoir que d'un seul démon. — *Sic erit...* Application de la parabole et allusion à la fin tragique du peuple juif. Saint Luc n'a pas ce trait.

6° La vraie mère et les vrais frères de Jésus. XII, 46-50. Comparez saint Marc, III, 31-35, et saint Luc, VIII, 19-21.

46-47. On annonce à Jésus la présence de sa mère et de ses frères. — *Adhuc eo loquente.* Détail spécial, qui rattache très étroitement cet incident à celui qui précède. — *Fratres.* Les cousins de Jésus. Voyez XIII, 55 et le commentaire. — *Stabant foris* : en dehors de la maison dans laquelle Jésus se trouvait alors d'après Marc, III, 20. Comme il était entouré d'une foule très considérable, on ne pouvait plus pénétrer jusqu'à lui. On vint donc aussitôt l'avertir : *ait...* *quidam...* (vers. 47).

48-50. Réponse de Jésus. La description est très dramatique. — La question *Quæ est...* et *qui...* est destinée à attirer l'attention de l'auditoire. — *Et extendens...* (vers. 49). Geste très important dans la circonstance présente. — *Ecce mater... et...* Ses disciples, voilà désormais sa famille. Il développe et explique cette idée : *Quicumque...* (vers. 50). Jésus affirme donc que les liens de sang comptent moins pour lui que ceux de la parenté spirituelle et mystique, et que sa nouvelle famille se composait de tous ceux qui accomplissent la volonté de Dieu. Il parle en tant que Messie, et ses relations avec

ses proches furent toujours conformes à ce grand rôle, qui voulait qu'il plaçât avant tout les intérêts de son Père. Voyez Luc, II, 49 et les notes. Inutile d'ajouter que cette parole n'a rien de désobligeant pour Marie, car elle n'est envisagée ici que dans ses relations naturelles avec Jésus. D'ailleurs, plus sainte et plus obéissante que personne aux volontés de Dieu, elle était par là même unie spirituellement au Christ d'une manière tout à fait intime.

§ II. — *Les paraboles du royaume des cieux.* XIII, 1-52.

1° Introduction historique. XIII, 1-3<sup>a</sup>.

CHAP. XIII. — 1-3<sup>a</sup>. Les circonstances de temps et de lieu, l'auditoire. Comp. Marc, IV, 1-2 ; Luc, VIII, 4. — *In illo die* : le jour où avaient eu lieu les incidents racontés XII, 22-50. — *De domo* : de la maison où Jésus avait réfuté l'accusation des pharisiens. Cf. Marc, III, 20. — *Sedebat...* : se reposant un instant dans la compagnie de ses disciples intimes. Ce repos fut bientôt troublé par des foules avides d'entendre le divin Maître : *congregatæ sunt...* (vers. 2). — *In naviculam ascendens* : pour ne pas être trop pressé par cette multitude. Cf. Marc, III, 9 ; Luc, V, 3. Dans le grec, on lit : τὸ πλοῖον, avec l'article ; la barque qui était là, toute prête à recevoir Jésus. — *Sederet* : à la manière d'un docteur. L'auditoire était debout en face de lui : *turba stabat...* — *Locutus est multa* (vers. 3). Il prononça alors



3. Et il leur dit beaucoup de choses en paraboles, en ces termes : Voici que le semeur est sorti pour semer.

4. Et pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin ; et les oiseaux du ciel vinrent, et la mangèrent.

5. Une autre partie tomba dans des endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre ; et elle leva aussitôt, parce que la terre n'avait pas de profondeur ;

6. mais, le soleil s'étant levé, elle fut brûlée, et comme elle n'avait pas de racine, elle sécha.

7. Une autre partie tomba dans des épines, et les épines grandirent et l'étouffèrent.

8. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et elle donna du fruit, quelques grains rendant cent pour un, d'autres soixante, d'autres trente.

9. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

10. Et les disciples, s'approchant, lui

3. Et locutus est eis multa in parabolis, dicens : Ecce exiit qui seminat, seminare.

4. Et dum seminat, quædam ceciderunt secus viam ; et venerunt volucres cæli, et comederunt ea.

5. Alia autem ceciderunt in petrosa, ubi non habebant terram multam ; et continuo exorta sunt, quia non habebant altitudinem terræ :

6. sole autem orto æstuaverunt ; et quia non habebant radicem, aruerunt.

7. Alia autem ceciderunt in spinas ; et creverunt spinæ, et suffocaverunt ea.

8. Alia autem ceciderunt in terram bonam ; et dabant fructum, aliud centesimum, aliud sexagesimum, aliud trigesimum.

9. Qui habet aures audiendi, audiat.

10. Et accedentes discipuli dixere

tout un discours, mais sous une forme particulière (in parabolis), qu'il n'avait jusqu'alors employée qu'en passant, tandis que, cette fois, l'allocution entière consista en « paraboles ». Ce mot vient du grec παραβολή (de la racine παρά et βάλειν, placer à côté, comparer), qui correspond à l'hébreu *másâl*, et au latin « collatio » (Cicéron) ou « similitudo » (Quintilien). Il désigne donc étymologiquement une comparaison, puis, dans le sens spécial qu'il a ici et fréquemment ailleurs dans les évangiles, un petit récit allégorique, emprunté à la vie humaine ou au règne de la nature, en vue de symboliser une vérité religieuse. Sur la classification et sur les beautés morales et littéraires des paraboles évangéliques, voyez notre grand commentaire, h. l. L'Ancien Testament en contient aussi quelques-unes. Cf. II Reg. xii, 1 et ss.; Is. v, 1-7; xxvii, 2-5; Ez. xvii, 1 et ss., etc. Elles sont assez fréquentes dans le Talmud. Dans ce chapitre, saint Matthieu en cite consécutivement jusqu'à sept, qui sont très liées les unes aux autres sous le rapport du sujet : les quatre premières (vers. 3-35) furent exposées devant tout le peuple ; les trois suivantes (vers. 44-52) seulement devant les disciples. Saint Marc n'en cite que quatre et saint Luc qu'une seule ; il est vrai que le troisième évangile contient ailleurs les paraboles du grain de sénévé et du levain (cf. Luc. xiii, 18-21). A cause de cette dernière divergence, il n'est pas absolument certain que le groupement que nous avons ici dans saint Matthieu provienne de Jésus lui-même, bien que cette opinion soit plus probable. Comparez, en effet, les vers. 5<sup>e</sup>, 34-35, 53, et Marc. iv, 2, 33, passages qui supposent que Jésus prononça ce jour-là de nombreuses paraboles.

2° Parabole du semeur. XIII, 3<sup>b</sup>-9. Comp. Marc. iv, 3-9 ; Luc. viii, 5-8.

3<sup>b</sup>-8. Le semeur et les divers résultats de son travail. — Le fait est d'abord exprimé d'une manière générale : *Ecce exiit...* Les quatre destinées différentes de la semence sont ensuite décrites. — Premier résultat, vers. 4. *Secus viam* : le long du sentier qui bordait le champ ou le traversait. Le grain tombé sur ce chemin devint la proie facile des oiseaux. — Second résultat, vers. 5-6. *Petrosa* : des rochers, recouverts seulement d'une légère couche de terre. Le grain germa aussitôt, mais pour être grillé par le soleil, ses racines n'ayant pu trouver d'humidité. — Troisième résultat, vers. 7. *Spinæ* : les plantes épineuses de toute sorte, qui croissent avec une vigueur particulière dans les pays chauds et dont les agriculteurs ne peuvent se débarrasser. — Quatrième résultat, vers. 8. *Centesimum, ... sexagesimum, ...* : cent, soixante, trente grains pour un. Ces proportions n'ont rien d'exagéré, car le sol de la Palestine était autrefois très fertile.

9. Conclusion. — *Qui habet...* Sur cette formule, qui provoque l'attention, la réflexion, voyez xi, 15 et le commentaire. Plus bas, vers. 19-23, Jésus expliquera lui-même la parabole du semeur.

3° Notre-Seigneur indique à ses disciples le motif pour lequel il parlait au peuple sous la forme des paraboles. XIII, 10-17.

Comp. Marc. iv, 10-12 ; Luc. viii, 9-10. La rédaction de saint Matthieu est de beaucoup la plus complète des trois.

10. Question posée par les disciples. — *Accedentes...* D'après Marc iv, 10, probablement parce que la foule se fut dispersée et que Jésus demeura seul avec les siens. — *Quare in parabolis...*

runt ei : Quare in parabolis loqueris eis ?

11. Qui respondens ait illis : Quia vobis datum est nosse mysteria regni cælorum, illi autem non est datum.

12. Qui enim habet, dabitur ei, et abundabit; qui autem non habet, et quod habet auferetur ab eo.

13. Ideo in parabolis loquor eis, quia videntes non vident, et audientes non audiunt, neque intelligunt.

14. Et adimpletur in eis prophetia Isaiæ, dicentis : Auditum audietis, et non intelligetis; et videntes videbitis, et non videbitis.

15. Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos clausurunt : ne quando videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos.

16. Vestri autem beati oculi, quia

dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles ?

11. Il leur répondit : C'est parce qu'à vous il a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux; mais à eux, cela n'a pas été donné.

12. Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance; mais à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a.

13. C'est pourquoi je leur parle en paraboles, parce qu'en regardant ils ne voient point, et qu'en écoutant, ils n'entendent et ne comprennent pas.

14. En eux s'accomplit la prophétie d'Isaïe, qui dit : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez pas; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez pas.

15. Car le cœur de ce peuple s'est épaissi, et ils ont péniblement entendu de leurs oreilles, et ils ont fermé leurs yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, et qu'ils n'entendent de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent de leur cœur, et qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse.

16. Mais heureux sont vos yeux, parce

Les disciples étaient étonnés que leur Maître employât alors d'une façon continue cette forme d'enseignement, qui n'est pas sans obscurités. Il y avait donc quelque chose d'insolite dans la conduite de Jésus. Suivant les deux autres narrateurs, la question porta sur le sens de la parabole du semeur; d'où il suit que les apôtres demandèrent au Sauveur deux choses distinctes, auxquelles il répondit encore une fois (vers. 11 et ss., 18 et ss.).

11-17. Réponse de Jésus. Après avoir fait ressortir le privilège des disciples, vers. 11-12, il expose le motif qui le guidait alors, vers. 13-15, puis il revient encore sur les grands avantages des siens, vers. 16-17. — *Mysteria regni...* C.-à-d., les secrets du plan divin relatif à la fondation et au développement du royaume messianique. — Par le pronom *illis*, mis en contraste avec *vobis*, Jésus désigne la grande masse du peuple juif, désignée incrédule à son enseignement. Ainsi donc, si Jésus-Christ parlait en paraboles, c'était tout d'abord pour les âmes croyantes que pour celles qui ne l'étaient pas. Toutefois, son dessein était bien différent dans les deux cas. Les croyants s'élevaient, grâce aux paraboles, être introduits plus avant dans les mystères du royaume des cieux; pour les autres, ces mystères étaient rendus plus obscurs par cette forme d'enseignement. En effet, la parabole servait fort bien, par sa nature même, pour atteindre ce double but; elle permettait au croyant qui préserve la précieuse attitude pour l'homme diligent, et qui en tient à distance le paresseux. L'enveloppe extérieure de la parabole servait les âmes sensibles à pénétrer, à travers le voile, jusqu'au plus intime de

la chose voilée; bien plus, cette enveloppe aidait par elle-même à saisir le fruit intérieur, puis à mieux goûter la vérité une fois saisie. Au contraire, les âmes insensibles s'en tenaient à la forme extérieure de l'enseignement, sans pénétrer jusqu'au fond même, et de la sorte les mystères du royaume des cieux étaient mis à l'abri de la profanation». — *Qui enim habet...* (vers. 12). Sentence proverbiale, citée seulement par saint Matthieu (comp. xxv, 29, où elle est répétée) et destinée à souligner la pensée qui précède. Elle revient à dire : les riches acquièrent facilement de nouvelles richesses, tandis que les pauvres perdent aisément même le peu qu'ils possèdent. Dans l'application : les âmes croyantes et dociles aux enseignements célestes en obtiennent de plus en plus d'intelligence; c'est le contraire qui a lieu pour les incrédules. — *Idco... quia...* (vers. 13). Nous voici au cœur même de la réponse de Jésus : il emploie maintenant les paraboles à cause de l'incrédulité du grand nombre (*videntes non...*); elles sont donc un châtiment véritable. — *Et adimpletur* (vers. 14-15). Dans l'accueil si froid, si hostile même, que la plupart de ses concitoyens faisaient à ses révélations, Notre-Seigneur voit l'accomplissement d'une terrible prophétie d'Isaïe, vi, 9-10 (voyez le commentaire). La citation a lieu d'après les LXX, et elle forme une particularité de notre auteur. — *Incrassatum... cor...* Image de l'insensibilité, de l'indifférence. Le trait *oculos... clausurunt* fait encore mieux ressortir la culpabilité des Juifs : leur endurcissement était entièrement volontaire. — *Vestri autem...* (vers. 16). Jésus revient sur le



qu'ils voient, et vos oreilles, parce qu'elles **entendent**.

17. Car en vérité, je vous le dis, beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, et entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.

18. Vous donc, écoutez la parabole du semeur.

19. Si quelqu'un entend la parole du royaume, et ne s'en pénètre pas, l'esprit malin vient, et enlève ce qui avait été semé dans son cœur; c'est celui-là qui a reçu la semence le long du chemin.

20. Celui qui a reçu la semence dans les endroits pierreux, c'est celui qui entend la parole, et qui la reçoit aussitôt avec joie;

21. mais il n'a pas de racine en lui-même, et il ne tient que pour un temps; et lorsque viennent la tribulation et la persécution à cause de la parole, il est aussitôt scandalisé.

22. Celui qui a reçu la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole; mais les sollicitudes de ce siècle et la séduction des richesses étouffent cette parole, et la rendent infructueuse.

23. Quant à celui qui a reçu la semence dans une bonne terre, c'est celui qui entend la parole et la comprend, et qui porte du fruit, et donne cent, ou soixante, ou trente pour un.

24. Il leur proposa une autre parabole,

vident, et aures vestræ, quia audient.

17. Amen quippe dico vobis, quia multi prophetæ et justi cupierunt videre quæ videtis, et non viderunt; et audire quæ auditis, et non audierunt.

18. Vos ergo audite parabolam seminantis.

19. Omnis qui audit verbum regni, et non intelligit, venit malus, et rapit quod seminatum est in corde ejus; hic est qui secus viam seminatus est.

20. Qui autem super petrosa seminatus est, hic est qui verbum audit, et continuo cum gaudio accipit illud;

21. non habet autem in se radicem, sed est temporalis: facta autem tribulatione et persecutione propter verbum, continuo scandalizatur.

22. Qui autem seminatus est in spinis, hic est qui verbum audit, et sollicitudo sæculi istius, et fallacia divitiarum suffocant verbum, et sine fructu efficitur.

23. Qui vero in terram bonam seminatus est, hic est qui audit verbum, et intelligit, et fructum affert, et facit aliud quidem centesimum, aliud autem sexagesimum, aliud vero trigesimum.

24. Aliam parabolam proposuit illis,

contraste qu'il avait déjà établi au vers. 11, et il félicite ses disciples de leur foi (*beati*). — *Amen quippe...* (vers. 17). Parole qui montre à quel point était grand le privilège dont ils jouissaient, et aussi, combien étaient beaux et relevés les mystères qu'il leur était donné de contempler ou d'entendre. — *Prophetæ et justî*: les personnages les plus distingués et les plus saints de l'Ancien Testament.

4° Explication de la parabole du semeur. XIII, 18-23. Comparez saint Marc, iv, 13-20, et saint Luc, viii, 11-15.

18. Transition. — *Vos*. Avec emphase: vous, mes amis privilégiés.

19-23. Les quatre résultats divers des semailles. — *Omnis qui...* La semence tombée sur le chemin battu, vers. 19. La construction de la phrase est irrégulière; les premiers mots sont au nominatif absolu. — *Verbum regni*. C.-à-d., la prédication évangélique, qui est directement représentée par la semence. Cf. iv, 23-24; Act. 1, 3, etc. Le semeur n'est autre que Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Malus*. Le méchant par excellence; le démon, comme il est dit formellement dans les deux autres rédactions. — *Qui autem...* La semence tombée sur le terrain rocheux (ver-

sets 20-21). — *Continuo... accipit...*: ainsi qu'avait fait le terrain en question (cf. vers. 5), et avec l'empressement des natures impressionnables; mais le résultat est sans durée, et il disparaît devant le premier obstacle. — *Qui... in spinis*. La semence tombée parmi les épines, vers. 22. — *Sollicitudo sæculi...*: l'inquiétude et le trouble causés par l'amour des choses de ce monde. L'expression *fallacia divitiarum* est d'une grande profondeur: la richesse fait de belles promesses, qu'elle ne tient pas. — *Qui vero...* La semence tombée dans une bonne terre, vers. 23. — *Qui audit... et intelligit*. La parole évangélique ayant pris pleinement possession de cet homme, il n'est pas étonnant qu'elle soit si fructueuse en lui.

5° Parabole de l'ivraie. XIII, 24-30.

Elle est propre à saint Matthieu. La parabole du semeur a décrit le développement intérieur du royaume de Dieu dans le cœur des hommes; celle-ci montre quelle sera la forme extérieure de ce royaume ici-bas: les bons et les méchants y vivront côte à côte; ce n'est qu'à la fin des temps qu'aura lieu la séparation.

24°. Formule d'introduction. Cf. vers. 31 et 32. 24°-30. La parabole. — *Simile... hominum*. La comparaison ne porte pas seulement sur ces

dicens : Simile factum est regnum caelorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo.

25. Cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici, et abiit.

26. Cum autem crevisset herba, et fructum fecisset, tunc apparuerunt et zizania.

27. Accedentes autem servi patrisfamilias, dixerunt ei : Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo? Unde ergo habet zizania?

28. Et ait illis : Inimicus homo hoc fecit. Servi autem dixerunt ei : Vis, imus et colligimus ea?

29. Et ait : Non; ne forte colligentes zizania, eradicetis simul cum eis et triticum.

30. Sinite utraque crescere usque ad

en disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ.

25. Mais, pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, et sema de l'ivraie au milieu du blé, et s'en alla.

26. Lorsque l'herbe eut poussé, et produit son fruit, alors l'ivraie parut aussi.

27. Et les serviteurs du père de famille, s'approchant, lui dirent : Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie?

28. Il leur répondit : C'est l'homme ennemi qui a fait cela. Ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher?

29. Et il dit : Non, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le blé.

30. Laissez-les croître l'un et l'autre

homme et ses actes, mais sur tous les détails de la petite narration imagée; s'il est mis en avant,

c'est en qualité de personnage principal. — *Zizania* (vers. 25). Mot calqué sur le grec (ζιζάνια). Il désigne l'ivraie, plante très commune dans les champs orientaux, et qu'on trouve assez fréquemment aussi dans certaines régions de notre territoire. Non seulement elle nuit au blé, dont elle usurpe la place; mais ses grains, mélangés en quantité notable à ceux du froment, pourraient empoisonner le pain. — *Cum... crevisset...* (verset 26). Durant la première période de sa croissance, l'ivraie est presque entièrement identique au blé; mais on l'en distingue aisément dès qu'elle a formé son épi : *et fructum...* — *Accedentes...* — *Servi...* (vers. 27). Ils étaient naturellement tout étonnés de trouver l'ivraie mêlée au blé dans le champ. Ils s'offrent avec zèle pour aller aussitôt l'extirper : *Vis imus...* (vers. 28). Mais le père de famille comprenait mieux ses propres inté-



Épi d'ivraie

ria : les racines des deux espèces de plantes étaient confondues, puisque l'ivraie avait

été semée partout, et, en arrachant celle-ci, on aurait endommagé le blé : *ne forte...* (verset 29). — *Sinite...* (vers. 30). Ces lignes contiennent la leçon principale de la parabole. Voyez le commentaire que Jésus en donne plus bas, vers. 37-43.

6° Paraboles du grain de sénevé et du levain. XIII, 31-35.

Elles figurent, d'une part, la rapidité avec laquelle le royaume de Dieu, c.-à-d., l'Église du Christ, après avoir eu de très humbles commencements, remplira l'univers entier; d'autre part, la vigueur intime de ce royaume, cause de ce développement.

31-32. Le grain de sénevé. Cf. Marc. iv, 30-34;



Le sénevé.

LUC. XIII, 18-19 — *Sinapis*. Le sénevé ou la moutarde (« *Sinapis nigra* »), plante de la famille des



jusqu'à la moisson, et, au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler; mais amassez le blé dans mon grenier.

31. Il leur proposa une autre parabole, en disant : Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme a pris et semé dans son champ.

32. C'est la plus petite de toutes les semences; mais lorsqu'elle a crû, elle est plus grande que tous les autres légumes, et elle devient un arbre, de sorte que les oiseaux du ciel viennent habiter sur ses branches.

33. Il leur dit une autre parabole : Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme a pris et mêlé dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.

34. Jésus dit toutes ces choses au peuple en paraboles; et il ne leur parlait pas sans paraboles,

35. afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète : J'ouvrirai ma bouche en paraboles, je publierai des choses cachées depuis la création du monde.

messes, et in tempore messis dicant messoribus : Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum; triticum autem congregate in horreum meum.

31. Aliam parabolam proposuit eis, dicens : Simile est regnum cælorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo.

32. Quod minimum quidem est omnibus seminibus; cum autem creverit, majus est omnibus oleribus, et fit arbor, ita ut volucres cæli veniant et habitent in ramis ejus.

33. Aliam parabolam locutus est eis : Simile est regnum cælorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum.

34. Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis ad turbas; et sine parabolis non loquebatur eis,

35. ut impleretur quod dictum erat per prophetam, dicentem : Aperiam in parabolis os meum, eructabo abscondita a constitutione mundi.

Cruclifères. — *Quod minimum...* (vers. 32). Hyperbole populaire, également employée par les rabbins; il est des graines plus petites que celles de la moutarde. — *Mojus... oleribus.* Le sénevé atteint en Orient jusqu'à trois mètres de haut; ce qui lui donne la plus haute taille parmi les « olera ». Sa tige est dure, ses rameaux sont solides et souples, et les oiseaux s'y perchent volontiers pour manger ses graines : *sit arbor, uti ut...*

33. Le levain. Saint Marc n'a pas conservé



Personne assise à s'ir.  
(S. Attente égyptienne.)

cette parabole; saint Luc la rattache aussi à celle du grain de sénevé, mais il les place beaucoup

plus tard. — *Fermento.* Le levain est parfois mentionné en mauvaise part dans le Nouveau Testament, comme image de doctrines ou de mœurs corrompues. Cf. xvi, 11; I Cor. v, 6. Il ne s'agit ici que de sa force d'expansion. — *Abscondit* : en le pétrissant avec la farine. — *Satis.* Le *σάτων* est l'équivalent du *s'ah* hébreu, qui correspondait à environ treize litres.

34-35. Autres paraboles de Jésus à cette époque; en enseignant sous cette forme, il accomplissait un ancien oracle. Comp. Marc. iv, 33-34; mais la citation du passage de l'Ancien Testament est propre à saint Matthieu. — *Hæc omnia* : tout ce qui précède, depuis le vers. 3. — *Et sine parabolis...* A cette époque, Jésus employait donc presque uniquement les paraboles pour enseigner le peuple; de là l'étonnement des ajoutés. Cf. vers. 10. Cette réflexion de l'évangéliste montre en outre qu'un grand nombre des paraboles prononcées alors par Notre-Seigneur se sont malheureusement perdues. — *Ut impleretur* (vers. 35). Sur cette formule, voyez i, 22 et les notes. — *Per prophetam...* Prophète dans le sens large : l'auteur inspiré du Ps. lxxvii, auquel est empruntée la citation. Celle-ci est faite d'après l'hébreu, mais assez librement. Voyez notre commentaire du Ps. lxxvii, 3. — *Eructabo.* Le grec ἐρυγέσθαι signifie ici : annoncer d'une voix forte. — *Abscondita* scilicet. Hébr. : les secrets des temps anciens. C'est le Christ qui, dans l'intention de l'Esprit-Saint, devait accomplir pleinement cet oracle.

7° Jésus explique à ses disciples la parabole de l'ivraie, XIII, 36-43.

36. Tunc dimissis turbis, venit in domum; et accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes: Edissere nobis parabolam zizaniorum agri.

37. Qui respondens ait illis: Qui seminat bonum semen, est Filius hominis.

38. Ager autem est mundus; bonum vero semen, hi sunt filii regni; zizania autem, filii sunt nequam.

39. Inimicus autem qui seminavit ea, est diabolus; messis vero, consummatio sæculi est; messorum autem, angeli sunt.

40. Sicut ergo colliguntur zizania et igni comburuntur, sic erit in consummatione sæculi.

41. Mittet Filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala et eos qui faciunt iniquitatem,

42. et mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus et stridor dentium.

43. Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. Qui habet aures audiendi, audiat.

44. Simile est regnum cælorum thesauro abscondito in agro; quem qui invenit homo, abscondit, et præ gaudio illius vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum.

45. Iterum simile est regnum cælorum homini negotiatori, quærenti bonas margaritas.

36. Alors Jésus, ayant renvoyé les foules, vint dans la maison; et ses disciples s'approchèrent de lui, en disant: Expliquez-nous la parabole de l'ivraie du champ.

37. Et leur répondant, il leur dit: Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme.

38. Le champ est le monde; le bon grain, ce sont les enfants du royaume; l'ivraie, ce sont les enfants d'iniquité.

39. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable; la moisson, c'est la fin du monde; les moissonneurs, ce sont les anges.

40. Or, comme on arrache l'ivraie et qu'on la brûle dans le feu, il en sera de même à la fin du monde.

41. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui enlèveront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité,

42. et ils les jetteront dans la fournaise du feu. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

43. Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

44. Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ. L'homme qui l'a trouvé le cache, et dans sa joie il va, vend tout ce qu'il a, et achète ce champ.

45. Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de bonnes perles.

Passage entièrement propre à saint Matthieu, comme la parabole même.

36. La demande des disciples. — *In domum*: la maison dont Jésus était sorti pour aller au bord de la mer. Comp. le vers. 1. — *Edissere*. Dans le grec: ἐρᾶσαν, dis. Ici: explique, comme traduit la Vulgate.

37-43. L'interprétation du Maître. Elle est Casard très concise dans les vers. 37-39, qui servent d'introduction; elle devient plus complète à partir du vers. 40. — *Ager... mundus*: le monde entier, auquel l'évangile devait être prêché peu à peu. — *Filii regni*. Hébraïsme. C.-à-d., les citoyens du royaume messianique. — *Filii nequam*. D'après le grec: les fils du méchant (du démon). Cf. vers. 19. — *Consummatio sæculi* (vers. 39): la fin du monde, immédiatement suivie du jugement général. C'est alors seulement qu'aura lieu la séparation des bons et des méchants: et *colligent...* (vers. 41). Ce sont les derniers que désignent les expressions *omnia scandala* (à l'abstrait: d'après leurs exemples séducteurs), et *eos qui faciunt...* (au concret,

d'après leurs œuvres criminelles). — *Et mittent...* (vers. 42). Le sort des méchants. L'image de la fournaise ardente qui sera témoin de si vives souffrances représente clairement les flammes de l'enfer. — *Tunc justii...* (vers. 43). Contraste: glorieuse destinée des bons. Cf. xvii, 2; Dan. xii, 2; I Cor. xv, 41-42, etc.

38° Paraboles du trésor caché et de la perle. XIII, 44-46.

Saint Matthieu est seul aussi à les mentionner. Elles expriment l'idée suivante: le royaume des cieux est un bien d'un prix incomparable, pour l'acquisition duquel on doit tout sacrifier.

44. Le trésor caché. — *Abscondit*. Celui qui a eu la bonne fortune de découvrir le trésor l'enfouit de nouveau, afin de n'être pas obligé de le partager avec le propriétaire du champ; en achetant le sol, il deviendra le possesseur de tout ce qu'il contient. — *Præ gaudio illius*. Hébraïsme: tout joyeux d'avoir trouvé ce trésor.

45-46. La perle. — *Negotiatori*. D'après le contexte, un marchand qui cherche précieuses, qui voyageait à leur recherche et les achetait pour



46. Ayant trouvé une perle de grand prix, il s'en est allé, a vendu tout ce qu'il avait, et l'a achetée.

47. Le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer, et ramassant des poissons de toute espèce.

48. Lorsqu'il est plein, *les pêcheurs* le tirent, et s'étant assis sur le bord du rivage, ils choisissent les bons *et les mettent* dans des vases, et rejettent les mauvais.

49. Ainsi en sera-t-il à la fin du monde : les anges viendront, et sépareront les méchants du milieu des justes,

50. et ils les jetteront dans la fournaise de feu. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

51. Avez-vous compris tout cela ? Ils lui dirent : Oui.

52. Il leur dit : C'est pourquoi tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes.

53. Il arriva que, lorsque Jésus eut achevé ces paraboles, il partit de là.

46. Inventa autem una pretiosa margarita, abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emit eam.

47. Iterum simile est regnum cælorum sagenæ missæ in mare, et ex omni genere piscium congreganti.

48. Quam cum impleta esset eduentes, et secus littus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos autem foras miserunt.

49. Sic erit in consummatione sæculi : exhibunt angeli, et separabunt malos de medio iustorum,

50. et mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus et stridor dentium.

51. Intelligistis hæc omnia ? Dicunt ei : Etiam.

52. Ait illis : Ideo omnis scriba doctus in regno cælorum similis est homini patrifamilias, qui profert de thesauro suo nova et vetera.

53. Et factum est, eum consummasset Jesus parabolas istas, transiit inde.

les revendre avec profit. — *Querent.* Le trésor avait été découvert sans effort (cf. vers. 44) ; il n'en est pas de même pour cette perle de prix.

9° Le filet jeté à la mer. XIII, 47-50.

Notre évangéliste a encore le monopole de cette parabole, qui ressemble beaucoup, pour la chose signifiée, à celle de l'ivraie. Elle ajoute toutefois une pensée importante : l'Église du Christ est destinée à recevoir dans son sein les nations du monde entier.

47-48. La parabole. — *Sagenæ.* La seine, sorte de grand filet que des pêcheurs plus ou moins nombreux traînent dans l'eau près du rivage. On y prend naturellement des poissons de toute espèce : *ex omni...* — *Secus litus sedentes* (verset 48) Ce détail marque le soin délibéré avec lequel doit être faite l'opération qui suit : *elegerunt.*

49-50. Interprétation de la parabole. — Les divers traits dont elle se compose ne sont pas expliqués un à un ; Jésus se borne à l'essentiel.

10° Conclusion des paraboles du royaume des cieux. XIII, 51-52.

51-52. Qualités nécessaires à un docteur chrétien. Ce passage aussi est propre à saint Matthieu. — *Intelligistis...* Jésus demande avec bonté à ses disciples s'ils sont satisfaits de ses explications. — *Omnia scriba.* Nom emprunté au judaïsme, mais qui sert à caractériser tel des docteurs chrétiens. — *Doctus in regno...* D'après le grec : qui a reçu les leçons du royaume des cieux ; c.-à-d., qui a été régulièrement instruit et formé par l'Église, au service de laquelle il doit mettre ensuite sa science et son expérience. —

*Thesauro suo.* Le magasin aux provisions, dans lequel le père de famille prévoyant a mis d'avance tout ce qu'il croit nécessaire aux siens, et d'où il tire jour par jour ce dont ils ont besoin. — *Nova et vetera.* C.-à-d., dans l'application, la science religieuse tout entière, qui se compose de toutes sortes de bonnes choses anciennes et nouvelles.

SECTION IV. — JÉSUS TRAVAILLE A LA FORMATION SPÉCIALE DE SES APÔTRES. XIII, 53 — XX, 34.

§ I. — *Divers voyages de Jésus ; la haine des pharisiens grandit toujours.* XIII, 53 — XVI, 12.

1° Jésus est méprisé à Nazareth par ses concitoyens. XIII, 53-58.

Comp. Marc. vi, 1-6. Saint Luc aussi, iv, 16-30, raconte un fait du même genre, qui se passa également à Nazareth ; mais il le place presque au début de la vie publique du Sauveur, et, malgré la ressemblance générale des épisodes, plusieurs détails importants ont un cachet tellement à part dans son récit, qu'il semble plus probable qu'il relate vraiment un autre incident. En soi il n'est pas impossible que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait offert à plusieurs reprises le salut messianique à ses compatriotes, et que ceux-ci l'aient rejeté deux fois successivement.

53. Introduction. — *Cum consummasset...* Saint Marc place le fait immédiatement après la résurrection de la fille de Jaïre.

54. Et veniens in patriam suam, docebat eos in synagogis eorum, ita ut mirarentur et dicerent : Unde huic sapientia hæc et virtutes ?

55. Nonne hic est fabri filius ? Nonne mater ejus dicitur Maria ? et fratres ejus, Jacobus, et Joseph, et Simon, et Judas ?

56. Et sorores ejus nonne omnes apud nos sunt ? Unde ergo huic omnia ista ?

57. Et scandalizabantur in eo. Jesus autem dixit eis : Non est propheta sine honore, nisi in patria sua et in domo sua.

58. Et non fecit ibi virtutes multas, propter incredulitatem illorum.

54. Et étant venu dans son pays, il les instruisait dans leurs synagogues, de sorte qu'ils étaient dans l'admiration et disaient : D'où viennent à celui-ci cette sagesse et ces miracles ?

55. N'est-ce pas là le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ? et Jacques, Joseph, Simon et Jude ne sont-ils pas ses frères ?

56. Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ?

57. Et ils prenaient de lui un sujet de scandale. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays et dans sa maison.

58. Et il ne fit pas là beaucoup de miracles, à cause de leur incrédulité.

54-57. Incrédulité des concitoyens de Jésus. — *Patriam suam*. Nazareth, « où il avait été élevé. » Cf. II, 23, et IV, 13 ; Luc. II, 39 et IV, 16. — *Docebat .. in synagogis...* Le grec emploie le singulier : dans leur synagogue. Sur la coutume de Jésus d'enseigner dans les synagogues, voyez Marc. I, 21 ; Luc. IV, 31 et ss., etc. — *Ita ut...* Le résultat ordinaire. L'équivalent grec de *mirarentur* est très expressif. — *Unde huic...?* Le pronom est dédaigneux. Ils venaient d'être personnellement témoins de la sagesse de Jésus ; quant à ses actions d'éclat, à ses miracles (*virtutes*), ils en avaient entendu parler. Mais d'où tenait-il tout cela ? « C'était la question. Pas de ses maîtres, ni de ses parents, ni de sa famille, ni de son cercle social, ni d'aucune autre sorte de circonstance. » Ce détail prouve que Jésus, durant sa vie cachée, n'avait accompli rien d'extraordinaire à Nazareth, rien manifesté de sa nature divine et de son rôle messianique. — *Fabii* (vers. 55). Le substantif τέκτων peut aussi bien désigner un ouvrier sur bois qu'un maître sur fer. Une très ancienne tradition attribuée à saint Joseph le rude métier de charpentier. Voyez saint Justin, *Dial. c. Tryph.*, 83. — *Filius*. Le secret de Dieu avait été bien gardé, puisque, à Nazareth même, on regardait Jésus comme le fils de Joseph. — *Maria...*, *Jacobus et...* Les habitants eurent les noms, pour montrer combien intimement ils connaissaient toute la famille. — *Præterea, sorores...* Indépendamment de ses parents, et de Marc. VI, 3, « les frères » de Jésus sont encore mentionnés Matth. XII, 46 ; Marc. III, 31 ; Luc. VIII, 19 ; Joan. II, 12 et VII, 3 ; Act. I, 14 ; I Cor. IX, 5 ; Gal. I, 19. L'Église catholique, s'appuyant sur la tradition contenue des Pères et des docteurs, enseigne avec expression que Marie a gardé, après sa venue au monde, le caractère de la virginité. Il est donc hors de doute que les frères et les sœurs de Notre Seigneur ne sauraient être considérés de sa mère, comme le prétendent, à la suite de l'auteur hérétique Helvidius, les Écrivains rationalistes et de nombreux auteurs

protestants. Il est certain que les Orientaux en général, et les Juifs en particulier, ont toujours employé le mot frère dans un sens large, pour représenter des cousins ou d'autres parents plus ou moins éloignés. Cf. Gen. XIII, 8 ; XIV, 16 ; XXIX, 12, 15, etc. Mais on ne saurait dire au juste quel degré de parenté existait entre Jésus et ceux qui sont nommés ici ses frères et ses sœurs. D'après les uns, surtout chez les Grecs (Eusèbe, saint Grégoire de Nysse, saint Epiphane, saint Chrysostome, etc.), c'étaient les enfants que saint Joseph aurait eus d'un premier mariage. Suivant les autres, surtout chez les Latins (saint Ambroise, saint Hilaire, etc.), c'étaient les enfants d'Alphée et de Marie, sœur de la sainte Vierge : sentiment de beaucoup préférable. Cf. Matth. XXVII, 56 ; Marc. XV, 40, etc. Voyez notre grand commentaire, p. 283-286 ; F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, 2<sup>e</sup> édit., t. IV, p. 488-506. — *Jacobus*. Selon toute probabilité, l'apôtre saint Jacques le Mineur. Cf. X, 3 ; Marc. III, 18 ; Gal. I, 19, etc. — *Judas*. L'apôtre saint Jude, surnommé Thaddée. Cf. X, 3, etc. — *Joseph et Simon* sont demeurés obscurs. — *Unde ergo...* (vers. 56). Pour conclure, ces sceptiques répètent avec emphase la question par laquelle ils avaient débuté. Cf. vers. 54<sup>b</sup>. — *Scandalizabantur...* (vers. 57). Au lieu d'admirer en Jésus les dons de Dieu, et de rechercher le but pour lequel il les avait reçus, ils s'en font une occasion d'incrédulité et de chute morale. — *Jesus autem...* Le divin Maître se borne à constater douloureusement le fait, et à l'expliquer par la conduite habituelle des hommes : *Non est propheta...* Ce proverbe revient à dire qu'en général on est porté à reconnaître plus difficilement les qualités et les mérites de ceux avec qui l'on vit dans une plus grande intimité. — *In patria...* : parmi ses concitoyens. *In domo...* : dans sa famille, parmi ses proches.

58. Conclusion. — *Non fecit... multas*. Jésus fit du moins quelques miracles de second ordre à Nazareth, comme le rapporte saint Marc, VI, 5. — *Propter incredulitatem...* Dieu n'a pas cou-



## CHAPITRE XIV

1. En ce temps-là, Hérode le tétrarque apprit ce qui se publiait de Jésus,

2. et il dit à ses serviteurs : C'est Jean-Baptiste; il est ressuscité d'entre les morts, et c'est pour cela que des miracles se font par lui.

3. Car Hérode s'était saisi de Jean, et l'avait fait lier et mettre en prison, à cause d'Hérodiade, femme de son frère,

4. parce que Jean lui disait : Il ne t'est pas permis d'avoir cette femme.

5. Et voulant le faire mourir, il craignit le peuple, qui regardait Jean comme un prophète.

6. Or, le jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa au milieu des convives, et elle plut à Hérode;

1. In illo tempore audivit Herodes tetrarchia famam Jesu,

2. et ait pueris suis : Hic est Joannes Baptista; ipse surrexit a mortuis, et ideo virtutes operantur in eo.

3. Herodes enim tenuit Joannem et alligavit eum, et posuit in carcerem, propter Herodiadem, uxorem fratris sui.

4. Dicebat enim illi Joannes : Non licet tibi habere eam.

5. Et volens illum occidere, timuit populum, quia sicut prophetam eum habebant.

6. Die autem natalis Herodis, saltavit filia Herodiadis in medio, et placuit Herodi;

tume d'imposer ses bienfaits à ceux qui n'en veulent pas.

2° Singulière opinion qu'Hérode Antipas s'était formée au sujet de Jésus; martyr du précurseur. XIV, 1-12.

CHAP. XIV. — 1-2. Le tétrarque suppose que Jésus n'est autre que Jean-Baptiste ressuscité. Comp. Marc. vi, 14-16; Luc. ix, 7-9. Saint Matthieu s'exprime plus brièvement que les deux autres narrateurs. — *In illo tempore*. Date assez vague. Cf. xi, 25; xii, 1, etc. — *Herodes*. Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand. Voyez II, 22 et les notes. — *Audivit... famam...* Il est surprenant que cette information lui fût arrivée si tard; mais il résidait souvent ailleurs qu'en Galilée, et les nouvelles religieuses intéressaient médiocrement ce prince voluptueux. D'ailleurs, l'évangéliste ne dit pas qu'Hérode entendit alors pour la première fois le nom de Jésus, mais sa renommée croissante; ce qui est très différent. Voyez les passages parallèles. — *Pueris suis*: les serviteurs, les officiers de sa cour. Cf. I Mach. i, 6, 8, etc. — *Surrexit...* Saint Matthieu va raconter dans un instant de quelle manière le tétrarque avait fait mourir Jean Baptiste; l'imagination du prince criminel, surexcitée par le remords et par l'effroi, lui avait suggéré l'idée de la résurrection de sa victime. — *Et ideo*: parce qu'un ressuscité jouissait sans doute d'une grande puissance surnaturelle. — *Operantur* est à la forme moyenne: agissent, se manifestent.

3-4. Incarcération du précurseur. Comp. Marc. vi, 17-20. Saint Luc, qui a mentionné brièvement cet incident par anticipation dès le début de la vie publique (cf. Luc. iii, 19-20), l'omet naturellement ici. — *Tenuit... et alligavit...* Voyez xi, 2. D'après Josephé, *Ant.*, xviii, 5, 2, c'est à Machéronte, forteresse située en Péréc, sur

la rive orientale et non loin de l'extrémité septentrionale de la mer Morte (*Atl. géogr.*, pl. xii), que Jean-Baptiste aurait été emprisonné. — *Propter Herodiadem*. Herodiade était la fille d'Aristobule, qui était lui-même fils d'Hérode le Grand et de Bérénice; Antipas était donc son oncle et en même temps son beau-frère, d'après les mots suivants: *uxorem fratris...* Le nom Φιλιππος, ajouté par de nombreux manuscrits grecs, est probablement authentique. Le prince de ce nom, distinct du tétrarque Philippe, son demi-frère (comp. Luc. iii, 1 et les notes), était aussi fils du premier Hérode, par Mariamme; il résidait alors à Jérusalem et vivait comme un simple particulier. Il avait autrefois habité à Rome, et c'est là qu'Antipas avait séduit et épousé Hérodiade. — *Dicebat... Joannes...* (vers. 4). Le saint et austère précurseur n'avait pas craint de rappeler fermement au devoir le tétrarque scandaleux: *Non licet...* Indépendamment de l'adultère, le prétendu mariage était un inceste sévèrement interdit par la loi mosaïque. Cf. Lev. xviii, 16, 20, 21.

5-12. Décollation de Jean-Baptiste. Comp. Marc. vi, 17-29. Saint Luc omet aussi cet épisode. — Les mots *et volens...* servent de transition à la sanglante tragédie. — *Timuit...* Hérode craignait un soulèvement de ses sujets, qui avaient Jean en très haute estime. Cf. xxi, 46. Malheureusement cette crainte s'évanouit peu à peu, sous l'influence d'Hérodiade, qui regardait le prisonnier comme son ennemi personnel, très redoutable. Cf. Marc. vi, 19. — *Die... natalis...* (vers. 6). D'après saint Marc, vi, 21, il y eut à cette occasion un grand festin au palais. Voyez le vers. 9<sup>b</sup>. — *Filia Herodiadis*. Sa fille légitime, nommée Salomé. — *Saltavit*: à la manière orientale, consistant en poses et en gestes d'ordinaire

7. unde cum juramento pollicitus est ei dare quodcumque postulasset ab eo.

8. At illa præmonita a matre sua : Da mihi, inquit, hic in disco caput Joannis Baptistæ.

9. Et contristatus est rex ; propter juramentum autem et eos qui pariter recumbebant, jussit dari.

10. Misitque et decollavit Joannem in carcere.

11. Et allatum est caput ejus in disco, et datum est puellæ, et attulit matri suæ.

12. Et accedentes discipuli ejus tulerunt corpus ejus, et sepelierunt illud, et venientes nuntiaverunt Jesu.

13. Quod cum audisset Jesus, secessit

7. aussi lui promit-il avec serment de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait.

8. Avertie d'abord par sa mère, elle lui dit : Donne-moi ici sur un plat la tête de Jean-Baptiste.

9. Le roi fut attristé ; mais, à cause de son serment et de ceux qui étaient à table avec lui, il ordonna qu'on la lui donnât.

10. Et il envoya décapiter Jean dans la prison.

11. Et sa tête fut apportée sur un plat et donnée à la jeune fille, qui la porta à sa mère.

12. Alors ses disciples vinrent, prirent son corps et l'ensevelirent ; puis ils allèrent l'annoncer à Jésus.

13. Jésus, l'ayant appris, partit de là

très lascifs. C'est précisément pour ce motif que la danseuse plut à Hérode. — *Cum juramento*



Danses. (D'après une peinture grecque.)

*pollicitus...* (vers. 7) Promesse insensée du tyran, entraîné par le vin et les passions. — *Transmissa* (vers. 11) d'après le grec : excitée. Saint Marc dit expressément que Salomé sortit pour aller consulter sa mère. Il n'y avait

eu que des hommes au banquet, jusqu'à ce que la jeune fille fût appelée. — *Da mihi...* Horrible requête sur de telles lèvres ; mais la fille était digne de sa mère. — *Hic* : sur-le-champ. Il ne fallait pas qu'Hérode eût le temps de réfléchir et de revenir sur sa promesse. — *Contristatus...* (vers. 9). Au fond, le tétararque estimait et aimait saint Jean (cf. Marc. vi, 20), et il lui en coûtait de le faire mourir. — *Rex*. Antipas n'avait pas droit à ce titre ; mais on le lui donnait par courtoisie, et notre auteur l'emploie dans ce sens populaire. Comp. le vers. 1. — *Propter... et propter...* : pour que son entourage ne l'accusât point d'être parjure et inconstant. — *Misitque...* (vers. 10). Le festin avait donc lieu à Machéronte même. — *Allatum... et datum...* (vers. 11). La scène est extrêmement vivante et tragique. — *Discipuli... tulerunt...* (vers. 12) : pour donner au vaillant martyr une sépulture digne de lui. — *Nuntiaverunt...* : comme une nouvelle douloureuse et importante.

3<sup>e</sup> Première multiplication des pains. XIV, 13-21.

C'est l'un des rares événements de la vie publique du Sauveur que les quatre évangélistes racontent simultanément. Comp. Marc. vi, 30-44 ; Luc. ix, 10-17 ; Joan. vi, 1-13.

13-14. Jésus se retire dans un lieu désert, où il est suivi par une foule considérable. — *Cum audisset...* Les exégètes ne sont pas d'accord pour déterminer exactement le sens du pronom *quod*. Il semble plus naturel de le rattacher au vers. 12, c.-à-d., au martyre du précurseur (saint Jérôme, saint Augustin, etc.). Néanmoins d'autres commentateurs font observer, à la suite de saint Jean Chrysostome, que le récit de ce martyre n'est en réalité qu'une parenthèse, et ils pensent que le pronom se rapporte plutôt au langage tenu par Hérode au sujet de Jésus (comp. les vers. 1-2). — *Secessit*. Comme d'ordinaire dans les évangiles, l'emploi de ce verbe montre que Notre-Seigneur voulait alors échapper à un péril. La conduite d'Antipas envers



dans une barque, pour se retirer à l'écart dans un lieu désert; et les foules, l'ayant appris, le suivirent à pied des villes voisines.

14. En sortant de la barque, il vit une foule nombreuse, et il en eut compassion, et il guérit leurs malades.

15. Le soir étant venu, ses disciples s'approchèrent de lui, en disant : Ce lieu est désert, et l'heure est déjà avancée; renvoyez les foules, afin qu'elles aillent dans les villages pour s'acheter des vivres.

16. Mais Jésus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils s'en aillent, donnez-leur vous-mêmes à manger.

17. Ils lui répondirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons.

18. Il leur dit : Apportez-les-moi ici.

19. Et après avoir ordonné à la foule de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il les bénit; puis, rompant les pains, il les donna à ses disciples, et les disciples les donnèrent aux foules.

20. Et tous mangèrent, et furent rassasiés; et on emporta les restes, douze corbeilles pleines de morceaux.

21. Or le nombre de ceux qui mangèrent fut de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants.

inde in navicula, in locum desertum seorsum; et cum audissent turbæ, secutæ sunt eum pedestres de civitatibus.

14. Et exiens vidit turbam multam, et misertus est eis, et curavit languidos eorum.

15. Vespere autem facto, accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus, et hora jam præterit; dimitte turbas, ut euntes in castella emant sibi escas.

16. Jesus autem dixit eis : Non habent necesse ire; date illis vos manducare.

17. Responderunt ei : Non habemus hic nisi quinque panes et duos pisces.

18. Qui ait eis : Afferte mihi illos huc.

19. Et cum jussisset turbam discumbere super fœnum, acceptis quinque panibus et duobus piscibus, aspiciens in cælum benedixit et fregit, et dedit discipulis panes, discipuli autem turbis.

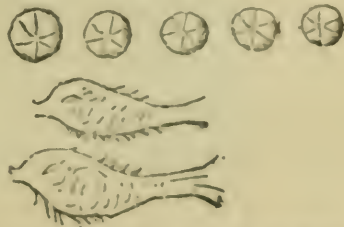
20. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et tulerunt reliquias, duodecim cophinos fragmentorum plenos.

21. Manducantium autem fuit numerus quinque millia virorum, exceptis mulieribus et parvulis.

Jean-Baptiste manifestait suffisamment ce dont le cruel tetrarque était capable envers Jésus. — *Inde*. On ignore l'endroit précis; mais il était sur les bords du lac de Tibériade, d'après le contexte, et très vraisemblablement sur la rive occidentale. — *In locum desertum*. D'après saint Luc, ix, 10, non loin de Bethsaida-Julias, au nord-est du lac (*Atl. géogr.*, pl. x, xi). — *Cum audissent...* Ce trait révèle tout l'attachement des Galiléens pour Jésus. Ils tâchèrent de le rejoindre en longeant les rives occidentale et septentrionale. De son côté, le divin Maître oublia son besoin de calme et de repos, pour satisfaire cette multitude : *extens... misertus est...* (vers. 14). — *Curavit...* Les trois autres récits supposent que Jésus se mit aussi à évangéliser la foule, suivant sa coutume.

15-21. Le prodige. — *Vespere*. Au premier soir, comme disaient les Juifs; c.-à-d. de trois à six heures de l'après midi. Voyez le vers. 13; Ex. xii, 6; xvi, 12, etc. — *Accesserunt... discipuli*. La familiarité respectueuse avec laquelle ils s'adressent à leur Maître montre combien ils l'aimaient, et quelle bonté il leur témoignait en toute circonstance. — *Hora... præterit*. Chacun des synoptiques emploie une expression particulière : « Cum... multa hora fieret, » saint Marc; « Dies... corporat declinare, » saint Luc. — *Castella* : les hameaux et autres lieux habi-

tés du voisinage. — *Non... necesse...* (vers. 16). En parlant ainsi, Jésus voulait mettre à l'épreuve la foi de ses apôtres et les préparer au miracle : *Date... vos* (pronom très accentué) ... — *Non habemus...* (vers. 17). C'est André qui avait fait cette petite découverte. Cf. Joan. vi, 6-9. — *Cum jussisset...* (vers. 18) : à la manière d'un hôte, qui fait le placement de ses convives. — *Benedixit* : en prononçant la prière traditionnelle faite par les Juifs au moment des repas. C'est alors sans doute que Jésus communiqua aux pains et



Les cinq pains et les deux poissons.  
(Peinture des Catalanes.)

aux poissons le don de se multiplier autant qu'il le faudrait. — *Fregit*. Les pains orientaux étaient minces et plats; on les rompait aisément avec les doigts. — *Et manducaverunt...* Les débris

22. Et statim compulit Jesus discipulos ascendere in naviculam, et præcedere eum trans fretum, donec dimitteret turbas.

23. Et dimissa turba, ascendit in montem solus orare. Vespere autem facta, solus erat ibi.

24. Navicula autem in medio mari jactabatur fluctibus; erat enim contrarius ventus.

25. Quarta autem vigilia noctis, venit ad eos ambulans super mare.

26. Et videntes eum super mare ambulantem, turbati sunt, dicentes: Quia phantasma est. Et præ timore clamaverunt.

27. Statimque Jesus locutus est eis, dicens: Habete fiduciam; ego sum, nolite timere.

28. Respondens autem Petrus dixit: Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas.

29. At ipse ait: Veni. Et descendens Petrus de navicula, ambulabat super aquam ut veniret ad Jesum.

30. Videns vero ventum validum, timuit; et cum cœpisset mergi, clama-

22. Aussitôt Jésus pressa ses disciples de monter dans la barque, et de le précéder sur l'autre rive, pendant qu'il renverrait les foules.

23. Et lorsqu'il eut renvoyé la foule, il monta seul sur une montagne, pour prier; et, le soir étant venu, il était là, seul.

24. Cependant la barque était battue par les flots au milieu de la mer, car le vent était contraire.

25. Mais, à la quatrième veille de la nuit, Jésus vint à eux, marchant sur la mer.

26. Et le voyant marcher sur la mer, ils furent troublés, et dirent: C'est un fantôme. Et ils poussèrent des cris d'effroi.

27. Aussitôt Jésus leur parla, en disant: Ayez confiance; c'est moi, ne craignez point.

28. Pierre lui répondit: Seigneur, si c'est vous, ordonnez que j'aille à vous sur les eaux.

29. Jésus lui dit: Viens. Et Pierre, descendant de la barque, marchait sur l'eau pour aller à Jésus.

30. Mais, voyant la violence du vent, il eut peur; et comme il commençait à

racontés dans les vers. 20 et 21 font ressortir la grandeur du prodige. — *Cophinos*: les corbeilles dans lesquelles on emportait souvent les provisions de voyage.

4<sup>e</sup> Jésus marche sur les flots. XIV, 22-33. Comp. Marc. vi, 45-52; Joan. vi, 14-21. Saint Luc omet cet incident.

22-24. Introduction: le Sauveur fait embarquer ses disciples et se met à prier solitairement, après avoir congédié la foule. — *Statim compulit*... Saint Jean, vi, 15, nous donne l'explication de cette expression énergique (ἠνάγκασεν, il contraignit). Le peuple, enthousiasmé et surexcité par le miracle de la multiplication des pains, voulait proclamer Jésus son Messie-roi, mais dans le sens tout humain et profane qui prévalait alors chez la plupart des Juifs; or, le Sauveur ne voulait pas que ses disciples prissent part, comme ils n'y eussent été que trop portés, à ce mouvement malsain. — *Trans fretum*: sur la rive occidentale, d'où ils étaient partis le matin même. Comp. le vers. 13; Marc. vi, 45 et les notes; Joan. vi, 17. — *Montem* (vers. 23). Dans le grec: τὸ ὄρος avec l'article, la montagne spéciale qui se trouvait près de là; ou bien, le massif des collines, par opposition au rivage. — *Orare*. Ce fut là une de ces prières caractéristiques de Jésus que les évangélistes mentionnent de temps à autre: elle eut probablement pour objet de demander que le peuple conceût mieux le vrai sens de la royauté du Christ. — *Vespere*. Le second soir, après le cou-

cher du soleil. Voyez les notes du vers. 15. — *Navicula*... (vers. 24). Le récit nous ramène aux disciples, ballottés sur le lac furieux. — *Jactabatur*. Le grec signifie à la lettre: être tourmenté.

25-33. Jésus rejoint ses apôtres en marchant sur les flots. — *Quarta... vigilia*... La coutume romaine de partager la nuit en quatre « veilles », de trois heures chacune, avait prévalu aussi en Palestine. La première veille commençait à six heures du soir. Il était donc alors trois heures du matin. — *Ambulans super*... Prodige destiné à fortifier de plus en plus la foi des disciples. — *Videntes*... (vers. 26): mais sans reconnaître leur Maître, à cause de l'obscurité. Aussi, imbus des idées superstitieuses des marins, le prirent-ils pour un fantôme qui se dirigeait vers eux; de là une frayeur très vive, qu'ils ne purent contenir: *turbati sunt*...; *clamaverunt*. — Jésus les rassura aimablement: *Habete*...; *ego sum*... (vers. 27). — *Respondens*... Notre évangéliste est seul à raconter cet intéressant épisode (versets 28-31), qui cadre parfaitement avec le caractère ardent de Pierre. — *Jube me*... Encore un exemple (voyez le vers. 15<sup>b</sup>) de la conduite simple et familière des apôtres envers leur Maître. — *Ambulabat*... (vers. 29). Pendant quelques instants tout alla bien; mais, à la façon des natures impressionnables, l'apôtre ne tarda pas à se troubler, et son manque de foi fut aussitôt puni: *cum cœpisset*... (vers. 30). Il sentait beaucoup plus la violence du vent en dehors de la





La plaine de Génésareth. (D'après une photographie.)

vit, dicens : Domine, salvum me fac!

31. Et continuo Jesus, extendens manum, apprehendit eum; et ait illi : Modicæ fidei, quare dubitasti?

32. Et cum ascendissent in naviculam, cessavit ventus.

33. Qui autem in navicula erant venerunt et adoraverunt eum, dicentes : Vere Filius Dei es.

34. Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesar.

35. Et cum cognovissent eum viri loci illius, miserunt in universam regionem illam, et obtulerunt ei omnes male habentes.

36. Et rogabant eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent. Et quicumque tetigerunt salvi facti sunt.

enfoncez, il s'écria : Seigneur, sauvez-moi!

31. Et aussitôt Jésus, étendant la main, le saisit, et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté?

32. Et lorsqu'ils furent montés dans la barque, le vent cessa.

33. Alors ceux qui étaient dans la barque vinrent et l'adorèrent, en disant : Vous êtes vraiment le Fils de Dieu.

34. Lorsqu'ils eurent traversé la mer, ils vinrent dans le pays de Génésar.

35. Et les hommes de ce lieu, l'ayant reconnu, envoyèrent dans toute cette région, et lui présentèrent tous ceux qui étaient malades.

36. Et ils le priaient de leur laisser seulement toucher la frange de son vêtement. Et tous ceux qui la touchèrent furent guéris.

## CHAPITRE XV

1. Tunc accesserunt ad eum ab Hierosolymis scribæ et pharisæi, dicentes :

1. Alors des scribes et des pharisiens de Jérusalem s'approchèrent de Jésus, en disant :

barque, dont les bords l'avaient un peu garanti. — *Et continuo...* (vers. 31). Grande bonté avec laquelle Jésus le secourut. — *Cessavit ventus* (vers. 32) : d'une manière soudaine et miraculeuse, par un effet de la toute-puissance de Notre-Seigneur. — L'impression produite sur les apôtres par ces trois prodiges, opérés coup sur coup, fut naturellement très vive : *qui autem...* (vers. 33). Les commentateurs catholiques ne sont pas tout à fait d'accord sur la signification qu'il faut attribuer ici aux mots *Filius Dei*. Plusieurs les prennent dans le sens strict, et voient dans cette réflexion des disciples une confession très nette de la divinité de Jésus. D'autres pensent qu'elle est simplement synonyme de Messie en cet endroit. Voyez Knabensauer, h. l. Il nous semble possible d'admettre ce sentiment mixte et de dire que, si les compagnons du Sauveur ne comprenaient peut-être pas à ce moment toute la signification du titre de « Fils de Dieu », ils devaient au moins, après avoir vu qu'ils avaient vu en lui et entendu de lui, pressentir que sa nature était vraiment extraordinaire. Mais bientôt toute hésitation leur sera impossible sur ce point.

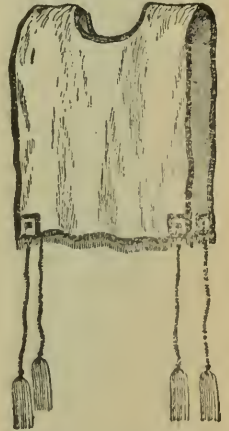
29 Jésus dans le pays de Génésar. XIV, 34-36.

34-36. Nombreux miracles de guérison par lesquels Notre-Seigneur récompensa la foi des habitants. Comp. Marc. vi, 43-56. Saint Luc omet cet autre incident. — *Terram Genesar* (on lit

« Génésareth » dans le grec). Plaine fertile, située sur le rivage occidental du lac. Voyez l'*Atlas géogr.*, pl. x, xi, et Josèphe, *Bell. jud.*, III, 10, 8. — *Cum cognovissent...* Pieux empressement des riverains à profiter de la présence du thaumaturge renommé, dont la présence ne pouvait plus être cachée. — *Vel fimbriam...* comme autrefois l'hémorrhôïsse. Comp. ix, 21 et le commentaire. — *Salvi facti...* Διεσωθησαν, ils furent sauvés à travers; c.-à-d., complètement guéris.

6<sup>o</sup> Discussion de Jésus avec les pharisiens au sujet de la vraie et de la fausse pureté. XV, 1-20.

Comp. Marc. vii, 1-24. Saint Luc passe encore sous silence cet épisode, et plusieurs de ceux qui suivent. Voyez notre *Synopsis evangelica*, pp. 56 et ss. Contraste frappant avec les scènes qui précèdent : le Sauveur, si populaire parmi



Vêtement muni de franges sacrées (chez les Juifs contemporains).



2. Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne lavent pas leurs mains lorsqu'ils mangent du pain.

3. Mais Jésus leur répondit : Et vous, pourquoi violez-vous le commandement de Dieu, à cause de votre tradition ? Car Dieu a dit :

4. Honore ton père et ta mère ; et : Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

5. Mais vous, vous dites : Quiconque aura dit à son père ou à sa mère : Tout don que je fais à Dieu vous profitera,

6. ne sera pas tenu d'honorer son père ou sa mère. Ainsi, vous avez annulé le commandement de Dieu par votre tradition.

2. Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum ? Non enim lavant manus suas cum panem manducant.

3. Ipse autem respondens ait illis : Quare et vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram ? Nam Deus dixit :

4. Honora patrem et matrem ; et : Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur.

5. Vos autem dicitis : Quicumque dixerit patri vel matri : Munus quodcumque est ex me tibi proderit ;

6. et non honorificabit patrem suum aut matrem suam. Et irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram.

les foules galliléennes, est manifestement en conflit avec « les gardiens jaloux de l'orthodoxie judaïque ».

CHAP. XV. — 1-2. L'occasion : question impertinente des pharisiens. — La particule *tunc* rattache cet incident au séjour de Jésus dans la plaine de Génézareth. — *Ab Jerosolymis*. De ces mots on peut conclure avec vraisemblance que les interrogateurs avaient été délégués par les chefs du parti pharisaïque. — *Transgrediuntur* (vers. 2). En employant cette expression énergique, les scribes montrent qu'ils attribuaient à « la tradition des anciens » la même valeur qu'aux préceptes divins, puisque l'on commettait, d'après eux, en lui désobéissant, un aussi grand crime que si l'on avait transgressé les lois du Decalogue. — *Traditionem*... On donnait ce nom aux prescriptions orales, très nombreuses, qui s'étaient transmises de génération en génération, et qui avaient pour but d'expliquer et de compléter la loi proprement dite. On prétendait, avec beaucoup d'exagération, qu'elles remontaient jusqu'à Moïse lui-même. — *Non enim*... Fait particulier, destiné à justifier l'accusation générale qui vient d'être lancée contre les disciples. L'omission en question n'était peut-être pas habituelle de leur part, mais un oubli de quelques-uns d'entre eux (saint Marc : Ayant vu quelques-uns de ses disciples). — *Lavant manus*. Il existait, en effet, une prescription assez rigoureuse, en vertu de laquelle les Juifs étaient tenus de se laver les mains avant leurs repas (*panem manducant* est un hébraïsme, signifiant : prendre de la nourriture). Elle était basée sur Lev. xv, 11.

3-9. Réponse de Jésus. Elle consiste aussi en une accusation, autrement grave et fondée, que Notre-Seigneur adressa à son tour aux scribes (versets 3-6), et dans la citation d'un texte d'Isaïe qui condamnait leur manière d'agir (vers. 7-9). — *Vos* (pronom accentué)... *mandatum Dei*... Leur transgression ne concernait pas seulement une ancienne coutume, mais la volonté même de Dieu. — *Propter traditionem*... : par déférence

pour leurs traditions. — *Nam Deus*... Jésus prouve son assertion par un exemple emprunté à l'observance du quatrième commandement, dont il cite le texte même, *Honora patrem*... (vers. 4 ; cf. Ex. xx, 12), et la sanction pénale, qui



Bassin et aiguière. (Bas-relief romain.)

*maledixerit*... (cf. Ex. xxi, 16). — *Vos... dicitis* (vers. 5). Par opposition à « Deus dixit ». — *Quicumque*... La phrase qui commence ici demeure trachée dans un grand nombre de manuscrits grecs et dans la Vulgate ; mais divers témoins importants ont cette autre leçon : « Quiconque dira à son père ou à sa mère : Ce qui pourrait te servir de ma part (de mon bien) est un don (est une chose que j'ai consacrée à Dieu), n'honorera pas son père ou sa mère (c.-à-d. ne sera pas tenu de leur venir en aide). » Le sens demeure le même dans les deux cas. Jésus suppose un fils dont les parents étaient plus ou moins dans le besoin. Pour se dégager de l'obligation de les secourir, ce fils n'avait qu'à prononcer sur ses biens le mot « Don » (en hébreu, *qorbân*), et ce mot produisait un effet magique, car il permettait à l'enfant sans souci de jouir d'une manière égoïste de toutes ses possessions, sous prétexte que, les ayant consacrées à Dieu, il ne pouvait plus les aliéner. — *Munus*. Le grec *δῶρον* serait mieux traduit par « donum ». D'après la Vulgate, les mots *tibi proderit* signifient : J'ai donné à Dieu tout ce que je possède, mais vous en retirerez un profit

7. Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaias, dicens :

8. Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me ;

9. sine causa autem colunt me, docentes doctrinas et mandata hominum.

10. Et convocatis ad se turbis, dixit eis : Audite et intelligite.

11. Non quod intrat in os coinquinat hominem ; sed quod procedit ex ore, hoc coinquinat hominem.

12. Tunc accedentes discipuli ejus, dixerunt ei : Scis quia pharisæi, audito verbo hoc, scandalizati sunt ?

13. At ille respondens ait : Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus cælestis, eradicabitur.

14. Sinite illos : cæci sunt, et duces cæcorum ; cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.

15. Respondens autem Petrus, dixit ei : Edissere nobis parabolam istam.

7. Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit :

8. Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi ;

9. ils me rendent un culte inutile, enseignant des doctrines et des ordonnances humaines.

10. Puis, ayant appelé à lui les foules, il leur dit : Ecoutez et comprenez.

11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme ; mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l'homme.

12. Alors les disciples, s'approchant, lui dirent : Savez-vous que les pharisiens, en entendant cette parole, se sont scandalisés ?

13. Mais il répondit : Toute plante que mon Père céleste n'a pas plantée sera déracinée.

14. Laissez-les : ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles ; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse.

15. Pierre, prenant la parole, lui dit : Expliquez-nous cette parabole.

spirituel. — *Irritum fecistis...* A côté de telles traditions, le quatrième commandement cessait en réalité de subsister. — *Hypocritæ* (vers. 7). Rien de plus légitime que ce titre, à la suite de la démonstration qui précède. — *Prophetavit de vobis* : au moins d'une manière indirecte, car la parole d'Isaïe qu'introduit cette formule décrit à merveille le triste caractère religieux des pharisiens. — *Populus hic...* Cf. Is. xxix, 13. La citation a lieu au fond d'après les LXX, quoiqu'elle en diffère sur divers points. Dans ce passage, le prophète reproche à ses contemporains de ne rendre à Dieu qu'un culte tout extérieur, où le cœur n'était pour rien. — *Sine causa*. Le mot *αὐτὸν* signifie plutôt : en vain, inutilement. — *Doctrinas hominum*. Un tel culte ne provenait évidemment pas de Dieu, mais des hommes.

10-11. Jésus indique à la foule qui l'entourait la nature de la vraie pureté. — *Convocatis...* Des Juifs nombreux avaient assisté à cette scène, mais se tenant un peu à l'écart, par respect pour Jésus et les pharisiens ; Notre-Seigneur les pria de se rapprocher de lui, afin de mieux entendre une instruction importante. — *Audite et...* Appel à leur attention et à leur sens moral. — *Non quod intrat...* (vers. 11). Profonde réflexion, dont on a dit à bon droit qu'elle est « émanclpante », et qu'elle abroge les prescriptions juridiques relatives à la pureté et à l'impureté légales. Ce qui entre dans la bouche, ce sont les aliments ; ce qui en sort, ce sont les paroles (dans le cas présent, les paroles mauvaises), entraînant comme l'expression des pensées et des idées hostiles. En soi, manger n'importe quelle sorte de mets, ou les porter à sa

bouche avec des mains lavées ou non lavées, est chose insignifiante sous le rapport moral ; l'essentiel à redouter, c'est l'impureté intérieure, l'impureté du cœur : *hoc coinquinat* (κοινοί, rendre commun, c.-à-d. profane, impur)... Voyez les versets 17-19.

12-14. Les disciples rapportent à leur Maître l'impression produite sur ses adversaires par la parole qu'il venait d'adresser au peuple. Saint Matthieu est seul à raconter ce petit incident. — *Accedentes...* lorsqu'ils furent seuls avec Jésus dans la maison qui leur servait de résidence. Cf. Marc. vii, 17. — *Scandalizati sunt*. C.-à-d. : ont été choqués, irrités. Et les disciples en étaient tout effrayés, à cause de la puissance des pharisiens. — *At ille...* (vers. 13). Toujours intrépide devant le danger, le Sauveur stigmatise ses ennemis comme ils le méritaient. — *Plantatio quam...* Il nommait ainsi les traditions et la doctrine pharisaïques. — Les mots *Pater meus* ont ici une force particulière pour désigner Jésus comme le vrai Fils de Dieu. — *Eradicabitur* : à la façon d'une plante inutile ou nuisible. — *Sinite illos* (vers. 14). De la doctrine, Notre-Seigneur passe à ceux qui l'enseignaient, et il les condamne à leur tour. Il recommande à ses disciples de ne pas les redouter, mais de les abandonner à leur ruine, désormais inévitable. — *Cæci sunt* : et, qui plus est, des aveugles volontaires. Comme ils étaient les guides spirituels de la nation, leur cécité devait conduire celle-ci aux abîmes : *cæcus... si cæco...*

15-20. Jésus explique à ses apôtres la parole figurée qu'il avait adressée à la foule. — *Petrus* : le disciple vif et ardent qui questionnait sou-



16. Et Jésus dit : Vous aussi, êtes-vous sans intelligence ?

17. Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche va dans le ventre, et est jeté dans un lieu secret ?

18. Mais ce qui sort de la bouche part du cœur, et c'est là ce qui souille l'homme.

19. Car c'est du cœur que sortent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes.

20. Voilà les choses qui souillent l'homme ; mais manger sans s'être lavé les mains ne souille pas l'homme.

21. Étant parti de là, Jésus se retira du côté de Tyr et de Sidon.

22. Et voici qu'une femme chananéenne, venue de ces contrées, s'écria, en lui disant : Ayez pitié de moi, Seigneur, fils de David ; ma fille est affreusement tourmentée par le démon.

23. Mais il ne lui répondit pas un mot. Et ses disciples, s'approchant de lui, le priaient, en disant : Renvoyez-la, car elle crie derrière nous.

24. Il répondit : Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.

16. At ille dixit : Adhuc et vos sine intellectu estis ?

17. Non intelligitis quia omne quod in os intrat, in ventrem vadit, et in secessum emittitur ?

18. Quæ autem procedunt de ore, de corde exeunt, et ea coinquant hominem.

19. De corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, falsa testimonia, blasphemie.

20. Hæc sunt quæ coinquant hominem ; non lotis autem manibus manducare non coinquant hominem.

21. Et egressus inde Jesus, secessit in partes Tyri et Sidonis.

22. Et ecce mulier Chananæa, a finibus illis egressa, clamavit, dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David ; filia mea male a dæmonio vexatur.

23. Qui non respondit ei verbum. Et accedentes discipuli ejus rogabant eum, dicentes : Dimitte eam, quia clamat post nos.

24. Ipse autem respondens ait : Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel.

vent le Maître au nom de tous, dans les circonstances de ce genre. — *Parabolam*. Dans le sens large de locution proverbiale. — *Adhuc et vos...* (vers. 16). Reproche paternel : même vous, quelque Je travaille depuis si longtemps à éclater vos intelligences ! — *Omne quod...* (vers. 17). Preuve que, par elle seule, la nourriture est incapable de souiller l'âme. Cf. vers. 11<sup>a</sup>. A moins d'une loi spéciale, divine ou ecclésiastique, s'il y a souillure, elle est physique, non morale. — *In ventrem... et in...* Grande et noble simplicité de langage. — *Quæ autem...* (vers. 18). Preuve que c'est ce qui sort de la bouche qui peut profaner l'âme. Cf. vers. 11<sup>b</sup>. — *De corde... exeunt...* (vers. 19). Au cœur, en effet, les paroles mauvaises ont leur origine, sous la forme de pensées ou de désirs mauvais, dont Jésus cite quelques exemples, empruntés au sixième, au septième, au huitième et au neuvième commandements. — *Hæc sunt...* (vers. 20). Récapitulation, pour conclure. Le trait final, *non lotis autem...*, manque dans saint Marc.

7° La Chananéenne. XV, 21-28.

Comp. Marc. vii, 24-30. Saint Luc omet encore ce touchant épisode.

21. Introduction. — *Egressus inde* : probablement de la plaine de Gézarneth. Voyez le vers. 1 et xiv, 34-36. — *Secessit* : pour éviter un conflit extérieur avec les pharisiens. Cf. iv, 12 ; xii, 15, etc. — L'expression *partes Tyri et Sidonis* désigne les territoires de ces deux célèbres cités phéniciennes. Les exégètes se

demandent si la proposition εἰς, ἐν, a ici le sens de « vers » (dans la direction de), ou celui de « sur » ; en d'autres termes, si Jésus franchit la frontière phénicienne, ou s'il demeure en deçà. La première opinion nous paraît exigée par Marc. vii, 31.

22-28. Admirables sentiments de foi de la Chananéenne. — *Chananæa* est calqué sur le grec Χαναανίτις, et ce nom provient de l'origine chananéenne des Phéniciens. Cf. Gen. x, 15. — *Clamavit* : dans l'intensité de sa douleur et de sa prière. — *Domine, fili David*. Deux titres dont l'association révélait sa foi très vive. Le second surprend d'abord, puisque la suppliante était païenne ; mais elle savait par ouï dire que Jésus descendait de David, qu'il était le Messie attendu par les Juifs. — *A dæmonio*.. Les païens aussi croyaient aux possessions diaboliques. — *Non respondit...* (vers. 23). Conduite entièrement nouvelle de la part de Jésus ; il simule l'indifférence la plus complète. — *Rogabant*. Cet imparfait marque l'insistance des disciples. Ceux-ci, d'après le motif qu'ils allèguent (*quia clamat...*), sembleraient avoir eu pour mobile moins la pitié que la crainte d'attirer l'attention. — *Dimitte*, ἀπέλυσον : débarrassez-nous d'elle, en accédant à sa requête. — *Non sum missus...* (vers. 24). Parole plus dure encore que le silence gardé jusqu'à ce moment par Jésus. C'est comme s'il eût dit que cette femme n'entrât pas dans la sphère de son ministère. — *Nisi ad...* Il avait été envoyé aussi pour les païens, pour le monde

25. At illa venit, et adoravit eum, dicens : Domine, adjuva me.

26. Qui respondens ait : Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus.

27. At illa dixit : Etiam, Domine ; nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum.

28. Tunc respondens Jesus, ait illi : O mulier, magna est fides tua ; fiat tibi sicut vis. Et sanata est filia ejus ex illa hora.

29. Et cum transisset inde Jesus, venit secus mare Galilææ ; et ascendens in montem, sedebat ibi.

30. Et accesserunt ad eum turbæ multæ, habentes secum mutos, cæcos, claudos, debiles et alios multos ; et projecterunt eos ad pedes ejus, et curavit eos :

31. ita ut turbæ mirarentur, videntes mutos loquentes, claudos ambulantes,

25. Mais elle vint, et l'adora, en disant : Seigneur, secourez-moi.

26. Il répondit : Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens.

27. Mais elle dit : Oui, Seigneur ; mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

28. Alors Jésus lui répondit : O femme, ta foi est grande ; qu'il te soit fait comme tu le veux. Et sa fille fut guérie à l'heure même.

29. Étant parti de là, Jésus vint près de la mer de Galilée ; et montant sur une montagne, il s'y assit.

30. Alors des foules nombreuses s'approchèrent de lui, ayant avec elles des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés et beaucoup d'autres *malades* ; et elles les jetèrent à ses pieds, et il les guérit :

31. de sorte que les foules étaient dans l'admiration, voyant les muets parler,

entier ; mais son activité personnelle ne devait s'étendre directement qu'aux Juifs. Sur la locution *oves quæ...*, voyez IX, 36. — *At illa...* (vers. 25). Persévérant quand même dans sa confiance, elle se prosterna devant Jésus, réitérant hautement sa prière : *adjuva nos*. — *Non est bonum...* (vers. 26). Le Sauveur, qui connaît cette âme et veut manifester l'étendue de sa foi, persévère aussi dans sa dureté apparente. Toutefois il est bon de remarquer que, dans le texte grec, il emploie le diminutif *κυνάρτιος* (« canuils », au lieu de *canibus* ; voyez le verset suivant). Ce n'est donc peut-être pas aux

leur part des repas. — *Filiorum* : les Juifs, par opposition aux Gentils. Leur rôle était celui de fils dans le royaume théocratique. — *Etiam...*, *nam et...* (vers. 27). La Chananéenne refuse de se laisser décourager ; elle accepte le rapprochement, et en tire un habile parti pour sa cause, qui semblait désespérée. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de son humilité ou de sa foi. C'est cette dernière surtout que releva Jésus : *Magna est...* ; puis il s'avoua vaincu et exauça la demande : *fiat... sicut vis*.

8° Seconde multiplication des pains. XV, 29-39. Comp. Marc. VII, 31, VIII, 10.

29-31. L'occasion : Jésus revient auprès du lac de Tibériade ; une foule nombreuse l'entoure de nouveau, et il guérit de nombreux malades. — *Venit secus...* : en faisant un circuit considérable, comme le dit saint Marc, VII, 31. — *Ascendens... sedebat*. Traits propres à notre évangéliste. Il est probable que Jésus s'assit pour enseigner la foule. — *Et accesserunt...* (vers. 30). Saint Matthieu est seul à raconter ce que nous lisons ici jusqu'à la fin du vers. 31. C'est une description générale de l'activité alors déployée par le divin Maître ; saint Marc la remplace par le récit d'un cas particulier de guérison. — *Mutos, cæcos...* Toute sorte d'infirmes et de malades. D'après le grec : Des boiteux, des muets, des aveugles, des estropiés. — *Projecterunt... ad pedes...* Touchant détail, qui



Petit chien sous la table de famille.  
(D'après une peinture grecque.)

volgaires chiens qui errent dans les rues des villes orientales, qu'il compare les païens, mais aux petits chiens qu'on élevait dans les familles (Litt. archéol., p. xxiii, fig. 3), et qui recevaient

marque de la part du peuple la confiance la plus entière. — *Ita ut...* (vers. 31). L'écrivain sacré note avec emphase l'impression produite par la puissance surnaturelle de Jésus.



les boiteux marcher, les aveugles voir; et elles glorifiaient le Dieu d'Israël.

32. Or Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : J'ai pitié de cette foule; car il y a déjà trois jours qu'ils restent avec moi, et ils n'ont rien à manger; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne défaillent en chemin.

33. Les disciples lui dirent : Comment donc trouverons-nous, dans ce lieu désert, assez de pains pour rassasier une si grande foule?

34. Et Jésus leur dit : Combien avez-vous de pains? Ils lui dirent : Sept, et quelques petits poissons.

35. Alors il ordonna à la foule de s'asseoir par terre.

36. Et prenant les sept pains et les poissons, et rendant grâces, il les rompit, et les donna à ses disciples; et les disciples les donnèrent au peuple.

37. Tous mangèrent, et furent rassasiés; et on emporta sept corbeilles, pleines des morceaux qui étaient restés.

38. Or ceux qui mangèrent étaient au nombre de quatre mille hommes, sans compter les enfants et les femmes.

39. Ayant ensuite renvoyé la foule, il monta sur une barque, et vint sur les confins de Magédan.

cæcos videntes; et magnificabant Deum Israel.

32. Jesus autem, convocatis discipulis suis, dixit : Misereor turbæ, quia triduo jam perseverant mecum, et non habent quod manducent; et dimittere eos jejunos nolo, ne deficiant in via.

33. Et dicunt ei discipuli : Unde ergo nobis in deserto panes tantos, ut saturamus turbam tantam?

34. Et ait illis Jesus : Quot habetis panes? At illi dixerunt : Septem, et paucos pisciculos.

35. Et præcepit turbæ ut discumberent super terram.

36. Et accipiens septem panes et pisees, et gratias agens, fregit et dedit discipulis suis, et discipuli dederunt populo.

37. Et comederunt omnes, et saturati sunt; et quod superfuit de fragmentis tulerunt, septem sportas plenas.

38. Erant autem qui manducaverunt quatuor millia hominum, extra parvulos et mulieres.

39. Et dimissa turba, ascendit in naviculam, et venit in fines Magedan.

32-39. Deuxième multiplication des pains. — *Convocatis*. . Cette fois, Notre-Seigneur prit lui-même l'initiative. Cf. xiv, 15. — *Triduo jam*... Le peuple, charmé par sa bonté et par ses enseignements, ne pouvait se résigner à le quitter, quoique les provisions apportées pour le voyage fussent épuisées. — *Dimittere... jejunos*... Toute la miséricordieuse délicatesse de Jésus se lit dans ces mots. — *Unde ergo*... (vers. 33). Les apôtres font une objection à leur Maître, comme s'ils n'avaient pas été témoins naguère de la première multiplication des pains; mais ils étaient souvent alors comme « sans intelligence » pour ces sortes de choses. Comp. le vers. 16. — *Septem panes* (vers. 34). Deux de plus qu'à l'occasion du premier prodige. Cf. xiv, 19. — *Pisciculos*. Le lac fournissait des poissons en abondance, et la population riveraine en faisait sa nourriture habituelle. — *Ut discumberent*... (vers. 35)..., *et accipiens*... (vers. 36). Jésus procéda tout à fait

de la même manière que précédemment; à part le regard vers le ciel, qui n'est pas mentionné ici. — De nouveau il y eut des restes : *septem sportas* (vers. 37), autant de corbeilles que de pains. L'équivalent grec de « sportas » est *σπορτιάς*, et le panier nommé *σπορίς* paraît avoir été plus grand que le *κόφινος* ou couffin, car c'est dans une *σπορίς* que saint Paul fut descendu le long du rempart de Damas, lorsqu'il échappa aux embûches d'Arétas. Cf. II Cor. xi, 33. — *Extra parvulos*... Trait propre à saint Matthieu. — Au lieu de *Magédan*, le grec ordinaire a *Μαγδαλά*, mot qui désigne la petite ville des bords du lac (aujourd'hui el Medjed), qui a sans doute donné son nom à Marie Madeleine (*Att. géogr.*, pl. x, xi). La vraie leçon paraît bien être *Μαγδαλάν*; mais cette localité n'a pas été identifiée. Il est possible qu'elle fût dans les mêmes parages que Magdala.

## CHAPITRE XVI

1. Et accesserunt ad eum pharisæi et sadducæi, tentantes; et rogaverunt eum ut signum de cælo ostenderet eis.

2. At ille respondens ait illis: Facto vespere, dicitis: Serenum erit, rubicundum est enim cælum.

3. Et mane: Hodie tempestas, rutilat enim triste cælum.

4. Faciem ergo cæli dijudicare nostis; signa autem temporum non potestis scire! Generatio mala et adultera signum quærit; et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Et relictis illis, abiit.

5. Et cum venissent discipuli ejus trans fretum, obliti sunt panes accipere.

6. Qui dixit illis: Intuemini, et cavete a fermento pharisæorum et sadducæorum.

1. Alors les pharisiens et les sadducéens s'approchèrent de lui pour le tenter, et ils le prièrent de leur faire voir un signe qui vînt du ciel.

2. Mais il leur répondit: Le soir venu, vous dites: Il fera beau, car le ciel est rouge.

3. Et le matin: Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rougeâtre.

4. Vous savez donc discerner l'aspect du ciel, et vous ne pouvez pas connaître les signes des temps! Cette génération mauvaise et adultère demande un signe, et il ne lui sera pas donné d'autre signe que celui du prophète Jonas. Et les laissant, il s'en alla.

5. Or ses disciples, étant passés sur l'autre rive, avaient oublié de prendre des pains.

6. Il leur dit: Voyez, et gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens.

9° Le signe du ciel. XVI, 1-4.

Comp. Marc. VIII, 11-13. Incident analogue à celui qui a été raconté plus haut, XII, 38-39; mais là les pharisiens et les scribes étaient seuls, ici les sadducéens les accompagnent. Il n'y a d'ailleurs rien de surprenant à ce que des requêtes de ce genre aient été adressées plusieurs fois à Jésus.

CHAP. XVI. — 1. La demande. — *Pharisæi et...* Deux sectes rivales, mais qui savaient, comme il arrive fréquemment, se mettre d'accord lorsqu'elles avaient un intérêt commun; et elles redoutaient l'une et l'autre l'influence grandissante de Jésus. — *Tentantes...* C.-à-d., avec des intentions hostiles, pour embarrasser Notre-Seigneur. — *Signum de cælo*: un miracle accompli dans les sphères célestes, et garantissant l'approche du règne du Messie. Les demandeurs espéraient bien que Jésus serait incapable de donner un tel « signe ».

2-4. La riposte, toute vibrante d'indignation. Jésus commença d'abord, vers. 2-4<sup>a</sup>, dans un blâme sévère; puis, vers. 4<sup>b</sup>, dans un refus énergique. — *Facto vespere...* Les tentateurs de Jésus pouvaient fort bien reconnaître les signes vulgaires du beau et du mauvais temps; mais ils étaient, par leur propre faute, tout à fait incapables de discerner ceux qui annonçaient la venue du Messie. *Jonæ nomine signum... temporum* (vers. 4<sup>b</sup>) les manifestations extraordinaires qui

caractérisent chaque période historique, et qui permettent même d'apprécier d'avance ce qu'elle sera; toutefois, quoique l'expression soit générale, il est évident qu'il l'appliquait surtout à sa propre époque, que ses miracles, sa prédication et divers autres signes (l'accomplissement des anciennes prophéties, l'apparition du précurseur, etc.) manifestaient clairement comme celle du Messie promis. — *Generatio mala...* (vers. 4<sup>b</sup>). Le refus, exprimé dans les mêmes termes que plus haut, XII, 39 (voyez le commentaire). — *Et relictis...* Juste sévérité du Sauveur à l'égard de ces hommes endurcis dans la haine.

10° Le levain des pharisiens et des sadducéens. XVI, 5-12.

Comp. Marc. VIII, 14-21.

5. Introduction. — *Cum venissent discipuli...* Et Jésus avec eux, comme le dit expressément le récit parallèle. — *Trans fretum*. Sur la rive orientale, en Pérée, si Magédan était situé à l'ouest (note de xv, 39). — *Obliti sunt...*: dans la précipitation du départ.

6-7. La recommandation de Jésus et le reproche des apôtres. — *Intuemini et cavete*. Deux synonymes, pour rendre le conseil plus pressant. — La locution métaphorique *a fermento...* sera expliquée plus bas par Notre-Seigneur lui-même. — *Cogitabant intra se*. C.-à-d., dans leur cercle intime, sans en rien dire à leur Maître; mais ils se communiquèrent leurs



7. Mais ils pensaient et se disaient entre eux : C'est parce que nous n'avons pas pris de pains.

8. Jésus, le sachant, dit : Hommes de peu de foi, pourquoi pensez-vous en vous-mêmes que vous n'avez pas de pains ?

9. Ne comprenez-vous pas encore, et ne vous souvenez-vous pas des cinq pains distribués à cinq mille hommes, et du nombre de paniers que vous avez emportés ?

10. ni des sept pains distribués à quatre mille hommes, et du nombre de corbeilles que vous avez emportées ?

11. Comment ne comprenez-vous pas que ce n'est point au sujet du pain que je vous ai dit : Gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens ?

12. Alors ils comprirent qu'il ne leur avait pas dit de se garder du levain qu'on met dans le pain, mais de la doctrine des pharisiens et des sadducéens.

13. Jésus vint aux environs de Césarée de Philippe, et il interrogeait ses

7. At illi cogitabant intra se, dicentes : Quia panes non accepimus.

8. Sciens autem Jesus, dixit : Quid cogitatis intra vos, modicæ fidei, quia panes non habetis ?

9. Nondum intelligitis, neque recordamini quinque panum in quinque millia hominum, et quot cophinos sumpsistis ?

10. neque septem panum in quatuor millia hominum, et quot sportas sumpsistis ?

11. Quare non intelligitis quia non de pane dixi vobis : Cavete a fermento pharisæorum et sadducæorum ?

12. Tunc intellexerunt quia non dixerit cavendum a fermento panum, sed a doctrina pharisæorum et sadducæorum.

13. Venit autem Jesus in partes Cæsariæ Philippi ; et interrogabat discipulos

réflexions « ad alterutrum », comme le dit saint Marc. — *Quia panes...* Ellipse : Il parle ainsi parce que nous n'avons pas de pains. La recommandation de Jésus leur ayant rappelé leur oubli, ils s'imaginaient qu'il avait voulu leur interdire de se procurer du pain auprès de ses ennemis.

8-12. Notre-Seigneur explique sa pensée. — *Quid...*, *modicæ fidei* ? Leur foi en sa puissance était, en effet, bien peu profonde, puisqu'ils s'inquiétaient de n'avoir pas emporté des vivres, alors qu'ils venaient de lui voir accomplir, coup



La corbeille dite cophin. (Peinture de Pompéi.)

sur coup, deux multiplications de pains si prodigieuses. — *Quinque...* (vers. 9), *neque septem...* (vers. 10). Jésus relève ainsi, pour leur instruction, la grandeur de ses récents miracles ; il met également en relief le manque d'intelligence spirituelle des disciples : *Quare non...* (vers. 11). — *A fermento panum*. C.-à-d., du levain naturel, proprement dit, par opposition au levain moral et symbolique, *doctrina pharisæorum...* Les anciens Juifs enviaient parfois le levain comme une chose impure et qui exerçait une influence délétère. Cf. I Cor. v, 6-7. Comme le levain pris

en ce sens, les doctrines perverses des pharisiens et des sadducéens pénétraient partout et mettaient de tout corrompre.

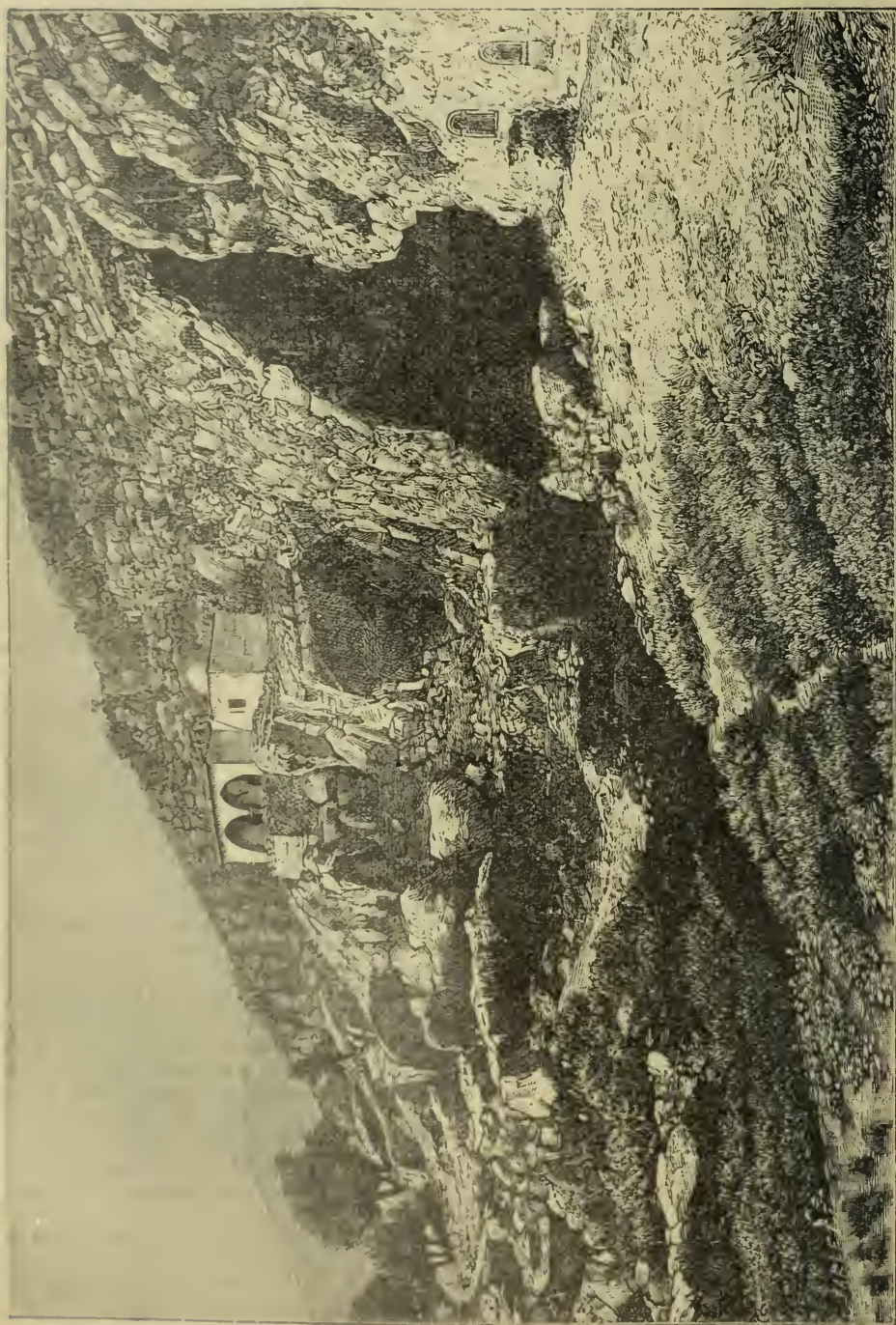
#### § II. — *Le fait du ministère de Jésus en Galilée.* XVI, 13 — XVIII, 35.

C'est là une époque très importante dans la vie du Sauveur. Son ministère public est sur le point de prendre fin ; il se consacrera surtout, désormais, à la formation de ses apôtres et de ses disciples intimes. La croix se dresse déjà à l'horizon, et il la montre aux siens pour les préparer à ses humiliations futures.

1<sup>o</sup> La confession et la magnifique récompense de saint Pierre. XVI, 13-20.

Comp. Marc. viii, 27-29 ; Luc. ix, 18-20. Mais ces récits parallèles esquissent simplement l'épisode ; saint Matthieu l'expose avec plus d'ampleur. Sur ce passage, qui est d'une gravité exceptionnelle sous le rapport dogmatique, voyez notre grand commentaire, pp. 319-328 ; Krabenhauer, *h. l.* ; Bellarmin, *de Romano pontifice*, lib. I, cap. 10-13 ; Suarez, *Defensio fidei catholice*, lib. III, cap. 10-12 ; Schrader, *de Unitate romana*, Fribourg-en-Brisgau, 1862, pp. 140 et ss., etc.

13-15. L'occasion. — *Venit autem...* en continuant le voyage dont le début a été marqué au vers. 5. Ce fut une nouvelle marche assez longue dans les régions septentrionales de la Galilée. Cf. xv, 21, et surtout Marc. vii, 24-31. — *In partes* (sur le territoire) *Cæsariæ*. Tel était le nom récent de l'antique ville de Pansas, bâtie au pied de l'Anti-Liban, non loin de la source principale du Jourdain, dans la Galilée ( *Att. géogr.*, pl. x ), et naguère restaurée, agrandie, par le tétrarque Philippe, fils d'Hérode



Source du Jourdain, à Baniâs. (D'après une photographie.)



disciples, en disant : Que disent les hommes touchant le Fils de l'homme ?

14. Ils lui répondirent : Les uns, qu'il est Jean-Baptiste; les autres, Élie; les autres, Jérémie, ou quelqu'un des prophètes.

15. Jésus leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ?

16. Simon Pierre, prenant la parole, dit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.

17. Jésus lui répondit : Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux.

18. Et moi, je te dis que tu es Pierre,

suos, dicens : Quem dicunt homines esse Filium hominis ?

14. At illi dixerunt : Alii Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero Jeremiam, aut unum ex prophetis.

15. Dicit illis Jesus : Vos autem quem me esse dicitis ?

16. Respondens Simon Petrus dixit : Tu es Christus, Filius Dei vivi.

17. Respondens autem Jesus, dixit ei : Beatus es, S mon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cælis est.

18. Et ego dico tibi quia tu es Petrus,

le Grand et frère d'Hérode Antipas. Cf. Luc. III, 1 et les notes; Josèphe, *Ant.*, XVIII, 2; *Bell. jud.*, II, 9, 1, etc. On l'appelait Césarée en l'honneur de l'empereur Tibère, et *Philippi* en souvenir de celui qui l'avait embellie. Ce surnom avait en même temps pour but de la distinguer de Césarée de Palestine, située sur le rivage de la Méditerranée. — *Quem dicunt...?* Question grave et solennelle, destinée à préparer les révélations qui suivent. Le grec ordinalre porte : « Quem me dicunt... Filium...? » — *At illi...* (vers. 14). La réponse des apôtres contient un compte rendu très exact des différentes opinions qui avaient cours alors au sujet de leur Maître. — *Joannem...* le précurseur ressuscité. Cf. XIV, 2. — *Eliam.* Cf. XI, 14; Marc. VI, 15 et Luc. IX, 8. On pensait que ce prophète reviendrait quelque temps avant l'apparition du Messie, à cause de la prédiction de Malachie, IV, 5. Il en était de même pour Jérémie. — *Aut unum...* L'un des autres prophètes anciens, ressuscité par Dieu. Cf. Marc. VI, 15. La masse du peuple considérait donc Jésus comme un personnage extraordinaire, mais sans le regarder lui-même comme le Messie. — *Vos autem...* (vers. 15). Le pronom est très accentué et opposé à « hommes » : Vous, mes disciples privilégiés, qui me voyez de si près et qui me connaissez si bien.

16. La confession de saint Pierre. — *Respondens Simon...* Comme le notent à l'envi tous les interprètes, à quelque école d'exégèse qu'ils appartiennent, Pierre toujours ardent, plein de foi et d'amour, répond le premier au nom des Douze, selon sa fréquente coutume. — *Tu es...* L'apôtre prononce seulement quelques mots, et pourtant sa profession de foi est aussi complète qu'énergique. La nature et le rôle supérieurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ y sont nettement indiqués. — *Christus* (ὁ Χριστός, avec l'article) : le Messie en personne, depuis si longtemps promis aux Juifs et impatientement attendu par eux. — Mais Jésus était beaucoup plus encore que cela; il était *Filius Dei...* (ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ τοῦ ζῶντος, avec trois autres articles qui accentuent chaque mot), c.-à.-d., Dieu en même temps

qu'homme, la seconde personne de la sainte Trinité. Il est évident, en effet, qu'il faut prendre ici la dénomination de fils dans le sens strict. Lui faire désigner une relation morale plus ou moins intime, plus ou moins vague, comme s'il était synonyme de Messie, affaiblirait singulièrement la confession de Pierre et ne cadrerait point avec le contexte; car, après toutes les preuves que Jésus avait données de sa mission à ses apôtres, il n'était pas besoin d'une révélation spéciale pour affirmer qu'il était le Messie. — *Filius...* par opposition aux divinités sans vie du paganisme.

17-19. Saint Pierre est institué chef de l'Église fondée par Jésus-Christ. Ce passage tout entier est propre au premier évangile. — Jésus commence par féliciter son apôtre de sa confession si prompte et si exacte : *Beatus es...* — *Simon Bar Jona* est une appellation solennelle, composée du nom personnel, « Simon », et du nom patronymique, « fils de Jona », cité en araméen. Cf. Joan. I, 43. — Motif de cette félicitation : *quia caro et...* L'expression figurée « la chair et le sang », très fréquente chez les rabbins (*bésâr v' dâm*), se rapporte à l'homme, en tant qu'on l'envisage dans sa nature matérielle, dans sa faiblesse innée, par opposition au Dieu fort, tout-puissant. — *Non revelavit...* C'est en consultant la chair et le sang que les sages Juifs avaient formulé au sujet de Jésus les opinions erronées qui ont été citées plus haut (cf. vers. 14); le sentiment de Pierre, parfaitement conforme à la vérité, n'avait pour base ni ses réflexions privées, ni l'enseignement humain, mais une révélation particulière de Dieu, *sed Pater meus...*; car, livré à lui-même, l'apôtre aurait été incapable de si bien dire. — *Et ego* (pronom fortement souligné, vers. 18). A son tour, Jésus va faire, relativement à Pierre, une confession extrêmement glorieuse po celui-ci, et d'une importance capitale pour le royaume messianique. — *Tu es Petrus.* Dans le grec, πέτρος, un rocher; forme masculine qui n'est pas inconnue aux classiques. En araméen, *Kéfi*. Dès sa première entrevue avec Simon, le Sauveur lui avait prédit ce surnom (cf. Joan. I, 43). Il le lui avait donné plus

et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalent adversus eam.

19. Et tibi dabo claves cælorum; et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cælis, et quodcumque solveris super terram erit solutum et in cælis.

20. Tunc præcepit discipulis suis ut nemini dicerent quia ipse esset Jesus Christus.

21. Exinde cæpit Jesus ostendere discipulis suis quia oporteret eum ire Jerosolymam, et multa pati a senioribus

et que sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

19. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié aussi dans les cieux.

20. En même temps il ordonna à ses disciples de ne dire à personne qu'il était Jésus, le Christ.

21. Dès lors Jésus commença à montrer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de

tard, en le choisissant comme apôtre (cf. Marc. III, 16; Luc. VI, 14). Il le lui confirme maintenant, et part de là pour lui faire la plus magnifique des promesses. — *Et super hanc...* C.-à-d., sur Simon, en tant qu'il était Pierre, rocher symbolique. — *Ædificabo ecclesiam...* Le pronom *meam* est très accentué, surtout dans le texte grec, car il est placé en avant du substantif : μου τῆν ἐκκλησίαν, l'Église qui m'appartient, qui est absolument mienne. Quant au mot ἐκκλησία, il désigne tout d'abord une assemblée d'hommes en général. Les LXX l'emploient pour représenter d'une manière spéciale l'assemblée formée par les Hébreux, en tant que peuple du Seigneur. Jésus donne ce nom, devenu si célèbre, à la société de ceux qui croiront en lui, société qu'il compare à un édifice dont il est l'architecte divin; Je bâtirai. — *Et portæ...* L'Église du Christ, construite sur un rocher solide, sera elle-même inébranlable. Les mots « portes de l'enfer » sont une autre locution métaphorique, qui provient de ce que les Juifs se repré-entaient le séjour des morts, le *š'ol*, sous la forme d'une citadelle munie de portes d'une solidité extraordinaire (les portes, c'est ici la partie pour le tout). Cf. Job, x, 21; Is. xxxviii, 10, etc. Ce sombre séjour réclame et reçoit tous les hommes sans exception, personne ne résiste à sa puissance. Mais il ne pourra rien contre l'Église de Jésus : *non prævalent...* Elle sera donc impérissable, immortelle. On peut admettre encore que le séjour des morts est tel l'emblème spécial de l'enfer, des démons et de leurs attaques perpétuelles contre l'Église. — *Et tibi dabo...* (vers. 19). Le divin Maître accomplit sa promesse à l'égard de Pierre. — *Cælis regni...* Le royaume des cieux ne diffère pas de son endroit, de ce que Jésus nommait plus

C'est en qualité d'intendant supérieur, de chef visible de l'Église, que saint Pierre devait recevoir et exercer « le pouvoir des clefs », c.-à-d., l'autorité suprême, universelle. En effet, posséder les clefs d'une maison, avoir le droit d'ouvrir et de fermer à son gré les portes, c'est la marque d'une puissance illimitée. — *Et quodcumque...* Autre manière, plus forte encore, de décrire ce pouvoir absolu, puisque Jésus promet que Dieu approuvera et ratifiera du haut du ciel tout ce que son vicaire fera ici-bas. — *Ligaveris...* *solveris*. Les rabbins juifs emploient souvent ces deux verbes dans le sens d'interdire et de permettre; mais ils signifient plutôt dans ce passage : condamner et acquitter. Le droit de gouverner et d'administrer l'Église, de faire des lois et de les abroger, de porter des censures, de remettre les péchés, etc., est clairement impliqué par eux. La primauté de Pierre et l'indéfectibilité de l'Église, telles sont donc les promesses faites ici directement par Jésus; mais, par là même que l'Église devait être indéfectible, inébranlable, et que Pierre devait mourir, elle ne pouvait demeurer sans un chef succédant à Pierre, et héritant de son pouvoir absolu. Voyez les développements de ces dogmes dans les théologies.

20. Jésus interdit à ses disciples d'annoncer actuellement qu'il est le Messie. — *Tunc præcepit...* toujours pour éviter l'enthousiasme trop humain des foules, et l'abus qu'elles auraient pu faire alors de cette communication. — *Jesus Christus*. Le nom complet du Sauveur. Il s'harmonise très bien avec la solennité de la circonstance.

2° Jésus prédit sa passion prochaine. XVI, 21-28.

Comp. Marc. VIII, 30-39; Luc. IX, 21-27.

21-23. L'annonce de la passion. Elle est faite à peu près dans les mêmes termes dans les trois rédactions. — *Exinde cæpit*. Ces mots marquent comme un nouveau point de départ dans l'enseignement du Maître. Auparavant les apôtres eux-mêmes n'étaient point capables de recevoir cette grave et douloureuse révélation. — Le verbe *ostendere* suppose une sorte de démonstration développée, dont les évangélistes ne donnent qu'un résumé. — *Oporteret*. C'était une nécessité réelle, puisque tels étaient les décrets



Clef orientale.

haut son église. Cette Église a été comparée à un édifice, dont saint Pierre comme sur une base très sûre; l'image des clefs se rattache très naturellement à celle de la construction mystique.



la part des anciens, et des scribes, et des princes des prêtres, et qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour.

22. Et Pierre, le prenant à part, commença à le reprendre, en disant : A Dieu ne plaise, Seigneur ; cela ne vous arrivera point.

23. Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre : Va-t'en derrière moi, Satan ; tu m'es un sujet de scandale, car tu n'as pas le goût des choses de Dieu, mais des choses des hommes.

24. Alors Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, et qu'il porte sa croix, et qu'il me suive.

25. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; mais celui qui perdra sa vie à cause de moi, la trouvera.

26. Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme ? ou qu'est-ce que l'homme donnera en échange de son âme ?

et scribis et principibus sacerdotum, et occidi, et tertia die resurgere.

22. Et assumens eum Petrus, crepit increpare illum, dicens : Absit a te, Domine ; non erit tibi hoc.

23. Qui conversus, dixit Petro : Vade post me, satana ; scandalum es mihi, quia non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum.

24. Tunc Jesus dixit discipulis suis : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me.

25. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam ; qui autem perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.

26. Quid enim prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur ? Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua ?

divins, manifestés par les prophètes. Cf. Luc. xxiv, 25-27, 45-46, etc. — *Jerosolymam*. C'est au centre même de la théocratie juive que le Messie devait souffrir et mourir, condamné par les chefs eux-mêmes de son peuple : *a senioribus et...* Voyez II, 4 et le commentaire. — *Et tertia die...* Jésus ne laisse pas ses apôtres sans une parole très claire d'espoir. — *Et Petrus...* (vers. 22). Singulière intervention de Pierre. La haute distinction qui venait de lui être promise ne l'avait pas rendu parfait tout d'un coup. Cette fois, c'est bien sous l'inspiration immédiate de la chair et du sang qu'il prend la parole. — *Assumens...* Prenant Jésus à part. — *Increpare* est une bonne traduction de ἐπιτιμᾶν : adresser des reproches, blâmer sévèrement. — *Absit a te*. Dans le grec : Ἰεσὺς σοί. Ellipse pour : Que (Dieu) te (soit) propice ! C. à. d. : qu'il écarte de toi un pareil sort ! La brusque révélation de Jésus avait terrifié le cœur aimant de l'apôtre, qui ne concevait pas que le Christ, le Fils du Dieu vivant, pût passer par de telles humiliations. — *Qui conversus* (vers. 23). Par ce geste éloquent, Notre-Seigneur manifestait à Pierre la peine très vive que lui causait cette protestation intempestive. Les paroles du Maître ne sont pas moins énergiques que son attitude : *Vade post me...* C'est par un langage identique que Jésus avait autrefois expulsé le démon lui-même. Cf. iv, 10. — *Scandalum es...* Pierre voulait, en effet, détourner son Maître de l'obéissance à la volonté de Dieu ; il se faisait tentateur comme Satan. En cela il se laissait conduire non par les intérêts divins, qui demandaient les souffrances du Messie, mais par les pensées profanes des hommes, auxquels un Christ uniquement glo-

rieux aurait plu davantage : *non sapis...*, *sed...*

24-25. Instructions relatives au renoncement chrétien. — *Dixit discipulis* : et aussi, d'après les deux récents parallèles, à la foule qui se trouvait alors à quelque distance de Jésus. L'occasion était excellente pour donner aux apôtres cette grave leçon ; « la destinée du Christ étant l'image de celle de ses disciples. » — *Post me venire* : suivre le divin Maître d'une manière mystique ; être vraiment son disciple, en mettant sa doctrine en pratique. — *Abneget semetipsum*. Le détachement dans ce qu'il a de plus difficile, de plus parfait : renoncer à sa propre nature, en tant qu'elle est opposée aux paroles de Dieu et à l'évangile. — *Tollat crucem*. Ce mot dit plus encore. Voyez x, 38 et la note. — *Et sequatur...* : tout en continuant de porter la croix. — Sans ce renoncement le salut est impossible : *Qui enim...* (vers. 25). En effet, le chrétien qui s'aimerait trop lui-même risquerait, dans un moment décisif, de vouloir sauver avant tout sa vie au prix de sa foi, et il serait à tout jamais perdu. — *Qui autem...* L'hypothèse contraire. Comme plus haut, x, 39, Jésus joue sur le double sens du mot « anima », qui représente tour à tour la vie temporelle et la vie éternelle. — *Quid enim...* (vers. 26). Preuve qu'il est nécessaire de sacrifier parfois la vie du corps pour sauver l'âme, et folie qu'il y aurait à agir autrement. — *Mundum .. lucretur*. Cette promesse est mentionnée comme l'idéal du bonheur humain en ce monde. — *Animæ detrimentum* : le comble du malheur, puisque cela revient à perdre la vie éternelle. — *Commutationem* Ἀντάλλαγμα, un objet donné en échange d'un autre, ici, une rançon destinée à racheter l'âme, après qu'on l'aura

27. Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum angelis suis; et tunc reddet unicuique secundum opera ejus.

28. Amen dico vobis, sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis venientem in regno suo.

27. Car le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.

28. En vérité, je vous le dis, il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le Fils de l'homme venant en son règne.

## CHAPITRE XVII

1. Et post dies sex assumit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem fratrem ejus, et ducit illos in montem excelsum seorsum.

2. Et transfiguratus est ante eos; et resplenduit facies ejus sicut sol, vesti-

1. Six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques, et Jean son frère, et les conduisit à l'écart sur une haute montagne.

2. Et il fut transfiguré devant eux : son visage resplendit comme le soleil, et

perdue à tout jamais. — *Filius enim...* (vers. 27). Les grandes et terribles assises du jugement général, présidées par le Fils de l'homme, manifesteront à quel point est irréparable la perte de la vie supérieure, de la vie éternelle, quelque profit qu'on ait cru pouvoir tirer du péché. — *Cum angelis...* Ils formeront la cour du souverain juge. — *Et... reddet...* Cf. VI, 3, 6, 18, etc.

— *Opera*. Le substantif est au singulier dans le grec (τῆς πράξεως), tous les actes de la vie humaine étant envisagés dans leur ensemble. — *Amen dico...* (vers. 28). L'assertion du Sauveur à laquelle cette formule solennelle sert d'introduction a été très diversement comprise par les interprètes, puisqu'ils l'appliquent tantôt au mystère de la Transfiguration, tantôt à la ruine de Jérusalem, tantôt à la fin du monde. — *Quidam de hic...* Il faut prendre ces mots à la lettre, évidemment; d'où il suit que quelques-uns seulement des membres de l'auditoire actuel devaient être vivants lorsque se réalisa la promesse de Jésus. — *Non gustabunt...* Image très expressive, également employée par les rabbins.

— *Venientem in regno...* C.-à-d., venant comme Messie-roi, et exerçant sa puissance suprême (comp. aussi Marc : « regnum Dei veniens in virtute »). On le voit, l'idée générale est donc que le Fils de l'homme des alt prochainement apparaître comme juge redoutable : ce qui ne saurait convenir à la Transfiguration, puisque Jésus n'y jona nullement un rôle de ce genre; ni uniquement et exclusivement au jugement dernier, d'après le sens évident des mots : « Sant quidam... » Reste donc la ruine de l'État juif, avec la destruction de Jérusalem : plusieurs apôtres en furent témoins, et le Christ y manifesta vraiment son autorité vengeresse contre la nation théocratique qui l'avait rejeté. C'est elle qui nous paraît avoir été prévue en cet endroit. Comp. xxiv, 4-22, où elle

est pareillement associée au jugement général, dont elle fut comme un avant-coureur et un prélude. Voyez notre grand commentaire, p. 332-333.

3° La Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XVII, 1-13.

Comp. Marc. ix, 1-12; Luc. ix, 28-36. C'est là un des événements les plus importants de la vie du Sauveur.

CHAP. XVII. — 1. Introduction : les circonstances de temps, de lieu, de personnes. — *Post dies sex*. Six jours après la confession de saint Pierre et la prédiction de la passion. — *Petrum... et Joannem* : les trois apôtres les plus intimes, que Jésus prit plusieurs fois pour confidents. Cf. xxv, 37; Marc. v, 37; Luc. viii, 5. En leur révélant sa gloire dans ce mystère spécial, il voulait les prémunir, et par eux tout le collège apostolique, contre le découragement et les tentations de doute qui devaient les assaillir après sa mort. Il se fit accompagner seulement de ces trois témoins, parce qu'il désirait que le secret fût gardé jusqu'après sa résurrection. Comp. le vers. 9. — *Montem excelsum*. Le Thabor, en Galilée, d'après une très vénérable tradition, qui remonte certainement au iv<sup>e</sup> siècle (S. Cyrille de Jérusalem, S. Jérôme, etc.). L'exégèse contemporaine est plus favorable à l'Hermon, près duquel Jésus semble s'être trouvé à ce moment. Cf. xvi, 13. Voyez encore notre grand commentaire, et Calmet, *h. l.* (*Atl. géogr.*, pl. x, xi).

2. Jésus est transfiguré : première phase du prodige. — L'expression célèbre *transfiguratus est* a été calquée sur le grec μεταμορφώθη : il fut changé, transformé dans son apparence extérieure. Ce phénomène fut produit sous les yeux même des trois apôtres : *ante eos*. — L'évangéliste en décrit d'ailleurs la nature par deux traits rapides, dont l'un concerne le visage du Sauveur,



ses vêtements devinrent blancs comme la neige.

3. Et voici que Moïse et Élie leur apparurent, s'entretenant avec lui.

4. Alors Pierre, prenant la parole, dit à Jésus : Seigneur, il nous est bon d'être ici ; si vous le voulez, faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Élie.

5. Comme il parlait encore, voici qu'une nuée lumineuse les couvrit ; et voici qu'une voix sortit de la nuée, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le.

6. Les disciples, l'entendant, tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande crainte.

7. Mais Jésus, s'approchant, les toucha, et leur dit : Levez-vous, et ne craignez point.

8. Alors, levant les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul.

9. Lorsqu'ils descendaient de la montagne, Jésus leur donna cet ordre : Ne

menta autem ejus facta sunt alba sicut nix.

3. Et ecce apparuerunt illis Moyses et Elias, cum eo loquentes.

4. Respondens autem Petrus, dixit ad Jesum : Domine, bonum est nos hic esse ; si vis, faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, et Eliae unum.

5. Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos ; et ecce vox de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui ; ipsum audite.

6. Et audientes discipuli ceciderunt in faciem suam, et timuerunt valde.

7. Et accessit Jesus, et tetigit eos ; dixitque eis : Surgite, et nolite timere.

8. Levantes autem oculos suos, neminem viderunt nisi solum Jesum.

9. Et descendantibus illis de monte, præcepit eis Jesus, dicens : Nemini dixe-

(resplendait... sicut...), et l'autre ses vêtements (sicut... nix : d'une éclatante blancheur ; d'après la plupart des manuscrits grecs : comme la lumière). La gloire du Verbe, habituellement dissimulée, rejallit au dehors et se manifesta librement.

3-4. Seconde phase : apparition de Moïse et d'Élie. La particule *ecce* introduit ce nouvel incident merveilleux. De même au vers. 5. — *Apparuerunt illis*. Les apôtres furent témoins de ce fait, comme du précédent. — *Moyses et Elias*. Les deux principaux personnages de l'Ancien Testament, pour le représenter tout entier. Moïse personnifiait la loi, Élie les prophètes. Ils venaient attester hautement que Jésus était le Messie. Les trois disciples le reconnurent soit immédiatement, d'après leur apparence extérieure (Moïse, par exemple, aux rayons qui illuminaient son visage ; Élie à son char de feu), soit un peu plus tard, durant l'entretien qu'ils eurent avec Jésus après la Transfiguration. — *Cum eo loquentes*. Saint Luc, ix, 31, mentionne le sujet de la conversation : ils parlaient à Notre-Seigneur de sa passion prochaine. — *Respondens* (vers. 4)... : prenant la parole. Hébraïque. Cf. xi, 25, etc. Pierre est plein d'ardeur comme toujours, et de bonnes intentions ; mais, comme l'ajoute saint Marc, il avait alors l'esprit troublé par cette scène grandiose, et il ne savait pas bien ce qu'il disait. — *Bonum est nos...* Il ne respirait que bonheur et suavité sur la sainte montagne, et il aurait voulu y demeurer toujours. — *Si vis, faciamus...* (plusieurs manuscrits importants ont *ποιήσω, « faciam »*, au lieu du pluriel *ποιήσωμεν*). Pour permettre à son Maître de prolonger plus commodément son entretien avec Moïse et Élie, il

propose de leur construire une tente avec des branches et du feuillage.

5-8. Troisième phase : la voix divine. — *Nubes lucida*. Comme à l'époque de l'Ancien Testament (cf. Ex. xvi, 10 ; xix, 9, 16 ; III Reg. viii, 10, etc.), Dieu se cachait derrière ce voile brillant, qui enveloppa aussi Jésus et ses deux interlocuteurs, peut-être même les apôtres avec eux. — *Vox de nube...* De même qu'au baptême de Notre-Seigneur, et proferant des paroles presque identiques : *Hic est Filius...* Voyez iii, 17, et le commentaire. Néanmoins la voix céleste ajouta ici une recommandation importante, *ipsum audite*, qui proclamait Jésus législateur officiel de la nouvelle Alliance. Comp. Deut. xviii, 15, où Dieu avait d'avance attribué ce rôle au Messie. — *Et audientes...* (vers. 6). « Les voix du ciel effrayent les pauvres mortels, » et les trois disciples n'échappèrent point à cette impression. Saint Matthieu a seul noté le trait *cecidit in...* — *Et accessit...* *tetigit...* (vers. 7). Autres détails propres à notre auteur. — *Levantes...* (vers. 8). Levant timidement les yeux lorsque leur Maître les eut ainsi rassurés aimablement, Pierre, Jacques et Jean virent que la scène glorieuse avait pris fin : Jésus était seul et dans son état ordinaire.

9. Injonction pressante de Notre-Seigneur relativement à ce mystère. — *Nemini* (en avant, d'une manière très accentuée) *dixeritis...* : pour le motif tant de fois indiqué. Cf. xvi, 20, etc. — *Visionem, ὄραμα* : ce qu'ils avaient vu. — *Donec... resurgat...* Les trois témoins obéirent fidèlement à l'ordre de Jésus. Puis, après sa résurrection, ils racontèrent à tous comment ils l'avaient vu transfiguré. Cf. I Petr. 1, 17.

ritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat.

10. Et interrogaverunt eum discipuli, dicentes : Quid ergo scribæ dicunt quod Eliam oporteat primum venire ?

11. At ille respondens ait eis : Elias quidem venturus est, et restituet omnia.

12. Dico autem vobis quia Elias jam venit ; et non cognoverunt eum, sed fecerunt in eo quæcumque voluerunt. Sic et Filius hominis passurus est ab eis.

13. Tunc intellexerunt discipuli quia de Joanne Baptista dixisset eis.

14. Et cum venisset ad turbam, accessit ad eum homo, genibus provolutus ante eum, dicens : Domine, miserere filio meo, quia lunaticus est et male patitur ; nam sæpe cadit in ignem, et crebro in aquam.

15. Et obtuli eum discipulis tuis, et non potuerunt curare eum.

16. Respondens autem Jesus ait : O generatio incredula et perversa, quousque ero vobiscum ? usquequo patiar vos ? Afferte huc illum ad me.

17. Et increpavit illum Jesus ; et exiit

parlez à personne de ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

10. Ses disciples l'interrogèrent alors, en disant : Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne auparavant ?

11. Mais Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Élie doit venir, et qu'il rétablira toutes choses.

12. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu, et ils ne l'ont point connu, mais ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu. C'est ainsi que le Fils de l'homme doit souffrir par eux.

13. Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé.

14. Lorsqu'il fut venu vers la foule, un homme s'approcha de lui, et se mit à genoux devant lui, et lui dit : Seigneur, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique, et qui souffre beaucoup ; car il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau.

15. Je l'ai présenté à vos disciples, et ils n'ont pu le guérir.

16. Jésus répondit : O génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous souffrirai-je ? Amenez-le-moi ici.

17. Et Jésus le menaça, et le démon

10-13. Question des trois apôtres au sujet d'Élie et réponse de leur Maître. — *Quid...* La particule *ergo* unit la question aux faits qui précèdent. Les disciples savaient désormais d'une manière de plus en plus indubitable que Jésus était le Messie, le Fils de Dieu ; or, Élie, dont Malachie, iv, 4, avait annoncé l'apparition pour l'époque de l'avènement du Christ, ne s'était montré qu'un instant sur la montagne et avait aussitôt disparu : comment donc les docteurs de la loi pouvaient-ils affirmer que ce grand prophète devait préparer la venue du Messie (*primum venire*) ? — *At ille...* Dans sa réponse toute étonnante, vers. 12-13, Jésus distingue deux apparitions successives d'Élie : l'une réelle, personnelle, à la fin des temps (*Elias... venturus...*) ; l'autre figurative, et déjà accomplie dans la personne de Jean-Baptiste. — *Restituet omnia.* Évoque le fait à Malachie, iv, 6, d'après les LXX. Élie préparera les voies au Christ, à la fin du monde, en rétablissant les relations normales des hommes avec Dieu, troublées par le péché, et en représentant ce qu'il y aura de mauvais, d'impur dans l'humanité. — *Jam venit.* Sous les traits du précurseur. Cf. xi, 14, et le commentaire ; Luc, i, 17-18. — *Non cognoverunt...* Beaucoup d'autres Juifs n'avaient pas reconnu le vrai fils de saint Jean. Cf. xi, 18, etc. — *Fecerunt in eo...* Tout ce qu'ils voulaient est un euphé-

misme, pour décrire l'emprisonnement et le martyre de Jean-Baptiste. — *Sic et Filius...* C'est une allusion à la passion de Jésus. — *Tunc intellexerunt...* (vers. 13). Les apôtres comprirent que la seconde partie de la réponse de leur Maître (cf. vers. 12) se rapportait à saint Jean.

4° Guérison d'un possédé lunatique. XVII, 14-20.

Comp. le récit très circonstancié de saint Marc, ix, 13-28, et la courte esquisse de saint Luc, ix, 37-44.

14-15. Ardente requête du père du malade. — *Turbam* : la foule qui était demeurée au pied de la montagne, en attendant le retour de Jésus. — *Genibus provolutus.* L'attitude et la prière sont également touchantes. — *Lunaticus est* (σεληγιζεται). C.-à-d. que son état d'épilepsie se rattache aux différentes phases de la lune. Ce mal avait le démon pour auteur, d'après le vers. 17. — *Male...*, *sæpe...* Description émouvante des maux du pauvre enfant, que les apôtres avaient été impuissants à guérir (*et obtuli...* vers. 15).

16-17. La guérison miraculeuse. — *Respondens.* Réponse qui traduit les sentiments douloureux qu'éprouvait Notre-Seigneur à la vue de la foi si imparfaite non seulement du peuple, mais même de ses disciples les plus intimes. Néanmoins, son cœur a été touché de compas-



sortit de l'enfant, qui fut guéri à l'heure même.

18. Alors les disciples s'approchèrent de Jésus en particulier, et lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pas pu le chasser ?

19. Jésus leur dit : A cause de votre incrédulité. Car en vérité, je vous le dis, si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait ; et rien ne vous serait impossible.

20. Mais cette sorte de démon ne se chasse que par la prière et le jeûne.

21. Pendant qu'ils se trouvaient en Galilée, Jésus leur dit : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes,

22. et ils le feront mourir, et le troisième jour il ressuscitera. Et ils furent vivement attristés.

23. Lorsqu'ils furent venus à Capharnaüm, ceux qui recevaient les didrachmes

ab eo dæmonium, et curatus est puer ex illa hora.

18. Tunc accesserunt discipuli ad Jesum secreto, et dixerunt : Quare nos non potuimus ejicere illum ?

19. Dixit illis Jesus : Propter incredulitatem vestram. Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis monti huic : Transi hinc illuc, et transibit ; et nihil impossibile erit vobis.

20. Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium.

21. Conversantibus autem eis in Galilæa, dixit illis Jesus : Filius hominis tradendus est in manus hominum,

22. et occident eum ; et tertia die resurget. Et contristati sunt vehementer.

23. Et cum venissent Capharnaum, accesserunt qui didrachma accipiebant

slon, et le miracle est opéré : *invenit... et exiit...* (vers. 17).

18-20. Raison pour laquelle les apôtres n'avaient pu réussir à chasser le démon. — *Accesserunt* : avec leur familiarité habituelle, mais *secreto*, en dehors de la foule. — *Quare nos...?* Le pronom est accentué. En effet, les disciples étaient d'autant plus surpris de leur échec, que, durant leur récente mission, les démons avaient toujours cédé à la force de leurs exorcismes. Cf. Marc. vi, 12-13. — *Propter incredulitatem...* (vers. 19). Incrédulité relative, évidemment. La meilleure leçon du grec paraît être *ὀλιγοπιστίαν*, petitesse de foi, au lieu de *ἀπιστίαν*. Le don des miracles exige une foi spéciale d'une grande vivacité, qui n'avait pas suffisamment existé dans l'âme des apôtres. — *Sicut granum...* Voyez xiii, 32 et les notes. Image qui représente une quantité minime, mais qui suppose, dans le cas présent, la perfection en ce qui concerne la qualité. — *Monti huic* : la montagne d'en face, sur laquelle Jésus avait été transfiguré. — *Transi hinc... et...* Frappant emblème des résultats merveilleux que peut accomplir une foi vive. — *Hoc autem genus...* (vers. 20). Jésus revient au cas actuel, pour répondre plus complètement à la demande des apôtres. Le démon qui possédait l'enfant appartenait à une catégorie spéciale, plus puissante, plus résistante par là-même, et qui exigeait plus d'autorité dans l'exorciste. Moyen d'obtenir de Dieu cette autorité : *per orationem et...*

5° Nouvelle prédiction de la passion XVII, 21-23.

Cf. Marc. ix, 29-31 ; Luc. ix, 44<sup>b</sup>-45. Le récit de saint Matthieu est le plus bref des trois.

21-22. La date, *conversantibus autem...*, est assez vague ; saint Marc la complète légèrement. — *Tradendus est...* La prophétie relative aux

humiliations et à la mort du Christ est formulée, cette fois, d'une manière plus concise ; celle qui concerne la résurrection est répétée dans les mêmes termes. Cf. xvi, 21. Évidemment nous n'entendons, ici encore, qu'un résumé de l'entretien de Jésus. — *Contristati sunt...* Toutefois, ni saint Pierre, ni aucun autre des Douze n'osa faire d'objection.

6° Le didrachme dans la bouche du poisson. XVII, 23-26.

23-26. Notre évangéliste raconte seul ce miracle, qui est unique en son genre dans la vie du Sau-



Pêche à la ligne. (Peinture des Catacombes.)

veur. — *Capharnaum* continuait d'être le point central où Jésus revenait après ses divers voyages. — *Didrachma*. Dans le grec : *τὸ διδραχμα*, avec l'article ; expression qui désigne l'impôt usuel, bien connu, que chaque Israélite mâle devait payer, à partir de vingt ans, pour subvenir aux frais du temple et du culte. Cf. Ex. xxv, 13-14 ; Neh. x, 32-33, etc. Cette somme consistait en un demi-sicle (la moitié de 2 fr. 81) ou en deux drachmes attiques (la drachme valait alors environ 0 fr. 85 ; le didrachme équivaut à deux drachmes). — *Ad Petrum*. Les collecteurs de

ad Petrum, et dixerunt ei : Magister vester non solvit didrachma ?

24. Ait : Etiam. Et cum intrasset in domum, prævenit eum Jesus, dicens : Quid tibi videtur, Simon ? Reges terræ, a quibus accipiunt tributum vel censum ? a filiis suis an ab alienis ?

25. Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus : Ergo liberi sunt filii.

26. Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare et mitte hamum, et eum piscem qui primus ascenderit, tolle ; et aperto ore ejus, invenies staterem : illum sumens, da eis pro me et te.

s'approchèrent de Pierre, et lui dirent : Votre maître ne paye-t-il pas le tribut ?

24. Il dit : Oui. Et quand il fut entré dans la maison, Jésus le prévint, en disant : Que t'en semble, Simon ? De qui les rois de la terre reçoivent-ils le tribut ou le cens ? de leurs fils, ou des étrangers ?

25. Pierre répondit : Des étrangers. Jésus lui dit : Les fils en sont donc exempts.

26. Mais, pour que nous ne les scandalisons point, va à la mer, et jette l'hameçon, et tire le premier poisson qui montera, et en lui ouvrant la bouche tu trouveras un statère ; prends-le, et donne-le-leur pour moi et pour toi.

## CHAPITRE XVIII

1. In illa hora accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Quis, putas, major est in regno cælorum ?

1. A cet instant les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent : Qui donc est le plus grand dans le royaume des cieux ?

l'impôt, n'osant peut-être pas s'adresser directement à Jésus, interpellent Pierre, qui était connu dans le pays, ou qui était regardé comme le membre principal de la troupe apostolique. — *Non solvit...* C'était donc l'époque où l'on payait cet impôt ; il est même possible qu'elle fût déjà passée. — *Ait : Etiam* (vers. 24). Sans la moindre hésitation, Pierre pensait que son Maître, si fidèle à accomplir toutes les prescriptions légales, obéissait également à celle-ci. — *Domum, τὴν οἶκον* : la maison qui servait de résidence habituelle à Jésus dans Capharnaüm. Cf. ix, 10, 28, etc. — *Perceat...* C.-à-d. que Notre-Seigneur adressa la parole à Pierre au moment même où celui-ci

d'imposition. — *Tributum* : les taxes que l'on percevait sur les marchandises. — *Censum* : la cote personnelle. — *Alienis*, par opposition à *filiis* (les membres de la famille royale), représente les sujets ordinaires du royaume. — *Ergo liberi...* (vers. 25). Cette conclusion était évidente. D'où il suivait que Jésus, Messie et Fils de Dieu, n'était pas astreint à cette rétribution. — *Ut autem...* (vers. 26). Après avoir dégagé son entière liberté, il explique pour quel motif il payera l'impôt : on aurait pu voir, dans son refus, un manque de respect à l'égard de la loi et du souverain. Toutefois, c'est par un miracle qu'il voulut se procurer la somme nécessaire : *Vade ad...* —

*Mitte hamum* : la ligne et pas le filet, parce qu'un seul poisson suffisait. — *Staterem*. Le statère était une pièce d'argent qui valait quatre drachmes.

7° Quelques instructions de Jésus à ses apôtres. XVIII, 1-35.

Dans ce chapitre et dans les deux suivants, la plupart des détails regardent le collège apostolique et sa formation spirituelle. Les révélations des derniers temps (cf. xvi, 13-xvii, 26) avalent, ce semble, produit en eux une sorte de crise morale, en éveillant l'ambition des uns et la jalousie des autres. Le divin

Maître lutte contre ces fâcheuses dispositions.

CHAP. XVIII. — 1-4. Leçon d'humilité. Cf. Marc. ix, 32-36 ; Luc. ix, 46-48. — *In illa hora*. C.-à-d., immédiatement après l'incident relatif au



Tétradrachme ou statère.

quel l'effort de ce qui s'était passé. — *Quid ait...* L'apôtre avait engagé son Maître sans le considérer ; Jésus se fit donc airer qu'en tant que Maître il n'était pas tenu de payer ce genre



2. Jésus, ayant appelé un petit enfant, le plaça au milieu d'eux,

3. et dit : En vérité, je vous le dis, à moins que vous ne vous convertissiez, et que vous ne deveniez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.

4. C'est pourquoi, quiconque se rendra humble comme cet enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux.

5. Et quiconque reçoit en mon nom un enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même.

6. Mais si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendit à son cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le plongeât au fond de la mer.

7. Malheur au monde à cause des scandales ! Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive !

8. Si ta main ou ton pied te scanda-

2. Et advocans Jesus parvulum, statuit eum in medio eorum.

3. et dixit : Amen dico vobis, nisi conversi fueritis et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum.

4. Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cælorum.

5. Et qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit.

6. Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris.

7. Væ mundo a scandalis ! Necesse est enim ut veniant scandala ; verumtamen væ homini illi per quem scandalum venit !

8. Si autem manus tua vel pes tuus

tribut. Cf. xvii, 23 et ss. — *Quis... major...?* D'après la narration plus détaillée de saint Marc, les apôtres, avant d'entrer à Capharnaüm, avaient discuté entre eux sur ce point : « Quls eorum major (dans le sens de « maximus ») esset. » — *In regno cælorum* : dans le royaume messianique que leur Maître devait bientôt fonder, et qu'ils supposaient, comme la plupart des Juifs, devoir être un royaume temporel où il n'y aurait que gloire et richesses. Chacun convoitait déjà le rôle de premier ministre. Cf. xx, 20 et ss. — *Et advocans...* (vers. 2). Pour donner plus de force à ses paroles, Jésus y ajoute des actes. Ce sera une leçon de choses, comme l'on dirait aujourd'hui. — *In medio...* Le modèle à imiter est placé sous les yeux de tous. — *Amen dico...* (vers. 3). L'assertion solennelle qui introduit souvent sur les lèvres de Jésus une vérité particulièrement importante. — *Nisi conversi...* Si vous ne changez entièrement de direction morale ; si vous persistez dans vos sentiments d'orgueil et d'ambition. — *Sicut...* Comme de petits enfants sans prétentions, toujours humbles et contents de leur sort. — *Non intrabitis* (avec deux négatives dans le grec : οὐ μή εισέλθητε, ε, vous n'entrerez pas du tout)... Non seulement ils n'auront pas les premières places, mais ils ne seront pas même simples citoyens, puisqu'ils n'ont pas le véritable esprit du nouveau royaume. — *Quicumque ergo...* (vers. 4). La réponse devient maintenant directe et positive, après avoir été d'abord simplement négative. — *Humiliaverit se*. De toutes manières : en pensées, en paroles et en œuvres. — *Hic est...* « L'homme réellement humble est aussi grand dans le monde moral qu'il y est rare. »

5-9. Contre le scandale. Comp. Marc. ix, 41-49. Saint Matthieu omet ici une leçon de tolérance, racontée par les deux autres synoptiques (Marc. ix,

37-40 ; Luc. ix, 49-50). — *Qui susceperit...* De la nécessité de devenir semblable aux petits enfants sous le rapport spirituel, le Sauveur passe, de la façon la plus naturelle, aux égards délicats qu'on doit avoir pour eux, de manière à éviter de leur faire le moindre mal. Mais le contexte démontre évidemment (voyez les mots *in nomine meo* ; puis, au vers. 6, *qui in me credunt*) qu'à partir de cet endroit il ne s'agit pas uniquement des enfants proprement dits, mais des disciples de Jésus en général. — *In nomine meo* : pour un motif surnaturel. — *Me suscipit*. Notre-Seigneur regardera comme fait à lui-même le bien qu'on fera aux plus humbles de ses serviteurs. Cf. x, 40 et ss. ; xxv, 35 et ss. — *Qui autem...* (vers. 6). C'est l'idée contraire : car le verbe « scandalizaverit » signifie : être l'occasion d'une chute morale. — *Expedit et...* La gravité du scandale ne pouvait pas être plus vigoureusement décrite que par la sanction terrible qui suit. Par *mola asinaria*, il faut entendre une grosse meule, mise en mouvement par un âne, par opposition aux petites meules à main, usitées dans la plupart des ménages juifs. Cf. xxiv, 41, et l'All. archéol., pl. xxi, fig. 1-3 ; pl. xliii, fig. 1, 3. — *Et demergatur...* Ce sera la mort certaine du coupable, car la meule attachée à son cou l'entraînera et le maintiendra sous l'eau. — *Væ mundo...* (vers. 7). En contemplant d'avance les maux sans nombre que le scandale devait produire dans son Église, Jésus poussa un gémissement douloureux au sujet de ceux qu'il devait atteindre, et aussi au sujet des innombrables qui devaient le produire : *væ homini illi...* — *Necesse est...* Le scandale est un mal inévitable, étant donné l'état actuel de l'humanité. — *Si autem...* Les vers. 8 et 9 indiquent les précautions à prendre pour échapper à un péril si

scandalizat te, abscide eum et projice abs te : bonum tibi est ad vitam ingredi debilem vel claudum, quam duas manus vel duos pedes habentem, mitti in ignem aeternum.

9. Et si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice abs te ; bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quam duos oculos habentem, mitti in gehennam ignis.

10. Videte ne contemnatis unum ex his pusillis ; dico enim vobis quia angeli eorum in cælis semper vident faciem Patris mei qui in cælis est.

11. Venit enim Filius hominis salvare quod perierat.

12. Quid vobis videtur ? Si fuerint alicui centum oves, et erraverit una ex eis, nonne relinquit nonaginta novem in montibus, et vadit quærere eam quæ erravit ?

13. Et si contigerit ut inveniat eam, amen dico vobis, quia gaudet super eam magis quam super nonaginta novem quæ non erraverunt.

lise, coupe-le, et jette-le loin de toi ; il vaut mieux pour toi entrer dans la vie manchot ou boiteux, que d'avoir deux mains ou deux pieds, et d'être jeté dans le feu éternel.

9. Et si ton œil te scandalise, arrache-le, et jette-le loin de toi ; il vaut mieux pour toi entrer dans la vie n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux, et d'être jeté dans la géhenne de feu.

10. Gardez-vous de mépriser aucun de ces petits ; car je vous dis que leurs anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux.

11. Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu.

12. Que vous en semble ? Si un homme a cent brebis, et qu'une d'elles s'égaré, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres sur les montagnes, pour aller chercher celle qui s'est égarée ?

13. Et s'il arrive qu'il la trouve, en vérité, je vous le dis, elle lui cause plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées.

relobtable. Nous avons déjà rencontré plus haut ces recommandations, sous une forme légèrement variée. Cf. v, 29-30 (voyez le commentaire). — *Debilem vel claudum*. D'après le grec : boiteux ou manchot.

10-14. Ce que valent les âmes. Le vers. 10 est une particularité de notre auteur. Le vers. 11 est cité par saint Luc, xix, 10, à une autre occasion. Le troisième évangile contient également la parabole de la brebis perdue, vers. 12-14 ; mais il la rattache à une circonstance différente. Cf. Luc. xv, 4-7. On voit par là que Jésus a répété plusieurs fois certaines de ses instructions, et rien n'était d'ailleurs plus naturel. — *Videte ne...* On doit respecter, tenir en haute estime les plus humbles disciples du Sauveur. Cela résulte de tout ce qui a été dit dans les vers. 3-9. Motif spécial : *quia angeli eorum...* « La vérité que Jésus affirme solennellement ici (*dico... vobis*), c'est que Dieu, son Père, prend un intérêt spécial aux moindres des hommes, » et la preuve de cet intérêt consiste en ce que Dieu a donné à chacun de nous un ange pour le protéger et le conduire. Les anges accomplissent généralement alors l'existence des anges gardiens, et cette croyance a passé de la synagogue à l'Église. Ce texte en constitue une démonstration très nette. Cf. Act. xii, 11. — *Amper ritent...* Manière figurée de dire que les anges en question sont admis à l'intimité divine et jouissent des plus grandes faveurs. Cf. I Reg. i, 8 ; II Reg. xxv, 19, etc. Puisque c'est à de tels personnages que « les petits » sont confiés, il en résulte qu'ils sont eux mêmes en haute estime devant Dieu. — *Venit enim...* (vers. 11). Autre motif pour lequel on ne doit pas mépriser ces humbles disciples ; Jésus a daigné s'occuper

en personne de leur salut. Quoique ce verset manque dans quelques manuscrits grecs, dans le syriaque et les versions égyptiennes, il est suffisamment garanti par ailleurs. — *Quid vobis...?* Notre-Seigneur va maintenant montrer, au moyen d'une parabole très touchante (vers. 12-14), que Dieu s'intéresse non seulement aux humbles selon le monde, mais même à ceux qui se sont égarés dans le mal, aux pécheurs. La question « Que vous en semble ? » a pour but d'attirer l'attention des apôtres. — *Centum oves*. Un troupeau relativement considérable. Une brebis perdue sur cent (*erraverit una*), c'est donc une perte assez



Le bon Pasteur.  
(D'après un ancien bas-relief.)

insignifiant. Et pourtant le bon Pasteur, sans hésiter, *relinquit...* et *vadit...* — *Gaudet... magis...* (vers. 13). Phénomène psychologique dont on fait souvent l'expérience : en retrouvant un objet perdu, on éprouve, au premier moment, plus de



14. De même, ce n'est pas la volonté de votre Père qui est dans les cieux qu'un seul de ces petits périsse.

15. Si ton frère a péché contre toi, va, et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère.

16. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire soit réglée par l'autorité de deux ou trois témoins.

17. S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Église; et s'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.

18. En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié aussi dans le ciel.

19. Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Père qui est dans les cieux.

14. Sic non est voluntas ante Patrem vestrum qui in cælis est, ut pereat unus de pusillis istis.

15. Si autem peccaverit in te frater tuus, vade et corripe eum inter te et ipsum solum. Si te audierit, lucratus eris fratrem tuum.

16. Si autem te non audierit, adhibe tecum adhuc unum vel duos, ut in ore duorum vel trium testium stet omne verbum.

17. Quod si non audierit eos, dic ecclesiæ; si autem ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.

18. Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis super terram erunt ligata et in cælo, et quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cælo.

19. Iterum dico vobis, quia si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quæcumque petierint fiet illis a Patre meo qui in cælis est.

jole de son recouvrement que de la possession habituelle de maint autre objet plus précieux en soi. — *Sic non est..* (vers. 14). Application de la parabole. — *Voluntas ante...* est un lébraïsme : Ce n'est pas la volonté de votre Père... — Au lieu de *Patrem vestrum*, quelques manuscrits grecs et quelques versions anciennes ont : mon Père. La leçon *ὑμῶν*, qu'a suivie la Vulgate, est la mieux garantie.

15-18. La correction fraternelle. Tout est propre à saint Matthieu, à partir d'ici jusqu'à la fin du chapitre. — *Si autem...* Après avoir pressé ses disciples de ne faire aucun mal au prochain, Jésus leur enseigne la conduite qu'ils doivent tenir lorsqu'on les offensera eux-mêmes. — *Frater tuus* : un frère par la profession de la même foi chrétienne. — *Inter te et ipsum...* Cette manière délicate de traiter le coupable, sans bruit et sans témoins, lui facilitera l'aveu et la réparation de sa faute, et lui épargnera les châtements divins (*lucratus eris...* : belle métaphore). — *Si autem... non...* (vers. 16). Dans ce cas, faire une nouvelle tentative, mais en s'associant deux ou trois membres de la communauté chrétienne, afin d'agir avec plus d'autorité. — *Ut in ore...* Allusion au Deutéronome, xix, 15. — *Quod si non..* (vers. 17). Troisième instance, en cas de nouveau refus; mais, cette fois, avertir l'Église, c.-à-d. l'assemblée des fidèles représentée par ses chefs. Cf. xvi, 18. — *Si... ecclesiam non...* Dans cette dernière hypothèse, rompre entièrement avec le frère récalcitrant; ou plutôt, c'est lui-même qui rompra avec ses frères, puisqu'il refusera d'écouter l'autorité suprême. Par conséquent, le traiter *sicut ethnicus aut...*, comme un homme mauvais, qu'il est dangereux de fréquenter. Cf. v, 40, 47; ix, 10, etc.

L'Église a donc reçu de son divin chef le pouvoir de juger, de condamner, de lancer des censures, etc. — *Amen dico...* (vers. 18). Encore l'annonce d'une assertion très importante. Cf. vers. 3, 10<sup>b</sup>, 13, etc. — *Quæcumque alligaveritis...* Sur cette expression, voyez xvi, 19 et le commentaire. Le droit en question est accordé ici à toute l'Église, dans la personne des apôtres unis à Pierre, sans rien enlever à ce dernier, bien entendu, du privilège qui lui avait été conféré naguère d'une manière exclusive. Il consiste directement, d'après le contexte, dans la puissance d'excommunier, puis de recevoir de nouveau dans le giron de l'Église; mais, indirectement, il est universel, et embrasse le for intérieur aussi bien que le for extérieur; c'est pourquoi les théologiens voient aussi dans ce passage le pouvoir de remettre et de retenir les péchés. Jésus affirme ainsi solennellement que les jugements portés par son Église seront ratifiés par lui dans le ciel.

19-20. Promesses de grâces et de bénédictions spéciales pour les chrétiens qui demeureront mutuellement unis en Dieu. La liaison de ce passage avec le précédent a été très diversement comprise par les exégètes. On peut admettre la suivante : « non content de ratifier (comme il vient de le promettre, vers. 18) les jugements portés par ceux qu'il a faits dépositaires de sa puissance, Dieu agréera tous leurs désirs, exauçera toutes leurs prières, à cause de l'union intime qui existe entre eux et lui. » — *Duo ex vobis*. Deux chrétiens, deux seulement. — *Consenserint*. Harmonie, (« symphonie, » dit le grec) qui consistera, d'après ce qui suit, à prier d'un concerté accord. — *De omni re...* Rien n'est exclu, pourvu que la chose demandée entre dans le plan pré-

20. Ubi enim sunt dno vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.

21. Tunc accedens Petrus ad eum, dixit : Domine, quoties peccabit in me frater meus et dimittam ei? usque septies?

22. Dicit illi Jesus : Non dico tibi usque septies, sed usque septuagies septies.

23. Ideo assimilatum est regnum cælorum homini regi, qui voluit rationem ponere cum servis suis.

24. Et cum cœpisset rationem ponere, oblatum est ei unus qui debebat ei decem millia talenta.

25. Cum autem non haberet unde redderet, jussit eum dominus ejus venundari, et uxorem ejus, et filios, et omnia quæ habebat, et reddi.

26. Procidens autem servus ille, orabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.

27. Misertus autem dominus servi illius, dimisit eum, et debitum dimisit ei.

28. Egressus autem servus ille, invenit unum de conservis suis, qui debebat

20. Car là où deux ou trois son rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux.

21. Alors Pierre, s'approchant de lui, dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi? Sera-ce jusqu'à sept fois?

22. Jésus lui dit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

23. C'est pourquoi le royaume des cieux a été comparé à un roi, qui voulut faire rendre leurs comptes à ses serviteurs.

24. Et lorsqu'il eut commencé à faire rendre compte, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents.

25. Mais, comme il n'avait pas de quoi les rendre, son maître ordonna qu'on le vendît, lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait, pour acquitter la dette.

26. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le pria, en disant : Ayez patience envers moi, et je vous rendrai tout.

27. Touché de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller, et lui remit sa dette.

28. Mais ce serviteur, étant sorti, trouva un de ses compagnons qui lui devait cent

videntiel, assurément. C'est bien là, comme on l'a dit, l'« omnipotentia supplex » qui est accordée aux chrétiens, s'ils le veulent. — *Ubi enim...* (vers. 20). Développement et confirmation de la promesse. — *Duo vel tres*. Encore la plus petite société possible; mais il faut qu'elle se soit réunie au nom de Jésus (*in nomine...*). A cette condition, il promet de se trouver présent au milieu d'elle, et sa présence rendra la prière irrésistible devant Dieu.

21-22. Du pardon des injures. — *Tunc accedens...* C'était la seconde fois que le Sauveur était interrompu dans son instruction, car Jean avait pris la parole un peu plus tôt, comme le racontent les passages parallèles. Cf. Marc. ix, 33 et ss.; Luc. ix, 49-59. — *Quoties peccabit...*? La question se rattache aux vers. 15 et ss. En disant *usque septies*, Pierre pensait sans doute se montrer fort généreux, d'autant plus que des rechutes si fréquentes ne supposent pas, en général, un repentir bien sincère chez le coupable. — *Septuagies septies*. La locution grecque correspondante peut se traduire de deux manières différentes, selon qu'on additionne ou qu'on multiplie les deux chiffres : 79 fois 7 fois (490 fois) ou 77 fois. Le Vulgat suit le second sentiment; le syriaque l'interprète le premier, qui est peut-être le meilleur, Jésus voulait marquer un chiffre très considérable. Le sens est le même en toute hypothèse : il faut pardonner toujours, sans se lasser.

23-28. Parole du débiteur insolvable, destinée à nous démontrer que le pardon des autres doit être illimité de la part des chré-

tians. — Les mots *διὰ τοῦτο* (*ideo*) établissent l'enchaînement entre cette parabole et l'ordre donné ci-dessus par Notre-Seigneur (comp. le vers. 22). — *Assimilatum est...* Formule d'introduction analogue à celle que nous avons rencontrée plus haut, XIII, 24, etc. — *Rationem ponere cum...* : faire rendre leurs comptes aux divers officiers de la couronne. — *Oblatus est... unus...* (vers. 24) : le principal personnage du récit, après le roi. — *Decem millia...* Somme énorme (55 600 000 fr.), puisque le talent attique d'argent, dont il est question dans ce passage, valait 5 560 fr. Aussi le débiteur n'avait-il guère d'espoir de se libérer : *cum... non haberet...* (vers. 25). — *Jussit... venundari, et uxorem...* Les lois anciennes autorisaient les créanciers à traiter ainsi leurs débiteurs insolubles. — *Et reddi*. Le produit de la vente devait servir à payer une partie de la dette. — *Procidens... orabat...* (vers. 26). C'était le seul moyen auquel il pût recourir dans la circonstance : obtenir quelque délai. Sa prière fut exaucée : *miseratus... dominus...* (vers. 27). En effet, le roi représente Dieu, dont on n'implore jamais en vain la miséricorde. — *Debitum dimisit...* : ne se contentant pas de mettre son débiteur en liberté. — *Egressus autem...* Ici commence la seconde partie de la parabole, vers. 28-30, qui peint sur le vif l'ingratitude et la dureté incroyables de celui qui vient d'être traité avec tant d'indulgence. — *Unum de conservis...* Non pas un étranger, mais un collègue, peut-être un ami. C'est du roi lui-même que le premier avait été le débi-



deniers ; et le saisissant, il l'étranglait, en disant : Rends-moi ce que tu me dois.

29. Et son compagnon, se jetant à ses pieds, le pria, en disant : Aie patience envers moi, et je te rendrai tout.

30. Mais il ne voulut pas ; et il s'en alla, et le fit mettre en prison, jusqu'à ce qu'il lui rendît ce qu'il devait.

31. Les autres serviteurs, ayant vu ce qui était arrivé, en furent vivement attristés, et ils allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé.

32. Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'en avais prié :

33. ne fallait-il donc pas avoir pitié, toi aussi, de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi ?

34. Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il devait.

35. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur.

ei centum denarios ; et tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes.

29. Et proci dens conservus ejus, rogabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.

30. Ille autem noluit ; sed abiit, et misit eum in carcerem donec redderet debitum.

31. Videntes autem conservi ejus quæ fiebant, contristati sunt valde ; et venerunt, et narraverunt domino suo omnia quæ facta fuerant.

32. Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi quoniam rogasti me ;

33. nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ?

34. Et iratus dominus ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum.

35. Sic et Pater meus cælestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.

## CHAPITRE XIX

1. Et il arriva que, lorsque Jésus eut achevé ces discours, il partit de Gali-

1. Et factum est, cum consummasset Jesus sermones istos, migravit a Gali-

teur. — *Centum denarios* (100 × 0 fr. 87). Somme misérable, à côté de 10000 talents. — *Tenens suffocabat...* Conduite brutale et cruelle, qui contraste étrangement avec celle du roi. — *Pro-*

au roi, qui, dans sa petite allocution à l'accusé, vers. 32<sup>b</sup>-33, mit dans un très piquant relief l'inhumanité barbare avec laquelle il avait agi. — *Sicut et ego...* Il y avait une grande condescendance dans ce rapprochement, car il existait une énorme différence entre les deux créanciers et les deux dettes. — *Et iratus...* (vers. 34). Cette fois, c'est comme Juge inexorable que le roi se conduit. — *Quoadusque... universum...* Par conséquent, à tout jamais ; car, en de telles conditions, il n'était plus possible au débiteur de s'acquitter. — *Sic et Pater...* (vers. 35). Jésus fait d'un mot l'application de la parabole à ses disciples : son Père traitera sans pitié ceux qui ne pardonneront pas à leurs frères en toute sincérité (*de cordibus...*).



Denier d'Auguste.

*ci dens... rogabat ..* (vers. 29). Attitude et appel à la pitié identiques à ce que nous avons lu plus haut touchant le premier serviteur. Cf. vers. 26. La différence du résultat n'en ressort que mieux : *noluit... et misit...* (vers. 30). — *Videntes...* Troisième partie de la parabole, vers. 31-34. — *Contristati sunt.* Il y avait de quoi indigner et révolter même les officiers d'une cour orientale. Aussi le coupable fut-il immédiatement dénoncé

§ III. — *Le séjour de Jésus en Pérée et son dernier voyage à Jérusalem.* XIX, 1 — XX, 34.

1° Du mariage et de la virginité, XIX, 1-12. Comp. Marc, x, 1-12. Cet incident est encore l'un de ceux qu'omet saint Luc.

CHAP. XIX. — 1-2. Le Sauveur quitte la Galilée et vient en Pérée, accompagné de toutes nombreuses. — *Et factum est, cum...* Nous sommes déjà rencontré plus haut des formules analogues,

lea, et venit in fines Judææ trans Jordānem.

2. Et secutæ sunt eum turbæ multæ, et curavit eos ibi.

3. Et accesserunt ad eum pharisæi, tentantes eum et dicentes : Si licet homini dimittere uxorem suam quacumque ex causa ?

4. Qui respondens, ait eis : Non legis quia qui fecit hominem ab initio, masculum et feminam fecit eos ; et dixit :

5. Propter hoc dimittet homo patrem et matrem, et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una ?

6. Itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separat.

7. Dicunt illi : Quid ergo Moyses mandavit dare libellum repudiï, et dimittere ?

lée, et vint aux confins de la Judée, au delà du Jourdain.

2. Des foules nombreuses le suivirent, et il y fit des guérisons.

3. Alors les pharisiens s'approchèrent de lui pour le tenter ; et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque cause que ce soit ?

4. Il leur répondit : N'avez-vous pas lu que Celui qui créa l'homme dès le commencement, créa un homme et une femme, et qu'il dit :

5. A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair ?

6. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni.

7. Ils lui dirent : Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit de donner à la femme un acte de divorce et de la renvoyer ?

après divers groupes d'instructions. Cf. VII, 28 ; XI, 1 ; XIII, 53. — *Migravit a Galilæa* : pour n'y plus revenir. — *Venit in fines...* Ces mots désignent le but du voyage : Jésus se rendait alors en Judée. Les suivants, *trans Jordānem*, indiquent le trajet d'une manière générale. Au lieu de traverser simplement la Samarie, Notre-Seigneur fit un détour considérable, en passant par la Pérée (*Atl. géogr.*, pl. x). — *Secutæ... turbæ...* (vers. 2). Les foules étaient toujours fidèles à Jésus, et lui-même ne cessait de les combler de ses bienfaits : *et curavit...*

3-9. Questions des pharisiens au sujet du divorce, et réponses du Sauveur. — *Et accesserunt...* Première question, et première réponse, vers. 3-6. — *Tentantes*. Il était rare que les pharisiens interrogassent Jésus sans quelque arrière-pensée de ce genre, sans quelque « motif sinistre ». Cf. XVI, 1, etc. — *Dimittere uxorem...* : au moyen du divorce. Les mots *quacumque ex causa* ont une importance particulière, car c'étaient eux qui constituaient le piège. En effet, vers cette époque, deux écoles d'interprétation s'étaient formées chez les Juifs au sujet du célèbre passage Deut. XXIV, 1. L'une était d'un laxisme étonnant, et permettait le divorce pour les raisons les plus futiles ; l'autre était plus strictement à la loi, et exigeait un motif sérieux pour rompre le mariage. En regardant Notre-Seigneur dans cette controverse, ses paroles se rapportent lui-même d'une manière au de l'autre. — *Non legis...?* Cf. XII, 3, 5. Jésus les renvoie à la textes sacrés qui étaient supérieurs à toute discussion, à tout doute. Cf. Gen. I, 27 et II, 24. — *Ab initio...* Il remonte à l'origine même de l'humanité, à l'origine du mariage tel qu'il avait été institué par le Créateur. Là évidemment, il trouvera le type parfait de cette divine institution. — *Masculum et...* C'est

le sexe qui est directement désigné, puisqu'il s'agit du mariage : un seul être masculin et un seul être féminin, se correspondant l'un à l'autre, destinés l'un à l'autre, ayant besoin l'un de l'autre. — *Et dixit...* Les paroles du Créateur ne furent pas moins explicites que les faits. Il est vrai que, d'après Gen. II, 24, c'est Adam qui les prononça ; mais, comme il le fit d'après une inspiration spéciale, elles appartenaient à Dieu en réalité. — *Propter hoc* (vers. 5) : à cause de l'état dans lequel furent créés le premier homme et la première femme, ainsi qu'il vient d'être dit. — *Dimittet homo...* Toutes les autres relations, tous les autres liens, même les plus intimes, le céderont aux relations et aux liens établis par le mariage. « La cohésion créée par cette force est la plus grande possible. » — *Duo*. Dans le grec : οἱ δύο, les deux, ces deux. L'hébreu n'a pas ces mots, qui ont été ajoutés par les LXX ; mais ils sont bien dans l'esprit du texte primitif. — *In carne una*. Plutôt : « in carnem unam » (εἰς σάρκα μίαν) ; de manière à ne former qu'une seule chair. — Conséquence de tout cela : *itaque jam non...* (vers. 6). — *Quod ergo...* Conclusion finale de Jésus et réponse directe à la question posée : que l'homme se garde bien de briser par le divorce l'unité si étroite que Dieu lui-même a établie entre les deux premiers époux. « Combien petits durent se trouver les pharisiens en face de cet enseignement qui, se plaçant bien au-dessus des controverses d'alors, s'élève jusqu'à la région serenne de la vérité idéale, universelle, éternelle ! » — *Dicunt...* Deuxième question et deuxième réponse, vers. 7-9. — *Quid ergo...?* Ne pouvant contredire cette doctrine, les pharisiens font une objection à Jésus, en s'appuyant sur la loi moïsaïque. — *Moses mandavit...* Sur ce fait, voyez Deut. XXIV, 1 et ss. Mais, comme le répond énergi-



8. Il leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais, au commencement, il n'en était pas ainsi.

9. Or je vous dis que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est pour infidélité, et en épouse une autre, commet un adultère, et que celui qui épouse une femme renvoyée commet un adultère.

10. Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier.

11. Il leur dit : Tous ne comprennent pas cette parole, mais *seulement* ceux à qui cela a été donné.

12. Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le sein de leur mère, et il y a des eunuques qui ont été faits tels par les hommes, et il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre, comprenne.

8. Ait illis : Quoniam Moyses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere uxores vestras ; ab initio autem non fuit sic.

9. Dico autem vobis quia quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem, et aliam duxerit, mœchatur ; et qui dimissam duxerit, mœchatur.

10. Dicunt ei discipuli ejus : Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere.

11. Qui dixit illis : Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est.

12. Sunt enim eunuchi qui de matris utero sic nati sunt, et sunt eunuchi qui facti sunt ab hominibus, et sunt eunuchi qui seipsos castraverunt propter regnum cœlorum. Qui potest capere, capiat.

quement le divin Maître (vers. 8), c'était singulièrement exagérer que de regarder l'institution du divorce comme un précepte formel. Moïse n'avait pas ordonné, mais permis le divorce ; le seul ordre qui se rattachât à cette affaire consistait à *dare libellum...*, pour que la constatation fût possible. Sur ce document, voyez v, 31 et les notes. — *Ad duritiam cordis...* La concession avait été faite pour éviter de plus grands maux, à cause de l'état moral relâché des Hébreux, qui ne pouvaient plus supporter les sacrifices imposés par la loi primitive du mariage ; Moïse n'était donc nullement le patron du divorce. — *Ab initio autem...* Jésus revient avec insistance sur l'indissolubilité primordiale. Puis, solennellement, parlant comme le législateur de la nouvelle Alliance, il proclame que le divorce sera entièrement interdit dans son Église : *dico autem...* (vers. 9). Sur cette grave prescription, et en particulier sur les mots *nisi ob fornicationem* (μη ἐπὶ πορνείᾳ parait bien être la meilleure leçon du grec), voyez v, 31-32 avec les notes, et aussi notre grand commentaire, pp. 371-374.

10-12. Conversation de Jésus avec ses disciples sur ce même sujet. — *Dicunt ei...* : lorsqu'ils furent seuls avec lui, comme l'ajoute saint Marc, x, 10. — *Si ita est...* C.-à-d., si un mari doit supporter les caprices et les fautes de sa femme, sans pouvoir jamais améliorer sa situation (*causa*) par le divorce. — *Non expedit...* La doctrine prêchée par leur Maître était tellement opposée aux idées et à la pratique d'alors, que les disciples eux-mêmes avaient de la peine à l'accepter. — *Qui dixit...* (vers. 10). Prenant leur remarque pour point de départ, Jésus en tira tout à coup un sens supérieur, et il fait, en un langage tout à la fois réaliste et idéal,

un magnifique éloge de la virginité. — *Non omnes capiunt...* Tous les hommes ne sont pas aptes à réaliser pratiquement *verbum istud*, à savoir, l'idée que, en certains cas, le célibat est préférable au mariage (cf. vers. 10<sup>b</sup>). — *Quibus datum...* : donné d'en haut, du ciel ; par conséquent, ceux qui ont reçu de Dieu une vocation spéciale dans le sens indiqué, Jésus va développer cette pensée : *Sunt enim...* (vers. 12). — *Eunuchi*. Triste catégorie d'êtres, inventée par les jalouses de la polygamie. Comme l'indique leur nom (qui provient des mots grecs εὐνοῦχ, lit, et ἔχω, j'ai, je garde), ils étaient et ils sont encore préposés en Orient à la garde du harem, et on a soin de les rendre d'avance incapables d'abuser de leur charge. Jésus distingue trois sortes d'eunuques : ceux qui sont nés tels, par suite d'un défaut d'organisme (*qui... etc.*), ceux qui ont été mis dans cet état par les hommes (*qui facti...*) ; enfin, au moral, et c'est là le point où il voulait arriver, ceux qui vivent comme s'ils étaient eunuques, c.-à-d. qui pratiquent, mais librement et volontairement, la continence perpétuelle (*qui seipsos...*). Jamais personne, même en Israël, n'avait tenu un tel langage et dressé bien haut « l'étendard de la virginité ». — Les mots *propter regnum* marquent le motif déterminant qui seul inspira aux eunuques angéliques le renoncement aux joies de la famille : ils ne sont attirés que par les choses et les intérêts du ciel. — *Qui potest...* Grave appel à la réalité. Ce que Jésus vient de dire de la virginité ne s'adresse pas à tous, mais seulement à une élite, et il y aurait un danger réel à s'y engager, si Dieu n'avait pas été appelé d'en haut. Cf. vers. 11.

2° Jésus bénit les petits enfants. XIX, 13-15. Comp. Marc, x, 13-16 ; Luc, xviii, 10-17.

13. Dureté des disciples. — *Tunc...* *intra-*

13. Tunc oblatis sunt ei parvuli, ut manus eis imponeret et oraret. Discipuli autem increpabant eos.

14. Jesus vero ait eis : Sinite parvulos, et nolite eos prohibere ad me venire; talium est enim regnum cælorum.

15. Et cum imposuisset eis manus, abiit inde.

16. Et ecce unus accedens ait illi : Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam æternam ?

17. Qui dixit ei : Quid me interrogas de bono ? Unus est bonus, Deus. Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata.

18. Dixit illi : Quæ ? Jesus autem dixit : Non homicidium facies ; Non adulterabis ; Non facies furtum ; Non falsum testimonium dices ;

19. Honora patrem tuum et matrem

13. On lui présenta alors de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains et priât *pour eux*. Et les disciples les repoussaient.

14. Mais Jésus leur dit : Laissez ces petits enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi ; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

15. Et leur ayant imposé les mains, il partit de là.

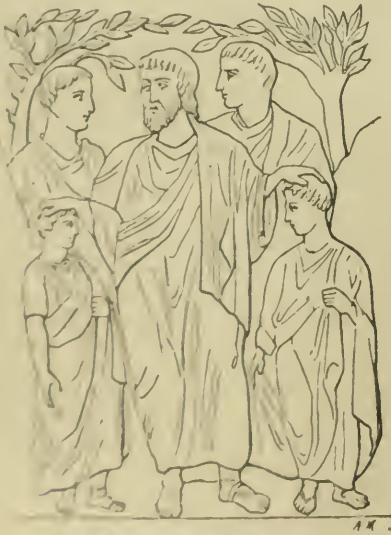
16. Et voici qu'un homme s'approcha, et lui dit : Bon Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ?

17. Jésus lui dit : Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon ? Dieu seul est bon. Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements.

18. Lesquels ? lui dit-il. Jésus dit : Tu ne commettras pas d'homicide ; Tu ne seras point adultère ; Tu ne déroberas point ; Tu ne diras pas de faux témoignage ;

19. Honore ton père et ta mère ; et,

tement après l'épisode qui précède. — *Oblatis sunt...* : par les parents, qui espéraient que la bénédiction de Jésus porterait bonheur à leurs petits enfants. Ce fait prouve en quelle haute



Jesus bénit les petits enfants.  
(Ancien manuscrit.)

13-14. Jésus et les petits enfants. — *Ut manus...* (cf. Gen. 28, 12) et de la voix (*et oraret*). — *Increpabant...* Et cela, les disciples comprennent bien par le cœur de leur Maître ; du reste, ils croient lui voir une fatigue inutile.

14-15. Grande leçon du Seigneur. — *Sinite...*

et *nolite...* Il s'oppose à ce qu'on établisse des obstacles entre les petits et lui. Il motive sa tendresse à leur égard : *talium est...* Comp. xviii, 3-4 et le commentaire. — *Abiit inde...* (vers. 15) : afin de se rapprocher de Jérusalem ; car cet incident et les suivants appartiennent aux dernières semaines de la vie de Jésus.

3<sup>e</sup> Le jeune homme riche, le péril des richesses et les avantages du renoncement. XIX, 16-30.

Comp. Marc. x, 17-31 ; Luc. xviii, 18-30. L'épisode est rattaché par les trois narrateurs à la bénédiction des enfants.

16-22. Le jeune homme riche. — *Homo*. Il était jeune encore, d'après les vers. 20 et 22. — *Magister*. Plusieurs témoins importants omettent l'épithète *bone*, qui pourrait bien être une interpolation en cet endroit ; elle est du moins certainement authentique dans les deux autres récits. — *Quid boni... ?* Quelle bonne œuvre spéciale, accomplie en vue du salut éternel ? Voyez le vers. 20<sup>b</sup>. — *Quid me... de bono* (vers. 17). Manière de dire que la question était superflue. Et la raison de son inutilité est aussitôt indiquée : *Unus... bonus* (ὁ ἀγαθός avec l'article : celui qui est bon par excellence). Dieu seul est bon ; de même, une seule chose est bonne entre toutes : accomplir sa volonté. — *Serva mandata*. Jésus désignait ainsi le Décalogue, comme il va le dire explicitement ; mais le jeune homme, ayant sans doute à la pensée les six cent treize préceptes particuliers que les scribes et les rabbins avaient supputés dans la loi mosaïque, ne sut pas découvrir desquels il s'agissait ; de là sa nouvelle question : *Quæ ?* (vers. 18). — *Non homicidium...* Le divin Maître cite, par manière d'exemples, cinq préceptes de la deuxième table (cf. Ex. xx, 13 et ss.), et il ajoute, d'après le Lévitique, xix, 18,



Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

20. Le jeune homme lui dit : J'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse; que me manque-t-il encore?

21. Jésus lui dit : Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens, et suis-moi.

22. Lorsque le jeune homme eut entendu cette parole, il s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.

23. Et Jésus dit à ses disciples : En vérité, je vous le dis, un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux.

24. Je vous le dis encore, il est plus facile à un chameau d'entrer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

25. Les disciples, ayant entendu cela, furent très étonnés; et ils disaient : Qui donc pourra être sauvé?

26. Jésus, les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais tout est possible à Dieu.

tuam; et, Diliges proximum tuum sicut teipsum.

20. Dicit illi adolescens : Omnia hæc custodivi a juventute mea; quid adhuc mihi deest?

21. Ait illi Jesus : Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo, et veni, sequere me.

22. Cum audisset autem adolescens verbum, abiit tristis; erat enim habens multas possessiones.

23. Jesus autem dixit discipulis suis : Amen dico vobis, quia dives difficile intrabit in regnum cælorum.

24. Et iterum dico vobis, facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cælorum.

25. Auditis autem his, discipuli mirabantur valde, dicentes : Quis ergo poterit salvus esse?

26. Aspiciens autem Jesus, dixit illis : Apud homines hoc impossibile est : apud Deum autem omnia possible sunt.

le commandement général de l'amour du prochain : *et diliges...* (vers. 19). — *Omnia hæc...* (vers. 20). L'interlocuteur de Jésus était donc un jeune homme à l'âme noble et pure, qui avait toujours mené une vie exemplaire. Néanmoins, il sent qu'il lui manque encore quelque chose pour mener une vie parfaite, et il demande : *Quid adhuc mihi...?* — Jésus le satisfait immédiatement : *Si vis..., vade, vende...* (vers. 21). Pour lui, qui tenait trop à ses richesses, comme la suite du récit va le prouver, la perfection consistait dans le complet renoncement, pratiqué auprès du Sauveur. — *Sequere me* : à titre de disciple intime et de compagnon habituel. — *Abiit tristis* (vers. 22). Effet foudroyant et désolant de la parole du Maître.

23-26. Pêril moral que créent les richesses. — *Jesus autem...* Il profite de la circonstance, pour mettre ses disciples en garde contre ce danger très réel. — *Dives difficile...* Non pas directement, à cause des richesses prises en elles-mêmes, mais parce que ceux qui les possèdent courent le péril d'y adhérer trop et de se laisser entraîner par elles aux vices qu'elles favorisent. — *Et iterum...* (vers. 24). La pensée est d'une telle gravité, que Jésus la répète sous une forme encore plus énergique. — *Facilius est...* Hyperbole très extraordinaire; mais Notre-Seigneur voulait précisément parler d'une impossibilité réelle du salut, au cas où un riche tiendrait démesurément à ses biens. C'est donc à tort que, sous prétexte de rendre l'image plus saisissable, on a substitué, à la suite de quelques manuscrits sans autorité, la variante *ἀγέλον*, chameau, à *ζάμπλον*, chameau. — *Mirabantur* (vers. 25). Beaucoup plus fortement dans le grec : ἐξέπληθησαν

στοντο, ils étaient frappés. — *Quis ergo poterit...?* demandent les disciples, s'appuyant sur l'expe-



Chameau chargé.  
(Bas-relief de la colonne de Théodose, à Constantinople.)

rience qu'ils avaient du cœur humain, si fatalement entraîné vers les richesses. — *Aspiciens* (vers. 26). Regard profond (*ἐμβλεβας*), plein de sympathie, pour calmer leur effroi. Jésus établit une distinction qui met parfaitement en lumière sa parole précédente. — *Apud homines* : c.-à-d., aux hommes en tant qu'hommes, et livrés à leurs propres forces. — *Apud Deum* : avec le secours divin, que chacun peut obtenir par la prière.

27-30. Récompense promise à quiconque aban-

27. Tunc respondens Petrus, dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te ; quid ergo erit nobis ?

28. Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, iudicantes duodecim tribus Israel.

29. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.

30. Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi.

27. Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Nous, voici que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi ; qu'y aura-t-il donc pour nous ?

28. Jésus leur dit : En vérité, je vous le dis, vous qui m'avez suivi, lorsque, au temps de la régénération, le Fils de l'homme siégera sur le trône de sa gloire, vous siégerez, vous aussi, sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël.

29. Et quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses champs, à cause de mon nom, recevra le centuple, et possédera la vie éternelle.

30. Mais beaucoup des premiers seront les derniers, et *beaucoup* des derniers seront les premiers.

## CHAPITRE XX

1. Simile est regnum cælorum homini patrifamilias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam.

1. Le royaume des cieux est semblable à un père de famille, qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne.

donne toutes choses pour suivre Jésus. — *Respondens Petrus* : toujours le premier à parler au nom de tous les disciples. A l'état de dépression dans lequel les avaient jetés les premières paroles de leur Maître (cf. vers. 23-24), succéda un mouvement d'enthousiasme, au souvenir de leur détachement universel : *Ecce nos... omnia...* Ce que Jésus avait demandé au jeune homme (cf. vers. 24), ils l'avaient eux-mêmes accompli depuis longtemps. Et ils attendaient quelque grande récompense en échange : *Quid ergo...?* Jésus la leur promet aussitôt, sous la foi du serment (*Amen dico...*, vers. 28). — *In regeneratione* (ἐν τῇ παλιγγενεσίῃ). C.-à-d., au renouvellement général et à la transformation de l'univers, qui auront lieu à la fin des temps. Voyez Is. LXV, 17 ; Lévi, 22, et surtout Rom. VIII, 17 et 18 ; II Petr. III, 13, et Apoc. XXI, 1, passages où cette « *παλιγγενεσία* » est très clairement supposée. — *Cum sederit...* : pour juger tous les hommes. Is. XLIV, 30 ; xxv, 31 ; xxvi, 64, etc. — *Sedebitis et vos* : en qualité d'assesseurs du Christ, dont le parlementaire le pouvoir judiciaire. — *Duodecim trônes*. On peut prendre ces mots soit au propre, soit au figuré. Dans le premier cas, il s'agit des Juifs qui auront refusé de croire en Jésus-Christ : dans le second, de l'Église apostolique, c.-à-d. de toute l'Église chrétienne. Tout à ce dernier sentiment qu'on peut donner une préférence, car la première

interprétation restreindrait trop la promesse. — *Et omnis qui...* (vers. 29). De ses apôtres, Jésus passe à tous ceux qui auront pratiqué par amour pour lui le détachement universel, et il leur promet aussi de magnifiques compensations. — *Patrem, aut...* Liste détaillée des personnes très chères et des choses auxquelles on aura renoncé pour le Christ (*propter nomen...*). — *Centuplum accipiet*. Première récompense, qui sera accordée dès cette vie même d'après les narrations parallèles, et consistant surtout en faveurs spirituelles. « Centuple » est un chiffre rond, qui est synonyme de « beaucoup ». — *Et vitam...* Seconde récompense, mille fois plus précieuse. — *Multi autem...* (vers. 30). Aphorisme cité plusieurs fois par Jésus (cf. xx, 16) et variant d'application d'après le contexte. Ici, il signifie que la vie éternelle promise aux généreux amis du Christ ne deviendra leur possession que s'ils persévèrent jusqu'à la fin ; car, au dernier jour, il y aura de tristes surprises, et l'on verra quelques-uns de ceux qui étaient les premiers ici-bas relégués au rang le plus infime, et vice versa.

4<sup>e</sup> Parabole des ouvriers envoyés à la vigne. XX, 1-16.

Saint Matthieu seul l'a conservée.

CHAP. XX. — 1-7. Première partie : les ouvriers des différentes heures du jour. — *Simile est...* Sur cette formule, voyez XIII, 24, 44, 45 ; XVIII, 23, etc. La plupart des paraboles du pro-



2. Et étant convenu avec les ouvriers d'un denier par jour, il les envoya à sa vigne.

3. En sortant vers la troisième heure, il en vit d'autres qui se tenaient oisifs sur la place publique.

4. Et il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera juste.

5. Et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième heure, et il fit de même.

6. Et étant sorti vers la onzième heure, il en trouva d'autres qui se tenaient là, et il leur dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire ?

7. Ils lui dirent : Parce que personne ne nous a loués. Il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne.

8. Lorsque le soir fut venu, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelle les ouvriers, et paye-leur le salaire, en commençant par les derniers, et *en finissant* par les premiers.

9. Ceux qui étaient venus vers la onzième heure vinrent donc, et reçurent chacun un denier.

10. Les premiers, venant ensuite, crurent qu'ils recevraient davantage; mais ils reçurent, eux aussi, chacun un denier.

11. Et en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille,

12. disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et vous les avez traités comme nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur.

2. Conventione autem facta cum operariis ex denario diurno, misit eos in vineam suam.

3. Et egressus circa horam tertiam, vidit alios stantes in foro otiosos.

4. Et dixit illis : Ite et vos in vineam meam, et quod justum fuerit dabo vobis.

5. Illi autem abierunt. Iterum autem exiit circa sextam et nonam horam, et fecit similiter.

6. Circa undecimam vero exiit, et invenit alios stantes, et dicit illis : Quid hic statis tota die otiosi ?

7. Dicunt ei : Quia nemo nos conduxit. Dixit illis : Ite et vos in vineam meam.

8. Cum sero autem factum esset, dicit dominus vineæ procuratori suo : Voca operarios, et redde illis mercedem, incipiens a novissimis usque ad primos.

9. Cum venissent ergo qui circa undecimam horam venerant, acceperunt singulos denarios.

10. Venientes autem et primi, arbitrati sunt quod plus essent accepturi; acceperunt autem et ipsi singulos denarios.

11. Et accipientes murmurabant adversus patremfamilias,

12. dicentes : Illi novissimi una hora fecerunt, et pares illos nobis fecisti, qui portavimus pondus diei et æstus.

mier évangéliste se rapportent au royaume des cieux. — *Homini patrifamilias*. L'image habituelle de Dieu dans les narrations de ce genre. Cf. xii, 52, etc. — *Primo mane*. Vers six heures, car c'est alors que la journée commençait d'ordinaire chez les Juifs. — *Conducere...* La suite du récit montrera que le père de famille avait besoin, ce jour-là, de nombreux ouvriers. C'était peut-être l'époque des vendanges, ou de quelque autre travail pressant. — *Ex denario...* (vers. 2). C.-à-d. sur la base d'un denier (0 fr. 78 cent.) par jour. — *Horam tertiam* (vers. 3). Neuf heures du matin. Plus bas (cf. vers. 5), la sixième et la neuvième heure correspondent à midi et à trois heures du soir. — *In foro*. Sur la place du marché (cf. xi, 16), où les journaliers attendaient qu'on vint leur offrir de l'ouvrage. — *Quod justum...* (vers. 4). Cette fois, aucune convention proprement dite n'a lieu, à cause de l'heure déjà si avancée; mais le maître promet d'être juste, de payer en proportion du travail accompli. — *Circa undecimam...* (vers. 6).

Vers cinq heures du soir, une heure seulement avant la cessation du travail. — *Ite et vos...* (vers. 7). Il n'est pas du tout question de salaire, les ouvriers ainsi employés n'ayant droit qu'à une très minime rémunération.

8-16. Seconde partie : le payement égal pour tous. — *Procuratori*. Dans le grec : ἐπιτρόπος, l'intendant chargé de l'administration des biens. Cf. Luc. viii, 3; xvi, 1, etc. — *Mercedem*. Τὸν μισθόν, avec l'article : le salaire indiqué à l'intendant par le père de famille. — *Singulos denarios* (vers. 9). Mieux : chacun eut un denier (ἀντὶ δηνάριον). Le propriétaire agissait avec une rare générosité. — *Venientes... primi* (verset 10). Les ouvriers de la troisième, de la sixième et de la neuvième heure sont passés sous silence. Evidemment, ils reçurent eux aussi un denier chacun. — *Arbitrati sunt...* La bonté avec laquelle le père de famille avait traité les autres leur fit concevoir de hautes espérances; de là leur déception et leurs murmures (vers. 11), lorsqu'ils virent qu'il s'en tenait pour eux à la

13. At ille respondens uni eorum, dixit : Amice, non facio tibi injuriam ; nonne ex denario convenisti mecum ?

14. Tolle quod tuum est, et vade ; volo autem et huic novissimo dare sicut et tibi.

15. Aut non licet mihi quod volo facere ? an oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum ?

16. Sic erunt novissimi primi, et primi novissimi ; multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

17. Et ascendens Jesus Jerosolymam, assumpsit duodecim discipulos secreto, et ait illis :

18. Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum et scribis, et condemnabunt eum morte ;

19. et tradent eum gentibus ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum ; et tertia die resurget.

20. Tunc accessit ad eum mater filio-

13. Mais il répondit à l'un d'eux : Mon ami, je ne te fais point de tort ; n'es-tu pas convenu avec moi d'un denier ?

14. Prends ce qui t'appartient, et va-t'en ; je veux donner à ce dernier autant qu'à toi.

15. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ? ou ton œil est-il méchant parce que je suis bon ?

16. Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers ; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

17. Or Jésus, montant à Jérusalem, prit à part les douze disciples, et leur dit :

18. Voici que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, et ils le condamneront à mort ;

19. et ils le livreront aux gentils, pour qu'ils se moquent de lui, le flagellent et le crucifient ; et il ressuscitera le troisième jour.

20. Alors la mère des fils de Zébédée

convention conclue le matin. — *Pondus diei et...* (vers. 12). Dans le grec : le poids du jour et la chaleur (τὸν ἀζύωνα, expression très forte). Qu'était une heure de travail, à la fraîcheur du soir, en comparaison de leur journée fatigante ? — *Respondens uni...* (vers. 13). Le maître aurait cru contraire à sa dignité de se disculper devant toute la troupe des mécontents ; il se contenta donc de dire sa pensée à l'un d'entre eux. — *Amice* (ἐταίρος, à plutôt la signification de camarade). Appellation aimable et familière, pour adoucir le reproche. — *Non facio...* Les faits étaient là pour démontrer qu'aucune injustice n'était commise : *nonne ex denario...* ? Par conséquent, *tolle... et vade* (vers. 14). Sur le point en question, la volonté du père de famille faisait loi : *volo autem...* — Au vers. 15, après le verbe *facere*, de nombreux manuscrits grecs ajoutent : ἐν τοῖς ἐμοῖς, dans mes affaires. Mais ces mots sont omis par plusieurs des témoins les meilleurs, et ont été peut-être ajoutés à tort. — *An oculus...* ? Sur l'œil méchant, usage de l'envie, voyez VI, 22-24 ; Marc. II, 32, etc. — *Sic erunt...* (vers. 16). Jésus tire la morale de la parabole, en répétant, mais avec une inversion, l'aphorisme cité déjà sous le mot (cf. XIX, 20). — *Multi enim...* Motif pour lequel un grand nombre des derniers seront les premiers, etc. : tous sont appelés à travailler dans la vigne symbolique, mais tous ne sont appelés que à cet appel. L'application dérivée de cette belle parabole est assez facile. Comme il a été dit plus haut, le père de famille est le Fils de l'homme. La vigne représente le royaume messianique, l'Église du Christ. Jésus peut être regardé lui-même comme l'intendant ;

les ouvriers sont l'emblème de l'humanité ; le denier, c'est la vie éternelle. Les différentes heures du jour auxquelles le propriétaire vient chercher des ouvriers figurent les principaux âges du monde, ou, mieux encore, les périodes diverses de la vie de chaque homme. La conduite libérale et généreuse du père de famille montre que personne ne doit désespérer du salut final, puisque l'on peut se sauver à toute époque.

5° Troisième prédiction de la passion. XX, 17-19.

Comp. Marc. x, 32-34 ; Luc. XVIII, 31-34.

17. Introduction. — *Ascendens*. Cf. XIX, 1. Jésus arrivera bientôt au terme de son voyage, et il tient à avertir plus clairement que jamais ses disciples du sort qui l'attend à Jérusalem. — *Secreto* : à part, car une foule nombreuse les accompagnait. Cf. XIX, 2. Le grec ajoute : ἐν τῇ ὁδῷ, sur la route.

18-19. La prédiction. Comp. les deux premières (XVI, 21 et XVII, 22), pour mieux voir combien celle-ci est plus précise et plus complète. Les acteurs principaux (les Juifs et les Romains), leur rôle distinct, les humiliations et les souffrances de Jésus : rien n'est oublié.

6° Étrange demande de la mère de saint Jacques et de saint Jean. XX, 20-28.

Comp. Marc. x, 35-45. Cet épisode manque dans le troisième évangile.

20-21. La requête. — *Mater filiorum...* Salomé, d'après XXVII, 56 et Marc. XV, 40. — *Cum illis*. D'accord avec eux, et peut-être même poussée par eux ; car, dans le récit parallèle, ce sont eux qui adressent directement la demande. — *Adorans* : prosternée à terre, dans l'attitude du



s'approcha de lui avec ses *deux* fils, et se prosterna en lui demandant quelque chose.

21. Il lui dit : Que veux-tu ? Ordonnez, lui dit-elle, que mes deux fils, que voici, soient assis l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche, dans votre royaume.

22. Mais Jésus répondit : Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire ? Ils lui dirent : Nous le pouvons.

23. Il leur dit : Oui, vous boirez mon calice ; quant à être assis à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous le donner ; ce sera pour ceux auxquels mon Père l'a préparé.

24. Les dix, ayant entendu cela, s'indignèrent contre les deux frères.

25. Mais Jésus les appela à lui, et leur dit : Vous savez que les princes des nations vous dominent, et que les grands exercent la puissance sur elles.

26. Il n'en sera pas ainsi parmi vous ; mais que celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous soit votre serviteur,

27. et que celui qui voudra être le premier parmi vous soit votre esclave ;

28. de même que le Fils de l'homme

rum Zebedæi cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo.

21. Qui dixit ei : Quid vis ? Ait illi : Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, et unus ad sinistram in regno tuo.

22. Respondens autem Jesus dixit : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ? Dicunt ei : Possumus.

23. Ait illis : Calicem quidem meum bibetis ; sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est a Patre meo.

24. Et audientes decem, indignati sunt de duobus fratribus.

25. Jesus autem vocavit eos ad se, et ait : Scitis quia principes gentium dominantur eorum, et qui majores sunt potestatem exercent in eos.

26. Non ita erit inter vos ; sed quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister,

27. et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus ;

28. sicut Filius hominis non venit

respect le plus profond. — *Petens aliquid*. C.-à d., formulant d'abord sa prière en termes généraux : Seigneur, accordez-moi ce que je vais vous demander. Cf. Marc. x, 35 ; III Reg. ii, 20. Elle espérait ainsi être plus facilement exaucée. Mais Jésus l'oblige de préciser sa requête : *Quid vis?* (vers. 21). — *Dic ut sedeant...* La demande était singulièrement audacieuse ; mais « les mères savent ne reculer devant aucune hardiesse, lorsque les intérêts de leurs enfants sont en cause ». — *Ad dexteram...*, *et...* : aux deux premières places, en qualité de premiers ministres dans le royaume que Jésus allait, les apôtres le croyaient malgré tout, fonder prochainement à Jérusalem. Voyez xviii, 1 ; Luc. xxii, 24, etc.

22-23. Réponse du Sauveur. C'est aux deux fils eux-mêmes et point à leur mère qu'elle est adressée. — *Nescitis quid...* Ils ne songeaient qu'à la dignité, et ils ignoraient de quel elle serait accompagnée pour eux ; Jésus va le leur apprendre. — *Calicem*. Ici, la coupe amère de la souffrance. Cf. Is. li, 17 ; Jer. xlix, 12 et li, 7. — *Quem ego bibiturus...* Conformément à la récente prédiction (cf. vers. 18-19). Il convient qu'un ministre soit prêt à partager jusqu'au bout le sort de son maître. C'est à tort que divers manuscrits ajoutent les mots « et baptismo quo ego baptizor baptizari ». — *Possumus*. Réponse aussi prompte que généreuse ; même à cette heure d'égarement moral, ce n'était pas l'amour pour Jésus qui leur manquait. — *Calicem quidem...* (vers. 23).

Faveur inattendue, qui leur réservait beaucoup de souffrances à endurer pour leur Maître. Quant à celle qui leur demandait, *sedere... ad dexteram...*, elle ne dépendait pas de Jésus en tant que Fils de l'homme (*non est meum dare* ; le pronom *vobis* manque dans le grec), mais uniquement de son Père céleste, qui en avait décidé de toute éternité (*quibus paratum...*). « C'est ainsi, dit saint Jean Chrysostome, qu'un président de jeux publics répondrait à deux athlètes qui lui demanderaient la couronne de la victoire : Il ne m'appartient pas de la donner ; elle appartient à ceux qui l'ont gagnée. »

24-28. Nouvelle leçon d'humilité. — *Audientes decem...* Eux aussi, ils étaient ambitieux et jaloux ; ils furent donc très choqués de la conduite des deux frères. Jésus profitait de l'occasion pour réitérer aux Douze ses avis sur la modestie et l'humilité. — *Dominantur* (vers. 25). L'expression grecque κατακυριεύουσιν est d'une énergie particulière ; de même καταξουσιάζουσιν (*potestatem habent*). — *Qui majores*. Οἱ μεγαλύτεροι : les grands, les ministres, qui sont souvent plus impérieux et despotiques que les rois eux-mêmes. — *Non ita...* (vers. 25). A la grandeur mondaine et à ses exigences, Notre-Seigneur oppose la grandeur chrétienne, qui consiste dans une humble servitude à l'égard du prochain. — *Et qui...* *primus...* (vers. 27). Répétition de la pensée, pour la mettre davantage en relief. Puis, finalement (vers. 28), Jésus propose son propre exemple,

ministrari, sed ministrare, et dare animam suam redemptionem pro multis.

29. Et egredientibus illis ab Jericho, secuta est eum turba multa.

30. Et ecce duo cæci, sedentes secus viam, audierunt quia Jesus transiret; et clamaverunt, dicentes: Domine, miserere nostri, fili David.

31. Turba autem increpabat eos ut tacerent. At illi magis clamabant, dicentes: Domine, miserere nostri, fili David.

32. Et stetit Jesus, et vocavit eos, et ait: Quid vultis ut faciam vobis?

33. Dicunt illi: Domine, ut aperiantur oculi nostri.

34. Misertus autem eorum Jesus, tetigit oculos eorum. Et confestim viderunt, et secuti sunt eum.

n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et pour donner sa vie comme la rançon d'un grand nombre.

29. Lorsqu'ils sortaient de Jéricho, une grande foule le suivit.

30. Et voici que deux aveugles, assis au bord du chemin, apprirent que Jésus passait; et ils crièrent, en disant: Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.

31. Et la foule les reprenait, pour les faire taire; mais ils criaient plus fort, en disant: Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.

32. Jésus s'arrêta, et il les appela, et leur dit: Que voulez-vous que je vous fasse?

33. Ils lui dirent: Seigneur, que nos yeux soient ouverts.

34. Ayant pitié d'eux, Jésus toucha leurs yeux; et aussitôt ils recouvèrent la vue, et le suivirent.

## CHAPITRE XXI

1. Et cum appropinquassent Jerosolymis, et venissent Bethphage ad mon-

1. Lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem, et qu'ils furent arrivés à Bethphagé,

afin de rendre sa recommandation plus énergique. — *Ministrari, sed...* Il n'est pas venu ici-bas comme un prétendant au trône, mais comme le serviteur de tous les hommes. Bien plus, *et dare animam...* Voilà jusqu'où devait aller son dévouement (*redemptionem*; dans le grec: λύτρον, rançon). — *Pro multis*. En principe, pour tous sans exception; mais, en fait, beaucoup d'hommes se privent volontairement de cette rédemption.

7 Les aveugles de Jéricho. XX, 29-34.

Comp. Marc. x, 46-52; Luc. xviii, 35-43.

29-31. Les suppliants. — *Egredientibus...* De même d'après saint Marc; au contraire, d'après saint Luc: « Cum appropinquaret... » Tout s'explique aisément, si l'on admet avec saint Ambroise, Maldonat, etc., que les aveugles se présentèrent à Jésus dès son arrivée à Jéricho, mais qu'ils ne furent guéris qu'au moment de son départ. Il est aussi possible de former deux traditions variées sans que ces deux traditions fussent accessoire. — *Jericho* était une ville ancienne et célèbre, située dans la partie inférieure de la vallée du Jourdain, sur la rive droite et à environ trois heures du fleuve (*Att. géogr.*, p. 7). — *Secuta... turba...* Comme Jésus, en sortant de Jéricho, se rendait à Jérusalem, pour y célébrer la Pâque. — *Qui cæci* (vers. 30). Autre divergence, au point plus importante. Comme autrefois, à propos des Samaritains de Gérasa (cf. viii, 27; Marc. x, 27; Luc. viii, 27), notre évangéliste mentionne deux individus, tandis que les autres récitent d'un objet qu'un seul. Nous ferons la même réponse: Il y eut en réalité deux

aveugles; mais saint Marc et saint Luc ne signalent que le plus connu, Bartimée. On exagère lorsqu'on admet deux guérisons distinctes, opérées l'une à l'entrée de la ville et l'autre à la sortie. — *Fili David* (vers. 31). Titre alors populaire pour désigner le Messie. Cf. ix, 28; xv, 22, etc. — *Turba... increpabat...* (vers. 31): comme les apôtres à propos des petits enfants (cf. xix, 13), et pour le même motif. — *Magis clamabant*: sans se décourager, et voulant à tout prix obtenir leur guérison.

32-34. Le miracle. — *Quid vultis...?* Jésus connaissait leur désir; mais il se proposait, par cette question, de leur témoigner sa sympathie et d'aviver encore leur foi. — *Misertus...* (vers. 34). Saint Matthieu mentionne souvent la pitié de cœur de Jésus. Cf. ix, 36; xiv, 14; xv, 32. Il est seul à élter le trait *tetigit oculos*.

### TROISIÈME PARTIE

#### Les derniers jours de Jésus-Christ sur la terre et sa résurrection.

XXI, 1 — XXVIII, 20.

#### SECTION I. — LES PRÉLIMINAIRES DE LA PASSION.

XXI, 1 — XXV, 46.

#### § I. — L'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.

XXI, 1-11.

Comp. Marc. xi, 1-11; Luc. xix, 29-44; Joan. xii, 12-19. En comparant ce dernier avec les synoptiques, on voit qu'elle eut lieu le dimanche



près de la montagne des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples,

2. en leur disant : Allez au village qui est devant vous, et aussitôt vous trouverez une ânesse liée, et son ânon avec elle ; déliez-la et amenez-la-moi,

3. et si quelqu'un vous dit quelque chose, dites que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il les laissera emmener.

4. Or tout cela s'est fait, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète :

5. Dites à la fille de Sion : Voici que ton roi vient à toi plein de douceur, monté sur une ânesse, et sur l'ânon de celle qui porte le joug.

tem Oliveti, tunc Jesus misit duos discipulos,

2. dicens eis : Ite in castellum quod contra vos est, et statim invenietis asinam alligatam, et pullum cum ea : solvite, et adducite mihi ;

3. et si quis vobis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet, et confestim dimittet eos.

4. Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per prophetam dicentem :

5. Dicite filiæ Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam et pullum filium subjugalis.

qui précéda la Pâque, cinq jours avant la mort de Jésus.

1° Les préparatifs du triomphe. XXI, 1-6.

CHAP. XXI. — 1-6. Jésus donne lui-même ses ordres, en vue de son entrée solennelle. — *Cum appropinquassent...* Par l'est, puisqu'ils venaient de Jéricho (cf. xx, 29 et ss.). — *Bethphage*. Localité qui n'est mentionnée qu'en cet endroit de la Bible et dans les passages parallèles. Le Talmud en parle à diverses reprises. Elle était voisine de Béthanie (cf. Luc. xix, 29), et probablement à l'ouest de cette bourgade. — *Ad montem...* sur le versant opposé à celui qui fait face à Jérusalem, à environ une demi-heure de cette ville (*Atl. géogr.*, pl. xi). — *Misit... dicens...* (vers. 2). Naguère (cf. xiv, 20 et xvii, 7) Jésus interdisait expressément à ses disciples de faire connaître sa dignité de Christ, et voilà que tout à coup il se fait lui-même l'organisateur de son propre triomphe ; mais le temps était venu où il devait, comme le prophète l'avait annoncé (cf. vers. 5), se présenter ouvertement à ses compatriotes en qualité de Messie roi. — *Castellum quod contra...* C'est Bethphagé qui est désigné par cette périphrase. — *Statim invenietis...* Jésus connaissait par sa science surnaturelle cette circonstance et les suivantes. — *Asinam..., et pullum...* La mention de l'ânesse est une particularité de saint Matthieu. C'est l'ânon qui devait servir de monture au triomphateur ;

on amena vraisemblablement sa mère avec lui pour le rendre plus docile, car personne ne l'avait encore monté (cf. Marc. xi, 2 et Luc. xii, 30). — *Solite, et...* Jésus se conduit ici à la manière d'un roi, qui a le droit d'user des biens de ses sujets : *dicite quia Dominus...* (vers. 3) ; ὁ Κύριος, le Maître par excellence, le Messie. — *Confestim dimittet...* Ce qui eut lieu en effet, comme le disent explicitement les deux autres synoptiques. — *Hoc... factum est...* (vers. 4). Jusqu'au bout, saint Matthieu est fidèle à son intéressante méthode et fait ressortir l'entier accomplissement, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, des oracles de l'Ancien Testament qui le concernaient. — *Per prophetam*. Le prophète

Zacharie, ix, 9 (voyez le commentaire). Toutefois les premiers mots, *dicite filiæ Sion* (verset 5), qui servent d'introduction, sont empruntés à un passage messianique d'Isaïe, LXII, 11. L'expression poétique « fille de Sion », également employée par Zacharie, désigne Jérusalem avec ses habitants. Sion est une colline importante, située dans la partie sud-ouest de la capitale juive (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). — *Ecce rex...* La citation a lieu d'après l'hébreu, mais assez libre-



L'entrée triomphale à Jérusalem. (Sculpture ancienne.)

ment, car l'évangéliste fait quelques emprunts à la traduction des LXX et omet plusieurs expressions du texte original. Dans ce beau passage, Zacharie avait prédit à Jérusalem qu'un grand roi, mais tout pacifique, le roi Messie, ferait un jour son entrée solennelle dans ses murs, pour régner sur elle et la combler de biens. Jésus, le vrai « prince de la paix », réalisait précisément alors cet oracle. — *Sedens super...* : sur une monture qui symbolise la paix, et non sur un fougueux cheval de bataille, à la façon d'un conquérant terrible. L'âne oriental a très souvent de belles formes, et nous le voyons plus d'une fois, dans la Bible, servir de monture aux princes et aux personnages illustres. Cf. Gen.

6. Euntes autem discipuli, fecerunt sicut præcepit illis Jesus.

7. Et adduxerunt asinam et pullum, et imposuerunt super eos vestimenta sua, et eum desuper sedere fecerunt.

8. Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via; alii autem cædabant ramos de arboribus, et sternerant in via.

9. Turbæ autem quæ præcedebant et quæ sequebantur clamabant, dicentes: Hosanna filio David! benedictus qui venit in nomine Domini; hosanna in altissimis!

10. Et cum intrasset Jerosolymam, commota est universa civitas, dicens: Quis est hic?

11. Populi autem dicebant: Hic est Jesus, propheta Nazareth Galilææ.

12. Et intravit Jesus in templum Dei; et ejiciebat omnes vendentes et ementes in templo, et mensas numulariorum et cathedras vendentium columbas evertit.

6. Les disciples allèrent, et firent ce que Jésus leur avait ordonné.

7. Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, mirent sur eux leurs vêtements et le firent asseoir dessus.

8. Or, une foule nombreuse étendit ses vêtements sur le chemin; d'autres coupaient des branches d'arbres, et en jonchaient le chemin.

9. Et les foules qui précédaient Jésus, et celles qui le suivaient, criaient: Hosanna au fils de David! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Hosanna au plus haut des cieux!

10. Et lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut émue, et disait: Quel est celui-ci?

11. Et le peuple disait: C'est Jésus, le prophète de Nazareth en Galilée.

12. Jésus entra dans le temple de Dieu, et il chassa tous ceux qui vendaient et achetaient dans le temple, et il renversa les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des colombes.

xii, 3; Ex. iv, 20; Num. xxii, 21; Jud. v, 10 et x, 4, etc. — *Subjugalis* (celle qui porte le joug) est une autre expression poétique, qui représente l'ânesse.

2° Les détails du triomphe. XXI, 7-11.

7-9. De Béthanie à Jérusalem. — *Imposuerunt... vestimenta...*: en guise de housses. Les larges pièces d'étoffe rectangulaires qui servent de manteaux aux gens de l'Orient se prêtaient fort bien à cette destination. — *Desuper*: sur les vêtements, comme l'exprime le grec (ἐπάνω αὐτοῦ). — *Sedere fecerunt*. La Vulgate a lu: ἐπέκλιθεν. La meilleure leçon du texte grec paraît être ἐπέκλιθεν, il s'assit. — *Turba straverunt...* (vers. 8): en guise de tapis, pour honorer le Maître bien-aimé. Cf. IV Reg. ix, 13. Ces manifestations sont tout orientales. — *Cædabant ramos...* Autre marque de respectueux honneur. La colline était toute plantée d'oliviers, de palmiers, de figuiers, de grenadiers, etc. — *Quæ præcedebant et quæ...* (vers. 9). La multitude s'était partagée d'elle-même en deux groupes, dont l'un précédaient et l'autre suivait Jésus. — *Commotam...* Après être demeurée quelque temps silencieuse, elle se mit à pousser des acclamations joyeuses. Ses vivats étaient empruntés à un passage mélodique du psaume cxvii, 25-26 (voyez le commentaire). — *Hosanna* est la transcription de l'hébreu *hōšānā' nā'*, sauve donc! C'était une prière par laquelle, dans la circonstance présente, on conjurait le Dieu d'Israël de rendre à Messie, fils de David, depuis si longtemps attendu, et qui allait enfin inaugurer son règne. Or le fait, si Jésus se présentait ouvertement alors en qualité de Messie, c'est aussi comme Messie qu'il fut reconnu par le peuple juif. — *Hosanna in excelsis*. C.-à-d.: que le

secours vienne des hauteurs supérieures du ciel, où réside Jéhovah. Cf. Luc. ii, 14.

10-11. A Jérusalem. — *Commotam est...* Ἐσεισθη: expression très forte, qui désigne d'ordinaire un tremblement de terre. L'émotion fut donc extrêmement vive dans la capitale. — *Quis est...?* Jérusalem était alors remplie de pèlerins étrangers, qui ne connaissaient pas Jésus; de là cette question posée par eux tandis que le cortège traversait les rues. La réponse de la foule est très distincte malgré sa brièveté: *Hic est...* (vers. 11). Elle indique le nom, la dignité (*propheta*; dans le grec ὁ προφήτης; avec l'article, le prophète par excellence, le Messie), et la patrie terrestre du triomphateur.

§ II. — *Jésus agit en juge souverain contre ses ennemis, durant les derniers jours de sa vie*. XXI, 12 — XXIII, 39.

1° Notre-Seigneur vient au temple, où il exerce ses droits de Messie. XXI, 12-17.

12-13. L'expulsion des vendeurs. Cf. Marc. xi, 15-19; Luc. xix, 45-48. — *In templum*. C'est là, dans le palais de Jéhovah et de son Christ, que se termina l'ovation, dont le caractère fut entièrement religieux, nullement politique. — *Et ejiciebat...* Saint Marc (xi, 11 et ss.) note, avec sa précision accoutumée, que cet incident n'eut pas lieu le jour même de l'entrée triomphale, mais le lendemain. — *Vendentes et... mensas...* C'est dans le parvis dit des Gentils, sous les portiques et dans les petites « tabernæ » mentionnés par le Talmud, qu'avait lieu ce trafic considérable. Les colombes étaient destinées à être offertes en sacrifice. Il a été dit plus haut (note de xvii, 23) que tout Israélite devait payer chaque année l'impôt sacré; mais comme



13. Et il leur dit : Il est écrit : Mais on sera appelée une maison de prière ; mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs.

14. Alors des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui dans le temple, et il les guérit.

15. Mais les princes des prêtres et les scribes, voyant les merveilles qu'il avait faites, et les enfants qui criaient dans le temple, et qui disaient : Hosanna au fils de David ! s'indignèrent,

16. et ils lui dirent : Entendez-vous ce qu'ils disent ? Jésus leur dit : Oui. N'avez-vous jamais lu *cette parole* : De la bouche des enfants, et de ceux qui sont à la mamelle, vous avez tiré une louange parfaite ?

17. Et les ayant laissés, il s'en alla hors de la ville, à Béthanie, où il demeura.

18. Le matin, en revenant à la ville, il eut faim.

19. Et voyant un figuier près du chemin, il s'en approcha ; mais il n'y trouva

13. Et dicit eis : Scriptum est : Domus mea domus orationis vocabitur ; vos autem fecistis illam speluncam latronum.

14. Et accesserunt ad eum cæci et claudi in templo, et sanavit eos.

15. Videntes autem principes sacerdotum et scribæ mirabilia quæ fecit, et pueros clamantes in templo et dicentes : Hosanna filio David ! indignati sunt,

16. et dixerunt ei : Audis quid isti dicunt ? Jesus autem dixit eis : Utique. Nunquam legistis : Quia ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem ?

17. Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam, ibique mansit.

18. Mane autem revertens in civitatem, esuriit.

19. Et videns fici arborem unam secus viam, venit ad eam, et nihil invenit in

l'on n'admettait, à cet effet, que la monnaie juive, les changeurs procuraient aux pèlerins, non sans prélever un droit considérable sur les pièces grecques et romaines, le demi-sicle requis par la loi. Marchands et changeurs étaient nécessaires ; mais ce que Jésus réprovoque, c'est la hardiesse irrespectueuse avec laquelle ils s'étaient installés jusque dans l'enceinte du temple. Il condamne l'abus, non l'usage. — *Et dicit...* (vers. 13). Il légitime sa conduite en citant quelques paroles d'Isaïe, LVI, 7 (*domus... vocabitur*) et de Jérémie, VII, 11 (*vos autem...*). On le laissa faire sans oser résister, car ceux qu'il traitait ainsi se sentaient coupables, et une majesté divine, irrésistible, éclatait dans toute sa personne.

14-16. Nombreuses guérisons, l'hosanna des petits enfants. Tout ce passage est propre à saint Matthieu. — *Accesserunt... cæci...* : toujours pleins de confiance dans la puissance et la bonté de Jésus. Ce furent là peut-être ses derniers miracles de ce genre. — *Videntes autem...* (vers. 15). Contraste. L'indignation et la jalousie des ennemis de Notre-Seigneur, déjà si grandes, furent encore excitées par ces merveilles (l'expulsion des vendeurs et les miracles de guérison), et aussi par la conduite si touchante des enfants, qui répétaient joyeusement les acclamations de la foule (*clamantes...* : *Hosanna...*) Ce dernier trait les exaspérait tout particulièrement, et ils auraient voulu que Jésus le fit cesser : *Audis quid...* (vers. 16). — *Utique*. Oul, j'entends et j'approuve. Et il commenta ce simple mot par un beau texte du Ps. VIII, 3, cité d'après la traduction des LXX : *Quia ex ore...* (voyez le commentaire). La conduite des enfants de Jérusalem dans cette circonstance tournait donc à la plus grande gloire de Dieu.

17. Jésus se retire à Béthanie. — *Bethaniam*.

18. Jésus se retire à Béthanie. — *Bethaniam*.



Changeur assis auprès de sa table.  
(Antique bas-relief.)

Village situé près du sommet et sur le versant oriental du mont des Oliviers, à quinze stades (cf. Joan. XI, 18 et les notes ; environ trois quarts d'heure) de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. XI). C'est là qu'habitait Lazare et ses sœurs, amis si intimes de Jésus. — *Mansit*. D'après le grec : il passa la nuit.

2° Le figuier maudit et desséché. XXI, 18-22. Comp. le récit plus détaillé de saint Marc, XI, 12-14, 20-26.

18-19. Le miracle. — *Mane autem*. Le lendemain de l'entrée triomphale, tandis que Jésus se rendait au temple de grand matin. — *Videns fici...* L'adjectif *unam* signifie sans doute que l'arbre était isolé sur le bord du chemin. —

ea nisi folia tantum. Et ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in semipternum. Et arefacta est continuo ficulnea.

20. Et videntes discipuli mirati sunt, dicentes : Quomodo continuo aruit?

21. Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis, si habueritis fidem, et non hæsitaveritis, non solum de ficulnea facietis, sed et si monti huic dixeritis : Tolle, et jacta te in mare, fiet.

22. Et omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis.

23. Et cum venisset in templum, accesserunt ad eum docentes principes sacerdotum et seniores populi, dicentes : In qua potestate hæc facis? et quis tibi dedit hanc potestatem?

24. Respondens Jesus dixit eis : Interrogabo vos et ego unum sermonem;

que des feuilles. Et il lui dit : Qu'à jamais il ne naisse de toi aucun fruit. Et aussitôt le figuier se dessécha.

20. Voyant cela, les disciples s'étonnèrent, et dirent : Comment s'est-il desséché en un instant?

21. Jésus leur répondit : En vérité, je vous le dis, si vous aviez la foi et que vous n'hésitez point, non seulement vous feriez ce que j'ai fait à ce figuier, mais quand même vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, cela se ferait.

22. Et quoi que ce soit que vous demandiez avec foi dans la prière, vous le recevrez.

23. Lorsqu'il fut arrivé dans le temple, les princes des prêtres et les anciens du peuple s'approchèrent de lui pendant qu'il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses? et qui vous a donné ce pouvoir?

24. Jésus leur répondit : Je vous adresserai, moi aussi, une question; si vous

*Nihil... nisi folia...* Le figuier manifeste ses fruits avant que son feuillage ait poussé; en voyant les feuilles épanouies, Jésus avait donc le droit de conclure qu'il pourrait trouver quelques fruits, sinon mûrs, du moins approchant de la maturité. — *Nunquam ex te...* La seule malédiction de ce genre qu'ait proférée Notre-Seigneur. Elle condamnait le figuier à périr immédiatement. Fait étrange en apparence, mais qui s'explique aisément si l'on admet, avec toute la tradition, que cet arbre était, dans la pensée de Jésus, la figure du peuple juif, admirable au dehors, comme un figuier couvert de son feuillage printanier, mais vide de la vraie sainteté, et ne produisant aucun fruit de vertu solide. Cf. Mich. vii, 1-2. — *Arefacta est...* La sève se dessécha aussitôt; mais il fallut quelque temps aux feuilles pour se faner.

20-22. Leçon rattachée au miracle par le divin Maître. — *Videntes...* Les apôtres ne constatèrent le fait que le lendemain, d'après une note très explicite de saint Marc. — *Quomodo...?* On est surpris de leur étonnement, car ils avaient vu Jésus accomplir de nombreux prodiges beaucoup plus difficiles. Sans répondre à leur question, le Sauveur réitéra une leçon qu'il leur avait déjà donnée antérieurement, presque dans les mêmes termes (voyez xvii, 19 et le commentaire), sur la puissance de la foi. — *De ficulnea.* Dans le grec : τῆς ἑρῆς; σῦγγῆς, ce qui s'est passé au sujet du figuier. — *Et omnia...* (vers. 22). La promesse universelle tout à coup générale. Cf. vii, 7. Le participe *credentes* marque la condition expressément à laquelle est rattachée cette toute-puissance.

23. Jésus interroge aussitôt les membres du san-

hédrin, qui lui demandait en vertu de quelle autorité il agissait. XXI, 23-27.

Comp. Marc. xi, 27-33; Luc. xx, 1-8.

23. La question. — *Cum venisset...* D'après la chronologie de saint Marc, très exacte et très précieuse ici, cet incident et tous ceux qui sont racontés jusqu'à xxv, 46, eurent lieu le surlendemain de l'entrée triomphale. — *Ad eum docentem.* Saint Luc a aussi noté ce trait. Le Sauveur mettait à profit les dernières heures de sa vie pour enseigner le peuple. — *Principes... et seniores...* Saint Marc ajoute le nom des scribes; d'où il suit que ce fut là une délégation du sanhédrin, c.-à-d. du grand et célèbre tribunal qui dirigeait les affaires religieuses, et jusqu'à un certain point les affaires civiles des Juifs. Voyez ii, 4 et les notes. — *In qua potestate...?* Première question, plus générale : en vertu de quel mandat? Les pronoms *hæc* et *hanc* désignent tout ce que Jésus avait fait à Jérusalem depuis son entrée triomphale, y compris ce triomphe même. — *Et quis dedit...?* Seconde question, plus particulière : quel était son mandataire? Comme si Jésus n'avait pas depuis longtemps démontré, par ses miracles, son enseignement, toute sa conduite, qu'il tenait son autorité directement de Dieu! C'est pourquoi, bien que la demande des délégués fût juste en elle-même, personne ne pouvant enseigner sans y avoir été autorisé par le sanhédrin, Notre-Seigneur, qui connaissait leurs intentions perverses, ne leur répondra que pour les embarrasser et les humilier.

24-27. — La réponse. Elle consiste en une question, analogue à la leur, et portant sur la légitimité du ministère de Jean-Baptiste. — *Unum sermonem* : un seul mot, en effet, mais



m'y répondez, je vous dirai, moi aussi, par quelle autorité je fais ces choses.

25. Le baptême de Jean, d'où était-il? du ciel ou des hommes? Mais ils raisonnaient entre eux, et disaient :

26. Si nous répondons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui? Et si nous répondons : Des hommes, nous avons à craindre la foule; car tous regardaient Jean comme un prophète.

27. Ils répondirent donc à Jésus : Nous ne savons. Et il leur répondit, lui aussi : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

28. Que vous en semble? Un homme avait deux fils; et s'approchant du premier, il lui dit : Mon fils, va aujourd'hui travailler à ma vigne.

29. Celui-ci répondit : Je ne veux pas. Mais ensuite, touché de repentir, il y alla.

30. S'approchant ensuite de l'autre, il lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais, seigneur. Et il n'y alla point.

31. Lequel des deux a fait la volonté de son père? Ils lui dirent : Le premier. Jésus leur dit : En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu.

32. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous n'avez pas cru en lui. Mais les publicains et les prosti-

quem si dixeritis mihi, et ego vobis dicam in qua potestate hæc facio.

25. Baptismus Joannis, unde erat? e cælo, an ex hominibus? At illi cogitabant inter se, dicentes :

26. Si dixerimus : E cælo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis illi? Si autem dixerimus : Ex hominibus, timemus turbam; omnes enim habebant Joannem sicut prophetam.

27. Et respondentes Jesu, dixerunt : Nescimus. Ait illis et ipse : Nec ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

28. Quid autem vobis videtur? Homo quidam habebat duos filios; et accedens ad primum, dixit : Fili, vade hodie, operare in vinea mea.

29. Ille autem respondens, ait : Nolo. Postea autem pœnitentia motus, abiit.

30. Accedens autem ad alterum, dixit similiter. At ille respondens, ait : Eo, domine; et non ivit.

31. Quis ex duobus fecit voluntatem patris? Dicunt ei : Primus. Dicit illis Jesus : Amen dico vobis, quia publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei.

32. Venit enim ad vos Joannes in via justitiæ, et non credidistis ei; publicani autem et meretrices crediderunt ei;

gros de conséquences. — *Baptismus Joannis...* (vers. 25). Le baptême du précurseur représente tel son rôle tout entier, dont ce rite symbolique était une partie très importante. — *At illi...* Les voilà tout à coup dans un grand embarras, et se demandant les uns aux autres ( $\delta$ :  $\epsilon\lambda\omicron\gamma$ :  $\zeta\omicron\nu\sigma\tau\omicron$ ; Vulg., *cogitabant inter se*) en quels termes ils répondraient à leur tour. — *Si dixerimus...*; *si autem...* (vers. 26). Le dilemme est parfaitement posé; il leur était impossible de sortir de l'impasse. — *Quare... non credidistis...?* Jean-Baptiste avait directement préparé ses concitoyens à l'avènement du Messie; bien plus, il avait affirmé que Jésus lui-même était le Christ (cf. III, 1 et ss.; Joan. I, 19 et ss., etc.). Les hiérarques sentaient que, s'ils admettaient la mission de Jean, Jésus en tirerait aussitôt comme conséquence la réalité de son propre caractère messianique. — *Nescimus* (vers. 27). Avenu ignominieux pour ces chefs spirituels du peuple juif, puisque le point en question était si important. Mais ils préférèrent la honte à un embarras plus grand encore. — *Neque ego...* Représailles très légitimes, auxquelles les hiérarques ne purent rien opposer alors.

4° Jésus blâme sévèrement la conduite des chefs de la nation théocratique. XXI, 28 — XXII, 14.

Il le fait au moyen de trois paraboles d'une grande clarté, qui présentent en même temps le châtiement des coupables. Saint Matthieu nous a seul conservé la première et la troisième de ces intéressantes fictions; les trois synoptiques citent de concert la seconde.

28-32. Parabole des deux fils. Elle se rattache étroitement à l'épisode qui précède. Comp. le vers. 32. — *Homo quidam*. Dans l'application, cet homme est la figure de Dieu même. — *Fili, vade...* L'ordre est intimé d'une manière toute paternelle. — Réponse extrêmement inconvenante du premier fils : *Nolo* (vers. 29). Mais il ne tarda pas à réparer sa faute : *postea autem...* — *Eo, domine* (vers. 30). Dans le grec : *Moi, Seigneur*. Réponse très polie, mais fautive, hypocrite et immédiatement contredite par les faits : *non ivit*. — *Quis ex...* (vers. 31). Pour mieux faire comprendre sa pensée aux assistants, Jésus leur demande de tiercer eux-mêmes la morale, d'ailleurs si claire, de la parabole. Il commence ensuite la solution donnée, et tient un langage sévère à ses ennemis. — *Publicani et meretrices...* Deux catégories de personnes que les Juifs plaçaient très bas sous le double rapport social et moral. — *Venit enim...* (vers. 32). Jésus fournit la preuve de son assertion. — *In via justitiæ*. C.-à-d., sur la voie que prescrit la justice.

vos autem videntes, nec pœnitentiam habuistis postea, ut crederetis ei.

33. Aliam parabolam audite. Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam, et sepem circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et œdificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est.

34. Cum autem tempus fructuum appropinquasset, misit servos suos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus.

35. Et agricolæ, apprehensis servis ejus, alium ceciderunt, alium occiderunt, alium vero lapidaverunt.

36. Iterum misit alios servos plures prioribus, et fecerunt illis similiter.

37. Novissime autem misit ad eos filium suum, dicens : Verebuntur filium meum.

38. Agricolæ autem videntes filium, dixerunt intra se : Hic est heres ; venite, occidamus eum, et habebimus hereditatem ejus.

39. Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam, et occiderunt.

40. Cum ergo venerit dominus vineæ, quid faciet agricolis illis ?

41. Aiunt illi : Malos male perdet, et vineam suam locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis.

tuées ont cru en lui ; et vous, voyant cela, vous ne vous êtes pas repentis ensuite, pour croire en lui.

33. Écoutez une autre parabole. Il y avait un père de famille, qui planta une vigne, l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir, et y bâtit une tour ; puis il la loua à des vigneron, et partit pour un pays lointain.

34. Or, lorsque le temps des fruits approcha, il envoya ses serviteurs aux vigneron, pour recueillir les fruits de sa vigne.

35. Mais les vigneron, s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre.

36. Il leur envoya encore d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même.

37. Enfin il leur envoya son fils, en disant : Ils auront du respect pour mon fils.

38. Mais les vigneron, voyant le fils, dirent entre eux : Voici l'héritier ; venez, tuons-le, et nous aurons son héritage.

39. Et s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent.

40. Lors donc que le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vigneron ?

41. Ils lui dirent : Il fera périr misérablement ces misérables, et il louera sa vigne à d'autres vigneron, qui lui en rendront les fruits en leur temps.

— *Non creditistis...* Les hiérarques étaient donc représentés par le second fils, qui avait en fait refusé d'obéir. Les publicains et les pécheresses étaient figurés par le premier fils, revenu à résipiscence. — *Vos autem...* Le bel exemple des pécheurs convertis par Jean-Baptiste aurait dû impressionner les sadducéens et les pharisiens ; mais ces personnages étaient trop orgueilleux pour se mettre à la suite de gens qu'ils méprisaient.

33-44. Parabole des vigneron rebelles. Comp. Marc. xii, 1-11 ; Luc. xx, 9-18. Celle qui présente et avait exposé le manque de sincérité des esclaves d'Israël ; celle-ci nous le montre en plein état de révolte contre l'autorité divine. — *Homo erat...* Encore le Seigneur, comme plus haut (cf. vers. 28) ; de même dans la troisième parabole, xxii, 2). — *Vineam*. Vigne symbolique, qui désigne la théocratie de l'Ancien Testament, avec ses mille grâces et privilèges dont Israël avait comblé. — *Circumdedit...* et *fodit...* La description est très vivante et basée sur la parabole toute semblable d'Isaïe, vi, 1 et ss. (voyez le commentaire). — *Sepem* : pour

protéger la vigne contre les bêtes sauvages. — *Torcular* : pour préparer le vin sur place. — *Turrim* : avec des gardiens dans la tour, pour empêcher de voler les raisins au temps de la maturité. — *Profectus est* : laissant aux vigneron le soin de cultiver la vigne. — *Acciperent fructus...* (vers. 34). Vraisemblablement, le prix de la location en espèces ; peut-être, selon d'autres, une partie de la récolte. — *Apprehensis...* (verset 35). Conduite barbare et criminelle des vigneron. — *Iterum misit...* (vers. 36). Ces serviteurs, envoyés successivement par le propriétaire, sont le type des nombreux prophètes et des autres saints personnages que Dieu n'avait pas cessé de déléguer vers son peuple, pour lui manifester ses volontés, et qui en général avaient été fort mal accueillis. Cf. xxiii, 37, etc. — *Novissime... filium...* (vers. 37). Marque d'une immense bonté, surtout après ce qui s'était passé auparavant. La conduite des vigneron envers le fils d'un si excellent maître n'en paraîtra que plus odieuse : et *apprehensum...* (vers. 39). — *Cum ergo...* (vers. 40). De nouveau (comp. le vers. 31), Jésus fait tirer la morale



42. Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Écritures : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient, celle-là même est devenue la tête de l'angle; c'est le Seigneur qui a fait cela, et c'est une chose admirable à nos yeux?

43. C'est pourquoi, je vous dis que le royaume de Dieu vous sera enlevé, et qu'il sera donné à une nation qui en produira les fruits.

44. Et celui qui tombera sur cette pierre, s'y brisera, et celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera.

45. Lorsque les princes des prêtres et les pharisiens eurent entendu ces paraboles, ils comprirent que Jésus parlait d'eux.

46. Et, cherchant à se saisir de lui, ils craignirent les foules, parce qu'elles le regardaient comme un prophète.

42. Dicit illis Jesus : Nunquam legistis in Scripturis : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli; a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris?

43. Ideo dico vobis quia auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus.

44. Et qui ceciderit super lapidem istum, confringetur; super quem vero ceciderit, conteret eum.

45. Et cum audissent principes sacerdotum et pharisæi parabolas ejus, cognoverunt quod de ipsis diceret.

46. Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas, quoniam sicut prophetam eum habebant.

## CHAPITRE XXII

1. Jésus, prenant la parole, parla de nouveau en paraboles, disant :

2. Le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit faire les noces de son fils.

1. Et respondens Jesus, dixit iterum in parabolis eis, dicens :

2. Simile factum est regnum cælorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo.

de la parabole par ceux mêmes qu'elle visait directement. Ils répondent avec autant de vérité que de vigueur : *Malos male* (Jeu de mots très expressif) *perdet...* — *Dicit illis...* (vers. 42). Le Sauveur se charge de développer leur réponse, au moyen d'une citation des plus heureuses, empruntée au Ps. cxvii, 22-23 (voyez le commentaire), et faite d'après les LXX, qui reproduisent d'ailleurs exactement le texte hébreu. « Elle contient en germe une autre parabole, dans laquelle l'héritier repoussé et mis à mort... devient la pierre rejetée par les architectes humains de l'édifice messianique, mais pour être ensuite la pierre employée et mise à l'honneur par Dieu même. » C'est donc Jésus qui est cette pierre; les constructeurs ne sont autres que les hiérarques juifs. — *Caput anguli*. On nomme ainsi une pierre considérable, qui sert à joindre et qui maintient réunis deux murs d'un édifice; elle joue par conséquent un rôle considérable. — *Ideo dico...* (vers. 43). Comme plus haut, vers. 31 et 32, Jésus s'adresse directement à ses ennemis, et il leur annonce le châtement qui leur est réservé, ainsi qu'au malheureux peuple égaré par eux. — *Auferetur...* Ils perdront tous leur glorieux privilège d'être la nation théocratique, et les païens, plus dociles, les remplaceront : *dabitur genti...* Cf. vers. 41<sup>b</sup>. — *Et qui ceciderit...* (ver-

set 44). On dirait un écho d'Isaïe, viii, 14-15. Cf. Luc. xx, 18. — *Confringetur* : mis en pièces « comme un vase d'argile tombant sur un rocher ». — *Super quem vero...* Châtiment plus sévère encore, parce que la faute est supposée plus grave.

45-46. Violente colère des princes des prêtres et des pharisiens. Comp. Marc. xii, 12; Luc. xx, 19. — *Cognoverunt...* Les allusions de Jésus avaient été assez transparentes pour qu'ils en comprissent toute la portée. Voyez surtout les vers. 31, 32, 43. — *Et quærentes...* (vers. 46). Ils auraient arrêté Notre-Seigneur sur place (cf. Luc. xx, 19), s'ils n'eussent craint de surexciter le peuple, qui lui demeurerait fidèle : *sicut prophetam...*

CHAP. XXII. — 1-15. Parabole des noces royales. Elle diffère certainement, malgré un certain nombre de ressemblances extérieures, de celle du grand festin, qu'on lit dans saint Luc. xiv, 16-24. Elle se divise en deux parties : versets 2-7 et 8-14. — *Et respondens...* Introduction. Le pluriel *in parabolis* équivaut, tel qu'en quelques autres endroits, à l'expression sous forme de paraboles. — *Nuptias filii...* (vers. 2). Le fils est l'emblème de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'union avec l'Église est figurée par le mariage, comme autrefois celle de Jéhovah avec Israël. — *Mist...* voûte... (vers. 7) en

3. Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et nolebant venire.

4. Iterum misit alios servos, dicens : Dicite invitatis : Ecce prandium meum paravi, tauri mei et altitia occisa sunt, et omnia parata; venite ad nuptias.

5. Illi autem neglexerunt, et abierunt alius in villam suam, alius vero ad negotiationem suam;

6. reliqui vero tenuerunt servos ejus, et contumeliis affectos occiderunt.

7. Rex autem cum audisset, iratus est; et missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit.

8. Tunc ait servis suis : Nuptiæ quidem paratæ sunt, sed qui invitati erant non fuerunt digni.

9. Ite ergo ad exitus viarum, et quoscumque inveneritis vocate ad nuptias.

10. Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos et bonos; et impletæ sunt nuptiæ discumbentium.

11. Intravit autem rex ut videret discumbentes; et vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali.

3. Et il envoya ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités aux noces, mais ils ne voulaient pas venir.

4. Il envoya encore d'autres serviteurs, en disant : Dites aux invités : J'ai préparé mon festin, mes bœufs et mes animaux engraisés sont tués; tout est prêt, venez aux noces.

5. Mais ils ne s'en inquiétèrent point, et s'en allèrent, l'un à sa ferme et l'autre à son négoce;

6. les autres se saisirent de ses serviteurs, et les tuèrent, après les avoir accablés d'outrages.

7. Lorsque le roi l'apprit, il fut irrité; et ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, et brûla leur ville.

8. Alors il dit à ses serviteurs : Les noces sont prêtes, mais ceux qui avaient été invités n'en étaient pas dignes.

9. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10. Ses serviteurs, s'en allant par les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, mauvais et bons, et la salle des noces fut remplie de convives.

11. Le roi entra pour voir ceux qui étaient à table, et il aperçut là un homme qui n'était pas revêtu de la robe nuptiale.

conformité avec la coutume des Orientaux, qui, indépendamment de la première invitation, ne manquent guère de faire avertir de nouveau les convives peu de temps avant le repas. C'est ainsi que Dieu, après avoir invité les Juifs, par ses prophètes, à se préparer au royaume messianique, leur avait rappelé par le précurseur, par Jésus lui-même et par ses disciples, que le moment de pénétrer dans la salle du festin était proche. — *Nolebant venire*. Remarquez l'imparfait, qui implique un refus général, prolongé. — *Alios servos...* (vers. 4) : les premiers préd-



Convives d'un tombeau dans l'ancienne Égypte. (Peinture de tombeau.)

icateurs de l'Évangile, après la mort du Sauveur. — *Malos et bonos*. Ces paroles avaient pour but d'avertir les autres des invités, en leur décrivant les convives faits qui les attendait; Image des grâces apportées par le Messie. — *Altitia*.

Le mot grec σπιτισιά désigne toute sorte d'animaux engraisés. — *Illi autem...* (vers. 5 et 6). Conduite de plus en plus coupable des invités, dont quelques-uns, non contents de traiter le royal amphitryon avec un souverain mépris, en continuant leurs occupations ordinaires, se mirent en état de révolte ouverte et massacrèrent ses serviteurs. — *Rex autem...* (vers. 7). La terrible vengeance du monarque. Dans la complète défaite des rebelles et dans l'incendie de leur ville, il est aisé de voir la prophétie de la ruine de l'État juif et de la destruction de

Jérusalem par les Romains. — *Tunc ait...* (vers. 8). Quatrième invitation, le roi ne voulant pas que ses plans soient entièrement frustrés; mais elle s'adresse à une catégorie bien différente de convives. — *Ad exitus...* (verset 9). Le grec signifie plutôt : aux lieux où se croisent les routes. — *Quoscumque...* Même et surtout les étrangers; Image des païens appelés au salut par

le Christ. — *Malos et bonos*. Les serviteurs invitèrent, selon l'ordre reçu, tous ceux qu'ils rencontrèrent, sans s'inquiéter de leurs qualités morales. — *Impletæ sunt...* Le résultat fut donc satisfaisant cette fois, du moins au premi-



12. Il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet.

13. Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là il y aura des pleurs et des gémissements de dents.

14. Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

15. Alors les pharisiens, s'étant retirés, tinrent conseil sur le moyen de le surprendre dans ses paroles.

16. Et ils lui envoyèrent leurs disciples avec les hérوديens, qui lui dirent : Maître, nous savons que vous êtes véridique, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans vous inquiéter de personne, car vous ne regardez pas la condition des hommes.

17. Dites-nous ce qu'il vous en semble : Est-il permis de payer le tribut à César ou non ?

12. Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti, non habens vestem nuptialem ? At ille obmutuit.

13. Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium.

14. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

15. Tunc abeuntes pharisæi, consilium inierunt ut caperent eum in sermone.

16. Et mittunt ei discipulos suos cum herodianis, dicentes : Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, et non est tibi cura de aliquo ; non enim respicis personam hominum.

17. Dic ergo nobis quid tibi videtur : Licet census dare Cæsari, an non ?

abord. — *Intravit... rex* (vers. 11). Jésus va révéler une autre vérité, très importante aussi. Sans doute, la rédemption messianique est offerte à tous les hommes sans exception (cf. XXI, 31<sup>b</sup>), mais aucun de ceux qui sont invités à ces noces mystiques n'est dispensé de la sainteté personnelle. — *Ut videret...* : pour saluer affectueusement les convives et leur témoigner sa bienveillance. — *Non vestitum...* La robe nuptiale, c'est le vêtement plus riche, plus orné, qui convient à une pareille fête. Elle symbolise ici la grâce sanctifiante, sinon toujours conservée, du moins recouvrée par ceux qui l'ont perdue. — *Quomodo huc...* (vers. 12). Le ton irrité du roi, puis sa sentence sévère (cf. vers. 13), prouvent que la faute était très grave en elle-même. Le convive avait agi de la façon la plus irrespectueuse, en se présentant au banquet vêtu de ses habits ordinaires. — *Obmutuit* : dans l'impossibilité où il était de s'excuser. — *In tenebras exteriores* (vers. 13). Par opposition à la salle du festin, brillamment éclairée. Voyez VIII, 13 et les notes. — *Multi enim...* (vers. 14). Proverbe qui sert de conclusion à la parabole. L'invitation du roi s'était adressée à un grand nombre d'hommes (cf. vers. 3, 4, 9-10) ; ceux qui l'avaient acceptée étaient relativement peu nombreux.

5<sup>e</sup> Question des pharisiens relativement au tribut que les Romains avaient imposé aux Juifs. XXII, 15-22.

Comp. Marc. XII, 13-17 ; Luc. XX, 20-26.

15. L'occasion. — *l'harisat*. La présence de plusieurs d'entre eux a été mentionnée ci-dessus (XXI, 45). — *Ut caperent*. Le verbe grec *παγιδέσσωσιν* fait image : prendre au filet. Cf. I Reg. XXVIII, 9, etc. — *In sermone*. C.-à-d., par une question embarrassante, ou, mieux encore, par une réponse compromettante. Le dessein était donc tout à fait déloyal. Comp. le vers. 18.

16-17. Le cas de conscience. — *Mittunt... discipulos...* Les pharisiens ne se présentent pas eux-mêmes, craignant d'exciter la défiance de celui qu'ils voulaient faire tomber dans leur piège ; ils lui envoient quelques-uns de leurs disciples, vraisemblablement jeunes, à l'apparence candide et sincère. — *Cum herodianis*. Saint Marc, VIII, 15, les mentionne aussi, mais à une autre occasion, où ils sont associés aux sadducéens. C'étaient, comme leur nom l'indique, des partisans dévoués de la famille et de la politique d'Hérode, des partisans aussi de l'ordre de choses actuel et des Romains. Les pharisiens avaient des principes tout opposés, et ne désertaient pas moins Hérode que Rome ; mais ils n'hésitèrent pas à s'unir à leurs rivaux contre Jésus, l'ennemi commun. — *Magister* est l'équivalent de « rabbi ». Les jeunes disciples débutent par ce titre flatteur, et par un exorde plus flatteur encore : *scimus quia...* Ils louent la parfaite sincérité de Jésus (*verax es*), sa fidélité à Dieu comme prédicateur (*viam Dei...*), la voie morale prescrite par Dieu, ses commandements, son courage à toute épreuve (*non est... cura...*), son entière et noble indépendance (*non enim...*) ; les mots *respicis personam...* sont un hébraïsme qui signifie : se laisser influencer dans ses jugements, sa conduite, par l'extérieur des hommes, leur position, leur fortune, etc.). — *Dic ergo...* (verset 17). La question vient enfin, très insidieuse en elle-même : *Licet... dare... ?* Répondre négativement, c'était s'exposer à être dénoncé aux agents de l'autorité romaine comme un révolutionnaire, et les hérوديens se seraient volontiers chargés de cette dénonciation ; répondre affirmativement, c'était se rendre odieux au peuple, qui sur ce point partageait les sentiments des pharisiens, et regardait comme un outrage ce tribut imposé par des païens.

18-22. La réponse. — *Nequitia*. Le mot n'est

18. Cognita autem Jesus nequitia eorum, ait : Quid me tentatis, hypocritæ ?

19. Ostendite mihi numisma census. At illi obtulerunt ei denarium.

20. Et ait illis Jesus : Cujus est imago hæc et superscriptio ?

21. Dicunt ei : Cæsaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.

22. Et audientes mirati sunt, et relicto eo, abierunt.

23. In illo die accesserunt ad eum sadducæi, qui dicunt non esse resurrectionem ; et interrogaverunt eum,

24. dicentes : Magister, Moyses dixit : Si quis mortuus fuerit non habens filium, ut ducat frater ejus uxorem illius, et suscitet semen fratri suo.

25. Erant autem apud nos septem fratres. Et primus, uxore ducta, defunctus est ; et non habens semen, reliquit uxorem suam fratri suo.

18. Mais Jésus, connaissant leur malice, dit : Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ?

19. Montrez-moi la monnaie du tribut. Et ils lui présentèrent un denier.

20. Et Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ?

21. Ils lui dirent : De César. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

22. Ayant entendu cela, ils furent dans l'admiration, et le laissant, ils s'en allèrent.

23. Ce même jour, les sadducéens, qui disent qu'il n'y a pas de résurrection, s'approchèrent de lui et l'interrogèrent,

24. en disant : Maître, Moïse a dit : Si quelqu'un meurt sans enfant, son frère épousera sa femme, et suscitera une postérité à son frère.

25. Or il y avait parmi nous sept frères. Le premier, ayant épousé une femme, mourut ; et n'ayant pas eu de postérité, il laissa sa femme à son frère.

pas trop fort, d'après les explications qui précèdent, non plus que l'apostrophe indignée du Sauveur, *hypocritæ*. — *Ostendite... numisma...* (vers. 19). C.-à-d., la monnaie dont on se servait pour payer cet impôt. Sur le denier, voyez les notes de XVIII, 28. — *Imago hæc* (vers. 20) : l'effigie de l'empereur (probablement celle de Tibère,



Buste de Tibère.  
(D'après une ancienne statue.)

ainsi regardant), gravée à l'avvers de la petite pièce d'argent. — *Superscriptio* : l'inscription qui entourait l'effigie, indiquant le nom du prince et ses titres. — *Reddite ergo...* (vers. 21). Dédution dont l'écartitude était irréfutable, et que les rabbins eux-mêmes admettaient, puisqu'ils affirmaient que la circulation d'une monnaie dans une ville nécessitait le prince auquel cette monnaie était émise. — *Quæ... Cæsaris...* ; *quæ Dei*. Admirable distinction, qui allait au fond de la difficulté et qui le traita d'une manière

pratique. Jésus remettait ainsi les choses à leur place, montrant que la vertu sincère ne consiste point en un patriotisme aveugle, insensé, et que les droits de César ne sont nullement incompatibles avec ceux de Dieu et de la religion. — *Mirati sunt* (vers. 22). Les tentateurs eux-mêmes ne purent s'empêcher d'admirer l'habileté avec laquelle Jésus avait échappé à leur piège.

6<sup>e</sup> Question des sadducéens au sujet de la résurrection des morts. XXII, 23-33.

Comp. Marc. XII, 18-27 ; Luc. xx, 27-40.

23. Introduction. — *In illo die*. Le même « jour des questions » ou « du conflit », comme on se plaît à l'appeler. — *Sadducæi*. Voyez III, 7 et le commentaire. Jésus est en ce moment le point de mire de tous les partis : les membres du sanhédrin et les hérédiens, les pharisiens et les sadducéens, les laïques et les prêtres, l'attaquent tour à tour. — *Qui dicunt non...* C'était là, en effet, l'un de leurs principaux dogmes : ils niaient l'immortalité de l'âme, et par suite la résurrection des corps. Cf. Act. XXIII, 8 ; Josèphe, *Ant.*, XVIII, 1, 4, etc.

24-28. Le cas de conscience. — Eux aussi, ils commencent par une formule très poëte : *Magister*. — *Moyses dixit*. Le texte légal qu'ils attribuent à Moïse, *Si quis... fratri suo*, est tiré de Deut. xxv, 5-6. On appelle cela le mariage du lévite, d'après le mot latin « levir », beau-frère. Dans le grec, le verbe *ducat* est représenté par l'expression technique ἐπιγαμίζεω, j'épouse en tant que beau-frère. — *Suscitet semen* (hébraïsme : des descendants) *fratri...* Le premier fils issu de ce nouveau mariage portait le nom du mari défunt. — *Erant autem...* (vers. 25). Histoire évidemment inventée, quoiqu'elle fût possible en elle-même. Comme le dit avec esprit saint Jean Chrysostome, après la mort du second frère les autres auraient regardé



26. Il en fut de même du second, et du troisième, jusqu'au septième.

27. Enfin, après eux tous, la femme mourut aussi.

28. A la résurrection, duquel des sept sera-t-elle donc la femme, puisque tous l'ont eue ?

29. Jésus leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant ni les Écritures, ni la puissance de Dieu.

30. Car, à la résurrection, les hommes ne prendront pas de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel.

31. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu ce que Dieu vous a dit :

32. Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ? Or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.

33. Et les foules, entendant cela, étaient dans l'admiration de sa doctrine.

34. Mais les pharisiens, ayant appris qu'il avait réduit les sadducéens au silence, se rassemblèrent ;

35. et l'un d'eux, docteur de la loi, lui fit cette question pour le tenter :

26. Similiter secundus, et tertius, usque ad septimum.

27. Novissima autem omnium et mulier defuncta est.

28. In resurrectione ergo, cujus erit de septem uxor? omnes enim habuerunt eam.

29. Respondens autem Jesus, ait illis : Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei.

30. In resurrectione enim, neque nubent neque nubentur; sed erunt sicut angeli Dei in caelo.

31. De resurrectione autem mortuorum non legistis quod dictum est a Deo dicente vobis :

32. Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed viventium.

33. Et audientes turbæ mirabantur in doctrina ejus.

34. Pharisei autem, audientes quod silentium imposuisset sadducæis, convenerunt in unum ;

35. et interrogavit eum unus ex eis legis doctor, tentans eum :

leur belle-sœur comme une personne portant malheur, et ils auraient eu de la peine à l'épouser. — *In resurrectione... cujus...* (vers. 28). Cette question était destinée tout à la fois à embarrasser Jésus et à ridiculiser la doctrine de la résurrection. — *Omnes enim...* Tous auront les mêmes droits sur la femme.

29-33. Réponse du divin Maître. — *Erratis*. Leur erreur était double, comme leur ignorance (*nescientes*), et portait soit sur la sainte Écriture, soit sur la puissance divine. Jésus développe d'abord sa seconde assertion : il démontre que, dans l'état qui suivra la résurrection (*in resurrectione*, vers. 30), les hommes ne seront plus soumis aux mêmes conditions d'existence qu'ici-bas, mais transformés par la puissance de Dieu, de sorte qu'il n'y aura plus ni époux (*neque nubent*), ni épouses (*neque nubentur*); le passé, parce que les femmes sont recherchées en mariage, tandis que ce sont les hommes qui font les démarches actives). La question des sadducéens tombait donc d'elle-même. La comparaison *sicut angeli...* doit être prise dans le sens restreint qu'exige le contexte; elle signifie que le mariage cessera d'exister dans l'autre vie, puisque, les hommes étant devenus immortels comme les anges, ils n'auront plus besoin de se marier pour combler les vides créés par la mort dans les rangs de l'humanité. — *Non legistis...* (vers. 31). Après avoir expliqué le mode de la résurrection, Jésus en démontre le fait même. — *Deo dicente...*: par l'intermédiaire de Moïse. Cf. Ex. III, 6. Lorsque Dieu se révéla au futur

libérateur des Hébreux comme le Dieu des trois grands patriarches (*Ego sum...*, vers. 32), ceux-ci étaient morts depuis de longues années. Or Jéhovah n'aurait certainement pas pris un nom qui exprimait des relations très intimes avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le cas où ces saints personnages n'auraient été que des êtres éphémères. Ils continuaient donc d'exister, et les autres hommes sont pareillement immortels. Mais comme la résurrection des corps est une conséquence de l'immortalité de l'âme (les Juifs ne séparent pas ces deux idées; cf. II Mach. XII, 43-46), le texte allégué prouve aussi la résurrection future. — *Audientes turbæ...* (verset 33). Le peuple entourait Jésus pendant toute cette discussion, et écoutait avec le plus vif intérêt les questions et les réponses. — *Mirabantur*. Dans le grec: ἐξεπλήττοσαντο, ils étaient frappés (et mis) hors d'eux-mêmes.

7<sup>e</sup> Question des pharisiens touchant le plus grand précepte de la loi. XXII, 34-40.

Comp. Marc. XII, 28-34.

31. L'occasion. — *Pharisei... audientes...* « Non sans plaisir », puisque les sadducéens étaient leurs ennemis. Il est vrai qu'à leur joie se mêlait l'ennui de voir Jésus victorieux sur toute la ligne. — *Silentium imposuisset*. A la lettre dans le grec: ἀνεκέντησαν...: pour s'entendre et essayer de réparer leur récente défaite.

35-36. La question. — *Unus ex eis*. Il fut choisi pour prendre la parole au nom de tous. Les mots *tentans eum* montrent qu'il voulait,

36. Magister, quod est mandatum magnum in lege?

37. Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua.

38. Hoc est maximum et primum mandatum.

39. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum.

40. In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetae.

41. Congregatis autem pharisæis, interrogavit eos Jesus,

42. dicens : Quid vobis videtur de Christo? cujus filius est? Dicunt ei : David.

43. Ait illis : Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens :

44. Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum?

36. Maître, quel est le plus grand commandement de la loi?

37. Jésus lui dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de tout ton esprit.

38. C'est là le plus grand et le premier commandement.

39. Mais le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

40. Dans ces deux commandements sont renfermés la loi et les prophètes.

41. Les pharisiens étant rassemblés, Jésus les interrogea,

42. en disant : Que vous semble du Christ? de qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David.

43. Il leur dit : Comment donc David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur, en disant :

44. Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis l'escabeau de tes pieds?

lui aussi, avec des intentions perfides; il espérait embarrasser Jésus sur un point important, et le déconsidérer devant la foule. — *Quod... mandatum* (vers. 36). Le grec *ποῖα ἐντολὴ* signifie plutôt : Quelle sorte de commandement? La question « ne portait donc pas sur un commandement isolé, mais sur les qualités qui déterminaient la grandeur (le premier rang) dans les régions légales ». Les rabbins discutaient à perte de vue sur des points de ce genre, comme on le voit dans le Talmud.

37-40. Réponse de Jésus. Elle consiste dans un passage emprunté à Deutéronome, vi, 5, et cité librement d'après les LXX. — *Diliges...* Dans ce texte, Moïse inculque fortement aux Hébreux un amour suprême envers Jéhovah : *Ex toto... et in...*; c.-à-d., au plus haut degré, de telle sorte que cet amour envahisse tout l'être intérieur de l'homme. — *Hoc est...* (vers. 38). Réflexion par laquelle Notre-Seigneur souligne, pour ainsi dire, le texte sacré. — *Maximum*. D'après le grec : le grand (par excellence); par conséquent, *primum*, le premier en dignité. Suivant ce qui a été dit plus haut, Jésus « ne cite pas ce commandement comme un précepte isolé; il le signale comme un point d'appui qui donne de la valeur à tous les actes d'obéissance ». — *Secundum autem*, (vers. 39). Notre-Seigneur complète sa réponse. — *Simile*, *ἐπιούσιον* : de même nature par son importance et sa grandeur, non toutefois égal en dignité. Ces deux préceptes ne vont pas l'un sans l'autre; ils se suppléent mutuellement. — *Diliges proximum...* Texte du Lévitique, xix, 18, cité aussi d'après les LXX. — Conclusion, qui résume tout ce que Jésus vient de dire : *in his duobus*, (vers. 40). Le verbe *pendet* (*ὑπέκεινται*) est usité dans le langage des lois et prophètes

désigne l'Ancien Testament tout entier (cf. v, 17), dont l'esprit est vraiment la charité envers Dieu et envers le prochain. « Aucune loi et aucun accomplissement de la loi n'a de valeur, si l'amour n'en est l'âme. » Tous les autres commandements se ramènent donc à ces deux-là.

8<sup>e</sup> Question adressée par Jésus lui-même aux pharisiens, au sujet de l'origine du Messie. XXII, 41-46.

Comp. Marc. xii, 35-37; Luc. xx, 41-44. Le divin Maître a réduit tous ses ennemis au silence, et même à l'admiration; il prend maintenant l'offensive, et remporte sur eux une nouvelle victoire.

41. Introduction. — Le trait *congregatis...* nous ramène au vers. 34. Jésus va profiter de la présence des pharisiens pour les interroger à son tour sur un point capital.

42-45. Le Messie, fils de David. — *Quid... de Christo?* Première question, toute générale, suivie aussitôt d'une autre interrogation, très spéciale : *cujus filius...?* — *David*. La réponse était facile, maint oracle de l'Ancien Testament ayant prédit que le Christ serait issu de ce grand roi. Voyez i, 1 et les notes. — *Quomodo ergo...* (vers. 43). Par cette contre-question, Jésus voulait attirer l'attention des pharisiens sur une autre origine du Messie, mille fois supérieure à celle qu'on venait d'indiquer. — *In spiritu* : en vertu d'une inspiration céleste, et, par suite, d'une manière absolument conforme à la vérité. — *Dicens : Dixit...* (vers. 44). C'est le début du Ps. cix, cité à peu près suivant les LXX. Ce cantique est directement messianique (voyez notre commentaire). — *Dominus*. Hébr., *Y'hovah*; Dieu lui-même. — *Dominus meo*. Hébr., *l'adôni*, à mon Seigneur; au Messie. — *Si ergo..., quomodo...*



45. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ?

46. Et personne ne pouvait rien lui répondre, et, depuis ce jour, nul n'osa plus lui proposer des questions.

45. Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est ?

46. Et nemo poterat ei respondere verbum, neque ausus fuit quisquam ex illa die eum amplius interrogare.

## CHAPITRE XXIII

1. Alors Jésus parla aux foules et à ses disciples,

2. en disant : Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse.

3. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent ; mais n'agissez pas selon leurs œuvres, car ils disent, et ils ne font pas.

4. Ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et ils les mettent sur les épaules des hommes ; mais ils ne veulent pas les remuer du doigt.

5. Ils font toutes leurs actions pour être vus des hommes ; c'est pourquoi ils portent de larges phylactères et de longues franges.

1. Tunc Jesus locutus est ad turbas et ad discipulos suos,

2. dicens : Super cathedram Moysi sederunt scribæ et pharisæi.

3. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite ; secundum opera vero eorum nolite facere : dicunt enim, et non faciunt.

4. Alligant enim onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum ; digito autem suo nolunt ea movere.

5. Omnia vero opera sua faciunt ut videantur ab hominibus ; dilatant enim phylacteria sua, et magnificant fimbrias.

(vers. 45). Jésus fait un raisonnement sur le texte. Un fils est inférieur à son père ; or, David s'adresse dans ce passage au Messie comme à son supérieur ; il suit de là que le Messie, d'après la révélation faite à David même, était beaucoup plus qu'un descendant de ce prince. Il est, en effet, fils de Dieu.

46. Les adversaires de Jésus, complètement vaincus, n'osent plus lui poser des questions insolites. Saint Matthieu a seul noté ce trait plein d'intérêt.

9<sup>e</sup> Jésus dénonce avec vigueur les fautes et le châtement des pharisiens. XXII, 1-39.

C'est ici l'un des grands discours qui caractérisent le premier évangile, et qui ne nous ont été conservés que par lui. Saint Marc, XII, 38-40, et saint Luc, XX, 45-47, n'en donnent qu'un résumé très malgre, mais qui prouve du moins que le discours fut prononcé dans cette circonstance. Il est vrai que saint Luc, XI, 39-52, rattache à une occasion antérieure un certain nombre de reproches et d'anathèmes semblables à ceux que nous lisons ici : c'est que Notre-Seigneur les aura prononcés deux fois, devant des auditoires différents.

CHAP. XXIII. — 1-12. Première partie du discours : Jésus met le peuple en garde contre la conduite des pharisiens. Vers. 2-7, ce qu'on ne doit pas imiter en eux ; vers. 8-12, humilité que doivent pratiquer les disciples du Sauveur. — *Tunc...* Encore durant « le jour des conflits », sous les galeries du temple. Le vers. 1 sert

d'introduction. — *Ad turbas et...* Le discours ne fut donc pas adressé directement aux pharisiens ; mais un certain nombre d'entre eux devaient être mêlés à la foule. — *Super cathedram...* Locution figurée, empruntée à la très ancienne coutume des docteurs et des professeurs, d'enseigner du haut d'une chaire. En soi, rien de plus noble que le rôle des docteurs de la loi (ils appartenaient presque tous au parti pharisaïque ; de là l'association des mots *scribæ et pharisæi*), puisqu'il consistait à interpréter et à faire observer les préceptes que Dieu avait donnés à son peuple par l'intermédiaire de Moïse. Ils enseignaient avec une autorité réelle, comme successeurs de ce grand et saint personnage. La conséquence pratique de ce fait était évidente : *omnia ergo...* (vers. 3) ; le peuple devait se conformer aux interprétations légales des scribes. Quant à leur conduite personnelle, à leurs exemples, si opposés à la vraie sainteté, c'était autre chose : *secundum opera...* — *Dicunt enim...* Assertion générale, que le vers. 4 va aussitôt développer. — *Alligant* : à la manière d'objets qu'on réunit dans un même paquet. Jésus appelle *onera gravia et...* les mille obligations de détail, se présentant à toute heure du jour, que les scribes imposaient à leurs coreligionnaires, sans qu'elles fussent prescrites par la loi. — *Digito suo...* Le contraste ne pouvait être ni plus saisissant, ni plus odieux. — *Omnia vero...* (verset 5). Jésus accuse maintenant les pharisiens

6. Amant autem primos recubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis,

7. et salutationes in foro, et vocari ab hominibus Rabbi.

8. Vos autem nolite vocari Rabbi; unus est enim Magister vester, omnes autem vos fratres estis.

9. Et patrem nolite vocare vobis super terram; unus est enim Pater vester, qui in cœlis est.

10. Nec vocemini magistri; quia Magister vester unus est, Christus.

11. Qui major est vestrum erit minister vester.

12. Qui autem se exaltaverit humiliabitur, et qui se humiliaverit exaltabitur.

13. Væ autem vobis, scribes et pharisæi hypocritæ, quia clauditis regnum

6. Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues,

7. et à être salués dans les places publiques, et à être appelés Rabbi par les hommes.

8. Mais vous, ne vous faites point appeler Rabbi, car vous n'avez qu'un seul Maître, et vous êtes tous frères.

9. Et ne donnez à personne sur la terre le nom de père, car vous n'avez qu'un seul Père, qui est dans les cieux.

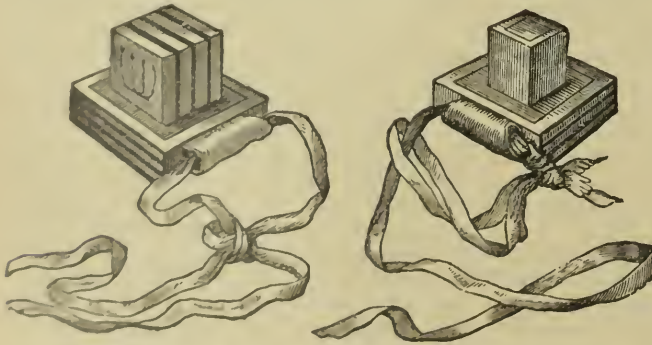
10. Et qu'on ne vous appelle point maîtres, car vous n'avez qu'un seul Maître, le Christ.

11. Celui qui est le plus grand parmi vous, sera votre serviteur.

12. Quiconque s'élèvera, sera humilié, et quiconque s'humiliera, sera élevé.

13. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez

d'agir pour des motifs bas et égoïstes, d'accomplir toutes leurs actions par orgueil et vanité. Cf. vi, 1. — *Dilatant...* : afin d'attirer ainsi l'attention sur leur piété. Les phylactères (nom calqué sur le grec *φυλακτήρια*, « munimenta », préservatif) étaient de petites boîtes de cuir noir, munies de longues lanières, que les Juifs (d'après une interprétation stricte et littérale de Deut. vi, 8; cf. Ex. xiii, 9) s'attachaient au front et au bras gauche, à certains jours et à certaines heures; dans ces boîtes étaient insérés des morceaux de parchemin, sur lesquels étaient



Phylactères de la tête (à gauche) et du bras (à droite).

écrits contre textes du Pentateuque (Ex. xiii, 1-10, 11-17; Deut. vi, 4-10; xi, 13-22), qui recommandaient d'avoir toujours à la pensée le souvenir des commandements divins, pour leur obéir avec fidélité. Leur nom hébreu était *š'mîn*, pluriel. Voyez l'All. archéol., pl. cix, 4, 6, 7, 11.

— *Phylacteres*. Sur ces franges sacrées, voyez ix, 20 et le commentaire. — *Amant... primos*. (vers. 6). Cf. Marc. xiv, 28 et Luc. xx, 48. A l'ostentation religieuse, les pharisiens associaient « une soif insatiable de prééminence ». Il leur fallait par-

tout les premières places et des démonstrations publiques de respect. — *Rabbi*. Titre honorifique, qui semble dater de cette époque, et qu'on employait en s'adressant aux docteurs juifs. Il signifie à la lettre, « mon grand », c.-à-d., « mon maître ». — *Vos autem...* (vers. 8). Jésus recommande au contraire à ses disciples la pratique d'une profonde humilité. Il présente sa recommandation sous la forme de trois exemples concrets, dont il faut suivre l'esprit, et non pas la lettre d'une manière servile. En effet, ce que le divin Maître interdit ici, c'est la *φιλαρχία* (saint Jean Chrysostome), l'amour des dignités, la recherche d'honneur, et point les dignités ou les titres en eux-mêmes, puisque son Église devait avoir des chefs. — *Omnes vos fratres...* : tous égaux, par conséquent; tandis que les pharisiens dédaignaient ce qu'ils nommaient « le peuple de la terre », la masse de leurs concitoyens. — *Et patrem...* (verset 9). 'Abbâ, père, était un titre assez fréquemment donné aux docteurs. — *Magistri* (verset 10). Dans le grec, *καθηγηταί*, guides; ici, guides spirituels.

— *Qui major...* (vers. 11). Cette parole reproduit en substance une instruction antérieure de Jésus. Cf. xx, 26-28. — *Qui autem...* (vers. 12). Autre répétition. Cf. xviii, 4.

13-32. Deuxième partie du discours : les huit malédictions prononcées contre les scribes et les pharisiens. — Première malédiction, vers. 13. *Væ* (οὐαί) est l'équivalent de l'hébreu *hoï*. Cette vigoureuse interjection est répétée en avant de chacun des anathèmes (cf. vers. 14, 15, 16, 23, 25, 27, 29), et presque partout accompagnée de l'apostrophe *scribæ... hypocritæ*. — *Clauditis*



le royaume des cieux devant les hommes ; car vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous ne laissez pas entrer ceux qui désirent entrer.

14. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous dévorez les maisons des veuves, en faisant de longues prières ; c'est pourquoi vous recevrez un jugement plus rigoureux.

15. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la mer et la terre pour faire un prosélyte, et, après qu'il l'est devenu, vous faites de lui un fils de la géhenne deux fois pire que vous.

16. Malheur à vous, guides aveugles, qui dites : Si quelqu'un jure par le temple, ce n'est rien ; mais si quelqu'un jure par l'or du temple, il doit.

17. Insensés et aveugles ! Car lequel est le plus grand ? l'or, ou le temple qui sanctifie l'or ?

18. Et si quelqu'un jure par l'autel, ce n'est rien ; mais si quelqu'un jure par le don qui est sur l'autel, il doit.

19. Aveugles ! Car lequel est le plus grand ? le don, ou l'autel qui sanctifie le don ?

cælorum ante homines : vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare.

14. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia comeditis domos viduarum, orationes longas orantes : propter hoc amplius accipietis iudicium.

15. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia circuitis mare et aridam ut faciatis unum proselytum, et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos.

16. Væ vobis, duces cæci, qui dicitis : Quicumque juraverit per templum, nihil est ; qui autem juraverit in auro templi, debet.

17. Stulti et cæci ! Quid enim majus est ? aurum, an templum quod sanctificat aurum ?

18. Et quicumque juraverit in altari, nihil est ; quicumque autem juraverit in dono quod est super illud, debet.

19. Cæci ! Quid enim majus est ? donum an altare quod sanctificat donum ?

*regnum...* Le royaume des cieux est comparé à un édifice ou à une ville (cf. xvi, 17-20) dont les pharisiens, par leur doctrine et leurs exemples néfastes, fermaient obstinément les portes à ceux qui voulaient y entrer. — *Qui comeditis...* Seconde malédiction, vers. 14. Comp. Marc. xii, 40 et Luc. xx, 47. Elle est la première des huit dans un certain nombre des manuscrits grecs qui la citent. D'autres témoins anciens l'omettent entièrement ; mais son authenticité est suffisamment garantie. Manger les maisons des veuves est une expression suffisamment claire par elle-même. Les mots *orationes... orantes* (saint Marc : « sub obtentu prolixæ orationis » ; saint Luc : « simulantes longam orationem ») indiquent la manière doublement odieuse dont les pharisiens s'y prenaient pour dépouiller les femmes sans défense. Le châtiement sera en rapport avec la faute : *amplius... iudicium*. — *Quia circuitis...* Troisième malédiction, vers. 15. Elle suppose dans les pharisiens un zèle extraordinaire pour convertir les païens au judaïsme (*ut faceritis unum...*), et la ruine morale des convertis, comme résultat final. — *Proselytum*. Ce mot est calqué sur le grec προσήλυτος, celui qui s'approche. Les Juifs distinguaient deux sortes de prosélytes : les prosélytes de la porte, qui demeuraient pour ainsi dire sur le seuil, et auxquels on imposait seulement d'obéir aux préceptes dits de Noé (éviter le blasphème, l'idolâtrie, le meurtre, le vol, l'inceste, la manducation du sang, etc.), et les prosélytes de la justice, qui se faisaient circoncire et s'engageaient à observer pleinement la

loi mosaïque. — *Filium gehennæ*. Hébraïsme : digne de l'enfer. Voyez v, 29 et les notes. En opérant ces conversions, les pharisiens engageaient surtout à grossir leur coterie, et les néophytes étaient promptement imbus des vices du parti. — *Duplo quam...* : parce que les hommes nouvellement convertis vont facilement aux extrêmes ; ou bien, parce que les païens devenus prosélytes, peu satisfaits des pratiques dont on les surchargeait, retournaient bientôt au paganisme. — *Væ vobis...* Quatrième malédiction, vers. 16-22. Jésus a déjà émis des pensées semblables dans le discours sur la montagne. Cf. v, 33 et ss. Il signale ici trois exemples de la « cécité » des scribes et des pharisiens en ce qui concerne le serment. Sur le titre *duces cæci*, voyez xv, 14 : il est répété plusieurs fois dans ce discours (cf. vers. 17, 19, 24, 26), avec beaucoup d'emphase. — *Quicumque... per templum...* C'est le premier exemple, vers. 16<sup>b</sup> et 17. — *Nihil est*. C.-à-d. que le serment est nul en pareil cas. — *In auro* : par le trésor du temple, ou, selon divers interprètes, par les ustensiles d'or qu'il renfermait. Dans ce cas et dans le suivant, le principe des scribes paraît avoir été qu'« une formule spéciale obligeait plus qu'une formule générale », l'or du temple plus que le temple, etc. Jésus réfute une assertion si étrange (*quid enim majus...?*), et montre que c'est le contraire qui a lieu. L'or du temple n'avait, en effet, une valeur particulière que parce qu'il appartenait au temple ; de même à propos de l'autel et des victimes. — *Et quicumque...* Second exemple, vers. 18-21. — *In altari* : l'autel des holocaustes.

20. Qui ergo jurat in altari, jurat in eo et in omnibus quæ super illud sunt.

21. Et quicumque juraverit in templo, jurat in illo et in eo qui habitat in ipso.

22. Et qui jurat in cælo, jurat in throno Dei et in eo qui sedet super eum.

23. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui decimatis mentham, et anethum, et cuminum, et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, et misericordiam, et fidem. Hæc oportuit facere, et illa non omittere.

24. Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes.

20. Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel et par tout ce qui est dessus.

21. Et quiconque jure par le temple, jure par le temple et par celui qui y habite.

22. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu, et par celui qui y est assis.

23. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité. Il fallait faire ceci, et ne pas omettre cela.

24. Guides aveugles, qui filtrez le moucheron, et qui avalez le chameau.

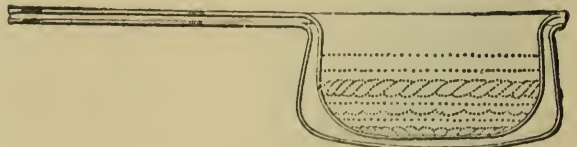
caustes, placé en avant du sanctuaire proprement dit. — *In dono quod...* : les victimes déposées sur l'autel pour y être consommées. — *Et in eo qui...* (vers. 21). Tel est, en fin de compte, le terme de tous les serments relatifs au temple, et ce qui les rend strictement obligatoires : c'est

Cinquième malédiction, vers. 23-24, relative à la dîme exigée par la loi. Cf. Lev. xxvii, 30 ; Num. xviii, 21 ; Deut. xii, 6 et xiv, 22 et ss. Non seulement les pharisiens s'acquittaient de cette obligation avec beaucoup d'exactitude, mais ils payaient même la dîme de divers objets qui ne tombaient pas sous le précepte : *mentham, et...* Les trois plantes ici nommées étaient très appréciées des Juifs, à cause de leurs propriétés aromatiques. Voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. xxi, fig. 6, pour la menthe ; pl. xxv, fig. 6, pour l'anis ; pl. xxv, fig. 5, pour le cumin. — *Reliquistis... graviora* : les points les plus importants de la loi. Jésus cite nommément trois de ces graves prescriptions : la pratique parfaite de la justice (*judicium*), la charité envers le prochain (*misericiordiam*), la fidélité soit à Dieu, soit aux hommes (*fidem*). — *Hæc* : ces grandes choses. *Illæ* : ces petites choses. Notre-Seigneur ne blâme pas les pharisiens d'avoir dépassé le précepte sur certains points ; il leur reproche sévèrement d'avoir omis leurs devoirs les plus sérieux. — *Excolantes...* (vers. 24). Autre exemple de leur hypocrisie, sous une forme hyperbolique, qui donne beaucoup de force à la pensée. Pour ne pas se contaminer en avalant par mégarde quelque insecte légalement impur (*culicem*, un moucheron), ils filtraient scrupuleusement leurs breuvages, et ils ne craignaient point, d'autre



L'aneth.

qu'ils se rapportent à Dieu lui-même. — *Et qui... in cælo*. Troisième exemple, vers. 22. Cf. v. 54 et le commentaire. — *Qui decimatis...*



Passoire à filtrer le vin. (Bronze antique.)

part, d'ingurgiter un chameau tout entier, quoique la loi défendit expressément d'en manger la chair. Cf. Lev. xi, 4. — *Quia mundatis...* Sixième malédiction, vers. 25-26, dirigée contre



25. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et qu'au dedans, vous êtes pleins de rapines et d'impureté.

26. Pharisien aveugle, nettoie d'abord le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors devienne pur aussi.

27. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui, au dehors, paraissent beaux aux hommes, mais qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture.

28. Vous de même, au dehors, vous paraissez justes aux hommes; mais, au dedans, vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

25. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis, intus autem pleni estis rapina et immunditia.

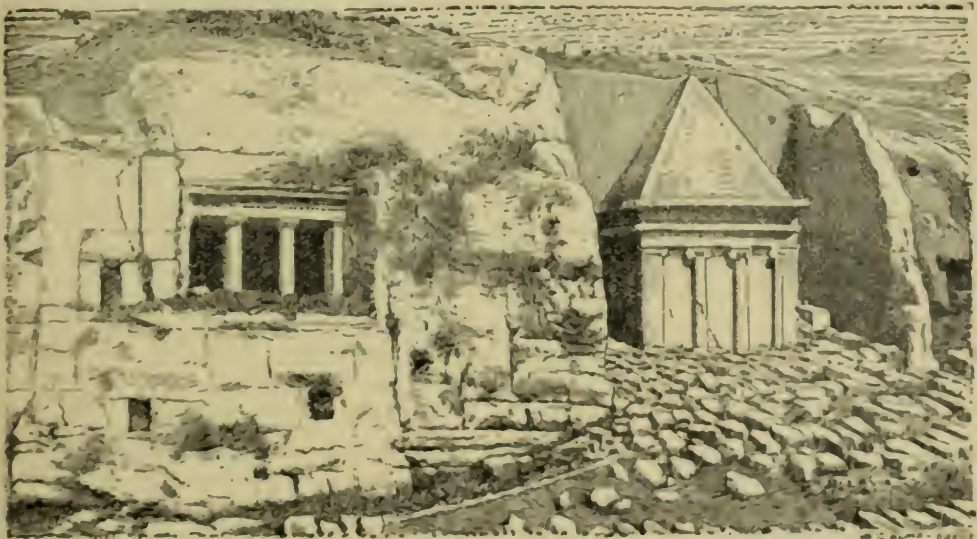
26. Pharisæe cæce, munda prius quod intus est calicis et paropsidis, ut fiat id quod deforis est mundum.

27. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia similes estis sepulcris dealbatis, quæ a foris parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum et omni spurcitia.

28. Sic et vos a foris quidem paretis hominibus justî; intus autem pleni estis hypocrisi, et iniquitate.

la fausse religion des pharisiens. Ils évitaient avec un soin méticuleux les souillures purement légales, et ils ne se mettaient pas en peine d'éviter le péché, qui souille l'âme. — *Calicis et...* : les coupes et les plats qui servaient dans les repas. Sur les ablutions auxquelles les pharisiens soumettaient ces ustensiles, voyez Marc. VII, 3-4. — *Pleni estis*. Le grec dit, avec une légère nuance : Au dedans, ils (la coupe et le plat) sont pleins de... — *Rapina et...* C.-à-d. :

*quod intus...* Fais en sorte que les aliments ne soient pas le fruit du vol, de l'iniquité. — *Ut fiat...* : pul-que, sous le rapport moral, la vraie pureté est avant tout intérieure. — *Quia similes...* Septième malédiction, vers. 27-28. L'hypocrisie des pharisiens y est envisagée d'une manière générale. — *Sepulcris dealbatis...* Chaque année, un peu avant la fête de Pâque, les Juifs avaient soin de blanchir à l'eau de chaux leurs monuments funèbres, afin de les rendre plus visibles



Tombeaux taillés dans le roc, à Jérusalem. (Vallée du Cédron.)

de breuvages et de mets acquis par la fraude et le péché. Au lieu de *immunditia*, le grec porte ἀρσένια, d'intempérance; c.-à-d., d'un désir immodéré d'être riche. — *Pharisæe...* (vers. 26). Cette fois, l'apostrophe est individuelle; ce qui lui donne encore plus de force. — *Munda...*

et d'empêcher qu'on ne contractât une impureté légale en les touchant par inadvertance. — *A forte...* *intus*. De nouveau, Jésus établit un contraste entre le dehors et le dedans, pour montrer que la religion pharisaïque était toute de forme, tout extérieure : *ste et vos...* (vers. 28). — *Væ*

29. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui ædificatis sepulcra prophetarum, et ornatis monumenta justorum,

30. et dicitis : Si fuissetis in diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum in sanguine prophetarum.

31. Itaque testimonio estis vobismet ipsis, quia filii estis eorum qui prophetas occiderunt.

32. Et vos implete mensuram patrum vestrorum.

33. Serpentes, genimina viperarum, quomodo fugietis a judicio gehennæ?

34. Ideo ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et scribas; et ex illis occidetis et crucifigetis, et ex eis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem;

35. ut veniat super vos omnis sanguis justus qui effusus est super terram, a sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariæ, filii Barachîæ, quem occidistis inter templum et altare.

29. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et qui ornez les monuments des justes,

30. et qui dites : Si nous avions vécu du temps de nos pères, nous ne nous serions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes.

31. Par là, vous témoignez contre vous-mêmes que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes.

32. Comblez donc aussi la mesure de vos pères.

33. Serpents, race de vipères, comment échapperez-vous au jugement de la géhenne?

34. C'est pourquoi, voici que je vous envoie des prophètes, et des sages, et des scribes; et vous tuerez et crucifierez les uns, et vous flagellerez les autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville,

35. afin que retombe sur vous tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.

vobis..., qui... Huitième malédiction, vers. 29-32. Elle signale le zèle apparent des pharisiens pour honorer les martyrs, tandis que leurs sympathies intimes étaient pour les bourreaux de ces saintes victimes. — *Ædificatis* peut s'entendre ou de constructions nouvelles, ou de réparations faites aux monuments déjà existants. — *Prophetarum* et *justorum* sont deux expressions à peu près synonymes en cet endroit; la seconde est plus générale. Elles désignent l'une et l'autre de saints personnages de l'Ancien Testament. — *Non essemus...* (vers. 30). Litote très expressive, par laquelle les pharisiens sont censés dire qu'ils n'auraient été les amis et les défenseurs les plus ardents des prophètes et des justes persécutés. Eux qui devaient, trois jours plus tard, rougir leurs mains du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ; puis, après sa mort, martyriser ses envoyés et ses disciples! Comp. le vers. 34. — *Itaque...* (vers. 31). Conclusion à laquelle ils ne s'attendaient guère. — *Filii... eorum qui...* Révélaient leurs fils, par les dispositions morales dont ils étaient doués par la naissance. — *Implete...* (vers. 32) : en donnant la mort à Jésus lui-même, selon le dessein qu'ils avaient formé depuis longtemps. Cf. xii, 14, etc.

33-35. Troisième partie du discours : sévères menaces. Le langage du Sauveur y est très ému. — *Serpentes, genimina...* Cf. iii, 7. Les pharisiens étaient, en effet, des reptiles dangereux, prêts à s'élever sur Jésus. La question *quomodo fugietis...* suppose une réponse négative. — *Judicio gehennæ* : un jugement dont le résultat

sera une condamnation aux peines éternelles de l'enfer. — *Ideo* (vers. 34) : parce qu'il faut qu'ils soient condamnés par Dieu. Comp. le vers. 25. — *Prophetas, sapientes, scribas*. Ces trois noms empruntés au judaïsme représentent les futurs prédicateurs de l'évangile, que Jésus enverra (*ecce ego...* : paroles très accentuées), de même que Jéhovah avait autrefois envoyé les prophètes. Les châtiments que les Juifs devaient faire subir aux missionnaires du Christ sont décrits en gradation descendante : *occidetis, et... flagellabitis..., persequemini...* Voyez x, 16-23. — *Ut veniat...* (vers. 35). Terrible menace. Elle montre « les péchés de générations sans nombre s'accumulant pendant des siècles, et punis dans une dernière génération, qui représente toutes les autres ». — *Omnis sanguis justus*. C.-à-d., le sang de tous les justes martyrisés depuis le commencement du monde (*a sanguine Abel*; cf. Gen. iv, 10). — *Zachariæ, filii...* On a beaucoup discuté au sujet de ce personnage, à cause des mots *filii Barachîæ*, qui empêchent de l'identifier avec certitude. C'est à tort, en toute hypothèse, qu'on a pensé parfois à Zacharie, père du précurseur, ou à l'avant-dernier des petits prophètes du canon biblique. Il est probable qu'il s'agit de Zacharie, fils de Jojada, mis à mort par le roi Joas. Cf. II Par. xxiv, 20-22. Si son père est appelé ici Barachias, cela provient ou de ce que celui-ci avait deux noms, ainsi qu'il arrivait parfois chez les Juifs, ou, mieux encore, d'une faute de copiste (salut Jérôme affirme avoir lu « fils de Joaïda » dans



36. En vérité, je vous le dis, toutes ces choses retomberont sur cette génération.

37. Jérusalem, Jérusalem, qui tués les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu!

38. Voici que votre maison vous sera laissée déserte.

39. Car je vous le dis, vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

36. Amen dico vobis, venient hæc omnia super generationem istam.

37. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti!

38. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.

39. Dico enim vobis, non me videbitis amodo, donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini.

## CHAPITRE XXIV

1. Jésus, étant sorti du temple, s'en allait. Alors ses disciples s'approchèrent, pour lui faire remarquer les constructions du temple.

2. Mais il leur répondit : Voyez-vous

1. Et egressus Jesus de templo, ibat. Et accesserunt discipuli ejus, ut ostenderent ei ædificationes templi.

2. Ipse autem respondens, dixit illis :

l'évangile des Nazaréens, et telle pourrait avoir été la leçon primitive). — *Amen dico... venient...* (vers. 36). Répétition solennelle de la menace.

37-39. Apostrophe touchante adressée à Jérusalem. Cf. Luc. XIII, 34. — *Quæ occidis... lapidas...* L'emploi du temps présent marque une habitude. — *Quoties volui...* Dans ces mots, Origène, saint Jérôme, saint Hilaire et d'autres commentateurs voient une allusion à toute l'histoire ancienne d'Israël, et à tout ce que le Seigneur avait fait pour Jérusalem dans le passé; mais il est préférable de les appliquer au ministère personnel de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la capitale juive, et aux grâces qu'il lui avait apportées durant sa vie publique. Cf. Joan. II, 13; v, 1; VII, 1, etc. — *Quemadmodum gallina...* « Embleme d'un amour anxieux, » vif et sincère. — *Ecce relinquetur...* (vers. 38). La ville ingrate, si coupable, va être abandonnée à son malheureux sort. C'est elle, et non le temple, que désigne l'expression *domus vestra*; ses habitants sont envisagés comme formant une famille très unie, domiciliée dans une même habitation. — *Non me... amodo* (vers. 39). Avec ce discours s'achevait le ministère proprement dit de Notre-Seigneur; il allait lui-même bientôt mourir, et ceux auxquels il s'adressait alors ne devaient le revoir qu'à la fin des temps. En effet, les mots *donec dicatis...* se rapportent, de l'avis des meilleurs interprètes, au retour de Jésus-Christ à la fin du monde, comme Juge souverain, et à la conversion des Juifs, qui aura eu lieu à cette époque. Cf. Rom. XI, 25 et ss.

Reconnaissant en lui leur rédempteur, ils le salueront alors par l'acclamation messianique *Benedictus qui...* Cf. xx, 9; Ps. cxvii, 26. Ainsi, tout en menaçant ses concitoyens endurcis dans l'incrédulité, Jésus leur donne une espérance de salut, à condition qu'ils croiront en lui.

§ III. — *Discours prophétique de Jésus, relatif à la ruine de Jérusalem, aux circonstances de la fin du monde et à son second avènement.* XXIV, 1 — XXV, 36.

Il était naturel que le divin Maître, avant de quitter ses disciples, leur fournit quelques éclaircissements sur ces points importants. Son but, en le faisant, était moins de leur prédire l'avenir et de satisfaire leur curiosité, que de leur annoncer les périls de ces divers temps, les fortifier contre l'épreuve et leur recommander la vigilance. Aussi, tout en donnant des détails assez précis, se contente-t-il le plus souvent d'esquisser en gros les faits. Saint Marc, XIII, 1-37, et saint Luc, XXI, 5-36, citent également ce discours; mais ils glissent avec rapidité sur la partie finale. Tout le contenu du chap. XXV est propre à saint Matthieu.

1<sup>o</sup> Introduction. XXIV, 1-3.

CHAP. XXIV. — 1-3. L'occasion de ce discours. Comp. Marc. XIII, 1-4; Luc. XXI, 5-7. — *Egressus... ibat*. Cet imparfait, rejeté à la fin de la phrase, est très accentué: Jésus quittait le temple pour n'y plus revenir, du moins publiquement. — *Accesserunt...* Les apôtres, remarquant l'émotion de leur Maître, s'approchèrent

Vidētis hęc omnia? Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruat.

3. Sedente autem eo super montem Oliveti, accesserunt ad eum discipuli secreto, dicentes : Dic nobis quando hęc erunt? et quod signum adventus tui et consummationis sæculi?

4. Et respondens Jesus, dixit eis : Videte, ne quis vos seducat.

5. Multi enim venient in nomine meo, dicentes : Ego sum Christus; et multos seducent.

6. Audituri enim estis prælia, et opi-

tout cela? En vérité, je vous le dis, il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.

3. Et comme il était assis sur le mont des Oliviers, ses disciples s'approchèrent de lui en particulier, et lui dirent : Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel signe il y aura de votre avènement et de la consommation du siècle.

4. Et Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise.

5. Car beaucoup viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ, et ils en séduiront beaucoup.

6. Vous entendrez parler de guerres et

affectueusement de lui, et essayent de donner un autre cours à ses pensées : *ut ostenderent...*

— *Edificationes...* Ces constructions, auxquelles Hérode le Grand avait travaillé durant de longues années (Joan. II, 20), formaient un groupe de toute beauté. Voyez Josèphe, *Bell. jud.*, v, 5,

de Jésus-Christ aux derniers jours du monde. 2° Première partie du discours : les prophéties. XXIV, 4-35.

« Dans sa réponse, Jésus décrit les signes précurseurs de la ruine de Jérusalem et de la fin des temps, le jugement spécial de la capitale



Égyptiens charriant une pierre énorme sur un traineau. (Peinture de tombeau.)

6, etc. — *Vidētis...* (vers. 2). A son tour, Jésus attire l'attention des apôtres sur le temple, mais à un point de vue bien différent. D'après le grec : Ne voyez-vous pas...? — *Non relinquetur...* Annonce d'une totale destruction. La prophétie s'est réalisée à la lettre, soit au moment de la prise de Jérusalem par Titus, soit lorsque Julien l'Apostat voulut reconstruire le temple et ne réussit qu'à le détruire plus complètement. Voyez Ammien Marcellin, xxii, 1. — *Sedente autem...* (vers. 3). Les paroles qui précèdent avaient été prononcées au moment où Notre-Seigneur s'éloignait du temple; depuis lors Jésus a franchi le Cédron et gravi le mont des Oliviers, et il est maintenant assis en face de Jérusalem et du temple (*Att. géogr.*, pl. xiv et xv). — *Secreto*. D'après le grec : en particulier (*κατ' ἰδίαν*). Ce ne furent donc pas tous les apôtres qui s'approchèrent ainsi de Jésus, mais seulement quatre d'entre eux, comme le dit saint Marc, xiii, 3. — *Quando hęc...* à quelle époque devait avoir lieu la destruction du temple. Puis, comme les disciples, conformément aux idées alors courantes parmi leur peuple, rattachaient ce fait à l'avènement final du Messie et au jugement général, ils ajoutent (c'est propre à saint Matthieu) cette question nouvelle : *et quod signum...*? — *Adventus*. Le mot *παρουσία*, présence, devint, durant les premiers temps du christianisme, l'expression technique pour désigner le glorieux avènement

théocratique et le jugement général du monde, en unissant, à la manière des prophètes de l'Ancien Testament, les deux faits dans son exposition, en mélangeant les divers traits qui se rapportent à l'un et à l'autre de ces faits, et en n'indiquant pas toujours d'une manière précise ce qui regarde l'avenir prochain et ce qui concerne l'avenir éloigné. » De là certaines difficultés d'interprétation et d'application, qui n'ont guère diminué depuis le temps des Pères.

4-14. Signes qui annonceront la fin soit de Jérusalem, soit du monde entier. Comp. Marc. xiii, 5-13; Luc. xxi, 8-19. — D'abord un avertissement général, conforme au but moral que se proposait Notre-Seigneur : *Videte, ne...* A ces deux époques tragiques, on aura besoin « de têtes froides et de cœurs vaillants », pour ne pas se laisser séduire ou effrayer. Comp. le vers. 6. — Les séducteurs : *multi enim...* (vers. 5). Ce sera là le premier signe. *Venient in nomine...* : s'arrogeant audacieusement le nom et la dignité du Messie. — *Multos seducent*. C'est ce qui eut lieu soit avant soit après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ : il suffisait qu'un imposteur se présentât comme le Messie, pour entraîner à sa suite des masses entières de peuple. Cf. Act. v, 36 et xxi, 38; Josèphe, *Ant.*, xx, 5, 1 et 8, 6; *Bell. jud.*, II, 13, 5, etc. Il en sera de même à la fin des temps. Comp. le vers. 23-25. — *Audituri...* Second signe : des guerres en tous lieux,



de bruits de guerres. Gardez-vous de vous troubler; car il faut que ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin.

7. Car on verra se soulever peuple contre peuple, et royaume contre royaume; et il y aura des pestes, et des famines, et des tremblements de terre en divers lieux.

8. Et tout cela ne sera que le commencement des douleurs.

9. Alors on vous livrera aux tourments, et on vous fera mourir; et vous serez en haine à toutes les nations, à cause de mon nom.

10. Alors aussi beaucoup seront scandalisés, et ils se trahiront et se haïront les uns les autres.

11. Et de nombreux faux prophètes surgiront, et séduiront beaucoup de monde.

12. Et parce que l'iniquité abondera, la charité d'un grand nombre se refroidira.

13. Mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé.

14. Et cet évangile du royaume sera prêché dans le monde entier, pour servir

niones praeliorum. Videte ne turbemini; oportet enim hæc fieri, sed nondum est finis.

7. Consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum; et erunt pestilentie, et fames, et terræmotus per loca.

8. Hæc autem omnia initia sunt dolorum.

9. Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos; et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum.

10. Et tunc scandalizabuntur multi, et invicem tradent, et odio habebunt invicem.

11. Et multi pseudoprophetae surgent, et seducent multos.

12. Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet caritas multorum.

13. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

14. Et prædicabitur hoc evangelium regni in universo orbe, in testimonium

vers. 6-7. Elles ne manquèrent pas dans le monde romain, peu avant la ruine de Jérusalem. — *Praelia*: des combats à proximité. *Opiniones praeliorum*: des bruits de guerres, comme dit le grec: des guerres à distance, qu'on ne connaît que pour en avoir entendu parler. — *Ne turbemini*. Parole d'encouragement, basée d'une part sur le plan divin (*oportet... fieri*), et aussi sur ce fait que les maux en question n'annonceront pas d'une manière immédiate la destruction de Jérusalem et la fin du monde (*sed nondum...*). Cf. vers. 3<sup>b</sup>. — *Consurget enim...* (vers. 7). Petite description dramatique, qui sert de commentaire à la première partie du vers. 6. La peste et la famine étaient, à cette époque, les conséquences à peu près fatales de la guerre. — *Per loca*: point partout à la fois, mais successivement en divers lieux. — Transition au signe suivant: *hæc autem... initia...* (vers. 8). Et pourtant l'accumulation de tant de maux semblait être déjà quelque chose d'épouvantable. Jésus prévient ses auds, afin de les préparer à tout. — *Dolorum*. Le grec *ἀδύνατος* désigne d'ordinaire les douleurs de l'enfantement; ici, au figuré, de très violentes souffrances. — *Tunc...* Troisième signe, vers. 9-14. La prophétie du Sauveur rappelle beaucoup, en cet endroit, quelques instructions qu'il avait antefois données aux apôtres. Cf. x, 17-22. — *Tradent vos...* Jésus ne voulait pas que ses disciples demeurassent les spectateurs oisifs des malheurs qu'il vient de décrire: il suppose qu'ils se mettront sans retard à prêcher activement l'évangile; ce qui ne manquera pas de déchaîner

contre eux la haine et la persécution. — *Scandalizabuntur...* (vers. 10). Conséquence naturelle de l'emprisonnement et de la mort d'un grand nombre de prédicateurs: parmi les nouveaux convertis, beaucoup s'effrayeront et iront jusqu'à l'apostasie; puis, *invicem tradent...*, etc. — *Multi pseudoprophetae* (vers. 11). Ces faux prophètes seront chrétiens, de même que les faux Christs seront juifs d'origine (cf. vers. 5). — *Refrigescet...* (vers. 12). Image très expressive. « Un des caractères d'une époque dégénérée consiste en ce que les bons eux-mêmes perdent la ferveur. » Le mot *caritas* peut désigner ici soit la charité fraternelle, soit l'amour de Dieu; de préférence cette dernière vertu. — *Qui... perseveraverit...* (vers. 13). Dans le grec: *ὁ ὑπομεινας*, au participe; ce mode exprime la durée, la perpétuité. Il s'agit de la persévérance dans la foi chrétienne, malgré les périls auxquels elle exposera. — *Salvus erit...* Grande récompense de la fidélité: par elle, on sera délivré de la ruine morale et l'on jouira du salut éternel. — *Et prædicabitur...* (vers. 14). Autre parole de consolation et d'encouragement: avant la fin, l'évangile pourra être prêché dans le monde entier. Dans son sens strict, cette expression ne peut s'appliquer qu'à la fin des temps; mais il n'est pas moins vrai que, dès avant la ruine de l'État juif, l'évangile avait été prêché dans une très grande partie de l'empire romain. Remarquez la locution pleine de majesté: *hæc evangelium regni*. — *In testimonium...* Cf. x, 18. Un témoignage de la résurrection opérée par Notre-

omnibus gentibus; et tunc veniet consummatio.

15. Cum ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto, qui legit intelligat.

16. Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes;

17. et qui in tecto, non descendat tollere aliquid de domo sua;

18. et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam.

19. Væ autem pregnantibus et nutribus in illis diebus!

de témoignage à toutes les nations; et alors viendra la fin.

15. Quand donc vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie dans le lieu saint, que celui qui lit comprenne.

16. Alors que ceux qui sont en Judée s'enfuyaient dans les montagnes,

17. et que celui qui sera sur le toit n'en descende pas pour emporter quelque chose de sa maison,

18. et que celui qui sera dans les champs ne retourne point pour prendre sa tunique.

19. Malheur aux femmes qui seront enceintes ou qui allaiteront en ces jours-là!

Seigneur Jésus-Christ, de sorte que, si les païens ne se convertissent pas après qu'on leur aura porté la bonne nouvelle, ils seront responsables de leur damnation.

15-22. La fin. Comp. Marc. XIII, 14-20; Luc. XXI, 20-24. D'après la majorité des interprètes, ce passage concerne plus particulièrement la destruction de Jérusalem; mais divers traits (comp. surtout les vers. 21-22) sont aussi applicables à la fin du monde. — *Abominationem desolationis*. C.-à-d., « abominabilis et horrenda desolatio » (Maldonat). Cette expression énergique est empruntée au livre de Daniel (*quæ dicta est a...*), où elle est employée à plusieurs reprises. Voyez Dan. IX, 27 et le commentaire; XI, 31; XII, 11. Comp. aussi I Mach. I, 54. Le premier de ces oracles se rapporte directement à la profanation du temple de Jérusalem par Antiochus Épiphane; mais un second accomplissement lui

généralisent, et voient ici la prédiction des horreurs commises dans toute la Palestine et surtout à Jérusalem, pendant la guerre avec les Romains; ils ont contre eux les mots *in loco sancto*, qui semblent devoir être restreints au temple. D'autres ont pensé aux aigles romaines, introduites dans le sanctuaire après la prise de la ville; mais la suite du discours (comp. les vers. 16 et ss.) suppose qu'on aura le temps de fuir lorsque aura lieu l'abomination de la désolation, et il eût été bien tard alors. Le mieux est d'appliquer cette expression aux atrocités commises dans le temple par les zélotes juifs durant le siège de Jérusalem. — *Qui legit, intelligat*. Selon de nombreux interprètes, ces mots formeraient une parenthèse insérée par l'évangéliste. Le fait est peu vraisemblable, puisque saint Marc les cite parallèlement, lui qui ne s'adresse point à des lecteurs juifs. Ils sont de Jésus lui-même, et ils engageaient les disciples à être particulièrement attentifs lorsqu'ils liraient ce texte de Daniel.

— *Tunc qui...* (vers. 16 et ss.) Le Sauveur invite ceux de ses disciples qui se trouveront alors aux environs de Jérusalem à échapper par une prompte fuite aux calamités qu'il prédit. — *Ad montes*. Les montagnes ont souvent servi de refuge en temps de guerre. Cf. Jud. VI, 2; I Reg. XIII, 6, etc. Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 5, 3, rapporte que les chrétiens de la Judée, lorsqu'ils virent les Romains s'approcher, mirent à profit l'avertissement de Jésus et se retirèrent en grand nombre à Pella, de l'autre côté du Jourdain (*Atl. géogr.*, pl. x), et qu'ils échappèrent ainsi aux horreurs de l'invasion. — *Et qui...* (vers. 17). Exemple dramatique, pour montrer avec quelle rapidité on devra fuir. — *In tecto*: sur le toit plat des maisons orientales. Cf. Deut. XXII, 8 (*Atl. archéol.*, pl. XII, fig. 3, 4, 5, 10, etc.). Ne pas descendre dans l'intérieur de la maison, pour choisir et emporter quelques objets précieux ou nécessaires, mais s'élançer en toute hâte par l'escalier extérieur qui donnait sur la rue. — *Qui in agro...* (vers. 18). Exemple analogue au précédent; partir dans l'état où l'on se trouvera, en simple costume de travail. — *Væ autem...*



Emblèmes romains. (Bas-relief de l'arc de Constantin à Rome.)

Malheur aux femmes enceintes ou allaitantes après la mort du Sauveur, comme celui-ci l'annonce en cet endroit. De quelle manière prédit? Les interprètes ne sont pas d'accord pour l'indiquer. Quelques-uns



20. Priez pour que votre fuite n'ait pas lieu en hiver, ou un jour de sabbat.

21. Car il y aura alors une grande tribulation, telle qu'il n'y en a pas eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais.

22. Et si ces jours n'avaient été abrégés, nulle chair n'aurait été sauvée; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés.

23. Alors si quelqu'un vous dit : Voici, le Christ est ici; ou : Il est là, ne le croyez pas.

24. Car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront de grands signes et des prodiges, au point de séduire, s'il était possible, même les élus.

25. Voici que je vous l'ai prédit.

26. Si donc on vous dit : Le voici dans le désert, ne sortez pas; Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez pas.

27. Car comme l'éclair part de l'orient et se montre jusqu'à l'occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme.

28. Partout où sera le corps, là s'assembleront les aigles.

20. Orate autem ut non fiat fuga vestra in hieme, vel sabbato.

21. Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi usque modo, neque fiet.

22. Et nisi brevianti fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro; sed propter electos breviabuntur dies illi.

23. Tunc si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, aut illic, nolite credere.

24. Surgent enim pseudochristi et pseudoprophetæ, et dabunt signa magna et prodigia, ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi.

25. Ecce prædixi vobis.

26. Si ergo dixerint vobis : Ecce in deserto est, nolite exire; Ecce in penetralibus, nolite credere.

27. Sicut enim fulgur exit ab oriente et paret usque in occidentem, ita erit et adventus Filii hominis.

28. Ubi cumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilæ.

(vers. 19). Détails d'un autre genre, qui peignent sous de vives couleurs les périls de la situation.

— *Orate autem...* (vers. 20). L'hiver, les chemins sont mauvais, parfois impraticables en Orient. Aux jours de sabbat, les Juifs n'avaient le droit de parcourir qu'une très courte distance (cf. Ex. xvi, 29; Act. i, 12), et les premiers chrétiens, Juifs d'origine pour la plupart, continuèrent pendant assez longtemps d'être fidèles aux prescriptions mosaïques. — *Erit enim...* Les vers. 21-22 décrivent éloquemment le caractère extrême des souffrances qu'il faudra endurer alors; elles seront sans parallèle dans l'histoire (*qualis non fuit... neque...*; cf. Dan. xii, 1); elles seront tellement violentes, que, si elles avaient duré longtemps, aucun homme (*omnis caro* à cet effet) n'aurait échappé à la mort soit physique, soit morale. — *Sed propter electos...* Touchante marque de la miséricorde divine.

23-28. Description de ce qui aura lieu à la fin du monde. D'après saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, Maldonat, etc., ici commence, en effet, une période nouvelle, séparée par des siècles nombreux de celle qui vient d'être décrite. Dans ces versets, il est encore parlé de faux messies et de faux prophètes, qui apparaîtront vers la fin des temps comme avant la ruine de Jérusalem. Voyez les vers. 5, 11; comp. Marc. xiii, 21-23; Luc. xvii, 23-24, 37. — *Dabunt signa...* (vers. 24) : grâce au concours du démon, Dieu le permettant ainsi pour éprouver la fidélité de ses vrais serviteurs. — *Si fieri potest*. Trait délicat. Heureusement, ce ne sera pas pos-

sible, car la grâce sera là pour aider quiconque voudra la mettre en œuvre. — *Ecce prædixi...* (vers. 25). Parole solennelle, très accentuée : Il y aura pour vous de très réels dangers; à vous de prendre garde, vous êtes avertis. — *Si ergo...* (vers. 26). Répétition de la pensée déjà exprimée au vers. 23. — *Sicut enim...* (vers. 27). Jésus indique la raison pour laquelle on ne devra pas se déranger lorsqu'on entendra ces vains bruits : le Messie apparaîtra soudain, comme l'éclair, et il sera visible partout en même temps; inutile donc d'aller le chercher en quelque endroit particulier. — *Ubi cumque...* (vers. 28). Cette locution proverbiale (cf. Job, xxix, 30) a été diversement interprétée. Quelques auteurs voient dans les aigles l'image des Romains, celle d'Israël dans le cadavre (*corpus* à ce sens, comme le grec πτώμα); le sens serait donc que Rome va bientôt fondre sur les Juifs à la manière d'un oiseau de proie. Mais nous avons vu qu'il est plutôt question de la fin du monde dans ce passage; il faut donc généraliser l'application. On pourra dire alors, avec saint Jérôme et d'autres Pères : De même que les oiseaux de proie sentent de loin les cadavres et s'élancent sur eux, de même les hommes accourront de tous côtés au-devant du Christ, lors de son avènement final. La pensée est excellente en elle-même; toutefois, ce rapprochement semble manquer de délicatesse envers Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous préférons donc cet autre sens, qui se rattache beaucoup mieux au contexte, c.-à-d. au caractère universel de l'apparition du Christ : l'ac-

29. Statim autem post tribulationem dierum illorum, sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cælo, et virtutes cælorum commovebuntur.

30. Et tunc parebit signum Filii hominis in cælo; et tunc plangent omnes tribus terræ, et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cæli cum virtute multa et majestate.

31. Et mittet angelos suos cum tuba et voce magna; et congregabunt electos ejus a quatuor ventis, a summis cælorum usque ad terminos eorum.

32. Ab arbore autem, fici discite parabolam. Cum jam ramus ejus tener fuerit et folia nata, scitis quia prope est æstas;

33. ita et vos, cum videritis hæc omnia, scitote quia prope est in januis.

34. Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia hæc fiant.

35. Cælum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt.

29. Aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées.

30. Alors le signe du Fils de l'homme apparaîtra dans le ciel, et alors toutes les tribus de la terre se lamenteront, et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté.

31. Et il enverra ses anges, avec la trompette et une voix éclatante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre.

32. Apprenez une comparaison prise du figuier. Quand ses branches sont déjà tendres, et que ses feuilles naissent, vous savez que l'été est proche;

33. de même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que *le Fils de l'homme* est proche, qu'il est aux portes.

34. En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.

35. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

tout où il y aura des coupables, les ministres des vengeances divines les atteindront promptement.

29-31. L'avènement du Fils de l'homme pour juger toute l'humanité. Comp. Marc. XIII, 24-27; Luc. XXI, 25-23. — Les mots *tribulationem dierum illorum* représentent tous les maux prédits depuis le vers. 21. — La description tragique *sol... et luna... et stellæ...* marque un bouleversement physique, très réel, opéré dans le monde sidéral. Elle rappelle les passages analogues d'Isaïe, XIII, 9 et XXXIV, 2-4; de Jérémie, IV, 23 et ss.; de Joël, III, 15, etc. Cf. II Petr. III, 7 et ss. — *Virtutes cælorum* : les forces centrales qui maintiennent le ciel en équilibre. Selon d'autres auteurs, encore les étoiles. — *Et tunc* (vers. 30) : alors que tout sera perdu dans ce cataclysme universel. — C'est la croix qui est désignée, d'après l'interprétation presque unanime des Pères et des interprètes catholiques, par les mots *signum Filii hominis*. Elle est vraiment le signe caractéristique de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'instrument de la rédemption. Il est juste qu'elle soit honorée par lui au jour du jugement général. — *Tunc plangent...* Tous les hommes se frapperont la poitrine, en reconnaissant, les uns celui qu'ils auront méprisé, outragé, rejeté; les autres celui qu'ils auront fidèlement servi, il est vrai, mais qui n'en sera pas moins leur juge redoutable. — *Venientem in nubibus...* est une allusion évidente à l'épisode mesianique de Daniel, VII, 13. Cf. XVI, 64. — *Mittet angelos...* (ver-

set 31) : pour rassembler les hommes au lieu où ils devront être jugés. — *Cum tuba et voce...* D'après le grec : avec une trompette à grande voix. Ce détail doit être pris à la lettre, d'après I Cor. XV, 52 et I Thess. IV, 16. — *A quatuor ventis* : des quatre points cardinaux. *A summis...* : d'une extrémité du monde à l'autre extrémité.

32-35. Conclusion de la première partie du discours : la comparaison tirée du figuier. Cf. Marc. XIII, 28-32; Luc. XXI, 26-33. — *Discite parabolam*. C.-à-d., faites un rapprochement qui contiendra une excellente leçon morale. — *Cum... ramus... tener...* : lorsque la sève s'est remise à circuler, au printemps. — *Ita et vos...* Application de cette petite parabole, vers. 33. Les mots *hæc omnia* se rapportent à toutes les prédictions contenues dans ce discours. — *Prope est...* : à savoir, soit la ruine de Jérusalem, soit l'avènement du Fils de l'homme et la fin du monde. *In januis* : sur le seuil, tout prêt à entrer. — *Generatio hæc* (vers. 34). C.-à-d., d'une manière générale, la génération contemporaine des faits prophétisés. Par conséquent, en premier lieu, celle qui devait être témoin de la destruction de Jérusalem et du temple; en second lieu, celle qui doit assister aux derniers événements historiques du monde. — *Cælum et terra...* (vers. 35). Assertion très solennelle, par laquelle Jésus appose pour ainsi dire le sceau de la vérité divine sur les prédictions qu'il vient de faire. Le ciel et la terre, image de ce qu'il y a de plus stable dans l'univers, seront transformés à la



36. Quant à ce jour et à cette heure, personne ne les connaît, pas même les anges des cieux, mais le Père seul.

37. Ce qui arriva aux jours de Noé arrivera aussi à l'avènement du Fils de l'homme.

38. Car de même que, dans les jours qui précéderent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche,

39. et qu'ils ne surent rien, jusqu'à ce que le déluge vint et les emporta tous, ainsi en sera-t-il à l'avènement du Fils de l'homme.

40. Alors deux hommes seront dans un champ : l'un sera pris, et l'autre laissé.

41. Deux femmes moudront à la meule : l'une sera prise, et l'autre laissée.

42. Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra.

36. De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli caelorum, nisi solus Pater.

37. Sicut autem in diebus Noe, ita erit et adventus Filii hominis.

38. Sicut enim erant in diebus ante diluivium, comedentes et bibentes, nubentes et nuptui tradentes, usque ad eum diem quo intravit Noe in arcam,

39. et non cognoverunt, donec venit diluivium et tulit omnes, ita erit et adventus Filii hominis.

40. Tunc duo erunt in agro : unus assumetur et unus relinquetur.

41. Duæ molentes in mola : una assumetur et una relinquetur.

42. Vigilate ergo, quia nescitis quæ hora Dominus vester venturus sit.

En des temps ; mais la parole du divin Maître demeurera ferme et s'accomplira infailliblement.

3<sup>e</sup> Seconde partie du discours : exhortation à la vigilance. XXIV, 36 — XXV, 30.

Comp. Marc. XIII, 32-37 ; Luc. XXI, 34-36. Ainsi qu'il a été dit plus haut, la rédaction de saint Matthieu est de beaucoup la plus développée.

36-51. Il faut veiller. — *De die... et hora...* : le jour et l'heure où le Messie apparaîtra pour juger le monde. — *Nemo scit...* Pas même le Fils de l'homme, est-il ajouté dans le second évangile ; du moins, en tant que Fils de l'homme, car Jésus a prouvé depuis le commencement de ce discours qu'il connaissait parfaitement l'époque en question.

— *Sicut autem...* (verset 37). Saint Luc, XVII, 26-30, 34-36, rattache à une autre occasion les paroles contenues dans les vers. 37-42, et il est probable que Notre-Seigneur les aura prononcées plusieurs fois. Elles ont pour but de montrer, au moyen d'exemples saisissants, la soudaineté de l'avènement du Messie aux derniers jours, et par conséquent la nécessité d'une perpétuelle vigilance. — *In diebus Noe*. Premier exemple, emprunté à l'histoire du déluge, vers. 37-39. Comp. Gen. VII, 7 et ss. Quelque avertis d'avance du fléau qui les menaçait, les contemporains de Noé ne s'inquiétèrent de rien, et continuèrent de se

livrer à leurs occupations ordinaires, surtout à leurs plaisirs (*comedentes et...*, vers. 38) ; aussi furent-ils terriblement surpris (*et tulit...*, verset 39). — *Tunc duo...* Deux autres exemples, empruntés cette fois à la vie quotidienne, vers. 40-41. Ils nous montrent deux personnes occupées de la même manière à l'heure finale, et les destinées tout à fait contraires qui les attendront. *Assumetur* : emporté au ciel par les anges. *Relinquetur* : laissé à son malheureux sort. — *Duæ molentes...* (vers. 41). Dans l'Orient biblique, ce sont d'ordinaire les femmes qui sont chargées de moudre, avec le petit moulin



Femmes syriennes occupées à moudre. (D'après une photographie.)

à bras qui fait partie du mobilier de chaque ménage, la provision de grain nécessaire pour le pain de la journée. Voyez *PAÏL. archéol.*, pl. XXI, 1-3. — *Vigilate ergo* (vers. 42). La consé-

à bras qui fait partie du mobilier de chaque ménage, la provision de grain nécessaire pour le pain de la journée. Voyez *PAÏL. archéol.*, pl. XXI, 1-3. — *Vigilate ergo* (vers. 42). La consé-

43. Illud autem scitote, quoniam si sciet paterfamilias qua hora fur venturus e-  
set, vigilaret utique, et non siberet perfodi domum suam.

44. Ideo et vos estote parati, quia quoniam nescitis hora Filius hominis venturus est.

45. Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam, ut det illis cibum in tempore?

46. Beatus ille servus quem, cum venerit dominus ejus, invenerit sic facientem.

47. Amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum.

48. Si autem dixerit malus servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire;

49. et cœperit percutere conservos suos, manducet autem et bibat cum ebriosis,

50. veniet dominus servi illius in die qua non sperat, et hora qua ignorat,

51. et dividet eum, partemque ejus ponet cum hypocritis; illic erit fletus et stridor dentium.

43. Sachez-le bien, si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait certainement, et ne laisserait pas percer sa maison.

44. C'est pourquoi, vous aussi, soyez prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne savez pas.

45. Quel est, pensez-vous, le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses gens, pour leur distribuer leur nourriture en temps convenable?

46. Heureux ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant ainsi!

47. En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens.

48. Mais si ce serviteur est méchant, et dit en son cœur : Mon maître tarde à venir,

49. et s'il se met à battre ses compagnons, s'il mange et boit avec les ivrognes,

50. le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne connaît pas,

51. et il le séparera, et lui assignera sa part avec les hypocrites; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

## CHAPITRE XXV

1. Tunc simile erit regnum cœlorum decem virginibus, quæ accipientes lam-

1. Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris

qu'une pratique, plusieurs fois répétée dans cette partie du discours. Comp. le vers. 44; xxv, 13. — *Illud... scitote*. Deux petites paraboles, versets 43-51, pour mieux mettre en relief cette importante leçon. — *Si sciet...* La parabole du père de famille et du voleur, vers. 43-44. C'est précisément parce que le propriétaire de la maison ignore le moment précis du danger, qu'il est tenu à une vigilance perpétuelle. Cette comparaison du voleur est comme classique dans le Nouveau Testament pour représenter la fin des temps. Cf. I Thim. v, 2; II Petr. iii, 10; Apoc. iii, 3, etc. — *Perfodi*. La maison en question est supposée bâtie simplement en terre ou en briques crues; dans ce cas, les voleurs pourront parvenir au toit pour y pénétrer. — *Quis, putas...* Parabole du serviteur, vers. 45-52. La question abrupte du début est destinée à frapper l'attention. — *Fidelis... et prudens*. Les deux qualités requises dans un serviteur de confiance, opposées à tous les autres, comme c'est ici le cas (*super familiam...*). — *Beatus...* (vers. 46). Il est heureux car, parce que son maître le récompensera généralement de sa noble conduite :

*super omnia bona...* (vers. 47); il deviendra le majordome, l'intendant universel. — *Si autem...* C'est le revers du tableau, vers. 48-51. — *Moram facit...* Lorsqu'un serviteur fait en lui-même des observations de ce genre, c'est mauvais signe; il est bientôt démoralisé et s'abandonne à ses mauvais penchants, n'ayant plus l'amour du devoir pour se maintenir dans l'ordre : *et cœperit...* (vers. 49). Triste surprise, quand le maître, après une absence prolongée, reviendra à l'improviste; puis châtement terrible (vers. 50-51). — *Dividet*. Le grec διχοτομήσει signifie à la lettre : couper en deux; genre de supplice qui n'était pas rare dans l'antiquité. Cf. II Reg. xii, 31, etc. Ici, il paraît avoir simplement le sens de séparer du reste de la famille. — *Cum hypocritis* : puisqu'il s'était conduit envers son maître comme un misérable hypocrite. — *Illic... fletus...* Cf. xiii, 42. Image de violentes souffrances et d'un épouvantable désespoir.

CHAP. XXV. — 1-13. Parabole des dix vierges. Saint Matthieu nous l'a seul conservée. Sous une image des plus simples, elle exprime des pensées d'une haute gravité. — *Tunc* : au mo-



leurs lampes, allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse.

2. Or, cinq d'entre elles étaient folles, et cinq étaient sages.

3. Les cinq folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent pas d'huile avec elles;

4. mais les sages prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes.

5. L'époux tardant à venir, elles s'assoupirent toutes, et s'endormirent.

6. Mais, au milieu de la nuit, un cri se fit entendre : Voici l'époux qui vient; allez au-devant de lui.

7. Alors toutes ces vierges se levèrent, et préparèrent leurs lampes.

8. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent.

9. Les sages leur répondirent : De peur qu'il n'y en ait pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt chez ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous.

pades suas, exierunt obviam sponso et sponsæ.

2. Quinque autem ex eis erant fatuæ, et quinque prudentes.

3. Sed quinque fatuæ, acceptis lampadibus, non sumpserunt oleum secum;

4. prudentes vero acceperunt oleum in vasis suis cum lampadibus.

5. Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes et dormierunt.

6. Media autem nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei.

7. Tunc surrexerunt omnes virgines illæ, et ornaverunt lampades suas.

8. Fatuæ autem sapientibus dixerunt : Date nobis de oleo vestro, quia lampades nostræ extinguuntur.

9. Responderunt prudentes, dicentes : Ne forte non sufficiat nobis et vobis, ite potius ad vendentes et emite vobis.

ment de l'apparition subite du Fils de l'homme pour le jugement général. Cf. xxiv, 40, 50-51.

— *Decem virginibus*. C.-à-d. : à dix jeunes filles; car l'idée de la virginité proprement dite est très secondaire dans cette parabole. Le nombre dix est celui de l'universalité; aussi ces jeunes filles représentent-elles tous les chrétiens en général. Les principaux traits de ce tableau, si délicatement tracé, sont empruntés aux usages suivis par les anciens Juifs pour la célébration des mariages. La fête avait lieu le soir. Entourée de ses amies, la fiancée attendait, le plus souvent dans la maison de ses parents, le fiancé, qui venait la chercher en grande et joyeuse pompe, et qui la conduisait dans leur future demeure. — *Lampades*. Le substantif grec *λάμπας* désigne d'ordinaire une torche; mais il a tel le sens de *λύχνος*, et désigne les petites lampes d'argile en usage dans l'antiquité et dont on voit des spécimens nombreux dans les musées (*Att. archéol.*, pl. xviii, pl. 4, 5, 8, 14, etc.). — *Obviam sponso*. L'époux n'est autre que le Christ, venant célébrer ses noces éternelles avec l'Église. Cf. ix, 15; II Cor. xi, 2; Apoc. xix, 7, etc. C'est par respect pour sa dignité qu'on va au-devant de lui, contrairement à l'usage indiqué plus haut. — *Quinque... fatuæ* (vers. 2). C.-à-d., d'après le contexte, dénuées de sagesse pratique, de prévoyance. Ce sont elles qui jouent le rôle principal dans la parabole. — *Non sumpse-*

*runt...* (vers. 3). Voilà précisément en quoi consiste leur folle. La quantité d'huile contenue dans les lampes anciennes était fort petite; aussi, dans la pensée que l'époux n'arriverait pas immédiatement, les vierges sages en avaient-elles



Les vierges sages et les vierges folles. (D'après une fresque antique.)

emporté une provision avec elles. Comp. le verset 4. Cette huile est la figure des bonnes œuvres dont tout chrétien doit remplir sa vie. — *Moram... faciente...* (vers. 5). C'est à ce fait que se rapporte toute la partie morale du discours. Cf. xxiv, 36, 42, 44, 46, 48, etc. — *Dormitaverunt*. Elles commencèrent d'abord par somnoler; puis elles ne tardèrent pas à s'endormir complètement, *dormierunt*. Elles étaient sans doute entrées dans une maison pour attendre l'arrivée de l'époux. — *Ecce sponsus...* (vers. 6). Parole brève, stridente, qui retentit subitement au milieu de la nuit. — *Ornaverunt...* (vers. 7). C'est en arrangeant ainsi leurs lampes, afin de donner plus de vie et d'éclat à la lumière, que

emporté une provision avec elles. Comp. le verset 4. Cette huile est la figure des bonnes œuvres dont tout chrétien doit remplir sa vie. — *Moram... faciente...* (vers. 5). C'est à ce fait que se rapporte toute la partie morale du discours. Cf. xxiv, 36, 42, 44, 46, 48, etc. — *Dormitaverunt*. Elles commencèrent d'abord par somnoler; puis elles ne tardèrent pas à s'endormir complètement, *dormierunt*. Elles étaient sans doute entrées dans une maison pour attendre l'arrivée de l'époux. — *Ecce sponsus...* (vers. 6). Parole brève, stridente, qui retentit subitement au milieu de la nuit. — *Ornaverunt...* (vers. 7). C'est en arrangeant ainsi leurs lampes, afin de donner plus de vie et d'éclat à la lumière, que

10. Dum autem irent emere, venit sponsus; et quæ paratæ erant intraverunt cum eo ad nuptias, et clausa est janua.

11. Novissime vero veniunt et reliquæ virgines. dicentes: Domine, Domine, aperi nobis.

12. At ille respondens ait: Amen dico vobis, nescio vos.

13. Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam.

14. Sicut enim homo peregre proficiscens vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua.

15. Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii vero unum, unicuique secundum propriam virtutem, et profectus est statim.

16. Abiit autem qui quinque talenta acceperat, et operatus est in eis, et lucratus est alia quinque.

17. Similiter et qui duo acceperat, lucratus est alia duo.

18. Qui autem unum acceperat, abiens fodit in terram, et abscondit pecuniam domini sui.

19. Post multum vero temporis, venit dominus servorum illorum, et posuit rationem cum eis.

20. Et accedens qui quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta,

10. Mais pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux vint, et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces, et la porte fut fermée.

11. Enfin les autres vierges viennent aussi, en disant: Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous.

12. Mais il leur répondit: En vérité, je vous le dis, je ne vous connais point.

13. Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure.

14. Car il en sera comme d'un homme qui, partant pour un long voyage, appela ses serviteurs et leur remit ses biens.

15. Il donna à l'un cinq talents, à un autre deux, et à un autre un seul, à chacun selon sa capacité; puis il partit aussitôt.

16. Celui qui avait reçu cinq talents s'en alla, les fit valoir, et en gagna cinq autres.

17. De même, celui qui en avait reçu deux, en gagna deux autres.

18. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un, s'en alla, creusa dans la terre et cacha l'argent de son maître.

19. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint, et leur fit rendre compte.

20. Et celui qui avait reçu cinq talents s'approcha, et présenta cinq autres ta-

les vierges folles s'aperçurent de leur imprudent oubli. — *Ne forte...* (vers. 9). On a parfois taxé



Annelle à lampe, d'après les monuments romains.

d'égoïsme cette réponse, qui pourtant était très sage dans la circonstance. Ce n'est là d'ailleurs qu'un ornement; car, dans l'autre vie, les réprouvés ne pourront pas emprunter les mérites des élus. — *Intraverunt...* (verset 10): pour participer au festin nuptial. — *Clausæ est...*: tous les invités devant être alors entrés. — *Domine...* (vers. 11). Appel pressant, tragique, mais trop tardif, qui ne recevra qu'une terrible réponse: *Nescio vos...* (vers. 12). — *Vigilate...* (vers. 13). Application et exhortation.

14-20. Parabole des talents. Elle est propre à cette évangéliste, comme la précédente. On a parfois essayé de l'identifier à celle des mêmes, citée par saint Luc, xix, 11-28, et avec laquelle elle a plusieurs ressemblances de fond et de forme. Mais les différences de temps, de lieux, de rédaction, sont plus frappantes encore, et il est aisé de saisir ces deux morceaux comme étant très distincts l'un de l'autre. Même pensée

que ci-dessus: nécessité de la vigilance, en vue du compte qu'on devra rendre au souverain Juge, à la fin des temps. — *Homo peregre...* Image de Notre-Seigneur Jésus-Christ retournant au ciel jusqu'à son second avènement. Les serviteurs sont l'emblème des chrétiens pris individuellement. Notez le pronom *suos* (plus fortement dans le grec: ἰδίους): ses propres serviteurs, qui étaient strictement tenus, à ce titre, de veiller aux intérêts de leur maître. — *Quinque, duo, unum* (vers. 15). Non pas au hasard, mais d'après la capacité de chacun: *secundum propriam...* Sur la valeur du talent, voyez les notes de xviii, 24. — *Abiit...* Les versets 16-18 décrivent brièvement la conduite des trois serviteurs. Le premier et le second font preuve d'un grand zèle et d'une grande habileté: *lucratus... quinque..., duo...*; cent pour cent. Le troisième, sans être malhonnête, était indolent, paresseux; sans s'inquiéter des ordres de son maître, lequel voulait que son argent profitât le plus possible, il se contenta de déposer en lieu sûr le talent qu'il avait reçu. — *Post multum...* Les vers. 19-20 racontent ce qui se passa au retour du maître. — *Et accedens...* Les deux premiers serviteurs rendent joyeusement leurs comptes, et reçoivent des félicitations, avec la promesse d'une généreuse récompense, vers. 20-23. — *Euge.* Le grec a simplement l'interjection εὖ,



lents, en disant : Seigneur, vous m'avez remis cinq talents; voici que j'en ai gagné cinq autres.

21. Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur; parce que tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître.

22. Celui qui avait reçu deux talents s'approcha aussi, et dit : Seigneur, vous m'avez remis deux talents; voici que j'en ai gagné deux autres.

23. Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur; parce que tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître.

24. Celui qui n'avait reçu qu'un talent s'approcha aussi, et dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur, qui moissonnez où vous n'avez pas semé, et qui ramassez où vous n'avez pas répandu;

25. c'est pourquoi j'ai eu peur, et j'ai caché votre talent dans la terre; le voici, vous avez ce qui est à vous.

26. Mais son maître lui répondit : Serviteur mauvais et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé, et que je ramasse où je n'ai pas répandu;

27. il te fallait donc remettre mon argent aux banquiers, et, à mon retour, j'aurais retiré avec usure ce qui est à moi.

28. Enlevez-lui donc le talent, et donnez-le à celui qui a dix talents.

29. Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance; mais, à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il semble avoir.

30. Quant à ce serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres extérieures; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

dicens : Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratum sum.

21. Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium domini tui.

22. Accessit autem et qui duo talenta acceperat, et ait : Domine, duo talenta tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum.

23. Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium domini tui.

24. Accedens autem et qui unum talentum acceperat, ait : Domine, scio quia homo durus es; metis ubi non seminasti, et congregas ubi non sparsisti;

25. et timens abii; et abscondi talentum tuum in terra; ecce habes quod tuum est.

26. Respondens autem dominus ejus, dixit ei : Serve male et piger, sciebas quia meto ubi non semino, et congrego ubi non sparsi;

27. oportuit ergo te committere pecuniam meam numulariis, et veniens ego recepissem utique quod meum est cum usura.

28. Tollite itaque ab eo talentum, et date ei qui habet decem talenta.

29. Omni enim habenti dabitur, et abundabit; ei autem qui non habet, et quod videtur habere auferetur ab eo.

30. Et inutilem servum ejicite in tenebras exteriores; illic erit fletus et stridor dentium.

bien! — L'expression *in gaudium domini...* est un peu obscure. Elle signifie probablement : Tu participeras à la joie même de ton maître. Elle représente tel le bonheur éternel du ciel. — *Accedens... et qui...* (vers. 24). La scène change subitement. Toute la fin de la parabole, vers. 24-30, est consacrée à ce mauvais serviteur. — *Scio quia...* Il commence par une insulte, sous prétexte de s'excuser. — *Durus* : un maître qui prend tout pour lui et qui n'offre aucun avantage à ceux qui le servent, comme l'explique le langage proverbial et figuré qui suit : *metis ubi...* La seconde phrase, *congregas ubi...*, est à peu près équivalente à la première; *sparsisti* désigne sans doute l'opération du vannage. Dans

les deux cas, il s'agit de gagner beaucoup sans avoir travaillé. — *Timens* (vers. 25) : craignant de perdre le talent reçu, s'il s'en servait pour traquer d'une manière ou de l'autre. — *Habes quod tuum...* Encore une parole outragante, pour conclure. — *Sciebas quia...* (vers. 26). Le maître ferme la bouche à cet insolent par un argument « ad hominem » irréfutable. — *Committere* (vers. 27). Le grec a βάλειν, jeter; opération des plus simples. — *Cum usura*, C. à d., avec intérêt. L'expression grecque fait usage : σὺν τόκῳ, l'intérêt étant supposé « engendré » par le capital. — *Tollite...* La sentence, vers. 28-30, à la suite des justes et évènements rapprochés. La phrase *omni enim...* (vers. 29) exprime un

31. Cum autem venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis sue.

32. Et congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hædis;

33. et statuet oves quidem a dextris suis, hædos autem a sinistris.

34. Tunc dicet rex his qui a dextris ejus erunt : Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi.

35. Esurivi enim, et dedistis mihi manducare; sitivi, et dedistis mihi bibere; hospes eram, et collegistis me;

36. nudus, et cooperuistis me; infirmus, et visitastis me; in carcere eram, et venistis ad me.

37. Tunc respondebunt ei justi, dicen-

31. Or, lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa majesté.

32. Toutes les nations seront assemblées devant lui; et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs;

33. et il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

34. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'établissement du monde.

35. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais sans asile, et vous m'avez recueilli;

36. j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus à moi.

37. Alors les justes lui répondront :

principe général déjà énoncé plus haut, XIII, 12. Sur l'expression *in tenebras exteriores* (vers. 30), voyez VIII, 12 et le commentaire.

4° Troisième partie du discours : description du jugement dernier. XXV, 31-46.

Description dramatique et grandiose, qu'on ne trouve que dans le premier évangile. Elle sert de digne conclusion à ce beau discours.

31-33. Introduction : le débet et l'appareil du jugement. — *Cum... in majestate...* : ainsi qu'il a été dit à la fin de la première partie. Cf. XXIV, 30. — *Et omnes angeli...* Ils formeront la cour glorieuse du Messie. Cf. II Thess. I, 7, etc. — *Sedebit* : dans l'attitude d'un juge suprême. — *Omnes gentes* (vers. 32). Tous les peuples du

— *Venite*. Appel tout aimable et accueillant. — *Benedicti...* C'est, en effet, par suite d'un choix spécial et de grâces spéciales du Seigneur que les élus se seront sanctifiés et auront gagné le ciel. Cf. XI, 25-27, etc. — *Possidete* : comme un héritage qui appartient en propre à celui qui le reçoit (*κληρονομήσατε*). Cf. Rom. VIII, 17. — *A constitutione...* Dès l'instant même de la création. Le décret d'élection date de toute éternité; mais Dieu n'a commencé à l'exécuter qu'à partir du moment où il créa le monde. — *Esurivi enim...* La bienheureuse sentence est motivée par une description éloquente de ce que les bons auront fait ici-bas pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, vers. 35-36. Il affirme avoir été



Jésus séparant les brebis et les boucs. (Ancien bas-relief.)

seul maître. Cf. Jac. I, III, 9 et sa. — *Sicut pastor*. Cette comparaison relève la facilité avec laquelle le Fils de l'homme accomplira son rôle judiciaire. — *Oves... a dextris...* : à la place d'honneur. Cf. Gen. XLVIII, 13, 17; III Reg. II, 34; Ps. LXX, 1, etc. Les brebis, douces et pacifiques, sont l'emblème naturel des bons; les boucs, sauvages et rivaux, celui des méchants.

34-46. Le jugement des boucs. — *Dicet rex*. C'est comme un roi de l'humanité, comme roi-Messie, que le Fils de l'homme jugera le monde.

soulagé par eux dans toutes ses nécessités extérieures et dans toutes ses souffrances morales. *Nudus* : e.-à.-d., peu et mal vêtu (cf. Jac. II, 5). *Hospes* : un étranger sans asile, qu'on a recueilli charitablement chez soi (*collegists*). Toutes ces œuvres, dites de miséricorde, sont citées par manière d'exemple; car, à elles seules, elles ne suffiraient point pour conduire au salut; mais leur présence suppose d'ordinaire une riche floraison des grandes et principales vertus. — *Tunc respondebunt...* (vers. 37-39). Les élus seront



Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger; avoir soif, et que nous vous avons donné à boire?

38. Quand est-ce que nous vous avons vu sans asile, et que nous vous avons recueilli; ou nu, et que nous vous avons vêtu?

39. Ou quand est-ce que nous vous avons vu malade ou en prison, et que nous sommes venus à vous?

40. Et le roi leur dira: En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.

41. Il dira ensuite à ceux qui seront à gauche: Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges.

42. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire;

43. j'étais sans asile, et vous ne m'avez pas recueilli; j'étais nu, et vous ne m'avez pas vêtu; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.

44. Alors ils lui répondront, eux aussi: Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, ou avoir soif, ou sans asile, ou nu, ou malade, ou en prison, et que nous ne vous avons pas assisté?

45. Alors il leur répondra: En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait.

46. Et ceux-ci iront au supplice éternel, mais les justes à la vie éternelle.

tes: Domine, quando te vidimus esurientem, et pavimus te; sitientem, et dedimus tibi potum?

38. Quando autem te vidimus hospitem, et collegimus te; aut nudum, et cooperuimus te?

39. Aut quando te vidimus infirmum, aut in carcere, et venimus ad te?

40. Et respondens rex, dicet illis: Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.

41. Tunc dicet et his qui a sinistris erunt: Discedite a me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus.

42. Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare; sitivi, et non dedistis mihi potum;

43. hospes eram, et non collegistis me; nudus, et non cooperuistis me; infirmus, et in carcere, et non visitastis me.

44. Tunc respondebunt ei et ipsi, dicentes: Domine, quando te vidimus esurientem, aut sitientem, aut hospitem, aut nudum, aut infirmum, aut in carcere, et non ministravimus tibi?

45. Tunc respondebit illis, dicens: Amen dico vobis, quamdiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.

46. Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.

tout étonnés, ne se souvenant pas, dans l'humble sentiment qu'ils auront d'eux-mêmes, d'avoir jamais eu l'occasion de rendre ces services au Messie. Comme contraste, voyez VII, 22-23. — *Respondens...* (vers. 40). Le roi divin explique sa pensée. Il daigne donner le nom de « frères » aux plus petits de ses serviteurs, aux derniers des chrétiens selon le monde.

41-46. La sentence des méchants. Elle est aussi effrayante que celle des bons est douce. — *Discedite...* L'opposé de « venite ». Les réprouvés seront repoussés loin du Fils de l'homme, loin de Dieu, de la vraie source du bonheur. — *Maledicti*: par opposition à « bénis ». Mais Jésus ne dit point: Maudits de Dieu, car, à proprement parler, Dieu ne maudit personne; c'est l'homme qui se jette lui-même sous les coups de la malédiction, lorsqu'il offense Dieu. — *In ignem...*

par contraste avec le royaume où l'on goûtera une félicité sans fin. Jésus parle souvent du feu et de la durée éternelle des souffrances, lorsqu'il décrit le châtement des damnés. Cf. XII, 32; XIII, 50; XVIII, 8, 9, etc. — *Paratus... diabolo...* C'est, en effet, pour Satan et pour les anges rebelles que l'enfer a été directement préparé, leur chute ayant été antérieure à celle d'Adam. — *Esurivi enim...* (vers. 42-43). Comme plus haut, vers. 35 et 36, le Christ motive la sentence, et de la même manière. — Les réprouvés lui opposeront en vain essai de justification: *Domine, quando...* (vers. 44). Comp. les vers. 37-39. Il les réduira bientôt au silence. *Quamdiu non...* (vers. 45). Comp. le vers. 40. — *Et ibunt...* (vers. 46). Conclusion non moins majestueuse que l'ensemble du tableau. Elle consigne l'exécution de la double sentence.

## CHAPITRE XXVI

1. Et factum est, cum consummasset Jesus sermones hos omnes, dixit discipulis suis :

2. Scitis quia post biduum Pascha fiet, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur.

3. Tunc congregati sunt principes sacerdotum et seniores populi in atrium principis sacerdotum, qui dicebatur Caïphas ;

4. et consilium fecerunt ut Jesum dolo tenerent et occiderent.

5. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

1. Et il arriva que, lorsque Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples :

2. Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours, et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

3. Alors les princes des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la cour du grand prêtre, appelé Caïphe ;

4. et ils tinrent conseil pour se saisir de Jésus par ruse, et le faire mourir.

5. Mais ils disaient : Que ce ne soit pas pendant la fête, de peur qu'il n'y ait du tumulte parmi le peuple.

## SECTION II. — HISTOIRE DE LA PASSION DU SAUVEUR. XXVI, 1 — XXVII, 60.

Cette histoire est racontée « avec une plénitude et une minutie exceptionnelles de détails » par les quatre évangélistes réunis. Rien d'étonnant à cela, puisqu'elle est le point central et culminant de la vie humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La rédaction de saint Matthieu conserve ici plus que jamais son caractère de grandeur et de majesté royales. — Voyez les beaux récits de MM. Fonard et Le Camus dans leurs vies de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; l'éloquent ouvrage du P. Ollivier, *la Passion, Essai historique*, Paris, 1891 ; Friedlieb, *Archéologie de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, traduit et annoté par M. l'abbé F. Martin, Paris, 1895 ; F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1896, p. 169 et ss. : la Passion au point de vue archéologique. Voyez aussi notre grand commentaire.

## § I. — Les conspirateurs, la sépulture anticipée, les deux cènes. XXVI, 1-35.

1<sup>o</sup> Introduction : encore une prophétie de Jésus relativement à sa passion ; ses ennemis prennent la résolution de le faire disparaître au plus tôt. XXVI, 1-5.

CHAP. XXVI — 1-2. La prophétie. Ce détail est une particularité du premier évangile. — La formule *sermones hos omnes* ne semble désigner directement que les discours contenus dans les chap. xxiv et xxv. On peut tout au plus la rapporter aux paroles prononcées par le divin Maître à partir de xxi, 12. — *Post biduum*. La date est très précise. La Pâque commençait le soir du 14 nisan, par la célébration du festin où l'on mangeait l'agneau pascal, et le 14 tombait cette année un jeudi ; c'est donc le mardi

que fut prononcée la prédiction. — *Pascha. Pésah* en hébreu, c.-à-d. passage. La plus grande fête religieuse des Juifs, établie pour rappeler le souvenir de la sortie d'Égypte. Cf. Ex. xii, 13, 27, etc. — *Tradetur ut...* Livré par Judas aux hiérarques, et par ceux-ci à Pilate : le crucifiement devait être le résultat final.

3-5. Conspiration du sanhédrin contre Jésus. Comp. Marc. xiv, 1-2 ; Luc. xxii, 1-2. — *Tunc*. Deux jours avant la Pâque, ainsi qu'il vient d'être dit. — *Principes... et seniores...* Formule abrégée, pour désigner le sanhédrin tout entier. Comp. II, 4 et les notes. Saint Marc et saint Luc la complètent en mentionnant aussi les scribes. — *In atrium (αὐλῆν)*. C.-à-d. dans le palais du grand prêtre. Ce dernier était en même temps le président du sanhédrin. — *Caïphas*. Dans le grec : *Καϊάφα*. Ce n'était là qu'un surnom (cf. Joseph, *Ant.*, xviii, 2, 2 et 4, 3) ; mais il est demeuré plus célèbre que le vrai nom, Joseph. Caïphe avait été nommé grand prêtre par le gouverneur romain Valerius Gratus, prédécesseur de Pilate, et il conserva cette dignité pendant dix-sept ans ; il fut déposé par Vitellius, l'an 789 de Rome (37 après J.-C.). — *Dolo* (vers. 4). Par ruse, d'une manière secrète. Le projet sangulaire était depuis longtemps arrêté ; il ne s'agissait plus que de déterminer le mode de son exécution, ce que l'on fit dans cette séance. — *Non in die...* (verset 5). Dans le grec : *μη ἐν τῇ ἑορτῇ*, pendant la fête. Or la Pâque durait huit jours. — *Ne forte...* Motif de cette restriction. Jésus avait alors à Jérusalem de nombreux amis, venus de Galilée et d'ailleurs pour la fête, et les hiérarques en avaient peur. Nous savons par l'historien Joseph, *Bell. jud.*, I, 4, 9, etc., que la Pâque fut plus d'une fois troublée à cette époque par des mouvements séditieux. La trahison de Judas vint bientôt prouver aux ennemis de Jésus qu'on pouvait tenter un coup hardi contre lui, même



6. Or, comme Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux,

7. une femme s'approcha de lui avec un vase d'albâtre, plein d'un parfum de grand prix, et elle le répandit sur sa tête, pendant qu'il était à table.

8. Les disciples, voyant cela, s'indignèrent et dirent : A quoi bon cette perte ?

9. Car on aurait pu vendre ce parfum très cher, et en donner le prix aux pauvres.

10. Mais Jésus, sachant ce qu'ils disaient, leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? car elle a fait une bonne œuvre à mon égard.

11. En effet, vous avez toujours des pauvres avec vous ; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours.

12. Cette femme, en répandant ce parfum sur mon corps, l'a fait en vue de ma sépulture.

6. Cum autem Jesus esset in Bethania, in domo Simonis leprosi,

7. accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, et effudit super caput ipsius recumbentis.

8. Videntes autem discipuli, indignati sunt, dicentes : Ut quid perditio hæc ?

9. Potuit enim istud vendari multo, et dari pauperibus.

10. Sciens autem Jesus, ait illis : Quid molesti estis huic mulieri ? Opus enim bonum operata est in me.

11. Nam semper pauperes habetis vobiscum, me autem non semper habetis.

12. Mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum, ad sepeliendum me fecit.

pendant la fête, puisqu'il avait des adversaires jusque dans son entourage le plus intime ; c'est pour cela qu'ils renoncèrent à leur résolution : « Non in die festo. »

2° Marie, sœur de Lazare, parfume la tête de Jésus. XXVI, 6-13.

Comp. Marc. xiv, 3-9 ; Joan. xii, 1-8. Scène touchante, dont la haine des grands prêtres (cf. vers. 3-5) et la trahison de Judas (comp. les versets 14 et ss.) ne font que mieux ressortir la beauté.

6-7. L'onction. — *Cum autem... esset...* D'après le témoignage très explicite de saint Jean, xii, 1, ce trait nous ramène de six jours en arrière, vraisemblablement au dernier samedi de la vie de Notre-Seigneur. Saint Matthieu et saint Marc ont sans doute retardé jusqu'à ce moment le récit de l'onction de Marie, parce que c'est à son occasion que le traître paraît s'être décidé à commettre son crime. Comp. les vers. 8-9 et Joan. xii, 4.

— *In Bethania*. Voyez xxi, 17 et le commentaire. — *Simonis leprosi*. Personnage ainsi nommé parce qu'il avait été autrefois lépreux ; le surnom lui resta même après sa guérison, pour le distinguer de ses nombreux homonymes. — *Mulier* (vers. 7). Marie, sœur de Lazare, d'après Joan. xii, 3.

— *Alabastrum*. C'est dans des vases d'albâtre que les anciens conservaient le plus souvent les parfums précieux (Pline, *Hist. nat.*, iii, 3, etc.) ; ainsi le mot « alabastrer » avait-il fini par désigner tous les réipients de ce genre,

alors même qu'ils étaient faits d'une autre matière. — *Unguenti...* Du nard, d'après les deux autres narrateurs. Voyez F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques*, p. 163 et ss. de la 2<sup>e</sup> édit. — *Effudit super...* On agissait parfois ainsi, chez les anciens, lorsqu'on voulait honorer très spécialement les convives.

8-9. Mécontentement des disciples. — *Videntes... discipuli*. L'expression est générale ; mais nous savons par saint Marc que quelques-uns seulement des apôtres se permirent des réflexions désobligeantes. — *Ut quid perditio... ?* Pour ces hommes à l'esprit étroit, l'onction était une perte, une prodigalité inutile. Ils développent leur pensée (vers. 9), en indiquant un usage, meilleur à leur sens, qu'on aurait pu faire de ce riche parfum : *potuit enim...* — *Multo*. Trois cents deniers, d'après les passages parallèles.

10-13. Notre-Seigneur justifie la conduite de sa sainte amie. — *Sciens* (trait spécial) : par sa science surnaturelle, s'il n'entendit pas les autres paroles des apôtres. — *Opus... bonum* : et non pas une œuvre inutile, comme on avait osé l'affirmer. L'amour de Jésus est beaucoup au-dessus de la charité pour les pauvres. D'ailleurs, l'occasion de secourir les indigents ne devait pas manquer aux disciples (*nam semper...*, vers. 11), tandis que Jésus était sur le point de mourir, et bientôt ses amis ne pourraient plus lui témoigner leur affection d'une manière sensible : *me autem non...* On a dit, très justement, que ces derniers mots sont une « litote pathétique ».

— *Mittens... hæc...* (vers. 12). Le Sauveur donne maintenant une belle interprétation symbolique de l'acte de Marie, pour en relever toute la portée ; en l'accomplissant, elle avait pour ainsi dire rendu d'avance les honneurs de la sépulture au corps de son Maître. — Cette noble action



Alabastrum phénicien en terre émaillée.

— *Alabastrum*. C'est dans des vases d'albâtre que les anciens conservaient le plus souvent les parfums précieux (Pline, *Hist. nat.*, iii, 3, etc.) ; ainsi le mot « alabastrer » avait-il fini par désigner tous les réipients de ce genre,

13. Amen dico vobis, ubicumque prædicatum fuerit hoc evangelium in toto mundo, dicetur et quod hæc fecit in memoriam ejus.

14. Tunc abiit unus de duodecim, qui dicebatur Judas Iscariotes, ad principes sacerdotum;

15. et ait illis : Quid vultis mihi dare, et ego vobis eum tradam? At illi constituerunt ei triginta argenteos.

16. Et exinde quærebat opportunitatem ut eum traderet.

17. Prima autem die azymorum, accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Ubi vis paremus tibi comedere Pascha?

18. At Jesus dixit : Ite in civitatem ad quemdam, et dicite ei : Magister dicit : Tempus meum prope est ; apud te facio Pascha cum discipulis meis.

13. En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché cet évangile, dans le monde entier, on racontera aussi, en souvenir d'elle, ce qu'elle vient de faire.

14. Alors un des douze, appelé Judas Iscariote, alla trouver les princes des prêtres,

15. et leur dit : Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent.

16. Depuis ce moment, il cherchait une occasion favorable pour le livrer.

17. Or, le premier jour des azymes, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : Où voulez-vous que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger la pâque?

18. Jésus leur répondit : Allez dans la ville, chez un tel, et dites-lui : Le Maître dit : Mon temps est proche ; je ferai la pâque chez toi avec mes disciples.

aura sa récompense, même ici-bas, et acquerra à celle qui en était l'auteur une gloire perpétuelle, universelle : *ubicumque...* (vers. 13). — *Evangelium istud.* Le pronom fait allusion à la mort de Jésus, mentionnée dans les vers. 11 et 12 : l'évangile qui racontera ma passion. — *In memoriam ejus.* L'acte de Marie a été, en effet, et continuera d'être jusqu'à la fin des temps un mémorial très vivant de son amour.

3° L'horrible marché de Judas. XXVI, 14-16. Comp. Marc. xiv, 10-11 ; Luc. xxii, 3-6.

14-16. L'un des Douze vient offrir aux membres du sanhédrin de leur livrer Jésus. — *Tunc.* Cet adjectif, souvent très vague dans le premier évangile, rattache cet épisode au vers. 5 et non au vers. 13. Voyez les notes du vers. 6<sup>a</sup>. — *Unus de duodecim.* Les trois rédactions soulignent ce triste détail. Comp. le vers. 47, etc. — *Quid vultis...* (vers. 15). L'offre de Judas a un caractère révoltant et cynique. « Le monde n'a jamais rien entendu de plus infâme. » L'esprit mercenaire du traître est moins apparent dans les deux autres récits. — *Constituerunt.* C.-à-d., « après le sentiment qui nous paraît le plus probable : ils s'engagèrent à donner la somme en question, après que la condition aurait été remplie. Le verbe *ἐστῆσαν* peut fort bien être interprété ainsi. — *Triginta argenteos.* Ces pièces d'argent n'étaient autres que des sicles. Le sicle ou *sheqel* était une monnaie juive, qu'on estime à 2 fr. 83. Saint Matthieu est seul à indiquer exactement le prix de la trahison.

— *Exinde quærebat...* (vers. 16). Imparfait très expressif : à partir de cet instant, la bête fauve se met aux aguets, cherchant l'occasion favorable.

4° Jésus célèbre la cène pascale avec ses apôtres. XXVI, 17-23.

17-19. Les préparatifs. Cf. Marc. xiv, 12-16 ;

Luc. xxii, 7-13. — *Prima azymorum.* Azyme est un mot grec (*ἄζυμα*), qui signifie : sans levain. L'usage du levain était rigoureusement interdit durant toute l'octave de la Pâque (cf. Ex. xii, 15 et ss.) ; c'est pourquoi cette solennité était souvent appelée fête des Azymes. Le premier jour des azymes coïncidait avec le 14 nisan, comme la manducation de l'agneau pascal. Sur la chronologie de la Passion, voyez notre grand commentaire, p. 498-502. La grande difficulté porte sur ce point : Jésus célébra-t-il la Pâque le même jour que ses coreligionnaires? Oui, à coup sûr, d'après les synoptiques, qui ne laissent subsister aucun doute sur ce point. Mais de nombreux interprètes supposent que le récit de saint Jean (surtout aux trois passages suivants : xiii, 1 ; xviii, 28 ; xix, 14) nous oblige de fixer la manducation de l'agneau pascal par Jésus-Christ et ses apôtres un jour plus tôt que l'époque ordinaire. Nous étudierons ces passages en temps et lieu, et nous verrons qu'on peut fort bien ramener la date du quatrième évangile à celle des synoptiques. Voyez aussi Friedlieb-Martin, *Archéologie de la passion*, p. 225-231. — *Comedere pascha.* C.-à-d., ici, manger l'agneau pascal. Plus bas, vers. 18<sup>b</sup>, l'expression « faire la Pâque » a le même sens. — *Ite in civitatem...* Réponse assez mystérieuse de Jésus (vers. 18) ; mais elle est plus explicite et plus claire dans les autres narrations. Ainsi qu'on l'a fort bien conjecturé depuis longtemps, Notre-Seigneur recourut sans doute à ce moyen détourné, pour cacher jusqu'au soir à Judas le lieu où serait célébrée la cène. Le Maître voulait être tranquille avec les siens jusqu'après l'institution de la sainte Eucharistie. — *Ad quemdam.* Dans le grec : πρὸς τὸν δεῖνα, vers un tel. Il est évident que Jésus n'employa pas



19. Les disciples firent ce que Jésus leur avait ordonné, et préparèrent la pâque.

20. Le soir étant venu, il se mit à table avec ses douze disciples.

21. Et pendant qu'ils mangeaient, il dit : En vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira.

22. Vivement attristés, ils commencèrent chacun à lui dire : Est-ce moi, Seigneur ?

23. Il leur répondit : Celui qui met avec moi la main au plat est celui qui me trahira.

24. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi ! Il aurait mieux valu pour cet homme de n'être jamais né.

19. Et fecerunt discipuli sicut constituit illis Jesus, et paraverunt Pascha.

20. Vespere autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis.

21. Et edentibus illis, dixit : Amen dico vobis quia unus vestrum me traditurus est.

22. Et contristati valde, cœperunt singuli dicere : Numquid ego sum, Domine ?

23. At ipse respondens, ait : Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet.

24. Filius quidem hominis vadit sicut scriptum est de illo ; vae autem homini illi per quem Filius hominis tradetur ! Bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille.

cette formule ; mais saint Matthieu, voulant abrégér, se borne à une désignation sommaire. — *Dicite et...* Il est probable que le Sauveur s'était entendu d'avance avec le propriétaire de la maison, qui était son disciple et son ami. — *Tempus meum* : le temps de sa passion et de sa mort. Comparez Joan. vii, 30 ; viii, 20, etc. — *Cum discipulis...* Avec les douze apôtres. A la cène pascale, les convives devaient être en nombre suffisant pour consommer en entier l'agneau, dont il fallait que rien ne restât après le repas. Cf. Ex. xii, 4, 43. Les rabbins avaient réglé qu'on ne serait pas moins de dix à table, et pas plus de vingt. Cf. Josèphe, *Bell. jud.*, vi, 9, 3.

20-26. Célébration de la cène légale, durant laquelle Jésus annonce qu'il sera trahi prochainement par l'un de ses apôtres. Cf. Marc. xiv, 17-21 ; Luc. xxii, 14, 21-23 ; Joan. xiii, 18-20. — *Vespere... facto*. Après six heures, selon la coutume.

— *Discumbebat cum...* Autrefois, les Hébreux mangeaient la pâque debout et dans l'attitude de voyageurs, afin de rappeler ainsi les circonstances de son institution (cf. Ex. xii, 11) ; mais, à l'époque de Jésus, l'usage s'était introduit depuis assez longtemps de s'étendre sur des divans, comme pour les autres repas. Cf. Marc. xvi, 15, etc. (*Att. arch.*, pl. xxii, fig. 4, 6 ; pl. xxiii, fig. 1, 3, 4, 6). Saint Matthieu et les trois autres narrateurs glissent complètement sur la cène légale, pour laquelle Jésus se conforma évidemment aux détails du cérémonial juif, très ancien et très minutieux. Voyez notre grand commentaire, *h. l.* Ils se contentent de signaler une révélation terrible que Jésus leur fit alors : *Unus vestrum me...* (vers. 21). — La douloureuse surprise et la conduite des apôtres sont décrites d'une manière très vivante : *contristati... cœperunt...* (vers. 22). — Réponse du

Maître à leurs questions anxieuses : *Qui intingit...* (vers. 23). Dans l'Orient biblique, les cutlers et les fourchettes étant inconnues, chaque convive porte directement la main au plat commun, à chaque bouchée qu'il consomme, ainsi qu'on le voit par la figure ci-dessous. Cette nouvelle désignation du traître était donc aussi générale que celle du vers. 21. Du moins, elle fait ressortir le caractère particulièrement odieux de la trahison, dont l'auteur était un commensal habituel, un compagnon intime de Jésus. Cf. Ps. xi, 10 ; Joan. xiii, 18. — *Filius quidem...* (vers. 24). Parole profonde, majestueuse, pathétique. Elle montre que le Sauveur connaissait parfaitement le sort qui l'attendait, et qu'il acceptait avec générosité ses humiliations et ses souffrances. *Vadit* (ὁπάγει) est, en effet, un



Repas. (Scène de l'Orient moderne.)

euphémisme pour désigner la mort. — *Sicut scriptum...* Maint oracle de l'Ancien Testament avait prédit cette mort ignominieuse. Cf. Ps. xxi ; Is. liii, etc. — *Vae autem...* Grave avertissement donné à Judas. La nécessité de la passion du Christ ne diminue en rien le crime du traître. — *Bonum erat...* « Expression populaire pour désigner un malheur beaucoup plus

25. Respondens autem Judas qui tradidit eum, dixit : Numquid ego sum, Rabbi? Ait illi : Tu dixisti.

26. Cœnantibus autem eis, accepit Jesus panem, et benedixit, ac fregit, deditque discipulis suis, et ait : Accipite et comedite ; hoc est corpus meum.

27. Et accipiens calicem, gratias egit, et dedit illis, dicens : Bibite ex hoc omnes ;

28. hic est enim sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum.

29. Dico autem vobis, non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei.

30. Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti.

25. Judas, celui qui le trahit, prenant la parole, lui dit : Est-ce moi, Maître? Jésus lui répondit : Tu l'as dit.

26. Or, pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez ; ceci est mon corps.

27. Et, prenant le calice, il rendit grâces, et le leur donna, en disant : Buvez-en tous ;

28. car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour beaucoup, pour la rémission des péchés.

29. Or, je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour où je le boirai de nouveau avec vous, dans le royaume de mon Père.

30. Et, après avoir dit l'hymne, ils allèrent à la montagne des Oliviers.

à redouter que la mort. » C'est de l'enfer que Judas est menacé ici, au cas où il exécuterait son noir dessein. — *Numquid ego...* (vers. 25). Il a l'impudence de poser, lui aussi, cette question à Notre-Seigneur. *Tu dixisti*, lui fut-il répondu à voix basse, de sorte qu'il entendit seul cette parole.

26-29. Institution de la sainte Eucharistie. Cf. Marc. xiv, 22-25 ; Luc. xxii, 15-20. — *Cœnantibus...* Même formule qu'au vers. 21, pour introduire « un autre incident mémorable de la cène ». On ne saurait fixer avec certitude la place exacte qu'occupait la cène eucharistique par rapport au festin pascal : les commentateurs l'ont insérée tantôt avant, tantôt pendant, tantôt après ce dernier. Il paraît probable, d'après Luc. xxii, 29, qu'il s'approchait alors de sa fin. — *Panem* : un pain azyme, très mince, de forme ronde, large d'environ vingt centimètres, très facile à rompre avec les doigts. Un seul pain fut consacré et brisé. C'est du verbe *ἐκλάσεν* (*fregit*) qu'est venue l'expression très ancienne *κλάσις τοῦ ἄρτου*, fraction du pain, pour désigner la sainte Eucharistie. Cf. Act. ii, 42, etc. — *Hoc est corpus...* Paroles d'une étonnante clarté et simplicité. Dans la langue araméenne, dont se servait Notre-Seigneur, le verbe ne fut pas exprimé, de sorte que la pensée fut encore plus nette et plus énergique : « Ceci mon corps » ; et plus bas : « Ceci mon sang ». C. à-d. : Ce que je vous présente est réellement mon corps, réellement mon sang, malgré les apparences. C'est bien là ce qui comprit les apôtres et l'ancienne Église. Voyez I Cor. xi, 20 et ss. ; et c'est aussi ce que le sauveur avait autrefois promis dans la synagogue de Capharnaüm (Joan. vi, 26-34). Il n'y a en cela ni trope, ni symbole, mais la transsubstantiation, la présence réelle. Voyez notre grand commentaire, h. l., et les théologiens, au traité de l'Eucharistie. — *Cal-*

*cem* (vers. 27). Les coupes des anciens étaient généralement basses et larges. Les Juifs se servaient habituellement de vin rouge pour le festin pascal, et ils le trempaient d'un peu d'eau. — *Gratias egit* équivaut à *benedixit* du vers. 26. En grec : *εὐχαριστήσας*, d'où vient le beau nom d'Eucharistie. — *Bibite...* De même que Jésus avait dit plus haut : Prenez et mangez. Il y eut une grande ressemblance entre les deux consécrations. — *Sanguis... novi...* (vers. 28). L'ancienne Alliance avait été scellée par le sang des victimes (cf. Ex. xxiv, 8) ; la nouvelle Alliance, depuis longtemps promise (cf. Jer. xxxi, 31 et ss. ; Ez. xvi, 60, etc.), devait être ratifiée de la même manière avec cette différence que, cette fois, c'est le sang de l'Homme-Dieu qui va couler. Cf. Hebr. viii, 8 ; ix, 15-20, etc. — *Qui pro multis...* Répandu pour tous les hommes sans exception, ce sang divin ne profitera malheureusement pas à tous, parce que plusieurs refuseront de s'en appliquer les mérites. — *Effundetur*. Le grec emploie le participe présent : *ἐνχυσόμενον*. Déjà la passion avait commencé. — *Non bibam amodo...* (vers. 29). Cette parole annonce aussi la mort prochaine de Jésus : ce repas est le dernier qu'il prend avec les siens. Mais, à la triste pensée de la séparation, il associe aussitôt celle du joyeux revoir dans le ciel. Sur l'image d'un banquet somptueux pour symboliser le bonheur des élus, voyez le Ps. xxxv, 9 ; Is. xxiv, 6, etc.

5° Jésus prédit le reniement de saint Pierre. XXVI, 30-35.

Comp. Marc. xiv, 26-31 ; Luc. xxii, 31-34 ; Joan. xiii, 36-38.

30. Transition : Notre-Seigneur quitte le cénacle et se dirige avec ses disciples vers le mont des Oliviers. — *Hymno* est ici une expression technique, pour désigner l'action de grâces après la cène pascalle. On la nommait *hallel*, louange, et



31. Alors Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés cette nuit à mon sujet. Car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées.

32. Mais, après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée.

33. Pierre, prenant la parole, lui dit : Quand même tous seraient scandalisés à votre sujet, moi je ne serai jamais scandalisé.

34. Jésus lui dit : En vérité, je te le dis, cette nuit même, avant que le coq chante, tu me renieras trois fois.

35. Pierre lui dit : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point. Et tous les disciples parlèrent de même.

36. Alors Jésus vint avec eux dans un domaine appelé Gethsémani; et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici, pendant que j'irai là pour prier.

37. Et ayant pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, il commença à être attristé et affligé.

31. Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte. Scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis.

32. Postquam autem resurrexero, precedam vos in Galileam.

33. Respondens autem Petrus, ait illi : Et si omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquam scandalizabor.

34. Ait illi Jesus : Amen dico tibi quia in hac nocte, antequam gallus cantet, ter me negabis.

35. Ait illi Petrus : Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo. Similiter et omnes discipuli dixerunt.

36. Tunc venit Jesus cum illis in villam quæ dicitur Gethsemani, et dixit discipulis suis : Sedete hic, donec vadam illuc et orem.

37. Et assumpto Petro et duobus filiis Zebedæi, cœpit contristari et mœstus esse.

elle consistait probablement dans les Ps. cxv-cxvii. — *Exierunt*. Le point de départ était le cénacle, situé, d'après une tradition très vénérable, au sommet du mont Sion (*Att. géogr.*, pl. xiv et xv).

31-35. Deux prophéties. — *Omnes vos...* C'est la première (vers. 31-32), qui concerne indistinctement tous les membres du collège apostolique. — *Scandalum... in me*. Durant cette nuit même, Jésus devait être pour ses amis les plus intimes une occasion de chute, à cause de leur grande faiblesse morale. Mais cela aussi (comp. le vers. 24) avait été annoncé d'avance par les Écritures : *Scriptum est...* Le passage que le Sauveur cite librement d'après l'hébreu, est emprunté à Zacharie, xiii, 7 (voyez le commentaire). Jéhovah, prenant la parole, proclame qu'il va frapper le bon Pasteur, le Messie, et il indique ce qui en résultera pour le troupeau : *dispergentur...* Mais, ne voulant pas laisser ses apôtres sous une impression de découragement, Jésus ajoute cette promesse consolante : *Postquam autem...*, *precedam...* (vers. 32). Cf. xxviii, 16 et ss. — *Respondens... Petrus* (vers. 33). Toujours ardent, et se croyant absolument incapable d'abandonner son Maître, qui lui était si cher. — Son langage est d'une énergie remarquable : *Si omnes... ego nunquam...* Pierre était sincère en parlant ainsi, mais il s'abusait sur sa propre force. — *Amen dico...* C'est la seconde prédiction (vers. 34). Elle est d'une parfaite netteté : *in hac nocte*; puis le moment est précisé davantage encore, *antequam galus...*, par conséquent avant l'aurore; *ter me...*, le reniement aura lieu sous une forme particulièrement grave. — *Etiam...* (vers. 35). L'apôtre réplique sa promesse

tation de fidélité, en l'accentuant davantage encore. — *Similiter et...* Les autres protestèrent aussi avec énergie, ne voulant pas rester en arrière.

§ II. — *L'agonie de Jésus à Gethsémani et son arrestation; il est jugé et condamné par le sanhédrin*. XXVI, 36-75.

1° L'agonie. XXVI, 36-46.

Ce fut le début du drame sanglant. Comp. Marc. xiv, 32-42; Luc. xxii, 39-46; Joan. xviii, 1.

36-38. Introduction. — *Villam*. Le grec χωρίον, qui est traduit par « prædium » au passage parallèle de saint Marc, désigne une propriété foncière, une sorte de ferme. L'emplacement traditionnel, au pied du mont des Oliviers (*Att. géogr.*, pl. xv, xv), remplit toutes les conditions d'authenticité. — Le nom *Gethsemani* vient des mots hébreux *gat semen*, pressoir d'huile, et on l'avait probablement donné à la propriété parce qu'il y avait eu là, à l'origine, un pressoir pour écraser les olives. — *Discipuli* : les apôtres, à part Judas, qui avait quitté le chracale longtemps avant Jésus. Cf. Jean. xiii, 30. — *Sedete hic...* Jésus voulait être seul avec Dieu, durant ces heures de mortelle agonie. Il prit cependant avec lui ses trois disciples les plus intimes (*Petro et duobus...*, vers. 37), afin de pouvoir, au besoin, recevoir d'eux quelque consolation; mais il les laissa à une certaine distance (comp. le vers. 39). — *Contristari et...* Dans le grec : *λυπεσθαι καὶ ἀσπερῶσθαι*, être affligé et être pour ainsi dire plus de tristesse. — *Tunc ait...* (vers. 39). « L'homme de douleurs » révèle à ses amis l'extrême affliction où se trouvait son Amé : *Tristitia*

38. Tunc ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem ; sustinete hic , et vigilate mecum .

39. Et progressus pusillum , procidit in faciem suam , orans et dicens : Pater mi , si possibile est , transeat a me calix iste ; verumtamen non sicut ego volo , sed sicut tu .

40. Et venit ad discipulos suos , et invenit eos dormientes ; et dicit Petro : Sic non potuistis una hora vigilare mecum ?

41. Vigilate et orate , ut non intretis in tentationem . Spiritus quidem promptus est , caro autem infirma .

42. Iterum secundo abiit , et oravit , dicens : Pater mi , si non potest hic calix transire nisi bibam illum , fiat voluntas tua .

43. Et venit iterum ; et invenit eos dormientes ; erant enim oculi eorum gravati .

44. Et relictis illis , iterum abiit , et oravit tertio , eumdem sermonem dicens .

45. Tunc venit ad discipulos suos , et

38. Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici , et veillez avec moi .

39. Et s'étant avancé un peu plus loin , il se prosterna le visage contre terre , priant et disant : Mon Père , s'il est possible , que ce calice s'éloigne de moi ; cependant , qu'il'en soit non pas comme je veux , mais comme vous voulez .

40. Et il vint vers ses disciples , et les trouva endormis ; et il dit à Pierre : Ainsi , vous n'avez pas pu veiller une heure avec moi ?

41. Veillez et priez , afin que vous ne tombiez point dans la tentation . L'esprit est prompt , mais la chair est faible .

42. Il s'en alla encore une seconde fois , et il pria , en disant : Mon Père , si ce calice ne peut passer sans que je le boive , que votre volonté soit faite .

43. Il revint de nouveau , et il les trouva endormis ; car leurs yeux étaient appesantis .

44. Et les-quittant , il s'en alla encore , et il pria pour la troisième fois , en disant les mêmes paroles .

45. Puis il vint à ses disciples , et leur

est... *Ἐπιλυπος* du grec équivaut à un superlatif. *Usque ad mortem* n'est pas une hyperbole ; si elle n'eût été soutenue par la nature divine , la nature humaine de Jésus aurait été écrasée sous ce pesant fardeau. — *Sustinete et...* Touchant appel à la compassion des trois apôtres.

39-41. La lutte et la victoire. — *Procidit in faciem...* dans l'attitude de la prière la plus humble et la plus respectueuse , comme aussi de l'angoisse la plus profonde. — *Pater mi.* Apostrophe toute remplie de piété filiale , et destinée à apaiser le cœur de Dieu. — *Si possibile est...* Quoique si pressante , la demande est exposée d'une manière conditionnelle , et marque un abandon complet entre les mains du Seigneur : Si cela est compatible avec vos éternels décrets. — *Calix iste* : la coupe amère dont Jésus avait récemment parlé aux fils de Zébédée. Cf. xx, 22. — *Verumtamen...* Encore l'acte de soumission et de résignation entière. Les évangélistes ne demandent qu'un réponse de la prière de Jésus , qui doit se prolonger pendant un temps considérable , restant sur ce beau thème. Comp. le verset suivant. — *Et abiit...* (vers. 40) : pour donner au peu de susceptible dans son angoisse. — *Dormientes.* La fatigue , l'émotion , la tristesse avaient produit cet effet , malgré la bonne volonté et le très sincère dévouement des trois apôtres. — *Dicit Petro.* Le doux reproche couvert et à l'aise , mais Jésus l'a traité particulièrement à Pierre , à cause des belles promesses faites naguère par celui-ci. — Les mots *una hora* indiquent , au moins d'une manière approximative , le temps qu'avait duré la première phase

de l'agonie. — *Vigilate et...* (vers. 41). Recommandation d'une haute portée. Les apôtres étaient alors exposés à de très grands périls sous le rapport moral , comme le leur avait prédit leur Maître (cf. vers. 31-34) ; ils avaient donc besoin de veiller , afin de mieux observer les embûches de l'ennemi , et de prier , pour obtenir les grâces qui rendent victorieux. — *Ut non intretis...* C.-à-d. , pour ne pas succomber. Cf. v, 13. — *Spiritus quidem...* Cette assertion générale a pour but d'appuyer la recommandation qui précède. L'esprit , c'est ici la partie supérieure de l'homme , la volonté ardente et généreuse (*promptus*) , par opposition à la chair , à notre pauvre nature envisagée dans son infirmité , sa faiblesse (*caro... infirma*). Pierre et les autres apôtres devaient démontrer tour à tour par leur conduite la vérité des deux parties de l'axiome. Cf. vers. 35 et 56<sup>b</sup>, 69-75. — *Iterum secundo...* Versets 42-43 , seconde phase de l'agonie du Sauveur. Cette fois , Jésus ne demande pas directement que le calice amer soit écarté de ses lèvres , car il sait que cette requête ne sera pas exaucée ; il se contente donc de renouveler son acte de parfaite soumission : *fiat...* — *Dormientes...* (vers. 43). Ce sommeil paraît si étonnant , que le narrateur croit nécessaire d'en donner l'explication : *erant enim...* — *Oravit tertio...* (verset 44). La dernière phase est simplement indiquée d'un mot. Elle fut suivie d'une complète victoire.

45-46. Conclusion. — *Dormite jam...* Cela fut dit sans ironie , sans sévérité. Jésus avait héroïquement surmonté ses répugnances et sa tristesse



dit : Dormez maintenant et reposez-vous; voici que l'heure approche, et le Fils de l'homme sera livré aux mains des pécheurs.

46. Levez-vous, allons; voici que celui qui doit me trahir approche.

47. Comme il parlait encore, voici que Judas, l'un des douze, arriva, et avec lui une foule nombreuse, armée d'épées et de bâtons, envoyée par les princes des prêtres et par les anciens du peuple.

48. Or, celui qui le trahissait leur avait donné un signe, en disant : Celui que je baisera, c'est lui; saisissez-le.

49. Et aussitôt, s'approchant de Jésus, il dit : Je vous salue, Maître. Et il le baisa.

50. Jésus lui dit : Mon ami, pourquoi es-tu venu? Alors ils s'avancèrent, mirent les mains sur Jésus, et le saisirent.

51. Et voici qu'un de ceux qui étaient avec Jésus, étendant la main, tira son épée, frappa le serviteur du grand prêtre, et lui coupa l'oreille.

dicet illis : Dormite jam et requiescite : ecce appropinquavit hora, et Filius hominis tradetur in manus peccatorum.

46. Surgite, eamus; ecce appropinquavit qui me tradet.

47. Adhuc eo loquente, ecce Judas, unus de duodecim, venit, et cum eo turba multa eum gladiis et fustibus, missi a principibus sacerdotum et senioribus populi.

48. Qui autem tradidit eum dedit illis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est; tenete eum.

49. Et confestim accedens ad Jesum, dixit : Ave, Rabbi. Et osculatus est eum.

50. Dixitque illi Jesus : Amice, ad quid venisti? Tunc accesserunt, et manus injecerunt in Jesum, et tenuerunt eum.

51. Et ecce unus ex his qui erant cum Jesu, extendens manum, exemit gladium suum, et percuciens servum principis sacerdotum, amputavit auriculam ejus.

tesse; il n'avait donc plus besoin désormais du secours de ses amis : c'est pourquoi il les engage à prendre un peu de repos, en attendant Judas et sa bande criminelle (*peccatorum*). — *Surgite...* (vers. 46). Il y eut une pause plus ou moins longue entre ces mots et les précédents. Notre-Seigneur éveilla les disciples lorsqu'il entendit le bruit des pas de ses ennemis, afin d'aller vaillamment au-devant de ces derniers.

2° Jésus est arrêté par les envoyés du sanhédrin. XXVI, 47-56.

Comp. Marc. XIV, 43-52; Luc. xxii, 47-55; Joan. xviii, 2-11.

47-50. — Le traître accomplit son œuvre ignominieuse. — *Turba multa*. Foule très mélangée, composée d'un certain nombre de membres du sanhédrin (cf. Luc. xxii, 52), d'un détachement de la milice lévitique, habituellement chargée de la garde du temple, et aussi de soldats romains (cf. Joan. xviii, 3). C'est pour cela qu'elle était si diversement armée (*eum gladiis et...*). — *Dedit... signum* (vers. 48).

Signal digne de Judas et du rôle qu'il remplissait alors. — *Osculatus est...* (vers. 49). Le grec emploie le verbe composé *κατεφιήσεν* (il baisa à plusieurs reprises), d'autant plus caractéristique en cet endroit, que nous lisons au vers. 48 le verbe simple (*φιήσω*). — *Amice* (vers. 50). Non pas *φιλε*, le titre réservé aux amis proprement dits; mais *εταίρε*, compagnon,

disciple. Ce mot correspond au nom de *rabbi*, que Judas avait adressé à Jésus. — *Ad quid...?* C'est là plutôt une exclamation qu'une interrogation : Voilà donc pourquoi tu es venu ! Notre-Seigneur montre au traître qu'il n'est pas dupe de ses témoignages extérieurs d'affection. — *Manus injecerunt...* Il semble, d'après le récit



Le baiser de Judas. (D'après une ancienne fresque.)

de saint Jean, xviii, 12, qu'on ne lia pas immédiatement Jésus, mais seulement après la tentative de résistance faite par saint Pierre.

51-54. Le glaiive inutilement tiré pour défendre Notre-Seigneur. — La particule *et*, chère à notre évangéliste, introduit un nouvel incident. Comp. le vers. 47°. — *Unus ex his*. C. à-d., un des apôtres. C'était saint Pierre,

52. Tunc ait illi Jesus : Converte gladium tuum in locum suum ; omnes enim qui acceperint gladium gladio peribunt.

53. An putas quia non possum rogare Patrem meum, et exhibebit mihi modo plus quam duodecim legiones angelorum ?

54. Quomodo ergo implebuntur Scripturæ, quia sic oportet fieri ?

55. In illa hora dixit Jesus turbis : Tamquam ad latronem existis cum gladiis et fustibus comprehendere me ; quotidie apud vos sedebam docens in templo, et non me tenuistis.

56. Hoc autem totum factum est ut adimplerentur scripturæ prophetarum. Tunc discipuli omnes, relicto eo, fugerunt.

57. At illi tenentes Jesum, duxerunt ad Caipham, principem sacerdotum, ubi scribæ et seniores convenerant.

58. Petrus autem sequebatur cum a longe, usque in atrium principis sacerdotum ; et ingressus intro, sedebat cum ministris, ut videret finem.

52. Alors Jésus lui dit : Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.

53. Penses-tu que je ne puisse pas prier mon Père, qui m'enverrait à l'instant plus de douze légions d'anges ?

54. Comment donc s'accompliront les Écritures, qui annoncent qu'il en doit être ainsi ?

55. En même temps, Jésus dit à la foule : Vous êtes venus comme après un voleur, armés d'épées et de bâtons, pour vous emparer de moi ; tous les jours j'étais assis au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez pas arrêté.

56. Mais tout cela s'est fait afin que ce que les prophètes ont écrit fût accompli. Alors tous les disciples, l'abandonnant, s'enfuirent.

57. Mais ceux qui avaient arrêté Jésus le conduisirent chez Caïphe, le grand prêtre, où les scribes et les anciens s'étaient rassemblés.

58. Or, Pierre le suivait de loin, jusqu'à la cour du grand prêtre ; et étant entré, il s'assit avec les serviteurs, pour voir la fin.

d'après Jean. XVIII, 10. — *Gladium suum...* Probablement l'un des deux glaives mentionnés par saint Luc, XXII, 38. — *Auriculam.* Le diminutif *ωρίον* ne désigne peut-être que le lobe inférieur de l'oreille. — *Converte...* Jésus proteste, vers. 52-54, contre ce recours à la violence sous prétexte de le défendre, et il donne coup sur coup trois raisons de sa protestation. La première, vers. 52, est toute générale, et consiste en un sorte d'axiome légal (*omnes enim qui...*), qui revient à dire : Prends garde, il est dangereux de manler l'épée, surtout lorsqu'on n'en a pas strictement le droit. — *An putas...* (vers. 53). Seconde raison, propre à saint Matthieu, comme la précédente : Jésus n'a nullement besoin du glaive ; si son Père voulait le lui donner, il recourrait à des moyens plus rapides et plus sûrs. La légion romaine se composait de cent ou six mille soldats. Le chiffre douze fut peut-être suggéré par celui des apôtres. — *Quomodo ergo...* (vers. 54). Troisième raison : les disciples scribes avaient prêté que le Messie devait souffrir et mourir, et il fallait qu'elles s'accomplissent.

55-56 Jésus proteste généralement contre le mode de son arrestation ; fuite des apôtres. — *Turbis... turbis.* La douce victime, toute résignée qu'elle soit, ne veut pas laisser violer impunément sa dignité personnelle. — *Ad latronem.* Comme à un brigand, qui est prêt à résister à main armée, tandis que Jésus avait pacifique-

ment passé dans le temple la plus grande partie des derniers jours, et qu'on aurait pu l'y arrêter sans peine. — *Hoc autem...* (vers. 56). Encore un appel aux oracles divins qui avaient prédit les humiliations du Christ. Cette réflexion est de Jésus, et non de l'évangéliste, comme on l'a parfois supposé. Comp. Marc. XII, 49, où nous la trouvons également, quoique l'auteur du second évangile ne cite presque jamais de lui-même les oracles de l'Ancien Testament. — *Tunc... fugerunt.* « Tous » sans exception ; même saint Pierre, même saint Jean. Cf. XXVI, 31.

3° Jésus-Christ est jugé et condamné à mort par le sanhédrin. XXVI, 57-68.

Comp. Marc. XIV, 53-65 ; Luc. XXII, 54, 63-65 ; Jean. XVIII, 19-23.

57-58. Il est conduit chez Caïphe. — *Ad Caipham.* La réunion du sanhédrin eut donc lieu, comme précédemment (cf. vers. 3), dans le palais du grand prêtre. — *Ubi scribæ et seniores...* Et aussi les princes des prêtres. Cf. Marc. XIV, 53. L'assemblée fut plénière. Seuls, peut-être, les membres amis de Jésus, tels que Nicodème et Joseph d'Arimatee, durent s'abstenir. — *Petrus autem...* (vers. 58). Après le mouvement de panique auquel il avait été incapable de résister, Pierre avait repris possession de lui-même, et avait suivi son Maître jusqu'à l'intérieur de la cour du palais (*ingressus intro*). — *Finem* : l'issue de toute l'affaire, la sentence qui serait portée contre Jésus.



59. Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus, pour le faire mourir ;

60. et ils n'en trouvèrent point, quoique beaucoup de faux témoins se fussent présentés. Enfin il vint deux faux témoins,

61. qui dirent : Celui-ci a dit : Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir en trois jours.

62. Alors le grand prêtre, se levant, lui dit : Tu ne réponds rien à ce que ces hommes déposent contre toi ?

63. Mais Jésus se taisait. Et le grand prêtre lui dit : Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu.

64. Jésus lui répondit : Tu l'as dit. Car je vous le dis, désormais vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la

59. Principes autem sacerdotum, et omne concilium, quærebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent ;

60. et non invenerunt, cum multi falsi testes accessissent. Novissime autem venerunt duo falsi testes,

61. et dixerunt : Hic dixit : Possum destruere templum Dei, et post triduum reedificare illud.

62. Et surgens princeps sacerdotum, ait illi : Nihil respondes ad ea quæ isti adversum te testificantur ?

63. Jesus autem tacebat. Et princeps sacerdotum ait illi : Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus, Filius Dei.

64. Dicit illi Jesus : Tu dixisti. Verumtamen dico vobis, amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris vir-

59-61. Les faux témoins. — *Omne concilium*. Dans le grec : τὸ συνέδριον ὄλον, le sanhédrin entier. — *Falsum testimonium*. Les ennemis de Notre-Seigneur étaient décidés d'avance à le faire mourir ; mais ils voulaient agir avec une certaine apparence de légalité. Pour cela, ils avaient besoin de témoins qui vissent déposer contre Jésus, et ils en subornèrent eux-mêmes de faux, n'en pouvant pas d'ailleurs trouver



Cour d'une maison de Pompéi.

d'autres. — *Cum multi*. (vers. 60). Ce trait met en relief la sainteté et l'innocence du Sauveur ; aucune charge sérieuse ne pouvait être alléguée contre lui. — *Venerunt duo*... Ce nombre était requis par la loi pour que l'accusation fût valable. Cf. Deut. xix, 15. — *Possum destruere*... (vers. 61). Jésus avait, en réalité, prononcé une parole de ce genre, au début de sa vie publique ; mais elle avait un sens tout différent de celui qui lui est attribué ici, et elle est en outre citée inexactement. Cf. Joan. ii, 19. Aux Juifs qui lui demandaient un signe de sa mission divine, il avait répondu : Détruisez ce temple (c.-à-d., son

propre corps), et en trois jours je le rétablirai (par la résurrection).

62-64. Sur la demande du grand prêtre, Jésus proclame solennellement qu'il est le Messie. — *Surgens princeps*... Comme s'il eût été saintement indigné en face d'un grand blasphème. — *Tacebat* (vers. 63). Jésus se renferma dans ce rigoureux silence, parce qu'il savait qu'une apologie eût été inutile, Caïphe et ses Juges Juifs l'ayant déjà condamné en principe. — *Princeps*... ait. Voyant qu'il ne pouvait pas faire usage de l'accusation relative au temple (cf. Marc. xiv, 59), le pontife va essayer d'embarrasser et de compromettre Jésus par une question directe, qui portait sur le rôle de Messie, qu'il avait hautement revendiqué le jour de son entrée triomphale et depuis. — *Adjuro te per*... Formule solennelle, par laquelle Caïphe contraignait Jésus de répondre, « en même temps qu'il plaçait sa réponse sous le sceau du serment. » En soi, il n'est pas impossible, comme le pensent divers Interprètes, qu'en cet endroit l'expression *Filius Dei* soit simplement synonyme de *Christus* ; mais Jésus ayant souvent affirmé, spécialement à Jérusalem, qu'il était vraiment le Fils de Dieu, il nous paraît meilleur de dire que c'est d'après leur signification stricte et supérieure que Caïphe employait ces mots. — *Tu dixisti* (vers. 64). C. à-d. : Oui, je suis le Christ, le Fils de Dieu. Cette fois, Jésus ne pouvait point ne pas répondre, puisque la question répondait au but entier de sa venue en ce monde et de toute sa vie. Il devait à Dieu, à lui-même, à la vérité, à ses amis et à ses ennemis, l'affirmation publique et franche qu'il vient de donner. — *Verumtamen* a le sens de « bien plus ». Notre Seigneur annonce qu'il ne tardera pas à démontrer par des faits la vérité de son assertion. Le temps est proche (*amodo*, ἀπ' ἄρτι) où il manifestera sa puissance de Messie, de Fils de Dieu. C'est ce qui est lieu, en effet, dès après sa mort et sa résurrection,

tutis Dei, et venientem in nubibus cæli.

65. Tunc princeps sacerdotum scidit vestimenta sua, dicens : Blasphemavit ; quid adhuc egemus testibus ? Ecce nunc audistis blasphemiam.

66. Quid vobis videtur ? At illi respondentes dixerunt : Reus est mortis.

67. Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt ; alii autem palmas in faciem ejus dederunt,

68. dicentes : Prophetiza nobis, Christe ; quis est qui te percussit ?

69. Petrus vero sedebat foris in atrio ; et accessit ad eum una ancilla, dicens : Et tu cum Jesu Galilæo eras.

70. At ille negavit coram omnibus, dicens : Nescio quid dicis.

71. Exeunte autem illo januam, vidit eum alia ancilla, et ait his qui erant ibi : Et hic erat cum Jesu Nazareno.

72. Et iterum negavit cum juramento : Quia non novi hominem.

puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.

65. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé ; qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Voici que vous venez d'entendre le blasphème.

66. Que vous en semble ? Ils répondirent : Il mérite la mort.

67. Alors ils lui crachèrent au visage, et ils le frappèrent à coups de poing ; d'autres lui donnèrent des soufflets,

68. en disant : Prophétise-nous, Christ ; qui est-ce qui t'a frappé ?

69. Cependant Pierre était assis dehors, dans la cour ; et une servante s'approcha de lui, en disant : Toi aussi, tu étais avec Jésus de Galilée.

70. Mais il le nia devant tous, en disant : Je ne sais ce que tu dis.

71. Et comme il franchissait la porte, une autre servante le vit, et dit à ceux qui étaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth.

72. Et il le nia de nouveau avec serment : Je ne connais point cet homme.

par la fondation de l'Église, la ruine de l'État juif, etc. ; mais l'accomplissement de cet oracle sera plus complet, plus évident, à l'époque de son second avènement pour le jugement général. — *Sedentem... et venientem...* Allusion manifeste à la prophétie messianique de Daniel, vii, 13. « Ce que Jésus proclame ici, c'est la certitude de la victoire, au moment même où sa cause paraît être irrévocablement perdue. »

65-66. La sentence de mort. — *Scidit...* : ainsi qu'il était prescrit aux Juifs lorsqu'ils entendaient proférer un blasphème. Mais, de nouveau, l'indignation de Caïphe paraît avoir été toute de commande, toute théâtrale ; d'ailleurs, de la part du président d'un tribunal, en une circonstance aussi grave, elle était tout à fait déplacée, puisqu'elle décidait a priori la chose en question, d'une manière très préjudiciable à l'accusé. Dans un pays où l'on attendait un Messie, il n'était nullement blasphématoire, en soi, de prétendre qu'on était ce Messie. L'affirmation de Jésus devait donc être contrôlée sérieusement, et non pas regardée en elle-même comme un crime. — *Quid adhuc... ?* On sent la joie de Caïphe à trouver ces mots ; il a trouvé ce qu'il cherchait. — *Reus... mortis* (vers. 65). Chez les Juifs, un blasphémateur était puni de mort. Cf. Lev. xiv, 15.

67-68. Jésus est indignement outragé par les vultures du sanhédrin. D'après saint Marc, xiv, 65, plusieurs des témoins se refusèrent à se joindre à ces insultes. « Hâleux spectacle d'une cour suprême de justice se ruant sur un homme enchaîné, et faisant d'ignobles plaisanteries aux voix de fait les plus grossières. » — *Expue-*

*runt*. La dernière des injures. Cf. Num. xii, 14 ; Deut. xxv, 4, etc. — *Colaphis* : des coups de poing. *Palmas* : des soufflets. — *Prophetiza... ; quis est... ?* Avant de poser à Jésus ces questions d'une manière dérisoire, on lui avait d'abord bandé les yeux (saint Marc et saint Luc). Le Messie devait être en même temps prophète. Cf. Deut. xviii, 15 et ss.

4° Le reniement de saint Pierre. XXVI, 69-75.

Comp. Marc. xiv, 68-72 ; Luc. xxii, 55-62 ; Joan. xviii, 15-18, 25-27. Chacune des narrations présente un certain nombre de divergences, mais qui ne sont nullement contradictoires. La meilleure explication qu'on en puisse donner consiste à dire qu'il y eut, dans ce petit drame, trois actes principaux, dont chacun eut plusieurs scènes convergentes ; les évangélistes ont fait leur choix parmi ces scènes particulières, l'essentiel consistant pour eux dans les trois actes, à cause de la prophétie récente de Jésus. Comp. le verset 34.

69-74. Les trois dénégations. — Les mots *Petrus vero...* nous ramènent au vers. 58. — *Sedebat...* : tandis que Jésus comparaisait devant le sanhédrin. — *Et tu*. Toi aussi ! La servante avait sans doute vu Pierre en compagnie de son Maître. — *Coram omnibus* (vers. 70). Circonstance très aggravante. — *Nescio quid...* Pierre affecte de ne pas comprendre, de ne savoir absolument rien sur le point en question. — *Januam* (vers. 71). Πύλη : la porte principale, le grand portique donnant sur la rue ou sur la cour extérieure. — *Cum juramento* (vers. 72). Cette fois, l'apôtre nia sous la foi du serment, et en termes directs : *Non novi...* Il ne craignit pas de



73. Peu après, ceux qui étaient là s'approchèrent, et dirent à Pierre : Certainement tu es aussi de ces gens-là; car ton langage te fait reconnaître.

74. Alors il se mit à faire des imprécations, et à jurer qu'il ne connaissait pas cet homme. Et aussitôt le coq chanta.

75. Et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus avait dite : Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. Et étant sorti dehors, il pleura amèrement.

73. Et post pusillum accesserunt qui stabant, et dixerunt Petro : Vere et tu ex illis es; nam et loquela tua manifestum te facit.

74. Tunc cœpit detestari et jurare quia non novisset hominem. Et continuo gallus cantavit.

75. Et recordatus est Petrus verbi Jesu quod dixerat : Priusquam gallus cantet, ter me negabis. Et egressus foras, flevit amare.

## CHAPITRE XXVII

1. Le matin étant venu, tous les princes des prêtres et les anciens du peuple tièrent conseil contre Jésus, pour le faire mourir.

2. Et l'ayant lié, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Ponce Pilate, le gouverneur.

1. Mane autem facto, consilium iniierunt omnes principes sacerdotum et seniores populi adversus Jesum, ut eum morti traderent.

2. Et vinctum adduxerunt eum, et tradiderunt Pontio Pilato præsidi.

désigner Jésus par le mot *hominem*. — *Qui stabant...* (vers. 73). Voyant l'embarras de Pierre, ils se firent une joie maligne de l'accoltre. — *Loquela tua...* Ils venaient de l'entendre parler, et ils avaient aisément reconnu son accent galiléen très marqué. Les Galiléens, en effet, prononçaient mal les gutturales, qu'ils supprimaient en grande partie, et ils assimilaient plusieurs consonnes. Voyez notre grand commentaire, *h. l.* — *Tunc cœpti...* (vers. 74). Il y eut encore gradation dans le reniement; Pierre, de plus en plus troublé, a perdu tout contrôle sur lui-même. — *Detestari, καταθεματιζειν* (ou *καταθεματιζειν*) : lancer des malédictions contre soi, pour le cas où l'on ne dirait pas la vérité. — *Continuo gallus...* : juste au moment où Pierre parlait avec le plus de passion.

75. Douleur de saint Pierre. — *Recordatus est...* Le chant du coq opéra en lui « une soudaine révolution de sentiments », et lui rappela aussitôt la prédiction faite à son sujet. — *Egressus...* : pour donner un libre cours à son repentir. — *Flevit*. Le grec *ἐκλάυσεν* a la signification de pleurer à haute voix, en sanglotant.

### § III. — Jésus au tribunal de Pilate. XXVII, 1-20.

C'est le procès civil de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la suite du procès religieux.

1° Jésus est livré au gouverneur romain par les hiérarques, XXVII, 1-2.

Comp. Marc. xv, 1; Luc. xxiii, 1; Joan. xviii, 28.

CHAP. XXVII. — 1. Seconde séance du sanhédrin. Notre auteur et saint Marc ne font que

la mentionner. Saint Luc, qui n'a point parlé de la séance de nuit, donne quelques détails sur cette assemblée du matin, qui ne fut d'ailleurs qu'une reproduction abrégée de la précédente. Cf. Luc. xxii, 66-71. — *Mane... facto*. Il était interdit, chez les Juifs, de prononcer une sentence de mort pendant la nuit; les membres du sanhédrin se réunirent donc de grand matin, pour donner une apparence de légalité à celle qu'ils avaient portée contre Jésus.

2. Jésus est remis aux mains de Pilate. — *Vinctum* : comme un criminel condamné à mort. Notre-Seigneur avait déjà été lié à Gethsémani, au moment de son arrestation. Cf. Joan. xvii, 12. — *Tradiderunt*. Les Juifs avaient perdu depuis quelque temps ce qu'on nomme le « jus gladii », ou le droit d'exécuter les sentences capitales portées par leur tribunal suprême; c'est donc pour obtenir la ratification de leur arrêt de mort contre Jésus que les hiérarques allèrent avec leur condamné chez le représentant de l'autorité romaine. Cf. Joan. xvii, 31. — *Præsidit*, ἡγεμόνι. Le titre exact était « procurator » (πρότροπος). Cf. Tacite, *Ann.*, xv, 44, etc. Le gouverneur de la Judée résidait habituellement à Césarée de Palestine, sur le rivage de la Méditerranée (*Att. géogr.*, pl. viii); mais il venait passer à Jérusalem le temps de la Pâque, avec un fort détachement de soldats, pour parer à toute éventualité, car les Juifs réunis en très grand nombre et de tous pays dans la ville se montraient alors fort turbulents, et une insurrection était toujours à craindre. — *Pontio Pilato*. C'est cet homme, rendu si célèbre par l'histoire évangélique, qui gouvernait la Judée

3. Tunc videns Judas, qui eum tradidit, quod damnatus esset, poenitentia ductus, retulit triginta argenteos principibus sacerdotum et senioribus,

4. dicens : Peccavi, tradens sanguinem justum. At illi dixerunt : Quid ad nos ? tu videris.

5. Et projectis argenteis in templo, recessit, et abiens laqueo se suspendit.

6. Principes autem sacerdotum, acceptis argenteis, dixerunt : Non licet eos mittere in corbonam, quia pretium sanguinis est.

7. Consilio autem inito, emerunt ex illis agrum figuli, in sepulturam peregrinorum.

8. Propter hoc vocatus est ager ille Haceldama, hoc est, ager sanguinis, usque in hodiernum diem.

9. Tunc impletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem : Et acceperunt triginta argenteos, pretium

3. Alors Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, poussé par le repentir, rapporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens,

4. en disant : J'ai péché, en livrant le sang innocent. Mais ils dirent : Que nous importe ? c'est ton affaire.

5. Ayant jeté les pièces d'argent dans le temple, il se retira, et alla se pendre.

6. Mais les princes des prêtres, ayant pris les pièces d'argent, dirent : Il ne nous est pas permis de les mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang.

7. Et ayant tenu conseil, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers.

8. C'est pourquoi ce champ a été appelé jusqu'à ce jour Haceldama, c'est-à-dire champ du sang.

9. Alors s'accomplit ce qui avait été prédit par le prophète Jérémie : Ils ont reçu les trente pièces d'argent, prix de

depuis l'an 26 de notre ère, et il demeura en charge jusqu'à l'année 36. Le portrait que les écrivains juifs Philon et Josèphe tracent de lui montre qu'il ne craignait ni Dieu ni les hommes, comme le juge de la parabole (cf. Luc. XVIII, 2), et qu'il détestait les Juifs de toute son âme. Et pourtant, dès l'abord il fut frappé de l'innocence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et fit plusieurs efforts pour le délivrer ; mais les hiérarques, plus énergiques, lui tinrent tête et finirent par obtenir de lui tout ce qu'ils désiraient, en le menaçant de la colère de l'empereur.

2<sup>e</sup> Désespoir de Judas. XXVII, 3-10.

Aucun autre évangéliste ne raconte ce tragique incident.

3-5. Le traître rend aux prêtres le prix de sa trahison et se pend. — *Tunc videns...* En voyant que son Maître, condamné par le sanhédrin, allait être livré à Pilate, Judas comprit que le crime sanglant ne tarderait pas à s'achever, et une réaction terrible s'opéra dans son âme. Aveuglé par son avarice, il avait peut-être espéré que Jésus échapperait sans peine à ses ennemis, en recourant à sa puissance surnaturelle (saint Jérôme, etc.). Les cœurs comme le sien sont étrangement complexes et difficiles à pénétrer. — *Poenitentia ductus.* Il est remarquable que le narrateur n'emploie pas tel le verbe *μετανοέω*, qui sert d'ordinal dans le grec à exprimer un repentir sincère, mais *μεταμετένοιον*, qui ne marque en cet endroit qu'un changement imparfait. Ce que Judas éprouva fut donc simplement du remords. — *Retulit triginta.* Comme il, en rendant l'argent, il avait pu élever sa trahison ! Mais on comprend que les trente sicles lui brûlaient, pour ainsi dire, les mains. — *Peccavi, tradens...* (vers. 4). Il proclamait hautement son crime et l'innocence de Jésus. — *Sanguinem justum.* Dans le grec : le

sang innocent. C.-à-d., le sang d'un juste, d'un innocent. Cf. Deut. xxv, 25, etc. — *Quid ad nos ?* Réponse infâme, digne de Caïn. Cf. Gen. iv, 9. — *Et projectis...* (vers. 5). C'est dans le sanctuaire même (*εἰς τὸν ναόν*, par opposition au *ἱερόν* en général, à l'ensemble des bâtiments du temple), bien que l'entrée n'en fût permise qu'aux seuls prêtres, que Judas, agissant en désespéré, alla jeter le prix de son trafic honteux. Il avait réussi par là même à le rendre aux princes des prêtres. — *Laqueo se...* : comme autrefois Achitophel, cet autre traître qui avait été le type de Judas. Cf. II Reg. xvii, 23. Voyez au livre des Actes, I, 18, quelques détails tragiques qui complètent celui-ci.

6-10. L'emploi des trente deniers. — *Non licet...* La loi mosaïque interdisait (cf. Deut. xxiii, 18) de recevoir dans le trésor sacré l'argent qui provenait de sources mauvaises ; les hiérarques se condamnaient donc eux-mêmes en traitant comme tel le *pretium sanguinis*. Le mot *corbonam* (plus exactement dans le grec : *κορβανῶν*) a été calqué sur l'hébreu *qorbân*, qui désignait soit les offrandes sacrées, soit le trésor du temple. Cf. Marc. vii, 11, etc. — *Agrum figuli* (vers. 7). Avec deux articles dans le grec : le champ du potier ; champ connu de tous à Jérusalem sous cette dénomination. D'après une tradition très ancienne, il était situé au sud du mont Sion, de l'autre côté de la vallée d'Hinnom (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). — *Peregrinorum.* C.-à-d., les Juifs étrangers qui, venus à Jérusalem pour les fêtes religieuses ou pour leurs affaires, y mouraient durant leur séjour. — *Haceldama.* Nom araméen, formé du substantif *haqal*, champ, et *d'mâ*, sang. Nous trouverons au livre des Actes, I, 19, une explication analogue de ce nom. — *Tunc impletum est...* (vers. 9). Jusqu'au bout saint Matthieu demeure



celui qui a été évalué, qu'on a évalué de la part des enfants d'Israël,

10. et ils les ont données pour le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné.

11. Or Jésus comparut devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogea en ces termes : Es-tu le roi des Juifs ? Jésus lui répondit : Tu le dis.

12. Et comme il était accusé par les princes des prêtres et les anciens, il ne répondit rien.

13. Alors Pilate lui dit : N'entends-tu pas quels graves témoignages ils portent contre toi ?

14. Mais il ne lui répondit pas un seul mot, de sorte que le gouverneur en fut très étonné.

15. Or, le jour de la fête, le gouverneur avait coutume de délivrer un prisonnier, celui que le peuple demandait.

16. Il avait alors un prisonnier insigne, nommé Barabbas.

appretiati, quem appretiaverunt a filiis Israel;

10. et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus.

11. Jesus autem stetit ante præsidem; et interrogavit eum præses, dicens : Tu es rex Judæorum? Dicit illi Jesus : Tu dicis.

12. Et cum accusaretur a principibus sacerdotum et senioribus, nihil respondit.

13. Tunc dicit illi Pilatus : Non audis quanta adversum te dicunt testimonia ?

14. Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præses vehementer.

15. Per diem autem solemnem consueverat præses populo dimittere unum vincetum, quem voluissent.

16. Habebat autem tunc vincetum insignem, qui dicebatur Barabbas.

fidèle à sa méthode et à son but, se complaisant à démontrer, par l'accomplissement des anciens oracles, que Jésus était le Messie. Voyez l'Introduction, p. 18. — *Per Jeremiam*. Plutôt par Zacharie, xi, 13 (voyez le commentaire); mais Jérémie a aussi plusieurs passages analogues (cf. Jer. xviii, 2-3; xxxii, 6-15), et l'évangéliste semble avoir combiné ensemble ces divers passages des deux prophètes, dont il ne cite aucun d'une manière littérale; puis il a attribué au plus célèbre des deux auteurs l'allage ainsi composé. Voyez Marc. i, 2-3 et les notes. « Pour saint Matthieu, deux points de cette prophétie avaient une importance spéciale : d'abord ce fait, que le peuple (théocratique), en payant ce salaire ridicule, s'était lui-même séparé de son Dieu; ensuite cet autre fait, que l'infidélité en question avait été nettement prédite. A la façon des paraphrastes (Juifs), notre évangéliste a donc cité le texte hébreu à la manière dont il s'harmonisait le mieux avec l'accomplissement historique. »

3° Jésus devant Pilate. XXVII, 11-26.

11-14. Il est interrogé par le gouverneur et accusé par les membres du sanhédrin. Comp. Marc. xv, 2-5; Luc. xxiii, 2-5; Joan. xviii, 25-38. Saint Matthieu et saint Marc ne donnent qu'un pâle sommaire de cette scène; saint Luc est un peu plus complet; mais c'est le quatrième évangile qui nous donne le meilleur récit des faits. — *Tu es rex...*? Cette question suppose que les hiérarques, mis en présence de Pilate, avaient aussitôt accusé Jésus de s'être insurgé contre l'autorité romaine, en prenant le titre de roi. Cf. Luc. xxiii, 2, 5. Pour impressionner le gouverneur, ils donnaient ainsi un aspect politique au rôle de Messie, que Jésus avait solennellement revendiqué naguère. Cf. xxvi, 64. — *Tu dicis*. Ici encore, cette réponse équivaut à

une affirmation claire et énergique. Voyez-en le développement dans saint Jean, xviii, 34 et ss. — *Nihil respondit* (vers. 12) : comme lorsqu'il avait été accusé devant le sanhédrin par les faux témoins, et pour un motif semblable. Cf. xxvi, 62-63. — *Non audis...* (vers. 13). Vif étonnement de Pilate, qui n'avait jamais rencontré d'accusé aussi digne, aussi noble, présentant de telles garanties d'innocence. C'est pourquoi, loin de s'offusquer du silence de Jésus, il ressent une impression plus favorable encore. Cf. Luc. xxiii, 4; Joan. xviii, 38.

15-23. Jésus et Barabbas. Comp. Marc. xv, 6-14; Luc. xxiii, 13-23; Joan. xviii, 39-40. Le vers. 15 sert d'introduction à cet épisode. — *Per diem autem...* L'expression grecque *κατὰ ἑορτήν* est plus générale et signifie : pendant la fête; c.-à-d. pendant l'octave pascale. — *Consueverat...* On ne connaît pas d'une manière certaine l'origine de cet usage, qui avait force de loi d'après saint Luc, xxiii, 17. Il est possible que ce fût un privilège accordé par les Romains après la conquête; mais il est plus probable que c'était une coutume entièrement juive, reconnue par les conquérants : la délivrance d'un prisonnier s'accordait très bien avec l'esprit de la Pâque, puisque le peuple théocratique avait été tout entier délivré du joug des Égyptiens lorsqu'il célébra cette fête pour la première fois. — *Habebat...* (vers. 16). Dans le grec : ils avaient (Pilate et les Romains). — *Insignem* est pris en mauvaise part. Les deux autres synoptiques disent que le prisonnier était un séphite, qui avait commis un meurtre dans un mouvement insurrectionnel. — *Barabbas*. De la racine bar, fils, et 'abbâ, père : fils du père; dans le sens de fils du maître, du rabbin. — *Quem voluissent* (vers. 17). D'après saint Marc, c'est le peup-

17. Congregatis ergo illis, dixit Pilatus : Quem vultis dimittam vobis? Barabam, an Jesum qui dicitur Christus?

18. Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum.

19. Sedente autem illo pro tribunali, misit ad eum uxorem ejus, dicens : Nihil tibi et justo illi; multa enim passa sum hodie per visum propter eum.

20. Principes autem sacerdotum et seniores persuaserunt populis ut peterent Barabam, Jesum vero perderent.

21. Respondens autem præses ait illis : Quem vultis vobis de duobus dimitti? At illi dixerunt : Barabam.

22. Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus?

23. Dicunt omnes : Crucifigatur. Ait illis præses : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur.

24. Videns autem Pilatus quia nihil proficeret, sed magis tumultus fieret, accepta aqua, lavit manus coram populo, dicens : Innocens ego sum a sanguine justi hujus; vos videritis.

17. Comme ils étaient donc rassemblés, Pilate leur dit : Qui voulez-vous que je vous délivre? Barabbas, ou Jésus, qui est appelé Christ?

18. Car il savait que c'était par envie qu'ils l'avaient livré.

19. Pendant qu'il était assis sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste; car j'ai beaucoup souffert aujourd'hui en songe, à cause de lui.

20. Mais les princes des prêtres et les anciens persuadèrent au peuple de demander Barrabas, et de faire périr Jésus.

21. Le gouverneur, prenant la parole, leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre? Ils dirent : Barabbas.

22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus, qui est appelé Christ?

23. Ils répondirent tous : Qu'il soit crucifié! Le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? Et ils crièrent encore plus fort, en disant : Qu'il soit crucifié!

24. Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte allait croissant, prit de l'eau, et se lava les mains devant le peuple, en disant : Je suis innocent du sang de ce juste; c'est à vous de voir.

qui prit l'initiative de la demande; Pilate posa ensuite sa question, dans l'espoir de diriger le choix de la foule en faveur de Jésus. — *Sciebat enim...* (vers. 18). Un juge expérimenté comme le gouverneur avait pu aisément comprendre que la passion était l'unique mobile de la conduite des hiérarques. — *Sedente autem...* (vers. 19). Tous les détails de ce verset sont propres à notre auteur. Au lieu de *pro tribunali*, il faudrait, d'après le grec : sur le tribunal. — *Misit... uxorem...* Un édit qui interdisait aux hauts fonctionnaires romains d'emmener avec eux leurs femmes dans les provinces où ils exerçaient leurs fonctions avait été rapporté naguère (Tacite, *Ann.*, III, 33-34); il n'est donc pas étonnant que l'épouse de Pilate fût alors avec lui à Jérusalem. — *Nihil tibi et...* C.-à-d. : Garde-toi bien de le condamner. Le nom de « juste » qu'elle donne à Jésus est remarquable. Elle avait évidemment entendu parler de lui, de sa sainteté, de ses miracles. — *Passa... per visum*. Ce songe, d'un caractère douteux, était surnaturel dans sa source, comme le pensent la plupart des interprètes. Toutefois, il serait singulier de l'attribuer au démon, avec quelques auteurs; d'un Dieu même qui l'avait envoyé, pour faire proclamer de plus en plus l'innocence de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Hodie* : le matin même, durant la dernière partie de la nuit. Il était alors tout au plus sept heures. Comp. le vers. 1. — *Principes autem...* (vers. 20). Il n'était

pas impossible que le peuple, livré à lui-même, eût demandé la délivrance de Jésus; de là la crainte et l'intervention active des membres du sanhédrin. — *Quem vultis...* (vers. 21). Après la pause occasionnée par le message de sa femme, Pilate réitère sa question. Cf. vers. 17. — *Quid igitur...* (vers. 22). Il dut éprouver un moment d'embarras, en entendant la réponse de la foule; mais il se ressaisit aussitôt, et essaya d'obtenir des Juifs la demande de l'élargissement de Jésus, prêt à les exaucer encore sur ce point. Un cri horrible, cruel, retentit à l'instant : *Crucifigatur!* Les Juifs réclamèrent spécialement ce supplice parce que c'était alors, chez les Romains, le châtiement accoutumé des condamnés à mort, lorsqu'ils ne jouissaient pas du droit de cité. — *Quid enim...?* Pilate, ne se tenant pas encore pour battu, fait une nouvelle tentative en vue de sauver l'accusé, dont il atteste la parfaite innocence; mais en vain, car les instincts les plus barbares de la multitude étaient déchainés.

24-26. Pilate dégage sa responsabilité par un acte symbolique, puis il fait flageller Notre-Seigneur et le condamne à être crucifié. Comp. Marc. xv, 15; Luc. xxiii, 24-25; Jean. xix, 1. — *Nihil proficeret*. Chacune de ses paroles en faveur de Jésus avait eu pour résultat de rendre plus violente la frénésie populaire. — *Lavit manus...* Conformément à une coutume juive qu'il pouvait fort bien connaître. Cf. Deut. xxi, 6-7. D'ailleurs, cet acte est un symbole



25. Et tout le peuple répondit : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !

26. Alors il leur délivra Barabbas, et après avoir fait flageller Jésus, il le leur livra pour être crucifié.

27. Alors les soldats du gouverneur, emmenant Jésus dans le prétoire, rassemblèrent autour de lui toute la cohorte.

28. Et l'ayant dépouillé, ils le revêtirent d'une chlamyde écarlate ;

29. puis, tressant une couronne d'épines, ils la mirent sur sa tête, et un roseau dans sa main droite ; et fléchissant le genou devant lui, ils se moquaient de lui, en disant : Salut, roi des Juifs !

30. Et crachant sur lui, ils pre-

25. Et respondens universus populus, dixit : Sanguis ejus super nos, et super filios nostros.

26. Tunc dimisit illis Barabbam, Jesum autem flagellatum tradidit eis ut crucifigeretur.

27. Tunc milites præsidis, suscipientes Jesum in prætorium, congregaverunt ad eum universam cohortem.

28. Et exuentes eum, chlamydem coccineam circumdederunt ei ;

29. et plectentes coronam de spinis, posuerunt super caput ejus, et arundinem in dextera ejus. Et genu flexo ante eum, illudebant ei, dicentes : Ave, rex Judæorum.

30. Et expuentes in eum, acceperunt

très naturel, dont la pensée vient d'elle-même à l'esprit. — *Innocens ego...* Pilate avait beau protester ; l'histoire le regardera toujours à bon



Pilate se lave les mains. (Ancien bas-relief.)

droit comme un juge lâche et criminel, quoique sa culpabilité ait été beaucoup moindre que celle des Juifs. — *Vos videtis*. C'est votre affaire. Comp. le vers. 4<sup>b</sup>. — *Sanguis ejus...* (vers. 25). Eux, du moins, ils acceptent toute leur part de responsabilité. Leur souhait affreux se réalisa d'une manière terrible quarante ans plus tard, pendant le siège et après la prise de Jérusalem par Titus. — *Flagellatum* (vers. 26). Les évangélistes ne désignent que d'un mot ce supplice barbare, qui servait d'ordinaire de prélude au crucifiement. Dans les provinces, on l'infligeait d'ordinaire avec des fouets (Matth. et Marc. : *σφαγιλλώσας*, le mot latin « flagello » grécisé ; Joan. : *ἐμαστιγώσεν*) ; à Rome et en Italie, avec des verges. Il n'était pas rare que le condamné mourût sous les coups. Voyez Tite-Live, xxxiii, 36 ; Quinte-Curce, vii, 11, 28 ; Tacite, Ann., ii, 32 ; Cléron, in Ferr., passim, etc. ; l'Att. archéol., pl. lxxii, fig. 5, 8. 9. 11

4<sup>o</sup> Jésus est cruellement outragé par les soldats de Pilate. XXVII, 27-30.

Comp. Marc. xv, 16-19 ; Joan. xix, 2-3.

27-30. Le couronnement d'épines et d'autres insultes. — *Suscipientes in...* La flagellation avait eu lieu devant le palais, dans la cour extérieure ou dans la rue. — *Prætorium*. Ce mot, qui désignait parfois la tente d'un général, la caserne de la garde prétorienne, etc., représente ici la résidence officielle du gouverneur. On croit assez généralement que Pilate était alors installé au nord-ouest du temple, dans la citadelle Antonia (Att. géogr., pl. xiv et xv). — *Cohortem*. La cohorte romaine, lorsqu'elle était complète, se composait d'environ six cents hommes. Les soldats de Pilate, tous païens, furent heureux de trouver un passe-temps qui leur permettait de manifester leur mépris pour les Juifs, dans la personne de celui qui avait avoué être leur roi. C'est, en effet, comme roi qu'ils vont traiter Jésus, mais par une ignoble et inhumaine parodie. — *Exuentes...* (vers. 28) : lui enlevait son manteau ; peut-être même sa tunique, dont il avait déjà été dépouillé pour la flagellation. — *Chlamydem*. C'était le nom (*χλῆμα*) du petit manteau écarlate (*coccineam*) que portaient les soldats de Rome (Att. archéol., pl. ii, fig. 7). On l'appelait « sagum » ou « paludamentum » en latin. Il figurait ici la pourpre royale. — *Plectentes coronam* (vers. 29). Douloureux diadème, dont il fut aisé de trouver les matériaux ; car les arbustes épineux, tels que le lysier, le nerprun, le jujubier, ne manquent pas à Jérusalem. — *Arundinem...* Ce fut le sceptre. — Vint ensuite la cérémonie de l'intronisation, d'abord simplement dérisoire (*genu flexo...*, vers. 29<sup>b</sup> ; *expuentes...*, vers. 30), puis bientôt cruelle (*percutiebant...*).

§ IV. — Jésus est conduit au Calvaire, où il meurt sur la croix ; sa sépulture. XXVII, 31-66.

1<sup>o</sup> Les préliminaires du crucifiement. XXVII, 31-54.

arundinem, et percutiebant caput ejus.

31. Et postquam illuserunt ei, exuerunt eam chlamyde, et induerunt eum vestimenta ejus, et duxerunt eum ut crucifigerent.

32. Exeuntes autem, invenerunt hominem Cyrenæum, nomine Simonem; hunc angariaverunt ut tolleret crucem ejus.

33. Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha, quod est, Calvariæ locus.

34. Et dederunt ei vinum bibere cum felle mistum; et cum gustasset, noluit bibere.

35. Postquam autem crucifixerunt eum, diviserunt vestimenta ejus, sortem mit-

naient le roseau, et lui frappaient la tête.

31. Lorsqu'ils se furent moqués de lui, ils lui ôtèrent la chlamyde, lui remirent ses vêtements, et l'emmenèrent pour le crucifier.

32. Comme ils sortaient, ils rencontrèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de Jésus.

33. Et ils vinrent au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire, lieu du Calvaire.

34. Et ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel; mais, quand il l'eut goûté, il ne voulut pas boire.

35. Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent *entre eux* ses vêtements, les

Comp. Marc. xv, 20-23; Luc. xxii, 26-32; Joan. xix, 16<sup>b</sup>-17.

31-33. La voie douloureuse. — *Et exuerunt...* Rien n'est dit de la couronne d'épines, qui, d'après Origène, Tertullien et d'autres anciens écrivains, serait demeurée jusqu'au bout sur la tête sacrée de Jésus. — *Duxerunt eum...* « Le prétoire, qui était au nord du temple..., marque le commencement de la voie douloureuse; l'église du Saint-Sépulchre, dont l'enceinte renferme le Calvaire, en indique le terme : c'est donc entre ces deux points extrêmes que s'étendait la route par où Jésus marcha au supplice. » (Fouard, *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. II, p. 396 de la 2<sup>e</sup> édit.). Et c'est précisément cette région de la ville que traverse la « via dolorosa » actuelle, qui est exacte dans son ensemble, sinon dans tous ses détails. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv. — *Exeuntes* (vers. 32). C.-à-d., lorsqu'ils sortirent de l'enceinte fortifiée de Jérusalem. En effet, c'était un ancien usage, chez les Juifs, d'exécuter les sentences capitales en dehors des villes. Cf. Num. xv, 35; II Reg. xxi, 13; Act. vii, 58, etc. — *Cyrenæum*. Simon était donc originaire de la lointaine et importante cité de Cyrène, en Libye (*Atl. géogr.*, pl. i). — Sur le sens du mot *angariaverunt*, voyez v, 41 et le commentaire. — *Ut tollerent...* Ceux qui avaient été condamnés à être crucifiés portaient eux-mêmes leur croix jusqu'au lieu du supplice. Cf. x, 24. C'est ce qu'avait fait Jésus depuis le prétoire (cf. Joan. xix, 17); mais, quand les bourreaux le virent tellement épuisé qu'il ne pouvait plus avancer, ils craignirent qu'il n'arrivât pas vivant au Calvaire, et ils le déchargèrent de ce lourd fardeau. — *Calvariæ locus*, ou « le lieu du crâne » (*Γολγοθῆ τόπος*, dit le texte grec), est une assez bonne traduction du mot arabe *Golgotha* (plus exactement, *Gulgoltha*; en hébreu *gulgolthai*), qui signifie : crâne. On a donné deux interprétations principales de ce nom. D'après les uns, il provenait de ce que le Golgotha était le lieu habituel des exécutions capitales, et qu'il était pour cela rempli d'ossements et de crânes (saint Jérôme, etc.). D'après d'autres, on se rattacherait au sentiment de saint Cyrille

de Jérusalem, il aurait été dû plutôt à la forme extérieure de la colline en question, qui aurait été celle d'un crâne. Le Calvaire était à cette époque en dehors de Jérusalem, à l'ouest; mais, peu d'années après la mort de Notre-Seigneur, Hérode Agrippa agrandit considérablement l'enceinte des remparts, de sorte que toute la région du Golgotha fut alors enclavée dans la ville. Il est actuellement renfermé dans l'église du Saint-Sépulchre. Sur l'authenticité de cet emplacement traditionnel, voyez J. Langen, *Die letzten Lebenstage Jesu*, Fribourg-en-Brisgau, 1864, p. 363-421.

34. Le vin mêlé de fiel. — *Vinum*. Telle est la vraie leçon : οἶνον, et non ὄξος, vinaigre. — *Cum felle*. Dans le grec : μετὰ χολῆς. Le substantif *χολή* désigne proprement le fiel; mais il représente aussi, dans un sens dérivé, toute sorte de breuvages amers, et ce second sens est ici le meilleur. Saint Marc, xv, 23 (voyez les notes), parle de « myrrhatum vinum », c.-à-d., de vin dans lequel on avait fait infuser de la myrrhe avant de l'offrir à Jésus. C'est bien le même incident que mentionnent les deux évangélistes; mais saint Matthieu le présente à un point de vue spécial, comme un autre mauvais traitement infligé à Jésus, parce qu'il pensait, en citant ce trait, au vers. 22 du Ps. lxxviii : Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre. — *Noluit bibere* : parce que c'était en réalité une potion soporifique, destinée à amoindrir les premières douleurs du crucifiement. Or, Jésus voulait souffrir et mourir sans le moindre soulagement.

2<sup>e</sup> Jésus en croix. XXVII, 35-50.

35-37. Le crucifiement du Sauveur; les bourreaux se partagent ses vêtements. Comp. Marc. xv, 24-26; Luc. xxiii, 33-34, 38; Joan. xix, 18-24. — *Postquam... crucifixerunt...* Les quatre évangélistes glissent rapidement sur ce supplice, infamant et cruel, qu'ils se bornent à indiquer d'un mot. Sur la croix et le crucifiement, voyez Fulda, *Das Kreuz und die Kreuzigung*, Breslau, 1878; F. Vigonroux, *le N. T. et les Découvertes archéol.*, p. 179 et ss. de la 2<sup>e</sup> édit.; notre



tirant au sort, afin que s'accomplît ce qui avait été prédit par le prophète : Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont tiré ma tunique au sort.

36. Et s'étant assis, ils le gardaient.

37. Ils mirent au-dessus de sa tête une inscription, indiquant le sujet de sa condamnation : Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs.

38. En même temps, on crucifia avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.

39. Et les passants le blasphémaient, branlant la tête,

40. et disant : Allons, toi qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix.

41. Les princes des prêtres se moquaient aussi de lui, avec les scribes et les anciens, et disaient :

42. Il a sauvé les autres, et il ne peut

tentes, ut impleretur quod dictum est per prophetam dicentem : Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.

36. Et sedentes servabant eum.

37. Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam : Hic est Jesus, rex Judæorum.

38. Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones : unus a dextris, et unus a sinistris.

39. Prætereuntes autem blasphembant eum, moventes capita sua,

40. et dicentes : Vah ! qui destruis templum Dei et in triduo illud reedificas, salva temetipsum ; si Filius Dei es, descende de cruce.

41. Similiter et principes sacerdotum : illudentes eum scribis et senioribus, dicebant :

42. Alios salvos fecit, seipsum non

grand commentaire, *h. l.* On commençait par dresser la croix, qui était d'ordinaire assez basse ; puis on faisait monter le supplicié (le « crucifia », comme on l'appelait) à cheval sur une sorte de pieu fixé vers le milieu de la tige principale. Habituellement, les pieds aussi bien que les mains étaient percés par de gros clous. — *Diviserunt vestimenta...* : suivant la coutume romaine, qui attribuait aux bourreaux les vêtements des condamnés à mort. On croit que, le plus souvent, les crucifiés étaient attachés à la croix dans un état de complète nudité ; il est cependant probable qu'à Jérusalem, par égard pour les Juifs, les Romains plaçaient une ceinture autour des reins des condamnés. — *Ut impleretur...* Ces mots et les suivants, jusqu'à la fin du vers. 35, manquent dans un certain nombre

de manuscrits grecs ; mais leur authenticité semble suffisamment garantie par ailleurs. Ils sont du reste parfaitement conformes au genre de saint Matthieu. — *Diviserunt sibi...* Texte emprunté au Ps. XXI (voyez le commentaire du verset 19), qui est directement messianique et dont la première partie concerne précisément la passion du Christ. — *Sedentes servabant...* (verset 36) :

pour empêcher les parents et les amis du crucifié de venir le détacher de la croix. — *Imposuerunt...* (vers. 37). Cette opération eut

lieu vraisemblablement avant qu'on eût dressé la croix. *Causam ipsius* : c.-à-d., son crime, la cause de sa condamnation. — *Hic est...* L'inscription diffère légèrement dans les quatre récits. Les mots *rex Judæorum*, qui en forment la partie principale, sont reproduits par tous les rédacteurs.

38-41. Les deux larrons ; les insultes. Comp. Marc. xv, 27-32 ; Luc. xxiii, 35-37, 39-43. — *Tunc crucifia...* C'est encore par dérision et pour jouer sur son titre de roi que l'on crucifia Jésus entre deux criminels (*latrones*, ἑρπεταί, des bandits). — *Prætereuntes...* (vers. 39). Nouvelle scène d'outrages, comme chez Caïphe et au prétoire. (I. xxvi, 67-68 ; xxvii, 27-30. Dans les temps anciens, on était sans pitié pour les condamnés à mort, et l'on aggravait encore leurs tourments par de grossiers outrages. — *Blasphemantes*. Dans le cas présent, les insultes étaient des blasphèmes, puisqu'elles s'adressaient au Messie, au Fils de Dieu. — *Moventes...* Geste de moquerie et de mépris. — Rien, dans la plupart des manuscrits grecs, ne correspond à l'exclamation *Vah* (vers. 40), qui est peut-être un emprunt fait à la réaction de saint Marc. — *Qui destruis...* *et...* Écho de l'accusation lancée la nuit précédente contre Jésus par les faux témoins. Cf. xxvi, 66<sup>b</sup>-61. — *Descende...* Le Messie, à plus forte raison le Fils de Dieu, était assurément capable de se délivrer lui-même. — *Similiter et...* (vers. 41). Les membres du sanhédrin ne quittent pas un instant leur victime, se repaissant de ses humiliations et de ses souffrances, et l'insultant comme la vile populace. — *Alios salvos...* (vers. 42). Précieux aveu, provenant de telles bouches : la vérité des miracles de Jésus est admise par ses adversaires les plus violents. — *Et cretulus et...* Auraient-ils cru, même en face d'un tel prodige, eux qui la



Tablette à inscription (Bas-relief de l'arc de triomphe de Titus.)

potest salvum facere; si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei.

43. Confidit in Deo : liberet nunc, si vult eum; dixit enim : Quia Filius Dei sum.

44. Idipsum autem et latrones qui crucifixi erant cum eo, improperabant ei.

45. A sexta autem hora tenebræ factæ sunt super universam terram, usque ad horam nonam.

46. Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magna, dicens : Eli, Eli, lamma sabachani? hoc est : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?

47. Quidam autem illic stantes et audientes, dicebant : Eliam vocat iste.

48. Et continuo currens unus ex eis, acceptam spongiam implevit aceto, et imposuit arundini, et dabat ei bibere.

49. Ceteri vero dicebant : Sine, videamus an veniat Elias liberans eum.

50. Jesus autem iterum clamans voce magna, emisit spiritum.

51. Et ecce velum templi scissum est

se sauver lui-même; s'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui.

43. Il a confiance en Dieu : que Dieu le délivre maintenant, s'il l'aime; car il a dit : Je suis le Fils de Dieu.

44. Les voleurs qui avaient été crucifiés avec lui, lui adressaient les mêmes outrages.

45. Or, depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, il y eut des ténèbres sur toute la terre.

46. Et vers la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte : Eli, Eli, lamma sabachani? C'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?

47. Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, disaient : Il appelle Élie.

48. Et aussitôt l'un d'eux, accourant, prit une éponge et la remplit de vinaigre; et l'ayant attachée à un roseau, il lui donnait à boire.

49. Mais les autres disaient : Laisse, voyons si Élie viendra le délivrer.

50. Mais Jésus, poussant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit.

51. Et voici que le voile du temple se

récente résurrection de Lazare n'avait pas convaincus? — La suite de leurs railleries (verset 43) est empruntée au Ps. xxi, 9. *Si vult eum* est un hébraïsme : s'il l'aime. — *Idipsum... latrones...* (vers. 44). Troisième catégorie d'insulteurs. Toutefois, le bon larron fut aussitôt ramené à de meilleurs sentiments par la patience et la perfection de Jésus. Cf. Luc. xxiii, 39 et ss. On peut dire aussi que saint Matthieu et saint Marc généralisent pour abrégé, et qu'un seul des larrons se fit insulteur.

45-50. L'agonie et la mort du Sauveur. Comp. Marc. xv, 33-37; Luc. xxiii, 44-46; Joan. xix, 23-30. — *A sexta...* C.-à-d. : à partir de midi jusqu'à trois heures du soir (*ad... nonam*); durant la période la plus brillante du jour. — *Tenebræ factæ...* Phénomène absolument surnaturel, car on ne peut pas alléguer l'existence d'une éclipse au temps de la pleine lune. — *Super universam...* Origène et beaucoup d'autres interprètes limitent l'application de cette locution à la Palestine, mais elle paraît désigner davantage, tout hyperbolique qu'elle soit probablement. — *Et circa...* (vers. 46). Les angoisses qui remplissaient l'âme de Jésus, abandonnée en quelque sorte par la douleur, étaient encore plus affreuses que les douleurs de dehors. Elles lui arrachèrent une exclamation douloureuse : *Eli Eli...*, qui forme le début du Ps. xxi (Ps. xxii), et que les deux évangélistes ont citée en araméen, telle qu'elle fut prononcée (au lieu de *sabachani*, on disait *azachani* en hébreu). Les mots *hoc est... dere-*

*liquisti...* ont été ajoutés par le traducteur du texte hébreu de saint Matthieu. — *Quidam autem...* (vers. 47). Il est possible que ces hommes fussent des Juifs de Jérusalem, qui, ayant fort bien compris les paroles de Jésus, les détournèrent de leur véritable sens par moquerie. D'autres exégètes préfèrent voir en eux des Juifs étrangers, qui ne comprenaient pas l'araméen, et dont la réflexion fut faite de bonne foi. — *Currens unus...* (vers. 48) : mû par un sentiment de pitié, et sous l'impression que l'auguste victime souffrait de la soif, le grand tourment des crucifiés. — *Spongiam*. Peut-être était-elle là précisément pour cet usage. On la trempa dans ce qu'on nommait la « posca », mélange d'eau et de vinaigre (*aceto*), qui servait de breuvage aux soldats romains. Cf. Joan. xix, 20. — *Sine...* (vers. 49). C.-à-d. : laisse-le, ne lui donne pas à boire, jusqu'à ce que nous ayons vu si Élie viendra le secourir. — *Iterum clamans* (vers. 50). Cf. vers. 46. Si le narrateur a voulu parler d'un cri articulé, ce cri se confondit avec le « consummatum est » de Joan. xix, 30, ou avec le « Pater, in manus tuas commendo... » de Luc. xxiii, 46. — *Emisit spiritum*. On trouve la même expression dans le quatrième évangile, avec une simple nuance (« edidit »). Les deux autres synoptiques ont ἐξέπνευσεν, « exspiravit ».

3° Ce qui suivit la mort de Jésus. XXVII, 51-56. Comparez saint Marc, xv, 38-41; saint Luc, xxiii, 45<sup>b</sup>, 47-49.

51-53. Divers prodiges éclatants. — *Velum*



déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, et la terre trembla, et les pierres se fendirent,

52. et les sépulcres s'ouvrirent, et beaucoup de corps des saints qui s'étaient endormis ressuscitèrent,

53. et sortant de leurs tombeaux après sa résurrection, ils vinrent dans la ville sainte, et apparurent à beaucoup de personnes.

54. Le centurion et ceux qui étaient avec lui pour garder Jésus, ayant vu le tremblement de terre et tout ce qui se passait, furent saisis d'une grande frayeur, et dirent : Vraiment, cet homme était le Fils de Dieu.

55. Il y avait là aussi, à quelque distance, des femmes nombreuses, qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, pour le servir ;

56. parmi elles étaient Marie Madeleine, Marie mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée.

57. Lorsque le soir fut venu, il vint un homme riche d'Arimathie, nommé Joseph, qui était aussi disciple de Jésus.

in duas partes a summo usque deorsum, et terra mota est, et petrae scissae sunt,

52. et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum qui dormierant surrexerunt,

53. et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, et apparuerunt multis.

54. Centurio autem, et qui cum eo erant custodientes Jesum, viso terræmotu et his quæ fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste.

55. Erant autem ibi mulieres multæ a longe, quæ secutæ erant Jesum a Galilæa, ministrantes ei ;

56. inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi et Joseph mater, et mater filiorum Zebedæi.

57. Cum autem sero factum esset, venit quidam homo dives, ab Arimathæa, nomine Joseph, qui et ipse discipulus erat Jesu.

temp't. Ce volle, très riche et très épais, séparait les deux parties les plus intérieures du sanctuaire juif, le Saint et le Saint des saints (*Atl. archéol.*, pl. xcvii, fig. 4). En se déchirant d'une manière miraculeuse, à l'heure même où mourait Jésus, il symbolisait, suivant l'heureuse pensée d'Origène et des Pères, que désormais tous les hommes pourraient s'approcher librement de Dieu. Cf. Hebr. ix, 1-8. Il annonçait en outre l'abrogation de l'ancienne Alliance, la fin du judaïsme. — *Et terra...* Ce second phénomène et tous les suivants, jusqu'à la fin du vers. 53, ne sont signalés que par saint Matthieu. — *Mota est.* Tremblement de terre auquel se rattacha sans doute la merveille qui suit : *et petrae...* « La nature fut comme épouvantée de la scélératesse des hommes, » et elle manifesta à sa manière sa sympathie pour la mort du Christ. — *Monumenta aperta...* (vers. 52). La suite du récit est plus étonnante encore : *et multa...* *surrexerunt.* Ce ne furent pas, sans doute, comme pour Lazare, des résurrections permanentes ; ces saints personnages n'apparurent que pendant quelques jours, comme témoins de la résurrection de Jésus-Christ. Voyez dans Knabenbauer, *Comment.*, h. l., les diverses opinions qui se sont formées sur ce point parmi les exégètes et les théologiens. — *Post resurrectionem* ; après la résurrection du Sauveur. Le verset 52, du moins dans sa seconde partie, est donc placé tel par anticipation.

54. Sentiments remarquables du centurion et des soldats romains. — *Centurio autem...* L'officier qui commandait la petite escouade des sol-

dat's chargés de crucifier Jésus et les deux larrons. Ceux-ci sont désignés par les mots *qui cum eo...* — *Timuerunt* : d'une crainte surnaturelle. Dans les prodiges dont ils étaient témoins, ils virent des marques de la colère divine, excitée par la condamnation d'un homme tout saint et innocent. Le titre de *Filius Dei* n'avait pas pour eux, évidemment, la signification qu'il a pour nous ; mais c'est lui qui traduisait le mieux l'idée que ces païens se faisaient des relations de Jésus avec Dieu.

55-56. Les saintes femmes au pied de la croix. — *Erant autem...* En terminant le récit de la mort du Sauveur, les trois synoptiques citent de concert ce trait touchant et digne, qui met en relief la fidélité de ces saintes amies de Jésus. — *Ministrantes ei* : comme le raconte expressément saint Luc, viii, 1-3. — *Inter quas...* Trois d'entre elles, les plus connues, sont nommées à part. Sur Marie Madeleine, ou de Magdala, voyez Luc, viii, 2 et le commentaire. — *Jacobi et Joseph.* Deux des « frères » de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. xiii, 55 et les notes.

4° La sépulture de Jésus. XXVII, 57-61. Comp. Marc, xv, 42-47 ; Luc, xxiii, 50-56 ; Joan. xix, 38-42.

57-58. Joseph d'Arimathie obtient de Pilate le corps de Jésus pour l'ensevelir. — *Venit* : au Calvaire d'abord, pour se rendre compte des faits. — *Homo dives* : jouissant, par conséquent, d'une grande influence. Les deux autres synoptiques nous apprennent qu'il était membre du sanhédrin. — *Ab Arimathæa.* Cette ville n'a pas encore été identifiée avec certitude. De nous-

58. Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. Tunc Pilatus jussit reddi corpus.

59. Et accepto corpore, Joseph involvit illud in sindone munda.

60. Et posuit illud in monumento suo novo, quod exciderat in petra; et advolvit saxum magnum ad ostium monumenti, et abiit.

61. Erat autem ibi Maria Magdalene, et altera Maria, sedentes contra sepulcrum.

62. Altera autem die, quæ est post Parasceven, convenerunt principes sacerdotum et pharisæi ad Pilatum,

63. dicentes : Domine, recordati su-

58. Cet homme alla trouver Pilate, et demanda le corps de Jésus. Alors Pilate ordonna qu'on rendit le corps.

59. Et ayant pris le corps, Joseph l'enveloppa d'un linceul blanc.

60. Et il le déposa dans son sépulcre neuf, qu'il avait fait tailler dans le roc; puis il roula une grande pierre à l'entrée du sépulcre, et il s'en alla.

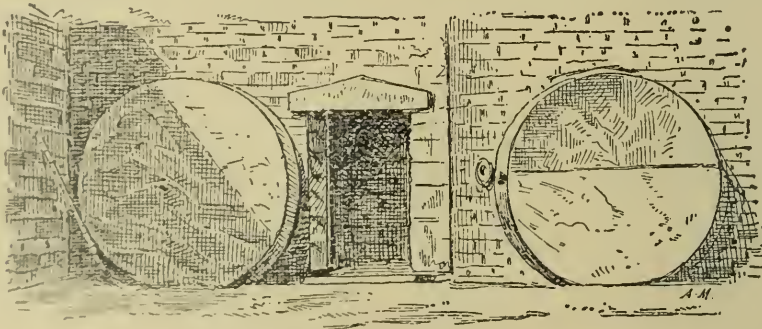
61. Or, Marie Madeleine et l'autre Marie étaient là, assises en face du sépulcre.

62. Le lendemain, qui était le jour après la Préparation, les princes des prêtres et les pharisiens allèrent ensemble trouver Pilate,

63. en disant : Seigneur, nous nous

breux auteurs la placent à Ramleh, sur la route de Jaffa à Jérusalem, et le célèbre palestinologue V. Guérin trouve dans cette opinion une vraisemblance allant presque à la certitude. D'autres la confondent avec Rama, patrie du prophète Samuel, dont le nom complet était, en hébreu, Ramathaïm-Sophim. Voyez I Reg. 1, 1

fig. 3, 8; pl. xxxi, fig. 3-6). — *Advolvit saxum...* C'est ainsi que l'on fermait d'ordinaire ces sortes de tombeaux (*Atl. archéol.*, pl. xxx, fig. 6), et l'on nommait en hébreu *gâtal* (ce qu'on roule) l'énorme pierre qui remplissait ce rôle. — *Erat autem...* (vers. 61). Joseph et ses autres disciples se retirèrent après la sépulture; mais



Pierre roulée et scellée en avant de l'ouverture d'un tombeau.  
(A gauche, on voit le sépulcre ouvert.)

et le commentaire; *l'Atl. géogr.*, pl. vii, x. — *Qui et ipse...* Ce trait est ajouté pour expliquer le zèle déployé en cette circonstance par Joseph. — *Petit corpus...* (vers. 58). Il fallait une permission spéciale pour enterrer les corps des crucifiés, qui souvent se décomposaient sur la croix où y étaient dévorés par les oiseaux de proie. Parfois, cette autorisation se payait fort cher.

Fig. 61. Jésus est mis au tombeau. — *In sindone*. Dans un linceul de lin. L'épithète *munda* a ici la signification d'entièrement neuf, n'ayant encore servi à aucun usage. — *In monumento...* (vers. 60). Le petit détail *suo* est propre à notre auteur. Le suivant, *novo*, est aussi mentionné par saint Luc. En Palestine, les riches aimaient à se faire creuser l'aune dans le roc un tombeau de famille. On trouve de très beaux et de très somptueux monuments de ce genre aux environs de Jérusalem (*Atl. archéol.*, pl. xxix,

les deux saintes femmes demeurèrent pleusement auprès du sépulcre.

5° Précautions prises par les Juifs pour empêcher la tombe de Jésus d'être violée. XXVII, 62-66. Passage important, propre à saint Matthieu.

62-66. Les hiérarques demandent à Pilate et obtiennent l'autorisation de faire garder le sépulcre. — *Alteram... die...* A cette époque, le mot *parasceve*, préparation, calqué sur le grec *παρασκευή*, était devenu une expression technique pour désigner le vendredi, parce qu'on faisait, ce jour-là, de nombreux préparatifs pour n'avoir pas ensuite à rompre le repos sacré. Cf. Marc. xv, 42; Luc. xxiii, 54; Joan. xix, 31. C'est donc le samedi matin que les hiérarques se présentèrent chez Pilate. — *Principes... et pharisæi*. Ces derniers représentent sans doute ici les scribes du sanhédrin, qui appartenaient au parti pharisaïque.



sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il vivait encore : Après trois jours je ressusciterai.

64. Ordonnez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober son corps, et ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts ; dernière imposture qui serait pire que la première.

65. Pilate leur dit : Vous avez des gardes ; allez, gardez-le comme vous l'entendez.

66. Ils s'en allèrent donc, et pour s'assurer du sépulcre, ils en scellèrent la pierre et y mirent des gardes.

mus quia seductor ille dixit adhuc vivens : Post tres dies resurgam.

64. Jube ergo custodiri sepulcrum usque in diem tertium, ne forte veniant discipuli ejus, et furentur eum, et dicant plebi : Surrexit a mortuis ; et erit novissimus error pejor priore.

65. Ait illis Pilatus : Habetis custodiam ; ite, custodite sicut scitis.

66. Illi autem abeuntes munierunt sepulcrum, signantes lapidem, cum custodibus.

## CHAPITRE XXVIII

1. Le sabbat passé, lorsque le premier jour de la semaine commençait à luire, Marie-Madeleine et l'autre Marie vinrent pour voir le sépulcre.

2. Et voici qu'il se fit un grand trem-

1. Vespere autem sabbati quæ lucescit in prima sabbati, venit Maria Magdalene et altera Maria videre sepulcrum.

2. Et ecce terramotus factus est

— *Seductor ille* (vers. 63). Ils insultent Jésus même après sa mort, tant leur haine était profonde. — *Dixit adhuc vivens...* L'allusion porte probablement sur ce que Jésus avait dit en public au sujet du signe de Jonas, symbole de sa résurrection. Cf. xii, 39-40 ; xvi, 4. En tout cas, les hiérarques étaient fort bien informés, et ils citent très exactement la prophétie de Jésus. Cf. xvi, 21 ; xvii, 22 ; xx, 19. — *Jube ergo...* (vers. 64). Derrière cette requête se cache une crainte bien réelle que la prédiction de Jésus ne se réalisât. — *Novissimus error*. La première erreur ou illusion du peuple, d'après les chefs d'Israël, avait consisté à regarder leur ennemi comme le Messie ; la dernière, c'eût été la foi à la résurrection de Jésus. — *Habetis custodiam* (vers. 65). Si l'on traduit le verbe ἔχετε comme l'a fait la Vulgate, le gouverneur se borna à rappeler aux Juifs qu'il avait déjà mis plusieurs de ses soldats à leur disposition. On peut le regarder aussi comme un impératif : Ayez une garde ; et ces mots exprimeront alors un consentement pur et simple. — *Signantes lapidem* (vers. 66). Un cordon fut étendu sur toute l'ouverture de la tombe et scellé aux deux extrémités, comme le montre la figure ci-jointe. Ces précautions, comme le disent à l'envi les Pères, servirent à mettre hors de doute le fait de la résurrection.

### SECTION III. — LA RÉSURRECTION DE JÉSUS. XXVIII, 1-20.

Aucun des auteurs inspirés n'a raconté directement ce grand fait ; les évangélistes et saint

Paul, I Cor. xv, 4 et ss., se bornent à décrire quelques-unes des circonstances qui le suivirent immédiatement, et à raconter plusieurs apparitions du divin ressuscité. Comme ils n'exposent pas tous les mêmes faits, et que leurs récits diffèrent souvent, alors même qu'ils portent sur des points identiques, on éprouve parfois quelque difficulté à les concilier entre eux ; mais personne n'a pu démontrer qu'ils se contredisent véritablement.

1° Les saintes femmes au sépulcre. XXVIII, 1-10.

CHAP. XXVIII. — 1. Marie Madeleine et l'autre Marie viennent de grand matin au tombeau de Jésus. Comp. Marc. xvi, 1-4 ; Luc. xxiv, 1-2 ; Joan. xx, 1. — *Vespere... sabbati* est ici une expression figurée, pour marquer la fin du sabbat et le commencement du jour suivant, comme l'indiquent les mots *quæ lucescit in...* (*prima sabbati* : le premier jour après le sabbat, c.-à-d. le dimanche). — *Venit Maria... et...* Saint Matthieu mentionne deux saintes femmes ; saint Marc et saint Luc en nomment trois, mais ce dernier suppose que d'autres encore les accompagnaient ; saint Jean n'en cite qu'une seule. Chacun d'eux a raison, d'après son point de vue spécial. — *Videre*. Θεωρεῖσαι du grec est plus expressif : pour contempler. Et aussi, comme l'ajoutent les autres synoptiques, pour embaumer le corps du Sauveur.

2-4. Un ange enlève la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre ; frayeur des gardes. Tout ce passage est propre à saint Matthieu ; les incidents qu'il relate s'étaient passés avant l'arrivée

magnus; angelus enim Domini descendit de caelo, et accedens revolvit lapidem, et sedebat super eum.

3. Erat autem aspectus ejus sicut fulgur, et vestimentum ejus sicut nix.

4. Præ timore autem ejus exterriti sunt custodes, et facti sunt velut mortui.

5. Respondens autem angelus, dixit mulieribus : Nolite timere vos ; scio enim quod Jesus qui crucifixus est quaeritis.

6. Non est hic ; surrexit enim, sicut dixit. Venite, et videte locum ubi positus erat Dominus.

7. Et cito euntes, dicite discipulis ejus quia surrexit, et ecce praecedit vos in Galilaeam ; ibi eum videbitis. Ecce praedixi vobis.

8. Et exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno, eurrentes nuntiare discipuli ejus.

9. Et ecce Jesus occurrit illis, dicens :

blement de terre ; car un ange du Seigneur descendit du ciel, et s'approchant, il renversa la pierre et s'assit dessus.

3. Son visage était comme l'éclair, et son vêtement comme la neige.

4. A cause de lui les gardes furent atterrés d'effroi, et devinrent comme morts.

5. Mais l'ange, prenant la parole, dit aux femmes : Ne craignez point, vous ; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié.

6. Il n'est point ici ; car il est ressuscité, comme il l'avait dit. Venez, et voyez le lieu où le Seigneur avait été mis.

7. Et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité, et voici qu'il vous précède en Galilée ; c'est là que vous le verrez. Voici, je vous l'ai prédit.

8. Elles sortirent aussitôt du sépulcre, avec crainte et avec une grande joie, et elles coururent porter la nouvelle à ses disciples.

9. Et voici que Jésus vint au-devant

des saintes femmes. — *Ecce terræmotus...* Comme après la mort de Jésus (xxvii, 51), mais pour un motif bien différent. — *Angelus.* Il n'y a pas d'article dans le grec ; un ange du Seigneur. La description de ses actes est très vivante : *accedens revolvit...* *sedebat.* Jésus était déjà ressuscité lorsque l'ange apparut, et celui-ci était précisément envoyé pour montrer que le sépulcre était vide. — *Erat autem...* (vers. 3). Son apparence extérieure rappelait celle de Notre-Seigneur lui-même au jour de sa transfiguration. Cf. xvii, 2. — Elle inspira un très vif effroi aux soldats postés auprès du tombeau : *præ timore...* (vers. 4). — *Sicut mortui :* stupéfaits, comme paralysés et incapables d'agir.

5-7. Les deux messages consolants pour les saintes femmes. Comp. Marc. xvi, 5-7 ; Luc. xxiv, 3-8. — L'ange commence par les rassurer (*notite...* ; cf. Luc. i, 12, 13 ; ii, 9, etc.), car elles avaient été, elles aussi, terrifiées en l'apercevant. Le pronom *vos* établit un contraste entre elles et les ennemis de Jésus. L'ange sait qu'elles viennent en amies dévouées (*scio enim...*). — *Non est hic...* (vers. 6). C'est le premier message. « Avec quelle sublime simplicité et quelle concision est dite l'étonnante histoire ! » En ajoutant les mots *scio enim...*, qui faisaient allusion aux prophéties relatives à Jésus au sujet de sa résurrection (voyez xxvii, 63 et les notes), l'ange soulignait son témoignage par celui du divin Maître. — *Venite et videte...* Il fallait qu'elles vissent de leurs propres yeux que le tombeau était vide. — *Cito euntes...* (vers. 7). C'est le second message. *Præcedit, præcedet :* au temps présent, comme si Jésus n'était déjà mis en route pour aller au-devant des siens en Galilée. —

*Ibi eum...* conformément à une autre prédiction du Maître. Cf. xxvi, 32. Mais, avant d'apparaître aux apôtres en Galilée, Jésus devait se manifester à eux, plusieurs fois, le jour même de sa résurrection. Cf. Luc. xxiv, 36-43 ; Joan. xx, 19 et ss.

8-10. Jésus lui-même apparaît aux saintes femmes, tandis qu'elles allaient porter la bonne



Scènes de la résurrection de Jésus.  
(Sarcophage de Milan.)

nouvelle aux disciples. Le vers. 8 correspond à Marc. xvi, 8 et à Luc. xxiv, 9 ; les vers. 9-10 sont propres à notre auteur. — *Cum timore et gaudio.* Ce mélange d'impressions et d'émotions diverses se conçoit aisément dans la circonstance. — Le trait *eurrentes* dépeint fort bien le joyeux empressement des deux Marie. — *Et ecce...* (verset 9). La plus merveilleuse et la plus douce



d'elles, en disant : Je vous salue. Elles s'approchèrent, et embrassèrent ses pieds, et l'adorèrent.

10. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point ; allez, dites à mes frères de partir pour la Galilée ; c'est là qu'ils me verront.

11. Lorsqu'elles furent parties, quelques-uns des gardes vinrent à la ville, et annoncèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé.

12. Ceux-ci s'étant rassemblés avec les anciens, et ayant tenu conseil, donnèrent une forte somme d'argent aux soldats,

13. en leur disant : Dites : Ses disciples sont venus pendant la nuit, et ils l'ont enlevé tandis que nous dormions.

14. Et si le gouverneur l'apprend, nous le persuaderons, et nous vous mettrons à couvert.

15. Les soldats, ayant reçu l'argent, agirent d'après ces instructions ; et ce bruit s'est répandu parmi les Juifs jusqu'à ce jour.

16. Or, les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne que Jésus leur avait indiquée.

17. Et le voyant, ils l'adorèrent ; cependant, quelques-uns eurent des doutes.

Avete. Illæ autem accesserunt, et tenuerunt pedes ejus, et adoraverunt eum.

10. Tunc ait illis Jesus : Nolite timere ; ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam ; ibi me videbunt.

11. Quæ eum abiissent, ecce quidam de custodibus venerunt in civitatem, et nuntiaverunt principibus sacerdotum omnia quæ facta fuerant.

12. Et congregati cum senioribus, consilio accepto, pecuniam copiosam dederunt militibus,

13. dicentes : Dicitis quia discipuli ejus nocte venerunt et furati sunt eum, nobis dormientibus.

14. Et si hoc auditum fuerit a præside, nos suadebimus ei, et securos vos faciemus.

15. At illi, accepta pecunia, fecerunt sicut erant edocti ; et divulgatum est verbum istud apud Judæos usque in hodiernum diem.

16. Undecim autem discipuli abierunt in Galilæam, in montem ubi constituerat illis Jesus.

17. Et videntes eum, adoraverunt ; quidam autem dubitaverunt.

récompense de leur affection généreuse et fidèle. — *Avete*. La salutation de Jésus consista sans doute dans la formule accoutumée : Paix à vous, prononcée en araméen. — *Tenuerunt pedes...* Se jetant à ses pieds, elles les saisirent respectueusement pour les baiser. — *Nolite...* (vers. 10). Après les avoir rassurées à son tour (cf. vers. 5<sup>b</sup>), Jésus répète le second message de l'ange (cf. vers. 7) : *Ite, nuntiate...* Il faut noter le beau nom de frères qu'il donne à ses apôtres, malgré leur défection momentanée, pour les inviter et les encourager. Jamais encore il ne les avait appelés ainsi dans le récit sacré.

2° Le silence des gardiens du sépulcre est acheté à prix d'argent. XXVIII, 11-15. Autre particularité de saint Matthieu ; elle achève le récit commencé plus haut (XXVII, 62 et suivantes).

11. Les soldats romains vont avertir les prêtres. — *Omnia quæ...* Du moins, tout ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux.

12-15. Mensonge inventé par le sanhédrin pour empêcher les Juifs de croire à la résurrection de Jésus. — *Congregati... eum...* Ce fut donc une réunion proprement dite du grand conseil. — *Pecuniam copiosam...* Les ennemis de Jésus ne reculent devant aucune infamie pour arriver à leurs fins honteuses. Ils inrent eux-mêmes sur les lèvres des soldats le récit mensonger que ceux-ci devaient ébruiter : *dicitis quia...* (vers. 13). Étrange récit, dont la seconde partie, *nobis dor-*

*mentibus*, détruit complètement la première (*discipuli... furati sunt...*), comme on l'a si souvent fait observer depuis saint Augustin. — *St... auditum...* (vers. 14). Les hiérarques prévoyaient tout, et rassurent les soldats du côté du gouverneur, qui aurait fort bien pu, en effet, châtier sévèrement des sentinelles endormies à leur poste. — *Suadebimus ei* : en recourant aussi à l'argent, s'il le fallait ; car les grands fonctionnaires de Rome étaient eux-mêmes très accessibles à ce genre de corruption. Cf. Act. XXIV, 26. — *Et divulgatum est...* (vers. 15). Ce faux bruit n'avait pas cessé à l'époque de la composition du premier évangile (*usque in...*). Saint Justin, *Dial. c. Tryph.*, xvii, 108, et Tertullien, *ad Nat.*, I, 14, etc., le mentionnent encore.

3° Jésus apparaît à ses apôtres en Galilée. XXVIII, 16-20. Saint Matthieu est seul aussi à raconter cet épisode.

16-17. L'apparition. — *In montem* (τὸ ὄρος, avec l'article) *ubi...* On ne saurait dire quelle fut cette montagne, fixée antérieurement comme lieu du rendez-vous. — *Et videntes...* (vers. 17). Le narrateur se contente de décrire en quelques mots l'attitude et les sentiments des apôtres en face de leur Maître ressuscité ; les paroles prononcées par Jésus sont évidemment à ses yeux la chose essentielle. — *Quidam... dubitaverunt*. Fait surprenant, si l'on se rappelle que le Sauveur s'était manifesté plusieurs fois à ses apôtres depuis sa résurrection (notes du vers. 7). Il est

18. Et accedens Jesus locutus est eis, dicens : Data est mihi omnis potestas in cælo et in terra.

19. Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti;

20. docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.

18. Et Jésus, s'approchant, leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.

19. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit,

20. et leur enseignant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.

donc probable que le doute ne dura qu'un instant rapide (saint Grégoire de Nyse, saint Jean Chrysostome, etc.), ou bien, que les apôtres n'étaient pas seuls dans cette circonstance (saint Cyrille d'Alexandrie), ou encore, que saint Matthieu, tout en racontant une apparition très spéciale, généralise pour ce détail, et rappelle le mouvement d'hésitation qui saisissait d'ordinaire les disciples chaque fois que le divin ressuscité leur apparut. Cf. Marc. xvi, 14; Luc. xxiv, 37, 41, etc.

18-20. Jésus donne à ses apôtres la mission de prêcher l'évangile aux nations, et il leur promet de les assister, eux et leurs successeurs, dans cette œuvre difficile. — *Accedens* : aimablement, familièrement, quoique ses paroles soient d'une majesté et d'une gravité extraordinaires. — *Data est mihi...* : par Dieu le Père. Et cette toute-puissance de Jésus-Christ est la base des pouvoirs qu'il confie lui-même à ses apôtres. — *In cælo et in...* Puissance universelle, de même qu'elle est absolue, illimitée (*omnis...*). — *Docete*. Le grec *μαθητεύσατε* (vers. 19) signifie à la lettre : Faites des disciples. — *Omnes gentes*. Plus de barrières mises, cette fois, au ministère des apôtres (cf. x, 5), l'évangile étant destiné à tous les peuples sans exception. — *Baptizantes*. Rite par lequel on deviendra membre de l'Église du

Christ. — *In nomine...* D'après le grec, « in nomen », à l'accusatif du mouvement; ce qui dit plus, et qui marque une relation très étroite entre le baptisé et les trois personnes divines, une vraie consécration de celui-là à celles-ci. Les trois personnes de la sainte Trinité ne pouvaient pas être désignées plus clairement qu'elles le sont dans ce passage. — *Docentes* (ici, *διδάσκοντες*) *servare...* Le but de la prédication évangélique ne devait donc pas être simplement théorique; Jésus veut qu'avant tout il soit pratique et conduite à l'obéissance. Les mots *omnia quæcumque* sont très accentués. — *Et ecce...* Promesse d'une importance extrême (vers. 20<sup>b</sup>), par laquelle saint Matthieu termine son évangile. Rien n'était plus capable d'encourager les missionnaires de Jésus-Christ parmi leurs difficultés et leurs périls. Le pronom *ego* est particulièrement solennel en cet endroit. L'emploi du temps présent, *sum*, n'est pas moins significatif : Je suis et je demeure sans cesse avec vous, *omnibus diebus*, comme il est immédiatement ajouté. — *Usque ad...* : jusqu'à la fin du monde actuel et jusqu'au second avènement du Christ. « Cette grande parole finale de Jésus est digne de celui qui l'a prononcée, et digne aussi de la situation. »





# ÉVANGILE SELON S. MARC<sup>1</sup>

## INTRODUCTION

1<sup>o</sup> *La personne de l'auteur*<sup>2</sup>. — Comme nous l'apprend le livre des Actes, XII, 12, la mère de saint Marc vivait à Jérusalem, et sa maison servait de lieu de réunion aux premiers chrétiens. C'est chez elle que saint Pierre se réfugia aussitôt après avoir été miraculeusement délivré de prison par un ange, et ce trait explique l'affection toute paternelle du prince des apôtres pour le jeune Marc, qu'il avait probablement converti et baptisé<sup>3</sup>. Notre évangéliste portait aussi le nom de Jean<sup>4</sup>. Il était cousin de saint Barnabé, et c'est cette circonstance qui lui valut d'entrer aussi en rapports intimes avec saint Paul, qu'il accompagna durant son premier voyage apostolique, mais qu'il ne tarda pas à quitter<sup>5</sup>. Quelque temps après, il alla, avec Barnabé, prêcher dans l'île de Chypre<sup>6</sup>. Plus tard, les épîtres aux Colossiens et à Philémon<sup>7</sup> nous le montrent de nouveau dans la compagnie de l'apôtre des Gentils. Mais c'est surtout de saint Pierre qu'il fut pendant longtemps le compagnon, le disciple et comme le secrétaire : les anciens auteurs sont unanimes à le dire<sup>8</sup>. Ils affirment aussi qu'il évangélisa la Basse-Égypte et qu'il fonda l'église d'Alexandrie, dont il aurait été le premier évêque<sup>9</sup>. On croit qu'il mourut martyr dans cette ville<sup>10</sup>.

2<sup>o</sup> *Le plan et la division*. — Si l'on fait abstraction de l'enfance et de la vie cachée de Jésus, que saint Marc a passées sous silence dans son récit, son plan est au fond le même que celui de saint Matthieu, avec cette différence qu'il se conforme d'ordinaire plus fidèlement à l'ordre chronologique, et qu'il ne groupe pas les faits d'une manière logique et systématique.

Le second évangile peut se diviser en trois parties. 1<sup>o</sup> La vie publique de Jésus, I, 1-x, 52 (quatre sections : le précurseur et la double consécration du

<sup>1</sup> Pour les commentaires, voyez l'Introd. génér., p. 16. Nous avons en outre à signaler l'excellent ouvrage de Patrizi, *In Marc. Commentarium*, Rome, 1882.

<sup>2</sup> Nous avons touché plus haut, p. 11-12, à la question d'authenticité. Voyez aussi notre grand commentaire, pp. 4-7.

<sup>3</sup> Cf. I Petr. v, 13.

<sup>4</sup> Cf. Act. XII, 12, 25; XIII, 5; XV, 37.

<sup>5</sup> Cf. Act. XII, 25; XIII, 4-13.

<sup>6</sup> Act. xv, 39.

<sup>7</sup> Col. iv, 10; Philém. 24. Pour l'époque de la seconde captivité de saint Paul, voyez II Tim. iv, 11.

<sup>8</sup> Voyez ce qui sera dit plus bas, p. 175 de la source spéciale à laquelle puisa saint Marc pour composer son évangile.

<sup>9</sup> Cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 14; saint Jérôme, *de Vir. Illustr.*, XII, etc.

<sup>10</sup> *Brev. rom.*, au 25 avril.

Messie, I, 1-13; Jésus exerce son ministère dans la Galilée orientale, I, 14-VII, 23; ses travaux dans la Galilée occidentale et septentrionale, VII, 24-IX, 49; son séjour en Pérée et son dernier voyage à Jérusalem, X, 1-52). 2° Les derniers jours et la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, XI, 1-xv, 47 (deux sections : le Messie triomphant, XI, 1-XIII, 37; le Messie souffrant, XIV, 1-xv, 47). 3° La résurrection et l'ascension du Sauveur, XVI, 1-20<sup>1</sup>

3° *Les destinataires et le but.* — Saint Marc n'a pas écrit pour les Juifs, comme saint Matthieu, mais pour les convertis du paganisme, et spécialement pour les chrétiens de Rome, qui avaient été autrefois païens, en très grand nombre. La tradition est fort nette sur ce point<sup>2</sup>, et le fond même du livre n'est pas moins clair et instructif. Lorsqu'il cite quelques mots hébreux ou araméens, saint Marc les traduit habituellement<sup>3</sup>; il fait de même à propos des coutumes juives<sup>4</sup> et des localités palestiniennes<sup>5</sup>, qu'il suppose inconnues de ses lecteurs. Il parle peu de la loi mosaïque, des mœurs des pharisiens, de tout ce qui regardait plus exclusivement la nation juive. Si son livre s'ouvre (I, 1-3) par une citation de l'Ancien Testament, c'est d'une manière tout à fait exceptionnelle; car, à part cet endroit, il n'allègue la sainte Écriture que rarement et lorsque Jésus-Christ ou d'autres la citent<sup>6</sup>.

Notre évangéliste nous indique clairement son but dès sa première ligne : ce qu'il veut exposer, c'est l'évangile de Jésus, « Messie, Fils de Dieu. » Il atteint ce but en mettant admirablement en relief les miracles par lesquels Jésus-Christ avait démontré sa mission et sa divinité. Les prodiges du Christ ont pour lui une telle importance que, non content de raconter, à part quatre<sup>7</sup>, tous ceux qui sont contenus dans le premier évangile, il en expose plusieurs dont le récit lui appartient entièrement en propre<sup>8</sup>. Aussi a-t-on appelé son œuvre « l'évangile des miracles ». Il décrit fort bien l'effet que ces prodiges de Jésus produisaient sur les disciples et sur le peuple<sup>9</sup>. Quant aux discours, ou il les omet complètement<sup>10</sup>, ou il n'en donne que de très courts extraits<sup>11</sup>. Il ne fait guère d'exception que pour la grave et importante prophétie du Sauveur relative à la ruine de Jérusalem et à la fin du monde (XIII, 1-37); encore l'abrège-t-il d'une façon notable, si l'on compare sa rédaction à celle de saint Matthieu<sup>12</sup>.

4° *Son caractère spécial* consiste d'une part dans la concision et la brièveté, de l'autre dans la vie et la rapidité. L'évangile selon saint Marc est de beaucoup le plus court des quatre; de plus, les faits qu'il raconte sont habituellement très condensés : ce qui ne l'empêche pas d'abonder en petits détails nouveaux, d'un très grand prix<sup>13</sup>. En même temps, la rapidité avec laquelle les incidents se succèdent, la netteté des descriptions, l'emploi fréquent du temps présent<sup>14</sup> et du langage direct<sup>15</sup>, communiquent beaucoup de vie et de force à la narration. On comprend mieux, en lisant les pages de saint Marc, l'activité sans trêve du divin

<sup>1</sup> Pour une analyse plus détaillée, voyez le résumé ci-dessus, et notre *Biblia sacra*, pp. 1130-1136.

<sup>2</sup> Voyez Clément d'Alex., ap. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 14. Cf. saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, VIII.

<sup>3</sup> Cf. II, 17, 22; V, 41; VII, 11, 34, etc.

<sup>4</sup> Cf. VII, 7, 11; XI, 42; XIV, 12, etc.

<sup>5</sup> Cf. I, 6, 9; XI, 1, etc.

<sup>6</sup> Cf. V, 20; 18, 12; VII, 6, 10; IX, 43, etc.

<sup>7</sup> La section du serviteur du centurion, *Matth.* VIII, 2-13; celle de deux aveugles et d'un lépreux guéris, *Matth.* IX, 27-34; le miracle du maître, *Matth.* XVII, 24 et ss.

<sup>8</sup> Cf. I, 22-28; VI, 13; VII, 31-37; VIII, 22-26.

<sup>9</sup> Cf. IV, 41; VI, 51; X, 24, 26, 32, etc.

<sup>10</sup> Par exemple, le sermon sur la montagne. Voyez aussi *Matth.* XI, 1-30.

<sup>11</sup> Cf. III, 23-36; IV, 1 et ss.; VI, 8-11; XII, 38-40, etc.

<sup>12</sup> *Matth.* XXIV-XXV.

<sup>13</sup> On les trouve presque dans les moindres épisodes. Voyez notre *Synopsis evangelica* pour faire la comparaison.

<sup>14</sup> Cf. I, 21, 40, 44; V, 15; VI, 1; IX, 2; XI, 15, etc.

<sup>15</sup> Cf. III, 11; IV, 39; V, 8; VI, 35; XIII, 1, etc.



Maitre; on croirait voir Jésus lui-même, dont les regards<sup>1</sup>, les gestes même<sup>2</sup> sont minutieusement décrits<sup>3</sup>.

5<sup>o</sup> *La source principale* que saint Marc a utilisée pour composer cet « évangile de l'action » a été depuis longtemps indiquée par les Pères, qui la signalent à l'envi. Après avoir insisté sur les relations intimes qui unirent notre évangéliste et saint Pierre<sup>4</sup>, ils aiment à donner à saint Marc le nom d'« interpres Petri<sup>5</sup> », qu'ils expliquent en disant que « saint Marc avait pris pour règle, en se mettant à écrire, de ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, et ne rien admettre qu'il ne l'eût appris de la bouche de Pierre<sup>6</sup>; » que « Marc nous a livré par écrit les choses qui avaient été prêchées par Pierre<sup>7</sup> »; que « Pierre ayant publiquement enseigné la parole (évangélique) à Rome, ... un grand nombre de ses auditeurs prièrent Marc de consigner par écrit les choses qu'il avait dites, car il l'avait accompagné de loin et se souvenait de sa prédication<sup>8</sup> »; que le second évangile peut s'appeler les « Mémoires de Pierre<sup>9</sup> ».

Ce témoignage si précis de la tradition est pleinement ratifié par l'étude intrinsèque de la composition de saint Marc, qui est « visiblement marquée à l'effigie du chef des apôtres<sup>10</sup> ». Ainsi, divers détails minutieux, relatifs à saint Pierre et omis par les deux autres synoptiques, sont mentionnés ici<sup>11</sup>. D'autres détails, glorieux pour l'apôtre et cités par saint Matthieu et saint Luc, sont au contraire passés sous silence par saint Marc<sup>12</sup>. Les traits nombreux propres à notre évangéliste, que nous signalions plus haut<sup>13</sup> et qui attestent le témoin oculaire, s'expliquent aussi par l'enseignement que saint Marc avait directement reçu de saint Pierre<sup>14</sup>. Il en est de même de la citation de plusieurs paroles de Jésus dans l'idiome araméen<sup>15</sup>, de la mention très nette, soit du temps<sup>16</sup>, soit des nombres<sup>17</sup> ou des lieux<sup>18</sup>. Voilà bien des raisons pour admettre, à la suite des anciens, que saint Marc a reproduit dans son ensemble la catéchèse de saint Pierre, comme les chrétiens de Rome l'en avaient prié.

6<sup>o</sup> *La langue dans laquelle fut composé le second évangile fut certainement le grec*, comme le disent expressément saint Jérôme<sup>19</sup> et saint Augustin<sup>20</sup>. Si les Pères les plus anciens ne l'affirment pas en propres termes, ils l'indiquent du moins d'une manière indirecte, lorsqu'ils répètent, avec une si grande insistance, que saint Matthieu a écrit en hébreu<sup>21</sup>. D'ailleurs, la langue grecque était alors très répandue dans tout l'empire romain, beaucoup plus que la langue latine<sup>22</sup>. C'est donc tout à fait à tort que quelques exégètes du moyen âge et des temps modernes ont prétendu que saint Marc avait employé le latin.

Le style du second évangéliste est simple et populaire<sup>23</sup>, plein d'entrain et

<sup>1</sup> Voyez III, 5, 34; V, 30-32; VI, 41; VII, 34; X, 21, 23; XI, 11.

<sup>2</sup> Cf. VII, 33; VIII, 33; IX, 36; X, 16, 32, etc.

<sup>3</sup> Voyez des développements dans notre grand commentaire, pp. 15-17.

<sup>4</sup> Voyez le 1<sup>o</sup> de cette Introd., p. 193.

<sup>5</sup> Voyez saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 1, 1; Tertullien, *contr. Marcion.*, IV, 5; saint Jérôme, *de Vir. illust.*, VIII, etc.

<sup>6</sup> Papias, ap. Euseb., *Hist. eccl.*, III, 89.

<sup>7</sup> Saint Irénée, *l. c.*

<sup>8</sup> Clément d'Alex., ap. Euseb., *Hist. eccl.*, VI, 14.

<sup>9</sup> Saint Justin, *Dialog. c. Tryph.*, c. CVI.

<sup>10</sup> Les Pères n'en avaient pas été moins frappés que les commentateurs modernes. Voyez Eusebe, *Dem. evang.*, III, 5, 92; saint Jean Chrys., *in Matth.*, hom. LVIII, 2 et LXXXV, 1, etc.

<sup>11</sup> Cf. I, 36; XI, 21; XIII, 3; XVI, 7, etc.

<sup>12</sup> Cf. Matth. XIV, 28-33; XV, 15; XVI, 17-19; XVII, 24-26; Luc. V, 3; XXIV, 12, 34, etc.

<sup>13</sup> Page 194, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>.

<sup>14</sup> Cf. I, 13, 20, 31-35; II, 1 et ss., 13, 25; III, 1; IV, 1, 35, 38; VI, 47; IX, 1, etc.

<sup>15</sup> Voyez la p. 194, note 2.

<sup>16</sup> Cf. I, 35; II, 1; IV, 35; VI, 2; XI, 11, etc.

<sup>17</sup> Cf. V, 13; VI, 7, 40; XIV, 30, etc.

<sup>18</sup> Cf. II, 13; III, 7; IV, 1; V, 20, etc.

<sup>19</sup> *Pref. in iv evanj. ad Damas.*

<sup>20</sup> *De consensu evang.*, I, 2, 4.

<sup>21</sup> Voyez la p. 19, 5<sup>o</sup>.

<sup>22</sup> Voyez notre grand commentaire, p. 13.

<sup>23</sup> On a noté, sous ce rapport, le passage III, 1-26, dans lequel la conjonction καί, 8 et 9, revient jusqu'à trente fois pour servir de lien aux propositions, tandis que la particule εἰ,

de clarté. On y remarque l'accumulation fréquente des négations <sup>1</sup>, et l'emploi perpétuel de l'adverbe « aussitôt » (εὐθύς) <sup>2</sup>.

7° *L'époque et le lieu de la composition.* — Les anciens auteurs ne sont pas entièrement d'accord sur le premier de ces deux points. Plusieurs <sup>3</sup> font remonter la composition jusqu'au temps du premier séjour de saint Pierre à Rome (entre les années 42 et 44). Saint Irénée semble ne la placer qu'après la mort de saint Pierre et de saint Paul <sup>4</sup>. En outre, Papias nous apprend <sup>5</sup> que saint Marc a mis par écrit la prédication du chef du collège apostolique « autant qu'il s'en souvenait »; ce qui supposerait que l'auteur du second évangile n'était plus, depuis un temps notable, auprès de son maître, et que, par conséquent, celui-ci était mort depuis quelques années. Les commentateurs catholiques se partagent entre ces divers sentiments. Comme pour saint Matthieu <sup>6</sup>, la limite extrême est l'année 70, puisque le récit de saint Marc suppose également que Jérusalem n'était pas encore détruite <sup>7</sup>.

Saint Jean Chrysostome <sup>8</sup> est seul à penser que le second évangile fut composé en Égypte; tous les autres écrivains anciens lui donnent Rome pour berceau <sup>9</sup>. Divers mots latins grécisés, plus nombreux dans l'œuvre de saint Marc <sup>10</sup>, confirment ce sentiment.

« autem », aimée des Grecs, n'est employée qu'une fois, et γάρ, « enim », que deux fois.

<sup>1</sup> Cf. I, 44; II, 2 et ss.; III, 20, 27; V, 37; VII, 12; IX, 8; XII, 34, etc.

<sup>2</sup> Près de trente fois.

<sup>3</sup> Entre autres Clément d'Alex., ap. Euseb., *Hist. eccl.*, II, 15, 1; Eusèbe, *l. c.*, II, 16; saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, VIII.

<sup>4</sup> *Adv. Hær.*, III, 1.

<sup>5</sup> Ap. Euseb., *Hist. eccl.*, III, 39.

<sup>6</sup> Voyez la p. 19, 6°.

<sup>7</sup> Cf. XIII, 14 et ss.

<sup>8</sup> *In Matth.*, hom. I, 3.

<sup>9</sup> Voyez saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 1, 6; Clément d'Alex., ap. Euseb., *Hist. eccl.*, II, 15, 1 et VI, 14, 6; saint Épiph., *Hær.*, LI, 6; saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, VIII, etc.

<sup>10</sup> Voyez V, 9, 15; VII, 4, 8; XII, 14, 42; XV, 15, 44-45, etc.



# ÉVANGILE SELON S. MARC

## CHAPITRE I

1. Commencement de l'évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu.

2. Selon qu'il est écrit dans le prophète Isaïe : Voici que j'envoie mon ange de-

1. Initium evangelii Jesu Christi, Filii Dei.

2. Sicut scriptum est in Isaia propheta : Ecce ego mitto angelum meum ante

### PREMIÈRE PARTIE

#### La vie publique de Jésus. I, 1 — X, 52.

#### SECTION I. — LES DÉBUTS DE L'ÉVANGILE : LE PRÉCURSEUR ET LE MESSIE. I, 1-13.

Saint Jean remonte jusqu'au sein de Dieu, pour nous donner une idée de la vie éternelle du Verbe; saint Matthieu, aux ancêtres de Jésus-Christ selon la chair; saint Luc, à la conception du précurseur; saint Marc, seulement aux préliminaires du ministère public de Jésus. Il était naturel que le disciple préféré de saint Pierre commençât son récit à l'endroit où le prince des apôtres plaçait le début de la prédication évangélique. Cf. Act. 1, 20-22; x, 37.

1<sup>o</sup> L'apparition et la prédication du précurseur. I, 1-8.

Cf. Matth. III, 1-12; Luc. III, 1-18. En comparant la narration de notre évangéliste avec les deux autres, on voit, d'une part, à quel point il abrège des ses premières lignes, surtout en ce qui concerne les paroles, et, d'autre part, combien il est exact et complet quand même pour ce qui regarde les faits. Il ne mentionne pas ici, comme saint Matthieu, les pharisiens et les sadducéens, car cela n'eût pas intéressé ses lecteurs.

CHAP. I. — 1. Le titre. Passage propre à saint Marc. Plusieurs opinions se sont formées dès les temps anciens, au sujet de l'enchaînement logique et grammatical du ce verset avec les trois suivants. Divers auteurs (saint Irénée, Origène, etc.) le rattachent au vers. 2 : Commencement de l'évangile..., ainsi qu'il est écrit... D'autres l'associent au vers. 4, plaçant pour cela les vers. 2 et 3 entre parenthèses. D'autres le séparent tout à fait du contexte, et le traitent comme un titre. Nous préférons ce dernier arrangement, qui est certainement le plus naturel, et

que favorise l'absence de l'article devant le substantif ἀρχή (*initium*). Ce titre ne se rapporte pas seulement au premier récit, c.-à-d. à l'apparition du précurseur, mais au livre entier de saint Marc. — *Evangelii*. Sur ce mot, voyez l'Introd. gen., p. 11, 1<sup>o</sup> : la bonne nouvelle de la rédemption opérée par Jésus-Christ; en cet endroit, le récit évangélique. — *Jesu Christi*. Le nom complet du Sauveur, comme au début également solennel du premier évangile. Cf. Matth. 1, 1. Le génitif est celui de l'objet : l'évangile relatif à Jésus-Christ; le livre qui expose la vie et la doctrine du Messie. — *Filii Dei*. Saint Marc emploie assez fréquemment cette expression, toujours dans le sens strictement théologique, pour marquer la filiation divine. Cf. III, 11; v, 7; xv, 39, etc. Il convenait que le narrateur affirmât immédiatement à ses lecteurs issus du paganisme quelles étaient la nature et l'origine de celui dont il allait écrire la vie : on le voit, dans ce titre, le thème du second évangile est très clairement indiqué. Toutes les pages de saint Marc en sont un développement éloquent.

2-4. Le précurseur fait son apparition, selon que l'avaient annoncé les anciens oracles. — *Sicut scriptum...* Cette formule est mise en avant de la phrase, d'une manière emphatique. C'est la seule citation biblique que saint Marc fasse de lui-même; les autres passages de l'Ancien Testament qu'il signale sont cités par les personnages mis en scène. Dès l'ouverture de son récit, il rattache l'évangile aux prophètes, la nouvelle Alliance à l'ancienne. — A la place des mots in *Isaia propheta*, un certain nombre de manuscrits grecs portent ἐν τοῖς προφήταις, « dans les prophètes »; mais d'autres manuscrits très importants, les versions et les Pères garantissent la leçon de la Vulgate, qui est certainement la vraie. L'autre est une correction faite après coup, pour expliquer une erreur apparente

faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te ;

3. vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus ;

4. fuit Joannes in deserto, baptizans et prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum.

5. Et egrediebatur ad eum omnis Judææ regio, et Jerosolomytæ universi, et baptizabantur ab illo in Jordanis flumine, confitentes peccata sua.

6. Et erat Joannes vestitus pilis cameli, et zona pellicea circa lumbos ejus, et locustas et mel silvestre edebat. Et prædicabat, dicens :

7. Venit fortior me post me, cujus non sum dignus procumbens solvere corrigam calceamentorum ejus.

avant ta face, et il préparera ton chemin devant toi ;

3. voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers ;

4. Jean était dans le désert, baptisant et prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.

5. Et tout le pays de Judée et tous les habitants de Jérusalem venaient à lui ; et ils étaient baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain, confessant leurs péchés.

6. Or Jean était vêtu de poils de chameau, il avait une ceinture de cuir autour de ses reins, et il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage. Et il prêchait, en disant :

7. Il vient après moi, celui qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier, en me baissant, la courroie de ses sandales.

de l'évangéliste, qui cite sous le nom d'Isaïe non seulement un oracle de ce prophète, mais aussi, et en premier lieu, une prédiction de Malachie. Saint Marc n'a point agi de la sorte parce qu'il attribuait en réalité les deux passages à Isaïe, mais parce que ce prophète est le plus ancien et le plus grand des deux, et que l'oracle de Malachie est une explication de celui d'Isaïe. — *Ecce ego... ante te*. Voyez Mal. III, 1 et le commentaire. Saint Marc est seul à faire ici cette citation ; mais les deux autres synoptiques (cf. Matth. XI, 10 et Luc. VII, 27) appliquent aussi plus loin au précurseur ce texte de Malachie. Il est cité d'après le texte hébreu, avec une légère modification exigée par le contexte. En effet, dans Malachie, c'est Dieu lui-même qui parle, pour annoncer qu'il va venir auprès de son peuple, et qu'il envoie tout d'abord son message (tel est le sens du mot *angelum*), pour préparer les voies. Il dit donc : devant ma face, devant moi. Saint Marc, appliquant cette prédiction au Messie, a dû dire : devant ta face. — *Vox clamantis...* (vers. 3). Passage emprunté à Is. XL, 3. Voyez Matth. III, 3 et les notes. Comme saint Matthieu et saint Luc, saint Marc dit : *semitas ejus*, au lieu de « semitas Dei vestri ». — *Fuit Joannes...* (vers. 4). Ces mots semblent avoir dépendu directement de la proposition « sicut scriptum est... » (cf. vers. 2 et 5). — *In deserto*. Matth. : dans le désert de Judée. — *Baptizans*. Si le baptême de Jean est vraiment le vrai et primitif, cela tient sans doute à l'importance de ce rite, qui était caractéristique pour lui, et qui lui a valu précisément son nom de baptiste. Sur la nature de ce baptême, voyez Matth. III, 6 et le commentaire. — *Baptismum pœnitentiæ*. Locution propre à saint Marc et à saint Luc. Elle signifie que le baptême du précurseur était un signe et un symbole de

pénitence ; aussi les deux autres synoptiques disent-ils formellement qu'il était accompagné d'exhortations au repentir. — *In remissionem...* Autre expression commune au récit du second et du troisième évangile. Le baptême de saint Jean était incapable de remettre par lui-même les péchés (cf. Act. XIX, 3 et 4) ; mais il préparait à cette rémission que le Messie devait accorder plus tard. Cf. Matth. I, 21 ; Luc. I, 77, etc.

5. Immense concours du peuple auprès de Jean-Baptiste. — Remarquez les imparfaits qui expriment la durée : *egrediebatur, baptizabantur*. — *Judææ regio* : la province de Judée. On venait aussi de la vallée du Jourdain d'après Matth. III, 5, et de la Galilée d'après Joan. I, 35 et ss. C'était « un exode (de tout le pays) au Jourdain ». — *Et Jerosolymitæ...* Saint Marc nomme la province en premier lieu, puis la capitale ; le contraire a lieu dans saint Matthieu. — *Confitentes...* : signe d'un repentir sincère.

6<sup>a</sup>. Vie austère du précurseur. Voyez Matth. I, 4 et le commentaire. Dans le premier évangile, ce détail précède celui qui est relatif au concours du peuple. — *Vestitus pilis...* Plus exactement dans saint Matthieu : Il avait un vêtement (fait) de poils de chameau. Ces poils très durs étaient employés en guise de laine, de coton, etc., pour former le tissu. — *Locustas et mel*. Aliments qui abondaient au désert.

6<sup>b</sup>-8. Il rend témoignage à Jésus-Christ. — *Et prædicabat...* Petite introduction propre à saint Marc sous cette forme. Encore l'imparfait de la durée. — *Venit...* Contraste entre la personne du Messie et celle de Jean. — *Fortior* (vers. 7). Dans le grec : ἰσχυρότερος, avec l'article ; celui qui est plus fort que moi. — Notre évangéliste est seul à citer le trait dramatique *procumbens*. Au lieu de « calceamenta



8. Moi, je vous ai baptisés dans l'eau ; mais lui, il vous baptisera dans l'Esprit-Saint.

9. Or, il arriva qu'en ces jours-là, Jésus vint de Nazareth, en Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain.

10. Et soudain, comme il sortait de l'eau, il vit les cieux s'ouvrir, et l'Esprit, comme une colombe, descendre et s'arrêter sur lui.

11. Et une voix se fit entendre des cieux : Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi j'ai mis mes complaisances.

12. Et aussitôt l'Esprit le poussa dans le désert.

13. Il passa dans le désert quarante jours et quarante nuits, et il était tenté

8. Ego baptizavi vos aqua, ille vero baptizabit vos Spiritu sancto.

9. Et factum est, in diebus illis venit Jesus a Nazareth Galilææ, et baptizatus est a Joanne in Jordane.

10. Et statim ascendens de aqua vidit cælos apertos, et Spiritum tanquam columbam descendentem et manentem in ipso.

11. Et vox facta est de cælis : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui.

12. Et statim Spiritus expulit eum in desertum.

13. Et erat in deserto quadraginta diebus et quadraginta noctibus, et ten-

portare » (Matth.), il dit, avec saint Luc : *solvere corrigiam...* Ce qui marque une subordination plus grande. Les sandales, dont il est tel question, et qui ont été de tout temps la chaussure habituelle des Orientaux, s'attachent au moyen de courroies (*Att. archéol.*, pl. vi, fig. 12, 14). — *Ego... aqua* (vers. 8). Contraste entre le baptême du précurseur et celui du Messie. Saint Matthieu ajoute : « in penitentiam. » — *Spiritu sancto*. Saint Marc supprime les mots « et ligni » des deux autres narrations. En outre, il ne dit rien tel de l'œuvre judiciaire du Messie (Matth. iii, 12 ; Luc. iii, 17), de même qu'il a omis plus haut tout ce qui concernait la prédication soit générale, soit spéciale du précurseur (Matth. iii, 7-10 ; Luc. iii, 7-14).

2<sup>e</sup> Le baptême de Jésus. I, 9-11.

Cf. Matth. iii, 13-17 ; Luc. iii, 21-22. Le récit de saint Marc se rapproche beaucoup de celui de saint Luc ; ils ont cependant l'un et l'autre leurs particularités.

9. Le précurseur baptise le Messie. — *In diebus illis*. Saint Marc signale seul cette date générale : à l'époque où Jean prêchait et baptisait sur les bords du Jourdain. — *A Nazareth Galilææ*. Matth. : (Jésus vint) de Galilée. Notre évangéliste mentionne la ville en même temps que la province, parce qu'il introduit Jésus pour la première fois sur la scène historique. — *Baptizatus est*. Saint Marc et saint Luc passent sous silence le dialogue important qui eut lieu d'abord entre Jésus et Jean. Cf. Matth. iii, 14-15.

10-11. Les deux manifestations surnaturelles qui accompagnèrent le baptême du Christ. — En premier lieu, l'onction de l'Esprit-Saint, verset 10. L'adverbe *statim* est une des expressions favorites de saint Marc ; il l'emploie plus souvent, à lui seul, que les deux autres synoptiques réunis. — *Ascendens... vidit*.. Détails communs aux deux premiers évangiles. — *Apertos*. Mieux : « eclason », déchirés ; car tel est le sens du mot *σχιζούνοισ*, que saint Marc est seul à employer ici. — *Spiritum*. Matth. ;

l'Esprit de Dieu. — *Manentem*. Trait spécial. Isaïe, xi, 1 et Lxi, 1, avait prédit que le Messie recevrait pleinement l'onction de l'Esprit-Saint. — *Et vox...* Seconde manifestation : la voix céleste, vers. 11. D'après les évangiles, la voix de Dieu se fit entendre trois fois en faveur de Jésus : au baptême, à la transfiguration (cf. ix, 6) et avant la passion (cf. Joan. xii, 28). — *Tu es...*, *in te...* Les pronoms sont fortement accentués. — *Filius... dilectus*. Dans les épitres, Jésus est appelé plusieurs fois le bien-aimé du Père. Cf. Eph. i, 6 ; Col. i, 13 ; II Petr. i, 17.

3<sup>e</sup> La tentation du Christ. I, 12-13.

Cf. Matth. iv, 1-11 ; Luc. iv, 1-13. Tandis que les deux autres synoptiques racontent assez longuement cet épisode, saint Marc abrège considérablement et se contente d'esquisser les contours généraux, sans entrer dans le détail. Sa narration est expliquée par les deux autres ; à elle seule elle ne fournirait pas une idée exacte des faits. Malgré cela, elle a plusieurs traits dramatiques qu'on ne trouve pas ailleurs.

12. Jésus est poussé au désert par l'Esprit-Saint. — Le verbe *expulit* exprime énergiquement la pression exercée alors par l'Esprit de Dieu sur l'âme de Jésus. Saint Matthieu et saint Luc emploient des formules plus douces.

13. La tentation. Saint Marc signale coup sur coup quatre faits, dans autant de propositions très brèves. — Premier fait, le séjour au désert : *erat... quadraginta...* Le jeûne de Jésus est passé entièrement sous silence. — Second fait, la tentation : *tentatur...* Au lieu de cet imparfait, le grec emploie le participe : *πειραζόμενος*, (Jésus était dans le désert) tenté par Satan. Quelque ce fait ait été le principal, notre narrateur ne semble pas lui attacher plus d'importance qu'aux autres. Mais il est possible que la description contienne ici même un renseignement spécial très précieux : à savoir, que le Sauveur fut tenté pendant toute la durée des quarante jours, les trois tentations particulières racontées par les deux autres évangiles n'ayant eu lieu qu'aux derniers moments, comme conclusion. Telle est



Le Jourdain, à l'endroit présumé où saint Jean baptisait. (D'après une photographie.)



par Satan, et il était avec les bêtes sauvages, et les anges le servaient.

14. Mais, après que Jean eut été mis en prison, Jésus vint en Galilée, prêchant l'évangile du royaume de Dieu,

15. et disant : Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche; faites pénitence, et croyez à l'évangile.

16. Or, comme il passait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs.

17. Et Jésus leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.

18. Et aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent.

19. De là, s'étant un peu avancé, il vit Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, qui étaient aussi dans une barque, raccommodant leurs filets;

20. et aussitôt il les appela. Et ayant laissé Zébédée, leur père, dans la barque avec les mercenaires, ils le suivirent.

tabatur a Satana; eratque cum bestiis, et angeli ministrabant illi.

14. Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus in Galilæam, prædicans evangelium regni Dei,

15. et dicens : Quoniam impletum est tempus, et appropinquavit regnum Dei; pœnitementi, et credite evangelio.

16. Et præteriens secus mare Galilææ, vidit Simonem et Andream fratrem ejus mittentes retia in mare; erant enim piscatores.

17. Et dixit eis Jesus : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum.

18. Et protinus, relictis retibus, secuti sunt eum.

19. Et progressus inde pusillum, vidit Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem ejus, et ipsos componentes retia in navi;

20. et statim vocavit illos. Et relicto patre suo Zebedæo in navi cum mercenariis, secuti sunt eum.

l'opinion de divers interprètes anciens et modernes (Origène, Eusèbe, le vénérable Bède, etc.). Les autres préfèrent admettre que saint Marc généralise pour abrégé : son texte signifierait simplement que la tentation eut lieu une fois pour toutes pendant les quarante jours; elle n'en fixerait pas le temps précis. Cela vaut mieux. Comp. Luc. iv, 2. — *A Satana*. Matth. et Luc. : par le diable. — Troisième fait, qui cadre avec le premier : *erat... cum bestiis*. Ce détail, propre à saint Marc, est destiné à relever le caractère sauvage de la région où était alors Jésus. Il ne signifie pas que ces bêtes fussent menaçantes. On trouve là des hyènes, des chacals, des léopards, des sangliers. — Quatrième fait, qui contraste avec le second et le troisième : *angeli ministrabant...* Détail à expliquer par le récit de saint Matthieu : à l'issue de la tentation, les anges virent servir le Messie victorieux. Chose étonnante, saint Marc ne dit pas explicitement que Jésus a surmonté la tentation; mais cela ressort avec évidence du quatrième fait.

## SECTION II. — JÉSUS DANS LA GALILÉE ORIENTALE. I, 14 — VII, 23.

### § I. — Les premières actions d'éclat de Jésus. I, 14-42.

1° Il revient en Galilée et commence à prêcher. I, 14-15.

14-15. Début de la prédication du Sauveur. Cf. Matth. iv, 12; Luc. iv, 14-15. — *Postquam traditus...* Date générale, qu'indique également saint Matthieu, et qu'il n'est pas possible de préciser avec certitude. — *Evangelium regni...* la bonne nouvelle qui concernait le royaume céleste que Jésus venait fonder. Cf. Matth. iv, 23.

Sur l'expression royaume de Dieu, ou des cieux, voyez Matth. iii, 2<sup>o</sup> et le commentaire. — *Quoniam impletum...* (vers. 15). Trait propre à saint Marc. L'expression est pleine de profondeur et indique qu'une nouvelle époque, à laquelle aboutissaient toutes celles qui l'avaient précédée et préparée, commençait avec la prédication de l'évangile par le Messie. Comparez cette locution analogue de saint Paul : la plénitude des temps (Gal. iv, 4; Eph. i, 10). — Jésus indiquait aux Juifs deux moyens de s'approprier le royaume de Dieu : la pénitence et la foi (*pœnitementi et credite...*).

2° Les quatre premiers disciples. I, 16-20.

Comp. Matth. iv, 18-22; Luc. v, 1-11. La narration de saint Marc est presque identique à celle de saint Matthieu.

16-18. Appel de Pierre et d'André. — *Simonem*. Le premier évangéliste ajoute : qui est appelé Pierre. — *Venite...* (vers. 17). Dans le grec : *lei*, derrière moi. — *Faciam... fieri*. Cette expression, propre à saint Marc, suppose une formation et une éducation progressives.

19-20. Appel de Jacques et de Jean. — *Pusillum* est aussi un détail spécial. — *Statim* (vers. 20). L'adverbe favori de saint Marc; il est seul à l'employer ici. — *Cum mercenariis*. Autre particularité de notre auteur, et trait d'une grande délicatesse : Zébédée ne demeurera pas absolument seul après le départ de ses enfants.

3° Guérison d'un démoniaque à Capharnaüm I, 21-28.

C'est le premier miracle raconté avec détails par saint Marc (et aussi par saint Luc, iv, 31-37). Saint Matthieu omet cet épisode.

21-22. Jésus vient à Capharnaüm, où il se

21. Et ingrediuntur Capharnaum; et statim sabbatis ingressus in synagogam, docebat eos.

22. Et stupebant super doctrina ejus; erat enim docens eos quasi potestatem habens. et non sicut scribæ.

23. Et erat in synagoga eorum homo in spiritu immundo, et exclamavit,

24. dicens : Quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? Venisti perdere nos? Scio qui sis : Sanctus Dei.

25. Et comminatus est ei Jesus, dicens : Obmutesce, et exi de homine.

26. Et discerpens eum spiritus immun-

21. Ils entrèrent dans Capharnaüm; et aussitôt, le jour du sabbat, entrant dans la synagogue, il les instruisait.

22. Et ils étaient frappés de sa doctrine, car il les instruisait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes.

23. Or, il y avait dans leur synagogue un homme possédé d'un esprit impur, qui s'écria,

24. disant : Qu'y a-t-il entre nous et vous, Jésus de Nazareth? Êtes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes : le Saint de Dieu.

25. Et Jésus le menaça en disant : Tais-toi, et sors de cet homme.

26. Et l'esprit impur, l'agitant avec

met à prêcher. — Les mots *ingrediuntur Capharnaum* sont très vraisemblablement parallèles à *Math. iv, 13*; dans ce cas, ils désigneraient l'installation de Jésus à Capharnaüm au début de sa vie publique. — *Sabbatis* (σάββατον). Le pluriel pour le singulier, ainsi que cela a lieu souvent pour ce mot. Cf. *Math. xii, 1*; *Luc. iv, 31*, etc. — *In synagogam*. Tel était le local habituel de la prédication de Jésus au commencement de son ministère. Cf. vers. 39; *iii, 1*; *vi, 2*, etc. Sur les synagogues, voyez *Math. iv, 23* et les notes. — L'impression produite et sa cause, vers. 2. *Stupebant*, ἐξεπλήσσαντο : ils étaient frappés de manière à être comme hors d'eux-mêmes. — *Erat enim...* Saint Matthieu, *vii, 29*, fait une réflexion toute semblable à propos du discours sur la montagne. Si notre évangéliste omet ce discours et beaucoup d'autres détails, il contribue néanmoins, pour sa part, à compléter l'histoire évangélique, au moyen d'un certain nombre de traits vivants et dramatiques, qui mettent en relief « la personnalité si remarquable de Jésus ». — *Non sicut...* C'est en comparant l'enseignement de Notre-Seigneur avec celui de leurs scribes que les auditeurs comprirent toute la supériorité du premier. Les docteurs juifs exposaient froidement, artificiellement (tout le Talmud en est une preuve), les traditions minutieuses et sans vie des anciens; Jésus parlait de l'abondance de son cœur, et prêchait divinement sa doctrine toute divine, que rien n'avait jamais égalée.

23-24. Le démoniaque. Il règne ici une grande concordance entre les deux narrateurs. — *Et erat...* « Une nouvelle surprise attendait » les auditeurs de Capharnaüm. — *Homo in spiritu...* C.-à-d., au pouvoir d'un esprit mauvais (impur dans le sens large), par opposition à la sainteté divine, et parce que le démon porte les hommes au péché. Notre évangéliste s'attache particulièrement à raconter les guérisons de démoniaques opérés par Jésus. « En étudiant la question de la possession démoniaque, nous ne devons jamais perdre de vue ce fait indiscutable, à savoir, que nos sources d'information (les évangiles) représentent clairement, d'une façon réité-

rée, le Christ comme guérissant les possédés en ordonnant aux démons de quitter les personnes qu'ils tourmentaient. Les évangiles synoptiques constatent uniformément que Jésus passait par la formalité de chasser les démons. Si les démons étaient là, et si le Christ les expulsait et rendait la liberté à leurs victimes, il n'y a rien à expliquer : les récits sont en harmonie avec les faits. Si les démons n'y étaient pas et si la possession démoniaque est une superstition, nous devons choisir entre trois hypothèses : 1° Jésus n'a pas employé cette méthode de guérison à l'égard de ceux que l'on croyait possédés, mais les évangélistes la lui ont attribuée d'une façon erronée. 2° Jésus a employé cette méthode, et a passé par la formalité de chasser les démons, bien qu'il sût qu'il n'y avait là aucun démon à chasser. 3° Jésus a employé cette méthode, parce qu'il partageait sur ce point la croyance erronée de ses contemporains. » Excellente réfutation des objections proposées par les incrédules contre ce genre de miracles. — *Exclamavit*. Comme en d'autres circonstances analogues, le possédé va parler au nom du démon, et celui-ci au nom de tous les autres esprits mauvais; c'est pourquoi nous lisons tour à tour le singulier et le pluriel. — *Quid nobis et...* (vers. 24). C.-à-d. : Il n'y a, entre nous et toi, rien de commun qui te permette de t'occuper de nous. Cf. *Jos. xxii, 24*; *Jud. xi, 12*, etc. — *Jesu Nazarene*. On donnait ce surnom au Sauveur à cause de son long séjour à Nazareth. — *Venisti...*? Les démons comprenaient que Jésus était venu détruire leur empire ici-bas, et les confiner à jamais dans l'enfer. — *Sanctus Dei*. Dans le grec : ὁ ἅγιος..., avec l'article; le Saint de Dieu par excellence. Nulle part, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, ce titre n'est appliqué à un homme ordinaire. Il contient la raison de l'opposition qui existait entre Jésus-Christ et les démons. — *Comminatus est* (vers. 25). La réprimande prit la forme de deux ordres brefs et énergiques : *obmutesce et exi...* Le premier est encore plus expressif dans le grec : φημώθητι. A la lettre : sois muselé. Jésus n'acceptait pas le témoignage du démon : c'étaient ses paroles et ses œuvres personnelles qui devaient



violence, et poussant un grand cri, sortit de lui.

27. Et tous furent dans l'admiration, de sorte qu'ils se demandaient entre eux : Qu'est-ce que ceci ? Quelle est cette nouvelle doctrine ? car il commande avec empire même aux esprits impurs, et ils lui obéissent.

28. Et sa renommée se répandit aussitôt dans tout le pays de Galilée.

29. Et aussitôt, sortant de la synagogue, ils vinrent dans la maison de Simon et d'André, avec Jacques et Jean.

30. Or, la belle-mère de Simon était couchée, ayant la fièvre, et aussitôt ils lui parlèrent d'elle.

31. Et s'approchant, il la souleva, la prenant par la main ; et à l'instant la fièvre la quitta, et elle les servait.

32. Le soir venu, lorsque le soleil fut couché, on lui amena tous les malades et les possédés du démon :

33. et toute la ville était rassemblée devant la porte.

34. Et il en guérit beaucoup qui étaient tourmentés de diverses maladies, et il chassa de nombreux démons, et il ne leur permettait pas de dire qu'ils le connaissaient.

dus, et exclamans voce magna, exiit ab eo.

27. Et mirati sunt omnes, ita ut conquirent inter se, dicentes : Quidnam est hoc ? Quænam doctrina hæc nova ? quia in potestate etiam spiritibus immundis imperat, et obediunt ei.

28. Et processit rumor ejus statim in omnem regionem Galilææ.

29. Et protinus egredientes de synagoga, venerunt in domum Simonis et Andreæ, cum Jacobo et Joanne.

30. Decumbebat autem socrus Simonis febricitans ; et statim dicunt ei de illa.

31. Et accedens elevavit eam, apprehensa manu ejus ; et continuo dimisit eam febris, et ministrabat eis.

32. Vespere autem facto, cum occidisset sol, afferebant ad eum omnes male habentes et dæmonia habentes ;

33. et erat omnis civitas congregata ad januam.

34. Et curavit multos qui vexabantur variis languoribus ; et dæmonia multa ejiciebat, et non sinebat ea loqui, quoniam sciebat eum.

graduellement attester sa nature et sa divinité. — *Discerpens...* (vers. 26). L'esprit mauvais fait tout le mal possible à sa victime avant de la quitter malgré lui. — *Exclamans...* Détail propre à saint Marc. — *Conquirerent* (vers. 27). Le verbe *συνζητεῖν* signifie : chercher ensemble, disputer sur un point donné. — *Quidnam... ?* « La question se rapporte à tout ce que Jésus avait fait ce jour-là dans la synagogue. Les surprises qui s'étaient succédé coup sur coup avaient provoqué une sorte d'enquête sur tout l'ensemble du phénomène. » Les paroles qui suivent indiquent le double motif de ce vif étonnement : la prédication de Jésus (*doctrina hæc...*, comp. le vers. 22), puis son miracle (*quia in potestate...*). Ainsi, d'un côté, un miracle moral, et de l'autre, un miracle physique, révélant tous deux un pouvoir vraiment divin. — *Processit...* (vers. 28). Autre grand résultat produit par ce grand prodige.

4° Guérison de la belle-mère de Simon, et d'autres nombreux malades. I, 29-34.

29-31. Sur la demande de ses disciples, Jésus guérit la belle-mère de saint Pierre. Comp. Matth. VIII, 14-15 ; Luc. IV, 38-39. Le premier évangéliste, par suite de son groupement parfois artificiel, ne place ce fait et les suivants qu'après le discours sur la montagne ; notre auteur et saint Luc se conforment à l'ordre chronologique. — *Protinus* (συνεχῶς). Pour la quatrième fois depuis le vers. 21. — *Venerunt* : Jésus et

ses quatre disciples. La construction est irrégulière. Quelques manuscrits grecs mettent à tort le verbe au singulier ; on doit préférer la leçon la plus difficile. — *Simonis et Andreæ*. Les récits parallèles disent seulement : dans la maison de Pierre. — *Dicunt ei...* (vers. 30). Sans doute, dans le sens marqué par saint Luc : ils le prièrent pour elle. — *Accedens, elevavit...* (vers. 31). Détails propres à saint Marc.

32-34. Le soir de ce même jour Jésus opéra un grand nombre d'autres guérisons. Cf. Matth. VIII, 16-17 ; Luc. IV, 40-41. — *Vespere... cum... occidisset...* Répétitions à la manière de saint Marc, pour mieux préciser l'idée. — *Afferebant...* À l'imparfait : on apportait encore et encore. — *Et... omnis civitas...* (vers. 33). Détail nouveau, et hyperbole populaire, pour montrer combien l'affluence était considérable. — *Curavit multos* (vers. 34) Matth. : Il guérit tous ceux qui étaient malades. Les malades amenés à Jésus furent donc très nombreux, et il les guérit tous. — *Non sinebat...* Saint Matthieu n'a pas ce trait. « Jésus connaissait la nature des espérances mesquinnes du peuple, et voulait éviter de favoriser ses fausses idées, ses préoccupations politiques. Les attestations faites par les démons ne pouvaient que surexciter les imaginations, sans profiter à son œuvre. » — *Quoniam sciebat...* Verses du vers. 24<sup>b</sup>.

5° Jésus quitte Capharnaüm et parcourt la Galilée en prêchant. I, 35-39.

35. Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum, ibique orabat.

36. Et prosecutus est eum Simon et qui cum illo erant.

37. Et cum invenissent eum, dixerunt ei : Quia omnes quærent te.

38. Et ait illis : Eamus in proximos vicos et civitates, ut et ibi prædicem; ad hoc enim veni.

39. Et erat prædicans in synagogis eorum et in omni Galilæa, et dæmonia ejiciens.

40. Et venit ad eum leprosus deprecans eum, et genu flexo dixit ei : Si vis, potes me mundare.

41. Jesus autem misertus ejus extendit manum suam, et tangens eum, ait illi : Volo, mundare.

42. Et cum dixisset, statim discessit ab eo lepra, et mundatus est.

43. Et comminatus est ei, statimque ejecit illum,

44. et dicit ei : Vide nemini dixeris; sed vade, ostende te principi sacerdotum, et offer pro emundatione tua quæ præcepit Moyses, in testimonium illis.

35. S'étant levé de très grand matin, il sortit et alla dans un lieu désert, et là il pria.

36. Simon le suivit, ainsi que ceux qui étaient avec lui.

37. Et quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent : Tout le monde vous cherche.

38. Et il leur dit : Allons dans les villages voisins et dans les villes, afin que j'y prêche aussi; car c'est pour cela que je suis venu.

39. Et il prêchait dans leurs synagogues et dans toute la Galilée, et chassait les démons.

40. Or, un lépreux vint à lui, le suppliant; et fléchissant le genou, il lui dit : Si vous le voulez, vous pouvez me guérir.

41. Jésus, ayant pitié de lui, étendit la main, le toucha, et lui dit : Je le veux, sois guéri.

42. Et lorsqu'il eut dit cette parole, la lèpre le quitta aussitôt, et il fut guéri.

43. Jésus le menaça et le renvoya aussitôt,

44. en lui disant : Garde-toi de rien dire à personne; mais va, montre-toi au prince des prêtres, et offre pour ta guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage.

35-39. Ce passage manque dans saint Matthieu; nous le trouvons dans saint Luc, iv, 42-44, avec de légères variantes. — *Diluculo valde*. D'après le grec : de grand matin, lorsqu'il faisait encore nuit. Jésus s'éloigna avant l'aurore, pour éviter que le peuple s'opposât à son départ. — *In desertum...* : dans le voisinage de Capharnaüm, d'après ce qui suit. — *Orabat*. Preceuse particulière de saint Marc. D'ordinaire c'est le troisième évangéliste qui mentionne les prières de Jésus. — *Prosecutus est...* (vers. 36). Notre auteur est seul aussi à noter ce détail important; on devine aisément de qui il le tenait. — *Qui cum illo...* : les trois autres disciples. Locution remarquable, qui attribue déjà à Simon le rôle principal. Cf. Luc. v, 3 et ss. — *Omnes quærent...* (vers. 37). Détail touchant, qui est absent dans les autres évangiles. — *Eamus* (vers. 38). Dans le grec, d'après les meilleurs manuscrits : Allez ailleurs dans les villages... Réponse tirée du 3<sup>e</sup> évangile. — *Prædicem*. Jésus ne se borne pas de lui-même à accomplir, parce qu'ils étaient destinés à la prédication. — *Ad hoc emundationem tuam ostende...* (vers. 44). Non pas : Je suis venu de Capharnaüm pour cela; ce qui serait trivial. Mais, d'après l'interprétation des Pères et des meilleurs exégètes, et conformément au passage parallèle : C'est pour cela que je suis venu de là. — *Et erat...* (vers. 39). C'est tel nous l'avons vu aux vers. 14-15. La cons-

truction marque que le ministère de Jésus se prolongea durant un certain temps. — *Et dæmonia...* Trait propre à saint Marc.

6<sup>o</sup> Guérison d'un lépreux. I, 40-45.

Comp. Matth. viii, 1-4; Luc. v, 12-16. Les récits de saint Marc et de saint Luc sont les plus complets, et se rapprochent assez l'un de l'autre.

40-44. Le miracle. — *Venit* (ἐρχεται). Le présent historique, si fréquent dans le second évangile. — *Leprosus*. Les lépreux paraissent avoir été nombreux en Palestine à cette époque. Cf. Matth. x, 8; xi, 5; Luc. iv, 27, etc. — *Deprecans...* Saint Matthieu n'a pas ce trait. — *Genu flexo*. Matth. : « adorabat »; Luc. : « proci dens in faciem ». — *Si vis potes...* La prière est identiquement la même dans les trois narrations. Saint Marc omet le titre « Domine », qui la précède aux passages parallèles. — *Misertus* (verset 41). Détail nouveau. Le grec σπλαγγισθεὶς dénote une compassion très vive. — *Extendit...* *tangens...* Ces deux gestes et la réponse *Volo...* sont les mêmes dans les trois récits. — *Discessit...* et *mundatus...* (vers. 42). Encore une répétition dans le genre de notre évangéliste. Voyez le vers. 32<sup>a</sup>. Saint Luc emploie la première de ces deux propositions, saint Matthieu la seconde. — *Comminatus est* (vers. 43). Détail spécial. Il en est de même du suivant. *Ejecit*. Jésus écarta vivement le lépreux du milieu de la foule. Il



45. Mais cet homme, étant parti, se mit à raconter et à publier la chose, de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans une ville; mais il se tenait dehors, dans des lieux déserts, et l'on venait à lui de toutes parts.

45. At ille egressus cepit prædicare et diffamare sermonem, ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem, sed foris in desertis locis esset; et conveniebant ad eum undique.

## CHAPITRE II

1. Quelques jours après, il entra de nouveau dans Capharnaüm;

2. et on apprit qu'il était dans une maison, et il s'y rassembla un si grand nombre de personnes, que l'espace même qui était devant la porte ne pouvait les contenir; et il leur prêchait la parole.

3. Alors quelques-uns vinrent, lui amenant un paralytique, qui était porté par quatre hommes.

1. Et iterum intravit Capharnaum post dies;

2. et audierunt multi, ita ut non caperet neque ad januam; et loquebatur eis verbum.

3. Et venerunt ad eum ferentes paralyticum, qui a quatuor portabatur.

veulait lui montrer ainsi l'importance qu'il attachait à l'ordre *Nemini dixeris* (vers. 44). — *Principi...* Quelques manuscrits sans autorité disent aussi: ἀρχιεπισ. Mais la vraie leçon est ἐπισ, au prêtre, comme aux passages parallèles. Dans cette sorte de cas, ce n'est pas un grand prêtre, mais à un simple prêtre, que la loi ordonnait de se présenter. Cf. Lev. xiv, 2.

45. Vive Impression produite par ce miracle. Comp. Luc. v, 15-16; mais les deux récits sont assez indépendants l'un de l'autre. Saint Matthieu n'a rien qui corresponde à ce détail. — *Prædicare*. Le grec ajoute: πολλὰ, beaucoup. — *Diffamare*: en bonne part. *Sermonem* (τὸν λόγον): la chose, la guérison miraculeuse. — *Ita ut jam...* Résultat de cette indiscretion: elle mit fin pour le moment à la prédication du Sauveur. — *Sed foris*: « dehors », par opposition aux lieux habités. — *Conveniebant...* Tant la popularité de Jésus était grande alors.

§ II. — Commencement de l'opposition contre Jésus. II, 1 — III, 6.

Ce passage nous montre Notre-Seigneur devant un objet d'hostilité pour les scribes et les pharisiens.

1<sup>o</sup> Guérison d'un paralytique. II, 1-12.

Comp. Matth. ix, 1-8; Luc. v, 17-26. Ici encore, le récit de saint Marc l'emporte par le caractère tout à fait vivant de sa narration.

CHAP. II. — 1-2. Introduction: Jésus vient à Capharnaüm; une foule considérable se réunit autour de lui pour l'entendre. — L'adverbe *iterum* nous ramène à I, 21, où nous avons vu le Sauveur entrer pour la première fois à Capharnaüm. — *Post dies*. Date très générale, qui marque probablement un assez long intervalle. — *Audierunt est...* Tous les détails de ce vers. 2, à part le dernier, sont propres à notre évangéliste. — *Conveniebant*. L'absence que Jésus venait de

faire (cf. I, 35-39) rendait le peuple plus désireux encore de le voir et de l'entendre. — *Ita ut...* Détail dramatique, qui marque à quel point la foule était considérable. Au lieu de *neque ad januam*, il faudrait, d'après le grec: « nec que ad janam »; ce qui signifie que le vestibule même et les alentours de la porte étaient encombrés par la multitude. — *Verbum*, τὸν λόγον: la parole par excellence, la prédication évangélique. Cf. Luc. I, 2, etc.

3-5. On apporte à Jésus un paralytique pour



Le paralytique descendu par le toit.  
(Manière du véralde)

qu'il le guérise. Le second et le troisième évangile ont lui plusieurs particularités très intéressantes, omises par le premier. — *Ferentes, qui a quatuor...* Construction un peu étrange,

4. Et cum non possent offerre eum illi prae turba, nudaverunt tectum ubi erat, et patefacientes submiserunt grabatum in quo paralyticus jacebat.

5. Cum autem vidisset Jesus fidem illorum, ait paralytico : Fili, dimittuntur tibi peccata tua.

6. Erant autem illic quidam de scribes sedentes, et cogitantes in cordibus suis :

7. Quid hic sic loquitur? blasphematur. Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus?

8. Quo statim cognito Jesus spiritu suo quia sic cogitavit intra se, dicit illis : Quid ista cogitatis in cordibus vestris?

9. Quid est facilius dicere paralytico : Dimittuntur tibi peccata; an dicere : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula?

10. Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico) :

11. Tibi dico : Surge, tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam.

12. Et statim surrexit ille, et sublato grabato, abiit coram omnibus, ita ut mirarentur omnes, et honorificarent Deum, dicentes : Quia nunquam sic vidimus.

4. Et comme ils ne pouvaient le lui présenter à cause de la foule, ils découvrirent le toit *de la maison* où il était, et y ayant fait une ouverture, ils descendirent le grabat sur lequel le paralytique était couché.

5. Jésus, ayant vu leur foi, dit au paralytique : Mon fils, tes péchés te sont remis.

6. Or, il y avait là quelques scribes assis, qui pensaient dans leurs cœurs :

7. Pourquoi cet homme parle-t-il ainsi? Il blasphème. Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul?

8. Jésus, connaissant aussitôt, par son esprit, qu'ils pensaient ainsi en eux-mêmes, leur dit : Pourquoi avez-vous ces pensées dans vos cœurs?

9. Lequel est le plus aisé de dire au paralytique : Tes péchés te sont remis; ou de dire : Lève-toi, prends ton grabat, et marche?

10. Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés (il dit au paralytique) :

11. Je te l'ordonne, lève-toi, prends ton grabat, et va dans ta maison.

12. Et aussitôt il se leva, et ayant pris son grabat, il s'en alla en présence de tous, de sorte qu'ils furent tous dans l'admiration, et qu'ils rendaient gloire à Dieu, en disant : Jamais nous n'avons rien vu de semblable.

mais qui rend le tableau très vivant. Saint Marc est seul à parler de quatre porteurs. — *Cum non possent...* (vers. 4). Le vers. 2 a rendu compte par avance de cette impossibilité. — *Nudaverunt...* Montant par l'escalier extérieur sur le toit plat de la maison, ils y pratiquèrent une ouverture (*patefacientes*; à la lettre dans le grec : ayant creusé), en enlevant les tuiles (cf. Luc. v, 19), la terre et les lattes dont il était formé. — *Ubi erat* Jésus était dans une chambre du rez-de-chaussée, au-dessus de laquelle il n'y avait pas d'étage. — *Submiserunt* (sans doute au moyen de cordes) *grabatum*. Dans le grec : *κράβαττον*, mot emprunté par le latin « grabatus », petit lit portatif. Saint Matthieu a *κλίνη*; saint Luc, le dit en grec *κλίνη*. — *Fidem illorum* (vers. 5). Les détails qui précèdent ont fait ressortir la grandeur de cette foi.

4-12. Pluie de quelques scribes; Jésus leur répond et guérit le malade. — *Erant... sedentes*. Ces docteurs vont prendre immédiatement une attitude hostile; de suite, ils étaient là dans cette intention. — *Quid... sic loquitur?* (vers. 7) Ces mots manquent dans le premier évangile, ainsi

que la question *Quis potest... nisi...*, qui explique l'accusation *blasphematur*. — *Cognito* (vers. 8). *Ἐπιγνούς*, ayant connu à fond. S. Matth. : ayant vu. Les détails *statim* et *spiritu suo* sont propres à saint Marc. Le second oppose l'intuition divine de Jésus à la connaissance acquise par les sens ou par le raisonnement. — *Quid est facilius...* (vers. 9). Voyez Matth. ix, 5 et le commentaire. — Le titre de *Filius hominis* apparaît ici pour la première fois dans notre évangile. Voyez les notes de Matth. viii, 20. — *L'ordre tibi dico* (vers. 11) est commun à saint Marc et à saint Luc. — *Coram omnibus*. Détail plein d'emphase. Saint Luc : « coram illis ». — *Ita ut mirarentur...* Impression produite par le miracle. Le grec *ἐξίστασθαι* signifie : être hors de soi. — *Dicentes...* Saint Matthieu ne cite pas cette réflexion, bien qu'il en donne l'équivalent.

2° Vocation du publicain Lévi et deux questions insidieuses des pharisiens. II, 13-22.

Cf. Matth. ix, 9-17 (voyez le commentaire); Luc. v, 27-39. Le récit de notre auteur suit d'ordinaire de très près celui du premier évangile.

13-14. L'appel de Lévi. — Le vers. 13, qui est



13. Jésus étant de nouveau sorti du côté de la mer, toute la foule venait à lui, et il les enseignait.

14. Et tandis qu'il passait, il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau du péage, et il lui dit : Suis-moi. Et se levant, il le suivit.

15. Et il arriva que, comme Jésus était à table dans la maison de cet homme, beaucoup de publicains et de pêcheurs étaient aussi assis à table avec lui et avec ses disciples; car il y en avait beaucoup qui le suivaient.

16. Les scribes et les pharisiens, voyant qu'il mangeait avec les publicains et les pêcheurs, disaient à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec les publicains et les pêcheurs?

17. Ayant entendu cela, Jésus leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.

18. Or, les disciples de Jean et les pharisiens jeûnaient; et étant venus, ils

13. Et egressus est rursus ad mare, omnisque turba veniebat ad eum, et docebat eos.

14. Et cum præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum.

15. Et factum est, eum accumberet in domo illius, multi publicani et peccatores simul discumbebant cum Jesu et discipulis ejus; erant enim multi qui et sequebantur eum.

16. Et scribæ et pharisæi, videntes quia manducaret cum publicanis et peccatoribus, dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducet et bibit magister vester?

17. Hoc audito, Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, sed qui male habent; non enim veni vocare justos, sed peccatores.

18. Et erant discipuli Joannis et pharisæi jejunantes; et veniunt, et dicunt

presque en entier propre à saint Marc, sert de transition et d'introduction. — *Egressus...* Jésus sortit de la maison où il avait guéri le paralytique. Comp. le vers. 2. L'adverbe *rursus* (une des expressions favorites de saint Marc) nous ramène à 1, 16. — *Veniebat... et docebat...* Les imparfaits décrivent très bien le concours toujours grossissant de la foule, et la continuité de la prédication de Jésus. — *Levi Alphæi* (verset 14). C.-à-d. : Lévi fils d'Alphée. Le premier évangile cite le nom porté plus tard par l'apôtre (Matthieu). Il n'y a pas le moindre motif de mettre en soupçon l'identité des deux personnages. — *Sequere me.* C.-à-d. : Deviens mon disciple et mon compagnon habituel. Ce qui impliquait l'abandon de sa profession.

15-17. Le nouveau disciple invite Jésus à un grand repas, auquel assistent aussi des publicains et des pêcheurs; scandale des pharisiens et réponse de Jésus. — *Publicani et peccatores.* Des gens mal famés de toutes sortes. Comp. Matth. xi, 19 et Luc. xv, 1, où ces deux classes maudites par les pharisiens sont encore groupées ensemble. — La parenthèse *erant enim...*, propre à saint Marc, a pour but de mettre en relief le détail qui précède (*multi... simul...*). Il est vrai que divers interprètes la rattachent aux derniers mots de la phrase qui précède (*et discipulis...*); mais ce sentiment nous paraît moins admissible, car c'est dans la présence des publicains et des pêcheurs à ce festin et dans les relations que Jésus avait alors avec eux que consiste le noué de l'incident. — *Scribæ et pharisæi* (verset 16). De même saint Luc, en renversant l'ordre. Saint Matthieu ne mentionne que les pharisiens. — Les mots *quia manducaret... peccatoribus*

sont une particularité de notre auteur, qui insiste volontiers sur les pensées. — *Manducet et...* La locution « manger et boire » avec quelqu'un est synonyme d'avoir des relations très intimes. — *Jesus ait...* (vers. 17). Sa réponse, qui a trois parties dans le premier évangile, n'en a que deux dans les autres. — Première partie, plus géné-



Médecin pansant un blessé.  
(Peinture de Pompéi.)

rale : *Non necesse...* — Deuxième partie, plus spéciale, qui explique la petite parabole contenue dans la première : *Non enim...*

18-22. Question des disciples de saint Jean-Baptiste et des pharisiens relative au jeûne, réponse de Jésus. — *Discipuli Joannis.* Ils sont mentionnés encore plus bas, vi, 29, et Jean. i, 35; iii, 25. — Les mots *erant... jejunantes*

illi : Quare discipuli Joannis et pharisæorum jejunant, tui autem discipuli non jejunant ?

19. Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii nuptiarum, quamdiu sponsus cum illis est, jejunare ? Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare.

20. Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt in illis diebus.

21. Nemo assumentum panni rudis assuit vestimento veteri ; alioquin aufert supplementum novum a veteri, et major cissura fit.

22. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres ; alioquin dirumpet vinum utres, et vinum effundetur, et utres peribunt, sed vinum novum in utres novos mitti debet.

23. Et factum est iterum, cum Dominus sabbatis ambularet per sata, et discipuli ejus cœperunt progredi et vellere spicas.

24. Pharisei autem dicebant ei : Ecce, quid faciunt sabbatis quod non licet ?

25. Et ait illis : Nunquam legistis quid fecerit David quando necessitatem habuit, et esurit ipse et qui cum eo erant ;

26. quomodo introivit in domum Dei

lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnent-ils, tandis que vos disciples ne jeûnent pas ?

19. Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? Aussi longtemps qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent pas jeûner.

20. Mais les jours viendront où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront en ces jours-là.

21. Personne ne coud une pièce de drap neuf sur un vieux vêtement ; autrement, la pièce de drap neuf emporte une partie du vieux, et la déchirure devient plus grande.

22. Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres ; autrement, le vin rompra les outres, et le vin se répandra, et les outres seront perdues ; mais le vin nouveau doit être mis dans des outres neuves.

23. Il arriva encore que, le Seigneur passant le long des blés un jour de sabbat, ses disciples se mirent, chemin faisant, à arracher des épis.

24. Et les pharisiens lui disaient : Voyez, pourquoi font-ils, le jour du sabbat, ce qui n'est pas permis ?

25. Il leur dit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David lorsqu'il fut dans le besoin, et qu'il eut faim, lui et ceux qui l'accompagnaient ;

26. comment il entra dans la maison

peuvent se traduire de deux manières : Ils avaient l'habitude de jeûner ; ou bien : Ils jeûnaient ce jour-là même. La première interprétation est de beaucoup la meilleure. — *Tui autem...* Ceux qui proposent l'objection évitent encore d'attaquer directement Jésus. Comp. les vers. 16 et 24. — *Et ait...* (vers. 19). Réponse du Sauveur. Elle ne diffère de celle qu'on lit dans saint Matthieu que par des détails sans importance. Elle a aussi trois parties : la première correspond aux vers. 19-20 ; la seconde, au vers. 21 ; la troisième au vers. 22. — La phrase *Quanto... jejunare* (vers. 19) est propre à saint Marc. Elle insiste sur le fait et montre que ce serait un contresens de vouloir faire jeûner des hommes qui assistent aux joyeux fêtes d'un mariage. — *Et tunc... in illis diebus* (vers. 20). Autre répétition emphatique de la parole. — *Dirumpet vinum...* (vers. 22). De même saint Luc. La réfection de saint Matthieu (comp. surtout vers. 7) met moins bien en relief l'absence d'usage de vin.

2° Les disciples arrachent des épis un jour de sabbat, II, 23-24.

Comp. Matth. III, 1-3 (voyez le commentaire) ; Luc. VI, 1-5.

23-24. L'accusation des pharisiens. — *Sabbatis*. Le pluriel a ici, comme en d'autres endroits, le sens du singulier. — *Ambularet*. Le grec signifie plutôt « transiret ». — *Progredi* est un détail propre à saint Marc. Son équivalent grec, ὁδὸν ποιεῖν, crée quelque difficulté. Peut-être l'infinitif est-il employé pour le participe, ce qui donne un sens très naturel : Chemin faisant, ils commencèrent à... D'après d'autres, le narrateur a voulu dire que les disciples s'avancèrent jusque dans le champ pour y cueillir des épis. — *Vellere...* pour manger les grains, comme l'ajoutent les autres récits. — *Quid faciunt...* (vers. 24). Comme plus haut (cf. II, 18), Jésus est attaqué d'une manière indirecte, dans la personne de ses disciples, qui accomplissaient sous ses yeux l'acte incriminé.

25-28. Réponse de Jésus. Cette réfutation se compose ici de trois arguments. Elle est presque identiquement la même que dans saint Matthieu pour le premier, emprunté à l'histoire de David, vers. 25-26, et pour le troisième, basé sur l'autorité du Fils de l'homme, vers. 28 ; le second, vers. 27, est propre à saint Marc. — *Necessitatem... et esurit*. Répétition comme les autres



de Dieu, au temps du grand prêtre Abiathar, et mangea les pains de proposition, qu'il n'était permis qu'aux prêtres de manger, et en donna à ceux qui étaient avec lui?

27. Il leur disait encore : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat.

28. C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

sub Abiathar principe sacerdotum, et panes propositionis manducavit, quos non licebat manducare nisi sacerdotibus, et dedit eis qui cum eo erant.

27. Et dicebat eis : Sabbatum propter hominem factum est, et non homo propter sabbatum.

28. Itaque dominus est Filius hominis etiam sabbati.

## CHAPITRE III

1. Jésus entra de nouveau dans la synagogue, et il s'y trouvait un homme qui avait une main desséchée.

2. Et ils l'observaient, pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat, afin de l'accuser.

3. Et il dit à l'homme qui avait une main desséchée : Lève-toi, là au milieu.

4. Puis il leur dit : Est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien ou du mal? de sauver la vie ou de l'ôter? Mais ils se taisaient.

5. Alors, promenant sur eux ses regards avec colère, attristé de l'aveuglement de leur cœur, il dit à l'homme : Étends ta main. Il l'étendit, et sa main lui fut rendue saine.

1. Et introivit iterum in synagogam, et erat ibi homo habens manum aridam.

2. Et observabant eum si sabbatis curaret, ut accusarent illum.

3. Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium.

4. Et dicit eis : Licet sabbatis bene facere, an male? animam salvam facere, an perdere? At illi tacebant.

5. Et circumspiciens eos cum ira, contristatus super cæcitate cordis eorum, dicit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus illi.

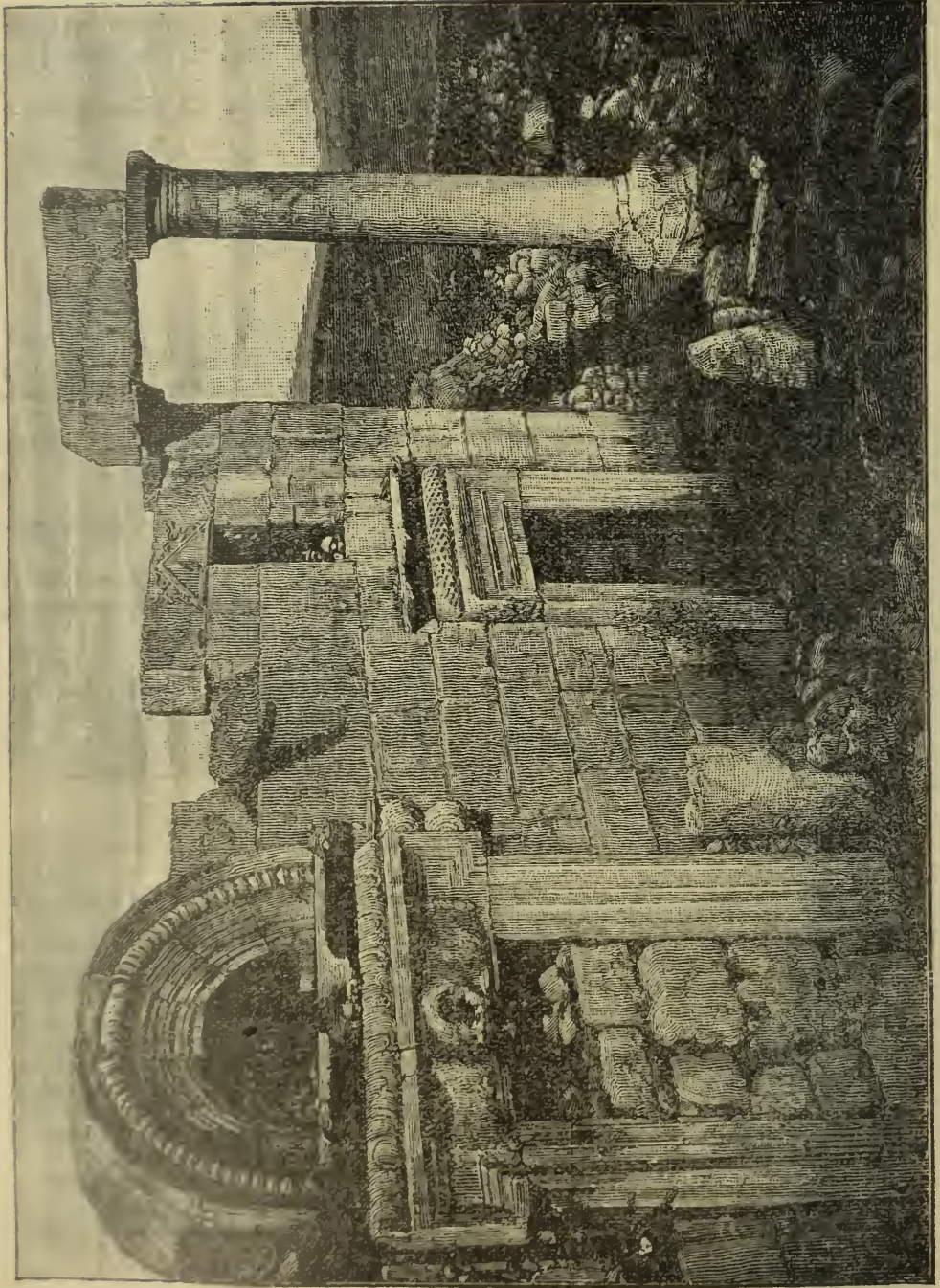
évangéliste. — *Sub Abiathar principe...* (vers. 26). Détail nouveau. Il est vrai qu'il est assez difficile à expliquer; car, d'après I Reg. xxi, 2 et ss., c'est Achimélech, père et prédécesseur d'Abiathar, qui était alors grand prêtre. Parmi les nombreuses interprétations qu'a suggérées cette contradiction apparente, nous préférons celle d'après laquelle Abiathar aurait été le coadjuteur de son père; l'évangéliste le nommerait parce qu'il devint ensuite très célèbre sous le règne de David. — *Et dicebat...* (vers. 27). Transition à un second argument, qui ne nous a été conservé que par saint Marc. Il est appuyé sur un « grand principe » : à savoir, que le sabbat n'est qu'un moyen et non une fin, et qu'il a été établi pour le bien de l'homme. Les rabbins admettaient parfois ce principe, car on le trouve sous cette forme : « Le sabbat vous a été livré, mais vous n'avez pas été livrés au sabbat. » — *Itaque* (ὡστε, de sorte que)... Conclusion de la démonstration par un argument définitif : *Dominus est...* (vers. 28). — L'adverbe *etiam* est très accentué même du sabbat, institution absolument inviolable d'après les pharisiens.

• Guérison d'une main aride. III, 1-6.

Encore un conflit occasionné par le sabbat. Cf. Matth. xii, 9-14; Luc. vi, 6-11.

CHAP. III. — 1-2. L'occasion du conflit. — *Introivit iterum...* : conformément à son habitude d'aller dans les synagogues aux jours de sabbat. Cf. I, 21, 39. — *Aridam*. Dans le grec : ἐξηραρωμένον. À la lettre : devenue desséchée. L'infirmité ne datait donc pas de la naissance. Les autres récits emploient simplement l'adjectif ξηρός. — *Observabant...* (vers. 2). Trait commun à saint Marc et à saint Luc. D'après saint Matthieu, les pharisiens posèrent à Jésus la question suivante, pour le provoquer directement à agir : Est-il permis de guérir un jour de sabbat? Les deux narrations se complètent mutuellement.

3-5. Le miracle. — *Et ait...* : *Surge...* Saint Matthieu a omis ce détail. Jésus place l'infirme sous les yeux de toute l'assemblée, pour rendre le prodige plus frappant. Puis il leur adresse, en la développant un peu, leur propre question (cf. Matth. xii, 10), afin de leur en mieux montrer l'absurdité : *Licet...* (vers. 4). — *Tacebant*. Trait dramatique, propre à saint Marc. On songe aisément l'embarras des pharisiens. — Cir-



Restes de la synagogue de Kefr Bir'im. (D'après une photographie.)



6. Les pharisiens, étant sortis, tinrent aussitôt conseil contre lui avec les hérédians, sur les moyens de le perdre.

7. Mais Jésus se retira avec ses disciples vers la mer, et une foule nombreuse le suivit, de la Galilée, et de la Judée,

8. et de Jérusalem, et de l'Idumée, et d'au delà du Jourdain; et ceux des environs de Tyr et de Sidon, ayant appris ce qu'il faisait, vinrent en grand nombre auprès de lui.

9. Et il dit à ses disciples de lui tenir prête une barque, à cause de la foule, pour qu'il n'en fût pas accablé.

10. Car, comme il en guérissait beaucoup, tous ceux qui avaient quelque mal se jetaient sur lui, pour le toucher.

11. Et les esprits impurs, quand ils le voyaient, se prosternaient devant lui et criaient, en disant :

12. Vous êtes le Fils de Dieu. Et il leur défendait, avec de sévères menaces, de le faire connaître.

6. Exeuntes autem pharisæi, statim cum herodianis consilium faciebant adversus eum, quomodo eum perderent.

7. Jesus autem cum discipulis suis secessit ad mare, et multa turba a Galilæa et Judæa secuta est eum,

8. et ab Jerosolymis, et ab Idumæa, et trans Jordanem; et qui circa Tyrum et Sidonem, multitudo magna, audientes quæ faciebat, venerunt ad eum.

9. Et dixit discipulis suis ut navicula sibi deserviret propter turbam, ne comprimerent eum.

10. Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent, quotquot habebant plagas.

11. Et spiritus immundi, eum illum videbant, procidebant ei et clamabant, dicentes :

12. Tu es Filius Dei, Et vehementer comminabatur eis ne manifestarent illum.

*cum pharisiis* (vers. 5). Saint Luc aussi a noté ce regard de Jésus; mais notre évangéliste est seul à ajouter les détails qui suivent : *cum tra. contristatus...* Au lieu de *super cæcitate...* le grec porte : à cause de la dureté de leur cœur.

6. Projet infâme des ennemis de Jésus. — *Cum herodianis*. Détail spécial. On nommait hérédiens les partisans d'Hérode Antipas. Il était naturel que les pharisiens, désireux de se débarrasser de Jésus, essayassent d'obtenir contre lui le concours d'hommes qui jouissaient d'une influence réelle à la cour du tétrarque. Nous retrouverons les hérédiens aux derniers jours du Sauveur. Cf. XIII, 13.

§ III. — Depuis l'élection des apôtres jusqu'à leur première mission. III, 7 — VI, 13.

1° Jésus se retire auprès du lac de Tibériade, et un immense concours de peuple se forme autour de lui : il guérit les malades et chasse les démons. III, 7-12.

Comp. Matth. XII, 15-21 (voyez le commentaire); Luc. VI, 17-19. C'est notre évangéliste qui l'emporte ici de beaucoup pour l'étendue et la précision des détails.

7-9. On accourt à Jésus de tous les districts de la Palestine. Saint Matth., IV, 24-25, trace un tableau analogue. — *Cum discipulis...* Ils sont mentionnés avec une certaine emphase, parce qu'ils vont commencer à jouer un rôle auprès de leur maître. Comp. le vers. 9. — *Ad mare* est une particularité de saint Marc. — *Et multa...* Contraste avec la haine des chefs spirituels du peuple. Cette foule venait du nord (à *Galilæa*), du sud (*Judæa*), de la capitale même (*Jerosolymis*, vers. 8), de l'extrême sud (*Idumæa*, province mentionnée en ce seul endroit du Nouveau

Testament), de l'est (*trans Jordanem*), et même des districts païens qui dépendaient de Tyr et de Sidon (*et qui circa...*). Voyez l'Atl. géogr., pl. X. — *Et dixit...* (vers. 9). Détail nouveau. Jésus prend ses mesures pour n'être pas trop pressé par cette foule immense. — *Sibi deservi-*



Jésus dans une barque avec les quatre évangélistes. (Bas-relief d'un tombeau.)

ref. D'après le grec : fût tenue en réserve pour lui (près du rivage, afin de le recevoir au premier signal).

10-12. Jésus guérit un grand nombre de malades et de possédés. — *Ita ut irruerent*. Locution énergique. La scène est décrite avec tout le caractère dramatique qui est habituel à saint Marc. — *Plagas*. A la lettre dans le grec : des fouets, des coups de fouet. Au figuré : les malades et les maux physiques, que l'on regardait comme des coups portés par la main de Dieu. — *Spiritus* (vers. 11). Les démons sont nommés pour représenter les malheureux qui étaient tombés en leur pouvoir. — *Procidebant ei*. Hommage qu'ils rendaient malgré eux au Messie. —

13. Et ascendens in montem, vocavit ad se quos voluit ipse, et venerunt ad eum.

14. Et fecit ut essent duodecim cum illo, et ut mitteret eos prædicare.

15. Et dedit illis potestatem curandi infirmitates et ejiciendi dæmonia.

16. Et imposuit Simoni nomen Petrus;

17. et Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem Jacobi, et imposuit eis nomina Boanerges, quod est, Filii tonitruï;

18. et Andream, et Philippum, et Bartholomæum, et Matthæum, et Thomam, et Jacobum Alphæi, et Thaddæum, et Simonem Cananæum,

19. et Judam Iscariotem, qui et tradidit illum.

20. Et venit ad domum, et convenit iterum turba, ita ut non possent neque panem manducare.

21. Et cum audissent sui, exierunt

13. Il monta ensuite sur une montagne, et il appela à lui ceux que lui-même voulut; et ils vinrent auprès de lui.

14. Il en établit douze, pour les avoir avec lui et pour les envoyer prêcher.

15. Et il leur donna le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons.

16. *C'étaient*: Simon, auquel il donna le nom de Pierre;

17. Jacques, fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques, qu'il nomma Boanergès, c'est-à-dire, Fils du tonnerre;

18. André, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Thomas, Jacques fils d'Alphéï, Thaddée, Simon le Cananéen,

19. et Judas Iscariote, qui le trahit.

20. Ils vinrent dans la maison, et la foule s'y rassembla de nouveau, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même manger du pain.

21. Ses proches, ayant appris cela,

*Comminabatur...* (vers. 12). Comme plus haut, 1, 25, etc., Jésus veut éviter l'enthousiasme trop humain des foules.

2° L'élection des douze apôtres. III, 13-19.

Comp. Luc. vi, 12-16. Saint Matthieu aussi, x, 1-4, donne la liste du collège apostolique; mais c'est à propos de l'envoi des Douze à leur première mission, et non au moment de leur élection proprement dite.

13-15. Jésus procède au choix de ses apôtres et les munit de pleins pouvoirs. Le récit n'est pas moins majestueux que les faits. — *Ascendens in montem*: par opposition au bord du lac (cf. vers. 7). D'après saint Luc, vi, 12 et ss., cela se passait immédiatement avant le discours sur la montagne, que notre évangéliste a tout à fait omis. Comp. Matth. v, 1. Il s'agit de la montagne dite des Béatitudes. — *Quos voluit* (le pronom *ipse* est fortement accentué). Détail spécial. « Le Roi choisit ses ministres; le choix est son acte et non le leur. » Cf. Joan. vi, 70; xv, 16; Act. 1, 2. — *Venerunt...* Ces heureux élus l'accompagnèrent sur la montagne. — *Et fecit...* (vers. 14). Les Douze devaient donc le suivre en tous lieux, pour recevoir constamment ses leçons et profiter de ses exemples. — *Et ut mitteret...* But final et principal de leur élection. — *Dedit illis*. Il semble, d'après Matth. x, 1 et Luc. ix, 1-2, que cette collation des pouvoirs n'eut lieu que plus tard, au moment où Jésus envoya ses apôtres prêcher pour la première fois. Voyez aussi Marc. vi, 7.

16-19. La liste des Douze. Voyez Matth. x, 2-4 et le commentaire. Saint Marc n'associe pas les apôtres deux à deux, comme saint Matthieu et saint Luc; il les énumère simplement à la suite les uns des autres, en unissant leurs

noms par la conjonction *et*. — *Et Jacobum...* (vers. 17). La construction est irrégulière. L'écrivain sacré continue son énumération comme si elle avait débuté par les mots: « Vocavit Simonem, » et comme si la phrase « et imposuit... Petrus » était une parenthèse. — *Nomina Boanerges*. Détail propre à notre évangéliste. « Boanerges » est la forme galiléenne des mots hébreux *b'ne régeš*, fils du tonnerre. D'après l'interprétation traditionnelle, ce surnom fut donné aux deux frères à cause de leur zèle ardent et de leur éloquence. Cf. Luc. ix, 38; saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 3, 4, etc. — *Matthæum* (vers. 18). Il paraît tout d'abord surprenant que saint Marc et saint Luc, qui n'ont pas encore mentionné cet apôtre sous ce nom, n'ajoutent point qu'il était identique à Lévi; mais ils supposent le fait connu de leurs lecteurs.

3° Jésus réfute une horrible accusation lancée contre lui par les scribes. III, 20-30.

Comp. Matth. xii, 22-37; Luc. xi, 14-23. Notre évangéliste abrège, ainsi qu'il lui arrive d'ordinaire pour les discours de Notre Seigneur.

20-21. Introduction: grande affluence auprès de Jésus; ses parents viennent pour l'emmener et l'interner. Saint Marc est seul à raconter ce fait. — *Ad domum*. Le grec a εἰς οἶκον, sans article: dans une maison. — *Convenit... turba*: comme c'était alors la coutume autour du Sauveur. L'adverbe *iterum* fait allusion à II, 1, 2, 7. — *Ita ut...* Détail destiné à montrer combien était grand le concours de la foule. — *Panem manducare*. Hébraïsme: prendre de la nourriture, prendre leurs repas. — *Sui*. Dans le grec: οἱ παρ' αὐτοῦ, « qui ab eo (erant), » ou « qui ad eum (pertinabant). » Locution un peu générale, qui peut désigner aussi bien les amis et les partisans,



vinrent pour se saisir de lui ; car ils disaient : Il a perdu l'esprit.

22. Et les scribes qui étaient descendus de Jérusalem disaient : Il est possédé de Bézébub, et c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.

23. Jésus, les ayant appelés auprès de lui, leur disait en paraboles : Comment Satan peut-il chasser Satan ?

24. Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut subsister.

25. Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison ne peut subsister.

26. Si donc Satan se soulève contre lui-même, il est divisé, et il ne pourra subsister, mais sa puissance prendra fin.

27. Personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens si, auparavant, il ne lie cet homme fort ; alors il pillera sa maison.

28. En vérité, je vous le dis, tous les

tenere eum ; dicebant enim : Quoniam in furorem versus est.

22. Et scribæ qui ab Jerosolymis descenderant dicebant : Quoniam Beelzebub habet, et quia in principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

23. Et convocatis eis, in parabolis dicebat illis : Quomodo potest Satanus Satanam ejicere ?

24. Et si regnum in se dividatur, non potest regnum illud stare.

25. Et si domus super semetipsam dispartiat, non potest domus illa stare.

26. Et si Satanus consurrexerit in semetipsum, dispertitus est, et non poterit stare, sed finem habet.

27. Nemo potest vasa fortis ingreſsus in domum diripere, nisi prius fortem alliget, et tunc domum ejus diripiet.

28. Amen dico vobis, quoniam omnia

que les proches. Les exégètes se partagent entre ces deux interprétations, et il est difficile de trancher la question avec certitude. Comme le dit Maldonat, la plété crée tel quelque embarras au commentateur, qui ne se résigne qu'avec peine à attribuer aux parents de Jésus une conduite si étrange. Néanmoins, tout porte à croire, et c'est l'opinion la plus commune, qu'il s'agit d'eux véritablement. Comp. les vers. 1, 3 et ss. — *Tenere...* (κρατήσαι) : s'emparer de lui, l'enlener de vive force. — *Dicentes*. Ils vont traire eux-mêmes l'impression qui les avait portés à prendre cette résolution. — *In furorem versus...* Simplement, dans le grec : ἐξέστη, il est hors de lui. C.-à-d. : Il est, par suite du surcroît de travail que lui causent les foules dont il est entouré, dans un état de surexcitation voisin de l'humanité, ou du moins dangereux pour sa santé. Il est possible que les parents de Jésus aient été réellement inquiets à son sujet ; mais, si leurs intentions étaient bonnes, leur manière de faire était loin d'être louable. Comp. Joan. vii, 8, où nous apprenons qu'un certain nombre des proches de Notre-Seigneur ne croyaient pas en sa mission.

22. Horrible calomnie des pharisiens. Cf. Matth. xii, 22-24 ; Luc. xi, 14-15. L'occasion de cette calomnie, que saint Marc a omis de signaler, fut la guérison par Jésus d'un possédé aveugle et muet. — *Ab Jerosolymis*. Trait d'une grande précision, propre à notre narrateur. Ces scribes étaient évidemment une députation venue de la capitale afin d'éprouver Jésus, et de mettre tout à profit pour diminuer son autorité devant le peuple. — *Beelzebub habet*. Autre particularité de saint Marc. Elle revient à dire : Il est possédé de Bézébub. Cf. Joan. vii, 30. Sur ce nom donné au démon par les Juifs (dans le grec, βεελζεβούλ), voyez Matth. x, 25 et le

commentaire. — *Et quia in...* Seconde partie de l'accusation ; elle est identique dans les trois récits.

23-30. Jésus réfute cette infâme calomnie. Son argumentation est au fond la même que dans saint Matthieu (voyez les notes) ; mais elle est notablement abrégée. — *Convocatis...* Introduction qui est propre à notre auteur sous cette forme. — *In parabolis*. C.-à-d., dans un langage figuré. Les images abondent, en effet, dans ce petit discours. — *Quomodo...* Premier argument, vers. 23-26 : absurdité de l'accusation. Il est présenté avec un peu plus d'ampleur que dans le premier évangile, avec les répétitions aimées de saint Marc. Les scribes avaient oublié un fait très important, à savoir, que l'action de Jésus était manifestement hostile à Satan, et ne pouvait pas s'expliquer par une connivence. Notre-Seigneur met énergiquement en relief cette impossibilité absolue. — *Si regnum...* « La théorie en question est futile, parce qu'elle implique une sorte de suicide, que l'on ne saurait imputer gratuitement à aucun agent raisonnable, qu'il se nomme royaume (vers. 24), famille (vers. 25), ou Satan (verset 26). » — *Nemo potest...* Second argument, vers. 27 : le véritable état des choses. Jésus ne travaille pas de concert avec Satan, mais contre lui, et il lui reprend de force les hommes qui étaient tombés en son pouvoir ; il n'est donc pas lié avec lui, mais il est en lutte ouverte contre lui, et remporte sur lui la victoire. — *Amen dico...* Le ton du langage change tout à coup. Après avoir raisonné contre ses adversaires, Jésus leur donne un grave avertissement, vers. 28-30. Il leur indique les terribles conséquences du péché contre le Saint-Esprit, qu'ils venaient précisément de commettre. Comp. Matth. xii, 31-32 et le commentaire. Sur l'expression

dimittentur filiis hominum peccata et blasphemiam quibus blasphemaverint ;

29. qui autem blasphemaverit in Spiritum sanctum non habebit remissionem in æternum, sed reus erit æterni delicti.

30. Quoniam dicebant : Spiritum immundum habet.

31. Et veniunt mater ejus et fratres ; et foris stantes, miserunt ad eum vocantes eum.

32. Et sedebat circa eum turba, et dicunt ei : Ecce mater tua et fratres tui foris quærent te.

33. Et respondens eis, ait : Quæ est mater mea et fratres mei ?

34. Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea et fratres mei.

35. Qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater meus, et soror mea, et mater est.

péchés seront remis aux enfants des hommes, ainsi que les blasphèmes qu'ils auront proférés ;

29. mais celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint n'obtiendra jamais de pardon, et il sera coupable d'un péché éternel.

30. Car ils disaient : Il est possédé d'un esprit impur.

31. Cependant sa mère et ses frères survinrent, et se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler.

32. Or, la foule était assise autour de lui ; et on lui dit : Voici que votre mère et vos frères sont dehors, et vous demandent.

33. Et il leur répondit : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ?

34. Et promenant ses regards sur ceux qui étaient assis autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères.

35. Car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.

## CHAPITRE IV

1. Et iterum cœpit docere ad mare ; et congregata est ad eum turba multa, ita ut navim ascendens sederet in mari,

1. Il se mit de nouveau à enseigner auprès de la mer ; et une foule nombreuse se rassembla autour de lui, de sorte qu'il

« amen dico », qui revient si souvent sur les lèvres de Jésus dans les quatre évangiles, et que saint Marc emploie ici pour la première fois, voyez Matth. v, 18 et les notes. — *Omnia... peccata et...* Saint Matthieu emploie le singulier : « omne peccatum et blasphemiam. » — *Qui autem...* (vers. 29). Après le principe, l'exception, qui est plus développée dans le premier évangile. — *Sed reus...* Répétition propre à saint Marc. Le « péché éternel » est celui qui ne sera jamais pardonné. — *Quoniam dicebant...* (vers. 30) Détail spécial, qui insiste sur la grandeur du crime : en accusant Jésus de guérir les possédés avec le concours du démon, ses ennemis commettaient donc le blasphème contre l'Esprit-Saint, car ils savaient positivement que leurs accusations étaient fausses.

4° La mère et les frères du Christ. III, 31-35. Comp. Matth. xii, 46-50 ; Luc. viii, 19-21. La narration de saint Marc se rapproche beaucoup de celle de saint Matthieu.

31-32. On avait dit Jésus que sa mère et ses frères désiraient lui parler. — *Veniunt...* Ce détail semble être en relation étroite avec le vers. 21, et reproduire la suite du récit, interrompu par la controverse de Jésus avec les scribes. Comp.

les vers. 22 et ss. Comme nous l'avons dit, selon divers interprètes, les personnes représentées par le mot « sui » seraient distinctes de la mère et des frères de Jésus. Quoi qu'il en soit, il est bien évident que Marie ne partageait en aucune manière leurs sentiments. Sur les frères du Sauveur, voyez Matth. xiii, 55 et les notes. — *Foris stantes* : ne pouvant pénétrer dans la maison, à cause de la foule. Comp. le vers. 20. — *Sedebat... turba* (vers. 32). Trait pittoresque, propre à saint Marc.

33-35. Réponse de Jésus. Elle est presque littéralement la même que dans le premier évangile. — *Et circumspiciens...* (vers. 34). Saint Marc est seul à mentionner ce regard plein de bonté. Saint Matthieu signale un autre geste : étendant la main sur ses disciples.

5° Les paraboles du royaume des cieux. IV, 1-34. Comme saint Matthieu et saint Luc, saint Marc nous montre dans son récit que « l'enseignement sous forme de paraboles devint, à un moment donné, un trait spécial du ministère didactique de Jésus ». Non que cette forme fût absolument nouvelle alors sur les lèvres de Notre-Seigneur, car il avait composé déjà plusieurs petites paraboles (cf. II, 21-22 ; Matth. v,



monta dans une barque et s'assit, sur la mer; et toute la foule était à terre, au bord de la mer.

2. Et il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles, et il leur disait dans son enseignement :

3. Écoutez ! Voici que le semeur sortit pour semer.

4. Et tandis qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin; et les oiseaux du ciel vinrent et la mangèrent.

5. Une autre partie tomba dans des endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre, et elle leva aussitôt, parce que la terre n'avait pas de profondeur;

6. et lorsque le soleil se fut levé, elle fut brûlée, et comme elle n'avait pas de racines, elle sécha.

7. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines montèrent et l'étouffèrent, et elle ne donna pas de fruit.

8. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et elle donna du fruit qui montait et croissait, de sorte qu'un grain rapporta trente, un autre soixante, et un autre cent.

9. Et il disait : Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

10. Lorsqu'il se trouva seul, les douze

et omnis turba circa mare super terram erat.

2. Et docebat eos in parabolis multa, et dicebat illis in doctrina sua :

3. Audite. Ecce exiit seminans ad seminandum.

4. Et dum seminat, aliud cecidit circa viam, et venerunt volucres cæli et comederunt illud.

5. Aliud vero cecidit super petrosa, ubi non habuit terram multam, et statim exortum est, quoniam non habebat altitudinem terræ;

6. et quando exortus est sol, exarsit, et eo quod non habebat radicem, exaruit.

7. Et aliud cecidit in spinas, et ascenderunt spinæ et suffocaverunt illud, et fructum non dedit.

8. Et aliud cecidit in terram bonam, et dabat fructum ascendentem et crescentem, et afferebat unum triginta, unum sexaginta, et unum centum.

9. Et dicebat : Qui habet aures audiendi, audiat.

10. Et cum esset singularis, interro-

11-12; xi, 16-17; xii, 43-45, etc.); mais il l'employa d'une manière plus fréquente à partir de cette date. Des sept paraboles citées ici par saint Matthieu, notre évangéliste n'en a conservé que deux, celle du semeur et du grain de sénevé; mais il en ajoute une troisième, qui lui appartient en propre. Cf. vers. 26-29.

CHAP. IV. — 1-2. Introduction. Comp. Matth. xiii, 1-3<sup>a</sup>; Luc. viii, 4. — *Iterum capit...* Détail propre à saint Marc. Il nous ramène à i, 14; ii, 13; iii, 7, et signale pour ainsi dire un nouvel essor dans le ministère du Sauveur. — *Et congregata...* Tableau presque identique à celui de Matth. xiii, 2. — *In doctrina sua* (vers. 2). C.-à-d., « inter docendum », dans son enseignement de ce jour-là.

3-9. La parabole du semeur. Cf. Matth. xiii, 3<sup>b</sup>-9 (voyez le commentaire); Luc. viii, 5-8. La rédaction de saint Marc ressemble beaucoup à celle de saint Matthieu, à part quelques légères variantes pittoresques, qui sont bien dans le genre de notre auteur. — *Audite*. Ce bref et vivant appel à l'attention est un détail spécial. Il en est de même des mots *fructum non dedit* (vers. 7), et *ascendentem et cres-*

*tem* (vers. 8<sup>a</sup>). — *Triginta, sexaginta...* L'ordre est renversé dans saint Matthieu : 100, 60, 30. — La petite formule *et dicebat...* (vers. 9), qui introduit la conclusion de la parabole, manque dans le premier évangile.



On mesure le blé sur l'aire. (Peinture égyptienne.)

10-12. Motif pour lequel Jésus enseignait sous la forme de paraboles. Comp. Matth. xiii, 10-17 (voyez le commentaire); Luc. viii, 9-10. — Le détail *cum esset singularis*, propre à saint Marc, rend très vraisemblable l'opinion d'après laquelle

gaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim, parabolam.

11. Et dicebat eis : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei ; illis autem qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt,

12. ut videntes videant et non videant, et audientes audiant et non intelligant, ne quando convertantur, et dimittantur eis peccata.

13. Et ait illis : Nescitis parabolam hanc ? et quomodo omnes parabolam cognoscetis ?

14. Qui seminat, verbum seminat.

15. Hi autem sunt qui circa viam, ubi seminatur verbum, et cum audierint, confestim venit Satanas, et auferit verbum quod seminatum est in cordibus eorum.

16. Et hi sunt similiter qui super petrosa seminantur, qui cum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud ;

17. et non habent radicem in se, sed temporales sunt ; deinde orta tribulatione et persecutione propter verbum, confestim scandalizantur.

18. Et alii sunt qui in spinis seminantur : hi sunt qui verbum audiunt,

qui étaient avec lui l'interrogèrent sur cette parabole.

11. Et il leur disait : A vous il a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais pour ceux qui sont dehors, tout se passe en paraboles,

12. afin que, regardant, ils voient et ne voient pas, et qu'écoulant, ils écoutent et ne comprennent pas, de peur qu'ils ne se convertissent, et que leurs péchés ne leur soient pardonnés.

13. Il leur dit : Vous ne comprenez pas cette parabole ? Comment donc comprendrez-vous toutes les paraboles ?

14. Celui qui sème, sème la parole.

15. Il en est qui sont le long du chemin où la parole est semée, et lorsqu'ils l'ont entendue, Satan vient aussitôt, et enlève la parole qui avait été semée dans leurs cœurs.

16. Il en est d'autres, pareillement, qui reçoivent la semence en des endroits pierreux ; quand ils entendent la parole, ils la reçoivent aussitôt avec joie ;

17. mais, n'ayant pas de racine en eux-mêmes, ils ne durent qu'un temps ; et lorsqu'il survient une tribulation et une persécution à cause de la parole, ils sont aussitôt scandalisés.

18. Il en est d'autres qui reçoivent la semence parmi les épines : ce sont ceux qui écoutent la parole,

les Douze n'adressèrent leur question à Jésus que le soir, après que la foule se fut retirée. — *Duodecim*. Ce mot détermine l'expression un peu large des deux autres récits : « discipuli. » — *Interrogaverunt... parabolam*. C'est-à-dire qu'ils demandèrent quel était le sens précis de la parabole du semeur. De même dans saint Luc. D'après saint Matthieu, ce que les disciples voulaient savoir, c'était pourquoi leur Maître modifiait ainsi la méthode de son enseignement. Les deux questions durent être posées successivement, comme le montre la double réponse de Jésus. Comp. les vers. 11 et ss., 13 et ss. La première, vers. 11-12, est citée d'une manière beaucoup plus complète par saint Matthieu. — *Mysterium regni*. Matth. : les mystères du royaume des cieux. Le plan divin relatif au salut du monde était évidemment ignoré des hommes, à moins d'une révélation spéciale ; de là cette expression. — *Illis... qui foris...* Locution propre à saint Marc en cet endroit. Elle désigne la masse du peuple, par opposition au cercle intime que formaient les disciples de Jésus. Cf. I Cor. v, 12-13 ; II Cor. iv, 18, etc. — *In parabolis omnia...* Plus énergiquement. D'après saint Matthieu : « Illis autem non est datum. » — *Ut videntes...* (vers. 12). Allusion au texte d'Isaïe, vi, 9-10,

intégralement cité par saint Matthieu. Cette rédaction, comme celle de saint Luc, marque un dessein formellement arrêté dans la pensée de Dieu, celui de laisser les indignes dans les ténèbres, tandis que la rédaction de saint Matthieu (« quia videntes... ») exprime seulement un résultat. Les deux choses étaient vraies en même temps.

13-20. Explication de la parabole du semeur. Cf. Matth. xiii, 18-23 ; Luc. viii, 11-15. Ici encore, il existe une grande ressemblance entre les deux premiers évangiles, quoique les détails spéciaux soient un peu plus nombreux dans saint Marc. Le verset 13 lui appartient tout entier en propre : Jésus y reproche à ses apôtres de n'avoir pas aussitôt compris d'eux-mêmes la parabole. — *Quomodo omnes... ?* C.-à-d. : Si vous ne pouvez interpréter par vous-mêmes la première parabole du royaume des cieux, comment saisirez-vous les suivantes, dont elle contient la clef ? — *Verbum* (vers. 14) : la prédication évangélique. C'est donc Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est le grand semeur. — *Hi... qui circa...* (vers. 15). La construction est elliptique, pour : Ceux que représente la semence tombée sur le chemin. De même dans les vers. 16, 18 et 20. — *Satanas*. « Malus », d'après saint Matthieu,



19. mais les sollicitudes du siècle, l'illusion des richesses et les autres convoitises, entrant *en eux*, étouffent la parole, et elle devient infructueuse.

20. Enfin, ceux qui ont reçu la semence dans une bonne terre sont ceux qui écoutent la parole, la reçoivent et portent du fruit, l'un trente *pour un*, l'autre soixante, et l'autre cent.

21. Il leur disait aussi : Est-ce qu'on apporte la lampe pour la mettre sous le boisseau, ou sous le lit? N'est-ce pas pour la mettre sur le candélabre?

22. Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, et rien ne se fait en secret qui ne doive paraître en public.

23. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

24. Il leur disait encore : Prenez garde à ce que vous entendrez. On vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servis *envers les autres*, et l'on y ajoutera pour vous.

25. Car on donnera à celui qui a déjà, et à celui qui n'a pas on enlèvera même ce qu'il a.

26. Il disait aussi: Il en est du royaume de Dieu comme lorsqu'un homme jette de la semence en terre;

27. qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit et le jour, la semence germe et croît sans qu'il s'en aperçoive.

19. et ærumnæ sæculi, et deceptio divitiarum, et circa reliqua concupiscentiæ introeuntes suffocant verbum, et sine fructu efficitur.

20. Et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt, qui audiunt verbum et suscipiunt, et fructificant unum triginta, unum sexaginta et unum centum.

21. Et dicebat illis : Numquid venit lucerna ut sub modio ponatur, aut sub lecto? nonne ut super candelabrum ponatur?

22. Non est enim aliquid absconditum quod non manifestetur; nec factum est occultum, sed ut in palam veniat.

23. Si quis habet aures audiendi, audiat.

24. Et dicebat illis : Videte quid audiat. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis et adjicietur vobis.

25. Qui enim habet, dabitur illi; et qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.

26. Et dicebat : Sic est regnum Dei, quemadmodum si homo jaciatur seminem in terram,

27. et dormiat, et exurgat nocte et die, et semen germinet, et increseat dum nescit ille.

« diabolus ». — Au vers. 19, les mots *circa... introeuntes* sont une particularité de saint Marc. La locution latine est un peu obscure; le grec dit plus clairement : les convoitises au sujet des autres choses (par exemple, les convoitises charnelles, etc.).

21-25. Nécessité d'écouter attentivement la parole divine. Comp. Luc. viii, 16-18. Saint Matthieu ne cite point ici ces paroles, mais il en donne la substance en plusieurs autres endroits (cf. Matth. v, 15; vii, 2; x, 26). Jésus a pu les répéter plusieurs fois. — *Et dicebat..* Formule d'introduction propre à notre auteur dans ce passage. De même au vers. 21. — *Numquid... lucerna...?* Voyez les notes de Matth. v, 15. Les disciples, qui recevaient de Jésus la lumière spirituelle, devaient à leur tour la communiquer aux autres hommes. — *Non est enim...* (vers. 22). Explication et développement de la pensée. Rien n'est caché d'une manière absolue; c'est pourquoi Notre-Seigneur recommande à ses apôtres de manifester leur lumière en temps opportun, lorsqu'elle pourra procurer la gloire de Dieu et le bien du prochain. — *Si quis...* (vers. 23). Avis identique à celui du vers. 9 : Efforcez-vous de bien comprendre ce que Je dis, afin de le mettre en pratique. — *Videte quid...* (vers. 24). C. 4-1 : Tâchez d'écouter à propos et de bien peser la

signification de ce que vous entendrez. — *In qua mensura...* Proverbe cité par Jésus dans le discours sur la montagne, au sujet des jugements humains. Cf. Matth. vii, 2. Ici, il signifie : Vous gagnerez beaucoup à écouter, car la science est la récompense de l'attention. — *Qui enim habet...* (vers. 25). Autre locution proverbiale, qui peut se prêter à de nombreuses applications. Cf. Matth. xiii, 12; xxv, 29; Luc. xix, 26. Sa signification est



M. d'huile  
ou boisseau romain.

claire en cet endroit : Plus un homme écoute et réfléchit sur ce qu'il a entendu, plus son intelligence s'enrichit; moins il écoute, plus il devient pauvre intellectuellement et spirituellement.

26-29. Parabole de la semence qui croît d'une manière insensible, mais sûre. Saint Marc nous l'a seul conservée. Elle complète celle du semeur et montre que, même dans le cas le plus favorable, le grain jeté en terre ne porte pas immédiatement des fruits; il faut toujours qu'un certain temps s'écoule avant la récolte. — *Et dicebat.* Transition chère à notre évangéliste. Comp. les

28. *Ultrò enim terra fructificat, primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica.*

29. *Et cum produxerit fructus, statim mittit falcem, quoniam adest messis.*

30. *Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei? aut cui parabolæ comparabimus illud?*

31. *Sicut granum sinapis, quod cum seminatum fuerit in terra, minus est omnibus seminibus quæ sunt in terra;*

32. *et cum seminatum fuerit, ascendit et fit majus omnibus oleribus, et facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aves cæli habitare.*

33. *Et talibus multis parabolis loquebatur eis verbum, prout poterant audire;*

34. *sine parabola autem non loquebatur eis, seorsum autem discipulis suis dissecebat omnia.*

35. *Et ait illis in illa die, cum sero esset factum : Transeamus contra.*

36. *Et dimittentes turbam, assumunt eum ita ut erat in navi; et aliæ naves erant cum illo.*

37. *Et facta est procella magna venti,*

28. Car la terre produit d'elle-même, d'abord l'herbe, ensuite l'épi, puis le blé tout formé dans l'épi.

29. Et lorsque le fruit est mûr, aussitôt on y met la faucille, parce que c'est le temps de la moisson.

30. Il disait encore : A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu? ou par quelle parabole le représenterons-nous?

31. Il est comme un grain de sénévé qui, lorsqu'on le sème dans la terre, est la plus petite de toutes les semences qui sont sur la terre;

32. mais, lorsqu'il a été semé, il monte, et devient plus grand que tous les légumes, et pousse de grandes branches, de sorte que les oiseaux du ciel peuvent habiter sous son ombre.

33. Il leur exposait la parole par de nombreuses paraboles de ce genre, selon qu'ils étaient capables de l'entendre,

34. et il ne leur parlait point sans paraboles; mais, en particulier, il expliquait tout à ses disciples.

35. Il leur dit en ce même jour, lorsque le soir fut venu : Passons sur l'autre bord.

36. Et ayant renvoyé la foule, ils l'emmenèrent avec eux dans la barque tel qu'il était, et d'autres barques le suivaient.

37. Et il s'éleva un grand tourbillon

vers. 11, 21, 24, 30, etc. — *Dormiat et exurgat...* (vers. 27). Manière pittoresque de dire qu'après les semailles l'agriculteur vaque à ses occupations ordinaires, sans s'occuper directement des champs ensemencés (*dum nescit...*), et laisse faire la nature et la Providence. — *Ultrò enim...* (vers. 28). Petite description intéressante de la germination et de la croissance du blé (*Atl. d'hist. nat.*, pl. v, fig. 1, 2). — *Cum produxerit...* (vers. 29). *Fructus* est au nominatif singulier, d'après le grec : Lorsque le fruit (le) parait; c.-à-d., lorsqu'il est mûr.

29-32. Parabole du grain de sénévé. Comp. Matth. xiii, 31-32 (voyez les notes); Luc. xiii, 18-19. — *Cui... aut cui...?* Le tour interrogatif, si vivant, et la répétition de la question sont des traits communs à saint Marc et à saint Luc. Matth. : Le royaume des cieux est semblable... — Les additions emphatiques *quæ... in terra* (vers. 31), *ascendit, facit ramos...* et *sub umbra* qui sont des particularités du second évangile. Le blé ne cesse pourtant pas d'être une plante herbacée, même lorsqu'il a atteint ces proportions considérables.

33-34. Autres paraboles de Jésus. Comp. Matth. xiii, 34-35. Le récit de saint Marc contient plusieurs détails caractéristiques. — *Talibus*. C.-à-d., du même genre que les trois

paraboles qui précèdent. — *Prout poterant...* Trait spécial, d'une grande délicatesse. Quoique ses paraboles eussent un caractère pénal (voyez les vers. 11 et 12), Jésus ne les proposait pas au peuple sous une forme intelligible. — *Seorsum autem...* (vers. 34) : parce qu'il était donné aux disciples « de connaître le mystère du royaume de Dieu ».

6° La tempête miraculeusement apaisée. IV, 35-40.

Cf. Matth. viii, 23-27 (voyez les notes); Luc. viii, 22-25. Comme en d'autres passages nombreux, la narration de saint Marc est la plus vivante et la plus détaillée.

35-38. L'ouragan sur le lac. — *Et ait...* Le vers. 35 sert d'introduction. Saint Marc est seul à noter la date *in illa die* : le jour où Jésus avait exposé les paraboles du royaume des cieux. Comp. les vers. 1 et ss. Le trait *cum sero esset...* lui appartient aussi en propre. — *Dimittentes turbam* (vers. 36). Saint Matthieu, viii, 18, dit précisément que Notre-Seigneur voulait se dérober aux foules trop enthousiastes qui se pressaient autour de lui. — *Ita ut erat*. C.-à-d., sans qu'il eût fait de préparatifs. Détail spécial; comme aussi le suivant : *et aliæ naves...* Ce dernier trait montre combien il était difficile à Jésus d'échapper à la multitude. — *Procella* (vers. 37). Dans le



de vent, et les flots entraient dans la barque, de sorte qu'elle se remplissait.

38. Et lui, il dormait à la poupe, sur un coussin. Ils le réveillent, et lui disent : Maître, vous est-il indifférent que nous périssions ?

39. Alors, s'étant levé, il menaça le vent, et dit à la mer : Tais-toi, calme-toi. Et le vent cessa, et il se fit un grand calme.

40. Puis il leur dit : Pourquoi êtes-vous effrayés ? N'avez-vous pas encore la foi ? Et ils furent saisis d'une grande crainte ; et ils se disaient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent ?

et fluctus mittebat in navim, ita ut impleretur navis.

38. Et erat ipse in puppi super cervical dorniens ; et excitant eum, et dicunt illi : Magister, non ad te pertinet quia perimus ?

39. Et exurgens comminatus est vento, et dixit mari : Tace, obmutescce. Et cessavit ventus, et facta est tranquillitas magna.

40. Et ait illis : Quid timidi estis ? necdum habetis fidem ? Et timuerunt timore magno, et dicebant ad alterutrum : Quis, putas, est iste, quia et ventus et mare obediunt ei ?

## CHAPITRE V

1. Ils arrivèrent de l'autre côté de la mer, au pays des Geraséniens.

2. Et comme il sortait de la barque, tout à coup vint à lui, *sortant* des sépulcres, un homme possédé d'un esprit impur,

1. Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerasenorum.

2. Et exeunti ei de navi, statim occurrit de monumentis homo in spiritu immundo,

grec : *λαϊαψ*, un violent ouragan. — *Fluctus mittebat...* D'après le texte primitif : Les flots se jetaient dans la barque. Autre particularité de saint Marc. Il en est de même du détail si vivant *ipse... super cervical...* (vers. 38), qui contraste avec le déchaînement des vents et de la mer. Aucun autre endroit des évangiles ne parle du sommeil de Jésus. — *Excitant, dicunt.* Le temps présent, cher à saint Marc. — *Non ad te...* La demande de secours a une forme spécialement anxieuse dans notre récit.

39-40. Le miracle. — *Comminatus... vento, et mari.* Il y eut donc deux ordres distincts, donnés coup sur coup. — *Tace, obmutescce.* Notre évangéliste eût seul textuellement ce second ordre, « laconique, majestueux », énergique. — *Quid timidi...* (vers. 40). D'après saint Matthieu, ce reproche aurait précédé le miracle. Saint Luc eût les faits d'après le même enchaînement que saint Marc, et cela semble plus naturel. — *Necdum habetis...* : malgré de si nombreuses manifestations de la puissance du Maître. — *Timuerunt...* Impression produite sur les disciples. Saint Matthieu : « mirati sunt ». Les deux sentiments se succédèrent. — *Quis putas... ?*

Dans le grec : Quel (est) donc celui-ci ?

7<sup>e</sup> Guérison du démoniaque de Gérasa. V, 1-20.

Comp. Matth. VIII, 23-34 ; Luc. VIII, 26-39. La narration de saint Marc est singulièrement belle, complète, dramatique.

CHAP. V. — 1-10. Le possédé. — *Venerunt...*

Transition. Comp. IV, 35, où le début du voyage a été indiqué. — *Gerasenorum.* Sur les différentes leçons du texte grec et sur la localité représentée par ce nom, voyez les notes de



Guérison d'un démoniaque.  
(D'après un ancien ivoire.)

Matth. VIII, 23 — *Il me in ej-ōto...* (vers 2). Saint Matthieu mentionne deux possédés ; sur cette diverg. non, voyez notre commentaire de son

3. qui domicilium habebat in monumentis. Et neque catenis jam quisquam poterat eum ligare,

4. quoniam saepe compedibus et catenis vinctus dirupisset catenas, et compedes comminisset, et nemo poterat eum domare.

5. Et semper die ac nocte in monumentis et in montibus erat, clamans et concidens se lapidibus.

6. Videns autem Jesum a longe, cucurrit et adoravit eum;

7. et clamans voce magna, dixit : Quid mihi et tibi, Jesu, Fili Dei altissimi? adjuro te per Deum, ne me torqueas.

8. Dicebat enim illi : Exi, spiritus immunde, ab homine.

9. Et interrogabat eum : Quod tibi nomen est? Et dicit ei : Legio mihi nomen est, quia multi sumus.

10. Et deprecabatur eum multum ne se expelleret extra regionem.

11. Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus pascens.

12. Et deprecabantur eum spiritus, dicentes : Mitte nos in porcos, ut in eos introcamus.

13. Et concessit eis statim Jesus; et exeuntes spiritus immundi introierunt in porcos; et magno impetu grex precipitatus est in mare ad duo millia, et suffocati sunt in mari.

3. qui avait sa demeure dans les sépulcres. Et personne ne pouvait plus le lier, même avec des chaînes;

4. car souvent il avait eu les fers aux pieds, et avait été lié de chaînes; mais il avait rompu les chaînes et brisé les fers, et personne ne pouvait le dompter.

5. Il était sans cesse, jour et nuit, dans les sépulcres et sur les montagnes, criant et se meurtrissant avec des pierres.

6. Ayant donc vu Jésus de loin, il accourut et l'adora;

7. et poussant un grand cri, il dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu très-haut? Je vous en conjure au nom de Dieu, ne me tourmentez pas.

8. Car Jésus lui disait : Esprit impur, sors de cet homme.

9. Et il lui demanda : Quel est ton nom? Il répondit : Mon nom est Légion, parce que nous sommes nombreux.

10. Et il le priait avec instance de ne point les chasser du pays.

11. Or il y avait là, près de la montagne, un grand troupeau de pourceaux qui paissaient.

12. Et les démons le suppliaient, en disant : Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrons.

13. Jésus le leur permit aussitôt; et les esprits impurs, sortant du possédé, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita avec impétuosité dans la mer. Il y en avait environ deux mille, et ils furent noyés dans la mer.

réct. Les vers. 3-5 décrivent avec un luxe extraordinaire de détails l'état du malheureux démoniaque; on devine que c'est de saint Pierre que notre évangéliste les tenait. — *Compedibus et catenis* : des chaînes aux pieds et aux mains (*Att. archéol.*, pl. Lxi, fig. 6-8, 10). — *Et semper...* (vers. 5). Après la description de la vigueur indomptable du possédé, nous lisons celle de sa profonde misère; pas de repos pour lui, mais des paroxysmes presque perpétuels de frénésie. Heureusement, voici que son libérateur est proche. — *Cucurrit* (vers. 6) : poussé par une force irrésistible. Détail propre à saint Marc. — *Adoravit*. Il se prosterna devant Jésus, reconnaissant sa nature surélevée. (Cf. I, 23-24, etc. — *Fili Dei altissimi* (vers. 7) : De même dans saint Luc. D'après saint Matthieu : Fils de Dieu. — *Adjuro te*. Expression d'une grande vigueur, qui manifeste la profonde angélie du suppliant. — *Ne me torqueas*. Raporter le démon du corps du possédé et le renvoyer en enfer, eût été le faire souffrir. — Le vers. 8 explique pourquoi il adressait à Jésus cette demande : *dicebat enim...* Déjà Notre-Seigneur lui ordonnait de se retirer. —

*Quod... nomen* (vers. 9). Par cette question, Jésus voulait préparer les voies au miracle, et dévoiler aux témoins du prodige combien nombreux étaient les démons qu'il allait dompter.

— *Legio...* La légion romaine se composait de cinq à six mille soldats. C'est le démoniaque qui s'était lui-même donné ce nom. — *Deprecabatur...* (vers. 10). Les démons firent donc à Jésus trois prières successives. Comp. les vers. 7<sup>b</sup> et 12. — *Extra regionem*. Le pays était rempli de païens, et aussi de Juifs apostats (cf. Josephé, *Ant.*, xvii, 11); les démons devaient donc particulièrement s'y complaire.

11-13. Le miracle. Voyez les notes de Matth. viii, 30-32. — Au vers. 12, la répétition de l'idée, *ut in eos...*, est bien dans le genre de notre évangéliste. — *Concessit* (vers. 13). Saint Matthieu cite seul la brève parole de Jésus : Allez! L'adverbe *statim* est, comme en beaucoup d'autres endroits, une particularité de saint Marc. — *Exeuntes...* La description est très vivante dans les trois réctés. Le chiffre éloquent *duo millia* n'a été conservé que par notre auteur.



14. Ceux qui les faisaient paître s'enfuirent, et portèrent la nouvelle dans la ville et dans les champs. Et les gens sortirent pour voir ce qui était arrivé.

15. Ils vinrent auprès de Jésus, et virent celui qui avait été tourmenté par le démon, assis, vêtu, et dans son bon sens; et ils furent effrayés.

16. Ceux qui avaient vu ce qui s'était passé leur racontèrent ce qui était arrivé au possédé et aux pourceaux.

17. Et ils se mirent à prier Jésus de sortir de leur territoire.

18. Comme il montait dans la barque, celui qui avait été tourmenté par le démon se mit à lui demander de pouvoir rester avec lui.

19. Mais Jésus ne l'accepta pas, et lui dit : Va dans ta maison, auprès des tiens, et annonce-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi, et comment il a eu pitié de toi.

20. Et il s'en alla, et se mit à publier dans la Décapole tout ce que Jésus avait fait pour lui; et tous étaient dans l'admiration.

21. Jésus ayant de nouveau gagné l'autre rive sur la barque, une foule nombreuse s'assembla autour de lui; et il était au bord de la mer.

22. Alors vint un des chefs de synagogue, nommé Jaïre, qui, le voyant, se jeta à ses pieds,

14. Qui autem pascebant eos fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in agros. Et egressi sunt videre quid esset factum.

15. Et veniunt ad Jesum, et vident illum qui a dæmonio vexabatur sedentem, vestitum, et sanæ mentis; et timuerunt.

16. Et narraverunt illis qui viderant, qualiter factum esset ei qui dæmonium habuerat, et de porcis.

17. Et rogare cœperunt eum, ut discederet de finibus eorum.

18. Cumque ascenderet navim, cœpit illum deprecari qui a dæmonio vexatus fuerat, ut esset cum illo.

19. Et non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit et misertus sit tui.

20. Et abiit, et cœpit prædicare in Decapoli quanta sibi fecisset Jesus; et omnes mirabantur.

21. Et cum transcendisset Jesus in navi rursus trans fretum, convenit turba multa ad eum, et erat circa mare.

22. Et venit quidam de archisynagogis, nomine Jairus; et videns eum, procidit ad pedes ejus,

14-20. Après le prodige : Impression produite sur les porchers, puis sur les habitants de la ville. — *In agros*. C.-à-d., dans les fermes voisines de la ville. Saint Matthieu a omis ce trait. — *Et vident...* (vers. 15). Contraste saisissant avec la description contenue dans les vers. 3-5. — *Narraverunt illis...* (vers. 16). Ce n'est point ici un détail rétrospectif; ces mots signifient que les porchers complétèrent alors leur premier récit. — *Rogare cœperunt...* (vers. 17). Les habitants regardaient Jésus comme un voisin dangereux, dont il était bon de se défaire. — *Cumque ascenderet...* Probablement dans la même journée. Les vers. 18-20 n'ont rien qui leur corresponde dans le premier évangile; saint Luc les a en abrégé. Ils montrent comment le possédé devint, après sa guérison, un prédicateur de l'évangile dans la contrée. — *Ut esset...* Il demandait à faire partie de la société de Jésus, en qualité de disciple attaché à sa personne. — *Non admisit...* (vers. 19). Tout en lui refusant cette faveur, le divin Maître lui en accorda une autre, très grande aussi : *Vade... et annuntia...* D'ordinaire, Jésus imposait le silence à ceux qu'il avait guéris; mais le cas n'était pas le même dans ce pays à moitié païen, où aucun enthousiasme messianique de mauvais aloi n'était

à redouter. — Le mot *Dominus* ne représente pas Jésus en cet endroit, mais Dieu lui-même, comme le dit formellement le passage parallèle de saint Luc. — *Decapoli* (vers. 20). C'était, à l'origine, une confédération de dix villes grecques, bâties aux alentours du lac de Tibériade. Cf. Matth. iv, 25 et les notes. — *Omnes mirabantur*. On aime à croire qu'il y eut des fruits plus sérieux que cette admiration momentanée.

8° Guérison de l'hémorrhôisse et résurrection de la fille de Jaïre. V, 21-43.

Comp. Matth. ix, 18-26; Luc. viii, 40-56. Saint Marc et saint Luc placent ce double fait aussitôt après l'incident de Gêrasa; l'ordre suivi par saint Matthieu paraît moins exact. Le récit du second évangile n'est pas moins dramatique que le précédent; il abonde aussi en détails nouveaux.

21-24. Jaïre conjure le Sauveur de venir rendre la santé à sa fille mourante. — *Cum transcendisset...* : lorsque Jésus et ses disciples furent revenus sur la rive occidentale du lac. Comp. le vers. 1. — *Convenit turba...* La foule que Notre-Seigneur voulait éviter (cf. iv, 35-38) ne s'était pas encore dispersée, ou du moins elle se reforma rapidement. Contraste avec ce qui venait de se passer sur l'autre rive. — *De*

23. et deprecabatur eum multum, dicens : Quoniam filia mea in extremis est; veni, impone manum super eam, ut salva sit et vivat.

24. Et abiit cum illo, et sequebatur eum turba multa, et comprimebant eum.

25. Et mulier quæ erat in profluvio sanguinis annis duodecim,

26. et fuerat multa perpessa a compluribus medicis, et erogaverat omnia sua, nec quidquam profecerat, sed magis deterius habebat,

27. cum audisset de Jesu, venit in turba retro, et tetigit vestimentum ejus.

28. Dicebat enim : Quia si vel vestimentum ejus tetigero, salva ero.

29. Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus, et sensit corpore quia sanata esset a plaga.

30. Et statim Jesus in semetipso cognoscens virtutem quæ exierat de illo, conversus ad turbam, aiebat : Quis tetigit vestimenta mea ?

31. Et dicebant ei discipuli sui : Vides

23. et le suppliait avec instance, en disant : Ma fille est à l'extrémité; venez, imposez-lui les mains, afin qu'elle guérisse et qu'elle vive.

24. Et Jésus alla avec lui; et une grande foule le suivait et le pressait.

25. Alors une femme, atteinte d'une perte de sang depuis douze ans,

26. qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, et qui avait dépensé tout son bien, et n'en avait éprouvé aucun soulagement, mais s'en trouvait encore plus mal,

27. ayant entendu parler de Jésus, vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement.

28. Car elle disait : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie.

29. Et aussitôt la source du sang qu'elle perdait fut séchée, et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de sa maladie.

30. Aussitôt Jésus, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, se tourna vers la foule, et dit : Qui a touché mes vêtements ?

31. Et ses disciples lui disaient : Vous

archisynagogis (vers. 22). Il y avait donc plusieurs synagogues dans la ville où venait d'arriver Jésus, et ce trait a fait penser à Capharnaüm, la principale cité de ces parages. — *Deprecabatur...* (vers. 23). L'adverbe *multum* est une particularité de saint Marc. — *Filia*. Le grec θυγάτριον est un de ces diminutifs dont notre évangéliste fait usage si volontiers. — *Impone...* C'était, dès l'origine, le geste qui marquait la bénédiction (cf. Gen. XLVIII, 14 et ss.); Jésus l'employait fréquemment pour guérir les malades. Cf. VI, 5, VI, 32; VIII, 23, etc. Le détail *ut salva sit* est propre à saint Marc. — *Comprimebant...* (vers. 24). Ce trait sert de préparation à l'épisode qui suit. La foule laissait à peine assez d'espace à Jésus pour se mouvoir dans les rues étroites de la ville.

25-34. L'hémorrhôïse. — C'est ici surtout que la narration de saint Marc devient très dramatique. Il trace d'abord beaucoup plus longuement que saint Matthieu le portrait de l'hémorrhôïse : *Et mulier...*, vers. 25-26. — *Multa perpessa...* Les médecins d'alors, surtout empiriques, accumulaient recettes sur recettes, et chacun d'eux apportait son contingent de prescriptions nouvelles, dont un bon nombre nous apparaissent aujourd'hui comme parfaitement inutiles et ridicules. Résultat produit dans le cas présent : d'une part, *erogaverat omnia...*; de l'autre, *nec quidquam...*, *sed magis...* — *Cum audisset...* (vers. 27). La malade avait entendu parler des miracles de Jésus, de sa bonté, de

sa puissance; elle ressentait une entière confiance en lui. — *In turba*. Trait propre à saint Marc. La pauvre femme se dissimula du mieux qu'elle put à travers la foule. Cf. vers. 24. — *Tetigit vestimentum*. Plus exactement, d'après les passages parallèles : la frange du vêtement. Voyez Matth. IX, 20<sup>b</sup> et le commentaire. — *Siccatus... fons...* (vers. 29). Locution propre à notre auteur. Elle marque une complète guérison



Guérison de l'hémorrhôïse et résurrection de la fille de Jaïre. (Ancien bas-relief.)

non seulement du mal actuel, mais de sa cause. — *Sensit corpore* est un détail spécial. Les mots *in semetipso cognoscens...* (vers. 39), qui lui sont corrélatifs, expriment d'une manière populaire ce que Jésus éprouva de son côté. — *Conversus ad turbam*. Autre trait nouveau. Par la



voyez la foule qui vous presse, et vous dites : Qui m'a touché ?

32. Et il regardait tout autour, pour voir celle qui avait fait cela.

33. Mais la femme, effrayée et tremblante, sachant ce qui s'était passé en elle, vint se jeter à ses pieds, et lui dit toute la vérité.

34. Et Jésus lui dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée; va en paix, et sois guérie de ton mal.

35. Comme il parlait encore, survinrent des gens du chef de la synagogue, qui dirent : Ta fille est morte; pourquoi importuner davantage le Maître ?

36. Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au chef de la synagogue : Ne crains point, crois seulement.

37. Et il ne permit à personne de le suivre, si ce n'est à Pierre, à Jacques et à Jean, frère de Jacques.

38. Ils arrivèrent à la maison du chef de synagogue, et Jésus voit le tumulte, et des personnes qui pleuraient et poussaient de grands cris.

39. Et étant entré, il leur dit : Pour-

turbam comprimentem te, et dicis : Quis me tetigit ?

32. Et circumspiciebat videre eam quæ hoc fecerat.

33. Mulier vero timens et tremens, sciens quod factum esset in se, venit et procidit ante eum, et dixit ei omnem veritatem.

34. Ille autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit; vade in pace, et esto sana a plaga tua.

35. Adhuc eo loquente, veniunt ab archisynagogo, dicentes : Quia filia tua mortua est; quid ultra vexas Magistrum ?

36. Jesus autem, audito verbo quod dicebatur, ait archisynagogo : Noli timere; tantummodo crede.

37. Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem fratrem Jacobi.

38. Et veniunt in domum archisynagogi, et videt tumultum, et flentes, et ejulantes multum.

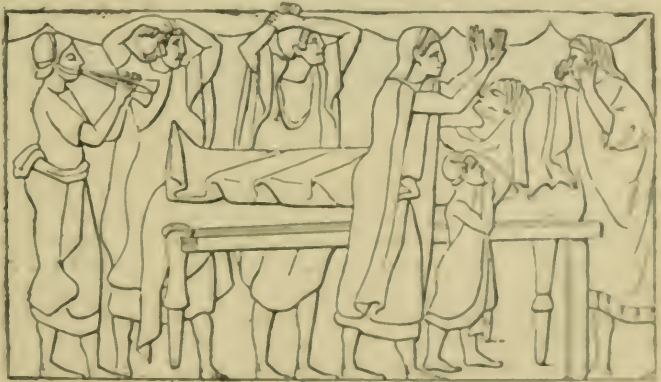
39. Et ingressus, ait illis : Quid tur-

question *quis tetigit...* Jésus voulait attirer l'attention de la foule. — *Dicebant et...* (vers. 31). D'après saint Luc, c'est saint Pierre qui fit, au nom des disciples, cette réponse familière. — *Circumspiciebat* (vers. 32). Trait spécial. La description devient de plus en plus dramatique. — *Sciens quod...* (vers. 33). Motif de la vive émotion de l'hémorrhôïse : sachant ce qui s'était passé en elle, elle redoute maintenant la colère de celui auquel elle croyait avoir ravi un bienfait d'une manière subreptice.

— *Omnem veritatem*. Toute son histoire : non seulement ce qu'elle venait de faire, mais aussi la raison qui l'avait déterminée à agir ainsi. — *Dixit et...* (vers. 34). Parole toute bienveillante de Jésus. Les mots *filia, fides...* *fecit* sont identiquement les mêmes dans les trois récits. Saint Matthieu les fait précéder d'un aimable « confido ». La phrase *vade in pace* est commune à saint Marc et à saint Luc; celle qui suit, *et esto sana...*, est propre au second évangile.

35-43. Résurrection de la jeune fille. C'est le seul miracle de ce genre qui soit raconté simultanément par les trois synoptiques. — *Veniunt ad...* C.-à-d., de la maison de Jafre. Celui-ci était demeuré auprès de Jésus. — *Quid ultra...?* Les auteurs de cette réflexion supposaient donc que Notre-Seigneur n'était pas assez puissant

pour ressusciter les morts. Ils oubliaient ou ils ignoraient le récent miracle de Nain. Cf. Luc. vii, 11 et s. — *Jesus autem...* (vers. 36). D'un mot, il rassure le malheureux père et excite sa foi. — *Nisi Petrum et...* (vers. 37) : les trois apôtres les plus intimes. Jésus les prit avec lui comme témoins du prodige. — *Tumultum* (vers. 38) : le trouble qui éclate d'ordinaire, surtout en Orient, dans une maison où la mort vient de pénétrer. — *Ait illis* (vers. 39). Les



Scène de deuil auprès d'un mort. (Bas-relief grec)

premières paroles de Jésus ont une forme différente dans chacun des trois narrateurs. Saint Marc : *Quid turbamini et...?* Saint Matthieu : « Recedite ». Saint Luc : « Nolite flere ». — Les suivantes, *Puella... sed dormit*, sont identiques

bamini et ploratis? Puella non est mortua, sed dormit.

40. Et irridebant eum. Ipse vero, ejectis omnibus, assumit patrem et matrem puellæ, et qui secum erant, et ingreditur ubi puella erat jacens.

41. Et tenens manum puellæ, ait illi: Talitha, cumi; quod est interpretatum: Puella (tibi dico), surge.

42. Et confestim surrexit puella, et ambulabat; erat autem annorum duodecim; et obstupuerunt stupore magno.

43. Et præcepit illis vehementer ut nemo id sciret, et dixit dari illi manducare.

quoi êtes-vous troublés et pleurez-vous? La jeune fille n'est pas morte, mais elle dort.

40. Et ils se moquaient de lui. Mais lui, ayant fait sortir tout le monde, prend le père et la mère de l'enfant, et ceux qui étaient avec lui, et il entre au lieu où la jeune fille était couchée.

41. Et prenant la main de la jeune fille, il lui dit: Talitha, cumi; ce qui signifie: Jeune fille (je te l'ordonne), lève-toi.

42. Et aussitôt la jeune fille se leva, et se mit à marcher; car elle avait douze ans. Et ils furent frappés d'une grande stupeur.

43. Et il leur ordonna fortement que personne ne le sût, et il dit de donner à manger à la jeune fille.

## CHAPITRE VI

1. Et egressus inde, abiit in patriam suam; et sequebantur eum discipuli sui.

2. Et facta sabbato, cœpit in synagoga docere; et multi audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes: Unde huic hæc omnia? et quæ est sapientia quæ data est illi, et virtutes tales quæ per manus ejus efficiuntur?

3. Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi, et Joseph, et Judæ, et Simonis? nonne et sorores ejus hic nobis-

1. Étant sorti de là, il alla dans son pays, et ses disciples le suivaient.

2. Le jour du sabbat étant venu, il se mit à enseigner dans la synagogue; et beaucoup de ceux qui l'entendaient, étonnés de sa doctrine, disaient: D'où lui viennent toutes ces choses? quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et d'où vient que de telles merveilles se font par ses mains?

3. N'est-ce pas là le charpentier, fils de Marie, frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon? et ses sœurs ne

ment les mêmes partout. — *Patrem et matrem...*, et *qui...* (vers. 40). Il y eut donc cinq témoins immédiats du fait. — *Talitha cumi* (dans le grec: ταλιθα κουμι). Deux mots de la langue araméenne, qui était parlée alors en Palestine. Saint Marc les a seul conservés. Il en donne aussitôt la traduction: *puella* correspond à « talitha »; *surge* à « cumi ». Les mots *tibi dico* sont une paronomase insérée par l'évangéliste. — *Ambulabat* (vers. 42) est un trait spécial. Saint Luc mentionne aussi l'âge de la jeune fille (*annorum duodecim*), mais dès le début de l'épisode. — *Præcepit... vehementer...* (vers. 43): pour prévenir l'excès de curiosité trop humaine du peuple. Comp. I, 44; VII, 26, etc. — *Parl... manducare*. La sainte parole était donc revenue en même temps que la vie.

3° Jésus prêche à Nazareth, où il est méprisé par ses concitoyens. VI, 1-6a.

Comp. Matth. XIII, 54-58 (voyez le commentaire). Il existe une grande ressemblance entre les deux rédactions; celle de saint Marc a un peu plus d'ampleur.

CHAP. VI. — 1. Introduction. — *Egressus inde*: de la maison de Jaire. — Le trait *sequebantur eum...* est une particularité de notre évangile.

2-6a. Incrédulité des habitants de Nazareth envers Jésus. — *Multi*. Le grec est plus expressif: οἱ πολλοί, la plupart. — Les deux pronoms *huic hæc* établissent un contraste entre Jésus et les grandes choses qu'il accomplissait. L'expression générique *hæc omnia* est développée par les mots *quæ... sapientia... et virtutes...* — *Hic faber...*



sont-elles pas ici avec nous? Et ils se scandalisaient à son sujet.

4. Et Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie, et dans sa maison, et dans sa parenté.

5. Et il ne put faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains.

6. Il s'étonnait de leur incrédulité; et il parcourait les villages d'alentour, en enseignant.

7. Alors il appela les douze, et il se mit à les envoyer deux à deux, et il leur donna puissance sur les esprits impurs.

8. Et il leur commanda de ne rien prendre pour le chemin, si ce n'est un bâton seulement, ni sac, ni pain, ni argent dans leur bourse,

cum sunt? Et scandalizabantur in illo.

4. Et dicebat illis Jesus : Quia non est propheta sine honore nisi in patria sua, et in domo sua, et in cognatione sua.

5. Et non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos impositis manibus curavit.

6. Et mirabatur propter incredulitatem eorum, et circuibat castella in circuitu, docens.

7. Et vocavit duodecim, et coepit eos mittere binos, et dabat illis potestatem spirituum immundorum.

8. Et præcepit eis ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum; non peram, non panem, neque in zona æs,

(vers. 3). Dans le grec : ὁ τέκτων, avec l'article; le charpentier bien connu dans tout le pays. Jésus avait donc appris et exerçait le rude métier



Charpentier au travail. (D'après un vase antique.)

de son père adoptif. Petite variante dans saint Matthieu : le fils du charpentier. — *Filius Mariae*. Saint Joseph n'est pas mentionné; d'où l'on conclut généralement et à bon droit qu'il était mort à cette époque. — *Frater*. Sur ce titre, voyez les notes de Matth. xiii, 55. — *Et non poterat* (vers. 5). Saint Matthieu se contente de mentionner le fait : Il ne fit pas là de nombreux miracles. Saint Marc remonte au principe. Ce n'est pas la puissance qui manquait à Jésus, mais il ne voulait pas imposer ses prodiges à des ingrats; l'empêchement était moral. — *Nisi paucos*... Détail spécial; de même, au vers. 6<sup>e</sup>, *mirabatur propter*... Jésus avait admiré la foi du centurion (cf. Matth. viii, 10); voilà qu'il s'étonne de nouveau, mais pour un motif tout opposé.

10<sup>e</sup> Mission des douze apôtres. VI, 6<sup>e</sup>-13.

Cf. Matth. ix, 35-xi, 1; Luc. ix, 1-6. La simple mention de ces chiffres suffit pour montrer à quel point saint Matthieu est plus complet en cet endroit que les deux autres synoptiques; mais on sait que les grands discours de Jésus sont précisément l'une des principales spécialités du premier évangile. Saint Marc se contente d'une très rapide esquisse.

6<sup>e</sup>. Jésus parcourt la Galilée en prêchant. Cf. Matth. ix, 35-38. — *Circuibat*... Comme au début de la vie publique. Cf. i, 38-39. Seulement, cette fois, les apôtres travailleront avec leur Maître.

7. Il confie aux Douze le pouvoir de prêcher et d'accomplir des guérisons miraculeuses. Cf. Matth. x, 1; Luc. ix, 1-2. — *Vocavit*. Dans le grec : προσκαλεῖται, il appelle à lui. Il ne s'agit pas de la vocation proprement dite des apôtres, qui a été racontée plus haut. Cf. iii, 13 et ss. — *Coepit*. En effet, c'était la première fois que Jésus-Christ les envoyait en mission. — *Binos* est une bonne traduction du grec δύο δύο. Ce trait est propre au second évangile. — *Potestatem spirituum*... Même expression que dans saint Matthieu, x, 1. Notre auteur abrège, car les deux autres synoptiques nous apprennent que Jésus confia aussi aux Douze le pouvoir de guérir toutes sortes de maladies. Voyez d'ailleurs les vers. 12 et 13.

8-11. Instructions de Jésus à ses apôtres. Comp. Matth. x, 5-15 (voyez les notes). Comme saint Luc, ix, 3-5, notre évangéliste n'en donne que le début, en termes très sommaires; il les résume en deux ordres du Sauveur, dont l'un, vers. 8-9, concerne l'équipement pour le voyage, tandis que l'autre, vers. 10-11, est relatif au séjour des Douze dans les lieux qu'ils devaient évangéliser. — *Præcepit*... Premier ordre, pour lequel saint Marc emploie le langage indirect. — *Nisiquid tollerent*... Les envoyés de Jésus devaient donc pratiquer le détachement le plus complet. — *In via*. Plutôt : « en voyage », pour la route, d'après le grec. — *Nisi virgam*... Sur la petite

9. sed calceatos sandaliis, et ne induerentur duabus tunicis.

10. Et dicebat eis : Quocumque introieritis in domum, illic manete donec exeatis inde ;

11. et quicumque non receperint vos nec audierint vos, exeuntes inde, excutite pulverem de pedibus vestris in testimonium illis.

12. Et exeuntes prædicabant ut poenitentiam agerent,

13. et daemonia multa eiciebant, et ungebant oleo multos ægros et sanabant.

14. Et audivit rex Herodes, manifestum enim factum est nomen ejus ; et dicebat : Quia Joannes Baptista resurrexit a mortuis, et propterea virtutes operantur in illo.

15. Alii autem dicebant : Quia Elias est. Alii vero dicebant : Quia propheta est, quasi unus ex prophetis.

16. Quo audito, Herodes ait : Quem

9. mais de chausser leurs sandales, et de ne pas revêtir deux tuniques.

10. Et il leur disait : Dans quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez de ce lieu ;

11. et lorsqu'on ne voudra pas vous recevoir, ni vous écouter, sortez de là, et secouez la poussière de vos pieds, en témoignage contre eux.

12. Étant donc partis, ils prêchaient qu'on fit pénitence,

13. et ils chassaient de nombreux démons, et ils oignaient d'huile de nombreux malades et les guérissaient.

14. Or le roi Hérode entendit parler de Jésus, car son nom était devenu célèbre ; et il disait : Jean-Baptiste est ressuscité d'entre les morts, et c'est pour cela qu'il se fait par lui des miracles.

15. D'autres disaient : C'est Élie. D'autres encore disaient : C'est un prophète, comme l'un des anciens prophètes.

16. Ayant entendu cela, Hérode dit :

contradiction apparente qui règne sur ce point entre saint Marc et les récits parallèles, voyez les notes de Matth. x, 10<sup>b</sup>. — *Neque pecuniam* (γὰλκόν, de la monnaie de billon). De même saint Luc. Matth. : ni or, ni argent, ni bronze. — *Calceatos...* (vers. 9). La construction de la phrase est assez irrégulière ici, dans le grec comme dans le latin. — *Sandaliis* : par opposition aux souliers, qui sont une chaussure plus commode et plus riche. Matth. : « neque calceamenta » (voyez les notes). — *Ne... duabus...* Une seule tunique suffisait ; c'eût été du luxe que d'en prendre deux sur soi. — *Et dicebat...* Second ordre, exprimé dans le langage direct. Saint Marc l'introduit par une petite formule spéciale. Il prescrit d'abord aux apôtres (vers. 10) de éviter toute apparence d'inconstance et de recherche personnelle à propos de leur logement (*illic manete* ; l'adverbe *inde* désigne la localité en général, et non pas la maison) ; puis (vers. 11) il marque la conduite qu'ils devaient tenir à l'égard de ceux qui refuseraient de les recevoir. — *In testimonium illis* est un trait propre à saint Marc : pour leur servir de grave avertissement. « Accorder ou refuser l'hospitalité aux Doctes durant leur mission n'était pas une affaire purement personnelle ; c'était un signe visible qu'on acceptait ou qu'on rejetait le Maître, et le Maître par qui il était envoyé. » Cf. Matth. x, 40 ; Luc. x, 16.

12-13. Les apôtres prêchent l'évangile et opèrent de nombreux miracles. Cf. Matth. xi, 1 ; Luc. ix, 6. — *Prædicabant*. C'était là leur œuvre principale. Les *sermões poenitentiam...* contiennent le caractère de leur prédication, qui n'était autre que celui de Jésus et de Jésus lui-même au début de sa vie publique. Cf. I, 4, 15. — *Et daemonia...* Les démons se multipliaient entre

leurs mains. — Saint Marc est seul à mentionner le détail *ungebant oleo*. L'huile d'olive, commune en Palestine, était souvent employée comme remède (cf. Is. i, 6 ; Luc. x, 34, etc.) ; mais ce n'est pas à ce titre que les apôtres en faisaient usage : elle était pour eux le symbole et le signe de la guérison surnaturelle. Cf. Jac. v, 14.

#### § IV. — Voyage de Jésus à travers la Galilée. VI, 14 — VIII, 26.

1<sup>o</sup> Singulière opinion qu'Hérode se faisait de Jésus ; martyre de Jean-Baptiste. VI, 14-29.

Comp. Matth. xiv, 1-16 (voyez le commentaire), et pour la première partie, Luc. ix, 7-9. Le récit de saint Marc est très vivant, très circonstancié.

14-16. Hérode suppose que Jésus n'est autre que Jean-Baptiste ressuscité. — *Herodes rex*. C'est dans un sens large et populaire que le titre de roi est attribué à Hérode Antipas, car il n'avait droit qu'à celui de tétrarque. Cf. Matth. xiv, 1 et 9. — La parenthèse *manifestum... nomen ejus* et les vers. 12-13 indiquent pourquoi l'attention d'Hérode fut attirée spécialement alors sur Jésus. La prédication des apôtres à travers la contrée ne put manquer de rendre leur Maître plus célèbre que jamais. — *Dicebat*. Quelques manuscrits importants ont ἔλεγον au pluriel : on disait. Dans ce cas, la réflexion qui suit, *quia Joannes...*, aurait été formulée par d'autres que par Hérode. — *Alii autem...* (vers. 15). Tous n'étaient pas d'accord, parmi le peuple, au sujet de la personnalité de Jésus. — *Elias* : le célèbre prophète Élie, revenu sur la terre avec une mission et des pouvoirs extraordinaires, comme l'avait prédit Malachie, iv, 5. Précédemment déjà les Juifs avaient songé à identifier Jean-Baptiste à Élie. Cf. Joan. i, 21. — *Propheta quasi...* Autre opinion : un prophète de premier ordre,



Ce Jean, à qui j'ai fait trancher la tête, c'est lui qui est ressuscité d'entre les morts.

17. Car Hérode avait envoyé prendre Jean, et l'avait enchaîné en prison, à cause d'Hérodiade, femme de son frère Philippe, qu'il avait épousée.

18. Car Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère.

19. Or Hérodiade tendait des pièges à Jean, et voulait le faire mourir ; mais elle ne le pouvait pas,

20. car Hérode craignait Jean, sachant qu'il était un homme juste et saint, et il le gardait, faisait beaucoup de choses selon ses avis, et l'écoutait volontiers.

21. Mais il arriva un jour opportun : à l'anniversaire de sa naissance, Hérode donna un grand festin aux grands, aux officiers et aux principaux de la Galilée.

22. La fille d'Hérodiade étant entrée, et ayant dansé, et ayant plu à Hérode et à ceux qui étaient à table avec lui, le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras, et je te le donnerai.

23. Et il fit ce serment : Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, quand ce serait la moitié de mon royaume.

24. Elle, étant sortie, dit à sa mère :

ego decollavi Joannem, hic a mortuis resurrexit.

17. Ipse enim Herodes misit, ac tenuit Joannem, et vinxit eum in carcere propter Herodiam, uxorem Philippi fratris sui; quia duxerat eam.

18. Dicebat enim Joannes Herodi: Non licet tibi habere uxorem fratris tui.

19. Herodias autem insidiabatur illi, et volebat occidere eum, nec poterat;

20. Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum et sanctum; et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat.

21. Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit principibus, et tribunis, et primis Galilææ.

22. Cumque introisset filia ipsius Herodiadis, et saltasset, et placuisset Herodi simulque recumbentibus, rex ait puellæ: Pete a me quod vis, et dabo tibi.

23. Et juravit illi: Quia quidquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei.

24. Quæ cum exisset, dixit matri suæ:

semblable aux anciens. — *Quo audito...* (verset 16). C.-à.-d., ayant entendu mentionner ces divers sentiments. Le tétrarque éprouva d'abord quelque embarras sur ce point, comme le raconte saint Luc; puis il adopta la première des trois opinions : *Quem ego... hęc...* Les pronoms sont fortement accentués; on sent, derrière ces mots, la conscience tourmentée du tyran.

17-20. Antipas fait emprisonner le précurseur. — *Ipse enim...* Tous ces détails sont rétrospectifs, et racontés à l'occasion de la réflexion faite par le tétrarque. — Les mots *Philippi...* (voyez Matth. xiv, 3<sup>e</sup> et les notes) et *quia duxerat eam* sont propres à notre évangéliste; de même, dans le sévère reproche de Jean-Baptiste (verset 18), le détail *uxorem fratris tui*. — *Herodias autem...* (vers. 19). Autre trait spécial. On conçoit la haine de cette femme ambitieuse, qui redoutait de perdre son rang élevé. — *Insidiabatur*. Le sens du grec est qu'elle ne donnait pas de relâche à son hostilité. — *Herodes... metuebat...* (vers. 20). Ici encore, nous avons de précieuses particularités de saint Marc. Elles nous montrent Hérode plein d'une respectueuse déférence envers Jean-Baptiste, en dépit des exaltations d'Hérodiade et de ses mauvais instincts personnels (comp. Matth. xiv, 5). — *Custodiebat eum*: il le conservait vivant, ne voulant pas le mettre à mort. — Au lieu de la leçon *πολλὰ ἐπόρει*, qu'a suivie la Vulgate (*multa*

*faciebat*), on lit dans quelques manuscrits importants : *πολλὰ ἠπόρει*; il était très embarrassé. Si cette variante est authentique, la perplexité du tétrarque avait pour causes diverses l'affection et le respect que lui inspirait son prisonnier, la crainte de soulever le peuple et l'ennui de punir Hérodiade.

21-29. Décollation de Jean-Baptiste. — *Dies opportunus*. Trait spécial: un jour favorable à l'exécution des projets sanguinaires de la princesse. — *Cœnam fecit*. Saint Marc est seul aussi à mentionner expressément ce banquet, et à citer les différentes catégories des convives. *Principibus* (*μεγιστάσιν*): les grands, les autorités civiles. *Tribunis* (*χιλιάρχους*, les chefs de mille) : les officiers, les autorités militaires. *Primita*: les autres personnages importants de la Galilée. — *Cum... introisset...* (vers. 22). La fille d'Hérodiade n'avait donc pas assisté au festin. — *Saltasset*. Ce n'étaient d'ordinaire que les danseuses de profession qui consentaient à se montrer ainsi en public. — *Simulque...* Autre détail propre à notre auteur. — *Pete a me...* D'abord la promesse énergique du roi; puis sa répétition sous le sceau du serment (*et juravit...*, vers. 23). Les mots si expressifs *petieris dabo tibi...* ne sont pas cités dans le premier évangile. — *Cum exisset...* (vers. 24). Saint Marc signale les modalités incidentes, et c'est à proposément ce qui rend cette narration très dramatique.

Quid petam? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ.

25. Cumque introisset statim cum festinatione ad regem, petivit dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ.

26. Et contristatus est rex; propter iurjurandum et propter simul discumbentes, noluit eam contristare,

27. sed misso spiculatore, præcepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum in carcere,

28. et attulit caput ejus in disco, et dedit illud puellæ, et puella dedit matri suæ.

29. Quo audito, discipuli ejus venerunt, et tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento.

30. Et convenientes apostoli ad Jesum, renuntiaverunt ei omnia quæ egerant et docuerant.

31. Et ait illis : Venite seorsum in desertam locum, et requiescite pusillum.

Que demanderai-je? Sa mère lui dit : La tête de Jean-Baptiste.

25. Et étant rentrée aussitôt en hâte auprès du roi, elle fit sa demande, en disant : Je veux que tu me donnes à l'instant sur un plat la tête de Jean-Baptiste.

26. Le roi fut attristé; mais, à cause de son serment et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas l'affliger par un refus.

27. Il envoya donc un de ses gardes, et lui ordonna d'apporter la tête de Jean sur un plat. Le garde le décapita dans la prison,

28. et il apporta sa tête sur un plat, et la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère.

29. L'ayant appris, les disciples de Jean vinrent, et prirent son corps, et le mirent dans un sépulcre.

30. Or les apôtres, revenant auprès de Jésus, lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait et tout ce qu'ils avaient enseigné.

31. Et il leur dit : Venez à l'écart dans un lieu désert, et reposez-vous un

tlque. — La réponse d'Hérodiade fut aussi prompte que cruelle : *caput Joannis...* On voit aisément quelle était la constante préoccupation de cette femme odieuse. — *Statim cum festinatione* (vers. 25). Expression pleine d'emphase. La jeune fille accourt au plus vite, comme si elle eût mis elle-même tout son cœur dans la barbare demande qu'elle allait formuler. — *Contristatus est...* (vers. 26). Comme au passage parallèle de saint Matthieu. — *Noluit eam...* D'après le grec : Il ne voulut pas lui refuser. — *Spiculatore* (le grec emploie le même mot, emprunté au latin : *σπεκουλίτορα*) : un soldat de la garde royale, chargé de remplir, à l'occasion, les fonctions de bourreau. — *Et decollavit...* Le martyr, suivi des funérailles (*quo audito...*, verset 29).

2<sup>e</sup> Première multiplication des pains. VI, 29-41.

Comp. Matth. xiv, 13-21 (voyez les notes); Luc. ix, 10-17; Jean. vi, 1-13. Ici encore, la narration de saint Marc est particulièrement complète et vivante.

29-31 Retour des apôtres auprès de Jésus, qui les reconduisit dans un lieu désert pour leur procurer un peu de repos; une foule considérable les suivait. — *Convenientes... renuntiaverunt...* à la suite de la mission qui a été racontée précédemment. Voyez les vers. 12-13. Ce trait est raconté au second et au troisième évangile. — *Apostoli*. Ce nom officiel des Douze n'est employé qu'en cet endroit par notre auteur; il convient au récit fait bien ici, puisque les délégués de Jésus venaient précisément de rem-

plir pour la première fois leur rôle d'apôtres. — Les mots *omnia quæ egerant* supposent des œuvres éclatantes, opérées en grand nombre. Le grec répète l'adjectif *ὅσα* (« omnia quæ ») avant



Spiculator, ou soldat de la garde chez les Romains (Bas-relief de la colonne Trajane.)

le verbe *docuerant*. — *Venite seorsum* (vers. 31). Trait spécial. Dans le grec, d'une manière très expressive : *Δεῦτε ὑμεῖς αὐτοί*; e.-à.-d. : Ici, vous-mêmes, à part. — *Et requiescite...* Atten-



peu. Car ceux qui allaient et venaient étaient nombreux, et ils n'avaient pas même le temps de manger.

32. Montant donc dans une barque, ils se retirèrent à l'écart dans un lieu désert.

33. Mais beaucoup les virent partir et en eurent connaissance, et ils y accoururent à pied de toutes les villes, et arrivèrent avant eux.

34. Jésus, sortant de la barque, vit une foule nombreuse, et il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur, et il se mit à leur enseigner beaucoup de choses.

35. Comme l'heure était déjà fort avancée, ses disciples s'approchèrent de lui, en disant : Ce lieu est désert, et il est déjà tard ;

36. renvoyez-les, afin qu'ils aillent dans les villages et les bourgs voisins, et s'y achètent de quoi manger.

37. Il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui dirent : Irons-nous donc acheter pour deux cents deniers de pain, afin de leur donner à manger ?

38. Et il leur dit : Combien avez-vous de pains ? Allez et voyez. Et lorsqu'ils s'en furent informés, ils dirent : Cinq, et deux poissons.

39. Alors il leur commanda de les faire tous asseoir par groupes sur l'herbe verte.

40. Et ils s'assirent par troupes de cent et de cinquante.

Erant enim qui veniebant et redibant multi, et nec spatium manducandi habebant.

32. Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum.

33. Et viderunt eos abeuntes, et cognoverunt multi; et pedestres de omnibus civitatibus concurrerunt illuc, et praevenierunt eos.

34. Et exiens vidit turbam multam Jesus; et misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, et coepit illos docere multa.

35. Et cum jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus dicentes : Desertus est locus hic, et jam hora praeteriit;

36. dimitte illos, ut euntes in proximas villas et vicos, emant sibi cibos quos manducent.

37. Et respondens ait illis : Date illis vos manducare. Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis denariis panes, et dabimus illis manducare ?

38. Et dicit eis : Quot panes habetis ? Ite et videte. Et cum cognovissent, dicunt : Quinque, et duos pisces.

39. Et praecipit illis ut accumbere facerent omnes secundum contubernia super viride foenum.

40. Et discubuerunt in partes, per centenos et quinquagenos.

tion délicate du bon Maître pour ses apôtres fatigués. — *Erant enim...* Le repos était impossible au lieu où ils se trouvaient alors, à cause du va-et-vient perpétuel de la foule, qui ne leur laissait pas même *spatium manducandi*. Comp. III, 20, où saint Marc a déjà signalé un cas semblable. — *Navim; τῆ πλοῖου* avec l'article : l'embarcation qui était habituellement au service du Sauveur. — *Et viderunt...* (vers. 33). Le dessein de Jésus fut frustré par le peuple, qui s'acharna à le suivre quand même, en contournant le lac à pied, de l'ouest au nord-est. Cf. Luc. IX, 10. — *Prævenierunt*. Détail propre à saint Marc. Il n'y avait sans doute pas de vent, et l'on marchait plus vite que ne voguait la barque. — *Misertus est...* (vers. 34) Comme dans saint Matthieu. Notre évangéliste ajoute seul la petite description pathétique : *quia erant sicut...* Cf. Matth. IX, 36. — *Coepit docere*. Saint Luc mentionne aussi ce détail; saint Matthieu parle de miracles de guérison opérés alors par Notre-Seigneur.

32-44. Le prodige. — *Cum jam hora...* Manière

de dire que le jour commençait à baisser. On était, d'après les indications du premier évangile, entre trois et six heures de l'après-midi. — *Accesserunt discipuli...* Cela fait honneur à leur esprit de prévoyance. Leur langage est le même tel que dans la narration de saint Matthieu; mais il est cité avec un peu plus d'ampleur. — *Euntes emamus...* (vers. 37). Quelques interprètes supposent que les apôtres s'offraient spontanément pour aller chercher les provisions nécessaires; mais il nous paraît plus probable qu'ils demandèrent un ton interrogatif à leurs paroles, non sans une pointe d'ironie : Irons-nous acheter... ? — *Ducentis denariis*. Saint Marc et saint Jean ont seuls mentionné ce prix. Le denier équivalant à environ 0 fr. 75 à l'époque de Jésus-Christ, la somme entière était à peu près de 156 fr. — *Quot panes...? ite...* (vers. 38). Détails spéciaux, très-dramatiques. De même au vers. 39, les traits *secundum contubernia* (grec : συμπόσια συμπόσια; hébraïquement pour ἀνα συμπόσια, par compagnies de convives) et *viride* (le temps de la Pâque approchait, d'après Joan. VI, 4, et c'était

41. Et accepit quinque panibus et duobus piscibus, intuens in cælum, benedixit, et fregit panes, et dedit discipulis suis ut ponerent ante eos, et duos pisces divisit omnibus.

42. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt.

43. Et sustulerunt reliquias fragmentorum, duodecim cophinos plenos, et de piscibus.

44. Erant autem qui manducaverunt quinque millia virorum.

45. Et statim coegit discipulos suos ascendere navim, ut præcederent eum trans fretum ad Bethsaidam, dum ipse dimitteret populum.

46. Et cum dimisisset eos, abiit in montem orare.

47. Et cum sero esset, erat navis in medio mari, et ipse solus in terra.

48. Et videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis), et circa quartam vigiliam noctis venit ad eos ambulans supra mare; et volebat præterire eos.

49. At illi ut viderunt eum ambulantem supra mare, putaverunt phantasma esse, et exclamaverunt.

50. Omnes enim viderunt eum, et conturbati sunt. Et statim locutus est cum eis, et dixit eis : Confidite, ego sum, nolite timere.

41. Ayant pris les cinq pains et les deux poissons, levant les yeux au ciel, il les bénit; puis il rompit les pains, et les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple; il partagea aussi les deux poissons entre tous.

42. Tous mangèrent, et furent rassasiés.

43. Et des morceaux de pain qui étaient restés, et des poissons, ils apportèrent douze corbeilles pleines.

44. Or ceux qui avaient mangé étaient au nombre de cinq mille hommes.

45. Aussitôt il obligea ses disciples de monter dans la barque, et de le précéder sur l'autre rive, vers Bethsaïda, pendant qu'il congédierait le peuple.

46. Et lorsqu'il l'eut congédié, il s'en alla sur la montagne, pour prier.

47. Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer, et Jésus était seul à terre.

48. Et voyant qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer (car le vent leur était contraire), vers la quatrième veille de la nuit il vint à eux, marchant sur la mer, et il voulait les devancer.

49. Mais eux, le voyant marcher sur la mer, crurent que c'était un fantôme, et ils poussèrent des cris.

50. Car ils le virent tous, et furent épouvantés. Mais aussitôt il leur parla et leur dit : Ayez confiance; c'est moi, ne craignez point.

par conséquent le printemps). — *In partes* (verset 40). Dans le grec : *πρασια! πρασια!*, locution analogue à celle qui précède, et signifiant à la lettre : par parterres. — *Per centenos et...* Détails très précis, que l'écrivain sacré tenait sans doute de saint Pierre. Le but de cet arrangement était de faciliter la distribution des vivres et d'éviter la confusion, le désordre. — *Intuens...*, *benedixit et fregit...* (vers. 41). Les trois synoptiques décrivent presque dans les mêmes termes les actes de Jésus en cette circonstance. Les *navis et duos pisces...* sont une particularité de saint Marc, comme aussi *et de piscibus*, au vers. 43. — *Quinque millia...* (vers. 44). Il fut aisé de faire ce calcul, puisque les convives paraissent être arrivés par groupes de cent et de cinquante.

3<sup>e</sup> Jésus marche sur les eaux. VI, 45-52.

Comp. Matth. xiv, 22-29; Joan. vi, 14-21. Pour cette narration, c'est dans le premier évangile que nous trouvons les renseignements les plus complets.

45-47. Introduction : Jésus fait embarquer ses apôtres et demeure seul en prières, après avoir congédié la foule. Ce passage ressemble

beaucoup à Matth. xiv, 22-24 (voyez le commentaire). Saint Marc n'ajoute qu'un détail, assez important sous le rapport géographique : *ad Bethsaidam*. Ces mots, en effet, rapprochés de Luc. ix, 10 (voyez les notes) démontrent qu'il existait sur les bords du lac deux villes nommées Bethsaïda, et situées, l'une (celle de saint Luc, Bethsaïda-Julias) au nord-est, l'autre (celle de saint Marc, patrie de Pierre et d'André d'après Joan. i, 44), à l'ouest, non loin de Capharnaüm (*Atl. géogr.*, pl. x, xi). — *Orare* (verset 46). C'était alors une époque de crise dans la vie du Sauveur, et il s'y préparait par la prière.

48-52. Le miracle : Jésus rejoint ses apôtres en marchant sur le lac. — *Laborantes in...* Ramer est une opération très pénible; elle était nécessaire alors, puisque *erat... ventus contrarius*, et qu'on ne pouvait utiliser la voile. — *Volebat præterire...* Du moins, Jésus feignit de vouloir agir ainsi, pour éprouver la foi de ses disciples. — *Omnes enim...* (vers. 50). Répétition emphatique de la pensée qui précède (*viderunt... putaverunt...*, vers. 49) : tous les apôtres virent la forme humaine qui s'approchait de leur embarcation. — *Plus magis...* (vers. 51).



51. Il monta ensuite avec eux dans la barque, et le vent cessa. Et ils s'étonnaient de plus en plus en eux-mêmes ;

52. car ils n'avaient pas compris le miracle des pains, parce que leur cœur était aveuglé.

53. Après avoir traversé la mer, ils vinrent au territoire de Génésareth, et y abordèrent.

54. Et lorsqu'ils furent sortis de la barque, les gens du pays reconnurent aussitôt Jésus ;

55. et parcourant toute cette contrée, ils se mirent à apporter de tous côtés les malades sur des lits, partout où ils entendaient dire qu'il était.

56. Et en quelque lieu qu'il entrât, dans les bourgs, dans les villages ou dans les villes, on mettait les malades sur les places publiques, et on le priaît de leur laisser seulement toucher la frange de son vêtement ; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

51. Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. Et plus magis intra se stupebant ;

52. non enim intellexerunt de panibus, erat enim cor eorum obtusatum.

53. Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesareth, et applicuerunt.

54. Cumque egressi essent de navim, continuo cognoverunt eum ;

55. et percurrentes universam regionem illam, ceperunt in grabatis eos qui se male habebant circumferre, ubi audiebant eum esse.

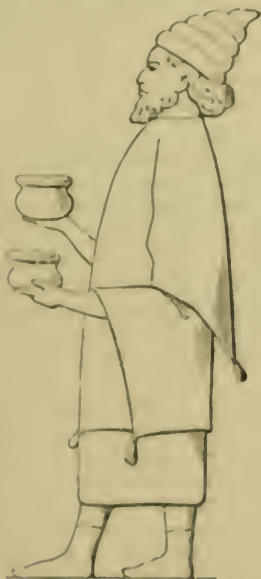
56. Et quocumque introibat, in vicos, vel in villas, aut civitates, in plateis ponebant infirmos, et deprecabantur eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent ; et quotquot tangebant eum salvi fiebant.

## CHAPITRE VII

1. Les pharisiens et quelques scribes, venus de Jérusalem, s'assemblèrent auprès de Jésus.

1. Et conveniunt ad eum pharisæi et quidam de scribis, venientes ab Jerosolymis.

Dans le grec : λίαν ἐκ περισσοῦ, tout à fait



Les francs sacrés chez les anciens Persans.  
(Bas-relief de Persepolis.)

flexion de saint Marc (il est seul à la faire ici), pour expliquer la stupéfaction des apôtres : le miracle de la multiplication des pains, quoique l'un des plus grands que Jésus eût accomplis, n'avait pas ouvert complètement leurs yeux, ni éclairé entièrement leur esprit.

4<sup>e</sup> Jésus dans le pays de Génésareth VI, 53-56.

Comp. Matth. xiv, 34-36 (voyez le commentaire). Le récit de saint Marc est un peu plus détaillé.

53-56. Nombreux miracles opérés là par Notre-Seigneur, pour récompenser la foi des habitants. — *In terram...* Ce petit pays donnait son nom au lac. Cf. 1 Mach. xi, 67 et Luc. v, 1. — Les traits *et applicuerunt, eum... cressat...* et *continuo* (vers. 54), sont des particularités de notre auteur. De même au vers. 55, les mots *in grabatis... circumferre*, et au vers. 56, le détail pittoresque *quocumque... infirmos*.

5<sup>e</sup> Discussion de Jésus avec les pharisiens au sujet de la vaine et de la fausse pureté. VII, 1-23.

Comp. Matth. xv, 1-20 (voyez le commentaire). La narration du second évangile est plus complète pour divers détails, surtout au début.

CHAP. VII. — 1-5. Les pharisiens taquent les disciples de Jésus, qui n'observaient pas assez scrupuleusement les traditions relatives au lavage

excessivement. — *Non enim...* (vers. 52). Ré-

2. Et cum vidissent quosdam ex discipulis ejus communibus manibus, id est, non lotis, manducare panes, vituperaverunt.

3. Pharisei enim et omnes Judæi, nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum.

4. Et a foro, nisi baptizentur, non comedunt; et alia multa sunt quæ tradita sunt illis servare, baptismata calicum, et urceorum, et ærumentorum, et lectorum.

5. Et interrogabant eum pharisæi et scribæ : Quare discipuli tui non ambulat juxta traditionem seniorum, sed communibus manibus manducant panem ?

6. At ille respondens, dixit eis : Bene prophetavit Isaias de vobis hypocritis, sicut scriptum est : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me;

7. in vanum autem me colunt, docentes doctrinas et præcepta hominum.

8. Relinquentes enim mandatum Dei, tenetis traditionem hominum, baptismata

2. Et ayant vu quelques-uns de ses disciples manger du pain avec des mains impures, c'est-à-dire non lavées, ils les blâmèrent.

3. Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être souvent lavé les mains, gardant *en cela* la tradition des anciens.

4. Et lorsqu'ils reviennent de la place publique, ils ne mangent pas sans s'être lavés. Ils ont encore beaucoup d'autres traditions qu'ils observent, comme de laver les coupes, les vases de terre et d'airain, et les lits.

5. Les pharisiens et les scribes lui demandèrent donc : Pourquoi vos disciples n'observent-ils point la tradition des anciens, et mangent-ils du pain avec des mains impures ?

6. Il leur répondit : Isaïe a bien prophétisé sur vous, hypocrites, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi ;

7. c'est en vain qu'ils m'honorent, enseignant des doctrines et des ordonnances humaines.

8. Car, laissant de côté le commandement de Dieu, vous observez la tradition

ment des mains. — *Et cum vidissent...* (vers. 2). Saint Marc est seul à mentionner ce fait, qui servit d'occasion à la discussion. — *Communibus*. C.-à-d. : profanes. L'écrivain sacré explique d'ailleurs, pour ses lecteurs d'origine païenne, le sens spécial de cette locution toute juive : *id est, non lotis*. — *Pharisæi enim...* Dans les vers. 3-4, il cite aussi quelques coutumes juives intéressantes, qui se rattachaient à la pureté légale. Saint Matthieu les a naturellement omises, car



Antique coupe d'argile.

ceux pour qui il écrivait les connaissaient à fond. — *Créer*. La Vulgate a lu *πορνεία*. La leçon la plus probable est *πογγή*, avec le poling; ce qui paraît signifier qu'en se lavant les mains on frottait la paume d'une des deux mains avec le poing fermé de l'autre, pour que l'opération fût plus efficace. — *Traditionem seniorum*. Voyez Matth. xv, 2<sup>e</sup> et les notes; Gal. i, 14; Josèphe, *Ant.*, xiii, 19, 6, etc. — *A foro* (vers. 4) est une ellipse : en revenant de la place publique,

où l'on entre en contact avec toute sorte de personnes. — *Baptizentur* peut désigner un bain complet (c'est l'opinion la plus vraisemblable), ou simplement le lavement des mains. — *Et alia...* Non contents de purifier leurs personnes, les pharisiens et leurs adhérents soumettaient leurs divers ustensiles à des lustrations multiples : *calicum*, les coupes servant à boire; *urceorum*, les amphores et les brocs; *ærumentorum*, des vases ou autres objets de bronze; *lectorum*, les divans ou « triclinia » sur lesquels on s'étendait pour prendre les repas (*Atl. archéol.*, pl. xxiii, fig. 1, 3, 4, 6). — *Quare discipuli...* (vers. 5). Après ces préliminaires, nous arrivons au fait principal, l'accusation portée contre les disciples du Sauveur. — *Non ambulat...* Expression figurée. Saint Matthieu : Pourquoi transgressent-ils... ?

6-13. Réponse de Jésus. Comme dans le premier évangile, elle se compose de deux parties; mais ces parties sont renversées ici, saint Marc plaçant la citation de l'oracle d'Isaïe, vers. 6-8, avant la réfutation proprement dite de l'objection, vers. 9-13. L'ordre suivi par saint Matthieu paraît plus logique. — *Bene prophetavit...* Cette petite introduction et la citation de la prophétie sont à peu près identiquement les mêmes dans les deux rédactions. Mais les mots *relinquentes enim...* (vers. 8), par lesquels Notre-Seigneur fait l'application de l'oracle à ses adver-



des hommes, lavant les vases et les coupes, et faisant beaucoup d'autres choses semblables.

9. Et il leur disait : Vous détruisez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition.

10. Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère; et : Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

11. Mais vous dites, vous : Si un homme dit à son père ou à sa mère : Tout corban (c'est-à-dire, don) que je fais vous profitera,

12. vous ne le laissez rien faire de plus pour son père ou sa mère,

13. annulant la parole de Dieu par votre tradition que vous avez établie; et vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables.

14. Alors, appelant de nouveau la foule, il lui disait : Écoutez-moi tous, et comprenez.

15. Il n'y a rien au dehors de l'homme, qui, entrant en lui, puisse le souiller; mais ce qui sort de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme.

16. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

17. Et lorsqu'il fut entré dans une maison, loin de la foule, ses disciples l'interrogèrent sur cette parabole.

18. Et il leur dit : Est-ce ainsi que vous avez vous-mêmes si peu d'intelligence? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui, du dehors, entre dans l'homme, ne peut le souiller,

urceorum et calicium; et alia similia his facitis multa.

9. Et dicebat illis : Bene irritum facitis præceptum Dei, ut traditionem vestram servetis.

10. Moyses enim dixit : Honora patrem tuum et matrem tuam; et : Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur.

11. Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri aut matri : Corban (quod est donum) quodcumque ex me, tibi profuerit;

12. et ultra non dimittitis eum quidquam facere patri suo aut matri,

13. rescindentes verbum Dei per traditionem vestram quam tradidistis; et similia hujusmodi multa facitis.

14. Et advocans iterum turbam, dicebat illis : Audite me omnes, et intelligite.

15. Nihil est extra hominem introiens in eum quod possit eum coinquinare; sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ communicant hominem.

16. Si quis habet aures audiendi, audiat.

17. Et cum introisset in domum a turba, interrogabant eum discipuli ejus parabolam.

18. Et ait illis : Sic et vos imprudentes estis? Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem non potest eum communicare,

saltes, n'ont été conservés que par notre auteur. — *Et dicebat...* Seconde partie de la réponse, versets 9 et ss. — *Bene irritum...* Simple assertion, au lieu du ton interrogatif donné à la pensée dans l'autre récit : « Quare et vos transgredimini...? » — *Moses. enim...* (vers. 10). Jésus va faire la preuve de son accusation. Matth. : Car Dieu a dit... Cela revient au même, puisque c'est par Moïse que Dieu a promulgué la loi. — *Vos autem...* (vers. 11). Leurs traditions tout humaines permettaient, et exigeaient même en certains cas, qu'un fils négligeât le devoir sacré de venir en aide à ses parents. — *Corban*. Saint Marc cite seul ce mot hébreu, qui signifie « don », et qui désigne tel un don sacré. Comp. Matth. xxvii, 6, où le trésor du temple est appelé « corbona » (dans le grec : *κορβανὰς*). — *Et ultra non...* (vers. 12). La pensée est plus développée et plus claire qu'au passage parallèle. — *Rescindentes...* C'est pour la troisième fois que Jésus profère cette grave accusation. Comp. les versets 8<sup>e</sup> et 9. Les mots *quam tradidistis* et *similia...* *facitis* sont des particularités de saint Marc.

14-16. Jésus indique à la foule qui l'entourait en quoi consiste la vraie pureté. Voyez Matth. xv, 10-11 et les notes. — *Iterum*. Trait spécial. Quelques manuscrits ont par erreur *πάντα*, « omnia », au lieu de *πάντες*. — *Audite...* *omnes, et...* Appel énergique à l'attention. Saint Matthieu a simplement : Écoutez ! — *Nihil est...* (vers. 15). Principe d'une grande importance : ce qui est simplement extérieur en fait de nourriture est incapable de souiller la partie spirituelle de l'homme, « car cela ne touche pas l'âme. » — *Si quis habet...* (vers. 16). Nouvel appel à l'attention et à la réflexion; il est propre à saint Marc en cet endroit.

17-23. Jésus explique à ses disciples la pensée mystérieuse qu'il avait adressée au peuple. — *Cum introisset...* Autre particularité de notre évangéliste. — *A turba* : à l'écart de la foule. — *Interrogabant...* D'après saint Matthieu, ce fut Pierre qui interrogea le divin Maître au nom des Douze. — *Imprudentes* (vers. 18) : *ἀσύνετοι*, sans diligents. — *Quia omne...* L'explication, quoique substantiellement la même que dans

19. quia non intrat in cor ejus, sed in ventrem vadit, et in scessum exit, purgans omnes escas?

20. Dicebat autem quoniam quæ de homine exeunt, illa communicant hominem.

21. Ab intus enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia,

22. furta, avaritiæ, nequitia, dolus, impudicitia, oculus malus, blasphemia, superbia, stultitia.

23. Omnia hæc mala ab intus procedunt, et communicant hominem.

24. Et inde surgens abiit in fines Tyri et Sidonis; et ingressus domum, neminem voluit scire, et non potuit latere.

25. Mulier enim statim ut audivit de eo, cujus filia habebat spiritum immundum, intravit et procidit ad pedes ejus.

26. Erat enim mulier gentilis, Syro-phœnissa genere. Et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia ejus.

27. Qui dixit illi : Sine prius saturari filios; non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus.

28. At illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine; nam et catelli come-

19. parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais va dans son ventre, puis est rejeté dans le lieu secret, ce qui purifie tous les aliments?

20. Mais, disait-il, ce qui sort de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme.

21. Car c'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides,

22. les vols, l'avarice, les méchancetés, la fraude, les impudicités, l'œil mauvais, le blasphème, l'orgueil, la folie.

23. Tous ces maux sortent du dedans, et souillent l'homme.

24. Partant de là, il s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon; et étant entré dans une maison, il voulait que personne ne le sût; mais il ne put rester caché.

25. Car une femme, dont la fille était possédée d'un esprit impur, ayant entendu parler de lui, entra aussitôt et se jeta à ses pieds.

26. C'était une femme païenne, Syro-phénicienne de nation. Et elle le pria de chasser le démon de sa fille.

27. Mais Jésus lui dit : Laisse d'abord les enfants se rassasier; car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux chiens.

28. Mais elle répondit et lui dit : C'est vrai, Seigneur; mais les petits chiens

premier évangile, reçoit ici quelques développements de plus, qui la rendent plus nette encore. Le contraste entre *extrinsecus* et *in cor* (verset 19) est très frappant. — *Purgans... escas* : séparant les matières les plus grossières de celles qui se transforment en notre organisme. — *Cogitationes...* (vers. 21). La liste est beaucoup plus longue que dans saint Matthieu : dans le grec, sept substantifs au pluriel, et six au singulier. — *Nequitia* : la méchanceté à l'égard du prochain. — *Impudicitia*. Ἀσελγεία, la débauche ouverte. — *Stultitia* : la folie morale, que fait qu'on ne discerne plus le bien du mal. — *Omnia hæc...* (vers. 23). Récapitulation et conclusion.

SECTION III. — MINISTÈRE DE JÉSUS DANS LA GALILÉE OCCIDENTALE ET SEPTENTRIONALE. VII, 24 — IX, 49.

4 I. — Plusieurs miracles du Sauveur durant son voyage dans ces régions. VII, 24 — VIII, 26.

1° La Chananéenne. VII, 24-30.

Comp. Matth. xv, 21-23 (voyez les notes).

Saint Marc abrège un peu les paroles; en échange, il cite plusieurs petits incidents nouveaux.

24. Introduction. — *In fines...* Probablement sur le territoire même des deux villes. Comp. le vers. 31. — Les traits *ingressus... non potuit...* sont de précieuses particularités de notre narrateur. La renommée du Sauveur l'avait précédé dans ces lointains parages et en plein pays païen.

25-30. Admirable foi de la Chananéenne. — *Statim ut...*, *cujus filia* (le grec a le diminutif θυγάτριον, « filiola »; Matth. : θύγατηρ)..., *intravit*. Autres traits spéciaux. — *Gentilis, Syro-phœnissa* (vers. 26). Dans le grec : Ἑλληνίς, Σύρα Φοινίσις. Cette femme aurait été, d'après quelques commentateurs, grecque sous le rapport de la religion, syrienne sous celui du langage, phénicienne sous celui de la nationalité; mais il est mieux de réunir les deux derniers noms en un seul, comme l'a fait la Vulgate. Saint Matthieu emploie la dénomination générale de Chananéenne. — *Et rogabat...* Voyez dans le premier évangile le texte même de sa prière, à laquelle s'associèrent les disciples. — *Filios* (vers. 27) : les Juifs, qui étaient « les fils privilégiés » du Seigneur. Cf. Rom. ix, 4, etc.



mangent sous la table les miettes des enfants.

29. Alors il lui dit : A cause de cette parole, va ; le démon est sorti de ta fille.

30. Et s'en étant allée dans sa maison, elle trouva la jeune fille couchée sur le lit ; le démon était sorti.

31. Quittant de nouveau les confins de Tyr, il vint par Sidon vers la mer de Galilée, en traversant le milieu de la Décapole.

32. Et on lui amena un homme sourd et muet, et on le suppliait de lui imposer les mains.

33. Alors Jésus, le tirant à part de la foule, lui mit les doigts dans les oreilles, et lui toucha la langue avec sa salive.

34. Et levant les yeux au ciel, il soupira, et lui dit : Ephphetha ; c'est-à-dire : Ouvre-toi.

35. Et aussitôt ses oreilles furent ouvertes, et le lien de sa langue fut rompu, et il parlait distinctement.

dunt sub mensa de ipici puerorum.

29. Et ait illi : Propter hunc sermonem vade ; exiit dæmonium a filia tua.

30. Et cum abiisset domum suam, invenit puellam jacentem supra lectum, et dæmonium exiisse.

31. Et iterum exiens de finibus Tyri, venit per Sidonem ad mare Galilææ, inter medios fines Decapoleos.

32. Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum.

33. Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in aurículas ejus, et expuens, tetigit linguam ejus.

34. Et suspiciens in cælum, ingemuit, et ait illi : Ephphetha, quod est, Adaperire.

35. Et statim apertæ sunt aures ejus, et solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur recte.

— *Cantibus*. Il y a un autre diminutif dans le grec, comme au passage parallèle et au vers. 28. — *Propter hunc...* (vers. 29). C'est donc la réplique si humble et si digne de foi de la suppliante qui triompha de la résistance de Jésus. — *Et cum veniret...*, *invenit...* (vers. 30). Détail propre à saint Marc. — *Jacentem* : bien calme



Jésus malade étendu sur un lit (Peinture antique.)

sur son lit, par opposition à ses convulsions d'autrefois.

2° Jésus guérit un homme sourd et muet. VII, 31-37.

31. Introduction. Comparez Matth. xv, 29°. — *Vent.* Les détails *per Sidonem* et *inter*

*medios...*, propres à notre évangéliste, nous permettent de reconstituer en partie l'itinéraire suivi par Notre-Seigneur. C'est un long voyage qu'il entreprit alors ; car, au lieu de revenir du territoire phénicien au bord du lac par la voie directe, il fit un détour considérable, qui le conduisit d'abord dans la province de Sidon, au nord de Tyr, puis, par les régions montagneuses du Liban et de l'Hermon, sur le rivage occidental du lac. Voyez l'*Att. géogr.*, pl. X. Sur la Décapole, située presque tout entière à l'est du Jourdain, voyez Matth. iv, 25 et le commentaire.

32-37. Le prodige. Les autres synoptiques ne racontent pas cet épisode ; à sa place, saint Matthieu mentionne (xv, 29<sup>b</sup>-31) en termes généraux de nombreuses guérisons opérées alors par Jésus. — *Surdum et mutum*. A la lettre dans le grec : Un sourd parlant peu (μογιδύλον), c.-à-d., s'exprimant avec difficulté. Mais l'adjectif μογιδύλος est sans doute pris ici dans le sens de muet, qu'il a souvent chez les septuaginta. — *De turba seorsum*. Jésus avait évidemment, dans le cas présent, un motif particulier d'éviter la publicité. Voyez le vers. 36. — *Misit digitos...* et *expuens...* Actes symboliques, extraordinaires, destinés à exalter la foi de l'infirme, en attirant son attention sur ce que Jésus allait faire pour lui. — *Suspiciens...* (vers. 34). Muette prière de Notre-Seigneur à son Père céleste. — *Ingemuit*. Gémissement qui attestait sa sympathie pour ce malade en particulier, et pour toutes les souffrances humaines en général. — *Ephphetha*. L'un des mots araméens (עִפְפֶּתָה) ; l'impératif « ethpaël » du verbe *fâpâh*, ouvrir), que saint Marc aime à citer parfois. — *Et statim...* (vers. 35). Efficacité immédiate de l'ordre de Jésus. — *Et procedit...*

36. Et præcepit illis ne cui dicerent. Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant,

37. et eo amplius admirabantur, dicentes : Bene omnia fecit ; et surdos fecit audire et mutos loqui.

36. Il leur défendit de le dire à personne. Mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient,

37. et plus ils étaient saisis d'admiration, disant : Il a bien fait toutes choses ; il a fait entendre les sourds et parler les muets.

## CHAPITRE VIII

1. In diebus illis iterum cum turba multa esset, nec haberent quod manducarent, convocatis discipulis, ait illis :

2. Misereor super turbam, quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducant ;

3. et si dimisero eos jejunos in domum suam, deficient in via ; quidam enim ex eis de longe venerunt.

4. Et responderunt ei discipuli sui : Unde illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine ?

5. Et interrogavit eos : Quot panes habetis ? Qui dixerunt : Septem.

6. Et præcepit turbæ discumbere super terram. Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, et dabat discipulis suis ut apponerent ; et apposuerunt turbæ.

7. Et habebant pisciculos paucos ; et ipsos benedixit, et jussit apponi.

8. Et manducaverunt, et saturati sunt ; et sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas.

1. En ces jours-là, comme la foule était de nouveau nombreuse et n'avait pas de quoi manger, il appela ses disciples, et leur dit :

2. J'ai compassion de cette foule, car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont pas de quoi manger ;

3. et si je les renvoie à jeun dans leurs maisons, les forces leur manqueront en chemin, car quelques-uns d'entre eux sont venus de loin.

4. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrait-on les rassasier de pain ici, dans le désert ?

5. Et il leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Ils lui dirent : Sept.

6. Alors il ordonna à la foule de s'asseoir par terre. Et prenant les sept pains, et ayant rendu grâces, il les rompit, et les donna à ses disciples pour les distribuer ; et ils les distribuèrent à la foule.

7. Ils avaient encore quelques petits poissons ; il les bénit aussi, et les fit distribuer.

8. Ils mangèrent donc et furent rassasiés ; et on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés.

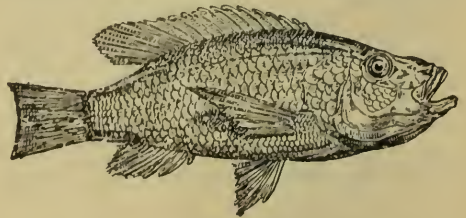
(vers. 36). Injonction assez fréquente à cette époque de la vie du Sauveur. Elle fut violée comme en mainte autre circonstance analogue : *quanto autem...* Ce langage est très énergique. — *Bene omnia...* (vers. 37). Touchante réflexion de ce bon peuple ; elle résume admirablement tout le saint titre de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2. La seconde multiplication des pains. VIII, 1-10.

Comme. Matth. xv, 22-39 (voyez les notes). Les passages où la ressemblance entre les deux récits va jusqu'à l'identité sont assez nombreux.

Cette VIII. — 1-3. Le miracle. — *Iterum cum turbam...* Saint Marc note seul cette circonstance du prodige. « Combien de fois la foule figure dans l'Évangile évangélique ! » — Au verset 3, les mots *in domum suam* et *quidam...* de *longe...* sont ses particularités du second évangile. — *Unde illos quis...* (vers. 4). Dans le

récit de saint Matthieu, les apôtres se mettent eux-mêmes en scène : « Unde ergo nobis... ? » — *Septem* (vers. 6). L'autre narrateur ajoute :



Poisson du lac de Tibériade.  
(*Chromis Simonis*.)

Et quelques petits poissons ; détail que saint Marc note à part un peu plus bas : *et habebant...* (vers. 7).



9. Or ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille ; et il les renvoya.

10. Et aussitôt, montant dans une barque avec ses disciples, il alla dans le pays de Dalmanutha.

11. Les pharisiens survinrent, et se mirent à disputer avec lui, lui demandant un signe du ciel, pour le tenter.

12. Mais Jésus, gémissant dans son cœur, dit : Pourquoi cette génération demande-t-elle un signe ? En vérité, je vous le dis, il ne sera pas donné de signe à cette génération.

13. Et les renvoyant, il monta de nouveau dans la barque, et passa sur l'autre rive.

14. Or ils avaient oublié de prendre des pains, et ils n'avaient qu'un seul pain avec eux dans la barque.

15. Comme Jésus leur donnait cet ordre : Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et du levain d'Hérode,

16. ils raisonnaient et disaient entre eux : C'est parce que nous n'avons pas de pain.

17. Jésus, l'ayant connu, leur dit : Pourquoi pensez-vous que vous n'avez pas de pains ? N'avez-vous encore ni sens ni intelligence ? votre cœur est-il encore aveuglé ?

18. Ayant des yeux, ne voyez-vous pas ? et ayant des oreilles, n'entendez-vous pas ? et n'avez-vous pas de mémoire ?

9. Erant autem qui manducaverunt quasi quatuor millia ; et dimisit eos.

10. Et statim ascendens navim cum discipulis suis, venit in partes Dalmanutha.

11. Et exierunt pharisæi ; et ceperunt conquirere eum eo, querentes ab illo signum de celo, tentantes eum.

12. Et ingemiscens spiritu, ait : Quid generatio ista signum querit ? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum.

13. Et dimittens eos, ascendit iterum navim, et abiit trans fretum.

14. Et oblitum sunt panes sumere, et nisi unum panem non habebant secum in navi.

15. Et præcipiebat eis, dicens : Videte et cavete a fermento pharisæorum, et fermento Herodis.

16. Et cogitabant ad alterutrum, dicentes : Quia panes non habemus.

17. Quo cognito, ait illis Jesus : Quid cogitatis quia panes non habetis ? Nondum cognoscitis nec intelligitis ? adhuc cæcaturum habetis cor vestrum ?

18. Oculos habentes non videtis ? et aures habentes non auditis, nec recordamini ?

10. Jésus vient à Dalmanutha. — *In fines...* D'après saint Matthieu : sur le territoire de Magédan. Les deux localités sont inconnues. Elles étaient sans doute situées très près l'une de l'autre, sur la rive occidentale du lac.

4° Le signe du ciel. VIII, 11-13.

Comp. Matth. xvi, 1-4. Saint Marc abrège notablement.

11. Demande indiscrette des pharisiens. — *Pharisæi* : avec les sadducéens, ajoute saint Matthieu. — *Conquirere eum eo*. Trait spécial. Dans le grec :  $\sigma\upsilon\lambda\lambda\eta\sigma\tau\acute{\epsilon}\nu\ \alpha\upsilon\tau\acute{\omicron}\nu$ , l'une des expressions favorites de saint Marc. Cf. I, 27 ; IX, 10, 14, 16 ; XII, 28, etc. — *Signum* : pour démontrer que Jésus était vraiment le Messie et que le royaume de Dieu annoncé par lui approchait en réalité.

12-13. Refus énergique de Notre-Seigneur. — Le trait touchant *ingemiscens spiritu* est propre à saint Marc. C'est la haine et l'incrédulité obstinées de ses ennemis qui arrachaient ce profond soupir à Jésus. — *Generatio ista*. Matth. : Cette génération mauvaise et adultère. Notre auteur cite seul le serment *amen dico vobis*. — *Si dabitur* est un hébraïsme pour « non dabitur ». Saint Matthieu ajoute : Si ce n'est le signe du prophète Jonas ; c.-à-d. le signe de la résur-

rection de Jésus. — *Dimittens eos* (vers. 13) dit plus que les mots « reléctis illis » de l'autre rédaction. — *Ascendit... navim* est un trait spécial.

5° Le levain des pharisiens et d'Hérode. VIII, 14-21.

Comp. Matth. xvi, 5-12. Il règne encore une grande ressemblance entre les deux narrations. Saint Marc ajoute quelques détails secondaires.

14. Introduction. — *Nisi unum panem* est un de ces traits nouveaux.

15-16. La recommandation de Jésus et le quelproquo des apôtres. — *Præcipiebat* est plus expressif que le simple « dixit » de l'autre récit. — *Fermento Herodis*. Saint Matthieu, qui avait signalé la présence des sadducéens à propos du signe du ciel, les nomme également ici, tandis que saint Marc parle du levain d'Hérode et non du leur ; mais la pensée reste la même, car la plupart des sadducéens étaient les prêtres et les amis du tetrarque. — *Ad alterutrum* (verset 16) est plus clair que « intra » du passage parallèle.

17-21. Jésus explique sa pensée. — *Quid cogitatis...* ? Le blâme du divin Maître est plus développé, plus énergique, dans la narration qu'en donne saint Marc. Les mots *adversus cor*

19. Quando quinque panes fregi in quinque millia, quot cophinos fragmentorum plenos sustulistis? Dicunt ei : Duodecim.

20. Quando et septem panes in quatuor millia, quot sportas fragmentorum tulistis? Et dicunt ei : Septem.

21. Et dicebat eis : Quomodo nondum intelligitis?

22. Et veniunt Bethsaidam, et adducunt ei cæcum, et rogabant eum ut illum tangeret.

23. Et apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum; et expuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si quid videret.

24. Et aspiciens, ait : Video homines velut arbores ambulantes.

25. Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus; et cœpit videre, et restitutus est, ita ut clare videret omnia.

26. Et misit illum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam, et si in vicum introieris, nemini dixeris.

19. Quand j'ai rompu les cinq pains pour cinq mille hommes, combien avez-vous emporté de corbeilles pleines de morceaux? Ils lui dirent : Douze.

20. Et quand j'ai rompu les sept pains pour quatre mille hommes, combien avez-vous emporté de corbeilles pleines de morceaux? Ils lui dirent : Sept.

21. Et il leur disait : Comment ne comprenez-vous pas encore?

22. Ils vinrent à Bethsaïda, et on lui amena un aveugle, et on le pria de le toucher.

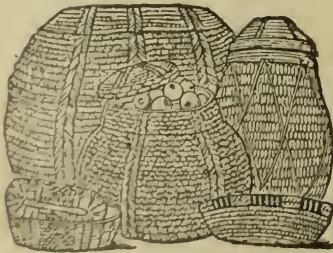
23. Ayant pris la main de l'aveugle, il le conduisit hors du bourg; puis il lui mit de la salive sur les yeux, et, lui ayant imposé les mains, il lui demanda ce qu'il voyait.

24. Celui-ci, regardant, répondit : Je vois les hommes marcher, semblables à des arbres.

25. Jésus lui mit de nouveau les mains sur les yeux; et il commença à voir, et il fut si bien guéri qu'il voyait toutes choses distinctement.

26. Alors il le renvoya dans sa maison, en disant : Va dans ta maison; et si tu entres dans le bourg, ne dis rien à personne.

tum... (vers. 17<sup>b</sup>) et oculos... auditis (vers. 18) lui appartiennent en propre; comme aussi, aux vers. 19 et 20, les deux réponses des disciples aux questions de Notre-Seigneur : *duodecim*,



Corbeilles et paniers. (Orient moderne.)

*septem*. — *Quomodo nondum...* (verset 21). À partir de cet endroit, c'est au contraire saint Matthieu qui expose plus amplement les paroles et les faits.

6° Guérison d'un aveugle. VIII, 22-26.

L'un des miracles dont le souvenir n'a été conservé que par l'auteur du second évangile.

22. Introduction. — *Bethsaidam*. Il s'agit très vraisemblablement de Bethsaïda-Julias d'après le contexte, puisque Jésus venait de la côte occidentale (cf. vers. 13) et qu'il avait traversé le lac pour passer sur l'autre rive (cf. vers. 13). D'ailleurs, nous le verrons bientôt (cf. vers. 27)

aux environs de Césarée de Philippe; ce qui indique la même direction, puisque Bethsaïda-Julias était située vers le confluent du Jourdain dans le lac, sans doute sur l'emplacement de Et-Tell (*Atl. géogr.*, pl. x, xi, xii). Sur l'autre Bethsaïda, voyez vi, 45 et le commentaire. — *Ut... tangeret* : pour guérir l'infirmes par ce contact. Cf. i, 41; vii, 33, etc.

23-26. Le miracle. — *Apprehensa manu*. Trait dramatique, qui est bien dans le genre de saint Marc; on en trouve plusieurs dans ce petit récit. — *Extra vicum*. Comme pour un autre prodige récent (cf. vii, 31-37), avec lequel celui-ci présente des coïncidences remarquables (les traits *adducunt ei*, *apprehensa*, *expuens*, etc., leur sont communs), Jésus voulait éviter le concours de la foule et son enthousiasme trop humain. — *Impositis manibus* : sur les yeux, d'après le vers. 25. — *Interrogavit eum* : pour exciter son attention et sa foi. — *Homines velut...* (vers. 24). La vue était donc encore très indistincte. La comparaison établie par l'infirmes entre les hommes et les arbres montre qu'il n'avait pas toujours été aveugle. — *Iterum imposuit...* (vers. 25). C'est ici le seul exemple d'une guérison accomplie graduellement par Notre-Seigneur; d'ordinaire il guérissait les malades d'une manière totale et immédiate. — *Cœpit videre*. Si la leçon  $\kappa\lambda\iota\delta\iota\epsilon\theta\lambda\epsilon\psi\epsilon\nu$ , « et il vit clairement », qu'on trouve dans quelques manuscrits importants, est authentique, saint Marc aura employé dans cette courte



27. Jésus s'en alla, avec ses disciples, dans les villages de Césarée de Philippe; et il interrogeait ses disciples en chemin; en disant : Qui dit-on que je suis ?

28. Ils lui répondirent : Jean-Baptiste; les autres, Élie; les autres, l'un des prophètes.

29. Alors il leur dit : Mais vous, qui dites-vous que je suis ? Pierre, répondant, lui dit : Vous êtes le Christ.

30. Et il leur défendit avec menace de dire *cela* de lui à personne.

31. Et il commença à leur déclarer qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, qu'il fût rejeté par les anciens, par les princes des prêtres et par les scribes, qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât après trois jours.

32. Et il parlait de ces choses ouvertement. Alors Pierre, le tirant à part, se mit à le reprendre.

33. Mais lui, se retournant et regardant ses disciples, réprimanda Pierre, en disant : Va derrière moi, Satana; car tu n'as pas le goût des choses de Dieu, mais des choses des hommes.

27. Et egressus est Jesus, et discipuli ejus, in castella Cæsareæ Philippi; et in via interrogabat discipulos suos, dicens : Quem me dicunt esse homines ?

28. Qui responderunt illi, dicentes : Joannem Baptistam; alii Eliam; alii vero quasi unum de prophetis.

29. Tunc dicit illis : Vos vero quem me esse dicitis ? Respondens Petrus ait ei : Tu es Christus.

30. Et comminatus est eis ne cui dicerent de illo.

31. Et cœpit docere eos quoniam oportet Filium hominis pati multa, et reprobari a senioribus, et a summis sacerdotibus, et scribis, et occidi, et post tres dies resurgere.

32. Et palam verbum loquebatur. Et apprehendens eum Petrus, cœpit increpare eum.

33. Qui conversus, et videns discipulos suos, comminatus est Petro, dicens : Vade retro me, Satana, quoniam non sapis quæ Dei sunt, sed quæ sunt hominum.

narration, outre le verbe βλέπω, qui y apparaît plusieurs fois (cf. vers. 23 et 24<sup>b</sup>), trois composés de ce même verbe : ἀναβλέπω (au verset 24<sup>a</sup>), διαβλέπω et ἐμβλέπω (au vers. 25<sup>b</sup>). — *Misit illum...* (vers. 26). Jésus veut qu'il aille directement chez lui, pour éviter toute publicité. — *Et si in vicum...* D'après la meilleure leçon du texte grec : *Et n'entre pas dans le bourg.*

§ II. — *Jesus manifeste sa gloire aux disciples, pour les préparer à ses humiliations.* VIII, 27 — IX, 49.

1<sup>o</sup> La glorieuse confession de saint Pierre. VIII, 27-30.

Comp. Matth. xvi, 13-19 (voyez le commentaire); Luc. ix, 18-20. Saint Marc abrège considérablement ce beau récit.

27-28. L'occasion. — *Egressus est...* Quittant l'endroit où il se trouvait alors, Jésus remonta le cours du Jourdain, jusqu'à ce qu'il arrivât *in castella Cæsareæ*, c.-à-d., comme s'exprime saint Matthieu, vers le territoire de cette cité, près des villages et des bourgades abrités autour d'elle et placés sous sa juridiction. — *Quem me dicunt... ?* Plus solennellement dans le premier évangile : « Quem dicunt... me Filium hominis ? » — *Joannem..., Eliam..., unum...* (vers. 25). Voyez vi, 14-15 et les notes.

29-30. Pierre déclare que Jésus est le Messie. — *Vos vero.* Cette question si importante de Jésus est identiquement la même dans les trois rédactions. L'heure était grave et solennelle; le ministère du Sauveur en Galilée touchait à sa fin, une crise allait éclater, la croix se dressait

à l'horizon; il fallait que les apôtres fussent bien fixés sur la personne et le rôle de leur Maître. — *Tu es Christus (ὁ χριστός)* avec l'article : « *Messias ille* ». Saint Matthieu cite plus complètement la réponse de Pierre, et signale la magnifique promesse que lui valut aussitôt sa profession de foi. Comme il a été dit dans l'introduction, p. 195, 5<sup>o</sup>, notre auteur omet plusieurs des épisodes les plus glorieux pour le prince des apôtres. Saint Pierre passait sans doute lui-même sous silence ces incidents lorsqu'il prêchait, et son « *Interprète* » l'a imité. Voyez Eusèbe, *Demonst. evang.*, I, 3. — *Comminatus est...* (vers. 30) : prenant un air sévère et menaçant. — *Ne... dicerent...* Il leur interdit formellement d'annoncer alors au peuple qu'il était le Messie.

2<sup>o</sup> Jésus prédit sa passion prochaine, et rattache à cette prédiction une exhortation importante, relative au détachement nécessaire à ses disciples. VIII, 31-39.

Comp. Matth. xvi, 20-28 (voyez le commentaire); Luc. ix, 21-27. La rédaction de saint Marc se rapproche notablement de celle du premier évangile.

31-33. Première annonce de la passion. — *Docere.* Saint Matthieu : « ostendere ». — *Oportet... pati...* Notre évangéliste abrège. Saint Matthieu : il fallait qu'il allât à Jérusalem et qu'il souffrît beaucoup. — *Le trait reprobari est propre à saint Marc.* — *Post tres dies.* D'après les deux autres narrateurs : le troisième jour. — *Et palam...* (vers. 32). Précieux détail, qui est aussi une particularité du second évangile. — *Cœpit increpare.* Saint Matthieu est seul à citer les paroles mêmes de l'apôtre. — *Plurimè*

34. Et convocata turba cum discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, deneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me.

35. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam; qui autem perdidit animam suam propter me et evangelium, salvam faciet eam.

36. Quid enim proderit homini, si lucretur mundum totum, et detrimentum animæ suæ faciat?

37. Aut quid dabit homo commutationis pro anima sua?

38. Qui enim me confusus fuerit et verba mea, in generatione ista adultera et peccatrice, et Filius hominis confundetur eum, cum venerit in gloria Patris sui cum angelis sanctis.

39. Et dicebat illis : Amen dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute.

34. Et ayant appelé à lui la foule, avec ses disciples, il leur dit : Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même, et qu'il porte sa croix, et qu'il me suive.

35. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra; mais celui qui la perdra à cause de moi et de l'évangile, la sauvera.

36. En effet, que servirait à l'homme de gagner le monde entier et de perdre son âme?

37. Ou que donnera l'homme en échange de son âme?

38. Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles au milieu de cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père, avec les anges saints.

39. Et il leur disait : En vérité, je vous le dis, il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici, qui ne goûteront pas la mort, avant d'avoir vu le royaume de Dieu venir avec puissance.

## CHAPITRE IX

1. Et post dies sex assumit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem, et ducit illos in montem excelsum seorsum solos, et transfiguratus est coram ipsis.

1. Six jours après, Jésus prit Pierre, Jacques et Jean, et les conduisit seuls, à l'écart, sur une haute montagne; et il fut transfiguré devant eux.

*discipulos...* (vers. 33). Trait nouveau et significatif. Jésus lança un regard sévère sur tout son entourage, qui ne partageait que trop les dispositions imparfaites de Pierre.

34-38. Instruction relative à la nécessité du renoncement. — *Convocata turba*. Ce trait a été omis par les autres synoptiques. La foule avait donc reconnu Jésus et le suivait à quelque distance. — *Si quis vult...* Dans les vers. 34<sup>b</sup>-37, les paroles sont littéralement les mêmes que dans saint Matthieu. Quelques petites nuances peuvent seules d'être signalées : au vers. 34<sup>a</sup>, *ne sequi*, au lieu de « post me venire »; au vers. 35, l'adjonction des mots *et evangelium*, qui caractérise saint Marc (cf. I, 15; x, 29), et l'expression *salvam faciet eam*, au lieu de *inveniet eam*. — *Qui... me confusus...* (vers. 38) Cette phrase a été omise en cet endroit par saint Matthieu, qui l'a citée à une autre occasion (cf. Matth. x, 23). Elle nous transporte à la fin des temps et montre quel sera, pour chacun de nous, le résultat éternel de la lutte que nous aurons soutenue contre l'égoïsme. — Sur l'épithète *adultera*, voyez Matth. xii, 39 et

le commentaire. — *In gloria sua* : lors de la glorieuse apparition du Messie pour juger le monde.

39. Un avènement prochain du royaume de Dieu. Sur ce passage, diversement interprété, voyez les notes de Matth. xvi, 28. — La formule d'introduction *et dicebat...* est propre à saint Marc. — Au lieu de *regnum Dei... in virtute*, saint Matthieu dit plus clairement : le Fils de l'homme venant dans son règne.

3<sup>o</sup> La transfiguration de Jésus. IX, 1-12.

Comp. Matth. xvii, 1-13 (voyez le commentaire); Luc. ix, 29-36.

CHAP. IX. — 1<sup>a</sup>. Introduction : les circonstances de temps, de lieu et de personnes. — La ressemblance avec le premier évangile est à peu près littérale. Saint Marc ajoute le mot *solos* après *seorsum*, pour bien marquer que Notre-Seigneur se fit seulement accompagner de trois disciples.

1<sup>b</sup>-2. Jésus est transfiguré; première phase du prodige. — Comme saint Matthieu, notre auteur signale d'abord le fait d'une manière générale, *transfiguratus est...*; puis il entre dans



2. Ses vêtements devinrent resplendissants, et tout à fait blancs, comme la neige, tels qu'aucun foulon sur la terre n'en peut faire d'aussi blancs.

3. Élie et Moïse leur apparurent, et ils s'entretenaient avec Jésus.

4. Et Pierre, prenant la parole, dit à Jésus : Maître, il est bon pour nous d'être ici ; faisons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Élie.

5. Car il ne savait pas ce qu'il disait, l'effroi les ayant saisis.

6. Il se forma une nuée, qui les couvrit ; et une voix sortit de la nuée, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; écoutez-le.

7. Et aussitôt, regardant tout autour, ils ne virent plus personne, si ce n'est Jésus seul avec eux.

8. Et comme ils descendaient de la montagne, il leur ordonna de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts.

9. Et ils tinrent cette parole secrète en eux-mêmes, se demandant entre eux ce que signifiait : Jusqu'à ce qu'il fût ressuscité d'entre les morts.

2. Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, et candida nimis velut nix, qualia fullo non potest super terram candida facere.

3. Et apparuit illis Elias cum Moyse, et erant loquentes cum Jesu.

4. Et respondens Petrus, ait Jesu : Rabbi, bonum est nos hic esse ; et faciamus tria tabernacula, tibi unum, et Moyse unum, et Eliæ unum.

5. Non enim sciebat quid diceret : erant enim timore exterriti.

6. Et facta est nubes obumbrans eos, et venit vox de nube, dicens : Hic est Filius meus carissimus ; audite illum.

7. Et statim circumspicientes, neminem amplius viderunt, nisi Jesum tantum secum.

8. Et descendentibus illis de monte, præcepit illis ne cuiquam quæ vidissent narrarent, nisi cum Filius hominis a mortuis resurrexerit.

9. Et verbum continuerunt apud se, conquiritentes quid esset : Cum a mortuis resurrexerit.

quelques détails pour l'expliquer. Il omet de décrire l'effet produit sur la divine physionomie de Jésus ; en échange, il insiste (vers. 2) sur l'éclat merveilleux des vêtements, donnant sur ce point plusieurs détails nouveaux : *splendentia*, *nimis*,



Foulons au travail. (Peinture de Pompeï.)

*velut nix* (les mots équivalents, *ὡς γλαυκ*, manquent toutefois dans plusieurs manuscrits importants), *qualia fullo... facere*. Les foulons de cette époque étaient partiellement habillés.

3-5. *Seconde phase* : apparition de Moïse et d'Élie. — *Elias cum...* Saint Marc nomme Élie en premier lieu, sans doute à cause de la mention spéciale qui sera faite de ce prophète un peu plus bas, à propos du second avènement du Messie. Cf. vers. 10-12. — *Rabbi* (vers. 4). Notre évangéliste cite seul ce titre sous sa forme

hébraïque. — *Non enim sciebat...* (vers. 5). Réflexion commune à saint Marc et à saint Luc. Elle suppose qu'il y avait quelque chose d'un peu étrange dans la proposition de Pierre. — *Timore exterriti*. Dans le grec : *ἐκφοβῶσι*, hors d'eux-mêmes par suite de l'effroi. Saint Matthieu et saint Luc ne mentionnent ce sentiment de crainte qu'à la fin du récit.

6-7. *Troisième phase* : la voix divine. — *Nubes* : une nuée lumineuse, dit saint Matthieu. — *Hic est...* ; *audite...* D'après le grec, la parole est identiquement la même que dans le premier évangile. — *Et statim* (vers. 7). L'adverbe favorise saint Marc. Trait spécial. — *Circumspicientes*. Comme le note la rédaction plus complète de saint Matthieu, les trois apôtres s'étaient jetés à terre sous l'impression de l'effroi, et ils n'osèrent regarder et se relever que lorsqu'ils eurent été rassurés par la voix et le contact de leur Maître. — *Neminem... nisi...* L'apparition céleste cessa donc d'une manière aussi soudaine qu'elle avait commencé.

8-9. *Injonction pressante* de Notre-Seigneur aux trois témoins du mystère. — *Præcepit...* Saint Matthieu cite l'ordre en termes directs ; mais il omet de dire, comme le font notre narrateur et saint Luc, que les apôtres obéirent fidèlement : *et... continuerunt...* (vers. 9). — *Conquiritentes* (discutant entre eux) *quid...* Trait propre à saint Marc. Il montre que les enseignements de Jésus pénétraient avec une puissance étonnante dans l'esprit de ses disciples les plus intimes : sa résurrection supposait sa mort, et

10. Et interrogabant eum, dicentes : Quid ergo dicunt pharisæi et scribæ quia Eliam oportet venire primum ?

11. Qui respondens, ait illis : Elias, cum venerit primo, restituet omnia ; et quomodo scriptum est in Filium hominis, ut multa patiatur et contemnatur.

12. Sed dico vobis quia et Elias venit (et fecerunt illi quæcumque voluerunt), sicut scriptum est de eo.

13. Et veniens ad discipulos suos, vidit turbam magnam circa eos, et scribas conquirentes cum illis.

14. Et confestim omnis populus videns Jesum stupefactus est, et expaverunt, et accurrentes salutabant eum.

15. Et interrogavit eos : Quid inter vos conquiritis ?

16. Et respondens unus de turba, dixit : Magister, attuli filium meum ad te, habentem spiritum mutum ;

17. qui ubicumque eum apprehenderit,

10. Et ils l'interrogeaient, en disant : Pourquoi donc les pharisiens et les scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne d'abord ?

11. Il leur répondit : Élie, lorsqu'il viendra d'abord, rétablira toutes choses, et comme il est écrit du Fils de l'homme, il souffrira beaucoup et sera méprisé.

12. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu (et ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu), selon qu'il a été écrit de lui.

13. Lorsqu'il fut venu vers ses disciples, il vit une grande foule autour d'eux, et des scribes qui discutaient avec eux.

14. Et aussitôt tout le peuple, voyant Jésus, fut saisi d'étonnement et de frayeur ; et étant accourus, ils le saluaient.

15. Il leur demanda : Pourquoi discutez-vous ensemble ?

16. Et un homme de la foule, prenant la parole, dit : Maître, je vous ai amené mon fils, qui est possédé d'un esprit muet ;

17. et en quelque lieu qu'il le saisisse,

ils ne pouvaient se faire à l'idée de cette mort. Comp. les vers. 29-31.

10-12. Question de Pierre, de Jacques et de Jean, au sujet de la venue d'Élie, et réponse de Jésus. — *Pharisæi et scribæ*. Saint Marc nomme seul les pharisiens. Au vers. 11, l'adverbe *primo* est aussi un trait nouveau. — *Et quomodo...* La construction de cette phrase est assez irrégulière dans le grec comme dans le latin, ce qui nuit à la clarté de la pensée. Quelques interprètes lui donnent un tour interrogatif : Comment est-il écrit du Fils de l'homme ? Qu'il doit souffrir beaucoup... Ou bien : Pourquoi est-il écrit... qu'il doit beaucoup souffrir... ? D'autres, et nous sommes de ce nombre, préfèrent ne mettre qu'une virgule à la fin du vers. 11, et regarder le vers. 12 comme formant avec lui une phrase unique : De même qu'il est écrit du Fils de l'homme qu'il doit beaucoup souffrir et être méprisé, ainsi je vous dis qu'Élie est venu et qu'ils lui ont fait... En comparant ce passage avec les versets parallèles de saint Matthieu, on verra que l'ordre des paroles n'est pas tout à fait le même dans les deux rédactions. — *Contemnatur*. Le grec ἐξουδενώθη signifie à la lettre : être réduit à néant. — *Dicit scriptum est...* (vers. 12). Voyez III Reg. xvii et ss., où la persécution d'Élie par Jézabel est longuement racontée. L'Élie mystique, Jean-Baptiste, avait dû souffrir de même pour accomplir son ministère.

4° Guérison d'un possédé épileptique et muet. IX, 13-28.

Comp. Matth. xvii, 14-20 ; Luc. ix, 34-44. Saint Marc raconte cet incident d'une manière très détaillée et particulièrement dramatique.

C'est là une de ses plus belles narrations. Les paroles du père de l'enfant sont citées par les trois évangélistes d'une façon plus indépendante qu'il ne leur arrive d'ordinaire en pareil cas.

13-14. Retour de Jésus auprès des siens après sa transfiguration. — *Ad discipulos* : les neuf apôtres qu'il avait laissés au pied de la montagne. — *Scribas conquirentes*. Trait spécial. Il est aisé de se rendre compte de la situation. Les disciples avaient essayé vainement de guérir, en vertu des pouvoirs qu'ils avaient reçus de Jésus (cf. vi, 7, 13), le jeune possédé qu'on avait amené pendant l'absence de leur Maître. La foule s'était attroupée autour d'eux, et des scribes mêlés au peuple se moquaient d'eux et de Jésus, tandis que les disciples s'efforçaient de défendre Notre-Seigneur. — *Confestim... populus...* (vers. 14). Détails touchants, propres à saint Marc. Les verbes *stupefactus est* et *expaverunt* ne sont représentés que par un seul mot dans le grec : ἐξεθαμβήθησαν (selon d'autres manuscrits, ἐξεθαμβήθη au singulier ; la Vulgate a réuni les deux leçons) ; il est vrai que ce mot est d'une force extraordinaire et qu'il marque une émotion très vive. Cf. xiv, 33 et xvi, 5. Pourquoi cette frayeur du peuple ? On a conjecturé que le visage de Jésus portait encore les traces de sa transfiguration récente et paraissait plus céleste que jamais. — L'effroi ne dura qu'un instant : *accurrentes salutabant...* Petit tableau qui révèle l'amour des foules pour le Sauveur.

15-17. Le cas en question. — *Et interrogavit...* est une autre particularité. Il en est de même des mots *attuli... ad te* et *habentem spiritum...* (vers. 16). Le mutisme était un effet de



il le jette à terre, et *l'enfant* écume, grince des dents et se dessèche. J'ai dit à vos disciples de le chasser, mais ils ne l'ont pu.

18. Jésus leur répondit : O génération incrédule, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous souffrirai-je ? Amenez-le-moi.

19. Ils l'amènèrent ; et aussitôt qu'il eut vu Jésus, l'esprit l'agita avec violence, et, jeté à terre, il se roulait en écumant.

20. Jésus demanda au père de l'enfant : Combien y a-t-il de temps que cela lui arrive ? Il répondit : Depuis son enfance ;

21. et l'esprit l'a souvent jeté dans le feu et dans l'eau, pour le faire périr. Mais, si vous pouvez quelque chose, secourez-nous, ayez pitié de nous.

22. Jésus lui dit : Si tu peux croire, tout est possible à celui qui croit.

23. Et aussitôt le père de l'enfant s'écria, disant avec larmes : Je crois, Seigneur ; aidez mon incrédulité.

24. Et Jésus, voyant accourir la foule, menaça l'esprit impur, et lui dit : Esprit sourd et muet, je te l'ordonne, sors

allidit illum, et spumat, et stridet dentibus, et arescit. Et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, et non potuerunt.

18. Qui respondens eis, dixit : O generatio incredula, quamdiu apud vos ero ? quamdiu vos patiar ? Afferte illum ad me.

19. Et attulerunt eum. Et cum vidisset eum, statim spiritus conturbavit illum ; et elisus in terram, volutabatur spumans.

20. Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit ? At ille ait : Ab infantia ;

21. et frequenter eum in ignem et in aquas misit, ut eum perderet. Sed si quid potes, adjuva nos, misertus nostri.

22. Jesus autem ait illi : Si potes credere, omnia possibile sunt credenti.

23. Et continuo exclamans pater pueri, cum lacrymis aiebat : Credo, Domine ; adjuva incredulitatem meam.

24. Et cum videret Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo, dicens illi : Surde et mute

la possession démoniaque. — *Qui ubiunque...* (vers. 17). La description est vraiment tragique.



Jésus guérit un démoniaque en le bénissant.  
(Ancien manuscrit)

Quelque le malade fût perpétuellement au pouvoir de Satan, les crises épileptiques étaient intermittentes, consistant en spasmes (*allidit...*) et

en d'autres manifestations terribles à voir (*spumat...*). Chaque paroxysme se terminait par un état d'immobilité rigide, qui est fort bien décrit par le verbe *arescit* ; l'enfant était alors comme desséché.

18-26. Le miracle. C'est ici surtout que la narration de saint Marc abonde en détails nouveaux. — *Generatio incredula*. Les deux autres récits ajoutent : « et perversa ». — *Statim spiritus...* (vers. 19). Dernière crise, d'une violence extrême. — *Interrogavit...* (vers. 20). Par cette marque d'intérêt, Jésus voulait exciter la confiance du malheureux père. Celui-ci complète alors son douloureux récit : *ab infantia, et frequenter...* (vers. 21). — *Sed si quid...*, *adjuva...*. Émouvante prière, mais qui montre combien la foi du suppliant était encore imparfaite. Jésus s'efforce de la fortifier, en indiquant les merveilleux résultats qu'elle pourra produire : *Si potes...*, *omnia...* (vers. 22). — *Exclamans...*, *cum lacrymis...* (vers. 23). Détails de plus en plus pathétiques. Le père fait un effort pour croire ; mais, craignant de ne pas croire suffisamment, il adresse à Jésus cette humble prière : *adjuva incredulitatem...* — *Cum videret... turbam* (vers. 24). Nous avons vu combien Jésus se défait de l'enthousiasme tout humain des foules ; or celle qui l'entourait alors grossissait à tout instant (*concurrentem*) : il va donc accabler le prodige. — *Surde et...* C. à. d., esprit qui rend sourd et muet. L'ordre est majestueux, impératif : *Ego praecepto...* — *Et ne amplius...* 16

spiritus, ego præcipio tibi, exi ab eo, et amplius ne introas in eum.

25. Et exclamans et multum discerpens eum, exiit ab eo; et factus est sicut mortuus, ita ut multi dicerent : Quia mortuus est.

26. Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, et surrexit.

27. Et cum introisset in domum, discipuli ejus secreto interrogabant eum : Quare nos non potuimus ejicere eum ?

28. Et dixit illis : Hoc genus in nullo potest exire, nisi in oratione et jejunio.

29. Et inde profecti prætergrediebantur Galilæam, nec volebat quemquam scire.

30. Docebat autem discipulos suos, et dicebat illis : Quoniam Filius hominis tradetur in manus hominum, et occident eum, et occisus tertia die resurget.

31. At illi ignorabant verbum, et timebant interrogare eum.

32. Et venerunt Capharnaum. Qui cum domi essent, interrogabat eos : Quid in via tractabatis ?

de cet enfant, et ne rentre plus en lui.

25. Alors l'esprit, poussant des cris et l'agitant avec violence, sortit, et l'enfant devint comme mort, de sorte que beaucoup disaient : Il est mort.

26. Mais Jésus, l'ayant pris par la main, le souleva, et il se leva.

27. Lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples lui demandaient en secret : Pourquoi n'avons-nous pas pu le chasser ?

28. Il leur répondit : Cette sorte de démon ne peut se chasser que par la prière et par le jeûne.

29. Étant sortis de là, ils traversèrent la Galilée, et il voulait que personne ne le sût.

30. Cependant il instruisait ses disciples, et leur disait : Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir, et le troisième jour après sa mort il ressuscitera.

31. Mais ils ne comprenaient pas cette parole, et ils craignaient de l'interroger.

32. Ils vinrent à Capharnaüm; et lorsqu'ils furent dans la maison, il leur demanda : Sur quoi discutiez-vous en chemin ?

Sauveur ajoute ce trait, parce que la possession démoniaque s'était manifestée d'une manière intermittente. Cf. vers. 17. — *Et exclamans...* (vers. 25). La crise finale. Obligé de quitter sa victime, le démon se venge sur elle de sa défaite. — *Sicut mortuus* : tant l'assaut avait été violent. — *Jesus autem...* (vers. 26). Détail non moins touchant que dramatique.

27-28. Motif pour lequel les apôtres n'avaient pas réussi à guérir ce possédé. — *Cum... in domum* est une particularité de saint Marc. — *Hoc genus...* Avant cette réponse, saint Matthieu en cite une autre, par laquelle Jésus reprocha à ses disciples leur manque relatif de foi, cause première de leur échec.

5<sup>e</sup> Seconde prédiction de la passion. IX, 29-31.

Comp. Matth. xvii, 21-22; Luc. ix, 44<sup>b</sup>-45. Les réactions de saint Marc et de saint Luc sont plus détaillées que celle du premier évangile; chacune d'elles a quelques détails nouveaux.

29. Introduction. — *Inde...* du pied de l'Hermion ou du Thabor, suivant le lieu où Jésus avait été transfiguré. Voyez les notes de Matth. xvii, 1. — *Prætergrediebantur*. Trait spécial. Le verbe *παραπερὸν πηγαίων* a peut-être ici, comme le pensent quelques philologues, la signification de *passer rapidement, sans s'arrêter*; ou bien, celle de *passer à côté*, par les chemins moins fréquentés, où évitent les grandes routes, sur lesquelles Jésus aurait été bientôt reconnu. — *Nec volebat...* Autre détail spécial. Le motif qui gui-

rait le Sauveur est celui qui a été indiqué à propos du vers. 24<sup>a</sup>.

30-31. La prédiction. — *Docebat autem...* Notre évangéliste montre clairement, par cette formule qui lui est propre, que Jésus-Christ prit alors sa passion comme le thème d'un enseignement prolongé, dont nous n'avons ici qu'un très bref sommaire. — *At illi...* (vers. 31). Impression produite sur les Douze. Saint Luc l'expose dans les mêmes termes que saint Marc, mais plus développés. Ce que les apôtres ne pouvaient comprendre, c'était la nécessité des souffrances et de la mort du Messie, bien que Jésus les eût déjà préparés à cette pensée. Cf. viii, 31. — *Timebant interrogare* : se souvenant sans doute des reproches adressés à Pierre dans une occasion identique (cf. viii, 33), ou bien, ne tenant pas à comprendre à fond, tant ce sujet était pénible pour eux. « Contristati sunt vehementer, » dit saint Matthieu au passage parallèle.

6<sup>o</sup> Quelques instructions de Jésus à ses apôtres. IX, 32-49.

Le premier évangile, xviii, 1-35, les cite plus complètement, à part la seconde, qu'il omet. Saint Luc n'a que les deux premières.

32-36. Leçon d'humilité. Comp. Matth. xviii, 1-5; Luc. ix, 46-48. Saint Marc est le plus explicite des trois rapporteurs. — *Et venerunt...* Cf. Matth. xvii, 23. Le ministère public du Sauveur s'achève à Capharnaüm, où il avait précisément commencé. — *Cum domi...* est un



33. Mais ils se taisaient ; car, en chemin, ils avaient discuté ensemble, *pour savoir* lequel d'entre eux était le plus grand.

34. Et s'étant assis, il appela les douze et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous.

35. Puis, prenant un enfant, il le plaça au milieu d'eux ; et après l'avoir embrassé, il leur dit :

36. Quiconque reçoit en mon nom un enfant comme celui-ci, me reçoit ; et quiconque me reçoit, reçoit non pas moi, mais celui qui m'a envoyé.

37. Alors Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom, et il ne nous suit pas ; et nous l'en avons empêché.

38. Mais Jésus dit : Ne l'en empêchez pas ; car il n'y a personne qui, après avoir fait un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi.

33. At illi tacebant ; siquidem in via inter se disputaverant quis eorum major esset.

34. Et residens vocavit duodecim, et ait illis : Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus et omnium minister.

35. Et accipiens puerum, statuit eum in medio eorum ; quem cum complexus esset, ait illis :

36. Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo, me recipit ; et quicumque me susceperit, non me suscipit, sed eum qui misit me.

37. Respondit illi Joannes, dicens : Magister, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem daemonia, qui non sequitur nos, et prohibuimus eum.

38. Jesus autem ait : Nolite prohibere eum ; nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, et possit cito male loqui de me.

détail nouveau. Le grec emploie l'article : dans la maison ; c.-à-d., dans le domicile ordinaire de Jésus à Capharnaüm. — *Interrogabat...* A partir de ce mot jusqu'à la fin du vers. 33, tout est propre au second évangile. Notre-Seigneur, lorsqu'il voyageait avec ses disciples, tantôt se tenait auprès d'eux et s'entretenait avec eux, tantôt marchait seul, en avant ou en arrière de la troupe apostolique. — *Tacebant* (vers. 33) : confus de cette question, qui montrait que leur Maître connaissait leurs sentiments les plus intimes et les plus imparfaits. — *Disputaverant...* Étrange direction donnée à leurs pensées, au temps même où Jésus leur parlait coup sur coup de sa passion prochaine. Mais il avait naguère promis à Pierre le premier rang dans son Église (cf. Matth. xvi, 17 et ss.), et tout semblait annoncer que la fondation du royaume messianique était proche : les ambitions étaient donc vivement surexcitées. — *Quis eorum...* D'après saint Matthieu, les apôtres auraient eux-mêmes adressé cette question à Notre-Seigneur ; mais le premier évangile abrège ici et condense les faits : c'est la rédaction de saint Marc qui est la plus exacte. — *Et residens vocavit...* (vers. 34). Trait spécial. Tout, dans l'attitude du Maître, a ici un caractère particulièrement solennel ; on voit qu'il voulait inculquer la leçon très avant.

— *Si quis vult...* Saint Matthieu a omis cette première partie de l'instruction. Elle marque à quelle condition l'on possédera la vraie grandeur. — *Omnium novissimus* : le dernier, par ses pensées. *Omnium minister* : le dernier aussi, par sa manière d'agir. Locutions paradoxales, qui mettent en relief la nécessité de l'humilité. — *Et accipiens...* (vers. 35). L'un des plus touchants détails de la vie de Jésus. Au lieu de

*puerum*, le grec a le diminutif *παιδίον* (comme dans le premier évangile), un petit enfant. Le trait tout gracieux *et complexus eum* (*ἐνχαλιεσάμενος*, ayant pris dans ses bras) ne se lit que dans saint Marc. — *Quisquis unum...* (verset 36). Comme dans saint Matthieu, xviii, 5. La seconde moitié du verset, *et quicumque me...*, n'est citée en cet endroit que par notre évangéliste ; mais on trouve la même pensée dans le premier évangile, x, 40, Jésus l'ayant proferée plusieurs fois.

37-40. Leçon de tolérance. Comp. Luc. ix, 49-50. La narration de saint Marc est plus développée. — *Vidimus quemdam...* Le fait en question avait eu lieu sans doute pendant la récente prédication des apôtres en Galilée. Cf. vi, 12-13. Ce furent vraisemblablement les mots « in nomine meo » du vers. 36<sup>a</sup> qui rappelèrent à Jean cet incident, qu'il n'avait pas encore raconté à son Maître. — *Ejicient m...* Ayant vu la puissance merveilleuse de Jésus sur les démons, ou celle dont jouissaient aussi les apôtres par l'emploi de son nom, cet homme s'était mis à utiliser ce nom sacré comme un charme. Cf. Act. xix, 13. — *Qui non sequitur...* Le grec a l'imparfait : qui ne nous suivait pas ; c.-à-d. : qui n'appartenait point au corps des disciples proprement dits. — *Prohibuimus*. On lit de nouveau l'imparfait dans le grec : et nous l'empêchions. Ce qui paraît supposer des interdictions répétées. — *Nolite...* (vers. 38). Sans blâmer ses apôtres, qui avaient agi en cela de bonne foi, Jésus montre qu'il n'approuve pas leur zèle trop précipité, trop exclusif. Il n'était pas nécessaire de vivre habituellement dans sa société extérieure pour être vraiment son disciple. — *Et possit cito...* L'adverbe est fortement accentué ;

39. Qui enim non est adversum vos, pro vobis est.

40. Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo, quia Christi estis. amen dico vobis, non perdet mercedem suam.

41. Et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis credentibus in me, bonum est ei magis si circumdaretur mola asinaria collo ejus, et in mare mitteretur.

42. Et si scandalizaverit te manus tua, abscinde illam; bonum est tibi debilem introire in vitam, quam duas manus habentem ire in gehennam, in ignem inextinguibilem,

43. ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur.

44. Et si pes tuus te scandalizat, amputa illum; bonum est tibi claudum introire in vitam æternam, quam duos pedes habentem mitti in gehennam ignis inextinguibilis,

45. ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur.

46. Quod si oculus tuus scandalizat te, ejice eum; bonum est tibi luscum introire in regnum Dei, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis,

47. ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur.

39. Qui n'est pas contre vous, est pour vous.

40. Et quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez au Christ, en vérité, je vous le dis, il ne perdra point sa récompense.

41. Mais si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît autour du cou une de ces meules que les ânes tournent, et qu'on le jetât dans la mer.

42. Et si ta main te scandalise, coupe-la; il vaut mieux pour toi entrer manchot dans la vie, que d'aller, ayant deux mains, dans la géhenne, dans le feu inextinguible,

43. là où leur ver ne meurt pas, et où le feu ne s'éteint pas.

44. Et si ton pied te scandalise, coupe-le; il vaut mieux pour toi entrer boiteux dans la vie éternelle, que d'être jeté, ayant deux pieds, dans la géhenne du feu inextinguible,

45. là où leur ver ne meurt pas, et où le feu ne s'éteint pas.

46. Et si ton œil te scandalise, arrache-le; il vaut mieux pour toi entrer borgne dans le royaume de Dieu, que d'être jeté, ayant deux yeux, dans la géhenne du feu,

47. là où leur ver ne meurt pas, et où le feu ne s'éteint pas.

se servir du nom de Jésus pour opérer des miracles (*virtutem*) et parler de lui d'une façon hostile, c.-à-d., être son ennemi déclaré, sont deux choses contradictoires et impossibles. Les apôtres auraient donc dû agir avec moins de sévérité. — *Qui enim...* (vers. 39). Ces mots sont la contrepartie de Matth. x, 30; mais les deux sentences sont vraies, prises isolément, et se complètent l'une l'autre. — *Quisquis enim...* (ver-



Moulin à âne. (Bas-relief antique.)

et 46). On trouve aussi cette promesse dans le premier évangile, x, 42, avec de légères nuances. Sa liaison avec ce qui précède paraît être la suivante : les disciples de Jésus manifestent leur amour pour lui, non seulement en accomplissant des prodiges en son nom, mais aussi par les

plus petites choses, faites avec l'intention de lui plaire.

41-49. Contre le scandale. Comp. Matth. xviii, 6-9 et le commentaire. Après l'interruption occasionnée par Jean, le Sauveur reprend la suite de son instruction. Il a dit plus haut, vers. 35-36, qu'il faut accueillir avec bonté les petits enfants et ceux dont ils sont le type; il décrit maintenant le crime énorme que l'on

commettrait en devenant pour eux une cause de chute morale. — *Bonum est* (*καλὸν ἐστίν*). Matth. : *συμφέρει*, « expedit ». — *Et si scandalizaverit...* (vers. 42). A partir d'ici, la rédaction de saint Marc est particulièrement remarquable, soit par son rythme solennel, soit par ses développements plus considérables (le trait *si pes tuus...*, verset 44, est omis par saint Matthieu), soit par le refrain terrible *ubi vermis eorum...*, qui retentit trois fois

de suite (cf. vers. 43, 45, 47; il est vrai que plusieurs manuscrits importants ne le citent qu'une fois, au vers. 43). Ce refrain est un écho d'Isaïe, lxxvi, 24 (voyez le commentaire), et il décrit certainement ici le caractère épouvantable et l'éternelle durée des peines de l'enfer.



48. Car tous seront salés par le feu, comme toute victime est salée avec le sel.

49. Le sel est bon ; mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonneriez-vous ? Ayez du sel en vous, et ayez la paix entre vous.

48. Omnis enim igne salietur, et omnis victima sale salietur.

49. Bonum est sal; quod si sal insulsum fuerit, in quo illud condietis? Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos.

## CHAPITRE X

1. Jésus, étant parti de là, vint aux confins de la Judée, au delà du Jourdain ; et de nouveau les foules s'assemblèrent auprès de lui, et, selon sa coutume, il les instruisit de nouveau.

2. Et s'approchant, les pharisiens lui demandèrent, pour le tenter : Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme ?

1. Et inde exurgens venit in fines Judææ ultra Jordanem; et conveniunt iterum turbæ ad eum, et sicut consueverat iterum docebat illos.

2. Et accedentes pharisæi interrogabant eum : Si licet vir uxorem dimittere, tentantes eum.

Les vers et le feu représentent les agents employés par Dieu pour châtier les damnés : les vers sont l'emblème du remords ; le feu doit s'entendre au propre. — *Omnis enim igne...* Ce vers. 48 et le suivant n'ont rien qui leur corresponde dans le récit parallèle du premier évangile ; mais saint Matthieu, v, 13, cite ailleurs une parole de Jésus qui s'en rapproche. Comp. aussi Luc. xiv, 34-35. Leur connexion avec ce qui précède et leur signification précise en cet endroit sont assez difficiles à déterminer ; elles ont beaucoup exercé la sagacité des interprètes. Voyez notre grand commentaire, p. 143 et 144. L'enchaînement est peut-être simplement celui-ci : J'ai parlé du feu, car tout homme (*omnis*) doit être salé par le feu, de même que toute victime est salée avec du sel. — *Igni salietur*. Métaphore, basée sur quelques propriétés communes que possèdent le feu et le sel (l'un et l'autre ils purifient, assainissent, etc.). — Les mots *et omnis victima...*, destinés à expliquer la première moitié du verset (quelques critiques les regardent à tort comme une glose, parce qu'ils sont omis dans plusieurs manuscrits anciens), font allusion à Lev. ii, 13, où il est prescrit de mêler un peu de sel à tous les sacrifices liturgiques des Hébreux. Cf. Ez. xliii, 24. D'après un assez grand nombre de commentateurs, les deux assertions de Jésus contenues dans le vers. 48 reviendraient à dire : « Pour l'humanité coupable, il est une loi que chacun de ses membres doit subir : il faut qu'ils passent tous par le feu, de même que les victimes devaient toutes passer par le sel ; mais mieux vaut passer par le feu du sacrifice volontaire que par les flammes éternelles de l'enfer. » D'autres y voient un contraste établi entre les damnés et les élus : « Chacun de ceux-là sera pour ainsi dire salé par le feu, de manière à ne jamais pouvoir être consumé durant l'éternité ; au contraire, ceux-ci, comme des

victimes agréables à Dieu, seront assaisonnés du sel de la grâce, pour jouir de la gloire éternelle. » Ce second sentiment nous paraît le meilleur. — *Bonum est...* (vers. 49). Le sel, en effet, est regardé par tous les hommes comme une chose excellente, dont ils ne pourraient guère se passer. Puisqu'il en est ainsi, on doit éviter qu'il s'affaïssisse, car il serait impossible de lui rendre sa saveur : *quod si... insulsum...* — Conclusion pratique : *habete...* Jésus recommande aux apôtres d'avoir en eux-mêmes une bonne provision de ce sel mystique, afin de pouvoir servir de condiment et de moyen de préservation au monde entier. — *Et pacem...* Allusion à la discussion peu charitable qui avait servi de point de départ à cette instruction. Cf. vers. 32 et ss.

SECTION IV. — SÉJOUR DE JÉSUS EN PÉRIÉE ET SON DERNIER VOYAGE A JÉRUSALEM. X, 1-52.

1<sup>o</sup> L'indissolubilité du mariage. X, 1-12.

Comp. Matth. xix, 1-12 (voyez le commentaire).

CHAP. X. — 1. Jésus vient en Pérée, où il est entouré d'une foule nombreuse. — *Inde exurgens*. Le dernier épisode raconté par saint Marc s'était passé à Capharnaüm. Cf. ix, 32 et ss. — *Ultra Jordanem*. La leçon la plus autorisée du texte grec est : *διὰ τοῦ πέραν...* ; c.-à-d., en passant par (le pays d') au delà du Jourdain. — *Conveniunt iterum...* Jésus avait beau se tenir à l'écart (cf. ix, 28), le peuple savait toujours le rejoindre et l'entourer. Cf. iii, 7, 20 ; iv, 1 ; v, 21 ; vi, 33, etc. — *Sicut consueverat*. Saint Marc note ce trait parce que, depuis quelque temps, Notre-Seigneur s'était surtout occupé de ses apôtres et de ses disciples proprement dits. Saint Matthieu n'a pas ce détail.

2-9. Question des pharisiens relative au mariage, et réponse de Jésus. — *Uxorem dimittere*. Saint Matthieu ajoute la clause importante :

3. At ille respondens, dixit eis : Quid vobis præcepit Moyses ?

4. Qui dixerunt : Moyses permisit libellum repudii scribere, et dimittere.

5. Quibus respondens Jesus, ait : Ad duritiam cordis vestri scripsit vobis præceptum istud.

6. Ab initio autem creaturæ, masculum et feminam fecit eos Deus.

7. Propter hoc relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit ad uxorem suam,

8. et erunt duo in carne una. Itaque jam non sunt duo, sed una caro.

9. Quod ergo Deus conjunxit homo non separet.

10. Et in domo iterum discipuli ejus de eodem interrogaverunt eum.

11. Et ait illis : Quicumque dimiserit uxorem suam, et aliam duxerit, adulterium committit super eam.

12. Et si uxor dimiserit virum suum et alii nupserit, mœchatur.

13. Et offerebant illi parvulos ut tangeret illos; discipuli autem comminabantur offerentibus.

14. Quos cum videret Jesus, indigne tulit, et ait illis : Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos; talium enim est regnum Dei.

15. Amen dico vobis, quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud.

16. Et complexans eos, et imponens manus super illos, benedicebat eos.

3. Mais il leur répondit : Que vous a ordonné Moïse ?

4. Ils dirent : Moïse a permis d'écrire un acte de divorce, et de la renvoyer.

5. Jésus leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur qu'il a écrit pour vous cette ordonnance.

6. Mais, au commencement de la création, Dieu fit un homme et une femme.

7. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme,

8. et ils seront deux dans une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair.

9. Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare donc pas.

10. Dans la maison, ses disciples l'interrogèrent encore sur le même sujet.

11. Et il leur dit : Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère à l'égard de celle-là.

12. Et si une femme renvoie son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère.

13. On lui présentait de petits enfants, afin qu'il les touchât; mais les disciples repoussaient durement ceux qui les présentaient.

14. Jésus, les voyant, en fut indigné, et leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas; car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent.

15. En vérité, je vous le dis, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera point.

16. Et les embrassant, et imposant les mains sur eux, il les bénissait.

« quacumque ex causa ». — *Ille respondens* (vers. 3). La réponse est au fond identique dans les deux récits; mais l'ordre des preuves n'est pas tout à fait le même. — *Quid vobis...?* Jésus répondait souvent à une question de ses adversaires par une contre-question; celle-ci est une particularité de notre auteur.

10-12. Conversation du Sauveur avec ses apôtres sur le même sujet. Saint Marc n'en cite qu'une parole, qui correspond à Matth. xix, 9; il omet les paroles du divin Maître relatives à la virginité. Cf. Matth. xix, 10<sup>b</sup>-12. — *In domo* est un trait spécial: dans la maison où Jésus logeait alors avec ses apôtres. — *Quicumque...* (vers. 11). Dans l'autre récit, c'est aux pharisiens que Jésus adresse ces paroles; mais rien n'empêche qu'il les ait répétées à ses disciples. — *Committit super eam*. C.-à-d., selon l'interprétation la plus probable: au préjudice de la femme légitime. Selon d'autres: Il commet un adultère

avec la seconde femme. — *Et si uxor...* (vers. 12). Passage propre à saint Marc; il complète le précédent.

2° Jésus bénit les petits enfants. X, 13-16.

Comp. Matth. xix, 13-15; Luc. xviii, 15-17.

13. Sévérité des apôtres. — *Ut tangeret...* C.-à-d., comme s'exprime saint Matthieu: pour qu'il leur imposât les mains en priant. — *Offerentibus*. Détail très précis, propre au second évangile. Saint Matthieu et saint Luc: « increpabant eos ».

14-16. Bonté de Jésus. — *Indigne tulit* (ἡγανάκτησε, il s'indigna). C'est le seul passage où ce sentiment soit attribué à Notre-Seigneur. Il est encore propre à saint Marc. — *Sinite...* Cette première partie de la réponse (vers. 14<sup>b</sup>) est reproduite presque dans les mêmes termes par les trois rédacteurs: la seconde (vers. 15) est commune à saint Marc et à saint Luc; saint Matthieu la cite ailleurs, xviii, 3, à l'occasion



17. Comme il se mettait en chemin, quelqu'un accourut, et, fléchissant le genou devant lui, il lui demandait : Bon Maître, que ferai-je pour acquérir la vie éternelle ?

18. Jésus lui dit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Personne n'est bon, si ce n'est Dieu seul.

19. Tu connais les commandements : Ne commets pas l'adultère ; Ne tue pas ; Ne dérobe pas ; Ne porte pas de faux témoignage ; Ne fais tort à personne ; Honore ton père et ta mère.

20. Il lui répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses depuis ma jeunesse.

21. Jésus, l'ayant regardé, l'aima, et lui dit : Il te manque une chose ; va, vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et suis-moi.

22. Mais lui, affligé de cette parole, s'en alla triste, car il avait de grands biens.

23. Alors Jésus, regardant autour de lui, dit à ses disciples : Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume de Dieu !

24. Les disciples étaient stupéfaits de ces paroles. Mais Jésus, reprenant, leur

17. Et cum egressus esset in viam, procurrens quidam, genu flexo ante eum, rogabat eum : Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam ?

18. Jesus autem dixit ei : Quid me dicis bonum ? Nemo bonus, nisi unus Deus.

19. Præcepta nosti : Ne adulteres. Ne occidas, Ne fureris, Ne falsum testimonium dixeris, Ne fraudem feceris, Honora patrem tuum et matrem.

20. At ille respondens, ait illi : Magister, hæc omnia observavi a juventute mea.

21. Jesus autem intuitus eum, dilexit eum, et dixit ei : Unum tibi deest : vade, quæcumque habes vende et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo ; et veni, sequere me.

22. Qui contristatus in verbo abiit mœrens ; erat enim habens multas possessiones.

23. Et circumspiciens Jesus, ait discipulis suis : Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei introibunt !

24. Discipuli autem obstupescabant in verbis ejus. At Jesus rursus respon-

d'une leçon d'humilité. — Le touchant détail *complexans eos* (vers. 16) est omis dans les récits



Jésus tient un enfant accablé devant lui.  
(Fresque des Catacombes.)

parallèles. Notez aussi l'imparfait de la durée : *benedicebat*... ; il les bénissait l'un après l'autre.

\* Le jeune homme riche, le péril des richesses et les avantages du renoncement volontaire. X, 17-31.

Comp. Matth. xix, 16-30 (voyez les notes) ; Luc. xviii, 18-30. Nous avons ici plusieurs détails nouveaux.

17-22. Le jeune homme riche. — *Cum egressus... in viam*. Trait spécial ; il en est de même des mots dramatiques *procurrens* et *genu flexo ante*... — *Quid faciam?* ? D'après saint Matthieu : « Quid boni faciam... ? » — *Quid me dicis*... (vers. 18). Saint Luc cite cette parole dans les mêmes termes ; saint Matthieu dit avec une nuance : « Quid me interrogas de bono ? » — *Præcepta nosti* (vers. 19). Notre évangéliste en mentionne six, ajoutant à ceux que signalent les passages parallèles : *Ne fraudem feceris* (dans le grec : μή ἀποστερήσης, ne dépouille pas). — *Intuitus eum, dilexit*... (verset 21). Deux autres traits nouveaux, qui comptent parmi les plus touchants de l'évangile. — *Contristatus... mœrens* (vers. 22). La pensée est fortement accentuée ici par l'emploi de ces deux expressions synonymes.

23-27. Péril moral que créent les richesses. — *Circumspiciens*. Trait spécial. On a remarqué que saint Marc aime à signaler les regards de Jésus. Cf. vers. 21, 27 ; iii, 6, 34, etc. — *Obstupescabant* (ἐβρῆθησαν, vers. 24). Locution plus forte que dans les autres récits. — Les mots *stult* (le diminutif n'est pas employé dans le grec)... *introire*, qui répètent l'idée pour l'accentuer, ne sont cités que par saint Marc. — *Confidentes in*... Ce détail est à noter. La richesse

dens. ait illis : Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis in regnum Dei introire!

25. Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei.

26. Qui magis admirabantur, dicentes ad semetipsos : Et quis potest salvus fieri?

27. Et intuens illos Jesus, ait : Apud homines impossibile est, sed non apud Deum; omnia enim possibilia sunt apud Deum.

28. Et cœpit ei Petrus dicere : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te.

29. Respondens Jesus, ait : Amen dico vobis, nemo est qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me et propter evangelium;

30. qui non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc, domos, et fratres, et sorores, et matres, et filios, et agros, cum persecutionibus, et in sæculo futuro vitam æternam.

31. Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi.

32. Erant autem in via ascendentes Jerosolymam; et præcedebat illos Jesus, et stupebant, et sequentes timebant. Et assumens iterum duodecim, cœpit illis dicere quæ essent ei eventura :

33. Quia ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum, et scribis, et senioribus, et damnabunt eum morte, et tradent eum gentibus;

dit : Mes petits enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient dans les richesses d'entrer dans le royaume de Dieu!

25. Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.

26. Ils furent encore plus étonnés, et ils se disaient les uns aux autres : Et qui donc peut être sauvé?

27. Jésus, les regardant, dit : Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu; car tout est possible à Dieu.

28. Alors Pierre se mit à lui dire : Nous, voici que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi.

29. Jésus répondit : En vérité, je vous le dis, personne ne quittera sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses champs, pour moi et pour l'évangile,

30. qu'il ne reçoive cent fois autant, maintenant, en ce temps présent, des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants et des champs, avec des persécutions, et, dans le siècle futur, la vie éternelle.

31. Mais beaucoup des premiers seront les derniers, et beaucoup des derniers les premiers.

32. Or ils étaient en chemin pour monter à Jérusalem; et Jésus marchait devant eux, et ils étaient troublés, et ils le suivaient avec crainte. Et prenant de nouveau les douze à part, il se mit à leur dire ce qui devait lui arriver :

33. Voici que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres, et aux scribes, et aux anciens; ils le condamneront à mort, et ils le livreront aux gentils;

n'est pas mauvaise en elle-même; on peut la posséder et être bien avec Dieu. Le danger consiste à s'y trop attacher, à avoir confiance en elle. — *Omnia enim...* (vers. 27<sup>b</sup>). Encore une répétition propre à notre auteur.

28-31. Récompense promise à quiconque abandonne toutes choses pour suivre Jésus. Saint Marc abrège quelque peu dans ce passage; ce qu'il raconte est presque identique au récit de saint Matthieu, à part de légères nuances d'expression. — *Propter me et propter...* (vers. 29<sup>b</sup>). Comp. VIII, 35, où on lit la même locution, également propre au second évangile. — Saint Matthieu n'a pas les mots *nunc in tempore hoc*, et plus bas *in sæculo futuro*, par lesquels Jésus annonce clairement que la récompense promise ne sera pas seulement accordée dans l'autre vie, mais dès celle-ci. — *Cum persecutionibus*. Détail

spécial, important. Les peines ne manqueront pas en ce monde aux disciples de Jésus.

4<sup>o</sup> Jésus prédit sa passion pour la troisième fois. X, 32-34.

Comp. Matth. XX, 17-19; Luc. XVIII, 31-34. 32. Introduction. Elle est particulièrement solennelle dans le second évangile, qui contient en outre plusieurs détails nouveaux; entre autres *et præcedebat...*, *et stupebant...*, *et timebant*. Jésus s'est mis en marche à la tête de sa petite troupe, προάγων, vaillant comme un héros qui s'élançait au-devant du péril. Ses disciples, remarquant en lui quelque chose d'extraordinaire, et se doutant (quelque sans croire à sa passion; cf. Luc. XVIII, 34) qu'une crise quelconque était imminente, le suivaient tout inquiets. — *Assumens iterum*. L'adverbe fait allusion à VIII, 31 et à IX, 30-31.



34. et ils l'insulteront, et cracheront sur lui, et le flagelleront, et le feront mourir; et il ressuscitera le troisième jour.

35. Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, s'approchèrent de lui, en disant: Maître, nous voulons que vous fassiez pour nous tout ce que nous demanderons.

36. Mais il leur dit: Que voulez-vous que je fasse pour vous?

37. Et ils dirent: Accordez-nous d'être assis, l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche, dans votre gloire.

38. Mais Jésus leur répondit: Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire, ou être baptisés du baptême dont je dois être baptisé?

39. Ils lui dirent: Nous le pouvons. Mais Jésus leur dit: Vous boirez, en effet, le calice que je dois boire, et vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé;

40. mais, quant à être assis à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous le donner à vous, mais à ceux pour lesquels cela a été préparé.

41. Et les dix autres, entendant cela, commencèrent à s'indigner contre Jacques et Jean.

42. Mais Jésus, les appelant, leur dit: Vous savez que ceux qui sont regardés comme les chefs des nations les dominant, et que leurs princes ont puissance sur elles.

43. Il n'en est pas de même parmi

34. et illudent ei, et conspuent eum. et flagellabunt eum, et interficient eum; et tertia die resurget.

35. Et accedunt ad eum Jacobus et Joannes, filii Zebedæi, dicentes: Magister, volumus ut quodcumque petierimus facias nobis.

36. At ille dixit eis: Quid vultis ut faciam vobis?

37. Et dixerunt: Da nobis ut unus ad dexteram tuam, et alius ad sinistram tuam sedeamus in gloria tua.

38. Jesus autem ait eis: Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibo? aut baptismo quo ego baptizor baptizari?

39. At illi dixerunt ei: Possumus. Jesus autem ait eis: Calicem quidem quem ego bibo bibetis, et baptismo quo ego baptizor baptizabimini;

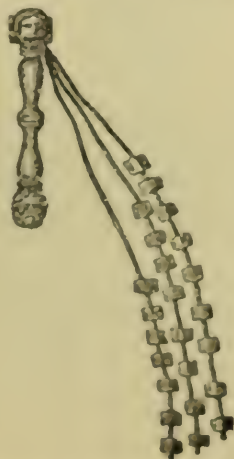
40. sedere autem ad dexteram meam vel ad sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est.

41. Et audientes decem, cœperunt indignari de Jacobo et Joanne.

42. Jesus autem vocans eos, ait illis: Scitis quia hi qui videntur principari gentibus, dominantur eis, et principes eorum potestatem habent ipsorum.

43. Non ita est autem in vobis; sed

33-34. La prédiction. Elle est citée presque



Flagellum ou fouet dont on se servait pour la flagellation. (D'après les anciens monuments.)

identiquement comme dans le premier évangile.

Saint Marc ajoute le mot *sentoribus*: mais il a une expression plus vague pour désigner la mort du Sauveur (*interficient*, au lieu de « *crucifigendum* »).

5° Demande ambitieuse des fils de Zébédée. X, 35-45. Comp. saint Matthieu, xx, 20-25 (voyez les notes).

35-37. La requête. — *Accedunt ad eum...* D'après saint Matthieu, ce fut leur mère, Salomé, qui adressa en leur nom à Jésus cette singulière prière. — *In gloria tua* (vers. 37<sup>b</sup>), sa gloire de Messie-roi. Matth.: « *in regno tuo* ».

38-40. Réponse de Notre-Seigneur. — Saint Marc a en propre le trait *aut baptismo... baptizari* (vers. 38) et son équivalent *baptisma... baptizabimini* (vers. 39). Le baptême est, comme la coupe, un emblème de la souffrance. Cf. Ps. xvii, 17; xxxi, 6; Luc. xii, 50, etc.

41-45. Nouvelle leçon d'humilité. A part quelques légères nuances, elle est aussi présentée dans les mêmes termes par saint Matthieu. — *Qui videntur principari*. Cette périphrase, propre à notre auteur, est probablement un pléonasme, qui équivaut à « *principes* » de saint Matthieu.

quicumque voluerit fieri major, erit vester minister;

44. et quicumque voluerit in vobis primus esse, erit omnium servus.

45. Nam et Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, et daret animam suam redemptionem pro multis.

46. Et veniunt Jericho; et proficiscente eo de Jericho, et discipulis ejus et plurima multitudine, filius Timæi, Bartimæus cæcus, sedebat juxta viam mendicans.

47. Qui cum audisset quia Jesus Nazarenus est, cœpit clamare et dicere : Jesu, fili David, miserere mei.

48. Et comminabantur ei multi ut taceret. At ille multo magis clamabat : Fili David, miserere mei.

49. Et stans Jesus præcepit illum vocari. Et vocant cæcum dicentes ei : Animæquior esto; surge, vocat te.

50. Qui, projecto vestimento suo, exiliens venit ad eum.

51. Et respondens Jesus dixit illi : Quid tibi vis faciam? Cæcus autem dixit ei : Rabboni, ut videam.

52. Jesus autem ait illi : Vade, fides tua te salvum fecit. Et confestim vidit, et sequebatur eum in via.

vous; mais quiconque voudra devenir le plus grand, sera votre serviteur;

44. et quiconque voudra être le premier parmi vous, sera le serviteur de tous.

45. Car le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et pour donner sa vie comme la rançon d'un grand nombre.

46. Ils vinrent ensuite à Jéricho; et, comme il partait de Jéricho avec ses disciples et une foule considérable, le fils de Timée, Bartimée l'aveugle, était assis sur le bord du chemin, demandant l'aumône.

47. Ayant appris que c'était Jésus de Nazareth, il se mit à crier et à dire : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.

48. Et beaucoup le menaçaient pour qu'il se tût; mais il criait bien plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi.

49. Alors Jésus, s'arrêtant, ordonna qu'on l'appelât. Et ils appelèrent l'aveugle, en lui disant : Aie bon courage; lève-toi, il t'appelle.

50. Ayant jeté son manteau, il vint en sautant vers Jésus.

51. Et Jésus, prenant la parole, lui dit : Que veux-tu que je te fasse? L'aveugle lui répondit : Rabboni, que je voie.

52. Jésus lui dit : Va, ta foi t'a sauvé. Et aussitôt il vit, et il suivait Jésus sur le chemin.

#### 6° Guérison de l'aveugle Bartimée. X, 46-52.

Comp. Matth. xx, 29-34 (voyez les notes); Luc. xviii, 35-43. Saint Marc cite plusieurs traits nouveaux.

46-48. Le suppliant. — *Jericho*. Ce fut la dernière étape du voyage de Jésus. — Notre évangéliste a seul conservé le nom de l'aveugle. L'appellation araméenne *Bartimæus* correspond très exactement à *Illus Timæi*. — Saint Matthieu n'a pas le trait *mendicans*, qui a été signalé aussi par saint Luc.

49-52. Le miracle. — *Vocari, vocant, vocat*. Notre évangéliste ne vise certes pas à l'effet, et n'aya pas d'échapper la monotonie dans son style; et pourtant rien n'est plus vivant que ses narrations, et que celle-ci en particulier. — La parole encourageante de la foule, *Animæquior esto...*, *surge...*, n'est citée que par lui. De même au vers. 50, les détails dramatiques *projecto...* et *exiliens*; comme aussi, au vers. 51, le mot *Rabboni* (mon maître), au lieu de *κύριε*. Ce titre, plus respectueux

que le simple « rabbi », n'est employé qu'en



Mendiant aveugle. (Palestine moderne.)

deux endroits des évangiles : ici et Joan. xx, 16.



## CHAPITRE XI

1. Comme ils approchaient de Jérusalem et de Béthanie, vers la montagne des Oliviers, il envoya deux de ses disciples,

2. et il leur dit : Allez au village qui est devant vous, et aussitôt que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel nul homme ne s'est encore assis; déliez-le, et amenez-le.

3. Et si quelqu'un vous dit : Que faites-vous? répondez : Le Seigneur en a besoin; et aussitôt on le laissera amener ici.

4. Étant donc allés, ils trouvèrent l'ânon attaché dehors, devant une porte, entre deux chemins, et ils le délièrent.

5. Quelques-uns de ceux qui étaient là leur disaient : Que faites-vous? *Pourquoi* déliez-vous cet ânon?

1. Et cum appropinquarent Jerosolymæ et Bethaniæ ad montem Olivarum, mittit duos ex discipulis suis,

2. et ait illis : Ite in castellum quod contra vos est, et statim introentes illuc, invenietis pullum ligatum, super quem nemo adhuc hominum sedit; solvite illum et adducite.

3. Et si quis vobis dixerit : Quid facitis? dicite : Quia Domino necessarius est; et continuo illum dimittet huc.

4. Et abeuntes, invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio; et solvunt eum.

5. Et quidam de illic stantibus dicebant illis : Quid facitis solventes pullum?

## SECONDE PARTIE

Les derniers jours et la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XI, 1 — XV, 47.

SECTION I. — L'ENTRÉE TRIOMPHALE DE JÉSUS A JÉRUSALEM, ET SON MINISTÈRE DANS CETTE VILLE IMMÉDIATEMENT AVANT SA PASSION. XI, 1 — XIII, 37.

§ I. — *Le Messie triomphant.* XI, 1-11.

Jésus va proclamer ouvertement ses droits messianiques, et des Juifs très nombreux le reconnaîtront publiquement pour le Christ.

1<sup>o</sup> L'entrée triomphale du Sauveur à Jérusalem. XI, 1-10.

Comp. Matth. XXI, 1-11 (voyez le commentaire); Luc. XIX, 29-44; Joan. XII, 12-19.

CHAP. XI. — 1-6. Les préparatifs du triomphe. — *Jerosolymæ et Bethaniæ.* Dans le grec : Lorsqu'ils s'approchèrent de Jérusalem, de Béthphagé et de Béthanie. Le narrateur signale d'abord le terme du voyage, puis il nomme les deux villages près desquels commença l'ovation faite à Jésus. D'après saint Matthieu, c'est Béthphagé qui est désigné par les mots *castellum quod...* (vers. 2). — *Pullum ligatum.* Ni saint Marc ni saint Luc ne parlent de l'ânesse, que le premier des synoptiques a mentionnée surtout à cause de sa citation de l'oracle de Zacharie. — Le trait important *super quem nemo...* est commun à notre auteur et à saint Luc. Il convenait que, dans ce triomphe solennel, la monture du Messie n'eût encore été à l'usage

de personne. Cf. Num. XIX, 2; I Reg. VI, 7. — *Et continuo...* (vers. 3). D'après de nombreux et importants manuscrits grecs : Et aussitôt il le renverra de nouveau tel. Dans le cas où cette leçon serait authentique, Jésus promettait de



Jésus monté sur l'ânesse.  
(Fond de cuiller gravé.)

renvoyer l'âne à son propriétaire dès qu'il n'en aurait plus besoin. — *Ante januam... in bivio* (vers. 4). Détails très précis, propres à saint Marc. Il les tenait de saint Pierre, qui était peut-être l'un des deux dédoublés de Jésus. Le substantif ἀμφοτέρω, que la Vulgate traduit par « bivium », désigne étymologiquement le chennil qui entourait la ferme en question. — *Et quidam...* (vers. 5). Trait commun à saint Marc et à saint

6. Qui dixerunt eis sicut præceperat illis Jesus, et dimiserunt eis.

7. Et duxerunt pullum ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua, et sedit super eum.

8. Multi autem vestimenta sua straverunt in via; alii autem frondes cædebant de arboribus et sternebant in via.

9. Et qui præibant et qui sequebantur clamabant, dicentes : Hosanna!

10. Benedictus qui venit in nomine Domini; benedictum quod venit regnum patris nostri David. Hosanna in excelsis.

11. Et introivit Jerosolymam in templum; et circumspexit omnibus, cum jam vespera esset hora, exiit in Bethaniam cum duodecim.

12. Et alia die cum exirent a Bethania, esuriit.

13. Cumque vidisset a longe ficum habentem folia, venit si quid forte inveniret in ea; et cum venisset ad eam, nihil invenit præter folia; non enim erat tempus ficorum.

14. Et respondens dixit ei : Jam non amplius in æternum ex te fructum quamquam manducet. Et audiebant discipuli ejus.

15. Et veniunt Jerosolymam; et cum

6. Ils leur répondirent comme Jésus le leur avait ordonné; et ils le leur laissèrent emmener.

7. Ils amenèrent à Jésus l'ânon, sur lequel ils mirent leurs vêtements, et il s'assit dessus.

8. Beaucoup étendirent leurs vêtements sur le chemin; d'autres coupaient des branches d'arbres, et les jetaient sur le chemin.

9. Et ceux qui marchaient devant, et ceux qui suivaient criaient, en disant : Hosanna!

10. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Béni soit le règne de notre père David, qui arrive! Hosanna au plus haut des cieux!

11. Jésus entra à Jérusalem dans le temple; et, après avoir regardé toutes choses, comme il était déjà tard, il s'en alla à Béthanie avec les douze.

12. Le lendemain, comme ils sortaient de Béthanie, il eut faim.

13. Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il alla voir s'il y trouverait quelque chose; et, s'en étant approché, il n'y trouva que des feuilles, car ce n'était pas le temps des figes.

14. Prenant la parole, il lui dit : Que jamais personne ne mange de toi aucun fruit. Et ses disciples l'entendirent.

15. Ils vinrent ensuite à Jérusalem, et

Luc. — *Dimiserunt...* (vers. 6). « Le Maître » était bien connu dans ces parages, où il venait de ressusciter Lazare, et on fut honoré de lui rendre ce service.

7-10. Le triomphe. Il est raconté ici à peu près dans les mêmes termes que par saint Matthieu. — *Frondes* (vers. 8) est une traduction très exacte du grec *στειβάδας*, qui paraît être la leçon la mieux garantie. Dans le premier évangile, on lit *κλάδους*, « ramos ». — L'exclamation très expressive *benedictum... regnum...* (vers. 10<sup>b</sup>) manque dans les récits parallèles; elle démontre clairement que la foule regardait Jésus comme le descendant et le successeur de David, par conséquent comme le Messie, et quelle comptait sur lui pour rétablir la royauté de son.

2<sup>o</sup> Jésus inspecte le temple et se retire à Bethanie. XI, 11.

11. Conclusion du triomphe. — *In templum*. C'était là le palais de Jéhovah et de son Christ; Jésus s'y laissa directement conduire. Ce trait prouve que le triomphe eut un caractère entièrement religieux. — *Circumspexit omnibus*. Trait dramatique, propre à saint Marc. Voyez la note de x, 23. En entrant dans la cour du temple, Jésus jeta un regard attentif sur ce qui

s'y passait, préparant ainsi son intervention énergique du lendemain matin. Cf. vers. 15 et ss. — *Cum... vespera...*, *exiit...* Autre trait spécial. C'est sans doute dans la maison de son ami Lazare que Notre-Seigneur reçut l'hospitalité.

§ II. — *Le Messie agit à Jérusalem en juge souverain*. XI, 12 — XII, 44.

A part un certain nombre d'omissions (sur-tout dans les paroles de Notre-Seigneur) et d'abréviations, et quelques détails nouveaux, le récit de saint Marc ressemble beaucoup à celui de saint Matthieu dans tout ce passage.

1<sup>o</sup> Le figuier maudit. XI, 12-14.

Comp. Matth. xxi, 18-19. Saint Marc est plus complet, plus précis pour cet épisode.

12-13. L'arbre aux apparences luxuriantes, mais dépourvu de fruits. — *Alia die*: le lendemain de l'entrée triomphale, le lundi matin. — Les traits *a longe* et *non enim erat...* sont propres à notre auteur.

14. La malédiction. — *Respondens*. L'hébraïsme accoutumé: prenant la parole. — *Jam non... in æternum...* L'anathème est encore plus énergique que dans le premier évangile. — *Et audiebant...* Détail spécial, qui prépare la suite du récit. Comp. les vers. 20 et ss. La conduite du Sauveur



Jésus, étant entré dans le temple, se mit à chasser ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple; et il renversa les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des colombes.

16. Et il ne permettait pas que personne transportât aucun objet à travers le temple.

17. Et il enseignait, en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière pour toutes les nations? Mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs.

18. Ayant entendu cela, les princes des prêtres et les scribes cherchaient un moyen de le faire mourir; car ils le craignaient, parce que toute la foule était dans l'admiration au sujet de sa doctrine.

19. Quand le soir fut venu, il sortit de la ville.

20. Le matin, en passant, ils virent le figuier, desséché jusqu'à la racine.

21. Et Pierre, se ressouvenant, lui

introduisit in templum, cœpit ejicere vendentes et ementes in templo; et mensas numulariorum et cathedras vendentium columbas evertit.

16. Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum.

17. Et docebat, dicens eis : Nonne scriptum est : Quia domus mea domus orationis vocabitur omnibus gentibus? Vos autem fecistis eam speluncam latronum.

18. Quo audito, principes sacerdotum et scribæ querebant quomodo eum perderent; timebant enim eum, quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus.

19. Et cum vespera facta esset, egrediebatur de civitate.

20. Et cum mane transirent, viderunt ficum aridam factam a radicibus.

21. Et recordatus Petrus, dixit ei :

était assez extraordinaire dans le cas actuel pour frapper vivement les apôtres. Sur sa signification symbolique, voyez les notes du récit parallèle.

2° Les vendeurs chassés du temple. XI, 15-19. Comp. Matth. XXI, 12-17 (voyez le commentaire); Luc. XIX, 45-48.

15-17. L'expulsion. — Le détail *et non sinebat...* (vers. 16) est une des particularités de saint Marc. Il marque avec quel respect Jésus

saint Matthieu, quoiqu'ils fassent partie du passage d'Isaïe, LXVI, 7, cité en cet endroit.

18-19. Sentiments très divers des hiérarques et de la foule à l'égard de Jésus. Le vers. 18 correspond à Luc. XIX, 47<sup>b</sup>-48. — *Quo audito*. Trait spécial. La citation empruntée à l'Ancien Testament rendait encore plus évident le sens de la conduite de Christ; aussi la haine des pontifes et des scribes s'enflamma-t-elle alors de plus en plus. — *Querebant quomodo...* La mort de leur ennemi était décidée en principe; la manière dont ils se débarrasseraient de lui n'avait pu l'être encore, à cause de l'affection que lui portait le peuple : *timebant enim...* — *Admirabatur*. Plus fortement dans le grec : ἐξέπληττο, était frappée. Cf. I, 22, etc. — *Cum vespera...*, *egrediebatur...* (vers. 19). Comme l'indique l'emploi de l'imparfait, c'est une coutume de Notre-Seigneur durant ces derniers jours que l'évangéliste a voulu signaler. Comp. Luc. XXI, 37.

3° La puissance de la foi. XI, 20-26.

Comp. Matth. XXI, 20-22. La rédaction de saint Marc est de beaucoup la plus détaillée des deux.

20-21. L'occasion. — *Mane* est un trait nouveau. On était donc au mardi de la dernière semaine. Comp. le vers. 12. — *Viderunt*. La veille au soir, en rentrant à Béthanie (cf. Matth. XXI, 17), les apôtres avaient passé près du figuier déjà desséché; mais l'obscurité les avait empêchés de voir alors l'effet de la malédiction. — *Aridam... a radicibus*. Ce détail dépeint très bien la manière dont le miracle avait eu lieu : les racines s'étaient desséchées les premières, et avaient cessé d'envoyer de la sève aux branches et au feuillage. — *Petrus...* (vers. 21). Notre évangéliste est seul à dire que saint Pierre se fit, en cette occasion comme en plusieurs autres, l'interprète des sentiments des Douze. Il se sou-



Table de changeur. (Antique sculpture.)

voulait qu'on traitât la maison de Dieu et son enclos sacré, dont on ne devait jamais faire un simple lieu de passage. — *Vas* (σκεῦος) désigne, comme son équivalent hébreu קַיָּה, toute sorte d'ustensiles. — *Docebat* (vers. 17). Cette formule, propre au second évangile, semble indiquer que Notre-Seigneur développa le texte *Domus mea...* Les mots *omnibus gentibus* sont omis par

Rabbi, ecce ficus cui maledixisti aruit.

22. Et respondens Jesus, ait illis : Habeto fidem Dei.

23. Amen dico vobis quia quicumque dixerit huic monti : Tollere et mittere in mare, et non hæsiterit in corde suo, sed crediderit quia quodcumque dixerit fiat, fiet ei.

24. Propterea dico vobis : Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis.

25. Et cum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem, ut et Pater vester qui in cælis est dimittat vobis peccata vestra.

26. Quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester qui in cælis est dimittet vobis peccata vestra.

27. Et veniunt rursus Jerosolymam. Et cum ambularet in templo, accedunt ad eum summi sacerdotes, et scribæ, et seniores,

28. et dicunt ei : In qua potestate hæc facis ? et quis dedit tibi hanc potestatem ut ista facias ?

dit : Maître, voici que le figuier que vous avez maudit s'est desséché.

22. Jésus, prenant la parole, leur dit : Ayez foi en Dieu.

23. En vérité, je vous le dis, quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là, et jette-toi dans la mer, s'il n'hésite pas dans son cœur, mais s'il croit que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra arriver.

24. C'est pourquoi je vous dis : Quoi que ce soit que vous demandiez en priant, croyez que vous le recevrez, et cela vous arrivera.

25. Et lorsque vous vous tiendrez debout pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos péchés.

26. Si vous ne pardonnez point, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus vos péchés.

27. Ils vinrent de nouveau à Jérusalem. Et comme Jésus se promenait dans le temple, les princes des prêtres, les scribes et les anciens vinrent à lui,

28. et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses ? et qui vous a donné le pouvoir de les faire ?

vint alors (*recordatus*) de l'anathème lancé la veille contre l'arbre.

22-26. Jésus exhorte ses apôtres à prier avec



Chrétienne en prière.  
(Peinture des Catacombes.)

foi et à parler facilement. — *Fidem Dei*. La foi en Dieu. Expression propre à saint Marc en

cet endroit. — Le vers. 23 se retrouve en substance, non seulement au passage parallèle du premier évangile, mais encore Matth. xvii, 20, et Luc. xvii, 6. Pour le vers. 24, comp. Matth. vii, 7, et Luc. xi, 9; pour les vers. 25-26, Matth. vi, 14 et xviii, 35. Jésus dut répéter à diverses reprises ces instructions importantes; saint Marc est seul à citer ici le contenu des vers. 24-26.

4° Jésus réduit au silence les délégués du sanhédrin, qui lui demandaient en vertu de quelle autorité il agissait. XI, 27 — XII, 12.

27-33. La source de l'autorité de Notre-Seigneur. Comp. Matth. xxi, 23-27 (voyez les notes); Luc. xx, 1-8. Il y a une grande ressemblance entre les trois récits. — *Veniunt rursus...* Pour la troisième fois depuis l'entrée triomphale. Comp. les vers. 11 et 12. — *Cum ambularet...* Détail nouveau. Jésus marchait sous les galeries intérieures du temple, entouré de ses disciples et du peuple, développant quelques points de sa doctrine (cf. Luc. xx, 1). Ce furent donc ses adversaires qui prirent l'initiative d'un conflit qui fut loin de tourner à leur gloire. — La mention des *seniores*, anciens du peuple ou notables, est propre à saint Marc. De même, au vers. 28<sup>b</sup>, la répétition *ut ista facias*. — *Respondete...* Saint Luc aussi a ces mots, omis dans le premier évangile. Jésus presse ses ennemis de lui répondre, afin de rendre ainsi leur embarras plus grand. — *Cogitabant secum* : πρὸς ἑαυτοὺς, dit le



29. Jésus leur répondit : Je vous adresserai, moi aussi, une question; répondez-moi, et je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses.

30. Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes? Répondez-moi.

31. Mais ils raisonnaient en eux-mêmes, disant : Si nous répondons : Du ciel, il dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui?

32. Si nous disons : Des hommes, nous avons à craindre le peuple; car tous regardaient Jean comme un vrai prophète.

33. Ils répondirent donc à Jésus : Nous ne savons. Et Jésus leur répliqua : Moi non plus, je ne vous dirai point par quelle autorité je fais ces choses.

29. Jesus autera respondens, ait illis : Interrogabo vos et ego unum verbum, et respondete mihi; et dicam vobis in qua potestate hæc faciam.

30. Baptismus Joannis, de cælo erat, an ex hominibus? Respondete mihi.

31. At illi cogitabant secum, dicentes : Si dixerimus : De cælo, dicet : Quare ergo non credidistis ei?

32. Si dixerimus : Ex hominibus, timeamus populum; omnes enim habebant Joannem quia vere propheta esset.

33. Et respondentes dicunt Jesu : Nescimus. Et respondens Jesus, ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc faciam.

## CHAPITRE XII

1. Il se mit ensuite à leur parler en paraboles : Un homme planta une vigne, et l'entoura d'une haie, et creusa un pressoir, et bâtit une tour, et la loua à des vigneron, puis s'en alla dans un pays lointain.

2. Le temps venu, il envoya un serviteur aux vigneron, pour recevoir d'eux du fruit de la vigne.

3. Mais, l'ayant saisi, ils le battirent, et le renvoyèrent les mains vides.

4. Il leur envoya de nouveau un autre

1. Et cœpit illis in parabolis loqui : Vineam pastinavit homo, et circumdedit sepem, et fodit lacum, et ædificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est.

2. Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineæ.

3. Qui apprehensum eum ceciderunt, et dimiserunt vacuum.

4. Et iterum misit ad illos alium servum;

grec, les uns avec les autres. Ils échangèrent donc leurs pensées. — *Timeamus...* Dans le grec : ἐφοβούμετο, ils craignaient. Si cette leçon est authentique, l'évangéliste substituerait tout à coup sa propre réflexion à la conclusion du dilemme des hiérarques. L'idée reste la même dans les deux cas. Hérode-Antipas avait pareillement redouté pendant quelque temps de faire du mal à Jean-Baptiste, à cause de sa popularité. Cf. Matth. xiv, 5.

CHAP. XII. — 1-11. Parabole des vigneron rebelles. Comp. Matth. xxi, 33-44 (voyez le commentaire); Luc. xx, 9-18. Même réflexion générale à faire qu'à propos du récit qui précède; saint Marc abrège légèrement pour quelques détails. — *In parabolis*. Le pluriel peut signifier que Jésus proposa alors plusieurs paraboles, et, en effet, saint Matthieu en cite trois dans cette circonstance; mais il est plus probable que cette formule est un idiomatisme qui signifie : sous forme de paraboles. Comp. Matth. xxii, 1 et les notes. — *Lacum, ὑπολήθιον*. Détail nouveau.

Il s'agit de la cuve placée au-dessous du pres-



Tour de gardiens dans une vigne.  
(Orient moderne.)

soir et destinée à recevoir le vin; en Palestine on la taillait assez souvent dans le roc. —

et illum in capite vulneraverunt, et contumeliis affecerunt.

5. Et rursum alium misit, et illum occiderunt; et plures alios, quosdam cedentes, alios vero occidentes.

6. Adhuc ergo unum habens filium carissimum, et illum misit ad eos novissimum, dicens : Quia reverebuntur filium meum.

7. Coloni autem dixerunt ad invicem : Hic est heres; venite, occidamus eum, et nostra erit hereditas.

8. Et apprehendentes eum, occiderunt, et ejecerunt extra vineam.

9. Quid ergo faciet dominus vineæ? Veniet, et perdet colonos, et dabit vineam aliis.

10. Nec scripturam hanc legistis : Lapidem quem repronaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli;

11. a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris?

12. Et quærebant eum tenere, et timuerunt turbam; cognoverunt enim quoniam ad eos parabolam hanc dixerit. Et relicto eo, abierunt.

13. Et mittunt ad eum quosdam ex pharisæis et herodianis, ut eum caperent in verbo.

14. Qui venientes dicunt ei : Magister, scimus quia verax es et non curas quemquam; nec enim vides in faciem homi-

serviteur, et ils le blessèrent à la tête, et le chargèrent d'outrages.

5. Il en envoya de nouveau un autre, qu'ils tuèrent; puis plusieurs autres, dont ils battirent les uns, et tuèrent les autres.

6. Enfin, ayant encore un fils unique, qui lui était très cher, il le leur envoya aussi en dernier lieu, disant : Ils respecteront mon fils.

7. Mais les vigneronniers dirent entre eux : Voici l'héritier; venez, tuons-le, et l'héritage sera à nous.

8. Et s'étant saisis de lui, ils le tuèrent, et le jetèrent hors de la vigne.

9. Que fera donc le maître de la vigne? Il viendra, et fera périr les vigneronniers, et il donnera la vigne à d'autres.

10. N'avez-vous pas lu cette parole de l'Écriture : La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la tête de l'angle;

11. c'est le Seigneur qui a fait cela, et c'est une merveille à nos yeux?

12. Et ils cherchaient à s'emparer de lui, mais ils craignirent la foule; car ils comprirent que c'était pour eux qu'il avait dit cette parabole. Et l'ayant laissé, ils s'en allèrent.

13. Ils envoyèrent auprès de lui quelques-uns des pharisiens et des hérوديens, pour le surprendre dans ses paroles.

14. Et ils vinrent lui dire : Maître, nous savons que vous êtes véridique, et que vous n'avez souci de qui que ce soit;

*Misit... servum.* Petite variante à signaler. D'après saint Marc, le propriétaire du vignoble envoya trois fois de suite aux vigneronniers un serviteur isolé (vers. 2-3, 4 et 5<sup>a</sup>), puis un groupe de serviteurs (vers. 5<sup>b</sup>), et finalement son propre fils (vers. 6). D'après saint Matthieu, il y eut d'abord un premier groupe de délégués, puis un second groupe, enfin le fils. D'après saint Luc, trois serviteurs isolés, puis le fils. — *In capite...* (vers. 4). Trait spécial. Il y a d'ailleurs aussi quelques variantes dans les trois rédactions, au sujet des mauvais traitements endurés par les envoyés du père de famille. — *Filium carissimum* (vers. 6). L'épithète est significative; elle manque dans le premier évangile. — *Occiderunt, et ejecerunt...* (vers. 8). L'ordre est renversé par les autres narrateurs. — *Veniet et...* (vers. 9<sup>b</sup>). Saint Matthieu, plus complet en cet endroit, raconte que cette réponse fut faite par les hiérarques eux-mêmes. — *Nec scripturam...* (vers. 10). Cf. Ps. cxvii, 23. Saint Marc omet la grave menace ajoutée par Jésus à la citation : « Et qui ceciderit... »

12. Colère des chefs du peuple. Cf. Matth. xxi, 45-46; Luc. xx, 19. — *Et quærebant...* Comme

plus haut, xi, 28. Ils avaient cette fois un nouveau motif de haïr Jésus : *cognoverunt enim...* — *Relicto eo...* Trait propre à saint Marc.

5<sup>o</sup> Les pharisiens adressent une question insidieuse à Jésus au sujet des tributs exigés des Juifs par les Romains. XII, 13-17.

Comp. Matth. xxii, 15-22 (voyez les notes); Luc. xx, 20-26.

13. L'occasion. — *Mittunt...* : après s'être préalablement entendus sur ce point, comme le dit saint Matthieu. — *Quosdam ex pharisæis et...* Le premier évangile est encore plus complet et plus précis : Ils (les pharisiens) envoient leurs disciples avec les Hérوديens.

14. Le cas de conscience. Il est proposé ici à peu près identiquement par les trois rédacteurs. — *Licet...?* La question est un peu plus développée dans le texte original : Est-il permis de donner le tribut à César ou non? Le donnerons-nous ou ne le donnerons-nous pas? Cette répétition de la pensée, propre à notre auteur, rend l'interrogation plus pressante; notez en outre que celle-ci est tour à tour théorique et pratique.

15-17. La solution. — *Versutiam.* Dans la



car vous ne considérez point l'apparence des personnes, mais vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité. Est-il permis de payer le tribut à César, ou ne le payerons-nous pas ?

15. Connaissant leur hypocrisie, il leur dit : Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier, afin que je voie.

16. Ils lui en apportèrent un. Et il leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? Ils lui dirent : De César.

17. Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils étaient dans l'étonnement à son sujet.

18. Alors les sadducéens, qui disent qu'il n'y a pas de résurrection, vinrent auprès de lui, et ils l'interrogeaient, en disant :

19. Maître, Moïse a écrit pour nous que, si un homme meurt, laissant sa femme sans enfants, son frère doit épouser cette femme, et susciter une postérité à son frère.

20. Or il y avait sept frères ; et le premier prit une femme, et mourut sans laisser de postérité.

21. Le second la prit ensuite, et mourut, et ne laissa pas non plus de postérité. Et le troisième de même.

22. Et les sept la prirent pareillement, et ne laissèrent pas de postérité. La femme mourut aussi, la dernière de tous.

23. A la résurrection, lorsqu'ils seront ressuscités, duquel d'entre eux sera-t-elle donc la femme ? car tous les sept l'ont eue pour femme.

24. Et Jésus leur répondit : N'êtes-vous pas dans l'erreur, parce que vous ne connaissez ni les Écritures, ni la puissance de Dieu ?

25. Car, lorsqu'ils seront ressuscités

num, sed in veritate viam Dei doces. Licet dari tributum Cæsari, an non dabimus ?

15. Qui sciens versutiam illorum, ait illis : Quid me tentatis ? Afferte mihi denarium, ut videam.

16. At illi attulerunt ei. Et ait illis : Cujus est imago hæc et inscriptio ? Dicunt ei : Cæsaris.

17. Respondens autem Jesus dixit illis : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo. Et mirabantur super eo.

18. Et venerunt ad eum sadducæi, qui dicunt resurrectionem non esse, et interrogabant eum, dicentes :

19. Magister, Moyses nobis scripsit ut si cujus frater mortuus fuerit, et dimiserit uxorem et filios non reliquerit, accipiat frater ejus uxorem ipsius, et resuscitet semen fratri suo.

20. Septem ergo fratres erant ; et primus accepit uxorem, et mortuus est non relicto semine.

21. Et secundus accepit eam, et mortuus est, et nec iste reliquit semen. Et tertius similiter.

22. Et acceperunt eam similiter septem, et non reliquerunt semen. Novissima omnium defuncta est et mulier.

23. In resurrectione ergo, cum resurrexerint, cujus de his erit uxor ? septem enim habuerunt eam uxorem.

24. Et respondens Jesus ait illis : Nonne ideo erratis, non scientes Scripturas neque virtutem Dei ?

25. Cum enim a mortuis resurrexerint,

grec : leur hypocrisie. Saint Matthieu : leur malice. Saint Luc : leur ruse. — *Denarium*. Saint Matthieu cite une expression plus générale : « numisma census ». — *Afferte*. Dans les deux autres récits : Montrez-moi. Les mots *ut videam* ne sont cités que par saint Marc. — *Cujus est...* (vers. 16). La présence de l'image et du nom de l'empereur sur le denier tranchait la question en faveur des Romains. — *Mirabantur* (vers. 17). Le texte grec a un verbe composé (ἐξεθαύμαζον), qui marque un étonnement très vif.

6° Question des sadducéens touchant la résurrection des morts, XII, 18-27.

Comp. Matth. xxi, 23-33 (voyez les notes) ;

Luc. xx, 27-40. C'est du premier de ces récits que saint Marc se rapproche le plus.

18. Introduction. — *Venerunt*. Le même jour, comme le dit expressément saint Matthieu.

19-23. Le cas à trancher. — Les particularités de notre évangéliste ne consistent guère que dans les mots *dimiserit uxorem* (vers. 19) et *cum resurrexerint* (vers. 23) : insistances sur l'idée, à la manière de saint Marc.

24-27. Réponse de Jésus. — *Nonne ulna... ?* Le ton interrogatif, propre à notre auteur, donne beaucoup de vie et de force à la phrase. — La locution *cum... resurrexerint* (vers. 23) est plus claire que l'expression parallèle de saint Matthieu : « In resurrectione ». — *Super eum*

neque nubent, neque nubentur, sed sunt sicut angeli in caelis.

26. De mortuis autem quod resurgant, non legistis in libro Moysi, super rubum, quomodo dixerit illi Deus, inquiens : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob ?

27. Non est Deus mortuorum, sed vivorum. Vos ergo multum erratis.

28. Et accessit unus de scribis, qui audierat illos conquirentes, et videns quoniam bene illis responderit, interrogavit eum quod esset primum omnium mandatum.

29. Jesus autem respondit ei : Quia primum omnium mandatum est : Audi, Israël, Dominus Deus tuus Deus unus est ;

30. et diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et ex tota virtute tua. Hoc est primum mandatum.

31. Secundum autem simile est illi : Diliges proximum tuum tanquam teipsum. Majus horum aliud mandatum non est.

d'entre les morts, les hommes ne prendront pas de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges dans le ciel.

26. Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu dans le livre de Moïse, à l'endroit du buisson, ce que Dieu lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ?

27. Or il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Vous êtes donc dans une grande erreur.

28. Alors s'approcha un des scribes, qui les avait entendus disputer, et voyant que Jésus leur avait bien répondu, il lui demanda quel était le premier de tous les commandements.

29. Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est *celui-ci* : Écoute, Israël ; le Seigneur ton Dieu est le Dieu unique ;

30. et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de tout ton esprit, et de toute ta force. C'est là le premier commandement.

31. Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là.

(vers. 26). Saint Luc aussi a ces mots qui désignent, à la façon antique, la partie du « livre de Moïse », c.-à-d. du Pentateuque, d'où est tiré le texte cité par Notre-Seigneur. Il

pharisiens, pour « tenter » Jésus. Saint Marc omet de signaler ce fait, parce que la mauvaise intention du scribe disparut durant son entretien avec Notre-Seigneur. — *Quod esset... Ηοία*,



Cortège nuptial. (D'après un vase grec.)

fait du récit de l'Exode, III, 1 et ss., relatif au buisson ardent. — *Vos ergo...* (vers. 27). Conclusion très énergique, propre à saint Marc.

7. Question d'un docteur pharisien, concernant le plus grand commandement de la loi. XII, 28-31.

Comp. Matth. xxii, 34-40 (voyez les notes). Le récit de saint Marc est bien plus détaillé et présente quelques divergences au début.

28. La question. — *Accessit...* D'après saint Matthieu, le docteur se présenta au nom des

comme dans le premier évangile : de quelle nature.

29-31. Réponse du Sauveur. — *Audi... unus est.* Notre évangéliste cite seul ce début solennel du texte (cf. Deut. vi, 4-5) ; comme aussi, au vers. 30, les mots *ex tota virtute...* Moïse avait dit : De tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force. — *Hoc est primum...* Dans saint Matthieu, le plus grand et le premier commandement.

32-34. Le scribe témoigne sa satisfaction de



32. Le scribe lui dit : Bien, Maître; vous avez dit avec vérité qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en a pas d'autre que lui,

33. et qu'on doit l'aimer de tout son cœur, et de tout son esprit, et de toute son âme, et de toute sa force, et qu'aimer le prochain comme soi-même est quelque chose de plus grand que tous les holocaustes et les sacrifices.

34. Jésus, voyant qu'il avait sagement répondu, lui dit : Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. Et personne n'osait plus lui adresser de question.

35. Mais Jésus, enseignant dans le temple, disait : Comment les scribes disent-ils que le Christ est fils de David ?

36. Car David lui-même a dit par le Saint-Esprit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds ?

37. Ainsi, David lui-même l'appelle Seigneur; comment donc est-il son fils ? La foule, qui était nombreuse, l'écoutait avec plaisir.

38. Et il leur disait dans son enseignement : Gardez-vous des scribes, qui aiment à se promener *vêtus* de longues robes, et à être salués sur la place publique;

32. Et ait illi scriba : Bene, Magister, in veritate dixisti quia unus est Deus, et non est alius præter eum;

33. et ut diligatur ex toto corde, et ex toto intellectu, et ex tota anima, et ex tota fortitudine; et diligere proximum tanquam seipsum majus est omnibus holocaustibus et sacrificiis.

34. Jesus autem videns quod sapienter respondisset, dixit illi : Non es longe a regno Dei. Et nemo jam audebat eum interrogare.

35. Et respondens Jesus dicebat, docens in templo : Quomodo dicunt scribæ Christum filium esse David ?

36. Ipse enim David dicit in Spiritu sancto : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.

37. Ipse ergo David dicit eum Dominum, et unde est filius ejus ? Et multa turba eum libenter audivit.

38. Et dicebat eis in doctrina sua : Cavete a scribis, qui volunt in stolis ambulare, et salutari in foro,

la réponse donnée par Jésus. Ce passage intéressant est une particularité de saint Marc. — *Majus... holocaustibus...* Ce docteur avait réellement des idées religieuses très élevées, très spirituelles. Les holocaustes étaient ainsi nommés parce que, dans cette catégorie de sacrifices, la victime était brûlée tout entière. Cf. Lev. vi, 8 et ss. — *Non es longe...* Bel éloge pour ce scribe, qui était déjà à demi chrétien, comme le lui dit le divin fondateur du royaume messianique. — *Et nemo jam...* : toutes les questions ayant tourné à la gloire de Jésus et à la confusion de ceux qui les lui avaient adressées.

8° Question posée par Notre-Seigneur lui-même sur l'origine du Messie. XII, 35-37.

Comp. Matth. xxii, 45-46 (voyez le commentaire); Luc. xx, 41-44. Saint Marc abrège, tout en donnant les traits essentiels.

35°. Introduction. — *Dicebat*. Saint Matthieu nous apprend que Jésus interrogea directement les pharisiens sur le point en question. *Docens* est un détail nouveau.

35<sup>b</sup>-37°. Le Messie, fils de David. — *In Spiritu sancto* (vers. 36) : en vertu d'une inspiration particulière. Saint Matthieu : « In spiritu ». — *Dixit Dominus...* Voyez le Ps. cix, 1 et les notes. — *Unde est...* (vers. 37). La vraie réponse était celle-ci : le Messie était en même temps fils de Dieu et fils de David.

37°. Conclusion. Elle est propre à saint Marc sous cette forme. — *Et multa turba...* La foule admirait « celui qui parlait avec tant de charme, qui réfutait les objections avec tant de facilité, et qui échappait si habilement aux pièges de ses ennemis (Euthymius) ».

9° Jésus dénonce au peuple les vices des docteurs de la loi. XII, 38-40.

Comp. Luc. xx, 45-47. Simple sommaire d'un grand discours prononcé alors par Notre-Seigneur, et intégralement reproduit par saint Matthieu, xxiii, 1-39.

38°. Introduction. — *In doctrina sua*. C.-à-d., tandis qu'il enseignait. Cette expression et l'emploi de l'imparfait (*dicebat*) montrent que le narrateur abrège notablement ici.

38<sup>b</sup>-40. Il faut se défier des scribes. — *Cavete...* Tel fut, en effet, le thème du long discours du Sauveur. Les détails qui suivent sont autant de motifs pour lesquels on devait prendre garde aux docteurs de la loi. C'étaient des orgueilleux (qui *volunt...*), des égoïstes et des hypocrites (qui *deverant...*), en qui il n'y avait rien de noble, rien à imiter. Voyez Matth. xxiii, 8, 9, 14 et les notes. — *In stolis*. De même dans saint Luc. C.-à-d. : vêtus de longues tuniques, à la manière des Grecs de distinction. Le premier évangile n'a pas ce détail. — *Sub altibus...* Autre trait commun à saint Marc et à saint Luc. Là

39. et in primis cathedris sedere in synagogis, et primos discubitus in cœnis;

40. qui devorant domos viduarum sub obtentu proluxæ orationis : hi accipient proluxius iudicium.

41. Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspiciebat quomodo turba jactaret æs in gazophylacium; et multi divites jactabant multa.

42. Cum venisset autem vidua una pauper, misit duo minuta, quod est quadrans.

43. Et convocans discipulos suos, ait illis : Amen dico vobis, quoniam vidua hæc pauper plus omnibus misit qui miserunt in gazophylacium.

44. Omnes enim ex eo quod abundabat illis miserunt; hæc vero de penuria sua omnia quæ habuit misit, totum victum suum.

39. à occuper les premières chaires dans les synagogues et les premières places dans les festins ;

40. qui dévorent les maisons des veuves, sous prétexte de longues prières : ils subiront un jugement plus prolongé.

41. Après cela Jésus, s'étant assis vis-à-vis du tronc, regardait comment la foule y jetait de l'argent; et beaucoup de riches en jetaient beaucoup.

42. Il vint aussi une pauvre veuve, qui y mit deux petites pièces, valant le quart d'un as.

43. Alors Jésus, appelant ses disciples, leur dit : En vérité, je vous le dis, cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc.

44. Car tous ont mis de leur superflu; mais elle a donné, de son indigence même, tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre.

prière n'était qu'un prétexte; le vrai but était de recevoir de gros honoraires. — *Proluxius iudicium*. Talion bien légitime.

10° L'obole de la veuve. XII, 41-44.

Comp. Luc. xxi, 1-4. Saint Matthieu a omis ce touchant épisode, qui contraste avec ce qui vient d'être dit de l'avarice des scribes.

41-42. Le fait. — Le mot *gazophylacium* a été calqué sur le grec γαζοφυλακίον, qui équivaut à θησαυροφυλακίον, lieu où l'on garde le

les treize trons placés dans une des cours du temple, et destinés à recevoir les différentes offrandes des Juifs (pour le bois de l'autel des holocaustes, pour l'encens, pour les victimes, etc.). — *Sedens... aspiciebat*. Ces traits et les suivants dramatisent la situation. — *Æs, χαλκόν* : de la monnaie de billon. — *Multi... multa*. Sans doute avec affectation, pour se faire remarquer. Cf. vi, 2. — *Vidua una...* (verset 42) : par opposition aux riches nombreux. — *Duo minuta*. Deux λεπτά, dit le grec. Le « lepton » était la plus petite des monnaies de bronze. Le *quadrans* (κωδράντης, un des mots latinisés qui sont assez fréquents dans le second évangile) valait le quart d'un as, c.-à-d. le quart de six à sept centimes; de sorte qu'un « lepton » ne valait pas même un centime.

43-44. La leçon. — *Convocans discipulos...* pour leur faire admirer ce trait de générosité. — *Pauper*. Dans le grec : ἡ πτωχή avec l'article; c.-à-d. très pauvre. — *Plus omnibus...* Du moins d'une manière relative, ainsi que l'ajoute Notre-Seigneur pour expliquer son paradoxe apparent : *omnes enim...* (vers. 44). — *Ex eo quod...* de leur superflu, sans que leur aumône leur occasionnât des privations. — *Omnia quæ...* Jésus connaissait ce détail par sa science surnaturelle. — *Totum victum...* A la lettre dans le grec : toute sa vie; c.-à-d., tous ses moyens d'existence.



L'obole de la veuve.

(D'après une mosaïque de Ravenne.)

truncus (γαζόν est d'origine persane et a le sens de « trésor »). L'évangéliste l'emploie pour désigner



## CHAPITRE XIII

1. Comme il sortait du temple, un de disciples lui dit : Maître, regardez quelles pierres et quelles constructions.

2. Jésus, répondant, lui dit : Tu vois tous ces grands édifices ? Il n'en restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversée.

3. Et comme il était assis sur la montagne des Oliviers, en face du temple, Pierre, Jacques, Jean et André lui demandèrent en particulier :

4. Dites-nous quand cela arrivera, et quel signe il y aura quand toutes ces choses commenceront à s'accomplir.

5. Et Jésus, leur répondant, se mit à dire : Prenez garde que personne ne vous séduise.

6. Car beaucoup viendront sous mon nom, disant : C'est moi *le Christ*; et ils séduiront beaucoup de monde.

7. Quand vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne craignez point; car il faut que ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin.

8. Car on verra se soulever nation contre nation et royaume contre royaume, et il y aura des tremblements de terre en divers lieux, et des famines. Ce sera là le commencement des douleurs.

9. Pour vous, prenez garde à vous-

1. Et cum egrederetur de templo, ait illi unus ex discipulis suis : Magister, aspice quales lapides et quales structuræ.

2. Et respondens Jesus, ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes ? Non relinquetur lapis super lapidem qui non destruat.

3. Et cum sederet in monte Olivarum contra templum, interrogabant eum separatim Petrus, et Jacobus, et Joannes, et Andreas :

4. Dic nobis quando ista fient ? et quod signum erit quando hæc omnia incipient consummari ?

5. Et respondens Jesus, cœpit dicere illis : Videte ne quis vos seducat.

6. Multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum ; et multos seducunt.

7. Cum audieritis autem bella et opinionones bellorum, ne timueritis ; oportet enim hæc fieri, sed nondum finis.

8. Exurget enim gens contra gentem, et regnum super regnum, et erunt terræmotus per loca et famines. Initium dolorum hæc.

9. Videte autem vosmetipsos ; tradent

§ III. — *Discours de Jésus relatif à la ruine de Jérusalem, à la fin du monde et au second avènement du Messie.* XIII, 1-37.

C'est le seul discours de Notre-Seigneur Jésus-Christ que saint Marc ait relaté avec quelque étendue. Cette exception provient évidemment de l'intérêt spécial que présentait cette grande prophétie. La rédaction de notre évangéliste se rencontre très souvent mot pour mot avec celle de saint Matthieu, dans la première partie; mais elle est beaucoup plus condensée dans la seconde.

1° Introduction. XIII, 1-4.

CHAP. XIII. — 1-4. L'occasion du discours. Comp. Matth. xxiv, 1-3 (voyez le commentaire); Luc. xxi, 5-7. — Le trait *ait illi unus* est propre à notre auteur, qui est également seul à citer directement les paroles de l'apôtre : *Magister, aspice...* — *Quales lapides...* Les pierres étaient remarquables par leur grosseur, les constructions par leur beauté. — *Has omnes magnas*

(vers. 2). Ces trois mots sont fortement accentués. — *Contra templum* (vers. 3) est un détail nouveau; de même la mention des quatre apôtres *Petrus... et Andreas*. — *Quando ista...* (vers. 4). Cette première question est identique dans les trois récits. La seconde, *et quod signum...*, telle que la citent saint Marc et saint Luc, se rapporterait aussi à la destruction du temple. Dans le premier évangile, elle est plus précise, et concerne le futur avènement du Christ et la fin des temps.

2° Première partie du discours : les prophéties. XIII, 5-31.

5-13. Signes qui annonceront la fin soit de Jérusalem, soit du monde entier. Cf. Matth. xxiv, 4-14 (voyez les notes); Luc. xxi, 8-19. — Dans les vers. 5-8, la ressemblance avec la rédaction de saint Matthieu est à peu près littérale. — La petite exhortation *videte... vosmetipsos* (vers. 9) est propre à notre auteur. — *Tradent enim...* La description des persécutions

enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides et reges stabitis propter me, in testimonium illis.

10. Et in omnes gentes primum oportet prædicari evangelium.

11. Et cum duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini; sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini: non enim vos estis loquentes, sed Spiritus sanctus.

12. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium; et consurgent filii in parentes, et morte afficient eos.

13. Et eritis odio omnibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.

14. Cum autem videritis abominationem desolationis stantem ubi non debet, qui legit intelligat, tunc qui in Judæa sunt fugiant in montes;

15. et qui super tectum, ne descendat in domum nec introeat, ut tollat quid de domo sua;

16. et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum.

17. Væ autem prægnantibus et nutribus in illis diebus!

mêmes; car on vous livrera aux tribunaux, et vous serez battus dans les synagogues, et vous comparâtes devant les gouverneurs et devant les rois à cause de moi, pour me rendre témoignage devant eux.

10. Il faut auparavant que l'évangile soit prêché à toutes les nations.

11. Et lorsqu'on vous emmènera pour vous livrer, ne pensez pas d'avance à ce que vous direz; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même, car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit-Saint.

12. Alors le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils; les enfants s'élèveront contre leurs parents, et les feront mourir.

13. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

14. Or, quand vous verrez l'abomination de la désolation établie là où elle ne doit pas être (que celui qui lit entende), alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes;

15. que celui qui sera sur le toit ne descende pas dans sa maison, et n'y entre pas pour en emporter quelque chose;

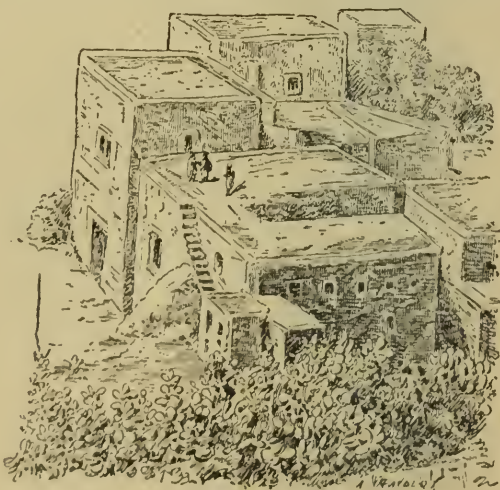
16. et que celui qui sera dans les champs ne retourne pas en arrière pour prendre son vêtement.

17. Malheur aux femmes qui seront enceintes ou qui allaiteront en ces jours-là!

qu'auront à enlurer les disciples du Christ, vers. 9<sup>b</sup>, est ici notablement plus longue qu'au passage parallèle du premier évangile, et ressemble beaucoup à un fragment d'un discours antérieur de Jésus. Cf. Matth. x, 17-22 (voyez le commentaire). Ces instructions conviennent d'ailleurs fort bien aux deux circonstances. — *Et in omnes...* (vers. 10). C'est l'équivalent de Matth. xxiv, 14<sup>a</sup>. — *Eratis odio...* (vers. 14). Cf. Matth. xxiv, 9<sup>b</sup>. « Invisos... Christianos », dit Tschto, *Ann.*, xv, 44. — *Qui autem...* Même conclusion que dans saint Matthieu, xxiv, 13.

14-20. La ruine de Jérusalem et de l'État juif. Comp. Matth. xxiv, 15-22 (voyez les notes); Luc. xxi, 20-24. Ici encore, il existe entre saint Marc et saint Matthieu une très grande ressemblance, allant souvent jusqu'à l'identité. — *Ubi non debet* (vers. 14). Expression toute générale. Saint Matthieu précise davantage: « In loco sancto ». — *Ne introeat* (vers. 15). Petit détail propre à saint Marc. Au vers. 18, il supprime la mention du sabbat après *hieme* (cf. Matth. xxiv, 20), ce trait étant moins de nature à intéresser ses lecteurs, d'origine païenne. — *Non fiat*: à savoir, les naux qui viennent d'être décrits. Saint Matthieu est plus précis:

« ut non fiat fuga vestra... » — *Erunt... dies*



Maisons aux toits plats. (Orient moderne.)

*illi* (vers. 19). L'expression est propre à notre auteur. Saint Matthieu: Il y aura alors une



18. Priez pour que *ces choses* n'arrivent point en liiver.

19. Car les tribulations de ces jours seront telles, qu'il n'y en a pas eu de semblables depuis le commencement du monde que Dieu a créé, jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais.

20. Et si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, aucune chair n'aurait été sauvée; mais, à cause des élus qu'il a choisis, il a abrégé ces jours.

21. Et alors, si quelqu'un vous dit : Voici que le Christ est ici, voici qu'il est là; ne le croyez point.

22. Car il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes, qui feront des prodiges et des miracles pour séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes.

23. Vous donc, prenez garde; voici que je vous ai tout prédit.

24. Mais en ces jours-là, après cette tribulation, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière;

25. les étoiles du ciel tomberont, et les puissances qui sont dans les cieus seront ébranlées.

26. Et alors on verra le Fils de l'homme venant sur les nuées, avec une grande puissance et une grande gloire.

27. Et alors il enverra ses anges, et il rassemblera ses élus des quatre vents, de l'extrémité de la terre à l'extrémité du ciel.

28. Apprenez une comparaison tirée du figuier. Lorsque ses branches sont déjà tendres et que ses feuilles viennent de naître, vous savez que l'été est proche;

29. de même, lorsque vous verrez ces choses arriver, sachez que c'est proche, à la porte.

30. En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera point, que toutes ces choses n'arrivent.

31. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

18. Orate vero ut hieme non fiant.

19. Erunt enim dies illi tribulationes tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ quam condidit Deus, usque nunc, neque fient.

20. Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro; sed propter electos quos elegit, breviavit dies.

21. Et tunc si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, ecce illic, ne credideritis.

22. Exurgent enim pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa et portenta ad seducendos, si fieri potest, etiam electos.

23. Vos ergo videte; ecce prædixi vobis omnia.

24. Sed in illis diebus, post tribulationem illam, sol contenebrabitur, et luna non dabit splendorem suum,

25. et stellæ cæli erunt decedentes, et virtutes quæ in cælis sunt movebuntur.

26. Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus, cum virtute multa et gloria.

27. Et tunc mittet angelos suos, et congregabit electos suos a quatuor ventis, a summo terræ usque ad summum cæli.

28. A ficu autem discite parabolam. Cum jam ramus ejus tener fuerit et nata fuerint folia, cognoscitis quia in proximo sit æstas;

29. sic et vos cum videritis hæc fieri, scitote quod in proximo sit in ostiis.

30. Amen dico vobis quoniam non transibit generatio hæc, donec omnia ista fiant.

31. Cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.

telle tribulation... — Saint Marc a seul aussi les péronymes *quam condidit...* et (au vers. 20) *quos elegit*, qui sont bien conformes à son genre comme écrivain.

21-31. Description de ce qui aura lieu à la fin des temps. — En premier lieu, vers. 21-23, Jésus annonce, comme au début du discours, vers. 5<sup>e</sup>-6, l'apparition de faux messies et de faux prophètes. Comp. Matth. xxiv, 23-28. Saint Marc abrège; les paroles citées par les deux évangélistes sont presque véritablement les mêmes. — *Vos ergo videte...* (vers. 23). Trait spécial. Comp. le vers. 24. — En second lieu, vers. 24-27,

l'avènement du Fils de l'homme. Comp. Matth. xxiv, 25-31 (voyez le commentaire); Luc. xxi, 25-28. Même observation générale à faire que pour les versets qui précèdent. Pour bien comprendre la locution *a summo terræ...* ad., (verset 27), il faut se souvenir que, d'après les anciens, la terre était une surface plane, qui touchait le ciel à ses extrémités; une expression de ce genre signifie donc : d'un bout à l'autre de la terre. — En troisième lieu, vers. 28-31, parabole du figuier, servant de conclusion à cette première partie du discours. Comp. Matth. xxiv, 32-35 (voyez les notes); Luc. xxi, 29-32. Il y

32. De die autem illo vel hora nemo scit, neque angeli in cælo, neque Filius, nisi Pater.

33. Videte, vigilate et orate; nescitis enim quando tempus sit.

34. Sicut homo qui peregre profectus reliquit domum suam, et dedit servis suis potestatem cujusque operis, et janitori præcepit ut vigilet.

35. Vigilate ergo; nescitis enim quando dominus domus veniat: sero, an media nocte, an galli cantu, an mane;

36. ne cum venerit repente, inveniat vos dormientes.

37. Quod autem vobis dico, omnibus dico: Vigilate.

32. Quant à ce jour ou à cette heure, nul ne sait rien, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul.

33. Prenez garde, veillez et priez, car vous ne savez quand ce temps viendra.

34. *Il en sera* comme d'un homme qui, s'en allant au loin, laisse sa maison et remet l'autorité à ses serviteurs, *marquant* à chacun sa tâche, et ordonne au portier de veiller.

35. Veillez donc, car vous ne savez pas quand viendra le maître de la maison, si ce sera le soir, ou au milieu de la nuit, ou au chant du coq, ou le matin;

36. de peur que, survenant tout à coup, il ne vous trouve endormis.

37. Ce que je vous dis, je le dis à tous: Veillez.

## CHAPITRE XIV

1. Erat autem pascha et azyma post biduum; et quærebant summi sacerdotes et scribæ quomodo eum dolo tenerent, et occiderent.

1. Or, deux jours après, c'étaient la Pâque et les Azymes, et les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils se saisiraient de Jésus par ruse, et le feraient mourir.

a identité complète entre les deux premières rédactions...

3<sup>o</sup> Deuxième partie du discours: exhortation à la vigilance. XIII, 32-37.

Comp. Matth. xxiv, 36-51; Luc. xxi, 34-36. Saint Marc se contente ici d'esquisser l'exhortation; il le fait d'une manière assez originale.

32-37. Il faut veiller. — Les mots *neque Filius* (vers. 32) sont propres à notre auteur. L'allusion porte, évidemment, sur la science humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Videte, vigilate et...* (vers. 33). Le langage est extrêmement pressant. Saint Matthieu ne cite que le second de ces trois verbes. — *Tempus*: le moment précis de l'avènement du Messie. Cf. Matth. xxiv, 42. — *Sicut homo...* Jésus continue son exhortation par une petite parabole, vers. 34, qui n'apparaît nulle part ailleurs. — *Potestatem cujusque...* C.-à-d. que chaque serviteur reçoit sa tâche spéciale pour tout le temps de l'absence du maître. — *Janitori ut...* En effet, la vigilance est la qualité spéciale d'un portier. — *Vigilate ergo...* Application de la parabole, vers. 35-37. — *Sero, an...* Chez les Romains la nuit était divisée en quatre parties, qui allaient de six heures du soir à neuf heures, de neuf heures à minuit, de minuit à trois heures du matin, de trois heures à six heures. La troisième portait le nom significatif de « galli cantus », le coq commençant alors à pousser ses

cris stridents. — Il y a beaucoup d'emphase dans les mots *omnibus dico* (vers. 37).

SECTION II. — HISTOIRE DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. XIV, 1 — XV, 47.

Saint Marc demeurera fidèle à sa méthode dans cette portion particulièrement importante de son récit: il suit en général la même marche que saint Matthieu pour les détails et pour l'ensemble, mais il est plus bref, plus concis; il ajoute çà et là de petits traits nouveaux, qui dramatisent sa narration.

§ I. — *L'entente criminelle du sanhédrin et de Judas, la sépulture anticipée, les deux cènes.* XIV, 1-31.

1<sup>o</sup> Les chefs du peuple recherchent entre eux la manière de faire mourir Jésus au plus vite. XIV, 1-2.

CHAP. XIV. — 1-2. Introduction au récit de la passion. Comp. Matth. xxvi, 1-5 (voyez le commentaire); Luc. xxii, 1-2. — *Erat autem...* Dans le premier évangile, c'est Jésus lui-même qui annonce ce fait à ses apôtres, auxquels il prédit de nouveau la proximité de sa passion. — *Pascha et azyma.* Saint Matthieu ne mentionne que le premier de ces deux noms, et saint Luc ne cite que le second. — *Quærebant...* Notez l'imparfait de la durée, et l'expression très exacte *quæ-*



2. Mais ils disaient : Que ce ne soit pas le jour de la fête, de peur qu'il ne s'élève quelque tumulte parmi le peuple.

3. Comme Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, et qu'il était à table, une femme entra, portant un vase d'albâtre plein d'un parfum précieux, de nard d'épi, et ayant rompu le vase, elle répandit le parfum sur la tête de Jésus.

4. Or il y en avait là quelques-uns qui s'indignèrent en eux-mêmes, et qui disaient : A quoi bon perdre ainsi ce parfum ?

5. Car on pouvait vendre ce parfum plus de trois cents deniers, et les donner aux pauvres. Et ils s'irritaient contre elle.

6. Mais Jésus dit : Laissez-la ; pour quoi lui faites-vous de la peine ? Elle a fait une bonne œuvre à mon égard.

7. Car vous avez toujours des pauvres

2. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

3. Et cum esset Bethaniæ in domo Simonis leprosi, et recumberet, venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi, et fracto alabastro, effudit super caput ejus.

4. Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos, et dicentes : Ut quid perditio ista unguenti facta est ?

5. Poterat enim unguentum istud vendari plus quam trecentis denariis, et dari pauperibus. Et fremebant in eam.

6. Jesus autem dixit : Sinite eam ; quid illi molesti estis ? Bonum opus operata est in me.

7. Semper enim pauperes habetis vobis-

modo... tenerent et... Il y avait longtemps que les hiérarques étaient décidés à se défaire de Jésus ; leur embarras ne portait que sur le mode. — *Dicebant...* (vers. 2). Identiquement comme dans saint Matthieu.

2. Marie, sœur de Lazare, parfume la tête de Jésus. XIV, 3-9.

Comp. Matth. xxvi, 6-13 (voyez le commentaire) ; Joan. xii, 1-11. La ressemblance avec la réclaction de saint Matthieu va souvent jusqu'à l'identité.

3. L'onction. — *Nardi*. Trait commun à notre



Plante qui produit le nard.

Nardostachys Jatamansi des botanistes). Voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. xxiv, fig. 9 ; pl. xxv, fig. 1 ; Cant. I, 12 et iv, 14. — *Spicati*. Dans le grec : *πιστικῆς*, épithète également employée par saint Jean au passage parallèle, mais dont on ne saurait prélever le sens avec certitude. D'après quelques exégètes, ce serait là un latinisme de saint Marc, et l'équivalent exact du mot « spicati » de la Vulgate, avec une inversion ; ce qui signifierait : du nard d'épi, c.-à-d., extrait de l'espèce d'épi qui existe au-dessus de la racine du nard, par opposition au parfum moins délicat que fournissent les feuilles. D'après un sentiment plus probable, l'adjectif *πιστικῆς* est synonyme de *πιστός*, « genuinus », authentique, et distingue le parfum de Marie du faux nard, qui n'était pas rare alors. Comp. Plin., *Hist. nat.*, xii, 26. — *Fracto alabastro*. Detail nouveau. Les vases qui contenaient les parfums étaient souvent munis d'un long col étroit ; en le brisant, on faisait couler plus rapidement le précieux liquide.

4-5. Mécontentement de quelques disciples. — *Quidam* est un trait propre à saint Marc ; de même les mots *intra semetipsos* et la mention exacte de la valeur du nard (*plus quam trecentis...*, vers. 5). A 0 fr. 75 cent le denier, cela faisait 234 fr. ; somme relativement considérable. — *Et fremebant...* Locution énergique, qui constitue encore un trait spécial.

6-9. Jésus prend la défense de sa sainte amie. — Tout est à peu près comme dans le premier évangile, à part la petite introduction *Sinite eam* (vers. 6), et les réflexions *cum reueritis... benefacere* (vers. 7) et *quod habuit... fecit* (vers. 8), qui sont des particularités de saint Marc. — *Præuenit unger...* (vers. 8<sup>b</sup>) C'est notre évangéliste qui cite cette parole du Sauveur sous la forme la plus claire.

anteur et à saint Jean. Le nard est un parfum précieux, produit par une plante de la famille des Valériacées, qui croît dans les Indes (le

cum, et cum volueritis potestis illis benefacere; me autem non semper habetis.

8. Quod habuit hæc, fecit; prævenit ungere corpus meum in sepulturam.

9. Amen dico vobis, ubicumque prædicatum fuerit evangelium istud in universo mundo, et quod fecit hæc narrantur in memoriam ejus.

10. Et Judas Iscariotes, unus de duodecim, abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis.

11. Qui audientes gavisus sunt, et promiserunt ei pecuniam se duros. Et quærebat quomodo illum opportune traderet.

12. Et primo die azymorum, quando pascha immolabant, dicunt ei discipuli: Quo vis camus et paremus tibi ut manduces pascha?

13. Et mittit duos ex discipulis suis, et dicit eis: Ite in civitatem, et occurret vobis homo lagenam aquæ bajulans; sequimini eum,

14. et quocumque introierit, dicite domino domus quia Magister dicit: Ubi est refectio mea, ubi pascha cum discipulis meis manducem?

avec vous, et quand vous voudrez, vous pourrez leur faire du bien; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours.

8. Ce qu'elle a pu, elle l'a fait; elle a d'avance embaumé mon corps pour la sépulture.

9. En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché cet évangile, dans le monde entier, on racontera aussi, en mémoire de cette femme, ce qu'elle a fait.

10. Alors Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla vers les princes des prêtres, pour leur livrer Jésus.

11. Après l'avoir entendu, ils se réjouirent, et promirent de lui donner de l'argent. Et il cherchait une occasion favorable pour le livrer.

12. Le premier jour des Azymes, où l'on immolait la pâque, les disciples lui dirent: Où voulez-vous que nous allions vous préparer *ce qu'il faut* pour manger la pâque?

13. Et il envoya deux de ses disciples, et leur dit: Allez à la ville, et vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau; suivez-le,

14. et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison: Le Maître dit: Où est le lieu où je pourrai manger la pâque avec mes disciples?

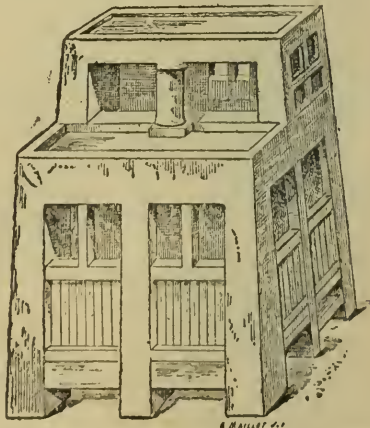
### 3° L'horrible marché de Judas. XIV, 10-11.

10-11. L'un des Douze offre aux membres du sanhédrin de leur livrer son Maître. Comp. Matth. xxvi, 14-16; Luc. xxi, 3-6. — *Ut proderet*.. Saint Marc abrège et ne mentionne pas directement l'infâme proposition faite aux hiérarques par le traître. — Le trait si naturel qui *audientes gavisus*.. (vers. 11) manque dans le premier évangile; saint Luc le signale également. — *Et promiserunt*... Autre détail commun à notre auteur et à saint Luc: l'argent fut simplement promis alors, et ne fut donné que plus tard. Saint Matthieu est seul à spécifier la somme. — *Et quærebat*... La phrase est presque identique dans les trois rédactions.

4° Jésus célèbre la cène avec ses apôtres. XIV, 12-25.

12-14. Les préparatifs. Comp. Matth. xxvi, 17-19; Luc. xxii, 7-19. Saint Marc et saint Luc sont bien plus complets que saint Matthieu. — *Mittit duos*.. (vers. 13). Le premier évangéliste omet ce détail; les délégués furent Pierre et Jean d'après saint Luc. — *Et occurret*... C'est ici surtout que la narration des deux derniers évangélistes est plus circonstanciée, plus claire par là même. Les indications données par Jésus étaient en un sens assez mystérieuses, mais elles suffisaient largement pour guider ses deux messagers. Il eût sans doute recouru à ce moyen, pour que Judas ignorât jusqu'au dernier moment

le lieu où l'on ferait la cène, et pour qu'il lui fût impossible de livrer son Maître avant l'institution de la sainte Eucharistie. — *Ubi est refectio*.. (vers. 14<sup>b</sup>). Dans le grec: Où est mon *κατάλυμα*? Au passage parallèle de saint Luc, ce mot est traduit par « diversorium », ce qui



Meuble égyptien antique, en forme de maison, montrant le toit plat et la chambre haute.

vaut mieux. — *Et ipse*.. (vers. 15). Notre évangéliste continue de citer tout au long, de concert avec saint Luc, les instructions de Jésus aux



15. Et il vous montrera une grande chambre haute, toute meublée; là faites-nous les préparatifs.

16. Ses disciples s'en allèrent donc et vinrent dans la ville; et ils trouvèrent *les choses* comme il le leur avait dit, et ils préparèrent la pâque.

17. Le soir étant venu, il se rendit là avec les douze.

18. Et tandis qu'ils étaient à table et qu'ils mangeaient, Jésus dit: En vérité, je vous le dis, l'un de vous qui mange avec moi me trahira.

19. Ils commencèrent à s'attrister, et à lui dire l'un après l'autre: Est-ce moi?

20. Il leur répondit: C'est l'un des douze, qui met avec moi la main au plat.

21. Pour le Fils de l'homme, il s'en va selon ce qui a été écrit de lui; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi! Mieux vaudrait pour cet homme qu'il ne fût pas né.

22. Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, il le rompit et le leur donna, en disant: Prenez, ceci est mon corps.

23. Et ayant pris le calice et rendu grâce, il le leur donna, et ils en burent tous.

15. Et ipse vobis demonstrabit cœnaculum grande, stratum; et illic parate nobis.

16. Et abierunt discipuli ejus, et venerunt in civitatem; et invenerunt sicut dixerat illis, et paraverunt pascha.

17. Vespere autem facto, venit cum duodecim.

18. Et discumbentibus eis et manducantibus, ait Jesus: Amen dico vobis quia unus ex vobis tradet me, qui manducat mecum.

19. At illi ceperunt contristari, et dicere ei singulatim: Numquid ego?

20. Qui ait illis: Unus ex duodecim, qui intingit mecum manum in catino.

21. Et Filius quidem hominis vadit sicut scriptum est de eo; vae autem homini illi per quem Filius hominis tradetur! Bonum erat ei si non esset natus homo ille.

22. Et manducantibus illis, accepit Jesus panem, et benedicens fregit, et dedit eis, et ait: Sumite, hoc est corpus meum.

23. Et accepto calice, gratias agens dedit eis, et biberunt ex illo omnes.

deux disciples, considérablement abrégées par le premier évangéliste. — *Cœnaculum* (vers. 15). Le grec ἀνάγειον désigne une chambre haute. Le participe *stratum* (ἐστρωμένον) signifie: garnie de divans. — *Abierunt...*, *venerunt...*, *invenerunt...* (vers. 16). Détails très précis, qui montrent bien que le narrateur avait été instruit par un témoin oculaire, saint Pierre lui-même.

17-21. Célébration de la cène légale, durant laquelle Jésus annonce qu'il sera trahi par l'un des Douze. Comp. Matth. xxvi, 20-25 (voyez les notes); Luc. xxii, 14, 21-23; Joan. xiii, 18-30. La rédaction du second évangile est presque complètement semblable à celle du premier, à part le trait final, Matth. xxvi, 25, omis par notre auteur. — *Vent cum...* Les deux délégués avaient rejoint leur Maître dans la soirée, après avoir achevé leurs préparatifs. — *Qui manducat...* (vers. 18). Saint Marc est seul à dire que Jésus mentionna deux fois cette circonstance douloureuse et aggravante. Comp. le vers. 20, où elle est signalée en termes moins généraux, quoique synonymes au fond.

22-25. Institution de la divine Eucharistie. Cf. Matth. xxvi, 26-29 (voyez le commentaire); Luc. xxii, 15-20. Le récit du second évangile est le plus



Jésus à table avec ses apôtres. (D'après une ancienne mosaïque.)

court des trois, quoiqu'il se sépare à peine de la narration de saint Matthieu. — *Sumite*. Saint Marc omet les mots « et mangez ». — Au verset 23, c'est par anticipation que le trait « et biberunt... » est mentionné avant la consécration

24. Et ait illis : Hic est sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur.

25. Amen dico vobis quia jam non bibam de hoc genimine vitis, usque in diem illum cum illud bibam novum in regno Dei.

26. Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum.

27. Et ait eis Jesus : Omnes scandalizabimini in me in nocte ista, quia scriptum est : Percutiam pastorem, et dispergentur oves.

28. Sed postquam resurrexero, præcedam vos in Galilæam.

29. Petrus autem ait illi : Et si omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego.

30. Et ait illi Jesus : Amen dico tibi quia tu hodie, in nocte hac, priusquam gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus.

31. At ille amplius loquebatur : Et si oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. Similiter autem et omnes dicebant.

32. Et veniunt in prædium cui nomen Gethsemani. Et ait discipulis suis : Sedete hic donec orem.

33. Et assumit Petrum, et Jacobum, et Joannem secum ; et cœpit pavere et tædere.

34. Et ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem ; sustinete hic et vigilate.

35. Et cum processisset paululum, procidit super terram, et orabat ut si fieri posset, transiret ab eo hora.

24. Et il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour un grand nombre.

25. En vérité, je vous le dis, désormais je ne boirai plus de ce fruit de la vigne. Jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau dans le royaume de Dieu.

26. Et après avoir dit l'hymne, ils s'en allèrent à la montagne des Oliviers.

27. Et Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés cette nuit à mon sujet, car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées.

28. Mais, après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée.

29. Or Pierre lui dit : Quand tous seraient scandalisés à votre sujet, je ne le serai pas.

30. Et Jésus lui dit : En vérité, je te le dis, aujourd'hui, pendant cette nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois.

31. Mais Pierre insistait encore davantage : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai pas. Et tous disaient la même chose.

32. Ils allèrent ensuite dans une propriété appelée Gethsémani. Et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici, pendant que je prierai.

33. Et il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il commença à être saisi de frayeur et d'angoisse.

34. Et il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici, et veillez.

35. Et s'étant avancé un peu, il se prosterna contre terre, et il pria pour que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui.

du calice. — Après *effundetur* (vers. 24), saint Matthieu ajoute : « in remissionem peccatorum. »

25. Jésus prédit la fuite des apôtres et le redoublement de saint Pierre. XIV, 26-31.

Comp. Matth. xxvi, 30-35 (voyez les notes) ; Luc. xxi, 31-33 ; Joan. xiii, 36-38. A part quelques légères variantes et abréviations, saint Marc ne diffère pas de saint Matthieu.

26. Introduction, qui est littéralement la même que dans le premier évangile.

27-28. Les deux prédictions. — *Percutientur oves*. La parole de Zacharie, xiii, 7, et celle de saint Matthieu ajoutent : « gregis ». — *Sed non ego* (vers. 29). Plus rigoureusement dans le premier évangile : « Ego nunquam scandalizabor. »

— Au vers. 30, les mots accentués *tu hodie* sont propres à notre auteur, qui est seul aussi à mentionner le double chant du coq (*vocem bis...*). — *Ille amplius...* Autre trait spécial :

avec une grande véhémence et abondance de paroles.

§ II. — *Gethsémani, l'arrestation de Jésus et sa comparaison devant le sanhédrin, qui le condamne à mort*. XIV, 32-72.

Les mêmes faits, dans le même ordre et souvent dans les mêmes termes qu'aux endroits parallèles de saint Matthieu, avec quelques traits nouveaux.

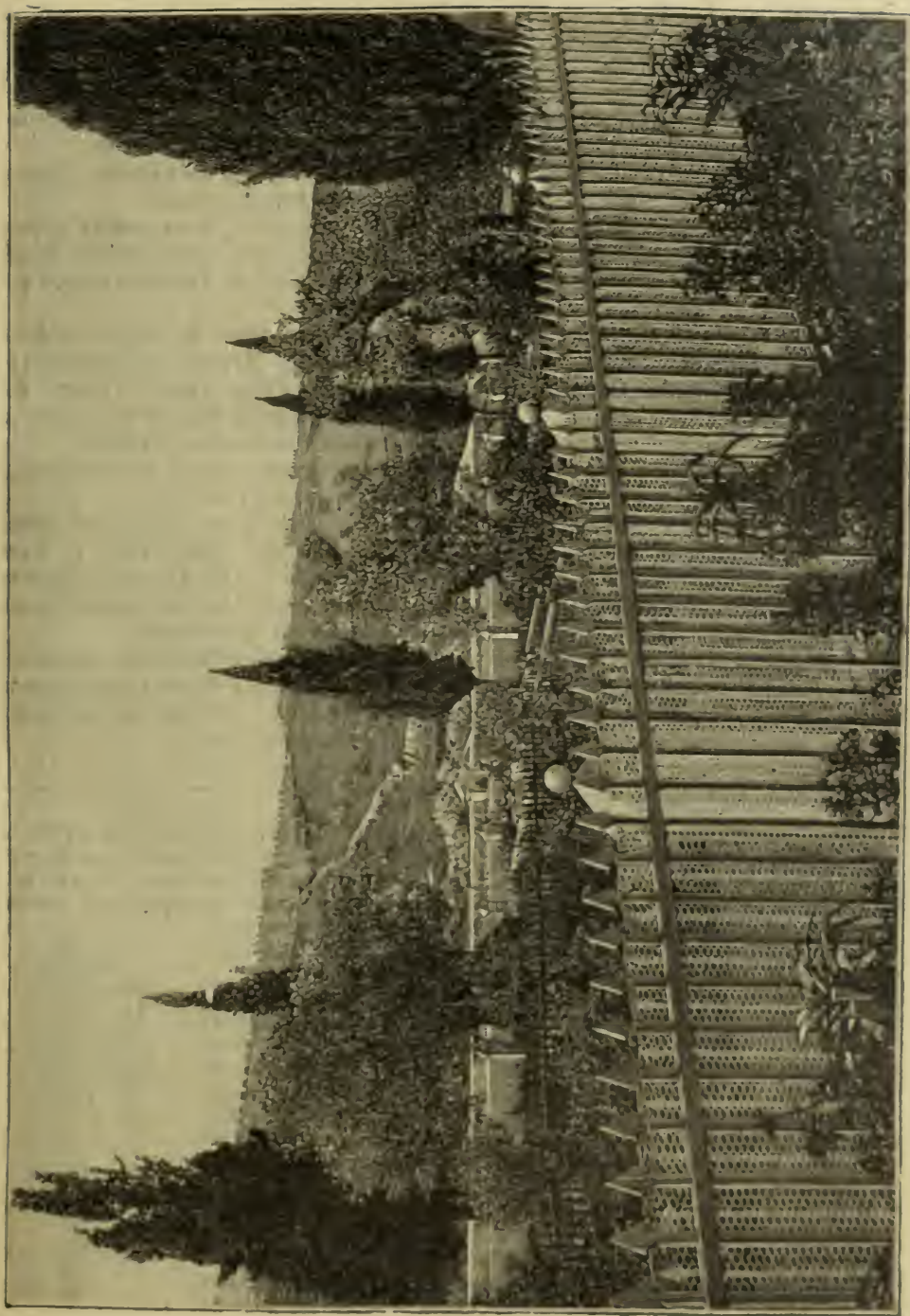
1° L'agonie du Sauveur à Gethsémani. XIV, 32-42.

Comp. Matth. xxvi, 36-46 (voyez les notes) ; Luc. xxii, 39-46 ; Joan. xviii, 1.

32-34. Introduction. — *Prædium*. Le grec a le mot *χωρίον*, comme dans le premier évangile. — *Pavere et tædere* (vers. 33). D'après le grec : *ἐθαμβεῖσθαι καὶ ἀδραμονεῖν*, être effrayé et n'en pouvoir plus.

35-42. La terrible lutte et la victoire. — *Pro-*





Le jardin de Gethsémani. (D'après une photographie.)

36. Et dixit: Abba, Pater, omnia tibi possibilis sunt, transfer calicem hunc a me; sed non quod ego volo, sed quod tu.

37. Et venit, et invenit eos dormientes. Et ait Petro: Simon, dormis? non potuisti una hora vigilare?

38. Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro vero infirma.

39. Et iterum abiens oravit, eundem sermonem dicens.

40. Et reversus, denno invenit eos dormientes; erant enim oculi eorum gravati, et ignorabant quid responderent ei.

41. Et venit tertio, et ait illis: Dormite jam, et requiescite. Sufficit, venit hora; ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum.

42. Surgite, amicus; ecce qui me tradet prope est.

43. Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes, unus de duodecim, et cum eo turba multa cum gladiis et lignis, a summis sacerdotibus, et scribis, et senioribus.

44. Dederat autem traditor ejus signum eis, dicens: Quemcumque osculatus fuero, ipse est; tenete eum et ducite caute.

36. Et il dit: Abba, Père, tout vous est possible; transportez ce calice loin de moi; toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que vous voulez.

37. Il vint vers les disciples, et il les trouva endormis. Et il dit à Pierre: Simon, tu dors? Tu n'as pas pu veiller une heure?

38. Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation. L'esprit est prompt, mais la chair est faible.

39. Et, s'en allant de nouveau, il pria, redisant les mêmes paroles.

40. Et étant venu, il les trouva encore endormis; car leurs yeux étaient appesantis de sommeil, et ils ne savaient que lui répondre.

41. Il revint pour la troisième fois, et il leur dit: Dormez maintenant et reposez-vous. C'est assez, l'heure est venue; voici que le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs.

42. Levez-vous, allons; voici que celui qui me livrera est proche.

43. Et comme il parlait encore, Judas Iscariote, l'un des douze, vint, et avec lui une grande foule, armée d'épées et de bâtons, envoyée par les grands prêtres, et les scribes, et les anciens.

44. Or celui qui le trahissait leur avait donné ce signal, en disant: Celui que je baisera, c'est lui; saisissez-le, et emmenez-le avec précaution.

*cidit*. D'après la meilleure leçon du texte primitif (ἐπιπτεν), ce verbe devrait être à l'imparfait (de la répétition, de la durée): «*prociidebat*». — *Super terram*. Saint Matthieu: sur son visage. — *Et orabat ut...* est un trait spécial. Saint Marc seul commence par esquisser une idée générale de la prière de Jésus avant d'en citer le texte même. — *Abba, Pater* (vers. 36). Deux expressions synonymes: la première est de l'araméen; la seconde en donne la traduction. Il est conforme au genre de notre évangéliste de citer parfois le langage du Sauveur dans l'idolome même qu'il employait. Cf. v, 41; vii, 34, etc. Ici encore, il est seul à le faire. — *Omnia tibi...*; *transfer...* La requête est moins absolue dans les deux autres rédactions. — Dans les vers. 37 et 38, saint Marc n'a en propre que les mots *dormis?* et l'emploi du singulier (*non potuisti*...) au lieu du pluriel. — *Et iterum...* (vers. 39). Ici, il abrège et ne répète pas les termes de la prière de Jésus, comme le fait saint Matthieu. — *Ignorabant quid...* (vers. 40). Détail nouveau. D'une part le sommeil, de l'autre la hâte, fermaient la bouche aux trois apôtres, qui ne savaient comment s'écarter. — *Et venit...* (vers. 41). Comme saint Matthieu, saint Marc suppose trois phases dans l'agonie de Jésus: mais le mot *tertio* est tout ce qu'il dit de la troisième.

— Il a seul les mots *requiescite* et *sufficit*. Ce dernier est représenté dans le grec par le verbe ἀπέχει, qui pourrait signifier: Je n'ai plus besoin de faire appel à votre sympathie, car j'ai triomphé de la tentation.

2° Jésus est arrêté par les Juifs. XIV, 43-52.

Comp. Matth. xxviii, 47-56 (voyez les notes); Luc. xxii, 47-55; Joan. xviii, 2-11. Saint Marc omet le reproche de Jésus à Judas (cf. Matth. 50<sup>a</sup>; Luc. 48), et les réflexions de Notre-Seigneur à saint Pierre à propos de l'usage du glaive (Matth. 52-54).

43-45. Le traître accomplit son œuvre ignominieuse. — Notre auteur est seul à citer ici le nom complet *Judas Iscariotes*, comme à spécifier les trois classes du sanhédrin (*a summis...*, et *scribis, et...*).

— *Ducite caute* est aussi un trait spécial, bien naturel dans la circonstance: Judas se défilait de la puissance de Jésus.



Épées romaines.  
(D'après les monuments.)



45. Étant donc arrivé, il s'approcha aussitôt de Jésus, et dit : Maître, je vous salue. Et il le baisa.

46. Alors ils mirent les mains sur Jésus, et le saisirent.

47. Un de ceux qui étaient présents, tirant son épée, frappa le serviteur du grand prêtre, et lui coupa l'oreille.

48. Jésus, prenant la parole, leur dit : Vous êtes venus, comme contre un voleur, armés d'épées et de bâtons, pour me prendre.

49. Tous les jours j'étais au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point arrêté ; mais c'est pour que les Écritures soient accomplies.

50. Alors ses disciples, l'abandonnant, s'enfuirent tous.

51. Cependant un jeune homme le suivait, couvert seulement d'un drap, et ils le saisirent.

52. Mais lui, rejetant le drap, s'enfuit nu de leurs mains.

53. Ils emmenèrent Jésus chez le grand prêtre, où s'assemblèrent tous les prêtres, les scribes et les anciens.

54. Pierre le suivit de loin, jusque dans la cour du grand prêtre, et il s'assit auprès du feu avec les serviteurs, et il se chauffait.

55. Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un témoignage contre Jésus pour le faire mourir ; et ils n'en trouvaient point.

45. Et cum venisset, statim accedens ad eum, ait : Ave, Rabbi. Et osculatus est eum.

46. At illi manus injecerunt in eum, et tenuerunt eum.

47. Unus autem quidam de circumstantibus educens gladium, percussit servum summi sacerdotis, et amputavit illi auriculam.

48. Et respondens Jesus, ait illis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me.

49. Quotidie eram apud vos in templo docens, et non me tenuistis ; sed ut impleantur Scripturæ.

50. Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt.

51. Adolescens autem quidam sequebatur eum, amictus sindone super nudo ; et tenuerunt eum.

52. At ille, rejecta sindone, nudus profugit ab eis.

53. Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem ; et convenerunt omnes sacerdotes, et scribæ, et seniores.

54. Petrus autem a longe secutus est eum usque intro, in atrium summi sacerdotis ; et sedebat cum ministris ad ignem, et calefaciebat se.

55. Summi vero sacerdotes et omne concilium querebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant.

46-47. L'arrestation. Elle est racontée comme dans le premier évangile, à part les omissions signalées plus haut.

48-49. Jésus proteste avec vigueur contre le mode de son arrestation. La ressemblance avec le récit de saint Matthieu est presque littérale, si ce n'est pour la fin du vers. 49<sup>e</sup>, où notre auteur se contente d'une formule elliptique et abrégée : *sed ut impleantur...* C.-à-d. : Tout cela s'est fait pour que...

50-52. Fuite des disciples : l'épisode du jeune homme qu'on faillit arrêter aussi. — *Adolescens autem...* Cette anecdote si vivante (vers. 51-52) ne nous a été conservée que par saint Marc. Elle a pour but de montrer combien était grand le fanatisme de ceux qui s'étaient emparés de Jésus, et quel péril il y avait alors à le suivre. Quel était ce jeune homme ? On a fait, de l'antiquité, toutes sortes d'hypothèses à son sujet. Ce n'était certainement pas un des apôtres, puisqu'ils venaient tous de prendre la fuite. C'est tout ce qu'on peut dire. De nombreux commentateurs contemporains ont pensé à saint Marc lui-même, mais sans autre motif que le caractère vivant et particulièrement dramatique du récit. — *Rejeca*

*sindone*. Ces mots supposent que le jeune homme, déjà couché et entendant du bruit, était sorti de chez lui au plus vite pour voir ce qui se passait, après avoir simplement jeté un drap autour de lui.

3 Jésus est jugé et condamné à mort par le sanhédrin. XIV, 53-65.

Comp. Matth. xxvi, 57-66 (voyez les notes) ; Luc. xxi, 54 ; Joap. xviii, 19-24. Pour le procès religieux, comme pour le procès civil, la rédaction de saint Marc s'écarte à peine de celle de saint Matthieu.

53-54. Notre-Seigneur est conduit chez le grand prêtre ; saint Pierre l'y rejoint. — *Ad summum...* C'était alors Gaius, et le premier évangile cite son nom. — *Sacerdotes, etc., et.* Comme plus haut (cf. vers. 43), notre auteur est seul à mentionner les trois classes du sanhédrin. — *Calefaciebat se*. Saint Matthieu n'a pas ce détail. Les nuits sont fraîches en Palestine, même au mois d'avril ; les serviteurs et la police du sanhédrin avaient donc allumé un feu de braise dans la cour.

55-59. Les faux témoins. — Au vers. 56, les trois et convenerunt... non erant sont des particularités

56. Multi enim testimonium falsum dicebant adversus eum, et convenientia testimonia non erant.

57. Et quidam surgentes, falsum testimonium ferebant adversus eum, dicentes :

58. Quoniam nos audivimus eum dicentem : Ego dissolvam templum hoc manu factum, et per triduum aliud non manu factum ædificabo.

59. Et non erat conveniens testimonium illorum.

60. Et exurgens summus sacerdos in medium, interrogavit Jesum, dicens : Non respondes quidquam ad ea quæ tibi objiciuntur ab his ?

61. Ille autem tacebat, et nihil respondit. Rursum summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus, Filius Dei benedicti ?

62. Jesus autem dixit illi : Ego sum ; et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem cum nubibus cæli.

63. Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes ?

64. Audistis blasphemiam ; quid vobis videtur ? Qui omnes condemnaverunt eum esse reum mortis.

65. Et cœperunt quidam conspuere eum, et velare faciem ejus, et colaphis eum cædere, et dicere ei : Prophetiza. Et ministri alapis eum cædebant.

66. Et cum esset Petrus in atrio deorsum, venit una ex ancillis summi sacerdotis ;

56. Car beaucoup rendaient de faux témoignages contre lui ; mais les témoignages ne s'accordaient pas.

57. Quelques-uns, se levant, portèrent un faux témoignage contre lui, en disant :

58. Nous l'avons entendu dire : Je détruirai ce temple, fait de main d'homme, et en trois jours j'en bâtirai un autre, qui ne sera pas fait de main d'homme.

59. Mais leur témoignage ne concordait pas.

60. Alors le grand prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, en disant : Tu ne réponds rien à ce que ces hommes déposent contre toi ?

61. Mais Jésus se taisait, et il ne répondit rien. Le grand prêtre l'interrogea de nouveau, et lui dit : Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ?

62. Jésus lui répondit : Je le suis ; et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.

63. Alors le grand prêtre, déchirant ses vêtements, dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins ?

64. Vous avez entendu le blasphème ; que vous en semble ? Tous le condamnent comme méritant la mort.

65. Alors quelques-uns commencèrent à cracher sur lui, et à lui voiler le visage, et à le frapper à coups de poing, et à lui dire : Prophétise. Et les valets le meurtrissaient de soufflets.

66. Tandis que Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du grand prêtre survint ;

rité de saint Marc. De même, au vers. 58, les mots *nos audivimus, manu factum et non manu factum*. — *Et quidam* (vers. 57). Saint Matthieu est plus précis : Deux faux témoins. — *Et non... conveniens...* (vers. 59). Autre addition précieuse de notre évangéliste. Il suffit de comparer le vers. 58 et Matth. xxvi, 61, pour voir en quoi les accusations différaient l'une de l'autre. D'ailleurs, il est possible qu'elles aient encore présenté d'autres divergences.

60-62. Interrogé par le grand prêtre, Jésus proclame solennellement qu'il est le Messie. — *In medium* est un trait nouveau. Les membres du sanhédrin étaient rangés en demi-cercle : quittant son siège de président, Caïphe s'avance dans l'hémicycle, à l'endroit où se tenait l'accusé. C'était « l'acte d'un homme irrité, déconcerté » par la nullité des témoignages portés contre Jésus. — *Tacebat, et nihil...* (vers. 61). Répétition de la phrase, dans le genre de saint Marc. — *Tu es...* (vers. 62). Notre auteur omet

l'adjuration solennelle du pontife ; mais il est seul à ajouter l'épithète *benedicti* après le nom de Dieu. — *Ego sum* (vers. 62). Saint Matthieu : Tu l'as dit. La suite de la réponse est identique dans les deux narrations.

63-64. La sentence de mort. — Au vers. 14, l'adjectif *omnis*, très accentué, est propre à saint Marc.

65. Jésus est couvert d'insultes et d'outrages. — *Cœperunt quidam...*, et *ministri...* Importante distinction, que notre évangéliste a seul établie entre les insulteurs. Les premiers n'étaient autres que des membres du sanhédrin ; les seconds imitaient la cruelle et odieuse conduite de leurs maîtres. — *Et velare...* Saint Matthieu ne parle pas directement de ce voile.

4° Le renlement de saint Pierre. XIV, 66-72. Comp. Matth. xxvi, 69-75 (voyez les notes) ; Luc. xxii, 55-62 ; Joan. xviii, 15-18, 25-27.

66-71. Les trois dénégations. — *Deorsum* est un trait nouveau ; il donne à entendre que la



67. et ayant vu Pierre qui se chauffait, elle le regarda, et dit : Toi aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth.

68. Mais il ne nia, en disant : Je ne sais pas et je ne comprends pas ce que tu dis. Et il sortit dehors, devant la cour, et le coq chanta.

69. La servante, l'ayant vu de nouveau, se mit à dire à ceux qui étaient présents : Celui-ci est un d'entre eux.

70. Mais il le nia de nouveau. Et peu après, ceux qui étaient présents dirent encore à Pierre : Certainement tu es un d'entre eux, car tu es aussi Galiléen.

71. Il se mit alors à faire des imprécations, et à dire avec serment : Je ne connais pas cet homme dont vous parlez.

72. Et aussitôt le coq chanta de nouveau. Et Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois. Et il se mit à pleurer.

67. et cum vidisset Petrum calefacientem se, aspiciens illum, ait : Et tu cum Jesu Nazareno eras.

68. At ille negavit, dicens : Neque scio neque novi quid dicas. Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit.

69. Rursus autem cum vidisset illum ancilla, cœpit dicere circumstantibus : Quia hic ex illis est.

70. At ille iterum negavit. Et post pusillum rursus qui astabant dicebant Petro : Vere ex illis est, nam et Galilæus est.

71. Ille autem cœpit anathematizare et jurare : Quia nescio hominem istum quem dicitis.

72. Et statim gallus iterum cantavit. Et recordatus est Petrus verbi quod dixerat ei Jesus : Priusquam gallus cantet bis, ter me negabis. Et cœpit flere.

## CHAPITRE XV

1. Dès le matin, les princes des prêtres, ayant délibéré avec les anciens, et les

1. Et confestim mane consilium facientes summi sacerdotes, cum senioribus et

salle où siégeait le sanhédrin n'était pas au rez-de-chaussée. — *Ex ancillis summi...* Saint Marc note seul explicitement que c'était une servante du grand prêtre. — *Aspiciens* (vers. 67). Trol-



Brazier auprès duquel on se chauffe en plein air. (Orient moderne.)

sième trait spécial : ἰμβρίσας, regardant de près et fixement. — *Neque scio... neque...* (verset 68). Autre répétition à la manière de saint Marc. — *Ante atrium*. Grec : devant la cour d'entrée (le πρόχονος). — *Et gallus...* Quatrième détail propre à notre narrateur, qui, d'ailleurs,

a seul mentionné un double chant du coq dans la prédiction de Jésus relative à ce reniement. Cf. vers. 30. — *Rursus... ancilla* (vers. 69). Dans le grec : ἡ παιδίσκη, avec l'article; ce qui semblerait indiquer qu'il s'agit de la même servante qu'au vers. 66. Mais il ne faut pas oublier que Pierre a changé de place; la servante en question est donc sans doute celle qui gardait la porte de la cour d'entrée. — *Iterum negavit* (vers. 70) : avec serment, ajoute le premier évangile. — *Nescio hominem...* (vers. 71). Cette fois, c'est saint Marc qui cite avec le plus de vigueur les termes du troisième reniement.

72. Douleur de saint Pierre. — *Iterum*. Trait spécial, comme au vers. 68<sup>b</sup>. — *Cœpit flere*. La Vulgate donne une des interprétations nombreuses qu'ont reçues les mots grecs ἐπὶ δακρύων ἔκτανε (à la lettre : jetant, il pleurait). La proposition est elliptique, car il est évident qu'il faut sous-entendre un substantif après ἐπὶ δακρύων. D'après l'explication la plus probable, jetant l'esprit, c.-à-d., faisant attention, résolûment. Moins bien, selon d'autres, se couvrant la tête.

§ III. — *Jésus au tribunal de Pilate*. XV, 1-10.

1° Notre-Seigneur est livré par le sanhédrin au gouverneur romain. XV, 1.

CHAP. XV. — 1. Nouvelle séance du grand conseil, qui conduit ensuite Jésus chez Pilate.

scribis, et universo concilio, vincientes Jesum, duxerunt et tradiderunt Pilato.

2. Et interrogavit eum Pilatus : Tu es rex Judæorum? At ille respondens, ait illi : Tu dicis.

3. Et accusabant eum summi sacerdotes in multis.

4. Pilatus autem rursus interrogavit eum, dicens : Non respondes quidquam? Vide in quantis te accusant.

5. Jesus autem amplius nihil respondit, ita ut miraretur Pilatus.

6. Per diem autem festum solebat dimittere illis unum ex vinctis, quemcumque petissent.

7. Erat autem qui dicebatur Barabbas, qui cum seditiosis erat vinctus, qui in seditione fecerat homicidium.

8. Et cum ascendisset turba, coepit rogare sicut semper faciebat illis.

9. Pilatus autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis regem Judæorum?

10. Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum summi sacerdotes.

11. Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barabbam dimitteret eis.

12. Pilatus autem, iterum respondens, ait illis : Quid ergo vultis faciam regi Judæorum?

scribes, et tout le conseil, lièrent Jésus, l'emmenèrent, et le livrèrent à Pilate.

2. Et Pilate l'interrogea : Es-tu le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Tu le dis.

3. Les princes des prêtres l'accusaient de beaucoup de choses.

4. Pilate l'interrogea de nouveau, en disant : Tu ne réponds rien? Vois de combien de choses ils t'accusent.

5. Mais Jésus ne répondit plus rien, de sorte que Pilate était étonné.

6. Or, le jour de la fête, il avait coutume de leur délivrer un des prisonniers, celui qu'ils demandaient.

7. Il y en avait un, nommé Barabbas, qui avait été emprisonné avec des séditeux, pour un meurtre qu'il avait commis dans une émeute.

8. La foule, étant montée, se mit à réclamer ce qu'il leur accordait toujours.

9. Pilate leur répondit, et dit : Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs?

10. Car il savait que c'était par envie que les princes des prêtres l'avaient livré.

11. Mais les pontifes excitèrent la foule à demander qu'il délivrât plutôt Barabbas.

12. Pilate, prenant de nouveau la parole, leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse du roi des Juifs?

Comp. Matth. xxvii, 1-2 (voyez les notes); Luc xxii, 66-xxiii, 1. — *Confestim mane*. Saint Marc insiste sur la précipitation avec laquelle se comporta le sanhédrin. — *Summi...*, *cum...* Selon sa coutume, il cite nommément les trois classes du tribunal supérieur. Les mots *et universo concilio* (trait spécial), qui récapitulent, relèvent l'importance de cette réunion plénière.

2° Jésus devant Pilate. XV, 2-15.

2-5. Il est interrogé par le gouverneur et accusé par les hiérarques. Comp. Matth. xxvii, 12-14 (voyez les notes); Luc. xxiii, 2-5; Joan. xviii, 29-39. — *In multis* (vers. 3) est un trait spécial. Pour le détail des accusations, voyez Luc. xxiii, 2 et 5. — *In quantis* (vers. 4). Le grec πέντε peut se traduire par « combien grandes » ou par « combien nombreux ».

6-14. Jésus et Barabbas. Comp. Matth. xxvii, 15-31 (voyez le commentaire); Luc. xxiii, 13-23; Joan. xviii, 39-49. Ici encore, la rédaction de saint Marc diffère à peine de celle de saint Matthieu, à part l'épisode relatif à la femme de Pilate, qui n'est raconté que dans le premier évangile; elle est ainsi un peu plus condensée vers la fin. — Les mots *solebat dimittere* sont une traduction libre, mais exacte, du verbe ἀπέλευε, « dimittait », cet imparfait marquant en réalité une coutume. — *Qui cum sedi-*

*tiosis...* (vers. 7). Notre auteur et saint Luc ont seuls ces détails intéressants. Barabbas avait donc été arrêté les armes à la main, dans un mouvement insurrectionnel contre l'autorité romaine, et il s'était rendu coupable de meurtre pendant la mêlée. Sa conduite n'était nullement faite pour déplaire au fanatisme juif, que les hiérarques sauront diriger en sa faveur et contre Jésus. Cf. vers. 11. — *Cum ascendisset* (vers. 8). Telle paraît être la meilleure leçon (ἀναβῆς, et non ἀναβήσας, ayant crié). Elle nous montre la foule juive se portant par masses considérables au prétoire dans cette matinée solennelle. — *Coepit rogare*. Comme saint Jean, notre évangéliste attribue au peuple l'initiative de cette demande, et c'est ainsi que les choses durent se passer en réalité. Saint Matthieu abrège et parle comme si Pilate avait directement proposé le choix aux Juifs. — *Vultis dimittam...* (vers. 9). D'après le premier évangile, le gouverneur aurait offert une alternative : Lequel voulez-vous que je vous délivre : Barabbas ou Jésus...? — *Concitaverunt* (vers. 11). Le mot grec est très expressif : ἀνεσείσαν, ils agitèrent de haut en bas. Matth. : ils persuadaient. — *Quid ergo vultis...* (vers. 12). Dans le grec : Que voulez-vous donc que je fasse à celui que vous nommez le roi des Juifs? Question très habile, qui faisait



13. Mais ils crièrent de nouveau : Crucifie-le.

14. Pilate, cependant, leur disait : Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils criaient encore plus fort : Crucifie-le.

15. Pilate, voulant satisfaire le peuple, leur remit Barabbas, et après avoir fait flageller Jésus, il le livra pour être crucifié.

16. Alors les soldats le conduisirent dans la cour du prétoire; puis ils rassemblent toute la cohorte.

17. Ils le revêtent de pourpre, et lui mettent sur la tête une couronne d'épines qu'ils avaient tressée.

18. Ils se mirent ensuite à le saluer : Salut, roi des Juifs.

19. Ils lui frappaient la tête avec un roseau, et crachaient sur lui, et fléchissant les genoux, ils l'adoraient.

20. Après s'être moqués de lui, ils lui ôtèrent la pourpre, et lui remirent ses vêtements; puis ils l'emmenèrent pour le crucifier.

21. Et ils contraignirent un certain Simon de Cyrène, père d'Alexandre et de Rufus, qui passait par là en revenant des champs, de porter la croix de Jésus.

22. Ils le conduisirent ainsi au lieu appelé Golgotha; ce qui signifie : lieu du Calvaire.

23. Et ils lui donnaient à boire du vin mêlé de myrrhe; mais il n'en prit pas.

24. Après l'avoir crucifié, ils parta-

13. At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum.

14. Pilatus vero dicebat illis : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant : Crucifige eum.

15. Pilatus autem volens populo satisfacere, dimisit illis Barabbam, et tradidit Jesum flagellis cæsum, ut crucifigetur.

16. Milites autem duxerunt eum in atrium prætorum, et convocant totam cohortem.

17. Et induunt eum purpura, et imponunt ei plectentes spineam coronam.

18. Et cœperunt salutare eum : Ave, rex Judæorum.

19. Et percutiebant caput ejus arundine, et conspuiebant eum, et ponentes genua adorabant eum.

20. Et postquam illuserunt ei, exuerunt illum purpura, et induerunt illum vestimentis suis; et educunt illum ut crucifigerent eum.

21. Et angariaverunt prætereuntem quempiam, Simonem Cyrenæum, venientem de villa, patrem Alexandri et Rufi, ut tolleret crucem ejus.

22. Et perducunt illum in Golgotha locum, quod est interpretatum Calvarie locus.

23. Et dabant ei bibere myrrathum vinum; et non accepit.

24. Et crucifigentes eum, dividerunt

appel aux sentiments d'affection qu'une partie du peuple avait eus pour Jésus.

15. Pilate fait flageller Notre-Seigneur et le condamne au supplice de la croix. Comp. Matth. xxvii, 26 (voyez le commentaire); Luc. xiiii, 24-25; Joann. xix, 1. — *Volens... satisfacere*. Détail propre à saint Marc. Les gouverneurs des provinces romaines avaient pour règle de conduite de se conformer le plus possible aux désirs des habitants, en tout ce qui n'était pas contraire à la politique générale de l'empire; c'est pourquoi Pilate fit passer la raison d'État, et davantage encore la raison de l'intérêt personnel, avant les droits de la justice et de l'innocence. Cf. Joann. xix, 4-16.

• Jésus est brutalement traité par les soldats romains. XV, 16-19.

16-19. Le couronnement d'épines et autres outrages. Comp. Matth. xxvii, 27-30 (voyez le commentaire); Joann. xix, 2-4. Nous avons ici les mêmes détails que dans le premier évangile, mais d'une manière plus concise et avec quelques changements dans l'ordre des faits. — *Purpura*. De même saint Jean. Saint Matthieu parle plus exactement d'une chlamyde rouge.

§ IV. — *Jésus est conduit au Calvaire où il mourut crucifié entre deux larrons; sa sépulture.* XV, 20-47.

Pour tout ce passage, nous avons encore à signaler une grande ressemblance entre les deux premiers évangiles.

1° Les préliminaires du crucifiement. XV, 20-23.

Comp. Matth. xxvii, 31-34 (voyez les notes); Luc. xxii, 56-52; Joann. xix, 16<sup>b</sup> 17.

20-22. La voie douloureuse. — *Venientem de villa*. D'après le grec : venant de la campagne (*ἀπὸ ἀγροῦ*, vers. 21). Trait commun à saint Marc et à saint Luc. Le récit ne suppose nullement que Simon fût allé dans les champs pour travailler; ce détail ne prouve donc pas que Jésus fut crucifié un autre jour que celui de la Pâque. — *Patrem Alexandri et...* Saint Marc est seul à mentionner ce fait, et il ne le signale, évidemment, que parce qu'il présentait quelque intérêt pour ses lecteurs, d'où l'on a conclu qu'Alexandre et Rufus étaient domiciliés à Rome, et bien connus de la communauté chrétienne fondée dans la capitale de l'empire.

vestimenta ejus, mittentes sortem super eis, quis quid tolleret.

25. Erat autem hora tertia, et crucifixerunt eum.

26. Et erat titulus causæ ejus inscriptus : Rex Judæorum.

27. Et cum eo crucifigunt duos latrones, unum a dextris et alium a sinistris ejus.

28. Et impleta est Scriptura quæ dicit : Et cum iniquis reputatus est.

29. Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes capita sua et dicentes : Vah, qui destruis templum Dei, et in tribus diebus reædificas,

30. salvum fac te ipsum, descendens de cruce.

31. Similiter et summi sacerdotes illudentes, ad alterutrum eum scribis dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere.

32. Christus rex Israel, descendat nunc de cruce, ut videamus, et credamus. Et qui cum eo crucifixi erant convitiabantur ei.

gèrent ses vêtements, tirant au sort ce que chacun en emporterait.

25. C'était la troisième heure quand ils le crucifièrent.

26. Et l'inscription qui indiquait la cause de sa *condamnation* portait : Le roi des Juifs.

27. Ils crucifièrent avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.

28. Ainsi fut accomplie cette parole de l'Écriture : Il a été rangé parmi les criminels.

29. Les passants le blasphémaient, branlant la tête, et disant : Eh ! toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâtis en trois jours,

30. sauve-toi toi-même, en descendant de la croix.

31. Pareillement, les princes des prêtres, se moquant de lui avec les scribes, se disaient l'un à l'autre : Il a sauvé les autres ; et il ne peut se sauver lui-même.

32. Que le Christ, le roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et que nous croyions ! Ceux qui avaient été crucifiés avec lui l'insultaient aussi.

pire. Cf. Act. xix, 33 et Rom. xvi, 13. — *Perducunt* (vers. 22). Dans le grec : *φέρουσιν*, ils portent. Pris à la lettre, ce mot signifierait que Jésus était tellement épuisé avant d'arriver au lieu de l'exécution, qu'il fallut en quelque sorte l'y porter.

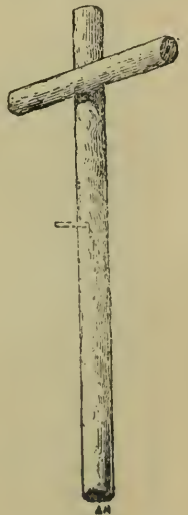
23. Le vin mêlé de myrrhe. — *Vinum myrrhatum*. C.-à-d., du vin qu'on avait aromatisé avec un peu de myrrhe, à la manière antique. Sur la myrrhe, voyez Matth. ii, 11<sup>b</sup> et le commentaire. Saint Matthieu parle, xxvii, 34, d'une façon moins exacte, de vin mêlé de fiel. L'expression de saint Marc est en parfaite conformité avec une coutume juive d'alors, d'après laquelle, interprétant à la lettre le passage Prov. xxxi, 6-7, on présentait aux condamnés à mort, au moment où ils allaient subir leur supplice, une coupe de vin généreux, aromatisé, afin de les étourdir et d'émousser en eux le sentiment de la souffrance. On comprend que le Sauveur ait refusé ce breuvage narcotique : *nohuit*... Il se contenta d'y goûter, comme dit le premier évangile.

2<sup>e</sup> Jésus en croix. XV, 24-37.

24-26. Le crucifiement ; les bourreaux se partagent les vêtements de la victime. Comp. Matth. xxvii, 35-37 (voyez le note) ; Luc. xxiii, 33-34 ; Joan. xix, 18-24. — *Quis quid*... Saint Marc ajoute ce trait pour compléter la pensée. — *Erat autem*... (vers. 25). Précieuse particularité du second évangile : c'est à neuf heures du matin que Jésus fut crucifié. — *Titulus* (vers. 26) était le nom officiel de la tablette de

bois sur laquelle on inscrivait le nom du supplicié et le motif de sa condamnation. Dans le grec : *ἐπιγραφή*. C'est notre auteur qui cite l'inscription sous la forme la plus brève : *Rex Judæorum*.

27-32. Les deux larcens ; les insultes. Comparez Matth. xxvii, 38-44 (voyez le commentaire) ; Luc. xxiii, 35-37, 39-43. — *Et impleta est*... (vers. 28). Fait extraordinaire : ce n'est point saint Matthieu, c'est saint Marc qui signale ici l'accomplissement par Jésus d'un oracle d'Isaïe, l.iii, 12 : *Et cum iniquis*... Comp. Joan. xix, 24. Il est vrai que ce verset 28 est omis par un certain nombre de manuscrits, mais il est suffisamment garanti par ailleurs. — *Et priereuntes*... A partir d'ici (vers. 29) jusqu'à la fin du vers. 32, le récit de notre évangile est presque littéralement identique à celui de saint Matthieu ; il abrège un peu vers la fin. —



La croix, avec le chevalet sur lequel montait le crucifié.



33. La sixième heure étant venue, les ténèbres couvrirent toute la terre, jusqu'à la neuvième heure.

34. Et à la neuvième heure, Jésus poussa un grand cri, en disant : Eloï, Eloï, lamma sabaethani? Ce qui signifie : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?

35. Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, disaient : Voici qu'il appelle Élie.

36. Et l'un d'eux courut, et remplit une éponge de vinaigre; et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui présentait à boire, en disant : Laissez; voyons si Élie viendra le détacher.

37. Mais Jésus, ayant poussé un grand cri, expira.

38. Alors le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas.

39. Et le centurion qui était en face de Jésus, voyant qu'il avait expiré en poussant ce grand cri, dit : Cet homme était vraiment le Fils de Dieu.

40. Il y avait là aussi des femmes qui regardaient de loin; parmi elles étaient Marie-Madeleine, et Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé,

41. qui le suivaient et le servaient lorsqu'il était en Galilée; et beaucoup d'autres encore, qui étaient montées avec lui à Jérusalem.

42. Le soir étant déjà venu, comme c'était la préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat,

33. Et facta hora sexta, tenebrae factae sunt per totam terram usque in horam nonam.

34. Et hora nona, exclamavit Jesus voce magna, dicens : Eloi, Eloi, lamma sabaethani? Quod est interpretatum : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?

35. Et quidam de circumstantibus audientes, dicebant : Ecce Eliam vocat.

36. Currens autem unus, et implens spongiam aceto circumponensque calamo, potum dabat ei, dicens : Sinite, videamus si veniat Elias ad deponendum eum.

37. Jesus autem, emissa voce magna, expiravit.

38. Et velum templi scissum est in duo, a summo usque deorsum.

39. Videns autem centurio qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Vere hic homo Filius Dei erat.

40. Erant autem et mulieres de longe aspicientes, inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi minoris et Joseph mater, et Salome;

41. et cum esset in Galilæa, sequebantur eum et ministrabant ei; et aliae multae, quae simul cum eo ascenderant Jerosolymam.

42. Et cum jam sero esset factum, quia erat Parasceve, quod est ante sabbatum,

Vah (וָה) est une exclamation ironique. — Remarquez l'expression significative *Christus rex Israel* (vers. 32). Saint Matthieu dit seulement : « Rex Israel ». Les mots *ut videamus...* sont propres à saint Marc.

33-37. L'agonie et la mort de Jésus. Comp. Matth. xxvii, 45-50 (voyez les notes); Luc. xxiii, 44-46; Joan. xix, 28-30. — *Eloi* (verset 34) est la forme araméenne de l'hébreu *Eli*, qu'on lit dans le premier évangile; c'est elle, très vraisemblablement, que Jésus employa. — *Dicens : Sinite...* (vers. 36). Trait spécial. D'après saint Matthieu, cette réflexion provint des assistants; ce qui est plus probable en soi, à moins donc qu'on ne combine les deux récits, en admettant que les deux paroles furent prononcées.

38. Ce qui suivit immédiatement la mort de Jésus. XV, 38-41.

Comp. Matth. xxvii, 51-56 (voyez le commentaire); Luc. xxiii, 45<sup>b</sup>, 47-49.

38. Le voile du temple se déchire miraculeusement. — Saint Matthieu raconte divers prodiges qui eurent lieu à la même heure.

39. Sentiments remarquables du centurion romain. — *Qui ex adverso...* Détail nouveau.

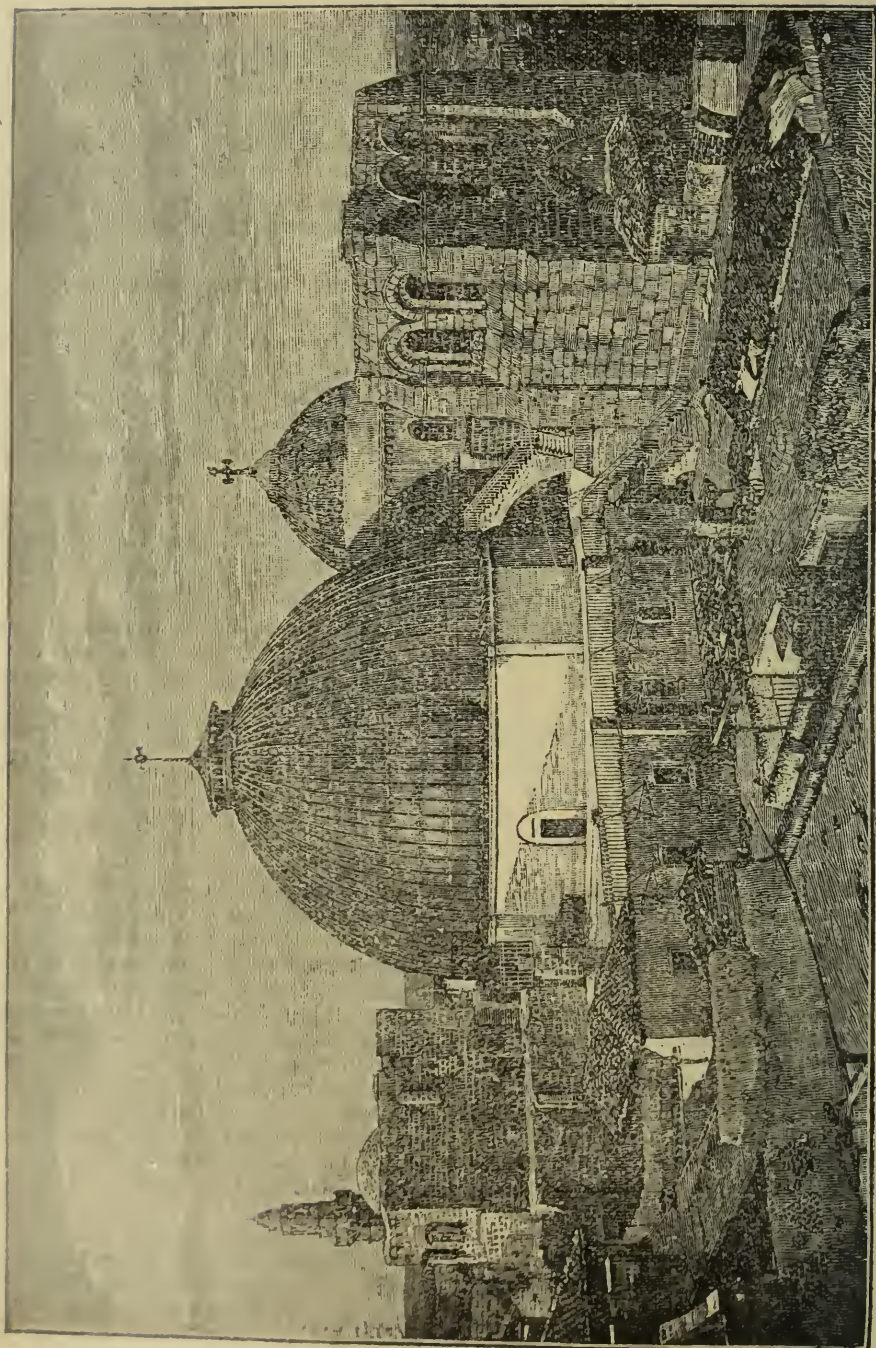
C.-à-d., en face de la croix de Jésus. Le centurion avait donc tout vu, tout entendu. — *Quia sic clamans...* Autre trait spécial. Ce grand cri prouvait que Jésus était encore plein de force au moment de sa mort, tandis que les autres crucifiés expiraient épuisés, après une longue agonie.

40-41. Les saintes femmes au pied de la croix. — Le trait *aspicientes* (θεωροῦσαι, contemplant) est propre à saint Marc. — *Jacobi minoris*. Dans le grec : τοῦ ἡσυχίου, le petit. — *Salome*. Saint Matthieu : la mère des fils de Zébédée. — *Cum esset...*, *sequebantur...* (vers. 41). Trait spécial, qui correspond à Luc. viii, 1-3 (voyez les notes).

42. La sépulture de Jésus. XV, 42-47.

Comp. Matth. xxvii, 57-61 (voyez le commentaire); Luc. xxiii, 50-56; Joan. xix, 38-42. La narration de saint Marc est vivante, colorée, et contient quelques détails nouveaux.

42-45. Joseph d'Arimathie obtient de Pilate l'autorisation d'enlever le corps de Jésus. — *Quia erat...* est un trait propre à notre évangile; il marque le motif pour lequel on précéda avec tant de hâte à la sépulture de Notre-Seigneur : c'était la παρασκευή, (Vulg. : parasceve),



L'église du saint-Sépulchre. (D'après une photographie.)



43. Joseph d'Arimathie, membre distingué du conseil, qui attendait, lui aussi, le royaume de Dieu, vint et entra hardiment chez Pilate, et demanda le corps de Jésus.

44. Pilate s'étonna qu'il fût mort si tôt; et ayant fait venir le centurion, il lui demanda s'il était déjà mort.

45. Et lorsqu'il s'en fut assuré par le centurion, il donna le corps à Joseph.

46. Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus *de la croix*, l'enveloppa dans le linceul, et le déposa dans un sépulcre qui était taillé dans le roc; puis il roula une pierre à l'entrée du sépulcre.

47. Cependant Marie-Madeleine, et Marie, mère de Joseph, regardaient où on le mettait.

43. venit Joseph ab Arimathia, nobilis decurio, qui et ipse erat expectans regnum Dei, et audacter introivit ad Pilatum, et petit corpus Jesu.

44. Pilatus autem mirabatur si jam obiisset; et accersito centurione, interrogavit eum si jam mortuus esset.

45. Et cum cognovisset a centurione, donavit corpus Joseph.

46. Joseph autem mercatus sindonem, et deponens eum, involvit sindone, et posuit eum in monumento quod erat excisum de petra, et advolvit lapidem ad ostium monumenti.

47. Maria autem Magdalene et Maria Joseph aspiciabant ubi poneretur.

## CHAPITRE XVI

1. Lorsque le sabbat fut passé, Marie-Madeleine, et Marie mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums pour venir embaumer Jésus.

2. Et de grand matin, le premier jour après le sabbat, elles vinrent au sépulcre, le soleil étant déjà levé.

1. Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalene, et Maria Jacobi, et Salome emerunt aromata, ut venientes ungerent Jesum.

2. Et valde mane una sabbatorum, veniunt ad monumentum, orto jam sole.

la « préparation », c.-à-d. la veille du sabbat, comme l'ajoute saint Marc pour ses lecteurs romains (*quod est ante...*; cf. Matth. xxvii, 62; Luc. xxiii, 54). L'heure du repos légal allait bientôt arriver. — *Nobilis, eὐσχήμων* (vers. 43): riche en même temps, comme le dit saint Matthieu. Notre auteur et saint Luc nous apprennent que Joseph était *decurio* (βουλευτής), membre du sanhédrin. — *Expectans regnum...* C.-à-d., disciple de Jésus (Matth.). — *Audacter*. Dans le grec : *τολμήσας*, ayant osé. Détail nouveau, qui donne une idée très exacte de la situation : il fallait un vrai courage pour agir alors ouvertement comme disciple de Notre-Seigneur. — *Mirabatur...* (vers. 44). Tous les détails de ce verset sont propres à notre évangéliste. D'ordinaire, les cruautés ne mouraient que lentement, le plus souvent de faim, après avoir passé plusieurs jours sur la croix, aucune partie essentielle du corps n'étant lésée, et l'hémorragie étant promptement arrêtée par l'enflure des mains et des pieds. De là l'étonnement de Pilate. — *Donavit* (vers. 45). L'emploi du verbe *ἔδωκεν* semble indiquer que le gouverneur se montra aimable et empressé.

46-47. Jésus est mis dans le tombeau. — *Mercatus et deponens eum* sont des traits propres à notre auteur. Il en est de même des mots dramatiques *aspiciabant* (ἰθιμπορῶν) *ubi...* Les

saintes femmes se proposaient de revenir compléter la sépulture, lorsque le sabbat serait passé.

### TROISIÈME PARTIE

#### La résurrection et l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XVI, 1-20.

1<sup>o</sup> Les saintes femmes au sépulcre. XVI, 1-8.

CHAP. XVI. — 1-4. Elles viennent de grand matin au tombeau de Jésus. Comp. Matth. xxviii, 1; Luc. xxiv, 1-2; Joan. xx, 1. La narration de saint Marc est la plus circonstanciée de toutes sur ce point particulier. — *Cum transisset...* Par conséquent, le samedi soir, après le coucher du soleil. Ce détail est propre à saint Marc. — *Marta... et...* Les trois saintes femmes déjà nommées ci-dessus, xv, 40. Notre évangéliste est seul à faire mention directement de Salomé en cet endroit. — *Emerunt...* Saint Luc, xxviii, 66, raconte que les parfums furent préparés dès le vendredi soir, après la sépulture de Jésus. Petite divergence qui n'a rien d'essentiel, le but des deux narrateurs étant simplement de dire que les saintes femmes se munirent des parfums nécessaires, sans violer le repos légal. — *Valde mane... orto jam...* (vers. 2). Elles partirent de grand matin, mais elles n'arrivèrent auprès du sépulcre qu'après le lever du soleil. — **III**

3. Et dicebant ad invicem : Quis revolvat nobis lapidem ab ostio monumenti ?

4. Et respicientes viderunt revolutum lapidem ; erat quippe magnus valde.

5. Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem in dextris, coopertum stola candida, et obstupuerunt.

6. Qui dicit illis : Nolite expavescere ; Jesum quaeritis Nazarenum, crucifixum ; surrexit, non est hic : ecce locus ubi posuerunt eum.

7. Sed ite, dicite discipulis ejus, et Petro, quia praecedit vos in Galilaeam ; ibi eum videbitis, sicut dixit vobis.

3. Et elles disaient entre elles : Qui nous retirera la pierre de devant l'entrée du sépulchre ?

4. Et en regardant, elles virent que cette pierre, qui était fort grande, avait été roulée de côté.

5. Et entrant dans le sépulchre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles furent effrayées.

6. Il leur dit : Ne vous effrayez pas ; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié ; il est ressuscité, il n'est point ici ; voici le lieu où on l'avait mis.

7. Mais allez dire à ses disciples, et à Pierre, qu'il vous précède en Galilée ; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit.

*dicebant...* (vers. 3). Détail nouveau. C'était là leur constante préoccupation le long du chemin, car elles prévoyaient qu'elles ne seraient pas assez fortes pour soulever la pierre placée à l'entrée du tombeau. Cf. xv, 46<sup>b</sup>. — *Respicientes* (vers. 4). Regardant en haut, dit le texte grec. — *Erat quippe...* Ainsi placée, cette réflexion du rédacteur semble avoir pour but d'expliquer

sets 6-7, sont citées presque idemment comme dans le premier évangile. — *Introeuntes*. Les anciens sépulchres se composaient d'une ou de plusieurs chambres spacieuses. — *Juvenem* (*νεανίσκον*). Un ange revêtu de la forme humaine, comme le marque le contexte. Cf. Matth. xxviii, 5. — *Stola* : une large et ample tunique. — *Nolite expavescere* (vers. 6). Locution plus énergique



Sépulchre taillé dans le roc. (Tombeau dit des Juges, à Jérusalem.)

comment les saintes femmes purent voir, même à distance, que la pierre n'était plus devant l'ouverture du sépulchre. Mais c'est peut-être tout simplement une note rétrospective, qui se rattache au vers. 3.

5-7. Un ange leur apparaît et leur communique un double message. Comp. Matth. xxviii, 5-7 (voyez le commentaire) ; Luc. xxiv, 3-8. L'introduction, vers. 5, est en grande partie propre à saint Marc ; les paroles de l'ange, ver-

(*μη ἐκθαυβεῖσθε*) que l'expression parallèle de saint Matthieu : *μη φοβείσθε*, ne craignez pas. — Saint Marc est seul à ajouter ici au nom de Jésus l'épithète *Nazarenum*. — *Et Petro* (verset 7). La mention de saint Pierre en cet endroit (elle est propre à notre auteur) est certainement remarquable ; elle était destinée à montrer à l'apôtre que Jésus lui avait entièrement pardonné sa faute récente (Victor d'Antioche, etc.).

8. Elles se retirent tout effrayées et n'osent



8. Elles sortirent du sépulcre, et s'enfuirent. car le tremblement et la peur les avaient saisies; et elles ne dirent rien à personne, à cause de leur crainte.

9. Or Jésus, étant ressuscité le matin, le premier jour après le sabbat, apparut d'abord à Marie-Madeleine, dont il avait chassé sept démons.

10. Elle alla l'annoncer à ceux qui avaient été avec lui, et qui s'affligeaient et pleuraient.

11. Mais eux, entendant dire qu'il vivait et qu'elle l'avait vu, ne crurent point.

12. Après cela, il apparut, sous une autre forme, à deux d'entre eux, qui étaient en chemin et qui allaient à la campagne.

13. Et ceux-ci vinrent l'annoncer aux autres; mais ils ne les crurent pas non plus.

8. At illæ exeuntes, fugerunt de monumento, inværat enim eas tremor et pavor; et nemini quidquam dixerunt, timebant enim.

9. Surgens autem mane, prima sabbati, apparuit primo Mariæ Magdalene, de qua eiecerat septem dæmonia.

10. Illa vadens nuntiavit his qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus.

11. Et illi audientes quia viveret et visus esset ab ea, non crediderunt.

12. Post hæc autem, duobus ex his ambulantibus ostensus est in alia effigie, euntibus in villam.

13. Et illi euntes nuntiaverunt ceteris; nec illis crediderunt.

d'abord parler à personne de ce qu'elles avaient vu. Comp. Matth. xxviii, 8; Luc. xxiv, 9-11. Le récit de saint Marc paraît, au premier abord, contredire les deux autres, d'après lesquels les saintes femmes ne tardèrent pas à s'acquitter de leur mission auprès des apôtres. Mais la contradiction n'est qu'apparente, et tout s'explique aisément si l'on admet qu'après s'être tués pendant quelque temps à cause de leur effroi, les pleuses amies de Jésus, redevenues plus calmes, firent ce que l'ange leur avait ordonné. Les narrateurs se sont placés à des points de vue différents. — *Fugerunt*: « currentes », dit également saint Matthieu. — *Tremor et pavor*. Deux expressions très fortes: τρόμος και ἔκστασις. La première concerne le corps, tout tremblant; la seconde l'âme, qui était hors d'elle-même.

2° Quelques apparitions de Jésus ressuscité. XVI, 9-13.

On a beaucoup discuté, de nos jours surtout, sur l'authenticité de ces versets et des deux suivants. Voici brièvement l'état des faits. Ce passage est omis par quelques manuscrits grecs importants; un autre ancien manuscrit le contient, mais une note indique que le copiste ne l'avait pas dans le codex transcrit par lui. De plus, Eusèbe rapporte, *Quest. ad Mantl.*, 1, que la plupart des manuscrits grecs de son temps s'arrêtaient après le vers. 9, aux mots ἐποβολύτο γαρ. Saint Jérôme, *Ep. ad Hædib.*, 3, et saint Grégoire de Nysse, *Orat. de Res.*, font la même remarque. Par contre, saint Jérôme affirme ailleurs, *adv. Pelag.*, II, 15, que tout ce passage se lit en de nombreux manuscrits grecs et latins, et de fait, on le trouve dans la plupart de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, comme aussi dans les versions latines, les versions syriaques, la traduction gothique, etc. Saint Irénée, *adv. Hæc.*, III, 10, 6, l'attribue très expressément à saint Marc; de même Origène, *contra Celso.*, II, 55, 59, saint Justin, *Apol.*, I, 25, les Constitutions apostoliques, VIII, 1, 1, etc. Ces autorités contrebala-

ncent, et certainement de beaucoup, les premières. Il n'est d'ailleurs pas vraisemblable que saint Marc ait brusquement terminé son livre par les mots « car elles craignaient ». Le style de ces derniers versets, bref, concis, rapide, est bien le même que dans tout le texte de l'évangile. Voyez Knabenbauer, *Comm.*, p. 447 et ss. Nous croyons donc l'authenticité suffisamment garantie.

9-11. Jésus apparaît à Marie-Madeleine. Comp. Joan. xx, 11-13. Saint Marc se contente d'esquisser rapidement l'épisode si bien exposé dans le quatrième évangile. — *Primo* est un trait spécial, rendu plus touchant par les mots suivants: *de qua eiecerat...* Comp. Luc. viii, 2 et le commentaire. — La locution *his qui cum eo...* (vers. 10) ne désigne pas seulement le collège apostolique, mais les autres disciples intimes du Sauveur. — *Lugentibus et...* Détail propre à notre narrateur. — *Non crediderunt*. Ces mots deviendront comme un refrain, qui retentira après plusieurs des apparitions de Jésus. Cf. vers. 13, 14; Luc. xxiv, 11; Joan. xx, 25, etc.

12-13. Il apparaît à deux disciples, en dehors de Jérusalem. Résumé très court du long et intéressant récit de saint Luc, xxiv, 13-35. — *Duobus ex his*: deux des disciples dans le sens large, qui ont été mentionnés au vers. 10. — *In alia effigie*. D'après le grec, sous une forme différente. La résurrection avait opéré dans les traits de Jésus comme une transfiguration permanente. — *In villam*. Plutôt: à la campagne (εις ἀγρόν); par opposition à la ville. Ils allaient à Emmaüs. — *Nec illis...* Cette asser-tion ne diffère qu'en apparence de celle de saint Luc, xxiv, 34, d'après laquelle les apôtres accueillirent joyeusement ces deux disciples, en leur annonçant que leur Maître était ressuscité et s'était montré à Pierre. Les deux narrateurs ont raison, car les apôtres croyaient et doutaient alternativement, suivant leurs dispositions du moment actuel. Comp. Luc. xxiv, 34 et ss., 40.

14. Novissime, recumbentibus. illis undecim apparuit; et exprobravit incredulitatem eorum et duritiam cordis, quia illis qui viderant eum resurrexisse non crediderunt.

15. Et dixit eis: Euntes in mundum universum, prædicate evangelium omni creaturæ.

16. Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur.

17. Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur: in nomine meo dæmonia ejicient, linguis loquentur novis,

18. serpentes tollent, et si mortiferum quid biberint non eis nocebit, super ægros manus imponent et bene habebunt.

19. Et Dominus quidem Jesus, postquam locutus est eis, assumptus est in cælum, et sedet a dextris Dei.

20. Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante, sequentibus signis.

14. Enfin il apparut aux onze, tandis qu'ils étaient à table; et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui avaient vu qu'il était ressuscité.

15. Et il leur dit: Allez dans le monde entier, et prêchez l'évangile à toute créature.

16. Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné.

17. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru: en mon nom, ils chasseront les démons, ils parleront des langues nouvelles,

18. ils prendront les serpents, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera pas de mal; ils imposeront les mains sur les malades, et ils seront guéris.

19. Le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut élevé dans le ciel, et il est assis à la droite de Dieu.

20. Et eux, étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux, et confirmant leur parole par les miracles dont elle était accompagnée.

nous voyons qu'immédiatement après l'accueil dont il vient d'être question, Jésus s'étant tout à coup manifesté aux disciples réunis dans le cénacle, ceux-ci ne crurent pas tout d'abord à la réalité de son apparition, mais supposèrent qu'ils étaient en face d'un fantôme.

14-18. Il apparaît aux onze apôtres et leur confère de merveilleux pouvoirs. Saint Luc, xxiv, 36-49 et saint Jean, xx, 19-25, racontent la même apparition, mais avec d'autres détails.

— *Novissime*. Le grec ὕστερον signifie: plus tard. Date vague par elle-même. Les deux autres évangélistes la précèdent: ce fut le soir même de la résurrection. — *Exprobravit*... Réponse bien légitime, d'après les vers. 11 et 13, surtout si l'on se rappelle que Notre-Seigneur avait souvent et clairement annoncé sa résurrection aux apôtres. — *Et dixit*... (vers. 15). La mission et les promesses après les reproches. — *Euntes in mundum*... Pas de limites à leurs pouvoirs, à leur prédication. — *Prædicate*. C'était la principale et la plus importante de leurs fonctions, puisque c'est ainsi qu'ils devaient convertir le monde. — *Omni creaturæ*. C.-à-d., à toutes les créatures raisonnables, capables de les comprendre; par conséquent, à tous les hommes. Cf. Matth. xxviii, 19. — *Qui crediderit et baptizatus*... (vers. 16). Les deux conditions auxquelles on pourra obtenir le salut apporté au monde par Jésus-Christ. Sans elles, régulièrement parlant, pas de rédemption pos-

sible: *qui... non*... — *Signa autem*... Les vers. 17 et 18 signalent d'autres pouvoirs, accordés par Jésus non seulement à ses apôtres, mais aussi à ses disciples en général (*eos qui crediderint*), comme signe de sa présence au milieu d'eux. Quatre catégories de miracles: l'expulsion des démons, le don des langues, le don de rendre inoffensifs les poisons les plus dangereux, la guérison des malades. Tout ce passage est propre à saint Marc. Le livre des Actes, iii, 1 et ss.; vi, 8; x, 46; xiv, 56 et ss.; xix, 6; xxviii, 2, 8, etc., raconte plusieurs prodiges de ce genre accomplis par l'intermédiaire ou en faveur des premiers disciples.

3° L'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le début du ministère des apôtres. XVI, 19-20.

19-20. Jésus remonte au ciel; ses apôtres s'en vont prêcher, assistés constamment par lui. Comp. Luc. xxiv, 50-53. — *Postquam locutus*... Non toutefois immédiatement après ces paroles, ni dans la circonstance qui vient d'être racontée. Saint Marc abrège et généralise. — *Sedet a dextris*...: comme il l'avait prédit à ses ennemis. Cf. xiv, 62. — *Prædicaverunt*... Les apôtres furent fidèles aux instructions qu'ils avaient reçues, et leur bon Maître tint fidèlement aussi sa promesse d'être toujours avec eux: *Domino cooperante*... Cf. Matth. xxviii, 20<sup>b</sup>. — *Sequentibus signis*. Cf. vers. 17-18. Ces miracles confirmaient leur prédication, et démontraient qu'ils étaient vraiment les envoyés de Dieu et de son Christ.



# ÉVANGILE SELON S. LUC.

## INTRODUCTION <sup>1</sup>

1<sup>o</sup> *La personne de l'auteur.* — Le nom grec de l'auteur du troisième évangile <sup>2</sup> était Λουκᾶς (*Lucas*), abréviation de Λουκᾶνός <sup>3</sup>. Saint Luc était païen d'origine <sup>4</sup>. Eusèbe <sup>5</sup> le fait naître à Antioche de Syrie. Saint Paul (Col. iv, 14) dit formellement qu'il exerçait les fonctions de médecin, et l'on a remarqué, en effet, à travers ses pages, un nombre assez considérable d'expressions médicales, ou la mention de divers phénomènes pathologiques <sup>6</sup>.

Nous le trouvons comme compagnon de voyage auprès de l'apôtre des nations, au moment où ce dernier allait franchir la mer Égée pour prêcher l'évangile en Europe (Act. xvi, 9 et ss.). Depuis lors il fut souvent aux côtés de saint Paul, soit durant ses missions, soit pendant sa double captivité <sup>7</sup>. On ne sait qu'imparfaitement ce qu'il devint plus tard. On nomme souvent la Grèce et l'Asie comme ayant servi de théâtre à son ministère <sup>8</sup>. Il mourut martyr, à un âge assez avancé <sup>9</sup>.

2<sup>o</sup> *Le plan et la division.* — Comme saint Marc, notre évangéliste suit d'ordinaire l'ordre chronologique dans sa narration. Il affirme d'ailleurs dans son prologue (1, 3) qu'il s'était proposé d'écrire d'après cet ordre <sup>10</sup>. Il est assez fidèle à dater les épisodes qu'il raconte <sup>11</sup>.

Son œuvre peut se diviser en quatre parties : 1<sup>o</sup> L'enfance et la vie cachée de Jésus, 1, 1-11, 52 (trois sections : les deux annonces, 1, 1-56; les deux

<sup>1</sup> Pour les commentaires, voyez l'Introd. générale, p. 19. Nous n'avons à signaler ici que quelques ouvrages spéciaux : saint Ambroise, *Expositio Evangelii sec. Lucam*; Tolet, *Commentarii in sacrament. J. C. D. N. evang. sec. Lucam*, 1612.

<sup>2</sup> Pour la question d'authenticité, voyez les pages 11-17; notre grand commentaire, p. 4-9.

<sup>3</sup> Quelques manuscrits de l'Italie ont ce nom dans le titre : « *Evang. secundum Lucanum.* »

<sup>4</sup> Cf. Col. iv, 10-11, 14. Rien ne prouve absolument qu'il ait été prosélyte juif, ou l'un des soixante-douze disciples, comme on l'a parfois conjecturé.

<sup>5</sup> *Hist. eccl.*, III, 4, 6.

<sup>6</sup> Cf. iv, 38; xxii, 44; Act. xiii, 11, etc.; Patrizi, *de Evangelii libri III*, pp. 63 et 64.

<sup>7</sup> Cf. Act. xx, 5-15; xxi, 1-18; xxvii, 1-28; Col. iv, 14; Philém. 24; II Petr. iv, 1.

<sup>8</sup> Voyez saint Grég. *de Naz., Orat.*, xxxiii, 11, etc.

<sup>9</sup> Saint Isidore, *de Ortu et de Obitu Patrum*, c. xcii; Nicéphore, *Hist. eccl.*, II, 43.

<sup>10</sup> Il l'abandonne cependant parfois, pour grouper logiquement les faits.

<sup>11</sup> Cf. I, 36, 56; II, 2, 21, 22, 42; III, 1, 23 v, 17, 27; vi, 6, etc.

nativités, I, 57-II, 21; quelques récits relatifs à la vie cachée du Sauveur, II, 29-52); 2° Le ministère de Jésus en Galilée, III, 1-IX, 50 (trois sections : période de préparation, III, 1-IV, 13; le ministère de Notre-Seigneur Jésus-Christ avant l'élection des apôtres, IV, 14-VI, 11; son ministère après l'élection des Douze, VI, 12-IX, 50); 3° Le dernier voyage de Jésus à Jérusalem, IX, 51-XIX, 28 (trois sections : les débuts du voyage, IX, 51-XIII, 24; la continuation du voyage, XIII, 22-XVII, 10; la fin du voyage, XVII, 11-XIX, 28); 4° La passion et la résurrection, XIX, 29-XXIV, 53 (trois sections : les derniers jours de Jésus à Jérusalem, XIX, 29-XXI, 38; sa passion et sa mort, XXII, 1-XXIII, 56; sa résurrection et son ascension, XXIV, 1-53)<sup>1</sup>.

3° *Les destinataires et le but.* — 1. Saint Luc dédie son évangile, conformément à la mode de son temps, à un personnage d'un certain rang, nommé Théophile<sup>2</sup>. Bien que, dès l'antiquité, on ait parfois regardé ce personnage comme fictif et idéal<sup>3</sup>, destiné à représenter en général tous les « amis de Dieu<sup>4</sup> », c.-à-d. les chrétiens, auxquels s'adressait l'évangéliste, il vaut beaucoup mieux s'en tenir à la lettre du texte, et croire que Théophile était un personnage très réel, avec lequel saint Luc avait des relations d'amitié. En offrant son livre à cet homme influent, l'écrivain sacré l'offrait en même temps, par son intermédiaire, à tous les chrétiens qui étaient, comme Théophile, d'origine païenne, surtout dans le monde grec<sup>5</sup>.

Indépendamment de la tradition, nous avons, pour garantir ce fait, d'assez nombreuses particularités du troisième évangile, qui se résument dans l'omission, encore plus caractéristique ici que dans l'œuvre de saint Marc<sup>6</sup>, de tout ce qui est directement et spécifiquement juif. Par exemple, saint Luc ne cite pas une seule parole de Jésus-Christ en araméen : au lieu du mot « rabbi », il emploie son équivalent grec<sup>7</sup>; il va jusqu'à traduire çà et là le mot « amen<sup>8</sup> »; il donne aux scribes des noms dont le sens était plus clair pour ses lecteurs<sup>9</sup>; il fournit quelques explications géographiques, qui étaient inutiles pour des habitants de la Palestine<sup>10</sup>; il évite divers traits qui auraient pu blesser des chrétiens issus du paganisme<sup>11</sup>. Bref, il suppose que ceux auxquels il s'adresse n'avaient rien de commun avec la religion mosaïque. Le troisième évangile est donc par excellence celui des Gentils.

2. Saint Luc nous fait pareillement connaître son but dans son intéressante préface : c'était, d'un côté, de publier sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ un livre plus complet, plus exact, mieux coordonné que tous les écrits antérieurs parvenus à sa connaissance; d'un autre côté, de fortifier, par un exposé biographique composé dans ces conditions, la foi de Théophile et des autres chrétiens, de confirmer en eux l'enseignement oral<sup>12</sup>. Notre évangéliste a certainement réalisé ce double but. Des trois synoptiques, il est à bon droit regardé comme le plus riche en matériaux historiques<sup>13</sup>; il fait preuve partout d'une grande exactitude. Rien n'est plus apte que son récit à rendre plus forte la foi en Jésus-Christ.

<sup>1</sup> Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1161-1186.

<sup>2</sup> I, 3; voyez le commentaire.

<sup>3</sup> Voyez Origène, *in Luc.*, hom. I; saint Epiph., *Har.*, XXI, 7.

<sup>4</sup> Tel est le sens du nom grec Théophile.

<sup>5</sup> Origène, *in Matth.*, t. I; saint Jérôme, *Ep. ad Damas.*, 20.

<sup>6</sup> Voyez la p. 194.

<sup>7</sup> Cf. V, 5, 8, 21, 45; IX, 32, 49; XVII, 13, etc.

<sup>8</sup> Cf. IX, 22; XII, 44; XXI, 3.

<sup>9</sup> Διδάσκαλοι, ou νομικοί, au lieu de γραμματεῖς.

<sup>10</sup> Cf. I, 26; IV, 31; VIII, 26; XXIII, 51; XXI, 13.

<sup>11</sup> Comp. VI, 33, et Matth. V, 45; XII, 30, et Matth. VI, 27; XXI, 17, et Matth. XXIV, 9, etc.

<sup>12</sup> Cf. I, 3-4.

<sup>13</sup> Le commentaire fera ressortir habituellement les détails qui lui appartiennent en propre.



4° *Le caractère spécial* du troisième évangile, c'est d'abord l'universalité. Mieux encore que les deux autres synoptiques, saint Luc montre que le salut messianique était apporté par Notre-Seigneur Jésus-Christ à tous les hommes sans exception, à condition de croire en sa mission et en sa divinité. Cent traits de diverse nature mettent ce fait en relief à tout instant<sup>1</sup>; mais plusieurs détails, qui ne nous ont été conservés que par saint Luc, sont d'une éloquence spécialement saisissante au point de vue qui nous occupe; entre autres, l'épisode de la pécheresse (vii, 36 et ss.), la parabole du bon Samaritain (x, 25-37), celle de l'enfant prodigue (xv, 11-32), l'épisode du bon larron (xxiii, 39 et ss.). En outre, saint Luc décrit si bien le côté humain de Jésus, qu'on a souvent appelé son œuvre « l'évangile du Fils de l'homme<sup>2</sup> ». Il est aussi l'évangéliste psychologue, l'évangéliste de l'idéal, l'évangéliste poète qui a seul conservé les quatre beaux cantiques de Marie (i, 46-55), de Zacharie (i, 68-79), des anges (ii, 14) et du vieillard Siméon (ii, 29-32)<sup>3</sup>.

5° Nous sommes fort bien renseignés, grâce aux anciens écrivains ecclésiastiques<sup>4</sup>, sur *la source principale* à laquelle puisa saint Luc pour composer son évangile. S'il n'avait pas eu le bonheur d'être le témoin oculaire des faits qu'il décrit si bien, il les connaissait très à fond, grâce surtout aux enseignements de saint Paul, qu'il avait fréquemment reçus<sup>5</sup>. Aussi Eusèbe<sup>6</sup>, saint Ambroise<sup>7</sup>, saint Jérôme<sup>8</sup>, saint Jean Chrysostome<sup>9</sup>, aimaient-ils à regarder le troisième évangile comme « l'évangile de saint Paul », voulant dire par là que saint Luc y a fort bien reproduit la prédication de son maître, comme l'a fait saint Marc pour celle du prince des apôtres<sup>10</sup>. Le ton général est vraiment le même des deux parts, et il existe une ressemblance frappante de pensées et d'expressions entre les écrits de saint Paul et ceux de notre évangéliste<sup>11</sup>.

Indépendamment de l'enseignement de l'apôtre des Gentils, et aussi de la tradition orale<sup>12</sup>, saint Luc a eu à sa disposition divers documents écrits et oraux, qui lui ont fourni les nombreux passages qu'il est seul à raconter : il nous le dit lui-même dans sa préface (i, 1-3).

6° *La langue primitive* fut le grec; il n'existe pas un seul doute à ce sujet. Et le grec employé par saint Luc révèle, lorsqu'on le compare à celui des autres évangiles et de la plupart des livres du Nouveau Testament, un écrivain d'une grande habileté<sup>13</sup>; on s'en aperçoit dès la préface, dont les membres sont si bien pondérés. L'auteur connaît les règles de la grammaire, il a à sa disposition un répertoire considérable d'expressions, il varie les particules; il a volontiers recours aux verbes composés, pour mieux marquer les nuances de sa pensée : toutes choses relativement rares dans les écrits du Nouveau Testament. Si les

<sup>1</sup> Cf. i, 33, 50 et ss., 78-79; ii, 14, 31-32 etc. etc. Mentionnons encore la généalogie de N.-S. remontant jusqu'à Adam, le chef de toute l'humanité (iii, 38), et pas seulement jusqu'à Abraham, comme dans l'évangile selon saint Matthieu.

<sup>2</sup> Ce nom appliqué au Sauveur est employé d'une manière particulièrement fréquente dans le troisième évangile.

<sup>3</sup> Voyez des développements sur ces pensées dans notre grand commentaire, pp. 13-16.

<sup>4</sup> S. Irénée, *adv. Hér.*, iii, 1, 7 et 14, 1; Tertullien, *adv. Marcion.*, iv, 2, 5, etc.

<sup>5</sup> Voyez la p. 285.

<sup>6</sup> *Hist. eccl.*, iii, 4, 8.

<sup>7</sup> *Expon. in Luc.*, i, 11.

<sup>8</sup> *De Vir. Illustr.*, vii.

<sup>9</sup> *Hom. in Act.*, i.

<sup>10</sup> Voyez la p. 185, 5°.

<sup>11</sup> Voyez notre grand commentaire, pp. 9-10, et les Introd. au N. T. Comp. en particulier Luc. x, 8 et I Cor. x, 27; Luc. xx, 38 et Rom. xiv, 8; Luc. xxi, 36 et Eph. vi, 18; Luc. xxii, 19-20 et I Cor. xi, 24-25; Luc. xxiv, 34 et I Cor. xv, 5. Certains critiques rationalistes ont étrangement exagéré, lorsqu'ils sont partis de cette ressemblance pour affirmer que l'évangile selon saint Luc est dirigé contre saint Pierre, ou qu'il est un instrument de conciliation entre les prétendus partis du pétrinisme et du paulinisme, à l'origine de l'Église.

<sup>12</sup> Voyez l'Introd., p. 15.

<sup>13</sup> Voyez saint Jérôme, *de Vir. Illustr.*, c. vii; *In Is.*, vi, 7, etc.

deux premiers chapitres et quelques autres passages contiennent des hébraïsmes assez nombreux, cela provient des sources araméennes auxquelles il emprunta ces récits.

7<sup>o</sup> *Temps et lieu de la composition.* — Saint Luc dit expressément, dès la première ligne des Actes des apôtres (1, 1), qu'il ne composa cet écrit qu'après son évangile. Or, le livre des Actes ayant été publié à Rome durant la première captivité de saint Paul, vers l'an 63 de notre ère<sup>1</sup>, le troisième évangile lui est nécessairement antérieur. Telle est l'opinion la plus vraisemblable et la plus commune<sup>2</sup>. Le texte de saint Irénée dont il a été déjà question à propos des évangiles selon saint Matthieu et selon saint Marc<sup>3</sup> a porté divers critiques, assez nombreux de nos jours, à reculer l'époque de la composition jusqu'après la mort de saint Paul. Pour le lieu, les anciens ont mentionné tour à tour Rome et l'Achaïe<sup>4</sup>, sans qu'on puisse rien fixer de certain à ce sujet.

<sup>1</sup> Voyez l'Introd. aux Actes des apôtres.

<sup>2</sup> C'était celle de saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, c. VII.

<sup>3</sup> Voyez les pp. 19, 6<sup>o</sup>, et 196.

<sup>4</sup> Saint Jérôme et saint Grég. de Nazianze sont favorables au second de ces sentiments.



# ÉVANGILE SELON S. LUC

## CHAPITRE I

1. Plusieurs ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses qui se sont accomplies parmi nous,

1. Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem quæ in nobis completæ sunt rerum,

### PREMIÈRE PARTIE

Quelques récits relatifs à l'enfance de Jésus.  
I, 1 — II, 52.

Saint Luc et saint Matthieu sont nos seules grandes sources authentiques pour cette période de la vie du Sauveur. Presque tout est nouveau dans les détails que nous a conservés l'auteur du troisième évangile.

SECTION I. — LES DEUX ANNONCIATIONS. I, 1-56.

§ 1. — *Prédiction de la naissance du précurseur.*  
I, 1-25.

1. Préface de l'évangéliste. I, 1-4.

Elle n'est pas moins remarquable par sa diction toute classique (notez en particulier les mots ἐπειδήπερ, ἐπιχειρεῖν, ἀνατίσσειν, διήγησις, καθεξῆς), que par les idées qu'elle exprime. On ne lit rien de semblable en tête des autres évangiles. Saint Luc, en quelques mots très précis, nous fait connaître ce que son œuvre a de commun avec des travaux analogues composés avant elle, et surtout en quel elle en diffère. Il indique par là même très nettement ses sources, sa méthode et son but. Il parle avec une modestie qui nous garantit son honnêteté comme historien.

CHAR. I. — 1-2. De nombreux auteurs se sont appliqués à écrire la biographie de Jésus. — *Multi.* Saint Luc laisse à dessein ce mot dans la vague : il désigne les écrivains multiples qui, dès le début de l'Église naissante, avaient essayé de raconter l'histoire de Notre Seigneur Jésus-Christ. On a discuté pour savoir si saint Matthieu et saint Marc doivent être compris parmi eux. Il y a du pour et du contre. Ils ne sont pas formellement exclus; néanmoins, la manière dont les « multi » seront opposés plus bas (cf.

vers. 2) aux témoins oculaires rend peut-être difficilement admissible l'hypothèse d'après laquelle saint Luc aurait eu saint Matthieu en vue dans ce passage. Il n'en est pas de même pour saint Marc. Il est certain qu'il ne s'agit pas tel des évangiles apocryphes, car ces livres ne parurent que beaucoup plus tard. Les écrits en question provenaient d'auteurs bien intentionnés, mais ils furent rejetés dans l'ombre par les quatre évangiles canoniques. Rien de plus légitime et de plus touchant que ce prompt empressement à écrire la vie de Jésus. — *Conati sunt.* Le grec ἐπιχειρεῖν signifie : entreprendre. C'est sans raison suffisante que des commentateurs anciens (notamment Origène) et modernes ont vu un blâme latent dans l'emploi de cette expression; il est cependant juste de dire que saint Luc trouvait les travaux antérieurs insuffisants; autrement il n'aurait pas songé à écrire lui-même. — *Ordinare narrationem.* C.-à-d., raconter avec ordre, organiser en corps de récit les détails que les nécessités de la prédication orale, ou d'autres circonstances, avaient pu séparer. — *Quæ... rerum.* Tel était le sujet de ces narrations. L'expression est générale et marque l'œuvre de la rédemption messianique dans son entier, telle que l'avait opérée Jésus-Christ par sa vie cachée, sa vie publique, sa vie souffrante, sa résurrection et son ascension. L'équivalent grec de *complete sunt* (πεπληροποιημένων) peut recevoir aussi la signification de « abondamment probatus sunt » (choses parfaitement démontrées, qui ont obtenu pleine créance); mais il n'est usité en ce sens qu'à propos des personnes. Aussi la traduction de la Vulgate nous paraît-elle préférable. — *In nobis.* Autre locution très générale tel, pour signifier : parmi les chrétiens d'alors, dont faisait partie saint Luc et ses lecteurs. « Le christianisme est la sphère dans laquelle les faits en question avaient reçu leur

2. sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis :

3. visum est et mihi, assecuto omnia a principio diligenter, ex ordine tibi scribere, optime Theophile,

4. ut cognoscas eorum verborum, de quibus eruditus es, veritatem.

2. suivant ce que nous ont transmis ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement, et qui ont été les ministres de la parole,

3. il m'a paru bon, à moi aussi, après m'être soigneusement informé de tout depuis l'origine, de te les exposer par écrit d'une manière suivie, excellent Théophile,

4. afin que tu reconnaisles la vérité des paroles que l'on t'a enseignées.

plein accomplissement ». — La préposition καθώς (*sicut*, vers. 2) retombe, avec toute la phrase qu'elle domine, sur les mots « conati... ordinare ». Nous allons donc apprendre à quelles sources avaient puisé les historiens dont parle saint Luc. — C'était à d'excellentes sources : les traditions apostoliques, surtout la tradition orale (*tradiderunt*; le grec παραδιδόναι signifie : « verbo, narrando tradere »). — *Ab initio* : depuis le début du ministère public de Jésus. Cf. Marc. I, 1; Act. I, 22. Moins bien, selon d'autres : depuis le commencement de l'histoire évangélique. — *Ipsi viderunt et...* D'après la construction de la phrase grecque, il eût été mieux de traduire, avec Maldonat : « Qui ipsi viderunt sermonem et ministri ejus fuerunt. » Λογός (*sermonem*) est pris dans le sens large d'événements; ici, les faits évangéliques, y compris la doctrine du Sauveur. Comp. Act. VI, 2; VIII, 4; X, 44; XI, 19, etc., où le mot λογός désigne l'évangile. Les *ministri* sont les apôtres, avec ceux des disciples immédiats de Jésus qui avaient prêché les premiers l'évangile, et qui savaient par expérience quels éléments de la vie de leur Maître étaient les plus utiles à raconter pour le salut des âmes. Les αὐτόπται (*qui... viderunt*), ce sont eux encore, avec les autres témoins oculaires de la vie de Notre-Seigneur. Le langage employé par saint Luc insinue qu'il n'avait pas contemplé lui-même de ses yeux les faits évangéliques.

3-4. D'après quelle méthode et dans quel but saint Luc se propose d'écrire à son tour sur le même sujet. — *Visum... et mihi* (ἑδοξε καμσί. Locution propre à notre évangéliste; cf. Act. XV, 22, 25, etc.). Lui aussi, comme les « multi » mentionnés plus haut, il a conçu le projet de composer une biographie de Jésus, d'après les faits personnels, mais d'une manière plus parfaite, ainsi qu'il va le dire pour justifier son entreprise. — *Assecuto omnia*. Ses recherches préliminaires et leur objet. D'une part, elles ont embrassé tout le thème évangélique; d'autre part, elles ont été très complètes (παρακολουθῶν, suivre une personne pas à pas; ici, étudier à fond une chose, de façon à la connaître très en détail). — *A principio* (ἀπ'αρχῆς, depuis l'origine). Elle remonte tout jusqu'au début de l'histoire évangélique. En effet, saint Luc va bientôt raconter non seulement l'Incarnation du Verbe, mais même la conception du précurseur. — *Diligenter* (ἀκριβῶς, avec soin et exactitude).

Le narrateur a pris toutes les précautions possibles pour s'assurer de la certitude des faits. — Comment il se propose de faire sa rédaction : *ex ordine*. On a donné à l'adverbe καθέξῃς, que saint Luc est seul à employer dans le Nouveau Testament, deux significations distinctes. Il marque, d'après les uns, l'ordre chronologique dans son ensemble; d'après les autres, un groupement logique et systématique. Quoique saint Luc ne place pas toujours rigoureusement les faits à leur place réelle, il est certain qu'il suit très habituellement la chronologie. Du reste, sur la manière dont il a tenu ses différentes promesses, voyez l'Intro., p. 285, 2<sup>e</sup>. — *Theophile*. Personnage d'origine grecque, comme l'indique son nom, qui signifie : Ami de Dieu. L'épithète honorifique κράτιστε (très illustre, très excellent) ne s'adressait qu'aux personnes d'un certain rang. Cf. Act. XXIII, 26; XXI, 3; XXVI, 25. L'emploi de ce titre montre que Théophile n'était pas un personnage fictif, comme l'ont pensé quelques auteurs anciens. Du reste, aucune tradition certaine ne nous a été conservée au sujet de Théophile. C'était probablement un officier de l'empire romain. Saint Luc lui dédie son livre, suivant la coutume de son temps, mais en supposant derrière lui un grand nombre de lecteurs. — *Ut cognoscas*. Dans le grec : ἐπιγνώσῃς, que tu connaisses pleinement. Verbe souvent employé par saint Luc et par saint Paul. Le but de l'écrivain sacré est donc de fortifier la foi de Théophile et de tous ceux qui devaient lire son ouvrage. — *Verborum* (λόγων) a ici la signification spéciale d'enseignements, de doctrines (les détails de la doctrine évangélique). — *Eruditus es*. Le verbe grec κατηχῆσθαι, « viva voce instituer, » marque l'enseignement oral, la catéchèse chrétienne. — *Veritatem* (ἀσφάλεια, la sécurité; puis, la certitude inébranlable). Ce mot est renvoyé avec emphase à la fin de la phrase. L'enseignement écrit est d'ordinaire plus apte que l'enseignement oral à produire cette certitude, car il s'adresse davantage à l'intelligence; il est d'ordinaire plus soigné, et l'on peut réfléchir plus à l'aise sur son contenu.

2<sup>o</sup> Un ange prédit la naissance du précurseur. I, 5-25.

Saint Luc remonte véritablement au début de l'histoire évangélique, comme il l'a promis. Les rationalistes ont souvent attaqué l'authenticité de toute cette première partie (I, 5-11, 52), sous prétexte que les apparitions d'anges, les



5. Il y avait, aux jours d'Hérode, roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia; et sa femme était d'entre les filles d'Aaron, et s'appelait Elisabeth.

6. Ils étaient tous deux justes devant Dieu, marchant sans reproche dans tous les commandements et tous les préceptes du Seigneur.

7. Et ils n'avaient pas d'enfant, parce qu'Elisabeth était stérile, et qu'ils étaient tous deux avancés en âge.

8. Or il arriva, lorsqu'il accomplissait devant Dieu les fonctions du sacerdoce selon le rang de sa classe,

9. qu'il lui échut par le sort, d'après la coutume établie entre les prêtres, d'entrer dans le temple du Seigneur pour y offrir l'encens.

5. Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam nomine Zacharias, de vice Abia; et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elisabeth.

6. Erant autem justii ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela.

7. Et non erat illis filius, eo quod esset Elisabeth sterilis, et ambo processissent in diebus suis.

8. Factum est autem, eum sacerdotio fungeretur in ordine vicis suæ ante Deum,

9. secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum poneret, ingressus in templum Domini.

miracles, les passages poétiques y abondent. Mais le lecteur sait ce qu'il faut penser de cette sorte d'objection. « La dignité, la beauté et la spiritualité de ces récits sont, au contraire, une forte preuve de leur authenticité, surtout si on les compare avec les évangiles apocryphes. Ils sont tout remplis de traits historiques, et ils manifestent tous les signes de la vérité. » La sainte Vierge fut évidemment la source, ou directe, ou indirecte, à laquelle puisa le narrateur. Sous le rapport du style, grande différence avec le grec si pur de la préface. On rencontre sans doute à tout instant les expressions caractéristiques de saint Luc; mais elles sont accompagnées de nombreux hébraïsmes.

5-7. Introduction: Zacharie et Elisabeth. — *In diebus*. Hébraïsme. C.-à-d., durant le règne. — *Herodis*. Hérode le Grand, qui fut nommé roi des Juifs par le sénat romain, sur la demande d'Antoine et d'Octave, l'an 714 de Rome, environ quarante ans avant Jésus-Christ. A l'époque de notre récit, on était à la dernière période de son règne. — *Judææ*. Ce mot est pris ici dans le sens large, pour représenter toute la Palestine (cf. vii, 17; xxiii, 5; Act. ii, 9; x, 37, etc.); car Hérode ne régnait pas seulement sur la Judée proprement dite, mais encore sur la Samarie, la Galilée, une grande partie de la Pérée, etc. — *Zacharias*. En hébreu, *Z'karyah*, Jéhovah se souvient. — *Vice*. En grec: ἐξ ἑκατάδας. A la lettre: un ministère qui durait un jour; puis, par extension, une classe de prêtres qui se valait dans le temple pendant un nombre déterminé de jours. D'après I Par. xxiv, 1 et ss., David avait divisé les prêtres juifs en vingt-quatre classes, qui étaient chargées à tour de rôle du service du sanctuaire. Celle d'Abia était la huitième. — *De filiabus Aaron*. Elisabeth (hébr., *'Elizaba'*, « mon Dieu est serment »; c.-à-d., on peut se fier à lui) appartenait donc aussi à la race sacerdotale, si glorieuse et si justement estimée des Juifs. — *Erant autem...* A la noblesse de la naissance, les deux époux joignaient

celle de la vertu. *Justii* est un hébraïsme qui signifie: saints. Cf. ii, 25; Matth. i, 19, etc. La sainteté de Zacharie et d'Elisabeth étant très réelle et sincère, puisque Dieu lui-même la constatait: *ante Deum*. Au dehors elle se manifestait par des actes conformes à la divine volonté: *incedentes in...* — *Mandatis et justificationibus* sont deux expressions synonymes, qui représentent toutes les prescriptions de la loi juive dans le détail (ἐντολάι;) et dans l'ensemble (δικαιοσύνη), terme plus général et plus vague). — *Sine querela*. Grec: ἀμεμπτοι, irréprochables. — Une grande tristesse régnait dans ce saint foyer: *non erat... filius*. Bien plus, tout espoir naturel leur était enlevé sous ce rapport, pour deux motifs distincts: le premier, *eo quod... sterilis*; le second, *et ambo...* Ces détails relèvent d'avance la grandeur du miracle. La privation d'enfants était regardée chez les Juifs comme un malheur et un opprobre (cf. vers 25; Gen. xxx, 23; Lev. xx, 20-21; I Reg. i, 5 et ss., etc.), tandis que des enfants nombreux étaient le signe d'une bénédiction spéciale (cf. Ps. cxxxvii, 3, etc.).

8-22. Zacharie reçoit la promesse d'avoir bientôt un fils, qui sera le précurseur du Messie. — *In ordine vicis...* Voyez les vers. 5 et la note. — *Sacerdotio fungeretur*. Le mot ἐξουσιάζω n'est employé qu'ici dans le Nouveau Testament. — *Ante Deum*. Ici, cette locution signifie « dans le temple », où Dieu manifestait davantage sa présence. Les mots *secundum consuetudinem...* (vers. 9) ne retombent pas sur « eum... fungeretur », car ils exprimeraient alors un fait tout évident, mais sur *sorte exiit*. Pour couper court à toute discussion et contestation parmi les prêtres, on déterminait chaque matin par le sort ceux d'entre eux qui rempliraient les principales fonctions sacrées pour le jour même. — *Ut incensum...* C'était l'une des plus relevées de ces fonctions, tout liturgique et symbolique. Elle consistait à placer, le matin et le soir, un peu d'encens sur le brasier de l'autel des parfums.

10. Et omnis multitudo populi erat orans foris, hora incensi.

11. Apparuit autem illi angelus Domini, stans a dextris altaris incensi.

12. Et Zacharias turbatus est videns, et timor irruit super eum.

13. Ait autem ad illum angelus : Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua, et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabis nomen ejus Joannem.

14. Et erit gaudium tibi et exultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt :

15. erit enim magnus coram Domino. Et vinum et siceram non bibet, et Spiritu sancto replebitur adhuc ex utero matris suæ ;

10. Et toute la multitude du peuple était dehors, en prière, à l'heure de l'encens.

11. Et un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à droite de l'autel de l'encens.

12. Zacharie fut troublé en le voyant, et la frayeur le saisit.

13. Mais l'ange lui dit : Ne crains point, Zacharie, car ta prière a été exaucée, et ta femme Élisabeth t'enfantera un fils, auquel tu donneras le nom de Jean.

14. Il sera pour toi un sujet de joie et d'allégresse, et beaucoup se réjouiront de sa naissance,

15. car il sera grand devant le Seigneur. Il ne boira pas de vin ni de liqueur enivrante, et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère ;

Cf. Ex. xxx, 34 et ss. — *Ingressus in templum* : dans la partie du sanctuaire appelée le Saint, car c'est là que se trouvait l'autel des parfums (*Atl. archéol.*, pl. xcvi, fig. 2 ; pl. xcvi, fig. 4). — *Multitudo... erat orans...* (vers. 10). Les Juifs pleux aimaient à venir prier dans le temple, surtout aux moments les plus solennels du culte sacré. — *Foris* : hors du sanctuaire, où les prêtres seuls avaient le droit de pénétrer ; dans la cour dite d'Israël. — *Apparuit...* (vers. 11). Grec : ὄψθη, fut vu ; l'apparition fut donc extérieure et réelle. — *Angelus Domini*. L'ange Gabriel, d'après le vers. 19. — *A dextris...* : à la place d'honneur. — *Turbatus est...* (vers. 12) : ainsi qu'il arrive à l'homme devant une appari-

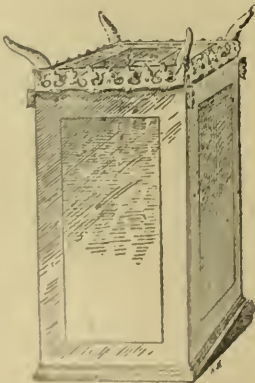


Tableau des parfums.

tion miraculeuse. Cf. Job, iv, 15 ; Dan. viii, 17, 27, etc. En outre, c'était une croyance chez les Juifs qu'on ne pouvait pas voir Dieu ou un esprit céleste sans mourir. Cf. Ex. xxxiii, 20 ; Jud. vi, 22, 23, etc. — *Ait autem...* L'ange rassura aussitôt Zacharie, et lui communique le

consolant message dont Dieu l'avait chargé (versets 13-17). — *Deprecatio tua*. Les interprètes ne sont pas d'accord au sujet de cette prière de Zacharie : elle concernait, d'après les uns, la naissance d'un fils ; d'après les autres, l'avènement du Messie et la rédemption d'Israël. Au premier abord, le contexte semblerait favoriser davantage le premier sentiment ; mais il est peu probable que Zacharie songeât alors à obtenir un fils d'une manière surnaturelle. D'ailleurs s'il avait réellement fait cette demande, comment aurait-il pu douter de la promesse de l'ange ? Il est vrai que celui-ci associe d'une manière très étroite cette promesse de la naissance d'un fils, à l'assurance que la prière de Zacharie était exaucée (*et uxor...*) ; mais c'est à cause du rôle que ce fils devait remplir à l'égard du Messie. — *Joannem*. En hébreu : *Y'hôhânân*, ou *Yohânân* par abréviation ; e.-à-d. : Jéhovah a fait grâce. Nom qui exprime fort bien la mission de cet enfant béni. — *Erit gaudium...* (vers. 14). Allégresse extraordinaire que le fils de Zacharie apportera à ses parents et à tous les Juifs. — *Erit enim...* Motifs pour lesquels il procurera tant de joie : d'abord par ses qualités et ses grâces éminentes, vers. 15 ; puis par son rôle admirable, vers. 16-17. — *Magnus*. Réellement grand, « dans le sens le plus vrai de l'expression » (*coram Domino*). Cf. vers. 6<sup>a</sup> et la note. Jésus-Christ déterminera lui-même plus tard l'étendue de cette grandeur. Cf. vii, 24 et ss. ; Matth. xi, 7 et ss. — *Vinum... non bibet*. C'est par un grand esprit de pénitence que Jean devait se préparer à sa mission. Sa vie entière devait ressembler à celle d'un nazaréen. Cf. Num. vi, 3. — *Siceram*. Mot calqué sur le grec σίκερα (l'hébreu *šekar*), qui désigne toute liqueur enivrante autre que le vin. On en préparait avec les dattes, le miel, le blé, etc. — *Spiritu... replebitur...* Grâces étonnantes dont Jean devait être comblé. — *Adhuc ex...* C.-à-d. : il sera sanctifié



16. et il convertira un grand nombre des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu.

17. Et il marchera devant lui dans l'esprit et la vertu d'Élie, pour ramener les cœurs des pères vers les enfants, et les incrédules à la prudence des justes, de manière à préparer au Seigneur un peuple parfait.

18. Zacharie dit à l'ange : A quoi connaîtrai-je cela? car je suis vieux, et ma femme est avancée en âge.

19. Et l'ange lui répondit : Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu; et j'ai été envoyé pour te parler, et pour t'annoncer cette bonne nouvelle.

20. Et voici que tu seras muet, et que tu ne pourras plus parler, jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps.

21. Cependant le peuple attendait Zacharie, et on s'étonnait qu'il s'attardât dans le temple.

22. Mais, étant sorti, il ne pouvait leur parler; et ils comprirent qu'il avait

16. et multos filiorum Israël convertet ad Dominum Deum ipsorum.

17. Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ, ut convertat corda patrum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino plebem perfectam.

18. Et dixit Zacharias ad angelum : Unde hoc sciam? ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis.

19. Et respondens angelus dixit ei : Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum; et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evangelizare.

20. Et ecce es tacens, et non poteris loqui, usque in diem quo hæc fiant, pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo.

21. Et erat plebs expectans Zachariam, et mirabantur quod tardaret ipse in templo.

22. Egressus autem non poterat loqui ad illos, et cognoverunt quod visionem

même avant de naître. Ce que la plupart des Pères et des théologiens entendent de la rémission du péché originel. — *Multos...* (vers. 16). Heureux résultats du ministère de l'enfant parmi les Juifs. — *Convertet* : les détournant d'une voie imparfaite, pour les conduire sur une voie meilleure. Cf. III, 1, et ss. — *Dominum Deum ipsorum*. Le Messie, d'après le contexte (*ante illum*, vers. 17). Ce passage démontre donc la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Et ipse...* Relations intimes de Jean avec le Messie. La description suit de près Malachie, III, 1, et IV, 5-6. Le Nouveau Testament s'ouvre ainsi par la réalisation de l'oracle qui terminait les livres prophétiques de l'Ancien. — *Præcedet* : c'est là le nom de précurseur. — *In spiritu... Eliæ*. C.-à-d., rempli lui-même de la force divine et du zèle ardent qui avaient caractérisé le prophète Élie. — *Ut...* But du zèle de Jean-Baptiste : il sera le réformateur moral de son peuple, pour le préparer à la venue du Messie. Les mots *convertat corda...* sont empruntés à Mal. IV, 6, et signifient que le précurseur, en convertissant au Christ les fils des anciens patriarches, fera revivre dans ceux-ci l'affection paternelle que l'incrédulité de leurs enfants avait refroidie. Les ancêtres ne rougissent plus de leurs descendants; et il y aura en tous unité de foi et de sentiments. — *Et incredulos...* De nombreux manuscrits de la Vulgate ont : « Incrédules. » Dans le grec : les désobéissants (à la loi divine). Ici saint Luc modifie le texte de Malachie. — *Prudentiam*. Quelques auteurs donnent au grec *φρόνησις* le sens de disposition. Le sens serait donc : il mettra dans le cœur des désobéissants la disposition qui anime les justes. — *Tarda...* Résultat final

de l'œuvre du précurseur. — *Et dixit...* (vers. 18). Objection de Zacharie. Évidemment il doute, la promesse lui paraissant d'une réalisation impossible dans les conditions où il se trouvait : *ego enim... et uxor...* Cf. vers. 7. Aussi demande-t-il un signe qui lui donnera la certitude : *Unde* (κατα τι, à quel reconnaîtrai-je cela?).. — *Respondens...* L'ange fournit une double garantie à Zacharie (vers. 19-20) : en se faisant connaître et en donnant le signe désiré. — *Ego... Gabriel* (hébr. : *gêber 'El*, homme de Dieu). C.-à-d. : je suis quelqu'un dont la parole mérite une entière confiance. — *Asto...* : debout devant Dieu, dans l'attitude d'un serviteur, prêt à accomplir ses ordres; un des anges supérieurs, d'après Dan. VIII, 16, et IX, 21 et ss., où nous avons vu ce même Gabriel prophétiser à Daniel la date de l'avènement du Messie. Il est donc vraiment l'ange de l'Incarnation. — *Evangelizare*. Littéralement : annoncer l'évangile, c.-à-d. une bonne nouvelle. — Le signe : *ecce... tacens*. Le grec *κω;ός* a d'ordinaire la signification de sourd-muet; mais ici le sens est restreint par les paroles qui suivent : *et non... loqui*. Il désigne un simple mutisme. — Durée de ce mutisme miraculeux, qui servira de châtement à l'incrédulité de Zacharie : *usque in diem...* — *Erat expectans* (vers. 21). Cf. verset 10. Attente prolongée et anxieuse, comme l'indique cette formule. — *Mirabantur quod...* L'absence de Zacharie s'étant prolongée bien au delà du temps accoutumé, on craignait qu'il ne lui fût arrivé quelque malheur. Cet étonnement grandit encore lorsqu'on put constater que Zacharie était devenu muet : *non poterat...* (vers. 22). — *Cognoverunt* (ἐπέγνωσαν, ils connurent clairement et pleinement) *quod visionem...* Ils con-

vidisset in templo. Et ipse erat innuens illis, et permansit mutus.

23. Et factum est, ut impleti sunt dies officii ejus, abiit in domum suam.

24. Post hos autem dies concepit Elisabeth uxor ejus; et occultabat se mensibus quinque, dicens:

25. Quia sic fecit mihi Dominus, in diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.

26. In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth,

27. ad virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen virginis Maria.

28. Et ingressus angelus ad eam, dixit: Ave, gratia plena; Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.

eu une vision dans le temple. Et lui, il leur faisait des signes, et il demeura muet.

23. Lorsque les jours de son ministère furent écoulés, il s'en alla dans sa maison.

24. Quelque temps après, Élisabeth sa femme conçut; et elle se tenait cachée durant cinq mois, disant:

25. Voilà ce que le Seigneur a fait pour moi aux jours où il m'a regardée, afin de me délivrer de mon opprobre parmi les hommes.

26. Or, au sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth,

27. auprès d'une vierge fiancée à un homme de la maison de David, nommé Joseph; et le nom de la vierge était Marie.

28. L'ange, étant entré auprès d'elle, lui dit: Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.

ciurent de l'effet à la cause, d'après l'explication donnée plus haut (note du vers. 12). Cf. Dan. x, 15, etc. — *Erat innuens*. Il leur expliqua, au moyen de signes, qu'il avait perdu l'usage de la parole.

23-25. Conception miraculeuse d'Élisabeth. — *Dies officii*... Chaque classe sacerdotale demeurait une semaine en fonctions, du samedi au samedi. Cf. IV Reg. xi, 9; II Par. xxiii, 8. — *In domum suam*. Non pas à Jérusalem, mais dans la ville de Juda où il avait son domicile. Voyez le vers. 39 et les notes. — *Occultabat se* (verset 24). Élisabeth voulait demeurer dans la retraite et le recueillement pour mieux remercier Dieu de son bienfait, comme elle l'indique nettement elle-même: *quia sic fecit*... C'est donc à tort qu'on a pensé parfois qu'elle se cachait par une sorte de honte d'avoir conçu dans sa vieillesse. — *Mensibus quinque*. Au sixième mois, Marie vint la visiter. — *Auferre opprobrium*... Voyez les notes du vers. 7.

§ II. — *Prédiction de la naissance du Messie*. I, 26-56.

1° L'annonce de Marie et l'Incarnation du Verbe, I, 26-38.

C'est là le fait le plus étonnant des relations de l'Incarnation. Il est raconté avec une simplicité et une délicatesse admirables.

26-27. Introduction: les circonstances de temps, de lieu et de personnes. — *Mense... sexto*: à partir de la conception d'Élisabeth. — *Angelus Gabriel*. L'ange de l'Incarnation, ainsi qu'il a été dit plus haut (notes du vers. 19). — *Galilææ*. C'était la province la plus septentrionale de la Palestine, elle occupait les territoires des anciens tribus de Zabulon, de Nephthali et d'Asser (Att. géogr., II, VII et X). — *Nazareth*.

Petite ville de la basse Galilée, située à l'ouest du lac de Tibériade, à environ trois jours de marche de Jérusalem. Elle n'est pas mentionnée dans l'Ancien Testament. Elle porte aujourd'hui le nom de En-Nasira. Voyez nos *Essais d'exégèse*, p. 205 et ss. — *Virginem* (vers. 27). Mot très important dans le récit; aussi est-il répété emphatiquement à la fin du verset. — *Desponsatam*. Marie était alors simplement fiancée; son mariage n'eut lieu que plus tard. Cf. Matth. I, 18 et ss. Sur saint Joseph, voyez Matth. I, 16 et 19. — Les mots *de domo David* semblent se rapporter directement à saint Joseph; grammaticalement, ils peuvent très bien aussi retomber sur Marie, qui, du reste, appartenait certainement à la race de David. Cf. vers. 32, etc. Quelques commentateurs pensent même qu'ils ne doivent être appliqués qu'à elle seule dans ce passage, où elle joue le rôle principal. — *Maria*. Dans le troisième évangile, l'équivalent grec de ce nom est toujours Μαρία.

28-29. La salutation de l'ange. — *Ingressus*. Marie était donc alors à l'intérieur de sa maison. — *Ave*. Dans le grec: χαίρε. L'ange dut lui dire, dans la langue araméenne: *šālôm lîk*, paix à toi. — *Gratia plena*. Excellente traduction du grec χαριτωμένη; celle qui a reçu la grâce, mais d'une manière très abondante. — *Dominus tecum*. Sous-entendu « est », non « sit ». C'est une constatation, non pas un souhait. Le Seigneur était donc avec Marie d'une façon exceptionnelle, même avant la conception du Verbe. — *Benedicta... in mulieribus*. C.-à-d.: bénie de Dieu plus que toutes les autres femmes. Dans cette salutation si expressive, unique en son genre dans la Bible, la grâce dont Marie avait été l'objet est indiquée soit en elle-même, soit par rapport à Dieu, soit par rapport au



29. Elle, l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, et elle se demandait quelle pouvait être cette salutation.

30. Et l'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu.

31. Voici que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus.

32. Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut; et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il régnera éternellement sur la maison de Jacob,

33. et son règne n'aura pas de fin.

34. Alors Marie dit à l'ange : Comment

29. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutiatio.

30. Et ait angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum.

31. Ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum.

32. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur; et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum,

33. et regni ejus non erit finis.

34. Dixit autem Maria ad angelum :

reste de l'humanité. — Effet de cette salutation sur Marie : *quæ cum audisset...* Divers manuscrits de l'Italie et de la Vulgate ont : « quæ cum vidisset » ; leçon conforme au texte grec communément reçu : ἡ δὲ ἰδούσα. — *Turbata est.* L'emploi du verbe composé διαταρασσέσθαι (tel seulement dans le Nouveau Testament) marque un très grand trouble, qui provenait, comme l'ajoute le narrateur, d'un éloge si extraordi-

*invenisti gratiam* est un hébraïsme fréquent dans l'Ancien Testament, assez rare dans le Nouveau. — *Ecce...* (vers. 31). Le langage de l'ange devient de plus en plus précis. Dans les mots *concupies... et paries...*, les interprètes voient à bon droit une allusion au célèbre oracle d'Isaïe, VII, 14, qui avait prédit depuis longtemps que le Messie naîtrait d'une vierge. Voyez nos *Essais d'exégèse*, pp. 1-99. — *Vocabis... Jesum.* Sur ce nom sacré, voyez les notes de Matth. I, 5. Marie et Joseph reçurent chacun de leur côté un message qui le concernait. — *Hic* (vers. 31; le pronom est très accentué)... Quelques détails sur le grand rôle destiné au fils de Marie. — L'idée est d'abord générale : *erit magnus* (comme Jean-Baptiste, cf. vers. 15; mais d'une manière bien autrement remarquable). Elle devient ensuite plus précise : Jésus sera fils de Dieu, héritier de David, roi perpétuel du monde entier. — *Filius Altissimi.* Ἄψιστος, Très-Haut, est la traduction du mot hébreu 'Elyôn, qui désigne Dieu en tant qu'il réside dans les cieux et qu'il est élevé bien au-dessus de toute créature. — *Vocabitur.* C.-à-d. que non seulement il sera le fils de Dieu, mais qu'on le reconnaîtra comme tel. — *Jésus* fils et héritier de David : *dabit illi Dominus...* ainsi que les prophètes l'avaient annoncé du Messie. Cf. II Reg. VII, 13 et ss.; Ps. LXXXVIII, 4 et ss.; CXXXI, 11 et ss.; Is. IX, 7; Mich. IV, 7, etc. — *Et regnabit.* Répétition solennelle de la pensée. — *In domo Jacob.* Les Juifs devaient être les premiers sujets du Messie; mais son royaume devait devenir peu à peu universel : *non erit finis.* — *In æternum.* Durée éternelle de ce même royaume. Cf. Ps. LXXI, 2 et ss., etc. On le voit, tout ce langage était très clair pour Marie, puisqu'il ne faisait que résumer et condenser les principaux oracles de l'Ancien Testament relatifs au Messie.

31-37. L'ange continue de développer cette même pensée, en répondant à une question de Marie. — *Quomodo fiet...?* Comme l'a dit scholasticus de tout temps les exégètes catholiques (voyez Kaellenbauer, *h. l.*, p. 68 et ss.), cette question ne contient pas l'expression d'un doute (comp. le vers. 18), mais celle de l'étonnement, de l'admira-



L'annonciation de la sainte Vierge.  
(Peinture des Catacombes.)

naire : *in sermone...* Marie fut donc troublée dans son humilité. — *Cogitabat.* Imparfait de la durée. Plus fortement dans le grec : elle délibérait. — *Qualis.* Ὅπως; peut signifier : d'où, de quelle manière; ou bien : de quelle nature. De là deux interprétations différentes. Marie se serait demandée, d'après la première, si la solution venait de Dieu ou du démon; d'après la seconde, quel est la plus vraisemblable (c'est celle qu'a adoptée la Vulgate), quel était le sens des paroles de l'ange.

30-33. La proposition de l'ange. — Il rassure par rassurer doucement Marie (*ne timeas*), en lui certifiant qu'elle était, de la part de Dieu, l'objet d'une prédilection spéciale. La locution

Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?

35. Et respondens angelus dixit ei : Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi; ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.

36. Et ecce Elisabeth, cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua; et hic mensis sextus est illi, quæ vocatur sterilis;

37. quia non erit impossibile apud Deum omne verbum.

38. Dixit autem Maria : Ecce ancilla

cela se fera-t-il ? car je ne connais point d'homme.

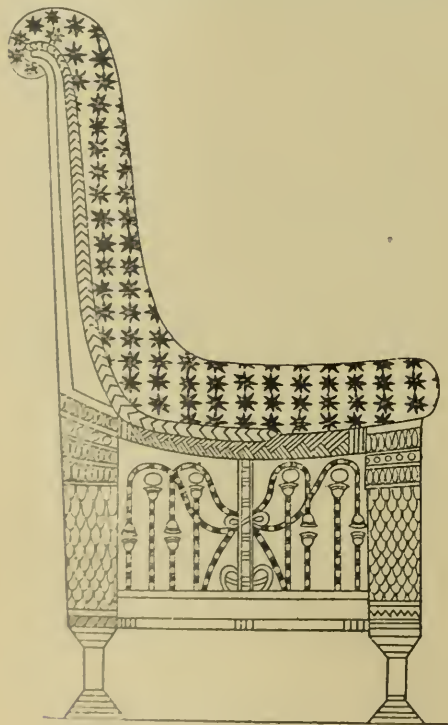
35. L'ange lui répondit : L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.

36. Et voici qu'Élisabeth, votre parente, a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse, et ce mois est le sixième de celle qui est appelée stérile ;

37. car il n'y a rien d'impossible à Dieu.

38. Et Marie dit : Voici la ser-

ration. Certaine du fait, Marie désire être instruite du mode. Ainsi que le montre la suite de ses paroles, *quoniam virum...*, c'est parce qu'elle avait formé la résolution de demeurer



Trône égyptien. (Peinture ancienne.)

à la Vierge, qu'elle demandait ce renseignement au messager divin. Notez l'emploi du temps présent, *cognosco*, qui exprime une durée perpétuelle. — *Spiritus sanctus...* Gabriel explique le « quomodo » de la maternité de Marie : c'est d'une manière toute divine qu'elle enfantera. Ces paroles ne sont pas moins remarquables par leur netteté que par leur délicatesse. — *Virtus Altissimi...* Cette proposition est parallèle à la précédente, qu'elle développe ; la vertu du Très-

Haut ne diffère donc pas de l'Esprit-Saint. Vertu ou puissance qui opérera un miracle inouï dans l'histoire du monde. — La métaphore *obumbrabit* fait probablement allusion à la nuée mystérieuse qui reposait autrefois sur le tabernacle, et qui symbolisait la présence de Dieu parmi son peuple. Cf. Ex. XL, 31 et ss. C'est par appropriation, comme s'expriment les théologiens, que la formation du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ est spécialement attribuée au Saint-Esprit. L'incarnation du Verbe est, en effet, de la part de Dieu, une œuvre d'amour par excellence ; or, l'Esprit-Saint est précisément l'amour personnel et substantiel du Père et du Fils. Voyez saint Thomas, *Summa theol.*, p. III, qn. 3, a. 1. — *Ideoque...* Conséquence rigoureuse de ce qui précède. — *Quod nascetur... sanctum.* C.-à-d., la chose sainte qui naîtra de toi. Locution qui exprime admirablement bien la parfaite sainteté de l'enfant de Marie. — *Ex te.* Les mots ἐκ σοῦ manquent dans la plupart des manuscrits grecs ; c'est peut-être une glose insérée dans le texte. — *Vocabitur Filius...* Comme plus haut (cf. vers. 31) : il sera de fait, et on le reconnaîtra comme tel. D'où il suit que Marie est la Mère de Dieu dans le sens strict. — *Et ecce...* (vers. 36). Gabriel donne à Marie un signe auquel elle pourra reconnaître que, grâce à la toute-puissance divine, elle deviendra Mère du Messie sans perdre sa virginité. Le Seigneur, de même qu'il a pu faire enfanter miraculeusement une femme stérile, peut aussi donner un fils à une vierge. — *Cognata tua.* Nous ignorons à quel degré Marie et Élisabeth étaient parentes. Dans l'antiquité, on a parfois émis l'opinion que la mère de la sainte Vierge était la sœur d'Élisabeth, et on aimait à voir le Christ rattaché de la sorte à la famille sacerdotale, en même temps qu'à la race de David. Voyez saint Irénée, *Fragm.* xvii, etc. — *Illi quæ vocatur...* Il y a beaucoup d'emphase dans cette expression. La stérilité d'Élisabeth était un fait si notoire, qu'on appelait cette pieuse femme la stérile par excellence. — *Quia non erit...* Écho de Gen. xviii, 14. *Omne verbum* est un hébraïsme : toute sorte de chose.

38. Humble et docile acceptation de Marie. — *Ecce ancilla (δοῦλη), l'esclave...* On admire



vante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. Et l'ange s'éloigna d'elle.

39. En ces jours-là, Marie, se levant, s'en alla en grande hâte vers les montagnes, dans une ville de Juda;

40. et elle entra dans la maison de Zacharie, et salua Elisabeth.

41. Et il arriva, aussitôt qu'Élisabeth eut entendu la salutation de Marie, que l'enfant tressaillit dans son sein; et Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit.

42. Et elle s'écria d'une voix forte: Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de votre sein est béni.

43. Et d'où m'est-il accordé que la mère de mon Seigneur vienne à moi?

44. Car voici, dès que votre voix a

Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Et discessit ab illa angelus.

39. Exurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione, in civitatem Juda;

40. Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth.

41. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu sancto Elisabeth.

42. Et exclamavit voce magna, et dixit: Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.

43. Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me?

44. Ecce enim ut facta est vox salu-

à bon droit, dans cette parole, un délicieux mélange de profonde humilité, de parfaite obéissance et de saints désirs. C'est sans doute à l'instant même où Marie prononça son *Fiat* que le Fils de Dieu s'incarna dans son sein. — *Et discessit...* Conclusion très simple de ce divin récit.

2° La sainte Vierge visite Élisabeth. I, 39-56.

Admirable et providentielle rencontre des deux mères qui viennent d'être si extraordinairement bénies de Dieu, et sanctification du précurseur par le Messie.

39-40. Marie chez sa cousine. — *Exurgens*. Le verbe ἀνίστημι (une des expressions favorites de saint Luc) est assez souvent employé dans le sens d'entreprendre un voyage. Cf. xv, 18, 20; Act. x, 20, etc. — *In diebus illis*. Date assez vague, qui semblerait indiquer que Marie ne se mit pas en route immédiatement après l'Annonciation. Néanmoins il ne dut pas y avoir un décal bien notable entre ce mystère et son départ. — *In montana* est une bonne traduction du grec εἰς τὴν ὄρεινὴν (s. ent. χῶραν), et désigne le district montagneux situé au sud de Jérusalem, qui atteint sa plus haute élévation vers Hébron (*Att. géogr.*, pl. xii et xviii). — *Cum festinatione*. Cet empressement montre à quel point Marie aimait sa cousine, et combien elle était heureuse de la bonne nouvelle que l'ange lui avait apprise relativement à Élisabeth. — *In civitatem Juda*. Le grec dit εἰς πόλιν, sans article: dans une ville. On a fait différentes conjectures pour déterminer cette ville. C'est ainsi qu'on a pensé à Hébron et, d'après une tradition antérieure aux croisades, à Ain-Kârim, localité située à environ une heure au sud de Jérusalem (*Att. géogr.*, pl. xii et xiv; V. Guérin, *Description de la Palestine; Juda*, t. I, p. 83). Quelques critiques ont proposé de lire 'Ιωδθα au lieu de 'Ιωδθα, et d'assimiler la ville en question à *Tutah*, cité lévitique mentionnée Jos. xv, 65 (Vulg., « Jota ») et xxi, 16 (Vulg., « Jeta »); mais c'est là une conjecture purement arbitraire. Le voyage de

Marie dura au moins quatre jours. Le respect qu'on témoignait alors aux femmes chez les Juifs lui permettait de l'accomplir seule sans péril. — *Salutavit* (vers. 40). Par la formule accoutumée: *Šâlôm lâk* (voyez les notes du vers. 28).

41-45. Grâces apportées par Marie à Élisabeth et au précurseur. Ces grâces sont d'abord brièvement indiquées par le narrateur, vers. 41; puis Élisabeth les décrit à son tour en félicitant sa cousine, vers. 42-45. — *Ut audivit...* Il y eut une connexion étroite entre la salutation de Marie et les deux effets produits. « La voix de la mère de Dieu fut comme un véhicule dont le Verbe incarné se servit pour communiquer ses grâces au précurseur et à Élisabeth. » — *Exultavit*. Premier effet: sur l'enfant. Le verbe σκίπτειν signifie: sauter, bondir. Tressaillement tout surnaturel, dont beaucoup d'exégètes anciens et modernes supposent que le fils d'Élisabeth eut conscience, puisque, d'après le vers. 44, il fut accompagné d'un sentiment de joie: le précurseur aurait donc été alors doué de raison, au moins d'une manière transitoire. Voyez Knabenbauer, *h. l.*, p. 77 et s. Par cet acte, en quelque sorte prophétique, il saluait le Messie, son maître. — *Repleta... Spiritu...* Second effet: sur la mère. Ce divin Esprit lui communiqua alors d'abondantes lumières surnaturelles. L'expression « rempli du Saint-Esprit » est chère à saint Luc. — *Voce magna* (vers. 42): emportée par l'émotion et un saint enthousiasme. Plusieurs manuscrits importants ont *κραυγῆ*, cri, au lieu de *φωνῆ*, voix. — *Benedicta tu...* Élisabeth commence par féliciter Marie, en employant quelques-unes des paroles de l'ange. Cf. vers. 28. Elle offre ensuite un hommage au Messie: *et benedictus...* — *Et unde hoc...* (vers. 43). Élisabeth fait maintenant un humble retour sur elle-même. Elle s'étonne que la mère de son Dieu (*Domini mei*) ait daigné la visiter. Son langage montre qu'elle sait tout ce qui s'est passé en Marie: l'Esprit-Saint le lui a révélé, et c'est ainsi qu'elle a compris le motif du tressaillement

tationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.

45. Et beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino.

46. Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum ;

47. et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo,

48. quia respexit humilitatem ancillæ suæ. Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes ;

49. quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus ;

50. et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum.

frappé mon oreille, quand vous m'avez saluée, l'enfant a tressailli de joie dans mon sein.

45. Et vous êtes bienheureuse d'avoir cru ; car ce qui vous a été dit de la part du Seigneur s'accomplira.

46. Et Marie dit : Mon âme glorifie le Seigneur,

47. et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu mon Sauveur,

48. parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante. Car voici que, désormais, toutes les générations me diront bienheureuse,

49. parce que celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint ;

50. et sa miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

de son enfant. — *Ecce enim...* (vers. 44). Élisabeth raconte la merveille opérée en elle dès l'arrivée de Marie. — *Et beata...* (vers. 45). La première béatitude de l'évangile, a-t-on dit à propos de cette parole. — *Credidisti*. Allusion à la foi si prompte que Marie avait témoignée aux paroles de l'ange. Le langage est indirect dans le grec : Bienheureuse celle qui a cru. Quelques manuscrits de l'Itala et de la Vulgate ont aussi « *credidit* ». — *Quoniam perficientur...* Ces mots n'expriment pas l'objet de la foi de Marie (Tu es heureuse d'avoir cru que...); mais le motif de son bonheur (Tu es heureuse d'avoir cru, car ce que le Seigneur t'a dit s'accomplira). La Vulgate a donc très bien traduit l'ᾠτι grec. — *Dicta...* C.-à-d., les promesses de l'ange à Marie relativement à son fils.

46-55. Le Magnificat, ou cantique d'action de grâces de Marie. On l'a nommé, dans les temps anciens, « *evangelium Mariæ* ». La mère de Jésus s'y propose pour but de louer Dieu soit pour la grâce insigne qu'il venait de lui accorder à elle-même, soit pour les immenses bienfaits que l'Incarnation devait conférer aux Juifs et à l'humanité entière. Elle ne s'adresse pas directement à lui ; mais son âme s'épanche pour ainsi dire sur elle-même, comme dans une méditation. Rien de plus doux, de plus calme et de plus plein que ce cantique ; et pourtant, c'est « le plus magnifique cri de joie qui soit jamais sorti d'une poitrine humaine ». Il contient d'assez nombreux emprunts faits aux poèmes sacrés de l'Ancien Testament (surtout au cantique d'Anne ; cf. I Reg. II, 1 et ss.), qu'elle connaissait si intimement et qui rendaient si bien les sentiments de son âme. Ce n'en est pas moins une œuvre très personnelle dans son ensemble, et parfaitement appropriée à la situation. — *Et ait...* Transition extrêmement simple ; elle contraste avec celle qui introduisait plus haut (cf. vers. 42\*) les paroles d'Élisabeth. — Première strophe, vers. 46-50 ; effusion de reconnaissance de Marie au sujet de la grande grâce qu'elle a reçue de Dieu.

*Magnificat* est la traduction littérale de μεγαλύνειν, « *magnum facere* » ; puis, par métaphore, « *magnum celebrare* », louer, bénir. Cf. Act. V, 13 ; x, 46, etc. — *Et exultavit...* Membre de phrase parallèle à « *Magnificat... Dominum* ». L'emploi du prétérit montre que Marie se transporte par la pensée au moment où l'ange lui avait apporté le divin message. — *In Deo...* Telle était la source et la base de sa joie. Au lieu de l'abstrait *salutari meo*, le grec a le concret : mon Sauveur. — *Anima* et *spiritus* sont deux expressions synonymes, pour désigner toutes les facultés intérieures de l'homme, par opposition au corps, à la chair. — *Quia...* (vers. 48). Raison de la reconnaissance et de l'allégresse de Marie. Ses paroles sont ici presque littéralement empruntées à la prière d'Anne. Cf. I Reg. I, 11. — *Respexit*. Grec : ἐπέβλεψεν ; il a regardé avec condescendance. — *Humilitatem*. Non pas l'humilité dans le sens chrétien de ce mot ; mais la petitesse, la bassesse. Quoique issue de David, Marie n'avait rien que de bas selon le monde, et Dieu l'avait élevée néanmoins à la plus haute dignité qui pût être conférée à une créature. — *Ecce enim...* Cf. Gen. xxx, 13. Détail éloquent pour montrer combien grand était le privilège de Marie ; tellement grand, que toutes les générations, l'Esprit-Saint le lui révélait, devaient la louer et la bénir comme elles l'ont fait en réalité. — *Quia... magna* (vers. 49). Cf. Deut. x, 21. C'est ainsi qu'il faut lire, d'après plusieurs des meilleurs manuscrits grecs (μεγάλα et non μεγαλεία, « *magnalia* »). — *Et sanctum...* Cf. Ps. cx, 9. La sainteté de Dieu ne brille pas moins que sa puissance dans le mystère de l'Incarnation. — *Et misericordia...* (vers. 50). Comp. le Ps. cxi, 17, auquel ce verset est presque entièrement emprunté. Après avoir ainsi parlé des grâces personnelles qu'elle avait reçues, Marie passe maintenant aux miséricordes du Seigneur envers tous ceux des hommes qui ne s'en rendent pas indignes. En effet, l'Incarnation « est une preuve de l'infinie bonté de



51. Il a déployé la force de son bras, il a dispersé ceux qui s'enorgueillissaient dans les pensées de leur cœur.

52. Il a renversé les puissants de leur trône, et il a élevé les humbles.

53. Il a rempli de biens les affamés, et il a renvoyé les riches *les mains vides*.

54. Il a relevé Israël, son serviteur, se souvenant de sa miséricorde :

55. selon ce qu'il avait dit à nos pères, à Abraham et à sa race pour toujours.

56. Marie demeura environ trois mois avec Élisabeth ; puis elle s'en retourna dans sa maison.

57. Cependant, le temps où Élisabeth devait enfanter s'accomplit, et elle mit au monde un fils.

58. Ses voisins et ses parents apprirent que le Seigneur avait signalé envers elle sa miséricorde, et ils l'en félicitaient.

51. Fecit potentiam in brachio suo ; dispersit superbos mente cordis sui.

52. Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.

53. Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.

54. Susecepit Israel, puerum suum, recordatus misericordiæ suæ :

55. sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in sæcula.

56. Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus ; et reversa est in domum suam.

57. Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium.

58. Et audierunt vicini et cognati ejus quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa, et congratulabantur ei.

Dieu pour l'humanité coupable, qui avait tant besoin de rédemption ». — *Timentibus eum*. Condition à laquelle les hommes auront part à cette divine bonté. Dans l'Ancien Testament, la crainte de Dieu est très souvent synonyme de piété. — Seconde strophe, vers. 51-53 : C'est de tout temps qu'il a plu au Seigneur de combler de ses dons les humbles et les petits. Remontant dans le passé d'Israël, Marie y signale, en termes généraux et au moyen de contrastes, des preuves de la puissance, de la miséricorde et de la sainteté du Seigneur. Tel est du moins le sentiment qui nous paraît le plus probable. Divers Interprètes regardent les acrostiches du grec comme des prédictions prophétiques, et supposent que Marie décrit la conduite du Messie dans l'avenir. — *Fecit potentiam*. Hébraïsme : exercer sa puissance, produire des actes de vigueur. Cf. Ps. lxxxviii, 11, etc. — *Dispersit*. Locution très forte pour marquer l'impuissance à laquelle Dieu réduit ses ennemis, nommés ici *superbos mente...* ; hébraïsme qui signifie : orgueilleux dans les pensées, les projets de leur cœur. — *Deposuit potentes...* (vers. 52). Cf. I Reg. ii, 7. Dans le grec : les dynastes, c.-à-d., les rois et les princes. — *Humiles*. Ici, les hommes de situation inférieure, les petits et les pauvres, par opposition aux potentats superbes. Cf. Job, v, 11. — *Esurientes* (vers. 53). Ceux qui ont faim au moral et au physique. *Bonis* représente par conséquent les biens spirituels comme les biens temporels. — Troisième strophe, vers. 54-55 : Importance spéciale pour Israël de la grâce accordée à Marie. En terminant son cantique, la sainte Vierge va montrer comment Dieu, par l'Incarnation, a accompli ses anciennes promesses relatives au salut du monde. — *Susecepit*. Le grec ἀποδεχόμενος signifie au propre : saisir quelqu'un par la main pour le supporter, le secourir. *Israel* représente en cet endroit le peuple juif tout

entier. — *Recordatus*. Dans le grec, ce verbe est à l'Infinitif : pour se souvenir. Dieu a secouru sa nation privilégiée, en se rappelant les miséricordieuses promesses qu'il avait faites à Abraham, et en les mettant à exécution. — *Sicut locutus est...* (vers. 55). En prononçant ces mots, Marie avait à la pensée les glorieux oracles Gen. xii, 3 ; xxii, 18 ; xxviii, 14 ; xlix, 10, 18, etc. — Les datifs *Abraham* et *semini* dépendent non de « locutus est », mais de « recordatus misericordiæ... » : s'étant souvenu de sa miséricorde envers Abraham et sa race.

56. Séjour de Marie auprès de sa cousine et son retour à Nazareth. — *Reversa est*. Ce retour eut-il lieu avant ou après la naissance de saint Jean ? Ces deux opinions ont trouvé des partisans. La première est beaucoup plus probable, puisque l'évangéliste mentionne le départ de Marie avant de passer à la nativité du précurseur.

## SECTION II. — LES DEUX NATIVITÉS.

I, 57 — II, 21.

### § I. — Naissance et circoncision de Jean-Baptiste, sa vie dans le désert. I, 57-80.

Après s'être un instant rencontrés, les récits relatifs aux deux enfants de bénédiction se séparent de nouveau, pour décrire tout à tour la naissance et l'enfance de Jean (I, 57-80), la naissance et la vie cachée de Jésus (II, 1-52).

#### 1<sup>o</sup> Nativité du précurseur. I, 57-58.

57-58. La locution hébraïque *impletum est tempus* revient à plusieurs reprises dans ce chapitre et le suivant. Cf. vers. 23 : II, 6, 21, 23. — *Peperit filium*. La première partie de la prédiction de l'ange concernant le précurseur est maintenant accomplie. Comp. le vers. 13. — *Magnificavit misericordiam...* (vers. 58) — en faisant disparaître la stérilité d'Élisabeth et l'op-

59. Et factum est in die octavo, venerunt circumcidere puerum, et vocabant eum nomine patris suis Zachariam.

60. Et respondens mater ejus, dixit : Nequaquam, sed vocabitur Joannes.

61. Et dixerunt ad illam : Quia nemo est in cognatione tua qui vocetur hoc nomine.

62. Innuebant autem patri ejus quem vellet vocari eum.

63. Et postulans pugillarem scripsit, dicens : Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi.

64. Apertum est autem illico os ejus et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum.

65. Et factus est timor super omnes vicinos eorum, et super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc.

66. Et posuerunt omnes qui audierant in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit? Etenim manus Domini erat cum illo.

59. Et il arriva qu'au huitième jour ils vinrent pour circoncire l'enfant, et ils l'appelaient Zacharie, du nom de son père.

60. Mais sa mère, prenant la parole, dit : Non ; mais il sera appelé Jean.

61. Ils lui dirent : Il n'y a personne dans ta famille qui soit appelé de ce nom.

62. Et ils faisaient des signes à son père, pour savoir comment il voulait qu'on l'appelât.

63. Et, demandant des tablettes, il écrivit : Jean est son nom. Et tous furent dans l'étonnement.

64. Au même instant, sa bouche s'ouvrit, et sa langue se délia, et il parlait en bénissant Dieu.

65. Et la crainte s'empara de tous leurs voisins, et, dans toutes les montagnes de la Judée, toutes ces choses étaient divulguées.

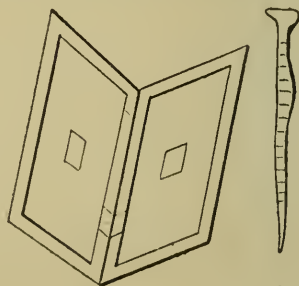
66. Et tous ceux qui les entendirent les conservèrent dans leur cœur, en disant : Que pensez-vous que sera cet enfant ? Car la main du Seigneur était avec lui.

probre qui l'accompagnait. — *Congratulabantur*. Le premier sens du grec est « collæteri », se réjouir avec. La signification dérivée que donne la Vulgate convient très bien aussi.

2° La circoncision et l'imposition du nom. I, 59-66.

59-66. *Die octavo* : ainsi que le prescrivait la loi. Cf. Gen. xvii, 12 ; Lev. xii, 3, etc. — *Et vocabant*. L'imposition du nom était associée à la circoncision chez les Juifs, comme elle l'est à notre baptême. Cf. Gen. xxi, 3, etc. L'imparfait marque que l'acte était demeuré incomplet : Ils avaient l'intention de le nommer... ; ou bien : Ils étaient sur le point de... — *Nomine patris*... C'était une coutume juive, d'après le vers. 61, de donner aux enfants mâles le nom du père ou de quelque membre de la parenté. Cf. Tob. i, 9 ; Joseph. *Vita*, i et *Ant.*, xiv, 1, 3. — *Vocabitur Joannes* (vers. 60). Élisabeth connaissait donc l'injonction divine adressée à Zacharie au sujet de ce nom : par une révélation spéciale, d'après les anciens ; plus simplement et plus probablement, par une communication écrite de son mari, d'après la plupart des modernes. — *Innuebant* (vers. 62). L'emploi de ce verbe ne suppose pas que Zacharie fût devenu sourd en même temps que muet (voyez le vers. 29 et les notes). Le contexte indique nettement qu'il avait entendu ce qui s'était passé entre sa femme et les assistants, puisqu'il suffisait d'un signe pour le mettre au courant de tout. — *Pugillarem* (vers. 63). Dans le grec : *πινακίδιον*, une tablette à écrire. C'était une planchette de bois, enduite de cire,

sur laquelle on écrivait avec un style de fer, d'ivoire, etc. — *Joannes est*... Le temps présent



Tablettes et style pour écrire.  
(Peinture des Catacombes.)

marque une volonté très arrêtée. — *Apertum est*... (vers. 64). Suite de la réalisation des prophéties de l'ange. Cf. vers. 20. — Zacharie fit le plus saint usage de la parole qu'il venait de recouvrer miraculeusement : *benedicens Deum*. — Impression produite sur les témoins de ces merveilles : *factus... timor*... (vers. 65). La frayeur accoutumée en face du surnaturel. Comp. les vers. 12 et 30. — *Super montana*... Voyez le vers. 39 et les notes. Ce passage (vers. 65<sup>b</sup> et 66) est placé ici par anticipation ; sa vraie place serait à la suite du cantique de Zacharie. — *Verba hæc*. Hébraïsme : ces choses ; c.-à-d., tous les événements rattachés à la naissance du précurseur. — *Posuerunt... in corde*... Autre



67. Et Zacharie, son père, fut rempli du Saint-Esprit, et il prophétisa, en disant :

68. Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple,

69. et nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de David, son serviteur,

70. ainsi qu'il a dit par la bouche de ses saints prophètes des temps anciens,

71. qu'il nous délivrerait de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent,

72. pour exercer sa miséricorde envers nos pères, et se souvenir de son alliance sainte,

67. Et Zacharias, pater ejus, repletus est Spiritu sancto; et prophetavit, dicens :

68. Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ;

69. et erexit cornu salutis nobis in domo David pueri sui,

70. sicut locutus est per os sanctorum, qui a sæculo sunt, prophetarum ejus;

71. salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos,

72. ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti;

hébraïsme : garder une chose dans son cœur, pour en faire l'objet d'une méditation sérieuse. Cf. II, 19; I Reg. XXI, 12. — *Quis putas...* Grec : Que (τί au neutre) sera donc cet enfant? Tout ce qui s'était passé faisait augurer pour lui un rôle extraordinaire. — Les mots suivants, *etiam...* cum illo, sont plus vraisemblablement une réflexion de l'évangéliste, et non la continuation des paroles du peuple. — *Mans Domini*. Sa main protectrice, emblème d'une protection spéciale.

3° Le cantique Benedictus. I, 67-79.

Ce cantique est modelé sur les prophéties de l'Ancien Testament, comme le Magnificat l'est sur les psaumes. Il est rempli d'hébraïsmes. « Le style est un peu difficile à débrouiller pour la construction... Cependant, il ne présente pas de difficultés sérieuses. » Deux parties inégales : la première contient une vive action de grâces à Dieu, au sujet de l'avènement du Messie, dont les bienfaits sont rapidement décrits, vers. 68-75; la seconde décrit le rôle du fils de Zacharie, vers. 76-79. Trois strophes dans la première partie (vers. 68-69, 70-72, 73-75), deux dans la seconde (vers. 76-77, 78-79). — *Et Zacharias...* Introduction du narrateur, vers. 67. — *Repletus est...* Des trois membres de cette famille bénie il est dit qu'il furent remplis de l'Esprit-Saint. Comp. les vers. 15 et 41. — *Prophetavit*. Le cantique contient plusieurs prophéties proprement dites au sujet du Messie et du précurseur; d'ailleurs, ce verbe signifie assez souvent dans la Bible, d'une manière générale : parler sous l'inspiration divine avec un saint enthousiasme. — Première strophe, versets 68-69 : louange à Dieu, qui a délivré son peuple, grâce au Messie. Les premiers mots, *benedictus... Israel*, se retrouvent littéralement dans plusieurs psaumes. Cf. Ps. XL, 14; LXI, 1; cv, 48. — *Prophetavit* : en bonne part, pour désigner la délivrance opérée par Jehovah en faveur de son peuple. Comme dans le Magnificat, ce préterit et les suivants marquent que l'œuvre de rédemption a été déjà accomplie en partie : le Messie fera bientôt son apparition; la délivrance est donc

certaine. — But de cette visite divine : *fecit redemptionem...* Le mot grec *λύτρωσις*; désigne un rachat opéré au moyen d'une rançon. — *Plebis suæ*. En vertu de l'alliance du Sinaï, les Juifs étaient vraiment le peuple de Dieu. Cf. Ex. XIX, 5. — *Erexit* (vers. 69). À la lettre dans le grec : il a éveillé; c.-à-d., suscité. — *Cornu*. Image tout orientale pour exprimer la force, et allusion à la manière dont les animaux munis de cornes, les taureaux surtout, s'en servent pour attaquer ou se défendre. Cf. I Reg. II, 10; II Reg. XXII, 3; Ps. XVII, 3; LXXIV, 5, 6, 11, etc. Une « corne de salut » représente donc un sauveur tout-puissant; le Messie, d'après le contexte. — *In domo David*. Le rédempteur d'Israël devait être un descendant de David. Cf. vers. 32; Matth. I, 1, etc. — Seconde strophe, vers. 70-72 : fidélité avec laquelle Dieu a tenu ses promesses relatives à la délivrance d'Israël par le Messie. — *Sicut locutus est...* Allusion semblable à celle de Marie (voyez les vers. 55<sup>a</sup> et la note). — *Per os... prophetarum...* Depuis le jour où Dieu avait suscité des prophètes en Israël (à *sæculo*, ἀπ' αἰῶνος, dès la plus haute antiquité), il leur avait fait prédire clairement la future apparition de son Christ. C'était une chaîne admirable et non interrompue de témoignages. Voyez le *Man. bibl.*, t. II, nn. 902 et 903. Les prophètes sont appelés saints, soit à cause de l'excellence de leur ministère, soit parce que la plupart d'entre eux manifestèrent personnellement une grande sainteté. — *Salutem* est une apposition à « cornu » du vers. 69. Les vers. 71-75 disent en quel devait consister la rédemption. — *Ex inimicis qui oderunt...* Expressions synonymes, qui désignent directement les péchés, par lesquels le peuple de Dieu fut mis dans un danger perpétuel; puis indirectement le démon et le péché, ses ennemis spirituels. — *Ad faciendam...* (vers. 72). Cf. Ps. CIV, 8; cv, 45. Trait délicat : en envoyant le libérateur promis, Dieu voulait manifester sa miséricorde envers les ancêtres de la nation théocratique (*patribus...*). Cf. vers. 34 — *Memorari testamenti...* L'une des conditions principales de cette alliance consistait précisément dans l'envoi

73. *jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis*

74. *ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi,*

75. *in sanctitate et justitia coram ipso omnibus diebus nostris.*

76. *Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis : præibis enim ante faciem Domini, parare vias ejus;*

77. *ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum ;*

78. *per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos oriens ex alto;*

79. *illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.*

73. selon le serment qu'il a juré à Abraham, notre père, de nous accorder *cette grâce,*

74. qu'étant délivrés de la main de nos ennemis, nous le servions sans crainte,

75. *marchant* devant lui dans la sainteté et la justice, tous les jours de notre vie.

76. Et toi, petit enfant, tu seras appelé le prophète du Très-Haut : car tu marcheras devant la face du Seigneur, pour préparer ses voies,

77. afin de donner à son peuple la connaissance du salut, pour la rémission de leurs péchés,

78. par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, grâce auxquelles le *soleil* levant nous a visités d'en haut,

79. pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, pour diriger nos pas dans la voie de la paix.

du Messie. — Troisième strophe, vers. 73-75 : encore la fidélité de Dieu à son serment. L'alliance du Seigneur avec Abraham avait été, en effet, confirmée par un serment solennel : *jusjurandum...* Cf. Gen. xx, 16-18. — Les mots *daturum... ul...* décrivent l'objet spécial du serment : Jéhovah s'était engagé à mettre les Israélites dans un tel état de paix et de sécurité, qu'il pût leur être facile de le servir sans crainte. C'est par le Messie que devait être réalisée cette promesse. — *Sine timore... serviamus...* (vers. 74). Le service de Dieu est beaucoup moins aisé lorsqu'on est assailli de mille craintes. — *In sanctitate et justitia* (vers. 75). Ces deux substantifs sont assez fréquemment associés dans la Bible : le premier marque surtout la perfection des rapports de l'homme avec Dieu ; le second, celle de ses rapports avec le prochain. Les mots *coram ipso* expriment le caractère réel et solide de cette sainteté. Cf. I, 6. — Avec le vers. 76, commence la deuxième partie du cantique. Quatrième strophe, vers. 76-77 : rôle du précurseur relativement au Messie. — *Et tu*. Dans le grec, d'après une leçon très autorisée : *εἰς σὺ ᾄς*, « sed etiam tu », avec beaucoup d'emphase. Quoiqu'il fût l'occasion du cantique, le fils de Zacharie n'est mentionné que tardivement et brièvement. Le rôle que lui trace son père est bien celui que l'ange avait décrit précédemment (cf. vers. 16-17). — *Propheta Altissimi*. Le dernier des prophètes de l'Ancien Testament, prophète dans un sens particulièrement relevé, puisque c'est lui qui devait montrer du doigt le Messie ; le plus grand des prophètes, a dit Jésus-Christ. Cf. VII, 28. — *Præibis enim...* Manière spéciale dont Jean devait être le prophète du Très-Haut. Cf. vers. 17 ; Is. XL, 3 ; Mal. III, 1. *Domitium* représente le Messie. — *Ad dandam...* (vers. 77). Comment le précur-

seur devait préparer les voies au Sauveur. Il avait pour mission d'enseigner aux Juifs que le salut apporté par le Christ n'aurait aucun caractère politique et ne consisterait pas à les délivrer du joug romain, selon leurs fausses et vulgaires espérances, mais à briser pour eux le joug autrement lourd du péché et du démon : *scientiam salutis... in...* Jean-Baptiste a particulièrement insisté sur ce point. Cf. III, 3, 7-14 ; Matth. III, 7-10. — Cinquième strophe, versets 78-79 : la bonté de Dieu éclate dans cette rédemption. *Viscera misericordiæ* est une locution très énergique pour marquer la plus intime tendresse. Chez les Grecs comme chez les Hébreux, les entrailles étaient regardées comme le centre des émotions et de l'affection. — *Oriens*. Le grec emploie l'abstrait : *ἀνατολή*, le soleil levant. Image très expressive pour figurer le Messie, qui devait apporter du ciel en terre tant de lumières. Cf. Joan. I, 4-5, 9. Elle apparaît plusieurs fois dans l'Ancien Testament. Cf. Is. IX, 1-2 ; Zach. III, 6 et VI, 12 (d'après la Vulg.) ; Mal. IV, 2, etc. Jésus-Christ lui-même s'est appelé la lumière du monde ; cf. Joan. VIII, 12. — *Illuminare...* (vers. 79). Développement de la métaphore qui précède. — *His qui... sedent*. Petit tableau vraiment tragique de l'état du monde avant Jésus-Christ. — *In tenebris* : les ténèbres intellectuelles et surtout morales. — *Umbra mortis* : une obscurité très profonde. Figure empruntée au séjour des morts, que les Hébreux se représentaient comme particulièrement sombre. Cf. Ps. XXII, 4 ; Is. IX, 2, etc. — *Ad dirigendos...* Heureux résultat qui sera obtenu par la disparition des ténèbres. On pourra marcher sans obstacle sur la route qui conduit à la vraie paix, au vrai bonheur (*in viam pacis*). Conclusion toute suave du cantique.





Le convent dit de Saint-Jean, à Abu Kârim. (D'après une photographie.)

80. Puer autem crecebat, et confortabatur spiritu; et erat in desertis usque in diem ostensionis suæ ad Israel.

80. Or l'enfant croissait, et se fortifiait en esprit; et il demeurait dans les déserts, jusqu'au jour de sa manifestation à Israël.

## CHAPITRE II

1. Factum est autem in diebus illis, exiit edictum a Cæsare Augusto, ut describeretur universus orbis.

1. Or il arriva qu'en ces jours-là, il parut un édit de César Auguste, ordonnant un recensement de toute la terre.

4<sup>e</sup> Croissance de Jean, sa vie au désert.

80. *Crecebat...* : c'est la croissance physique. Cf. II, 40; XII, 27; XIII, 18. — *Confortabatur spiritu* : c'est la croissance morale, en grâces, en sagesse, en mérites. — *Erat in desertis*. Résumé de la vie du précurseur jusqu'à l'inauguration de son ministère (*usque in diem...*). Ce fut une vie de solitude et de pénitence, passée dans le désert de Juda, où nous le verrons bientôt annoncer au peuple la venue du Messie. Cf. III, 2. — *Ostensionis suæ*. Le grec ἀναδείξις marque une proclamation officielle, annonçant que tel ou tel est investi d'une fonction spéciale. C'est Dieu lui-même qui se chargea de la faire pour Jean-Baptiste.

### § II. — La Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. II, 1-21.

Nous venons de lire, I, 57 et ss. l'accomplissement de la promesse faite à Zacharie; saint Luc nous fait assister maintenant à la réalisation de la promesse faite à Marie.

1<sup>o</sup> Le Messie naît à Bethléem. II, 1-7.

« L'extrême simplicité de la narration forme un contraste très marqué avec le caractère imposant de l'événement raconté. »

CHAP. II. — 1-3. Un recensement a lieu en Palestine, sur l'ordre de l'empereur romain. L'écrivain sacré va expliquer pourquoi Jésus naquit à Bethléem, quoique ses parents eussent leur domicile à Nazareth. On a énormément écrit au sujet de ces quelques lignes, qui ont donné lieu à « une fameuse controverse chronologique ». Voyez notre grand commentaire sur saint Luc, et celui du P. Knabenbauer, *h. l.*; F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques*, 2<sup>e</sup> édit., 1896, p. 89 et ss.; Mérimin *la Connaissance des temps évangéliques*, Sens, 1896, p. 60-95, etc. — *Exiit*. Hébreu qui signifie : fut promulgué. Cf. *Eccl.* I, 16; *Dan.* IX, 23, 25. — *Cæsare Augusto*. Le premier des empereurs romains, qui régna entre les années 30 avant J.-C. et 14 de notre ère. — *Objet du décret : ut describeretur...* Dans le grec, ἀπογράφεσθαι : inscrire dans les registres publics le nom, la profession, la fortune des citoyens, d'ordinaire en vue de la répartition des impôts; puis, faire un recense-

ment. — *Universus orbis*. Grec : toute la (terre) habitée. Expression hyperbolique, pour désigner, d'après le contexte, l'ensemble de l'empire romain. On a découvert des inscriptions qui nomment les empereurs : κύριοι τῆς οἰκουμένης, « domini orbis ». Il s'agit donc d'un décret ordonnant le recensement général de l'empire. « Il y eut trois recensements sous Auguste, le premier en 726, le second en 746, et le troisième en 767, la dernière année du règne d'Auguste. Ces trois recensements ne regardaient que les citoyens romains; aucun d'eux n'est par conséquent celui dont parle saint Luc. Josèphe, *Ant.*, XVII, 13, 15, mentionne un recensement fait en Judée; mais il fut partiel, et il eut lieu après la déposition d'Archélaüs, en 759, quand la Judée fut réunie à la province de Syrie, pour fixer l'impôt qu'elle devait payer. Celui dont parle saint Luc avait eu lieu plusieurs années auparavant. Sur ce recensement, qui fut fait à l'époque de la naissance de Notre-Seigneur, nous n'avons pas d'autre témoignage explicite que celui de l'évangéliste. Mais si les données positives et directes font défaut pour confirmer le récit de saint Luc, tout un ensemble de circonstances et de faits en démontre l'exactitude. Il est certain d'abord qu'Auguste, comme fondateur de l'empire romain, eut tout intérêt à faire un recensement de tous les sujets soumis à sa puissance, en y comprenant les royaumes alliés, afin de pouvoir connaître les forces dont il pouvait disposer. On peut conclure du *Breviarium imperii* que l'empereur le fit en effet. Le texte du *Breviarium* est perdu, mais nous savons par Tacite, *Annal.*, I, 11, qu'il contenait « l'énumération du nombre des citoyens et des alliés, en armes; celle des vaisseaux, des royaumes et des provinces, et le chiffre des tributs et des impôts ». Les mêmes renseignements nous sont fournis par Suétone, *August.*, 101, et Dion Cassius, LXVI, 33. Tout cela ne pouvait être connu qu'au moyen d'un recensement. Nous savons du reste, positivement, que cette opération considérable avait été déjà commencée par Jules César... Pline, *Hist. nat.*, VI, 14, nous dit qu'Auguste envoya en Orient un habile géographe, appelé Denys, pour faire de tout ce qui concernait ce pays une description exacte.



2. Ce premier recensement fut fait par Cyrinus, gouverneur de Syrie.

3. Et tous allaient se faire enregistrer, chacun dans sa ville.

4. Joseph aussi monta de Nazareth, ville de Galilée, en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David,

5. pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était enceinte.

2. Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino.

3. Et ibant omnes, ut profiterentur singuli in suam civitatem.

4. Ascendit autem et Joseph a Galilæa, de civitate Nazareth, in Judæam, in civitatem David, quæ vocatur Bethlehem, eo quod esset de domo et familia David,

5. ut profiteretur cum Maria, desponsata sibi uxore prægnante.

L'inscription de Lyon (Boissieu, *Inscript. antiquæ de Lyon*, p. 135) atteste que le recensement se fit au moins dans les Gaules. Pour la Palestine, Josèphe, *Ant.*, xvii, 2, 4, fait allusion à un recensement exécuté sous Hérode. Enfin les recherches de J.-B. de Rossi, *Plante iconogr. e prospettive di Roma*, Rome, 1879, p. 25, ont établi qu'Auguste, outre le recensement des citoyens romains, avait aussi fait dresser des plans topographiques et des cartes de tout le monde romain, dont le résultat fut le célèbre « orbis pictus », placé sous les portiques de Polla, au Champ de Mars. Les opérations de mesurage qu'avait demandées ce grand travail avaient été à peu près achevées en l'an 747 de Rome, c.-à-d. vers l'époque de la naissance de Notre-Seigneur. Tout cela rend de plus en plus admissible le fait qu'à cette époque se terminèrent les autres opérations accessoires des mesures et du dénombrement des habitants, même dans les royaumes voisins des provinces romaines, dont on préparait ainsi lentement l'annexion à l'« orbis romanus ». Si nous considérons maintenant que ce fut en 746, d'après le monument d'Ancyre, qui contient le testament d'Auguste, qu'eut lieu le second recensement des citoyens romains, on en conclura aisément que ce second recensement fut en quelque sorte un épisode particulier de l'opération plus générale qui était déjà commencée, qui atteignit son point culminant à Rome en 747, mais dut se prolonger quelque temps encore dans les provinces. » Marucchi, dans le *Dict. de la Bible* de M. Vigouroux, au mot Cyrinus. — *Hæc descriptio prima*... L'évangéliste passe maintenant au rôle spécial de Cyrinus dans ce recensement. La leçon la plus communément admise aujourd'hui par les critiques est : ἀπὸ τῆ ἀπογραφῆς πρώτης ἐγένετο... ; Ce fut là le premier recensement qui fut fait... — *A præside... Cyrino*. D'après le texte original : Tandis que Quirintus (Κυρήνιος, qu'on lit dans la plupart des manuscrits, est la transcription grecque du nom latin Quirinius; la Vulgate a suivi la leçon Κυρηνίου) gouvernait (ἡγεμονεύοντος) la Syrie. Sur ce personnage, qui jouissait alors d'une certaine célébrité, voyez Tacite, *Ann.*, ii, 30, 4; iii, 22, 1 et 23, 1; Suétone, *Tib.*, 49, etc. Saint Luc suppose qu'il opéra deux recensements dans la province de Syrie, et par conséquent en Palestine. Le second est, en effet, mentionné au livre des Actes, v,

37, et par Josèphe (*Ant.*, xviii, 1, 1; ii, 1; *Bell. jud.*, vii, 8, 1, etc.); il eut lieu en 759, environ douze ans après celui dont il est question ici même. On a nié de nos jours, pour attaquer la véracité du récit évangélique, que Quirintus ait exercé deux fois de suite les fonctions de légat en Syrie; mais il a été démontré dans ces dernières années, grâce à des inscriptions datant du règne d'Auguste, que tel fut réellement le cas, et sa première légation eut lieu en 750 ou 751 de Rome, vers l'époque de la naissance de Jésus-Christ, et dura deux ans. Voyez F. Vigouroux, l. c. « On ne peut admettre qu'un écrivain contemporain, et aussi bien renseigné que saint Luc, ait pu se tromper à propos d'un fait de ce genre. » — *Ibant...* (vers. 3). Exécution du décret d'Auguste en Palestine. En effet, l'adjectif *omnes* ne désigne pas l'ensemble des citoyens de l'empire romain, mais seulement les Juifs domiciliés sur le territoire sacré. En conformité avec leurs anciennes coutumes, ils venaient se faire inscrire dans la ville d'où leur famille était originaire, et non au lieu de leur domicile actuel, ainsi que cela se passait pour les autres contrées impériales. Dieu se servit de cette circonstance tout humaine, du décret d'un empereur romain, pour accomplir ses anciens oracles. Cf. Mich. v, 2 et ss.; Matth. ii, 5.

4-5. Joseph et Marie vont à Bethléem pour se faire inscrire. — *Ascendit*: pour aller dans le massif des montagnes de Judée. — *In civitatem*... La petite ville de Bethléem (voyez Matth. ii, 1 et la note) était, en effet, la patrie du roi David. Cf. I Reg. xvii, 12 et ss. — *Eo quod esset*. Motif pour lequel Joseph vint se faire enregistrer à Bethléem. Cf. Matth. i, 16. — *De domo et familia*. Expressions à peu près synonymes en cet endroit. Le sens de la seconde est plus général; elle marque la division des tribus en familles. A leur tour les familles étaient partagées en maisons. — On ne saurait dire avec certitude si les mots *cum Maria* dépendent du verbe *profiteretur* ou de « ascendit ». La première des deux connexions semble la plus naturelle. Y avait-il obligation pour Marie de se faire inscrire avec son saint époux? La chose est possible, mais pas absolument sûre. Ce que l'on sait, c'est que « les femmes étaient soumises à la captation comme les hommes, ainsi que le prouvent les Pandectes, qui citent spécialement l'exemple de la province de Syrie ». F. Vigouroux, le *N. T. et les découvertes archéol.*, p. 109. — *Desponsata*

6. Factum est autem, cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret.

7. Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinauit eum in præsepio, quia non erat eis locus in diversorio.

8. Et pastores erant in regione eadem vigilantes, et custodientes vigilias noctis super gregem suum.

9. Et ecce angelus Domini stetit juxta illos, et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno.

10. Et dixit illis angelus : Nolite timere ; ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo :

6. Or il arriva, pendant qu'ils étaient là, que les jours où elle devait enfanter furent accomplis.

7. Et elle enfanta son fils premier-né ; et elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

8. Et il y avait, dans la même contrée, des bergers qui passaient les veilles de la nuit à la garde de leur troupeau.

9. Et voici qu'un ange du Seigneur leur apparut, et qu'une lumière divine resplendit autour d'eux ; et ils furent saisis d'une grande crainte.

10. Et l'ange leur dit : Ne craignez point ; car voici que je vous annonce une grande joie qui sera pour tout le peuple :

sibi. Le mot *γυναίχι* (Vulgate, *uxore*) est omis dans la plupart des manuscrits ; mais il en est qui le citent ; les versions syrienne et éthiopienne l'ont aussi. Il est très vraisemblablement authentique.

6-7. Le Messie naît à Bethléem. — *Factum est...* Le vers. 6 sert de transition à ce grand événement, qui est raconté, comme l'Incarnation,



Naissance de l'enfant Jésus.  
D'après une pierre gravée.)

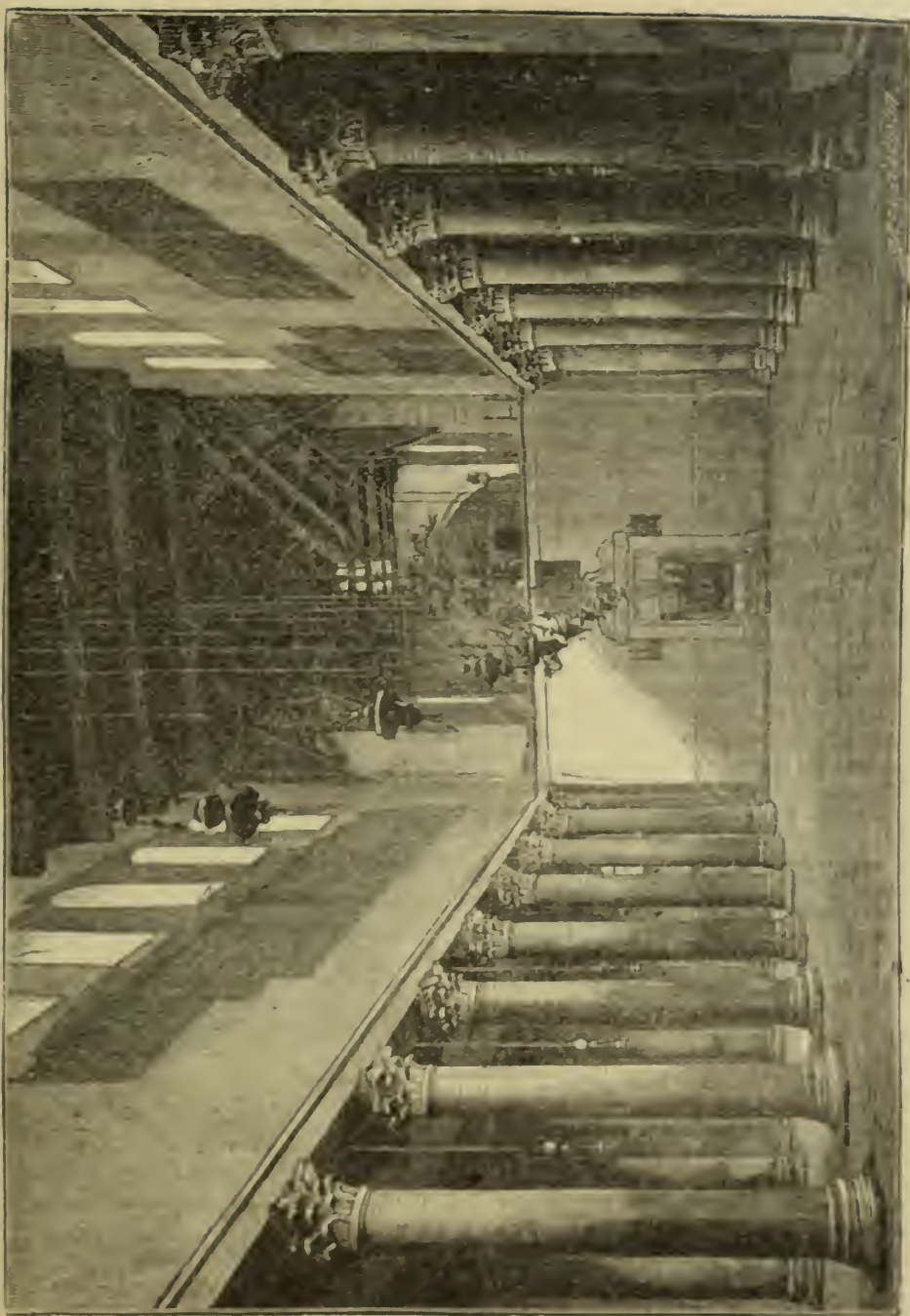
avec une admirable simplicité. — *Primogenitum* (vers. 7). Voyez Matth. 1, 25 et le commentaire. En ce mot l'expression n'affirme qu'une chose, à savoir, qu'il s'agit d'un premier enfant. Elle ne dit pas qu'il y en eut d'autres, et nous savons par ailleurs que Marie demeura toujours vierge. — *Pannis... involvit*. Le Fils de Dieu est traité comme un enfant ordinaire. Ce trait prouve que Marie le mit au monde sans douleurs, puisqu'elle put s'occuper elle-même du nouveau-né. — *In præsepio*. Grec : ἐν φάτρῃ, dans une mangeoire, une crèche. D'où il suit que Marie et Joseph, n'ayant pu trouver de place ailleurs, s'étaient

retirés dans une étable. D'après une tradition qui remonte jusqu'à saint Justin (c. *Tryph.*, 78), cette étable était située dans une grotte. Origène raconte (c. *Cels.*, 1, 51) qu'on voyait de son temps la grotte et la crèche. Voilà de quelle manière le Fils de Dieu fait son entrée dans le monde. — *Quia non erat...* Détail vraiment pathétique. Le recensement avait amené beaucoup de monde à Bethléem, et le κατάλυμα (Vulg., *diversorio*), c.-à-d., le khan ou caravan-sérail, était rempli lorsque Joseph et Marie se présentèrent. — La date exacte de la naissance du Christ est incertaine, soit pour l'année, soit aussi pour le mois et le jour. On admet assez communément aujourd'hui qu'Hérode le Grand mourut l'an 750 de Rome, environ quatre ans avant notre ère ; or, il survécut au moins de quelques mois à la naissance de Jésus-Christ.

2° Adoration des bergers. II, 8-20.

8-14. Ils sont avertis par les anges de la naissance du Messie. — *Pastores*. David, le premier ancêtre royal de Jésus, avait autrefois exercé au même endroit les humbles fonctions de pasteur. Cf. I Reg. xvi, 11, etc. — *Vigilantes*. Grec : ἀγροαλοῦντες. A la lettre : falsant des champs (ἀγρός) leur ἀύλη ou « atrium » ; passant leur vie en plein air. Comme il vient d'être dit, la date du 25 décembre pour la nativité du Sauveur n'a rien de certain ; mais, dans le cas où elle serait exacte, la saison pouvait être douce et tempérée, ainsi qu'il arrive parfois en Judée à cette époque de l'année. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les bergers fussent alors dans les champs avec leurs troupeaux, même pendant la nuit. — La particule *ecce* (vers. 9) relève le caractère soudain de l'apparition. — *Angelus*. Ἄγγελος sans article : un ange. Suivant quelques auteurs, Gabriel, l'ange de l'Incarnation. — *Claritas Dei* (δόξα Κυρίου). C.-à-d., « l'éclat qui est un signe de la présence de Dieu ou des êtres célestes. » — *Timuerunt*. Comme autrefois Zacharie (1, 12) et plus tard ses voisins (1, 65). — *Evangelizare* (vers. 10).





Intérieur de l'église de la Nativité, à Bethléem.

11. quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David.

12. Et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.

13. Et subito facta est cum angelo multitudo militiæ cælestis, laudantium Deum, et dicentium :

14. Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

15. Et factum est, ut discesserunt ab eis angeli in cælum, pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum

11. c'est qu'il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur.

12. Et vous le reconnaîtrez à ce signe : vous trouverez un enfant enveloppé de langes, et couché dans une crèche.

13. Au même instant, il se joignit à l'ange une troupe de l'armée céleste, louant Dieu, et disant :

14. Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté.

15. Et il arriva que, lorsque les anges les eurent quittés pour retourner dans le ciel, les bergers se disaient l'un à l'autre : Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce

Sur cette expression, voyez I, 19 et les notes. Jamais elle n'avait été plus vraie qu'en cet instant. — *Omni populo* : le peuple juif, auquel appartenaient les bergers. — *Quia natus est...* (vers. 11). L'objet même de la bonne nouvelle, et allusion probable à Is. ix, 4 et s. — *Salvator*. Le nouveau-né réalisera pleinement son nom de Jésus. Voyez I, 31 et Matth. I, 21. — *Christus Dominus*. Ce que sera ce Sauveur : le Messie-Dieu. Sur le premier de ces deux noms, voyez Matth. I, 1 et la note; le second désigne le Seigneur par excellence, c.-à-d., Dieu lui-même. Nulle part ailleurs on ne les trouve associés dans le Nouveau Testament. — Les mots *in civitate David* achevèrent de manifester aux pasteurs que le Sauveur qui venait de naître était le Messie, fils de David, si impatientement attendu. Cf. Mich. v, 2; Matth. II, 5-6. — *Et hoc... signum* (vers. 12). Signe destiné soit à leur faire reconnaître le nouveau-né, soit à servir de garantie aux promesses de l'ange. Cf. vers. 17. — *Infantem* (βρέφος, un tout petit enfant) *in præsepio*. Étranges marques d'un Messie rédempteur. — *Facta... cum angelo* (vers. 13). C.-à-d., s'associa, se joignit à l'ange. — *Multitudo militiæ...* Un grand nombre d'autres esprits célestes. « Milice des cieux » est une expression calquée sur l'hébreu *š'ba' haššâmaïm*. Cf. III Reg. xxii, 19; Ps. cii, 21, etc. — *Dicentium* : *Gloria...* (vers. 14). Hymne très court, mais complet en son genre, qui exprime les magnifiques résultats de la naissance du Christ : elle glorifie Dieu dans son divin séjour; elle apporte la paix et le bonheur aux hommes. Il se compose de deux membres, contenant chacun trois expressions principales qui se correspondent l'une à l'autre : « *gloria* » va de pair avec « *pax* », « *in altissimis* » avec « *in terra* », « *Deo* » avec « *hominibus... voluntatis* ». — *In altissimis* : les hauteurs les plus élevées du ciel, où Dieu est censé résider. — *Pax*. La paix messianique, d'après toute l'étendue de cette expression. Cf. Ps. lxxi, 3; Ia. vi, 3, etc. « Les Pères et les anciens exégetes font volontiers remarquer qu'Auguste fit fermer le temple de Janus; c'est pendant ce temps de paix que naquit le Prince de

la paix. » — *Bonæ voluntatis*. Le substantif grec *εὐδοκίας*, qui correspond à ces deux mots latins, a vraiment ici la signification de bon plaisir, faveur, bonne volonté. Il équivaut à l'hébreu *râšôn* (cf. Ps. v, 13, etc.). Comme c'est du bon plaisir divin qu'il est question, les hommes de bonne volonté sont ceux qui ont plu au Seigneur et qui ont mérité d'avoir part aux grâces de la rédemption. Un certain nombre de commentateurs, s'appuyant sur d'assez nombreux manuscrits, sur le syriaque, l'arménien, l'éthiopien et divers Pères, adoptent de préférence la variante *εὐδοκία* (le nominatif et non le génitif); ce qui donnerait au cantique trois membres au lieu de deux : 1° Gloire à Dieu...; 2° paix sur la terre; 3° bonne volonté (ou faveur divine) aux hommes. Mais, sans compter que le troisième membre ne ferait guère que répéter le second, la leçon *εὐδοκίας* est beaucoup mieux garantie.

15-20. Les bergers à la crèche. — *Transeamus*. Le verbe *διέρχασθαι* est une des expres-



Les bergers à la crèche.  
(Ancien bas-relief.)

sions favorites de saint Luc; on la trouve environ trente fois dans ses deux livres, moins de dix fois dans le reste du Nouveau Testament. — *Hoc verbum*. Hébraïsme : cette chose. Cf. I, 37. De même au vers. 19. — *Quod Dominus...* Dans les paroles de l'ange, ils vont à bon droit une révélation provenant de Dieu lui-même. —



qui est arrivé, ce que le Seigneur nous a fait connaître.

16. Et ils y allèrent en grande hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche.

17. Et en le voyant, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avait été dit au sujet de cet enfant.

18. Et tous ceux qui l'entendirent admirèrent ce qui leur avait été raconté par les bergers.

19. Or Marie conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur.

20. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, selon ce qu'il leur avait été dit.

21. Le huitième jour, auquel l'enfant devait être circoncis, étant arrivé, on lui donna le nom de Jésus, que l'ange avait indiqué avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.

22. Quand les jours de la purification de Marie furent accomplis, selon la loi

quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.

16. Et venerunt festinantes, et invenerunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in præsepio.

17. Videntes autem, cognoverunt de verbo quod dictum erat illis de puero hoc.

18. Et omnes qui audierunt mirati sunt, et de his quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos.

19. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.

20. Et reversi sunt pastores glorificantes et laudantes Deum, in omnibus quæ audierant et viderant, sicut dictum est ad illos.

21. Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur.

22. Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi,

*Invenerunt* (vers. 16). Le verbe composé ἀνεβρῆν suppose des recherches préliminaires. — *Cognoverunt*... C.-à-d. qu'ils reconnurent la parfaite vérité des paroles de l'ange. La Vulgate a traduit le verbe grec ἐγνώρισαν comme s'il était intransitif, ce qui a lieu d'ordinaire dans les LXX et le Nouveau Testament; mais il est mieux de le traiter tel comme s'il était transitif : Ils firent connaître. Le contexte (*omnes qui audierunt*..., vers. 18) semble l'exiger, car il montre que les bergers avaient communiqué la bonne nouvelle à beaucoup de personnes. Dans ce cas, les vers. 17 et 18 contiennent la mention anticipée de ce que firent les pasteurs au sortir de l'étable. — *Maria autem*... (vers. 19). Admirable réflexion, qui nous fait lire au plus intime du cœur de Marie. — *Conferens*... Elle comparait ce qu'elle voyait et entendait avec les révélations antérieures qu'elle avait reçues, et elle adorait les merveilles du plan divin. — *Audierant et viderant* (vers. 20). Ces mots contiennent le résumé des douces expériences que les bergers avaient faites dans l'étable.

3° La circoncision de Jésus. II, 21.

21. Jésus reçoit son nom sacré. — Dans ce court récit on trouve plusieurs des expressions caractéristiques de saint Luc : καὶ, ὅτε, πλῆθει, συλλαμβάνων. — *Ut circumcideretur*. « Né sous la loi » (Gal. iv, 4) et venu au monde « dans la ressemblance de la chair coupable » (Rom. viii, 3), Jésus se soumet en tout à la loi, même quand elle est dure et humiliante. Cf. Phil. ii, 7; Hebr. ii, 17. Grand contraste avec la circoncision du précurseur : « Ici il n'y a pas de réunion de famille, pas de voisins ni de parents qui se réjouissent; Joseph et Marie sont étrangers dans une petite ville éloi-

gnée de leur pays. » — *Vocatum est*... Le narrateur glisse sur le fait de la circoncision et passe aussitôt à l'imposition du nom, qui était l'essentiel pour ses lecteurs. Nom admirable, qui exprime à lui seul toutes les vues miséricordieuses du Seigneur envers l'humanité si malheureuse.

SECTION III. — L'ENFANCE ET LA VIE CACHÉE DU CHRIST. II, 22-52.

1° La purification de Marie et la présentation de Jésus. II, 22-40.

Dans l'histoire de la sainte enfance, ce double épisode dut précéder la visite des Mages. En effet, d'une part, saint Matthieu, ii, 14, suppose que la fuite en Égypte eut lieu immédiatement après cette visite, et, d'autre part, saint Luc affirme expressément le même, vers. 22, que Marie se présenta au temple au temps légal. On eût exposé Jésus à de grands périls, en le conduisant à Jérusalem après qu'Hérode avait formé contre lui de si noirs projets; d'un autre côté, il n'est pas vraisemblable que tous les événements racontés Matth. ii, 1-21, se soient passés dans l'intervalle de quarante jours. L'ordre le plus naturel des faits est donc le suivant : la nativité, la circoncision, la présentation, la visite des Mages, la fuite et le séjour en Égypte, le retour à Nazareth. Voyez notre grand commentaire sur saint Luc, pp. 81 et 82.

22-24. La sainte famille se rend à Jérusalem, pour accomplir deux prescriptions de la loi. — *Purgationis ejus*. C.-à-d., de Marie, d'après la suite du récit. Le texte grec le plus accrédité porte : αὐτῶν, « eorum ». La leçon αὐτῆς, suivie par la Vulgate, est sans doute une correction. La loi de la purification n'atteignant que

tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino,

23. sicut scriptum est in lege Domini : Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur ;

24. et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum.

25. Et ecce homo erat in Jerusalem, cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus sanctus erat in eo.

26. Et responsum acceperat a Spiritu sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini.

27. Et venit in spiritu in templum.

de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur,

23. selon qu'il est prescrit dans la loi du Seigneur : Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur ;

24. et pour offrir en sacrifice, selon qu'il est prescrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles, ou deux petits de colombes.

25. Et voici qu'il y avait à Jérusalem un homme appelé Siméon, et cet homme était juste et craignant Dieu, et il attendait la consolation d'Israël, et l'Esprit-Saint était en lui.

26. Et il lui avait été révélé par l'Esprit-Saint qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ du Seigneur.

27. Il vint au temple, poussé par l'Es-

la mère et non l'enfant, l'emploi du pluriel présente une véritable obscurité, et il n'est pas étonnant qu'on l'ait modifié. Le sens serait, d'après quelques auteurs : la purification des Juifs, c.-à-d., en usage chez eux. Mieux, d'après d'autres : la purification de Marie et de Joseph. Non que Joseph dût subir cette cérémonie, mais l'évangéliste va dire aussitôt que les parents de Jésus portèrent l'enfant à Jérusalem ; nous avons donc plus probablement ici le pluriel dit d'attraction. — *Secundum legem...* Cf. Lev. XII, 1-8. Une mère était légalement impure pendant sept jours après la naissance d'un fils ; elle devait ensuite demeurer encore chez elle durant trente-trois jours ; puis, le quarantième jour, elle faisait son offrande à Jérusalem. Cf. vers. 24. — *Tulerunt* (ἔνεγκον, « une des expressions favorites de saint Luc ») *illum*. De Marie le récit passe tout à coup à Jésus et à un autre précepte de la loi. — *Sicut scriptum...* (vers. 23). Dans cette citation faite librement, saint Luc combine les vers. 2 et 12 du chap. XIII de l'Exode. — *Adaperiens...* Locution hébraïque qui désigne simplement le premier-né. — *Sanctum Domino*. C.-à-d., consacré à Jéhovah. Primitivement, les fonctions sacerdotales avaient été réservées à tous les premiers-nés mâles d'Israël. Cf. Ex. XIII, 2 ; Num. XVIII, 15-16. Puis ces fonctions ayant été confiées exclusivement à la tribu de Lévi, Dieu se contenta d'imposer aux premiers-nés le paiement, fait une fois pour toutes, de cinq sicles (à 2 fr. 85 = 14 fr. 25) comme prix de leur rachat, pour montrer qu'il conservait sur eux tous ses droits. Cf. Num. III, 15 ; VIII, 16. — *Et ut darent...* (vers. 24). De nouveau, la narration revient à Marie, car c'est pour elle, et non pour son fils, que devait être offert le sacrifice qui va être marqué. — *In legem...* Cf. Lev. XII, 6, 8. « C'est un trait caractéristique de notre récit, dit un récent commentateur, que cette insistence qu'il met à constater la stricte observation de tous les rites » par la mère seule. — *Par turturum aut...* Saint Luc ne mentionne que l'offrande des pauvres, parce que c'est elle qui fut offerte par

Marie. Celle des riches consistait en un agneau et une colombe. On ne trouve la tourterelle en Palestine que du printemps à l'automne ; les pigeons sauvages y demeurent en permanence.

25-35. Siméon et le Nunc dimittis. Premier épisode à rattacher au mystère de la présentation de Jésus. Dieu a soin d'honorer son Fils au moment même où il s'humilie le plus. Siméon est d'abord caractérisé en peu de mots, vers. 25 ; les vers. 26-28 expliquent comment il se trouvait alors au temple et la manière dont il reconnut l'Enfant-Jésus ; son cantique est ensuite cité, vers. 29-32 ; enfin, les vers. 33-35 contiennent la prophétie remarquable qu'il fit au sujet de Jésus et de Marie. On voit, par ces détails, l'importance que saint Luc attachait à cet épisode. — *Simeon*. Nom alors très commun chez les Juifs. Rien ne prouve que Siméon fût prêtre, comme on l'a parfois affirmé. — *Justus*. Saint sous le rapport légal, comme Zacharie et Élisabeth. Cf. I, 6. — *Timoratus* (εὐλαβής, mot propre au troisième évangile). C.-à-d., consciencieux en tout ce qui regarde les choses de la religion. — *Consolationem Israel*. Les Juifs nommaient ainsi le bonheur que le Messie devait leur apporter après leurs nombreuses souffrances. Cf. Is. XI, 1, etc. Les rabbins appelaient le Messie le Consolateur par excellence. — *Spiritus... in eo*. D'après le grec, « in eum » à l'accusatif ; ce qui marque comme un mouvement perpétuel de l'Esprit de Dieu vers le saint vieillard. — *Responsum acceperat...* (vers. 26). Le grec χρηματίζεσθαι désigne toujours une révélation divine. Cf. Matth. II, 12, etc. — *Visurum...* mortem. Hébraïsme : voir, dans le sens d'expérimenter. — *Christum Domini*. Celui que Dieu avait prédestiné à être le Messie. Cf. Ps. II, 2 ; Matth. I, 1 et les notes, etc. — *Ventit...* (vers. 27). Réalisation de cette aimable promesse de l'Esprit-Saint. *In Spiritu* : sous l'influence de ce divin Esprit. — *In templum*. D'après l'ensemble de la narration, dans la cour des femmes, où avaient lieu les cérémonies de la purification. — *Parentes ejus*. L'évangéliste se sert de cette



prit de Dieu. Et comme les parents de l'enfant Jésus l'apportaient, afin d'accomplir pour lui ce que la loi ordonnait,

28. il le prit entre ses bras, et bénit Dieu, et dit :

29. Maintenant, Seigneur, vous laisserez votre serviteur s'en aller en paix, selon votre parole,

30. puisque mes yeux ont vu le salut qui vient de vous,

31. que vous avez préparé à la face de tous les peuples :

32. lumière pour éclairer les nations, et gloire d'Israël votre peuple.

33. Son père et sa mère étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui.

34. Et Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : Voici que cet enfant est établi pour la ruine et pour la résurrection d'un

Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo,

28. et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit :

29. Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace,

30. quia viderunt oculi mei salutare tuum,

31. quod parasti aute faciem omnium populorum :

32. lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.

33. Et erat pater ejus et mater mirantes super his, quæ dicebantur de illo.

34. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam, et in resurrectionem

expression dans un sens large et général en ce qui concerne saint Joseph ; c'est une formule d'abréviation qui ne pouvait se prêter à une fautive interprétation, après ce qui a été dit si clairement I, 35, et II, 5. — *Et ipse* (vers. 28). Le pronom est accentué : lui aussi, comme Marie et Joseph, il prit le divin enfant dans ses bras, le reconnaissant comme le libérateur d'Israël. — *Et dixit*. Le « Nunc dimittis », versets 29-32. Très pleux et très beau cantique de louanges. Il se divise en deux strophes ou parties : ce que l'apparition du Christ a été pour Siméon, vers. 29-30 ; ce qu'elle sera pour le monde entier, vers. 31-32. — *Nunc* (adverbe mis en tête de la phrase d'une manière très emphatique) *dimittis*. Ἀποδίδεις : à la lettre, tu délies ; puis : tu délivres (par la mort). Cf. Tob. III, 8 et II Mach. VII, 9, dans le texte grec. « Siméon se représente comme un serviteur ou une sentinelle qu'on relève de son poste de garde. » — *Servum...*, *Domine*. Δούλον, δεσπότην, l'esclave et le maître ; deux expressions corrélatives. — *In pace*. Dans la paix et le bonheur que lui procurait la réalisation complète de ses espérances : *quæ...* (vers. 30). « Jusqu'à ce que cet enfant soit un homme, un libérateur, il se passera encore bien des années. Le vieillard ne les verra pas ; mais il se résigne avec joie à partir, maintenant qu'il sait que le salut promis (*salutare tuum*) est assuré. » — *Quod... ante faciem...* Dieu n'a mis son Christ sous les yeux de tous, l'a rendu parfaitement visible. — *Omnium populorum*. Tous les hommes sans exception, les païens et les Juifs, comme le dira le verset suivant, pourront profiter de la rédemption apportée par le Messie. C'est là l'universalité du salut si fréquemment annoncée par les prophètes (cf. Is. II, 2 et ss. ; IX, 24-25 ; XI, 10 ; XLII, 6 ; Ez. XVI, 61 ; Am. IX, 12 ; Mich. IV, 1 et ss., etc.), et qui forme une des pensées dominantes du troisième évangile (voyez l'introd., p. 287, 4<sup>e</sup>). — Cette idée, exprimée d'abord en

termes généraux, est maintenant analysée et expliquée : *lumen ad revelationem...* Les païens avaient surtout besoin de lumière ; le Messie devait la leur apporter. Cf. I, 78 ; Joan. VIII, 12, etc. D'autre part, il devait procurer une grande gloire aux Juifs (*et gloriam...*), parce qu'il était sorti de leurs rangs, qu'il leur avait été promis d'une manière spéciale, et qu'ils avaient les premiers le droit d'être rachetés par lui. Cf. Is. XLVI, 13 ; Rom. IX, 4-5, etc. — *Erat... mirantes* (vers 33). Même irrégularité de construction dans le grec : ἦσαν... ὀραμαζόντες. En mettant le verbe auxiliaire au singulier, l'écrivain ne pensait peut-être qu'à la première partie du sujet (*pater ejus*). Voyez Matth. XVII, 3, et XXII, 40, où l'on trouve des cas analogues. L'étonnement de Joseph et de Marie n'a rien que de naturel : bien qu'ils connussent la nature et le rôle de l'Enfant Jésus, ils ne pouvaient voir sans admiration que Siméon connaît si bien son rôle futur (*super his quæ...*). Quant au nom de père donné à saint Joseph, il est employé, comme plus haut celui de « parents », d'une manière conforme aux apparences extérieures et à la croyance populaire. La variante Ἰωσὴφ, qu'on lit en divers manuscrits et versions, est certainement une correction tardive, faite par des hommes que cette expression avait choqués. — *Benedixit...* (vers. 34). C.-à-d. : il les félicite ; « beatos illos dixit ». — *Ad Mariam...* Il s'adresse spécialement à la mère de Jésus, parce que l'oracle qui suit la concernait en grande partie. Dans son cantique, Siméon avait chanté les biens apportés à l'humanité par le Messie ; ici, il contemple l'opposition que lui feront les hommes, la ruine qui en résultera pour les coupables, et la douleur que ressentira sa mère par contre-coup. — *In ruinam*. Grec : εἰς πτώσιν, pour la chute. Chute morale, qui produit la ruine éternelle. Comp. Is. VIII, 14, où on lit une prédiction analogue. En effet, l'avènement du Messie « impliquait néces-

multorum in Israel, et in signum cui contradicetur,

35. et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

36. Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser; hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua.

37. Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor; quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die.

38. Et hæc, ipsa hora superveniens, confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui exspectabant redemptionem Israel.

39. Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam, in civitatem suam Nazareth.

grand nombre en Israël, et comme un signe qui excitera la contradiction,

35. et, à vous-même, un glaive vous percera l'âme, afin que les pensées de cœurs nombreux soient dévoilées.

36. Il y avait aussi une prophétesse, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser; elle était très avancée en âge, et elle avait vécu sept ans avec son mari depuis sa virginité.

37. Elle était veuve alors, et âgée de quatre-vingt-quatre ans; elle ne s'éloignait pas du temple, servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et les prières.

38. Elle aussi, étant survenue à cette même heure, elle louait le Seigneur, et parlait de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

39. Après qu'ils eurent tout accompli selon la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville.

sairement une crise, une séparation ou un jugement. Quelques-uns reçoivent volontiers la lumière; d'autres, comme dit saint Jean, III, 19, préfèrent les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres sont mauvaises, et ils sont condamnés par leur propre conduite... La chute d'un certain nombre est donc le résultat inévitable de la manifestation du Christ; néanmoins le but direct de cette manifestation n'est pas la ruine, mais la résurrection et le salut. » Cf. Matth. XXI, 14; Joan. III, 16 et ss.; Rom. XI, 11-12, etc. — *In resurrectionem...* Le côté consolant du rôle du Messie. Le substantif grec ἀνάστασις n'est d'ordinaire employé dans le Nouveau Testament que pour désigner la résurrection des morts; ici, il est pris au figuré, comme πῶσις, et il marque le passage de la mort morale produite par le péché à la vie de la grâce. — *In Israel.* Dans le reste du monde aussi; mais d'abord et particulièrement pour Israël, le peuple du Messie. — *In signum.* C.-à-d., un phénomène visible à tous les yeux, et servant à manifester quelque autre chose. Cf. XI, 30. Jésus était un signe de rédemption et de salut. — *Cui contradicetur.* Grec : ἀντιλεγόμενον. Le participe présent exprime fort bien la continuité de l'opposition faite au Messie. La contradiction commença avec Hérode, quelques semaines après la naissance de Jésus (Matth. II, 13 et ss.); elle arriva à son apogée au Calvaire. Nous la voyons éclater tout du long de l'évangile. — *Et (et) etiam* » tuam... (vers. 35). Siméon interpelle directement Marie, pour lui prédire la part personnelle qu'elle aura aux souffrances de son Fils. — *Animam*: le centre des émotions et des affections. — *Gladius.* Le mot ἄσπαιζ désigne une longue et large épée, par opposition à la μάχαιρα, qui était plus petite. Symbole de douleur extrêmement violente. — *Ut revelentur.* Résultat inévitable de ce qui vient d'être dit depuis les mots

« Ecce positus... ». Le Messie une fois venu, il n'est pas possible aux hommes qui le connaissent de demeurer neutres à son égard; ils doivent prendre parti pour ou contre lui, ce qui met à nu leurs pensées les plus secrètes. L'incident relatif à Siméon se termine brusquement ici.

36-38. Anne la prophétesse. Second épisode rattaché au mystère de la Présentation. — *Anna.* Elle est assez longuement caractérisée; on voit que l'évangéliste avait eu sur elle des renseignements complets. — *Prophetissa.* On la désignait habituellement ainsi, à cause des révélations qu'elle avait reçues de Dieu. — *Vixerat cum viro...* Elle avait été mariée, mais elle était devenue veuve après sept années de mariage; c'est le sens des mots *annis... a virginitate.* — *Vidua usque...* (vers. 37). Ce qui ferait, selon quelques auteurs, quatre-vingt-quatre ans de veuvage, de sorte qu'Anne aurait eu alors plus de cent ans. Mais il est probable que le chiffre quatre-vingt-quatre désigne simplement son âge actuel. — *Non discedebat.* Non pas qu'elle eût sa résidence dans les bâtiments secondaires du temple; c'est une manière de dire qu'elle passait une partie de ses journées dans l'édifice sacré. — *Jejuniis.* Forme de pénitence toujours et partout chère à la plèbe. Cf. v, 33; XVIII, 12. — *Superveniens* (vers. 38). Sans doute aussi sous l'impulsion de l'Esprit-Saint. — *Confitebatur.* D'après le grec (ἀνθωμολογῆτο), elle s'associait à l'action de grâces de Siméon. — *Loquebatur.* Autre imparfait de la durée et de la répétition. La cérémonie accomplie, Anne aimait à parler sans fin du Messie à tous ceux qui l'attendaient alors. — *Redemptionem Israel.* D'après la meilleure leçon du grec: la rédemption de Jérusalem. C'est la même pensée, la capitale représentant tout le pays.

39-40. Retour de la sainte Famille à Nazareth. — *Civitatem suam.* Nazareth est ainsi nommée parce qu'elle était la résidence de Marie



40. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui.

41. Ses parents allaient tous les ans à Jérusalem, au jour solennel de la Pâque.

42. Et lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils montèrent à Jérusalem, selon la coutume de la fête;

43. puis, les jours de la fête étant passés, lorsqu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus resta à Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent pas.

44. Et pensant qu'il était avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, et ils le cherchaient parmi leurs parents et leurs connaissances.

45. Mais ne le trouvant pas, ils revinrent à Jérusalem, en le cherchant.

40. Puer autem crescebat, et confortabatur, plenus sapientia; et gratia Dei erat in illo.

41. Et ibant parentes ejus per annos in Jerusalem, in die solemnium Paschæ.

42. Et cum factus esset annorum duodecim, ascendit illis Jerusalem secundum consuetudinem diei festi,

43. consummatisque diebus, cum redirent, remansit puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt parentes ejus.

44. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant eum inter cognatos et notos.

45. Et non inveniētes, regressi sunt in Jerusalem, requirentes eum.

et de Joseph. Cf. vers. 4; 1, 26, 56. Saint Luc omet volontairement tel plusieurs détails importants, car il résulte du récit de saint Matthieu, II, 1-23, qu'après la Purification les saints époux revinrent à Bethléem avec l'enfant Jésus, y reçurent la visite des mages et durent se réfugier en Égypte, où ils restèrent jusqu'à la mort d'Hérode. Voulant passer ces incidents sous silence, notre évangéliste va droit au résultat final, le séjour à Nazareth, qu'il rattache immédiatement au double mystère de la Purification et de la Présentation. Chacun des deux historiens de la sainte Enfance suit son but comme de coutume : saint Matthieu insiste sur l'accomplissement de plusieurs oracles de l'Ancien Testament par le Messie; saint Luc nous montre en Jésus le Fils de l'homme soumis à la loi, etc. Les deux narrations sont identiques pour les trois faits principaux qui dominent tous les autres : la conception virginale de Jésus, sa naissance à Bethléem, sa vie cachée à Nazareth. Il n'y a pas entre eux la moindre contradiction, malgré les assertions contraires des rationalistes. — *Puer autem...* (vers. 40). Croissance merveilleuse du divin enfant. Tout ce que nous savons de lui depuis le retour d'Égypte, jusqu'à sa douzième année, est contenu dans cette ligne. Les vers. 51-52 résumant sa vie cachée de douze à trente ans. — *Crescibat*. La croissance corporelle. — *Confortabatur*. Le mot *πνευματικῶς* (*spiritu*) est omis par de nombreux manuscrits, et rejeté par beaucoup de critiques, comme une interpolation. Si cette hypothèse est vraie, le verbe « confortabatur » se rapporterait aussi à la croissance physique de Jésus. — *Sapientia*. « La sagesse dans le sens le plus relevé. » Ce mot et les suivants signifient donc que, dès le commencement, l'esprit de Jésus fut orné de toutes les connaissances, et que son Âme reçut la plénitude de la grâce sanctifiante.

2° Jésus au milieu des docteurs. II, 41-40.

Cet épisode aussi met en relief la parfaite soumission de Jésus à la loi; il montre en même temps comment le Messie donna les premières preuves de sa sagesse divine.

41-45. Sa disparition pendant trois jours. — *Ibant*. Imparfait qui exprime une coutume. Sur le mot *parentes*, voyez la note du vers. 27. La loi mosaïque prescrivait à tous les Israélites trois pèlerinages annuels à Jérusalem, à l'occasion des fêtes de la Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles. La vie du peuple théocratique se concentrait alors autour de son temple. Cf. Ex. xxiii, 14-17; xxxiv, 23; Dent. xvi, 16, etc. Les femmes n'étaient pas astreintes à cette obligation; mais la plébé de Marie lui faisait une règle d'accompagner son saint époux. — *Annorum duodecim* (vers. 42). C'est à cet âge que les Juifs tombaient sous les prescriptions de la loi, en ce qui concernait les fêtes, les jeûnes, etc. — *Ascenditibus...* Était-ce la première fois que Jésus allait à Jérusalem depuis sa présentation? Les interprètes sont partagés sur ce point. Sous le rapport purement exégétique, et d'après l'impression produite par le récit, il semble que saint Luc a vraiment voulu parler du premier pèlerinage du Sauveur. — *Consummatis... diebus* (vers. 43). Les sept jours que durait la fête (cf. Ex. xii, 15-16; Lev. xxiii, 6-8, etc.), ou du moins les deux premiers jours, après lesquels beaucoup de pèlerins s'en retournaient. — *Non cognoverunt...* : parce que, pleins de confiance en Jésus, ses parents lui laissent une grande liberté. — *Comitatu* (vers. 44). Συνοδεία : compagnie de personnes voyageant ensemble, caravane. Les habitants d'une même localité, ou de plusieurs bourgs voisins, se groupaient d'ordinaire pour faire ensemble le voyage, soit à l'aller, soit au retour. — *Iter diei*. C'est le soir seulement, lorsqu'on s'arrêta pour camper, que Marie et Joseph s'aperçurent de l'absence de Jésus. — *Requirebant*. Αἰτεῖσθαι : verbe composé qui marque, surtout à l'imparfait, des recherches très actives.

46. Et factum est, post triduum inveniunt illum in templo, sedentem in medio doctorum, audientem illos et interrogantem eos.

47. Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia et responsis ejus.

48. Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.

49. Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse?

46. Et il arriva qu'après trois jours ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant.

47. Et tous ceux qui l'entendaient étaient ravis de sa sagesse et de ses réponses.

48. En le voyant, ils furent étonnés. Et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi as-tu agi ainsi avec nous? Voici que ton père et moi nous te cherchions, tout affligés.

49. Il leur dit : Pourquoi me cherchez-vous? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père?

— *Regressi sunt...* (vers. 45) : supposant que l'enfant était resté à Jérusalem.

46-50. Jésus retrouvé dans le temple. — *Post triduum*. On a compté ces trois jours de différentes manières. D'après la meilleure interprétation, le premier jour fut celui du départ; le second, celui du retour à Jérusalem; le troisième, celui du recouvrement. — *In templo*. Ἐν τῷ ἱερῷ : expression générale, qui désigne l'ensemble des bâtiments du temple, et non pas le sanctuaire proprement dit (*Atl. archéol.*, pl. xcix, fig. 1, 2). D'après le Talmud, *Sanh.*, 88 b, sous les galeries qui entouraient les parvis sacrés, les rabbins enseignaient publiquement et familièrement les jours de fête. — *Sedentem in medio...* Jésus était probablement assis à terre, selon l'usage des disciples (cf. Act. xxii, 3); les rabbins s'asseyaient sur des bancs. — *Audientem... et interrogantem...* Il est à remarquer que le verbe écouter est placé le premier; c'est donc vraiment à la façon d'un disciple que Jésus était là et qu'il posait des



Jésus au milieu des docteurs. (Sculpture ancienne.)

questions aux docteurs. — *Stupebant* (vers. 47). Expression énergique; ἐξίσταντο ne l'est pas moins. Cf. viii, 56; Act. ii, 7, 12, etc. — *Super prudentia et...* C.-à-d., sur la sagesse de ses

réponses. Ils lui avaient donc posé à leur tour des questions. — *Videntes* (vers. 48) : à savoir, ses parents, auxquels le récit nous ramène. — *Admirati sunt*. Autre expression très forte dans le grec : ἐξεπλάγησαν, « obstupuerunt ». Cf. ix, 43; Act. xiii, 12. Jusqu'alors Jésus ne s'était jamais manifesté ainsi en public; de là l'étonnement de Marie et de Joseph. — *Fili, quid... sic?* « Les paroles de Marie sont l'expression naturelle des sentiments d'un cœur de mère, profondément peiné par la perte de son enfant, et joyeusement ému par son recouvrement soudain. » — *Pater tuus...* Voyez la note du vers. 27. — *Dolentes*. Ὀδυρόμενοι marque une très vive angoisse. Cf. xvi, 24-25; Act. xx, 38, etc. « Le glaive a déjà commencé son œuvre. » — *Et ait...* (vers. 49). C'est la première parole de Jésus qui nous ait été conservée. En apparence, elle est empreinte d'une certaine sévérité; elle n'exprime cependant pas un reproche, mais la surprise de ce que Marie et Joseph n'ont pas compris immédiatement où ils devaient trouver Jésus. — *Quid est quod...?* Première partie de la réponse : il n'y avait pas de motif de le chercher. — *Nesciebatis...* Deuxième partie de la réponse : raison pour laquelle il n'était pas nécessaire de chercher Jésus. Ils auraient pu comprendre, en réfléchissant sur ce qu'ils savaient de lui et de son origine. — *In his quæ Patris...* Dans le grec : ἐν τοῖς τοῦ πατρὸς μου. C.-à-d., d'après l'interprétation de la Vulgate et de la plupart des commentateurs : dans les affaires de mon Père. Comp. les expressions analogues : τὰ τοῦ θεοῦ, les affaires de Dieu (Matth. xvi, 23; Marc. viii, 33); τὰ του κυρίου, les affaires du Seigneur (I Cor. vii, 32, 44). D'autres traduisent : dans la maison de mon Père; ce qui est conforme soit à l'usage de cette locution chez les classiques, soit au contexte. Le premier sentiment nous paraît le meilleur; il donne certainement à la parole de Jésus une signification plus profonde, et plus naturelle dans la circonstance. Comp. Joan. viii, 29; ix, 4, et xiv, 31, où le Sauveur tient un langage à peu près semblable. — *Patris mei*. Première manifestation directe que Jésus fait de sa



50. Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait.

51. Et il descendit avec eux, et vint à Nazareth; et il leur était soumis. Sa mère conservait toutes ces choses dans son cœur.

52. Et Jésus croissait en sagesse, et en âge, et en grâce, devant Dieu et devant les hommes.

50. Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

51. Et descendit cum eis, et venit Nazareth; et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo.

52. Et Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia apud Deum et homines.

## CHAPITRE III

1. La quinzième année du règne de Tibère César, Ponce Pilate étant gou-

1. Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato

divinité, comme le dit saint Cyrille. — *Non intellexerunt* (vers. 50). C.-à-d. qu'ils ne comprirent pas complètement. La parole de l'Enfant-Dieu était, en effet, pleine de profondeur, et seule sa vie subséquente en révéla pleinement le sens, en montrant comment il devait tout quitter pour s'occuper uniquement de la gloire de son Père céleste.

3<sup>e</sup> Abrégé de la vie cachée de Jésus à Nazareth. II, 51-52.

51-52. L'obéissance de Jésus, sa croissance mystérieuse. — *Erat subditus...* Avec plus d'énergie encore dans le grec : ὑποτασσόμενος. Cf. Phil. II, 7-8. — *Mater... conservabat...* Réflexion semblable à celle du vers. 19. Le contraste, si bien connu de Marie, qui existait entre cette vie humble, obéissante, et la divinité de son Fils, la remplissait d'un étonnement toujours nouveau. — *Omnia verba...* : non seulement ce qui vient d'être raconté, mais tout ce que faisait et disait Jésus, tout ce qu'on rapportait à sa Mère à son sujet. — *Proficiebat...* (vers. 52). Comp. le vers. 40; I, 80<sup>e</sup> et I Reg. II, 26. — *Sapientia* marque, comme plus haut, la croissance intellectuelle et morale. L'équivalent grec du mot *artate*, ἡλικία, peut désigner l'âge ou la taille. Divers interprètes modernes préférant, à bon droit peut-être, la seconde interprétation; presque tous les anciens sont pour la première, ainsi que l'usage biblique du substantif ἡλικία. — En ce qui concerne le mystère de la croissance intellectuelle et morale de Jésus, voyez les théologiens, spécialement saint Thomas d'Aquin, *Summa*, p. 3, q. 7-12; comp. aussi notre grand commentaire sur saint Luc, h. l. Sous le rapport intellectuel, il faut distinguer entre la science divine et la science humaine du Sauveur. C'est évidemment à cette dernière seule qu'il faut appliquer le mot « proficiebat ». Mais en elle il faut distinguer encore la « scientia beata », en vertu de laquelle l'âme du Christ jouissait plus parfaitement de la vue de Dieu que tous les anges et les saints ne l'ont jamais fait; la « scientia infusa », grâce à laquelle

Jésus possédait une connaissance plus parfaite des choses créées que n'importe quelle créature; enfin, la « scientia experimentalis » ou « acquisita », et c'est à celle-ci qu'on rapporte généralement le progrès attribué à Jésus par l'évangéliste. Sous ce rapport il acquérait vraiment des connaissances nouvelles, comme l'affirme si clairement saint Paul, Hebr. v, 8 : « Didicit ex eis que passus est. » En outre, sa science se manifestait de plus en plus. Ses progrès spirituels s'expliquent d'une manière semblable. Cette croissance était dans l'ordre, dès là que le Verbe divin avait daigné adopter la nature humaine.

### SECONDE PARTIE

#### Le ministère de Jésus en Galilée.

III, 1 — IX, 50.

#### SECTION I. — INAUGURATION DU MINISTÈRE PUBLIC DU SAUVEUR. III, 1 — IV, 13.

##### § I. — Ministère du précurseur. III, 1-20.

Comme on l'a dit très justement, « c'est ici que s'ouvre, pour ainsi dire, la scène du Nouveau Testament. » On n'aperçoit pas immédiatement le Christ, mais seulement celui qui devait lui préparer les voies; Jésus ne tardera pas à se montrer lui-même.

1<sup>o</sup> Jean-Baptiste prépare la voie à Jésus. III, 1-6.

Comp. Matth. III, 1-12; Marc I, 1-8. Notre évangéliste a noté plusieurs particularités importantes, spécialement la date synchronique des vers. 1-2, les exhortations pratiques du précurseur à différentes classes de la société juive, vers. 10-14; enfin l'occasion du premier témoignage qu'il rendit à Jésus-Christ devant la foule, vers. 15.

CHAP. III. — 1-2. La date. Saint Luc la cite en véritable historien. Elle est intéressante pour la chronologie de la vie du Sauveur, et majestueuse comme l'événement qu'elle a voulu mettre en relief, à savoir, l'apparition du précurseur

Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, Philippo autem, fratre ejus, tetrarcha Iturææ et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilinæ tetrarcha,

2. sub principibus sacerdotum Anna et Caïpha, factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto.

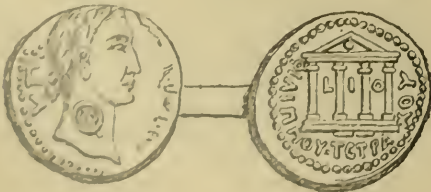
3. Et venit in omnem regionem Jor-

verneur de la Judée; Hérode, tétrarque de la Galilée; Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la province de Trachonite, et Lysanias, tétrarque de l'Abilène;

2. sous les grands prêtres Anne et Caïphe, la parole du Seigneur se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

3. Et il vint dans toute la région du

(cf. vers. 2<sup>b</sup>), suivie bientôt de celle de Jésus en personne. Au lieu de cette date sextuple, qui, commençant par l'empereur, et passant ensuite aux personnages souverains de la région, soit civils, soit ecclésiastiques, encadre le ministère public de Jésus dans l'ensemble de l'histoire romaine et de l'histoire juive, saint Matthieu n'a que l'expression vague « en ces jours-là »; saint Marc est entièrement muet à ce sujet. — *Anno... Tiberii...* Première partie de la date. C'est la plus précise en soi, puisque l'année même est indiquée. Néanmoins, il n'est pas possible de dire avec certitude s'il faut compter la quinzième année de Tibère à partir de la mort d'Auguste (19 août 767 de Rome, année 14 de notre ère), ou, comme l'ont pensé de graves critiques, à partir du moment où il fut associé à ce prince (à la fin de 764 ou au commencement de 765, 11 ou 12 de notre ère). De prime abord, la première opinion semble plus probable; elle est certainement plus conforme à la manière dont les Grecs et les Romains comptaient les années des règnes. Si c'est elle qu'on admet, la quinzième année après la mort d'Auguste correspond à 781-782 de Rome (29 après J.-C.). Dans l'autre hypothèse, il s'agira de l'an 779 à 780 de Rome (27 après J.-C.). Voyez notre grand commentaire, *h. l.* — *Procurante...* Depuis la destitution d'Archélaüs (voyez Matth. II, 22<sup>a</sup> et le commentaire), la Judée était gouvernée par un « procurator », qui résidait habituellement à Césarée de Palestine (cf. Act. xxiii, 23). Ponce-Pilate avait succédé à Valerius Gratus en 26 après J.-C.; il fut rappelé par Tibère en 36 ou 37. — *Tetrarcha.* Mot d'origine grecque, qui servit d'abord à désigner un gouverneur placé à la tête d'un quart d'une contrée; puis peu à peu sa signification devint plus générale, et on l'employa pour marquer le chef d'un petit État. —



Monnaie du tétrarque Philippe.

*Herode.* Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand par la Samaritaine Malthace. Il fut tétrarque jusqu'à l'an 39 de notre ère. On a de lui des

monnaies où il porte ce titre; mais on l'appelait souvent roi par flatterie. Cf. Marc. vi, 14, etc. Ce n'est pas seulement la Galilée qu'il administrait depuis la mort de son père, mais aussi la Pérée. Cf. Jos., *Ant.*, xvii, 11; *Bell. jud.*, II, 6, 3. — *Philippo.* « L'un des meilleurs des Hérodes. » Hérode le Grand l'avait eu de Cléopâtre. Il épousa sa nièce Salomé la danseuse, peu de temps après le martyre de Jean-Baptiste (voyez Josèphe, *Ant.*, xviii, 5, 4). Il fut tétrarque depuis la mort de son père jusqu'à l'an 33 après J.-C. — *Iturææ.* Cette province n'a pas été déterminée avec une complète certitude. Elle était située entre l'Arnon et Damas (*Att. géogr.*, pl. xii). — *Trachonitidis...* Autre province transjordanienne, formée par le plateau élevé qu'on remarque aux environs de Bosra. D'autres petits territoires de la même région appartenaient encore à Philippe d'après Josèphe, *Ant.*, xviii, 4, 6, etc. — *Lysania...* Une inscription trouvée près d'Abila démontre qu'il existait, au temps de Tibère, un tétrarque de ce nom. Voyez F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques*, 2<sup>e</sup> édit., p. 141-142. Les objections des rationalistes en sens contraire sont donc complètement fausses. L'Abilène tirait son nom de la ville d'Abila, sa capitale, située dans l'Anti-Liban, au nord-ouest de Damas. — *Sub principibus...* (vers. 2). Le grec emploie le singulier : ἐπὶ ἀρχιερέως..., « sous le grand prêtre Anne et Caïphe. » Locution extraordinaire, mais qui ne manque pas d'exactitude, puisque les Juifs n'avaient qu'un grand prêtre à la fois. Anne avait exercé le souverain pontificat de 7 à 14 après J.-C. Son gendre Joseph, surnommé Caïphe, fut revêtu de cette dignité entre les années 18 et 36. C'est donc lui qui était alors le vrai pontife; mais nous savons par l'histoire de ces temps qu'Anne continua de jouir d'une grande influence, même après qu'il eut été destitué par Valerius Gratus (cf. Joan. xviii, 12 et ss., etc.): c'est ce fait que le narrateur aura voulu signaler. — *Factum est verbum...* Locution solennelle, pour désigner l'événement dont saint Luc a voulu fixer l'époque au moyen de la longue date qui précède. Dans l'Ancien Testament, elle sert assez fréquemment à marquer une inspiration divine. Elle signifie donc ici que Dieu intima alors à saint Jean, par une révélation spéciale, l'ordre de commencer son ministère. — *In deserto:* le désert de Juda, où Jean avait passé presque toute sa vie. Cf. I, 80.

3-6. Apparition du précurseur, conformément



Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés,

4. ainsi qu'il est écrit au livre des discours du prophète Isaïe : Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers;

5. toute vallée sera comblée, et toute montagne et toute colline seront abaissées, ce qui est tortueux sera redressé, et ce qui est raboteux sera aplani;

6. et toute chair verra le salut de Dieu.

7. Il disait donc aux foules qui venaient pour être baptisées par lui : Race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère à venir?

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence, et ne commencez point par dire : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que, de ces pierres, Dieu peut susciter des enfants à Abraham.

9. Déjà la cognée est mise à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne pro-

danis, prædicans baptismum penitentiae in remissionem peccatorum,

4. sicut scriptum est in libro sermonum Isaïæ prophetæ : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini; rectas facite semitas ejus;

5. omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas;

6. et videbit omnis caro salutare Dei.

7. Dicebat ergo ad turbas quæ exhibant ut baptizarentur ab ipso : Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira?

8. Facite ergo fructus dignos penitentiae, et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahamæ.

9. Jam enim securis ad radicem arborum posita est : omnis ergo arbor non

à un oracle d'Isaïe. Notre évangéliste ne dit rien de ses vêtements ni de sa nourriture (cf. Matth. III, 4 et Marc. I, 6). — *Venit in omnem...* Parmi les synoptiques, saint Luc est seul à dire que le précurseur parcourut cette vallée tout entière. Il exerçait son ministère tantôt sur la rive droite du fleuve, tantôt sur la rive gauche. Cf. Joan. I, 28; III, 23; X, 40. Il trouvait là en abondance l'eau nécessaire à son baptême par immersion. — *Prædicans... peccatorum.* Passage absolument identique à Marc. I, 4<sup>b</sup> (voyez les notes). Prêcher un baptême, c'est en prêcher la nécessité, ou du moins l'importance. — *Sicut scriptum...* (vers. 4). La formule *in libro sermonum* est propre à saint Luc en cet endroit. De plus, il ne se borne pas, comme les deux autres narrateurs, à citer le début de l'oracle (*Vox... semitas ejus*); il ajoute toute la partie explicative, renfermée dans les vers. 5 et 6, et qui marque les résultats de la prédication : *omnis...* Cf. Is. XL, 4-5 et le commentaire. Elle est citée librement d'après les LXX. Ses détails symbolisent les obstacles moraux que le précurseur devait renverser, pour préparer les Juifs à recevoir fructueusement le Messie. — *Implebitur, humiliabitur* : de manière à rendre le chemin bien plat, bien uni. — *In directa.* Plutôt, d'après le grec : « in directam (scil. viam) » — *Et videbit...* Le résultat final. *Omnis caro* est un hébraïsme : toute la race humaine. Cf. Act II, 17; Rom. III, 20, etc. Ce trait est en harmonie avec le but universel que se proposait saint Luc (Introd., p. 287, 4<sup>e</sup>). — *Salutare...* : la rédemption divinement préparée. Cf. II, 30, etc.

2<sup>o</sup> Prédication soit générale, soit particulière, du précurseur. III, 7-14.

7<sup>a</sup>. Introduction. — *Dicebat.* L'imparfait de la durée, de la répétition. Ce qui suit nous est donc présenté comme le sommaire de la prédication habituelle de Jean aux foules qui venaient à lui de tous côtés : *ad turbas quas...* D'après saint Matthieu, les sévères reproches qui suivent, vers. 7<sup>b</sup>-10, auraient été spécialement adressés aux pharisiens et aux sadducéens; mais, comme le peuple partageait les illusions de ses chefs spirituels, ce qui convenait à ceux-ci convenait à tous. Notre narrateur omet de dire d'où venaient ces multitudes. Cf. Matth. III, 5; Marc. I, 5. — *Ut baptizarentur...* On voulait recevoir le baptême; mais un grand nombre ne s'inquiétaient guère des dispositions intérieures qu'il exigeait : de là l'indignation du précurseur.

7<sup>b</sup>-9. La prédication générale de Jean-Baptiste. A part quelques détails sans importance (entre autres, au vers. 8, le pluriel *fructus dignos* au lieu de « fructum... », et *ne cœperitis* au lieu de « ne velitis »), elle est littéralement identique, surtout dans le texte grec, à Matth. III, 7<sup>b</sup>-10 (voyez le commentaire). « Ne commencez pas à dire » est une locution très expressive. Le précurseur soupe court à toute excuse : N'ayez pas même le commencement de cette pensée d'orgueil national. — *De lapidibus...* (vers. 8). Le précurseur jeta peut-être sur les mots hébreux *banim*, fils, et *abanim*, pierres. — *Jam enim...* (vers. 9). En Orient, les arbres sont surtout destinés à servir de leurs fruits, et ceux qui demeurent stériles sont d'ordinaire promptement coupés.

faciens fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.

10. Et interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus ?

11. Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti ; et qui habet escas, similiter faciat.

12. Venerunt autem et publicani ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus ?

13. At ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod constitutum est vobis faciatis.

14. Interrogabant autem eum et milites, dicentes : Quid faciemus et nos ? Et ait illis : Neminem conculcatis, neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris.

15. Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus,

16. respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos ; veniet autem fortior me, cujus non sum

duit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

10. Et les foules l'interrogeaient, en disant : Que ferons-nous donc ?

11. Et il leur répondait en ces termes : Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger fasse de même.

12. Des publicains vinrent aussi pour être baptisés, et ils lui dirent : Maître, que ferons-nous ?

13. Et il leur dit : N'exigez rien au delà de ce qui vous a été ordonné.

14. Les soldats l'interrogeaient aussi, disant : Et nous, que ferons-nous ? Et il leur dit : N'usez de violence envers personne, ne calomniez pas, et contentez-vous de votre solde.

15. Cependant, comme le peuple supposait, et que tous pensaient dans leurs cœurs, que Jean était peut-être le Christ,

16. Jean répondit, en disant à tous : Moi, je vous baptise dans l'eau ; mais il viendra quelqu'un de plus puissant que

10-14. Manière dont le précurseur adaptait sa prédication aux différentes classes de la société juive. Ces détails décrivent l'impression produite sur des Juifs nombreux par la prédication générale de saint Jean ; désireux d'éviter le jugement terrible dont il les menaçait, ils lui demandaient quelles conditions ils avaient à remplir pour cela. Il est à remarquer qu'il ne leur enjoint pas des actes extraordinaires, mais simplement la fidélité à pratiquer leurs devoirs d'état. L'évangéliste nous a conservé trois de ces exhortations spéciales : à l'ensemble de la foule, versets 10-11 ; aux publicains, vers. 12-13 ; aux soldats, vers. 14. — *Quid ergo...* Οἷον : en conséquence de ce que vous avez prêché sur la nécessité de la pénitence. — *Tunicas* (χιτώνας) : la tunique intérieure ou chemise. Elle était moins indispensable que la tunique supérieure (ζυγίον ; cf. VI, 29, etc.), et quiconque en avait deux pouvait en donner une aux pauvres. Évidemment, cet acte spécial de charité et le suivant sont signalés comme des exemples. — *Publicani* (vers. 12). Étymologiquement, le mot *publicani* désigne ceux qui affermaient au gouvernement le droit de lever les impôts, et tous étaient les publicains de Rome, chevaliers et grands personnages pour la plupart. Dans le Nouveau Testament, il est toujours pris dans le sens de « porteurs » ou collecteurs d'impôts, et représente les employés inférieurs chargés de percevoir les taxes au nom des fermiers généraux de l'État. Classe détestée partout alors, à cause de ses fraudes et de ses vexations odieuses. Chez les Juifs, les publicains étaient particulièrement abhorrés, parce qu'une partie notable des impôts était destinée à Rome, puissance

païenne et conquérante ; ils étaient même excommuniés lorsqu'ils appartenaient à la nation théocratique. — *Magister*. Ils interrogent saint Jean avec plus de respect que les autres. Comp. les vers. 10 et 14. — *Nihil amplius...* (vers 13). Il se borne à leur recommander la stricte justice dans leurs fonctions. — *Faciatis* a ici, comme parfois chez les classiques, la signification d'exiger, réclamer. — *Milites* (vers. 14). C'étaient des Juifs au service de Rome ou d'Hérode Antipas. — *Et ait...* Jean, dans sa réponse, signale les principaux défauts des soldats de son temps. — *Conculcatis* traduit fort bien διασεύσητε : molester, user d'intimidation pour extorquer de l'argent, etc. — *Neque calumniam...* Telle est aussi la signification dérivée du verbe συκοφαντεῖν : dénoncer faussement, surtout en vue d'obtenir de l'argent. — *Stipendiis* : la solde et la ration des soldats.

3° Le précurseur rend directement témoignage à Jésus. III, 15-18.

Cf. Math. III, 11-12 (voyez le commentaire) ; Marc. I, 6-8.

15-16°. Introduction. Elle est très solennelle et propre à notre évangéliste. — *Existimante...* D'après le grec : Le peuple attendant... ; c.-à-d. que la foule, impressionnée par les prédications de Jean-Baptiste, attendait le jugement messianique qu'eiles annonçaient ; ou, mieux encore, elle attendait le Messie. — *Cogitantibus omnibus...* Ce trait montre combien la surexcitation était vive et universelle sur le point indiqué. — *Ne forte...* Beaucoup pensaient que Jean lui-même était peut-être le Christ. Cf. Joan. I, 19 et ss. — *Respondit...* (vers. 16 ; *omnibus* est fortement accentué). Le précurseur va faire une



moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses sandales : c'est lui qui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu.

17. Le van est dans sa main, et il nettoiera son aire ; et il amassera le blé dans son grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteint point.

18. Il évangélisait le peuple, en lui adressant encore beaucoup d'autres exhortations.

19. Mais, comme il reprenait Hérode le tétrarque, au sujet d'Hérodiade, femme de son frère, et de toutes les mauvaises actions qu'il avait commises,

20. Hérode ajouta encore à tous ses crimes celui d'enfermer Jean en prison.

dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus : ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni.

17. Cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

18. Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo.

19. Herodes autem tetrarcha, cum corriperetur ab illo de Herodiade, uxore fratris sui, et de omnibus malis quae fecit Herodes,

20. adjevit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcere.

déclaration très explicite sur ses rapports avec le Messie.

16<sup>b</sup>-17. Infériorité de Jean relativement au



Esclave déliant les sandales de son maître.  
(Ancien bas-relief.)

Christ. C'est de la rédaction de saint Matthieu que saint Luc se rapproche davantage dans ce passage. — *Ego... aqua* : par opposition à *ipse... in Spiritu... et igni*. — *Solvere...* Même expression que dans saint Marc. — *Ventilabrum* : πύλον, la pelle à vanner, appelée aussi « pala lignea ». On s'en servait pour lancer à quelque distance le blé que l'on vannait ; la balle et la poussière étaient emportées par le vent.

18. Formule générale pour conclure ce qui concerne la prédication du précurseur. Elle est propre à saint Luc. — *Et alia...* Jean touchait donc encore à d'autres thèmes que ceux qui ont été indiqués. — *Exhortans evangelizabat*. Nous l'avons vu, en effet, exhorter le peuple à la

pénitence et lui annoncer la bonne nouvelle du salut par le Messie.

4<sup>o</sup> Jean-Baptiste est emprisonné par Hérode. III, 19-20.

Saint Luc abandonne ici l'ordre chronologique, car ce fait eut lieu notablement plus tard (voyez Matth. xiv, 3 ; Marc. vi, 17). Il a voulu grouper ensemble tous les événements relatifs au ministère du précurseur ; de là cette anticipation.

19-20. *Herodes* : le tétrarque mentionné au vers. 1. — *Cum corriperetur*. Josèphe, *Ant.*, xviii, 5, 2, allègue comme motif de l'emprisonnement de saint Jean l'influence considérable qu'il exerçait sur le peuple et la crainte jalouse qu'en éprouvait Hérode. Cela ne contredit en rien le récit évangélique. Les deux raisons purent exister en même temps. — *De Herodiade*. Cette femme fut « le mauvais génie » d'Antipas, après qu'il l'eut enlevée criminellement à son frère Philippe, personnage distinct du tétrarque de même nom (cf. vers. 1<sup>b</sup>). — *Et de omnibus...* Les reproches de Jean n'étaient donc pas limités à l'inceste d'Hérode ; mais ce



Paysan romain occupé à vanner. (Peinture égyptique.)

fut cette remontrance, la plus grave de toutes, qui lui coûta la liberté, puis la vie. — *Adjevit...*

21. Factum est autem, cum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato et orante, apertum est cælum;

22. et descendit Spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum; et vox de cælo facta est: Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi.

23. Et ipse Jesus erat incipiens quasi

21. Or, il arriva que, tout le peuple recevant le baptême, Jésus ayant aussi été baptisé, comme il priait, le ciel s'ouvrit,

22. et l'Esprit-Saint descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe; et une voix se fit entendre du ciel: Tu es mon Fils bien-aimé; en toi je me suis complu.

23. Or Jésus avait environ trente ans

*super...* (vers. 20). Expression qui met singulièrement en relief le crime que commit Hérode en emprisonnant Jean-Baptiste; ce fut là le comble de ses iniquités. — *Et inclusit...*: dans la citadelle de Machéronte, au sud-est de la mer Morte.

§ II. — *Le baptême, la généalogie et la tentation du Christ.* III, 21 — IV, 13.

1° Le baptême de Jésus. III, 21-22.

Comp. Matth. III, 13-17; Marc. I, 9-11. La narration de saint Luc, moins complète que celle de saint Matthieu, se rapproche beaucoup de celle de saint Marc; elle offre plusieurs particularités importantes.

21-22. Les deux manifestations célestes qui accompagnèrent le baptême du Sauveur. — *Cum... populus*. Trait propre au troisième évangile. Le verbe est à l'aoriste dans le grec: Lorsque tout le peuple eut été baptisé. Ce détail n'implique donc pas en lui-même que le baptême de Jésus eut d'autres témoins que le pré-

cial, vraiment précieux. Saint Luc est seul à garder le souvenir de plusieurs prières faites par Jésus en des circonstances remarquables de sa vie. Cf. v, 16; vi, 12; ix, 18, 28; xi, 1, etc. — *Descendit...* (vers. 22). Ce fut la première manifestation. — *Corporali specie*. Quatrième trait propre à saint Luc. Il démontre le caractère réel et extérieur de l'apparition de la colombe. Non qu'il y ait eu un oiseau véritable; mais l'Esprit-Saint apparut visiblement sous cette forme: *sicut...* — *Et vox...* Deuxième manifestation. La voix de Dieu le Père fut comme une réponse à la prière de Jésus.

2° La généalogie humaine du Sauveur. III, 23-38.

La voix de Dieu lui-même vient de déclarer que Jésus est le Messie, et le baptême de Jean l'a consacré comme tel. Ce moment solennel paraît opportun au narrateur pour indiquer l'âge qu'avait alors le Sauveur et la manière dont il se rattachait à l'humanité.

23°. L'âge de Jésus à l'époque de son baptême. Trait précieux, propre à saint Luc. — *Et ipse...* Le pronom est très accentué: Celui dont on a déjà dit de si grandes choses. — *Erat incipiens*. La *Recepta* et d'autres éditions grecques renvoient le participe ἀρχόμενος jusqu'après la mention de l'âge. Les meilleurs manuscrits lui assignent la même place que la Vulgate. Il est employé d'une manière absolue. Il est aisé de le compléter d'après le contexte: Jésus commençait son ministère en tant que Messie. Cf. Act. I, 22 et xi, 4. On aurait tort de le rattacher aux mots « quasi... triginta », comme si l'évangéliste avait voulu dire que Jésus entra alors dans sa trentième année. La particule *quasi* s'oppose à cette interprétation. On ne dit pas: commencer à avoir comme trente ans. Cette même particule nous empêchera malheureusement toujours de connaître avec certitude l'époque de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, car elle laisse de la marge pour plusieurs années. S'il est né, conformément à l'opinion la plus probable, l'an 4 avant notre ère, il avait, d'après III, 1, trente et un ou trente-deux ans la quinzième année de Tibère, qui se compte du 19 août 781 au 19 août 782. Encore ce calcul supposerait-il que Jésus fut baptisé peu après le début du ministère de Jean-Baptiste. Trente ans, c'était la fleur de la vie d'après les Grecs. Comp. Gen. xli, 48, où il est dit formellement que Joseph avait cet âge lorsqu'il fut présenté au pharaon.



Baptême de Jésus. (Ancienne mosaïque.)

curseur. — *Jesu baptizato*. Saint Luc a encore soin de particulariser, qu'il mentionne ce baptême dans une simple proposition incidente. C'est que son but n'était pas de raconter le fait proprement dit, mais les incidents surnaturels qui lui furent associés. — *Et orante*. Autre trait spé-



lorsqu'il commença son ministère, étant, comme on le croyait, fils de Joseph, qui le fut d'Héli, qui le fut de Mathat,

24. qui le fut de Lévi, qui le fut de Melchi, qui le fut de Janné, qui le fut de Joseph,

annorum triginta, ut putabatur, filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat,

24. qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph,

23<sup>b</sup>-38. L'arbre généalogique de Jésus jusqu'à Adam.

Cette généalogie, la seule qu'on rencontre dans le Nouveau Testament, tandis que l'Ancien en contient un si grand nombre, nous a été conservée simultanément par saint Matthieu, 1, 1-17, et par saint Luc, mais avec des différences considérables de fond et de forme. Saint Matthieu suit une marche descendante, conforme à l'ordre historique; saint Luc remonte le cours des générations. Saint Matthieu, écrivant pour des Juifs, s'arrête à Abraham, fondateur du peuple de Dieu; saint Luc, dont l'évangile a un caractère universel, remonte jusqu'à Adam, le père de toute l'humanité: aussi saint Matthieu ne cite-t-il que quarante-deux noms d'Abraham à Jésus inclusivement, tandis que saint Luc en signale jusqu'à soixante-dix-sept, y compris celui du Dieu créateur. Voici qui est plus grave: dans saint Matthieu, on compte vingt-six générations entre David et Jésus; il y en a quarante et une dans saint Luc. Mais cela s'explique assez facilement, puisque, nous l'allons voir, les deux évangélistes suivent des branches généalogiques différentes; or « l'un comme l'autre nombre moyen est dans la limite des faits constatés par l'expérience ». La divergence la plus sérieuse consiste dans la suite des ancêtres attribués de part et d'autre à Jésus-Christ. Du saint époux de Marie à David, nous trouvons seulement deux noms, ceux de Salathiel et de Zorobabel (cf. vers. 27, et Matth. 1, 12), qui sont les mêmes dans les deux listes. Il est vrai que celui de *Nathan*, vers. 31<sup>b</sup>, qui correspond à celui de Salomon dans la table de saint Matthieu, explique en partie l'équivoque: le premier évangile donne la liste des descendants de David en ligne directe, tandis que saint Luc cite les descendants de ce prince d'après la ligne collatérale. Dernière difficulté dans laquelle se concentrent presque toutes les autres: d'après Matth. 1, 16; saint Joseph est le fils de Jacob; il est fils d'Héli, d'après Luc. III, 23. Ce problème exégétique, qui a attiré l'attention des commentateurs dès les premiers temps (notamment d'Origène, c. *Celsus*, II, 32, et de son ami Jules l'Africain; cf. Eusèbe, *Hist. eccl.* I, 7), a reçu des solutions diverses. Nous ne signalerons que les deux principales, et très brièvement: pour de plus amples détails voyez notre grand commentaire sur saint Luc, h. l.; et F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationnaliste*, t. IV, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1896, p. 464-471. Affirmons tout d'abord que nous ne sommes certainement pas en face d'une contradiction proprement dite, comme le prétendent les rationalistes, d'après lesquels nos deux listes seraient absolument inconciliables.

Chacun des écrivains sacrés a suivi des documents distincts, mais officiels; saint Luc a connu, suivant toute vraisemblance, l'évangile selon saint Matthieu, et on ne conçoit pas qu'il l'ait contredit sur un point d'une telle gravité. 1<sup>o</sup> La plupart des interprètes anciens et modernes supposent que nos deux évangélistes donnent la généalogie de saint Joseph, et telle est bien l'impression produite par la lecture des textes. Pour expliquer les divergences de fond, ils ont recours, à la suite de Jules l'Africain (l. c.), soit à ce qu'on nommait chez les Juifs des mariages de lévirat (voyez Deut. xxv, 5-10; Matth. xxii, 24 et ss., etc.), soit à des adoptions. Il en faut deux ou trois; mais cela est peu de chose pour une durée d'environ mille ans. Si Salathiel est fils de Jéchonias d'après le premier évangile, de Néri d'après le second, cela vient de ce que Jéchonias et Néri étaient frères utérins; Jéchonias étant mort sans enfants, Néri épousa sa veuve et en eut Salathiel, qui fut regardé, d'après la loi, comme issu de Jéchonias. Quelque chose d'analogue se passa pour saint Joseph, fils d'Héli selon saint Luc, fils de Jacob selon saint Matthieu. Héli et Jacob auraient été demi-frères, et ils auraient eu successivement la même épouse. Joseph, né en réalité d'Héli après la mort de Jacob, était également le fils de ce dernier. Saint Matthieu reproduirait donc la généalogie légale, et saint Luc la généalogie naturelle et réelle. 2<sup>o</sup> D'autres exégètes, mais tous modernes et contemporains, ont pensé que saint Matthieu citerait la généalogie de saint Joseph, et saint Luc celle de la sainte Vierge. C'est cette opinion, nous le reconnaissons, qui supprime le mieux la difficulté; mais elle n'a pas la tradition pour elle, et, répétons-le, le texte même de saint Luc lui paraît opposé. De plus, elle va contre le principe des généalogies juives, dans lesquelles les femmes ne comptent pas. Enfin, si la généalogie de saint Joseph avait de la valeur pour les Juifs, puisqu'elle était celle du père légal, elle aurait eu moins de sens pour les païens convertis. Il est remarquable cependant que, dans le Talmud, *Chagiga*, 77, 4, Marie est appelée fille d'Héli. Concluons: ces deux sentiments, et ceux qu'on a pu encore inventer pour résoudre la difficulté, ne sont que des hypothèses; mais les hypothèses sont permises en histoire, dès là qu'elles ne dépassent pas les limites du possible et du vraisemblable. Comme le dit fort bien un commentateur protestant, « les différentes tentatives qui ont été faites pour concilier les divergences, bien qu'aucune d'elles ne soit absolument convaincante, sont cependant suffisantes pour montrer que la conciliation n'est pas impossible. Si nous étions en possession de tous les faits, nous trouverions

25. qui fut Mathathias, qui fut Amos, qui fut Nahum, qui fut Hesli, qui fut Nagge,

26. qui fut Mahath, qui fut Mathathias, qui fut Semei, qui fut Joseph, qui fut Juda,

27. qui fut Joanna, qui fut Resa, qui fut Zorobabel, qui fut Salathiel, qui fut Neri,

28. qui fut Melchi, qui fut Addi, qui fut Cosan, qui fut Elmadan, qui fut Her,

29. qui fut Jesu, qui fut Eliezer, qui fut Jorim, qui fut Mathat, qui fut Levi,

30. qui fut Simeon, qui fut Juda, qui fut Joseph, qui fut Jona, qui fut Eliakim,

31. qui fut Melea, qui fut Menna, qui fut Mathatha, qui fut Nathan, qui fut David,

32. qui fut Jesse, qui fut Obed, qui fut Booz, qui fut Salmon, qui fut Naasson,

33. qui fut Aminadab, qui fut Aram, qui fut Esron, qui fut Phares, qui fut Judæ,

34. qui fut Jacob, qui fut Isaac, qui fut Abraham, qui fut Thare, qui fut Nachor,

35. qui fut Sarug, qui fut Ragau, qui fut Phaleg, qui fut Heber, qui fut Sale,

36. qui fut Cainan, qui fut Arphaxad, qui fut Sem, qui fut Noe, qui fut Lamech,

25. qui le fut de Mathathias, qui le fut d'Amos, qui le fut de Nahum, qui le fut d'Hesli, qui le fut de Naggé,

26. qui le fut de Mahath, qui le fut de Mathathias, qui le fut de Séméi, qui le fut de Joseph, qui le fut de Juda;

27. qui le fut de Joanna, qui le fut de Résa, qui le fut de Zorobabel, qui le fut de Salathiel, qui le fut de Néri,

28. qui le fut de Melchi, qui le fut d'Addi, qui le fut de Cosan, qui le fut d'Elmadan, qui le fut de Her,

29. qui le fut de Jésus, qui le fut d'Éliézer, qui le fut de Jorim, qui le fut de Mathat, qui le fut de Lévi,

30. qui le fut de Siméon, qui le fut de Juda, qui le fut de Joseph, qui le fut de Jona, qui le fut d'Eliakim,

31. qui le fut de Méléa, qui le fut de Menna, qui le fut de Mathatha, qui le fut de Nathan, qui le fut de David,

32. qui le fut de Jessé, qui le fut d'Obed, qui le fut de Booz, qui le fut de Salmon, qui le fut de Naasson,

33. qui le fut d'Aminadab, qui le fut d'Aram, qui le fut d'Esron, qui le fut de Pharès, qui le fut de Juda,

34. qui le fut de Jacob, qui le fut d'Isaac, qui le fut d'Abraham, qui le fut d'Tharé, qui le fut de Nachor,

35. qui le fut de Sarug, qui le fut de Ragaü, qui le fut de Phaleg, qui le fut d'Héber, qui le fut de Salé,

36. qui le fut de Caïnan, qui le fut d'Arphaxad, qui le fut de Sem, qui le fut de Noé, qui le fut de Lamech,

certainement que les deux listes sont d'accord avec eux. Les difficultés qu'elles présentent ne sont pas telles, qu'elles ne puissent être résolues par quelque heureuse addition à nos connaissances. » Voyez Danko, *Hist. revelationis N. T.*, p. 181 et ss.; Knabenbauer, *Comm. in Matth. et in Luc.*, etc. — *Ut putabatur* (vers. 23<sup>b</sup>). C.-à-d. : d'après le sentiment populaire, basé sur les apparences extérieures, mais très faux en réalité. Saint Luc, comme saint Matthieu, est attentif à sauvegarder les droits de la virginité de Marie et de la naissance toute divine de Jésus. — Au lieu des mots qui font, répétés si souvent jusqu'à la fin du vers. 38, le grec a simplement l'article τοῦ au génitif, et chaque fois il fut sous-entendre υἱός, « fils » : fils de Joseph, (fils) d'Héli; c.-à-d., lequel était fils d'Héli, etc. Pour mettre saint Joseph hors de cause dans cette liste généalogique, et pour mieux démontrer qu'elle ne concerne que Marie et son divin Fils, quelques critiques, partisans de la seconde opinion mentionnée plus haut,

proposent d'isoler par une parenthèse la proposition ὡς ἐνομίετο Ἰωσήφ, et de rattacher directement les mots ὡν υἱός à τοῦ Ἡεὶ : Jésus était (alors qu'on le croyait fils de Joseph) fils d'Héli, de Mathat, de Lévi,... d'Adam, de Dieu. Mais cette construction est forcée et inadmissible. — De Joseph à Resa (vers. 27), nous ne trouvons que des noms complètement inconnus. — *Nathan* (vers. 31). Il était, comme Salomon, fils de David par Bethsabée. Cf. II Reg. v, 14; I Par. iii, 5. Ses descendants ne sont pas nommés dans l'Ancien Testament. — *Qui... David*. A partir d'ici jusqu'à Abraham (vers. 34), la liste est identiquement la même que dans le premier évangile. Le Nouveau Testament tout entier affirme, avec la plus grande clarté, que Jésus-Christ est issu de David. Cf. Act. ii, 30 et xiii, 23; Rom. i, 3; II Tim. ii, 8; Hebr. vii, 14; Apoc. v, 5 et xxii, 16, etc. — *De Thare à Adam* (vers. 34<sup>b</sup>-38), tout est propre à saint Luc. — Le nom de *Cainan* (vers. 36), entre ceux de *Salé* et d'*Arphaxad*, crée quelques



37. qui le fut de Mathusalé, qui le fut d'Hénoch, qui le fut de Jared, qui le fut de Malaléel, qui le fut de Caïnan,

38. qui le fut d'Hénos, qui le fut de Seth, qui le fut d'Adam, qui le fut de Dieu.

37. qui fuit Mathusale, qui fuit Henoch, qui fuit Jared, qui fuit Malaleel, qui fuit Cainan,

38. qui fuit Henos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei.

## CHAPITRE IV

1. Or Jésus, plein de l'Esprit-Saint, revint du Jourdain, et il fut poussé par l'Esprit dans le désert

2. pendant quarante jours, et il fut tenté par le diable. Et il ne mangea rien durant ces jours-là, et lorsqu'ils furent écoulés, il eut faim.

3. Alors le diable lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, dites à cette pierre qu'elle devienne du pain.

4. Jésus lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu.

5. Et le diable le conduisit sur une

1. Jesus autem, plenus Spiritu sancto, regressus est a Jordane, et agebatur a Spiritu in desertum

2. diebus quadraginta, et tentabatur a diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis; et consummatis illis, esuriit.

3. Dixit autem illi diabolus : Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat.

4. Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est : Quia non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei.

5. Et duxit illum diabolus in montem

difficultés, car il manque dans le texte hébreu de la Genèse, x, 24 et xi, 12-13. Mais on le trouve dans la traduction des LXX en ces deux endroits, et c'est là sans doute que l'aura pris saint Luc ou son document. — *Adam* (vers. 38). Celui que saint Paul nomme si bien le second Adam a donc tiré son origine humaine du premier. — *Qui... Dei*. Par une admirable synthèse, la liste généalogique ramène Jésus, et ses ancêtres suivant la chair, au divin Créateur de l'humanité et de toutes choses.

3° La tentation de Jésus. IV, 1-13.

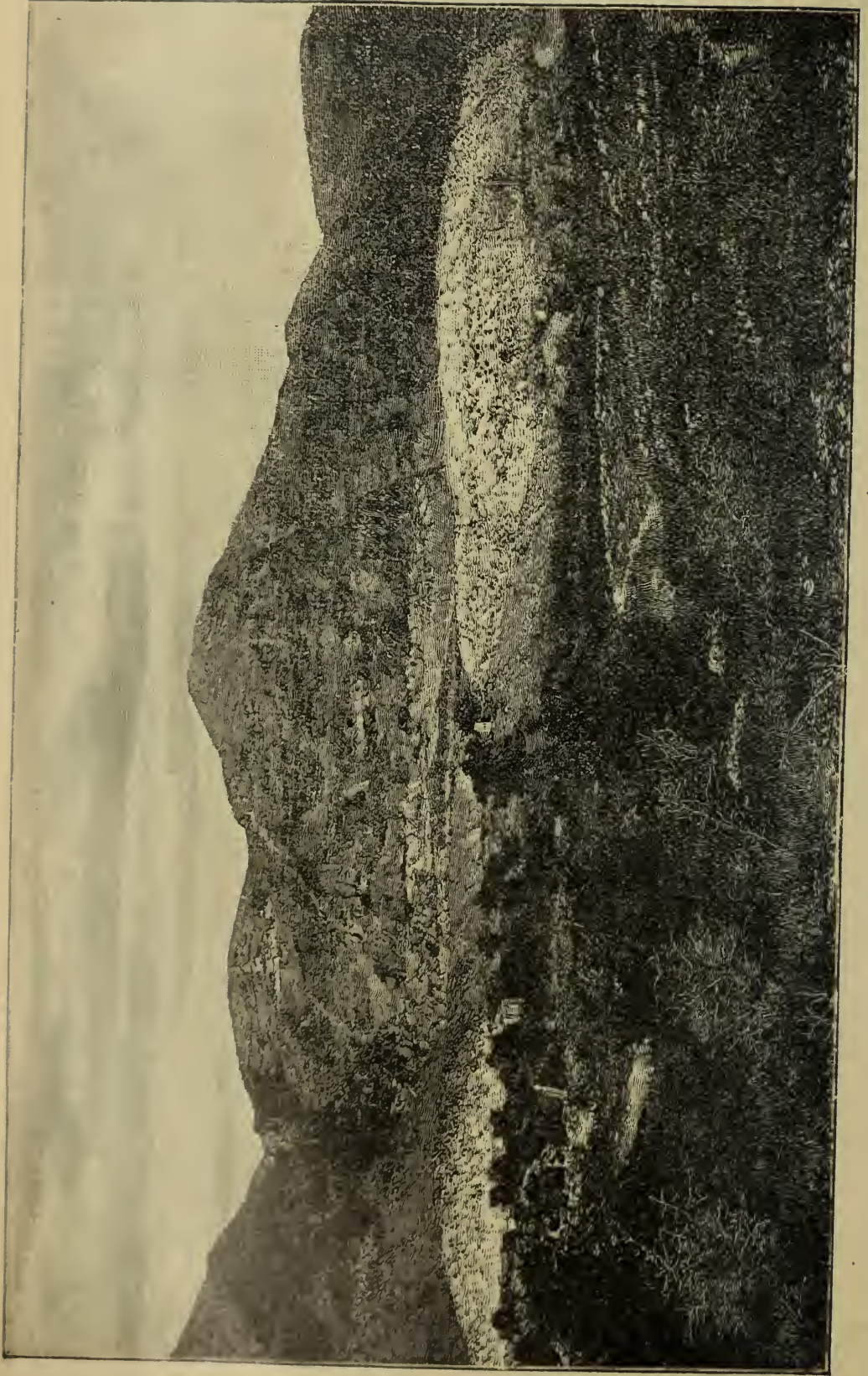
Cf. Matth. iv, 1-11 (voyez les notes); Marc. i, 12-13. Le récit de saint Marc a une forme à part; celui de saint Luc ressemble beaucoup à la narration de saint Matthieu, excepté quelques détails (dont un seul important; voyez les notes du vers. 5).

CHAP. IV. — 1-2. Introduction : Jésus est conduit au désert par l'Esprit-Saint et jeûne pendant quarante jours. — *Plenus Spiritu...* Détail spécial; il rattache le récit de la tentation à celui du baptême. Cf. iii, 21-22. — *Agebatur*. L'imparfait de la durée; la pression était constante. Les mots *diebus quadraginta* se rapportent à ce verbe; il semble donc que Jésus ne demoura pas tout ce temps dans le même endroit du désert. — *Et tentabatur...* Le grec n'a pas la conjonction et emploie le participe présent; tenté par le diable. Cette construction, analogue à celle de saint Marc (voyez le commentaire), peut signifier que la tentation de Jésus dura pendant ces quarante jours; mais il vaut mieux

l'expliquer par le réclt très net de saint Matthieu, et supposer que le Sauveur ne commença à être tenté qu'à la fin des quarante jours. Dans ce cas, le participe équivaldrait à « ut tentaretur ». — *Nihil manducavit*. Cette expression, propre à saint Luc, dénote clairement le caractère absolu du jeûne de Notre-Seigneur.

3-4. Première tentation. — *Lapidi... ut pants...* On lit le pluriel dans le premier évangile : ces pierres, des pains. — *Scriptum...* (vers. 4). Cf. Deut. viii, 3. Saint Matthieu cite plus complètement la fin du texte : « in omni... quod procedit de ore Dei. »

5-8. Seconde tentation. Saint Luc fait ici une interversion d'une certaine gravité, car il place en second lieu la tentation qui n'occupe que le troisième rang dans le premier évangile. D'après le sentiment de la plupart des exégètes, c'est saint Matthieu qui suit plus exactement l'ordre historique des faits. D'un côté, il paraît indiquer, par les particules « tunc » et « iterum », qu'il raconte les choses comme elles se sont passées en réalité (saint Luc se sert uniquement de la vague transition *et*, « et »). D'un autre côté, le fond même des choses semble aussi donner raison à saint Matthieu, car il y a une gradation plus vraie dans les trois stades de la tentation, tels qu'ils les présente. Enfin, on ne conçoit pas que le démon ait continué à tenter Jésus après que celui-ci lui eut dit : « Vale, Satana. » — *Dixit. Matth.* : « suscepit ». — *Orbis terræ*. Dans le grec : οὐρανὸν καὶ γῆν, de là (terre) habitée. Une des



La montagne de la Quarantaine. (D'après une photographie.)



haute montagne, et lui montra en un instant tous les royaumes de la terre;

6. puis il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance et la gloire de ces royaumes; car ils m'ont été livrés, et je les donne à qui je veux.

7. Si donc vous vous prosternez devant moi, toutes ces choses seront à vous.

8. Jésus lui répondit : Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul.

9. Et il le conduisit à Jérusalem, et le plaça sur le pinacle du temple; puis il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous d'ici en bas.

10. Car il est écrit : Il a donné des

excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terræ in momento temporis,

6. et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam et gloriam illorum, quia mihi tradita sunt, et cui volo do illa.

7. Tu ergo si adoraveris coram me, erunt tua omnia.

8. Et respondens Jesus, dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

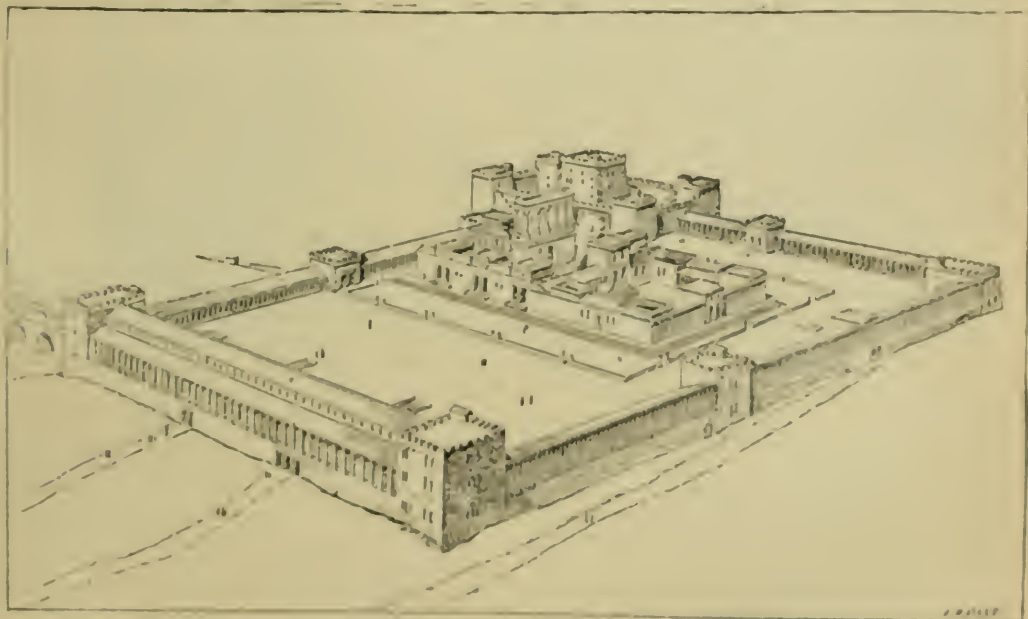
9. Et duxit illum in Jerusalem, et statuit eum super pinnam templi, et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum.

10. Scriptum est enim quod angelis

expressions favorites de saint Luc. Cf. II, 1; Act. XI, 23, etc. Matth. : du monde. — *In momento* (d'après le grec : « in puncto »)... Trait propre à saint Luc. C'est donc simultanément, par une sorte de fantasmagorie, et non successivement, que les royaumes du monde furent montrés à Jésus. — *Tibi dabo... illa*. L'infâme proposition de Satan (vers. 6-7) est beaucoup plus développée tel que dans l'autre narration. — *Potestatem hanc* : l'autorité et la juridiction sur tous les royaumes du monde. —

*volo do...*, il parle tout à fait comme le « père du mensonge ».

9-12. Troisième tentation. — *Duxit*. Saint Matthieu a encore le verbe « assumpsit ». — *In Jerusalem*. Matth. : dans la cité sainte. Nom qui convenait davantage à ses lecteurs juifs. — *Pinnam*. Ἡπερῶντος : même diminutif que dans saint Matthieu. — *Scriptum est...* (vers. 10). La citation est plus complète que dans le premier évangile. — *Non tentabis...* (vers. 12). « Satan avait suggéré qu'il était impossible de mettre



Plan cavalier du temple d'Herode. (D'après la reconstruction de M. de Vogüé.)

*Mihi tradita*.. Rien de plus faux que cette assertion. Sans doute, Dieu a laissé à Satan une certaine puissance sur ce monde (cf. Jean. XII, 31; XIV, 30, etc.); mais cette puissance est très limitée. Aussi, lorsque le démon ajoute : *cui*

trop de confiance en Dieu; le Christ montre que tenter Dieu n'est pas se confier en lui. »

13. Conclusion du récit. — Les mots *omnium-misa*.. *tentatione* sont propres à saint Luc. — *Usque ad tempus*. Autre particularité, d'après

suis mandavit de te, ut conservent te ;

11. et quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.

12. Et respondens Jesus, ait illi : Dictum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

13. Et consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo usque ad tempus.

14. Et regressus est Jesus in virtute Spiritus in Galilæam, et fama exiit per universam regionem de illo.

15. Et ipse docebat in synagogis eorum, et magnificabatur ab omnibus.

16. Et venit Nazareth, ubi erat nutritus, et intravit secundum consuetudinem suam die sabbati in synagogam, et surrexit legere.

17. Et traditus est illi liber Isaïæ prophetæ. Et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat :

18. Spiritus Domini super me ; propter quod unxit me, evangelizare paupe-

ordres à ses anges à ton sujet, afin qu'ils te gardent,

11. et ils te porteront dans leurs mains, de peur que tu ne heurtes ton pied contre une pierre.

12. Jésus lui répondit : Il a été dit : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.

13. Après avoir achevé toutes ces tentations, le diable s'éloigna de lui pour un temps.

14. Alors Jésus retourna en Galilée par la vertu de l'Esprit, et sa renommée se répandit dans tout le pays.

15. Et il enseignait dans leurs synagogues, et il était glorifié par tous.

16. Il vint à Nazareth, où il avait été élevé ; et il entra selon sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue, et il se leva pour lire.

17. On lui donna le livre du prophète Isaïe. Et ayant déroulé le livre, il trouva l'endroit où il était écrit :

18. L'esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a sacré par son on-

grande profondeur. Dans le grec : ἄχρι κειροῦ, jusqu'à une occasion. Quoique vaincu, Satan espérait trouver une autre circonstance favorable pour tenter Jésus ; il la trouva, en effet, au moment de la Passion. Cf. Joan. xiv, 30. Notre évangéliste omet de dire que les anges s'approchèrent de Jésus pour le servir après sa victoire.

## SECTION II. — LE MINISTÈRE DE JÉSUS EN GALILÉE AVANT L'ÉLECTION DES APOTRES. IV, 14 — VI, 11.

§ I. — *Le Sauveur excite la haine des habitants de Nazareth ; il se fixe à Capharnaüm, où il accomplit plusieurs miracles.* IV, 14-44.

1° Jésus revient en Galilée et se met à prêcher. IV, 14-15.

14-15. Commencement du ministère public du Sauveur. Comp. Matth. iv, 12-17 ; Marc. i, 14-15. Moins explicite que les deux autres, le récit de saint Luc fournit un abrégé intéressant du début de la vie publique. — *In virtute Spiritus.* Détail spécial. En tant qu'homme, Jésus était de plus en plus rempli de l'Esprit-Saint depuis son baptême, et agissait constamment sous son influence. — *Fama exiit...* Autre trait nouveau. C'était sans doute à cause des prodiges accomplis à Jérusalem (cf. Joan. ii, 23 ; iii, 2) ; mais ces faits supposent en outre, de la part de Jésus, un certain déploiement d'activité préliminaire en Galilée. Comp. le vers. 23. — *Docebat in synagogis...* (vers. 15). Voyez Matth. iv, 23 et les notes. — *Magnificabatur...* Tous admiraient l'enseignement de Jésus, qui formait un saisissant

contraste avec celui des rabbins. Voyez le verset 32.

2° Jésus est méprisé à Nazareth par ses compatriotes. IV, 16-30.

Tout cet épisode appartient en propre à saint Luc. Il est vrai que divers commentateurs le regardent comme parallèle au fait raconté beaucoup plus tard par les deux autres synoptiques, Matth. xiii, 54-58 et Marc. vi, 1-6. Dans ce cas, notre auteur aurait interverti à dessein l'ordre des événements, pour montrer, dès l'ouverture de la vie publique, combien d'obstacles Jésus devait rencontrer auprès des Juifs. Mais nous pensons, avec beaucoup d'autres interprètes, qu'il s'agit ici d'un fait entièrement différent. Jésus aura donc offert deux fois des occasions de salut à ses compatriotes, qui les rejetèrent constamment.

16-20. La prédication de Jésus à Nazareth. Elle est un intéressant modèle de ce qu'étaient les discours du Sauveur dans toutes les circonstances analogues. — *Secundum consuetudinem...* Le narrateur vient précisément de mentionner cette coutume. Cf. vers. 15<sup>a</sup>. Mais il est possible que l'allusion soit plus générale, et qu'elle porte sur la fréquentation régulière de la synagogue de Nazareth par Jésus durant sa vie cachée. — *Surrexit.* C'est dans cette attitude respectueuse qu'on lisait la sainte Écriture dans les cérémonies du culte. — *Legere.* Durant le service religieux, on lisait d'ordinaire deux passages de la Bible. Cf. Act. xv, 21. La première leçon était tirée du Pentateuque ; la seconde, des prophètes. On pouvait se proposer spontanément pour faire la lecture, ou bien on était désigné par le président. — *Liber* (vers. 17). C'était un rouleau



tion; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur broyé,

19. annoncer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue, mettre en liberté ceux qui sont brisés sous les fers, publier l'année favorable du Seigneur et le jour de la rétribution.

20. Ayant replié le livre, il le rendit au ministre, et s'assit. Et tous, dans la synagogue, avaient les yeux fixés sur lui.

21. Et il commença à leur dire : Aujourd'hui, cette parole de l'Écriture que vous venez d'entendre est accomplie.

22. Et tous lui rendaient témoignage, et ils admiraient les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche, et ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph ?

ribus misit me, sanare contritos corde,

19. prædicare captivis remissionem et cæcis visum, dimittere confractos in remissionem, prædicare annum Domini acceptum et diem retributionis.

20. Et cum plicuisset librum, reddidit ministro, et sedit. Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum.

21. Cœpit autem dicere ad illos : Quia hodie impleta est hæc Scriptura in auribus vestris.

22. Et omnes testimonium illi dabant, et mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore ipsius, et dicebant : Nonne hic est filius Joseph ?

de parchemin, muni de montants de bois à ses deux extrémités; de là l'expression très juste

à Is. LVIII, 6, et ils ont été insérés tel soit par l'évangéliste, qui citait de mémoire, soit par son document. — *Annus Domini*... Allusion à l'année jubilaire des Juifs (chaque cinquantième année), qui faisait rentrer tous les citoyens dans les propriétés qu'ils avaient pu aliéner, et qui rendait la liberté à ceux d'entre eux que l'infortune avait obligés de se vendre comme esclaves. Cf. Lev. xxv, 8 et ss. Elle figure ici l'époque de salut inaugurée par le Messie. — *Et diem*... Ces mots sont omis dans le texte grec de saint Luc, mais ils font partie du passage d'Isaïe. « L'activité messianique de Jésus embrasse aussi le jugement prononcé contre les incrédules. » — *Cum plicuisset* (vers. 20). Πλῆξας : le contraire de « revolvit » (cf. vers. 17<sup>b</sup>). Jésus roula de nouveau le parchemin. — *Ministro* : le bedeau de la synagogue. — *Sedit*. Les prédicateurs juifs s'asseyaient lorsqu'ils parlaient dans les synagogues. Cf. Act. xvi, 13. — *Intendentes* : regardant attentivement. La réputation de Jésus et l'importance du passage cité expliquent cette tension d'esprit des auditeurs.

21-30. Un vif émoi est suscité dans la synagogue par les paroles du Sauveur; ses concitoyens veulent lui donner la mort, mais il se soustrait à leurs menaces. — *Cœpit... dicere*. Cette formule indique que l'évangéliste va se borner à citer le thème, ou les premières paroles, du discours de Jésus. — *Impleta... in auribus... Hebraïcis*. C.-à-d., vous avez entendu de vos propres oreilles celui en qui cet oracle est réalisé. Ces paroles signifiaient donc : Je suis moi-même le Messie annoncé par Isaïe. — *Testimonium... dabant* (vers. 22) : contrairement, par l'évidence des faits, de reconnaître que ce qu'ils avaient entendu dire de Jésus était vrai. Malheureusement, ils étaient loin d'admettre qu'il avait accompli la prédiction. — Le verbe *mirabantur* dénote plutôt un est étonné l'étonnement qu'une admiration véritable; cela ressort de la réflexion pleine de mépris, et attestée



Personnage lisant sur un rouleau  
(Antique peinture romaine.)

ut revolvit. Voyez l'Atl. archéol., pl. LXVIII, fig. 2, 4; LXX, fig. 2. — *Locum ubi*... Cf. Is. LXI, 1-2 et le commentaire. La citation, renfermée dans les vers. 18-19, reproduit à peu près exactement la traduction des LXX, qui s'écarte un peu de l'hébreu. C'est naturellement ce dernier texte qui fut lu par Jésus dans la synagogue. Ce passage d'Isaïe décrit admirablement bien l'objet et le but du ministère du Messie, qui consistaient à opérer de toutes manières la rédemption, et surtout à secourir la partie la plus misérable de l'humanité. — *Spiritus... super me*. C'est le Messie lui-même qui prend la parole, afin de décrire son œuvre. — Les mots *dimittere... in remissionem* (vers. 19) ne font point partie du texte allegué; ils appartiennent

23. Et ait illis : Utrique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice, cura te ipsum ; quanta audivimus facta in Capharnaüm, fac et hic in patria tua.

24. Ait autem : Amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patria sua.

25. In veritate dico vobis, multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israël, quando clausum est cælum annis tribus et mensibus sex, cum facta esset fames magna in omni terra ;

26. et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ ad mulierem viduam.

27. Et multi leprosi erant in Israël sub Eliseo propheta ; et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus.

28. Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes.

29. Et surrexerunt, et ejecerunt illum extra civitatem ; et duxerunt illum usque ad supercilium montis super quem civitas illorum erat ædificata, ut præcipitarent eum.

23. Alors il leur dit : Sans doute, vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guéris-toi-même ; les grandes choses faites à Capharnaüm, dont nous avons entendu parler, faites-les également ici, dans votre pays.

24. Et il ajouta : En vérité, je vous le dis, aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie.

25. En vérité, je vous le dis, il y avait beaucoup de veuves en Israël au temps d'Élie, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine dans tout le pays ;

26. et cependant, Élie ne fut envoyé à aucune d'elles, mais à une femme veuve de Sarepta, dans le pays de Sidon.

27. Il y avait aussi beaucoup de lépreux en Israël au temps du prophète Élisée ; et aucun d'eux ne fut guéri, si ce n'est Naaman, le Syrien.

28. Ils furent tous remplis de colère, dans la synagogue, en entendant ces paroles.

29. Et se levant, ils le chassèrent hors de la ville, et ils le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie, pour le précipiter en bas.

l'incrédulité, *Nonne hic...?* Pour eux, cette constance neutralisait tous les bons effets de la prédication de Jésus. — *Verbis gratiæ.* Non pas des paroles apportant la grâce divine, mais simplement : les gracieuses paroles. — *Et ait...* (vers. 23). Dans un langage calme, mais sévère, Jésus leur reproche à bon droit leur étrange conduite. — *Similitudinem.* Le mot grec *παρομοίωσιν*, qui équivaut à l'hébreu *mâsâl*, désigne au propre une comparaison, puis une parabole dans le sens strict, et parfois, comme c'est ici le cas, un simple proverbe. — *Medice, cura...* Sentence très usitée chez les Juifs et chez les auteurs classiques. Elle signifie, d'après le contexte : Si vous êtes le Christ, commencez par manifester vos prodiges dans votre pays, de même qu'un médecin doit tout d'abord mettre son art à profit pour lui-même. — *Facta in Capharnaüm :* Immédiatement après l'installation de Jésus dans cette ville. Cf. Matth. iv, 13. Trait de basse jalousie de la part des habitants de Nazareth. — *Amen dico...* (vers. 24). Assertion très solennelle. De même au vers. 25. — *Nemo propheta.* Jésus répond au proverbe de ses concitoyens par un autre proverbe. Celui-ci signifie que, lorsqu'on est rapproché de ce qui est grand, on omet souvent d'en apprécier la grandeur, car « la familiarité engendre le mépris ». — *In veritate...* C'est la réponse proprement dite de Jésus (vers. 25-27) à l'objection contenue dans le vers. 23. Il démontre,

par deux exemples empruntés à l'Ancien Testament, la vérité de son assertion « Nemo propheta... » Deux des plus grands prophètes d'Israël avaient aussi accompli des miracles en faveur d'étrangers. — *In diebus Eliæ.* Premier exemple. Sur l'événement en question, voyez III Reg. xvii, 1 et xviii, 1. L'historien hébreu paraît dire que la sécheresse (*clausum est...*, hébraïsme) dura seulement trois ans. Saint Jacques, v, 17, mentionne trois ans et demi, comme notre évangéliste : donné qui repose, croit-on, sur une ancienne tradition. — *In omni terra :* dans tout le pays d'Israël. — *Sarepta.* Cette localité était située sur le littoral phénicien, entre Tyr et Sidon. Elle dépendait de cette dernière ville, comme l'indique le mot *Sidonis* (*Atl. géogr.*, pl. x). — *Et multi...* (vers. 27). Second exemple, emprunté à la vie d'Élisée. Voyez IV Reg. v, 14. — *Repleti sunt...* (vers. 28). Effet produit sur les auditeurs par ces réflexions de Jésus. À leurs yeux, elles revenaient à dire qu'ils étaient moins dignes des bienfaits divins que les païens. Les regardant donc comme une provocation, ils entrèrent dans une violente colère et résolurent de se défaire immédiatement de l'insulteur. — *Supercilium montis.* Expression qui sert à désigner le bord d'un précipice. Peut-être représente-t-elle ici le rocher calcaire, haut de dix à douze mètres, qui domine le couvent maronite situé à l'angle sud-ouest de la ville. — *Ut præcipitarent...* : sans jugement préalable, en



30. Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en alla.

31. Et il descendit à Capharnaüm, ville de Galilée, et là il les enseignait les jours de sabbat.

32. Et ils étaient frappés de sa doctrine, car il parlait avec autorité.

33. Il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur, qui cria d'une voix forte,

34. en disant : Laissez-nous ; qu'y a-t-il de commun entre nous et vous, Jésus de Nazareth ? Êtes-vous venu pour nous perdre ? Je sais qui vous êtes : le Saint de Dieu.

35. Mais Jésus le menaça, en disant : Tais-toi, et sors de cet homme. Et le démon, l'ayant jeté à terre au milieu de l'assemblée, sortit de lui, sans lui faire aucun mal.

36. Et l'épouvante les saisit tous, et ils se parlaient l'un à l'autre, en disant : Quelle est cette parole ? Il commande avec autorité et avec puissance aux esprits impurs, et ils sortent.

37. Et sa renommée se répandit de tous côtés dans le pays.

38. Étant sorti de la synagogue, Jésus entra dans la maison de Simon. Or la

30. Ipse autem transiens per medium illorum, ibat.

31. Et descendit in Capharnaüm, civitatem Galilææ, ibique docebat illis sabbatis.

32. Et stupebant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ipsius.

33. Et in synagoga erat homo habens dæmonium immundum, et exclamavit voce magna,

34. dicens : Sine ; quid nobis et tibi, Jesu Nazarene ? Venisti perdere nos ? Scio te quis sis, Sanctus Dei.

35. Et increpavit illum Jesus, dicens : Obmutesce, et exi ab eo. Et cum projecisset illum dæmonium in medium, exiit ab illo, nihilque illum nocuit.

36. Et factus est pavor in omnibus, et colloquebantur ad invicem, dicentes : Quod est hoc verbum, quia in potestate et virtute imperat immundis spiritibus, et exeunt ?

37. Et divulgabatur fama de illo in omnem locum regionis.

38. Surgens autem Jesus de synagoga, introivit in domum Simonis. Socrus au-

vertu de ce que les Juifs appelaient « battre les rebelles », et qui consistait à massacrer sur place quiconque était surpris violant la loi en flagrant délit. Cf. Joan. viii, 59 ; x, 31 ; Act. xxi, 31-32, etc. — *Ipse autem...* (vers. 30). Le pronom est très accentué et marque un frappant contraste. — *Ibat* : lentement, majestueusement. On a dit parfois qu'il n'est pas absolument nécessaire d'admettre ici un miracle, attendu qu'une volonté calme et ferme suffit souvent pour dompter les hommes les plus passionnés. Néanmoins, il est difficile de ne pas croire que le narrateur a voulu exposer un prodige réel.

3<sup>e</sup> Jésus vient à Capharnaüm, où il opère de nombreux miracles. IV, 31-44.

Comme saint Matthieu, iv, 13 et ss., saint Luc place l'installation de Notre-Seigneur à Capharnaüm avant l'appel des quatre premiers disciples. Cf. v, 1 et ss.

31-32. Jésus prêche à Capharnaüm en un jour de sabbat. Voyez Marc. i, 21-22 et le commentaire. — *Descendit*. De Nazareth, située dans le massif des montagnes qui surplombent le lac, on descend beaucoup pour venir à Capharnaüm. Sur cette ville, alors très importante, voyez les notes de Matth. iv, 13. — *Sabbatis*. Ce pluriel a, comme au passage parallèle de saint Marc et ailleurs, le sens du singulier. — *Quia in potestate...* C.-à-d. que Jésus parlait avec une autorité toute divine, comme le dit plus expressément l'autre récit.

33-35. Guérison d'un possédé. Comp. Marc. i, 23-28. La ressemblance entre les deux narrations va souvent jusque'à l'identité. — *Dæmonium immundum*. D'après le grec : l'esprit d'un démon impur. Cette locution, propre à saint Luc, marque la nature spirituelle du démon. — *Voce magna*. Autre trait spécial. Il en est de même de l'expression *Sine* (vers. 34), laisse-moi. — *Cum projecisset...* (vers. 35). Ce détail révèle tout ensemble la puissance et l'impuissance du démon : obligé de quitter le possédé, il lui fait auparavant tout le mal qu'il peut. — *Nihilque illum...* Ces mots sont encore une particularité de saint Luc. C'est une constatation qui intéressait l'évangéliste médecin.

36-37. Le résultat du miracle. Cf. Marc. i, 27-28. Il y a dans ces versets un peu plus de variantes de langage entre les deux narrateurs, quoique le fond demeure le même. — D'abord un résultat immédiat, produit sur les témoins : *factus est pavor...* — *In potestate et virtute...* Saint Marc n'a ici que le premier de ces deux substantifs, qui est le plus général. — *Imperat... spiritibus*. La foule comprenait fort bien que Jésus avait le pouvoir de chasser tous les démons, quoiqu'il n'en eût expulsé alors qu'un seul. — *Divulgabatur...* Résultat produit au dehors, dans tout le pays.

38-39. La belle-mère de Simon est miraculeusement guérie d'une fièvre violente. Comp. Matth. viii, 14-15 ; Marc. i, 29-31. C'est du

tem Simonis tenebatur magnis febris, et rogaverunt illum pro ea.

39. Et stans super illam, imperavit febrī; et dimisit illam. Et continuo surgens ministrabat illis.

40. Cum autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum. At ille singulis manus imponens, curabat eos.

41. Exhibant autem dæmonia a multis, clamantia et dicentia: Quia tu es Filius Dei. Et increpans non sinebat ea loqui, quia sciebant ipsum esse Christum.

42. Facta autem die, egressus ibat in desertum locum, et turbæ requirebant eum, et venerunt usque ad ipsum; et detinebant illum, ne discederet ab eis.

43. Quibus ille ait: Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei; quia ideo missus sum.

belle-mère de Simon était retenue par une forte fièvre; et ils le prièrent pour elle.

39. Alors, debout auprès d'elle, il comanda à la fièvre, et la fièvre la quitta. Et se levant aussitôt, elle les servait.

40. Lorsque le soleil fut couché, tous ceux qui avaient des malades atteints de diverses maladies les lui amenaient. Et lui, imposant les mains sur chacun d'eux, les guérissait.

41. Et les démons sortaient d'un grand nombre, criant et disant: Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les menaçait, et il ne leur permettait pas de dire qu'ils savaient qu'il était le Christ.

42. Lorsqu'il fut jour, il sortit et alla dans un lieu désert; et les foules le cherchaient, et elles vinrent jusqu'à lui, et elles voulaient le retenir, de peur qu'il ne les quittât.

43. Il leur dit. Il faut que j'annonce aussi aux autres villes la bonne nouvelle du royaume de Dieu; car c'est pour cela que j'ai été envoyé.

récit de saint Marc que se rapproche davantage celui de notre évangéliste. — *Simonis*. Il n'a pas encore été question de lui dans les pages de saint Luc, et son appel par Jésus ne sera raconté que plus loin (cf. v, 1-11); mais on le suppose connu des lecteurs. — *Tenebatur magnis...* Expression probablement médicale, qui, dans tous les cas, est beaucoup plus énergique que le « febricitans » des deux autres narrations. — *Stans super...* (vers. 39). Debout et dominant de toute sa taille la malade étendue sur son lit, qui était très bas, à la façon orientale (*Atl. archéol.*, pl. xvi, fig. 4). Ce trait aussi est propre à saint Luc. — *Imperavit...* Cette locution paraît supposer que Jésus prononça un mot de commandement.

40-41. On amène à Jésus de nombreux malades et des possédés, qu'il guérit. Cf. Matth. viii, 16-17; Marc. i, 32-34. C'est encore de ce dernier que saint Luc se rapproche le plus ici, quoiqu'il ait aussi des traits originaux. Tous les narrateurs mentionnent expressément les trois catégories de guérisons; mais l'évangéliste médical établit entre elles une séparation plus nette. — *Cum... occidisset*. Le repos du sabbat prenait fin au moment du coucher du soleil; on profita donc du premier instant pour apporter les malades. — *Infirimos variis...* Locution très précise, propre à saint Luc. — *Singulis... imponens*. Ce détail, également nouveau, fait très bien ressortir la grande bonté du Sauveur, qui, au lieu de guérir en masse ces nombreux malades, leur rendait individuellement la santé. Dans la Bible, l'imposition des mains apparaît comme le symbole d'une transmission, soit en bonne

part, pour bénir (cf. Gen. xlviii, 14; Lev. ix, 22-23, etc.), soit en mauvaise part, pour maudire, pour châtier, etc. (cf. Lev. i, 4; iii, 2, etc.). — *Clamantia...* (vers. 41). Saint Luc est seul à citer expressément ce témoignage que les démons étaient obligés de rendre à Jésus-Christ, avant de quitter leurs victimes. Comp. le verset 34. — *Non sinebat...* De même saint Marc. Notre auteur ajoute le détail *increpans*. — *Ipsum esse...* Saint Marc est moins explicite: Parce qu'ils le connaissaient.

42-44. Jésus se retire en un lieu désert, puis il parcourt la Galilée en prêchant. Comp. le récit plus exact et plus riche en détails de saint Marc, i, 35-39. — *Requirebant*. L'imparfait marque l'intensité des recherches. « Saint Luc aime à signaler l'empressement du peuple à venir à Jésus. » Cf. v, 1, 19; vi, 19; viii, 19, 40; xii, 1, etc. D'après saint Marc, ce furent Simon et ses compagnons qui rejoignirent les premiers Notre-Seigneur, et qui l'avertirent que les foules venaient à sa rencontre. — *Detinebant... nec...* Trait délicat, propre à notre évangéliste. Rien ne peint mieux l'amour de ce bon peuple pour Jésus. — *Et aliis...* (vers. 43). Reproche du Sauveur à « ceux qui essayaient de le monopoliser ». — *Oportet*. C'était une nécessité imposée au Messie par le plan divin. Sur l'emploi de cette expression relativement à Jésus-Christ, voyez ii, 49; ix, 22; xiii, 33; xvii, 25; xix, 5; xxii, 37; xxiv, 26, 44, 46; Act. iii, 21; xvii, 3; I Cor. xv, 25. — *Regnum Dei*. L'équivalent de la locution « regnum cælorum » du premier évangile. Voyez Matth. iii, 2 et les notes. — *Ideo missus...* Envoyé par Dieu, son Père. Saint



44. Et il prêchait dans les synagogues  
de Galilée.

44. Et erat prædicans in synagogis  
Galilææ.

## CHAPITRE V

1. Or il arriva, tandis que les foules se précipitaient sur lui pour entendre la parole de Dieu, qu'il était lui-même au bord du lac de Génésareth.

2. Et il vit deux barques arrêtées au bord du lac; les pêcheurs étaient descendus, et lavaient leurs filets.

3. Et montant dans l'une de ces barques, qui appartenait à Simon, il le pria de s'éloigner un peu de la terre; et s'étant assis, il enseignait les foules de dessus la barque.

4. Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit

1. Factum est autem, cum turbæ irruerent in eum ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secus stagnum Genesareth.

2. Et vidit duas naves stantes secus stagnum; piscatores autem descendentes, et lavabant retia.

3. Ascendens autem in unam navim, quæ erat Simonis, rogavit eum a terra reducere pusillum; et sedens docebat de navicula turbas.

4. Ut cessavit autem loqui, dixit ad

Marc : Je suis venu pour cela. — *Et erat...* Formule de conclusion, qui est un peu plus développée dans le second évangile.

§ II. — *Vocation des premiers disciples; guérison d'un lépreux et d'un paralytique.* V, 1-26.

1<sup>o</sup> Jésus appelle à lui ses premiers disciples, à la suite d'une pêche miraculeuse et symbolique. V, 1-11.

Comp. Matth. iv, 18-22; Marc. i, 16-20. Nous croyons, en effet, avec la plupart des interprètes, que ces passages des trois synoptiques sont relatifs à un seul et même événement, comme le montrent surtout les vers. 10-11 de notre évangéliste, rapprochés de Matth. iv, 19, 20, 22 et de Marc. i, 17, 18, 20. Seulement, saint Luc raconte tout au long la pêche miraculeuse, qui est ici pour lui l'essentiel, tandis que les deux autres narrateurs ne signalent que l'appel des quatre disciples. Le troisième évangile nous paraît toutefois moins exact, lorsqu'il place cet incident après la guérison de la belle-mère de saint Pierre.

CHAP. V. — 1-3. Introduction : Jésus dans la barque de Pierre. — *Cum turbæ...* Détail dramatique, propre à saint Luc. — Le motif de cet empiétement de la foule autour de Jésus est très touchant : *ut audirent...* — *Stagnum.* Saint Luc est seul à désigner le lac de Tibériade par cette expression toute classique. — *Genesareth.* Sur ce nom, voyez les notes de Matth. xiv, 34 et Marc. vi, 53. — *Piscatores... lavabant...* (vers. 2) : comme c'est la coutume après la pêche. D'après les trois narrations, les futurs disciples s'occupaient d'une manière ou de l'autre

de leurs filets, lorsque Jésus les appela à lui. — *Ascendens...* (vers. 3) : pour parler plus commodément à la foule qui se pressait sur le rivage. Jésus monta de nouveau dans une barque pour prêcher, le jour où il se mit à enseigner sous forme de paraboles. Cf. Matth. xiii, 2; Marc. iv, 1.

4-7. Le miracle. — *Duc in altum.* Premier



Barque du lac de Tibériade. (D'après une photographie.)

ordre de Jésus, adressé seulement à Pierre, en tant qu'il était le propriétaire de la barque. — *Laxate...* Deuxième ordre, au pluriel cette fois, parce qu'il s'agit d'un acte auquel tout l'équi-

Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam.

5. Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus; in verbo autem tuo laxabo rete.

6. Et cum hoc fecissent, concluderunt piscium multitudinem copiosam; rumpebatur autem rete eorum.

7. Et annuerunt sociis qui erant in alia navi, ut venirent, et adjuverent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naves, ita ut pene mergerentur.

8. Quod cum videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, quia homo peccator sum, Domine.

9. Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant, in captura piscium quam ceperant;

10. similiter autem Jacobum et Joannem, filios Zebedæi, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere; ex hoc jam homines eris capiens.

11. Et subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum.

12. Et factum est cum esset in una civitatum, et ecce vir plenus lepra, et videns Jesum, et procidens in faciem,

à Simon : Pousse au large, et jetez vos filets pour pêcher.

5. Simon, lui répondant, dit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais, sur votre parole, je jeterai le filet.

6. Lorsqu'ils l'eurent fait, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompaît.

7. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider. Ils vinrent, et ils remplirent les deux barques, au point qu'elles étaient presque submergées.

8. Quand Simon Pierre vit cela, il tomba aux pieds de Jésus, en disant : Seigneur, retirez-vous de moi, car je suis un pécheur.

9. Car l'épouvante l'avait saisi, et aussi tous ceux qui étaient avec lui, à cause de la pêche des poissons qu'ils avaient faite;

10. et de même Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon. Alors Jésus dit à Simon : Ne crains point; désormais ce sont des hommes que tu prendras.

11. Et ayant ramené les barques à terre, ils quittèrent tout, et le suivirent.

12. Et comme il était dans une des villes, voici qu'un homme couvert de lèpre, voyant Jésus, se prosterna la face

page devait prendre part. — *Respondens...* (vers. 5). Respectueuse objection de saint Pierre. Saint Luc est seul à employer le titre ἐπιστάτα (*præceptor*) pour désigner le divin Maître. C'est la traduction de l'hébreu *rabbi*. — *Per... noctem*: le temps le plus favorable à la pêche. — *In verbo...* Sur un ordre de Jésus, le futur prince des apôtres va exécuter une chose qu'aucune considération humaine n'aurait pu lui faire accomplir. — *Concluderunt...* (vers. 6). Ce fut là, vraisemblablement, un miracle de prévision, et non de création. « On ne peut se faire une idée de la densité des bancs de poissons qui se trouvent dans la mer de Gallée, lorsqu'on n'en a pas été témoin. » — *Rumpebatur...* C.-à.-d., était sur le point de se déchirer, ou commençait à le faire. — *Sociis...* (vers. 7). Zébédée et ses fils, d'après le vers. 10. Le mot grec μέτοχος sert habituellement à désigner des associés dans le sens commercial. — *Impleverunt...*, *ita ut...* Détails destinés à relever la grandeur du prodige.

8-11. Ce qui suit le miracle. — *Petrus*. Ce surnom célèbre paraît ici pour la première fois dans notre évangile, sans explication préalable, comme étant bien connu des lecteurs; il avait sa place toute marquée dans cette crise importante de la vie de Simon. — *Exi a me...* Expression très naturelle en pareille circonstance, pour

une âme ardente comme celle de saint Pierre. Elle est aussitôt motivée : *quia... peccator...* La puissance de Jésus était une preuve de sa sainteté extraordinaire; or, à côté d'un Saint, on sent davantage sa misère morale. Cf. Job, XLII, 5-6; Matth. VIII, 8, etc. — *Stupor* (vers. 9). Θάμβος : un vif effroi, ainsi qu'il arrive en face du surnaturel, du divin. — *Similiter autem...* (vers. 10). Jacques et Jean reçoivent une mention spéciale, parce qu'ils furent appelés avec Pierre à suivre Jésus. — *Ad Simonem*. C'est à lui principalement que s'adresse le Sauveur, à cause de son rôle futur. — *Eris capiens*. Le grec ζωρῶν a le sens de prendre (les poissons) vivants, à la façon des pêcheurs. — *Relictis omnibus*. Le renoncement des quatre disciples fut parfait.

2° Guérison d'un lépreux. V, 12-16.

Cf. Matth. VIII, 1-4; Marc. I, 40-45. Notre narrateur revient ici à l'ordre des faits suivi par saint Marc.

12-14. Le miracle. La ressemblance entre les trois narrateurs va plusieurs fois jusqu'à l'identité. Le troisième se rapproche davantage du second, mais sans en avoir tout le caractère dramatique. — Les mots *cum... in una...* sont une particularité de saint Luc : dans une des villes mentionnées ci-dessus, IV, 43. — *Plusus*



contre terre, et le pria, en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir.

13. Jésus, étendant la main, le toucha et dit : Je le veux, sois guéri. Et, au même instant, la lèpre le quitta.

14. Et il lui ordonna de n'en parler à personne : Mais, *dît-il*, va, montre-toi au prêtre, et offre pour ta guérison ce que Moïse a prescrit, afin que cela leur serve de témoignage.

15. Cependant, sa renommée se répandait de plus en plus, et des foules nombreuses venaient pour l'entendre, et pour être guéries de leurs maladies.

16. Mais lui, il se retirait dans le désert et priait.

17. Il arriva qu'un jour il était assis et enseignait. Et des pharisiens et des docteurs de la loi, qui étaient venus de tous les villages de la Galilée, et de la Judée, et de Jérusalem, étaient assis *auprès de lui*; et la puissance du Seigneur agissait pour opérer des guérisons.

18. Et voici que des gens, portant sur un lit un homme qui était paralytique, cherchaient à le faire entrer et à le déposer devant Jésus.

19. Mais, ne trouvant point par où le faire entrer, à cause de la foule, ils mon-

rogavit eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare.

13. Et extendens manum, tetigit eum, dicens : Volo, mundare. Et confestim lepra discessit ab illo.

14. Et ipse præcepit illi ut nemini diceret; sed : Vade, ostende te sacerdoti, et offer pro emundatione tua sicut præcepit Moyses, in testimonium illis.

15. Perambulabat autem magis sermo de illo; et conveniebant turbæ multæ ut audirent, et curarentur ab infirmitatibus suis.

16. Ipse autem secedebat in desertum, et orabat.

17. Et factum est in una dierum, et ipse sedebat docens. Et erant pharisæi sedentes, et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, et Judææ, et Jerusalem; et virtus Domini erat ad sanandum eos.

18. Et ecce viri portantes in lecto hominem qui erat paralyticus; et quærebant eum inferre, et ponere ante eum.

19. Et non invenientes qua parte illum inferrent præ turba, ascenderunt

*Lepra.* Autre détail spécial, qui révèle le médecin. — *Et confestim...* (vers. 13). La guérison fut immédiate et totale. — *Præcepit... ut...* (vers. 14). Les deux autres évangélistes emploient dès cet endroit le langage direct : Prends garde de le dire à personne. — *Sacerdoti.* Pas nécessairement à Jérusalem, mais à celui des prêtres de la région qui était chargé de cette inspection; toutefois, c'est dans le temple que devait être offert le sacrifice prescrit par la loi.

15-16. Vive impression produite par le miracle. Comp. Marc. I, 45. Comme saint Matthieu, notre auteur omet de signaler la débilité de la lèpre. — *Perambulabat...* La lèpre était une maladie très pénible, et habituellement incurable; ce prodige fit donc naturellement beaucoup de bruit et augmenta la réputation de Jésus. — *Conveniebant...* Double motif de ce concours : *ut audirent, ... curarentur...* Ce n'est pas seulement l'intérêt personnel qui attirait les foules, mais aussi le désir d'entendre la parole divine. — *Ipse autem...* (vers. 16). Contraste : Jésus évitait, autant qu'il le pouvait, de se prêter à ces manifestations enthousiastes. — Le trait final, *et orabat*, est une particularité de saint Luc.

3. Guérison d'un paralytique. V, 17-26.

Comp. Matth. IX, 1-8; Marc. II, 1-12.

17. Introduction : Jésus prêche l'évangile dans une ville de Galilée; des pharisiens et des scribes

sont là pour l'écouter. — *In una dierum.* Date très vague. Comp. la locution analogue du verset 12 : dans une des villes. — Le verbe *sedebat* n'a rien qui lui corresponde dans le grec. — *Et erant...* Saint Marc cite pareillement ce trait, mais un peu plus loin, à l'endroit où il expose le début du conflit entre Jésus et ses adversaires. Saint Luc est seul à mentionner les pharisiens; il est seul aussi à dire que ces personnages étaient venus de tous les points de la Palestine occidentale et de Jérusalem. C'était donc une sorte de rendez-vous qu'ils s'étaient donné pour épier Jésus, dont la prédication et les miracles avaient attiré leur attention et excité leur jalousie. — *Et virtus... erat* (c.-à-d., « aderat »)... Il y avait en Jésus une puissance manifestement divine, en vertu de laquelle il guérissait les malades qui se trouvaient présents.

18-20. On apporte à Notre-Seigneur un infirme, auquel il annonce que ses péchés lui sont remis. — *Paralyticus.* Notre évangéliste emploie l'expression technique et classique παραλυτικός; au lieu de παραχρησός. — *Quærebant...* Détail pittoresque, propre à saint Luc. — *Inferre...* dans la maison où se trouvait alors Jésus, comme le dit expressément saint Marc. — Saint Luc insiste sur les efforts des porteurs pour traverser la foule : *et non invenientes...* (vers. 18). — *Ascenderunt...* Détail spécial; il en est de même des mots *per tegulas* et *in molium...* — Au lieu

supra tectum, et per tegulas summiserunt eum cum lecto in medium ante Jesum.

20. Quorum fidem ut vidit, dixit : Homo, remittuntur tibi peccata tua.

21. Et coeperunt cogitare scribæ et pharisæi, dicentes : Quis est hic, qui loquitur blasphemias? Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus?

22. Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens, dixit ad illos : Quid cogitatis in cordibus vestris?

23. Quid est facilius, dicere : Dimittuntur tibi peccata ; an dicere : Surge, et ambula?

24. Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, ait paralytico : Tibi dico, surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.

25. Et confestim consurgens coram illis, tulit lectum in quo jacebat, et abiit in domum suam, magnificans Deum.

26. Et stupor apprehendit omnes, et

tèrent sur le toit, et, par les tuiles, ils le descendirent avec le lit au milieu de l'assemblée, devant Jésus.

20. Dès qu'il vit leur foi, il dit : Homme, tes péchés te sont remis.

21. Alors, les scribes et les pharisiens se mirent à penser et à dire en eux-mêmes : Quel est celui-ci, qui profère des blasphèmes? Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul?

22. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, prit la parole et leur dit : Que pensez-vous dans vos cœurs?

23. Lequel est le plus facile, de dire : Tes péchés te sont remis ; ou de dire : Lève-toi et marche?

24. Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Je te l'ordonne, dit-il au paralytique ; lève-toi, prends ton lit et va dans ta maison.

25. Et aussitôt, se levant devant eux, il prit le lit sur lequel il était couché, et s'en alla dans sa maison, glorifiant Dieu.

26. Et la stupeur les saisit tous, et ils

de l'apostrophe *homo* (vers. 20), nous lisons « fili » dans les deux autres synoptiques, et ce mot plus affectueux fut sans doute celui que prononça Jésus.

21-26. Plainte des scribes et des pharisiens ;



Grabat. (D'après une terre cuite.)

Jésus leur répond et guérit le malade. — *Coeperunt cogitare...* Saint Matth. : Ils dirent en

eux-mêmes. Saint Marc : Pensant dans leurs cœurs. Les ennemis de Jésus ne se communiquèrent donc pas leurs pensées. — *Quis est...? quis potest...?* Comme dans le second évangile, à part une très légère variante dans la question. — *Quid... facilius* (vers. 23). Défi majestueux du Sauveur. Voyez Matth. ix, 5-6 et le commentaire. — Les mots *in quo jacebat*, propres à saint Luc, établissent un contraste intéressant entre l'impuissance antérieure du malade et son activité présente. — *Magnificans Deum*. Autre détail nouveau. Saint Luc emploie volontiers cette expression. Cf. vers. 26 ; vii, 16 ; xiii, 13 ; xvii, 15 ; xviii, 43 ; Act. iv, 21, etc. — *Repleti... timore*. De même saint Matthieu ; saint Marc omet ce trait. — *Quia vidimus...* « Chaque évangéliste exprime en termes différents les commentaires du peuple ; » mais ces termes sont au fond à peu près synonymes.

### § III. — Jésus aux prises avec les pharisiens. V, 27 — VI, 11.

1<sup>o</sup> Vocation de Lévi, et double occasion de conflit avec les pharisiens. V, 27-39.

Comp. Matth. ix, 9-17 (voyez le commentaire) ; Marc. ii, 13-22. Le récit de saint Luc, tout en suivant de près les deux autres, manifeste une certaine indépendance et possède d'assez nombreuses particularités.

27-28. L'appel du publicain. — *Exit* : sur le bord du lac, d'après saint Marc. — *Vidit*. Dans le grec : ἐθεάσατο, au lieu du simple εἶδεν des deux autres narrateurs. C'est une expression solennelle, qui marque d'ordinaire un regard



glorifiaient Dieu. Et ils furent remplis de crainte, et ils disaient : Nous avons vu aujourd'hui des choses prodigieuses.

27. Après cela, Jésus sortit, et vit un publicain, nommé Lévi, assis au bureau des impôts. Et il lui dit : Suis-moi.

28. Et laissant tout, il se leva et le suivit.

29. Lévi lui fit un grand festin dans sa maison, et il y avait une foule nombreuse de publicains et d'autres personnes qui étaient à table avec eux.

30. Mais les pharisiens et leurs scribes murmuraient, et disaient à ses disciples : Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs ?

31. Et Jésus, prenant la parole, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin du médecin, mais les malades.

32. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, à la pénitence.

33. Alors ils lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean font-ils souvent des jeûnes et des prières, de même ceux des pharisiens, tandis que les vôtres mangent et boivent ?

34. Il leur répondit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux, pendant que l'époux est avec eux ?

35. Mais viendront des jours où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront en ces jours-là.

36. Il leur proposa aussi cette comparaison : Personne ne met une pièce d'un vêtement neuf à un vieux vêtement ; autrement on déchire le neuf, et la pièce

magnificabant Deum. Et repleti sunt timore, dicentes : Quia vidimus mirabilia hodie.

27. Et post hæc exiit, et vidit publicanum nomine Levi, sedentem ad telonium. Et ait illi : Sequere me.

28. Et relictis omnibus, surgens secutus est eum.

29. Et fecit ei convivium magnum. Levi in domo sua ; et erat turba multa publicanorum, et aliorum qui cum illis erant discumbentes.

30. Et murmurabant pharisæi et scribæ eorum, dicentes ad discipulos ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducatis et bibitis ?

31. Et respondens Jesus, dixit ad illos : Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent.

32. Non veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam.

33. At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant frequenter, et obsecrationes faciunt ; similiter et pharisæorum ; tui autem edunt et bibunt ?

34. Quibus ipse ait : Numquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare ?

35. Venient autem dies cum ablatus fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabunt in illis diebus.

36. Dicebat autem et similitudinem ad illos : Quia nemo commissuram a novo vestimento immittit in vestimentum vetus ; alioquin et novum rumpit,

attentif, prolongé. — *Relictis omnibus* (vers. 28) : comme auparavant Pierre et André, Jacques et Jean.

29-32. Le repas chez Lévi ; plainte des pharisiens et réponse de Jésus. — *Fecit et...* Notre évangéliste est seul à parler expressément d'une invitation directe faite par le nouveau disciple et d'un grand festin (*convivium...* ; *δσχήν*, une réception) ; mais les autres récits supposent ces faits. — *Publicanorum et aliorum*. Saint Matth. et saint Marc : des publicains et des pécheurs. — *Murmurabant* (vers. 30) est un détail propre à saint Luc. — *Scribæ eorum* : les scribes qui appartenaient au parti des pharisiens. — *Manducatis et...* Petite variante dans les passages parallèles : Pourquoi votre maître mange t-il... ? — *Respondens...* Cette réponse ne se compose, comme dans saint Marc, que de deux parties : une comparaison (vers. 31) et son application (vers. 32). — *Qui sunt sani*. Dans le grec : *ὕγιαστοις*, l'expression technique, au lieu du mot plus général *ἰσχυροίς*. — *Vocare*. Saint

Luc est seul à ajouter les mots *in pœnitentiam*.

33-39. Question relative au jeûne. Dans les récits de saint Luc et de saint Matthieu, cet épisode est étroitement rattaché à celui qui précède ; il eut lieu sans doute dans la même circonstance. — *At illi...* C.-à-d., les pharisiens et leurs scribes. Notre auteur abrège ; d'après saint Matthieu, ce furent les disciples du précurseur qui adressèrent cette question à Jésus ; d'après saint Marc, ce sont mêmes disciples et ceux des pharisiens. — Le détail *et obsecrationes...* est une particularité de saint Luc. La vie ascétique se compose, en effet, de prières et de jeûnes. Cf. II, 37 ; XI, 1, etc. — *Tui... edunt et...* Aux passages parallèles : « Tui... non jejunant. » — *Quibus... ait*. Première partie de la réponse de Jésus, vers. 34-35. Elle consiste en une petite parabole empruntée aux fêtes nuptiales. — Seconde partie de la réponse, vers. 36-39. Saint Luc a seul la formule d'introduction *dicebat...* ad illos. — *Quia nemo...* Comparaison empruntée

et veteri non convenit commissura a novo.

37. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres; alioquin rumpet vinum novum utres, et ipsum effundetur, et utres peribunt.

38. Sed vinum novum in utres novos mittendum est, et utraque conservantur.

39. Et nemo bibens vetus, statim vult novum; dicit enim: Vetus melius est.

du vêtement neuf ne convient point au vieux vêtement.

37. Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres; autrement le vin nouveau rompra les outres, et il se répandra, et les outres seront perdues.

38. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves, et ainsi les deux se conservent.

39. Et personne, buvant du vin vieux, n'en veut aussitôt du nouveau; car il dit: Le vieux est meilleur.

## CHAPITRE VI

1. Factum est autem in sabbato secundo primo, cum transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, et manducabant confricantes manibus.

1. Or, un jour de sabbat *appelé* second-premier, il arriva que, comme il passait le long des blés, ses disciples arrachaient des épis, et les mangeaient, après les avoir froissés dans leurs mains.

à un vieux vêtement qui a besoin d'être raccommodé. Le texte de saint Luc diffère légèrement



Chez le marchand d'étoffes. (Peinture de Pompéi.)

de celui des autres synoptiques: pris à la lettre, les mots *commissuram a novo vestimento* supposent que, pour raccommoder un vieil habit, on voudrait tailler un morceau d'étoffe dans un vêtement neuf; ce qui détruirait en partie ce dernier (*novum rumpit*), et donnerait au vieux vêtement un aspect étrange (*veteri non convenit...*). Le grec dément le même au fond. — *Et nemo...* Comparaïson empruntée aux outres, vers. 37-38. Voyez les passages parallèles. — *Nemo bibens...* (vers. 39). Ce passage tout entier est propre à saint Luc. C'est une problématique comparaison, tirée de la différence qui existe entre le vin vieux et le vin nouveau. « Les deux précédentes montrent à quel point il serait fatal d'unir le nouvel esprit de l'évangile avec les formes usées du judaïsme;

celle-ci montre combien il est naturel que ceux qui ont été élevés d'après ces formes ne désirent pas les abandonner pour d'autres, dont ils n'ont



Femme vidant une outre. (Peinture de Pompéi.)

pas encore fait l'expérience. » Au lieu du comparatif (*melius*), le grec emploie le simple positif: le vieux est bon.

2° Les disciples arrachent des épis en un jour de sabbat. VI, 1-5.

Comp. Matth. XII, 1-8 (voyez le commentaire); Marc. II, 23-28. C'est de ce dernier que saint Luc se rapproche le plus.

CHAP. VI. — 1-2. L'accusation. — Les mots *secundo primo* sont propres à notre évangéliste. De nombreux critiques, il est vrai, s'appuyant



2 Et quelques-uns des pharisiens leur disaient : Pourquoi faites-vous ce qui n'est pas permis aux jours de sabbat ?

3. Et Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim lui et ceux qui l'accompagnaient ;

4. comment il entra dans la maison de Dieu, et prit les pains de proposition, en mangea, et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il ne soit permis qu'aux seuls prêtres d'en manger ?

5. Et il leur disait : Le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

6. Il arriva, un autre jour de sabbat, qu'il entra dans la synagogue et qu'il enseignait ; et il y avait là un homme dont la main droite était desséchée.

7. Or les scribes et les pharisiens l'observaient, pour voir s'il ferait une guérison le jour du sabbat, afin de trouver de quoi l'accuser.

8. Mais lui, il connaissait leurs pensées, et il dit à l'homme qui avait la main desséchée : Lève-toi, et tiens-toi là au milieu. Et se levant, il se tint debout.

9. Alors Jésus leur dit : Je vous demande s'il est permis, les jours de sabbat, de faire du bien ou de faire du mal, de sauver la vie ou de l'ôter ?

10. Et ayant promené ses regards sur

2. Quidam autem pharisæorum dicebant illis : Quid facitis quod non licet in sabbatis ?

3. Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legistis quod fecit David, cum esurisset ipse et qui cum illo erant :

4. quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis sumpsit, et manducavit, et dedit his qui cum ipso erant, quos non licet manducare nisi tantum sacerdotibus ?

5. Et dicebat illis : Quia dominus est Filius hominis etiam sabbati.

6. Factum est autem et in alio sabbato, ut intraret in synagogam, et doceret ; et erat ibi homo, et manus ejus dextera erat arida.

7. Observabant autem scribæ et pharisæi si in sabbato curaret, ut invenirent unde accusarent eum.

8. Ipse vero sciebat cogitationes eorum, et ait homini qui habebat manum aridam : Surge, et sta in medium. Et surgens stetit.

9. Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos, si licet sabbatis benefacere, an male ? animam salvam facere, an perdere ?

10. Et circumspexit omnibus, dixit

sur un certain nombre de manuscrits grecs qui les omettent, ont nié leur authenticité ; mais ils sont suffisamment garantis par ailleurs, et leur obscurité suffit pour expliquer cette omission. Les plus anciens commentateurs ignoraient déjà leur signification précise, et ils ont reçu, dans le cours des siècles, les interprétations les plus variées. Voyez notre grand commentaire, et Kaabenbauer, *h. l.* Peut-être désignent-ils le sabbat qui suivait immédiatement celui de l'octave pascale. En effet, d'après la loi (cf. Lev. xxiii, 10 et ss.), on devait compter sept sabbats entre le lendemain de la Pâque et la Pentecôte ; c'est évidemment de l'un d'eux qu'il est question. Ce détail est important, car il montre, si notre explication est exacte, que les synoptiques ont connu dans la vie publique de Jésus, tout aussi bien que saint Jean, d'autres Pâques que celle de la Passion. — Le trait pittoresque *conférences...* est propre à notre auteur. Il aggravait la faute des disciples au point de vue des pharisiens ; car, pour eux, cette opération si simple équivalait à celles de battre et de vanner le blé. — *Dicebat illis* (vers. 2). D'après les autres recits, c'est à Jésus lui-même, et non aux disciples, que les pharisiens adressèrent leur plainte ; les deux faits eurent sans doute lieu successivement.

3-5. La réponse du Sauveur. — *Nec hoc...* Premier argument (vers. 3-4), emprunté à l'his-

toire de David. Cf. I Reg. xxi, 1-6. Il est substantiellement le même que dans les deux autres narrations. — *Et dicebat...* (vers. 5). Second argument : la suprématie du Fils de l'homme sur le sabbat. C'est par lui, et en des termes identiques, que les trois synoptiques concluent l'argumentation de Jésus. Saint Luc omet l'exemple tiré du travail des prêtres (Matth. xii, 5-6), et le grand principe cité par saint Marc, ii, 27.

3° Guérison d'une main aride. VI, 6-11.

Comp. Matth. xii, 9-14 ; Marc. iii, 1-6.

6-7. Introduction : la mise en scène. — *In alio sabbato*. Détail nouveau. Si nous n'avions eu que les deux autres narrations, nous aurions cru que cet épisode s'était passé le même jour que celui des épis. — *Et doceret*. Autre trait spécial ; comme aussi l'épithète *dextra*, qui fait ressortir l'impossibilité où était l'infirme de gagner sa vie. — *Observabant* (vers. 7) : avec des intentions perverses de malignité. — Les mots *scribæ et pharisæi* sont encore une particularité de notre évangéliste.

8-10. Le miracle. — *Ipse vero...* Autre particularité pleine d'intérêt. Il en est de même des mots *sta* et *surgens stetit*. — *Si licet...* (vers. 9). La question est identiquement la même que dans saint Marc. « Il le met la chose sous son vrai jour : refuser de faire du bien, c'est faire du mal, et il ne saurait être permis de faire du

homini : *Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus ejus.*

11. *Ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur ad invicem quidnam facerent Jesu.*

12. *Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in cratione Dei.*

13. *Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos ; et elegit duodecim ex ipsis, quos et apostolos nominavit :*

14. *Simonein, quem cognominavit Petrum, et Andream, fratrem ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomæum,*

15. *Matthæum et Thomam, Jacobum Alphæi et Simonem, qui vocatur Zelotes,*

16. *et Judam Jacobi, et Judam Iscariotem, qui fuit proditor.*

17. *Et descendens cum illis, stetit in*

eux tous, il dit à l'homme : *Étends ta main. Il l'étendit, et sa main fut guérie.*

11. *Mais eux, remplis de démeuce, s'entretenaient ensemble de ce qu'ils feraient à Jésus.*

12. *Or il arriva qu'en ces jours-là il s'en alla sur une montagne pour prier, et il passa toute la nuit à prier Dieu.*

13. *Et quand le jour fut venu, il appela ses disciples ; et il en choisit douze d'entre eux, qu'il nomma apôtres :*

14. *Simon auquel il donna le surnom de Pierre, et André son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélémy,*

15. *Matthieu et Thomas, Jacques fils d'Alphée, et Simon appelé le Zelote,*

16. *Jude frère de Jacques, et Judas Iscariote, qui fut le traître.*

17. *Et descendant avec eux, il s'arrêta*

mal le jour du sabbat. » — *Circumspectis...* (vers. 10) : pour voir si on lui répondrait.

11. Colère des pharisiens, qui délibèrent pour agir contre Jésus. — *Repleti... insipientia.* Leur furent les aveugle. Détail spécial. — *Quidnam facerent...* Les autres récits sont plus expressifs : Comment ils le perdraient. Ces misérables voulaient empêcher Jésus de guérir un malade en un jour de sabbat, et ils ne craignaient pas eux-mêmes d'employer ce saint jour à discuter sur la manière de le faire mourir injustement.

SECTION II. — LE MINISTÈRE DE JÉSUS EN GALILÉE APRÈS L'ÉLECTION DES APÔTRES. VI, 12 — IX, 50.

§ I. — *Élection des apôtres et discours sur la montagne.* VI, 12-49.

1<sup>re</sup> Élection des Douze. VI, 12-16.

Comp. Marc. III, 13-19, et aussi, pour la liste des apôtres, Matth. x, 2-4 (voyez le commentaire).

12-13. Jésus choisit douze apôtres parmi ses disciples. — *In illis diebus.* C.-à-d., à l'époque où le conflit entre Jésus et les pharisiens était déjà si aigu. — *In montem.* Le grec emploie l'article : sur la montagne. Cf. Matth. v, 1 et le commentaire. — *Orare.* Détail spécial. Cf. III, 21 ; v, 16, etc. La circonstance était très importante : Jésus prie avant de choisir ses apôtres. Le narrateur insiste sur ce fait : *erat pernoctans...* Locution énergique, qui montre que Jésus passa la nuit en prière. — *Vocavit discipulos...* (vers. 13). Un grand nombre d'entre eux l'avaient suivi sur la montagne, et c'est parmi eux que les Douze furent choisis.

14-16. La liste des Douze. Elle est la même que celle de saint Matthieu pour les quatre premiers noms (Pierre, André, Jacques et Jean), et la même que celle de saint Marc pour les quatre noms suivants (Philippe, Barthélémy,

Matthieu et Thomas). Pour les quatre derniers noms elle diffère tout ensemble des deux autres : car, d'une part, elle place Simon le Zélote ou le



Les apôtres rangés autour de leur Maître.  
(D'après un fond de coupe.)

Cananéen avant Thaddée; d'autre part, elle nomme celui-ci *Judam Jacobi* (vers. 16), c.-à-d., frère de saint Jacques le Mineur. Cf. Jud. I, 1. — *Qui fuit...* D'après le grec : qui devint traître. Il y a un grand mystère dans ce choix de Judas; mais il reçut, lui aussi, des grâces très abondantes, et s'il tomba, ce fut sa faute.

2<sup>o</sup> Immense concours du peuple auprès de Jésus, qui guérit les malades et les possédés qu'on lui avait amenés. VI, 17-19.

Cf. Matth. XII, 15-21; Marc. III, 7-12. Chacun des trois récits a sa forme particulière.

17-19. *Descendens cum illis* : avec les douze apôtres qu'il venait de se choisir. — *Stetit.* Dans



dans une plaine, avec la troupe de ses disciples et une grande multitude de peuple de toute la Judée, et de Jérusalem, et de la contrée maritime, et de Tyr, et de Sidon;

18. ils étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. Et ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs étaient guéris.

19. Et toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui et les guérissait tous.

20. Et lui, levant les yeux sur ses disciples, disait : Bienheureux, vous qui êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous.

21. Bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. Bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez.

loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa, et Jerusalem, et maritima, et Tyri, et Sidonis,

18. qui venerant ut audirent eum, et sanarentur a languoribus suis. Et qui vexabantur a spiritibus immundis, curabantur.

19. Et omnis turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes.

20. Et ipse, elevatis oculis in discipulos suos, dicebat : Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei.

21. Beati qui nunc esuritis, quia saturabimini. Beati qui nunc fletis, quia ridebitis.

le grec : ἔσθη, il se tint, il resta. — *Loco campestri*. Non pas la plaine proprement dite, car cette expression l'aurait fort mal désignée; mais un endroit plat, situé plus bas que le sommet de la montagne sur lequel avait eu lieu l'élection des Douze. Comp. les vers. 12-13. Ce détail ne contredit donc pas Matth. v, 1, où nous lisons que Jésus « ascendit in montem » pour prononcer son célèbre discours. D'après saint Marc, III, 7, c'est sur la rive du lac qu'eut lieu d'abord le concours de la foule auprès de Jésus; mais cette multitude suivit ensuite le divin Maître sur la montagne. Chacun des narrateurs a donc présenté un aspect particulier de la situation. — *Ab omni...* Dans son énumération, saint Luc omet la Galilée (on s'y trouvait alors), l'Idumée et la Pérée; mais il est seul à mentionner la plaine qui longe la Méditerranée à l'ouest du pays (*et maritima*). — Deux motifs attirèrent ce bon peuple auprès de Jésus : *ut audirent...* et *sanarentur...* (vers. 18). Notre auteur est seul ici à signaler le premier, qui était le meilleur. — *Et omnis turba...* Voyez les détails dramatiques que donne saint Marc, III, 9-10. Le trait *virtus... exibat* est propre à saint Luc. Il désigne le divin pouvoir de faire des miracles que possédait Jésus; la chair sacrée du Christ était, pour ainsi dire, l'instrument par lequel la guérison était transmise aux malades.

3<sup>e</sup> Discours sur la montagne. VI, 20-49.

Il est généralement admis, malgré quelques assertions en sens contraire, que ce discours, tel que le rapporte notre évangéliste, est identique dans sa substance à celui que nous lisons aux chap. v-vii de saint Matthieu. L'auditoire est le même. Les circonstances de lieux sont les mêmes : le discours fut prononcé, d'après les deux récits, sur une hauteur des environs de Capharnaüm, et c'est dans cette ville que Jésus descendit immédiatement après (cf. VII, 1; Matth. VIII, 1, 5). Le fond est le même : début

identique (les béatitudes), corps du discours tout semblable (l'amour des ennemis, la vraie charité, etc.), même conclusion (comparaison de l'arbre, la maison bâtie sur le roc ou sur le sable). La principale différence consiste en ce que saint Luc a considérablement abrégé, d'après le but qu'il se proposait; c'est ainsi qu'il supprime, entre autres détails, tout ce qui est spécialement juif dans la rédaction primitive (cf. Matth. v, 17-48. Voyez notre grand commentaire, h. l.).

20<sup>a</sup>. Introduction. Comp. celle de saint Matth. v, 1-2<sup>a</sup>, qui est beaucoup plus solennelle. — *Elevatis oculis*. Regard plein de douceur et d'affection. Détail nouveau. — *In discipulos...* C'est à eux directement que le discours est adressé; mais il concernait aussi la nombreuse assistance qu'a mentionnée le vers. 17.

20<sup>b</sup>-23. Les béatitudes. Cf. Matth. v, 1-12. Au lieu de huit, saint Luc n'en signale que quatre, qui correspondent à Matth. v, 3, 5, 6, 10-12. « Elles ont pour thème les souffrances des citoyens du royaume des cieux, » car elles concernent les pauvres, ceux qui ont faim, ceux qui pleurent et ceux qui sont persécutés pour la vraie foi. — *Pauperes*. Dans le premier évangile Jésus ajoute « spiritu », pour élargir la pensée; car ce ne sont pas tous les pauvres qu'il proclame bienheureux. — *Quia vestrum...* D'après la rédaction de saint Luc, le Sauveur s'adresse directement à ses disciples; au passage parallèle, il parle à la troisième personne, d'une façon plus didactique. — *Qui... esuritis* (verset 21). L'adverbe *nunc* est propre à notre narrateur; de même à la béatitude suivante. Dans saint Matthieu, la soif est mentionnée à côté de la faim, et la justice, c.-à-d., la sainteté, est désignée comme l'objet de ce double besoin. — *Qui... fletis*. Dans le grec : οὐκ ἔλαττετε, expression qui désigne la manifestation extérieure de la tristesse par les larmes et les sanglots. Saint

22. Beati eritis cum vos oderint homines, et cum separaverint vos, et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum propter Filium hominis.

23. Gaudete in illa die, et exultate, ecce enim merces vestra multa est in cælo; secundum hæc enim faciebant prophetis patres eorum.

24. Verumtamen vœ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram.

25. Vœ vobis qui saturati estis, quia esurietis. Vœ vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis.

26. Vœ cum benedixerint vobis homines; secundum hæc enim faciebant pseudoprophetis patres eorum.

27. Sed vobis dico, qui auditis: Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos.

28. Benedicite maledicentibus vobis, et orate pro calumniantibus vos.

29. Et qui te percutit in maxillam, præbe et alteram; et ab eo qui auferit tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere.

30. Omni autem petenti te, tribue; et

22. Bienheureux serez-vous lorsque les hommes vous haïront, et vous repousseront, et vous outrageront, et lorsqu'ils rejeteront votre nom comme infâme, à cause du Fils de l'homme.

23. Réjouissez-vous en ce jour-là et soyez dans l'allégresse, parce que votre récompense est grande dans le ciel; car c'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes.

24. Mais malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation.

25. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez dans le deuil et dans les larmes.

26. Malheur à vous lorsque les hommes diront du bien de vous, car c'est ainsi que leurs pères traitaient les faux prophètes.

27. Mais à vous qui m'écoutez, je dis: Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent.

28. Bénissez ceux qui vous maudissent, et priez pour ceux qui vous calomnient.

29. Et à celui qui te frappe sur une joue, présente encore l'autre; et celui qui te prend ton manteau, ne l'empêche pas de prendre aussi ta tunique.

30. Donne à quiconque te demande, et

Matth. : οἱ πενθοῦντες, locution qui exprime simplement le deuil. — *Ridebitis*. Matth. : ils seront consolés. Ici la récompense est marquée sous une forme plus concrète. — Dans la quatrième béatitude (vers. 22-23), les détails *cum... oderint...*, *separaverint...* et *ejecerint nomen...* sont propres à saint Luc. Le premier exprime l'idée générale. Le second prophétise aux chrétiens les mauvais traitements qu'ils ne tardèrent pas à subir de la part des Juifs : on les évitera dans les relations sociales, on les excommuniera des synagogues. Le troisième ne se rapporte pas aux noms personnels des disciples, mais au nom général de chrétien, qui ne tarda pas à être méprisé, abhorré, comme la pire des choses. — *Propter Filium...* Matth. : à cause de moi. — *Gaudete...* (vers. 23). Les mots *in illa die* sont propres à saint Luc; de même le verbe *σχιρτήσατε*, bondissez de joie (Vulg. : *exultate*. Matth. : ἀγαλλιάσθε).

24-26. Quatre malédictions opposées aux quatre béatitudes. Contraste saisissant, que saint Luc a seul mentionné. — *Divitibus*. Ce n'est pas en tant que riches qu'ils sont maudits, mais à cause du mauvais usage qu'ils font souvent de leurs richesses. En fait, c'est des classes riches, élevées, que sortirent la plupart des premiers oppresseurs du christianisme, et la richesse a toujours été un obstacle au salut. — *Saturati*

(vers. 25). Le grec ἐμπειλησμένοι marque mieux encore une satiété complète des biens terrestres. Le châtimeut consistera dans la privation des biens spirituels et célestes : *esurietis*. — *Qui ridebitis*. Ceux qui rient de joie à cause de leur prospérité mondaine. Ils ne goûteront pas le vrai bonheur dans le royaume des cieux : *lugebitis...* — *Cum benedixerint...* (vers. 26). « La louange des mondains n'est pas une garantie de mérite; elle montre plutôt que ceux qui l'ont gagnée ne s'élèvent pas au-dessus des sentiments vulgaires du monde. » Cf. Joan. xv, 19; Jac. iv, 4. — *Pseudoprophetas*. Les faux prophètes qui flatèrent les Juifs avaient toujours été agréables à leurs contemporains. Cf. Jer. v, 31; vii, 4; Mich. iii, 5, 11, etc.

27-38. Règles relatives à la charité chrétienne. Comp. Matth. v, 38-43. Les vers. 20-26 ont décrit le vrai bonheur chrétien, par opposition à celui des mondains. — *Sed vobis...* Transition qui met en contraste ceux contre lesquels ont été prononcées les quatre malédictions et les pleux auditeurs de Jésus (*qui auditis*). — *Diligite inimicos...* Les vers. 27<sup>b</sup>-31 recommandent l'amour des ennemis. La rédaction, à quelques nuances près, est la même que dans le premier évangile. — *Ab eo qui...* (vers. 29). Dans saint Matthieu, il est question d'un procès; ici, d'un vol : de là un changement dans l'ordre d'après



ne redemande pas ton bien à celui qui s'en empare.

31. Et ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le-leur vous aussi, pareillement.

32. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on? car les pécheurs aussi aiment ceux qui les aiment.

33. Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel gré vous en saura-t-on? car les pécheurs aussi font cela.

34. Et si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel gré vous en saura-t-on? car les pécheurs aussi prêtent aux pécheurs, afin de recevoir la pareille.

35. Mais vous, aimez vos ennemis, faites du bien, et donnez beaucoup sans en rien espérer, et votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-Haut, car il est bon pour les ingrats et les méchants.

36. Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux.

37. Ne jugez point, et vous ne serez pas jugés; ne condamnez point, et vous ne serez pas condamnés; pardonnez, et on vous pardonnera.

qui aufert quæ tua sunt, ne repetas.

31. Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter.

32. Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis est gratia? nam et peccatores diligentes se diligunt.

33. Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia? siquidem et peccatores hoc faciunt.

34. Et si mutuum dederitis his a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis? nam et peccatores peccatoribus fœnerantur, ut recipiant æqualia.

35. Verumtamen diligite inimicos vestros; benefacite, et multum date, nihil inde sperantes; et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi, quia ipse benignus est super ingratos et malos.

36. Estote ergo misericordes, sicut et Pater vester misericors est.

37. Nolite judicare, et non judicabimini; nolite condemnare, et non condemnabimini; dimittite, et dimittimini.

lequel les vêtements sont cités, car un voleur s'empare évidemment tout d'abord du manteau.



Personnage drapé dans son manteau.  
(Ancienne mosaïque.)

— *Omni... petenti...* (vers. 30) : sans exclure personne, pas même les ennemis. — *Et qui aufert...* Au lieu de ces mots, on lit dans saint

Matthieu, v, 42<sup>b</sup> : « Et volent mutuari a te, ne avertaris. » — *Et prout...* (vers. 31). Principe général, dans lequel sont résumés tous les cas particuliers qui précèdent et une foule d'autres cas analogues. Dans le premier évangile, cette règle d'or est placée beaucoup plus bas. Cf. Matth. vii, 12. — *Si diligitis...* Versets 32-36 : aimer d'une manière désintéressée, c'est le vrai moyen d'aimer chrétiennement et d'aimer tout le monde. — *Quæ... gratia?* Aucune faveur à attendre de la part de Dieu. Matth. : Quelle récompense aurez-vous? — *Et peccatores.* D'après saint Matth. : Même les publicains. La pensée est identique. Cf. Matth. ix, 10, etc. — *Si benefeceritis...* (vers. 33). Matth. : Et si vous saluez seulement vos frères. — *Si mutuum...* (vers. 34). Le premier évangile ne cite pas ce troisième exemple. — *Verumtamen...* (vers. 35). Contraste : à la place de l'affection intéressée qui vient d'être décrite, Jésus en substitue une autre, qui est seule vraiment chrétienne. La plus grande partie de ce verset est omise dans la rédaction parallèle. — *Quia ipse...* La pensée est exprimée en termes plus concrets dans saint Matthieu : Afin que vous soyez les fils de votre Père... qui fait lever son soleil sur les bons et les mauvais. — *Estote ergo.* Matth. : Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait. — *Nolite...* Vers. 37-38 : quelques autres règles de charité. — *Judicare.* Cf. Matth. vii, 1. Ce serait là encore « transgresser la loi d'amour et envahir les droits de Dieu », qui punirait sévèrement le coupable. — Les deux détails qui

38. Date, et dabitur vobis : mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et superfluentem, dabunt in sinum vestrum. Eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis.

39. Dicebat autem illis et similitudinem : Numquid potest cæcus cæcum ducere? nonne ambo in foveam cadunt?

40. Non est discipulus super magistrum; perfectus autem omnis erit, si sit sicut magister ejus.

41. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem quæ in oculo tuo est, non consideras?

42. Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejectione festucam de oculo tuo, ipse in oculo tuo trabem non videns? Hypocrita, eijce primum trabem de oculo tuo, et nunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.

43. Non est enim arbor bona quæ facit fructus malos; neque arbor mala faciens fructum bonum.

44. Unaquæque enim arbor de fructu

38. Donnez, et on vous donnera : on versera dans votre sein une bonne mesure, pressée, et secouée, et qui débordera. Car la même mesure avec laquelle vous aurez mesuré servira de mesure pour vous.

39. Il leur proposait aussi cette comparaison : Est-ce qu'un aveugle peut conduire un aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse?

40. Le disciple n'est pas au-dessus du maître; mais tout *disciple* sera parfait, s'il est comme son maître.

41. Pourquoi vois-tu le fétu dans l'œil de ton frère, sans apercevoir la poutre qui est dans ton œil?

42. Ou comment peux-tu dire à ton frère : Frère, laisse-moi ôter le fétu qui est dans ton œil, toi qui ne vois pas la poutre qui est dans le tien? Hypocrite, ôte d'abord la poutre qui est dans ton œil, et ensuite tu verras comment tu pourras ôter le fétu de l'œil de ton frère.

43. Car un arbre n'est pas bon, s'il produit de mauvais fruits, et un arbre n'est pas mauvais, s'il produit de bons fruits.

44. Car chaque arbre se connaît à son

suivent,  *nolite condemnare... et dimittite...*, sont omnis par saint Matthieu. — *Date...* (vers. 38). Ce passage, jusqu'aux mots *in sinum vestrum*, est encore une particularité de saint Luc; il recommande la bienveillance en général, et il en

ramène à la suivante : mener une vie conforme à la foi chrétienne. La connexion entre les différentes pensées n'est pas toujours très claire, parce que notre évangéliste abrège considérablement ici. — *Dicebat autem...* Formule d'introduction propre à saint Luc. — *Similitudinem*. D'après le grec, une parabole; mais dans le sens large de langage figuré. — *Numquid potest...?* Saint Matthieu ne cite ces mots que beaucoup plus tard (cf. Matth. xv, 14). Il est naturel que Jésus ait proféré plusieurs fois cette parole proverbiale et d'autres semblables. Ici, elle signifie que les disciples du Sauveur, destinés à servir de modèles aux autres hommes, ne doivent pas être eux-mêmes des aveugles au spirituel. — *Non est discipulus...* (vers. 40). Autre axiome souvent répété par Notre-Seigneur. Cf. xxii, 27; Matth. x, 24; Joan. xii, 16, etc. — *Perfectus... si...* Le grec ne dit pas tout à fait cela, mais : Tout (homme) parfait sera comme



La mesure comble. (Peinture des Catacombes.)

son maître. C.-à-d. que, même dans les meilleures conditions, le disciple dépassera difficilement son maître; tout ce qu'il pourra faire, ce sera de l'égaliser. — *Quid autem...* Versets 41-42 : se corriger soi-même avant de songer à réformer les autres. Comp. Matth. vii, 3-5. La ressemblance entre les deux narrations est presque littérale. — *Non est enim...* Versets 43-45 : l'arbre se reconnaît à ses fruits. Comp. Matth. vii, 16-20. Dans le premier évan-

gile, l'enchaînement est plus clair et l'ordre des

39-40. Règles de la vraie sagesse. Elles se



fruit. On ne cueille point de figes sur les épines, et on ne vendange pas le raisin sur des ronces.

45. L'homme bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et l'homme mauvais tire de mauvaises choses de son mauvais trésor; car la bouche parle de l'abondance du cœur.

46. Pourquoi m'appellez-vous Seigneur! Seigneur! et ne faites-vous pas ce que je vous dis?

47. Quiconque vient à moi, et écoute mes paroles, et les met en pratique, je vous montrerai à qui il ressemble.

48. Il ressemble à un homme qui, bâtissant une maison, a creusé bien avant, et a posé le fondement sur la pierre; l'inondation étant survenue, le torrent s'est précipité sur cette maison et n'a pu l'ébranler, parce qu'elle était fondée sur la pierre.

49. Mais celui qui écoute et ne met pas en pratique, ressemble à un homme qui a bâti sa maison sur la terre, sans fondement; le torrent s'est précipité sur elle, et aussitôt elle est tombée, et la ruine de cette maison a été grande.

suo cognoscitur. Neque enim de spiritibus colligunt figas, neque de rubo vindemiant uvam.

45. Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum, et malus homo de malo thesauro profert malum: ex abundantia enim cordis os loquitur.

46. Quid autem vocatis me Domine, Domine, et non facitis quae dico?

47. Omnis qui venit ad me, et audit sermones meos, et facit eos, ostendam vobis cui similis sit.

48. Similis est homini aedificanti domum, qui fodit in altum, et posuit fundamentum super petram; inundatione autem facta, illisum est flumen domui illi, et non potuit eam movere: fundata enim erat super petram.

49. Qui autem audit, et non facit, similis est homini aedificanti domum suam super terram sine fundamento; inquam illisus est fluvius, et continuo cecidit, et facta est ruina domus illius magna.

## CHAPITRE VII

1. Lorsqu'il eut achevé de faire entendre au peuple toutes ces paroles, il entra dans Capharnaüm.

2. Or un centurion avait un serviteur malade et sur le point de mourir, qui lui était très cher.

3. Et ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya quelques anciens des Juifs,

1. Cum autem impleisset omnia verba sua in aures plebis, intravit Capharnaum.

2. Centurionis autem ejusdam servus male habens, erat moriturus, qui illi erat pretiosus.

3. Et cum audisset de Jesu, misit ad eum seniores Judæorum, rogans eum

phrases n'est pas tout à fait le même. — *Bonus homo...* (vers. 45). Ce passage manque dans saint Matthieu. Il signifie que, « lorsque les hommes sont sincères, la bouche et le cœur agissent avec harmonie; sinon, la bouche profère parfois ce que le cœur ne ressent pas. » — *Quid autem...?* Châtiment réservé aux chrétiens qui n'obéiraient pas aux préceptes du divin Maître (vers. 46). Comp. Matth. vii, 21-23, où cette pensée est beaucoup plus développée. — *Omnis qui...* Conclusion du discours, vers. 47-49. Ce passage correspond à Matth. vii, 24-27. Les deux petites paraboles opposées l'une à l'autre sont exprimées d'une manière plus complète et plus dramatique dans le premier évangile. Cependant, les traits qui *fodit...* et *posuit...* (vers. 48), et *sine fundamento* (vers. 49), sont propres à saint Luc.

§ II. — *Le serviteur du centurion, le fils de la veuve de Naim, l'ambassade du précurseur, l'onction de Jésus par la pécheresse.* VII, 1-50.

1<sup>o</sup> Guérison du serviteur d'un centurion. VII, 1-10.

Comp. Matth. viii, 5-13. Le récit de saint Luc, plus complet, est par là même aussi plus exact.

CHAP. VII. — 1-8. Foi admirable du centurion. — *Cum... impleisset...* Transition propre à notre narrateur. La formule est tout hébraïque. — *Servus* (vers. 2). Dans le grec: δούλος; esclave, au lieu du mot παῖς ambigu de saint Matthieu. — *Male habens*. D'après le premier évangile, plus précis pour ce détail médical, l'était paralytique et en proie à de vives souff-

ut veniret, et salvaret servum ejus.

4. At illi cum venissent ad Jesum, rogabant eum sollicite, dicentes ei : Quia dignus est ut hoc illi præstes ;

5. diligit enim gentem nostram, et synagogam ipse ædificavit nobis.

6. Jesus autem ibat cum illis. Et cum jam non longe esset a domo, misit ad eum centurio amicos, dicens : Domine, noli vexari ; non enim sum dignus ut sub tectum meum intres.

7. Propter quod et meipsum non sum dignus arbitratus ut venirem ad te ; sed dic verbo, et sanabitur puer meus.

8. Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic : Vade, et vadit ; et alii : Veni, et venit ; et servo meo : Fac hoc, et facit.

9. Quo audito, Jesus miratus est, et

le priaient de venir et de guérir son serviteur.

4. Ceux-ci, étant venus auprès de Jésus, le priaient avec instance, en lui disant : Il mérite que vous lui accordiez cela ;

5. car il aime notre nation, et il nous a lui-même bâti une synagogue.

6. Et Jésus allait avec eux. Et comme il n'était plus guère éloigné de la maison, le centurion lui envoya de ses amis, pour lui dire : Seigneur, ne prenez pas tant de peine, car je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit.

7. C'est pour cela que je ne me suis pas cru digne de venir moi-même auprès de vous ; mais dites un mot, et mon serviteur sera guéri.

8. Car moi, qui suis un homme soumis à des chefs, j'ai sous moi des soldats ; et je dis à l'un : Va, et il va ; et à l'autre : Viens, et il vient ; et à mon serviteur : Fais ceci, et il le fait.

9. Ayant entendu ces paroles, Jésus

frances. Du moins, les traits *erat moriturus* et *qui... pretiosus* sont propres à notre évangile ; le second explique la démarche du centurion. Il était très rare dans l'antiquité qu'un maître s'attachât ainsi à son esclave. — *Cum audisset...* (vers. 3). Détail spécial : ayant entendu parler des guérisons miraculeuses opérées par Jésus. — *Misit...* Comme il sera dit plus bas (cf. verset 7), il n'osait pas se présenter en personne, par suite d'un vif sentiment de respect et d'humilité. — *Sentores...* : quelques-uns des habitants les plus notables de la ville. L'emploi du mot *Judæorum*, et plus bas la réflexion « il aime notre peuple », prouvent que le centurion était païen. — *Dignus est...* (vers. 4). Les délégués appuient chaudement la demande de leur ami, après l'avoir d'abord proférée en son nom (*rogabant*). — *Diligit...* (vers. 5). Il était assez rare que les païens prissent les Juifs en affection. Le nôtre, à l'âme élevée, après s'être mis à admirer la religion si noble et si sainte du peuple théocratique, s'était attaché à ceux qui la pratiquaient. — *Ædificavit...* : à ses propres frais. Chose beaucoup plus rare encore. — *Misit... amicos* (vers. 6). « Saint Matthieu ne dit rien de ces députations successives, mais il place le message de l'une et de l'autre dans la bouche du centurion lui-même, qui se présente en personne à Jésus. » C'est précisément en cela que saint Luc est ici plus exact et plus complet ; l'autre narrateur abrège et va droit aux paroles principales. — *Noli...* Plus haut, le centurion avait fait prier Jésus de venir chez lui ; maintenant qu'il le voit s'approcher, il lui demande de ne pas se déranger (tel est ici le sens du verbe *vezari*). Sa foi et son humilité avaient donc encore grandi : *non enim...* — *Propter*

*quod... ad te* (vers. 7). Saint Luc a seul ce développement. A partir des mots suivants, *sed dic...*, jusqu'à la fin du vers. 8, il cite les paroles



Centurion romain.  
(D'après un ancien bas-relief.)

du centurion à peu près identiquement comme saint Matthieu.

9-10. Admiration de Jésus et guérison du



fut dans l'admiration; et se tournant vers les foules qui le suivaient, il dit : En vérité, je vous le dis, même en Israël je n'ai pas trouvé une aussi grande foi.

10. De retour à la maison, ceux que le centurion avait envoyés trouvèrent guéri le serviteur qui avait été malade.

11. Il arriva ensuite que Jésus allait dans une ville appelée Naïm; et ses disciples allaient avec lui, ainsi qu'une foule nombreuse.

12. Et comme il approchait de la porte de la ville, voici qu'on emportait un mort, fils unique de sa mère, et celle-ci était veuve; et il y avait avec elle beaucoup de personnes de la ville.

13. Lorsque le Seigneur l'eut vue, touché de compassion pour elle, il lui dit : Ne pleure point.

14. Puis il s'approcha, et toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent. Et il dit : Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi.

15. Et le mort se mit sur son séant, et commença à parler. Et Jésus le renvoya à sa mère.

cōversus, sequentibus se turbis dixit : Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni.

10. Et reversi, qui missi fuerant, domum, invenerunt servum, qui languerat, sanum.

11. Et factum est deinceps, ibat in civitatem quæ vocatur Naim, et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa.

12. Cum autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur, filius unicus matris suæ, et hæc vidua erat; et turba civitatis multa cum illa.

13. Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere.

14. Et accessit, et tetigit loculum. Ii autem qui portabant, steterunt. Et ait : Adolescens, tibi dico, surge.

15. Et resedit qui erat mortuus, et cepit loqui. Et dedit illum matri suæ.

malade. — *Cōversus* est un détail nouveau. De même *turbis*; une foule considérable s'était donc jointe au cortège. — *Amen... invenit*. Ici, le premier évangile cite beaucoup plus complètement la réflexion du Sauveur. — *Sanum* (verset 10). Non seulement guéri, comme dit saint Matthieu, mais en bonne santé.

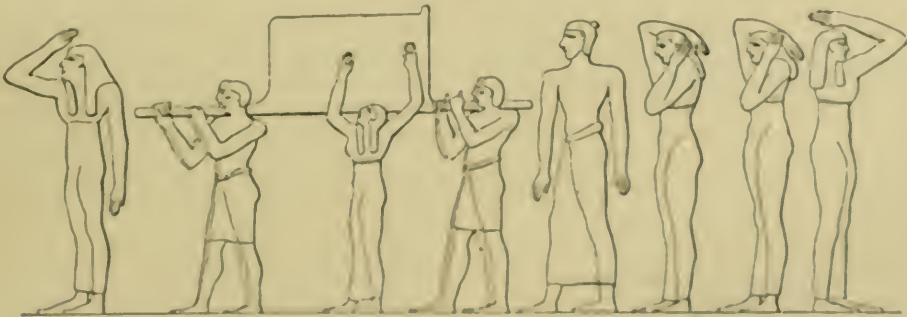
2° Résurrection du fils de la veuve de Naïm. VII, 11-17.

Saint Luc est seul à raconter ce grand miracle.

11-12. L'occasion. — *Deinceps* est une très

marche de Capharnaüm (*All. géogr.*, pl. x, xii). — *Filius unicus... et hæc...* Le narrateur relève ces circonstances, qui excitèrent la pitié de Jésus. « Orba flet unicum mater, » disait aussi Catulle, xxxix, 5. — *Et turba...* par sympathie pour la malheureuse femme.

13-15. Le prodige. Le titre *Dominus* est très significatif en cet endroit : Jésus va se conduire comme le vrai maître de la vie. — *Misericordia motus*. Ailleurs encore, la tendre compassion de Jésus est signalée comme un mobile de ses miracles. Cf. Matth. xiv, 14; xv, 32; xx, 34, etc.



Funérailles. (Peinture égyptienne.)

vague indication de temps. D'après quelques manuscrits grecs, il s'agissait du jour qui suivit la guérison du serviteur du centurion. — *Naim*. Dans le grec, Νάϊν; aujourd'hui, Néïn, village situé à l'ouest d'Endor, sur le versant septentrional du Petit-Hermon, à environ un jour de

— *Noli flere*. Parole pleine de douceur, pour encourager la pauvre mère. — *Tetigit...* afin d'arrêter les porteurs. — *Adolescens... surge*. Ordre d'une autorité et d'une simplicité toute divines. Il fut immédiatement obéi; et *resedit...* (vers. 15). — *Cepit loqui*. Preuve que la vie

16. *Acceptit autem omnes timor; et magnificabant Deum, dicentes: Quia propheta magnus surrexit in nobis, et quia Deus visitavit plebem suam.*

17. *Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo, et in omnem circa regionem.*

18. *Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his.*

19. *Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit ad Jesum, dicens: Tu es qui venturus es, an alium expectamus?*

20. *Cum autem venissent ad eum viri, dixerunt: Joannes Baptista misit nos ad te, dicens: Tu es qui venturus es, an alium expectamus?*

21. *In ipsa autem hora multos curavit a languoribus, et plagis, et spiritibus malis, et cæcis multis donavit visum.*

22. *Et respondens dixit illis: Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis: quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur;*

23. *et beatus est quicumque non fuerit scandalizatus in me.*

24. *Et cum discessissent nuntii Joannis, coepit de Joanne dicere ad turbas: Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam?*

25. *Sed quid existis videre? Hominem*

16. Tous furent saisis de crainte, et ils glorifiaient Dieu, en disant : Un grand prophète a surgi parmi nous, et Dieu a visité son peuple.

17. Et le bruit de ce miracle se répandit dans toute la Judée, et dans tout le pays d'alentour.

18. Les disciples de Jean lui rapportèrent toutes ces choses.

19. Et Jean appela deux de ses disciples, et les envoya vers Jésus, pour lui dire : Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?

20. Ces hommes, étant venus auprès de Jésus, lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés vers vous, pour vous dire : Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?

21. A cette heure même, il guérit beaucoup de personnes qui avaient des maladies, et des plaies, et des esprits mauvais, et il rendit la vue à de nombreux aveugles.

22. Puis, leur répondant, il dit : Allez, et rapportez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'évangile est annoncé aux pauvres ;

23. et bienheureux est celui qui ne sera pas scandalisé en moi.

24. Lorsque les envoyés de Jean furent partis, il se mit à dire aux foules, au sujet de Jean : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité par le vent?

25. Mais qu'êtes-vous allés voir? Un

était revenue pleinement. — *Dedit illum...* Remarque extrêmement touchante du narrateur.

16-17. L'impression produite. D'abord sur les témoins du miracle, vers. 16, puis dans toute la contrée, vers. 17. — *Propheta magnus...* Pendant plusieurs siècles les prophètes avaient cessé de se manifester au milieu d'Israël, et l'apparition de Jésus, qui les dépassait tous, était une preuve vivante de l'affection de Jésus pour son peuple. — Le mot *Judæam* représente probablement toute la Palestine.

5<sup>e</sup> Jésus et Jean-Baptiste. VII, 18-35.

Comp. Matth. XI, 2-19 (voyez le commentaire). Le récit de saint Luc est plus complet dans l'indication des circonstances préliminaires. En ce qui concerne les paroles de Jésus, la ressemblance entre les deux narrateurs va souvent jusqu'à l'identité.

18-20. Question posée à Jésus par le précurseur. — *Nuntiaverunt... discipuli...* Détail spécial. Saint Matthieu est moins précis : « Joan-

nes... cum audisset... » Il est vrai que le premier évangéliste est seul à mentionner ici que Jean était alors en prison. — *Omnibus his* : les miracles et la prédication de Jésus, l'ensemble de son ministère. S. Matthieu : les œuvres du Messie. — *Tu es qui...?* Sur le vrai but de ce message, voyez notre explication de Matth. XI, 3. — *Cum autem...* (vers. 20). Trait propre à saint Luc : les envoyés s'acquittèrent fidèlement de leur mission.

21-23. Réponse de Jésus. — *In ipsa... hora.* Particularité très importante de notre auteur : Jésus se mit à opérer sous les yeux des deux disciples de Jean des miracles de toute sorte. — *Euntes renuntiate...* Les paroles du Sauveur, vers. 22-23, sont les mêmes dans les deux narrations.

24-30. Jésus fait l'éloge de Jean devant le peuple. — *Cum discessissent.* D'après saint Matthieu, au moment même du départ des délégués. — *Quid existis...?* Jusqu'à la fin du vers. 28,



homme vêtu avec mollesse? Ceux qui portent des vêtements précieux et qui vivent dans les délices sont dans les maisons des rois.

26. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète.

27. C'est de lui qu'il est écrit : Voici que j'envoie mon ange devant ta face, et il préparera ton chemin devant toi.

28. Car, je vous le dis, parmi ceux qui sont nés des femmes, nul n'est plus grand prophète que Jean-Baptiste. Mais celui qui est le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui.

29. Tout le peuple qui l'a entendu, et les publicains, ont justifié Dieu, en se faisant baptiser du baptême de Jean.

30. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé le dessein de Dieu à leur égard, en ne se faisant pas baptiser par Jean.

31. Le Seigneur ajouta : A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération, et à qui sont-ils semblables?

32. Ils sont semblables à des enfants assis sur la place publique, et qui, se parlant les uns aux autres, disent : Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé; nous avons chanté des airs lugubres, et vous n'avez pas pleuré.

33. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant pas de pain, et ne buvant pas de vin; et vous dites : Il est possédé du démon.

mollibus vestimentis indutum? Ecce qui in veste pretiosa sunt et deliciis, in domibus regum sunt.

26. Sed quid existis videre? Prophetam? Utique dico vobis, et plus quam prophetam.

27. Hic est de quo scriptum est : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.

28. Dico enim vobis, major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista nemo est. Qui autem minor est in regno Dei, major est illo.

29. Et omnis populus audiens et publicani, justificaverunt Deum, baptizati baptismo Joannis.

30. Pharisei autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab eo.

31. Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus? et cui similes sunt?

32. Similes sunt pueris sedentibus in foro, et loquentibus ad invicem, et dicentibus : Cantavimus vobis tibiis, et non saltastis; lamentavimus, et non plorastis.

33. Venit enim Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum; et dicitis : Dæmonium habet.

pas de différence digne d'être notée entre les deux narrations. — *Et omnis...* (vers. 29). Saint Luc passe entièrement sous silence une partie importante de l'éloge de Jean par Notre-Seigneur. Cf. Matth. xi, 12-15. En revanche, il nous a seul conservé le contraste établi par Jésus, dans les vers. 29-30, entre l'influence exercée par la prédication du précurseur sur la masse du peuple, et sa complète inutilité relativement aux pharisiens. C'est à tort qu'on a parfois traité ces versets comme s'ils contenaient une réflexion de l'évangéliste, car rien n'indique que saint Luc ait interrompu le discours de Jésus pour insérer ses propres pensées. — *Justificaverunt...* Reconnaître la mission divine de Jean-Baptiste, c'était rendre justice à Dieu, lui donner raison, « déclarer par le fait que l'invitation (de Jean à la pénitence) était bonne et salutaire. » — *Consilium Dei...* Les pharisiens « about frustré (ἠβέλτιστοι), ils rendaient inefficace; Vulgate, spreverunt) le dessein de Dieu sur eux, puisqu'il entra dans le plan divin qu'on reçut le baptême du précurseur, en signe de pénitence.

31-35. Notre-Seigneur blâme sévèrement ses contemporains pour le mauvais accueil qu'ils avaient fait à Jean-Baptiste et à lui-même. Cf. Matth. xi, 16-19. La ressemblance entre les deux récits est à peu près littérale. — *Ait autem...* Petite transition, propre à saint Luc; mais elle manque dans la plupart des manuscrits grecs et des anciennes versions; elle pourrait bien n'être pas authentique. — *Cui... et cui...*? Répétition emphatique, qui n'existe pas dans saint Matthieu. — *Loquentibus... et dicentibus.* D'après saint Matthieu, d'une manière plus pittoresque: « clamantes conversilibus. » — *Manducans...* (vers. 33). Les mots *panem* et *vinum* sont une particularité de notre auteur; de même, au ver-



Jeune homme de flûte.  
(Antique bas-relief.)

34. Venit Filius hominis manducans, et bibens; et dicitis: Ecce homo devorator, et bibens vinum, amicus publicanorum et peccatorum.

35. Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.

36. Rogabat autem illum quidam de pharisæis ut manducaret cum illo. Et ingressus domum pharisæi, discubuit.

37. Et ecce mulier, quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod accubisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti;

38. et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et

34. Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant; et vous dites: Voici un homme de bonne chère et un buveur de vin, un ami des publicains et des pécheurs.

35. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.

36. Or un pharisien pria Jésus de manger avec lui. Et étant entré dans la maison du pharisien, il se mit à table.

37. Et voici qu'une femme, qui était une pécheresse dans la ville, ayant su qu'il était à table dans la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre rempli de parfum;

38. et se tenant derrière lui, à ses pieds, elle se mit à arroser ses pieds de

set 35, l'adjectif *omnibus*. « Les fils de la divine Sagesse, c'est la minorité fidèle qui a accueilli Jean-Baptiste et le Christ, et non la majorité incrédule qui les a rejetés. »

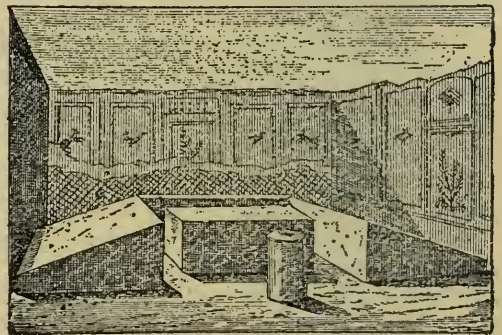
4° L'onction de Jésus par la pécheresse. VII, 36-50.

C'est ici l'une des plus précieuses particularités de saint Luc. Elle est parfaitement dans le genre de son évangile, qui annonce d'une manière spéciale le salut des pécheurs. Pas d'indication de temps, sans doute parce que cet épisode occupe à peu près sa place chronologique. C'est sans motif que l'on a parfois voulu identifier cette onction avec celle qui eut lieu plus tard à Béthanie, immédiatement avant la Passion (cf. Matth. xxvi, 6-13; Marc. xiv, 3-9; Joan. xii, 1-11), et que saint Luc est seul à ne pas raconter. Il n'y a rien de surprenant à ce qu'un fait de ce genre se soit renouvelé deux fois, et que notre évangéliste, après avoir signalé la première onction, ait volontairement omis la seconde. En outre, presque toutes les circonstances diffèrent, comme on le voit en comparant les récits de part et d'autre.

36. Introduction. — *Rogabat*: sans intention malveillante, ce semble, quoique l'amphitryon, nous le verrons plus bas, fût loin d'être favorablement disposé envers Jésus. Saint Luc mentionne deux autres occasions dans lesquelles Notre-Seigneur fut l'hôte d'un pharisien. Cf. xi, 37 et xiv, 1.

37-38. La pécheresse aux pieds de Jésus. — *In civitate*. Le grec emploie l'article: dans la ville. Mais on ignore dans quelle partie de la Galilée cette ville était située. — Le mot *peccatrix* désigne une femme de mauvaise vie, connue comme telle. Quelle était cette femme? Peut-être est-elle identique à Marie Madeleine (cf. viii, 2), laquelle pourrait bien être aussi la même que Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare (cf. x, 38 et ss.; Joan. xi, 1 et ss.). Mais, selon la parole de saint Ambroise, « potest non eadem esse. » La tradition n'a rien de sûr, les sentiments les plus variés ayant été formulés par elle sur ce point (trois femmes distinctes, d'après Origène, saint Chrysostome,

etc.; suivant saint Augustin, etc., deux femmes seulement, Marie de Béthanie et la pécheresse, laquelle se confondrait elle-même avec Madeleine; une seule femme d'après saint Grégoire le



Triclinium. (Bas-relief de Pompéi)

Grand et d'autres). A première vue, en lisant les textes évangéliques, on est surtout frappé de la différence; mais on devient plus favorable à l'identité, lorsqu'on les étudie de plus près. Voyez notre grand commentaire, *h. l.*; les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, t. V de juillet; Knabenbauer, *Comm. in Matth.*, t. II, p. 399 et ss. — *Ut cognovit...* Touchée par la grâce, elle croit l'occasion favorable pour manifester en public ses sentiments à l'égard de celui à qui elle devait sa conversion. En Orient, de nos jours encore, la coutume autorise les intrusions de ce genre dans les maisons où l'on n'a pas été invité; néanmoins, il fallut un vrai courage à cette femme pour se présenter ainsi. — *Alabastrum*. On plaçait d'ordinaire les parfums dans des vases d'albâtre; mais on leur donnait aussi ce nom même lorsqu'ils étaient d'une autre matière. — *Stans retro...* (vers. 38). Les deux figures ci-jointes montrent à quel ressemblait alors une salle à manger, et quelle était l'attitude des convives. On voit en avant une console et une table. Autour de la table est une rangée de divans en fer à cheval. On s'étendait sur ces



ses larmes, et elle les essuyait avec les cheveux de sa tête, et elle baisait ses pieds et les oignait de parfum.

39 Voyant cela, le pharisien qui l'avait invité dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait certainement qui et de quelle espèce est la femme qui le touche ; car c'est une pécheresse.

40. Et Jésus, prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à te dire. Il répondit : Maître, dites.

41. Un créancier avait deux débiteurs : l'un devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante.

42. Comme ils n'avaient pas de quoi les rendre, il leur remit à tous deux leur dette. Lequel donc l'aimera davantage ?

43. Simon répondit : Je pense que c'est celui auquel il a remis davantage. Jésus lui dit : Tu as bien jugé.

44. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Tu vois là cette femme ?

capillis capitis sui tergebatur, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat.

39. Videns autem pharisæus, qui vocaverat eum, ait intra se, dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum, quia peccatrix est.

40. Et respondens Jesus, dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic.

41. Duo debitores erant quidam fœneratori : unus debebat denarios quingentos. et alius quinquaginta.

42. Non habentibus illis unde redderent, donavit utrisque. Quis ergo eum plus diligit ?

43. Respondens Simon dixit : Æstimo quia is cui plus donavit. At ille dixit ei : Recte judicasti.

44. Et conversus ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem ? Intravi

divans, garnis de coussins. Les pieds étaient en dehors, du côté du mur, de sorte qu'il fut aisé à la pécheresse d'accomplir son onction. — *Lacrymis... pedes...* Vraisemblablement, elle ne s'était pas proposé cela ; elle n'avait songé qu'à parfumer les pieds sacrés du Maître ; mais, n'ayant pu contenir son émotion, elle fit un admirable emploi de ses larmes. — *Osculabatur*. Baiser les pieds était une marque de très profond respect. Ceux de Jésus étaient nus en ce moment, car on quittait ses sandales en se mettant à table.

39-47. Leçon donnée à Simon. — *Videns autem...* Il parle et agit en vrai pharisien. — *Hic* (pronom plein de dédain) *si... propheta*. Simon mentionne l'opinion populaire qui avait cours relativement à Jésus (comp. le vers. 16<sup>b</sup>) ; mais il se hâte de la rejeter, comme trop favorable à son hôte et contredite par sa conduite même. — *Sciret utique...* Non que les vrais prophètes connussent nécessairement toutes choses ; mais Simon supposait que Dieu ne pouvait permettre qu'un de ses messagers demeurât dans l'ignorance en un tel cas, et se laissât profaner par un tel contact : *quæ et qualis...* Les pharisiens ne cessent pas de protester contre les relations de Jésus avec les pécheurs. Cf. v. 30 ; xv, 1, etc. — *Respondens...* (vers. 40). Le Sauveur va montrer qu'il est vraiment prophète, puisqu'il peut lire les plus secrètes pensées de Simon. — *Duo debitores...* L'une des plus belles paraboles de l'évangile, vers. 41-42, surtout si l'on réfléchit au commentaire vivant qui en était alors donné. Dans la pensée de Jésus, les deux

débiteurs étaient évidemment la pécheresse et le pharisien. — *Denarios*. Le denier romain



Génies à table. (Peinture antique.)

était une petite monnaie d'argent, qui valait à cette époque environ 0 fr. 78 (*Atl. archéol.*, pl. LXV, fig. 14, 15). Les deux sommes citées correspondent donc à 300 fr. et à 30 fr. — *Donavit...* (vers. 42). Cet acte de générosité du créancier. — *Quis ergo...?* Au lieu du temps présent *diligit*, le grec a le futur, qui donne un sens plus clair : Lequel des deux aimera davantage son bienfaiteur comptant ? La réponse était facile : *Is cui plus...* (vers. 43) Jésus se charge de la développer, pour légaliser sa propre conduite, vers. 44-47. — *Conversus...* La femme était encore agenouillée derrière lui, et jusqu'alors il avait semblé ne pas faire attention à elle ; main-

in domum tuam : aquam pedibus meis non dedisti; hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, et capillis suis tersit.

45. Osculum mihi non dedisti; hæc autem ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos.

46. Oleo caput meum non unxisti; hæc autem unguento unxit pedes meos.

47. Propter quod dico tibi, remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. Cui autem minus dimittitur, minus diligit.

48. Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata.

49. Et cœperunt qui simul accumbabant, dicere intra se : Quis est hic, qui etiam peccata dimittit?

50. Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit; vade in pace.

Je suis entré dans ta maison : tu ne m'as pas donné d'eau pour mes pieds; mais elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et elle les a essuyés avec ses cheveux.

45. Tu ne m'as pas donné de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a pas cessé de baiser mes pieds.

46. Tu n'as pas oint ma tête d'huile; mais elle, elle a oint mes pieds de parfum.

47. C'est pourquoi, je te le dis, beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui on remet moins, aime moins.

48. Alors il dit à cette femme : Tes péchés te sont remis.

49. Et ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Quel est celui-ci, qui remet même les péchés?

50. Et il dit à la femme : Ta foi t'a sauvée; va en paix.

## CHAPITRE VIII

1. Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat per civitates et castella,

1. Il arriva ensuite que Jésus parcourrait les villes et les villages, prêchant

tenant, il prend ouvertement sa défense, mettant en relief, par un contraste saisissant, d'un côté les attentions délicates dont elle l'avait entouré, de l'autre la conduite inhospitalière de Simon. — *Aquam pedibus...* C'était la première marque de déférence qu'on témoignait à un hôte, dès son arrivée. Cf. Gen. xviii, 11; Jud. xix, 21, etc. — *Osculum...* (vers. 45). Sur cette autre manifestation orientale d'amitié, voyez Gen. xxxiii, 4; Ex. xviii, 7; II Reg. xv, 5, etc. — *Ex quo intravit*. La Vulgate a  $\tau\upsilon \epsilon\iota\sigma\eta\lambda\theta\epsilon\nu$ ; mais la vraie leçon paraît être  $\epsilon\iota\sigma\eta\lambda\theta\omicron\nu$ , « intravi » : depuis que je suis entré. Il est donc probable que la femme avait pénétré dans la maison presque en même temps que Jésus. — *Oleo* (vers. 46) : l'huile d'olive, très commune en Palestine, et dont on se servait souvent pour les onctions. — *Unguento*. Naturellement, un parfum précieux. Ainsi, « cette femme, que Simon méprisait tant au fond de son cœur, avait fait en réalité à son hôte les honneurs de la maison. » — *Propter quod...* (vers. 47). Conclusion, qui nous ramène aux vers. 42 et 43. — *Quoniam dilexit...* La charité profonde de cette femme avait donc été la cause directe de son pardon. Rien de plus net que cette assertion de Jésus.

48-50. Le pardon, directement accordé. — *Remittuntur...* Même formule que celle que Jé-

sus avait employée autrefois pour le paralytique. Cf. v, 20. Même scandale aussi de la part des témoins : *et cœperunt...* (vers. 49). Cf. v, 21. Mais, cette fois, Jésus fait semblant d'ignorer leurs pensées intimes, et il congédie la femme en lui révélant un autre motif de son pardon : *Fides tua...* (vers. 50). Non pas la foi seule, mais, d'après le contexte, la foi agissante, celle qui est nommée par les théologiens : « fides caritate formata ». — *Vade in...* D'après le grec : « in pacem » ; ce qui est plus expressif : Va (et demeure) dans la paix.

§ III. — *Jésus prêche à travers la Galilée; parabole de la semence, plusieurs miracles éclatants*. VIII, 1-56.

1<sup>o</sup> De pieuses femmes accompagnent Jésus et les Douze, et pourvoient à leurs besoins. VIII, 1-3.

CHAP. VIII. — 1-3. Encore un passage du plus haut intérêt, entièrement propre à saint Luc. — *Deinceps*. Donnée chronologique très vague. C'est logiquement surtout que ces lignes se rattachent à l'épisode de la pécheresse, puisqu'elles nous montrent plusieurs femmes juives, qui avaient reçu de Jésus de grands bienfaits spirituels, ardentes aussi à lui témoigner leur reconnaissance. — *Iter faciebat...* Les synop-



et annonçant l'évangile du royaume de Dieu. Et les douze étaient avec lui,

2. comme aussi quelques femmes, qui avaient été guéries d'esprits malins et de maladies : Marie, appelée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis ;

3. Jeanne, femme de Chusa, intendant d'Hérode, et Susanne, et beaucoup d'autres, qui l'assistaient de leurs biens.

4. Or, comme une grande foule s'était assemblée, et qu'on accourait des villes auprès de lui, il dit en parabole :

5. Celui qui sème alla semer sa semence. Et tandis qu'il semait, une partie tomba le long du chemin ; et elle fut foulée aux pieds, et les oiseaux du ciel la mangèrent.

6. Une autre partie tomba sur la pierre ; et ayant levé, elle sécha, parce qu'elle n'avait pas d'humidité.

7. Une autre tomba au milieu des épines ; et les épines, croissant avec elle, l'étouffèrent.

8. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et, ayant levé, elle porta du

prædicans et evangelizans regnum Dei. Et duodecim cum illo,

2. et mulieres aliquæ quæ erant curatæ a spiritibus malignis, et infirmitatibus : Maria, quæ vocatur Magdalene, de qua septem dæmonia exierant,

3. et Joanna, uxor Chusæ, procuratoris Herodis, et Susanna, et aliæ multæ, quæ ministrabant ei de facultatibus suis.

4. Cum autem turba plurima convenirent, et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem :

5. Exiit qui seminat, seminare semen suum. Et dum seminat, aliud cecidit secus viam, et conculcatum est, et volucres cæli comederunt illud.

6. Et aliud cecidit supra petram, et natum aruit, quia non habebat humorem.

7. Et aliud cecidit inter spinas, et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud.

8. Et aliud cecidit in terram bonam, et ortum fecit fructum centuplum. Hæc

tiques résumé à plusieurs reprises le ministère de Jésus par des formules de ce genre. Cf. iv, 44, etc. — *Per civitates et...* Le grec signifie : De ville en ville et de village en village. Personne ne pouvait se plaindre d'être oublié. — *Et duodecim...*, et *mulieres...* C'était donc toute une petite caravane. — *Curatæ...* (vers. 2). Il est possible que le premier genre de guérison (à *spiritibus...*) soit seulement relatif à Marie Madeleine ; dans ce cas, les autres femmes auraient été simplement guéries de maladies ordinaires (*infirmitatibus*). — *Magdalene*. C.-à-d., d'après l'étymologie probable de ce nom : celle qui était originaire de Magdala (aujourd'hui Migdal, misérable hameau situé sur la rive occidentale du lac ; *Att. géogr.*, pl. x, xi et xii). Cf. Matth. xv, 39. — *De qua septem...* Saint Marc, xvi, 9, mentionne également ce détail, qui prouve que la possession avait été particulièrement violente. — *Joanna* (vers. 3). Elle sera de nouveau mentionnée plus loin, xxiv, 10, avec Marie Madeleine. — *Procuratoris* : l'intendant de la maison et des domaines d'Hérode Antipas. — *Susanna* n'est pas nommée ailleurs dans les évangiles. — *Aliæ multæ*. Parmi lesquelles sans doute Salomé, mère de Jacques et de Jean, et Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph. Cf. Matth. xxvii, 55 et 56 ; Marc. xv, 40-41. — *Ministrabant ei*. La lexon *ὑποῦν* ; « être » (Jésus et ses disciples), est peut-être la meilleure, quoique d'importants manuscrits aient la variante *ὑποῦν*. — *De facultatibus...* Depuis longtemps, de pieuses dames juives avaient pourvu de la même manière à la subsistance des rabbins ; mais il n'était

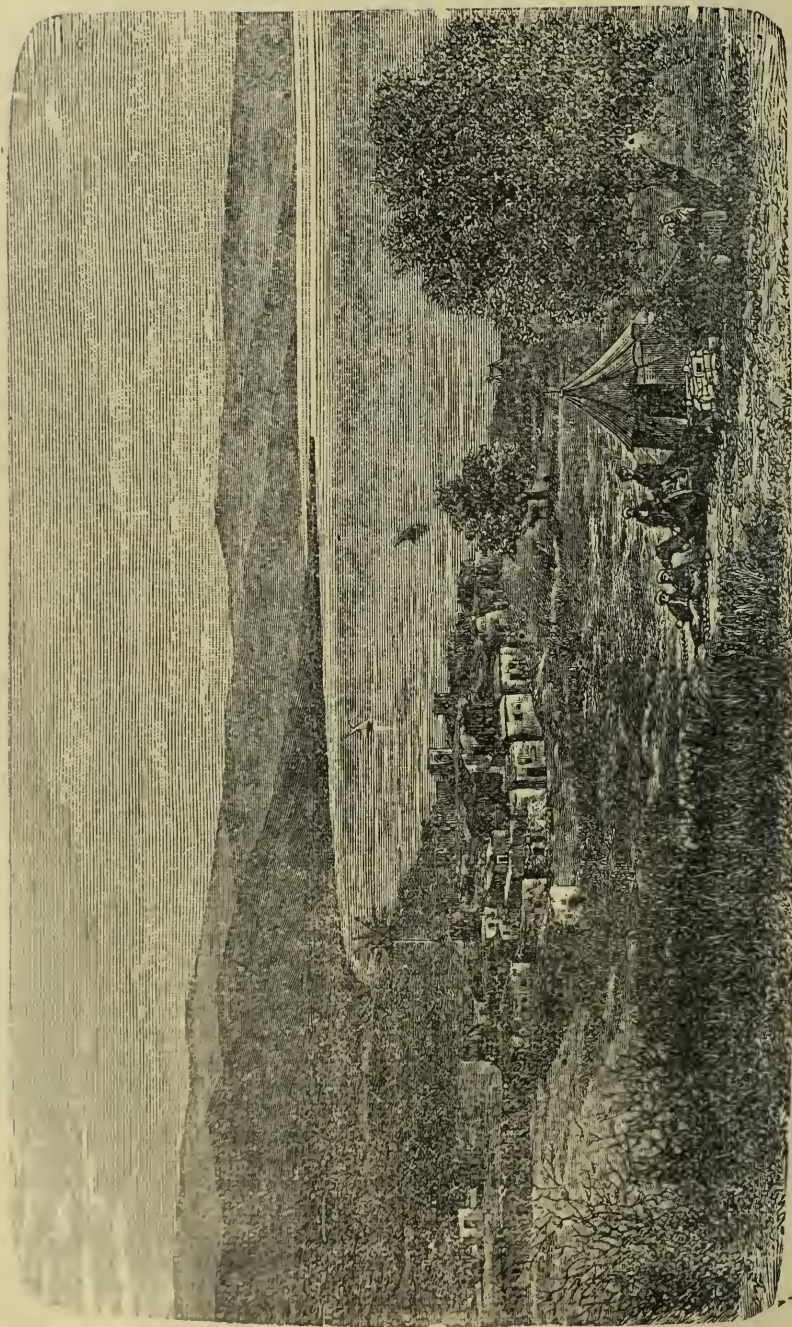
pas entré dans les mœurs qu'elles fussent libres de les accompagner. Jésus innove donc sous ce rapport, et ouvre pour les femmes chrétiennes une ère de sainte liberté, durant laquelle il leur demeurera permis de se dévouer à mille œuvres admirables.

2<sup>e</sup> Parabole du semeur. VIII, 4-16.

Comp. Matth. xiii, 1-9 ; Marc. iv, 1-9. Saint Luc est moins complet que les deux autres synoptiques et se borne à un simple sommaire.

4. Introduction. Le trait de *civitatibus...* ad eum est propre à notre auteur ; mais il omet de dire que Jésus, pressé par le peuple, monta sur une barque pour adresser son allocution. — *Per similitudinem* (διὰ παραβολῆς). Saint Luc le cite en cet endroit qu'une seule des paraboles du royaume des cieux ; il est vrai qu'il expose plus loin, xiii, 18-21, celles du grain de sénevé et du levain.

5-8. La parabole. — *Seminare*. Saint Luc est seul à ajouter les mots *semen suum* ; plus, plus bas, le détail *conculcatum est*. — *Supra petram* (vers. 6). Plus exactement, dans les deux autres récits : « super petras », sur des roches que recouvrait une légère couche de terre végétale. — *Quia non habebat*. Détail nouveau, à la place duquel saint Matthieu et saint Marc signalent le peu de profondeur des racines. — *Secus exortæ* (vers. 7). Autre trait spécial. Il ne s'agit que les plantes épineuses en question n'avaient pas encore germé au moment des semailles. — *Centuplum* (vers. 8). D'après les récits parallèles : 30, 60 et 100 pour un. Saint Luc se borne à mentionner le plus haut degré de fécondité.



Magdala. (D'après une photographie.)



fruit au centuple. En disant cela, il criait : Que celui-la entende, qui a des oreilles pour entendre.

9. Ses disciples lui demandèrent ensuite ce que signifiait cette parabole.

10. Il leur dit : A vous il a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais aux autres *il n'est proposé qu'en paraboles*, afin que, regardant, ils ne voient point, et qu'entendant, ils ne comprennent point.

11. Voici le sens de cette parabole. La semence, c'est la parole de Dieu.

12. Ceux qui sont le long du chemin sont ceux qui écoutent ; ensuite le diable vient, et enlève de leur cœur la parole, de peur qu'ils ne croient et ne soient sauvés.

13. Ceux qui sont sur la pierre sont ceux qui, entendant la parole, la reçoivent avec joie ; mais ils n'ont pas de racines : ils croient pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent.

14. Ce qui tombe parmi les épines, ce sont ceux qui ont écouté *la parole*, et qui s'en vont et sont étouffés par les sollicitudes, les richesses et les plaisirs de la vie, et ils ne portent pas de fruit.

15. Ce qui tombe dans la bonne terre, ce sont ceux qui, ayant écouté la parole avec un cœur bon et excellent, la retiennent, et portent du fruit par la patience.

16. Personne, après avoir allumé une lampe, ne la couvre d'un vase ou ne la met sous un lit ; mais il la met sur un candélabre, afin que ceux qui entrent voient la lumière.

dicens, clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat.

9. Interrogabant autem eum discipuli ejus, quæ esset hæc parabola.

10. Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, ceteris autem in parabolis, ut videntes non videant, et audientes non intelligant.

11. Est autem hæc parabola. Semen est verbum Dei.

12. Qui autem secus viam, hi sunt qui audiunt ; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.

13. Nam qui supra petram, qui, cum audierint, cum gaudio suscipiunt verbum ; et hi radices non habent : qui ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt.

14. Quod autem in spinas cecidit, hi sunt, qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ, euntes, suffocantur, et non referunt fructum.

15. Quod autem in bonam terram, hi sunt, qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia.

16. Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase, aut subtus lectum ponit ; sed supra candelabrum ponit, ut intrantes videant lumen.

— *Hæc dicens...* Conclusion de la parabole par un vigoureux appel à l'attention. Au lieu de la locution solennelle *clamabat*, saint Marc a la simple formule « Et dicebat ».

9-10. Motif pour lequel Jésus enseignait alors sous la forme des paraboles. Cf. Matth. xiii, 10-12 ; Marc. iv, 10-12, et voyez notre commentaire du premier évangile. La rédaction de saint Luc reproduit presque littéralement celle de saint Marc, en l'abrégéant. — *Ceteris autem...* (verset 10). D'après saint Matthieu : « Illis autem » ; d'après saint Marc : « Illis... qui foris sunt ».

11-15. Explication de la parabole du semeur. Comp. Matth. xiii, 18-23 ; Marc. iv, 13-20. — *Est autem...* Transition. Après avoir indiqué le motif qui l'avait porté à changer sa méthode d'enseignement, Jésus répond directement à la question des disciples. Cf. vers. 9. — *Semen est...* C'est saint Luc qui constate ce fait général avec le plus de netteté. — *Diabolus* (vers. 12). Chacun des trois narrateurs le désigne par un nom différent : saint Matthieu, le méchant ; saint

Marc, Satan. — Les mots importants *ne credentes... salvi...* sont une particularité de saint Luc. — *In tempore tentationis* (vers. 13). Cette expression est tout à la fois plus concise et plus explicite que celle qui lui correspond dans les deux autres récits (« facta » ou « orta tribulatione et persecutione propter verbum »). — *Recedunt*. Dans les passages parallèles : ils sont scandalisés. — *Voluptatibus* (vers. 14). Saint Marc : les convulsions relatives aux autres choses. Ce trait manque dans saint Matthieu. — *Evanescentes*. Détail pittoresque, propre à saint Luc. — *Quod autem...* (vers. 15). Ce dernier résultat des semences est exposé dans le troisième évangile d'une manière particulièrement vivante et neuve. — *In patientia* : car il est besoin de patience et de persévérance pour porter ainsi des fruits nombreux.

16-18. Ceux qui ont reçu abondamment la lumière divine, sont tenus de la faire paraître au dehors. Comparez saint Marc. iv, 21-23, qui cite ces mêmes réflexions de Jésus immédiatement après l'explication de la parabole du

17. Non est enim occultum, quod non manifestetur; nec absconditum, quod non cognoscatur, et in palam veniat.

18. Videte ergo quomodo audiatis. Qui enim habet, dabitur illi; et quicumque non habet, etiam quod putat se habere, auferetur ab illo.

19. Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, et non poterant adire eum præ turba.

20. Et nuntiatum est illi: Mater tua et fratres tui stant foris, volentes te videre.

21. Qui respondens, dixit ad eos: Mater mea et fratres mei hi sunt, qui verbum Dei audiunt, et faciunt.

22. Factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus; et ait ad illos: Transfretemus trans stagnum. Et ascenderunt.

23. Et navigantibus illis, obdormivit; et descendit procella venti in stagnum, et complebantur, et periclitabantur.

24. Accedentes autem suscitaverunt

17. Car il n'y a rien de caché qui ne soit manifesté, ni rien de secret qui ne soit connu et ne vienne au grand jour.

18. Prenez donc garde à la manière dont vous écoutez. Car à celui qui a, on donnera; et à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il croit avoir.

19. Cependant, sa mère et ses frères vinrent auprès de lui, et ils ne pouvaient l'aborder, à cause de la foule.

20. On l'en avertit: Votre mère et vos frères sont dehors et veulent vous voir.

21. Et répondant, il leur dit: Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent.

22. Or il arriva qu'un de ces jours, il monta sur une barque avec ses disciples; et il leur dit: Passons de l'autre côté du lac. Et ils partirent.

23. Pendant qu'ils naviguaient, il s'endormit; et un tourbillon de vent fondit sur le lac, et la barque se remplissait d'eau, et ils étaient en péril.

24. S'approchant donc, ils l'éveillèrent,

semeur, en termes un peu plus complets. Voyez aussi Matth. v, 15; x, 26 et le commentaire.



Candelabre à deux branches.  
(D'après un modèle antique.)

— Vase... Saint Marc: un « modius ». Le détail est intéressant, est propre à saint Luc. — *Quomodo audiatis* (vers. 18). Saint Marc, avec une nuance: « qui audiatis ».

3° Quels sont les vrais proches de Jésus. VIII, 19-21.

Comp. Matth. xii, 46-50; Marc. iii, 31-35. Dans les deux premiers évangiles, cet épisode est placé entre la réponse de Jésus à un blasphème des pharisiens et la parabole du semeur; ce qui

paraît conforme à l'ordre chronologique. Le récit de saint Luc est très sommaire.

19-21. Visite de la mère et des frères du Sauveur. — *Fratres ejus*. Sur les frères de Jésus, voyez Matth. xiii, 55 et les notes. — *Non poterant...* Voyez les détails dans saint Marc, iii, 21, 32. — *Respondens* (vers. 21). Saint Matthieu et saint Marc signalent deux gestes dont fut accompagnée cette réponse: « extendens manum...; circumspiciens... » — *Hi... qui... verbum...* Forme propre à saint Luc. D'après les deux autres sources: Quiconque fait la volonté de mon Père (de Dieu, d'après saint Marc).

4° La tempête apaisée, VIII, 22-25.

Comp. Matth. viii, 23-27; Marc. iv, 35-40. Les trois narrations sont à peu près identiques pour l'ensemble comme pour le détail.

22. L'occasion. — *In una dierum*. Date très vague; saint Marc la précise, en disant que c'était le jour des paraboles du royaume des cieux. Comp. les vers. 4 et ss. — *Stagnum*. Dans le grec, λίμνη; l'expression la plus exacte pour désigner un lac. — *Ascenderunt* est une traduction imparfaite du grec, qui signifie: « In altum mare ferri. » Jésus et les siens s'embarquèrent et gagnèrent la haute mer.

23-24. L'orage sur le lac. — *Obdormivit*: fatigué par sa prédication, qui avait duré une partie du jour. — *Descendit*. L'expression est bien choisie, car c'est des montagnes que l'ouragan s'abatit tout à coup. — *Complebantur*. Saint Luc emploie le style des marins, qui disent, en effet: Nous nous remplissons, pour signifier que l'eau envahit l'embarcation. — *Periclitabantur*. Trait propre à notre auteur. Les deux imparfaits décrivent très bien la grandeur et



en disant : Maître, nous périssons. Mais lui, s'étant levé, menaça le vent et les flots agités; et ils s'apaisèrent, et le calme se fit.

25. Alors il leur dit : Où est votre foi? Mais eux, remplis de crainte et d'admiration, se disaient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci, qui commande aux vents et à la mer, et ils lui obéissent?

26. Ils abordèrent dans le pays des Geraséniens, qui est en face de la Galilée.

27. Et lorsque Jésus fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme qui était possédé du démon depuis longtemps déjà, et qui ne portait pas de vêtement, et qui ne demeurait pas dans une maison, mais dans les sépulcres.

28. Dès qu'il eut vu Jésus, il se prosterna devant lui, et poussant un grand cri, il dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus, fils du Dieu très haut? Je vous en conjure, ne me tourmentez pas.

29. Car il commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme. Il s'était, en effet, emparé de lui depuis longtemps, et quoiqu'on le gardât lié de chaînes et

eum, dicentes : Præceptor, perimus. At ille surgens increpavit ventum, et tempestatem aquæ; et cessavit, et facta est tranquillitas.

25. Dixit autem illis : Ubi est fides vestra? Qui timentes, mirati sunt ad invicem dicentes : Quis putas hic est, quia et ventis et mari imperat, et obediunt ei?

26. Et navigaverunt ad regionem Gerasenorum, quæ est contra Galilæam.

27. Et cum egressus esset ad terram, occurrit illi vir quidam, qui habebat dæmonium jam temporibus multis, et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis.

28. Is, ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamans voce magna, dixit : Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei altissimi? Obsecro te, ne me torqueas.

29. Præcipiebat enim spiritui immundo, ut exiret ab homine. Multis enim temporibus arripiebat illum, et vinciebatur catenis et compedibus, en-

la prolongation du péril. — *Præceptor*. Dans le grec, ἐπιστάτα, et ce titre est répété deux fois de suite, d'une manière pressante. — *Perimus*. C'est saint Luc qui expose le plus brièvement l'ardente prière des disciples. Les trois formules citées par les synoptiques furent probablement prononcées, car il était naturel qu'en de telles circonstances plusieurs apôtres parlassent en même temps.

24<sup>b</sup>-25. Le miracle. — *Increpavit*. Dans le grec, les trois narrateurs emploient la même expression : ἐπετίμησε. — *Tempestatem aquæ*. Locution propre à saint Luc. C.-à-d., le mouvement des flots courroucés. — *Ubi est fides...* (vers. 25). Reproche exprimé plus doucement que dans les récits parallèles. — La réflexion des disciples, *Quis... hic est...*, suppose, en réalité, que leur foi en Notre-Seigneur était encore bien imparfaite.

Le Guérison du démoniaque de Gérasa. VIII, 26-33.

Comp. Matth. viii, 28-34; Marc, v, 1-20. Sans être tout à fait aussi complète et vivante que la narration de saint Marc, celle de notre évangéliste l'emporte de beaucoup sur le récit condensé de saint Matthieu.

26-31. Le possédé. — *Navigaverunt*. L'expression grecque correspondante a plutôt le sens d'aller de la pleine mer au rivage, aborder. — *Gerasenorum*. Voyez Matth. viii, 28 et les notes. — Le trait *quæ est contra...* est propre à saint Luc; les lecteurs auxquels il s'adressait ne connaissaient pas la géographie de la Palestine (*Alt.*

*géog.*, pl. x). — *Vir quidam*. Le grec ajoute : de la ville. C.-à-d., originaire de la ville, car il n'en venait pas en ce moment. — *Dæmonium*. Le texte original emploie le pluriel, δαίμονια, par anticipation. Comp. le vers. 30<sup>b</sup>. — *Jam temporibus...* Notre auteur est seul à dire que la possession durait depuis longtemps. Les mots *et vestimento...* constituent aussi un détail spécial. — *Obsecro te*. Plus énergiquement, d'après saint Marc : Je t'adjure par Dieu. — *Multis enim...* (vers. 29). Le narrateur reprend, pour la compléter, la description des souffrances du possédé. La maladie était perpétuelle, mais les crises violentes n'éclataient que de temps à autre; pendant les intervalles de calme relatif, on prenait des précautions pour se garantir (*vinciebatur...*), mais toujours inutilement (*rupit...*). — *In deserto*. Detail nouveau. Le désert est regardé dans la Bible comme le séjour favori des démons sur la terre. Cf. xi, 24, etc. — *Quia intraverant...* (vers. 30). Saint Marc met en



Le possédé, avant les miracles et les prières exorcisantes. (Voyez l'illustration de saint Marc.)

l'illustration de saint Marc.)

stoditus, et ruptis vinculis agebatur a dæmonio in deserta.

30. Interrogavit autem illum Jesus, dicens : Quod tibi nomen est ? At ille dixit : Legio ; quia intraverant dæmonia multa in eum.

31. Et rogabant illum ne imperaret illis ut in abyssum irent.

32. Erat autem ibi grex porcorum multorum pascentium in monte ; et rogabant eum, ut permitteret eis in illos ingredi. Et permisit illis.

33. Exierunt ergo dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos ; et impetu abiit grex per præceps in stagnum, et suffocatus est.

34. Quod ut viderunt factum qui pascebant, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem, et in villas.

35. Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum ; et invenerunt hominem sedentem, a quo dæmonia exierant, vestitum, ac sana mente, ad pedes ejus, et timuerunt.

36. Nuntiaverunt autem illis et qui viderant, quomodo sanus factus esset a legione.

37. Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerasenorum ut discederet ab ipsis, quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim, reversus est.

38. Et rogabat illum vir a quo dæmonia exierant, ut cum eo esset. Dimisit autem eum Jesus, dicens :

39. Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Et abiit per universam civitatem, prædicans quanta illi fecisset Jesus.

les fers aux pieds, il rompait ses liens, et était entraîné par le démon dans les déserts.

30. Jésus l'interrogea, en disant : Quel est ton nom ? Il répondit : Légion ; car de nombreux démons étaient entrés en lui.

31. Et ils le suppliaient de ne pas leur commander de s'en aller dans l'abîme.

32. Or il y avait là un grand troupeau de porcs, qui paissaient sur la montagne ; et les démons le suppliaient de leur permettre d'entrer dans ces porcs. Et il le leur permit.

33. Les démons sortirent donc de cet homme, et entrèrent dans les porcs ; et le troupeau alla se précipiter impétueusement dans le lac, et se noya.

34. Quand ceux qui les faisaient paître eurent vu ce qui était arrivé, ils s'enfuirent, et ils l'annoncèrent dans la ville et dans les campagnes.

35. Les habitants sortirent pour voir ce qui était arrivé, et ils vinrent auprès de Jésus ; et ils trouvèrent l'homme, de qui les démons étaient sortis, assis à ses pieds, vêtu, et plein de bon sens ; et ils furent saisis de crainte.

36. Ceux qui avaient vu *ce qui s'était passé* leur racontèrent comment il avait été délivré de la légion.

37. Alors tout le peuple du pays des Geraséniens pria Jésus de s'éloigner d'eux, car ils étaient saisis d'une grande crainte. Et lui, montant dans la barque, s'en retourna.

38. Et l'homme de qui les démons étaient sortis lui demandait de rester avec lui. Mais Jésus le renvoya, en disant :

39. Retourne dans ta maison, et raconte les grandes choses que Dieu t'a faites. Et il s'en alla par toute la ville, publiant les grandes choses que Jésus lui avait faites.

expression sur les lèvres du possédé, parlant au nom des démons : Car nous sommes nombreux. -- *In abyssum* (vers. 31). Expression propre à saint Luc. C.-à-d., dans l'enfer. D'après saint Marc : Il le priait beaucoup de ne pas le chasser hors de la contrée.

32-33. Le miracle. — *Porcorum multorum*. Le second évangile nous apprend qu'il y en avait deux mille. — *Rogabant...* C'était la troisième requête des démons. Comp. les vers. 28<sup>b</sup> et 31.

34-39. Ce qui suivit le prodige. Le récit de saint Luc est presque identique à celui de saint Marc, à part quelques légères variantes de style.

— *Ad pedes ejus* (vers. 35) : l'attitude des disciples devant leur maître. Détail spécial. — *Quomodo... a legione* (vers. 37). Dans le grec : Comment avait été guéri celui qui avait été possédé. — *Rogaverunt... omnis multitudo...* (vers. 36). Expression très emphatique, propre à notre auteur : il y eut unanimité dans le pays pour désirer et demander le départ de Jésus. — *Quia magno...* Saint Luc insiste sur ce motif de leur désir égoïste. — *Dimisit... cum* (verset 38). Petite nuance dans saint Marc : Et il ne l'admit pas. Jésus le laissa dans la contrée pour prêcher l'évangile. — *Per... civitatem* vers. 39).



40. Or il arriva que Jésus, à son retour, fut reçu par la foule; car tous l'attendaient.

41. Et voici qu'un homme, nommé Jaïre, qui était chef de la synagogue, vint et se jeta aux pieds de Jésus, le suppliant d'entrer dans sa maison,

42. parce qu'il avait une fille unique, âgée d'environ douze ans, qui se mourait. Et il arriva qu'en y allant il était pressé par la foule.

43. Et une femme qui souffrait d'une perte de sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien en médecines, sans qu'aucun eût pu la guérir,

44. s'approcha par derrière, et toucha la frange de son vêtement; et aussitôt sa perte de sang s'arrêta.

45. Et Jésus dit : Qui est-ce qui m'a touché? Mais comme tous s'en défendaient, Pierre et ceux qui étaient avec lui répondirent : Maître, les foules vous pressent et vous accablent, et vous dites : Qui m'a touché?

46. Et Jésus dit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai connu qu'une vertu était sortie de moi.

40. Factum est autem, cum rediisset Jesus, excepit illum turba; erant enim omnes expectantes eum.

41. Et ecce venit vir, cui nomen Jaïrus, et ipse princeps synagogæ erat, et cecidit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus,

42. quia unica filia erat ei fere annorum duodecim, et hæc moriebatur. Et contigit, dum iret, a turbis comprimebatur.

43. Et mulier quædam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari :

44. accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus; et confestim stetit fluxus sanguinis ejus.

45. Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, et qui cum illo erant : Præceptor, turbæ te comprimunt et affligunt, et dicis : Quis me tetigit?

46. Et dixit Jesus : Tetigit me aliquis; nam ego novi virtutem de me exiisse.

C'est aussi dans toute la province de la Décapole qu'eut lieu cette prédication, d'après le second évangile.

6° Guérison de l'hémorrhôisse et résurrection de la fille de Jaïre. VIII, 40-56.

Cf. Matth. ix, 18-26; Marc. v, 21-43. C'est encore de saint Marc que notre auteur se rapproche le plus dans ce passage, sans être pourtant aussi complet.

40-42. Jaïre conjure Notre-Seigneur de venir guérir sa fille, qui se mourait. — *Excepit illum*. Comme saint Marc, notre évangéliste mentionne d'abord l'accueil cordial que Jésus reçut de ces bons Galiléens, dès qu'il revint auprès d'eux. — *Erant enim...* Détail spécial, très expressif : on l'attendait avec impatience et on guettait son retour. — *Rogans eum ..* (vers. 41). Les deux autres narrateurs émettent les paroles mêmes du malheureux père. — Le trait *antea* (verset 42) est propre à saint Luc. — *Moriebatur*. Saint Marc : Elle était à l'extrémité. — *Comprimebatur*. L'expression est encore plus forte dans le grec : Les foules le suffoquaient.

43-48, l'hémorrhôisse. — *In fluxu...* Même locution que dans saint Marc d'après le texte grec. Saint Matthieu emploie seul le nom d'hémorrhôisse, qui est devenu populaire pour désigner l'héroïne de ce récit. — *Quæ in medicos*. Ce détail est un peu plus développé dans le second évangile. — *Tetigit...* (vers. 44). Saint Luc omet de mentionner la réflexion pleine de foi par laquelle la pauvre infirme s'était elle-même encouragée à cet acte. Cf. Matth. ix, 21; Marc.

v, 28. — *Quis est qui...* (vers. 45). Jésus savait par sa science divine qui l'avait touché; mais



Guérison de l'hémorrhôisse.  
(Ancien bas-relief.)

Il ne voulait pas laisser croire à la malade que la guérison avait été produite sans sa volonté très expresse. — Le détail *negantibus autem...*, et la mention spéciale de saint Pierre, sont des particularités de notre évangéliste. — *Nam ego novi...* (vers. 46). Dans le second évangile, c'est

47. Videns autem mulier quia non latuit, tremens venit, et procidit ante pedes ejus, et ob quam causam tetigerit eum indicavit coram omni populo, et quemadmodum confestim sanata sit.

48. At ipse dixit ei : Filia, fides tua salvam te fecit ; vade in pace.

49. Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ, dicens ei : Quia mortua est filia tua ; noli vexare illum.

50. Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ : Noli timere ; crede tantum, et salva erit.

51. Et cum venisset domum, non permisit intrare secum quemquam, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, et patrem et matrem puellæ.

52. Flebant autem omnes, et plangebant illam. At ille dixit : Nolite flere ; non est mortua puella, sed dormit.

53. Et deridebant eum, scientes quod mortua esset.

54. Ipse autem, tenens manum ejus, clamavit, dicens : Puella, surge.

55. Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo. Et jussit illi dari manducare.

56. Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcepit ne alicui dicerent quod factum erat.

47. Alors la femme, voyant qu'elle n'avait pu rester cachée, vint toute tremblante, et se jeta à ses pieds ; et elle déclara devant tout le peuple pour quel motif elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie à l'instant.

48. Et Jésus lui dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée ; va en paix.

49. Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de synagogue : Ta fille est morte ; ne l'importune pas.

50. Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au père de la jeune fille : Ne crains point ; crois seulement, et elle vivra.

51. Et lorsqu'il fut arrivé à la maison, il ne permit à personne d'entrer avec lui, si ce n'est à Pierre, à Jacques et à Jean, et au père et à la mère de la jeune fille.

52. Or, tous pleuraient et se lamentaient sur elle. Mais il dit : Ne pleurez pas ; la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort.

53. Et ils se moquaient de lui, sachant qu'elle était morte.

54. Mais lui, la prenant par la main, s'écria, en disant : Jeune fille, lève-toi.

55. Et son esprit revint, et elle se leva aussitôt. Et il ordonna de lui donner à manger.

56. Ses parents furent remplis d'étonnement ; et il leur commanda de ne dire à personne ce qui était arrivé.

le narrateur lui-même qui fait cette remarque. — Au vers. 47, les mots *quia non latuit et coram omni populo* sont propres à notre auteur.

(vers. 52) : bruyamment, à la façon des Orientaux en pareil cas. — *Nolite flere*. Détail spécial ; comme aussi, au vers. 53, les mots impor-



Scène de deuil auprès d'un mort. (Peinture grecque.)

49-56. Résurrection de la jeune fille. — *Venit quidam...* Saint Marc emploie le pluriel, qui est plus vague : « Vealunt... dicentes. » — *Flebant*

tants *scientes quod mortua...* — *Clamavit* (verset 54). Saint Luc emploie seul ici cette expression solennelle. De même, à la ligne suivante



## CHAPITRE IX

1. Jésus, ayant assemblé les douze apôtres, leur donna puissance et autorité sur tous les démons, et le pouvoir de guérir les maladies.

2. Puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu et guérir les malades.

3. Et il leur dit : Ne portez rien en route, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez pas deux tuniques.

4. Dans quelque maison que vous soyez entrés, demeurez-y et n'en sortez pas.

5. Et lorsqu'on ne vous aura pas reçus, sortant de cette ville, secouez la poussière même de vos pieds, en témoignage contre eux.

6. Étant donc partis, ils parcouraient les villages, annonçant l'évangile et guérissant partout.

7. Cependant, Hérode le tétrarque entendit parler de tout ce que faisait Jésus; et il était perplexe, parce que les uns disaient :

1. Convocatis autem duodecim apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia dæmonia, et ut languores curarent.

2. Et misit illos prædicare regnum Dei, et sanare infirmos.

3. Et ait ad illos : Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam, neque duas tunicas habeatis.

4. Et in quacunquẽ domum intraveritis, ibi manete, et inde nẽ exeat.

5. Et quicumquẽ non receperint vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos.

6. Egressi autem circuibant per castella, evangelizantes et curantes ubique.

7. Audivit autem Herodes tetrarcha omnia quæ fiebant ab eo; et hæsitabat eo quod diceretur

(vers. 55), *reversus... spiritus... — Jusstit... dart...* Cet ordre termine le récit parallèle de saint Marc; il est probablement tel à sa vraie place.

§ IV. — *Les apôtres précèdent leur Maître en prêchant; la multiplication des pains, la confession de Pierre et la transfiguration de Jésus, la passion deux fois prédite.* IX, 1-50.

1<sup>o</sup> La mission des Douze. IX, 1-6.

Comp. Matth. x, 1-xi, 1; Marc. vi, 6<sup>b</sup>-13. Comme saint Marc, notre évangéliste se contente tel de quelques indications très sommaires.

CHAP. IX. — 1-2. Introduction : Jésus munit ses apôtres de pleins pouvoirs, avant de les envoyer prêcher. — *Convocatis*. Aucun des narrateurs ne signale l'endroit où ce fait se passa. — *Virtutem et potestatem* (δύναμιν καὶ ἐξουσίαν), le pouvoir et le droit d'user de ce pouvoir. Les deux autres récits n'ont que la seconde de ces expressions. — *Super omnia* est un trait spécial *dæmonia*. Dans les trois relations, ce don si remarquable est mentionné d'une manière emphatique. — *Prædicare...* (vers. 2). C'était l'œuvre essentielle. *Sanare...* : l'œuvre secondaire, destinée à confirmer et à légitimer l'autre.

3-4. Instruction de Notre-Seigneur aux Douze avant leur départ. — *Nihil tuleritis...* Il leur prescrit d'abord un désintéressement parfait. — *In via*. D'après le grec : « en chemin », pour la route; c.-à-d., comme provision de route. —

*Neque virgam*. De même saint Matthieu (voyez le commentaire); saint Marc : « Nihil virgam tantum. » — *Peram, ... panem, ... pecuniam*. Il y a gradation ascendante : la besace dans laquelle on met les provisions, ces provisions mêmes, de l'argent pour les acheter. — *Et in quacunquẽ...* Vers. 4-5, ordres relatifs au séjour des apôtres dans les districts qu'ils devaient évangéliser. Saint Luc les cite presque dans les mêmes termes que saint Marc. — *Ibi nẽ exeat*. Le grec dit au contraire : *Sortez de là*; c.-à-d., demeurez dans cette maison jusqu'à ce que vous quittiez la contrée. Le sens est donc le même au fond.

6. Les apôtres s'en vont prêcher à travers les villes et les bourgades. — *Egressi...* Simple énonciation, plus brève encore que celle du second évangile.

7. Singulière opinion que le tétrarque Hérode se faisait de Jésus. IX, 7-9.

7-9. Comp. Matth. xiv, 1-2; Marc. vi, 14-16 (voyez les commentaires). — L'opinion est indiquée : *audivit autem...* — *Omnia quæ...* Si les mots *ἐπ' αὐτοῦ* (Vulg. *ab eo*), omis par d'importantes manuscrits, sont une interpolation, la pensée aura un caractère général, et il s'agira tout ensemble des œuvres de Jésus et de celles de ses disciples. — *Hæsitabat*. Trait spécial. Dans le grec : *ἐκπρόβη*, il était perplexe. — Motif de cet embarras : *eo quod...* Placé

8. a quibusdam : Quia Joannes surrexit a mortuis ; a quibusdam vero : Quia Elias apparuit ; ab aliis autem : Quia propheta unus de antiquis surrexit.

9. Et ait Herodes : Joannem ego decollavi ; quis est autem iste, de quo ego talia audio ? Et quærebat videre eum.

10. Et reversi apostoli, narraverunt illi quæcumque fecerunt ; et assumptis illis, secessit eorsum in locum desertum, qui est Bethsaïda.

11. Quod cum cognovissent turbæ, secutæ sunt illum ; et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei, et eos qui cura indigebant sanabat.

12. Dies autem cœperat declinare ; et accedentes duodecim dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt, divertant, et inveniant escas ; quia hic in loco deserto sumus.

13. Ait autem ad illos : Vos date illis manducare. At illi dixerunt : Non sunt nobis plus quam quinque panes, et duo pisces ; nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas.

14. Erant autem fere viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquagenos.

8. Jean est ressuscité d'entre les morts ; les autres : Élie est apparu ; et d'autres : Un des anciens prophètes est ressuscité.

9. Et Hérode dit : J'ai décapité Jean ; mais quel est donc celui-ci, de qui j'entends dire de telles choses ? Et il cherchait à le voir.

10. Les apôtres, étant revenus, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait ; et les prenant avec lui, il se retira à l'écart dans un lieu désert, près de Bethsaïda.

11. Quand les foules l'eurent appris, elles le suivirent ; et il les accueillit, et il leur parlait du royaume de Dieu, et guérissait ceux qui avaient besoin d'être guéris.

12. Or, le jour commençait à baisser, et les douze, s'approchant, lui dirent : Renvoyez les foules, afin qu'elles aillent dans les villages et dans les campagnes d'alentour, pour se loger et trouver des vivres ; car nous sommes ici dans un lieu désert.

13. Mais il leur dit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui dirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons ; à moins que nous n'allions nous-mêmes acheter des vivres pour toute cette foule.

14. Or il y avait là environ cinq mille hommes. Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir par groupes de cinquante.

opinions s'étaient formées au sujet de Notre-Seigneur, et le tétrarque ne savait pas d'abord à laquelle il devait s'arrêter. Comp. le passage parallèle de saint Marc, dont notre auteur se rapproche beaucoup. — *Elias apparuit* (vers. 8). Et non pas « resurrexit », puisque Élie n'est pas mort. — *Joannem... decollavi*. Voyez dans saint Matth., xiv, 3-12, et dans saint Marc, vi, 17-29, les détails de ce martyre, que saint Luc a passés sous silence. — *Quis est...* (vers. 9). Détail nouveau. La perplexité d'Hérode dura pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'il eût adopté le sentiment marqué en premier lieu. — *Et querebat...* Autre trait propre à notre évangile. En voyant Jean, le tétrarque aurait aussitôt et aisément tranché la question, puisqu'il connaissait de vue le précurseur. Ce n'est qu'au temps de la passion du Sauveur que la curiosité d'Hérode Antipas fut satisfait. Cf. xxiii, 8.

3<sup>e</sup> Première multiplication des pains. IX, 10-17.

Comp. Matth. xiv, 13-21 ; Marc. vi, 30-44 ; Joan. vi, 1-13.

10-11. Retour des apôtres : Jésus se retire avec eux aux environs de Bethsaïda-Julias, mais il

est aussitôt rejoint par le peuple. — *Reversi...* Probablement à Capharnaüm, ou aux environs. Leur ministère n'avait duré sans doute que quelques semaines. — *Secessit...* Saint Luc abrège, et n'indique ni les motifs pour lesquels le départ eut lieu, ni de quelle manière le voyage s'opéra. Voyez les passages parallèles de saint Matthieu et de saint Marc. — *Bethsaïda*. Trait spécial. Il s'agit de Bethsaïda-Julias, ville située sur la rive gauche du Jourdain, non loin de son embouchure dans le lac de Tibériade (*Atl. géogr.*, pl. x et xi). — *Secutæ sunt...* (vers. 11). C'était alors l'époque de la grande popularité de Jésus. — *Excepit eos* : avec sa bonté ordinaire, bien qu'il eût précisément cherché la solitude pour éviter la foule. — *Loquebatur... et sanabat...* Saint Marc ne cite que le premier de ces traits, et saint Matthieu que le second.

12-17. Le miracle. — *Accedentes duodecim*. Ils craignaient qu'on ne fût bientôt embarrassé, sous le double rapport des vivres et du coucher. — *Divertant*. Ce trait est propre à notre narrateur, qui est seul aussi à employer le mot ἐπιστρώματα (Vulg., *cscas*), approvisionnements. — *Erant autem...* (vers. 14). Les deux autres synop-



15. Ils firent ainsi, et les firent tous assoir.

16. Alors Jésus, ayant pris les cinq pains et les deux poissons, leva les yeux au ciel, et les bénit, les rompit, et les distribua à ses disciples, afin qu'ils les présentent aux foules.

17. Ils mangèrent tous et furent rassasiés; et on emporta douze corbeilles de morceaux qui étaient restés.

18. Il arriva, comme il pria à l'écart, ayant ses disciples avec lui, qu'il les interrogea, en disant : Les foules, qui disent-elles que je suis ?

19. Ils répondirent, en disant : Jean-Baptiste; les autres, Élie; les autres, qu'un des anciens prophètes est ressuscité.

20. Et il leur dit : Mais vous, qui dites-vous que je suis ? Simon-Pierre, prenant la parole, dit : Le Christ de Dieu.

21. Alors il leur défendit, avec de sévères recommandations, de dire cela à personne,

15. Et ita fecerunt, et discubere fecerunt omnes.

16. Acceptis autem quinque panibus, et duobus piscibus, respexit in cælum, et benedixit illis, et fregit, et distribuit discipulis suis, ut ponerent ante turbas.

17. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt; et sublatum est quod superfuit illis fragmentorum cophini duodecim.

18. Et factum est, cum solus esset orans, erant cum illo et discipuli; et interrogavit illos, dicens: Quem me dicunt esse turbæ?

19. At illi responderunt, et dixerunt: Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero quia unus propheta de prioribus surrexit.

20. Dixit autem illis: Vos autem quem me esse dicitis? Respondens Simon Petrus, dixit: Christum Dei.

21. At ille increpans illos, præcepit ne cui dicerent hoc,

tiques ne mentionnent ce détail qu'à la fin de leur récit. — *Per convivia*. C.-à-d., comme l'indique le grec, par groupes de convives. —



Pétran portant de six couffins ou corbeilles.  
(D'après un vase antique.)

*Distribuit*. Dans le grec : Il donnait (l'imparfait de la durée). — *Cophini duodecim* : chacun des apôtres rapportant une corbeille pleine.

4<sup>e</sup> La glorieuse confession de saint Pierre. IX, 18-20.

Comp. Matth. xvi, 13-19; Marc. viii, 27-29. Notre évangéliste ne donne, comme saint Marc, qu'une simple esquisse de cet épisode, et ne mentionne pas non plus la magnifique récompense accordée alors par Jésus à Simon-Pierre. D'ailleurs, entre ce fait et la multiplication des pains, vers. 10-18, il omet tout à une série d'incidents racontés par les deux autres synoptiques. Cf. Matth. xiv, 22-xvi, 12; Marc. vi, 46-69-78.

18-19. L'occasion. — *Cum solus... orans*. Saint Luc signale seul ce beau trait. — La solitude de Jésus n'était cependant pas absolue; à quelque distance de lui se tenaient les douze apôtres : *erant cum illo...* — *Quem me dicunt...?* La question est la même dans les trois réactions, que l'une avec de très légères nuances. — *Joannem*. Même réponse tel que dans saint Marc. Le dernier trait est un peu plus développé : *quia unus...*

20 Pierre confesse clairement que Jésus était le Messie. Comme l'avoue un exégète rationaliste, c'est là « un événement solennel, du caractère le plus relevé ». — *Christum Dei*. Avec deux articles dans le grec (*τὸν Χριστὸν τοῦ Θεοῦ*), pour renforcer la pensée. C. à d. : celui-là même que Dieu a consacré entre tous et envoyé comme rédempteur aux hommes. Les mots « Tu es », que l'apôtre mit en avant de sa profession de foi d'après les deux autres récits, lui communiquent une énergie particulière.

5<sup>e</sup> Jésus prédit sa passion prochaine et rattache à cette prophétie une exhortation relative au renoncement chrétien. IX, 21-27.

Comp. Matth. xvi, 20-28 (voyez le commentaire); Marc. viii, 30-39.

21-22. Première annonce officielle de la passion. — *Increpans* (*ἐπιτιμῶσας*)... *præcepit* (*παρήγγειλεν* à l'imparfait). Saint Luc réduit, dans cette formule de transition, les deux expressions employées isolément par les deux autres synoptiques. — *Quia oportet...* Même réflexion que dans le second évangile. Dans les trois narrations on trouve le verbe *ὄφει*, il faut, qui marque une vraie nécessité au point de vue du plan divin. Notre auteur passe ainsi à l'étrange protestation de Pierre et le reproche qu'elle lui valut de Jésus. Cf. Matth. xvi, 22-23;

22. dicens : Quia oportet Filium hominis multa pati, et reprobari a senioribus, et principibus sacerdotum et scribis, et occidi, et tertia die resurgere.

23. Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me.

24. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam ; nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam.

25. Quid enim proficit homo, si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum sui faciat ?

26. Nam qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cum venerit in majestate sua, et Patris, et sanctorum angelorum.

27. Dico autem vobis vere, sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem donec videant regnum Dei.

28. Factum est autem post hæc verba fere dies octo, et assumpsit Petrum, et Jacobum, et Joannem, et ascendit in montem ut oraret.

29. Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera, et vestitus ejus albus et refulgens.

30. Et ecce duo viri loquebantur cum illo : erant autem Moyses et Elias,

22. ajoutant : Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les anciens, par les princes des prêtres et par les scribes, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour.

23. Il disait aussi à tous : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, et qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive.

24. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la sauvera.

25. Et quel avantage aurait un homme à gagner le monde entier, s'il se perd lui-même et cause sa ruine ?

26. Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui lorsqu'il viendra dans sa gloire, et dans celle du Père et des saints anges.

27. Je vous le dis, en vérité, il en est quelques-uns, ici présents, qui ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le royaume de Dieu.

28. Or il arriva qu'environ huit jours après ces paroles, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il monta sur une montagne pour prier.

29. Et pendant qu'il priait, l'aspect de son visage devint tout autre, et ses vêtements devinrent blancs et brillants.

30. Et voici que deux hommes s'entretenaient avec lui : c'étaient Moïse et Élie,

Marc. VIII, 32<sup>b</sup>-33. Sur le titre de Fils de l'homme, qui révélait et voulait tout ensemble la dignité messianique de Notre-Seigneur, voyez les notes de Matth. VIII, 20<sup>b</sup>.

23-27. Nécessité de l'abnégation pour les chrétiens. — *Dicebat ad omnes*. Saint Matthieu : Jésus dit à ses disciples. Saint Marc : Ayant appelé la foule avec ses disciples, il leur dit. La formule de saint Luc comprend les deux catégories. — *Si quis vult...* La citation est presque identiquement la même que dans le second évangile. L'adverbe si expressif *quotidie* est un trait spécial. Il en est de même, au vers. 25, des mots *seipsum perdat*. Au vers. 26, au lieu de *in majestate sua, et Patris, et sanctorum...*, saint Marc dit : « in gloria Patris sui cum angelis sanctis. » — *Dico... vere* (vers. 27). L'équivalent de « Amen dico vobis » des deux autres narrateurs. Saint Luc emploie plus rarement qu'eux cette expression hébraïque. — *Videant regnum Dei*. Avec plus d'emphase aux passages parallèles : (Jusqu'à ce) qu'ils voient le Fils de l'homme venant dans son royaume (Matth.) ; le royaume de Dieu venant avec puissance (Marc.).

6° La transfiguration de Jésus. IX, 28-36.

Comp. Matth. XVII, 1-13 (voyez les notes) ; Marc. IX, 1-12. Tout en abrégant sur divers points, le récit de saint Luc présente plusieurs particularités dignes d'intérêt.

28-29. Première phase du prodige. — *Fere dies octo*. Saint Matthieu et saint Marc : Après six jours. En employant la particule *ὥστε*, environ, notre auteur montre qu'il n'a voulu citer qu'approximativement la date. Les traits *ut oraret, dum oraret*, sont propres à son récit. Comparez le verset 18. — Comme saint Matthieu, saint Luc distingue nettement les deux faits dans lesquels consista la transfiguration proprement dite : d'une part, *species... altera* ; de l'autre, *vestitus... albus (refulgens)* est représenté dans le grec par *ἐξαστράπτων*, lançant des éclairs). Il est à noter qu'il évite l'expression *μετεμορφώθη* (« transfiguratus est ») des passages parallèles, sans doute parce que ses lecteurs grecs auraient pu l'interpréter inexactement, car elle désignait souvent les prétendues métamorphoses des faux dieux.

30-33. Deuxième phase. — *Et ecce...* « Le



31. apparaissant avec gloire; et ils parlaient de sa sortie *du monde*, qu'il devait accomplir à Jérusalem.

32. Cependant Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient appesantis par le sommeil; et, s'éveillant, ils virent sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui.

33. Et il arriva qu'au moment où ceux-ci s'éloignaient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, il est bon pour nous d'être ici; faisons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie. Il ne savait pas ce qu'il disait.

34. Comme il parlait ainsi, une nuée apparut et les couvrit; et ils furent effrayés lorsqu'ils entrèrent dans la nuée.

35. Et une voix sortit de la nuée, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé; écoutez-le.

36. Et pendant que la voix retentissait, Jésus se trouva seul. Et les *disciples* se turent, et ne dirent à personne, en ces jours-là, rien de ce qu'ils avaient vu.

37. Or il arriva, le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, qu'une foule nombreuse vint au-devant d'eux.

38. Et voici qu'un homme s'écria, du sein de la foule, et dit : Maître, je vous

31. visi in majestate; et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem.

32. Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno; et evigilantes viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo.

33. Et factum est, cum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, bonum est nos hic esse; et faciamus tria tabernacula, unum tibi, et unum Moysi, et unum Elie; nesciens quid diceret.

34. Hæc autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos; et timuerunt, intrantibus illis in nubem.

35. Et vox facta est de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus; ipsum audite.

36. Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. Et ipsi tacuerunt, et nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quæ viderant.

37. Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte occurrit illis turba multa.

38. Et ecce vir de turba exclamavit, dicens : Magister, obsecro te, respice

pouvoir de reconnaître Moïse et Élie fut accordé aux apôtres en même temps que celui de les voir. » — *Visi in majestate* (dans un état glorieux, vers. 31) est un trait nouveau. Seul aussi saint Luc mentionne le thème important de l'entretien qui eut lieu sur la montagne entre Jésus, Moïse et Élie : *dicebant excessum ejus...* Ἰὸν ἐξόδου αὐτοῦ, sa sortie; c.-à-d., sa mort, y compris peut-être la résurrection et l'ascension. Cf. I Petr. 1, 15. — *Quem completurus...* ainsi que Jésus l'avait lui-même prédit naguère. Cf. vers. 22. Le verbe « accomplir » est fort bien choisi : par sa mort ignominieuse, le Sauveur devait réaliser les divers oracles qui l'avaient prophétisée depuis longtemps. — *Gravati...* et *evigilantes*. Deux traits propres à saint Luc. Comme l'ont pensé quelques interprètes, le premier semblerait indiquer que la transfiguration eut lieu pendant la nuit (comparez, au vers. 37, les mots « in sequenti die »). Les apôtres, comme plus tard à Gethsémani, se seraient donc endormis pendant la prière de leur Maître; puis, en s'éveillant, ils aperçurent tout à coup son état glorieux (*majestatem ejus*), tel qu'il a été décrit plus haut, et les deux illustres personnages qui s'entretenaient avec lui. D'autres interprètes donnent au verbe διαγρηγορήσαντες le sens de demeurer éveillés malgré le sommeil qui les pressait. Cela revient à peu près au même; mais nous préférons le premier sentiment. — *Cum*

*discederent...* (vers. 33). Encore un trait spécial, qui aide à mieux comprendre la réflexion de Pierre : en faisant des tentes de feuillage, il espérait pouvoir retenir Moïse et Élie, et prolonger cette scène délicate.

31-36 Troisième phase. — *Intrantibus illis...* Trait spécial, qui développe les mots *obumbravit eos*. Les manuscrits grecs emploient tantôt le pronom ἐξείσους, tantôt αὐτούς. La première leçon désignerait plus exclusivement les deux personnages célestes. — *Directa* (vers. 35). La plupart des manuscrits ont ἀγασσός, comme dans les passages parallèles. Quelques-uns des plus anciens ont ἐξέλεγεμος, « élu ».— *Ipsi tacuerunt* (vers. 36). Saint Luc omet de dire que ce fut en vertu d'une injonction formelle de Jésus. Il passe également sous silence la conversation qui eut lieu entre le Maître et les trois disciples au sujet du retour d'Élie. Cf. Matth. xvii, 9-13; Marc. ix, 8-12.

7° Guérison d'un démoniaque épileptique. IX, 37-44.

Comp. Matth. xvii, 14-20 et Marc. ix, 13-28 (voyez les commentaires). Comme saint Matthieu, notre auteur se borne à donner un simple sommaire de l'incident.

37. Introduction. — Saint Luc mentionne seul la date *in sequenti die*.

38-40. Requête du père du jeune possédé. — *Exclamavit* (ἀνέβη, etc.). L'emploi de cette

in filium meum, quia unicus est mihi.

39. Et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, et vix discedit dilanians eum.

40. Et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illum, et non potuerunt.

41. Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis et perversa, usquequo ero apud vos, et patiar vos? Adduc huc filium tuum.

42. Et cum accederet, elisit illum dæmonium, et dissipavit.

43. Et increpavit Jesus spiritum im-mundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus.

44. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei; omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos : Ponite vos in cordibus vestris sermones istos; Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum.

45. At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos, ut non sentirent illud; et timebant eum interrogare de hoc verbo.

en supplie, jetez un regard sur mon fils, car c'est mon unique enfant.

39. Un esprit se saisit de lui, et aussitôt il pousse des cris; il le renverse à terre, il l'agite en le faisant écumer, et il ne le quitte qu'à grand'peine, après l'avoir tout déchiré.

40. J'ai prié vos disciples de le chasser, et ils n'ont pas pu.

41. Alors Jésus, prenant la parole, dit : O race incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous et vous souffrirai-je? Amène ici ton fils.

42. Et comme il approchait, le démon le jeta par terre et l'agita violemment.

43. Mais Jésus menaça l'esprit impur, et guérit l'enfant, et le rendit à son père.

44. Et tous étaient frappés de la grandeur de Dieu; et comme tous étaient dans l'admiration de tout ce que faisait Jésus, il dit à ses disciples : Vous, mettez bien dans vos cœurs ces paroles : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes.

45. Mais ils ne comprenaient pas cette parole, et elle était voilée pour eux, de sorte qu'ils n'en avaient pas le sens; et ils craignaient de l'interroger à ce sujet.

expression énergique, propre à saint Luc, fait ressortir le caractère pressant de la prière. — *Respice in...* est aussi un détail nouveau, très touchant dans la circonstance. Il en est de même des mots *quia unicus... mihi*. Cf. VII, 12; VIII, 42. — *Ecce spiritus...* (vers. 39). Pour aptoyer davantage encore le thaumaturge, le pauvre père fait une description toute tragique des souffrances de son fils. Celle que nous lisons ici se rapproche plus de celle de saint Marc que de celle de saint Matthieu; chacun des narrateurs a d'ailleurs ses particularités. *Vix discedit dilanians...* en est une ici. — *Et rogavi... et non...* (vers. 40). L'impuissance des apôtres provenait de l'insuffisance de leur foi, comme Jésus le leur affirma d'après les deux autres récits. Cf. Matth. XVII, 19-20; Marc. IX, 27-28.

41-44. Le miracle. — *O generatio...* Même plainte douloureuse que dans les narrations parallèles. — *Adduc... filium...* D'après saint Matthieu et saint Marc : Amenez-le auprès de moi. — *Cum accederet...* (vers. 42). L'assaut final du démon est plus complètement décrit dans le second évangile. Jésus y mit fin d'un seul mot : *et increpavit...* (vers. 43). — *Reddidit illum...* Trait nouveau, qui rappelle VII, 15 et VIII, 55. Saint Luc est seul également à décrire l'impression produite sur la foule : *stupebant...* (vers. 44). — *In magnitudine...* En effet, la

grandeur et la puissance de Dieu, qui résidaient en Jésus, venaient de se manifester merveilleusement.

8° Seconde prédiction de la passion. IX, 44<sup>b</sup>-45.

Comp. Matth. XVII, 21-22; Marc. IX, 29-31.

44<sup>b</sup>. Le terrible oracle. — La petite introduction *omnibusque mirantibus...*, qui établit un contraste saisissant entre cette prophétie et la réputation glorieuse dont jouissait alors Notre-Seigneur, est une particularité de saint Luc. Les deux autres narrateurs nous apprennent que cette prédiction eut lieu durant un voyage que Jésus faisait alors en Galilée avec les Douze. — *Ponite vos... istos*. Ces mots importants manquent dans les passages parallèles. Les deux pronoms sont accentués, le premier surtout. Jésus avertit d'avance ses disciples, pour éviter qu'ils soient trop scandalisés au temps de ses humiliations. Au lieu de *in cordibus...*, le grec dit : « dans vos oreilles »; c.-à-d. : Écoutez bien et retenez bien ce que je vais vous dire (*sermones...*). — *Ut tradatur...* Ces mots sont ensuite légèrement développés dans les autres récits.

45. Effet produit sur les apôtres par cette prophétie. — Saint Luc le signale dans les mêmes termes que saint Marc : *At illi ignorabant...* et *timebant...* Mais la proposition inter-



46. Or une pensée leur vint dans l'esprit : lequel d'entre eux était le plus grand.

47. Mais Jésus, voyant les pensées de leurs cœurs, prit un enfant et le plaça auprès de lui.

48. Puis il leur dit : Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit ; et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. Car celui qui est le plus petit parmi vous tous, celui-là est le plus grand.

49. Alors Jean, prenant la parole, dit : Maître, nous avons vu un homme chasser les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous.

50. Et Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point ; car celui qui n'est pas contre vous est pour vous.

51. Or il arriva, lorsque les jours où

46. Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset.

47. At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et statuit illum secus se.

48. Et ait illis : Quicumque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit ; et quicumque me receperit, recipit eum qui me misit. Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est.

49. Respondens autem Joannes, dixit : Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum.

50. Et ait ad illum Jesus : Nolite prohibere ; qui enim non est adversum vos, pro vobis est.

51. Factum est autem, dum comple-

médialre, *et erat velatum... illud*, lui appartient en propre. Elle rattache directement à l'action divine l'obscurité dans laquelle les apôtres demeurèrent sur le point en question. La Providence, ne voulant pas qu'ils fussent trop écrasés sous le poids de cette vérité, qu'ils étaient alors incapables de porter, permettait qu'ils ne comprissent que vaguement la parole de leur Maître.

9<sup>e</sup> Instruction de Jésus à ses disciples intimes. IX, 46-50.

Elle achève, dans le troisième évangile comme dans les deux premiers, le récit du ministère proprement dit du Sauveur en Galilée. Mais saint Matthieu et saint Marc en donnent une rédaction plus complète. La scène se passait à Capharnaüm. Cf. Marc. ix, 33.

46-48. Leçon d'humilité. Comp. Matth. xviii, 1-5, et Marc. ix, 33-36 (voyez les notes). Malgré de grandes ressemblances, les trois narrateurs sont assez indépendants les uns des autres. — *Intravit cogitatio...* Et cette préoccupation donna lieu à une discussion animée. Cf. Marc. ix, 33. — *Videns...* (vers. 47) : par sa science divine. Détail spécial. — *Puerum*. Ἰζὴδίου, un petit enfant. — *Statuit... secus se*. Autre particularité. Aux passages parallèles : Il le plaça au milieu d'eux. Sur la conduite de Jésus envers les enfants, voyez encore x, 21 ; xvii, 2 ; xviii, 16 ; Marc. x, 16, etc. — *Quicumque...*, *misit* (vers. 48). A peu près littéralement comme dans saint Marc. — *Nam qui minor...* Cette parole reçoit ici une forme et une place particulières. Cf. Matth. xviii, 4 ; Marc. ix, 36<sup>b</sup>. — *Major est*. Le grec emploie le positif, μέγας, grand par excellence.

49-51. Leçon de tolérance. Comp. Marc. ix, 37-40 (voyez le commentaire). — *Vidimus quemdam...* Le fait est raconté presque dans les mêmes termes que par saint Marc. — *Nolite...*

(vers. 50). Notre auteur ne donne que le début de la réponse du Sauveur.

### TROISIÈME PARTIE

#### Récit du dernier voyage de Jésus-Christ à Jérusalem. IX, 51 — XIX, 28.

Ici commence une portion très importante de l'évangile selon saint Luc. A part certains passages des chap. xix et xx de saint Matthieu, et du chap. x de saint Marc, elle n'a rien qui lui corresponde directement dans les deux autres synoptiques. Notre évangéliste y raconte tout au long, avec de nombreux détails nouveaux que lui avaient fournis ses documents particuliers, le dernier voyage de Jésus à Jérusalem. Ce voyage, tel que l'exposent saint Matthieu et saint Marc, semblerait n'avoir occupé qu'une ou deux semaines ; d'après la rédaction circonstanciée de saint Luc, il dura vraisemblablement plusieurs mois. A diverses reprises, le narrateur nous rappelle que le divin Maître était en route pour la capitale (cf. ix, 51, 53 ; xiii, 22, 23 ; xvii, 11 ; xviii, 31 ; xix, 11, 20) ; mais Jésus et ses disciples ne s'avançaient que lentement, s'arrêtant souvent pour prêcher l'évangile. — Sur la manière dont on peut entretenir le récit de saint Jean avec celui de saint Luc, voyez notre *Synopsis evangelica*, § 81 et ss.

#### SECTION I. — LES DÉBUTS DE VOYAGE.

IX, 51 — XIII, 21.

§ I. — Deux émissaires va'lachés au départ ; la mission des soixante-douze disciples. IX, 51 — X, 24.

1<sup>o</sup> L'intolérance des Samaritains. IX, 51-55.

51. Ce verset, très solennel, sert d'introduction à toute cette troisième partie. — Cum

rentur dies assumptionis ejus, et ipse faciem suam firmavit ut iret in Jerusalem.

52. Et misit nuntios ante conspectum suum; et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum, ut pararent illi.

53. Et non receperunt eum, quia facies ejus erat euntis in Jerusalem.

54. Cum vidissent autem discipuli ejus Jacobus et Joannes, dixerunt: Domine, vis dicimus ut ignis descendat de caelo, et consumat illos?

55. Et conversus increpavit illos, dicens: Nescitis cujus spiritus estis.

56. Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.

il devait être enlevé *du monde* approchaient, qu'il prit un visage assuré, pour aller à Jérusalem.

52. Et il envoya devant lui des messagers; ceux-ci, étant partis, entrèrent dans une ville des Samaritains, pour lui préparer *un logement*.

53. Mais ils ne le reçurent point, parce que son aspect était celui d'un homme qui va à Jérusalem.

54. Ayant vu cela, ses disciples Jacques et Jean lui dirent: Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu descende du ciel et les consume?

55. Et se tournant vers eux, il les réprimanda, en disant: Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes.

56. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver. Et ils s'en allèrent dans un autre bourg.

*complerentur*: tandis que s'achevaient, approchaient de leur terme. La locution extraordinaire *dies assumptionis* (ἀναλήψεως) *ejus* désigne tout d'abord l'époque à laquelle Jésus devait être glorieusement élevé jusqu'au ciel par Dieu son Père; toutefois, elle comprend aussi la passion, la mort et la résurrection du Christ, faits qui devaient précéder son ascension. — *Faciem firmavit*. Hébraïsme très significatif (cf. Jer. XXI, 10; Ez. VI, 2; XIII, 17, etc.); il marque une résolution fortement arrêtée, en face de périls menaçants. L'humiliation et la souffrance attendaient Notre-Seigneur Jésus-Christ au terme de son voyage (*in Jerusalem*), et sa nature humaine pouvait bien frémir à cette pensée; mais il partit quand même avec vaillance, prêt à tout endurer.

52-53. Les Samaritains refusent l'hospitalité à Jésus dans une de leurs villes. — *Misit...* Les mots *ut pararent...* indiquent le rôle qu'avaient à remplir les messagers. Notre-Seigneur voyageait avec ses apôtres, peut-être même avec un groupe de disciples encore plus considérable (cf. X, 1 et ss.), et il était bon de s'assurer d'avance un logement et des vivres dans les localités que l'on devait traverser. — *In civitatem* (κώμην, une bourgade) *Samaritanorum*. Jésus se proposait, d'après ce détail, de suivre la route qui menait directement de Galilée à Jérusalem, et qui traversait la Samarie (*All. géogr.*, pl. X). — *Quia facies...* (vers. 53). Autre hébraïsme. A la lettre dans le grec: Parce que son visage allait à... Les Samaritains détestaient les Juifs et leur culte religieux (cf. Matth. X, 5-6; Joan. IV, 20); aussi falsaient-ils toute sorte d'avanies à ceux de la nation théocratique qui se dirigeaient vers Jérusalem à l'occasion de la Pâque ou des autres solennités. Voyez Joséphe, *Bell. jud.*, II, 12, 3-7, etc. Parfois, les Galléens qui accomplissaient ce pèlerinage faisaient un

détour considérable par la Pérée, pour éviter cet inconvénient.

54-56. Jésus refuse de châtier les habitants, comme le lui demandaient plusieurs de ses apôtres. — *Jacobus et Joannes*. Les deux « fils du tonnerre », au zèle quelquefois trop ardent et trop humain, étaient indignés de l'outrage fait à leur Maître. — *Vis dicimus ut ignis...*? Ainsi qu'avait fait Élie, aperçu naguère par les deux frères sur la montagne sainte. Cf. vers. 30, et IV Reg. I, 10-12. Quelques manuscrits ajoutent précisément les mots ὡς καὶ Ἠλίας ἐποίησεν, probablement apocryphes. — *Conversus* (vers. 55). Cf. VII, 9, 44; Matth. XVI, 23. Jésus marchait en avant du groupe; il se retourna pour faire face à Jacques et à Jean. — La réponse du Sauveur, *Nescitis... salvare*, est retranchée à tort par divers critiques, sous prétexte qu'elle manque dans un certain nombre de manuscrits. « Elle est suffisamment garantie par d'autres témoins authentiques. » Elle consiste en deux paroles très profondes, dignes de Jésus. L'esprit qui devait animer ses apôtres était son propre esprit de miséricorde et de charité, si bien manifesté par le but de sa venue en ce monde: *non venit... perdere, sed...* Cf. XIX, 10; Matth. XVIII, 11. On le voit, cette troisième partie de notre évangile commence par une leçon de tolérance semblable à celle qui terminait la seconde. Cf. vers. 49-50. — *In aliud...* Peut-être en Galilée, sur la frontière des deux provinces.

2° Il faut renoncer à tout pour suivre Jésus. IX, 57-62.

Comp. Matth. VIII, 19-22 (voyez le commentaire). Saint Matthieu ne raconte que les deux premiers cas mentionnés ici par notre évangéliste (vers. 57-60), et il place l'épisode à une époque antérieure, avant la tempête sur le lac (cf. Luc. VIII, 22 et ss.). Les versets parallèles sont presque textuellement identiques.



57. Or il arriva, tandis qu'ils étaient en chemin, que quelqu'un lui dit : Je vous suivrai partout où vous irez.

58. Jésus lui répondit : Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

59. Il dit à un autre : Suis-moi. Mais celui-ci répondit : Seigneur, permettez-moi d'aller d'abord ensevelir mon père.

60. Et Jésus lui dit : Laisse les morts ensevelir leurs morts ; pour toi, va et annonce le royaume de Dieu.

61. Un autre dit : Seigneur, je vous suivrai ; mais permettez-moi d'abord de disposer de ce qui est dans ma maison.

62. Jésus lui dit : Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu.

57. Factum est autem, ambulanti bus illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te quocumque ieris.

58. Dixit illi Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidos ; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.

59. Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille autem dixit : Domine, permittite mihi primum ire, et sepelire patrem meum.

60. Dixitque ei Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos suos ; tu autem vade, et annuntia regnum Dei.

61. Et ait alter : Sequar te, Domine ; sed permittite mihi primum renuntiare his quæ domi sunt.

62. Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei.

## CHAPITRE X

1. Après cela, le Seigneur désigna encore soixante-douze autres disciples, et il les envoya devant lui, deux à deux, dans toutes les villes et tous les lieux où il devait aller lui-même.

1. Post hæc autem designavit Dominus et alios septuaginta duos, et misit illos binos ante faciem suam, in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus.

57-58. Premier cas. — *Ambulanti bus illis* est un trait nouveau : tandis que Jésus et ses compagnons se dirigeaient lentement vers Jérusalem. Cf. vers. 51. — *Dixit quidam*. C'était un scribe, d'après saint Matthieu.

59-60. Second cas. — Notre auteur n'a en propre que l'ordre final de Jésus : *Tu autem vade, etc.* (vers. 60). Un beau rôle est confié au disciple, en échange du sacrifice qui lui était demandé.

61-62. Troisième cas, qui le nous a été conservé par saint Luc. — *Sequar te...* Ce disciple est prêt à suivre Jésus, comme le premier (cf. vers. 57<sup>b</sup>) ; mais, comme le second (cf. verset 59<sup>b</sup>), il met une condition à son départ : *Permittite... primum...* — *Renuntiare his...* D'après les uns : dire adieu à ses proches et à ses amis. Meux, peut-être, d'après les autres : mettre ordre à ses affaires. — *Nemo* (vers. 62)... Autre parole célèbre, qui exprime énergiquement la nécessité de concentrer tous ses efforts sur l'action que l'on accomplit présentement. La figure *mittens manum...* est empruntée à une occupation importante de la vie agricole. « L'habitude de tracer un sillon droit a été commune aux laboureurs de tous les temps et de tous les pays, et ce travail exige, comme d'autres actes beaucoup plus

relevés en eux-mêmes, une attention très grande et un regard jeté en avant. »

3° La mission des soixante-douze disciples. X, 1-24.

Saint Luc raconte seul ce fait, qui a une importance réelle dans la vie du Sauveur. L'école rationaliste en nie sans raison le caractère historique, ou prétend que nous n'avons ici qu'un duplicata de l'instruction de Jésus aux Douze. Mais de telles assertions « ne supportent pas la critique », puisque notre évangéliste a précisément parlé plus haut (ix, 1-6) de la mission confiée aux apôtres, et des règles de conduite qui leur furent alors tracées par leur Maître. La tradition a d'ailleurs gardé très distinctement le souvenir des soixante-douze disciples. Voyez Eusebe, *Hist. eccl.*, I, 12, 1 ; Tertullien, *adv. Marcion*, IV, 24 ; Clément d'Alex., *Strom.*, II, 20, etc.

CHAP. X. — 1. Le choix des soixante-douze. — *Designavit*. Le mot grec signifie : désigner quelqu'un pour un emploi et manifester extérieurement cette élection. Le nom *Dominus* (ὁ Κύριος) a ici une solennité particulière : c'est comme Seigneur souverain que Jésus agit et parle en ce moment. — *Septuaginta duos*. Quelques manuscrits grecs ont ce mot *choisir*, qu'on trouve pareillement dans plusieurs versions

2. Et dicebat illis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

3. Ite; ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos.

4. Nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis.

5. In quamcumque domum intraveritis, primum dicitis : Pax huic domui.

6. Et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra; sin autem, ad vos revertetur.

7. In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt; dignus est enim operarius mercede sua. Nolite transire de domo in domum.

2. Et il leur disait : La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.

3. Allez; voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.

4. Ne portez ni bourse, ni sac, ni chaussures, et ne saluez personne en chemin.

5. Dans quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison.

6. Et s'il s'y trouve un enfant de paix, votre paix reposera sur lui; sinon, elle reviendra à vous.

7. Demeurez dans la même maison, mangeant et buvant de ce qu'il y aura chez eux; car l'ouvrier est digne de son salaire. Ne passez pas de maison en maison.

syriaques et ailleurs; mais d'autres manuscrits faisant autorité ont seulement ἑβδομήκοντα, soixante-dix. Le nombre primitif n'est donc pas absolument certain. — *Misit... vnos* : comme autrefois les apôtres. Cf. Marc. vi, 7. — *In omnem...* Sachant qu'il va bientôt mourir, Jésus-Christ veut utiliser le plus possible pour le bien des âmes les derniers mois de sa vie; c'est pour cela qu'il crée cette nouvelle troupe, relativement considérable, de missionnaires, afin de les jeter sur toute la contrée qu'il traversait. Il voulait en même temps, par cet apprentissage accompli sous ses yeux, préparer les ouvriers évangéliques à leurs fonctions futures.

2-16. Instructions que leur donna leur Maître. Elles ressemblent beaucoup à celles qu'avaient reçues les Douze. Cf. ix, 3-5; Matth. x, 5-16; Marc. vi, 8-11. Quelques-unes sont même entièrement identiques. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque les circonstances extérieures et le rôle à remplir étaient les mêmes. Quelques recommandations pleines de force, énoncées en peu de mots, faciles à retenir et traçant aux envoyés leurs principaux devoirs : voilà bien ce qu'on doit attendre en pareil cas. — *Messis quidem...* Constatation préliminaire, qui indiquait le besoin où était alors la Palestine, et aussi le monde en général, d'avoir de nombreux prédicateurs; elle contenait en même temps le motif de l'envoi des soixante-douze. Comp. Matth. ix, 37-38, et les notes. — *Ite* (vers. 3). Ce simple mot renfermait tout leur mandat. — *Stult... inter...* Voyez Matth. x, 16. Ici, Jésus dit *agnos* au lieu de « ovcs », faisant ainsi un seul ressortir encore la périlleuse situation de ses délégués. — *Nolite portare...* (vers. 4) Comp. ix, 3. *Sacculum, βαλιδάριον* : la petite sacoche portative qui servait souvent de bourse. *Peram* : le sac aux provisions. — *Neminem per viam...* Détail nouveau, hyperbolique, pour signifier que les prédicateurs devaient s'occuper uniquement de leur si grave

ministère, et aller droit à leur destination. Cf. IV Reg. iv, 25. Les salutations orientales sont souvent très longues. — *In quamcumque...* Verset 5, règles à suivre par les missionnaires lors-



Voyageur muni d'un havresac et d'un bâton.  
(D'après un marbre antique.)

qu'ils arrivent dans une localité pour l'évangéliser. Comp. ix, 4-5, et surtout Matth. x, 12-13 (voyez le commentaire). La première (vers. 5-6) concerne la conduite à tenir en entrant dans les maisons : *Primum dicitis...* — *Filius pacis*. Hébraïsme : c.-à-d., digne de recevoir la paix. Matth. : Si cette maison est digne. — *In eadem autem...* Seconde règle (vers. 7). Cf. ix, 4; Matth. x, 11. — *Edentes... quæ apud...* : comme s'ils appartenaient eux-mêmes à la famille, et non à la manière d'étrangers. Motif de cette liberté qu'ils pourront prendre chez leurs hôtes : *dignus... operarius...* Leur nourriture sera leur salaire, et



8. Dans quelque ville que vous entriez, et où l'on vous recevra, mangez ce qui vous sera présenté.

9. Guérissez les malades qui s'y trouvent, et dites-leur : Le royaume de Dieu s'est approché de vous.

10. Et dans quelque ville que vous entriez, et où l'on ne vous recevra pas, sortez sur les places publiques, et dites :

11. La poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nous, nous la secouons contre vous ; sachez cependant ceci, que le royaume de Dieu est proche.

12. Je vous le dis, en ce jour-là, il y aura moins de rigueur pour Sodome que pour cette ville.

13. Malheur à toi, Corozain ! malheur à toi, Bethsaïda ! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, depuis longtemps elles auraient fait pénitence, revêtues d'un sac et assises dans la cendre.

14. C'est pourquoi, au jugement, il y aura moins de rigueur pour Tyr et pour Sidon que pour vous.

15. Et toi, Capharnaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras plongée jusque dans l'enfer.

16. Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise. Et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.

8. Et in quacumque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis.

9. Et curate infirmos qui in illa sunt, et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei.

10. In quacumque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos, exeuntes in plateas ejus, dicite :

11. Etiam pulverem, qui adhæsit nobis de civitate vestra, extergimus in vos : tamen hoc scitote, quia appropinquavit regnum Dei.

12. Dico vobis, quia Sodomis in die illa remissius erit quam illi civitati.

13. Væ tibi, Corozain ! væ tibi, Bethsaïda ! quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent.

14. Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit in judicio, quam vobis.

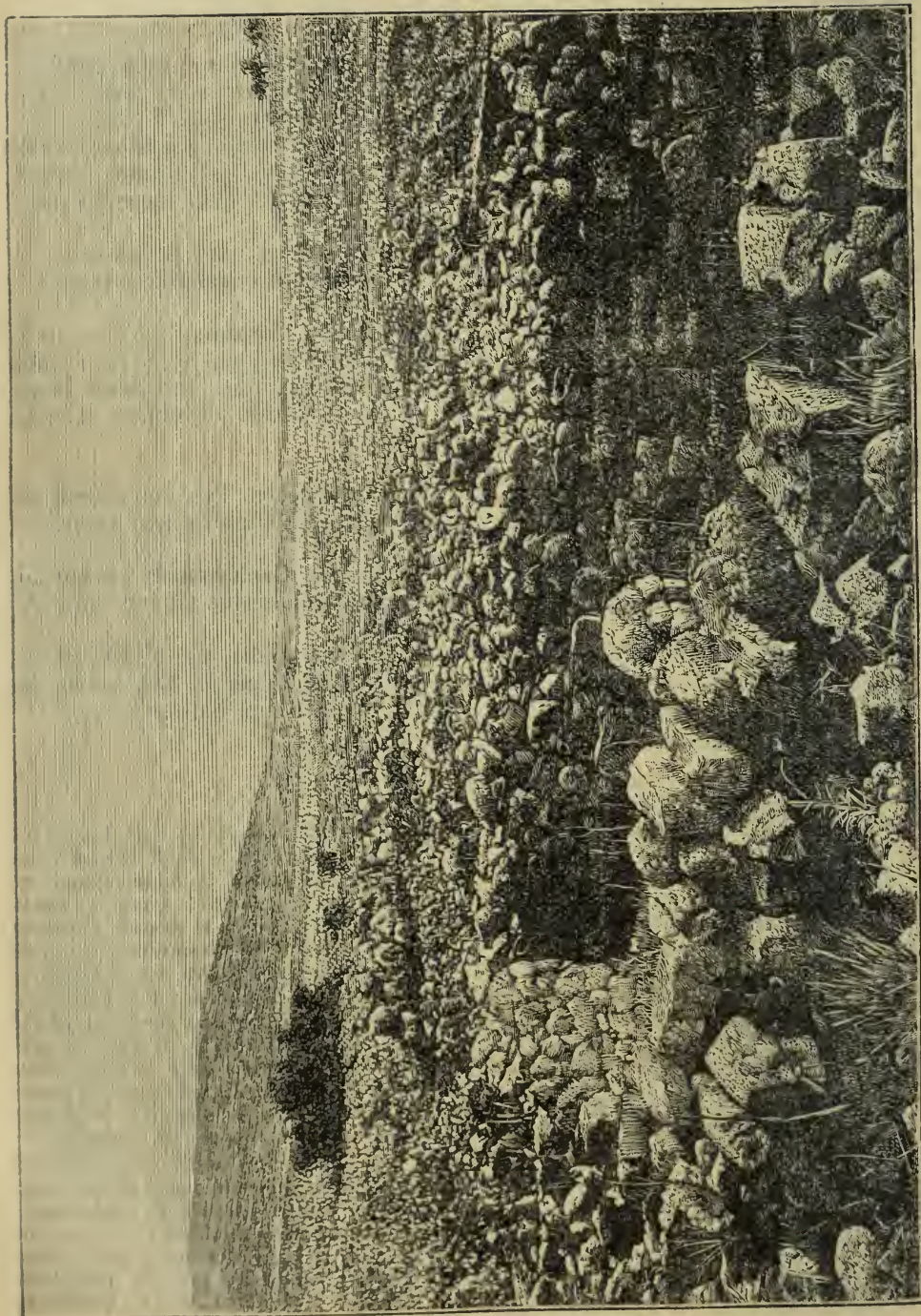
15. Et tu, Capharnaüm, usque ad cælum exaltata, usque ad infernum demergeris.

16. Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit. Qui autem me spernit, spernit eum qui misit me.

ils y aillent droit comme l'ouvrier au prix de son travail. Cf. Matth. x, 10. — *In quacumque civitatem...* (vers. 8). Les vers. 5-7 ont parlé des maisons dans lesquelles devaient pénétrer les envoyés de Jésus ; il est maintenant question des villes. — *Manducate quæ...* Ces mots ne sont pas une pure répétition de la pensée qui précède : au vers. 7, le divin Maître affirmait aux disciples leur droit d'être nourris par ceux qu'ils iraient évangéliser ; ici il leur enjoint de se contenter des mets qu'on leur servira, sans exiger une nourriture spéciale, plus recherchée. — *Curate infirmos* (vers. 9)... Leur ministère est brièvement décrit, et ramené à deux fonctions principales : la guérison des malades et la prédication. Cf. ix, 2, 6. — *Appropinquavit...* Résumé de leur enseignement. Cf. Matth. iii, 2 et les notes ; iv, 15 ; Marc. i, 15. — *In quacumque...* Vers. 10-11 : ce qu'ils auront à faire lorsqu'on refusera de les recevoir. Cf. ix, 5. — *Etiam pulverem...* Cette conduite et ce langage des missionnaires étaient capables de produire une vive impression sur les habitants des villes inhospitalières ; en outre, ils dégageaient par là leur responsabilité personnelle. — *Tamen scitote...* C. à-d., quelque vous nous rejetez, ce que nous vous annonçons demeure vrai ; le royaume des cieux approche, pour votre châtiment, non pour votre bonheur. — *Dico vobis...*

(vers. 12). Comme dans Matth. x, 5 (voyez les notes). Sanction terrible. — *In die illa*. Au jour du Jugement qui suivra la consommation du royaume des cieux. — *Væ tibi...* (vers. 13). Continuation et spécification de la menace. Ce verset et les deux suivants se retrouvent à peu près littéralement dans saint Matth. xi, 20-24 (voyez le commentaire), mais à propos d'un autre incident. Au cas où le Sauveur n'aurait pas répété deux fois cette malédiction, il faudrait dire qu'elle semble plus naturelle à l'endroit où la place notre narrateur. — Le trait *sedentes*, propre à saint Luc, dramatise le tableau. — *In judicio* (vers. 14). Matth. : au jour du Jugement. — *Usque ad... exaltata* (vers. 15). De nombreux manuscrits grecs ont cette même leçon ; mais tel comme au passage parallèle de saint Matth. les meilleures autorités semblent donner plus de garantie à la variante adoptée par la Vulgate dans le premier évangile : Ne seras-tu pas élevée jusqu'au ciel ? — *Demergeris*. Matth. : Tu descendras. Il est vrai qu'il y a de nouveau, de part et d'autre, litige au sujet de la leçon primitive. Quel qu'il en soit, « la désolation de tout le voisinage (du lac) et la difficulté qu'on éprouve à déterminer même l'emplacement de ces villes florissantes sont une preuve que la prophétie a été accomplie. » — *Qui vos audit...* (vers. 16). Jésus





Tell-Houm. Emplacement probable de Capharnaüm. (D'après une photographie.)



17. Or les soixante-douze revinrent avec joie, disant : Seigneur, les démons même nous sont soumis en votre nom.

18. Et il leur dit : Je voyais Satan tomber du ciel comme la foudre.

19. Voici que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents, et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi; et rien ne pourra vous nuire.

20. Cependant, ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.

21. En cette heure même, il tressaillit de joie dans l'Esprit-Saint, et dit : Je vous rends gloire, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudentes, et de ce que vous les avez révélées aux petits. Qui, Père, car il vous a plu ainsi.

22. Toutes choses m'ont été données par mon Père; et nul ne sait qui est le

17. Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis in nomine tuo.

18. Et ait illis : Videbam Satanam sicut fulgur de cælo cadentem.

19. Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes, et scorpiones, et super omnem virtutem inimici; et nihil vobis nocebit.

20. Verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur; gaudete autem, quod nomina vestra scripta sunt in cælis.

21. In ipsa hora exultavit Spiritu sancto, et dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine cæli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te.

22. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo; et nemo scit quis sit Filius, nisi

a prononcé plus haut (ix, 45<sup>b</sup>) une parole toute semblable à celle-ci. Cf. Matth. x, 40-41. Elle sert en cet endroit de conclusion aux instructions données aux soixante-douze disciples, et leur explique pourquoi ceux qui rejeteront leurs personnes et leur prédication seront si sévèrement punis. « Les apôtres de Jésus, c'était Jésus lui-même... les rejeter, c'était, en fin de compte, rejeter Dieu, qui avait envoyé son Messie, lequel les avait envoyés eux-mêmes. »

17-20. Retour des soixante-douze. — *Reversi sunt...* Comme précédemment pour les apôtres, on ignore en quel endroit ils retrouvèrent leur Maître, et combien de temps dura leur mission. — *Cum gaudio* : heureux de leurs beaux succès, comme ils vont le dire eux-mêmes. — *Etiam dæmonia*. Même les démons, si puissants ! C'était là, peut-être, plus que les disciples n'attendaient, car Jésus leur avait seulement parlé de guérir les malades. Voyez les vers. 9. — *Videbam (ἐθεώρουν, je contemplais; vers. 18)...* Ils n'apprenaient rien à Notre-Seigneur, qui, de loin, avait été témoin de leurs actions d'éclat, et des défaites infligées à Satan et à son royaume par leur prédication de l'évangile : *Satanam... cadentem*. On le voit, nous rapportons ce trait à la récente prédication des disciples, comme paraît l'exiger le contexte, et non suivant l'interprétation très belle et fort goûtée des Pères, mais peu naturelle dans la circonstance, à l'expulsion du ciel dont Satan et les mauvais anges ont été l'objet au commencement du monde. Les mots *de cælo cadentem* sont donc employés au figuré. *Sicut fulgur* : avec une étonnante rapidité. — *Ecce dedi...* (vers. 19). Jésus avait donné à ses représentants des pouvoirs plus considérables qu'ils l'avaient supposé. — *Calcandi supra...* Les serpents et les scorpions sont cités soit au propre,

de sorte qu'il s'agirait tel d'une protection spéciale contre le mal physique (marcher sur les animaux les plus dangereux sans en éprouver aucun mal; cf. Marc. xvi, 18; Act. xxviii, 3-5); soit de préférence au figuré, comme emblèmes de la malice des puissances infernales (cf. Apoc. xii, 9, etc.). — *Super omnem* (mot accentué) *potestatem...* A cette puissance très réelle de Satan, « l'ennemi » par excellence, Jésus oppose précisément les pouvoirs qu'il avait conférés à ses disciples. — *Nihil vobis...* Il y a jusqu'à trois négations dans le grec : οὐδὲν... οὐ μὴ... — *Verumtamen...* (vers. 20). Grave avertissement du Maître : sans doute, chasser les démons était un immense privilège, mais qui n'assurait pas le salut final de ceux qui pouvaient l'exercer. Cf. Matth. vii, 21-23. Aussi existe-t-il un sujet de joie plus réel pour les amis du Sauveur : *quod nomina... scripta...* Sur cette métaphore, voyez Ex. xxxii, 32-33; Ps. lxxviii, 29; Is. iv, 3; Ez. xiii, 9, etc. Le ciel est censé posséder, comme les villes de la terre, un registre sur lequel sont inscrits les noms de ceux qui y ont droit de cité.

21-24. Jésus rend grâce à son Père pour l'aimable préférence accordée par lui à ses disciples. Les vers. 21-22 se retrouvent presque verbalement dans saint Matth. xi, 25-27 (voyez le commentaire); mais là ils sont rattachés à l'ambassade envoyée au Christ par Jean-Baptiste. Même réflexion à faire qu'à l'occasion des versets 13-15, également cités par les deux écrivains sacrés. — *Exultavit Spiritu*. Trait propre à saint Luc. L'expression est remarquable, et n'est pas employée ailleurs. Jésus éprouva donc alors une allégresse très vive, extraordinaire, produite en lui par l'Esprit Saint à l'occasion des merveilleuses opérées par les soixante-douze disciples. — *Omnia mihi...* (vers. 22). On a dit à bon droit

Pater; et quis sit Pater, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.

23. Et conversus ad discipulos suos, dixit: Beati oculi, qui vident quæ vos videtis.

24. Dico enim vobis, quod multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt; et audire quæ auditis, et non audierunt.

25. Et ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, et dicens: Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo?

26. At ille dixit ad eum: In lege quid scriptum est? quomodo legis?

27. Ille respondens dixit: Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua; et proximum tuum sicut teipsum.

28. Dixitque illi: Recte respondisti; hoc fac, et vives.

29. Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum: Et quis est meus proximus?

Fils, si ce n'est le Père; ni qui est le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler.

23. Et se tournant vers ses disciples, il dit: Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez.

24. Car je vous le dis, beaucoup de prophètes et de rois ont voulu voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu; et entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.

25. Et voici qu'un docteur de la loi se leva pour le tenter, et lui dit: Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle?

26. Et Jésus lui dit: Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? qu'y lis-tu?

27. Il répondit: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toutes tes forces, et de tout ton esprit; et ton prochain comme toi-même.

28. Jésus lui dit: Tu as bien répondu; fais cela, et tu vivras.

29. Mais lui, voulant se justifier, dit à Jésus: Et qui est mon prochain?

de ce verset qu'« Il contient toute la christologie du quatrième évangile ». Il est très précieux pour démontrer la solidarité qui existe entre les trois synoptiques et saint Jean. En de nombreux manuscrits grecs, il est précédé de cette formule d'introduction, vraisemblablement apocryphe: Et s'étant tourné vers les disciples, il dit. — *Et ait... revelare*. Après ces mots, saint Matthieu ajoute l'admirable appel adressé par Jésus à tous ceux qui souffrent: « Venite ad me... » — *Et conversus...* (vers. 23). Cette fois, la transition est certainement authentique. — *Beati oculi...* Parole également citée par saint Matth. XIII, 16-17 (voyez les notes), à propos des douze apôtres. Au lieu de *reges*, le premier évangile a « justis »; il a aussi « cupierunt » au lieu de *voluerunt*.

### § II. — La charité et la prière. X, 25 — XI, 13.

1<sup>o</sup> Question pratique d'un docteur de la loi et réponse non moins pratique de Jésus. X, 25-37.

25-28. Le vrai moyen d'acquiescer la vie éternelle. — *Tentans illum*: pour mettre Jésus dans l'embarras, pour lui tendre un piège. Cf. Matth. XXII, 35. — *Quid faciendo... possidebo?* Le docteur parle comme s'il désirait connaître un acte unique, essentiel, grâce auquel il s'assurerait la possession de la vie éternelle. Comp. XVIII, 18, où la même question sera posée à Jésus par le jeune homme riche. — Le divin Maître répond, suivant sa fréquente coutume, en proposant lui-même une question, afin de mettre son interlo-

cuteur sur la voie de la vraie solution: *In lege quid...* (vers. 26)? En sa qualité de docteur de la loi, l'interrogateur devait savoir ce qu'enseignait la loi mosaïque sur le point en question. — *Respondens...* (vers. 27). Réponse excellente, résumant fort bien le Décalogue, qui se ramène, en effet, aux deux grands préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. — *Diliges Dominum...* Cf. Deut. VI, 3; XI, 13. Ici comme dans saint Marc, XII, 31, l'homme intérieur est décomposé en quatre facultés: le cœur, l'âme, la force et l'esprit. Saint Matth., XXII, 37, suit l'hébreu et les LXX, qui n'en mentionnent que trois: le cœur, l'âme et l'esprit. — *Et proximum sicut...*, ainsi qu'il est dit au Lévitique, XIX, 18. — *Recte respondisti* (vers. 28). Aimable compliment du Sauveur. Cf. VII, 43. — *Hoc fac...* Fais cela, non pas une fois en passant, mais toujours, habituellement. A cette condition, *vives*; tu posséderas la vie éternelle. Cf. vers. 25<sup>b</sup>.

29-37. Parabole du bon Samaritain, destinée à montrer quel est notre prochain. — Les mots *justificare seipsum* peuvent recevoir deux interprétations différentes. Suivant les uns: désireux de montrer qu'il était vraiment juste, prêt à accomplir son devoir en tous points, dès qu'il le connaîtrait nettement. Mieux peut-être, suivant les autres: voulant se disculper d'avoir posé à Jésus une question en apparence très simple, mais difficile dans la pratique. — *Quis est...?* Le commandement le plus important après celui d'aimer Dieu est celui qui ordonne la charité envers le prochain; toutefois, le mot prochain



30. Alors Jésus, prenant la parole, dit : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba au milieu des voleurs, qui le dépouillèrent, et, après l'avoir couvert de blessures, s'en allèrent, le laissant à demi mort.

31. Or il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin; et l'ayant vu, il passa outre.

32. Pareillement, un lévite, qui se trouvait en cet endroit, le vit et passa outre.

33. Mais un Samaritain, qui était en voyage, vint près de lui, et, le voyant, fut touché de compassion.

34. Et s'étant approché, il banda ses plaies, et y versa de l'huile et du vin; puis, le plaçant sur sa monture, il le conduisit dans une hôtellerie et prit soin de lui.

35. Le lendemain, il tira deux deniers, et les donna à l'hôtelier, et dit : Aie soin de lui; et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour.

36. Lequel de ces trois te semble avoir

30. Suscipiens autem Jesus, dixit : Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis abierunt, semivivo relicto.

31. Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via; et viso illo, præterivit.

32. Similiter et levita, cum esset secus locum et videret eum, pertransiit.

33. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum; et videns eum, misericordia motus est.

34. Et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum, et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit.

35. Et altera die protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait : Curam illius habe; et quodcumque supererogaveris, ego cum rediero reddam tibi.

36. Quis horum trium videtur tibi pro-

est large, élastique; il importait donc de le définir. — *Proximus*. A la lettre dans le grec : Qui est proche de moi? — *Suscipiens* (c.-à-d. répliquant; vers. 30). Cette fois, la réponse de Jésus consiste en une parabole aussi belle que touchante, digne du troisième évangile, et cadrant parfaitement avec son plan. Quelques interprètes ont supposé, mais sans raison suffisante, que Notre-Seigneur aurait été ici un fait réel, historique. — *Homo quidam*. Un Israélite, d'après la suite du récit. — *Descendebat*... La route qui conduit de Jérusalem à Jéricho consiste presque uniquement en descentes fort raides, car il y a plus de mille mètres de différence entre l'altitude de Béthanie et celle de la plaine du Jourdain (*Att. géogr.*, pl. x, xi, xviii). — *In latrones*. Les brigands et les voleurs n'ont jamais cessé d'infester ces parages déserts et dangereux. — *Eadem* (xai, en sus de toutes les autres violences) *despoliaverunt*... Ils laissèrent donc le voyageur entièrement nu et à demi mort sur le chemin. Après cette rapide entrée en matière, le divin narrateur décrit la conduite de trois divers personnages à l'égard du pauvre blessé. — *Accidit* (dans le grec : xata syxaypizv, par coïncidence)... *sacerdos*. D'abord un prêtre, un membre de la classe juive qui devait être vertueuse et parfaite entre toutes les autres. Il rentrait chez lui, probablement à Jéricho, après avoir rempli ses fonctions dans le temple pendant une semaine. L'hypothèse est du moins excellente. — *Viso illo*. Un coup d'œil lui suffit; puis, *præterivit*. Le grec est plus explicite encore : ἀντιπαρῆθεν, il passa du côté opposé. — *Levita, cum... secus*... (vers. 32). Ce lévite (autre

saint personnage par état) semble avoir été plus dur encore que le prêtre, puisqu'il s'approcha du moribond pour mieux voir, et qu'il s'éloigna à son tour sans le secourir. — *Samaritanus autem* (vers. 33). Un membre du petit peuple mentionné plus haut (ix, 52; voyez les notes), qui avait si peu de sympathie pour les Juifs et pour lequel ceux-ci n'en ressentaient pas davantage. Le choix du troisième personnage ne pouvait pas être plus caractéristique. Que va-t-il faire, surtout après ce qui a été dit du prêtre et du lévite? En vérité, c'est l'inattendu qui aura lieu. — *Misericordia motus*... (ἐσπι) xγχvισθη, expression énergique, souvent employée à propos du Sauveur lui-même; cf. Matth. ix, 36; xv, 32; xx, 34; Marc. i, 41, etc.). Ce noble sentiment dicta au Samaritain la conduite qu'il devait tenir, et celle-ci est admirablement décrite, trait par trait. Notez la manière minutieuse dont saint Luc, médecin par état, décrit les détails si beaux : *alligavit... infundens oleum*... (vers. 34) Ce mélange de vin et d'huile porte encore aujourd'hui le nom de baume du Samaritain; il était usité chez les Grecs et les Romains, aussi bien qu'en Palestine, comme émollient et désinfectif tout ensemble. — *Stabulum*. Dans le grec : πανδοχειον (littéralement : ce qui reçoit tout), une auberge tenue par un hôtelier, et pas un caravansérail ou xata-pyrix (cf. II, 7). — *Altera die*... (vers. 35). Sur le point de reprendre son voyage interrompu, il complète sa bonne œuvre de la façon la plus touchante. — *Duos denarios*. C'était peu (environ 1 fr. 75), mais c'était suffisant, puisque la journée d'un mercenaire n'était pas payée plus d'un denier; d'ailleurs, le Samaritain était prêt

ximus fuisse illi qui incidit in latrones ?

37. At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.

38. Factum est autem, dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum ; et mulier quædam, Martha nomine, excepit illum in domum suam.

39. Et huic erat soror nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius ;

40. Martha autem satagebat circa frequens ministerium. Quæ stetit et ait : Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare ? Dic ergo illi ut me adjuvet.

été le prochain de celui qui était tombé entre les *maines* des voleurs ?

37. Le docteur répondit : Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Et Jésus lui dit : Va, et fais de même.

38. Or il arriva, tandis qu'ils étaient en chemin, qu'il entra dans un bourg ; et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison.

39. Et elle avait une sœur, nommée Marie, qui, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole ;

40. mais Marthe s'empressait aux soins multiples du service. Elle s'arrêta, et dit : Seigneur, n'avez-vous aucun souci de ce que ma sœur me laisse servir seule ? Dites-lui donc de m'aider.

à donner le surplus à son retour : *et quodcumque...* L'hôtelier le connaissait et savait qu'on pouvait se fier à lui. Le pronom *ego* est très accentué : moi, et non le malade. — *Quis ho-*

du voyage dont le début a été noté plus haut, ix, 52. — *Ipse intravit.* Quoique Jésus soit seul mentionné dans tout ce récit, les apôtres ne sont pas exclus. — *In quoddam castellum.* Saint Jean,



Voyageur réglant ses comptes avant de quitter l'hôtellerie.  
(D'après un monument romain.)

xi, 1, nous apprend que Marthe et Marie résidaient à Béthanie, près de Jérusalem. S'agit-il ici de cette même localité ? Dans l'hypothèse affirmative, qui est la plus vraisemblable, nous trouverions tout à coup Notre-Seigneur dans le voisinage de Jérusalem, alors qu'il nous paraissait être encore en Galilée. Mais ce n'était que pour une courte visite, et saint Luc a négligé de noter cette circonstance de lieu, parce qu'il n'avait en vue que le voyage final du Sauveur à Jérusalem et que le reste était simplement accessoire dans son plan. — *Martha... exceptit...* C'est elle qui, en qualité d'aînée, joue le rôle principal dans la réception.

*rum...* (vers. 36). L'histoire est achevée, et Jésus s'adresse au docteur pour lui en faire tirer la morale. — *Proximus fuisse.* Nuance intéressante dans le grec : être devenu le prochain : c.-à-d., avoir manifesté par ses actes qu'il méritait pleinement ce nom. — *Qui fecit...* (vers. 37). La réponse était facile ; néanmoins, le docteur de la loi eut quelque mérite à la faire simplement et ouvertement. Mais Notre-Seigneur avait fait appel à tout ce qu'il y avait de meilleur dans le cœur humain. — *Fac similiter.* C.-à-d., regarde comme ton prochain tout homme qui a besoin de ton aide et que tu as le pouvoir de secourir, quels que soient son rang, sa race, sa religion.

2° Marthe et Marie. X, 38-42.

« L'un des épisodes les plus exquis parmi ceux que saint Luc a seul conservés. » Le caractère des deux sœurs, tel qu'il est décrit en cet endroit, est remarquablement le même qu'au chap. xi du quatrième évangile.

3. Introduction. — *Dum irent.* Continuation

39-40. Plainte de Marthe. — *Maria.* Sur ses relations de différence ou d'identité avec Marie Madeleine, voyez vii, 39 et le commentaire. — *Quæ etiam (καὶ).* Locution un peu obscure, qui signifie peut-être que Marie aussi accueillait Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais à sa propre manière. — *Sedens secus pedes...* L'attitude des disciples. Cf. Act. xxii, 3. C'est en même temps ici celle d'un profond dévouement. — *Audiebat.* L'imparfait de la durée : elle écoutait encore et encore, avidement. — *Satagebat...* (vers. 40). Contraste dramatique. Le grec signifie à la lettre : Elle était tirée en sens divers (par son activité de maîtresse de maison). C'était le côté extérieur des choses, et spécialement la préparation du repas, qui la préoccupait. — *Quæ stetit.* Tout à coup, brusquement elle s'arrêta auprès de Jésus, pour proférer sa plainte. — *Non est tibi...* Le Maître a sa petite part du reproche. — *Dic... illi.* Marthe aurait craint de se montrer indécrite dans la circonstance,



41. Le Seigneur, répondant, lui dit : Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu te troubles pour beaucoup de choses.

42. Or une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas ôtée.

41. Et respondens dixit illi Dominus : Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima.

42. Porro unum est necessarium. Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

## CHAPITRE XI

1. Il arriva, comme il priait dans un certain lieu, que, lorsqu'il eut achevé, un de ses disciples lui dit : Seigneur, apprenez-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples.

2. Et il leur dit : Lorsque vous priez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ;

3. donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

1. Et factum est, cum esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum : Domine, doce nos orare, sicut docuit et Joannes discipulos suos.

2. Et ait illis : Cum oratis, dicite : Pater, sanctificetur nomen tuum. Adveniat regnum tuum.

3. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.

en ordonnant elle-même à sa sœur de venir l'aider.

41-42. La meilleure part. — *Martha, Martha*. Il y a de l'affection, et aussi un appel sérieux à l'attention, dans cette répétition du nom. — *Sollicita... et turbaris*. La première des deux expressions se rapporte à l'agitation intérieure ; la seconde à celle du dehors. — *Unum est necessarium* (vers. 42). Le grec présente ici plusieurs leçons : ὀλίγων δὲ ἐστὶν χρεῖα, il est besoin de peu de choses (variante peu garantie) ; ἑνός δὲ ἐστὶ χρεῖα (comme dans la Vulg. ; c'est la leçon la plus claire, probablement la meilleure), il est besoin d'une seule chose ; ὀλίγων δὲ ἐστὶν χρεῖα ἢ ἑνός, il est besoin de peu de choses, ou plutôt, d'une seule (leçon qui paraît formée par la réunion des deux précédentes). — *Maria... elegit*. Jésus va montrer par l'exemple de Marie ce qu'il entendait par l'unique chose nécessaire. C'était, non pas un seul plat, comme on l'a pensé parfois, même dans les temps anciens, en rapetissant singulièrement la pensée, mais l'action d'être attentif à la vie et aux enseignements spirituels, à ce qui nourrit et fait progresser l'âme. Voilà vraiment « la bonne part » (ainsi dit le grec : τὴν ἀγαθὴν μερίδα) par antonomase. Jésus ne blâme donc pas précisément Marthe, qui travaillait pour lui de toutes ses forces, mais il donne la préférence à Marie ; il place la vie contemplative au-dessus de la vie active. — *Quæ non auferetur...* ; puisque, même dans le ciel, la contemplation demeurera toujours, tandis que l'activité extérieure cessera.

3<sup>e</sup> Jésus enseigne à ses disciples l'art de la prière. XI, 1-13.

CHAP. XI. — 1. L'occasion. — *In quodam loco*. La tradition n'a pas conservé le nom de cette localité. — *Cum esset... orans*. Une des

prières spéciales que saint Luc aime à signaler. Cf. vi, 12 ; ix, 18, 28, etc. — *Unus ex discipulis*. Peut-être, comme on l'a conjecturé, un disciple nouvellement admis dans la société de Jésus, puisqu'il ne connaissait pas encore l'Oraison dominicale. — *Sicut et Joannes...* Particularité pleine d'intérêt. Le précurseur avait donc laissé à son entourage intime une formule de prière composée par lui. Les rabbins faisaient parfois de même.

2-4. La prière du Seigneur. C'est, en réalité, celle que Jésus avait déjà insérée dans le discours sur la montagne (Matth. vi, 9-13 ; voyez le commentaire) ; seulement, elle est ici beaucoup plus courte, ne contenant que quatre demandes au lieu de sept. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le Sauveur se soit ainsi répété sur des points importants. C'est lui-même qui a fait ce résumé, et non saint Luc, comme le prétendent quelques critiques. — *Pater*. Comme au passage parallèle du premier évangile, de nombreux manuscrits grecs portent : Notre Père qui êtes aux cieux. Mais ce sont vraisemblablement les copistes qui ont ainsi complété l'introduction ; plusieurs des meilleurs et des plus anciens témoins ont la même leçon que la Vulgate. — *Sanctificetur...* ; *adveniat...* Tout a fait comme dans saint Matthieu. C'est la première partie de la prière ; elle renferme les demandes relatives aux intérêts de Dieu. Ici encore, de nombreux manuscrits grecs ajoutent à tort : « Fiat voluntas... et in terra. » — *Panem nostrum...* Deuxième partie (vers. 3-4), s'occupant de nos propres intérêts. L'adjectif *quotidianum* traduit, le mot grec si difficile ἐπιούσιον. — *Da...* *hodie*. Le grec paraît signifier littéralement : Donne-tous jour par jour notre pain pour le lendemain. —

4. Et dimitte nobis peccata nostra, siquidem et ipsi dimittimus omni debenti nobis. Et ne nos inducas in tentationem.

5. Et ait ad illos : Quis vestrum habebit amicum, et ibit ad illum media nocte, et dicet illi : Amice, commoda mihi tres panes,

6. quoniam amicus meus venit de via ad me, et non habeo quod ponam ante illum;

7. et ille deintus respondens dicat : Noli mihi molestus esse; jam ostium clausum est, et pueri mei mecum sunt in cubili; non possum surgere, et dare tibi?

8. Et si ille perseveraverit pulsans, dico vobis, etsi non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios.

9. Et ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis.

10. Omnis enim qui petit, accipit; et qui quærit, invenit; et pulsanti aperietur.

11. Quis autem ex vobis patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi? Aut piscem, numquid pro pisce serpentem dabit illi?

4. Et remettez-nous nos péchés, puisque nous remettons, nous aussi, à quiconque nous doit; et ne nous induisez pas en tentation.

5. Il leur dit encore : Si l'un de vous a un ami, et qu'il aille le trouver au milieu de la nuit, pour lui dire : Mon ami, prête-moi trois pains,

6. car un de mes amis est arrivé de voyage chez moi, et je n'ai rien à lui offrir,

7. et si, de l'intérieur, l'autre répond : Ne m'importune pas; la porte est déjà fermée, et mes enfants et moi nous sommes au lit; je ne puis me lever pour t'en donner;

8. si cependant le premier continue de frapper, je vous le dis, quand même il ne se lèverait pas pour lui en donner parce qu'il est son ami, il se lèvera du moins à cause de son importunité, et il lui en donnera autant qu'il lui en faut.

9. Et moi, je vous dis : Demandez, et on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez à la porte, et on vous ouvrira.

10. Car quiconque demande, reçoit; et qui cherche, trouve; et à celui qui frappe à la porte, on ouvrira.

11. Si l'un de vous demande du pain à son père, celui-ci lui donnera-t-il une pierre? Ou, s'il demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent au lieu du poisson?

*Dimitte... peccata...* Au lieu de : Remets-nous nos dettes. — Après la demande *et ne nos inducas...*, nous lisons dans le premier évangile : Mais délivre-nous du mal. Divers manuscrits ont encore ajouté cette clause, de leur propre autorité.

5-13. Parabole de l'ami importun. — *Et ait...* Transition à une leçon d'un autre genre, qui concerne aussi la prière. Après avoir donné à ses disciples une formule de supplication, officielle en quelque sorte, et leur avoir indiqué par lui-même les choses principales que nous pouvons demander à Dieu, Jésus leur inculque la nécessité de la persévérance dans la prière, pour qu'ils obtiennent plus sûrement d'être exaucés. Comp. la parabole du juge imple (xviii, 1-8), qui renferme la même instruction. — *Quis vestrum...*? Début d'une longue phrase (elle ne s'achève qu'avec le vers. 7), très irrégulièrement construite, mais très facile à comprendre. — *Media nocte* : à l'heure du premier et du plus profond sommeil. — *Amicus venit...* (vers. 6). Dans l'Orient biblique, il arrive fréquemment qu'en voyage pendant la nuit, pour éviter la grande chaleur; rien de surprenant à ce que l'amal arrivât à cette heure tardive. — *Non*

*habeo quod...* Le voyageur était donc inattendu. Les Orientaux ne font pas de provisions de pain; ils font cuire le matin ce dont ils ont besoin pour la journée. L'importun supposait que son ami, dont la famille paraît avoir été plus considérable, avait quelques pains de reste. — *Noli... molestus...* (vers. 7). C'est bien là le langage d'un homme rendu maussade parce qu'on l'a tout à coup éveillé. — *Ostium...*; *pueri...* Dux motifs du refus : la difficulté d'ouvrir la porte, solidement fermée; la crainte d'éveiller les enfants. *Mecum* ne signifie pas nécessairement : avec moi; mais plutôt ici : comme moi, en même temps que moi. — Jésus indique un moyen presque infallible pour avoir raison d'un tel refus : *si ille...* (vers. 8). — *Etsi non dabit...* L'ennui d'avoir été ainsi dérangé en plein sommeil se fera plus sentir en ce moment que l'affection. — *Propter improbitatem...* Dans le grec : à cause du manque de pudeur, c.-à-d., de discrétion (*ἀναίδεια*). — *Et ego dico...* Vers. 9-13, application de la parabole. Ce que Jésus recommande fortement d'imiter, c'est précisément l'*ἀναίδεια* décrite ci-dessus. Ces versets reproduisent presque verbalement un autre passage du discours sur la montagne (Matth. vii, 7-11;



12. Ou, s'il demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion ?

13. Si donc vous, qui êtes méchants, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père qui est dans le ciel donnera-t-il l'Esprit bon à ceux qui le lui demandent !

14. Jésus chassait un démon, et ce démon était muet. Et lorsqu'il eut chassé le démon, le muet parla, et les foules furent dans l'admiration.

15. Mais quelques-uns d'entre eux dirent : C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons.

16. Et d'autres, pour le tenter, lui demandaient un signe qui vînt du ciel.

17. Mais lui, ayant vu leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera dévasté, et la maison tombera sur la maison.

18. Si donc Satan est aussi divisé contre

12. Aut si petierit ovum, numquid porriget illi scorpionem ?

13. Si ergo vos, cum sitis mali, novit bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester de caelo dabit spiritum bonum petentibus se !

14. Et erat ejiciens dæmonium, et illud erat mutum. Et cum eiecisset dæmonium, locutus est mutus, et admiratæ sunt turbæ.

15. Quidam autem ex eis dixerunt : In Beelzebub, principe dæmoniorum, eiecit dæmonia.

16. Et alii tentantes, signum de caelo quærebant ab eo.

17. Ipse autem ut vidit cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet.

18. Si autem et Satanus in seipsum

voiez les notes). Ici, Notre-Seigneur ajoute un troisième exemple : *aut si... ovum...* (vers. 12), et



Le scorpion.

remplace l'expression abstraite « bona » par le concret *Spiritum bonum* (vers. 13). L'Esprit-Saint est, en effet, le bien par excellence, et doit être l'objet spécial des desirs intimes de tous les vrais disciples. Le scorpion, lorsqu'il atteint une taille un peu considérable et qu'il replie ses membres autour de son corps, peut avoir l'apparence d'un œuf. Sur cet animal dangereux, voyez l'*Att. d'hist. nat.*, p. 49, et pl. XLV, fig. 7 et 10.

§ III. — *Jésus en lutte ouverte avec les pharisiens et les scribes.* XI, 14-54.

1° Le possédé muet et la calomnie des pharisiens. XI, 14-28.

Comp. Matth. XII, 22-37 (voyez les notes) ; Marc. III, 20-30. Chacun des synoptiques place

cet épisode en un endroit distinct ; l'ordre suivi par saint Marc paraît le meilleur. Le fait se passa donc à l'époque du ministère de Jésus en Galilée.

14. Jésus guérit un démoniaque. — *Mutum.* Il était aveugle et muet d'après saint Matthieu. Notre auteur attribue directement le mutisme au démon. — *Admiratæ sunt* (*ἐθαύμασαν*). Saint Matthieu est plus énergique (*ἐξίσταστο*) et aussi plus complet.

15-16. Grossier blasphème des ennemis de Jésus, et demande d'un signe. — *Quidam...* Les pharisiens, d'après saint Matthieu ; des scribes de Jérusalem, d'après l'indication encore plus précise de saint Marc. — *In Beelzebub.* Voyez Matth. X, 25 et le commentaire. — *Alii... signum...* (vers. 16). Suivant saint Matthieu, cette demande n'eut lieu que quelques instants plus tard, après que Jésus eut réfuté l'accusation des pharisiens. — *Tentantes.* Détail nouveau : pour mettre Jésus à l'épreuve, dans l'embaras.

17-26. Jésus réfute l'accusation. — *Vidit cogitationes...* au moyen de sa science divine. — *Dixit eis.* Argumentation très serrée, qui est aussi complète que dans le premier évangile, à part ce qui concerne le blasphème contre l'Esprit-Saint et quelques autres détails omis par notre évangéliste (cf. Matth. XII, 31-37). — *Omne regnum...* Premier argument, vers. 17-18 : absurdité de l'accusation. Les mots *quia dicitis... dæmonia* (vers. 18) forment une particularité de saint Luc. Ils sont elliptiques : Je parle ainsi parce que vous dites que... — *Si autem...* Second argument « ad hominem », vers. 19. Il relève l'injustice suprême des pharisiens, qui regardaient les expulsions des démons opérées par les exorcistes juifs comme le résultat d'une intervention divine, tandis qu'ils attribuaient toutes

divisus est. quomodo stabit regnum ejus? quia dicitis in Beelzebub me ejicere dæmonia.

19. Si autem ego in Beelzebub ejicio dæmonia, filii vestri in quo ejiciunt? Ideo ipsi judices vestri erunt.

20. Porro si in digito Dei ejicio dæmonia, profecto pervenit in vos regnum Dei.

21. Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet.

22. Si autem fortior eo superveniens vicerit eum, universa arma ejus auferet, in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet.

23. Qui non est mecum, contra me est; et qui non colligit mecum, dispergit.

24. Cum immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem; et non inveniens, dicit: Revertar in domum meam unde exivi.

25. Et cum venerit, invenit eam scopis mundatam, et ornatam.

26. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se, et ingressi habitant ibi. Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.

27. Factum est autem, cum hæc diceret, extollens vocem quædam mulier de turba, dixit illi: Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti.

lui-même, comment son règne subsistera-t-il? Car vous dites que c'est par Bêelzébub que je chasse les démons.

19. Or si c'est par Bêelzébub que je chasse les démons, par qui vos fils les chassent-ils? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

20. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, assurément le royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous.

21. Lorsque l'homme fort, armé, garde sa maison, ce qu'il possède est en paix.

22. Mais si un plus fort que lui survient et triomphe de lui, il emportera toutes ses armes, dans lesquelles il se confiait, et il distribuera ses dépouilles.

23. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui ne recueille pas avec moi dissipe.

24. Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos; et n'en trouvant pas, il dit: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti.

25. Et quand il arrive, il la trouve balayée et ornée.

26. Alors il s'en va, et prend avec lui sept autres esprits, plus méchants que lui, et, entrant dans cette maison, ils y habitent. Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

27. Or il arriva, tandis qu'il disait ces choses, qu'une femme, élevant la voix du milieu de la foule, lui dit: Heureux le sein qui vous a porté, et les mamelles qui vous ont allaité.

de Jésus au concours de Satan. — *Porro si...* Troisième argument, vers. 20: le véritable état des choses. — *In digito Dei*. Locution poétique, propre à saint Luc (cf. I, 66, 71, 74; xxii, 21). Matth.: « In spiritu Dei. » Le doigt de Dieu est l'emblème de sa toute-puissance, et de la facilité avec laquelle il la met en œuvre. — *Cum fortis...* Quatrième argument, vers. 21-22. Il est présenté par saint Luc sous une forme particulière: c'est au fond la même parabole que dans les deux autres rédactions, mais elle est un peu plus développée et plus facile à comprendre. — *Armatus*. Dans le grec: *καθωπλισμένος*, complètement armé. Figure très expressive de la puissance de Satan. — *Atrium suum*. C.-à-d., son palais, sa maison, comme s'expriment les deux autres narrateurs. — *Ea quæ possidet*. Saint Matthieu et saint Marc: ses ustensiles. — *Et...* *fortior...* (vers. 22). Jésus lui-même, « qui a dépouillé les principaux et les puissances, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles. » (Col. II, 15.) — *Universa arma...* Dans le grec: *την πανοπλίαν*. Panoplie

grâce à laquelle le démon avait remporté tant de victoires. — *Spolia... distribuet*: à la façon d'un guerrier vainqueur, qui s'empare des dépouilles de son ennemi et en fait l'usage qu'il lui plaît. — *Qui non est...* (vers. 23). Parole identiquement la même que dans Matth. xii, 30. Elle contient un grave avertissement donné au peuple: désormais, pas de neutralité possible relativement à Jésus. — *Cum immundus...* Sort réservé à cette génération incrédule et coupable, vers. 24-26. Petite parabole qui est presque littéralement la même que dans Matth. xii, 43-45 (voyez le commentaire); mais le premier évangile la rattache au refus de Jésus de donner un signe du ciel. — *Septem...* (vers. 26). Comp. viii, 2, où il est dit que sept démons avaient été chassés de Marie Madeleine. — *Et fiunt... prioribus*. Saint Matthieu ajoute: Ainsi en sera-t-il pour cette génération très mauvaise.

27-28. Heureux ceux qui mettent en pratique la parole de Dieu. Petit épisode très intéressant, propre à notre évangéliste. — *Cum... diceret*. Les paroles de Jésus furent donc l'occasion



28. Mais il dit : Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent.

29. Et comme les foules accouraient, il se mit à dire : Cette génération est une génération méchante ; elle demande un signe, et il ne lui sera pas donné de signe, si ce n'est le signe du prophète Jonas.

30. Car, de même que Jonas fut un signe pour les Ninivites, ainsi en sera-t-il du Fils de l'homme pour cette génération.

31. La reine du Midi se lèvera, lors du jugement, contre les hommes de cette génération, et les condamnera ; car elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon, et voici qu'il y a plus que Salomon ici.

32. Les Ninivites se lèveront, lors du jugement, contre cette génération, et la condamneront ; car ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas, et voici qu'il y a plus que Jonas ici.

33. Personne n'allume une lampe pour la mettre dans un lieu caché, ou sous le boisseau ; mais on la met sur le candelabre, afin que ceux qui entrent voient la lumière.

28. At ille dixit : Quinimmo beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.

29. Turbis autem concurrentibus, cepit dicere : Generatio hæc, generatio nequam est ; signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophætæ.

30. Nam sicut fuit Jonas signum Ninivitis, ita erit et Filius hominis generationi isti.

31. Regina Austri surget in judicio cum viris generationis hujus, et condemnabit illos ; quia venit a finibus terræ audire sapientiam Salomonis, et ecce plus quam Salomon hic.

32. Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione hac, et condemnabunt illam ; quia pœnitentiam egerunt ad prædicationem Jonæ, et ecce plus quam Jonas hic.

33. Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio ; sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur lumen videant.

directe de l'incident. — *Extollens vocem*. Locution très classique. Cette femme, sous le coup de l'émotion et de l'admiration, ne put s'empêcher de féliciter celle qui avait donné le jour à Jésus. Elle était évidemment mère elle-même. — *At ille...* (vers. 28). Jésus ne condamne pas l'aspiration de cette humble femme, et il ne retire rien à sa mère de l'éloge qu'on faisait d'elle ; mais, comme plus haut, VIII, 21, il parle en Messie, et à ce titre il s'élève au-dessus des relations ordinaires de la chair et du sang. D'ailleurs, sa mère avait part aux deux béatitudes mentionnées ici.

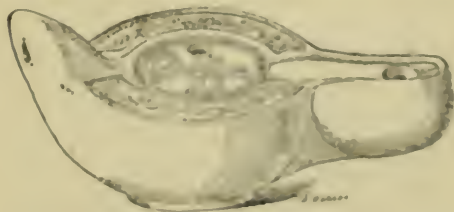
2<sup>o</sup> Jésus refuse de donner un signe du ciel. XI, 29-36.

Comp. Matth. XII, 38-42.

29-30. Le signe de Jonas. Cette partie est un peu plus développée dans le récit parallèle. — *Turbis... concurrentibus*. Transition propre à saint Luc, qui aime à noter l'attraction exercée par Jésus sur le peuple. Cf. vers. 27 ; IV, 42 ; V, 1 ; VI, 17 ; VII, 11 ; VIII, 4, 19 ; IX, 11, etc. — *Generatio mala*. Saint Matthieu ajoute : « et adultera. » Notre auteur omet cette épithète, dont la signification figurée et propre aux Juifs n'aurait pas été comprise de ses lecteurs. A part cela, cette parole importante du Sauveur est citée dans les mêmes termes par les deux évangélistes. — *Signum quærit*. Comp. le vers. 16, et Matth. XII, 38. — *Signum Jonæ*. Saint Matth., XII, 40, explique clairement ce qu'il

faut entendre par cette expression. — *Signum Ninivitis* : par la merveilleuse préservation de Jonas dans le sein du poisson. — *Regina Austri...* (vers. 31). Saint Matthieu ne cite ce trait qu'à la suite de tout ce qui concerne Jonas ; saint Luc l'insère entre les deux paroles de Jésus relatives au prophète de Ninive. — *Surget* : dans l'attitude d'un accusateur.

33-36. La lumière de l'œil intérieur. Passage propre à saint Luc en cet endroit. « L'enchaînement avec ce qui précède est étroit. Jésus continue de répondre à ceux qui avaient demandé



Ancienne lampe chrétienne, trouvée en Palestine.

un signe. Les hommes dont la vie spirituelle n'a pas été assombrie par l'indifférence et l'impénitence n'ont pas besoin d'un signe du ciel. Leur âme entière est pleine de la lumière qui est tout autour d'eux. » Notre-Seigneur a répondu

34. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit; si autem nequam fuerit, etiam corpus tuum tenebrosum erit.

35. Vide ergo ne lumen, quod in te est, tenebræ sint.

36. Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit, non habens aliquam partem tenebrarum, erit lucidum totum, et sicut lucerna fulgoris illuminabit te.

37. Et cum loqueretur, rogavit illum quidam pharisæus ut pranderet apud se; et ingressus recubuit.

38. Pharisæus autem cœpit intra se reputans dicere, quare non baptizatus esset ante prandium.

39. Et ait Dominus ad illum: Nunc vos pharisæi, quod deforis est calicis et catini mundatis; quod autem intus est vestrum, plenum est rapina et iniquitate.

40. Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam id, quod deintus est, fecit?

34. La lampe de ton corps, c'est ton œil. Si ton œil est simple, tout ton corps sera lumineux; mais s'il est mauvais, ton corps aussi sera ténébreux.

35. Prends donc garde que la lumière qui est en toi ne soit ténèbres.

36. Si donc tout ton corps est éclairé, n'ayant aucune partie ténébreuse, il sera tout lumineux, et tu seras éclairé comme par une lampe brillante.

37. Pendant qu'il parlait, un pharisien le pria de dîner chez lui; et étant entré, il se mit à table.

38. Or le pharisien, pensant en lui-même, commença à se demander pourquoi il ne s'était pas lavé avant le repas.

39. Mais le Seigneur lui dit: Vous autres, pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat; mais ce qui est au dedans de vous est plein de rapine et d'iniquité.

40. Insensés, celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans?

ces paroles à plusieurs reprises, sous des formes légèrement variées. Cf. VIII, 16-18; Matth. v, 15 et VI, 21-22; Marc. IV, 21. — *Lucernam*: la petite lampe orientale, habituellement de terre cuite (*Atl. arch.*, pl. XVIII, fig. 8, 10, 14). — *Lucerna corporis...* (vers. 34). Application du fait qui précède. — *Simplex*: sain, dans son état normal. *Nequam*: en mauvais état, malade. — *Vide ergo...* (vers. 35). Autre application, cette fois au spirituel, à l'œil de l'âme: *lumen quod in te...* — *Tenebræ sint*. Ce qui arrive lorsque notre œil intérieur est tellement malade, qu'il est incapable de recevoir les rayons de la lumière divine. — *Si ergo...* (vers. 36). De prime abord, on croirait à une tautologie; mais ce défaut n'est qu'apparent, car dans la première partie du verset c'est le mot *totum* qui contient l'idée principale, tandis que, dans la seconde partie, c'est l'adjectif *lucidum* qui est accentué: Si tout ton corps est lumineux, ... Il sera entièrement plein de lumière. En vérité, quand on est ainsi complètement illuminé au dedans, on n'a pas besoin d'un signe du ciel pour croire.

3<sup>o</sup> Jésus proteste avec vigueur contre l'hypocrisie et le formalisme religieux des pharisiens et des docteurs. XI, 37-54.

Saint Matth., XXIII, 1-39 (voyez le commentaire), cite une dénonciation analogue, mais plus longue et plus terrible encore, que Jésus prononça le mardi de la dernière semaine de sa vie, dans la cour du temple. Il n'est pas possible d'identifier les deux récits, et de soutenir que l'un ou l'autre des évangélistes a détaché le discours de sa place primitive. Le divin Maître a donc protesté en deux circonstances différentes contre les vices de ses adversaires, dans

l'intérêt de ses disciples et du peuple en général.

37-38. L'occasion. — *Rogavit... pharisæus...* C'est pour la seconde fois que saint Luc signale une invitation de ce genre, et son acceptation par Jésus. Cf. VII, 36 et ss. — *Pranderet, ἀρστήση*. L'expression, prise à la lettre, désignerait le repas de midi. — *Cœpit... reputans...* (vers. 38). Dans le grec: Le pharisien, ayant vu, s'étonna de ce qu'il ne s'était pas d'abord... — *Baptizatus esset...* Sur cette coutume, alors généralement regardée comme obligatoire pour se purifier des impuretés légales qu'on pouvait avoir contractées d'une manière inconsciente, voyez Matth. XV, 1 et ss.; Marc. VII, 1 et ss. (avec le commentaire).

39-44. Anathèmes lancés contre les pharisiens. — *Ait Dominus (ὁ Κύριος)*. Ce titre solennel convient fort bien à la circonstance. Cf. V, 17; VII, 13. — *Ad illum*. L'hôte n'avait pas formulé extérieurement sa pensée (« Intra se », vers. 38); c'est donc en vertu de sa science divine que Jésus la connut. Il en prit occasion pour flageller l'hypocrisie pharisaïque en général. — *Nunc* équivaut probablement ici à la particule « ecce »: Vous voilà bien! c'est ainsi que vous agissez toujours! — *Quod... intus... vestrum...* Par opposition à *quod deforis est...* C.-à-d., votre âme, votre cœur. Dans le premier évangile, avec une nuance: L'intérieur des plats. — *Stulti* (vers. 40). Dans le grec: ἄφρονες, hommes sans intelligence. — *Nonne qui fecit...?* Dieu, qui a créé le monde physique, est également l'auteur de l'âme humaine; par conséquent, il serait insensé, d'une suprême inconvenance, d'éprouver du scrupule touchant la pureté légale



41. Cependant donnez en aumône votre superflu, et voici que tout sera pur pour vous.

42. Mais malheur à vous, pharisiens, parce que vous payez la dîme de la menthe, et de la rue, et de tous les légumes, et que vous négligez la justice et l'amour de Dieu; il fallait cependant faire ces choses, sans omettre les autres.

43. Malheur à vous, pharisiens, parce que vous aimez les premiers sièges dans les synagogues, et les salutations sur la place publique.

44. Malheur à vous, parce que vous

41. Verumtamen quod superest, dato eleemosynam; et ecce omnia munda sunt vobis.

42. Sed vae vobis phariseis, quia decimatis mentham, et rutham, et omne olus, et præteritis iudicium et charitatem Dei; hæc autem oportuit facere, et illa non omittere.

43. Vae vobis phariseis, quia diligitis primas cathedras in synagogis, et salutationes in foro.

44. Vae vobis, quia estis ut monu-

d'un objet matériel et de souiller son âme sans honte par toute sorte de péchés. — *Quod superest* (vers. 41). Ces mots sont représentés dans le grec par l'expression τὰ ἐνόντα, qu'on a

tion *ecce omnia... vobis*, et dans cette recommandation tout entière. — *Sed vae vobis...* Après avoir ainsi critiqué le formalisme des pharisiens, Jésus lance contre eux trois anathèmes, qui condamnaient tour à tour leur fausse justice (vers. 42; comp. Matth. xxiii, 23), leur orgueil (vers. 43; cf. xx, 46<sup>b</sup> et Matth. xxiii, 6), leur hypocrisie (vers. 44; cf. Matth. xxiii, 27). — *Decimatis*. Sur la dîme et les objets qui lui



Le cumin.

(Voyez saint Matth., xxiii, 23.)



La rue.

interprétée de plusieurs manières. « Ce qui est dans » les plats, donnez-le en aumônes pour expier vos péchés. Ou bien : Faites l'aumône selon (αὐτὰ σερὰντ sous-entendu) « ce que vous possédez ». D'après la Vulgate : Ce qui vous reste, votre superflu. Dans tous les cas, Jésus propose tel l'aumône aux pharisiens comme un moyen d'expiation. Cf. Tob. iv, 9; xii, 9, etc. C'est à tort qu'on a vu de l'ironie dans l'asser-

étaient soumis, voyez la note de Matth. xxiii, 23. — *Mentham et rutham*. Saint Matth. mentionne l'anis et le cumin au lieu de la rue. Cette dernière était une plante amère et médicinale, assez appréciée des Juifs. Le Talmud affirme expressément qu'elle ne tombait pas sous la dîme (*Al. d'hist. nat.*, pl. xxxvii, fig. 2, 5). — *Præteritis* est très expressif en cet endroit : passer à côté, négliger. *Iudicium* : la justice, le devoir. — *Diligitis primas...* (vers. 43). Au passage parallèle de saint Matth., xxiii, 5-7, cet anathème est plus développé. — *Ut monimentis que...* (vers. 44) : des tombeaux qu'on ne voit pas, et par le contour desquels on voit soûlé

menta quæ non apparent, et homines ambulantes supra nesciunt.

45. Respondens autem quidam ex legisperitis, ait illi : Magister, hæc dicens etiam contumeliam nobis facis.

46. At ille ait : Et vobis legisperitis væ ; quia oneratis homines oneribus, quæ portare non possunt, et ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas.

47. Væ vobis, qui ædificatis monumenta prophetarum ; patres autem vestri occiderunt illos.

48. Profecto testificamini quod consentitis operibus patrum vestrorum ; quoniam ipsi quidem eos occiderunt, vos autem ædificatis eorum sepulcra.

49. Propterea et sapientia Dei dixit : Mittam ad illos prophetas et apostolos, et ex illis occident, et persequentur ;

50. ut inquiratur sanguis omnium prophetarum, qui effusus est a constitutione mundi, a generatione ista,

51. a sanguine Abel usque ad sanguinem Zachariæ, qui periit inter altare et ædem. Ita dico vobis, requiretur ab hac generatione.

52. Væ vobis legisperitis, quia tulistis clavem scientiæ ; ipsi non introistis, et eos qui introibant prohibuistis.

êtes comme des sépulcres qui ne paraissent point, et sur lesquels les hommes marchent sans le savoir.

45. Alors un des docteurs de la loi, prenant la parole, lui dit : Maître, en parlant de la sorte, vous nous faites injure à nous aussi.

46. Mais Jésus dit : Malheur à vous aussi, docteurs de la loi, parce que vous chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et que vous-mêmes vous ne touchez pas ces fardeaux d'un seul de vos doigts.

47. Malheur à vous, qui bâtissez les tombeaux des prophètes ; et ce sont vos pères qui les ont tués.

48. Certes, vous témoignez que vous consentez aux œuvres de vos pères ; car eux, ils les ont tués, et vous, vous bâtissez leurs tombeaux.

49. C'est pourquoi la sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils tueront les uns et persécuteront les autres,

50. afin qu'il soit demandé compte à cette génération du sang de tous les prophètes qui a été répandu depuis la création du monde,

51. depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, qui a été tué entre l'autel et le temple. Oui, je vous le dis, il en sera demandé compte à cette génération.

52. Malheur à vous, docteurs de la loi, parce que vous avez pris la clef de la science ; vous-mêmes, vous n'êtes pas entrés, et vous avez arrêté ceux qui voulaient entrer.

sans le vouloir. Cf. Num. xix, 16. C'est ainsi qu'on était profané par les pharisiens.

45-52. Les vices des docteurs de la loi sont pareillement dénoncés et condamnés. — Ce furent les scribes eux-mêmes qui, par la maladresse d'un des leurs, s'attirèrent ces reproches sévères, mais légitimes : *Respondens... quidam...* Les pharisiens et les docteurs de la loi ne formaient en réalité qu'un seul parti et avaient tout à fait le même esprit. — *At ille...* Contre eux aussi Jésus lança trois anathèmes, qu'on trouve également au passage déjà indiqué du premier évangile : l'anathème relatif au lourd fardeau (vers. 46 ; cf. Matth. xxiii, 4) ; celui qui se rattache aux tombeaux des prophètes (vers. 47-51 ; cf. Matth. xxiii, 29-36) ; celui où il est question des clefs de la science (vers. 52 ; cf. Matth. xxiii, 13). Voyez notre commentaire des textes parallèles de saint Matthieu. — *Sapientia... dixit...* (verset 49). Cette petite formule, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, semblerait, à première vue, introduire un oracle divin, consistant dans les mots

*Mittam ad illos...* Mais, comme on le voit par Matth. xxiii, 34, Jésus ne cite point ici un texte emprunté à la sainte Écriture ; la prédiction qu'il fait lui est personnelle. C'est donc lui-même qu'il désigne par l'expression « Sagesse du Père », ainsi que le pensent divers commentateurs anciens et modernes. Ou bien, il a voulu mieux marquer, par cette locution dramatique, la parfaite sagesse avec laquelle Dieu avait envoyé les prophètes et les apôtres aux Juifs, pour les amener au salut. — Les mots *a generatione ista* (vers. 50) ne dépendent pas du verbe *effusus est*, mais de *inquiratur*. La génération juive d'alors fut punie tout ensemble pour ses propres crimes et pour ceux de toutes les générations antérieures, parce qu'elle avait comblé la mesure des crimes d'Israël, comme le dit Jésus ici même. — *Ædem* (vers. 51). Dans le grec : οἴκου, la maison. Le temple juif porte souvent ce nom dans l'Ancien Testament. — *Ita dico...* Répétition solennelle et énergique de la pensée. — *Clavem scientiæ* (vers. 52). Méta-



53. Comme il leur disait ces choses, les pharisiens et les docteurs de la loi commencèrent à le presser vivement et à le harceler par une multitude de questions,

54. lui tendant des pièges, et cherchant à surprendre quelque parole de sa bouche, afin de l'accuser.

53. Cum autem hæc ad illos diceret, cœperunt pharisæi et legisperiti graviter insistere, et os ejus opprimerent multis,

54. insidiantes ei, et querentes aliquid capere de ore ejus, ut accusarent eum.

## CHAPITRE XII

1. Or des foules nombreuses s'étant rassemblées autour de Jésus, à ce point qu'on marchait les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples : Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie.

2. Il n'y a rien de secret qui ne doive être découvert, ni rien de caché qui ne doive être connu.

3. Car, ce que vous avez dit dans les ténèbres, on le dira dans la lumière; et ce que vous avez dit à l'oreille, dans les chambres, sera prêché sur les toits.

1. Multis autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, cepit dicere ad discipulos suos : Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis.

2. Nihil autem opertum est, quod non reveletur; neque absconditum, quod non sciatur.

3. Quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur; et quod in aurem locuti estis in cubiculis, prædicabitur in tectis.

phore expressive : la clef qui ouvre la porte de la science religieuse et, par suite, la porte du salut.

53-54. Colère des ennemis de Jésus, qui s'entendent pour lui nuire. — *Cum... diceret*. D'après un certain nombre de manuscrits grecs : Comme il sortait de là. — *Graviter insistere*. Quelques auteurs traduisent le texte primitif par : s'irriter violemment. — *Os... opprimere*. Dans le grec : ἀποστουατίζειν (tel seulement dans le Nouveau Testament), c.-à-d., poser des questions insidieuses, de manière à provoquer des réponses compromettantes, ainsi que le marque le verset suivant. — *Capere*. Le verbe θηρεῖσαι signifie à la lettre : prendre à la chasse.

### § IV. — Quelques autres instructions de Jésus à ses disciples. XII, 1-59.

Elles abondent dans cette dernière partie de la vie du Sauveur; sa fin approche, et il se hâte d'achever la formation du collège apostolique et de ses autres disciples. La plupart de celles que contient le chap. XII de saint Luc se lisent aussi en divers endroits du premier évangile, spécialement dans le discours sur la montagne (Matth. v-vii), puis parmi les règles de conduite prescrites aux Douze avant leur première mission (Matth. x, 5-42), enfin dans le discours relatif à la fin des temps (Matth. xxiv, 4-51). Nous dirons de nouveau, avec de nombreux exégètes, que ces duplicata s'expliquent

par « le fait que de nombreuses paroles du Christ furent prononcées plus d'une fois », en des circonstances différentes, avec quelques variantes cependant. Pour l'explication, voyez les notes des passages parallèles de saint Matthieu, qui vont être cités un à un.

1<sup>o</sup> Première instruction : Jésus exige de ses disciples la courageuse confession de leur foi. XII, 1-12.

CHAP. XII. — 1<sup>o</sup>. Introduction. — Le grec débute par deux mots que la Vulgate n'a pas traduits : ἐν οἷς, « In his »; dans ces circonstances. Cf. xi, 53-54. — *Multis... turbis*. D'après le texte primitif : les myriades de la foule. Locution hyperbolique, qui désigne une multitude immense, peut-être la plus grande de celles que signalent les évangélistes. Le peuple était donc loin de se ranger du côté des ennemis de Jésus. — *Ita ut... invicem...* Comp. Marc. III, 29 et vi, 31, où des faits analogues sont mentionnés.

— *Dicere ad discipulos*. Le grec ajoute l'adverbe πρώτον, d'abord, pour marquer que Notre-Seigneur avait tout particulièrement en vue ses disciples dans cette série d'instructions.

1<sup>b</sup>-3. Éviter l'hypocrisie. — *Attendite a fermento...* Comp. Matth. xvi, 6, et Marc. viii, 15, où cette même recommandation est rattachée à une autre occasion. — *Quod... hypocrisis*. L'hypocrisie était le vice par excellence des pharisiens. Cf. xi, 39; Matth. vi, 1-17. — *Nihil autem...* (vers. 2-3). Parole déjà finie, avec quelques légères modifications, dans la réponse

4. Dico autem vobis amicis meis : ne terreamini ab his qui occidunt corpus, et post hæc non habent amplius quid faciant.

5. Ostendam autem vobis quem timeatis : timete eum qui, postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. Ita dico vobis, hunc timete.

6. Nonne quinque passerres veneunt dipondio, et unus ex illis non est in oblivione coram Deo ?

7. Sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt. Nolite ergo timere ; multis passeribus pluris estis vos.

8. Dico autem vobis, omnis quicumque confessus fuerit me coram hominibus, et Filius hominis confitebitur illum coram angelis Dei.

9. Qui autem negaverit me coram hominibus, negabitur coram angelis Dei.

10. Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur illi ; ei autem qui in Spiritum sanctum blasphemerit, non remittetur.

11. Cum autem inducent vos in synagogas, et ad magistratus, et potestates, nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis, aut quid dicatis ;

4. Je vous dis donc à vous, qui êtes mes amis : ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui, après cela, ne peuvent rien faire de plus.

5. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne. Oui, je vous le dis, celui-là, craignez-le.

6. Cinq passereaux ne se vendent-ils pas deux as ? Et pas un d'eux n'est en oubli devant Dieu.

7. Les cheveux même de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point ; vous valez plus que beaucoup de passereaux.

8. Or, je vous le dis, quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera aussi devant les anges de Dieu.

9. Mais celui qui m'aura renié devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu.

10. Et à quiconque prononcera une parole contre le Fils de l'homme, il sera pardonné ; mais à celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il ne sera point pardonné.

11. Lorsqu'on vous conduira dans les synagogues, et devant les magistrats et les autorités, ne vous inquiétez point de quelle manière ou de ce que vous répondrez, ni de ce que vous direz ;

de Notre-Seigneur au blasphème des pharisiens.

essayerait en vain de dissimuler, attendu que l'hypocrisie est toujours finalement démasquée.



Marchand d'oiseaux. (Palestine moderne.)

4-12. Confesser vigoureusement la foi.

— Les mots très accentués et très aimables *vobis amicis*... établissent un frappant contraste entre les disciples de Jésus et les pharisiens. — *Ne terreamini*... A partir de ces mots, jusqu'à la fin du vers. 9, nous avons, sauf quelques variantes, une reproduction presque littérale de Matth. x, 28-33. — *Ita dico*... Répétition emphatique, comme ci-dessus (xi, 51<sup>b</sup>). — *Nonne*...? Versets 6-7, les disciples ne doivent rien redouter, car ils sont de la part de Dieu l'objet d'une protection très spéciale. — *Dipondio* : pour deux as ; c.-à-d., pour environ treize centimes. — *Omnis quicumque*... Vers. 8-9, récompense de la confession courageuse de la foi, châtement de l'apostasie. — *Omnis qui dicit*... Vers. 10, le blasphème contre le Saint-Esprit. Voyez Matth. xii, 31-32, et Marc. iii, 28-29. La transition entre ce trait et le précédent est peut-être celle-ci :

Cf. Matth. x, 26<sup>b</sup>-27. Ici, le sens est qu'on | Il y a divers degrés de gravité dans l'apostasie.



12. car l'Esprit-Saint vous enseignera, à l'heure même, ce qu'il faudra que vous disiez.

13. Alors quelqu'un de la foule lui dit : Maître, dites à mon frère de partager avec moi notre héritage.

14. Mais Jésus lui répondit : Homme, qui m'a établi sur vous juge ou faiseur de partages ?

15. Puis il leur dit : Voyez, et gardez-vous de toute avarice; car un homme fût-il dans l'abondance, sa vie ne dépend pas des biens qu'il possède.

16. Il leur dit ensuite cette parabole : Le champ d'un homme riche lui rapporta des fruits abondants.

12. Spiritus enim sanctus docebit vos in ipsa hora, quid oporteat vos dicere.

13. Ait autem ei quidam de turba : Magister, dic fratri meo ut dividat mecum hereditatem.

14. At ille dixit illi : Homo, quis me constituit iudicem aut divisorem super vos ?

15. Dixitque ad illos : Videte, et cavete ab omni avaritia ; quia non in abundantia ejusquam vita ejus est ex his que possidet.

16. Dixit autem similitudinem ad illos, dicens : Hominis ejusdam divitis uberes fructus ager attulit.

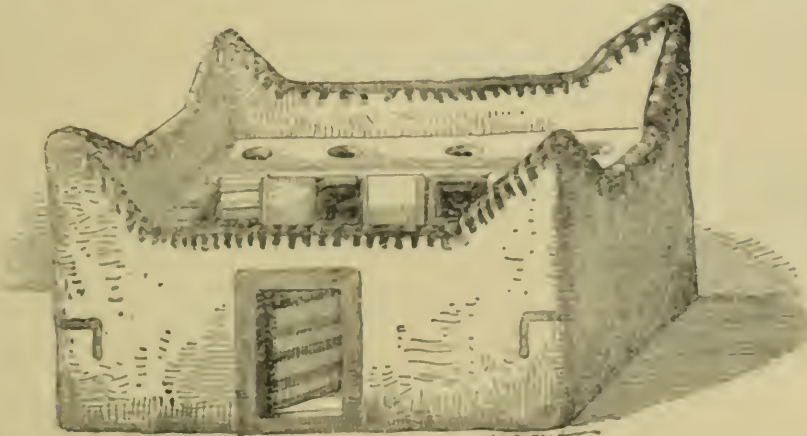
— *Cum... inducent...* Vers. 11 et 12, un remède contre la crainte. Comp. XXI, 14-15, et surtout Matth. x, 17<sup>b</sup> 20. *Synagogas* représente les tribunaux juifs; *magistratus et potestates* les tribunaux païens.

2<sup>e</sup> Seconde instruction : contre l'attache indolente aux biens de ce monde. XII, 13-21.

13-15. Introduction. — *Quidam de turba*. Ce n'était donc pas un disciple proprement dit. —

*ritia*. Dans le grec : πλεονεξία, le désir d'avoir plus. — *Non in abundantia...* L'expression est un peu obscure, mais le sens est très clair : ce n'est pas dans l'abondance des richesses que consiste la vie, les riches ne vivant pas plus longtemps que les autres hommes, malgré leur fortune.

16-21. Parabole du riche insensé. Elle développe admirablement la pensée que Jésus veut



Grenier à blé (Monuments égyptiens.)

*Dic fratri... ut...* Ce frère était sans doute l'aîné de la famille; l'héritage se trouvait être entre ses mains depuis la mort des parents, et il refusait de faire le partage. L'autre frère, lésé dans ses droits, aurait voulu que Notre-Seigneur usât de son influence en sa faveur. — *Homo, quis me...* (vers. 14). Refus sévère du divin Maître, qui ne veut pas sortir de son rôle spirituel. — *Ju licem* : pour trancher le cas en question. *Divisorem* : pour exécuter en qualité d'arbitre la sentence judiciaire. — *Dixitque...* (vers. 15). Jésus va tirer parti de l'interruption, pour mettre tout son auditoire (*ad illos*) en garde contre l'avarice, qui était la cause première de la contestation entre les deux frères. — *Ara-*

d'exprimer; car elle démontre, d'une part, qu'on peut être riche sans être pour cela exempt de soucis, et, d'autre part, que la prolongation de la vie ne dépend nullement de la possession des biens temporels. — *Ager*. Le mot grec γῆρα représente une étendue considérable de terrain, et pas seulement un champ quelconque. — *Occupabat...* (vers. 17). Monologue intime, qui nous permet de lire jusqu'au fond des pensées de ce riche. — *Quid faciam...?* Ses biens sont un embarras pour lui. Mais voici qu'il n'est point arrivé à la solution de la difficulté : *Huc faciam...* (vers. 18) — *Quia egred...* Dans le grec : ἔγρετο... πατα..., mes produits; probablement la récolte abondante de l'année, par opposition à son

17. Et cogitabat intra se, dicens : Quid faciam, quia non habeo quo congregem fructus meos ?

18. Et dixit : Hoc faciam : destruam horrea mea, et majora faciam ; et illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi, et bona mea.

19. Et dicam animæ meæ : Anima, habes multa bona posita in annos plurimos ; requiesce, comede, bibe, epulare.

20. Dixit autem illi Deus : Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te ; quæ autem parasti, cujus erunt ?

21. Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives.

22. Dixitque ad discipulos suos : Ideo dico vobis, nolite solliciti esse animæ vestræ quid manducetis, neque corpori quid induamini.

23. Anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum.

24. Considerate corvos, quia non seminant, neque metunt, quibus non est cellarium, neque horreum ; et Deus pascit illos. Quanto magis vos pluris estis illis !

25. Quis autem vestrum cogitando

17. Et il pensait en lui-même, disant : Que ferai-je ? car je n'ai pas où serrer mes fruits.

18. Et il dit : Voici ce que je ferai : j'abattrai mes greniers et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amasserai tous mes produits et mes biens.

19. Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour de nombreuses années ; repose-toi, mange, bois, fais bonne chère.

20. Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même on te redemandera ton âme ; et ce que tu as préparé, à qui sera-ce ?

21. Ainsi en est-il de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu.

22. Il dit ensuite à ses disciples : C'est pourquoi je vous le dis, ne soyez point inquiets pour votre vie, de ce que vous mangerez ; ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus.

23. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement.

24. Considérez les corbeaux : ils ne sèment, ni ne moissonnent ; ils n'ont ni cellier, ni grenier ; cependant Dieu les nourrit. Combien ne valez-vous pas plus qu'eux !

25. Mais qui de vous, en réfléchissant,

richesses antérieurement acquises (*bona mea*). — *Et dicam...* (vers. 19). Ses greniers une fois agrandis et ses biens mis en sûreté, il sera au comble

moment de sa mort. D'ailleurs, peu importe le mode, puisque ceci est une parabole et point une histoire. — *Hac nocte*. La nuit même où il faisait ses plans magnifiques. — Le pluriel *repetunt* est pris d'une manière impersonnelle : On te redemande. — *Cujus erunt?* Pas à lui, certainement, quoiqu'il fût si bien disposé à en jouir. Cf. Ps. xxxviii, 6 ; Eccl. ii, 18-23, etc. — *Sic est...* (vers. 21). L'application morale de la parabole. — *In Deum dives* : riche d'une manière agréable à Dieu.

3° Contre les sollicitudes mondaines. XII, 22-34.

22-31. Il faut chercher tout d'abord le royaume de Dieu, puis compter sur la Providence. Comp. Matth. v, 25-33, où ces mêmes recommandations font partie du discours sur la montagne, et voyez-en le commentaire. — *Ad discipulos*. C'est à eux que Jésus va de nouveau s'adresser plus spécialement.

Cf. xii, 1<sup>b</sup>-4. L'instruction qui précède concernait toute la foule alors pressée autour du Sauveur. Cf. vers. 16<sup>a</sup>. — *Ideo*. Transition : parce que l'amour immodéré des richesses est souvent le résultat d'un manque de confiance



Cellier. (Peinture égyptienne.)

de ses désirs. — *Respice, comede...* Voilà le bel idéal dans lequel il se complait. Comp. le passage analogue de l'Écclésiastique, xi, 18-20. — *Dixit autem...* (vers. 20). C'est par la voix de sa conscience que Dieu lui tint ce langage au



peut ajouter à sa taille une coudée ?

26. Si donc vous ne pouvez pas même ce qu'il y a de moindre, pourquoi vous inquiétez-vous des autres choses ?

27. Considérez les lis, comme ils croissent : ils ne travaillent, ni ne filent ; cependant, je vous le dis, Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux.

28. Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs, et qui demain sera jetée au four, combien plus vous-mêmes, hommes de peu de foi !

29. Et vous, ne vous préoccupez pas de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez, et ne vous élevez pas si haut.

30. Car ce sont les païens du monde qui recherchent toutes ces choses ; mais votre Père sait que vous en avez besoin.

31. C'est pourquoi, cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

32. Ne craignez point, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner le royaume.

33. Vendez ce que vous possédez et donnez-le en aumônes ; faites-vous des bourses qui ne s'usent point, un trésor

potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?

26. Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de ceteris solliciti estis ?

27. Considerate lilia, quomodo crescunt : non laborant, neque nent ; dico autem vobis, nec Salomon in omni gloria sua vestiebatur sicut unum ex istis.

28. Si autem fœnum, quod hodie est in agro, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit, quanto magis vos pusillæ fidei !

29. Et vos nolite quærere quid manducetis, aut quid bibatis, et nolite in sublime tolli.

30. Hæc enim omnia gentes mundi quærunt ; Pater autem vester scit quoniam his indigetis.

31. Verumtamen quærite primum regnum Dei, et justitiam ejus ; et hæc omnia adjicientur vobis.

32. Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.

33. Vendite quæ possidetis, et date eleemosynam ; facite vobis sacculos qui non veterascunt, thesaurum non deli-

en Dieu. — *Considerate corvos* (vers. 24). L'expression est plus générale au passage parallèle, Matth. v, 26 : Regardez les oiseaux du ciel. — *Si ergo nequæ...* (vers. 26). Ce verset, qui complète l'argument *Quis autem vestrum...* (vers. 25), n'a rien qui lui corresponde dans le premier évangile. — *Nolite in sublime...* (vers. 29). C.-à-d. : Ne soyez pas ambitieux, contentez-vous de ce qui est humble et simple. Le grec  $\mu\eta\ \mu\epsilon\tau\epsilon\theta\epsilon\zeta\eta\sigma\theta\epsilon\varsigma$ , employé en ce seul endroit du Nouveau Testament, a été diversement traduit : être inquiet ; être agité comme un vaisseau l'est sur les vagues ; ne pas se livrer à de hautes spéculations, à de vaines pensées. Ce dernier sens, qu'a adopté la Vulgate, est probablement le meilleur. — *Gentes mundi* (vers. 30). Locution souvent usitée dans les écrits rabbiniques pour désigner les païens.

32-34. Le petit troupeau. Saint Luc a seul la première partie de ce passage ; les vers. 32-34 correspondent à Matth. vi, 19-21 (voyez le commentaire). — *Nolite timere...* Le langage de Jésus s'attendrit tout à coup ; c'est la voix du bon Pasteur que nous allons entendre. — *Grex*. Ce

nom devint une expression familière pour désigner les premiers croyants. Cf. Act. xx, 28 ; I Petr. v, 3. Le troupeau n'était lors que *gnumulus*, composé d'un nombre peu considérable de



Four oriental (l'estime égyptienne)

brebis mystiques. — *Quis completur...* Moût pour lequel il n'avait rien à craindre, malgré sa faiblesse : Dieu, qui avait donné aux disciples de Jésus le plus grand des biens spirituels, *regnum* (l'entrée dans le royaume céleste),

cientem in cælis, quo fur non appropriat, neque tinea corrumpit.

34. Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit.

35. Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris.

36. Et vos similes hominibus expectantibus dominum suum quando revertatur a nuptiis, ut, cum venerit et pulsaverit, confestim aperiant ei.

37. Beati servi illi, quos, cum venerit dominus, invenerit vigilantes; amen dico vobis, quod præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis.

38. Et si venerit in secunda vigilia, et si in tertia vigilia venerit, et ita invenerit, beati sunt servi illi.

inépuisable dans les cieux, dont le voleur n'approche pas et que le ver ne détruit pas.

34. Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

35. Que vos reins soient ceints, et les lampes allumées dans vos mains.

36. Et vous, soyez semblables à des hommes qui attendent que leur maître revienne des noces, afin que, lorsqu'il arrivera et frappera, ils lui ouvrent aussitôt.

37. Heureux ces serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera veillant; en vérité, je vous le dis, il se ceindra, les fera asseoir à table, et passant devant eux, il les servira.

38. Et, s'il vient à la seconde veille, s'il vient à la troisième veille, et qu'il les trouve en cet état, heureux sont ces serviteurs!

ne devait pas oublier leurs besoins temporels. C'est précisément pour cela que Notre-Seigneur leur conseille le détachement complet, afin qu'ils n'aient à s'occuper que des choses célestes : *Vendite quæ...* (vers. 33). — *Et date...* : avec le produit de la vente. Répétons que ce n'est point là un ordre absolu, s'adressant à tous, mais un conseil donné aux âmes les plus relevées. — *Sacculos* ( $\beta\alpha\lambda\acute{\upsilon}\nu\tau\iota\alpha$ ). Les bourses des anciens consistaient souvent en un petit sac. — *Quo fur... neque tinea...* Les richesses matérielles ont ici-bas de nombreux ennemis qui les détruisent; celles qu'on accumule dans le ciel sont à l'abri de tout péril. Cf. Matth. vi, 19. — *Ubi enim...* (verset 34). Identiquement comme dans saint Matth., vi, 21.

4° Instruction sur la nécessité de la vigilance. XII, 35-53.

Une partie assez notable de ce passage est propre à saint Luc (les vers. 35-38, 41, 47-51). Nous retrouvons le reste en deux endroits divers du premier évangile (comp. les vers. 39-40, 42-46 et Matth. xxv, 43-51; les vers. 52-53 et Matth., x, 34-35). Pour ces duplicata, voyez notre commentaire de saint Matthieu.

35-40. Un chrétien doit se tenir toujours prêt à recevoir son Maître. L'enchaînement avec ce qui précède peut se formuler ainsi : le royaume de Dieu étant le bien par excellence, on doit attendre son avènement avec un grand zèle. — *Lumbi... præcincti* : pour servir le maître, dès qu'il arrivera. Les Orientaux, lorsqu'ils veulent se livrer à un travail extérieur très actif, retroussent leur longue robe, qui les gênerait (*At. arch.*, pl. I, fig. 9, 10). — *Lucernæ... in manibus* : puisque c'est pendant la nuit que le maître est attendu. Comp. le vers. 38. — *Et vos similes...* On a dit avec beaucoup de justesse que les vers. 36-38 contiennent, pour ainsi dire, en germe la parabole des dix vierges, proposée quelque temps après par le Sauveur (cf. Matth.

xxv, 1 et ss.); de part et d'autre c'est la même pensée, exprimée avec des images analogues. — *Quando... a nuptiis*. A une heure tardive par



La tunique retroussée dans la ceinture.  
(Sculpture antique.)

conséquent, le repas et les réjouissances des noces se prolongent assez avant dans la nuit. — L'adverbe *confestim* est très accentué. — *Beati servi...* (vers. 37). Leur fidèle vigilance sera, en effet, magnifiquement récompensée, comme Jésus va maintenant le dire. — *Præcinget se, et...* Le maître, pour témoigner sa satisfaction, ira jusqu'à remplir lui-même le rôle d'un serviteur à l'égard de ceux qui l'auront ainsi attendu. — *Transiens*. Les serviteurs fidèles sont censés être assis au grand banquet messianique du ciel, et le maître passe de l'un à l'autre pour leur présenter les mets. — *Et si venerit...* (ver-



39. Or sachez que, si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait certainement, et ne laisserait pas percer sa maison.

40. Vous aussi, soyez prêts; car, à l'heure que vous ne pensez pas, le Fils de l'homme viendra.

41. Alors Pierre lui dit : Seigneur, est-ce à nous que vous adressez cette parabole, ou est-ce à tous ?

42. Et le Seigneur lui dit : Quel est, penses-tu, le dispensateur fidèle et prudent, que le maître a établi sur ses serviteurs pour leur donner, au temps fixé, leur mesure de blé ?

43. Heureux ce serviteur, que le maître, à son arrivée, trouvera agissant ainsi !

44. En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tout ce qu'il possède.

45. Mais si ce serviteur dit en son cœur : Mon maître tarde à venir, et s'il se met à frapper les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer,

46. le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne sait pas, et il le retranchera, et lui donnera sa part avec les infidèles.

47. Le serviteur qui a connu la volonté de son maître, et n'a rien préparé, et n'a pas agi selon sa volonté, recevra un grand nombre de coups ;

48. mais celui qui ne l'a pas connue, et qui a fait des choses dignes de châtiement, recevra peu de coups. A quiconque

39. Hoc autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias qua hora fur veniret, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam.

40. Et vos estote parati, quia qua hora non putatis, Filius hominis veniet.

41. Ait autem ei Petrus : Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an et ad omnes ?

42. Dixit autem Dominus : Quis, putas, est fidelis dispensator, et prudens, quem constituit dominus supra familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram ?

43. Beatus ille servus, quem, cum venerit dominus, invenerit ita facientem.

44. Vere dico vobis, quoniam supra omnia quæ possidet constituet illum.

45. Quod si dixerit servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire ; et cœperit percutere servos et ancillas, et edere, et bibere, et inebriari ;

46. veniet dominus servi illius, in die qua non sperat, et hora qua nescit, et dividet eum, et partem ejus cum infidelibus ponet.

47. Ille autem servus, qui cognovit voluntatem domini sui, et non præparavit, et non fecit secundum voluntatem ejus, vapulabit multis ;

48. qui autem non cognovit, et fecit digna plagis, vapulabit paucis. Omni autem cui multum datum est, multum

set 3<sup>e</sup>). Le Sauveur insiste sur son invitation à la vigilance. — *In secunda...*, *in tertia...* De neuf heures du soir à minuit, et de minuit à trois heures du matin. Voyez Matth. xiv, 25 et les notes. — *Hoc autem...* Encore la nécessité de la vigilance (vers. 39-40), mais présentée sous une autre figure. Comp. Matth. xxiv, 43-41.

41-48. Question de saint Pierre et réponse du Sauveur. — *Ait...* Petrus : toujours ardent, désireux de s'instruire. — *Ad nos...* *an et ad...* ? C. à-d. : aux disciples intimes seulement, ou à tous les chrétiens ? — *Dixit autem...* Ces paroles de Jésus (vers. 42 et ss.) se trouvent à peu près littéralement dans le premier évangile, xxiv, 43-1 (voyez le commentaire) ; mais elles y sont rattachées à une autre circonstance. — *Quis, putas...* (dans le grec : τίς, « ligitur »). A la demande de l'apôtre Jésus répond par une autre question, qui, si elle ne dit pas directement à Pierre ce qu'il souhaitait, lui fait du moins connaître une vérité très importante : à savoir, que lui et les autres disciples étaient des intendants spirituels, chargés de graves responsabilités. —

*Dispensator* (vers. 42). Dans le grec : δὲκονόμος (Matth. : δούλος, esclave). C'était un esclave supérieur, chargé de la direction matérielle de la maison. — *Tritice mensuram* : au lieu de la locution également plus générale du premier évangile (τροφή, de la nourriture). — *Quod si...* (vers. 45-46). Triste contraste : après l'exemple de la fidèle vigilance, celui de la négligence la plus complète, qui sera punie comme elle le mérite. — *Partemque... cum infidelibus*. C. à-d. avec les serviteurs qui ont manqué de fidélité. Matth. : « cum hypocritis. » — *Ille autem...* Les vers. 47 et 48 sont propres à saint Luc. Ils ont pour but de montrer que le châtiement qui vient d'être décrit n'était pas trop sévère, ni dicté par la passion, attendu que le père de famille a le droit de punir ses esclaves d'après les divers degrés de leur culpabilité, et celle-ci est plus ou moins grande, suivant que la volonté du maître a été plus ou moins connue du domestique. — *Omni autem...* (vers. 48). Principe général, qui sert de synthèse. Cf. Matth. 23, 12 et 26.

quæretur ab eo; et cui commendaverunt multum, plus petent ab eo.

49. Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendantur?

50. Baptismo autem habeo baptizari, et quomodo coarctor usque dum perficiatur!

51. Putatis quia pacem veni dare in terram? Non, dico vobis, sed separationem.

52. Erunt enim ex hoc quinque in domo una divisi; tres in duos, et duo in tres

53. dividuntur: pater in filium et filius in patrem suum, mater in filiam et filia in matrem, sorus in nurum suam et nurus in socrum suam.

54. Dicebat autem et ad turbas: Cum videritis nubem orientem ab occasu, statim dicitis: Nimbis venit; et ita fit.

55. Et cum austrum flantem, dicitis: Quia æstus erit; et fit.

beaucoup aura été donné, beaucoup sera demandé; et de celui à qui on a confié beaucoup, on exigera davantage.

49. Je suis venu jeter le feu sur la terre, et quel est mon désir, sinon qu'il s'allume?

50. J'ai à être baptisé d'un baptême, et comme je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse!

51. Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre? Non, vous dis-je, mais la division.

52. Car désormais, dans une même maison, cinq seront divisés: trois contre deux, et deux contre trois.

53. Seront divisés: le père contre le fils et le fils contre son père, la mère contre la fille et la fille contre la mère, la belle-mère contre sa belle-fille et la belle-fille contre sa belle-mère.

54. Il disait aussi aux foules: Lorsque vous voyez un nuage s'élever à l'occident, vous dites aussitôt: La pluie vient; et il arrive ainsi.

55. Et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites: Il fera chaud; et cela arrive.

49-53. Jésus est venu apporter la division et non la paix. Liaison probable avec ce qui précède: Vous devez me demeurer fidèles, sous peine d'être sévèrement châtiés; mais la fidélité ne sera pas toujours facile, car la période qui va s'ouvrir pour moi comme pour vous sera un temps de douloureux conflits. Les vers. 49 et 50 sont une précieuse particularité du troisième évangile; pour les vers. 51-53, voyez Matth. x, 34-35, et le commentaire. — *Ignem... mittere*. Cette image a été assez diversement interprétée. On lui a fait représenter tantôt la division et la lutte que prédisent les vers. 51 et ss.; tantôt, ce qui revient au même, les souffrances et les persécutions que Jésus devait occasionner à ses disciples; tantôt les heureux résultats que devait produire dans le monde le ministère du Sauveur, par conséquent la sainteté chrétienne. Ce dernier sentiment est le meilleur, comme il ressort de la parole suivante: *et quid volo nisi...?* Désir ardent et très naturel, puisque Jésus était venu précisément dans ce but. A la lettre dans le grec: Et qu'est-ce que je veux, s'il est déjà allumé? Mais cela ne donne pas un sens bien net; aussi de nombreux critiques préfèrent-ils la traduction de notre version latine. — *Baptismo autem...* (vers. 50). De la métaphore du feu, Jésus passe tout à coup à celle de l'eau du baptême. Avant que l'incendie mystique soit allumé, le Messie lui-même devra subir les très rudes épreuves de sa passion et de sa mort, figurées ici par un baptême sanglant et cruel. A cette pensée, toute sa nature humaine est envahie par une vive émotion: *et quomodo...!* La

pression intime que ressentait alors Jésus (*συνέχωμαι*, «coarctor») a pu être celle du désir, ou celle de l'angoisse et de la crainte. Les exégètes ont de tout temps choisi entre ces deux sentiments, qui expriment l'un et l'autre des idées très vraies, sans qu'on puisse dire avec certitude quelle est la meilleure. — *Putatis quia...* (versets 51-53). Voyez, ainsi qu'il a été dit plus haut, Matth. x, 34 et 35. Jésus avait déjà inséré ces pensées, en des termes presque identiques, dans son instruction aux Douze, avant de les envoyer prêcher pour la première fois. — *Separationem*. Matth.: le glaive (le concret au lieu de l'abstrait; le glaive qui tranche et sépare). — *Erunt enim...* (vers. 52). Exemple, pour montrer de quelle manière Jésus apportera la séparation parmi les êtres les plus étroitement unis. Cf. Mich. vii, 6.

5° Instruction sur les signes des temps. XII, 54-59.

54-57. Jésus blâme ses auditeurs de ce qu'ils ne savent pas reconnaître les signes de l'époque si grave et importante dans laquelle ils vivaient. — *Dicebat... ad turbas*. Les leçons qui précèdent concernaient surtout les disciples (cf. vers. 1 et 22); ici, comme aux vers. 16 et ss., le divin Maître s'adresse à toute la foule qui l'entourait. — *Cum videritis...* Saint Matthieu, xvi, 1-3 (voyez les notes), et saint Marc, viii, 11-13, citent aussi, mais en les rattachant à une occasion antérieure et à une question des pharisiens, cette parole de Jésus relative aux signes des temps. Ici, l'avis est tout spontané. — *Nubem... ab occasu*. Un nuage qui vient de l'occident, de la Méditerranée.



56. Hypocrites, vous savez apprécier l'aspect du ciel et de la terre; comment donc n'appréciez-vous pas ce temps-ci?

57. Comment ne discerniez-vous pas aussi par vous-mêmes ce qui est juste?

58. Lorsque tu vas avec ton adversaire devant le magistrat, tâche de te dégager de lui en chemin, de peur qu'il ne te traîne devant le juge, et que le juge ne te livre à l'exécuteur, et que l'exécuteur ne te mette en prison.

59. Je te le dis, tu ne sortiras pas de là que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole.

56. Hypocritæ, faciem cæli et terræ nostis probare; hoc autem tempus quomodo non probatis?

57. Quid autem et a vobis ipse non judicatis quod justum est?

58. Cum autem vadis cum adversario tuo ad principem, in via da operam liberari ab illo, ne forte trahat te ad judicem, et judex tradat te exactori, et exactor mittat te in carcerem.

59. Dico tibi, non exies inde, donec etiam novissimum minutum reddas.

## CHAPITRE XIII

1. En ce même temps, il y avait là quelques hommes, qui lui annonçaient ce qui était arrivé aux Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices.

2. Et prenant la parole, il leur dit :

1. Aderant autem quidam ipso in tempore, nuntiantes illi de Galilæis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum.

2. Et respondens dixit illis : Putatis

née, promet la pluie aux habitants de la Palestine. Cf. III Reg. xviii, 44-45. — *Æstus* (verset 55). Le mot grec καύσων désigne le vent brûlant du désert, le sirocco. — *Hoc... tempus*. Le pronom est fortement accentué : le temps présent, le temps du Messie. — *A vobis ipsis* (vers. 57) : de vous-mêmes, sans qu'on ait besoin de vous instruire.

58-59. Se réconcilier à temps avec Dieu. Comp. Matth. v, 25-26, où ce passage fait partie du discours sur la montagne (voyez le commentaire). Liaison des pensées : « Si vous aviez le discernement moral nécessaire, vous verriez qu'un jour de jugement approche, et vous comprendriez que le devoir de l'heure présente consiste à faire la paix avec vos ennemis, par un repentir sincère. »

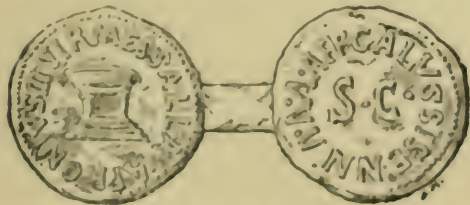
eût payé sa dette. — *Minutum* (vers. 59). Λεπτόν, la huitième partie de l'as, lequel valait de six à sept centimes.

§ V. — *Exhortation à la pénitence, guérison d'une femme infirme, deux paraboles*. XIII, 1-21.

1° Nécessité de la pénitence. XIII, 1-9.

Trait propre à saint Luc, et il en sera de même de la plupart des incidents qu'il raconte jusqu'à xviii, 14.

CHAP. XIII, 1-5. Jésus tire la morale d'un événement tragique qui venait d'avoir lieu à Jérusalem. — *Ipsa in tempore* : au moment même où Jésus parlait des signes des temps. Cf. XII, 54 et ss. — *De Galilæis quorum...* Ce fait n'est raconté nulle part ailleurs; mais l'historien Josèphe nous apprend que Pilate ne reculait devant aucune violence, et qu'il ne ménageait pas le sang des Juifs lorsqu'il s'agissait de réprimer leurs révoltes. Cf. *Ant.*, xvii, 9, 3; xviii, 3, 1; xx, 5, 3; *Bell. jud.*, ii, 3, 3, etc. D'autre part, les Galiléens étaient indépendants, turbulents, et supportaient avec peine le joug romain. — *Sanguinem... miscuit...* Trait dramatique. Les Galiléens, au moment même où Pilate les fit massacrer, étaient donc dans la cour intérieure du temple, offrant un sacrifice; leur sang se mêla avec celui des victimes qu'ils offraient. — *Respondens...* (vers. 2). Jésus répond à la demande indirecte de ceux qui avaient apporté la nouvelle : Que pensait-il d'un fait si atroce? —



La plus petite monnaie de bronze sous Auguste.

— *Exactor*. Dans le grec : πρᾶκτωρ. On nommait ainsi l'officier civil qui était chargé de recueillir l'argent des amendes imposées par les juges, ou de mettre le délinquant en prison jusqu'à ce qu'il

quod hi Galilæi præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, quia talia passi sunt?

3. Non, dico vobis; sed nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.

4. Sicut illi decem et octo, supra quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos: putatis quia et ipsi debitores fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem?

5. Non, dico vobis; sed si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.

6. Dicebat autem et hanc similitudinem: Arborem ficæ habebat quidam plantatam in vinea sua; et venit quærens fructum in illa, et non invenit.

7. Dixit autem ad cultorem vineæ: Ecce anni tres sunt ex quo venio, quærens fructum in ficulnea hac, et non invenio; succide ergo illam: ut quid etiam terram occupat?

8. At ille respondens, dicit illi: Domine, dimitte illam et hoc anno, usque dum fodiam circa illam, et mittam stercora;

9. et si quidem fecerit fructum; sin autem, in futurum succides eam.

10. Erat autem docens in synagoga eorum sabbatis.

11. Et ecce mulier, quæ habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo,

Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert de telles choses?

3. Non, je vous le dis; mais, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement.

4. Comme ces dix-huit personnes sur lesquelles est tombée la tour de Siloé, et qu'elle a tuées: pensez-vous que leur dette fût plus grande que celle de tous les habitants de Jérusalem?

5. Non, je vous le dis; mais, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement.

6. Il disait aussi cette parabole: Un homme avait un figuier planté dans sa vigne; et il vint y chercher du fruit, et n'en trouva point.

7. Alors il dit au vigneron: Voilà trois ans que je viens chercher des fruits sur ce figuier, et je n'en trouve pas; coupe-le donc: pourquoi occupe-t-il encore le sol?

8. Le vigneron, répondant, lui dit: Seigneur, laisse-le encore cette année, jusqu'à ce que je creuse tout autour et que j'y mette du fumier;

9. peut-être portera-t-il du fruit; sinon, tu le couperas ensuite.

10. Or Jésus enseignait dans leur synagogue les jours de sabbat.

11. Et voici qu'il y vint une femme, possédée d'un esprit qui la rendait infirme

*Putatis quod...* Conformément aux idées superstitieuses de ces temps (cf. Joan. ix, 2), la foule avait sans doute émis la supposition que les Galiléens égorgés avaient été ainsi châtiés par Dieu de quelque grand péché. — *Sed nisi...* (vers. 3). Dans le sort de ces malheureux, Jésus lit au contraire la destinée prochaine de toute la nation théocratique, si elle ne se repent pas de ses crimes. L'adjectif *omnes* est très accentué. — *Similiter*. En réalité, des Juifs nombreux périrent dans le temple, lorsque les Romains s'emparèrent de Jérusalem. — *Sicut illi...* (vers. 4). Le Sauveur rappelle à son tour une autre catastrophe récente, dont il tire la même déduction morale. — *In Siloe*. Près de la fontaine de ce nom, située au sud-est de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). — *Debitores*. Débiteurs de Dieu, en qualité de pécheurs. *Comp.* le vers. 2.

6. 9. Parabole du figuier. Elle sert de développement éloquent à la même pensée. Dieu tarde parfois à punir le péché; mais, lorsque l'heure du châtiement est venue, celui-ci a lieu infailliblement, à moins que la pénitence ne l'arrête. — *Arborem ficæ*. Figure du peuple juif, qui produisait si peu de fruits. Cf. Matth. xxi, 19. Le propriétaire (*quidam*) n'est autre que Dieu. —

*Dixit... ad cultorem...* (vers. 7): pour lui faire part de son désappointement, et lui donner ses ordres au sujet de l'arbre stérile. — *Ecce anni tres...* Il y avait donc trois ans que le propriétaire était raisonnablement en droit d'attendre des fruits de ce figuier: temps qui suffisait largement pour juger de la valeur d'un arbre. — *Succide ergo...* Le sort réservé à tous les arbres fruitiers qui demeurent improductifs. Cf. iii, 9. — *Occupat*: à pure perte. Dans le grec: *κατάργει*, il rend inutile. — *At ille...* (vers. 8). Le vigneron intercède pour le figuier ainsi condamné. On l'a regardé fréquemment, pour ce motif, comme le type de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui offrit lui-même sa médiation et qui fit toutes sortes d'efforts pour sauver le malheureux Israël. — *Sin autem... succides...* Le récit s'arrête brusquement sur cette effrayante pensée.

2°. Jésus guérit une femme infirme, en un jour de sabbat. XIII, 10-17.

10-13. Le miracle. — *Docens in synagoga*: suivant sa coutume, comme le disent à plusieurs reprises les synoptiques. Cf. iv, 15, 16; Marc. i, 21, etc. — *Sabbatis*. Le pluriel pour le singulier. Cf. iv, 31, etc. — *Spiritum infirmitatis* (vers. 11). La maladie était donc, comme en



depuis dix-huit ans ; et elle était courbée, et ne pouvait pas du tout regarder en haut.

12. Jésus, la voyant, l'appela auprès de lui et lui dit : Femme, tu es délivrée de ton infirmité.

13. Et il lui imposa les mains ; et aussitôt elle redevint droite, et elle glorifiait Dieu.

14. Mais le chef de la synagogue prit la parole, indigné de ce que Jésus avait opéré cette guérison un jour de sabbat ; et il disait à la foule : Il y a six jours pendant lesquels on doit travailler ; venez donc en ces jours-là, et faites-vous guérir, et non pas le jour du sabbat.

15. Le Seigneur lui répondit, en disant : Hypocrites, est-ce que chacun de vous, le jour du sabbat, ne délie pas son bœuf ou son âne de la crèche, et ne les mène pas boire ?

16. Et cette fille d'Abraham, que Satan avait liée voilà dix-huit ans, ne fallait-il pas la délivrer de ce lien le jour du sabbat ?

17. Tandis qu'il parlait ainsi, tous ses adversaires rougissaient ; et tout le

et erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere.

12. Quam cum videret Jesus, vocavit eam ad se. et ait illi : Mulier, dimissa es ab infirmitate tua.

13. Et imposuit illi manus ; et confestim erecta est, et glorificabat Deum.

14. Respondens autem archisynagogus, indignans quia sabbato curasset Jesus, dicebat turbæ : Sex dies sunt in quibus oportet operari ; in his ergo venite, et curamini, et non in die sabbati.

15. Respondens autem ad illum Dominus, dixit : Hypocritæ, unusquisque vestrum sabbato non solvit bovem suum aut asinum a præsepio, et ducit adquare ?

16. Hanc autem filiam Abraham, quam alligavit Satan, ecce decem et octo annis, non oportuit solvi a vinculo isto die sabbati ?

17. Et cum hæc diceret, erubescerant omnes adversarii ejus ; et omnis popu-

d'autres cas analogues, le résultat d'une possession démoniaque. Comp. le vers. 16 : xi, 14 ; Matth. xii, 22 ; Marc. ix, 16, etc. — *Inclinata*. Toute courbée par son mal et comme pliée en deux : *nec omnino*... — Jésus, touché de compassion, prit l'initiative du prodige : *Quam cum videret*... (verset 12). — *Glorificabat*... (verset 13) : pleine de reconnaissance envers Dieu, qu'elle regardait finalement comme l'auteur de sa délivrance.

14-17. Jésus se justifie d'avoir accompli cette guérison en un jour de sabbat. — *Indignans quia*... Le chef de la synagogue était donc tout imbu des sentiments pharisaïques. Cf. vi, 6 et 8, etc. — *Dicebat turbæ*. N'osant se plaindre directement au thaumaturge, c'est à la foule qu'il adressa son petit discours pompeux et inouï. — *Hypocritæ* (vers. 15). D'assez nombreux manuscrits grecs emploient ce mot au singulier ; d'autres ont le pluriel, comme la Vulgate. Si cette seconde leçon est authentique, Jésus s'adressait alors à tout le parti pharisaïen, dont le chef de la synagogue avait exprimé les pensées. — *Unusquisque*... Argument « ad hominem » tout à fait concluant, semblable à

celui qui avait déjà réduit les ennemis de Jésus au silence dans une circonstance analogue. Cf. Matth. xii, 11-12. — *Hanc autem*... (vers. 16). Contraste rendu plus saisissant par l'emploi du nom si honorable de « fille d'Abraham ». Cf.



Ancienne écurie. (Monument stellan.)

III, 8. — *Decem et octo*... Cette circonstance était bien propre à exciter la pitié. — *Oportuit*... « Il fallait » la guérir en toute hypothèse, malgré le repos du sabbat. — L'impression pro-

lus gaudebat in universis quæ gloriose fiebant ab eo.

18. Dicebat ergo : Cui simile est regnum Dei, et cui simile æstimabo illud ?

19. Simile est grano sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum ; et crevit, et factum est in arborem magnam ; et volucres cæli requieverunt in ramis ejus.

20. Et iterum dixit : Cui simile æstimabo regnum Dei ?

21. Simile est fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ sata tria, donec fermentaretur totum.

22. Et ibat per civitates et castella, docens, et iter faciens in Jerusalem.

23. Ait autem illi quidam : Domine, si pauci sunt qui salvantur ? Ipse autem dixit ad illos :

24. Contendite intrare per angustam portam ; quia multi, dico vobis, quærent intrare, et non poterunt.

peuple se réjouissait de toutes les choses glorieuses qu'il accomplissait.

18. Il disait aussi : A quoi est semblable le royaume de Dieu, et à quoi le comparerai-je ?

19. Il est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme a pris et mis dans son jardin ; et il a crû et est devenu un grand arbre, et les oiseaux du ciel se sont reposés sur ses branches.

20. Il dit encore : A quoi comparerai-je le royaume de Dieu ?

21. Il est semblable à du levain, qu'une femme a pris et mêlé dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que tout fût fermenté.

22. Et il allait à travers les villes et les villages, enseignant, et faisant route vers Jérusalem.

23. Or quelqu'un lui dit : Seigneur, y en a-t-il peu qui soient sauvés ? Et il leur dit :

24. Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite ; car beaucoup, je vous le dis, chercheront à entrer, et ne le pourront pas.

duite sur les deux parties distinctes de l'assistance est fort bien décrite : *erubescabant... adversarii... ; populus gaudebat...*

3° Paraboles du grain de sénevé et du levain. XIII, 18-21.

Comp. Matth. XIII, 31-33 (voyez les notes), et aussi Marc. IV, 30-32 pour la première. Saint Luc suit ici un ordre très différent de celui des autres synoptiques. Il est possible que Jésus ait répété deux fois ces petites paraboles, qui ont pour but de démontrer que le royaume formé par lui, insignifiant à son origine, devait atteindre des proportions considérables.

18-19. Le grain de sénevé. — *Cui... et cui... ?* Saint Marc a aussi cette double interrogation, qui donne beaucoup de relief au récit. Matth. : Le royaume des cieux est semblable à un grain... — *In hortum...* Saint Matthieu : dans son champ ; saint Marc : dans la terre.

20-21. Le levain. — *Cui simile... ?* Cette question préliminaire manque de nouveau dans saint Matthieu. Quant à la parabole même, les deux narrateurs la citent dans les mêmes termes.

#### SECTION II. — CONTINUATION DU VOYAGE. XIII, 22-XVII, 10.

##### § I. — Incidents et enseignements divers, XIII, 22-XIV, 35.

1° La porte étroite. XIII, 22-30.

Ici encore, les paroles prononcées par Notre-Seigneur se retrouvent dans le premier évangile, mais dispersées çà et là. Comp. le vers. 24 et Matth. VII, 13 ; les vers. 26-27 et Matth. VII, 22-23 ; le vers. 25 et Matth. XXV, 10-12 ;

les vers. 28-29 et Matth. VIII, 11-12 ; le vers. 30 et Matth. XIX, 30 et XX, 16. C'est sans doute qu'il les aura aussi proférées plusieurs fois, en des occasions différentes. Pour leur explication, nous renvoyons à notre commentaire de saint Matthieu.

22. Transition et introduction. — *Et ibat...* Le narrateur rappelle en quelques mots la situation générale dans laquelle Jésus se trouvait alors (*iter faciens in...*). Cf. IX, 51 et XVII, 11. — *Docens.* Telle était l'occupation principale du Sauveur, tandis qu'il allait ainsi de bourgade en bourgade. Cette section, comme la précédente, est surtout didactique, et les miracles y sont rares.

23-30. On pose à Jésus une question relative au nombre des élus ; sa réponse. — *Si pauci sunt...* Ce point a de tout temps préoccupé un certain nombre d'esprits, et il n'a jamais été résolu avec certitude, le divin Maître n'ayant pas jugé à propos de nous donner de révélation claire à ce sujet. Il évite, en effet, de répondre directement à l'interrogateur, et, laissant de côté la théorie pour la pratique, il se contente d'indiquer ce que l'on doit faire pour parvenir au salut. — *Dixit ad illos :* à tous ceux qui l'entouraient alors, ce qu'il allait dire ayant un intérêt universel. Cf. XII, 15, 42. — *Contendite* (vers. 24). Le mot grec (*ἀγωνίζεσθε*) est très expressif, et suggère l'idée d'une lutte dans laquelle quelques concurrents remporteront seuls la victoire. Au passage parallèle, Matth. VII, 13, Jésus dit seulement : Entrez par la porte étroite. — *Quia multi...* Raison pour laquelle l'on doit faire des efforts : la porte est étroite, le temps fixé pour l'entrée est limité, et beaucoup désirent



25. Et lorsque le père de famille sera entré, et aura fermé la porte, vous, étant dehors, vous commencerez à frapper à la porte, en disant : Seigneur, ouvrez-nous. Et vous répondant, il dira : Je ne sais d'où vous êtes.

26. Alors vous commencerez à dire : Nous avons mangé et bu devant vous, et vous avez enseigné sur nos places publiques.

27. Et il vous dira : Je ne sais d'où vous êtes; retirez-vous de moi, vous tous, ouvriers d'iniquité.

28. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents, quand vous verrez Abraham, et Isaac, et Jacob, et tous les prophètes dans le royaume de Dieu, et que vous, vous serez chassés dehors.

29. Il en viendra de l'orient et de l'occident, de l'aquilon et du midi, et ils se mettront à table dans le royaume de Dieu.

30. Et voici, ce sont les derniers qui seront les premiers, et ce sont les premiers qui seront les derniers.

31. Le même jour, quelques-uns des pharisiens s'approchèrent, et lui dirent : Allez-vous-en, et partez d'ici, car Hérode veut vous tuer.

25. Cum autem intraverit paterfamilias, et clauserit ostium, incipietis foris stare, et pulsare ostium, dicentes : Domine, aperi nobis. Et respondens dicet vobis : Nescio vos unde sitis.

26. Tunc incipietis dicere : Manducavimus coram te, et bibimus, et in plateis nostris docuisti.

27. Et dicet vobis : Nescio vos unde sitis; discedite a me, omnes operarii iniquitatis.

28. Ibi erit fletus et stridor dentium, cum videritis Abraham, et Isaac, et Jacob, et omnes prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras.

29. Et venient ab Oriente, et Occidente, et Aquilone, et Austro, et accumbent in regno Dei.

30. Et ecce sunt novissimi qui erunt primi, et sunt primi qui erunt novissimi.

31. In ipsa die accesserunt quidam pharisæorum, dicentes illi : Exi, et vade hinc, quia Herodes vult te occidere.

pénétrer dans la maison. Le succès sera réservé aux plus diligents, aux plus forts. Dans le discours sur la montagne, Matth. vii, 13<sup>b</sup>-14, Jésus signale un autre motif. — *Cum autem...* (versets 25-28). Triste sort de ceux qui seront arrivés trop tard et qui n'auront pas pu entrer. — *Paterfamilias*. Jésus lui-même, en tant que juge souverain. — *Manducavimus, et... docuisti* (vers. 26). Au passage parallèle, Matth. vii, 22 : Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, et n'avons-nous pas chassé les démons en votre nom, et n'avons-nous pas accompli de nombreux miracles en votre nom? De part et d'autre il s'agit de relations très étroites, que les personnes exclues de la maison du père de famille interprètent comme si elles constituaient un droit au salut. — *Ibi* (vers. 28). C.-à-d., dans la rue ténébreuse, en dehors de la salle à manger somptueusement éclairée (comp. le verset 29<sup>b</sup>). — *Pietus... cum videritis...* Comp. Matth. viii, 11-12. — *Et ecce...* (vers. 30). Les premiers devenus les derniers, ce sont les Juifs, qui avaient des droits spéciaux à être admis dans le royaume des cieux; les derniers devenus les premiers, ce sont les païens, convertis et transformés.

2° Les embûches d'Hérode. XIII, 31-35.

31. Introduction. Quelques pharisiens essayent de mettre Jésus en garde contre le tétrarque. — *Exi... hinc*. Jésus-Christ était alors ou en Galilée ou en Perse, car ces deux provinces for-

malaient le territoire gouverné par Hérode Antipas. — *Quia... vult...* On a émis plusieurs hypothèses au sujet de ce message. Comme il provenait des pharisiens, qui habituellement ne



Monnaie d'Hérode Antipas

s'inquiétaient guère de la sécurité de Jésus, divers interprètes ont pensé que l'avertissement n'était tout à fait menaçant et destiné à intimider le divin Maître; d'autres le regardent comme le résultat d'une entente entre le tétrarque et les pharisiens, toujours avec l'intention d'éloigner Jésus, ou de le réduire au silence; d'autres enfin le prennent au sérieux, car tous les pharisiens n'étaient pas hostiles à Notre-Seigneur. Il va répondre, comme s'il croyait à la sincérité de l'acte, Antipas, qui avait fait mourir Jean-Baptiste, pouvait fort bien être jaloux de l'influence grandissante de Jésus, et vouloir le mettre à mort également. Cf. ix, 7 et ss.

32. Et ait illis : Ite, et dicite vulpi illi : Ecce ejicio dæmonia, et sanitates perficio hodie et cras, et tertia die consummor.

33. Verumtamen oportet me hodie et cras et sequenti die ambulare; quia non capit prophetam perire extra Jerusalem.

34. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui mittuntur ad te, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum avis nidum suum sub pennis, et noluisti!

35. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. Dico autem vobis, quia non videbitis me, donec veniat cum dicetis : Benedictus qui venit in nomine Domini!

32. Il leur dit : Allez, et dites à ce renard : Voici que je chasse les démons, et que j'opère des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour tout sera consommé pour moi.

33. Cependant il faut que je marche aujourd'hui, et demain, et le jour suivant, car il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem.

34. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai je voulu rassembler tes enfants, comme un oiseau rassemble sa couvée sous ses ailes, et tu n'as pas voulu!

35. Voici que votre maison vous sera laissée déserte. Je vous le dis, vous ne me verrez plus, jusqu'à ce que vienne le moment où vous direz : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!

## CHAPITRE XIV

1. Et factum est, cum intraret Jesus in domum cujusdam principis pharisæorum sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum.

1. Et il arriva que Jésus entra, un jour de sabbat, dans la maison d'un des principaux pharisiens, pour y manger du pain; et ceux-ci l'observaient.

32-33. Réponse du Sauveur. On en admire à juste titre l'énergie et la dignité. — *Vulpi huic*. C.-à-d., à ce prince méchant et rusé. — *Ecce ejicio... et proficio...* Résumé du ministère habituel de Jésus (cf. VII, 22), qui affirme ainsi qu'il continuera d'agir comme auparavant, sans se laisser ni troubler ni effrayer. — Les mots *hodie, cras et tertia die* symbolisent un temps relativement court, ou selon d'autres, et cela revient au même, une période courte, mais strictement déterminée, à laquelle il n'y a rien à changer. — *Consummor...* D'après l'opinion la plus probable, le verbe *τελειοῦμαι* est au passif et non au moyen. Littéralement : Je suis mené à la perfection. L'expression est à dessein un peu obscure; mais il est aisé de voir qu'elle faisait allusion à la mort prochaine de Jésus, et aussi à sa résurrection et à son ascension. — *Verumtamen* (vers. 33) : quel qu'il en soit, du reste. — *Ambulare* est une autre locution figurée pour représenter le ministère du Sauveur; mais il faut en même temps la prendre à la lettre, car elle désigne aussi la marche de Jésus vers Jérusalem pour y souffrir et y mourir. Après avoir maintenu son droit d'accomplir jusqu'au bout ses œuvres messianiques, Notre-Seigneur ajoute qu'il va poursuivre sa route, conformément au plan divin; mais ce ne sera pas par crainte

d'Hérode. — *Non capit* (οὐκ ἐνδέχεται) : il ne convient pas. Jérusalem avait acquis la triste spécialité de donner la mort aux prophètes (comp. le vers. 34<sup>a</sup>), et il convenait que le Messie, la prophète par excellence, mourût au centre théocratique, dans sa propre capitale.

34-35. Apostrophe à Jérusalem. Elle est presque verbalement identique à Matth. XXIII, 37-38 (voyez le commentaire). L'équivalent grec de *deserta* (ἐρημος) manque dans de très nombreux manuscrits. Si ce mot n'est pas authentique, comme le pensent de nombreux critiques, le sens sera : Votre maison (la cité de Jérusalem, ou le temple) vous sera laissée; c.-à-d., elle sera votre propriété, et non celle de Dieu, qui ne se chargera plus de la défendre.

3<sup>o</sup> Jésus dans la maison d'un pharisien. XIV, 1-24.

CHAP. XIV. — 1. Introduction. — *In domum cujusdam...* C'est la troisième invitation de ce genre que mentionne saint Luc. Cf. VII, 36 et XI, 37. Le mot *principis* doit être pris dans le sens large (un personnage influent du parti), car les pharisiens n'avaient pas de chefs proprement dits. — *Sabbato*. Les Juifs ont de tout temps rehaussé la solennité du sabbat par des repas plus somptueux. — *Manducare panem*. L'hébraïsme accoutumé. Cf. vers. 15, etc. —



2. Et voici qu'un homme hydropique était devant lui.

3. Et Jésus, prenant la parole, dit aux docteurs de la loi et aux pharisiens : Est-il permis de guérir le jour du sabbat ?

4. Mais ils gardèrent le silence. Alors lui, prenant cet homme par la main, le guérit et le renvoya.

5. Puis, s'adressant à eux, il dit : Qui de vous, si son âne ou son bœuf tombe dans un puits, ne l'en retirera pas aussitôt, le jour du sabbat ?

6. Et ils ne pouvaient rien répondre à cela.

7. Il dit aussi aux invités cette parabole, considérant comment ils choisissaient les premières places. Il leur dit :

8. Quand tu seras invité à des noces, ne te mets pas à la première place, de peur qu'il n'y ait parmi les invités une personne plus considérable que toi,

9. et que celui qui vous a conviés, toi et lui, ne vienne te dire : Cède la place

2. Et ecce homo quidam hydropicus erat ante illum.

3. Et respondens Jesus, dixit ad legisperitos, et pharisæos, dicens : Si licet sabbato curare ?

4. At illi tacuerunt. Ipse vero apprehensum sanavit eum, ac dimisit.

5. Et respondens ad illos, dixit : Cujus vestrum asinus aut bos in puteum cadet, et non continuo extrahet illum die sabbati ?

6. Et non poterant ad hæc respondere illi.

7. Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent, dicens ad illos :

8. Cum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne forte honoratior te sit invitatus ab illo ;

9. et veniens is qui te et illum vocavit, dicat tibi : Da huic locum ; et tunc

*Ipse observabant...* : pour voir s'ils trouveraient quelque chose de répréhensible dans sa conduite ou ses paroles. « Étrange situation » : on l'invite pour lui faire honneur, et on l'épèle comme un ennemi.

2-6. Guérison d'un hydropique. Saint Luc a déjà raconté deux miracles opérés par Jésus en un jour de sabbat. Cf. vi, 6 et ss. ; xiii, 10 et ss. Le genre de maladie tel mentionné (*hydropicus*) est unique parmi ceux que signale l'histoire évangélique. — *Ante illum*. On avait peut-être amené l'infirmes avec des intentions hostiles, pour tenter le Sauveur ; mais il est plus probable qu'il était venu de lui-même, espérant apitoyer le cœur du célèbre et si compatissant thaumaturge. — *Respondens* (vers. 3). Prenant la parole ; ou bien, répondant à leurs pensées intimes. Comp. le vers. 1<sup>b</sup>. — *Si licet...* ? Hébraïquement pour « Licetne... ? » Jésus leur propose la question que d'autres pharisiens lui avaient un jour adressée dans une circonstance semblable. Cf. Matth. xii, 10. — *Tacuerunt* (vers. 4). A la lettre dans le grec : Ils se tinrent en repos. — *Ipse vero...* Il répond à sa propre question en guérissant le malade ; puis il fait l'apologie de son acte par l'argument « ad hominem » et « a fortiori » qu'il avait déjà employé naguère (cf. xiii, 15) : *Cujus vestrum...* (vers. 5). Au lieu de la leçon *ovo; ἢ βο;* (*asinus aut bos*), la plupart des meilleurs manuscrits grecs ont *ου; ἢ βο;*, « illius aut bovis ». — *In puteum*. Les citernes et les puits sans margelle sont nombreux en

Palestine. — *Et non poterant...* (vers. 6). Ils étaient écrasés par sa logique, terrifiés par sa puissance indéniable.

7-11. Invitation à la pratique de l'humilité. — *Dicebat autem...* Le vers. 7 sert de transition à un nouvel incident. Les mots *intendens quomodo...* marquent l'occasion de la leçon que va donner Jésus. — *Primos... eligerent*. Petites manœuvres qui étaient bien dans le genre phari-



Un festin. (D'après une peinture grecque.)

sélique. Cf. xi, 43, et Matth. xxiii, 6. D'après les usages d'alors, sur un divan qui contenait trois personnes, la première place était au milieu, la seconde à gauche, la troisième à droite (A. H. archéol., pl. xxvi, fig. 6, 7). — *Ad nuptias* (vers. 8). Par conséquent, à un festin d'apparat, où règne une étiquette plus sévère au sujet du placement des convives. — *Incipias cum rubore...* (vers. 9). La rougeur et la rouille croissent au fur et à mesure qu'on descend jusqu'au dernier rang, les places intermédiaires étant toutes occupées. — *In nuptiis...* 11.

incipias cum rubore novissimum locum tenere.

10. Sed cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco, ut, cum venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superius. Tunc erit tibi gloria coram simul discumbentibus.

11. Quia omnis qui se exultat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur.

12. Dicebat autem et ei qui se invitaverat : Cum facis prandium, aut cœnam, noli vocare amicos tuos, neque fratres tuos, neque cognatos, neque vicinos divites, ne forte te et ipsi reinvitent, et fiat tibi retributio.

13. Sed cum facis convivium, voca pauperes, debiles, claudos, et cæcos.

14. Et beatus eris, quia non habent retribuere tibi ; retribuetur enim tibi in resurrectione justorum.

15. Hæc cum audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus qui manducabit panem in regno Dei.

16. At ipse dixit ei : Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos.

17. Et misit servum suum hora cœnæ dicere invitatis ut venirent, quia jam parata sunt omnia.

à celui-ci, et qu'alors tu n'aïles, en rougissant, occuper la dernière place.

10. Mais, quand tu auras été invité, va, mets-toi à la dernière place, afin que, lorsque celui qui t'a invité sera venu, il te dise : Mon ami, monte plus haut. Et alors ce sera une gloire pour toi devant ceux qui seront à table avec toi.

11. Car quiconque s'élève sera humilié, et quiconque s'humilie sera élevé.

12. Il dit aussi à celui qui l'avait invité : Lorsque tu donnes à dîner ou à souper, n'appelle pas tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins riches, de peur qu'ils ne t'invitent à leur tour, et ne te rendent ce qu'ils ont reçu de toi.

13. Mais lorsque tu fais un festin, appelle les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles ;

14. et tu seras heureux de ce qu'ils n'ont pas le moyen de te le rendre, car cela te sera rendu à la résurrection des justes.

15. Un de ceux qui étaient à table avec Jésus, ayant entendu ces paroles, lui dit : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu !

16. Alors Jésus lui dit : Un homme fit un grand souper, et invita de nombreux convives.

17. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux invités de venir, parce que tout était prêt.

(vers. 10). Non qu'il faille prendre ce conseil d'une manière littérale, comme si Jésus recommandait ici « l'orgueil qui singe l'humilité ». Sous la forme d'un conseil de prudence appliqué aux occasions ordinaires de la vie, il donne une leçon de sagesse supérieure, relative aux sphères les plus hautes de la religion. — *Quia omnis...* (vers. 11). C'est la morale de cette petite parabole. Jésus a dû la répéter à maintes reprises. Cf. xviii, 14 ; Matth. xxiii, 22, etc.

12-14. Leçon de charité. La précédente avait été adressée à tous les convives (comp. le verset 7) ; celle-ci est donnée spécialement à l'amphitryon : *et qui se...* — *Prandium aut cœnam* : le déjeuner ou le dîner. — *Noli vocare...* Du moins, exclusivement et par principe. — *Amicos..., fratres...* Ce sont bien là les quatre catégories de personnes qu'on invite d'ordinaire en pareil cas. — *Ne forte te...* Si l'hôte ne se propose pas d'autre but que d'être invité à son tour, il ne recevra qu'une récompense toute naturelle, et il perdra tout droit à une rétribution supérieure. — *Voca pauperes...* (vers. 13). Grande différence en ce qui concerne les invités, comme aussi en ce qui regarde la récompense : *retribuetur enim...* (vers. 14). Cf. vi, 33, et Matth.

v, 46. — *In resurrectione...* Dans l'autre vie, ainsi nommée parce que le bonheur des justes ne sera complet et parfait qu'après la résurrection des corps.

15-24. Parabole du grand festin. Elle a de très réelles ressemblances avec celle qu'on lit dans saint Matthieu, xxii, 1-14 ; mais elle en diffère notablement aussi, surtout par les circonstances de temps, de lieux, de personnes, etc. Elle nous apprend quels sont ceux qui méritent d'être admis dans le royaume de Dieu. — *Quidam de simul...* Une certaine émotion religieuse avait été excitée dans l'âme des convives par les dernières paroles de Jésus. — *Beatus qui manducabit...* Le royaume des cieux est de nouveau représenté sous l'image d'un festin. Cf. xiii, 29 ; Is. xxv, 6, etc. — *Homo quidam* (vers. 16). Dieu lui-même, d'après l'ensemble de la narration. — *Cœnam magnam*. Un banquet très solennel, en vue duquel de nombreuses invitations avaient eu lieu : *et vocavit...* — *Misit servum...* (vers. 17). Seconde invitation, faite au dernier moment, d'après une coutume qui s'est perpétuée dans certaines régions de l'Orient biblique. Les serviteurs figurent les messagers que Dieu avait naguère envoyés au peuple juif



18. Mais tous, unanimement, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre, et il est nécessaire que j'aille la voir; je t'en prie, excuse-moi.

19. Le second dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je vais les essayer; je t'en prie, excuse-moi.

20. Et un autre dit : J'ai épousé une femme, et c'est pourquoi je ne puis venir.

21. A son retour, le serviteur rapporta cela à son maître. Alors le père de famille, irrité, dit à son serviteur : Va promptement sur les places et dans les rues de la ville, et amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux.

22. Le serviteur dit ensuite : Seigneur, ce que vous avez commandé a été fait, et il y a encore de la place.

23. Et le maître dit au serviteur : Va dans les chemins et le long des haies, et contrains les gens d'entrer, afin que ma maison soit remplie.

24. Car, je vous le dis, aucun de ces hommes qui avaient été invités ne goûtera de mon souper.

25. Or de grandes foules marchaient avec Jésus; et se tournant vers elles, il leur dit :

18. Et cœperunt simul omnes excusare. Primus dixit ei : Villam emi, et necesse habeo exire, et videre illam; rogo te, habe me excusatum.

19. Et alter dixit : Juga boum emi quinque, et eo probare illa; rogo te, habe me excusatum.

20. Et alius dixit : Uxorem duxi, et ideo non possum venire.

21. Et reversus servus nuntiavit hæc domino suo. Tunc iratus paterfamilias dixit servo suo : Exi cito in plateas et vicos civitatis; et pauperes, ac debiles, et cæcos, et claudos introduc huc.

22. Et ait servus : Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est.

23. Et ait dominus servo : Exi in vias, et sepes; et compelle intrare, ut impletur domus mea.

24. Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt gustabit cœnam meam.

25. Ibant autem turbæ multæ cum eo; et conversus dixit ad illos :

pour le préparer à la venue du Messie, spécialement Jean-Baptiste et les disciples de Jésus. — *Simul* (vers. 18) est une bonne traduction du grec ἀπὸ μιᾶς; (sous-entendu ἑκάστης, ou quelque autre mot semblable) : « ex una sententia », comme s'il y avait eu entente morale entre les invités pour refuser, après avoir d'abord accepté. — *Primus...* Le divin narrateur signale, par manière d'exemple, trois des causes qui furent alléguées. Elles sont raisonnables en elles-mêmes; mais elles ne justifient nullement l'absence de ceux qui les présentaient, puisqu'ils avaient été invités assez longtemps d'avance. — *Et ideo non...* (vers. 20). Le nouveau maître croit sa raison si excellente, qu'il se borne à la mentionner, sans offrir comme les autres une excuse proprement dite. Comp. les vers. 18<sup>b</sup> et 19<sup>b</sup>. — *Iratus...* (vers. 21<sup>b</sup>). Il y avait de quoi; mais le père de famille eut bientôt pris son parti : *Exi cito...* Il fallait se hâter, puisque le repas était prêt. Cf. vers. 17. — *Plateas et vicos*. Les mots grecs πλατείας; et ὄδοι; désignent les rues larges et les rues étroites. — *Pauperes... claudos* : les quatre mêmes catégories qu'au vers. 13. L'amphitryon choit maintenant ses convives parmi les classes les plus humbles de la société. « Réaction violente, mais naturelle » dans la circonstance. — *Adhuc locus...* (vers. 22). Et pourtant les nouveaux invités avaient dû arriver en grand nombre, sans se faire prier. Aussi ces places vides symbolisent-elles éloquentement

les richesses et l'abondance de la grâce divine. — *In vias et sepes* (vers. 23). C.-à-d., soit sur les grands chemins, soit sur les petits sentiers bordés de haies qui traversent les champs. Cette troisième classe d'invités demeurait, par conséquent, en dehors de la ville. Elle figure les païens, appelés à entrer eux aussi dans le royaume messianique, dans l'Église de Jésus, de même que la première et la seconde représentaient, d'une part, les pharisiens et les chefs du peuple juif; d'autre part, la masse de la nation théocratique. — *Compelle...* : non pas en employant la force extérieure, mais par les moyens persuasifs, par la pression morale. Ce trait a pour but de manifester le vif désir qu'éprouvait le père de famille de remplir sa table : *ut impletur...* — *Dico autem...* (vers. 24). C'est l'hôte qui continue de parler tel à ses serviteurs. Son langage est gros de menaces. Dans l'application, il annonce que la plupart des Juifs seront exclus du royaume du Messie.

\* Les conditions requises pour être de parfaits disciples du Christ. XIV, 25-35.

25. Introduction. — *Ibant... turbæ...* Jésus poursuit sa route (cf. xiii, 22), et une foule considérable l'accompagne en ce moment, pleine d'enthousiasme, mais animée à son égard de sentiments trop humains. C'est pourquoi il va mettre en relief dans son instruction les sacrifices qu'il exige de ses vrais et intimes disciples.

26-27. Il faut pratiquer le renoncement per-

26. Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus.

27. Et qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus.

28. Quis enim ex vobis volens turrim ædificare, non prius sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum,

29. ne, posteaquam posuerit fundamentum, et non potuerit perficere, omnes qui vident incipiant illudere ei,

30. dicentes : Quia hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare ?

31. Aut quis rex iturus committere bellum adversus alium regem, non sedens prius cogitat, si possit cum decem millibus occurrere ei, qui cum viginti millibus venit ad se ?

32. Alioquin adhuc illo longe agente, legationem mittens, rogat ea quæ pacis sunt.

26. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père, et sa mère, et sa femme, et ses enfants, et ses frères, et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple.

27. Et celui qui ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple.

28. Car quel est celui de vous qui, voulant bâtir une tour, ne s'assied d'abord, et ne suppute les dépenses qui sont nécessaires, afin de voir s'il aura de quoi l'achever ;

29. de peur qu'après avoir posé les fondements, il ne puisse l'achever, et que tous ceux qui verront cela ne se mettent à se moquer de lui,

30. en disant : Cet homme a commencé à bâtir, et il n'a pu achever ?

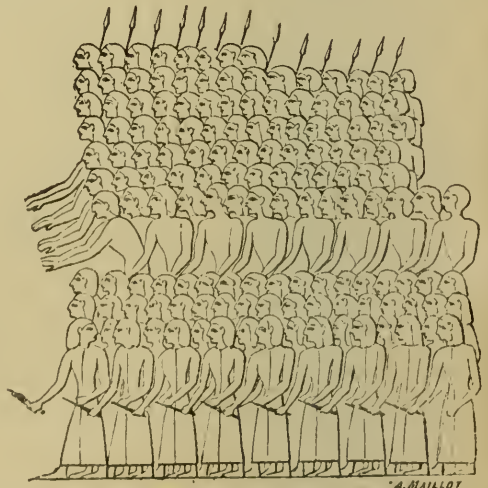
31. Ou quel roi, sur le point de faire la guerre à un autre roi, ne s'assied d'abord, afin d'examiner s'il pourra, avec dix mille hommes, marcher contre celui qui s'avance sur lui, avec vingt mille ?

32. Autrement, tandis que l'autre roi est encore loin, il lui envoie une ambassade, et lui fait des propositions de paix.

fait et porter vaillamment la croix. Comp. Matth. x, 37-39, où cette même leçon est donnée, avec plusieurs nuances dans la forme, aux apôtres sur le point de partir pour leur première mission évangélique. — *Venit ad me* : avec l'intention d'être un disciple permanent. — *Et non odit*. L'expression est plus forte qu'au passage parallèle, où il est seulement parlé d'aimer moins. Hyperbole destinée à mieux faire ressortir la nécessité du renoncement chrétien. Un disciple du Christ devrait haïr même ses proches, s'ils l'empêchaient de suivre son Maître. Les mots *uxorem* et *animam suam* manquent dans le discours cité par saint Matthieu. Ils représentent ce que l'homme a de plus cher au monde. — *Qui non bajulat...* Cf. ix, 23; Matth. xvi, 24; Marc. viii, 34. Jésus a répété au moins trois fois cette grave parole.

28-33. Avant de se lancer dans une œuvre, il est nécessaire de calculer ce qu'elle coûtera. L'enchaînement de cette pensée avec la précédente est très clair : la vie d'un vrai disciple exige de grands sacrifices ; avant de l'accepter l'on doit considérer sérieusement de quoi on est capable. Jésus expose cette vérité sous la forme de deux petites paraboles, celle de la tour à bâtir, vers. 28-30, et celle de la guerre à entreprendre, vers. 31-33. — *Turrim*. Par exemple, une de celles qu'on élevait dans les vignes ou dans les champs, pour y placer des gardiens. Cf. Matth. xxi, 33, etc. — *Sedens*. L'attitude de la réflexion, des calculs prolongés. — *Ne posteaquam...* (vers. 29). Rien n'est plus ridicule et ne prête plus à la moquerie qu'un bâtiment

qu'on a dû laisser inachevé, faute de fonds suffisants. — *Aut quis rex...* (vers. 30-32). Même pensée, exprimée cette fois à l'aide d'une com-



Bataillon d'infanterie éthiopienne.  
(Peinture égyptienne.)

paraison empruntée à un ordre supérieur de faits — *Cum decem millibus*. Le roi en question ne pourra donc opposer qu'un soldat à deux ennemis. La victoire n'est pas impossible dans ces conditions, mais elle est d'ordinaire peu probable ; aussi faudra-t-il doublement réfléchir



33. Ainsi donc, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple.

34. Le sel est bon ; mais, si le sel s'affadit, avec quoi l'assaisonnera-t-on ?

35. Il n'est plus propre ni pour la terre, ni pour le fumier ; mais on le jettera dehors. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

33. Sic ergo omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.

34. Bonum est sal ; si autem sal evanuerit, in quo condietur ?

35. Neque in terram, neque in sterquilinum utile est, sed foras mittetur. Qui habet aures audiendi, audiat.

## CHAPITRE XV

1. Or les publicains et les pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter.

2. Et les pharisiens et les scribes murmuraient, en disant : Cet homme accueille les pécheurs, et mange avec eux.

3. Alors il leur dit cette parabole :

4. Quel est l'homme parmi vous qui a cent brebis, et qui, s'il en perd une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour s'en aller après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve ?

1. Erant autem appropinquantibus ei publicani et peccatores, ut audirent illum.

2. Et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.

3. Et ait ad illos parabolam istam, dicens :

4. Quis ex vobis homo, qui habet centum oves, et si perdidit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam ?

avant de s'engager dans un conflit si inégal. — *Sic ergo...* (vers. 33). Application des deux paraboles. Jésus montre à ses disciples qu'ils devaient, eux aussi, délibérer sérieusement avant de s'engager pour toujours à sa suite.

34-35. Le sel affadi n'est bon qu'à être foulé aux pieds. Le Suvneur a eu recours plusieurs fois à cette comparaison. Comp. Matth. v, 13 et Marc. ix, 49 (voyez les notes). La liaison avec ce qui précède paraît être celle-ci : le sel affadi n'est utile à rien, et ne peut être que jeté dans la rue ; il en est de même des disciples qui apostasient par suite des difficultés inhérentes à la vie chrétienne. — *Qui habet...* Conclusion et appel à la réflexion. Cf. VIII, 8 ; Matth. xi, 15 ; XIII, 9, etc.

§ II. — *Les trois paraboles relatives à la miséricorde de Jésus pour les pécheurs.* XV, 1-32.

Sur leur enchaînement gradué, leurs beautés littéraires et morales, etc., voyez notre grand commentaire, h. l. Saint Matthieu, XVIII, 12-14, donne également la première, mais sous une forme légèrement variée, et en d'autres circonstances. Les deux autres sont propres à saint Luc.

1<sup>o</sup> Introduction historique. XV, 1-2.

CHAP. XV. — 1-2. L'occasion des trois paraboles. — *Erant autem...* Cette expression peut désigner un fait isolé, qui avait lieu précisément alors, ou bien une habitude constante de Jésus. Le second sentiment nous paraît le meilleur. —

*Publicani et...* Dans le grec : Tous les publicains et les pécheurs. Hyperbole évidente : de nombreux publicains, etc. — *Ut audirent...* Leur motif était donc excellent. Cf. Matth. ix, 9, etc. — *Et murmurabant...* (vers. 2). Comme dans une circonstance antérieure, et dans les mêmes termes. Cf. v, 30.

2<sup>o</sup> Première parabole. XV, 3-7.

3-7. La brebis perdue. Voyez les notes de Matth. xviii, 12-14.

— La locution *parabolam istam* est collective en cet endroit et désigne les trois paraboles qui suivent.

— *Quis ex vobis...* (vers. 4). Jésus interpelle directement ses contradicteurs et fait appel à leur expérience personnelle.

« Tout être humain connaît la joie de retrouver les choses perdues. » — *In deserto* : dans les passages non cultivés



Statuette antique représentant le bon Pasteur (Musée de Latran, à Rome)

5. Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens ;

6. et veniens domum convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat.

7. Dico vobis, quod ita gaudium erit in caelo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia.

8. Aut quæ mulier habens drachmas decem, si perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam, et everrit domum, et quærit diligenter, donec inveniat ?

9. Et cum invenerit, convocat amicas et vicinas, dicens : Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram.

10. Ita dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente.

11. Ait autem : Homo quidam habuit duos filios ;

12. et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. Et divisit illis substantiam.

5. Et lorsqu'il l'a trouvée, il la met sur ses épaules avec joie ;

6. et venant dans sa maison, il appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai trouvé ma brebis qui était perdue.

7. Je vous le dis, il y aura de même plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

8. Ou quelle est la femme qui, ayant dix drachmes, si elle en perd une, n'allume la lampe, ne balaye la maison, et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la trouve ?

9. Et lorsqu'elle l'a trouvée, elle appelle ses amies et ses voisines, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue.

10. De même, je vous le dis, il y aura de la joie parmi les anges de Dieu, pour un seul pécheur qui fait pénitence.

11. Il dit encore : Un homme avait deux fils ;

12. et le plus jeune des deux dit à son père : Mon père, donne-moi la part de bien qui doit me revenir. Et le père leur partagea son bien.

et inhabités. Tel est surtout le sens de ce mot dans la Bible. Matth. : dans les montagnes. — Le trait expressif *donec inveniat...* et les détails encore plus touchants des vers. 5 et 6 sont propres à saint Luc. — *Dico vobis...* (vers. 7). Transition solennelle à l'application de la parabole : *Ita gaudium...* C'est là aussi un trait nouveau.

3° Seconde parabole. XV, 8-10.

8-10. La drachme perdue. Elle exprime, avec de simples nuances, la même idée que la précédente. — *Quæ mulier...*? Cette fois, Jésus transporte ses auditeurs dans un humble ménage, attristé par ce qui est en soi une toute petite perte (*drachmam...*), attendu que la drachme grecque ne valait pas plus que le denier romain (envi-



Drachme d'Athènes.

ron 0 fr. 87) ; mais la pauvre femme avait perdu beaucoup en réalité, puisqu'elle ne possédait en tout que dix drachmes (8 fr. 70). De là ses efforts multiples, analogues à ceux du pasteur

(cf. vers. 4<sup>b</sup>), pour recouvrer l'objet égaré : *accendit...*, *everrit...* — *Cum invenerit...* (vers. 9). Même conduite encore que celle du berger (cf. vers. 6), et même application morale (*ita dico...*, vers. 10; cf. vers. 7), avec quelques variantes dans l'expression.

4° Troisième parabole. XV, 11-32.

C'est ici peut-être la plus touchante et la plus belle de toutes les paraboles que contiennent les évangiles. Cette fois, c'est un être humain qui est perdu, un fils sur deux. Précédemment, l'amour divin a seul agi pour convertir le pécheur ; dans le cas présent, celui-ci fait lui-même les premières démarches. Deux parties : 1° le prodigue, vers. 11-24 (une série de tableaux dramatiques nous disent son histoire ; vers. 11-13, ses égarements ; vers. 14-16, son repentir ; vers. 17-19, son châtement ; vers. 20-24, son retour et sa rentrée en grâce) ; 2° le frère aîné, qui représente les pharisiens et les scribes, de même que le prodigue est l'emblème des publicains et des pécheurs.

11-24. Première partie de la parabole : le plus jeune fils. — *Homo quidam*. Dieu, comme plus haut (cf. xiv, 16, etc.). — *Duos filios* : de caractères très différents, ainsi qu'on le voit par la suite de la narration. — *Adolescentior* (vers. 12) : le plus faible et le moins expérimenté. — *Portionem...* Sa part consistait dans un tiers de l'héritage, l'aîné ayant droit aux deux autres tiers. Cf. Deut. xxi, 17. — *Et divisit...* Non pas, ce



13. Et peu de jours après, le plus jeune fils ayant rassemblé tout ce qu'il avait, partit pour un pays étranger et lointain, et là il dissipa son bien, en vivant dans la débauche.

14. Et après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine dans ce pays-là, et il commença à être dans le besoin.

15. Il alla donc, et s'attacha au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya dans sa maison des champs pour garder les pourceaux.

16. Et il désirait remplir son ventre des gousses que les pourceaux mangeaient; mais personne ne lui en donnait.

17. Et étant rentré en lui-même, il dit : Combien de mercenaires, dans la maison de mon père, ont du pain en abondance, et moi je meurs ici de faim!

18. Je me lèverai, et j'irai vers mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi;

19. je ne suis plus digne désormais d'être appelé ton fils, traite-moi comme l'un de tes mercenaires.

13. Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose.

14. Et postquam omnia consummasse et facta est fames valida in regione illa, et ipse cœpit egere.

15. Et abiit, et adhæsit uni civium regionis illius, et misit illum in villam suam ut pasceret porcos.

16. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis, quas porci manducabant; et nemo illi dabat.

17. In se autem reversus, dixit: Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo!

18. Surgam, et ibo ad patrem meum, et dicam ei: Pater, peccavi in cœlum et coram te;

19. jam non sum dignus vocari filius tuus, fac me sicut unum de mercenariis tuis.

semble, que le fils ingrat eût un droit strict à ce que le partage fût fait alors; mais il fallait ce trait dans la parabole, pour expliquer les suivants. Le vers. 29 suppose que le père conserva l'administration de la part de son fils aîné. — *Non post multos...* (vers. 13). Après avoir converti ses biens en argent, le prodigue part au plus vite, désireux de jouir aussitôt de sa liberté. — *In... longinquam*. Au loin, afin d'être plus à son aise pour se livrer à ses mauvais penchants. — *Luxuriose*. Le grec ἀσώτως signifie : d'une manière honteuse, avec prodigalité. Voyez plus bas, vers. 30<sup>e</sup>, le commentaire de cette expression. — *Postquam... consummasse...* (vers. 14). Cela dut aller vite, en de telles conditions. Du moins, la *fames valida* fut le commencement de la crise à laquelle il dut son salut. — *Adhæsit uni...* (vers. 15). L'expression marque une complète et humiliante dépendance. Quant à l'occupation dont il fut chargé, *ut pasceret...*, elle était la plus ignoble que pût se figurer un Juif, surtout un fils de famille. — Ce n'est pas tout; même alors, le prodigue souffrait de la faim à un point extrême, tant la nourriture qu'on lui donnait, par ce temps de disette, était insuffisante : *et cupiebat...* (vers. 16). Notez la locution énergique, choisie à dessein, *implere ventrem suum*. La variante γαστήρ, « satiare », qu'on lit dans quelques manuscrits, est une correction faite après coup. — *Siliquis* (καρπίων) : les gousses du caroulier, qu'on donne volontiers, aujourd'hui encore, en nourriture aux pourceaux dans l'Orient biblique. Sur cet arbre, voyez l'Atl. d'hist. nat., p. xxxii, fig. 3 et 4. — *In se... reversus*

(vers. 17). Retour moral qui amena bientôt son retour extérieur vers son père. — *Dixit*. Son petit monologue est un chef-d'œuvre psycholo-



Caroulier.

gique. Il commence par un regard jeté sur l'heureux passé et par un rapprochement significatif : *Quantum mercenarii...; ego...* Il continue par une résolution courageuse : *Surgam...*, et *dicam...* (vers. 18). — *In cœlum et...* Contre Dieu et contre son père. — *Jam non sum...* (vers. 19). Le prodigue ne craint pas de s'humilier, reconnaissant qu'il a perdu tout droit à l'affection

20. Et surgens venit ad patrem suum. Cum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius, et misericordia motus est; et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum.

21. Dixitque ei filius: Pater, peccavi in caelum et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus.

22. Dixit autem pater ad servos suos: Cito proferte stolam primam et induite illum, et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus;

23. et adducite vitulum saginatum, et occidite; et manducemus, et epulemur:

24. quia hic filius meus mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est. Et coeperunt epulari.

25. Erat autem filius ejus senior in

20. Et se levant, il vint vers son père. Comme il était encore loin, son père le vit, et fut ému de compassion; et accourant, il se jeta à son cou, et le baisa.

21. Et le fils lui dit: Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi; je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.

22. Alors le père dit à ses serviteurs: Vite, apportez la plus belle robe, et revêtez-l'en; et mettez un anneau à sa main, et des chaussures à ses pieds;

23. puis amenez le veau gras, et tuez-le; et mangeons, et faisons bonne chère;

24. car mon fils que voici était mort, et il est revenu à la vie; il était perdu, et il est retrouvé. Et ils commencèrent à faire grande chère.

25. Cependant son fils aîné était dans

paternelle; il espère du moins être reçu à titre de mercenaire: *fac me sicut...* — *Et surgens...* (vers. 20). A peine prise, sa décision est aussitôt mise en acte. Pas de détails sur le voyage; l'accueil fait par le père l'emporte sur tout le reste. — *Cum adhuc longe...* C'est donc que ce bon père regardait souvent à l'horizon, dans l'espoir de voir revenir son fils. — *Misericordia motus...* ἐσπλαγχισθή. L'état misérable dans lequel

première, au moyen d'actes symboliques. Il ne lui adressa aucun reproche; mais il lui exprima éloquemment son affection par ses actes. — *Stolam primam*: la première sous le rapport de la qualité, la meilleure de celles qui étaient dans la maison. — *Date annulum*. Sans doute l'anneau à cachet, qui était un symbole d'autorité (*Atl. archéol.*, pl. IX, fig. 6-9). — *Adducite...* (vers. 23). Un repas succulent terminera



Musique associée à un festin. (D'après un vase peint.)

se présentait le prodigue explique ce mouvement de tendre pitié. — *Accurrens*: tant son amour était impatient. — *Osculatus est*. Le verbe composé καταφιλεσθαι marque des baisers réitérés. — *Dixitque...* (vers. 21). Le fils fait l'humble confession qu'il avait préparée. Cf. vers. 18<sup>b</sup>-19. Omit-il réellement la dernière partie (« fac me sicut... »), qui n'est pas répétée ici? C'est probable, car il comprit, à la manière dont il était accueilli, qu'elle eût été inutile. — *Dixit autem...* (vers. 22). Pour rendre le pardon plus entier et plus évident aux yeux de tous, le père miséricordieux réinstalla son fils dans sa situation

la cérémonie de la réintégration. Chez les riches propriétaires de l'Orient, il y a souvent un veau gras que l'on tient en réserve pour quelque heureuse occasion. — *Quia hic...* (vers. 24). Motif pour lequel la maison devra se mettre en fête. Ici le langage du père est rythmé et revêt une forme poétique.

25-32. Seconde partie: le fils aîné. — *Erat autem...* Ce fils aîné représente fort bien, par sa conduite étrange en un pareil jour, l'attitude souvent glaciale et indignée des pharisiens, à l'égard de Jésus et des pécheurs dont il se laissait entourer. Comp. les vers. 1 et 2. — *In agro*.



les champs ; et comme il revenait et s'approchait de la maison, il entendit la musique et les danses.

26. Et il appela un des serviteurs, et demanda ce que c'était.

27. Celui-ci lui dit : Ton frère est revenu, et ton père a tué le veau gras, parce qu'il l'a recouvré sain et sauf.

28. Il s'indigna, et ne voulait pas entrer. Son père sortit donc, et se mit à le prier.

29. Mais, répondant à son père, il dit : Voilà tant d'années que je te sers, et je n'ai jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un cheveau pour faire bonne chère avec mes amis ;

30. mais dès que cet autre fils, qui a dévoré son bien avec des femmes perdues, est revenu, tu as tué pour lui le veau gras.

31. Alors le père lui dit : Mon fils, tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi ;

32. mais il fallait faire bonne chère et se réjouir, parce que ton frère que voici était mort, et qu'il est revenu à la vie ; parce qu'il était perdu, et qu'il est retrouvé.

agro ; et cum veniret et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum.

26. Et vocavit unum de servis, et interrogavit quid hæc essent.

27. Isque dixit illi : Frater tuus venit, et occidit pater tuus vitulum saginatum, quia salvum illum recepit.

28. Indignatus est autem, et volebat introire. Pater ergo illius egressus, cepit rogare illum.

29. At ille respondens, dixit patri suo : Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum præterivi, et nunquam dedisti mihi hædum ut cum amicis meis epularer ;

30. sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum.

31. At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.

32. Epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit ; perierat, et inventus est.

## CHAPITRE XVI

1. Jésus disait aussi à ses disciples : Un homme riche avait un économe, et

1. Dicebat autem et ad discipulos suos : Homo quidam erat dives, qui ha-

Dans les champs qui formaient la propriété. Il y allait chaque jour, afin de surveiller les ouvriers. Il ignorait les faits qui venaient de se passer si rapidement. — *Symphoniam et chorum* : la musique et la danse qui accompagnaient les repas, à la façon antique (*Att. archéol.*, pl. xxiii, fig. 3). — *Frater tuus...* (vers. 27). Le serviteur interrogé le mit en quelques mots au courant de la situation. — *Salvum* : en bonne santé, dit le grec (*ὑγιήνοντα*). — *Indignatus est...* (vers. 28). Il exposera lui-même, dans les vers. 29-30, les raisons par lesquelles il croyait pouvoir légitimer sa colère. C'était un autre égaré, que le père traita aussi avec la plus grande bonté : *Pater... egressus...* — *Ecce tot... ; sed postquam...* Le frère aîné établit un parallèle indigne, soit entre sa conduite et celle de son frère, soit entre les traitements divers qu'ils avaient reçus l'un et l'autre de leur père. Son langage exprime vivement, d'un côté, les idées serviles que les pharisiens se faisaient du culte divin ; de l'autre, leur orgueil démesuré, comme aussi leur dureté envers les pécheurs. — *At ipse...* (vers. 31-32). Douce et calme apo-

logie du père. Il rappelle à ce fils au cœur dur qu'il n'a tenu qu'à lui de profiter de tous ses droits et privilèges (*tu semper... et omnia...*) ; puis il justifie les démonstrations de joie auxquelles il s'est livré lui-même à l'occasion du retour de son autre enfant (*epulari...* ; le grec a plutôt le sens de « festoyer », se réjouir). — La parabole se termine ainsi brusquement, et à dessein, pour mieux montrer aux pharisiens combien leur manière d'agir dans cette circonstance était odieuse.

§ III. — Deux paraboles relatives au bon emploi des richesses ; quatre petites leçons. XVI, 1-17, 10.

1° Du bon usage des richesses. XVI, 1-31.

Passage important, qui se compose de deux nouvelles paraboles (vers. 1-13, 19-31), et d'une sorte de trait d'union historique placé entre elles (vers. 14-18).

CHAP. XVI. — 1-8. Parabole de l'économe infidèle. L'idée mère est celle-ci, comme Jésus l'indiqua lui-même au vers. 9 : le chancelier qui

bebat villicum; et hic diffamatus est apud illum quasi dissipasset bona ipsius.

2. Et vocavit illum, et ait illi: Quid hoc audio de te? Redde rationem villicationis tuæ; jam enim non poteris villicare.

3. Ait autem villicus intra se: Quid faciam, quia dominus meus aufert a me villicationem? Fodere non valeo, mendicare erubescio.

4. Scio quid faciam, ut, cum amotus fuero a villicatione, recipiant me in domos suas.

5. Convocatis itaque singulis debitorum domini sui, dicebat primo: Quantum debes domino meo?

6. At ille dixit: Centum cados olei. Dixitque illi: Accipe cautionem tuam, et sede cito, scribe quinquaginta.

7. Deinde alii dixit: Tu vero quantum debes? Qui ait: Centum coros tritici. Ait illi: Accipe literas tuas, et scribe octoginta.

celui-ci fut accusé auprès de lui d'avoir dissipé ses biens.

2. Et il l'appela, et lui dit: Qu'est-ce que j'entends dire de toi? Rends compte de ta gestion, car tu ne pourras plus désormais gérer mon bien.

3. Alors l'économe dit en lui-même: Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte la gestion de son bien? Travailler la terre, je ne le puis, et je rougis de mendier.

4. Je sais ce que je ferai, afin que, lorsque j'aurai été destitué de la gestion, il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons.

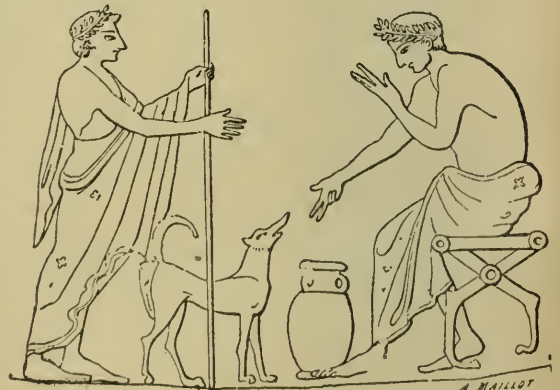
5. Ayant donc fait appeler chacun des débiteurs de son maître, il disait au premier: Combien dois-tu à mon maître?

6. Il répondit: Cent mesures d'huile. Et l'économe lui dit: Prends ton obligation, assieds-toi vite, et écris cinquante.

7. Il dit ensuite à un autre: Et toi, combien dois-tu? Il répondit: Cent mesures de froment. Et il lui dit: Prends ton obligation, et écris quatre-vingts.

mettre à profit les avantages temporels de cette vie, afin d'acquérir par anticipation des avantages éternels dans l'autre vie. — *Dicebat autem...* Formule de transition. *Discipulos* est pris vraisemblablement dans le sens large, et ne désigne pas seulement les apôtres. — *Villicum*: un intendant (*οἰκονόμος*), à qui le propriétaire avait laissé une grande liberté dans l'administration de ses biens. — *Diffamatus est*. Dans le grec: διεβλήθη, il fut accusé. — *Quasi dissipasset...*: ou directement, par la fraude; ou en menant une vie de plaisirs et en faisant des dépenses extravagantes. Le verbe est au participe présent dans le texte original: « quasi dissipans. » — *Quid hoc...* (vers. 2). Question breve et sèche, qui dénote un vif mécontentement. — *Redde rationem*. D'après les uns, il s'agirait d'un compte définitif, servant de préliminaire à un prochain renvoi (les mots *jam enim non...* favorisent ce sentiment); simplement, suivant les autres, d'un compte actuel, transitoire, ayant pour but de montrer si l'accusation était vraie ou fausse. — *Ait... villicus...* (vers 3). Il délibère sur la situation, et, dans un monologue admirablement réussi, il fait un examen rapide des différentes possibilités qui s'ouvraient devant lui. — *Fodere, mendicare*. Son renvoi pour le motif indiqué ne lui laissait guère que ce double choix: le travail manuel (une occupation agricole lui vint tout d'abord à la pensée, parce que sa gestion avait surtout roulé autour de l'agriculture), ou la mendicité. — *Scio quid...* (vers. 4). Tout à coup son parti est pris; il a trouvé. Il saura bien, s'il perd sa place, vivre au moins pour un temps aux dépens de ses administrés actuels (*ut... recipiant...*). Pour cela il suffit qu'il se les attache, en leur

faisant faire de gros bénéfices. Le maître sera lésé une fois de plus; mais ce détail inquiétait fort peu l'intendant. — *Dicebat primo* (vers. 5): au premier qui se présenta. Deux débiteurs seulement sont cités, par manière d'exemple; mais l'intendant se comporta de même envers tous les autres. — *Cados* (vers. 6). Le mot grec βάρους est calqué sur l'hébreu *bat*, qui dési-



On mesure la récolte d'huile.  
(D'après un vase peint.)

gnait l'unité de mesure pour les liquides (cf. III Reg. vii, 26, 38, etc.), et qui équivalait, croit-on, à 38 lit. 88. — *Cautionem*. Dans le grec: τὸ γράμμα, l'écriture, c.-à-d., le billet signé qui indiquait le montant de la dette. — *Coros* (vers. 7). Autre adaptation d'un mot hébreu. Le *kôr* équivalait à 388 lit. 80, ou à dix *bat*. — *Octoginta*. La réduction n'est cette fois que



8. Et le maître loua l'économe infidèle de ce qu'il avait agi habilement; car les enfants de ce siècle sont, dans leur monde, plus habiles que les enfants de lumière.

9. Et moi je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, afin que, lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.

10. Celui qui est fidèle dans les moindres choses, est fidèle aussi dans les grandes; et celui qui est injuste dans les moindres choses, est injuste aussi dans les grandes.

11. Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, qui vous confiera les véritables?

12. Et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui est à autrui, qui vous donnera ce qui est à vous?

13. Aucun serviteur ne peut servir

8. Et laudavit dominus villicum iniquitatis, quia prudenter fecit; et quia filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.

9. Et ego vobis dico : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut, cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.

10. Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est.

11. Si ergo in iniquo mammona fideles non fuistis, quod verum est quis credet vobis?

12. Et si in alieno fideles non fuistis, quod vestrum est quis dabit vobis?

13. Nemo servus potest duobus domi-

d'un cinquième, au lieu de la moitié (cf vers. 6b); mais elle est en réalité beaucoup plus considérable. Les débiteurs ne furent pas tous avantagés dans la même proportion. Ce fut là sans doute une partie de l'habileté vantée plus bas; autrement, la fraude aurait été plus facile à découvrir. Elle finit cependant par arriver aux oreilles du maître (*dominus*, vers. 8; l'« homo quidam » du vers. 1, et non pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme l'ont pensé divers interprètes, qui font commencer ici l'application de la parabole), et il ne put s'empêcher d'admirer la manière habile dont l'intendant s'était tiré d'affaire (*laudavit...*); mais il se garda bien de louer l'art en lui-même (les mots *villicum iniquitatis* marquent nettement le fond de sa pensée sur ce point). — *Filii hujus sæculi*. Hébraïque : les gens du monde, par opposition aux disciples de Jésus, nommés ici « fils de la lumière » à cause des lumières célestes qui les éclairaient. Cf. Joan. xii, 36; 1 Thess. v, 5, etc.

— *Prudentiores*. Le fait est incontestable, et les bons n'en ont que trop souvent pâti. Il faudrait donc qu'ils imitassent, dans la gestion de leurs intérêts spirituels, l'habileté que les mondains déploient d'ordinaire pour leurs intérêts matériels et temporels. — *In generatione...* Le grec a l'accusatif : εἰς τὴν γενεάν, envers leur propre génération; c.-à-d., à l'égard de leurs frères, des autres chrétiens.

9-13. La morale de cette parabole. La seconde moitié du vers. 8 l'a déjà brièvement indiquée; mais Jésus voulait insister sur ce point essentiel. — *Et ego dico...* C'est un argument à fortiori qu'il va faire : si un serviteur injuste est loué pour la sagacité tout humaine avec laquelle il se préparait des amis pour les mauvais jours, quoique sa conduite fût en réalité celle d'un voleur, combien plus seront loués et félicités les disciples fidèles du Christ, qui auront fait un excellent usage de leurs richesses, en

vue de la bienheureuse éternité! — *Facite... amicos*. A savoir, les pauvres, les nécessiteux de tout genre, qui, après qu'on les aura soulagés dans leur détresse, prieront pour leurs bienfaiteurs. — *De mammona*. Sur ce nom, voyez Matth. vi, 24 et le commentaire. Les biens de ce monde sont appelés ici « richesse d'iniquité » d'après leur nature et leurs résultats les plus ordinaires : très souvent ils proviennent de l'iniquité ou y conduisent. — *Cum defeceritis*. La Vulgate suit la leçon la plus commune, ἐξήπηρε; c.-à-d., lorsque vous mourrez. La variante ἐξήπρη « defecerit » (lorsque la « mammona » viendra à vous manquer, surtout par la mort), est assez bien garantie. — *In æterna...* Locution poétique pour désigner le ciel. — *Qui fidelis est...* (vers. 10). L'enchaînement avec ce qui précède est un peu vague au premier aspect, mais la pensée est pleine de netteté. « Le cas tracé dans ces trois versets (10-12) est, pour ainsi dire, celui d'un riche propriétaire qui forme son fils en vue de l'administration des biens dont il est l'héritier; il met sa capacité à l'épreuve en lui laissant le contrôle de choses qui ont peu de valeur en elles-mêmes, mais qui servent à former le jeune homme et à discerner son caractère. Si le fils fait preuve d'indifférence dans ces choses peu importantes, il sera déshérité. » — *Iniquo mammona* (vers. 11). Expression identique à « mammona iniquitatis » (cf. vers. 9). — *Quod verum est*. Ce qui est une possession vraie, une richesse très réelle. — Au vers. 12, Jésus désigne par le mot *alieno* les richesses temporelles, parce qu'elles ne nous appartiennent que d'une façon passagère, et qu'elles peuvent nous être ravies à tout instant, par la mort ou d'autre manière. — *Quod vestrum est*. C.-à-d., l'héritage très riche, mais tout spirituel, des disciples du Christ; le royaume des cieux auquel ils ont un droit strict. — *Nemo potest...* (vers. 13). Même pensée dans saint Matthieu, vi, 24, et dans les mêmes

nis servire : aut enim unum odiet, et alterum diligit; aut uni adhærebit, et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ.

14. Audiebant autem omnia hæc pharisæi, qui erant avari; et deridebant illum.

15. Et ait illis : Vos estis qui justificatis vos coram hominibus, Deus autem novit corda vestra; quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum.

16. Lex et prophetæ usque ad Joannem; ex eo regnum Dei evangelizatur, et omnis in illud vim facit.

17. Facilius est autem cælum et terram præterire, quam de lege unum apicem cadere.

18. Omnis qui dimittit uxorem suam, et alteram ducit, mœchatur; et qui dimissam a viro ducit, mœchatur.

19. Homo quidam erat dives, qui induebatur purpura et bysso, et epulabatur quotidie splendide.

20. Et erat quidam mendicus nomine

deux maîtres; car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez pas servir Dieu et mammon.

14. Or les pharisiens, qui étaient avarés, entendaient toutes ces choses, et ils se moquaient de lui.

15. Et il leur dit : Vous, vous cherchez à paraître justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs; car ce qui est grand pour les hommes est une abomination devant Dieu.

16. La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean; depuis lors, le royaume de Dieu est annoncé, et chacun fait effort pour y entrer.

17. Il est plus facile que le ciel et la terre passent, qu'il ne l'est qu'un seul trait de la loi vienne à tomber.

18. Quiconque renvoie sa femme, et en épouse une autre, commet un adultère; et quiconque épouse celle qui a été renvoyée par son mari, commet un adultère.

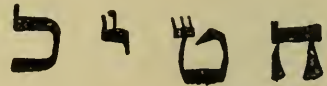
19. Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui faisait chaque jour une chère splendide.

20. Il y avait aussi un mendiant,

termes (voyez le commentaire; la seule différence consiste dans *nemo servus* au lieu de « nemo »). Ici elle sert de conclusion très naturelle aux conséquences pratiques que Jésus tire de la parabole de l'économe infidèle.

13-18. Murmures des pharisiens. — *Audiebant... pharisæi* : mêlés à la foule, et épiant selon leur coutume les paroles du divin Maître. — *Qui erant avari*. Détail intéressant, ajouté par saint Luc pour caractériser les pharisiens. Ceux-ci regardaient sans doute leurs richesses comme une bénédiction spéciale, par laquelle Dieu récompensait leur zèle à observer la loi, et ils s'y attachaient avec toute l'intensité de l'avarice. — *Deridebant* (ἐξευμωχίζον, expression très énergique). Ils se moquaient d'un enseignement qui tendait à avilir les biens si ardemment recherchés par eux. — *Et ait...* (vers. 15). Jésus les attaque en face, et dénonce leur hypocrisie avec une grande vigueur (le pronom *vos* est très accentué). — Les mots *coram hominibus* portent l'idée principale. Les pharisiens réussissaient à paraître justes (*justificatis vos*) aux yeux des hommes; mais Dieu lisait au fond de leurs cœurs et les jugeait tout autrement, ne voyant en eux rien d'élevé, de grand (*altum*), mais l'iniquité, la bassesse (*abominatio*). — *Lex et prophetæ*... (v. s. 16). Dans ce verset et les deux suivants, « le discours a été tellement condensé, que les anneaux qui enchaînaient les pensées ont disparu. » Il est donc inutile de chercher la liaison. Chacun de ces versets cor-

respond plus ou moins littéralement à un passage semblable du premier évangile. Pour le vers. 16, comp. Matth. xi, 12-13; pour le ver-



Lettres hébraïques surmontées d'un ou de plusieurs traits.

set 17, Matth. v, 18; pour le vers. 18, Matth. v, 32 (voyez les notes de ces passages).

19-31. Parabole du mauvais riche. Elle a deux parties : les vers. 19-21 nous présentent les deux personnages du récit, vivant l'un près de l'autre ici-bas, mais dans des situations bien différentes; les vers. 22-31 nous les montrent dans l'autre vie, séparés encore, mais d'une tout autre manière, par un abîme infranchissable. Elle complète celle de l'économe infidèle (cf. vers. 1 et ss.), en indiquant plus complètement l'emploi que les riches doivent faire du surplus de leurs biens, et à quoi ils s'exposent lorsqu'ils négligent leurs devoirs à l'égard des pauvres. — *Homo quidam*. D'abord le riche (vers. 19), dont le portrait est esquissé par quelques traits vivants. — *Induebatur... epulabatur...* Luxe sans bornes dans ses vêtements et dans sa nourriture. Sa vie était une fête perpétuelle. — *Purpura et bysso*. La tunique extérieure, en étoffe de pourpre, et la tunique intérieure, en fin lin d'Égypte (cf.



nommé Lazare, qui était couché à sa porte, couvert d'ulcères,

21. désirant se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait; mais les chiens venaient aussi, et léchaient ses plaies.

22. Or il arriva que le mendiant mourut, et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer.

23. Et levant les yeux, lorsqu'il était dans les tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein;

24. et s'écriant, il dit: Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare, afin qu'il trempe l'extrémité de son doigt dans l'eau, pour rafraîchir ma langue, car je suis tourmenté dans cette flamme.

25. Mais Abraham lui dit: Mon fils, souviens-toi que tu as reçu les biens pendant ta vie, et que Lazare a reçu de même les maux; or maintenant il est consolé, et toi, tu es tourmenté.

Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus,

21. cupiens saturari de micis que cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat; sed et canes veniebant et lingeabant ulcera ejus.

22. Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abraham. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.

23. Elevans autem oculos suos, cum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus;

24. et ipse clamans dixit: Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma.

25. Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.

Ex. xxvi, 1, 31; Ez. xvi, 10, etc.). — *Splendide*: λαμπρῶς, brillamment. — *Et erat...* Portrait un peu plus développé du pauvre (vers. 20-21). — *Lazarus*. Nom identique à celui de l'ami intime de Jésus (cf. Joan. xi, 1). Aucun autre personnage des paraboles évangéliques ne reçoit de nom propre; d'où l'on a parfois conclu, mais vraisemblablement à tort, que le pauvre Lazare et le mauvais riche ont réellement existé. — *Jacebat...* Dès le premier instant, le contraste est saisissant (*januam*; dans le grec: πύλῳνι, un grand portail extérieur). — *Ulceribus...*: au lieu des vêtements moelleux du riche. Quant à la nourriture: *cupiens saturari...* (vers. 21). Trait qui rappelle l'histoire du prodige. Cf. xv, 16. Les mots *nemo... dabat*



Enfants jouant avec un chien.  
(Bas-relief romain.)

manquent dans la plupart des manuscrits grecs, et pourraient bien avoir été insérés par les copistes. — *Sed et canes...* Les exégètes regardent ce fait, tantôt comme une aggravation de la misère de Lazare, tantôt, au contraire, comme un adoucissement à ses maux. Le premier sentiment est

plus probable, parce que c'est la description d'un état de souffrance que Jésus donne actuellement. — *Factum est...* (vers. 22). Transition à la seconde partie de la narration. Le mendiant et le riche meurent à peu de distance l'un de l'autre, et leur destinée n'est pas moins distincte après leur mort que durant leur vie. — *Portaretur ab angelis*. Manière exquise de dire que l'âme de Lazare fut l'objet des complaisances divines et qu'elle alla aussitôt *in sinum...* La locution « sein d'Abraham » est souvent citée dans les écrits rabbiniques, comme synonyme de paradis; elle marque une union très intime avec le premier ancêtre du peuple juif, qui est censé accueillir affectueusement ses enfants après leur mort et partager avec eux son bonheur. — *Sepultus... in inferno*: dans le séjour des morts, le *š'ól*, qu'on supposait placé dans les profondeurs souterraines. Dans le grec, la phrase s'arrête après « *sepultus est* », et une nouvelle proposition commence avec les mots *καὶ ἐν τῷ ἄδῳ*: Et dans l'enfer élevant les yeux... Cette construction est préférable. — *Elevans...* (verset 23). Avant l'ascension du Sauveur, tous les morts allaient dans le *š'ól*, dans les limbes; mais le *š'ól* était divisé en deux parties, l'une réservée aux damnés, l'autre destinée aux élus, en attendant le ciel. — *In tormentis*: les supplices éternels des réprouvés. — *Pater Abraham* (vers. 24). Le riche appartenait à la nation théocratique, comme Lazare; il implore donc la protection paternelle d'Abraham, espérant qu'il pourra le soulager. Il demande bien peu: *ut intingat... ut refrigeret...* Requête toute tragique. — *In hac flamma*. Le feu très réel de l'enfer. Cf. Marc. ix, 42 et ss. — *Fili, recordare...* (vers. 25). La réponse d'Abraham est pleine de bonté; mais elle n'offre pas le moindre

26. Et in his omnibus, inter nos et vos chaos magnum firmatum est, ut hi qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare.

27. Et ait : Rogo ergo te, pater, ut mittas eum in domum patris mei ;

28. habeo enim quinque fratres, ut testetur illis, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.

29. Et ait illi Abraham : Habent Moysen et prophetas ; audiant illos.

30. At ille dixit : Non, pater Abraham ; sed si quis ex mortuis ierit ad eos, poenitentiam agent.

31. Ait autem illi : Si Moysen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.

26. De plus, entre nous et vous un grand abîme a été établi ; de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ou de là venir ici, ne le peuvent pas.

27. Le riche dit : Je vous supplie donc, père, de l'envoyer dans la maison de mon père ;

28. car j'ai cinq frères, afin qu'il leur atteste ces choses, de peur qu'ils ne viennent, eux aussi, dans ce lieu de tourments.

29. Et Abraham lui dit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent.

30. Et il reprit : Non, père Abraham ; mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils feront pénitence.

31. Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, quand même quelqu'un des morts ressusciterait, ils ne croiront pas.

## CHAPITRE XVII

1. Et ait ad discipulos suos : Impossibile est ut non veniant scandala ; vœ autem illi per quem veniunt.

2. Utilius est illi, si lapis molaris imponatur circa collum ejus, et projiciatur in mare, quam ut scandalizet unum de pusillis istis.

1. Jésus dit à ses disciples : Il est impossible qu'il n'arrive des scandales ; mais malheur à celui par qui ils arrivent.

2. Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer, que s'il scandalisait un de ces petits.

espoir au malheureux suppliant. Elle fait ressortir la parfaite justice des destinées si opposées du riche et de Lazare. — *Et in his...* (verset 26) : en outre de ce que je viens de te dire. — *Chaos magnum*. Plutôt, d'après le grec : un grand abîme (γάσμος). Abîme infranchissable aussi : *ut hi...* — *Rogo ergo...* (vers. 27). Ne pouvant atteindre l'objet de sa première requête, le riche passe à une autre demande, qui concernait sa famille. — *Ut testetur...* (vers. 28). Le grec emploie un verbe composé : διαμαρτύρησις, afin qu'il atteste fortement, nettement. — *Moysen et prophetas* (vers. 29) : les livres de l'Ancien Testament. Comp. le vers. 16. Manière de dire : Ils ont les canaux ordinaires de la grâce ; cela doit leur suffire comme à tout le monde. — *Non* (vers. 30). Dans le sens de : Cela ne suffit pas ; ils ont besoin de lumières spéciales (*sed si quis...*). Le riche parlait d'après sa propre expérience. — *Neque si quis...* (verset 31). Ce secours particulier est également refusé, pour une excellente raison, à laquelle le riche n'eut rien à opposer : *Si Moysen non...*, *neque...* Témoins les hiérarques juifs, dont la

résurrection de Lazare ne fit qu'exciter l'incrédulité et la haine contre Jésus. — La scène se ferme sur ce refus terrible.

2° Quatre avertissements de Jésus à ses disciples. XVII, 1-10.

Les trois premiers nous ont été conservés par saint Matthieu, mais ils sont rattachés dans son récit à des circonstances différentes. Comp. les vers. 1-2 et Matth. xviii, 7 (cf. Marc. ix, 41) ; les vers. 3-4 et Matth. xviii, 15, 21 ; les vers. 5-6 et Matth. xvii, 19 (voyez notre commentaire de ces passages du premier évangile). Même réflexion à faire que précédemment : Jésus a fort bien pu répéter plusieurs fois ces instructions importantes, et les variantes assez notables des rédacteurs favorisent ce sentiment ; d'un autre côté, la tradition a pu varier au sujet de la place à leur attribuer.

CHAP. XVII. — 1-2. Contre le scandale. — *Et ait...* Aucune circonstance de temps ou de lieu n'est marquée. — *Lapis molaris*. La Vulgate a lu λίθος μωλικός, et telle est, d'après les meilleurs manuscrits, la leçon la plus probable. Le texte grec ordinaire a la variante



3. Prenez garde à vous. Si ton frère a péché contre toi, reprends-le; et s'il se repent, pardonne-lui.

4. S'il pêche contre toi sept fois dans un jour, et que sept fois dans un jour il revienne à toi, en disant : Je me repens, pardonne-lui.

5. Alors les apôtres dirent au Seigneur : Augmentez-nous la foi.

6. Et le Seigneur leur dit : Si vous avez la foi comme un grain de sénevê, vous direz à ce mûrier : Déracine-toi, et plante-toi dans la mer; et il vous obéira.

7. Qui de vous, ayant un serviteur qui laboure ou fait paître les troupeaux, lui dit, lorsqu'il revient des champs : Approche-toi vite, mets-toi à table?

8. Ne lui dira-t-il pas : Prépare-moi à souper, et ceins-toi, et sers-moi jusqu'à ce que j'aie mangé et bu; après cela, tu mangeras et tu boiras?

9. A-t-il de la reconnaissance pour ce serviteur, parce qu'il a fait ce qu'il lui avait ordonné?

10. Je ne le pense pas. Et vous de même, quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous devons faire.

3. Attendite vobis. Si peccaverit in te frater tuus, increpa illum; et si penitentiam egerit, dimitte illi.

4. Et si septies in die peccaverit in te, et septies in die conversus fuerit ad te, dicens : Pœnitet me, dimitte illi.

5. Et dixerunt apostoli Domino : Adauge nobis fidem.

6. Dixit autem Dominus : Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori moro : Eradicare, et transplantare in mare; et obediet vobis.

7. Quis autem vestrum habens servum arantem aut pascentem, qui regresso de agro dicat illi : Statim transi, recumbe;

8. et non dicat ei : Para quod cœnem, et præcinge te, et ministra mihi donec manducem et bibam, et post hæc tu manducabis et bibes?

9. Numquid gratiam habet servo illi, quia fecit quæ ei imperaverat?

10. Non puto. Sic et vos, cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus; quod debuimus facere, fecimus.

μῆλος ἀσινάριος, « mola asinaria », comme dans les textes parallèles de saint Matthieu et de saint Marc. — *Unum de...* Dans le grec : τῶν μικρῶν τούτων ἓνα. Le mot « un » est renvoyé à la fin pour souligner la pensée : un seul de ces petits, c.-à-d., des plus humbles disciples de Jésus.

3-4. Le pardon des injures. — *Si peccaverit...* *increpa*. La disposition à pardonner ne doit donc pas être confondue avec la déboullatreté, la faiblesse. — *Si septies*. Les mots *in die* manquent dans le passage parallèle du premier évangile. Ils aggravent notablement la faute.

5-6. La puissance de la foi. — *Dixerunt apostoli...* Ce fut l'occasion de cette instruction. — *Adauge nobis...* Belle prière, inspirée peut-être aux Douze par la difficulté des préceptes que leur Maître venait de donner au sujet du pardon (cf. vers. 4). — *Huic arbori moro*. Dans saint Matthieu : à cette montagne. Le mûrier est très cultivé en Palestine.

7-10. Contre la vaine gloire. Ce passage est propre à saint Luc. L'instruction est présentée sous la forme très vivante d'une demi-parabole; les détails sont très clairs par eux-mêmes. — *Præcinge te...* (vers. 8) : afin d'être plus à l'aise pour servir. Voyez XII, 37 et les notes. — *Numquid gratiam...* (vers. 9). Assurément non. Le serviteur ne recevra pas le moindre remerciement, ce qu'il a fait étant tout simplement dans l'ordre de ses fonctions. — *Sic et vos...* (verset 10). L'application de l'exemple. — *Quod de-*

*buimus...* Un fidèle disciple n'a donné à son maître, après tout, que ce qu'il lui devait.



Serviteur portant un plat.  
(Peinture romaine.)

Jamais aucun homme n'a pu et ne pourra dire à Dieu qu'il a fait pour lui plus que son devoir; ce qui n'empêche pas le Seigneur de récompenser.

11. Et factum est, dum iret in Jerusalem, transibat per mediam Samariam et Galilæam.

12. Et cum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi, qui steterunt a longe;

13. et levaverunt vocem, dicentes : Jesu præceptor, miserere nostri.

14. Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus. Et factum est, dum irent, mundati sunt.

15. Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum.

16. Et cecidit in faciem ante pedes ejus, gratias agens ; et hic erat Samaritanus.

17. Respondens autem Jesus, dixit : Nonne decem mundati sunt ? et novem ubi sunt ?

18. Non est inventus qui rediret, et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.

19. Et ait illi : Surge, vade ; quia fides tua te salvum fecit.

20. Interrogatus autem a pharisæis : Quando venit regnum Dei ? respondens

11. Et il arriva, tandis qu'il allait à Jérusalem, qu'il passa par les confins de la Samarie et de la Galilée.

12. Et comme il entra dans un village, dix lépreux vinrent au-devant de lui ; et, se tenant éloignés,

13. ils élevèrent la voix, en disant : Jésus, maître, ayez pitié de nous.

14. Lorsqu'il les eut vus, il dit : Allez, montrez-vous aux prêtres. Et comme ils y allaient, ils furent guéris.

15. Or l'un d'eux, voyant qu'il était guéri, revint, glorifiant Dieu à haute voix.

16. Et il se jeta le visage contre terre aux pieds de Jésus, lui rendant grâces ; et celui-là était Samaritain.

17. Alors Jésus, prenant la parole, dit : Est-ce que les dix n'ont pas été guéris ? où sont donc les neuf autres ?

18. Il ne s'en est pas trouvé qui soit revenu, et qui ait rendu gloire à Dieu, sinon cet étranger.

19. Et il lui dit : Lève-toi, va ; ta foi t'a sauvé.

20. Les pharisiens lui demandèrent : Quand viendra le royaume de Dieu ? Il

ser nos moindres actions, lorsque nous les accomplissons vraiment pour lui. Cf. Matth. xxv, 21-23, etc.

### SECTION III. — LA FIN DU VOYAGE. XVII, 11-19, 28.

§ I. — Les dix lépreux, l'avènement du Christ, deux autres paraboles. XVII, 11 — XVIII, 14.

1° Guérison de dix lépreux. XVII, 11-19.

11. Traduction. Elle contient une précieuse indication au sujet du voyage de Jésus. — *Dum iret...* Cette note nous ramène à ix, 11 (voyez le commentaire) et à xiii, 22. — *Per mediam...* C.-à-d., d'après ix, 54, le long de la frontière des deux provinces, en se tenant probablement sur le territoire de la Galilée. Jésus se dirigeait alors vers la Pérée. Cf. Matth. xix, 1 et Marc. x, 1.



Main d'un lépreux.  
(D'après une photographie.)

12-14. Le miracle. — *Decem leprosi*. Ils vivaient probablement ensemble, en dehors de la bourgade (*castellum*), et demandaient l'aumône aux passants. — *A longe* : comme le leur ordonnait formellement la loi. Cf. Lev. xiii, 45-46 ; Num. v, 2. — *Præceptor*, ἐπιστάτης (vers. 13).

Ce titre est très souvent l'équivalent de « rabbi » dans le troisième évangile. — *Quos ut vidit...* (vers. 14). Jésus eut pitié de ces malheureux et les exauça aussitôt, mais à une condition : *Ite, ostendite...* Voyez v, 12 et les notes. — *Dum irent...* Leur guérison fut donc la récompense de leur foi, qu'ils manifestèrent en obéissant aussitôt à Notre-Seigneur.

15-19. Le Samaritain reconnaissant. — *Cum voce magna...* Il marquait ainsi sa joyeuse émotion et sa profonde gratitude envers Dieu. — *Cecidit... ante pedes* (vers. 16) : ainsi que font les Orientaux devant les grands personnages (*Atl. arch.*, pl. LXXIX, fig. 4, 9). — *Hic Samaritanus* : un membre d'une race abhorrée des Juifs. Cf. x, 33 et le commentaire. Et lui seul songea à venir remercier son bienfaiteur. Les neuf autres, qui négligèrent ce devoir, étaient probablement des Israélites. — *Nonne decem...* (vers. 17). Jésus posa cette question pour avoir l'occasion de donner à son entourage l'importante leçon qui suit : *Non est inventus, nisi...* (verset 18). — *Surge, vade...* (vers. 19). Parole aimable adressée au Samaritain, afin de le congédier.

2° Instruction relative à l'avènement du royaume de Dieu et de celui du Fils de l'homme. XVII, 20-37.

20-22. L'avènement du royaume de Dieu. — *Interrogatus...* Telle fut l'occasion de tout ce petit discours. Il est possible que la question ait été posée avec la mauvaise intention d'embarasser Jésus. Cf. Matth. xvi, 1, etc. — *Regnum Dei*. C.-à-d., le royaume du Messie. Notre-Seigneur en avait annoncé la proximité : les pharisiens lui



leur répondit : Le royaume de Dieu ne vient pas d'une manière apparente ;

21. et on ne dira point : Il est ici, ou : Il est là. Car voici, le royaume de Dieu est au dedans de vous.

22. Puis il dit à ses disciples : Des jours viendront où vous désirerez voir un jour du Fils de l'homme, et vous ne le verrez point.

23. Et l'on vous dira : Il est ici, il est là. Mais n'y allez pas, et ne les suivez pas.

24. Car, comme l'éclair resplendit et brille d'une extrémité du ciel jusqu'à l'autre, ainsi sera le Fils de l'homme en son jour.

25. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté par cette génération.

26. Et comme il est arrivé aux jours

eis, dixit : Non venit regnum Dei cum observatione ;

21. neque dicent : Ecce hic, aut, Ecce illic. Ecce enim regnum Dei intra vos est.

22. Et ait ad discipulos suos : Venient dies quando desideretis videre unum diem Filii hominis, et non videbitis.

23. Et dicent vobis : Ecce hic, et ecce illic. Nolite ire, neque sectemini.

24. Nam sicut fulgur coruscans de sub cælo, in ea quæ sub cælo sunt fulget, ita erit Filius hominis in die sua.

25. Primum autem oportet illum multa pati, et reprobari a generatione hac.

26. Et sicut factum est in diebus

demandent maintenant de préciser sa doctrine : *Quando venit...?* — Comme dans une circonstance analogue (cf. XII, 54 et ss.), Jésus refuse de répondre directement ; du moins, il dirige l'attention des Interrogateurs sur le côté pratique, le seul vraiment utile, de la chose. « Au lieu de s'inquiéter curieusement de l'époque et des signes du royaume de Dieu, il serait préférable de chercher les moyens de se l'approprier. » — *Cum observatione*. C.-à-d., d'après l'opinion la plus probable : de manière à pouvoir être observé, remarqué. Le divin Maître veut dire que l'avènement du royaume messianique ne sera pas accompagné de phénomènes extérieurs éclatants. — *Neque dicent...* (vers. 21). On ne pourra pas dire, on n'aura pas l'occasion de dire, comme pour un événement nouveau, instantané, dont on peut fixer le lieu et la date : *Ecce hic...* Le vers. 23 mentionne des bruits de ce genre ; mais ces bruits seront faux. — *Intra vos*. Dans le grec : ἐν τῷ ὑμῶν. Deux traductions sont possibles : au dedans de vous, dans vos cœurs ; ou bien, parmi vous, au milieu de vous. D'après la première, le sens serait : Le royaume en question est quelque chose de tout à fait spirituel et interne ; il est donc inutile de chercher à remarquer son apparition. Suivant la seconde, qui est peut-être la meilleure, Jésus dit que le royaume de Dieu était déjà venu, bien que les pharisiens n'eussent pas remarqué son apparition.

22-27. L'avènement du Fils de l'homme. La plupart des pensées contenues dans ce passage se lient aussi au chap. XXIV du premier évangile, quoique avec des divergences assez sensibles. Comp. les vers. 22-25 et Matth. XXIV, 26-28 ; les vers. 26-30 et Matth. XXIV, 37-41 ; les vers. 31-34 et Matth. XXIV, 17-18 (cf. Marc. XIII, 15-16) ; les vers. 34-37 et Matth. XXIV, 40-41. Mêmes remarques à faire qu'à propos des ressemblances analogues qui ont été signalées plus haut (note de XVII, 1, etc.). Pour l'explication plus détaillée, voyez notre

commentaire sur saint Matthieu. — *Et ait...* Transition. La réflexion qui précède (cf. vers. 20<sup>b</sup>-21) était une réponse à la question des pharisiens ; celles-ci sont adressées spécialement aux disciples, pour développer le même thème important. Jésus annonce à ses amis que c'est le second avènement du Christ, et non le premier, qui sera accompagné de signes visibles, de grandes manifestations extérieures. — *Venient...* Vers. 22-25 : le fait même, très soudain, de l'apparition du Christ. — *Dies quando...* Époque de tribulations extraordinaires ; aussi désirera-t-on voir arriver au plus vite le Messie, pour qu'il les fasse cesser. Ce trait (vers. 22<sup>b</sup>) est propre à saint Luc. — *Unum diem* : un seul, qui consolera de tout. — *Non videbitis* : parce que le désir aura été formulé trop tôt. D'ailleurs, il entre dans les desseins de Dieu que l'Église de son Fils passe par le feu de l'épreuve. — *Ecce hic...* (vers. 23). Comp. le vers. 21<sup>a</sup>. — *Nolite...* On devra se délier de toutes les prédictions de ce genre, et ne pas suivre (*neque sectemini*) les imposteurs ou les dupes qui se dirigeront vers tel ou tel lieu, où le Christ serait apparu, diront-ils. — *Nam sicut...* (vers. 24). Comparaison saisissante, pour dire que le Fils de l'homme viendra soudain et se manifestera partout au même instant. — *De sub... in ea quæ...* Plus clairement, d'après le grec : « De ea (région) quæ sub cælo est in eam (régionem) quæ... » C.-à-d., d'une extrémité du ciel à l'autre. Matth. : de l'est à l'ouest. — *In die sua* : au jour de son apparition glorieuse pour le Jugement. — *Primum autem...* (vers. 25). Trait spécial, qui renferme une nouvelle prophétie des humiliations et des souffrances par lesquelles le Christ doit passer avant son jour de gloire. Cf. IX, 22, 44 ; XII, 49 ; XIII, 33, etc. — *A generatione hac* : de la part de ses contemporains ; par conséquent, bientôt. — *Et sicut...* Vers. 26-27 : l'avènement du Christ surprendra les hommes ; car, tout occupés de leurs affaires temporelles, ils ne s'y seront point préparés. Jésus fait deux

Noe, ita erit et in diebus Filii hominis.

27. Edebant et bibebant, uxores ducebant et dabantur ad nuptias, usque in diem qua intravit Noe in arcam; et venit diluvium, et perdidit omnes.

28. Similiter sicut factum est in diebus Lot : edebant et bibebant, emebant et vendebant, plantabant et ædificabant;

29. qua die autem exiit Lot a Sodomis, pluit ignem et sulphur de cælo, et omnes perdidit.

30. Secundum hæc erit qua die Filius hominis revelabitur.

31. In illa hora, qui fuerit in tecto, et vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa; et qui in agro, similiter non redeat retro.

32. Memores estote uxoris Lot.

33. Quicumque quæsierit animam suam salvam facere, perdet illam; et quicumque perdidit illam, vivificabit eam.

34. Dico vobis, in illa nocte erunt duo in lecto uno; unus assumetur, et alter relinquetur.

35. Duæ erunt molentes in unum; una assumetur, et altera relinquetur. Duo in agro; unus assumetur, et alter relinquetur.

36. Respondentes dicunt illi : Ubi, Domine?

de Noé, ainsi en sera-t-il aux jours du Fils de l'homme.

27. Les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et donnaient leurs filles en mariage, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; et alors le déluge vint, et les fit tous périr.

28. Et comme il est arrivé encore aux jours de Lot : les hommes mangeaient et buvaient, achetaient et vendaient, plantaient et bâtissaient;

29. mais le jour où Lot sortit de Sodomé, il tomba du ciel une pluie de feu et de soufre, qui les fit tous périr.

30. Il en sera de même le jour où le Fils de l'homme sera révélé.

31. A cette heure-là, que celui qui sera sur le toit, et qui aura ses effets dans la maison, ne descende pas pour les prendre; et que celui qui sera dans les champs ne retourne pas non plus en arrière.

32. Souvenez-vous de la femme de Lot.

33. Quiconque cherchera à sauver sa vie, la perdra; et quiconque la perdra, la sauvera.

34. Je vous le dis, en cette nuit-là, deux seront dans le même lit : l'un sera pris, et l'autre laissé.

35. Deux femmes moudront ensemble : l'une sera prise, et l'autre laissée. Deux hommes seront dans un champ : l'un sera pris, et l'autre laissé.

36. Prenant la parole, ils lui dirent : Où sera-ce, Seigneur?

rapprochements historiques pour décrire l'état dans lequel il trouvera l'humanité, lors de son retour pour le jugement général. Le premier, vers. 26-27, est emprunté à l'époque de Noé (cf. Gen. vi, 7 et ss.); le second, vers. 28-30, à l'histoire de Lot (cf. Gen. xix, 1 et ss.). Saint Matthieu ne cite pas ce dernier. — *In illa hora...* Vers. 31-33 : que chacun soit prêt à ce moment terrible ! Dans les passages parallèles de saint Matthieu et de saint Marc, ces avertissements sont rattachés à la destruction de Jérusalem par les Romains; ils se rapportent ici à la fin des temps. — *Qui in tecto..., in agro...* Dans ce moment de sauve-qui-peut général, ne pas s'inquiéter des choses temporelles, mais être détaché de tout, pour s'élaner au-devant du Christ. — *Memores... uxoris...* (vers. 32). Trait propre à saint Luc. Cf. Gen. xix, 17, 26; Sap. x, 7. « La femme de Lot regarda en arrière, avec le désir de recouvrer ses possessions et ses jouissances mondaines; elle se montra par là indigne du salut qui lui était offert. De même, le chrétien dont la première pensée, à l'avènement du Fils de l'homme, concernerait la sûreté de ses biens

temporels, ne serait pas digne du royaume de Dieu. » — *Quicumque quæsierit...* (vers. 33). Cette pensée manque dans les passages parallèles. Cf. ix, 24. — *Vivificabit...* (ζωογονήσει) : la conservera vivante. — *Dico vobis...* Vers. 34-37 : manière dont, à l'heure où le Christ reviendra comme juge suprême, les hommes seront surpris par son apparition, et traités chacun selon ses mérites. — *In illa nocte...* Dans les versets qui précèdent, il a été question du « jour » de la venue du Fils de l'homme (voyez en particulier le vers. 30); il ne faut donc pas interpréter trop littéralement le mot « nuit », comme si la fin du monde devait avoir lieu pendant la nuit : il faut ici partie du tableau, qui suppose qu'il y aura alors des gens alités (*erunt... in lecto*). — *Unus assumetur, et...* Paroles répétées trois fois de suite comme un refrain tragique : « pris » dans le royaume des cieux; « laissé » en dehors à tout jamais. — Le troisième exemple, *duo in agro...* (vers. 35<sup>b</sup>), est omis par plusieurs manuscrits importants; plusieurs critiques le regardent comme un emprunt fait à Matth. xxiv, 40. — *Respondentes...* (vers. 36). Cette question des dis-



37. Il leur répondit : Partout où sera le corps, là aussi se rassembleront les aigles.

37. Qui dixit illis : Ubicumque fuerit corpus, illuc congregabuntur et aquilæ.

## CHAPITRE XVIII

1. Il leur disait aussi une parabole, pour leur montrer qu'il faut toujours prier, et ne pas se lasser.

2. Il y avait, dit-il, dans une ville, un juge qui ne craignait pas Dieu et ne se souciait pas des hommes.

3. Il y avait aussi, dans cette ville, une veuve qui venait auprès de lui, disant : Fais-moi justice de mon adversaire.

4. Et il refusait pendant longtemps ; mais ensuite il dit en lui-même : Quoi-que je ne craigne pas Dieu, et que je ne me soucie pas des hommes,

5. néanmoins, parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, de peur qu'à la fin elle n'en vienne à me frapper.

6. Le Seigneur ajouta : Entendez ce que dit ce juge d'iniquité.

7. Et Dieu ne ferait pas justice à ses

1. Dicebat autem et parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare et non deficere,

2. dicens : Judex quidam erat in quadam civitate, qui Deum non timebat, et hominem non reverebatur.

3. Vidua autem quædam erat in civitate illa, et veniebat ad eum, dicens : Vindica me de adversario meo.

4. Et nolebat per multum tempus. Post hæc autem dixit intra se : Etsi Deum non timeo, nec hominem revereor,

5. tamen quia molesta est mihi hæc vidua, vindicabo illam, ne in novissimo veniens sugillet me.

6. Ait autem Dominus : Audite quid judex iniquitatis dicit.

7. Deus autem non faciet vindictam

disciples n'est mentionnée que par saint Luc. — *Ubi...?* C.-à.-d. : en quel endroit ces choses se passeront-elles? — Jésus ne répond que d'une



Oiseau de proie devant un cadavre.  
(Bas-relief assyrien.)

manière générale et indirecte : *Ubiicumque...* Voyez Matth. xxiv, 28 et le commentaire. — *Corpus* (σώμα) a tel le sens de cadavre (πρόμα au passage parallèle).

3. Le juge inique et la veuve. XVIII, 1-8.

CHAP. XVIII. — 1. Introduction. — *Ad illos* : aux disciples, d'après xvii, 22, 36 et 37. Il s'agit donc probablement de la même circonstance. — Les mots *quoniam oportet...* expriment très net-

tement le but et la morale de la parabole. — *Semper, παντοτε* : non pas continuellement, mais avec persévérance, malgré les délais de Dieu à exaucer nos prières. — *Non deficere*. C.-à.-d., ne pas se décourager, se fatiguer (ἐκκαταίσι).

2-5. La parabole. — *Judex quidam*. Son portrait moral est loin d'être flatteur : *Deum non...* et *hominem...* C'était donc un homme sans principes, sans conscience, qui ne respectait rien. — *Vidua autem...* (vers. 3). Le type de la faiblesse et de l'abandon. Et pourtant, c'est elle qui remportera la victoire, grâce à la persévérance de sa demande. — *Veniebat...* L'imparfait de la durée, de la répétition : elle venait et revenait sans se lasser, malgré les refus réitérés du juge (*nolebat*, vers. 4). — *Vindica me...* C.-à.-d. : Aide-moi à obtenir justice. — *Dixit intra se...* L'un de ces petits monologues admirables qu'on lit dans plusieurs des paraboles propres au troisième évangile. Cf. xii, 17-18 ; xv, 18-19 ; xvi, 3-4, etc. — *Etsi Deum...* L'indigne magistrat revendique hautement les sentiments que lui a prêtés le narrateur. Cf. vers. 2. — *Sugillet* (vers. 5). Le grec ὑποπίπτει signifie à la lettre : frapper sous l'aile ; au dérivé, ennuyer beaucoup.

6-8. Morale de la parabole. — Le titre *Dominus* représente ici Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Deus autem...* (vers. 7) Argument à fortiori. Si un juge inique cède à l'importunité d'une pauvre veuve, combien plus le Dieu juste accorde-

electorum suorum, clamantium ad se die ac nocte, et patientiam habebit in illis?

8. Dico vobis, quia cito facies vindictam illorum. Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra?

9. Dixit autem et ad quosdam, qui in se confidebant tanquam justi, et aspernabantur ceteros, parabolam istam :

10. Duo homines ascenderunt in templum ut orarent; unus pharisæus, et alter publicanus.

11. Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias ago tibi quia non sum sicut ceteri hominum, raptores, injusti, adulteri ; velut etiam hic publicanus.

12. Jejuno bis in sabbato, decimas do omnium quæ possideo.

élus, qui crient à lui jour et nuit, et il tarderait à les secourir?

8. Je vous le dis, il leur fera promptement justice. Mais lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve la foi sur la terre?

9. Il dit aussi cette parabole à quelques-uns qui se confiaient en eux-mêmes, comme étant justes, et qui méprisaient les autres :

10. Deux hommes montèrent au temple pour prier; l'un était pharisien, et l'autre publicain.

11. Le pharisien, se tenant debout, pria ainsi en lui-même : O Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain.

12. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède.

t-il prêt à récompenser la persévérance de ses propres élus! » Cf. xi, 13; Eccli. xxxv, 15 et ss. — *Clamantium* : au temps de leurs souffrances, de leurs tribulations. — *Patientiam habebit* a ici la signification d'être lent à secourir. Dieu est incapable d'une telle lenteur relativement à ceux qui ne se lassent pas de l'invoquer. Au contraire, *cito vindictam faciet*. — *Verumtamen... putas...?* Question que le divin Maître pose tout à coup à ses disciples, et qui suppose, hélas! une réponse négative. Cf. xvii, 27-28; Matth. xxiv, 24, etc. — *Inveniet fidem...* : la foi qui aide à persévérer dans la prière; ou, selon d'autres, d'une manière générale, la foi au Messie.

4<sup>e</sup> Parabole du pharisien et du publicain. XVIII, 9-14.

Elle n'a pas de connexion directe avec la précédente, bien qu'elle roule également sur la prière. L'occasion fut probablement différente.

9. Introduction. — *Qui in se confidebant...*, *et...* On reconnaît facilement les pharisiens à ces deux traits.

10-14. La parabole. Elle est simple, dramatique, pleine de beautés psychologiques. — *In templum*. Les Juifs aimaient à aller prier dans le temple. Cf. i, 21; ii, 37. — *Pharisæus, publicanus*. Les deux extrêmes : le type de la justice légale et de l'orgueil qui l'accompagnait souvent, le type de l'injustice et de la dépravation. Cf. v, 30, etc. — *Stans* (vers. 11). Les Juifs priaient souvent debout. Cf. III Reg. viii, 14, 22; Matth. vi, 5, etc. Mais le participe grec *στῆθεὶς* dit quelque chose de plus, et nous montre le pharisien dans une attitude raide et affectée, attirant l'attention. Au vers. 13, le narrateur emploiera simplement le participe *ἐστὼς* à propos du publicain. — *Apud se orabat*. Sa prière était donc mentale. Malgré les premiers mots, qui la présentent comme une action de grâces

à Dieu, elle n'est en réalité qu'un éloge perpétuel que le pharisien fait de ses prétendues qualités. — *Non... sicut ceteri...* On dirait qu'il forme à lui seul une catégorie, toute parfaite, le reste



Oriental priant debout.

de l'humanité appartenant à une classe très inférieure, remplie de défauts énormes : *raptores, injusti...* — Le trait *velut etiam...* est extrêmement dédaigneux. — *Jejuno bis...* (vers. 12). Les qualités positives, à la suite des négatives. Les jeûnes de dévotion étaient fréquents alors (cf.



13. Et le publicain, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il frappait sa poitrine, en disant : O Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.

14. Je vous le dis, celui-ci descendit dans sa maison justifié, plutôt que l'autre; car quiconque s'élève sera humilié, et quiconque s'humilie sera élevé.

15. On lui amenait aussi de petits enfants, afin qu'il les touchât; mais les disciples, voyant cela, les repoussaient.

16. Mais Jésus, les appelant, dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas; car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent.

17. En vérité, je vous le dis, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera point.

18. Un chef de synagogue l'interrogea, en disant : Bon Maître, que ferai-je pour posséder la vie éternelle?

19. Jésus lui dit : Pourquoi m'appelles-tu bon? Nul n'est bon, si ce n'est Dieu seul.

20. Tu connais les commandements : Tu ne tueras point; Tu ne commettras

13. Et publicanus a longe stans, nolebat nec oculos ad caelum levare; sed percutiebat pectus suam, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori.

14. Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo; qui omnis qui se exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat, exaltabitur.

15. Afferebant autem ad illum et infantes, ut eos tangeret; quod cum viderent discipuli, increpabant illos.

16. Jesus autem convocans illos, dixit : Sinite pueros venire ad me, et nolite vetare eos; talium est enim regnum Dei.

17. Amen dico vobis, quicumque non acceperit regnum Dei sicut puer, non intrabit in illud.

18. Et interrogavit eum quidam princeps, dicens : Magister bone, quid faciens vitam æternam possidebo?

19. Dixit autem ei Jesus : Quid me dicis bonum? Nemo bonus nisi solus Deus.

20. Mandata nosti : Non occides ; Non moechaberis ; Non furtum facies ; Non

II, 37<sup>b</sup>, etc.) ; on les accomplissait de préférence le lundi et le jeudi. — *Declinas... omnium...* Il allait donc, en cela encore, bien au delà du strict devoir. Cf. xi, 42; Matth. xxiii, 23, et les notes. — *Et publicanus...* (vers. 13). Le contraste entre les deux suppliants est aussi frappant que possible. — *A longe* : loin de l'autel des holocaustes, dans un coin retiré de la cour du temple, tant le publicain avait conscience de son indignité. Selon d'autres, loin du pharisien, qu'il regardait comme un très saint personnage. — *Nolebat nec oculos...* Trait touchant, et marque encore plus significative d'une véritable humilité. — *Percutiebat...* Geste qui exprime la pénitence et le deuil. Cf. xxiii, 48; II Mach. iii, 19. — *Peccatori*. Dans le grec : τῷ ἁμαρτωλῷ, avec l'article, comme si le publicain eût été le pécheur par excellence. — *Dico vobis* (vers. 14). Cette assertion solennelle de Jésus revient souvent dans ce chapitre; comp. les vers. 8, 17, 34. — *Descendit* : par opposition à « ascenderunt » du vers. 10. Le temple était bâti sur une hauteur. — *Justificatus ab illo*. C.-à-d. : justifié par comparaison avec celui-là (le pharisien). — *Quia omnia...* Cet axiome a déjà été cité plus haut, xiv, 11, comme conclusion d'une parabole.

§ II. — Jésus en Pérée. XVIII, 15 — XIX, 28.

Le rest de saint Luc, qui, à partir de ix, 31, a marché d'une façon très indépendante, rejoint maintenant ceux des deux autres synoptiques.

COMMENT. — VII.

pour ne plus guère s'en séparer. C'est par saint Matthieu et par saint Marc que nous savons que les faits racontés dans ce paragraphe se passèrent en Pérée pour la plupart.

1<sup>o</sup> Jésus bénit les petits enfants. XVIII, 15-17. Comp. Matth. xix, 13-15; Marc. x, 13-16. Saint Luc se rapproche beaucoup de ce dernier.

15. Dureté des disciples. — *Et infantes*. La conjonction a ici le sens de « même ». Au lieu de παιδία, les petits enfants, saint Luc emploie le substantif βρέφη, les nourrissons.

16-17. Bonté de Jésus. — Le trait *convocans illos* est propre à notre évangéliste. — *Talium* : les enfants et ceux qui leur ressemblent moralement. — *Quicumque non...* Comp. le passage analogue ix, 48.

2<sup>o</sup> Le jeune homme riche, danger créé par les richesses, récompense de ceux qui ont tout abandonné pour suivre le Christ. XVIII, 18-30.

Comp. Matth. xix, 16-30; Marc. x, 17-31. C'est encore avec saint Marc que notre auteur a ici le plus de ressemblances; mais il abrège en divers endroits.

18-23. Le jeune homme riche. — *Princeps* (ἄρχων) est un trait nouveau. Ce jeune homme, à cause soit de sa fortune, soit de sa situation, jouissait donc d'une certaine notoriété. Voyez, dans le récit de saint Marc, quelques détails dramatiques sur la manière dont il se présente devant Jésus. — *Quid me...* (vers. 18). Parole identiquement la même que dans le second évangile, si ce n'est que saint Luc ne mentionne point, parmi les divers préceptes, la 7<sup>e</sup> Ne tou-

falsum testimonium dices; Honora patrem tuum et matrem.

21. Qui ait: Hæc omnia custodivi a juventute mea.

22. Quo audito, Jesus ait ei: Adhuc unum tibi deest: omnia quæcumque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo; et veni, sequere me.

23. His ille auditis, contristatus est, quia dives erat valde.

24. Videns autem Jesus illum tristem factum, dixit: Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei intrabunt!

25. Facilius est enim camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei.

26. Et dixerunt qui audiebant: Et quis potest salvus fieri?

27. Ait illis: Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum.

28. Ait autem Petrus: Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te.

29. Qui dixit eis: Amen dico vobis, nemo est qui relinquit domum, aut parentes, aut fratres, aut uxorem, aut filios, propter regnum Dei,

30. et non recipiat multo plura in hoc tempore, et in sæculo venturo vitam æternam.

31. Assumpsit autem Jesus duodecim, et ait illis: Ecce ascendimus Jerosolymam, et consummabuntur omnia quæ

pas d'adultère; Tu ne déroberas point; Tu ne porteras pas de faux témoignage; Honore ton père et ta mère.

21. Il répondit: J'ai observé toutes ces choses depuis ma jeunesse.

22. Ayant entendu cela, Jésus lui dit: Il te manque encore une chose: vends tout ce que tu as, et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens, et suis-moi.

23. Mais lui, ayant entendu ces paroles, fut attristé; car il était très riche.

24. Et Jésus, voyant qu'il était devenu triste, dit: Qu'il sera difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume de Dieu!

25. Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.

26. Et ceux qui l'écoutaient dirent: Qui peut donc être sauvé?

27. Il leur dit: Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu.

28. Alors Pierre dit: Voici que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi.

29. Il leur dit: En vérité, je vous le dis, personne ne quittera sa maison, ou ses parents, ou ses frères, ou sa femme, ou ses enfants, pour le royaume de Dieu,

30. qu'il ne reçoive beaucoup plus dans le temps présent, et, dans le siècle à venir, la vie éternelle.

31. Ensuite, Jésus prit à part les douze, et leur dit: Voici que nous montons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit

dem feceris ». — *Adhuc unum...* (vers. 22). L'adverbe n'est cité que par notre auteur; de même l'adjectif *omnia*. — *Contristatus*. Dans le grec: *περίλυπος*, très triste, au lieu de *λυπούμενος*, attristé, des autres narrations.

24-27. Danger créé par les richesses. — Le t ait *videns... tristem...* est propre à saint Luc. — *Facilius est...* (vers. 25). Voyez le commentaire de Matth. xix, 24. — *Acus*. Dans le grec,

réductions. Saint Matthieu et saint Marc sont plus complets.

28-30. Avantages réservés à ceux qui ont tout quitté pour Jésus. C'est surtout ici que saint Luc condense sa narration. — *Domum, aut... filios* (vers. 29). Chacun des synoptiques donne une liste légèrement différente. Notre auteur réunit le père et la mère sous l'expression générale *parentes*, et il ne mentionne ni les sœurs, ni les propriétés foncières. — *Multo plura* (vers. 30). Saint Matthieu et saint Marc: cent fois autant. — *In hoc tempore* est un détail commun au second et au troisième évangile.

3° Jésus prédit sa passion pour la troisième fois. XVIII, 31-34.

Voyez ix, 22, 44, et comp. Matth. xx, 17-19; Marc. x, 32-34.

31-33. La prédiction. — Saint Luc est seul à mentionner l'important détail *et consummabuntur*. Cf. xxiv, 17, 44. — *Omnia* est très accentué: tout, jusqu'aux plus petits détails. — *Per prophetas*. Par David, au Ps. cxxi; par Isaïe, L, 6 et LIII,

Aiguilles égyptiennes en bronze.

*βελόνης*, au lieu de *βελίδος* des passages parallèles. — *Qui audiebant* (vers. 26): les disciples, comme il ressort clairement des autres récits. — *Quæ impossibilia...* (vers. 27). Cette pensée est citée avec quelques variantes par les trois



par les prophètes au sujet du Fils de l'homme s'accomplira.

32. Car il sera livré aux gentils, et on se moquera de lui, et on le flagellera, et on crachera sur lui ;

33. et après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir ; et le troisième jour il ressuscitera.

34. Mais ils ne comprirent rien à cela ; ce langage leur était caché, et ils ne saisissaient point ce qui était dit.

35. Or il arriva, comme il approchait de Jéricho, qu'un aveugle était assis au bord du chemin, demandant l'aumône.

36. Et entendant la foule passer, il demanda ce que c'était.

37. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait.

38. Et il cria, en disant : Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi.

39. Et ceux qui marchaient en avant le reprenaient rudement pour qu'il se tût ; mais il criait encore plus : Fils de David, ayez pitié de moi.

40. Alors Jésus, s'arrêtant, ordonna qu'on le lui amenât. Et lorsqu'il se fut approché, il l'interrogea,

41. en disant : Que veux-tu que je te fasse ? Il répondit : Seigneur, que je voie.

42. Et Jésus lui dit : Vois ; ta foi t'a sauvé.

43. Et aussitôt il vit, et il le suivait, en glorifiant Dieu. Et tout le peuple, ayant vu cela, rendit gloire à Dieu.

scripta sunt per prophetas de Filio hominis.

32. Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur ;

33. et postquam flagellaverint, occident eum ; et tertia die resurget.

34. Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis, et non intelligebant quæ dicebantur.

35. Factum est autem, cum appropinquaret Jericho, cæcus quidam sedebat secus viam, mendicans.

36. Et cum audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset.

37. Dixerunt autem ei quod Jesus Nazarenus transiret.

38. Et clamavit, dicens : Jesu, fili David, miserere mei.

39. Et qui præibant increpabant eum ut taceret ; ipse vero multo magis clamabat : Fili David, miserere mei.

40. Stans autem Jesus jussit illum adduci ad se. Et cum appropinquasset, interrogavit illum,

41. dicens : Quid tibi vis faciam ? At ille dixit : Domine, ut videam.

42. Et Jesus dixit illi : Respice ; fides tua te salvum fecit.

43. Et confestim vidit, et seqnebatur illum, magnificans Deum. Et omnis plebs ut vidit, dedit laudem Deo.

1 et ss. : par Daniel, ix, 26 ; par Zacharie, xi, 12 ; xii, 10 et xiii, 7, etc. — *Tradetur gentibus...* (vers. 32). Saint Luc omet de dire que Jésus sera d'abord livré aux autorités juives. — *Tertia die...* (vers. 33). Expression plus nette que celle des autres récits (« après trois jours »).

34. Impression produite sur les Douze par cette prophétie. Saint Luc est seul à la noter, et il le fait avec beaucoup d'emphase, presque dans les mêmes termes qu'à l'occasion de la seconde prédiction du même événement. Cf. ix, 45.

40. Guérison de l'aveugle de Jéricho. XVIII, 35-43.

Comp. Matth. xx, 29-34 ; Marc. x, 46-52.

35-39. Le suppliant. — *Cum appropinquaret...* D'après les autres narrateurs : au moment

où Jésus quittait Jéricho. Sur cette divergence, voyez les notes de Matth. xx, 29. — *Cæcus quidam*. Comme saint Marc, notre auteur ne parle que d'un seul aveugle. — *Cum audiret turbam...*, *interrogabat...* Deux traits nouveaux, qui nous apprennent de quelle manière l'indigné sut que Jésus passait. — *Qui præibant* (vers. 39). Expression plus précise que celle de saint Matthieu (« turba ») et de saint Marc (« multi »).

40-43. Le miracle. — *Adhuc ad se...* Trait spécial. Saint Luc a soin de noter les circonstances qui manifestent la cécité. Comp. le verset 34. — *Respice* (vers. 42). Ce mot répond directement à la prière de l'aveugle. Saint Marc : « vade. » — Les détails *magnificans*, et *omnis plebs...* sont d'intéressantes particularités du troisième évangile.

## CHAPITRE XIX

1. Et ingressus perambulabat Jericho.
2. Et ecce vir nomine Zachæus, et hic princeps erat publicanorum, et ipse dives;
3. et quærebat videre Jesum, quis esset; et non poterat præ turba, quia statura pusillus erat.
4. Et præcurrens ascendit in arborem sycomorum ut videret eum, quia inde erat transiturus.
5. Et eum venisset ad locum, suspiciens Jesus vidit illum, et dixit ad eum : Zachæe, festinans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere.
6. Et festinans descendit, et excepit illum gaudens.

1. Jésus, étant entré dans Jéricho, traversait la ville.
2. Et voici qu'un homme, nommé Zachée, chef des publicains, et fort riche,
3. cherchait à voir qui était Jésus; et il ne le pouvait, à cause de la foule, parce qu'il était petit de taille.
4. Courant donc en avant, il monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer par là.
5. Arrivé en cet endroit, Jésus leva les yeux; et l'ayant vu, il lui dit : Zachée, hâte-toi de descendre; car, aujourd'hui, il faut que je demeure dans ta maison.
6. Zachée se hâta de descendre, et le reçut avec joie.

5<sup>o</sup> Jésus dans la maison de Zachée. XIX, 1-10.

Cet épisode est entièrement propre à saint Luc. Il convient du reste parfaitement au but qu'il se proposait en écrivant son livre : le Messie est venu apporter à tous le salut, et plus particulièrement aux pécheurs.

CHAP. XIX. — 1-4. Zachée désire vivement contempler Jésus de près. — Le vers. 1 sert d'introduction. L'équivalent grec de *perambulabat* est *διήρχετο*, il traversait. — *Zachæus* (*Ζακχαῖος*). C'est le nom hébreu *Zakkaï*; d'où il suit que Zachée était certainement Juif d'origine. — *Princeps...*, *ἀρχιτελώνης* : chef des publicains de Jéricho. Cette ville était alors le centre d'un trafic assez considérable, et elle possédait naturellement toute une escouade de douaniers. — *Ipse dives*. On s'enrichissait d'ordinaire très vite dans sa profession, mais rarement d'une manière tout à fait honorable. Comp. le vers. 8<sup>b</sup>; III, 12-13, etc. — *Quærebat...* (vers. 3). L'imparfait marque des efforts réitérés; mais ces efforts demeurèrent pendant quelque temps inutiles, d'abord à cause de la foule, qui se pressait sur le passage du Sauveur (*præ turba*), puis à cause de la petite taille de Zachée (*quæ... pusillus*). — Il fut bientôt maître de ces deux obstacles : *præcurrens* (le grec ajoute : *ἐμπροσθέν*, en avant) *ascendit...* — *Sycomorum*. Le sycomore oriental, dont les branches ne sont pas très élevées sur le tronc (*Att. d'hist. nat.*, pl. xvii, fig. 3, 4, 6). Sa feuille ressemble à celle du mûrier, son fruit à la figue; de là son nom grec de *συκομοραία* ou de *συκομήρος*. Cf. III Reg. x, 27; Act. viii, 14, etc.

5-6. Jésus s'invite lui-même chez Zachée, à la grande joie de celui-ci. — *Suspiciens...* Le divin Maître fut touché de cette marque d'intérêt, qui n'avait pas simplement la curiosité pour but, mais au moins un commencement de



Branche de sycomore, munie de fruits.

foi. — *Festinans descende...* Il parle à Zachée comme à un ami de longue date, chez qui il voulait recevoir l'hospitalité. Le mot *oportet* (*ὀρεῖ*) est très expressif : Jésus se sentait, pour ainsi dire, contraint par son affection de s'arrêter chez cet homme. — *Et festinans...* (vers. 6). Écho de la parole du Maître. *Gaudens* : tout heureux et fier de cette parole inattendue.

7-10. Impressions diverses que produisit le



7. Voyant cela, tous murmuraient, disant qu'il était allé loger chez un homme pécheur.

8. Cependant Zachée, se tenant devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, voici que je donne la moitié de mes biens aux pauvres ; et si j'ai fait tort de quelque chose à quelqu'un, je lui rends le quadruple.

9. Jésus lui dit : Aujourd'hui le salut a été accordé à cette maison, parce que celui-ci est aussi un fils d'Abraham.

10. Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.

11. Comme ils écoutaient ces choses, il ajouta une parabole, parce qu'il était près de Jérusalem, et qu'ils pensaient que le royaume de Dieu allait être manifesté à l'instant.

12. Il dit donc : Un homme de haute naissance s'en alla dans un pays lointain, pour prendre possession d'un royaume, et revenir ensuite.

13. Ayant appelé dix de ses serviteurs,

7. Et cum viderent omnes, murmurabant, dicentes quod ad hominem peccatorem divertisset.

8. Stans autem Zachæus, dixit ad Dominum : Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus ; et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.

9. Ait Jesus ad eum : Quia hodie salus domui huic facta est, eo quod et ipse filius sit Abrahamæ.

10. Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat.

11. Hæc illis audientibus, adjiciens dixit parabolam, eo quod esset prope Jerusalem, et quia existimarent quod confestim regnum Dei manifestaretur.

12. Dixit ergo : Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam, accipere sibi regnum, et reverti.

13. Vocatis autem decem servis suis,

séjour de Notre-Seigneur chez Zachée. — Le narrateur signale en premier lieu celle de la foule : *murmurabant*... C'était là le fruit des leçons et des exemples des pharisiens (cf. v, 30 ; xv, 1-2 ; Matth. ix, 11, etc.). — *Peccatorem*. Pécheur par là même qu'il était publicain, comme le montrent les passages qui viennent d'être cités. — *Stans autem*... (vers. 8). Les impressions de Zachée. Nous le voyons debout devant Jésus, dans une attitude respectueuse, et nous l'entendons contracter un grave et solennel engagement, en reconnaissance de la visite de son Maître. — *Dimidium bonorum*... Don très généreux, d'après le vers. 2<sup>b</sup>. — *Do, reddo*. L'emploi du temps présent ne marque pas une habitude antérieure de Zachée, mais une résolution prise à cet instant même par le publicain transformé, converti. — *Quadruplum* : ainsi que la loi mosaïque le prescrivait pour certains vols. Cf. Ex. xxii, 2. — *Ad Jesus*... (vers. 9-10). Touchantes et profondes réflexions du Sauveur. La première, vers. 9, s'applique directement au cas présent ; la seconde, vers. 10, est générale. — *Salus domui huic*... La grâce offerte par Jésus à Zachée avait été aussitôt acceptée et mise à profit par celui-ci, et de lui elle devait passer à toute sa famille. — *Et ipse* (pronom accusatif) *filius*... Jésus « protesta ainsi contre le préjugé populaire d'après lequel un publicain était comme un païen », fût-il d'origine juvénile. — *Venit enim*... C'est bien là, en effet, le but pour lequel le Verbe s'est incarné. Cf. xv, 6, 9, 32, etc. — *Quod perierat*, « Nom pathétique », pour désigner ceux qui devaient être l'objet des incessantes recherches du Sauveur.

6° La parabole des mines, XIX, 11-28.

Quelques critiques ont affirmé qu'elle est iden-

tique à celle des talents, citée par saint Matth. xxv, 14-30. Il est certain qu'il y a divers traits de ressemblance entre elles ; mais elles présentent des différences plus considérables encore, sous le rapport du but, du temps et du lieu, des menus détails.

11. Introduction. — *Hæc illis*... C'est donc vraisemblablement encore dans la maison de Zachée que Jésus prononça cette parabole. — *Prope Jerusalem*. Jéricho est à environ six heures de marche de la capitale juive. — *Qui existimarent*... A cette anxieuse attente des Juifs et des disciples s'associaient plusieurs idées fausses, que Jésus va essayer de réfuter encore une fois.

12-14. Première partie de la parabole. — *Nobilis* (εὐγενής). On a vu parfois dans ce trait une allusion soit à Hérode le Grand, soit à son fils Archélaüs, qui étaient allés tour à tour à Rome pour se faire donner le titre de rois. Cf. Joseph, Ant., xiv, 14, 3-5 ; xvii, 3, 2 et 5, 1 ; Bell. jud., I, 14, 4 ; II, 6, 1-3. L'allusion est possible, mais nullement certaine. — *In regionem*... L'absence du prétendant devait donc être assez longue. Jésus affirme par là même que l'avènement du roi en question — c. à d. du Messie, ne devait avoir lieu que tardivement, et non « confestim », comme on le croyait par erreur. Comp. le vers. 11. — *Et reverti* : motif de l'autorité royale. — *Vocatis... decem*... (verset 13). Le futur roi se proposait de mettre ainsi à l'épreuve ces dix serviteurs, afin de juger s'ils étaient capables de remplir ensuite de hautes fonctions dans son gouvernement. — *Decem minas*. Une à chacun. Cf. vers. 16, 18, 20. La mine grecque valait alors cent drachmes, environ quatre-vingt-sept francs. — *Nequissimi*,

dedit eis decem mnas, et ait ad illos :  
Negotiamini dum venio.

14. Cives autem ejus oderant eum ;  
et miserunt legationem post illum, di-  
centes : Nolumus hunc regnare super nos.

15. Et factum est ut rediret accepto  
regno ; et jussit vocari servos quibus  
dedit pecuniam, ut sciret quantum quis-  
que negotiatus esset.

16. Venit autem primus, dicens : Do-  
mine, mna tua decem mnas acquisivit.

17. Et ait illi : Euge, bone serve ; quia  
in modico fuisti fidelis, eris potestatem  
habens super decem civitates.

18. Et alter venit, dicens : Domine,  
mna tua fecit quinque mnas.

19. Et huic ait : Et tu esto super  
quinque civitates.

20. Et alter venit, dicens : Domine,  
ecce mna tua, quam habui repositam in  
sudario ;

21. timui enim te, quia homo austerus  
es : tollis quod non posuisti, et metis  
quod non seminasti.

22. Dicit ei : De ore tuo te judico,  
serve nequam. Sciebas quod ego homo  
austerus sum, tollens quod non posui, et  
metens quod non seminavi ;

il leur donna dix mines, et leur dit :  
Faites-les valoir jusqu'à ce que je re-  
viennne.

14. Mais ses concitoyens le haïssaient,  
et ils envoyèrent après lui une ambas-  
sade, pour dire : Nous ne voulons pas  
que cet homme règne sur nous.

15. Et il arriva qu'à son retour, après  
avoir pris possession du royaume, il or-  
donna qu'on appelât les serviteurs aux-  
quels il avait donné de l'argent, pour  
savoir comment chacun l'avait fait valoir.

16. Le premier vint, et dit : Seigneur,  
ta mine a produit dix mines.

17. Et il lui dit : C'est bien, bon ser-  
viteur ; parce que tu as été fidèle en peu  
de chose, tu auras puissance sur dix villes.

18. Le second vint, et dit : Seigneur,  
ta mine a produit cinq mines.

19. Et il lui dit : Et toi, sois établi  
sur cinq villes.

20. Un autre vint, et dit : Seigneur,  
voici ta mine, que j'ai tenue enveloppée  
dans un mouchoir ;

21. car je t'ai craint, parce que tu es  
un homme sévère : tu enlèves ce que tu  
n'as pas déposé, et tu moissonnes ce que  
tu n'as pas semé.

22. Il lui dit : Je te juge par ta propre  
bouche, méchant serviteur. Tu savais que  
je suis un homme sévère, enlevant ce que  
je n'ai pas déposé, et moissonnant ce  
que je n'ai pas semé ;

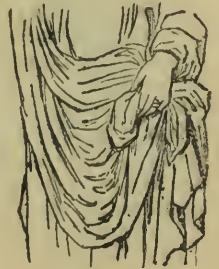
πραγματεύσασθε : faites des affaires. Dans l'in-  
térêt de leur maître, évidemment, et pas pour  
eux-mêmes. — *Cives autem...* (vers. 14). Les  
concitoyens du candidat au trône représentent  
ici les Juifs d'alors, qui allaient bientôt se  
montrer si cruellement hostiles à Jésus ; les dix  
serviteurs sont la figure des disciples. — *Nolu-  
mus hunc...* Ils ne pouvaient pas manifester leur  
haine d'une façon plus évidente.

15-28. Deuxième partie de la parabole : con-  
duite des divers serviteurs. — *Quantum quisque...*  
C.-à-d. : quelles affaires chacun d'eux avait  
faites, combien ils avaient fait produire à la  
mine. — *Mna tua fecit...* (vers. 16). Le serviteur  
attribue modestement son gain à l'argent du  
roi et non à son industrie personnelle. Le profit  
avait été très considérable (*decem mnas*), et ne  
supposait pas moins d'activité que d'habileté. —  
*Euge* (vers. 17) est simplement la reproduction  
du grec ὤ γε, très bien. — *Super decem civi-  
tates* : par conséquent, sur toute une province.  
— *Et alter...* (vers. 18-19). Scène analogue à  
celle des vers. 16 et 17. Mais le succès avait été  
moins grand (*quinque mnas*), parce que la capa-  
cité ou la diligence avaient été inférieures aussi ;  
la récompense suit la même proportion (*super*

*quinque...*). — *Et alter...* (vers. 20). A ce moment  
les choses changent, et nous sommes en face  
d'un serviteur négligent. Le divin narrateur  
abrège, et ne cite par manière d'exemple que  
trois des serviteurs  
mentionnés ci-dessus.

— *In sudario* : dans un  
mouchoir. Les anciens  
en portaient, sur eux  
ou à la main, de sem-  
blables aux nôtres, pour  
s'essuyer. Voyez la gra-  
vure ci-contre. — *Timui  
enim...* (vers. 21). Il  
cherche à justifier sa  
conduite, en disant que,  
désespérant de conten-  
ter son maître, il a cru  
suffisant de lui conser-  
ver la somme confiée.

— Il essaye de faire la  
preuve de son insolente assertion, *austerus  
es*, par un développement plus insolent encore :  
*tollis enim...* — *De ore tuo...* (vers. 22).  
Le roi va le juger et le condamner par son  
excuse même : *Sciebas...*, et *quare...* (vers. 23).



Personnage qui tient un  
mouchoir à la main.  
(Statue romaine.)



23. pourquoi donc n'as-tu pas mis mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je le retirasse avec les intérêts ?

24. Puis il dit à ceux qui étaient présents : Otez-lui la mine, et donnez-la à celui qui en a dix.

25. Et ils lui dirent : Seigneur, il a dix mines.

26. Je vous le dis, on donnera à celui qui a déjà, et il sera dans l'abondance ; mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a.

27. Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je règne sur eux, amenez-les ici, et tuez-les devant moi.

28. Et après avoir ainsi parlé, il marchait devant eux, montant à Jérusalem.

29. Et il arriva, lorsqu'il approchait de Bethphagé et de Béthanie, près de la montagne appelée des Oliviers, qu'il envoya deux de ses disciples,

30. en disant : Allez au village qui est en face ; en y entrant, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel aucun homme ne s'est jamais assis ; déliez-le, et amenez-le.

31. Et si quelqu'un vous demande : Pourquoi le déliez-vous ? vous lui répondrez : Parce que le Seigneur désire s'en servir.

32. Ceux qui étaient envoyés partirent donc, et trouvèrent l'ânon, comme il le leur avait dit.

33. Et comme ils déliaient l'ânon, ses maîtres leur dirent : Pourquoi déliez vous cet ânon ?

23. et quare non dedisti pecuniam meam ad mensam, ut ego veniens cum usuris utique exegissem illam ?

24. Et astantibus dixit : Auferite ab illo unam, et date illi qui decem mnas habet.

25. Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas.

26. Dico autem vobis, quia omni habenti dabitur, et abundabit ; ab eo autem qui non habet, et quod habet auferetur ab eo.

27. Verumtamen inimicos meos illos, qui noluerunt me regnare super se, adducite huc, et interficite ante me.

28. Et his dictis, præcedebat ascendens Jerosolymam.

29. Et factum est, cum appropinquaret ad Bethphage et Bethaniam, ad montem qui vocatur Oliveti, misit duos discipulos suos,

30. dicens : Ite in castellum quod contra est ; in quod introeuntes, invenietis pullum asinæ alligatum, cui nemo unquam hominum sedit ; solvite illum, et adducite.

31. Et si quis vos interrogaverit : Quare solvitis ? sic dicetis ei : Quia Dominus operam ejus desiderat.

32. Abierunt autem qui missi erant, et invenerunt, sicut dixit illis, stantem pullum.

33. Solventibus autem illis pullum, dixerunt domini ejus ad illos : Quid solvitis pullum ?

— *Mensam* : la table d'un banquier. Cf. Matth. xxi, 12, etc. — *Cum usuris*. L'argent, placé à intérêt, rapportait alors beaucoup plus qu'aujourd'hui. — *Et astantibus...* (vers. 24). Le monarque, justement irrité, ordonne à ses gardes de reprendre la mine du serviteur négligent, et de la donner au plus habile des dix. — Objection des ministres : *habet decem...* (vers. 25). C.-à-d. : N'est-il pas déjà suffisamment récompensé ? — Le maître répond par le proverbe déjà cité plus haut, viii, 18 (cf. Matth. xxv, 29) : *Omni habenti...* (vers. 26) ; puis il prend ses mesures pour châtier sévèrement ceux de ses sujets qui lui avaient fait une opposition outragée (cf. vers. 27) : *Verumtamen inimicos...* (vers. 27). C'est la ruine du peuple juif qui est clairement prédite par ces mots. Comp. les versets 41-44. — *Præcedebat* (vers. 28). Trait dramatique, également cité par saint Marc, x, 32, à propos d'une circonstance analogue. — *Ascendens...* De Jéricho à Jérusalem on monte continuellement. Voyez l'Atl. géogr., pl. x, xviii.

#### QUATRIÈME PARTIE

##### La passion et la résurrection de Jésus. XIX, 29 — XXIV, 53.

##### SECTION I. — LES DERNIERS JOURS DU SAUVEUR À JÉRUSALEM. XIX, 29 — XXI, 38.

###### § I. — Le Messie triomphant. XIX, 29-48.

1° L'entrée triomphale du Messie dans sa capitale. XIX, 29-44.

Comp. Matth. xxi, 1-11 (voyez le commentaire) ; Marc. xi, 1-11 ; Joan. xii, 12-13.

29-34. Les préparatifs du triomphe. — *Ad Bethphage et Bethaniam*. Comme au passage parallèle du second évangile (voyez les notes). — *Oliveti*. La Vulgate a traduit le mot ὄλιβου comme s'il était au nominatif singulier et désignait une olive. Ailleurs elle l'a regardé comme le génitif pluriel de ὄλιβη, « olivarum. » — *Misit...* L'envoi des disciples pour chercher l'ânon (vers. 31-34) est raconté

34. At illi dixerunt : Quia Dominus eum necessarium habet.

35. Et duxerunt illum ad Jesum. Et jactantes vestimenta sua supra pullum, imposuerunt Jesum.

36. Eunte autem illo, substernebant vestimenta sua in via.

37. Et cum appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti, cœperunt omnes turbæ discipulorum gaudentes laudare Deum voce magna, super omnibus quas viderant virtutibus,

38. dicentes : Benedictus qui venit rex in nomine Domini ! Pax in cœlo, et gloria in excelsis !

39. Et quidam pharisæorum de turbis dixerunt ad illum : Magister, increpa discipulos tuos.

40. Quibus ipse ait : Dico vobis, quia si hi tacuerint, lapides clamabunt.

41. Et ut appropinquavit, videns civitatem flebit super illam, dicens :

42. Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi ! Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.

43. Quia venient dies in te, et circum-

34. Ils répondirent : Parce que le Seigneur en a besoin.

35. Et ils l'amènèrent à Jésus. Et jetant leurs vêtements sur l'ânon, ils y placèrent Jésus.

36. Et tandis qu'il avançait, le peuple étendait ses vêtements sur le chemin.

37. Et lorsqu'il approchait déjà de la descente de la montagne des Oliviers, toutes les foules des disciples, transportées de joie, se mirent à louer Dieu à haute voix pour toutes les merveilles qu'ils avaient vues,

38. en disant : Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur ! Paix dans le ciel, et gloire au plus haut des cieux !

39. Alors quelques-uns des pharisiens, du milieu de la foule, lui dirent : Maître, reprenez vos disciples.

40. Il leur répondit : Je vous le dis, s'ils se taisent, les pierres crieront.

41. Et comme il approchait, voyant la ville, il pleura sur elle, en disant :

42. Si tu connaissais, toi aussi, au moins en ce jour qui t'est donné, ce qui te procurerait la paix ! Mais maintenant cela est caché à tes yeux.

43. Il viendra sur toi des jours où tes

presque dans les mêmes termes que par saint Marc ; mais le style est en général plus classique. — *Domini ejus* (vers. 33). Le propriétaire et sa famille. Saint Marc est plus vague : Quelques-uns de ceux qui se trouvaient là.

35-38. Le triomphe. — *Imposuerunt* (ἐπέθεισαν) : ils aidèrent Jésus à monter. — *Substernebant...* (vers. 36). Notre auteur ne mentionne pas les branches de feuillage dont la foule jonchait aussi le chemin. — *Ad descensum...* (vers. 37). Détail nouveau. Le cortège é est donc arrivé au sommet de la colline, juste à l'endroit où commençait le versant occidental. — *Turbæ discipulorum et gaudentes laudare...* sont aussi des traits propres à saint Luc. — *Benedictus... rex...* (vers. 38). Reproduction assez libre des acclamations de la foule. Les deux autres synoptiques les citent sous leur forme originale. Au lieu des mots hébreux « hosanna in altissimis », notre évangéliste emploie l'expression équivalente *gloria in excelsis* ; le verset *pax in cœlo* lui appartient aussi en propre. Le tout est comme un écho du cantique des anges au début de son livre (II, 14).

39-40. Murmures des pharisiens. Saint Matth., XXI, 15-16, raconte un incident analogue, mais qui diffère certainement de celui-ci. — *Quidam pharisæorum...* Jaloux, comme en d'autres circonstances, de la popularité de Jésus, ils auraient voulu qu'il fût cessé lui-même les acclamations. — Il s'y refusa absolument (vers. 40), et il motiva son refus : *Si hi tacuerint...* Il entraînait tel-

lement dans le plan divin que le caractère messianique de Jésus fût publiquement reconnu, qu'un miracle aurait plutôt eu lieu en ce sens, si le peuple avait gardé le silence : *lapides clamabunt*. Locution proverbiale, empruntée peut-être à Habacuc, II, 11.

41-44. Jésus p'eure sur Jérusalem. Cet épisode forme l'une des plus émouvantes particularités du troisième évangile. — *Videns civitatem...* La procession s'était encore avancée. De l'endroit où se tenait alors Notre-Seigneur, le spectateur a toute la ville devant soi et comme à ses pieds ; elle se présente tout admirable de beauté. — *Flebit*. Le grec ἔκλαυσεν a le sens de pleurer à haute voix, sangloter (cf. Marc. XIV, 72), par opposition à δακρῦειν, qui désigne des larmes silencieuses (cf. Joan. XI, 35). Contraste avec la joie bruyante des disciples. — *Dicens : Quia...* (vers. 42). Le Sauveur explique lui-même le double motif de sa vive émotion : c'était, d'une part, à cause de la folle légèreté de Jérusalem, et, d'autre part, à cause du sort affreux qu'elle allait s'attirer bientôt, en punition de ses crimes et de son endurcissement. — *Quæ ad pacem...* Hébraïsme : pour ton bonheur, pour ton salut. — *Abscondita sunt...* par suite de l'aveuglement volontaire des habitants. — Désormais, pas d'espoir de pardon, car la sentence a déjà été prononcée : *venient dies...* (vers. 43). « Suit une terrible description de ces jours de jugement, dans une série de propositions » brèves et vigoureuses, simplement unies entre elles par la pré-



ennemis t'environneront de tranchées, où ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts;

44. et ils te renverseront à terre, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée.

45. Et étant entré dans le temple, il se mit à chasser ceux qui y vendaient et ceux qui y achetaient,

46. leur disant : Il est écrit : Ma maison est une maison de prière; mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs.

47. Et il enseignait tous les jours dans le temple. Et les princes des prêtres, les scribes et les principaux du peuple cherchaient à le perdre;

dabunt te inimici tui vallo, et circumdabunt te, et coangustabunt te undique,

44. et ad terram prosternent te, et filios tuos qui in te sunt, et non relinquent in te lapidem super lapidem, eo quod non cognoveris tempus visitationis tue.

45. Et ingressus in templum, cepit ejicere vendentes in illo, et ementes,

46. dicens illis : Scriptum est : Quia domus mea domus orationis est. Vos autem fecistis illam speluncam latronum.

47. Et erat docens quotidie in templo. Principes autem sacerdotum, et scribæ, et principes plebis quærebant illum perdere;

position *et*. Le tout est d'un effet tragique et pathétique. — Le premier *circumdabunt* de la Vulgate correspond au grec *περικυλώσουσι*, ils jetteront autour; le second, à *περικυλώσουσι*, ils entoureront d'un mur. — *Vallo, χίρανα* : une palissade formant un retranchement. — *Ad terram prosternent...* (vers. 44). Le grec *ἔδρα-*

sonnante, presque sans couleur. — *Ingressus* : non pas le jour même du triomphe, mais le lendemain, comme le note formellement saint Marc, xi, 12. — *Scriptum est...* Cf. Is. LVI, 7 et Jer. VII, 11.

3° Ministère de Jésus dans le temple durant les derniers jours de sa vie. XIX, 47-48.



(Construction d'un retranchement. (Bas-relief romain))

*φύρασι* a, en effet, le sens de raser une ville. — *Eo quod non...* Cf. vers. 42. Le temps de la visite admirable dont Jérusalem avait été l'objet, c'était la vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, durant laquelle il s'était souvent manifesté à la métropole, comme le Messie, par sa prédication et par ses miracles, ainsi que le racontent spécialement le quatrième évangile. Pour les accomplissements de ces terribles prophéties, voyez Joseph, *Bell. jud.*, v, 6-vii, 1.

1° Les vendeurs chassés du temple. XIX, 45-46.

45-46. Comp. Matth. xxi, 12-17; Marc. xi, 15-19. La narration de saint Luc est tout à fait

47-48. Intéressant résumé, qui s'est représenté dans les autres évangiles que par un mot rapide de saint Marc, xi, 18. — La conduite du Sauveur est d'abord brièvement décrite : *erat docens*. Le narrateur expose ensuite, par manière de contraste, les sentiments et divers, à l'égard du Jésus, de la masse du peuple et de ses chefs spirituels. — *Principes... et scribæ, et*. Tout « l'aristocratie de la nation ». Au lieu de *principes plebis*, le grec porte : les premiers du peuple; c.-à-d., les notables, les citoyens les plus influents. — *Non inveniebant quidem*. (vers. 48). Décidés à se débarrasser de Jésus, ils étaient retenus par un sérieux obstacle, l'amour que le

40. et non inveniebant quid facerent illi : omnis enim populus suspensus erat, audiens illum.

40. mais ils ne trouvaient pas ce qu'ils pourraient lui faire, car tout le peuple était suspendu d'admiration en l'écoutant.

## CHAPITRE XX

1. Et factum est in una dierum, docente illo populum in templo et evangelizante, convenerunt principes sacerdotum, et scribæ cum senioribus,

2. et aiunt dicentes ad illum : Dic nobis in qua potestate hæc facis, aut quis est qui dedit tibi hanc potestatem.

3. Respondens autem Jesus, dixit ad illos : Interrogabo vos et ego unum verbum. Respondete mihi :

4. Baptismus Joannis de cælo erat, an ex hominibus ?

5. At illi cogitabant intra se, dicentes : Quia si dixerimus : De cælo, dicit : Quare ergo non credidistis illi ?

6. Si autem dixerimus : Ex hominibus, plebs universa lapidabit nos ; certi sunt enim Joannem prophetam esse.

7. Et responderunt se nescire unde esset.

8. Et Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

1. Et il arriva qu'un de ces jours-là, comme il enseignait le peuple dans le temple et lui annonçait l'évangile, les princes des prêtres et les scribes survinrent avec les anciens,

2. et lui parlèrent en ces termes : Dites-nous par quelle autorité vous faites ces choses, ou quel est celui qui vous a donné ce pouvoir.

3. Jésus, répondant, leur dit : Je vous adresserai, moi aussi, une question. Répondez-moi :

4. Le baptême de Jean était-il du ciel, ou des hommes ?

5. Mais ils pensaient en eux-mêmes, disant : Si nous répondons : Du ciel, il dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui ?

6. Et si nous répondons : Dcs hommes, tout le peuple nous lapidera ; car il est persuadé que Jean était un prophète.

7. Ils répondirent donc qu'ils ne savaient d'où il était.

8. Et Jesus leur dit : Moi non plus, je ne vous dis point par quelle autorité je fais ces choses.

peuple portait à leur ennemi. Cf. xxii, 2. L'expression *suspensus erat...* est toute classique.

§ II. — *Jésus en lutte ouverte avec ses adversaires.* XX, 1-XXI, 4.

1° Il réduit au silence les délégués du sanhédrin, qui lui demandent de qui il tenait ses pouvoirs. XX, 1-19.

CHAP. XX. — 1-8. La source de l'autorité de Notre-Seigneur. Comp. Matth. xxi, 23-27 (voyez le commentaire) ; Marc. xi, 27-33. C'est de saint Marc que notre évangéliste se rapproche le plus dans ce passage. — *In una dierum* est une vague indication du temps. Cf. v, 17 ; viii, 22. C'é est le mardi de la seconde semaine, d'après saint Marc. — *Docente*. De même saint Matthieu. Saint Luc ajoute les mots *et evangelizante*, pour mieux caractériser l'enseignement que donnait alors le Sauveur : il prêchait la bonne nouvelle, la doctrine évangélique. —

*Convenerunt*. Le grec ἐπίστησαν fait image, et nous montre les membres du sanhédrin se présentant soudain. — *In qua...*, *et quis...* (vers. 2). A cette époque, chez les Juifs, « il n'y avait pas de principe plus solidement établi que celui-ci par le consentement universel : pour avoir le droit d'enseigner, il fallait en avoir reçu l'autorisation. » — *Respondens...* (vers. 3). Saint Luc omet de dire que Jésus faisait de la réponse de ses adversaires une condition rigoureuse de la sienne propre. — *Lapidabit nos* (vers. 6) est un trait nouveau. Les récits parallèles se contentent de dire que les hiérarques craignaient le peuple. L'expression *certi sunt* est également propre à notre auteur, et marque une conviction très énergique. — *Se nescire...* (vers. 7). Saint Matthieu et saint Marc citent directement la réponse. On a très justement qualifié de « deshonnête et honteux » cet aveu d'ignorance des membres du sanhédrin au sujet de Jean-Baptiste.



9. Alors il se mit à dire au peuple cette parabole : Un homme planta une vigne, et la loua à des vigneron ; puis lui-même il fut pendant longtemps hors du pays.

10. Et, dans la saison, il envoya un serviteur vers les vigneron, pour qu'ils lui donnassent du fruit de la vigne. Après l'avoir battu, ils le renvoyèrent les mains vides.

11. Il envoya encore un autre serviteur ; mais ils le battirent aussi, et, après l'avoir accablé d'outrages, ils le renvoyèrent les mains vides.

12. Il en envoya encore un troisième, qui ils blessèrent aussi et chassèrent.

13. Alors le maître de la vigne dit : Que ferai-je ? J'enverrai mon fils bien-aimé ; peut-être, en le voyant, éprouveront-ils du respect.

14. Mais lorsque les vigneron le virent, ils pensèrent en eux-mêmes, et dirent : Celui-ci est l'héritier ; tuons-le, afin que l'héritage soit à nous.

15. Et l'ayant chassé hors de la vigne, ils le tuèrent. Que leur fera donc le maître de la vigne ?

16. Il viendra, et il fera périr ces vigneron, et il donnera la vigne à d'autres. Ayant entendu cela, ils lui dirent : A Dieu ne plaise !

17. Mais lui, les regardant, dit : Qu'est-ce donc que ceci qui est écrit : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtaient est devenue la tête de l'angle ?

18. Quiconque tombera sur cette pierre sera brisé ; et celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera.

19. Les princes des prêtres et les

9. Cœpit autem dicere ad plebem parabolam hanc : Homo plantavit vineam, et locavit eam colonis ; et ipse peregre fuit multis temporibus.

10. Et in tempore misit ad cultores servum, ut de fructu vineæ darent illi. Qui cæsum dimiserunt eum inanem.

11. Et addidit alterum servum mittere ; illi autem hunc quoque cædentes, et afficientes contumelia, dimiserunt inanem.

12. Et addidit tertium mittere ; qui et illum vulnerantes ejecerunt.

13. Dixit autem dominus vineæ : Quid faciam ? Mittam filium meum dilectum ; forsitan, cum hunc viderint, verebuntur.

14. Quem cum vidissent coloni, cogitaverunt intra se, dicentes : Hic est heres ; occidamus illum, ut nostra fiat hereditas.

15. Et ejectum illum extra vineam occiderunt. Quid ergo faciet illis dominus vineæ ?

16. Veniet, et perdet colonos istos, et dabit vineam aliis. Quo audito, dixerunt illi : Absit !

17. Ille autem aspiciens eos, ait : Quid est ergo hoc quod scriptum est : Lapidem quem reprobaverunt edificantes, hic factus est in caput anguli ?

18. Omnis qui ceciderit super illum lapidem, conqussabitur ; super quem autem ceciderit, comminuet illum.

19. Et quærebant principes sacerdo-

9-18. Parabole des vigneron rebelles. Comp. Matth. xxi, 33-44 (voyez les notes) ; Marc. xii, 1-11. — *Ad plebem*. C'est directement à ses adversaires que Jésus proposa cette parabole d'après les autres narrateurs ; mais le peuple, auquel le bon Maître adressait la parole lorsqu'en vint tout à coup l'interrompre (comp. le vers. 1), était toujours là, formant le gros de l'auditoire. — *Plantavit*.. Saint Luc se contente de signaler ce fait général et omet ce qui concerne le mur de clôture, la terre, le pressoir. — *Multis temporibus* est un trait spécial, qui désigne tel toute l'histoire d'Israël avant Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *In tempore* (vers. 10) au temps de la récolte. — Au vers. 11, la locution *admittit*.. *mittere* est un hébraïsme très caractéristique. — *Illi autem*.. C'est notre auteur qui marque le mieux la gradation ascendante dans les outrages infligés par les vigneron aux

messagers du propriétaire. D'abord simplement les coups (cf. vers. 10<sup>b</sup>), puis les outrages ajoutés aux coups (vers. 11), enfin les blessures et l'expulsion ignominieuse (vers. 12). — *Quid factum*... (vers. 13). Touchant monologue, un peu plus développé tel que dans les narrations parallèles. — *Ejectum*.. *occiderunt* (verset 15). C'est le même ordre des faits que dans le premier évangile ; saint Marc l'intervertit. — *Quo audito*... : *Absit* (vers. 16). Saint Luc mentionne seul cette réflexion dramatique de l'auditoire. Le détail qui suit, *ille*... *aspiciens* (vers. 17 ; ἐπιβλέπων) marque un regard attentif, prolongé, lui appartient aussi en propre. — *Quid est ergo*... ? Plus exactement dans les autres synoptiques : N'avez-vous pas lu... ? Saint Luc omet en outre la fin de la citation : « A Domibus factum est... »

19. Colere des hiérarques. Comp. Matth. xxi,

tum et scribæ mittere in illum manus illa hora, et timuerunt populum; cognoverunt enim quod ad ipsos dixerit similitudinem hanc.

20. Et observantes miserunt insidiatores, qui se justos simularent, ut caperent eum in sermone, ut traderent illum principatui et potestati præsidis.

21. Et interrogaverunt eum, dicentes: Magister, scimus quia recte dicis et doces, et non accipis personam, sed viam Dei in veritate doces.

22. Licet nobis tributum dare Cæsari, an non?

23. Considerans autem dolum illorum, dixit ad eos: Quid me tentatis?

24. Ostendite mihi denarium. Cujus habet imaginem et inscriptionem? Respondentes dixerunt ei: Cæsaris.

25. Et ait illis: Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.

26. Et non potuerunt verbum ejus reprehendere coram plebe; et mirati in responso ejus, tacuerunt.

27. Accesserunt autem quidam sadducæorum, qui negant esse resurrectionem, et interrogaverunt eum,

scribes cherchaient à mettre les mains sur lui à cette heure même, mais ils craignirent le peuple; car ils avaient reconnu que c'était contre eux qu'il avait dit cette parabole.

20. Et l'épiant, ils envoyèrent des hommes artificieux, qui feindraient d'être justes, pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer à l'autorité et à la puissance du gouverneur.

21. Et ils l'interrogèrent, en disant: Maître, nous savons que vous parlez et enseignez avec droiture, et que vous n'avez pas d'égard aux personnes, mais que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité.

22. Nous est-il permis de payer le tribut à César, ou non?

23. Considérant leur ruse, il leur dit: Pourquoi me tentez-vous?

24. Montrez-moi un denier. De qui porte-t-il l'image et l'inscription? Ils lui répondirent: De César.

25. Alors il leur dit: Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

26. Et ils ne purent rien reprendre dans ses paroles devant le peuple; mais, ayant admiré sa réponse, ils se turent.

27. Quelques-uns des sadducéens, qui nient qu'il y ait une résurrection, s'approchèrent ensuite, et l'interrogèrent,

45-46, et surtout Marc. xi, 12, dont notre auteur se rapproche le plus. Les mots *in illa hora* sont un trait nouveau.

2° Question insidieuse, au sujet du tribut exigé des Juifs par les Romains. XX, 20-26.

Comp. Matth. xxii, 15-22 (voyez le commentaire); Marc. xii, 13-17.

20. Introduction. — *Observantes*. Trait spécial. En mauvaise part: guettant le moment propice pour embarrasser Jésus. D'après saint Matthieu et saint Marc, ce furent les pharisiens qui jouèrent le rôle principal dans cet incident. — *Insidiatores* est une autre expression caractéristique, également propre à saint Luc en cet endroit. Les mots suivants la développent: *qui se justos...* Les délégués des pharisiens prirent donc les dehors d'hommes timorés, anxieux sur un point spécial qu'ils venaient soumettre à Jésus. — *Ut traderent...*: le but final, mentionné seulement par notre évangéliste. Il est probable que les deux substantifs *principatui* et *potestati* se rapportent à *priestibus*, et qu'ils désignent l'autorité judiciaire de Pilate, alors gouverneur romain de la Judée. Cf. iii, 1. Quelques interprètes pensent sans raison suffisante que le premier représente le sanhédrin juif.

21-22. Le cas de conscience. — *Scimus quia...* Saint Luc abrégé légèrement cet éloge flatteur. — Dans la question, il ajoute seul *nobis* après *licet* (vers. 22).

23-25. La solution. — *Ostendite...* (vers. 24).



Denier de Tibère.

Notre auteur abrégé et omet de dire qu'on présente aussitôt un denier à Jésus.

26. Conclusion. — *Et non potuerunt...* Trait spécial, qui met en relief l'étendue de la défaite des pharisiens.

3° Question des sadducéens concernant la résurrection des morts. XX, 27-40.

Comp. Matth. xxii, 23-33 (voyez le commentaire); Marc. xii, 18-27.



28. en disant : Maître, Moïse a écrit pour nous : Si le frère de quelqu'un, ayant une femme, meurt sans laisser d'enfants, son frère épousera sa femme, et suscitera une postérité à son frère.

29. Or il y avait sept frères; et le premier épousa une femme, et mourut sans enfants.

30. Le second la prit, et mourut lui-même sans enfants.

31. Le troisième la prit aussi, et de même tous les sept; et ils ne laissèrent pas de postérité, et ils moururent.

32. Enfin, après eux tous, la femme mourut aussi.

33. A la résurrection donc, duquel d'entre eux sera-t-elle l'épouse? car les sept l'ont eue pour femme.

34. Jésus leur dit : Les enfants de ce siècle se marient et sont données en mariage;

35. mais ceux qui seront jugés dignes du siècle à venir et de la résurrection des morts ne se marieront pas, et ne prendront pas de femme;

36. car ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils sont égaux aux anges, et qu'ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection.

37. Mais que les morts ressuscitent, Moïse le montre lui-même, à l'endroit du Buisson, lorsqu'il appelle le Seigneur le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob.

38. Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants; car tous sont vivants pour lui.

39. Alors quelques-uns des scribes, prenant la parole, lui dirent : Maître, vous avez bien répondu.

40. Et ils n'osaient plus lui faire aucune question.

28. dicentes : Magister, Moyses scripsit nobis : Si frater alicujus mortuus fuerit habens uxorem, et hic sine liberis fuerit, ut accipiat eam frater ejus uxorem, et suscitet semen fratri suo.

29. Septem ergo fratres erant; et primus accepit uxorem, et mortuus est sine filiis.

30. Et sequens accepit illam, et ipse mortuus est sine filio.

31. Et tertius accepit illam; similiter et omnes septem; et non reliquerunt semen, et mortui sunt.

32. Novissime omnium mortua est et mulier.

33. In resurrectione ergo, cujus eorum erit uxor? siquidem septem habuerunt eam uxorem.

34. Et ait illis Jesus : Filii hujus sæculi nubunt, et traduntur ad nuptias;

35. illi vero qui digni habebuntur sæculo illo, et resurrectione ex mortuis, neque nubent, neque ducent uxores;

36. neque enim ultra mori poterunt; æquales enim angelis sunt, et filii sunt Dei, cum sint filii resurrectionis.

37. Quia vero resurgant mortui, et Moyses ostendit secus Rubum, sicut dicit Dominum Deum Abraham, et Deum Isaac, et Deum Jacob.

38. Deus autem non est mortuorum, sed vivorum; omnes enim vivunt ei.

39. Respondentes autem quidam scribarum, dixerunt ei : Magister, bene dixisti.

40. Et amplius non audebant eum quidquam interrogare.

27. Introduction. — La locution *quidam scribarum* est plus précise que « Scribes » des autres rédacteurs.

28-33. Le cas à résoudre. Saint Luc le propose avec quelques petites nuances de style. — *Moyses scripsit...* Cf. Deut. xxv, 5. Comme dans les récits parallèles, la citation donne la substance de la loi plutôt que le texte même.

34-35. Réponse de Notre-Seigneur. Elle est reproduite avec un peu plus d'ampleur dans le troisième évangile, quoiqu'il passe sous silence, au début, le reproche d'ignorance adressé par Jésus à ses antagonistes. — *Illi qui digni...* (vers. 35). Expression solennelle, propre à saint Luc. Elle montre fort bien que, pour participer au bonheur éternel, on doit s'en rendre digne

dès ici-bas. — *Et filii... Dei, cum...* (vers. 36). Encore un détail nouveau. *Filii resurrectionis* est un hébraïsme, qui correspond à « résurrections partielles ». — *Moyses ostendit* (vers. 37). Petite variante aux passages parallèles : N'avez-vous pas lu ce que Dieu a dit? Sur ce sens exact des mots *secus Rubum*, voyez Marc. xii, 26 et les notes. — Le trait final *omnes enim...* (verset 38) est propre à saint Luc.

39-40. Résultats produits par la réponse de Jésus. — Le premier, vers. 39, n'est pas mentionné ailleurs. *Quidam scribarum* : par conséquent, des pharisiens. Ils étaient d'autant plus satisfaits de la réponse, qu'elle avait battu et humilié les scribes, leurs grands adversaires. — Le second résultat (vers. 40) est cité aussi

41. Dixit autem ad illos : Quomodo dicunt Christum filium esse David,

42. et ipse David dicit in libro Psalmorum : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis,

43. donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum ?

44. David ergo Dominum illum vocat ; et quomodo filius ejus est ?

45. Audiente autem omni populo, dixit discipulis suis :

46. Attendite a scribis, qui volunt ambulare in stolis, et amant salutationes in foro, et primas cathedras in synagogis, et primos discubitus in conviviis ;

47. qui devorant domos viduarum, simulantes longam orationem. Hi accipient damnationem majorem.

41. Mais il leur dit : Comment dit-on que le Christ est fils de David,

42. puisque David lui-même dit dans le livre des Psaumes : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite,

43. jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds ?

44. David l'appelle donc Seigneur ; alors, comment est-il son fils ?

45. Tandis que tout le peuple l'écoutait, il dit à ses disciples :

46. Gardez-vous des scribes, qui affectent de se promener en robes longues, et qui aiment les salutations sur la place publique, les premières chaires dans les synagogues et les premières places dans les festins,

47. qui dévorent les maisons des veuves sous prétexte de longues prières. Ils recevront une condamnation plus sévère.

par saint Matthieu, xxii, 46, et par saint Marc, xii, 34<sup>b</sup> ; mais ils le rattachent à un autre incident.

4<sup>o</sup> Question adressée par Jésus lui-même à ses adversaires au sujet de l'origine du Messie. XXII, 41-44.

Comp. Matth. xxii, 41-46 (voyez le commentaire) ; Marc. xii, 35-37. Saint Luc se contente d'une rapide esquisse ; en outre, il omet d'insérer, avant cet épisode, la demande adressée par un scribe à Notre-Seigneur sur le plus grand commandement de la loi.

41-44. Le Messie, fils de David. — *Ad illos* : à ses ennemis, après avoir victorieusement réfuté leurs objections. — *Dicit in libro...* (verset 42). Saint Luc seul emploie cette expression. Saint Matthieu : « in spiritu », Saint Marc : « in Spiritu sancto ».

5<sup>o</sup> Jésus dénonce au peuple les vices des scribes. XX, 45-47.

Comp. Matth. xxiii, 1-39 ; Marc. xii, 38-40. Comme saint Marc, dont il se rapproche beaucoup ici, notre auteur se borne à un résumé très bref du grand discours cité tout au long par saint Matthieu. D'ailleurs, il a mentionné plus haut, xi, 39-52, des reproches assez semblables à ceux que nous lisons dans le premier évangile, adressés par Notre-Seigneur aux pharisiens et aux docteurs de la loi dans une circonstance antérieure, et il n'a pas voulu les répéter ici.

45. Introduction. Elle varie légèrement dans les trois récits. — Le détail *audiente... populo* est très accentué.

46-47. Se défier des scribes. Ce détail est

presque identique au texte parallèle de saint



Tunique à longs pans, tombant jusqu'aux talons.  
(D'après une statue romaine.)

Marc (voyez les notes). — *Attendite* a le sens de : Prenez garde, défiez-vous.



## CHAPITRE XXI

1. Jésus, regardant, vit les riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc.

2. Il vit aussi une pauvre veuve, qui y mit deux petites pièces de monnaie.

3. Et il dit : En vérité, je vous le dis, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres.

4. Car tous ceux-là ont donné de leur superflu, pour faire des offrandes à Dieu; mais celle-ci a donné de son indigence, tout ce qu'elle avait pour vivre.

5. Et comme quelques-uns disaient du temple qu'il était *bâti* de belles pierres, et orné de riches dons, il dit :

6. Des jours viendront où, de ce que vous voyez, il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit détruite.

7. Et ils l'interrogèrent, disant : Maître, quand ces choses arriveront-elles ? et à quel signe *connaîtra-t-on* qu'elles vont s'accomplir ?

8. Jésus dit : Prenez garde d'être séduits ; car beaucoup viendront sous mon

1. Respiciens autem, vidit eos qui mittebant munera sua in gazophylacium, divites.

2. Vidit autem et quamdam viduam pauperulam, mittentem æra minuta duo.

3. Et dixit : Vere dico vobis, quia vidua hæc pauper plus quam omnes misit.

4. Nam omnes hi ex abundantia sibi miserunt in munera Dei; hæc autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum quem habuit, misit.

5. Et quibusdam dicentibus de templo quod bonis lapidibus et donis ornatum esset, dixit :

6. Hæc quæ videtis, venient dies in quibus non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruat.

7. Interrogaverunt autem illum, dicentes : Præceptor, quando hæc erunt ? et quod signum eum fieri incipient ?

8. Qui dixit : Videte ne seducamini; multi enim venient in nomine meo, di-

6° L'obole de la veuve. XXI, 1-4.

Comp. Marc. xii, 41-44, où ce touchant épisode est raconté d'une manière plus complète, plus dramatique, et voyez le commentaire.

CHAP. XXI. — 1-2. Le fait. — *Respiciens*. ἄνελέψας, ayant levé les yeux. — *Pauperculam* (vers. 2). Dans le grec : πενιχράν, indigente. — *Mitit* Marc : πτωχῆν, simplement pauvre. — *Minuta*... Deux λεπτά d'après le grec, comme dans l'autre récit; mais saint Luc n'en traduit pas la signification, que ses lecteurs grecs connaissent.

3-4. La leçon rattachée au fait par Jésus. — *Dixit* : à ses disciples, d'après saint Marc. — *Vere* (ἀληθῶς), au lieu du mot hébreu « Amen » employé dans l'autre rédaction, et habituellement évité par notre auteur. — Les mots *in munera Dei* (vers. 4), qui spécifient la destination des aumônes, sont propres à saint Luc.

§ III. — *Prophétie relative à la ruine de Jérusalem, à la fin du monde et au second avènement du Messie*. XXI, 5-37.

Comp. Matth. xxiv, 1-31 (voyez les notes); Marc. xiii, 1-37. La rédaction de saint Luc est encore plus condensée que celle de saint Marc. Il suit la même marche que les deux autres évangélistes et rapporte au fond les mêmes paroles; mais il a un assez grand nombre de traits originaux.

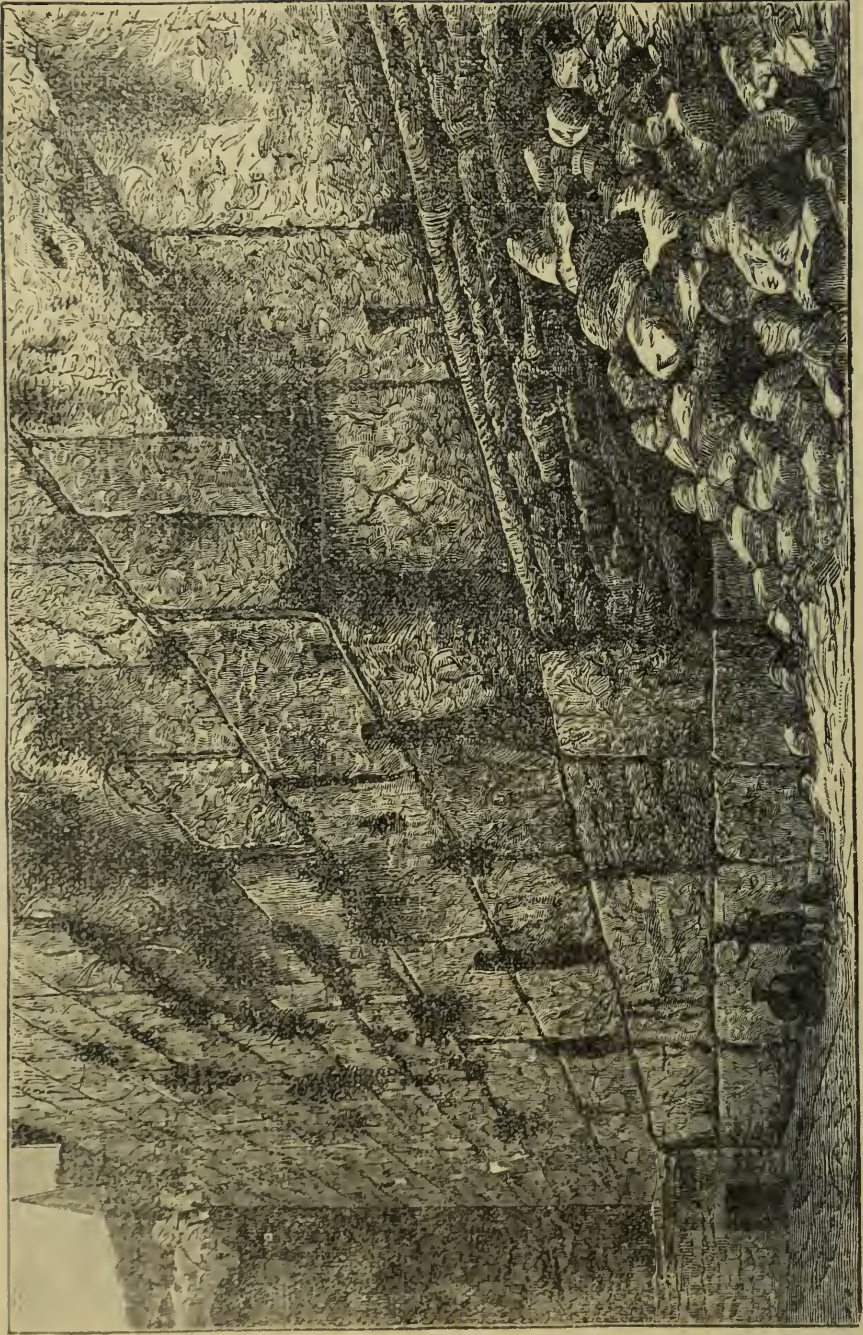
1° Introduction historique. XXI, 5-7.

5-7. L'occasion du discours. Comp. Matth. xxiv, 1-3; Marc. xiii, 1-4. Dès les premières lignes nous voyons que notre auteur abrège; il ne signale ni le lieu où fut formulée la réflexion qui concernait le temple, ni les auteurs de cette réflexion, ni l'endroit où Jésus prononça son intéressant discours. — *Quibusdam*. C'étaient les apôtres eux-mêmes, au moment où Jésus quittait le temple pour toujours. — *Bonis lapidibus*. D'après le grec : de belles pierres. — Le trait suivant, *et donis*, est nouveau, et fait allusion aux riches et nombreux présents offerts au temple, quelquefois par les païens eux-mêmes. Cf. II Mach. iii, 2-7; Josephé, *Bell. Jud.*, v, 13, 16. « Ille immense opulentia templum, » dit Tacite, *Hist.*, v, 8, 1. — Les mots *hæc quæ videtis* (vers. 6) sont au nominatif absolu; la phrase est finie. — *Quando... et quod...* (vers. 7). La double question est posée comme dans le second évangile; elle ne se rapporte directement qu'à la destruction du temple et aux signes qui en seront les avant-coureurs.

2° Première partie du discours : les prophéties. XXI, 8-31.

8-19. Signes communs à la ruine de Jérusalem et à la fin du monde. Comp. Matth. xxiv, 4-14; Marc. xiii, 5-13. — *Videte ne*. Le discours s'ouvre dans les trois rédactions par cette recom-





Mur de Jérusalem après duquel les Juifs vont pleurer tous les vendredis. (D'après une photographie.)



nom, disant : C'est moi, et le temps est proche. Ne les suivez donc pas.

9. Et lorsque vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne soyez pas effrayés; car il faut que ces choses arrivent d'abord, mais ce ne sera pas encore aussitôt la fin.

10. Alors il leur dit : Nation se soulèvera contre nation, et royaume contre royaume.

11. Et il y aura de grands tremblements de terre en divers lieux, et des pestes, et des famines, et des choses effrayantes dans le ciel, et de grands signes.

12. Mais, avant tout cela, on mettra les mains sur vous, et on vous persécutera, vous livrant aux synagogues et aux prisons, vous traînant devant les rois et les gouverneurs, à cause de mon nom;

13. et cela vous arrivera pour que vous rendiez témoignage.

14. Mettez donc dans vos cœurs que vous n'aurez pas à méditer d'avance comment vous répondrez;

15. car je vous donnerai une bouche et une sagesse auxquelles tous vos adversaires ne pourront résister et contredire.

16. Vous serez livrés par vos parents, et par vos frères, et par vos proches, et par vos amis, et l'on fera mourir plusieurs d'entre vous;

17. et vous serez haïs de tous à cause de mon nom.

18. Mais pas un cheveu de votre tête ne périra.

centes quia Ego sum, et tempus appropinquavit. Nolite ergo ire post eos.

9. Cum autem audieritis praelia et seditiones, nolite terreri; oportet primum hæc fieri, sed nondum statim finis.

10. Tunc dicebat illis : Surget gens contra gentem, et regnum adversus regnum.

11. Et terræmotus magni erunt per loca, et pestilentie, et fames, terroresque de cælo, et signa magna erunt.

12. Sed ante hæc omnia injicient vobis manus suas, et persequentur, tradentes in synagogas et custodias, trahentes ad reges et præsidés, propter nomen meum;

13. continget autem vobis in testimonium.

14. Ponite ergo in cordibus vestris, non præmeditari quemadmodum respondeatis;

15. ego enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri.

16. Trademini autem a parentibus, et fratribus, et cognatis, et amicis, et morte afficient ex vobis;

17. et eritis odio omnibus propter nomen meum.

18. Et capillus de capite vestro non peribit.

mandation pressante, qui est en réalité sa raison d'être. — Les mots *tempus* (le temps que les apôtres désiraient connaître) *appropinquavit* et *nolite... tre...* ne sont cités que par saint Luc. — *Praelia et seditiones* (vers. 9). Aux passages parallèles : des guerres et des bruits de guerre. Le récit de Tacite, *Hist.*, I, 2, 1, au sujet de la période qui précéda la ruine de l'État juif, est bien connu : « Ophium casibus, atrox prællis, discors seditionibus, ipsa etiam pace severum. » — *Tunc dicebat...* (vers. 10). Cette formule de transition manque dans les autres récits; elle introduit une autre parole grave et solennelle. Le contenu des vers. 10 et 11 est presque identiquement le même que dans saint Matthieu et dans saint Marc. Notre auteur n'a guère en propre que le trait *terroresque de cælo*, qui désigne des phénomènes effrayants dans les sphères célestes. — *Sed ante hæc...* (trait spécial, important). Les vers. 12-19 annoncent d'autres signes, qui devront précéder ceux dont il vient d'être fait mention; ces signes se résument dans une persécution violente, dirigée contre les disciples de Jésus, soit

par les Juifs, soit par les païens. La description est dramatique et assez semblable à celle de saint Marc, XIII, 9-13 (voyez le commentaire). Néanmoins on trouve presque à chaque verset des traits propres au troisième évangile : par exemple, au vers. 12, *injicient manus et persequentur*; au vers. 13, *vobis in testimonium* (en témoignage de votre fidélité), au lieu de « in testimonium illis »; au vers. 14, *ponite... in cordibus... non...*; au vers. 15, *ego... dabo vobis...*, au lieu de « non enim vos estis loquentes, sed... », etc. — *Capillus de capite...* (vers. 18). Locution proverbiale, qui marque une entière sécurité. Cf. Matth. x, 30; I Reg. XIV, 45; II Reg. XIV, 11, etc. Ici, elle ne veut pas dire que tous échapperont à la mort, puisque Jésus vient d'annoncer que la persécution sera sanglante (comp. le vers. 16); du moins elle signifie : Vos âmes seront absolument hors de danger; votre salut éternel est assuré. Et puis la résurrection des corps, à la fin du monde, sera une « restitutio in integrum » qui démontrera la parfaite vérité de cette promesse. Cf. II Mach. VII, 11. — *In parentibus...*

19. In patientia vestra possidebitis animas vestras.

20. Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus.

21. Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes; et qui in medio ejus, discedant; et qui in regionibus, non intrent in eam.

22. Quia dies ultionis hi sunt, ut impleantur omnia quæ scripta sunt.

23. Væ autem prægnantibus et nutientibus in illis diebus! Erit enim pressura magna super terram, et ira populo huic.

24. Et cadent in ore gladii, et captivi ducentur in omnes gentes, et Jerusalem calcabitur a gentibus, donec impleantur tempora nationum.

25. Et erunt signa in sole, et luna, et stellis, et in terris pressura gentium præ confusione sonitus maris et fluctuum,

26. arescentibus hominibus præ timore et expectatione, quæ supervenient uni-

19. C'est par votre patience que vous sauverez vos vies.

20. Lorsque vous verrez Jérusalem entourée par une armée, alors sachez que sa désolation est proche.

21. Alors, que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient dans les montagnes, et que ceux qui sont au milieu d'elle en sortent, et que ceux qui sont dans les environs n'y entrent point.

22. Car ce seront des jours de vengeance, afin que s'accomplisse tout ce qui est écrit.

23. Malheur à celles qui seront enceintes et qui allaiteront en ces jours-là! Car il y aura une grande détresse dans le pays, et de la colère contre ce peuple.

24. Ils tomberont sous le tranchant du glaive, et ils seront emmenés captifs dans toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli.

25. Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, et, sur la terre, détresse des nations, à cause du bruit confus de la mer et des flots,

26. les hommes séchant de frayeur, dans l'attente de ce qui doit arriver à

(vers. 19). Dans le grec : Par votre persévérance vous gagnerez vos âmes. C'est, sous une forme nouvelle, l'équivalent de cette parole de Notre-Seigneur dans les deux autres récits : Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé.

20-24. La ruine de Jérusalem. Comp. Matth. xxiv, 15-22; Marc. xiii, 14-20. Saint Luc condense



Soldats assiégeant une ville. (Bas-relief romain.)

sel de plus en plus sa rédaction; en revanche, elle est encore plus originale. C'est ainsi qu'il évite, dès le début, l'expression assez obscure « abominationem desolationis », et la remplace par un détail plus accessible à l'intelligence de

ses lecteurs grecs : *cum videritis circumdari...*

— *Tunc scitote...* est un trait nouveau; comme aussi, au vers. 21, *qui in medio ejus* (dans l'enceinte de Jérusalem) et *qui in regionibus* (grec : dans la campagne); au vers. 22, la réflexion *quia dies ultionis...*, qui relève, dans la ruine de Jérusalem, l'accomplissement des anciens oracles; au vers. 23<sup>b</sup>, la petite description toute tragique *erit enim pressura...* (*ἀνάγκη*, dans le sens de détresse) et *ira...* (la colère divine excitée par les crimes des Juifs). Le vers. 24 tout entier est également une particularité de saint Luc; ses détails sont d'une grande énergie. Par *tempora nationum*, il faut probablement entendre le temps accordé par Dieu aux païens pour châtier son peuple coupable; selon d'autres, le temps qui leur est laissé pour se convertir eux-mêmes à la religion du Christ.

25-33. La fin du monde. Comp. Matth. xxiv, 23-35; Marc. xiii, 24-31. Saint Luc omet ce qui est dit, dans les deux autres synoptiques, de l'abréviation de ces jours terribles, de l'apparition de faux prophètes, etc. — *Et in terris... fluctuum*

(vers. 25<sup>b</sup>). Trait spécial. L'univers entier sera donc bouleversé. — *Arescentibus* (dans le grec : rendant l'âme)... *orbis* (vers. 26). Tout ce passage ne nous a été conservé que par saint Luc. — *Expectatione quæ...* C.-à-d., dans l'attente



tout l'univers; car les puissances des cieux seront ébranlées.

27. Et alors on verra le Fils de l'homme venant sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté.

28. Or, lorsque ces choses commenceront à arriver, regardez et levez la tête, parce que votre rédemption approche.

29. Et il leur proposa cette comparaison : Voyez le figuier et tous les arbres.

30. Lorsqu'ils commencent à produire leur fruit, vous savez que l'été est proche.

31. De même, quand vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche.

32. En vérité, je vous le dis, cette race ne passera point, que tout ne s'accomplisse.

33. Le ciel et la terre passeront; mais mes paroles ne passeront point.

34. Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès du manger et du boire, et par les soucis de cette vie, et que ce jour ne vienne sur vous à l'improviste;

35. car il viendra comme un filet sur tous ceux qui habitent sur la face de toute la terre.

36. Veillez donc, priant en tout temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'échapper à tous ces maux qui arriveront, et de paraître devant le Fils de l'homme.

37. Or, pendant le jour, il enseignait

verso orbi; nam virtutes cælorum movebuntur.

27. Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magna et majestate.

28. His autem fieri incipientibus, respicite, et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra.

29. Et dixit illis similitudinem: Videte ficulneam, et omnes arbores.

30. Cum producant jam ex se fructum, scitis quoniam prope est æstas.

31. Ita et vos cum videritis hæc fieri, scitote quoniam prope est regnum Dei.

32. Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia fiant.

33. Cælum et terra transibunt; verba autem mea non transibunt.

34. Attendite autem vobis, ne forte graventur corda vestra in crapula, et ebrietate, et curis hujus vitæ, et superveniat in vos repentina dies illa;

35. tanquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis terræ.

36. Vigilate itaque, omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt, et stare ante Filium hominis.

37. Erat autem diebus docens in tem-

de ce qui doit arriver... — *Tunc videbunt...* (vers. 27). Comme dans saint Marc. Notre évangéliste ne mentionne pas non plus le signe du Fils de l'homme. — *His autem...* (vers. 28). Autre passage propre à saint Luc. C'est une parole d'encouragement et de réconfort, adressée par Notre-Seigneur aux chrétiens qui vivront durant ces jours terribles: qu'ils se consolent en pensant que l'heure de la récompense éternelle est proche. — *Et dixit...* (vers. 29). Formule de transition, qui manque dans les récits parallèles. Elle introduit la petite parabole du figuier, commune aux trois narrateurs (cf. Matth. xxiv, 32-35 et Marc. xiii, 28-31), mais présentée ici avec quelques variantes dans la forme. — *Cum producant... fructum* (vers. 30). Le grec a seulement: lorsqu'ils émettent (leurs feuilles). — *Prope est regnum...*: le royaume des cieux enveloppé dans sa consommation. — Les vers. 32 et 33 sont identiquement les mêmes dans les trois synoptiques.

3° Seconde partie du discours: exhortation à la vigilance. XXI, 34-36.

Elle est très brève dans notre évangile et y apparaît sous une forme particulière. D'ailleurs,

les synoptiques ont très peu de détails communs en cet endroit. Cf. Matth. xxiv, 36-51; Marc. xiii, 32-37.

34-36. Il faut se tenir prêt pour le dernier jour, puisqu'on ignore à quelle époque précise il viendra. — *Graventur... in crapula*. Rien n'alourdit le cœur et l'âme autant que la débauche. — *Curis hujus vitæ*. Voyez viii, 14 et les notes. — *Repentina* est le mot essentiel: soudain, à l'improviste. Cette pensée est développée par la saisissante image du filet (vers. 35), par lequel sont saisis tout à coup les oiseaux, lorsqu'ils s'y attendent le moins. — Conclusion toute naturelle du discours: *Vigilate itaque...* (vers. 36). — Mais à la vigilance il faut ajouter la prière (orantes: cf. Matth. xxvi, 41), afin de pouvoir ainsi, d'une part, éviter les périls et les malheurs de la fin des temps (*ista omnia...*); d'autre part, mériter de se tenir avec confiance (*stare*) devant le Juge suprême.

4° Description de la manière dont Jésus passera les derniers jours de sa vie. XXI, 37-38.

37-38. Tout ce passage est propre à saint Luc. C'est un résumé rétrospectif des plus intéressants, qui remonte jusqu'au jour de l'entrée

plo; noctibus vero exiens, morabatur in monte qui vocatur Oliveti.

38. Et omnis populus manicabat ad eum in templo audire eum.

dans le temple, et la nuit il sortait, et demeurait sur la montagne appelée des Oliviers.

38. Et tout le peuple venait à lui de grand matin dans le temple pour l'écouter.

## CHAPITRE XXII

1. Appropinquabat autem dies festus Azymorum, qui dicitur Pascha;

2. et quærebant principes sacerdotum et scribæ quomodo Jesum interficerent, timebant vero plebem.

3. Intravit autem Satanas in Judam, qui cognominabatur Iscariotes, unum de duodecim.

4. Et abiit, et locutus est cum principibus sacerdotum et magistratibus, quemadmodum illum traderet eis.

5. Et gavisi sunt, et pacti sunt pecuniam illi dare.

6. Et spondit; et quærebat opportunitatem ut traderet illum sine turbis.

1. Cependant la fête des Azymes, appelée la Pâque, était proche,

2. et les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils feraient mourir Jésus; mais ils craignaient le peuple.

3. Or Satan entra dans Judas, surnommé Iscariote, l'un des douze.

4. Et il alla, et s'entretint avec les princes des prêtres et les magistrats, de la manière dont il le leur livrerait.

5. Ils se réjouirent, et convinrent de lui donner de l'argent.

6. Il s'engagea, et il cherchait une occasion favorable pour le livrer à l'insu des foules.

trionphale du Sauveur à Jérusalem. Cf. XIX, 47. — *Morabatur*. Le grec ἠύληζετο signifie : il passait la nuit. — *In monte qui...* Ces mots n'excluent nullement le village de Béthanie (cf. Matth. XXI, 17), qui était précisément situé sur le versant oriental du mont des Oliviers. — *Omnis populus...* (vers. 38). Jusqu'au dernier instant de son ministère, Notre-Seigneur Jésus-Christ remporta de grands succès auprès du peuple. — *Manicabat* a le sens de « manebat » (ὄρθριζε dans le grec), et dénote ici un zèle et un amour très vifs.

### SECTION II. — HISTOIRE DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. XXII, 1 — XXIII, 56.

Le récit de saint Luc a, dans ces deux chapitres, des particularités considérables, consistant soit en détails nouveaux, soit en omissions.

§ I. — *L'entente des hiérarques et de Judas contre Jésus; les deux cènes.* XXII, 1-38.

1° L'horrible marché de Judas. XXII, 1-6.

CHAP. XXII. — 1-2. Introduction : les chefs du peuple cherchent le moyen de faire mourir Jésus au plus vite. Comp. Matth. XXVI, 1-5 (voyez le commentaire); Marc. XIV, 1-2. La narration de saint Luc est la plus complète des trois. — *Appropinquabat...* Date générale, assez

vague. D'après les passages parallèles, c'était juste deux jours avant la Pâque. — *Dies... azymorum*. Dans le grec : la fête des azymes. Saint Luc ajoute pour ses lecteurs païens : *qui dicitur Pascha*. Les deux noms étaient synonymes; mais les nouveaux chrétiens connaissent davantage le second. — *Quærebant... quomodo...* (vers. 2). Comme dans le second évangile. — *Timebant vero...* Saint Luc se borne à constater le fait; les deux autres synoptiques placent l'aveu de cette crainte sur les lèvres des hiérarques eux-mêmes.

3-6. Judas propose aux membres du sanhédrin de leur livrer son Maître. Comp. Matth. XXVI, 14-16 (voyez le commentaire); Marc. XIV, 10-11. Saint Luc omet l'onction de Marie, sœur de Lazare, racontée par les deux autres synoptiques entre cet épisode et le précédent. — *Intravit... Satanas...* Traité spécial, d'une grande vigueur, destiné à mettre en relief la noirceur de l'acte du traître. Cf. Joan. XII, 2, 27. C'est Judas lui-même qui ouvrit l'entrée de son âme à Satan, et il conserva sa pleine liberté. — *Magistratibus* (vers. 4). C'étaient des officiers militaires, d'après le grec (στρατηγους); non toutefois des officiers romains, mais les lévites chargés de la police du temple. Cf. vers. 52; Act. IV, 2, etc. — *Quemadmodum...* (vers. 5). C'était précisément ce point qui embarrassait les ennemis de Jésus; de là leur joie : *gavisi sunt...* Trait commun à



7. Cependant arriva le jour des Azymes, où il fallait immoler la pâque.

8. Et Jésus envoya Pierre et Jean, en disant : Allez, et préparez-nous la pâque, afin que nous la mangions.

9. Ils lui dirent : Où voulez-vous que nous la préparions ?

10. Il leur répondit : Voici, lorsque vous entrerez dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera,

11. et vous direz au père de famille de cette maison : Le Maître te dit : Où est la salle où je pourrai manger la pâque avec mes disciples ?

12. Et il vous montrera une grande chambre haute, meublée ; et là, faites les préparatifs.

13. S'en allant donc ils trouvèrent comme il leur avait dit, et ils préparèrent la pâque.

14. Quand l'heure fut venue, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui.

15. Et il leur dit : J'ai désiré d'un grand désir de manger cette pâque avec vous, avant de souffrir.

7. Venit autem dies Azymorum, in qua necesse erat occidi pascha.

8. Et misit Petrum et Joannem, dicens : Euntes parate nobis pascha, ut manducemus.

9. At illi dixerunt : Ubi vis paremus ?

10. Et dixit ad eos : Ecce introeuntibus vobis in civitatem, occurret vobis homo quidam amphoram aquæ portans ; sequimini eum in domum in quam intrat,

11. et dicetis patrifamilias domus : Dicit tibi Magister : Ubi est diversorium ubi pascha cum discipulis meis manducem ?

12. Et ipse ostendet vobis cenaculum magnum stratum ; et ibi parate.

13. Euntes autem invenerunt sicut dixit illis, et paraverunt pascha.

14. Et cum facta esset hora, discubuit, et duodecim apostoli cum eo.

15. Et ait illis : Desidero desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar.

notre auteur et à saint Marc. — *Spondit* (vers. 6). C.-à-d. que Judas s'engagea à livrer prochainement Jésus aux hiérarques. Détail spécial. — *Sine turbis* : à un moment où Notre-Seigneur serait seul avec ses disciples, loin de la foule qui pourrait le défendre. Autre trait nouveau. Cf. vers. 29.

2. Jésus célèbre la cène pascale avec les Douze. XXII, 7-38.

7-13. Les préparatifs du repas. Comp. Matth.



Événement portant des amphores.  
(Peinture de tombes.)

XXVI, 17-19 (voyez les notes) ; Marc. xiv, 12-16. A part quelques traits qui lui sont propres, le

récit de saint Luc suit de très près celui du second évangile. — *Et misit...* (vers. 8). Détail nouveau. Ce fut donc Jésus qui prit l'initiative. La réponse des apôtres est citée dans les mêmes termes par les trois narrateurs : *Ubi vis...* (verset 9). Saint Luc nomme seul les deux disciples chargés des préparatifs du festin : *Petrum et Joannem*. — Le détail très précis *introeuntibus vobis* (vers. 10) lui est également propre.

14-20. Célébration de la pâque légale et institution de la sainte Eucharistie. Comp. Matth. xxvi, 20, 26-29 (voyez le commentaire) ; Marc. xiv, 17, 22-25. La narration de saint Luc présente plusieurs particularités importantes. — *Facta... hora*. Les deux autres narrateurs emploient une expression plus précise : Le soir étant venu. Le festin pascal ne commençait qu'après le coucher du soleil. — *Et ait...* Ces paroles (vers. 15-16), qui servent d'introduction solennelle à la cène eucharistique, ne nous ont été conservées que par saint Luc. — *Desidero desideravi* est un hébraïsme : J'ai ardemment désiré. Le pronom *hec* est fortement accentué : cette Pâque entre toutes les autres. En effet, c'était la dernière pour Jésus (*antequam patiar*), et surtout il tardait à son tour d'instituer la sainte Eucharistie et de donner à l'Église ce gage permanent de son amour. — *Dico enim...* (vers. 14). Il insiste sur l'idée de son prochain départ. Par les mots *dance impletur...*, il désigne le ciel, où la Pâque juive et beaucoup d'autres fêtes symboliques seront remplacées par la complète réalité. — *Et accepto...* (vers. 17). Dans le grec (LXX-

16. Dico enim vobis, quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei.

17. Et accepto calice, gratias egit, et dixit : Accipite, et dividite inter vos.

18. Dico enim vobis quod non bibam de generatione vitis, donec regnum Dei veniat.

19. Et accepto pane, gratias egit, et fregit, et dedit eis, dicens : Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur ; hoc facite in meam commemorationem.

20. Similiter et calicem, postquam cœnavit, dicens : Hic est calix novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur.

21. Verumtamen ecce manus tradentis me mecum est in mensa.

22. Et quidem Filius hominis, secundum quod definitum est, vadit ; verumtamen vae homini illi per quem tradetur !

23. Et ipsi cœperunt quærere inter se, quis esset ex eis qui hoc facturus esset.

16. Car, je vous le dis, désormais je ne la mangerai plus, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu.

17. Et ayant pris le calice, il rendit grâces, et dit : Prenez, et partagez entre vous.

18. Car, je vous le dis, je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le règne de Dieu soit arrivé.

19. Puis, ayant pris du pain, il rendit grâces, le rompit, et le leur donna, en disant : Ceci est mon corps, qui est donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.

20. Il prit de même le calice, après qu'il eut soupé, en disant : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang, qui sera répandu pour vous.

21. Cependant, voici que la main de celui qui me trahit est avec moi à cette table.

22. Quant au Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été déterminé ; mais malheur à l'homme par qui il sera trahi !

23. Et ils commencèrent à se demander mutuellement quel était celui d'entre eux qui ferait cela.

μενος, ayant reçu. On présenta donc la coupe à Jésus. Au vers. 19, λαβών, ayant pris. Cette mention du calice avant la consécration du pain est propre à notre évangéliste. S'il s'agit du calice eucharistique, il faudra dire que les détails contenus dans les vers. 17 et 18 sont placés ici d'une manière anticipée. Sinon, saint Luc aura voulu parler de la première coupe qu'on faisait circuler au commencement de la cène pascale. — *Dividite...* L'équivalent des mots « Buvez-en tous » des deux autres récits. — *Donec... veniat.* Aux passages parallèles : Jusqu'à ce que j'en boive de nouveau avec vous dans le royaume de Dieu. — *Hoc est... quod...* Pour les paroles de la consécration du pain et du vin, la rédaction de saint Luc diffère un peu de celles de saint Matth. et de saint Marc ; mais elle se rapproche d'une façon remarquable du récit que saint Paul nous a laissé, I Cor. xi, 23-25, de l'institution de l'Eucharistie. Et il n'y a rien de surprenant à cela, puisque l'auteur du troisième évangile était le disciple intime et le compagnon fidèle du grand apôtre. Ils sont seuls à mentionner la proposition *quod pro vobis datur*, qui équivaut, pour le pain consacré, aux mots *qui pro vobis fundetur* du vers. 20. L'importante recommandation *hoc facite in...* n'est également citée que par eux (saint Paul la répète après la consécration de la coupe). Elle enjoignait aux apôtres et à leurs successeurs de réitérer, dans toutes ses circonstances, l'acte alors accompli par Notre-Seigneur Jésus-Christ : elle fondait par conséquent le saint sacrifice de la messe et le sacrement

de l'ordre. — *Hic est calix novum...* (vers. 20). Cette formule ne diffère pas essentiellement de celle qu'emploient saint Matth. et saint Marc. Tertullien, *adv. Marc.*, iv, 10, en détermine fort bien le sens : « Testamentum sanguine meo obsignatum. »

21-23. Dénonciation du traître. Comp. Matth. xxvi, 21-25 (voyez le commentaire) ; Marc. xiv, 18-21 ; Joan. xiii, 18-30. Saint Luc se contente ici d'un simple sommaire. En outre, d'après le sentiment le plus probable, il intervertit l'ordre des faits ; car c'est plutôt au début de la cène légale et avant d'instituer la sainte Eucharistie que Jésus dénonça le crime de Judas, comme le disent les deux premiers synoptiques. Les exégètes se sont souvent posé la question suivante : Le traître a-t-il communiqué avec les autres apôtres ? Dans l'antiquité, on répondait d'ordinaire affirmativement, bien qu'un certain nombre d'interprètes fussent d'un avis contraire ; de nos jours, la réponse est plus communément négative. Voyez Knabenbauer, *h. l.* ; nos *Essais d'exégèse*, Lyon, 1884, p. 311-326 ; Friedlieb, *Archéologie de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, ouvrage adapté en français par F. Martin, Paris, 1897, p. 232-238. — *Et quidem...* (vers. 22). Comme dans saint Matthieu et saint Marc, à part l'emploi de la formule *sicut definitum est* (κατὰ τὸ ὀρισμένον), au lieu de « sicut scriptum est », et l'omission par saint Luc des mots « bonum erat et si non... ». — *Cœperunt quærere...* (vers. 23). Ce trait, propre à saint



24. Il s'éleva aussi parmi eux une contestation, *pour savoir* lequel d'entre eux devait être estimé le plus grand.

25. Mais il leur dit : Les rois des nations leur commandent en maîtres, et ceux qui ont l'autorité sur elles sont appelés leurs bienfaiteurs.

26. Qu'il n'en soit pas ainsi de vous ; mais que celui qui est le plus grand parmi vous devienne le plus petit ; et celui qui gouverne, comme celui qui sert.

27. Car lequel est le plus grand ? celui qui est à table, ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Moi, cependant, je suis au milieu de vous comme celui qui sert.

28. Vous, vous êtes demeurés avec moi dans mes tentations ;

29. et moi, je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé,

30. afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, jugeant les douze tribus d'Israël.

31. Le Seigneur dit encore : Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment ;

24. Facta est autem et contentio inter eos, quis eorum videretur esse major.

25. Dixit autem eis : Reges gentium dominantur eorum, et qui potestatem habent super eos beneficii vocantur.

26. Vos autem non sic ; sed qui major est in vobis, fiat sicut minor ; et qui praecessor est, sicut ministrator.

27. Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat ? nonne qui recumbit ? Ego autem in medio vestrum sum sicut qui ministrat.

28. Vos autem estis qui permansistis mecum in tentationibus meis ;

29. et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum,

30. ut edatis et bibatis super meam in regno meo, et sedeat in thronis, judicantes duodecim tribus Israel.

31. Ait autem Dominus : Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut eribraret sicut triticum ;

Luc, n'exclut pas les questions adressées directement à Jésus par les disciples d'après les deux premiers synoptiques.

24-30. Petite querelle d'ambition entre les Douze et grave leçon que leur donna le divin Maître. Notre auteur a seul cet épisode ; mais des discussions de ce genre avaient déjà éclaté plus d'une fois parmi les apôtres. Cf. ix, 46-48 ; xviii, 1-5 et xx, 24-28 ; Marc. ix, 33-37 et x, 41-45, etc. — *Contentio... quis major...* Étrange lutte, surtout en un tel moment. Il est vrai qu'on suppose assez généralement que saint Luc ne l'a point signalée à sa place régulière, et qu'elle avait eu lieu immédiatement avant la cène légale, à l'occasion du placement à table. — *Reges gentium...* Les vers. 25 et 26 reproduisent en partie une instruction semblable que les apôtres avaient reçue de Jésus quelques jours auparavant, dans une circonstance analogue à celle-ci. Cf. Matth. xx, 25-26 (voyez les notes). — *Beneficet*. Dans le grec : bienfaiteurs (ὀφειλάται). Expression propre au troisième évangile. Nous savons, en effet, par l'histoire de ces temps, que plusieurs prièrent le titre d'évergètes. — *Minor* (vers. 26). Dans le grec : ὀπίσθητος ; littéral, « junior », dans le sens de dernier. — *Praecessor*. C.-à-d., le chef (ἐπιπρομαχός). — *Qui ministrat* (vers. 27). C.-à-d., celui qui sert à table, comme il résulte des mots qui *recumbit*. — *Ego autem...* (vers. 28). A partir d'ici jusqu'à la fin du vers. 30, presque tout est propre à saint Luc. Les mots *permansistis mecum...* renferment un éloge très délicat

pour les apôtres, qui, en réalité, s'étaient conduits à l'égard de leur Maître comme des serviteurs dévoués et fidèles. — *In tentationibus...* Jésus nomme ainsi les épreuves multiples qu'il avait subies pendant sa vie publique. — *Et ego dispono* (vers. 29)... Magnifique récompense réservée par lui à ses apôtres : ils auront part à son royaume éternel. — *Ut edatis... in regno...* C'est la même figure qu'aux vers. 16 et 17. Cf. xii, 29, etc. La suivante, *et sedeat super...* représente de hauts pouvoirs, une glorieuse dignité, de même que celle-ci marquait une profonde joie. Nous la trouvons aussi dans saint Matthieu, xix, 18 (voyez les notes).

31-34. Jésus prévit le renoncement au procès des apôtres. Comp. Matth. xvi, 20-23 ; Marc. xiv, 26-31 ; Jean. xiii, 26-30. La narration de saint Luc a une forme tellement spéciale, qu'elle semble, du prime abord, ne pas se rapporter tout à fait au même incident que celle des deux autres synoptiques. En outre, d'après notre évangéliste comme d'après saint Jean, cette proposition de Notre-Seigneur aurait été faite dans le cercle, et non sur le chemin de Gethsémani, ainsi que le disent saint Matthieu et saint Marc. Jésus aurait-il prophétisé deux fois de suite la chute morale de saint Pierre ? Cela n'est pas impossible en soi. Si l'on agit d'un seul et même épisode, il y aura en, d'un côté ou de l'autre, un léger déplacement chronologique du fait. Le contenu des vers. 31 et 32 est entièrement propre à saint Luc. — Il y a beaucoup de similitude dans la répétition Simon, Simon, destinée à

32. ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua; et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.

33. Qui dixit ei : Domine, tecum paratus sum et in carcerem et in mortem ire.

34. At ille dixit : Dico tibi, Petre, non cantabit hodie gallus, donec ter abneges nosse me. Et dixit eis :

35. Quando misi vos sine sacculo, et pera, et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis?

36. At illi dixerunt : Nihil. Dixit ergo eis : Sed nunc, qui habet sacculum, tollat, similiter et peram; et qui non habet,

32. mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point; et toi, lorsque tu seras converti, affermis tes frères.

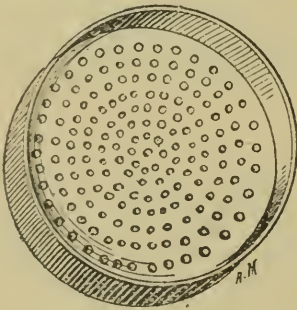
33. Pierre lui dit : Seigneur, je suis prêt à aller, avec vous, et en prison et à la mort.

34. Mais Jésus dit : Pierre, je te le dis, le coq ne chantera pas aujourd'hui, que tu n'aies nié trois fois que tu me connais. Et il leur dit :

35. Lorsque je vous ai envoyé sans sac, sans bourse et sans chaussures, vous a-t-il manqué quelque chose?

36. Ils répondirent : Rien. Il ajouta : Mais maintenant, que celui qui a un sac le prenne, et une bourse également; et

attirer l'attention de l'apôtre sur le grave avertissement qui suit : *ecce Satanas...* Le verbe *expetivit* est particulièrement expressif, dans le grec surtout (ἐξήτησάτο), où il paraît signifier : Satan vous a obtenus par l'insistance de



Crible romain.  
(Bas-relief de la colonne Trajane.)

ses demandes; c.-à-d., a obtenu de Dieu la permission de vous tenter. Cf. Job, I, 12 et II, 6. Vos : le collège apostolique tout entier. — *Ut cribraret...* Image empruntée au vannage du blé : agiter et troubler moralement. — *Ego autem...* (vers 32). Jésus oppose majestueusement sa conduite à celle de Satan : lui aussi, il a demandé, il a prié, afin d'obtenir du secours pour ses amis menacés. — *Pro te*. Ce pronom est assurément très remarquable, surtout après l'emploi du pluriel dans la phrase précédente, « *expetivit vos* ». Il suppose de la façon la plus évidente que, dans la pensée de Notre-Seigneur, Pierre était le chef des apôtres, le chef de la future Église; chef dont la chute, si elle était grave et durable, pouvait entraîner celle de tous et compromettre l'œuvre du Christ. — Objet de la prière de Jésus : *ut non deficiat* (ἐκλίπη) *fides...* En réalité, la foi de Pierre n'a pas cessé un seul instant d'exister. Au moment même où il reniait si tristement son Maître, elle remplissait son âme; seulement, il n'eut pas le courage de la confesser. En outre, cette défection

ne fut que passagère. — Le participe *conversus* serait, d'après quelques interprètes, un simple hébraïsme : Et toi, à ton tour, de ton côté... Cette traduction nous paraît inexacte, car c'est un acte spécial qui est recommandé ici à saint Pierre : T'étant tourné, c.-à-d., étant revenu de ton erreur momentanée, t'étant converti, confirme tes frères (les apôtres) dans la foi; rends-les fermes et inébranlables par ton enseignement et par tes exemples. Sur les conclusions dogmatiques de ce texte, c.-à-d., la primauté de saint Pierre, son infaillibilité doctrinale, et les privilèges identiques des papes, ses successeurs, voyez Bo-suet, *Méditations sur l'Évangile*, LXX<sup>e</sup> et LXXII<sup>e</sup> jours, et les théologiens dans le traité « de Eclesia ». — *Tecum paratus...* (vers. 33). Chauda protestation de fidélité; mais protestation présomptueuse, comme le montrent davantage les récits de saint Matthieu et de saint Marc : aussi Jésus y répond-il par la prédiction du triple reniement de l'apôtre (vers. 34).

35-38. Le Sauveur avertit ses disciples des dangers de tout genre auxquels ils seront exposés dans l'exercice de leur ministère. Passage propre à saint Luc. — *Quando misi...* Souvenir rétrospectif, qui rappelait aux Douze leurs premiers travaux apostoliques. Cf. ix, 3; x, 4, etc. — *Nihil* (vers. 36). Rien ne leur avait manqué alors, parce qu'on témoignait généralement une vive sympathie aux envoyés de Jésus, encore si populaire. — *Sed nunc*. Bientôt tout va changer sous ce rapport; ils se trouveront partout en



Sac et monceaux d'argent.  
(Peinture de Pompéi.)

pays ennemi, et ils auront besoin de toutes leurs ressources personnelles, s'ils ne veulent pas mourir de faim. — *Emat gladium* : pour se défendre. Non que Jésus engage ses apôtres



que celui qui n'en a point vende sa tunique, et achète une épée.

37. Car, je vous le dis, il faut encore que cette parole qui est écrite s'accomplisse en moi : Il a été mis au rang des scélérats. En effet, ce qui me concerne touche à sa fin.

38. Et ils dirent : Seigneur, voici deux épées. Et il leur dit : Cela suffit.

39. Et étant sorti, il alla, selon sa

vendat tunicam suam, et emat gladium.

37. Dico enim vobis, quoniam adhuc hoc quod scriptum est, oportet impleri in me : Et cum iniquis deputatus est. Etenim ea quæ sunt de me finem habent.

38. At illi dixerunt : Domine, ecce duo gladii hic. At ille dixit eis : Satis est.

39. Et egressus ibat secundum consue-

à repousser la violence par la violence; il les prévient, dans un langage figuré, qu'ils seront en butte à toute sorte d'inimitiés et de périls.

— *Adhuc hoc...* (vers. 37.)

La citation est empruntée au grand oracle d'Isaïe relatif à la passion du Christ, et elle annonce que le Messie mourra comme un criminel. Cf. Is. LIII, 12. — *Finem habent*. Par conséquent : Ma vie est arrivée à son terme, je vais mourir. Le sens n'est pas, comme on l'a parfois pensé : Ce qui a été écrit à mon sujet doit s'accomplir. — *Duo gladii* (verset 38). Le Maître avait parlé du glaive en termes métaphoriques; les disciples prirent son langage à la lettre. Il est possible qu'ils eussent apporté ces glaives de Galilée, Jésus leur ayant très souvent parlé des périls qui l'attendaient à Jérusalem. — *Satis est*. C.-à-d. : Assez parle sur ce point. Moins bien, selon d'autres : Deux glaives suffiront.

§ II. — *Gethsémani* ; Jésus est conduit devant le sanhédrin, jugé et condamné à mort. XXII, 39-71.

1° L'agonie du Fils de l'homme à Gethsémani. XXII, 39-46.

Comp. Matth. xxvi, 36-46 (voyez le commentaire); Marc. xiv, 32-42; Jean. xviii, 1. Si saint Luc abrège le début de ce douloureux épisode, et ne distingue pas nettement ensuite, comme les deux autres synoptiques, les trois phases distinctes de l'agonie, il est seul, en revanche, à signaler l'apparition de l'angoisse et la sueur de sang, incidents qui mettent tout particulièrement en relief les souffrances de Jésus à Gethsémani.

39-40. Introduction. — *Secundum consuetudinem*. Trait commun à notre auteur et à saint Jean. Il nous aide à comprendre comment Judas put si



Olivier de Gethsémani. (D'après une photographie.)

absément trouver Jésus. Cf. xxi, 37; Jean xviii, 2. — *Ad locum...* (vers. 40). Très vague mention du théâtre de l'agonie. C'était au mont des Oliviers, d'après le vers. 39°. — *Orate, ne...* D'après saint Matthieu et saint Marc, cette recommandation fut adressée, durant le cours de l'agonie, aux

tudinem in montem Olivarum; secuti sunt autem illum et discipuli.

40. Et cum pervenisset ad locum, dixit illis : Orate ne intretis in tentationem.

41. Et ipse avulsus est ab eis quantum jactus est lapidis; et positus genibus orabat,

42. dicens : Pater, si vis, transfer calicem istum a me; verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat.

43. Apparuit autem illi angelus de cælo, confortans eum. Et factus in agonia, prolixius orabat.

44. Et factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.

45. Et cum surrexisset ab oratione, et venisset ad discipulos suos, invenit eos dormientes præ tristitia.

46. Et ait illis : Quid dormitis? Surgite, orate, ne intretis in tentationem.

47. Adhuc eo loquente, ecce turba; et qui vocabatur Judas, unus de duodecim,

contume, à la montagne des Oliviers, et ses disciples le suivirent.

40. Lorsqu'il fut arrivé dans ce lieu, il leur dit : Priez, afin que vous ne succombiez pas à la tentation.

41. Puis il s'éloigna d'eux à la distance d'un jet de pierre; et s'étant mis à genoux, il pria,

42. en disant : Père, si vous le voulez, éloignez ce calice de moi; cependant, que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.

43. Alors un ange lui apparut du ciel, pour le fortifier. Et étant tombé en agonie, il pria plus instamment.

44. Et sa sueur devint comme des gouttes de sang qui coulait jusqu'à terre.

45. S'étant levé après sa prière, il vint à ses disciples, et il les trouva endormis de tristesse.

46. Et il leur dit : Pourquoi dormez-vous? Levez-vous et priez, afin que vous ne succombiez pas à la tentation.

47. Comme il parlait encore, voici qu'une troupe parut, et celui qui s'ap-

trois disciples intimes que le Sauveur avait emmenés avec lui dans l'intérieur du jardin.

41-44. La lutte et la victoire. — *Avulsus est* (ἀπεσπάσθη). Locution propre à saint Luc; elle indique que Jésus dut faire un violent effort pour aller au-devant de la souffrance. — *Quantum jactus...* Ce trait est beaucoup plus précis que le « pusillum » des deux autres narrations. — *Positis genibus*. Notre-Seigneur commença par se mettre à genoux; puis, comme le disent saint Matthieu et saint Marc, il s'étendit ensuite la face contre terre, dans l'intensité de sa prière. — *Si vis, transfer...* (vers. 42). Telle paraît être la meilleure leçon. Quelques manuscrits grecs ont cette variante : « Si tu veux éloigner... » et la phrase reste inachevée. — *Apparuit...* (vers. 43). Réponse de Dieu à la prière de Jésus. Le mot ὄψθη, « visus est », montre que l'ange apparut visiblement. — *In agonia*. Expression très énergique, calquée sur le grec, et désignant une lutte extrême. — *Prolixius* (ἐξτενέστερος, avec plus d'intensité, de ferveur) *orabat*. Ce fut là le résultat de la consolation apportée par l'ange à l'âme du Fils de l'homme. — *Et factus est...* (vers. 44). Cet autre détail manifeste à quel point la volonté humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ eut à se faire violence, pour se résoudre à vider jusqu'à la lie le calice amer qui lui était présenté. Les médecins donnent au phénomène en question le nom de « Diapedesis », et l'histoire en présente maint exemple. Voyez nos *Essais d'exégèse*, Lyon, 1884, p. 123-126; la *Revue Thomiste*, numéro de janvier 1899; Calmet, *Dissertation sur la sueur de sang*, etc. — *Decurrentis...* D'après la meilleure

leçon du texte original, il faudrait « decurrentes » (scil., guttæ). — Une grosse question de critique a été soulevée à propos de ces intéressants versets 43 et 44, parce qu'ils manquent dans un certain nombre de manuscrits grecs, dans quelques versions et dans quelques Pères. Mais, d'une part, on les trouve dans presque tous les anciens témoins; de l'autre, on ne conçoit pas comment ils auraient été inventés par les copistes, tandis qu'on se rend fort bien compte de leur suppression par des hérétiques ou des ignorants, qui ne pouvaient concilier avec la divinité de Jésus-Christ les deux faits racontés. Voyez nos *Essais d'exégèse*, p. 102-105. Il est bon de rappeler que nous devons ces deux particularités à saint Luc, qui, en sa qualité de médecin, prenait un intérêt spécial à ce qui regardait la nature humaine de Jésus.

45-46. Conclusion. Simple sommaire, comme pour le début de l'agonie. — *Dormientes præ tristitia*. Trait propre à notre auteur sous cette forme. C'est un fait d'expérience que la tristesse porte au sommeil. — *Orate, ne...* D'après saint Luc, l'agonie de Gethsémani se serait terminée comme elle avait commencé. Comp. le verset 40<sup>b</sup>.

2° Jésus est arrêté par les Juifs. XXII, 47-53.

Comp. Matth. xxvi, 47-56 (voyez les notes); Marc. xiv, 43-52; Joan. xviii, 2-11. Ici encore, saint Luc condense d'une manière assez notable.

47-48. Judas accomplit son œuvre de trahison. — Les mots *adhuc eo loquente* ouvrent ce nouvel épisode dans les trois synoptiques. — *Osculatus est*. Saint Luc omet de dire que cet



polait Judas, l'un des douze, marchait devant elle; et il s'approcha de Jésus pour le baiser.

48. Jésus lui dit : Judas, tu trahis le Fils de l'homme par un baiser ?

49. Ceux qui étaient autour de lui, voyant ce qui allait arriver, lui dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée ?

50. Et l'un d'eux frappa le serviteur du grand prêtre, et lui coupa l'oreille droite.

51. Mais Jésus, prenant la parole, dit : Restez-en là. Et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit.

52. Puis Jésus dit à ceux qui étaient venus vers lui, princes des prêtres, magistrats du temple, et anciens : Vous êtes sortis avec des épées et des bâtons, comme contre un brigand.

53. Quand j'étais tous les jours avec vous dans le temple vous n'avez pas étendu les mains sur moi; mais c'est ici votre heure, et la puissance des ténébres.

54. Se saisissant alors de lui, ils l'emmenèrent dans la maison du grand prêtre; et Pierre suivait de loin.

55. Or, ayant allumé du feu au milieu de la cour, ils s'assirent autour; et Pierre était au milieu d'eux.

56. Une servante, qui le vit assis devant le feu, le fixa attentivement, et dit : Celui-ci était aussi avec lui.

antecebat eos; et appropinquavit Jesus ut oscularetur eum.

48. Jesus autem dixit illi : Juda. osculo Filium hominis tradis ?

49. Videntes autem hi, qui circa ipsam erant, quod futurum erat, dixerunt ei : Domine, si percutimus in gladio ?

50. Et percussit unus ex illis servum principis sacerdotum, et amputavit auriculam ejus dexteram.

51. Respondens autem Jesus, ait : Sinite usque huc. Et eum tetigisset auriculam ejus, sanavit eum.

52. Dixit autem Jesus ad eos qui venerant ad se principes sacerdotum, et magistratus templi, et seniores : Quasi ad latronem existis eum gladiis et fustibus.

53. Cum quotidie vobiscum fuerim in templo, non extendistis manus in me : sed hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum.

54. Comprehendentes autem eum, dixerunt ad domum principis sacerdotum : Petrus vero sequebatur a longe.

55. Accenso autem igne in medio atrii, et circumsedentibus illis, erat Petrus in medio eorum.

56. Quem cum vidisset ancilla quædam sedentem ad lumen, et eum fûisset intuita, dixit : Et hic cum illo erat.

infâme baiser était un signal convenu entre Judas et les agents qui devaient arrêter Notre-Seigneur. — Le trait *antecebat eos* et la réponse de Jésus, *Juda, osculo...* (vers. 48), sont des particularités du troisième évangile.

49-51. Vaine tentative des apôtres pour sauver leur Maître. — *Si percutimus...?* Cette question des disciples, car ce sont eux qui sont désignés par la formule *qui circa...*, n'est pas mentionnée par les autres narrateurs. — *Dexteram* (vers. 50) est un trait commun à saint Luc et à saint Jean. — *Stulte usque huc* (vers. 51). D'après le sentiment le plus probable, cette parole, propre à notre auteur, fut adressée aux disciples, et signifie : Cela suffit; ne me défendez pas davantage par la violence. D'autres pensent qu'elle concernait les Juifs, et qu'elle voulait dire : Laissez-moi en liberté jusqu'à ce que j'aie guéri cet homme, etc. — *Cum tetigisset...* L'évangéliste malécrite a seul noté cette guérison.

52-53. Jésus proteste énergiquement contre le mode de son arrestation. — *Ad... principes...*, etc. Trait spécial, d'une certaine importance. Plusieurs membres du sanhédrin et quelques capitaines des lévites (*magistratus templi*) étaient venus aussi à Gethsémani, pour suivre les détails d'une opération qui les intéressait au plus haut point. — La réflexion *sol*

*huc est...* (vers. 53) ne se trouve aussi que dans la rédaction de saint Luc. Elle contient la véritable explication de la conduite des ennemis de Jésus : leur heure, c'est la nuit, parce qu'ils sont lâches; leur puissance est une puissance des ténébres, parce qu'ils sont mauvais morallement et les dignes organes de celui qui est appelé le prince des ténébres. Cf. Col. 1, 13; Eph. vi, 12.

3° Le reniement de saint Pierre. XXII, 54-62.

Comp. Matth. xxvi, 57-68, 69-75 (voquez le commentaire); Marc. xiv, 53-54, 66-72; Jean. xviii, 15-18, 25-27. Les deux premiers asymptotiques placés ici incluent après la scène de nuit du sanhédrin; saint Luc, qui omet cette scène, la raconte immédiatement après l'arrestation de Notre-Seigneur.

54. Jésus est arrêté et conduit chez Caïphe. — *Domum* est un trait spécial; mais les autres narrations le supposent.

55-60. La triple dénégation. Saint Luc la présente sous une forme légèrement adoucie, car il ne mentionne pas les serments de ses apôtres de saint Pierre. — *Ancilla...*, *intuita...*, *dentibus...*, *erat...* (vers. 55). Trait tellement bien tracé. Cf. Marc. xiv, 54. — *Fûisset...*, *intuita* (vers. 56). Même problème que dans saint Marc : la servante vit d'abord Pierre d'une

57. At ille negavit eum, dicens : Mulier, non novi illum.

58. Et post pusillum, alius videns eum, dixit : Et tu de illis es. Petrus vero ait : O homo, non sum.

59. Et intervallo facto quasi horæ unius, alius quidam affirmabat, dicens : Vere et hic cum illo erat ; nam et Galilæus est.

60. Et ait Petrus : Homo, nescio quid dicis. Et continuo, adhuc illo loquente, cantavit gallus.

61. Et conversus Dominus respexit Petrum. Et recordatus est Petrus verbi Domini, sicut dixerat : Quia priusquam gallus cantet, ter me negabis.

62. Et egressus foras, Petrus flevit amare.

63. Et viri qui tenebant illum, illudebant ei, cædentes.

64. Et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus ; et interrogabant eum, dicentes : Prophetiza, quis est qui te percussit ?

65. Et alia multa blasphemantes dicebant in eum.

66. Et ut factus est dies, convenerunt seniores plebis, et principes sacerdotum,

57. Mais il renia Jésus, en disant : Femme, je ne le connais pas.

58. Un peu après, le voyant, dit : Toi aussi, tu es de ces gens-là. Mais Pierre dit : O homme, je n'en suis pas.

59. Et environ une heure plus tard, un autre affirmait *la même chose*, en disant : Certainement cet homme était aussi avec lui ; car il est Galiléen.

60. Et Pierre dit : Homme, je ne sais pas ce que tu dis. Et aussitôt, comme il parlait encore, le coq chanta.

61. Et le Seigneur, se retournant, regarda Pierre. Et Pierre se souvint de la parole que le Seigneur avait dite : Avant que le coq chante, tu me nieras trois fois.

62. Et Pierre, étant sorti dehors, pleura amèrement.

63. Ceux qui tenaient Jésus se moquaient de lui, en le frappant.

64. Et ils lui voilèrent la face, et ils le frappaient au visage ; et ils l'interrogeaient, en disant : Prophétise, qui est-ce qui t'a frappé ?

65. Et ils proféraient contre lui beaucoup d'autres blasphèmes.

66. Lorsqu'il fit jour, les anciens du peuple, les princes des prêtres et les

manière générale ; puis, l'ayant remarqué, elle le regarda de plus près. — *Et hic cum...* D'après le premier et le second évangile, c'est à l'apôtre lui-même que cette observation fut faite. — L'apostrophe *mulier* (vers. 57) ne se



Rienement de saint Pierre.  
(Fresque ancienne.)

trouve que dans le récit de saint Luc ; de même le détail chronologique *post pusillum* (vers. 58). — *Alus*. Une servante, d'après les autres synoptiques ; plusieurs des serviteurs et agents du

sanhédrin, d'après saint Jean. Le tout fut vrai, ce rienement s'étant composé de plusieurs petites scènes distinctes. — *De illis* : de la société des disciples de Jésus. — *Intervallo... horæ* (vers. 59). Cet autre détail chronologique a été également omis par les autres évangélistes.

61-62. Repentir de Pierre. — *Et conversus...* Particularité des plus touchantes de saint Luc. Jésus, à cet instant même, passait vraisemblablement dans la cour, la première séance du sanhédrin venant de prendre fin, et son regard rencontra celui de l'apôtre infidèle. On comprend la réaction qui se produisit alors tout à coup dans l'âme de Pierre, que le chant du coq venait d'ailleurs de ramener à la situation.

4° Jésus est indignement outragé par les valets du sanhédrin. XXII, 63-65.

63-65. Comp. Matth. xxvi, 67-68 ; Marc. xiv, 65.

— *Viri qui...* Les « ministri », comme les nomme saint Marc. D'après le même évangéliste, plusieurs des hiérarques ne craignirent point de prendre part à ces insultes inhumaines. — *Illudebant*. Expression générale, qui est ensuite développée. Notre narrateur est seul à résumer l'horrible scène par les mots si expressifs *alia multa...* (vers. 65).

5° Jésus comparait devant le sanhédrin. XXII, 66-71.

66-71. Cette séance du matin (*ut factus... dicit*) n'est mentionnée qu'en passant par saint Matthieu, xxvii, 1, et par saint Marc, xv, 1<sup>a</sup>.



scribes s'assemblèrent; et l'ayant fait venir dans leur conseil, ils dirent : Si tu es le Christ, dis-le-nous.

67. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez pas ;

68. et si je vous interroge, vous ne me répondrez pas, et vous ne me relâcherez pas.

69. Mais désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu.

70. Alors tous dirent : Tu es donc le Fils de Dieu ? Il répondit : Vous le dites, je le suis.

71. Et ils dirent : Qu'avons-nous encore besoin de témoignage ? Nous l'avons entendu nous-mêmes de sa bouche.

et scribæ. et duxerunt illum in concilium suum, dicentes : Si tu es Christus, dic nobis.

67. Et ait illis : Si vobis dixero, non credetis mihi ;

68. si autem et interrogavero, non respondebitis mihi, neque dimittetis.

69. Ex hoc autem erit Filius hominis sedens a dextris virtutis Dei.

70. Dixerunt autem omnes : Tu ergo es Filius Dei ? Qui ait : Vos dicitis, quia ego sum.

71. At illi dixerunt : Quid adhuc desideramus testimonium ? ipsi enim audivimus de ore ejus.

## CHAPITRE XXIII

1. Et, s'étant tous levés, ils le conduisirent à Pilate.

2. Et ils commencèrent à l'accuser, en disant : Nous avons trouvé cet homme pervertissant notre nation, empêchant de payer le tribut à César, et se disant le Christ-roi.

3. Pilate l'interrogea, en disant : Es-tu

1. Et surgens omnis multitudo eorum, duxerunt illum ad Pilatum.

2. Cœperunt autem illum accusare, dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dare Cæsari, et dicentem se Christum regem esse.

3. Pilatus autem interrogavit eum,

Sans le récit du troisième évangile, nous aurions ignoré entièrement ce qui s'y passa. Elle fut très courte, car l'on n'entendit aucun témoin : on se contenta de faire répéter à Jésus sa déclaration de la nuit (cf. Matth. xxvi, 64; Marc. xiv, 62), et à renouveler la sentence de mort. — *Si... dixero...* Dans cette première partie de sa réponse (vers. 67-68), qu'il rend à dessein évasive, Jésus met en un très vif relief l'iniquité de ses juges. — *Ex hoc autem...* (vers. 69). Après avoir fait cette réserve, il répète son assertion solennelle de la nuit, dont il emprunte les paroles en partie à Daniel, vii, 13-14, en partie à David, Ps. cix, 1. Voyez S. Matth., l. c., et le commentaire. — *Dixerunt...* (vers. 70). L'adjectif *omnes* est à remarquer; il révèle la haine passionnée de l'assemblée, dont tous les membres alors présents saisirent avidement l'occasion que leur offrait Jésus de le condamner. — *Tu ergo...* Le pronom est très accentué. — *Vos dicitis...* La réponse ne pouvait pas être plus catégorique. — *Quid adhuc...* (vers. 71). Les membres du sanhédrin constataient joyeusement le fait, et osent être tout à la fois témoins et jurés, transgressant les règles les plus élémentaires de la justice.

### § III. — Jésus au tribunal de Pilate, XXIII, 1-25.

1° Il est livré par le sanhédrin au gouverneur romain, et accusé du crime de lèse-majesté. XXIII, 1-5.

Comp. Matth. xxvii, 1-2, 11-14 (voyez le commentaire); Marc. xv, 1-5; Jean. xviii, 28-30. La narration de saint Luc fait ressortir le caractère politique des accusations lancées contre Jésus; elle comble en outre plusieurs lacunes des deux récits antérieurs.

CHAP. XXIII. — 1. L'auguste victime est conduite au prétoire. — *Multitudo eorum*. Le sanhédrin tout entier accompagna Jésus, afin de préluire ainsi plus d'impression sur Pilate.

2 5. L'accusation et l'interrogatoire. — A peine arrivés, les hiérarques *cœperunt... accusare...* Saint Luc nous a seul conservé, lui et au verset 5, le détail de ces accusations, dont chacune est un mensonge et une infamie. — *Subvertentem* (ἐκστρεψόντα). C.-à-d., perturbateur, une agitation séditieuse contre l'autorité romaine, détournant le peuple de l'obéissance. — *Prohibentem...* Jésus venait précisément d'affirmer, devant une députation des pharisiens, qu'il

dicens : Tu es rex Judæorum? At ille respondens ait : Tu dicis.

4. Ait autem Pilatus ad principes sacerdotum et turbas : Nihil invenio causæ in hoc homine.

5. At illi invalescebant, dicentes : Commovet populum, docens per universam Judæam, incipiens a Galilæa usque huc.

6. Pilatus autem audiens Galilæam, interrogavit si homo Galilæus esset.

7. Et ut cognovit quod de Herodis potestate esset, remisit eum ad Herodem, qui et ipse Jerosolymis erat illis diebus.

8. Herodes autem, viso Jesu, gavisus est valde ; erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audierat multa de eo, et sperabat signum aliquod videre ab eo fieri.

9. Interrogabat autem eum multis sermonibus ; at ipse nihil respondebat.

10. Stabant autem principes sacerdotum et scribæ, constanter accusantes eum.

11. Sprevit autem illum Herodes cum

le roi des Juifs? Jésus répondit : Tu le dis.

4. Alors Pilate dit aux princes des prêtres et aux foules : Je ne trouve rien de criminel dans cet homme.

5. Mais ils insistaient, en disant : Il soulève le peuple, en enseignant par toute la Judée, depuis la Galilée, où il a commencé, jusqu'ici.

6. Pilate, entendant parler de la Galilée, demanda si cet homme était Galiléen.

7. Et ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui était aussi à Jérusalem en ces jours-là.

8. Hérode, voyant Jésus, en eut une grande joie ; car il désirait depuis longtemps le voir, parce qu'il avait entendu dire beaucoup de choses de lui, et il espérait lui voir faire quelque miracle.

9. Il lui adressait donc de nombreuses questions ; mais Jésus ne lui répondit rien.

10. Cependant les princes des prêtres et les scribes étaient là, l'accusant sans relâche.

11. Or Hérode, avec ses gardes, le

fallait payer le tribut à César. Cf. xx, 25. — *Christum... esse*. Ce troisième fait était vrai, mais non dans le sens politique et révolutionnaire indiqué par les accusateurs. — *Tu es...? Tu dicis* (vers. 3). Comme dans les trois autres récits. — *Et turbas* (vers. 4). Trait nouveau en cet endroit. Un grand concours de peuple s'était formé autour du prétoire. Cf. Marc. xv, 8. — *Nihil invenio...* A un homme expérimenté comme l'était Pilate, il n'avait pas fallu beaucoup de temps pour s'assurer que Jésus n'était pas un rebelle. Cf. Joan. xviii, 33-38. Il prit donc aussitôt la défense de l'accusé, mais trop mollement pour le sauver. — *Causæ* (αἵτιον) : rien de condamnable, aucun crime réel. — *Invalescebant...* (vers. 5). Autre détail nouveau. Ce franc aveu du gouverneur fit craindre aux membres du sanhédrin que leur victime ne leur échappât ; de là l'acharnement avec lequel ils répétaient leurs accusations. — *Commovet* (ἀνασείει). Expression très forte : il remue à fond, par son enseignement (*docens*). En effet, Jésus remuait et ébranlait les masses par ses paroles, mais seulement sous le rapport moral ; il avait toujours refusé de se prêter aux tendances politiques du peuple. — *Per... Judæam*. Il est probable que le mot Judée désigne ici toute la Palestine, comme en divers autres endroits (cf. I, 5 ; vii, 17 ; Act. II, 9 ; x, 37, etc.). — *A Galilæa*. C'est dans cette province que Jésus avait commencé et le plus souvent exercé son ministère.

2<sup>o</sup> Jésus devant Hérode. XXIII, 6-12.

Passage entièrement propre à saint Luc.

6-7. Introduction : motif pour lequel Pilate renvoya l'accusé au tribunal du tétrarque. —

*Audiens...* Le nom de la Galilée suggéra au gouverneur la pensée que Jésus en était peut-être originaire. — *De Herodis potestate...* (vers. 7). Hérode Antipas était tétrarque de Galilée et de Pérée depuis la mort de son père Hérode le Grand. Cf. II, 1. — *Remisit eum...* Convaincu de l'innocence de Jésus et craignant de déplaire aux Juifs en lui rendant la liberté, Pilate crut ce moyen excellent pour se débarrasser d'une cause qui le gênait. — *Ipse Jerosolymis...* : afin d'y célébrer la Pâque.

8-12. Hérode interroge en vain Notre-Seigneur ; puis il se venge en l'humiliant. — *Gavisus est*. Ce détail psychologique dépeint toute l'âme d'Antipas. Ce prince espérait goûter comme « un nouvel amusement », grâce à Jésus. — La locution *erat... cupiens* exprime un long et vif désir, dont saint Luc, ix, 7-9, a décrit l'origine. — *Signum aliquod* : un de ces prodiges éclatants que la renommée avait portés aux oreilles du tétrarque. — *Interrogabat...* (vers. 9). Notez cet imparfait et les deux suivants, qui marquent des attitudes prolongées. *Multis sermonibus* : c.-à-d., sans doute, sur toute sorte de sujets. — *Nihil... respondebat*. Jésus refusait à bon droit de satisfaire la curiosité d'un tel homme. Rien de plus frappant que son majestueux silence devant Caïphe (cf. Matth. xxvi, 63), devant Hérode et devant Pilate (cf. Matth. xxvii, 12, 14 ; Joan. xix, 9). Il forme l'un des plus beaux traits de sa passion. — *Constanter accusantes...* (vers. 10). Les ennemis de Notre-Seigneur l'avalent suivi chez Hérode, afin de renouveler là contre lui leurs accusations haineuses. — *Sprevit* (ἐξουθενήσας : à la lettre, ayant réduit à néant ; vers. 11).



méprisa, et il se moqua de lui en le revêtant d'une robe blanche; puis il le renvoya à Pilate.

12. Hérode et Pilate devinrent amis en ce jour même, d'ennemis qu'ils étaient auparavant.

13. Or Pilate, ayant convoqué les

exercitu suo, et illisit indutum veste alba, et remisit ad Pilatum.

12. Et facti sunt amici Herodes et Pilatus in ipsa die; nam antea inimici erant ad invicem.

13. Pilatus autem, convocatis princi-

Hérode, habitué à la basse flatterie orientale,



Ancien bas-relief, représentant plusieurs scènes de la Passion.

fut vivement froissé de la conduite de Jésus, et son âme vile voulut s'en venger. — Cum exer-

citu... C.-à-d., avec ses officiers et ses gardes, qui l'avaient accompagné à Jérusalem. L'expression est hyperbolique, surtout dans le grec, qui emploie le pluriel (σύν τοῖς στρατεύμασιν). — *Veste alba*. Le grec porte : avec un vêtement éclatant (λάμπρον, c.-à-d., d'apparat), sans préciser la couleur. Quelques auteurs pensent qu'il s'agit d'une robe de pourpre; mais nous savons par l'histoire (cf. Tacite, *Hist.*, II, 89; Josèphe, *Ant.*, VIII, 7, 3, etc.) que les rois d'alors se revêtaient parfois aussi de blanc dans les circonstances solennelles. Aussi la traduction de la Vulgate est-elle assez généralement adoptée par les interprètes. — *Et facti sunt...* (vers. 12). Autre trait psychologique d'un grand intérêt. Hérode était très jaloux de sa même autorité, et Pilate se montrait souvent brutal envers les Juifs : ces deux personnages avaient donc pu très facilement se brouiller pour une question d'étiquette. La politesse du gouverneur en cette occasion plut au tétararque, et une réconciliation momentanée se fit entre eux.

3<sup>e</sup> Jésus et Barabbas. XXIII, 13-25.

Comp. Matth. XXVII, 15-26 (voyez les notes); Marc. XV, 6-15; Joan. XVIII, 39-40.

13-16. Pilate propose aux Juifs de rendre la liberté à Jésus. Ce passage aussi est propre au troisième évangile. — *Magistratibus* (τοῖς ἀρχιερεῖσιν) : les chefs du peuple, distincts des prêtres. — *Et plebe*. Le gouverneur adressa aussi son petit discours directement à la foule, dans l'espoir qu'elle favoriserait davantage ses desseins au sujet de Jésus. — *Oblutus*... Excellent résumé (vers. 14-16) de ce qui s'était passé depuis le commencement du procès civil, et des résultats obtenus : ni Pilate, dans un interrogatoire public (*coram vobis*) qu'aucun des évangélistes n'a raconté, ni Hérode Antipas, n'avaient pu relever quoi que ce soit de culpable dans la conduite de Jésus. La conclusion tirée par le gouverneur est assez étrange : *emendatum ergo...* (vers. 16; πᾶσι βλάσι, emendatione qui désignait la flagellation). Mais on devine le mobile qui le poussait : n'osant toujours pas relâcher Jésus, il espérait calmer les hiérarques en leur faisant cette lâche et indigne concession.

17-23. Les Juifs réclament la délivrance de Barabbas et la condamnation de Jésus. Pour ces détails, saint Luc se rapproche de nouveau des deux premiers synoptiques; il est cependant plus concis, surtout au début. — *Nescire quidem*... Ce vers. 17, qui introduit l'incident, est omis à tort par quelques manuscrits grecs. L'expression ἀνεχόμενος εἶπεν, il avait la nécessité, montre que la coutume mentionnée plus au long dans les passages parallèles avait réellement force de

pibus sacerdotum, et magistratibus, et plebe,

14. dixit ad illos : Obtulistis mihi hunc hominem, quasi avertentem populum ; et ecce ego coram vobis interrogans, nullam causam invenio in homine isto, ex his in quibus eum accusatis.

15. Sed neque Herodes ; nam remisit vos ad illum, et ecce nihil dignum morte actum est ei.

16. Emendatum ergo illum dimittam.

17. Necessè autem habebat dimittere eis per diem festum, unum.

18. Exclamavit autem simul universa turba, dicens : Tolle hunc, et dimitte nobis Barabbam.

19. Qui erat propter seditionem quamdam factam in civitate, et homicidium, missus in carcerem.

20. Iterum autem Pilatus locutus est ad eos, volens dimittere Jesum.

21. At illi succlamabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum !

22. Ille autem tertio dixit ad illos : Quid enim mali fecit iste ? Nullam causam mortis invenio in eo ; corripiam ergo illum, et dimittam.

23. At illi instabant vocibus magnis, postulantes ut crucifigeretur ; et invalescebant voces eorum.

24. Et Pilatus adjudicavit fieri petitionem eorum.

25. Dimisit autem illis eum qui propter homicidium et seditionem missus fuerat in carcerem, quem petebant ; Jesum vero tradidit voluntati eorum.

26. Et cum ducerent eum, apprehen-

princes des prêtres, les magistrats et le peuple,

14. leur dit : Vous m'avez présenté cet homme comme portant la nation à la révolte ; et voici que, l'interrogeant devant vous, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez.

15. Ni Hérode non plus ; car je vous ai renvoyés à lui, et on n'a rien fait à l'accusé qui montre qu'il mérite la mort.

16. Je le renverrai donc, après l'avoir châtié.

17. Or il était obligé de leur délivrer un prisonnier le jour de la fête.

18. Et la foule tout entière s'écria : Fais mourir celui-ci, et délivre-nous Barabbas.

19. Cet homme avait été mis en prison, à cause d'une sédition qui avait eu lieu dans la ville, et d'un meurtre.

20. Pilate leur parla de nouveau, voulant délivrer Jésus.

21. Mais ils criaient plus fort, disant : Crucifie-le, crucifie-le !

22. Il leur dit pour la troisième fois : Mais quel mal a-t-il fait ? Je ne trouve en lui rien qui mérite la mort ; je vais donc le châtier, et je le renverrai.

23. Mais ils insistaient à grands cris, demandant qu'il fût crucifié ; et leurs clameurs redoublaient.

24. Alors Pilate ordonna que ce qu'ils demandaient fût exécuté.

25. Il leur délivra celui qu'ils réclamaient, qui avait été mis en prison pour meurtre et sédition, et il livra Jésus à leur volonté.

26. Et comme ils l'emmenaient, ils

lol. — *Simul* (vers. 18). Dans le grec : παν-πληθεί, « toute multitude ». Cette expression, propre à notre auteur, fait ressortir l'unanimité avec laquelle fut poussé le cri barbare *Tolle hunc...* (αἶψε, fais disparaître, fais mourir). — *Qui erat propter...* (vers. 19). Comme dans le second évangile. — *Iterum autem...* (vers. 20). Notre narrateur insiste, à la façon de saint Jean, sur les efforts de Pilate pour sauver Notre-Seigneur. — *Tertio* (vers. 22). Comp. les vers. 4 et 14. — *Corripiam*. Dans le grec : πεινέσω, comme au vers. 18. — *Illi instabant...* (vers. 23). Saint Luc insiste aussi sur la rage toujours croissante avec laquelle la populace demandait la mort de Jésus. Remarquez la répétition emphatique des mots *vocibus* et *voces*.

24-25. Pilate cède lâchement aux exigences des Juifs. Passage particulièrement solennel dans le troisième évangile. — *Adjudicavit* (ἐπέκρινεν) : Il déclara en tant que juge. — *Eum qui...* (vers. 25). Cette périphrase pour désigner Barab-

bas met vivement en saillie le caractère odieux de la conduite de Pilate. — *Voluntati eorum*. Les Juifs avaient clairement indiqué ce qu'ils voulaient qu'on fit de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. vers. 18, 21, 23.

§ IV. — *Jésus est conduit au Calvaire, où il meurt sur la croix ; sa sépulture*. XXIII, 26-56.

Assez semblable dans l'ensemble aux deux autres synoptiques, saint Luc s'en écarte souvent par des particularités pleines d'intérêt. Il omet complètement certains détails, entre autres les scènes de la flagellation et du couronnement d'épines.

1° Les préliminaires du crucifiement. XXIII, 26-32.

Comp. Matth. xxvii, 31-34 (voyez le commentaire) ; Marc. xv, 20-23 ; Joan. xix, 16<sup>b</sup>-17.

26. Simon de Cyrène est contraint de porter



prireut un certain Simon de Cyrène, qui revenait des champs, et ils le chargèrent de la croix, *lu lui faisant* porter derrière Jésus.

27. Or il était suivi d'une grande foule de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui se lamentaient sur lui.

28. Mais Jésus, se retournant vers elles, dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ;

29. car voici qu'il viendra des jours où l'on dira : Heureuses les stériles, et les entrailles qui n'ont pas d'enfants, et les mamelles qui n'ont point allaité.

30. Alors ils se mettront à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous.

31. Car s'ils traitent ainsi le bois vert, que fera-t-on au bois sec ?

32. On conduisait aussi avec lui deux autres hommes, qui étaient des malfaiteurs, pour les mettre à mort.

33. Et lorsqu'ils furent arrivés au lieu appelé Calvaire, ils l'y crucifièrent, ainsi que des voleurs, l'un à droite et l'autre à gauche.

derunt Simonem quemdam Cyrenensem, venientem de villa, et imposuerunt illi crucem portare post Jesum.

27. Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum quæ plangebant et lamentabantur eum.

28. Conversus autem ad illas Jesus, dixit : Filiæ Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros ;

29. quoniam ecce venient dies, in quibus dicent : Beatæ steriles, et ventres qui non genuerunt, et ubera quæ non lactaverunt.

30. Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos ; et collibus : Operite nos.

31. Quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ?

32. Ducebantur autem et alii duo nequam cum eo, ut interficerentur.

33. Et postquam venerunt in locum qui vocatur Calvariæ, ibi crucifixerunt eum ; et latrones, unum a dextris, et alterum a sinistris.

la croix de Jésus. — *Venientem de villa* (ἀπ' ἀγροῦ, de la campagne). Comme dans saint Marc (voyez les notes). — *Imposuerunt*. Les autres synoptiques ont l'expression technique « angariaverunt ». — *Portare post Jesum*. Ces mots ne signifient pas, comme on l'a cru parfois, que le Cyrénéen n'eût à porter que l'extrémité de la croix, tandis que le sommet continuait d'écraser les épaules de Jésus ; le fardeau entier fut imposé à Simon.

27-31. Les pleuses femmes de Jérusalem. Évoquant épisode, propre à saint Luc. — *Multa turba...* Foule composée en partie d'ennemis, avides de se repaître du supplice de Jésus, en partie d'amis, en partie de simples curieux. — *Et mulierum*. Elles ne doivent pas être confondues avec les saintes femmes de Galilée, mentionnées plus bas, au vers. 49. D'après le verset 28, elles avaient leur résidence à Jérusalem. — *Plangebant* (ἐκλόπτονον). Elles se frappaient la poitrine en signe de deuil, et elles gémissaient à haute voix (*lamentabantur*), déplorant la mort de celui qu'elles vénéraient comme un juste, peut-être même comme le Messie. — *Conversus...* (vers. 28). Oubliant ses propres souffrances, le Sauveur daigne leur adresser quelques paroles sympathiques ; paroles terribles au fond, il est vrai, puisqu'elles annoncent les malheurs prochains de la cité déicide. — *Nolite...* *super me*. Non qu'il blâme leur affectueuse pitié ; mais il donne à leurs larmes une direction plus directement subjective (*super vos...* et *super...*). —

COMMENT. — VII.

*Dies, in quibus...* (vers. 29). Durant ces jours terribles, assez rapprochés pour que plusieurs d'entre elles soient alors encore vivantes, la plus grande des joies, celle de la maternité, sera changée en d'affreuses souffrances ; aussi felletera-t-on les femmes demeurées stériles, parce qu'elles n'auront pas à déplorer les maux de leurs enfants. — *Incipient dicere...* (vers. 30). Jésus généralise sa pensée, en empruntant un texte célèbre du prophète Osée, x, 8. C'est la nation entière qui passera par d'horribles malheurs, à tel point que tous ses membres aspireront à une prompt mort : *cadite super...* — *Si in viridi...* (verset 31). Locution proverbiale, qui revient à dire que si Jésus-Christ, l'innocence même (le bois vert, plein de sève) est ainsi traité, à plus forte raison les Juifs (le bois sec, sans vie) seront-ils sévèrement punis pour leurs crimes.

32. Les deux larrons. Trait propre à notre auteur en cet endroit. — *Nequam*. D'après le grec : des malfaiteurs (κακώδην). Les deux premiers évangiles les désignent par le mot *λῆσται*, bandits.

2° Jésus meurt sur la croix. XXIII, 33-34.

La narration de saint Luc continue de se montrer assez indépendante.

33-34. Le crucifiement du Sauveur. Les soldats romains se partagent ses vêtements. Comp. Matth. xxviii, 35-38 (voyez le commentaire) ; Marc. xv, 24-28 ; Joan. xix, 12-24. — *Cofessorie*. Saint Luc est seul à ne pas donner l'équivalent hébreu de ce nom. Il *ὄψα* d'ailleurs

34. Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis<sup>4</sup>; non enim sciunt quid faciunt. Dividentes vero vestimenta ejus, miserunt sortes.

35. Et stabat populus spectans, et deridebant eum principes cum eis, dicentes : Alios salvos fecit ; se salvum faciat, si hic est Christus Dei electus.

36. Illudebant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes ei,

37. et dicentes : Si tu es rex Judæorum, salvum te fac.

38. Erat autem et superscriptio scripta super eum litteris græcis, et latinis, et hebraïcis : Hic est rex Judæorum.

39. Unus autem de his, qui pendebant, latronibus, blasphemabat eum, dicens :

34. Et Jésus disait : Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Partageant ensuite ses vêtements, ils les tirèrent au sort.

35. Et le peuple se tenait là, regardant ; et, avec lui, les chefs se moquaient de Jésus, en disant : Il a sauvé les autres ; qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'élu de Dieu.

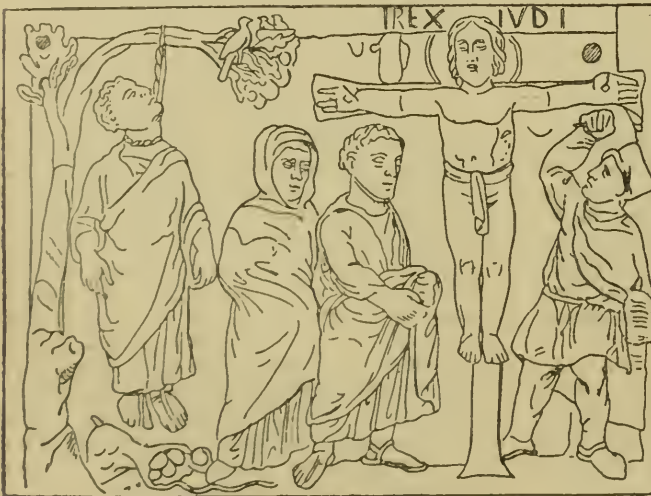
36. Les soldats aussi l'insultaient, s'approchant de lui, et lui présentant du vinaigre,

37. et disant : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi.

38. Il y avait aussi au-dessus de lui une inscription, écrite en grec, en latin et en hébreu : Celui-ci est le roi des Juifs.

39. Or l'un des voleurs suspendus en croix le blasphémait, en disant : Si tu es

généralement les expressions hébraïques ou araméennes. — *Eum, et latrones*. Les deux larrons furent donc crucifiés en même temps que Jésus. Trait nouveau. — *Pater...* (vers. 34). C'est la première des sept paroles du Sauveur mourant.



Jésus en croix. (D'après un ancien ivoire.)

Notre évangéliste a le mérite de nous en avoir conservé trois. Comp. les vers. 43 et 46. Pour les quatre autres, voyez Matth. xxvii, 46 ; Marc. xv, 34 ; Joan. xix, 26-27, 28, 30. — *Dimitte...* Ce généreux pardon, demandé par Jésus à son Père, moins pour les soldats romains, simples instruments inconscients, que pour les Juifs, véritables auteurs de sa mort, manifeste toute l'infinie bonté de son cœur compatissant. Par les mots *non enim sciunt*., il excusait ces malheureux, qui, en réalité, ne connaissaient pas l'étendue entière de leur forfait. Cf. Act. xiii, 27.

35-39. Les insultes. Comp. Matth. xxvii, 39-43 (voyez les notes) ; Marc. xv, 29-32<sup>a</sup>. Tout en demeurant les mêmes au fond que dans les deux autres narrations, elles revêtent ici une forme particulière. — *Stabat populus...* La foule qui a été mentionnée plus haut, vers. 27<sup>a</sup>. *Spectans* (θεωρῶν) est un mot très solennel. — *Principes* (ἀρχοντες) : les chefs du peuple. Cf. vers. 13. — *Si hic est...* L'adjectif *electus*, propre à la rédaction de saint Luc, met davantage en relief le titre *Christus Dei*. — *Illudebant...* *milites...* (verset 36). Trait spécial. Il s'agit des soldats romains, qui avaient rempli le rôle de bourreaux, et qui montaient maintenant la garde auprès des trois crucifiés. — *Acetum*. L'évangéliste nomme ainsi le mélange d'eau et de vinaigre qui servait habituellement de breuvage aux soldats de l'empire. Il n'est pas sûr qu'on voulût insulter Jésus en lui offrant ce mélange ; peut-être se proposait-on d'étancher sa soif brûlante. — *Rex Judæorum*

(vers. 37) est, dans la bouche de ces païens, l'équivalent du mot Messie. L'insulte des soldats était donc un écho de celle des hiérarques. — *Salvum te fac...* Ce sarcasme revenait dans tous les outrages. Cf. vers. 35 et 39. — *Superscriptio*. En grec, ἐπιγραφή, comme dans saint Marc. Seuls saint Luc et saint Jean rapportent que cette inscription était écrite en trois langues différentes : l'hébreu, l'idiome des Juifs ; le latin, l'idiome de Rome ; le grec, la langue connue et parlée dans tout l'empire. — *Unus autem...* (vers. 39). Voyez les passages paral-



le Christ, sauve-toi toi-même, et nous avec toi.

40. Mais l'autre le reprenait, en disant : Toi non plus, tu ne crains donc pas Dieu, toi qui es condamné au même supplice ?

41. Encore, pour nous, c'est justice, car nous recevons ce qu'ont mérité nos œuvres ; mais celui-ci n'a fait aucun mal.

42. Et il dit à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez arrivé dans votre royaume.

43. Et Jésus lui dit : En vérité, je te le dis, tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis.

44. Il était environ la sixième heure, et les ténèbres couvrirent toute la terre jusqu'à la neuvième heure.

45. Le soleil fut obscurci, et le voile du temple se déchira par le milieu.

Si tu es Christus, salvum fac teipsum, et nos.

40. Respondens autem alter, increpabat eum, dicens : Neque tu times Deum, quod in eadem damnatione es ?

41. Et nos quidem juste, nam digna factis recipimus ; hic vero nihil mali gessit.

42. Et dicebat ad Jesum : Domine, memento mei, cum veneris in regnum tuum.

43. Et dixit illi Jesus : Amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso.

44. Erat autem fere hora sexta, et tenebrae factae sunt in universam terram usque in horam nonam.

45. Et obscuratus est sol, et velum templi scissum est medium.

lèles des deux premiers évangiles. Saint Luc est seul à signaler la grande différence qu'il y eut dans la conduite des deux larrons envers Notre-Seigneur Jésus-Christ.

40-43. Le bon larron. Détail entièrement nouveau, qui cadre fort bien avec le but de ce livre, nommé à bon droit l'évangile de la miséricorde à l'égard des pécheurs. — *Respondens...* Un certain fond de bonté morale était demeuré dans l'âme de ce malheureux, malgré sa vie coupable ; la proximité de la mort, et surtout l'exemple tout divin de Jésus, réveillèrent sa conscience endormie. — *Neque tu times...* Paroles très accentuées. Est-ce que la crainte de Dieu, devant lequel tu vas bientôt comparaître, ne te retient pas, même à un tel moment ? — *Nos quidem...* *hic vero...* (vers. 41). Frappant contraste entre la vie criminelle des deux larrons et la parfaite innocence de Jésus. — *Nihil mali...* A la lettre dans le grec : rien de déplacé (sous le rapport moral, ἄσπον). Litote : à plus forte raison rien de mauvais. Nouveau témoignage en faveur de l'éminente sainteté du Christ. — *Dicebat...* *Domine...* (vers. 42). D'après un certain nombre de manuscrits grecs importants : Et il dit : Jésus, souviens-toi de moi. Les mêmes manuscrits omettent naturellement le mot Κύριε, Seigneur. — *Cum veneris...* Cette touchante requête suppose, d'une part, que le bon larron croyait à l'immortalité de l'âme et à la résurrection ; de l'autre, qu'il reconnaissait Jésus comme le Messie-roi. C'est pourquoi il lui demandait instantanément, lors de son avènement prochain, une place dans son royaume. — *Et dixit...* (vers. 43). Le Sauveur accorde plus qu'il ne lui était demandé, puisqu'il daigne promettre une place dans le ciel pour le jour même. — *Paradiso*. Sur ce mot d'origine persane, voyez les notes de Gen. ii, 8 et Eccl. ii, 3. Dans le Nouveau Testament, il désigne parfois le ciel dans le sens large (cf. II Cor. xii, 4, etc.). Ici il représente la partie du séjour des morts (les limbes) où

habitaient les âmes des élus avant l'ascension de Jésus-Christ.

44-46. L'agonie et la mort de Notre-Seigneur. Comp. Matth. xxvii, 45-50 (voyez les notes) :



Plan de l'intérieur du temple de Jérusalem.

- (1, l'autel d'or ; 2, le plan des tables ; 3, l'autel des parfums ; 4, le sanctuaire ou lieu sacré ; 5, la table des pains de proposition.)

46. Et clamans voce magna Jesus, ait : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Et hæc dicens, expiravit.

47. Videns autem centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum, dicens : Vere hic homo justus erat.

48. Et omnis turba eorum qui simul aderant ad spectaculum istud, et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertebantur.

49. Stabant autem omnes noti ejus a longe, et mulieres quæ secutæ eum erant a Galilæa, hæc videntes.

50. Et ecce vir nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus et justus,

51. hic non consenserat consilio et actibus eorum, ab Arimathæa, civitate Judææ, qui expectabat et ipse regnum Dei.

52. Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu ;

53. et depositum involvit sindone, et posuit eum in monumento exciso, in quo nondum quisquam positus fuerat.

54. Et dies erat parasceves, et sabbatum illucescebat.

46. Et criant d'une voix forte, Jésus dit : Père, je remets mon esprit entre vos mains. Et disant cela, il expira.

47. Or le centurion, voyant ce qui était arrivé, glorifia Dieu en disant : Certainement cet homme était juste.

48. Et toute la foule de ceux qui assistaient à ce spectacle, et qui voyaient ce qui se passait, s'en retournait en se frappant la poitrine.

49. Tous ceux qui avaient connu Jésus, et les femmes qui l'avaient suivi de Galilée, se tenaient à distance, regardant ces choses.

50. Et voici qu'il y avait un homme, nommé Joseph, membre du conseil, homme bon et juste,

51. qui n'avait pas consenti au dessein et aux actes des autres ; il était d'Arimathie, ville de Judée, et il attendait aussi le royaume de Dieu.

52. Cet homme alla trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus.

53. Et l'ayant détaché de la croix, il l'enveloppa d'un linceul, et le plaça dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis.

54. Or c'était le jour de la préparation, et le sabbat allait commencer.

géliste est tout à fait concis sur ces deux faits. — Le trait et obscuratus... (vers. 45) lui appartient en propre. C'est par anticipation qu'il mentionne le déchirement du voile avant la mort de Jésus. — S'il omet la prière d'angoisse « Eli, Eli, lamma... », il est seul à dire que le grand cri poussé par le Christ expirant (*clamans voce...*, vers. 46) consista dans une prière pleine de confiance : *Pater, in manus...*, empruntée au Ps. xxx, 6. « Le caractère volontaire et libre de la mort de Jésus est clairement marqué dans cette parole. »

3° Après la mort du Sauveur. XXIII, 47-49.

Comp. Matth. xxvii, 51-56 (voyez les notes) ; Marc. xv, 38-41. Saint Luc abrège ici encore.

47. Le centurion. — *Quod factum...* C.-à-d., les circonstances extraordinaires qui avaient accompagné la mort du divin Crucifié. — *Glorificavit Deum* : vraisemblablement par la confession publique *Vere hic...* — *Justus erat*. Encore un témoignage en faveur de l'innocence de Jésus. Saint Luc les accumule dans sa narration. Voyez dans les récits parallèles la vraie forme de la réflexion du centurion.

48. Déclaration d'un grand nombre des assistants. Trait propre à saint Luc. — *Spectaculum*. Dans le grec : θεωρίαν. Expression assez rare, qui indique dans quel esprit de vaine curiosité des Juifs nombreux avaient assisté au supplice de Jésus. — *Percutientes pectora*. Ils témoignaient ainsi le repentir que leur causait cette mort.

49. Les saintes femmes et les autres amis de Notre-Seigneur. — *Omnes noti...* Sans doute les apôtres et les principaux disciples. Trait nouveau. — *Mulieres quæ...* Voyez VIII, 2-3 et le commentaire.

4° La sépulture de Jésus. XXIII, 50-56.

Comp. Matth. xxvii, 57-61 (voyez les notes) ; Marc. xv, 42-47 ; Joan. xix, 38-42.

50-52. Joseph d'Arimathie obtient de Pilate l'autorisation d'ensevelir le corps de Jésus. — *Decurio*, βουλευτής. C.-à-d., membre du sanhédrin, comme le note également saint Marc. — Les épithètes *bonus* et *justus* résument son caractère moral. Celles qu'on lit dans les récits parallèles (S. Matth. : riche ; S. Marc : noble) se rapportent plutôt à sa position sociale. — *Hic non...* (vers. 51). Détail nouveau. Quoique membre de l'assemblée qui était vraiment responsable de la mort de Notre-Seigneur, Joseph n'avait pris aucune part à ce meurtre judiciaire. — Les mots *civitate Judææ*, qui déterminent la situation géographique d'Arimathie, montrent que saint Luc n'écrivait pas pour des Juifs. — *Qui expectabat...* Formule identique à celle de saint Marc.

53-56. Jésus est mis au tombeau. — Les détails du vers. 53 sont presque littéralement les mêmes que dans les deux premières narrations. Mais notre auteur insiste sur le trait *in quo nondum...*, au lieu duquel saint Matthieu emploie simplement le mot « novo ». — *Et dics...* (vers. 44).



55. Les femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, ayant suivi Joseph, considérèrent le sépulcre, et comment le corps de Jésus y avait été mis.

56. Et s'en retournant, elles préparèrent des aromates et des parfums; et, pendant le sabbat, elles se tinrent en repos, selon la loi.

55. Subsecutæ autem mulieres, quæ cum eo venerant de Galilæa, viderunt monumentum, et quemadmodum positum erat corpus ejus.

56. Et revertentes paraverunt aromata et unguenta, et sabbato quidem siluerunt secundum mandatum.

## CHAPITRE XXIV

1. Le premier jour après le sabbat, de grand matin, elles vinrent au sépulcre, apportant les aromates qu'elles avaient préparés;

2. et elles trouvèrent la pierre roulée de devant le sépulcre.

3. Étant entrées, elles ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus.

4. Et tandis qu'elles étaient consternées de cela dans leur âme, voici que deux hommes parurent auprès d'elles, avec des vêtements resplendissants.

5. Et comme elles étaient saisies de

1. Una autem sabbati valde diluculo, venerunt ad monumentum, portantes quæ paraverant aromata;

2. et invenerunt lapidem revolutum a monumento.

3. Et ingressæ non invenerunt corpus Domini Jesu.

4. Et factum est, dum mente consternatæ essent de isto, ecce duo viri steterunt secus illas in veste fulgenti.

5. Cum timerent autem, et declinarent

Comme dans saint Marc, xv, 42 (voyez les notes), à part l'expression figurée *illucescat*, propre à notre évangéliste. C.-à-d. : le sabbat allait commencer. En effet, on était alors au vendredi soir. — *Viderunt*. D'après le grec : ἐθεάζοντο, elles contemplant. Les mots *quemadmodum positum...* contiennent un trait nouveau. — *Revertentes paraverunt...* (vers. 56) : avant que le repos légal eût commencé. Voyez Marc, xvi, 1<sup>o</sup> et le commentaire. — *Aromata et unguenta* (μύρα) : des parfums à l'état solide et à l'état liquide. — *Siluerunt*. Plutôt : elles se tinrent en repos (ἡσυχασαν). — Le mot *mandatum* représente spécialement ici la loi juive en tant qu'elle concernait le sabbat.

### SECTION III. — LA RÉURRECTION ET L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. XXIV, 1-53.

Notre évangéliste est seul, avec saint Marc, à raconter brièvement l'ascension de Jésus. Son récit de la résurrection diffère notablement de ceux des deux premiers synoptiques, tout en leur ressemblant par les grandes lignes.

1<sup>o</sup> Les saintes femmes et saint Pierre au sépulcre, XXIV, 1-12.

CHAP. XXIV. — 1-2. Les pieuses Galiléennes viennent de grand matin au tombeau du Seigneur. Comp. Matth. xxviii, 1; Marc, xvi, 1-4; Joan. xi, 1. Quelque moins complet que saint Marc, saint Luc se rapproche assez souvent de lui

dans ce passage. — Les quatre évangélistes ont exprimé la date *una sabbati*, et aussi, bien que par des expressions très variées, la circonstance *valde diluculo* (à la lettre dans le grec : à l'aurore profondément). — *Quæ paraverant...* Comme il a été dit plus haut, xxiii, 56. — *Lapitem*. Dans le grec : la pierre, avec l'article. Et pourtant saint Luc n'a pas fait mention antérieurement de cette pierre énorme qui était placée devant l'ouverture du tombeau; mais il la suppose connue de ses lecteurs.

3-8. Deux anges apparaissent aux saintes femmes et leur communiquent un double message. Comp. Matth. xxviii, 5-7; Marc, xvi, 5-7. C'est le troisième évangile qui est à son tour le plus complet pour cet incident. — *Non invenerunt corpus...* est un trait nouveau. Les deux noms *Domini Jesu* ne sont ainsi réunis dans les recueils évangéliques qu'en cet endroit et Marc, xvi, 12. On les trouve plus fréquemment associés dans les Actes et dans les Épîtres. — *Mente consternata...* (vers. 4) est un autre détail propre à saint Luc. Les visiteurs du tombeau crurent sans doute qu'on avait volé le corps de Jésus. — *Duo viri*. Deux anges en réalité, mais qui avaient pris une apparence humaine. Saint Matthieu et saint Marc n'en mentionnent qu'un seul. — *Fulgenti*. Le grec ἀστραπτοῦσιν signifie : lançant des éclairs. — *Declinaverunt...* (vers. 5) : par suite de leur impression d'effroi. Ce trait dramatique n'est raconté qu'ici. — La question *Quid queritis...* ne nous a été adressé

vultum in terram, dixerunt ad illas : Quid quæritis viventem cum mortuis ?

6. Non est hic, sed surrexit. Recordamini qualiter locutus est vobis, cum adhuc in Galilæa esset,

7. dicens : Quia oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum, et crucifigi, et die tertia resurgere.

8. Et recordatæ sunt verborum ejus.

9. Et regressæ a monumento nuntiaverunt hæc omnia illis undecim, et ceteris omnibus.

10. Erat autem Maria Magdalene, et Joanna, et Maria Jacobi, et ceteræ quæ cum eis erant, quæ dicebant ad apostolos hæc.

11. Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista, et non crediderunt illis.

12. Petrus autem surgens cucurrit ad monumentum, et procumbens vidit linteamina sola posita ; et abiit, secum mirans quod factum fuerat.

13. Et ecce duo ex illis ibant ipsa die in castellum, quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem, nomine Emmaus.

frayeur, et qu'elles baissaient le visage vers la terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?

6. Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il était encore en Galilée,

7. et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour.

8. Et elles se ressouvirent de ses paroles.

9. De retour du sépulcre, elles racontèrent toutes ces choses aux onze et à tous les autres.

10. Ce furent Marie-Madeleine, Jeanne, et Marie mère de Jacques, et les autres qui étaient avec elles, qui rapportèrent ces choses aux apôtres.

11. Mais ces paroles leur parurent comme du délire, et ils ne les crurent point.

12. Cependant Pierre, se levant, courut au sépulcre ; et s'étant baissé, il ne vit que les linges à terre ; et il s'en alla, admirant en lui-même ce qui était arrivé.

13. Et voici que ce même jour, deux d'entre eux allaient dans un bourg, nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades.

conservée que par saint Luc. *Viventem* : τὸν ζῶντα, avec l'article ; celui qui est vivant par excellence. *Cum mortuis* : parmi les morts, dans le tombeau. — *Recordamini...* (vers. 6<sup>b</sup>). Tout est propre au troisième évangile à partir de ces mots, qui font allusion aux prédictions multiples que Jésus avait faites de sa passion.

9-11. Les saintes femmes se retirent et vont raconter aux apôtres ce qu'elles avaient vu. Comp. Matth. xxviii, 8 ; Marc. xvi, 8. C'est encore saint Luc qui nous fournit ici le plus de détails. — *Et ceteris...* C.-à-d., à tous les disciples de Jésus distincts des apôtres. — *Erat autem...* Notre narrateur n'avait pas encore désigné nommément celles des pleuses amies du Sauveur qui étaient venues au tombeau. Cf. xxiii, 49, 55-56. Aux deux Marie mentionnées par saint Marc, xv, 47 et xvi, 1, il ajoute Jeanne, dont il a parlé plus haut, viii, 3. — *Et ceteris quæ...* Celles-ci étaient moins connues et ne jouèrent qu'un rôle secondaire dans la circonstance. — *Et visa sunt...* (vers. 11). Étrange accueil qui fut fait à leur communication, pourtant si importante et si consolante. — *Deliramentum*. Ἀῆρος, un non-sens, une absurdité.

12. Pierre va visiter le sépulcre. Cet incident est probablement identique à celui qui est raconté

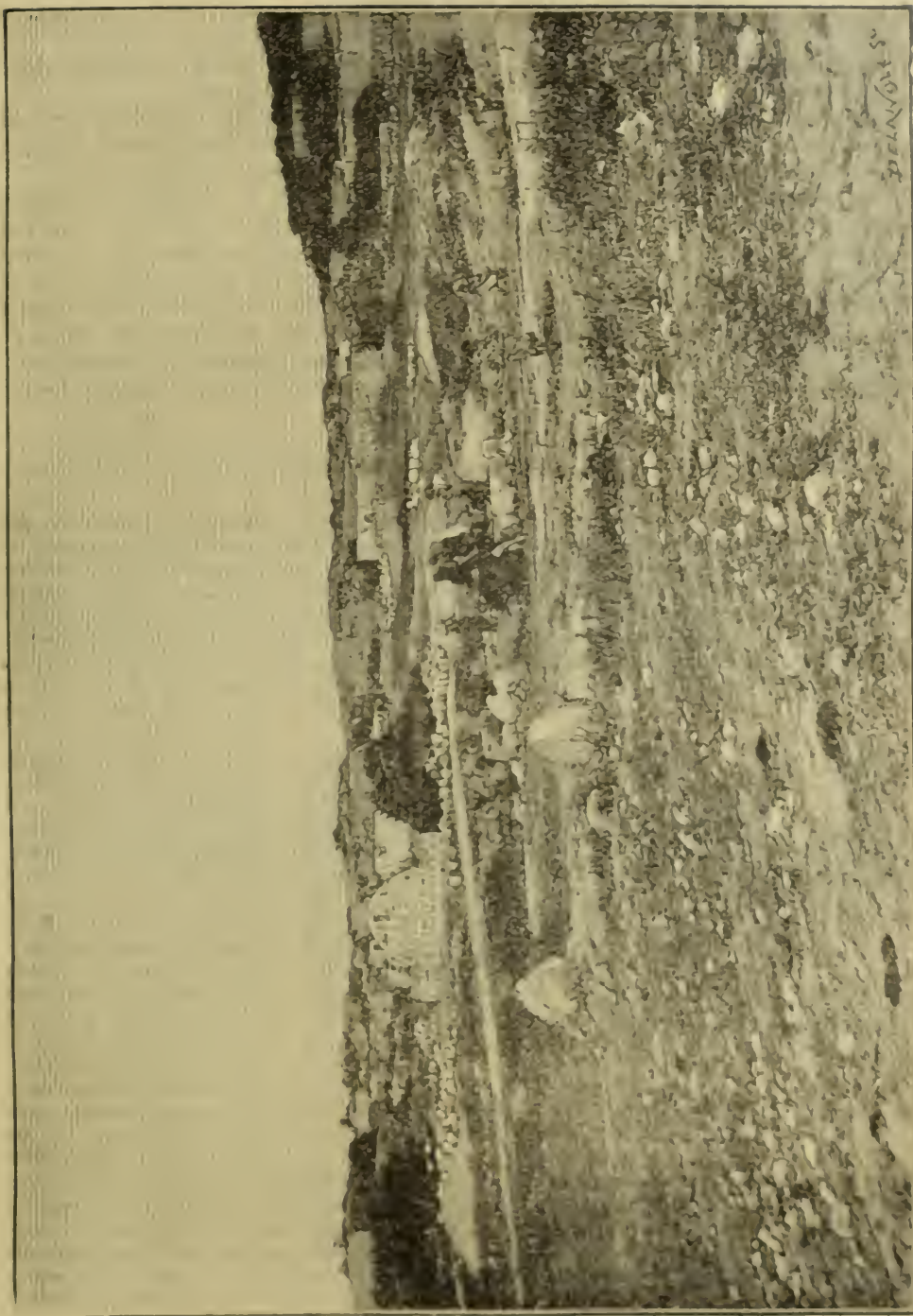
par saint Jean, xx, 2-10. — Le participe *surgens* marque une décision prompte, soudaine, en conformité avec le caractère de saint Pierre. — *Cucurrit...*, *procumbens...* La scène est décrite d'une manière très vivante. — *Secum mirans...* On comprend l'émotion de l'apôtre. Il ne croyait pas encore à la résurrection ; et pourtant il se disait sans doute que le corps n'avait pas dû être enlevé, puisque les linges funèbres étaient restés.

2° Jésus apparaît à deux disciples sur le chemin d'Emmaüs. XXIV, 13-35.

Comp. Marc. xvi, 12-13 ; mais, tandis que le second évangile ne donne qu'une rapide esquisse de cette apparition, saint Luc la raconte tout au long, et d'une façon tellement précise, qu'on a pu supposer qu'il en tenait les détails d'un des témoins oculaires.

13-16. Introduction : Jésus rejoint les deux disciples sur la route. — *Ex illis*. C.-à-d., du nombre des « ceteri omnes » mentionnés plus haut (cf. verset 9). D'après le vers. 33, les apôtres étaient tous restés à Jérusalem. — *Ibant ipsa die*. Il résulte du contexte (cf. vers. 23-24) que les deux voyageurs étaient partis après la visite faite au tombeau par Pierre et Jean. — *Stadium sexaginta*. Le stade équivalait à cent quatre-vingt-cinq mètres





Amouas. (D'après une photographie.)

14. Et ipsi loquebantur ad invicem de his omnibus quæ acciderant.

15. Et factum est, dum fabularentur, et secum quærerent, et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis.

16. Oculi autem illorum tenebantur ne eum agnoscerent.

17. Et ait ad illos : Qui sunt hi sermones, quos confertis ad invicem ambulantes, et estis tristes ?

18. Et respondens unus, cui nomen Cleophas, dixit ei : Tu solus peregrinus es in Jerusalem, et non cognovisti quæ facta sunt in illa his diebus ?

19. Quibus ille dixit : Quæ ? Et dixerunt : De Jesu Nazareno, qui fuit vir propheta, potens in opere et sermone coram Deo et omni populo ;

14. Et ils s'entretenaient de toutes ces choses qui s'étaient passées.

15. Or il arriva, pendant qu'ils parlaient et conféraient ensemble, que Jésus lui-même s'approcha, et marchait avec eux.

16. Mais une force empêchait leurs yeux de le reconnaître.

17. Et il leur dit : Quelles sont ces paroles que vous échangez en marchant, et pourquoi êtes-vous tristes ?

18. Prenant la parole, l'un d'eux, nommé Cléophas, lui dit : Êtes-vous seul étranger dans Jérusalem, et ne savez-vous pas ce qui s'y est passé ces jours-ci ?

19. Quoi ? leur dit-il. Et ils répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles, devant Dieu et devant tout le peuple ;

Quelques manuscrits grecs et latins parlent de cent soixante stades ; mais c'est là une correction évidente, faite après coup pour pouvoir identifier, avec la plupart des anciens auteurs, Nicopolis, l'Amouas actuel, avec Emmaus. D'ailleurs, Nicopolis était une vraie ville, pas seulement une bourgade (*χώμη, castellum*), et elle était située

deux voyageurs. — *Appropinquans ibat...* : marchant à côté d'eux, mais sans se joindre à eux tout d'abord. — *Oculi...tenebantur* (*ἐκρατοῦντο*, vers. 16)... Il y avait sans doute en cela une action surnaturelle, Jésus ne voulant se faire reconnaître que plus tard. D'ailleurs, saint Marc dit expressément, xvi, 13, que le divin Maître leur apparut « in alia effigie », transfiguré par sa résurrection.



Jésus et les disciples d'Emmaüs. (Ancien ivoire.)

17-27. L'entretien de Jésus avec ses disciples. — *Confertis*. Le verbe grec *ἀντιβάλλετε* suppose aussi que la conversation des deux amis était très vive, les réponses volant comme une balle qu'on ne reçoit que pour la lancer aussitôt. — *Et estis tristes*. La tristesse était empreinte sur leurs visages comme dans leurs paroles. Quelques manuscrits et versions ont la variante : « Et ils s'arrêtèrent tristes. » Il est peu probable qu'elle soit authentique. — *Cleophas* (vers. 18). Plutôt

à cent soixante-seize stades environ de la capitale juive, non loin de Jaffa (*Atl. géogr.*, pl. x) : comment les deux disciples auraient-ils franchi en quelques heures la distance d'environ soixante-dix kilomètres, y compris l'aller et le retour ? Aussi a-t-on cherché une autre localité qui correspondît mieux aux données de saint Luc, et, depuis les croisades, le village de Koubeïbch, sur la route de Lydda, à soixante-trois stades de Jérusalem, a trouvé un assez grand nombre de partisans. — *Loquebantur...* (vers. 14) ..., *secum quærerent* (vers. 15). La conversation était très animée sur le point qui intéressait si fort les

Cléophas (*Κλεόπας*, contraction de *Κλεόπατρος*). Ce nom est donc d'origine grecque et diffère du nom araméen *Κλωπας* ou *Ἀλφαῖος*, avec lequel on a eu tort de l'identifier parfois. Cf. vi, 15 ; Joan. xix, 25 ; Act. i, 13, etc. — *Tu solus...* Était-il donc possible d'ignorer les grandes choses qui venaient de s'accomplir à Jérusalem ? — *Dixerunt* (vers. 19) : prenant la parole à tour de rôle, pour raconter ce qui s'était passé. « Leur petite narration a quatre parties : elle résume d'abord la vie publique de Jésus, vers. 19 ; puis elle expose sa fin cruelle, vers. 20, et les espérances à peu près totalement déçues



20. et comment les princes des prêtres et nos chefs l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié.

21. Or nous espérons que c'était lui qui rachèterait Israël; et maintenant, après tout cela, c'est aujourd'hui le troisième jour que ces choses se sont passées.

22. Il est vrai que quelques femmes, qui sont des nôtres, nous ont effrayés. Étant allées avant le jour au sépulcre,

23. et n'ayant pas trouvé son corps, elles sont venues dire que des anges leur ont apparu et ont affirmé qu'il est vivant.

24. Quelques-uns des nôtres sont aussi allés au sépulcre, et ont trouvé les choses comme les femmes avaient dit; mais lui, ils ne l'ont pas trouvé.

25. Alors il leur dit: O insensés, dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes!

26. Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire?

27. Et commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliquait, dans toutes les Écritures, ce qui le concernait.

28. Lorsqu'ils furent près du bourg où ils allaient, il fit semblant d'aller plus loin.

29. Mais ils le pressèrent, en disant: Demeurez avec nous, car le soir arrive, et le jour est déjà sur son déclin. Et il entra avec eux.

30. Et il arriva, pendant qu'il était à table avec eux, qu'il prit du pain, et le bénit, et le rompit, et il le leur présentait.

31. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent; et il disparut de devant eux.

20. et quomodo eum tradiderunt summis sacerdotibus et principibus nostris in damnationem mortis, et crucifixerunt eum.

21. Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel; et nunc super hæc omnia, tertia dies est hodie quod hæc facta sunt.

22. Sed et mulieres quædam ex nostris terruerunt nos, quæ ante lucem fuerunt ad monumentum.

23. et non invento corpore ejus, venerunt dicentes se etiam visionem angelorum vidisse, qui dicunt eum vivere.

24. Et abierunt quidam ex nostris ad monumentum; et ita invenerunt sicut mulieres dixerunt, ipsum vero non invenerunt.

25. Et ipse dixit ad eos: O stulti, et tardi corde ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ!

26. Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam?

27. Et incipiens a Moyse, et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis, quæ de ipso erant.

28. Et appropinquaverunt castello quo ibant, et ipse se finxit longius ire.

29. Et coegerunt illum dicentes: Mæce nobiscum, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies. Et intravit cum illis.

30. Et factum est, dum recumberet cum eis, accepit panem, et benedixit, ac fregit, et porrigebat illis.

31. Et aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt eum; et ipse evanuit ex oculis eorum.

de ses partisans, vers. 21; enfin, et plus longuement, elle décrit les divers faits qui avaient eu lieu dans la matinée, vers. 22-24. C'est un fidèle reflet des sentiments qui animaient les amis du Sauveur durant ces heures critiques. — *O stulti et tardi...* (vers. 25). Reproche bien mérité, après tant d'oracles prophétiques, auxquels s'étaient ajoutées les révélations personnelles de Jésus. Comme la plupart de leurs coreligionnaires, les disciples semblent avoir surtout ajouté foi aux prophéties de l'Ancien Testament qui concernaient la gloire du Messie, et négligé celles qui prédisaient ses humiliations et ses souffrances. Les mots *in omnibus* (vers. 25), *hæc* et *ita* (vers. 26) sont fortement accentués. Ce qui troublait la foi des disciples était précisément ce qui aurait dû la rendre inébranlable. — *A Moyse et... prophetis* (vers. 27). La proposition est elliptique: commençant par Moïse et continuant par tous les prophètes. — *In omnibus Scripturis*. En effet, la Bible entière est

remplie de l'idée du Messie. Voyez le tome I, p. 2-10. Aussi, comme l'indique l'imparfait *interpretabatur*, la leçon de Jésus dut-elle se prolonger quelque temps.

28-31. Jésus se fait reconnaître des deux disciples et disparaît tout à coup. — *Se finxit longius...*: désirant qu'on l'invitât à rester. Ce qui eut lieu aussitôt par de pressantes prières (*coegerunt illum...*, vers. 29), tant les voyageurs souhaitaient de l'entendre encore. — *Dum recumberet* (vers. 30). Ils se mirent à table immédiatement après être entrés dans l'hôtellerie. — Les mots *benedixit ac fregit* ont fait supposer à divers exégètes anciens et modernes que Jésus aurait considéré le pain comme le soir du jour saint (cf. xxii, 19; Matth. xxvi, 26); mais cette opinion est peu probable. Chez les Juifs, on bénissait toujours le pain par une formule spéciale, au commencement du repas. — *Aperti sunt...* (vers. 31). Le contraire de « tenebantur » au vers. 18. Ce fut le résultat d'une grâce spéciale.

32. Et dixerunt ad invicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via, et aperiret nobis Scripturas ?

33. Et surgentes eadem hora, regressi sunt in Jerusalem ; et invenerunt congregatos undecim, et eos qui cum illis erant,

34. dicentes : Quod surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni.

35. Et ipsi narrabant quæ gesta erant in via, et quomodo cognoverunt eum in fractione panis.

36. Dum autem hæc loquuntur, stetit Jesus in medio eorum, et dicit eis : Pax vobis ; ego sum, nolite timere.

37. Conturbati vero et conterriti, existimabant se spiritum videre.

38. Et dixit eis : Quid turbati estis, et cogitationes ascendunt in corda vestra ?

39. Videte manus meas, et pedes, quia ego ipse sum ; palpate, et videte, quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere.

40. Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus et pedes.

41. Adhuc autem illis non credentibus, et mirantibus præ gaudio, dixit : Habetis hic aliquid quod manducetur ?

42. At illi obtulerunt ei partem piscis assis, et favum mellis.

32. Et ils se dirent l'un à l'autre : Est-ce que notre cœur n'était pas brûlant en nous, lorsqu'il nous parlait sur le chemin, et qu'il nous expliquait les Écritures ?

33. Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem ; et ils trouvèrent les onze, et ceux qui étaient avec eux, assemblés,

34. et disant : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon.

35. Et ils racontaient eux-mêmes ce qui s'était passé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu lorsqu'il rompa le pain.

36. Or, pendant qu'ils parlaient ainsi, Jésus parut au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous ! C'est moi, ne craignez point.

37. Mais, troublés et épouvantés, ils croyaient voir un esprit.

38. Et il leur dit : Pourquoi vous troublez-vous ? et pourquoi de telles pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ?

39. Voyez mes mains et mes pieds ; c'est bien moi ; touchez et voyez : un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai.

40. Et après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds.

41. Mais comme ils ne croyaient point encore et qu'ils s'étonnaient, transportés de joie, il dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ?

42. Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel.

claire ; mais cette grâce « avait ses causes psychologiques » dans la manière dont Jésus rompit le pain, dont il prononça la bénédiction, etc. — *Evangelit.* Il devint tout à coup invisible.

32-35. Les deux disciples reviennent à Jérusalem et racontent aux apôtres qu'ils ont vu le Seigneur. — *Cor... ardens...* Ce doux souvenir était maintenant pour eux une garantie nouvelle de la réalité de l'apparition. — *Eadem hora...* (vers. 33) : sans perdre un instant, sans craindre la fatigue ni la nuit. Comp. le vers. 29<sup>b</sup>. — *Dicentes quod...* (vers. 34). Les apôtres et les disciples qui étaient réunis dans le cénacle avaient aussi une heureuse nouvelle à raconter. L'apparition de Jésus faite à saint Pierre n'est pas mentionnée ailleurs dans l'évangile, mais elle est citée aussi par saint Paul, I Cor. xv, 5.

3<sup>o</sup> Jésus apparaît dans le cénacle. XXIV, 36-49.

Comp. Marc. xvi, 14 ; Joan. xx, 19-23. Notre évangéliste signale un grand nombre de traits particuliers.

36-43. L'apparition. — *Stetit... in medio...* :

tout à coup, de même qu'il avait disparu soudainement naguère. Comp. le vers. 31. — *Pax vobis.* La formule de salutation usitée chez les Juifs. — *Conturbati... et...* (vers. 37). Le motif de ce violent effroi est aussitôt indiqué : ils croyaient voir un revenant (*spiritum, πνεῦμα*). — *Cogitationes ascendunt...* (vers. 38). Cette expression décrit fort bien le trouble de leurs pensées, de leurs sentiments. — *Videte...* (verset 39). Pour dissiper tous leurs doutes, Jésus a la bonté de leur faire voir et même toucher les cicatrices laissées par les clous dans ses mains et dans ses pieds ; « glorieux stigmates » qu'il gardera sans doute pendant toute l'éternité. — *Adhuc... non credentibus...* D'après le grec : Comme ils ne croyaient pas encore, à cause de leur joie, et qu'ils s'étonnaient. « Trait psychologique qui est entièrement conforme à la manière de saint Luc. » Cf. xxii, 45, etc. On l'a dit justement, la joie rend quelquefois sceptique. D'ailleurs, les évangélistes relèvent tous la difficulté avec laquelle les disciples crurent à la réalité de la résurrection du Sauveur. —



43. Et après qu'il en eut mangé devant eux, prenant les restes, il les leur donna.

44. Et il leur dit : C'est ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que s'accomplît tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes.

45. Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Écritures.

46. Et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit, et c'est ainsi qu'il fallait que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour,

47. et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem.

48. Or vous êtes témoins de ces choses.

49. Et moi, je vais envoyer en vous le

43. Et cum manducasset coram eis, sumens reliquias, dedit eis.

44. Et dixit ad eos : Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos, cum adhuc essem vobiscum, quoniam necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moysi, et prophetis, et psalmis de me.

45. Tunc aperuit illis sensum, ut intelligerent Scripturas.

46. Et dixit eis : Quoniam sic scriptum est, et sic oportebat Christum pati, et resurgere a mortuis tertia die ;

47. et prædicari in nomine ejus penitentiam, et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Jerosolyma.

48. Vos autem testes estis horum.

49. Et ego mitto promissum Patris mei

*Habetis hic...* (vers. 41). Autre preuve absolument décisive du miracle. Les mets offerts à Jésus par les disciples (vers. 42) étaient des restes de leur souper. Le corps du Christ ressuscité pouvait absorber les aliments, quoiqu'il n'en eût plus besoin.

44-49. Dernières instructions de Jésus à ses disciples. Saint Luc seul nous les a conservées sous cette forme. D'après plusieurs interprètes, elles seraient comme le résumé de tous les enseignements que le Sauveur donna aux apôtres et aux disciples entre la résurrection et l'ascension. Il paraît du moins très vraisemblable qu'elles ne furent pas prononcées le jour même de la résurrection, mais dans une circonstance ultérieure. Il est visible ici que le narrateur condense son récit, et qu'il ne cite plus aucune date, pas même au vers. 50, à l'occasion de l'ascension. — *Hæc sunt...* La phrase revient à celle-ci : Comme je vous le disais lorsque j'étais encore avec vous, il est nécessaire que s'accomplisse tout ce qui a été écrit... — *Cum adhuc... vobiscum*. C.-à-d. : avant de mourir et de ressusciter. — La formule *in lege... prophetis, et...* représente l'Ancien Testament, envisagé dans ses trois grandes divisions : le Pentateuque, les livres prophétiques, et les livres poétiques (dont les psaumes forment la partie principale). Voyez le tome I, p. 13. — *Tunc aperuit...* (vers. 45). Locution analogue à celle du vers. 32<sup>o</sup>. Il importait que les apôtres et les disciples comprissent à fond les divines Écritures, surtout en tant qu'elles prophétisaient le Christ et qu'elles avaient été réalisées par lui. — *Quoniam sic...*, et *sic...* (vers. 46). Formule très énergique, qui revient à dire : Retenez-le bien ; les trois choses essentielles à prêcher par les prophètes en ce qui concerne le Messie sont sa passion, sa résurrec-

tion et la prédication de l'évangile à tous les peuples. Cette prédication devait naturellement commencer au centre même de la théo-



Abeilles de Palestine.

tion, à Jérusalem (vers. 47), car c'est aux Juifs que la rédemption avait été promise tout d'abord. — *Testes... horum* (vers. 48). Témoins de la passion de Jésus, et surtout de sa résurrection. Cf. Act. I, 8, 22 ; II, 22 ; V, 32, etc. — *Et ego* (pronom accentué).. Jésus promet à ses futurs témoins de leur envoyer bientôt l'Esprit-Saint, « le promis du Père » et aussi du Fils (cf. Joel, II, 28 ; Is. XLIV, 1 ; Joan. XIV, 16 et ss. ; xv, 26, etc.), pour les aider dans leur mission difficile et délicate. Dans ce passage, les trois personnes de la sainte Trinité sont mentionnées

in vos ; vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto.

50. Eduxit autem eos foras in Bethaniam, et elevatis manibus suis benedixit eis.

51. Et factum est, dum benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cælum.

52. Et ipsi adorantes regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno ;

53. et erant semper in templo, laudantes et benedicentes Deum. Amen.

don promis par mon Père ; mais demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.

50. Puis il les conduisit dehors, vers Béthanie ; et ayant levé les mains, il les bénit.

51. Et il arriva, tandis qu'il les bénissait, qu'il se sépara d'eux, et il était enlevé au ciel.

52. Et eux, l'ayant adoré, revinrent à Jérusalem avec une grande joie ;

53. et ils étaient sans cesse dans le temple, louant et bénissant Dieu. Amen.

d'une manière très distincte. — *Sedete*. Dans le sens de « demeurez ». — *Induamini*... Métaphore très significative, fréquente dans le Nouveau Testament. Cf. Rom. XIII, 14 ; I Cor. XV, 53 ; Gal. III, 27. Elle désigne ici l'effusion de l'Esprit-Saint au jour de la Pentecôte.

4° L'ascension glorieuse de Notre-Seigneur. XXIV, 50-53.

Simple esquisse, mais moins abrégée que celle de saint Marc, XVI, 19-20. Notre évangéliste se complétera lui-même au livre des Actes, I, 9-12.

50-53. Jésus monte au ciel en bénissant ses disciples, qui reviennent à Jérusalem, comme il le leur avait prescrit. — *Eduxit*... L'adverbe ἔξω (« foras ») est omis par des manuscrits importants. — *In Bethaniam*. Au lieu de ἕως εἰς, « usque in », les meilleurs témoins ont ἕως πρὸς, jusque vers, jusqu'en face de ; ce qui s'accorde mieux avec Act. I, 12. Béthanie était presque au sommet du mont des Oliviers, sur le versant oriental

(*Atl. géogr.*, pl. xv, xvi). — *Elevatis*... L'attitude de celui qui bénit. Cf. Gen. XLVIII, 14, etc. « Il est touchant de voir que le dernier acte de Jésus sur la terre fut une bénédiction » : *dum benediceret*..., *recessit*... (vers. 51). — *Ferebatur*... : demeurant visible pendant quelque temps. — *Adorantes* (vers. 52) : prosternés à terre, comme le dit le grec (προσκυνησαντες). C'est la seule fois, dans les récits évangéliques, que nous voyons Jésus adoré par ses disciples. — *Cum gaudio*... Ils étaient, malgré la tristesse de la séparation, tout joyeux de savoir leur Maître à jamais dans la gloire, et ils ne doutaient pas d'être puissamment assistés par lui, selon qu'il l'avait promis. — *Erant*... in templo (vers. 53). Les Actes des apôtres, II, 46 ; III, 1 ; V, 21, 42, etc., commenteront souvent ce trait. *Semper* a ici le sens de souvent, assidûment. — L'*amen* final est omis par divers manuscrits importants et est probablement apocryphe.





# ÉVANGILE SELON S. JEAN

## INTRODUCTION <sup>1</sup>

<sup>1</sup> *L'apôtre saint Jean.* — Les Évangiles, les Actes des apôtres et la tradition nous fournissent sur lui d'assez nombreux détails biographiques <sup>2</sup>. Son nom, *Y'hôhanân*, signifie : Jéhovah a fait grâce. Il était fils de Zébédée et de Salomé <sup>3</sup>. Son père était pêcheur sur le lac de Galilée, et Jean exerça lui-même cette profession pendant quelque temps. Sa mère faisait partie de ces pieuses Galiléennes qui se dévouèrent au service de Notre-Seigneur. Il fut d'abord disciple du précurseur, auprès duquel il se trouvait lorsqu'il vit Jésus pour la première fois <sup>4</sup>. Les synoptiques nous racontent son appel définitif <sup>5</sup>, puis son élection en qualité d'apôtre <sup>6</sup>. Avec saint Pierre et saint Jacques, il fut témoin de plusieurs miracles importants du Sauveur <sup>7</sup> et de son agonie à Gethsémani <sup>8</sup>. A titre de disciple favori <sup>9</sup>, il occupa une place privilégiée durant la dernière cène. A cause de son tempérament ardent, il avait reçu du divin Maître, conjointement avec son frère, le surnom de « Fils du tonnerre » <sup>10</sup>. Dans les Actes des apôtres comme dans les récits évangéliques, on le voit souvent associé à saint Pierre <sup>11</sup>. Il assistait au concile de Jérusalem <sup>12</sup>.

On ignore à quelle époque précise il quitta la capitale juive pour aller prêcher l'évangile aux païens. La tradition rapporte d'une voix unanime qu'il se rendit dans l'Asie Mineure, spécialement à Éphèse, où il vécut longtemps. Saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, lequel l'avait été de l'apôtre bien-aimé,

<sup>1</sup> Pour les commentaires catholiques, voyez la p. 19. Ouvrages spéciaux : Rupert de Deutz, *In evang. Joannis commentariorum libri xiv* (dans la *Patrol. lat.* de Migne, t. CXLIX); Tolet, *In sacrosanct. Joannis evangel. commentarii* (Cologne, 1589); Fr. X. Patrizi, *In Joannem commentarium* (Rome, 1857); Corluy, *Comment in evang. S. Joannis* (Gand, 2<sup>e</sup> édit., 1880); Hansberg-Schegg, *Evangelium nach Johannes, übersetzt und erklärt* (Munich, 1878-1880).

<sup>2</sup> Voyez les Hollandistes, *Acta Sanctorum*, au 27 déc.; M<sup>rs</sup> Baunard, *L'apôtre S. Jean*; notre grand commentaire, *Introduct.*, p. 1 et ss.

<sup>3</sup> Cf. Matth. iv, 21; xxvii, 56; Marc. i, 19-20; xv, 40, etc.

<sup>4</sup> Cf. Joan. i, 35-40.

<sup>5</sup> Cf. Matth. iv, 21 et 22; Luc. v, 10.

<sup>6</sup> Matth. x, 3; Marc. iii, 13 et ss.

<sup>7</sup> Cf. Matth. xvii, 1 et ss.; Marc. v, 37, etc.

<sup>8</sup> Matth. xxvi, 27.

<sup>9</sup> Cf. Joan. xiii, 23 et ss.

<sup>10</sup> Cf. Marc. iii, 17; ix, 37; Luc. ix, 54-55.

<sup>11</sup> Voyez Luc. xxii, 8; Joan. xiii, 24; xviii, 15; xx, 4; xxi, 7 et ss.; Act. iii, 1, 11; iv, 13 et ss.; viii, 14 et ss., etc.

<sup>12</sup> Cf. Gal. ii, 9.

mentionne souvent le ministère de saint Jean dans cette contrée <sup>1</sup>. Eusèbe <sup>2</sup> et d'autres racontent comment il fut exilé à Patmos par Domitien, après avoir subi le martyre d' « huile bouillante et fumante <sup>3</sup> » auprès de la porte Latine. Il mourut à Éphèse vers l'an 100 de notre ère, sous Trajan <sup>4</sup>.

2° *Plan et division du livre.* — Rien de plus simple et de plus lumineux que l'organisme intérieur du quatrième évangile. « Les différentes scènes de la vie de Jésus-Christ que l'auteur place sous nos yeux ne sont pas seulement choisies avec soin; c'est aussi avec soin qu'elles sont disposées, conduisant peu à peu le lecteur à la conclusion exprimée par l'apôtre saint Thomas : Mon Seigneur et mon Dieu. » Nous voyons, d'une part, la foi et le dévouement des disciples et des amis du Sauveur se développer graduellement et perpétuellement; d'autre part, nous assistons à un développement analogue d'incrédulité et de haine parmi ses nombreux et puissants ennemis; ce qui ne tarde pas à produire un conflit, dont l'écrivain sacré place tour à tour sous nos yeux les principaux épisodes, jusqu'à la conclusion sanglante du drame et jusqu'à la résurrection glorieuse de Jésus.

Pour les détails, on admet généralement les divisions et les subdivisions suivantes. D'abord, un prélude ou prologue, I, 1-18 : le Verbe avant et après l'incarnation. Ensuite, deux parties, nettement séparées. La première, I, 19-XII, 50, expose quelques-unes des circonstances dans lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ se révéla lui-même au monde. Elle renferme trois sections : 1° les premiers témoignages et les premières œuvres, I, 19-IV, 54; 2° le conflit, V, 1-XI, 56; 3° la conclusion de la vie publique, XII, 1-50. La deuxième partie, XIII, 1-XX, 31, raconte les résultats du ministère de Jésus, c.-à.-d., sa glorification toute divine. Trois sections aussi : la glorification du Sauveur manifestée dans ses discours d'après la Cène, XIII, 1-XVII, 26; 2° sa glorification extérieure dans sa passion, XVIII, 1-XIX, 42; 3° sa glorification par sa résurrection, XX, 1-31. Le tout s'achève par un appendice ou épilogue, qui décrit une apparition de Jésus sur la rive du lac de Tibériade, XXI, 1-26.

3° *L'authenticité* du quatrième évangile a été violemment attaquée de nos jours. Et pourtant, rien n'est plus clair que les affirmations des anciens écrivains sur ce point. Seuls, dans l'antiquité, les hérétiques mentionnés sous le nom d'*Alogi* par saint Épiphane, nièrent que notre évangile fût l'œuvre de l'apôtre saint Jean; mais ils ne pouvaient donner d'autre preuve de leur négation qu'un motif dogmatique et préconçu : ne voulant accepter ni le Logos, ni le Paraclet, ils rejetèrent comme apocryphes les livres du Nouveau Testament où il en est question, notamment le quatrième évangile et l'Apocalypse. Tout doute relatif à la composition des écrits de saint Jean disparut avec ces hérétiques; mais leur assertion fut renouvelée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et elle est proférée actuellement avec plus d'ardeur que jamais dans l'école qui se nomme « critique ». D'après la plupart des exégètes rationalistes, le quatrième évangile serait un écrit de tendance, qui n'aurait été composé que vers le milieu, ou tout au plus dans la première moitié du second siècle.

Dans notre petite Introduction aux évangiles <sup>5</sup>, nous avons résumé l'argument extrinsèque, ou de tradition, par lequel on réfute aisément cette étrange erreur. Au sujet de l'auteur du quatrième évangile, « des voix multiples, se succédant

<sup>1</sup> *C. hær.*, III, 1, 5; 3, 4; 23, 3, etc.

<sup>2</sup> *Hist. eccl.*, II, 18. Voyez aussi saint Jérôme, *contr. Jovin.*, I, 26, etc.

<sup>3</sup> Bossuet.

<sup>4</sup> Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 25. Sur les argu-

ments par lesquels les rationalistes prétendent démontrer la fausseté du séjour de saint Jean à Éphèse et en Asie, voyez notre grand commentaire, p. X-XI.

<sup>5</sup> Pages 11 et 12.



à de fréquents intervalles, et remontant jusqu'à l'époque où cet écrit sublime fut composé<sup>1</sup>, prononcent le nom de l'apôtre saint Jean ou le supposent. Une telle démonstration est infaillible, si la tradition n'est pas un mot vide de sens. »

L'argument intrinsèque nous conduit à une conclusion tout aussi rigoureuse. La forme sous laquelle on le présente est devenue familière : on déduit soit de l'ensemble, soit des détails de la narration, « que l'auteur était Juif, qu'il était originaire de Palestine, qu'il avait été témoin oculaire de la plupart des faits consignés dans son récit, qu'il appartenait au collège apostolique, qu'il n'était autre que Jean, fils de Zébédée<sup>2</sup>. »

Et d'abord, l'auteur trahit presque à chaque verset sa nationalité et sa patrie : soit par son style, qui a vraiment « une âme hébraïque<sup>3</sup> » ; soit par ses fréquentes citations de l'Ancien Testament, toujours faites d'après l'hébreu<sup>4</sup> ; soit par ses notes topographiques<sup>5</sup>, soit enfin par sa connaissance intime des mœurs et des coutumes juives<sup>6</sup>. Il fut témoin oculaire : sa chronologie, d'une grande netteté<sup>7</sup>, montre que la vie de Jésus est présente à sa pensée, telle qu'elle se déroula en réalité ; les fêtes à l'occasion desquelles Notre-Seigneur se rendit à Jerusalem sont fidèlement citées<sup>8</sup> ; de nombreux petits détails, vivants et dramatiques, prouvent que l'auteur avait lui-même contemplé les scènes qu'il décrit, et qu'il parle d'après sa propre expérience<sup>9</sup>. Ces faits, et d'autres encore<sup>10</sup>, prouvent en même temps que l'auteur appartenait au cercle le plus intime des disciples, au collège apostolique. Mais on peut aller plus loin et affirmer qu'« il existe un rapport de ressemblance très étroit entre l'âme si calme, si délicate, si tendre, si contemplative de saint Jean et le caractère de l'évangile que nous étudions ». La manière même dont il parle de lui, essayant de se cacher sous le voile de l'anonyme, nous aide à découvrir son secret<sup>11</sup>.

Nos adversaires allèguent, il est vrai, les différences très réelles de fond et de forme qui existent entre le quatrième évangile et les trois premiers<sup>12</sup>. Mais ces dissemblances s'expliquent par celles du but et du caractère personnel des écrivains sacrés, comme aussi par la diversité des époques où ils composèrent leurs œuvres. A la fin du premier siècle, le christianisme n'était plus dans son enfance ; il avait atteint l'âge adulte, et saint Jean pouvait tenir aux chrétiens d'alors un langage plus profond. Au surplus, son récit suppose l'existence des autres narrations évangéliques ; s'il glisse brièvement sur le ministère de Jésus en Galilée<sup>13</sup>, et s'il insiste sur l'activité déployée par le divin Maître à Jérusalem, c'est pour compléter l'œuvre de ses devanciers, et pour présenter la personne et l'œuvre du Christ sous un nouvel aspect.

4<sup>o</sup> *Le caractère propre au quatrième évangile* ressort en partie des lignes

<sup>1</sup> « Il est connu de toutes les églises qui sont sous le ciel, » disait Eusebe, *Hist. eccl.*, III, 24.

<sup>2</sup> Voyez dans notre grand commentaire, p. xxv-xxviii, le développement de cette démonstration.

<sup>3</sup> Voyez la p. 464.

<sup>4</sup> Cf. II, 22 ; III, 14 ; VI, 32 ; XIII, 18 ; XVII, 12 ; XIX, 24, 28, 38, etc.

<sup>5</sup> Cf. I, 28, 44 ; II, 1 ; III, 23 ; V, 2 ; VI, 10 ; XI, 18, 54, etc. « Évidemment, l'auteur a vu et voyagé dans le pays, il s'est mêlé au peuple, il a tout contemplé de ses propres yeux : c'est un Juif palésinien. »

<sup>6</sup> Cf. II, 6 ; IV, 9, 27 ; V, 1 et ss. ; VII, 37 ; IX, 7 ; X, 22 ; XII, 34 ; XVIII, 29 ; XIX, 40, etc.

<sup>7</sup> Voyez I, 29, 35, 39, 43 ; II, 1 ; III, 2 ; IV, 6, 52.

<sup>8</sup> Cf. II, 13 ; VI, 4 ; VII, 2 ; X, 22 ; XIII, 1, etc.

<sup>9</sup> Cf. I, 35, 38 ; II, 11, 22 ; IV, 4 et ss. ; VIII, 1 et ss. ; IX, 6-7 ; XIII, 4, 8, 12, 30 ; XIV, 31 ; XIX, 13 et ss. ; XX, 3-8 ; XXI, 8, 11, etc.

<sup>10</sup> Voyez II, 17 ; IV, 27 ; VI, 19, 60, 70-71 ; XI, 6, 8, 12, etc.

<sup>11</sup> Cf. I, 35 et ss. ; XIII, 28 et ss. ; XIX, 20-27 ; XX, 2 et ss.

<sup>12</sup> Voyez l'Introd. générale, p. 13, 3<sup>e</sup>. Sur les sophismes de l'école rationaliste à propos de cette question, voyez notre grand commentaire, p. xxxiii-xxxviii.

<sup>13</sup> Cf. VI, 1 et ss. ; VII, 1.

qui précèdent. Ainsi qu'on l'a souvent répété depuis Clément d'Alexandrie<sup>1</sup>, le disciple bien-aimé nous a donné un « évangile spirituel », πνευματικὸν εὐαγγέλιον, en ce sens que les synoptiques racontent surtout les traits extérieurs de la vie de Jésus-Christ<sup>2</sup>, et racontent ses relations avec les hommes, tandis que Jean nous fait lire davantage dans la vie intérieure, dans l'âme du Verbe incarné, et expose ses relations avec Dieu son Père. Voilà pourquoi ses pages contiennent beaucoup plus de paroles que de faits, et ces faits eux-mêmes, ainsi que leurs acteurs, ont ici quelque chose de plus idéal, de plus relevé. Quant aux discours du Sauveur, ils sont habituellement moraux dans les synoptiques, d'ordinaire dogmatiques dans saint Jean; ce qui fait qu'on a pu appeler très justement ce dernier « l'évangéliste du Fils de Dieu ». Mais, des deux côtés, c'est bien le même Christ et la même doctrine, quoiqu'ils nous soient présentés sous des aspects différents<sup>3</sup>.

5<sup>o</sup> *La langue originale et le style.* — C'est certainement en grec, et même en un grec très pur sous le rapport des expressions, que saint Jean a écrit son évangile; mais son style est d'une extrême simplicité, et n'a absolument rien de classique. On voit, en le lisant, que ses pensées lui venaient d'abord à l'esprit en hébreu, et qu'il les traduisait en grec. Peu de particules, pas d'incidentes, peu d'inversions, choses tant aimées des Grecs; les phrases sont le plus souvent rattachées les unes aux autres par la conjonction καί, et, à la façon hébraïque<sup>4</sup>. L'auteur emploie fréquemment la formule Amen amen, et les mots « vérité, vrai, croire, connaître, péché, gloire, œuvre, vie, vivre, contempler, monde, témoigner, témoignage », etc.<sup>5</sup>.

6<sup>o</sup> *L'occasion, le lieu, le temps de la composition, but que se proposait l'auteur.* — Nous savons, par divers témoignages très anciens, entre autres ceux de Clément d'Alexandrie<sup>6</sup>, d'Eusèbe<sup>7</sup>, de saint Jérôme<sup>8</sup>, que c'est à Éphèse, sur la demande très pressante des fidèles de la province d'Asie, que saint Jean composa son évangile. Ce fut vraisemblablement aux dernières années de sa vie, qui coïncidèrent avec la fin du premier siècle. Il n'est pas possible de déterminer l'époque d'une manière plus précise.

Le but est aussi très clairement indiqué et par l'auteur lui-même<sup>9</sup>, et par les anciens écrivains ecclésiastiques<sup>10</sup>: ce fut d'exciter la foi en Jésus, le Christ, le Fils de Dieu, afin d'obtenir par lui la vie éternelle<sup>11</sup>. Assurément les autres évangélistes poursuivent un but analogue, mais d'une manière moins directe et moins spéciale que saint Jean<sup>12</sup>, dans les pages duquel tout a été choisi, les faits aussi bien que les discours, pour faire cette démonstration. A côté de son dessein principal, l'évangéliste en eut aussi de secondaires. C'est ainsi qu'il se proposa de compléter les synoptiques<sup>13</sup>: intention bien naturelle, puisqu'il écrivit assez longtemps après eux. Il voulut certainement aussi faire de la polémique contre les gnostiques<sup>14</sup> et les ébionites<sup>15</sup>; néanmoins, s'il a eu parfois en vue les erreurs de son temps, c'est d'une façon toute générale.

<sup>1</sup> Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 14, 7.

<sup>2</sup> Le même auteur les nomme σωμάρτια, corporels.

<sup>3</sup> Voyez notre grand commentaire, p. XLVIII-L.

<sup>4</sup> Voyez I, 1-II, 10, etc.

<sup>5</sup> Voyez notre grand commentaire, p. LIV-LVII.

<sup>6</sup> Ap. Euseb., *Hist. eccl.*, VI, 14.

<sup>7</sup> *Ibid.*, III, 24.

<sup>8</sup> *Proem. in Matth.*

<sup>9</sup> Cf. XIX, 35; XX, 31.

<sup>10</sup> Voyez Origène, *in Joann.* I, 6; saint Épi-

phane, *Hær.*, LI, 19; saint Jérôme, *Proem. in Matth.* Comp. saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 11.

<sup>11</sup> « Ces deux pensées, Jésus Fils de Dieu et la vie en son nom, s'aperçoivent à travers tout l'évangile. » (Un exégète contemporain.)

<sup>12</sup> Voyez saint Augustin, *de Cons. evang.*, I, 4.

<sup>13</sup> Cf. Clém. d'Alex., ap. Euseb., *Hist. eccl.*, VI, 14; saint Épiphane, *Hær.*, LI, 12; saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, 9.

<sup>14</sup> Saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 16.

<sup>15</sup> Saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, 9.



# ÉVANGILE SELON S. JEAN

## CHAPITRE I

1. Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu.

2. Il était au commencement avec Dieu.

1. In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.

2. Hoc erat in principio apud Deum.

### PROLOGUE

#### Le Verbe de Dieu. I, 1-18.

Magnifique prélude, venu directement du ciel, comme dit saint Jérôme; digne préface de l'évangile spirituel et théologique par excellence. Avant de raconter la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Jean identifie son héros avec le divin Logos, dont il indique rapidement les relations avec Dieu et avec le monde, et dont il décrit en quelques termes généraux l'avènement parmi les hommes.

1° L'existence primordiale du Verbe. I, 1-5.

CHAP. I. — 1-2. Le Verbe dans ses rapports éternels avec Dieu. — *In principio* (ἐν ἀρχῇ): à l'origine du monde, au premier instant de la création. Allusion évidente à Gen. 1, 1. Cf. Prov. VIII, 23. A cette époque lointaine le Verbe existait déjà, *erat*: il est donc antérieur au temps et aux choses créées; il n'a jamais eu de commencement, il est éternel. Cf. Col. 1, 18. — *Verbum*. G.-à-d., la parole substantielle de Dieu le Père. Le mot grec ὁ λόγος (avec l'article) est encore plus expressif; il ne désigne pas seulement la parole, mais aussi la cause des choses, la raison, etc. Nom d'une grande beauté et d'une grande profondeur pour désigner le Verbe personnel, le Fils de Dieu. Parmi les écrivains sacrés, saint Jean est seul à l'employer dans ce sens. Cf. vers. 14; I Jean. 1, 1; Apoc. XIX, 13. Il dit lui-même formellement, dans ce dernier passage, que c'est par une révélation spéciale qu'il avait appris à le connaître. La tradition juive, telle qu'elle est consignée soit dans la Bible, soit en dehors de la littérature sacrée, avait pu aussi lui en donner une première notion. Pour la Bible, voyez les passages suivants,

où la parole et la sagesse divines sont plus ou moins personnifiées: Ps. XXXII, 4-6; CVI, 20; CXLVII, 15; Prov. VIII, 22 et ss.; Sap. VII, 22 et ss.; Is. LXV, 11, etc. En dehors de la Bible, on cite l'expression *mem'ra'*, parole, très souvent employée dans le Targum pour désigner Dieu lui-même. Voyez notre grand commentaire, p. 3-6. Les rationalistes ont vainement affirmé que saint Jean aurait emprunté le nom et la doctrine du Logos aux gnostiques ou au philosophe juif Philon. Rien de plus inexact, car l'idée que ces hérétiques et Philon se faisaient du Logos diffère entièrement du concept de saint Jean. Il est très vraisemblable que l'évangéliste eut précisément recours à ce nom pour en bien établir le vrai sens, et pour réfuter indirectement les erreurs des gnostiques. — *Et Verbum erat...* Ces mots nous apprennent quels étaient, de toute éternité, les rapports du Logos avec Dieu. — *Apud Deum*. Le grec, πρὸς τὸν Θεόν, « vers Dieu », dit plus, et marque non seulement la juxtaposition, mais des relations et des communications personnelles, vivantes, actives; d'où il suit que le Verbe a sa substance propre et sa personnalité distincte. — *Et Deus* (ce substantif est mis en avant pour accentuer la pensée) *erat...* Le Verbe est Dieu; il possède pleinement l'essence divine. — *Hoc erat...* (vers. 2). Récapitulation vigoureuse du vers. 1. Le pronom, également très accentué, désigne le divin Logos, tel qu'il vient d'être brièvement décrit.

3-5. Le Verbe dans ses rapports avec le monde et en particulier avec l'humanité. — *Omnia...* Toutes choses sans exception. Le Logos n'attendit pas l'heure de son incarnation pour manifester son activité extérieure; tous les êtres créés lui doivent l'existence. — *Per*

3. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est.

4. In ipso vita erat, et vita erat lux hominum.

5. Et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt.

6. Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes.

7. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum.

8. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine.

9. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.

3. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.

4. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ;

5. et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas saisie.

6. Il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean.

7. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui.

8. Il n'était pas la lumière, mais *il vint* pour rendre témoignage à la lumière.

9. C'était la vraie lumière, qui éclaire tout homme venant en ce monde.

*ipsum* (ὁ ἰσὺς). Il est donc, comme disent les théologiens, la cause instrumentale de la création. — *Et sine ipso...* C'est la même vérité, exprimée en termes négatifs. Saint Jean aime les répétitions de ce genre pour renforcer la pensée. Cf. vers. 20; III, 16; X, 5, etc. — *Nihil*. Plus fortement dans le grec : οὐδὲ ἓν, « ne unum quidem ». D'après la ponctuation qui a été depuis longtemps adoptée d'une manière définitive, les mots *quod factum est* appartiennent au vers. 3. Les gnostiques et les interprètes alexandrins (de même saint Irénée) mettaient un point après « nihil » et commençaient une nouvelle phrase avec ὁ γέγονος : Ce qui a été fait en lui était la vie. On a renoncé à bon droit à cette manière de lire, qui affaiblit considérablement l'idée. — *In ipso vita...* (vers. 4). C.-à-d., la puissance qui produit la vie à ses divers degrés et qui la conserve. Par conséquent, le Verbe est une source universelle de vie : de vie physique, de vie intellectuelle, de vie morale, et surtout de cette vie supérieure et spirituelle dont il est très fréquemment question dans le quatrième évangile, comme d'un don très précieux apporté au monde par Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Et vita erat...* Nous passons aux relations du Logos avec l'humanité. — *Lux*, τὸ φῶς (avec l'article). Expression remarquable : pour les autres êtres, le Verbe a été simplement la vie ; pour l'homme doué de raison et de conscience, il a été en même temps lumière. « Ce qui ne veut pas dire seulement une illumination de l'intelligence..., mais une transformation de l'homme entier, ayant pour but et pour effet l'épanouissement harmonieux de toutes ses forces spirituelles. » — *Hominem*. L'humanité en général, et pas seulement Israël. — *Et lux... lucet* (vers. 5). Il s'agit toujours, d'après l'interprétation que nous croyons la plus probable, des œuvres du Verbe avant l'Incarnation. — *In tenebris*. C.-à-d., parmi les hommes, promptement déçus de leur pureté première, ainsi qu'il est raconté Gen. III, 1 et ss. Notez l'emploi du temps présent, *lucet*, qui marque la durée, la continuité. « Malgré l'apparition des ténèbres (morales), la lumière n'a pas cessé de pro-

jecter ses rayons salutaires » sur l'humanité. — *Non comprehenderunt*, οὐ κατέλαβον. D'après quelques anciens auteurs : Les ténèbres n'ont pas réussi à obscurcir la lumière. Cette interprétation est peu probable, car le verbe καταλαμβάνειν signifie habituellement : saisir, s'emparer de. Le sens est donc : Les ténèbres ont refusé de se laisser éclairer par la lumière, elles ont réagi contre elle. Cf. III, 19.

2° L'apparition du Verbe sur la scène du monde et les résultats produits par elle. I, 6-18.

Ici, saint Jean passe à l'histoire proprement dite de Jésus, et, comme les autres évangélistes, il la commence en parlant du ministère du précurseur.

6-13. Le Logos repoussé par l'incrédulité et reçu par la foi. Vers. 6-8, le témoignage de Jean-Baptiste; vers. 9-10, le Verbe se manifeste au monde; vers. 11-13, manière dont il fut reçu par les Juifs. — *Fuit homo* : par opposition au Verbe divin et éternel. Mais cet homme était *missus a Deo*, chargé de remplir un rôle magnifique relativement au Logos. Cf. Luc. I, 5-25, 57-80; III, 1 et ss. — *Cui nomen...* Le narrateur se borne à mentionner rapidement le nom et le ministère de Jean, sachant sa vie bien connue d'après les récits évangéliques antérieurs. — Le vers. 7 décrit clairement la nature et l'objet de ce ministère, d'abord d'une manière générale, *venit in testimonium*; puis en termes plus spéciaux, *ut... de lumine*. Jean-Baptiste devait être le témoin du Verbe incarné, du Verbe lumière, le désigner à ses compatriotes comme le Messie promis et attendu. Nous entendrons bientôt son fidèle témoignage. Cf. vers. 19-34. Voyez aussi Matth. III, 11-12; Marc. I, 6-8; Luc. III, 15-18. — *Ut omnes...* Tel était le but final du témoignage du précurseur : amener tous les Juifs, et indirectement tous les hommes, à croire au caractère messianique de Jésus. — *Non erat... lux* (τὸ φῶς, la lumière signalée plus haut). Grande emphase dans ces mots (vers. 8), qui insistent sur l'énorme infériorité de Jean par rapport au Verbe. — *Sed ut testimonium...* Cela, et pas davantage. — *Erat lux...* (vers. 9). Autre contraste entre le Logos et Jean-Baptiste. Comp.



10. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu.

11. Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu.

12. Mais, à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu; à ceux qui croient en son nom,

13. qui ne sont pas nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.

14. Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous; et nous avons vu

10. In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit.

11. In propria venit, et sui eum non receperunt.

12. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus,

13. qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt.

14. Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis; et vidimus gloriam

le vers. 8<sup>a</sup>. — *Vera* : la lumière essentielle, idéale, qui démontre sa réalité en éclairant tous les hommes en général et chacun d'eux en particulier. — *Quæ illuminat...* : soit par les lumières naturelles de l'intelligence, soit par les lumières surnaturelles de la grâce. Quelques commentateurs rattachent les mots « venant en ce monde » au substantif « lumière »; ils désigneraient alors l'apparition de Jésus au moment de sa vie publique; mais cette interprétation est peu vraisemblable. — *In mundo erat* (verset 10) : grâce à l'Incarnation. C'est évidemment du monde des hommes qu'il s'agit ici, d'après le contexte. — *Mundus per ipsum...* : ainsi qu'il résulte du vers. 3 — *Non cognovit*. Fait plus douloureux encore que celui qui a été constaté au vers. 5<sup>b</sup>, puisque alors le Logos ne s'était pas encore directement et personnellement manifesté à moi. — *In propria* (verset 11). La même pensée, mais plus restreinte. En effet, l'expression *τῆ ἰδία*, « propria », représente la portion du genre humain qui était d'une façon plus intime et plus complète la propriété du Logos, c.-à-d., la nation juive, devenue le peuple de Jéhovah par excellence (cf. xix, 5; Deut. vii, 6, etc.), et qui aurait dû accueillir le Messie avec un enthousiasme plein de foi et d'amour. — *Sui, οἱ ἴδιοι* : ceux qui lui appartiennent en propre; de nouveau les Juifs. — *Non receperunt* (οὐ παρέλαβον; voyez le verset 5<sup>b</sup>) En effet, la grande masse des Juifs refusa de reconnaître Jésus comme le Christ; ceux qui crurent en lui ne formèrent qu'une minorité. — *Quotquot, ὅσοι* (vers. 12) : tous les individus isolés qui crurent en lui parmi la masse demeurée incrédule. — *Dedit eis...* Leur foi fut admirablement récompensée, puisqu'ils reçurent le pouvoir d'atteindre pleinement le but que Dieu s'était proposé en envoyant son Fils sur la terre. Cf. I Joan. iii, 1. — *Filios Dei* : « des êtres d'une nouvelle espèce, dont la naissance n'est pas l'effet de la chair et du sang... mais d'une intervention directe, secrète et mystérieuse de la puissance divine. » — *His qui...* L'évangéliste appuie sur la condition « ainsi qu'on » de cette filiation. — *Credunt in nomine...* Croire au nom du Verbe incarné, c'est reconnaître qu'il est véritablement tout ce qu'il y a de son être de Fils de Dieu. — *Qui non...* (ver-

set 13). Contraste entre cette filiation divine et la filiation humaine, pour donner une idée plus nette encore de la première. — *Ex sanguinibus*. C.-à-d., par la voie ordinaire de la génération. Le pluriel désigne les particules multiples dont se compose le sang, élément essentiel à la formation du corps humain. Cette idée générale est développée par les deux expressions plus spéciales *neque... neque...* — *Carnis, viri*. Dans la génération, c'est d'abord l'instinct de la chair, c'est ensuite la volonté de l'homme qui est en activité. La description va en gradation ascendante, passant « de la matière à l'instinct naturel ». — *Sed ex Deo...* : par opposition au sang, à la chair, à l'homme. Au lieu de *nati sunt*, le grec dit : ont été engendrés.

14-18. Le Verbe fait chair, objet des saintes et douces espérances des âmes croyantes. — *Verbum caro...* « Saint Jean ne recule pas devant le réalisme de cette expression. C'est qu'elle marquait, mieux que toute autre, les anéantissements ineffables du Fils de Dieu dans son Incarnation, comme aussi sa miséricorde et son amour infini pour les hommes. Cf. I Tim. iii, 16; Hebr. ii, 14; I Joan. iv, 2. Le mot chair désigne ici la nature humaine, spécialement envisagée dans son apparence extérieure, pleine de faiblesse et de misères. Cf. Gen. vi, 3; Rom. iii, 20, etc. — *Factum est*. Dans le grec : devint. C'est l'indication de ce fait sans pareil qui forme l'objet principal du prologue. « Jusqu'ici, l'évangéliste en avait parlé d'une manière plus abstraite » (cf. vers. 10 et 11); il le décrit maintenant avec la plus grande clarté. Voyez le récit complet de saint Luc, i, 26-35. — *Et habitavit*. D'après le grec : il a habité sous la tente (*ἐσκήνωσεν*). Belle métaphore, que les classiques emploient aussi bien que les écrivains sacrés pour désigner la vie humaine. Elle fait peut-être allusion au tabernacle sous lequel le Dieu d'Israël avait daigné habiter pendant longtemps. Cf. Ex. xxv, 8, etc. — *Et vidimus* (*ἰδερσόμεθα*, nous avons contemplé). On sent un accent joyeux et triomphant à travers ces mots. Le disciple bien-aimé fait appel à son expérience personnelle et décrit avec émotion ce qu'il avait vu dans le Verbe incarné. — *Gloriam quæ* les perfectionnements divins du Verbe fait chair resplendissaient sous les humbles dehors de son humanité. Allusion aux

ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis.

15. Joannes testimonium perhibet de ipso, et clamat dicens : Hic erat quem dixi : Qui post me venturus est, ante me factus est, quia prior me erat.

16. Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus, et gratiam pro gratia.

17. Quia lex per Moysen data est, gratia et veritas per Jesum Christum facta est.

18. Deum nemo vidit unquam; unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit.

19. Et hoc est testimonium Joannis,

sa gloire, gloire comme du Fils unique venu du Père, plein de grâce et de vérité.

15. Jean rend témoignage de lui, et crie, en disant : C'est celui dont j'ai dit : Celui qui doit venir après moi a été placé au-dessus de moi, parce qu'il était avant moi.

16. Et nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce pour grâce.

17. Car la loi a été donnée par Moïse; la grâce et la vérité ont été faites par Jésus-Christ.

18. Nul n'a jamais vu Dieu; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, voilà celui qui l'a manifesté.

19. Or voici le témoignage de Jean,

miracles de Jésus, à sa sainteté, à sa doctrine si relevée, à sa transfiguration, à sa résurrection, à son ascension, etc. — *Gloriam... quasi...* C.-à-d., une gloire telle que doit la posséder le Fils de Dieu. La particule *ὡς* n'exprime donc pas ici une simple comparaison. — *Unigeniti a Patre* (παρὰ πατρός) : le Fils unique engendré par Dieu le Père d'une manière proprement dite, par opposition aux fils de Dieu dans le sens large dont il a été question plus haut. Comp. le vers. 12. — L'adjectif *plenum* retombe sur « Verbum ». Dans le grec, πλήρης est au masculin, comme λόγος. La locution *gratiæ et veritatis* est empruntée à l'Ancien Testament, où ces deux substantifs sont souvent associés. La grâce, χάρις, c'est ici le divin amour, tout désireux de répandre ses bienfaits; la vérité, ἐμουνάη, ce sont les lumières surnaturelles apportées par le divin Logos. — *Joannes testimonium...* (verset 15) : fidèle à son rôle marqué plus haut. Cf. vers. 7. — *Clamat*. Au parfait dans le grec, qui emploie une expression très énergique (κέκραγεν), pour désigner la vigueur du témoignage. — *Hic erat quem...* C.-à-d. : C'est de lui que j'ai dit : Celui qui vient après moi a été fait avant moi... Sur ce témoignage, voyez les vers. 27 et 30 (cf. Matth. III, 11). Il exprime nettement la préexistence du Verbe, avec un jeu de mots qu'on pourrait développer ainsi : Mon successeur sur la scène de l'histoire est en réalité mon prédécesseur, puis qu'il existe de toute éternité. — *Et de plenitudine...* (vers. 16). Ces mots n'appartiennent plus au précurseur, mais à l'évangéliste. La plénitude en question, c'est, comme au vers. 14<sup>b</sup>, la surabondance de tous les biens surnaturels. — *Omnes nos...* C.-à-d., le narrateur et tous les chrétiens de son temps, au nom desquels il parle. Saint Jean « avait lui-même expérimenté la réalité de cette grâce dont le Christ était rempli, et son caractère inépuisable ». — *Gratiam pro gratia* (χάριν ἀντι χάριτος). Plutôt, d'après l'interprétation qui nous paraît la meilleure : Grâce sur grâce; une série perpétuelle de nouvelles faveurs. — *Quia...* (vers. 17). L'évangéliste va indiquer, par un rapprochement frappant, le caractère surabondant

de ces dons du Logos. Moïse avait été pour les Hébreux l'intermédiaire de privilèges extraordinaires, et en particulier de la législation divine à laquelle on a donné son nom : *lex per Moysen...* Mais qu'était cela, comparé aux immenses bienfaits apportés au monde par Notre-Seigneur Jésus-Christ? — *Gratia et veritas*. D'une part, des faveurs gratuites, au lieu des sacrifices sans nombre et des choses pénibles que la loi demandait; d'autre part, la réalité, par opposition aux ombres et au symbolisme de la théocratie. — *Deum nemo...* (vers. 18). Aucun homme n'a donc une connaissance réelle et immédiate de Dieu. Ce que nous savons de lui nous a été révélé surtout par Jésus-Christ : *ipse* (pronom très accentué) *enarravit* (ἐξήγησατο, a interprété). Le trait *qui est in sinu...* est destiné à montrer que Jésus a une parfaite compétence pour interpréter aux hommes les choses de Dieu : il est son Fils unique, et il a avec lui les relations les plus intimes. Le temps présent, « qui est » (ὁ ὢν), exprime la perpétuité de ces relations. — Au lieu de la leçon plus commune et beaucoup plus probable ὁ μονογενῆς υἱός, le Fils unique, quelques manuscrits grecs assez importants et plusieurs Pères ont la variante ὁ μονογενῆς Θεός, le Dieu unique.

#### PREMIÈRE PARTIE

Jésus démontre sa divinité et sa mission par ses paroles et par ses œuvres. I, 19 — XII, 50.

SECTION I. — LES PREMIERS TÉMOIGNAGES ET LES PREMIÈRES ŒUVRES. I, 19 — IV, 54.

§ I. — *Le Verbe de Dieu est désigné par Jean-Baptiste*. I, 19-34.

1<sup>o</sup> Premier témoignage du précurseur. I, 19-28. 19-28. Il répond à une délégation des autorités juives. — *Hoc est...* L'évangéliste va développer la pensée qu'il n'a fait qu'énoncer dans les vers. 7-8 et 15. — *Judæi*. Ce nom, qui avait d'abord été celui de la tribu de Juda en parti-



lorsque les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites, pour lui demander : Qui es-tu ?

20. Et il confessa, et il ne nia point ; et il confessa : Je ne suis pas le Christ.

21. Et ils lui demandèrent : Quoi donc ? Es-tu Élie ? Et il dit : Je ne le suis pas. Es-tu le prophète ? Et il répondit : Non.

22. Ils lui dirent donc : Qui es-tu ? afin que nous donnions une réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même ?

23. Il dit : Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droit le chemin du Seigneur, comme a dit le prophète Isaïe.

24. Or ceux qui avaient été envoyés étaient des pharisiens.

25. Ils continuèrent de l'interroger, et lui dirent : Pourquoi donc baptises-tu,

quando miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes et levitas ad eum, ut interrogarent eum : Tu quis es ?

20. Et confessus est, et non negavit ; et confessus est : Quia non sum ego Christus.

21. Et interrogaverunt eum : Quid ergo ? Elias es tu ? Et dixit : Non sum. Propheta es tu ? Et respondit : Non.

22. Dixerunt ergo ei : Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos ? quid dicis de teipso ?

23. Ait : Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta.

24. Et qui missi fuerant, erant ex pharisæis.

25. Et interrogaverunt eum, et dixerunt ei : Quid ergo baptizas, si tu non es

culier, servait, depuis la fin de la captivité de Babylone, à représenter la nation théocratique tout entière. Saint Jean l'emploie beaucoup plus fréquemment que les synoptiques, et souvent dans un sens spécial, pour désigner les chefs d'Israël, en tant qu'ils étaient hostiles à Jésus. On admet généralement qu'il s'agit ici d'une délégation officielle, envoyée par le sanhédrin, lequel, chargé de la direction spirituelle du peuple juif, ne sortait pas de son rôle en questionnant



Un prêtre juif.

Jean-Baptiste au sujet de ses actes extraordinaires, et du « mouvement religieux » qu'il avait excité dans le pays. — *Ab Jerosolymis* : du centre de la théocratie. — *Sacerdotes et levitas*. Les délégués avaient été naturellement

choisis parmi les théologiens de la nation, puisque la question à résoudre était toute religieuse. — *Tu quis es ?* Un dialogue vivant, rapide, s'engage entre eux et le précurseur. Les interrogations qu'ils lui posent « sont le reflet des préoccupations du temps », car l'attente du Messie était alors universelle chez les Juifs. — *Confessus est, et non...*, etc. (vers. 20). Formule très solennelle d'introduction, d'abord positive, puis négative, puis de nouveau positive. Elle met en relief l'énergie et la parfaite sincérité de la réponse de Jean-Baptiste. — *Non... ego Christus*. Il va droit au point principal, et « répond vraiment à la pensée intime de ses Interrogateurs », puisque le peuple supposait alors que Jean était le Christ. Cf. Luc. iii, 15. — *Elias...* (vers. 21). Les Juifs croyaient, en effet, que ce célèbre prophète devait réapparaître quel-que temps avant la manifestation du Messie. Cf. Mal. iv, 5-6 ; Matth. xi, 14, etc. — *Propheta*. Dans le grec : ὁ προφήτης, avec l'article ; un prophète déterminé que l'on attendait en même temps que le Christ. Il n'est pas possible actuellement de dire qui il était. — *Quis es?... Quid dicis... ?* Les délégués insistent (vers. 22) ; car il fallait bien qu'ils portassent une réponse à leurs chefs. — *Vox clamantis...* (vers. 23). Jean ne pouvait définir ni plus humblement, ni plus distinctement sa mission. Il était le précurseur du Christ ; son rôle avait été prophétisé par Isaïe. Cf. Is. xl, 3 ; Matth. iii, 3 (voyez le commentaire) ; Marc. i, 3 ; Luc. iii, 4. — *Qui misit...* (vers. 24). Note rétrospective de l'écrivain sacré, pour préparer la question qui suit. — *Ex pharisæis*. Or les pharisiens étaient les représentants outrés de la légalité traditionnelle ; la moindre innovation religieuse leur paraissait intolérable. — *Quid... baptizas...* (vers. 25). Pourquoi, s'il ne pouvait justifier sa conduite par un titre spécial, Jean administrait-il aux foules le baptême symbolique dont parlent plus largement les trois pré-

Christus, neque Elias, neque propheta?

26. Respondit eis Joannes, dicens: Ego baptizo in aqua; medius autem vestrum stetit, quem vos nescitis.

27. Ipse est qui post me venturus est, qui ante me factus est; cujus ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti.

28. Hæc in Bethania facta sunt trans Jordanem, ubi erat Joannes baptizans.

29. Altera die vidit Joannes Jesum venientem ad se, et ait: Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.

30. Hic est, de quo dixi: Post me venit vir qui ante me factus est, quia prior me erat.

31. Et ego nesciebam eum; sed ut

si tu n'es ni le Christ, ni Élie, ni le prophète?

26. Jean leur répondit: Moi, je baptise dans l'eau; mais, au milieu de vous, se tient quelqu'un que vous ne connaissez pas.

27. C'est lui qui doit venir après moi, qui a été placé au-dessus de moi; je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa sandale.

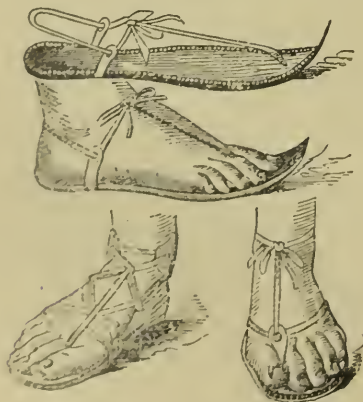
28. Ces choses se passèrent à Béthanie, au delà du Jourdain, où Jean baptisait.

29. Le lendemain, Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit: Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui enlève le péché du monde.

30. C'est celui dont j'ai dit: Après moi vient un homme qui a été placé au-dessus de moi, parce qu'il était avant moi.

31. Et moi, je ne le connaissais pas;

miers évangiles? Voyez Matth. III, 5 et ss.; Marc. I, 4 et 5; Luc. III, 3, 7, 16 et ss. — *Ego... in aqua* (vers. 26): par opposition au baptême « dans l'Esprit-Saint et le feu », que devait administrer le Christ. Cf. Matth. III, 11, etc. — *Medius... stetit*. Ces paroles supposent que Jésus s'était déjà manifesté à Jean, en se faisant baptiser par lui. Cf. Matth. III, 13 et ss., etc. — *Vos nescitis*. Le pronom est très accentué: Moi, je le connais; mais vous ne le connaissez pas



Sandales orientales.

encore. — *Ipse est qui...* (vers. 27). Comp. le vers. 15. Ici, la pensée est présentée d'une manière plus directe. — *Cujus... non sum...* Comme dans saint Marc, I, 7, et dans saint Luc, III, 16. — *Hæc... facta sunt...* (vers. 28). Note topographique servant de conclusion à ce récit. — *In Bethania*. Il y avait donc dans la Palestine méridionale deux villages de ce nom, situés, l'un (le nôtre) sur la rive gauche du

Jourdain (*trans Jordanem*), l'autre (habité par Lazare et ses sœurs; cf. XI, 1) sur la rive droite, près de Jérusalem. Il est vrai qu'au lieu de Βηθανία, on lit Βηθζαβαρζ dans un assez grand nombre d'anciens témoins, et Origène acceptait cette variante, à laquelle il a donné une certaine vogue; mais la leçon « Béthanie » est préférée à bon droit par la plupart des critiques et des interprètes. — La formule *erat... baptizans* dénote un séjour prolongé du précurseur dans ces parages.

2° Second témoignage rendu à Jésus par Jean-Baptiste, I, 29-34.

« Il est énoncé dans des formes plus positives et plus théologiques »; cette fois, devant les propres disciples du précurseur.

29-34. L'agneau de Dieu. — *Altera die*. Dans le grec: le lendemain. — *Venientem ad se*. Jésus revenait sans doute du désert après sa tentation. — *Ecce*. Dans le grec: ἴδε, locution que notre auteur emploie plus de vingt fois, au lieu de ἴδου des synoptiques. — *Agnus...* Le grec a l'article: ὁ ἄμνος, l'agneau mystique depuis longtemps prédit et attendu. « Expression qui est devenue populaire dans le langage chrétien. » En donnant ce nom à Jésus, Jean-Baptiste faisait allusion au grand oracle d'Isaïe, LIII, 7, où le Messie souffrant est représenté sous la figure d'une brebis conduite à la boucherie, d'un agneau qui ne pousse aucune plainte lorsqu'on le tond. Cf. I Petr. I, 18-19; Apoc. V, 9; VII, 14; XII, 11. — *Qui tollit...* Le verbe αἴρων a ici la signification d'enlever, d'expler. Le substantif *peccatum* est collectif: toute la masse des péchés des hommes. On le voit, le précurseur met surtout en relief le côté douloureux, qui est en même temps le côté le plus noble, du rôle de Jésus. — *De quo dixi* (vers. 30): dans le témoignage qui précède. Comp. le vers. 27. — *Nesciebam eum* (vers. 31). Jusqu'à ce moment



mais c'est pour qu'il soit manifesté en Israël que je suis venu baptiser dans l'eau.

32. Et Jean rendit témoignage, en disant : J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe, et se reposer sur lui.

33. Et moi, je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et se reposer, c'est celui qui baptise dans l'Esprit-Saint.

34. Et j'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.

35. Le lendemain, Jean était encore là, avec deux de ses disciples.

36. Et regardant Jésus qui passait, il dit : Voici l'agneau de Dieu.

37. Les deux disciples l'entendirent parler ainsi, et ils suivirent Jésus.

38. Jésus, s'étant retourné, et voyant qu'ils le suivaient, leur dit : Que cherchez-vous ? Ils lui dirent : Rabbi (ce qui signifie Maître), où demeurez-vous ?

manifestetur in Israel, propterea veni ego in aqua baptizans.

32. Et testimonium perhibuit Joannes, dicens : Quia vidi Spiritum descendantem quasi columbam de caelo, et mansit super eum.

33. Et ego nesciebam eum ; sed qui misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit : Super quem videris Spiritum descendantem, et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu sancto.

34. Et ego vidi, et testimonium perhibui quia hic est Filius Dei.

35. Altera die iterum stabat Joannes, et ex discipulis ejus duo.

36. Et respiciens Jesum ambulantem, dicit : Ecce agnus Dei.

37. Et audierunt eum duo discipuli loquentem, et secuti sunt Jesum.

38. Conversus autem Jesus, et videns eos sequentes se, dicit eis : Quid quaeritis ? Qui dixerunt ei : Rabbi (quod dicitur interpretatum Magister), ubi habitas ?

qu'il va préciser, Jean n'avait pas su d'une manière certaine, complète, officielle, que Jésus était le Messie ; mais alors il l'apprit par une révélation infaillible. Ce passage n'est donc pas



L'agneau de Dieu.  
(Peinture des Catacombes.)

en contradiction avec Matth. iii, 14 et Luc. i, 17, etc. — *Sed ut... propterea...* Le rite administré par Jean devait lui fournir l'occasion de manifester le Sauveur à ses compatriotes. — *Et testimonium...* (vers. 32). Formule solennelle pour introduire les paroles importantes qui suivent. — *Vidi Spiritum...* Sur ce fait, voyez Luc. iii, 22 et le commentaire. — *Manentem*. Ce trait n'est rapporté que par notre évangé-

liste et par saint Marc. — *Baptizat in Spiritu...* (vers. 33). Voyez les notes du vers. 26. — *Ego vidi, etc.* (vers. 34). Conclusion énergique du témoignage de Jean. On doit prendre dans le sens strict les mots *Filius Dei*, comme il ressort des vers. 15, 18, 27, 30.

§ II. — *Jésus est reconnu comme le Messie par ses premiers disciples.* I, 35-47, 12.

1<sup>re</sup> Première rencontre du Messie avec ses futurs disciples. I, 35-51.

Cet épisode ne contredit point les passages Matth. iv, 18-22 ; Marc. i, 16-20 ; Luc. v, 1-11, qui racontent un appel définitif. En cet endroit, l'évangéliste saint Jean décrit seulement la manière dont les premiers disciples entrèrent en relations personnelles avec Jésus.

35-42. André, Jean et Simon-Pierre. — *Altera die*. D'après le grec : le lendemain, comme au vers. 29. — *Duo*. L'un d'eux était saint André, d'après le vers. 40. L'autre, qui n'est pas nommé, était l'auteur du quatrième évangile, l'apôtre saint Jean. Ainsi nous l'apprend la tradition, et telle est l'opinion commune des interprètes. — *Ece agnus...* (vers. 36). Voyez le vers. 29 et le commentaire. — Un merveilleux effet fut immédiatement produit par cette parole : *secuti sunt...* (vers. 37). Tel était, d'ailleurs, le résultat désiré par Jean-Baptiste. — *Quid quaeritis* (vers. 38) ? Les deux disciples suivaient Jésus attentivement à quelque distance, ne pensant lui adresser la parole que lorsqu'il serait rentré au lieu qui lui servait de résidence (*ubi habitas*). — *Rabbi*. Titre honorifique, que les Juifs donnaient à leurs docteurs, et qui a donné naissance au nom moderne de rabbin. Il signifie : Mon maître. —

39. Dicit eis : Venite, et videte. Venerunt, et viderunt ubi maneret, et apud eum manserunt die illo; hora autem erat quasi decima.

40. Erat autem Andreas, frater Simonis Petri, unus ex duobus qui audierant a Joanne, et secuti fuerant eum.

41. Invenit hic primum fratrem suum Simonem, et dicit ei : Invenimus Messiam (quod est interpretatum Christus).

42. Et adduxit eum ad Jesum. Intuitus autem eum Jesus, dixit : Tu es Simon, filius Jona; tu vocaberis Cephias (quod interpretatur Petrus).

43. In crastinum voluit exire in Galilæam, et invenit Philippum. Et dicit ei Jesus : Sequere me.

44. Erat autem Philippus a Bethsaida, civitate Andreæ et Petri.

45. Invenit Philippus Nathanael, et dicit ei : Quem scripsit Moyses in lege, et propheta, invenimus : Jesum, filium Joseph, a Nazareth.

46. Et dicit ei Nathanael : A Nazareth potest aliquid boni esse? Dicit ei Philippus : Veni, et vide.

47. Vidit Jesus Nathanael venientem ad se, et dicit de eo : Ecce vere Israelita, in quo dolus non est.

39. Il leur dit : Venez et voyez. Ils vinrent et virent où il demeurait, et ils restèrent chez lui ce jour-là. Il était environ la dixième heure.

40. Or André, frère de Simon-Pierre, était l'un des deux qui avaient entendu les paroles de Jean, et qui avaient suivi Jésus.

41. Il trouva le premier son frère Simon, et lui dit : Nous avons trouvé le Messie (ce qui signifie le Christ).

42. Et il l'amena à Jésus. Jésus, l'ayant regardé, dit : Tu es Simon, fils de Jona; tu seras appelé Céphias (ce qui signifie Pierre).

43. Le lendemain, Jésus voulut aller en Galilée, et il rencontra Philippe. Et il lui dit : Suis-moi.

44. Or Philippe était de Bethsaïda, la ville d'André et de Pierre.

45. Philippe rencontra Nathanaël, et lui dit : Celui de qui Moïse a écrit dans la loi, et qu'ont annoncé les prophètes, nous l'avons trouvé; c'est Jésus de Nazareth, fils de Joseph.

46. Et Nathanaël lui dit : De Nazareth peut-il venir quelque chose de bon? Philippe lui dit : Viens et vois.

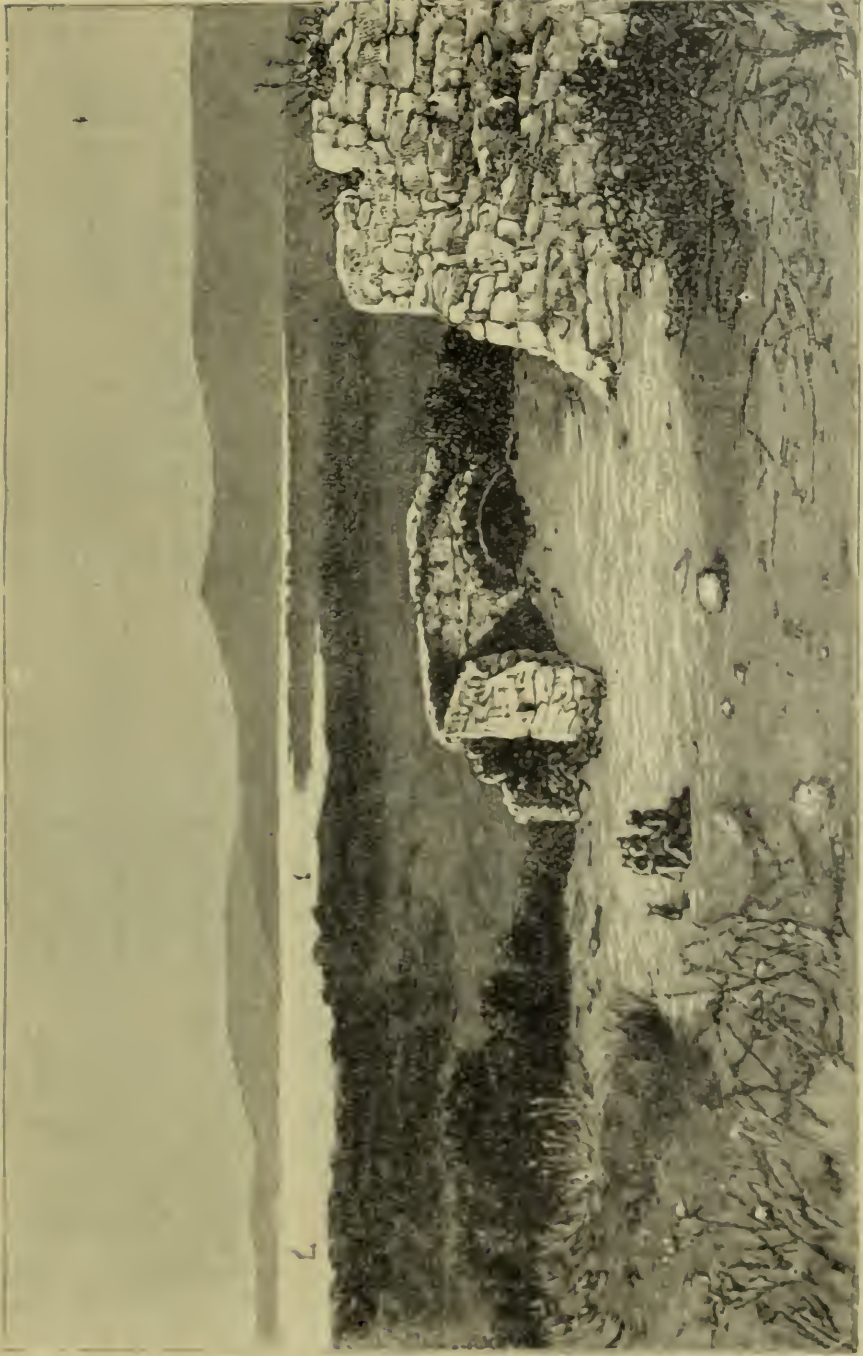
47. Jésus vit Nathanaël qui venait à lui, et il dit de lui : Voici un véritable Israélite, en qui il n'y a pas de fraude.

*Hora decima* (vers. 39). C.-à-d., quatre heures de l'après-midi. « Ce fut une heure décisive pour la vie intime de l'évangéliste; c'est pour cela qu'il l'a notée. » Saint Jean compte aussi les heures à la manière des Romains; l'opinion contraire, soutenue par quelques auteurs, n'a pas été démontrée par des preuves complètement satisfaisantes. — *Invenit hic* (vers. 41). Le soir de ce même jour, André s'était hâté de chercher son frère pour le conduire à Jésus, sachant peut-être que celui-ci devait quitter la contrée le lendemain. — *Primum*. Les manuscrits grecs varient entre *πρῶτον* (c'est la leçon de la Vulgate) et *πρῶτος*, le premier. En toute hypothèse, le sens est que les deux visiteurs de Jésus se mirent l'un et l'autre à la recherche de leur frère, et qu'André fut le premier à découvrir le sien. — *Invenimus...* Il dit cela avec l'accent du triomphe et de la joie. — *Messiam*. C'est le mot hébreu *masiah*, hellénisé, et qui signifie oint. — *Quod est...* Comme plus haut, vers. 38<sup>b</sup>, l'écrivain sacré traduit pour ses lecteurs. Comp. le vers. 42<sup>b</sup>. — *Intuitus*, ἐμβλέψας (vers. 42). Regard profond, prolongé, qui pénétra jusqu'au fond de l'âme de Pierre. Ce fut une intuition surnaturelle. — *Simon, filius...* Voyez Matth. xvi, 17-18. A ce nom, que le futur apôtre avait porté jusque-là, Jésus donna la dénomination sous laquelle il devait devenir

son vicaire et le chef de son Église. — *Cephas*. C'est l'araméen *kēfâ*, pierre, rocher.

43-51. Philippe et Nathanaël. — *In crastinum*. Le quatrième jour à partir de l'arrivée des délégués du sanhédrin. Comp. les vers. 19, 29, 35. — *Voluit exire...* Le rôle que Jésus avait à remplir en Judée était achevé pour le moment. — *Invenit...* au moment où il se mettait en route. Philippe et Nathanaël étaient aussi des disciples du précurseur. — *Bethsaida*. Petite ville située sur la rive occidentale du lac de Tibériade, non loin de Capharnaüm. Voyez Matth. xi, 21 et les notes; l'*Atl. géogr.*, pl. x. — *Nathanael* (verset 45) est assez généralement identifié avec l'apôtre saint Barthélemy. Le premier nom était personnel; le second, patronymique (en araméen : fils de Tolmaï). — *Quem scripsit...* (vers. 46). Philippe ne pouvait pas dire plus clairement qu'il regardait Jésus comme le Messie promis tant de fois dans l'Ancien Testament. Cf. Luc. xxiv, 27, 44, etc. — *Filius Joseph*. Philippe parle ici d'après la connaissance très imparfaite qu'il avait alors de Jésus; il ignorait encore son origine divine. — *A Nazareth potest...?* Expression très dédaigneuse. Nathanaël ne pouvait croire qu'une bourgade si insignifiante que Nazareth pût abriter le Messie. Sur cette localité, voyez les notes de Luc. i, 26. — *Veni et vide*. « Le meilleur remède contre les opinions pré-





Khan Minlych, une des localités avec lesquelles on a identifié Bethsaida. (D'après une photographie.)

48. Dicit ei Nathanael: Unde me nosti? Respondit Jesus et dixit ei: Priusquam te Philippus vocaret, cum esses sub ficu, vidi te.

49. Respondit ei Nathanael, et ait: Rabbi, tu es Filius Dei, tu es rex Israel.

50. Respondit Jesus, et dixit ei: Quia dixi tibi: Vidi te sub ficu, credis; majus his videbis.

51. Et dicit ei: Amen, amen dico vobis, videbitis cælum apertum, et angelos Dei ascendentes et descendentes supra Filium hominis.

48. Nathanaël lui dit: D'où me connaissez-vous? Jésus lui répondit: Avant que Philippe t'appelât, lorsque tu étais sous le figuier, je t'ai vu.

49. Nathanaël lui répondit: Rabbi, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le roi d'Israël.

50. Jésus lui répondit: Parce que je t'ai dit: Je t'ai vu sous le figuier, tu crois; tu verras des choses plus grandes que celles-là.

51. Et il lui dit: En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme.

## CHAPITRE II

1. Et die tertia nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ, et erat mater Jesu ibi.

2. Vocatus est autem et Jesus et discipuli ejus ad nuptias.

1. Trois jours après, il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus y était.

2. Et Jésus fut aussi invité aux noces, avec ses disciples.

conçues. » — *Dicit de eo* (vers. 47). Jésus était alors entouré de Pierre, d'André et de Jean, qui faisaient route avec lui. — *Ecce vere...* C.-à-d., un Israélite qui ne l'est pas seulement par la naissance, mais par son être le plus intime, de tout son cœur et de tout son esprit. — *In quo dolus...* Un homme intègre, un caractère droit et loyal. — *Unde me...* (vers. 48). La réflexion de Jésus supposait, en effet, qu'il connaissait à fond Nathanaël. — *Cum... sub ficu*. Dans le grec, avec l'article: Sous le figuier (un figuier déterminé). Ce trait dut rappeler à Nathanaël quelque incident important et secret de sa vie intérieure; aussi, de la connaissance surnaturelle qu'en possédait Jésus, il conclut aussitôt qu'il avait devant lui le rédempteur promis: *Filius...*, *rex...* (vers. 49). Deux beaux noms du Messie: le premier exprime ses relations avec Dieu, mais vraisemblablement dans un sens large; le second, ses relations avec Israël. — *Majus his...* (vers. 50). La foi de Nathanaël aura sa récompense. Allusion aux grands et nombreux miracles dont il devait être témoin pendant la vie publique de Notre-Seigneur. — *Amen, amen*. Saint Jean emploie seul (vingt-cinq fois) cette formule redoublée, au lieu du simple « amen » des synoptiques. C'est un appel très énergique à la véracité divine, une sorte de serment. — *Videbitis*. Jésus s'adresse maintenant à toute la petite troupe de disciples qui l'accompagnait. On lit dans quelques manuscrits: Désormais vous verrez... — *Cælum...*, *et angelos...* Ce lan-

gage figuré signifiait que le Sauveur était en communion perpétuelle avec le ciel, et que les anges étaient constamment à sa disposition, pour accomplir ses volontés. — *Ascendentes et...* Allusion évidente à l'échelle de Jacob. Cf. Gen. xxviii, 12. — *Filium hominis*. Sur ce titre, par lequel Jésus se désigne lui-même onze fois dans le quatrième évangile (beaucoup moins que dans les synoptiques), voyez Matth. viii, 20, et le commentaire.

2° Le premier miracle de Jésus. II, 1-12.

CHAP. II. — 1-2. Introduction: les noces de Cana. — *Die tertia*: à partir de la date citée en dernier lieu. Cf. I, 43. C'était donc le sixième jour depuis 1, 19. — *Cana*. Localité assez communément identifiée à Kefr Kenna, au nord-est de Nazareth, et nommée Cana de « Galilée », parce qu'il existait un autre Cana, situé près de Sidon. Cf. Jos. xix, 26; *Atl. géogr.*, pl. x, xi, xii. — *Erat mater...* Trait qui a pour but de préparer les détails qui suivent. Marie joua un rôle important dans ce premier miracle de son Fils. — *Et discipuli* (vers. 29). Ceux-ci furent invités par égard pour leur Maître, et ce fut sans doute leur présence inattendue qui faillit mettre les nouveaux mariés dans un grand embarras.

3-10. Changement de l'eau en vin. — *Deficiente vino*. Fait doublement pénible en une telle fête. — *Dicit mater...* Son regard délicatement attentif à tout aperçu, et elle s'adresse à Jésus pour parler à la situation. — Dans les mots





Cana en 9 dill'no. (D'après une photographie.)

3. Et deficiente vino, dicit mater Jesu ad eum : Vinum non habent.

4. Et dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est, mulier? nondum venit hora mea.

5. Dicit mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite.

6. Erant autem ibi lapideæ hydriæ sex positæ, secundum purificationem Judæorum, capientes singulæ metretas binas vel ternas.

7. Dicit eis Jesus : Implete hydrias aqua. Et impleverunt eas usque ad summum.

8. Et dicit eis Jesus : Haurite nunc, et ferte architriclino. Et tulerunt.

9. Ut autem gustavit architriclinus aquam vinum factam, et non sciebat unde esset, ministri autem sciebant qui hauserant aquam, vocat sponsum architriclinus,

10. et dicit ei : Omnis homo primum bonum vinum ponit; et cum inebriati

3. Et le vin venant à manquer, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont pas de vin.

4. Jésus lui dit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et vous? Mon heure n'est pas encore venue.

5. Sa mère dit aux serviteurs : Faites tout ce qu'il vous dira.

6. Or il y avait là six urnes de pierre, pour servir aux purifications des Juifs, et contenant chacune deux ou trois mesures.

7. Jésus leur dit : Remplissez d'eau ces urnes. Et ils les remplirent jusqu'au bord.

8. Alors Jésus leur dit : Puisse maintenant, et portez-en au maître d'hôtel. Et ils lui en portèrent.

9. Dès que le maître d'hôtel eut goûté l'eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, il appela l'époux,

10. et lui dit : Tout homme sert d'abord le bon vin; puis, après qu'on a beaucoup

*vinum non...*, la plupart des interprètes voient à bon droit la demande discrète d'une intervention surnaturelle. — *Quid mihi et tibi...* (vers. 4). Locution hébraïque capable d'exprimer des nuances nombreuses de la pensée. Cf. Jos. xxii, 24; Jud. xi, 12; II Reg. xvi, 10; Matth. viii, 29, etc. Si elle marque toujours « une divergence de vues, la non-acceptation d'une solidarité, le refus d'une proposition », etc., elle peut s'associer avec le respect le plus profond; aussi, en l'adressant à sa mère, Jésus voulait-il simplement dire que son ministère public étant ouvert, il devait désormais n'envisager dans ses actes que la volonté de son Père céleste. Cf. Luc. ii, 49. On peut la traduire, avec un commentateur contemporain, par : Laissez-moi faire, ma mère. Le titre *mulier*, ἡ ἄνθρωπος, n'a rien de dur non plus. Chez les Juifs comme chez les Grecs, on l'adressait, dans l'intimité, même aux personnes les plus aimées. Cf. xix, 26; xx, 15, etc. — *Hora mea* est une expression caractéristique du quatrième évangile (cf. vii, 30; viii, 20; xii, 23; xiii, 1, etc.), pour marquer le moment précis voulu par Dieu pour telle ou telle chose. « Jésus fait tout à son heure; sa vie entière est réglée providentiellement...; Il n'a pas besoin d'être dirigé ni stimulé. » — *Dicit mater...* (vers. 5). Marie avait fort bien compris que sa demande n'était pas absolument rejetée. — *Quodcumque...* : quelque extraordinaire que l'ordre pût paraître. — *Secundum purificationem...* (vers. 6). Au sujet des rites purificateurs des Juifs, voyez Marc. vii, 1-4, et le commentaire. — *Metretas*. Vraisemblablement le μετρητής attique, qui contenait près de trente-neuf litres. La capacité de chaque amphore était donc d'environ soixante-

quinze à cent quinze litres. — *Usque ad...* (verset 7). Les moindres détails attestent que l'auteur était un témoin oculaire. — *Architriclinus* (vers. 8). Mot d'origine grecque, qui signifie : le



Le changement de l'eau en vin à Cana.  
(D'après un ancien ivoire.)

chef du « triclinium » ou du repas. Il désigne sans doute ici le premier des serviteurs, chargé de l'ordonnance du festin, de la dégustation des mets et des vins, etc. — *Ull... gustavit* (vers. 9). Grand étonnement de l' « architriclinus ». C'est



bu, il en sert du moins bon ; mais toi, tu as réservé le bon vin jusqu'à maintenant.

11. Jésus fit là le premier de ses miracles, à Cana en Galilée ; et il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

12. Après cela, il descendit à Capharnaüm, avec sa mère, ses frères et ses disciples ; et ils n'y demeurèrent que peu de jours.

13. La Pâque des Juifs était proche, et Jésus monta à Jérusalem.

uerint, tunc id quod deterius est ; tu autem servasti bonum vinum usque adhuc.

11. Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilæe ; et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus.

12. Post hoc descendit Capharnaum ipse, et mater ejus, et fratres ejus, et discipuli ejus ; et ibi manserunt non multis diebus.

13. Et prope erat Pascha Judæorum, et ascendit Jesus Jerosolymam.

probablement sur sa propre expérience, et non sur une coutume régulière, qu'il s'appuie pour dire : *Omnia... primum...* (vers. 10).

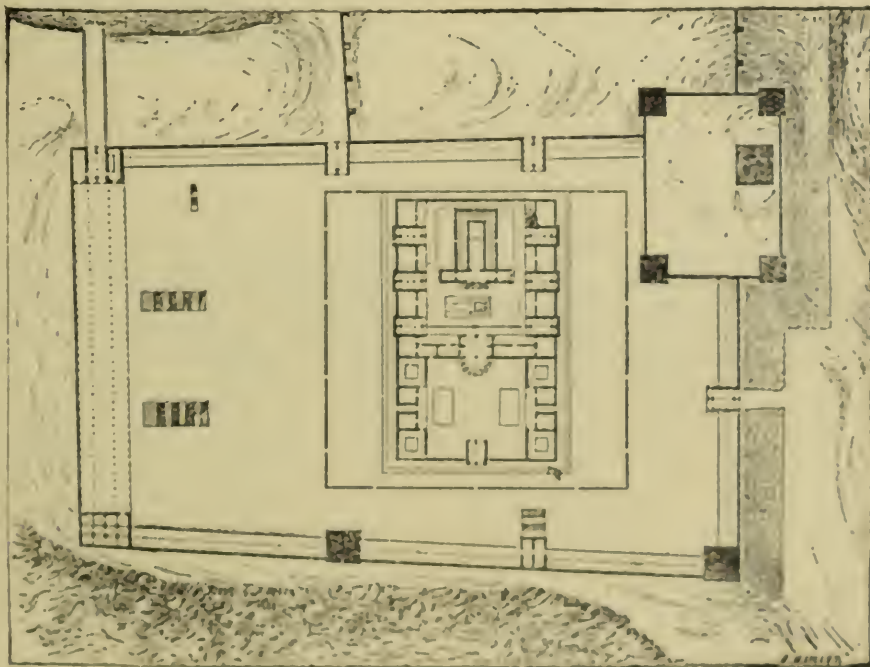
11-12. Conclusion. — *Hoc... initium...* C'est donc vraiment le premier de tous les miracles de Notre-Seigneur que saint Jean vient de raconter. — *Gloriam suam*, C.-à-d., sa puissance divine. Cf. 1, 14. — Résultat de cette manifestation : *crediderunt...* Déjà les disciples de Jésus avaient commencé à croire en lui (cf. 1, 37, 41, 45, 49) ;

guer ce très court séjour à Capharnaüm de la longue installation que Jésus devait y faire un peu plus tard. Cf. Matth. iv, 13-16.

§ III. — *Jésus se manifeste publiquement à Jérusalem, en Judée, en Samarie et en Galilée*. II, 13 — IV, 54.

1° Il vient à Jérusalem et y séjourne à l'occasion de la fête de Pâque. II, 13 — III, 21.

13-21. Les vendeurs chassés du temple. — *Pas-*



Plan du temple d'Herode. (D'après M. de Vogüé.)

leur foi fit alors un nouveau progrès. — *Post hoc* (vers. 12) : peu de temps après le prodige de Cana. — *Descendit...* En effet, Capharnaüm était bâtie au bord du lac (voyez Matth. iv, 13 ; l'At. géogr., pl. x, xi), et Cana sur le plateau de Galilée. — *Fratres ejus*. Sur le sens de cette expression, voyez Matth. xii, 46 et les notes. — *Non multis...* Ce détail est ajouté pour distin-

cher : la première Pâque du ministère public de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Commencé à Jérusalem pendant une fête de Pâque, ce ministère s'achèvera également à Jérusalem durant la Pâque. — *Ascendit* : car la cité sainte était à une altitude de beaucoup supérieure à celle de Capharnaüm (At. géogr., pl. xviii). Le quatrièmè évangile signale jusqu'à cinq voyages de Jésus

14. Et invenit in templo vendentes boves, et oves, et columbas, et numularios sedentes.

15. Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo, oves quoque, et boves; et numulariorum effudit æs, et mensas subvertit.

16. Et his qui columbas vendebant, dixit : Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei domum neccionis.

17. Recordati sunt vero discipuli ejus quia scriptum est : Zelus domus tuæ comedit me.

18. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei : Quod signum ostendis nobis quia hæc facis?

19. Respondit Jesus, et dixit eis : Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud.

20. Dixerunt ergo Judæi : Quadraginta et sex annis ædificatum est templum hoc, et tu in tribus diebus excitabis illud?

21. Ille autem dicebat de templo corporis sui.

22. Cum ergo resurrexisset a mortuis,

14. Et il trouva dans le temple des marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et des changeurs assis.

15. Et ayant fait un fouet avec des cordes, il les chassa tous du temple, ainsi que les brebis et les bœufs; et il jeta par terre l'argent des changeurs, et renversa leurs tables.

16. Et il dit à ceux qui vendaient des colombes : Otez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.

17. Or ses disciples se souvinrent qu'il est écrit : Le zèle de votre maison me dévore.

18. Les Juifs, prenant la parole, lui dirent : Quel signe nous montrez-vous pour agir de la sorte?

19. Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et en trois jours je le rétablirai.

20. Les Juifs dirent : Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce temple, et vous le rétablirez en trois jours?

21. Mais il parlait du temple de son corps.

22. Après donc qu'il fut ressuscité

à Jérusalem pendant sa vie publique (II, 13; v, 1 et ss.; VII, 10 et ss.; x, 22 et ss.; XII, 12); les trois autres n'en mentionnent qu'un seul, à l'occasion de la dernière Pâque et de la Passion. Voyez l'Introd. gén., p. 13, 3°. — *In templo* (verset 14). D'après le contexte, dans la cour extérieure du temple, dite cour des païens (*Atl. archéol.*, pl. xciv). — *Vendentes... et numularios...* Sur leur présence dans l'enclos sacré, voyez Matth. XXI, 12, et le commentaire. En effet, les synoptiques racontent un épisode tout semblable, mais qu'ils placent à la fin de la vie de Notre-Seigneur. Comme il n'est pas possible, malgré les assertions en sens contraire de divers commentateurs hétérodoxes, qu'ils se soient trompés, non plus que saint Jean, sur l'époque du fait en question, il est évident que Jésus expulsa deux fois les vendeurs du temple : la première fois au début, la seconde durant les derniers jours de son ministère public. Sa première protestation contre un aussi étrange désordre ne produisit qu'un résultat passager, après lequel les abus recommencèrent. Il sera aisé au lecteur de constater des différences très marquées entre les deux épisodes. — *Auferte ista* (vers. 16). C.-à-d., les colombes et les cages qui les contenaient. — *Nolite facere...* Par cette parole, Jésus justifie sa conduite : en tant que Fils de Dieu, il lui appartenait de faire cesser un abus qui profanait le temple, le palais théocratique. — *Recordati sunt...* (vers. 17). Témoins de cet acte de zèle, les disciples qui accompagnaient Jésus (cf. vers. 12) lui appliquèrent immédiatement ce beau passage du Ps. LXXXVIII, 10 : *Zelus domus...*

— *Responderunt... Judæi* (vers. 18). C.-à-d., les chefs du peuple (voyez I, 19, et les notes); spécialement les prêtres, irrités de l'autorité que Jésus s'était arrogée sur leur propre domaine. — *Quod signum...?* Ils lui demandent un miracle, pour légitimer l'acte par lequel il s'était posé en « prophète réformateur ». — *Solvite templum* (vers. 19). Réponse à dessein ambiguë, dans laquelle Notre-Seigneur donnait au mot temple une signification spéciale, comme le montrent les mots *in tribus diebus* et la réflexion très expressive de l'évangéliste au verset 21. — *Excitabo...* Littéralement, dans le grec : Je l'éveillerai. Image qui convenait fort bien pour représenter le miracle de la résurrection de Jésus-Christ. — *Quadraginta et sex...* (vers. 20). L'historien Josèphe, *Ant.*, xv, 11, 1, nous apprend qu'Hérode le Grand avait commencé la reconstruction et l'agrandissement du temple la dix-huitième année de son règne, l'an 734-735 de Rome; on était donc alors en l'année 780-781. — *Ædificatum est...* L'édifice sacré ne fut achevé que beaucoup plus tard, l'an 64 de notre ère, par Hérode Agrippa II. — *Tu in tribus...* Les Juifs relèvent énergiquement ce qui leur paraît être une impossibilité et une absurdité. — *De templo corporis...* (vers. 21) : temple dans lequel la divinité résidait d'une manière merveilleuse et parfaite, grâce à l'union hypostatique. C'est donc à l'éclatant miracle de sa résurrection que Jésus renvoie les Juifs, comme à une preuve indiscutable de sa mission divine et de son origine supérieure. Cf. Matth. XII, 40 et XVI, 4. — *Cum resurrexisset...* (vers. 22). Dupa-



d'entre les morts, ses disciples se souvinrent qu'il avait dit cela, et ils crurent à l'Écriture, et à la parole que Jésus avait dite.

23. Pendant qu'il était à Jérusalem pour la fête de Pâque, beaucoup crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait.

24. Mais Jésus ne se fiait point à eux, parce qu'il les connaissait tous,

25. et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme; car il savait lui-même ce qu'il y avait dans l'homme.

recordati sunt discipuli ejus quia hæc dicebat, et crediderunt Scripturam, et sermoni quem dixit Jesus.

23. Cum autem esset Jerusalem in Pascha in die festo, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa ejus quæ faciebat.

24. Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes,

25. et quia opus ei non erat ut quis testimonium perhiberet de homine; ipse enim sciebat quid esset in homine.

### CHAPITRE III

1. Or il y avait parmi les pharisiens un homme appelé Nicodème, un des premiers des Juifs.

2. Il vint la nuit auprès de Jésus, et lui dit : Maître, nous savons que vous êtes venu de la part de Dieu comme docteur; car personne ne peut faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui.

1. Erat autem homo ex phariseis, Nicodemus nomine, princeps Judæorum.

2. Hic venit ad Jesum nocte, et dixit ei : Rabbi, scimus quia a Deo venisti magister; nemo enim potest hæc signa facere quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo.

ravant, les disciples n'avaient pas attaché une grande importance à cette parole, qu'ils n'avaient point comprise; elle ne se présenta donc guère à leur souvenir. — *Scripturæ*. C.-à-d., aux passages des saints Livres qui prophétisaient la résurrection du Messie. Cf. Ps. xv, 10, etc. — *Sermoni*: la parole « Détruisez ce temple... » Voyez dans S. Matth., xxvi, 61, et dans S. Marc, xiv, 58, la basse colonne que les ennemis du Sauveur appuyèrent, durant son procès devant le sanhédrin, sur cette expression figurée.

23-25. Un grand nombre de Juifs croient en Jésus, mais d'une manière très imparfaite. Nous avons dans ces lignes un résumé succinct du premier séjour de Jésus-Christ à Jérusalem. Des chefs d'Israël, demeures incrédules, le narrateur passe au peuple même, en apparence plein de foi, mais d'une foi superficielle et fragile, qui n'inspirait aucune confiance au divin Maître. — Les mots *in die festo* (*ἐν τῇ ἑορτῇ*) servent à préciser le sens de *in Pascha*, et désignent les sept jours que durait la fête. — *Crediderunt in nomine*... (noms), d'après le grec: « in nomen », à l'accusatif(?). C.-à-d., que beaucoup reconurent Jésus pour le Messie. Raison de cette foi: *videntes signa*... D'où il suit que le Sauveur accompagna alors plusieurs autochtones à Jérusalem. — *Ipse sciebat*... (vers. 24) Le pronom est accoutumé lui, par opposition à ces disciples enthousi-

astes, mais imparfaits. Sa foi en la plupart d'entre eux était nulle; aussi ses relations avec eux étaient-elles très réservées: *non credebat semetipsum*... — *Eo quod*... Motif qui dirigeait sa conduite: lisant à fond dans leurs cœurs, il savait combien leur foi était faible, appuyée qu'elle était, non sur son propre témoignage, mais sur l'ardeur passagère qu'occasionaient ses miracles. Cf. iv, 48. — *Et quia opus*... (vers. 25). Beau développement psychologique du trait qui précède, et manière très énergique d'affirmer que la science de Jésus était surnaturelle, absolue. Cf. i, 43, 48.

CHAP. III. — 1-21. Entretien de Jésus avec Nicodème. Cette conversation nous fournit un premier exemple de l'habileté toute divine avec laquelle le Sauveur transformait, à l'occasion, la foi imparfaite dont il vient d'être parlé, en une foi parfaite et solide. — *Nicodemus*. Nom grec, comme en portaient alors des Juifs nombreux. — *Princeps*... C.-à-d., membre du sanhédrin. Cf. vii, 50. — *Venit nocte* (vers. 2): par respect humain, évidemment, pour ne pas déplaire à ses collègues, qui se montrèrent d'abord peu favorables à Notre-Seigneur. Cf. ii, 18. — *Rabbi, scimus*... (vers. 3). Debut très respectueux. Le pluriel « Nous savons » suppose que d'autres chefs juifs assisani, relativement à Jésus, des sentiments identiques à ceux de Nicodème.

3. Respondit Jesus, et dixit ei : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre regnum Dei.

4. Dicit ad eum Nicodemus : Quomodo potest homo nasci, cum sit senex? Numquid potest in ventrem matris suae iterato introire, et renasci?

5. Respondit Jesus : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei.

6. Quod natum est ex carne, caro est; et quod natum est ex Spiritu, spiritus est.

7. Non mireris quia dixi tibi : Oportet vos nasci denuo.

8. Spiritus ubi vult spirat; et vocem ejus audis, sed nescis unde veniat, aut quo vadat : sic est omnis qui natus est ex Spiritu.

3. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, aucun homme, s'il ne naît de nouveau, ne peut voir le royaume de Dieu.

4. Nicodème lui dit : Comment un homme peut-il naître, lorsqu'il est vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère, et naître de nouveau?

5. Jésus répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, aucun homme, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

6. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit.

7. Ne t'étonne pas de ce que je t'ai dit : Il faut que vous naissiez de nouveau.

8. Le vent souffle où il veut; et tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va : il en est ainsi de tout homme qui est né de l'Esprit.

dème. — *A Deo venisti* : chargé d'une mission spéciale, pour enseigner au nom de Dieu. — *Nemo enim...* Base excellente sur laquelle Nicodème appuyait cette croyance. Cf. II, 23; v, 26, etc. — *Respondit Jesus* (vers. 3). Comme on l'admet généralement, Jésus répond ici à la pensée intime de son interlocuteur, qui associait aux miracles de Notre-Seigneur l'idée de l'avènement très prochain du royaume de Dieu et du Messie. Partant de là, Jésus, ce divin et habile pédagogue, va indiquer à Nicodème la condition nécessaire pour entrer dans ce royaume : la régénération, ou la transformation radicale de l'être intérieur. Cf. Marc. I, 15. — *Amen, amen...* Voyez I, 51 et le commentaire. — *Renatus... denuo*. Dans le grec : Si quelqu'un n'est engendré d'en haut (par une vertu divine; cf. III, 31; XIX, 11). Mais l'adverbe *ἀνωθεν* a aussi parfois le sens de « denuo », de nouveau, ce beaucoup d'interprètes soit anciens, soit modernes, lui donnent en cet endroit, comme la Vulgate, le syriaque, etc. C'est la meilleure explication. Cf. Tit. III, 5; I Petr. I, 3, etc. Au fond, la signification est la même dans les deux cas, puisque cette vie nouvelle, supérieure, ne peut venir que de Dieu. Cf. I, 13. — *Non potest videre...* C.-à-d., posséder. Voyez le vers. 5<sup>b</sup>. — *Regnum Dei*. Sur cette expression, qui désigne en somme l'Église du Messie et le salut qu'elle procure, voyez Matth. III, 2 et le commentaire. Comme ses coreligionnaires, Nicodème attendait un royaume de Dieu tout extérieur et politique; Jésus lui parle d'un « royaume invisible, dans lequel on entre par une transformation morale », par une nouvelle naissance entièrement spirituelle. — *Quomodo potest...* (vers. 4). Nicodème croyait sans doute, à la façon des pharisiens (cf. Matth. III, 9), avoir droit au royaume messianique par cela seul qu'il était fils d'Abraham; de là son vif étonnement, qu'il manifeste

dans les termes les plus expressifs : *Numquid potest...?* C'est à tort que quelques commentateurs regardent sa réponse comme l'effet d'une « grossière méprise »; car, étant un Juif très instruit, il ne pouvait pas ignorer ce qu'était, au moins d'une façon générale, une régénération spirituelle. — *Respondit Jesus* (vers. 5). Dans ce verset et les trois suivants, Jésus réitère son assertion précédente, dont il se contente de modifier légèrement les termes, et il en démontre la possibilité. — Les mots *renatus... ex aqua et...* sont synonymes de la locution « renasci denuo », employée au vers. 3, car ils marquent soit « la condition extérieure et matérielle », soit « l'agent céleste » de la seconde naissance dont Jésus affirme si énergiquement la nécessité absolue. Il s'agit évidemment du baptême chrétien. Cf. I, 33; Matth. III, 11, etc.; Conc. Trid., Sess. VII, can. 9. — L'adjectif *sancto* n'a rien qui lui corresponde dans le texte grec. — *Quod natum...* (vers. 6). Raison pour laquelle cette seconde naissance est tout à fait nécessaire : entrer dans le royaume des cieux est un acte entièrement surnaturel, auquel aucun homme ne saurait arriver par ses propres forces. Cf. I Cor. xv, 50. — *Ex carne*. La chair, par opposition à l'esprit, c'est, dans le langage biblique, la nature humaine avec ses faiblesses et sa tendance au péché. Il va de soi qu'elle ne peut engendrer que la chair. Pour être régénéré spirituellement, il faut renaître *ex Spiritu*. — *Oportet vos...* (vers. 7). Dans les vers. 3 et 5, Jésus avait parlé des hommes en général; son langage devient maintenant plus direct. Nicodème lui-même et tous les Juifs ont besoin de la régénération en question. — *Spiritus...* (vers. 8). Comparaison intéressante : « un phénomène mystérieux de la nature va servir à mieux faire comprendre à Nicodème un mystère surnaturel. » Le vent, car c'est lui que désigne certainement



9. Nicodème lui répondit : Comment cela peut-il se faire ?

10. Jésus lui dit : Tu es maître en Israël, et tu ignores ces choses ?

11. En vérité, en vérité, je te le dis, ce que nous savons, nous le disons, et ce que nous avons vu, nous l'attestons ; et vous ne recevez pas notre témoignage.

12. Si je je vous ai parlé des choses de la terre sans que vous ayez cru, comment croirez-vous quand je vous parlerai des choses du ciel ?

13. Personne n'est monté au ciel, sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme, qui est dans le ciel.

14. Et comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé,

9. Respondit Nicodemus, et dixit ei : Quomodo possint hæc fieri ?

10. Respondit Jesus, et dixit ei : Tu es magister in Israel, et hæc ignoras ?

11. Amen, amen dico tibi, quia quod scimus loquimur, et quod vidimus testamur ; et testimonium nostrum non accipitis.

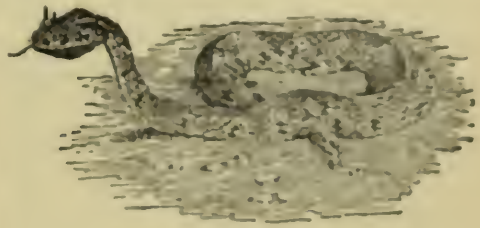
12. Si terrena dixi vobis, et non creditis, quomodo, si dixerò vobis cælestia, credetis ?

13. Et nemo ascendit in cælum, nisi qui descendit de cælo, Filius hominis, qui est in cælo.

14. Et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis,

tel le mot *πνεύμα*, est un être aussi peu connu qu'il est libre et fantasque dans ses allures : *ubi vult...*, *sed nescis...* De même, rien n'est plus mystérieux que la vie nouvelle communiquée à l'homme par l'Esprit-Saint au moment du baptême : *sic... quia... ex Spiritu*. — *Quomodo...* (vers. 9). Nicodème ne comprend pas encore toute la signification des paroles de Jésus. *Hæc* : ces opérations merveilleuses de l'Esprit de Dieu. — *Tu es magister* (*ὁ διδάσκαλος*, avec l'article : le maître connu et estimé de tous)..., *et...* Il y a un reproche dans cette réflexion de Notre-Seigneur (vers. 10). Si Nicodème s'était souvenu de certains oracles de l'Ancien Testament, il aurait été mis aisément sur la voie. Cf. Ez. xi, 19 ; xxxvi, 25-26 ; Zach. xiii, 1. — Dans les vers. 11-21, l'entretien se transforme en un discours où Jésus décrit le plan de Dieu pour le salut de l'humanité. Trois pensées principales : le révélateur, vers. 11-13 ; le rédempteur, vers. 14-16 ; le jugement, vers. 17-21. — *Amen, amen...* Notre-Seigneur relève d'abord énergiquement (vers. 11-12) la véracité de son propre témoignage : Nicodème et tous les Juifs devraient le croire sur sa simple parole. Les interprètes se sont demandé pourquoi le Sauveur, en ce seul endroit, parle à la première personne du pluriel (*scimus, loquimur*, etc.). Ils ont répondu de différentes manières à cette question : Jésus s'associerait ses disciples ou Jean-Baptiste ; il parlerait à la fois en son nom et au nom de son Père, etc. Le plus simple est de dire que le narrateur emploie tel le pluriel de majesté et d'autorité. — Remarquez la force des mots *scimus, vidimus*, placés en gradation ascendante, pour désigner la science de Jésus. Le Fils de Dieu « ne dit pas ce qu'il sait positivement, il atteste ce qu'il a vu » de ses propres yeux durant toute l'éternité. — On sent poindre un accent de tristesse dans la constatation *testimonium... non accipitis*. — Les mots suivants, *et terrena...* (vers. 12), font ressortir davantage le caractère étrangement coupable de l'incrédulité des Juifs. Par « les choses terrestres » (*τὰ ἐπιγεια*,

*ἐπιγεια*, littéral. : ce qui se passe sur la terre), il faut entendre en particulier le mystère de la régénération que Jésus venait de révéler à Nicodème. Par « les choses célestes » (*τὰ ἐπουρανια*, ce qui se passe au-dessus du ciel), Notre-Seigneur désignait sa divinité, le mystère de la sainte Trinité, le dessein de Dieu relatif à la rédemption, etc., toutes choses qu'il devait manifester peu à peu. — *Et nemo...* (vers. 13). Raison pour laquelle on devait croire à la parole de Jésus sans la moindre hésitation : seul parmi tous les hommes, il connaît à fond les mystères célestes, puisqu'il est descendu du ciel, où il continue de résider par sa nature divine. Ce passage contient une preuve très forte de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Qui descendit* : par l'incarnation. Les mots *nemo ascendit* doivent être pris tel dans une acception toute générale ; ils ne se rapportent pas directement à Jésus, qui n'était pas encore remonté au ciel. — *Et sicut...* Dans les vers. 14-15, le



Le cobra, ou serpent à colles.

Sauveur révèle un autre grand mystère à Nicodème, celui de sa mort glorieuse pour le salut des hommes. — *Sicut Moyses...* Allusion au fait célèbre que raconte le livre des Nombres, xxi, 8-9. D'après Sap. xvi, 8 et 22, le serpent d'airain était « un signe de salut », qui guérissait tous ceux qui le regardaient avec foi. Le rapprochement avec la mort de Jésus et son triomphe merveilleux se fait de lui-même. — *De quo...*

15. ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam.

16. Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret; ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam.

17. Non enim misit Deus Filium suum in mundum ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum.

18. Qui credit in eum, non judicatur; qui autem non credit, jam judicatus est, quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei.

19. Hoc est autem iudicium: quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem; erant enim eorum mala opera.

20. Omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus.

21. Qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta.

15. afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

16. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

17. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

18. Celui qui croit en lui n'est pas jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu.

19. Or voici quel est le jugement: la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.

20. Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière; de peur que ses œuvres ne soient condamnées.

21. Mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce que c'est en Dieu qu'elles sont faites.

(ἐψωθῆναι)... C'est son crucifiement que Notre-Seigneur désignait par cette expression. Cf. XII, 33. Paradoxe remarquable, puisqu'il s'agit d'une exaltation qui était en elle-même l'humiliation la plus profonde; mais la mort de Jésus sur la croix devait être suivie à bref délai de la résurrection et de l'ascension, d'un triomphe éternel. — *Ut omnis qui credit... habeat...* (verset 15). But de la mort du Messie, et condition à laquelle on aura part au salut qu'il apporte. — *Sic enim...* Les vers. 16-21 ont été parfois regardés, mais bien à tort, comme une sorte de commentaire ajouté par l'évangéliste aux paroles de Jésus. Si ce changement avait eu lieu, l'écrivain sacré l'aurait indiqué par une transition. Le vers. 16 marque le motif qui a décidé Dieu le Père à livrer son Fils à la mort de la croix. On a dit à bon droit qu'il résume toute la Bible et tout le plan divin en ce qui concerne le salut de l'humanité. L'adverbe οὕτως, placé en avant de la phrase, a une énergie particulière. — *Mundum*: le genre humain tout entier. Dieu veut donc sauver tous les hommes sans exception. Saint Jean fait volontiers usage du substantif *κόσμος* (soixante-dix-huit fois), que les synoptiques réunis n'emploient que quinze fois. — *Filium... unigenitum*. Ces mots mettent en relief la grandeur du don fait par Dieu à l'humanité: il n'avait rien de plus cher que son Fils unique. Cf. Gen. XXII, 2. — *Ut omnis...* Répétition du vers. 15. — *Non enim...* (vers. 17). L'intention que Dieu se proposait en envoyant

son Fils sur la terre est exposée d'abord négativement, *non... ut judicet* (le verbe juger a dans tout ce passage le sens de condamner); puis positivement, *sed ut salvetur...* Jésus dira plus tard, il est vrai: Je suis venu pour juger le monde (cf. IX, 39); mais ce rôle ne sera le sien que d'une manière indirecte, et par la faute des hommes eux-mêmes. En réalité, il n'est venu que pour sauver. Notez la triple répétition emphatique du mot monde dans ce verset. — *Qui credit...* (vers. 18). Encore la foi, comme condition « sine qua non » du salut. — *Qui non credit...* L'incrédulité est par elle-même un jugement, une sentence de condamnation, puisque la foi est essentielle au salut. — *Hoc est...* (vers. 19). C.-à-d.: Voici en quoi consiste le jugement. — *Quia lux...* Cf. I, 4-5, 9. Ce nom convient fort bien ici, puisqu'il est question des révélations apportées par le Verbe incarné. Comp. les vers. 11 et 12. — *Dilexerunt... magis...* Réflexion douloureuse, surtout si on la rapproche du vers. 16<sup>a</sup>. Cf. I, 5, 11. Triste réponse des hommes à l'amour de Dieu. Le substantif *homines* représente spécialement les Juifs en cet endroit. — *Tenebras*: le monde et ses tendances coupables. Cf. I, 5. — *Erant enim...* Motif de ce choix anormal et de cette incrédulité. La conduite morale exerce une grande influence sur la foi, surtout en mauvaises part. Cette pensée est développée dans les vers. 20-21, en ce qui concerne soit les mauvais (vers. 20), soit les bons (vers. 21). — *Ut non arguantur...*



22. Après cela, Jésus vint avec ses disciples dans le pays de Judée; et il y demeurait avec eux, et baptisait.

23. Jean baptisait aussi à Ennon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau. On y venait, et on y était baptisé.

24. Car Jean n'avait pas encore été mis en prison.

25. Or il s'éleva une dispute entre les disciples de Jean et les Juifs, touchant la purification.

26. Et ils vinrent à Jean, et lui dirent : Maître, celui qui était avec toi au delà du Jourdain, et auquel tu as rendu témoignage, baptise maintenant, et tous vont à lui.

27. Jean répondit : L'homme ne peut rien recevoir, qui ne lui ait été donné du ciel.

22. Post hæc venit Jesus, et discipuli ejus, in terram Judæam; et illic demorabatur cum eis, et baptizabat.

23. Erat autem et Joannes baptizans in Ænnon juxta Salim, quia aquæ multæ erant illic; et veniebant, et baptizabantur.

24. Nondum enim missus fuerat Joannes in carcerem.

25. Facta est autem quæstio ex discipulis Joannis cum Judæis de purificatione.

26. Et venerunt ad Joannem, et dixerunt ei : Rabbi, qui erat tecum trans Jordanem, cui tu testimonium perhibuisti, ecce hic baptizat, et omnes veniunt ad eum.

27. Respondit Joannes, et dixit : Non potest homo accipere quidquam, nisi fuerit ei datum de cælo.

C.-à-d., afin qu'ils ne soient pas convaincus d'être mauvais. — *Facit veritatem*. Faire la vérité, c'est se conduire conformément à la loi morale. — *Ut manifestentur...* : par opposition à « ut non arguantur ». L'antipathie et la sympathie des Juifs à l'égard de Jésus-Christ se rattachaient donc très intimement à leur vie, à leurs mœurs : les uns le haïssaient et le fuyaient parce qu'ils avaient peur de lui; les autres l'aimaient et accouraient auprès de lui parce qu'ils étaient sûrs de son approbation. — *Quia in Deo...* L'évangéliste ne raconte pas tel quel effet les paroles de Jésus produisirent sur Nicodème; mais il indiquera plus loin ce résultat d'une manière indirecte. Cf. VII, 50 et XIX, 39.

2° Séjour de Jésus en Judée et nouveau témoignage que lui rend le précurseur. III, 22-36.

22-24. Jésus et Jean exercent simultanément leur ministère. — *Post hæc*. Après les divers événements qui ont été racontés à partir de II, 13. — *Terram Judæam* : la province, par opposition à la capitale. — *Demorabatur, baptizabat* : imparfaits qui dénotent une certaine durée. Comme il sera dit plus bas, IV, 2, Jésus ne baptisait pas personnellement; c'étaient ses disciples qui conféraient alors, d'une manière transitoire, non pas le baptême chrétien (telle est du moins l'hypothèse la plus vraisemblable), mais un simple baptême préparatoire, analogue à celui de saint Jean. — *Erant... et Joannes...* (vers. 23). Le précurseur continuait de remplir avec zèle son ministère, prêt à disparaître de la scène au moment voulu par Dieu (comp. le vers. 30). — Les sentiments sont partagés sur la situation d'Ennon et de Salim. On abandonne à peu près complètement aujourd'hui l'opinion d'Émèbe, qui place ces deux localités dans le voisinage de Scythopolis, en Samarie, dans la vallée du Jourdain, et on les identifie avec les bourgades de Sélim et d'Aïn, mention-

nées au livre de Josué, XV, 32, comme appartenant à la Judée méridionale. (Voyez l'Atlas géogr., pl. VII, X.) — *Veniebant...* Des foules considérables accouraient encore auprès de Jean-Baptiste. — *Nondum enim...* (vers. 24). Sur ce fait, que notre narrateur se borne à indiquer, voyez Matth. XIV, 3; Marc. VI, 17; Luc. III, 19-20.

25-36. Nouveau témoignage du précurseur en faveur de Jésus. — *Facta est...* Les vers. 25 et 26 nous renseignent sur l'occasion de cet épisode. — *Quæstio* (ζήτησις) : une contestation, une querelle. Cette querelle eut lieu entre les disciples de Jean (*ex discipulis...*) : la locution montre que ce furent eux qui la suscitèrent et un Juif (telle est la meilleure leçon : μετὰ Ἰουδαίου, au lieu de μετὰ Ἰουδαίων, *cum Judæis*), qui vint sans doute leur parler du baptême (*de purificatione*) conféré par les disciples de Jésus, en lui donnant la préférence sur celui de Jean. — *Venerunt* (vers. 26). Jalous et profondément peiné, comme le montre leur langage, assez peu respectueux pour Notre-Seigneur : *qui erat tecum...* Cf. I, 28. — *Cui tu testimonium...* Cf. I, 29 et ss. Par conséquent, celui qui te dit tout. — *Baptizat* : sans l'imprimer ton rité distinctif, et essayant de te suppléer. — *Et omnes veniunt...* A leurs yeux, c'était là le plus grand mal. Aveuglés par la passion, ils exagèrent considérablement. Cf. vers. 33. — *Respondit...* Admirable réponse (vers. 27-30), dans laquelle se retrouvent les sentiments d'humilité et de sincérité déjà manifestés par le précurseur dans une autre occasion. Cf. I, 19 et ss. — *Non potest...* Première partie de la réponse, vers. 27-30 : la supériorité de Jésus sur Jean. La première proposition est toute générale, et sert d'introduction au petit discours ; à chaque son rôle providentiel. Le vers. 27 ne parle aucunement ni de Jésus ni de Jean d'une manière spéciale. — *Ipse enim...* (vers. 30) Les

28. *Ipsi vos mihi testimonium perhibetis, quod dixerim : Non sum ego Christus, sed quia missus sum ante illum.*

29. *Qui habet sponsam, sponsus est; amicus autem sponsi, qui stat, et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. Hoc ergo gaudium meum impletum est.*

30. *Illum oportet crescere, me autem minui.*

31. *Qui desursum venit, super omnes est. Qui est de terra, de terra est, et de terra loquitur. Qui de caelo venit, super omnes est;*

32. *et quod vidit et audivit, hoc testatur; et testimonium ejus nemo accipit.*

33. *Qui accepit ejus testimonium, signavit quia Deus verax est.*

28. Vous-mêmes vous me rendez témoignage que j'ai dit : Je ne suis pas le Christ, mais j'ai été envoyé devant lui.

29. Celui qui a l'épouse est l'époux; mais l'ami de l'époux, qui se tient là et l'écoute, est ravi de joie à cause de la voix de l'époux. Cette joie qui est la mienne est complète.

30. Il faut qu'il croisse, et que je diminue.

31. Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous. Celui qui vient de la terre est de la terre, et parle de la terre. Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous;

32. et il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu, et personne ne reçoit son témoignage.

33. Celui qui reçoit son témoignage certifie que Dieu est véridique.

disciples de Jean venaient de mentionner le témoignage de leur maître; celui-ci leur en rappelle le contenu : *non sum ego...* Cf. I, 20, 26 et ss., 30 et ss. — *Qui habet...* (vers. 29). Par cette image délicate, empruntée à l'Ancien Testament (cf. Is. LIV, 5; LXII, 5; Os. II, 16 et ss.)



Deux époux s'engageant l'un à l'autre.  
(Peinture des Catacombes.)

et que Jésus, puis les apôtres employèrent à leur tour (cf. Matth. IX, 15; xxv, 1 et ss.; Eph. v, 25 et ss.; Apoc. XIX, 7, etc.), le précurseur continue de montrer « quelle est sa position subordonnée à l'égard du Sauveur ». Jésus est l'époux à qui appartient l'épouse, c.-à-d., l'Église; Jean n'est que l'ami de l'époux, « son intermédiaire auprès de l'épouse, chargé de demander la main de celle-ci et aussi de préparer les fêtes nuptiales. »

— *Amicus sponsi*. On l'appelait « le paranymphe » chez les Grecs. — *Stat* : debout pour attendre l'époux et exécuter ses ordres. — *Gaudio gaudet*. Hébraïsme, qui marque une joie très vive. — *Hoc ergo...* Jean s'applique à lui-même la comparaison : il n'a personnellement que le second rang; le premier appartient à Jésus. — *Impletum est* : puisque l'époux est arrivé pour célébrer ses noces. — *Illum oportet...* (vers. 30). L'influence de Jésus va s'exercer désormais; celle de Jean va prendre fin. Avec quelle touchante humilité le précurseur voit son rôle s'achever! — *Qui desursum...* Deuxième partie de la réponse : la supériorité universelle de Jésus, versets 31-36. Même réflexion à faire ici qu'à propos des vers. 16 et ss. : c'est d'une manière toute gratuite qu'on a prétendu que ces pensées ont été ajoutées par l'évangéliste au discours du précurseur. La supériorité universelle de Notre-Seigneur résulte, soit de son origine céleste, vers. 31; soit de la nature de son témoignage, vers. 32-34; soit de sa qualité de Fils de Dieu, vers. 35. Le vers. 36 sert de conclusion à ce petit discours. — L'expression *desursum venit* (vers. 31) est expliquée par *de caelo venit*. Jésus a donc une origine divine, qui le met *super omnes*, sur tous les hommes sans exception; car c'est de chacun de ceux-ci qu'il est dit : *qui est de terra...* Le trait *de terra loquitur* prépare ce qui va être affirmé du témoignage divin de Jésus-Christ. Les hommes ne peuvent parler que des choses terrestres. — *Quod vidit...* (vers. 32). Jésus lui-même a exprimé naguère une pensée toute semblable. Cf. vers. 11<sup>a</sup>. Il connaît d'une manière certaine et infallible tout ce qu'il annonce. — *Et audivit* : dans ses relations intimes avec son Père céleste. — *Nemo accipit*. Les croyants n'étaient alors qu'un très petit nombre, et l'incrédulité à l'égard de Notre-Seigneur devait toujours dominer parmi les Juifs. Cf. vers. 19; I, 5, 10, 11. — Un beau résultat



34. Car celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu, parce que ce n'est pas avec mesure que Dieu donne l'Esprit.

35. Le Père aime le Fils, et a tout remis entre ses mains.

36. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.

34. Quem enim misit Deus, verba Dei loquitur; non enim ad mensuram dat Deus Spiritum.

35. Pater diligit Filium, et omnia dedit in manu ejus.

36. Qui credit in Filium, habet vitam æternam: qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.

## CHAPITRE IV

1. Jésus, ayant su que les pharisiens avaient appris qu'il faisait plus de disciples et baptisait plus que Jean

2. (quoique Jésus ne baptisât pas lui-même; c'étaient ses disciples qui baptisaient),

3. quitta la Judée, et s'en alla de nouveau en Galilée.

4. Or il fallait qu'il passât par la Samarie.

1. Ut ergo cognovit Jesus, quia audierunt pharisæi quod Jesus plures discipulos facit, et baptizat, quam Joannes

2. (quanquam Jesus non baptizaret, sed discipuli ejus),

3. reliquit Judæam, et abiit iterum in Galilæam.

4. Oportebat autem eum transire per Samariam.

de la foi est indiqué brièvement : *signavit quia...* (vers. 33). Quiconque croit au témoignage de Jésus-Christ certifie par là même (atteste, pour ainsi dire, au moyen d'un sceau) que Dieu est véritable, puisqu'il reçoit avec confiance les paroles de l'envoyé divin (*quem enim...*, vers. 34); c-à-d., de Jésus lui-même. — *Non... ad mensuram...* D'où il suit que Dieu a donné avec abondance son esprit à Notre-Seigneur, auquel seul peuvent convenir ces paroles; car à quel autre que lui l'Esprit-Saint a-t-il été donné sans mesure? — *Pater diligit...* (vers. 35). Motif de cette conduite de Dieu envers Jésus: il l'aime comme son Fils unique. — *Omnia dedit...*: en conséquence de cet amour infini. L'expression *in manu* fait image. — *Qui credit...* (vers. 36). Conclusion pratique de ce qui vient d'être dit concernant le Fils de Dieu: « la foi en lui ou l'incrédulité à son égard ont des conséquences qui se prolongent jusque dans l'éternité. » — *Non videbit.* C-à-d., comme au vers. 3: il ne participera point à... — *Ira... manet...* Le temps présent marque une éternelle durée.

3<sup>e</sup> Jésus dans la province de Samarie. IV, 1-42.

Contraste avec ce qui a été raconté de son ministère à Jérusalem et en Judée. Là, il a cherché la foi, et il ne l'a pas trouvée; ici, il la rencontre, pour ainsi dire, sans la chercher.

CHAP. IV. — 1-6. Le Sauveur, allant de Judée en Galilée, traverse la Samarie et s'arrête à Sichar. — *Ut... cognovit*: probablement, par les

rapports qui lui vinrent de quelques-uns de ses disciples. — *Quia audierunt...* Le contexte montre que l'activité croissante de Jésus avait porté ombrage aux pharisiens, et qu'ils n'avaient pas caché leur mécontentement. — *Plures discipulos...* Comme naguère la jalousie des disciples de Jean-Baptiste (cf. III, 26), la crainte des pharisiens exagérait les faits. — *Quanquam...* (verset 2). Le narrateur rectifie l'une de ses assertions précédentes (« et baptizat », vers. 1), en la précisant davantage. Nous l'avons dit précédemment (note de III, 22), le baptême alors conféré par les disciples de Jésus n'était que le baptême d'eau; or il n'eût pas été digne du Messie d'administrer lui-même ce rite secondaire. Son baptême à lui était le baptême dans l'Esprit-Saint (cf. I, 33), et le temps n'était pas encore venu de le conférer. — *Reliquit* (vers. 3). Jésus ne redoutait pas le péril; mais nous le voyons se conformer dès maintenant à un principe qui le dirigea en de nombreuses circonstances de sa vie, et éviter toute provocation capable de compromettre inutilement son œuvre. Lorsque son heure sera venue, il ne songera plus à ménager ses adversaires. — *Iterum* (vers. 3). En effet, saint Jean a déjà mentionné un premier voyage de Jésus en Galilée. Cf. I, 43 et ss. Dans cette lointaine province, l'influence des pharisiens était moins grande qu'en Judée. — *Oportebat...* (vers. 4). Transition. La route la plus directe pour aller de Judée en Galilée passait par la Samarie (*Att. géogr.*, pl. 22. —

5. Venit ergo in civitatem Samariæ, quæ dicitur Sichar, juxta prædium quod dedit Jacob Joseph, filio suo.

6. Erat autem ibi fons Jacob. Jesus ergo, fatigatus ex itinere, sedebat sic supra fontem. Hora erat quasi sexta.

7. Venit mulier de Samaria haurire aquam. Dicit ei Jesus : Da mihi bibere.

8. Discipuli enim ejus abierant in civitatem, ut cibos emerent.

9. Dicit ergo ei mulier illa Samaritana : Quomodo tu, Judæus cum sis, bibere a me possis, quæ sum mulier Samaritana ? Non enim coutuntur Judæi Samaritanis.

10. Respondit Jesus, et dixit ei : Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi : Da mihi bibere, tu forsitan petisses ab eo, et dedisset tibi aquam vivam.

5. Il vint donc dans une ville de Samarie, nommée Sichar, près du champ que Jacob avait donné à son fils Joseph.

6. Or là était le puits de Jacob. Et Jésus, fatigué du chemin, était assis sur le puits. Il était environ la sixième heure.

7. Une femme de la Samarie vint pour puiser de l'eau. Jésus lui dit : Donne-moi à boire.

8. Car ses disciples étaient allés à la ville, pour acheter des vivres.

9. Cette femme samaritaine lui dit : Comment vous, qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis une femme samaritaine ? Les Juifs, en effet, n'ont point de rapports avec les Samaritains.

10. Jésus lui répondit : Si tu connaissais le don de Dieu, et quel est celui qui te dit : Donne-moi à boire, peut-être lui aurais-tu fait toi-même cette demande, et il t'aurait donné de l'eau vive.

*In civitatem.* La locution εἰς πόλιν signifie ici : auprès d'une ville. — *Sichar* (Συχαρ) a été longtemps identifiée avec Sichein, ou Naplouse, ville célèbre, bâtie entre les monts Ébal et Garizim. Il est plus probable que c'était une localité différente, quoique située dans les mêmes parages ; probablement le hameau actuel d'el Askar, le Sukar du Talmud (*Atl. géogr.*, pl. x). — *Prædium...* Sur ce domaine, voyez Gen. xxxiii, 18 et ss. ; Jos. xxiv, 32. — *Dedit.* L'évangéliste parle en conformité avec l'interprétation traditionnelle que les Juifs donnaient à Gen. xxviii, 22. — *Fons Jacob* (vers. 6). On voit encore aujourd'hui le puits de Jacob à environ une demi-



Le puits de Jacob. (État actuel.)

heure de Sichein, près d'el Askar. — *Fatigatus...* Touchant détail. Le suivant, *sedebat... supra...*, est très dramatique et révèle le témoin oculaire. — *Sic* : c.-à-d., tout simplement. Selon

d'autres : fatigué comme il l'était. — *Hora... sexta.* Environ midi, l'heure la plus chaude de la journée, et Jésus avait sans doute marché depuis le matin.

7-26. L'entretien avec la Samaritaine. — *Venit mulier...* Les vers. 7-9 servent d'introduction. — *De Samaria.* Non pas de la ville de ce nom, distante d'à peu près deux heures, mais de la province, comme au vers. 4. — *Da mihi...* Jésus demande à boire à cette femme, parce que ses disciples, comme il est dit au vers. 8, étaient partis pour la ville, et avaient emporté avec eux le vase à puiser et la corde dont les voyageurs orientaux se munissent habituellement. Mais cette simple demande devait produire bientôt, le divin Maître le savait, des résultats merveilleux. — *Quomodo...* (vers. 9). Grand étonnement de la Samaritaine. Elle reconnut la nationalité de Jésus (*Judæus...*) à la langue employée par lui ou à son costume. Les pronoms *tu* et *me* sont très accentués. — *Non enim...* Note intercalée par le narrateur pour expliquer le langage de la femme. — *Coutuntur.* Συγγρησθαι, avoir des relations amicales. L'animosité très vive, fréquemment attestée par le Talmud et par Joseph, qui existait alors entre les deux peuples, remontait au refus que les Juifs avaient opposé, à l'époque de Zorobabel, au désir exprimé par les Samaritains de contribuer à la reconstruction du temple de Jérusalem. Cf. Esdr. iv, 1-5. Voyez aussi Luc. ix, 52 et ss. ; Joan. viii, 48. — *Respondit...* Première partie de l'entretien, vers. 10-15 : Jésus excite d'abord dans la Samaritaine le souhait d'une condition meilleure. — *Donum Dei.* C.-à-d., la grâce de rencontrer ainsi le Sauveur du monde. — *Et quis est qui...* Connaissance à laquelle la Samaritaine devait être conduite par cette première grâce. Comp. les vers. 25-26. — *Forsitan.* Mieux vaudrait « uti-



11. La femme lui dit : Seigneur, vous n'avez rien pour puiser, et le puits est profond ; d'où avez-vous donc de l'eau vive ?

12. Êtes-vous plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits, et qui en a bu lui-même, ainsi que ses fils et ses troupeaux ?

13. Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau aura encore soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif ;

14. car l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau qui jaillira jusque dans la vie éternelle.

15. La femme lui dit : Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus ici pour puiser.

16. Jésus lui dit : Va, appelle ton mari, et viens ici.

17. La femme répondit : Je n'ai pas de mari. Jésus lui dit : Tu as eu raison de dire : Je n'ai pas de mari ;

18. car tu as eu cinq maris, et maintenant celui que tu as n'est pas ton mari ; en cela, tu as dit vrai.

11. Dicit ei mulier : Domine, neque in quo haurias habes, et puteus altus est; unde ergo habes aquam vivam ?

12. Numquid tu major es patre nostro Jacob, qui dedit nobis puteum, et ipse ex eo bibit, et filii ejus, et pecora ejus ?

13. Respondit Jesus, et dixit ei : Omnis qui bibit ex aqua hac, sitiet iterum; qui autem biberit ex aqua quam ego dabo ei, non sitiet in æternum;

14. sed aqua quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam.

15. Dicit ad eum mulier : Domine, da mihi hanc aquam, ut non sitiam, neque veniam huc haurire.

16. Dicit ei Jesus : Vade, voca virum tuum, et veni huc.

17. Respondit mulier, et dixit : Non habeo virum. Dicit ei Jesus : Bene dixisti, quia Non habeo virum.

18. Quinque enim viros habuisti, et nunc quem habes non est tuus vir; hoc vere dixisti.

que », certainement, d'après le grec. — *Aquam vivam*. Au propre, de l'eau de source, de l'eau courante, par opposition à celle que l'on conserve dans les citernes. Au figuré, la vie spirituelle et éternelle que procure la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Dicit... mulier* (vers. 11). Voici que son indifférence première (comp. le vers. 9) a fait place à un sentiment de respect, comme il ressort du titre qu'elle adresse à Jésus (*Domine*, *κύριε*); mais elle demeure dans le monde sensible, comme précédemment Nicodème (cf. III, 4), et elle défie Jésus de lui donner ce qu'il lui offre — puisqu'il n'a pas d'*ὕδωρ ζῶον* (*in quo haurias*), c.-à-d., de vase à puiser, et que le puits était profond. — *Numquid tu...* (vers. 12). Comment Jésus pourrait-il accomplir ce dont Jacob lui-même avait été incapable ? — *Patre nostro*. Les Samaritains étaient un peuple à demi païen, et le sang de Jacob coulait à peine dans leurs veines (cf. IV Reg. XVII) ; mais ils prétendaient quand même, par un sentiment d'orgueil national, descendre de l'illustre patriarche. Voyez Joseph, *Ant.* IX, 14, 3 ; XI, 3, 6. — *Puteus* : le puits auprès duquel le Sauveur était alors assis. Comp. le vers. 6. — *Et ipse...*, et *pecora*. Détails pleins d'emphasis. Ce puits avait suffi à Jacob, ainsi qu'aux besoins de toute sa famille et de ses nombreux troupeaux. — *Omnis qui...* (vers. 13). Jésus a développé l'allégorie commencée, et signale les grandes qualités de son eau vive ». — *Sitiet iterum*. La présence de la Samaritaine attestait suffisamment cette vérité. — *Non... in æternum*. Négation d'une force extra-

ordinaire, surtout dans le texte grec (*οὐ μὴ... εἰ: τὸν αἰῶνα*). — *Sed aqua...* (vers. 14). Jésus démontre sa seconde assertion du vers. 13, en vantant l'admirable efficacité de l'eau mystique qu'il se charge de procurer. — *Fons aquæ salientis...* Image très expressive. Les eaux de la terre, en s'écoulant, demandent à remonter à leur niveau d'origine; cette eau céleste veut aussi remonter jusqu'au ciel, et elle procure la vie éternelle à tous ceux qui la boivent. — *Da mihi...* (vers. 15). Demande pleine de candeur. Quoique vivement impressionnée, la Samaritaine s'en tient toujours à son point de vue terrestre. Si elle avait été Julve, elle aurait probablement compris au motus en partie la métaphore, car les prophètes parlent souvent aussi d'une eau symbolique. Cf. Is. XII, 3 ; XLIV, 3 ; Zach. XIII, 1, etc. — *Dicit et...* Deuxième partie de l'entretien, vers. 16-26 : Jésus fait appel à la conscience de la Samaritaine. — *Vade, voca...* Le divin Maître connaissait par sa science surnaturelle la triste situation morale de son interlocutrice; s'il lui donne brusquement cet ordre, c'était pour frapper sa conscience et exciter sa foi. — *Non habeo...* (vers. 17). La volubilité de la Samaritaine cesse tout à coup, et elle répond aussi brièvement que possible. — *Quinque... viros...* (vers. 18). Il faut prendre ce chiffre à la lettre. Les cinq mariages avaient été vraisemblablement légitimes, et dissous tour à tour par la divorce ou par la mort. Cela résulte de la manière dont Jésus parle de l'homme avec lequel la Samaritaine vivait alors : *quem habes, non est...* —

19. Dicit ei mulier : Domine, video quia propheta es tu.

20. Patres nostri in monte hoc adoraverunt, et vos dicitis quia Jerosolymis est locus ubi adorare oportet.

21. Dicit ei Jesus : Mulier, crede mihi, quia venit hora, quando neque in monte hoc, neque Jerosolymis adorabitis Patrem.

22. Vos adoratis quod nescitis; nos adoramus quod scimus, quia salus ex Judæis est.

19. La femme lui dit : Seigneur, je vois bien que vous êtes un prophète.

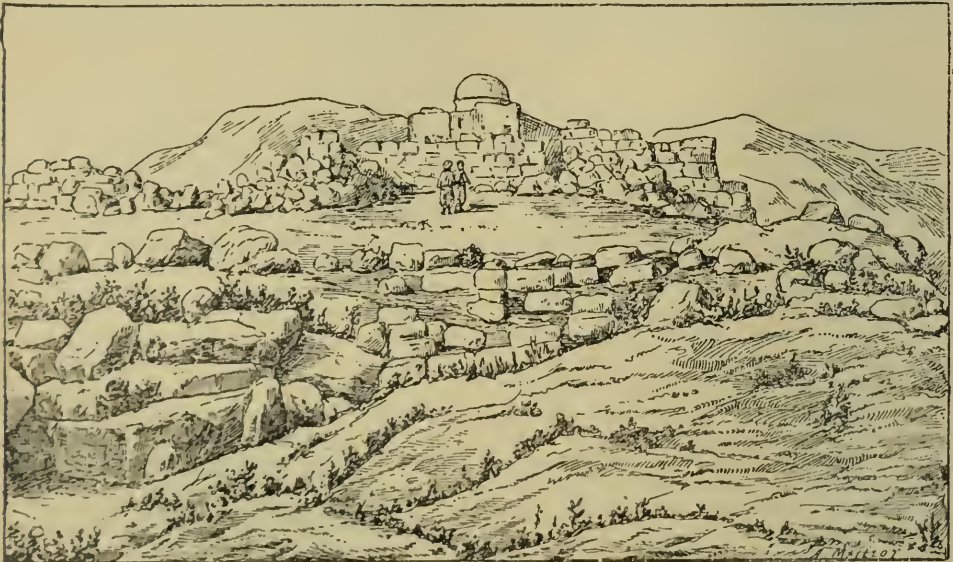
20. Nos pères ont adoré sur cette montagne, et vous, vous dites que Jérusalem est le lieu où il faut adorer.

21. Jésus lui dit : Femme, crois-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne, ni à Jérusalem, que vous adorerez le Père.

22. Vous adorez ce que vous ne connaissez pas; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs.

*Hoc vere.* Pronom et adverbe fortement accentués. — *Video quia...* (vers. 19). Excellente déduction : il fallait être prophète pour lire ainsi au fond des cœurs. — La Samaritaine, peut-être avec le dessein de détourner la conversation d'un sujet qui lui était pénible, profite de la science merveilleuse de Jésus pour lui faire résoudre un problème d'ordre religieux et pratique, auquel elle prenait un vif intérêt : *Patres nostri...* (vers. 20). — *In monte hoc.* Le mont

avait raison, des Samaritains ou des Juifs? La question de la femme était sincère. Il est évident que sa conscience avait été remuée, et que de bons désirs s'agitaient en elle. — *Venit* (au temps présent : ἔρχεται) *hora...* Parole profonde et solennelle (vers. 21). L'heure dont parle Jésus c'est l'époque messianique, commencée avec sa vie publique, et qui devait mettre fin à toutes les prescriptions purement locales, en ce qui concernait le culte divin : *quando neque...* Par

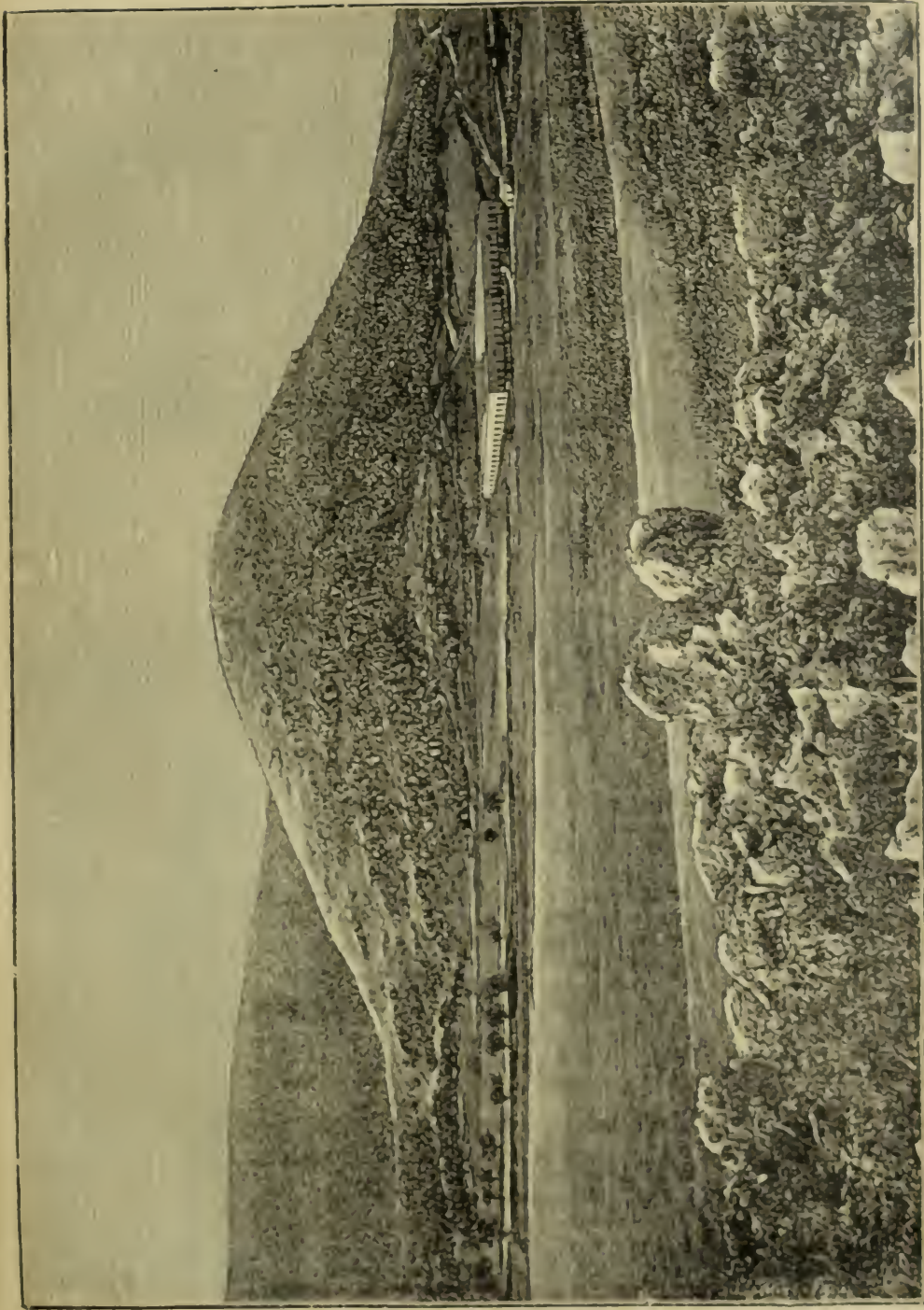


Ruines du temple des Samaritains, au sommet du mont Garizim.

Garizim, qui était tout près de là (note du verset 5). Le temple que les Samaritains avaient bâti sur son sommet à l'époque de Néhémie (cf. II Mach. vi, 2; Josèphe, *Ant.*, xi, 8, 4; xiii, 3, 4) avait été détruit par Jean Hyrcan, l'an 129 avant Jésus-Christ; mais on continuait de regarder l'endroit comme sacré. Aujourd'hui encore, les quelques Samaritains qui résident à Naplouse vont à certains jours y célébrer des rites religieux. — *Vos dicitis...* : en vertu de Deut. xii, 5, 6; II Reg. vi, 15; Ps. xlvii, 16, etc. Qui

ces mots, Notre-Seigneur prophétisait donc une grande et importante évolution religieuse : le judaïsme sera abrogé, et la nouvelle religion qui lui succédera sera universelle. — *Vos... quod nescitis* (vers. 22). Pour le moment, Jésus donne la préférence au judaïsme orthodoxe de Jérusalem sur le judaïsme schismatique des Samaritains. En n'admettant que le Pentateuque, ceux-ci s'étaient privés par leur propre faute de révélations nombreuses, essentielles, et leur culte était nécessairement très incomplet. — *Nos ad-*





Le mont Garizim. (D'après une photographie.)

23. Sed venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate; nam et Pater tales quærit, qui adorent eum.

24. Spiritus est Deus; et eos, qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.

25. Dicit ei mulier: Scio quia Messias venit (qui dicitur Christus); cum ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia.

26. Dicit ei Jesus: Ego sum, qui loquor tecum.

27. Et continuo venerunt discipuli ejus; et mirabantur quia cum muliere loquebatur. Nemo tamen dixit: Quid quæris, aut quid loqueris cum ea?

28. Reliquit ergo hydriam suam mulier, et abiit in civitatem. Et dicit illis hominibus:

29. Venite, et videte hominem qui dixit mihi omnia quæcumque feci; numquid ipse est Christus?

23. Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité; car ce sont de tels adorateurs que cherche le Père.

24. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité.

25. La femme lui dit: Je sais que le Messie (c'est-à-dire le Christ) doit venir; lors donc qu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses.

26. Jésus lui dit: Je le suis, moi qui te parle.

27. Au même instant ses disciples arrivèrent, et ils s'étonnaient de ce qu'il parlait avec une femme. Cependant aucun ne lui dit: Que demandez-vous? ou: Pourquoi parlez-vous avec elle?

28. La femme laissa donc là sa cruche, et s'en alla dans la ville. Et elle dit aux gens:

29. Venez, et voyez un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-il pas le Christ?

oramus... Il est touchant de voir Notre-Seigneur Jésus-Christ s'identifier ici à son peuple. — *Salus ex Judæis*... En effet, comme le démontre l'Ancien Testament tout entier, c'était aux Juifs que Dieu avait rattaché le salut de l'humanité, puisqu'il avait confié à leur race le dépôt de la révélation, et qu'il leur avait accordé le privilège unique de voir le Messie sortir de leurs rangs. Cf. Gen. xii, 3; xviii, 18; xxvi, 4; Is. ii, 1 et ss.; Rom. iii, 1-2, etc. — *Venit*... (vers. 23). Comme au vers. 22; mais Jésus précise davantage la pensée, en ajoutant cette fois: *et nunc est*. — *Veri adoratores*. C.-à-d., les adorateurs parfaits. Le judaïsme n'était donc qu'une religion imparfaite, préparatoire, temporaire. — *In spiritu*. Le nouveau culte fondé par le Messie ne llera pas les hommes à telle ou telle localité, à telle ou telle nation, à tel ou tel rite extérieur et plus ou moins matériel (Jérusalem ou le Garizim, le temple, l'autel, etc.). — *Et veritate*. La vérité, la réalité, par opposition aux ombres, aux figures qui abondaient dans la loi mosaïque. — *Tales*: les adorateurs en esprit et en réalité. — *Spiritus* (mot accentué)... *Deus*. Par cette assertion (vers. 24) relative à la véritable essence de Dieu, Jésus justifie ce qu'il vient de dire de l'adoration, telle qu'on devra la pratiquer désormais. Étant un esprit pur, Dieu désire naturellement un culte tout spirituel: *et eos qui*... Répétition pleine de vigueur. Assurément, Jésus ne réproche pas le culte extérieur, qui est une nécessité, étant donnée la double nature de l'homme; mais il montre ce que doit être ce culte lui-même pour plaire à Dieu. Cf. Matth. vi, 5 et ss., 16 et ss., etc. — *Dicit*... *mulier*... (vers. 25). Elle n'a pas compris, sans doute,

toute la portée de ces sublimes instructions; mais elle en est toute saisie, et elle espère que le Messie, lorsqu'il sera venu, apportera une complète lumière sur toutes choses. — *Scio*... Comme les Juifs, les Samaritains attendaient le Messie, que plusieurs passages du Pentateuque annoncent clairement. Voyez surtout Gen. xlix, 10, et Deut. xviii, 15. — *Ego sum*... (vers. 27). C'est moi qui suis le Messie. Révélation d'une infinie bonté. Jésus se manifesta rarement à ses compatriotes avec une pareille clarté (cf. Matth. xvi, 20; xvii, 9, etc.), car il craignait de provoquer un enthousiasme trop humain, qui aurait compromis son œuvre. Comp. vi, 15, etc. Le danger n'était pas à redouter dans le cas présent.

27-30. L'arrivée des disciples met fin à l'entretien; avertis par la Samaritaine, les habitants de Sichar viennent auprès de Jésus. — *Mirabantur*. Les rabbins ne voulaient pas qu'on s'entretint en public avec une femme, fût-on son mari. De là l'étonnement des disciples; mais leur respect pour leur Maître était plus grand encore: *nemo tamen*... Cf. xxi, 12, etc. — *Reliquit*... (vers. 28). L'émotion de la Samaritaine était si grande, qu'elle oublie le motif qui l'avait amenée auprès du puits. — *Illis hominibus*. Dans le grec: τοῖς ἀνθρώποις, aux hommes; c.-à-d., à ceux qu'elle rencontrait. Remplie d'un saint zèle, elle raconte à tous ce qui s'est passé, et elle les invite à aller trouver à leur tour celui qui l'a si bien convaincue. Comp. i, 41 et ss. — *Omnia quæcumque*... (vers. 29). Exagération très naturelle: de ce que Jésus lui avait dit, elle conclut à juste titre qu'il aurait pu lui dire beaucoup plus. — *Numquid ipse*...?



30. Ils sortirent donc de la ville, et vinrent auprès de lui.

31. Cependant les disciples le priaient, en disant : Maître, mangez.

32. Mais il leur dit : J'ai à manger une nourriture que vous ne connaissez pas.

33. Les disciples se disaient donc l'un à l'autre : Quelqu'un lui a-t-il apporté à manger ?

34. Jésus leur dit : Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé, pour accomplir son œuvre.

35. Ne dites-vous pas : Encore quatre mois, et la moisson viendra ? Voici que je vous dis : Levez vos yeux, et voyez

30. Exierunt ergo de civitate, et veniebant ad eum.

31. Interea rogabant eum discipuli, dicentes : Rabbi, manduca.

32. Ille autem dicit eis : Ego cibum habeo manducare, quem vos nescitis.

33. Dicebant ergo discipuli ad invicem : Numquid aliquis attulit ei manducare ?

34. Dicit eis Jesus : Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus.

35. Nonne vos dicitis quod adhuc quatuor menses sunt, et messis venit ? Ecce dico vobis : Levate oculos vestros et vi-

Elle ne doutait pas qu'il ne fût vraiment le Messie ; mais son bonheur de l'avoir rencontré



Femme de Palestine portant une amphore. (Photographie.)

était si grand, qu'elle n'ose émettre le fait que sous une forme dubitative, craignant, pour ainsi dire, qu'on ne lui ravit sa joie. — *Exierunt...*

*veniebant...* (vers. 30). Comme au vers. 27, l'aoriste est suivi de l'imparfait. Le premier des deux verbes exprime un acte transitoire ; le second, un acte prolongé.

31-38. Entretien de Jésus avec ses disciples. Il roule sur ces deux idées : la nourriture du Christ, vers. 31-34 ; les moissonneurs et la moisson, vers. 35-38. — *Interea...* Le vers. 31 sert de transition. — *Manduca*. Les disciples étaient allés à la ville tout exprès pour acheter les vivres dont leur Maître et eux-mêmes avaient tant besoin. Comp. les vers. 6 et 8. — *Ego... vos...* (vers. 32). Les deux pronoms font antithèse : les disciples apportent une nourriture matérielle ; Jésus a trouvé, dans la joie causée à son cœur par la conversion de la Samaritaine et par la perspective d'autres conversions nombreuses (cf. vers. 39, 39 et ss.), un aliment surnaturel qui l'empêche de se souvenir qu'il a faim. — *Quem... nescitis*. Ils n'avaient pas la moindre idée de cette nourriture mystique, comme le montre la réflexion qu'ils se communiquèrent entre eux : *dicebant ergo...* (vers. 33). — Jésus va s'expliquer : *Meus cibus... ut faciam...* (vers. 34). Ce qui le nourrit et le reconforte intérieurement, c'est de se soumettre en tout à la volonté de Dieu concernant le salut du monde, d'accomplir intégralement (*perficiam, τελεεῶσθαι*) l'œuvre de rédemption qui lui a été confiée. — *Adhuc quatuor...* Beaucoup d'interprètes regardent ces mots comme un proverbe populaire, par lequel les Juifs auraient désigné le temps qui s'écoulait chez eux entre les semailles et la moisson. Il vaut mieux les traiter comme une simple indication de temps, et les appliquer à la circonstance présente. Comme la moisson s'ouvrait en Palestine vers le milieu d'avril, et que les semailles y avaient lieu à la fin d'octobre, c'est six mois de décembre que Jésus traversait la Samarie : les champs de blé n'étaient pas alors jaunissants, mais d'un beau vert. — *Levate oculos...* Le champ mystique de Sichar, qui venait à peine d'être ensemené, était déjà rempli de blés mûrs, prêts à être moissonnés, et d'autres champs, beaucoup plus vastes, mûrissaient aussi au loin. — *Qui mittit...* (vers. 34). Jusqu'à la fin de son œuvre

de te regiones, quia albæ sunt jam ad messem.

36. Et qui metit, mercedem accipit, et congregat fructum in vitam æternam, ut et qui seminat simul gaudeat, et qui metit.

37. In hoc enim est verbum verum, quia alius est qui seminat, et alius est qui metit.

38. Ego misi vos metere quod vos non laborastis; alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis.

39. Ex civitate autem illa multi crediderunt in eum Samaritanorum, propter verbum mulieris testimonium perhibentis: Quia dixit mihi omnia quæcumque feci.

40. Cum venissent ergo ad illum Samaritani, rogaverunt eum ut ibi maneret. Et mansit ibi duos dies.

41. Et multo plures crediderunt in eum propter sermonem ejus.

42. Et mulieri dicebant: Quia jam non propter tuam loquelam credimus; ipsi

les campagnes qui blanchissent déjà pour la moisson.

36. Et celui qui moissonne reçoit une récompense, et amasse du fruit pour la vie éternelle, afin que celui qui sème se réjouisse, aussi bien que celui qui moissonne.

37. Car ici se vérifie cette parole: Autre est celui qui sème, et autre celui qui moissonne.

38. Je vous ai envoyés moissonner là où vous n'avez pas travaillé; d'autres ont travaillé, et vous, vous êtes entrés dans leurs travaux.

39. Or beaucoup de Samaritains de cette ville crurent en lui, sur la parole de la femme qui lui rendait ce témoignage: Il m'a dit tout ce que j'ai fait.

40. Les Samaritains, étant donc venus auprès de lui, le prièrent de demeurer chez eux; et il y demeura deux jours.

41. Et il y en eut un bien plus grand nombre qui crurent en lui, à cause de sa parole.

42. Et ils disaient à la femme: Ce n'est plus à cause de ce que tu nous as

tien avec ses disciples, Jésus développe cette métaphore de la moisson. — *Mercedem*: le salaire du moissonneur. — Nature de ce salaire: *congregat... in vitam æternam*. Chose évidente, puisqu'il s'agit d'une récolte spirituelle, d'âmes à jamais conquises. — *Simul gaudeat*. D'ordinaire, la joie du semeur et celle du moissonneur sont séparées par un assez long intervalle; dans le cas présent, ces deux joies étaient simultanées, puisque le bon grain, à peine jeté dans l'âme de la Samaritaine et de ses compatriotes, devait produire des fruits abondants. — *In hoc* (vers. 37). C.-à-d., dans la circonstance actuelle. — *Verbum*: le proverbe bien connu que Jésus va citer. — *Alius... et alius...* C'est le « Sic vos non vobis », qui trouve dans la vie humaine des applications quotidiennes, sous mille formes diverses. — Jésus l'applique lui-même à ses disciples: *Ego misi...* (vers. 38). — *Alii*: les prophètes, Jean-Baptiste, Jésus lui-même. — *Laboraverunt*. En effet, le travail du semeur est très pénible, surtout lorsqu'il s'agit des semences spirituelles. — *In labores... introistis...*: pour récolter ce que d'autres avaient semé. « En parlant ainsi, Jésus ne méconnaissait point le rude labeur qui attendait les disciples, » mais il voulait éviter qu'ils se fissent une idée exagérée de leurs succès.

39-42. Jésus chez les Samaritains de Sichar. Résumé très court, mais significatif. — *Multi crediderunt*: tandis qu'à Jérusalem et en Judée le Christ n'avait trouvé qu'un petit nombre de croyants sincères, malgré ses miracles éclatants.

— *Propter verbum...* Les Samaritains acceptent sans hésiter le simple témoignage de leur concitoyenne, qui démontrait, il est vrai, la science surnaturelle de Jésus. — *Rogaverunt...* (vers. 40). A l'imparfait, dans le grec: Ils demandaient (avec



Groupe de Samaritains. (D'après une photographie.)

insistance). Demande touchante, à laquelle le bon Maître accéda aimablement. — *Multo plures... propter...* (vers. 41). La parole du Sauveur produisit des merveilles sur ces âmes simples et loyales. — *Propter... loquelam* (vers. 42). La Vulg. a bien distingué la différence qui existe entre *ἁλία*, le langage de la Samaritaine, et *λόγος* (sermonem, vers. 41), le langage du Christ.



dit que nous croyons ; car nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde.

43. Deux jours après, il partit de là et s'en alla en Galilée.

44. Car Jésus lui-même a rendu ce témoignage, qu'un prophète n'est point honoré dans sa patrie.

45. Lors donc qu'il vint en Galilée, les Galiléens l'accueillirent, parce qu'ils avaient vu tout ce qu'il avait fait à Jérusalem au jour de la fête ; car eux aussi ils étaient allés à la fête.

46. Jésus vint donc de nouveau à Cana en Galilée, où il avait changé l'eau en vin. Et il y avait un officier du roi, dont le fils était malade à Capharnaüm.

47. Ayant appris que Jésus venait de Judée en Galilée, il alla auprès de lui, et le pria de descendre, et de guérir son fils, qui était près de mourir.

48. Jésus lui dit : Si vous ne voyez des signes et des prodiges, vous ne croyez point.

49. L'officier lui dit : Seigneur, descendez avant que mon fils meure.

50. Jésus lui dit : Va, ton fils vit. Cet homme crut à la parole que Jésus lui avait dite, et il s'en alla.

enim audivimus, et scimus quia hic est vere Salvator mundi.

43. Post duos autem dies exiit inde, et abiit in Galilæam.

44. Ipse enim Jesus testimonium perhibuit quia propheta in sua patria honorum non habet.

45. Cum ergo venisset in Galilæam, exceperunt eum Galilæi, cum omnia viderent quæ fecerat Jerosolymis in die festo ; et ipsi enim venerant ad diem festum.

46. Venit ergo iterum in Cana Galilææ, ubi fecit aquam vinum. Et erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur Capharnaüm.

47. Hic eum audisset quia Jesus adveniret a Judæa in Galilæam, abiit ad eum, et rogabat eum ut descenderet et sanaret filium ejus ; incipiebat enim mori.

48. Dixit ergo Jesus ad eum : Nisi signa et prodigia videritis, non creditis.

49. Dicit ad eum regulus : Domine, descende prius quam moriatur filius meus.

50. Dicit ei Jesus : Vade, filius tuus vivit. Credidit homo sermoni quem dixit ei Jesus, et ibat.

— *Ipsè enim...* Ils avaient maintenant une certitude directe et personnelle. — *Salvator mundi* : le Messie, dont la mission consistait à sauver tous les hommes.

4° Séjour de Jésus en Galilée. IV, 43-54.

43-45. Arrivée du Sauveur dans cette province ; il reçoit des habitants un excellent accueil. — *Ipsè...* (vers. 44). La particule *enim* montre que le narrateur se propose d'indiquer le motif de ce retour de Notre-Seigneur en Galilée. Toutefois le proverbe qu'il place sur les lèvres de Jésus semble plutôt contenir un motif capable d'écarter le divin Maître de cette province. Aussi beaucoup d'interprètes croient-ils, à la suite d'Origène, que, dans la pensée de saint Jean, la « patrie » de Notre-Seigneur est ici la Judée, où il était né ; n'y ayant pas reçu l'honneur qu'on lui devait, il la quitte pour venir en Galilée. Voyez d'autres explications dans notre grand commentaire, pp. 86 et 87. — *Testimonium perhibuit* : non dans la circonstance présente, mais à une autre occasion, comme le racontent les synoptiques. Cf. Matth. xiii, 57 ; Marc. vi, 4 ; Luc. iv, 24. — *Propheta... honorem...* Voyez les notes de Matth. xiii, 57. — *Exceperunt eum* (vers. 45) : par opposition aux habitants de la Judée, qui n'avaient pas cru sérieusement en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Néanmoins la folie des Galiléens, uniquement basée sur les miracles de Jésus (*cum... viderent...* vers. 45), était elle-même assez imparfaite. Comp. le vers. 48. Les

Samaritains avaient cru sans voir de prodiges, sur la simple parole du Sauveur. — *Omnia... quæ fecerat...* Sur ces miracles accomplis pendant la fête de l'Âque la plus récente (*in die festo*, ἐν τῇ ἑορτῇ), voyez II, 23 ; III, 2.

46-54. Jésus guérit le fils d'un fonctionnaire royal à Capharnaüm. — *Iterum in Cana*. Allusion au premier de tous les prodiges du Christ. Cf. II, 1-11. — *Regulus*. Dans le grec : βασιλευς, « un (officier) royal, » civil ou militaire, au service d'Hérode Antipas. Ce prince gouvernait la Galilée avec le simple titre de tétrarque ; mais on le nommait ordinairement roi par flatterie. Cf. Matth. xiv, 9, etc. — *Rogabat* (vers. 47). À l'imparfait : prière pressante, prolongée. — *Ut descenderet...* La ville de Cana était bâtie sur le plateau de Galilée, et Capharnaüm au bord du lac (*Atl. géogr.*, pl. x, xi, xviii). — *Incipiebat...* D'après le grec : Car il devait mourir. — *Nisi... videritis...* (vers. 48). Il est évident que cette parole contient un certain blâme. Voyez le commentaire du vers. 45. Notre-Seigneur aurait voulu rencontrer une foi plus parfaite, basée sur son propre témoignage plus encore que sur ses miracles. — *Signa et prodigia* (συνεῖα καὶ τερατα). Le premier de ces substantifs est plus général ; le second désigne « un acte merveilleux, contraire aux lois de la nature ». — *Descende, prius quam...* (vers. 49). La requête devient de plus en plus humble et pressante. — *Filius meus*. Dans le grec, nous liions les

51. Jam autem eo descendente, servi occurrerunt ei, et nuntiaverunt dicentes quia filius ejus viveret.

52. Interrogabat ergo horam ab eis, in qua melius habuerit. Et dixerunt ei: Quia heri hora septima reliquit eum febris.

53. Cognovit ergo pater quia illa hora erat in qua dixit ei Jesus: Filius tuus vivit; et credidit ipse, et domus ejus tota.

54. Hoc iterum secundum signum fecit Jesus, cum venisset a Judæa in Galilæam.

51. Comme déjà il descendait, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et lui annoncèrent que son fils vivait.

52. Il leur demanda l'heure à laquelle il s'était trouvé mieux; et ils lui dirent: Hier, à la septième heure, la fièvre l'a quitté.

53. Le père reconnut que c'était à cette heure-là que Jésus lui avait dit: Ton fils vit; et il crut, lui et toute sa maison.

54. Ce fut là le second miracle que fit Jésus, après être revenu de Judée en Galilée.

## CHAPITRE V

1. Post hæc erat dies festus Judæorum, et ascendit Jesus Jerosolymam.

2. Est autem Jerosolymis Probatice piscina, quæ cognominatur hebraice Bethesda, quinque porticus habens.

1. Après cela, il y avait une fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem.

2. Or il y a à Jérusalem la piscine des Brebis, qui s'appelle en hébreu Bethesda, et qui a cinq portiques.

diminutif *παίδιον*, qui exprime la tendresse du cœur paternel. Jésus emploie le mot *υἱός*; le narrateur se sert du substantif *παῖς*. — *Vade...* *vivit* (vers. 50). Jésus exauce le suppliant, tout en mettant sa foi à l'épreuve. Cette épreuve fut d'ailleurs parfaitement supportée: *credidit...* — *Horam...* *in qua...* (vers. 52). L'officier paraît avoir supposé que la fièvre, quoique guérie par Jésus, ne disparaîtrait que peu à peu, et non d'une manière instantanée. — *Hora septima*: à une heure de l'après-midi. — *Credidit...* (verset 53). Cette fois, il crut que Jésus-Christ était le Messie. Comp. le vers. 50<sup>b</sup>. — *Hoc iterum...* (vers. 54). Conclusion et récapitulation du narrateur.

### SECTION II. — LE CONFLIT. V, 1 — XI, 56.

#### § I. — Les débuts de la crise à Jérusalem. V, 1-47.

Elle fut occasionnée par un miracle de Jésus, opéré en un jour de sabbat. Dans les synoptiques aussi, nous voyons, à plusieurs reprises, des miracles du même genre exciter la colère et l'hostilité des autorités juives. Cf. Matth. xii, 1 et ss., 19 et ss.; Luc. xiii, 10 et ss.

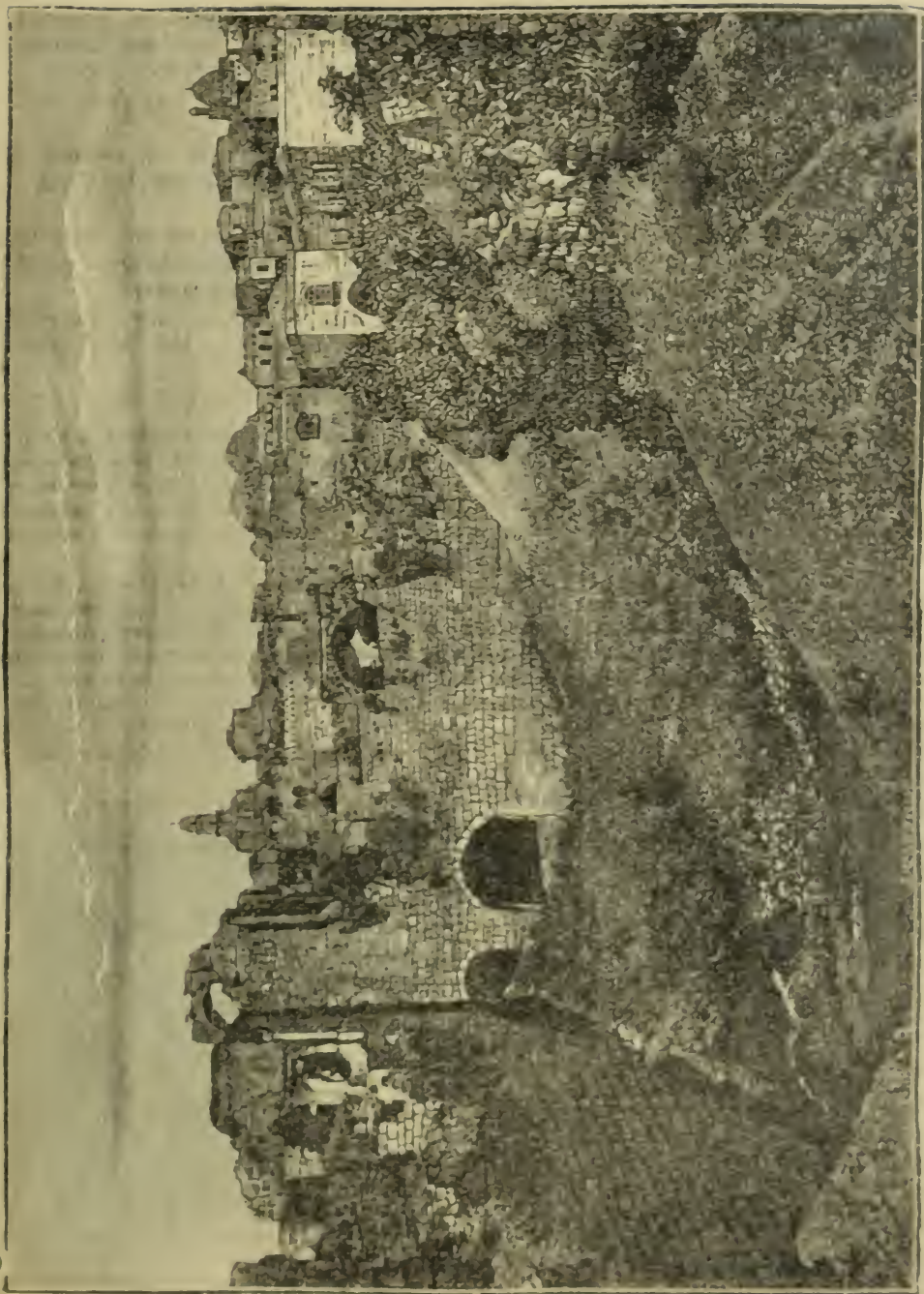
1<sup>o</sup> Jésus guérit un paralytique auprès de la piscine de Bethesda. V, 1-9.

CHAP. V. — 1. Nouveau voyage de Jésus à Jérusalem à l'occasion d'une fête religieuse. — *Dies festus*. D'après la leçon la plus probable du texte grec: *ἑορτή* sans article, une fête. On a

beaucoup discuté depuis les premiers siècles sur la nature de cette fête. Ce fut sans doute l'une des trois grandes solennités (la Pâque, la Pentecôte, la fête des Tabernacles) qui exigeaient un pèlerinage à Jérusalem; la Pâque, d'après le sentiment le plus commun. De nombreux commentateurs modernes donnent la préférence à la fête des Purim, ou des Sorts, instituée en souvenir de la délivrance des Juifs par Mardochée. Cf. Esth. ix, 20 et ss. Cette opinion est peu vraisemblable, car cette solennité était plus profane que religieuse, et on la célébrait dans toutes les localités de la Palestine aussi bien qu'à Jérusalem. Voyez notre grand commentaire, p. 91-93.

2-4. La piscine de Bethesda. — *Est autem...* L'emploi du temps présent est à noter. Il est possible que la piscine existât encore à la fin du 1<sup>er</sup> siècle, lorsque saint Jean composait son évangile. Dans le cas où elle aurait été détruite par les Romains en même temps que Jérusalem, le narrateur se représenterait les choses telles qu'elles existaient au moment du miracle. — *Probatice piscina*. Suivant la meilleure interprétation du grec: (Il y a) près de (la porte) des Brebis une piscine. Cette porte des Brebis, déjà mentionnée par Néhémie, iii, 1, 32, et ii, 39 (*šar haššôn*), était située au nord du temple, non loin de la porte actuelle de Saint-Étienne (*Att. géogr.*, pl. ix et xv). — *Hebraice*: dans l'idiome araméen, qu'on parlait à Jérusalem au temps de Jésus-Christ. — *Bethsaida*. Les manuscrits grecs varient entre *βήθσαιδα*, *βηθζαθα*





Le Birket Israhel, que divers auteurs identifient avec la piscine de Bethsaïda. (D'après une photographie.)

3. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum.

4. Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam, et movebatur aqua. Et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat a quacumque detinebatur infirmitate.

5. Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate sua

6. Hunc cum vidisset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri ?

7. Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut cum turbata

3. Sous ces portiques étaient étendus un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques, qui attendaient le mouvement de l'eau.

4. Car l'ange du Seigneur descendait de temps en temps dans la piscine, et en agitait l'eau ; et celui qui descendait le premier dans la piscine après que l'eau avait été agitée était guéri, quelle que fût sa maladie.

5. Or il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans.

6. Jésus, l'ayant vu couché et sachant qu'il était malade depuis longtemps déjà, lui dit : Veux-tu être guéri ?

7. Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans la

et βηθεσδά. Ce dernier nom est peut-être le plus authentique ; il équivaut à l'araméen *bet-hesda'*, maison de miséricorde. On ne connaît pas d'une manière exacte l'emplacement de cette piscine. On l'a identifiée souvent avec le Birket Israhël (piscine d'Israël), réservoir maintenant à sec, qu'on voit au nord du temple (*Atl. géogr.*, pl. XIV). — *Quinque porticus* : galeries destinées à abriter les malades. — *In his jacebat...* (verset 3). Tableau vivant et pathétique. L'équivalent de l'adjectif *magna* manque dans les meilleurs manuscrits grecs. — *Languentium*. Expression générale, qui est aussitôt déterminée par les mots *cæcorum, claudorum...* — *Aridorum* (ξηρῶν) : des malheureux dont une partie du corps était pour ainsi dire desséchée. — Le trait *expectantium... motum* est omis dans un certain nombre de manuscrits grecs ; nous le croyons néanmoins suffisamment garanti. Le vers. 4 va nous dire en quel consistait ce mouvement des eaux. Il est vrai que ce verset est omis lui-même par divers témoins ; mais on le trouve dans un plus grand nombre encore de manuscrits et de versions, et il n'est nullement, comme l'ont prétendu quelques critiques, « une explication légendaire », insérée après coup. Il rend compte de la présence des nombreux malades dont il vint d'être parlé ; et sans lui, comme on l'a justement fait remarquer, la réponse du paralytique à Jésus (cf. vers. 7) serait incompréhensible. — *Angelus... descendebat...* Plusieurs interprètes ont supposé que le narrateur s'exprime ici d'après le sentiment populaire, qui attribuait le mouvement d'ébullition intermittente et temporaire des eaux, et leur vertu bienfaisante, à l'intervention d'un ange. Mais une telle explication fait visiblement violence au texte. D'ailleurs, « quelle est la source médicinale qui puisse suffire à guérir les aveugles, les boiteux..., et n'importe quelle infirmité ? Et, si cette vertu est naturelle, pourquoi un seul malade est-il guéri ? » C'est donc une vraie force miraculeuse que l'évangéliste signale ici. L'ange demeurait invisible ; si l'on supposait que l'agitation merveilleuse des eaux était due à une

intervention angélique, c'est parce que les Juifs aimaient à voir le ministère des anges partout où il y avait quelques faits surnaturels. En réalité, Dieu se sert souvent des esprits célestes en pareil cas. — *Et qui prior...* Celui-là seul était guéri.

5-9. Le miracle. — *Triginta et octo...* Non que cet infirme fût là depuis si longtemps ; mais il y avait trente-huit ans qu'il était malade. Ce détail fait ressortir la grandeur du prodige. D'après le vers. 7<sup>b</sup>, il semble que la maladie ait consisté en une paralysie. — *Cum vidisset...* (vers. 6). Le cœur du bon Maître fut touché de pitié à la vue d'une aussi grande infortune. —



Guérison du paralytique de la piscine.  
(Bas-relief de sarcophage.)

*Cognovisset* : par sa science divine. Cf. I, 47 et 48 ; II, 24-25, etc. — *Vis sanus...* ? Cette question avait pour but de provoquer la foi et l'espérance du malade. — *Hominem non...* (vers. 7). Il était seul au monde, et ne pouvait que s'avancer



piscine lorsque l'eau a été agitée ; et pendant que j'y vais, un autre descend avant moi.

8. Jésus lui dit : Lève-toi, prends ton grabat, et marche.

9. Et aussitôt cet homme fut guéri, et il prit son grabat, et marcha. Or ce jour-là était un jour de sabbat.

10. Les Juifs dirent donc à celui qui avait été guéri : C'est le sabbat ; il ne t'est pas permis d'emporter ton grabat.

11. Il leur répondit : Celui-là même qui m'a guéri m'a dit : Prends ton grabat, et marche.

12. Ils lui demandèrent : Quel est cet homme qui t'a dit : Prends ton grabat, et marche ?

13. Mais celui qui avait été guéri ne savait pas qui c'était ; car Jésus s'était retiré de la foule rassemblée en ce lieu.

14. Plus tard, Jésus le trouva dans le temple, et lui dit : Voici que tu as été guéri ; ne pêche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire.

15. Cet homme alla, et annonça aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri.

16. C'est pourquoi les Juifs poursuivaient Jésus, parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat.

fuerit aqua, mittat me in piscinam ; dum venio enim ego, alius ante me descendit.

8. Dicit ei Jesus : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula.

9. Et statim sanus factus est homo ille, et sustulit grabatum suum, et ambulabat. Erat autem sabbatum in die illo.

10. Dicebant ergo Judæi illi qui sanatus fuerat : Sabbatum est, non licet tibi tollere grabatum tuum.

11. Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum, et ambula.

12. Interrogaverunt ergo eum : Quis est ille homo, qui dixit tibi : Tolle grabatum tuum, et ambula ?

13. Is autem qui sanus fuerat effectus, nesciebat quis esset ; Jesus enim declinavit a turba constituta in loco.

14. Postea invenit eum Jesus in templo, et dixit illi : Ecce sanus factus es ; jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.

15. Abiit ille homo, et nuntiavit Judæis quia Jesus esset qui fecit eum sanum.

16. Propterea persequebantur Judæi Jesum, quia hæc faciebat in sabbato.

lentement jusqu'à la piscine, de sorte qu'il lui était impossible de profiter de la puissance miraculeuse des eaux. — *Surge, tolle...* (vers. 8). Même parole que dans un incident analogue, raconté par les synoptiques. Cf. Matth. ix, 6, etc. — *Et statim...* (vers. 9). Pas le moindre intervalle entre l'ordre de Jésus et la guérison. — La note *erat... sabbatum...* a pour but de préparer la suite du récit.

2° Jésus est accusé de violer le sabbat. V, 10-18°.

10-13. Les Juifs, scandalisés par cette guérison opérée en un tel jour, cherchent à apprendre quel en était l'auteur. — *Judæi* : les chefs spirituels du peuple. Voyez 1, 19 et le commentaire. — *Non licet...* Il était formellement interdit par la loi de porter un fardeau le jour du sabbat. Cf. Ex. xxiii, 12 ; xxxi, 14 ; Jer. xvii, 21, etc. Les adversaires de Jésus ne voient ici que ce fait matériel ; ils ne s'inquiètent pas des circonstances qui l'avaient occasionné. — *Qui me sanum...* (vers. 11). Le paralytique les ramène à la vraie situation. Sa réponse signifie : Celui qui a eu la puissance de me guérir avait évidemment aussi le droit de me permettre d'emporter mon lit, même en un jour de sabbat. — *Quis est ille...* (vers. 12). C.-à-d. : Quel est l'homme qui a osé mépriser ainsi la loi de Dieu ? — *Declinavit* (vers. 13). Jésus s'était perdu dans la foule, pour ne provoquer aucun mouvement

d'effervescence populaire. — *A turba*. D'après le grec : une foule étant dans ce lieu.

14-18°. Notre-Seigneur, accusé par les Juifs, se disculpe brièvement. — *In templo*. C'était sans doute un sentiment de reconnaissance qui avait conduit le paralytique dans le lieu saint. Le Sauveur, l'y ayant trouvé (*invenit* ; peut-être l'avait-il expressément cherché), voulut guérir son âme comme son corps. — *Jam noli...* Cette recommandation, ainsi présentée, semblerait indiquer que la maladie avait été la conséquence de quelques péchés graves. Voyez Matth. ix, 2° et le commentaire. — *Deterius... aliquid...* : même en cette vie, à plus forte raison dans l'autre. — *Nuntiavit Judæis* (vers. 15). L'infirme avait pris des informations au sujet de son bienfaiteur. En le faisant connaître aux Juifs, il ne se doutait nullement qu'il lui créerait des embarras sérieux ; il voulait avant tout se justifier lui-même, et prouver qu'il avait bien fait d'obéir à ce saint thaumaturge. — *Persequebantur...* (vers. 16). De nombreux manuscrits grecs ajoutent : Et ils cherchaient à le tuer. L'hostilité des chefs du peuple contre Jésus va s'accroissant de plus en plus. — *Hæc faciebat*. Ce pluriel et cet imparfait montrent que les ennemis de Notre-Seigneur avaient en vue d'autres cas que la guérison du paralytique. Voyez les notes du vers. 8. — *Patet... signis modo...* (vers. 17). L'œuvre de Dieu est loin de

17. Jesus autem respondit eis : Pater meus usque modo operatur, et ego operor.

18. Propterea ergo magis quærebant eum Judæi interficere, quia non solum solvebat sabbatum, sed et patrem suum dicebat Deum, æqualem se faciens Deo. Respondit itaque Jesus, et dixit eis :

19. Amen, amen dico vobis, non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem; quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit.

20. Pater enim diligit Filium, et omnia demonstrat ei quæ ipse facit; et majora his demonstrabit ei opera, ut vos miremini.

21. Sicut enim Pater suscitavit mortuos et vivificavit, sic et Filius quos vult vivificavit.

22. Neque enim Pater judicat quemquam; sed omne iudicium dedit Filio,

17. Mais Jésus leur répondit : Mon Père agit jusqu'à présent, et moi aussi j'agis.

18. A cause de cela, les Juifs cherchaient encore davantage à le faire mourir, parce que non seulement il violait le sabbat, mais parce qu'en outre il disait que Dieu était son Père, se faisant égal à Dieu. Jésus reprit donc la parole, et leur dit :

19. En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, si ce n'est ce qu'il voit faire au Père; car tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait pareillement.

20. Car le Père aime le Fils, et lui montre tout ce qu'il fait; et il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci, afin que vous soyez dans l'admiration.

21. De même, en effet, que le Père ressuscite les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut.

22. Car le Père ne juge personne; mais il a remis tout le jugement au Fils,

s'être arrêtée avec la création; depuis cette époque lointaine, il n'a pas cessé un seul instant d'agir, car il conserve et gouverne le monde créé par lui. Qui donc pourrait oserait l'accuser de violer le sabbat? — *Et ego...* Jésus imite son Père céleste, et lui aussi, malgré le sabbat, il a le droit de travailler sans relâche. Pour être valable, l'argument suppose de la façon la plus évidente que Notre-Seigneur est Dieu lui-même, tout à fait égal à son Père. Les Juifs en comprirent fort bien la portée; mais cela ne fit qu'exalter leur haine : *propterea... magis...* (vers. 18<sup>a</sup>). — *Patrem suum*. Dans le grec : son propre (ἑαυτοῦ) Père.

3<sup>o</sup> Jésus développe sa justification personnelle. V, 18<sup>b</sup>-47.

18<sup>b</sup>-30. Première partie : œuvres divines que le Fils accomplit en coopération avec son Père. — *Amen, amen...* Les vers. 19-20 reviennent sur la déclaration qu'a rapidement esquissée le verset 17, et démontrent l'intimité qui règne entre le Père et le Fils. « Jésus proclame, sous forme négative d'abord (*non potest...*), sous forme positive ensuite (*quæcumque enim...*), qu'il exerce une activité semblable à celle du Père : il ne fait rien par lui-même, tout sur l'indication de Dieu. » De nouveau, nous trouvons ici clairement exprimée l'identité de nature entre le Père et le Fils, et, par suite, l'identité de volonté, d'opérations; en effet, les fils ordinaires ont le pouvoir et le droit d'accomplir une foule de choses que leurs pères ne font pas, ou qu'ils sont même incapables de faire. Les mots « non potest... » ne marquent nullement un manque de

puissance dans le Fils; mais, tout au contraire, une absolue perfection, puisqu'ils indiquent qu'il est en tout semblable à son Père. — *Similiter* (ὁμοίως) *facit*. Non seulement le Fils accomplit les mêmes choses que le Père, mais il les fait de la même manière. — Motif de cette complète identité d'opérations : *Pater... diligit...* (verset 20). Lorsqu'ils aiment quelqu'un, les hommes lui font part de ce qu'ils possèdent et n'ont rien de caché pour lui; ainsi fait Dieu le Père à l'égard de son Fils, pour lequel il nourrit un amour infini. Ainsi s'expliquaient les œuvres admirables de Jésus. Mais il devait en faire de plus surprenantes encore, grâce à son union ineffable avec Dieu : *et majora...* — *Ut miremini*. Le verbe grec καταπληγήσῃς dénote un étonnement allant jusqu'à la stupéfaction. — *Sicut enim...* (vers. 21). Jésus va décrire en termes généraux ces « majora opera » qu'il vient de prédire. Le Fils a reçu le pouvoir de communiquer la vie spirituelle, vers. 21-27, et aussi celui de faire sortir les morts de leurs tombeaux par la résurrection des corps, versets 28-29. — L'idée exprimée en premier lieu, *sicut... Pater suscitavit...* (vers. 21), est générale et domine toute cette série de versets. — *Mortuos* : ceux qui sont morts soit au propre, soit au figuré. — *Quos vult...* Le Fils a donc une autorité égale à celle du Père sur ce point si important. « Ceux qu'il veut » : non pas d'une façon arbitraire, mais d'après les mérites ou les démerites des morts en question. D'où il suit que, dans cette seconde partie du vers. 21, il ne s'agit que de la résurrection spirituelle,



23. afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé.

24. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement; mais il est passé de la mort à la vie.

25. En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront.

26. Car, comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné également au Fils d'avoir la vie en lui-même;

27. et il lui a donné le pouvoir d'exercer un jugement, parce qu'il est le Fils de l'homme.

28. Ne vous étonnez pas de cela; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu;

23. ut omnes honorificent Filium sicut honorificant Patrem. Qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem, qui misit illum.

24. Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, et credit ei qui misit me, habet vitam æternam, et in iudicium non venit, sed transiit a morte in vitam.

25. Amen, amen dico vobis, quia venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint vivent.

26. Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et Filio habere vitam in semetipso;

27. et potestatem dedit ei iudicium facere, quia Filius hominis est.

28. Nolite mirari hoc, quia venit hora, in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei;

pulsque tous les morts sans exception doivent ressusciter corporellement. — Les vers. 22-23 contiennent la raison pour laquelle le Fils ne donnera la vie de la grâce qu'à un certain nombre d'hommes: il a été institué juge suprême par son Père (*omne... dedit...*), et il rendra à chacun suivant ses œuvres. Ce droit de juger l'humanité est ainsi un des « *majora opera* » de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Les mots *neque... Pa'ter iudicat...* ne doivent pas être pris dans un sens absolu. Le Père est juge aussi bien que le Fils; ce qui est affirmé ici, c'est qu'il ne juge pas sans le Fils, à l'exclusion du Fils. Comme plus haut, III, 17-18, le verbe juger a dans ce passage la signification de condamner. — *Ut omnes...* (vers. 23). But que s'est proposé le Père en confiant à son Fils la puissance de juger le monde. L'identité des pouvoirs a pour conséquence l'identité des hommages à recevoir des hommes: le Fils a droit aux mêmes honneurs que le Père, c.-à-d., à des honneurs divins. — Conséquence de cette volonté de Dieu le Père: *qui non honorificat...*, *non...* Cela est évident, puisque le Fils est le représentant et l'égal du Père. — *Amen, amen...* (vers. 24). Jésus fait jusqu'à trois fois appel au témoignage de Dieu dans cette première partie de son discours. Cf. vers. 19 et 25. Les vers. 24-25 nous montrent le Fils exerçant dans le temps le double pouvoir de ressusciter spirituellement et de juger les hommes. — *Qui... audit... et credit...* C'est donc chaque individu qui décide, en fin de compte, s'il aura la vie éternelle, ou s'il sera condamné à jamais. — *Habet...*, *non venit...* L'emploi du temps présent est à remarquer, et de même plus bas (*transiit*), celui du temps passé. D'une part, il s'agit d'un droit acquis

pour toujours (cf. III, 36); de l'autre, d'un fait déjà accompli. — *Morte*: la mort spirituelle, à laquelle tous les hommes appartiennent en naissant. — *Amen...* (vers. 25). Répétition solennelle, sous une nouvelle forme, de l'assertion qui précède. — *Venit hora... nunc est...* La voix du Fils de Dieu retentissait alors même parmi les morts spirituels, pour les vivifier; libre à chacun d'eux de l'écouter et de lui obéir, pour mériter ainsi de renaitre d'une manière surnaturelle. — *Sicut enim...* (vers. 26). Jésus démontre son affirmation des vers. 24 et 25: il est capable de produire la vie, parce qu'il est, comme son Père, une source de vie. Cf. I, 4. — *In semetipso*. C.-à-d., essentiellement, sans avoir reçu la vie de personne. — *Dedit... Filio*: au Fils en tant qu'il s'est fait homme, car, en sa qualité de Verbe incarné, il possède aussi la vie par lui-même. — *Et potestatem...* (vers. 27): ainsi qu'il a été dit au vers. 22. Mais il est remarquable que Jésus, qui a insisté sur son pouvoir de procurer la vie, ne parle qu'en termes rapides de la puissance qu'il a de condamner. — *Nolite mirari...* C.-à-d.: Ne vous étonnez pas de ce que je viens de dire, car je vais vous révéler une vérité plus surprenante encore. En effet, nous apprenons dans les vers. 28 et 29 comment le Fils exercera à la fin des temps son droit de ressusciter corporellement et de juger les morts. C'est là une nouvelle preuve de l'intimité qui existe entre lui et le Père. — *Venit hora*. Cette fois, Jésus n'ajoute pas « et nunc est » (cf. vers. 25), parce qu'il s'agit de la résurrection générale et du jugement dernier, à l'époque de la condamnation des siècles. — *In monumentis*: dans les tombeaux. On le voit, Notre-Seigneur ne parle plus maintenant de la

29. et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ; qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii.

30. Non possum ego a meipso facere quidquam. Sicut audio, judico; et iudicium meum justum est, quia non quero voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.

31. Si ego testimonium perhibeo de meipso, testimonium meum non est verum.

32. Alius est qui testimonium perhibet de me, et scio quia verum est testimonium quod perhibet de me.

33. Vos misistis ad Joannem, et testimonium perhibuit veritati.

34. Ego autem non ab homine testimonium accipio; sed hæc dico ut vos salvi sitis.

35. Ille erat lucerna ardens et lucens. Vos autem voluistis ad horam exultare in luce ejus.

29. et ceux qui auront fait le bien en sortiront pour la résurrection de la vie; mais ceux qui auront fait le mal *en sortiront* pour la résurrection du jugement.

30. Je ne puis rien faire de moi-même: selon ce que j'entends, je juge; et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé.

31. Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai.

32. C'est un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est vrai.

33. Vous avez envoyé auprès de Jean, et il a rendu témoignage à la vérité.

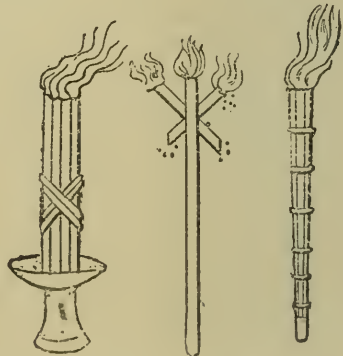
34. Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois le témoignage; mais je dis cela afin que vous soyez sauvés.

35. Jean était une lampe ardente et brillante; et vous avez voulu vous réjouir une heure à sa lumière.

résurrection spirituelle. — *Qui bona...*, *mala* (vers. 29). Désignation abrégée de l'ensemble de la vie, de la conduite, et nouvelle preuve qu'il n'y aura rien d'arbitraire dans le jugement du Fils. — *In resurrectionem vitæ...*, *judicii*. C.-à-d., une résurrection qui conduit à la vie éternelle ou à une éternelle damnation, au ciel ou à l'enfer. — *Non possum...* Le vers. 30 conclut la première partie de ce discours, en revenant à la pensée par laquelle elle s'est ouverte. Comp. le vers. 19. Toutes ces grandes choses, ce n'est point par lui-même que le Fils les accomplira, mais par suite de l'harmonie parfaite qui règne entre sa volonté et celle du Père. Le pronom *ego* a une importance particulière en cet endroit: Jésus s'identifie ouvertement avec le Fils de Dieu. — *Sicut audio*: selon ce qu'il entend de la part du Père. Aussi son jugement est-il nécessairement juste et infallible.

31-40. Seconde partie du discours: témoignages par lesquels le Père sanctionne les déclarations du Fils. — *Si ego...* Prévenant une objection (cf. VIII, 13), Jésus concède à ses adversaires qu'en tant qu'homme il a besoin d'un témoignage qui garantisse sa véracité. Ce témoignage, il va le leur fournir amplement. — C'est d'abord le témoignage de Dieu lui-même: *Alius est...* (vers. 32). Dans cet « autre », en effet, il ne faut pas voir Jean-Baptiste, dont Jésus va parler immédiatement, mais Dieu le Père. Cf. VII, 28; VIII, 26. — Il y a ensuite le témoignage du précurseur, vers. 33-35, témoignage provoqué et entendu par ceux auxquels Notre-Seigneur s'adressait alors: *Vos misistis...* Cf. I, 19 et ss. — *Ego autem...* (vers. 34). Restriction importante. Si le Sauveur a mentionné le témoignage de Jean, ce n'est pas pour lui-même, comme s'il avait eu besoin d'un secours humain;

c'est pour le bien de ses propres ennemis, afin qu'ils puissent croire plus facilement en lui et être sauvés (*ut... salvati...*). — *Ille... lucerna...* (vers. 35). Éloge du précurseur; mais cet éloge même démontre combien Jean était inférieur au



Torches antiques.  
(D'après les monuments grecs.)

Messie: celui-ci était la lumière personnifiée (cf. I, 7), celui-là une simple lampe (λύχνος) à l'éclat emprunté. L'imparfait *erat* semble signifier que Jean-Baptiste était alors en prison et que son ministère avait pris fin. — *Ardens et lucens*. Dans le grec: (une lampe) allumée et luisante. — *Vos... voluistis...* Les Juifs avaient fait à Jean-Baptiste un accueil tout frivole: au lieu de mettre à profit ses graves enseignements, ils n'avaient pensé qu'à se réjouir, comme des enfants, à la lueur éclatante de cette lampe mystique, et cela *ad horam*, d'une manière transitoire. Cf. Matth. XI, 16-19. Allusion au



36. Mais moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean ; car les œuvres que le Père m'a donné d'accomplir, les œuvres mêmes que je fais, rendent de moi le témoignage que c'est le Père qui m'a envoyé.

37. Le Père, qui m'a envoyé, a rendu lui-même témoignage de moi. Vous n'avez jamais entendu sa voix, ni contemplé sa face.

38. Et vous n'avez pas sa parole demeurant en vous, parce que vous ne croyez pas à celui qu'il a envoyé.

39. Vous scrutez les Écritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle ; ce sont elles aussi qui rendent témoignage de moi.

40. Et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie.

41. Je n'accepte pas la gloire qui vient des hommes.

42. Mais je vous connais, et je sais que vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous.

36. Ego autem habeo testimonium majus Joanne ; opera enim quæ dedit mihi Pater ut perficeriam ea, ipsa opera quæ ego facio testimonium perhibent de me, quia Pater misit me.

37. Et qui misit me Pater, ipse testimonium perhibuit de me ; neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis.

38. Et verbum ejus non habetis in vobis manens, quia quem misit ille, hunc vos non creditis.

39. Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere ; et illæ sunt quæ testimonium perhibent de me.

40. Et non vultis venire ad me, ut vitam habeatis.

41. Claritatem ab hominibus non accipio.

42. Sed cognovi vos, quia dilectionem Dei non habetis in vobis.

peu de durée de l'enthousiasme produit sur ces âmes légères par l'apparition du précurseur. — *Ego autem...* (vers. 36). Jésus revient avec plus de détails sur le témoignage de son Père : témoignage manifesté soit dans les œuvres magnifiques que le Sauveur accomplissait au nom de Dieu, vers. 36, soit dans les oracles des saints Livres, vers. 37-40. — *Opera... quæ...* Ces mots désignent non seulement les miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais aussi sa prédication, la conversion des pécheurs, le Jugement des Incrédules, etc. Sa vie entière atteste qu'il était réellement l'envoyé de Dieu : *testimonium... quia... misit...* — *Pater ipse...* (vers. 37). Cet autre témoignage provenait plus directement de Dieu que celui des œuvres du Sauveur. Il n'est pas probable qu'il ait consisté dans la voix céleste entendue au moment du baptême de Jésus. Cf. Matth. iii, 17, etc. Nous pensons que Jésus aborde dès cet endroit le témoignage que son Père lui avait rendu dans les Écritures. — La seconde moitié du vers. 37 et le vers. 38 tout entier contiennent un reproche sévère. Les Juifs ne s'étaient laissé convertir « par aucun des moyens dont Dieu s'était servi pour faire pénétrer sa révélation jusqu'à eux. Jésus signale trois de ces moyens, qui s'adressaient au sens de l'ouïe (*neque vocem...*), au sens de la vue (*neque speciem...*) et au cœur (*non... in vobis...*), qui sollicitaient par conséquent la conscience humaine de toutes manières ». Les Juifs n'avaient profité d'aucun d'eux. — *Verbum... manens*. Cette parole divine était écrite dans les Livres saints ; mais elle ne passait pas dans les âmes pour les transformer. — Raison de tout cela : *quia... non creditis*. Les pronoms *ille, hunc et vos* sont très accentués. — *Scrutamini...* (vers. 39). Le

verbe *ἐσπουδᾶτε* n'est pas à l'impératif, mais à l'indicatif présent : Vous scrutez... En effet, depuis l'exil surtout, les Juifs étudiaient sans cesse l'Écriture, « mais beaucoup plus pour en compter les mots et les syllabes, que pour en pénétrer le sens et l'esprit. » — *Quia... putatis...* Ils avaient raison de penser ainsi (cf. Lev. xviii, 5 ; Rom. vii, 12, etc.) ; mais par cette réflexion, Jésus leur adresse un nouveau reproche, parce qu'ils s'imaginaient faussement que la possession des divines Écritures leur assurait à elle seule la vie éternelle. — *Illæ sunt quæ...* Rien de plus vrai. Voyez Luc. xxiv, 27 et les notes, et aussi l'introduction générale placée en tête du tome I, p. 2 et ss. « Jésus-Christ que les deux Testaments regardent : l'Ancien, comme son attente ; le Nouveau, comme son modèle ; tous deux, comme leur centre. » (Pascal.) — *Et non accipio...* (vers. 40). Singulière contradiction entre leurs sentiments et leur conduite. La Bible les renvoyait au Messie ; tout démentait que Jésus était ce Christ promis, et l'on refusait de venir à lui pour posséder la vraie vie (*ut vitam...*).

41-47. Troisième partie du discours : les causes de l'incrédulité des Juifs et ses terribles résultats. Jésus mentionne d'abord les motifs du mauvais vouloir de ses ennemis, vers. 41-44. Il prédit ensuite la condamnation qui les attend, vers. 45-47. — *Claritatem* (ὄραση, la gloire)... Notre Seigneur prévient encore une objection de ses contradicteurs : s'il se plaint de leur manque de foi, ce n'est point à cause d'une ambition non satisfaite et mécontente ; personnellement, il n'a nul besoin d'eux et de leurs hommages. — *Cognovi vos* (vers. 42). Il les connaît à fond, complètement, et c'est ainsi qu'il lit dans leur

43. Ego veni in nomine Patris mei, et non accipitis me; si alius venerit in nomine suo, illum accipietis.

44. Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ad invicem accipitis, et gloriam quæ a solo Deo est non quæritis?

45. Nolite putare quia ego accusaturus sim vos apud Patrem; est qui accusat vos Moyses, in quo vos speratis.

46. Si enim crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi; de me enim ille scripsit.

47. Si autem illius litteris non creditis, quomodo verbis meis credetis?

43. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.

44. Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez votre gloire les uns des autres, et qui ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul?

45. Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai devant le Père; celui qui vous accuse, c'est Moïse, en qui vous espérez.

46. Car, si vous croyiez à Moïse, vous croiriez aussi en moi, puisque c'est de moi qu'il a écrit.

47. Mais, si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles?

## CHAPITRE VI

1. Post hæc abiit Jesus trans mare Galilææ, quod est Tiberiadiæ;

1. Après cela, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, ou de Tibériade;

cœurs le premier motif de leur incrédulité. Ils n'ont pas un véritable amour de Dieu (*quia dilectionem...*); il est donc naturel qu'ils ne le reçoivent pas, lui, le Fils et l'envoyé du Père : *ego veni... et non...* (vers. 43). — *Si alius...*: un faux Messie, se présentant *in nomine suo*, sans avoir reçu aucune mission de Dieu. — *Illum accipietis*: comme le montre l'histoire des faux Messies nombreux qui séduisirent tour à tour une partie de la nation juive, durant les premiers siècles de notre ère. Il y a beaucoup d'ironie dans ce trait. — *Quomodo vos...* (verset 44). Jésus indique une seconde raison de l'incrédulité des Juifs : c'est leur orgueil, leur ambition démesurée. Remarquez l'énergie du langage. — *Gloriam ab invicem...* Le contraire de ce que faisait Notre-Seigneur. Comp. le verset 41. Sur ce désir insatiable d'approbation et de gloire humaines, voyez XII, 43; Matth. VI, 1-5, 16-18; XXIII, 5-12, etc. — *Quæ a solo Deo...* Dans le grec : la gloire qui vient du seul vrai Dieu. — *Nolite putare...* (vers. 45). Ne tirez pas de mes reproches actuels la conclusion qui suit. Les vers. 45-47 exposent le résultat, redoutable pour les Juifs, de leur refus de croire en Jésus : Moïse lui-même, sur l'appui duquel ils croyaient pouvoir compter, sera le premier à les condamner. — Le Sauveur va indiquer « la cause de cette immense déception qui les attend » : *Si... crederetis...* (vers. 46). Au lieu de *forsitan*, il faudrait « *utique* »; c.-à-d., certainement. Si les Juifs avaient été les vrais dis-

ciples de Moïse, ils auraient été aussi les disciples de Jésus. — *De me enim...* Parole majestueuse, qui ne doit pas seulement s'entendre de quelques oracles messianiques isolés, tels que Gen. III, 15; Deut. XVIII, 15, 18, etc., mais « de tous les types, les sacrifices, les cérémonies symboliques du culte, qui avaient en vue le futur libérateur du peuple de Dieu ». — *Si autem...* (vers. 47). L'antithèse porte moins sur les substantifs *litteris* (γράμμασιν, écrits) et *verbis*, que sur les pronoms *illius* et *meis*. En effet, la comparaison a lieu entre Moïse et le Christ.

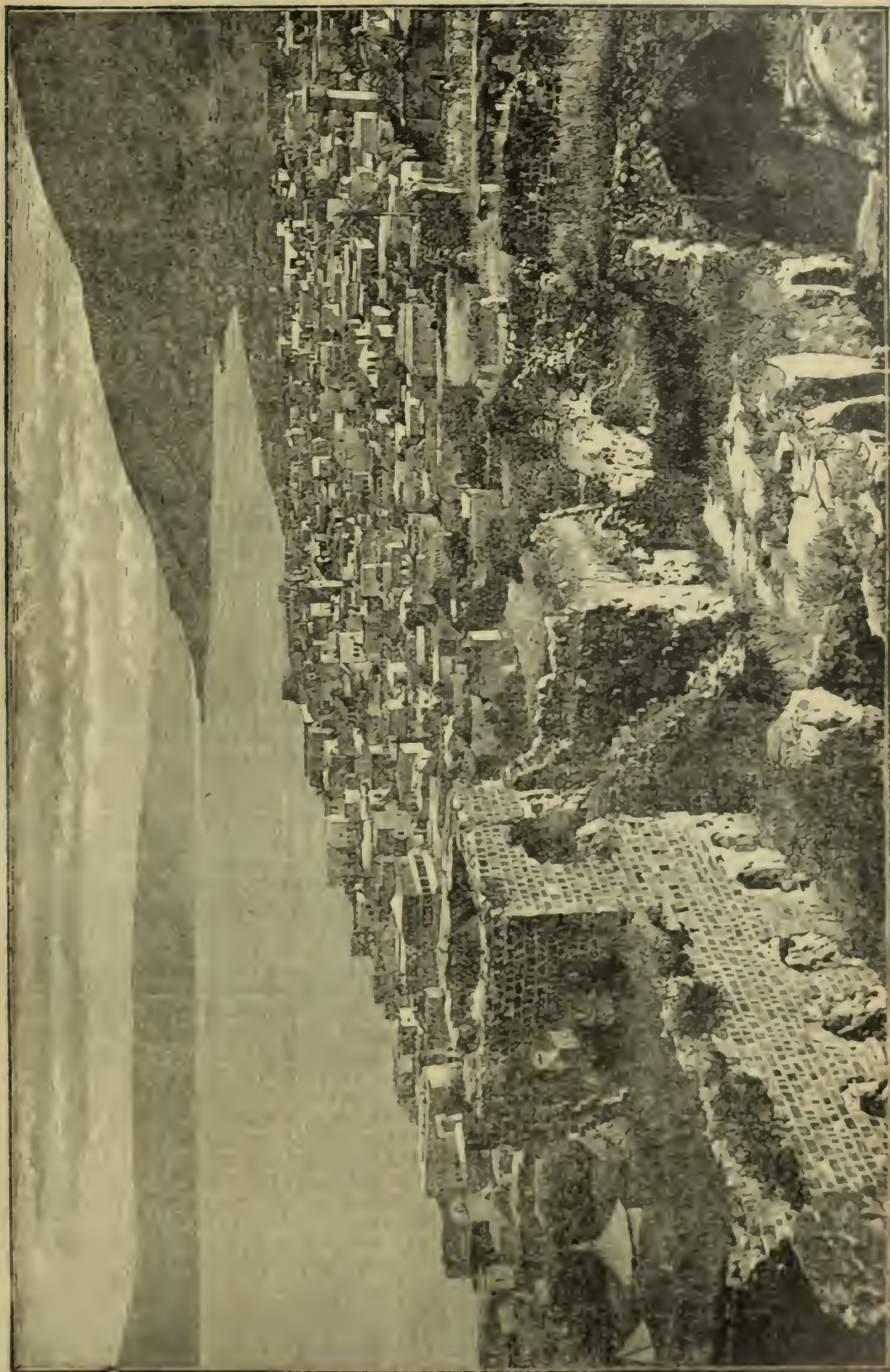
### § II. — Début de la crise en Galilée. VI, 1-72.

Même dans cette province, où Notre-Seigneur avait été d'abord si bien accueilli (cf. IV, 45), la lutte va éclater aussi. D'un côté, Jésus refusera de se prêter aux espérances charnelles des Juifs en ce qui concernait le Messie; de l'autre, il exigera plus que jamais de ses disciples la foi en sa personne et en sa parole. Pour ces motifs, un grand nombre se sépareront de lui.

1° Les deux prodiges qui servirent d'occasion à la crise. VI, 1-21.

CHAP. VI. — 1-15. Miracle de la multiplication des pains. C'est un des rares épisodes de la vie publique de Notre-Seigneur qui soit raconté par les quatre évangélistes. Leurs narrations s'harmonisent parfaitement, quoique chacune d'elles présente quelques particularités distinctes. Cf. Matth. XIV, 13-21; Marc. VI, 30-44; Luc. IX,





Tibérlade. (D'après une photographie.)

2. et sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa quæ faciebat super his qui infirmabantur.

3. Subiit ergo in montem Jesus, et ibi sedebat cum discipulis suis.

4. Erat autem proximum Pascha, dies festus Judæorum.

5. Cum sublevasset ergo oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde ememus panes, ut manducent hi ?

6. Hoc autem dicebat tentans eum ; ipse enim sciebat quid esset facturus.

7. Respondit ei Philippus : Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat.

8. Dicit ei unus ex discipulis ejus, Andreas, frater Simonis Petri :

9. Est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos, et duos pisces ; sed hæc quid sunt inter tantos ?

10. Dixit ergo Jesus : Facite homines discumbere. Erat autem fœnum multum in loco. Discubuerunt ergo viri, numero quasi quinque millia.

2. et une multitude nombreuse le suivait, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il opérait sur les malades.

3. Jésus monta donc sur une montagne, et là il s'assit avec ses disciples.

4. Or la Pâque, jour de fête des Juifs, était proche.

5. Ayant donc levé les yeux, et voyant qu'une très grande multitude venait à lui, Jésus dit à Philippe : Où acheterons-nous des pains pour leur donner à manger ?

6. Mais il disait cela pour l'éprouver ; car, lui, il savait ce qu'il allait faire.

7. Philippe lui répondit : Deux cents deniers de pains ne suffiraient pas pour que chacun en reçût un peu.

8. Un de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit :

9. Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ?

10. Jésus dit donc : Faites asseoir ces hommes. Or il y avait beaucoup d'herbe en ce lieu. Ils s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille hommes.

10-17. Les vers. 1-4 servent d'entrée en matière. — *Post hæc*. Transition très vague. Saint Jean omet en cet endroit des faits nombreux, exposés par les trois premiers narrateurs. Voyez notre *Synopsis*, §§ 41-62. Nous avons dit dans l'Introduction, p. 463, 4<sup>o</sup>, qu'il glisse sur les épisodes qui allaient moins à son but, et qu'il insiste seulement sur un petit nombre d'incidents, qui avaient servi d'occasion à d'importants discours du Sauveur. — *Abiit trans mare*... D'après saint Luc, ix, 10, à Bethsaïda-Julias, au nord-est du lac. Saint Marc, vi, 31, nous fait connaître le motif de ce voyage : Jésus se retirait dans cette région solitaire, pour procurer un peu de repos à ses apôtres, qui rentraient fatigués à la suite de leur première mission. — *Quod... Tiberiadis*. Nom plus connu des lecteurs de saint Jean que la dénomination juive « mer de Galilée ». Tibérade était une ville d'une certaine importance, bâtie par Hérode Antipas sur la rive droite du lac, et ainsi nommée en l'honneur de l'empereur Tibère (*Atl. géogr.*, pl. x et xi). — *Sequebatur*..., *videbant*..., *faciebat* (vers. 2). Imparfais qui expriment la durée. Sur les nombreux miracles que Notre-Seigneur opérait alors, voyez Matth. xiv, 1-2. — *In montem* (vers. 3). Dans le grec : τῷ ὄρει, avec l'article; la montagne qui se trouvait là. — *Sedebat* : se reposant, suivant l'intention qui l'avait conduit en ce lieu. — *Erat*... *proximum*... (vers. 4). Note chronologique très précieuse. C'était probablement la troisième Pâque depuis le commencement de la vie publique du Sauveur (voyez II, 13 ; v, 1 et le commentaire ; Luc. vi, 1), juste un an

avant la dernière Pâque et la passion de Jésus. — *Cum sublevasset*... Les vers. 5-13 nous donnent le récit du miracle. La plupart des détails du vers. 5 sont propres à saint Jean. — *Dixit ad*... Non pas immédiatement après l'arrivée des foules, mais, comme on le voit par les autres récits, sur le soir, lorsque Jésus eut longuement parlé au peuple et guéri les malades qu'on lui avait amenés. — *Tentans eum* (vers. 6) : voulant mettre la foi de Philippe à l'épreuve. — *Ducentorum denariorum* (vers. 7). Saint Marc cite aussi ce trait. La somme équivalait à environ 156 fr. « La bourse qui servait à l'entretien de Jésus et de ses disciples n'avait probablement jamais renfermé une telle fortune. » — *Dicit Andreas* (vers. 8). D'un tempérament actif, il a déjà pris des informations sur les ressources dont on pouvait disposer. Elles étaient à peu près nulles, la foule ayant déjà consommé les vivres dont elle était munie. — *Puer*. Un jeune garçon, d'après le grec : παιδάριον. — *Hordeaceos*. Détail propre à saint Jean, comme le précédent. La classe pauvre se nourrissait habituellement de pain d'orge. — *Pisces*. Le mot grec ὀψάρια désigne au propre tout aliment préparé sur le feu et qu'on mange avec le pain (l'« obsonium » des Latins) ; spécialement les poissons grillés, comme c'est ici le cas. Cf. xxi, 9, 13 ; Luc. xxiv, 42. — *Discumbere* (vers. 10) : s'asseoir par groupes, afin que la distribution fût faite avec plus d'ordre. Cf. Marc. vi, 39 ; Luc. ix, 14. — *Fœnum multum*. En effet, on était alors à la fin de mars ou au commencement d'avril, et la pluie du printemps était tombée.



11. Jésus prit alors les pains, et ayant rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis; *il leur donna* de même des poissons, autant qu'ils en voulaient.

12. Lorsqu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés, pour qu'ils ne se perdent pas.

13. Ils les ramassèrent donc, et ils remplirent douze corbeilles avec les morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous eurent mangé.

14. Ces hommes, ayant donc vu le miracle qu'avait fait Jésus, disaient : Celui-ci est vraiment le prophète qui doit venir dans le monde.

15. Mais Jésus, sachant qu'ils allaient venir l'enlever pour le faire roi, s'enfuit de nouveau, tout seul, sur la montagne.

16. Lorsque le soir fut venu, ses disciples descendirent au bord de la mer.

17. Et étant montés dans une barque, ils s'avancèrent vers Capharnaüm, de l'autre côté de la mer. Or il faisait déjà nuit, et Jésus n'était pas venu à eux.

11. *Acceptit ergo* Jesus panes; et cum gratias egisset, distribuit discumbentibus; similiter et ex piscibus quantum volebant.

12. *Ut autem impleti sunt*, dixit discipulis suis : *Colligite quæ superaverunt fragmenta*, ne pereant.

13. *Collegerunt ergo*, et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis, quæ superaverunt his qui manducaverant.

14. *Illi ergo homines cum vidissent quod Jesus fecerat signum*, dicebant : *Quia hic est vere propheta qui venturus est in mundum.*

15. *Jesus ergo cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum*, et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.

16. *Ut autem sero factum est*, descenderunt discipuli ejus ad mare.

17. *Et cum ascendissent navim*, venerunt trans mare in Capharnaüm. Et tenebræ jam factæ erant, et non venerat ad eos Jesus.

La foule s'assit sur ce tapis de verdure. — *Viri... quinque millia*. Sans compter les femmes et les enfants, ajoute saint Matthieu, xiv, 21. — *Accepti...*, et *cum...* (vers. 11). Mêmes détails que dans les synoptiques. Le trait *quantum volebant*, qui fait ressortir la grandeur du prodige, est propre au quatrième évangile. — *Colligite...*;



Multiplication des pains.  
(Ancienne mosaïque.)

*collegerunt...* (vers. 12 et 13). Comme dans les narrations antérieures. — *Illi ergo...* Les vers. 14 et 15 décrivent l'enthousiasme qui fut excité dans la foule par cet éclatant miracle. — *Hic*

*est... propheta* (ὁ προφήτης : le prophète déterminé)... C.-à-d., le Messie. Allusion à Deut. xviii, 15. Le prophète annoncé par Moïse était identifié au Messie par les uns, tandis que d'autres l'en distinguaient. Cf. 1, 21. — *Cum... cognovisset...* (vers. 15) : pas nécessairement ici au moyen de sa science divine; il était facile, en voyant l'attitude de la foule, de comprendre ce qui se passait. — *Ut raperent...* On voulait enlever Jésus de force, l'emmener à Jérusalem et le proclamer roi : roi-Messie, roi temporel surtout, qui secouerait le joug de Rome et soumettrait tout l'univers à Israël, conformément aux espérances grossières que la plus grande partie du peuple juif rattachait alors à l'avènement de son Christ. — *Fugit*. Dans plusieurs manuscrits faisant autorité, nous lisons : ἀνεχώρησεν, il se retira, au lieu de πέφυγε, il s'enfuit. Jésus se soustrait à ces ovations profanes, car ce n'est pas ainsi qu'il désirait délivrer son peuple, ni l'humanité. C'est l'opposition qui existait entre lui et ses compatriotes relativement au vrai rôle du Messie, qui amena finalement sa mort. — *Solus* : n'emmenant aucun de ses disciples avec lui.

16-21. Jésus marche miraculeusement sur les flots. Saint Matthieu, xiv, 22-33, et saint Marc, vi, 45-52, racontent ainsi cet épisode. La narration du quatrième évangile est la plus concise des trois. — *Ut autem...* Les vers. 16-17 préparent le récit de ce nouveau prodige. — *Sero*. Assez tard, après le coucher du soleil. Craignant que ses disciples ne se lassent d'attendre

18. Mare autem, vento magno flante, exurgebat.

19. Cum remigassent ergo quasi stadia viginti quinque aut triginta, vident Jesum ambulantem supra mare, et proximum navi fieri, et timuerunt.

20. Ille autem dicit eis : Ego sum, nolite timere.

21. Voluerunt ergo accipere eum in navim, et statim navis fuit ad terram in quam ibant.

22. Altera die, turba quæ stabat trans mare vidit quia navicula alia non erat ibi nisi una, et quia non introisset cum discipulis suis Jesus in navim, sed soli discipuli ejus abiissent.

23. Aliæ vero supervenerunt naves a Tiberiade, juxta locum ubi manducaverant panem, gratias agente Domino.

24. Cum ergo vidisset turba quia Jesus non esset ibi, neque discipuli ejus, ascenderunt in naviculas, et venerunt Capharnaum, quærentes Jesum.

25. Et cum invenissent eum trans

18. Cependant la mer se soulevait, au souffle d'un grand vent.

19. Lorsqu'ils eurent ramé environ vingt-cinq ou trente stades, ils virent Jésus qui marchait sur la mer, et qui s'approchait de la barque; et ils eurent peur.

20. Mais il leur dit : C'est moi, ne craignez point.

21. Ils voulurent alors le prendre dans la barque, et aussitôt la barque se trouva au lieu où ils allaient.

22. Le lendemain, la foule qui était restée de l'autre côté de la mer remarqua qu'il n'y avait eu là qu'une seule barque, et que Jésus n'était pas entré dans cette barque avec ses disciples, mais que les disciples seuls étaient partis.

23. Cependant d'autres barques arrivèrent de Tibériade, près du lieu où ils avaient mangé le pain après que le Seigneur eut rendu grâces.

24. La foule, ayant donc vu que Jésus n'était pas là, non plus que ses disciples, monta dans les barques, et vint à Capharnaüm, cherchant Jésus.

25. Et l'ayant trouvé de l'autre côté

ner par l'enthousiasme du peuple, Jésus les avait contraints de s'embarquer immédiatement. Cf. Matth. xiv. 22; Marc. vi. 45. — *Venerant* (vers. 17). D'après le grec : ils allaient; c.-à-d., ils se dirigeaient. — *In Capharnaum*. Saint Marc, vi, 45, nomme Bethsaida (celle de la rive occidentale); mais elle était voisine de Capharnaüm (*Atl. géogr.*, pl. x et xi). — *Vento magno...* (vers. 19). Les ténèbres, l'absence de leur Maître, puis l'orage, trois causes d'angoisse pour les apôtres. — *Cum remigassent* (vers. 19). Le vent était contraire, disent les deux autres narrateurs. — *Stadia viginti...* Le stade équivalait à 185<sup>m</sup>; cela fait donc en tout 4625 ou 5500<sup>m</sup>. D'après Josèphe, *Bell. jud.*, III, 10, 7, le lac était large d'environ 40 stades. Saint Matthieu et saint Marc disent d'une manière générale que Jésus rejoignit les apôtres au milieu de la mer; saint Jean précise davantage. — *Vident Jesum...* Voyez les deux autres narrations, qui sont beaucoup plus complètes. — *Timuerunt*. Ils croyaient voir un fantôme. La parole encourageante *Ego sum, nolite...* (vers. 20), est identique dans les trois récits. — *Voluerunt...* (vers. 21). A l'imparfait dans le grec : Ils voulaient le recevoir dans la barque. Ce qui peut signifier : Ils étaient disposés à le recevoir... Mais le verbe vouloir est souvent employé par les classiques dans le sens de faire une chose volontiers, avec joie; or les narrations parallèles nous montrent que c'est cette seconde interprétation que nous devons préférer, puisqu'elles affirment que Jésus monta dans la barque et acheva le voyage avec ses

disciples. — *Statim navis...* Le vent ayant aussitôt cessé (saint Matthieu et saint Marc), on put franchir promptement le reste de la distance. Il n'est donc pas nécessaire ici d'admettre un troisième miracle.

2° Le discours de Jésus à Capharnaüm et ses résultats. VI, 22-72.

22-24. L'occasion : la foule rejoint Notre-Seigneur sur la rive occidentale du lac. Dans le grec, ces trois versets ne forment qu'une seule longue période; circonstance extraordinaire, tant les phrases de saint Jean sont d'ordinaire courtes et hachées. — *Altera die...* Une partie de la foule était demeurée sur le rivage nord-est, dans l'espoir de revoir Jésus et d'être témoin de quelque autre prodige. Comp. le verset 26. — *Vidit quia... nisi...* Ceux qui composaient cette foule se souvinrent donc qu'il n'y avait eu en cet endroit, la veille, qu'une seule barque, celle dans laquelle les apôtres s'étaient embarqués sans prendre Jésus avec eux. Ils conclurent de là que Notre-Seigneur n'était pas encore parti. — *Aliæ vero...* Les propriétaires de ces barques les avaient peut-être amenés pour gagner quelque argent, en ramenant une partie du peuple sur le rivage occidental. — *Ascenderunt...* (vers. 24) : désespérant de trouver Jésus dans les parages du nord.

25-33. Première partie du discours : le palmier matériel, et le palm spirituel promis par Jésus. C'est comme un dialogue très vivant entre le divin Maître et les Juifs. Cf. vers. 25-27, 28-29, 30-33. — *Cum invenissent...* : dans la synagogue



de la mer, ils lui dirent : Maître, quand êtes-vous venu ici ?

26. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains, et que vous avez été rassasiés.

27. Travaillez en vue d'obtenir, non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera ; car c'est lui que Dieu le Père a marqué de son sceau.

28. Ils lui dirent donc : Que ferons-nous pour faire les œuvres de Dieu ?

29. Jésus leur répondit : L'œuvre de Dieu est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé.

30. Ils lui dirent : Quel miracle faites-vous donc, afin que nous voyions et que nous croyions en vous ? que faites-vous ?

31. Nos pères ont mangé la manne dans le désert, ainsi qu'il est écrit : Il leur a donné à manger le pain du ciel.

32. Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, ce n'est pas Moïse

mare, dixerunt ei : Rabbi, quando huc venisti ?

26. Respondit eis Jesus, et dixit : Amen, amen dico vobis, quæritis me, non quia vidistis signa, sed quia manducastis ex panibus, et saturati estis.

27. Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis. Hunc enim Pater signavit Deus.

28. Dixerunt ergo ad eum : Quid faciemus ut operemur opera Dei ?

29. Respondit Jesus, et dixit eis : Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille.

30. Dixerunt ergo ei : Quod ergo tu facis signum, ut videamus, et credamus tibi ? quid operaris ?

31. Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est : Panem de caelo dedit eis manducare.

32. Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis, non Moyses dedit vobis panem

de Capharnaüm, d'après le vers. 60. — *Quando huc...?* Et aussi, « quomodo ? » Peut-être soupçonnait-on que Jésus avait accompli quelque nouveau miracle. — Sans tenir compte de leur question, le Sauveur fait appel à leur conscience : *quæritis me...* (vers. 26). La formule *Amen, amen...* revient quatre fois dans ce discours. Comp. les vers. 32, 47, 54. — *Signa*. Pluriel de catégorie, s'il s'applique uniquement à la multiplication des pains ; sinon, il désignera l'ensemble des prodiges du Sauveur. Ce mot est important ici. Tous les miracles de Jésus étaient des signes, qui attestent son caractère et son rôle ; mais au lieu de les envisager comme tels, les Juifs ne s'arrêtaient qu'à leurs côtés extérieurs : c'est ainsi que, dans la multiplication des pains, ils avaient vu seulement la nourriture qui les avait rassasiés. Jésus proteste contre une tendance si charnelle. — *Operamini* (vers. 27). Ce verbe, qui signifie acquiescer par le travail, suppose une condition absolument nécessaire pour recevoir le don que le Sauveur va promettre : on n'obtiendra ce don que si on le gagne par de sérieux efforts. — *Non cibum...*, *sed...* Aux aliments matériels, qu'il faut s'assouvir sans cesse parce que leurs effets sont transitoires, est opposé un mets inaltérable, d'une efficacité permanente, qui produit la vie éternelle. On le voit, Jésus « saisit le fait matériel du pain donné et mangé la veille, pour en faire le thème d'un enseignement qui roule, d'un bout à l'autre, sur l'idée mystique d'un aliment offert à l'âme par le Fils de Dieu ». — *Hunc* (pronom accentué)... *signavit*. Dieu a marqué le Messie de son sceau ;

c.-à-d. qu'il l'a approuvé, accrédité, par les œuvres merveilleuses qu'il lui a donné d'accomplir. Cf. v, 33<sup>b</sup>. — *Quid faciemus...* (vers. 28). Comprenant que Jésus exigeait d'eux un effort moral, ils lui demandent par quel acte spécial ils pourront se rendre agréables à Dieu et accomplir sa volonté (*ut... opera Dei*). Question qui caractérise fort bien les Juifs de cette époque ; car, pour eux, la perfection consistait presque uniquement en actes extérieurs. — *Ut credatis...* (vers. 29). Le Sauveur les mène tout à coup au cœur même du sujet qu'il voulait traiter : la foi en sa personne et en sa mission. Cf. vers. 35, 36, 40, 47. Aux œuvres multiples, il oppose cette œuvre unique. — *Quod ergo tu...* (vers. 30). Les Juifs ont parfaitement compris que Jésus se donnait lui-même comme l'envoyé de Dieu. Mais leurs exigences semblent étranges, lorsqu'on pense à ce qu'ils avaient vu la veille de leurs propres yeux ; d'autant plus qu'alors la multiplication des pains leur avait paru suffisante pour prouver que celui qui l'avait accomplie était le Christ. Comp. le vers. 14. Toutefois Notre-Seigneur avait refusé de se prêter à leurs manifestations enthousiastes, et l'impression produite sur eux par le prodige s'était trouvée atténuée. — *Ut videamus, et...* Le contraire de ce que Jésus dira plus tard à l'apôtre Thomas. Cf. xx, 29. — *Quid operaris?* Ils renvoient à Jésus-Christ sa propre parole, non sans malignité (cf. vers. 27) : Que fais-tu pour légitimer ta mission ? — *Patres nostri...* (vers. 31). Allusion au grand miracle de la manne, après la sortie d'Égypte. Cf. Ex. xvi, 14 et ss. ; Num. xi, 6 et

de cælo, sed Pater meus dat vobis panem de cælo verum.

33. Panis enim Dei est, qui de cælo descendit, et dat vitam mundo.

34. Dixerunt ergo ad eum : Domine, semper da nobis panem hunc.

35. Dixit autem eis Jesus : Ego sum panis vitæ ; qui venit ad me non esuriet, et qui credit in me non sitiet unquam.

36. Sed dixi vobis, quia et vidistis me, et non creditis.

37. Omne quod dat mihi Pater, ad me veniet ; et eum qui venit ad me, non ejiciam foras.

38. Quia descendi de cælo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.

qui vous a donné le pain du ciel, mais c'est mon Père qui vous donne le vrai pain du ciel.

33. Car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel, et qui donne la vie au monde.

34. Ils lui dirent donc : Seigneur, donnez-nous toujours ce pain.

35. Jésus leur dit : Je suis le pain de vie ; celui qui vient à moi n'aura pas faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif.

36. Mais, je vous l'ai dit, vous m'avez vu et vous ne croyez point.

37. Tout ce que le Père me donne viendra à moi, et celui qui vient à moi, je ne le jetterai pas dehors.

38. Car je suis descendu du ciel, pour faire, non ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé.

ss. La citation *Panem de cælo...* est empruntée au Ps. LXXVIII, 24. Par cette insinuation, les interlocuteurs de Jésus auraient voulu l'exciter à accomplir lui-même un prodige analogue. Le pain qu'il leur avait donné la veille était trop éphémère. — *Non Moyses...* (vers. 33). L'antithèse est double et porte, d'une part, sur Moïse



L'urne qui contenait la manne.  
(D'après une ancienne monnaie juive.)

et Dieu le Père ; d'autre part, sur les mots *panem verum* opposés au simple *panem* c.-à-d., sur le vrai pain du ciel contrastant avec la manne. — *Dedit, dat.* Celle-ci n'était tombée que pendant quelques années ; le pain nouveau sera donné sans fin. — *Verum* (ἀληθινόν) : correspondant à l'idéal, parfait. — *Panis enim...* (vers. 33). Description plus complète de ce pain céleste : il descend véritablement du ciel, et il procure la vie spirituelle, non seulement à un peuple en particulier, mais à tous les hommes (*mundo*).

34-47. Seconde partie de l'entretien : ce pain spirituel n'est autre que Jésus lui-même. — *Semper da nobis...* Requête naïve, qui rappelle celle de la Samaritaine (iv, 15). Les Juifs pensaient évidemment à quelque mets matériel,

plus merveilleux encore que la manne. — *Ego sum...* (vers. 35). Il y a beaucoup d'originalité dans cette assertion, destinée à écarter tout malentendu. Cf. iv, 26. C'est donc Jésus lui-même qui est le vrai pain du ciel, le pain de Dieu, par lequel la vie est donnée au monde. Comp. les vers. 32-33. — Conséquence de ce fait : *qui venit...*, *non esuriet.* Venir à Jésus, c'est croire en lui, comme le dit la proposition parallèle *qui credit...* — *Non sitiet unquam.* Dans le grec, avec un vrai luxe de particules négatives : οὐ μή... πώποτε. Voyez iv, 13-14, où Jésus s'est comparé à une source intarissable. Cette image de la soif assouvie est ajoutée pour compléter celle du pain qui rassasie à jamais. — *Sed...* (vers. 36). Encore un reproche bien légitime : les interlocuteurs de Jésus n'ont pas mis à profit les occasions qu'ils avaient eues de croire. Les mots *dixi vobis* font allusion à la parole du vers. 26. — *Vidistis me.* Les Juifs avaient vu Notre-Seigneur opérer de grands miracles ; ce qui aurait dû les conduire à la foi. — *Omne...* (vers. 37). Ce verset et les trois suivants décrivent le bonheur de ceux qui viennent à Jésus avec le sentiment d'une foi sincère. — *Quod dat...* *Pater.* En effet, on ne peut venir ainsi à Jésus qu'en vertu d'une grâce spéciale de Dieu ; mais ceux qui n'ont pas reçu cette grâce ne doivent s'en prendre qu'à leur propre indignité. Remarquez l'emploi du neutre, « omne quod » ; il représente le genre humain, « donné pour ainsi dire en bloc à Jésus-Christ par son Père, comme une totalité impersonnelle. » — *Non* (οὐ μή, certainement pas) *ejiciam...* Litote, pour dire qu'ils seront aimablement accueillis.

— *Foras* : en dehors de la communion de ses disciples. Cf. Matth. xxii, 13. — *Quia descendi...* L'idée dominante des vers. 38-40 est celle-ci : Comment pourrais-je les rejeter, puisque je suis venu ici-bas pour faire la volonté de mon Père, et que sa volonté est qu'ils soient sauvés? —



39. Or la volonté du Père qui m'a envoyé, c'est que je ne perde rien de ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour.

40. La volonté de mon Père qui m'a envoyé, c'est que quiconque voit le Fils, et croit en lui, ait la vie éternelle; et moi-même je le ressusciterai au dernier jour.

41. Les Juifs murmuraient donc à son sujet, parce qu'il avait dit : Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel.

42. Et ils disaient : N'est-ce pas là Jésus, fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère? Comment donc dit-il : Je suis descendu du ciel?

43. Mais Jésus leur répondit : Ne murmurez pas entre vous.

44. Personne ne peut venir à moi, si le Père, qui m'a envoyé, ne l'attire; et moi je le ressusciterai au dernier jour.

45. Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque a entendu le Père, et a reçu son enseignement, vient à moi.

46. Non que quelqu'un ait vu le Père, si ce n'est celui qui vient de Dieu; celui-là a vu le Père.

39. Hæc est autem voluntas ejus qui misit me, Patris, ut omne quod dedit mihi non perdam ex eo, sed resuscitem illud in novissimo die.

40. Hæc est autem voluntas Patris mei qui misit me, ut omnis qui videt Filium, et credit in eum, habeat vitam æternam; et ego resuscitabo eum in novissimo die.

41. Murmurabant ergo Judæi de illo, quia dixisset : Ego sum panis vivus, qui de caelo descendi.

42. Et dicebant : Nonne hic est Jesus, filius Joseph, cujus nos novimus patrem, et matrem? Quomodo ergo dicit hic : Quia de caelo descendi?

43. Respondit ergo Jesus, et dixit eis : Nolite murmurare in invicem.

44. Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum; et ego resuscitabo eum in novissimo die.

45. Est scriptum in prophetis : Et erunt omnes docibiles Dei. Omnis qui audivit a Patre, et didicit, venit ad me.

46. Non quia Patrem vidit quisquam, nisi is qui est a Deo, hic vidit Patrem.

Non ut... sed... Tout le programme de Notre-Seigneur Jésus-Christ est contenu dans ces mots. Cf. iv, 34; v, 30; Matth. xxvi, 39, 42; Luc. ii, 49, etc. — *Et... voluntas... ut...* (verset 39). Comp. le passage iii, 14-17, où Notre-Seigneur a déjà exprimé et développé cette pensée. — *Non perdam...* Celui qui n'avait pas voulu laisser perdre les fragments de pain qui restaient après son grand miracle (cf. vers. 12), réservait évidemment ses sollicitudes les plus vives pour les âmes qui lui étaient si chères. — *Et resuscitem...* Cf. v, 29<sup>a</sup>. Parole répétée plusieurs fois de suite dans ce discours « comme une sorte de refrain ». Comp. les vers. 40<sup>b</sup>, 44<sup>b</sup>, 54<sup>b</sup>. — *In novissimo die* : au jour du Jugement, comme l'appelle ailleurs notre évangéliste. Cf. I Joan. iv, 17. — *Hic est... ut...* (vers. 40). Jésus lui-même plus clairement quels sont ceux qui lui ont été donnés par son Père. Quelqu'un contemple le Fils (*ὁμοιωσόν*, expression beaucoup plus forte que *qui videt*), c.-à-d., quiconque l'étudie en lui-même et dans ses œuvres, et croit ensuite en lui, possédera la vie éternelle. Ce n'est malheureusement pas ainsi que le sauveur avait été contemplé par la plupart de ses auditeurs actuels. — *Ego resuscitabo...* Le pronom est très solennel : Moi, en tant que Messie. — *Murmurabant...* (vers. 41). Ils manifestaient ainsi le mécontentement que leur avait causé la parole *Ego sum panis...* Cette phrase n'était pas sortie des lèvres de Jésus telle que nous la lisons ici; mais elle résume d'une manière très exacte les

vers. 33, 35 et 38. — *Et dicebant...* (vers. 42). Leur incrédulité leur suggère la même réflexion qu'aux habitants de Nazareth. Voyez Matth. xiii, 54-57 et le commentaire. Le verbe *novimus* est très emphatique : Nous connaissons parfaitement sa parenté; tout a été commun et ordinaire dans son origine. On ignore si saint Joseph vivait encore à cette époque; on croit assez généralement qu'il était mort avant le début du ministère public de son fils putatif. — *Nolite...* (vers. 43). Sans répondre directement à l'objection, Jésus dirige l'attention de ses auditeurs sur un point plus important pour eux, et il leur indique la voie par laquelle ils pourront venir à lui, s'ils veulent trouver le salut, versets 43-46. — *Nemo potest...* (vers. 44). Impossibilité absolue de croire, sans une faveur spéciale du ciel. — *Traxerit...* par une douceur et forte pression, qui ne fait aucun violence, mais qui laisse une pleine liberté. — *Et erunt...* Le Père commence l'œuvre de rédemption, le Fils l'achève. — *In prophetis...* (vers. 45). C.-à-d., dans les écrits prophétiques. Cf. Act. xiii, 40. La citation est faite assez librement d'après Is. lxx, 12. — *Et erunt docibiles Dei*, le grec dit : enseignés par Dieu. C'est à l'époque du Messie que le prophète rattache cet enseignement venu directement d'en haut. — Résultat de ces leçons divines : *omnis qui...* Mais il ne suffit pas de les entendre, il faut les accepter par la foi (*de his*). — *Non quia...* (vers. 46). Jésus écarte un autre malentendu : étonner Dieu, être instruit par lui, se

47. Amen, amen dico vobis, qui credit in me, habet vitam æternam.

48. Ego sum panis vitæ.

49. Patres vestri manducaverunt manna in deserto, et mortui sunt.

50. Hic est panis de cælo descendens, ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur.

51. Ego sum panis vivus, qui de cælo descendi.

52. Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum; et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita.

53. Litigabant ergo Judæi ad invicem, dicentes: Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum?

54. Dixit ergo eis Jesus: Amen, amen dico vobis, nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.

55. Qui manducat meam carnem, et

47. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle.

48. Je suis le pain de vie.

49. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts.

50. Voici le pain qui descend du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

51. Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel.

52. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde.

53. Les Juifs disputaient donc entre eux, en disant: Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?

54. Jésus leur dit donc: En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.

55. Celui qui mange ma chair, et boit

n'est pas le voir physiquement, comme on voit un professeur humain. — *Nisi is qui...* Seul, le Fils de Dieu, engendré par le Père, a vu Dieu, et peut convenablement enseigner les hommes. — *Qui credit...* (vers. 47). Cette pensée, déjà formulée plus haut (cf. vers. 40), sert de transition à une autre vérité capitale.

48-59. Troisième partie du discours: promesse de la sainte Eucharistie. Les déclarations du Sauveur sont faites en une série de phrases



Le miracle de la manne.  
(Fresque romaine du I<sup>er</sup> siècle.)

brèves, énergiques, remplies d'une autorité divine. Les vers. 48-51 rôtirent plusieurs des paroles prononcées plus haut; mais elles ont ici

une signification nouvelle et supérieure, dont les vers. 52 et ss. nous fourniront la clef. — *Ego... panis...* Comme au vers. 35. — *Patres vestri...* (vers. 49): ainsi que les Juifs venaient de s'en vanter. Comp. le vers. 31. Mais, ajoute Jésus, la manne n'était pas un vrai pain de vie, puisqu'elle n'éloignait pas la mort (*mortui sunt*). Seul le pain céleste qu'il donne lui-même est de telle nature (*οὗτός ἐστιν, hic est*; vers. 50), qu'il procurera la vie à jamais. — *Ego sum...* (vers. 51). Répétition tout à fait solennelle. Comp. les vers. 48 et 50. — *Si quis...* (vers. 52). Jésus s'applique directement à lui-même ce qu'il vient de dire du pain de vie. — *Panis quem..., caro mea...* Ces mots, importants entre tous, précisent l'essence du pain promis par Notre-Seigneur. Plus haut, il avait parlé de sa personne entière; il mentionne ici sa chair d'une manière spéciale, parce que c'est elle qu'il se propose de donner aux hommes comme un aliment céleste. Le pain de vie et le corps sacré de Jésus ne diffèrent donc pas l'un de l'autre. — *Litigabant...* (vers. 53). Plus haut (cf. verset 41), les Juifs s'étaient contentés de murmurer; maintenant ils discutent entre eux, tout animés de sentiments défavorables à Jésus, sur la signification de ses paroles. Ils en ont parfaitement compris le sens: *carnem... dare ad...* — *Dixit...* (vers. 54). Pour toute réponse, Notre-Seigneur affirme sous le serment (*amen...*) que, s'ils refusent de manger sa chair et de boire son sang, ils n'auront pas la véritable vie. — *Filii hominis*. Jésus choisit à dessein ce nom, parce que c'est en tant que Fils de l'homme qu'il peut donner sa chair en aliment. — *Qui manducat...* (vers. 55). Répétition de la pensée sous une



mon sang, a la vie éternelle, et je le resusciterai au dernier jour.

56. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage.

57. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui.

58. Comme le Père qui m'a envoyé est vivant, et que, moi, je vis par le Père, de même celui qui me mange vivra aussi par moi.

59. C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Ce n'est pas comme la manne, que vos pères ont mangée, après quoi ils sont morts. Celui qui mange ce pain vivra éternellement.

60. Il dit ces choses en enseignant dans la synagogue, à Capharnaüm

61. Beaucoup de ses disciples, l'ayant entendu, dirent : Cette parole est dure, et qui peut l'écouter ?

62. Mais Jésus, sachant en lui-même que ses disciples murmuraient à ce sujet, leur dit : Cela vous scandalise ?

bibit meum sanguinem, habet vitam æternam ; et ego resuscitabo eum in novissimo die.

56. Caro enim mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus.

57. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo.

58. Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem, et qui manducat me, et ipse vivet propter me.

59. Hic est panis qui de cælo descendit. Non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt. Qui manducat hunc panem, vivet in æternum.

60. Hæc dixit in synagoga docens, in Capharnaum.

61. Multi ergo audientes ex discipulis ejus, dixerunt : Durus est hic sermo, et quis potest eum audire ?

62. Sciens autem Jesus apud semetipsum quia murmurarent de hoc discipuli ejus, dixit eis : Hoc vos scandalizat ?

forme positive. Notez ici, et aux vers. 57, 58, 59, l'emploi du verbe plus expressif *τρόφειν*, au lieu de *ἐσθίειν*, dans le texte original. — *Caro enim...* (vers. 56). Ce que sont les aliments ordinaires pour le corps, la chair et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ le sont pour l'âme. Le divin Maître montre bien, par cette comparaison, qu'il parle au propre, et non au figuré. — *In me manet, et...* (vers. 57). L'effet produit par ce mets divin, c'est l'union la plus étroite entre Jésus et l'âme fidèle. — *Sicut misit...* (vers. 58). La même idée sous une autre forme. — *Vivens, ὁ ζῶν* : celui qui vit par excellence, la source de toute vie. — *Vivo propter Patrem* (*διὰ τὸν Πατέρα*). Jésus possède, lui aussi, excellemment la vie, parce

qu'il a le Dieu vivant pour Père. Il peut donc la procurer à son tour à ceux qui se nourrissent de sa propre substance : *vivet propter me*. — *Hic est...* Le vers. 59 se compose de trois propositions énergiques, dans lesquelles le Sauveur condense tout ce qu'il vient de dire du pain eucharistique. On le voit, rien de plus précis que cette promesse de Jésus. S'il a parlé de la foi dans les vers. 26-47, c'est l'Eucharistie qui lui sert de thème à partir du



Calice et hosties.  
(D'après un ancien monument chrétien.)

vers. 48. Nous en avons pour garants : 1° le texte même, qui est d'une grande clarté ;

2° le contexte, comme on va le voir ; 3° l'institution de ce divin sacrement, qui eut lieu tout à fait dans le sens de la promesse (cf. Matth. xxvi, 26-29 ; Marc. xiv, 22-25 ; Luc. xxii, 15-20) ; 4° la tradition ; 5° les définitions de l'Église. Voyez des détails dans notre grand commentaire, p. 133-135 ; Patrizi, *Commentatio de Christo pane vita*, Rome, 1856, et le traité de l'Eucharistie dans les grands théologiens.

60-72. Résultats très opposés de l'entretien dans le cercle, soit général, soit intime, des disciples de Jésus. Ce fut, d'une part, l'incrédulité ; de l'autre, la foi la plus aimante. — *Hæc dixit...* Transition et introduction (vers. 60). — *In synagoga*. Les synoptiques nous ont appris que Jésus prenait volontiers la parole dans les synagogues. Cf. Matth. iv, 23 ; xii, 9 et ss. ; Marc. i, 21 ; Luc. iv, 16 et ss., 31 et ss. — *Ex discipulis* (vers. 61). Les disciples dans le sens large, comme il résulte du mot *multi*. — *Durus*. Dans le grec : *σκληρός*, dur, choquant, intolérable, par opposition à *μαλακός*, doux, suave. Ceux qui faisaient cette réflexion supposaient, évidemment, que Jésus leur ordonnait de démembrer son corps et de le manger par morceaux ; puis de boire le sang qui s'en échapperait, ce qui répugnait davantage encore à des Juifs. — *Apud semetipsum*, *ἐν ἑαυτῷ* (vers. 62). C. à-d., par intuition, d'une manière surnaturelle. Cf. i, 42 ; iv, 18 ; v, 14, etc. — *Hic vos...?* Pronoms fortement accentués. En tenant ce langage, Jésus confirme de la façon la plus nette le sens que les interprètes catholiques donnent à la suite de l'Église à la tradition

63. Si ergo videritis Filium hominis ascendentem ubi erat prius?

64. Spiritus est qui vivificat; caro non prodest quidquam. Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt.

65. Sed sunt quidam ex vobis qui non credunt. Sciebat enim ab initio Jesus qui essent non credentes, et quis traditurus esset eum.

66. Et dicebat: Propterea dixi vobis, quia nemo potest venire ad me, nisi fuerit ei datum a Patre meo.

67. Ex hoc multi discipulorum ejus abierunt retro, et jam non cum illo ambulabant.

68. Dixit ergo Jesus ad duodecim: Numquid et vos vultis abire?

69. Respondit ergo ei Simon Petrus: Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes.

63. Et si vous voyez le Fils de l'homme monter là où il était auparavant?

64. C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie.

65. Mais il en est quelques-uns parmi vous qui ne croient pas. Car, dès le commencement, Jésus savait ceux qui ne croyaient point, et quel était celui qui le trahirait.

66. Et il disait: C'est pour cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi, si cela ne lui a été donné par mon Père.

67. Dès lors beaucoup de ses disciples se retirèrent, et ils n'allaient plus avec lui.

68. Jésus dit donc aux douze: Et vous, est-ce que vous voulez aussi vous en aller?

69. Simon-Pierre lui répondit: Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle.

partie de ce discours. — *Si... videritis...* (verset 63). Allusion au retour du Sauveur dans le ciel par son ascension glorieuse. C'est là, en effet, qu'il était « auparavant » (*ubi... prius*), de toute éternité, comme Fils unique du Père. La phrase contenue dans ce verset n'a pas été achevée. A la fin, il faut sous-entendre les mots: Que direz-vous alors? Le sens est donc: Si le Fils de l'homme est capable de faire plus (de monter au ciel), il est capable de faire moins; s'il est le Fils de Dieu, il saura trouver le moyen de donner sa chair en nourriture et son sang en breuvage; en outre, lorsqu'il sera remonté au ciel, son corps sacré cessera d'être soumis aux lois ordinaires de la nature, et il ne sera pas nécessaire de le couper en morceaux pour le manger. — *Spiritus est...* (vers. 64). Vérité générale, que Notre-Seigneur applique ensuite au cas présent, pour mettre fin au scandale de ses disciples imparfaits. Par cette explication, comme le dit Bossuet, « Jésus ne rabat rien du littéral, mais il y ajoute le spirituel et le divin. » Dans l'organisme humain, c'est l'esprit qui est le principe vivifiant; la chair sans l'esprit est incapable de quoi que ce soit et ne peut que tomber en putréfaction. Si donc le Sauveur affirme que sa chair mangée par les chrétiens leur donne la vie, il désigne ainsi non pas sa chair isolée de son esprit, mais lui demeurant unie, sa chair toujours vivante grâce à l'union hypostatique avec le Verbe de Dieu. Voyez d'autres détails dans notre grand commentaire, p. 140-141. — *Verba... spiritus et vita...* Prises dans leur véritable signification et enveloppées dans leurs opérations ineffables, les paroles de Jésus relatives à l'Eucharistie étaient

véritablement esprit et vie. — *Sed sunt...* (verset 65). Réflexion douloureuse, qui indique la vraie raison pour laquelle de nombreux disciples refusaient d'admettre les explications du Sauveur. Toutefois, leur refus de croire n'avait rien de surprenant pour lui: *sciebat enim...* — *Ab initio*: depuis le premier instant où ils s'étaient attachés à lui. Cf. II, 24-25. Selon d'autres, mais moins bien: de toute éternité. — *Et quis traditurus...* La figure sinistre du traître fait ici sa première apparition dans l'évangile de saint Jean. — *Et dicebat...* (verset 66). Jésus continue d'expliquer le motif de la défection d'un certain nombre de siens: ils ne lui avaient pas été donnés par son Père. Cf. vers. 37, 44. — *Ex hoc* (vers. 67): à partir de ce moment; ou bien, en conséquence de cela. — *Abierunt...*: consommant ainsi leur incrédulité. — *Duodecim* (vers. 68). C.-à-d., le collège apostolique, qui, à cette époque, était formé depuis assez longtemps. — *Numquid et vos...?* Le divin Maître provoque lui-même une crise parmi les Douze, car il voulait que leur adhésion fût entièrement spontanée. — *Respondit...* Petrus (vers. 69). Saint Pierre nous apparaît le même dans le quatrième évangile que dans les trois premiers: tout dévoué à Jésus, impétueux, prenant la parole au nom des autres apôtres, etc. — *Ad quem ibimus* (le grec emploie le temps présent)? Ils ne volent personne à qui ils puissent adhérer, si ce n'est à Jésus, qui possède tout ce dont ils ont besoin, et qui peut seul satisfaire leurs désirs: *verba vitæ...* (c.-à-d., des paroles qui procurent la vie éternelle; comp. le vers. 64). Enfin, ils croient fermement que leur Maître est le Messie: *Et nos...* (vers. 70).



70. Et nous, nous avons cru et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu.

71. Jésus leur répondit : Ne vous ai-je pas choisi au nombre de douze ? Et l'un de vous est un démon.

72. Il parlait de Judas Iscariote, fils de Simon ; car c'était lui qui devait le trahir, quoiqu'il fût l'un des douze.

70. Et nos credidimus et cognovimus quia tu es Christus, Filius Dei.

71. Respondit eis Jesus : Nonne ego vos duodecim elegi ? Et ex vobis unus diabolus est.

72. Dicebat autem Judam Simonis Iscariotem ; hic enim erat traditurus eum, cum esset unus ex duodecim.

## CHAPITRE VII

1. Après cela, Jésus parcourait la Galilée ; car il ne voulait pas aller en Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir.

2. Or la fête des Juifs, dite des Tabernacles, était proche.

3. Et ses frères lui dirent : Pars d'ici, et va en Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais.

1. Post hæc autem ambulabat Jesus in Galilæam ; non enim volebat in Judæam ambulare, quia quærebant eum Judæi interficere.

2. Erat autem in proximo dies festus Judæorum, Scenopægia.

3. Dixerunt autem ad eum fratres ejus : Transi hinc, et vade in Judæam, ut et discipuli tui videant opera tua quæ facis.

Remarquez l'énergie de la déclaration *credidimus et cognovimus* (au temps parfait ; c'est une chose accomplie)..., et aussi l'ordre dans lequel les deux verbes sont placés : les apôtres ont commencé par croire, puis ils ont su et connu. — Au lieu de ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ (*Filius Dei*), d'importants manuscrits ont la variante ὁ ἀγιος τοῦ Θεοῦ, le saint de Dieu, qui pourrait bien fournir la meilleure leçon. Ce titre, déjà employé dans les synoptiques (cf. Marc. I, 21 ; Luc. IV, 34), désigne celui qui a été consacré, mis de côté entre tous, pour accomplir l'œuvre de Dieu en tant que Messie. — *Nonne ego...* (verset 71). « *Contraste tragique* » entre l'appel des Douze et la trahison de l'un d'entre eux. Ces mots contiennent à la fois une prophétie et un avertissement. — *Diabolus est* : un vrai suppôt de Satan par rapport à Jésus. — *Dicebat...* (vers. 72). Petit commentaire du narrateur. — *Judam Simonis*, C.-à.-d., fils de Simon. Sur le mot *Iscariotem*, voyez Matth. X, 4, et le commentaire. — *Cum esset...* Les quatre évangélistes relèvent habituellement par ce trait l'infamie de la conduite de Judas.

§ III. — *Le conflit s'accroît à Jérusalem, à l'occasion de la fête des Tabernacles*. VII, 1-X, 21.

Tout appartient ici en propre au quatrième évangile.

1° Incrédulité des frères de Jésus, et indécision du peuple à son égard. VII, 1-12.

CHAP. VII. — 1-2. Introduction. — *Ambula-*

COMMENT. — VII.

*bat... in Galilæam*. Allusion évidente au ministère de Notre-Seigneur dans cette province, tel que les synoptiques le décrivent longuement. Les trois imparfaits du vers. 1 marquent une durée plus ou moins prolongée. — *Eum... interficere...* Ainsi qu'il a été dit v, 18. — *Scenopægia*. Mot d'origine grecque (σκηνοπηγία, action de dresser une tente), qui désigne le *hay hassukkôf* des Hébreux, ou la fête des Tabernacles, que l'on célébrait presque aussi solennellement que la Pâque et la Pentecôte, durant huit jours entiers. Sur son origine et son but, voyez Lev. XXIII, 34-36, 39-43.

3-10. Les frères de Jésus le pressent d'aller à Jérusalem pour y passer la fête des Tabernacles. — Sur l'expression *fratres ejus*, voyez les notes de II, 12. Les parents du Sauveur voulaient qu'il allât exercer son ministère et se manifester dans la province la plus importante de la Palestine (*in Judæam*), afin d'encourager ses partisans. La réflexion *videant opera...* suppose que Notre-Seigneur avait accompli de nombreux miracles en Galilée (voyez les synoptiques). Ses proches, imbus des fausses idées manichéennes qui étaient alors courantes parmi les Juifs, auraient voulu qu'il attestât sa mission en Judée et à Jérusalem par toute sorte d'actions d'éclat. Cf. VI, 14-15, 30, etc. — *Nemo quippe...* (vers. 4). Ils lui reprochent d'être en contradiction avec lui-même : d'un côté, il veut que la mission qu'il dit avoir reçue de Dieu soit connue ; de l'autre, il demeure dans la paisible Galilée. — *Si hæc...* Le pronom est sous-entendu : Si tu accomplis de tels miracles. Comp. le ver-

4. Nemo quippe in occulto quid facit, et quærit ipse in palam esse; si hæc facis, manifesta teipsum mundo.

5. Neque enim fratres ejus credebant in eum.

6. Dicit ergo eis Jesus : Tempus meum nondum advenit; tempus autem vestrum semper est paratum.

7. Non potest mundus odisse vos; me autem odit, quia ego testimonium perhibeo de illo, quod opera ejus mala sunt.

8. Vos ascendite ad diem festum hunc; ego autem non ascendo ad diem festum istum, quia meum tempus nondum impletum est.

9. Hæc cum dixisset, ipse mansit in Galilæa.

10. Ut autem ascenderunt fratres ejus, tunc et ipse ascendit ad diem festum, non manifeste, sed quasi in occulto.

11. Judæi ergo quærebant eum in die festo, et dicebant : Ubi est ille?

12. Et murmur multum erat in turba de eo. Quidam enim dicebant : Quia bonus est; alii autem dicebant : Non, sed seducit turbas.

13. Nemo tamen palam loquebatur de illo, propter metum Judæorum.

4. Car personne n'agit en secret, lorsqu'il cherche à paraître; si tu fais ces choses, manifeste-toi au monde.

5. Car ses frères non plus ne croyaient pas en lui.

6. Jésus leur dit donc : Mon temps n'est pas encore venu; mais votre temps à vous est toujours prêt.

7. Le monde ne peut vous haïr; mais moi, il me hait, parce que je rends de lui le témoignage que ses œuvres sont mauvaises.

8. Vous, montez à cette fête; pour moi, je ne monte pas à cette fête, parce que mon temps n'est pas encore accompli.

9. Après avoir dit cela, il demeura en Galilée.

10. Mais, lorsque ses frères furent partis, il monta, lui aussi, à la fête, non pas publiquement, mais comme en secret.

11. Les Juifs le cherchaient donc pendant la fête, et disaient : Où est-il?

12. Et il y avait une grande rumeur dans la foule à son sujet. Car les uns disaient : C'est un homme de bien; les autres disaient : Non, mais il séduit les foules.

13. Cependant personne ne parlait de lui publiquement, par crainte des Juifs.

set 3. — *Mundo*. Non pas le monde universel, mais le monde juif, qui avait son centre dans la capitale. — *Neque enim...* (vers. 5). Remarque de l'évangéliste, destinée à expliquer cette conduite irrespectueuse, audacieuse, des frères de Jésus. Le verbe *credebant* ne désigne pas un manque absolu de foi, puisque les parents du Sauveur croyaient à son pouvoir d'accomplir des miracles; il désigne une foi incomplète, imparfaite. — *Dicit...* Réponse calme et digne de Jésus, vers. 6-8. — *Tempus meum...* : le temps de se manifester au monde, comme on le lui demandait; temps qui n'était pas encore arrivé, d'après le plan divin. — *Non potest...* (vers. 7). Eux, ils peuvent aller à Jérusalem sans courir aucun péril, car le monde, dont ils partagent les tendances, n'a pas d'hostilité contre eux; au contraire, il y a opposition entre Jésus et le monde, dont il dénonce les vices et les misères morales. Dans ce passage, le mot monde est pris en mauvaise part, ainsi qu'il arrive d'ordinaire dans le quatrième évangile. — Conclusion : *Vos ascendite...*, *ego...* *non...* (vers. 8). La leçon *ὄπιον*, pas encore, de quelques manuscrits, au lieu de la simple négation *οὐκ*, est une correction tardive, faite pour expliquer l'inconstance apparente de Jésus (comp. le vers. 10). Tout s'explique aisément sans ce petit coup de force. Les mots suivants (*quia tempus...*) le montrent : le Sau-

veur voulait aller à la fête, lui aussi, mais pas avec ses frères, ni de la manière éclatante qu'on lui conseillait. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par la suite du récit : *non manifeste, sed...* (vers. 10).

11-13. Une grande émotion règne à Jérusalem au sujet de Jésus. Ce petit récit forme un tableau très animé. — Le mot *Judæi*, par opposition à *turba* du vers. 12<sup>a</sup>, désigne les chefs spirituels du peuple, mal disposés envers Notre-Seigneur. — *Quærebant, dicebant*. Autres imparfaits marquant la répétition et la durée des actes. Cf. vers. 1. De même aux vers. 12 et 13. — *Ubi... ille?* On était habitué à voir Jésus assister aux fêtes religieuses, et son absence paraissait inexplicable. De plus, il était alors au faite de sa renommée. — *Murmur* (vers. 12) : des rumeurs comprimées, d'après le vers. 13. L'évangéliste cite quelques fragments des conversations du peuple, qu'il nous montre très partagé de sentiments au sujet du divin Maître : *Quia bonus...*; *Non, sed...* — *Nemo palam...* (vers. 13) : tant les chefs de la nation étaient redoutés de tous.

2<sup>o</sup> Deux discours prononcés par Notre-Seigneur Jésus-Christ durant la fête. VII, 14-39.

14-36. Premier discours : Jésus fait l'apologie de sa doctrine et revendique une mission toute divine. Trois subdivisions (vers. 14-24, 25-31,



14. Or, vers le milieu de la fête, Jésus monta au temple, et il enseignait.

15. Et les Juifs s'étonnaient, disant : Comment pouvait-il les lettres, lui qui n'a pas étudié ?

16. Jésus leur répondit : Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé.

17. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il saura, au sujet de ma doctrine, si elle est de Dieu, ou si je parle de moi-même.

18. Celui qui parle de lui-même cherche sa propre gloire ; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé est véridique, et il n'y a pas d'injustice en lui.

19. Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi ? Et aucun de vous n'accomplit la loi.

14. Jam autem die festo mediante, ascendit Jesus in templum, et docebat.

15. Et mirabantur Judæi, dicentes : Quomodo hic litteras scit, cum non didicerit ?

16. Respondit eis Jesus, et dixit : Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.

17. Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognosceat de doctrina, utrum ex Deo sit, an ego a meipso loquar.

18. Qui a semetipso loquitur, gloriam propriam quærit ; qui autem quærit gloriam ejus qui misit eum, hic verax est, et injustitia in illo non est.

19. Nonne Moyses dedit vobis legem ? et nemo ex vobis facit legem.

32-36), dont chacune est introduite par une réflexion de l'évangéliste relative aux impressions des Juifs (cf. vers. 15, 25, 32). Le vers. 14 sert de transition. — *Die... mediante*. Dans le grec : au milieu de la fête. — *Mirabantur* (verset 15). Plutôt : ils étaient étonnés (*ἐθαύμαζον*). La prédication du Sauveur était si remarquable (cf. vers. 46 ; Matth. vii, 28, etc.), que ses adversaires eux-mêmes, les orgueilleux hiérarques (*Judæi*), ne pouvaient cacher l'étonnement qu'elle leur causait. — *Litteras* (*γράμματα* sans article) : les lettres et les sciences d'une manière générale (cf. Act. xxvi, 24) ; puis, chez les Juifs, tout l'ensemble de l'enseignement rabbinique, avec les saintes Écritures pour base ; toute la masse indigeste des traditions transmises de bouche en bouche, et les commentaires sans nombre qu'on y avait ajoutés. — *Cum non...* On savait que Jésus n'avait pas fréquenté les écoles des rabbins. — *Respondit...* (vers. 16). Notre-Seigneur rattache très naturellement à cette réflexion de ses adversaires quelques déclarations qui concernaient l'origine de sa doctrine. — Origine entièrement divine : *non mea, sed...* En effet, cet enseignement n'ayant rien d'humain, il n'était pas nécessaire qu'il eût été puisé à des sources humaines. — *Si quis...* (vers. 17). Critérium de l'assertion qui précède. Notez l'association des mots *voluerit voluntatem*. Vouloir sincèrement accomplir la volonté de Dieu, telle qu'elle était manifestée dans l'Ancien Testament, c'était ressentir par là même pour les choses divines une sympathie qui devait amener à reconnaître l'origine céleste de la doctrine de Jésus. (cf. v. 46 ; xviii, 37. — *Qui a semetipso...* (verset 18). Autre critérium, qui développe les mots *utrum ex Deo...* du verset précédent. Il y a deux sortes de docteurs : les uns ne s'occupent que d'enseigner leurs propres idées et à satisfaire leur ambition personnelle ; les autres cherchent avant tout la gloire de celui dont ils sont les

ambassadeurs. Ces derniers n'ont aucun intérêt à falsifier la vérité ; leur langage est sincère et vrai (*hic... verax... et...*). Le substantif *injustitia* désigne ici ce qui est faux et déshonnête. L'application de ce passage se fait d'elle-même



Moïse reçoit les tables de la loi.  
(Peinture des Catacombes.)

à Jésus. — *Nonne...* (vers. 19). L'enchaînement paraît être : Vous rejetez mon enseignement ; mais il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque vous traitez de la même manière celui que Dieu vous a transmis par Moïse. — *Nemo... facit...* C'est aux chefs spirituels d'Israël que s'adressait Jésus ; or il est certain que, tout en se conformant d'une façon générale à la lettre de la loi, ils en violaient constamment l'esprit. Ils se conformaient même très à l'aise dans une foule de cas.

20. Quid me quæritis interficere? Respondit turba, et dixit: Dæmonium habes; quis te quærit interficere?

21. Respondit Jesus, et dixit eis: Unum opus feci, et omnes miramini.

22. Propterea Moyses dedit vobis circumcisionem (non quia ex Moyse est, sed ex patribus), et in sabbato circumciditis hominem.

23. Si circumcisionem accipit homo in sabbato, ut non solvatur lex Moysi, mihi indignamini quia totum hominem sanum feci in sabbato?

24. Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate.

25. Dicebant ergo quidam ex Jerosolymis: Nonne hic est quem quærunť interficere?

26. Et ecce palam loquitur, et nihil ei dicunt. Numquid vere cognoverunt principes quia hic est Christus?

27. Sed hunc scimus unde sit; Christus

20. Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir? La foule répondit: Vous êtes possédé du démon; qui est-ce qui cherche à vous faire mourir?

21. Jésus leur répliqua et dit: J'ai fait une œuvre, et vous en êtes tous étonnés.

22. Cependant Moïse vous a donné la circoncision (quoiqu'elle ne vienne pas de Moïse, mais des patriarches), et vous pratiquez la circoncision le jour du sabbat.

23. Si un homme reçoit la circoncision le jour du sabbat, afin que la loi de Moïse ne soit pas violée, pourquoi vous irritez-vous contre moi, parce que j'ai guéri un homme tout entier le jour du sabbat?

24. Ne jugez pas selon l'apparence, mais jugez selon la justice.

25. Quelques-uns, qui étaient de Jérusalem, disaient: N'est-ce pas là celui qu'ils cherchent à faire mourir?

26. Et voilà qu'il parle publiquement, et ils ne lui disent rien. Est-ce que vraiment les autorités ont reconnu qu'il est le Christ?

27. Mais celui-ci, nous savons d'où il

Cf. Matth. v, 17 et ss.; xii, 34; xv, 3-9, 13-14; xxiii, 4 et ss.; Marc. vii, 7 et ss., etc. — *Quid me...* (vers. 20). Argument « ad hominem » très énergique. Transgresseurs de la loi, de quel droit voulaient-ils infliger à Notre-Seigneur le dernier supplice, comme s'il l'avait lui-même violée? — *Respondit turba*. La foule était là très compacte (cf. vers. 11 et ss.), et elle ignorait les sinistres projets des hiérarques. Quelques personnes, indignées de l'accusation de Jésus, qu'elles s'appliquaient à elles-mêmes, se permirent de l'interrompre brutalement. — Les mots *dæmonium habes* ne signifient pas précisément: Tu es possédé du démon; mais: C'est le démon qui te pousse à dire une telle fausseté. La formule revient à celle-ci: Tu dis des choses absurdes. Les interrupteurs se figuraient que Jésus parlait sous le coup d'une hallucination. Cf. x, 21, etc. — *Unum opus...* (vers. 21). Notre-Seigneur leur répond d'une manière indirecte, en rappelant le grand miracle de la piscine, qui avait excité contre lui la haine des chefs. Cf. v, 2 et ss. — *Miramini*. Dans le grec: θαυμάζετε. Voyez la note du vers. 15°. — *Propterea* (verset 22). Preuve que cette malveillance était injustifiable. Il y a sans doute ici une ellipse: C'est pourquoi je vous dis... — *Moyse dedit...* La circoncision était, en effet, une des prescriptions les plus importantes de la loi mosaïque. Cf. Lev. xii, 3, etc. Mais, comme l'a jointe Jésus, elle remontait bien plus haut que Moïse: *sed ex patribus*. Cf. Gen. xvii, 10. — *Et in sabbato...*

Lorsque le huitième jour après la naissance de l'enfant coïncidait avec le sabbat, on n'hésitait pas à pratiquer la circoncision quand même. — Notre-Seigneur argumente sur ce fait, pour légitimer sa propre conduite: *Si... accipit...* (vers. 23). — *Ut non solvatur...*: puisque la loi, sans distinguer, fixait la cérémonie au huitième jour. — L'adjectif *totum* est capital dans ce raisonnement à fortiori: à la circoncision, envisagée non comme un signe du salut moral, mais, à la manière des rabbins, comme la simple guérison d'une partie corrompue du corps humain, Jésus oppose la guérison totale qu'il avait opérée précédemment. — *Nolite...* (vers. 24). Conclusion qui met en un parfait relief la suprême injustice des adversaires du Sauveur. — *Secundum faciem* est un hébraïsme: selon les apparences extérieures, avec partialité. — *Dicebant...* Vers. 25-31: Jésus réfute la fausse opinion de la foule touchant son origine personnelle, toute divine. — *Quidam ex...* Les habitants de Jérusalem connaissaient mieux que la foule, venue en grande partie des provinces, les projets des chefs à l'égard de Jésus: *Nonne hic...?* De la liberté avec laquelle parlait Notre-Seigneur, ils tirent une étrange déduction: *Numquid... cognoverunt...* (vers. 26). — *Quia... est Christus*. Ils regardaient donc comme possible que Jésus fût le Messie; mais ils se hâtent de rejeter cette bonne pensée: *sed hunc* (pronom très dédaigneux ici; vers. 27)... Langage qui nous révèle encore un préjugé judaïque relativement au



est ; or, quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est.

28. Jésus criait donc dans le temple, enseignant et disant : Vous me connaissez, et vous savez d'où je suis. Je ne suis pas venu de moi-même ; mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez pas.

29. Moi, je le connais, parce que je viens de lui, et que c'est lui qui m'a envoyé.

30. Ils cherchaient donc à l'arrêter ; et personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue.

31. Mais, parmi la foule, beaucoup crurent en lui ; et ils disaient : Le Christ, lorsqu'il viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci ?

32. Les pharisiens entendirent la foule murmurer ces choses à son sujet ; et de concert avec les chefs, ils envoyèrent des agents pour l'arrêter.

33. Jésus leur dit donc : Je suis encore avec vous pour un peu de temps, puis je m'en vais à celui qui m'a envoyé.

34. Vous me chercherez, et vous ne me trouverez pas ; et là où je serai, vous ne pouvez venir.

autem cum venerit, nemo scit unda sit.

28. Clamabat ergo Jesus in templo docens, et dicens : Et me scitis, et unde sim scitis. A meipso non veni, sed est verus qui misit me, quem vos nescitis.

29. Ego scio eum, quia ab ipso sum, et ipse me misit.

30. Quærebant ergo eum apprehendere ; et nemo misit in illum manus, quia nondum venerat hora ejus.

31. De turba autem multi crediderunt in eum ; et dicebant : Christus, cum venerit, nunquid plura signa faciet quam quæ hic facit ?

32. Audierunt pharisæi turbam murmurantem de illo hæc, et miserunt principes et pharisæi ministros, ut apprehenderent eum.

33. Dixit ergo eis Jesus : Adhuc modicum tempus vobiscum sum, et vado ad eum qui me misit.

34. Quæretis me, et non inveniatis ; et ubi ego sum, vos non potestis venire.

Messie. On prétendait alors que son origine (unde ne désigne pas le lieu de la naissance, mais l'extraction en général, la famille) demeurerait inconnue jusqu'au moment de son apparition, qui serait soudaine, imprévue : *Christus cum...* — *Clamabat* (vers. 28) : d'une voix émue, retentissante. — *In templo*. Car Jésus se trouvait alors dans l'enclos sacré. Comp. le vers. 14. — *Et me...*, et *unde...* Il fait cette concession à ses interlocuteurs. En réalité, à part sa naissance virginale, on connaissait toutes les circonstances extérieures de sa vie. Mais voilà qu'il va leur révéler ce qu'ils ignoraient au sujet de son origine et de sa mission divines : *A meipso...* — *Est verus qui...* C.-à-d. : Il y a vraiment quelqu'un qui m'a envoyé. — *Quem... nescitis*. On ne pouvait adresser un plus grave reproche à des membres du peuple théocratique. Ils montraient bien qu'ils ignoraient le Seigneur, puisqu'ils refusaient de reconnaître son envoyé. — *Ego scio...* (vers. 29) Contraste, et, en même temps, raison profonde de cette science du Sauveur : *quia ab ipso...* Tirant directement de Dieu son origine, engendré par lui de toute éternité, ayant reçu de lui sa mission, comment ne le connaîtraient-ils pas à fond ? — *Quærelant...* (verset 30) : à savoir, les hiérarques, furieux de ce langage. — *Nemo misit...* : par crainte du peuple sans doute. Mais l'évangéliste note un motif d'ordre supérieur : *quia nondum...* — *Hora ejus* : l'heure divinement fixée pour la passion du Christ. Cf. Matth. xxvi, 45. — *De turba*

*autem...* (vers. 31). La foule recueillit des paroles du Sauveur une meilleure impression : *Christus... numquid... ?* Le raisonnement était juste : Saint Jean suppose de nouveau les nombreux prodiges accomplis antérieurement par Jésus et racontés par les synoptiques. — *Audierunt...* Vers. 32-37 : Jésus annonce en termes mystérieux qu'il retournera bientôt vers son Père céleste. — *Murmurantem* : à voix basse, comme plus haut. Comp. les vers. 12-13. — *Principes* (ἀρχιερείς, les princes des prêtres) et *pharisæi*. C.-à-d., les membres du sanhédrin. — *Miserunt...* En voyant l'impression favorable produite par Jésus sur le peuple, ils se décident à passer aux voies de fait. — *Dixit ergo* (à l'occasion de cette démarche ; vers. 33). C'est à ses adversaires incrédules que Notre Seigneur va spécialement s'adresser. Ses paroles « contiennent une allusion évidente à sa mort et à sa glorification (cf. viii, 21 ; xiii, 33), et affirment que par cette mort, survenue sans qu'ils se fussent convertis, ils se trouveront définitivement séparés de lui, et regretteront plus tard de ne pas l'avoir accueilli à temps ». — *Adhuc modicum...* Six mois seulement séparaient Jésus de sa passion, puisqu'on était alors en novembre, et qu'il devait mourir au mois d'avril suivant. — *Vado*. Le temps présent marque tout ensemble la certitude et la proximité. — *Quæretis... et non...* (vers. 34). Cette phrase contient une menace évidente. Les ennemis du Sauveur le chercheront pour obtenir son secours ; mais il sera trop tard. — *Et ubi...*

35. Dixerunt ergo Judæi ad semetipsos: Quo hic iturus est, quia non inveniemus eum? Numquid in dispersionem gentium iturus est, et docturus gentes?

36. Quis est hic sermo quem dixit: Quæretis me, et non invenietis; et ubi sum ego, vos non potestis venire?

37. In novissimo autem die magno festivitatis, stabat Jesus, et clamabat, dicens: Si quis sitit, veniat ad me, et bibat.

38. Qui credit in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ.

39. Hoc autem dixit de Spiritu, quem accepturi erant credentes in eum; nondum enim erat Spiritus datus, quia Jesus nondum erat glorificatus.

40. Ex illa ergo turba, cum audissent

35. Les Juifs dirent donc entre eux: Où ira-t-il, que nous ne le trouverons pas? Ira-t-il vers ceux qui sont dispersés parmi les Gentils, et instruira-t-il les Gentils?

36. Que signifie cette parole qu'il a dite: Vous me chercherez, et vous ne me trouverez pas, et là où je serai, vous ne pouvez venir?

37. Le dernier jour, qui est le plus grand de la fête, Jésus se tenait debout, et criait, en disant: Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive.

38. Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'Écriture.

39. Il dit cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui; car l'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié.

40. Plusieurs donc, parmi la foule,

*sum*: au ciel, où il montera le jour de son ascension. Les mots *vos non potestis...* montrent clairement que Jésus ne s'adresse qu'à ses ennemis dans ces deux versets. — *Ad semetipsos* (verset 35). Locution populaire, signifiant: les uns aux autres. — *Quo hic* (pronom dédaigneux)... Ils tournent ses paroles en dérision. Ils auraient pu les comprendre, car la phrase « Je vais vers celui qui m'a envoyé » était particulièrement clair; mais ils continuent de fermer les yeux à la lumière. — L'expression *dispersionem gentium* (διασποράν τῶν Ἑλλήνων, la dispersion des Grecs) était technique chez les Juifs pour désigner ceux des leurs qui vivaient dispersés dans le monde païen. — *Et docturus...* C.-à-d.: ne réussissant point parmi nous, peut-être va-t-il tourner son activité du côté des Gentils. — *Quis est...* (vers. 36). Cette répétition prouve que, tout en se moquant, ils soupçonnaient que quelque chose de grave pour eux était caché sous les déclarations de Jésus.

37-39. Second discours: Notre-Seigneur promet d'envoyer l'Esprit-Saint à ceux qui croiront en lui. — *In novissimo... die...* Le huitième jour de la fête des Tabernacles avait une importance toute particulière (*magno*). Cf. Lev. XXIII, 36; Num. XXIX, 35, etc. — *Stabat... et clamabat...* Introduction très solennelle à ce discours, dont le narrateur ne donne qu'un bref sommaire. — *Si quis sitit...* On croit assez communément que Jésus rattache ce langage symbolique à un rite propre à la fête des Tabernacles: chaque matin, excepté le premier jour, on allait processionnellement remplir un vase d'or à la fontaine de *Siloé*, et on en répandait le contenu au coin de l'autel des holocaustes, en souvenir de la manne miraculeuse dont le Seigneur avait abreuvé son peuple dans le désert de Pharaon. — *Veniat... et bibat*. Jésus redit ici (cf. IV, 14; VI, 35) qu'il

est une source d'eau vive et vivifiante pour tous ceux qui croient en lui. — *Sicut dicit...* (vers. 38). Ce n'est pas une citation proprement dite que va faire Notre-Seigneur; dans les mots qui



Jésus source de vie. (D'après un ancien sarcophage.)

suivent, *flumina... fluent...*, il résume le sens de nombreux passages des saints Livres. Voyez Is. XLI, 18; XLIV, 3; LV, 1; LVIII, 11; Jer. II, 28; Ez. XXXVI, 25; XXXIX, 29, etc. — *Flumina*: des quantités d'eau considérables, symbolisant des grâces multiples. — *De ventre...* C.-à-d., de la partie la plus intime de son être. — *Hoc autem...* (vers. 39). Selon sa fréquente coutume, l'évangéliste explique le sens spécial des paroles de son Maître. — *Nondum enim...* Raison pour laquelle l'Esprit-Saint ne fut pas donné aux croyants d'une manière complète et visible, avant la première Pentecôte chrétienne. Il est considéré en cet endroit comme l'Esprit du Sauveur lui-même; or, il convenait que le Christ eût accompli son œuvre sur la terre et fût remonté dans sa gloire, avant d'envoyer son Esprit à ses amis.

3<sup>o</sup> Résultats produits par ces discours de Notre-Seigneur. VII, 40-53.

40-44. Nouvelle discussion à son sujet parmi le peuple. Petit tableau dramatique. Deux partis, comme au vers. 12: l'un favorable, l'autre défavorable à Jésus. Toutefois, dans le premier parti,



ayant entendu ces paroles, disaient : Celui-ci est vraiment le prophète.

41. D'autres disaient : C'est le Christ. Mais quelques autres disaient : Est-ce que le Christ viendra de Galilée ?

42. L'Écriture ne dit-elle pas que le Christ viendra de la race de David, et du bourg de Bethléem, où était David.

43. Il y eut donc division dans la foule à son sujet.

44. Quelques-uns d'entre eux voulaient l'arrêter, mais personne ne mit la main sur lui.

45. Les agents retournèrent donc vers les princes des prêtres et les pharisiens. Et ceux-ci leur dirent : Pourquoi ne l'avez-vous pas amené ?

46. Les agents répondirent : Jamais homme n'a parlé comme cet homme.

47. Les pharisiens leur répliquèrent : Est-ce que vous avez été séduits, vous aussi ?

48. Y a-t-il quelqu'un des chefs ou des pharisiens qui ait cru en lui ?

49. Mais cette foule qui ne connaît pas la loi, ce sont des maudits.

50. Nicodème, celui qui était venu trouver Jésus la nuit, et qui était l'un d'entre eux, leur dit :

51. Notre loi condamne-t-elle un homme sans qu'on l'entende d'abord, et sans qu'on sache ce qu'il a fait ?

hos sermones ejus, dicebant : Hic est vere propheta.

41. Alii dicebant : Hic est Christus. Quidam autem dicebant : Numquid a Galilæa venit Christus ?

42. Nonne Scriptura dicit : Quia ex semine David, et de Bethlehem castello, ubi erat David, venit Christus ?

43. Dissensio itaque facta est in turba propter eum.

44. Quidam autem ex ipsis volebant apprehendere eum ; sed nemo misit super eum manus.

45. Venerunt ergo ministri ad pontifices et pharisæos. Et dixerunt eis illi : Quare non adduxistis illum ?

46. Responderunt ministri : Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo.

47. Responderunt ergo eis pharisæi : Numquid et vos seducti estis ?

48. Numquid ex principibus aliquis credidit in eum, aut ex pharisæis ?

49. Sed turba hæc, quæ non novit legem, maledicti sunt.

50. Dixit Nicodemus ad eos, ille qui venit ad eum nocte, qui unus erat ex ipsis :

51. Numquid lex nostra judicat hominem, nisi prius audierit ab ipso, et cognoverit quid faciat ?

on appréciait différemment le Sauveur : pour les uns, il était simplement *propheta* (ὁ προφήτης), le prophète éminent qui a déjà été mentionné plus haut (cf. I, 21 et les notes) ; pour les autres, il était le Messie lui-même (vers. 41). A ceux-ci le parti défavorable répondait : *Numquid a Galilæa... ?* — La Bible est alléguée à l'appui de cette assertion : *Nonne...* (vers. 42). — *Ex semine David*. Voyez II Reg. vii, 16 ; Ps. xxx, 37-38 ; Is. xi, 1 ; Jer. xxiii, 5, etc. — *De Bethlehem*. Cf. Mich. v, 2, etc. — Résultat général parmi la foule : *dissensio* (σχίσμα) *itaque...* (vers. 43). — *Quidam autem* (vers. 44). Il s'agit de quelques exaltés, qui appartiennent au second parti. Il ne faut pas les confondre avec les serviteurs du sanhédrin, envoyés pour arrêter le Sauveur. Comp. les vers. 32, 45 et ss.

45-53. L'opinion des membres du sanhédrin. — *Venerunt ministri*. Ils semblent avoir reçu leur mandat d'arrêt au milieu de la fête, peu après l'arrivée de Notre-Seigneur, qu'ils avaient pu, par conséquent, écouter à loisir. Comp. les vers. 14, 32. — *Quare non... ?* Le ton raille de cette question révèle le mécontentement amer qui la dictait. — *Nunquam sic locutus...* (verset 46). Réponse pleine de candeur, qui renferme l'un des plus beaux éloges qu'on ait fait de Jésus. Cf. Marc. I, 32 ; Luc. iv, 31, etc. Ces

hommes grossiers n'avaient pu se soustraire à l'influence de sa prédication, de toute sa personne, et il leur avait été moralement impossible d'accomplir leur odieuse mission. — *Numquid et vos...* (vers. 47). Triste contraste entre l'endurcissement des hiérarques et la conduite vraiment noble de leurs serviteurs. — *Seducti*. Ceux qui croyaient en Jésus n'étaient, aux yeux de ses ennemis, que des hommes séduits, induits en erreur. — Les membres du sanhédrin citent leur propre exemple comme une règle que tous devaient suivre relativement à leur adversaire : *Numquid ex...* (vers. 48). — Les mots *turba hæc que...* (vers. 49) furent dictés par un dédain et un orgueil suprêmes. Voilà dans quels rangs, d'après les chefs du peuple, Jésus trouvait ses adhérents et ses amis. — *Dixit Nicodemus...* (vers. 50). Malgré sa timidité, que le narrateur rappelle en quelques mots (*ille qui... nocte* ; cf. III, 2), il fit entendre une protestation des plus sages et des plus fermes. — *Unus... ex ipsis*. Nicodème était donc, lui aussi, membre du sanhédrin. Cf. Luc. xxiii, 50 : *βουλοσπῆς*. — *Numquid lex...* (vers. 51). Il ne prend pas directement la défense de Jésus ; c'eût été lui faire infailiblement, tant ses ennemis étaient exaspérés ; il rappelle simplement à ces derniers les exigences de la loi, exigences violées par eux

52. Responderunt, et dixerunt ei : Numquid et tu Galilæus es? Scrutare Scripturas, et vide quia a Galilæa propheta non surgit.

53. Et reversi sunt unusquisque in domum suam.

52. Ils lui répondirent : Es-tu Galiléen, toi aussi? Scrute les Écritures, et tu verras que de la Galilée il ne sort pas de prophète.

53. Et ils s'en retournèrent chacun dans sa maison.

## CHAPITRE VIII

1. Jesus autem perrexit in montem Oliveti.

2. Et diluculo iterum venit in templum. et omnis populus venit ad eum; et sedens docebat eos.

3. Adducunt autem scribæ et pharisæi mulierem in adulterio deprehensam; et statuerunt eam in medio,

4. et dixerunt ei : Magister, hæc mulier modo deprehensa est in adulterio.

1. Or Jésus se rendit sur la montagne des Oliviers.

2. Et, de grand matin, il vint de nouveau dans le temple, et tout le peuple vint à lui; et s'étant assis, il les enseignait.

3. Alors les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère; et ils la placèrent au milieu de la foule.

4. Et ils dirent à Jésus : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère.

dans cette circonstance de la manière la plus honteuse. (f. Ex. xxiii, 1; Deut. 1, 16 et ss., etc. — *Numquid et tu...* (vers. 52). Comp. le vers. 47. Ils ne répondent de nouveau que par une injure. Ils donnaient le nom méprisant de *Galilæus* aux partisans de Notre-Seigneur, soit parce qu'ils le croyaient, eux aussi, originaire de la province de Galilée, soit parce qu'un grand nombre de ses disciples étaient Galiléens. — *Scrutare* (dans le grec : interprète)..., et *vide...* Ils se trompent étrangement, car la Galilée avait vu naître au moins le prophète Jonas. Cf. IV Reg. xiv, 25. — *Reversi sunt...* (vers. 53) : sans s'être décidés à rien contre Jésus, grâce au zèle de Nicodème.

4<sup>e</sup> Épisode de la femme adultère. VIII, 1-11.

Tout d'abord une question de critique, vivement débattue depuis les temps anciens. Ce passage (y compris le vers. 53 du chap. VII, qui se trouve dans un cas identique) a-t-il toujours fait partie du quatrième évangile? De nombreux interprètes contemporains, pour la plupart protestants ou rationalistes, en nient l'authenticité, parce qu'il manque dans les manuscrits grecs réputés les meilleurs, ainsi que dans le syriaque et dans plusieurs manuscrits de l'Italie. Ils ajoutent que l'épisode est « étranger au contexte ». Cette dernière preuve ne signifie rien ici, car pourquoi l'évangéliste n'aurait-il pas intercalé parmi les discours de Notre-Seigneur un fait important et significatif, qui les avait momentanément interrompus? A l'autre preuve, tirée des témoignages anciens, nous pouvons opposer une preuve identique, en disant qu'un nombre bien plus considérable encore de manus-

crits grecs, avec les versions latines et autres, contiennent le fragment incriminé. Somme toute, l'authenticité est suffisamment garantie, et presque tous ceux qui l'attaquent ne peuvent s'empêcher de reconnaître que l'incident a dû se passer tel qu'il est raconté ici. D'ailleurs, il est très probable que l'omission de tout ce passage par un certain nombre d'anciens témoins provient d'un motif dogmatique : la crainte qu'on avait, dans quelques cercles chrétiens, que la conduite miséricordieuse de Jésus ne devint un encouragement à certains péchés non moins graves que honteux. Voyez notre grand commentaire, p. 163-166; Knabenbauer, *h. l.*; Cornely, *Introd.*, t. III, p. 233 et ss. de la 2<sup>e</sup> édit.

CHAP. VIII. — 1-2. Introduction. — *Perrexit in montem...* : sans doute pour y passer la nuit, comme il fera plus tard, durant les derniers jours de sa vie. Cf. Luc. xxi, 37. — *In templum* (vers. 2) : τὸ ἱερόν, le temple dans le sens large, les galeries sacrées. — *Omnis populus...* La foule des pèlerins, bien disposée dans sa masse générale, goûtait toujours extraordinairement les instructions de ce Maître parfait.

3-5<sup>a</sup>. Une femme gravement coupable est conduite à Jésus, pour qu'il prononce lui-même sa sentence. — *Scribæ*. Ils ne sont mentionnés qu'en cet endroit du quatrième évangile. — *Adducunt... et statuerunt...* : sans respect pour Jésus ni pour la foule; mais les scribes voulaient précisément tendre un piège à Notre-Seigneur, comme va le montrer leur langage. — *Modo* (vers. 4). Dans le grec : ἐπαυτοφόρη, prise sur le fait. — *In lege... lapidare* (vers. 5). Tel était,



5. Or Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Vous donc que dites-vous ?

6. Ils disaient cela pour le tenter, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus, se baissant, écrivait avec son doigt sur la terre.

7. Et comme ils persistaient à l'interroger, il se releva, et leur dit : Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la pierre le premier.

8. Puis, se baissant de nouveau, il écrivait sur la terre.

9. Mais, ayant entendu cela, ils se retirèrent l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés ; et Jésus demeura seul avec cette femme, qui était debout au milieu.

10. Alors Jésus, se relevant, lui dit : Femme, où sont ceux qui t'accusaient ? Personne ne t'a-t-il condamnée ?

11. Elle dit : Personne, Seigneur. Jésus lui dit : Moi non plus, je ne te condamnerai pas ; va, et désormais ne pêche plus.

12. Jésus leur parla de nouveau, en disant : Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

5. In lege autem Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. Tu ergo quid dicis ?

6. Hoc autem dicebant tentantes eum, ut possent accusare eum. Jesus autem inclinans se deorsum, digito scribebat in terra.

7. Cum ergo perseverarent interrogantes eum, erexit se, et dixit eis : Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat.

8. Et iterum se inclinans, scribebat in terra.

9. Audientes autem unus post unum exhibant, incipientes a senioribus ; et remansit solus Jesus, et mulier in medio stans.

10. Erigens autem se Jesus, dixit ei : Mulier, ubi sunt qui te accusabant ? nemo te condemnavit ?

11. Quæ dixit : Nemo, Domine. Dixit autem Jesus : Nec ego te condemnabo ; vade, et jam amplius noli peccare.

12. Iterum ergo locutus est eis Jesus, dicens : Ego sum lux mundi ; qui sequitur me, non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ.

en effet, le châtement fixé par la loi mosaïque pour une fiancée qui oubliait gravement ses devoirs. Cf. Deut. xxii, 23-24. Peut-être s'agissait-il dans le cas présent d'une simple fiancée. — *Tu ergo... ?* Les interrogateurs essayent de mettre Jésus en opposition avec la loi. Connais-sant sa miséricorde, ils supposaient qu'il absoudrait la coupable ; de là cette réflexion du narrateur : *hoc... dicebant tentantes...* (vers. 6).

6<sup>e</sup>-11. Le Sauveur déjoue la malice de ses ennemis, tout en acquittant l'accusée. — *Scribebat...* Il est probable que Jésus n'écrivait rien de particulier, mais qu'il prenait cette attitude pour montrer qu'il ne s'occupait pas des accusateurs, et qu'il voulait demeurer étranger à leur question. — *Qui sine peccato...* (vers. 7). Par cette habile réponse, Notre-Seigneur se rangeait du côté de la loi, en même temps qu'il mettait ses adversaires dans un embarras dont ils ne purent sortir que par une fuite honteuse : *unus post unum...* (vers. 9). — *A senioribus*. Ceux-ci avaient conscience d'avoir péché davantage ; ou bien, plus avisés, ils ne voulaient pas rester les derniers. — *Jesus et mulier*. « La malheureuse et la miséricorde », comme dit saint Augustin. — *Solus* : par rapport, non point à la foule, mais aux accusateurs, qui avaient tous disparu. — *Mulier, ubi... ?* Court dialogue entre Notre-Seigneur et la coupable, vers. 10 et 11. — *Nec ego te...* Comme dans une

autre circonstance racontée par saint Luc, xii, 13 et ss., Jésus refuse de remplir l'office de juge. Néanmoins, à sa parole de bonté il ajoute un grave avertissement : *jam amplius...*

5<sup>e</sup> Autre discours de Jésus durant ce même séjour à Jérusalem. VIII, 12-59.

Trois parties, coupées par des formules de transition : vers. 12-20, 21-30, 31-59.

12-20. Le Sauveur se rend solennellement témoignage à lui-même et déclare qu'il est la lumière du monde. — *Iterum ergo...* Transition (vers. 12<sup>e</sup>). D'après le vers. 20, ce nouveau discours fut aussi prononcé dans le temple, probablement dès le lendemain de la fête des Tabernacles. — *Ego sum...* L'instruction commence et s'achève par cette majestueuse parole. Comp. le vers. 58. — *Lux mundi*. « Après s'être désigné comme la vraie source de la vie (cf. vii, 37 et ss.), Jésus se dit la vraie lumière du monde. Dans l'Ancien Testament, dans les prophéties messianiques, la lumière est tout simplement (du moins en des cas nombreux) le symbole du bonheur. Cf. Is. viii, 23 ; ix, 1 ; xlii, 6, etc. Ici le sens est plus profond. L'évangéliste lui-même détermine la nature du terme par l'adjonction des mots « de la vie » (*lumen vitæ*), de sorte que nous serons autorisés à voir dans les ténèbres l'idée de la mort ; et comme le verbe marcher désigne naturellement le passage à travers l'existence terrestre vers son but dé-

13. *Dixerunt ergo ei pharisæi : Tu de teipso testimonium perhibes ; testimonium tuum non est verum.*

14. *Respondit Jesus, et dixit eis : Et si ego testimonium perhibeo de meipso, verum est testimonium meum, quia scio unde veni, et quo vado ; vos autem nescitis unde venio, aut quo vado.*

15. *Vos secundum carnem judicatis, ego non judico quemquam ;*

16. *et si judico ego, judicium meum verum est, quia solus non sum ; sed ego, et qui misit me, Pater.*

17. *Et in lege vestra scriptum est, quia duorum hominum testimonium verum est.*

18. *Ego sum qui testimonium perhibeo de meipso ; et testimonium perhibet de me qui misit me, Pater.*

19. *Dicebant ergo ei : Ubi est Pater tuus ? Respondit Jesus : Neque me scitis,*

13. Les pharisiens lui dirent donc : Vous vous rendez témoignage à vous-même ; votre témoignage n'est pas vrai.

14. Jésus leur répondit : Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage est vrai, car je sais d'où je viens, et où je vais ; mais vous, vous ne savez pas d'où je viens, ni où je vais.

15. Vous jugez selon la chair ; moi, je ne juge personne ;

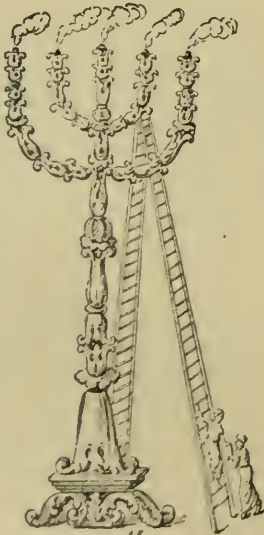
16. et si je juge, mon jugement est vrai, car je ne suis pas seul ; mais je suis avec le Père, qui m'a envoyé.

17. Il est écrit dans votre loi que le témoignage de deux hommes est vrai.

18. Or je me rends témoignage à moi-même ; et le Père, qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage.

19. Ils lui disaient donc : Où est votre Père ? Jésus leur répondit : Vous ne con-

nitif, nous aurons le sens que voici : Celui qui me suit, qui s'unit à moi par la foi, reçoit une lumière intérieure qui le guidera, en sorte qu'il ne risquera pas de se perdre, mais qu'il trouvera sûrement une autre vie, que la mort même n'interrompra pas. » Cf. I, 4 ; III, 19 ; V, 24. Il est possible que cette parole de Jésus se soit



Grand candélabre qu'on allumait dans la cour du temple de Jérusalem, durant la fête des Tabernacles.

rattachée à l'illumination que l'on faisait dans la cour du temple, le soir de la fête des Tabernacles. — *Dixerunt ergo...* (vers. 13). Comme précédemment (cf. VII, 12-13, 40-44), l'auditoire réuni autour de Jésus se composait d'amis et d'ennemis. Les pharisiens, qui étaient Notre-

Seigneur, protestent aussitôt contre son assertion. — *Testimonium... non... verum* : sous prétexte que, d'ordinaire, on ne saurait être un juge impartial dans sa propre cause. — Quelque temps auparavant (cf. V, 31), le Sauveur avait consenti à s'appliquer cette règle ; mais, en cet instant, il se place à un point de vue supérieur et il la rejette complètement : *Et si ego...* (vers. 14). Elle n'est pas faite pour lui ; seul il est capable de rendre témoignage dans sa cause personnelle, parce qu'il connaît seul son origine (*unde veni*) et son terme (*quo vado*), ses relations avec Dieu, sa mission, etc. — *Vos autem...* Moi et vous : antithèse que l'on rencontre fréquemment dans ces discours. Jésus établit un contraste perpétuel entre lui et ses ennemis. — *Vos secundum...* (vers. 15). Le jugement que les Juifs portaient sur Notre-Seigneur était charnel, c.-à-d., dirigé par des considérations humaines, méchantes et erronées ; c'est pourquoi ce jugement était a priori une condamnation. — *Ego non judico* : dans ce sens que Jésus était venu pour sauver le monde, non pour le condamner. Cf. III, 17-18. Les hommes se jugeront eux-mêmes, d'après la position qu'ils auront prise par rapport au Messie. — *Si judico...* (vers. 16). Restriction apportée à la pensée qui précède : en fait, Notre-Seigneur Jésus-Christ a été établi juge souverain du monde (cf. V, 22), et comme il juge avec Dieu son Père, son jugement est essentiellement conforme à la vérité. — *In lege... scriptum est...* (vers. 17). Voyez Deut. XVII, 6 et XIX, 15. — *Duorum hominum*. Or Jésus allègue le témoignage de deux personnes divines : le sien propre (*ego sum qui...*, vers. 18), et celui de Dieu le Père. Comp. V, 36 et ss. — *Dicebant...* : *Ubi...* (vers. 19). Question ironique, qui manifeste l'incrédulité de ceux qui la posaient. C.-à-d. : Montre-le-nous, ce Père céleste que tu allègues comme témoin ; fais-le comparaître



naissez ni moi, ni mon Père; si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père.

20. Jésus dit ces choses, enseignant dans le temple, au lieu où était le trésor; et personne ne l'arrêta, parce que son heure n'était pas encore venue.

21. Jésus leur dit encore : Je m'en vais, et vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché. Là où je vais, vous ne pouvez venir.

22. Les Juifs disaient donc : Est-ce qu'il se tuera lui-même, puisqu'il dit : Là où je vais, vous ne pouvez venir ?

23. Et il leur dit : Vous, vous êtes d'en bas; moi, je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde; moi, je ne suis pas de ce monde.

24. Je vous ai donc dit que vous mourrez dans vos péchés; car, si vous ne croyez pas à ce que je suis, vous mourrez dans votre péché.

25. Ils lui dirent donc : Qui êtes-vous? Jésus leur répondit : Je suis le principe, moi qui vous parle.

26. J'ai beaucoup de choses à dire de vous et à juger en vous. Mais celui qui m'a envoyé est véridique, et ce que j'ai appris de lui, je le dis dans le monde.

neque Patrem meum; si me sciretis, forsitan et Patrem meum sciretis.

20. Hæc verba locutus est Jesus in gazophylacio, docens in templo; et nemo apprehendit eum, quia necdum venerat hora ejus.

21. Dixit ergo iterum eis Jesus : Ego vado, et quæretis me, et in peccato vestro moriemini. Quo ego vado, vos non potestis venire.

22. Dicebant ergo Judæi : Numquid interficiet semetipsum, quia dixit : Quo ego vado, vos non potestis venire ?

23. Et dicebat eis : Vos de deorsum estis, ego de supernis sum. Vos de mundo hoc estis, ego non sum de hoc mundo.

24. Dixi ergo vobis quia moriemini in peccatis vestris; si enim non credideritis quia ego sum, moriemini in peccato vestro.

25. Dicebant ergo ei : Tu quis es? Dixit eis Jesus : Principium, qui et loquor vobis.

26. Multa habeo de vobis loqui, et judicare. Sed qui me misit, verax est; et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo.

devant nous. — *Neque me...*, *neque...* Après avoir ainsi constaté leur ignorance coupable, le Sauveur indique par quel moyen ils pourraient parvenir à la connaissance du Père : *Si me...*, *et Patrem...* Au lieu de *forsitan*, il faudrait « utique » d'après le grec; il y a donc ici une forte affirmation. — *Hæc verba...* (vers. 20). Conclusion de la première partie de ce discours. — *In gazophylacio*, c.-à-d., dans le parvis des femmes, où étaient suspendus les troncés destinés à recevoir diverses aumônes. Voyez Marc, XII, 41 et le commentaire. — *Nemo apprehendit...* La Providence veillait sur le Sauveur : *quia necdum...*

21-30. Jésus prédit les graves conséquences de l'incrédulité des Juifs. Le contraste entre lui et eux (*ego, vos*) est plus accentué que jamais. — *Ego vado, et...* Cette pensée a été déjà exprimée précédemment (cf. VII, 33-34); mais elle retentit ici avec une nouvelle vigueur. — *In peccato...* Ils mourront dans leur incrédulité, dans leur endurcissement aussi criminel qu' inexplicable. — *Quo ego..., vos non...* La séparation sera complète et perpétuelle. — *Dicebant...* (vers. 22). Comme plus haut, VII, 35, la réponse des Juifs « est ordinairement inintelligente. Ils s'arrêtent à la pensée d'un suicide (*numquid interficiet...?*), c.-à-d., d'un crime, travestissant ainsi l'élément le plus sublime de l'Évangile, d'une manière à la fois ridicule et odieuse ». — *Et dicebat...* (vers. 23). Sans daigner prendre garde à l'interruption, Jésus se borne à indiquer la cause de

la profonde divergence qui existe entre lui et ses adversaires. — *De deorsum* : du monde pervers, comme il est dit aussitôt (*de hoc mundo*). Cf. I Joan. V, 19. Remarquez l'énergie des deux anaphores. — *Dixi... vobis quia...* (vers. 24). Comp. le vers. 21. — *In peccatis...* Le pluriel alterne avec le singulier, *in peccato...* C'est le même sens : le péché est tour à tour envisagé dans son ensemble et dans ses manifestations isolées. — *Quia ego sum*, c.-à-d., que je suis le Messie venu pour vous sauver. — *Tu quis es?* Ils osent adresser à Jésus cette question, comme s'ils le voyaient pour la première fois. — *Principium, qui...* Si la Vulgate donnait tel le véritable sens, cette réponse serait d'une remarquable profondeur : (Je suis) le principe, c.-à-d., le Dieu éternel auteur de toutes choses, moi qui vous parle. Toutefois il est certain, d'après la plupart des manuscrits grecs et même latins, que telle n'est pas la signification du texte primitif. La leçon la plus probable semble avoir été : τὸν ἀρχὴν ὃς τὸ λαλῶ ὑμῖν. Il est vrai qu'on a interprété cette phrase de bien des manières (voyez notre grand commentaire, p. 175-176); mais les deux traductions suivantes sont de beaucoup les meilleures : (Je suis) depuis le commencement ce que je vous dis; (Je suis) entièrement ce que je vous dis. Or Jésus ne cessait de déclarer qu'il était le Messie, le Fils de Dieu. — *Multa habeo...* (verset 26). Après cette courte interruption, Jésus

27. Et non cognoverunt quia patrem ejus dicebat Deum.

28. Dixit ergo eis Jesus : Cum exaltaveritis Filium hominis, tunc cognoscetis quia ego sum, et a meipso facio nihil, sed sicut docuit me Pater, hæc loquor.

29. Et qui me misit mecum est, et non reliquit me solum, quia ego, quæ placita sunt ei, facio semper.

30. Hæc illo loquente, multi crediderunt in eum.

31. Dicebat ergo Jesus ad eos, qui crediderunt ei, Judæos : Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis,

32. et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos.

33. Responderunt ei : Semen Abrahæ sumus, et nemini servivimus unquam ; quomodo tu dicis : Liberi eritis ?

34. Respondit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati.

27. Ils ne comprirent pas qu'il disait que Dieu était son père.

28. Jésus leur dit donc : Quand vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez ce que je suis, et que je ne fais rien de moi-même, mais que je parle selon ce que le Père m'a enseigné.

29. Et celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne m'a pas laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable.

30. Comme il disait ces choses, beaucoup crurent en lui.

31. Jésus disait donc aux Juifs qui avaient cru en lui : Si vous demeurez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples,

32. et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.

33. Ils lui répondirent : Nous sommes la postérité d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne ; comment dites-vous : Vous serez libres ?

34. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque commet le péché est esclave du péché.

reprend sa déclaration sévère du vers. 24, et il atteste que c'est de ses adversaires surtout qu'il aurait à parler, et cela pour les condamner, tant il y a en eux de choses répréhensibles. En les condamnant, il serait absolument juste et véridique, puisqu'il ne fait qu'interpréter en tout les jugements de Dieu : *sed qui...*, et *ego...* — *Non cognoverunt...* (vers. 27) ; tant leur aveuglement était grand. Cette réflexion de l'évangéliste est encore plus concise dans le texte grec : Ils ne connurent pas qu'il leur parlait du Père. Notre version latine donne bien le sens. — *Cum exaltaveritis...* (vers. 28). Jésus prédit qu'après sa mort (voyez III, 14-15 et les notes) les Juifs eux-mêmes reconnaîtront sa nature, sa dignité, son union étroite avec Dieu. Pour l'accomplissement de cette prophétie, voyez Luc. XXIII, 48 ; Act. II, 37, etc. — *Sicut docuit...*, *hæc...* Notre-Seigneur ne se lasse pas de revenir sur ce fait. Comp. le vers. 26 ; v. 20, 30, etc. Il ne parle et n'agit que d'après la volonté de son Père et en union avec lui ; de même que le Père demeure sans cesse uni au Fils : *qui me misit...* (vers. 29). — *Hæc illo...* (vers. 30). Conclusion consolante de cette seconde partie du discours : *multi crediderunt...* La foi de ces nouveaux disciples était très ferme, puisqu'elle s'appuyait plus encore sur le témoignage personnel de Jésus que sur ses miracles. En outre, elle était d'autant plus remarquable, que, d'après le vers. 31, ces convertis avaient été au nombre des ennemis du Sauveur (« Judæos »).

31-39. Discussion de Jésus et des Juifs au sujet de leur filiation réciproque. — *Si... manseritis...* Cette constance à croire et à obéir à

sa parole était une condition absolument nécessaire pour que les néophytes fussent vraiment et complètement ses disciples (l'adverbe *vere* est très accentué). — *Cognoscetis veritatem* (vers. 32). Fruit magnifique de leur fidélité. La vérité dont parle ici Jésus, c'est d'abord son enseignement ; c'est aussi sa propre personne, puisqu'il est la vérité essentielle, descendue des régions célestes pour éclairer la terre. Voilà pourquoi il peut ajouter : *veritas liberabit...* Grâce à moi, vous redeviendrez libres sous le rapport moral. — *Responderunt...* (vers. 33). Les voilà blessés dans leur orgueil, parce qu'ils ont mal compris cette parole du divin Maître. — *Semen Abrahæ...* Assurément, c'était là une haute distinction pour les Juifs. « On pourrait s'étonner (il est vrai) qu'ils parlent si fièrement d'une liberté ou indépendance héréditaire qu'ils font remonter jusqu'à Abraham, tandis que le souvenir de l'esclavage égyptien, comme de la servitude babylonienne et persane, enfin l'assujettissement actuel à l'empire romain auraient pu les rendre plus modestes. Mais il est évident qu'ils se placent au point de vue, non des faits matériels, mais de la théorie. » D'ailleurs, la domination romaine, que l'on subissait sans la reconnaître ouvertement, n'entravait qu'à demi l'exercice de la liberté nationale. De là cette protestation orgueilleuse et toute pharisaïque. — *Respondit...* (vers. 34). Expliquant sa pensée, Jésus démontre à ses interrupteurs qu'ils sont réellement esclaves au point de vue moral, puisqu'ils commettent le péché. Quoique abstraite et générale en apparence (*omnis qui...*), la vérité qu'il énonce est très concrète et retombe directement sur l'au-



35. Or l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison; mais le fils y demeure toujours.

36. Si donc le fils vous met en liberté, vous serez vraiment libres.

37. Je sais que vous êtes fils d'Abraham; mais vous cherchez à me faire mourir, parce que ma parole n'a pas prise sur vous.

38. Moi, je dis ce que j'ai vu chez mon Père; et vous, vous faites ce que vous avez vu chez votre père.

39. Ils lui répondirent: Notre père, c'est Abraham. Jésus leur dit: Si vous êtes fils d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham.

40. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité, que j'ai entendue de Dieu; cela, Abraham ne l'a pas fait.

41. Vous faites les œuvres de votre père. Ils lui dirent: Nous ne sommes pas des enfants de fornication; nous avons un seul père, Dieu.

35. Servus autem non manet in domo in æternum; filius autem manet in æternum.

36. Si ergo vos filius liberaverit, vere liberi eritis.

37. Scio quia filii Abrahæ estis; sed queritis me interficere, quia sermo meus non capit in vobis.

38. Ego quod vidi apud Patrem meum, loquor; et vos quæ vidistis apud patrem vestrum, facitis.

39. Responderunt, et dixerunt ei: Pater noster Abraham est. Dicit eis Jesus: Si filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite.

40. Nunc autem queritis me interficere, hominem qui veritatem vobis locutus sum, quam audivi a Deo; hoc Abraham non fecit.

41. Vos facitis opera patris vestri. Dixerunt itaque ei: Nos ex fornicatione non sumus nati: unum patrem habemus, Deum.

ditoire. — *Servus autem...* (vers. 35). L'idée de l'esclavage suggère à Notre-Seigneur un rapprochement intéressant. L'esclave *non manet in domo*; on s'en défait lorsque ses services sont devenus inutiles. Au contraire, le fils a le droit de rester toujours dans la maison paternelle, car il y est chez lui, en qualité d'héritier. — *Si ergo... filius...* (vers. 36). Ici, le mot fils cesse d'être pris dans un sens général; il désigne évidemment Jésus-Christ, qui apportait aux Juifs la vraie liberté (*vere liberi...*), la liberté à l'égard du péché. Pour cela, ils n'avaient qu'à croire en lui et à le laisser agir. — *Scio quia...* (vers. 37). Jésus ne leur conteste pas le privilège et l'honneur qu'ils revendiquaient; ce qu'il leur reproche, c'est une conduite indigne de leur noble descendance: *sed queritis...* Leur incrédule était la cause de cette haine injuste: *quia sermo...* — *Non capit...* Le grec signifie probablement: (Ma parole) ne fait pas de progrès en vous. — Jésus indique la raison pour laquelle son enseignement n'a pas de prise sur eux: *Ego...* et *vos...* (vers. 38). Il y a entre eux et lui une opposition absolue. — *Quod vidi...*: durant sa préexistence éternelle; aussi vit-il dans une communion parfaite de sentiments avec le Père. — *Patrem vestrum*: non pas Abraham, cette fois. Notre-Seigneur explique plus loin sa pensée. Au lieu de *didistis*, le grec porte *ἤκουσαντες*, (ce que) vous avez entendu. — *Responderunt...* (vers. 39). Les Juifs ont compris que Jésus leur attribuait un autre père qu'Abraham; ainsi maintenant ils leur affirmation antérieure (comp. le vers. 37): *Pater noster...* — *Dicit eis...* Le Sauveur leur objecte à bon droit que leurs actes en général (ver-

set 39<sup>b</sup>) et leurs Intentions criminelles à son égard (vers. 40) montrent qu'ils ne sont les descendants d'Abraham que d'une manière exte-



Le sacrifice d'Abraham.  
(Peinture des Catacombes)

rieure et superflue. — *Hominem qui...* Circumstances qui aggravent considérablement leur faute. — *Hoc* (pronom fortement accentué) *Abraham non...* Le saint patriarche obéissait avec respect les ordres de Dieu et se hâta de les exécuter. — *Vos* (par opposition à Abraham) *facitis...* (vers. 41). Dans le même sens qu'un verset 38<sup>b</sup>. Comp. le vers. 44. — *Nos ex fornicatione...*

42. Dixit ergo eis Jesus : Si Deus pater vester esset, dilegeritis utique me ; ego enim ex Deo processi et veni ; neque enim a meipso veni, sed ille me misit.

43. Quare loquelam meam non cognoscitis ? Quia non potestis audire sermonem meum.

44. Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere. Ille homicida erat ab initio, et in veritate non stetit, quia non est veritas in eo. Cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, et pater ejus.

45. Ego autem si veritatem dico, non creditis mihi.

46. Qui ex vobis arguet me de peccato ? Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi ?

47. Qui ex Deo est, verba Dei audit. Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.

42. Jésus leur dit donc : Si Dieu était votre père, vous m'aimeriez, car c'est de Dieu que je suis sorti et que je suis venu ; je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé.

43. Pourquoi ne connaissez-vous pas mon langage ? Parce que vous ne pouvez entendre ma parole.

44. Vous avez le diable pour père, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement, et il n'est pas demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds, car il est menteur, et père du mensonge.

45. Mais moi, quand je dis la vérité, vous ne me croyez pas.

46. Qui de vous me convaincra de péché ? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?

47. Celui qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu. C'est pour cela que vous n'écoutez point, parce que vous n'êtes pas de Dieu.

Étrange malentendu. Si Jésus suppose aux Juifs « un autre père qu'Abraham, c'est donc, pensent-ils, qu'il accuse Sara d'adultère et qu'il veut imprimer à toute sa descendance la honte de l'illégitimité. Ils protestent avec énergie, et, puisqu'on paraissait leur contester la gloire d'être les enfants d'Abraham, ils remontent plus haut, et réclament pour eux-mêmes et pour Abraham la gloire plus grande d'avoir Dieu pour père commun. » Cf. Mal. II, 10, etc. On peut aussi, avec d'assez nombreux commentateurs, prendre le mot « fornicatio » au figuré, comme synonyme d'idolâtrie, ainsi qu'il arrive souvent dans l'Ancien Testament (cf. Ex. xxxiv, 16 ; Jud. II, 17 ; Jer. II, 20, etc.). Dans ce cas, le sens serait : Nous sommes demeurés fidèles à notre Dieu, et nous ne nous sommes pas livrés au culte des idoles (ce qui était vrai des générations récentes). — *Dixit ergo...* Longue réponse de Jésus, vers. 42-47 : la conduite de ses compatriotes à son égard démontre qu'ils sont les fils, non pas de Dieu, mais de Satan. — *Dilegeritis... me* : bien loin de me haïr et de vouloir ma mort. — Jésus avait un droit strict à leur affection, puisqu'il était le Fils et l'envoyé de Dieu : *ego... ex Deo*. — *Processi* : par la génération éternelle ; selon d'autres, par l'Incarnation. *Veni* : en me manifestant au monde. — *Neque enim...* Répétition de la pensée, pour lui donner plus de vigueur. — *Quare loquelam* (vers. 43). Fait très extraordinaire, ou mieux, très gravement coupable, puisque Jésus se présentait, il l'a prouvé, avec tous les signes qui caractérisent un envoyé divin. — *Quia non potestis...* Impossibilité morale, dont les Juifs portaient toute la responsabilité. — *Vos ex... diabolo...* (vers. 44). Le Sauveur

explique ouvertement son insinuation des vers. 38<sup>b</sup> et 41. — *Et desideria... vultis...* : de même que Notre-Seigneur ne songeait qu'à accomplir la volonté de Dieu. — *Ille...* Jésus indique quels sont les désirs, les tendances, que ses ennemis voulaient imiter dans le démon leur père. Comme lui, ils sont homicides ; comme lui, ils n'ont rien de commun avec la vérité. — *Homicida... ab initio*. Dès le commencement de l'histoire du genre humain, Satan a occasionné, par ses séductions, la sentence de mort dont tout homme est la victime. Cf. Gen. III, 1 et ss. ; Sap. II, 24, etc. — *In veritate non...* Il a abandonné la vérité par son orgueil mensonger, qui amena aussitôt sa chute. — *Quia non est...* ; *cum loquitur...* Développement de cette dernière pensée. — *Pater ejus. C.-à-d.* : le père du mensonge, le premier auteur de ce vice honteux. — *Ego autem...* (vers. 45). Plutôt, d'après le grec : Mais moi, parce que je dis la vérité, vous ne me croyez pas. D'après ce qui vient d'être dit, en agissant ainsi, les Juifs montraient bien qu'ils étaient les fils du démon. — *Quis... arguet* (ce verbe est au présent dans le texte grec ; vers. 46). Défi que Jésus jette fièrement à ses adversaires, sans qu'aucun d'eux puisse protester. Le Sauveur étant la sainteté même, « il en conclut que ses paroles aussi doivent être acceptées comme l'expression adéquate de la vérité » : *si veritatem..., quare... ?* — *Qui ex Deo...* (vers. 47). Jésus répond lui-même à la question qu'il vient de poser. L'incrédulité de ses adversaires provient de ce qu'ils ne sont pas *ex Deo*, c.-à-d., attirés et conduits librement par Dieu. — *Respondent...* (vers. 48). N'ayant pas d'autre argument à opposer, ils ripostent par des outrages. L'em-



48. Les Juifs lui répondirent donc, et lui dirent : N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé du démon ?

49. Jésus répondit : Je ne suis pas possédé du démon, mais j'honore mon Père ; et vous, vous me déshonorez.

50. Pour moi, je ne cherche pas ma propre gloire ; il est quelqu'un qui la cherche, et qui juge.

51. En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort.

52. Les Juifs lui dirent : Maintenant nous connaissons que vous êtes possédé du démon. Abraham est mort, et les prophètes aussi ; et vous dites : Si quelqu'un garde ma parole, il ne goûtera jamais la mort.

53. Êtes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les prophètes, qui sont morts aussi ? Qui prétendez-vous être ?

54. Jésus répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; c'est mon Père qui me glorifie, lui dont vous dites qu'il est votre Dieu.

55. Et vous ne le connaissez pas ; mais moi, je le connais ; et si je disais que je ne le connais pas, je serais semblable à vous, un menteur. Mais je le connais, et je garde sa parole.

56. Abraham, votre père, a tressailli

48. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei : Nonne bene dicimus nos quia Samaritanus es tu, et dæmonium habes ?

49. Respondit Jesus : Ego dæmonium non habeo ; sed honorifico Patrem meum, et vos inhonorastis me.

50. Ego autem non quæro gloriam meam ; est qui quærat, et judicet.

51. Amen, amen dico vobis, si quis sermonem meum servaverit, mortem non videbit in æternum.

52. Dixerunt ergo Judæi : Nunc cognovimus quia dæmonium habes. Abraham mortuus est, et prophetæ ; et tu dicis : Si quis sermonem meum servaverit, non gustabit mortem in æternum.

53. Numquid tu major es patre nostro Abraham, qui mortuus est ? et prophetæ mortui sunt. Quem teipsum facis ?

54. Respondit Jesus : Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est ; est Pater meus qui glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est.

55. Et non cognovistis eum, ego autem novi eum ; et si dixerero quia non scio eum, ero similis vobis, mendax. Sed scio eum, et sermonem ejus servo.

56. Abraham, pater vester, exultavit

plot du temps présent, *dicimus*, inique quo l'injure en question était constamment sur leurs lèvres. — *Samaritanus*. Au sujet de cette insulte, voyez iv, 9<sup>b</sup> et le commentaire ; Eccl. I, 28. — *Dæmonium habes* : inspiré par l'esprit mauvais. Cf. vii, 20. — *Ego... non...* (vers. 49). Jésus réfute cette calomnie avec un calme admirable. La preuve qu'il n'a rien de commun avec le démon, c'est qu'il honore Dieu (*sed honorifico...*) ; chose que Satan ne lui inspirerait pas de faire. — *Vos inhonorastis...* En l'outrageant ainsi, ses ennemis s'exposent à de terribles représailles, non point de la part de Jésus lui-même, car il ne cherche pas sa propre gloire (vers. 50), mais de la part de son Père : *est qui quærat...* En effet, mépriser Jésus c'était mépriser Dieu lui-même, dont il était l'ambassadeur et le Fils. — *Si quis sermonem...* (vers. 51). Promesse pleine de suavité pour ceux des auditeurs qui croyaient fermement en Jésus. Cf. iii, 16 ; iv, 13-14 ; v, 24, etc. — *Nunc cognovimus...* (verset 52). Plus Jésus se manifeste à eux, plus ses ennemis s'endurecissent dans leur incrédulité. — *Abraham...* et *tu...* Nouvelle méprise de ces Juifs charnels, à propos de la mort que Notre-Seigneur venait de mentionner (comp. le verset 51<sup>b</sup>), et qu'ils entendaient dans le sens ordi-

naire de ce mot. Le fondateur, puis les héros et les saints de la théocratie étaient morts comme les autres hommes, et Jésus prétendait avoir la puissance de rendre immortels tous ceux qui croient en lui. — *Quem teipsum...* ? Qui prétends-tu être ? Ta présomption est intolérable. — *Si ego glorifico...* Jésus répond à cette question insolente. Comp. v, 31-32, où nous avons vu une déclaration analogue. — *Est Pater...* Le Sauveur ne veut pas d'autre gloire que celle qu'il reçoit de Dieu, de ce Dieu dont ils prétendent être les fils (*quem esse...* : cf. vers. 41<sup>b</sup>). C'est bien à tort qu'ils nourrissent une telle prétention, puisque en réalité ils ne connaissent pas Dieu. — *Ego autem...* Nouvelle antithèse : Jésus connaît Dieu complètement, à cause des relations spéciales qu'il a avec lui. — *Similis vobis, mendax*. Les Juifs mentalent, en effet, lorsqu'ils affirmaient qu'ils connaissaient Dieu véritablement ; toute leur conduite démontrait le contraire. — *Sermonem... servo* : en obéissant aux modestes volontés divines. — *Abraham...* (verset 56). Jésus répond à l'autre reproche de ses interlocuteurs, celui de s'être déclaré plus grand qu'Abraham (cf. vers. 53). Non seulement il accepte ce reproche, mais il va bien au-delà des suppositions des Juifs. — *Exultavit* (expressions

ut videret diem meum; vidit, et gavisus est.

57. Dixerunt ergo Judæi ad eum : Quinquaginta annos nondum habes, et, Abraham vidisti ?

58. Dixit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, antequam Abraham fieret, ego sum.

59. Tulerunt ergo lapides, ut jacerent in eum; Jesus autem abscondit se, et exivit de templo.

de joie, désirant voir mon jour; il l'a vu, et il s'est réjoui.

57. Les Juifs lui dirent : Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham ?

58. Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, je suis.

59. Ils prirent donc des pierres, pour les jeter sur lui; mais Jésus se cacha, et sortit du temple.

## CHAPITRE IX

1. Et præteriens Jesus vidit hominem cæcum a nativitate.

2. Et interrogaverunt eum discipuli ejus : Rabbi, quis peccavit, hic aut parentes ejus, ut cæcus nasceretur ?

3. Respondit Jesus : Neque hic peccavit, neque parentes ejus; sed ut manifestentur opera Dei in illo.

1. Jésus, en passant, vit un homme aveugle de naissance.

2. Et ses disciples lui demandèrent : Maître, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ?

3. Jésus répondit : Ni lui n'a péché, ni ses parents; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui.

très forte) *ut videret...* Ces mots font évidemment allusion aux promesses qu'Abraham avait reçues de Dieu relativement au Messie. Cf. Gen. xii, 3; xviii, 18; xxii, 18, etc. L'illustre patriarche avait été inondé d'une sainte joie, en contemplant d'avance par la foi le jour de leur accomplissement (*diem meum* : l'époque de l'avènement de Jésus-Christ). Ses espérances se sont pleinement réalisées : *vidit...* Des limbes où était son âme, il avait contemplé le Messie. — *Gavisus est* : d'une joie nouvelle, produite précisément par la réalisation de la divine promesse. — *Dixerunt...* (vers. 57). Les Juifs transformèrent méchamment le sens des paroles de Jésus, comme s'il s'était vanté d'avoir eu sur la terre une entrevue personnelle avec Abraham. — *Quinquaginta annos*. Non que Notre-Seigneur parût avoir cet âge; cinquante est simplement ici un chiffre rond. — *Antequam...*, *ego sum* (vers. 58). Comme au vers. 56, Jésus dépasse les suppositions de ses interlocuteurs. Son assertion majestueuse, soulignée par un serment (*amen, amen...*), est d'une vigoureuse brièveté, et d'une clarté parfaite; il ne pouvait pas dire plus explicitement qu'il est éternel, qu'il est Dieu. C'est bien ce que comprirent les Juifs; aussi, en le regardant comme un blasphémateur, voulurent-ils lui appliquer sur-le-champ le châtement du blasphème, la lapidation : *tulerunt ergo...* (verset 59). Cf. Lev. xxiv, 16. — *Abscondit se*. D'après un assez grand nombre d'interprètes anciens et modernes, en se rendant invisible par

un miracle; plus simplement, pensons-nous avec d'autres commentateurs, en se dissimulant dans les rangs de la foule, ou en se cachant dans quelque'un des édifices du temple. Le mot *exivit* favorise davantage ce second sentiment.

6° Guérison de l'aveugle-né. IX, 1-41.

« Il s'agit ici d'un aveugle bien connu du public (comp. le vers. 8), et par conséquent d'un miracle facile à constater par ceux-là même qui ne l'ont pas vu opérer... C'est, de tous les faits miraculeux consignés dans notre évangile, celui à l'égard duquel l'auteur rentre le plus dans les détails extérieurs. » Il nous en donne comme un procès-verbal, avec toutes les preuves qui démontrent sa réalité.

CHAP. IX. — 1-7. Le miracle. — *Præteriens...* aussitôt après avoir quitté le temple. — *Quis peccavit...* (vers. 2). Cette question est posée au point de vue de la croyance commune chez les Juifs, qu'il y avait toujours, en ce qui concernait les individus, une connexion étroite entre le mal physique et le péché : partout où celui-là existait, celui-ci devait avoir préexisté comme cause. Cf. Luc. xiii, 1 et ss. — *Hic... ut cæcus...* Les disciples supposent donc qu'on pouvait pécher même avant de naître. — *Neque hic..., neque...* (vers. 3). Jésus exclut les deux hypothèses. Laisant de côté la cause de la cécité, il va indiquer quel but elle avait dans le cas présent : *ut manifestentur...* — *Opera Dei* : œuvres de toute-puissance et de bonté infinie. — *Me* (les manuscrits grecs flottent entre ἐμὲ et ἡμᾶς, « nos »)



4. Il faut que j'accomplisse les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour; la nuit vient, pendant laquelle personne ne peut travailler.

5. Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde.

6. Après avoir dit cela, il cracha à terre, et fit de la boue avec sa salive; puis il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle.

7. Et il lui dit : Va, lave-toi dans la piscine de Siloé (nom qui signifie Envoyé). Il y alla donc, se lava, et revint voyant.

8. De sorte que ses voisins, et ceux qui l'avaient vu auparavant mendier, disaient : N'est-ce pas là celui qui était assis, et qui mendiait? Les uns disaient : C'est lui.

9. Et d'autres : Nullement, mais c'est quelqu'un qui lui ressemble. Mais lui, il disait : C'est moi.

10. Ils lui dirent donc : Comment tes yeux ont-ils été ouverts?

11. Il répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue, et en a

4. Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est; venit nox, quando nemo potest operari.

5. Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi.

6. Hæc cum dixisset, expuit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linivit lutum super oculos ejus.

7. Et dixit ei : Vade, lava in natatoria Siloe (quod interpretatur Missus). Abiit ergo, et lavit, et venit videns.

8. Itaque vicini, et qui viderant eum prius quia mendicus erat, dicebant : Nonne hic est qui sedebat, et mendicabat? Alii dicebant : Quia hic est.

9. Alii autem : Nequaquam, sed similis est ei. Ille vero dicebat : Quia ego sum.

10. Dicebant ergo ei : Quomodo aperti sunt tibi oculi?

11. Respondit : Ille homo, qui dicitur Jesus, lutum fecit, et unxit oculos meos,

*oportet...* (vers. 4). Les œuvres de Dieu, c'est Jésus-Christ qui est chargé de les accomplir en tant qu'envoyé du Père; ses disciples avec lui, et la leçon  $\xi\mu\alpha\acute{\iota}$ ; est authentique. — *Donec dies...* On travaille d'ordinaire pendant le jour, et on se repose durant la nuit. Notre-Seigneur emploie ici les mots jour et nuit dans un sens figuré, pour désigner le temps de sa vie et celui de sa mort. — *Lux sum...* (vers. 5). Dans l'accepton la plus

*Expuit...*, et *fecit...* (vers. 6). Détails dramatiques et paradoxes tout divins : le thaumaturge rend la cécité plus complète encore, avant de la faire disparaître. Sur cet emploi merveilleux de sa salive, voyez aussi Marc. vii, 33 et viii, 22-26. — *Vade, lava...* (vers. 7). Le Sauveur demande un acte de foi à l'infirme, pour lui faire mériter sa guérison. — *Natatoria Siloe*. Le grec a  $\Sigma\iota\lambda\omega\acute{\iota}\mu$ , comme dans les LXX. En hébreu, *Siloah*, c.-à-d. *missus*, envoyé, comme traduit exactement le narrateur. Cette piscine célèbre, mentionnée par Isaïe, viii, 6, était située en dehors des murs de Jérusalem, au sud du mont Ophel; elle existe encore aujourd'hui sous le même nom (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). C'est très probablement à cause de l'association d'idées qui existe entre le nom de Siloé et son propre rôle d'envoyé par excellence, que Notre-Seigneur voulut que le miracle fût achevé en ce lieu. — *Abiit...*, *lavit*, et *venit...* Remarquez la vie et la rapidité du récit.

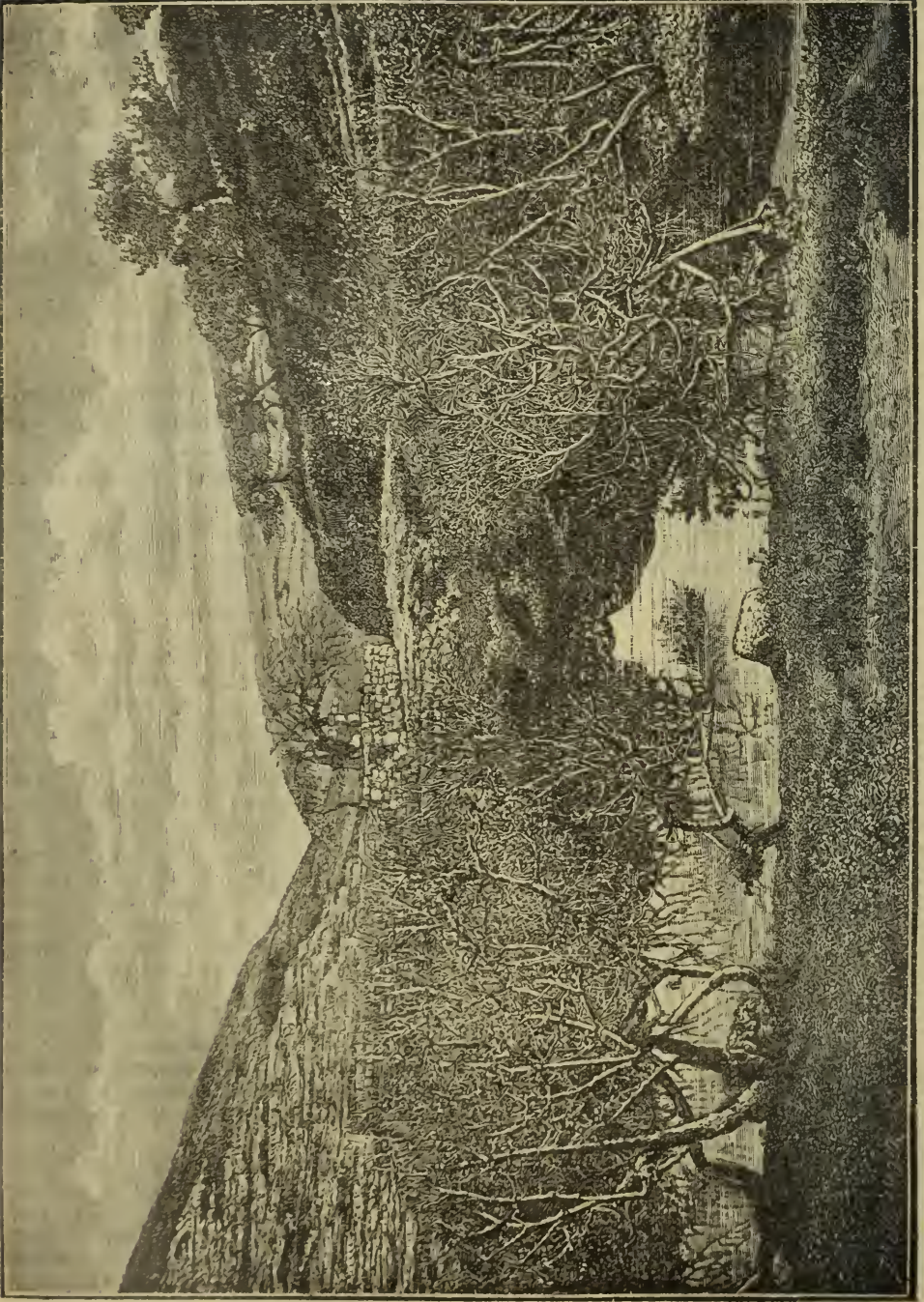
8-12. L'enquête de la foule au sujet du miracle. — *Itaque...* Vers. 8 et 9 : on constate l'identité de l'infirme. — *Veniit, et qui...* Le récit suppose que cet aveugle, comme tant d'autres avant et après lui, avait coutume de s'asseoir en un endroit spécial de la ville, où il implorait la charité des passants. — *Alii...*, *alii autem...* (vers. 9). Petite discussion très intéressante. Le narrateur insiste, afin de montrer qu'il n'existait pas le moindre doute au sujet de la cécité, qu'on avait pu constater tous les jours depuis longtemps. — *Quomodo...* (vers. 10). On interroge l'aveugle sur le mode de sa guérison. Son récit (vers. 11) est une reproduction très fidèle



Guérison de l'aveugle-né.  
(Fresque des Catacombes.)

universelle de cette expression (cf. i, 4; viii, 12; xi, 9, etc.); mais aussi dans un sens spécial, car c'est en tant qu'il est la lumière du monde que Jésus va rendre la vue à l'aveugle. —





La piscine de Siloé. (D'après une photographie.)



oïnt mes yeux, puis il m'a dit : Va à la piscine de Siloé, et lave-toi. J'y suis allé, et je me suis lavé, et je vois.

12. Ils lui dirent : Ou est-il? Il répondit : Je ne sais pas.

13. Ils amenèrent aux pharisiens celui qui avait été aveugle.

14. Or c'était un jour de sabbat que Jésus avait fait de la boue et lui avait ouvert les yeux.

15. Les pharisiens lui demandèrent donc aussi comment il avait recouvré la vue. Et il leur dit : Il m'a mis de la boue sur les yeux, et je me suis lavé, et je vois.

16. Là-dessus, quelques-uns des pharisiens disaient : Cet homme ne vient pas de Dieu, puisqu'il n'observe pas le sabbat. Mais d'autres disaient : Comment un homme pécheur pourrait-il faire de tels miracles? Et il y avait division entre eux.

17. Ils dirent donc de nouveau à l'aveugle : Toi, que dis-tu de celui qui t'a ouvert les yeux? Il répondit : C'est un prophète.

18. Mais les Juifs ne crurent point qu'il eût été aveugle, et qu'il eût recouvré la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir ses parents.

19. Et ils les interrogèrent, en disant : Est-ce là votre fils, que vous dites être né aveugle? Comment donc voit-il maintenant?

20. Les parents répondirent, en disant : Nous savons que c'est notre fils, et qu'il est né aveugle ;

21. mais comment voit-il maintenant? nous ne le savons pas ; ou qui lui

et dixit mihi : Vade ad natatoria Silae, et lava. Et abii, et lavi, et video.

12. Et dixerunt ei : Ubi est ille? Ait : Nescio.

13. Adducunt eum ad pharisaeos, qui caecus fuerat.

14. Erat autem sabbatum, quando lutum fecit Jesus, et aperuit oculos ejus.

15. Iterum ergo interrogabant eum pharisaei quomodo vidisset. Ille autem dixit eis : Lutum mihi posuit super oculos, et lavi, et video.

16. Dicebant ergo ex pharisaeis quidam : Non est hic homo a Deo, qui sabbatum non custodit. Alii autem dicebant : Quomodo potest homo peccator haec signa facere? Et schisma erat inter eos.

17. Dicunt ergo caeco iterum : Tu quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos? Ille autem dixit : Quia propheta est.

18. Non crediderunt ergo Judaei de illo quia caecus fuisset, et vidisset, donec vocaverunt parentes ejus qui viderat.

19. Et interrogaverunt eos, dicentes : Hic est filius vester, quem vos dicitis quia caecus natus est? Quomodo ergo nunc videt?

20. Responderunt eis parentes ejus, et dixerunt : Scimus quia hic est filius noster, et quia caecus natus est ;

21. quomodo autem nunc videat, nescimus ; aut quis ejus aperuit oculos,

de ce qui s'était passé. Voyez le vers. 7. — *Nescio* (vers. 12). Il ignorait ce que Jésus était devenu après qu'il l'avait quitté.

13-34. L'enquête des pharisiens. Elle a trois phases, qui correspondent aux vers. 13-17, 18-23, 24-31. — *Adducunt eum*.. On a vu parfois dans cette démarche une intention hostile ; mais il est plus vraisemblable que la foule voulait simplement faire constater le miracle par les autorités compétentes (*ad pharisaeos*). — *Erat... sabbatum*.. (vers. 14) : comme pour la guérison du paralytique. Cf. v. 9 Ce détail a pour but de préparer le lecteur aux incidents qui suivent. Comp. les vers. 16 et 28. — *Lutum fecit*. D'après les idées pharisaïques, cette opération si simple était une violation formelle du sabbat. — *Quomodo vidisset* (vers. 15). Ce point intéressait les pharisiens beaucoup plus que la guérison même, étant donnée l'étroitesse de leurs principes. — *Non est hic... a Deo* (vers. 16).

Au lieu de reconnaître le prodige et d'en rendre gloire à Dieu, ils se scandalisent d'un acte qu'ils regardent comme un crime. — *Alii autem*.. Excellente objection de quelques-uns d'entre eux. Le pluriel *haec signa* montre qu'ils connaissaient les autres miracles du Sauveur. — *Schisma* : dans le sens de division, dissentiment. — Interrogé sur ce qu'il pensait de son bienfaiteur, l'aveugle fait une admirable réponse (vers. 17) : *Propheta est* ; c.-à-d., un homme parlant et agissant au nom de Dieu. Cet acte de foi contraste avec l'incrédulité des chefs du peuple : *non crediderunt*.. Ceux-ci, malgré l'évidence des faits, agissent en tout cela « avec une opiniâtreté caractéristique », afin de prouver qu'il ne pouvait pas y avoir eu de miracle, dès là que, suivant eux, le miracle aurait été opposé à la loi. — *Vocaverunt parentes*.. : afin de continuer l'enquête auprès d'eux. — *Nescimus*.. Ils répondent (vers. 20-21) comme des gens timides,

nos nescimus. Ipsum interrogate : ætatem habet, ipse de se loquatur.

22. Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant Judæos; jam enim conspiraverant Judæi, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.

23. Propterea parentes ejus dixerunt : Quia ætatem habet, ipsum interrogate.

24. Vocaverunt ergo rursum hominem qui fuerat cæcus, et dixerunt ei : Da gloriam Deo. Nos scimus quia hic homo peccator est.

25. Dixit ergo eis ille : Si peccator est, nescio; unum scio, quia cæcus cum essem, modo video.

26. Dixerunt ergo illi : Quid fecit tibi? quomodo aperuit tibi oculos?

27. Respondit eis : Dixi vobis jam, et audistis; quid iterum vultis audire? Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri?

28. Maledixerunt ergo ei, et dixerunt : Tu discipulus illius sis; nos autem Moysi discipuli sumus.

29. Nos scimus quia Moysi locutus est Deus; hunc autem nescimus unde sit.

30. Respondit ille homo, et dixit eis : In hoc enim mirabile est quia vos nescitis unde sit, et aperuit meos oculos.

31. Scimus autem quia peccatores Deus non audit; sed si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit.

a ouvert les yeux? nous l'ignorons. Interrogez-le, il a l'âge; qu'il parle pour lui-même.

22. Ses parents dirent cela, parce qu'ils craignaient les Juifs; car les Juifs étaient déjà convenus ensemble que, si quelqu'un reconnaissait Jésus pour le Christ, il serait chassé de la synagogue.

23. C'est pour cela que ses parents dirent : Il a l'âge; interrogez-le lui-même.

24. Ils appelèrent donc une seconde fois l'homme qui avait été aveugle, et ils lui dirent : Rends gloire à Dieu; nous savons que cet homme est un pécheur.

25. Il leur dit : Si c'est un pécheur, je ne sais; je sais une chose, c'est que j'étais aveugle, et que maintenant je vois.

26. Ils lui dirent donc : Que t'a-t-il fait? comment t'a-t-il ouvert les yeux?

27. Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu; pourquoi voulez-vous l'entendre de nouveau? Est-ce que, vous aussi, vous voulez devenir ses disciples?

28. Alors ils l'accablèrent d'injures, et dirent : Toi, sois son disciple; nous, nous sommes disciples de Moïse.

29. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse; mais celui-ci, nous ne savons d'où il est.

30. Cet homme leur répondit, et dit : C'est ceci qui est étonnant, que vous ne sachiez pas d'où il est, et qu'il m'ait ouvert les yeux.

31. Or nous savons que Dieu n'exauce pas les pécheurs; mais si quelqu'un honore Dieu et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce.

qui craignent de s'attirer des ennuis. On voit par ce trait à quel point les pharisiens pesaient sur les consciences (comp. les vers. 22 et 23). Les parents reconnurent du moins que leur fils était aveugle de naissance. — *Extra synagogam...* (vers. 22) : par une formule d'excommunication. — *Vocaverunt... hominem...* (vers. 24) : pour lui faire subir un nouvel interrogatoire. — *Da gloriam...* Rendre gloire à Dieu, c'eût été, dans la circonstance, reconnaître avec les pharisiens que Jésus était un pécheur : *Nos* (avec emphase) *scimus...* — *Si peccator...* (vers. 25). La narration nous donne de plus en plus le beau spectacle de « la naïveté de la foi contrastant avec la dialectique raisonneuse (et malsaine) de l'incrédulité ». — *Unum scio, quia...* L'expérience de l'aveugle était irréfragable sur ce point; aussi oppose-t-il énergiquement sa certitude à

celle des pharisiens. — *Quid fecit...? quomodo...* (vers. 26). L'impatience et l'embarras des chefs percent sous ces questions, déjà posées antérieurement. Comp. les vers. 15 et 19. — *Dixi... jam...* (vers. 27). Lui aussi il s'impatiente, ce qui le rend ironique et mordant : *Numquid et vos...?* Il comprenait fort bien qu'ils étaient entièrement hostiles à Jésus. — *Maledixerunt... et* (vers. 28). Dans le grec : Ils l'injurèrent. Comme l'on fait souvent lorsqu'on est à bout de raisons. — *Tu..., nos autem...* Pronoms très accentués. Pour ces pharisiens superbes, Moïse était seul l'envoyé attitré de Jéhovah : *Nos scimus...* (verset 29). — *Respondit ille...* (vers. 30). Sans se laisser intimider, il tire vaillamment et admirablement, en ce qui concernait Jésus, les conclusions renfermées dans sa guérison miraculeuse, vers. 30-33. Pour lui, le prodige dont il avait



32. Jarnais on n'a entendu dire que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né.

33. Si cet homme ne venait pas de Dieu, il ne pourrait rien faire.

34. Ils lui répondirent : Tu es né tout entier dans le péché, et tu veux nous enseigner ? Et ils le jetèrent dehors.

35. Jésus apprit qu'ils l'avaient jeté dehors ; et l'ayant rencontré, il lui dit : Crois-tu au Fils de Dieu ?

36. Il lui répondit, et dit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ?

37. Et Jésus lui dit : Tu l'as vu, et celui qui te parle, c'est lui.

38. Il répondit : Je crois, Seigneur. Et se prosternant, il l'adora.

39. Alors Jésus dit : C'est pour un jugement que je suis venu dans ce monde, afin que ceux qui ne voient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles.

40. Quelques pharisiens, qui étaient avec lui, l'entendirent et lui dirent : Est-ce que nous sommes aveugles, nous aussi ?

32. A sæculo non est auditum quia quis aperuit oculos cæci nati.

33. Nisi esset hic a Deo, non poterat facere quidquam.

34. Responderunt, et dixerunt ei : In peccatis natus es totus, et tu doces nos ? Et ejecerunt eum foras.

35. Audivit Jesus quia ejecerunt eum foras ; et cum invenisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei ?

36. Respondit ille, et dixit : Quis est, Domine, ut credam in eum ?

37. Et dixit ei Jesus : Et vidisti eum, et qui loquitur tecum, ipse est.

38. At ille ait : Credo, Domine. Et proci dens adoravit eum.

39. Et dixit Jesus : In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant.

40. Et audierunt quidam ex pharisæis, qui cum ipso erant, et dixerunt ei : Numquid et nos cæci sumus ?

été l'objet démontré sans réplique que le thaumaturge était en relations très intimes avec Dieu. Le théologien le plus habile n'aurait pas mieux argumenté. — *In peccatis... totus* (avec emphase : dans tout ton être). De nouveau l'outrage en guise de réponse (vers. 34). Comp. le vers. 28. Cette parole a du moins le mérite d'attester la croyance des Juifs au péché originel. Cf. Ps. L, 7. — *Ejecerunt eum...* : en le mettant brutalement à la porte. Voie de fait qui fut sans doute aussitôt suivie de l'excommunication.

35-41. Jésus se révèle à l'aveugle-né et adresse de terribles menaces aux pharisiens. — *Cum invenisset eum...* : non pas fortuitement, mais après l'avoir cherché. Grande bonté du divin Maître. — *Credis in Filium...* ? D'après les meilleurs manuscrits grecs : au Fils de l'homme ; c.-à-d., au Messie. Cf. xii, 34, etc. — *Quis est... ut...* (vers. 36). Réponse émue, qui annonce des dispositions excellentes. L'aveugle croyait à son bienfaiteur, il l'avait confessé, il avait même déjà souffert pour lui ; mais il ne s'était point encore préoccupé de sa personne ». — *Vidisti* (vers. 37). En réalité, l'infirme avait été jusque-là incapable de voir Jésus ; le préterit a donc tel le sens du présent : Tu le vois. — *Qui loquitur... ipse...* Même déclaration qu'à la Samaritaine. Cf. iv, 26. — *Credo...* (vers. 38). Acte de foi complet, formulé en paroles et en actes (et

*proci dens...*). — *Et dixit...* (vers. 39) : se tournant vers la foule de ses auditeurs. La menace que Jésus va lancer contre ses ennemis forme le plus frappant contraste avec les vers. 35-38. — *In judicium... vent...* Cf. iii, 19 ; v, 27 ; Luc. ii, 34, etc. Par le fait même de sa venue en ce monde, Jésus opère une séparation parmi les hommes, qui se partagent relativement à lui en deux catégories : ceux qui voient et ceux qui sont aveugles. Cela est exprimé d'une manière paradoxale : *ut qui non...*, et *qui...* Ceux qui ne voient pas, ce sont les humbles et les simples (cf. vii, 49 ; Matth. xi, 25) : ils croient en Jésus-



Groupe d'aveugles égyptiens. (Peinture de tombeau)

Christ et sont illuminés par lui. Ceux qui voient, ou plutôt qui se figurent qu'ils voient, ce sont les orgueilleux, les pharisiens ; ils refusent de croire au Messie, et deviennent complètement

41. Dixit eis Jesus : Si cæci essetis, non haberetis peccatum ; nunc vero dicitis : Quia videmus ; peccatum vestrum manet.

41. Jésus leur dit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez pas de péché ; mais maintenant vous dites : Nous voyons ; c'est pour cela que votre péché demeure.

## CHAPITRE X

1. Amen, amen dico vobis, qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro.

2. Qui autem intrat per ostium, pastor est ovium.

3. Huic ostiarius aperit, et oves vocem ejus audiunt ; et proprias oves vocat nominatim, et educit eas.

4. Et cum proprias oves emisericit, ante eas vadit ; et oves illum sequuntur, quia sciunt vocem ejus.

5. Alienum autem non sequuntur, sed

1. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par ailleurs, est un voleur et un larron.

2. Mais celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis.

3. A celui-ci le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix ; il appelle ses propres brebis par leur nom, et il les fait sortir.

4. Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles ; et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix.

5. Elles ne suivent point un étranger,

aveugles (comp. les vers. 29 et 41<sup>b</sup>). — *Numquid et nos...* (vers. 40). Comprenant l'allusion, les ennemis du Sauveur lui demandent ironiquement une explication. — *Si cæci...* (vers. 41). Réponse écrasante de Jésus. Si les pharisiens étaient dans une ignorance invincible, ils ne seraient point coupables. Mais ils se vantent de tout savoir, et, en vertu de leur prétendue sagesse, ils refusent d'accepter les enseignements du Messie ; il est donc juste qu'ils soient châtiés. — *Peccatum... manet*. Un péché qui persévère, qui demeure, est par là même impardonnable.

7° Le bon Pasteur. X, 1-21.

L'une des pages les plus touchantes du quatrième évangile. Les adversaires de Notre-Seigneur prétendaient être les seuls guides attirés de la nation théocratique ; il leur démontre qu'ils ne sont en réalité que des pasteurs égoïstes, mercenaires, tandis qu'il est, lui, l'unique bon Pasteur des âmes. Les détails de cette belle allégorie sont empruntés aux mœurs pastorales de la Palestine ancienne et moderne. On trouve assez souvent des images semblables dans l'Ancien Testament ; cf. Ps. xxii, 1 et ss. ; Is. xl, 11 ; Jer. xxiii ; Ez. xxxiv ; Zach. xi, etc.

CHAP. X. — 1-6. Première partie de l'allégorie : le caractère et la conduite d'un bon pasteur en général. — *Qui non intrat...* « Dans les vastes steppes de la Judée et de la Pérée, les troupeaux paissaient la nuit en plein air dans de grands enclos ou bercails, fermés de palissades (parfois de murs grossiers)... Ceux qui en veulent aux brebis dans un but égoïste... évitent

la porte, où ils trouveraient le portier ou le gardien (cf. vers. 3), et ils s'introduisent dans le bercail par ailleurs, par escalade ». — *Qui autem...* (vers. 2). Au contraire, le vrai pasteur



Médaille des premiers siècles, représentant le bon Pasteur.

perfranchement, ouvertement, auprès des brebis : *per ostium*. Tous ses délégués font de même. — *Oves vocem...* (vers. 3). Elles le connaissent, et il les connaît lui aussi individuellement : *vocat nominatim*. — *Educit eas* : pour les conduire aux meilleurs pâturages. — *Ante eas vadit* (vers. 4) : ainsi que cela se pratique en Orient (voyez la gravure de la p. 537). — *Alienum autem...* (vers. 5). Les brebis sont, en effet, très craintives à l'égard de ceux qu'elles



mais elles le fuient; car elles ne connaissent pas la voix des étrangers.

6. Jésus leur dit cette parabole, mais ils ne comprirent pas de quoi il leur parlait.

7. Jésus leur dit donc encore: En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis.

8. Tous ceux qui sont venus sont des voleurs et des larrons, et les brebis ne les ont point écoutés.

9. Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera, et il sortira, et il trouvera des pâturages.

10. Le voleur ne vient que pour voler, égorger et détruire. Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie, et qu'elles l'aient plus abondamment.

11. Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

12. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, voit venir le loup, et abandonne les brebis, et s'enfuit; et le loup ravit et disperse les brebis.

13. Le mercenaire s'enfuit, parce qu'il

fugiunt ab eo, quia non noverunt vocem alienorum.

6. Hoc proverbium dixit eis Jesus; illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis.

7. Dixit ergo eis iterum Jesus: Amen, amen dico vobis, quia ego sum ostium ovium.

8. Omnes quotquot venerunt, fures sunt et latrones, et non audierunt eos oves.

9. Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur; et ingredietur, et egredietur, et pasua inveniet.

10. Fur non venit nisi ut furetur, et mactet, et perdat. Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.

11. Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.

12. Mercenarius autem, et qui non est pastor, cujus non sunt oves propriæ, videt lupum venientem, et dimittit oves, et fugit; et lupus rapit, et dispergit oves.

13. Mercenarius autem fugit, quia

ne connaissent pas: *fugiunt...* — *Hoc proverbium* (dans le grec: παραομιλία, comparaison). Conclusion de cette première partie de la parabole (vers. 6). — *Illi autem...* Aveuglés comme ils l'étaient par leur orgueil, les pharisiens ne comprirent pas que le contraste établi par Jésus entre le bon pasteur et le voleur les visait spécialement.

7-13. Deuxième partie: Jésus s'applique à lui-même la comparaison du bon pasteur. — *Dixit ergo...* Formule de transition. Le divin Maître insiste, puisqu'on n'a pas saisi la portée de son langage. Cette seconde partie s'ouvre, comme la première, par le serment accoutumé: *Amen, amen...* Comp. le vers. 1. — *Ego sum...* Le Sauveur déclare être lui-même cette porte du bercail qu'il avait mentionnée au début de la parabole. — *Ostium ovium*. C.-à-d., la porte par laquelle on pénètre auprès des brebis. — *Omnes quotquot...* (vers. 8). Dans le grec, d'après la leçon la plus probable: Tous ceux qui sont venus avant moi. Cette parole doit être évidemment expliquée d'après le contexte. Or Jésus, dans ce petit discours, oppose constamment le bon pasteur aux bergers méchants et mercenaires, sa propre personne aux pharisiens et aux autres chefs spirituels des Juifs. C'est donc à ceux-ci qu'il faut restreindre l'application. Remarquez d'ailleurs que Notre-Seigneur s'exprime au temps présent: *fures sunt...* Enfin, le troupeau représentant la génération contemporaine, il est juste que les pasteurs appartenant à la même période. — *Non audierunt...* Cf. vers. 5. La conduite de l'aveugle-né en était un exemple frappant. — *Ego sum...* (vers. 9).

Notre-Seigneur revient sur ce fait capital. — Le verbe *introierit* et les suivants, jusqu'à *inveniet*, se rapportent plutôt aux pasteurs secondaires qu'aux brebis. Comp. le vers. 2. — *Salvabitur*: dans le temps et dans l'éternité. — *Fur non venit nisi...* (vers. 10). Description dramatique de la conduite du mauvais pasteur. Comp. Ez. xxxiv, 1 et ss. La manière d'agir de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le bon Pasteur par excellence, est tout à fait l'opposé de la leur: *Ego veni...* Admirable pensée, qui sera commentée jusqu'à la fin de l'allégorie. — *Ego... pastor bonus* (vers. 11). L'adjectif grec καλός exprime tout ensemble l'idée de beauté et celle de bonté: tel il qualifie le berger qui s'acquitte fidèlement de ses fonctions. — *Bonus pastor...* Principe dont Jésus s'est déjà fait (cf. vers. 10<sup>b</sup>), et dont il se fera encore plus loin, l'application (comp. les vers. 14 et ss.; Gen. xxxi, 40; I Reg. xvii, 25, etc.). — *Animam... dat*. Dans le grec: τήν ψυχάν, « point »; c.-à-d., il donne sa vie comme rançon, comme gage. — *Mercenarius* (vers. 12). Encore une antithèse entre le bon pasteur et le mauvais (cf. vers. 10). Ce dernier, représenté plus haut sous les traits d'un voleur, l'est maintenant sous ceux d'un mercenaire; c.-à-d., d'un serviteur à qui, moyennant salaire, on confie le soin du troupeau. — *Lupum*: l'ennemi des brebis dans tous les temps et tous les pays. — *Dimittit... fugit*. Le mercenaire ne pense qu'à son propre salut. Triste résultat de sa honteuse fuite: *lupus rapit...* Son motif: *quia mercenarius... et non...* (vers. 13). Comp. le vers. 12<sup>a</sup>. — *Ego sum...* (vers. 14). Jésus s'applique deux fois coup sur coup cette belle comparaison (cf.

mercenarius est, et non pertinet ad eum de ovibus.

14. Ego sum pastor bonus, et cognosco meas, et cognoscunt me meæ,

15. sicut novit me Pater et ego agnosco Patrem; et animam meam pono pro ovibus meis.

16. Et alias oves habeo, quæ non sunt ex hoc ovili; et illas oportet me adducere, et vocem meam audient, et fiet unum ovile, et unus pastor.

17. Propterea me diligit Pater, quia ego pono animam meam, ut iterum sumam eam.

18. Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam a meipso. Et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam: hoc mandatum accepi a Patre meo.

19. Dissensio iterum facta est inter Judæos propter sermones hos.

20. Dicebant autem multi ex ipsis: Dæmonium habet, et insanit; quid eum auditis?

21. Alii dicebant: Hæc verba non sunt dæmonium habentis; numquid dæ-

est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis.

14. Je suis le bon pasteur, et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent,

15. comme le Père me connaît et que je connais le Père; et je donne ma vie pour mes brebis.

16. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; celles-là aussi, il faut que je les amène, et elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'une seule bergerie et qu'un seul pasteur.

17. C'est pour cela que le Père m'aime, parce que je donne ma vie pour la reprendre de nouveau.

18. Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre: tel est le commandement que j'ai reçu de mon Père.

19. Il y eut encore une division parmi les Juifs, à cause de ces paroles.

20. Beaucoup d'entre eux disaient: Il est possédé du démon, et il a perdu le sens; pourquoi l'écoutez-vous?

21. D'autres disaient: Ce ne sont point là les paroles d'un homme possédé du

vers. 11), aïusi qu'il avait fait pour celle de la porte (vers. 7 et 9). — *Cognosco...*, et *cognoscunt...* Comp. les vers. 3-5, 8. Il existe une union très intime entre le Sauveur et ses brebis mystiques. — *Sicut novit...* (vers. 15). Beau rapprochement pour mettre davantage cette pensée en relief. Il ne faudrait qu'une simple virgule entre les vers. 14 et 15, qui ne contiennent qu'une seule et même phrase. Les relations réciproques du Père et du Fils, au point de vue de la connaissance et de l'amour, sont la figure de celles qui règnent entre Jésus et les âmes fidèles. — *Et animam... pono...* Comp. le vers. 11. C'est la preuve par excellence de l'attachement sincère et généreux. — *Et alias...* (vers. 16). Du monde juif, le divin Pasteur porte tout à coup ses regards sur le monde païen, où il voit aussi de très nombreuses brebis à sauver. — *Hoc ovili*: le bercail Israélite, qui avait contenu jusqu'alors tout le troupeau de Jéhovah. — *Et illas* (mots accentués) *oportet...* C'était une nécessité d'après le plan éternel de Dieu, que les prophètes avaient si souvent proclamé. — *Et vocem...* Ces nouvelles brebis deviendront fidèles à leur tour. Comp. les vers. 3-5. — *Unum ovile*. Plutôt, d'après le texte primitif: « unus grex »; un seul troupeau, composé des Juifs et des païens convertis (*μία κοίμη*; au vers. 1, le mot latin « ovile » correspond au grec *οἴκη*). Cet unique troupeau, c'est l'Église du Christ, Église vraiment catholique, formée de la réunion de tous

les peuples pacifiquement groupés sous la houlette du Christ. Cf. Ez. xxxiv, 23; xxxvii, 22 et ss., etc. Le vers. 16 contient donc « une allusion très claire à la conversion des Gentils ». — *Propterea me...* (vers. 17). Le généreux dévouement du bon Pasteur pour ses brebis le rend extraordinairement cher à son Père. — *Ut iterum...* Il reprendra sa vie par la résurrection. En effet, le Messie ne saurait être atteint par la mort de la même manière que les autres hommes. Les anciens oracles l'avaient prédit aussi: cf. Ps. xv, 10; Is. liii, 11-12; Act. ii, 24 et ss. — *Nemo tollit...* (vers. 18). Développement du vers. 17<sup>b</sup>. — Les mots *ego* et *a meipso* relèvent très fortement le caractère spontané de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est de son propre gré qu'il est mort; personne ne l'y a forcé. Voyez les expressions dont se servent les quatre évangélistes pour décrire son dernier soupir: Matth. xxvii, 50; Marc. xv, 37; Luc. xxiii, 46; Joan. xix, 30. — *Hoc mandatum*: l'ordre de donner sa vie et de la reprendre suivant les circonstances indiquées par Dieu.

19-21. Nouveau désaccord entre les Juifs au sujet de Jésus. — *Dissensio* (*σχίσμα*) *iterum...* Allusion à ix, 16. — *Multi* (vers. 20). C'était donc la majorité qui se déclarait contre Notre-Seigneur. — *Dæmonium habet*. Voyez vii, 20; viii, 48 et les notes. — *Quid eum...?* Était-ce la peine d'écouter un insensé, qui était inspiré par l'esprit mauvais? — *Alii dicebant...* (ver-





Berger de Palestine ramenant son troupeau à la bergerie.

monium potest cæcorum oculos aperire?

22. Facta sunt autem Encænïa in Jerosolymis; et hiems erat.

23. Et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis.

24. Circumdederunt ergo eum Judæi, et dicebant ei : Quousque animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palam.

25. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis. Opera, quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me.

26. Sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis.

27. Oves meæ vocem meam audiunt; et ego cognosco eas, et sequuntur me.

28. Et ego vitam æternam do eis, et non peribunt in æternum, et non rapiet eas quisquam de manu mea.

29. Pater meus, quod dedit mihi, majus omnibus est; et nemo potest rapere de manu Patris mei.

démon; le démon peut-il ouvrir les yeux des aveugles?

22. Or on faisait à Jérusalem la fête de la Dédicace; et c'était l'hiver.

23. Et Jésus se promenait dans le temple, sous le portique de Salomon.

24. Les Juifs l'entourèrent donc, et lui dirent : Jusques à quand tiendrez-vous notre esprit en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous clairement.

25. Jésus leur répondit : Je vous parle, et vous ne croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent elles-mêmes témoignage de moi.

26. Mais vous ne croyez point, parce que vous n'êtes pas de mes brebis.

27. Mes brebis écoutent ma voix, et je les connais, et elles me suivent.

28. Je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main.

29. Ce que mon Père m'a donné est plus grand que toutes choses, et personne ne peut le ravir de la main de mon Père.

set 21). Ceux-ci appuient leur jugement favorable soit sur les paroles (*hæc verba non...*), soit sur les actes de Jésus (*numquid demonium...?*). Leur raisonnement était d'une parfaite justesse.

§ IV. — La lutte se poursuit à Jérusalem, à l'occasion de la fête de la Dédicace. X, 22-42.

1<sup>o</sup> Jésus-Christ consubstantiel à Dieu son Père. X, 22-3<sup>o</sup>.

22-24. Occasion de cette déclaration importante de Notre-Seigneur. — *Encænïa* (du grec ἐγκαίνια); la fête du « renouvellement », ou de la Dédicace, instituée par Judas Machabée, après qu'il eut purifié le temple, odieusement profané par Antiochus Épiphane. Cf. I Mach. iv, 50; II Mach. I, 18; x, 6 et ss. Elle avait lieu vers le milieu de décembre (*hiems erat*). — *Ambulabat...* (vers. 23). Selon toute vraisemblance, Jésus avait quitté Jérusalem durant l'intervalle de deux mois qui séparait cette solennité de celle des Tabernacles. Cf. VII, 2 et ss. D'après les synoptiques, il paraît avoir passé ce temps en Pérée. Voyez notre *Synopsis*, §§ 92-113. — *In porticu Salomonis*. On nommait ainsi une galerie couverte, située dans la partie orientale de l'édifice sacré, et regardée comme un reste du temple de Salomon. Cf. Act. III, 11; Josephé, *Ant.*, xx, 9, 7. — *Circumdederunt... eum* (vers. 24) : à l'improviste, et peut-être avec des intentions hostiles, comme semble l'indiquer l'expression caractéristique *Judæi*. — *Quousque...?* Le langage de ces Juifs est insolent, presant. Ils reprochent à Jésus de les tenir en suspens au sujet de sa mission. — *Si*

*tu es...*, *dic...* Comme s'il ne leur avait pas déclaré et démontré plusieurs fois très clairement ce qu'il était. Cf. v, 19; vi, 35 et ss.; vii, 38; viii, 12, 26; x, 11, etc. « Mais le Christ attendu et demandé par le monde n'était pas celui que Dieu lui offrait, et cette différence de conception n'était pas la moindre des causes de l'incrédulité. »

25-30. Première partie de la réponse du Sauveur. Il reproche aux Juifs de ne croire ni à sa parole, ni à ses œuvres; motifs de cette incrédulité; déclaration très solennelle. — *Loquar vobis*. D'après le grec : Je vous ai dit (que je suis le Christ). — *Opera...*, *testimonium...* Cf. v, 36. Il suffisait, en effet, de penser aux œuvres de Jésus pour comprendre ce qu'étaient sa personne et sa mission. — *Sed vos...* Les vers. 27-29 expliquent le phénomène étrange de l'incrédulité de la masse des Juifs; par leur propre faute, les concitoyens du Sauveur ne comprenaient pas au nombre de ses brebis. Jésus revient ici sur l'allégorie du bon Pasteur, citée par lui quelques semaines auparavant. Cf. x, 1 et ss. — *Oves meæ...* (vers. 27). Deux caractères distinctifs des brebis du Christ : elles écoutent sa voix et elles le suivent. Comp. les vers. 3-4, 14, 16. De son côté, il les connaît, lui aussi, et il leur donne la vie éternelle. Ne faisant point partie de son troupeau mystique, ses ennemis refusent de l'écouter et de le suivre. — *Non peribunt...*, *et non rapiet...* Commentaire énergique des mots *Ego vitam... do...* (vers. 28). Magnifique récompense de la foi. — *Pater... quod dedit...* (verset 29). Raison suprême de la certitude du salut éternel dans laquelle peuvent vivre les brebis du Christ : Jésus et son Père sont infiniment



30. Moi et le Père, nous ne sommes qu'un.

31. Alors les Juifs prirent des pierres, pour le lapider.

32. Jésus leur dit : Je vous ai montré beaucoup de bonnes œuvres, venant de mon Père ; pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous ?

33. Les Juifs lui répondirent : Ce n'est pas pour une bonne œuvre que nous vous lapidons, mais pour un blasphème, et parce qu'étant homme, vous vous faites Dieu.

34. Jésus leur répondit : N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux ?

35. Si elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée (et l'Écriture ne peut être détruite),

36. comment dites-vous à celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde : Tu blasphèmes, parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu ?

37. Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas.

38. Mais si je les fais, et si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes

30. Ego et Pater unum sumus.

31. Sustulerunt ergo lapides Judæi, ut lapidarent eum.

32. Respondit eis Jesus : Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo ; propter quod eorum opus me lapidatis ?

33. Responderunt ei Judæi : De bono opere non lapidamus te, sed de blasphemia, et quia tu, homo cum sis, facis teipsum Deum.

34. Respondit eis Jesus : Nonne scriptum est in lege vestra, quia Ego dixi : Dii estis ?

35. Si illos dixit deos, ad quos sermo Dei factus est (et non potest solvi Scriptura),

36. quem Pater sanctificavit et misit in mundum, vos dicitis : Quia blasphemus, quia dixi : Filius Dei sum ?

37. Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi.

38. Si autem facio, et si mihi non vultis credere, operibus credite, ut eo-

pulsants et capables de les défendre contre tout péril. — Au lieu du neutre *quod... majus* (ὅ... μείζων), le texte reçu et divers manuscrits grecs ont le masculin : Mon Père, qui (ὅς) m'a donné (mes brebis), est plus grand (μείζων) que tous. Mais cette leçon est moins accréditée. Ce que le Père a donné à Jésus, c'est une autorité infinie, analogue à la sienne propre ; c'est avant tout la qualité de Fils unique, par conséquent la divinité, transmise par la génération éternelle. Selon d'autres, il s'agissait des brebis elles-mêmes, et les mots suivants, *nemo potest... de manu...*, parallèles à « non raplet eas... » du vers. 28<sup>b</sup>, semblent tout d'abord favoriser ce sentiment. Toutefois le vers. 30, où il est évidemment question de la consubstantialité du Père et du Fils (*ego et Pater...*), est cause qu'on donne habituellement la préférence à la première opinion. — *Unum* (ἓν) : une seule et même substance.

31-38. Deuxième partie de l'entretien : à ses ennemis qui l'accusent de blasphème, Jésus répond en insistant sur sa déclaration antérieure. — *Sustulerunt...* Pour le lapider comme un blasphémateur. Le grec ajoute : *πίπτει*, de nouveau, par allusion à VIII, 50. — *Multa bona...* (verset 32). Réponse non moins ferme que délicate. Par ἔργα καλὰ, « opera egregia », Jésus désigne tout l'ensemble de sa conduite, et spécialement les nombreux miracles qu'il avait accomplis à Jérusalem. Cf. II, 23 ; IV, 45 ; V, 1 et ss. ; IX, 1 et ss. — *Ex Patre...* Ces prodiges avaient été opérés au nom de Dieu le Père, et en vertu de

la toute-puissance que Jésus partageait avec lui. — *Facis teipsum...* (vers. 33). Les Juifs avaient donc parfaitement compris la parole par laquelle, en réalité, il déclarait être égal à Dieu. — *Respondit...* (vers. 34) S'adaptant à la faiblesse de ses auditeurs, Notre-Seigneur daigne leur démontrer, par le témoignage des saintes Écritures, qu'ils n'avaient pas le moindre droit de l'attaquer. Les mots in *lege* sont employés dans le sens large, pour représenter tout l'Ancien Testament. Cf. XII, 34 ; XV, 25. Le pronom *vestra* est accentué : la loi dont vous vous enorgueillissez. — *Ego dixi : Dii...* Ce passage est emprunté au Ps. LXXXI, 6, et les chefs d'Israël y sont appelés *Elôhim*, en tant qu'ils représentaient Jehovah lui-même, duquel découlait leur autorité. — *Si illos...* Dans les vers. 35 et 36, Jésus argumente sur le texte qu'il vient de citer. — *Ad quos sermo Dei...* la parole qui les instituait juges du peuple. — *Et non potest...* Proposition incidente très importante ici : l'Écriture sainte, c.-à-d. la loi divine, a une valeur irréfragable, les écritures sacrées ayant parlé au nom de Dieu. — Les mots *quem Pater... in mundum* (vers. 36), placés en avant pour souligner la pensée, désignent le Sauveur lui-même, avec sa consécration et sa mission théocratique, autrement réelles et autrement élevées que celles des juges d'Israël. — *Dixi : Factus Dei...* Jésus explique et accentue de plus en plus sa déclaration solennelle du vers. 30. — Un dilemme, *Si non facio... ; si autem...* (vers. 37-38) corrobore l'argument qui précède. Les œuvres et les

gnoscatís et p̄datís quia Pater in me est, et ego in Patre.

39. Quærebant ergo eum apprehendere; et exivit de manibus eorum.

40. Et abiit iterum trans Jordanem, in eum locum ubi erat Joannes baptizans primum; et mansit illic.

41. Et multi venerunt ad eum, et dicebant: Quia Joannes quidem signum fecit nullum;

42. omnia autem quæcumque dixit Joannes de hoc, vera erant. Et multi crediderunt in eum.

œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que le Père est en moi, et moi dans le Père.

39. Ils cherchaient donc à le saisir, mais il s'échappa de leurs mains.

40. Et il s'en alla de nouveau au delà du Jourdain, dans le lieu où Jean avait d'abord baptisé; et il demeura là.

41. Beaucoup vinrent à lui; et ils disaient: Jean n'a fait aucun miracle;

42. mais tout ce que Jean a dit de celui-ci était vrai. Et beaucoup crurent en lui.

## CHAPITRE XI

1. Erat autem quidam languens, Lazarus a Bethania, de castello Mariæ et Marthæ, sororis ejus.

2. Maria autem erat, quæ unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis suis; cujus frater Lazarus infirmabatur.

3. Miserunt ergo sorores ejus ad eum,

1. Il y avait un homme malade, Lazare, de Béthanie, le bourg de Marie et de Marthe, sa sœur.

2. Marie était celle qui oignit le Seigneur de parfum, et qui lui essuya les pieds avec ses cheveux; Lazare, qui était malade, était son frère.

3. Ses sœurs envoyèrent donc dire à

miracles de Notre-Seigneur attestent la véracité de sa parole, lorsqu'il se dit Fils de Dieu, égal au Père. — *Pater in me... et ego...*: par l'identité de nature, d'attributs, d'opérations. C'est l'équivalent de « unum sumus ».

2<sup>o</sup> Jésus échappe à ses ennemis et se retire en Pérée. X, 39-42.

39-42. Vaines tentatives des Juifs pour s'emparer de Jésus. — *Quærebant*. L'imparfait de la durée, de l'intensité. Le grec ajoute encore: *πάλιν*, de nouveau. Cf. VII, 30, 32, 44. — *Exivit...* Comme dans une circonstance analogue. Voyez VIII, 59 et le commentaire. — *Abiit iterum...* Allusion à I, 28. — Le verbe *mansit* indique que le séjour de Jésus en Pérée se prolongea pendant quelque temps. — *Multi venerunt...* (vers. 41). Leur langage prouve que le divin Maître exerça son ministère auprès d'eux et opéra des prodiges sous leurs yeux. — *Joannes... nullum*. Sans le quatrième évangile, nous aurions ignoré ce fait. Jean-Baptiste démontrait la divinité de sa mission par tout l'ensemble de sa vie. Aussi, malgré cette absence de miracles, croyait-on aux divers témoignages qu'il avait rendus à Jésus: *quæcumque... de hoc..., vera...* (vers. 42).

§ V. — *La lutte devient plus vive encore après la résurrection de Lazare. XI, 1-56.*

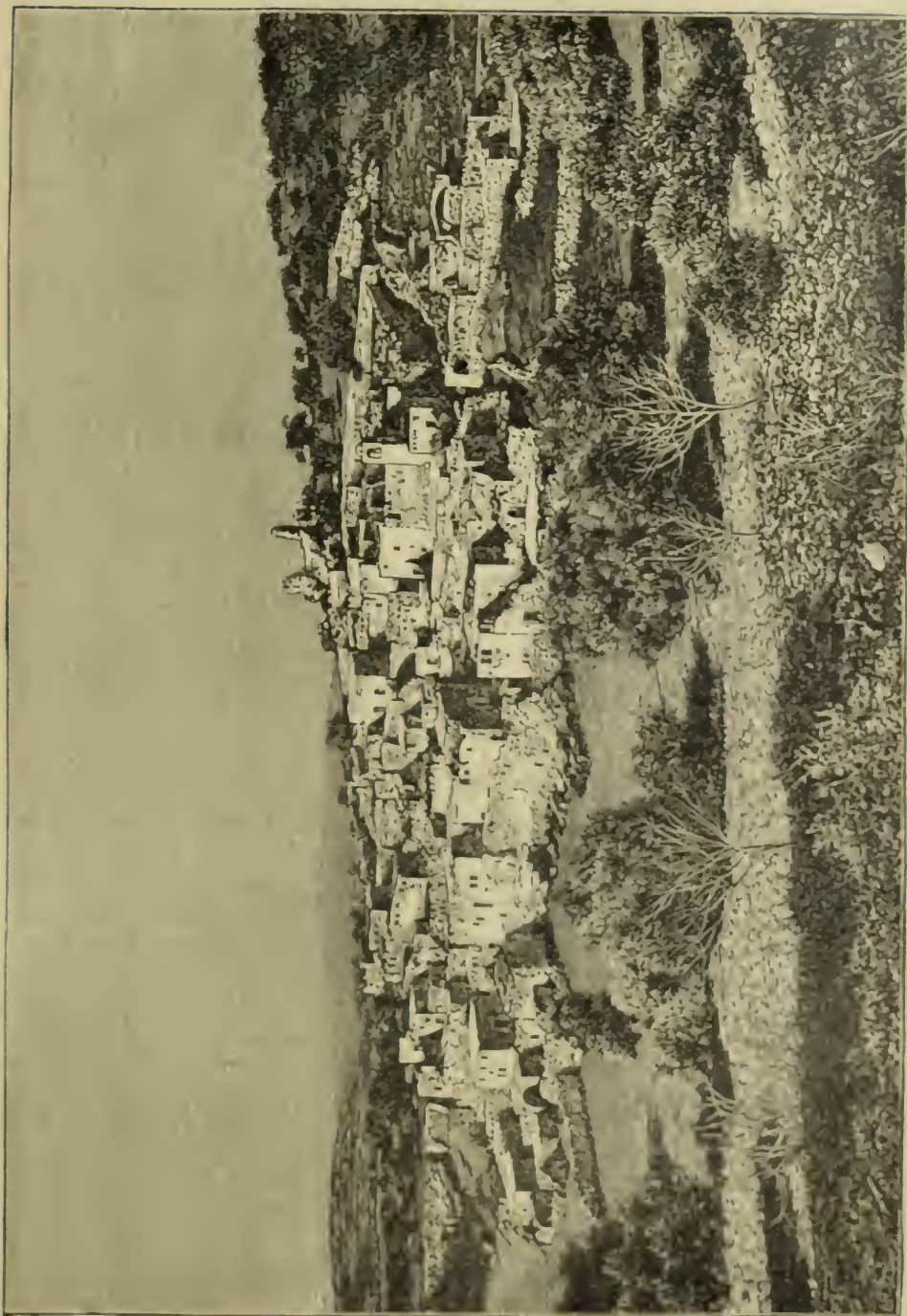
C'est, en effet, ce grand miracle qui fournit

aux ennemis de Notre-Seigneur l'occasion tant désirée de prendre une résolution formelle à son sujet. Sur l'importance capitale de ce prodige, voyez notre grand commentaire, p. 218. Il eut lieu peu de temps avant la dernière Pâque de la vie de Jésus. Le récit est d'une grande beauté.

1<sup>o</sup> Les préludes du miracle. XI, 1-16.

CHAP. XI. — 1-5. Les relations de Lazare, de Marie et de Marthe avec Jésus. — Le malade est introduit le premier. Son nom, en hébreu, *La'zar*, est une forme abrégée de *'Ela'zar*, (Celui que) Dieu secourt. — *Bethania*. Aujourd'hui El-Azarieh; c.-à-d., le pays de Lazare. Village situé près du sommet du mont des Oliviers, sur le versant oriental, à environ trois quarts d'heure de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. xv). — Le détail de *castello...* est ajouté pour distinguer cette bourgade de celle qui a été mentionnée I, 28. La manière dont le narrateur parle de Marie et de Marthe montre qu'il les supposait parfaitement connues de ses lecteurs. Cf. Luc. x, 38. — *Maria..., quæ unxit...* (vers. 2). Ce trait est cité par anticipation. Voyez XII, 1 et ss. — *Miserunt ergo...* (vers. 3): en conséquence de l'amitié que Jésus témoignait à toute la famille. — *Ecce quem amas...* Prière indirecte, d'une délicatesse justement admirée. Le malade était sans doute en péril lorsque ses sœurs envoyèrent ce message à Notre-Seigneur.





Bethanie, (L'après une photographie.)

dicentes : Domine, ecce quem amas infirmatur.

4. Audiens autem Jesus dixit eis : Infirmas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam.

5. Diligebat autem Jesus Martham, et sororem ejus Mariam, et Lazarum.

6. Ut ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco duobus diebus.

7. Deinde post hæc dixit discipulis suis : Eamus in Judæam iterum.

8. Dicunt ei discipuli : Rabbi, nunc quærebant te Judæi lapidare, et iterum vadis illuc ?

9. Respondit Jesus : Nonne duodecim sunt horæ diei ? Si quis ambulaverit in die, non offendit, quia lucem hujus mundi videt ;

10. si autem ambulaverit in nocte, offendit, quia lux non est in eo.

11. Hæc ait, et post hæc dixit eis : Lazarus amicus noster dormit ; sed vado ut a somno excitem eum.

12. Dixerunt ergo discipuli ejus : Domine, si dormit, salvus erit.

13. Dixerat autem Jesus de morte ejus ; illi autem putaverunt quia de dormitione somni diceret.

Jésus : Seigneur, voici que celui que vous aimez est malade.

4. Entendant cela, Jésus leur dit : Cette maladie n'est point à la mort ; mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle.

5. Or Jésus aimait Marthe, et Marie sa sœur, et Lazare.

6. Ayant donc appris qu'il était malade, il resta cependant deux jours encore dans le même lieu.

7. Il dit ensuite à ses disciples : Retournons en Judée.

8. Ses disciples lui dirent : Maître, les Juifs cherchaient récemment à vous lapider, et vous retournez là ?

9. Jésus répondit : Le jour n'a-t-il pas douze heures ? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne se heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde ;

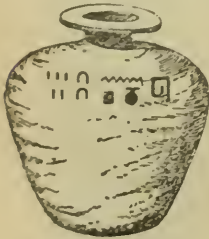
10. mais, s'il marche pendant la nuit, il se heurte, parce qu'il n'a pas de lumière en lui.

11. Après ces paroles, il leur dit : Lazare, notre ami, dort ; mais je vais le réveiller.

12. Ses disciples lui dirent donc : Seigneur, s'il dort, il sera sauvé.

13. Or Jésus avait parlé de sa mort ; mais ils crurent qu'il parlait de l'assoupissement du sommeil.

— *Dixit eis* (vers. 4) : par l'intermédiaire de leur messager. — *Non... ad mortem*. Du moins, dans le sens strict de cette expression. En effet, Lazare devait revenir à la vie peu de temps après sa mort. — *Pro gloria Dei, ut...* Ces paroles indiquent quel était, dans les desseins de Dieu, le double but final de la maladie de Lazare. Comp. les verset 41, 42, 45. — *Diligebat autem...* (vers. 5).



Vase d'albâtre.  
(Ancienne Égypte.)

« Heureuse famille », a-t-on dit à bon droit. Ce détail complète ceux qui précèdent, et prépare la suite du récit.

6-16. Le Sauveur annonce à ses disciples la mort de son ami et son intention d'aller le rappeler à la vie. — *Mansit... duobus...* : pour attendre l'heure de la Providence, et rendre le prodige plus éclatant. — *In Judæam iterum* (vers. 7). Le divin Maître et ses apôtres étaient alors en Pérée. Cf. xi, 49. — *Dicunt...* (vers. 8). Le nom de la Judée causa aux Douze une véritable angoisse : dans cette province la halne et le péril n'attendaient-ils pas Notre-Seigneur ? Cf. x, 31-39. — *Nonne duodecim...* (vers. 9

et 10). Langage symbolique par lequel Jésus rassure ses disciples : avant l'heure que son Père céleste a fixée pour sa mort, il n'a absolument rien à craindre. Les douze heures sont celles de la durée d'une journée de travail chez les Juifs. Elles figurent ici le temps de la vie terrestre ; la nuit est le temps de la mort. « Chaque mortel a donc ses douze heures à marcher ; elles seront plus ou moins longues, selon la volonté de Dieu, et, aussi longtemps qu'il fait jour pour lui, il marchera sûrement et ne se heurtera pas contre ce qui pourrait compromettre sa vie. » — *Lucem hujus...* : le soleil et sa lumière bienfaisante. — *Post hæc dixit...* (vers. 11). Le Sauveur connaissait, par une intuition divine, le douloureux événement qu'il annonce à ses disciples. — *Dormit...* *ut a somno...* Expressions figurées. Cf. Math. ix, 24 ; Marc. v, 39, etc. Si la mort mérite le nom de sommeil pour les croyants en général, à cause de la survivance de l'âme et de la résurrection du corps, elle pouvait bien le porter à plus forte raison dans la circonstance présente. — *Si dormit, salvus...* (vers. 12) : le sommeil étant fréquemment, dans les maladies graves, le signe d'une sérieuse amélioration. Les apôtres s'étaient mépris sur le sens de la réflexion de leur Maître : *illi... putaverunt...* (vers. 13). — D'un mot, Jésus met fin au malentendu : *mortuus est* (vers. 14). — *Gaudeo propter...*



14. Jésus leur dit donc alors clairement : Lazare est mort ;

15. et je me réjouis, à cause de vous, de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez. Mais allons auprès de lui.

16. Thomas, appelle Didyme, dit alors aux autres disciples : Allons-y, nous aussi, et mourons avec lui.

17. Jésus vint donc, et il trouva que Lazare était déjà depuis quatre jours dans le tombeau.

18. Or Béthanie était près de Jérusalem, à environ quinze stades.

19. Beaucoup de Juifs étaient venus auprès de Marthe et de Marie, pour les consoler au sujet de leur frère.

20. Dès que Marthe eut appris que Jésus venait, elle alla au-devant de lui ; mais Marie était assise dans la maison.

21. Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.

22. Mais je sais que, maintenant encore, tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera.

14. Tunc ergo Jesus dixit eis manifeste : Lazarus mortuus est ;

15. et gaudeo propter vos, ut credatis, quoniam non eram ibi. Sed eamus ad eum.

16. Dixit ergo Thomas, qui dicitur Didymus, ad condiscipulos : Eamus et nos, ut moriamur cum eo.

17. Venit itaque Jesus, et invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem.

18. Erat autem Bethania juxta Jerusalem quasi stadiis quindecim.

19. Multi autem ex Judæis venerant ad Martham et Mariam, ut consolarentur eas de fratre suo.

20. Martha ergo, ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi ; Maria autem domi sedebat.

21. Dixit ergo Martha ad Jesum : Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.

22. Sed et nunc scio quia quæcumque poposeeris a Deo, dabit tibi Deus.

(vers. 15). En effet, la résurrection de Lazare devait être un *vif* stimulant pour la foi des disciples. — *Quoniam non eram...* Notre-Seigneur veut dire que, s'il eût été à Béthanie, il aurait été difficile à son cœur de ne pas guérir immédiatement son ami ; dans ce cas, le miracle aurait été moins éclatant. — *Thomas, qui... Didymus* (vers. 16). Le mot grec *Διδυμος* a la signification de jumeau ; il traduit exactement celui de Thomas (en araméen, *šō ma'* ; en hébreu, *šōm*). Il est probable que l'apôtre devait ce nom, ou ce surnom, à une particularité de sa naissance. — *Eamus... ut moriamur...* Il y a dans cette parole « un beau trait de dévouement » ; mais on y remarque aussi la propension aux idées sombres qui semble avoir caractérisé l'apôtre Thomas. Cf. xx, 24. Il est visible qu'il n'a pas compris les réflexions rassurantes de son Maître, et qu'il le croit infailliblement perdu, ainsi que ses principaux disciples.

2° Le récit du prodige. XI, 17-44.

17-19. Jésus arrive à Béthanie. — *Quatuor dies...* Chez les anciens Juifs, l'enterrement avait lieu d'ordinaire le jour même du décès. En rapprochant ce trait du vers. 6 on est amené à conclure que Lazare était mort dès le jour où le messager était arrivé près de Notre-Seigneur. Le compte est aisé à faire : un jour pour le voyage du messager, un pour celui de Jésus, et deux jours d'arrêt « in eodem loco ». — *Stadiis quindecim* (vers. 18). Le stade équivalait à cent quatre-vingt-cinq mètres. Cette proximité de Jérusalem exotique, d'une part, l'affluence des Juifs auprès de Marthe et de Marie (cf. vers. 19) ; d'autre part, le grand étonnement occasionné par le miracle. — *Ex Judæis* (vers. 19) : par

conséquent, des membres du parti hostile à Jésus. — *Ad Martham et...* D'après la leçon probable du grec : *πρὸς τὰς περὶ Μαρθάν καὶ...* A la lettre : Vers celles qui entouraient Marthe et Marie. Cette formule n'est guère employée qu'à propos de personnages d'une certaine distinction. — *Ut consolarentur...* En vertu des coutumes juives, le deuil et les condoléances duraient pendant sept jours.

20-27. Entretien de Jésus avec Marthe. — *Martha... ut audivit...* Elle était toute à ses devoirs de maîtresse de maison. Quant à Marie, *domi sedebat*, occupée à recevoir les visiteurs. Ce double trait est en parfaite conformité avec ce que saint Luc, x, 38-40, nous apprend du caractère des deux sœurs. — *Si fuisses hic...* (vers. 21). Telle sera aussi la première parole de Marie à Jésus. Comp. le vers. 32. Réflexion non moins délicate que la demande tacite adressée précédemment par Marthe et Marie à leur divin ami (cf. vers. 19). Elles se délaient sans doute communiquée plus d'une fois, pendant la maladie et depuis la mort de leur frère. — *Sed et nunc* (vers. 22). Mots accoutumés ; n'ont maintenant que Lazare a cessé de vivre. Marthe exprime la certitude où elle est que « la mort même n'opposera pas une barrière infranchissable à la puissance » de Jésus. — Les derniers mots de ce verset, *dabit tibi...* « ne peuvent être interprétés que dans le sens d'un appel indirect à cette puissance. » Toutefois, les commentateurs font remarquer que la foi de Marthe en Notre-Seigneur n'est pas sans quelque imperfection, puisqu'elle suppose qu'il a besoin de recourir à Dieu pour ressusciter son frère. — *Resurget...* (vers. 23). Promesse laissée à dis-

23. Dicit illi Jesus : Resurget frater tuus.

24. Dicit ei Martha : Scio quia resurget in resurrectione, in novissimo die.

25. Dixit ei Jesus : Ego sum resurrectio et vita : qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet ;

26. et omnis qui vivit et credit in me, non morietur in æternum. Credis hoc ?

27. Ait illi : Utique, Domine ; ego credidi quia tu es Christus, Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.

28. Et cum hæc dixisset, abiit, et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens : Magister adest, et vocat te.

29. Illa, ut audivit, surgit cito, et venit ad eum.

30. Nondum enim venerat Jesus in castellum ; sed erat adhuc in illo loco ubi occurrerat ei Martha.

31. Judæi ergo qui erant cum ea in domo, et consolabantur eam, cum vidissent Mariam quia cito surrexit et exiit, secuti sunt eam, dicentes : Quia vadit ad monumentum, ut ploret ibi.

23. Jésus lui dit : Ton frère ressuscitera.

24. Marthe lui dit : Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection, au dernier jour.

25. Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra,

26. et quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais. Crois-tu cela ?

27. Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde.

28. Lorsqu'elle eut dit ces choses, elle s'en alla, et appela Marie, sa sœur, à voix basse, en disant : Le Maître est là, et il te demande.

29. Dès que Marie eut entendu, elle se leva aussitôt, et alla auprès de lui.

30. Car Jésus n'était pas encore entré dans le bourg ; mais il était encore dans le lieu où Martha l'avait rencontré.

31. Cependant, les Juifs qui étaient avec Marie dans la maison, et qui la consolaient, l'ayant vue se lever promptement et sortir, la suivirent, en disant : Elle va au sépulcre, pour y pleurer.

sein dans le vague. Marthe l'applique au temps de la résurrection générale, et son langage montre qu'elle trouvait cette consolation bien lointaine et bien faible : *Scio quia...* (vers. 24). — *Ego sum...* (vers. 25 et 26). L'une de ces déclarations majestueuses, que l'on rencontre si souvent dans le quatrième évangile. Non seulement Jésus possède le pouvoir de ressusciter les morts, mais il est lui-même par excellence la résurrection et la vie. Il n'est donc pas nécessaire que Marthe n'attende la résurrection de son frère qu'à la fin des temps. — Le Sauveur tire une double conséquence de son assertion : *qui credit...*, et *omnis...* Par la foi en lui, les morts revivront, parce qu'il les ressuscitera ; les vivants ne mourront pas *in æternum*, mais seulement d'une manière transitoire. — *Credis hoc ?* Appel très vif à la foi de Marthe, qui doit comprendre maintenant que Jésus est beaucoup plus puissant qu'elle le pensait. — *Utique...* (vers. 27). Oui, elle croit qu'il est la résurrection et la vie. Elle indique aussitôt le motif qui lui fait accepter sans hésitation la déclaration du Sauveur. Ne croit-elle pas depuis longtemps (*credidi, πεπιστευχα* : d'une foi ancienne, qui demeure) qu'il est le Messie, le Fils de Dieu : *tu es Christus...* ? Noble et ardente confession, qui ressemble beaucoup à celle de saint Pierre. Cf. Matth. xvi, 16 (voyez le commentaire). Le titre *Filius Dei vivi* est vraisemblablement employé ici dans le sens large, et synonyme de *Messie*. — *Qui... venit.* Dans le grec : ὁ ἐρχόμενος, celui qui vient. C'était un des qualificatifs du Christ chez les Juifs. Cf. Matth. xi, 3 ; Luc. vii, 19-20, etc.

28-32. Jésus et Marie. — *Abiit et vocavit...* : sur la demande exprimée par Notre-Seigneur lui-même : *Magister... vocat...* — *Silentio, λάθρᾳ*, en secret. Marthe savait que plusieurs des visiteurs étaient mal disposés envers Jésus. C'est sans doute par le titre respectueux de Maître (ὁ δίδασκαλος, le maître par excellence) que celui-ci était habituellement désigné dans la maison de Lazare. — *Ut audivit, surgit...* (vers. 29). Saint empressement, tout naturel de la part de Marie. — *Nondum enim...* (vers. 30). Le narrateur signale les moindres traits ; on voit par son récit qu'il en avait été témoin oculaire. — *Judæi... secuti sunt...* (vers. 31) : avec l'intention de ne pas laisser Marie seule auprès du tombeau de son frère, vers lequel ils avaient supposé qu'elle se dirigeait. — *Videns... cecidit...* (vers. 32) : sous l'impression de l'émotion la plus vive. — *St fuisses...* Comp. le vers. 21. Marthe, plus maîtresse d'elle-même, avait pu, après ces mots, engager une conversation avec Notre-Seigneur ; Marie en fut incapable.

33-44. La résurrection. — *Eam plorantem, et Judæos...* « La contagion des larmes », comme on a dit. — *Infremuit...* Le verbe ἐμβριμᾶσθαι, employé ici et au vers. 38 (cf. Matth. ix, 30 ; Marc. i, 43 et xiv, 5), exprime toujours le mécontentement, l'irritation. Dans le cas présent, la cause de la sainte colère de Jésus fut



32. Lorsque Marie fut venue là où était Jésus, le voyant, elle tomba à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.

33. Jésus, lorsqu'il la vit pleurer, et qu'il vit les Juifs qui étaient venus avec elle pleurer aussi, frémit en son esprit, et se troubla lui-même.

34. Et il dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui dirent : Seigneur, venez et voyez.

35. Et Jésus pleura.

36. Les Juifs dirent donc : Voyez comme il l'aimait.

37. Mais quelques-uns d'entre eux dirent : Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né, ne pouvait-il pas faire que celui-ci ne mourût point ?

38. Jésus, frémissant donc de nouveau en lui-même, vint au sépulchre. C'était une grotte, et une pierre était placée par-dessus.

39. Jésus dit : Otez la pierre. Marthe, la sœur du mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais ; car il y a quatre jours qu'il est là.

40. Jésus lui dit : Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ?

32. Maria ergo, cum venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad pedes ejus. et dicit ei : Domine, si fuisses hic, non esset mortuus frater meus.

33. Jesus ergo, ut vidit eam plorantem, et Judæos, qui venerant cum ea plorantes, infremuit spiritu, et turbavit seipsum.

34. Et dixit : Ubi posuistis eum ? Dicunt ei : Domine, veni, et vide.

35. Et lacrymatus est Jesus.

36. Dixerunt ergo Judæi : Ecce quomodo amabat eum.

37. Quidam autem ex ipsis dixerunt : Non poterat hic, qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur ?

38. Jesus ergo rursus fremens in semetipso, venit ad monumentum. Erat autem spelunca, et lapis superpositus erat ei.

39. Ait Jesus : Tollite lapidem. Dicit ei Martha, soror ejus qui mortuus fuerat : Domine, jam foetet, quatruiduanus est enim.

40. Dicit ei Jesus : Nonne dixi tibi quoniam si credideris, videbis gloriam Dei ?

probablement complexe. Il s'irritait contre la mort, qui occasionnait une si grande douleur, et davantage encore contre la malice des Juifs, qui, émus à l'heure actuelle, devaient bientôt mettre à profit la résurrection de Lazare pour



Résurrection de Lazare.  
(Bas-relief de sarcophage.)

s'endurcir dans leur incrédulité à l'égard du Sauveur. — *Turbavit seipsum*. Locution chotée à Bessein, pour montrer que le divin Maître se possède fait toujours pleinement, et qu'il fallait un acte spécial de sa volonté pour que ses émotions pussent éclater au dehors. — *Ubi posuistis...* (vers. 34). Jésus demande à être conduit auprès du tombeau ; il se prépare à agir. — *Lacrymatus est* (vers. 35). Au vers. 33, l'évangéliste a

employé le verbe *κλάζειν*, pleurer à haute voix ; ici nous lisons *δακρύνειν*, qui se dit des larmes silencieuses. Voyez Luc. xix, 41 et le commentaire. — *Ecce quomodo...* (vers. 36) : *Non poterat...* (vers. 37). Réflexions très diverses des témoins, selon qu'ils étaient bien ou mal disposés envers Notre-Seigneur. — *Qui aperuit...* Les plus hostiles eux-mêmes reconnaissent donc la vérité de ce miracle. Cf. ix, 7. — *Rursus fremens...* (vers. 38). Voyez le vers. 33<sup>e</sup> et les notes. Ici nous lisons, avec une légère nuance : *in semetipso* au lieu de « spiritu ». — *Erat autem...* « Le tombeau est représenté comme un caveau creusé dans le roc », et dans lequel on descendait peut-être par quelques marches. La pierre pouvait être soit une porte verticale, soit « un couvercle couché horizontalement sur l'ouverture ». Cf. Matth. xxvii, 60 ; Marc. v, 3 (*Att. archéol.*, pl. xxxii, fig. 2, 3). — *Tollite...* (vers. 39). Ordre très bref, sous lequel Jésus dissimule son émotion. Comp. le vers. 34<sup>e</sup>. — *Dicit...* *Martha...* Femme pratique et sœur aimante, Marthe prévient un fait qui n'était qu'un trop vraisemblable, et qu'il lui répugnait de voir constater par l'assistance ; elle en avertit respectueusement le Maître : *Jam foetet...* — *Nonne dixi...* (vers. 40). Jésus excite la foi de Marthe, qui paraît avoir cessé de s'attendre à un miracle. Comp. les vers. 24 et 25, où il lui avait tenu implicitement ce même langage. — *Videbis gloriam...* : la gloire de Dieu procurée par sa résurrection de Lazare. Cf. vers. 4, — *Etiam...*

41. Tulerunt ergo lapidem. Jesus autem, elevatis sursum oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me.

42. Ego autem sciebam quia semper me audis ; sed propter populum qui circumstat, dixi, ut credant quia tu me misisti.

43. Et cum dixisset, voce magna clamavit : Lazare, veni foras.

44. Et statim prodit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis, et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis Jesus : Solvite eum, et sinite abire.

45. Multi ergo ex Judæis, qui venerant ad Mariam et Martham, et viderant quæ fecit Jesus, crediderunt in eum.

46. Quidam autem ex ipsis abierunt ad pharisæos, et dixerunt eis quæ fecit Jesus.

47. Collegerunt ergo pontifices et pharisæi concilium ; et dicebant : Quid facimus, quia hic homo multa signa facit ?

41. Ils enlevèrent donc la pierre. Et Jésus, levant les yeux en haut, dit : Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez écouté.

42. Pour moi, je savais que vous m'écoutez toujours ; mais je parle ainsi à cause du peuple qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé.

43. Ayant dit cela, il cria d'une voix forte : Lazare, viens dehors.

44. Et aussitôt le mort sortit, ayant les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : Déliez-le, et laissez-le aller.

45. Beaucoup donc d'entre les Juifs, qui étaient venus auprès de Marie et de Marthe, et qui avaient vu ce qu'avait fait Jésus, crurent en lui.

46. Mais quelques-uns d'entre eux allèrent trouver les pharisiens, et leur dirent ce qu'avait fait Jésus.

47. Les princes des prêtres et les pharisiens rassemblèrent donc le conseil ; et ils disaient : Que ferons-nous ? Car cet homme fait beaucoup de miracles.

oculis (vers. 41). Geste familier à ceux qui se disposent à prier. — *Gratias... quoniam...* Cette prière du Sauveur est une action de grâces : il avait donc déjà tacitement demandé à Dieu la résurrection de son ami, et cette faveur lui avait été accordée. — *Sciebam quia...* (verset 42). Explication qui a pour but d'éviter tout malentendu. Jésus n'a pas imploré de Dieu ce prodige comme une grâce exceptionnelle ; « toujours uni à son Père, il ne peut pas être question entre eux d'une délégation de faveur pour une circonstance spéciale. »

— *Sed propter* (au lieu de *populum*, le grec dit : la foule)..., *ut credant...* Tel était le motif pour lequel Notre-Seigneur s'adressait publiquement à son Père. Accompli en de telles conditions, le miracle ne pouvait que démontrer de la façon la plus péremptoire sa mission et ses pouvoirs divins. — *Voce magna clamavit* (*ἐκπαυλασεν*, expression très énergique ; vers. 43) : pour mieux marquer sa toute-puissance sur la mort. — *Veni foras*. Plus vigoureusement encore dans le grec : *Δεῦρο ἔξω*, ici dehors. — *Et statim...* (vers. 44). Le mort



Mortu emmaillottée.  
(D'après les monuments égyptiens.)

obéit aussitôt, se dressa et s'avança, autant que le lui permettaient les bandelettes de toile dont il était entouré, d'après les usages funéraires des Juifs. Cf. XIX, 40 ; XX, 5 et ss. — *Sudario* : le linge dont on recouvrait le visage des morts. Cf. XX, 7. — *Solvite...* : pour que Lazare pût marcher plus aisément. Les assistants étaient tellement impressionnés, qu'ils oubliaient de lui venir en aide.

3° Les effets du prodige. XI, 45-56.

45. Des Juifs nombreux croient à la mission de Jésus-Christ. — *Ex Judæis*. Le texte montre que l'évangéliste a directement en vue des témoins oculaires du miracle : *qui venerant... et viderant...* Cf. vers. 31 et ss. — *Ad Mariam et...* Le grec ne nomme cette fois que Marie. — *Crediderunt* : réalisant le but que s'était proposé Notre-Seigneur. Cf. vers. 42<sup>b</sup>.

46-53. Les hiérarques exaspérés prennent, au contraire, la résolution de le mettre à mort. — *Quidam... ex ipsis*. C.-à-d., quelques-uns de ceux qui étaient demeurés incrédules. — *Abierunt... et dixerunt...* : avec des intentions hostiles, évidemment. — *Pontifices et pharisæi*. Par conséquent, les sadducéens et les pharisiens, ces deux partis dirigeants du judaïsme d'alors. — *Concilium* (*συνοδόν*). Le sanhédrin est réuni en toute hâte, pour délibérer sur les mesures à prendre contre Jésus. — *Quid facimus?* Les membres de l'assemblée sont d'avis qu'il faut agir promptement ; le doute ne porte que sur la nature des moyens à employer. — Raison qui réclamait l'urgence : *hic homo* (expression de mépris) *multa...* Les adversaires du Sauveur ne contestent pas la réalité de ses miracles (comp. le vers. 27) ; mais ces actions d'éclat, qui auraient



48. Si nous le laissons agir ainsi, tous croiront en lui, et les Romains viendront, et ruineront notre ville et notre nation.

49. Mais l'un d'eux, nommé Caïphe, qui était le grand prêtre de cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien,

50. et vous ne réfléchissez pas qu'il vaut mieux pour vous qu'un seul homme meure pour le peuple, et que la nation entière ne périsse point.

51. Or il ne dit pas cela de lui-même; mais, étant grand prêtre cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation,

52. et non seulement pour la nation, mais aussi pour rassembler en un seul corps les enfants de Dieu qui étaient dispersés.

53. A partir de ce jour, ils pensaient donc à le faire mourir.

54. C'est pourquoi Jésus ne se mon-

48. Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum; et venient Romani, et tollent nostrum locum et gentem.

49. Unus autem ex ipsis, Caiphas nomine, cum esset pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quidquam,

50. nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat.

51. Hoc autem a semetipso non dixit; sed cum esset pontifex anni illius, prophetavit quod Jesus moriturus erat pro gente,

52. et non tantum pro gente, sed ut filios Dei qui erant dispersi, congregaret in unum.

53. Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum.

54. Jesus ergo jam non in palam am-

dû les conduire à Jésus, ne font qu'exciter davantage leur haine contre lui. — *Si dimittimus...* (vers. 48). C.-à-d., sans l'empêcher d'agir. — Première conséquence probable de leur inaction : *omnes credent...* — Deuxième conséquence : *et venient...* L'hypothèse était vraie jusqu'à un certain point. Le peuple juif ne demandait alors qu'à se ranger derrière son Messie, et à s'élaner sous sa conduite contre les Romains (cf. vi, 15 et le commentaire); or ceux-ci n'auraient pas manqué d'écraser cette insurrection populaire, et d'enlever aux Juifs les derniers restes d'autonomie qu'ils leur avaient laissés : *et tollent...* (*locum* peut désigner soit la capitale, soit le temple). Mais les hiérarques connaissaient bien mal Notre-Seigneur, s'ils supposaient qu'il se serait prêté à un mouvement séditieux. — *Caiphas*. Sur ce personnage, voyez Matth. xxvi, 57 et les notes. — *Anni illius*. De même au vers. 51 et xviii, 13. C.-à-d., pontife durant l'année célèbre où mourut Jésus. En principe, les grands prêtres juifs étaient inamovibles. C'était par un abus d'autorité que les Romains, comme autrefois les Syriens (cf. II Mach. iv, 7 et ss., 23 et ss., etc.), déposaient assez fréquemment les pontifes qui leur avaient déplu. Suivant quelques interprètes, le narrateur aurait voulu précisément signaler cet abus en employant l'expression « pontifex anni illius ». — *Vos nescitis...* Le caractère orgueilleux et dédaigneux de Caïphe apparaît dès ces premiers mots. — *Ut unus...* (vers. 50). « Moyen sommaire et expéditif, mais brutal, qui conjurera tout péril, » au dire du grand prêtre. Ce que Caïphe conseillait à ses collègues était le plus odieux des crimes; mais la froide politique n'y regarda pas de si près, surtout quand elle fait semblant de justifier ses procédés par ce qu'elle nomme la raison d'État : *et non tota gens...* — *Unus moriatur*. La victime n'est pas nommée, et le principe est habi-

lement présenté en termes généraux; mais l'application ne faisait de doute pour personne. — *Hoc autem...* (vers. 51-52). Profonde réflexion de l'évangéliste à propos de la parole de Caïphe. — *A semetipso*. C.-à-d., spontanément, comme homme privé. — *Prophetavit...* Autrefois, les grands prêtres d'Israël avaient joui du privilège de rendre des oracles (cf. Ex. xxviii, 30; I Reg. xxviii, 6, etc.); il en fut de même de Caïphe dans la circonstance présente, par une permission spéciale du Seigneur, qui, à son insu, transforma sa cruelle parole en une belle prophétie relative aux fruits de la mort du Messie. —



Médaille frappée par les Romains en souvenir de la conquête de la Judée

*Gente* : la nation juive. *Filios Dei* : les juifs, ainsi nommés d'une manière anticipée. Ce sont eux qui étaient « dispersés » à travers le monde entier. — *Congregaret in unum*. Voyez les développements élogieux de saint Paul, Eph. ii, 11 et ss. — *Cogitaverunt*. Pluriel, d'après le grec : Ils voulaient. La mort de Jésus fut donc décidée irrévocablement à partir de ce jour; il n'y avait plus qu'à trouver une occasion favorable.

bulabat apud Judæos; sed abiit in regionem juxta desertum, in civitatem quæ dicitur Ephrem, et ibi morabatur cum discipulis suis.

55. Proximum autem erat Pascha Judæorum, et ascenderunt multi Jerosolymam de regione ante Pascha, ut sanctificarent seipsos.

56. Quærebant ergo Jesum, et colloquebantur ad invicem, in templo stantes: Quid putatis, quia non venit ad diem festum? Dederant autem pontifices et pharisæi mandatum, ut si quis cognoverit ubi sit, indicet, ut apprehendant eum.

trait plus ouvertement parmi les Juifs; mais il s'en alla dans une région voisine du désert, dans une ville nommée Éphrem, et il demeurait là avec ses disciples.

55. Or la Pâque des Juifs était proche, et beaucoup montèrent de cette région à Jérusalem avant la Pâque, pour se purifier.

56. Ils cherchaient donc Jésus, et se disaient les uns aux autres, debout dans le temple: Que pensez-vous de ce qu'il n'est pas venu à la fête? Mais les princes des prêtres et les pharisiens avaient donné ordre que, si quelqu'un savait où il était, il le déclarât, afin qu'on le saisît.

## CHAPITRE XII

1. Jesus ergo, ante sex dies Paschæ, venit Bethaniam, ubi Lazarus fuerat mortuus, quem suscitavit Jesus.

2. Fecerunt autem ei cœnam ibi; et Martha ministrabat, Lazarus vero unus erat ex discumbentibus cum eo.

3. Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici, pretiosi, et unxit pedes Jesu, et exersit pedes ejus capillis suis;

1. Six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie, où était mort Lazare, qu'il avait ressuscité.

2. On lui fit là un souper; et Marthe servait, et Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui.

3. Alors Marie prit une livre de parfum de vrai nard, d'un grand prix, et en oignit les pieds de Jésus, et les essuya

54-56. Notre-Seigneur se retire à Éphrem. — *Non in palam...* Il saura affronter le danger au temps requis; en attendant, il s'y soustrait suivant sa coutume. — *Juxta desertum*: le désert de Juda, si, comme nous le croyons, la ville d'Éphrem (Ἐφραῖμ dans le grec) est identique à Ophra de Jos. XVIII, 23 (cf. Jud. VI, 15; I Reg. XVI, 13 et ss.), actuellement Tayibeh, non loin de Béthel (*Att. géogr.*, pl. VII, X, XII). — *Morabatur*. Jésus séjourna pendant quelque temps dans ce pays tranquille. — *Proximum autem...* (vers. 55). Une de ces notes chronologiques qui jalonnent le quatrième évangile. — *Ut sanctificarent...*: par des rites spéciaux, suivant l'espèce de souillure légale qu'on avait contractée. Cf. Ex. XIX, 10; Num. IX, 10; II Par. XXX, 17, etc. — *Quærebant ergo...* (vers. 56). Comme dans une occasion précédente. Cf. VII, 11. — *In templo*: dans les cours ou sous les galeries du temple. — *Quid putatis, quia...*? Il est mieux de couper la phrase en deux propositions distinctes: Que pensez-vous? qu'il ne viendra pas à la fête? Ceux qui se posaient mutuellement ces questions paraissent avoir été favorables à Jésus. — *Dederant autem...* Les hiérarques avaient lancé ce mandat d'arrêt en vertu de leur récente décision. Cf. vers. 53.

### SECTION III. — CONCLUSION DU MINISTÈRE PUBLIC DE NOTRE-SEIGNEUR. XII, 1-50.

1<sup>o</sup> Jésus est fêté à Béthanie par ses amis. XII, 1-8.

Comp. les récits parallèles: Matth. XXVI, 6-13 et Marc. XIV, 3-9 (voyez les commentaires).

CHAP. XII. — 1-2. Le repas. — *Ante sex dies...* La Pâque commençait le 14 nisan au soir. Voyez Matth. XXVI, 2 et le commentaire. — *Venit...*: pas directement d'Éphrem, mais de Jéricho, comme le racontent les synoptiques. — *Ubi...*, *quem...* Détails solennels, destinés à expliquer la présence de Jésus à Béthanie. — *Fecerunt...* (vers. 2): à savoir, les amis de Notre-Seigneur. D'après les deux autres récits, le repas eut lieu chez Simon le lépreux. — *Martha ministrabat...* L'amphitryon était donc un ami de Lazare et de ses sœurs. Marthe et Marie (comp. le vers. 3) nous apparaissent de nouveau ici avec leur caractère spécial, l'une plus active, l'autre plus calme et plus aimante. — *Lazarus vero...* Ce trait, comme la plupart de ceux qui précèdent, est propre à notre évangéliste.

3-8. Marie parfume les pieds de Jésus. — *Maria*. Saint Jean est seul aussi à mentionner son nom. — *Libram*. Autre détail spécial. La



avec ses cheveux ; et la maison fut remplie de l'odeur du parfum.

4. Un de ses disciples, Judas Iscariote, qui devait le trahir, dit :

5. Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, qu'on aurait donnés aux pauvres ?

6. Il disait cela, non parce qu'il se souciait des pauvres, mais parce qu'il était voleur, et qu'ayant la bourse, il portait ce qu'on y mettait.

7. Jésus dit donc : Laissez-la, afin qu'elle réserve ce parfum pour le jour de ma sépulture.

8. Car vous avez toujours des pauvres avec vous ; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours.

9. Une grande multitude de Juifs apprirent qu'il était là, et ils vinrent, non seulement à cause de Jésus, mais aussi pour voir Lazare, qu'il avait ressuscité d'entre les morts.

10. Or les princes des prêtres pensèrent à faire mourir aussi Lazare,

11. parce que beaucoup d'entre les Juifs se retiraient d'eux à cause de lui, et croyaient en Jésus.

et domus impleta est ex odore unguenti.

4. Dicit ergo unus ex discipulis ejus, Judas Iscariotes, qui erat eum traditurus :

5. Quare hoc unguentum non venit trecentis denariis, et datum est egenis ?

6. Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat, et oculos habens, ea quæ mittebantur portabat.

7. Dixit ergo Jesus : Sinite illam, ut in diem sepulturæ meæ servet illud.

8. Pauperes enim semper habetis vobiscum ; me autem non semper habetis.

9. Cognovit ergo turba multa ex Judæis quia illic est ; et venerunt, non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit a mortuis.

10. Cogitaverunt autem principes sacerdotum ut et Lazarum interficerent,

11. quia multi propter illum abibant ex Judæis, et credebant in Jesum.

livre romaine d'alors, subdivisée en douze onces, équivalait à environ trois cent vingt-cinq grammes. — *Naridi plitici pretiosi*. Comme dans saint Marc, xiv, 3 (voyez le commentaire). — *Unxit pedes...* la tête aussi, d'après les narrations parallèles. — Saint Jean est seul à citer le trait *extersit... capillis...* Cf. Luc. vii, 38. — *Domus impleta...* Encore un détail nouveau, de ceux qui frappent le plus un témoin oculaire. — *Dixit... Judas...* (vers. 4). Saint Matthieu attribue aux disciples en général l'odieuse réflexion *Quare hoc unguentum...* (vers. 5) ; saint Marc, à quelques-uns d'entre eux. Saint Jean nous dit que son véritable auteur fut Judas. Elle était entièrement digne de lui. Sa grossière avarice contraste singulièrement avec l'amour généreux de Marie. — *Trecentis denariis*. Voyez Marc. xiv, 5 et les notes. — *Dixit... hoc...* (vers. 6). Remarque du narrateur, pour expliquer la conduite du traître. — *Fur erat* : un voleur vulgaire (ὄλεπτης), qui s'appropriait une partie des sommes contenues dans la pauvre bourse commune à Jésus et à ses apôtres. — *Loculos*. Dans le grec : γλωσσόλομοι ; au propre, le petit boîte dans laquelle on plaçait les embouchures de flûte ; puis une cassette en général, et enfin une bourse. — *Habens*. Judas était donc l'économe de la troupe apostolique, fonction que Jésus lui avait sans doute confiée à cause de ses aptitudes particulières. — *Portabat*. Probablement avec la signification d'emporter, voler. — *Stante...* (vers. 7). Jésus prend aimablement la

défense de Marie. — *Ut in diem...* Les manuscrits grecs citent cette parole sous une forme un peu plus claire : Elle a gardé ce parfum pour ma sépulture. La Vulgate a suivi la leçon la plus difficile, qui est regardée généralement comme la meilleure. Le sens paraît être : Ne troublez point cette pieuse femme, car, en vérité, elle a conservé ce nard pour symboliser ma sépulture et pour la réaliser d'avance. Voyez les récits parallèles. — *Pauperes enim...* (vers. 8). Saint Matthieu et saint Marc placent ces mots immédiatement avant ceux que nous venons de lire.

2<sup>e</sup> Entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. XII, 9-19.

Cf. Matth. xxi, 1-11 (voyez le commentaire) ; Marc. xi, 1-11 ; Luc. xix, 24-44. Le fait principal est très brièvement exposé par saint Jean. Les réflexions qui lui servent de préface, versets 10-11, et de conclusion, vers. 17-19, manquent dans les trois premiers récits.

9-11. Introduction : impressions soit du peuple, soit de ses chefs spirituels, au sujet de Notre-Seigneur. Antithèse saisissante, qui est bien dans le genre de saint Jean. — *Quia illic...* à Béthanie. Le bruit de l'arrivée de Jésus chez ses amis s'était promptement répandu. — *Sed ut Lazarum...* Sentiment de curiosité bien légitime dans la circonstance. — *Principes sacerdotum* (verset 10). Ils n'étaient pas moins hostiles à Notre-Seigneur que les pharisiens. Le quatrième évangile met très bien ce fait en relief. — *Ut et Laza-*

12. In crastinum autem, turba multa, quæ venerat ad diem festum, cum audissent quia venit Jesus Jerosolymam,

13. acceperunt ramos palmarum, et processerunt obviam ei, et clamabant : Hosanna! Benedictus qui venit in nomine Domini, rex Israel!

14. Et invenit Jesus asellum, et sedit super eum, sicut scriptum est :

15. Noli timere, filia Sion; ecce rex tuus venit sedens super pullum asinæ.

16. Hæc non cognoverunt discipuli ejus primum; sed quando glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt quia hæc erant scripta de eo, et hæc fecerunt ei.

17. Testimonium ergo perhibebat turba, quæ erat cum eo quando Lazarum vocavit de monumento, et suscitavit eum a mortuis.

18. Propterea et obviam venit ei turba, quia audierunt eum fecisse hoc signum.

12. Le lendemain, une foule nombreuse, qui était venue pour la fête, ayant appris que Jésus venait à Jérusalem,

13. prit des branches de palmier, et alla au-devant de lui, en criant : Hosanna! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le roi d'Israël!

14. Jésus trouva un ânon, et s'assit dessus, ainsi qu'il est écrit :

15. Ne crains point, fille de Sion; voici ton roi, qui vient assis sur le petit d'une ânesse.

16. Les disciples ne comprirent pas d'abord ces choses; mais, après que Jésus eut été glorifié, ils se souvinrent alors qu'elles avaient été écrites à son sujet, et qu'ils les lui avaient faites.

17. La foule qui était avec lui lorsqu'il avait appelé Lazare du tombeau, et l'avait ressuscité d'entre les morts, lui rendait témoignage.

18. C'est pour cela aussi que la foule vint au-devant de lui, parce qu'ils avaient appris qu'il avait fait ce miracle.

rum... Dessein criminel dont le motif est aussitôt indiqué : quia multi... (vers. 11).

12-16. Le triomphe du Sauveur. — *In crastinum...* Le lendemain du repas mentionné plus haut (cf. vers. 1 et ss.); par conséquent, cinq jours avant la Pâque : le dimanche, d'après l'opinion commune. — *Turba...*, *quæ...* Cette foule se composait donc surtout de pèlerins venus de la province. — *Acceperunt ramos...* (vers. 13) : ainsi qu'on faisait chez les Juifs dans certaines cérémonies religieuses. Cf. Lev. xxiii 40;



Égyptiens portant des palmes dans une cérémonie religieuse. (Peinture de tombeau.)

I Mach. xiii, 51. Ce trait est propre à saint Jean. — *Processerunt obviam...* D'après cela, Jésus eut deux cortèges distincts, dont l'un partit avec lui de Béthanie, tandis que l'autre, mentionné seulement par notre narrateur, venait

de Jérusalem. — *Hosanna, benedictus...* Cf. Ps. cxvii, 25 et ss. Mêmes acclamations que dans les synoptiques, avec quelques variantes. — *Invenit... asellum* (vers. 14). Voyez les autres narrations, beaucoup plus complètes sur ce point. — *Sicut scriptum...* Cf. Zach. ix, 9. Saint Jean est seul avec saint Matthieu à citer cet oracle. Il l'abrège et le transforme légèrement. — *Hæc non...* (vers. 16). Remarques analogues à celles de II, 22 et xx, 9. — *Primum* : au premier moment, le jour même de l'entrée triomphale. — *Sed quando...* Les apôtres ne comprirent bien la portée de l'oracle de Zacharie que lorsque leur Maître, après sa résurrection, leur eut donné l'intelligence des saintes Écritures (cf. Luc. xxiv, 45), et leur eut envoyé l'Esprit-Saint pour leur enseigner toute vérité (cf. xvi, 13).

17-19. Conclusion : encore les sentiments opposés de la foule et de ses chefs à l'égard de Jésus. — *Testimonium ergo...* Ceux des témoins de la résurrection de Lazare qui avaient reconnu le thaumaturge comme le Messie promis (cf. xi, 45), n'avaient pas manqué de communiquer autour d'eux leurs impressions, et c'est à eux qu'était due en partie l'organisation du triomphe : *propterea... venit...* (vers. 18). — *Pharisæi... dixerunt...* (vers. 19) : plus irrités et plus haineux que jamais contre Notre-Seigneur. — *Nihil proficimus*. D'après le grec : Vous n'y gagnez rien (à attendre, à tergiverser). Il y avait donc deux partis parmi les ennemis eux-mêmes du Sauveur : les ardents et les modérés. Ce sont les premiers qui ont ici la parole. — *Ecce mun-*



19. Les pharisiens dirent donc entre eux : Voyez-vous que nous ne gagnons rien ? voilà que tout le monde va après lui.

20. Or il y avait là quelques Gentils, de ceux qui étaient montés pour adorer au jour de la fête.

21. Ils s'approchèrent de Philippe, qui était de Bethsaïda en Galilée ; et ils le priaient, en disant : Seigneur, nous voulons voir Jésus.

22. Philippe vint, et le dit à André ; puis André et Philippe le dirent à Jésus.

23. Jésus leur répondit : L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié.

24. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment qui tombe en terre ne meurt pas,

25. il demeure seul ; mais, s'il meurt,

19. Pharisei ergo dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil proficimus ? ecce mundus totus post eum abiit.

20. Erant autem quidam gentiles, ex his qui ascenderant ut adorarent in die festo.

21. Ili ergo accesserunt ad Philippum, qui erat a Bethsaida Galilææ, et rogabant eum, dicentes : Domine, volumus Jesum videre.

22. Venit Philippus, et dicit Andreæ ; Andreas rursus et Philippus dixerunt Jesu.

23. Jesus autem respondit eis, dicens : Venit hora ut clarificetur Filius hominis.

24. Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit,

25. ipsum solum manet ; si autem

du... Ils exagéraient ; mais, en même temps, ils faisaient une prophétie inconsciente.

3° Quelques prosélytes païens désirent offrir leurs hommages à Jésus. XII, 20-36.

Événement unique dans la vie de Notre-Seigneur. Il contraste avec la haine des pharisiens et des prêtres juifs. L'évangéliste n'expose que très brièvement le fait proprement dit ; il passe aussitôt au discours que Jésus prononça à son occasion.

20-22. Le fait. — *Gentiles*. Dans le texte original : Ἕθνη, des Grecs. Cela revient au même. Voyez VII, 35<sup>b</sup> et le commentaire. — Les mots suivants, *ex his qui ascenderant...*, montrent que ces païens étaient prosélytes, puisqu'ils accomplissaient une partie des rites religieux du judaïsme. — *Ili ergo...* (vers. 21). C'est sans doute par suite d'un pur hasard qu'ils s'adressèrent à Philippe, qu'ils pouvaient difficilement connaître. — *Volumus... videre*. Ils désirent être présentés à Notre-Seigneur, avoir avec lui un entretien particulier. — *Dicit Andreæ* (vers. 22) : n'osant pas introduire seul et de lui-même les suppliants.

23-36. Discours que le Sauveur prononça dans cette circonstance. Le narrateur ne dit pas si Jésus accorda une audience à ces Hellènes. L'important, à ses yeux, c'étaient les pensées que leur démarche suggéra au divin Maître. Dans leur désir d'entrer en relations avec lui, Jésus voit les fruits de salut que sa mort devait apporter à l'humanité entière, et il se sent par là même excité à subir courageusement cette mort, quelque douloureuse qu'elle dût être pour sa nature humaine. — *Venit* (au prétérit : ἐλήλυθεν) *hora*, l'heure de sa passion, désormais si prochaine, mais dont les ignominies devaient se transformer ensuite en gloire (*ut clarificetur...*). Le nom de Fils de l'homme convient fort bien ici, puisque c'était l'être humain de Jésus qui

devait être à jamais transfiguré, glorifié. Cf. VII, 30 ; VIII, 20 ; Luc. XXIV, 26. — *Amen, amen...* (vers. 24). Par cette formule solennelle, le Sauveur introduit une frappante comparaison, qui décrit tout ensemble la nécessité et les fruits



Blé d'Égypte (reduit de moitié).

merveilleux de sa passion. — *Granum... mortuum...* Le grain de blé jeté en terre semblerait d'abord à jamais perdu ; mais sa mort apparente est en réalité une heureuse transformation, de laquelle dépend sa fécondité. De même, la mort de Jésus était la condition de la vie surnaturelle qu'il devait communiquer au monde. — *Qui*

mortuum fuerit, multum fructum affert. Qui amat animam suam, perdet eam; et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

26. Si quis mihi ministrat, me sequatur; et ubi sum ego, illic et minister meus erit. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.

27. Nunc anima mea turbata est. Et quid dicam? Pater, salvifica me ex hac hora. Sed propterea veni in horam hanc.

28. Pater, clarifica nomen tuum. Venit ergo vox de cælo: Et clarificavi, et iterum clarificabo.

29. Turba ergo quæ stabat et audierat, dicebat tonitruum esse factum. Alii dicebant: Angelus ei locutus est.

30. Respondit Jesus, et dixit: Non propter me hæc vox venit, sed propter vos.

31. Nunc iudicium est mundi; nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.

il porte beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie, la perdra, et celui qui hait sa vie dans ce monde, la conserve pour la vie éternelle.

26. Si quelqu'un me sert, qu'il me suive; et là où je suis, mon serviteur sera aussi. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera.

27. Maintenant mon âme est troublée. Et que dirai-je? Père, délivrez-moi de cette heure. Mais c'est pour cela que je suis arrivé à cette heure.

28. Père, glorifiez votre nom. Alors vint une voix du ciel: Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore.

29. La foule qui était présente, et qui avait entendu, disait que c'était un coup de tonnerre. D'autres disaient: C'est un ange qui lui a parlé.

30. Jésus répondit, et dit: Ce n'est pas pour moi que cette voix est venue, mais pour vous.

31. C'est maintenant le jugement du monde; c'est maintenant que le prince de ce monde va être jeté dehors.

*amat...* (vers. 25<sup>b</sup>). Autre pensée générale, qui se rattache étroitement à la précédente. « Pour avoir la vie, il ne faut pas craindre la mort. » Comp. Matth. x, 39 et xvi, 25; Luc. ix, 24, etc., où nous avons déjà rencontré cette maxime à l'apparence paradoxale. La vie physique, temporelle, y est opposée à la vie spirituelle, éternelle. — *Si quis mihi...* (vers. 26). Jésus semble dire particulièrement cela de l'apostolat, « lequel a des chances de mort analogues aux siennes, mais aussi des promesses pareilles de glorification. » — *Me sequatur*: sans redouter la souffrance, ni la mort même, lorsqu'il s'agit d'accomplir le devoir. — *Honorificabit...* *Pater...*: en accordant une place glorieuse dans le royaume éternel aux apôtres qui auront servi généreusement son Fils. Cf. Matth. xx, 28; Luc. xii, 32. — *Nunc anima...* (vers. 27). Pour Jésus, entre le moment présent et la glorification prochaine, il y avait la souffrance et la mort; de là l'émotion très vive de son âme, qui ressentait en cet instant même comme un avant-goût de l'agonie de Gethsémani. — *Quid dicam?* Ces mots expriment une sorte d'hésitation, d'embarras: Vers qui me tournerai-je dans mon angoisse? Mais aussitôt, de même qu'au jardin de douleur, le Fils de l'homme conjure son Père céleste de lui venir en aide: *Pater, salvifica...* Cf. Marc. xiv, 36, etc. Toutefois, toujours comme à Gethsémani, il se hâte de retirer l'expression de son désir naturel, pour se conformer uniquement et entièrement au plan divin: *sed propterea* (ὅτι ἵνα τοῦτο: pour cela, pour souffrir et pour mourir) *veni...* — *Pater, clarifica...* (vers. 28): à savoir, de la manière déterminée de toute éternité, quoi qu'il doive en coûter au Fils. — *Veni ergo...*

Réponse du Père à cette admirable et généreuse prière. Cf. Hebr. v, 7. C'est le troisième témoignage qu'il rendait ostensiblement à Jésus: il y avait eu déjà celui du baptême (Matth. iii, 17, etc.) et celui de la transfiguration (Matth. xvii, 5<sup>b</sup>, etc.). — *Clarificavi, et iterum...* « La glorification du nom de Dieu, but suprême de l'œuvre rédemptrice, s'accomplira sans faute; le sacrifice n'aura pas été fait en pure perte; mais, à vrai dire, cette glorification avait déjà eu lieu dans une certaine mesure, car toute l'œuvre de Jésus sur la terre... avait été une glorification de Dieu. » Cf. vii, 18; xi, 4, 42; xiii, 31 et ss.; xvii, 4, etc. — *Turba ergo...* (vers. 29). L'évangéliste note les impressions des assistants au sujet de ce phénomène miraculeux. Les uns n'avaient remarqué qu'un bruit sourd et confus; aussi disaient-ils *tonitruum esse factum*. Les autres, qui avaient distingué des paroles, supposaient que Dieu avait envoyé à Notre-Seigneur un message par l'intermédiaire d'un ange, ainsi que cela avait eu lieu souvent dans le cours de l'histoire juive. Cf. Gen. xvi, 9; xxi, 17; Num. xxii, 32; Jud. ii, 1, etc. Cette différence d'appréciations provenait vraisemblablement des dispositions diverses des auditeurs, de leur foi plus ou moins grande relativement à Jésus. Jean et les apôtres saisirent parfaitement le sens de la divine parole. — *Respondit...* (vers. 30). Notre-Seigneur va leur expliquer à tous le but et la signification de ce prodige. — *Non propter me...*, *sed...* Lui, en effet, il savait quelles étaient ses relations avec son Père; à eux, qui les ignoraient, ou qui refusaient d'y croire, la voix céleste apportait un témoignage infallible. — *Nunc...* (vers. 31). Deux fois de suite cet adverbe est



32. Et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi.

33. Il disait cela, pour marquer de quelle mort il devait mourir.

34. La foule lui répondit : Nous avons appris de la loi que le Christ demeure éternellement ; comment donc dites-vous : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé ? Quel est ce Fils de l'homme ?

35. Jésus leur dit : La lumière est encore pour un peu de temps parmi vous. Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent. Celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va.

36. Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez

32. Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.

33. Hoc autem dicebat, significans quæ morte esset moriturus.

34. Respondit ei turba : Nos audivimus ex lege, quia Christus manet in æternum ; et quomodo tu dicis : Oportet exaltari Filium hominis ? Quis est iste Filius hominis ?

35. Dixit ergo eis Jesus : Adhuc modicum lumen in vobis est. Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebre comprehendant ; et qui ambulat in tenebris nescit quo vadat.

36. Dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis. Hæc locutus

répété et fortement accentué. Une crise est imminente, un jugement solennel (*judicium*, κρίσις) va avoir lieu sur le monde par la passion et la mort du Christ. — Résultat de ce jugement : *princeps... ejicietur...* Le prince de ce monde, c'est Satan ; par la mort du Messie, il sera vaincu et rejeté de son royaume. Cf. Col. II, 15. Ce résultat, dont la réalisation a commencé au Calvaire, continue d'être produit chaque jour, et il en sera constamment ainsi, jusqu'à l'élimination totale de Satan, au jugement dernier. — C'est ainsi que la mort de Jésus tournera de toutes manières à sa propre gloire : *ego si exaltatus...* (vers. 32). Sur cette locution, voyez III, 14 et VIII, 28. « Avec l'élévation (du Sauveur) sur la croix, commença son élévation au ciel. » — *Omnia*. Le grec emploie le masculin : πάντες, tous les hommes sans exception, à condition qu'ils croient en Notre-Seigneur. — *Traham ad...* L'attrait exercé sur tant d'âmes par le divin crucifié ne peut s'expliquer que par la grâce spéciale qui est promise ici même. — *Hoc autem...* (vers. 33). Réflexion explicative de l'évangéliste. — *Respondit... turba* (vers. 34). L'auditoire se méprend, comme en tant d'autres circonstances, sur le sens des paroles de Jésus. — *Audivimus...* L'Ancien Testament (*lege* dans le sens large ; cf. I, 45 ; VIII, 5, etc.), que les assistants avaient entendu lire dans les synagogues, signale en plusieurs endroits la durée permanente du règne du Messie. Cf. II Reg. VII, 16 ; Ps. CIX, 4 ; Jer. XXXIII, 17 et ss. ; Dan. VII, 13, etc. Interpretant ces passages avec leurs « rêves fantasmagoriques », les Juifs d'alors s'imaginaient que le Révélateur établissait sur la terre un royaume sans fin. — *Oportet exaltari* : être élevé au-dessus de la terre, la quitter par conséquent. — *Filium hominis*. Jésus n'avait pas employé ce nom dans sa petite allocution, telle qu'elle vient d'être citée ; mais les assistants savaient qu'il se l'appliquait souvent à lui-même, et ils n'ignoraient pas non plus que c'était là un des noms du Messie, d'après Dan. VII, 13. — *Quis est iste... ?* Expression très dédaigneuse : Quel est cet étrange Messie dont tu nous parles ? — *Dixit ergo* (ver-

set 35). Jésus ne répondait jamais directement à ces sortes de questions ; mais il donnait alors à l'entretien une direction morale, plus utile pour ses interlocuteurs. Profitez, leur dit-il ici, du don divin qui vous est offert en moi et par



Ancienne représentation de la croix.

moi ; c'est là ce qu'il y a pour vous de plus urgent. — *Adhuc... lumen...* (τὸ φῶς, avec l'article : la lumière par antonomase). Métaphore facile à comprendre d'après III, 19 ; VIII, 12, etc. Cette lumière dont les Juifs devaient profiter avant qu'elle ne s'éteignît pour eux, c'était Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. — *Modicum* doit être pris à part, et adverbialement, pour un peu de temps. — *Ambulate dum...* Petite parabole dont l'application se fait aisément. Cf. XI, 9. Tant que dure le jour, on peut vaquer sans peine à ses occupations ; lorsque la nuit est venue, on risque, en marchant, de tomber dans les précipices. — *Dum lucem...* (vers. 36). Jésus insiste sur cette grave pensée. Croire à la

est Jesus; et abiit, et abscondit se ab eis.

37. Cum autem tanta signa fecisset coram eis, non credebant in eum,

38. ut sermo Isaïæ prophetæ impleretur, quem dixit: Domine, quis credit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est?

39. Propterea non poterant credere, quia iterum dixit Isaïas:

40. Excæcavit oculos eorum, et inducavit cor eorum, ut non videant oculis, et non intelligant corde, et convertantur, et sanem eos.

41. Hæc dixit Isaïas, quando vidit gloriam ejus, et locutus est de eo.

42. Verumtamen et ex principibus multi crediderunt in eum; sed propter pharisæos non confitebantur, ut e synagoga non eijcerentur.

43. Dilexerunt enim gloriam hominum magis quam gloriam Dei.

44. Jesus autem clamavit, et dixit:

des enfants de lumière. Jésus dit ces choses, puis il s'en alla, et se cacha d'eux.

37. Quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyaient point en lui,

38. afin que s'accomplît la parole du prophète Isaïe, qui a dit: Seigneur, qui a cru à ce que nous faisons entendre? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé?

39. C'est pour cela qu'ils ne pouvaient croire, car Isaïe a dit encore:

40. Il a aveuglé leurs yeux, et il a endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, et qu'ils ne comprennent de leur cœur, et qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisses.

41. Isaïe a dit cela lorsqu'il a vu sa gloire, et qu'il a parlé de lui.

42. Cependant, même parmi les chefs, beaucoup crurent en lui; mais, à cause des pharisiens, ils ne le confessaient pas, pour n'être pas chassés de la synagogue.

43. Car ils ont aimé la gloire des hommes plus que la gloire de Dieu.

44. Or Jésus s'écria, et dit: Celui qui

lumière, c'est évidemment croire en lui. — *Filii lucis*. Hébraïsme, qui marque une connexion intime avec la lumière: Vous serez aussi tout lumineux, et vous parviendrez au salut. — *Abiit et...* Nous ignorons en quel lieu Jésus se retira. Peut-être à Béthanie. Comp. Matth. XXI, 17 et Marc. XI, 11. — *Abscondit se*. D'après un dessein très arrêté. La lumière se déroba à ces yeux qui refusaient de profiter de son éclat.

4° Jugement final prononcé sur les Juifs, soit par l'évangéliste, soit par Jésus en personne. XII, 37-50.

37-43. Le jugement de l'évangéliste. « Résumé que l'auteur fait de la première partie de son histoire, avant de passer à une nouvelle série de scènes... Il porte sur l'effet produit par les miracles, lequel a été comparativement bien petit et peu apparent. » — *Cum tanta...* Prodiges éclatants et nombreux (τοσαῦτα exprime surtout le nombre). Cf. VII, 31; XI, 47; XX, 30; XXI, 25. — *Non credebant...* Triste résultat, souvent constaté par l'écrivain sacré. — Il en indique maintenant la cause: *ut sermo...* (verset 38). Ce fait douloureux avait été prédit par Isaïe, en deux endroits de son livre qui ont toujours été regardés comme s'appliquant au Messie. — *Quis credidit...?* Voyez Is. LIII, 1 et le commentaire. Le mot *Domine* a été ajouté par l'évangéliste. Les Juifs pouvaient et devaient croire; la vérité leur avait été clairement annoncée, les œuvres merveilleuses de la puissance divine avaient brillé à leurs yeux. — *Propterea non...* (vers. 39). Introduction au second texte. — *Excæcavit...* (vers. 40). Voyez Is. IV, 9-10 et les notes. Jésus avait cité antérieurement ce même

passage, pour se plaindre de l'incrédulité de ses compatriotes. Comp. Matth. XIII, 14-15; voyez aussi Act. XXVIII, 26. La citation n'est pas absolument littérale, mais elle rend fort bien le sens du texte: les Juifs n'ayant pas voulu croire, il leur sera désormais impossible d'arriver à la foi. — *Hæc dixit...* (vers. 41). Saint Jean rappelle solennellement à ses lecteurs la circonstance spéciale dans laquelle ce second oracle avait été communiqué à Isaïe. — *Quando vidit...*, *et...* C'est Jéhovah dans sa gloire que le prophète avait contemplé (cf. Is. VI, 1). L'évangéliste nous révélant qu'Isaïe avait alors vu Jésus et parlé de lui (car c'est certainement le Christ que désignent les pronoms *ejus* et *eo*), il résulte de ce rapprochement que Notre-Seigneur ne diffère pas de Jéhovah. — *Verumtamen* (vers. 42). Saint Jean revient sur son assertion du vers. 37<sup>b</sup>, pour la corriger un peu. Même parmi les chefs du peuple juifs (*principibus, ἀρχόντων*), le Sauveur avait trouvé des adhérents; mais ces disciples imparfaits et timides n'osaient pas avouer ouvertement leur foi. Tels étaient Nicodème et Joseph d'Arimatee (cf. III, 1 et ss.; VII, 50; XIX, 38). — *Propter pharisæos*. Sous le rapport moral, les pharisiens étaient le parti dirigeant d'Iraël, et ils s'étaient montrés fort hostiles à Jésus depuis le début de sa vie publique. — *Ut... non...* Les ennemis du Sauveur allaient jusqu'à excommunier ses partisans. Cf. IX, 22. — *Dilexerunt enim...* Raison dernière du respect humain qui vient d'être mentionné. Cf. V, 44. — *Gloriam hominum...* *Det*: la gloire qui vient des hommes de Dieu.

44-50. Le jugement de Notre Seigneur



croit en moi, ne croit pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé.

45. Et celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé.

46. Je suis venu comme une lumière dans le monde, afin que quiconque croit en moi ne demeure point dans les ténèbres.

47. Et si quelqu'un entend mes paroles, et ne les garde pas, ce n'est pas moi qui le juge; car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour sauver le monde.

48. Celui qui me méprise, et qui ne reçoit pas mes paroles, a son juge: la parole même que j'ai annoncée le jugera au dernier jour.

49. Car je n'ai point parlé de moi-même; mais le Père qui m'a envoyé m'a lui-même prescrit ce que je dois dire, et comment je dois parler.

50. Et je sais que son commandement est la vie éternelle. C'est pourquoi, les choses que je dis, je les dis comme le Père me les a dites.

Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me.

45. Et qui videt me, videt eum qui misit me.

46. Ego lux in mundum veni, ut omnis qui credit in me in tenebris non maneat.

47. Et si quis audierit verba mea, et non custodierit, ego non judico eum; non enim veni ut judicem mundum, sed ut salvificem mundum.

48. Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicet eum. Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die.

49. Quia ego ex meipso non sum locutus, sed qui misit me Pater, ipse mihi mandatum dedit quid dicam, et quid loquar.

50. Et scio quia mandatum ejus vite æterna est. Quæ ergo ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor.

## CHAPITRE XIII

1. Avant la fête de Pâque, sachant que son heure était venue de passer de

1. Ante diem festum Paschæ, scieus Jesus quia venit hora ejus ut transeat

*Clamant et dixit.* Saint Jean a raconté plus haut (cf. vers. 36<sup>b</sup>) la fin du ministère public de Jésus. Les paroles qu'il cite en cet endroit ne furent donc pas prononcées dans une circonstance ultérieure, mais soit au moment où le divin Maître se retirait, soit un peu plus tôt; à moins donc, comme l'admettent d'excellents interprètes (Patrizi, Knabenbauer, etc.), que l'évangéliste ne donne ici une sorte de récapitulation de l'enseignement du divin Maître. — *Qui credit in me.* Jésus avait souvent déclaré qu'il était l'envoyé de Dieu le Père (cf. v. 23, 30, 43; vii, 16, etc.). Il tire la conséquence de cette vérité: *credit... in eum...* — *Qui videt...* (vers. 45): des yeux de la foi. — *Ego lux...* (vers. 46). Le quatrième évangile est rempli de cette idée. Cf. vers. 35-36; i, 5-9; viii, 12, etc. — *Et si quis...* (vers. 47). Les vers. 44-46 concernent plus directement la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ; celui-ci et les suivants sont relatifs à son enseignement. — *Et non custodierit...* Sort réservé à ceux qui ne pratiqueront pas ses préceptes, vers. 47-48. — *Ego non judico...* Jésus a répété cette vérité en différentes occasions. Cf. iii, 17; v, 25-27; viii, 15. — *Habet qui...* (vers. 48). Sa parole, ainsi méprisée, jugera et

condannera les coupables. En effet, ce n'était point la parole d'un homme, mais celle de Dieu lui-même: *quia ego...* (vers. 49). Cf. v, 19, 20, 24, 30; vii, 16; viii, 16, 28, 29, 55. — *Mandatum ejus mita...* (vers. 50). D'où il suit que quiconque rejette la parole du Christ s'exécute directement lui-même de la vie éternelle, du salut. — *Quæ ergo..., sicut..., sic...* Tous ces mots sont fortement accentués. Jésus ne pouvait pas rendre mieux en relief sa parfaite fidélité à ne dire que ce que voulait son Père céleste.

### DEUXIÈME PARTIE

Les résultats du ministère de Jésus.

XIII, 1 — XX, 31.

SECTION I. — LA GLOIFICATION DE NOTRE-SEIGNEUR DANS SES DERNIERS DISCOURS ADRESSÉS A SES APÔTRES. XIII, 1 — XVII, 26.

§ 1. — *Pendant la cène pascale.* XIII, 1-32.

1° Jésus donne aux Douze une nouvelle marque d'amour en leur lavant les pieds. XIII, 1-20.

CHAP. XIII. — 1-11. L'acte symbolique. — *Ante diem festum.* Le premier jour de la fête

ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos.

2. Et cœna facta, cum diabolus jam misisset in cor ut traderet eum Judas Simonis Iscariotæ,

3. sciens quia omnia dedit ei Pater in manus, et quia a Deo exivit, et ad Deum vadit,

4. surgit a cœna, et ponit vestimenta sua; et cum accepisset linteum, præcinxit se.

5. Deinde mittit aquam in pelvim, et cœpit lavare pedes discipulorum, et extergere linteo quo erat præcinctus.

6. Venit ergo ad Simonem Petrum. Et dicit ei Petrus : Domine, tu mihi lavas pedes ?

7. Respondit Jesus, et dixit ei : Quod ego facio, tu nescis modo, scies autem postea.

8. Dicit ei Petrus : Non lavabis mihi pedes in æternum. Respondit ei Jesus : Si non laverò te, non habebis partem mecum.

ce monde au Père, Jésus, après avoir aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin.

2. Et après le souper, le diable ayant déjà mis dans le cœur de Judas Iscariote, fils de Simon, le dessein de le trahir,

3. Jésus, sachant que le Père avait remis toutes choses entre ses mains, et qu'il était sorti de Dieu, et qu'il retournait à Dieu,

4. se leva de table et ôta ses vêtements; et ayant pris un linge, il s'en ceignit.

5. Puis, il versa de l'eau dans un bassin, et commença à laver les pieds de ses disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint.

6. Il vint donc à Simon-Pierre. Et Pierre lui dit : Vous, Seigneur, vous me lavez les pieds ?

7. Jésus lui répondit : Ce que je fais, tu ne le sais pas maintenant, mais tu le sauras plus tard.

8. Pierre lui dit : Vous ne me laverez jamais les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi.

de Pâque, qui était en même temps le plus solennel, coïncidait avec le 15 nisan. Les synoptiques racontent que Notre-Seigneur mangea l'agneau pascal le 14 au soir, suivant la coutume; saint Jean est parfaitement d'accord avec eux, puisqu'il place ce même repas « avant la fête », comme dit le grec. — *Sciens Jesus...* Début vraiment majestueux, par lequel l'évangéliste fait ressortir l'infinie bonté que le Sauveur manifesta envers ses apôtres dans l'acte qui va être décrit. Jésus accomplira cet acte de profonde humilité avec la pleine conscience de sa dignité suréminente et de la gloire qui l'attendait dans le ciel. — *Cum dilexisset...* C'est sur cette phrase incidente que retombent les mots « ante diem... ». — *Suos* (τούς ἰδίους) : les apôtres, qui appartenaient au Christ plus que tous ses autres disciples. — *Qui... in mundo*. Antithèse avec le trait *ex hoc mundo*. Avant de quitter les Douze et de les laisser parmi les périls de ce monde, Jésus va leur donner une preuve étonnante de son amour. — La locution *in finem*, de même que son équivalent grec εἰς τέλος, peut signifier : jusqu'au dernier moment. Mais il vaut mieux la traduire ici, à la suite de saint Jean Chrysostome et de nombreux commentateurs, par : jusqu'à la perfection. — *Cœna facta*. (vers. 2). Plutôt, d'après la meilleure leçon du grec : pendant le repas (δείπνου γινόμενου, au lieu de γενομένου). La cène légale n'était donc pas complètement achevée. C'était, selon toute vraisemblance, immédiatement avant l'institution de la sainte Eucharistie. — *Cum diabolus...*

La trahison de Judas fut un acte tellement odieux, qu'il ne pouvait avoir eu que le chef des démons comme premier inspirateur. C'est ce que dit également saint Luc, xxii, 3. La prévision de cette trahison n'arrêta pas Jésus dans la manifestation de son amour. — *Sciens quia...* (vers. 3). Détails non moins solennels que ceux du vers. 1, pour relever la grandeur infinie de celui qui daigna laver les pieds de ses apôtres. — *Surgit... et ponit...; deinde...* (vers. 4 et 5). Tableau que l'évangéliste fait revivre sous nos yeux, par sa narration pourtant si sobre et si simple. — *Venit ergo...* (vers. 6). A première vue, ces mots sembleraient indiquer, surtout si on les rapproche du trait *cœpit lavare...* (verset 5), que Jésus n'avait pas commencé par saint Pierre. Mais ils s'expliquent fort bien aussi dans l'hypothèse contraire : l'écrivain sacré raconterait d'abord le fait d'une manière générale, « cœpit lavare... » puis il reviendrait en arrière pour exposer les détails, « venit ergo ». Nous préférons ce sentiment. — *Et dicit...* Dialogue très intéressant entre Pierre et son Maître, versets 6<sup>b</sup>-10. Le futur prince des apôtres nous y apparaît avec toute l'ardeur de son caractère et aussi avec toute son affection pour Jésus (saint Jérôme). — *Tu mihi*. Deux pronoms pleins d'emphase. — *Scies postea* (vers. 7) : prochainement, après l'explication contenue dans les versets 13 et ss. — *Non lavabis... in...* (vers. 8). Refus d'une énergie extraordinaire. — *Non habebis partem...* : puisque l'apôtre indocile refusait la grâce spéciale, grâce de parfaite pureté et



9. Simon-Pierre lui dit : Seigneur, non seulement mes pieds, mais aussi les mains et la tête.

10. Jésus lui dit : Celui qui s'est baigné n'a plus besoin que de se laver les pieds, car il est pur tout entier. Et vous, vous êtes purs, mais non pas tous.

11. Car il savait quel était celui qui le trahirait ; c'est pourquoi il dit : Vous n'êtes pas tous purs.

12. Après qu'il leur eut lavé les pieds, et qu'il eut repris ses vêtements, s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je vous ai fait ?

13. Vous m'appellez Maître, et Seigneur ; et vous dites bien, car je le suis.

14. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres ;

15. car je vous ai donné l'exemple, afin que ce que je vous ai fait, vous le fassiez aussi.

16. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'envoyé plus grand que celui qui l'a envoyé.

9. Dicit ei Simon Petrus : Domine, non tantum pedes meos, sed et manus, et caput.

10. Dicit ei Jesus : Qui lotus est, non indiget nisi ut pedes lavet, sed est mundus totus. Et vos mundi estis, sed non omnes.

11. Sciebat enim quisnam esset qui traderet eum ; propterea dixit : Non estis mundi omnes.

12. Postquam ergo lavit pedes eorum, et accepit vestimenta sua, cum recubisset iterum, dixit eis : Scitis quid fecerim vobis ?

13. Vos vocatis me : Magister, et Domine ; et bene dicitis, sum etenim.

14. Si ergo ego lavi pedes vestros, Dominus et Magister, et vos debetis alter alterius lavare pedes.

15. Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis.

16. Amen, amen dico vobis, non est servus major domino suo ; neque apostolus major est eo qui misit illum.

d'intime union avec Jésus, qui symbolisait le lavement des pieds. — *Non tantum... sed...* (verset 9). Pierre exagère dans le sens opposé, et demande à Notre-Seigneur de laver toutes les parties de son corps qui n'étaient pas recouvertes de vêtements, tant il était désireux de lui être uni de plus en plus. — *Qui lotus est...* (vers. 10 ; c.-à.-d., celui qui a pris un bain, ὁ ἐλουμένος) *non indiget...* Un bain rend la propreté au corps tout entier, de sorte qu'on n'a plus besoin, en rentrant chez soi, que de se laver les pieds (les Juifs étaient chaussés de simples sandales). Il en était de même des apôtres (et vos mundi...) : n'ayant aucun péché grave à se reprocher, il suffisait qu'ils fussent purifiés de leurs fautes légères. — *Scilicet non omnes*. Restriction douloureuse, aussitôt développée par saint Jean : *sciebat enim...* (vers. 11).

12-20. Jésus explique plus complètement aux Douze la signification du lavement des pieds. — Il commence par exalter vivement leur attention : *Scitis quid... ?* — *Vocatis me...* (vers. 13). Ce fait va servir de base à son raisonnement. — *Magister et Domine*. Dans le grec : ὁ διδάσκαλος καὶ ὁ κύριος. Saint Pierre venait de donner deux fois de suite à Jésus ce second titre. Comp. les vers. 6 et 9. — Conclusion tirée du fait : *Si ergo ego..., et vos...* (vers. 14). — *Alter alterius...* Évidemment, l'action de se laver mutuellement les pieds est citée comme « un symbole de la charité fraternelle, de la parfaite condescendance que les disciples de Jésus sont tenus de pratiquer les uns à l'égard des autres ».

C'est le concret pour l'abstrait. — *Exemplum enim...* Notre-Seigneur développe encore sa pensée : il a donné à ses apôtres un modèle (ὑποδείγμα) parfait d'humilité ; il est juste qu'ils imitent son exemple. — *Non est servus...* (ver-



Esclave lavant les pieds d'un hôte.  
(D'après un vase grec.)

set 16). Nous retrouverons plus bas (xv, 20) cet axiome, que Jésus avait déjà cité en d'autres occasions. Cf. Matth. x, 24 ; Luc. vi, 40. — *Scilicet non omnes...* (vers. 17). Il ne suffirait pas de connaître théoriquement les vérités que le Maître

17. Si hæc scitis, beati eritis si feceritis ea.

18. Non de omnibus vobis dico; ego scio quos elegerim; sed ut adimpleatur Scriptura: Qui manducatur mecum panem, levabit contra me calcaneum suum.

19. A modo dico vobis, priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis quia ego sum.

20. Amen, amen dico vobis, qui accipit si quem misero, me accipit; qui autem me accipit, accipit eum qui me misit.

21. Cum hæc dixisset Jesus, turbatus est spiritu, et protestatus est, et dixit: Amen, amen dico vobis, quia unus ex vobis tradet me.

22. Aspiciabant ergo ad invicem discipuli, hæsitantes de quo diceret.

23. Erat ergo recumbens unus ex discipulis ejus in sinu Jesu, quem diligebat Jesus.

17. Si vous savez ces choses, vous serez heureux, pourvu que vous les pratiquiez.

18. Je ne parle pas de vous tous. Je connais ceux que j'ai choisis; mais il faut que l'Écriture s'accomplisse: Celui qui mange du pain avec moi, lèvera son talon contre moi.

19. Dès maintenant je vous le dis, avant que la chose arrive, afin que, lorsqu'elle sera arrivée, vous croyiez à ce que je suis.

20. En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.

21. Lorsqu'il eut dit ces choses, Jésus fut troublé dans son esprit, et il fit cette déclaration, et il dit: En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira.

22. Les disciples se regardaient donc les uns les autres, ne sachant de qui il parlait.

23. Mais l'un des disciples, celui que Jésus aimait, était couché sur le sein de Jésus.

vient d'exposer (dans les vers. 13-16); il faut avant tout les pratiquer. — *Beati eritis*: à cause de la récompense que leur obéissance leur procurera. — *Non de omnibus...* (vers. 18). Jésus revient, à l'occasion de cette béatitude, sur la triste prédiction qu'il avait faite quelques instants auparavant. Comp. les vers. 10<sup>b</sup> et 11. — *Ego scio...* Il connaissait à fond ses élus; il n'a donc pas été trompé par les résultats. Mais il devait y avoir un traître, comme l'avaient annoncé les Écritures (*ut adimpleatur...*; la phrase est elliptique: « Hoc factum est ut... »). — *Qui manducat...* Cf. Ps. XL, 10. La citation est faite librement. David avait écrit cela d'Achitophel, son ami intime, par lequel il avait été ignominieusement trahi. Cf. II Reg. xv, 31 et ss. C'était une parole à double effet, qui, d'après le plan divin, devait aussi se réaliser par la trahison de Judas. — *Levabit... calcaneum...*: à la façon d'un cheval ombrageux et brutal. — *A modo dico...* (vers. 19). Jésus indique le but qu'il se proposait en annonçant d'avance à ses apôtres ce triste événement: lorsqu'ils verront prochainement sa prophétie réalisée, ils croiront plus fermement à sa mission (*quia ego sum*: à savoir, le Messie promis; cf. VIII, 24). — *Qui accipit...* (vers. 20). Consolation donnée aux apôtres fidèles: le privilège que leur Maître leur avait depuis longtemps promis (cf. Matth. x, 40 et Luc. ix, 48), privilège en vertu duquel ils devaient être ses représentants les plus intimes demeurera malgré la défection de l'un d'entre eux.

2<sup>o</sup> Jésus prédit clairement qu'il sera trahi par Judas. XIII, 21-32.

Voyez Matth. xxvi, 21-25; Marc. xiv, 18-21; Luc. xxii, 21-23. Saint Jean donne beaucoup de détails nouveaux; il omet la plupart de ceux qui ont été relatés par les synoptiques.

21<sup>a</sup>. Transition solennelle. — *Turbatus est spiritu*. Comme plus haut, xi, 33. Émotion très vive, causée par le crime horrible que Jésus venait d'annoncer (cf. vers. 18) et sur lequel il va insister davantage. — *Protestatus est*. Dans le grec: ἐμαρτύρησεν, il rendit témoignage, il attesta.

21<sup>b</sup> 22. La prophétie et l'effet qu'elle produisit sur l'entourage de Jésus. — *Unus ex vobis*. Indication plus précise encore que celle du verset 18. — *Aspiciabant... hæsitantes* (ἀπορούμενοι, embarrassés, incertains). Les apôtres sont comme écrasés par l'affreuse nouvelle, et ne trouvent d'abord aucune parole pour exprimer leur stupefaction. Ce n'est qu'un moment après qu'ils osèrent interroger Notre-Seigneur. Voyez Matth. xxvi, 21 et ss.

23-26<sup>a</sup>. Sur la demande de Pierre, le disciple bien-aimé prie Jésus de lui faire connaître le traître. Scène tout à fait dramatique. — *Erat ergo...* Petite description destinée à rendre plus compréhensible la suite de l'épisode. — *Recumbens... in sinu...* Lorsque deux convives étaient couchés sur un même divan, à la façon antique, celui qui occupait la place antérieure pouvait facilement appuyer sa tête sur la poitrine de son voisin (*Atl. archéol.*, pl. xxiii, fig. 1, 7, etc.). C'est à



24. Simon-Pierre lui fit signe, et lui dit : Quel est celui dont il parle ?

25. Ce disciple, s'étant alors penché sur le sein de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce ?

26. Jésus répondit : C'est celui à qui je présenterai du pain trempé. Et ayant trempé du pain, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon.

27. Et quand il eut pris cette bouchée, Satan entra en lui. Et Jésus lui dit : Ce que tu fais, fais-le au plus tôt.

28. Mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui avait dit cela.

29. Car quelques-uns pensaient que, comme Judas avait la bourse, Jésus avait voulu lui dire : Achète ce qui nous est nécessaire pour la fête ; ou *qu'il lui commandait* de donner quelque chose aux pauvres.

30. Judas, ayant donc pris cette bouchée, sortit aussitôt. Et il était nuit.

24. Innuitt ergo huic Simon Petrus, et dixit ei : Quis est de quo dicit ?

25. Itaque cum recubisset ille supra pectus Jesu, dicit ei : Domine quis est ?

26. Respondit Jesus : Ille est cui ego intinctum panem porrexero. Et cum intinxisset panem, dedit Judæ Simonis Iscariotæ.

27. Et post buccellam, introivit in eum Satanas. Et dixit ei Jesus : Quod facis, fac citius.

28. Hoc autem nemo scivit discumbentium ad quid dixerit ei.

29. Quidam enim putabant, quia loculos habebat Judas, quod dixisset ei Jesus : Emec ea quæ opus sunt nobis ad diem festum ; aut egenis ut aliquid daret.

30. Cum ergo accepisset ille buccellam, exivit continuo. Erat autem nox.

saint Jean que Jésus avait réservé cette place intime. Il n'y a pas de doute, en effet, que cet apôtre, privilégié entre tous sous le rapport de l'affection, ne soit désigné par la formule *unus... quem diligebat* : la tradition est unanime pour l'affirmer. — *Innuitt ergo...* (vers. 24). Pierre était peut-être étendu sur le même divan que Jésus et Jean, mais derrière le divin Maître. En tout cas, il n'était pas éloigné d'eux. — *Cum recubisset...* (vers. 25). La leçon primitive du grec paraît avoir été ἐπιπρασών (nu lieu de ἀντιπρασών) ; à la lettre : s'étant jeté sur..., c.-à-d., s'étant à demi retourné pour interroger Jésus à voix basse. — *Ille est cui...* (vers. 26). Notre-Seigneur ne refusa point de lui révéler son

tum : trempé dans la sauce rougeâtre qui était l'un des mets caractéristiques du festin pascal. Voyez notre grand commentaire sur saint Matth., p. 504.

26<sup>b</sup>-32. Le traître désigné par Jésus et congédié. — *Post buccellam* (vers. 27). Dans le grec : après le morceau (ψωμίον). De même au vers. 32. — *Introivit...* *Satanas*. Cette fois, d'une manière totale, définitive. Voyez le verset 2 et le commentaire. — *Dixit...* *Jesus*. A haute voix, comme il résulte de la suite du récit. — *Quod facis, fac...* Par ces mots Notre-Seigneur montrait à Judas qu'il savait tout, et il le congédiait pour qu'il allât accomplir, s'il en avait le courage, son infâme trahison. — *Nemo scivit...* (vers. 28) : tant Judas avait été habile à cacher son jeu, et tant la délicatesse de Jésus envers lui s'était montrée grande jusqu'à la fin. — *Quidam... putabant...* (vers. 29). Le narrateur mentionne l'interprétation que plusieurs des apôtres donnèrent à la parole de Notre-Seigneur et au départ du traître. — *Quæ opus... ad diem...* C.-à-d., ce qui était nécessaire pour la grande journée du 15 nisan, soit pour les sacrifices à offrir, soit pour les repas. — *Aut egenis...* Les Juifs ont toujours aimé à se montrer généreux envers les pauvres à l'occasion de la fête de Pâque. — *Cum ergo...* (vers. 30). Conclusion tragique du récit. — *Erat... nox*. Non seulement au dehors, mais d'une manière spéciale pour le traître ; les ténèbres convenaient pour son œuvre sinistre.



Un repas en famille.  
(D'après une peinture grecque.)

secret ; mais il parla également à voix basse, de sorte que saint Jean seul l'entendit. Comp. les vers. 28 et 29. — *Panem*. Le mot grec ψωμίον désigne en général « un morceau », et dans ce cas spécial, d'après l'opinion la plus commune, un morceau de pain azyme. — *Intinc-*

#### § II. — Discours de Jésus dans le cénacle après la cène. XIII, 31 — XIV, 31.

Nous avons ici la première partie des paroles d'adieu, « à la signification toute céleste », que

31. Cum ergo exisset, dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis, et Deus clarificatus est in eo.

32. Si Deus clarificatus est in eo, et Deus clarificabit eum in semetipso ; et continuo clarificabit eum.

33. Filioli, adhuc modicum vobiscum sum. Quæretis me ; et sicut dixi Judæis : Quo ego vado, vos non potestis venire, et vobis dico modo.

34. Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem ; sicut dilexi vos, ut et vos diligatis invicem.

35. In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.

31. Lorsqu'il fut sorti, Jésus dit : Maintenant, le Fils de l'homme a été glorifié, et Dieu a été glorifié en lui.

32. Si Dieu a été glorifié en lui, Dieu le glorifiera aussi en lui-même ; et c'est bientôt qu'il le glorifiera.

33. Mes petits enfants, je ne suis plus que pour peu de temps avec vous. Vous me chercherez, et, ce que j'ai dit aux Juifs : Là où je vais, vous ne pouvez venir, je vous le dis aussi maintenant.

34. Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres ; que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés.

35. C'est en ceci que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.

Notre-Seigneur adressa aux apôtres fidèles, immédiatement avant sa passion. Tout d'abord, jusque vers la fin du chap. xiv, le discours prend le genre d'un dialogue ; sa forme est ensuite plus soutenue, et les apôtres demeurent généralement silencieux (excepté au chap. xvi, versets 17-18, 29-30). Les vers. 31-38 du chap. xiii servent d'exorde ; le chap. xiv contient surtout des consolations, le chap. xv des exhortations, le chap. xvi des promesses.

1° Introduction : la prochaine séparation et ses résultats. XIII, 31-38.

31-32. Jésus sera bientôt glorifié, et son Père le sera avec lui. — *Cum... exisset...* Le départ du traître était un soulagement pour le cœur du divin Maître, « qui éclate tout à coup en un transport sublime. » — *Nunc* (adverbe très accentué). Ce départ allait donner le signal des souffrances et de la mort du Christ ; mais la souffrance et la mort devaient procurer à Jésus une magnifique gloire, qu'il envisage ici comme déjà réalisée : *clarificatus est* (ἐδόξασθη a été glorifié). Cf. xii, 23, 32, etc. — Le nom *Filius hominis* établit un contraste entre les humiliations prochaines et la future glorification. — *Et Deus...* Résultat inséparable du précédent. Cf. xi, 4 ; xii, 28 ; xvii, 4. — Le Sauveur développe cette grave pensée : *Si Deus...* (vers. 32). Notez le rythme qui règne dans ces deux versets, où l'on compte jusqu'à cinq propositions parallèles. — *Clarificabit... in semetipso.* C.-à-d. que Dieu associera Jésus à sa gloire personnelle. Cf. xvii, 5 ; Hebr. 1, 5. — *Et continuo...* En effet, la mort du Christ devait être presque immédiatement suivie de sa résurrection.

33-35. Le nouveau commandement. — *Filioli* est un diminutif plein de tendresse. On sent que Jésus voudrait adoucir pour ses amis le chagrin de la séparation. — *Adhuc modicum...* Quelques heures seulement le séparaient de sa mort. — *Quæretis me...* Les apôtres le cherchèrent en effet, après qu'il les eut quittés, de toute la force de leurs désirs. — *Sicut dixi...* Allusion à vii, 34 et à viii, 21. — *Et vobis dico...* Il con-

venait qu'ils fussent clairement avertis. Toutefois, on le conçoit, la parole *vos non potestis...* avait un sens bien différent, suivant qu'elle était adressée aux ennemis de Jésus ou à ses apôtres. Relativement à ces derniers, la séparation ne



Représentation allégorique du ciel.  
(Peinture des Catacombes.)

devait être que passagère ; elle était définitive pour les autres. — *Mandatum novum...* (verset 34). C'est pour les aider à se soutenir mutuellement et à se consoler de son absence que Notre-Seigneur donne à ses amis ce commandement nouveau. Déjà l'Ancien Testament avait inculqué aux Hébreux le précepte de la charité mutuelle (cf. Lev. xix, 18) ; mais il était loin de l'avoir fait avec la même force et la même délicatesse, puisque Jésus va jusqu'à ordonner à ses disciples de s'aimer les uns les autres comme il les a aimés lui-même : *sicut dilexi...* Jamais le monde n'avait vu ni même soupçonné rien de semblable. — *In hoc* (pronom accentué) *cognoscent...* (vers. 35). Le fondateur du chris-



36. Simon-Pierre lui dit : Seigneur, où allez-vous ? Jésus répondit : Là où je vais, tu ne peux me suivre maintenant ; mais tu me suivras plus tard.

37. Pierre lui dit : Pourquoi ne pourrais-je pas vous suivre maintenant ? Je donnerai ma vie pour vous.

38. Jésus lui répondit : Tu donneras ta vie pour moi ? En vérité, en vérité, je te le dis, le coq ne chantera pas avant que tu ne m'aies renié trois fois.

36. Dicit ei Simon Petrus : Domine, quo vadis ? Respondit Jesus : Quo ego vado, non potes me modo sequi ; sequeris autem postea.

37. Dicit ei Petrus : Quare non possum te sequi modo ? Animam meam pro te ponam.

38. Respondit ei Jesus : Animam tuam pro me pones ? Amen, amen dico tibi, non cantabit gallus, donec ter me neges.

## CHAPITRE XIV

1. Que votre cœur ne se trouble point. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.

2. Dans la maison de mon Père, il y a de nombreuses demeures. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit ; car je vais vous préparer une place.

3. Et lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous y soyez aussi.

1. Non turbetur cor vestrum. Creditis in Deum, et in me credite.

2. In domo Patris mei mansiones multæ sunt. Si quo minus dixissem vobis : quia vado parare vobis locum.

3. Et si abiero, et præparavero vobis locum, iterum venio, et accipiam vos ad meipsum, ut ubi sum ego, et vos sitis.

tianisme veut que l'amour fraternel ainsi compris et pratiqué soit comme le signe caractéristique de ses adhérents.

36-38. Prédiction du triple reniement de saint Pierre. Cf. Matth. xxvi, 30-35 ; Marc. xiv, 26-31 ; Luc. xxii, 31-34. Le récit de salut Jean présente plusieurs particularités notables. — *Dicit ei Simon*. Il en est resté, lui, à l'annonce douloureuse que contient le vers. 33, et il interrompt son Maître pour lui demander un éclaircissement, désireux qu'il était de l'accompagner partout. — *Non potes... modo...* Pierre devait demeurer quelque temps ici-bas, pour remplir les hautes fonctions que Jésus lui avait confiées ; le temps de l'éternelle réunion ne viendrait que plus tard : *sequeris... postea*. — *Quare non... modo* (vers. 37). Il n'est pas satisfait de la réponse. Comprenant toutefois à demi qu'elle présageait quelques dangers pour Notre-Seigneur, il ajoute : *animam... pro te...* — *Non cantabit...* (vers. 38). À l'apôtre généreux et aimant, mais présomptueux, Jésus réplique par une triste prédiction, que les quatre évangélistes citent à peu près dans les mêmes termes. Seulement, saint Matthieu et saint Marc supposent qu'elle fut prononcée sur la route de Gethsémani ; saint Luc, comme notre auteur, la place au cenacle. Peut-être fut-elle préférée à deux reprises. D'ailleurs, le point essentiel est l'oracle même.

2° Première consolation : la certitude d'une réunion future dans le ciel. XIV, 1-11.

CHAP. XIV. — 1-6. Jésus retourne auprès de son Père, et il préparera là-haut une place pour ses amis. — *Non turbetur...* Le trouble des apôtres était surtout occasionné par l'annonce du départ imminent de leur Maître. Cf. xiii, 33. — Remède à leur tristesse : *Credite... credite*. La foi qu'ils ont en Dieu doit les exciter à croire aussi en Jésus, l'envoyé du Père, et à ne pas douter un seul instant de sa parole. (Cf. v, 19 et ss., 36 et s. ; viii, 18, 38, etc. — *Mansiones multæ...* (vers. 2). La place ne manquera donc pas dans le ciel pour les recevoir, ainsi que tous les autres chrétiens fidèles. S'il n'en était pas ainsi, leur Maître les aurait avertis (si quo minus dixissem...); mais voiel qu'un central. Il va leur préparer une place (*quia vado...* : en effet, je vais...). — *Et si abiero...* (vers. 3). Développement de cette reconfortante promesse. Les mots *iterum venio* ne font pas allusion au dernier avènement de Jésus-Christ à la fin des temps, pour le jugement général, comme le pensent quelques interprètes, mais à l'arrivée accablante qu'il fera individuellement à ses amis, au moment de leur mort. — *Accipiam ad meipsum*. La plus douce des récompenses pour un apôtre. Jésus la décrit avec autant de délicatesse que de vigueur : *ut ubi... et vos...* — *Quo vado, scitis, etc.* (vers. 4). La métrique resp.

4. Et quo ego vado scitis, et viam scitis.

5. Dicit ei Thomas : Domine, nescimus quo vadis ; et quomodo possumus viam scire ?

6. Dicit ei Jesus : Ego sum via, et veritas, et vita. Nemo venit ad Patrem, nisi per me.

7. Si cognovissetis me, et Patrem meum utique cognovissetis ; et amodo cognoscetis eum, et vidistis eum.

8. Dicit ei Philippus : Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis.

9. Dicit ei Jesus : Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me ? Philippe, qui videt me, videt et Patrem. Quomodo tu dicis : Ostende nobis Patrem ?

10. Non creditis quia ego in Patre, et Pater in me est ? Verba quæ ego loquor

4. Vous savez où je vais, et vous en savez le chemin.

5. Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons pas où vous allez ; comment pourrions-nous en savoir le chemin ?

6. Jésus lui dit : Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne vient au Père, si ce n'est par moi.

7. Si vous m'aviez connu, vous auriez aussi connu mon Père ; et bientôt vous le connaîtrez, et vous l'avez déjà vu.

8. Philippe lui dit : Seigneur, montrez-nous le Père, et cela nous suffit.

9. Jésus lui dit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas ? Philippe, celui qui me voit, voit aussi le Père. Comment peux-tu dire : Montrez-nous le Père ?

10. Ne croyez-vous pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi ?

du grec paraît être : Là où je vais, vous connaissez le chemin. C.-à-d. : Vous connaissez le chemin qui conduit à l'endroit où je vais. — *Domine, nescimus...* (vers. 5). Franche et candide interruption de l'apôtre saint Thomas. « Se renfermant dans le sens matériel des mots, il déclare ignorer où Jésus va ; il ne comprend pas qu'il s'agit de sa mort, et il s'en tient à ce principe de prudence usuelle, qu'il faut d'abord savoir où l'on doit aller, et choisir ensuite en conséquence la direction et les moyens. » — *Dicit...* (vers. 6). Dans cette admirable et profonde réponse, Jésus indique tout à la fois le but (*ad Patrem*) et le moyen (*ego sum*). — *Via, ἡ ὁδὸς* avec l'article : la voie par excellence, la voie unique, de sorte que personne ne

croit pas en lui, si on ne se tient pas en communication étroite avec lui, il est impossible encore d'aller au Père : *nemo... nisi per me*. Notez la vigueur de cette assertion.

7-11. C'est dans le Père que l'on verra Jésus. — *Si... me, et Patrem...* Par ces mots Notre-Seigneur indique le motif pour lequel il est seul la voie qui conduit au Père. Il règne entre eux une parfaite identité de nature et d'attributs : connaître l'un, c'est donc connaître l'autre ; aller à l'un, c'est aussi aller à l'autre. — La parole qui précède contient un léger reproche, que Jésus adoucit par cette autre réflexion : *amodo cognoscetis* (ou plutôt, « cognoscetis » au présent, d'après la meilleure leçon du grec)... *et vidistis...* — *Ostende nobis...* (vers. 8). Interruption analogue à celle de Thomas (cf. vers. 5). Philippe veut se rendre compte des choses par lui-même ; il demande à voir le Père d'une manière extérieure et sensible. — *Tanto tempore...* (vers. 9). Nouveau reproche, également plein de bonté. D'après le grec, il s'adresse tout spécialement à Philippe ; car au lieu de *non cognovistis...*, on y lit : Et tu ne me connais pas ? Il y avait plus de trois ans que l'apôtre était auprès de Jésus (cf. I, 44) ; s'il eût mieux connu son Maître et bien compris ses révélations multipliées, il aurait compris depuis longtemps qu'il était consubstantiel à Dieu, et qu'en le voyant, on voyait aussi le Père (*qui videt me...*). — *Non creditis...* (vers. 10). Jésus remplace le verbe « voir », qui avait donné lieu au malentendu (cf. vers. 7<sup>b</sup>), par le verbe « croire », qui dissiperait toute obscurité. Ce n'est pas aux sens qu'il s'était adressé, mais à la foi. — *Ego in Patre, et...* : l'un dans l'autre, inséparablement unis par la substance divine, malgré la distinction des personnes. Cf. x, 38. — *Verba quæ...* Démonstration rapide de l'union ineffable de Jésus et du Père. Cette preuve se dédouble, et est tirée d'abord des paroles, puis des œuvres du Sauveur, paroles



Jésus la voie, la vérité, la vie.  
(Ancienne mosaïque.)

peut arriver au ciel, auprès du Père, autrement que par Jésus-Christ ; c.-à-d., en profitant de ses grâces, en suivant ses exemples, en pratiquant ses enseignements. — *Veritas et vita*. Ces deux substantifs sont aussi accompagnés de l'article dans le grec. Jésus est la vérité essentielle (cf. I, 9, 18 ; III, 11, etc.) et la vie essentielle (cf. IV, 14 ; V, 24, 40 ; VI, 33, etc.). Si on ne



Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même; mais le Père, qui demeure en moi, fait lui-même mes œuvres.

11. Ne croyez-vous pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi?

12. Croyez-le du moins à cause de ces œuvres. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera lui-même les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes, parce que je m'en vais auprès du Père.

13. Et tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils.

14. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

15. Si vous m'aimez, gardez mes commandements.

16. Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Paraclet, afin qu'il demeure éternellement avec vous :

17. l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit pas, et qu'il ne le connaît pas. Mais vous,

vobis, a meipso non loquor; Pater autem in me manens, ipse facit opera.

11. Non creditis quia ego in Patre, et Pater in me est?

12. Alioquin propter opera ipsa credite. Amen, amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio et ipse faciet, et majora horum faciet, quia ego ad Patrem vado.

13. Et quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam, ut glorificetur Pater in Filio.

14. Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam.

15. Si diligitis me, mandata mea servate.

16. Et ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum :

17. Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec seit eum. Vos autem cognoscetis

et œuvres qui le révèlent comme l'organe parfait du Père, comme ayant par conséquent la même volonté et la même essence que lui. Voyez v, 19, 30; viii, 28, 29; xii, 41, etc. — Après ce raisonnement décisif, Jésus répète sa question du vers. 10<sup>a</sup> : *Non creditis...* (vers. 11).

3<sup>o</sup> Seconde consolation : même après s'être séparé de ses apôtres, Jésus manifestera par trois sortes de faits son union constante avec eux. XIV, 12-24.

12-14. Il leur fera accomplir des œuvres plus grandes encore que les siennes, et il exaucera toutes leurs prières. — *Alioquin propter...* Transition. C. à d. : Si le témoignage de mes paroles vous paraît insuffisant, acceptez celui de mes œuvres. Cf. x, 38. — *Qui credit...* Cette condition est absolument nécessaire; aussi est-elle répétée sans cesse. — *Opera quæ ego...* Le succès le plus éclatant est promis à l'activité des prédicateurs de l'évangile. Dans ce passage, il ne s'agit pas seulement du pouvoir d'accomplir des miracles, mais de tout l'ensemble du ministère soit de Jésus, soit des disciples. — *Quia... ad Patrem...* C'est parce qu'il jouira bientôt, dans le ciel, de sa gloire et de sa puissance, que le Sauveur accordera à ses apôtres la faveur d'accomplir des merveilles plus brillantes encore que les siennes. En effet, c'est par le collège apostolique que la conquête du monde pour Notre-Seigneur Jésus-Christ a été magnifiquement commencée. Les Actes des apôtres nous le feront diquesamment, quelque d'une manière abrégée. — *Et quodcumque...* (vers. 13). Toute-puissance d'un autre genre que Jésus promet à ses disciples pour les consoler de son départ. Cf. Matth.

vii, 7; xxi, 22; Marc. xi, 24, etc. Le mot *Patrem* manque dans le texte grec. — *In nomine meo* : en faisant valoir les mérites du Christ, et en priant selon son esprit, dans une union étroite avec lui. — *Ut glorificetur...* C'était là le but final que le Sauveur se proposait en toutes choses. Cf. xi, 4; xii, 28, etc. — *Si quid...* (vers. 14). Répétition de cette même promesse, avec une légère nuance dans l'expression.

15-17. Il leur enverra l'Esprit-Saint. — *Si diligitis...* Transition. C'est en obéissant aux moindres préceptes de leur Maître que les apôtres, et les chrétiens en général, lui témoignent pour le mieux leur affection. — *Et rogabo...* (vers. 16). En échange de leur amour généreux, Il leur obtiendra de son Père un don magnifique. — *Paracletum* (παράκλητος). La vraie signification de ce nom, que saint Jean est seul à employer dans le Nouveau Testament, n'est pas « consolateur », mais « avocat ». — *Alium* : car Jésus avait été le premier avocat de ses disciples. — *Ut maneat...* Ce divin Paraclet n'abandonnera jamais les apôtres, ni l'Eglise dont ils forment comme le noyau. — *Spiritum...* (vers. 17). Notre-Seigneur décrit plus longuement le rôle du Paraclet par rapport aux disciples. Il le nomme « l'Esprit de la vérité » (τὸ πνεῦμα τῆς ἀληθείας, avec deux articles), parce qu'il possède en propre la vérité, soit théorique, soit morale, et qu'il la communique sans mélange d'erreur. — *Quem mundus non...* Le monde, méchant et livré au mensonge, est indigne de recevoir cet Esprit; entre eux il n'y a pas de communion possible. — *Qui autem...* Antithèse consolante. Les apôtres se rassurent

eum, quia apud vos manebit, et in vobis erit.

18. Non relinquam vos orphanos; veniam ad vos.

19. Adhuc modicum, et mundus me jam non videt. Vos autem videtis me, quia ego vivo, et vos vivetis.

20. In illo die vos cognoscetis quia ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis.

21. Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est qui diligit me. Qui autem diligit me, diligetur a Patre meo; et ego diligam eum, et manifestabo ei meipsum.

22. Dicit ei Judas, non ille Iscariotes: Domine, quid factum est, quia manifestaturus es nobis teipsum, et non mundo?

23. Respondit Jesus, et dixit ei: Si quis diligit me, sermonem meum servabit; et Pater meus diligit eum, et ad

vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous, et qu'il sera en vous.

18. Je ne vous laisserai pas orphelins; je viendrai à vous.

19. Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus. Mais vous, vous me verrez, parce que je vis, et que vous vivrez.

20. En ce jour-là, vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous.

21. Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime. Or celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerai aussi, et je me manifesterai à lui.

22. Judas, non pas l'Isariote, lui dit: Seigneur, d'où vient que vous vous manifesterez à nous, et non pas au monde?

23. Jésus lui répondit: Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui,

pas partie du monde (cf. xvii, 14), et n'avaient rien de commun avec lui; c'est pourquoi l'Esprit-Saint viendra en eux, pour les éclairer et les fortifier.

18-24. Le Christ continuera de demeurer avec son Église d'une manière mystique. — *Non relinquam...* Promesse d'une grande suavité. La venue de l'Esprit-Saint n'empêchera pas Jésus d'avoir des relations fréquentes avec ses disciples. Le bon Maître le savait: c'était lui avant tout qu'ils désiraient, d'autant plus qu'ils connaissaient alors bien peu ce Paraclet qu'il venait de leur promettre. — *Orphanos*. Privés de Jésus, ceux qu'il appelait ses « petits enfants » (cf. xiii, 33) auraient été vraiment orphelins dans ce monde. — *Veniam ad vos*. Dans le grec: ἐρχομαι, au temps présent, pour marquer une certitude très grande. Cette promesse doit s'entendre soit des apparitions multiples de Jésus-Christ à ses apôtres entre sa résurrection et son ascension, soit, après son retour au ciel, de sa présence invisible, quoique très réelle, auprès de son Église jusqu'à la fin des siècles. — *Mundus me jam...* (vers. 19): parce que le monde n'est capable de contempler que ce qui tombe directement sous les sens, et que Jésus ne devait pas se montrer à lui après sa mort. — *Vos... videtis*: par l'organe de la foi, qui permettra aux apôtres de contempler spirituellement leur Maître, même lorsque sa présence aura cessé d'être sensible. — *Vivo, et vos...* Demeurés vivants de part et d'autre, ils pourront avoir entre eux des communications perpétuelles. — *In illo die* (vers. 20). C.-à-d.: au jour où vous me verrez; par conséquent, durant la période de relations nouvelles qui devait commencer pour Jésus et pour les siens après la résurrection, et surtout après la Pentecôte. — *Cognoscetis quia...* Cette triple connaissance

(*ego... in Patre..., vos in me..., ego in vobis*) ira toujours croissant: d'une part, à cause des manifestations qui démontreront de plus en plus la divinité de Jésus-Christ; d'autre part, à cause de la certitude que les apôtres ressentiront d'être unis étroitement à leur Maître, malgré la séparation extérieure. — *Qui habet...* (vers. 21). Condition mise par Notre-Seigneur aux manifestations intimes dont il vient de parler: l'obéissance à ses commandements, cette grande preuve du véritable amour. — *Qui diligit..., diligetur..., et... diligam...* C'est le « par pari », et avec quel avantage immense pour les disciples de Jésus! — *Manifestabo...*: intérieurement et spirituellement, mais d'une façon très réelle. — *Dicit... Judas* (vers. 22). Nouvelle interruption dont l'auteur était, cette fois, saint Jude, nommé aussi Thaddée ou Lebée, frère de saint Jacques le Mineur. Cf. Matth. x, 3; Marc. iii, 18; Luc. vi, 16; Act. i, 13, etc. — *Non ille...* Le narrateur ne veut pas que Jude soit un seul instant confondu avec le traître, qui était son homonyme en hébreu; de là cette note infamante pour ce dernier. — *Quid factum est* (τὴ γέγονεν)... Qu'est-il survenu, pour empêcher les anciennes prophéties de s'accomplir? Pour quel motif ne vous révélez-vous pas au monde? En effet, l'Ancien Testament suppose que le Messie doit se manifester à toutes les nations (cf. Is. ii, 2; xi, 10; xlii, 4, etc.), et les Juifs d'alors donnaient une signification toute particulière à cette idée, comme si les oracles en question avaient annoncé que leur race devait soumettre et dominer le monde entier, grâce au Messie. — *Respondit...* (vers. 23). Sans entrer dans le cœur même de la question, Jésus se contente de réléguer la condition morale indiquée précédemment: *Si quis diligit...* Comp. le vers. 21. La manifestation qu'il a promise sera spirituelle, indivi-



et nous ferons chez lui notre demeure.

24. Celui qui ne m'aime point ne garde pas mes paroles ; et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé, du Père.

25. Je vous ai dit ces choses pendant que je demeurais avec vous.

26. Mais le Paraclet, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit.

27. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; ce n'est pas comme le monde la donne que je vous la donne. Que votre cœur ne se trouble pas, et qu'il ne s'effraye pas.

28. Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais auprès du Père, parce que le Père est plus grand que moi.

29. Et je vous ai dit ces choses maintenant, avant qu'elles n'arrivent, afin que, lorsqu'elles seront arrivées, vous croyiez.

eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.

24. Qui non diligit me sermones meus non servat. Et sermonem quem audistis, non est meus, sed ejus qui misit me, Patris.

25. Hæc locutus sum vobis, apud vos manens.

26. Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis.

27. Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis ; non quomodo mundus dat, ego do vobis. Non turbetur cor vestrum, neque formidet.

28. Audistis quia ego dixi vobis : Vado, et venio ad vos. Si diligeretis me, gauderetis utique quia vado ad Patrem, quia Pater major me est.

29. Et nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis.

duelle, et elle ne se réalisera que pour ceux qui lui témoignent leur amour par leur fidélité à accomplir ses commandements. — *Mansionem apud eum*... : d'une manière permanente, comme dans un temple. — *Qui non diligit...* (vers. 24). C'est la même pensée qu'aux vers. 21<sup>a</sup> et 23<sup>a</sup> ; mais elle est exprimée en termes négatifs. — *Non est meus, sed...* Jésus montre par cette réflexion combien grande est la faute de ceux qui n'obéissent pas à ses ordres, puisque ce sont les ordres de Dieu lui-même.

4<sup>e</sup> Épilogue de ce premier discours, XIV, 25-31.

25-27. Récapitulation. — *Hæc locutus sum*. « Ces choses » : c.-à-d., tout ce que nous avons lu depuis XIII, 31<sup>b</sup>. — *Apud vos manens*. Mais c'étaient, hélas ! les derniers moments que Jésus passait dans l'intimité avec les apôtres. — *Paracletus autem...* (vers. 26). Comp. les vers. 16 et 17. Le Père enverra ce divin Paraclet au nom de son Fils, de même que celui-ci était venu au nom du Père. Cf. v, 43. Les trois personnes de la sainte Trinité sont mentionnées ici comme au vers. 16. — *Docabit...* Le mot *omnia* est déterminé par le contexte : tout ce dont les apôtres devaient avoir besoin pour continuer l'œuvre de Notre-Seigneur ; en particulier, toutes ses instructions : *quæcumque dixero...* Au lieu de *suggestet*, le grec dit : Il rappellera à votre mémoire (*ὑπομνήσει*). Il y avait dans cette promesse un grand encouragement pour les disciples. Jésus va les quitter ; mais son Esprit demeurera perpétuellement avec eux pour les guider et les instruire. — *Pacem relinquo...* (vers. 27). Legs infiniment précieux, sur-

tout si l'on pense à tous les périls que devaient courir les apôtres en prêchant l'Évangile. — *Pacem meam* : la paix qui était pour ainsi dire propre à Notre-Seigneur Jésus-Christ, celle qu'il était venu apporter sur la terre en tant que prince de la paix. Cf. Ps. LXXI, 3, 7 ; Is. IX, 6 ; Mich. V, 5, etc. — *Non quomodo mundus...* En effet, la paix que donne le monde n'a ni fond, ni solidité. — *Non turbetur...* Tel sera le résultat produit par cette paix du Seigneur.

28-29. La douloureuse parole de séparation. — *Audistis quia...* Comp. les vers. 2-4 et 18, dont Jésus résume ici la substance. — *Gauderetis...* : bien loin de s'attrister sans mesure. — *Quia vado...* On se réjouit, en effet, des avantages de ceux qu'on aime véritablement ; or, aller vers son Père, c'était pour Jésus la gloire infinie et le bonheur parfait. — *Pater major me...* : d'une supériorité simplement relative, bien entendu. Comme en d'autres occasions analogues, Notre-Seigneur parle ici en qualité de Fils de l'homme, de Verbe fait chair ; en tant que Fils de Dieu, il est entièrement égal au Père. Voyez notre grand commentaire, p. 289 ; Franzelin, *de Deo trino*, p. 165 et ss. On l'a dit à bon droit, « prononcée par un homme ordinaire, cette parole serait ridicule ou blasphématoire. » — *Et nunc dixi...* (vers. 29). Le Sauveur a fait connaître d'avance à ses amis tout ce qui concernait son départ et le prochain avenir, afin que leur foi puisse grandir encore lorsqu'ils verront ses prophéties accomplies à la lettre. Cf. XIII, 19 ; XVI, 4.

30-31. Admirable résignation de Jésus à toutes les volontés de son Père. — *Justi non malitia...*

30. Jam non multa loquar vobiscum. Venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam;

31. sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatam dedit mihi Pater, sic facio. Surgite, eamus hinc.

30. Je ne vous parlerai plus guère désormais; car le prince de ce monde vient, et il n'a aucun droit sur moi;

31. mais *il vient* afin que le monde connaisse que j'aime le Père, et que je fais ce que le Père m'a ordonné. Levez-vous, sortons d'ici.

## CHAPITRE XV

1. Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est.

2. Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum; et omnem qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat.

3. Jam vos mundi estis propter sermonem quem locutus sum vobis.

4. Manete in me, et ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum a

1. Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron.

2. Tout sarment qui ne porte pas de fruit en moi, il le retranchera; et tout *sarment* qui porte du fruit, il l'émondra, afin qu'il porte plus de fruit.

3. Vous êtes déjà purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée.

4. Demeurez en moi, et je *demeurerai* en vous. Comme le sarment ne peut de

car l'heure de la séparation était proche. — Sur le titre *princeps hujus mundi*, voyez XII, 31 et le commentaire. Satan, qui était le principal instigateur de la passion du Christ, allait bientôt se présenter (*venit, ἔρχεται* au présent) dans la personne de Judas, des valets du sanhédrin et des autres ennemis de Jésus. Cf. XIII, 2, 27; Luc. XXII, 3 et 53. — *Et in me non...* C'est à cause de leurs péchés que le prince de ce monde exerce son empire sur les hommes (cf. VIII, 44; II Petr. II, 19; I Joan. III, 8); en Jésus, dont la sainteté était infinie, il ne pouvait trouver absolument rien qui lui appartint. — *Sed ut cognoscat...* (vers. 31). Si le Sauveur « consent à se laisser vaincre en apparence et momentanément » par Satan, c'est afin de mieux manifester son amour pour son Père, dont il accomplit par là même les volontés en ce qu'elles ont de plus pénible : *sicut mandatam...*, *sic...* — *Surgite, eamus...* Joignant les actes à la parole, Jésus se leva pour aller au-devant des humiliations et de la mort. Tout porte à croire qu'il quitta le cénacle immédiatement après avoir proféré ces mots. La suite du discours (chap. XV-XVI) et la prière sacerdotale (chap. XVII) furent donc prononcées sur le chemin de Gethsémani. L'opinion contraire nous paraît peu vraisemblable.

‡ III. — Discours prononcé sur la route de Gethsémani. XV, 1-XVI, 33.

En face du monde qui les haïra, Jésus exhorte d'abord ses apôtres à lui adhérer par un parfait amour, et à pratiquer la charité les uns à l'égard des autres (XV, 1-27); il leur fait ensuite de

magnifiques promesses, pour les fortifier contre les épreuves qui les attendaient ici-bas (XVI, 1-33).

1° La vigne symbolique. XV, 1-11.

Autre touchante allégorie qui ne nous a été conservée que par saint Jean. Cf. X, 1 et ss. Plus haut (VI, 35 et ss.) Notre-Seigneur s'était présenté comme le pain de vie, puis comme un grain de blé (XII, 24); ici il se compare à une vigne mystique. Cf. Ps. LXXIX, 9 et ss.; Is. V, 1 et ss., etc.

CHAP. XV. — 1-3. La vigne et le vigneron. — *Vitis vera*. Dans le grec nous trouvons l'un des adjectifs favoris de saint Jean, ἀληθινή : la vigne qui correspond à l'idéal, la vigne parfaite. — *Agricola*. C.-à-d., le vigneron. Ailleurs Dieu est représenté par Jésus sous les traits d'un roi, d'un riche propriétaire, etc. Cf. Matth. XX, 1 et ss.; XXI, 28 et ss.; XXII, 2; Luc. XIII, 6; XIV, 16, etc. — *Palmitem* (vers. 2). Sur la vigne symbolique qui est Jésus-Christ, « comme sur les cepa matériels, il y a des sarments de deux sortes, et ils sont soumis à des traitements divers » : *non ferentem...*, *et... qui fert...* Les premiers sont retranchés impitoyablement (*tollet*; dans le grec : αἶρει, au temps présent). Les autres sont soumis à un émondage salutaire, qui a pour but de les rendre encore plus féconds : *purgabit...* (le verbe καθαίρει fait une paronomase avec αἶρει). — *Jam vos mundi* (καθαροί)... Parole tout aimable. Les apôtres n'ont plus besoin de cet élagage, pratiqué sur eux antérieurement par les instructions sanctifiantes de leur Maître.

4-11. La vigne et les sarments. — *Manete in me*. « C'est la leçon principale de l'allégorie ;



lui-même porter du fruit, s'il ne demeure *attaché* au cep, ainsi vous *ne le pouvez pas* non plus, si vous ne demeurez en moi.

5. Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit; car, sans moi, vous ne pouvez rien faire.

6. Si quelqu'un ne demeure pas en

semetipso, nisi manserit in vite, sic nec vos, nisi in me manseritis.

5. Ego sum vitis, vos palmites. Qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum; quia sine me nihil potestis facere.

6. Si quis in me non manserit, mit-

aussi Jésus va-t-il la répéter sous toutes les

formes. » Comp. les versets 5, 6, 7, 10. — *Ego in vobis*: comme votre suc vital et votre force. — *Strut palmes... nisi...* Condition absolument indispensable pour la fécondité des sarments. Jésus l'applique aussitôt aux apôtres: *sic nec vos...* Cette application se poursuit dans les vers. 5-7, le Sauveur insistant sur cette pensée, à cause de son importance capitale. — *Hic fert...* (vers. 5). Le pronom est très accentué. De même le mot *nihil*, qu'il faut prendre, en ce qui regarde les choses du salut, dans sa signification la plus illimitée. — Triste sort, au figuré, du sarment qui a été séparé de la vigne: *mittetur...*, etc., et.. (verset 6). — *Foras*: en ce qui regarde les âmes, hors de la communion avec le Christ, et hors des grâces. — *Ardet*. Ce simple mot a tel une vigneur terrible. — *Si manseritis...* (vers. 7). Avantages promis à ceux qui demeureront étroitement unis à Jésus. Le langage figuré disparaît peu à peu à partir de cet endroit. — *Verba mea in vobis...* Ce qui revient à dire: Si vous obéissez ponctuellement à mes ordres. — *Quodcumque... petitis...* Promesse déjà faite dans la première partie du discours d'adieu. Cf. xiv, 13-14.

— *In hoc clarificatus...* (vers. 8). Jésus continue de décrire les heureux effets de l'union intime de ses disciples avec lui: par les fruits nombreux qu'ils produiront, ils procureront

du temps parfait (« a été glorifié »); le résultat est en quelque sorte atteint d'avance. — *Et effletamini...*: d'une manière de plus en plus complète. C'est là encore un des précieux effets de l'union avec Jésus. — *Sicut dilexit...* (vers. 9). Le meilleur moyen de pratiquer cette union consistera en un amour ardent et sincère pour le Sauveur, semblable à celui que lui porte son Père céleste et à celui qu'il a témoigné lui-même à ses amis. — *Manete in dilectione...* C.-à-d., dans l'amour que j'ai pour vous. Par conséquent: Rendez-vous toujours dignes d'être aimés de moi. — Ce qu'il faut faire pour demeurer dans l'amour de Jésus: *Si præcepta mea...* (vers. 10). — *Sicut et ego...* Le divin Maître ne pouvait pas alléguer un exemplaire plus parfait d'obéissance; aussi son Père l'avait-il récompensé en l'aimant toujours davantage: *et maneo...* — *Huc locutus sum...* (vers. 11). Conclusion. « Ces choses », c.-à-d. surtout les paroles contenues dans les vers. 9 et 10, où est résumée toute l'allégorie de la vigne — *Gaudium... in vobis*. Excellent résultat final de l'union des apôtres avec leur Maître: le bonheur dont sa sainte âme était inondée tandis qu'il accomplissait les volontés de Dieu deviendra leur propre bonheur.

2° Jésus exhorte ses disciples à vivre dans une charité réciproque toute parfaite. XV, 12-17.

12-17. Le précepte de l'amour fraternel. — *Hoc... præceptum meum*. Il y a beaucoup de solennité dans ces mots: mon précepte spécial, celui auquel je tiens le plus. Cf. xiii, 31. Les vers. 13-16 vont développer ce commandement caractéristique. — *Majorem hac... ut...* Il y a des affections égoïstes, qui venent avant tout recevoir; la charité chrétienne consiste surtout à donner, à sacrifier même ce que l'homme a de plus cher tel-bas. — *Antiam... ponat...*: comme Jésus l'a fait le premier. Cf. x, 11, etc. — *Amicus*. Dans tout ce passage, ce mot est pris dans un sens passif, et désigne ceux qui sont aimés de nous. — *Si feceritis...* (vers. 14). Répétition du vers. 10<sup>e</sup> sous une forme variée. — *Ja non servus* (vers. 16). Comp. xii, 26, et xiii, 13, où Jésus avait donné ce nom à ses apôtres; d'ailleurs, il veut les appeler ses amis, ses meilleurs amis. — *Quia servus...* Le serviteur connaît les ordres de son maître, mais il ignore les motifs et le but de sa conduite. A l'ami, on confie tout, et c'est ainsi que le Verbe fait chair avait manifesté aux Douze tout ce que son Père lui avait révélé: *omnia quæcumque* (ce mot est expressif). — *Non vos me...* (vers. 14). Jésus met



Vigne sculptée sur un pilastre au-dessus du monogramme du Christ (Monuments africains.)

la gloire extérieure de Dieu. Notez l'emploi

tetur foras sicut palmes, et arescet, et colligent eum, et in ignem mittent, et ardet.

7. Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis petetis, et fiet vobis.

8. In hoc clarificatus est Pater meus, ut fructum plurimum afferatis, et efficiamini mei discipuli.

9. Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. Manete in dilectione mea.

10. Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea, sicut et ego Patris mei præcepta servavi, et maneo in ejus dilectione.

11. Hæc locutus sum vobis, ut gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur.

12. Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.

13. Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.

14. Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis.

15. Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus; vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis.

16. Non vos me elegistis; sed ego elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat; ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis.

17. Hæc mando vobis, ut diligatis invicem.

moi, il sera jeté dehors comme le sarment, et il séchera; puis on le ramassera, et on le jettera au feu, et il brûlera.

7. Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé.

8. En ceci mon Père sera glorifié, que vous portiez beaucoup de fruit, et que vous deveniez mes disciples.

9. Comme le Père m'a aimé, je vous ai aussi aimés. Demeurez dans mon amour.

10. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai moi-même gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour.

11. Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie soit en vous, et que votre joie soit parfaite.

12. Ceci est mon commandement: que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.

13. Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.

14. Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande.

15. Je ne vous appellerai plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je vous ai appelés amis, parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître.

16. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis, et je vous ai établis afin que vous alliez, et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure; afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne.

17. Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.

en relief d'une autre manière encore l'honneur qu'il avait fait à ses apôtres en les traitant comme des amis. C'est lui qui les avait choisis, qui les avait aimés le premier; son affection pour eux avait été entièrement gratuite. — *Posui vos.* Je vous ai établis, institués. — But sublime de leur élection: *ut eatis* (à travers le monde), et *fructum afferatis* (en convertissant les âmes). Ces derniers mots sont comme un écho de l'allégorie de la vigne. — *Fructus... maneat.* Tant d'âmes à jamais sauvées, l'Église à jamais fondée: voilà les fruits immortels produits par les apôtres. — *Ut quodcumque...* Comp. le verset 7<sup>b</sup>. Pour remplir leur rôle fructueux, mais

difficile, ils auront besoin de grâces nombreuses; la prière les leur obtiendra infailliblement. — *Hæc mando...* (vers. 17). Répétition brève et énergique du précepte de l'amour fraternel. Il est probable que le pluriel ταῦτα (« hæc ») est pris dans le sens du singulier. Cf. III Joan. 4, etc.

3° Haine que le monde incrédule témoignera aux envoyés du Christ. XV, 18-27.

Ainsi aimés de Jésus et soutenus par leur affection réciproque, les apôtres redouteront moins cette haine aussi injuste que cruelle.

18-21. Les disciples seront détestés du monde, comme l'avait été leur Maître. — *Si mundus...*



18. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.

19. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui ; mais, parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait.

20. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

21. Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé.

22. Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse point parlé, ils n'auraient pas de péché ; mais maintenant, ils n'ont pas d'excuse de leur péché.

23. Celui qui me hait, hait aussi mon Père.

24. Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient pas de péché ; mais maintenant, ils ont vu, et ils ont haï et moi et mon Père,

25. afin que la parole qui est écrite dans leur Loi soit accomplie : Ils m'ont haï sans sujet.

18. Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.

19. Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret ; quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus.

20. Mementote sermonis mei, quem ego dixi vobis : Non est servus major domino suo. Si me persecuti sunt, et vos persequentur ; si sermonem meum servaverunt, et vestrum servabunt.

21. Sed hæc omnia facient vobis propter nomen meum, quia nesciunt eum qui misit me.

22. Si non venissem, et locutus fuisset eis, peccatum non haberent ; nunc autem excusationem non habent de peccato suo.

23. Qui me odit, et Patrem meum odit.

24. Si opera non fecissem in eis que nemo alius fecit, peccatum non haberent ; nunc autem et viderunt, et oderunt et me, et Patrem meum.

25. Sed ut adimpleatur sermo qui in lege eorum scriptus est : Quia odio habuerunt me gratis.

C'est un fait certain qui est exprimé sous cette forme hypothétique. — *Me priorem vobis...* Le monde ennemi de Dieu, et dont Satan est le chef, (cf. xiv, 17, 27, 30) n'avait pas cessé un seul instant de haïr et de persécuter Notre-Seigneur, depuis l'inauguration de son ministère public. Ses représentants devalent naturellement s'attendre à être traités de même ; son exemple les consolera et les encouragera. Cf. Hebr. xii, 3 ; I Petr. ii, 21. — *Si de mundo...* (vers. 19). Raison spéciale pour laquelle ils auront à subir la haine du monde. — *Quod suum...* Plus fortement dans le grec : τὸ ἴδιον, ce qui lui appartient en propre. — *Elegi vos de...* Les Douze avaient naturellement fait partie du monde avant que Jésus les appelât à lui. — *Mementote...* (vers. 19). Développement de la pensée que le vers. 18 avait simplement esquissée. — *Sermonis quem dixi...* Voyez xiii, 16, et aussi Math. x, 24-25 ; Luc. vi, 40. — *Si me... et vos...* Il y aura parité entre le sort des disciples et celui du Maître. — *Si sermonem...* Le ministère personnel des apôtres ne réussira pas mieux non plus que celui du Christ ; leur prédication ne sera pas plus acceptée que la sienne. Toutefois, il semble préférable de prendre ces mots en bonne part, conformément à leur sens naturel : Sans doute je n'ai opéré durant ma vie qu'un nombre restreint de conversions, mais après ma mort je gagnerai tout l'univers ; il en

sera de même de vous. — *Sed hæc omnia...* (vers. 21). Encore un encouragement : c'est pour Jésus que les apôtres auront à souffrir. — *Propter nomen...* C. à-d., pour sa personne même, représentée par son nom. — *Quia nesciunt...* L'aveuglement du monde en ce qui concernait Dieu et son Christ explique, sans l'excuser, sa haine pour Jésus et pour le collège apostolique. Cf. vii, 28, etc.

22-25. Le grand péché du monde. Le langage de Notre-Seigneur est particulièrement solennel dans tout ce passage. — *Si non venissem...* Le monde ne peut alléguer aucune excuse de son ignorance religieuse, qui lui fait haïr et persécuter Jésus et les apôtres. — *Qui me odit...* (vers. 23). Ces mots mettent en relief toute la gravité du péché du monde, puisque témoigner de la haine au Messie, c'était en témoigner à Dieu lui-même, dont il était l'envoyé et le Fils. — *Si opera...* (vers. 24). Non seulement Jésus-Christ s'était présenté et avait parlé au monde (cf. vers. 22), mais il avait démontré sa mission par des œuvres merveilleuses ; et pourtant on avait refusé de le recevoir. — *Quia nemo alius...* En effet, ni les patriarches, ni Moïse, ni les prophètes, n'avaient rien accompli qui pût être comparé aux œuvres de Notre-Seigneur. — *Sed ut...* (vers. 25). La haine du monde à l'égard du Sauveur avait été prédite dans l'Ancien Testament (*in lege* : dans le vers. large ; cf. x, 24).

26. Cum autem venerit Paraclitus, quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis, qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me.

27. Et vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis.

26. Mais, lorsque le Paraclét que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, sera venu, il rendra témoignage de moi.

27. Et vous aussi vous rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement.

## CHAPITRE XVI

1. Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini.

2. Absque synagogis facient vos; sed venit hora, ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo.

1. Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne soyez pas scandalisés.

2. Ils vous chasseront des synagogues, et l'heure vient où quiconque vous fera mourir croira rendre hommage à Dieu.

Le passage cité, *Odio... gratis* (hébr. *hinnâm*, sans motif) est emprunté au Ps. LXVIII, 5, où David parle comme type du Messie. Cf. Ps. XXXIV, 19.

26-27. La haine du monde n'empêchera pas la vérité d'éclater au sujet de Jésus-Christ. C'est là encore pour les apôtres une parole de grand encouragement. — *Cum... Paraclitus*. Cf. xiv, 16 et xvii, 26. D'après ces deux textes, le Paraclét est donné et envoyé par le Père. Ici Jésus affirme qu'il l'enverra aussi lui-même. C'est donc, comme l'enseigne la théologie, que l'Esprit-Saint procède tout à la fois du Père et du Fils. Nous avons en outre, en cet endroit, une nouvelle preuve de la divinité de Jésus. — *Mittam... a Patre*. Dans le grec : d'auprès du Père. — Les mots qui... *procedit* concernent la procession éternelle de l'Esprit-Saint; ceux qui précèdent étaient relatifs à sa procession et à sa mission temporelles. Sur la discussion célèbre engagée entre l'Église latine et l'Église grecque à propos de ce passage, voyez les théologiens, au traité de la Trinité. — *Ille testimonium...* : avec une autorité irrésistible, de sorte que la lumière se fera entièrement sur Jésus, malgré la haine du monde. — *Et vos...* (vers. 27). Les témoins humains, courageusement dévoués, à côté du témoin divin. — *Quia ab initio...* Groupés autour de Jésus depuis le commencement de sa vie publique (cf. Luc. 1, 2; Act. I, 22), les apôtres étaient capables mieux que personne ici-bas de dire la vérité à son sujet.

4° L'action de l'Esprit-Saint relativement au monde et aux apôtres. XVI, 1-15.

Le divin Maître a prédit naguère les persécutions que ses disciples auront à endurer de la part du monde; il a parlé aussi du témoignage de l'Esprit-Saint en sa faveur. Il revient sur ces deux pensées, pour les expliquer davantage.

СНАР. XVI. — 1-5°. Introduction : persé-

tions auxquelles les apôtres seront bientôt en butte. — *Hæc locutus sum*. A savoir, le contenu des vers. 18-27 du chap. xv. — *Ut non...* Ainsi prévenus, les disciples se tiendront sur leurs gardes, et éviteront tout péril de chute morale, d'incrédulité. — *Absque synagogis* (ἀποσυναγωγούς, en dehors des synagogues) *facient...* (vers. 2) : au moyen de l'excommuni-



Une martyre décapitée.  
(Pierre gravée du IV<sup>e</sup> siècle.)

cation. Cf. ix, 22; xii, 42. — La particule *sed* a le sens de « immo », bien plus; car Jésus va signaler un genre de persécution beaucoup plus grave encore. — *Arbitretur obsequium...* Les apôtres seront donc regardés comme des hommes tellement impies et comme de si grands scélérats, que leur mort ne pourra être qu'un sacrifice agréable à Dieu. Le martyre de saint Étienne et le fanatisme de Saul, des pharisiens, des païens envers l'Église naissante ne tarderont pas à montrer la rigoureuse exactitude de cette prophétie. — Le vers. 3, *hæc facient quia...*, explique comment les ennemis de Jésus et de



3. Et ils vous traiteront ainsi parce qu'ils ne connaissent ni le Père ni moi.

4. Je vous ai dit ces choses afin que, lorsque l'heure en sera venue, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

5. Je ne vous les ai pas dites dès le commencement, parce que j'étais avec vous. Et maintenant, je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande : Où allez-vous ?

6. Mais, parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur.

7. Cependant, je vous dis la vérité : il vous est utile que je m'en aille ; car, si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra point à vous ; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai.

8. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice et le jugement.

9. En ce qui concerne le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ;

10. en ce qui concerne la justice, parce que je m'en vais à mon Père, et que vous ne me reverrez plus ;

3. Et hæc facient vobis, quia non noverunt Patrem, neque me.

4. Sed hæc locutus sum vobis, ut cum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis.

5. Hæc autem vobis ab initio non dixi, quia vobiscum eram. Et nunc vado ad eum qui misit me ; et nemo ex vobis interrogat me : Quo vadis ?

6. Sed quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum.

7. Sed ego veritatem dico vobis : expedit vobis ut ego vadam ; si enim non abiero, Paraclitus non veniet ad vos ; si autem abiero, mittam eum ad vos.

8. Et cum venerit ille, arguet mundum de peccato, et de justitia, et de iudicio.

9. De peccato quidem, quia non crediderunt in me ;

10. de justitia vero, quia ad Patrem vado, et jam non videbitis me ;

son Église pourront en venir à un tel point de cruauté, d'aveuglement. — *Non noverunt...* Cf. xv, 21 ; Luc. xxiii, 24 ; Act. iii, 17, etc. Toutefois cette ignorance était grandement coupable, car il eût été aisé de la dissiper. Elle provenait d'un endurcissement tout à fait volontaire. — *Sed hæc...* (vers. 4). Comme au vers. 1, avec quelques nuances dans l'expression. — *Hora eorum* : le temps où les Juifs et les païens se mettront ouvertement à persécuter le christianisme. — *Reminiscamini quia...* Ce souvenir ne devait pas peu contribuer à rassurer les disciples du Christ au milieu de leurs épreuves. — *Hæc autem...* (vers. 5<sup>a</sup>). Aussi longtemps que Notre-Seigneur demeurerait auprès des siens, il n'était pas nécessaire qu'il les avertisse d'une manière si précise, puisque la persécution était encore lointaine ; sur le point de les quitter, il leur révèle clairement le sort qui les attend. Sans doute il leur avait donné autrefois quelques avertissements portant sur ce même point (cf. Matth. v, 11-12 ; x, 16 et ss., etc.) ; mais il avait parlé d'une manière beaucoup plus générale.

5<sup>b</sup>-11. L'œuvre du Paraclet en ce qui regarde le monde. Ce sont encore des consolations et de douces promesses que Jésus va donner à ses intimes amis ; il voudrait exalter une sainte joie dans leurs cœurs attristés. — *Vado ad eum...* Ce fait, s'ils l'avaient bien compris, aurait dû être pour eux un sujet d'allégresse, ainsi qu'il leur a été dit plus haut. Cf. xiv, 28. — *Nemo... interrogat...* Aimable reproche, par lequel leur Maître veut les exalter à ne pas seulement penser à son départ comme tel, mais au lieu où il va ; par conséquent, à la gloire et au bonheur qui lui sont réservés dans le ciel. — La

phrase *hæc locutus sum...*, souvent employée dans ce passage, désigne ici les prédictions douloureuses des vers. 1-5. — *Veritatem dico...* (vers. 7). Formule solennelle, qui équivaut au serment plus habituel « Amen, amen dico vobis ». — *Expedit vobis...* Le départ en question sera avantageux non seulement à Jésus lui-même, mais aussi à ses apôtres, puisqu'il aura pour effet presque immédiat la venue de l'Esprit-Saint. Cf. xiv, 16-17, 27 ; xv, 26. — *Cum venerit...* (vers. 8). C'est ici que commence la description proprement dite du rôle terrible du Paraclet par rapport au monde. — *Arguet*. En mauvaise part : convaincre quelqu'un qu'il a tort, lui mettre ses fautes sous les yeux. — Les trois points sur lesquels l'Esprit-Saint fera porter la conviction du monde coupable sont d'abord simplement énumérés : *de peccato...*, *et de...*, *et de...* Ils sont ensuite tour à tour brièvement expliqués. — *De peccato, quia...* (vers. 9). Dans cette phrase et les deux suivantes, la particule *quia* a le sens de « parce que », et non celui de « en tant que ». — *Non crediderunt* (au présent dans le grec : ils ne croient pas)... Ceux qui refusent de croire en Jésus-Christ sont par là même dans le péché d'une manière permanente. Telle est la cause de la grande culpabilité du monde. — *De justitia* (vers. 10). On admet assez communément, à la suite des Pères grecs, que Notre-Seigneur ne parle pas ici de la justice en général, ou de celle des vrais croyants, mais de la sienne propre, de sa parfaite innocence, qui sera démontrée au monde par le témoignage irréfutable de son ascension glorieuse : *quia ad Patrem...* Cf. Act. ii, 32 et ss. ; iii, 15 ; v, 30 ; x, 39 ; I Tim. ii, 16. —

11. de judicio autem, quia princeps hujus mundi jam judicatus est.

12. Adhuc multa habeo vobis dicere; sed non potestis portare modo.

13. Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. Non enim loquetur a semetipso; sed quaecumque audiet loquetur, et quæ ventura sunt annuntiabit vobis.

14. Ille me clarificabit, quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.

15. Omnia quaecumque habet Pater, mea sunt. Propterea dixi: Quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.

16. Modicum, et jam non videbitis me; et iterum modicum, et videbitis me, quia vado ad Patrem.

17. Dixerunt ergo ex discipulis ejus ad invicem: Quid est hoc quod dicit nobis: Modicum, et non videbitis me, et iterum modicum, et videbitis me; et: Quia vado ad Patrem?

11. en ce qui concerne le jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé.

12. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais vous ne pouvez pas les porter maintenant.

13. Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera l'avenir.

14. Il me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera.

15. Tout ce qu'a le Père est à moi. C'est pourquoi j'ai dit: Il recevra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera.

16. Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je m'en vais auprès du Père.

17. Alors, quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que signifie ce qu'il nous dit: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez; et: Parce que je m'en vais auprès du Père?

*Et jam non...* Une fois remonté au ciel, Jésus deviendra invisible pour ses amis. — *De judicio...* (vers. 11). Jugement de condamnation perpétuelle. — *Quia princeps...* Cf. xii, 31; xiv, 30. « En Satan s'était concentré l'esprit du monde; or Satan verra son règne renversé par la prédication de l'évangile; son jugement et sa condamnation sont le gage d'un jugement analogue pour les mondains, ses sujets. »

12-15. L'œuvre du Paraclét par rapport aux apôtres. — Transition et introduction: *adhuc multa...* Jésus n'avait donc pas entièrement complété l'instruction des Douze. Il indique le motif pour lequel il ne leur avait pas tout révélé: *non potestis...* Le verbe *portare* fait image. — *Cum autem...* (vers. 13). C'est au Saint-Esprit qu'il était réservé d'achever l'éducation des apôtres, après la Pentecôte. — L'équivalent grec de *docebit* est *ὁδηγήσει*: il vous guidera vers toute la vérité (c.-à-d., la vérité entière et complète). — *Non enim...* Restriction importante. L'Esprit révélateur ne sera pas pour les apôtres et pour l'Église une source de vérités absolument nouvelles, distinctes de celles qui avaient été annoncées par Jésus. Comme le Christ lui-même, il ne parlera pas de son propre fond (*a semetipso*); il ne communiquera que ce qu'il aura reçu du Père et du Fils (*sed quaecumque...*). — *Quæ ventura sunt...* C'est le don important de prophétie qui est promis ici aux apôtres. L'Apocalypse presque entière et maint passage des écrits apostoliques (cf. II Tim. iii, 2; II Petr. ii, 1; Jud. 17, 18, etc.) démontrent l'accomplissement de cette

promesse. — *Ille me...* (vers. 14): de même que le Père glorifiera le Fils, et que celui-ci glorifiera le Père. Cf. i, 18; xii, 28; xvii, 4. — *De meo accipiet*. C.-à-d., du trésor de ma science infinie. Jésus s'exprime ici « humano modo », ainsi qu'il avait fait au vers. 13. Les trois personnes de la sainte Trinité ont une même science, également infinie. — *Omnia quaecumque...* (verset 15). Cette assertion sert de preuve à la précédente. Tout ce que le Père possède en fait de perfections, de connaissances, le Fils le possède aussi; il peut donc le communiquer lui-même à l'Esprit-Saint. Dans ce discours d'adieu, Jésus parle de trois personnes divines avec une netteté remarquable. Cf. xiv, 16, 26; xv, 26, xvi, 7, 14, 15.

5° La tristesse présente sera changée en une joie très vive. XVI, 16-24.

16-18 Les apôtres seront prochainement privés de leur Maître, mais ils le retrouveront bientôt après. Cf. xiv, 18-20. — *Modicum, et jam non...* En effet, Jésus devait mourir dans quelques heures. Mais moins de deux jours plus tard, il devait ressusciter et se manifester de nouveau à ses amis: *iterum modicum et...* — Les mots *quia vado ad Patrem* n'ont rien qui leur corresponde dans plusieurs des meilleurs manuscrits grecs, et il est possible qu'ils aient été empruntés au vers. 17. Leur présence n'ajoute rien à la pensée; elle est plutôt gênante. — *Dixerunt...* Scène très dramatique (vers. 17-18). La dernière parole du Sauveur était paradoxale, mystérieuse, et les apôtres avaient de la peine à la comprendre, quoique leur Maître leur eût



18. Ils disaient donc : Que signifie ce qu'il dit : Encore un peu de temps ? Nous ne savons de quoi il parle.

19. Jésus connut qu'ils voulaient l'interroger, et il leur dit : Vous vous demandez entre vous pourquoi j'ai dit : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; et encore un peu de temps, et vous me verrez.

20. En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, vous, et le monde se réjouira. Vous, vous serez dans la tristesse ; mais votre tristesse sera changée en joie.

21. Lorsqu'une femme enfante, elle a de la tristesse, parce que son heure est venue ; mais, lorsqu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de la souffrance, dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde.

22. Vous donc aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse ; mais je vous verrai de nouveau, et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.

23. En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus sur rien. En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera.

24. Jusqu'à présent vous n'avez rien

18. Dicebant ergo : Quid est hoc quod dicit : Modicum ? Nescimus quid loquitur.

19. Cognovit autem Jesus quia volebant eum interrogare, et dixit eis : De hoc queritis inter vos, quia dixi : Modicum, et non videbitis me ; et iterum modicum, et videbitis me.

20. Amen, amen dico vobis, quia plorabitis, et flebitis vos, mundus autem gaudebit ; vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium.

21. Mulier cum parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus ; cum autem pepererit puerum, jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum.

22. Et vos igitur nunc quidem tristitiam habetis ; iterum autem videbo vos, et gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum nemo tollet a vobis.

23. Et in illo die me non rogabitis quidquam. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.

24. Usque modo non petistis quidquam

à plusieurs reprises annoncé sa mort et sa résurrection. — *Quia vado...* Jésus avait dit cela au vers. 10.

19-24. Joie sans fin pour les disciples, après ce court moment de tristesse. — *Cognovit* (par une intuition surnaturelle ; comp. le vers. 30). Ses apôtres n'ayant pas osé l'interroger, le Sauveur va au-devant de leur désir et leur interprète la parole énigmatique. — *Plorabitis et...* D'abord, il leur prédit de grandes tristesses, qui devaient avoir pour cause sa passion et sa mort ignominieuse (cf. Matth. ix, 15). Pendant ce temps, les méchants et les impies se réjouiront, triompheront, croyant s'être à jamais débarrassés de Jésus : *mundus autem...* Mais, peu après, le chagrin fera place à l'allégresse pour les apôtres : *tristitia... vestra...* — *Mulier cum...* (vers. 21) Comparaison frappante, pour développer cette double prédiction. Elle est assez fréquemment employée dans l'Ancien Testament, du moins en ce qui concerne sa première partie. Cf. Is. xxvi, 1 ; Jer. iv, 31 ; Os. xiii, 13 ; Mich. iv, 9-10, etc. — *Jam non meminit...* Le bonheur de posséder un fils (*homo* est très solennel ici) est tellement grand, que la jeune mère oublie les douleurs souffertes que lui a coûtées la naissance de son enfant. — *Et vos igitur...* (vers. 22) C'est l'application de la comparaison. — *Iterum autem...* et *gaudebit...* Ainsi qu'il sera

dit plus bas, xx, 20, « les disciples se réjouiront, après avoir vu le Seigneur. » — *Gaudium... nemo...* La tristesse sera de courte durée ; mais le bonheur sera perpétuel, car personne ne pourra l'enlever aux apôtres, pas même leurs persécuteurs. Cf. Act. v, 41 ; II Cor. iv, 14, etc. — *In illo die...* (vers. 23) : au temps (marqué par le second « modicum » ; c.-à-d., après la résurrection, l'ascension et la Pentecôte. Comp. les vers. 16<sup>b</sup> et 22<sup>b</sup>. — *Non rogabitis.* Le verbe grec ἐρωτήσω a la double signification d'interroger et de prier : la première est préférable en cet endroit. Les apôtres n'auraient plus besoin, comme naguère (cf. vers. 19 ; xiv, 5, 8, 22), de poser des questions à leur Maître, puisque, grâce aux révélations du Paraclet, ils connaîtront toutes choses. Cf. vers. 13 ; xiv, 26. — *Si quid petieritis...* « La toute-puissance d'intercession », autre avantage immense, déjà promis précédemment aux membres du collège apostolique. Cf. xiv, 13 ; xv, 16. Lorsqu'une grâce leur sera nécessaire pour servir les intérêts de Jésus ou de l'Église, ils n'auront qu'à la demander pour l'obtenir. — *Usque modo nos...* (vers. 24). Ces mots ne contiennent pas un reproche proprement dit, mais la simple constatation d'un fait et une exhortation indirecte. Avant sa mort, Jésus-Christ n'était pas encore un « maître parfait » ; aussi les apôtres n'avaient-ils pas

in nomine meo. Petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.

25. Hæc in proverbii locutus sum vobis. Venit hora cum jam non in proverbii loquar vobis, sed palam de Patre annuntiabo vobis.

26. In illo die in nomine meo petetis; et non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis;

27. ipse enim Pater amat vos, quia vos me amastis, et credidistis quia ego a Deo exivi.

28. Exivi a Patre, et veni in mundum; iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem.

29. Dicunt ei discipuli ejus: Ecce nunc palam loqueris, et proverbium nullum dicis.

30. Nunc scimus quia scis omnia, et non opus est tibi ut quis te interroget; in hoc credimus quia a Deo existis.

31. Respondit eis Jesus: Modo creditis?

32. Ecce venit hora, et jam venit, ut

demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite.

25. Je vous ai dit ces choses en paraboles. L'heure vient où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous parlerai ouvertement du Père.

26. En ce jour-là, vous demanderez en mon nom; et je ne vous dis pas que je prierai le Père pour vous;

27. car le Père vous aime lui-même, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu.

28. Je suis sorti du Père, et je suis venu dans le monde; je quitte de nouveau le monde, et je vais auprès du Père.

29. Ses disciples lui dirent: Voici que, maintenant, vous parlez ouvertement, et vous ne dites plus de parabole.

30. Maintenant nous savons que vous savez toutes choses, et que vous n'avez pas besoin que personne vous interroge; voilà pourquoi nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.

31. Jésus leur répondit: Vous croyez à présent?

32. Voici que l'heure vient, et elle est

songé à prier en son nom, quoiqu'il leur eût été donné de chasser les démons en ce nom béni et tout-puissant. — *Ut gaudium... plenum* (πεπληρωμένη: accompli, parfait). Obtenant de Dieu toutes les faveurs utiles ou nécessaires, comment n'auraient-ils pas été pleinement heureux?

6° Récapitulation et conclusion du discours. XVI, 25-33.

25-33. Le futur triomphe de Jésus et de ses apôtres. Le langage est très majestueux et d'une grande beauté. — Le pronom *hæc* se rapporte aux dernières paroles du Sauveur, surtout à partir du vers. 16. — *In proverbiiis*. C.-à-d., sous une forme figurée, voilée, et par là même obscure. — *Venit hora... palam* (παρρησία, ouvertement, nettement) *de Patre...* Ces mots font surtout allusion aux relations de Jésus avec son Père. Jusqu'ici il n'avait pu les révéler, même à ses amis, que d'une manière imparfaite, obscure; il les leur exposera plus clairement, soit par lui-même, entre sa résurrection et son ascension, soit par l'Esprit-Saint après la Pentecôte. — *In illo die* (vers. 26). « Jour » dans le sens large, comme au vers. 23; par opposition à « usque modo » du vers. 24. — *In nomine... petetis*. Fait bien naturel, puisque les apôtres connaîtront mieux alors Jésus et sa puissance méchatrice. — *Non dico... quia...* Notez que ce langage n'exclut nullement la continuité de l'intercession de Jésus-Christ. Cf. Hebr. vii, 25; I Joan. ii, 2-3, etc. C'est là une manière très délicate de dire que les apôtres n'auront

plus absolument besoin qu'il prie pour eux. En effet, continue Notre-Seigneur, son Père aime ceux qui lui ont été fidèles à la vie à la mort, et il exauce directement leurs prières: *ipse enim...* (vers. 27). — Le trait *quia a Deo...* fournit à Jésus l'occasion de condenser toute sa vie en quelques paroles profondes: *Exivi... et veni...* (vers. 28). Elle se résume pour ainsi dire en deux grands voyages, qui l'ont conduit, le premier du ciel sur la terre, le second de la terre au ciel. — *Dicunt ei...* (vers. 29). Joyeuse et naïve interruption des apôtres, qui supposent que leur Maître tient déjà sa promesse du verset 25<sup>b</sup>, et qui croient avoir entièrement compris ses dernières paroles. — *Scimus quia...* (vers. 30). Naguère (comp. les vers. 19<sup>a</sup> et les notes) Jésus leur avait démontré une fois de plus qu'il lisait directement au fond des cœurs; ils tirent de là la conclusion qu'il savait toutes choses et que, par conséquent, il venait véritablement de Dieu. Ils répètent sa propre expression: *a Deo existis*. Comp. les vers. 27 et 28. — *Modo creditis* (verset 31). C.-à-d.: Pensez-vous que vous soyez arrivés maintenant (mot accentué) à une foi pleine et entière? D'après divers interprètes, la phrase ne serait pas interrogative, mais simplement affirmative: Oui, vous croyez actuellement; et pourtant voici l'heure où votre foi courra de grands dangers. — Quoi qu'il en soit, Jésus leur prouve, par une douloureuse prédiction, combien leur foi est encore faible et imparfaite (vers. 32). Le premier des deux verbes *venit* est au présent (ἔρχεται), le second au



déjà venue, où vous serez dispersés, chacun de son côté, et où vous me laisserez seul. Mais je ne suis pas seul, car le Père est avec moi.

33. Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi. Dans le monde, vous aurez des afflictions ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

dispergamini unusquisque in propria, et me solum relinquatis ; et non sum solus, quia Pater mecum est.

33. Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis. In mundo pressuram habebitis ; sed confidite, ego vici mundum.

## CHAPITRE XVII

1. Ayant dit ces choses, Jésus leva les yeux au ciel, et dit : Père, l'heure est venue ; glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie,

1. Hæc locutus est Jesus, et sublevatis oculis in cælum, dixit : Pater, venit hora, clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te ;

parfait (ἐν ἡρώων). — *Dispergamini*. Sulfant toute la force de l'Image, à la façon d'un troupeau de brebis errantes. Cf. x, 12 ; Matth. xxvi, 31. — *Et me solum*... Pour l'accomplissement, voyez Matth. xxvi, 56 et Marc. xiv, 50. On sent passer un accent de tristesse dans ces mots. Toutefois Jésus se hâte de revenir sur sa pensée, pour dire qu'en réalité il n'est jamais seul, puisque son Père ne le quitte jamais. Cf. viii, 16, 29. — *Ut in me pacem*... (vers. 33). Tel était le but de ce discours d'adieu. Tout ce que Jésus avait exposé à ses apôtres tendait évidemment à leur procurer la paix, le bonheur, même après qu'il les aurait quittés. — De même qu'il avait résumé sa propre vie au vers. 28, de même le divin Maître résume ici la future destinée de ses disciples : *In mundo pressuram... sed*... Comp. le vers. 20. Au lieu du futur *habebitis*, le grec a le présent, ἔχετε. Déjà les apôtres ressentent la pression de la souffrance, de l'angoisse. — *Confidite*. Dans le grec : Soyez vaillants. — Suit le motif inébranlable sur lequel devra s'appuyer leur virile confiance : *Ego vici*... Le Maître victorieux aldera infailliblement ses envoyés à remporter la victoire. Vrai « cri de triomphe », que Jésus pousse fièrement par anticipation.

### § IV. — La prière de Jésus souverain prêtre. XVII, 1-26.

On en a de tout temps admiré « la sublimité, la suavité, la richesse », la simplicité, le ton ému et l'accent triomphal. Voyez notre grand commentaire, p. 313-314. Comme la seconde partie du discours d'adieu (chap. xv-xvi), elle fut probablement commencée sur la route de Gethsémani, mais durant un moment d'arrêt. Voyez xiv, 31<sup>b</sup> et les notes.

1<sup>o</sup> Jésus prie son Père pour lui-même. XVII, 1-5.

CHAP. XVII. — **1.** Introduction. — *Subleva-*

*tis oculis*... Comme au moment de la multiplication des pains et de la résurrection de Lazare. Cf. vi, 5 ; xi, 41.

1<sup>b</sup>-5. Le Christ conjure son Père de le glorifier, maintenant que son rôle ici-bas est accompli. — *Pater*. Début tout filial de la prière.



Personnage en prière.  
(Peinture des Catacombes.)

Jésus répétera ce nom plusieurs fois ; cf. vers. 5, 11, 21, 24, 25. — *Veni* (ἐλθέτω, est venue) *hora*. L'heure de la glorification de l'Homme-Dieu. Cf. xii, 23 ; xiii, 1. — *Clarifica* : surtout dans le ciel, comme le dira le vers. 5. — *Ut Filius*... Ce n'est pas seulement pour lui-même que Jésus demande cette glorification ; il désire, par elle, devenir plus apte à promouvoir parmi les hommes les intérêts de Dieu son Père. Cf.

2. sicut dedisti ei potestatem omnis carnis, ut omne quod dedisti ei, det eis vitam æternam.

3. Hæc est autem vita æterna : ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti, Jesum Christum.

4. Ego te clarificavi super terram; opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam.

5. Et nunc clarifica me tu, Pater, apud temetipsum, claritate quam habui, priusquam mundus esset, apud te.

6. Manifestavi nomen tuum hominibus, quos dedisti mihi de mundo. Tui erant, et mihi eos dedisti; et sermonem tuum servaverunt.

7. Nunc cognoverunt quia omnia quæ dedisti mihi, abs te sunt;

8. quia verba quæ dedisti mihi, dedi eis, et ipsi acceperunt, et cognoverunt vere quia a te exivi, et crediderunt quia tu me misisti.

2. en donnant, selon la puissance que vous lui avez accordée sur toute chair, la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés.

3. Or la vie éternelle, c'est qu'ils vous connaissent, vous le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ.

4. Je vous ai glorifié sur la terre; j'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez donnée à faire.

5. Et maintenant, glorifiez-moi, vous, Père, auprès de vous-même, de la gloire que j'ai eue auprès de vous, avant que le monde fût.

6. J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés du milieu du monde. Ils étaient à vous, et vous me les avez donnés; et ils ont gardé votre parole.

7. Maintenant, ils savent que tout ce que vous m'avez donné vient de vous;

8. car je leur ai donné les paroles que vous m'avez données, et ils les ont reçues, et ils ont vraiment connu que je suis sorti de vous, et ils ont cru que vous m'avez envoyé.

xiii, 31-32. — Le vers. 2 motive la demande qui précède; il explique aussi « en quoi et de quelle manière le Père sera glorifié par le Fils ». *Sicut, καθώς*, a la signification de : « puisque, attendu que. » Vous ne pouvez pas me refuser, puisque vous m'avez donné, en tant que Messie, une puissance universelle sur l'humanité, afin de la conduire au salut. Cf. Ps. II, 7-8; LXXI, 8-9, etc. — *Potestatem omnis carnis* est un hébraïsme (le pouvoir sur toute chair), et par « toute chair » il faut entendre tous les hommes. Cf. Gen. VI, 12; Ps. LXIV, 3; Is. XL, 5, etc. — *Ut omne...* Intention miséricordieuse que Dieu se proposait en confiant à son Fils une telle autorité. — *Hæc est... vita...* (vers. 3). Ces mots expliquent la fin du verset précédent. La vie éternelle, c.-à-d., ce qui conduit les hommes au bonheur sans fin du ciel, consiste avant tout à bien connaître Dieu et son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Non que cette connaissance suffise par elle-même; mais tout le reste s'appuie sur elle. » — *Solum Deum verum*. Dans le grec, avec une nuance : l'unique Dieu véritable; par opposition aux fausses divinités païennes. — Remarquez la manière dont Jésus s'a-socie intimement à Dieu, et comment il réclame pour sa propre personne ce qu'il exige pour son Père : *ut cognoscant te... et quem...* — *Jesum Christum*. En aucun autre endroit des évangiles, le Sauveur ne se désigne lui-même par ce nom complet, qui est devenu le plus usuel dans l'Église catholique. — *Ego te...* (vers. 4). Autre raison puissante que Jésus allègue pour être exaucé de son Père : durant sa vie mortelle, il l'a constamment glorifié, en accomplissant dans

les moindres détails toutes ses volontés : *opus consummavi...* Cf. III, 16; IV, 23; VII, 38, 42, etc. Le lendemain, au moment d'expirer, il devait redire cette même parole. Comp. XIX, 30. — *Et nunc...* (vers. 5). C.-à-d. : de même que je vous ai glorifié, glorifiez-moi; j'ai bien rempli mon rôle, récompensez-moi. « Il est touchant de voir Notre-Seigneur faisant ainsi valoir les droits de sa nature humaine au triomphe du ciel. » — Les mots *apud temetipsum* contrastent avec « super terram » du vers. 4, et signifient par conséquent : dans le ciel. — *Claritate quem habui* (d'après le grec : que j'avais; à l'imparfait de la durée)... Allusion à la gloire éternelle et infinie du Verbe, avant son incarnation. Cf. I, 1-2, etc.

2° Le Christ prie pour ses apôtres. XVII, 6-19.

6-8. Introduction : raisons pour lesquelles cette prière mérite d'être exaucée. — *Manifestavi...* Première raison : Jésus a appris à ses apôtres à connaître le Père, et par là même à le glorifier. — *Tui erant, et mihi...* Seconde raison. En tant qu'ils appartenaient à Dieu et à Jésus-Christ, les apôtres avaient un double droit aux bénédictions et à la protection du Père. — Troisième raison : *sermonem... servaverunt*. La parole de Dieu ne diffère pas ici de l'enseignement de Jésus-Christ. Cf. V, 30; VII, 16; VIII, 38. Les versets 7-8 développent ce troisième motif, en indiquant quelques points spéciaux, d'une importance capitale, au sujet desquels les apôtres avaient accepté fidèlement les instructions de Jésus. — *Omnia quæ dedisti...* : tout l'enseignement et toutes les œuvres du



9. C'est pour eux que je prie; ce n'est pas pour le monde que je prie, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous.

10. Tout ce qui est à moi est à vous, et ce qui est à vous est à moi; et j'ai été glorifié en eux.

11. Et déjà je ne suis plus dans le monde; mais eux, ils sont dans le monde, et moi je viens à vous. Père saint, gardez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous.

12. Lorsque j'étais avec eux, je les gardais en votre nom. Ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés, et aucun d'eux ne s'est perdu, si ce n'est le fils de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie.

13. Mais maintenant je viens à vous, et je dis ces choses dans le monde, afin qu'ils aient ma joie complète en eux-mêmes.

14. Je leur ai donné votre parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi non plus, je ne suis pas du monde.

9. Ego pro eis rogo; non pro mundo rogo, sed pro his quos dedisti mihi, quia tui sunt.

10. Et mea omnia tua sunt, et tua mea sunt; et clarificatus sum in eis.

11. Et jam non sum in mundo, et hi in mundo sunt, et ego ad te venio. Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi, ut sint unum, sicut et nos.

12. Cum essem cum eis, ego servabam eos in nomine tuo. Quos dedisti mihi, custodivi, et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis, ut Scriptura impleatur.

13. Nunc autem ad te venio, et hæc loquor in mundo, ut habeant gaudium meum impletum in semetipsis.

14. Ego dedi eis sermonem tuum, et mundus eos odio habuit, quia non sunt de mundo, sicut et ego non sum de mundo.

Christ, son enseignement en général et en particulier.

9-19. Ce que Jésus demande pour le collège apostolique. Sa prière proprement dite est très courte; ce qui domine encore dans tout ce passage, c'est l'exposé, présenté aussi fortement que délicatement, des motifs pour lesquels Dieu le Père doit protéger les apôtres: ceux-ci lui appartiennent, ainsi qu'à son Fils Jésus-Christ. — *Ego pro eis*. Les pronoms sont très accentués, et ils forment, à eux seuls, une magnifique prière. — *Non pro mundo...* Jésus n'a pas plus songé à exclure d'une manière générale le monde de ses prières, qu'à l'exclure des mérites de sa passion et de sa mort. Cette parole ne doit donc pas être prise dans un sens absolu, mais dans un sens relatif. En cet instant, oubliant tout le reste, c'est uniquement pour ses apôtres que Jésus intercède: *sed pro his...* — *Et mea omnia...* (vers. 10). Développement des mots « pro his quos... quia tui... ». Tout est commun entre le Père et le Fils; les apôtres de Jésus sont donc la propriété de Dieu. Ce passage aussi contient une preuve très forte de la divinité du Sauveur. — *Clarificatus sum...* A ce titre encore, les disciples méritaient les faveurs du Père. — *Et jam non...* (vers. 11). La prière devient de plus en plus pressante. En remontant vers son Père, Jésus laissera ses apôtres au milieu du monde, où ils courront mille dangers; que le Père saint (il y a tout un argument dans l'épithète *sancte*) daigne donc les conserver saints. — *Serva... in nomine...* Cette formule revient à dire: Conservez-les dans la connaissance que Je leur ai donnée de votre nature, de

vos attributs, etc. Au lieu de *quos dedisti*, il est peut-être mieux de lire, avec plusieurs manuscrits grecs: « quod dedisti »; votre nom, que vous m'avez donné à manifester. De même au vers. 12. — *Ut sint unum...* C'est ici l'objet principal de la prière de Notre-Seigneur pour ses apôtres. Il demande à leur intention l'unité parfaite d'esprit et de cœur, de foi et d'amour. — *Sicut et nos*. « Admirable modèle d'unité », d'harmonie; en même temps, « revendication aussi énergique que possible, de la part du Sauveur, de l'identité de nature avec Dieu. » — *Cum essem...* (vers. 12). L'heure de son retour vers son Père est si proche, que Notre-Seigneur se regarde par anticipation comme étant déjà au ciel, loin de ses amis. — *Ego servabam...* L'imparfait de la continuité. — Résultat de cette vigilance de tous les instants: *nemo ex eis...* Mais Jésus doit faire aussitôt une restriction douloureuse: *nisi filius...* « Fils de perdition » est un hébraïsme, qui signifie: Celui qui s'est perdu. — *Ut Scriptura...* Voyez XIII, 18 et le commentaire. — *Hæc... in mundo* (vers. 13). C. à-d., avant de quitter la terre, tandis que Je suis encore auprès de mes disciples privilégiés. — *Ut habeant...* Comp. la locution analogue de XVI, 24<sup>b</sup>. Ici, il y a quelque chose de plus, puisque c'est la participation complète à son propre bonheur que Jésus demande pour ses fidèles amis. — *Ego dedi...* (vers. 14). Comp. les vers. 6<sup>b</sup> et 8. En acceptant avec foi les enseignements de leur Maître, les apôtres sont devenus odieux au monde, et ce monde, ainsi cruel que pervers, se dispose à les persécuter: comment le Père ne les protégerait-il pas? — *Nunc*

15. Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo.

16. De mundo non sunt, sicut et ego non sum de mundo.

17. Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas est.

18. Sicut tu me misisti in mundum, et ego misi eos in mundum.

19. Et pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate.

20. Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me,

21. ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint, ut credat mundus quia tu me misisti.

22. Et ego claritatem quam dedisti

15. Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal.

16. Ils ne sont pas du monde, comme moi non plus, je ne suis pas du monde.

17. Sanctifiez-les dans la vérité. Votre parole est vérité.

18. Comme vous m'avez envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde.

19. Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient, eux aussi, sanctifiés dans la vérité.

20. Ce n'est pas seulement pour eux que je prie, mais aussi pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole,

21. afin que tous soient un, comme vous, Père, êtes en moi, et moi en vous, afin qu'ils soient, eux aussi, un en nous, pour que le monde croie que vous m'avez envoyé.

22. Et la gloire que vous m'avez don-

*sunt de...* : ayant renoncé totalement à l'esprit et aux pratiques du monde. — *Sicut et ego...* « Rapprochement très louangeur » pour les Onze. Mais c'était d'une manière absolue, essentielle, que le Christ était séparé du monde (cf. VIII, 23); ses disciples ne l'étaient que d'une manière relative. — *Non rogo ut...* (vers. 15). En effet, les apôtres devaient demeurer dans le monde pour y accomplir leur mission, pour essayer de le convertir à Jésus-Christ. — *Malo*. Ce mot, comme *παραρρηστος*, peut être au masculin ou au neutre. Dans le premier cas, il désignerait le démon, en tant qu'il est par excellence l'esprit mauvais, le mal moral personnifié; dans le second cas, il représenterait le péché en général. La première interprétation nous paraît « plus conforme à l'usage que saint Jean fait de cette expression ». Cf. I Joan. II, 13 et ss.; III, 12; V, 18, 19, etc. Voyez aussi Matth. XIII, 19; Eph. VI, 16. D'ailleurs, les deux sens reviennent à peu près au même. — *De mundo non...* Répétition du vers. 14<sup>b</sup>, mais pour introduire une nouvelle demande : *Sanctifica eos...* (vers. 17). C.-à-d. : Puis qu'ils ne sont pas du monde, sanctifiez-les. Les sanctifier, c'est les mettre à part, les consacrer, en vue de leur ministère si relevé. — *In veritate*. Le rôle des apôtres devant consister à prêcher la vérité, il convenait que celle-ci fût pour ainsi dire l'élément dans lequel ils seraient sanctifiés. — Jésus indique brièvement en quoi consistait la vérité sanctifiante : *Sermo tuus* (c.-à-d., tout l'ensemble de la doctrine évangélique).. — *Sicut tu...* et *ego...* (vers. 18). « La mission confiée aux apôtres réclame absolument cette consécration divine. » — *Misi*. Au prétérit, par anticipation. Cf. xx, 21; Matth. xxviii, 19. D'ailleurs, le divin Maître venait d'annoncer aux Onze leur mission prochaine. Cf. xv, 16, 20, etc. — *Pro eis ego...* (vers. 19). Pensée d'une grande profondeur. Pour que ses envoyés soient

bien aptes à remplir leur rôle, pour qu'ils soient « sanctifiés dans la vérité », Jésus se consacre à son Père et s'offre lui-même en sacrifice (*sanctifico meipsum*). La victime était prête, et dans peu d'heures son sang allait couler. Une des fins principales de son immolation volontaire était donc la sanctification des apôtres, dans le sens qui a été marqué. Comment le Père de Jésus aurait-il pu rejeter une prière appuyée sur de tels arguments?

3° Le Sauveur prie pour tous les chrétiens de l'avenir. XVII, 20-26.

20-23. Il demande l'unité pour son Église. — *Non pro eis... tantum*. Grâce à la prédication des apôtres (*per verbum...*), des âmes nombreuses devaient croire en Jésus-Christ; l'intercession du Pontife suprême les embrasse toutes en ce moment solennel. — *Qui credituri...* Le grec emploie le présent : ceux qui croient. C'est là encore une anticipation. — *Ut omnes unum...* (vers. 21). Condition non moins essentielle pour le royaume de Jésus tout entier que pour le collège apostolique (cf. vers. 11<sup>b</sup>). Sans l'unité, il lui aurait été tout à fait impossible de subsister. Cf. Matth. XII, 25. — *Sicut tu...* et *ego...* L'union ineffable qui règne entre le Christ et son Père est une seconde fois proposée comme un exemple parfait. Comp. le vers. 11. — *Ut credant...* L'unité des chrétiens, qui formera un contraste éclatant avec les haines et les divisions du monde, démontrera à celui-ci la mission divine de Jésus lui-même. — *Et ego...* Le Sauveur développe dans les vers. 22 et 23 cette demande d'unité, à laquelle il attachait une importance particulière. Il expose d'abord à son Père ce qu'il a fait pour que tous ses futurs disciples soient parfaitement unis entre eux : *Claritatem* (δόξαν) *quam...* Il s'agit, d'après le sentiment le plus vraisemblable, favorisé par le contexte (cf. vers. 24), de la gloire



née, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un, nous aussi.

23. Moi en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés, comme vous m'avez aimé.

24. Père, je veux que, là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire que vous m'avez donnée, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde.

25. Père juste, le monde ne vous a pas connus; mais moi, je vous ai connu, et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé.

mihî, dedi eis, ut sint unum, sicut et nos unum sumus.

23. Ego in eis, et tu in me, ut sint consummati in unum, et cognoscat mundus quia tu me misisti, et dilexisti me, sicut et me dilexisti.

24. Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego et illi sint mecum, ut videant claritatem meam quam dedisti mihi; quia dilexisti me ante constitutionem mundi.

25. Pater juste, mundus te non cognovit; ego autem te cognovi; et hi cognoverunt quia tu me misisti.

dont Jésus-Christ jouit dans le ciel depuis son ascension glorieuse. — *Dedisti...*, *dedi...*: d'une manière anticipée, comme au vers. 18<sup>b</sup>. — *Ut sint unum*. Qu'ils soient unis l'un avec l'autre, de même qu'ils le seront un jour dans la gloire. — *Ego in eis, et tu...* (vers. 23). Jésus habite moralement dans le cœur des justes (Eph. III, 17), et il est uni à son Père par l'identité de substance (cf. XIV, 10-11, etc.); en de telles conditions, il n'est pas possible que les chrétiens ne soient pas étroitement unis entre eux. L'expression *ut sint consummati*... est d'une grande vigueur: tellement unis, qu'ils ne fassent plus qu'une seule et même chose. — *Et cognoscat...* Encore le but final, un peu plus développé qu'au vers. 21. — Le rapprochement *sicut... me dilexisti* fait admirablement ressortir l'étendue de l'amour de Dieu pour les hommes.

24. Jésus demande à Dieu la gloire et le bon-



Martyrs tenant des palmiers et des couronnes.  
(Ansiennes mosaïques.)

heur éternel pour tous les chrétiens. La douce appellation *Pater* sert de transition à cette se-

conde demande. — *Quos dedisti...*: tous les croyants, comme précédemment tous les apôtres. Comp. les vers. 6, 11, 12. — *Volo* (θέλω). Ce mot surprend dans une prière; mais « c'est la prière du Fils de Dieu », et la victime du Calvaire avait un droit strict à être exaucée. Voyez les notes du vers. 19<sup>a</sup>. — *Ubi sum... illi sint*. De nouveau Jésus parle du ciel et de la bienheureuse éternité par anticipation. — *Ut videant claritatem...* Cette contemplation de la gloire infinie du Fils de Dieu formera la plus grande partie du bonheur des justes. — Motif de cette gloire éternelle: *quia dilexisti...* Comp. le vers. 5.

25 26. Conclusion et recapitulation de la prière de Jésus. — *Pater juste*. Plus haut (cf. vers. 11), il avait dit: Père saint. Il fait ici appel à la justice divine, parce qu'il va conjurer son Père de juger entre le monde et ses disciples — *Mundus te non...* Cf. I, 18; xv, 21. Cette ignorance est le plus grand des crimes. — Saissant contraste: *Ego autem...*, et *hi...* Jésus lui-même avait communiqué à ses disciples sa connaissance du Père (cf. vers. 26<sup>a</sup>), et aussi ce grand fait dans lequel se résume la prédication chrétienne: *quia tu me...* Cf. vers. 8<sup>b</sup>. — *Notum factam* (vers. 26): par l'intermédiaire du Paraclet. Cf. XIV, 26. C'est pour mieux engager son Père céleste à lui accorder toutes les grâces mentionnées dans sa prière, que Jésus lui expose fidèlement ce qu'il avait déjà fait et ce qu'il était décidé à faire encore pour sa gloire. — *Ut dilecto...* Toute rempli d'amour, cette prière ne pouvait pas mieux s'achever que par une telle demande: Que le Père daigne aimer tous les disciples de son Christ, comme il a aimé son Christ lui-même. Comp. le vers. 23<sup>b</sup>. — *Ego in eis* (vers. 23). Comme centre, comme lien, comme moteur perpétuel.

SECTION II. — JÉSUS MANIFESTE SA GLOIRE DANS SA PASSION. XVIII, 1 — XIX, 42.

C'est en se conformant au langage de son Maître que saint Jean aime à résumer la

26. Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam, ut dilectio qua dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis.

26. Je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et moi aussi en eux.

## CHAPITRE XVIII

1. Hæc cum dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis trans torrentem Cedron, ubi erat hortus, in quem introivit ipse, et discipuli ejus.

2. Sciebat autem et Judas, qui tradebat eum, locum, quia frequenter Jesus convenerat illuc cum discipulis suis.

3. Judas ergo cum accepisset cohortem, et a pontificibus et pharisæis ministros, venit illuc cum laternis, et facibus, et armis.

1. Après avoir dit ces choses, Jésus alla avec ses disciples au delà du torrent de Cédron, où il y avait un jardin, dans lequel il entra, lui et ses disciples.

2. Judas, qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu, parce que Jésus y était souvent venu avec ses disciples.

3. Judas, ayant donc pris la cohorte, et des gardes fournis par les princes des prêtres et les pharisiens, vint là avec des lanternes, des flambeaux et des armes.

passion comme une glorification réelle du Sauveur. Cf. III, 14-15; XII, 23 et ss.; XIII, 31-32.

### § I. — L'arrestation dans le jardin et le procès chez Caïphe. XVIII, 1-27.

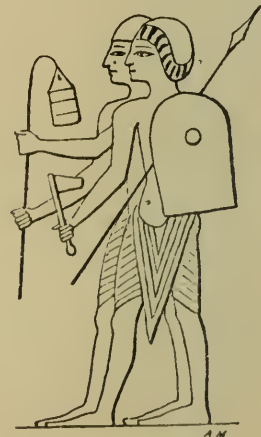
1° Jésus se livre de lui-même à ses ennemis. XVIII, 1-11.

Plusieurs détails très importants de ce récit sont propres à notre auteur. Aucun des autres évangélistes n'a si bien mis en relief la noble spontanéité avec laquelle le Sauveur alla au-devant de ses bourreaux. Comp. Matth. XXVI, 47-56; Marc. XIV, 43-52; Luc. XXII, 45-53. Il est vrai que saint Jean passe sous silence l'agonie de Jésus, qui n'entraît pas dans son plan.

CHAP. XVIII. — 1-2. Introduction. — *Egressus est...* : de la ville, et non pas du cénacle, qu'il avait déjà quitté. Voyez XIV, 31<sup>b</sup> et les notes. — *Torrentem Cedron*. On nommait ainsi (en hébr., *Qidrôn*, noir, trouble; cf. II Reg. XV, 23) un torrent d'hiver, *χημῶδες*, dont le lit profond, à sec en été, sépare Jérusalem du mont des Oliviers (*Att. géogr.*, pl. XIV et XV). — *Hortus*. Trait spécial. Ce jardin faisait partie du domaine de Gethsémani, mentionné par les synoptiques. — *Sciebat...* (vers. 2). Cette note a pour but d'expliquer comment Judas, quoiqu'il eût quitté depuis quelque temps son Maître (cf. XIII, 30), eût si facilement le retrouver pour le trahir. Remarquez l'impaifait de la continuité, *tradebat*. — *Quia frequenter...* : surtout pendant les jours qui avaient immédiatement précédé la passion. Cf. Luc. XXI, 37.

3-9. Le Sauveur en face de ceux qui venaient pour l'arrêter. — *Cohortem, τὴν σπείραν* avec l'article : la cohorte romaine qui était casernée dans la tour Antonia, et dont une partie était chargée de maintenir l'ordre dans le temple

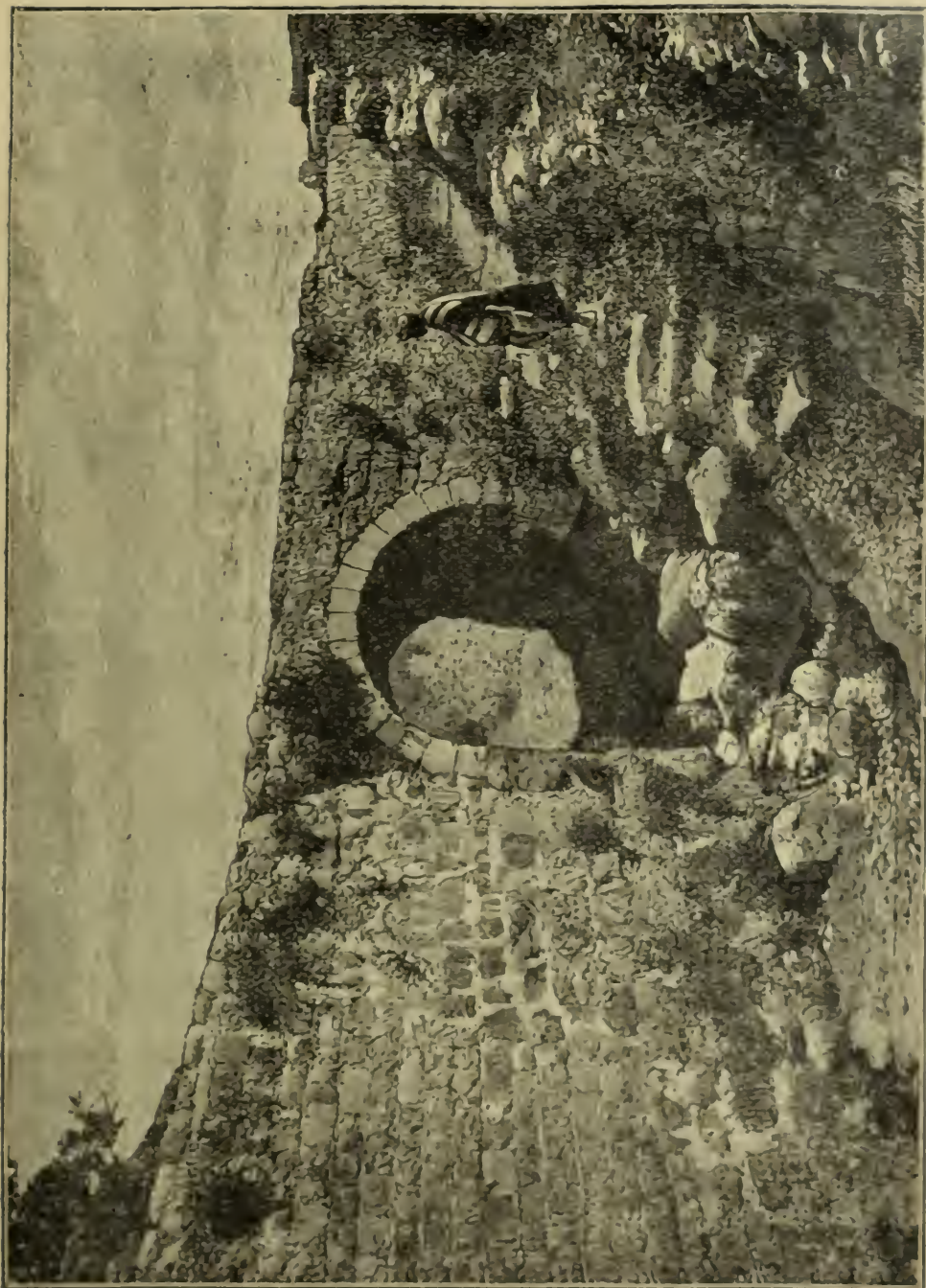
durant les grandes fêtes religieuses. Cf. Matth. XXVII, 27; Act. XXI, 31, 37, etc. Judas n'avait pas avec lui la cohorte tout entière (six cents hommes), mais seulement un détachement, commandé par le tribun. Voyez les vers. 12. Les membres du sanhédrin, qui craignaient que l'arrestation de Jésus n'occasionât du trouble (cf. Marc. XIV, 2), avaient sans doute demandé eux-mêmes à Pilate cette escorte, en représentant Jésus comme un homme dangereux. — *Ministris* : des appariteurs du sanhédrin, ou des huis-



La lanterne égyptienne.  
(Peinture ancienne.)

slers chargés de la police Intérieure du lieu saint. Cf. Matth. XXVI, 55; Luc. XXII, 52. — *Laternis et facibus*. Quoique ce fût alors la pleine lune, on s'était muni de lanternes et de torches, pour pouvoir au besoin fouiller le jardin. — *Jesus* ..





Font qui conduit de Jérusalem à Gethsémani. (D'après une photographie.)

4. Jesus itaque sciens omnia quæ ventura erant super eum, processit, et dixit eis : Quem quæritis ?

5. Responderunt ei : Jesum Nazarenum. Dixit eis Jesus : Ego sum. Stabat autem et Judas, qui tradebat eum, cum ipsis.

6. Ut ergo dixit eis : Ego sum, abierunt retrorsum, et ceciderunt in terram.

7. Iterum ergo interrogavit eos : Quem quæritis ? Illi autem dixerunt : Jesum Nazarenum.

8. Respondit Jesus : Dixi vobis quia ego sum ; si ergo me quæritis, sinite hos abire.

9. Ut impleretur sermo, quem dixit : Quia quos dedisti mihi, non perdidisti ex eis quemquam.

10. Simon ergo Petrus habens gladium, eduxit eum, et percussit pontificis servum, et abscidit auriculam ejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus.

11. Dixit ergo Jesus Petro : Mitte gladium tuum in vaginam. Calicem, quem dedit mihi Pater, non bibam illum ?

12. Cohors ergo, et tribunus, et ministri Judæorum comprehenderunt Jesum, et ligaverunt eum.

13. Et adduxerunt eum ad Annam pri-

4. Jésus, sachant tout ce qui devait lui arriver, vint au-devant d'eux, et leur dit : Qui cherchez-vous ?

5. Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Or Judas, qui le trahissait, se tenait là aussi avec eux.

6. Lors donc que Jésus leur eut dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre.

7. Il leur demanda de nouveau : Qui cherchez-vous ? Et ils dirent : Jésus de Nazareth.

8. Jésus répondit : Je vous ai dit que c'est moi ; si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.

9. *Il dit cela*, afin que s'accomplît cette parole qu'il avait dite : De ceux que vous m'avez donnés, je n'en ai perdu aucun.

10. Alors Simon-Pierre, qui avait une épée, la tira, frappa le serviteur du grand prêtre, et lui coupa l'oreille droite. Ce serviteur s'appelait Malchus.

11. Mais Jésus dit à Pierre : Remets ton épée dans le fourreau. Ne boirai-je pas le calice que mon Père m'a donné ?

12. La cohorte, et le tribun, et les satellites des Juifs prirent donc Jésus et le lièrent.

13. Et ils l'emmenèrent d'abord chez

sciens... (vers. 4). Transition à un épisode entièrement propre au quatrième évangile. Saint Jean aime à signaler la science divine du Sauveur. Cf. II, 25 ; XIII, 3, etc. — *Omnia quæ...* C.-à-d., toutes les humiliations et toutes les tortures physiques ou morales qui l'attendaient. — *Processit* : sans peur malgré tout, décidé à glorifier son Père et à sauver les hommes par ses souffrances. — *Quem quæritis ?* C'est sans doute après avoir échangé avec Judas les quelques mots cités par les synoptiques, que Jésus adressa cette question à la bande qui accompagnait le traître. — *Ego sum* (vers. 5). Réponse calme, vaillante, majestueuse. — *Stabat autem...* Judas était demeuré là, à côté de ceux auxquels il avait servi de guide. — *Abierunt... et... ceciderunt...* Ce ne fut pas là un simple fait naturel, produit par une impression momentanée de vif effroi, en face de la courageuse attitude de Jésus ; ce fut un effet vraiment miraculeux, le Christ ayant voulu « manifester sa puissance en même temps qu'il acceptait l'humiliation ». Comp. II, 15-16 ; Luc. IV, 39. — *Iterum ergo...* (vers. 7) : après qu'ils se furent relevés. — *Sinite hos...* (vers. 8). Parole d'aimable sollicitude. Elle rappelle à l'évangéliste un trait de la prière sacerdotale de son Maître (cf. XVII, 12), qu'il cite et qu'il applique d'une manière assez libre, mais exac-

tement quant au fond : *ut impleretur...* (verset 9).

10-11. Zèle intempérant de Simon-Pierre. — *Habens gladium*. L'une des épées dont parle saint Luc, XXII, 38. — *Pontificis servum*. Cet homme s'était sans doute élançé un des premiers pour arrêter Notre-Seigneur. — *Malchus*. De l'hébreu *mélek*, roi. La mention de ce nom et de celui de saint Pierre est propre à notre évangéliste. — *Mitte gladium...* (vers. 11). Comme dans Matth. XXVI, 52<sup>a</sup>. Les mots suivants, *calicem... non bibam...*, qui rappellent un des traits de l'agonie du Sauveur (cf. Matth. XXVI, 39, 42 ; Marc. XIV, 36, etc.), ne sont cités que par saint Jean. Sur la figure du calice, voyez Matth. XX, 22 et les notes.

2<sup>o</sup> Le procès religieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XVIII, 12-27.

12-14. Jésus comparait devant Anne. Cet incident n'est raconté que par saint Jean. — *Tribunus* (χιλιάρχος, chef de mille). On nommait ainsi l'officier romain qui commandait une cohorte. — *Ligaverunt...* : pour plus de sûreté. Détail nouveau. — *Ad Annam* (vers. 13). Sur cet ancien pontife, voyez Luc. III, 2 et le commentaire. Le narrateur explique aussitôt pourquoi Jésus fut tout d'abord conduit chez lui et non chez Caïphe : *erat enim socer...* Même après



Anne; car il était le beau-père de Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là.

14. Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs : Il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple.

15. Cependant, Simon-Pierre suivait Jésus, avec un autre disciple. Ce disciple était connu du grand prêtre, et il entra avec Jésus dans la cour du grand prêtre;

16. mais Pierre se tenait dehors, près de la porte. L'autre disciple, qui était connu du grand prêtre, sortit donc, et parla à la portière, et fit entrer Pierre.

17. Cette servante, qui gardait la porte, dit à Pierre : N'es-tu pas, toi aussi, des disciples de cet homme? Il dit : Je n'en suis pas.

18. Les serviteurs et les satellites se tenaient auprès du feu, parce qu'il faisait froid, et ils se chauffaient. Pierre était aussi avec eux, et se chauffait.

19. Cependant, le grand prêtre interrogea Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine.

mum; erat enim socer Caiaphæ, qui erat pontifex anni illius.

14. Erat autem Caiphas, qui consilium dederat Judæis: Quia expedit unum hominem mori pro populo.

15. Sequebatur autem Jesum Simon Petrus, et alius discipulus. Discipulus autem ille erat notus pontifici, et introivit cum Jesu in atrium pontificis;

16. Petrus autem stabat ad ostium foris. Exivit ergo discipulus alius, qui erat notus pontifici, et dixit ostiariæ, et introduxit Petrum.

17. Dicit ergo Petro ancilla ostiaria: Numquid et tu ex discipulis es hominis istius? Dicit ille: Non sum.

18. Stabant autem servi et ministri ad prunas, quia frigus erat, et calefaciebant se; erat autem cum eis et Petrus stans, et calefaciens se.

19. Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis, et de doctrina ejus.

sa déposition, Anne avait continué d'exercer une très grande influence sur les différentes classes du peuple juif. C'est par déférence, et aussi pour mettre à profit son expérience et ses conseils, que son gendre, le grand prêtre alors en fonctions, fit comparaitre Jésus devant lui. Il est d'ailleurs possible, comme on l'a souvent supposé, qu'Anne et Caïphe habitassent dans le même palais. — *Pontifex anni...* Voyez XI, 49 et les notes. — *Erat autem...* (vers. 14). Cf. XI, 50. Ce trait rétrospectif a pour but d'indiquer d'avance de quelle « façon inique allait être dirigée une cause judiciaire conduite par un tel président ».

15-18. Le premier racontement de Simon-Pierre. Les synoptiques racontent les trois racontements d'une manière consécutive; saint Jean, plus fidèle ici à l'ordre chronologique, sépare le premier des deux autres. Cf. Matth. XVI, 69-75; Marc. XIV, 66-72; Luc. XII, 55-62. — *Sequebatur...* Les vers. 15 et 16 servent d'introduction; ils racontent en termes dramatiques comment Pierre put pénétrer dans le prétoire. — *Alius discipulus*. Saint Jean lui-même, comme aux autres passages analogues. Cf. I, 40; XIII, 23 et 24; XIX, 26, etc. — *Notus pontifici*. On ignore à quel titre précis. Quelques commentateurs ont pensé qu'en sa qualité de pêcheur du lac de Galilée, il aurait été chargé de fournir des poissons au grand prêtre. — *In atrium*: dans la cour intérieure du palais (*Atl. archéol.*, pl. XII, fig. 7, 8; pl. XIII, fig. 8). — *Pontifex*. Ici, comme au vers. 13<sup>o</sup>, ce mot ne peut de igner que le pontife alors régnant. D'où il suit que tous les incidents racontés à partir du vers. 15 se passèrent chez Caïphe. Nous ne savons donc rien de l'interrogatoire, d'ailleurs simplement officieux et présumé, qui eut

lieu chez Anne; c'est pourquoi le narrateur s'est borné à le mentionner d'un mot. Tel est du moins le sentiment le plus probable (voyez notre grand comment., p. 330). Dans l'hypothèse contraire, saint Jean n'aurait absolument rien dit de l'audience principale, officielle, qui fut certainement présidée par Caïphe, comme le racontent les synoptiques. — *Petrus... stabat...* (vers. 16) debout auprès du portique extérieur qui donnait sur la rue. — *Dixit... ostiaria* (vers. 17). Notre auteur est senti à dire que ce fut la portière qui interrogea d'abord l'apôtre. — *Et tu*: comme Jean, qu'elle savait être disciple de Jésus. *Homini istius* est une expression de mépris. — *Non sum*. Épouvanté, Pierre renie lâchement son Maître, ainsi que celui-ci le lui avait prédit. — *Ad prunas* (vers. 18): auprès d'un feu de charbon, que les serviteurs de Caïphe et les appariteurs du sanhédrin (cf. vers. 3 et 12) avaient allumé. Les nuits d'avril se trouvent froides en Palestine. — Les mots *erat... Petrus...* préparent la suite du récit. Cf. vers. 25-27.

19-24. Jésus au tribunal de Caïphe. Comp. Matth. XXVI, 57-66; Marc. XIV, 63 et. Toutefois, la ressemblance avec les deux autres narrations est très vague en cet endroit: en effet, saint Jean ne raconte pas la partie principale de la séance, mais seulement une scène préliminaire, qui se passa entre Caïphe et Jésus, en présence de quelques serviteurs, en attendant que les membres du sanhédrin, mandés en toute hâte, se fussent réunis chez le grand prêtre. — *Pontifex...* L'interrogatoire porta sur deux points principaux: de *discipulis...*, c.-à-d., sur leur nombre, leur qualité, etc.; de *doctrina...* sur la nature générale de la prédication du Sauveur. Sur ces deux chefs, le grand prêtre espérait trou-

20. Respondit ei Jesus : Ego palam locutus sum mundo ; ego semper docui in synagoga, et in templo, quo omnes Judæi conveniunt ; et in occulto locutus sum nihil.

21. Quid me interrogas ? Interroga eos qui audierunt quid locutus sim ipsis ; ecce hi sciunt quæ dixerim ego.

22. Hæc autem cum dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici ?

23. Respondit ei Jesus : Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene, quid me cædis ?

24. Et misit eum Annas ligatum ad Caipham pontificem.

25. Erat autem Simon Petrus stans, et

20. Jésus lui répondit : J'ai parlé ouvertement au monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret.

21. Pourquoi m'interrogas-tu ? Demande à ceux qui m'ont entendu ce que je leur ai dit ; eux, ils savent ce que j'ai dit.

22. Lorsqu'il eut dit cela, un des satellites, qui se trouvait là, donna un soufflet à Jésus, en disant : Est-ce ainsi que tu réponds au grand prêtre ?

23. Jésus lui répondit : Si j'ai mal parlé, montre ce que j'ai dit de mal ; mais, si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?

24. Anne l'envoya lié à Caïphe, le grand prêtre.

25. Or Simon-Pierre était là debout,

ver, dans les réponses de l'accusé, de quoi l'at-



Le grand prêtre juif.

taquer et le faire condamner. — *Respondit...* (vers. 20). Laisant de côté la première question

de Caïphe, Jésus ne répondit qu'à la seconde. Ses disciples étaient de simples auditeurs de sa prédication ; tout portait donc en réalité sur celle-ci. Mais, sur ce point même, le divin Maître ne fit qu'une réponse indirecte, noblement fière, l'unique pontife ne méritant pas davantage. — *Palam*, *παρρησία* : ouvertement, franchement, sans rien cacher. — *Mundo* : à tous ceux qui voulaient l'entendre, sans faire d'exception. — Preuve que son enseignement avait toujours été public et universel : *docui in synagogis et in...* Comp. v, 14 et ss. ; vi, 60 ; vii, 14 et ss. ; Matth. iv, 23 ; Marc. i, 21 ; Luc. iv, 15, 31 et ss., etc. — *In occulto... nihil*. La même déclaration, faite en termes négatifs. — Dans ces conditions, la question de Caïphe était donc inutile : *quid me...* (vers. 21). — *Alapam*. La Vulg. a bien traduit le mot *ῥάπισμα*, qui désigne, d'après sa signification la plus usuelle, un coup appliqué sur la joue avec la paume de la main. — *Sic respondes...* Dans la noble réponse de Jésus, le brutal valet avait vu un manque de respect pour le pontife. Cf. Ex. xxii, 27. — *Si male...* (verset 23). Protestation pleine de calme et d'énergie, sous la forme d'un « dilemme irréfutable ». — *Testimonium perhibe...* C.-à-d., démontre que j'ai mal fait. Cet homme n'avait pas d'autre droit ; le reste était l'affaire du juge. — *Misit eum...* (vers. 24). Dans le sens du plus-que-parfait, d'après l'opinion que nous avons adoptée plus haut (notes du vers. 15<sup>b</sup>). L'évangéliste, se souvenant ici qu'il n'a pas mentionné le renvoi de Jésus chez Caïphe, répare son oubli. C'est naturellement sur ce passage, interprété littéralement (« Anne envoya alors... »), que s'appuient surtout les partisans du sentiment contraire.

25-27. La suite du reniement de saint Pierre. — *Erat autem...* : ainsi qu'il a été dit au verset 18<sup>b</sup>. — *Dixerunt...* A savoir, quelques-uns de ceux qui se chauffaient à côté de Pierre. — *Numquid et tu...* ? Question presque identique à celle de la porte. Comp. le vers. 17. — *Unus*



et se chauffait. On lui dit donc : N'es-tu pas, toi aussi, de ses disciples ? Il le nia, en disant : Je n'en suis pas.

26. Alors un des serviteurs du grand prêtre, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : Est-ce que je ne t'ai pas vu dans le jardin avec lui ?

27. Pierre le nia de nouveau ; et aussitôt le coq chanta.

28. Ils conduisirent donc Jésus de chez Caïphe au prétoire. C'était le matin, et ils n'entrèrent point eux-mêmes dans le prétoire, afin de ne pas se souiller, et de pouvoir manger la pâque.

29. Pilate vint donc à eux dehors, et dit : Quelle accusation portez-vous contre cet homme ?

30. Ils lui répondirent : Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré.

31. Pilate leur dit : Prenez-le vous-

caiefaciens se. Dixerunt ergo ei : Numquid et tu ex discipulis ejus es ? Negavit ille, et dixit : Non sum.

26. Dicit ei unus ex servis pontificis, cognatus ejus cujus abscidit Petrus auriculam : Nonne ego te vidi in horto cum illo ?

27. Iterum ergo negavit Petrus ; et statim gallus cantavit.

28. Adducunt ergo Jesum a Caïpha in prætorium. Erat autem mane ; et ipsi non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur, sed ut manducarent pascha.

29. Exivit ergo Pilatus ad eos foras, et dixit : Quam accusationem asseritis adversus hominem hunc ?

30. Responderunt, et dixerunt ei : Si non esset hic malefactor, non tibi tradissemus eum.

31. Dixit ergo eis Pilatus : Accipite

cz. (vers. 26). Le trait *cognatus ejus...* (c.-à-d., parent de Malchus ; cf. vers. 10) explique l'intervention spéciale de ce serviteur du grand prêtre. — *Iterum negavit...* (vers. 27). C'était la troisième fois. Pour la conciliation des quatre récits évangéliques au sujet de cet épisode, voyez les notes de Matth. xxvi, 69, et notre grand commentaire de saint Jean, p. 331-335. — *Statim gallus...* Ce chant du coq ramena Pierre à la réalité, en lui rappelant la récente prophétie de son Maître. Cf. xiii, 38.

§ II. — Le procès civil de Jésus. XVIII, 28  
— XIX, 16.

Saint Jean l'expose plus complètement que le procès religieux. Nous sommes redevables à notre évangéliste de nombreux détails nouveaux, qui jettent un grand jour sur la conduite de Pilate.

1° Jésus est livré au gouverneur romain par les membres du sanhédrin. XVIII, 28-32.

28. Du palais du grand prêtre au prétoire. Cf. Matth. xxvii, 2 ; Marc. xv, 1<sup>b</sup> ; Luc. xxiii, 1. — *A Caïpha*. Dans les vers. 19-23, saint Jean a donc vraiment raconté ce qui s'était passé chez le grand prêtre, et non chez Anne. — Les Romains nomment *prætorium* la résidence officielle du préteur, ou, dans les provinces, celle des principaux officiers qui représentaient l'empire. A Jérusalem, Pilate résidait, d'après les uns, dans l'ancien palais d'Hérode le Grand ; plus probablement, d'après les autres, dans la citadelle Antonia, au nord-ouest du temple (*Att. géogr.*, pl. xiv). C'est parce qu'ils n'avaient plus le droit d'exécuter les sentences capitales, fussent-elles portées par le sanhédrin, que les Juifs conduisirent ainsi Jésus au prétoire. Voyez les notes de Matth. xxvii, 2. — *Mane*. Le mot grec *πρωί* désigne parfois la quatrième veille de la nuit, entre trois et six heures du matin.

D'après saint Luc, xxii, 66, le jour commençait seulement à poindre. On conçoit l'empressement cruel des ennemis du Sauveur ; du reste, les Romains avaient coutume de traiter de grand matin leurs affaires judiciaires. — *Ut non contaminarentur*. D'après les principes pharisaïques, entrer dans une maison païenne constituait une impureté légale. Cf. Act. x, 28 ; xi, 3. Ce scrupule contraste singulièrement avec les intentions criminelles des Juifs envers Notre-Seigneur. Cf. Matth. xxiii, 24. — *Ut manducarent...* Le mot *pascha* ne désigne point le Pagneau pascal, mais, comme en plusieurs passages de l'Ancien Testament (cf. Deut. xvi, 2-3 ; II Par. xxxv, 7-9), les victimes qu'on immolait dans la matinée du 15 Nisan, jour principal de la fête, et que l'on consommait vers midi. Ce détail ne prouve donc nullement que saint Jean est en désaccord avec les synoptiques au sujet du jour où le Sauveur célébra la pâque avec ses disciples. Cf. Matth. xxvi, 17 et les notes.

29-32. Les Juifs réclament du gouverneur l'exécution de leur sentence. — *Exivit ergo...* Pilate fit cette concession aux idées religieuses de ses administrés, se conformant en cela aux recommandations que Rome donnait à ses fonctionnaires dans les provinces. — *Pilatus*. Saint Jean ne l'a pas encore mentionné ; mais il le suppose connu, grâce aux évangiles parus avant le sien. Voyez Matth. xxvii, 2 et le commentaire. — *Fors* : en avant de la porte qui donnait sur la rue. Comp. le vers. 16. — *Quam accusationem...* ? Le droit romain exigeait, en pareil cas, « une accusation positive et formelle. » Cf. Act. xvii, 6 ; xxv, 6 ; xxvi, 31. — *Si non esset...* (vers. 30). Réponse en partie hautaine, en partie embarrassée des Juifs, qui avaient espéré que Pilate confirmerait purement et simplement leur sentence, sans examiner à nouveau la cause. — Le gouverneur leur répète

eum vos, et secundum legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam.

32. Ut sermo Jesu impleretur, quem dixit, significans qua morte esset moriturus.

33. Introivit ergo iterum in prætorium Piatus, et vocavit Jesum, et dixit ei : Tu es rex Judæorum ?

34. Respondit Jesus : A temetipso hoc dicis, an alii dixerunt tibi de me ?

35. Respondit Pilatus : Numquid ego Judæus sum ? Gens tua et pontifices tradiderunt te mihi ; quid fecisti ?

36. Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo. Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent ut non traderer Judæis ; nunc autem regnum meum non est hinc.

37. Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu ? Respondit Jesus : Tu dicis quia rex sum ego. Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium

mêmes, et jugez-le selon votre loi. Mais les Juifs lui dirent : Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort.

32. C'était afin que s'accomplît la parole que Jésus avait dite, lorsqu'il avait marqué de quelle mort il devait mourir.

33. Pilate entra donc de nouveau dans le prétoire, et appela Jésus ; et il lui dit : Es-tu le roi des Juifs ?

34. Jésus répondit : Dis-tu cela de toi-même, ou d'autres te l'ont-ils dit de moi ?

35. Pilate répondit : Est-ce que je suis Juif, moi ? Ta nation et les princes des prêtres t'ont livré à moi ; qu'as-tu fait ?

36. Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu, pour que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais mon royaume n'est point d'ici.

37. Pilate lui dit alors : Tu es donc roi ? Jésus répondit : Tu le dis, je suis roi. Voici pourquoi je suis né, et pourquoi je suis venu dans le monde :

ironiquement : *Accipite eum, et...* (vers. 31). Si vous prenez ainsi les choses, jugez-le et condamnez-le vous-mêmes. Pilate savait bien qu'ils avaient déjà condamné Jésus, et qu'ils ne pouvaient rien de plus sans son assentiment officiel. — Ils sont obligés, à leur grande honte, de reconnaître qu'ils avaient perdu ce qu'on nommait le droit du glaive : *Nobis non licet...* — *Ut sermo...* (vers. 32). Précieuse réflexion de l'évangéliste. Jésus avait prédit qu'il mourrait sur la croix (cf. III, 14 ; XII, 33 ; Matth. XX, 19, etc.). Or, c'était là le supplice infligé habituellement par les Romains. Il serait mort lapidé, en qualité de blasphémateur, s'il eût été exécuté par les Juifs. Cf. Lev. XXIV, 14.

2<sup>e</sup> Premier interrogatoire de Jésus au prétoire. XVIII, 33-38<sup>a</sup>.

Comp. Matth. XXVII, 11-14 ; Marc. XV, 2-5 ; Luc. XXIII, 2-5. La plupart des détails que nous lisons ici sont propres à notre auteur.

33-38<sup>a</sup>. Le Messie et sa royauté. — *Introivit ergo...* Le narrateur signale fidèlement le va-et-vient de Pilate, nécessité par les circonstances, puisque l'accusé était dans l'intérieur du prétoire, et les accusateurs au dehors. Cf. vers. 29, 38<sup>b</sup> ; XIX, 4, 9, 13. — *Tu es rex...* ? Contraints de formuler une accusation, les Juifs, comme le raconte saint Luc, XXIII, 2, avaient prétendu que Jésus troublait tout le pays en se déclarant roi ; de là cette question de Pilate, qui exprime un grand étonnement : Est-ce bien toi qui es le roi des Juifs ? — *A temetipso...* (vers. 34). Avant de répondre directement au gouverneur, Jésus veut que celui-ci lui dise dans quel sens il lui a posé son interrogation. Par les mots *an alii...*, Notre-Seigneur insinuait que c'était là une

accusation fautive, lancée contre lui par des hommes qui en voulaient à sa vie. — *Numquid ego...* (vers. 35). Pilate est visiblement froissé. Pour rien au monde l'orgueilleux Romain n'aurait consenti à être un Juif haï et méprisé. Non, il n'est pas Juif, et il ne s'occupe pas des affaires intérieures du pays ; ce n'est donc pas de lui-même qu'il a demandé à Jésus s'il était roi. — *Gens tua* : la nation, représentée par ses membres les plus influents. — *Quid fecisti?* Car ce ne devait pas être sans raison que l'accusé avait été condamné par ses concitoyens. — *Regnum meum...* (vers. 36). Le Sauveur répond maintenant à la première question de Pilate. Cf. vers. 33. Assurément, il est roi ; mais son royaume n'a rien de mondain, de politique : tout spirituel de sa nature, il ne contient pas la moindre menace pour Rome. — *Si ex hoc...* Petit raisonnement fort bien choisi pour démontrer cette assertion. En effet, si Jésus avait été un roi ordinaire, il aurait eu auprès de lui ses gardes, ses soldats, qui auraient combattu pour le défendre et lui rendre la liberté. — *Nunc autem...* C.-à-d. : puisque, tu le vois, je n'ai pas un seul défenseur. — *Ergo rex...* (verset 37). La conclusion était évidente, et Pilate la tira aisément, mais avec un surcroît d'étonnement. — *Tu dicis...* Jésus souligne cette conclusion, et revendique la dignité royale avec une fierté toute divine. En même temps, il insiste sur la nature céleste et spirituelle de sa royauté : *Ego in hoc...* Le verbe *natus sum* fait allusion à la naissance temporelle du Verbe incarné ; l'expression *veni in mundum*, à son apparition sur la scène du monde, à son ministère public. — *Ut testimonium...* Belle mis-



pour rendre témoignage à la vérité. Qui-conque est de la vérité, écoute ma voix.

38. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité ? Et ayant dit cela, il sortit de nouveau, pour aller auprès des Juifs. Et il leur dit : Je ne trouve en lui aucune cause de condamnation.

39. Mais, c'est la coutume que je vous délivre quelqu'un à la fête de Pâque ; voulez-vous donc que je vous délivre le roi des Juifs ?

40. Alors, de nouveau, ils crièrent tous en disant : Pas celui-ci, mais Barabbas. Or Barabbas était un brigand.

perhibeam veritati. Omnis qui est ex veritate, audit vocem meam.

38. Dicit ei Pilatus : Quid est veritas ? Et cum hoc dixisset, iterum exivit ad Judæos, et dicit eis : Ego nullam invenio in eo causam.

39. Est autem consuetudo vobis ut unum dimittam vobis in Pascha ; vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum ?

40. Clamaverunt ergo rursus omnes, dicentes : Non hunc, sed Barabbam. Erat autem Barabbas latro.

## CHAPITRE XIX

1. Pilate prit donc alors Jésus, et le fit flageller.

2. Et les soldats, ayant tressé une couronne d'épines, la mirent sur sa tête, et le revêtirent d'un manteau de pourpre.

3. Puis, ils venaient auprès de lui, et disaient : Salut, roi des Juifs ; et ils lui donnaient des soufflets.

1. Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum, et flagellavit.

2. Et milites, plectentes coronam de spinis, imposuerunt capiti ejus, et veste purpurea circumdederunt eum.

3. Et veniebant ad eum et dicebant : Ave, rex Judæorum ; et dabant ei alapas.

slon, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a remplie de la façon la plus admirable. Cf. II Cor. I, 20 ; I Tim. VI, 13, etc. — *Omnis qui...* Par ces mots, Jésus indique quels sont ses partisans sincères et ses fidèles sujets. « Être de la vérité », c'est en être l'ami, la rechercher et vivre en conformité avec elle. Cf. III, 21 ; VIII, 47, etc. — *Audit vocem...* : comme la voix d'un maître et d'un roi. — *Quid... veritas* (vers. 38<sup>b</sup>). Question toute superficielle, puisque Pilate n'attendit même pas la réponse. Question toute sceptique aussi : le gouverneur « se rit des vaines recherches des philosophes, et regarde comme une chose arrêtée à ses propres yeux qu'il est impossible de savoir en quoi consiste la vérité ». Du moins elle montrait bien que Pilate ne croyait pas à la culpabilité de Jésus, mais qu'il le regardait en partie comme un rêveur subtil, qui se croyait supérieur aux autres hommes.

3<sup>a</sup> Jésus et Barabbas. XVIII, 38<sup>b</sup>-40.

Comp. Matth. XXVII, 13-23 ; Marc. XV, 6-14 ; Luc. XXIII, 13-23. Saint Jean glisse rapidement sur cet épisode, si éloquemment raconté par les synoptiques.

38<sup>b</sup>-40. Pilate échoue dans son projet de délivrer Notre-Seigneur. — *Exiit ad...* : dans le dessein d'exciter la foule à lui demander la mise en liberté de l'accusé, la petite allocution du gouverneur est très habile en ce sens. En tant que juge officiel, il commence par attester son

entière conviction de l'innocence de Jésus : *ego nullam...* Il propose ensuite au peuple de l'amnistier, conformément à la coutume : *est autem...* (vers. 39). Sur cet usage, voyez Matth. XXV, 13 et le commentaire. — *Vultis ergo...* ? Pilate n'avait pas besoin de la permission des Juifs pour relâcher un criminel ; mais, comme le montrera de plus en plus la suite du récit, il les redoutait, tout en les dédaignant : c'est pourquoi il voulait que l'acquiescement parût venir d'eux-mêmes. — *Clamaverunt...* (vers. 40). Cri bruyant et sauvage, comme il résulte du verbe grec ἐκπαύλασαν. — *Non hunc, sed...* C'est à l'instigation de ses chefs que la foule exprima cette demande barbare. Cf. Matth. XXVII, 20. — *Erat autem...* Détail tragique, dont on trouve le développement dans les synoptiques.

4<sup>a</sup> La flagellation et le couronnement d'épines. XIX, 1-3.

Comp. Matth. XXVII, 24-30 ; Marc. XV, 15-19 ; Luc. XXIII, 24-25.

CHAP. XIX. — 1. Jésus est cruellement flagellé. — *Flagellavit*. Sur ce supplice, voyez les notes de Matth. XXVII, 26. En l'insultant à Jésus, Pilate espérait exciter la pitié de ses accusateurs, ou assouvir leur haine ; il se permettait de le relâcher ensuite. Cf. Luc. XXI, 16, 23.

2-3. La scène du couronnement d'épines. Voyez dans les synoptiques les détails de ce douloureux incident, que saint Jean raconte

4. Exivit ergo iterum Pilatus foras, et dicit eis : Ecce adduco vobis eum foras, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam.

5. Exivit ergo Jesus portans coronam spineam, et purpureum vestimentum. Et dicit eis : Ecce homo.

6. Cum ergo vidissent eum pontifices et ministri, clamabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum. Dicit ei Pilatus : Accipite eum vos, et crucifigite; ego enim non invenio in eo causam.

7. Responderunt ei Judæi : Nos legem habemus, et secundum legem debet mori, quia Filium Dei se fecit.

8. Cum ergo audisset Pilatus hunc sermonem, magis timuit.

9. Et ingressus est prætorium iterum,

4. Pilate sortit donc de nouveau, et dit aux Juifs : Voici que je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucune cause de condamnation.

5. Jésus sortit donc, portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre. Et Pilate leur dit : Voici l'homme!

6. Lorsque les princes des prêtres et les satellites le virent, ils criaient, en disant : Crucifie, crucifie-le! Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et crucifiez-le; car moi, je ne trouve en lui aucune cause de condamnation.

7. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon notre loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu.

8. Lorsque Pilate entendit cette parole, il craignit encore davantage.

9. Et étant entré de nouveau dans le

très brièvement. — *Milites*... Ils agissaient encore avec l'autorisation soit directe, soit tacite du gouverneur. C'est le roi des Juifs qu'ils voulaient humilier et châtier en Jésus. — *Veste*



Chlamyde de soldat.  
(D'après un vase peint.)

*purpurea*. De même saint Marc; saint Matthieu dit qu'on revêtit Notre-Seigneur d'une chlamyde rouge de soldat.

5° Scène de l' « Ecce Homo ». XIX, 4-8.

4-8. Cet épisode si émouvant n'est relaté que par notre évangéliste. — *Ecce adduco*... Pilate va faire une nouvelle tentative pour toucher les Juifs, et obtenir d'eux une sentence d'élargissement en faveur de Jésus. — *Ut cognoscatis quia*... Cf. XVIII, 35<sup>b</sup>. S'il prenait la peine de

présenter lui-même l'accusé à ses ennemis, c'était pour leur mieux faire partager la persuasion où il était de sa parfaite innocence. — *Ecce homo* (ἴδε, ὁ ἄνθρωπος). « Parole de pitié, par laquelle le gouverneur faisait appel aux sentiments d'humanité qui vibrent dans toute poitrine humaine. » — La réponse fut celle de bêtes fauves altérées de sang : *Crucifige*... (verset 6). Il est à remarquer que les princes des prêtres et les huissiers du sanhédrin furent les premiers à pousser cet horrible cri (*pontifices et*...). Notez aussi le trait *cum vidissent* : ce qui aurait dû les apitoyer ne fit que les rendre plus cruels. — *Accipite eum*... Plus haut (cf. XVIII, 31), cette même formule renfermait un refus assez énergique de confirmer la sentence du tribunal juif; elle ne contient maintenant qu'une faible protestation. Du moins, Pilate ne se lasse pas d'attester l'innocence de Jésus : *ego non invenio*... — *Nos... habemus*... (vers. 7). Les hiérarques et les pharisiens s'endurcissent en le voyant fléchir; à son « ego », ils opposent un « nos » audacieux. — *Debet mori, quia*... Leur première accusation avait revêtu une forme politique (voyez les notes de XVIII, 33); celle-ci est empruntée au domaine religieux : *Filius Dei se*... Le titre de Fils de Dieu doit être pris ici dans le sens strict. Cf. v, 18; VIII, 58; x, 33. — *Magis timuit* (vers. 8). Déjà fortement impressionné par tout l'ensemble de l'attitude de Jésus, Pilate le fut beaucoup plus encore en entendant cette réflexion des Juifs. Il craignait, tout sceptique qu'il parût, d'irriter gravement quelque divinité dont il laisserait condamner le Fils.

6° Second interrogatoire de Jésus dans le prétoire. XIX, 9-11.

9-11. L'origine de Notre-Seigneur et la puissance de Pilate. Tout ce passage encore est propre au quatrième évangile. — *Unde es tu?* D'après le contexte, avec ce sens spécial : Quelle



prétoire, il dit à Jésus : D'où es-tu ? Mais Jésus ne lui fit pas de réponse.

10. Alors Pilate lui dit : Tu ne me parles pas ? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te crucifier, et le pouvoir de te délivrer ?

11. Jésus répondit : Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à toi est coupable d'un plus grand péché.

12. Dès lors, Pilate cherchait à le délivrer. Mais les Juifs criaient, en disant : Si tu le délivres, tu n'es pas l'ami de César ; car quiconque se fait roi se déclare contre César.

13. Pilate, ayant entendu ces paroles, amena Jésus dehors, et s'assit sur le

et dixit ad Jesum : Unde es tu ? Jesus autem responsum non dedit ei.

10. Dicit ergo ei Pilatus : Mihi non loqueris ? Nescis quia potestatem habeo crucifigere te, et potestatem habeo dimittere te ?

11. Respondit Jesus : Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper. Propterea qui me tradidit tibi, majus peccatum habet.

12. Et exinde querebat Pilatus dimittere eum. Judæi autem clamabant, dicentes : Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris ; omnis enim qui se regem facit, contradicit Cæsari.

13. Pilatus autem cum audisset hos sermones, adduxit foras Jesum, et sedit

est ton origine ? quelle est ta nature ? — *Responsum non..* Le Christ jugeait suffisante sa réponse antérieure (cf. xviii, 36), et Pilate ne méritait pas d'en savoir davantage ; sans compter qu'il se serait fait difficilement une idée de la nature spéciale de Jésus. — *Mihi non..* (vers. 10). Blessé au vif par ce qu'il regardait comme un manque de respect, il menace rudement l'accusé, transformant « une question de droit en une question d'autorité » brutale : *Nescis quia.. ?* — *Non haberes..* (vers. 11). Toujours divinement calme, Jésus rappelle à ce juge inique « sa propre dépendance et sa responsabilité » devant Dieu. — *Desuper* : du ciel, de Dieu même. Cf. Rom. xiii, 1. — *Propterea, etiam totum* : parce que Pilate avait abusé de son autorité relativement à Jésus. Si le gouverneur romain était coupable, à plus forte raison Calphe, qui lui avait livré le Sauveur au nom du sanhédrin : *qui me.. majus..* En effet, les chefs spirituels du peuple juif connaissaient Notre-Seigneur, sa sainteté, ses miracles, et ils avaient commis une suprême injustice en le condamnant.

7° Jésus est condamné au supplice de la croix. XIX, 12-16°.

12-13° .Derniers efforts du gouverneur pour le délivrer. Presque tout appartient en propre à saint Jean dans ce passage. — *Exinde*. Le grec ἐξ τούτου signifie, d'après les uns : à partir de ce moment (c'est la traduction de la Vulgate) ; selon les autres : pour ce motif, c.-à-d., à cause de la réflexion par laquelle Jésus avait implicitement menacé Pilate des châtiments divins. Comp. le vers. 11. — *Querebat*. L'imparfait marque des efforts réitérés. Mais l'insistance des Juifs n'était pas moindre : *clamabant*. Ils vont faire un dernier effort, qui réussira pleinement. — *Non es amicus..* Être l'ami de César, c'était, surtout sous la domination d'un Tibère, l'affaire capitale des hauts fonctionnaires romains. Aussi ne concevait-on pas une accusation plus grave que celle d'être hostile à l'empereur. Les Juifs le savaient fort bien, et c'était un coup droit qu'ils portaient à Pilate en lui tenant ce lan-

gage. — *Omnis enim..* Prétendre à la royauté (comme Jésus l'avait fait, d'après la calomnie des hiérarques), c'était évidemment déclarer la guerre à César. Il y avait un crime analogue à soutenir le prétendant (comme le faisait Pilate, en ne condamnant pas Jésus). — *Cum audisset..* (vers. 13). Atterré par ce langage, le gouverneur cesse de résister, et il se prépare aussitôt à prononcer la sentence de mort contre Notre-Seigneur, avec toute la solennité accoutumée. — *Adduxit foras..* Durant toutes les négociations si bien racontées par saint Jean (cf. xviii, 28



Juge romain assis sur son tribunal.  
(Bas-relief de l'arc de triomphe de Trajan.)

et sa.). Jésus était demeuré dans l'intérieur du prétoire. — *Pro tribunali*. D'après le grec : sur son tribunal. Sans doute une petite « tribune improvisée » à la hâte. — *Lithostrotos* (λίθου στρωτόν). À la lettre : (lieu) pavé de pierres,

pro tribunali, in loco qui dicitur Lithostrotos, hebraice autem Gabbatha.

14. Erat autem parasceve Paschæ, hora quasi sexta. Et dicit Judæis : Ecce rex vester.

15. Illi autem clamabant : Tolle, tolle, crucifige eum. Dicit eis Pilatus : Regem vestrum crucifigam ? Responderunt pontifices : Non habemus regem nisi Cæsarem.

16. Tunc ergo tradidit eis illum ut crucifigeretur. Susceperunt autem Jesum, et eduxerunt.

17. Et bajulans sibi crucem, exivit in eum qui dicitur Calvariæ locum, hebraice autem Golgotha,

18. ubi crucifixerunt eum, et cum eo alios duos, hinc et hinc, medium autem Jesum.

tribunal, au lieu appelé Lithostrotos ; en hébreu, Gabbatha.

14. C'était le jour de la préparation de la Pâque, et environ la sixième heure. Et il dit aux Juifs : Voici votre roi.

15. Mais ils criaient : Ote-le, ôte-le ; crucifie-le ! Pilate leur dit : Crucifierai-je votre roi ? Les princes des prêtres répondirent : Nous n'avons pas d'autre roi que César.

16. Alors il le leur livra pour être crucifié. Ils prirent donc Jésus, et l'emmenèrent.

17. Et, portant sa croix, il vint au lieu appelé Calvaire ; en hébreu, Golgotha.

18. Là ils le crucifièrent, et deux autres avec lui, un de chaque côté, et Jésus au milieu.

mosaïque. Le nom hébreu *Gabbatha* ne correspond nullement au nom grec, car il signifie : lieu élevé, éminence. — *Erat autem...* (vers. 14). Le fait qu'il raconte était d'une telle gravité, que l'évangéliste mentionne toutes ses circonstances de lieu et de temps. — L'expression *parasceve* (c.-à-d., préparation) est technique dans les évangiles pour désigner le vendredi (cf. Marc. xv, 42 ; Luc. xxiii, 54), parce qu'on préparait en ce jour tout ce qui était nécessaire pour les repas du sabbat. La « préparation de la Pâque », ce n'est donc pas la vigile de la solennité pascale, mais le jour même de la fête, qui tombait cette année-là un vendredi. Par conséquent, l'on n'est pas en droit de s'appuyer sur cette locution, pour mettre encore le quatrième évangile en contradiction avec les trois premiers en ce qui concerne le jour de la mort de Notre-Seigneur. — *Hora quasi...* C.-à-d., vers midi. Cette indication crée quelque difficulté ; car, d'après saint Marc, xv, 25, Jésus fut crucifié à neuf heures du matin (« hora tertia ») ; et de plus, d'après saint Jean lui-même, xviii, 28<sup>b</sup>, c'est de grand matin que Jésus avait été conduit au prétoire. Pour résoudre ce petit problème, tantôt l'on admet, mais sans raison suffisante, une erreur de copiste soit dans le second, soit dans le quatrième évangile ; tantôt l'on s'appuie sur la particule ὅς, « quasi », qui laisse une certaine marge. « Comme la troisième heure de saint Marc peut s'entendre de huit à dix heures, la sixième de saint Jean comprend certainement de onze heures à midi. » Cette seconde solution est préférable. — *Ecce rex vester*. Cette parole et celle du vers. 15<sup>b</sup>, *Regem... crucifigam*, sont-elles des sarcasmes, Pilate ayant pris désormais son parti de la mort de Jésus et voulant se venger des Juifs en les insultant ? ou bien furent-elles dictées par la pitié ? Ces deux opinions ont trouvé des partisans ; la première nous paraît plus vraisemblable. — *Tolle* (c.-à-d., enlève)..., *crucifige...* Les Juifs répètent avec acharnement leur cri

brutal. Comp. le vers. 6. — *Non habemus... nisi...* Leur haine pour Jésus les pousse à cette autre infamie : plutôt que de le reconnaître pour le Messie, ils préférèrent renier toute leur histoire, tous les rapports intimes de Jéhovah avec leur nation. — *Tunc... tradidit...* (vers. 16). Même formule dans saint Matth., xxvii, 26, et dans saint Marc, xv, 15<sup>b</sup>. Cf. Luc. xxiii, 25<sup>b</sup>. A la bassesse des Juifs correspondit celle de Pilate ; il céda par lâcheté, de même qu'il s'était laissé guider par leur haine sauvage.

### § III. — Le dénouement du drame. XIX, 16<sup>b</sup> - 42.

La narration de saint Jean est en général plus brève ici que celle des synoptiques ; ce qui ne l'empêche pas de contenir plusieurs belles particularités.

1<sup>o</sup> Jésus est conduit au Calvaire et crucifié entre deux larrons. XIX, 16<sup>b</sup> - 22.

16<sup>b</sup> - 17. La voie douloureuse. Cf. Matth. xxvii, 31-34 (voyez le commentaire) ; Marc. xv, 20-23 ; Luc. xxiii, 26-33<sup>a</sup>. — *Susceperunt...* à savoir, les soldats romains, d'après le vers. 23. — *Bajulans sibi...* Ceux qui devaient être crucifiés portaient eux-mêmes leur croix jusqu'au lieu du supplice. Sur l'épisode de Simon le Cyrénéen, voyez les synoptiques. — *Exivit*. Il sortit de la ville. Cf. Hebr. xiii, 13. Chez les Juifs, la peine capitale était toujours infligée en dehors des cités. — *Calvariæ, Golgotha*. Comme dans les autres récits.

18. Le crucifiement. Comp. Matth. xxvii, 35<sup>a</sup>, 38 (voyez le commentaire) ; Marc. xv, 24<sup>a</sup>, 27-28 ; Luc. xxiii, 33<sup>b</sup>. — *Alios duos*. Deux larrons, d'après les narrations parallèles. — *Hinc et hinc*. L'un à droite et l'autre à gauche, comme disent les synoptiques. — Les mots *medium autem...* insistent sur la pensée. C'est par dérision que Jésus fut mis à la place d'honneur, à cause de sa royauté.

19-22. Le titre de la croix. Cf. Matth. xxvii, 37 (voyez les notes) ; Marc. xv, 26 ; Luc. xxiii, 38. — *Scriptis autem...* Détail propre à



19. Pilate rédigea aussi une inscription, qu'il plaça au-dessus de la croix. Il y était écrit : Jésus de Nazareth, roi des Juifs.

20. Beaucoup de Juifs lurent cette inscription, car le lieu où Jésus avait été crucifié était près de la ville. Elle était rédigée en hébreu, en grec et en latin.

21. Mais les pontifes des Juifs disaient à Pilate : N'écris pas : Roi des Juifs ; mais écris qu'il a dit : Je suis le roi des Juifs.

22. Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.

23. Les soldats, après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtements, et en firent quatre parts ; une part pour chaque soldat. Ils prirent aussi sa tunique ; c'était une tunique sans couture, d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas.

24. Et ils dirent entre eux : Ne la déchirons pas, mais tirons au sort à qui elle sera. C'était afin que s'accomplît

19. Scripsit autem et titulum Pilatus, et posuit super crucem. Erat autem scriptum : Jesus Nazarenus, rex Judæorum.

20. Hunc ergo titulum multi Judæorum legerunt, quia prope civitatem erat locus ubi crucifixus est Jesus. Et erat scriptum hebraice, græce, et latine.

21. Dicebant ergo Pilato pontifices Judæorum : Noli scribere : Rex Judæorum, sed quia ipse dixit : Rex sum Judæorum.

22. Respondit Pilatus : Quod scripsi, scripsi.

23. Milites ergo cum crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus, et fecerunt quatuor partes, unicuique militi partem, et tunicam. Erat autem tunica inconsutilis, desuper contexta per totum.

24. Dixerunt ergo ad invicem : Non scindamus eam, sed sortiamur de illa cujus sit. Ut Scriptura impleretur, di-

saint Jean. — *Titulum* (τίτλον est un mot latin grecisé) : inscription peinte d'ordinaire en rouge sur une tablette de bois. — *Super crucem* : au-dessus de la tête du divin crucifié. — *Erat... scriptum...* Les quatre narrateurs citent les mots *Rex judæorum*. L'épithète *Nazarenus* (Ναζωραῖος) n'est mentionnée que par saint Jean. — *Hunc ergo...* Toute la suite de l'incident (vers. 20-22) est une particularité du quatrième évangile, à part le détail relatif aux trois langues, qui est également cité par saint Luc. — *Prope civitatem*. Le saint Sépulchre, bâti sur l'emplacement du Golgotha, est situé maintenant à l'intérieur de Jérusalem ; mais, au temps de Jésus, le Calvaire était légèrement en dehors des murs, au nord-ouest. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv. — *Hebraice, græce, et...* Voyez Luc. xxviii, 35 et le commentaire. — *Dicebant... pontifices* (vers. 21). Ce furent sans doute quelques délégués qui se présentèrent à Pilate. L'insulte fait marque leur instance. Les hiérarques étaient humiliés de voir le titre de roi des Juifs attribué publiquement à celui qu'ils méprisaient et détestaient. La rédaction nouvelle proposée par eux : *ipse dixit : Rex sum...*, ne faisait d'ailleurs que réitérer leur calomnie précédente. (Cf. vers. 12 ; xviii, 33 ; Luc. xxiii, 2. — *Quod scripsi...* (vers. 22). Refus bref et impérieux. Pilate remporta, cette fois du moins, une petite victoire.

2° Le partage des vêtements. XIX, 23-24.

Comp. Matth. xxvii, 35<sup>b</sup> ; Marc. xv, 24<sup>b</sup> ; Luc. xxiii, 31<sup>b</sup>. Les précieux détails qui concernent la tunique du Sauveur ne nous ont été conservés que par saint Jean.

23-24. D'après le quatrième évangile, les vêtements de Jésus donnèrent lieu, de la part des

quatre soldats (le τετραδίων, ou « quaternio » accoutumé) qui montaient la garde auprès de la croix, à deux opérations distinctes. — Première opération : *acceperunt... et fecerunt...* Voyez



La sainte tunique vendue à trois.

les notes de Matth. xxviii, 35<sup>b</sup>. — La deuxième concerne la sainte tunique : *et tunicam*, ἡ τῦνη, c.-à-d., la robe extérieure dont les habitants de l'Orient biblique ont toujours été revêtus (*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 1, 2, 9, 10, etc.). — L'évangéliste va donner quelques développements sur ce point : *erat autem...* — *Inconsutilis* (ἄρρηκτος) : sans couture. — *Desuper*. C.-à-d., à partir de l'ouverture supérieure par laquelle on passait la tête. — *Contexta per...* — *Non scindamus...* (vers. 24). Coupée en quatre morceaux, elle aurait pu être tout son prix. Les soldats proposèrent donc d'un commun accord de la tirer au sort, comme il

cens : Partiti sunt vestimenta mea sibi, et in vestem meam miserunt sortem. Et milites quidem hæc fecerunt.

25. Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus, Maria Cleophæ, et Maria Magdalene.

26. Cum vidisset ergo Jesus matrem, et discipulum stantem, quem diligebat, dicit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus.

27. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.

28. Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, dixit : Sitio.

29. Vas ergo erat positum aceto plenum. Illi autem spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus.

cette parole de l'Écriture : Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont tiré ma tunique au sort. C'est là ce que firent les soldats.

25. Cependant, près de la croix de Jésus se tenaient sa mère, et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine.

26. Ayant donc vu sa mère, et, auprès d'elle, le disciple qu'il aimait, Jésus dit à sa mère : Femme, voilà votre fils.

27. Puis il dit au disciple : Voilà ta mère. Et, à partir de cette heure, le disciple la prit chez lui.

28. Après cela, Jésus, sachant que tout était accompli, afin que l'Écriture fût accomplie, dit : J'ai soif.

29. Il y avait là un vase plein de vinaigre. Les soldats en remplirent une éponge, et, la attachant à un rameau d'hyssope, l'approchèrent de sa bouche.

avaient fait précédemment pour les quatre parts. — *Ut Scriptura...* Saint Matthieu cite aussi ce texte du Ps. xxi, 19, dans la même circonstance. L'accomplissement de l'oracle était saisissant.

3° Les derniers moments de Jésus. XIX, 25-30.

Le récit devient de plus en plus solennel, comme les faits.

25-27. Jésus confie sa mère au disciple qu'il aimait. Épisode digne du quatrième évangile et qui n'est raconté que par lui. — *Stabant...* Transition, et en même temps contraste avec la scène qui précède. Il est touchant de penser qu'à cette heure suprême d'humiliations et d'angoisses, Jésus était entouré de quelques amis fidèles. Les synoptiques mentionnent aussi la présence des saintes femmes (non toutefois de Marie), à quelque distance de la croix, mais seulement après la mort de Notre-Seigneur. Cf. Matth. xxvii, 55; Marc. xv, 40; Luc. xxiii, 49. — *Mater ejus.* Désolée, mais d'une vaillance à toute épreuve, et partageant les douleurs de son Fils. — D'après le sentiment le plus commun dans l'antiquité comme de nos jours, les mots *Maria Cleophæ* (c.-à-d., femme de Cléophas) sont une apposition à *soror matris...* Cette autre Marie était la mère de Jacques le Mineur et de Joseph. Cf. Matth. xxvii, 56, etc. — *Maria Magdalene.* C.-à-d., Marie (originale) de Magdala. Voyez Luc. viii, 2 et le commentaire. — *Cum vidisset...* (vers. 26). Dans le groupe fiévreux, le regard de Jésus distingua sa mère et son disciple de prédilection, qui l'avait suivi courageusement aussi jusqu'au Calvaire. — *Mulier* est ici un titre d'honneur et de respect. Voyez II, 4 et les notes. — *Ecce Filius...* C.-à-d. : Voici celui qui doit désormais vous servir de fils et prendre de vous un soin tout dévoué, puisqu'il me faut vous quitter. Rien n'est plus touchant que ce dernier trait de la sollicitude filiale de Jésus pour Marie. Comme l'indique au

moins indirectement le trait *quem diligebat*, c'est à cause de son affection spéciale pour saint Jean que Jésus lui confia sa mère, de préférence à tout autre disciple. — Les mots *Ecce mater tua* (vers. 27) complètent le legs sacré du Sauveur expirant. En les prononçant, Jésus recommandait à Jean de traiter Marie comme si elle avait été réellement sa mère. — Saint Jean comprit son Maître, et dès ce moment il eut pour Marie toute l'affection et les prévenances d'un fils : *ex illa hora...* — *In sua.* Dans le grec : εἰς τὰ ἴδια, « in propria » ; c.-à-d., dans sa maison.

28-29. La soif douloureuse de Jésus en croix. Comp. Matth. xxvii, 46-49; Marc. xv, 34-36. Quoique plus concise, la narration de saint Jean se compose en grande partie de détails nouveaux. — *Sciens quia...* Introduction solennelle à cet autre incident. Cf. xiii, 1. — L'expression *omnia consummata...* désigne l'accomplissement intégral par Jésus de toutes les prophéties qui concernaient sa vie et sa mort. Le texte grec insère l'adverbe ἤδη avant πάντα : Sachant que déjà tout était accompli. — Un point cependant restait à accomplir, et Jésus va se prêter spontanément à sa réalisation : *ut consummaretur...*, *dixit.* — *Scriptura.* D'après les uns, le vers. 22 du Ps. lxxvii : « In siti mea potaverunt me aceto. » Suivant les autres, le vers. 16 du Ps. xxi : « Aruit tanquam testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis. » — *Sitio.* La soif est l'un des tourments les plus affreux des crucifiés, qui sont en proie à une fièvre ardente, causée par les blessures faites aux mains et aux pieds, et par l'horrible tension imposée au corps tout entier pendant de longues heures. — *Vas ergo...* (vers. 29). Il s'agit de la provision de « posca », mélange d'eau et de vinaigre, qui servait de breuvage aux soldats romains. — *Hyssopo.* Cette plante, que l'on croit avoir appartenu à la famille des Labiées, a des tiges



30. Quand Jésus eut prit le vinaigre, il dit : Tout est accompli. Et inclinant la tête, il rendit l'esprit.

31. Or comme c'était la préparation, de peur que les corps ne restassent sur la croix pendant le sabbat, car ce jour de sabbat était solennel, les Juifs demandèrent à Pilate qu'on rompit les jambes des suppliciés, et qu'on les enlevât.

32. Les soldats vinrent donc, et rompirent les jambes au premier, puis à l'autre qui avait été crucifié avec lui.

33. Étant ensuite venus à Jésus, et le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes;

34. mais un des soldats, lui ouvrit le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.

35. Celui qui l'a vu en a rendu témoignage, et son témoignage est véridique. Et il sait qu'il est vrai, afin que, vous aussi, vous croyiez.

36. Car ces choses ont été faites, afin

30. Cum ergo accepisset Jesus acetum, dixit : Consummatum est. Et inclinato capite, tradidit spiritum.

31. Judæi ergo, quoniam parasceve erat, ut non remanerent in cruce corpora sabbato, erat enim magnus dies illi sabbati, rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura, et tollerentur.

32. Venerunt ergo milites, et primi quidem fregerunt crura, et alterius qui crucifixus est cum eo.

33. Ad Jesum autem cum venissent, ut viderent eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura;

34. sed unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua.

35. Et qui vidit testimonium perhibuit, et verum est testimonium ejus. Et ille scit quia vera dicit, ut et vos credatis.

36. Facta sunt enim hæc ut Scriptura

longues d'un pied et au delà (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XXI, fig. 7).

30. Le dernier soupir de Jésus. *Comp. Matth. XXVII, 50; Marc. XV, 37; Luc. XXIII, 46.* Les deux premiers détails ne sont mentionnés que par saint Jean. — *Consummatum est*, τετελεσται. Dans le même sens qu'au vers. 28. En entrant dans ce monde, Jésus avait promis, selon l'admirable doctrine de saint Paul, *Hebr.*, x, 7, d'accomplir toute la volonté de Dieu; en quittant la terre, il a la satisfaction de pouvoir dire qu'il a tenu entièrement sa promesse. — *Emisit*. Plutôt, d'après le grec : il livra. Expression qui met en relief la parfaite liberté avec laquelle mourut Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. *Luc. XXIII, 46; Gal. II, 10*, etc.

4. Le coup de lance au côté de Jésus. XIX, 31-37.

Saint Jean seul a conservé le souvenir de cet intéressant épisode.

31-32. Le « crurifragium ». — L'occasion est brièvement indiquée : *Judæi ergo... — Parasceve* : le vendredi. Voyez les notes du vers. 14. — *Ut non remanerent...* La loi juive exigeait que les corps des suppliciés fussent retirés, avant la nuit, de la croix ou du gibet. Cf. *Deut. XXI, 22-23*. — *Erat enim...* Raison spéciale qui faisait désirer aux hiérarques que les trois crucifiés fussent déposés au plus vite de l'instrument de leur supplice : le sabbat qui approchait était celui de l'octave pascale. Scrupule analogue à celui de XVIII, 28. — *Ut frangerentur...* On nommait cette opération le « crurifragium », ou brisement des jambes. Elle n'avait lieu qu'en des cas particuliers, car d'ordinaire les crucifiés demeuraient sur la croix jusqu'à leur mort, qui n'avait lieu qu'après de longues heures, ou même, parfois, après plusieurs jours. Elle était

très cruelle par elle-même; mais ses tortures avaient précisément pour but de compenser ce qu'elle enlevait à la durée du crucifiement. — *Fregerunt* : au moyen de massues ou de barres de fer. — *Primi* : celui des deux larrons dont les soldats s'approchèrent en premier lieu.

33-35. La poitrine de Jésus transpercée d'un coup de lance. — *Ut viderunt... jam...* Notre-Seigneur était mort beaucoup plus tôt que la plupart des crucifiés. — *Unus... lancea...* (verset 34). Ce soldat avait probablement conçu quelques doutes au sujet de la mort de Jésus. — *Aperuit*. La leçon authentique du grec est ἔνοιξεν, il perça. Notre version latine a lu ἔνοισεν, il ouvrit. On ne saurait dire avec certitude de quel côté fut porté le coup de lance. Si l'on réfléchit au but que se proposait le soldat, on dira de préférence, que ce fut à gauche, du côté du cœur; hypothèse qui semble confirmée par le fait qui suit : *et continuo...* — *Sanguis et aqua*. Non pas de l'eau sanguinolente, mais deux liquides séparés, de la lymphe et du sang. Fait remarquable, qui d'ordinaire n'a pas lieu après la mort; aussi l'évangéliste va-t-il le souligner de diverses manières, soit en insistant sur la véracité de son propre témoignage, soit en citant plusieurs anciens textes qui furent alors réalisés. — *Qui vidit...* (vers. 35). Selon sa coutume, saint Jean se désigne lui-même de cette façon indirecte, qui a ici un caractère particulier de solennité. — *Ut et vos...* C'est à ses lecteurs que l'évangéliste s'adresse. Il voudrait leur inculquer, par le récit de cette circonstance merveilleuse de la mort de Jésus-Christ, une foi ferme et ardente au Sauveur.

36-37. Deux oracles de l'Ancien Testament qui avaient prédit ces détails. — *Facta sunt... ut...* Les textes qui vont être cités se rappor-

impleretur : Os non comminuetis ex eo.

37. Et iterum alia Scriptura dicit : Videbunt in quem transfixerunt.

38. Post hæc autem rogavit Pilatum Joseph ab Arimathæa, eo quod esset discipulus Jesu, occultus autem propter metum Judæorum, ut tolleret corpus Jesu. Et permisit Pilatus. Venit ergo, et tulit corpus Jesu.

39. Venit autem et Nicodemus, qui venerat ad Jesum nocte primum, ferens mixturam myrrhæ et aloes, quasi libras centum.

40. Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire.

41. Erat autem in loco, ubi crucifixus est, hortus; et in horto monumentum novum, in quo nondum quisquam positus erat.

que l'Écriture fût accomplie : Vous ne briserez aucun de ses os.

37. Et ailleurs, l'Écriture dit encore : Ils contempleront celui qu'ils ont percé.

38. Après cela, Joseph d'Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais en secret, par crainte des Juifs, demanda à Pilate qu'il lui permît de prendre le corps de Jésus. Et Pilate le permit. Il vint donc, et prit le corps de Jésus.

39. Nicodème, qui auparavant était venu auprès de Jésus pendant la nuit, vint aussi, apportant environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloès.

40. Ils prirent donc le corps de Jésus, et l'enveloppèrent de linceuls, avec les aromates, comme c'est la coutume d'en-sevelir chez les Juifs.

41. Or il y avait, dans le lieu où il avait été crucifié, un jardin, et dans ce jardin un sépulcre neuf, où personne encore n'avait été mis.

talent donc au Messie d'après l'intention divine. — *Os non...* Voyez le vers. 33. Cette prescription était tout d'abord relative à l'agneau pascal, ce type frappant du Christ immolé pour le salut des hommes. Cf. Ex. XII, 46; Num. IX, 12. — *Videbunt in...* (vers. 37). Ces mots se rapportent au vers. 34. Ils sont tirés de Zach. XII, 10 (voyez le commentaire), et cités d'une manière assez libre.

5° La sépulture de Jésus. XIX, 38-42.

Comp. Matth. XXVII, 57-61; Marc. XV, 42-57; Luc. XXIII, 50-56.

38. Le corps du Sauveur est descendu de la croix par les soins de Joseph d'Arimathie. Dans ce passage, le récit de saint Jean se rapproche souvent de celui des synoptiques, qu'il abrège. — *Post hæc*. C'était le soir, disent saint Matthieu et saint Marc. — *Eo quod...* Motif qui inspira à Joseph sa courageuse conduite. — *Occultus...* Restriction : il n'avait pas été jusqu'alors un très vaillant disciple.

39-40. L'embaumement. Ce récit est entièrement propre au quatrièrme évangile. — *Nicodemus, qui...* Voyez III, 2 et VII, 50. — *Mixtura myrrhæ et...* Les deux parfums avaient été d'abord réduits en poudre. Sur la myrrhe, voyez Matth. II, 11 et les notes. Le bois d'aloès est aussi très aromatique. Cf. Prov. VII, 17; Cant. IV, 14 (*All. d'hist. nat.*, pl. XXXII, fig. 7). — *Libras centum*. Quantité très considérable (un peu plus de 32 kilogr.). Sainte profusion, comme celle de Marie. Cf. XII, 3 et ss. — *Acceperunt...* (vers. 40). Nicodème et Joseph régnis. Comp. les vers. 38 et 39. — *Ligaverunt...* avec des bandelettes. Cf. XI, 44; Luc. XXIV, 12.

41-42. Jésus est mis dans le tombeau. — *Erat... hortus*. Saint Jean est seul à parler de ce jardin, et à dire que le lieu de la sépulture était

tout près de celui du crucifiement (voyez l'*All. géogr.*, pl. xv; plan de l'église du Saint-Sépulcre).



Rameau du *Balsamodendron myrrha* arbre qui produit la myrrhe.

— *Novum in quo...* Saint Matthieu mentionne aussi la première de ces deux circonstances, et saint Luc la seconde. — *Ibi ergo...* (vers. 42). Conclusion et récapitulation. Cf. vers. 31 et 41.



42. Ce fut donc là, à cause de la préparation des Juifs, parce que le sépulcre était proche, qu'ils déposèrent Jésus.

42. Ibi ergo propter paraseveen Jūdæorum, quia juxta erat monumentum, posuerunt Jesum.

## CHAPITRE XX

1. Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine vint au sépulcre dès le matin, comme les ténèbres régnaient encore ; et elle vit que la pierre avait été ôtée du sépulcre.

2. Elle courut donc, et vint auprès de Simon-Pierre, et de l'autre disciple que Jésus aimait. Et elle leur dit : Ils ont enlevé le Seigneur du sépulcre, et nous ne savons où ils l'ont mis.

3. Pierre sortit donc avec cet autre disciple, et ils allèrent au sépulcre.

1. Una autem sabbati, Maria Magdalene venit mane, cum adhuc tenebræ essent, ad monumentum ; et vidit lapidem sublatum a monumento.

2. Cucurrit ergo, et venit ad Simonem Petrum, et ad alium discipulum quem amabat Jesus ; et dicit illis : Tulerant Dominum de monumento et nescinus ubi posuerunt eum.

3. Exiit ergo Petrus et ille alius discipulus, et venerunt ad monumentum.

— *Propter...*, quia juxta... Tout s'arrangea pour le mieux, puisque, d'une part, l'on était pressé par l'arrivée du sabbat, et que, de l'autre, le sépulcre se trouvait à proximité.

### SECTION III. — JESUS EST GLORIFIÉ PAR SA RÉSURRECTION. XX, 1-31.

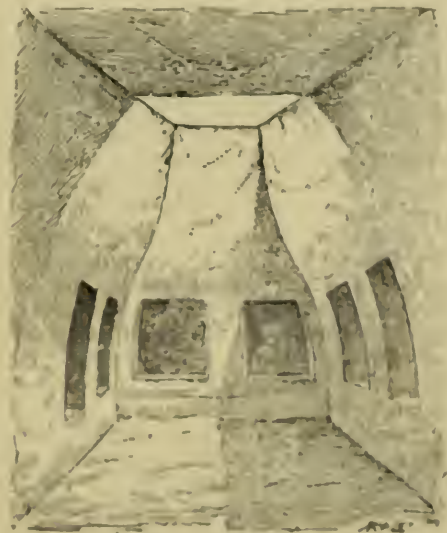
Comme dans les chap. XVIII et XIX, notre évangéliste suppose et complète les narrations des synoptiques. Sur l'accord des quatre récits, malgré leurs divergences extérieures, voyez notre grand commentaire, pp. 361-362, et notre *Synopsis*, §§ 175-190. Saint Jean ne raconte pas non plus le fait même de la résurrection ; il se borne, lui aussi, à relater quelques apparitions de Jésus ressuscité.

1<sup>o</sup> Apparition du Sauveur à Marie Madeleine. XX, 1-18.

CHAP. XX. — 1-2. Visite de Madeleine au sépulcre. — *Una autem...* Comme dans saint Luc : le premier jour après le sabbat. Le vers. 1 se rattache à saint Matth., xxviii, 1 ; à saint Marc, xviii, 1-4, et à saint Luc, xxiv, 1-2. — *Maria Magdalene*. Saint Jean n'exclut pas les autres saintes femmes ; il se borne à mentionner celle qui va jouer le rôle principal. — *Mane cum adhuc...* De grand matin, disent saint Marc et saint Luc. Il est vrai que ce dernier ajoute : « orto jam sole ; » mais pour marquer le moment de l'arrivée. — *Cucurrit* (vers. 2). Au temps présent dans le grec : elle court. Ardente, Marie ne peut demeurer avec ses amies auprès du sépulcre ouvert ; mais elle se hâte d'aller annoncer aux apôtres ce qu'elle vient de constater. — *Simonem... et... alium...* Pierre et Jean étaient les deux principaux membres du collège apostolique. — *Tulerunt* : les Juifs, les ennemis de Jésus. — *Nesci-*

*mus*. L'emploi du pluriel suppose que, d'après notre évangéliste aussi, Marie Madeleine était allée au tombeau en compagnie d'autres femmes.

3-10. Saint Pierre et saint Jean visitent à leur tour le sépulcre. Le quatrième évangéliste raconte seul en entier cet épisode ; mais saint Luc, xxiv, 12, y fait une allusion rapide, en ce qui regarde saint Pierre. La narration est très



Intérieur d'un sépulcre païen.

mouvementée. — *Cucurrit* (vers. 14) : tant il avait hâte de se rendre compte par eux-mêmes du fait si grave qui s'était passé. — *Procurrit*... Plus alerte, parce qu'il était plus jeune. —

4. Currebant autem duo simul, et ille alius discipulus præcurrit citius Petro, et venit primus ad monumentum.

5. Et cum se inclinasset, vidit posita linteamina; non tamen introivit.

6. Venit ergo Simon Petrus sequens eum, et introivit in monumentum; et vidit linteamina posita,

7. et sudarium, quod fuerat super caput ejus, non cum linteaminibus positum, sed separatim involutum in unum locum.

8. Tunc ergo introivit et ille discipulus, qui venerat primus ad monumentum; et vidit, et credidit.

9. Nondum enim sciebant Scripturam, quia oportebat eum a mortuis resurgere.

10. Abierunt ergo iterum discipuli ad semetipsos.

11. Maria autem stabat ad monumentum foris, plorans. Dum ergo fleret, inclinavit se, et prospexit in monumentum.

12. Et vidit duos angelos in albis, sedentes, unum ad caput, et unum ad pedes, ubi positum fuerat corpus Jesu.

13. Dicunt ei illi: Mulier, quid ploras? Dicit eis: Quia tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum.

4. Ils couraient tous deux ensemble; mais cet autre disciple courut plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulcre.

5. Et s'étant baissé, il vit les linceuls posés à terre; cependant, il n'entra pas.

6. Simon-Pierre, qui le suivait, vint aussi, et entra dans le sépulcre; et il vit les linceuls posés à terre,

7. et le suaire, qu'on avait mis sur sa tête, non pas posé avec les linceuls, mais roulé à part, dans un autre endroit.

8. Alors l'autre disciple, qui était arrivé le premier au sépulcre, entra aussi; et il vit, et il crut.

9. Car ils ne savaient pas encore, d'après l'Écriture, qu'il fallait qu'il resuscitât d'entre les morts.

10. Les disciples s'en retournèrent donc chez eux.

11. Cependant Marie se tenait dehors, près du sépulcre, pleurant. Et tout en pleurant elle se baissa, et regarda dans le sépulcre.

12. Et elle vit deux anges vêtus de blanc, assis l'un à la tête, et l'autre aux pieds, à l'endroit où avait été déposé le corps de Jésus.

13. Ils lui dirent: Femme, pourquoi pleures-tu? Elle leur dit: Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et que je ne sais où ils l'ont mis.

*Cum se inclinasset* (vers. 5): afin de regarder dans l'intérieur du sépulcre ouvert. — *Linteamina*: les bandelettes mentionnées ci-dessus (xviii, 40). Le nom grec est le même de part et d'autre (λίθνια). — *Posita*: mises à part, rangées avec soin. Voyez les vers. 6<sup>b</sup> et 7. — *Non... introivit*: ou par respect pour son compagnon, ou par suite de sa vive émotion. — *Petrus... introivit* (vers. 6): toujours prompt et décidé. Ce trait le caractérise parfaitement. — *Sudarium quod...* (vers. 7) Pierre, qui avait pénétré dans la chambre sépulcrale, observa ce détail que Jean n'avait pas pu remarquer. — *Caput ejus*. L'évangéliste, « tout absorbé par son sujet », oublie de mentionner le nom de Notre-Seigneur. — *Non cum... sed...* L'ordre qui régnait dans le sépulcre démontrait que le corps n'avait pas été enlevé précipitamment, mais que le divin Maître était vraiment resuscité. — *Vidit et credidit* (vers. 8). Saint Jean crut pleinement à la réalité de la résurrection. Saint Luc nous apprend, *l. c.*, quelles étaient les impressions de saint Pierre. — Notre évangéliste expose, avec sa candeur accoutumée (cf. ii, 22), la raison pour laquelle les disciples furent si lents à croire d'une manière complète au mystère de la résurrection, bien qu'il eût été prédit par les saints Livres et par Jésus lui-même: *Nondum enim...*

(vers. 9). Cf. Marc. xvi, 11; Luc. xxiv, 11, 23, 24. Lorsqu'ils eurent été éclairés par l'Esprit-Saint, ils cessèrent de douter, et ils comprirent pleinement les divins oracles. Cf. Act. ii, 25-27, 31; xiii, 33; I Cor. xv, 3. — *Ad semetipsos* (vers. 10). C.-à-d., chez eux, à leur domicile d'alors.

11-18. Jésus se manifeste à Marie Madeleine. Comp. Marc. xvi, 9-11; mais saint Jean développe assez longuement et très dramatiquement ce que saint Marc n'avait fait qu'esquisser en peu de mots. — *Stabat... foris*. Marie était donc revenue auprès du sépulcre. Comp. le verset 2. — *Plorans*. Désolée non seulement de la mort de son Maître bien-aimé, mais aussi, d'après sa supposition, de l'enlèvement du corps sacré. — *Inclinavit se et...*: comme avait fait saint Jean. Comp. le vers. 5. Elle aussi, elle craignait de pénétrer dans l'intérieur du tombeau. — *Angelos*. Les autres saintes femmes avaient pareillement vu, peu d'instants auparavant, des anges dans le sépulcre. Cf. Matth. xxviii, 5; Marc. xvi, 5; Luc. xxiv, 4. — *In albis* (vers. 12). La couleur du triomphe, de l'allégresse. — *Dicunt et...* (vers. 13). Ils adressent doucement la parole à Marie, pour la consoler et la calmer. — *Quia tulerunt...* Préoccupée par ses pensées et ses recherches, elle ne semble pas se douter qu'elle



14. Ayant dit cela, elle se retourna, et vit Jésus debout ; mais elle ne savait pas que ce fût Jésus.

15. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleures-tu ? qui cherches-tu ? Pensant que c'était le jardinier, elle lui dit : Seigneur, si c'est toi qui l'as enlevé, dis-moi où tu l'as mis, et je l'emporterai.

16. Jésus lui dit : Marie ! Elle se retourna, et lui dit : Rabboni (c'est-à-dire, Maître) !

17. Jésus lui dit : Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père. Mais va vers mes frères, et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu.

18. Marie Madeleine vint annoncer aux disciples : J'ai vu le Seigneur, et voici ce qu'il m'a dit.

19. Le soir de ce jour, qui était le premier de la semaine, comme les portes

14. Hæc cum dixisset, conversa est retrorsum, et vidit Jesum stantem ; et non sciebat quia Jesus est.

15. Dicit ei Jesus : Mulier, quid ploras ? quem quæris ? Illa existimans quia hortulanus esset, dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum ; et ego eum tollam.

16. Dicit ei Jesus : Maria. Conversa illa, dicit ei : Rabboni (quod dicitur Magister).

17. Dicit ei Jesus : Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem meum. Vade autem ad fratres meos, et dic eis : Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum.

18. Venit Maria Magdalene annuntians discipulis : Quia vidi Dominum, et hæc dixit mihi.

19. Cum ergo sero esset die illo, una sabbatorum, et fores essent clausæ ubi

a des anges devant elle. Les mots *Dominum meum* sont remplis d'une sainte tendresse. — *Nescio ubi...* Ce qui revenait à dire : Si vous le savez, vous, dites-le-moi. — *Conversa est...* (vers. 14) : sans attendre de réponse, son émotion étant très profonde et la rendant tout abstraite. — *Vidit Jesum...* Elle reçoit enfin la récompense de son amour fidèle. Mais tout d'abord elle ne reconnut pas Jésus, qui voulait encore la mettre à l'épreuve en ne se manifestant pas immédiatement à elle : *et non sciebat...* Cf. xxi, 4 ; Marc. xvi, 12 ; Luc. xxiv, 16. — *Mulier, quid...* (vers. 15). Question littéralement la même que celle des anges. Cf. vers. 13. — *Existimans quia...* Voyant un homme de grand matin dans le jardin, elle supposa, toujours inquiète et troublée, que c'était le jardinier. Elle l'interroge avec beaucoup de politesse (*Domine, si tu...*), afin de mieux arriver à ses fins. — *Eum sustulisti*. Même réflexion à faire qu'à propos du pronom « eus », au vers. 7. — *Ego eum tollam*. Marie ne réfléchit pas que le fardeau serait trop lourd pour elle. Son amour lui persuade qu'elle sera capable de tout, pourvu qu'elle puisse seulement reconstruire le corps de son divin ami. — Jésus ne peut résister davantage à tant d'affection, et il se révèle complètement à Madeleine : *Dicit ei...* : *Maria* (vers. 16). *Μαρία* du texte grec est calqué sur l'hébreu *Miriam*. La manière dont Notre-Seigneur prononça ce simple nom fut comme un éclair qui illumina tout à fait la situation. — *Conversa...* Avant que Jésus lui parlât, Marie s'était donc de nouveau tournée dans la direction du sépulchre. Comp. le vers. 14. — *Rabboni* (*רַבּוֹנִי* dans le grec) est un augmentatif de *rabbi*, et signifie également Mon maître ; mais c'est un titre plus respectueux encore Cf. Marc. x, 51. C'est tout ce que la surprise et l'émotion de Marie lui permirent de dire. — *Noli me...* (ver-

set 17). La phrase grecque *μὴ μου ἅπτου* a plutôt le sens de « Noli mihi adhærere » ; c.-à-d. : Ne cherche pas à me retenir. Il est évident, d'après cette parole, que Marie s'était précipitée aux pieds de son Maître, pour les baiser avec effusion. Sur les diverses interprétations qu'on en a données, voyez notre grand commentaire, pp. 368-369. Suivant celle qui nous paraît être la meilleure, Jésus répond ici aux sentiments intimes de Marie, qui semblait vouloir le retenir à jamais sur la terre, pour le posséder comme on ne peut le faire qu'au ciel. Il lui dit donc : Ne me retiens pas, car je ne suis pas encore remonté vers mon Père ; avant que je puisse revenir ici-bas et vous emmener tous avec moi dans la bienheureuse patrie, il doit s'écouler un temps considérable encore. — *Vade autem...* Jésus donne à Marie la mission d'aller porter à ses apôtres la nouvelle de sa résurrection, et en même temps de sa prochaine ascension. — *Fratres meos*. Nom tout aimable, de beaucoup supérieur à celui d'amis. Cf. xv, 15. — *Ascendo ad...* C.-à-d. : Je suis vivant ; mais je ne demeurerai pas toujours avec vous comme par le passé. — *Patrem meum... et vestrum*. C'est le même Père, le même Dieu pour Jésus et pour ses disciples, mais non de la même manière ; c'est pour cela que Jésus ne dit pas : Notre Père, notre Dieu. — *Venit Maria...* (vers. 18). Sa joie retentit à travers son message, abrégé par l'évangéliste : *Vidit Dominum, et...*

2<sup>e</sup> Jésus apparaît au collège apostolique le soir du jour de sa résurrection. XX, 19-23.

Comp. Marc. xvi, 14 ; Luc. xxiv, 31-43. Il s'agit certainement de la même apparition dans les trois récits ; mais les détails diffèrent entièrement.

19-20. L'apparition. — *Una sabbatorum*. Même expression qu'au vers. 1. À part l'emploi du pluriel, qu'on trouve aussi çà et là dans les

erant discipuli congregati, propter metum Judæorum, venit Jesus, et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis.

20. Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus et latus. Gavisissimi sunt ergo discipuli, viso Domino.

21. Dixit ergo eis iterum : Pax vobis. Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.

22. Hæc cum dixisset, insufflavit, et dixit eis : Accipite Spiritum sanctum.

23. Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis ; et quorum retinueritis, retenta sunt.

24. Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus.

25. Dixerunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam.

26. Et post dies octo, iterum erant

du lieu où les disciples étaient assemblés étaient fermées, par crainte des Juifs, Jésus vint, et se tint au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous !

20. Et après avoir dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples se réjouirent donc, en voyant le Seigneur.

21. Et il leur dit de nouveau : La paix soit avec vous ! Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.

22. Ayant dit ces mots, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez l'Esprit-Saint.

23. Les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux auxquels vous les retiendrez.

24. Or Thomas, l'un des douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint.

25. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois dans ses mains le trou des clous, et si je ne mets mon doigt à la place des clous, et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai point.

26. Huit jours après, les disciples

synoptiques. Cf. Marc. I, 21 ; Luc. IV, 31, etc. — *Fores... clausæ...* Les apôtres, terrifiés par les événements des derniers jours, craignaient d'être recherchés et persécutés comme disciples de Jésus. — *Stetit* (ἔστη). Il se montra soudain au milieu d'eux, pénétrant d'une manière surnaturelle dans le cénacle, en vertu des dons nouveaux de son corps ressuscité. — *Pax vobis*. Comme dans saint Luc, XXIV, 36. C'était la salutation accoutumée des Juifs. — *Ostendit eis...* (vers. 20) : pour les bien convaincre de son identité. Même après sa résurrection, les mains, les pieds (cf. Luc. XXIV, 39) et le côté de Jésus avaient donc conservé les traces, désormais glorieuses, des clous et de la lance. — *Gavisissimi sunt...* : ainsi que leur Maître le leur avait prédit. Cf. XVI, 20.

21-23. Les grands pouvoirs. — *Dixit... iterum...* Cette fois, le *Pax vobis* va servir d'introduction à la mission que Jésus voulait confier à ses apôtres : *Sicut misit... et ego...* Il avait été envoyé lui-même pour glorifier Dieu et sauver les hommes ; c'est dans un but tout semblable qu'il envoie ses apôtres à travers le monde. — *Insufflavit* (vers. 22). Geste symbolique qui figurait l'Esprit-Saint (πνεῦμα, souffle), que Notre-Seigneur allait communiquer aux Onze. Comp. Gen. II, 7. — *Accipite Spiritum...* Ce don sacré fut immédiat, quoique invisible dans ses effets, et moins complet qu'au jour de la Pentecôte. — *Quorum remiseritis...* (vers. 23). A cette effusion du Saint-Esprit, Jésus rattache pour ses apôtres un pouvoir tout divin, celui de remettre les

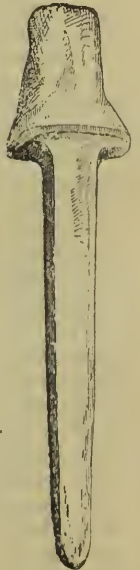
péchés. Cf. *Concil. Trid.*, sess. XIV, cap. 5, 6 ; can. 2, 3, 6, 7, 9. Voyez aussi Matth. XVIII, 18 et les notes. Laisser aller les péchés, comme dit le grec, c'est évidemment les pardonner ; les retenir, c'est en refusant le pardon, lorsque le pécheur se montrera indigne d'être absous.

3<sup>o</sup> Jésus se manifesta une seconde fois aux apôtres dans le cénacle, huit jours après sa résurrection. XX, 24-29.

Ce récit appartient en propre au quatrième évangile.

24-25. Le doute de l'apôtre Thomas. — Sur le nom *Didymus*, voyez les notes de XI, 16. — *Non erat cum eis...* Il est impossible d'indiquer pour quel motif Thomas était alors absent. — *Nisi videro...* (vers. 25). Cette réflexion semble indiquer que les apôtres lui avaient donné tous les détails de l'apparition antérieure. Cf. vers. 20 ; Luc. XXIV, 39.

26-29. Comment le doute fut aimablement guéri par Notre-Seigneur. — *Post dies octo* : 26



Le saint clou conservé à Trèves. (Réduit de moitié.)



étaient enfermés de nouveau, et Thomas avec eux. Jésus vint, les portes étant fermées; et il se tint au milieu d'eux, et dit : La paix soit avec vous !

27. Ensuite il dit à Thomas : Introduis ton doigt ici, et vois mes mains; approche aussi ta main, et mets-la dans mon côté; et ne sois pas incrédule, mais fidèle.

28. Thomas répondit, et lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu !

29. Jésus lui dit : Parce que tu n'as vu, Thomas, tu as cru; heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru !

30. Jésus fit encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles, qui ne sont point écrits dans ce livre.

31. Ceux-ci ont été écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et que, le croyant, vous ayez la vie en son nom.

discipuli ejus intus, et Thomas cum eis. Venit Jesus, januis clausis, et stetit in medio, et dixit : Pax vobis.

27. Deinde dicit Thomæ : Infer digitum tuum huc, et vide manus meas; et affer manum tuam, et mitte in latus meum; et noli esse incredulus, sed fidelis.

28. Respondit Thomas, et dixit ei : Dominus meus, et Deus meus.

29. Dixit ei Jesus : Quia vidisti me, Thoma, credidisti; beati qui non viderunt, et crediderunt.

30. Multa quidem et alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum suorum, quæ non sunt scripta in libro hoc.

31. Hæc autem scripta sunt ut credatis quia Jesus est Christus, Filius Dei, et ut credentes, vitam habeatis in nomine ejus.

partir du jour de la résurrection; par conséquent, le dimanche suivant. Comp. le vers. 19<sup>a</sup>. — *Venit...*, *stetit...*, *dixit...* Identiquement comme la première fois. Cf. vers. 19<sup>b</sup>. — *Infer... et vide...* (vers. 27). Jésus emploie à dessein les expressions mêmes de l'apôtre sceptique, pour lui mieux démontrer son erreur. — Conclusion prononcée avec l'accent d'une infinie bonté : *Noli esse... sed...* Dans le grec : Ne deviens pas infidèle, mais fidèle. — Saint Thomas osa-t-il toucher les cicatrices du Sauveur? Il n'est guère possible de l'affirmer avec certitude. L'hypothèse négative semble plus vraisemblable; en effet, l'évangéliste cite la parole du disciple comme ayant suivi sans intervalle celle du Maître : *Respondit...* (vers. 28). — *Dominus... et Deus...* Confession aussi claire qu'elle était exacte. Elle exprime en quelques mots tout ce qu'était Jésus. — *Quia vidisti...* (vers. 29). Dans sa réponse, Notre-Seigneur signale et met en contraste deux degrés de la foi : l'un, inférieur, basé sur l'expérience sensible et les preuves matérielles (*quia vidisti...*); l'autre, supérieur, appuyé uniquement sur le témoignage (*beati qui non...*).

4<sup>e</sup> Conclusion des récits évangéliques de saint Jean, XX, 30-31.

30-31. Jetant un regard en arrière sur son

livre, qu'il croyait avoir achevé, et se souvenant des nombreux miracles de divers genre accomplis par Notre-Seigneur Jésus-Christ durant sa vie publique, l'évangéliste avertit ses lecteurs qu'il n'a raconté qu'un très petit nombre de ces prodiges : *Multa... et alia...* Ce sont les apparitions miraculeuses du divin ressuscité qui lui suggèrent cette réflexion. — *In conspectu...* Les prodiges en question avaient eu lieu au grand jour, et plusieurs témoins oculaires, dignes de foi, avaient pu les constater et les attester.

— *Hæc autem...* (vers. 31). C.-à-d., les miracles racontés par saint Jean. Les faits et les discours dont se compose le quatrième évangile ont presque toujours pour base les quelques prodiges de Jésus dont il contient le récit. — *Ut credatis...* L'écrivain sacré ne se lasse pas de revenir sur ce but, qu'il a eu sans cesse à la pensée. Cf. I, 14-18, 27, 43, 49-51; II, 11; III, 13, 15; V, 18; VI, 68; VII, 27, etc. But tout ensemble théorique (la foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu : *quia Jesus...*) et pratique (*et ut credentes...*). — *Vitam*. La vie surnaturelle, toute céleste, que Jésus était venu apporter au monde. Cf. III, 15-16; V, 24, etc. — *In nomine ejus*. C.-à-d., grâce à ses mérites infinis. Cf. Act. 17, 12; xv, 1-3, etc.

## CHAPITRE XXI

1. Postea manifestavit se iterum Jesus discipulis, ad mare Tiberiadis. Manifestavit autem sic.

2. Erant simul Simon Petrus, et Thomas, qui dicitur Didymus, et Nathanael, qui erat a Cana Galilææ, et filii Zebedæi, et alii ex discipulis ejus duo.

3. Dicit eis Simon Petrus : Vado piscari. Dicunt ei : Venimus et nos tecum. Et exierunt, et ascenderunt in navim; et illa nocte nihil prendiderunt.

4. Mane autem facto, stetit Jesus in littore; non tamen cognoverunt discipuli quia Jesus est.

5. Dixit ergo eis Jesus : Pueri, numquid pulmentarium habetis? Responderunt ei : Non.

6. Dicit eis : Mittite in dexteram navigii rete, et invenietis. Miserunt ergo;

1. Après cela, Jésus se manifesta de nouveau à ses disciples, près de la mer de Tibériade. Il se manifesta ainsi.

2. Simon-Pierre, et Thomas, appelé Didyme, et Nathanaël, qui était de Cana en Galilée, et les fils de Zébédée, et deux autres de ses disciples, étaient ensemble.

3. Simon-Pierre leur dit : Je vais pêcher. Ils lui dirent : Nous y allons aussi avec toi. Ils sortirent donc, et montèrent dans une barque; et cette nuit-là, ils ne prirent rien.

4. Le matin étant venu, Jésus parut sur le rivage; mais les disciples ne reconnurent pas que c'était Jésus.

5. Jésus leur dit donc : Enfants, n'avez-vous rien à manger? Ils lui dirent : Non.

6. Il leur dit : Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez. Ils le

## APPENDICE

## Apparition de Jésus sur les bords du lac de Tibériade. XXI, 1-26.

Les vers. 30 et 31 du chap. xx semblaient avoir mis le sceau au livre de saint Jean; c'est donc un appendice, un épilogue, que nous trouvons ici. Le motif pour lequel le narrateur l'a ajouté, avant de publier son évangile, paraît être indiqué au vers. 23 : saint Jean voulait « mettre fin aux bruits erronés qui avaient cours dans la chrétienté asiatique au sujet de sa propre personne », comme s'il devait à jamais échapper à la mort. Les doutes émis parfois sur l'authenticité de cette page ne reposent sur aucun argument sérieux : le style et le genre sont tout du long ceux de l'apôtre; les anciens manuscrits comme les anciennes versions ont unanimement ce passage. Voyez notre grand commentaire, pp. 375-376. Il ne peut y avoir quelque hésitation qu'à propos des vers. 24-25 (voyez les notes).

1<sup>o</sup> Le travail des apôtres béni par le divin Maître. XXI, 1-14.

CHAP. XXI. — 1. Introduction. — *Postea*. Dans le grec : après ces choses. Locution fréquemment employée par saint Jean. Cf. v, 1; vi, 1, etc. — *Manifestavit se*. C.-à-d., il se rendit visible. Cette expression montre qu'après la résurrection Jésus était véritablement invisible, et qu'on ne pouvait le voir que s'il le permettait. — *Mare Tiberiadis* : ou la mer de Galilée. Voyez vi, 1 et les notes.

2-3. Pierre et quelques autres disciples vont pêcher dans le lac. — *Erant simul...* : vivant peut-être en commun et vaquant à leur métier de pêcheurs. Il est probable que ces sept disciples appartenaient au collège apostolique. Si le narrateur ne cite pas les noms des deux derniers, c'est sans doute parce qu'il n'avait pas eu l'occasion de parler d'eux dans le corps de son livre. — Sur *Nathanael* et *Cana*, voyez les notes de I, 46, et II, 1. — *Dicit... Petrus* (vers. 3) : toujours actif entre tous. — *Illa nocte nihil...* La Providence le permettait ainsi afin que le miracle du matin parût plus éclatant, car c'est la nuit qui fournit au pêcheur ses meilleures chances.

4-8. La pêche miraculeuse. Notre-Seigneur avait accompli un miracle semblable vers le milieu de sa vie publique. Cf. Luc. v, 1-11. — *Stetit, ἕστη* : à l'improviste, comme plusieurs autres fois depuis sa résurrection. Cf. xx, 19 et 26. — *Non... cognoverunt...* : Jésus ne voulant pas être reconnu sur-le-champ par ses disciples. Voyez les notes du vers. 1; xx, 14-15, etc. — *Pueri, παῖδες* (vers. 5). Appellation familière, qu'un étranger pouvait se permettre à l'égard d'humbles pêcheurs. — *Pulmentarium*. Le mot grec *προσπάγειον* désigne en général tout « ce qu'on mange avec » le pain; du poisson dans la circonstance présente. Jésus se présente donc alors comme s'il voulait acheter du poisson. — *Mittite... et invenietis...* (vers. 6). Il leur parle comme un ami qui donne un conseil, et ils obéissent ainsi qu'on le fait d'ordinaire dans le



jetèrent donc, et ils ne pouvaient plus le retirer, à cause de la multitude des poissons.

7. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur. Dès que Simon-Pierre eut entendu que c'était le Seigneur, il se ceignit de sa tunique, car il était nu, et il se jeta à la mer.

8. Les autres disciples vinrent avec la barque, car ils étaient peu éloignés de la terre (environ de deux cents coudées), tirant le filet plein de poissons.

9. Lorsqu'ils furent descendus à terre, ils virent des charbons allumés, et du poisson placé dessus, et du pain.

10. Jésus leur dit : Apportez quelques-uns des poissons que vous venez de prendre.

11. Simon-Pierre monta dans la barque, et tira à terre le filet, plein de cent cinquante trois gros poissons. Et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne fut pas rompu.

12. Jésus leur dit : Venez, mangez. Et aucun de ceux qui prenaient part au repas n'osait lui demander : Qui êtes-vous? car ils savaient que c'était le Seigneur.

13. Jésus vint, prit le pain, et le leur donna, ainsi que du poisson.

et jam non valebant illud trahere proe multitudine piscium.

7. Dixit ergo discipulus ille, quem diligebat Jesus, Petro : Dominus est. Simon Petrus cum audisset quia Dominus est, tunica succinxit se, erat enim nudus, et misit se in mare.

8. Alii autem discipuli navigio venerunt (non enim longe erant a terra, sed quasi cubitis ducentis), trahentes rete piscium.

9. Ut ergo descenderunt in terram, viderunt prunas positas, et piscem superpositum, et panem.

10. Dicit eis Jesus : Afferte de piscibus quos prendidistis nunc.

11. Ascendit Simon Petrus, et traxit rete in terram, plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus. Et cum tanti essent, non est scissum rete.

12. Dicit eis Jesus : Venite, prandete. Et nemo audebat discumbentium interrogare eum : Tu quis es? scientes quia Dominus est.

13. Et venit Jesus, et accipit panem, et dat eis, et piscem similiter.

cas semblables. Le ton de conviction avec lequel il leur avait promis le succès avait dû les frapper. — *Jam non valebant...* Le filet était tombé dans un de ces bancs de poissons qu'on rencontre



La pêche miraculeuse.  
(D'après un monument du VI<sup>e</sup> siècle.)

parfois dans le lac de Tibériade. Cette pêche miraculeuse figurait, comme la première, les fruits abondants du futur ministère des apôtres. Cf. Luc. v, 10. — *Dominus est* (vers. 7). Son amour ardent avait révélé à saint Jean, plus encore que le miracle, la présence du Maître. — S'il vit plus promptement, c'est Pierre qui s'élança le premier vers Jésus (*misit se...*), d'une

manière conforme aussi à son caractère. Comp. le vers. 11. — *Tunica*. Dans le grec : ἐπινωδύτης, ce dont on se revêt par-dessus; par conséquent, un vêtement supérieur. D'où il suit qu'on ne doit pas prendre à la lettre les mots *erat... nudus*. Pierre avait gardé une tunique légère ou un caleçon (*Att. archéol.*, pl. I, fig. 3, 4). — *Quasi... ducentis* (vers. 8). C.-à-d., 105m, puisque la coudée valait 0m525.

9-11. Le repas symbolique. — *Viderunt*. Au présent dans le grec : ils voient. L'emploi de ce temps marque la surprise des disciples. — *Prunas... et piscem* (ὄψαριον; de même au verset 10; voyez les notes de vi, 9). Le tout avait été miraculeusement préparé par Notre-Seigneur. — *Afferte de piscibus...* (vers. 10). Non que ces poissons dussent faire partie du repas offert par Jésus à ses amis (cf. vers. 13); mais le Sauveur les désirait pour lui-même. « Ils figurent symboliquement les âmes que ses disciples vont lui gagner à travers le monde, et qu'ils lui apporteront ensuite avec joie. Quant au repas... il exprime la nécessité du divin concours et des grâces célestes, pour remplir avec fruit le rôle de pêcheur spirituel. » — *Centum...* (vers. 11). On compte joyeusement les poissons sous les yeux du divin Maître. — L'épithète *magnis* et le trait *cum tanti...* relèvent l'évidence du miracle. — *Venite, prandete* (vers. 12). D'après le grec : Ici, déjeunez. Aimable invitation. — *Nemo... discumbentium* (dans le grec : aucun

14. Hoc jam tertio manifestatus est Jesus discipulis suis, cum resurrexisset a mortuis.

15. Cum ergo prandissent, dicit Simoni Petro Jesus : Simon Joannis, diligis me plus his? Dicit ei : Etiam, Domine, tu seisc quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.

16. Dicit ei iterum : Simon Joannis, diligis me? Ait illi : Etiam, Domine, tu seisc quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.

14. C'était la troisième fois que Jésus se manifestait à ses disciples, depuis qu'il était ressuscité d'entre les morts.

15. Après qu'ils eurent mangé, Jésus dit à Simon-Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci? Il lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux.

16. Il lui dit de nouveau : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux.

des disciples)... : tant il était évident pour les sept témoins qu'ils avaient Jésus auprès d'eux. — *Hoc jam tertio...* (vers. 14). Conclusion de cette partie du récit. Les deux apparitions antérieures

donne l'appréciation à son Maître. — *Amo te*. Dans le grec, nous lisons le verbe φιλω, qui se dit d'une tendresse naturelle, tandis que Jésus s'était servi de l'expression αγαπών, qui marque



Repas qui suivit la pêche miraculeuse. (Peinture des Catacombes.)

auxquelles saint Jean fait allusion ont été racontées xx, 19 et ss., 26 et ss. L'évangéliste ne veut parler ici que de manifestations collectives.

2<sup>o</sup> Saint Pierre est confirmé dans ses hautes fonctions de chef de l'Église du Christ. XXI, 15-17.

15-17. Passage d'une importance capitale, qui fait suite à i, 42, à Matth. xvi, 17-19 et à Luc. xxii, 31-32. Sur le point de quitter la terre, le Sauveur confie plus explicitement que jamais à Simon-Pierre le soin de guider son troupeau mystique. — *Simon Joannis* (ou « Jona » d'après quelques manuscrits; comp. Matth. xvi, 17). A trois reprises (cf. vers. 16 et 17) Jésus donne à l'apôtre « ce simple nom de famille », tandis que l'évangéliste emploie la glorieuse dénomination de Simon-Pierre. — *Plus his*. C. à-d., plus que ne m'aiment ces autres apôtres. Celui que Jésus établissait son représentant lui-même devait l'aimer plus ardemment et plus généreusement que personne. — Humble réponse de Pierre : *Etiam...*, tu seisc... Averti par la triste expérience de sa chute, il n'ose pas se mettre au-dessus de ses frères (cf. Matth. xxvi, 33), et il affirme simplement son affection, dont il aban-

nu amour plus relevé. — *Pasce agnos...* D'après le grec : βόσκει τὰ ἀρνία...; pais mes petits agneaux. « Le témoignage de Pierre est aussitôt récompensé (comme autrefois sa confession glorieuse, Matth. xvi, 15 et ss.), par une mission honorable et de confiance. » Rien de plus clair que ce langage de Jésus; car, dans l'Ancien Testament, le peuple de Dieu est fréquemment appelé son troupeau, les brebis de son pâturage. Cf. Ps. lxxiii, 1; lxxvi, 21; Jer. x, 21 et xiii, 17; Ez. xxxiv, 4 et ss.; Mich. vii, 14, etc. Cette même figure revient aussi plusieurs fois dans l'évangile. Cf. x, 1 et ss.; Matth. ix, 36; x, 6, etc. — *Diligis me...* (vers. 16). Pierre a renié trois fois son Maître; il faut qu'il répare sa faute en protestant trois fois aussi de son amour. Ici et au verset suivant, Jésus omet la comparaison « plus his ». — *Etiam...* La réponse de l'apôtre est identique à la précédente. Comp. le vers. 15b. — *Pasce agnos...* Dans le grec, avec des expressions nouvelles : ποιμαίνει τὰ προβάτια... Le verbe ποιμαίνειν a une signification plus étendue que βόσκειν, car il marque non seulement, comme ce dernier, le soin de nourrir le troupeau, mais en général toutes les fonctions du pasteur.



17. Il lui dit pour la troisième fois : Simon fils de Jean, m'aimes-tu ? Pierre fut attristé de ce qu'il lui avait dit pour la troisième fois : M'aimes-tu ? et il lui répondit : Seigneur, vous savez toutes choses ; vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes brebis.

18. En vérité, en vérité, je te le dis, lorsque tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais ; mais lorsque tu seras vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra et te conduira où tu ne voudras pas.

19. Or il dit cela pour marquer par quelle mort il devait glorifier Dieu. Et, après avoir ainsi parlé, il lui dit : Suis-moi.

20. Pierre, s'étant retourné, vit venir derrière lui le disciple que Jésus aimait, et qui, pendant la cène, s'était reposé sur son sein, et avait dit : Seigneur, quel est celui qui vous trahira ?

21. Pierre donc, l'ayant vu, dit à Jésus : Seigneur, celui-ci, que deviendra-t-il ?

17. Dicit ei tertio : Simon Jhannis, amas me ? Contristatus est Petrus, quia dixit ei tertio : Amas me ? et dixit ei : Domine, tu omnia nosti ; tu scis quia amo te. Dixit ei : Pasce oves meas.

18. Amen, amen dico tibi, cum eses junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas ; cum autem senueris, extendes manus tuas, et alius te cinget, et ducet quo tu non vis.

19. Hoc autem dixit, significans qua morte clarificaturus esset Deum. Et cum hoc dixisset, dicit ei : Sequere me.

20. Conversus Petrus, vidit illum discipulum quem diligebat Jesus, sequentem, qui et recubuit in cœna super pectus ejus, et dixit : Domine, quis est qui tradet te ?

21. Hunc ergo cum vidisset Petrus, dixit Jesu : Domine, hic autem quid ?

Le substantif *προβάτια* suppose aussi des agneaux déjà grands. — *Dicit... tertio* (vers. 17) : tant l'amour dévoué pour Jésus est nécessaire aux pasteurs des âmes. — *Amas me ?* Cette fois, Notre-Seigneur se sert lui aussi du verbe *φιλεῖν*, employé par Pierre dans ses deux précédentes réponses. — *Contristatus... quia...* La triple question de Jésus paraissait, en effet, exprimer de la défiance. — *Omnia nosti, tu scis...* De la science universelle du Sauveur (cf. II, 25 ; Act. I, 24, etc.), Pierre conclut à la connaissance particulière qu'il vient de mentionner deux fois déjà. — *Pasce oves...* ; *βόσκει τα πρόβατα...* Comme au vers. 15, Jésus emploie le verbe *βόσκω* ; mais le diminutif disparaît ici. « Les conclusions dogmatiques » de ce passage sont évidentes : elles consistent dans la primauté de saint Pierre, « énergiquement affirmée par Jésus-Christ ; puis, par mode de déduction, dans la primauté analogue de tous ses successeurs. Voyez les théologiens, au traité de l'Église. »

3<sup>e</sup> L'issue de l'apostolat de saint Pierre et de saint Jean, XXI, 15-23.

18-19. Jésus prédit à Pierre son futur martyre. Cette prophétie est tout naturellement associée à l'installation de Simon-Pierre comme chef du troupeau symbolique du Sauveur, puisqu'un bon pasteur doit donner sa vie pour ses brebis. Cf. x, 11 ; xiii, 37. — *Amen, amen...* Pour la vingt-cinquième fois dans cet évangile. — *Cingebas te, et ambulabas...* Images de l'indépendance complète dont on jouit dans la jeunesse ; alors on ne dépend presque de personne, mais on se suffit à soi-même, et l'on suit ses propres désirs. La première fait allusion à la ceinture au moyen de laquelle les Orientaux retroussent leur large tunique, lorsqu'ils voyagent

ou qu'ils travaillent. — *Cum... senueris*. Saint Pierre devait donc parvenir à un âge assez avancé. — *Extendes manus...* Mouvement nécessaire lorsqu'on se fait mettre sa ceinture par un autre. Mais on crucifié a aussi les mains étendues, si bien que le supplice de la croix est parfois appelé par les auteurs classiques l'extension des mains. — *Ducet quo tu non vis...* Ces mots contrastent avec le trait : « Tu marchais où tu voulais », et font allusion aux tourments horribles du crucifiement, qui font frémir même les natures les plus vaillantes. — *Hoc autem...* (vers. 19<sup>e</sup>). Explication à la manière de notre évangéliste. Cf. I, 21 ; vi, 64 ; vii, 39 ; xi, 17, 51 ; xii, 6, 33, etc. — *Qua morte...* D'où il suit que saint Pierre avait déjà subi glorieusement le martyre, lorsque le quatrième évangile fut composé. Sur son crucifiement, voyez saint Clément, *Rom.*, I, 5, 4 ; Origène, dans Kuebler, *Hist. eccl.*, III, 1, etc. — *Clarificaturus...* En effet, par le généreux sacrifice de leur vie, les martyrs procurent une grande gloire à Dieu.

19<sup>b</sup>-23. Oracle relatif à saint Jean. — *Sequere me*. Tout d'abord au propre, ainsi qu'il résulte de la suite du récit (comp. le vers. 20, qui nous montre les deux apôtres se mettant en mouvement à la suite de Jésus) ; puis aussi au figuré : Suis-moi jusqu'à la mort de la croix. — *Discipulum... sequentem* (vers. 20). Bien qu'il n'eût pas été invité comme Pierre, Jean se croyait autorisé à suivre Jésus, en vertu des relations intimes et familières qu'il avait avec lui. — *Qui... recubuit...* dans le grec : *ὁ ἐκτεταμένος*, celui qui tomba sur. Voyez les notes de xiii 23. — *Cum vidisset...* (vers. 21). C'est par erreur pour son ami que Pierre interroge Jésus à son sujet : *Hic autem, quid ?* La phrase est elliptique :

22. Dicit ei Jesus : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te? Tu me sequere.

23. Exiit ergo sermo iste inter fratres quia discipulus ille non moritur. Et non dixit ei Jesus : Non moritur, sed : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te?

24. Hic est discipulus ille qui testimonium perhibet de his, et scripsit hæc; et scimus quia verum est testimonium ejus.

25. Sunt autem et alia multa quæ fecit Jesus; quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos, qui scribendi sunt, libros.

22. Jésus lui dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe? Toi, suis-moi.

23. Le bruit courut donc, parmi les frères, que ce disciple ne mourrait point. Cependant, Jésus n'avait pas dit : Il ne mourra point; mais : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe?

24. C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites; et nous savons que son témoignage est véridique.

25. Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites; si on les écrivait une à une, je ne pense pas que le monde entier pût contenir les livres que l'on devrait écrire.

Quel sort lui est réservé, à lui? — Le Sauveur fit à cette question une réponse mystérieuse : *Sic eum...* (vers. 22). Ou plutôt, d'après le grec : Si (ἐάν) je veux qu'il reste... Le « sic » latin ne peut être qu'une corruption du texte. — *Manere donec...* : demeurer vivant sur la terre jusqu'au second avènement du Christ. Toutefois, la formule *donec veniam* est vague à dessein, Jésus n'ayant pas voulu indiquer clairement à saint Pierre quelle serait la destinée du disciple bien-aimé (*Quid ad te?* En quoi cela te concerne-t-il?). Ici comme plus haut, XIV, 3, elle désigne le retour mystique de Notre-Seigneur au moment de la mort de chaque homme; par suite, au moment de la mort de saint Jean. — *Exiit ergo...* (vers. 23). Ce malentendu, qui provenait en premier lieu de l'ambiguïté de la parole de Jésus, s'augmenta encore par suite de la longue vie de saint Jean. — *Inter fratres*. Nom plein de douceur que les premiers chrétiens se donnaient entre eux. Cf. Act. IX, 30; XI, 1, 9, etc. — *Et non dixit...* Le narrateur renverse cette fausse interprétation, en opposant au *Non moritur* la prophétie même du Sauveur : *Sic eum volo...* Malgré cela, on crut pendant longtemps que Jean était seulement endormi dans son tombeau.

4<sup>e</sup> Conclusion définitive. XXI, 24-25.

24. Témoignage en faveur de la véracité de l'auteur du quatrième évangile. — Il est rattaché très étroitement à l'épisode qui précède : *Hic est ille...* — *De his, hæc*. Ces pronoms ne se rapportent pas uniquement au chap. XXI, mais au livre tout entier. — *Scimus*. L'emploi du pluriel a fait parfois supposer que ces deux derniers versets ne proviendraient pas de saint Jean lui-même, mais des chrétiens d'Asie, qui auraient ainsi contresigné son œuvre, et attesté l'authenticité, la parfaite vérité de ses récits. Mais rien n'empêche que ce passage n'ait été écrit, comme tout le reste, par l'apôtre bien-aimé; dans ce cas, il corroborerait son propre témoignage en lui associant celui des fidèles d'Éphèse. Comp. le verset suivant, où l'écrivain parle à la première personne du singulier : *arbitror*.

25. Caractère nécessairement incomplet de cet évangile. — *Sunt et alia...* Comp. xx, 30; mais la formule actuelle est plus générale encore. — Il y a quelque chose de très touchant dans l'hyperbole *nec ipsum... mundum...* C'est une manière expressive de dire qu'il aurait fallu de nombreux volumes pour raconter dans tous ses détails la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que nos quatre évangiles en contiennent seulement des fragments.





# LES ACTES DES APOTRES

## INTRODUCTION

<sup>1</sup> *Le titre et le sujet du livre.* — De très anciens témoignages en font foi<sup>1</sup>, l'écrit dont nous entreprenons l'étude a toujours été appelé Πράξεις ἀποστόλων<sup>2</sup>; en latin, *Acta*, ou plus habituellement, *Actus apostolorum*. Ce qui revient à dire: Histoire des Apôtres. Mais il faut prendre ce nom dans un sens assez large, car le livre des Actes est loin de raconter d'une manière complète et détaillée le ministère de chacun des membres du collège apostolique. S'il commence par citer leur liste<sup>3</sup>, s'il les mentionne ensuite collectivement de temps à autre<sup>4</sup>, il ne revient nommément que sur six d'entre eux, y compris saint Paul<sup>5</sup>; bien plus, en réalité, c'est de saint Pierre et de saint Paul qu'il s'occupe surtout. On ne saurait dire si le titre provenait de l'auteur même du livre, ou s'il a été ajouté plus tard. Il est certain, du moins, qu'il est aussi ancien que la collection du canon du Nouveau Testament.

Le récit des Actes se rattache très étroitement à celui des évangiles, spécialement de l'évangile selon saint Luc, dont il se donne dès ses premières lignes comme la continuation<sup>6</sup>. Il s'ouvre par l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par la descente du Saint-Esprit sur le groupe d'âmes fidèles qui formaient l'Église naissante; puis il expose l'histoire des premiers développements de cette société, que le Sauveur était venu fonder pour le salut du monde. Toutefois, l'écrivain sacré, ne voulant pas tout raconter, a fait un choix parmi

<sup>1</sup> Voyez saint Irénée, *adv. Hær.*, v, 13; Clément d'Alex., *Strom.*, v, 12; Tertullien, *de Baptismo*, 10, etc.

<sup>2</sup> Leçon beaucoup mieux garantie que Πράξεις τῶν ἀποστόλων, avec l'article.

<sup>3</sup> Cf. i, 13.

<sup>4</sup> Voyez, ii, 14, 37, 42-43; iv, 33-37; v, 2, 12, 18, 29; vi, 6; viii, 6, 14, 18, etc.

<sup>5</sup> Ce sont : saint Pierre et saint Paul, saint

Jean, saint Jacques le Majeur, saint Jacques le Mineur et Judas.

<sup>6</sup> Voyez i, 1, où le troisième évangile est nommé πρώτος λόγος, premier traité; c'est donc un δεύτερος λόγος, ou second traité, que nous avons ici. Comp. aussi Act. i, 2-12 et Luc. xxiv, 50 et ss. Les deux écrits sont aussi dédiés au même personnage, Théophile.

les événements, à la façon des évangélistes : il glisse sur certains points, il en passe d'autres entièrement sous silence, il s'étend au contraire longuement sur plusieurs. Dans les chap. I-XII, c'est autour de saint Pierre que les épisodes sont groupés<sup>1</sup>; les chap. XIII-XXVIII sont réservés à peu près exclusivement à saint Paul, dont les voyages apostoliques sont décrits avec assez d'ampleur. Rien de plus naturel, d'ailleurs, que cette part prépondérante accordée aux deux apôtres qui jouèrent, l'un en vertu de sa primauté, l'autre par son ardente activité au milieu des païens, un rôle capital dans l'histoire de l'établissement de l'Église. Le livre des Actes se termine brusquement, après avoir raconté l'arrivée de saint Paul à Rome comme prisonnier et le commencement de sa captivité. On a parfois conclu de là, surtout à notre époque, que saint Luc avait l'intention d'écrire un troisième volume (*τρίτος λόγος*), dans lequel il aurait exposé la suite de l'histoire des apôtres. Mais ce n'est là qu'une simple conjecture. Le mieux est de dire que « l'auteur s'arrête (à cet endroit) parce qu'il avait atteint son but ». Et c'était certainement une grande chose que d'avoir montré l'évangile, après ses humbles débuts à Jérusalem et en Palestine, arrivant dans la capitale du monde, après avoir traversé en conquérant de nombreuses provinces de l'empire, et recruté des adhérents innombrables chez les païens comme chez les Juifs.

On a dit fort justement que ce beau livre est résumé tout entier dans la parole adressée par Jésus-Christ à ses apôtres au moment de son ascension : « Vous serez mes témoins dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'à l'extrémité de la terre<sup>2</sup>. » Nous constaterons à chaque pas ce progrès<sup>3</sup>.

La durée des événements racontés est d'un peu plus de trente ans (30 à 63 après J.-C.).

2° *Le plan et la division* du livre des Actes ont été implicitement indiqués dans les lignes qui précèdent. Deux parties : les Actes de saint Pierre, chap. I-XII, et les Actes de saint Paul, chap. XIII-XXVIII<sup>4</sup>. La première, qui raconte la naissance de l'Église à Jérusalem et les débuts de sa diffusion, soit chez les Juifs, soit dans le monde païen, renferme deux sections : 1° les origines du christianisme à Jérusalem, I, 1-VIII, 3; 2° la préparation et le commencement de sa diffusion chez les Gentils, VIII, 4-XII, 25. La seconde, qui décrit les missions et la captivité de saint Paul, en contient quatre : 1° le premier voyage apostolique de Paul et le concile de Jérusalem, XIII, 1-XV, 35; 2° le second voyage de l'apôtre des Gentils, XV, 36-XVIII, 22; 3° son troisième voyage, XVIII, 23-XXI, 16; 4° sa captivité à Césarée et à Rome, XXI, 17-XXVIII, 31<sup>5</sup>.

3° *L'auteur des Actes des apôtres.* — Exception faite de quelques sectes hérétiques, qui rejetaient en tout ou en partie l'enseignement de saint Paul, et qui niaient par là même plus ou moins l'authenticité du livre des Actes<sup>6</sup>, l'antiquité chrétienne a toujours regardé cet écrit comme canonique, et l'a attribué d'un commun accord à saint Luc. Les Pères apostoliques en citent d'assez nombreux

<sup>1</sup> Voyez I, 15 et ss.; II, 14 et ss., 38; III, 4 et ss., 12 et ss.; IV, 8 et ss.; V, 3, 29 et ss.; VIII, 19 et ss.; IX, 32 et ss.; X, 5, 6, 34 et ss.; XI, 4, et ss.; XII, 3 et ss.

<sup>2</sup> I, 8<sup>b</sup>.

<sup>3</sup> Premier stade : l'Église à Jérusalem, I, 1-VIII, 3. Second stade : l'Église en Judée et en Samarie, VIII, 4-XI, 18. Troisième stade : l'Église à Antioche de Syrie, XI, 19-XIII, 35. Quatrième stade : l'Église dans le monde païen et à Rome, XIII, 1-XXVIII, 31.

<sup>4</sup> Quelques interprètes adoptent trois ou quatre parties; mais cela revient au même, car tout le monde est d'accord pour les subdivisions principales, tant elles sont clairement marquées.

<sup>5</sup> Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, pp. 1214-1246.

<sup>6</sup> Notamment, les Éblonites (voyez saint Éphém., *Hæc.*, xxx, 3, 6), les disciples de Marcion (Tertull., *adv. Marc.*, v, 2) et les Manichéens (saint Aug., *Epist.*, 237, 2).



passages, ou y font allusion comme à une partie de la sainte Écriture<sup>1</sup>. A partir de la fin du second siècle, le canon de Muratori<sup>2</sup>, saint Irénée<sup>3</sup>, Tertullien<sup>4</sup>, Clément d'Alexandrie<sup>5</sup> et Origène<sup>6</sup> mentionnent formellement saint Luc comme l'auteur, et tous les témoignages subséquents des Pères et des anciens écrivains ecclésiastiques sont conformes à cette tradition, que l'Église n'a fait que confirmer par ses décrets officiels<sup>7</sup>.

Cette même tradition trouve une autre excellente garantie dans ce qu'on nomme aujourd'hui les preuves internes ou intrinsèques, c.-à-d., dans le fond et la forme mêmes du livre des Actes. On peut, en effet, démontrer successivement les propositions suivantes : 1<sup>o</sup> Cet écrit est remarquable par son unité de plan, de pensées et de style; il ne peut donc avoir été composé que par un seul et même auteur<sup>8</sup>; 2<sup>o</sup> L'auteur est tellement familiarisé avec les idées et le genre littéraire de saint Paul, qu'il ne peut être qu'un des disciples du grand Apôtre; 3<sup>o</sup> Les divers passages dans lesquels il parle à la première personne du pluriel démontrent jusqu'à l'évidence qu'il fut à plusieurs reprises le compagnon de voyage de saint Paul<sup>9</sup>; 4<sup>o</sup> Saint Luc est l'auteur de ces passages et aussi du livre entier<sup>10</sup>.

Rappelons enfin que les Actes des apôtres, ainsi qu'il a été dit plus haut<sup>11</sup>, se donnent ouvertement comme l'œuvre du troisième de nos évangélistes; assertion dont la vérité est si bien démontrée par l'identité du style des deux écrits, qu'elle est à peine l'objet d'un doute parmi les rationalistes eux-mêmes.

4<sup>o</sup> *Le temps et le lieu de la composition.* — Le livre des Actes fut certainement écrit avant la ruine de Jérusalem (70 de notre ère). En effet, non seulement il ne fait pas la moindre allusion à ce terrible événement, mais il parle du temple, du culte, des sacrifices, des synagogues, en un mot, des choses juives, comme existant encore à l'état normal dans la capitale d'Israël. De nombreux commentateurs catholiques et protestants admettent aussi que la composition fut antérieure à la mort de saint Paul, et qu'elle eut lieu, comme le pensait déjà saint Jérôme<sup>12</sup>, après les deux années de captivité mentionnées aux dernières lignes du récit (xxviii, 30-31), par conséquent, vers l'année 63. Dans ce cas, c'est à Rome même que saint Luc aurait fait sa rédaction<sup>13</sup>. On ne peut rien dire de plus au sujet du lieu de la composition.

5<sup>o</sup> *Les sources du livre des Actes.* — Au début de son évangile, i, 1-4, saint Luc nous fournit lui-même quelques détails sur ce point, auquel la critique a donné de nos jours une importance exagérée. Il a cherché soigneusement des documents, nous dit-il, et nous pouvons être sûrs qu'un historien actif et intelligent comme lui en aura trouvé sans peine. Quant à préciser la nature des sources, presque verset par verset, comme ont voulu le faire tout récemment plusieurs

<sup>1</sup> Entre autres, saint Clément de Rome, saint Polycarpe, saint Justin, saint Ignace martyr. Voyez Cornely, *Introd. spec. in N. T. libros*, p. 317 et ss.

<sup>2</sup> Les Actes sont nommés dans sa liste après les évangiles.

<sup>3</sup> *Adv. Hær.*, III, 14.

<sup>4</sup> *De Jejun.*, 10; *de Prescript.*, 22, etc.

<sup>5</sup> *Strom.*, v, 2.

<sup>6</sup> *Adv. Cels.*, vi, 12.

<sup>7</sup> Par exemple, dans les conciles de Trente et du Vatican.

<sup>8</sup> Baur et la fameuse « école de Tübingue » ont admirablement contribué à mettre ce fait en relief.

<sup>9</sup> Ces passages sont au nombre de quatre :

xvi, 10-17; xx, 5-15; xxi, 1-18; xxvii, 1-xxviii, 16. Ils se font remarquer par la vie, la fraîcheur du récit, et par de nombreux détails qui ne peuvent venir que d'un témoin oculaire. Leur style est tout à fait semblable à celui du reste du livre, et il n'y a pas à douter que le tout n'ait été composé par un auteur unique.

<sup>10</sup> Voyez le développement de ces propositions dans Cornely, *l. c.*, p. 321 et ss.; dans Felten, *Die Apostelgeschichte*, 1892, pp. 15-22; dans le *Man. bibl.*, t. III, n. 576, 2<sup>o</sup>.

<sup>11</sup> Page 605.

<sup>12</sup> *De Vir. illustr.*, 7.

<sup>13</sup> Il y avait accompagné saint Paul, d'après xxviii, 16.

critiques allemands, c'est là une impossibilité manifeste<sup>1</sup>. Distinguons, cependant. Pour les chap. I-XII, qui racontent des faits dont saint Luc ne fut pas témoin, il eut à sa disposition soit le riche trésor des traditions de l'Église primitive, soit les récits des témoins oculaires, soit un certain nombre de documents écrits. Pour les chap. XIII-XXVIII, il n'eut, le plus souvent, qu'à se reporter à ses souvenirs personnels, à ceux des autres disciples de saint Paul, à ceux de saint Paul lui-même, qui, — maint passage de ses épîtres en fait foi<sup>2</sup>, — dans ses conversations intimes, revenait volontiers sur les divers épisodes de sa vie. C'est tout ce qu'on peut dire de certain, et cela nous suffit d'ailleurs pour nous fier entièrement à l'auteur des Actes<sup>3</sup>.

6° *Le but* que se proposait saint Luc, en écrivant ce second livre, était le même que pour son premier livre, l'évangile<sup>4</sup> : il s'agissait donc, ici encore, de confirmer dans la foi chrétienne, tout d'abord Théophile, le destinataire immédiat des deux volumes<sup>5</sup>, puis tous les autres lecteurs. Or, après le récit de la vie, de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rien ne pouvait mieux démontrer la divinité du christianisme que l'histoire merveilleuse de son développement rapide à travers le monde juif et le monde païen, malgré des obstacles de tout genre.

Pour cette question comme pour la précédente, la critique rationaliste s'est étrangement fourvoyée, en prêtant à l'auteur de notre livre<sup>6</sup> des vues et des tendances qui n'ont d'existence que dans certains esprits modernes ou contemporains. En supposant, comme base de ces divers systèmes, que l'Église naissante avait été en proie à de graves divisions intestines, occasionnées par deux partis rivaux, dont l'un s'appuyait sur saint Pierre et l'autre sur saint Paul, on a prétendu, tantôt que l'historien a voulu présenter aux « Pétriniens » l'apologie de saint Paul, dont il était le disciple enthousiaste; tantôt qu'il a pris la défense de saint Pierre contre les « Pauliniens », tantôt qu'il a composé une sorte d'*eirénikon* destiné à ramener la paix entre les deux partis hostiles. En toute hypothèse, il aurait arrangé, transformé, ou même inventé positivement les faits, pour qu'ils pussent s'harmoniser avec son but. Mais ce n'est là, indépendamment de l'existence du parti judaïsant, que de l'imagination pure et simple : l'étude du livre suffit pour le démontrer<sup>7</sup>.

7° *La valeur historique du livre des Actes* est parfaite, et a été souvent admirée, même par des exégètes qui ne croient ni à son authenticité, ni à son inspiration. « Écrit d'un prix inestimable comme écrit historique »; « idéal d'histoire ecclésiastique », disent-ils. Sans lui, à part quelques traits épars dans les épîtres de saint Paul, dans les épîtres catholiques et dans les rares fragments qui nous restent des premiers écrivains ecclésiastiques, nous ne connaîtrions rien de l'origine de l'Église.

<sup>1</sup> Un écrivain protestant jugeait naguère avec une sévérité très légitime cette manière de faire toute subjective et arbitraire: « Le problème (des sources) a été attaqué par un certain nombre de critiques, la plupart de rang inférieur, qui ne semblent pas avoir obtenu le moindre succès, et dont la méthode ne conduira probablement (ou plutôt certainement) pas à des résultats substantiels. En réalité, la seule exposition de ces théories est une condamnation suffisante... La méthode est tellement *a priori* et antiscientifique, qu'elle ne pouvait aboutir. » On ne parviendra jamais à démontrer que le livre des Actes n'est qu'une compilation, produite peu à

peu par divers reviseurs et rédacteurs aux vues opposées.

<sup>2</sup> Cf. Rom. xv, 16-32; II Cor. I, 8-10; Gal. I, 11-II, 14; Phil. III, 3-7, etc.

<sup>3</sup> Voyez ce qui sera dit plus bas, au 7°, sur sa parfaite véraisité.

<sup>4</sup> Cf. Luc. I, 4.

<sup>5</sup> Cf. Luc. I, 3 et Act. I, 1.

<sup>6</sup> Auteur qui n'aurait vécu que dans la première moitié du second siècle.

<sup>7</sup> Du reste, même dans le camp rationaliste, ces théories ont trouvé des adversaires ardents, de sorte que, à ce point de vue encore, notre livre « est sorti intact du feu de la critique ».



De plus, « l'auteur des Actes était parfaitement renseigné sur tout ce qu'il raconte. De tous les livres de l'Écriture, aucun n'a un champ si vaste et si peu familier aux Juifs. Saint Luc nous conduit en Syrie, en Chypre, en Asie Mineure, en Grèce, en Italie; son récit est plein d'allusions à l'histoire, aux mœurs, aux coutumes, à la religion des peuples qui habitaient ces contrées si diverses, aux usages même de la navigation de son temps, et dans des sujets si variés, au milieu de cette foule de détails, il se meut avec la plus grande aisance, et il s'exprime sur les personnes, les lieux et les choses avec une exactitude que peut posséder seul un témoin oculaire, intelligent, attentif, instruit et consciencieux. Toutes les fois qu'il est possible de contrôler sa narration par les sources profanes, et le cas se présente souvent, cette épreuve est tout entière en sa faveur <sup>1</sup>. » Le fait est d'autant plus remarquable, que sur ces divers terrains « il y avait de la place pour des erreurs multiples, » tandis qu'« aucun ouvrage ancien ne fournit... des marques aussi nombreuses de véracité <sup>2</sup>. »

8° Les principaux commentaires catholiques sont, dans l'antiquité, ceux de saint Jean Chrysostome, d'Œcumenius, de Théophylacte et du Vén. Bède; dans les temps modernes, ceux de Lorin (1605), de Salmeron (1614) et de Sanchez (1616); de nos jours, ceux de Beelen (*Comment. in Acta Apostol.*, Louvain, 1850), de Bisping (*Erklärung der Apostelgeschichte*, Münster, 1866), du P. Patrizi (*In Act. Apost. commentarium*, Rome, 1867), et du Dr Felten (*Die Apostelgesch. übersetzt und erklärt*, Fribourg-en-Brigau, 1892). Voyez aussi les excellents ouvrages de M. Fouard (*Saint Pierre et les premières années du christianisme*, Paris, 1886; *Saint Paul, ses missions*, Paris, 1892; *Saint Paul, ses dernières années*, Paris, 1897) et de Mgr Le Camus (*l'Œuvre des apôtres*, Paris, 1891).

<sup>1</sup> F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, p. 510 de la 2<sup>e</sup> édit. Voyez, du même auteur, *le Nouv. Test. et les découvertes archéolog. modernes*, pp. 199-352 de la 2<sup>e</sup> édit.; W. M. Ramsay, *St Paul the Traveller*

*and the Roman Citizen*, 5<sup>e</sup> édit., Londres, 1900.

<sup>2</sup> Nous mettrons en relief, dans le commentaire, les traits de ce genre les plus frappants; nous répondons aussi aux rares attaques des critiques.

## LES

# ACTES DES APOTRES

## CHAPITRE I

1. Primum quidem sermonem feci de omnibus, o Theophile, quæ coepit Jesus facere et docere,

2. usque in diem qua præcipiens apo-

1. Dans mon premier livre, ô Théophile, j'ai parlé de tout ce que Jésus a fait et enseigné depuis le commencement,

2. jusqu'au jour où, après avoir donné

### PREMIÈRE PARTIE

Les Actes de saint Pierre. I, 1 — XII, 25.

Ces chapitres, que nous intitulons ainsi parce que saint Pierre y est presque toujours à l'avant-scène et y joue le principal rôle, racontent la naissance de l'Église à Jérusalem et le commencement de sa diffusion chez les Juifs et chez les païens.

SECTION I. — L'ORIGINE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE A JÉRUSALEM. I, 1 - VIII, 3.

§ I. — *Récits préliminaires, servant de transition entre l'histoire de Jésus-Christ et celle de son Église.* I, 1-26.

Ces récits sont au nombre de trois : l'ascension de Notre-Seigneur, la réunion des apôtres et des disciples dans le cénacle, l'élection de saint Mathias.

1° Prologue solennel. I, 1-3.

CHAP. I. — 1-3. Ces versets rappellent la *præfatio auctoris* » du même genre, placée antérieurement par saint Luc, I, 1-4, en tête de son évangile. Les premiers mots, *primum... sermonem* (τὸν πρῶτον λόγον, avec l'article : c.-à-d., mon premier livre, mon premier traité) et la dédicace indirecte à Théophile (sur ce personnage, voyez notre commentaire de Luc. I, 4) y font même très clairement allusion. — L'auteur indique en quelques mots ce qu'était son volume publié précédemment : *de omnibus... quæ* (dans le grec : περί πάντων... ὧν, au lieu

de ἃ, en vertu de l'attraction : construction fréquemment employée par saint Luc et qui le caractérise comme écrivain). Expression à prendre dans un sens large, car « l'évangile (de saint Luc) n'est pas un récit (complet) de tout ce que Jésus a fait » ; du moins, il porte sur la vie entière du divin Maître, dont tous les événements sont fidèlement représentés. — Le verbe *coepit* (une des locutions favorites de saint Luc) est probablement ici un pléonasmé, qui signifie : Il se mit à... ; il ne contient point d'allusion à la continuation de l'œuvre de Jésus par ses apôtres. — Par *facere et docere* il faut entendre la vie et l'œuvre entière du Christ, telles qu'elles sont racontées dans l'évangile : son enfance, sa vie cachée, ses travaux, sa prédication, ses miracles. L'ordre dans lequel les deux verbes sont placés a souvent attiré l'attention des exégètes. « Les œuvres et la vie du Christ parlèrent d'abord, sa bouche ensuite. » Comp. Luc. xxiv, 19, où les disciples d'Emmaüs, employant une formule analogue d'abréviation, appellent le Sauveur « un prophète pulssant en œuvres et en paroles ». — *Usque in diem qua...* (vers. 2). Le troisième évangile se termine, en effet, par le récit de l'ascension de Jésus. Cf. Luc. xxiv, 50 et ss. Ce glorieux mystère, que saint Luc va exposer ici plus longuement, sert donc de trait d'union entre les deux écrits. — *Præcipiens*. A l'aoriste dans le grec : ἐντειλάμενος, ayant donné des ordres. Allusion aux instructions que Notre-Seigneur avait communiquées à ses apôtres, peu de temps avant de remonter au ciel. Cf. Math. xxviii, 18-20 ; Marc. xvi, 15 ; Luc. xxiv,



ses ordres, par l'Esprit-Saint, aux apôtres qu'il avait choisis, il fut enlevé au ciel.

3. Il s'était aussi montré à eux vivant, après sa passion, par des preuves nombreuses, leur apparaissant pendant quarante jours, et leur parlant du royaume de Dieu.

4. Comme il mangeait avec eux, il leur ordonna de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, que vous avez, dit-il, entendue de ma bouche;

5. car Jean a baptisé dans l'eau, mais

stolis per Spiritum sanctum, quos elegit, assumptus est;

3. quibus et præbuit seipsum vivum post passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apparens eis, et loquens de regno Dei.

4. Et convescens, præcepit eis ab Jerusalemis ne discederent, sed expectarent promissionem Patris, quam audistis (inquit) per os meum;

5. quia Joannes quidem baptizavit

46-49. — *Apostolis*. Au livre des Actes, à part deux exceptions (xiv, 4 et 14), ce nom est toujours usité dans le sens strict, pour désigner les membres du collège apostolique. — *Per Spiritum sanctum*. C'est au participe « præceptus », et non à *elegit*, qu'il vaut mieux rattacher ces mots, comme semble le demander leur position, qui serait assez anormale dans l'hypothèse contraire. Ils signalent un autre trait remarquable en Jésus, qui ne parlait et n'agissait, en tant qu'homme, qu'avec le concours intime de Dieu et de l'Esprit-Saint. Cf. Luc. iv, 14, 18-21. — *Assumptus est* (ἀνελήμψθη). Le narrateur emploie cette expression, au lieu de « ascendit », parce qu'il continue d'envisager Jésus comme Fils de l'homme. Comp. les versets 9 et 11<sup>b</sup>; Marc. xvi, 19; I Thim. iii, 16. — *Quibus... præbuit* (vers. 3; *παρέστρεψεν*, dans le sens de « démontra »). Les quatre évangiles (cf. Matth. xxviii, 16 et ss.; Marc. xvi, 14-18; Luc. xxiv, 34, 36 et ss.; Joan. xx, 19 et ss., 26 et 68.; XXI, 1 et ss.), le livre des Actes (1, 4 et ss., 22; II, 32, etc.) et les épîtres de saint Paul (cf. I Cor. xv, 4-8, etc.) signalent quelques-unes des preuves irréfragables, par lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ démontra jusqu'à l'évidence à ses apôtres le fait de sa résurrection, leur permettant de le toucher, mangeant avec eux, etc. — *Argumentis*. Le mot grec *σημεία* désigne des signes extérieurs, tombant sous les sens, et au sujet desquels il ne peut y avoir de doute. — *Multis* : car il importait que le grand miracle de la résurrection du Christ, qui devait être la base de la prédication apostolique et le fondement de l'Église, fût prouvé d'une manière incontestable. — *Per dies quadraginta*. Ce chiffre n'est mentionné que par saint Luc. C'est grâce à lui que nous connaissons la date exacte de l'Ascension. — *Apparens eis* : non pas perpétuellement, mais souvent, à des intervalles très rapprochés. — *Loquens*. Le thème général des conversations du divin ressuscité avec ses apôtres est indiqué par les mots *de regno Dei* (l'après le grec : les choses relatives au royaume de Dieu). Sur cette expression, qui joue un rôle si important dans l'évangile, voyez Matth. iii, 2 et le commentaire. Jésus, durant les quarante jours qui s'écoulèrent entre sa résurrection et son ascension, commu-

niquaît donc aux apôtres ses volontés suprêmes au sujet de son Église et du rôle qu'ils auraient à remplir. Cf. Matth. xxviii, 20; Marc. xvi, 15-26; Luc. xxiv, 45; Joan. xx, 21, etc.

2° L'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. I, 4-11.

Tout ce passage se rapporte, en effet, à la dernière apparition du Sauveur à ses apôtres, le jour même où il remonta au ciel. Le vers. 3 a résumé toutes les précédentes. Comp. Marc. xvi, 19 et Luc. xxiv, 40-52. De ces trois récits, celui des Actes est le plus complet.

4-5. Le dernier ordre et la dernière promesse du Maître. — *Convescens*. Le participe grec *συνάλιζόμενος*; peut fort bien avoir cette signification, que lui attribuent de nombreux commentateurs anciens et contemporains (d'après la racine *άλιζ*, sel : manger le sel, puis, prendre de la nourriture avec quelqu'un), et qui s'harmonise d'ailleurs avec la conduite de Jésus en différentes occasions citées plus haut (cf. Marc. xvi, 14 et Luc. xxiv, 43; voyez aussi Act. x, 41<sup>b</sup>). D'autres le font dériver de *ἀλιζ*, ensemble, et le traduisent, mais moins bien, par « congrégatus », s'mittant à eux, leur apparaissant à tous. — *Præcepit*. Le grec *παρέγγειλεν* a le « sens emphatique » de commander avec énergie. — *Ab Jerusalemis ne...* Après la résurrection, Jésus avait rejoint aux apôtres de rentrer en Galilée (cf. Matth. xxviii, 7<sup>b</sup>, et les passages parallèles); cette fois, il veut qu'ils demeurent à Jérusalem, car c'est dans la ville sainte, dans la capitale de l'ancienne théocratie, que devait être inaugurée l'Église, conformément aux oracles prophétiques. Cf. Is. ii, 3; Mich. iv, 2, etc. — *Promissionem Patris*. C. à-d., l'accomplissement de cette promesse, faite depuis longtemps par Dieu (cf. Is. xlv, 3; Joel, ii, 28, etc.) Ou bien, l'abstrait pour le concret : l'Esprit-Saint, promis par Dieu le Père. — *Quam... per os...* Le grec a simplement : Que vous avez entendue de moi. Sur ce fait, comp. Luc. xii, 12 et xiv, 41; Joan. xiv, 16, 26; xv, 26 et xvi, 17. — *Quia...* (vers. 5). Jésus va préciser davantage encore les mots « la promesse du Père ». — *Joannes...* *eos autem...* Le précurseur lui-même avait établi cette distinction entre son baptême et celui de Moïse. Cf. Matth. iii, 11 (voyez les notes); Marc. i, 8; Luc. iii, 16. — *Spiritus sanctus*.

aqua, vos autem baptizabimini Spiritu sancto non post multos hos dies.

6. Igitur qui convenerant, interrogabant eum, dicentes : Domine, si in tempore hoc restitues regnum Israel ?

7. Dixit autem eis : Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate ;

8. sed accipietis virtutem supervenientis Spiritus sancti in vos, et eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæa et Samaria, et usque ad ultimum terræ.

9. Et cum hæc dixisset, videntibus illis, elevatus est, et nubes suscepit eum ab oculis eorum.

vous, vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint dans peu de jours.

6. Ceux donc qui se trouvèrent réunis l'interrogèrent en disant : Seigneur, est-ce maintenant que vous rétablirez le royaume d'Israël ?

7. Il leur répondit : Ce n'est point à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité ;

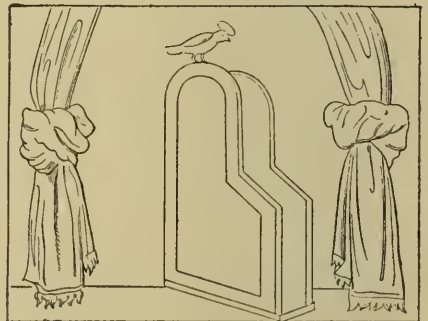
8. mais vous recevrez la force du Saint-Esprit qui descendra sur vous ; et vous serez mes témoins à Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.

9. Après qu'il eut dit ces paroles, sous leurs regards il fut élevé, et une nuée le déroba à leurs yeux.

D'après le grec : dans l'Esprit-Saint. Être baptisé (c.-à-d., plongé) dans l'Esprit de Dieu est une métaphore qui désigne une effusion abondante de cet Esprit. — *Non post multos...* Seulement dix jours plus tard. Cf. II, 1.

6-8. Question indiscreète des apôtres au sujet du royaume d'Israël et réponse de Notre-Seigneur. — *Qui convenerant.* Plus exactement, d'après le grec : Eux donc, rassemblés. C'est la suite de la réunion mentionnée au vers. 4<sup>a</sup>. — *Si* est une interrogation abrégée, à la manière hébraïque : Dites-nous si... Cf. VII, 1 ; XIX, 2 ; XXI, 37, etc. — *In tempore hoc.* C.-à-d., prochainement, après les « jours peu nombreux » dont il vient d'être parlé (cf. vers. 5). — *Restitues regnum...* Jésus avait fréquemment parlé à ses apôtres du royaume de Dieu qu'il était venu fonder (comp. le vers. 3<sup>b</sup>). La question qu'ils lui posent montre combien ils l'avaient imparfaitement compris, puisque, à leurs yeux, il s'agissait avant tout de la reconstitution par le Messie d'un royaume temporel, très brillant, dont les descendants d'Abraham seraient les sujets principaux. Sur ce point, ils partageaient donc encore les préjugés et les espérances « nationales » de leurs compatriotes. — *Non est vestrum...* (vers. 7). Au lieu de satisfaire la vaine curiosité des siens, Jésus va donner à leurs pensées une direction tout ensemble plus relevée et plus pratique. — *Tempora vel momenta* est une bonne traduction du grec χρόνος ἢ στιγμής. Le premier de ces deux substantifs est plus général ; le second est plus précis : des périodes de temps plus ou moins longues, et leurs parties déterminées. — *In sua potestate.* Dieu est le maître absolu du temps et de ce qui s'y passe ; il ne convient donc pas que les hommes veuillent connaître d'avance, d'une façon indiscreète, le résultat de ses décrets éternels. — *Sed accipietis...* (vers. 8). Voilà qui valait mieux, pour les apôtres, que de s'occuper d'un avenir dont le Seigneur se réservait le secret. — *Virtutem.* C'est, en effet, surtout de force et de courage qu'ils avaient besoin, pour rem-

plir, parmi des périls et des difficultés de toute sorte, leur ministère très noble, mais délicat, de témoins du Christ : *eritis mihi...* La suite de ce livre raconte à tout instant leurs traits de vaillance. — Un quadruple théâtre est désigné à leur activité : la capitale du peuple juif, la province de Judée, la Samarie, le monde entier :



L'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, debout sur une chaire qui représente l'Église. (Catacombes.)

*in Jerusalem, et in..., et usque...* Jusqu'au martyre de saint Étienne, les apôtres ne prêchaient qu'à Jérusalem et en Judée ; ensuite le diacre Philippe, puis saint Pierre et saint Jean, allèrent évangéliser la Samarie (cf. VIII, 5 et ss.), cette province désormais mûre pour la moisson (cf. Joan. IV, 35) ; finalement, ils s'élançèrent peu à peu jusqu'aux extrémités du monde alors connu. Voyez l'Introd., p. 606. Le royaume établi par le Messie sera donc universel.

9-10. Jésus remonte au ciel ; deux anges apparaissent aux apôtres pour les consoler et les reconforter. — *Cum hæc..., videntibus...* Détails très précis. Les paroles du Sauveur retentissaient encore aux oreilles des apôtres, et ils le contemplaient de leurs yeux au moment de son ascension ; ils ne purent donc pas plus douter



10. Et comme ils contemploient attentivement le ciel pendant qu'il s'en allait, voici que deux hommes se présentèrent à eux en vêtements blancs,

11. et dirent : Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous là à regarder au ciel? Ce Jésus, qui du milieu de vous a été élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu aller au ciel.

12. Alors ils revinrent à Jérusalem, de la montagne appelée des Oliviers, qui est près de Jérusalem, à la distance du chemin d'un jour de sabbat.

13. Lorsqu'ils furent rentrés, ils montèrent dans la chambre haute où demeuraient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, et Simon le Zélote, et Jude, frère de Jacques.

10. Cumque intuerentur in cælum euntem illum, ecce duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis,

11. qui et dixerunt : Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum? Hic Jesus, qui assumptus est a vobis in cælum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cælum.

12. Tunc reversi sunt Jerosolyman, a monte qui vocatur Oliveti, qui est juxta Jerusalem, sabbati habens iter.

13. Et cum introissent in cenaculum, ascenderunt ubi manebant Petrus et Joannes, Jacobus et Andreas, Philippus et Thomas, Bartholomæus et Matthæus, Jacobus Alphæi et Simon Zelotes, et Judas Jacobi.

de ce fait que de la résurrection de Jésus. — *Elevatus est* (ἐπιήχθη). Cette expression marque le moment exact où le corps sacré de Notre-Seigneur commença à s'élever au-dessus du sol. — *Et nubes suscepti...*: comme au jour de la transfiguration. Cf. Matth. xvii, 5. — *Cumque intulerunt*. Le grec ἀνεβήσαντες suppose un regard fixe, prolongé. Jésus emportait avec lui les cœurs de ses disciples, et ceux-ci ne pouvaient détacher leurs yeux de l'endroit où ils l'avaient vu disparaître. — *Duo viri in... albis*. Des anges, revêtus de la forme humaine, comme après la résurrection. Cf. Marc. xvi, 5; Joan. xx, 12, etc. — *Viri* (ἄνδρες). Ici et en beaucoup d'autres endroits analogues du livre des Actes (cf. vers. 16; II, 14<sup>b</sup>, 22, 29; III, 12; V, 35; VII, 2, etc.), ce mot rend l'aostrophe plus solennelle, plus pressante, plus respectueuse et plus affectueuse. — *Gablaei*. Les apôtres paraissent avoir tous appartenu à la Galilée, à part Judas, qui était très probablement originaire de la Judée (voyez Matth. x, 4 et les notes). Ce nom semble indiquer en outre qu'ils furent seuls témoins de l'ascension de Jésus. Cf. Marc. xvi, 14, 19. — *Quid statis...?* Comme si leur Maître allait leur réapparaître bientôt, pour demeurer encore avec eux. Cette parole a donc pour but de les exciter à l'action. — *Hic Jesus qui...* Par conséquent, le même Jésus-Christ, le même Verbe incarné. — *Sic veniet...*: au jour de son second avènement, à la fin du monde. Promesse consolante, qui explique la réflexion de saint Luc dans son autre récit (Luc. xxiv, 52): Ils (les apôtres) revinrent à Jérusalem avec une grande joie. L'adverbe *sic* est très accentué: de la même manière, dans une même majesté. Cf. Matth. xxiv, 30; Luc. xxi, 27; Apoc. i, 7, etc. — De nos jours, les adversaires de l'authenticité et de la véracité de notre livre ont souvent affirmé qu'il existe des contradictions entre ce

récit de l'ascension et celui du troisième évangile. « Sans doute il y a des différences manifestes, répond un auteur protestant; mais pas de contradiction réelle. » Et les différences se ramènent à celle-ci: la narration évangélique est plus courte, celle des Actes est plus détaillée. Les traits communs sont multiples.

3° Les apôtres, réunis dans le cenacle, élisent un successeur à Judas. I, 12-26.

12-14. Ils se retirent dans le cenacle, avec la mère de Jésus et de nombreux disciples. — *Reversi sunt*. Ce verbe (ἐπέστρεψαν) est une des expressions caractéristiques de saint Luc. — *A monte... Oliveti* (ὀλιβῶρος). C.-à-d., de l'Oliveraie. Le nom le plus usuel était: mont des Oliviers. Cf. Zach. xiv, 4; Matth. xxi, 1; xxiv, 3, etc. Sur cette colline célèbre, voyez Matth. xxi, 1 et le commentaire. C'est de son sommet principal que Jésus monta au ciel, d'après une tradition déjà signalée par Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 41, 43. — *Sabbati... iter*. Les Juifs nommaient ainsi la distance qu'il était permis de franchir en un jour de sabbat (2 000 coudées d'après les règles traditionnelles; environ 1 000<sup>m</sup>). Des poteaux indicateurs étaient plantés à cette distance sur les routes qui allaient de Jérusalem à Bethel, à Béthoron, à Hébron et à Jéricho; c.-à-d., aux quatre points cardinaux. — *Cum introissent...* (vers. 13). Ce n'est point à ce verbe, mais à *ascenderunt*, qu'il faut rattacher les mots *in cenaculum*. Lorsqu'ils furent entrés (dans la ville, ou dans la maison), ils montèrent dans le cenacle. Le mot grec ὑπερῶν désigne une chambre haute, par opposition au rez-de-chaussée; ce que les Hébreux nommaient *alipah* (cf. ix, 37; Marc. xiv, 15; Luc. xii, 12, etc.). L'article qui le précède (τὸ ὑπερῶν) paraît indiquer que le narrateur avait en vue un appartement bien connu des chrétiens; peut-être celui où Jésus avait naguère mené l'agneau pascal et institué

14. Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione, cum mulieribus, et Maria matre Jesu, et fratribus ejus.

15. In diebus illis, exurgens Petrus in medio fratrum, dixit (erat autem turba hominum simul fere centum viginti) :

16. Viri fratres, oportet impleri Scripturam, quam prædixit Spiritus sanctus per os David de Juda, qui fuit dux eorum qui comprehenderunt Jesum ;

14. Eux tous persévéraient d'un commun accord dans la prière avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et ses frères.

15. En ces jours-là, Pierre, se levant au milieu des frères, qui étaient rassemblés au nombre d'environ cent vingt, leur dit :

16. Mes frères, il fallait que s'accomplît ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture, par la bouche de David, au sujet de Judas, qui a été le guide de ceux qui ont arrêté Jésus.

la sainte Eucharistic. Cf. Marc. xiv, 15 ; Luc. xxii, 12. C'est à tort que plusieurs interprètes contemporains ont pensé à une chambre située dans l'un des édifices qui entouraient le temple. — *Ubi manebant...* D'après Luc. xxiv, 53, ils ne sortaient de cette retraite que pour aller prier dans le lieu saint. — *Petrus et Joannes...* Dans son évangile, vi, 14-16 (voyez les notes), saint Luc avait déjà cité cette liste pour Théophile ; mais il convenait qu'il la répât en tête du livre où les apôtres jouent un si grand rôle. Il y fait quelques changements, très légers : dans les meilleurs manuscrits grecs comme dans la Vulgate, le disciple bien-aimé est placé immédiatement après saint Pierre ; saint André passe du second rang au quatrième ; Thomas est directement associé à Philippe (cf. Joan. xiv, 58), etc. Le traître a naturellement disparu. Voyez Matth. x, 2-4 et le commentaire. — *Erant perseverantes.* Construction qui marque la durée et l'intensité de l'acte. Cf. vi, 4, etc. — *Unanimiter* traduit fort bien le grec ὁμοθυμαδόν, qui est une des expressions favorites de saint Luc dans ce livre. — *In oratione.* Les apôtres et les disciples qui s'étaient joints à eux sentaient qu'ils ne pouvaient pas mieux se préparer que par la prière au don céleste qu'ils attendaient. Comp. le vers. 4. Dans les Actes comme dans son évangile, notre auteur aime à signaler les prières. Comp. les vers. 24-25 ; ii, 47 ; iii, 8 ; iv, 24-30, etc. — *Cum mulieribus.* Il n'y a pas d'article dans le texte original : avec des femmes. Il s'agit surtout des pleuses Galléennes qui accompagnaient Jésus et lui rendaient des services si dévoués durant ses voyages (entre autres, Marie Madeleine, Salomé, Marie femme de Cléophas). Cf. Luc. viii, 2-3. Venues à Jérusalem pour la récente Pâque, elles avaient assisté aux derniers moments du divin Maître (cf. Matth. xxvii, 55-56 ; Luc. xxiv, 22) et avaient été favorisées de ses premières apparitions après sa sortie du tombeau (cf. Matth. xxviii, 9-10 ; Marc. xvi, 9 ; Joan. xx, 11 et ss.). Les voiles de nouveau à Jérusalem avec les apôtres. — *Et Maria...* C'est en qualité de mère du Sauveur que Marie est nommée à part ; la conjonction καί, « et », a précisément ici le sens de « imprimis », en particulier. C'est la dernière fois que la sainte Vierge est mentionnée dans les livres histo-

riques du Nouveau Testament : il est touchant de la voir en prière avec l'Église naissante. — *Et fratribus ejus.* Les frères de Jésus. Il n'y a pas d'ambiguïté dans le grec, où le pronom est au masculin. Sur cette expression, voyez Matth. xiii, 55 et le commentaire. D'après Joan. vii, 5 (comp. Marc. iii, 21), les proches du Sauveur s'étaient montrés incrédules à son égard durant sa vie publique ; mais sa résurrection avait triomphé de leur incrédulité. Cf. I Cor. xv, 7.

15-22. Discours de saint Pierre, proposant de donner un successeur à Judas. — *In diebus illis.* Vague formule, à la manière hébraïque. Elle est déterminée par le contexte : entre l'Ascension et la Pentecôte. — *Exurgens (ἀναστὰς) :* pour prendre la parole. Formule solennelle d'introduction. Cf. ii, 14 ; xiii, 16 ; xv, 7, etc. Aussitôt après le départ de Jésus, saint Pierre se met à remplir son rôle de chef du collège apostolique et de l'Église. Cf. Matth. xvi, 18-19 ; Luc. xxii, 31-32 ; Joan. xxi, 15 et ss. — *In medio fratrum* (telle est la meilleure leçon ; dans quelques manuscrits grecs : au milieu des disciples). Les premiers chrétiens se donnaient déjà mutuellement le nom de frères, qui est souvent employé dans les Actes et les épîtres. — *Frat autem...* Détail rétrospectif, qui nous renseigne sur le nombre des disciples alors réunis dans le cénacle. — *Turba hominum.* Littéral. dans le grec : une foule de noms ; c.-à-d., de personnes, un nom représentant un individu. Comp. Apoc. iii, 4. L'expression est classique dans ce sens. — *Centum viginti* est un chiffre relativement considérable. Il est vrai que Jésus avait apparu naguère à plus de 500 disciples (cf. I Cor. xv, 6) ; mais rien ne prouve que ce fût à Jérusalem. — *Viri fratres* (vers. 16). Le discours a deux parties, qui commencent l'une et l'autre par le mot « oportet » (cf. vers. 21). La première, vers. 16-20, est historique, et rappelle qu'en vertu des divins oracles le traître Judas devait disparaître du collège apostolique ; dans la seconde, vers. 21-22, toute pratique, saint Pierre propose de lui élire un successeur. — *Oportet...* Mieux vaudrait l'imparfait, d'après la leçon la mieux garantie (ἔδει) : Il fallait que s'accomplît... Il y avait une nécessité divine à cela ; nécessité qui laissait d'ailleurs à l'apôtre infidèle sa pleine liberté. —



17. Il était compté parmi nous, et il avait reçu sa part de notre ministère.

18. Cet homme, après avoir acquis un champ avec le salaire du crime, se pendit et se brisa par le milieu, et toutes ses entrailles se répandirent.

17. qui connumeratus erat in nobis, et sortitus est sortem ministerii hujus.

18. Et hic quidem possedit agrum de mercede iniquitatis; et suspensus crepuit medius, et diffusa sunt omnia viscera ejus.

*Scripturam quam...* La prophétie en question ne sera citée que plus bas, vers. 20. — *Prædixit Spiritus... per...* En effet, comme le dit ailleurs saint Pierre (II Petr. I, 21), « c'est inspirés par l'Esprit-Saint » que les prophètes avaient parlé.

mettre cette opinion, car il nous semble nature que l'orateur, après avoir rappelé le crime de Judas, dise aussi quelques mots de son châtiment. On a fait à leur sujet une objection plus grave, que répètent l'un après l'autre les exé-



MAXIMVS PEGIT CVM SVIS

Saint Pierre. (D'après une ancienne mosaïque.)

Passage important pour démontrer l'inspiration des saintes Écritures. — *De Juda.* Le traître va être caractérisé par quelques traits rapides, mais qui décrivent toute son infamie. — *Dux eorum qui...* Il leur montra le chemin, dit le grec (ὁδὸν αὐτοῦ); il fut leur guide. Allusion à la scène racontée Luc. xxii, 47. — *Qui connumeratus...* (vers. 17; le grec dit « quia » au lieu de « qui »). Judas avait eu l'insigne honneur d'être choisi parmi les douze disciples les plus intimes du Sauveur. — *Et sortitus est...* Mieux : « Et illi obtigit (ὄξυζεν) sortem (dans le sens de « pars, officium ») ministerii hujus. » C'est-à-dire qu'il avait reçu en partage une fonction semblable à celle des autres apôtres de Jésus. Cette proposition est donc à peu près synonyme de la précédente. — *Ministerii (δουλοῦντος).* Appellation très modeste pour désigner l'apostolat. Comp. le vers. 25; xx, 24, etc. C'est un « service » à l'égard de Dieu et des hommes. — *Et hic quidem...* (vers. 18). D'après quelques commentateurs, ce verset et le suivant ne feraient point partie du discours de saint Pierre, dont ils troubleraient, dit-on, la suite et l'ordonnance; ils formeraient une parenthèse insérée par l'auteur des Actes. Avec d'autres nombreux interprètes de toutes les écoles, nous ne voyons pas la nécessité d'ad-

gées rationalistes : leur contenu serait en complet désaccord avec la narration du premier évangile relative à la fin terrible du traître. Cf. Matth. xxvii, 8-9. Le commentateur va montrer qu'il n'en est rien, et que les divergences sont plus apparentes que réelles. — Tout d'abord, les mots *possedit* (d'après le grec : il acquit) *agrum...* ne signifient pas nécessairement que Judas acheta lui-même le champ du potier avec l'infâme salaire de son crime (*de mercede...*). Les trente deniers qu'il avait reçus du sanhédrin ayant servi à cette emplette, c'est par une figure de rhétorique, très fréquente dans tous les temps et dans tous les pays, que saint Pierre la lui attribue, quoiqu'elle ait été faite en réalité par les prêtres. — *Et suspensus.* Dans le grec, ce détail est remplacé par *πρηνής γενόμενος* (« pronus factus » dans l'Italie), étant tombé en avant. Ces deux faits non plus ne sont point contradictoires : ils peuvent fort bien avoir eu lieu successivement, comme l'explique saint Augustin : « Et collum sibi alligavit (conformément au récit de saint Matthieu), et dejectus in faciem discerptus est medius » (ainsi qu'il est dit lui-même). La corde avec laquelle le misérable s'était pendu, on la branche de l'arbre à laquelle il l'avait attachée, s'étant brisée, son

19. Et notum factum est omnibus habitantibus Jerusalem, ita ut appellaretur ager ille, lingua eorum, Haceldama, hoc est, Ager sanguinis.

20. Scriptum est enim in libro Psalmorum : Fiat commoratio eorum deserta, et non sit qui inhabitet in ea, et episcopatum ejus accipiat alter.

21. Oportet ergo ex his viris, qui nobiscum sunt congregati in omni tempore, quo intravit et exivit inter nos Dominus Jesus,

22. incipiens a baptisinate Joannis usque in diem qua assumptus est a nobis, testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis.

23. Et statuerunt duos : Joseph, qui

19. Le fait a été si connu de tous les habitants de Jérusalem, que ce champ a été nommé dans leur langue Haceldama, c'est-à-dire, Champ du sang.

20. Car il est écrit dans le livre des Psaumes : Que leur demeure devienne déserte et qu'il n'y ait personne qui l'habite, et qu'un autre reçoive son ministère.

21. Il faut donc que, parmi les hommes qui ont été en notre compagnie pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu avec nous,

22. à commencer depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, il y en ait un qui devienne avec nous témoin de sa résurrection.

23. Ils en présentèrent deux : Joseph

corps tomba à terre, de la manière indiquée, et alors *crepuit... et diffusa sunt...* — *Et notum...* (vers. 19). Ce qui fut bientôt connu dans toute la ville, ce n'est pas seulement la mort épouvantable du traître, mais aussi la circonstance préliminaire exposée par saint Matthieu, c.-à-d., l'acquisition du champ avec le prix de la trahison et du meurtre ; de là le nom de *Haceldama* (voyez notre commentaire du premier évangile, p. 180). — Quelque sentiment que l'on adopte sur le véritable auteur des vers. 18 et 19, il est évident que les mots *lingua eorum* et *hoc est, Ager...* n'ont pas été prononcés par saint Pierre, qui parlait précisément lui-même en araméen, mais ajoutés par saint Luc, pour ses lecteurs grecs. — *Scriptum est...* (vers. 20). Saint Pierre cite maintenant la prophétie de David, qu'il avait annoncée dès le début de son discours (cf. vers. 16). Quand on remonte à la source, on voit que sa citation se dédouble, car elle est empruntée dans sa première partie, *Fiat... in ea*, au Ps. LXXIII (hébr., LXIX), 26 ; dans la seconde : *Episcopatum... alter*, au Ps. CVIII (hébr., CIX), 8. La particule *et* qui sépare les deux textes signifie donc : Il est au-si écrit que... — *Fiat...* Le premier texte est cité assez librement et sous une forme abrégée, d'après les LXX. — *Commoratio...* Dans l'hébreu : leur porc à bétail. Et tel est à peu près aussi le sens du grec *ἐπικολή*, bercail. Il est à noter qu'au lieu du pluriel *eorum* les manuscrits grecs du livre des Actes emploient presque tous le singulier (*αὐτοῦ*) ; de même l'Itala (« fiat ager illius desertus »), le syriaque et plusieurs Pères ; il est donc tout à fait probable que saint Pierre aura fait cette légère modification au texte, pour rendre l'application à Judas plus claire et plus directe. Le Ps. LXXIII convient d'ailleurs certainement au Messie, au moins dans le sens typique, comme le prouvent les applications diverses que le Nouveau Testament fait de lui à Jésus. Cf. Matth. XXVII, 34 ; Joan. II, 17 ; xv, 25 ; XIX, 28 ; Rom. xv, 3, etc. David y parle de ses ennemis, qu'il maudit en tant qu'ils s'é-

taient dressés contre le roi légitime élu par Dieu, et dont il souhaite la destruction. Mais les Israélites insurgés contre David étaient l'image des adversaires de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en particulier de Judas, le plus infâme de tous. — *Episcopatum ejus...* D'après l'hébreu : Qu'un autre prenne sa fonction. Saint Pierre cite d'après les LXX : τὴν ἐπισκοπὴν αὐτοῦ, son rôle de surveillant. Dans la première épître du prince des apôtres (I Petr. v, 2), ce mot désigne les fonctions sacerdotales ; plus tard il fut réservé pour marquer la dignité épiscopale. Dans le Ps. CVIII, ce texte se rapporte directement à un puissant calomniateur de David, auquel le roi-poète souhaite d'être privé de son haut emploi ; l'application faite ici par saint Pierre à Judas, en vertu d'une révélation surnaturelle, est donc pareillement typique. — De même que le premier des deux oracles avait parlé du vide produit dans le collège apostolique par la mort du traître, de même le second mentionne la nécessité de combler ce vide, comme saint Pierre va le dire dans sa seconde partie : *Oportet ergo...* (vers. 21). — *Ex his... qui...* Condition extérieure que devait remplir le futur apôtre : il fallait qu'il eût été témoin oculaire de toute la vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa résurrection. — Les mots *intravit et exivit* sont un hébraïsme, qui représente tout l'ensemble d'une vie, ou d'une période déterminée. Cf. ix, 28 ; I Reg. XXIX, 6 ; Ps. CXX, 8, etc. Dans le cas présent : toutes les relations de Jésus avec ses disciples les plus intimes pendant sa vie publique. — *A baptisinate... usque...* Ici comme dans les évangiles, le ministère du précurseur est regardé comme le point de dé part de celui de Notre-Seigneur. Cf. Matth. III, 1 et ss. ; Marc. I, 1 et ss. ; Luc. III, 1 et ss. — *Testem resurrectionis...* Ce grand miracle était, en effet, « la vérité centrale » que les apôtres étaient appelés à annoncer au monde ; or, pour la démontrer avec plus de force, il était bon d'avoir connu Jésus avant sa passion.

23-26. Élection de saint Mathias. — *Statuerunt.* Le verbe grec *ἔστησαν* (la leçon *ἔστησαν*, et





Maeldana. (D'après une photographie.)

vocabatur Barsabas, qui cognominatus est Justus, et Mathiam.

24. Et orantes dixerunt : Tu, Domine, qui corda nosti omnium, ostende quem elegeris ex his duobus unum,

25. accipere locum ministerii hujus et apostolatus, de quo prævaricatus est Judas, ut abiret in locum suum.

26. Et dederunt sortes eis; et cecidit sors super Mathiam, et annumeratus est cum undecim apostolis.

appelé Barsabas, surnommé le Juste, et Mathias.

24. Et se mettant en prières, ils dirent : Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous, montrez lequel de ces deux vous avez choisi

25. pour occuper la part du ministère et de l'apostolat que Judas a quittée par son crime, pour s'en aller en son lieu.

26. Alors ils tirèrent au sort; et le sort tomba sur Mathias, qui fut mis au rang des onze apôtres.

## CHAPITRE II

1. Et cum complerentur dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco.

2. Et factus est repente de cælo sonus,

1. Lorsque le jour de la Pentecôte fut arrivé, ils étaient tous ensemble dans un même lieu.

2. Tout à coup il se produisit, venant

singulier, est peu garantie) peut se traduire par « proposuerunt ». Saint Pierre consulta sans doute l'assemblée, et les disciples qui réunirent le plus de suffrages furent désignés comme candidats. — *Joseph... Barsabas*. Le nom personnel et le nom patronymique, puisque le second signifie : fils de Schéba (*Bar-Séba'* ; selon d'autres : fils de Sabba, *Bar-Sabba'*). — *Cognominatus... Justus*. Ἰουστὸς : surnom latin, avec une désinence grecque. Ce Joseph, dont une ancienne tradition fait, ainsi que saint Mathias, un des soixante-douze disciples (voyez saint Épiphan., I, 20, et Eusèbe, *Hist. eccl.*, I, 12, 1), avait donc jusqu'à trois noms. — *Mathiam*. C'est l'hébreu *Matīah*, don de Jéhovah; appellation presque identique à celle de saint Matthieu. — *Orantes dixerunt*. Remarquez que les apôtres n'osent pas faire eux-mêmes le choix; il leur semblait à bon droit que le nouvel élu devait être choisi directement par Dieu, comme eux autrefois. — C'est probablement à Notre-Seigneur Jésus-Christ que s'adresse l'apostrophe *Domine*; par conséquent aussi, toute la prière. — *Qui corda nosti...* Il fallait cette qualité pour connaître et désigner celui des deux candidats qui était le plus digne : *ostende quem...* Cf. Jer. xvii, 10, etc. — *Locum ministerii...* (vers. 25). Telle paraît être la meilleure leçon, au lieu de la variante « sortem ministerii hujus », qu'on rencontre en de nombreux manuscrits grecs et ailleurs. Comp. le vers. 17. — *De quo prævaricatus...* Simplement dans le grec : (L'apostolat) dont Judas s'est retiré; c.-à-d., qu'il a abandonné. — *Locum ut... in locum...* sont ici un euphémisme terrible, car le lieu propre à Judas (τὸν ἔδωκον) n'est autre que l'enfer. Voyez Matth. xxvi, 24 et les notes. — *Dederunt sortes...* Méthode souvent employée dans l'Ancien Testament, lorsqu'on voulait laisser à la Providence

le choix d'une personne ou d'une chose. Cf. Lev. vi, 8; Num. xxvi, 52 et ss.; Jos. vii, 14; I Reg. x, 30 et s.; I Par. xxiv, 5; Prov. xvi, 23, etc. Peut-être consistait-elle dans l'occasion présente, d'après une très ancienne coutume, à mettre dans un sachet deux tablettes sur lesquelles étaient écrits les noms des candidats et à tirer l'une d'elles, qui désigna l'élu de Dieu.

§ II. — *L'Église est fondée à Jérusalem le jour de la Pentecôte*. II, 1-47.

1° L'Esprit-Saint descend miraculeusement sur les apôtres et les disciples réunis dans le cénacle. II, 1-13.

CHAP. II. — 1-4. Le prodige. — *Cum complerentur...* Le grec emploie le singulier : Le jour de la Pentecôte étant accompli; c.-à-d., étant arrivé. Expression tout hébraïque. Cf. Gen. xxiv, 44; Ex. vii, 25; Jer. xxxvi, 10; Luc. i, 57; II, 21, etc. — *Pentecostes*. Nom grec (ἡ πεντηκοστή, le cinquantième; sous-ent. ἡμέρα, jour), donné à la fête antérieurement appelée des Semaines (cf. Ex. xxxiv, 2) ou de la Moisson (cf. Ex. xxiii, 16), parce qu'on la célébrait cinquante jours après le lendemain de la Pâque. Cf. Lev. xxiii, 15 et ss.; Deut. xvi, 9 et ss.; II Mach. xii, 31-32. C'était l'une des trois plus grandes solennités religieuses des Juifs, et les hommes étaient tenus, à moins d'empêchement grave, de venir la célébrer à Jérusalem : circonstance providentielle dans le cas présent, pour la diffusion plus prompte de l'évangile. — *Erant omnes...* tous ceux que le narrateur a mentionnés plus haut, I, 15; les disciples aussi bien que les apôtres. — *In eodem loco*: dans l'appartement où ils se réunissaient depuis l'ascension. Cf. I, 13. — *Et factus est...* Les versets 2 et 3 décrivent deux phénomènes extérieurs miraculeux, dont le pré-



du ciel, un bruit comme celui d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis.

3. Et ils virent paraître des langues séparées les unes des autres, qui étaient comme de feu, et qui se posèrent sur chacun d'eux.

4. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que l'Esprit saint leur donnait de s'exprimer.

5. Or il y avait à Jérusalem des Juifs pieux qui y séjournaient, de toutes les nations qui sont sous le ciel.

6. Après que ce bruit se fut fait entendre, ils accoururent en foule, et ils furent stupéfaits, parce que chacun les entendait parler dans sa propre langue.

tanquam advenientis spiritus vehementis, et replevit totam domum ubi erant sedentes.

3. Et apparuerunt illis dispersitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum.

4. Et repleti sunt omnes Spiritu sancto, et cœperunt loqui variis linguis, prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis.

5. Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natione quæ sub cælo est.

6. Facta autem hac voce, convenit multitudo, et mente confusa est, quoniam audiebat unusquisque lingua sua illos loquentes.

mier frappa le sens de l'ouïe, le second le sens de la vue. — *De cælo sonus...* Ce fut un bruit aussi soudain que violent, qui venait des régions supérieures de l'air, et qui ressemblait au vent lorsqu'il souffle en tempête (*tanquam... spiritus...*). Il symbolisait la présence de Dieu. Cf. II Reg. v, 24; III Reg. xix, 11; Ps. ciii, 3, etc. En même temps, signe de la puissance irrésistible de l'Esprit-Saint. — Le trait qui suit, *replevit totam...*, marque la grande violence de ce bruit. — *Dispersitæ...* De nombreux interprètes supposent à bon droit que le participe διαπεριζήμενοι est à la forme moyenne : se partageant. — *Linguæ tanquam...* Par conséquent, l'apparence de flammes en forme de langues. Emblème du langage brûlant avec lequel les prédicateurs de l'évangile allaient bientôt prêcher Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Seditque...* Il résulte de cette petite description qu'une masse de feu se présenta d'abord aux regards des disciples, et qu'elle se divisa ensuite en flammes multiples, dont chacune vint se placer sur l'un des assistants. Ce fut là le baptême de feu qu'avait prédit autrefois Jean-Baptiste. Cf. Luc. iii, 16; xii, 49, etc. — *Et repleti sunt...* (vers. 4). Le fait principal est énoncé brièvement ; mais l'expression même marque une effusion tout à fait abondante de l'Esprit divin. — *Et cœperunt...* Troisième manifestation surnaturelle, par laquelle le Saint-Esprit montra qu'il était vraiment descendu sur les premiers chrétiens. — *Loqui variis linguis.* D'après le grec : en d'autres langues (que la leur) ; c.-à-d., en langues étrangères, qu'ils n'avaient jamais apprises. Don extraordinaire, prêté par Notre-Seigneur (cf. Marc xvi, 17 : « Ils parleront des langues nouvelles » ; c.-à-d., inconnues), et qui devint dès lors assez fréquent dans l'Église primitive. Cf. x, 46; xix, 6, et surtout I Cor. xiv, passage regardé à bon droit comme un « locus classicus » en ce qui concerne ce prodige (voyez les commentaires). La présente narration en détermine clairement la nature : voyez en particulier les vers. 6, 8 et ss., 11. C'est sans doute

d'abord entre eux, dans le cénacle, que les apôtres et les disciples se mirent à parler ainsi ; ils le firent ensuite devant le peuple, comme le dit la suite de la narration (cf. vers. 7). — *Prout Spiritus...* Tous ne parlaient donc pas toutes sortes de langues, ni tous le même idiom. Voyez les vers. 8-11. — *Eloqui.* Le mot grec ἀποφθέγγεσθαι est rare et solennel ; il convient fort bien à la situation.

5-13. Vif étonnement produit par ce miracle parmi les Juifs nombreux qui en furent témoins. — *Habitantes* (κατοικοῦντες) : des Juifs étrangers, d'après le contexte, et demeurant à Jérusalem soit d'une manière transitoire (pour la fête, ou pour un temps plus considérable), soit d'une façon perpétuelle. — *Ex omni... quæ...* Hyperbole poétique, qui revient à dire : de nombreuses contrées du monde. Comp. ce mot du roi Hérode Agrippa, cité par Joseph, *Bell. jud.*, II, 6, 4 : « Il n'y a pas une nation dans le monde qui ne contienne quelqu'un de nous. » La suite du livre, les épîtres, les auteurs chrétiens, Juifs et païens des premiers siècles confirment cette assertion. — *Facta... voce* (vers. 6). Comp. Joan. III, 8, où Jésus parle aussi de la voix du vent. Ce bruit avait retenti au loin dans la ville, et beaucoup de ceux qui l'entendirent accoururent à l'endroit d'où il leur avait paru sortir : *convenit multitudo.* Ce dernier mot (πληθος) est un de ceux qui caractérisent saint Luc comme écrivain. — *Mente confusa est.* Bonne traduction de συνεχθή. A la lettre : elle fut troublée, confondue. — *Motif de ce profond étonnement : quoniam audiebat...* — *Lingua.* Le substantif διαλέκτω, employé ici dans le grec, ne désigne pas ce que nous nommons aujourd'hui un dialecte ; il est synonyme de γλώσσα, langue (comp. les vers. 3, 4 et 11; 1, 10<sup>b</sup>, etc.). — *Stupebant* (vers. 7 : ἄσταντοι. Ils étaient hors d'eux-mêmes), et *mirabantur.* Le narrateur insiste sur la très vive admiration des témoins du prodige. Comp. le vers. 12. Ceux-ci vont décrire eux-mêmes, en termes aussi clairs qu'éloquents, vers. 7<sup>b</sup>-11, la merveille qui les

7. Stupebant autem omnes, et mirabantur dicentes : Nonne ecce omnes isti qui loquuntur, Galilæi sunt ?

8. Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram, in qua nati sumus ?

9. Parthi, et Medi, et Ælamitæ, et qui habitant Mesopotamiam, Judæam et Cappadociam, Pontum et Asiam,

10. Phrygiam et Phamphyliam, Ægyptum et partes Libyæ quæ est circa Cyrenen, et advenæ Romani,

11. Judæi quoque et proselyti, Cretes et Arabes, audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei.

12. Stupebant autem omnes, et mira-

7. Ils étaient tous hors d'eux-mêmes ; et dans leur étonnement ils disaient : Tous ces hommes qui parlent ne sont-ils pas Galiléens ?

8. Comment donc chacun de nous les entend-il parler la langue de son pays ?

9. Parthes, Mèdes, Élamites, ceux qui habitent la Mésopotamie, la Judée et la Cappadoce, le Pont et l'Asie,

10. la Phrygie et la Pamphylie, l'Égypte et le territoire de la Libye qui est près de Cyrène, les étrangers résidant à Rome,

11. Juifs ou prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons parler en nos langues des merveilles de Dieu.

12. Ils étaient tous hors d'eux-mêmes,

frappait : *Nonne ecce...* — *Galilæi sunt*. On savait fort bien à Jérusalem que la plupart des disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ étaient originaires de Galilée. Cf. Luc. xxii, 59, etc. — *Quomodo... unusquisque...* (vers. 8). C'est bien en cela que consistait le miracle. Au lieu du prétérit *audivimus*, le grec a le temps présent : ἀκούομεν, nous entendons. De même au vers. 11. — *Linguam... in qua nati...* Locution populaire, qui signifie : la langue de notre pays d'origine, notre langue maternelle. Suit l'énumération (verset 9-11\*) de quinze contrées distinctes où il y avait alors des Juifs ou des prosélytes, et qui se trouvaient représentées à Jérusalem en ce grand jour par quelques-uns d'entre eux. Cette liste nous montre bien à quel point la cité sainte était demeurée le centre du judaïsme. Voyez Josèphe, *Bell. jud.*, vi, 9, 3. Elle est d'ailleurs loin de signaler tous les pays habités à cette époque par des fils d'Israël, puisqu'elle ne mentionne ni l'Achaïe, ni la Macédoine, etc., où la suite de ce livre nous fera rencontrer des Juifs nombreux. Il n'y règne pas un ordre rigoureux ; néanmoins, les contrées sont citées en allant en général de l'est à l'ouest, puis du nord au sud pour la région centrale. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. i et xvii. — *Parthi, Medi, Ælamitæ*. Le premier de ces peuples formait alors un vaste et puissant empire, qui tenait tête à Rome ; il résidait au sud et à l'est de la mer Caspienne. Les Mèdes, autrefois si célèbres, étaient à l'ouest des Parthes ; les Élamites au sud des Mèdes, dans la Susiane et près du golfe Persique. Ils semblent avoir eu tous pour idole le persan et ses dialectes. — *Qui... Mesopotamiam*. Entre le Tigre et l'Euphrate. Là on parlait l'araméen oriental. — *Judæam*. La province de ce nom, ou peut-être même, comme en divers endroits de l'évangile, la Palestine tout entière : dans les deux cas, la langue était l'araméen occidental. Au lieu de la Judée, quelques manuscrits mentionnent la Syrie, ou l'Arménie. — *Cappadociam... et Phamphyliam*. Cinq provinces d'Asie Mineure, dont il sera encore question

plus loin, à propos des voyages de saint Paul, et où l'on parlait soit le grec, soit les idiomes des anciens habitants. *Par Asiam*, il faut entendre l'Asie proconsulaire, située dans la partie occidentale de la grande péninsule. — *Ægyptum*. La Basse-Égypte surtout était remplie d'Israélites ; on en comptait plus d'un million à Alexandrie. — *Partes Libyæ quæ...* La Tripolitaine actuelle, à l'ouest de l'Égypte. On parlait le grec dans ces deux pays. — *Advenæ Romani*. C.-à-d., les Juifs qui résidaient à Rome comme étrangers (*advenæ*, οἱ ἐπιδημοῦντες : expression moins forte que κατοικοῦντες du vers. 5 ; d'ordinaire, elle marque simplement un séjour passager). Les anciens auteurs nous apprennent qu'ils y étaient en assez grand nombre, pour la plupart anciens captifs amenés par Pompée, puis affranchis. Voyez Cicéron, *Pro Flacco*, c. 28 ; Horace, *Sat.*, i, 5, etc. — Les mots *Judæi... et proselyti* (vers. 11) forment une sorte de récapitulation ; ils retombent sur tous les noms qui précèdent, et pas seulement sur « *advenæ Romani* » : Nous tous, qui sommes « soit Juifs, soit prosélytes » (c'est ainsi qu'il faut traduire le grec). Sur les prosélytes, voyez Matth. xxiii, 15, et le commentaire. — *Cretes et Arabes*. La place extraordinaire donnée à ces deux peuples dans la liste, qui paraissait close, prouve que celle-ci n'est point artificielle, mais composée d'après un document authentique. Les Crétois parlaient grec ; les Arabes avaient leur propre langue, qui vit toujours. — *Audivimus eos...* Même remarque qu'au vers. 8 ; mais elle est bien plus frappante après cette longue énumération. — *Magnalia Dei*. Les grandeurs de Dieu, les choses magnifiques opérées par lui : tel était le thème que les apôtres et les disciples développaient en diverses langues, sous l'influence de l'Esprit-Saint. — *Stupebant* (vers. 12 ; de nouveau ἐξίσταντο dans le grec, comme au vers. 7). On comprend que l'étonnement causé par ce prodige, inouï jusqu'alors, n'eût pas de bornes. — *Mirabantur ad...* Dans le grec : Ils étaient dans l'embarras (διηπόρουν) les uns à l'égard



et dans leur étonnement ils se disaient les uns aux autres : Que veut dire ceci ?

13. Mais d'autres disaient en se moquant : Ils sont pleins de vin nouveau.

14. Alors Pierre, se présentant avec les onze, éleva la voix et leur dit : Hommes Juifs, et vous tous qui séjournez à Jérusalem, sachez bien ceci, et prêtez l'oreille à mes paroles.

15. Ces hommes ne sont pas ivres, comme vous le supposez, car il n'est que la troisième heure du jour.

16. Mais il arrive ce qui a été dit par le prophète Joël :

17. Il arrivera dans les derniers jours, dit le Seigneur, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes.

18. Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes, en ces jours-là je répandrai de mon Esprit, et ils prophétiseront.

bantur ad invicem, dicentes : Quidnam vult hoc esse ?

13. Alii autem irridentes dicebant : Quia musto pleni sunt isti.

14. Stans autem Petrus cum undecim, levavit vocem suam, et locutus est eis : Viri Judæi, et qui habitatis Jerusalem universi, hoc vobis notum sit, et auribus percipite verba mea.

15. Non enim, sicut vos æstimatis, hi ebrii sunt, cum sit hora diei tertia ;

16. sed hoc est quod dictum est per prophetam Joel :

17. Et erit in novissimis diebus, dicit Dominus, effundam de Spiritu meo super omnem carnem ; et prophetabunt filii vestri et filiae vestrae, et juvenes vestri visiones videbunt, et seniores vestri somnia somniabunt.

18. Et quidem super servos meos, et super ancillas meas, in diebus illis effundam de Spiritu meo, et prophetabunt.

des autres. C.-à-d. qu'ils ne savaient comment expliquer un tel phénomène, et qu'ils s'interrogeaient mutuellement pour tâcher de l'éclaircir ensemble. — *Alii... irridentes* (vers. 13). D'où il suit que les premiers, qui formaient la majorité, traitaient le fait avec respect, et lui soupçonnaient une origine divine. Ceux-ci l'interprètent avec une malignité grossière (*quia musto...*), tournant en ridicule le saint enthousiasme auquel se livraient les disciples et le bruit un peu confus de leur langage. Le mot « mustum » ne désigne pas nécessairement du vin nouveau ; il convient aussi pour représenter le vin doux, fabriqué dès cette époque avec des raisins secs.

2° Discours de saint Pierre à la foule. II, 14-36.

14. Introduction. — *Stans*. Dans le grec, *στῆθεὶς* : locution solennelle. Cf. v, 20 ; xvii, 22 ; xxvii, 21. — *Petrus*. Ici encore (cf. i, 15 et ss.), et durant toute la première partie du livre, il joue le rôle principal, en vertu de sa primauté. Saint Augustin fait remarquer très justement la transformation qui s'est opérée dans le prince des apôtres, lequel, naguère effrayé à la voix d'une servante, s'adresse maintenant avec intrépidité à une foule nombreuse pour prêcher Jésus-Christ, sans redouter aucun péril. — *Cum undecim*. Ils sont mentionnés comme les chefs secondaires de l'Église. Groupés autour de Pierre, ils l'approuvaient de la voix et du geste. Cf. v, 29, etc. — *Locutus est* (*ἀπεφώνησεν*, comme au vers. 3<sup>b</sup>). Deux parties dans ce discours plein d'à-propos : après un très court exorde, verset 14<sup>b</sup>, saint Pierre explique à la foule la vraie nature du prodige dont elle était témoin, versets 15-21 ; il démontre ensuite le caractère messianique et l'autorité divine de Jésus, auquel il

fallait en réalité attribuer ce miracle, vers. 22-36.

14<sup>b</sup>. Petit exorde très solennel. — *Viri Judæi, et qui...* Deux apostrophes successives, dont l'une est plus générale et l'autre plus spéciale. — *Hoc* (ce qui va suivre) *vobis...*, et *auribus...* Double appel à l'attention.

15-21. Première partie du discours. — *Non enim...* L'apôtre réfute d'abord en termes rapides, vers. 15, la calomnie des moqueurs effrontés (cf. vers. 13). — *Cum sit... tertia...* Raison péremptoire pour les Juifs, qui se contentaient le matin d'un déjeuner très frugal, où ils ne buvaient pas de vin. Cf. Eccl. x, 16-17, et par contraste Is. v, 11. Or, il n'était alors que neuf heures, puisque le jour civil commençait à six heures. — *Sed hoc est...* (vers. 16). La véritable interprétation des faits merveilleux dont le cénacle venait d'être le théâtre. — *Quod dictum... per...* Voyez Joël, ii, 28-32. La citation est faite d'après les LXX, avec de très légers changements. — *In novissimis diebus*. Dans l'hébreu et la traduction d'Alexandrie : Après ces choses. La formule employée par saint Pierre revient plusieurs fois dans l'Ancien Testament pour représenter le temps messianique. Voyez Gen. xlix, 1<sup>b</sup> (et les notes) ; Is. ii, 1, etc. — La petite parenthèse *dicit Dominus* a aussi été insérée par l'apôtre. — *De Spiritu meo*. C'est-à-dire : quelque partie de mon Esprit. De même dans les Septante. L'expression est plus générale dans l'hébreu : (Je répandrai) mon Esprit. — *Juvenes... et seniores...* Les deux propositions sont interverties dans le texte primitif et dans les LXX. — *Et quidem super...* (vers. 18). La gradation est mieux marquée dans l'hébreu : Même sur mes esclaves... — La répétition des mots *et prophetabunt* est aussi propre à marquer

19. Et dabo prodigia in caelo sursum, et signa in terra deorsum, sanguinem, et ignem, et vaporem fumi.

20. Sol convertetur in tenebras, et lana in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et manifestus.

21. Et erit : omnis quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit.

22. Viri Israelitæ, audite verba hæc : Jesum Nazarenum, virum approbatum a Deo in vobis, virtutibus, et prodigiis, et signis, quæ fecit Deus per illum in medio vestri, sicut et vos scitis,

23. hunc definito consilio et præscientia Dei traditum, per manus iniquorum affligentes interemistis.

19. Et je ferai paraître en haut des prodiges dans le ciel, et des miracles en bas sur la terre ; du sang, du feu, et une vapeur de fumée.

20. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que vienne le grand et glorieux jour du Seigneur.

21. Et alors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

22. Hommes Israélites, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth, cet homme approuvé de Dieu parmi vous par les actes de puissance, les prodiges et les miracles que Dieu a faits par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes ;

23. cet homme vous ayant été livré selon le dessein arrêté et la prescience de Dieu, vous l'avez affligé et fait mourir par les mains des méchants.

Pierre. — Il en est de même, au vers. 19, des mots *sursum*, *signa*, *deorsum*. — *Dies... manifestus*. Les LXX emploient aussi l'adjectif ἐπιφανής; dans l'hébreu on lit : *nôrâ*, terrible. — Dans ce bel oracle de Joël (voyez-en l'explication au tome VI, p. 400-401), ce qui concerne directement l'effusion de l'Esprit-Saint s'arrête avec ce que nous lisons ici au vers. 18 ; la suite est relative au jugement général qui aura lieu à la fin des temps. Toutefois saint Pierre a cité une partie de cette autre prophétie à cause de ses derniers mots, *quicumque invocaverit... salvus...* (vers. 21) ; il pouvait ainsi passer plus facilement à ce qu'il avait à dire sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur par excellence, qui nous a mérité d'échapper aux graves dangers prédits par le prophète.

22-36. Deuxième partie du discours : Dieu a attesté lui-même le caractère messianique de Jésus en le ressuscitant d'entre les morts, vers. 22-28, et en lui donnant une place d'honneur dans le ciel, vers. 29-36. — *Viri...*, *audite*. Encore un appel à l'attention, avant de passer à ce sujet si important. Cf. vers. 14<sup>b</sup>. Le nom d'*Israelitæ* est plus noble encore que celui de « Judæi », et il a toujours été particulièrement cher aux descendants de Jacob. — *Verba hæc*. Dans les vers. 22<sup>b</sup>-24, saint Pierre va relever trois faits remarquables, relativement à Jésus-Christ : 1° les miracles nombreux que Dieu avait opérés par son intermédiaire, au su et vu de tous les Juifs, vers. 22<sup>b</sup> ; 2° le traitement indigne que ses concitoyens lui avaient infligé, vers. 23 ; 3° sa glorieuse résurrection, vers. 24. — *Jesum*. Ce nom sacré est mis en tête de la phrase d'une manière très accentuée ; de même les pronoms *hunc* et *quem*, dans les deux versets suivants. — *Nazarenum*. Jésus était très connu sous ce surnom. Comp. III, 6 ; IV, 10, etc. — *Approbatum*. Plus fortement encore dans le grec : ἀποδοκιμασθέν, publiquement accrédité, pleine-

ment manifesté par Dieu. Au lieu de *in vobis*, mieux vaudrait « in vos », pour vous (εἰς ὑμᾶς). — Les divines lettres de créance de Jésus consistaient dans ses miracles éclatants, multiples : *virtutibus, et...*, etc. Les trois mots δυνάμεις, τέρατα et σημεῖα, bien traduits par la Vulgate ; désignent les miracles à divers points de vue : ce sont des actes de force, des merveilles étonnantes, des signes destinés à démontrer telle ou telle vérité. — *Quæ... Deus per illum*. Saint Pierre, par égard pour les préjugés de ses auditeurs, ne présente d'abord Jésus que comme l'agent et le ministre de Dieu, se réservant de le faire connaître ensuite sous son titre de Messie. — *In medio...*, *sicut et vos...* Les Juifs ne songeaient point à nier la réalité des miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ (cf. Joan. XI, 37, 47, etc.), quoique les pharisiens eussent parfois exprimé des doutes sacrilèges au sujet de leur provenance (cf. Matth. XII, 24, etc.). — *Definito consilio...* (vers. 23). Avant de rappeler à ses coreligionnaires la grande iniquité dont ils s'étaient rendus coupables envers Jésus, l'orateur pallie en quelque sorte leur crime, en disant que de toute éternité la mort ignominieuse du Messie avait été décrétée dans les divins conseils. — *Traditum* : livré d'abord aux Juifs par Judas, puis aux Romains par les Juifs. Ce sont les bourreaux païens du Sauveur qui sont désignés par le mot *iniquorum* (ἀνόμων, des hommes sans loi). — *Affligentes* est certainement une corruption du texte latin, au lieu de « affligentes », comme il résulte soit du grec περισπῆζοντες, ayant cloué (à la croix), soit d'anciens manuscrits. — *Interemistis*. En effet, les Juifs étaient les vrais auteurs de la mort de Jésus ; car ils l'avaient eux-mêmes condamné par la bouche de leurs chefs, puis ils avaient obtenu de Pilate, et presque malgré lui, l'exécution de leur sentence. Cf. III, 13<sup>b</sup>-15 ; Matth. XXVI, 57-66 ; XXVII, 1-2, 11-26, etc. Mais Pierre ne pouvait



24. Dieu l'a ressuscité, en dissipant les douleurs du séjour des morts, parce qu'il était impossible qu'il y fût retenu.

25. Car David dit de lui : Je voyais toujours le Seigneur devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé.

26. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui, et ma langue a été dans l'allégresse, et ma chair même reposera avec espérance,

27. car vous ne laisserez pas mon âme dans le séjour des morts, et vous ne permettrez pas que votre Saint voie la corruption.

28. Vous m'avez fait connaître le chemin de la vie, et vous me remplirez de joie en me montrant votre visage.

29. Mes frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment, au sujet du

24. Quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni, juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo.

25. David enim dicit in eum : Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi, ne commovear.

26. Propter hoc lætatum est cor meum, et exultavit lingua mea, insuper et caro mea requiescet in sp̄e,

27. quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.

28. Notas mihi fecisti vias vitæ, et replebis me jucunditate cum facie tua.

29. Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de patriarcha David, quoniam

pas le leur dire avec plus de modération. — *Quem... suscitavit* (vers. 24). Telle est l'idée culminante de ce discours; aussi le fait qu'elle énonce sera-t-il amplement démontré, vers. 25 et ss. — Les mots *solutis... inferni* sont une reminiscence du Ps. xvii (hébr., xviii), 5, d'après la traduction des LXX. Au lieu de *doloribus*, on lit dans l'hébreu « les liens », et cette image s'accorde mieux avec le verbe *solutis*. La mort est représentée comme un chasseur armé de son filet. L'idée exprimée dans les LXX ne manque pas de beauté : le séjour des morts est censé endurer, après avoir reçu Jésus-Christ dans son sein, de violentes douleurs (ὠδύνας, les douleurs de l'enfantement), qui ne seront apaisées que par la résurrection du Sauveur. — *Impossible erat...* Indépendamment de sa divinité (qui demeure à l'arrière-plan dans tout ce passage), Jésus ne pouvait pas demeurer au pouvoir de la mort (*teneri, κρατεῖσθαι* : expression énergique), parce que le Seigneur voulait qu'il ressuscitât; volonté nettement exprimée dans un ancien et célèbre oracle : *David enim...* (vers. 25 et ss.). — *Dicit in eum*. C.-à-d., au sujet de Jésus de Nazareth, que le passage en question concerne certainement d'une manière directe. — *Providebam...* Ce texte est tiré du Ps. xv (hébr., xvi), 8-11, et cité exactement d'après les LXX. Voyez en le commentaire au tome IV, p. 61 et ss. D'abord général, le sentiment de vive confiance qui est contenu dans le vers. 25<sup>b</sup> se spécialisera bientôt : ce que le Christ mourant attendait de Dieu, c'était sa résurrection. Cf. vers. 26 et ss.

— *Lingua mea*. Dans l'hébreu : ma gloire; c.-à-d., mon âme. — *Requiescet*. Le grec dit : *κρατεῖσθαι*, habitera (dans l'espérance). — *Sanctum tuum* (vers. 27). Dans l'hébreu : ton

bien-aimé. Jésus était cela pour Dieu. Cf. Matth. III, 17 et xvii, 5. — *Notas... fecisti...* (vers. 28). C'est encore la même pensée, exprimée en termes positifs, qui désignent clairement la résurrection du Messie. — *Replebis me...* : après l'ascension. Le texte hébreu est plus concis, plus énergique : Satiété de joies en ta présence. — *Viri fratres*



Entrée d'un ancien tombeau, à Jérusalem.

(vers. 29). Apostrophe affectueuse et conciliante. Comp. les vers. 14<sup>b</sup> et 22<sup>a</sup>. Saint Pierre va démontrer que ce texte ne saurait être appliqué à celui qui l'avait écrit, c.-à-d. à David, vers. 29, mais qu'il ne convient qu'au Messie, vers. 30-31, et qu'il a reçu sa parfaite réalisation en Jésus, vers. 32, qui, après être remonté au ciel, a répandu l'Esprit-Saint sur ses disciples, vers. 33-34. — *Liceat audenter...* Transition délicate et forte tout ensemble. — *De patriarcha...* Titre d'honneur réservé à Abraham, à Isaac, à Jacob et aux douze fils de ce dernier. — *Septuaginta 949*

defunctus est, et sepultus, et sepulcrum ejus est apud nos usque in hodiernum diem.

30. Propheta igitur cum esset, et sciret quia jurejurando jurasset illi Deus de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus,

31. providens locutus est de resurrectione Christi, quia neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem.

32. Hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus omnes nos testes sumus.

33. Dexteram igitur Dei exaltatus, et promissione Spiritus sancti accepta a Patre, effudit hunc, quem vos videtis et audistis.

34. Non enim David ascendit in caelum; dixit autem ipse: Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis,

35. donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.

36. Certissime sciat ergo omnis domus Israel quia et Dominum eum et Christum fecit Deus, hunc Jesum quem vos crucifixistis.

patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sépulcre est parmi nous jusqu'à ce jour.

30. Mais comme il était prophète, et qu'il savait que Dieu lui avait juré, sous la foi du serment, de faire asseoir sur son trône un fils issu de lui,

31. c'est la résurrection du Christ qu'il a prévue, lorsqu'il a dit qu'il n'a pas été laissé dans le séjour des morts, et que sa chair n'a pas vu la corruption.

32. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité; nous en sommes tous témoins.

33. Après donc qu'il a été élevé par la droite de Dieu, et qu'il a reçu du Père la promesse de l'Esprit saint, il a répandu cet Esprit, que vous voyez et entendez.

34. Car David n'est pas monté au ciel; mais il a dit lui-même: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Assieds-toi à ma droite,

35. jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis l'escabeau de tes pieds.

36. Que toute la maison d'Israël sache donc très certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié.

est... Preuve manifeste que David n'était pas ressuscité. Sur ce tombeau, célèbre autrefois par sa beauté, voyez Neh. III, 16; Josphé, *Ant.*, VII, 15, 3; XIII, 8, 4; XVI, 7, 1; saint Jérôme, *Epist.* 46, *ad Marcell.* — *Propheta igitur...* (vers. 30). Le saint roi était évidemment prophète dans ce psaume, puisque c'est de l'avenir du Messie qu'il y parlait, et non pas du sien. — *Jurejurando juravit* (hébraïsme). Serment solennel, qui manifestait de la part de Dieu un décret immuable. Cf. II Reg. VII, 12-16; Ps. LXXXVIII (hébr., LXXXIX), 4, et CXXXI (hébr., CXXXII), 11. — *De fructu lumbi...* Expression tout hébraïque: de sa race, de sa postérité. — *Providens* (προϊδών). Prévoyant l'avenir en sa qualité de prophète, tandis qu'il composait ce psaume. Comp. le vers. 30<sup>a</sup>. — *Locutus... de resurrectione...* D'où il suit que David, dans le passage cité plus haut (cf. vers. 29 et ss.), n'a vraiment parlé que du Christ, comme l'ont en outre démontré les faits: *quia neque..., neque...* — *Hunc Jesum...* (vers. 32): ainsi que Pierre l'avait déjà dit au vers. 24; mais son assertion a une force toute nouvelle, à la suite de sa petite argumentation. — *Cujus omnes nos...* Tous les membres du collège apostolique. Cf. vers. 14<sup>a</sup>; 1, 8<sup>b</sup>, etc. — *Dexteram... Dei* (vers. 33). Hébraïsme: par la toute-puissance de Dieu. Cf. v, 31; Phil. II, 2, etc. — *Exaltatus*: jusqu'au ciel, par l'ascension, « qui est une suite nécessaire (et aussi une preuve frappante) de la résurrection. » — *Promissione Spiritus...* Dieu avait promis solennellement de donner l'Esprit-Saint aux disciples

de Jésus. Voyez 1, 4 et les notes. — *Effudit hunc.* C'était donc Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même qui venait d'envoyer et de répandre abondamment le Saint-Esprit sur son Église. — *Quem vos...* C.-à-d., dont vous voyez et entendez les manifestations miraculeuses. — *Non enim David...* Argument (vers. 34-35) analogue à celui du vers. 29. Saint Pierre ne demande pas à ses auditeurs de le croire sur parole, lorsqu'il leur parle de l'ascension de Jésus-Christ; il va leur citer un autre oracle de David, qui la prédisait et qui s'est aussi réalisé. — *Dixit Dominus...* Texte emprunté au Ps. CIX, 1 (voyez le commentaire). Comp. Matth. XXII, 14, et les passages parallèles de saint Marc et de saint Luc, où Jésus lui-même l'a cité, pour démontrer la divinité du Messie. — Les mots *sede a dextris...* sont ici les plus importants pour l'application que saint Pierre fait de ce texte. Dieu, parlant à son Christ, lui dit: Viens occuper à tout jamais auprès de moi la première place. — *Certissime sciat...* (vers. 36). Conclusion de cette argumentation et de tout le discours. — *Domus Israel.* La nation théocratique, envisagée dans son ensemble, comme formant une seule et même famille. — *Et Dominum... et Christum.* Ces deux noms sont très accentués. Comp. I Petr. III, 15, où ils sont pareillement associés. — *Quem vos...* Contraste tragique, bien capable de frapper la conscience des auditeurs et de les porter au repentir. C'est réellement, comme on l'a dit, « aculeus in fine », et nous lui verrons produire aussitôt son effet.



37. Ayant entendu ces paroles, ils eurent le cœur touché de componction, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que ferons-nous ?

38. Pierre leur répondit : Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour la rémission de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.

39. Car c'est pour vous qu'est la promesse, et pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera.

40. Par beaucoup d'autres paroles il les conjurait et les exhortait, en disant : Sauvez-vous du milieu de cette génération perverse.

41. Ceux donc qui reçurent sa parole furent baptisés ; et, ce jour-là, trois mille personnes environ se joignirent aux disciples.

37. His autem auditis, compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum, et ad reliquos apostolos : Quid faciemus, viri fratres ?

38. Petrus vero ad illos : Penitentiam, inquit, agite, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum ; et accipietis donum Spiritus sancti.

39. Vobis enim est repromissio, et filiis vestris, et omnibus qui longe sunt, quoscumque advocaverit Dominus Deus noster.

40. Aliis etiam verbis plurimis testificatus est, et exhortabatur eos, dicens : Salvamini a generatione ista prava.

41. Qui ergo receperunt sermonem ejus, baptizati sunt ; et appositæ sunt in die illa animæ circiter tria millia.

3° Merveilleux résultats de la prédication de saint Pierre. II, 37-41.

37. Les Juifs demandent ce qu'ils doivent faire pour correspondre à la grâce. — *Compuncti sunt* est une excellente traduction du grec *κατενόγησαν* : ils furent transpercés (de douleur), éprouvant une vive tristesse d'avoir crucifié le Messie et encouru ainsi la vengeance divine. — *Et ad reliquos...* Ils étaient restés debout auprès de saint Pierre pendant tout le discours. — *Quid faciemus...?* C'est la question qui sort immédiatement du cœur des vrais convertis. Cf. Luc. III, 10, 14. L'appellation affectueuse *viri fratres* atteste aussi une bonne volonté sincère.

38-40. Pierre les engage à se repentir et à se faire baptiser au nom de Jésus-Christ. — *Penitentiam... agite*, *μετάνογησατε*. C'était la première chose requise, comme l'avaient enseigné autrefois le précurseur et le Messie lui-même. Cf. Matth. III, 2 et IV, 17 ; Luc. III, 3 ; xxiv, 47, etc. — *Et baptizetur...* Autre condition essentielle pour devenir disciple de Jésus. Cf. Matth. xxviii, 19 ; Joan. III, 5. — *In nomine...* Les manuscrits grecs se partagent entre les lectures *ἐν τῷ ὀνόματι* : « per nomen », et *ἐπὶ τῷ ὀνόματι* : « super nomen », qui sont d'ailleurs à peu près synonymes, et qui supposent la foi explicite en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il en est de même de la variante *ἐν τῷ ὀνόματι* : « in » ou « versus nomen », qu'on trouve en d'autres endroits. — *In remissionem...* L'effet produit par ce baptême. — *Et accipietis...* Autre magnifique promesse : les nouveaux baptisés recevront eux aussi l'Esprit-Saint, avec des grâces abondantes (*donum Spiritus...* c.-à-d., le don céleste qui consiste dans l'Esprit-Saint lui-même). — *Vobis en m...* (vers. 39) : le pronom est très accentué. Preuve qu'ils recevront réellement cette immense faveur.

C'est pour eux premièrement et directement, en leur qualité d'Israélites, qu'avait été faite la promesse de Joel citée plus haut, vers. 17-21, et dont la réalisation venait de commencer (*repromissio* ; ἡ ἐπ' ἀγγελία avec l'article). — *Omnibus qui longe...* Non pas aux Juifs dispersés à travers le monde, mais aux païens, qui étaient « loin » sous le double rapport extérieur et moral, telle est la meilleure interprétation. Cf. Is. II, 2 ; xlix, 1, 12 ; LVII, 19 ; Eph. II, 17, etc. — *Quoscumque advocaverit...* Ce divin appel est la condition nécessaire à toute conversion. — *Aliis... verbis...* (vers. 40). Ne pouvant pas citer toutes les paroles prononcées alors par saint Pierre, le narrateur les résume dans cette formule générale. — *Testificatus... et exhortabatur*. Dans le grec, ces deux verbes sont à l'imparfait, pour marquer la durée, la répétition. Le premier marque une pression exercée sur les esprits, pour les convaincre ; le second, une pression sur les cœurs, pour les persuader. — *Salvamini a...* Ellipse, pour : Sauvez-vous en vous écartant de... Les mots *generatione ista...* désignent les Juifs contemporains, très coupables puisqu'ils avaient crucifié Jésus. — *Prava*. Le grec *σκολιὰς* a le sens de tordu, d'oblique, par opposition à ce qui est droit. Au narrat. : cette génération perverse.

41. Conversion d'un grand nombre d'auditeurs. — *Qui receperunt* (l'adverbe *ἀκούσαντες*, joyeusement, volontiers, est omis par les meilleurs témoins)... Plus haut, vers. 32<sup>b</sup>, saint Pierre avait indiqué l'un des éléments essentiels à toute conversion, la grâce prévenante de Dieu : il signale ici le second, le consentement de la volonté humaine. — *Appositæ sunt* C-à-d. *factæ* ajoutées à l'Église naissante, aux trois mille disciples. Cf. I, 15. — *Anonæ* à la pluralité

42. Erant autem perseverantes in doctrina apostolorum, et communicatione fractionis panis, et orationibus.

43. Fiebat autem omni animæ timor; multa quoque prodigia et signa per apostolos in Jerusalem fiebant, et metus erat magnus in universis.

44. Omnes etiam qui credebant erant pariter, et habebant omnia communia.

45. Possessiones et substantias vendebant, et dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat.

42. Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain, et dans les prières.

43. La crainte était dans toutes les âmes; en outre, beaucoup de prodiges et de miracles étaient opérés par les apôtres à Jérusalem; et il y avait en tous une grande crainte.

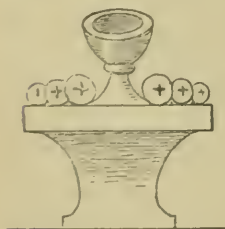
44. Tous ceux qui croyaient vivaient ensemble, et ils possédaient tout en commun.

45. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun.

de « personnes », comme l'hébreu *néšēš*. Cf. VII, 14; XXVII, 37, etc. — *Circiter tria...* On s'est demandé comment ces trois mille convertis purent être baptisés en un seul jour. Mais la chose était réellement facile, si l'on suppose que les disciples du cénacle prêtèrent leur concours aux apôtres; d'ailleurs, rien ne dit que le baptême fut conféré immédiatement à tout le monde, ni qu'il eut lieu par immersion.

4° Mœurs des premiers chrétiens. II, 42-47.

42-47. Admirable tableau, qui nous montre ce qu'étaient les premiers disciples, comment ils vivaient entre eux et quel respect ils inspiraient autour d'eux. Grâce à leur conduite toute sainte, l'Église ne croissait pas seulement sous le rapport du nombre, mais aussi sous celui de la foi et de la charité. — *Erant... perseverantes*. D'après le grec : Ils étaient s'appliquant... Tour-



Calice et hosties, d'après une ancienne miniature.

nure qui exprime la persévérance prolongée. La suite du verset désigne trois choses d'après la Vulgate, quatre d'après le grec, auxquelles s'appliquaient les premiers fidèles. — *In doctrina...* C'est la première : on écoutait attentivement les instructions données par les apôtres sur Jésus, sa vie, sa

doctrine, etc. — *Communicatione fractionis...* Le grec disjoint ces mots : (Ils s'appliquaient) à la vie commune, à la fraction du pain. Par *κοινωνία* il faut entendre les relations fraternelles que les disciples avaient entre eux, formant comme une société à part, ainsi qu'il sera dit bientôt. — Au lieu des mots « fraction du pain », le syriaque emploie le nom d'Eucharistie, et il n'y a pas le moindre doute qu'il se s'agisse ici de ce divin sacrement. On le désigna ainsi dès l'origine (cf. xx, 7, 11; I Cor. x, 16 et xi, 23), à cause d'une des circonstances qui avaient marqué son institution (Matth. xxvi, 26 : « benedixit, ac fregit »; de même saint Marc et saint Luc). Les apôtres s'étaient donc mis immédiatement à pratiquer l'ordre de

leur Maître : Faites ceci en mémoire de moi (Luc. xxii, 19<sup>b</sup>). De nombreux exégètes protestants l'admettent comme nous. — *Et orationibus*. L'article du texte grec (*ταῖς προσευχαίς*) fait assez clairement allusion à des prières spéciales, qu'on associait à la célébration des saints mystères, et qui furent la base de la liturgie chrétienne. — *Fiebat...* (vers. 43). Des chrétiens, l'écrivain sacré passe à leur entourage immédiat, aux Juifs de Jérusalem (*omni animæ*; c.-à-d. « cullibet »), et il décrit d'un mot l'attitude qu'on prit tout d'abord à leur égard : ce fut celle d'une crainte respectueuse (*timor*), inspirée par leur sainteté si remarquable. — *Multa... prodigia...* Conformément à la promesse du Sauveur. Cf. Marc. xvi, 17-18. Et cette preuve manifeste de l'assistance divine impressionnait aussi très vivement les Juifs. — Le trait *et metus erat...*, omis dans les meilleurs manuscrits grecs, et qui ne fait d'ailleurs que répéter, sous une forme à peine modifiée, le début du verset, n'est probablement pas authentique. — *Omnes etiam...* Nous arrivons aux détails les plus frappants de cette description, vers. 44-45. L'équivalent grec de *pariter*, *ἐπὶ τὸ αὐτὸ*, dans le même (lieu), ne doit pas être pris d'une manière absolue. Cette expression signifie que les fidèles vivaient ensemble et se tenaient rapprochés les uns des autres le plus qu'ils pouvaient. C'est à tort qu'on l'a parfois interprétée au figuré, comme si elle peignait la parfaite harmonie qui régnait entre les premiers chrétiens. — *Et habebant omnia...* Conséquence naturelle de cette vie de famille. On imitait ainsi ce que Jésus avait lui-même pratiqué avec ses apôtres. — Développement du même trait : *possessiones...* (vers. 45). Dans le grec : *τὰ κτήματα καὶ τὰς ὑπάρξεις*, les biens-fonds et les biens mobiliers. Ceux qui étaient riches aimaient donc à se défaire de leurs propriétés, et à distribuer à leurs frères nécessiteux le produit de la vente, *prout cuique opus...* Ces derniers mois, que nous retrouverons plus bas (iv, 35<sup>b</sup>), dans un tableau analogue à celui-ci, aident à bien comprendre le sens de ce passage, dont on a parfois, de nos jours, exagéré la portée. L'emploi de l'imparfait suppose que l'écrivain sacré avait en vue, non pas des faits isolés, mais une



46. Chaque jour aussi ils étaient assis tous ensemble dans le temple, et rompant le pain dans les maisons, ils prenaient leur nourriture avec allégresse et simplicité de cœur,

47. louant Dieu, et ayant la faveur de tout le peuple. Et le Seigneur augmentait chaque jour l'assemblée de ceux qui devaient être sauvés.

46. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exultatione et simplicitate cordis,

47. collaudantes Deum, et habentes gratiam ad omnem plebem. Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.

## CHAPITRE III

1. Pierre et Jean montaient au temple pour la prière de la neuvième heure.

2. Et il y avait un homme, boiteux dès le sein de sa mère, qu'on portait et qu'on plaçait chaque jour à la porte du

1. Petrus autem et Joannes ascendebant in templum, ad horam orationis nonam.

2. Et quidam vir, qui erat claudus ex utero matris suæ, bajulabatur; quem ponebant quotidie ad portam templi qua

coutume fréquente alors. Cf. iv, 32-37. Toutefois cette coutume n'était pas universelle, et rien, dans le récit ou ailleurs, ne donne lieu de penser que la pratique en question fût obligatoire, de sorte qu'il aurait existé une communauté de biens proprement dite entre les premiers fidèles. Voyez v, 4, etc. D'ailleurs, c'est seulement à Jérusalem, et aux premiers jours de l'Église, que l'esprit de renoncement et la charité fraternelle produisirent ces merveilles. Enfin, il n'y avait en cela rien d'inconsidéré, car la distribution des aumônes à ceux qui en avaient besoin fut bientôt organisée de la façon la plus judicieuse. Cf. iv, 35; vi, 1 et ss. — *Quotidie quoque...* (vers. 46). Autre détail caractéristique. Les pieux Israélites allaient souvent prier dans les parvis du temple (voyez Luc. i, 21; ii, 37, etc.), et les premiers chrétiens, tous issus du judaïsme, continuaient de prendre part aux sacrifices et aux cérémonies lévitiques comme avant leur conversion, quoiqu'ils eussent déjà, nous l'avons vu, leurs rites spéciaux. — *Frangentes... panem*. Cette fois, l'expression semble être tout à fait générale, car le grec n'a pas d'article devant le mot ἄρτον. Il est donc plus probable que saint Luc parle maintenant de repas ordinaires. Cela ressort aussi des mots suivants, *sumebant cibum...* Cependant, plusieurs commentateurs pensent qu'il en est question de la sainte Eucharistie. — *Cum exultatione*: l'allégresse qu'exalte la vraie charité. — *Et simplicitate...*: la parfaite candeur qui régnait entre tous et réglait leurs relations mutuelles. — *Collaudantes...* (vers. 47). La piété et l'union à Dieu remplissaient leur vie. — *Habentes gratiam...* Hébraïsme, pour dire qu'ils étaient estimés et aimés de tous les habitants. Ce n'est pas du peuple, mais de ses chefs, que

viendra l'opposition. Cf. iv, 1 et ss. — *Dominus autem...* La multiplication du nombre des fidèles n'a rien d'étonnant après ce qui précède; mais le narrateur a bien soin de la rattacher à Dieu. Comp. le vers. 35. — *Augebat...* Dans le grec: προσετίθει, il ajoutait. Les mots *in idipsum* se rapportent à ce verbe, et marquent le résultat de cet accroissement: une communauté plus nombreuse se trouvait ainsi groupée. — *Qui salvi fierent*. La phrase est elliptique. C.-à-d.: le nombre de ceux qui étaient sauvés (par la foi en Jésus-Christ).

§ III. — *L'Église continue de s'accroître à Jérusalem, malgré un commencement de persécution*. III, 1-IV, 31.

1<sup>o</sup> Guérison miraculeuse d'un boiteux par saint Pierre. III, 1-11.

Ce prodige a une importance particulière, car il fut l'occasion du premier conflit qui éclata entre l'Église naissante et les autorités juives.

CHAP. III. — 1-3. Introduction. — *Petrus et Joannes*. Dans les Actes comme dans l'évangile, ces apôtres nous sont présentés comme étroitement unis. Cf. Jean. xiii, 24; xviii, 15; xx, 4; xxi, 7, 20; Act. iv, 13, 19; viii, 14, etc. — *Ascendebant...* L'esplanade sur laquelle avait été bâti le temple dominait une partie considérable de la ville. Cf. Luc. xviii, 10; *Fall. géogr.*, pl. xiv et xv. — *Ad horam... nonam*. A trois heures de l'après-midi. C'est alors qu'on offrait le sacrifice dit du soir (cf. Ex. xxix, 38; Num. xxviii, 3; Joseph. Ant. xiv, 4, 3), auquel les Juifs pieux assistaient volontiers. — *Claudus ex...* Cet homme était donc né paralytique. Il était âgé de quarante ans d'après iv, 35. — *Bajulabatur*. Cet imparfait et le suivant (*pon-*

dicatur Speciosa, ut peteret eleemosynam ab introeuntibus in templum.

3. Is cum vidisset Petrum et Joannem incipientes introire in templum, rogabat ut eleemosynam acciperet.

4. Intuens autem in eum Petrus eum Joanne, dixit : Respice in nos.

5. At ille intendebat in eos, sperans se aliquid accepturum ab eis.

6. Petrus autem dixit : Argentum et aurum non est mihi; quod autem habeo, hoc tibi do. In nomine Jesu Christi Nazareni, surge, et ambula.

7. Et apprehensa manu ejus dextera, allevavit eum; et protinus consolidatæ sunt bases ejus et plantæ.

8. Et exiliens, stetit, et ambulabat; et intravit cum illis in templum, ambulans, et exiliens, et laudans Deum.

9. Et vidit omnis populus eum ambulantem, et laudantem Deum.

10. Cognoscebant autem illum, quod ipse erat qui ad eleemosynam sedebat ad Speciosam portam templi, et impleti sunt stupore et extasi in eo quod contingerat illi.

temple qu'on appelle la Belle, pour qu'il demandât l'aumône à ceux qui entraient dans le temple.

3. Cet homme, ayant vu Pierre et Jean qui allaient entrer dans le temple, les pria, pour recevoir une aumône.

4. Pierre, avec Jean, fixa les yeux sur lui, et dit : Regarde-nous.

5. Il les regardait donc attentivement, espérant qu'il allait recevoir quelque chose d'eux.

6. Mais Pierre dit : Je n'ai ni or ni argent; mais ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche.

7. Et l'ayant pris par la main droite, il le souleva; et aussitôt ses jambes et ses pieds furent affermis.

8. D'un bond, il fut debout, et il se mit à marcher; et il entra avec eux dans le temple, marchant, sautant et louant Dieu.

9. Tout le peuple le vit marcher et louer Dieu.

10. Et reconnaissant que c'était celui-là même qui se tenait à la Belle-Porte du temple pour demander l'aumône, ils furent remplis de stupeur et d'étonnement de ce qui lui était arrivé.

dant) dénotent une coutume ancienne et quotidienne. — *Ad portam templi*. Comme aujourd'hui aux portes de nos églises, parce que la piété favorise la charité. — *Quæ... Speciosa*. Cette porte, ainsi nommée à cause de sa magnificence particulière, paraît avoir été située à l'est, près du portique de Salomon (voyez le vers. 11); c'est tout ce qu'on en peut affirmer avec certitude. Il est possible qu'elle fût identique au portique de Nicanor, qui donnait accès dans la cour d'Israël, et dont Josèphe, *Bell. jud.*, v, 5, 3, vante la beauté, la richesse. — *Cum vidisset*. Dans le grec, ἰδών : le verbe le plus commun pour désigner le phénomène de la vision.

4-8. Le miracle. — *Intuens*, comme ἀτενίσας, se dit d'un regard fixe, prolongé. — *Respice, θέλον*. Pierre voulait rendre l'infirmes attentif à ce qui allait se passer, exciter son espérance et le préparer à la foi. — *Ille intendebat* (ἐπέτηξεν, scil. τὸ νοῦν). Il appliquait son esprit tout entier, mais sans se douter du genre de bienfait qu'il allait recevoir. — *Argentum et aurum...* (vers. 6). Les apôtres étaient donc personnellement aussi pauvres que leur Maître. L'argent qu'on leur apportait (cf. II, 45; IV, 25, etc.) était distribué par eux aux chrétiens pauvres, et de fait saint Pierre n'en avait pas alors sur lui. — *Quod autem... hoc...* Notez l'assurance avec laquelle il s'engage à faire un prodige : mais il se sentait tout-puissant par son

Maître. — *In nomine... C.-à-d.*, par la force que procure ce nom sacré. Les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles aiment aussi à raconter des merveilles de tout genre opérées par le nom de Jésus. Voyez Origène, *Contr. Cels.*, I; saint Justin, *Dial. cum Tryph.*, 85; Lactance, *Instit.*, IV, 6, etc. — *Surge et...* L'ordre est concis, vibrant, énergique comme ceux de Jésus en pareil cas. Cf. Joan. v, 2, 8, etc. — *Protinus consolidatæ...* (vers. 7). L'expression est bien choisie, car les jambes des paralytiques sont sans vigueur, et tout atrophiées par le défaut d'usage. — *Bases et plantæ*. Deux expressions techniques, qui nous rappellent que saint Luc était médecin. — *Exiliens, stetit et...* (vers. 8). Petit tableau dramatique, qui se continue tout le long du verset. — *Intravit in...* : pensant à bon droit qu'il ne pouvait pas faire un meilleur usage de ses membres, recouvrés par un miracle dont Dieu était le premier auteur. — *Laudans...* Saint Luc aime à signaler les louanges de la piété reconnaissante. Cf. Luc. XIX, 37; XXIV, 53; Act. III, 9; IV, 21; XI, 18, etc.

9-11. Les témoins du prodige. — Ils furent nombreux d'après le récit. *Omnis populus* : tous ceux, en grand nombre, qui étaient venus assister au sacrifice du soir. Comp. le vers. 11. — *Cognoscebant autem...* (vers. 10). L'identité de l'infirmes guéri fut donc aisée à constater. Comp. le vers. 16, et IV, 16. — *Impleti... stu-*



11. Et comme il tenait *par la main* Pierre et Jean, tout le peuple étonné courut à eux, au portique appelé de Salomon.

12. Voyant cela, Pierre dit au peuple : Hommes Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de cela? ou pourquoi nous regardez-vous, comme si c'était par notre vertu ou par notre puissance que nous eussions fait marcher cet homme?

13. Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son Fils Jésus, que

11. Cum teneret autem Petrum et Joannem, cucurrit omnis populus ad eos, ad porticum quæ appellatur Salomonis, stupentes.

12. Videns autem Petrus, respondit ad populum : Viri Israelitæ, quid miramini in hoc? aut nos quid intuemini, quasi nostra virtute aut potestate fecerimus hunc ambulare?

13. Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob, Deus patrum nostrorum glorificavit Filium suum Jesum, quem

poré et extasi. Ainsi qu'il arrive devant une grande manifestation surnaturelle. Cf. Marc. v, 42; xvi, 8; Luc. v, 26, etc. Le premier des deux substantifs (*θαύματος*) désigne l'effroi; le second (*ἐκτίσσις*), une admiration qui met comme hors d'eux-mêmes ceux qui la ressentent. — *Cum teneret...* (vers. 11). Dans sa joie et sa



Ancien chapiteau, à Jérusalem.

reconnaissance, l'ancien paralytique ne voulait plus se séparer de ses bienfaiteurs. — *Ad porticum... Salomonis*. Ce portique, mentionné encore plus bas, v. 12, nous est connu par Joan. x, 13 (voyez le commentaire). Jésus avait failli y être lapidé, pour avoir affirmé qu'il était un avec Dieu son Père. — *Stupentes, ἐκτίσθησιν* : saisis d'effroi.

2° Discours de saint Pierre à une foule nombreuse dans le temple. III, 12-26.

12°. Transition. — *Videns* (*ὄρων*, comme au vers. 3). Voyant que l'occasion était excellente pour rendre témoignage à Jésus-Christ. — *Respondit*. Hébraïsme : il prit la parole. Ce troisième discours du prince des apôtres reproduit au fond les mêmes pensées que le second (II, 14-36) ; mais, d'un côté, l'exhortation directe y reçoit une part un peu plus considérable, et, de l'autre, l'idée messianique y devient « plus riche et plus pleine ». Jésus est

le libérateur promis aux patriarches et en qui toutes les nations devaient être bénies ; il est le grand prophète prédit par Moïse, le Messie dont tous les oracles prophétiques avaient annoncé les humiliations et la gloire, le Juge suprême devant lequel tous les hommes comparaitront à la fin du monde. Tout cela est dit clairement et vigoureusement, et accompagné d'appels à la pénitence, à la foi.

12<sup>b</sup>-16. Première partie : la guérison miraculeuse du paralytique démontre que Jésus est vraiment le Messie. — *Quid miramini...* ? Exorde ex abrupto, tiré de la circonstance même, et bien capable de saisir l'attention de la foule. — *Aut nos...*, quasi... L'apôtre commence par nier énergiquement que lui et Jean soient les auteurs du prodige. — *Intuemini, ἀσπίζετε*. Comme au vers. 4°. — *Nostra virtute aut...* Variante dans le grec : par notre puissance ou notre piété (*εὐσεβείᾳ*) : c.-à-d., par nos forces humaines, ou par le mérite provenant de notre piété envers Dieu. On a toujours cru, en effet, et à très juste titre, que le Seigneur exauce les prières de ceux qui le servent avec une ferveur spéciale, lui demandassent-ils des miracles. (Cf. Joan. ix, 31. — *Deus Abraham...* Le Dieu des patriarches, le Dieu d'Israël, tel était le véritable thaumaturge dans l'occasion présente. Remarquez l'habileté avec laquelle saint Pierre rattache la religion de Jésus à celle de Moïse ; ce qui était d'ailleurs entièrement conforme à la réalité.

But spécial que le Seigneur s'était proposé dans cet éclatant prodige : *glorificavit...* Il avait voulu honorer, manifester Jésus, au nom duquel le miracle avait été accompli. Comp. le vers. 6. — *Filium suum*. Le grec (*τοῦ πατρὸς υἱόν*) serait mieux traduit par : son serviteur. Mais ce titre doit être pris dans le sens très relevé de Messie ; car dans l'Ancien Testament, et surtout dans la seconde partie du livre d'Isaïe, le Christ est souvent appelé le serviteur de Jehovah (*עַבְדֵי יְהוָה*). Cf. Is. xlii, 1 : lii, 13, etc.; Matth. xii, 18. — *Quem nos...* A partir de ces mots, jusqu'à la fin du vers. 15, saint Pierre établit une antithèse frappante entre la conduite des Juifs et celle de Dieu à l'égard de Jésus (cf. II, 23-24), en insistant sur les principales circonstances aggravantes du crime d'Israël. — *Negastis autem...* Comp. Luc. xviii, 27 ; Joan-

vos quidem tradidistis, et negastis ante faciem Pilati, judicante illo dimitti.

14. Vos autem Sanctum et Justum negastis, et petistis virum homicidam donari vobis;

15. auctorem vero vitæ interfecistis, quem Deus suscitavit a mortuis, cujus nos testes sumus.

16. Et in fide nominis ejus, hunc quem vos vidistis et nostis, confirmavit nomen ejus; et fides, quæ per eum est, dedit integram sanitatem istam in conspectu omnium vestrum.

17. Et nunc, fratres, scio quia per ignorantiam fecistis, sicut et principes vestri.

18. Deus autem, quæ prænuñtiavit per os omnium prophetarum, pati Christum suum, sic implevit.

19. Pœnitementi igitur, et convertimini, ut deleantur peccata vestra,

vous avez livré et renié devant Pilate, quand il jugeait qu'il fallait le relâcher.

14. Mais vous, vous avez renié le Saint et le Juste, et vous avez demandé qu'on vous accordât la grâce d'un meurtrier;

15. et vous avez fait mourir l'auteur de la vie, que Dieu a ressuscité d'entre les morts; ce dont nous sommes témoins.

16. C'est à cause de la foi en son nom que ce nom a raffermi cet homme, que vous voyez et connaissez; et la foi qui vient de lui a opéré en présence de vous tous cette parfaite guérison.

17. Et maintenant, mes frères, je sais que vous avez agi par ignorance, aussi bien que vos chefs.

18. Mais Dieu, qui avait prédit par la bouche de tous les prophètes que son Christ devait souffrir, l'a ainsi accompli.

19. Faites donc pénitence, et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés,

xix, 14-15, etc. — *Judicante illo...* En effet, à diverses reprises Pilate avait proclamé l'innocence de Notre-Seigneur Jésus-Christ et essayé de l'arracher à la mort. Cf. Luc. xxiii, 16; Joan. xix, 4, etc. — *Vos... Sanctum et Justum...* (vers. 14). Avec l'article dans le grec : le saint et le juste par excellence (cf. II, 27; Is. LIII, 11; Joan. vi, 69, etc.), auquel les Juifs avaient cependant préféré un scélérat, Barabbas (*et petistis...*). Cf. Marc. xv, 7; Luc. xxvii, 19, etc. — *Saint Pierre insiste sur ce fait, particulièrement odieux : auctorem vero...* (vers. 15). Dans le grec : τὸν ἀρχηγὸν τῆς ζωῆς, le prince de la vie; c.-à-d., l'auteur et la source de la vie, soit physique, soit surnaturelle (cf. Joan. i, 4, etc.), par opposition à l'homicide Barabbas. — *Quem Deus suscitavit...* L'apôtre ne manque jamais de citer ce miracle des miracles, qui était le fondement de la religion chrétienne. Cf. II, 24 et 33; IV, 10<sup>b</sup>, etc. — *Cujus nos testes...* : en vertu d'un mandat officiel. Cf. I, 22; II, 32<sup>b</sup>, etc. — *Et in fide...* (vers. 16). L'orateur va indiquer d'une manière encore plus précise comment le prodige a été opéré. A la lettre dans le texte grec : Sur la foi (ἐπι τῇ πίστει); ce qui veut dire : à cause de la foi, grâce à la foi. Car le nom de Jésus n'est point une formule magique dont on peut se servir à son gré, d'une façon toute machinale; il ne produit ses merveilleux effets que lorsque ceux qui l'emploient ont une foi vive au Sauveur. Cf. xiv, 9; xvi, 31; Matth. xv, 28, etc. — *Hunc... nomen ejus.* C.-à-d. : Son nom a guéri (à la lettre : a consolidé, ἐστερῶσα, comme au vers. 7<sup>b</sup>) cet homme... — *Fides que per eum...* En effet, la foi ne peut exister en nous que par une grâce particulière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. I Petr. I, 21, etc. — Les mots *integram sanitatem* relèvent le caractère parfait de la guérison.

17-26. Deuxième partie du discours : que l'on se convertisse sincèrement, afin de pouvoir participer aux biens apportés au monde par le Christ. — *Et nunc.* Formule de transition très fréquente. Cf. VII, 35; X, 5; XX, 25; I Joan. II, 28, etc. — *Fratres, scio...* Pour mieux gagner ses auditeurs, saint Pierre atténue délicatement son reproche sévère, quoique légitime, des vers. 13<sup>b</sup>-15<sup>a</sup>. — *Per ignorantiam fecistis.* Jésus lui-même avait allégué cette excuse, en priant pour ses bourreaux. Cf. Luc. xxiii, 34. Nous la retrouvons aussi plus loin, XIII, 27; puis I Tim. I, 13, etc. Lorsqu'ils crucifièrent Jésus, les Juifs n'avaient pas pensé qu'ils mettaient à mort leur Messie. — *Sicut et principes...* Les chefs d'Israël, c'étaient les prêtres, les membres du sanhédrin, les docteurs de la loi, etc. Ils avaient été beaucoup plus coupables encore que le peuple, et cependant ils avaient agi, eux aussi, avec une certaine ignorance, qui diminuait un peu leur crime. Comp. I Cor. II, 8, où saint Paul fait le même raisonnement à leur sujet. — *Deus autem...* (vers. 18). Autre palliatif déjà mentionné dans le discours précédent (cf. II, 23<sup>a</sup>) : Dieu s'était servi des Juifs pour accomplir, à l'égard de son Christ, ses décrets éternels, promulgués par les prophètes. Il fallait que le Messie endurât de grandes souffrances, *pati Christum.* Cf. xxvi, 23; Luc. xxiv, 27, etc. — *Per os omnium...* Non que tous les prophètes aient directement annoncé la passion du Christ; mais ils ont tous parlé de lui et de son œuvre de rédemption, au moins d'une manière implicite. — *Pœnitementi... etc.* (vers. 19). Exhortation pressante, servant de conclusion pratique à tout ce qui précède. Cf. II, 38. — *Ut deleantur...* Le verbe grec ἐξαλειφθήναι signifie à la lettre : oblitérer, avec la pointe aiguë ou obtuse du style, les caractères inscrits sur



20. lorsque seront venus des temps de rafraîchissement de la part du Seigneur, et qu'il aura envoyé celui qui vous a été annoncé, Jésus-Christ :

21. Mais il faut que le ciel le reçoive jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses, dont Dieu a parlé depuis longtemps par la bouche de ses saints prophètes.

22. Moïse a dit : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi ; vous l'écoutez en tout ce qu'il vous dira.

23. Et voici : quiconque n'écouterà pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple.

24. Tous les prophètes qui ont parlé

20. ut cum venerint tempora refrigerii a conspectu Domini, et miserit eum qui prædicatus est vobis, Jesum Christum,

21. quem oportet quidem cælum accipere, usque in tempora restitutionis omnium, que locutus est Deus per os sanctorum suorum a sæculo prophetarum.

22. Moyses quidem dixit : Quoniam prophetam suscitabit vobis Dominus Deus vester de fratribus vestris tanquam me; ipsum audietis juxta omnia quaecumque locutus fuerit vobis.

23. Erit autem : omnis anima que non audierit prophetam illum, exterminabitur de plebe.

24. Et omnes prophetæ a Samuel, et

une tablette enduite de cire. Le sens est donc : afin que vos péchés soient entièrement effacés. Cf. Col. II, 14; Apoc. III, 5. — *Ut cum venerint...* (vers. 20). Second résultat qui sera produit, mais ultérieurement, par une conversion sincère. La phrase reste inachevée dans la Vulgate; on peut la compléter par les mots : « etiam vos tunc sitis in refrigerio. » Cet inconvénient n'existe pas dans le grec, où on lit : « ut veniant »; (Convertissez-vous...) afin que viennent les temps... — *Par tempora refrigerii* (καίροι ἀναψύξεως), l'apôtre désigne, d'après le contexte, la bienheureuse éternité qui suivra le second avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. XXI, 4, etc. La métaphore du rafraîchissement est fort bien choisie pour marquer le calme, la paix, le bonheur. — *A conspectu...* Hébraïsme. Les jours en question viendront en quelque sorte d'après de Dieu, parce qu'ils seront accordés par lui. — Ils coïncideront avec le retour glorieux de Jésus tel-bas : *et miserit eum...* — *Qui prædicatus est*. La Vulgate a suivi la leçon προκεχειρηµένον, qu'on trouve dans plusieurs manuscrits. Cf. XIII, 24. Mais il vaut mieux lire : προκεχειρισµένον, celui qui a été destiné d'avance (en qualité de Messie). — *Quem oportet...* (vers. 21). Son œuvre terrestre étant terminée, Jésus devait descendre jusqu'à son dernier avènement dans le ciel, où il était remonté naguère. Cf. II, 33; I Cor. XV, 25, etc. Par ces mots saint Pierre corrige l'erreur rabbinique d'après laquelle le Messie, une fois venu, devait rester très longtemps sur la terre. — *Tempora restitutionis* (ἡρότων ἀποκαταστάσεως). C.-à-d., l'époque où l'univers entier sera restauré, transformé, régénéré, avec tout ce qu'il contient (*omnium*). En effet, d'après la doctrine biblique, si le monde, qui a participé d'une certaine manière aux péchés de l'humanité, a été condamné avec elle, il sera de même transfigurés avec elle à la fin des temps. Sur cet enseignement, voyez Rom. VIII, 19 et ss.; II Petr. III, 10-13; Apoc. XXI, 5, etc. — *Quæ* (scil. « tempora ») *locutus est...* per os... Par exemple,

par Isaïe, II, 6; LXV, 17; LXVI, 22, etc. — *Suorum a sæculo...* C.-à-d., ses anciens prophètes. — *Moyses quidem...* (vers. 22). Moïse, comme beaucoup d'autres écrivains sacrés de l'Ancien Testament, n'a pas prédit en termes explicites cette « restitution » de toutes choses; du moins il a annoncé la venue du Messie qui devait la produire. — *Prophetam suscitabit*. C'est là un des oracles les plus importants du Pentateuque. Il est emprunté à Deut. XVIII, 15-19 (voyez le commentaire). Saint Pierre l'a abrégé notablement; mais il en cite avec exactitude les principaux passages. Comp. VII, 37, où saint Étienne l'applique à son tour au Messie, et Jean. V, 45-46, où Jésus y fait une allusion manifeste. Divers commentateurs supposent qu'il ne désigne pas uniquement le Messie, mais tout l'ensemble des prophètes de l'Ancienne Alliance, avec le Christ comme le principal d'entre eux. Nous préférons, surtout à cause des mots *tanquam me*, l'appliquer d'une manière à peu près exclusive à Notre-Seigneur; car, en réalité, \* il n'y eut, jusqu'à Jésus-Christ, aucun prophète du même genre que Moïse, et grand comme lui. \* — *Erit autem*. Ces premiers mots du vers. 23 ont été ajoutés par saint Pierre, pour attirer l'attention sur la suite de la prédiction. C'est d'ailleurs une formule très usitée dans les écrits prophétiques. — *Omnis anima que...* Nécessité absolue d'obéir à ce prophète suréminent. — *Exterminabitur*. D'après l'hébreu et les LXX : Je tirerai vengeance de lui (du désobéissant). C'est la même pensée, exprimée ici plus énergiquement. C.-à-d. : il mourra; mais au spirituel aussi bien qu'au temporel; par conséquent, il sera damné. — *Omnes... a Samuel etc.* (vers. 24) Manière de dire : Tous les prophètes, à commencer par Samuel. Celui-ci obtint une mention spéciale non parce qu'il aurait été, au sujet du Messie, une prophète conservée par la tradition juive et perdue depuis, mais plus probablement à cause de la grande autorité dont il jouissait dans Israël. Les rabbins le nomment le « maître des prophètes », et il fut à divers titres le plus

deinceps, qui locuti sunt, annuntiaverunt dies istos.

25. Vos estis filii prophetarum, et testamenti quod disposuit Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham : Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ.

26. Vobis primum Deus suscitans Filium suum, misit eum benedicientem vobis, ut convertat se unusquisque a nequitia sua.

à partir de Samuel et après lui ont annoncé ces jours-là.

25. Vous êtes les fils des prophètes et de l'alliance que Dieu a établie avec nos pères, en disant à Abraham : En ta race seront bénies toutes les familles de la terre.

26. C'est pour vous premièrement que Dieu a suscité son Fils, et il l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun se convertisse de son iniquité.

## CHAPITRE IV

1. Loquentibus autem illis ad populum, supervenerunt sacerdotes, et magistratus templi, et sadducæi,

1. Tandis qu'ils parlaient au peuple, survinrent les prêtres, le capitaine du temple et les sadducéens,

grand personnage qui parut dans l'Ancien Testament après Moïse. Cf. Ps. xcviij, 6. — *Dies istos*. Les jours présents, les jours du Messie; plus spécialement, les jours du renouvellement de toutes choses, mais envisagés à leur début, non pas à leur consommation, qui n'aura lieu qu'à la fin du monde. — *Vos estis...* Saint Pierre va faire à son auditoire (vers. 25-26) l'application des pensées qui précèdent. — *Filii prophetarum, et testamenti...* Double hébraïsme, qui signifie : C'est vous que concernaient directement les nombreux oracles des prophètes; c'est à vous qu'était spécialement destinée l'alliance conclue autrefois par le Seigneur avec les patriarches (*quod... ad patres...*). — *Dicens ad Abraham* : en récompense de sa foi généreuse, le jour même où il avait consenti à immoler son fils Isaac, sur un mot de Jéhovah. En effet, l'oracle *Et in semine tuo...*, est emprunté au récit de ce sacrifice unique en son genre. Voyez Gen. xxii, 18 et le commentaire. Comme le dit saint Paul, Gal. iii, 8, 16, résumant l'exégèse juive sur ce point, dans la pensée divine, les mots « in semine tuo » désignent avant tout le Messie, qui devait élore glorieusement la postérité d'Abraham. — *Omnes familie terræ*. Non seulement les Juifs, mais toutes les nations du globe, envisagées comme formant d'immenses familles. — *Vobis primum...* (vers. 26). Les écritures sacrées ne cessent pas de relever ce privilège de la nation théocratique. Cf. II, 39; xiii, 46; Rom. i, 16, etc. — Le verbe *suscitans* ne se rapporte pas ici à la résurrection de Jésus-Christ, mais, ainsi qu'il résulte du trait suivant, *misit eum*, à l'acte par lequel Dieu le choisit pour l'envoyer au monde en qualité de Sauveur. — *Filium suum*. Dans le grec : τὸν πατέρα αὐτοῦ, comme au vers. 13 et avec la même signification. — *Misit... benedicientem...* Détail plein de délicatesse : c'est pour bénir,

pour répandre toute sorte de grâces, que le Messie a été envoyé du ciel. Le participe exprime la perpétuité de la bénédiction. — *Ut convertat...* Dans le grec, avec une nuance : Lorsque chacun se convertira... Le texte primitif marque une condition, la Vulgate un but. — *A nequitia...* Le grec emploie le pluriel, et les meilleurs manuscrits ont ὑμῶν, « vestra », au lieu de *sua*.

3° Saint Pierre et saint Jean rendent témoignage à Jésus-Christ devant le sanhédrin. IV, 1-22.

CHAP. IV. — 1-4. Ils sont arrêtés et jetés en prison. — *Loquentibus... illis*. Le prince des apôtres fut donc tout à coup interrompu dans son discours par l'arrivée des autorités juives (*supervenerunt...*). L'emploi du pluriel, « tandis qu'ils parlaient », suppose que saint Jean aussi avait adressé la parole à la foule. — *Sacerdotes*. Quelques manuscrits grecs ont ἀρχιερεῖς, les princes des prêtres; mais la vraie leçon paraît avoir été ἱερεῖς, comme dans la Vulgate. Les prêtres de service avaient été naturellement les premiers à remarquer ce qui se passait dans les cours du temple; ils furent les premiers aussi à accourir. — *Magistratus templi*. D'après le grec : le capitaine du temple (ὁ στρατηγός τοῦ ἱεροῦ). Il était prêtre, lui aussi, très haut fonctionnaire, et chargé de faire régner l'ordre partout dans l'édifice sacré. Cf. Luc. xxii, 4. — *Sadducæi*. Sur ce parti aristocratique, dont les membres les plus influents appartenaient à la classe sacerdotale (cf. v, 17), voyez les notes de Matth. iii, 7. Les sadducéens avaient joué, avec les princes des prêtres, un rôle influent dans la passion de Jésus; ils sont les premiers à entrer en lutte avec l'Église naissante, et leur hostilité sera souvent signalée dans la suite du récit des Actes. — *Dolent* (vers. 3). Διαπονοῦμενοι, tout à fait peinés. —



2. ennuyés de ce qu'ils enseignaient le peuple et annonçaient en Jésus la résurrection des morts ;

3. et ayant jeté les mains sur eux, ils les mirent en prison jusqu'au lendemain, car il était déjà tard.

4. Cependant, beaucoup de ceux qui avaient entendu la parole crurent ; et le nombre des hommes fut de cinq mille.

5. Mais il arriva, le lendemain, que les chefs du peuple, les anciens et les scribes s'assemblèrent à Jérusalem,

6. avec Anne le grand prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre, et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale.

7. Et faisant comparaître les apôtres au milieu d'eux, ils leur demandèrent : Par quelle puissance, ou au nom de qui avez-vous fait cela ?

8. Alors Pierre, rempli du Saint-Esprit, leur dit : Princes du peuple et anciens, écoutez.

2. dolentes quod docerent populum, et annuntiarent in Jesu resurrectionem ex mortuis ;

3. et injecerunt in eos manus, et posuerunt eos in custodiam in crastinum, erat enim jam vespera.

4. Multi autem eorum qui audierant verbum, crediderunt ; et factus est numerus virorum quinque millia.

5. Factum est autem in crastinum, ut congregarentur principes eorum, et seniores, et scribæ in Jerusalem.

6. et Annas, princeps sacerdotum, et Caïphas, et Joannes, et Alexander, et quotquot erant de genere sacerdotali.

7. Et statuentes eos in medio, interrogabant : In qua virtute, aut in quo nomine fecistis hoc vos ?

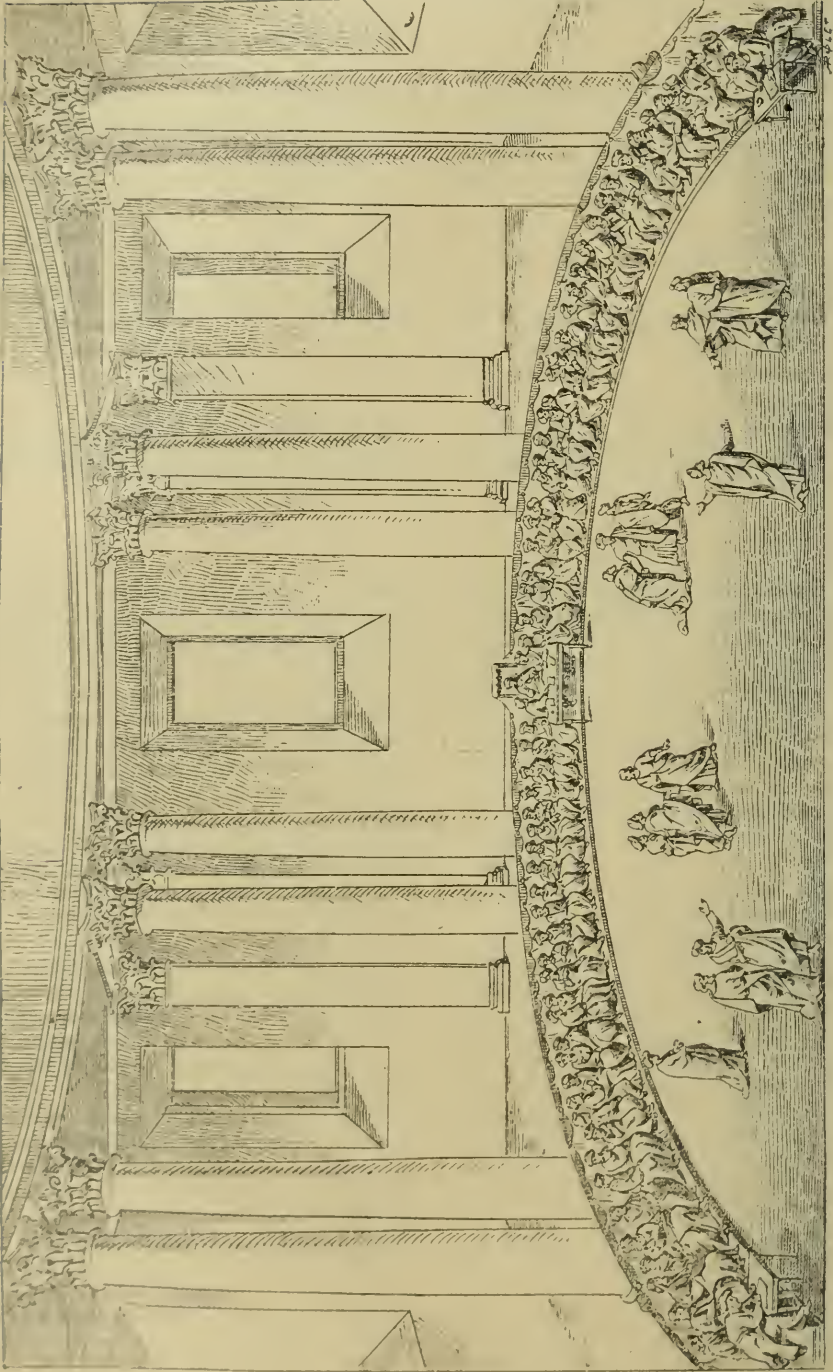
8. Tunc repletus Spiritu sancto Petrus, dixit ad eos : Principes populi, et seniores, audite.

*Quod docerent...* C'était la première chose qui les froissait : les apôtres enseignaient publiquement et sans mandat. — *Et annuntiarent...* Ce trait les choquait davantage encore. Opposés par principe au dogme de la résurrection (cf. xxiii, 8 ; Matth. xxii, 23, etc.), et adversaires résolus de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les sadducéens étaient doublement irrités qu'on prêchât au peuple *in Jesu* (c.-à-d., dans la personne et par l'exemple de Jésus) *resurrectionem*... De là leurs voies de fait si brutales : *injecerunt...* et *posuerunt...* (vers. 3). — *Erat... vespera*, Environ six heures du soir. Or le miracle avait eu lieu vers trois heures (cf. iii, 1 et ss.) ; d'où il suit que le discours de saint Pierre (iv, 12 et ss.), puis ses entretiens familiers et ceux de saint Jean avec la foule (comp. le vers. 1) s'étaient prolongés assez longtemps. Les règles traditionnelles, violées antérieurement à l'occasion du procès de Jésus, interdisaient aux Juifs de commencer une affaire judiciaire pendant la nuit. — *Multi... crediderunt* (vers. 4). C.-à-d., devinrent chrétiens, reconnurent le caractère messianique de Jésus. — *Factus est numerus...* Ces mots peuvent signifier qu'il y eut ce jour-là cinq mille conversions nouvelles ; ou bien, que le nombre des croyants, après que le second discours de saint Pierre eut produit à son tour l'excellents fruits, fut en tout de cinq mille hommes (dont deux mille seulement avaient adopté la foi chrétienne durant cette soirée ; cf. ii, 41). Ce second sentiment nous paraît plus probable, d'après le langage employé par l'écrivain sacré. — *Virorum, τῶν ἀνδρῶν* : peut-être sans compter les femmes et les enfants.

5-7. Le sanhédrin fait comparaître les deux apôtres à sa barre, et leur demande de quel droit ils ont agi ainsi. — *Principes eorum* : ces Juifs ; cf. iii, 17). Le mot ἀρχιερέας désigne,

d'après le contexte, les princes des prêtres, qui formaient une des trois classes dont se composait le sanhédrin. C'étaient les chefs des familles sacerdotales, les membres les plus influents du clergé juif. — *Seniores et scribæ*. Les deux autres classes du grand conseil. Voyez Matth. ii, 4, et le commentaire. — *Et Annas* (vers. 6). Sur ce personnage, et sur la défiance qui provient du titre de *princeps sacerdotum* (ἀρχιερέας) qu'on lui attribue ici, voyez Luc. iii, 2 et les notes ; Joan. xviii, 13. Quelqu'il eût été déposé depuis longtemps du souverain pontificat par les Romains, il avait conservé une très grande influence sur les affaires intérieures des Juifs, et on continuait de l'appeler grand prêtre. — *Caïphas*. C'était le pontife actuel (voyez Matth. xxvi, 3 et le commentaire), et le gendre d'Anne. Il est tristement célèbre par le rôle auquel il joua dans le procès du Sauveur. — *Joannes et Alexander*. Deux prêtres alors en renom, mais complètement inconnus aujourd'hui. — *Quotquot... de genere...* Il est probable qu'ils appartenaient tous au parti sadducéen. Au lieu de *sacerdotali* le grec porte : ἀρχιερατικῶς, « pontifical ». — *Statuentes... in medio* (vers. 7) : au milieu de l'hémicycle que formaient les membres du sanhédrin (voyez la gravure de la p. 624). — *In qua virtute, aut...* C.-à-d. : par l'autorité et au nom de quel...? Comp. Matth. xxi, 25, où une députation du sanhédrin avait posé à Jésus une question semblable.

8-12. Noble et ferme réponse de saint Pierre. Tout en demeurant calme et respectueux, il est admirablement à la hauteur de la situation, qui exigeait un courage héroïque. — *Repletus spiritu...* ainsi que Jésus l'avait promis à ses apôtres pour les circonstances de ce genre (cf. Matth. x, 17-20. Le nom de l'Esprit-Saint apparaît environ quarante fois dans les Actes, qu'on



Le sanhédrin juif en séance. (D'après Dom Calmet.)



9. Puisque aujourd'hui nous sommes jugés pour avoir fait du bien à un homme infirme, *et qu'on nous demande comment il a été guéri,*

10. qu'il soit connu de vous tous, et de tout le peuple d'Israël, que c'est par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité des morts ; c'est par lui que cet homme se tient guéri devant vous.

11. C'est lui qui est la pierre rejetée par vous les constructeurs, et qui est devenue la pierre de l'angle,

12. et il n'y a de salut en aucun autre : car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés.

9. Si nos hodie dijudicamur in benefacto hominis infirmi, in quo iste salvus factus est,

10. notum sit omnibus vobis, et omni plebi Israel, quia in nomine Domini nostri Jesu Christi Nazareni, quem vos crucifixistis, quem Deus suscitavit a mortuis, in hoc iste astat coram vobis sanus.

11. Hic est lapis qui reprobatus est a vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli ;

12. et non est in alio aliquo salus : nec enim aliud nomen est sub celo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.

a très justement nommés « le livre du Saint-Esprit ». — *Principes...*, audite. Appel à l'attention des juges. Mais le verbe est omis dans le texte grec. — *Si nos... dijudicamur* (vers. 9). Dans le sens de : Puisque nous sommes soumis à une enquête judiciaire. Ces premiers mots de l'apôtre expriment un étonnement fort légitime, et sont en même temps très habiles : d'ordinaire, ce sont les criminels que l'on traduit devant les tribunaux ; mais c'est pour une bonne œuvre, manifeste que Pierre et Jean ont été livrés à la justice (*tu benefacto hominis...* ; hébraïsme : au sujet d'un bienfait accompli envers...). L'iniquité du procédé était donc criante. — *In quo*. C.-à-d. : pour savoir par quel moyen cet homme a été guéri. — *Iste...* Saint Pierre le montrait du doigt, car il assistait à la séance. Comp. les vers. 10<sup>b</sup> et 14. — *Notum... vobis...* (vers. 10). L'apologie de l'apôtre va consister en un nouveau témoignage rendu publiquement à son Maître, cette fois devant les représentants officiels de la nation juive. — *In nomine Domini...* Tous les noms et titres de Jésus sont cités, d'une manière très solennelle. — *Quem vos...* Même reproche que dans les deux autres discours (cf. II, 23, 36 ; III, 13-15). Les véritables auteurs du crucifiement de Notre-Seigneur étaient ceux qui l'avaient livré à l'état, et qui avaient poussé les premiers l'horrible cri : Crucifiez-le ! Cf. Matth. xxvii, 22, etc.

— *Quem Deus...* Toujours le fait de la résurrection, mentionné après celui de la mort ignominieuse. Cf. II, 24 et 28 ; III, 15<sup>b</sup>. — *In hæc*. Pronom très accentué. C.-à-d. : en ce nom. Selon d'autres : en lui, en Jésus-Christ. — *Hic est lapis...* (vers. 11). Saint Pierre est allé aussi à sa méthode d'appliquer au Sau-

veur quelques-uns des oracles messianiques qui s'étaient réalisés en lui. Ce qui qu'il cite en cet endroit est emprunté au Ps. cxvii (hebr., cxviii), 22. Jésus se l'était approprié d'une façon identique quelques jours avant sa mort, dans une discussion avec les membres du sanhédrin. Voyez Matth. xxi, 42-45 et les notes ; comp. aussi I Petr. II, 7. — *Qui reprobatus est*. Le grec est très énergique : ὁ ἐξοβηθήσεται ; celui qui a été réduit à néant ; c.-à-d., souverainement méprisé. — *Et non est... salus* (vers. 12). Dans le grec : ἡ σωτηρία avec l'article ; le salut par excellence, la rédemption messianique. De la guérison purement physique opérée par le nom de Jésus, saint Pierre passe à une idée supérieure, à la délivrance spiri-



Pierres angulaires. (Mur qui entoure le tombeau d'Alphonse, à Héliopolis.)

tuelle et universelle que le Christ doit venir apporter au monde, et qu'il est seul capable de procurer. Cf. Matth. I, 21 ; I Tim. II, 6 ; I Joan. II, 2, etc.

13. Videntes autem Petri constantiam, et Joannis, comperto quod homines essent sine litteris et idiotæ, admirabantur; et cognoscebant eos quoniam cum Jesu fuerant;

14. hominem quoque videntes stantem cum eis, qui curatus fuerat, nihil poterant contradicere.

15. Jusserunt autem eos foras extra concilium secedere; et conferebant ad invicem,

16. dicentes: Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos omnibus habitantibus Jerusalem; manifestum est, et non possumus negare.

17. Sed ne amplius divulgetur in populum, comminemur eis ne ultra loquantur in nomine hoc ulli hominum.

18. Et vocantes eos, denuntiaverunt ne omnino loquerentur, neque docerent in nomine Jesu.

19. Petrus vero et Joannes responderunt

13. Voyant la constance de Pierre et de Jean, et ayant appris que c'étaient des hommes sans instruction, et du commun du peuple, ils étaient dans l'étonnement; ils savaient d'ailleurs qu'ils avaient été avec Jésus;

14. et voyant debout avec eux l'homme qui avait été guéri, ils n'avaient rien à répliquer.

15. Ils leur ordonnèrent donc de sortir de l'assemblée, et ils délibéraient entre eux,

16. en disant: Que ferons-nous à ces hommes? car ils ont fait un miracle connu de tous les habitants de Jérusalem; cela est manifeste, et nous ne pouvons pas le nier.

17. Mais, afin que cela ne soit pas divulgué davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menaces de parler à l'avenir en ce nom-là à qui que ce soit.

18. Et les ayant rappelés, ils leur défendirent absolument de parler et d'enseigner au nom de Jésus.

19. Mais Pierre et Jean leur répon-

13-22. Le sanhédrin interdit aux deux apôtres de prêcher au nom de Jésus et les renvoie sans oser les punir. — *Videntes autem...* Les versets 13-17 contiennent une description intéressante de l'embarras des membres du sanhédrin. — *Constantiam, παρρησίαν*. Expression assez fréquente dans ce livre. Comp. les vers. 29, 31, etc. Elle marque l'insouciance, la hardiesse que rien n'effraye. — *Et Joannis*. Il avait donc parlé, lui aussi, devant le grand conseil, comme naguère devant le peuple. Comme le vers. 1. — *Comperto, κατὰ αἰσθησίν*: s'apercevant, comprenant, par le langage, les manières, le costume des deux apôtres, etc. — *Sine litteris et idiotæ*. Dans le grec, ἀγράμματοι καὶ ἰδιῶται. Le premier de ces substantifs désigne des hommes sans instruction, des « illettrés » (comme nous dirions aussi), par opposition à ceux qui ont étudié; spécialement, chez les Juifs, des hommes qui n'avaient pas fréquenté les écoles rabbiniques. Le second représente des gens du peuple de la lettre, ceux qui s'occupent de leurs affaires privées, τὰ ἴδια, par opposition aux hommes publics, qui remplissent des fonctions publiques. — *Admirabantur*. Comme autrefois, en assistant les discours de Jésus. Cf. Joan. vii, 15, etc. — *Cognoscebant... quoniam...* Cette connaissance n'a rien de surprenant, car Notre-Seigneur était fréquemment venu à Jérusalem avec ses apôtres, et il avait discuté en public avec les autorités juives. En outre, il se faisait beaucoup de bruit autour des Douze depuis la Pentecôte. Comp. Joan. xviii, 15, où nous avons appris que saint Jean était connu de Caïphe. — *Hominem quoque...* (vers. 14). On conçoit que

la vue de cet homme gênât le sanhédrin, et l'empêchât de sévir contre ceux qui avaient été les instruments de sa guérison indéniable: *nihil poterant...* Il est fort possible que quelques-uns de ses membres se soient demandé, comme le fit plus tard Gamaliel (cf. v, 59), si Dieu n'était pas visiblement avec les apôtres. — *Jusserunt... foras...* (vers. 15): afin de pouvoir délibérer plus à l'aise en l'absence des accusés. — *Concilium*. Le grec emploie ici l'expression technique συνέδριον. — *Quid faciemus...* (vers. 16). En majorité, ils voulaient se montrer sévères, mais ils redoutaient l'opinion publique (comp. le vers. 21), car tous les habitants de Jérusalem connaissent le miracle: *quoniam... notum signum...* — *Sed ne amplius...* (vers. 17). La conclusion est singulière, mais digne de ceux qui avaient récemment fait mourir Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout en reconnaissant la vérité de ses miracles. — *In hoc nomine*. Ils mentionnent avec dédain ce nom sacré, qu'ils auraient voulu extirper de toutes les bouches et de tous les cœurs. — *Denuntiaverunt* (vers. 18). Le grec παρήγγειλαν exprime un ordre formel et sévère. — *Ne omnino*. L'interdiction était absolue. Remarquez aussi l'association des mots *loquerentur et docerent*. Le premier pourrait se rendre par « vocem edere, mettre », de sorte qu'à prendre la défense à la lettre, il n'était plus possible aux apôtres de prononcer le nom de Jésus. — *Respondentes...* (vers. 19). Réponse digne de l'adoration dont elle est l'objet depuis presque dix-neuf siècles. — *Si justum...* Les deux apôtres prenant leurs juges eux-mêmes à témoin de l'impossibilité



dirent : Jugez s'il est juste devant Dieu de vous écouter plutôt que Dieu ;

20. car nous ne pouvons pas ne point parler de ce que nous avons vu et entendu.

21. Ils les relâchèrent néanmoins, après les avoir menacés, ne trouvant aucun moyen de les punir, à cause du peuple, parce que tous glorifiaient Dieu de ce qui était arrivé.

22. En effet, l'homme en qui avait été opéré ce miracle de guérison avait plus de quarante ans.

23. Après qu'on les eut relâchés, ils vinrent auprès des leurs et leur racontèrent tout ce que les princes des prêtres et les anciens leur avaient dit.

24. Lorsqu'ils l'eurent entendu, ils élevèrent unanimement leur voix vers Dieu, et ils dirent : Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel et la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent ;

25. vous qui avez dit par l'Esprit saint, par la bouche de notre père David, votre

tes, dixerunt ad eos : Si justum est in conspectu Dei vos potius audire quam Deum, judicate ;

20. non enim possumus quæ vidimus et audivimus non loqui.

21. At illi comminantes dimiserunt eos, non invenientes quomodo punirent eos, propter populum, quia omnes clarificabant id quod factum fuerat in eo quod acciderat.

22. Annorum enim erat amplius quadraginta homo in quo factum fuerat signum istud sanitatis.

23. Dimissi autem venerunt ad suos, et annuntiaverunt eis quanta ad eos principes sacerdotum et seniores dixissent.

24. Qui cum audissent, unanimiter levaverunt vocem ad Deum, et dixerunt : Domine, tu es qui fecisti cælum et terram, mare, et omnia quæ in eis sunt ;

25. qui Spiritu sancto, per os patris nostri David pueri tui, dixisti : Quare

d'obéir à un pareil ordre. Lorsque l'autorité humaine se trouve en conflit avec l'autorité divine, il n'y a pas à hésiter : c'est à cette dernière qu'il faut obéir. Les païens eux-mêmes l'admettaient. Comp. le mot analogue de Socrate : *Πεισόμειθα τῷ θεῷ μᾶλλον ἢ ὑμῖν* (Platon, *Apul.*, 29). — *Non enim possumus...* (vers. 21). Jésus leur avait prescrit d'annoncer au monde tout ce qu'ils avaient vu et entendu auprès de lui, et malheur à eux s'ils n'avaient pas évangélisé ! Cf. I Cor. ix, 16. — *Illi comminantes* (*προσκαπει*) *ῥιζόμενοι*, expression plus forte qu'au vers. 17)... C'est tout ce que les chefs osèrent faire alors, *propter populum*. La foule, en effet, était manifestement favorable aux apôtres dans cette affaire, et le sanhédrin craignait de la mécontenter. — *Omnes clarificabant...* Le discours de saint Pierre avait prouvé à tous que la guérison miraculeuse était l'œuvre de Dieu. Cf. iii, 13. — *Id quod factum...* *in eo...* est une tautologie qui provient d'une erreur de copiste. On lit dans le grec : Tous glorifiaient Dieu au sujet de ce qui était arrivé. — *Annorum enim...* (vers. 22). Détail rétrospectif, destiné à relever la grandeur du prodige. Des membres dont on ne se sert pas durant si longtemps sont d'une faiblesse extrême, souvent atrophiés, et il faut un miracle de prendre ordre pour les vivifier subitement.

4<sup>e</sup> Prière des fidèles en apprenant la délivrance des deux apôtres, et réponse de l'Esprit de Dieu. IV, 23-31.

23. Salut Pierre et salut Jean reviennent auprès des leurs, auxquels ils racontent ce qui s'était passé. — *Ad suos* (« ad proprios », d'après toute la force du grec). Quelque cette locution puisse désigner les autres membres du collège

apostolique, il semble préférable de la prendre dans un sens moins restreint, et de lui faire représenter une partie notable de l'assemblée des fidèles. — *Quinta*. Le grec *ἕσχα* signifie plutôt : tout ce que.

24-30. Admirable prière de l'Église. Elle respire une parfaite confiance en Dieu, et ne convient pas moins bien aux circonstances que celle que nous avons lue plus haut, I, 24-25. On l'a souvent attribuée à saint Pierre, car elle n'est pas sans analogie avec ses discours, soit pour le fond, soit pour la forme : comme eux, elle cite l'Ancien Testament et l'applique à Jésus ; elle a, comme la plupart d'entre eux, une partie théorique et une partie pratique. Mais rien n'est certain sur ce point. — *Unanimiter* (*εὐσφύροντες*). Formule solennelle d'introduction. Cf. ii, 14 ; xiv, 11, etc. C.-à-d. que les assistants répétaient phrase par phrase les différentes parties de la prière, au fur et à mesure que son auteur la récitait ; ou du moins, ils s'y associaient « par de fervents Amen ». — Elle s'ouvre par un petit exorde, vers. 24<sup>b</sup>, qui fait l'éloge de la puissance du Dieu créateur, puissance qui ressuscite l'Église en face de ses redoutables ennemis : *Tu es qui festasti...* L'équivalent grec de *Domine, ὁρίσπαστα*, rare dans le Nouveau Testament, marque un pouvoir souverain, absolu, irrésistible. — *Quæ...* *per os...* *dixisti* (vers. 25). Ces mots servent d'introduction à l'éloge de David qui l'astute de la prière voulait appliquer à l'Église. La pensée qu'ils expriment est un peu confuse dans le texte grec, qui paraît avoir souffert ici. La meilleure leçon paraît avoir été : « Tu es qui es sit par la bouche de David, ton serviteur, — Quare *frémistrant*... Tout ce passage s'écrit

fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania?

26. Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum, et adversus Christum ejus.

27. Convenerunt enim vere in civitate iusta, adversus sanctum puerum tuum Jesum, quem unxisti, Herodes, et Pontius Pilatus, cum gentibus et populis Israel.

28. facere quæ manus tua et consilium tuum decreverunt fieri.

29. Et nunc, Domine, respice in minas eorum, et da servis tuis cum omni fiducia loqui verbum tuum,

30. in eo quod manum tuam extendas ad sanitates, et signa, et prodigia fieri per nomen sancti filii tui Jesu.

31. Et cum orassent, motus est locus in quo erant congregati; et repleti sunt omnes Spiritu sancto, et loquebantur verbum Dei cum fiducia.

serviteur : Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils formé de vains projets?

26. Les rois de la terre se sont soulevés, et les princes se sont ligués ensemble contre le Seigneur et contre son Christ.

27. Car Hérode et Ponce Pilate se sont vraiment ligués dans cette ville avec les gentils et le peuple d'Israël, contre votre saint serviteur Jésus, que vous avez oint,

28. pour faire ce que votre main et votre conseil avaient décrété de laisser faire.

29. Et maintenant, Seigneur, regardez leurs menaces, et donnez à vos serviteurs d'annoncer votre parole en toute confiance,

30. en étendant votre main pour opérer des guérisons, des miracles et des prodiges, par le nom de votre saint Fils Jésus.

31. Lorsqu'ils eurent prié, le lieu où ils étaient assemblés trembla; ils furent tous remplis de l'Esprit saint, et ils annonçaient la parole de Dieu avec confiance.

sets 25<sup>b</sup>-26) est emprunté au Ps. II, vers. 1-2 (voyez le commentaire), qui concerne certainement le Messie d'une manière directe. Cf. XIII, 33; Hebr. I, 5 et V, 5. La citation est faite littéralement d'après les LXX, qui reproduisent d'ailleurs fort bien ici l'original hébreu. — *Convenerunt enim...* Reprenant une des expressions du psaume, la prière applique à la passion récente de Jésus ce qui avait été prophétisé autrefois du Messie. — L'adverbe *vere* est très accentué. L'oracle s'était vraiment et manifestement réalisé, au moins d'une manière partielle; car il concerne aussi toutes les persécutions qui devaient avoir lieu dans la suite des siècles contre l'Église du Christ. — *Puerum tuum*: ton serviteur. Voyez III, 13 et les notes. — Il est probable que les mots *quem unxisti* font allusion à la suite du Ps. II, vers. 2, où nous lisons d'après l'hébreu: J'ai oint mon roi. Voyez aussi le Ps. XLIV (hébr. XLV), 8. Jésus avait reçu l'onction de l'Esprit-Saint au moment de son baptême. Cf. Matth. III, 16; Luc. IV, 18, etc. — *Herodes et Pilatus*. Ils représentent, le premier les « rois », le second les « princes », mentionnés au vers. 26. Le tétrarque Hérode Antipas et le gouverneur romain avaient joué tous deux un rôle important dans la passion du Sauveur. — *Cum gentibus*: les soldats de Rome, païens et venus de contrées diverses, qui servaient de bourreaux à Notre-Seigneur. — *Populis Israel*. Le pluriel est employé comme dans la citation (cf. vers. 25<sup>b</sup>). Il fait allusion en cet

endroit aux douze tribus qui avaient formé la nation théocratique. Comp. Gen. XXVIII, 3; xxxv, 11, etc.; passages où il est employé de la même manière. — *Facere* (l'infinitif du but, comme en grec) *quæ...* Pensée émise par saint Pierre à deux reprises déjà (cf. II, 23 et III, 18): Dieu avait fait servir toutes ces horreurs à la réalisation de ses desseins éternels. — *Manus... et consilium...*: la main qui exécute et le conseil qui décide. — *Et nunc...* (vers. 29). Transition à la prière proprement dite, après cette belle introduction théorique. — *Respice in minas...* Ces menaces n'effrayaient et ne décourageaient pas les premiers chrétiens; mais ils conjurent le Seigneur de les rendre vaines, afin de pouvoir travailler vaillamment et sans entraves à son œuvre: *da servis...* — *In eo quod...* (vers. 30). Autre manière dont ils prient Dieu de leur venir en aide: les miracles accomplis au nom de Jésus-Christ prouveraient le caractère surnaturel de leur mission. Cf. Joan. III, 2, etc. — L'expression *manum... extendas ad...* est tout hébraïque. Belle réflexion de saint Jean Chrysostome: « Ils ne disent pas: Écrasez nos ennemis; mais: Donnez-nous le moyen de leur démontrer la vérité de notre croyance. » — *Filii tui...* Dans le grec: de ton serviteur. Comme au vers. 27.

31. La réponse divine. — *Motus est locus...* La prière avait fait appel au Dieu qui dirige la nature en souverain (cf. vers. 24); il manifesta par ce signe miraculeux qu'il était avec ses



32. Or la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et aucun ne disait de ce qu'il possédait que c'était à lui; mais toutes choses étaient communes entre eux.

33. Les apôtres rendaient témoignage avec une grande force à la résurrection de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et une grande grâce était en eux tous.

34. Car il n'y avait aucun pauvre parmi eux : tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu,

35. et le mettaient aux pieds des apôtres; on le distribuait ensuite à chacun, selon ses besoins.

32. Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una; nec quisquam eorum quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat; sed erant illis omnia communia.

33. Et virtute magna reddebant apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi, Domini nostri; et gratia magna erat in omnibus illis.

34. Neque enim quisquam egens erat inter illos: quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant,

35. et ponebant ante pedes apostolorum; dividebatur autem singulis, prout cuique opus erat.

amis, pour les défendre. Cf. xvi, 26. — *Et repleti sunt...* Ce fut une réponse d'un autre genre, conforme à la demande des fidèles (cf. vers. 29<sup>b</sup>): l'Esprit-Saint descendit sur eux pour les remplir d'une force inébranlable. — *Et liquebantur* (l'imparfait de la continuité)...: sans se soucier de l'interdiction et des menaces du sanhédrin.

§ IV. — Dieu protège l'Eglise naissante contre les périls soit intérieurs, soit extérieurs. IV, 51 — V, 42.

1<sup>o</sup> La parfaite charité et les autres vertus qui régnaient parmi les premiers chrétiens. IV, 32-37.

32-35. Tableau synthétique, analogue à celui qui termine le chap. II (vers. 42-47). Il prépare ce que saint Luc aura bientôt à raconter d'Ananie et de Saphire. — Le fait principal est d'abord énoncé en termes généraux: *Multitudinis... erat...* La formule *cor unum et anima...* exprime une parfaite harmonie de sentiments et de pensées. Cf. I Par. XII, 38; Jer. xxxii, 29; Phil. I, 27, etc. — *Nec quisquam...* *sed...* C'était la conséquence naturelle de cette admirable union des esprits et des cœurs: ceux qui avaient des biens les regardaient comme un dépôt, qu'ils avaient reçu pour le partager avec leurs frères moins favorisés. Cf. II, 44. — *Et virtute magna...* Des simples fidèles, la première partie du vers. 31 nous ramène à leurs chefs, les apôtres, qui s'acquittaient de leur ministère avec une vigueur incomparable. Le verbe *reddebant* (ἀπεδείκνυσι) suppose une dette à payer, ou des comptes à rendre (cf. Matth. XII, 26; xviii, 23; Luc. VII, 42, etc.); par conséquent, une obligation très réelle, dont les apôtres

avaient conscience. — *Testimonium resurrectionis...* Ils revenaient toujours sur ce point



Famille en prière. (Peinture des Catacombes.)

capital. — *Gratia magna.* Non pas, comme plus haut (cf. II, 47<sup>a</sup>), la faveur du peuple; mais la grâce de Dieu, ses bénédictions sur tous les fidèles (le grec dit « super omnes animas », au lieu de *in...* *illis*). — *Neque eorum...* (vers. 34). L'un des effets produits par cette grâce. Le narrateur revient sur le vers. 32<sup>b</sup>, qu'il précise et développe. — *Egens.* Le grec ἐνδεής; désigne les indigents dans le sens strict. Plusieurs des premiers chrétiens étaient pauvres; mais aucun d'eux n'était dans le besoin, grâce aux dons généreux de ceux qui étaient dans l'abondance. — *Quotquot enim...* Voyez II, 46, et le commentaire. Ici encore, malgré la généralité des expressions, il ne faut pas vouloir en forcer le sens, comme si tous les chrétiens riches avaient vendu leurs biens pour créer un trésor commun avec le produit de la vente. — *Et ponebant...* (vers. 35). Trait nouveau, qui montre qu'on laissait aux apôtres une autorité absolue sur l'emploi de l'argent en question. Le nombre des fidèles, par conséquent celui des pauvres, s'étant accru, il avait fallu organiser la charité. La métaphore *ante pedes* exprime un profond res-

36. Joseph autem, qui cognominatus est Barnabas ab apostolis (quod est interpretatum Filius consolationis), levites, Cyprius genere,

37. cum haberet agrum, vendidit eum, et attulit pretium, et posuit ante pedes apostolorum.

36. C'est ainsi que Joseph, surnommé Barnabé par les apôtres (c'est-à-dire, fils de consolation), lévite, originaire de la Chypre,

37. ayant un champ, le vendit, et en apporta le prix, qu'il mit aux pieds des apôtres.

## CHAPITRE V

1. Vir autem quidam nomine Ananias, cum Saphira, uxore sua, vendidit agrum;

2. et fraudavit de pretio agri, conscia uxore sua, et afferens partem quamdam, ad pedes apostolorum posuit.

3. Dixit autem Petrus : Anania, cur

1. Mais un homme nommé Ananie, avec Saphire sa femme, vendit un champ,

2. et fraudait sur le prix du champ, d'accord avec sa femme; et en apportant une partie, il la mit aux pieds des apôtres.

3. Mais Pierre dit : Ananie, pourquoi

pect. — *Dividebatur... prout...* D'où il suit que ceux qui appartenant à la classe aisée, ou qui pouvaient vivre de leur travail, ne participaient point à ces distributions.

35-37. Saint Barnabé est cité comme un modèle de désintéressement. — *Joseph autem...* On donne d'abord sur lui quelques détails, à cause du rôle important qu'il jouera dans la suite du livre. Cf. ix, 27; xiii, 1, etc. — *Barnabas*. D'après l'opinion la plus commune, ce nom représente l'hébreu *bar-n'bbā'*. Il est vrai que, dans ce cas, il serait mieux traduit par « fils de la prophétie » que par *filius consolationis*; mais la traduction grecque υἱὸς παρακλήσεως, c.-à-d. fils de l'exhortation (hébraïsme : celui qui réussit très bien à exhorter), nous fournit un trait d'union excellent. En effet, plus bas (xi, 13), en décrivant la conduite de Barnabé à Antioche, le narrateur dit qu'il exhortait, παρακλήσει, tous les chrétiens à demeurer fidèles à Jésus-Christ, et telle fut peut-être l'occasion de ce beau surnom qu'il reçut des apôtres (*cognominatus... ab apostolis*). Un peu plus loin, xiii, 1, saint Barnabé est rangé parmi les prophètes; or, d'après I Cor. xiv, 3, le don de prophétie était spécialement accordé εἰς παράκλησιν, pour permettre d'exhorter avec fruit. Le mot *n'bbā'* doit donc s'entendre dans un sens large. — *Levites*. Membre de la tribu de Lévi, et chargé de fonctions spéciales dans le temple. D'après la loi antique, les lévites ne devaient rien posséder en propre (cf. Num. xviii, 20; Deut. x, 9); mais dans le livre de Jérémie, xxxii, 7, nous voyons un prêtre acheter un champ; ce qui prouve que la sévérité des mœurs anciennes s'était adoucie sous ce rapport. Comp. *Joseph, Vita*, 76. Il est possible aussi que l'interdiction portât sur la Palestine, et que le champ de Barnabé fût dans son pays d'origine. — *Cyprius*. L'île de Chypre est située dans

la partie la plus orientale de la Méditerranée (*Atl. géogr.*, pl. 1, xvii). Des Juifs nombreux y résidaient alors. Cf. I Mach. xv, 23. — *Vendidit... et...* Peut-être la conduite de Barnabé fut-elle particulièrement généreuse, et c'est pour ce motif qu'elle aurait été signalée à part.

2° L'épisode d'Ananie et de Saphire. V, 1-11. — Triste incident, qui contraste avec les vers. 36-37 du ch. iv. C'est une première ombre sur l'Église de Jésus et un premier péril intérieur pour elle. Les faits sont racontés très simplement, mais d'une manière toute dramatique.

CHAP. V. — 1-6. La faute et le châtement d'Ananie. — *Ananias* était un nom assez commun chez les Juifs de cette époque. Cf. ix, 10-17; xxiii, 2; xxiv, 1. Comp. Tob. v, 12; Jer. xxviii, 1; Dan. i, 6, etc. — Celui de *Saphira* dérive probablement du grec σάφειρος, saphir. — *Vendidit...* Comme tant d'autres (cf. ii, 45; iv, 35, 37); mais la ressemblance n'alla pas plus loin. — *Fraudavit* (vers. 2). Le verbe grec ἐνοσπίσατο (de la racine νόσφι, à part) a souvent chez les classiques la signification de voler. — Des mots *conscia uxore...*, il résulte que tout avait été concerté d'avance entre les deux époux, et que la faute fut pleinement délibérée. — *Afferens partem...*: en la présentant, d'après la suite du récit, comme si c'eût été le prix total de la propriété vendue. C'était par vaine gloire, pour se donner l'apparence d'une généreuse libéralité, que les deux complices agissaient ainsi. Rien ne prouve, comme l'ont pensé quelques anciens auteurs, qu'ils eussent fait vœu de tout donner. — *Dixit... Petrus...* (vers. 3): divinement instruit de ce qui s'était passé. Les petites allocutions à Ananie, vers. 3-4, puis à Saphire vers. 9, ne sont pas moins remarquables par leur calme que par leur vigueur. — *Cur tentavit...?* Manière de dire: Pourquoi as-tu succombé à cette tentation? Dans la plupart des manus-



Satan a-t-il tenté ton cœur, pour te faire mentir à l'Esprit saint, et frauder sur le prix du champ?

4. Si tu l'avais gardé, ne demeurerait-il pas à toi? et une fois vendu, n'était-il pas encore en ton pouvoir? Pourquoi as-tu mis une pareille chose dans ton cœur? Ce n'est pas aux hommes que tu as menti, mais à Dieu.

5. Ananie, ayant entendu ces paroles, tomba et expira. Et une grande crainte saisit tous ceux qui l'apprirent.

6. Cependant les plus jeunes, s'étant avancés, l'enlevèrent, l'emportèrent et l'ensevelirent.

7. Or il arriva, environ trois heures après, que sa femme, ne sachant pas ce qui s'était passé, entra.

8. Et Pierre lui dit : Dis-moi, femme, est-ce à tel prix que vous avez vendu votre champ? Elle répondit : Oui, à tel prix.

9. Alors Pierre lui dit : Pourquoi vous êtes-vous concertés pour tenter l'Esprit

tentavit Satanus cor tuum, mentiri te Spiritui sancto, et fraudare de pretio agri?

4. Nonne manens tibi manebat, et venditum in tua erat potestate? Quare posuisti in corde tuo hanc rem? Non es mentitus hominibus, sed Deo.

5. Audiens autem Ananias hæc verba, cecidit et expiravit. Et factus est timor magnus super omnes qui audierunt.

6. Surgentes autem juvenes, amoverunt eum, et efferentes sepelierunt.

7. Factum est autem quasi horarum trium spatium, et uxor ipsius, nesciens quod factum fuerat, introivit.

8. Dixit autem ei Petrus : Dic mihi, mulier, si tanti agrum vendidistis? At illa dixit : Etiam, tanti.

9. Petrus autem ad eam : Quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini?

crits grecs on lit : Pourquoi Satan a-t-il rempli (ἐπιήρωσεν) ton cœur? — *Satanus*. Sur ce nom du prince des demons, voyez Matth. iv, 10, et les notes. — *Mentiri... Spiritui...* En voulant tromper les apôtres, qui étaient les organes de l'Esprit-Saint, c'est à ce divin Esprit lui-même qu'Ananie avait menti. — *Nonne...* (vers. 4). Saint Pierre relève coup sur coup plusieurs circonstances aggravantes du péché d'Ananie. Celui-ci, comme l'exprime l'hébraïsme *manens... manebat*, avait été complètement libre de garder son champ; il était libre aussi, après l'avoir vendu, d'en conserver le prix intégral. Tout ce qui était requis de lui, s'il voulait faire un don à la communauté, c'était d'être honnête dans sa déclaration. Sa conduite était absolument inexcusable. — *Posuisti in corde...* est un autre hébraïsme. Cf. Agg. i, 1, 5, 7; ii, 18, etc. Il prouve aussi qu'Ananie n'avait pas succombé à une tentation soudaine, mais que tout avait été conçu et combiné à loisir par les deux coupables, comme il a été indiqué plus haut. — *Non... mentitus hominibus...* Ananie avait aussi menti aux hommes; mais c'est là une façon toute biblique de dire qu'il avait surtout menti à Dieu. Comp. le vers. 3<sup>o</sup>. C'était là précisément ce qui rendait sa faute si grave, ce qui faisait d'elle « une hypocrisie de la pire espèce ». — *Sed Deo*. D'où il suit que l'Esprit-Saint est Dieu, comme l'ont souvent répété les Pères et les théologiens, en rapprochant ce passage du verset 7. Voyez Petrus, de *Trinit.*, lib. ii, c. 14. — *Audiens... expiravit* (vers. 5) : frappé miraculeusement par Dieu, qu'il s'était proposé de tromper. La punition était sévère, sans doute, et les rationalistes contemporains, comme Porphyre dans l'antiquité, se permitent de protes-

ter contre elle; mais il importait que de tels abus ne se renouvelassent pas dans l'Église primitive, qu'ils eussent promptement corrompue. La leçon fut comprise : *factus est timor...* Comp. le vers. 11. — *Surgentes... juvenes* (vers. 6). Le grec emploie le comparatif : οἱ νεώτεροι, « jeunes gens », mais dans le sens du positif. On a parfois supposé de nos jours que ces jeunes gens exerçaient des fonctions liturgiques secondaires, par opposition aux πρεσβύτεροι ou anciens (les prêtres et les évêques; cf. xi, 30, etc.), et qu'un de leurs rôles consistait précisément à ensevelir les morts. Mais c'est une conjecture sans fondement. Au vers. 10, ils portent un autre nom, celui de νεανίσκοι, jeunes gens, ce qui suffit pour renverser l'hypothèse. C'est simplement parce qu'ils étaient les plus jeunes, les plus robustes, qu'on les chargeait des funérailles. — *Amoverunt* ne donne pas une traduction exacte de συνεστύλιν, qui signifie plutôt : ils enveloppèrent; ou, selon d'autres : ils arrangèrent (en vue de la sépulture). — *Sepelierunt*. Dans les pays chauds, et tout particulièrement en Palestine, les funérailles ont lieu presque aussitôt après la mort. Cf. Num. xix, 11; Deut. xxi, 23, etc.

7-11. Mort de Saphira. — *Quasi horarum trium spatium*. Temps assez court pour qu'elle n'ait entendu parler de rien. Peut-être commençait-elle cependant à s'inquiéter, ne voyant pas rentrer son mari, et de là sa démarche. — *Idem, si tanti* (vers. 8). Tant, et pas davantage. Ce mot est très accentué. Il est possible que l'argent apporté par Ananie fût encore sur la table devant l'apôtre. On bien, sans que Pierre mentions exactement la somme. — *Quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini* (vers. 9)... Pourquoi vous êtes-vous

Ecce pedes eorum qui sepelierunt virum tuum ad ostium, et efferent te.

10. Confestim cecidit ante pedes ejus, et expiravit. Intranses autem juvenes, invenerunt illam mortuam; et extulerunt, et sepelierunt ad virum suum.

11. Et factus est timor magnus in universa ecclesia, et in omnes qui audierunt hæc.

12. Per manus autem apostolorum fiebant signa et prodigia multa in plebe; et erant unanimiter omnes in porticu Salomonis.

13. Ceterorum autem nemo audebat se conjungere illis; sed magnificabat eos populus.

14. Magis autem augebatur creditum in Domino multitudo virorum ac mulierum;

du Seigneur? Voici que les pieds de ceux qui ont enseveli ton mari sont à la porte, et ils vont t'emporter.

10. A l'instant même elle tomba à ses pieds, et expira. Les jeunes gens en entrant la trouvèrent morte; et ils l'emportèrent, et l'ensevelirent auprès de son mari.

11. Une grande frayeur se répandit dans toute l'église, et sur tous ceux qui apprirent ces choses.

12. Cependant, par les mains des apôtres il se faisait beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple; et ils se tenaient tous ensemble dans le portique de Salomon.

13. Aucun des autres n'osait se joindre à eux; mais le peuple faisait d'eux de grands éloges.

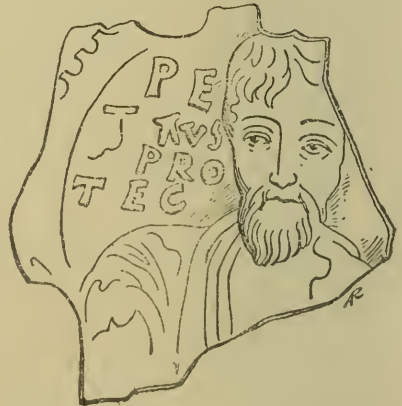
14. Et la multitude de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes, s'augmentait de plus en plus;

mis d'accord pour...? — *Tentare Spiritum...* C.-à-d., pour mettre l'Esprit-Saint à l'épreuve, pour voir s'il connaîtrait et s'il révélerait aux apôtres le plan si habilement combiné. — *Ecce pedes...* Saint Pierre entendit vraisemblablement le bruit des pas retentir à l'instant même. — *Efferent te.* Il dit cela en vertu d'une nouvelle inspiration. Notons, à la suite des Pères, que le prince des apôtres ne souhaite pas la mort des coupables, mais qu'il se borne à la prédire. — *Cecidit...* (vers. 10). Frappée à son tour par la vengeance divine. — *Factus est timor...* (verset 11). Même réflexion qu'après le châtement d'Ananie; mais elle est présentée avec plus d'emphase. — *In... ecclesia.* Ce nom célèbre apparaît ici pour la première fois dans les Actes. Auparavant, il y avait des « frères » (I, 15), des « croyants » (II, 44, etc.); mais voici l'Église de Jésus, l'assemblée des fidèles, bien constituée désormais, jusqu'à la fin des siècles. Cf. Matth. XVI, 18. — Les mots *in omnes qui...*, par opposition à l'Église, désignent évidemment ceux qui ne lui appartenaient pas, les Juifs.

3° Proliges opérés par les apôtres; le nombre des chrétiens s'accroît de plus en plus. V, 12-16.

12-16. Autre tableau général, analogue à ceux de II, 42-47, et de IV, 32-35. — La locution *per manus*, chère à l'auteur de ce livre (cf. II, 23; VII, 25; XI, 50; XV, 24; XIX, 11, etc.), doit probablement être prise à la lettre en cet endroit, car Jésus avait prédit autrefois aux apôtres qu'ils guériraient les malades en leur imposant les mains (cf. Marc. XVI, 18), et il accomplissait souvent lui-même ainsi ses miracles. — *Erant... in porticu...* Sur ce local, voyez les notes de III, 11. C'est là que saint Pierre avait naguère opéré tant de conversions, et cette circonstance avait rendu le portique cher aux chrétiens. — *Ceterorum autem...*

(vers. 13). C'est-à-dire, ceux qui ne faisaient point partie de l'Église. C'est par respect, par discrétion, de crainte de les troubler, qu'ils n'osaient pas s'approcher des fidèles et s'unir familièrement à leur assemblée. L'équivalent



Saint Pierre. (D'après un verre antique.)

grec de *se conjungere*, *κολλᾶσθαι*, marque une union très étroite. — *Sed magnificabat...* La foule juive les vénérât et ne cessait de faire publiquement leur éloge, à cause de la sainteté de leur vie. — *Magis... augebatur...* (verset 14). Autre résultat produit par les miracles des apôtres. Au lieu de *multitudo*, le grec a le pluriel : des multitudes d'hommes et de femmes. — *Et mulierum.* Saint Luc, dans ses deux écrits, aime à signaler la part que les femmes prirent à la fondation de l'Église et à la propagation de l'évangile. — *Ita ut...* (verset 15). Ces mots se rattachent directement au



15. au point qu'on apportait les malades dans les rues, et qu'on les mettait sur des lits et des grabats, afin que, Pierre venant à passer, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent délivrés de leurs infirmités.

16. Une foule nombreuse accourait aussi à Jérusalem des villes voisines, amenant des malades, et ceux que tourmentaient des esprits impurs; et ils étaient tous guéris.

17. Alors le prince des prêtres et tous ceux qui étaient avec lui (c'était la secte des Sadducéens), s'élevèrent, remplis de jalousie;

18 et ils jetèrent les mains sur les apôtres, et les mirent dans la prison publique.

19. Mais pendant la nuit un ange du Seigneur ouvrit les portes de la prison, et, les faisant sortir, leur dit :

20. Allez, et vous tenant dans le temple, annoncez au peuple toutes ces paroles de vie.

21. Ce qu'ayant entendu, ils entrèrent dans le temple dès le point du jour, et ils enseignaient. Cependant le prince des prêtres et ceux qui étaient avec lui

15. ita ut in plateis ejicerent infirmos, et ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, et liberarentur ab infirmitatibus suis.

16. Concurrerat autem et multitudo vicinarum civitatum Jerusalem, afferentes ægros, et venatos a spiritibus immundis; qui curabantur omnes.

17. Exurgens autem princeps sacerdotum, et omnes qui cum illo erant, quæ est hæresis sadducæorum, repleti sunt zelo;

18. et injecerunt manus in apostolos, et posuerunt eos in custodia publica.

19. Angelus autem Domini per noctem aperiens januas carceris, et educens eos, dixit :

20. Ite, et stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitæ hujus.

21. Qui cum audissent, intraverunt diluculo in templum, et docebant. Adveniens autem princeps sacerdotum, et qui cum eo erant, convocaverunt concilium,

vers. 12<sup>a</sup>, et relèvent le caractère extraordinaire des miracles accomplis par les apôtres, en particulier par saint Pierre. — *Saltem umbra eius*.. Le divin Maître avait autrefois promis aux Douze qu'ils accompliraient en son nom des merveilles qu'il n'avait pas opérées lui-même. Cf. Joan. xiv, 12. — *Et liberarentur ab...* Il est probable que cette proposition, omise dans la plupart des manuscrits grecs, n'a point fait partie du texte original. Néanmoins, l'idée qu'elle exprime est très exacte. — *Concurrerat autem...* (vers. 16). A l'imparfait de la durée : le fait en question se prolongea pendant un certain temps. Il était naturel que les villes voisines voulussent profiter aussi des mêmes avantages que la capitale. — *Il venatos...* Car l'on n'avait pas tardé à remarquer que les pouvoirs surnaturels des apôtres s'étendaient aussi à ce cas. Sur l'épithète *immundis* appliquée aux démons, voyez Marc. i, 23 et le commentaire.

4<sup>e</sup> La persécution éclate, mais elle ne fait qu'exalter le zèle des apôtres. V, 17-42.

17-18. Les sadducéens font arrêter et emprisonner les Douze. — *Exurgens...* d'une manière hostile. Comp. vi, 9, etc. Il y eut une connexion étroite entre ce fait et le précédent : le grand prêtre et son parti furent très irrités en voyant les progrès et les succès du christianisme. — Il n'est pas possible de dire avec certitude si c'est Anné, comme précédemment (IV, 6; voyez les notes), ou Caïphe, le vrai pontife d'alors, que

le narrateur désigne ici par les mots *princeps sacerdotum*. La locution *et... qui cum illo...* dit plus que la formule « et toutquet le genre... », que nous lisons au même endroit; il s'agit certes fois, d'après le commentaire de l'auteur lui-même (*quæ est hæresis...*), de tout le parti sadducéen. Le substantif *ἀρχιερέω* ne doit pas être pris en mauvaise part, et n'est pas synonyme d'« hérésie » dans le sens actuel. Cf. xxvi, 4, etc. Lorsqu'il est employé « in pejus », on le voit par le contexte. Cf. xxiv, 5 et xxviii, 22. — *Repleti... zelo*. C.-à-d., de jalousie, selon toute la force du grec. Cette foule envia aussitôt immédiatement des mesures de rigueur contre les apôtres, que leur zèle avait tenu en évidence. Cf. iv, 33. — *Posuerunt... in custodia* : on attendait qu'on les fit comparaître devant le sabbatin. Comp. les vers. 21<sup>b</sup> et 22.

19-24. Les apôtres sont délivrés par un ange; embarras des membres du grand conseil. — *Angelus...* Il n'y a pas d'article dans le grec : un ange du Seigneur. Comme on l'a dit avec esprit, il semblerait que « Dieu ait voulu, par cette intervention surnaturelle, protester contre les actes de ces sadducéens qui considéraient qu'il n'y a ni anges ni esprits ». Du moins, il voulait avant tout encourager ses ministres. — *He et...* (vers. 20). Le participe *stantes* (στῆτες) marque la couragieuse assurance avec laquelle les apôtres devaient prêcher dans le temple. — *Verba vitæ hujus*. Expression significative, pour désigner la doctrine chrétienne, qui procure la

et omnes seniores filiorum Israel, et miserunt ad carcerem ut adducerentur.

22. Cum autem venissent ministri, et aperto carcere, non invenissent illos, reversi nuntiaverunt,

23. dicentes : Carcerem quidem invenimus clausum cum omni diligentia, et custodes stantes ante januas; aperientes autem, neminem intus invenimus.

24. Ut autem audierunt hos sermones magistratus templi, et principes sacerdotum, ambigebant de illis quidnam fieret.

25. Adveniens autem quidam nuntiavit eis : Quia ecce viri quos posuistis in carcerem, sunt in templo stantes, et docentes populum.

26. Tunc abiit magistratus cum ministris, et adduxit illos sine vi; timebant enim populum, ne lapidarentur.

27. Et cum adduxissent illos, stauerunt in concilio; et interrogavit eos princeps sacerdotum,

28. dicens : Præcipiendo præcepimus vobis ne doceretis in nomine isto. Et ecce replestis Jerusalem doctrina vestra; et

étant arrivés, ils convoquèrent le conseil et tous les anciens du peuple d'Israël, et ils envoyèrent à la prison, afin qu'on amenât les apôtres.

22. Les agents, y étant allés, ouvrirent la prison; et ne les ayant pas trouvés, ils revinrent l'annoncer,

23. disant : Nous avons trouvé la prison fermée avec grand soin, et les gardes debout devant les portes; mais, ayant ouvert, nous n'avons trouvé personne à l'intérieur.

24. Lorsqu'ils eurent entendu ces paroles, le capitaine du temple et les princes des prêtres étaient perplexes au sujet des apôtres et de l'issue de cette affaire.

25. Mais quelqu'un, survenant, leur dit: Voici, les hommes que vous avez mis en prison se tiennent dans le temple, et enseignent le peuple.

26. Alors le capitaine s'y rendit avec ses agents, et les amena sans violence; car ils craignaient d'être lapidés par le peuple.

27. Lorsqu'ils les eurent amenés, ils les introduisirent devant le conseil; et le grand prêtre les interrogea,

28. en disant : Nous vous avons expressément défendu d'enseigner en ce nom-là. Et voici que vous avez rempli Jérusalem

vraie vie. — *Adveniens... princeps...* (vers. 21). Il vint dans la salle des séances, pour consulter le sanhédrin (*concilium*, τὸ συνέδριον) sur la conduite à tenir envers ceux qu'on avait emprisonnés la veille. — *Et... seniores*. L'expression τῶν γερονσίων, qui se traduirait exactement par « sénat », est probablement synonyme de συνέδριον en cet endroit. Cf. I Mach. xii, 6; II Mach. i, 10; iv, 44, etc. Selon d'autres, elle désignerait la troisième classe du sanhédrin, celle des anciens; et c'est le sentiment adopté par l'auteur de notre traduction latine. — *Ministri* (vers. 22). Les sergents d'armes du sanhédrin. Cf. Matth. xxvi, 58; Marc. xiv, 54, 65; Joan. xiiii, 3, etc. — *Carcerem quidem...* Ils font leur petit rapport, en revenant de la prison (vers. 23). — *Cum omni diligentia*. Dans le grec: en toute sûreté. — *Custodes stantes...*: on se doutait pas que leurs prisonniers avaient disparu. Extérieurement, tout était donc en règle; (mais *aperientes...*, nihil... — *Magistratus...* (vers. 24). D'après le grec: ὁ στρατηγός, au sing. lib. Sur cet officier voyez iv, 1 et le commentaire. — *Ambigebant... quidnam...* Avec une nuance dans le texte original: Ils étaient embarrassés à leur sujet, (se demandant) ce que cela deviendrait, c.-à-d., quelle tournure prendraient les événements. En effet, les autorités juives, quoiqu'elles se soient bien gardées de

toucher à ce point devant les apôtres (cf. vers. 27 et ss.), ne pouvaient guère douter que ceux-ci n'eussent été délivrés de prison d'une manière surnaturelle.

25-26. Les apôtres sont conduits devant le sanhédrin. — *Stantes et docentes*. Comp. les versets 20 et 21. « Ils n'étaient pas comme des prisonniers qui se sont échappés et qui cherchent un endroit pour se cacher, mais comme des hommes qu'on a dérangés dans leur occupation, et qui y reviennent aussitôt qu'ils le peuvent. » — *Magistratus cum ministris*. Voyez les notes des vers. 22 et 24\*. — *Sine vi; timebant...* En effet, le peuple était de plus en plus favorable aux apôtres et aux chrétiens, et bientôt nous verrons, par le martyre de saint Étienne, avec quelle promptitude une foule juive pouvait s'irriter, et briser quiconque excitait sa colère. Voyez vii, 54 et ss.; comp. Matth. xxi, 35; Joan. x, 31-33.

27-33. Saint Pierre et les autres apôtres prêchent Jésus devant le sanhédrin. — *Stauerunt in...*: au milieu de l'hémicycle. Voyez iv, 7 et le commentaire. — *Præcipiendo præcepimus...* (vers. 28). Formule hébraïque qui renforce l'idée: Nous vous avons expressément interdit. Cf. iv, 17, 18. Dans quelques manuscrits et versions, la phrase est interrogative: Est-ce que nous ne vous avons pas défendu...? — *Et ecce replestis...*



salement de votre doctrine, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme.

29. Mais Pierre et les apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

30. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez fait mourir en le pendant au bois.

31. C'est lui que Dieu a élevé par sa droite comme prince et sauveur, pour donner à Israël la pénitence et la rémission des péchés.

32. Et nous, nous sommes témoins de ces choses, ainsi que l'Esprit saint, que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent.

33. Lorsqu'ils eurent entendu ces paroles, ils étaient exaspérés, et ils voulaient les mettre à mort.

34. Mais un pharisien, nommé Gamaliel, docteur de la loi, honoré de tout le peuple, se levant dans le conseil, ordonna qu'on fit sortir un instant les apôtres ;

vultis inducere super nos sanguinem hominis istius.

29. Respondens autem Petrus, et apostoli, dixerunt : Obedire oportet Deo magis quam hominibus.

30. Deus patrum nostrorum suscitavit Jesum, quem vos interemistis, suspendentes in ligno.

31. Hunc principem et salvatorem Deus exaltavit dextera sua, ad dandam poenitentiam Israeli, et remissionem peccatorum.

32. Et nos sumus testes horum verborum ; et Spiritus sanctus, quem dedit Deus omnibus obedientibus sibi.

33. Hæc cum audissent, dissecabantur, et cogitabant interficere illos.

34. Surgens autem quidam in concilio pharisæus, nomine Gamaliel, legis doctor, honorabilis universæ plebi, jussit foras ad breve homines fieri,

Bel éloge des apôtres dans la bouche de leurs persécuteurs. — *Et vultis inducere...* C.-à-d. : A vous entendre, on croirait que c'est nous qui avons fait mourir Jésus injustement. Allusion aux paroles de saint Pierre, II, 36 ; III, 13-14 ; IV, 10. « Spectacle merveilleux », a-t-on dit : les juges infiques du Sauveur semblent s'excuser de l'avoir mis à mort. Et pourtant ils avaient été les premiers à dire : Que son sang retombe sur nous ! Cf. Matth. XXVII, 25. — *Respondens...* Petrus (vers. 29). Il s'acquiesce toujours admirablement de son rôle de chef de l'Église. Mais, comme le marquent les mots *et apostoli*, ses frères dans l'apostolat s'associèrent à lui « de la voix et du geste ». Ce petit discours, qui est « un modèle parfait d'éloquence concise et prompt », se compose à peu près des mêmes pensées que les précédents. — *Obedire oportet...* C'est la réponse à l'objurgation du pontife. Cf. vers. 28. Précédemment, IV, 19, saint Pierre avait présenté cette même fin de non-recevoir au sanhédrin. — *Deus patrum...* (vers. 30). Comme plus haut, III, 13, 22, il montre avec une grande habileté que la religion de Jésus est étroitement unie à celle de l'Ancien Testament ; Jésus n'est autre que le Messie promis par le Dieu des patriarches. — *Suscitavit* n'a pas ici le sens de susciter, envoyer au monde ; mais, ainsi qu'il ressort des mots suivants (*quem... interemistis*), celui de ressusciter. Cf. III, 15 ; IV, 10 ; XII, 39. Notez le courage avec lequel saint Pierre jette de non eau leur crâne à la face des membres du sanhédrin. — *In ligno* : le bois de la croix. L'apôtre emploiera encore plus bas cette expression assez rare. Cf. X, 39. Voyez aussi I Petr. II, 24. — *Hunc* (pronom accentué)... *exaltavit* (vers. 31). Non content de rappeler Jésus à la

vie, Dieu l'a singulièrement exalté. *Principem* (ἀρχηγόν) exprime l'idée de royauté ; *salvatorem*, celle de rédemption. — *Dextera* : l'emblème de la puissance irrésistible. Cf. Ex. XV, 6, etc. — *Ad dandam...* Le but de cette exaltation était donc plein de miséricorde. — *Et nos testes...* (vers. 32). Le rôle des apôtres. *Horum verborum* est un hébraïsme ; de ces choses : c.-à-d., non seulement de la résurrection de Jésus, mais de toute la rédemption messianique opérée par lui. — *Et Spiritus...* Autre témoin, tout divin. Son témoignage, prêté par Jésus-Christ (Joan. XV, 26), avait consisté dans les miracles qui avaient accompagné son effusion sur l'Église naissante. — *Quem dedit... obedientibus...* Le discours finit comme il avait commencé, par l'idée de l'obéissance. — *Hæc cum...* (vers. 33). L'effet produit par cette allocution consistait en un retournement de haine et de rage dans l'âme des auditeurs. — *Dissecabantur* est une bonne traduction de διεπρίοντο. A la lettre : ils étaient scés en deux (par la colère). Cf. VII, 54. — *Cogitabant interficere...* Demain qu'ils auraient exécuté sans l'intervention de Gamaliel.

34-39. Discours de Gamaliel. — *Surgens autem...* Ce Gamaliel ne diffère pas de celui qui sera mentionné plus loin (XXII, 3) comme ayant été le maître de saint Paul. Il mourut environ trente ans avant la ruine de Jérusalem, en 27 ou 28 après Jésus-Christ. C'était un homme à l'esprit large et conciliant, prudent et sage, comme on le voit par le présent épisode, et beaucoup plus encore par le Talmud, où il est l'objet d'éloges. — *Pharisæus* : du parti opposé à celui des sadducéens. — *Legis doctor* ; et, résumé tel, de la classe des scribes dans le sanhédrin. — *Honorabilis... plebi*. Le peuple juif, en effet,

35. dixitque ad illos : Viri Israelitæ, attendite vobis super hominibus istis quid acturi sitis.

36. Ante hos enim dies extitit Theodas, dicens se esse aliquem, cui consensus numerus virorum circiter quadringentorum ; qui occisus est, et omnes qui credebant ei dissipati sunt, et redacti ad nihilum.

37. Post hunc extitit Judas Galilæus, in diebus professionis, et avertit populum post se ; et ipse perit, et omnes quotquot consenserunt ei dispersi sunt.

35. puis il dit : Hommes Israélites, prenez garde à ce que vous allez faire à ces hommes.

36. Car il y a quelque temps s'est levé Théodas, qui prétendait être quelque chose, et quatre cents hommes environ s'attachèrent à lui ; il fut tué, et tous ceux qui croyaient en lui furent dispersés et réduits à néant.

37. Après lui se leva Judas de Galilée, au temps du dénombrement, et il attira le peuple à sa suite ; mais il périt aussi, et tous ceux qui s'étaient attachés à lui furent dispersés.

l'estimait et l'aimait d'une manière extraordinaire. Lors-qu'il mourut, on alla jusqu'à dire que « la gloire de la loi avait disparu ». Il jouissait d'une influence immense. — *Jussit foras...* Comme dans une circonstance antérieure. Cf. IV, 15 La leçon *homines* est approuvée par les meilleurs manuscrits ; d'autres portent : les apôtres. — *Attendite vobis...* (vers. 35). Conseil d'abord tout général, qui sera ensuite développé (cf. vers. 38-39<sup>a</sup>) : Prenez garde à ce que vous allez faire ; ne votez pas avec précipitation des mesures violentes. — *Ante hos enim...* Faisant appel à l'histoire récente des Juifs, Gamaliel va citer deux exemples célèbres, pour montrer qu'il serait inutile d'aggraver, dans le cas actuel, avec une évergité trop empressée, vers. 36-37. — *Extitit*. Le grec ἀπέστη serait mieux traduit par « surrexit ». De même au vers. 37. — Le premier exemple est celui de *Theodas*, ou de *Theudas* (Θεοδάς), comme dit le grec. Josèphe aussi, *Ant.*, XX, 5, 1, parle d'un rebelle de ce nom, au sujet duquel il raconte à peu près les mêmes faits, mais qu'il place sous le règne de Claude, vers 44 ou 45 après Jésus-Christ, environ dix ans plus tard que l'époque où Gamaliel aurait prononcé ce discours d'après saint Luc. Les rationalistes n'ont donc pas manqué d'accuser ce dernier d'avoir commis un anachronisme manifeste, qui jetterait le doute sur sa véracité en général. « S'il y avait véritablement contradiction entre les deux historiens, rien ne nous obligerait de donner raison à Josèphe contre saint Luc. Le premier a été souvent pris en faute ; on a constaté de nombreuses inexactitudes (dans ses écrits), et même des contradictions formelles entre ses *Antiquités judaïques* et sa *Guerre des Juifs*, tandis que le rédacteur des Actes se montre d'une exactitude merveilleuse dans toutes les parties de son récit qui ont pu être vérifiées. Pour le cas présent, son témoignage mérite d'autant plus de confiance, qu'il était le compagnon de saint Paul, qui avait été lui-même disciple du pharisien Gamaliel... Mais il n'est nullement établi que le Theudas de Josèphe et celui de saint Luc soient le même personnage, et l'on peut sans difficulté admettre les deux récits comme également vrais l'un et l'autre... Deux séditieux du même nom ont pu très bien provo-

quer des troubles à quelques années de distance. Dans Josèphe même, depuis la mort d'Hérode I<sup>er</sup> (le Grand) jusqu'à la prise de Jérusalem par Titus, on trouve cinq conspirateurs du nom de Simon, et trois du nom de Judas : Judas le Galiléen, ... dont parle Gamaliel (comp. le verset 37), Judas fils d'Ézéchias, et Judas fils de Saphorée. Malgré le nombre considérable de rebelles dont l'historien juif a conservé le souvenir, il est fort possible et même assez probable qu'il ne les a pas énumérés tous. Theudas peut être du nombre de ceux qu'il a omis. Il n'est pas certain néanmoins qu'il l'ait passé sous silence. Ussher a observé avec raison que le *Y'hudah* des Hébreux est le *Theudah* des Syriens, et que ces deux formes d'un même nom s'échangeaient facilement dans la langue du pays : ainsi l'apôtre Jude de saint Luc est le Thaddée de saint Marc, et il est philologiquement constaté que les Araméens avaient une prédilection marquée pour les dentales et les substituaient régulièrement aux sifflantes... Le Theudas des Actes peut donc être un des Judas de Josèphe ; par exemple, Judas fils d'Ézéchias. Rien par conséquent n'autorise à accuser saint Luc d'erreur dans le discours qu'il rapporte de Gamaliel. » F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 514-515 de la 2<sup>e</sup> édit. — *Dicens se... aliquem*. C.-à-d. quelqu'un de grand. — *Redacti ad nihilum*. Contraste expressif avec cette prétention. — *Judas Galilæus* (vers. 37). Second exemple emprunté à l'histoire nationale. Josèphe parle aussi de ce Judas à plusieurs reprises, et dans les mêmes termes que les Actes. Il le nomme habituellement Judas le Galiléen (cf. *Ant.*, XVII, 1, 6 ; XX, 5, 2 ; *Bell. jud.*, II, 8, 1, etc.) ; mais, une fois au moins (*Ant.*, XVIII, 1, 1), il l'appelle Judas le Gaulonite, parce que ce rebelle était originaire de Gamala, ville située dans la Basse-Gaulonitide. L'épithète de Galiléen venait probablement de ce que la Galilée fut le théâtre des mouvements insurrectionnels de ce Judas. — *In diebus professionis*. Sur le sens du mot grec ἀπογραφῆς, voyez Luc. II, 2, et le commentaire. Néanmoins, il ne s'agit pas de la même opération que dans l'évangile. Là, c'était un recensement ayant pour but de fixer la quotité des impositions ; ici, c'est une taxe



38. Et maintenant je vous dis : Retirez-vous de ces hommes, et laissez-les aller; car si ce conseil ou cette œuvre vient des hommes, elle se dissoudra;

39. mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez pas la dissoudre, et vous risquez de combattre contre Dieu même. Ils se rendirent à son avis;

40. et ayant rappelé les apôtres, ils leur défendirent absolument, après les avoir flagellés, de parler au nom de Jésus; puis ils les relâchèrent.

41. Et eux, ils s'en allaient joyeux de devant le conseil, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus.

42. Et tous les jours ils ne cessaient point d'enseigner dans le temple et dans les maisons, et d'annoncer le Christ Jésus.

38. Et nunc itaque dico vobis, discedite ab hominibus istis, et sinite illos: quoniam si est ex hominibus consilium hoc aut opus, dissolvetur;

39. si vero ex Deo est, non poteritis dissolvere illud, ne forte et Deo repugnare inveniamini. Consenserunt autem illi;

40. et convocantes apostolos, caesis denuntiaverunt ne omnino loquerentur in nomine Jesu; et dimiserunt eos.

41. Et illi quidem ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.

42. Omni autem die non cessabant, in templo et circa domos docentes, et evangelizantes Christum Jesum.

## CHAPITRE VI

1. En ce temps-là, le nombre des disciples croissant, il s'éleva un murmure

1. In diebus autem illis, crecente numero discipulorum, factum est murmur

proprement dite. « Judas raconte Joseph, prétendit que cette taxe n'était qu'une introduction à l'esclavage, et il exhorta la nation à affirmer sa liberté » en se revoltant contre les Romains. C'est l'an 6 de notre ère, après la destitution d'Archélaüs par Auguste, que Judas de Gaulon leva l'étendard de la révolte. — *Ipsa perit*. Détail que nous aurions ignoré sans le livre des Actes, car Joseph ne le mentionne pas. — *Nunc itaque...* (vers. 38-39). Après ces deux exemples, Gamaliel passe à la partie principale de son petit discours, et précise davantage le conseil par lequel il l'avait commencé. Comp. le vers. 25. — *Discedite...* Plutôt : « desistite » (ἀπόστρετε). L'orateur appuie son exhortation sur un excellent dilemme : Ou les apôtres sont des hommes ordinaires, ou ils ont reçu de Dieu leur mission : dans le premier cas, leur œuvre tombera d'elle-même, et il est inutile de s'inquiéter d'eux (vers. 38) ; dans le second cas, c'est en vain qu'on essayera de les réduire, et l'on paraîtra même alors se mettre en hostilité contre Dieu (vers. 39). La manière dont Gamaliel développa cette seconde hypothèse semble indiquer que c'est vers elle qu'il inclinait le plus.

39-42. Les apôtres sont mis en liberté après avoir été châtiés. — *Consenserunt...* (ἐπελάβησαν, ils furent persuadés) : tant le conseil était sensé, et tant était grande l'autorité de Gamaliel. — *Convocantes...* (vers. 41). On fit rentrer les apôtres dans la salle du conseil. Cf. vers. 34. — *Cesis*. Le grec δειράχωντες désigne ici le sup-

plice cruel de la flagellation. Voyez Matth. xxvii, 26 et les notes. On punit ainsi les apôtres de leur désobéissance. — *Denuntiaverunt...* L'ordre fut intimé à peu près dans les mêmes termes que précédemment. Cf. iv, 18. — *Ibant gaudentes...* (vers. 41). Trait admirable. Les disciples ont compris la leçon de leur Maître : Bienheureux serez-vous lorsqu'on vous maudra, et qu'on vous persécutera... à cause de moi. Cf. Matth. v, 11-12. — *Digni... contumeliam...* Le narrateur associe à dessein deux expressions qui semblent s'exclure : κατὰξυλόρησαν... ἀτιμασθήσονται. — La persécution ne fit qu'aviver le zèle des apôtres : *stanti... die non...* (vers. 42). Pleins de courage, ils ne s'inquiétaient en rien des conséquences que pouvait avoir pour eux leur désobéissance réitérée. — *In templo et circa domos*. Ils avaient donc deux champs distincts de labeur, et leur ministère était tout à la fois public et privé. — *Christum Jesum*. Résumé de leur prédication : Ils enseignaient et démontraient que Jésus était le Messie.

§ V. — Le martyre de saint Étienne.

VI, 1 — VIII, 3.

Événement d'une grande importance, soit en lui-même, soit relativement à saint Paul, dont il amènera la conversion. La persécution va devenir plus violente encore contre l'Église, ainsi qu'il était à prévoir d'après les faits racontés dans le chap. v.

1<sup>o</sup> Élection des sept diacres. VI, 1-7.

Ce passage sert d'introduction à ce qui sera

Græcorum adversus Hebræos, eo quod despicerentur in ministerio quotidiano viduæ eorum.

2. Convocantes autem duodecim multitudinem discipulorum, dixerunt : Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, et ministrare mensis.

3. Considerate ergo, fratres, viros ex vobis boni testimonii septem, plenos Spiritu sancto, et sapientia, quos constituamus super hoc opus.

4. Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.

5. Et placuit sermo coram omni multitudine; et elegerunt Stephanum, virum

des Grecs contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution quotidienne.

2. Alors les douze, ayant convoqué la multitude des disciples, dirent : Il n'est pas juste que nous abandonnions la parole de Dieu, pour faire le service des tables.

3. Choisissez donc parmi vous, frères, sept hommes de bon renom, pleins de l'Esprit-Saint et de sagesse, que nous préposons à cette œuvre.

4. Pour nous, nous nous appliquerons entièrement à la prière et au ministère de la parole.

5. Ce discours plut à toute la multitude; et on élut Étienne, homme plein

dit plus bas, vers. 8 et ss., du zèle courageux et du martyre d'Étienne.

CHAP. VI. — 1. Plaintes au sujet d'un abus qui s'était glissé dans la distribution des aumônes. — Le détail *crecente numero...* nous ramène à v. 14. Le nombre des fidèles était toujours allé en croissant depuis la première Pentecôte chrétienne (cf. II, 41; IV, 4; V, 14); celui des pauvres avait suivi la même proportion : de là, dans la distribution des fonds communs, des difficultés qui donnèrent lieu à quelques plaintes. — *Factum est murmur*. Il n'y eut pas lutte ouverte, comme le prétendent quelques faux critiques, mais un simple murmure de mécontentement. — *Græcorum*. Le grec dit, avec une nuance importante : τῶν Ἑλληνιστῶν. On appelait alors « Hellénistes », par opposition à « Hébreux », comme dans ce passage, les Juifs qui étaient nés dans les pays où l'on parlait grec, et qui s'exprimaient eux-mêmes dans cette langue. Les pro-élytes leur étaient ordinairement assimilés, pour les mêmes motifs. — *Adversus Hebræos*. Ces Ἑβραῖοι étaient des Juifs de Palestine, dont la langue maternelle était l'araméen. Ils formaient probablement la grande majorité dans l'Église primitive. Les chrétiens auxquels les apôtres avaient confié le soin de distribuer les aumônes aux frères pauvres avaient donc été pris parmi ces Hébreux, puisque c'est contre eux que s'élevèrent les murmures, et ils ne s'étaient pas assez tenus en garde contre la tendance toute naturelle qui fait que l'on accorde la préférence à des compatriotes. — *Despicerentur*. Le grec signifie plutôt : étaient négligées. — *In ministerio*. Ici comme plus bas (XI, 29), le mot διακονία désigne des secours distribués aux pauvres, quoique sa signification première soit « service, ministère ». C'est de lui qu'est venu le nom de diacres (διάκονοι), donné à ceux qui furent chargés de ces distributions.

2-4. Les apôtres proposent de confier le soin des pauvres à sept hommes d'élite, choisis par l'assemblée des fidèles. — *Convocantes...* La promptitude avec laquelle les Douze accueillirent les plaintes des chrétiens hellénistes prouve que l'abus existait réellement. — *Dixerunt*. Sans

doute par la bouche de saint Pierre. Cette petite allocution est un modèle de sagesse apostolique. — *Non est æquum...* D'après le grec : Il ne convient pas. — *Nos derelinquere...* La prédication de l'évangile était l'œuvre par excellence des apôtres; il ne leur était donc pas possible de la négliger pour une fonction secondaire, qui leur aurait pris un temps considérable, et que d'autres pouvaient fort bien remplir. — *Mensis* : les tables où l'on mange, et non pas celles des changeurs (cf. Matth. XXI, 12, etc.). Il s'agit donc directement de servir à table les pauvres, les veuves, etc., et non pas seulement de distribuer de l'argent. — Après ce préambule vient la proposition d'une excellente mesure : *considerate ergo...* (vers. 3). Au lieu de choisir eux-mêmes leurs futurs auxiliaires, les apôtres préféraient abandonner ce choix à l'Église; car il importait que les diacres jouissent pleinement de la confiance publique, surtout après ce qui s'était passé. — *Boni testimonii*. A la lettre dans le grec : attestés (μαρτυροῦμένους) — *Septem*. On ne saurait indiquer avec certitude la raison de ce chiffre. Parmi celles qu'on a alléguées (il y aurait eu sept églises domestiques à Jérusalem; ou bien, sept quartiers dans la ville; les Juifs auraient fait administrer habituellement leurs cités par sept hommes d'élite, etc.), la plus simple consiste à dire que c'était un nombre sacré. — *Plenos Spiritu...* et... Les élus devaient avoir reçu l'approbation soit de Dieu, soit des hommes. Les hommes pouvaient juger de leur sagesse (*sapientia* : ici, la sagesse pratique), et Dieu, en ces jours-là, avait répandu (visiblement) son Esprit-Saint sur un grand nombre de chrétiens ». — *Quos constituamus...* Tout en confiant l'élection aux fidèles, les apôtres se réservaient la ratification du choix et l'introduction définitive des sept. — *Hoc opus*. Littéralement dans le grec : cette nécessité; c.-à-d., ce service, cette affaire. — *Nos vero orationi...* (vers. 4). L'article du grec (τῇ προσευχῇ) prouve que les apôtres parlent surtout de la prière publique et liturgique, adressée à Dieu au nom de toute l'Église.

5-6. Les sept élus. — *Placuit sermo...* On com-



Je foi et de l'Esprit-Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche.

6. On les présenta aux apôtres, qui leur imposèrent les mains en priant.

7. Cependant la parole du Seigneur se répandait de plus en plus, et le nombre des disciples augmentait beaucoup dans Jérusalem. Une foule considérable de prêtres obéissait aussi à la foi.

8. Or Étienne, plein de grâce et de force, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

9. Mais quelques-uns de la synagogue

plenum fide et Spiritu sancto, et Philippum, et Prochorum, et Nicanorem, et Timonem, et Parmenam, et Nicolaum, advenam Antiochenum.

6. Hos statuerunt ante conspectum apostolorum, et orantes imposuerunt eis manus.

7. Et verbum Domini crescebat, et multiplicabatur numerus discipulorum in Jerusalem valde. Multa etiam turba sacerdotum obediebat fidei.

8. Stephanus autem, plenus gratia et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo.

9. Surrexerunt autem quidam de syna-

prît que tous les intérêts seraient ainsi sauvegardés. — *Et elegerunt...* Détail frappant : les noms qui vont être cités sont tous grecs ; ce qui semblerait indiquer que les sept élus étaient des « Hellénistes ». « Peut-être voulut-on les choisir dans les rangs du parti qui s'était plaint, afin de prévenir de nouveaux murmures, » et, mieux encore, afin de manifester la vraie charité qui régnait au fond des cœurs. Mais il faut remarquer que les « Hébreux » eux-mêmes portaient souvent des noms grecs (par ex., saint André et saint Philippe parmi les apôtres). Cinq des sept diacres n'apparaissent qu'en cet endroit du livre des Actes ; mais les deux premiers y jouent un rôle important. — *Stephanum.* Lui seul reçoit un éloge spécial (*plenum fide et...*), parce qu'il brillait entre tous par ses vertus et ses dons célestes. — *Philippum.* Voyez VIII, 5 et ss. ; XXI, 8 et ss. — *Nicolaum.* Il est regardé assez généralement, d'après une ancienne tradition (voyez saint Irénée, I, 26, 3 ; saint Épiph., *Hær.*, XXV ; saint Augustin, *de Hær.*, V, etc.), comme l'auteur de l'hérésie des Nicolaïtes, contre laquelle il est protesté avec tant de vigueur dans l'Apocalypse, II, 6 et 15. Mais plusieurs anciens docteurs affirment (entre autres Clément d'Alexandrie, *Strom.*, III, 4, et Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 29) qu'il fut simplement l'occasion de cette hérésie, sans qu'il y eût de sa faute. — *Advenam.* Dans le sens de prosélyte, comme le dit formellement le grec (προσῆλυτον). Nicolas était par là même d'origine païenne. — *Antiochenum.* Né à Antioche de Syrie, grande cité qui jouera bientôt un très beau rôle dans la diffusion du christianisme parmi les païens. Cf. XI, 20 et ss. Nous savons par Josèphe, *Ant.*, VII, 3, 3, qu'elle contenait un nombre considérable de Juifs, qui y avaient fait beaucoup de prosélytes. — *Statuerunt ante...* (vers. 6) : pour faire valoir l'élection par les Douze. — *Orantes imposuerunt...* Dans les saints Livres, l'imposition des mains apparaît tantôt comme un geste de bénédiction (cf. Gen. XLVIII, 14 et ss. ; Lev. IX, 22 ; Matth. XIX, 13, 15 ; Luc. XXIV, 50, etc.), tantôt comme une consécration à Dieu (cf. Ex. XXIX, 10, 15 ; Lev. I, 4, etc.), tantôt, et c'est ici le cas, comme une manière de

transmettre des pouvoirs spirituels (cf. Num. XXVII, 18, 23, etc.). Comme le montre son association à la prière liturgique, c'est une ordination proprement dite qu'elle désigne en cet endroit. Cf. XIII, 3 ; I Tim. IV, 14 et V, 22 ; II Tim. I, 6. On a quelquefois prétendu de nos jours que ce choix des sept fut une institution passagère, sans aucun rapport avec le diaconat dont parle saint Paul. C'est une erreur réfutée d'avance par saint Irénée (*Adv. Hær.*, I, 26, 3 ; IV, 15, 1, etc.), saint Cyprien (*Epist. ad Rogat.*, 3), et toute la tradition. Voyez Knabenbauer, *h. l.*, et les théologiens, au traité des saints Ordres.

7. Développement de plus en plus rapide de l'Église. — *Verbum... crescebat...* Ce n'est pas sans motif que ce détail est rattaché à l'élection des diacres. Les apôtres, plus dégagés de toute préoccupation matérielle, eurent plus de temps à donner à la prédication ; d'autre part, les diacres eux-mêmes prêchaient l'évangile avec zèle, de sorte que les conversions se multipliaient. — *Turba sacerdotum...* Trait vraiment remarquable ; car, dans son ensemble, la classe sacerdotale n'était rien moins que sympathique au christianisme. — *Obediebat fidei* : théoriquement et pratiquement. Locution qui dit beaucoup.

2° Saint Étienne est conduit tumultueusement devant le sanhédrin. VI, 8-15.

8. Introduction : succès du ministère d'Étienne. — *Plenus gratia.* Telle est la meilleure leçon (χαρίτος, et non πιστεως, « fide »). — Le mot *fortitudine* marque l'introduction avec laquelle le jeune diacre remplissait ses fonctions. D'autres lui font désigner, mais moins bien, la vertu divine qui l'aide à accomplir ses miracles. — *Faciebat prodigia...* Comme les apôtres. Cf. V, 12.

9-10. Étienne discute victorieusement avec les Juifs au sujet de la religion nouvelle. — *Surrexerunt* : d'une manière hostile. Cf. V, 17 ; Luc. X, 24, etc. Les prodiges et les conversions opérés par saint Étienne ne tardèrent pas à exciter contre lui la haine de ses anciens coreligionnaires. — *De synagoga quorundam...* D'après la Vulgate, il semblerait que le narrateur n'ait voulu

goga quæ appellatur Libertinorum, et Cyrenensium, et Alexandrinorum, et eorum qui erant a Cilicia et Asia, disputantes cum Stephano;

10. et non poterant resistere sapientiæ et Spiritui qui loquebatur.

11. Tunc summiserunt viros, qui dicerent se audivisse eum dicentem verba blasphemie in Moysen et in Deum.

12. Commoverunt itaque plebem, et seniores, et scribas; et concurrentes rapuerunt eum, et adduxerunt in concilium.

dite des Affranchis, des Cyrénéens, des Alexandrins, et de ceux qui étaient de Cilicie et d'Asie, se levèrent contre Étienne, et disputaient avec lui;

10. et ils ne pouvaient pas résister à la sagesse, et à l'Esprit qui parlait *en lui*.

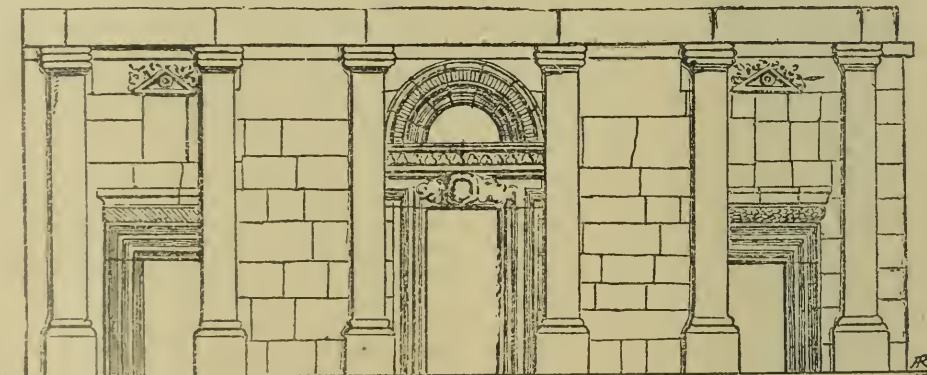
11. Alors ils subornèrent des hommes, pour dire qu'ils lui avaient entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu.

12. Ils soulevèrent donc le peuple, les anciens et les scribes; et se jetant sur lui, ils l'entraînèrent et l'amènèrent au conseil.

signaler qu'une seule synagogue, dont les membres appartenaient à cinq nationalités distinctes. Dans le grec, les cinq noms propres paraissent divisés en deux groupes (l'un de trois, l'autre de deux); ce qui ferait deux synagogues. Il n'est pas impossible non plus de supposer, sans faire aucune violence au texte, que chacun de ces noms correspond à une synagogue

leur fanatisme contre le christianisme, au sujet de saint Paul. — *Non poterant...* (vers. 10). La sagesse personnelle d'Étienne et l'Esprit-Saint qui remplissait son âme (cf. vers. 3<sup>d</sup>) lui fournissaient des arguments irréfutables. — *Qui loquebatur*. Petite variante dans le grec : Par lequel il parlait.

11-15. Étienne est trainé devant le sanhédrin



Façade d'une ancienne synagogue, en Palestine.

particulière; car ces lieux de réunions religieuses étaient alors fort nombreux à Jérusalem, et l'on conçoit que ceux des Juifs étrangers qui venaient d'une même contrée aient tenu à avoir leur local de prière à part. — *Libertinorum*. Le mot *Λιβερτινῶν* est visiblement d'origine latine. Ainsi que le dit fort bien saint Jean Chrysostome, ces « Libertini » étaient des Juifs qui, après avoir été emmenés à Rome par Pompée (63 avant J.-C.) comme prisonniers de guerre, et vendus comme esclaves, avaient été ensuite affranchis, et étaient revenus à Jérusalem. — *Cyrenensium et Alexandrinorum*. Voyez II, 10 et le commentaire. — *Cilicia*. Province située à l'angle sud-est de l'Asie Mineure. Alexandre le Grand avait installé des Juifs dans toute cette région (Josèphe, *Ant.*, XII, 3, 4). — *Asia*. L'Asie proconsulaire (cf. II, 9). Nous verrons plus loin (XXI, 27) les Juifs d'Asie manifester de nouveau

par ses adversaires furieux. — *Summiserunt*: ils subornèrent. On avait tenu la même conduite à l'égard de Jésus (voyez Matth. xxvi, 59 et les passages parallèles). — *Verba... in Moysen et in Deum*. Par conséquent, contre ce qu'il y avait de plus sacré pour les Juifs. — *Commoverunt... plebem* (vers. 12). Le peuple avait été jusqu'alors favorable aux chrétiens; mais, en accusant Étienne de blasphémer contre Moïse et contre Jéhovah, il était aisé de le rendre extrêmement odieux à la foule. — *Seniores et scribæ*. Deux classes du sanhédrin qu'il fallait gagner aussi; la troisième, celle des princes des prêtres, était depuis longtemps hostile à l'Église. — *Concurrentes*. Le grec *ἐπιστάντες* serait mieux traduit par : fondant sur lui. Voyez IV, 1 et les notes; XVII, 5, etc. Digne prélude de la scène finale, VII, 57. — *In concilium*. Devant le sanhédrin, comme le dit expressément le texte



13. Là ils produisirent de faux témoins, qui disaient : Cet homme ne cesse pas de proférer des paroles contre le lieu saint et la loi ;

14. car nous lui avons entendu dire : Ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu, et changera les traditions que Moïse nous a léguées.

15. Fixant les yeux sur lui, tous ceux qui siégeaient dans le conseil virent son visage comme le visage d'un ange.

13. Et statuerunt falsos testes, qui dicerent : Homo iste non cessat loqui verba adversus locum sanctum et legem ;

14. audivimus enim eum dicentem : Quoniam Jesus Nazarenus hic destruet locum istum, et mutabit traditiones quas tradidit nobis Moyses.

15. Et intuentes eum omnes qui sedebant in concilio, viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli.

## CHAPITRE VII

1. Alors le prince des prêtres dit : Les choses sont-elles ainsi ?

1. Dixit autem princeps sacerdotum : Si hæc ita se habent ?

original. — *Et statuerunt...* (vers. 13). Après avoir répandu insidieusement leurs calomnies infâmes dans les divers rangs de la société, les faux témoins vont les reproduire en termes solennels devant le tribunal, sous une forme légèrement variée. — *Adversus locum...* C.-à-d., contre le temple; par conséquent aussi, contre le culte divin, contre Dieu lui-même. — *Et legem.* Par là même contre Moïse. — Pour prouver cette double assertion, on attribue à Étienne un langage peu respectueux à l'égard soit du lieu saint, soit de la loi mosaïque : *Audivimus... dicentem...* (vers. 14). Le saint diacre avait dit probablement, comme il le fera bientôt dans son discours (cf. VII, 48), que désormais le culte du vrai Dieu ne serait pas restreint au temple de Jérusalem (comp. Joan. IV, 21, où Jésus l'avait annoncé à la Samaritaine), et que la législation du Sinaï n'avait sur bien des points qu'un caractère transitoire. Peut-être avait-il cité aussi la prophétie du Sauveur contre le temple (cf. Matth. XXIV, 2, etc.). On avait défiguré ses paroles, comme celles de Notre-Seigneur lui-même (comp. Matth. XXVI, 61, et Joan. II, 21), de manière à leur donner l'apparence de blasphèmes. — *Intuentes, ἀπειθήσαντες* (vers. 15) : le regardant fixement (cf. I, 10, etc.), pour voir quelle impression faisaient sur lui des accusations si graves. — *Tanquam faciem angeli.* Un reflet surnaturel illuminait son visage et le transfigurait. Cf. VII, 56.

3<sup>e</sup> Discours apologétique de saint Étienne. VII, 1-53.

C'est le plus long de tous ceux que contient le livre des Actes. Saint Luc l'a cité intégralement, parce qu'il cadre fort bien avec son but, qui est de montrer comment, de Jérusalem, le christianisme devait passer aux païens, au monde entier. Son authenticité a été très attaquée de nos jours, sous prétexte 1<sup>o</sup> qu'il

renferme de nombreuses erreurs historiques, 2<sup>o</sup> qu'il n'est pas le développement d'une plaidoirie, comme il conviendrait dans la circonstance, mais une course superficielle à travers l'histoire juive, depuis Abraham jusqu'à Salomon. Le commentateur réfutera la première de ces allégations. En ce qui concerne la seconde, nous dirons que l'orateur romain, en effet, l'histoire d'Israël, mais précisément pour démontrer, en suivant les différentes phases de cette histoire, qu'il n'est pas coupable d'avoir blasphémé Dieu, la loi et le temple. Tel était son but principal, et il ne le perd pas de vue un seul instant. Il en avait un autre, très réel, quoique secondaire : l'histoire d'Abraham et celle des origines d'Israël, jusqu'à son établissement en Palestine, prouvent que Jéhovah s'était manifesté aux Hébreux et les avait comblés de ses faveurs, même en dehors de la terre promise, que les institutions religieuses du peuple théocratique n'avaient pas toujours été les mêmes; que le culte avait été rattaché à d'autres locaux que le temple, etc. : d'où il suivait qu'une modification nouvelle était possible encore. Saint Étienne ne manque pas non plus de faire ressortir, comme les anciens auteurs inspirés, les perpétuelles ingratitude des Juifs envers le Seigneur. Il ne faut pas oublier que les violentes clamours de ses adversaires l'empêchèrent d'achever son discours; il commença, lorsqu'il fut ainsi interrompu, à faire l'application de ce qu'il avait dit et à tirer ses conclusions. — Trois parties : Étienne se justifie successivement d'avoir blasphémé contre Dieu (vers. 2-16), contre Moïse et la loi (vers. 17-43), contre le temple (vers. 44-53). Mais, d'après les apparences extérieures, l'apologie est moins personnelle que générale, moins directe qu'indirecte.

CHAP. VII. — 1. Transition. — *Dixit, princeps...* Il donne la parole à l'accusé, pour qu'il

2. Qui ait : Viri fratres et patres, audite. Deus gloriæ apparuit patri nostro Abrahamæ, cum esset in Mesopotamia, priusquam moraretur in Charan,

3. et dixit ad illum : Exi de terra tua, et de cognatione tua, et veni in terram quam monstravero tibi.

4. Tunc exiit de terra Chaldæorum, et habitavit in Charan; et inde, postquam mortuus est pater ejus, transtulit illum in terram istam in qua nunc vos habitatis;

5. et non dedit illi hereditatem in ea, nec passum pedis, sed repromisit dare illi eam in possessionem, et semini ejus post ipsum, cum non haberet filium.

6. Locutus est autem ei Deus : Quia erit semen ejus accola in terra aliena, et servituti eos subjicient, et male tractabunt eos annis quadringentis.

2. Il répondit : Mes frères et mes pères, écoutez. Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham, lorsqu'il était en Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Charan,

3. et lui dit : Sors de ton pays et de ta parenté, et viens dans la terre que je te montrerai.

4. Alors il sortit du pays des Chaldéens, et il habita à Charan; et de là, après que son père fut mort, Dieu le transféra dans ce pays, que vous habitez maintenant;

5. et il ne lui donna là aucun héritage, pas même où poser le pied; mais il lui promit de lui en donner la possession, et à sa postérité après lui, alors qu'il n'avait pas encore de fils.

6. Et Dieu lui dit que sa postérité demeurerait dans une terre étrangère, et qu'on la réduirait en servitude et qu'on la maltraiterait pendant quatre cents ans.

puisse s'expliquer sur les chefs de défaits relevés contre lui : *Si hæc ita...* (interrogation à la façon hébraïque).

2-16. Première partie du discours : résumé de l'histoire d'Abraham et des patriarches. — *Viri... audite...* Appel très rapide à l'attention. Le mot *patres* est ajouté par respect pour les membres du sanhédrin. (Cf. xxii, 1. — *Deus gloriæ*. Avec deux articles dans le grec : le Dieu de la gloire; c.-à-d., auquel la gloire convient excellemment. Ce titre fait probablement allusion à la lumière éclatante dont le Seigneur s'entourait lorsqu'il apparaissait aux Hébreux. Cf. Ex. xxiv, 16 et ss.; xxxiii, 18; xl, 34 et ss.; Ps. xxviii, 3; I Cor. ii, 8; Jac. ii, 1, etc. Il révèle, dès le début du discours, les sentiments de vénération et d'amour qui remplissaient l'âme d'Étienne envers Jéhovah. — *Apparuit... Abrahamæ, cum...* Ce fut la première des apparitions de Dieu à Abraham. Elle eut lieu à Ur en Chaldée, d'après ce passage rapproché de Gen. xi, 31 (voyez le commentaire, et l'*Atl. géogr.*, pl. i et viii). — *Priusquam... in Charan*. On a prétendu trouver, dès cet endroit, une grave inexactitude; car, d'après Gen. xii, 1-5, Abraham était déjà à Charan, au sud d'Édessa et bien loin de la Chaldée, lorsque Dieu lui fit l'ordre que nous allons lire. Mais Phillon, *de Migrat. Abr.*, 18, et Josèphe, *Ant.*, i, 7, 1, supposent aussi, conformément à une ancienne tradition juive, que le père des croyants reçut une première révélation divine à Ur. Cela ressort d'ailleurs du texte sacré, puisque Dieu dit un jour à Abraham : C'est moi qui t'ai fait sortir de Ur des Chaldéens (cf. Gen. xv, 7); ce qui ne pouvait avoir lieu sans une manifestation surnaturelle. Enfin, les mots « Sors de ton pays » ne peuvent guère s'appliquer à Charan, où Abraham ne résida que

momentanément et en étranger. — *Et dixit... Exi...* (vers. 3). La citation, empruntée à Gen. xii, 1, abrège tant soit peu le texte, qui ajoute, après les mots *de cognatione...* : Et de la maison de ton père. — *In terram quam...* : le pays de Chanaan, la future terre promise. — *Inde, postquam mortuus...* (vers. 4). Ce trait aussi est conforme à la tradition juive, mentionnée par Phillon, *l. c.*, 32. Sur la difficulté chronologique à laquelle il donne lieu et sur sa solution, voyez la note de Gen. xi, 32. — *Transtulit illum...* : après ses longues et pénibles pérégrinations. Cf. Gen. xii, 4 et ss. — Le substantif *hereditatem* (vers. 5) est pris dans le sens de propriété sûre et stable. — *Nec passum pedis*. Métaphore expressive : pas même assez de terrain pour y pouvoir poser le pied. Ce détail ne contredit nullement Gen. xxiii, 3 et ss., où il s'agit de l'acquisition personnelle d'un lieu de sépulture par Abraham, et non d'un présent divin, d'un lieu où l'on habite comme chez soi. — *Sed repromisit*. C'est à Sichem que cette promesse fut faite au saint patriarche (cf. Gen. xii, 6-7); Dieu la lui renouvela, en la développant, après son retour d'Égypte (Gen. xiii, 15-16). — *Et semini ejus...*, *cum non...* En effet, en rapprochant Gen. xii, 14 de Gen. xviii, 12, on voit que d'assez longues années s'écoulèrent entre la promesse en question et la naissance d'Isaac. — *Locutus est...* (vers. 6-7). Voyez Gen. xv, 13-14 et le commentaire. Malgré de légers changements, la citation donne exactement le sens du divin oracle, tel qu'on le lit dans la traduction des LXX. — *In terra aliena* : en Égypte, où les Hébreux, d'abord très prospères, eurent ensuite beaucoup à souffrir. Voyez les versets 17-19. — *Annis quadringentis*. Chiffre rond, qu'on trouve aussi dans la Genèse, *l. c.* (voyez le commentaire). Exactement 430 ans,



7. Mais la nation qui les aura asservis, c'est moi qui la jugerai, dit le Seigneur; et ils sortiront ensuite et me serviront dans ce lieu-ci.

8. Puis Dieu fit avec lui l'alliance de la circoncision; et ainsi Abraham engendra Isaac et le circoncit le huitième jour. Isaac engendra Jacob, et Jacob les douze patriarches.

9. Les patriarches, jaloux de Joseph, le vendirent pour qu'il fût mené en Égypte; mais Dieu était avec lui,

10. et il le délivra de toutes ses tribulations; il lui donna grâce et sagesse devant le pharaon, roi d'Égypte, qui l'établit intendant sur l'Égypte et sur toute sa maison.

11. Cependant il survint une famine dans toute l'Égypte et en Chanaan, et une grande tribulation; et nos pères ne trouvaient pas de vivres.

12. Mais Jacob, ayant appris qu'il y avait du blé en Égypte, y envoya nos pères une première fois;

13. et la seconde fois, Joseph fut reconnu par ses frères, et son origine fut révélée au pharaon.

14. Alors Joseph envoya chercher Jacob son père, et toute sa famille, en tout soixante-quinze personnes.

7. Et gentem cui servierint judicabo ego, dixit Dominus; et post hæc exi-bunt, et servient mihi in loco isto.

8. Et dedit illi testamentum circum-cisionis; et sic genuit Isaac, et circum-cidit eum die octavo; et Isaac Jacob, et Jacob duodecim patriarchas.

9. Et patriarchæ æmulantes, Joseph vendiderunt in Ægyptum; et erat Deus cum eo,

10. et eripuit eum ex omnibus tribu-lationibus ejus; et dedit ei gratiam et sapientiam in conspectu Pharaonis, regis Ægypti, et constituit eum præpositum super Ægyptum, et super omnem do-mum suam.

11. Venit autem famas in universam Ægyptum et Chanaan, et tribulatio ma-gna; et non inveniebant cibos patres nostri.

12. Cum audisset autem Jacob esse frumentum in Ægypto, misit patres no-stros primum;

13. et in secundo cognitus est Joseph a fratribus suis, et manifestatum est Pharaoni genus ejus.

14. Mittens autem Joseph, accersivit Jacob patrem suum, et omnem cogna-tionem suam, in animabus septuaginta quinque.

d'après Ex. XII, 40 et Gal. III, 17. — *Exibunt* (vers. 7) : avec de grandes richesses, est-il ajouté dans la Genèse. Les mots suivants, *et servient* (ἐσπρέσσωσαν se dit d'un culte d'adoration)... ne font point partie de l'oracle de Dieu à Abraham; ils sont empruntés à Ex. III, 12, où la promesse de la délivrance est répétée par le Seigneur à Moïse, pour que celui-ci la rappelle aux Hébreux. Dans l'Exode, on lit : « super montem istum » (le mont Horeb), au lieu de *in loco isto* (le pays de Chanaan). Saint Étienne a combiné les deux textes sacrés, « afin de pouvoir décrire la promesse divine dans toute sa plénitude. » — *Dedit... testamentum...* (vers. 8). L'hébreu *brîq* serait mieux traduit par « fœdus », alliance. Le traité solennel conclu entre Jéhovah et Abraham est appelé « alliance de la circoncision », parce que celle-ci en était la condition et le signe. Cf. Gen. XVII, 10; Rom. IV, 11; Gal. III, 17. — *Et sic...* A l'ordre très accentué : après la conclusion de l'alliance. — *Genuit... et circumcidit...* Voyez la Genèse, XXI, 1-4. — *Et Isaac... et Jacob...* Cf. Gen. XXV, 19 et ss.; XXIX, 31-XXX, 21; XXXIV, 16-18. L'opérateur glisse rapidement sur cette partie de l'histoire, qui ne présentait rien d'important pour son but. — *Patriarchas. Les*

filis de Jacob sont ainsi nommés, parce qu'ils furent les pères et les fondateurs des douze tribus qui jouèrent un si grand rôle dans la constitution du peuple hébreu. — *Et patriarchæ...* (vers. 9). A partir d'ici jusqu'au vers. 16, saint Étienne décrit la manière providentielle dont Jéhovah favorisa la croissauce d'Israël en Égypte, avant de le conduire dans la terre promise. — *Æmulantes*, ἔμιλλοι. C'est, en effet, un sentiment de basse jalousie qui porta les frères de Joseph à se défaire cruellement de lui. Cf. Gen. XXXVII, 4-5. — *Et erat Deus...* : ainsi qu'il est dit expressément Gen. XXXIX, 2, 21, 22, et comme il ressort de l'histoire entière de Joseph. — *Et eripuit... et dedit...* (vers. 10). Voyez les détails dans les chap. XXIX-XLI de la Genèse. — *Venit... famas...* (vers. 11). Dieu employa ce moyen pour installer la famille de Jacob dans le pays de Gessen, où elle prospéra merveilleusement. Les vers. 11-14 résument Gen. XLII, 43-45, 28. — *In secundo* (vers. 13). Dans le grec : ἐν τῷ δευτέρῳ, avec l'article. Au second voyage des fils de Jacob en Égypte (par opposition à *primum* du vers. 12<sup>b</sup>). — *In animabus...* Double hébraïsme : consistant en soixante-quinze personnes. Le texte hébreu de la Genèse, XLVI, 27<sup>a</sup>, et sa traduction latine ne mentionnent que

15. Et descendit Jacob in Ægyptum, et defunctus est ipse, et patres nostri.

16. Et translati sunt in Sichem, et positi sunt in sepulcro quod emit Abraham pretio argenti a filiis Hemor, filii Sichem.

17. Cum autem appropinquaret tempus promissionis quam confessus erat Deus Abrahamæ, crevit populus, et multiplicatus est in Ægypto,

15. Et Jacob descendit en Égypte, où il mourut, et nos pères aussi.

16. Ils furent transportés à Sichem, et déposés dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté à prix d'argent des fils d'Hémor, fils de Sichem.

17. Mais, comme le temps de la promesse que Dieu avait faite à Abraham approchait, le peuple s'accrut et se multiplia en Égypte,

soixante-tix noms (voyez leur énumération dans les vers. 8-27<sup>a</sup>). Mais les LXX citent également le chiffre de soixante-quinze, car ils ajoutent à la liste les noms de cinq descendants de Joseph (Machir et Galaad, fils et petit-fils de Manassé; Soutalaam et Taam, fils d'Éphraïm; Édom, fils de Soutalaam); saint Étienne les suit sur ce point comme sur plusieurs autres. — *Et descendit...* (vers. 15). Aller de Palestine en Égypte, c'était descendre, à cause de la différence d'altitude des deux contrées. — *Defunctus est... et patres...* La Genèse ne signale en termes exprès que la mort de Jacob et celle de Joseph Cf. Gen. XLIX, 29-32; L, 25. — *Translati... et positi...* (vers. 16). Pour cet autre détail, saint Étienne condense encore et généralise. Ceux auxquels il parlait savaient comme lui, d'après Gen. I, 1-13, que Jacob avait été enseveli à Hébron, peu de temps après sa mort, et, d'après Ex. XIII, 19 (cf. Jer. XXIV, 32), que les restes mortels de Joseph avaient été emportés par les Hébreux au moment de la sortie d'Égypte et enterrés à Sichem. Quant aux autres fils de Jacob, l'Ancien Testament est muet au sujet de leur sépulture; mais il était naturel qu'on transportât aussi leurs ossements dans la terre promise, et la tradition juive, citée également par le Talmud (voyez Lightfoot, *Horæ hebraicæ*, h. 1.), et par saint Jérôme (*Epist. CVIII*, 13), dit formellement qu'on les ensevelit à Sichem. C'est sans doute par erreur que Josèphe, *Ant.*, II, 8, 2, affirme qu'ils furent placés dans la grotte sépulcrale d'Hébron. — *Quod emit Abraham...* C'est ici la seule contradiction bien caractérisée qui existe entre le discours d'Étienne et le récit biblique. En effet, le tombeau acheté par Abraham était à Hébron, point à Sichem (cf. Gen. XXIII, 1 et ss.), et l'acquisition dont l'orateur semble parler ici avait été faite par Jacob (cf. Gen. XXXIII, 19-20); de plus, il ne résulte nullement du texte sacré qu'elle fût destinée à un usage de sépulture. En outre, au lieu de *Hemor, filii Sichem*, on lit dans la Genèse: « Hémor, père de Sichem. » Il est vrai que cette dernière difficulté disparaît si on lit, avec les meilleurs manuscrits grecs: ἐν Συχέμ (« à Sichem »), au lieu de τοῦ Συχέμ (« fils de Sichem »). Pour expliquer l'autre, qui est de beaucoup la principale, on a fait toutes sortes d'hypothèses. 1<sup>o</sup> Il y aurait ici une erreur de copiste; « le nom d'Abraham, écrit deux lignes plus bas, aurait été, dès l'origine, malencontreusement inséré dans ce passage, et mis à la place de

celui de Jacob, qui figure deux lignes plus haut. » Toutefois, on ne peut pas alléguer un seul manuscrit sérieux en faveur de cette supposition. 2<sup>o</sup> L'erreur serait d'Étienne lui-même. Mais cela « serait surprenant pour deux raisons: la première, c'est que, même chez un homme moins rempli que lui (de sagesse et) de l'Esprit-Saint, la méprise est grossière; la seconde, c'est que le sauhédrin ne l'eût pas tolérée sans protestation » (Le Camus, *l'Œuvre des Apôtres*, Paris, 1891, p. 119). 3<sup>o</sup> Il n'y a pas d'erreur proprement dite, parce que saint Étienne ne fait allusion ni à l'achat de la grotte de Mambré par Abraham (Gen. XXIII, 1-20), ni à celui d'un champ à Sichem par Jacob (Gen. XXXIII, 19-20), mais à une acquisition distincte, qui avait eu lieu à Sichem et dont l'auteur avait été réellement le père des croyants. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, qu'Abraham résida quelque temps à Sichem, et qu'il y érigea même un autel à Jéhovah (Gen. XII, 6-7); or, il est peu probable qu'il ait construit cet autel, chose si sacrée pour lui, sur un terrain étranger, où il aurait pu être bientôt profané et détruit. Il est vrai que l'Ancien Testament ne dit rien de cet achat; mais saint Étienne l'aura connu, comme plusieurs des détails qui précèdent, grâce à la tradition. Cette solution du problème nous paraît de beaucoup la meilleure des trois. Voyez les commentaires de Beelen, de Patrizi, de van Steenkiste, de MM. Creller et Felten, *h. l.*

17-43. Seconde partie du discours: l'histoire des Hébreux à l'époque de Moïse. Saint Étienne y démontre qu'il n'est pas l'ennemi de Moïse et de la loi; puis, en sous-œuvre, comme dans la première partie, que les révélations divines n'ont encore été rattachées ni à la Palestine, ni au temple, durant cette nouvelle période; enfin il relève la résistance ouverte des Hébreux soit à Moïse, soit à Dieu lui-même, malgré les bienfaits dont ils avaient été comblés. — *Cum autem...* Les vers. 17-19 forment une petite introduction, qui résume très bien le chap. I de l'Exode; ils servent de transition entre les patriarches et Moïse. — *Tempus promissionis...* C.-à-d., le moment où cette promesse (cf. vers. 5-7) devait être accomplie. — *Quam confessus...* Le grec dit avec plus de force: (La promesse) que Dieu avait jurée (ὄμοσεν). Néanmoins, d'excellents manuscrits ont la même leçon que la Vulgate: ὀμολόγησεν. — Les expressions synonymes *crevit* et *multiplicatus* est marquent un accroissement extraordinaire de la popula-



18. jusqu'au temps où s'éleva en Égypte un autre roi, qui n'avait pas connu Joseph.

19. Ce prince, employant la ruse contre notre nation, affligea nos pères jusqu'à leur faire exposer leurs enfants, pour qu'ils ne vécussent pas.

20. En ce temps-la naquit Moïse, qui fut agreable à Dieu. Il fut nourri trois mois dans la maison de son père;

21. et, lorsqu'il eut été exposé, la fille du pharaon le recueillit, et le nourrit comme son fils.

22. Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, et il était puissant en paroles et en œuvres.

23. Mais quand il eut quarante ans accomplis, il lui monta au cœur le désir de visiter ses frères, les enfants d'Israël.

24. Et ayant vu l'un d'eux qui subissait une injure, il prit sa défense et vengea celui qui souffrait l'injure, en frappant l'Égyptien.

25. Il pensait que ses frères compren-

18. quoadusque surroxit alius rex in Ægypto, qui non sciebat Joseph.

19. Hic circumveniens genus nostrum. afflixit patres nostros, ut exponerent infantes suos, ne vivificarentur.

20. Eodem tempore natus est Moyses, et fuit gratus Deo. Qui nutritus est tribus mensibus in domo patris sui.

21. Exposito autem illo, sustulit eum filia Pharaonis, et nutritivit eum sibi in filium.

22. Et eruditus est Moyses omni sapientia Ægyptiorum, et erat potens in verbis et in operibus suis.

23. Cum autem impleretur ei quadraginta annorum tempus, ascendit in cor ejus ut visitaret fratres suos, filios Israel.

24. Et cum vidisset quemdam injuriam patientem, vindicavit illum, et fecit ultionem ei qui injuriam sustinebat, percussio Ægyptio.

25. Existimabat autem intelligere fra-

tion israélite en Égypte. Cf. Ex. i, 7, 12; xii, 37, etc. — *Alius rex* (vers. 18). L'adjectif ἕτερος a le sens d'étranger, et désigne probablement le chef d'une nouvelle dynastie. Voyez Ex. i, 8 et le commentaire; Joseph, *Ant.*, ii, 9, 1. — *Circumveniens* (vers. 19). Le mot grec περιστρέφω est emprunté à Ex. i, 10, d'après la traduction des LXX. Le roi d'Égypte y tient ce langage : Venez et opprimons habilement (περιστρέψομεθα) ce peuple. — *Afflixit...*, ut... Cette conjonction n'a pas le sens de « ita ut », comme si le désespoir avait poussé les Hébreux à exposer d'eux-mêmes leurs enfants mâles. Ils agissent ainsi en vertu d'un ordre cruel du tyran. — *Eodem tempore...* Vers. 20-22, l'enfance et l'éducation de Moïse. Cf. Ex. ii, 1-10. Dieu intervient pour sauver son peuple, à l'heure où la situation paraissait désespérée. — *Gratus Deo*. Mieux, d'après le grec : bon pour Dieu. Formule hébraïque, qui revient à dire que Moïse était remarquablement bon. Cf. Gen. x, 9; Jon iii, 3, etc. L'Exode, ii, 2, signale aussi la beauté de l'enfant; mais il n'a pas ce superlatif, ajouté par Étienne à la suite de la tradition. Voyez Joseph, *Ant.*, ii, 9, 6. — *Exposito...* illo (vers. 21) : lorsqu'il devint impossible de le tenir caché. — *Sustulit...* filium. Voyez les intéressants détails de l'Exode ii, 5 et ss. — *Eruditus...*, sapientia... (vers. 22). Très-choix de détails, qui n'a pas été considéré dans l'Exode, et que le pieux diacre tenait encore de la tradition juive. Voyez Philon, *Vita Moysi*, i, 5. Ce sage sémite égyptien, qui dut être plus tard très utile à Moïse, avait pour éléments principaux l'astronomie, les mathématiques, l'histoire naturelle, la musique, la médecine; c'étaient spécialement les poètes qui s'y livraient et qui l'enseignaient. Les auteurs

écrits ecclésiastiques regardent ce passage comme très important, parce qu'il leur semblait démontrer que les chrétiens ont le droit d'étudier les philosophes et les poètes profanes, et de profiter de leur sagesse. Voyez Clément d'Alex., *Strom.*, i, 23. — *Erat potens...* Muni de cette instruction extraordinaire, Moïse se distingua donc à la cour par ses paroles et par ses œuvres. Le trait *in verbis* ne contraindrait pas Ex. iv, 10 et ss.; car on peut parler avec éloquence et vigueur, tout en éprouvant une certaine difficulté à s'exprimer. Voyez Joseph, *Ant.*, ii, 12, 2; iii, 1, 4. — *Cum nostrum...* Les vers. 23-28 dérivent, en parfaite conformité avec Ex. 11-14 (voyez le commentaire), les premiers essais infructueux de Moïse pour secourir son peuple. — *Quadraginta annorum tempus* est encore un détail nouveau, puisé dans la tradition juive. D'après l'Exode (époque Moïse est grand). — *Ascendit in cor...* Hébraïque. C.-à-d. : il lui vint à la pensée. Cf. Jer. iii, 10; xxxii, 39; I Cor. ii, 3, etc. — *Ut visitaret*. Dans le grec : ἐπιστρέφω αὐτούς, pour regarder sur ses frères (avec intérêt et affection). Il serait fort bien qu'il était Hébreu (et, comme, et son éducation égyptienne ne lui avait pas fait oublier son peuple). — *Quendam...* patientem (vers. 24). C'était un Israélite, d'après le texte, et l'agresseur injuste était un Égyptien. — *Percussio*. Il frappa le derrire d'un coup mortel. — *Existimabat autem...* (vers. 25). Petit commentaire introductif ajouté par Étienne, sans doute encore d'après la tradition. Joseph, *Ant.*, ii, 9, 2-3, suppose que Dieu avait révélé à Auram, père de Moïse, que son fils deviendrait utile pour les Hébreux et surprendrait ainsi une grande gloire. — *Intelligere quærentem*. Moïse supposait que son intelligence était utile à son

tres, quoniam Deus per manum ipsius daret salutem illis; at illi non intellexerunt.

26. Sequenti vero die, apparuit illis litigantibus, et reconciliabat eos in pace, dicens: Viri, fratres estis; ut quid nocetis alterutrum?

27. Qui autem injuriam faciebat proximo repulit eum, dicens: Quis te constituit principem et iudicem super nos?

28. Numquid interficere me tu vis, quemadmodum interfecisti heri Ægyptium?

29. Fugit autem Moyses in verbo isto; et factus est advena in terra Madian, ubi generavit filios duos.

30. Et expletis annis quadraginta, apparuit illi in deserto montis Sina angelus, in igne flammæ rubi.

31. Moyses autem videns, admiratus est visum; et accedente illo ut consideraret, facta est ad eum vox Domini, dicens:

32. Ego sum Deus patrum tuorum, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob. Tremefactus autem Moyses, non audebat considerare.

33. Dixit autem illi Dominus: Solve calceamentum pedum tuorum; locus enim in quo stas, terra sancta est.

34. Videns vidi afflictionem populi

draient que Dieu leur donnerait le salut par sa main; mais ils ne le comprirent pas.

26. Le lendemain, il se montra à quelques-uns qui se querellaient, et il les exhortait à la paix, en disant: Hommes, vous êtes frères; pourquoi vous nuisez-vous l'un à l'autre?

27. Mais celui qui faisait injure à son prochain le repoussa, en disant: Qui t'a établi prince et juge sur nous?

28. Est-ce que tu veux me tuer, comme tu as tué hier l'Égyptien?

29. Moïse s'enfuit à cette parole, et il demeura comme étranger dans le pays de Madian, où il engendra deux fils.

30. Quarante ans après, un ange lui apparut dans le désert du mont Sina, dans la flamme d'un buisson en feu.

31. Moïse, en le voyant, fut étonné de cette apparition; et comme il s'approchait pour considérer, la voix du Seigneur se fit entendre à lui, disant:

32. Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Et Moïse, tout tremblant, n'osait pas regarder.

33. Alors le Seigneur lui dit: Ote ta chaussure de tes pieds; car le lieu où tu te tiens est une terre sainte.

34. J'ai vu et considéré l'affliction de

son acte courageux, la preuve que le Seigneur était avec lui pour les sauver; mais *non intellexerunt*. Il y a quelque chose de tragique dans cette réflexion, qui nous montre le peuple hébreu déjà en opposition tacite avec les plans divins. — *Sequenti vero...* Non seulement les intentions de Moïse ne furent pas comprises, mais on alla jusqu'à le repousser lui-même directement, vers. 26-28. — *Apparuit, ὄψθη*, marque une intervention soudaine. — *Illis litigantibus*. Cette fois, c'étaient deux Hébreux qui se querellaient, Cf. Ex. II, 13. — *Fratres estis* est aussi un trait nouveau, qui fait bien ressortir tout ce qu'il y avait de mauvais dans leur conduite. De plus, « la communauté de souffrances aurait dû élever et non détruire le sentiment de leur fraternité. » — *Fugit autem...* (vers. 29). Voyez Ex. II, 15-25. Le récit de saint Étienne est de nouveau très condensé. — *In verbo isto*: à cause de la protestation grossière qui vient d'être citée. D'après l'Exode, II, 15, Moïse dut prendre la fuite parce que le pharaon, averti de ce qui s'était passé (cf. vers. 24), cherchait à le faire mourir. Ce motif n'exclut pas celui qui est mentionné par saint Étienne: c'est surtout lorsqu'il vit qu'il ne pouvait pas compter sur ses compatriotes pour se mettre à l'abri de la colère du roi, que Moïse se décida à quitter

l'Égypte. — Le pays de *Madian*, dont les limites paraissent avoir été assez vagues, était situé non loin du Sinaï. Cf. Ex. III, 1. — *Generavit filios...*: Gersam et Eliezer, qu'il eut de Séphora, fille du prêtre madianite Raguel ou Jéthro. Cf. Ex. II, 18 et III, 1. — *Expletis...* Vers. 30-35, le Seigneur apparaît à Moïse auprès du Sinaï et le charge de délivrer Israël. Comp. Ex. III et IV. — *Annis quadraginta*. Encore un trait emprunté à la tradition. D'après le vers. 23 et Ex. VII, 7, Moïse avait donc alors quatre-vingts ans. — *Montis Sina*. De même au vers. 38. Le texte grec emploie aussi cette forme, au lieu de l'orthographe hébraïque, d'après laquelle on disait *Sinaï*. Cette montagne célèbre ne différait pas de l'Horeb, mentionné au passage parallèle de l'Exode (III, 1). Comp. Eccl. XLVIII, 7, où les deux noms sont employés l'un pour l'autre. — *Angelus*. D'après le texte original de l'Exode, III, 2, c'est aussi « un ange de Jéhovah » qui apparut à Moïse; mais plus bas, Ex. III, 4, comme ici aux vers. 31 et ss., c'est le Seigneur en personne qui parle et qui agit: d'où il suit qu'il ne différait pas de l'ange. — *Moses autem...* Ce vers. 31 et les trois suivants reproduisent assez bien la substance du récit de l'Exode, III, 3-10 (voyez les notes). Saint Étienne suit les LXX, mais avec une certaine liberté. — *Videns*. Voyant que le



mon peuple, qui est en Égypte; j'ai entendu leur gémissement, et je suis descendu pour les délivrer. Et maintenant viens, et je t'enverrai en Égypte.

35. Ce Moïse qu'ils avaient renié, en disant : Qui t'a établi prince et juge? Dieu l'a envoyé comme prince et rédempteur, avec l'aide de l'ange qui lui était apparu dans le buisson.

36. C'est lui qui les fit sortir, opérant des prodiges et des miracles dans le pays d'Égypte, et dans la mer Rouge, et dans le désert, durant quarante ans.

37. C'est ce Moïse qui a dit aux enfants d'Israël : Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi; vous l'écouteriez.

38. C'est lui qui était au milieu de l'assemblée au désert, avec l'ange qui lui parlait sur le mont Sina, et avec nos pères; c'est lui qui a reçu des paroles de vie pour nous les donner.

39. Nos pères ne voulurent point lui obéir; mais ils le rejetèrent, et tournèrent leurs cœurs vers l'Égypte,

40. disant à Aaron : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous; car ce

mei qui est in Ægypto, et gemitum eorum audivi, et descendi liberare eos. Et nunc veni, et mittam te in Ægyptum.

35. Hunc Moysen quem negaverunt, dicentes : Quis te constituit principem et judicem? hunc Deus principem et redemptorem misit, cum manu angeli qui apparuit illi in rubo.

36. Hic eduxit illos, faciens prodigia et signa in terra Ægypti, et in Rubro mari, et in deserto, annis quadraginta.

37. Hic est Moyses qui dixit filiis Israel : Prophetam suscitant vobis Deus de fratribus vestris, tanquam me; ipsum audietis.

38. Hic est qui fuit in ecclesia in solitudine, cum angelo qui loquebatur ei in monte Sina, et cum patribus nostris; qui accepit verba vitæ dare nobis.

39. Cui noluerunt obedire patres nostri; sed repulerunt, et aversi sunt cordibus suis in Ægyptum,

40. dicentes ad Aaron : Fac nobis deos qui præcedant nos; Moyses enim

buisson était tout en flammes et ne se consumait pas. — *Veni, et mittam...* (vers. 34). C'était le but de toute cette majestueuse apparition. — *Hunc Moysen...* (vers. 35). Étienne interrompt le récit sacré, pour opposer, dans un beau mouvement d'éloquence indignée, la conduite des anciens Hébreux à l'égard de Moïse (*quem negaverunt, dicentes...*) à celle de Jéhovah lui-même (*hunc Deus... misit...*). A deux reprises, le pronom *τοῦτου* est très accentué. Notez aussi les titres *principem et redemptorem*, qui sont en gradation sur *principem et judicem*: le Seigneur a donc donné à Moïse beaucoup plus que les Israélites lui avaient refusé. Il n'est pas douteux qu'en tenant ce langage le vaillant diacre n'eût à la pensée Notre-Seigneur Jésus-Christ, cet autre prince et rédempteur, bien supérieur à Moïse, très manifestement accrédité par Dieu et cependant rejeté par les Juifs. — *Cum manu*, C. à-d., avec la puissance. Cf. *xxi, 21*. — *Hic...* Les vers. 36-38 dérivent rapidement l'œuvre de Moïse sous ses divers aspects, nous montrant tour à tour le libérateur, le prophète qui a prédit la venue du Messie, le législateur. Trois fois de suite le pronom *hic* est fortement souligné. — *Blasph...*, *faciens...* Trois phases spéciales sont distinguées dans ce glorieux exode: la première, avant le départ (in *terra Ægypti*), lorsque Moïse eut à dompter la résistance du roi par les dix plaies terribles (cf. *Ex. v, 1-xii, 36*); la seconde, au passage merveilleux de la mer Rouge (in *Rubro...*; cf. *Ex. xii, 37-xv, 21*); la troi-

sème, dans le désert (voyez *Ex. xv, 22*, et la suite des récits hébraïques du Pentateuque. — *Annis quadraginta*. La vie du grand libérateur se divise ainsi en trois périodes, de quarante ans chacune. Comp. les vers. 23 et 30. — *Qui dixit...* *Prophetam...* (vers. 37). C'est le célèbre oracle du Deutéronome, *xviii, 15*, déjà appliqué au Messie par saint Pierre. Voyez *iii, 22* et les notes. — *Hic...* in *ecclesia* (vers. 38). C. à-d., au milieu de la congrégation Israélite. — In *solitudine*. Le désert qui est au pied du Sinaï (cf. *géogr.*, pl. vi). — *Cum angelis qui...* Jéhovah, comme aux vers. 30 et 34. — *Et cum patribus*. Moïse était donc, comme l'appelle Philon, *Vita Moys.*, *iii, 19*, « un médiateur et un conciliateur » entre Dieu et son peuple. — *Verba vite*. Dans le grec: *ῥῆμα ζωῆς*, des oracles vivants. C. à-d., selon les uns, des oracles durables, permanents; mieux, suivant les autres, des oracles qui donnent la vie. Cf. *Lev. xviii, 5*; *Deut. xxxii, 45*. Saint Étienne donna ce beau rôle à la législation que Moïse fut chargé de transmettre aux Hébreux. — *Cui noluerunt...* Vers. 39-43, triste histoire de la déobéissance du peuple hébreu, soit envers Moïse, soit envers le Seigneur. — *Sed repulerunt*. *Num. xiv, 4*, nous les entendons dire: *Malissons-nous un (autre) chef, et retournerons en Égypte.* — *Aversi sunt...* Le grec signifie plutôt: *Ils se tournèrent*. Comp. *Ex. xvi, 3*, et *Num. xi, 4-5*: passages où les Hébreux expriment eux-mêmes avec tant d'énergie leurs aspirations charnelles vers l'Égypte et ses biens matériels. — *Parvitas...* Saint

hic, qui eduxit nos de terra Ægypti, nescimus quid factum sit ei.

41. Et vitulum fecerunt in diebus illis; et obtulerunt hostiam simulacro, et lætabantur in operibus manuum suarum.

42. Convertit autem Deus, et tradidit eos servire militiæ cæli, sicut scriptum est in libro Prophetarum: Numquid victimas et hostias obtulistis mihi annis quadraginta in deserto, domus Israel?

43. Et suscepistis tabernaculum Moloch, et sidus dei vestri Rempham, figuras quas fecistis, adorare eas. Et transferam vos trans Babylonem.

Moïse qui nous a fait sortir du pays d'Égypte, nous ne savons ce qu'il est devenu.

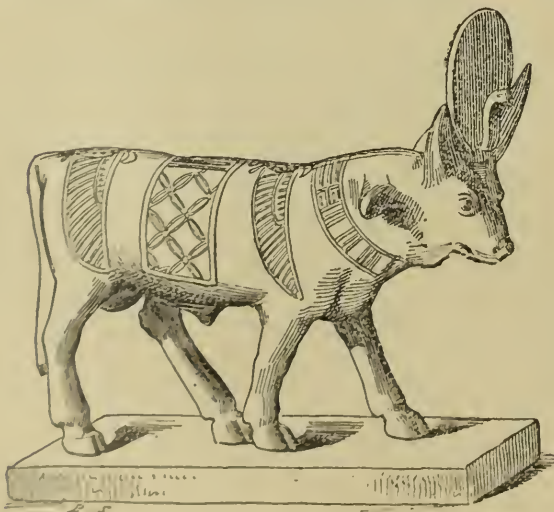
41. Ils firent un veau d'or en ces jours-là, et ils offrirent un sacrifice à l'idole, et ils se réjouissaient des œuvres de leurs mains.

42. Alors Dieu se retourna et les livra au culte de l'armée du ciel, ainsi qu'il est écrit au livre des Prophètes: Est-ce que vous m'avez offert des sacrifices et des victimes durant quarante ans dans le désert, maison d'Israël?

43. Vous avez porté le tabernacle de Moloch, et l'astre de votre dieu Rempham, figures que vous avez faites pour les adorer. C'est pourquoi je vous transporterai au delà de Babylone.

Étienne va citer (vers. 40 et ss.) l'exemple le plus frappant de leur ingratitude, à cette époque de leur histoire. Cf. Ex. xxxii, 1-6 (voyez le commentaire). Le vers. 40 reproduit presque littéralement Ex. xxxii, 1<sup>b</sup>. — *Nescimus quid...* L'épisode du veau d'or eut lieu tandis que Moïse était sur la montagne auprès du Seigneur, dont il recevait les instructions. — *Vitulum fecerunt...* (vers. 41): à l'instar du bœuf Apis, adoré par les Égyptiens. — *Lætabantur in operibus...* Dans les saints Livres, les idoles sont souvent appelées, d'une manière mépri-

que consista le châtement. Dieu les punit de leur premier crime, en permettant qu'ils tombassent dans des pratiques idolâtriques de plus en plus grossières. — La locution *militiæ cæli* désigne dans la Bible tantôt les anges (cf. Is. xxiv, 21; Luc. II, 13), et tantôt, comme en cet endroit, les astres, dont l'arrangement admirable rappelle celui d'une armée. Cf. Deut. xvii, 3; II Par. xxxiii, 3; Jer. viii, 2, etc. Sur cette forme d'idolâtrie chez les Juifs, voyez encore IV Reg. xvii, 16 et xxi, 3; Jer. xix, 13; Soph. i, 5, etc. — *Sicut... in libro...* Sur la division de la Bible hébraïque en trois parties, la Loi, les Prophètes et les Hagiographes, voyez le tome I, p. 13. La citation qui suit est empruntée à la seconde section des *N'v'im*, c.-à-d. aux livres prophétiques proprement dits. — *Numquid victimas...?* Tout ce que nous lisons à partir de ces mots, jusqu'à la fin du vers. 43, est extrait d'Amos, v, 25-27, et cité librement d'après les LXX. Voyez notre commentaire, au tome IV, pp. 428-430. — *Suscipistis*. D'après le grec: Vous avez porté (comme on portait l'arche d'alliance). — *Rempham*. Dans la plupart des manuscrits grecs on lit 'Ραιφάν, comme dans le texte des LXX. Quelques-uns ont les variantes 'Ρουφάν ou 'Ρουφά. — Les mots *adorare eos* manquent dans le texte d'Amos. — *Transferam vos...* D'après l'hébreu et les LXX: Je vous emmènerai en captivité au delà de Damas. Mais les mots *trans Babylonem* expriment la même pensée que la litote du prophète, puisqu'il fallait traverser la Syrie et le territoire de Damas, pour aller de Palestine dans la lointaine contrée orientale où Dieu voulait déporter sa nation coupable.



Le bœuf Apis. (D'après un bronze du Louvre.)

sante, l'œuvre des mains des hommes; c.-à-d., des êtres impuissants et sans vie. Cf. Ps. cxiii, 2<sup>o</sup> part., 4; Is. II, 8; xlv, 12-13; Jac. i, 16, etc. — *Convertit autem...* (vers. 42). Mieux: Dieu se tourna (pour les châtier). Anthropomorphisme très expressif. Cf. Jos. xxiv, 20, etc. — *Et tradidit eos...* Cf. Rom. i, 24, etc. C'est en cela

44-53. Troisième partie du discours: abrégé de l'histoire d'Israël depuis Moïse jusqu'à la construction du temple de Salomon. Saint Étienne y prouve indirectement qu'il n'est pas, comme

44-53. Troisième partie du discours: abrégé de l'histoire d'Israël depuis Moïse jusqu'à la construction du temple de Salomon. Saint Étienne y prouve indirectement qu'il n'est pas, comme



44. Le tabernacle du témoignage fut avec nos pères dans le désert, comme Dieu le leur avait ordonné, parlant à Moïse pour qu'il le fît selon le modèle qu'il avait vu.

45. Et nos pères, l'ayant reçu, l'introduisirent avec Josué dans le pays possédé par les nations que Dieu chassa devant nos pères, jusqu'aux jours de David,

46. qui trouva grâce devant Dieu, et qui demanda de trouver une demeure pour le Dieu de Jacob.

47. Ce fut Salomon qui lui bâtit une maison.

48. Mais le Très-Haut n'habite point dans des édifices faits de main d'homme, comme dit le prophète :

44. Tabernaculum testimonii fuit cum patribus nostris in deserto, sicut disposuit illis Deus, loquens ad Moysen, ut faceret illud secundum formam quam viderat.

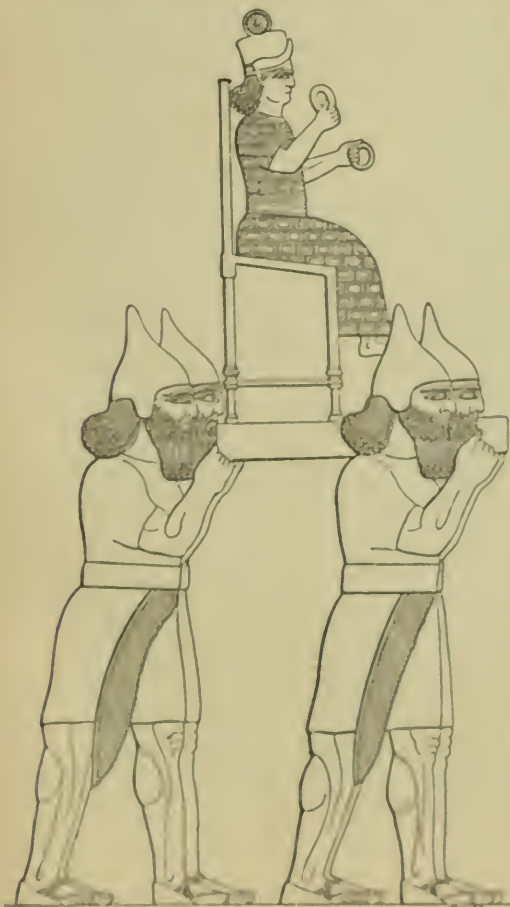
45. Quod et induxerunt suscipientes patres nostri cum Jesu in possessionem gentium, quas expulit Deus a facie patrum nostrorum, usque in diebus David,

46. qui invenit gratiam ante Deum, et petit ut inveniret tabernaculum Deo Jacob.

47. Salomon autem ædificavit illi domum.

48. Sed non Excelsus in manufactis habitat, sicut propheta dicit :

ou l'en accusait, l'ennemi du temple et du culte



Tabernacle (édifice portatif) (Bas-relief assyrien.)

juif. Tout, en effet, dans ce résumé historique, est ramené par lui au tabernacle, vers. 44-46,

et au temple, vers. 47-50. — *Tabernaculum testimonii*. Ce nom apparaît pour la première fois dans l'Exode, xxvii, 21, d'après la traduction des LXX; il provenait sans doute de ce que tous les objets sacrés qui étaient renfermés dans le tabernacle rendaient témoignage à la puissance et à la bonté infinies du Seigneur. — *Sicut disposuit*. Les mots *illis Deus* n'ont rien qui leur corresponde dans le grec. Sur l'ordre en question, voyez Ex. xxv, 9-40; xxvi, 30; xxvii, 8. Cf. Hebr. viii, 5. — *Cum Jesu* (verset 45). Telle est ordinairement la forme donnée par les LXX au nom de Josué: la Vulgate l'emploie de temps en temps. — *In possessionem...* Il faudrait, d'après le grec: « in possessione... » C.-à-d.: lorsqu'ils prirent possession du pays habité par les Chananéens. — *Quas expulit...* Le rôle prédominant du Seigneur dans le triomphe des Hébreux est mis fortement en relief. — *Usque in diebus...* Jusqu'à David, le tabernacle avait été tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Cf. I Reg. i, 3 et ss.; ii, 22; vii, 1 et ss., etc. C'est ce prince qui l'installa à Sion (II Reg. vi, 12 et ss.), par un effet spécial de la faveur divine à son égard: qui invenit... (vers. 46). Les mots *petit ut inveniret...* sont allusion à II Reg. vii, 2 et ss., et au Ps. cxxxii, 2 et ss. — *Salomon autem...* (vers. 47). David désirait ardemment construire lui-même un temple digne de Jéhovah; mais Dieu ne le lui permit pas (II Reg. vii, 1 et ss.). Cet honneur était réservé à Salomon. Sur le magnifique édifice bâti par ce prince, voyez III Reg. vi, 1-38. — *Sed non Excelsus...* (vers. 48). Tout en manifestant son profond respect pour le temple, saint Étienne rend plus saillante tel que jamais l'idée secondaire qui apparaît tout le long de son discours et qui fait aussi partie de son apologie: le culte du vrai Dieu n'a pas toujours été rigoureusement restreint à un local spécial; le temple pouvait donc arriver où le Seigneur accepterait en tous lieux, et pas seulement à Jérusalem, l'adoration et en vérité. Cf. Mal. i, 11; Jean. iv, 20 et ss. — *Sicut propheta...* Le texte est dans les

49. Cælum mihi sedes est, terra autem scabellum pedum meorum. Quam domum ædificabitis mihi? dicit Dominus; aut quis locus requietionis meæ est?

50. Nonne manus mea fecit hæc omnia?

51. Dura cervice, et incircumcisis cordibus et auribus, vos semper Spiritui sancto resistitis; sicut patres vestri, ita et vos.

52. Quem prophetarum non sunt persecuti patres vestri? Et occiderunt eos qui prænuñtiabant de adventu Justi, cujus vos nunc proditores et homicidæ fuistis;

53. qui accepistis legem in dispositione angelorum, et non custodistis.

54. Audientes autem hæc, dissecabantur cordibus suis, et stridebant dentibus in eum.

55. Cum autem esset plenus Spiritu sancto, intendens in cælum, vidit gloriam Dei, et Jesum stantem a dextris Dei;

49. Le ciel est mon trône, et la terre est l'escabeau de mes pieds. Quelle maison me bâtirez-vous, dit le Seigneur, ou quel est le lieu de mon repos?

50. N'est-ce pas ma main qui a fait toutes ces choses?

51. Hommes au cou raide, incircumcisé de cœur et d'oreilles, toujours vous résistez à l'Esprit-Saint; tels ont été vos pères, tels vous êtes.

52. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté? Ils ont tué ceux qui prédisaient l'avènement du Juste, que vous venez de trahir et dont vous avez été les meurtriers;

53. vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges, et qui ne l'avez point gardée.

54. En entendant ces paroles, ils frémissaient de rage dans leurs cœurs, et ils grinçaient des dents contre lui.

55. Mais comme il était plein de l'Esprit-Saint, levant les yeux au ciel, il vit la gloire de Dieu, et Jésus qui était debout à la droite de Dieu;

vers. 49 et 50 est emprunté à Is. LXVI, 1-2 (voyez les notes). Selon son habitude, c'est dans la traduction des LXX que saint Étienne l'a pris. — *Cælum mihi...* (vers. 49). A un Dieu si grand, si puissant, quel temple digne de lui les hommes pourraient-ils construire (*quam domum...*)? Du reste, il n'a besoin de rien, lui qui possède tout ce qui existe : *nonne manus...* (vers. 50). Comp. le Ps. XLIX, 7 et ss. Salomon lui-même avait tenu un langage semblable lorsqu'il inaugura le temple (cf. III Reg. VIII, 27; II Par. VI, 15). — *Dura...* (vers. 51). En commençant à appliquer à ses auditeurs tout ce qu'il venait de dire, Étienne va parler avec un redoublement d'éloquence et de vigueur. Peut-être, comme on l'a conjecturé, comprenait-il aux gestes et aux regards de ses auditeurs qu'ils s'indignaient de son langage, et cela même excitait son saint zèle. — *Dura cervice*. D'après le grec : Hommes au cou raide; c.-à-d., contumaces, désobéissants. Défaut caractéristique des anciens Hébreux (cf. Ex. XXXII, 9; XXXIII, 3, etc.); les fils ne ressemblaient que trop à leurs pères sous ce rapport. — *Incircumcisis...* Expression métaphorique, qui désigne des cœurs et des oreilles obstinément fermés à la vérité. Cf. Lev. XXVI, 41; Deut. X, 16; Jer. VI, 10, etc. La figure est empruntée au rite de la circoncision, qui imposait aux Juifs le devoir d'une obéissance entière à la loi mosaïque. — *Vos semper* (mots accentués) *Spiritu...* Les Israélites n'avaient que trop manifesté cette disposition depuis l'époque de Moïse jusqu'à celle de Jésus-Christ, malgré toutes les protestations ou toutes les exhortations que Dieu avait faites par ses prophètes. — *Quem prophetarum...* (vers. 52). Le Sauveur avait adressé le

même reproche à Jérusalem. Cf. Matth. XXIII, 37. Comp. II Par. XXXVI, 15-16, où nous trouvons un douloureux résumé de la conduite des Hébreux, dans le même sens. — *Occiderunt eos qui...* Cf. Matth. XXI, 34 et ss.; XXII, 6, etc. — *Justi*. Le juste par excellence, le Messie. Voyez III, 14; XXII, 14; I Joan. II, 1. — *Cujus vos...* Saint Pierre aussi avait plusieurs fois rappelé aux Juifs leur part à ce grand crime. Cf. II, 23, 36; III, 13-15; IV, 10 et 11. *Nunc* a le sens de naguère, récemment. — *Qui accepistis legem...* (vers. 53): par l'intermédiaire des générations précédentes. Au sujet des mots *in dispositione angelorum* (c.-à-d., par le ministère des anges; ou, selon d'autres, sur les ordres des anges), voyez les vers. 30, 35<sup>b</sup>, 38 et les notes. — *Et non custodistis*. La loi mosaïque « était la gloire d'Israël; le mauvais usage qu'ils en avaient fait avait tourné à leur honte et à leur ruine ».

4° Le martyr d'Étienne. VII, 54-60.

54-57. Impression produite par le discours. — *Audientes... hæc*. Jusque-là les auditeurs avaient retenu leur colère; mais, en entendant les dernières paroles du jeune diacre, leur rage éclata, violente et barbare. — *Dissecabantur...* Sur cette expression, voyez V, 33 et le commentaire. — *Stridebant dentibus*. Comme on fait dans un accès de folie ou de fureur. Cf. Job, XVI, 9; Ps. XXXIV, 16, etc. — *Cum autem...* (vers. 55). Contraste admirable. Étienne a retrouvé tout son calme et est ravi en Dieu. — *Plenus Spiritu...* Le narrateur ne se lasse pas de mentionner ce trait. Cf. VI, 3 et 5; VII, 10. — *Intendens, ἀτενίσας*: regardant fixement, selon le sens habituel de ce verbe. — *Vidit gloriam Dei*. C.-à-d., Jésus lui-même, entouré





L'été 1914, dans le village de Fiterne, (D'après une photographie.)

56. et ait : Ecce video cœlos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei.

57. Exclamantes autem voce magna, continuerunt aures suas, et impetum fecerunt unanimiter in eum.

58. Et eicientes eum extra civitatem, lapidabant ; et testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis qui vocabatur Saulus.

59. Et lapidabant Stephanum, invocantem et dicentem : Domine Jesu, suscipe spiritum meum.

60. Positis autem genibus, clamavit voce magna, dicens : Domine, ne statuas illis hoc peccatum. Et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino. Saulus autem erat consentiens neci ejus.

56. et il dit : Voici que je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu.

57. Alors, poussant de grands cris, ils se bouchèrent les oreilles, et se précipitèrent tous ensemble sur lui.

58. Et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidaient ; et les témoins déposèrent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme appelé Saul.

59. Et ils lapidaient Étienne, qui priait et disait : Seigneur Jésus, recevez mon esprit.

60. Et s'étant mis à genoux, il cria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez pas ce péché. Et quand il eut dit cela, il s'endormit dans le Seigneur. Or Saul consentait à sa mort.

d'une brillante lumière. Voyez le vers. 2 et les notes. — *Et Jesum...* Le divin Maître, debout à la droite de son Père, semblait venir au-devant de son diacre. — *Ecce video...* (vers. 56). Dans son extase, Étienne décrit lui-même en quelques mots cette douce vision, qui avait pour but de le reconforter au moment suprême. — *Cœlos apertos.* Voyez Matth. III, 16, et les passages parallèles. — *Et Filium hominis...* Dans les évangiles, c'est toujours Jésus lui-même qui se désigne par ce titre ; nous trouvons ici la première application qui lui en soit faite par un autre dans les saints Livres. — *Exclamantes...* (vers. 57) : pour protester contre des paroles qu'ils regardaient comme des blasphèmes. — *Continuerunt...* pour ne pas entendre. — *Impetum fecerunt...* Ils se croyaient en droit de traiter Étienne comme s'il eût été ouvertement convaincu d'idolâtrie (cf. Deut. XIII, 9-10), et de lui donner la mort sans forme de procès.

58-60. Saint Étienne est lapidé. — *Eicientes...* *extra...* La loi ancienne (cf. Lev. XXIV, 14) ordonnait de n'infliger ce châtement qu'en dehors du camp hébreu ; on appliqua ensuite cette même règle aux villes, pour toutes sortes de supplices. Cf. Hebr. XIII, 11. — *Testes.* Les témoins jouaient un rôle très important chez les Juifs au moment de l'exécution des sentences capitales. En vertu de Deut. XVII, 7, c'étaient eux qui devaient jeter la première pierre, lorsque le supplice consistait dans la lapidation. — *Deposuerunt...* Leurs amples vêtements extérieurs auraient gêné leurs mouvements. — *Secus pedes...* Ce fut là comme un acte symbolique, par lequel les témoins reconnaissent pour leur chef celui auquel ils confiaient la garde de leurs vêtements. Comp. XVII, 29, où saint Paul avouera lui-même qu'il jouait le rôle principal dans cette circonstance. — *Adolescentis.* Le grec νεανίας est assez élastique, et sert parfois pour désigner des hommes d'environ trente ans et plus ; et tel devait être alors l'âge de Saul. — *Saulus.* En hébreu, *Sa'ul* ; le même nom que celui du premier roi israélite. Sur l'origine et l'éducation

de Saul, voyez XXII, 7 ; Phil. III, 5-6, etc. Étrange théâtre que celui où nous rencontrons pour la première fois le futur apôtre. Comp. le vers. 60<sup>b</sup>. — *Et lapidabant* (vers. 59). Répétition solennelle. Voyez le vers. 58<sup>a</sup>. — *Invocantem.* Le grec ἐπιχαλούμενον signifie : plongé dans la prière.



Martyre de saint Étienne.  
(D'après un ivoire du VI<sup>e</sup> siècle.)

— *Domine... suscipe...* Étienne recommande son âme à Jésus, comme Jésus lui-même, au moment d'expirer, avait confié la sienne à Dieu. Cf. Luc. XXIII, 46. — *Ne statuas illis...* (vers. 60). Autre trait de ressemblance avec le Christ mourant. Cf. Luc. XXIII, 34. Μὴ στήσης, ne mets pas à leur compte. On a fait remarquer à bon droit que c'est à Jésus en tant qu'il était Dieu que le saint martyr adresse ces deux prières. — *Obdormivit.* L'euphémisme chrétien pour désigner la mort. Cf. Matth. IX, 24 et XXVII, 52 ; Joan. XI, 11-13 ; I Thess. IV, 13, etc. Les mots *in Domino* en relèvent encore la beauté. — *Saulus autem...* Détail rétrospectif, qui, dans les éditions grecques, est rattaché au chap. VIII.



## CHAPITRE VIII

1. En ce même jour, il s'éleva une grande persécution contre l'église qui était à Jérusalem; et tous se dispersèrent dans les régions de la Judée et de la Samarie, excepté les apôtres.

2. Cependant des hommes craignant Dieu prirent soin *du corps* d'Étienne, et firent un grand deuil sur lui.

3. Mais Saul dévastait l'église; entrant dans les maisons, il en arrachait hommes et femmes, et les faisait mettre en prison.

4. Cependant ceux qui avaient été dispersés allaient de lieu en lieu, annonçant la parole de Dieu.

5. Or Philippe, étant descendu dans la

1. Facta est autem in illa die persecutio magna in ecclesia quæ erat Jerusalemis; et omnes dispersi sunt per regiones Judææ et Samariæ, præter apostolos.

2. Curaverunt autem Stephanum viri timorati, et fecerunt planctum magnum super eum.

3. Saulus autem devastabat ecclesiam; per domos intrans, et trahens viros ac mulieres, tradebat in custodiam.

4. Igitur qui dispersi erant pertransibant, evangelizantes verbum Dei.

5. Philippus autem descendens in ci-

Le narrateur tenait à bien mettre en relief le rôle de Saul dans cette affaire tragique. Les anciens commentateurs ont souligné ce rapprochement, dans lequel ils aimaient à voir une preuve que la conversion de Saul fut en grande partie l'effet de la dernière prière d'Étienne. « Si Stephanus non orasset, Ecclesia Paulum non haberet. » (S. Aug., *Sermo* 315.)

5° Une violente persécution éclate contre l'Église. VIII, 1-3.

CHAP. VIII. — 1. Les chrétiens de Jérusalem sont contraints de se disperser aux alentours. — *In illa die* : immédiatement après le martyre d'Étienne. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, la vue du sang excita le peuple, qui se souleva contre toute la communauté chrétienne de la capitale (*in ecclesia* : « in ecclesiam » d'après le grec). — *Dispersi sunt...* : tant la persécution sévissait avec rage. On agissait ainsi en conformité avec le conseil du Sauveur (Matth. x, 23). Il ne faut pas prendre trop à la lettre l'adjectif *omnes* : le vers. 3 prouve que de nombreux fidèles étaient restés à Jérusalem. — *Judæa et Samaria*. Les deux provinces les plus rapprochées. — *Præter apostolos*. Ils demeurèrent, eux, à leur poste de travail et de péril.

2. Funérailles du jeune martyr. — *Curaverunt*. Le grec désigne plus directement la sépulture (συνεχρίμαζον, ils emportèrent). — *Timorati*. Des hommes pieux (εὐλαβεῖς). Cf. II, 5. Il semblerait, d'après cette expression, qu'il s'agissait non des chrétiens, mais des Juifs bien disposés envers les disciples de Jésus. — *Planctum*. L'expression désigne à la lettre l'action de « frapper la poitrine en signe de deuil. Cf. Gen. xxiii, 2; II Reg. iii, 31, etc. Il fallait un vrai courage pour oser faire des funérailles solennelles à celui qui venait de succomber sous les coups du fanatisme et de la haine.

3. Saul joue un rôle préminent parmi les

persécuteurs. — *Devastabat*. Cet imparfait et le suivant montrent que la persécution dura un certain temps. Le grec ἐδουλιετο sert parfois à désigner les ravages opérés par les bêtes fauves. Voyez plus bas, ix, 21 et xxii, 4, d'autres expressions non moins énergiques pour décrire la conduite de Saul à cette triste période de sa vie. — *Per domos intrans*. Violant ainsi la liberté des personnes et des domiciles; mais il fallait qu'aucun chrétien n'échappât. — *Trahens... mulieris*. Les femmes elles-mêmes n'étaient pas à l'abri de sa fureur. — *In custodiam* : parce que le grand nombre de ceux qu'on arrêtait ne permettait pas de les juger immédiatement.

SECTION II. — PRÉPARATION ET COMMENCEMENT DE LA DIFFUSION DE L'ÉGLISE PARMI LES GENTILS. VIII, 4 — XII, 25.

§ I. — Conversion des Samaritains et de l'eunuque d'Éthiopie. VIII, 4-40.

Ce paragraphe sert de transition entre la conversion des Juifs et celle des païens, car les Samaritains et les prosélytes appartenaient à moitié au judaïsme.

1° Ministère très fructueux du diacre Philippe dans la ville de Samarie. VIII, 4-13.

4. Introduction : les chrétiens dispersés prêchent l'évangile dans toutes les localités qu'ils traversent. — *Qui dispersati... evangelizantes*. Ce fut la première réalisation de la belle parole de Tertullien : « Sanguis martyrum semen Christianorum. »

5-8. Succès de Philippe à Samarie. — *Philippus*. Non pas l'apôtre de ce nom, puisque tous les membres du collège apostolique étaient restés à Jérusalem (comp. le vers. 1°); mais le diacre mentionné immédiatement après saint Étienne dans la liste des apôt. Cf. vi, 5. — *In civitatibus Samariæ*. D'après la meilleure leçon du texte

vitatem Samariæ, prædicabat illis Christum.

6. Intendebant autem turbæ his quæ a Philippo dicebantur, unanimiter audientes, et videntes signa quæ faciebat.

7. Multi enim eorum qui habebant spiritus immundos, clamantes voce magna, exhibant. Multi autem paralytici et claudi curati sunt.

8. Factum est ergo gaudium magnum in illa civitate.

9. Vir autem quidam, nomine Simon, qui ante fuerat in civitate magus, seducens gentem Samariæ, dicens se esse aliquem magnum;

10. cui auscultabant omnes, a minimo usque ad maximum, dicentes: Hic est virtus Dei, quæ vocatur magna.

11. Attendebant autem eum, propter quod multo tempore magis suis dementasset eos.

12. Cum vero credidissent Philippo evangelizanti de regno Dei, in nomine Jesu Christi baptizabantur viri ac mulieres.

ville de Samarie, leur prêchait le Christ.

6. Et les foules étaient attentives aux choses que Philippe disait, écoutant d'un commun accord, et voyant les miracles qu'il faisait.

7. Car beaucoup d'esprits impurs sortaient de ceux qu'ils possédaient, en poussant de grands cris. Beaucoup de paralytiques et de boiteux furent aussi guéris.

8. Il y eut donc une grande joie dans cette ville.

9. Or il y avait dans la ville un homme du nom de Simon, qui y avait exercé la magie auparavant, séduisant le peuple de Samarie, disant qu'il était quelqu'un de grand.

10. Tous l'écoutaient, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et disaient: C'est lui qui est la vertu de Dieu, celle qu'on appelle la grande.

11. Et ils l'écoutaient, parce qu'il leur avait depuis longtemps troublé l'esprit par ses sorcelleries.

12. Mais lorsqu'ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait le royaume de Dieu, ils étaient baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ.

grec, il faut lire εἰς τὴν πόλιν, avec l'article : dans la ville de Samarie. Il s'agit donc de la capitale et non de la province (*Att. géogr.*, pl. x). Elle portait alors officiellement le nom de Sébasté, c.-à-d. « Augusta », qui lui avait été donné en l'honneur d'Auguste (voyez Josèphe, *Ant.*, xv, 8, 5); mais on continuait de la désigner par son ancienne appellation. — *Prædicabat... Christum*. Il annonçait et démontrait que Jésus était le Messie attendu des Samaritains eux-mêmes. Voyez Joan. iv, 25, et le commentaire. — *Intendebant...* (vers. 6). Les habitants étaient vivement impressionnés par sa prédication, dont la vérité était d'ailleurs attestée par de nombreux miracles (*videntes signa...*). Cf. v, 12; vi, 8. — *Multi enim...* Le vers. 7 énumère quelques-uns de ces prodiges, qui consistaient, comme ceux de Jésus et des apôtres, dans l'expulsion des démons et la guérison des maladies physiques. — *Qui habebant... exhibant*. La phrase rend imparfaitement la pensée, car ce n'étaient pas les possédés qui sortaient, mais les démons. — *Factum est... gaudium*. Résultat naturel des conversions et des miracles.

9-13. Conversion de Simon le Magicien. — *Vir autem...* La phrase qui commence par ces mots n'est pas achevée dans la Vulgate, à cause de l'insertion du pronom relatif *qui*, omis dans le texte grec, où nous lisons: Un certain homme, nommé Simon, exerçait la magie dans la ville. — *Magus*. C'est de cette circonstance que lui est

venue sa désignation historique de Simon le Magicien. Il se livrait aux arts occultes, avec le concours du démon. La magie était alors partout à la mode, chez les Juifs comme chez les païens; on voit par ce trait que les Samaritains n'en étaient pas exempts. — *Seducens*. Dans le grec : mettant hors d'eux-mêmes (par l'étonnement et l'admiration), ἐξίστανων. Comp. le verset 13, où, dans la Vulgate, ce même verbe est traduit par « stupens admirabatur ». — *Dicens se esse...* Cf. v, 36. Comme l'on attendait alors le Messie, il était plus aisé aux imposteurs de faire des dupes. Suivant saint Irénée, *in Matth.* xxiv, Simon osait tenir ce langage: « Ego sum seruo Dei, ego sum speciosus, ego Paraclitus, ego omnipotens, ego omnia Dei. » — *Cui auscultabant...* (vers. 10). Encore quelques détails sur ses succès à Samarie. Heureusement, ce n'est plus lui qu'on écoutait alors, mais Philippe. Cf. vers. 6. — *Virtus*. Le grec emploie l'article : la force de Dieu. Les Samaritains regardaient sans doute Simon comme une sorte d'incarnation de la puissance divine. — Motif spécial de cet enthousiasme : *propter quod multo...* (vers. 11) : L'habile magicien avait passé une grande partie de sa vie dans le pays. — *Dementasset*. Dans le grec : ἐξεστάνεναί. Il les avait mis hors d'eux-mêmes. Voyez le vers. 9 et les notes. — *Cum vero...* (vers. 12). Une force plus grande que la sienne, celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, agit de la façon la plus heureuse sur les Samaritains



13. Alors Simon lui-même eut aussi : et après qu'il eut été baptisé, il s'attacha à Philippe; et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisaient, il était dans la stupeur et l'admiration.

14. Quand les apôtres, qui étaient à Jérusalem, eurent appris que les habitants de Samarie avaient reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre et Jean,

15. qui, étant venus, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent l'Esprit-Saint :

16. car il n'était encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient été seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus.

17. Alors ils leur imposaient les mains, et ils recevaient l'Esprit-Saint.

18. Lorsque Simon eut vu que par l'imposition des mains des apôtres l'Esprit-Saint était donné, il leur offrit de l'argent,

19. en disant : Donnez-moi aussi ce pouvoir, afin que tous ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent l'Esprit-Saint. Mais Pierre lui dit :

13. Tunc Simon et ipse credidit; et cum baptizatus esset, adhaerebat Philippo: videns etiam signa et virtutes maximas fieri, stupens admirabatur.

14. Cum autem audissent apostoli, qui erant Jerosolymis, quod recepisset Samaria verbum Dei, miserunt ad eos Petrum et Joannem;

15. qui cum venissent, oraverunt pro ipsis, ut acciperent Spiritum sanctum :

16. nondum enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu.

17. Tunc imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum sanctum.

18. Cum vidisset autem Simon quia per impositionem manus apostolorum daretur Spiritus sanctus, obtulit eis pecuniam,

19. dicens : Date et mihi hanc potentatem, ut cuicumque imposuero manus, accipiat Spiritum sanctum. Petrus autem dixit ad eum :

et fit cesser l'ignoble charme. — *Evangelizanti de regno, in...* Petite variante dans le grec : (Philippe... leur) annonçait ce qui concernait le royaume de Dieu et le nom de Jésus-Christ. — *Simon et ipse...* (vers. 13). Mais sa foi était plus superficielle que réelle, ainsi qu'il ressort de la suite du récit : elle était toute mélangée d'égoïsme, d'erreur et de superstition. Plusieurs des anciens docteurs les plus en renom doutent même qu'elle ait existé autrement que sur ses lèvres. Voyez saint Irénée, *Adv. Hær.*, 1, 23; Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 6; saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.*, III, 7; saint Ambroise, *de Penit.*, 24, etc. — *Adhaerebat... videns* (θεωρουσιν, « contemplant »)... *signa...* C'était là surtout ce qui frappait Simon et ce qui le retenait auprès du saint diacre. Les miracles accomplis par celui-ci produisaient sur lui une impression semblable à celle que ses pratiques magiques avaient exercé naguère sur les Samaritains. Comp. les versets 9<sup>b</sup> et 11<sup>b</sup>.

2<sup>o</sup> Le ministre de saint Pierre et de saint Jean en Samarie. VIII, 14-25.

14-17. Les deux apôtres viennent compléter le succès du diacre Philippe. — *Samaria*. Dans le grec : la Samarie. C'est donc la province entière qui est maintenant désignée. — *Miserunt*. Les protestants ont souvent abusé de ce passage, dans lequel ils prétendent voir un démenti donné à la primauté de saint Pierre. Mais il n'est nullement question ici d'un ordre proprement dit, pas plus que dans une phrase analogue de Josèphe, *Ant.*, XX, 8, 11, où il est affirmé que les Juifs envoyèrent (πίμπροῦσι) à Rome leur grand prêtre Ismaël. Les autres apôtres représentèrent à Pierre qu'il convenait qu'il

allât ouvrir lui-même complètement les portes du bercail aux convertis de la Samarie, et il consentit volontiers à cette démarche, se faisant accompagner de saint Jean. — *Oraverunt... ut acciperent...* (vers. 15). « Il est clair, par l'histoire de ces temps, que le don spécial de l'Esprit-Saint n'était alors octroyé que par l'intermédiaire des apôtres. » C'est d'une manière exceptionnelle que saint Paul reçut l'Esprit par l'imposition des mains d'Ananias. Cf. IX, 17. — *Nondum... venerat* (vers. 16). D'après le grec : Il n'était pas encore tombé. Ce qui paraît désigner un signe extérieur et sensible. — *Tunc imponebant...* (vers. 17). Depuis le III<sup>e</sup> siècle au moins, ce verset et les trois précédents sont regardés comme un « locus classicus » pour démontrer l'existence du sacrement de confirmation, qu'ils représentent certainement. Voyez saint Cyrille, *Epist.* LXXVII, et les théologiens.

18-24. La proposition criminelle de Simon. — *Cum vidisset*. Le grec emploie de nouveau un verbe extraordinaire : θεωρουσιν. Comp. le vers. 13. Il est vrai que plusieurs manuscrits très anciens ont simplement θεωρο, comme la Vulgate. — *Obtulit pecuniam*. C'est à cause de cette offre sacrilège que le nom de Simon a servi plus tard à désigner le traître honteux des choses saintes. — *Date et mihi...* (vers. 19). Toute son âme vile est dans ces mots. Il aurait voulu, par vaine gloire, et peut-être pour en tirer à son tour un profit pécuniaire, posséder ce pouvoir merveilleux qui dépassait tout ce qu'avait pu opérer son art magique. Cette demande prouve aussi que l'Esprit-Saint avait manifesté sa présence d'une manière extraordinaire, puisque

20. Pecunia tua tecum sit in perditionem, quoniam donum Dei existimasti pecunia possideri!

21. Non est tibi pars neque sors in sermone isto; cor enim tuum non est rectum coram Deo.

22. Pœnitentiam itaque age ab hac nequitia tua; et roga Deum, si forte remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui:

23. in felle enim amaritudinis, et obligatione iniquitatis, video te esse.

24. Respondens autem Simon, dixit: Precamini vos pro me ad Dominum, ut nihil veniat super me horum quæ dixistis.

25. Et illi quidem testificati, et locuti verbum Domini, redibant Jerosolymam, et multis regionibus Samaritanorum evangelizabant.

26. Angelus autem Domini locutus est ad Philippum, dicens: Surge, et vade contra meridianum, ad viam quæ descendit ab Jerusalem in Gazam; hæc est deserta.

20. Que ton argent pèrisse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquiert avec de l'argent!

21. Il n'y a pour toi ni part, ni héritage en cette affaire; car ton cœur n'est pas droit devant Dieu.

22. Fais donc pénitence de cette iniquité, et prie Dieu, afin que, s'il est possible, cette pensée de ton cœur te soit pardonnée;

23. car je vois que tu es rempli d'un fiel amer, et dans les liens de l'iniquité.

24. Simon répondit: Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit.

25. Pour eux, après avoir rendu leur témoignage et annoncé la parole du Seigneur, ils retournèrent à Jérusalem, prêchant l'évangile en de nombreuses régions des Samaritains.

26. Or un ange du Seigneur parla à Philippe, et lui dit: Lève-toi et va vers le midi, sur la route qui descend de Jérusalem à Gaza; cette route est déserte.

au jour de la Pentecôte. — *Pecunia tua...* (verset 20). Ce souhait terrible, dans lequel on sent vibrer toute l'indignation du chef des apôtres, était conditionnel, ainsi qu'il résulte du vers. 22. — Le rapprochement *donum Dei... pecunia...* fait bien ressortir ce qu'il y avait de monstrueux dans la demande de Simon. — *Non est... pars neque sors* (vers. 21). Deux expressions synonymes, pour renforcer la pensée: Tu n'as absolument aucune part. — *In sermone isto*. C.-à-d., probablement: dans cette affaire (hébraïsme), dans la ré-éption du divin Esprit. Selon d'autres: dans la parole de Dieu mentionnée au vers. 14; dans l'évangile regardé comme une source de salut. — *Pœnitentiam... age* (vers. 22). Première condition indispensable pour que le coupable puisse obtenir son pardon. Saint Pierre en ajoute une seconde qui la complète: *roga Deum...* Les mots *si forte remittatur...* et le vers. 23 semblent indiquer que l'apôtre, lisant jusqu'au fond de l'âme dépravée de Simon, doutait qu'il éprouvât un repentir assez sincère pour être pardonné. — *In felle enim...* (vers. 23). Dans le grec, on lit la préposition *ἐν*, avec l'accusatif: « In felle... et obligationem... » Cette expression figurée, fiel d'am rûme, ou fiel amer, représente, d'après Deut. xxix, 18 (voyez aussi Rom. iii, 14; Eph. iv, 31; Hébr. xii, 15), un péché considérable. Un lien d'iniquité, c'est une chaîne morale qui enlace le pécheur (cf. Is. lviii, 6). La phrase entière signifie que Simon était allé d'un mal à l'autre, jusqu'à ce qu'il fût devenu le prisonnier du péché. — *Respondens...* (vers. 24). Cette réponse contribue aussi pour sa part à révéler la nature très superficielle de la foi de Simon. Il n'exprime

pas le moindre regret de sa faute; tout ce qu'il redoute c'est d'être puni: *Precamini... ut nihil...* Pour la suite de son histoire, voyez saint Justin, *Apol.*, I, 26, 56, et *Dial. cum Tryph.*, cxxxix; saint Irénée, *Adv. Hær.*, I, 23, 1; Tertulien, *de Anima*, xxxiv; saint Grégoire le Grand, *in Ps. pœnit.*, v, 13, etc. Il périt misérablement à Rome, suivant une tradition qui paraît assez probable.

25. Pierre et Jean reviennent à Jérusalem, en continuant d'évangéliser la Samarie. — *Redibant*: lentement, comme le marquent l'imparfait et le détail qui suit: *multis... evangelizabant*. Ils prêchaient l'évangile dans toutes les bourgades (ainsi dit le grec, au lieu de *regionibus*) qu'ils rencontraient sur leur chemin.

3° Conversion de l'eunuque d'Éthiopie. VIII, 26-40.

Elle sert, comme celle des Samaritains, de prélude à l'évangélisation du monde païen.

26-28. Introduction, qui met en scène les deux héros de cet épisode. — *Angelus...* Sans article dans le grec: un ange du Seigneur. — *Locutus est*. Peut-être dans une vision (cf. x, 3 et xi, 5), très probablement durant le séjour du saint diacre à Samarie. — *Contra meridianum*. Des cinq villes qui avaient été les capitales de la Pentapole phillistine, Gaza était située le plus au sud (*Atl. géogr.*, pl. vii, x). — *Ad viam quæ...* C'est à cette route, et point à Gaza, que se rapporte l'épithète *deserta*. La cité, détruite l'an 96 avant J.-C. par Alexandre Jannée (Josèphe, *Ant.*, xiii, 13, 3), avait été rebâtie par Gabinius et avait probablement acquis une nouvelle importance (*ibid.*, xiv, 5, 3; xv, 7, 3 et xvii, 11, 4);



27. Et se levant, il partit. Et voici qu'un Éthiopien, eunuque, officier de Candace, reine d'Éthiopie, et intendant de tous ses trésors, était venu adorer à Jérusalem.

28. Il s'en retournait, assis sur son char, et lisait le prophète Isaïe.

29. Alors l'Esprit dit à Philippe : Approche-toi et rejoins ce char.

30. Et Philippe, accourant, l'entendit lire le prophète Isaïe; et il lui dit : Crois-tu comprendre ce que tu lis?

31. Il répondit : Et comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me dirige? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui.

32. Or le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : Comme une brebis il a été mené à la boucherie, et comme un agneau muet devant celui qui le tond, il n'a point ouvert la bouche.

33. Dans son abaissement son jugement a été aboli. Qui racontera sa génération, car sa vie sera retranchée de la terre?

34. L'eunuque, répondant à Philippe, lui dit : Je t'en prie, de qui le prophète dit-il cela? de lui-même ou de quelque autre?

27. Et surgens, abiit. Et ecce vir Æthiops, eunuchus, potens Candacis reginæ Æthiopum, qui erat super omnes gazas ejus, venerat adorare in Jerusalem.

28. Et revertebatur, sedens super currum suum, legensque Isaiam prophetam.

29. Dixit autem Spiritus Philippo : Accede, et adjuuge te ad currum istum.

30. Accurrens autem Philippus, audivit eum legentem Isaiam prophetam; et dixit : Putasne intelligis quæ legis?

31. Qui ait : Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi? Rogavitque Philippum ut ascenderet, et sederet secum.

32. Locus autem Scripturæ quam legebat, erat hic : Tanquam ovis, ad occisionem ductus est, et sicut agnus coram tondente se sine voce, sic non aperuit os suum.

33. In humilitate judicium ejus sublatum est. Generationem ejus quis enarrabit, quoniam tolletur de terra vita ejus?

34. Respondens autem eunuchus Philippo, dixit : Obsecro te, de quo propheta dicit hoc? de se, an de alio aliquo?

mais les Romains la détruisirent de nouveau l'an 66 de notre ère, quatre ans avant la ruine de Jérusalem (Josèphe, *Bell. jud.*, II, 18, 1). Elle était donc en pleine prospérité lorsque fut composé le livre des Actes. Plusieurs routes contournant de Jérusalem en Égypte; en disant à Philippe que celle qu'il devait prendre était déserte, l'ange lui spécifiait, selon toute vraisemblance, un chemin spécial qui traversait les régions solitaires du sud de la Palestine. — *Vir Æthiops* (vers. 27). L'Éthiopie occupait alors, d'une manière générale, le vaste territoire de l'Abyssinie actuelle. — *Eunuchus*. Dans les cours orientales, les principales fonctions publiques étaient d'ordinaire confiées aux eunuques. — *Potens*. Le grec dit plus : *δυναστεως*, c.-à-d. ministre, officier supérieur. — *Candacis reginæ*. Son nom grec est *Κανδακη*, Kandaké, et Plin le Ancien, *Hist. nat.*, VI, 29, nous apprend que c'était là un titre générique, porté par toute une série de reines qui gouvernèrent successivement l'important royaume de Meroé, dans la partie septentrionale de l'Éthiopie. — *Super...* *gazas*. C.-à-d., sur les trésors. L'eunuque remplissait donc les hautes fonctions de trésorier de la reine. — *Venerat adorare...* D'où il suit qu'il était prosélyte. Comp. II, 10 et Joan. XI, 20, où il est question d'autres prosélytes venus à Jérusalem à l'occasion des grandes fêtes religieuses. — *Sedens super...* et accompagné sans doute d'une suite considérable de serviteurs. — *Legensque...* à haute voix, comme il ressort du ver-

set 30<sup>a</sup>. Nous savons d'ailleurs par le Talmud que telle était la coutume chez les Juifs.

29-35. L'eunuque est évangélisé par Philippe. — *Dixit... Spiritus...* : probablement au moyen d'une inspiration intérieure. — *Adjuuge te...* Le diacre comprit alors pourquoi Dieu l'avait envoyé dans cette région lointaine. Comp. le verset 26. — *Putasne...* (vers. 30). Le grec a ici un jeu de mots que le latin a essayé de reproduire (*intelligis quæ legis*) : *Ἴσρα γινώσκεις ἀναγνωσκεις*; La question de Philippe concernait le sens complet du texte sacré que lisait l'eunuque (voyez les vers. 29, 31) et son application à Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Quomodo... si non...* (vers. 31). Réponse pleine de modestie. Vivant désigné des docteurs qui auraient pu l'instruire, l'eunuque se reconnaît incapable de comprendre la sainte Écriture par lui-même. L'équivalent grec du verbe *ascenderet*, *ἀναστῆναι*, est très expressif et signifie : servir de guide sur le chemin. — *Locus* (vers. 32). La locution *ἐπιπεριλλῆ* ne désigne pas seulement les trois lignes qui vont être citées, mais tout l'admirable passage Is. LII, 63-LIII, 12, dans lequel le plus grand et le plus noble des prophètes d'Israël a si bien décrit les souffrances du Messie et leur but (voyez le commentaire, au t. V, p. 471-474). La citation va jusqu'à la fin du vers. 33 et correspond à Is. LII, 7<sup>b</sup>-8<sup>b</sup>; elle est faite très littéralement d'après les LXX. Les divergences avec l'hébreu sont très légères. Nous trouvons les principales au vers. 33 : *in humilitate... sublatum...*

35. *Aperiens autem Philippus os suum, et incipiens a Scriptura ista, evangelizavit illi Jesum.*

36. *Et dum irent per viam, venerunt ad quamdam aquam; et ait eunuchus: Ecce aqua; quid prohibet me baptizari?*

37. *Dixit autem Philippus: Si credis ex toto corde, licet. Et respondens, ait: Credo Filium Dei esse Jesum Christum.*

38. *Et jussit stare currum; et descenderunt uterque in aquam, Philippus et eunuchus, et baptizavit eum.*

39. *Cum autem ascendissent de aqua, Spiritus Domini rapuit Philippum, et amplius non vidit eum eunuchus; ibat autem per viam suam gaudens.*

40. *Philippus autem inventus est in Azoto, et pertransiens evangelizabat civitatibus cunctis, donec veniret Cæsaream.*

35. Alors Philippe, ouvrant la bouche et commençant par ce *passage de l'Écriture*, lui annonça Jésus.

36. Et chemin faisant, ils rencontrèrent de l'eau; et l'eunuque dit: Voici de l'eau; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé?

37. Philippe dit: Si tu crois de tout ton cœur, cela est possible. Il répondit: Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.

38. Il fit arrêter le char, et ils descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque.

39. Lorsqu'ils furent remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus; mais il continua son chemin, plein de joie.

40. Quant à Philippe, il se trouva dans Azot, et il annonçait l'évangile à toutes les villes par où il passait, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Césarée.

au lieu de « Il a été enlevé par l'angoisse et le jugement », et *tolletur...*, au lieu de « Il a été retranché de la terre des vivants ». — *De quo...? de se, an...* (vers. 34). Ces paroles avaient frappé l'eunuque; mais il ne savait pas à qui les appliquer. Ceux qui refusent d'en faire l'application à Notre-Seigneur Jésus-Christ n'éprouvent pas aujourd'hui un moindre embarras. — *Aperiens... os...* (vers. 35). Formule solennelle d'introduction à de graves paroles. Cf. x, 34; II Cor. vi, 11, etc. — *Incipiens a Scriptura...* Ce texte d'Isaïe servit de point de départ très naturel à Philippe pour sa démonstration (*evangelizavit... Jesum*).

36-38. Baptême de l'eunuque. — *Dum irent*. Le diacre demeura sans doute quelques heures auprès du ministre éthiopien, afin de lui développer les principaux éléments de la doctrine chrétienne. — *Venerunt ad aquam*. L'eunuque venait précisément d'apprendre qu'il fallait être baptisé pour devenir disciple de Jésus. Son langage, *Ecce aqua, quid prohibet...*, exprime bien la sainte ardeur de sa foi et de ses désirs. — *Dixit autem...* Ce vers. 37 est omis par quelques-uns des manuscrits grecs les plus anciens et par quelques versions; mais son authenticité est suffisamment garantie par d'autres témoins excellents. — *Si credis...* Avant de baptiser le néophyte, Philippe exigea de lui une profession extérieure de foi, qu'il reçut aussitôt, sous une forme aussi vigoureuse qu'elle est con-

cise: *Credo Filium...* — *Descenderunt... in aquam* (vers. 38). Le baptême fut donc conféré par immersion, ainsi qu'il arrivait très souvent alors.

39-40. Le diacre Philippe est enlevé par l'Esprit de Dieu; il prêche l'évangile le long du littoral. — *Rapuit* (ἄρπασε): d'une manière miraculeuse et soudaine. Cf. III Reg. xviii, 12; IV Reg. ii, 16; Dan. xiv, 35, etc. — *Et amplius non...* Ce prodige dut affermir encore la foi de l'eunuque, en lui démontrant que son catéchiste était vraiment un homme de Dieu. — *Ibat... gaudens*: heureux de la grâce immense qu'il venait de recevoir. — *Philippus inventus est* (vers. 40). C.-à-d., qu'il redevint visible. — *In Azoto*. Azot, cette autre ancienne capitale des Philistins, était située au nord de Gaza (*Atl. géogr.*, pl. vii et x). — *Pertransiens evangelizabat...*: comme saint Pierre et saint Jean avaient fait à Samarie. Comp. le vers. 25. — *Cæsaream*. Cette ville, qu'on nomma Césarée de Palestine, pour la distinguer de Césarée de Philippe (voyez Matth. xvi, 13, et le commentaire), servait alors de résidence habituelle au gouverneur romain de la Judée; elle était bâtie dans la partie septentrionale de la plaine de Saron, au bord de la Méditerranée (*Atl. géogr.*, pl. x; Josèphe, *Ant.*, xvi, 5, 1). Nous y retrouvons plus tard le diacre Philippe, qui y fixa probablement sa résidence. Cf. xxi, 8.



## CHAPITRE IX

1. Cependant Saul, ne respirant encore que menaces et carnage contre les disciples du Seigneur, alla trouver le prince des prêtres,

2. et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il trouvait des hommes ou des femmes engagés dans cette voie, il les amenât enchaînés à Jérusalem.

3. Mais comme il était en chemin et

1. Saulus autem adhuc spirans minarum et cædis in discipulos Domini, accessit ad principem sacerdotum,

2. et petiit ab eo epistolas in Damascus ad synagogas, ut si quos invenisset hujus viæ viros ac mulieres, vinctos perduceret in Jerusalem.

3. Et cum iter faceret, contigit ut ap-

§ II. — *Saul est choisi de Dieu pour faire connaître Jésus-Christ aux Gentils.* IX, 1-30.

C'est ici l'un des événements les plus importants de l'histoire de l'Église primitive, soit en lui-même, parce que le « doit de Dieu est là » visiblement, soit à cause de ses conséquences pour la diffusion du christianisme. Il n'est pas possible d'en fixer la date avec certitude; d'après les meilleurs chronologistes, il eut lieu l'an 34 ou 35 de notre ère.

1° La merveilleuse conversion de Saul. IX, 1-21.

Nous en avons jusqu'à trois récits distincts dans ce livre. Voyez xxii, 3-16 et xxvi, 4-18. Celui que nous allons étudier provient de saint Luc; les deux autres, de saint Paul lui-même. Il existe une très grande ressemblance entre ces trois rédactions, qui se complètent mutuellement par leurs petites divergences. C'est bien en vain que le rationalisme moderne a tenté de faire disparaître l'élément miraculeux de ce fait grandiose, que toutes les causes naturelles réunies seraient impuissantes à expliquer.

CHAP. IX. — 1-2. Le persécuteur. — *Saulus autem...* L'historien sacré nous ramène à viii, 3, où il a déjà rapidement décrit la haine et la violence de Saul contre les chrétiens. — *Spirans minarum et...* est une formule énergique et dramatique. « Les massacres et le carnage étaient, pour ainsi dire, l'atmosphère dans laquelle Saul vivait. » Cf. Act. xxvi, 10. Remarquez l'a lverbe *albus*, qui le montre de plus en plus altéré du sang chrétien. — *Accessit ad principem...* En matière religieuse, le grand prêtre était, même à l'étranger, la première autorité pour tous les Israélites. Si la conversion de saint Paul fut, comme nous le supposons, antérieure à l'an 36 après J.-C., Calphe était encore au pouvoir. Si elle eut lieu après cette année, c'est à Jonathan (36-38), ou à Théophile, deux fils d'Anne, que Saul s'adressa. — *Epistolas* (vers. 2) : une sorte de blanc-seing, qui conférait à Saul de pleins pouvoirs contre les Juifs convertis au christianisme. Cf. xxvi, 12. — *In Damascus.* Cette

antique capitale de la Syrie n'avait guère perdu de sa grandeur. Les Juifs y étaient très nombreux, d'après Josèphe, *Bell. jud.*, ii, 20, 2. — *Ad synagogas.* C.-à-d., pour leurs dignitaires. — *Si quos invenisset...* Saul conjecturait que beaucoup de chrétiens s'étaient réfugiés à Damas, lorsque la persécution les avait contraints de se disperser. Cette ville était relativement à proximité de Jérusalem (environ 200 kil.), et les fidèles pensaient n'y avoir rien à craindre. — *Hujus viæ.* Expression métaphorique assez fréquente dans ce livre. Cf. xix, 9, 23; xxii, 4; xxiv, 14, etc. C.-à-d., ce genre de vie; puis, cette religion. — *Ac mulieres.* Comme plus haut, viii, 3<sup>b</sup>, ce trait dénote une grande haine. Cf. xxii, 4. — *Vinctos perduceret...* Une fois ramenés à Jérusalem, ceux qu'on regardait comme des apostats seraient bientôt contraints, on l'espérait, de revenir à la foi juive, grâce aux mesures très sévères que l'on prendrait contre eux. A première vue, il paraît surprenant que Saul, même avec le blanc-seing pontifical, ait pu jouir d'une telle puissance dans une ville étrangère. Mais, on le voit par l'histoire de Notre-Seigneur, tant qu'il ne s'agissait pas d'une sentence de mort, les Romains laissent aux Juifs une assez grande liberté pour administrer eux-mêmes leurs affaires religieuses. Bien plus, le récent martyr de saint Étienne, à Jérusalem même, montre, malgré son caractère tumultueux, à quel point les chefs de la nation théocratique étaient encore puissants et audacieux. Si, comme il a été indiqué plus haut, d'après quelques auteurs, la conversion de Saul n'eut lieu qu'en l'année 37, on plus tard encore, les choses s'expliquent beaucoup plus simplement, car Calpurnia avait succédé à Tibère et accordé aux provinces des libertés considérables; bien plus, c'est à cette même époque que le prince arabe Arétas s'empara de Damas, et nous verrons bientôt (note du vers. 24) les Juifs de cette ville s'entendre parfaitement avec lui contre ceux qu'ils regardaient comme leurs ennemis.

3-9. Le chemin de Damas. — *Quæ iter...* Saul avait sans doute suivi la route la plus directe, qui passait par Naploue, franchissant

propinquaret Damasco; et subito circumfulsit eum lux de cælo.

4. Et cadens in terram, audivit vocem dicentem sibi : Saule, Saule, quid me persequeris ?

5. Qui dixit : Quis es, Domine ? Et ille : Ego sum Jesus, quem tu persequeris ; durum est tibi contra stimulum calcitrare.

6. Et tremens ac stupens, dixit : Do-

qu'il approchait de Damas, il arriva que tout à coup une lumière du ciel brilla autour de lui.

4. Et, tombant à terre, il entendit une voix qui lui dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

5. Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur : Je suis Jésus, que tu persécutes ; il t'est dur de regimber contre l'aiguillon.

6. Alors, tremblant et stupéfait, il

le Jourdain au sud du lac de Tibériade, allait de là à Gadara, puis tout droit à Damas (*Atl.*



Ruines d'une ancienne synagogue en Palestine.

*glogr.*, pl. x). On mettait une semaine environ pour faire ce voyage. — *Contigit ut...* D'après le vers. 8<sup>b</sup>, Saul et ses compagnons devaient être alors dans le voisinage immédiat de la cité syrienne. — *Et subito...* Le caractère soudain du phénomène est bien mis en relief. Cf. xxii, 6. — *Circumfulsit* est une excellente traduction du grec περιστράψεν. La lumière en question, plus brillante que celle du soleil d'après xxvi, 13, fut donc aussi éblouissante que celle d'un éclair. C'était cependant alors le milieu du jour (cf. xxii, 6 et xxvi, 13). — *Cadens in terram* (vers. 4). Comme foudroyé par l'éffroi que lui causa l'apparition subite de Jésus dans sa gloire. Voyez les notes du vers. 7, les vers. 17<sup>b</sup>, 27 ; I Cor. ix, 1 et xv, 8. — *Saule, Saule*. Le texte original emploie tel et au vers. 17 la forme hébraïque de ce nom, שאול, שאול (voyez

les notes de vii, 58<sup>b</sup>), tandis que, dans le reste de la narration, il a la forme grecque Σαῦλος.

Comp. les vers. 1, 8, etc. De même aux récits parallèles xxii, 7 et xxvi, 14. L'écrivain sacré a voulu reproduire le plus exactement possible les paroles de Notre-Seigneur, prononcées en langue araméenne d'après xxvi, 14. Il y a quelque chose d'affectueusement pressant dans la répétition du nom. — *Quid me persequeris?* Plainte pleine de tendresse. C'est Jésus lui-même que Saul atteignait en persécutant les membres de son Église; car les toucher, c'était toucher la prunelle de son œil. Cf. Zach. ii, 28. — *Quis es* (vers. 5). Saul soupçonnait qu'il était en face de Jésus; on le voit par le titre respectueux qu'il lui donne (*Domine, κύριε*); mais il n'en était pas entièrement certain, et de là sa question. — *Ego... Jesus*. D'après xxii, 8 : Jésus de Nazareth. Notez la répétition solennelle du trait *quem tu persequeris*. — *Durum est tibi...* Ces mots et les suivants, jusqu'au milieu du vers. 6 (*Dominus ad eum*), sont omis par les manuscrits grecs les plus anciens, par plusieurs Pères, etc., et la plupart des critiques les regardent comme empruntés en partie à xxii, 10, en partie à xxvi, 14. L'expression figurée « regimber contre l'aiguillon », connue aussi des auteurs classiques, est empruntée aux mœurs agricoles.

De même qu'il ne sert de rien à un bœuf qui labore de faire le récalcitrant, lorsque son guide le pique de l'aiguillon pour le rendre plus actif, mais qu'il y gagne au contraire de nouveaux coups, de même Saul n'avait aucun intérêt à résister à la grâce qui le pressait. Ce trait et le suivant, *tremens ac stupens* (vers. 6), supposent qu'une lutte terrible se passait alors dans son âme. — *Quid me vis...?* Le volât complètement vaincu, après ce rude quelque rapide conflit, et prêt à accomplir toutes les volontés de Jésus sur lui. Cf. xxvi, 19. — Rien de difficile ne lui est d'abord demandé : *Surge* (car il était encore prosterné à terre) et *ingredere...* C'est seulement à Damas, par l'intermédiaire d'Ananie, qu'il devait apprendre ce qu'il avait à faire (*sibi dicetur...*). — *Qui comitabantur cum...* (vers. 7). Dans le grec : Ceux qui voya-



lit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Le Seigneur lui dit : Lève-toi et entre dans la ville, et là on te dira ce qu'il faut que tu fasses.

7. Or les hommes qui l'accompagnaient s'étaient arrêtés stupéfaits, entendant la voix, et ne voyant personne.

8. Saul se leva donc de terre, et ayant les yeux ouverts, il ne voyait rien. Le conduisant par la main, on le fit entrer à Damas,

9. et il y resta trois jours sans voir, et il ne mangea et ne but *quoi que ce soit*.

10. Or il y avait à Damas un disciple, nommé Ananie; et le Seigneur lui dit dans une vision : Ananie. Et il répondit : Me voici, Seigneur.

11. Le Seigneur lui dit : Lève-toi, et va dans la rue qui est appelée Droite, et cherche dans la maison de Judas un nommé Saul, de Tarse; car voici, il prie.

12. (Et Saul vit un homme, nommé Ananie, qui entra et lui imposait les mains, afin qu'il recouvrât la vue.)

mine, quid me vis facere? Et Dominus ad eum : Surge, et ingredere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere.

7. Viri autem illi qui comitabantur cum eo, stabant stupefacti, audientes quidem vocem, neminem autem videntes.

8. Surrexit autem Saulus de terra; apertisque oculis, nihil videbat. Ad manus autem illum trahentes, introduxerunt Damascum;

9. et erat ibi tribus diebus non videns, et non manducavit neque bibit.

10. Erat autem quidam discipulus Damasci, nomine Ananias; et dixit ad illum in visu Dominus : Anania. At ille ait : Ecce ego, Domine.

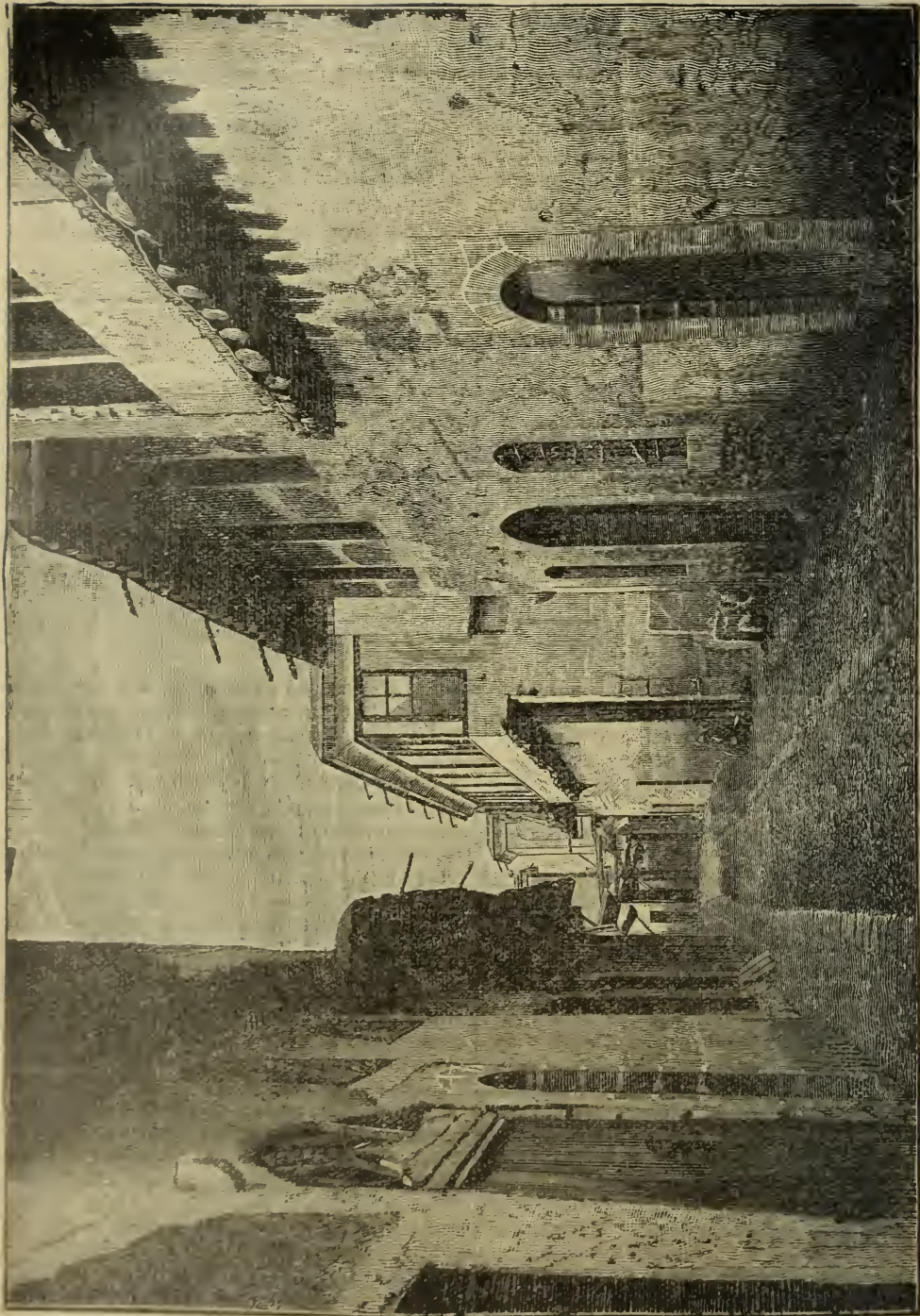
11. Et Dominus ad eum : Surge, et vade in vicum qui vocatur Rectus, et quære in domo Judæ Saulum nomine, Tarsensem; ecce enim orat.

12. (Et vidit virum Ananiam nomine, introentem, et imponentem sibi manus ut visum recipiat.)

geaient avec lui. Ces hommes étaient venus avec Saul pour l'aider à accomplir sa cruelle mission. — *Stabant*. D'abord renversés comme leur chef (cf. xxvi, 14), ils s'étaient ensuite relevés. — *Stupefacti*. Sans voix (*ἔνεσι*), dit le texte primitif. — *Audientes... vocem*. Avec l'article dans le grec : entendant la voix (comp. le vers. 4). Au chap. xxii, 9, saint Paul dit : « Ils n'entendirent pas la voix de celui qui me parlait. » Mais il est aisé de concilier ces deux passages. Saul fut seul à entendre des paroles articulées; ses compagnons ne perçurent que le son d'une voix, sans comprendre ce qu'elle exprimait. C'est assurément cette distinction que le narrateur a voulu marquer lui-même dans le texte grec, par une nuance remarquable de langage : au vers. 4, il met à l'accusatif le complément du verbe entendre (*ἤκουσε φωνήν*); au vers. 7, il le met au génitif (*ἀκούοντες... τῆς φωνῆς*). La première construction a plus de force que la seconde. — *Neminem... videntes* (*ἑσποροῦντες*, contemplant). D'où il suit que Saul voyait Jésus face à face, comme il a été indiqué ci-dessus. — *Apertisque... nihil*.. (vers. 8) Il avait été frappé de cécité d'une manière miraculeuse par la lumière éblouissante. Cf. xxii, 11. — *Ad manus... trahentes*. Contraire salissant avec les vers. 1-2. — *Introduxerunt*... : par la porte orientale, à l'endroit marqué par la tradition comme ayant servi de théâtre à ce grand événement exact. — *Tribus diebus*.. (vers. 9). Pendant ce temps, le calme se faisait dans l'âme de Saul, éclairée surnaturellement par l'Esprit-Saint.

10-12. Saul et Ananie. — *Quidam discipulus*

*lus*. Plus bas, xxii, 12, saint Paul fera de lui un bel éloge. On ne saurait indiquer avec certitude depuis quelle époque Ananie était chrétien, ni s'il ne résidait à Damas que depuis le commencement de la persécution (viii, 1 et ss.). Du moins, ce qu'il dira de Saul (cf. vers. 13 et 14) montre que les fidèles de Damas entretenaient des relations fréquentes avec l'Église de Jérusalem, et qu'on les tenait au courant de tout ce qui se passait. — *In visu*. Coïncidence remarquable : c'est en vision qu'Ananie est averti de la conversion de Saul et instruit du rôle qu'il devait tenir à son égard; c'est aussi par une vision que Saul lui-même apprend la prochaine visite d'Ananie (comp. le vers. 12). — *Anania*.. *Ecce ego*.. Ces deux traits rappellent l'histoire du jeune Sammel (I Reg. iii, 1). — *In vicum*. Dans la rue, d'après le grec. — *Rectus*. Elle était ainsi nommée à cause de sa forme, qui était assez extraordinaire dans une ville orientale, où presque toutes les rues sont tortueuses. « Une large rue droite traversait encore Damas, et il est probable (tant les moindres détails de la vie de l'Orient sont permanents) que c'est bien celle dans laquelle Ananie trouva Saul. » — *Judæ*. Personnage inconnu. Il n'était sans doute pas chrétien. — *Tarsensem*. Saul nous apprend lui-même (cf. xxii, 3) qu'il était originaire de la célèbre ville de Tarse, capitale de la province de Cilicie, dans la partie sud-est de l'Asie Mineure (*Att. géogr.*, pl. xvii). — *Ecce... orat*. Manière de dire que le persécuté était entièrement transformé, puisqu'il ne songeait désormais qu'à prier. Ananie ne comprit pas tout



La rue droite à Damas, (D'après une photographie.)



13. Mais Ananie répondit : Seigneur, j'ai entendu dire à bien des personnes quels maux cet homme a faits à vos saints dans Jérusalem ;

14. et ici il a des princes des prêtres le pouvoir d'enchaîner tous ceux qui invoquent votre nom.

15. Le Seigneur lui dit : Va, car il est un instrument que je me suis choisi pour porter mon nom devant les nations, et les rois, et les fils d'Israël ;

16. et je lui montrerai combien il lui faudra souffrir pour mon nom.

17. Alors Ananie alla, et entra dans la maison ; et lui imposant les mains, il dit : Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui t'a apparu dans le chemin par où tu venais, m'a envoyé pour que tu voies, et que tu sois rempli de l'Esprit-Saint.

18. Et aussitôt il tomba de ses yeux

13. Respondit autem Ananias : Domine, audivi a multis de viro hoc, quanta mala fecerit sanctis tuis in Jerusalem ;

14. et hic habet potestatem a principibus sacerdotum alligandi omnes qui invocant nomen tuum.

15. Dixit autem ad eum Dominus : Vade, quoniam vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus, et regibus, et filiis Israel.

16. Ego enim ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati.

17. Et abiit Ananias, et introivit in domum ; et imponens ei manus, dixit : Saule frater, Dominus misit me Jesus, qui apparuit tibi in via qua veniebas, ut videas, et implearis Spiritu sancto.

18. Et confestim ceciderunt ab oculis

d'abord tout le sens de cette expression. Cf. vers. 13 et 14. — *Et vidit...* Quelques Interprètes supposent que nous avons encore dans ce vers. 12 la continuation des paroles de Notre-Seigneur ; mais il vaut mieux le regarder comme

en eux. Comp. les vers. 82, 41 ; xxvi, 10 ; Rom. 1, 7 ; I Cor. 1, 2, etc. Il alterne dans ce livre avec ceux de frères, de disciples, de chrétiens.

— *Qui invocant nomen...* (vers. 14). Expression synonyme de croire en Jésus-Christ. — *Dixit autem...* (vers. 15). Le Sauveur résout avec bonté la difficulté d'Ananie, en lui exposant ses projets merveilleux sur le persécuteur transformé.

— *Vas electionis* est un double hébraïsme, qui signifie : un instrument de choix, parfaitement apte à remplir le rôle auquel on le destine. Cf. Jer. xxii, 28 et iii, 54. — *Coram gentibus, et...* Les païens occupent la première place dans cette énumération, parce que c'était surtout parmi eux et pour eux que Saul devait exercer son ministère ; mais les « fils d'Israël » ne sont pas exclus de son apostolat par le Seigneur, et il ne les exclut pas non plus lui-même. — *Regibus*. Par exemple, Agrippa II à Césarée (cf. xxvi, 1, 32) et Néron à Rome. — *Ostendam...*

*quanta* (vers. 16). Plutôt « quant », combien de choses, d'après le grec (ὅσα). — *Oporteat eum...* pati. L'apôtre des Gentils ne devait pas remplir son grand rôle sans passer par de rudes souffrances. Le meilleur commentaire de cette prédiction nous a été donné par saint Paul lui-même, dans la longue et glorieuse nomenclature qu'il a faite de ses épreuves apostoliques. Cf. II Cor. xi, 23-28. — *Imponens...* manus (vers. 17) ; pour le guérir. Voyez v, 12 et les notes. — *Domine...* *Jesus*. Dans le grec, avec une petite nuance de ponctuation : Le Seigneur m'a envoyé, Jésus qui t'est apparu. Le second nom sert à mieux préciser le premier. — Le détail *misit me...* *et...*, montre que le narrateur n'a cité plus haut (cf. vers. 11 et 13) qu'une partie des paroles de Jésus à Ananie. — *Implearis Spiritu...* ; de manière à devenir un chrétien parfait. — *Confestim ceciderunt...* (vers. 18). La guérison fut donc, comme la cécité, le résultat d'un miracle. On a remarqué que le mot *heredit*



Saint Pierre et saint Paul.  
(D'après un médaillon antique.)

une parenthèse historique, insérée par le narrateur. — *Introentem, et imponentem...* : ainsi que cela eut lieu en réalité. Comp. les vers. 17<sup>a</sup>. — *Domine, audisti...* Objection formelle et familière d'Ananie, vers. 13 et 14. — *Sanctis*. Ce beau nom de Saints, qui nous apparaît tel pour la première fois, fut donné de très bonne heure aux premiers Disciples, à cause de l'éminente sainteté de leur vie, et aussi à cause des manifestations miraculeuses de l'Esprit divin qui résidait

en eux. Comp. les vers. 82, 41 ; xxvi, 10 ; Rom. 1, 7 ; I Cor. 1, 2, etc. Il alterne dans ce livre avec ceux de frères, de disciples, de chrétiens. — *Qui invocant nomen...* (vers. 14). Expression synonyme de croire en Jésus-Christ. — *Dixit autem...* (vers. 15). Le Sauveur résout avec bonté la difficulté d'Ananie, en lui exposant ses projets merveilleux sur le persécuteur transformé. — *Vas electionis* est un double hébraïsme, qui signifie : un instrument de choix, parfaitement apte à remplir le rôle auquel on le destine. Cf. Jer. xxii, 28 et iii, 54. — *Coram gentibus, et...* Les païens occupent la première place dans cette énumération, parce que c'était surtout parmi eux et pour eux que Saul devait exercer son ministère ; mais les « fils d'Israël » ne sont pas exclus de son apostolat par le Seigneur, et il ne les exclut pas non plus lui-même. — *Regibus*. Par exemple, Agrippa II à Césarée (cf. xxvi, 1, 32) et Néron à Rome. — *Ostendam...* *quanta* (vers. 16). Plutôt « quant », combien de choses, d'après le grec (ὅσα). — *Oporteat eum...* pati. L'apôtre des Gentils ne devait pas remplir son grand rôle sans passer par de rudes souffrances. Le meilleur commentaire de cette prédiction nous a été donné par saint Paul lui-même, dans la longue et glorieuse nomenclature qu'il a faite de ses épreuves apostoliques. Cf. II Cor. xi, 23-28. — *Imponens...* manus (vers. 17) ; pour le guérir. Voyez v, 12 et les notes. — *Domine...* *Jesus*. Dans le grec, avec une petite nuance de ponctuation : Le Seigneur m'a envoyé, Jésus qui t'est apparu. Le second nom sert à mieux préciser le premier. — Le détail *misit me...* *et...*, montre que le narrateur n'a cité plus haut (cf. vers. 11 et 13) qu'une partie des paroles de Jésus à Ananie. — *Implearis Spiritu...* ; de manière à devenir un chrétien parfait. — *Confestim ceciderunt...* (vers. 18). La guérison fut donc, comme la cécité, le résultat d'un miracle. On a remarqué que le mot *heredit*

ejus tanquam squamæ, et visum recepit; et surgens baptizatus est.

19. Et cum accepisset cibum, confortatus est. Fuit autem cum discipulis qui erant Damasci per dies aliquot.

20. Et continuo in synagogis prædicabat Jesum, quoniam hic est Filius Dei.

21. Stupebant autem omnes qui audiebant, et dicebant: Nonne hic est qui expugnabat in Jerusalem eos qui invocabant nomen istud, et huc ad hoc venit ut vincitos illos duceret ad principes sacerdotum?

22. Saulus autem multo magis convalescebat, et confundebat Judæos qui habitabant Damasci, affirmans quoniam hic est Christus.

23. Cum autem implerentur dies multi, consilium fecerunt in unum Judæi, ut eum interficerent.

comme des écailles, et il recouvra la vue; et s'étant levé, il fut baptisé.

19. Et lorsqu'il eut pris de la nourriture, il reprit des forces. Il demeura pendant quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas.

20. Et aussitôt il prêcha Jésus dans les synagogues, *disant* qu'il est le Fils de Dieu.

21. Tous ceux qui l'écoutaient étaient frappés d'étonnement, et disaient: N'est-ce pas là celui qui persécutait à Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom, et qui est venu ici pour les conduire enchaînés aux princes des prêtres?

22. Mais Saul se fortifiait de plus en plus, et confondait les Juifs qui résidaient à Damas, affirmant que Jésus est le Christ.

23. Lorsque des jours nombreux se furent écoulés, les Juifs tinrent conseil ensemble pour le tuer.

(Vulg., *squamæ*) est une expression médicale, employée par Hippocrate pour désigner une maladie des yeux. — *Visum recepit*. L'adverbe *παράρρημα*, aussitôt, ajouté dans quelques manuscrits grecs, est omis par les meilleurs témoins. — *Surgens baptizatus est*. Sans instruction préalable, car Jésus s'était lui-même chargé d'instruire son futur apôtre. — *Cum accepisset...* Il y avait trois jours que Saul jeûnait complètement. Voyez le vers. 9.

2<sup>o</sup> Humbles mais courageux débuts de l'apostolat de Saul. IX, 19<sup>b</sup>-30.

19<sup>b</sup>-22. Son ministère préliminaire à Damas. — *Fuit autem...* Le vers. 19<sup>b</sup> sert de transition. — *Cum discipulis qui...*: désormais semblable à l'un d'entre eux, un vrai frère. — La locution *per dies aliquot*, assez fréquente dans ce livre (cf. x, 48; xv, 36; xvi, 12; xxiv, 24; xxv, 13), marque toujours un court laps de temps. — *Continuo* (vers. 20): tout à coup rempli d'un saint zèle, et voulant correspondre le plus tôt possible aux intentions de Jésus sur lui. Il s'adressa d'abord aux Juifs, dans les synagogues, comme l'avait fait autrefois le divin Maître; là il était sûr de trouver toujours un auditoire aux heures des réunions religieuses. Ce fut sa pratique constante (cf. xiii, 5; xiv, 1; xvii, 1, 10, etc.). — *Prædicabat*. L'imparfait de la durée et de la répétition. De même aux deux versets suivants. — *Jesum, quoniam hic...* Tel était le thème et l'abrégé de sa prédication: il s'appliquait à démontrer que Jésus était le Christ, le Fils de Dieu. — L'effet produit était naturellement très vif: *stupebant* (ἐξίσταστο, ils étaient hors d'eux-mêmes, vers. 21). — *Nonne hic est...*? A Damas, la conduite antérieure de Saul contre les disciples de Jésus n'était pas moins connue des Juifs que des chrétiens. Comp. les vers. 13-14. On avait appris aussi le but spécial de son

voyage en Syrie (*et huc ad hoc...*), et voici que, tout à coup, il s'était mis à prêcher la foi en Jésus-Christ. — *Saulus autem...* (vers. 22). Loin de se laisser intimider par ces réflexions, il sentait redoubler son courage: *magis convalescebat* (ἐνεδυναμοῦτο). — *Confundebat Judæos*. Son rare talent, et les connaissances multiples qu'il avait acquises dans la célèbre école rabbinique de Jérusalem (voyez xxii, 3 et les notes), lui étaient d'un grand secours, soit pour démontrer sa thèse principale (*quoniam hic...*; pronom très accentué), soit pour réfuter les objections de ses adversaires. Il couvrait ceux-ci de confusion, en renversant une à une leurs allégations. — *Affirmans*. Le grec *συμβιβάζων* a plutôt (de même plus bas, xvi, 10) le sens d'établir des rapprochements, des comparaisons, puis d'arriver à une conclusion. Saul rapprochait sans doute les uns des autres, d'une part les oracles de l'Ancien Testament relatifs au Messie, d'autre part les principaux traits de la vie de Jésus, et il en concluait que Notre-Seigneur avait en tous points réalisé le portrait que les anciens prophètes avaient tracé du Christ.

23-25. La haine des Juifs oblige Saul de quitter Damas. — Les *dies multi* (ἡμέραι ἱκαναί) du vers. 23 sont opposés aux « *dies aliquot* » du vers. 19<sup>b</sup>. Ils résument une période considérable, qui, d'après Gal. i, 17-18, ne dura pas moins de trois ans. En effet, racontant aux Galates le début de sa vie apostolique, saint Paul leur dit qu'après sa conversion il alla en Arabie et y séjourna, puis qu'il revint ensuite à Damas, avant de se rendre à Jérusalem pour la première fois depuis qu'il était chrétien. L'apôtre et son biographe des Actes sont en parfait accord; seulement, saint Luc abrège et passe divers faits sous silence. Ce qu'il raconte dans les vers. 23-25 résume donc ce qui se passa pour Saul lors-



24. Mais leurs embûches furent connues de Saul. Ils gardaient les portes jour et nuit pour le tuer ;

25. mais les disciples le prirent pendant la nuit et le descendirent par la muraille, l'ayant mis dans une corbeille.

26. Quand il fut venu à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux disciples ; mais tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût disciple.

27. Alors Barnabé, l'ayant pris, le conduisit aux apôtres, et leur raconta comment le Seigneur lui était apparu sur le chemin et lui avait parlé, et comment à Damas il avait agi avec assurance au nom de Jésus.

28. Il était donc avec eux à Jérusalem, allant et venant, et agissant avec assurance au nom du Seigneur.

24. Notæ autem factæ sunt Saulo insidiæ eorum. Custodiebant autem et portas die ac nocte, ut eum interficerent ;

25. accipientes autem eum discipuli nocte, per muram dimiserunt eum, submittentes in sporta.

26. Cum autem venisset in Jerusalem, tentabat se jungere discipulis ; et omnes timebant eum, non credentes quod esset discipulus.

27. Barnabas autem apprehensum illum duxit ad apostolos, et narravit illis quomodo in via vidisset Dominum, et quia locutus est ei, et quomodo in Damasco fiducialiter egerit in nomine Jesu.

28. Et erat cum illis intraus et exiens in Jerusalem, et fiducialiter agens in nomine Domini.

qu'il rentra à Damas après son voyage en Arabie. — *Ut eum interficerent.* Les Juifs voulaient répondre à leur adversaire par « le plus détestable des arguments, celui de la violence ». — *Insidiæ* (vers. 24). Dans le grec : ἡ ἐπιβολή, au singulier ; leur dessein, leur complot. — *Custodiebant...* : de crainte que leur victime ne leur échappât. Ce récit encore est avantageusement complété par saint Paul. L'apôtre nous apprend, II Cor. xi, 32 (voyez les notes), que l'ethnarque qui gouvernait Damas au nom du roi Arétas joua un rôle considérable dans cette affaire ; d'où il suit que les Juifs de la ville l'avaient circonvenu et gagné à leur cause contre Saul. — *Disci-*



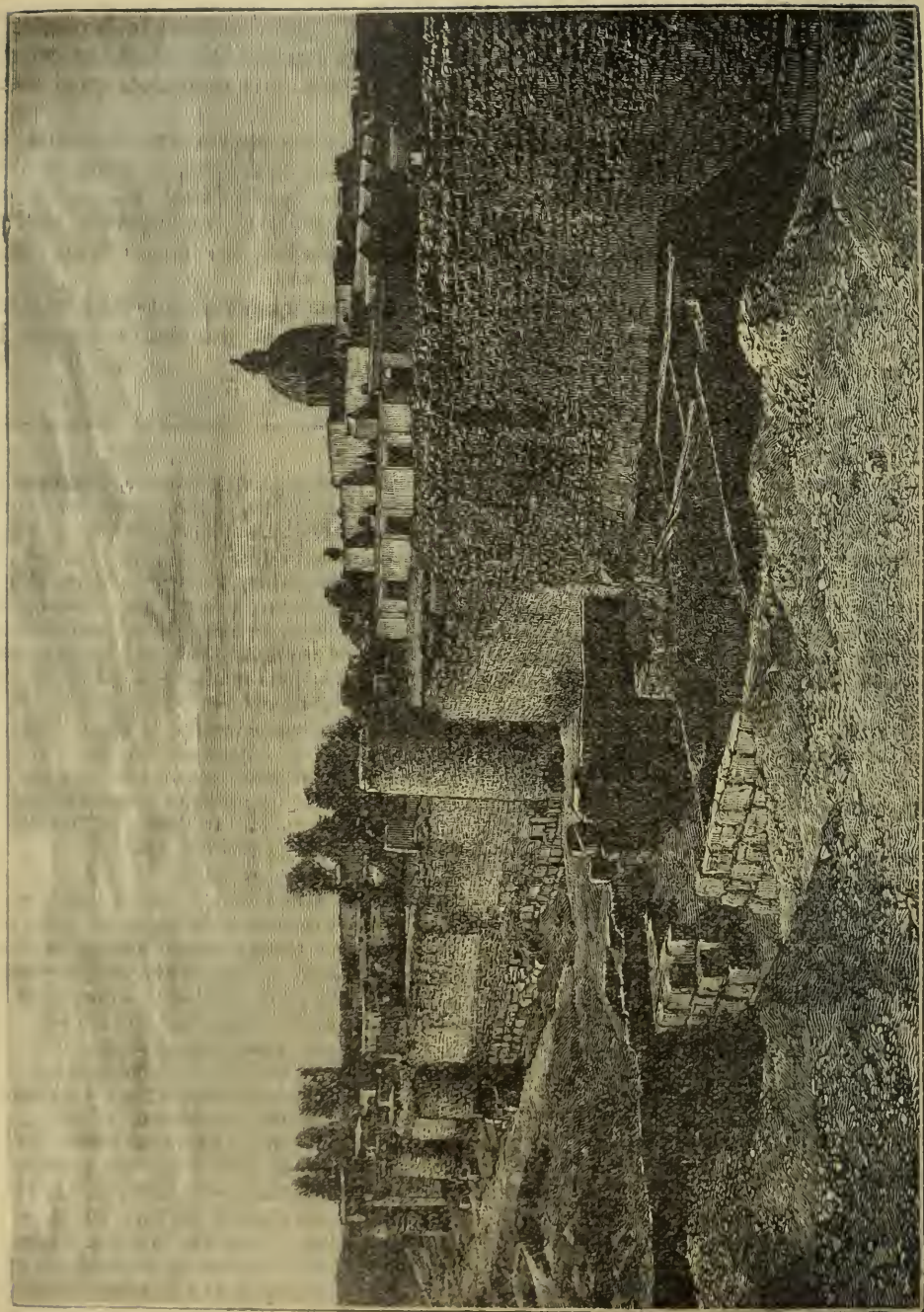
Corbeille à fruits. (Musée égyptien du Louvre.)

pli (vers. 25). D'anciens manuscrits disent : ses disciples, c.-à-d., des Juifs convertis à Damas par saint Paul, et qui s'étaient attachés à lui davantage. — *Per muram.* D'après II Cor. xi, 31 : par une fenêtre (pratiquée dans la muraille). Les remparts des anciennes places fortes contenaient toujours des ouvertures de ce genre. Cf. Jos. ii, 15 ; I Reg. xiv, 12. — *In sporta.* Cf. Matth. xv, 37. C'était, on le voit par cet exemple, un panier de dimensions assez considérables.

26-28. Saul vient à Jérusalem ; où, après

quelques hésitations, il est bien accueilli par les apôtres et les fidèles. — *In Jerusalem.* Il n'y était pas rentré depuis qu'il l'avait quittée comme persécuteur de l'Église. Comp. les vers. 1-2. — *Tentabat.* L'imparfait dénote des efforts réitérés. — *Omnes timebant...* Il n'y a rien d'étonnant à cela. Sans doute, le bruit de la conversion de Saul avait dû parvenir à Jérusalem ; mais presque aussitôt le néophyte était allé se cacher en Arabie pendant plusieurs années (cf. Gal. i, 16), et l'on était resté sans nouvelles de lui ; on était, par conséquent, sous l'impression de ses violences sanglantes d'autrefois : c'est pour cela qu'il y eut, à son retour, un mouvement d'hésitation à son sujet parmi les chrétiens de Jérusalem. Cf. Gal. i, 22. — *Barnabas autem...* (vers. 27). A deux reprises, ce pieux lévite chypriote (iv, 32) aida Saul à entrer dans la voie que lui réservait la Providence. Cf. xi, 25-26. Il est possible qu'ils se fussent connus tous deux avant leur conversion. — *Ad apostolos* : du moins, à ceux d'entre eux qui se trouvaient alors à Jérusalem. Nous savons par saint Paul (Gal. i, 19) qu'il n'y rencontra que saint Pierre et saint Jacques le Mineur. — *Narravit illis...* Rien n'était plus capable que ce petit récit de chasser au loin la défiance. *Quomodo...* et *quia...* : ce que Jésus avait fait pour Saul. *Et quomodo in...* : ce que Saul à son tour avait fait pour Jésus. Les mots *fiducialiter egerit* (ἐπαρρησιάζετο)... font allusion au contenu des vers. 20-22. — *Et erat cum illis...* (vers. 28). Tel fut l'honneur résultant de l'intervention de Barnabé : la communauté chrétienne de la ville sainte traita Saul comme l'un de ses membres. — *Intraus et exiens...* Hébraïsme qui signifie : se mêlant familièrement à eux dans toutes les circonstances de la vie. Voyez i, 21. — *Fiducialiter agens.* Même expression qu'au vers. 27<sup>s</sup> ; non seulement par ses actes qu'il était un chrétien convaincu, intrépide, comme le dit le verset suivant.

29-30. La haine des Juifs de Jérusalem met



Partie des murs de Damas où, selon la tradition, eut lieu l'évasion de saint Paul. (D'après une photographie.)



29. Il parlait aussi aux gentils, et il disputait avec les Grecs; mais ceux-ci cherchaient à le tuer.

30. Les frères, l'ayant su, le conduisirent à Césarée, et l'envoyèrent à Tarse.

31. Cependant l'Église était en paix dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie; et elle s'établissait, marchant dans la crainte du Seigneur, et elle était remplie de la consolation de l'Esprit-Saint.

32. Or il arriva que Pierre, en les visitant tous, vint auprès des saints qui habitaient à Lydda.

33. Il trouva là un homme nommé

29. Loquebatur quoque gentibus, et disputabat cum Græcis; illi autem querebant occidere eum.

30. Quod cum cognovissent fratres, deduxerunt eum Cæsaream, et dimiserunt Tarsum.

31. Ecclesia quidem per totam Judæam, et Galilæam, et Samariam, habebat pacem; et ædificabatur, ambulans in timore Domini, et consolatione sancti Spiritus replebatur.

32. Factum est autem ut Petrus, dum pertransiret universos, deveniret ad sanctos qui habitabant Lyddæ.

33. Invenit autem ibi hominem quem-

la vie de Saul en péril, et le contraint de quitter Jérusalem. — *Loquebatur... gentibus*. Trait surprenant, car il n'y avait guère d'autres païens à Jérusalem que les officiers romains et leurs soldats. Mais c'est une glose malheureuse, insérée dans le texte latin et qui manque dans les manuscrits grecs, dans les autres versions anciennes (à part l'éthiopienne) et en divers manuscrits latins. Les mots « cum gentibus » sont donc à supprimer. Il reste : Il parlait et disputait avec les Hellénistes (*cum Græcis* est encore une inexactitude; voyez les notes de vi, 1); c.-à-d., avec les Juifs dont la langue maternelle était le grec. Saul avait eu autrefois des relations étroites avec eux, puisqu'il était lui-même un Helléniste; d'ailleurs, c'étaient eux qui avaient martyrisé saint Étienne, sous la direction de Saul lui-même. Cf. vi, 9 et ss.; vii, 58 et ss. Il était donc naturel qu'il s'adressât à eux spécialement, pour essayer de les convertir. — *Illi... querebant...* Le même « argument » qu'aux vers. 23 et 24. — *Cum cognovissent...* (vers. 30). La Providence déjoua encore ce complot par l'intermédiaire des chrétiens. D'après Gal. 1, 18, Saul n'était à Jérusalem que depuis quinze jours. — *Deduxerunt* : l'accompagnant jusqu'à Césarée de Palestine (notes de viii, 40<sup>b</sup>), pour plus de sûreté. — *Dimiserunt Tarsum*. C.-à-d., dans sa propre patrie (voyez le vers. 11<sup>b</sup>). Là, pensait-on, sa vie serait à l'abri de tout danger. De Césarée, on pouvait aller à Tarse soit par mer, soit par terre, en suivant la route qui longe le rivage (*Atl. géogr.*, pl. x et xvii). L'Épître aux Galates, 1, 21, semble supposer que Saul suivit au moins en partie cette voie de terre, puisqu'il y est affirmé qu'il se rendit dans la région de Syrie et de Cilicie.

§ III. — *Conversion du centurion Cornelle, et formation de la première chrétienté composée surtout de païens convertis*. IX, 31 — XI, 30.

Deux autres faits d'une importance capitale dans l'histoire des origines du christianisme.

1<sup>o</sup> Miracles opérés par saint Pierre à Lydda et à Joppé. IX, 31-43.

31. Petite description de l'état général de

l'Église à cette époque. — *Ecclesia*. Dans le texte grec ordinaire, ce substantif et les verbes qui en dépendent sont au pluriel; mais la leçon de la Vulgate est confirmée par les meilleurs manuscrits. Il s'agit de l'Église envisagée dans son ensemble, et non des chrétiens particuliers. — *Per Judæam, et...* Trois provinces qui représentent toute la Palestine cisjordanienne (*Atl. géogr.*, pl. x). — *Habebat pacem*. Ce trait s'explique sans peine, si l'on se souvient que trois années se sont écoulées depuis la conversion de Saul (voyez les notes du vers. 23), de sorte qu'on était alors au plus tôt en l'an 37 ou 38. C'est donc Caligula qui était à la tête de l'empire, et ce prince ayant tenté de faire ériger sa statue dans le temple de Jérusalem, les Juifs eurent d'autres soucis que celui de persécuter les chrétiens. Voyez Joseph, *Ant.*, xviii, 8-12; *Bell. jud.*, ii, 10, 1; Philon, *Legat. ad Cal.*, 30. — Cette paix profita grandement à la prospérité de la jeune Église. — *Ædificabatur*, (comme une construction qui se développe chaque jour). — *Ambulans in timore...* Hébraïque. C.-à-d.: progressant dans la piété envers Dieu. Cf. Ps. 111, 1; Eccl. 1, 16, etc. — *Consolatione... Spiritus...* D'après le grec : Elle se multipliait par les consolations (c.-à-d., grâce aux faveurs) du Saint-Esprit.

32-33. Saint Pierre guérit un paralytique à Lydda. — *Petrus*. D'Étienne et de Saul, qui ont occupé l'attention du narrateur depuis le commencement du chap. vi, le récit revient au prince des apôtres, qu'il ne quittera plus jusqu'à xii, 25. — *Dum pertransiret...* Durant la persécution, Pierre n'avait pas quitté Jérusalem; la paix lui permet maintenant de faire la visite pastorale des églises disséminées à travers la Palestine. — *Ad sanctos*. Sur ce nom, voyez les notes du vers. 13. — *Lydda*. L'antique Léd de l'Ancien Testament (cf. I Par. viii, 15; Esdr. ii, 33), la Lydda actuelle. C'était une petite ville située à environ un jour de marche de Jérusalem, sur la route qui conduit à Joppé, et assez près de cette dernière cité d'après le verset 36<sup>o</sup>. — *Ancam* (vers. 33). Probablement un Juif helléniste converti au christianisme. — 45

dam, nomine Æneam, ab annis octo ja-centem in grabato, qui erat paralyticus.

34. Et ait illi Petrus : Ænea, sanat te Dominus Jesus Christus ; surge, et sterne tibi. Et continuo surrexit.

35. Et viderunt eum omnes qui habitabant Lyddæ et Saronæ ; qui conversi sunt ad Dominum.

36. In Joppe autem fuit quædam discipula, nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas. Hæc erat plena operibus bonis, et eleemosynis quas faciebat.

37. Factum est autem in diebus illis ut infirmata moreretur ; quam cum lavisent, posuerunt eam in cœnaculo.

38. Cum autem prope esset Lydda ad Joppen, discipuli audientes quia Petrus esset in ea, miserunt duos viros ad eum, rogantes : Ne pigriteris venire usque ad nos.

39. Exurgens autem Petrus, venit cum illis. Et cum advenisset, duxerunt illum in cœnaculum ; et circumsteterunt illum omnes viduæ flentes, et ostendentes ei tunicas et vestes quas faciebat illis Dorcas.

40. Ejectis autem omnibus foras, Petrus ponens genua, oravit ; et conversus

Énée, qui depuis huit ans était étendu sur un grabat ; il était paralytique.

34. Et Pierre lui dit : Énée, le Seigneur Jésus-Christ te guérit ; lève-toi, et arrange toi-même ton lit. Et aussitôt il se leva.

35. Tous ceux qui habitaient à Lydda et dans Saron le virent, et ils se convertirent au Seigneur.

36. Il y avait à Joppé, parmi les disciples, une femme nommée Tabitha, mot qui se traduit par Dorcas. Elle était remplie de bonnes œuvres et des aumônes qu'elle faisait.

37. Or il arriva en ces jours-là qu'étant tombée malade, elle mourut ; après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre haute.

38. Et comme Lydda était près de Joppé, les disciples, ayant appris que Pierre y était, lui envoyèrent deux hommes, pour lui faire cette prière : Ne tarde pas à venir auprès de nous.

39. Pierre, se levant, alla avec eux. Lorsqu'il fut arrivé, on le conduisit dans la chambre haute ; et toutes les veuves l'entourèrent en pleurant, et en lui montrant les tuniques et les vêtements que leur faisait Dorcas.

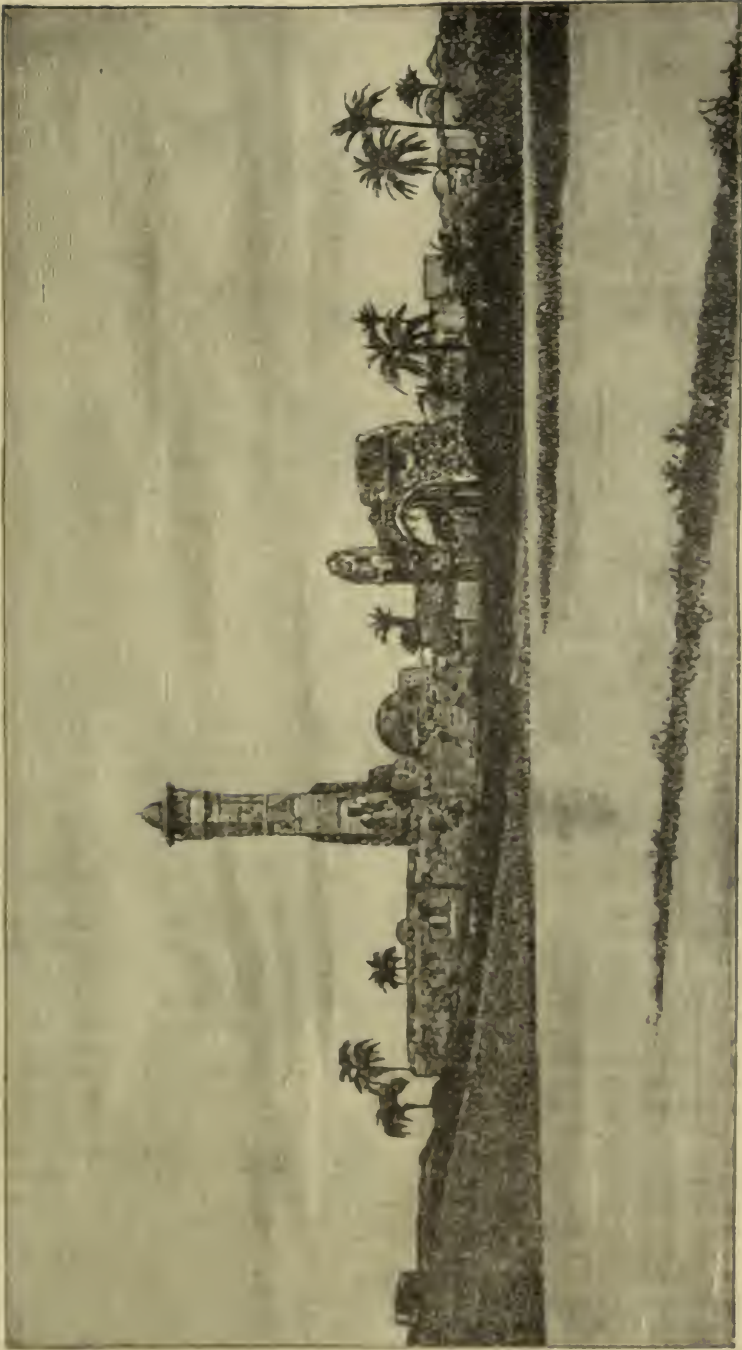
40. Ayant fait sortir tout le monde, Pierre se mit à genoux et pria ; puis se

*annis octo...* Une paralysie qui a duré si longtemps ne peut guère disparaître que par l'effet d'un miracle. — *Ait...* Petrus (vers. 34). Sans doute en vertu d'une inspiration spéciale de l'Esprit-Saint. Cf. III, 4 et ss. De nouveau (cf. III, 12 et 16) l'apôtre attribue hautement la guérison à Jésus : *Sanat te Dominus...* — *Surge, et sterne*. Comp. les mots semblables du divin Maître en des circonstances analogues : Luc. v, 24 ; Joan. v, 8. — *Viderunt* (vers. 34 ; *omnes* dans le sens large : cf. vers. 39 ; VIII, 1, etc.)... Le miracle fut bientôt connu à Lydda et aux environs, et il produisit un prompt et heureux résultat : *conversi sunt ad...* — *Saronæ*. Le grec a l'article : τὸν Σαρῶνα. Il ne s'agit donc pas d'une ville, mais de la petite plaine de Saron, mentionnée plusieurs fois par l'Ancien Testament et dans laquelle se trouvait précisément Lydda. Cf. Is. xxxiii, 9 ; xxxv, 2, etc. Elle longeait la Méditerranée, du Carmel à Jaffa.

36-43. Résurrection de Tabitha à Joppé. — *Joppe*. L'ancienne *Yáfô* ; aujourd'hui Jaffa, le port principal de la Palestine. Cf. Jon. i, 3, etc. — *Tabitha* est la forme araméenne du nom hébreu *Ṣḃiyah* (cf. IV Reg. xii, 1 ; I Par. viii, 9), qui est très exactement représenté en grec par *Dorcas* (Δορκάς), ou gazelle. On trouve ce mot grec employé comme nom de

femme dans les écrits de Xénophon et d'Euripide. — *Hæc erat...* Rapide éloge de l'héroïne de ce petit récit, vers. 36<sup>b</sup>. Saint Luc relève ses bonnes œuvres et ses aumônes multiples. Notez la locution *plena...*, chère à notre auteur (comp. vi, 8 ; xiii, 10 ; xix, 28, etc.). — *Moreretur* (vers. 37). Les détails *lavisent, posuerunt...* montrent que la mort fut dûment constatée. — *In cœnaculo* (ἐν ὑπηρώδῳ) : dans une chambre haute. Cf. i, 13, etc. Ainsi qu'il a été dit plus haut (notes de v, 6), d'ordinaire, en Orient, la sépulture suit de très près la mort ; mais, dans le cas présent, comme saint Pierre était dans le voisinage, les disciples retardèrent les funérailles, parce qu'ils espéraient qu'il leur rendrait leur chère bienfaitrice. — *Prope... ad Joppen* (verset 38). La distance qui sépare les deux villes est d'environ 15 kil. — *Rogantes : Ne pigriteris...* Il est évident que les messagers informèrent le prince des apôtres du motif pour lequel sa visite était si ardemment désirée. Il accéda aussitôt à leur demande : *exurgens... venit...* (vers. 39). — *Circumsteterunt illum...* Scène très émouvante. Il était impossible que saint Pierre résistât à cette prière muette, mais éloquente : *ostendentes ei...* — *Tunicas et vestes* : les vêtements inférieurs et supérieurs. — *Quas faciebat...* Dans le grec : Tous les vêtements que Dorcas faisait lorsqu'elle était avec eux ; c.-à-d.,





La Loudd actuelle, ou Lydda. (D'après une photographie.)

ad corpus, dixit : Tabitha, surge. At illa aperuit oculos suos ; et viso Petro, resedit.

41. Dans autem illi manum, erexit eam ; et cum vocasset sanctos et viduas, assignavit eam vivam.

42. Notum autem factum est per universam Joppen, et crediderunt multi in Domino.

43. Factum est autem ut dies multos moraretur in Joppe, apud Simonem quemdam coriarium.

tournant vers le corps, il dit : Tabitha, lève-toi. Elle ouvrit les yeux, et ayant vu Pierre, elle se mit sur son séant.

41. Il lui donna la main, et la leva ; et ayant appelé les saints et les veuves, il la leur rendit vivante.

42. Ce fait fut connu dans tout Joppé, et beaucoup crurent au Seigneur.

43. Or il arriva que Pierre demeura des jours nombreux à Joppé, chez un corroyeur nommé Simon.

## CHAPITRE X

1. Vir autem quidam erat in Cæsarea, nomine Cornelius, centurio cohortis quæ dicitur Italica,

2. religiosus, ac timens Deum cum

1. Il y avait à Césarée un homme nommé Corneille, centurion de la cohorte appelée l'Italienne,

2. religieux et craignant Dieu avec

lorsqu'elle vivait. — *Ejectis... omnibus* (verset 40) : ainsi qu'avait fait Notre-Seigneur dans une circonstance analogue, dont Pierre avait été témoin (cf. Matth. ix, 25). L'apôtre voulait n'être pas troublé dans sa fervente prière (*ponens genua...*). — *Tabitha, surge*. En araméen : *Tabitha, cumi* ; ce qui rappelle le « Talitha cumi » adressé par Jésus à la fille de Jaïre. Cf. Marc. v, 41. — *Aperuit oculos...* Ce fut la première marque du retour à la vie ; puis *resedit*. Le récit est très dramatique : *Dans... manum*,



Corroyeur égyptien.  
(D'après une peinture de tombeau.)

*erexit...* (vers. 41). — *Assignavit...* C'est ainsi que Jésus avait rendu à la veuve de Naïm son fils ressuscité. Cf. Luc. vii, 15. — *Notum factum est...* (vers. 42). Même résultat que pour la guérison du paralytique. Comp. le vers. 35. — *Factum est...* (vers. 42). Transition aux faits

qui vont être racontés. Sur l'expression *dies multos* (ἡμέρας ἱκανάς), voyez le vers. 23 et le commentaire. — *Apud... coriarium*. Ce trait prouve que saint Pierre se mettait déjà résolument au-dessus des coutumes et des préjugés des Juifs ; en effet, pour ceux-ci le métier de tanneur était regardé comme impur sous le rapport légal, à cause des dépouilles de toutes sortes d'animaux qu'il obligeait à manier.

2° Le centurion Corneille et saint Pierre ont l'un et l'autre une vision céleste, qui les préparait à l'accomplissement de grandes choses. X, 1-16.

CHAP. X. — 1-8. La vision de Corneille : un ange l'engage à faire venir saint Pierre auprès de lui. — L'écrivain sacré nous donne d'abord, comme pour Tabitha (cf. ix, 36) et pour d'autres personnages (voyez iv, 36 ; vi, 8, etc.), une courte description du héros de l'épisode qui suit. Sa résidence : *in Cæsarea* (cf. viii, 40 et le commentaire). Son nom était tout à fait romain : *Cornelius*. Il appartenait certainement au paganisme, ainsi qu'il résulte de tout le récit (cf. vers. 34, 37 ; xi, 1, 3, 18, etc.). Sa fonction (*centurio*) était honorable, quoique modeste. Dans les armées de Rome, un centurion commandait exactement à cent soldats, et de là son titre. — *Cohortis* : la dixième partie d'une légion de six mille hommes. La cohorte en question portait vraisemblablement son nom d'*Italica*, parce qu'elle avait été levée en grande partie en Italie, et non dans les provinces. — *Religiosus, ac...* (vers. 2). Corneille était-il prosélyte dans le sens strict, c.-à-d., affilié au judaïsme par la circoncision, comme tant d'autres étrangers ? Quelques commentateurs l'ont conclu de l'expression *timens Deum* (φοβούμενος τὸν Θεόν), qui désigne certainement des prosélytes un peu plus loin (cf.



toute sa maison, faisant beaucoup d'aumônes au peuple, et priant Dieu sans cesse.

3. Il vit clairement dans une vision, vers la neuvième heure du jour, un ange de Dieu qui entra chez lui, et lui dit : Corneille.

4. Et lui, le regardant, fut saisi de frayeur, et dit : Qu'y a-t-il, Seigneur ? L'ange lui répondit : Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu, et il s'en est souvenu.

5. Et maintenant envoie des hommes à Joppé, et fais venir un certain Simon, qui est surnommé Pierre.

6. Il est logé chez Simon le corroyeur, dont la maison est près de la mer ; c'est lui qui te dira ce qu'il faut que tu fasses.

7. Lorsque l'ange qui lui parlait se fut retiré, il appela deux de ses domestiques et un soldat craignant le Seigneur, de ceux qui lui obéissaient ;

8. après leur avoir tout raconté, il les envoya à Joppé.

9. Le lendemain, comme ils étaient en

omni domo sua, faciens eleemosynas multas plebi, et deprecans Deum semper.

3. Is vidit in visu manifesto, quasi hora diei nona, angelum Dei introentem ad se, et dicentem sibi : Corneli.

4. At ille intuens eum, timore correptus, dixit : Quid est, Domine ? Dixit autem illi : Orationes tuæ et eleemosynæ tuæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.

5. Et nunc mitte viros in Joppen, et accersi Simonem quemdam, qui cognominatur Petrus.

6. Hic hospitatur apud Simonem quemdam coriarium, cujus est domus juxta mare ; hic dicet tibi quid te oporteat facere.

7. Et cum discessisset angelus qui loquebatur illi, vocavit duos domesticos suos, et militem metuentem Dominum, ex his qui illi parebant ;

8. quibus cum narrasset omnia, misit illos in Joppen.

9. Postera autem die, iter illis fa-

XIII, 16, 26). Cela paraît difficilement conciliable avec le vers. 28. Cf. x, 3 et ss. — *Cum omni domo...* Ce détail relève l'étendue de son esprit religieux : toute sa maison (sa famille et ses serviteurs) était monothéiste comme lui, et adorait le Dieu unique des Juifs. — *Faciens eleemosynas* : comme un autre pieux centurion de l'évangile. Cf. Luc. vii, 5. — *Plebi*. C.-à-d. : à la nation juive. — *Deprecans... semper*. Autre preuve manifeste de sa piété. — *Is.. in visu* (vers. 3). Après ces préliminaires, nous arrivons au fait principal. — *Manifeste* (φανερῶς) : par conséquent, d'une manière réelle, évidente, objective. D'après le vers. 30, le centurion était éveillé et priait lorsque l'ange lui apparut. — *Hora nona*. A trois heures de l'après-midi. Cf. III, 1. — *Angelum*. Ce messager céleste était vêtu de blanc. Voyez le vers. 30. — *Ille intuens...* (vers. 4) : d'un regard chercheur et attentif (ἀτεν:σας).

— *Timore correptus* : ainsi qu'il arrive presque toujours devant une apparition surnaturelle. — *Orationes tuæ...* Réponse toute consolante de l'ange. Les mots *in memoriam* signifient : comme un mémorial, qui a rappelé à Dieu ton souvenir, et qui l'a porté à t'accorder une grande faveur. Comp. Lev. ii, 2, où la partie du sacrifice non saignant que le prêtre devait brûler sur l'autel des holocaustes est appelée 'azkîrah, mémorial, ce qui fait souvenir. Voyez aussi Tob. xii, 12. — *Et nunc mitte...* C'est l'objet principal du message (vers. 5-6). — Le détail *hic hospitatur...* est ajouté pour aider

les envoyés de Corneille à trouver plus facilement saint Pierre. — *Hic dicet...* Dans ses prières, le centurion avait sans doute demandé à Dieu des lumières plus complètes sur la manière de le servir ; l'ange lui indique le docteur qui devait les lui apporter bientôt. — *Cum discessisset...* (vers. 7-8). Corneille exécute sur-le-champ l'ordre reçu du ciel, tant il avait hâte de mettre à profit la grande faveur qui lui était offerte. — Au lieu des mots *metuentem Dominum*, le grec a simplement l'épithète εὐσεβῆ, que la Vulgate a traduit plus haut (cf. vers. 2<sup>a</sup>) par « religieux ». — *Quibus cum narrasset...* Les trois messagers étant des hommes de confiance, le centurion crut devoir les mettre au courant de ce qui s'était passé.



Outils de corroyeur trouvés à Pampel.

3-16. Saint Pierre est lui-même préparé par une vision au rôle qui allait lui être confié. — *Postera die*. Les villes de Joppé et de Césarée étaient séparées l'une de l'autre par environ douze heures de marche, et il n'avait pas été possible aux messagers de faire tout ce chemin d'une seule traite. « En supposant que la petite caravane soit partie vers quatre heures du soir,

cientibus, et appropinquantibus civitati, ascendit Petrus in superiora, ut oraret circa horam sextam.

10. Et cum esuriret, voluit gustare. Parantibus autem illis, cecidit super eum mentis excessus;

11. et vidit cælum apertum, et descendens vas quoddam velut linteum magnum, quatuor initiis summitti de cælo in terram,

12. in quo erant omnia quadrupedia, et serpentina terræ, et volatilia cæli.

13. Et facta est vox ad eum : Surge, Petre ; occide et manduca.

14. Ait autem Petrus : Absit, Domine ; quia nunquam manducavi omne commune et immundum.

15. Et vox iterum secundo ad eum : Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris.

16. Hoc autem factum est per ter, et statim receptum est vas in cælum.

17. Et dum intra se hæsitaret Petrus,

route et qu'ils approchaient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison, vers la sixième heure, pour prier.

10. Et ayant faim, il voulut manger. Mais pendant qu'on lui préparait quelque chose, il lui survint un ravissement d'esprit :

11. et il vit le ciel ouvert, et un objet semblable à une grande nappe liée par les quatre coins, qui descendait du ciel sur la terre ;

12. à l'intérieur il y avait toutes sortes de quadrupèdes, et de reptiles de la terre, et d'oiseaux du ciel.

13. Et une voix se fit entendre à lui : Lève-toi, Pierre ; tue et mange.

14. Mais Pierre dit : Je ne le puis, Seigneur ; car je n'ai jamais rien mangé de profane et de souillé.

15. Alors la voix s'adressa à lui une seconde fois : Ce que Dieu a purifié, ne l'appelle pas profane.

16. Cela se fit par trois fois, et ensuite l'objet fut retiré dans le ciel.

17. Et tandis que Pierre hésitait en

elle dut camper en route, pour repartir le lendemain et arriver à Joppé vers le milieu du jour. » Comp. les vers. 23-24, où nous verrons le voyage de saint Pierre durer le même temps. — *In superiora*. Dans le grec : ἐπὶ τὸ δῶμα. C.-à-d., sur le toit plat, où l'on se retirait parfois pour prier, ou pour goûter un peu de calme et de solitude. Cf. I Reg. ix, 25-26 ; II Reg. xi, 2 ; Jer. xix, 13 ; Zach. i, 5, etc. — *Horam sextam*. Midi ; heure consacrée à la prière chez les Juifs. — *Gustare* (vers. 10). De même dans le grec : γεύσασθαι, prendre de la nourriture. — *Mentis excessus*. Une extase proprement dite, comme le dit le texte original (ἐκστασις). — *Cælum apertum* (vers. 11). Comme plus haut, vii, 56. — *Vas quoddam*. Hébraïsme : un objet. Cet objet est aussitôt décrit d'une manière plus précise. C'était comme une grande nappe, dont les quatre coins étaient relevés et attachés ensemble, et qu'une main invisible faisait descendre lentement du ciel. — *Quatuor initiis*. Le substantif grec ἀρχαῖς a été traduit trop servilement ; il désigne les angles, les extrémités de la nappe. Le participe δεδεμένον, lié, qu'on lit en divers manuscrits et dans le texte grec ordinaire, n'est probablement qu'une glose. — *In quo... omnia...* (vers. 12). C.-à-d., les animaux terrestres et aériens de toute espèce. Les animaux aquatiques n'étaient pas représentés, parce qu'ils ne peuvent vivre en dehors de leur élément, et que, d'après le vers. 13<sup>b</sup>, tous les êtres contenus dans la nappe étaient vivants. — *Surge... occide...* (vers. 13). La vision se rattache donc directement à la faim de saint Pierre. — *Absit* (vers. 14). Dans le grec : μηδᾶμῶς, nullement, jamais. L'âme religieuse de l'apôtre

est tout effrayée par un tel ordre ; en effet, la nappe contenait des animaux de toute espèce, et beaucoup de ceux-ci étaient impurs au point de vue de la loi juive. — *Nunquam manducavi*. Les Israélites étaient très fidèles à pratiquer cette loi, même à l'étranger, même en face des menaces de leurs persécuteurs. Cf. Dan. i, 8 et ss. ; II Mach. vi, 18. On voit de nouveau par ce trait que ceux des premiers chrétiens qui étaient d'origine juive continuaient de se conformer strictement aux prescriptions légales. — L'adjectif *commune* (profane) est synonyme de *immundum*. Cf. Marc. vii, 2. — *Quod Deus purificavit* (vers. 15). C.-à-d. : ce que Dieu a déclaré pur. Cette déclaration était évidente, dès là que la nappe symbolique descendait du ciel, et que le Seigneur lui-même avait ordonné à Pierre de manger de tout ce qu'elle contenait. Par ce langage si net, Dieu révoquait la partie de la législation mosaïque qui concernait les aliments ; mais, comme le montrera la suite de l'épisode, la pensée divine allait bien au delà de ce point particulier. La nappe immense figurait le monde entier ; les êtres de toute sorte qu'elle renfermait symbolisaient avant tout les païens, que Dieu voulait introduire dans l'Église et que Pierre ne devait pas refuser d'y admettre. — *Hoc... per ter* (vers. 16). Cette triple répétition avait pour but de bien inculquer au prince des apôtres l'importante leçon qui vient d'être indiquée, et aussi d'enlever tout doute de son esprit au sujet de la réalité de la vision.

30 Saint Pierre à Césarée, auprès du centurion Cornelle. X, 17-48.

17-23. Arrivée des messagers de l'officier romain ; l'apôtre part avec eux. — *Hæsitaret*.



lui-même sur le sens de la vision qu'il avait vue, voici que les hommes envoyés par Corneille, cherchant la maison de Simon, se présentèrent à la porte.

18. Et ayant appelé, ils demandèrent si c'était là que Simon, surnommé Pierre, était logé.

19. Pendant que Pierre pensait à la vision, l'Esprit lui dit : Voici trois hommes qui te demandent.

20. Lève-toi donc, descends, et va avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés.

21. Pierre, étant descendu auprès de ces hommes, leur dit : Me voici, je suis celui que vous cherchez ; quel est le motif pour lequel vous êtes venus ?

22. Ils dirent : Le centurion Corneille, homme juste et craignant Dieu, auquel toute la nation juive rend témoignage, a reçu d'un ange saint l'ordre de te faire venir dans sa maison, et d'écouter tes paroles.

23. Pierre, les ayant donc fait entrer, leur donna l'hospitalité ; puis, le jour suivant, il partit avec eux, et quelques-uns des frères de Joppé l'accompagnèrent.

24. Le lendemain il entra dans Césarée. Or Corneille les attendait et avait réuni ses parents et ses amis les plus intimes.

quidnam esset visio quam vidisset. ecce viri qui missi erant a Cornelio, inquirentes domum Simonis, astiterunt ad januam.

18. Et cum vocassent, interrogabant si Simon, qui cognominatur Petrus, illic haberet hospitium.

19. Petro autem cogitante de visione, dixit Spiritus ei : Ecce viri tres quaerunt te.

20. Surge itaque, descende, et vade cum eis nihil dubitans, quia ego misi illos.

21. Descendens autem Petrus ad viros, dixit : Ecce ego sum quem quaeritis ; quae causa est propter quam venistis ?

22. Qui dixerunt : Cornelius centurio, vir justus et timens Deum, et testimonium habens ab universa gente Judaeorum, responsum accepit ab angelo sancto, accersire te in domum suam, et audire verba abs te.

23. Introducens ergo eos, recepit hospitio ; sequenti autem die, surgens profectus est cum illis, et quidam ex fratribus ab Joppa comitati sunt eum.

24. Altera autem die introivit Caesaream. Cornelius vero expectabat illos, convocatis cognatis suis, et necessariis amicis.

Dans le grec : *διηπόρει*, il était embarrassé, perplexe, ne sachant pas d'abord quelle signification spéciale il devait donner à la vision. — *Ad januam*. Le mot *πύλονα* désigne d'ordinaire une grande porte extérieure. — L'équivalent grec de *cogitante* (vers. 19), *ἐπιθυμούμενος*, est une expression très énergique : Pierre tournait et retournait dans son esprit les divers détails de l'apparition céleste. « Pendant qu'il cherchait ainsi, l'explication vint tout à coup, » donnée par Dieu lui-même : *Dixit Spiritus...* En effet, par cet avertissement de l'Esprit-Saint, l'arrivée des messagers de Corneille était mise en relation directe avec la vision. — *Descende* (vers. 20) : car Pierre était encore sur le toit plat de la maison. Cf. vers. 9<sup>b</sup>. — *Nihil dubitans*. Le grec *μηδὲν διακρινόμενος* peut signifier aussi : n'établissant aucune distinction (entre Juifs et Gentils). Voyez xi, 12 et le commentaire. — *Ad viros* (vers. 21). Les mots « envoyés vers lui par Corneille », qu'on lit dans le grec ordinaire, manquent dans les meilleurs manuscrits, comme dans la Vulgate, et sont probablement apocryphes. — *Qui d'arunt* (verset 22). La réponse des messagers à la question de Pierre est remarquable par sa précision et sa simplicité. Elle commence par un bel éloge du centurion, dont elle vante les rapports soit avec

Dieu (*justus et timens...*), soit avec les Juifs (les mots *ab universa gente* sont une hyperbole populaire : tous les Israélites de Césarée) ; ensuite, elle signale en peu de mots l'objet même de la mission : *responsum accepit...* (dans le Nouveau Testament, le grec *ἐπιμαρτυρία* désigne toujours une révélation céleste ; cf. Matth. ii, 12, 22 ; Luc. ii, 2, 26 ; Hebr. viii, 5 et ii, 7). — *Audire verba...* C.-à.-d., pour être renseigné par toi sur ce qu'il doit faire. — *Recepit hospitio* (vers. 23) : quoique les Juifs ne donnaient pas l'hospitalité aux païens. Cf. vers. 28. Mais Pierre entre résolument dans la voie qui lui avait été récemment tracée par Dieu. — *Sequenti... die*. C'était le troisième jour depuis la vision de Corneille. Comp. le vers. 9. — *Quidam ex fratribus...* Ces chrétiens étaient d'origine juive, d'après le vers. 45, et au nombre de six d'après xi, 12. Saint Pierre prévoyait probablement que sa conduite serait critiquée plus tard, et il tint à avoir avec lui des témoins de ce qui allait se passer.

24-27. Arrivée du prince des apôtres à Césarée. — *Altera... die* : le quatrième jour. Voyez les notes du vers. 23<sup>b</sup>. — *Expectabat*. On trait et les suivants attestent la vivacité de la foi de Corneille. Les parents et les amis intimes qu'il avait réunis en grand nombre pour attendre

25. Et factum est cum introisset Petrus, obvius venit ei Cornelius; et procidens ad pedes ejus, adoravit.

26. Petrus vero elevavit eum, dicens : Surge, et ego ipse homo sum.

27. Et loquens cum illo, intravit, et invenit multos qui convenerant.

28. Dixitque ad illos : Vos scitis quomodo abominatum sit viro Judæo conjungi aut accedere ad alienigenam; sed mihi ostendit Deus neminem communem aut immundum dicere hominem.

29. Propter quod sine dubitatione veni accersitus. Interrogo ergo quam ob causam accersistis me.

30. Et Cornelius ait : A nudiusquarta die usque ad hanc horam, orans eram hora nona in domo mea; et ecce vir stetit ante me in veste candida, et ait :

31. Corneli, exaudita est oratio tua, et elemosynæ tuæ commemoratæ sunt in conspectu Dei.

32. Mitte ergo in Joppen, et accersi Simonem, qui cognominatur Petrus; hic hospitatur in domo Simonis coriarii, juxta marc.

33. Confestim ergo misi ad te, et tu bene fecisti veniendo; nunc ergo omnes nos in conspectu tuo adsumus, audire

25. Et il arriva que, lorsque Pierre entra, Corneille vint au-devant de lui; et tombant à ses pieds, il se prosterna.

26. Mais Pierre le releva, en disant : Lève-toi; moi aussi, je suis un homme.

27. Et s'entretenant avec lui, il entra, et trouva beaucoup de personnes assemblées.

28. Il leur dit : Vous savez que c'est une abomination pour un Juif de se lier avec un étranger, ou de s'approcher de lui; mais Dieu m'a appris à n'appeler personne profane ou souillé.

29. C'est pourquoi je suis venu sans hésitation, lorsque j'ai été appelé. Je vous demande donc pour quel motif vous m'avez appelé.

30. Alors Corneille dit : Il y a quatre jours à cette heure-ci que je priais dans ma maison à la neuvième heure; et voici qu'un homme se présenta à moi vêtu de blanc, et dit :

31. Corneille, ta prière a été exaucée, et tes aumônes ont été mentionnées devant Dieu.

32. Envoie donc à Joppé, et fais venir Simon qui est surnommé Pierre; il est logé dans la maison de Simon corroyeur, près de la mer.

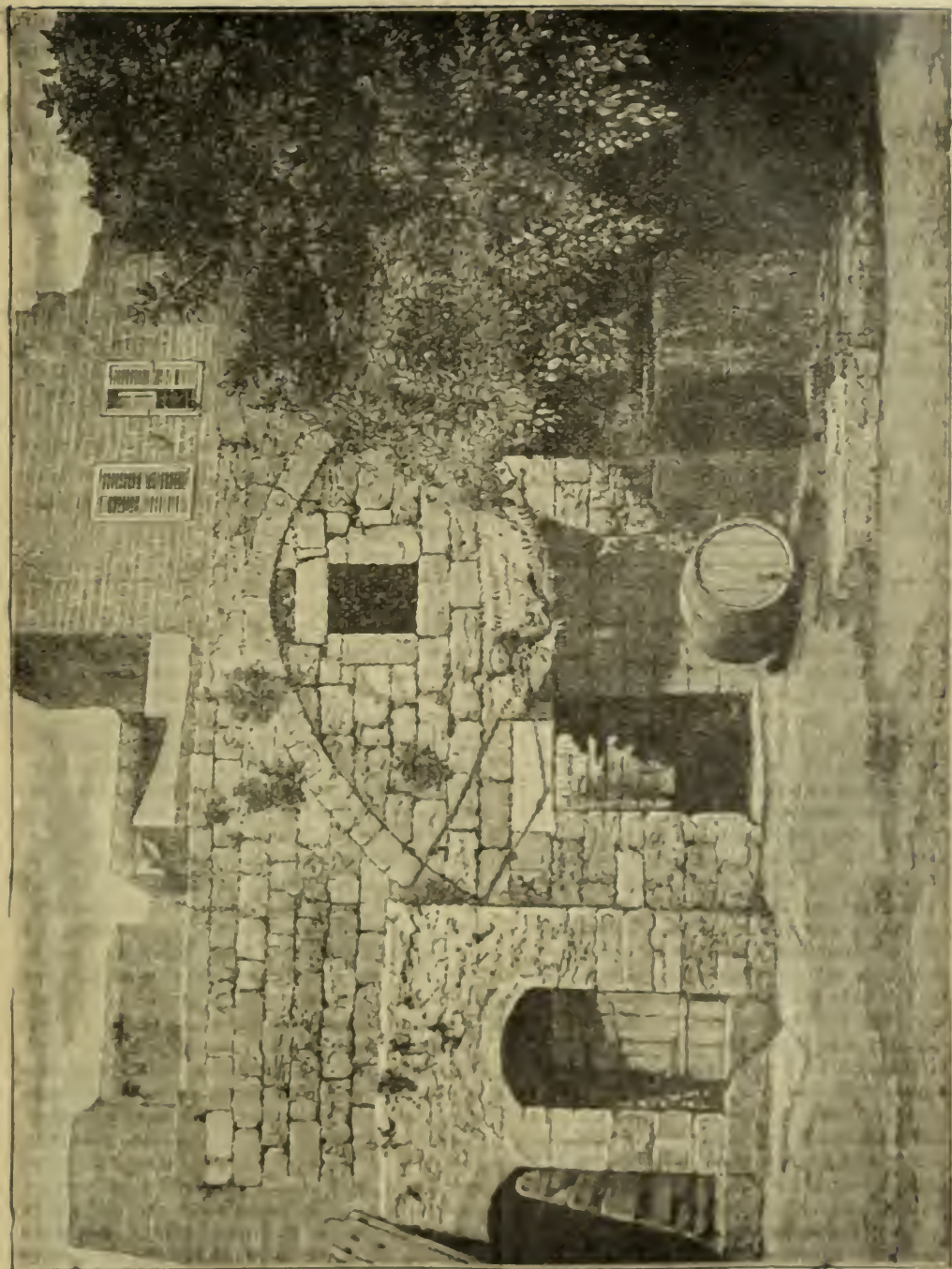
33. Aussitôt donc j'ai envoyé vers toi, et tu as agi avec bonté en venant; et maintenant nous voici tous devant toi,

Simon avec lui (comp. le vers. 27<sup>b</sup>) partageaient sans doute ses sentiments religieux, et il désirait les faire participer aussi à la grâce insigne qu'il espérait. — *Cum introisset* (vers. 25). Plutôt, d'après le grec : Comme il entra. Comp. le vers. 27<sup>a</sup>. — *Obvius venit*... Première marque de respect. La seconde, *procidens*... (*adoravit* signifie : il lui rendit hommage), est plus expressive encore. C'était là, chez les Orientaux, l'attitude d'un inférieur devant son supérieur; mais une manifestation de ce genre était très extraordinaire de la part d'un Romain, surtout devant un Juif. Dans saint Pierre, Corneille vénérât un envoyé de Dieu. — *Petrus... elevavit*... (vers. 26). Comparez, dans l'Apocalypse, xix, 19, la conduite et les paroles analogues de l'ange devant lequel saint Jean s'était prosterné. — *Loquens* (vers. 27). Le mot grec *συνομιλῶν* suppose une conversation d'une certaine durée. — *Intravit*... Ce qui a été raconté dans les versets 25 et 26 s'était donc passé en dehors de la maison.

28-33. Sur la demande de Pierre, le centurion lui expose le motif pour lequel il l'avait envoyé chercher. — *Dixitque*... L'apôtre prend la parole, pour faire une réflexion préalable et pour expliquer comment lui, Juif de naissance, n'a pénétré dans une maison habitée par des

païens. — *Abominatum*. Le grec dit seulement : ἀθέμιτον, illicite. Quoique les relations avec les païens ne fussent pas directement interdites aux Juifs, ceux-ci avaient néanmoins à cœur de les éviter le plus possible, par crainte de contracter quelque souillure légale. Saint Pierre parle de ce fait comme d'une chose connue de Corneille et de ses amis (*vos scitis*), qui vivaient dans un milieu juif. Comp. Tacite, *Hist.*, v, 5; Juvénal, liv, 103, etc. Le verbe *conjungi* (κολλησθαι) suppose des relations intimes; *accedere* (προσερχεσθαι) est plus général et marque les rapports ordinaires de la vie. — *Sed mihi ostendit*... En lui disant : Va avec eux sans hésiter (comp. le verset 20), Dieu avait donné à Pierre la clef de sa vision, et lui avait appris qu'il ne devait *neminem communem*... *dicere*. — *Sine dubitatione* (vers. 29) : ἀντιρρήτως, sans contredire, sans protester. — *Interrogo ergo*... Après cette explication préliminaire, saint Pierre prie le centurion de lui dire à son tour dans quel but il l'avait fait venir. Le centurion répondit en racontant brièvement, vers. 30-32, la vision céleste qu'il avait eue lui-même (comp. les vers. 2-3). — *A nudiusquarta... usque*... (vers. 30). Plus clairement : « quarta abhinc die ». — *In veste candida* (λαμπρῶς, brillant) est un détail nouveau. Cf. vers. 3<sup>b</sup>. — *In conspectu tuo*. Dans les meilleurs





La fontaine dite de Sauton le marroyon, à Jullia. (D'après une photographie.)

omnia quæcumque tibi præcepta sunt a Domino.

34. Aperiens autem Petrus os suum, dixit : In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus,

35. sed in omni gente qui timet eum, et operatur justitiam, acceptus est illi.

36. Verbum misit Deus filiis Israel, annuntians pacem per Jesum Christum : hic est omnium Dominus.

37. Vos scitis quod factum est verbum per universam Judæam : incipiens enim a Galilæa, post baptismum quod prædicavit Joannes ;

38. Jesum a Nazareth, quomodo unxit eum Deus Spiritu sancto et virtute, qui pertransiit benefaciendo, et sanando omnes oppressos a diabolo, quoniam Deus erat cum illo.

39. Et nos testes sumus omnium quæ fecit in regione Judæorum et Jerusalem, quem occiderunt suspendentes in ligno.

pour entendre tout ce qui t'a été ordonné par le Seigneur.

34. Alors Pierre, ouvrant la bouche, dit : En vérité, je reconnais que Dieu ne fait point acception des personnes,

35. mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable.

36. Dieu a envoyé sa parole aux enfants d'Israël, annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le Seigneur de tous.

37. Vous savez ce qui s'est passé dans toute la Judée, ce qui a commencé en Galilée, après le baptême que Jean a prêché ;

38. comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de force Jésus de Nazareth, qui est allé de lieu en lieu en faisant le bien, et en guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable, parce que Dieu était avec lui.

39. Et nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem, lui qu'ils ont tué en le suspendant au bois.

manuscrits grecs on lit : en présence de Dieu. C'est la leçon la plus probable.

34-43. Discours de saint Pierre au centurion et à ses amis. — Notez l'introduction solennelle du narrateur : *aperiens... os...* Cf. VIII, 35, etc. Les vers. 34-35 forment un petit exorde, tiré des circonstances : louange à Dieu, qui appelle aussi les païens au salut, lorsqu'ils s'en montrent dignes. Vient ensuite le corps du discours, versets 36-43, dans lequel saint Pierre expose brièvement la vie, la mort et la résurrection de Jésus en tant que Messie. — *In veritate comperi* (au temps présent dans le grec : « deprehendo, cognosco »). L'apôtre, ému de ce qu'il vient d'entendre, et rapprochant le récit de Cornelle de la révélation qu'il avait reçue lui-même, commence par faire l'éloge de l'infinie bonté de Dieu à l'égard de tous les hommes. — *Non... personarum acceptor*. Hébraïsme, pour désigner l'impartialité. Dieu ne favorise personne aux dépens des autres. Cf. Deut. x, 17 ; II Par. xix, 7 ; Sap. vi, 8 ; Rom. ii, 11, etc. — *Sed in omni* (affectif accentué) *gente...* Preuve évidente que Dieu ne faisait pas acception de personnes. Jusqu'alors la vocation à la foi chrétienne avait été surtout le partage des Israélites. — Après ce petit exorde, l'apôtre se met à prêcher directement Jésus-Christ à son auditoire païen. Pour les vers. 26-35, la phrase est assez enchevêtrée dans le grec ordinaire et dans quelques manuscrits : les témoins les plus anciens ont la même leçon que la Vulgate. — *Verbum misit...* (verset 36 ; le mot *Deus* n'est pas bien garanti). Cette parole (*τὸν λόγον* avec l'article : la parole par excellence), envoyée en premier lieu aux Juifs (*filiis Israel*) conformément aux oracles

antiques, c'est la bonne nouvelle de la naissance du Messie, Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, les anges l'avaient annoncée aux pasteurs de Bethléem, comme un événement qui apportait le bonheur et la paix (*annuntians pacem per...*). Cf. Luc. ii, 14. Mais ce message était aussi destiné aux païens qui croiraient en Jésus, puisqu'il est *omnium Dominus*. Comp. les vers. 35<sup>a</sup> et 43<sup>b</sup>. — *Vos scitis* (vers. 37). Pierre suppose que ses auditeurs n'ont pas pu ignorer entièrement ce qui concernait Jésus-Christ, dont les miracles, la prédication et la sainteté avaient fait tant de bruit dans toute la Palestine (*Judæam* dans le sens large). — *Verbum*. Le substantif *ῥῆμα*, que nous lisons ici dans le grec, a une signification plus générale que *λόγος* (comp. le vers. 36<sup>a</sup>) ; il désigne la prédication évangélique. — *Incipiens... a Galilæa*. C'est, en effet, dans cette province qu'avait été inauguré le ministère public du Sauveur (cf. Matth. iv, 12, etc.), peu de temps après le ministère préliminaire de Jean-Baptiste (*post baptismum quod...*). Voyez I, 22<sup>a</sup>. — *Jesum a Nazareth* (vers. 38). Ces mots sont à l'accusatif, parce qu'ils dépendent encore du verbe « scitis » ; du moins, telle est la construction qui semble la plus naturelle. — *Quomodo unxit...* Sur cette onction, voyez les notes de iv, 27. — *Et virtute* : pour rendre le Messie capable d'accomplir les actions d'éclat qui vont être indiquées. — *Pertransiit benefaciendo et...* Admirable résumé de la vie publique de Notre-Seigneur, en ce qui concerne ses miracles soit de bonté, soit de puissance, qui attestent sa mission divine (*quoniam Deus...*). Cf. Joan. iii, 2 ; vi, 27, etc. — *Nos testes...* (vers. 39). Le témoignage des apôtres



40. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et a permis qu'il se manifestât,

41. non à tout le peuple, mais aux témoins choisis d'avance par Dieu; à nous, qui avons mangé et bu avec lui, après qu'il est ressuscité d'entre les morts.

42. Et il nous a ordonné de prêcher et d'attester au peuple que c'est lui qui a été établi par Dieu juge des vivants et des morts.

43. Tous les prophètes lui rendent témoignage que tous ceux qui croient en lui reçoivent par son nom la rémission des péchés.

44. Tandis que Pierre prononçait encore ces mots, l'Esprit-Saint descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole.

45. Et les fidèles de la circoncision qui étaient venus avec Pierre furent frappés d'étonnement de ce que la grâce de l'Esprit-Saint se répandait aussi sur les Gentils.

46. Car ils les entendaient parler diverses langues et glorifier Dieu.

47. Alors Pierre dit : Est-ce qu'on peut refuser l'eau, et empêcher de baptiser ceux qui ont reçu l'Esprit-Saint comme nous ?

40. Hunc Deus suscitavit tertia die, et dedit eum manifestum fieri,

41. non omni populo, sed testibus præordinatis a Deo; nobis, qui manducavimus et bibimus cum illo, postquam resurrexit a mortuis.

42. Et præcepit nobis prædicare populo, et testificari quia ipse est qui constitutus est a Deo iudex vivorum et mortuorum.

43. Huic omnes prophete testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes qui credunt in eum.

44. Adhuc loquente Petro verba hæc, cecidit Spiritus sanctus super omnes qui audiebant verbum.

45. Et obstupuerunt ex circumcissione fideles, qui venerant cum Petro, quia et in nationes gratia Spiritus sancti effusa est.

46. Audiebant enim illos loquentes linguis, et magnificantes Deum.

47. Tunc respondit Petrus : Numquid aquam quis prohibere potest, ut non baptizentur hi qui Spiritum sanctum acceperunt sicut et nos ?

était irrécusable, puisqu'ils avaient été auprès de Jésus depuis le début de sa vie publique. Cf. 1, 21-22; Luc. xxiv, 28, etc. — *Quem occiderunt...* Saint Pierre manque rarement de signaler ce fait douloureux (cf. II, 23; III, 17; V, 30), auquel il associe d'ordinaire l'idée glorieuse de la résurrection du Sauveur (*hunc Deus...*, verset 40). — *Dedit... manifestum...* Jésus ne se manifesta pas indistinctement à tout le monde après sa sortie du tombeau (*non omni populo*, vers. 41). Du moins, ceux auxquels il apparut dans son état glorieux eurent les preuves les plus palpables, les plus évidentes, de son identité : *nobis qui manducavimus...* Cf. 1, 4; Luc. xxiv, 42-43, etc. Remarquez l'expression solennelle *testibus præordinatis...*, et comp. Joan. xvii, 6. — *Præcepit nobis...* (vers. 42). Souvent, et avec instance. Cf. 1, 8; Matth. xxviii, 19; Marc. xvi, 15; Luc. xxiv, 47, etc. — *Quia ipse... qui...* Résumé de ce que devaient prêcher les apôtres. Sur le rôle de juge des vivants et des morts (c.-à-d., des bons et des méchants) confié par Dieu à Notre-Seigneur Jésus-Christ, voyez Joan. v, 2, 27, etc. — *Huic omnes...* (vers. 43). Deux mots très accentués. Le salut apporte par le Messie, non seulement aux Juifs, mais à tous les hommes, tel est vraiment le sommaire des oracles prophétiques. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de le dire, en expliquant ce livre et les évangiles. Voyez l'introduction générale à cet ouvrage, t. I, pages

2-10. — *Omnes qui credunt...* Une condition est posée, mais aucune exception.

41-43. Descente de l'Esprit-Saint sur Cornélius et ses compagnons, qui reçoivent ensuite le baptême. — *Adhuc loquente...* : de sorte que la parole de l'apôtre reçut du ciel même la plus prompte et la plus admirable confirmation. Son discours ne fut donc pas achevé, comme il le dira lui-même plus loin (cf. x., 15<sup>a</sup>). — *Obstupuerunt* (vers. 45). Dans le grec, ἐξέστησαν, ils furent hors d'eux-mêmes; une des expressions favorites de saint Luc. — *Ex circumcissione fideles*. C.-à-d., les « quelques frères de Joppé » qui avaient accompagné saint Pierre. Comp. le vers. 23<sup>b</sup>. On ne dit pas qu'il ait partagé leur étonnement, car il comprenait maintenant tout le dessein de Dieu. — *Et in nationes*. Même sur des païens ! On avait donc supposé bien à tort, par suite des anciens préjugés judaïques, que l'effusion du Saint-Esprit, associée à de grandes manifestations surnaturelles (*audiebant enim illos...*, vers. 46), était réservée aux chrétiens d'origine juïdique. — *Loquentes linguis et...* Comme à Jérusalem, le jour de la Pentecôte. Cf. II, 4 et 11. — *Tunc... Petrus* (vers. 47). Le chef de l'Église tire aussitôt la conclusion pratique de ces miracles : *Numquid aquam...* ? Quoiqu'ils eussent reçu l'Esprit-Saint, il fallait que l'on conférât à ces néophytes le sacrement sans lequel on n'appartenait pas au corps de l'Église. — *Juravit... loquen-*

48. Et jussit eos baptizari in nomine Domini Jesu Christi. Tunc rogaverunt eum ut maneret apud eos aliquot diebus.

48. Et il ordonna de les baptiser au nom du Seigneur Jésus-Christ. Alors ils le prièrent de rester quelques jours avec eux.

## CHAPITRE XI

1. Audierunt autem apostoli, et fratres qui erant in Judæa, quoniam et gentes receperunt verbum Dei.

2. Cum autem ascendisset Petrus Jerusalem, disceptabant adversus illum qui erant ex circumcisione,

3. dicentes : Quare introisti ad viros præputium habentes, et manducasti cum illis ?

4. Incipiens autem Petrus, exponebat illis ordinem, dicens :

1. Les apôtres et les frères qui étaient en Judée apprirent que les gentils aussi avaient reçu la parole de Dieu.

2. Lorsque Pierre fut remonté à Jérusalem, les fidèles de la circoncision disputaient contre lui,

3. en disant : Pourquoi es-tu entré chez des hommes incircoucis, et as-tu mangé avec eux ?

4. Mais Pierre commença à leur exposer l'ordre des faits, en disant :

zari. De ce passage, et de I Cor. I, 17, on conclut que les apôtres paraissent avoir adm-

vint donc pas directement de ce fait, mais d'une circonstance secondaire, comme le marque



Le baptême dans les catacombes.  
(Fresque du cimetière de Saint-Callixte.)

le vers. 3. — *Cum autem...* (vers. 2). Le mécontentement éclata dès le retour de Pierre. On aurait tort de croire qu'il était universel; il n'existait que chez un certain nombre de chrétiens, qui attachaient trop d'importance à la circoncision et aux rites judaïques. Ils ignoraient d'ailleurs soit la vision de saint Pierre, soit les manifestations miraculeuses de l'Esprit divin sur les nouveaux convertis, comme on le voit par le con-

texté assez rarement le baptême de leurs propres mains. — *Tunc rogaverunt...* (vers. 48). Il était naturel que Cornelle et ses amis désirassent faire compléter leur instruction chrétienne par saint Pierre. Il est probable que leur demande fut exaucée, bien que le narrateur soit muet sur ce point.

49 Les chrétiens de Jérusalem blâment d'abord la conduite de saint Pierre dans cette affaire; ils l'approuvent ensuite pleinement, après avoir entendu ses explications. XI, 1-18.

CHAP. XI. — 1-3. Le blâme. — *Audierunt* : même avant le retour du prince des apôtres, car un événement de ce genre dut avoir dans l'Église un grand et rapide retentissement. — *Quoniam et gentes*. Comp. x, 45<sup>b</sup>. La conversion des Samaritains avait naguère réjoui les fidèles de Jérusalem (cf. VIII, 14); celle de quelques païens à Césarée ne pouvait, envisagée en elle-même, que les réjouir encore. Le trouble ne

— *Qui... ex circumcisione*. Expression choisie à dessein, comme plus haut (x, 45). — *Quare introisti... et...* (vers. 3). Tel était le vrai grief, erroné, mais très explicable chez des hommes qui avaient pratiqué toute leur vie les observances mosaïques, et qui les tenaient encore en haute estime. — *Præputium habentes*. C.-à-d., des incircoucis. Cette expression fut choisie à dessein pour rendre le reproche plus sévère. Les Juifs avaient les incircoucis en horreur. — *Manducasti...* : bien entendu, sans avoir égard aux mets ni à leur préparation, choses capitales aussi dans la religion israélite. Voyez E. Cuyper, *le Judaïsme, esquisse des mœurs juives*, Mulhouse, 1876, pp. 55-62.

4-17. Saint Pierre justifie sa manière d'agir. — *Incipiens...* Petite introduction solennelle du narrateur, vers. 4. — *Exponebat... ordinem*. Plutôt : Il raconta avec ordre, d'après la suite des faits (καθεζῆς). Le discours de saint Pierre se divise en deux parties : vers. 5-10, récit de sa



5. J'étais dans la ville de Joppé, en prière, et je vis dans un ravissement d'esprit une vision; c'était un objet qui descendait du ciel, semblable à une grande nappe *nouée* aux quatre coins, et elle vint jusqu'à moi;

6. la regardant avec attention, j'y vis des quadrupèdes terrestres, des bêtes sauvages, des reptiles et des oiseaux du ciel.

7. J'entendis aussi une voix qui me disait: Lève-toi, Pierre; tue et mange.

8. Je dis: Je ne le puis, Seigneur; car jamais rien de profane ou de souillé n'est entré dans ma bouche.

9. La voix me parla du ciel une seconde fois: Ce que Dieu a purifié, ne l'appelle pas profane.

10. Cela se fit par trois fois; puis tout fut retiré dans le ciel.

11. Et voici que trois hommes se présentèrent aussitôt dans la maison où j'étais, envoyés vers moi de Césarée.

12. Et l'Esprit me dit d'aller avec eux sans hésiter. Les six frères que voici vinrent aussi avec moi, et nous entrâmes dans la maison de cet homme.

13. Il nous raconta comment il avait vu dans sa maison un ange debout, et lui disant: Envoie à Joppé, et fais venir Simon, qui est surnommé Pierre;

14. il te dira des paroles par lesquelles tu seras sauvé, toi et toute ta maison.

15. Quand j'eus commencé à parler, l'Esprit-Saint descendit sur eux, comme sur nous au commencement.

16. Alors je me souvins de la parole du Seigneur, quand il disait: Jean a baptisé dans l'eau; mais vous, vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint.

17. Si donc Dieu leur a donné la même

5. Ego eram in civitate Joppe, orans, et vidi in excessu mentis visionem, descendens vas quoddam, velut linteum magnum quatuor initiis summitti de cælo, et venit usque ad me;

6. in quod intuens, considerabam, et vidi quadrupedia terræ, et bestias, et reptilia, et volatilia cæli.

7. Audivi autem et vocem dicentem mihi: Surge, Petre; occide et manduca.

8. Dixi autem: Nequaquam, Domine, quia commune aut immundum nunquam introivit in os meum.

9. Respondit autem vox secundo de cælo: Quæ Deus mundavit, tu ne commune dixeris.

10. Hoc autem factum est per ter; et recepta sunt omnia rursus in cælum.

11. Et ecce viri tres confestim astiterunt in domo in qua eram, missi a Casarea ad me.

12. Dixit autem Spiritus mihi ut irem cum illis, nihil hæsitans. Venerunt autem mecum et sex fratres isti, et ingressi sumus in domum viri.

13. Narravit autem nobis quomodo vidisset angelum in domo sua stantem, et dicentem sibi: Mitte in Joppam, et accersi Simonem, qui cognominatur Petrus;

14 qui loquetur tibi verba in quibus salvus eris tu, et universa domus tua.

15. Cum autem cepissem loqui, cecidit Spiritus sanctus super eos, sicut et in nos in initio.

16. Recordatus sum autem verbi Domini, sicut dicebat: Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem baptizamini Spiritu sancto.

17. Si ergo eandem gratiam dedit

vision à Joppé; vers. 11-16, récit de son voyage à Césarée; le vers. 17 sert de conclusion. L'apôtre démontre qu'il n'a fait que se conformer à la volonté de Dieu, clairement manifestée. — *Ego eram...* La vision de Pierre, vers. 5-10, est exposée presque dans les mêmes termes qu'au chap. x, 10-16 (voyez le commentaire). Au vers. 6, les mots *et bestias* (καὶ τὰ θηρία) sont un détail nouveau. Au vers. 8<sup>b</sup>, nous trouvons la nuance *nunquam introivit in...*, au lieu de « Je n'ai jamais mangé... ». — *Et ecce viri...* Cette seconde narration (vers. 11-16), évidemment très abrégée, correspond à x, 17-4<sup>a</sup> (voyez les notes). — *Domo in qua eram* (vers 11<sup>b</sup>). D'après quelques anciens manuscrits grecs; la maison dans laquelle nous étions (c. à-d., Pierre et ses

compagnons venus de Joppé). — *Nihil hæsitans* (vers. 12<sup>b</sup>). La meilleure leçon du texte primitif paraît être celle: μηδὲ δισταχέως, à la forme active, au lieu de la forme moyenne (δισταχέως). Le sens est d'ailleurs le même: n'établissant aucune distinction. — *Et ecce...* in initio (vers. 15): comme au jour de la naissance de l'Église. Cf. II, 1 et sc. — *Recordatus sum...* (vers. 16). Saint Luc n'avait pas remonté plus haut en détail intéressant. La parole de Jésus, *Joannes quidem...*, a déjà été citée plus haut par l'historien sacré. Cf. I, 8. — *Et ecce...* Saint Pierre conclut en affirmant, d'un langage modeste, mais énergique, qu'il ne pouvait agir autrement qu'il l'avait fait. — *Domo in qua eram*. C. à-d., la même maison du Saint-Esprit. —

illis Deus, sicut et nobis qui credidimus in Dominum Jesum Christum, ego quis eram, qui possem prohibere Deum?

18. His auditis, tacuerunt, et glorificaverunt Deum, dicentes : Ergo et gentibus poenitentiam dedit Deus ad vitam.

19. Et illi quidem qui dispersi fuerant a tribulatione quæ facta fuerat sub Stephano, perambulaverunt usque Phœnicen, et Cyprum, et Antiochiam, nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis.

20. Erant autem quidam ex eis viri Cyprii et Cyrenæi, qui cum introissent Antiochiam, loquebantur et ad Græcos, annuntiantes Dominum Jesum.

21. Et erat manus Domini cum eis ; multusque numerus credentium conversus est ad Dominum.

22. Pervenit autem sermo ad aures

grâce qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je, moi, pour pouvoir empêcher Dieu ?

18. Ayant entendu ces choses, ils se turent et glorifièrent Dieu, en disant : Dieu a donc aussi accordé aux gentils la pénitence pour qu'ils aient la vie.

19. Cependant ceux qui avaient été dispersés par la persécution, survenue à l'occasion d'Étienne, allèrent jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, n'annonçant la parole à personne, si ce n'est aux Juifs seulement.

20. Mais quelques-uns d'entre eux, qui étaient de Chypre et de Cyrène, étant entrés dans Antioche, parlèrent aussi aux Grecs, annonçant le Seigneur Jésus.

21. La main du Seigneur était avec eux, et un grand nombre de croyants se convertirent au Seigneur.

22. Le bruit en parvint aux oreilles

ciée aux mêmes manifestations miraculeuses. Cf. x, 45-47. Par là Dieu avait montré qu'il ne faisait lui-même aucune différence entre les chrétiens d'origine païenne et ceux d'origine juive. Dans ces conditions, comment Pierre aurait-il osé se mettre en opposition avec Dieu : *Ego quis... ut possem...?*

18. Les mécontents se déclarent satisfaits et rendent grâces au Seigneur pour ce qui s'était passé. — *Tacuerunt*. Le grec ἤσυχασαν signifie à la lettre : ils demeurèrent tranquilles ; c.-à-d. qu'ils cessèrent de faire des représentations au prince des apôtres, et que tout rentra dans le calme. — *Glorificaverunt...* : adorant les desseins miséricordieux du ciel envers les païens. — *Ergo et gentibus...* Cette belle réflexion prouve qu'ils reconnaissaient pleinement leur erreur et qu'ils la rejetaient. Malheureusement, le même préjugé renouvela plus tard cette appréciation fautive des droits du judaïsme envers les Gentils devenus chrétiens ; ce qui causa de très graves périls pour l'Église. Cf. xv, 1 et ss., etc. — *Ad vitam* : pour donner aux nouveaux convertis la vraie vie éternelle, en attendant la vie éternelle.

5° Origine de l'Église d'Antioche. XI, 19-30.

Les faits racontés ici sont dans le même ordre d'idées que ceux qui précèdent (x, 1-xi, 18). Ils nous mettent sous les yeux le développement constant de l'Église, surtout dans le monde païen.

19-21. De quelle manière l'évangile parvint à Antioche. Comme pour les Samaritains (cf. viii, 4 et ss.), ce fut là aussi un bienfait de la persécution : *Illi... qui dispersi...* — *Usque Phœnicen... Cyprum...* (*All. géogr.*, pl. x, xvii). Les chrétiens, obligés de quitter Jérusalem, s'en allèrent un peu dans toutes les directions, suivant les circonstances personnelles ou extérieures qui les attirèrent de préférence en telle ou telle contrée. — *Antiochiam* Cité célèbre, très riche et très peuplée, bâtie sur l'Oronte, en Syrie. Des

Juifs nombreux s'y étaient établis. — *Loquentes verbum* (τὸν λόγον) : la parole par antonomase, l'évangile. Le zèle de ces premiers chrétiens était remarquable ; ils faisaient connaître Jésus partout où ils allaient. Cependant, ne pensant pas encore que le moment était venu de prêcher la bonne nouvelle aux païens, ils se contentaient de l'annoncer *solis Judæis*. — *Erant autem...* (vers. 20). Transition à un événement très important. *Ex eis* : c'est-à-dire, parmi ces chrétiens dispersés. — *Cyprii et Cyrenæi*. Ce qui suppose que ceux dont il a été parlé au vers. 19 étaient originaires de Palestine. Ceux-ci, quoique appartenant aussi à la race juive, avaient été élevés d'une façon plus large, et avaient frayé davantage avec les Gentils ; c'est pourquoi ils se montrèrent plus hardis pour annoncer l'évangile dans des cercles nouveaux. — *Et ad Græcos*. Dans le grec ordinaire : πρὸς τοὺς Ἑλληγιστάς (voyez vi, 1<sup>a</sup> et le commentaire) ; leçon qui désignerait des Juifs parlant le grec et vivant à l'étranger. Mais plusieurs des manuscrits les plus anciens ont : πρὸς τοὺς Ἑλληνας, c.-à-d., aux Grecs païens ; et le contexte réclame impérieusement cette leçon, qui est aussi celle de la Vulgate. S'il ne s'agissait que des Juifs hellénistes, le vers. 20 ne dirait rien de plus que le précédent ; or c'est un fait nouveau, d'une gravité particulière, que le narrateur veut exposer. — *Erat manus...* (vers. 21). Locution hébraïque, qui marque une intervention directe de Dieu. Cf. iv, 30 ; Ex. viii, 19 ; xiv, 3, etc. — Effet de cette toute-puissante intervention : *multusque numerus...*

22-21. Saint Barnabé est envoyé de Jérusalem à Antioche, pour diriger cet admirable mouvement. — *Pervenit... sermo*. Hébraïsme : la chose, la renommée de ce qui se passait. — *Ad aures...* Métaphore. L'Église est personnifiée. — *Miserunt* (à savoir, les apôtres) *Barnabam* : à pour



de l'église qui était à Jérusalem, et ils envoyèrent Barnabé jusqu'à Antioche.

23. Lorsqu'il fut arrivé et qu'il eut vu la grâce de Dieu, il se réjouit, et il les exhortait tous à persévérer avec un cœur ferme dans le Seigneur :

24. car c'était un homme bon, plein de l'Esprit-Saint et de foi. Et une foule nombreuse se joignit au Seigneur.

25. Barnabé se rendit ensuite à Tarse, pour chercher Saul ; l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche.

26. Et ils demeurèrent une année dans cette église, et ils instruisirent une foule nombreuse ; de sorte que ce fut à Antioche que, pour la première fois, les disciples furent appelés chrétiens.

27. En ces jours-là, des prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche ;

28. et l'un d'eux, nommé Agabus, se

ecclesiæ quæ erat Jerosolymis, super istis, et miserunt Barnabam usque ad Antiochiam.

23. Qui cum pervenisset, et vidisset gratiam Dei, gavisus est, et hortabatur omnes in proposito cordis permanere in Domino ;

24. quia erat vir bonus, et plenus Spiritu sancto et fide. Et apposita est multa turba Domino.

25. Profectus est autem Barnabas Tarsum, ut quæreret Saulum ; quem cum invenisset, perduxit Antiochiam.

26. Et annum totum conversati sunt ibi in ecclesia, et docuerunt turbam multam ; ita ut cognominarentur primum Antiochiæ discipuli, Christiani.

27. In his autem diebus supervenerunt ab Jerosolymis prophetæ Antiochiam ;

28. et surgens unus ex eis, nomine

confirmer l'œuvre qui avait été commencée dans un nouveau centre, et pour lui donner la sanction et la direction de l'Église mère. » Cf. VIII, 14. En outre de ses grandes qualités (comp. le vers. 24), Barnabé était lui aussi un Chypriote (cf. IV, 36) et plus à même que beaucoup d'autres de comprendre et de poursuivre cet heureux mouvement, que plusieurs de ses compatriotes avaient inauguré (voyez le verset 20<sup>a</sup>). — Les mots *usque ad* font ressortir toute la distance que l'évangile avait franchie, pour aller de Jérusalem dans la Syrie septentrionale. — *Vidisset gratiam...* (vers. 23). La grâce divine se manifestait dans les dispositions parfaites des néophytes passés du paganisme au christianisme. — *Hortabatur...* Les nouveaux chrétiens, on le conçoit, avaient à faire d'énormes sacrifices pour persévérer « dans la proposition de leur cœur », c.-à-d., pour demeurer fermes dans la foi et dans leurs bonnes résolutions ; de là les exhortations pressantes et réitérées de Barnabé. — *Plenus Spiritu...* et... (vers. 24). Comme saint Paul, auquel ce même éloge a été adressé. Cf. VI, 5. — *Et apposita est...* Sur cette formule, voyez II, 41 et V, 14.

25-26. Barnabé s'adjoignit Saul comme collaborateur. — *Tarsum*. Cette ville était relativement près d'Antioche (*Att. archéol.*, pl. XVII). — *Ut quæreret...* Déjà Barnabé avait servi d'introduit à Saul auprès des apôtres (cf. IX, 27), et il avait pu apprécier son zèle et ses précieuses qualités ; il connaissait en outre la mission spéciale que Dieu lui avait réservée auprès des païens : il songea donc tout naturellement à lui dans cette circonstance. — *Conversati sunt...* (vers. 26). D'après le grec : Il leur arriva d'être rassemblés pendant une année entière dans l'Église. Ces mots font allusion aux assemblées religieuses, durant lesquelles les deux missionnaires prêchaient Jésus sans se lasser. — *Docue-*

*runt turbam...* Ce succès est noté pour la troisième fois depuis le début de cet itinéraire. Voyez les vers. 21 et 24. — *Ita ut... primum...* Trait important, qui met en relief ce développement extraordinaire de l'évangile à Antioche. — *Christiani* (χριστιανοί). Ce nom, cité par Tacite, *Ann.*, XV, 44, et par Suétone, *Nero*, 16, n'apparaît qu'à trois reprises dans le Nouveau Testament : ici, Act. XXVI, 28 et I Petr. IV, 16. Il n'est pas vraisemblable qu'il soit venu des Juifs, car ils auraient cru déshonorer leur Messie, leur Christ, en nommant d'après lui ceux qu'ils regardaient comme des ennemis de leur religion, et qu'ils appelaient plutôt avec dédain des « Nazarétiens » (cf. XXIV, 5). Cette dénomination ne venait sans doute pas non plus des chrétiens, qui étaient les uns pour les autres des « frères » ou des « saints ». Ce furent, croit-on, les païens qui l'inventèrent pour désigner, non peut-être sans froie, les disciples du nouveau culte, qu'on avait d'abord regardés comme affiliés au judaïsme, mais que l'on reconnaissait maintenant comme formant une nation très distincte. La forme du nom est hybride, car sa base est un mot grec, χριστός (« Christos ») auquel on a donné une déclinaison latine. Comparez les appellations analogues de « Hérodian » (cf. Matth. XXII, 16, etc.), de « Foucault » (cf. I Cor. X, 16, etc.), de « Carperathien », etc., pour désigner les partisans d'Hérode, de Foucault, de Carperath, etc.

27-30. On organise dans l'église d'Antioche une collecte pour les chrétiens pauvres de Jérusalem. — *In his...* et... C. à d., pendant que Saul et Barnabé étaient rassemblés ensemble à Antioche. — *Prophetae*. C'étaient des gens fidèles, qui avaient reçu de Dieu le don de prédire l'avenir. Ils étaient assez nombreux dans l'Église primitive : cf. XII, I, XV, 22, XX, 6, Rom. XII, 6 ; I Cor. XII, 10, 28-29 ; Act. I,

Agabus, significabat per Spiritum famem magnam futuram in universo orbe terrarum, quæ facta est sub Claudio.

29. Discipuli autem, prout quis habebat, proposuerunt singuli in ministerium mittere habitantibus in Judæa fratribus.

30. Quod et fecerunt, mittentes ad seniores per manus Barnabæ et Sauli.

levant, prédit par l'Esprit qu'il y aurait une grande famine sur toute la terre; elle arriva, en effet, sous Claude.

29. Et les disciples résolurent d'envoyer, chacun selon ce qu'il avait, un secours aux frères qui demeuraient en Judée.

30. Ce qu'ils firent, l'envoyant aux anciens par les mains de Barnabé et de Saul.

8, etc. — *Agabus* (vers. 28). Il sera de nouveau mentionné plus bas, XXI, 9-10, dans une circonstance directement relative à saint Paul. — *Famem... futuram*. Les mots *in universo orbe* sont hyperboliques, et désignent ici l'ensemble de l'empire romain (cf. Luc. II, 1, etc.). — Le



Buste de l'empereur Claude.  
(D'après une statue antique.)

narrateur signale immédiatement la réalisation de la prophétie d'Agabus : *quæ... sub Claudio*. Claude régna de 41 à 54. De nombreuses famines attristèrent son règne, comme le racontent Suétone, *Claud.*, 28, et Tacite, *Ann.*, XII, 43, etc. Josephé signale aussi, *Ant.*, XX, 2, 5, celle dont saint Luc parle en cet endroit. De nombreux habitants de Jérusalem moururent alors de faim, dit il. Elle eut lieu la quatrième année du règne de Claude, par conséquent en 45. Comp. Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 11. Seulement, on ignore à quelle époque Agabus la prophétisa. — *Discipuli autem...* (vers. 29). Les chrétiens d'Antioche, d'après le contexte. Les mots *prout quis...* relèvent la généralité de leurs offrandes. — *Ad seniores*. C.-à-d., aux anciens de Jérusalem. Le texte grec emploie ici pour la première fois dans un sens spécial le mot *πρεσβυτέρους*, pour désigner les ministres officiels de l'Église, établis par les apôtres pour être, sous leur direction, les chefs des chrétiens particuliers, les prédicateurs ordinaires, les administrateurs des sacrements.

Il reviendra plusieurs fois dans le livre des Actes avec cette signification spéciale (cf. XIV, 23; XV, 2, 6, 22, 24; XIV, 4; XX, 17) et plus souvent encore dans les épîtres (cf. Hebr. XI, 2; I Tim. V, 1, 2, 17, 19; Tit. I, 5; Jac. V, 14; I Petr. V, 1; II Joan. 1, etc.). C'est de lui que vient le nom de prêtres. Toutefois, il est reconnu que « dans le Nouveau Testament et au I<sup>er</sup> siècle, les deux termes *ἐπίσκοπος* (dont nous avons fait évêque) et *πρεσβύτερος* sont employés indistinctement l'un pour l'autre. C'est ce qui résulte de l'étude comparée des Actes. Ainsi, Act. XX, 17, 28, les mêmes chefs de l'Église d'Éphèse sont appelés dans le premier passage *πρεσβύτεροι* et dans le second *ἐπίσκοποι*. Également dans les épîtres pastorales, la même personne est qualifiée tantôt de *πρεσβύτερος*, tantôt d'*ἐπίσκοπος* (cf. Tit. I, 5, 7).... Jamais les « *episcopi* » et les « *presbyteri* » ne sont énumérés comme formant deux classes distinctes; tandis que les « *episcopi-presbyteri* » sont distingués expressément des « *diaconi* » (cf. Phil. I, 2; I Tim. III, 1-2, 8), *ἐπίσκοπος* et *πρεσβύτερος* sont toujours synonymes. Cette synonymie entre « *episcopus* » et « *presbyter* » se retrouve dans Clément de Rome, *I Cor.*, 44, 57; on peut l'induire aussi de la *Doctrine des douze apôtres*, XV, 1, et de saint Polycarpe, *Phil.*, I. Les Pères avaient très exactement remarqué la synonymie des mots « *episcopus* » et « *presbyter* » dans le Nouveau Testament... « *Idem est ergo presbyter qui et episcopus*, » dit saint Jérôme, *in Tit.*, I, 5 (comp. son *Epist.* LXIX, *ad Ocean.*, et son *Epist.* CXLVI, *ad Erang.*; saint Jean Chrys., *Hom. I in Phil.*, I, 1; Théodoret, *in Phil.*, I, 1, et *in I Tim.* III, 1). On était d'accord dans l'Église latine et dans l'Église grecque sur ce point. Dès le II<sup>e</sup> siècle, le langage devient plus précis. On appelle encore quelquefois, il est vrai, les évêques *πρεσβύτεροι*, mais on ne donne plus aux ministres d'un rang inférieur, aux simples prêtres, le titre d'*ἐπίσκοποι*.... Dans les Épîtres de saint Ignace, martyrisé en 107, la distinction entre l'évêque, les prêtres et les diacres est nettement marquée, et désormais la distinction est parfaitement établie. » F. Vigouroux, *Dictionn. de la Bible*, t. II, col. 2122-2123. Voyez de Smedt, S. J., *L'organisation des Églises chrétiennes jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle* (dans le *Congrès scientifique international des catholiques de 1888*, t. II, Paris, 1888, p. 297 et ss.). De ce que l'envoi des sommes recueillies à Antioche est fait aux *πρεσ-*



## CHAPITRE XII

1. En ce même temps, le roi Hérode mit les mains sur quelques membres de l'Église, pour les maltraiter.

2. Il fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean.

3. Et voyant que cela plaisait aux Juifs, il fit aussi arrêter Pierre. C'étaient alors les jours des azymes.

4. L'ayant donc fait arrêter, il le mit en prison, et le donna à garder à quatre escouades, de quatre soldats *chacune*, avec l'intention de le faire comparaître devant le peuple après la Pâque.

5. Pierre était donc gardé dans la prison; mais l'église faisait sans interruption des prières à Dieu pour lui.

1. Eodem autem tempore, misit Herodes rex manus ut affligeret quosdam de ecclesia.

2. Occidit autem Jacobum, fratrem Joannis, gladio.

3. Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet et Petrum. Erant autem dies azymorum.

4. Quem cum apprehendisset, misit in carcerem, tradens quatuor quaternionibus militum custodiendum, volens post Pascha producere eum populo.

5. Et Petrus quidem servabatur in carcere; oratio autem fiebat sine intermissione ab ecclesia ad Deum pro eo.

ἑτέροις et point aux apôtres, on a conclu souvent, non sans quelque raison, que ces derniers n'étaient pas alors à Jérusalem. — *Per manus*... Barnabe et Saul étaient tout indiqués pour porter le produit de la généreuse collecte.

§ IV. — *Hérode Agrippa 1<sup>er</sup> persécute l'Église.*  
XII, 1-25.

1<sup>o</sup> Martyre de saint Jacques, emprisonnement de saint Pierre. XII, 1-5.

CHAP. XII. — 1. Introduction. — *Eodem... tempore*. Vers l'an 43, puisque Agrippa 1<sup>er</sup> mourut à cette date. Voyez les notes du vers. 23. — *Misit... minus ut...* La locution est tout hébraïque. — *Herodes rex*. C'est le troisième prince de ce nom mentionné dans le Nouveau Testament. Il était fils d'Aristobule, frère d'Hérodiade, petit fils d'Hérode le Grand, neveu d'Hérode Antipas. Il avait été surnommé Agrippa. Il avait d'abord reçu de Caligula, avec le titre de roi, les trois tétrarques mentionnées dans l'évangile selon saint Luc, III, 1; Claude, qui l'avait connu à Rome, lui donna encore la Judée et la Samarie, de sorte qu'il gouvernait alors la Palestine entière avec une autorité royale. Voyez Josèphe, *Ant.*, XX, 8, 2. — *Affligeret* (κακῶσαι, faire du mal). Très dévoué au judaïsme, dont il observait rigoureusement les pratiques (Josèphe, *Ant.*, XIX, 7, 3), il devint bientôt par là même hostile au christianisme, et il se mit à persécuter les chrétiens pour plaisir aux Juifs, dont il désirait beaucoup gagner les faveurs (cf. vers. 3).

2. Agrippa fait mourir saint Jacques. — *Jacobum, fratrem...* Par conséquent, l'apôtre saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée et de Salomé, l'un des disciples les plus intimes de Jésus. Cet ar-

dent « fils du tonnerre » (cf. Marc. III, 17) joua sans doute un rôle prédominant dans l'Église de Jérusalem, de sorte que l'attention d'Agrippa fut attirée spécialement sur lui. — *Gladio*. Jésus avait été crucifié, saint Étienne lapidé; saint Jacques fut décapité comme le précurseur.

3-5. Le prince des apôtres est jeté en prison, pour y attendre le jour prochain de son martyre. — *Videns... quia placeret...* L'antagonisme des Juifs contre l'Église s'était affirmé de plus en plus depuis la mort du diacre Étienne. — *Apposuit ut* (hébraïsme; cf. Luc. XIX, 11; XX, 12, etc.)... *et Petrum*. Le chef du collège apostolique et de l'Église, que ses fonctions et son zèle ardent mettaient sans cesse en évidence, ne pouvait guère échapper à la persécution du monarque. — *Le trait erant autem...* a pour but de préparer la suite du récit (comp. le verset 4<sup>b</sup>). Sur la dénomination *dies azymorum*, voyez Matth. XXVI, 17, et le commentaire. — *Quatuor quaternionibus* (τετραχῶν, vers. 4). On nommait « quaternio », chez les Romains, un petit détachement de quatre soldats. Les quatre escouades de ce genre auxquelles Pierre fut confié devaient se remplacer toutes les trois heures, selon la coutume d'alors. — *Post pascha*. C.-à-d., après l'octave pascale tout entière. Le roi ne voulait pas troubler la fête par une exécution capitale (cf. Matth. XXVI, 3, etc.). — *Producere*, ἀναγγεῖν. Saint Luc emploie ce même verbe dans son évangile, XXII, 66, à propos de Notre-Seigneur Jésus-Christ, conduit devant le sanhédrin. — *Petrus quidem...* (vers. 5). L'emprisonnement dura donc quelques jours. Comp. le vers. 3<sup>b</sup> et 6<sup>a</sup>. — *Oratio autem...* Detail très touchant. L'Église de Jérusalem priait de toutes ses forces pour son chef en péril. — *Sine intermissione*. Le grec a ici le mot ἐκτελεί, employé

6. Cum autem producturus eum esset Herodes, in ipsa nocte erat Petrus dormiens inter duos milites, vinctus catenis duabus, et custodes ante ostium custodiebant carcerem.

7. Et ecce angelus Domini astitit, et lumen refulsit in habitaculo; percussaque latere Petri, excitavit eum, dicens: Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus ejus.

8. Dixit autem angelus ad eum; Præcingere, et calcea te caligas tuas. Et fecit sic. Et dixit illi: Circumda tibi vestimentum tuum, et sequere me.

9. Et exiens sequebatur eum; et nesciebat quia verum est quod fiebat per angelum, existimabat autem se visum videre.

10. Transeuntes autem primam et secundam custodiam, venerunt ad portam ferream quæ ducit ad civitatem, quæ ultro aperta est eis; et exeuntes processerunt vicum unum, et continuo discessit angelus ab eo.

11. Et Petrus ad se reversus, dixit: Nunc scio vere quia misit Dominus an-

6. Or, la nuit même avant le jour où Hérode devait le faire comparaître, Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux chaînes, et des gardes devant la porte gardaient la prison.

7. Et voici qu'un ange du Seigneur apparut, et une lumière brilla dans l'appartement; et l'ange, touchant Pierre au côté, l'éveilla, en disant: Lève-toi vite. Et les chaînes tombèrent de ses mains.

8. Et l'ange lui dit: Mets ta ceinture, et chausse tes sandales. Il le fit. Et l'ange reprit: Enveloppe-toi de ton vêtement, et suis-moi.

9. Pierre sortit et le suivit; et il ne savait pas que ce qui se faisait par l'ange était véritable, mais il croyait voir une vision.

10. Passant la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer qui conduit à la ville; elle s'ouvrit d'elle-même devant eux, et étant sortis, ils s'avancèrent dans une rue; et aussitôt l'ange le quitta.

11. Alors Pierre, étant revenu à lui-même, dit: Maintenant je reconnais

par saint Luc sous une forme adverbiale à l'occasion de la prière de Jésus au jardin de Gethsémani. Cf. Luc. xxii, 44 (Vulgate: « prolixius »). Il désigne une supplication très intense.

2° Délivrance miraculeuse de l'apôtre. XII, 6-17.

6-11. Un ange lui ouvre les portes de sa prison pendant la nuit et le fait échapper. — *Cum... producturus...*, *ipsa nocte*. C'était donc la dernière nuit de l'octave pascalle (voyez le vers. 4<sup>b</sup>), celle qui séparait le 21 et le 22 nisan, puisque la Pâque était célébrée le 15 de ce mois. — *Inter duos...* Entre deux des soldats du « quaternio » qui était alors de garde. — *Vinctus... duabus*. Les chaînes étaient aussi attachées au bras de ces deux soldats, qui dormaient à côté de saint Pierre. Le prisonnier ne pouvait donc pas faire un seul mouvement sans attirer l'attention de ses gardiens. — *Et custodes ante...* C'étaient les deux autres soldats du « quaternio ». — *Et ecce...* (vers. 7). Comme d'ordinaire, cette particule marque le caractère soudain de l'apparition. Il en est de même du verbe *astitit* (ἐπέστειτο). Il n'y a pas d'article dans le grec avant le mot ἀγγέλος; par conséquent, un ange. — *Lumen refulsit...* Le brillant éclat qui accompagne habituellement les apparitions angéliques. Cf. x, 30; Matth. xxviii, 3; Luc. ii, 9, etc. — *In habitaculo*. C.-à-d., dans la chambre de la prison où se trouvait saint Pierre. — *Percussaque...* Le réveil est très dramatique et très circonstancié. Saint Luc tenait peut-être directement du prince des apôtres ces détails vivants

et multiples. — *Dicens*. L'ange donna à saint Pierre trois ordres successifs, brefs et pressants. — *Surge...* C'est le premier, qui fut accompagné d'un miracle sans lequel le prisonnier eût été incapable d'obéir: *ceciderunt catenæ...* — Second ordre: *præcingere et calcea...* (vers. 8). Pierre avait enlevé sa ceinture et ses sandales, pour dormir plus à l'aise. — Troisième ordre: *circumda... et sequere...* Le mot grec ἱμάτιον (*vestimentum*) désigne le vêtement supérieur, la pièce d'étoffe dans laquelle s'enveloppent encore les Orientaux. — *Nesciebat...*; *existimabat...* (vers. 9). L'apôtre était tellement hors de lui, qu'il ne se croyait pas dans le domaine de la réalité; il lui semblait que tout se passait en vision, comme autrefois à Joppé (cf. x, 10 et ss.). — *Primam et secundam...* (verset 10). Par ces mots le narrateur désigne les deux soldats qu'il a nommés « custodes » au vers. 6<sup>b</sup>. Ils étaient postés l'un plus près, l'autre plus loin de la chambre occupée par saint Pierre et par ses deux gardiens immédiats. Ils n'aperçurent pas l'apôtre, rendu miraculeusement invisible. — *Portam ferream*: la porte extérieure de la prison. D'après le détail *quæ ducit...*, celle-ci était bâtie dans l'intérieur même de la ville. — *Vicum*. Le grec ῥύμητιν désigne plutôt une rue. Cf. ix, 11. — *Continuo discessit...* Aussi soudainement qu'il était apparu; mais Pierre pouvait désormais se tirer d'affaire sans aucun secours surnaturel. — *Ad se reversus* (vers. 11). C.-à-d., sorti de l'état à demi inconscient que nous a décrit le vers. 9.



d'une manière certaine que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il n'a arraché à la main d'Herode et à toute l'attente du peuple juif.

12. Et réfléchissant, il vint à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où beaucoup étaient assemblés et priaient.

13. Pendant qu'il frappait à la porte, une servante, nommée Rhodé, vint pour écouter.

14. Dès qu'elle eut reconnu la voix de Pierre, dans sa joie, elle n'ouvrit pas la porte; mais, courant à l'intérieur, elle annonça que Pierre était à la porte.

15. Ils lui dirent : Tu es folle. Mais elle affirmait que la chose était ainsi. Et ils disaient : C'est son ange.

16. Cependant Pierre continuait à frapper. Lorsqu'ils eurent ouvert, ils le virent et furent saisis de stupeur.

17. Mais leur faisant de la main signe de se taire, il raconta comment le Seigneur l'avait tiré de la prison; et il dit :

gelum suum, et eripuit me de manu Herodis, et de omni expectatione plebis Judæorum.

12. Consideransque, venit ad domum Mariæ, matris Joannis, qui cognominatus est Marcus, ubi erant multi congregati, et orantes.

13. Pulsante autem eo ostium januæ, processit puella ad audiendum, nomine Rhode.

14. Et ut cognovit vocem Petri, præ gaudio non aperuit januam, sed intro currens, nuntiavit stare Petrum ante januam.

15. At illi dixerunt ad eam : Insanis. Illa autem affirmabat sic se habere. Illi autem dicebant : Angelus ejus est.

16. Petrus autem perseverabat pulsans. Cum autem aperuissent, viderunt eum, et obstupuerunt.

17. Annuens autem eis manu ut tacerent, narravit quomodo Dominus eduxisset eum de carcere; dixitque : Nuntiate

La réflexion *Nunc scio verè...* contraste avec le trait « nesciebat quia verum... » de ce même passage. — *Expectatione plebis...* Euphémisme expressif. Enchantés du supplice de saint Jacques (cf. vers. 3), les Juifs attendaient avec impatience celui du chef de la chrétienté.

12-17. Pierre vient annoncer sa délivrance chez la mère de Jean-Marc. Autre scène admirablement racontée. — *Consideransque*. Cette traduction du verbe συνιδόν donne un excellent sens; mais peut-être serait-il mieux de dire : ayant compris (se rendant pleinement compte de ce qui s'était passé). — *Mariæ, matris...* D'après Col. iv, 10, elle doit avoir été la tante de Barnabé, puisque son fils était le cousin de celui-ci. Il est vrai que d'autres prennent le mot ἀνεψίος dans l'acception de neveu; ce qui ferait de la mère de Jean-Marc la sœur ou la belle-sœur du célèbre missionnaire. Elle était probablement veuve à cette époque, et jouissait elle aussi d'une certaine fortune. Le fait qu'une assemblée de fidèles se tenait dans sa maison démontre sa pléiè et son dévouement sourcilleux pour l'Église. — *Joannis, quædam Marcus*. Un nom hébreu et un nom latin, suivant une coutume alors fréquente chez les Juifs (souvent le second nom était grec). Ce Jean-Marc n'est autre que l'auteur du second évangile, Paul. Cf. vers. 25; xiii, 8; xv, 37 et ss., et la page 193 de ce volume. — *Orantes* : pour la délivrance de saint Pierre. Cf. vers. 5<sup>b</sup>. — *Pulsante ostium januæ* (vers. 13). Le premier des deux substantifs représente la porte proprement dite; le second (πυλῶν) désigne le portique qui conduisait de la cour intérieure dans la rue. Cf. Matth. xxvi, 71. — *Processit puella*. La

servante qui remplissait les fonctions de portière. Cf. Joan. xviii, 17. — *Ad audiendum*. Elle ne voulait ouvrir qu'à bon escient, craignant d'avoir affaire à un ennemi des chrétiens. Comp. viii, 3, où nous avons vu Saul pénétrer dans les maisons, pour en arracher les fidèles de vive force. — *Rhode*. Mot grec qui équivalait à Rose. Beaucoup de noms féminins étaient empruntés aux plantes, aux animaux (Dorcas), aux pierres précieuses, etc. — *Præ gaudio* (vers. 14). Elle oublia que le plus pressant était d'ouvrir, et elle courut annoncer la bonne nouvelle à l'assemblée. Trait parfaitement naturel. — *Insanis* (vers. 15). Le fait raconté par Rhodé semblait invraisemblable, impossible. — *Affirmabat* (l'imparfait de l'insistance). Le grec ἀποσχυρίζετο est très expressif : elle affirmait avec énergie et certitude. — *Annuens quædam*. L'ange de Pierre, avec la forme extérieure et la voix de ce dernier. Les Juifs admettaient l'existence des anges gardiens, et les premiers chrétiens participaient à cette croyance, clairement affirmée par Notre-Seigneur. Cf. Matth. xviii, 10. — *Cum...* (vers. 16). Tous les fidèles présents étaient donc accourus auprès de la porte. — *Obstupuerunt*. Dans le grec : ἐξίστασαν, le verbe est souvent utilisé dans les cas analogues; ils furent hors d'eux mêmes. — *Annuens, χριστιανῶν* : ayant agité la main pour demander le silence. Cf. xiii, 18; xiv, 10; xxi, 40. — *Januæ* : l'épître saint Jacques le Mineur, dont il sera question plus bas, xv, 13 et ss., à l'occasion du concile de Jérusalem. Il était, d'après ce passage, le seul autre membre du collège apostolique présent dans le tribunal juive, puisque saint Pierre ne fait savoir qu'il est parmi les Docteurs. — *Et fratres*. Trait sé-

Jacobo et fratribus hæc. Et egressus, abiit in alium locum.

18. Facta autem die, erat non parva turbatio inter milites, quidam factum esset de Petro.

19. Herodes autem cum requisisset eum, et non invenisset, inquisitione facta de custodibus, jussit eos duci; descendensque a Judæa in Cæsaream, ibi comoratus est.

20. Erat autem iratus Tyriis et Sidoniis. At illi unanimes venerunt ad eum; et persuaso Blasto, qui erat super cubiculum regis, postulabant pacem, eo quod alerentur regiones eorum ab illo.

Faites savoir cela à Jacques et aux frères. Et étant sorti, il s'en alla dans un autre lieu.

18. Quand il fit jour, le trouble n'était pas petit parmi les soldats, *pour savoir* ce que Pierre était devenu.

19. Hérode l'ayant fait chercher, et ne l'ayant pas trouvé, fit faire le procès aux gardes, et ordonna de les mener *au supplice*; puis, descendant de la Judée à Césarée, il y demeura.

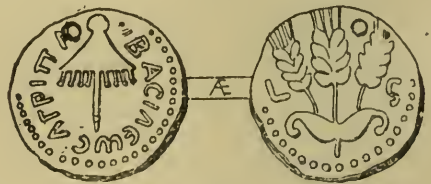
20. Or, il était irrité contre les Tyriens et les Sidoniens. Mais d'un commun accord ils vinrent à lui, et ayant gagné Blastus, qui était chambellan du roi, ils demandaient la paix, parce que leurs contrées tiraient leur subsistance de celle du roi.

licat. Pierre désire que l'anxiété ressentie à son sujet disparaisse au plus vite. — *Abiit in alium...* Le péril eût été trop grand pour lui à Jérusalem dans les circonstances présentes. Où alla-t-il? « Les expressions du livre des Actes... ne sauraient signifier que Pierre alla se cacher chez quelque ami, dans Jérusalem ou aux environs. Elles disent plus que cela. C'est un déplacement important, un voyage, une longue absence qu'elles supposent... Sortant de chez la mère de Jean-Marc, sans même prendre le temps d'aller en personne aviser Jacques de sa délivrance, ce fut pour s'éloigner en toute hâte et pour longtemps de Jérusalem. Saul et Barnabé ne l'y trouveront pas, quand ils viendront porter leurs amonitions à la communauté chrétienne (cf. xi, 30). Le dernier jour des fêtes pascales, Pierre quitta donc non seulement la ville sainte, mais les États du persécuteur. » D'après M<sup>r</sup> Le Camus, auquel nous empruntons ces lignes (*l'Œuvre des apôtres, fondateurs de l'Église chrétienne*, Paris, 1891, p. 310 et ss.), et d'après d'assez nombreux historiens ou commentateurs catholiques, c'est à Rome même que saint Pierre serait allé dans cette circonstance, et ce sentiment s'harmonise fort bien avec les assertions des anciens auteurs ecclésiastiques, qui parlent d'un premier voyage du prince des apôtres dans la capitale de l'empire, plus de vingt ans avant sa mort. Voyez Patrizi, *de Evang.*, lib. I, cap. II, nn. 27-30; Knabenbauer, *h. l.*; Felten, *Apostelgeschichte*, p. 249-244; Lecler, *de Romano S. Petri Episcopatu*, Louvain, 18-8; C. Fouard, *S. Pierre et les premières années du christianisme*, p. 539-551, etc. Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 14, saint Jérôme, *de Vir. ill.*, 1, et Orose, *Hist.*, VII, 6, affirment clairement, en effet, que saint Pierre vint à Rome vers le commencement du règne de Claude, et qu'il y établit dès lors son siège épiscopal. Plus tard nous le retrouvons de nouveau à Jérusalem, à l'occasion du concile (cf. xv, 7 et ss.); il revint ensuite à Rome, où il subit avec saint Paul le martyre sous Néron.

3<sup>o</sup> Hérode Agrippa I<sup>er</sup> meurt frappé par la vengeance divine. XII, 18-25.

18-19. Après avoir fait rechercher en vain son prisonnier, le roi descend à Césarée. — *Non parva turbatio*. Litote élégante, à la manière de saint Luc. Le trouble des quatre gardiens provenait de la crainte, trop justifiée, d'avoir à payer de leur tête l'évasion du prisonnier confié à leur garde. — *Cum requisisset...* (verset 19). Le verbe composé ἐπιζητήσας dénote des recherches multipliées, faites avec soin. — *Inquisitione facta*. Le grec ἀνακρίνας se dit d'une enquête judiciaire, officielle. — *Duci*. Dans le sens de conduire au supplice (ἀναχθῆναι). — *Descendens... Cæsaream*. Cette ville (cf. VIII, 40<sup>b</sup>) était une des résidences d'Agrippa, depuis qu'il possédait la Judée.

20-23. L'orgueil d'Hérode Agrippa est humilié et châtié par le Seigneur. — *Erat... iratus*. La locution expressive θυμομαχῶν s'emploie pour



Monnaie d'Herode Agrippa.

désigner une colère violente, passionnée. — *Tyriis et Sidoniis*. On ignore le motif qui avait excité à ce point la fureur du roi contre les deux grandes cités phéniciennes. Le vif désir des habitants de se réconcilier avec lui (*unanimes venerunt...*; ils se présentèrent dans la personne de leurs délégués) prouve que les effets du mécontentement royal s'étaient fait promptement sentir et que leurs intérêts commerciaux s'en trouvaient lésés (voyez la fin du verset). — *Persuaso Blasto*. Ce nom latin indique peut-être que celui qui le portait était Romain. Le titre de cham-



21. Au jour fixé, Hérode, revêtu d'habits royaux, s'assit sur son trône, et il les haranguait.

22. Et le peuple acclamait : *C'est* la voix d'un Dieu, et non d'un homme.

23. Mais aussitôt un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas donné gloire à Dieu; et dévoré de vers, il expira.

24. Cependant la parole du Seigneur faisait des progrès et se répandait de plus en plus.

25. Barnabé et Saul, leur mission remplie, revinrent de Jérusalem, ramenant avec eux Jean, surnommé Marc.

21. Statuto autem die, Herodes vestitus veste regia, sedit pro tribunali, et concionabatur ad eos.

22. Populus autem acclamabat : Dei voces et non hominis.

23. Confestim autem percussit eum angelus Domini, eo quod non dedit et honorem Deo; et consumptus a veribus, expiravit.

24. Verbum autem Domini crescebat, et multiplicabatur.

25. Barnabas autem et Saulus reversi sunt ab Jerosolymis, expleto ministerio, assumpto Joanne, qui cognominatus est Marcus.

bellan (*qui... super cubiculum*) supposait des relations assez intimes entre le roi et Blastus; aussi les ambassadeurs phéniciens s'adressèrent-ils directement à ce dernier, pour le gagner à leur cause et profiter de son crédit auprès du monarque. — *Postulabant pacem*. La paix dans le sens large; c. à-d., le retour de la faveur du roi, car il n'y avait pas eu de guerre proprement dite. — *Eo quod alerentur...* l' petite nuance dans le grec : Parce que leur contrée était nourrie par celle du roi. Agrippa aurait pu favoriser d'autres ports, au grand détriment de ceux de Tyr et de Sidon; bien plus, il lui eût été facile d'interdire à ses sujets d'exporter leurs produits agricoles en Phénicie. — *Statuto... die* (vers. 21) On célébrait alors une fête magnifique, organisée par Agrippa en l'honneur de l'empereur Claude. Voyez Josèphe, *Ant.*, xix, 8, 2. — *Vestitus veste...* « Le second jour de la fête, raconte l'historien juif, (le roi) mit un vêtement fait entièrement d'argent, et d'un tissu vraiment merveilleux; puis il vint au théâtre de bonne heure dans la matinée, et alors l'argent de son vêtement, étant éclairé par les rayons du soleil, brilla d'une manière extraordinaire, et devint si resplendissant, qu'un sentiment de crainte saisit ceux qui le regardaient avec attention. » — *Pro tribunali*. Lisez, d'après le grec : Sur la tribune; c. à-d., sur une estrade. Comp. Joan. xix, 13, où il y a la même inexactitude dans le texte latin. — *Concionabatur*. Josèphe omet ce détail, dont nous devons la conservation à saint Luc. Le roi, qui aimait le faste et l'éclat, adressa donc un discours public aux envoyés de Tyr et de Sidon. — *Dei voces, et non...* (vers. 22). L'historien juif commente fort bien encore l'écrivain sacré : « Les flatteurs écrièrent, l'un d'un endroit, l'autre d'un autre, non

toutefois pour son bien, qu'il était Dieu. Et ils ajoutèrent : Sois miséricordieux envers nous; car, quoique nous ne t'ayons jusqu'ici révééré que comme un homme, désormais nous te reconnaissons supérieur à la nature humaine. Là dessus le roi ne les reprit pas, et ne rejecta pas leur flatterie imple. » Ce dernier trait correspond aux mots *non dedisset gloriam Deo* (vers. 23) de l'auteur inspiré. Dans la circonstance présente, rendre gloire à Dieu c'eût été protester contre les acclamations sacrilèges de la foule, en disant qu'elles ne convenaient qu'au Seigneur. — *Percussit eum...* Le châtimeut fut donc surnaturel, instantané. Josèphe raconte aussi que le roi ressentit sur-le-champ de si violentes douleurs (d'entrailles), qu'il comprit qu'il allait mourir. — *Consumptus veribus*. Antiochus Épiphane, cet autre persécuteur de la vraie religion, était mort de la même maladie horrible. Cf. II Mach. ix, 5, 9. Josèphe n'a pas ce détail; il dit que la mort d'Agrippa eut lieu après cinq jours de maladie. C'était alors l'année 44 après J.-C. La Judée redevint aussitôt province romaine et fut gouvernée comme auparavant par un « procurator » (tout d'abord par Cœlius Fadius, puis par Tibère Alexandre; nous verrons plus loin les autres gouverneurs).

21-25 Conclusion de ces divers récits. — *Verbum... crescebat et...* Cf. vi, 7 et xix, 20. La divine semence, que les apôtres et les autres prédicateurs de l'évangile répandaient avec joie, produisait des fruits abondants. — *Reversus... et Saulus*, (vers. 25). Note retrospective. Cf. xi, 29-30. Elle ne dit nullement que les deux missionnaires étaient à Jérusalem au moment de l'arrestation et de la délivrance de saint Pierre. — *Assumpto Joanne*. Celui qu'a mentionné 16 vers. 12.

## CHAPITRE XIII

1. Erant autem in ecclesia quæ erat Antiochiæ, prophetæ et doctores, in quibus Barnabas, et Simon qui vocabatur Niger. et Lucius Cyrenensis, et Manahen qui erat Herodis tetrarchæ collectaneus, et Saulus.

2. Ministrantibus autem illis Domino, et jejnantibus, dixit illis Spiritus san-

1. Il y avait dans l'église d'Antioche des prophètes et des docteurs, parmi lesquels étaient Barnabé, Simon qu'on appelait le Noir, Lucius le Cyrénéen, Manahen, frère de lait d'Hérode le tétrarque, et Saul.

2. Or pendant qu'ils célébraient le culte du Seigneur et qu'ils jeûnaient,

## DEUXIÈME PARTIE

## Les Actes de saint Paul. XIII, 1 — XXVIII, 31.

Du prince des apôtres, le récit passe brusquement à l'apôtre des Gentils, dont il s'occupera d'une manière presque exclusive jusqu'à la fin du livre. Néanmoins, de même que le narrateur nous a présenté saint Paul dans la première partie (cf. VII, 58, 60; VIII, 3; IX, 1-30), de même il consacra encore une page à saint Pierre, à l'occasion du concile de Jérusalem (xv, 1-29).

## SECTION I. — LE PREMIER VOYAGE APOSTOLIQUE DE SAINT PAUL ET LE CONCILE DE JÉRUSALEM. XIII, 1 — XV, 35.

## § I. — Première partie du voyage : Paul et Barnabé en Chypre et à Antioche de Pisidie. XIII, 1-52.

1<sup>o</sup> La consécration des deux missionnaires. XIII, 1-3.

CHAP. XIII. — 1-3. Le Saint-Esprit révèle ses desseins au sujet de Saul et de Barnabé. — *Prophète et doctores.* Ces deux noms, qu'on trouve encore réunis dans trois passages des épîtres de saint Paul (Rom. XII, 6; I Cor. XII, 28; Eph. IV, 11), représentent des dons surnaturels, qui étaient départis à quelques membres de l'Église primitive. Les prophètes recevaient de Dieu des lumières sur l'avenir, ou sur des choses qu'ils ne pouvaient pas connaître par eux-mêmes (cf. XI, 25, etc.); les docteurs avaient en partage une facilité spéciale pour enseigner avec fruit les vérités religieuses. Le plus souvent, les prophètes étaient en même temps docteurs, mais la réciproque n'existait pas toujours. Les cinq personnages dont nous allons lire les noms paraissent avoir exercé simultanément ces deux nobles fonctions, que saint Paul, dans son énumération des « charismata » célestes (I Cor. XII, 28), place au second et au troisième rang, immédiatement après l'apostolat. — *In quibus...* Nous ne connaissons que Barnabé et Saul dans cette petite liste. D'après le grec, elle semble divisée en deux groupes dont le premier comprend trois

noms, et le second deux seulement. — *Niger* était un surnom latin (le grec a aussi Νίγερ), et on l'avait probablement donné à Simon à cause de la noirceur de son teint. — *Lucius* (Λούκιος) avait également un nom romain; l'épithète *Cyrenensis* dénote son origine africaine (cf. II, 10<sup>b</sup> et les notes; XI, 20, etc.). — *Manahen* (Μανανήν) correspond très visiblement au mot hébreu *m'nahem*, consolateur. — *Herodis... collectaneus.* Le mot grec σύντροφος, que la Vulgate traduit par frère de lait, signifie à la lettre : nourri avec. Il est plus probable qu'il faut lui donner ici le sens d'élevé avec; c.-à-d., de compagnon d'éducation. Comp. I Mach. I, 6 (d'après la Vulg.). Manahen aurait donc été élevé à la cour d'Hérode le Grand, avec celui qui fut plus tard le tétrarque Antipas. Cf. Luc. IX, 7, etc. — *Et Saulus.* Il clôt la liste, sans doute parce qu'il était entré le plus récemment dans l'Église, et aussi parce qu'il n'avait été jusque-là que l'auxiliaire de Barnabé; celui-ci est nommé le premier à cause des hautes fonctions qu'il remplissait à Antioche, en sa qualité de délégué des apôtres (cf. XI, 22 et ss.). Mais Saul va bientôt jouer le rôle principal. Comme on l'a dit avec beaucoup de justesse, cette liste, quoique si courte, est particulièrement intéressante si l'on envisage la nationalité de ceux qui la composent : un Chypriote (Barnabé), un Cyrénéen (Lucius), un Juif (Simon le Noir), dont la seconde appellation paraît indiquer qu'il avait des relations avec les Gentils; un autre Juif (Manahen), étroitement uni à la maison royale d'Hérode; enfin Saul le Cilicien. Ainsi formée, « la liste peut être regardée comme un type du monde entier, vers lequel l'évangile va maintenant s'élançer » avec plus d'ardeur que jamais. — *Ministrantibus...* (vers. 2). Le grec emploie l'expression λειτουργούντων, de laquelle vient notre mot liturgie. Elle sert d'ordinaire, dans la version des LXX (voyez Ex. XXVIII, 35, 43; XXIX, 30; Num. IV, 39, etc.), à désigner le culte religieux qui se pratiquait dans le tabernacle ou dans le temple. Ici, d'après le sentiment à peu près unanime des interprètes catholiques, elle représente les cérémonies officielles du culte chrétien, y compris le saint sacrifice de la messe.



l'Esprit-Saint leur dit : Séparez-moi Saul et Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.

3. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les laissèrent partir.

4. Et eux, envoyés par l'Esprit-Saint, allèrent à Séleucie, et de là ils naviguèrent vers la Chypre.

et us : Segregate mihi Saulum et Barnabam, in opus ad quod assumpsi eos.

3. Tunc jejunantes, et orantes, impo-  
nentesque eis manus, dimiserunt illos.

4. Et ipsi quidem missi a Spiritu sancto, abierunt Seleuciam, et inde navigaverunt Cyprum.

Elle ne se rapporte pas seulement, comme le veulent beaucoup d'auteurs protestants, à la prière publique, qui est mentionnée plus bas (cf. vers. 3) par son nom ordinaire. — *Jejunantibus*. Cette pratique de pénitence était en honneur chez les premiers chrétiens, comme chez les Juifs. Dans la circonstance présente, le jeûne était associé comme aujourd'hui à la célébration des saints mystères. — *Dixit... Spiritus* : par une révélation spéciale, faite à l'un ou à l'autre des prophètes et des docteurs nommés ci-dessus. — *Segregate*. Dans le sens de mettre à part pour

l'admettent aussi plusieurs auteurs protestants, il désigne certainement ici la consécration épiscopale de Saul et de Barnabé. Elle fut faite, d'après le contexte, par les chefs de l'église d'Antioche, car les verbes des vers. 2 et 3 ont le même sujet que le vers. 1. Quelque chose directement comme apôtre par Notre-Seigneur Jésus-Christ, Saul n'avait donc pas encore été consacré évêque, et Barnabé se trouvait dans le même cas. — *Dimiserunt* (ἀπέστειλαν)... On congédia affectueusement les deux missionnaires, en les recommandant à la grâce divine. Cf. xiv, 25.



Scène d'ordination. (Fresque antique.)

un but spécial, et au moyen d'une consécration spéciale. Plusieurs fois (cf. Rom. 1, 1; Gal. 1, 15), saint Paul s'appelle un « segregatus ». — *Mihi*. L'Esprit divin voulait se réserver ses deux élus pour lui seul. — *Saulum et Barnabam*. Dans le texte grec, Barnabé est encore mentionné le premier en cet endroit. — *In opus ad quod...* Cette « œuvre » était bien connue, puisque Saul, dès le moment de sa conversion, avait été destiné à l'apostolat auprès des païens (cf. ix, 15; xxii, 21; xxvi, 17-18), et que Barnabé venait lui-même d'exercer avec succès un ministère semblable à Antioche. — *Tunc jejunantes et...* (vers. 3). Cette fois, le jeûne et la prière furent une préparation à l'acte particulier qui est ensuite marqué : *imponentesque...* Sur ce rite, voyez vi, 6 et le commentaire. Comme l'ont dit la plupart des interprètes et des théologiens catholiques depuis saint Jean Chrysostôme et saint Léon, et comme

2<sup>o</sup> Saul et Barnabé dans l'île de Chypre XIII, 4-12.

4-5. Les débuts de la mission. — *Missi a Spiritu...* Répétition très notée. Comp. le vers. 2<sup>o</sup>. C'est comme délégués du ciel, et non en leur propre nom, que les deux apôtres se mirent en route. — *Seleuciam*. C'était un port de la Méditerranée très fréquenté, situé près de l'embouchure de l'Oronte, à environ six heures de route d'Antioche. Il se nomme aujourd'hui Souleïyeh. — *Inde... Cyprum*. Il est possible que cet itinéraire ait été l'objet d'une révélation divine de l'Esprit-Saint. Sinon, l'île de Chypre était toute désignée, par plusieurs circonstances extérieures, comme un terrain excellent pour semer la semence évangélique : saint Barnabé en était originaire (cf. iv, 36); des conversions y avaient déjà été opérées (x, 13), et des chrétiens chypriotes avaient eux-mêmes contribué à le

5. Et cum venissent Salaminam, prædicabant verbum Dei in synagogis Judæorum; habebant autem et Joannem in ministerio.

6. Et cum perambulassent universam insulam usque Paphum, invenerunt quemdam virum magum, pseudopphetam, Judæum, cui nomen erat Barjesu,

7. qui erat cum proconsule Sergio Paulo, viro prudente. Hic accersitis Barnaba et Saulo, desiderabat audire verbum Dei.

8. Resistebat autem illis Elymas ma-

5. Lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, ils prêchaient la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs; ils avaient aussi Jean pour les aider.

6. Lorsqu'ils eurent parcouru toute l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain magicien, faux prophète, Juif, dont le nom était Barjésus;

7. il était avec le proconsul Sergius Paulus, homme sage. Celui-ci, ayant fait venir Barnabé et Saul, désirait entendre la parole de Dieu.

8. Mais Elymas le magicien (car c'est

fondation de l'Église d'Antioche (x, 20); enfin, elle était habitée par des Juifs nombreux, auxquels on pourrait tout d'abord prêcher Jésus-Christ. — *Salaminam* (vers. 5). Aujourd'hui Famaguste, à l'extrémité orientale de l'île (*Atl. géogr.*, pl. xvii). C'était la station navale la plus rapprochée pour des voyageurs venant de Séleucie. — *Prædicabant... in synagogis...* La population juive de Salamine devait être assez considérable, puisqu'elle possédait plusieurs synagogues. Déjà nous avons vu Saul prêcher dans les synagogues (cf. ix, 20); il demeurera fidèle à cette pratique durant ses voyages apostoliques, partout où il trouvera des Juifs. — *Habebant... Joannem...* Note rétrospective. Il s'agit encore de Jean-Marco, cousin de Barnabé, et ramené naguère par ce dernier de Jérusalem à Antioche. Cf. xii, 12. — *In ministerio*. Dans le grec : ὑπερέτην, c.-à-d., en qualité d'aide, d'auxiliaire (pour prêcher, baptiser, etc.).

6-12. Séjour à Paphos : Saul et Élymas. — *Cum perambulassent...* L'expression est très exacte, car il faut traverser l'île entière pour aller de Salamine à Paphos (*Atl. géogr.*, pl. xvii). L'adjectif *universam* n'a rien qui le représente dans le grec ordinaire; mais les manuscrits les plus anciens ont ὅλην, son équivalent. Il est probable que Saul et Barnabé s'arrêtèrent dans les villes situées sur leur route, le long de la plage méridionale de l'île, pour y annoncer Jésus-Christ. Le narrateur continue de ne mentionner que les faits les plus saillants. — *Paphum*. Paphos était la capitale de la Chypre. On distinguait la ville ancienne, Palæ-Paphos, située à soixante stades du littoral, et Néa-Paphos, la ville nouvelle, où résidait le gouverneur romain; c'est dans celle-ci que s'arrêtèrent les apôtres. — *Quendam virum...* Selon sa coutume, saint Luc caractérise par quelques traits ce personnage, qui va jouer un rôle important dans le récit. — *Magum*. C.-à-d., un magicien comme Simon de Samarie (cf. viii, 9). Des Juifs nombreux (et ce nombre était précisément juif) exerçaient alors la magie; on le voit par maint passage du Talmud (notamment au traité *Berachoth*, 59 a). — *Barjesu* (Βαρῆσους) est un nom araméen patronymique, signifiant: fils de Jésus. Les écrits de Joseph montrent que Jésus était une appellation alors très répandue parmi les Juifs. —

*Qui... cum proconsule* (ἀνθυπάτῳ, vers. 7). Ce simple détail contient une preuve remarquable de la véracité de saint Luc en tant qu'historien (voyez l'Introduction, p. 609). En effet, « lorsque Auguste se fut emparé du pouvoir suprême, il se partagea les provinces avec le sénat. Il y eut ainsi, dès lors, deux espèces de provinces dans l'empire: les provinces impériales, dont le gouverneur était nommé par l'empereur, et les provinces sénatoriales, dont le gouverneur était nommé par le sénat. Le gouverneur d'une province impériale portait le titre de légat ou de propréteur (πρεσβευτής ou ἀντιστράτηγος); celui d'une province sénatoriale recevait le nom de proconsul (ἀνθύπατος). » F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques modernes*, Paris, 1896, p. 200 (voyez la suite). Or, comme Strabon, xvii, 25, affirme que, dans le partage des provinces signalé ci-dessus, l'empereur avait gardé pour lui l'île de Chypre, divers critiques en avaient conclu que le gouverneur de cette province devait être, au temps de saint Paul, un propréteur et non un proconsul; par suite, que saint Luc était dans l'erreur. Mais l'auteur des Actes est au contraire parfaitement exact ici comme partout, car nous apprenons par Dion Cassius, liv, 4, un détail omis par Strabon et confirmé d'ailleurs par les monuments épigraphiques et numismatiques: à savoir, qu'après le premier partage des provinces, il y eut un échange entre Auguste et le sénat, l'empereur ayant cédé l'île de Chypre et pris la Dalmatie à sa place. Il y avait donc vraiment un proconsul à Paphos. — *Sergio Paulo*. Sur une inscription récemment découverte dans l'île, on lit les mots ΕΠΙ ΠΑΥΛΟΥ (ΑΝΘΥ)ΠΑΤΟΥ, sous Paul proconsul, qui ne peuvent guère se rapporter qu'à Sergius Paulus. Voyez de Cesnola, *Cyprus*, Londres, 1877, p. 425. — *Prudente* (συνετώ, intelligent, prudent). Son désir d'entendre les missionnaires et la présence habituelle du magicien juif auprès de lui révèlent le caractère chercheur de son esprit; en outre, il avait fait preuve de sagesse, en ne se laissant pas séduire complètement par Barjésus. — *Audire verbum Dei*. Ces mots sont écrits au point de vue du narrateur. C.-à-d.: ce que Paul et Barnabé enseignaient sur le vrai Dieu et la vraie religion. — *Resistebat autem...* (vers. 8). Impar-



ainsi que se traduit son nom) leur résistait, cherchant à détourner le proconsul de la foi.

9. Alors Saul, qui est aussi *appelé* Paul, rempli de l'Esprit-Saint, le regardant fixement,

10. dit : O *homme* plein de toute astuce et de toute fourberie, fils du diable, ennemi de toute justice, tu ne cesses de pervertir les voies droites du Seigneur.

11. Et maintenant voici que la main du Seigneur est sur toi ; et tu seras aveugle, ne voyant pas le soleil jusqu'à un certain temps. Aussitôt l'obscurité et les ténèbres tombèrent sur lui, et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main.

12. Alors le proconsul, ayant vu ce

gus (sic enim interpretatur nomen ejus), quærens avertere proconsulem a fide.

9. Saulus autem, qui et Paulus, repletus Spiritu sancto, intuens in eum,

10. dixit : O plene omni dolo et omni fallacia, fili diaboli, inimice omnis justitiæ, non desinis subvertere vias Domini rectas.

11. Et nunc ecce manus Domini super te ; et eris cæcus, non videns solem usque ad tempus. Et confestim cecidit in eum caligo, et tenebræ : et circueiens quærebat qui ei manum daret.

12. Tunc proconsul eum vidisset fa-

fait très significatif. Le magicien comprit que sa destinée se jouait alors, et il s'opposa de toute sa force aux apôtres. — *Elymas* est un nom arabe, qui signifie « sago ». Il est à croire que Barjésus s'était lui-même donné ce nom étranger, pour en imposer davantage au public. — *Quærens avertere...* : lorsqu'il s'aperçut que Sergius Paulus était vivement impressionné par la prédication évangélique. — *Qui et Paulus* (vers. 9). Nous rencontrons ici pour la première fois ce nom, sous lequel l'apôtre des Gentils a fait tant de conquêtes à Jésus-Christ. Le narrateur n'en emploiera pas d'autre désormais, et saint Paul lui-même ne se désigne pas autrement dans ses épîtres. Il s'est formé trois opinions principales touchant l'origine de cette dénomination. 1° Saul l'aurait adoptée par humilité, car, en latin, « paulus » a le sens de petit. 2° Saint Jérôme (*de Vir. illustr.*, v ; *in Epist. ad Phil.*, 1), saint Augustin (*Conf.*, viii, 4) et d'assez nombreux auteurs soit anciens, soit récents, ont pensé que l'apôtre, en signe d'amitié et en souvenir de sa belle victoire de Paphos, aurait emprunté la seconde partie du nom de Sergius Paulus, pour s'en orner comme d'un trophée. On a fait remarquer, en faveur de ce sentiment, que c'est juste au moment de la conversion du proconsul que saint Luc commence à donner ce nom à l'apôtre, et non pas au début du voyage, ni pendant le ministère de Saul à Antioche de Syrie, alors qu'il se trouvait déjà parmi des païens. 3° L'opinion qui semble la plus naturelle, et qui est aujourd'hui la plus commune, consiste simplement à dire que Saul, à la façon d'autres Jéifs nombreux, portait deux noms depuis son enfance (cf. I, 20 ; xii, 12 ; xiii, 1 ; Gal. iv, 11 ; Joseph. *Ant.*, xii, 9, 7, etc.). Paul était son appellation de citoyen romain, et saint Luc se met à l'employer désormais, pour marquer que l'apôtre se fit ainsi désigner lorsqu'il commença véritablement sa vie d'apôtre parmi les Gentils. Quel qu'il en soit,

il est frappant de voir que les deux noms partagent fort bien la vie de Saul en deux parties distinctes ; aussi la formule « qui et Paulus » en cet endroit ne saurait-elle être attribuée à un simple hasard, comme on l'a dit parfois. — *Repletus Spiritu...* Paul va donc parler et agir en vertu d'une inspiration divine. — *Intuens*, ἀπεισῶν ; le verbe qui marque un regard fixe et pénétrant. Cf. i, 10 ; iii, 4, etc. — *O plene...* (vers. 10). L'apôtre stigmatisé, par quelques qualificatifs vigoureux, l'infâme conduite du magicien. L'équivalent grec de *fallacia* (ἡ ἀδικοσύνη) peut se traduire par *sclérotéisme*, infamie. — *Fili diaboli*, C. à-d., tel qui manifestes par tes œuvres que tu es étroitement uni au démon. Cf. Joan. viii, 44. — *Inimice omnis...* Ce trait et le suivant, *non desinis...*, supposent qu'Elymas était, depuis quelque temps déjà, un adversaire de la religion chrétienne, désigné ici par la locution figurée *rectas...* (c. à-d., les moyens employés par Dieu pour conduire les hommes au salut). Il détournait donc non seulement le proconsul, mais tous ceux sur lesquels il exerçait quelque influence malsaine, l'embrasser la foi en Jésus-Christ. — *Non desinis...* Avec un tour interrogatif dans le grec : *Ne cesseras-tu pas... ?* — *Et nunc...* La menace (vers. 11<sup>o</sup>), qui sera bientôt suivie du châtiement (vers. 11<sup>o</sup>). Cette menace, exprimée d'abord en termes généraux (*ecce manus...* cf. Ex. ix, 3 ; Job. ii, 18, etc.), est ensuite spécifiée clairement (*cæcus* ; avec insistance sur l'âme, *non videns*). Des mots usque ad tempus il résulte que la cécité ne devait être que temporaire. — La sentence prophétique fut mise aussitôt à exécution (et confestim...), mais d'une manière graduelle, comme le dit le grec, en deux temps : un breuvard et des ténèbres, au lieu de *caligo et tenebræ*. — Le détail *circueiens quærebat...* fait revivre pour nous la scène. — *Tunc proconsul...* (vers. 12). Ce détail restait à faire de manière à faire saisir à Sergius Paulus de la divinité de la révé-

ctum, credidit, admirans super doctrina Domini.

13. Et cum a Papho navigassent Paulus et qui cum eo erant, venerunt Pergen Pamphyliae; Joannes autem discedens ab eis, reversus est Jerosolymam.

14. Illi vero pertranseunt Pergen, venerunt Antiochiam Pisidiae; et ingressi synagogam die sabbatorum, sederunt.

15. Post lectionem autem legis et prophetarum, miserunt principes synagogae ad eos, dicentes: Viri fratres, si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite.

qui était arrivé, devint croyant, et il admirait la doctrine du Seigneur.

13. Paul et ceux qui étaient avec lui, s'étant embarqués à Paphos, vinrent à Pergé en Pamphylie; mais Jean, se séparant d'eux, revint à Jérusalem.

14. Pour eux, passant au delà de Pergé, ils vinrent à Antioche de Pisidie; et étant entrés dans la synagogue le jour du sabbat, ils s'assirent.

15. Après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire: Frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, parlez.

gion qu'on lui avait prêchée. « La cécité d'Élymas ouvrit les yeux du proconsul. »

3° Saint Paul à Antioche de Pisidie. XIII, 13-15.

13. De Paphos à Pergé. — *Cum a Papho...* Il n'est pas possible de dire combien de temps avait duré le séjour des missionnaires en Chypre. — *Paulus et qui...* Le grec emploie une locution particulière, qui est très expressive dans la circonstance: οἱ περὶ τὸν Παῦλον (en latin: « qui circa Paulum »). Elle montre que Paul était désormais le centre et le supérieur de la petite société. Barnabé n'est plus qu'un second rang. — *Navigassent.* Ἀναχθέντες du grec est une expression nautique, qui désigne les manœuvres par lesquelles on détachait le navire du rivage pour le lancer dans la haute mer. — *Pergen.* Cette ville, qui était la capitale de la Pamphylie, était bâtie non loin du fleuve Cestrus et à soixante stades (11 kil.) de la mer, au nord-ouest de Paphos. La Pamphylie occupait à peu près le milieu de la partie méridionale des côtes de l'Asie Mineure, ayant la Cilicie à l'est et la Lyce à l'ouest (*Atl. géogr.*, pl. xvii). — *Joannes... discedens...* La cause de ce brusque départ ne sera spécifiée que plus bas, xv, 38, et en termes indirects. Jean-Marc dut se décourager, en face des difficultés et des périls qui attendaient les missionnaires dans les hautes régions de l'Asie Mineure, vers lesquelles ils allaient se diriger. Paul le désapprouva entièrement.

14-15. Arrivée à Antioche de Pisidie, où Paul et Barnabé sont invités à prendre la parole dans la synagogue. — *Pertranseunt Pergen:* sans y séjourner. Ce n'est qu'à leur retour des districts supérieurs qu'ils évangélisèrent la ville. Cf. xiv, 25. — *Antiochiam Pisidiae.* La Pisidie était au nord de la Pamphylie, et Antioche, sa capitale, se trouvait dans la partie la plus septentrionale de la province; de sorte que la première moitié du vers. 14 condense un long et pénible voyage à travers des montagnes peuplées de brigands (Xénophon, Strabon, etc.). — *Ingressi synagogam:* pour assister au service divin, et pour prêcher la foi en Jésus-Christ. « Quelque apôtre des Gentils, c'est toujours vers la synagogue que Paul se dirige tout

d'abord » pour commencer sa prédication, conservant ainsi aux Juifs le privilège que le divin Maître leur avait lui-même reconnu. Comp. le verset 48; Rom. i, 16; ix, 1 et ss., etc. — *Sabbatorum.* Le pluriel affecte le sens du singulier: en un jour de sabbat. Cf. Matth. xxviii, 11; Luc. iv, 6, etc. — *Post lectionem...* (vers. 15). Une partie considérable du culte juif dans les synagogues consistait alors, comme aujourd'hui, en deux lectures bibliques, dont la première est empruntée au Pentateuque, tandis que la seconde est extraite des prophètes. Cf. Luc. iv, 16 et xv, 22; II Cor. iii, 15. De trois expressions assez rares qu'on rencontre, d'une part, dans les premières lignes du discours (ὑψώσεν, Vulg. *exaltavit*, vers. 17; ἐτροποφόρησεν, *mores... sustinuit*, vers. 18; et κατεκληροδότησεν, *sorte distribuit*, vers. 19), d'autre part, au Deutéronome, i, 31, 38, et dans Isaïe, i, 2, d'après la traduction des LXX, on a conclu que les deux lectures du sabbat en question comprenaient le chap. i du Deutéronome et le chap. i de la prophétie d'Isaïe. La chose est d'autant plus possible, qu'aujourd'hui encore ces deux morceaux sont fixés pour un seul et même sabbat. Ce n'est cependant là qu'une conjecture. — *Principes synagogae* (ἀρχισυναγωγοί). Chaque synagogue n'avait d'ordinaire qu'un seul chef; cette locution désigne donc aussi les autres dignitaires. — *Fratres, si quis...* C'était l'usage d'associer une prédication à la lecture de l'Écriture saluée, et on invitait souvent les assistants à prendre la parole pour édifier leurs frères.

4° Discours prononcé par saint Paul dans la synagogue d'Antioche de Pisidie. XIII, 16-41.

C'est le premier modèle qui nous ait été conservé de son éloquence apostolique. Paul eut à prendre la parole devant des auditoires très différents: il s'adressa tantôt à des Juifs versés dans les saintes Écritures, tantôt à des barbares ignorants, tantôt à des Grecs très instruits, tantôt à des foules furieuses, tantôt à des magistrats et à des rois. L'auteur du livre des Actes nous a conservé de précieux spécimens des arguments par lesquels l'apôtre des Gentils défendait la thèse chrétienne dans ces situations si diverses. Le discours prononcé par saint Paul à



16. Alors Paul, se levant, et ayant fait signe de la main pour demander le silence, dit : Hommes d'Israël, et vous qui craignez Dieu, écoutez.

17. Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos pères, et il a exalté le peuple lorsqu'ils demeuraient comme étrangers dans le pays d'Égypte ; puis il les en a fait sortir à bras étendu.

18. Et pendant l'espace de quarante ans, il a supporté leur conduite dans le désert.

19. Puis ayant détruit sept nations

16. Surgens autem Paulus, et manu silentium indicens, ait : Viri Israelitæ, et qui timetis Deum, audite.

17. Deus plebis Israel elegit patres nostros, et plebem exaltavit cum essent incolæ in terra Ægypti, et in brachio excelso eduxit eos ex ea.

18. Et per quadraginta annorum tempus mores eorum sustinuit in deserto.

19. Et destruens gentes septem in

Antioche de Pisidie, n'est pas sans analogie avec ceux de saint Pierre à Jérusalem (cf. II, 14 et ss., surtout à partir du vers. 22, etc.), et avec celui de saint Étienne (VII, 2 et ss.); mais il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque les circonstances générales étaient les mêmes. Paul avait pour but de démontrer à son auditoire israélite, au moyen de l'Ancien Testament, que Jésus-Christ était le Messie promis aux ancêtres de la nation théocratique. — Trois parties, marquées par de petites apostrophes affectueuses (cf. vers. 16<sup>b</sup>, 26 et 35) : la première, versets 16-25, jette un regard d'ensemble sur les bienfaits accordés par le Seigneur à son peuple jusqu'à l'avènement du Messie ; la seconde, vers. 26-37, démontre que Jésus, quoique rejeté par les Juifs, est vraiment le libérateur promis, puisqu'il a accompli les oracles qui le concernaient ; la troisième, vers. 38-41, tire les conclusions des deux premières, et montre qu'il faut croire à Jésus et lui adhérer étroitement.

16. Introduction historique et rapide exorde. — *Surgens* : l'attitude habituelle des orateurs. — *Manu silentium...* : un geste fréquent aussi. Cf. XII, 17, etc. Le grec a simplement : faisant signe de la main. — *Israelitæ, et qui...* Ces deux expressions désignent les deux catégories d'auditeurs : les Juifs de naissance et les prosélytes, car ceux-ci étaient habituellement nommés « ceux qui craignent (c.-à-d. qui honorent) Dieu ». Cf. vers. 26, 43, 50 ; XVI, 14 ; XVII, 4 ; XVIII, 7, etc.

17-25. Première partie du discours : bienfaits accordés par le Seigneur à Israël au temps des patriarches (vers. 17-20), à l'époque des rois (vers. 21-22), au temps des prophètes jusqu'à Jean-Baptiste, qui a montré du doigt le Messie, Jésus-Christ (vers. 23-25). On le voit, les versets 17-22 renferment un très bref résumé de l'histoire juive jusqu'à David inclusivement : l'orateur y démontre très déliatement et très habilement qu'Israël était la nation choisie et favorisée entre toutes par Jehovah. — *Elegit patres...* : les illustres patriarches Abraham, Isaac, Jacob et ses douze fils. — *Plebem exaltavit cum...* Voyez VII, 17 et Ex. 1, 12. Le sub-

stantif *incolæ* indique que, dans l'intention divine, les Hébreux n'étaient installés en Égypte que d'une manière transitoire. Cf. VII, 6<sup>a</sup>. — *In brachio excelso...* Métaphore très énergique. Elle



Saint Paul d'assurant. (Ivraie des premiers siècles.)

convient bien pour décrire les miracles de puissance qui accompagnèrent la sortie d'Égypte (Comp. Ex. VI, 6 ; XV, 16 ; Dent. IV, 34, etc. — *Mores... sustinuit* (vers. 18). Ces mots correspondent au verbe *ἐποποιεῖσθαι*, qui par lui-même avait constitué la leçon primitive du texte grec, et qui fait allusion à l'admirable patience avec laquelle le Seigneur supporta les murmures amers, les révoltes toujours renouvelées des Hébreux dans le désert (voyez les livres de l'Exode et des Nombres, passim, et le Ps. CV). Cependant, quelques critiques adoptent de préférence le variante *ἐποποιεῖσθαι*, qu'on rencontre dans plusieurs manuscrits et versions, etc. Ce autre verbe signifie : porter à la façon d'un père nourricier ; ce serait une allusion soit à la mamme et aux autres aliments merveilleux que le Seigneur procura aux Israélites dans le désert de Parao, soit en général à ses bontés paternelles pour son peuple à l'état d'enfant. — *Gentes septem* (act 19). Ces peuplades sont désignées Deut. VII, 1.

terra Chanaan, sorte distribuit eis terram eorum,

20. quasi post quadringentos et quinquaginta annos; et post hæc dedit iudices usque ad Samuel prophetam.

21. Et exinde postularerunt regem; et dedit illis Deus Saul, filium Cis, virum de tribu Benjamin, annis quadraginta.

22. Et amoto illo, suscitavit illis David regem, cui testimonium perhibens, dixit: Inveni David, filium Jesse, virum secundum cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.

23. Hujus Deus ex semine, secundum promissionem, eduxit Israel salvatorem, Jesum;

24. prædicante Joanne ante faciem adventus ejus baptismum pœnitentiæ omni populo Israel.

25. Cum impleret autem Joannes cursum suum, dicebat: Quem me arbitramini esse, non sum ego; sed ecce venit

dans le pays de Chanaan, il leur en distribua au sort le territoire,

20. après environ quatre cent cinquante ans. Ensuite il leur donna des juges, jusqu'au prophète Samuel.

21. Alors ils demandèrent un roi; et Dieu leur donna Saül, fils de Cis, homme de la tribu de Benjamin, pendant quarante ans.

22. Puis l'ayant mis à l'écart, il leur suscita pour roi David, à qui il a rendu témoignage, en disant: J'ai trouvé David, fils de Jessé, homme selon mon cœur, qui fera toutes mes volontés.

23. C'est de sa race que Dieu, selon sa promesse, a fait sortir un sauveur pour Israël, Jésus;

24. Jean ayant prêché, avant sa venue, le baptême de pénitence à tout le peuple d'Israël.

25. Et lorsque Jean achevait sa course, il disait: Je ne suis pas celui que vous pensez; mais voici que vient après moi

C'étaient les Héthéens, les Gergéséens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phérézéens, les Héthéens et les Jébuséens. Comp. Jos. III, 10, etc. — *Sorte distribuit...* Cf. Jos. XIII, 7 et ss.; XIV, 2 et ss. Ici encore nous avons le choix entre deux leçons dans le texte grec: *κατεκληροδότησεν*, qui correspond à la Vulgate, et *κατεκληρονόμησεν*, il donna en héritage. Ce second verbe semble mieux garanti par les anciens témoins. — *Post quadringentos et...* (vers. 20). Il y a deux manières d'expliquer ces chiffres. Si l'on rattache, comme le fait notre version latine avec les meilleurs manuscrits grecs, le vers. 20 à la proposition qui précède, les quatre cent cinquante années marqueront la période qui s'écoula avant que les Hébreux eussent été mis en possession de l'héritage que Dieu leur avait promis (cf. VII, 7): quatre cents ans en Égypte, quarante ans dans le désert, environ dix ans pour la prise de possession de la terre promise. Tel est le sens le plus probable. Mais le grec ordinaire fait commencer une nouvelle phrase avec le vers. 20: Et après cela, pendant environ quatre cent cinquante ans, il (Dieu) donna des juges jusqu'à Samuel. La date porterait alors sur le temps qui s'écoula entre la conquête de Chanaan et la fin de la judicature de Samuel. Dans ce cas, la supputation des années présente quelques difficultés; car ce chiffre ne paraît pas s'accorder avec III Reg. VI, 1, passage qui suppose une durée moins considérable. Toutefois, cette variante donnât-elle la leçon authentique (ce qui est peu probable), on pourrait dire que saint Paul suit en cet endroit une tradition spéciale des Juifs, puisque Josèphe, *Ant.*, VIII, 2, cite exactement le même nombre d'années pour la même période. — *Dedit iudices.* Cf. Jud. III, 9, 15; V, 8; VI, 24, etc. Ce fut une époque extraordinaire et remarquable de l'his-

toire juive. — *Et exinde...* Saint Paul passe maintenant (vers. 21) à l'histoire de la royauté d'Israël. Cf. I Reg. VIII, 5 et ss.; IX, 1 et ss., etc. — *Annis quadraginta.* Ce chiffre n'est pas cité en propres termes dans l'Ancien Testament; mais on peut l'en déduire indirectement. Cf. II Reg. II, 10. Josèphe le mentionne aussi (*Ant.*, VI, 14, 9). — *Suscitavit David...* (vers. 22). Cf. I Reg. XIII, 13 et ss. Choix d'une importance capitale au point de vue messianique. — *Cui testimonium...* La citation que fait l'apôtre, d'une manière assez libre, se compose de deux passages bibliques combinés ensemble, et empruntés, le premier (*Inveni David...*) au Ps. LXXXVIII, 21, où nous lisons « servum meum » au lieu de *filium Jesse* (dans le grec: τὸν τοῦ Ἰεσσαί); le second (*virum secundum...*, *qui...*) au premier livre des Rois, XIII, 14 (« le Seigneur s'est cherché un homme selon son cœur, et le Seigneur lui a ordonné d'être chef sur son peuple »). — *Hujus* (pronom accentué, vers. 23). De David, auquel Dieu avait promis qu'il serait l'aïeul du Messie, saint Paul passe très naturellement à Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Secundum promissionem.* Promesse célèbre dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Cf. II Reg. VII, 16; Ps. LXXXVIII, 29-30, et cxxxI, 11; Matth. I, 1; Luc. I, 32-33, etc. — *Israel* est au datif: un sauveur pour Israël. Tel était le premier but de l'envoi du Messie. — *Prædicante Joanne...* (vers. 24). Comme le prince des apôtres (cf. I, 22 et X, 37), saint Paul montre à côté du Christ le précurseur remplissant son rôle préparatoire. Voyez Matth. III, 1 et ss., etc. — *Ante faciem adventus* est un hébraïsme; *cum implet...* *cursum...* (vers. 25), une belle expression figurée. Cf. XX, 24, etc. — *Quem me arbitramini...* Les meilleurs manuscrits ont τί au neutre, « ce que »,



celui dont je ne suis pas digne de délier les sandales.

26. Mes frères, fils de la race d'Abraham, et ceux qui parmi vous craignent Dieu, c'est à vous que cette parole de salut a été envoyée.

27. Car les habitants de Jérusalem et leurs princes, l'ayant méconnu, ont accompli, en le condamnant, les paroles des prophètes qui sont lues chaque sabbat ;

28. et ne trouvant rien en lui qui fût digne de mort, ils demandèrent à Pilate de le faire mourir.

29. Et lorsqu'ils eurent consommé tout ce qui avait été écrit de lui, ils le descendirent du bois et le déposèrent dans un tombeau.

30. Mais Dieu l'a ressuscité des morts le troisième jour ; et il a été vu, durant des jours nombreux, par ceux

31. qui étaient montés avec lui de la Galilée à Jérusalem, et qui maintenant encore sont ses témoins devant le peuple.

32. Nous aussi, nous vous annonçons la promesse qui a été faite à nos pères ;

post me, cujus non sum dignus calcamenta pedum solvere.

26. Viri fratres, filii generis Abrahami, et qui in vobis timent Deum, vobis verbum salutis hujus missum est.

27. Qui enim habitabant Jerusalem, et principes ejus, hunc ignorantes, et voces prophetarum quæ per omne sabbatum leguntur, judicantes impleverunt ;

28. et nullam causam mortis invenientes in eo, petierunt a Pilato ut interficerent eum.

29. Cumque consummasset omnia quæ de eo scripta erant, deponentes eum de ligno, posuerunt eum in monumento.

30. Deus vero suscitavit eum a mortuis tertia die ; qui visus est per dies multos his

31. qui simul ascenderant cum eo de Galilæa in Jerusalem, qui usque nunc sunt testes ejus ad plebem.

32. Et nos vobis annuntiamus eam quæ ad patres nostros repromissio facta est ;

au lieu du masculin. En outre, le grec coupe autrement la phrase : Que pensez-vous que je sois ? Je ne le suis pas. La phrase est plus naturelle telle qu'elle est construite dans la Vulgate. Sur ce témoignage de Jean-Baptiste, voyez Matth. III, 11 ; Marc. I, 7 ; Luc. III, 16 ; Joan. I, 20, 27.

26-37. Seconde partie du discours. Après avoir introduit Jésus sur la scène et lui avoir fait rendre témoignage par le précurseur, Paul démontre son caractère messianique par le grand miracle de sa résurrection. — *Viri fratres... et qui...* Petite transition, vers. 26. Le titre *fili generis...*, est très élogieux. — *Vobis verbum...* Le pronom est fortement accentué. Les manuscrits grecs les plus anciens ont *ἐμῶν*, « nobis », au lieu de *ἐμῶν*, et plusieurs critiques préfèrent cette variante, qui est d'ailleurs conforme au langage employé plus haut par l'apôtre (cf. vers. 17 ; nos pères ; comp. le vers. 33°). Pour la pensée, voyez III, 26 et les notes. — *Cui enim habitabant...* (vers. 27). Ce verset et les deux suivants signalent le fait et les circonstances de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme base du prodige de sa résurrection. *Hunc ignorantes*. Trait délicat. Voyez III, 17 et le commentaire. — *Et voces prophetarum* C. à d. : ne comprenant pas que les oracles prophétiques relatifs au Messie s'étaient accomplis en Jésus.

— *Quæ per omne sabbatum...* Voyez le vers. 15° et les notes. — *Nullam causam...* (vers. 28). Au're ressemblance avec saint Pierre, qui, dans

ses discours, accusait énergiquement les Juifs d'avoir mis Jésus à mort, tout en plaignant les circonstances atténuantes. Cf. II, 23, 24 ; III, 13-15, etc. — *Omnia quæ de eo...* (vers. 29). Comme Jésus lui-même, saint Paul relève la réalisation intégrale des anciens prophètes dans la passion du Christ. Cf. Matth. XXVI, 54, 56 ; Marc. XIV, 43 ; Luc. XXIV, 27, 46 ; Joan. XIX, 28, 30, etc. — *Deponentes eum...* L'orateur généralise, comme on le fait dans les récits abrégés, et il attribue tel à tous les Juifs ce qui fut en réalité l'œuvre des disciples du Sauveur. Cf. Matth. XXVII, 57-60 ; Joan. XIX, 41-42, etc. — *Deus vero...* La résurrection de Jésus, vers. 29-31. Les détails qui précèdent avaient pour but d'en mieux prouver la réalité. Elle est amenée et démontrée de la même manière que par saint Pierre. Cf. II, 24 et 35 ; III, 14-15 ; IV, 10°. — *Cui verbum est...* C'était la 3<sup>e</sup> argument irrésistible. Cf. I, 3 et les notes, 11, 32, etc. Saint Paul ne mentionne pas l'ascension de Jésus ; mais la manière dont il parle de ses témoins indique suffisamment qu'il avait cessé d'être visible tel bas. — *Et nos vobis...* (vers. 32). Le moment était très opportun pour affirmer que Saul et Barnabé étaient véritablement stores à Antioche afin de rendre eux-mêmes témoignage au Christ ressuscité. — *Annuntiamus*. Dans le grec : *ἀγγελλίζομεθα*, nous apportons la bonne nouvelle. — *Quæ ad patres...* La promesse du Messie parait vraiment tout au-dessus de l'Ancien Testament « comme un fil d'or ». — *Annuntiamus*.

33. quoniam hanc Deus adimplevit filiis nostris, resuscitans Jesum, sicut et in psalmo secundo scriptum est : Filius meus es tu ; ego hodie genui te.

34. Quod autem suscitavit eum a mortuis, amplius jam non reversurum in corruptionem, ita dixit : Quia dabo vobis sancta David fidelia.

35. Ideoque et alias dicit : Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.

36. David enim in sua generatione cum administrasset voluntati Dei, dormivit, et appositus est ad patres suos, et vidit corruptionem.

37. Quem vero Deus suscitavit a mortuis, non vidit corruptionem.

38. Notum igitur sit vobis, viri fratres,

33. car Dieu l'a accomplie pour nos fils, en ressuscitant Jésus, ainsi qu'il est écrit dans le second psaume : Tu es mon fils ; aujourd'hui je t'ai engendré.

34. Et parce qu'il l'a ressuscité d'entre les morts, pour qu'il ne retournât plus dans la corruption, il a parlé ainsi : Je tiendrai fidèlement pour vous les saintes promesses faites à David.

35. Et il dit encore ailleurs : Vous ne permettrez pas que votre Saint voie la corruption.

36. Car David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, s'est endormi, et a été déposé près de ses pères, et il a vu la corruption.

37. Mais celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts n'a pas vu la corruption.

38. Sachez donc, mes frères, que par

*adimplevit* (vers. 33). Le pronom est très accentué. Le verbe composé *ἐκπεπλήρωκε* marque un accomplissement parfait. — *Filiis nostris*. Plus fortement, d'après une variante grecque qui pourrait bien donner le texte primitif : Pour leurs fils, (c.-à-d.) pour nous. En effet, c'était tout d'abord pour la génération présente que la promesse divine s'était réalisée. — *Resuscitans*. C'est à tort, croyons-nous, que quelques interprètes donnent ici au verbe *ἀναστήσας* la signification de « suscitant, mittens », et lui font désigner non pas la résurrection du Sauveur, mais sa venue en ce monde (cf. III, 22 et 26). Le contexte nous paraît exiger le sens de « resuscitans », car tout l'allinéa formé par les vers. 26-37 porte sur le miracle de la résurrection. — *Sicut et in psalmo...* Ce passage, extrait du Ps. II, 7 (voyez le commentaire), concerne directement la génération éternelle du Verbe; mais il va fort bien aussi à la thèse de l'apôtre, en indiquant le motif pour lequel Dieu a ressuscité Jésus : c'était son Fils en même temps que son Christ, et il n'était pas possible qu'il laissât même la partie inférieure de son être dans le tombeau. Cf. Hebr. I, 5; v, 5. — Au lieu de l'épithète *secundo*, quelques très rares témoins ont *πρώτω*, premier. C'est là une erreur du copiste, provenant de ce que les deux premiers psaumes étaient parfois comptés comme un seul. Voyez saint Justin, *Apol.*, I, 40; Tertull., *adv. Marcion.*, IV, 22; saint Cypr., *Testim.*, I, 13, etc. — *Quod autem...* (vers. 3). C'est encore le verbe *ἀεστήσας* qui correspond à *suscitavit*; nous trouvons là un nouvel argument en faveur de l'opinion que nous avons adoptée à propos de « resuscitans » (notes du vers. 33), car l'auteur aurait difficilement pris le même terme en deux acceptions différentes, à une ligne seulement d'intervalle. — *Amplius jam non...* Ces mots insistent sur la pensée et montrent le caractère permanent de la résurrection de Jésus. Il y a

eu d'autres ressuscités; mais ils sont morts de nouveau et ont vu « la corruption » du tombeau, comme le reste des hommes. — *Ita dixit*. Saint Paul cite à ses auditeurs Juifs d'autres oracles, pour leur démontrer que le Messie devait ressusciter. — Le texte *dabo vobis... fidelia* est tiré d'Isaïe, LV, 3, et cité librement d'après les LXX. On lit dans l'hébreu : J'établirai avec vous une alliance éternelle, (je rendrai) fidèles (c.-à-d., à jamais durables) mes faveurs envers David. Ce sont ces faveurs, ces grâces divines, qui sont désignées dans les LXX par les mots *τὰ ἕσια*, *sancta*; car elles consistaient surtout en de saintes promesses, relatives au Messie (voyez les notes du vers. 23) et à la perpétuité de son règne. Or il est dit de ces promesses qu'elles sont *fidelia*, *πιστά*, sûres et solides; ce qui n'eût pas été vrai dans le cas où le Messie n'aurait pas été ressuscité par Dieu. — *Alias dicit* (verset 35). Cf. Ps. xv, 10. Saint Paul applique directement ce passage à Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme l'avait fait saint Pierre (voyez II, 27 et les notes); puis, encore comme le prince des apôtres (II, 29-32), il fait un petit raisonnement sur le texte cité, pour démontrer qu'il ne peut pas convenir à David, mais seulement à Jésus : *David enim...* (vers. 36 et ss.). — *In generatione sua*. C.-à-d., pendant qu'il vivait. — *Cum administrasset* (dans le sens de « servisset ») *voluntati...* Quelque grand roi et quelque grand saint qu'il ait été, David ne put accomplir les desseins de Dieu sur lui, et servir le Seigneur et les hommes, que durant une génération; après quoi, il eut le sort des autres humains : *dormivit...* (cf. VIII, 60<sup>b</sup>). Sur la locution *et appositus est...*, voyez Gen. xxv, 17; xxxv, 29, etc. — *Quem vero Deus...* (vers. 37). Contraste frappant entre David et Jésus-Christ.

38-41. Troisième partie du discours. C'est une péroraison pressante, dans laquelle l'orateur



lui la rémission des péchés vous est annoncée; et tout ce dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse,

39. quiconque croit en est justifié par lui.

40. Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui a été dit par les prophètes :

41. Voyez, contempteurs, soyez étonnés et disparaissez; car j'ai accomplis une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez pas si quelqu'un vous la raconte.

42. Lorsqu'ils sortaient, on les pria de parler sur le même sujet le sabbat suivant.

43. Et quand l'assemblée fut séparée, beaucoup de Juifs et d'étrangers craignant Dieu suivirent Paul et Barnabé, qui, prenant la parole, les exhortaient à persévérer dans la grâce de Dieu.

44. Le sabbat suivant, presque toute la ville se réunit pour entendre la parole de Dieu.

quia per hunc vobis remissio peccatorum annuntiatur; et ab omnibus quibus non potuistis in lege Moysi justificari,

39. in hoc omnis qui credit, justificatur.

40. Videte ergo ne superveniat vobis quod dictum est in prophetis:

41. Videte, contemptores, et admiramini, et disperdimini; quia opus ope or ego in diebus vestris, opus quod non credetis, si quis enarraverit vobis.

42. Exeuntibus autem illis, rogabant ut sequenti sabbato loquerentur sibi verba hæc.

43. Cumque dimissa esset synagoga, secuti sunt multi Judæorum, et colentium advenarum, Paulum et Barnabam, qui loquentes suadebant eis ut permanerent in gratia Dei.

44. Sequenti vero sabbato, pene universa civitas convenit audire verbum Dei.

exhorte son auditoire à croire en Jésus-Christ, de manière à s'approprier la rédemption apportée par lui. — *Per hunc* (et par lui seulement)... *remissio*... Comp. x, 43, où saint Pierre tenait le même langage au centurion Cornelle. — *Et ab omni*... On a fort bien dit de cette parole qu'elle est « vraiment paulinienne »; en effet, saint Paul s'est souvent attaché, et d'une manière toute particulière dans les épîtres aux Romains et aux Galates, à démontrer que c'est la foi en Jésus-Christ, et non la pratique des œuvres de la loi mosaïque, qui procure la justification et le salut. Cf. Rom. iii, 20; viii, 3; Gal. iii, 11, etc. — *In lege Moysi*, C.-à-d., tant que vous êtes gouvernés par la loi de Moïse, tant que vous demeurerez purement et simplement des Juifs. — *Omnis qui credit* (vers. 39). Il n'y a pas d'exception, pourvu que la condition soit accomplie. — *Videte ne*... Les vers. 40 et 41 contiennent un grave avertissement pour les auditeurs, que Paul avertit du terrible danger auquel ils s'exposeraient, s'ils demeurèrent dans l'incrédulité. C'est comme un trait qu'il jette dans leur conscience, « avec la force que procure la véritable éloquence. » — *Quod dictum... in prophetis*, C.-à-d., dans la partie de la Bible qu'on nommait *N'bi'im*, les Prophètes. Voyez la note de vii, 42. La citation (vers. 41) est tirée d'Habacuc, i, 5, d'après la traduction des LXX (mais assez librement). Le prophète menaçait ses compatriotes des ravages matériels qui furent exercés en Judée et à Jérusalem par Nabuchodonosor et ses Chaldéens; l'apôtre dit à ses auditeurs qu'une ruine spirituelle tout aussi complète les attendra, s'ils refusent de croire en Jésus-Christ. — *Videte contemptores*. D'après l'hébreu : Voyez parmi les nations. — *Disperdimini* (ἀπαρῆσθησθε) marque une destruction totale, de fond

en comble. — *Opus quod non*... : tant cette œuvre de la vengeance divine sera épouvantable.

5° Les résultats de la prédication de saint Paul. XIII, 42-52.

42-43. VII<sup>e</sup> désir d'écouter de nouveau les missionnaires. — *Exeuntibus... rogabant*. D'après la Vulgate et les meilleurs manuscrits grecs, cette demande venait des Juifs et des prosélytes qui avaient entendu ce beau discours. Cf. vers. 16<sup>b</sup>, 26, 43. Le texte grec ordinaire dit, avec une variante inacceptable : Lorsqu'ils sortaient de la synagogue, les païens demandèrent... En réalité, il ne sera question des païens qu'aux vers. 44 et ss. — *Sequenti sabbato*. Dans le texte original : εἰς τὸ μετὰ τὸ σαββατον. Cette locution, différente de celle que nous lisons au vers. 44, a peut-être le sens que lui donne la Vulgate. Elle signifiait, entre d'autres : durant l'intervalle des deux sabbats. Les Juifs se réunissaient aussi le mardi et le jeudi dans leurs synagogues, pour entendre la lecture de la loi. — *Verba hæc* : le thème précédemment développé; ce qui concernait Jews et la foi chrétienne. — *Secuti sunt multi*... Autre marque de l'ardent désir que l'on éprouvait d'entendre la prédication évangélique. — *Colentium advenarum*. Les prosélytes, comme le dit expressément le grec. — *Qui... suadebant ut*... Exhortation déjà antérieurement adressée par Barnabé aux convertis d'Antioche de Syrie (cf. xi, 23). Ici, le narrateur n'a pas encore signalé de conversions proprement dites; mais Paul et ses compagnons comprenaient que des cœurs nombreux étaient travaillés par la grâce, et c'est pour cela qu'ils les pressaient de lui être fidèles.

44-49. Succès éclatant des apôtres auprès des païens; jalousie des Juifs. — *Pene uni-*

45. Videntes autem turbas Judæi, repleti sunt zelo; et contradicebant his quæ a Paulo dicebantur, blasphemantes.

46. Tunc, constanter Paulus et Barnabas dixerunt: Vobis oportebat primum loqui verbum Dei; sed quoniam repellitis illud, et indignos vos iudicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes.

47. Sic enim præcepit nobis Dominus: Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ.

48. Audientes autem gentes, gavisæ sunt, et glorificabant verbum Domini; et crediderunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam.

49. Disseminabatur autem verbum Domini per universam regionem.

50. Judæi autem concitaverunt mulieres religiosas et honestas, et primos civitatis, et excitaverunt persecutionem in Paulum et Barnabam, et ejecerunt eos de finibus suis.

45. Mais les Juifs, voyant cette foule, furent remplis de jalousie, et ils contredisaient, en blasphémant, ce que Paul disait.

46. Alors Paul et Barnabé dirent hardiment: C'est à vous d'abord qu'il fallait annoncer la parole de Dieu; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez indignes de la vie éternelle, voici que nous nous tournons vers les gentils.

47. Car le Seigneur nous l'a ainsi ordonné: Je t'ai établi pour être la lumière des nations, afin que tu sois le salut jusqu'aux extrémités de la terre.

48. Entendant cela, les gentils se réjouirent, et ils glorifiaient la parole du Seigneur; et tous ceux qui avaient été prédestinés à la vie éternelle devinrent croyants.

49. Ainsi la parole du Seigneur se répandait dans toute la contrée.

50. Mais les Juifs soulevèrent les femmes pieuses et de distinction, et les principaux de la ville, et ils excitèrent une persécution contre Paul et Barnabé, et les chassèrent de leur territoire.

versa: tant l'intérêt avait été excité, soit le samedi précédent, soit par les prédications faites durant la semaine. — *Videntes... turbas* (verset 45). C.-à-d., les païens accourus en nombre considérable (voyez le vers. 48). — *Repleti... zelo*: de jalousie proprement dite. « L'esprit exclusif » a toujours été comme inhérent à la race juive, qui ne pouvait consentir à ce que le monde païen fût appelé à jouir du même privilège qu'elle, à partager la même rédemption. — *Contradicebant...*: bruyamment, tous ensemble, non sans blasphémer le nom de Dieu (*blasphemantes*). Cf. XVIII, 6. — *Tunc constanter...* (vers. 46). D'après toute la force du grec: Ils dirent, en parlant avec assurance et fermeté. — *Vobis oportebat* (ὑμῶν ἀναγκαῖον, il était nécessaire)...: en vertu des droits spéciaux que Dieu avait accordés aux Juifs en cette matière. Voyez les vers. 32 et 53; cf. Rom. I, 16<sup>b</sup>; III, 3, etc. Mais leur conduite actuelle annulait ce privilège: *quoniam repellitis...*, *erce...* Remarquez les mots très expressifs *et indignos vos...*; par leur refus de croire, ces malheureux s'excluaient eux-mêmes du bonheur éternel que le Messie procure à ses adhérents sincères. Cf. Matth. XXII, 9, etc. — *Sic... præcepit...* (vers. 47). L'ordre du Seigneur que Paul s'applique ainsi qu'à Barnabé est extrait d'Isaïe, XLIX, 6 (voyez le commentaire): passage qui dénote jusqu'à l'évidence que la vocation des Gentils à la foi du Messie et au royaume messianique était résolue de toute éternité dans le plan divin. — *Usque ad extremum*: sans distinction de contrées ou de races. — *Gentes... glorificabant...* (vers. 48). Contraste avec les Juifs, qui contredisaient de

toutes leurs forces la divine parole et qui la blasphémaient. — La réflexion suivante du narrateur est d'une grande profondeur, et révèle le disciple de saint Paul: *crediderunt quotquot...* — Au lieu de *præordinati*, le grec emploie le verbe simple, *τεταχμένοι*, « ordnati »; c.-à-d., rangés dans le chemin qui conduit à la vie éternelle, bien disposés à s'approprier cette vie: disposition qui, évidemment, ne pouvait venir que de Dieu. — *Disseminabatur...* (verset 49). D'après le grec: La parole de Dieu était portée (*διεφέρετο*)... Cette rapide diffusion de l'évangile dans la région suppose que les deux apôtres y firent un séjour d'une certaine durée. 50-52. Les Juifs suscitent une persécution contre Paul et Barnabé, qui sont obligés de quitter le pays. — *Concitaverunt...* Leur fanatisme haineux ne pouvait supporter plus longtemps les succès de la petite troupe apostolique. — *Mulieres religiosas et...* La conjonction *et* est omise par les meilleurs manuscrits: les femmes pieuses honorables; c.-à-d., les femmes pieuses (*σεβομένης* paraît marquer des païennes devenues prosélytes; voyez les vers. 16 et 43, dans le texte grec) de haut rang. Nous savons par Josèphe, *Bell. jud.*, II, 20, 2, qu'à Damas les païennes les plus distinguées par leur position étaient attirées par la religion juive. Le même fait ne pouvait que se renouveler ailleurs, et tel était le cas à Antioche de Pisidie, d'après le présent récit: les Juifs en profitèrent pour se venger. L'influence féminine n'est pas à mépriser sur le domaine religieux. — *Et primos...*: les magistrats et les premiers citoyens de la ville. — *Persécutionem*. Elle consista sans doute



51. Mais ceux-ci, ayant secoué contre eux la poussière de leurs pieds, vinrent à Iconium.

52. Cependant, les disciples étaient remplis de joie et de l'Esprit-Saint.

51. At illi, excusso pulvere pedum in eos, venerunt Iconium.

52. Discipuli quoque replebantur gaudio et Spiritu sancto.

## CHAPITRE XIV

1. Or il arriva qu'à Iconium ils entrèrent ensemble dans la synagogue des Juifs, et parlèrent de telle sorte, qu'une multitude considérable de Juifs et de Grecs embrassa la foi.

2. Mais les Juifs qui restèrent incroyables soulevèrent et excitèrent à la colère l'esprit des gentils contre les frères.

3. Ils demeurèrent donc longtemps, agissant avec assurance dans le Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce, en permettant que des miracles et des prodiges fussent faits par leurs mains.

4. Cependant la population de la ville se divisa : les uns étaient pour les Juifs, et les autres pour les apôtres.

1. Factum est autem Iconii, ut simul introirent in synagogam Judæorum, et loquerentur, ita ut crederet Judæorum et Græcorum copiosa multitudo.

2. Qui vero increduli fuerunt Judæi, suscitaverunt et ad iracundiam concitaverunt animas gentium aduersus fratres.

3. Multo igitur tempore demorati sunt, fiducialiter agentes in Domino, testimonium perhibente verbo gratiæ suæ, dante signa et prodigia fieri per manus eorum.

4. Divisa est autem multitudo civitatis, et quidam quidem erant cum Judæis, quidam vero cum apostolis.

en tracasseries de divers genres, jusqu'à ce qu'on en vint à une expulsion (*ejecerunt eos*...). — *Illi excusso...* (vers. 51). Les missionnaires réalisèrent ainsi à la lettre une recommandation de Jésus à ses apôtres. Voyez Matth. x, 14 et les notes. — *Iconium*. Cette ville, appelée aujourd'hui Koniah, et qui fut une certaine célébrité à l'époque des croisades, était située à 130 kil. au sud-est d'Antioche de Pisidie. — *Discipuli quoque...* (vers. 52). Malgré le départ de leurs pères dans la foi, les néophytes d'Antioche étaient heureux d'avoir quelque chose à souffrir pour Jésus-Christ. C'est l'Esprit-Saint qui mettait en eux cette joie surnaturelle.

§ II. — *Seconde partie du voyage*. XIV, 1-27.

1<sup>o</sup> Paul et Barnabé à Iconium. XIV, 1-6.

CHAP. XIV. — 1. Introduction : un grand nombre de Juifs et de païens acceptent la foi chrétienne. — *Simul*. La locution grecque *αμα* *το αμα* a plutôt le sens de « simultanément » ; c.-à-d., comme dans les autres villes. Cf. XIII, 5<sup>o</sup> et 14<sup>o</sup>. — *Ita ut crederet*... Ce fait paraît supposer que les apôtres prêchèrent plus d'une fois dans la ville, avant de produire ce magnifique résultat. — Le mot *Græcorum* (*Ἑλλήνων*) désigne des païens d'origine (voyez VI, 1 et les notes; XI, 20<sup>o</sup>, etc.); mais il est possible que ces Grecs fussent prosélytes, puisqu'ils semblent avoir été

convertis, eux aussi, en écoutant les deux apôtres dans la synagogue.

2-6. Les Juifs demeurés incrédules firent naître une nouvelle persécution contre les prédicateurs. — *Qui increduli...* A la lettre : les déobéissants (*ἀπειθεῖς*). Ne pas croire en Jésus, c'était désobéir à la volonté très formelle de Dieu, qui avait accablé son Christ de tant de manières. Cf. Rom. 1, 5; II Cor. x, 14, etc. — *Suscitaverunt et...* Ce fut le même procès qu'à Antioche. Cf. XIII, 40. — *Adversus fratres*. C.-à-d., contre les nouveaux convertis. Cf. I, 12; x, 23; XI, 1, etc. — *Multo... tempore* (vers. 3). Malgré ces dispositions défavorables des habitants, Paul et Barnabé demeurèrent à Iconium aussi longtemps qu'on les y toléra, afin de confirmer les néophytes dans la foi. — *Fiducialiter agentes*. A leur indomptable courage et à leur confiance en Dieu correspondaient les plus abondantes bénédictions du ciel : *testimonium perhibente...* La locution *perhibente...* qui désigne l'évangile, est pleine de prophétie. Avant d'être une parole de salut pour ceux qui le reçoivent (cf. XIII, 30), il est de la part de Dieu une parole de grâce. — Les mots *signa et prodigia*... procèdent de la manière dont se réalisait ce témoignage du Seigneur (cf. II, 43; I, 11, etc.). — *Divisa est...* (vers. 4). Dans le grec, le mot *διγιστή* fait image : la ville fut « divisée » en deux parties, dont l'une était pour les

5. Cum autem factus esset impetus gentilium et Judæorum cum principibus suis, ut contumeliis afficerent, et lapidarent eos,

6. intelligentes confugerunt ad civitates Lycaoniæ Lystram, et Derben, et universam in circuitu regionem, et ibi evangelizantes erant.

7. Et quidam vir Lystris infirmus pedibus sedebat, claudus ex utero matris suæ, qui nunquam ambulaverat.

8. Hic audivit Paulum loquentem. Qui intuitus eum, et videns quia fidem haberet ut salvus fieret,

9. dixit magna voce : Surge super

5. Mais comme il se fit un soulèvement des gentils et des Juifs, avec leurs chefs, pour les accabler d'outrages et les lapider,

6. les apôtres, l'ayant compris, se réfugièrent dans les villes de Lycaonie, à Lystres et à Derbé, et dans tout le pays d'alentour, et là ils annonçaient l'évangile.

7. Or à Lystres se tenait assis un homme perclus des pieds, boiteux dès le sein de sa mère, et qui n'avait jamais marché.

8. Il entendit parler Paul, qui, fixant les yeux sur lui, et voyant qu'il avait la foi qu'il serait guéri,

9. dit d'une voix forte : Lève-toi droit

Juifs, l'autre pour les apôtres. Cf. xvii, 4-5. — *Cum apostolis*. C'est la première fois que ce nom est appliqué par l'auteur des Actes à Paul et à Barnabé. Comp. le vers. 13, et voyez les notes de 1, 2. — *Factus... impetus...* (vers. 5). Ce trait ne désigne pas des voies de fait proprement dites, mais des tendances très hostiles et un état de surexcitation haineuse qui y auraient bientôt conduit (*ut contumeliis...*; d'après le grec: un élan pour les outrager et les lapider). Comp. II Tim. iii, 10-11, où saint Paul fait allusion à cet épisode de sa vie. — *Cum principibus*: les chefs des Juifs ou les magistrats de la cité. — *Intelligentes...* (vers. 6). Les apôtres comprirent que la situation n'était pas tenable, et ils prirent d'eux-mêmes la résolution de s'éloigner: *confugerunt ad...* C'est au séjour de saint Paul à Iconium qu'est rattaché le livre apocryphe « Acta Pauli et Theclæ », où, parmi des

la Cappadoce, au sud par la chaîne du Taurus. C'est un immense plateau, au milieu duquel se dresse le mont Kara-Dagh ou la Montagne Noire (*Atl. géogr.*, pl. xvii). Elle est presque partout impropre à la culture. Ses habitants, qui vivaient très isolés, étaient encore plongés dans leurs antiques superstitions. — *Lystram et Derbeu*. De ces deux villes, la première était à environ 40 kil. au sud d'Iconium, au pied du Kara-Dagh; la seconde était plus à l'est, à environ 75 kil. de Lystres, sur la limite de l'Isaurie et de la Cappadoce. — *Ibi evangelizantes...* L'expression suppose un travail long et incessant de la part des missionnaires.

2° Incident du séjour de saint Paul et de saint Barnabé à Lystres. XIII, 7-19.

7-9. Guérison d'un malade. — *Infirmus...* Dans le grec: impuissant des pieds. C'était donc un paralytique. — *Sedebat*: probablement dans un lieu de passage, pour demander l'aumône. Cf. iii, 1 et ss. — Les détails *claudus ex...*, qui *nunquam...* font ressortir le caractère incurable du mal. — *Hic audivit...* (vers. 8). La leçon ἤκουε, à l'imparfait, est peut-être la meilleure. L'infirmes avait été frappé par la prédication de Paul, qu'il écoutait avec un vif sentiment de foi. — *Qui intuitus* (ἀτενίσταξ; cf. xiii, 9; xxiii, 1, etc.). L'attention de ce malheureux attira celle de l'apôtre, qui, divinement éclairé, vit qu'il mé-



Monnaie de Lystres.

détails évidemment légendaires, il existe peut-être un noyau de vérité historique. Voyez Tertullien, *de Bapt.*, 17; saint Jérôme, *de Vir. ill.*, 7; les *Acta Sanct.* t. VI, p. 550 et ss.; Tischendorf, *Acta apostolor. apocrypha*, p. 40-63; A. Rey, *Étude sur les Acta Pauli et Theclæ*, Paris, 1890, etc. — *Lycaonia*. Cette province, qui ne contenait que fort peu ou pas du tout de Juifs, était située à peu près au centre de l'Asie Mineure, et bornée au nord par la Galatie, à l'ouest par la Phrygie et la Pisidie, à l'est par

rait d'être guéri miraculeusement, et de devenir par là même « un signe » pour toute la population de Lystres. — *Magna voce* (vers. 9): afin d'être entendu par tous ceux qui étaient présents. — *Surge... rectus*. Ordre énergique, aussi bref que celui de saint Pierre dans une circonstance analogue. Cf. iii, 6<sup>b</sup>. D'après quelques manuscrits grecs, Paul aurait aussi prononcé les mots: Je te le dis au nom du Seigneur Jésus-Christ. — *Exiit et...* Traits dramatiques et preuve d'une guérison soudaine. Cf. iii, 8. Sauter sur



sur tes pieds. Il se leva d'un saut, et il marchait.

10. La foule ayant vu ce que Paul avait fait éleva la voix, disant en lycéonien : Des dieux devenus semblables aux hommes sont descendus vers nous.

11. Et ils appelaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole.

12. Même le prêtre de Jupiter, qui était à l'entrée de la ville, amenant des taureaux avec des couronnes devant les portes, voulait, aussi bien que le peuple, offrir un sacrifice.

13. Mais les apôtres, Barnabé et Paul, l'ayant appris, déchirèrent leurs tuniques et s'élançèrent dans la foule, criant

pedes tuos rectus. Et exilivit, et ambulabat.

10. Turbæ autem cum vidissent quod fecerat Paulus, levaverunt vocem suam, lycæonice dicentes : Dii similes facti hominibus descenderunt ad nos.

11. Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum vero Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi.

12. Sacerdos quoque Jovis, qui erat ante civitatem, tauros et coronas ante januas afferens, cum populus volebat sacrificare.

13. Quod ubi audierunt apostoli, Barnabas et Paulus, conscissis tunicis suis, exilierunt in turbas, clamantes,

ses pieds fut pour l'infirme l'affaire d'un instant; l'action de marcher se prolongea : c'est pour marquer ces nuances que les verbes sont à des temps différents.

10-17. Paul et Barnabé sont regardés comme des dieux et ont de la peine à empêcher qu'on ne leur immole un sacrifice. — *Turbæ autem...* Une impression très vive fut naturellement produite sur les nombreux témoins du prodige : *levaverunt...* — *Lycæonice*. C'était leur idiome natal et habituel; saint Paul avait employé la langue grecque, qu'ils comprenaient. On ignore la nature de l'idiome lycéonien et sa parenté avec les langues antiques : quelques philologues le rattachent à ceux qu'on parlait en Lydie ou en Cappadoce. — *Dii similes...* La pensée que leurs dieux pouvaient prendre la forme humaine et descendre sur la terre était très familière aux païens. Dans le miracle qui venait de s'accomplir les Lycéoniens virent donc une preuve évidente que ceux par qui il avait été opéré étaient des dieux. — *Jovem... Mercurium* (verset 11). Zeus et Hermès, comme dit le grec. Les habitants de Lystris avaient à l'entrée de leur ville un temple dédié à Jupiter (comp. le verset 12) : ils songèrent donc tout d'abord à cette divinité. Quant à Mercure, la mythologie faisait de lui un compagnon très assidu de Zeus. De plus, comme on l'a souvent répété à propos de ce passage, c'est en Phrygie, tout près de la Lycéonie, que la légende plaçait précisément l'apparition bienveillante de ces deux personnes divines, et leur réception par Philémon et Baucis (Ovide, *Métam.*, VIII, 611 et ss.). — *Barnabam...* *Paulum vero...* Mercure était le dieu de l'éloquence, et c'est pour cela qu'on crut le reconnaître dans saint Paul, qui était orateur. Saint Barnabé, qui était plus grand de taille et plus distingué dans son extérieur, fut pris pour Jupiter. Une tradition déjà mentionnée dans les *Acta Pauli et Theclæ*, 8, dit que Paul était petit et chauve. — *L'expression dux verbi* fait image. — *Jorts, qui... ante...* (vers. 12). C.-à-d. que Zeus avait un temple en avant de la cité. Le prêtre de ce sanctuaire, averti par la foule que son dieu

venait d'apparaître, accourut en toute hâte, avec tout ce qui était nécessaire pour offrir un sacrifice solennel. — *Taurus et coronas*. Les couronnes étaient destinées parfois aux victorieux, parfois aux adorateurs. Voyez Tertullien, de *Corona*,



Jupiter Olympien.  
(Revers d'une monnaie antique.)

10. — *Ante januas*. Le mot grec *πυλῶνας* désigne le plus souvent un porche, un portique. Cette même expression étant employée plus haut, XII, 13, pour représenter l'entrée d'une maison particulière, d'assez nombreux commentateurs ont conjecturé qu'il représentait ici la porte de la maison alors habitée par les deux apôtres, et dans laquelle ceux-ci se seraient retirés après le miracle : hypothèse qui ne manque pas de vraisemblance. Selon d'autres, il s'agirait plutôt des portes de la ville, ou du portique du temple. — *Causa juralis*. La pluralité dénote une affluence considérable. — *Quod ubi audierunt...* (vers. 13). Les lycéoniens, qui ne comprenaient pas la langue lycéonienne, n'avaient pu tout d'abord se rendre compte de ce qui se passait; c'est pourquoi ils ne protestèrent pas immédiatement. Lorsqu'ils virent les préparatifs du sacrifice, leur indignation monta, et elle se manifesta par des actes et des paroles énergiques. — *Barnabas et Paulus*. Saint Barnabé est nommé le premier, parce qu'on le prenait pour Jupiter. — *Conscissis...* ainsi que

14. et dicentes : Viri, quid hæc facitis? Et nos mortales sumus, similes vobis homines, annuntiantes vobis ab his vanis converti ad Deum vivum, qui fecit cælum, et terram, et mare, et omnia quæ in eis sunt ;

15. qui in præteritis generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas.

16. Et quidem non sine testimonio semetipsum reliquit, benefaciens de cælo, dans pluvias et tempora fructifera, implens cibo et lætitia corda nostra.

14. et disant : Hommes, pourquoi faites-vous cela? Nous aussi nous sommes mortels, des hommes semblables à vous ; et nous vous exhortons à quitter ces choses vaines pour vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre, et la mer, et tout ce qu'ils contiennent ;

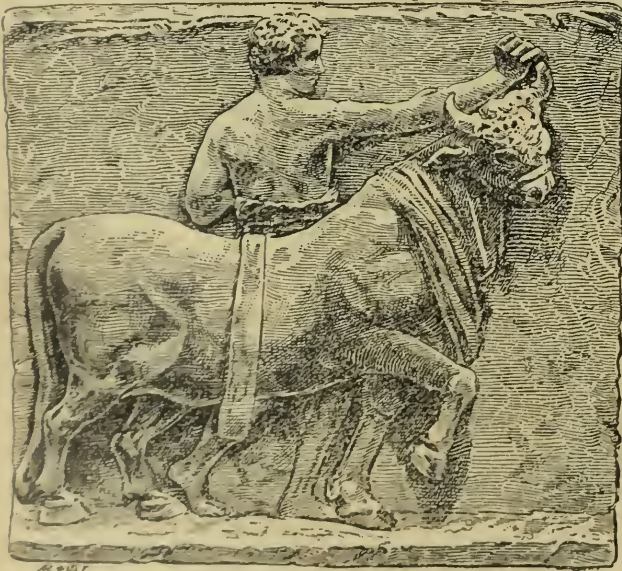
15. qui dans les générations passées a laissé toutes les nations marcher dans leurs propres voies.

16. Mais il ne s'est pas laissé sans témoignage, faisant du bien en dispensant du ciel les pluies et les saisons fertiles, remplissant nos cœurs d'aliments et de joie.

le faisaient les Juifs à la vue d'un acte abominable. Cf. Matth. xxvi, 25, etc. — *Exilierunt...*, clamantes. Les mots grecs ἐξελήθησαν et κράζοντες sont très expressifs. — *Dicentes*. Le petit discours qui suit fut sans nul doute prononcé par saint Paul, le « dux verbi ». Cette improvisation rapide est un véritable chef-d'œuvre d'habileté oratoire. Nous avons entendu l'apôtre parler à des Juifs pour leur révéler

qui le représente dans le grec. Au lieu de *similes* le texte primitif a ὁμοιοπαθεῖς, c.-à-d., ayant les mêmes sentiments, les mêmes passions. — *Annuntiantes* (εὐαγγελιζόμενοι)... *ab his vanis...* Dans l'Ancien Testament, les faux dieux sont souvent appelés des vanités. Comp. aussi I Cor. viii, 4-5. — *Deum vivum*. Par suite, le vrai Dieu unique ; par opposition aux idoles sans vie et multiples du paganisme. — *Qui fecit...* C.-à-d.,

le Créateur tout-puissant, duquel dépendent toutes les créatures. Le ciel, la terre, la mer : les trois grandes sections entre lesquelles se répartissent tous les êtres de l'univers. Cette division était comme classique chez les Juifs, depuis Gen. i, 26. — *Qui in præteritis... dimisit* (εἰάσεν, il a permis ; vers. 15). En effet, jusqu'à l'avènement du Messie, Dieu ne s'était spécialement manifesté qu'à Israël. « Il n'avait pas donné au reste du monde d'autres révélations de lui-même que celles qu'on pouvait lire dans les pages de la nature. » — *Ingrèdi vias...* (grec : marcher par leurs voies). Cette locution générale voile délicatement une foule d'erreurs intellectuelles et de turpitudes morales. Cf. Rom. i, 24 et ss. — *Et quidem* (καίτοι, et pourtant) *non sine...* (vers. 16) : puisque les créatures, pour ceux qui savent les contempler attentivement, démontrent l'existence et les principaux attributs de Dieu. Cette pensée était admise de saint Paul. Cf. xvii, 27 ; Rom. i, 18-20 et ii, 14-15. — *Bene-*



Bœuf destiné à être offert en sacrifice. (D'après une sculpture antique.)

Jésus : brièvement d'après les Écritures (cf. xiii, 16 et ss.) ; nous le voyons maintenant s'adresser à des païens grossiers, pour les amener non pas directement au christianisme, mais au monothéisme, à la connaissance de l'unique vrai Dieu. Chaque trait porte, dans ces quelques lignes vibrantes. — *Quid hæc...?* Exorde ex-abrupto, comme il le fallait dans la circonstance. — *Et nos* (nous aussi, comme vous)... Le mot *mortales* n'a rien

*faciens...* Éloge de la bonté divine. Dans le grec, les mots *de cælo* sont rattachés à *dans pluvias et...* De plus, le texte primitif insère le pronom ὑμῖν, « vobis » (d'après les meilleurs manuscrits) : du ciel vous donnant des pluies... — *Tempora* : καιρούς, les saisons spéciales où mûrissent les fruits. Voyez i, 7 et les notes. — *Implens cibo et...* L'apôtre ne craint pas d'entrer dans ces petits détails, pour mieux



17. En disant ces paroles, c'est à peine s'ils empêchèrent la foule de leur offrir un sacrifice.

18. Cependant quelques Juifs survinrent d'Antioche et d'Iconium, et gagnèrent la foule; et ayant lapidé Paul, ils le traînèrent hors de la ville, pensant qu'il était mort.

19. Mais les disciples l'ayant entouré, il se leva et rentra dans la ville; et le jour suivant, il partit avec Barnabé pour Derbé.

20. Et lorsqu'ils eurent évangélisé cette ville et instruit de nombreuses personnes, ils retournèrent à Lystres, à Iconium et à Antioche,

21. affermissant les âmes des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et leur apprenant que c'est par beaucoup de tribulations qu'il faut que nous entrions dans le royaume de Dieu.

22. Lorsqu'ils eurent établi pour eux des prêtres dans chaque église, après avoir

17. Et hæc dicentes, vix sedaverunt turbas ne sibi immolarent.

18. Supervenerunt autem quidam ab Antiochia et Iconio Judæi, et persuasis turbis, lapidantesque Paulum, traxerunt extra civitatem, existimantes eum mortuum esse.

19. Circumdantibus autem eum discipulis, surgens intravit civitatem, et postera die profectus est cum Barnaba in Derben.

20. Cumque evangelizassent civitati illi, et docuissent multos, reversi sunt Lystram, et Iconium, et Antiochiam,

21. confirmantes animas discipulorum, exhortantesque ut permanerent in fide, et quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.

22. Et cum constituissent illis per singulas ecclesias presbyteros, et orassent

faire ressortir les soins attentifs de la Providence envers les hommes. — *Cordi nostra*. Le grec dit : vos cœurs. — *Hæc dicentes*.. (vers. 17). Nous n'avons, assurément, qu'un simple sommaire du discours prononcé par saint Paul. L'effet désiré fut produit, *sedaverunt*..., mais non sans difficulté (*vix, μόλις*).

18-19. Les Juifs renouèrent pour la troisième fois leurs procédés injurieux contre les deux apôtres, qui sont obligés de quitter Lystres. — *Supervenerunt*... Le fanatisme de ces misérables ne leur laissait pas de repos, et ils voulaient détruire à tout prix les fruits du ministère de Paul et de Barnabé dans toute la région. Il dut se passer un certain temps entre les événements racontés dans les vers. 17 et 18, puisque, d'après le vers. 19, les apôtres avaient opéré à Lystres un certain nombre de conversions. — *Persuasis turbis*. Il est malheureusement trop aisé d'égarer une foule, et de lui faire brûler aujourd'hui ce qu'elle adorait hier. Il est possible que ces Juifs aient fait croire aux Lystriens que le miracle avait été opéré grâce à l'intercession des esprits mauvais, auxquels les païens croyaient aussi. — *Lapidantesque*... Saint Paul fait allusion à ce fait, lorsqu'il dit, II Cor. II, 25 : J'ai été lapidé une fois. Cf. II Tim. III, 11. — *Traxerunt extra*... D'ordinaire, chez les anciens, les exécutions capitales avaient lieu en dehors des villes, comme chez les Juifs (voyez VII, 58 et les notes); le cas présent fait exception, parce que Paul avait été saisi soudain, dans l'intérieur de Lystres, et frappé sans forme de procès. — *Circumdantibus*... (vers. 19). Sans penser à leur propre péril, les disciples s'approchèrent avec émotion de ce qu'ils croyaient être le cadavre de leur maître bien-aimé; à leur grande joie ils s'aperçurent que l'apôtre vivait encore. — *Sur-*

*gens*. Le fait paraît si surprenant, que divers interprètes (même protestants) ont suggéré la pensée d'une guérison miraculeuse. — *Intravit civitatem* : où on le dissimula dans la maison de quelque chrétien. — *Cum Barnaba*. La rage des Juifs ne s'était pas allumée contre celui-ci; c'est à Paul, dont la parole produisait tant de conversions, qu'on en voulait particulièrement. — *In Derben*. Voyez les notes du vers. 6. Cette ville fut la limite extrême du premier voyage apostolique de saint Paul.

3° Paul et Barnabé reviennent sur leurs pas, organisant les Églises qu'ils avaient fondées, et rentrent à Antioche de Syrie. XIV, 20-27.

20-25. Le retour des missionnaires. — *Cumque evangelizassent*... Tout ce que nous savons de leur séjour à Derbé consiste dans ce détail et dans le suivant, *docuissent*... Plus intéressant dans le grec : *μαθητεύσαντες*..., ayant fait de nombreux disciples. La mission fut donc couronnée de succès. — *Reversi sunt*... : en suivant dans l'ordre inverse leur itinéraire précédent (*Lystram, et... et* ; voyez l'Atl. géogr., pl. XVII). *Antiochiam* représente ici la capitale de la Syrie. La persécution qui avait surgi presque partout sous les pas des missionnaires leur démontrait la nécessité de fortifier les néophytes dans leurs bons sentiments, et de les préparer, au besoin, aux périls et aux souffrances de l'avenir (*confirmantes*..., vers. 21). C'est pour cela qu'ils ne rentrèrent pas directement en Syrie par la route la plus courte, c. à d. par la Cilicie. — *Quantum per multos*... Cf. Rom. VIII, 17; I Thess. III, 3-4. Jésus-Christ lui-même avait dû « souffrir et entrer ainsi dans sa gloire » (Luc. XXIV, 26), et il faut que ses disciples lui ressemblent. — *Nos intrare*... La langue derbeuse, tout à coup direct, comme en d'autres passages

cum jejunationibus, commendaverunt eos Domino, in quem crediderunt.

23. Transeuntesque Pisidiam, venerunt in Phamphyliam.

24. Et loquentes verbum Domini in Pergé, descenderunt in Attaliam;

25. et inde navigaverunt Antiochiam, unde erant traditi gratiæ Dei in opus quod compleverunt.

26. Cum autem venissent et congregassent ecclesiam, retulerunt quanta fecisset Deus cum illis, et quia aperuisset gentibus ostium fidei.

27. Morati sunt autem tempus non modicum cum discipulis.

prié et jeûné, ils les recommandèrent au Seigneur, auquel ils avaient cru.

23. Traversant ensuite la Pisidie, ils vinrent en Pamphylie.

24. Et après avoir annoncé la parole du Seigneur à Pergé, ils descendirent à Attalie;

25. de là ils firent voile pour Antioche, d'où ils avaient été confiés à la grâce de Dieu, pour l'œuvre qu'ils avaient accomplie.

26. Quand ils furent arrivés, ils rassemblèrent l'église, et racontèrent les grandes choses que Dieu avait faites avec eux, et comment ils avaient ouvert aux gentils la porte de la foi.

27. Et ils demeurèrent assez longtemps avec les disciples.

## CHAPITRE XV

1. Et quidam descendentes de Judæa, docebant fratres : Quia nisi circumcida-

1. Or quelques-uns, venus de Judée, enseignaient ainsi les frères : Si vous

(cf. I, 4, etc.); de là l'emploi de la première personne du pluriel, l'apôtre se confondant avec ses auditeurs. — *Cum constituissent...* (verset 22). Ce fut là une autre occupation très importante de Paul et de Barnabé, durant cette seconde visite à leurs néophytes : ils organisaient les églises récemment et rapidement fondées, en leur donnant des chefs (*presbyteros* est calqué ici sur *πρεσβυτέρους*) pour les diriger et les administrer. Sur le sens exact du mot *πρεσβυτέρος*, voyez les notes de XI, 50. — *Et orasent eum...* La Vulgate traduit imparfaitement le grec, qui, au lieu de la prière, mentionne une imposition des mains, *χειροτονίσαντες*. C'est donc, ici encore (voyez XIII, 3 et les notes) une ordination proprement dite qui est signalée par le narrateur. — *Commendaverunt eos...* : le Seigneur étant seul capable de donner à ces nouveaux ministres les grâces, les lumières et la force nécessaires. Cf. XX, 32, etc. — *Loquentes... in Pergé* (vers. 24). Ils ne paraissent pas avoir prêché dans cette ville à leur premier passage. Cf. XIII, 14. — *Attaliam*. Aujourd'hui Attalla, port important qui est situé à une journée de marche de Pergé, à l'embouchure du Catarrhactes. — *Inde... Antiochiam* (vers. 25) : sans passer par l'île de Chypre. — *Unde erant traditi*. C.-à-d., recommandés à la grâce et à la bonté de Dieu. Voyez les vers. 22<sup>b</sup> et XIII, 3<sup>b</sup>. C'est une expression pleine de foi. — *In opus quod...* Il y a un éloge tacite et très délicat dans ces mots : Paul et Barnabé avaient, en effet, admirablement accompli leur tâche si ardue.

26-27. Ils rendent compte de leurs travaux à l'assemblée des fidèles. — *Quanta* (*ὅσα*, tout ce que)... *Deus cum...* Autre expression toute chrétienne. Livrés à eux-mêmes, les deux apôtres n'auraient presque rien pu faire, malgré leur zèle intelligent et courageux ; mais Dieu les avait employés avec fruit comme d'excellents ouvriers. — *Aperuisset... ostium...* Cette locution n'est pas moins significative que les précédentes. Saint Paul la cite à diverses reprises (cf. I Cor. XVI, 9 ; II Cor. XI, 12 ; Col. IV, 3). La porte du salut venait de s'ouvrir au grand large pour de nombreux païens, qui avaient embrassé le christianisme, et elle ne consistait plus dans la circoncision, mais dans la foi. — *Morati sunt...* (vers. 27). Conclusion de tout ce récit. On ne saurait déterminer même approximativement l'intervalle désigné par les mots *tempus non modicum*. Quelques interprètes le réduisent à quelques mois ; d'autres l'étendent à plusieurs années, ce qui est peut-être plus probable.

§ III. — *Le concile de Jérusalem*. XIV, 1-35.

Il eut pour raison d'être une très grave controverse, qui fut pour l'Église primitive une cause de grands périls, et pour saint Paul, durant le reste de sa vie, l'occasion de luttes, de souffrances et de persécutions nombreuses. Pour les Juifs de naissance, il était extrêmement difficile, même après leur conversion au christianisme, de renoncer à l'idée de leur supériorité sur les païens, ceux-ci fussent-ils également devenus chrétiens ; de croire que le ju-



n'êtes pas circoncis selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés.

2. Une contestation très vive s'étant élevée entre Paul et Barnabé et eux, il fut résolu que Paul et Barnabé, et quelques-uns des autres, monteraient auprès des apôtres et des prêtres à Jérusalem, pour *traiter* cette question.

3. Eux donc, après avoir été accom-

pléti secundum morem Moysi, non potestis salvari.

2. Facta ergo seditione non minima Paulo et Barnabæ adversus illos, statuerunt ut ascenderent Paulus et Barnabas, et quidam alii ex aliis, ad apostolos et presbyteros in Jerusalem, super hac questione.

3. Illi ergo deducti ab ecclesia, per-

daïsme et le paganisme pouvaient s'unir intimement, de manière à disparaître dans la religion nouvelle; d'admettre que la circoncision avait cessé d'être obligatoire pour le salut. Cette difficulté existait plus grande encore pour ceux des Juifs convertis qui avaient fait partie de la secte pharisaïque et qui, par là même, attachaient une plus grande valeur aux pratiques légales. « Le principe de l'égalité chrétienne trouvait en eux d'irréconciliables adversaires; ils n'eussent voulu rien moins que faire du christianisme un complément du judaïsme... Cette question, il ne faut pas s'y méprendre, était au fond celle même de l'existence de la religion de Jésus. Il s'agissait de savoir si la justification était attachée aux observances de la loi juive, ou à la vertu du sang de Jésus-Christ. » En effet, si l'Église avait alors adopté l'opinion des Judaïsants (on nomme ainsi, d'après saint Paul, ceux qui adoptaient ces fausses idées; cf. Gal. II, 14), c'en était fait de sa catholicité; elle aurait éternisé le particularisme, qui avait été le caractère de la religion juive. La question était donc vraiment vitale. — Il existe dans l'épître aux Galates, II, 1-10 (voyez le commentaire), une autre narration du concile de Jérusalem, provenant de saint Paul lui-même. On a prétendu, dans le camp rationaliste, que les deux récits sont en divergence sur plusieurs points. En réalité ils s'harmonisent fort bien ensemble, et s'ils diffèrent l'un de l'autre çà et là, cela tient en premier lieu à ce qu'ils ne fournissent pas tous deux absolument les mêmes détails; en second lieu, à ce qu'ils n'ont pas un but identique (celui de saint Luc est avant tout historique et rapporte les faits tels qu'ils s'étaient passés publiquement; celui de saint Paul est personnel, apologétique, et signale des circonstances plus intimes). — Sur ce chapitre important, voyez Schenz, *Das erste allgemeine Konzil von Jerusalem*, Ratisbonne, 1869; K. Schmidt, *de Apostolor. decretis sententia et consilio*, Erlangen, 1874; J. Thomas, *l'Église et les Judaïsants à l'âge apostolique; la réunion de Jérusalem*, dans la *Rev. des quest. historiq.*, Paris, 1888, t. II, pp. 400-461; le commentaire de Felten, h. l.

1<sup>o</sup> Controverse au sujet des observances mosaïques. XV, 1-5.

CHAP. XV. — 1-3. Son occasion; Paul et Barnabé partent pour Jérusalem, afin de la faire trancher par le collège apostolique. — *Quidam*. Ils avaient appartenu au pharisaïsme avant de recevoir le baptême. Comp. le vers. 5. — *Descendentis de...* Les agitateurs avaient par

là même plus d'autorité aux yeux des chrétiens d'Antioche; ils semblaient apporter les lois et les ordres de l'Église mère. — *Docebant* (l'imparfait de la durée). Peut-être, comme on l'a supposé, leurs menées avaient-elles commencé pendant l'absence prolongée de Paul et de son ami. Quoi qu'il en soit, le lieu était bien choisi pour provoquer la crise, puisque l'Église d'Antioche se composait tout à la fois de Juifs convertis et de païens convertis. Cf. XI, 20-21, 24-26. — *Nisi circumcidamini...* C'était le thème répété à satiété par les Judaïsants. Pour les Juifs, la circoncision était un rite essentiel, et le signe de l'alliance avec Jehovah. Voyez VII, 8 et les notes; Joan. VII, 22, etc. Sur leurs lèvres, l'épithète d'incircuoncis constituait le dernier des outrages (cf. XI, 3; I Reg. XVII, 26, etc.). — *Secundum morem...* Sur cette locution, voyez VI, 14 et le commentaire. Elle désigne ici une obligation absolue, et non pas une simple coutume, comme l'indiquent les mots suivants, *non potestis...* D'après ces socialistes fanatiques, la foi en Jésus-Christ, l'application des mérites de sa passion et de sa mort auraient donc été insuffisants pour procurer le salut. — *Facta ergo...* (vers. 2). La petite description de saint Luc montre à quel point l'agitation fut vive. Le grec a deux expressions distinctes, correspondant à *seditione*: στάσις et συζητήσις; elles sont à peu près synonymes (une discussion et une discussion). — *Paulo et Barnabæ*. Les deux apôtres se mirent naturellement à la tête du parti opposé aux Judaïsants, et ils défendirent avec énergie la cause chrétienne. — *Statuerunt*: à savoir, les chefs de l'Église d'Antioche, qui, voyant que les Judaïsants ne voulaient pas céder, déclarèrent de faire trancher la question par saint Pierre et ses collaborateurs de Jérusalem. Ils nommèrent des délégués, parmi lesquels Paul et Barnabé étaient les premiers et les plus éminents. Gal. II, 12, saint Paul signale un autre motif, tout latin, de son départ pour Jérusalem à cette occasion: l'Esprit-Saint lui avait révélé qu'il devait faire ce voyage. — *Et...* Les mots *ex aliis* sont une corruption pour *ex illis*, comme on le voit par le texte grec. À prendre la Vulgate telle qu'elle est, ce passage signifierait qu'on nomma aussi quelques députés parmi « les autres », c. à d., les Judaïsants, afin que les deux partis fussent représentés. — *Ad apostolos*. La suite de la narration nous apprend que saint Pierre, saint Jean (cf. Gal. II, 9) et saint Jacques le Mineur étaient alors seuls à Jérusalem. — *Et presbyteros*: les

transibant Phœnicen, et Samariam, narrantes conversionem gentium; et faciebant gaudium magnum omnibus fratribus.

4. Cum autem venissent Jerosolymam, suscepti sunt ab ecclesia, et ab apostolis et senioribus, annuntiantes quanta Deus fecisset cum illis.

5. Surrexerunt autem quidam de hæresi pharisæorum qui crediderunt, dicentes: Quia oportet circumcidi eos, præcipere quoque servare legem Moysi.

6. Conveneruntque apostoli et seniores videre de verbo hoc.

pagnés par l'église, traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des gentils, et ils causaient une grande joie à tous les frères.

4. Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'église, par les apôtres et par les anciens, et ils annoncèrent quelles grandes choses Dieu avait faites avec eux.

5. Mais quelques-uns de la secte des pharisiens, devenus croyants, se levèrent, disant: Il faut circoncire les *gentils*, et leur ordonner d'observer la loi de Moïse.

6. Alors les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner cette affaire.

prêtres-évêques, comme il a été dit plus haut (notes de xi, 30; cf. xiv, 22<sup>a</sup>). — *Deducti ab ecclesia* (vers. 3). C.-à-d. que de nombreux chrétiens d'Antioche, pour faire honneur aux délégués, les accompagnèrent officiellement jusqu'à une certaine distance. Ils manifestaient aussi par là l'importance qu'ils attachaient à la démarche accomplie au nom de tous. — *Pertransibant...* Le voyage n'eut donc pas lieu par mer, puisque les délégués longèrent la côte de Phénicie et traversèrent ensuite la Samarie (*Att. géogr.*, pl. x, xvii). — *Narrantes* (le grec ἐκδηγγόμενοι suppose un récit très détaillé) *conversionem...* Cette narration des merveilles opérées en Asie Mineure par l'intermédiaire de Paul et de Barnabé provoquait une grande joie dans toutes les églises (*faciebant gaudium...*). Preuve que les Judaïsants n'étaient pas très nombreux; mais ils étaient hardis, opiniâtres, et ils avaient déjà fait beaucoup de bruit.

4-5. Réception faite aux délégués par l'Église de Jérusalem. — *Suscepti sunt*: d'une manière

sion que plus haut, xiv, 26<sup>b</sup>. Au vers. 12 nous lisons la nuance « per eos », au lieu de *cum illis*. — *Surrexerunt autem...* (vers. 5). C'était devant toute l'Église de Jérusalem que cela se passait. Les Judaïsants rompirent bientôt le charme, en faisant entendre de violentes protestations, qui reproduisaient la doctrine prêchée à Antioche: *Oportet circumcidi...* C'était catégorique (comp. le vers. 1<sup>b</sup>). Bien plus, *præcipere quoque...*, et en cela les perturbateurs étaient logiques, puisqu'en recevant la circoncision on s'affiliait totalement au judaïsme et à ses observances. — *De hæresi*. C.-à-d., du parti. Voyez v, 17 et le commentaire. — *Pharisæorum*. Saint Luc n'avait pas dit encore que le christianisme avait fait des recrues parmi les pharisiens. La conversion de quelques-uns d'entre eux n'est pas plus étonnante que celle des prêtres. Cf. vi, 7. Malheureusement plusieurs avaient gardé quelque chose de l'étroitesse et des préjugés pharisaïques, même après être devenus chrétiens. — Le pronom *eos* désigne les chrétiens d'origine païenne.

2<sup>o</sup> Les apôtres et les autres chefs de l'Église, réunis en concile, délibèrent sur le point en question. XV, 6-21.

6-11. Les débats préliminaires et le discours de saint Pierre. C'est le premier de tous les conciles qui s'ouvre en ce moment; il sera à tout jamais le modèle des conciles généraux qui se tiendront dans l'Église. Nous y voyons saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, présidant l'assemblée, les apôtres siégeant après lui avec voix délibérative, les prêtres-évêques au-dessous d'eux avec simple voix consultative. Les délibérations et le décret final ont lieu de la part des Pères du concile avec la certitude parfaite d'être assistés de l'Esprit-Saint; enfin leur décision est promulguée sous la forme d'une loi ecclésiastique, qui oblige tous les membres de l'Église. — *Conveneruntque...* L'expression montre que les apôtres et les *seniores* (οἱ πρεσβύτεροι, comme aux vers. 2<sup>b</sup> et 4<sup>b</sup>) prirent seuls une part officielle aux débats. Saint Paul raconte, Gal. ii, 2, qu'il eut préalablement avec les apôtres des conférences particulières, dans lesquelles il



Ancien chapiteau, à Jérusalem.

solennelle et très honorable (μεγάλως, « grandement », ajoutent quelques rares manuscrits grecs), comme il résulte des mots *ab ecclesia*, et *ab...* Le mot latin *senioribus* représente ici le grec πρεσβύτεροι (cf. vers. 2<sup>b</sup>). Il en est de même au vers. 6. — *Quanta Deus...* La même expres-



7. Comme il y avait une grande discussion, Pierre, se levant, leur dit : Mes frères, vous savez que depuis longtemps Dieu m'a choisi parmi nous, afin que les gentils entendissent par ma bouche la parole de l'évangile, et qu'ils crussent.

8. Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, leur donnant l'Esprit-Saint aussi bien qu'à nous ;

9. et il n'a pas fait de différence entre nous et eux, purifiant leurs cœurs par la foi.

10. Maintenant, pourquoi tentez-vous donc Dieu, en voulant imposer sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ?

11. Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus-Christ que nous croyons être sauvés, de même qu'eux.

12. Alors toute la multitude se tut ; et ils écoutaient Barnabé et Paul, qui ra-

7. Cum autem magna conquisitio fieret, surgens Petrus dixit ad eos : Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit, per os meum audire gentes verbum evangelii, et credere.

8. Et qui novit corda Deus, testimonium perhibuit, dans illis Spiritum sanctum, sicut et nobis ;

9. et nihil discrevit inter nos et illos, fide purificans corda eorum.

10. Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervicibus discipulorum, quod neque patres nostri neque nos portare potuimus ?

11. Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum et illi.

12. Tacuit autem omnis multitudo ; et audiebant Barnabam et Paulum, nar-

le r exposa sa ligne de conduite. — *Magna conquisitio*. Dans le grec : συζήτησις (ou ζήτησις). Comp. le vers. 2<sup>a</sup>. La discussion fut très vive, comme à Antioche ; car les partisans de la circoncision mirent un grand acharnement à réclamer la nécessité de ce rite. — *Surgens Petrus, dixit*. Il agit et parle « avec toute l'autorité de sa charge » éminente. Son discours, dont nous n'avons qu'une simple esquisse, a pour but d'attester de la façon la plus énergique la liberté des chrétiens d'origine païenne, relativement à la circoncision et à la loi. Il se divise en deux parties, dont la première, vers. 7<sup>b</sup>-9, démontre par l'expérience et par le témoignage de Dieu lui-même la liberté en question, tandis que la seconde, vers. 10-11, affirme que cette liberté est seule compatible avec la foi en Jésus-Christ. Nous retrouvons donc ici, comme dans la plupart des discours du prince des apôtres, une partie théorique et une partie pratique. C'est la dernière fois que Pierre apparaît dans le livre des Actes. — *Viri fratres...* Il va leur dire d'abord que le point en litige avait été décidé depuis longtemps par Dieu lui-même. — *Vos scitis...* Allusion à la conversion du centurion Cornelie (x, 1 et ss.), qui avait eu lieu au moins dix ans auparavant. — La locution *ab antiquis diebus* est évidemment hyperbolique en cet endroit. — *In vobis*. D'importants manuscrits grecs ont ἐν ὑμῖν, parmi nous, et telle est peut-être la meilleure leçon. — *Per os meum...* Saint Pierre avait joué un rôle prépondérant dans cet épisode. — *Et qui novit...* (vers. 8). Comp. i, 21, où le prince des apôtres a déjà employé cette même expression. En répandant son Esprit-Saint sur les païens convertis, ainsi bien que sur les chrétiens issus du judaïsme, le Dieu qui connaît même les choses les plus cachées avait manifesté qu'il n'établissait aucune différence entre les uns et

les autres (*nihil discrevit...*, vers. 9), et qu'il n'exigeait des païens que la foi en Jésus-Christ (*fide purificans...*). — *Nunc ergo* (vers. 10). Transition à la deuxième partie du discours. Dieu ayant attesté d'une manière si évidente que les Gentils pouvaient devenir chrétiens sans s'astreindre aux observances moïsaïques, Pierre vote qu'il faut laisser les choses dans le statu quo, et il motive sa décision par de nouvelles preuves. — *Quid tentatis...* C.-à-d. : Pourquoi provoquez-vous ainsi le Seigneur ? Voyez v, 3 et les notes. — *Imponere jugum*. Saint Paul emploie la même métaphore dans l'épître aux Galates, v, 1, pour désigner la loi du Sinai. Avec ses préceptes multiples, que la tradition pharisaïque avait encore multipliés à l'exces, elle était réellement un joug pesant, insupportable. Cf. Matth. xxiii, 4. Aussi les Juifs ne l'avaient-ils jamais parfaitement observée. Cf. vii, 63 ; Joan. vii, 19, etc. — *Sed per gratiam...* (vers. 11) : et point par la seule obéissance à la loi. Le pronom *illi* représente les païens convertis. D'où il suit que saint Pierre ne regardait plus la loi moïsaïque comme obligatoire pour les Juifs-devenus chrétiens, et à plus forte raison pour les autres.

12. In praesentia prolatus per se discursus ; Paul et Barnabé exposent à l'assemblée ce que Dieu avait opéré par leur ministère dans le monde païen. — *Tacuit*. Expression solennelle. Elle est en réalité l'autorité suprême de Pierre, et les sentiments de respect, d'obéissance que tous avaient pour lui. Chacun se rendit humblement à ses raisons. Les mots *omnis multitudo* indiquent que la réunion était publique. — *Audiebant...* L'imparfait dénote une attention qui ne se laissa pas, malgré la longueur du récit. — *Barnabam et Paulum*. Dans ce passage et au vers. 21, Barnabé est de nouveau nommé le premier (cf. xi, 30 ; xiii, 1, vers 1, sans doute à cause des relations intimes qu'il avait avec saint-

rantes quanta Deus fecisset signa et prodigia in gentibus per eos.

13. Et postquam tacuerunt, respondit Jacobus, dicens : Viri fratres, audite me.

14. Simon narravit quemadmodum primum Deus visitavit sumere ex gentibus populum nomini suo.

15. Et huic concordant verba prophetarum, sicut scriptum est :

16. Post hæc revertar, et reædificabo tabernaculum David, quod decidit ; et diruta ejus reædificabo, et erigam illud ;

17. ut requirant ceteri hominum Dominum, et omnes gentes, super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc.

18. Notum a sæculo est Domino opus suum.

contaient quels grands miracles et prodiges Dieu avait faits par eux parmi les gentils.

13. Après qu'ils se furent tus, Jacques prit la parole, et dit : Mes frères, écoutez-moi.

14. Simon a raconté comment Dieu, pour la première fois, a visité les gentils, afin de choisir parmi eux un peuple consacré à son nom.

15. Et avec cela concordent les paroles des prophètes, ainsi qu'il est écrit :

16. Après ces choses je reviendrai, et je rebâtirai la tente de David, qui est tombée ; je réparerai ses ruines, et je la relèverai ;

17. afin que le reste des hommes, et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué, cherchent le Seigneur, dit le Seigneur qui fait ces choses.

18. Le Seigneur connaît son œuvre de toute éternité.

fois avec l'Église de Jérusalem. Cf. ix, 27 ; xi, 22. — *Quanta* (ὄσα, comme au vers. 4<sup>b</sup>)... *signa*. Par ces nombreux prodiges, le Seigneur attestait la complaisance qu'il prenait dans la conversion des Gentils, alors même que ceux-ci n'adoptaient pas les pratiques légales. Paul et Barnabé signalaient donc ce fait comme une confirmation admirable de la doctrine enseignée par saint Pierre.

13-21. Saint Jacques résume les débats et propose une solution pratique. — *Respondit*. Dans le sens de prendre la parole, d'après l'hébraïsme bien connu. — *Jacobus*. L'apôtre saint Jacques le Mineur, qui était alors spécialement à la tête de l'Église de Jérusalem. Cf. xii, 17. Il jouissait d'une grande autorité auprès des Juifs devenus chrétiens, parce que tous savaient qu'il était demeuré observateur fidèle de la loi. Ce dernier trait ne donne que plus d'importance à son discours, dans lequel il émet ces quatre pensées : vers. 14, comme Pierre l'a montré, Dieu a choisi parmi les païens des membres pour son Église ; vers. 15-18, les prophètes avaient prédit depuis longtemps qu'il en serait ainsi ; vers. 19, il faut donc laisser en paix les chrétiens de la gentilité en ce qui concerne la loi juive ; vers. 20-21, néanmoins, pour faciliter les relations entre eux et les Juifs convertis, il convient de leur demander quelques concessions. Ces choses sont dites avec autant de sagesse que de simplicité. — *Simon* (vers. 14). Le grec a ici la forme hébraïque de ce nom (Συμεών, Siméon), que saint Jacques dut employer dans la circonstance. — *Narravit quemadmodum...* Telle avait été la première partie du discours de saint Pierre. Cf. vers. 7<sup>b</sup>-9. — *Primum* : pour la première fois. La conversion de Cornélie et de ses amis avait été le premier appel proprement dit des Gentils à la foi chrétienne. — *Visitavit*

*sumere...* est une locution tout hébraïque. Cf. Luc. i, 68, 78 ; vii, 16, etc. — *Populum nomini...* C.-à-d., un peuple qui lui appartient. Jusqu'alors les Juifs seuls avaient formé la nation théocratique. — *Et huic* (vers. 15). Ce pronom est au neutre, et désigne l'action divine qui vient d'être décrite. Cette conduite du Seigneur envers les païens était en parfaite harmonie avec les anciens oracles, qui l'avaient depuis longtemps annoncée : *concordant verba...* Parmi les nombreuses prophéties relatives à la conversion des païens, saint Jacques en emprunte une au livre d'Amos, ix, 11-12 (voyez le commentaire), qu'il cite assez exactement d'après les LXX, et qui annonce, en effet, qu'un jour devait venir où les Gentils ne formeraient qu'un seul et même peuple de Dieu avec les Juifs. — *Post hæc* (vers. 16). C.-à-d., au temps du Messie. D'après l'hébreu et les LXX : en ce jour-là. — *Tabernaculum...* fait image et représente le misérable état auquel la théocratie serait réduite, lorsque Dieu la rétablirait par son Christ. — *Ut requirant...* (vers. 17). C'est ici la parole la plus importante de l'oracle. Par *ceteri hominum* il faut entendre tous ceux qui n'appartenaient point à Israël. Au lieu de ces mots, il y a dans Amos : le reste d'Édom (*s'erit 'Édôm*). Les LXX auront dû lire : *s'erit 'adâm*, le reste des hommes. Mais la pensée est la même dans l'hébreu, avec une gradation : les Iduméens étaient les ennemis acharnés du vrai Dieu et de son peuple ; leur conversion n'en attestera que mieux la miséricorde divine. — *Super quas invocatum...* C.-à-d. (les nations) qui sont appelées de mon nom, qui portent mon nom ; par conséquent, qui m'appartiennent. — *Dicit...*, *faciens...* Ces mots soulignent la promesse. Celui qui avait révélé cet oracle se chargeait aussi de le réaliser. Il en est de même des suivants,



19. C'est pourquoi je juge qu'il ne faut pas inquiéter ceux d'entre les gentils qui se convertissent à Dieu,

20. mais leur écrire de s'abstenir des souillures des idoles, de la fornication, des chairs étouffées, et du sang.

21. Car Moïse, depuis les temps anciens, a dans chaque ville des hommes qui le prêchent dans les synagogues, où on le lit tous les jours de sabbat.

19. Propter quod ego iudicio non inquietari eos, qui ex gentibus convertuntur ad Deum,

20. sed scribere ad eos ut abstineant se a contaminationibus simulacrorum, et fornicatione, et suffocatis, et sanguine.

21. Moyses enim a temporibus antiquis habet in singulis civitatibus qui eum prædicent in synagogis, ubi per omne sabbatum legitur.

ajoutés par saint Jacques : *Notum a sæculo...* (vers. 18). La promesse était merveilleuse; mais Dieu savait de toute éternité ce qu'il voulait faire au sujet des païens. Le grec emploie le pluriel tout du long de la phrase: Toutes ses œuvres sont connues à Dieu depuis l'éternité. Quelques anciens manuscrits ont simplement les mots  $\gamma\omega\sigma\tau\alpha\ \alpha\pi'\ \alpha\iota\omega\nu\omicron\varsigma$ , « nota a sæculo », rattachés au pronom « hæc » du vers. 17: (Dit le Seigneur, qui fait ces choses) connues depuis l'éternité. — *Propter quod...* (vers. 19). C.-à-d.: puisqu'il a été prédit que les païens eux-mêmes doivent faire partie du royaume du Messie. Saint Jacques passe maintenant à ses conclusions pratiques. — *Non inquietari*. Le verbe  $\pi\alpha\rho\epsilon\nu\omicron\chi\lambda\epsilon\iota\nu$ , qui n'apparaît qu'en cet endroit du Nouveau Testament, signifie: empêcher quelqu'un de passer, en mettant des obstacles sur son chemin; puis, d'une manière générale: causer de l'ennui, gêner. — *Qui convertuntur...*: en croyant à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. xi, 20; xiv, 15; xxvi, 20, etc. — *Ut abstineant...* (vers. 20). Quatre points spéciaux sont signalés. D'abord *a contaminationibus...* (le mot grec  $\alpha\lambda\iota\sigma\gamma\mu\alpha\tau\omega\nu$  est inconnu des classiques; mais il est employé par les LXX); c.-à-d., comme l'exprime plus clairement le vers. 20, s'abstenir des viandes immolées aux idoles. Voyez I Cor. viii, 1-10, et x, 19. La locution est tout hébraïque. Les faux dieux et tout ce qui touchait à leur culte étaient regardés par les Juifs comme des choses impures, dont le contact contaminait. Les viandes en question étaient souvent mises en vente sur le marché, et beaucoup de chrétiens d'origine païenne croyaient pouvoir les acheter. Saint Jacques leur demande de s'en priver, pour ne pas blesser les sentiments de leurs frères d'origine juive; ce qui était légitime, puisque le but du concile était précisément de calmer ceux des Juifs convertis qui s'étaient laissés surexciter. — *Et fornicatione*. C'était la seconde interdiction. Quelqu'elle fût exigée par la loi morale, il n'était pas inutile d'insister sur ce point, car les païens se livraient généralement, et jusque dans leur culte, à toutes sortes de turpitudes; même après leur conversion au christianisme, il était à craindre qu'ils ne fussent portés à un certain relâchement en ce qui concernait la chasteté. Saint Paul insiste également là-dessus; cf. I Cor. v, 1; vi, 12-20, etc. C'est à tort que divers commentateurs ont restreint le sens du mot fornication aux unions incestueuses. — *Suffocatis*. Cette troisième inter-

diction concernait la chair des animaux étouffés (étranglés, dit le texte grec). Elle n'était pas directement formulée par la loi mosaïque; mais elle l'était d'une manière indirecte, dès là qu'il était défendu aux Juifs de se nourrir de sang (cf. Lev. iii, 17; vii, 26; xvii, 10, etc.). C'était là, d'ailleurs, un précepte divin qui remontait jusqu'à Noé (cf. Gen. ix, 4). — *Et sanguine*. La note qui précède a expliqué cette quatrième et dernière interdiction. Se nourrir du sang des animaux est encore « une abomination aujourd'hui pour tout Juif qui suit strictement sa religion ». — *Moyse enim...* (vers. 21). En terminant, saint Jacques indique le motif pour lequel il désirait qu'on imposât ces restrictions aux païens convertis. Toutefois, les exégètes ne sont pas d'accord sur le sens de ces deux lignes, qui sont un peu obscures. Nous nous bornerons à signaler les trois interprétations qui nous paraissent les meilleures. 1° Ces quatre choses seront interdites aux païens convertis; quant aux Juifs devenus chrétiens, ils savent déjà, par la lecture qui leur est faite de la loi, qu'elles ne leur sont pas permises (saint Jean Chrysost., etc.). 2° Moïse ayant prescrit ces choses pour les Juifs, ceux-ci, qui connaissaient parfaitement ce fait



Volume contenant une partie de la Bible.

puisque'ils entendaient souvent lire la loi, seraient froissés et peints, si leurs frères païens ne s'en abstenaient pas comme eux. 3° La loi était lue fréquemment dans les synagogues juives, les païens eux-mêmes doivent certainement reconnaître ses prescriptions principales, et s'en abstenir.

22. Tunc placuit apostolis, et senioribus, cum omni ecclesia, eligere viros ex eis, et mittere Antiochiam cum Paulo et Barnaba: Judam, qui cognominabatur Barsabas, et Silam, viros primos in fratribus;

23. scribentes per manus eorum: Apostoli et seniores fratres, his qui sunt Antiochiæ, et Syriæ, et Ciliciæ, fratribus ex gentibus, salutem.

24. Quoniam audivimus quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus,

22. Alors il plut aux apôtres et aux anciens, ainsi qu'à toute l'église, de choisir quelques-uns d'entre eux, et de les envoyer à Antioche, avec Paul et Barnabé: Judas, surnommé Barsabas, et Silas, hommes éminents parmi les frères;

23. et ils leur remirent cette lettre: Les apôtres et les anciens, leurs frères, aux frères d'entre les gentils, qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut.

24. Comme nous avons appris que quelques-uns, sortant du milieu de nous, sans aucun mandat de notre part, vous ont troublés par leurs discours et ont bouleversé vos âmes,

donc pas surpris qu'on leur demande ces quelques sacrifices, au nom de l'unité et de la charité. — *Per omne sabbatum*. Sur cette coutume, qui subsiste encore, voyez XIII, 15<sup>a</sup> et les notes.

3<sup>o</sup> Le concile promulgue un décret, qui est ensuite communiqué officiellement à l'Église d'Antioche. XV, 22-35.

22-29. Les délégués du concile. — *Placuit*. Dans le texte primitif: ἔδοξε, il parut bon. L'équivalent grec de *senioribus* est encore πρεσβυτέροις (voyez les vers. 2<sup>b</sup>, 4<sup>b</sup>, 6<sup>a</sup>). Les mots *cum omni ecclesia* ne peuvent désigner qu'un assentiment tacite de l'assemblée; du moins, il est certain, d'après le vers. 23, que les apôtres et les prêtres-évêques prirent seuls une part active dans la préparation du décret. On comprend aisément que la proposition de saint Jacques ait rallié tous les suffrages, car elle était d'une parfaite sagesse. Elle rejetait et condamnait les prétentions exorbitantes des Judaïsants, et reconnaissait la liberté des chrétiens du paganisme relativement à la loi mosaïque. Il est vrai qu'elle imposait à ces derniers quelques sacrifices; mais c'était pour le bien de la paix. De plus, l'une des abstentions prescrites, la seconde, était déjà obligatoire de par le droit naturel; les trois autres étaient relativement faciles, et d'ailleurs simplement transitoires. — *Eligere... ex eis*. C.-à.-d., de leur propre sein, parmi les membres de l'église de Jérusalem. Il importait, en effet, de bien manifester les liens de charité qui unissaient les deux églises, et, d'autre part, de donner plus d'autorité à la basilique, en ne la faisant point porter à Antioche uniquement par Paul et Barnabé, qui étaient partis dans l'affaire. — *Judam, qui... Barsabas*. Nous avons rencontré déjà plus haut, I, 23 (voyez le commentaire), ce nom patronymique. Il est possible que Judas et Joseph aient été frères. — *Silam*. Silas sera mentionné plusieurs fois encore dans ce livre (cf. vers. 27, 32, 34; XVI, 17, 18) et dans les épîtres de saint Paul (II Cor. I, 19; I Thess. I, 1; II Thess. I, 1). — *Viros primos*. Le mot grec ἡγετούμενους, guides, chefs, montre que les deux délégués étaient sans doute des prêtres de Jérusalem. Le vers. 32 leur

donne aussi le titre de prophètes. — *Scribentes per manus...* (vers. 23). Locution hébraïque, qui ne signifie pas que Judas et Silas écrivirent eux-mêmes le décret, mais seulement qu'ils furent chargés de le porter. On regarde comme tout à fait probable que la lettre synodale fut composée en grec. D'abord, la plupart de ses destinataires, païens d'origine, ne connaissaient pas l'hébreu, et les Juifs convertis qui résidaient à Antioche étaient presque tous hellénistes. En outre, un document de ce genre écrit en langue hébraïque n'aurait pas commencé et ne se serait pas terminé par deux formules de salutation entièrement grecques. « C'est la seule lettre des temps apostoliques qui soit parvenue jusqu'à nous. » Elle est remarquable par sa noblesse, sa fermeté, sa simplicité. Pour tenir un pareil langage, il faut sentir que l'on parle réellement au nom de Dieu. Ce décret présentant certains points de contact avec l'épître de saint Jacques, on en a conclu parfois que le saint évêque de Jérusalem aurait été chargé de la rédiger; ce qui est assurément fort possible. — *Apostoli et... fratres*. Dans le grec ordinaire, on lit avec une variante: Les apôtres, les prêtres et les frères. Si cette leçon était authentique, le mot frères représenterait une troisième catégorie, équivalant à « toute l'Église » du vers. 22<sup>a</sup>. Mais les meilleurs manuscrits ont le même texte que la Vulgate, et il paraît devoir être préféré. — *His qui... Antiochiæ...* La mention des provinces de Syrie et de Cilicie suppose que les Judaïsants avaient porté le trouble bien au delà d'Antioche. — *Salutem*. Ou mieux encore: χαίρειν, à la façon des Grecs. — Le fait malheureux qui avait servi d'occasion au concile est d'abord signalé: *Quoniam audivimus...* (vers. 24). — *Quidam ex nobis...* Les perturbateurs étaient partis, en effet, de la Judée et de Jérusalem. Comp. le vers. 1. Les Pères du concile les répudient ouvertement, comme des hommes qui avaient mal agi et sans autorité. — *Turbaverunt...* Cf. Gal. I, 7 et v, 10. Les mots qui suivent, *evertentes animas...*, marquent une dévastation complète. — *Placuit* (vers. 25; dans le grec: ἔδοξε, comme au vers. 22)... Après ces



25. il nous a plu, après nous être réunis ensemble, de choisir et de vous envoyer des délégués avec nos très chers Barnabé et Paul,

26. ces hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ.

27. Nous avons donc envoyé Judas et Silas, qui vous rapporteront de vive voix les mêmes choses.

28. Car il a semblé bon à l'Esprit-Saint et à nous de ne pas vous imposer d'autre fardeau que ces choses nécessaires :

29. que vous vous absteniez des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et de la fornication ; en vous gardant de ces choses, vous ferez bien. Adieu.

30. Ayant donc pris congé, ils descendirent à Antioche, et après avoir assemblé les fidèles, ils leur remirent la lettre.

31. Après l'avoir lue, ils se réjouirent de cette consolation.

32. Judas et Silas, qui étaient eux-mêmes prophètes, consolèrent et fortifièrent les frères par de nombreux discours.

33. Après qu'ils furent demeurés là quelque temps, ils furent renvoyés en paix par les frères à ceux qui les avaient envoyés.

25. placuit nobis collectis in unum eligere viros, et mittere ad vos cum carissimis nostris Barnaba et Paulo,

26. hominibus qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi.

27. Misimus ergo Judam, et Silam, qui et ipsi vobis verbis referent eadem.

28. Visum est enim Spiritui sancto, et nobis, nihil ultra imponere vobis oneris quam hæc necessaria :

29. ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum, et sanguine, et suffocato, et fornicatione, a quibus custodientes vos, bene agetis. Valet.

30. Illi ergo dimissi descenderunt Antiochiam ; et congregata multitudine, tradiderunt epistolam.

31. Quam cum legissent, gavisus sunt super consolatione.

32. Judas autem et Silas, et ipsi cum essent prophetæ, verbo plurimo consolati sunt fratres, et confirmaverunt.

33. Facto autem ibi aliquanto tempore, dimissi sunt cum pace a fratribus ad eos qui miserant illos.

préambules, on arrive à la partie principale du décret. — *Collectis in...* Dans le grec : étant devenus d'un même sentiment ; c.-à-d., nous étant mis parfaitement d'accord pour prononcer la décision. — *Cum carissimis...* Cette épithète, et le bel éloge contenu dans le vers. 26, devaient montrer aux chrétiens d'Antioche en quelle haute estime leurs deux délégués étaient tenus à Jérusalem. — *Tradiderunt animas...* C.-à-d. : ils n'ont pas épargné leur vie. Allusion aux périls que Paul et Barnabé avaient courus en Asie Mineure. Cf. XIII, 50 ; XIV, 2, 5, 19. — *Pro nomine...* Le nom sacré de Jésus est cité en entier, ce qui arrive assez rarement. — *Misimus ergo...* (vers. 27). Les Pères du concile présentent maintenant leurs deux députés spéciaux. — *Verbis...* Dans le grec : δὲ λόγῳ au singulier ; par la parole, de vive voix. — Le décret proprement dit, vers. 28-29, est majestueusement introduit par la formule *Visum* (encore ἐδοξεν) est... — *Spiritui sancto.* Cette mention de l'Esprit de Dieu constitue certainement une sainte hardiesse ; mais les apôtres se souvenaient que Jésus leur avait promis cet Esprit de vérité pour les éclairer (cf. Jean. XVI, 13, etc.), et ils avaient alors conscience d'agir sous sa direction. — *Et nobis :* en tant qu'ils étaient juges de la

foi et de la morale chrétiennes. — *Nihil ultra...* oneris (vers. 29). Comp. le vers. 11, où saint Pierre a parlé de la loi mosaïque comme d'un lourd fardeau. — *Hæc necessaria.* Les quatre choses en question n'étaient pas également nécessaires ; trois d'entre elles, nous l'avons vu, ne l'étaient que d'une manière accidentelle et relative. — *Immolatis simulacrorum.* Le grec n'a qu'un seul mot : εἰδωλοθύτων, (des viandes) offertes aux idoles. Cf. I Cor. VIII, 1, etc. — *Bene agetis.* La phrase εὖ πράξετε, a plutôt le sens de « bene vos habebitis » ; c.-à-d. : « fidèlement vivetis ». — *Valet.* Dans le grec : ἰσχυροί, soyez forts.

30-31. Grande joie des chrétiens d'Antioche, lorsqu'ils reçurent le décret du concile. — *Congregata multitudine.* C.-à-d., toute la communauté chrétienne d'Antioche. Comp. le vers. 12. — *Super consolatione* (vers. 31) : au sujet de la consolation immense que leur apportait le décret apostolique. Les deux partis furent donc satisfaits.

32-33. Après un séjour de courte durée à Antioche, Judas revient à Jérusalem ; Silas demeure en Syrie. — *Prophete.* Voyez XI, 32 ; XIII, 1 et les notes. — *Verbis, consolati.* Les saintes exhortations ne contribuèrent pas les

34. Visum est autem Silæ ibi remanere; Judas autem solus abiit Jerusalem.

35. Paulus autem et Barnabas demorabantur Antiochiæ, docentes et evangelizantes cum aliis pluribus verbum Domini.

36. Post aliquot autem dies, dixit ad Barnabam Paulus: Revertentes visitemus fratres per universas civitates, in quibus prædicavimus verbum Domini, quomodo se habeant.

37. Barnabas autem volebat secum assumere et Joannem, qui cognominabatur Marcus.

38. Paulus autem rogabat eum, ut qui discessisset ab eis de Pamphylia, et non isset cum eis in opus, non debere recipi.

34. Cependant Silas jugea à propos de rester là, et Judas s'en alla seul à Jérusalem.

35. Paul et Barnabé demeuraient à Antioche, enseignant et annonçant avec plusieurs autres la parole du Seigneur.

36. Mais après quelques jours, Paul dit à Barnabé: Retournons visiter les frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.

37. Or Barnabé voulait prendre aussi avec lui Jean, surnommé Marc.

38. Mais Paul lui représentait que celui qui les avait quittés en Pamphylie, et qui ne les avait pas accompagnés à l'ouvrage, ne devait pas être pris avec eux.

à faire accepter les décisions du concile. — *Facto... aliquanto...* (vers. 33). La date est encore plus vague dans le grec: « cum fecissent tempus. » — *Cum pace*. C.-à-d., avec des souhaits de paix. Allusion à la salutation habituelle des Juifs: Paix à toi! — *Visum est...* (vers. 34). Ce verset a été supprimé à tort dans un certain nombre de manuscrits grecs et dans quelques versions. D'autres témoins importants garantissent son authenticité, qui est d'ailleurs favorisée par le vers. 40, d'après lequel Silas était réellement demeuré à Antioche. — *Demorabantur* (vers. 35). Cette expression suppose un délai qui put être assez considérable. — *Docentes et evangelizantes*: soit pour compléter l'instruction des fidèles déjà gagnés à Jésus-Christ, soit pour faire de nouvelles recrues.

## SECTION II. — LE SECOND VOYAGE APOSTOLIQUE DE SAINT PAUL, XV, 36 — XVIII, 22.

« La seconde mission de saint Paul est une des périodes les plus remplies de son apostolat: c'est comme le cœur de sa vie apostolique. L'action se multiplie sous sa main, la parole sur ses lèvres, et pourtant l'action et la parole ne lui suffisent plus; la correspondance vient à son aide, car il faut qu'il soit présent partout. Les épîtres apparaissent ici comme le complément de la prédication. » Cette mission nous est décrite avec beaucoup de détails par saint Luc, qui s'adjoignit vers cette époque à l'apôtre des Gentils, et qui l'accompagna durant une partie du voyage.

I. — *D'Antioche de Syrie à Troas*. XV, 36 — XVI, 10.

1<sup>o</sup> Paul et Barnabé entreprennent chacun de leur côté une nouvelle tournée d'évangélisation. XV, 36-41.

2<sup>o</sup> Proposition faite par saint Paul à son

ami. — *Post aliquot...* Expression assez élastique, dont on ne peut pas déterminer au juste la durée. — *Dixit... Paulus*. Pour le premier voyage, c'était l'Esprit-Saint qui avait convié les deux missionnaires à un travail spécial (cf. XIII, 2); cette fois, poussé par son zèle, et dégagé de toute inquiétude au sujet des Juifs, Paul prend lui-même l'initiative. — *Revertentes visitemus...* Il semble, d'après ce trait, que saint Paul, au début de cette mission, se proposait simplement de revoir, pour les confirmer dans la foi, les chrétiens qu'il avait fondés pendant son premier voyage; mais Dieu modifiera singulièrement ses plans, et le conduira jusqu'en Europe, dont la partie la plus occidentale sera évangélisée à son tour.

37-40. Les deux apôtres se séparent, et chacun d'eux entreprend une mission distincte. — Ce fut un incident très petit en soi qui les lança dans des voies différentes, la Providence le permettant pour la plus grande diffusion de la foi: *Barnabas volebat...* — *Secum assumere*: en qualité d'auxiliaire, comme durant la mission précédente. Cf. XIII, 5<sup>b</sup>. Sur Jean-Marc, cousin de Barnabé, voyez XII, 12, 25. — *Paulus autem...* Paul s'opposa amicalement (*rogabat*, l'imparfait de l'insistance; dans le grec, ἤξιόν, il pensait, il jugeait bon) à l'exécution de ce dessein, alléguant un trait de la conduite antérieure de Jean-Marc, qui faisait craindre qu'on ne pût avoir en lui une confiance suffisante pour un apostolat pénible, plein de périls: *ut qui discessisset* (ἀποστάντα est plus fort encore)... Comp. XIII, 14, où nous avons vu Marc abandonner les apôtres au moment où ils allaient s'enfoncer dans les montagnes de l'Asie Mineure. Cette défection et ce découragement soudain ne rassuraient guère pour l'avenir l'âme vaillante de saint Paul. Les mots *non isset... in opus* (εἰς τὸ ἔργον) montrent, en effet, que le brusque départ du jeune homme avait paru blâ-



39. Il y eut donc *entre eux* un dissentiment, de sorte qu'ils se séparèrent l'un de l'autre. Barnabé, ayant pris Marc avec lui, s'embarqua pour la Chypre,

40. et Paul, ayant choisi Silas, partit, confié à la grâce de Dieu par les frères.

41. Il parcourait la Syrie et la Cilicie, fortifiant les églises, et ordonnant d'observer les prescriptions des apôtres et des anciens.

39. Facta est autem dissensio, ita ut discederent ab invicem, et Barnabas quidem, assumpto Marco, navigaret Cyprum,

40. Paulus vero, electo Sila, profectus est, traditus gratiæ Dei a fratribus.

41. Perambulabat autem Syriam et Ciliciam, confirmans ecclesias, præcipiens custodire præcepta apostolorum et seniorum.

## CHAPITRE XVI

1. Il arriva à Derbé, puis à Lystres. Et voici qu'il y avait là un disciple, nommé Timothée, fils d'une femme juive devenue croyante et d'un père gentil.

2. Les frères qui étaient à Lystres et à Iconium rendaient de lui un témoignage favorable:

1. Pervenit autem Derben et Lystram. Et ecce discipulus quidam erat ibi, nomine Timotheus, filius mulieris Judææ fidelis, patre gentili.

2. Huic testimonium bonum reddebant qui in Lystris erant et Iconio fratres.

mable à Paul; de là cette conclusion très logique: *non debere recipi*. — *Facta... dissensio* (vers. 39). Ce fut un dissentiment très réel (*παροξυσμός*, dit le grec), qui aboutit pour le moment à une séparation des missionnaires. Mais il ne pénétra pas dans les cœurs, car nous entendons plus tard saint Paul parler affectueusement de son ami (cf. I Cor. ix, 6; Gal. ii, 1, 9, 13), et nous le verrons de même plein de tendresse pour saint Marc, qu'il reprit avec lui comme collaborateur (cf. Col. iv, 10; II Tim. iv, 11, etc.). — *Barnabas quidem...* C'est la dernière fois qu'il est mentionné dans ce livre. — *Navigaret Cyprum*. Originaire de cette île (cf. iv, 37), il était naturel qu'il choisît spécialement ce champ d'action, sur lequel il avait du reste travaillé déjà avec saint Paul (cf. xiii, 4 et 5). — *Electo Sila* (vers. 40). Paul, ne voulant pas se mettre en route sans un compagnon, choisit Silas pour auxiliaire; il avait pu l'apprécier soit à Jérusalem, soit à Antioche. — *Profectus est*: par la route de terre, d'après le vers. 40. — *Traditus gratiæ...* Sur cette belle expression, voyez xiv, 23.

41. Les débuts du voyage. — *Syriam et Ciliciam*. C'était aux églises de ces deux provinces qu'avait été plus particulièrement adressé le décret du concile (comp. le vers. 23<sup>b</sup>), et le ministère conjoint de Paul et de Silas ne pouvait que produire le plus grand bien dans ces districts. — *Confirmans ecclesias*. Saint Paul ne paraît pas avoir personnellement fondé aucune de ces églises, à moins que ce ne fût durant son ministère préliminaire, quelque temps après sa conversion. Cf. ix, 26. — Les mots *præcipiens... seniorum* manquent dans le grec ordi-

naire; on les trouve dans plusieurs témoins, et leur présence paraît toute naturelle ici.

2<sup>e</sup> Suite du voyage jusqu'à Troue. XVI, 1-10.

CHAP. XVI. — 1-5. Saint Paul visite Derbé et Lystres. — *Derben et Lystram*. Sur ces deux villes, voyez xiv, 8 et les notes. La seconde « avait voulu adorer » saint Paul « et l'avait lapidé ». Cf. xiv, 10 et 18. — *Et ecce...* (cf. C. à-d.), à Lystres, celle des deux villes qui a été mentionnée en dernier lieu. — *Discipulus*. On regarde comme probable que saint Paul lui-même l'avait converti durant un de ses séjours antérieurs à Lystres. — *Timotheus*. Les deux épîtres que le grand apôtre lui a écrites ont immortalisé à jamais son nom. Il fut pour Paul ce que Jean avait été pour Jésus, son disciple de prédilection, et aussi son compatriote natif et fidèle. Comp. le vers. 3<sup>a</sup>; Rom. xvi, 21; I Cor. iv, 17; Phil. i, 1; ii, 20 et 23; Col. i, 1; I Thes. iii, 2, 6, etc. Le traducteur (voyez Busch, *Hist. eccl.*, iii, 14) fait de lui le premier évêque d'Éphèse. — *Pater gentium*. *Julianus*. Cette Juive devenue chrétienne (*fidela*) se nommait Eunice d'après II Tim. i, 4. La grand-mère de Timothée, également convertie, s'appelait Loïs. Ces phrases font voir tout ce qu'il avait donné une éducation religieuse très soignée. Cf. II Tim. iii, 15. — *Pater gentium* (Γέννητορ, Grec). Il était sans doute prosélyte; autrement il est peu croyable qu'Eunice ait consenti à l'épouser. On suppose qu'il était mort à cette époque. — *Huic...* (vers. 2), C. à-d., les chrétiens de Lystres et d'Iconium. Les paroles dont le narrateur unit ces deux villes montrent qu'il existait des relations intimes entre ces églises qu'elles contenaient. — *Vocati erant*, 23

3. Hunc voluit Paulus secum proficisci; et assumens circumcidit eum, propter Judæos qui erant in illis locis; sciebant enim omnes quod pater ejus erat gentilis.

4. Cum autem pertransirent civitates, tradebant eis custodire dogmata, quæ erant decreta ab apostolis et senioribus qui erant Jerosolymis.

5. Et ecclesiæ quidem confirmabantur fide, et abundabant numero quotidie.

6. Transeuntes autem Phrygiam, et Galatiæ regionem, vetati sunt a Spiritu sancto loqui verbum Dei in Asia.

7. Cum venissent autem in Mysiam, tentabant ire in Bithyniam; et non permisit eos Spiritus Jesu.

3. Paul voulut qu'il partît avec lui; et l'ayant pris, il le circonçoit, à cause des Juifs qui étaient en ces lieux-là; car tous savaient que son père était gentil.

4. En passant par les villes, ils leur recommandaient d'observer les ordonnances qui avaient été décrétées par les apôtres et par les anciens de Jérusalem.

5. Ainsi les églises étaient affermiées dans la foi, et croissaient en nombre tous les jours.

6. Traversant la Phrygie et le pays de Galatie, ils reçurent de l'Esprit-Saint la défense d'annoncer la parole de Dieu dans l'Asie.

7. Étant venus dans la Mysie, ils se disposaient à aller en Bithynie; mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas.

Le grec ἠθέλησεν exprime une volonté formelle; βουλεύω (cf. xv, 37) se dit d'un désir, d'un dessein. — *Secum proficisci*: jugeant que, malgré sa jeunesse, il ferait un excellent missionnaire, à cause de ses grandes qualités. — *Circumcidit eum*. A première vue ce fait paraît très extraordinaire, surtout à la suite du concile de Jérusalem,



Portrait de saint Paul.  
(D'après un verre antique.)

de Jérusalem, dont saint Paul promulgait en tous lieux le décret avec tant de zèle (comp. le vers. 4 et xv, 41<sup>b</sup>). Il semble plus extraordinaire encore, si l'on se souvient que, d'après Gal. II, 3-5, Paul avait refusé naguère de laisser circoncire son disciple Tite, malgré la demande pressante de plusieurs chrétiens de Jérusalem. Mais, dans ce dernier cas, les circonstances n'étaient pas les mêmes; car Tite était d'origine païenne, et accoster qu'il subit le rite de la circoncision, c'était donner raison aux Judaïsants, que l'apôtre combattait précisément de toutes ses forces. Timothée, au contraire, était né d'une mère juive; ce qui suffisait, d'après les règles rabbiniques, pour qu'il fût regardé lui-même comme un Juif. Or, n'ayant pas été circoncis, sans doute par suite de l'opposition de son père, il pouvait, dans son nouveau rôle, créer de graves difficultés à saint Paul, et être lui-même un objet

de répulsion, toutes les fois que les missionnaires entreraient en relations avec des Juifs, pour essayer de les convertir à la vraie foi. C'est pour cela que saint Paul se montra conciliant et prévoyant dans cette affaire. Il n'y eut donc dans sa conduite, ni inconséquence ni contradiction. Comme le dit un écrivain rationaliste, « on ne l'eût jamais amené à dire que la circoncision était nécessaire au salut...; mais la circoncision n'étant pas une chose mauvaise, il pensait qu'on pouvait la pratiquer pour éviter le scandale et le schisme. Sa grande règle était que l'apôtre doit se faire tout à tous, et se plier aux préjugés de ceux qu'il veut gagner, quand ces préjugés en eux-mêmes ne sont que frivoles. » D'après I Tim. iv, 14, Timothée fut aussi alors consacré prêtre très solennellement. — *Tradebant... dogmata* (vers. 4). C'est le même mot que dans le texte grec; il désigne ici les décisions du concile. — *Fide, et... numero* (verset 5). « Rarum incrementum, numero simul et gradu, » a-t-on dit fort justement à propos de ce passage.

6-10. La vision de Troas. — *Phrygiam*. Cette province, située au centre de l'Asie Mineure, a déjà été mentionnée au chap. II, 10. — *Galatiæ regionem*. On nommait ainsi un district assez vaste, situé dans les mêmes parages, et habité depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. par des tribus gauloises qui y avaient émigré (voyez l'Introd. à l'épître aux Galates). L'évangile n'avait pas encore été prêché dans ces deux provinces. Saint Luc ne dit pas formellement ici que Paul et ses compagnons l'y annoncèrent alors; mais le fait paraît évident d'après xviii, 23 et Gal. iv, 19. — *Vetati... a Spiritu...*: par une révélation spéciale, dont le mode nous est pas connu. — *Asia*. L'Asie proconsulaire (cf. II, 9), qui était « la partie la plus vivante de l'Asie Mineure. Éphèse en était la capitale; là étaient les belles et florissantes villes de Smyrne, de Pergame, de Magnésie, de Thya-



8. Après avoir traversé la Mysie, ils descendirent à Troas,

9. et pendant la nuit une vision fut montrée à Paul. Un homme de Macédoine se tenait debout, et le priait, en disant : Passe en Macédoine, et secours-nous.

10. Dès qu'il eut vu cette vision, nous cherchâmes aussitôt à partir pour la Macédoine, étant certains que Dieu nous appelait à y prêcher l'évangile.

11. Nous étant donc embarqués à Troas, nous vîmes droit à Samothrace, et le jour suivant à Néapolis,

12. et de là à Philippes, qui est la première ville de cette partie de la Macédoine et une colonie. Nous demeurâmes quelques jours dans cette ville.

8. Cum autem pertransissent Mysiam, descenderunt Troadem,

9. et visio per noctem Paulo ostensa est. Vir Macedo quidam erat stans, et deprecans eum, et dicens : Transiens in Macedoniam, adjuva nos.

10. Ut autem visum vidit, statim quæsiuimus proficisci in Macedoniam, certi facti quod vocasset nos Deus evangelizare eis.

11. Navigantes autem a Troade, recto cursu venimus Samothraciam, et sequenti die Neapolim ;

12. et inde Philippus, quæ est prima partis Macedoniæ civitas, colonia. Eramus autem in hac urbe diebus aliquot, conferentes.

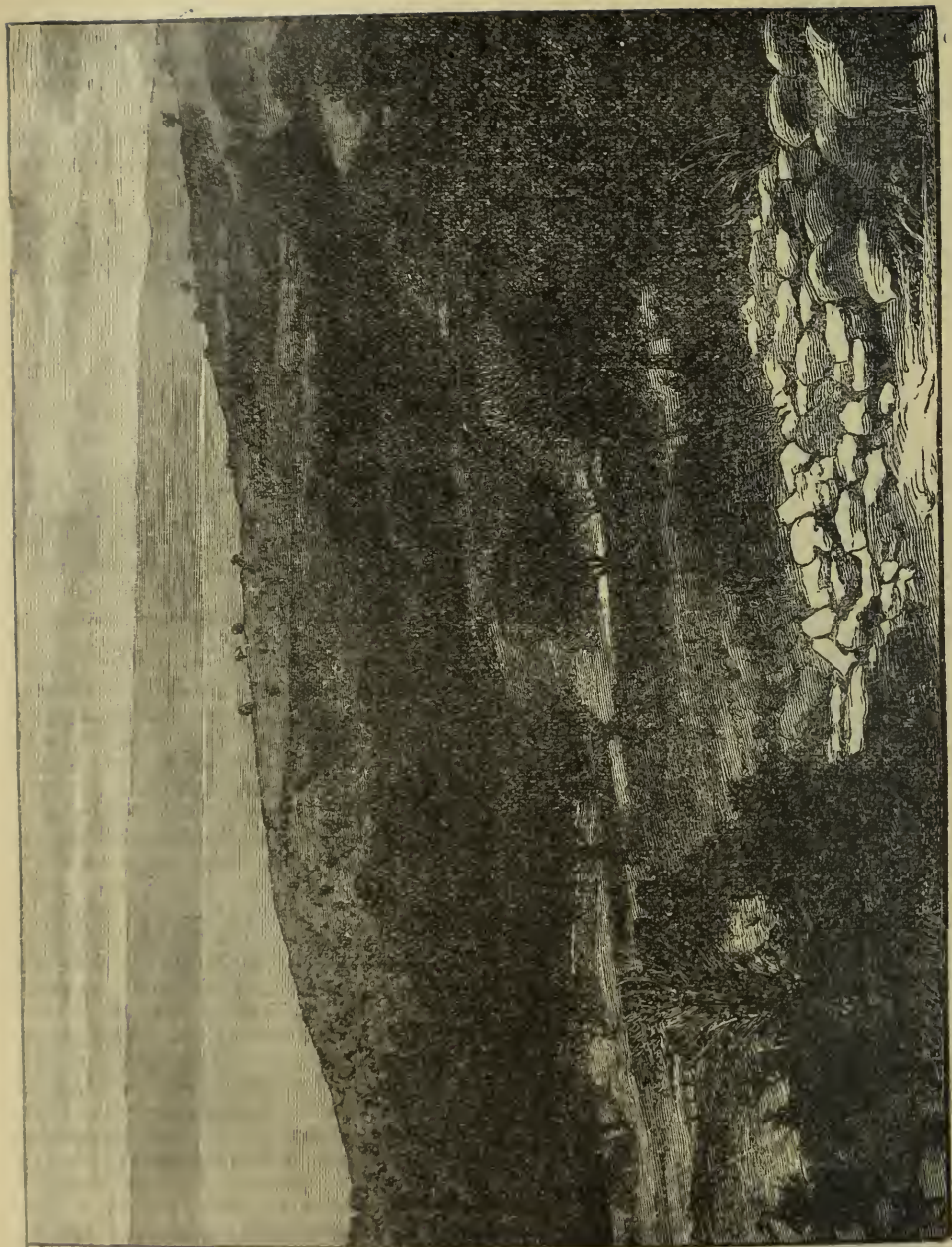
lire, de Sardes, de Philadelphie, de Colosses, de Laodicée, d'Héracopolis, de Tralles, de Milet, où le christianisme allait bientôt établir son centre ». Voyez l'*Att. géogr.*, pl. xvii. — *Cum... in Mysiam* (vers. 7). Plutôt, d'après le grec : étant venus en face de la Mysie (μαρία); c.-à-d., sur ses confins, à l'endroit où elle rejoint la Phrygie, vers la partie la plus occidentale de cette dernière province. — *Tentabant*. Cet imparfait marque des efforts réitérés. — *Bathyotam*. Cette région est située au nord-est de la Mysie. — *Non permisi...* Dieu ne voulait pas que Paul s'attardât en Asie; il l'appelait à un autre champ d'action, en Europe. Remarquez le beau nom de *Spiritus Jesu* donné cette fois à l'Esprit-Saint. — *Cum... pertransissent...* (vers. 8). Ils traversèrent donc la Mysie entière de l'est à l'ouest, toujours sans prêcher, car cette province faisait partie de l'Asie proconsulaire. — *Troadem*. Troas, ou Alexandria-Troas. C'était alors un port considérable de la mer Égée, en face de Ténédos, au sud et non loin de l'emplacement de l'antique Troie. Pour arriver d'Antioche jusque-là, Paul et Silas avaient franchi un espace considérable. — Saint Paul reçut à Troas une révélation divine, qui déterminait la suite de son voyage : *visio... ostensa est...* (verset 9) — *Vir Macedo*. Son langage même fit connaître à l'apôtre son origine : *transiens in Macedoniam*. — *Adjuva nos*. Cri de détresse extrêmement pathétique. — *Ut... vidit...* (verset 10). En l'entendant, Paul comprit que Dieu l'appelait à prêcher l'évangile en Europe, et il se disposa aussitôt à partir. — *Quæsiuimus*. Cet emploi soulève de la première personne du pluriel indique, à n'en pas douter, qu'à partir de cet endroit le narrateur, c.-à-d. saint Luc, fut lui-même un des compagnons de voyage de saint Paul. Voyez l'Introd., p. 607. Cet emploi du pluriel durera jusqu'au vers. 17 inclusivement. C'est donc à Troas même que Luc rejoignit Paul et Silas, ou du moins peu de temps avant leur arrivée dans cette ville.

§ II. — Saint Paul à Philippes. XVI, 11-40.

Nous avons ici les humbles mais très consolants débuts du christianisme en Europe. Voyez F. Vigouroux, *le Nouv. Testam. et les découvertes archéolog. modernes*, p. 211 et ss. de la 2<sup>e</sup> édit.

1<sup>o</sup> La première prédication de l'évangile à Philippes. XVI, 11-15.

11-12. De Troas à Philippes. — *Navigantes*. Dans le grec, ἀναχθέντες. Voyez XIII, 13 et le commentaire. — *Recto cursu...* (εὐθεροδρομίως). Les voyageurs eurent un vent favorable et une très rapide traversée. — *Samothraciam*. Ile située dans la mer Égée, à peu près à égale distance entre Troas et Néapolis. Cette dernière ville était bâtie, d'après l'opinion la plus commune, sur l'emplacement actuel de Kavalla, en face de l'île de Thasos. C'était le port de la ville de Philippes, située à douze milles romains de là, dans l'intérieur des terres (*Att. géogr.*, pl. xvii). — *Philippus* (vers. 12). Cette cité, ainsi nommée parce qu'elle avait été fondée par Philippe I<sup>er</sup>, roi de Macédoine, était alors assez importante. Auguste y avait établi une colonie romaine (*que est... colonia*), de sorte qu'elle jouissait du « jus italicum » (qui lui conférait les mêmes privilèges qu'à la capitale de l'empire) et que presque tout y était romain : les magistrats, les lois, la langue, un grand nombre des habitants. Voyez le vers. 21. — *Prima partis... civitas*. On lit dans le grec, d'après la leçon qui paraît la mieux garantie : ἡ πρώτη ἐστὶν πόλις, (au lieu de πόλις) μετῴκου...; c.-à-d., « prince partis ». Le narrateur n'a donc pas voulu dire que Philippes était la capitale de la Macédoine (c'est Amphipolis qui remplissait alors ce rôle; voyez xvii, 1 et les notes), mais qu'elle était la première sous le rapport géographique, celle qu'on rencontrait tout d'abord dans la province macédonienne, lorsqu'on venait dans ces parages. — *Eramus... conferentes*. D'après le grec, ἑστῆμεν, « conamantes ».



Paysage des environs de Troas, avec vue sur le détroit des Dardanelles et sur l'Europe. (D'après une photographie.)



13. Le jour du sabbat, nous sortîmes hors de la porte, près de la rivière, où paraissait être le lieu de la prière; et nous étant assis, nous nous entretenîmes avec les femmes qui s'étaient rassemblées.

14. L'une d'elles, nommée Lydie, marchande de pourpre de la ville de Thyatire, qui craignait Dieu, nous écouta; le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour qu'elle fût attentive à ce que Paul disait.

15. Après qu'elle eut été baptisée, ainsi que sa famille, elle nous fit cette

13. Die autem sabbatorum, egressi sumus foras portam, juxta flumen ubi videbatur oratio esse; et sedentes loquebamur mulieribus, quæ convenerant.

14. Et quædam mulier nomine Lydia, purpuraria civitatis Thyatirenorum, colens Deum, audivit; cujus Dominus aperuit cor, intendere his quæ dicebantur a Paulo.

15. Cum autem baptizata esset, et domus eius, derelicta est dicens: Si judi-

13-15. Les premières conversions. — *Die autem...* Le premier samedi qui suivit l'arrivée des missionnaires. — *Juxta flumen.* Il s'agit de la « petite rivière très encaissée qui sort de terre à une lieue et demie de la ville par une énorme source bouillonnante, et qu'on appelait Gangas ou Ganglès ». — *Ubi videbatur...* Avec une nuance dans le grec: « Ubi cogitabatur (ἐνομιζέτο)... »: Où nous supposons qu'il y avait. Selon

sélytes; mais les missionnaires ne le délaiguèrent pas. — *Quædam mulier...* (vers. 14). Ce fut la première conquête du christianisme sur le sol européen. *Lydia* était peut-être le nom propre de cette femme; ou bien, c'était un surnom par lequel on la désignait à Philippe (« la Lydienne »), parce qu'elle était originaire de la province de Lydie, au cœur de l'Asie pré-insulaire. — *Purpuraria* (d'après le grec: mar-



Coquillages à pourpre. (*Murex trunculus*, 1-2, et *brandaris*, 3.)

d'autres: Où il y avait, selon la loi (Juve)... — *Oratio* traduit littéralement le mot *προσευχή*; seulement, ce substantif ne désigne pas ici la prière même, mais un lieu de prières. En effet, dans les villes où les Juifs n'étaient pas assez nombreux pour avoir une synagogue, ils tenaient leurs assemblées religieuses dans des oratoires, nommés en grec *προσεύχαι*, qui consistaient tantôt en de petits édifices très modestes, tantôt en de simples enclos en plein air, et tel était le cas à Philippe. On les établissait le plus possible auprès d'une rivière ou au bord de la mer, afin de pouvoir faire plus commodément les ablutions liturgiques. — *Loquebamur...* Rien de plus humble aussi que le premier auditoire auquel l'évangile fut annoncé en Europe. Il ne se composait que de quelques femmes, juives ou pro-

chande de pourpre) *civitatis*. Thyatire était une ville riche et importante de cette province, sur le Lycus. Les inscriptions antiques qu'on a découvertes sur son emplacement prouvent que la pourpre était l'un des principaux produits de son industrie; c'est donc de là que Lydie faisait venir celle qu'elle vendait aux habitants de Philippe. — Le trait où *Deum* indique qu'elle était païenne de naissance, mais convertie au judaïsme. Cf. XIII, 16. — *Cujus Dominus...* Belle réflexion de l'écrivain sacré, pour montrer l'œuvre de Dieu dans cette conversion. Elle est très conforme au langage de saint Paul, son maître. — Saint Luc vient de dire que Lydie écoutait attentivement l'apôtre (audire), le grec emploie l'imparfait, ἔκουε; il ajoute qu'elle se dit: si elle pria à la prédication, une autre.

castis me fidelem Domino esse, introite in domum meam, et manete. Et coegit nos.

16. Factum est autem, euntibus nobis ad orationem, puellam quamdam habentem spiritum pythonem obviare nobis, quæ quæstum magnum præstabat dominis suis divinando.

17. Hæc subsecuta Paulum et nos, clamabat dicens : Isti homines servi Dei excelsi sunt, qui annuntiant vobis viam salutis.

18. Hoc autem faciebat multis diebus. Dolens autem Paulus, et conversus, spiritui dixit : Præcipio tibi in nomine Jesu Christi exire ab ea. Et exiit eadem hora.

19. Videntes autem domini ejus quia exivit spes quæstus eorum, apprehendentes Paulum et Silam, perduxerunt in forum ad principes;

prière : Si vous m'avez jugé fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et demeurez-y. Et elle nous y força.

16. Or il arriva, comme nous allions au lieu de la prière, qu'une jeune fille qui avait un esprit de python, et procurait un grand profit à ses maîtres en devinant, vint au-devant de nous.

17. Elle se mit à nous suivre, Paul et nous, en criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du salut.

18. Elle fit cela pendant plusieurs jours. Mais Paul importuné se retourna, et dit à l'esprit : Je t'ordonne, au nom de Jésus-Christ, de sortir d'elle. Et il sortit à l'heure même.

19. Mais ses maîtres, voyant que l'espérance de leur gain avait disparu, se saisirent de Paul et de Silas, et les conduisirent sur la place publique, devant les chefs,

tion d'un genre particulier (*intendere his...*), qui produisit bientôt en elle une foi complète. Cf. VIII, 6<sup>a</sup>. — *Cum baptizata...* (vers. 15). Ce ne fut pas nécessairement dès le premier jour. — *Et domus ejus*. C.-à-d., sa famille, tous ses serviteurs ou esclaves. De même au vers. 31. — *Deprecata est...* Sa prière était si délicatement présentée (*si iudicatis...*), que les missionnaires furent comme contraints de l'accepter (*coegit nos*).

2° Emprisonnement des deux apôtres. XVI, 16-24.

16-18. L'occasion : Paul guérit une jeune fille possédée du démon. — *Ad orationem*. Comme plus haut, vers. 13 : au lieu de la prière, à l'oratoire. — La locution *spiritum pythonem* traduit très littéralement le grec *πνεῦμα πύθωνα*. Les deux substantifs sont en apposition (« un esprit, un python »), et le second sert à déterminer le premier. Dans la mythologie grecque, Python est le nom d'un serpent monstrueux, mis à mort par Apollon au pied du Parnasse, non loin de Delphes; de là l'épithète de Pythique appliquée au dieu, en souvenir de sa victoire. Mais comme Apollon était la divinité des oracles, le mot python ne tarda pas à devenir synonyme de prophétique, et c'est dans ce sens bien connu que saint Luc l'emploie en cet endroit, l'empruntant vraisemblablement aux Philippiens eux-mêmes, qui s'en servaient pour caractériser la jeune fille, en tant qu'elle prédisait l'avenir (*divinando*, *μυνησομένη*). Dans le langage chrétien, cette malheureuse était tout simplement démoniaque, et c'est sous l'influence de l'esprit mauvais qu'elle rendait des oracles. — *Quæstum magnum*. Elle était tombée entre les mains d'hommes sans conscience, qui profitaient de ses mystérieux pouvoirs pour extorquer de grosses sommes à ceux qui venaient la con-

sulter. — *Subsecuta...*, *clamabat...* (vers. 17). La voilà malgré elle sous l'influence des apôtres de Jésus, de même qu'autrefois les démoniaques de Palestine avaient subi la toute-puissance de Jésus lui-même. Cf. Marc. I, 24; Luc. IV, 34, 41, etc. — *Et nos*. Le « nous » va disparaître jusqu'à XX, 5, c.-à-d. jusqu'au retour de Paul à Philippe après une assez longue absence; d'où l'on a conclu, vraisemblablement avec raison, que saint Luc fut laissé en Macédoine par son maître pour qu'il y annonçât l'évangile après son départ forcé et précipité. Voyez les vers. 35 et ss. — *Isti... servi Dei...* Par la bouche de sa victime, Satan rend témoignage à saint Paul et à ses compagnons. Cf. Marc. V, 7, etc. — *Dolens... Paulus* (vers. 18). Le participe grec *διακονῶν* marque une très vive douleur, qui traverse l'âme. Cf. IV, 2. L'apôtre ne pouvait pas plus supporter que son divin Maître que le démon s'occupât de lui, même pour lui rendre un témoignage favorable. Cf. Marc. I, 25; Luc. IV, 35, etc. — *Præcipio... in nomine...* Ordre aussi formel que ceux du Sauveur. L'effet fut immédiat, merveilleux : *exiit eadem...*

19-24. Paul et Silas sont jetés en prison, comme perturbateurs de la paix publique. — *Videntes... domini...* Ces misérables comprennent aussitôt, à leur point de vue égoïste, les conséquences de la guérison de leur esclave (*exiit spes quæstus...*), et ils ne songèrent qu'à se venger des auteurs de leur perte. — *Apprehendentes...* Ils ne se saisirent que de Paul et de Silas; Luc et Timothée étaient probablement absents. — *In forum*. Sur l'agora, dit naturellement le texte primitif. C'est là que les magistrats siégeaient pour rendre la justice. — *Ad principes*. Le mot grec *ἄρχοντας* n'est pas moins général que le mot latin; le vrai titre est cité presque aussitôt, *τοῖς στρατηγοῖς* (vers. 20;



20. et les présentant aux magistrats, ils dirent : Ces hommes troublent notre ville ; ce sont des Juifs,

21. et ils annoncent un genre de vie qu'il ne nous est pas permis de recevoir ni de suivre, puisque nous sommes Romains.

22. Le peuple courut contre eux ; et les magistrats, ayant fait déchirer leurs tuniques, ordonnèrent qu'on les battit de verges.

23. Et après qu'on leur eut donné des coups nombreux, ils les mirent en prison, en ordonnant au geôlier de les garder avec soin.

24. Lorsqu'il eut reçu cet ordre, il les mit dans une prison intérieure, et serra leurs pieds dans des cepts.

25. Au milieu de la nuit, Paul et Silas

20. et offerentes eos magistratibus, dixerunt : Hi homines conturbant civitatem nostram, cum sint Judæi,

21. et annuntiant morem, quem non licet nobis suscipere, neque facere, cum simus Romani.

22. Et cucurrit plebs adversus eos ; et magistratus, scissis tunicis eorum, jusserunt eos virgis cædi.

23. Et cum multas plagas eis imposuissent, miserunt eos in carcerem, præcipientes custodi ut diligenter custodirent eos.

24. Qui cum tale præceptum accepisset, misit eos in interiorem carcerem, et pedes eorum strinxit ligno.

25. Media autem nocte, Paulus et

*magistratibus* est encore bien vague) : c.-à-d., les préteurs ou duumvirs chargés d'administrer la justice dans les villes qui jouissaient, comme Philippe, du « jus italicum ». Voyez Cléron, de *Leg. agr.*, 35; Diod. de Sicile, x. — *Dixerunt*... Leur allocution, vers. 20<sup>b</sup>-21, n'est pas moins habile que rapide. Sentant bien qu'ils ne pouvaient pas faire valoir leur vrai grief, parce que la loi n'avait aucun remède pour sauvegarder la propriété dépréciée par un exorcisme, ils lancèrent contre Paul et Silas une accusation politique, et relevèrent le coupable fait « de trouble causé dans la cité et de prélection illégitime ». — *Conturbant*... Le verbe grec *εταρροσσοσσυ* suppose des agissements aussi violents que la conduite des missionnaires avait été calme. — *Cum sint Judæi*. Ce détail ne pouvait manquer d'impressionner vivement les magistrats et le peuple, car les Juifs étaient presque partout suspects, détestés, méprisés. Il montre aussi que les accusateurs ne connaissaient pas encore le christianisme comme une religion distincte, et qu'ils la confondaient avec le judaïsme. D'ailleurs Paul et Silas étaient réellement Juifs d'origine. — *Morem* (vers. 21) : ἔθη, des coutumes, des pratiques. — *Quem non licet*... En effet, les lois romaines prohibaient l'introduction des cultes étrangers qui n'avaient pas été ouvertement reconnus, ou qui n'étaient pas tolérés d'une manière tacite. Voyez Cléron, de *Legio.*, c. 8. — Le trait final, *cum*... Romani, opposé à « cum sint Judæi », ne pouvait qu'augmenter la force des preuves présentées. — *Et cucurrit*... (vers. 22). L'effet du discours fut aussi prompt que terrible pour les deux accusés. La foule se livra à une manifestation très bruyante, et les duumvirs les châtièrent indignement, sans la moindre enquête (comp. le vers. 37). — *Scissis tunicis*... : par la main des licteurs. C'était un préliminaire de la bastonnade (Tit-Live, VIII, 32; Tacite, *Hist.*, IV, 27, etc.). — *Virgis cædi* (παβδίζειν). Supplée fréquemment infligé chez les Romains. Il

différait de la flagellation, pour laquelle on se servait d'un fouet ou flagellum, comme son nom l'indique, et non de verges. Saint Paul le subit jusqu'à trois fois (II Cor. XI, 25). — *Cum multas plagas*... (vers. 23). D'après la loi romaine, le nombre des coups était illimité; chez les Juifs, où on connaissait aussi ce genre de châtiement, on se contentait de quarante coups. — *Miserunt*... in carcerem : en attendant qu'on les expulsât de la ville le lendemain. Comp. le verset 35. — *Præcipientes*... ut diligenter... L'adverbe ἀσφαδς signifie plutôt : sûrement. Cet ordre occasionna une mesure plus rigoureuse encore : misit... in interiorem... (vers. 24); c.-à-d., probablement, dans un cachot souterrain ; en toute hypothèse, dans une chambre sans lumière et mal aérée. — *Strinxit* (ἤσπρωξεν) ligno. Le « bois » (ξύλον), en latin « nervus » était un gros bloc de bois muni d'ouvertures dans lesquelles étaient introduits et serrés les pieds du patient, de manière à l'immobiliser et à lui rendre la fuite impossible. Cette immobilité forçait la position contrainte des membres fatigués en même temps des « coups » un véritable instrument de torture. Voyez Job, XIII, 27 et XXXIII, 11.

3° Paul et Silas sont miraculeusement délivrés : ils quittent Philippe après avoir reçu les excuses des magistrats. XVI, 25-40.



Paléocrétole, verset 24. In  
interior... (Dictionnaire  
romain.)

Silas orantes laudabant Deum ; et audiebant eos qui in custodia erant.

26. Subito vero terremotus factus est magnus, ita ut moverentur fundamenta carceris ; et statim aperta sunt omnia ostia, et universorum vincula soluta sunt.

27. Expergefactus autem custos carceris, et videns januas apertas carceris, evaginato gladio volebat se interficere, aestimans fugisse vinctos.

28. Clamavit autem Paulus voce magna dicens : Nihil tibi mali feceris ; universi enim hic sumus.

29. Petitoque lumine, introgressus est ; et tremefactus procidit Paulo et Silæ ad pedes ;

30. et producens eos foras, ait : Domini, quid me oportet facere, ut salvus fiam ?

31. At illi dixerunt : Crede in Domi-

priaient et louaient Dieu ; et ceux qui étaient dans la prison les écoutaient.

26. Tout à coup il se fit un grand tremblement de terre, de sorte que les fondements de la prison furent ébranlés ; et aussitôt toutes les portes s'ouvrirent, et les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27. Le gardien de la prison, réveillé et voyant les portes de la prison ouvertes, tira son épée et voulait se tuer, pensant que les prisonniers s'étaient enfuis.

28. Mais Paul cria d'une voix forte : Ne te fais pas de mal, car nous sommes tous ici.

29. Alors le geôlier, ayant demandé de la lumière, entra, et tout tremblant se jeta aux pieds de Paul et de Silas ;

30. et les conduisant dehors, il dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ?

31. Ils répondirent : Crois au Sei-

25-26. Le prodige. — *Media... nocte... orantes...* Le sommeil était impossible en de telles conditions ; mais les deux prisonniers savaient s'occuper d'une manière tout apostolique. — *Laudabant, ὕμνων* : ils chantaient des hymnes à haute voix. Cf. I Cor. xiv. 26, etc. — *Subito... terremotus...* (vers. 26). Dieu témoignait ainsi, comme dans une circonstance antérieure (cf. iv, 31), qu'il était attentif à la prière de ses

*volebat* (ἔμελλεν, il était sur le point de...)... En effet, il répondait des prisonniers sur sa vie, et il voulait, en se tuant, échapper à la honte et au jugement sévère qui l'attendaient. Cf. xii, 19 ; xxvii, 42. Le suicide en de telles circonstances était très habituel à cette époque chez les Grecs et chez les Romains. — *Clamavit Paulus...* (vers. 28). Précisément parce que sa prison était plus obscure (voyez le vers. 24), saint Paul avait pu apercevoir son gardien, maintenant surtout que les portes extérieures étaient ouvertes et laissaient pénétrer quelque clarté. Par son cri et sa parole rassurante, il sauva la vie du malheureux geôlier. — *Universi... hic...* Les autres prisonniers, saisis d'effroi, n'avaient pas même songé à fuir. — *Petito... lumine* (vers. 29 ; des lumières, d'après le grec) : pour faire son inspection dans les meilleures conditions possibles. — *Tremefactus*. Très énergiquement dans le grec : étant devenu plein de frayeur. C'est en comprenant que tout cela était surnaturel, que le geôlier fut si vivement impressionné. Il se rendait aussi parfaitement compte que tout se rattachait à Paul et à Silas ; de là son attitude de profonde



Supplice des cepts.

apôtres. Les mots *ita ut moverentur...* mettent en relief la violence de ce tremblement de terre surnaturel. — *Aperta... ostia, et...* Les choses purent se passer de la manière suivante : « les chaînes étaient fixées dans la muraille, et le choc qui fit sauter les serrures des portes brisa aussi les attaches qui maintenaient ces chaînes dans la maçonnerie. »

27-28. Conversion du geôlier et de toute sa famille. — *Videns januas...* Ce fut là naturellement sa première préoccupation. — *Evaginato...*

vénération à leur égard : *procidit Paulo et...* — *Producens... foras* (vers. 30) : les faisant sortir de leur cachot intérieur. — *Quid... ut salvus...?* Ces mots semblent faire allusion à la déclaration de la jeune démoniaque (comp. vers. 17<sup>b</sup>), dont le geôlier avait pu entendre parler. Du moins, il savait d'une manière ou de l'autre que Paul et Silas annonçaient « le salut » ; c'est pourquoi il les prie instamment de lui indiquer à quelle condition il pourra l'obtenir. — Ils le satisfont aussitôt : *Crede in... Jesum* (ver-



gneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille.

32. Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, ainsi qu'à tous ceux qui étaient dans sa maison.

33. Et les prenant à cette heure de la nuit, il lava leurs plaies ; et aussitôt il fut baptisé avec toute sa famille.

34. Puis les ayant conduits dans sa maison, il leur servit à manger, et se réjouit avec toute sa famille d'avoir cru en Dieu.

35. Lorsque le jour fut venu, les magistrats envoyèrent les licteurs, qui dirent : Laisse aller ces hommes.

36. Le gardien de la prison rapporta ces paroles à Paul : Les magistrats ont envoyé l'ordre de vous mettre en liberté ; sortez donc maintenant, et allez en paix.

num Jesum ; et salvus eris tu, et domus tua.

32. Et locuti sunt ei verbum Domini, cum omnibus qui erant in domo ejus.

33. Et tollens eos in illa hora noctis, lavit plagas eorum, et baptizatus est ipse, et omnis domus ejus continuo.

34. Cumque perduxisset eos in domum suam, apposuit eis mensam, et lætatus est cum omni domo sua, credens Deo.

35. Et cum dies factus esset, miserunt magistratus lictores, dicentes : Dimitte homines illos.

36. Nuntiavit autem custos carceris verba hæc Paulo : Quia miserunt magistratus ut dimittamini ; nunc igitur exeuntes, ite in pace.

ret 31). Cf. III, 12 ; VIII, 37, etc. — *Tu, et domus...* Les apôtres espéraient bien que l'exemple du maître entraînerait toute la famille ; ce qui eut lieu d'après le vers. 33<sup>b</sup>. — *Locuti... verbum...* (vers. 32). C.-à-d. qu'ils leur exposèrent brièvement à tous la doctrine évangélique, qui consistait surtout alors dans l'histoire et les principaux préceptes de Jésus-Christ. « Il n'est personne qui ne sente tout ce qu'il y a d'émouvant dans cette prédication nocturne des deux missionnaires, au fond d'une prison. » — *In illa hora...* (vers. 33). Il était maintenant au delà de minuit. Comp. le vers. 25<sup>a</sup>. — *Lavit plagas...* Détail pathétique. Paul et son ami avaient donc été jetés en prison tout couverts de plaies et de sang, à la suite de leur cruelle bastonnade. Comp. les vers. 22<sup>b</sup> et 23. — *Baptizatus est...* Encore les humbles débuts du christianisme en Europe. Comp. les vers. 13-15. — *In domum suam* (vers. 34) : dans son logis de la prison. Il avait pour les apôtres une telle vénération, qu'il ne voulut pas même les laisser dans la meilleure des deux prisons. — *Lætatus est...* Comme autrefois les Samaritains et l'eunuque d'Éthiopie, après leur conversion. Cf. VIII, 8, 35<sup>b</sup>. — *Credens Deo*. C.-à-d., d'après le vers. 31<sup>a</sup> : croyant en Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble.

35-40. Paul exige une réparation des magistrats, en sa qualité de citoyen romain. — *Magistratus*. Dans le grec : οἱ στρατηγοί, comme au vers. 26 (voyez les notes). — *Lictores* : ἑρμῶδες, ceux qui ont (c.-à-d., qui portent) les verges. Voyez le vers. 22<sup>b</sup>. Ils remplissaient tout à la fois les rôles de bourreaux et d'agents inférieurs de la justice. — *Dimitte... illos*. On ne regardait donc pas comme bien grande la faute des apôtres. Il est d'ailleurs possible que les diuvinaires eussent appris ce qui s'était passé pendant la nuit, comme le suppose une note additionnelle d'un ancien manuscrit. — *Nuntiavit... custos...* (vers. 36). Assurément avec une

grande joie, sans s'attendre au fier refus de saint Paul, qui va agir avec l'énergie et la dignité qui le caractérisent. La réparation qu'il réclame, ce n'est point pour lui-même qu'il la désire, car il était prêt à subir toutes les humili-



Licteur romain.  
(Bas-relief antique.)

liations et toutes les aventures pour la cause de Jésus-Christ ; il l'exigera dans un intérêt supérieur, celui du christianisme. « Il ne fallait pas qu'on pût dire en Europe que la religion nouvelle avait été introduite par des hommes sans aveu, qu'on avait arrêtés, humiliés, et les vic-

37. Paulus autem dixit eis : Cæsos nos publice, indemnatos, homines Romanos, miserunt in carcerem, et nunc occulte nos ejiciunt? Non ita; sed veniant,

38. et ipsi nos ejiciant. Nuntiaverunt autem magistratibus lictores verba hæc. Timueruntque audito quod Romani essent;

39. et venientes deprecati sunt eos, et educentes rogabant ut egrederentur de urbe.

40. Exeuntes autem de carcere, introierunt ad Lydiam; et visis fratribus, consolati sunt eos, et profecti sunt.

37. Mais Paul dit aux licteurs : Ils nous ont fait frapper en public, sans jugement, nous citoyens romains, puis ils nous ont mis en prison, et maintenant ils nous font sortir en cachette? Il n'en sera pas ainsi; mais qu'ils viennent

38. et qu'ils nous mettent eux-mêmes en liberté. Les licteurs rapportèrent ces paroles aux magistrats. Ceux-ci eurent peur, en apprenant qu'ils étaient romains.

39. Ils vinrent donc leur faire des excuses; et les mettant en liberté, ils les priaient de quitter la ville.

40. Et sortant de la prison, ils entrèrent chez Lydie; et ayant vu les frères, ils les consolèrent et partirent.

## CHAPITRE XVII

1. Cum autem perambulassent Amphipolim et Apolloniam, venerunt Thessalonicam, ubi erat synagoga Judæorum.

1. Après avoir traversé Amphipolis et Apollonie, ils vinrent à Thessalonique, où les Juifs avaient une synagogue.

miers jours comme des malfaiteurs. » C'est pour cela que saint Paul mettra à profit les privilèges que lui conférait son titre de citoyen romain. — *Cæsos nos...* Il fait ressortir à merveille, en scandant et en soulignant ses expressions, la nature odieuse et criminelle de l'outrage. — *Publice*: devant la foule (cf. vers. 22); ce qui était une circonstance aggravante. — *Indemnatos*. On ne s'était nullement préoccupé d'interroger et de juger les accusés d'une façon régulière. Comp. les vers. 20-24. — *Homines Romanos*. Plus vigoureusement encore dans le grec : des hommes étant Romains. Il suit de là que Silas jouissait aussi du droit de cité. — *Et nunc occulte...* Contraste avec le début du verset. Paul exige donc que leur acquittement soit public, comme l'avait été leur condamnation : *Non ita (οὐ γάρ, non certes),... veniant, et ipsi...* (vers. 38). — *Timuerunt...*, *audito...* En effet, en agissant avec tant de légèreté, les magistrats avaient violé deux lois très chères aux Romains, la loi « Valeria » (508 av. J.-C.) et la loi « Porcia » (300 av. J.-C.), et ils avaient, suivant les Idées et le langage reçus, attenté à la majesté du peuple romain, faute qui pouvait entraîner la confiscation des biens ou la mort. Le mot célèbre de Cicéron, *in Verr.*, v, 6, est dans toutes les mémoires : « *Facinus est vinciri civem Romanum, scelus verberari, prope Parricidium necari.* » — Cela étant, on conçoit l'embarras des deux magistrats, et leur prompt acquiescement à la demande de saint Paul : *venticutes*

*deprecati sunt...* (vers. 39; c.-à-d. qu'ils leur firent des excuses). — *Rogabant ut...* Ils ne pouvaient exiger leur départ; du moins ils les suppliaient de quitter la ville dans l'intérêt commun. — *Introierunt ad...* (vers. 40). Le récit suppose que ce fut pour peu de temps. Le trait qui suit, *visis fratribus*, montre que saint Luc n'a pas raconté toutes les conquêtes spirituelles faites à Philippiques par Paul et ses compagnons. Malgré la brièveté de leur séjour dans cette ville, ils avaient donc atteint leur but, et on voit par la lettre que saint Paul écrivit plus tard aux Philippiques quelle tendresse il avait pour eux, et combien ils l'aimaient en retour. Parmi les églises qu'il eut la gloire de fonder, ils furent pour lui ce que Timothée était parmi ses disciples influents.

§ III. — *Saint Paul à Thessalonique, à Bérée et à Athènes.* XVII, 1-34.

1° Le ministère de Paul à Thessalonique. XVII, 1-10<sup>a</sup>.

CHAP. XVII. — 1. Son voyage depuis Philippiques jusque dans cette ville. — *Perambulassent*. Dans le grec : *διοδεύσαντες*, ayant fait route à travers. L'expression semble indiquer que les voyageurs ne séjournerent pas dans les deux villes dont les noms suivent. — *Amphipolim*. Grande cité bâtie sur les bords du Strymon, à environ trente-trois milles romains au sud-ouest de Philippiques. Elle était alors la capi-



2. Selon sa coutume Paul entra auprès d'eux, et pendant trois jours de sabbat il discutait avec eux d'après les Écritures,

3. expliquant et démontrant qu'il avait fallu que le Christ souffrît et ressuscitât d'entre les morts; et le Christ, *disait-il*, c'est Jésus que je vous annonce.

4. Quelques-uns d'entre eux crurent et se joignirent à Paul et à Silas, ainsi qu'une grande multitude de prosélytes et de païens, et beaucoup de femmes de qualité.

5. Mais les Juifs, devenus jaloux, prirent avec eux quelques hommes méchants de la populace, et ameutant la foule, ils troublèrent la ville; et assaillant la maison de Jason, ils cherchaient *Paul et Silas* pour les mener devant le peuple.

2. Secundum consuetudinem autem Paulus introivit ad eos, et per sabbata tria disserebat eis de Scripturis,

3. adaperiens et insinuans quia Christum oportuit pati, et resurgere a mortuis; et quia hic est Jesus Christus, quem ego annuntio vobis.

4. Et quidam ex eis crediderunt, et adjuncti sunt Paulo et Silæ, et de colentibus gentilibusque multitudo magna, et mulieres nobiles non paucæ.

5. Zelantes autem Judæi, assumensque de vulgo viros quosdam malos, et turba facta, concitaverunt civitatem; et assistentes domui Jasonis, quærebant eos producere in populum.

tale de la province de Macédoine. — *Apolloniam*. Ville d'une moindre importance, située à trente milles au sud-ouest d'Amphipolis, à quarante-sept milles à l'est de Thessalonique (*All. géogr.*, pl. xvii). — *Thessaloniam*. Aujourd'hui



Monnaie d'Apollonie de Macédoine.

Salonki, au fond du golfe Thermaïque. Cité ancienne et célèbre, qui jouissait alors d'un commerce florissant. Elle était bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, en face d'un horizon magnifique. Voyez F. Vigouroux, *le Nouv. Test. et les découvertes archéol.*, p. 237-256, de la 2<sup>e</sup> édit.

2-4. Paul prêché avec succès l'évangile aux Thessaloniens. — *Secundum consuetudinem*. Cet usage a été déjà mentionné plusieurs fois. Cf. xiii, 5, 14; xiv, 1, etc. — *Per sabbata tria...* Preuve que l'enseignement de l'apôtre était favorablement accueilli. Les mots *adaperiens et insinuans* (vers. 3) décrivent fort bien sa méthode. Partant des textes sacrés qu'on avait lus durant l'office divin, il démontrait la vérité de la foi chrétienne par les Écritures, ce qui était le meilleur genre de preuve pour un auditoire juif. L'équivalent grec du second verbe, *παρὰ τὸ βιβλίον*, signifie plutôt : produisant (des arguments). — *Quia Christum... pati, et...* Paul appuyait donc surtout sur ces deux points : la nécessité de la mort du Messie et de sa résur-

rection, d'après le plan divin. Cf. Luc. xxiv, 26, 44 et ss., etc. Le premier était en opposition complète avec les préjugés des Juifs d'alors; raison de plus pour insister davantage de ce côté. — *Et quia hic...* à savoir, le Messie. C'était là le troisième point spécial de la prédication, servant de conclusion à tout le reste. — *Quem ego...* Le langage devient tout à coup direct. Cf. 1, 4, etc. — L'effet produit fut excellent : *quidam... crediderunt* (vers. 4). D'après le grec : furent persuadés. Ce qui montre qu'on avait compris la valeur des raisonnements du missionnaire. — *Adjuncti sunt*. A la lettre dans le grec : ils eurent leur sort jeté avec. C.-à-d. : ils furent associés à. Cf. xiii, 48; Joan. vi, 44, etc. — *Et de colentibus gentilibusque...* La Vulgate signale ici deux catégories distinctes de convertis. Il n'y en a qu'une dans le grec, où on lit : Et une grande multitude de Grecs (*Ἑλλήνων*) qui adoraient (le vrai Dieu). Il s'agit donc de prosélytes. Parmi ceux-ci saint Paul fit beaucoup plus de conversions que parmi les Juifs proprement dits (« quelques-uns », d'une part; de l'autre, *multitudo magna*). Ces derniers étaient remplis, au sujet du Messie, de nombreux préjugés qui les empêchaient contre la foi chrétienne. D'après I Thim. 1, 9, un certain nombre de païens se convertirent aussi. — *Mulieres nobiles*. D'après le grec : *γαῖα πρῶτων*, des premières (de la ville). C'étaient sans doute aussi des prosélytes.

5-10°. Les Juifs excitent une émeute contre les prosélytes, et les contraignent de quitter la ville. — *Zelantes* (*ζήλοισιν*). C.-à-d., étant jaloux. Comme autrefois à Antioche de Pisidie, durant la première mission de saint Paul. Cf. xiii, 45. Ce bas sentiment va produire le même résultat qu'alors. — *Assumensque...* Avec de l'argent, rien n'était plus facile; car le mot *ἀγροῦχος*, que notre verbe laisse traduire par de vulgo, désigne, en mauvais part, des hommes qui fréquentent l'agora, la place publique, etc.

6. Et cum non invenissent eos, trahebant Jasonem et quosdam fratres ad principes civitatis, clamantes : Quoniam hi, qui urbem concitant, et huc venerunt,

7. quos suscepit Jason, et hi omnes contra decreta Cæsaris faciunt, regem alium dicentes esse, Jesum.

8. Concitaverunt autem plebem, et principes civitatis audientes hæc.

9. Et accepta satisfactione a Jasone et a ceteris, dimiserunt eos.

10. Fratres vero confestim per noctem dimiserunt Paulum et Silam in Beroeam. Qui cum venissent, in synagogam Judæorum introierunt.

11. Hi autem erant nobiliores eorum qui sunt Thessaloniciæ; qui susceperunt

6. Mais ne les ayant pas trouvés, ils traînèrent Jason et quelques frères devant les magistrats de la ville, en criant : Ces hommes qui troublent la ville et qui sont venus ici,

7. Jason les a reçus, et ils agissent tous contre les décrets de César, soutenant qu'il y a un autre roi, Jésus.

8. Ils excitèrent ainsi le peuple et les magistrats de la ville qui les écoutaient.

9. Mais ayant reçu caution de Jason et des autres, ils les laissèrent aller.

10. Aussitôt, pendant la nuit, les frères firent partir Paul et Silas pour aller à Bérée. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

11. Or ceux-ci étaient plus nobles de sentiments que ceux de Thessalonique ;

conséquent, des vagabonds oisifs, prêts à tout faire si l'on paye leurs services. — *Turba facta*. C.-à-d. : ayant formé un attroupement tumultueux, ainsi qu'il ressort du trait suivant, *concitaverunt* (ἐθορύθουν à l'imparfait, ils troublent)... — *Assistentes*. Plutôt : se précipitant sur (ἐπιστάντες). Jason, dont il n'est point parlé en dehors de ce passage, était évidemment l'hôte de Paul et de Silas, et sans doute aussi un Juif converti au christianisme. Nous savons par ailleurs que les missionnaires n'acceptèrent de lui que le logement. Paul travaillait de ses mains pour gagner sa vie (cf. I Thess. II, 9 ; II Thess. III, 8) ; il accepta cependant un secours qui lui fut envoyé par ses chers Philippiens (Phil. IV, 16 ; I Thess. II, 5 et ss.). — *Quærebant eos producere...* : dans l'espoir cruel que la foule les ferait périr sommairement. — *Cum non invenissent...* (verset 6). Rendus furieux par cet échec, *trahebant...* Scène analogue à celle de XVI, 19 et ss. — *Principes civitatis*. Dans le texte original, ils sont nommés πολιτάρχοι, polytarches (de même au vers. 8), « nom local, propre aux magistrats de Thessalonique. Aucun écrivain ancien ne nous l'avait conservé ; on ne le lisait sur aucun monument de l'antiquité. Avant la découverte des inscriptions de Thessalonique (dont plusieurs le citent expressément), il ne nous était connu que par saint Luc. C'est donc là un de ces mots caractéristiques qui en disent plus que de longs arguments en faveur de la véracité d'un récit ; il prouve que l'auteur des Actes connaissait fort bien l'organisation administrative de Thessalonique. » F. Vigouroux, *l. c.*, p. 238-239. — *Clamantes*. Le grec βρόντες désigne des cris sauvages. Cf. xxv, 24. Ces Juifs fanatiques vont porter contre Paul et Silas une accusation semblable à celle que nous avons lue naguère (cf. XVI, 20<sup>b</sup>-21), mais d'un caractère politique plus accentué. — *Concitant*. Très fortement dans le grec : Ayant mis sens dessus dessous la (terre) habitée, c.-à-d., tout l'empire (ἀναστατώσαντες τὴν οἰκουμένην). Cf. Luc. II, 1.

C'est là un aveu précieux des ennemis de la religion de Jésus : elle se répandait en tous lieux avec une grande rapidité. — *Contra decreta Cæsaris...* (vers. 7). L'accusation devient plus spéciale, et davantage encore avec les mots *regem alium...*, qui rappellent le crime identique reproché à Notre-Seigneur par les hiérarques, devant le tribunal de Pilate. Cf. Luc. xxiii, 2 ; Joan. xix, 12, 15. On voit, par ce détail, que saint Paul avait parlé aux Thessaloniens du royaume spirituel fondé par Jésus-Christ. Il est étrange de voir « cette populace faire du zèle pour se montrer amie de César ». — *Concitaverunt* (vers. 8). Il y a encore une nouvelle expression dans le grec : ἐτάραξαν (comp. les vers. 5<sup>bet</sup> et 6<sup>b</sup>). — *Satisfactione* (vers. 9). C.-à-d., probablement, un dépôt d'argent pour servir de caution. A la lettre dans le grec : ce qui est suffisant (τὸ ἱκανόν). — *Per noctem dimiserunt...* (vers. 10<sup>a</sup>). Par conséquent, en secret, pour qu'il n'arrivât aucun malheur aux deux apôtres. Leur œuvre avait été brusquement interrompue ; mais ils avaient fondé en peu de temps une admirable chrétienté à Thessalonique, comme en font foi les deux lettres que saint Paul ne tarda pas à écrire aux disciples qu'il laissait dans cette ville. — *Beroeam*. On la nomme aujourd'hui Verria. C'était également une ancienne et importante cité, bâtie dans un district fertile, à cinquante milles romains au nord-ouest de Thessalonique, sur le versant oriental de la chaîne du mont Olympe. (Voyez l'*Atlas géogr.*, pl. xvii).

2<sup>o</sup> Séjour de saint Paul à Bérée. XVII, 10<sup>b</sup>-14.

10<sup>b</sup>-12. Grand succès de la prédication apostolique. — *Synagogam*. Comme à Thessalonique (cf. vers. 2) et partout où il y avait des Juifs. — *Hi... nobiliores...* (vers. 11). C.-à-d., mieux élevés, plus nobles de caractère et de sentiments (ἐδυνέστεροι). Leur conduite va vérifier cet éloge. — *Susceperunt verbum, τὸν λόγον* : la parole par excellence, l'évangile. — *Cum... avi-*



ils reçurent la parole avec beaucoup d'avidité, examinant tous les jours les Écritures, pour vérifier ce qu'on leur disait.

12. Beaucoup d'entre eux crurent, ainsi que des femmes grecques de qualité, et un grand nombre d'hommes.

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique eurent appris que la parole de Dieu était aussi prêchée par Paul à Bérée, ils y vinrent aussi, soulevant et troublant la foule.

14. Alors les frères firent aussitôt partir Paul, pour qu'il allât jusqu'à la mer; quant à Silas et Timothée, ils demeurèrent à Bérée.

15. Ceux qui conduisaient Paul le menèrent jusqu'à Athènes; et après avoir reçu de lui, pour Silas et Timothée, l'ordre de venir au plus tôt auprès de lui, ils partirent.

16. Pendant que Paul les attendait à

verbum cum omni aviditate, quotidie scrutantes Scripturas, si hæc ita se haberent.

12. Et multi quidem crediderunt ex eis, et mulierum gentilium honestarum, et viri non pauci.

13. Cum autem cognovissent in Thessalonica Judæi, quia et Berææ prædicatum est a Paulo verbum Dei, venerunt et illuc, commoventes et turbantes multitudinem.

14. Statimque tunc Paulum dimiserunt fratres, ut iret usque ad mare; Silas autem et Timotheus remanserunt ibi.

15. Qui autem deducebant Paulum, perduxerunt eum usque Athenas; et accepto mandato ab eo ad Silam et Timotheum, ut quam celeriter venirent ad illum, profecti sunt.

16. Paulus autem cum Athenis eos

ditale. Le substantif grec *πρωθυμία* décrit plutôt le zèle et l'entrain. — *Quotidie scrutantes...* Saint Paul continuait donc de puiser ses preuves dans la Bible. Voyez le vers. 3 et les notes. Non seulement les Juifs de Bérée l'écoutaient avec intérêt, mais ils étudiaient ensuite avec soin les textes qu'il leur avait cités, pour voir s'ils exprimaient vraiment les vérités qu'il leur prêchait (*si hæc ita...*). — Effet produit parmi la population juive: *multi... crediderunt...* (et pas seulement « quidam », comme à Thessalonique; cf. vers. 4<sup>o</sup>). Puis, parmi les païens: *et mulierum...* (*honestarum* traduit ici le mot grec *εὐσεβῶντων*; cf. xiii, 50) *et viri...*

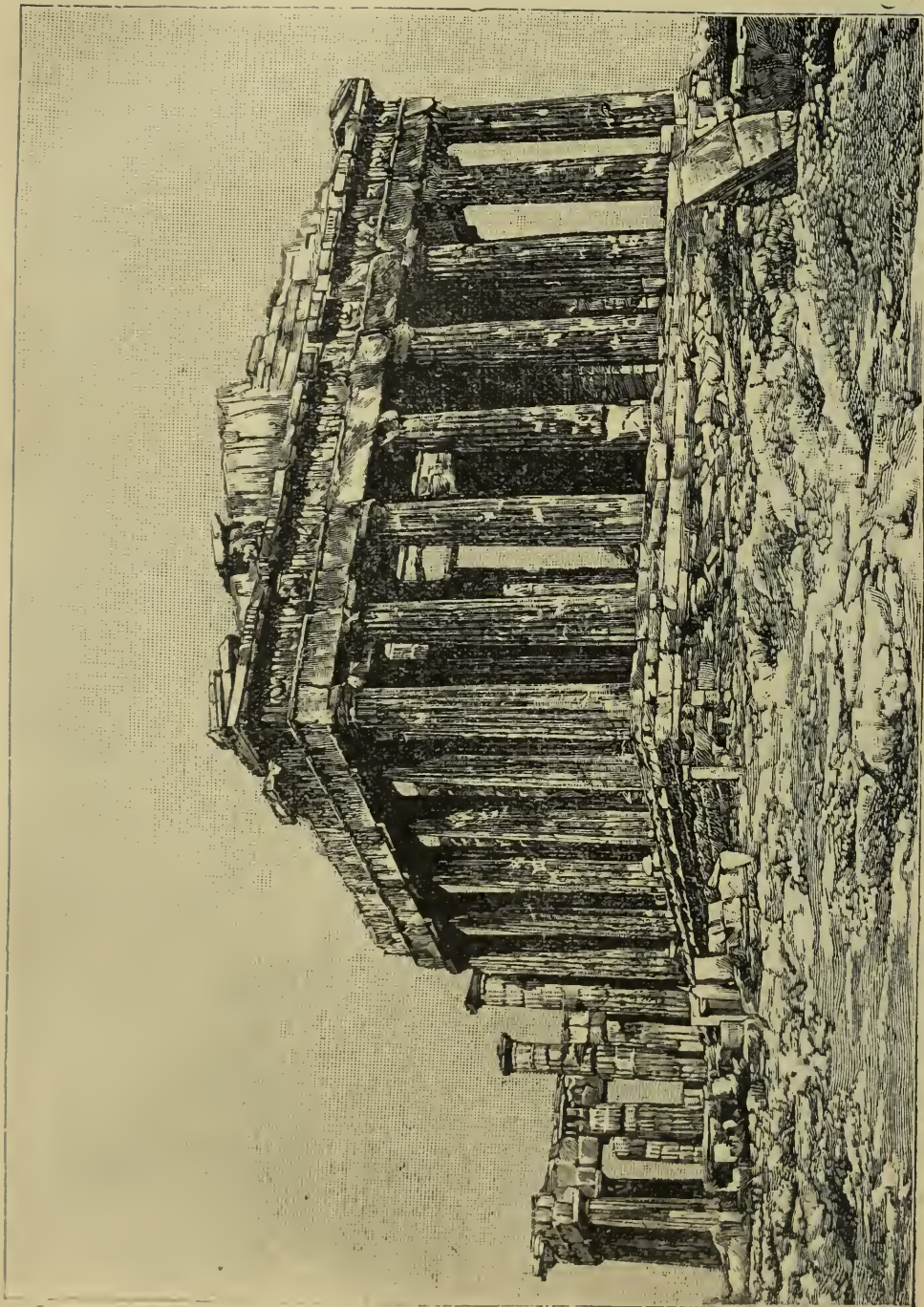
13-14. Les Juifs de Thessalonique viennent à Bérée pour en chasser saint Paul. — *Cum autem...* (vers. 13). Même à Bérée, l'orage éclata contre les prédicateurs; toutefois, il ne fut pas excité par les Juifs de cette ville, qui demeurèrent calmes, mais par ceux de Thessalonique: *venerunt...* — *Commoventes et turbantes*. Deux expressions synonymes, pour renforcer la pensée. Le grec ordinaire n'en a qu'une (*σαλεύοντες*, agitant comme fait une tempête sur la mer); mais les plus anciens manuscrits ajoutent: *καὶ ταρασσόντες*. — *Statimque...* (vers. 14): en toute hâte, tant le péril était pressant. Cf. vers. 10. — *Ut... usque ad mare*: afin de s'embarquer directement pour Athènes. La Vulgate a suivi la leçon des meilleurs manuscrits grecs, qui ont: *ἕως ἑπὶ*, jusque vers. Ailleurs on lit: *ὡς ἐπὶ*, comme vers; variante qui modifie notablement le sens. En effet, elle signifierait que, pour déjouer les poursuites des ennemis de saint Paul, les Béréens qui l'accompagnaient (comp. le vers. 15) se seraient d'abord dirigés vers la mer, comme s'ils avaient l'intention de s'embarquer, mais qu'ensuite, revenant sur leurs pas, ils auraient pris la route de terre. Toutefois, nous l'avons

dit, la meilleure leçon est *ἕως*; et non pas *ὡς*. De plus, si le voyage avait eu lieu par terre, saint Luc aurait probablement cité, selon sa coutume, les villes traversées par son héros. — *Silas... et Timotheus remanserunt...* Ce dernier était d'abord resté quelque temps à Philippes avec saint Luc (voyez les notes de xvi, 17); puis il avait rejoint son maître à Thessalonique ou à Bérée, comme nous l'apprenons ici. Lui et Silas avaient été moins en vue que saint Paul, qui était particulièrement détesté par les Juifs; c'est pour cela qu'ils purent demeurer dans la ville.

3<sup>o</sup> Saint Paul à Athènes. XVII, 15-34.

C'est là « un des épisodes les plus intéressants racontés dans les Actes des apôtres ». Voyez, au point de vue archéologique, F. Vigouroux, *l. c.*, p. 257-272.

15-16. Les impressions de l'apôtre, lorsqu'il se trouva seul dans cette grande cité païenne. — *Qui... deducebant*. Les chrétiens de Bérée, ne voulant pas que saint Paul voyageât seul dans cette circonstance périlleuse, le firent accompagner par quelques-uns des leurs. — *Usque Athenas*. La célèbre capitale de l'Attique, à plusieurs journées de Bérée. On comprend que Paul ait voulu mettre tout cet espace entre lui et la Macédoine, où les Juifs semblaient défaits et le poursuivre de ville en ville, pour rendre son ministère infructueux, en suscitant des émeutes partout où il commençait à l'exercer. Ainsi avaient fait autrefois leurs coreligionnaires l'Autriche de Pisidie. Cf. xiii, 50; xiv, 5, 18. — *Quam celeriter*. Il est probable que l'apôtre ne commença sa prédication à Athènes qu'après l'arrivée de ses deux compagnons. — *Paulus... Athenis* (vers. 16). Rien de plus frappant que la juxtaposition de ces deux noms, comme on l'avait déjà remarqué saint Augustin. « La », dit-il, dans sa patrie des grands païens, des



Ruines du Parthénon, à Athènes,



Athènes, son esprit était surexcité en lui-même, en voyant la ville livrée à l'idolâtrie.

17. Il disputait donc dans la synagogue avec les Juifs et les prosélytes, et tous les jours sur la place publique avec ceux qui s'y trouvaient.

18. Quelques philosophes épicuriens et stoïciens discutaient avec lui; et les uns disaient: Que veut dire ce discoureur? et d'autres: Il semble annoncer de nouveaux dieux; parce qu'il leur annonçait Jésus et la résurrection.

expectaret, incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatrie deditam civitatem.

17. Disputabat igitur in synagoga cum Judæis et colentibus, et in foro, per omnes dies, ad eos qui aderant.

18. Quidam autem Epicurei et Stoici philosophi disserebant cum eo: et quidam dicebant: Quid vult seminiverbius hic dicere? alii vero: Novorum demoniorum videtur annuntiator esse; quia Jesum et resurrectionem annuntiabat eis.

grands orateurs et des grands philosophes, dont l'orgueilleuse renommée remplissait le monde, là Paul devait annoncer pour la première fois le Christ, le crucifié, qui paraissait une folie aux païens, de même qu'il était un scandale pour les Juifs. » Malgré sa déchéance politique, Athènes était encore à cette époque la métropole de l'art grec et « une chose unique au monde », grâce à ses chefs-d'œuvre de l'Acropole et du Pœlle, grâce aux Propylées, au Parthénon, à l'Erechthéon, etc. — *Cum... expectaret.* On voit par cette expression, et par I Thess. III, 1, que le sentiment de sa solitude pesait sur son âme, et que l'attente lui parut longue; mais il fallait au moins huit jours, à partir du départ de ses guides béréens (cf. vers. 15<sup>a</sup>), pour que Silas et Timothée pussent le rejoindre. — *Incitabatur spiritus...* D'après toute la force du grec, ce fut comme un paroxysme (*παρωξύνετο*) de sainte indignation et de profonde tristesse, occasionné, ainsi que l'ajoute saint Luc, par la vue des idoles presque innombrables qu'Athènes renfermait: *videns idololatriæ...* Le grec est encore plus expressif, par l'emploi du verbe *θεοροῦντι*, contemplant, et de l'adjectif *κατείδωλον*, rempli d'idoles. Cet adjectif n'est employé nulle part ailleurs; saint Luc l'a formé à l'instar des mots très grecs *κατάμπελος*, rempli de vignes, *κατάχρυσος*, rempli d'or, etc. Le fait que mentionne ici Pécrivain sacré est nettement attesté par les auteurs classiques, en particulier par Xénophon Comp. Tite-Live, XLV, 27. « L'Acropole... n'est qu'une sorte de temple, un lieu sacré tout couvert de sanctuaires dédiés à Dionysos, à Esculape, à Aphrodite, à la Terre, à Cérès, à la Victoire Aptère, etc. Chacun des dieux de l'Olympe avait sa place à l'agora. Tous les lieux publics, tous les édifices civils eux-mêmes étaient consacrés à une divinité; et non seulement les dieux connus, mais les dieux inconnus avaient leur autel. La mythologie, le polythéisme étaient là tout entiers... » F. Vigoureux, l. c., p. 281-282. On conçoit la douleur causée à saint Paul par ce spectacle qui lui rappelait, d'une part, les erreurs intellectuelles, de l'autre, la corruption morale dans lesquelles étaient plongés ceux qui rendaient un culte à ces idoles.

17-18. Paul se met à prêcher; Impression

COMMENT. — VII.

produite sur ses auditeurs. — *Disputabat...* Son zèle ne put bientôt plus se contenir, et il se mit à faire part de la bonne nouvelle, d'abord aux Juifs et aux prosélytes (*colentibus*; voyez le vers. 4), selon sa coutume, puis aux Gentils. Aux premiers il parlait dans la synagogue, aux jours des assemblées religieuses; aux autres, sur l'agora, comme dit le grec (*Vulg., in foro*), par conséquent tous les jours sans exception, car il trouvait là constamment soit des groupes d'habitants de la ville, suivant l'usage du temps et du pays, soit des étrangers et des étudiants, alors très nombreux à Athènes. — *Quidam... philosophi...* (vers. 18). La ville avait tenu une grande place autrefois dans l'histoire de la philosophie, et c'est elle qui avait servi de berceau aux quatre grands systèmes des Platoniciens, des Aristotéliciens, des Stoïciens et des Epicuriens. Mais ses philosophes d'alors étaient bien peu de chose: « professeurs, rhéteurs, discoureurs, argumentateurs, grammairiens, pélagogues et gymnastes de toute description; parmi tous ces sophistes ou sophronistes, il n'y en avait pas un qui manifestât la plus petite parcelle de force ou d'originalité. » Il n'est pas surprenant que les objections adressées à saint Paul par ses auditeurs de l'agora provinssent des Epicuriens et des Stoïciens, car ils étaient, par la nature même de leurs principes, les plus ennemis de l'idée chrétienne. Ceux-ci enseignaient le matérialisme, le panthéisme, le fatalisme et étaient orgueilleux comme des pharisiens; ceux-là étaient athées en pratique et ne songèrent qu'à leur satisfaction personnelle. — *Quidam dicebant.* Les auditeurs étaient très partagés d'opinion au sujet de la doctrine de saint Paul. Les uns, plus superficiels, regardaient l'apôtre, d'une manière peu flatteuse, comme un *σπερμολόγος* (*Vulg., seminiverbius*). Ce mot, qui se disait en premier lieu d'un oiseau becquetant des grains éparpillés, désignait par extension les radoteurs insignifiants, les bouffons sans principes qui gagnent leur nourriture par tous les moyens. — Les autres (*alii vero*) croyaient avoir compris que Paul voulait leur faire connaître des dieux nouveaux (au lieu de *novorum*, le grec a *ξένων*, étrangers), mais des dieux de second ordre, comme il ressort du mot *ἐπιπέσμα* (*epimorum*). — Le narrateur insère une petite

19. Et apprehensum eum ad Areopagum duxerunt, dicentes : Possumus scire quæ est hæc nova, quæ a te dicitur, doctrina ?

20. Nova enim quædam infers auribus nostris ; volumus ergo scire quidnam velint hæc esse.

21. Athenienses autem omnes, et advenæ hospites, ad nihil aliud vacabant nisi aut dicere, aut audire aliquid novi.

22. Stans autem Paulus in medio Areo-

19. Et l'ayant pris, ils le menèrent à l'Aréopage, en disant : Pouvons-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que tu enseignes ?

20. Car tu apportes à nos oreilles des choses nouvelles ; nous voulons donc savoir ce qu'elles signifient.

21. Or tous les Athéniens, et les étrangers qui demeuraient à Athènes, ne passaient leur temps qu'à dire ou à entendre quelque chose de nouveau.

22. Paul, debout au milieu de l'Aréo-

réflexion, pour expliquer ce sentiment (trange d'une partie de l'auditoire : *quia Jesum et... annuntiabat* (le grec emploie le verbe caractéristique εὐαγγελίζετο). L'apôtre annonçait donc ouvertement Jésus aux Athéniens, et Jésus ressuscité, principe et modèle de notre future résurrection. La formule « Jésus et la résurrection » (τὴν ἀνάστασιν) a fait supposer à saint Jean Chrysostome et à divers interprètes que les auteurs de la remarque en question auraient pris le mot « anastasis » pour le nom d'une déesse ; mais cela paraît peu vraisemblable.

19-21. On conduit l'apôtre à l'Aréopage, pour le mieux entendre. — *Apprehensum* (ἐπιλάβομενος) : sans la moindre violence, mais amicalement. Si ce verbe est pris parfois en mauvaise part, il est assez souvent aussi employé en bonne part. Cf. ix, 27 ; xxiii, 19 ; Marc. viii, 23, etc. La curiosité publique étant vivement surexcitée, on voulait obtenir du missionnaire une exposition suivie et en quelque sorte officielle de son enseignement ; c'est pour cela qu'on le conduisit ad *Areopagum*, dans un lieu où on pourrait l'entendre plus à l'aise. On nommait Aréopage (Ἄρειος πᾶγος), ou colline de Mars, un monticule rocheux qui se dresse au-dessus de l'agora où l'on se trouvait alors (cf. vers. 7<sup>b</sup>), et qui servait de local au tribunal suprême d'Athènes. Là, disait la légende, Mars s'était autrefois défendu, devant un conseil formé de douze dieux, d'avoir outragé un fils de Neptune. De là cette appellation donnée au rocher, sur lequel on monte encore de l'agora par treize marches taillées dans le roc. « Au bas de l'escalier, sur la pente douce, peut se tenir une foule considérable. » C'est à tort que quelques commentateurs ont pensé que les Athéniens conduisaient l'apôtre en ce lieu parce qu'ils voulaient lui intenter un procès criminel. Il n'y a pas, dans le récit, la moindre trace d'une action judiciaire, et le discours de Paul ne ressemble nullement à une défense personnelle. D'ailleurs, le temps n'était plus, à Athènes, où l'on arrêtait et où l'on condamnait à mort pour avoir essayé d'introduire de nouvelles divinités ; on était devenu plutôt libéral à l'extrême sous le rapport religieux. — *Hæc nova* (καινή). L'adjectif est très accentué, comme le montrent les vers. 20 et 21. — *Dicitur*. Le grec *καλοῦμένη* a ici le sens d'annoncée, publiée. — *Nova enim...*

(vers. 20). Le texte primitif n'emploie pas, cette fois, la même expression qu'au vers. 19. Il a ξενίζοντα, c.-à-d., des choses qui frappent par leur caractère étrange. Cf. I Petr. iv, 4, 12. — *Athenienses enim...* (vers. 21). Observation très intéressante et très exacte de saint Luc, pour aider ses lecteurs à mieux comprendre les réflexions qui précèdent (comp. les vers. 19<sup>b</sup> et 20). Les idées de saint Paul avaient frappé les Athéniens par leur nouveauté ; or c'était là pour eux une excellente note, tant ils aimaient et recherchaient tout ce qui était nouveau. — *Et advenæ hospites...* C.-à-d., les étrangers qui séjournaient dans la ville, ainsi que le dit plus clairement le grec (οἱ ἐπιδημοῦντες ξένοι). Ils venaient en grand nombre et de tous côtés à Athènes, attirés par sa célébrité et par ses écoles. — *Vacabant* (εὐχάριον). Ils n'avaient du temps, du loisir, que pour le fait qui va être cité. — *Dicere aut audire...* Car ces deux choses ont chacune leur charme, la première surtout. — *Aliquid novi*. On lit le comparatif dans le texte grec : τὴν... καινότερον, du plus nouveaux. Comme on l'a dit : « Nova statim sordebant, noviora quærebantur. » Cette loquacité, cette curiosité, cette légèreté des Athéniens sont fréquemment l'objet des critiques des écrivains de l'antiquité. « D'après un fragment de Ménandre (*Fragm. Georg.*, 9), si l'on adressait la parole à un esclave athénien travaillant à la campagne, il cessait aussitôt de bêcher, et était en état de vous rapporter mot pour mot les termes du dernier traité. Démosthène (*in Philipp.*, I, 10) reprochait à ses compatriotes de perdre leur temps en allant de droite à gauche, demandant : Que dit-on de nouveau ? Plutarque (*de Curiosit.*, 8) rapporte la conversation des foules qui se pressaient dans les marchés et dans les ports. On entendait d'abord la question ordinaire : Qu'y a-t-il de nouveau ? A laquelle on répondait : Comment donc ? N'étiez-vous pas à l'agora ce matin ? Pensez-vous qu'on ait fait une nouvelle constitution durant ces trois dernières heures ? » F. Vigouroux, *l. c.*, p. 263-364. Voyez aussi Thucydide, III, 38, 4 ; Sénèque, *Epist.*, 94, etc.

22-31. Le discours de saint Paul à l'Aréopage. — Il fut entièrement digne de la circonstance solennelle dans laquelle il fut prononcé. L'unit une éloquence et une délicatesse tout attiques au





Aubé et l'Ar opage. (D'après une photographie.)

pagi, ait : Viri Athenienses, per omnia quasi superstitiosos vos video.

23. Præteriens enim, et videns simulacra vestra, inveni et aram in qua scriptum erat : Ignoto Deo. Quod ergo

page, dit : Athéniens, en toutes choses je vous vois en quelque sorte religieux à l'excès.

23. Car en passant, et en regardant vos objets sacrés, j'ai trouvé aussi un autel sur lequel il était écrit : A un Dieu

plus profond sentiment religieux. Et pourtant, nous n'en avons qu'un simple sommaire; que n'a pas dû être l'original? On Pa toujours et partout regardé comme un chef-d'œuvre. « Sa forme est aussi parfaite que sa matière est riche et élevée... Nous y voyons, comme dans celui de Lystres (cf. XIV, 14-16), mais d'une manière beaucoup plus frappante, qu'un apôtre du Christ n'avait pas besoin de recourir aux livres sacrés des Juifs quand il parlait à des auditeurs qui ne les connaissaient pas; il pouvait leur parler comme à des hommes, c.-à-d., comme à des enfants de Dieu. » On peut le diviser ainsi : 1° un court exorde, 22<sup>b</sup>-23; 2° le corps du discours, qui se compose de trois parties : une esquisse de théologie, dans le sens strict de l'expression (un petit traité « de Deo »), vers. 24-25; une esquisse d'anthropologie (un petit traité « de Homine »), vers. 26-29; une esquisse de christologie (un petit traité « de Jesu Christo »), vers. 30-31. Les idées dominantes de l'apôtre des Gentils y sont admirablement condensées. En outre, « son langage suppose un grand talent d'observation et une connaissance du caractère athénien bien extraordinaire chez un étranger. » — *Stans autem...* Introduction du narrateur, vers 22<sup>a</sup>. Le participe grec σταθείς a une énergie particulière. Voyez II, 14; V, 20; XXI, 40. — *In medio...* sur la petite esplanade qui existe encore au sommet du rocher. — *Viri Athenienses.* C'est la seule apostrophe directe adressée à l'auditoire. L'exorde est d'une courtoisie et d'une habileté qu'on a souvent admirées, et qui durent gagner aussitôt à l'orateur les sympathies des Athéniens. — *Quasi superstitiosos.* La locution grecque ὡς δεισιδαιμονεστέρους peut se prendre en bonne ou en mauvaise part : les plus religieux ou les plus superstitieux des hommes (étymologiquement, δεισιδαιμών signifie : celui qui craint les « daémons », ou les génies). Les exégètes se partagent entre ces deux sentiments. Nous préférons le premier, car il est peu vraisemblable que saint Paul ait risqué de blesser son auditoire dès ses premières paroles. L'éloge était d'ailleurs mérité, car les anciens auteurs (entre autres Sophocle, Euripide, Thucydide) vantent le caractère religieux des Athéniens. Voyez en particulier Xénophon, *de Repub. Athen.*, 3. Pausanias, *Attic.*, XXIV, 3, leur attribue « un plus grand zèle qu'aux autres (peuples) pour les choses divines ». Josèphe, *c. Apion.*, I, 11, dit qu'ils étaient « les plus religieux des Grecs ». — *Videō.* Plutôt : Je contemple (θεωρῶ). — *Præteriens enim* (vers. 23). L'orateur démontre son assertion par un fait d'expérience personnelle. *Comp.* le vers. 16<sup>a</sup>. — *Videns.* D'après les

grec : contemplant en détail, avec attention (ἀναθεωρῶν). — *Simulacra.* Le substantif σεβάσματα désigne tous les objets que l'on adore. — *Inveni et aram.* La conjonction καί est accentuée : J'ai trouvé aussi, entre autres choses. — *Ignoto Deo.* Il n'y a pas d'article dans le grec : Ἄγνωστω θεῷ, à un Dieu inconnu. L'existence de ce culte, extraordinaire pour nous, mais non pour les païens, est confirmée par plu-



Ancien autel d'Athènes.

sieurs témoignages de l'antiquité. Ainsi Pausanias, *Attic.*, I, 4, signale comme existant à Phalère, le port d'Athènes, des autels dédiés à « des divinités inconnues » (βωμοὶ θεῶν τῶν ὀνομαζομένων ἀγνώστων). Il en signale aussi de semblables à Olympie (V, 14, 8). Philstrate, *Vita Apollon.*, VI, 3, après avoir mentionné le zèle des Athéniens pour la religion, ajoute que, dans leur ville, « des autels sont érigés en l'honneur de dieux inconnus » (ἀγνώστων θεῶν βωμοὶ ἱδρύονται). Il est vrai que, dans ces textes, l'inscription est toujours au pluriel; d'où l'on a parfois conclu que saint Paul aurait lu en réalité ἀγνώστοις θεοῖς, « Ignotis diis », et qu'il aurait employé le singulier par un artifice de rhétorique, parce qu'« il n'avait besoin que d'une seule divinité » pour arriver à son sujet,



inconnu. Ce que vous adorez sans le connaître, moi je vous l'annonce.

24. Dieu, qui a fait le monde et tout ce qu'il contient, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans des temples bâtis par les hommes,

25. et il n'est pas servi par des mains humaines, comme s'il avait besoin de quoi que ce soit, lui qui donne à tous la vie, la respiration, et toutes choses.

26. Il a fait naître d'un seul toute la race des hommes, pour habiter sur la face entière de la terre, ayant fixé des temps précis, et les limites de l'habitation des peuples,

ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.

24. Deus, qui fecit mundum et omnia quæ in eo sunt, hic cæli et terræ eum sit Dominus, non in manufactis templis habitat;

25. nec manibus humanis colitur indigens aliquo, cum ipse det omnibus vitam, et inspirationem, et omnia.

26. Fecitque ex uno genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum.

comme dit saint Jérôme (*in Epist. ad Tit.*, 1, 12), chaud partisan de cette opinion. Mais l'assertion de l'apôtre est trop nette pour que nous puissions douter de son exactitude. De plus, il était important qu'il ne dénaturât pas un fait capital pour sa cause, et que tout le monde pouvait contrôler à Athènes. Enfin et surtout, il est certain que parfois les Grecs se servaient de la formule τῷ προσήκοντι θεῷ, au dieu inconnu, et les Romains, des mots analogues « sive deo sive deæ », soit au dieu soit à la déesse, où le singulier est employé comme ici. Voyez Diogène Laërte, 1, 10, et Tite-Live, v, 32, 50. La raison de la délicatesse d'un autel à des dieux inconnus est aisée à expliquer, si l'on entre dans les sentiments des païens. Habités qu'ils étaient à voir en tout, et spécialement dans les circonstances dangereuses (guerres, tremblements de terre, maladies, etc.), la manifestation de la divinité, et craignant toujours d'offenser quelque dieu inconnu, ils recouraient à ce moyen pour se rendre propices tous les grands ou petits dieux, desquels ils pouvaient redouter un acte de vengeance ou espérer un bienfait. On a dit assez justement que les mots « Ignoto Deo » sont comme le texte du discours de saint Paul, et qu'ils contiennent le résumé de la thèse qu'il se proposait de développer. — *Quod ergo...* Les meilleurs manuscrits ont le neutre (ἡ), comme la Vulgate; le grec ordinaire met le pronom au masculin, ὃν, « quem », celui que, le Dieu que. — *Hoc* (les manuscrits varient encore ici entre le neutre τοῦτο et le masculin τοῦτον) *ergo...* *vobis*. Il n'était pas possible de parler plus fièrement et plus délicatement. Paul « reconnaît le caractère religieux des Athéniens; il prend acte de leur propre confession, par laquelle ils déclaraient ignorer Dieu, et il leur offre de les instruire ». — *Deus qui...* (vers. 24). Avec l'article dans le grec: le Dieu qui... Ce verset et le suivant, qui correspondent à la première partie du discours, mentionnent quelques-uns des attributs essentiels du vrai Dieu, et réfutent indirectement les principales erreurs du polythéisme grec. — *Qui fecit... omnia...* Le Dieu créateur, unique, personnel dont parle saint Paul ne ressemblait donc en rien à celui des

Épicuriens, lequel vivait à part et seulement pour lui-même; en outre, le monde ne devait pas son existence au hasard. — *Cæli et terræ... Dominus*. Ce qui suppose la toute-puissance de Dieu, sa providence, sa justice infinie, etc. — *Non in manufactis...* Ainsi avait dit saint Étienne dans son discours (cf. VII, 43). Peut-être était-ce une réminiscence. Cette vérité, exacte pour le temple de Jérusalem, l'était beaucoup plus encore à propos des temples païens. — *Nec... colitur...* (vers. 25). Le grec ἐσαπείθετα: ne désigne pas le culte proprement dit, mais les services qu'un inférieur rend à son supérieur, services qui supposent toutefois que le supérieur a besoin de son subordonné. Une telle condition ne concerne pas Dieu, évidemment; il n'est pas indigent *aliquo*, puisqu'il donne tout à ses créatures, aux hommes en particulier (*cum ipse det...*). — *Inspirationem: πνοήν*, le souffle qui sert à manifester la vie. Cette expression est donc synonyme de *vitam*. — *Fecitque...* (vers. 26). Ici commence la seconde partie du discours. Au lieu de *ex uno*, on lit dans le grec ordinaire: ἕξ ἑνὸς ἀνθρώπου, d'un seul sang; mais les meilleurs manuscrits omettent le mot *a patre*. Il s'agit d'un seul homme; ou, selon d'autres: d'un seul père (Dieu). En tout cas, saint Paul insiste en cet endroit sur l'unité du genre humain, et cela avait sa raison d'être toute spéciale chez les Athéniens, qui se disaient fièrement autochtones et d'une race à part. Voyez Clément, *Or. pro Flor.*, 10. — *Inhabitabile...* Trait délicat: le Créateur n'a pas manqué de préparer une résidence à ses enfants. — *Super universam...* Malgré l'espace et la distance, les hommes n'en continuent pas moins de former une seule et même famille, puisque Dieu les a tous établis sur la terre. — *Statuta tempora. Æraque (καιρός)* que Dieu a fixés et organisés pour rendre la terre plus commodément habitable; par exemple, le jour et la nuit, le temps des semailles et celui de la moisson, les saisons proprement dites, etc. — *Et terminos habitationis...* Car il y a des contrées où il serait impossible à l'homme de séjourner. Le Créateur a donc déterminé dès le début ce qui regarde la vie des peuples et celle des individus. Cf. *Deut.*

27. *quærere Deum*, si forte attracent eum, aut inveniant, quamvis non longe sit ab unoquoque nostrum.

28. *In ipso enim vivimus*, et move-mur, et sumus; sicut et quidam vestro-rum poetarum dixerunt: *Ipsius enim et genus sumus*.

29. *Genus ergo cum simus Dei*, non debemus æstimare auro, aut argento, aut lapidi, *sculpturæ artis et cogitationis hominis*, *Divinum esse simile*.

30. *Et tempora quidem hujus ignorantæ despiciens Deus*, nunc annuntiat hominibus ut omnes ubique pœnitentiam agant;

31. *eo quod statuit diem in quo judicaturus est orbem in æquitate*, in viro in quo statuit, *fidem præbens omnibus*, suscitans eum a mortuis.

27. afin qu'ils cherchent Dieu, et qu'ils tâchent de le toucher et de le trouver, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

28. Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être; et comme quelques-uns de vos poètes l'ont dit: Nous sommes aussi de sa race.

29. Etant donc de la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la Divinité est semblable à de l'or, à de l'argent, ou à de la pierre, sculptés par l'art et l'industrie des hommes.

30. Mais Dieu, ne tenant pas compte de ces temps d'ignorance, annonce maintenant aux hommes qu'ils aient tous et partout à faire pénitence;

31. parce qu'il a fixé le jour où il doit juger le monde selon l'équité, par l'homme qu'il a établi, et qu'il a accrédi-té auprès de tous, en le ressuscitant d'entre les morts.

XXXII, 8; Job, XII, 23. — *Quærere Deum* (ver-set 27). L'orateur indique le but principal de la création de l'homme et de toutes les attentions divines qu'il vient de décrire: Dieu a voulu se faire chercher et trouver par l'humanité, au moyen de ses œuvres extérieures. C'est ce que disent encore les mots suivants: *si forte attracent...* Dans le grec, *ψηλαζήσειαν*; c.-à-d., tâtonner comme fait un aveugle, ou un homme plongé dans les ténèbres. Ainsi en était-il des païens sous le rapport moral. Cf. Rom. I, 19 et ss. — Résultat final, infallible, si l'on cherche fidèlement: *aut inveniant*. — *Quamvis non longe...* Cf. P. CXXXVIII, 7 et ss.; Jer. XXIII, 23, etc. De cette vérité consolante, il suit que Dieu peut facilement se révéler aux hommes qui le recherchent avec zèle. — *In ipso enim...* (vers. 28). Preuve que Dieu est toujours très près de nous: notre existence entière, pour l'ensemble comme pour les détails, dépend de lui, est soutenue par lui, de sorte que nous péririons aussitôt, si nous ne l'avions pas toujours à nos côtés. — *Vivimus, et...*, *et...* Belle gradation descendante: la vie, le mouvement, l'être. Aristote a un groupement analogue, mais en gradation ascendante: « être, vivre, sentir. » — *Sicut et quidam...* La citation qui suit, *Ipsius enim...* (Τὸ ὕ γὰρ καὶ γένος ἐστίν), est tirée littéralement d'Aratus, *Phænomen.*, 5. poète cillicien qui vivait vers 270 avant Jésus-Christ. On trouve aussi ces mots, à peine modifiés dans l'*Hymne à Jupiter*, 5, de Cléanthe, qui écrivait à la même époque: *Ἐξ σου γὰρ γένος ἐσμέν*. Car nous sommes de ta race. Les Athéniens ne pouvaient être que très flattés d'entendre un étranger citer leurs littérateurs. — *Genus ergo...* (vers. 29). Saint Paul va tirer la conclusion pratique de la vérité qui précède. — *Non debemus...* En effet, si le moindre des hommes l'emporte de beaucoup sur les choses matérielles,

même les plus précieuses, à plus forte raison Dieu leur est-il infiniment supérieur. — Le mot *sculpturæ* sert d'apposition aux substantifs *auro*, *argento*, *lapidi* (matériaux avec lesquels on fabri-quait les statues des idoles; cf. Sap. xv, 15; Is. XLIV, 9 et ss.; XLV, 16 et ss., etc.). C'est l'abstrait pour le concret: l'or, l'argent et la pierre sculptés par l'art et la pensée de l'homme. — *Tempora... despiciens...* (vers. 30). Transition à la troisième partie du discours, qui, si elle n'avait pas été interrompue (cf. vers. 32), aurait parlé plus longuement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dieu, dans sa bonté, avait consenti à pardonner aux hommes les erreurs grossières dans lesquelles ils étaient tombés à son sujet, erreurs qu'il voulait bien mettre sur le compte de l'ignorance. Il fallait une énergie tout apostolique pour tenir un pareil langage à des Athéniens. — Désormais, le Seigneur allait se montrer plus sévère, car « les hommes ne peuvent plus plaider l'ignorance, lorsqu'ils ont entendu parler du Christ »: *nunc annuntiat* (d'après le grec: il ordonne). — *Ut... pœnitentiam...*: en se repentant et en mettant fin à leur vie coupable. — *Eo quod statuit...* (vers. 31). Le jour du jugement a été fixé par Dieu de toute éternité; mais l'avènement du Messie a contribué à mieux manifester la certitude de l'approche de ces assises terribles. — *In viro*. Ces mots, qui retombent sur *judicaturus est*, désignent évidemment Jésus-Christ, qui est présenté ici tout à la fois comme sauveur et comme juge de l'humanité. Cf. Joan. v, 27, etc. — *In quo statuit*. Le grec n'emploie pas le même verbe qu'au commencement du verset: ici, *ὄρισεν*, il a désigné; là, *ἔστησεν*, il a placé. — *Fidem præbens...*, *suscitans*. C.-à-d. que Dieu a accrédi-té son Christ auprès de tous les hommes, en le ressuscitant.



32. Mais lorsqu'ils entendirent *parler* de la résurrection des morts, les uns se moquèrent, et les autres dirent : Nous t'entendrons sur ce point une autre fois.

33. C'est ainsi que Paul sortit du milieu d'eux.

34. Quelques hommes cependant se joignirent à lui et devinrent croyants; entre autres Denis, membre de l'Aréopage, une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux.

32. Cum audissent autem resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam vero dixerunt : Audiemus te de hoc iterum.

33. Sic Paulus exivit de medio eorum.

34. Quidam vero viri adherentes ei, crediderunt; in quibus et Dionysius Areopagita, et mulier nomine Damaris, et alii cum eis.

32-34. Résultat du discours. — *Quidam... irriserunt.* Comme avaient fait quelques Juifs au jour de la Pentecôte. Cf. II, 13. C'étaient sans doute des Épicuriens, car pour eux tout se bornait à la vie présente. —

La réflexion *Audiemus te...*

*iterum* (c.-à-d., une autre

fois) dut provenir des Stoï-

ciens ou de quelques autres

membres de l'auditoire. —

*Sic... exivit...* Saint Paul ne

put donc pas achever son dis-

cours; c'est même au moment

le plus solennel qu'il fut

interrompu. — Cependant son

ministère à Athènes ne fut

pas absolument stérile : *qui-*

*dam vero viri...* (vers. 34).

Le choix du mot *ἀνδρες*

semble indiquer que ces con-

vertis n'étaient pas les pre-

miers venus, et la mention

spéciale de Denys l'Aréopagite

confirme cette hypo-

thèse. — *Areopagita.* C.-à-d.,

membre du tribunal suprême

qui a été mentionné plus

haut (notes du vers. 19). Ce

titre suppose que Denys était

un personnage très influent;

en effet, d'après les lois

d'Athènes, on ne pouvait ar-

river à cette haute position

qu'après avoir occupé un

autre poste officiel important

et être parvenu à l'âge de

soixante ans. D'après Eusèbe,

*Hist. eccl.*, III, 4 et IV, 23

(comp. les *Const. apost.*,

VII, 46), Denys l'Aréopagite

devint le premier évêque

d'Athènes. Le martyrologe et

le bréviaire romains l'identifient

à saint Denys évêque de

Paris; mais le *Fetus romanum*

*martyrologium*

distingue les deux Saints (voyez au 2 oct.). Les

*Acta Sanct.*, oct., t. IV, p. 694-767, sont aussi

opposés à l'identification, qui ne paraît pas avoir

été signalée avant le 11<sup>e</sup> siècle. En sa faveur,

voyez M<sup>re</sup> Frappel, *S. Irénée*, Paris, 1861, p. 62-81.

Quant aux ouvrages qui portent le nom de

saint Denys, on s'accorde généralement aujour-

d'hui à reconnaître qu'ils ne sont pas du disciple de saint Paul. » F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, t. I, col. 1383. — *Et mulier... Damaris.* Elle aurait été la femme de Denys l'Aréopagite,



Portes de l'ancien marché d'Athènes. (D'après une photographie.)

d'après une tradition citée par saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, etc. Mais ce sentiment semble peu vraisemblable. — *Et alii...* En somme, il n'y eut qu'un petit nombre de convertis; mais ils formaient une élite. Peu à peu cette humble chrétienté grandit merveilleusement; aussi Origène pouvait-il dire à Celse: « Veux-tu voir les fruits du christianisme »

## CHAPITRE XVIII

1. Post hæc egressus ab Athenis, venit Corinthum.

2. Et inveniens quemdam Judæum nomine Aquilam, Ponticum genere, qui nuper venerat ab Italia, et Priscillam, uxorem ejus (eo quod præcepisset Claudius discedere omnes Judæos a Roma), accessit ad eos.

3. Et quia ejusdem erat artis, manebat

1. Après cela Paul partit d'Athènes et vint à Corinthe.

2. Et ayant trouvé un Juif nommé Aquila, originaire du Pont, qui était venu récemment d'Italie avec Priscille sa femme (parce que Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome), il se joignit à eux.

3. Et comme il était du même métier,

manifestant par de saintes pensées et par une sainte conduite? Viens à Athènes, et vois ces fruits dans la chrétienté qui s'y trouve, et compare-les à ceux du paganisme. »

§ IV. — *Séjour de saint Paul à Corinthe; son retour à Antioche.* XVIII, 1-22.

1<sup>o</sup> Long et fructueux ministère de l'apôtre à Corinthe. XVIII, 1-17.

CHAP. XVIII. — 1-3. Saint Paul chez Aquila et Priscille. — *Post hæc.* Date très générale. Elle semble cependant indiquer que l'apôtre ne demeura pas très longtemps à Athènes. — *Venit Corinthum.* Cette ville était alors aussi impor-

est de même de *Priscilla*, qui est un diminutif de « Prisca ». Cf. Rom. xvi, 3, et II Tim. iv, 19. — *Ponticum genere.* C.-à-d., originaire de la province du Pont, située à l'extrémité nord-est de l'Asie Mineure (cf. II, 9<sup>b</sup> et l'*Atl. géogr.*, pl. xvii). Le livre entier des Actes démontre que cette vaste péninsule était remplie de Juifs dans ses parties les plus riches et les plus facilement abordables. — *Qui nuper...* On s'est demandé si les deux époux étaient déjà chrétiens, ou s'ils durent leur conversion à saint Paul. La première hypothèse est beaucoup plus probable, car on ne conçoit guère que l'apôtre se soit installé alors chez des Juifs non encore convertis. Si Aquila est appelé « Juif » (*quemdam Judæum*)

par le narrateur, c'est à cause du détail qui suit: il devait à sa nationalité d'avoir été naguère expulsé de Rome. — *Eo quod... Claudius...* Ce fait est signalé en termes formels par Suétone (*Claud.*, 25), qui ajoute qu'il eut lieu à cause de désordres fomentés à Rome par les Juifs, sous l'impulsion de « Chrestus ». Il y a là une étrange confusion de noms et de choses: le Christ appelé « Chrestus », le Christ à Rome et poussant les Juifs à la révolte, etc. Mais les païens n'y regardaient pas de si près, et confondaient souvent encore les Juifs et les chrétiens. Le point principal demeure: durant la neuvième année de son règne, d'après Orose, *Hist.*, vii, 16 (49 ou 50 ap. J.-C.), ou, selon d'autres, la douzième année (en 52 ou 53), l'empereur Claude obligea les Juifs de quitter Rome. Dans son épître aux Romains, xvi, 3,

composée probablement l'an 58, avant la fête de Pâques, saint Paul suppose qu'Aquila et Priscille se trouvaient de nouveau dans la capitale de l'empire avec beaucoup d'autres Juifs. C'est que l'édit avait été retiré, ou était tombé en désuétude. Comp. Act. xxviii, 15 et ss. — *Quia ejusdem... artis.* Détail très intéressant, qui est entièrement conforme



On fabrique de l'étoffe pour les tentes. (Orient moderne.)

tante par son commerce qu'Athènes l'était par ses écoles philosophiques. Elle servait de capitale à la province romaine d'Achaïe et de résidence au proconsul. Ses jeux Isthmiques étaient renommés au loin, ses mœurs très dépravées. — *Aquilam...* (vers. 2). Nom tout à fait latin, sur lequel a été calqué le grec Ἀζύλας. Il en



il demeurait chez eux et travaillait : leur métier consistait à faire des tentes.

4. Il discourait dans la synagogue chaque sabbat, et faisant intervenir le nom du Seigneur Jésus, il persuadait les Juifs et les Grecs.

5. Mais lorsque Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paul se donnait tout entier à la parole, attestant aux Juifs que Jésus était le Christ.

6. Comme ils le contredisaient et blasphémaient, secouant ses vêtements, il leur dit : Que votre sang soit sur votre tête ; pour moi, j'en suis innocent, et désormais j'irai vers les gentils.

7. Et sortant de là, il entra chez un certain Tite Juste, qui honorait Dieu, et dont la maison était attenante à la synagogue.

apud eos, et operabatur : erant autem scenofactoriæ artis.

4. Et disputabat in synagoga per omne sabbatum, interponens nomen Domini Jesu, suadebatque Judæis et Græcis.

5. Cum venissent autem de Macedonia Silas et Timotheus, instabat verbo Paulus, testificans Judæis esse Christum Jesum.

6. Contradicientibus autem eis, et blasphemantibus, excutiens vestimenta sua, dixit ad eos : Sanguis vester super caput vestrum ; mundus ego, ex hoc ad gentes vadam.

7. Et migrans inde, intravit in domum cujusdam, nomine Titi Justi, colentis Deum, cujus domus erat conjuncta synagogæ.

aux idées et aux coutumes juives d'alors. Le travail manuel était tenu en si grande estime, que les rabbins les plus célèbres eux-mêmes étaient fiers d'exercer un métier durant les heures qu'ils ne consacraient pas à l'étude. Voyez nos *Essais d'exégèse*, Lyon, 1884, p. 239 et ss. — *Manebat...*, et *operabatur*. Deux imparfaits de la durée. Comp. le vers. 11, où nous apprenons que saint Paul séjourna un an et demi à Corinthe. Par son rude travail, l'apôtre gagnait de quoi subvenir à ses besoins. Cf. xx, 34; I Cor. ix, 12; I Thess. ii, 9, etc. — *Scenofactoriæ artis*. Le grec dit, avec une petite nuance : Ils étaient fabricants de tentes (*σκηνοποιοί*) de leur métier. Cela signifie très probablement qu'ils fabriquaient l'étoffe spéciale dont on se servait pour les tentes (telle était l'opinion de saint Jean Chrysostome et de Théophylacte). L'étoffe en question consistait en un rude tissu de poils de chèvre ou de chameau, qu'on nommait vulgairement « cilice », parce qu'il était surtout préparé en Cilicie, province dont Paul était originaire.

4-6. Zèle et succès de l'apôtre ; il ne tarde pas à trouver de violents contradicteurs parmi les Juifs. — *Disputabat in synagoga...* Comp. xiii, 5, 14; xiv, 1; xvi, 13; xvii, 1, 10, 17. — *Interponens nomen... Jesu*. Expression très délicate ; mais ces mots sont omis dans la plupart des manuscrits grecs. Authentiques ou non, ils dérivent fort bien la méthode de saint Paul en tant que prédicateur de l'évangile : il ne parlait d'abord de Jésus aux Juifs que d'une manière indirecte, comme en passant ; puis, lorsqu'il avait préparé son auditoire à tout entendre, il s'avancéait hardiment sur le terrain de la doctrine chrétienne. Comp. le vers. 5<sup>e</sup>. — *Judæis et Græcis*. Ces derniers étaient sans doute des prosélytes, puisque nous les voyons assister au service divin dans la synagogue. — *Cum venissent...* (vers. 5). Silas et Timothée avaient été laissés à Bérée par l'apôtre. Cf. xvii, 15. Peu après, Timothée seul était venu rejoindre son maître à

Athènes ; mais il avait été aussitôt envoyé à Thessalonique (cf. I Thess. ii, 14 et iii, 6-8). Il en revenait actuellement, et Silas s'était associé à lui lorsqu'il retraversa Bérée. — *Instabat verbo*. On lit dans le grec ordinaire : *συνέχετο τῷ πνεύματι*, il était pressé en esprit. La leçon de la Vulgate est celle de plusieurs des manuscrits les plus importants (*συνέχετο τῷ ὄρει*). Il était pressé par la parole évangélique. Quelle qu'elle ait été la leçon primitive, saint Luc a certainement voulu marquer un changement opéré alors dans la manière d'agir de son héros. Encouragé par l'arrivée de ses deux compagnons, Paul se mit à l'œuvre avec un ardent zèle. — *Testificans*. Διαμαρτυρούμενος : témoignant à fond, complètement. — *Contradicientibus...* (vers. 6). Le grec ἀντιπροσέμων dénote une opposition très vive. A la lettre : Etant rangés en face (comme des soldats qui vont s'élancer au combat). — *Et blasphemantibus*. Comme à Antioche de Pisidie. Voyez aussi xix, 9. — *Excutiens vestimenta...* : de même qu'on secouait la poussière de ses chaussures, pour marquer qu'on ne voulait rien avoir de commun avec ceux en face desquels on faisait ce geste expressif. Cf. xiii, 51; Neh. v, 15; Matth. x, 14, etc. — *Sanguis vester...* Le sang c'est ici le symbole de la ruine morale, de la damnation. C'était sûr : Vous portez la vie, figuré par le sang ; vous porterez le châtiment de ce suicide spirituel. Cf. Matth. xxvi, 27 (comme l'image n'est pas la même). — *Mundus ego...* Paul déclinaît, et à bon droit, toute responsabilité dans les malheurs que devaient causer ces Juifs incrédules. Cf. xx, 28. — *Ex hoc ad gentes...* du moins, en ce qui concernait Corinthe ; car nous verrons ailleurs l'apôtre offrir de nouveau l'évangile aux Juifs. Cf. xix, 8, etc.

7-11. Succès plus grand encore, après que l'apôtre se fut séparé des Juifs avec saint... — *In domo Titi...* C'est dans la maison de ce prosélyte (*colentis...*) que saint Paul enseigna dorénavant. C'était comme un maître maison. Les peuples

8. Crispus autem archisynagogus credidit Domino cum omni domo sua; et multi Corinthiorum audientes credebant, et baptizabantur.

9. Dixit autem Dominus nocte per visionem Paulo: Noli timere, sed loquere, et ne taceas;

10. propter quod ego sum tecum, et nemo apponetur tibi ut noceat te, quoniam populus est mihi multus in hac civitate.

11. Sedit autem ibi annum et sex menses, docens apud eos verbum Dei.

12. Gallione autem proconsule Achaïæ, insurrexerunt uno animo Judæi in Paulum, et adduxerunt eum ad tribunal,

13. dicentes: Quia contra legem hic persuadet hominibus colere Deum.

14. Incipiente autem Paulo aperire os, dixit Gallio ad Judæos: Si quidem esset

8. Crispus, chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille; et beaucoup de Corinthiens, en entendant *Paul*, croyaient et étaient baptisés.

9. Une nuit, le Seigneur dit à Paul dans une vision: Ne crains point, mais parle, et ne te tais pas;

10. car je suis avec toi, et personne ne s'opposera à toi pour te nuire, parce que j'ai un peuple nombreux dans cette ville.

11. Il demeura là un an et six mois, enseignant chez eux la parole de Dieu.

12. Gallion étant proconsul d'Achaïe, les Juifs, d'un commun accord, s'élèverent contre Paul et l'amènèrent au tribunal,

13. en disant: Celui-ci persuade aux hommes de rendre à Dieu un culte contraire à la loi.

14. Comme Paul commençait à ouvrir la bouche, Gallion dit aux Juifs: S'il

pouvaient l'écouter à leur aise, et ceux des Juifs qui s'étaient sentis attirés vers le christianisme avaient d'autant mieux l'occasion d'y venir, qu'elle était *conjuncta synagogæ*. — *Crispus... archisynagogus* (vers. 8). Ce fut là une conversion très marquante. Comp. I Cor. I, 14, où Crispus est cité comme ayant été baptisé par l'apôtre en personne. — *Multi... credebant*: de sorte qu'il y eut bientôt à Corinthe un nombre relativement considérable de chrétiens. — *Dixit autem...* (verset 9). C'est pour encourager son serviteur, et pour le consoler des ennemis qui lui venaient des Juifs, que Jésus-Christ (*Dominus*) daigna lui apparaître et lui tenir un langage si rassurant: *Noli timere...* — Non seulement la voix de Jésus le rassura; mais elle l'exhorta à prêcher avec une ardeur plus vive encore (*loquere, ne...*), lui promettant une intervention toute-puissante du Seigneur lui-même (*propter quod ego...*, verset 10), la victoire sur tous ses ennemis (*et nemo...*; ἐπιβήσεται du grec signifie: s'élançer sur quelqu'un d'une manière hostile), et un grand succès pour l'évangile (*quoniam populus...*). En effet, l'Église fondée à Corinthe par saint Paul « devint le foyer du christianisme dans toute la péninsule hellénique ». — *Sedit autem...* (vers. 11). Dans le sens de demeurer, résider. — *Annum et sex...* C'est pendant cet intervalle que l'apôtre écrivit les deux épîtres aux Thessaloniciens, les plus anciennes que nous ayons de lui.

12-17 Paul est cité par les Juifs devant le proconsul Gallion. — *Gallione autem...* Ce Gallion nous est bien connu, grâce aux historiens romains et à son frère Sénèque le philosophe. Son vrai nom était M. Annæus Novatus; mais, ayant été adopté par le tribun L. Junius Gallio, il se fit appeler comme lui. Les anciens auteurs lui attribuent un caractère très aimable,

une âme noble et grande, un esprit ouvert et instruit. Voyez Stace, *Silv.*, II, 7, 32; Sénèque, *Nat. quæst.*, IV, præf., etc. Nous le verrons plus bas vérifier ce portrait par sa conduite envers saint Paul. — *Proconsule* (ἀνθυπάτου). Ce titre est de nouveau (comp. XII, 7; XVI, 20; XVII, 6, et les notes de ces divers passages) une preuve remarquable de l'exactitude de saint Luc. En effet, l'Achaïe avait d'abord été une province sénatoriale sous Auguste; mais elle était devenue impériale sous Tibère, de sorte qu'elle n'était plus gouvernée que par un « procurator », comme la Judée. Toutefois, l'an 44 de notre ère, Claude lui avait rendu son titre de province sénatoriale et avait mis un proconsul à sa tête. Voyez Tacite, *Ann.*, I, 76; Suétone, *Claud.*, 25. — *Adduxerunt eum*: violemment et d'une façon tumultueuse. — *Contra legem hic...* (vers. 13). Tel fut le point principal de l'accusation. Ce n'est pas de la loi romaine que les Juifs prennent ici la défense, mais de leur propre loi, comme le comprit fort bien Gallion (comp. le vers. 15). Le gouvernement de Rome les ayant autorisés à exercer librement leur religion, ils réclament la protection du proconsul contre leurs institutions, menacées et ébranlées à Corinthe par la prédication de saint Paul. — *Incipiente...* (vers. 14). L'apôtre allait se défendre avec sa vigueur accoutumée (la formule *aperire os* est solennelle comme la situation); mais Gallion l'arrêta soudain, pour adresser lui-même aux accusateurs quelques paroles pleines de mépris. — Il signale deux points dont sa conscience de magistrat l'aurait porté à tenir compte: en premier lieu, un acte manifeste d'injustice (*iniquum aliquid, ἀδικημά τι*); en second lieu, quelque violence, comme il dit (ῥαδιούργημα, *facinus...*). — *Recte*. Dans le grec: κατὰ λόγον, « jure meritoque », conformément à la raison.



s'agissait de quelque injustice ou de quelque acte criminel, ô Juifs, je vous écouterai comme il convient ;

15. mais s'il est question de mots, de noms et de votre loi, vous y aviserez vous-mêmes, car je ne veux pas être juge de ces choses.

16. Puis il les conduisit du tribunal.

17. Alors tous, se saisissant de Sos-thène, chef de la synagogue, le battaient devant le tribunal ; et Gallion ne s'en mit pas en peine.

18. Paul, après être encore resté là des jours nombreux, prit congé des frères, et s'embarqua pour la Syrie avec Pris-

iniquum aliquid, aut facinus pessimum, o viri Judæi, recte vos sustinerem ;

15. si vero quæstiones sunt de verbo, et nominibus, et lege vestra, vos ipsi videritis : judex ego horum nolo esse.

16. Et minavit eos a tribunali.

17. Apprehendentes autem omnes Sos-thenem, principem synagogæ, percutiebant eum ante tribunal ; et nihil eorum Gallioni curæ erat.

18. Paulus vero cum adhuc sustinisset dies multos, fratribus valefaciens, navigavit in Syriam (et cum eo Priscilla

— *Si vero...* (vers. 15). Autre hypothèse, que Gallion savait être la vraie, et qui ne l'intéressait nullement, même comme proconsul. — *Quæstiones*. Les meilleurs manuscrits grecs ont aussi le pluriel ; c'est la meilleure leçon. Le texte ordinalre porte ζήτημα, au singulier. — *De verbo* : touchant la doctrine (περὶ λόγου). — *Nominibus*. Peut-être Gallion avait-il appris que la discussion avait porté sur Jésus et sur ses droits au titre de Messie. — *Et lege...* : pour savoir si l'on devait la pratiquer ou non. Le grec dit, avec beaucoup d'emphase : καὶ νόμου τοῦ καθ' ἑμᾶς, touchant la loi qui vous concerne. — *Vos videritis*. C'est votre affaire. Sur cette locution, voyez Matth. xxvii, 4<sup>e</sup>, etc. — *Judeo ego...* Dans ces divers cas, il refusait nettement d'exercer sa juridiction ; ce qui, du reste, ne suppose nullement qu'il voulût, en parlant ainsi, témoigner de la sympathie pour les idées chrétiennes. — *Minavit eos* (ἀπειλάσεν...), vers. 16). Expression énergique : il les éconduisit, au moyen de ses lectures. Ce trait paraît supposer que les Juifs, peu satisfaits de la réponse, insistaient avec arrogance, pour faire valoir leurs droits prétendus. — *Apprehendentes...* (vers. 17). Le participe ἐπιλαβόμενοι est employé cette fois dans un sens hostile. Comp. xvii, 19<sup>e</sup> et les notes. — *Omnes*. Les mots οἱ Ἑβραῖοι ; du grec ordinalre ne sont probablement pas authentiques, étant omis par les témoins les plus anciens ; du moins, ils expriment bien la réalité des faits, car ce fut naturellement la foule païenne, attirée en grand nombre par le procès et peu favorable aux Juifs, qui se conduisit comme il va être raconté. — *Sos-thenem, principem...* On pense que c'était le nouveau chef de synagogue, élu à la place de Crispus, et il avait probablement pris la parole au nom des Juifs devant Gallion. — *Percutiebant... ante...* La multitude, encouragée par l'attitude de Gallion, sentait qu'elle ne lui déplaisait nullement en agissant ainsi. En effet, nihil eorum... curæ... Peut-être était-ce pour un peu loin l'indifférence ; mais les Romains étaient assez coutumiers du fait, lorsqu'il s'agissait des Juifs. Saint Luc a évidemment raconté cet épisode pour montrer la fidélité de Jésus à la pro-

messe qu'il avait faite naguère à son apôtre (comp. les vers. 9 et 10).

2<sup>o</sup> Saint Paul rentre à Antioche, en passant par Éphèse et par Jérusalem. XVIII, 18-22.

18. Départ de Corinthe. — *Dies multos* (ἡμέρας ἱκανάς). D'après l'opinion la plus probable, ces jours nombreux font partie intégrante des dix-huit mois dont il a été parlé plus haut (cf. vers. 11) et ne constituent point une date à part. En signalant tel ce détail, l'écrivain sacré a voulu montrer que l'incident qui précède avait eu lieu assez longtemps avant le départ de Paul. — *Cum eo Priscilla et...* Mais ces amis de l'apôtre devaient le quitter à Éphèse, où ils avaient l'intention de se fixer. Comp. le vers. 19. — *Qui sibi tolonderat...* D'après la construction de la phrase, il semblerait à première vue que ces mots doivent se rapporter à Aquila, son nom les précédant immédiatement ; bien plus, on dirait que saint Luc n'a cité le mari après sa femme, que pour rendre toute équivalence impossible, et bien montrer qu'il ne s'agit pas de Paul. Ainsi raisonnent quelques interprètes. Mais ailleurs aussi (Rom. xvi, 3 et II Tim. iv, 19) Priscille est nommée avant son mari, vraisemblablement à cause du rôle important qu'elle joua, par son zèle et sa piété, pour la diffusion de l'évangile. Ce fait à lui seul ne peut donc pas trancher la question. Dans tout ce passage, c'est saint Paul qui est le personnage principal ; Aquila n'est qu'une personne très secondaire, et l'on ne comprendrait guère que le narrateur eût mentionné la circonstance du veau (habebat enim...), si elle ne se rapportait pas à son héros. C'est donc, comme le pensent la plupart des commentateurs à la suite de saint Jean Chrysostôme et de saint Jérôme, l'apôtre lui-même qui s'était fait raser la tête par suite d'un veau. En quel consistait ce veau, qu'il avait sans doute fait à Corinthe au lieu de ses disciples ? On ne saurait le dire d'une manière absolument sûre ; mais un passage de Joseph, *Jud. juif.*, II, 15, 1, jette quelque lumière sur ce point. L'historien juif raconte que s'élevèrent chez ses coreligionnaires un plein veau, lequel tombait gravement malade et qu'on se voyait dans quelque grand vestibule se tenir,

et Aquila); qui sibi totonderat in Cenchris caput, habebat enim votum.

19. Devenitque Ephesum, et illos ibi reliquit. Ipse vero ingressus synagogam, disputabat cum Judæis.

20. Rogantibus autem eis ut ampliori tempore maneret, non consentit;

21. sed vafaciens, et dicens: Iterum revertar ad vos, Deo volente, profectus est ab Epheso.

22. Et descendens Cæsaream, ascendit, et salutavit ecclesiam, et descendit Antiochiam.

23. Et facta ibi aliquanto tempore,

cille et Aquila; il s'était fait couper les cheveux à Cenchrées, car il avait fait un vœu.

19. Il arriva à Ephèse, et il y laissa Priscille et Aquila. Pour lui, étant entré dans la synagogue, il discutait avec les Juifs.

20. Comme ils le priaient de rester plus longtemps, il n'y consentit pas;

21. mais il prit congé d'eux, en disant: Je reviendrai auprès de vous, si c'est la volonté de Dieu; et il partit d'Ephèse.

22. Étant descendu à Césarée, il monta à Jérusalem, et salua l'église; puis il descendit à Antioche.

23. Après y être resté quelque temps,

de promettre à Dieu d'aller lui offrir un sacrifice à Jérusalem; ils s'engageaient en même temps à se faire raser la tête trente jours avant le sacrifice, et à s'abstenir de vin pendant cette même période. C'est à quelque chose de ce genre que saint Paul avait dû s'engager. Voyez aussi Num. vi, 18. Ce détail cadre fort bien avec la conduite habituelle de l'apôtre, qui, tout en maintenant avec fermeté le principe de la liberté chrétienne en face du judaïsme, continuait de pratiquer les cérémonies juives, lorsqu'elles étaient d'accord avec cette liberté. — *Cenchris*. Cenchrées (Κενχρέαι) était le port de Corinthe du côté de l'Asie.

19-21. Court séjour à Ephèse. — *Devenit...* Les meilleurs manuscrits grecs emploient le pluriel: ils arrivèrent. Ephèse était à peu près à la même latitude que Corinthe; le voyage se fit donc en droite ligne (*Atl. géogr.*, pl. xvii). Cette ville, très florissante aussi et très commerçante, était la capitale de la province romaine d'Asie. Elle s'élevait non loin de la mer, au bord de la rivière Caystrus. C'était la ville la plus peuplée de ces parages; mais elle était peut-être encore plus dissolue que Corinthe, grâce surtout au culte honteux de Diane et au droit d'asile dont jouissait le temple de la déesse. Aujourd'hui, il ne reste plus d'Ephèse que des ruines désolées et un petit village turc. — *Illos reliquit*. Nouvelle preuve que le vœu ne se rapporte pas à Aquila, puisqu'il n'allait pas à Jérusalem. — *Ingressus synagogam...* Les Juifs avaient beau affliger et persécuter saint Paul de toutes manières, il ne pouvait se conduire envers eux qu'en apôtre. Peut-être ceux d'Ephèse étaient-ils comme ceux de Béryce, plus nobles de sentiments et de conduite que la plupart des autres (cf. xvii, 11-12), puisqu'ils désiraient garder l'apôtre auprès d'eux: *rogantibus...* (vers. 20). — *Iterum revertar...* (vers. 21). Paul tiendra bientôt fidèlement sa promesse. Cf. xix, 1 et ss. Dans un nombre considérable de manuscrits grecs, avant ces mots, nous lisons: Il faut absolument que je célèbre la fête prochaine à Jérusalem. Cette fête étant proche, saint Paul était obligé de partir

sans retard. Il est possible, en outre, que cette circonstance se rattachât à son vœu. Quoique cette ligne soit omise par un certain nombre de témoins importants, et regardée comme une interpolation par divers critiques, de graves auteurs se sentent portés à admettre son authenticité, car elle leur paraît suffisamment garantie, et, sans elle, le vers. 22 serait passablement obscur. Si elle est authentique, la fête dont elle parle serait la Pâque, suivant les uns; plus probablement la Pentecôte, selon les autres.

22. Retour à Antioche. — *Descendens...* C.-à-d., débarquant à Césarée de Palestine. Cf. viii, 40 et les notes. — *Ascendit*: à Jérusalem, d'après ce qui vient d'être dit. « Monter » était l'expression habituelle des Juifs pour désigner un voyage dans cette ville, à cause de son altitude élevée. Cf. Joan. ii, 13; vii, 8, etc. — *Salutavit...* Ce voyage de l'apôtre dans la capitale juive dut être très rapide et sans incident marquant, puisqu'il est si brièvement raconté. — *Descendit Antiochiam*. Comme à la fin de sa première mission. Cf. xiv, 25.

#### SECTION III. — TROISIÈME VOYAGE APOSTOLIQUE DE SAINT PAUL. XVIII, 23 — XXI, 16.

L'itinéraire et le champ d'action furent à peu près les mêmes qu'au voyage précédent (l'Asie Mineure, la Macédoine et la Grèce). C'est Ephèse, cette fois, qui sera le centre principal. Les épîtres aux Galates, aux Romains et aux Corinthiens, datent de cette période (probablement les années 54-58). L'apôtre eut à lutter alors plus que jamais, non seulement contre les Juifs et les païens, comme le raconte le livre des Actes, mais surtout contre les Judaïsants, comme ses propres lettres en font foi.

#### § I. — Première partie du voyage et séjour de Paul à Ephèse. XVIII, 23 — XIX, 40.

1° Les débuts du voyage; Apollo. XVIII, 23-28.

23. L'apôtre visite les églises de Galatie et de Phrygie. — Il n'est pas possible de préciser la date très générale *aliquanto tempore*. — Les mots *perambulans ex ordine* (καθεξής, comme



il repartit, et traversa successivement la Galatie et la Phrygie, fortifiant tous les disciples.

24. Or un Juif nommé Apollo, originaire d'Alexandrie, homme éloquent, vint à Éphèse; il était habile dans les Écritures.

25. Il avait été instruit en ce qui regarde la voie du Seigneur; et fervent d'esprit, il parlait et il enseignait avec soin ce qui concernait Jésus; mais il ne connaissait que le baptême de Jean.

26. Il commença donc à agir avec assurance dans la synagogue. Lorsque Priscille et Aquila l'eurent entendu, ils le prirent chez eux, et lui exposèrent plus exactement la voie du Seigneur.

27. Comme il voulait ensuite aller en

profectus est, perambulans ex ordine Galaticam regionem et Phrygiam, confirmans omnes discipulos.

24. Judæus autem quidam, Apollo nomine, Alexandrinus genere, vir eloquens, devenit Ephesum, potens in Scripturis.

25. Hic erat edoctus viam Domini; et fervens spiritu loquebatur, et docebat diligenter ea quæ sunt Jesu, sciens tantum baptisma Joannis.

26. Hic ergo cepit fiducialiter agere in synagoga. Quem cum audissent Priscilla et Aquila, assumpserunt eum, et diligentius exposuerunt ei viam Domini.

27. Cum autem vellet ire Achaïam,

dans l'exorde de l'évangile selon saint Luc, 1, 3<sup>b</sup>)... et un coup d'œil jeté sur la carte (*Atl. géogr.*, pl. xvii) montrent que le voyage eut lieu par la voie de terre. Avant d'arriver en Galatie, l'apôtre dut traverser Derbé, Lystres et quelques autres villes où il avait fondé autrefois des églises (cf. xiv, 6 et ss.); mais il n'y séjourna pas longuement. — *Galaticam... et Phrygiam*. Paul avait évangélisé avec succès ces deux provinces durant sa seconde mission (voyez xvi, 6 et les notes). Cette fois, il visita le district du nord (la Galatie) avant celui du sud. — *Confirmans* (συνδιδάσκων, fortifiant)... Cf. xiv, 22; xv, 32, 41. C'était une partie importante de son apostolat.

24-26. Conversion d'Apollo, et son zèle pour prêcher l'évangile à Éphèse. Cet épisode sert de prélude au ministère de saint Paul dans la même cité. — Selon sa coutume, le narrateur caractérise d'abord par quelques traits bien choisis le nouveau personnage qu'il introduit sur la scène. C'était un Juif helléniste, qui portait le nom grec d'Apollon (Ἀπολλῶν; vulg., *Apollo*), diminutif d'Apollonios. Il était né en Égypte, dans la ville d'Alexandrie, en grande partie peuplée d'Israélites (cf. vi, 9). — Sous le rapport intellectuel, il nous est présenté comme *vir eloquens*. L'épithète grecque ῥήτορ; ne désigne pas seulement le don de la parole et la facilité de s'exprimer, mais aussi une ample provision de connaissances. — Autre don très précieux : *potens in Scripturis*. Il avait étudié à fond les saints livres à Alexandrie, où cette étude était très florissante. Nous le verrons bientôt (cf. vers. 28) tirer parti de sa science biblique en faveur du christianisme. — *Eruditus*. Dans le grec : κατηχημένος, catéchisé. Apollo possédait donc un certain degré d'instruction relativement à la « voie du Seigneur », c.-à-d., touchant la doctrine chrétienne (comp. le vers. 26<sup>a</sup>; ix, 2<sup>b</sup> et les notes); mais il s'en fallait de beaucoup que son éducation fût complète sous ce rapport, puisque, d'après la fin du verset, il ne connaissait, et par conséquent n'avait reçu, que

le baptême du précurseur (*sciens tantum...*). Nous savons par l'évangile (voyez Matth. iii, 1 et ss.; Marc. i, 1 et ss.; Luc. iii, 1 et ss.) et par Josephé (*Ant.*, xviii, 5, 2), que la prédication de saint Jean avait produit une impression très vive sur ses coreligionnaires, même au loin. Il n'est donc pas surprenant de trouver à Éphèse (cf. xix, 1 et ss.) des Juifs qui croyaient, à cause de lui, au caractère messianique de Jésus, mais qui, vivant loin de la Palestine, n'avaient pas eu l'occasion d'en apprendre davantage sur la religion nouvelle. — *Fervens...* (ζέων τῷ πνεύματι). Encore une excellente qualité d'Apollo; il était rempli d'un saint enthousiasme pour la vérité. Le mot *spiritu* ne désigne pas ici l'Esprit-Saint, mais l'esprit d'Apollo lui-même. — *Loquebatur et docebat...* (l'imparfait de la durée, de la répétition). Ce qu'il connaissait au sujet de Jésus-Christ, Apollo l'annonçait avec zèle, et aussi exactement qu'il le pouvait (ἀκριβῶς, *diligenter*), à ses coreligionnaires, dans leur synagogue d'Éphèse (*hic cepit...*, vers. 26). — *Fiducialiter agere*, παρρησιασθεῖς λέγειν : agir et parler avec assurance et vigueur. (cf. ix, 27; xiii, 46; xiv, 3, etc.). — *Priscilla et...* *assumpserunt...* Ces deux chrétiens généreux comprirent tout le bien qu'ils pourraient faire à Apollo, et ensuite à la cause chrétienne par son intermédiaire; ils le prirent dans leur cité comme leur frère. Priscille est encore nommée la première dans la Vulgate, comme dans les meilleurs manuscrits grecs. Voyez le vers. 18 et les notes. — *Diligentius* (ἀκριβοτέρως, d'une façon plus exacte; cf. vers. 25<sup>b</sup>) *exposuerunt...* Ils complétèrent son instruction religieuse. Saint Luc ne dit pas qu'Apollo reçut alors le baptême chrétien; mais le fait est évident par lui-même.

27-28. Apollo part pour Corinthe, où il œuvre avec fruit son ministère auprès des Juifs. — *Cum... vellet...* Le participe βουλομένης marque un désir, plutôt qu'une intention bien arrêtée. — *Ire*. D'après le grec : traverser (la mer), faire sa traversée. — *In Achaïam*. Bénéthé, xii, 1, sous

exhortati fratres scripserunt discipulis ut susciperent eum. Qui cum venisset, contulit multum his qui crediderant ;

28. vehementer enim Judæos revincebat publice, ostendens per Scripturas esse Christum Jesum.

Achaïe, les frères qui l'y avaient exhorté écrivirent aux disciples de le recevoir. Lorsqu'il fut arrivé, il se rendit très utile aux croyants,

28. car il réfutait vigoureusement les Juifs en public, montrant par les Écritures que Jésus était le Christ.

## CHAPITRE XIX

1. Factum est autem, cum Apollo esset Corinthi, ut Paulus, peragratis superioribus partibus, veniret Ephesum, et inveniret quosdam discipulos.

2. Dixitque ad eos : Si Spiritum sanctum accepistis credentes ? At illi dixerunt ad eum : Sed neque si Spiritus sanctus est, audivimus.

3. Ille vero ait : In quo ergo baptizati

1. Or il arriva, pendant qu'Apollon était à Corinthe, que Paul, ayant parcouru les provinces supérieures, vint à Éphèse et trouva quelques disciples.

2. Et il leur dit : Avez-vous reçu l'Esprit-Saint en devenant croyants ? Mais ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire s'il y a un Esprit-Saint.

3. Il leur dit : Quel baptême avez-vous

verrons Apollon fixé à Corinthe ; c'est donc là spécialement, dans la capitale de la province, qu'il avait sougé à s'établir. — *Exhortati fratres*. Ces mots semblent dire que les chrétiens d'Éphèse encouragèrent Apollon dans sa détermination. Selon d'assez nombreux interprètes, c'est aux chrétiens de Corinthe que s'adressait plutôt l'exhortation (à savoir, *ut susciperent...*). — *Scripserunt discipulis*. Premier exemple que nous ait légué l'antiquité d'une lettre de recommandation écrite par une église à une autre église. Cf. II Cor. III, 1. — *Contulit multum his...* Déjà si puissant en paroles avant que sa foi fût entièrement éclairée, que ne devait pas être Apollon, maintenant qu'il savait tout « ce qui concerne Jésus » ! A la suite de *πιστευόσιν*, *crediderant*, le grec ajoute les mots *διὰ τῆς χάριτος*, « par la grâce » ; il est probable qu'ils se rattachent à « contulit » plutôt qu'à « crediderant », puisque c'est l'histoire d'Apollon qui est racontée en cet endroit. — *Vehementer... revincebat...* (vers. 28). L'habile prédicateur eut un succès complet à Corinthe, de sorte que saint Paul pourra dire en toute vérité, I Cor. III, 6 : *Mol' j'ai planté, et Apollon a arrosé. Il est vrai que « quelques-uns de ses auditeurs grecs, dont l'oreille était très sensible au charme de la parole, formèrent une sorte de parti autour de lui », en sorte que Paul dut en faire un reproche aux fidèles de Corinthe (cf. I Cor. III, 3 et ss.) ; mais l'apôtre ne rendit pas Apollon lui-même responsable de leurs agissements imparfaits. — *Ostendens per Scripturas*. Comme saint Paul le faisait habituellement aussi. Cf. XVII, 2, 11, etc.*

2° Paul à Éphèse. XIX, 1-22.

CHAP. XIX. — 1-7. Les disciples de Jean-Baptiste. — Le trait *cum Apollon...* unit étroit-

tement cet épisode au précédent. — *Peragratis superioribus...* Les « parties supérieures », ainsi nommées à cause de leur altitude, ne sont autres que les régions centrales de l'Asie Mineure, c.-à-d. la Galatie et la Phrygie, que l'apôtre venait de parcourir. Cf. XVIII, 23. — *Veniret Ephesum* : fidèle à sa récente promesse. Cf. XVIII, 21. Comme autrefois à Corinthe, il logea chez ses amis Aquila et Priscille. Cf. XVIII, 1, 18-19 ; I Cor. XVI, 19. — *Quosdam discipulos*. Disciples dans un sens très large, puisqu'ils étaient dans une situation religieuse bien inférieure à celle d'Apollon lui-même, lorsqu'il arriva à Éphèse. Cf. XVIII, 25. Il est difficile, faute de données plus amples, de décrire avec précision ce qu'étaient leurs croyances. — *Si Spiritum...* (vers. 2). Paul leur adressa cette question, lorsqu'il s'aperçut que leur foi était très défectueuse au point de vue chrétien. — *Sed neque si...* On a eu tort parfois de conclure de cette réponse qu'ils étaient païens. Disciples du précurseur d'après le vers. 3, ils étaient Juifs par là même. Il est vrai que, grâce aux oracles de Joël, d'Isaïe, etc. (voyez II, 16 et ss.), les Israélites connaissaient jusqu'à un certain point l'Esprit divin, et que Jean-Baptiste avait parlé en termes exprès du baptême dans l'Esprit-Saint et dans le feu (cf. Marc. I, 8 ; Joan. III, 34, etc.) ; mais, entre cette connaissance très générale et celle que les chrétiens possédaient depuis les révélations de Jésus (cf. Joan. XIV, 26 ; XVI, 7, 13, etc.), et par l'effet des manifestations du Saint-Esprit lui-même, il y avait une énorme différence. Aussi les interlocuteurs de saint Paul pouvaient-ils fort bien dire, tant leur instruction était vague sur ce point, qu'ils ne savaient pas même s'il existait un Esprit-Saint. — *In quo*



donc reçu? Ils dirent : Le baptême de Jean.

4. Alors Paul dit : Jean a baptisé le peuple du baptême de pénitence, en disant de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus.

5. Lorsqu'ils eurent entendu cela, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus.

6. Et après que Paul leur eut imposé les mains, l'Esprit-Saint vint sur eux ; et ils parlaient *diverses* langues et prophétisaient.

7. Ils étaient en tout environ douze hommes.

8. Étant entré dans la synagogue, il parla avec assurance pendant trois mois, discutant et persuadant au sujet du royaume de Dieu.

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissaient et refusaient de croire, décriant la voie du Seigneur devant la multitude,

estis? Qui dixerunt : In Joannis baptis-  
mate.

4. Dixit autem Paulus : Joannes baptizavit baptismo pœnitentiæ populum, dicens in eum qui venturus esset post ipsum ut crederent, hoc est, in Jesum.

5. His auditis, baptizati sunt in nomine Domini Jesu.

6. Et cum imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos ; et loquebantur linguis, et prophetabant.

7. Erant autem omnes viri fere duodecim.

8. Introgressus autem synagogam, cum fiducia loquebatur per tres menses, disputans et suadens de regno Dei.

9. Cum autem quidam indurarentur et non crederent, maledicentes viam Domini coram multitudine, discedens ab

(εἰς τὴν « in quid », par rapport à quoi? C.-à-d. : au nom de qui?)... Leur réponse amena très naturellement cette seconde question, car elle



Saint Jean-Baptiste. (D'après une pierre gravée.)

avait suggéré à l'apôtre des doutes sur la validité de leur baptême, puisqu'un chrétien est baptisé « au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit », comme l'a prescrit Notre-Seigneur. Cf. Matth. xxviii, 19. — *Joannes... baptismo...* (vers. 4). Partant de leur seconde

réponse, l'apôtre se mit à leur prêcher Jésus-Christ, d'après le langage employé autrefois par le précurseur lui-même. Cf. Matth. iii, 11 ; Marc. i, 8 ; Joan. i, 26 et ss., etc. Nous n'avons ici qu'un sommaire très abrégé de sa prédication. — *Hoc est, in Jesum*. Telle en fut la conclusion : Jésus était le Messie dont Jean-Baptiste était venu annoncer et préparer la venue. — *Baptizati...* (vers. 5), *cum imposuisset...* (vers. 6). Pleins de foi, ils reçurent coup sur coup les sacrements de baptême et de confirmation. Cf. viii, 16-17 et le commentaire. — *Et loquebantur...*, etc. Manifestations miraculeuses de l'Esprit-Saint, comme sur les apôtres et sur les premiers disciples. Cf. ci, 1 et ss. — *Erant autem... fere...* (vers. 7). Fort détaillé rétrospectif, qui démontre à ses maîtres l'exactitude de saint Luc comme historien.

8-10. Saint Paul prêcha avec ardeur et avec succès l'évangile à Ephèse pendant deux ans. Cf. F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques modernes*, pp. 273-311. — *Cum fiducia loquebatur, disputans...* Voyez xviii, 26<sup>e</sup> et les notes. — *Per tres menses*. Le souhait qu'avaient manifesté autrefois les Juifs d'Ephèse (cf. xviii, 26) fut ainsi pleinement exaucé ; mais ils ne se laissèrent pas tous gagner par les instructions de Paul, qui trouva même parmi eux de violentes contradictions : *cum... quidam...* (vers. 9) Une église relâchée à Ephèse, comme précédemment à Thessalonique, à Corinthe et ailleurs. Cf. xvii, 1 et ss. ; xviii, 4 et ss., etc. — Paul tint alors la même ligne de conduite que dans ces occasions antérieures : *discedens...* — *Seraperit disceptans* C.-à-d., ceux des Juifs qui avaient adhéré à la foi chrétienne. — *Quotidie disputans...* Devant son auditoire choisi, la tâche du prédicateur était aisée ; ainsi Paul donna-t-il dimanche pour dimanche ses instructions, c'est-à-dire

eis, segregavit discipulos, quotidie disputans in schola Tyranni cujusdam.

10. Hoc autem factum est per biennium, ita ut omnes qui habitabant in Asia audirent verbum Domini, Judæi atque gentiles.

11. Virtutesque non quaslibet faciebat Deus per manum Pauli;

12. ita ut etiam super languidos deferrentur a corpore ejus sudaria et semicinctia, et recedebant ab eis languores, et spiritus nequam egrediebantur.

13. Tentaverunt autem quidam et de circumeuntibus Judæis exorcistis, invocare super eos qui habebant spiritus malos nomen Domini Jesu, dicentes: Adjuro vos per Jesum, quem Paulus prædicat.

il se retira d'eux, sépara les disciples, et il enseignait tous les jours dans l'école d'un certain Tyrannos.

10. Cela eut lieu pendant deux ans, de sorte que tous ceux qui habitaient en Asie, Juifs et Gentils, entendirent la parole du Seigneur.

11. Et Dieu faisait des miracles extraordinaires par la main de Paul;

12. à ce point qu'on appliquait sur les malades des mouchoirs et des ceintures qu'il avait portés, et leurs maladies s'éloignaient, et les mauvais esprits sortaient.

13. Alors quelques exorcistes juifs, qui allaient de lieu en lieu, essayèrent aussi d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui avaient des esprits mauvais, en disant: Je vous adjure par Jésus, que Paul prêche.

plus limité, comme auparavant, par les jours et les heures du service divin dans la synagogue. — *In schola... Tyranni*. On a fait de ce Tyrannos tantôt un Juif qui tenait une école, tantôt un rhéteur païen qui avait une salle pour donner ses leçons; en toute hypothèse, il paraît avoir été favorablement disposé à l'égard de Paul et du christianisme, puisqu'il consentit à prêter ou à louer son local. — *Per biennium* (vers. 10). Dans son discours d'adieu aux prêtres de Milet (cf. xx, 31), l'apôtre parlera d'un « triennium » passé par lui à Ephèse. Mais ces deux affirmations peuvent fort bien s'accorder; en effet, si nous ajoutons aux deux années mentionnées par le narrateur les trois mois préliminaires du vers. 8, un certain temps qui les précéda peut-être, et aussi quelque intervalle marqué par les vers. 21 et 22, on va notablement au delà de deux ans. D'ailleurs, rien n'oblige de prendre absolument à la lettre le langage de saint Paul, surtout si l'on se rappelle que les Juifs étaient assez larges dans les supputations de ce genre. — *Ita ut omnes...* Comp. I Cor. xvi, 9, où l'apôtre parle aussi du terrain immense et très fertile qu'il avait eu à cultiver alors. Ephèse était un grand centre commercial, politique et religieux, et on y accourait de toute l'Asie proconsulaire (*in Asia*), de sorte que la prédication de saint Paul eut un immense retentissement. C'est à cette époque, croit-on, que furent fondées, au moins dans leur germe, les sept églises que saint Jean mentionne dans les premiers chapitres de son Apocalypse.

11-17. La prédication de saint Paul est confirmée par de nombreux et éclatants miracles. L'écrivain sacré signale d'abord le fait en termes généraux, vers. 11; il cite ensuite, vers. 12, deux catégories de prodiges opérés par l'apôtre; enfin il raconte, vers. 13-17, un incident frappant auquel donna lieu, de la part de quelques Juifs, la contrefaçon de ces miracles. — *Virtutes non quaslibet*. Litote élégante (*οὐ τὰς τυ-*

*χούσας*, pas les premiers venus). Notez la formule *faciebat Deus per...*, qui met en relief le rôle principal joué par Dieu dans ces prodiges. Cf. III, 12, etc. — *Ita ut etiam...* (vers. 12). Prodiges vraiment extraordinaires dans leur mode: *deferrentur a corpore...* La foi des chrétiens d'Ephèse leur avait

suggéré ce moyen de guérir leurs malades et leurs possédés, et Dieu la récompensait avec bonté. La manière dont le fait est présenté par le narrateur donne à croire que tout se passa en dehors de l'apôtre; on peut dire aussi qu'il s'y prêta avec simplicité, comme saint Pierre dans une circonstance analogue (cf. v, 15-16). A Ephèse, où les pratiques de magie étaient singulièrement en faveur, des miracles de cette nature étaient capables de produire sur les Juifs et sur les païens une frappante impression. — *Sudaria et semicinctia*. Le grec emploie ces deux mêmes mots latins (*σουδάρια καὶ σεμικίνθια*).

Le premier désigne les mouchoirs dont on se servait pour s'essuyer; le second, des ceintures selon les uns, des tabliers de travail d'après les autres. — *Tentaverunt autem...* (vers. 13). Ce que faisaient ces chrétiens pleins de fol, d'autres essayèrent de l'imiter par un motif de gain scandaleux; mais ils furent sévèrement châtiés. — *De*



Ceinture intérieure.  
(D'après une pierre gravée.)



14. C'étaient sept fils du Juif Scéva, prince des prêtres, qui faisaient cela.

15. Mais l'esprit mauvais leur répondit : Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ?

16. Et s'élançant sur eux, l'homme en qui était le démon très mauvais se rendit maître de deux d'entre eux ; il les maltraita si fort, qu'ils s'enfuirent nus et blessés de cette maison.

17. Cela fut connu de tous les Juifs et de tous les gentils qui habitaient à Ephèse ; et ils furent tous saisis de crainte, et le nom du Seigneur Jésus fut glorifié.

18. Beaucoup de croyants venaient, confessant et déclarant ce qu'ils avaient fait.

19. Beaucoup de ceux qui avaient exercé les arts magiques apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tout le monde ; et quand on en eut supputé le prix, on trouva la somme de cinquante mille deniers.

14. Erant autem quidam Judæi Scævæ principis sacerdotum septem filii, qui hoc faciebant.

15. Respondens autem spiritus nequam, dixit eis : Jesum novi, et Paulum scio : vos autem qui estis ?

16. Et insiliens in eos homo in quo erat dæmonium pessimum, et dominatus amborum, invaluit contra eos, ita ut nudi et vulnerati effugerent de domo illa.

17. Hoc autem notum factum est omnibus Judæis atque gentilibus qui habitabant Ephesi ; et cecidit timor super omnes illos, et magnificabatur nomen Domini Jesu.

18. Multique credentium veniebant, confitentés et annuntiantes actus suos.

19. Multi autem ex eis qui fuerant curiosa sectati, contulerunt libros, et combusserunt coram omnibus ; et computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta millium.

*circumeuntibus...* Ces Juifs prétendaient posséder le pouvoir de chasser les démons du corps des possédés ; c'est pour ce motif qu'on les appelait exorcistes (de la racine ἐξ et ἐρρίζω, j'adjure de sortir). Jésus les mentionne dans l'évangile. Cf. Matth. xii, 27. En exerçant leur art, ils proféraient des formules étranges, dont on faisait remonter l'origine jusqu'à Salomon. Cf. Josèphe, *Ant.*, viii, 2, 5. Ayant remarqué la toute-puissance que l'invocation du nom de Jésus conférait à saint Paul sur les maladies et les démons, les exorcistes d'Ephèse se mirent à l'employer aussi : *Adjuro... per Jesum, quem...* — *Erant autem...* (vers. 14). Saint Luc va citer un cas spécial de cet emploi sacrilège du nom de Jésus. Le mot *Judæi* est au génitif et se rapporte à *Scævæ* (Σκῆυᾶ). — *Principis sacerdotum*, ἀρχιερέως. Il portait probablement ce titre parce que quelque membre de sa famille avait été prince des prêtres. — Réponse accablante de l'esprit mauvais : *Jesum novi, et...* ; *vos autem...* (vers. 15). Il reconnaissait donc Jésus comme le Fils de Dieu, et Paul comme son ministre fidèle. Comp. xvi, 17. Quant aux exorcistes, de quel droit lui donnaient-ils des ordres ? — *Insiliens in eos...* (vers. 16). Il tira d'eux une terrible vengeance. Au lieu de *amborum*, le grec ordinaire a ἀποτέρον, « eorum » ; mais les meilleurs manuscrits ont aussi la leçon ἀποτέρον, et c'est assurément la véritable, car on ne voit pas comment elle aurait été inventée par un copiste, puisque les sept frères semblaient être présents, d'après le vers. 14. En réalité, deux seulement d'entre eux participèrent à l'incident. — *Ita ut nulli...* parce que le démoniaque avait mis leurs vêtements en lambeaux. — *Hoc... notum...*

(vers. 17). Une double impression fut produite : d'abord une frayeur respectueuse, *cecidit timor...* ; puis, bientôt après, un sentiment plus relevé, qui porta à glorifier le nom si puissant du Sauveur : *et magnificabatur...*

18-20. Deux marques de grande ferveur parmi les Ephésiens convertis. — La première, vers. 18 : *multi... confitentés...* Ils faisaient une vraie confession publique de leurs péchés. Il est inutile de restreindre, avec quelques exégètes, le sens des mots *actus suos* aux œuvres de magie. — La seconde, vers. 19 : *nulli...* L'expression grecque n'est pas la même ici qu'au vers. 18 : ici, ἴσχυοί ; là, πολλοί, qui dit peut-être davantage. — *Curiosa*. Le substantif περίεργα sert, dans la littérature soit sacrée, soit profane, à désigner les arts magiques, les sciences occultes. A la lettre : des inutilités. C'est le contraire qui en précède le sens. — *Libros*. Non pas des livres à la façon actuelle, mais des rouleaux de parchemin, suivant la coutume d'alors. — *Coram omnibus*. Toute la ville fut donc témoin de cette manifestation admirable. — *Denariorum*. Le texte grec ne désigne la monnaie en question que par le mot ἀργύριον, c.-à-d., (pluŕel) l'argent. A Ephèse, ce nom devait représenter la drachme attique, qui valait 0 fr. 87. La somme de cinquante mille drachmes, ou de quarante-trois mille francs environ, n'a pas lieu de surprendre, si l'on se rappelle que c'est précisément à Ephèse qu'on fabriquait les ἑφῆρα ἑπιγραφεύα, ou « lettres éphésiennes », formules magiques écrites sur du papier ou du parchemin, et à la récitation desquelles on attribuait le pouvoir d'écarter les maux ou les péchés, et de procurer toutes sortes de biens. On les portait aussi en

20. Ita fortiter crescebat verbum Dei, et confirmabatur.

21. His autem expletis, proposuit Paulus in Spiritu, transita Macedonia et Achaia, ire Jerosolymam, dicens : Quoniam postquam fuero ibi, oportet me et Romam videre.

22. Mittens autem in Macedoniam duos ex ministrantibus sibi, Timotheum et Erastum, ipse remansit ad tempus in Asia.

23. Facta est autem illo tempore turbatio non minima de via Domini.

20. Ainsi la parole de Dieu croissait avec force et s'affermissait.

21. Ces choses accomplies, Paul se proposa, poussé par l'Esprit, de traverser la Macédoine et l'Achaïe, et d'aller à Jérusalem; il disait : Après que j'aurai été là, il faut que je voie aussi Rome.

22. Et envoyant en Macédoine deux de ceux qui l'assistaient, Timothée et Eraste, il demeura pour quelque temps en Asie.

23. Mais il y eut en ce temps-là un grand trouble au sujet de la voie du Seigneur.

guise d'amulettes. — *Ita fortiter...* (vers. 20). Conclusion très juste du narrateur, qui voit, dans ces actes courageux des chrétiens d'Éphèse,

21-22. Les projets ultérieurs de saint Paul. Ils étaient grands comme son âme d'apôtre. — *His... expletis...* Désormais, la fondation de l'Église d'Éphèse pouvait être regardée comme une œuvre achevée; aussi saint Paul, ou plutôt l'Esprit-Saint en lui (*in Spiritu*), formait-il d'immenses desseins. C'est, croyons-nous, déprimer considérablement et sans motif le sens des mots ἐν τῷ πνεύματι, que de les traduire par : dans son propre esprit. — *Transita Macedonia et...* C'était la première partie de ce plan grandiose : revoir ces deux provinces, conquises en partie au christianisme durant le voyage précédent (chap. xvi-xvii). — La seconde partie consistait à *ire Jerosolymam*; cela, pour porter à l'Église de cette ville affligée par la pauvreté de riches aumônes, recueillies dans les autres chrétientés. Cf. Rom. xv, 25 et ss.; I Cor. xvi, 1-3; II Cor. viii. — La troisième partie était la plus considérable; aussi est-elle mentionnée avec une solennité particulière : *Quoniam...*, et *Romam...* Rome aussi; ce désir était depuis longtemps au fond du cœur de l'apôtre, comme il le dit lui-même, Rom. i, 9 et ss.; xiii, 23. L'expression *oportet me* est remarquable; Paul sentait que ce voyage entraît dans les desseins de Dieu sur lui. — *Mittens autem...* (vers. 22). Ne pouvant pas encore quitter Éphèse et exécuter immédiatement ses projets, saint Paul envoya en Macédoine deux de ses disciples, pour préparer sa visite et pour commencer sa pieuse collecte. Cf. I Cor. iv, 17, et xvi, 2. Timothée était bien connu des églises macédoniennes, puisqu'il avait collaboré avec son maître à leur fondation. Eraste sera encore nommé II Tim. iv, 20. — *Remansit ad tempus...* Intervalle qui put durer plusieurs mois. Voyez le vers. 10 et les notes.

3° Une violente émeute éclate à Éphèse contre l'apôtre. XIX, 23-40.

Scène émouvante, que saint Luc a décrite d'une façon remarquable. Saint Paul en dit un mot II Cor. i, 8-10.

23. Introduction. Elle consiste dans l'énoncé général du fait qui va être raconté : *Facta est...*

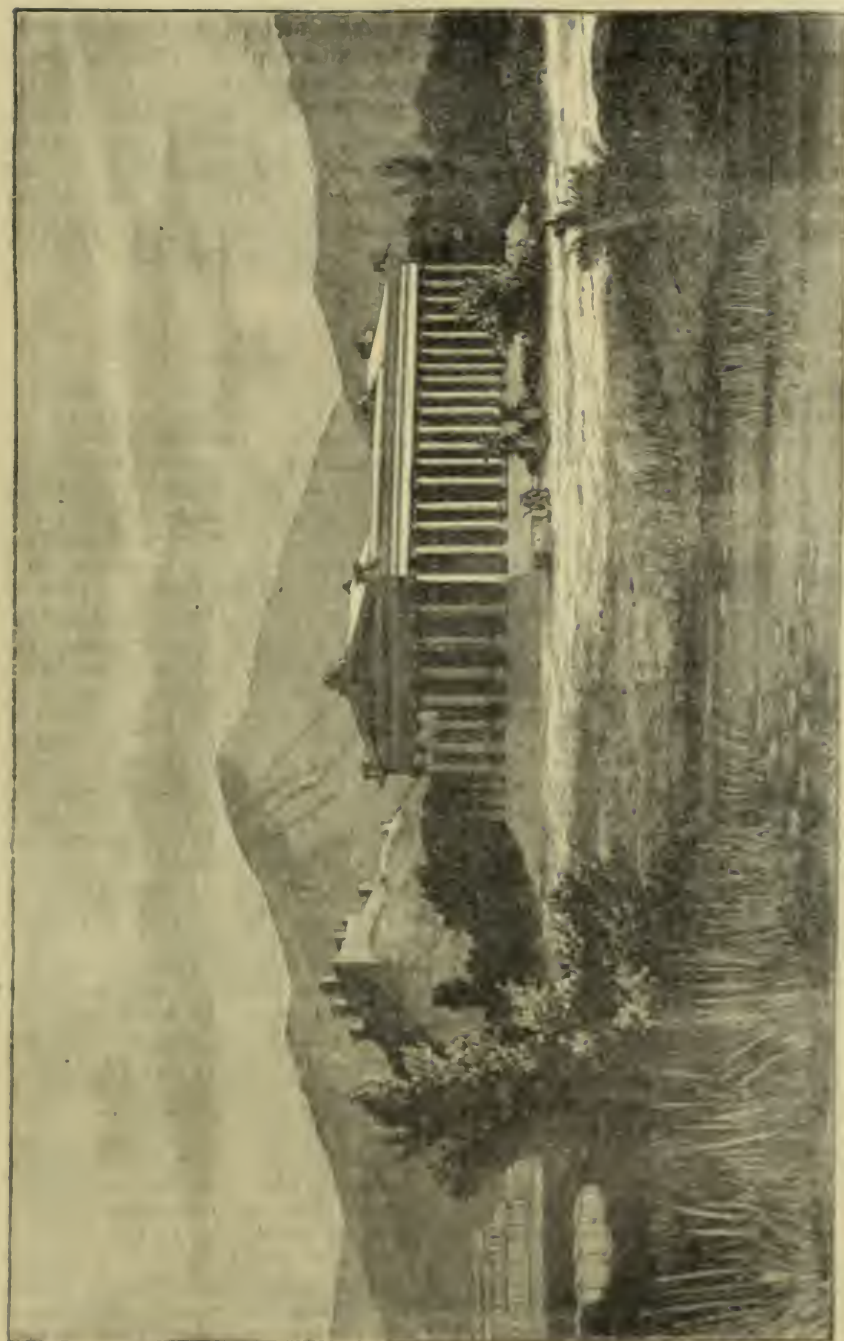
24-27. L'occasion de l'émeute. Ce ne fut pas, comme en plusieurs circonstances antérieures



Lettres éphésiennes, ou formule magique en usage à Éphèse.

une marque évidente du progrès et de la consolidation de l'évangile. Saint Luc emploie de temps à autre des formules de ce genre pour passer d'un sujet à un autre. Cf. II, 47; IV, 33; V, 14; VI, 7; XII, 24.





Le temple de Diane à Ephèse. (Dessiné de reconstruction d'après Curtius.)

24. Demetrius enim quidam nomine, argentarius, faciens ædes argenteas Dianæ, præstabat artificibus non modicum quæstum.

25. Quos convocans, et eos qui hujusmodi erant opifices, dixit: Viri, scitis quia de hoc artificio est nobis acquisitio;

26. et videtis, et auditis, quia non solum Ephesi, sed pene totius Asiæ, Paulus hic suadens avertit multam turbam, dicens: Quoniam non sunt dii, qui manibus fiunt.

24. Car un certain orfèvre nommé Démétrius, en faisant de *petits* temples de Diane en argent, procurait aux ouvriers un gain considérable.

25. Les rassemblant avec les artisans du même métier, il dit: Hommes, vous savez que c'est de cette industrie que vient notre gain;

26. et vous voyez, et vous entendez que non seulement à Éphèse, mais presque dans toute l'Asie, ce Paul persuade et détourne un grand nombre de personnes, en disant: Ce ne sont pas des dieux, ceux qui sont faits par la main des hommes.

(cf. XIII, 50; XIV, 5, 18; XVII, 5 et ss., 13; XVIII, 12 et ss.), le fanatisme religieux qui la suscita directement, mais l'amour du lucre, l'intérêt sordide

(cf. XVI, 19 et ss.). Elle eut pour auteurs non pas les Juifs, mais les païens. — Comme d'ordinaire, saint Luc nous présente d'abord celui qui joua le rôle principal dans cette affaire: *Demetrius... argentarius... Faciens ædes...* C'est-à-dire, des édicules en argent, qui représentaient ou le temple dont il sera parlé plus loin (cf. vers. 27<sup>b</sup>), ou le sanctuaire proprement dit de ce même temple. Les étrangers emportaient ces objets par dévotion, et leur réservaient des places d'honneur dans leurs maisons. Comme le racontent plusieurs anciens auteurs, on les portait aussi sur sol en guise de préservatifs. Voyez Ammien Marcellin, XXII, 13; Denys d'Halic., I, 22;



La Diane d'Éphèse.

Diodore de Sic., XX, 14. De nombreux ouvriers étaient employés à ce travail et y trouvaient leur bénéfice: *præstabat... non modicum...* — *Dianæ, Ἀρτέμιδος*. Cette Diane ou Artémis d'Éphèse n'avait de commun que le nom avec la célèbre déesse grecque, sœur d'Apollon. Par la forme de ses statues, par son culte et ses attributs, elle se rapprochait plutôt de l'antique

Astarté orientale, comme le pensait déjà saint Jérôme, *in Ep. ad Eph.*, præfat.: « Non hanc venatricem, quæ arcum tenet et succincta est, sed illam multimammiam, quam Græci πολύμαστον vocant, ut scilicet ex ipsa effigie mentirentur omnium eam bestiarum et viventium esse matrem. » On la regardait donc comme la puissance productrice et nourricière de toute la nature. Sa statue était surmontée d'une couronne murale, et chacune de ses mains tenait une barre de métal. La partie inférieure du corps se terminait par un bloc grossier, recouvert d'animaux et d'inscriptions symboliques. — *Quos* (vers. 25): à savoir, les « artifices » (τεχνίταις) mentionnés à la fin du vers. 24. C'étaient vraisemblablement des « artifices nobilliores », des patrons. Le mot *opifices* (ἐργάτας) désigne une autre catégorie d'artisans, les ouvriers proprement dits. Dans l'orfèvrerie, le même objet passe par des mains nombreuses (depuis le fondeur jusqu'au polisseur), avant d'être prêt à être mis en vente. — *Dixit*. Le petit discours de Démétrius, vers. 25<sup>b</sup>-27, est remarquable en son genre. L'orfèvre parvint à remuer promptement, par ces quelques paroles, « deux des passions les plus puissantes de la multitude, l'amour du gain et le fanatisme religieux. » De plus, tout en songeant à défendre en premier lieu ses intérêts personnels, l'orateur se donnait la belle apparence de soutenir surtout ceux de la célèbre déesse d'Éphèse. — *Scitis quia...* Il commence par un appel à l'expérience quotidienne de ses auditeurs: Vous savez quel profit (*acquisitio, εὐπορία*) nous tirons de notre travail. Et voici qu'ils étaient précisément menacés de ce côté, de la façon la plus grave. — *Et videtis quia...* (vers. 26). Autre appel à leur expérience, mais dans un sens tout opposé. Ils avaient certainement remarqué ce qui se passait depuis quelque temps à Éphèse et dans toute la région. Déjà leur commerce était en souffrance, et des jours plus mauvais encore ne manqueraient pas d'arriver, si l'on ne prenait des mesures énergiques pour remédier au mal. Comp. le vers. 27<sup>a</sup>. — *Pene totius Asiæ*. Voyez le vers. 10 et les notes. Ce n'était pas sans motif que Démétrius poussait son cri d'alarme. On lit tout à sa haine et son



27. Et il n'y a pas seulement péril pour nous que notre industrie ne tombe en discrédit, mais le temple même de la grande Diane ne sera tenu pour rien, et la majesté de celle que toute l'Asie et tout l'univers honorent commencera à s'anéantir.

28. Ayant entendu ces paroles, ils furent remplis de colère, et ils s'écrièrent: Grande est la Diane des Éphésiens.

29. La ville fut remplie de confusion; et d'un commun accord ils se précipitèrent au théâtre, entraînant Gaius et Aristarque, Macédoniens, compagnons de Paul.

30. Paul voulait se montrer au peuple; mais les disciples ne le permirent pas.

31. Quelques-uns même des asiarques,

27. Non solum autem hæc periclitabitur nobis pars in redargutionem venire, sed et magnæ Dianæ templum in nihilum reputabitur, sed et destrui incipiet majestas ejus, quam tota Asia et orbis colit.

28. His auditis, repleti sunt ira, et exclamaverunt dicentes: Magna Diana Ephesiorum!

29. Et impleta est civitas confusione; et impetum fecerunt uno animo in theatrum, rapti Gaio et Aristarcho, Macedonibus, comitibus Pauli.

30. Paulo autem volente intrare in populum, non permiserunt discipuli.

31. Quidam autem et de Asiae princi-

mépris dans la dénomination *Paulus hic*. — *Suadens avertit*. Il y a deux orateurs dans le grec: ayant persuadé, il a détourné (du culte de Diane, et par conséquent de l'achat des édifices fabriqués en son honneur). — *Dicens quoniam non...* Excellent résumé de la prédication de saint Paul en ce qui concernait l'idolâtrie. Cf. xvii, 29; I Cor. viii, 4; x, 20, etc. — *Non solum autem...* (vers. 27). L'orateur revient sur ce point, qui était pour lui le principal. — *Pars, τὸ μέρος*. Notre part dans les profits; ou bien, notre métier. — *In redargutionem venire*: tomber en discrédit, être décrié. — *Sed et magnæ...* Jusqu'ici, Démétrius a parlé comme un marchand jaloux de ce qui peut nuire à son commerce. En terminant son allocution, il prend les airs d'un homme pleuré et droit, qui redoute de voir amoindrir le culte de sa divinité favorite. L'épithète *μεγάλης*, grande, est souvent appliquée à la Diane d'Éphèse dans les inscriptions antiques. — *Templum*. Ce temple était non seulement le plus bel ornement de la cité, mais l'une des sept merveilles du monde. Des explorations récentes, faites sur les lieux mêmes (voyez J.-T. Wood, *Discoveries at Ephesus*, Londres, 1877), attestent sa splendeur extraordinaire. Toute l'Asie proconsulaire avait généralement contribué à sa construction. Ses proportions étaient considérables, et ses cent vingt colonnes en marbre de Paros produisaient un merveilleux effet. Son style constitua une époque dans l'art grec, car c'est là que le glorieux ordre ionique arriva pour la première fois à sa perfection. Ses richesses étaient immenses (*Att. archéol.*, pl. cxv, fig. 6, 7, 14). — *In nihilum...* Sort inévitable pour cette merveille, si l'on se mettait à croire que la « grande déesse » en l'honneur de laquelle il avait été construit n'était qu'un vain nom. — *Destrui incipiet...* Dans le grec ordinaire: Sa grandeur sera détruite. D'après quelques anciens manuscrits: Elle sera déposée de sa grandeur.

28-34. L'émeute. — *Repleti sunt ira*. La formule du grec, « étant devenus pleins de colère, » signifie que l'indignation des auditeurs allait toujours croissant, tandis qu'ils écoutaient les arguments de Démétrius. — *Exclamaverunt...* *Magna...* C'était là tout ensemble un vif et une ardente protestation contre ses ennemis. — *Impleta... civitas...* (vers. 29). Car tous ces artisans surexcités ne tardèrent pas à se répandre à travers la ville, qui prit fait et cause pour la déesse. — *Impetum... in theatrum*. Le théâtre d'Éphèse, dont les ruines subsistent encore sur le versant du mont Prion, était l'un des plus vastes du monde. D'après les anciennes inscriptions, c'était le lieu des assemblées publiques, et il pouvait contenir vingt-cinq mille ou même trente mille spectateurs. On le regardait comme une sorte de succursale du temple d'Artémis; il n'est donc pas étonnant que la foule se soit portée de ce côté. — *Rapti Gaio etc.* C'est de Paul lui-même que les émeutiers auraient voulu se saisir; ne le trouvant pas chez lui, ils prirent la main sur deux de ses compagnons, et les lui entraînaient au théâtre. Nous ne savons pas à quelle époque précise Gaius et Aristarque avaient rejoint saint Paul. — *Paulo... volente* (vers. 30). C'était un désir très arrêté chez lui, *βουλομένου*. Trait digne de cette âme grande et vaillante. Il pensait pouvoir haranguer la foule, la calmer, et rendre témoignage à Jésus-Christ devant elle; mais *non permiserunt discipuli*, craignant à bon droit que l'apôtre ne fût mis en pièces par cette foule furieuse. — *Quidam... de... principibus* (vers. 31). Dans le grec: quelques-uns des asiarques (*ἀσιάρχων*). On appelait ainsi des personnages très importants, dont les fonctions consistaient surtout à présider au culte de Rome et de l'empereur dans la province d'Asie, comme aussi aux jeux publics institués en l'honneur du souverain. Ils étaient élus par des délégués des villes de la province; ils n'avaient donc rien de

piibus, qui erant amici ejus, miserunt ad eum, rogantes ne se daret in theatrum.

32. Alii autem aliud clamabant; erat enim ecclesia confusa, et plures nesciebant qua ex causa convenissent.

33. De turba autem detraxerunt Alexandrum, propellentibus eum Judæis; Alexander autem manu silentio postulato, volebat reddere rationem populo.

34. Quem ut cognoverunt Judæum esse, vox facta una est omnium, quasi per horas duas clamantium: Magna Diana Ephesiorum!

35. Et cum sedasset scriba turbas,

qui étaient ses amis, envoyèrent vers lui, pour le prier de ne pas se présenter au théâtre.

32. Pendant les uns criaient une chose, les autres une autre; car l'assemblée était confuse, et la plupart ne savaient pas pourquoi ils s'étaient réunis.

33. On fit sortir de la foule Alexandre, que les Juifs poussaient en avant. Cet Alexandre, ayant demandé le silence avec la main, voulait s'expliquer devant le peuple.

34. Mais dès qu'ils eurent reconnu qu'il était Juif, tous, d'une seule voix, crièrent pendant près de deux heures: Grande est la Diane des Éphésiens!

35. Lorsque le scribe eut apaisé la

commun avec les officiers municipaux d'Éphèse. Voyez les notes du vers. 35. Ils sont fréquemment nommés sur les inscriptions et sur les monnaies. Leur mention par saint Luc est encore

ils obligèrent de sortir. Peut-être est-il mieux de lire avec quelques manuscrits: *κατεβίβασαν*, ils contraignirent de descendre. La variante *συμβίβασαν*, ils instruisirent, donne difficilement un sens intelligible. — *Propellentibus*... Le rôle de cet Alexandre demeure indécis dans la narration. D'après divers interprètes, c'était un Juif converti au christianisme, et ses anciens coreligionnaires, par esprit de vengeance, l'auraient poussé en avant pour qu'il devint la victime de la fureur populaire. Suivant les autres, c'était un membre important de la communauté israélite d'Éphèse, et comme les païens confondaient alors assez souvent les chrétiens et les Juifs, ceux-ci désiraient qu'il défendit leur cause, en attestant que les deux



Monnaie portant le nom d'un asiarque.

un remarquable exemple de son exactitude historique. Il y avait des magistrats analogues dans quelques autres provinces de l'Asie Mineure: les galatarques en Galatie, les syriarques en Syrie, les pamphyliarques en Phamphylie, etc. — *Amici ejus*. Ce trait n'a pas lieu de surprendre, quand on pense au long séjour de saint Paul à Éphèse, et à ses éminentes qualités naturelles. — *Miserunt... rogantes*... Les envoyés des asiarques parvinrent donc à rejoindre l'apôtre, qui dut être touché d'une telle démarche, et qui comprit qu'il devait écouter soit les disciples, soit ses illustres amis. — Cependant l'émeute suivait son cours, et le narrateur continue d'en donner une description très vivante: *alii... aliud...; erat enim...* (vers. 32). Dans le grec, ἡ ἐκκλησία avec l'article: l'assemblée. — *Plures (οἱ πλείους, la plupart) nesciebant...*: ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas. Dans la circonstance présente, les cris de la foule n'indiquaient ni le véritable motif ni le but réel de l'émeute. — *Detraxerunt* (vers. 33). La Vulgate suit la leçon du grec ordinaire: *προβίβασαν*,

religions étaient entièrement distinctes l'une de l'autre. Ce sentiment est le plus probable, d'après le contexte. — *Manu silentio*... Comp. XII, 17 et XIII, 16. — *Reddere rationem*... Le verbe ἀπολογεῖσθαι signifie plutôt: faire une apologie (en faveur des Juifs). — *Ut cognoverunt*... (verset 34): par sa physionomie, son costume, etc. — *Vox... una... omnium*. Ce redoublement du tumulte à l'aspect d'un Juif montre à quel point la race entière était alors impopulaire à Éphèse. Cf. XVIII, 17. — *Per horas duas*. Les réunions de ce genre se conduisent presque toujours comme des enfants, ou comme des insensés. Par leurs cris prolongés, les Éphésiens voulaient affirmer énergiquement les droits de leur déesse.

35-40. Le grammate calme habilement l'émeute. — *Cum... scriba*. Le nom grec de ce magistrat était γραμματεὺς. Les fonctions du grammate étaient aussi importantes qu'honorables dans les villes de l'Asie proconsulaire. Non seulement il était chargé de la rédaction et de la préservation des actes publics, mais il prenait part au recrutement de l'assemblée qui dirigeait les affaires



foule, il dit : Habitants d'Éphèse, quel est celui des hommes qui ignore que la ville d'Éphèse est vouée au culte de la grande Diane, fille de Jupiter ?

36. Puis donc qu'on ne peut le contester, vous devez demeurer calmes, et ne rien faire inconsidérément.

37. Car vous avez amené ces hommes, qui ne sont ni des sacrilèges, ni des blasphémateurs de votre déesse.

38. Que si Démétrius, et les artisans qui sont avec lui, ont à se plaindre de quelqu'un, des audiences publiques se tiennent, et il y a des proconsuls : qu'ils s'assignent les uns les autres.

39. Mais si vous avez une autre affaire à proposer, on pourra en décider dans une assemblée légitime.

dixit : Viri Ephesii, quis enim est hominum qui nesciat Ephesiorum civitatem cultricem esse magnæ Dianæ, Jovisque prolis ?

36. Cum ergo his contradicere non possit, oportet vos sedatos esse, et nihil temere agere.

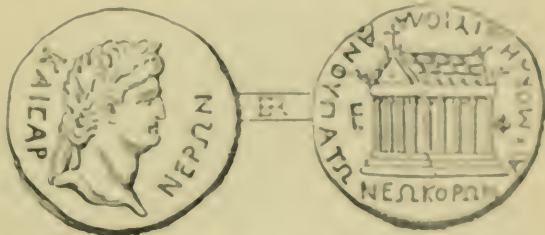
37. Adduxistis enim homines istos, neque sacrilegos, neque blasphemantes deam vestram.

38. Quod si Demetrius, et qui cum eo sunt artifices, habent adversus aliquem causam, conventus forenses aguntur, et proconsules sunt : accusent invicem.

39. Si quid autem alterius rei quaeritis, in legitima ecclesia poterit absolvi.

de la cité, à la préparation et à la rédaction des décrets, etc. À l'époque romaine, « il était en réalité le chef de la ville. » Comme les asarques, les grammates sont souvent cités sur les monuments anciens. — *Sedasset... turbas.* A sa voix un peu de calme se produisit, et il parvint à se faire écouter. Son discours n'est pas moins remarquable que celui de Démétrius. Le grammate parle en magistrat sage et expérimenté : tour à tour il flatte, il tranquillise, il raisonne, il intimide. Quatre pensées principales : la conduite des Ephésiens manque de dignité, puisque personne ne conteste la grandeur de leur déesse et l'importance de son culte, vers. 35<sup>b</sup>-36; elle est injustifiable, puisqu'ils n'ont rien de sérieux à alléguer contre ceux qu'ils accusent, vers. 37; leur soulèvement séditieux est tout à fait inutile, puisqu'ils ont des moyens légaux de défendre leurs intérêts, s'ils peuvent prouver qu'ils ont été lésés, vers. 38-39; enfin, leur façon d'agir est imprudente et dangereuse, car de tels rassemblements tumultueux ne peuvent qu'exciter le mécontentement de l'autorité suprême, verset 40. — *Quis... est hominum...?* Concession habile faite à la vanité populaire; d'ailleurs, le fait était complètement vrai. Voyez le vers. 27<sup>b</sup>. — *Cultricem.* Le grec emploie une expression remarquable, *τενυχόρον* (à la lettre : balayeuse du temple), que la ville d'Éphèse était fière de porter, et qu'on a retrouvée sur des inscriptions très anciennes. Comp. Xénophon, *Anab.*, v, 3, 6; F. Vigouroux, *l. c.*, p. 302 et ss. Rien ne paraissait petit au service d'une si grande déesse. — *Jovisque prolis.* Le mot grec *διωπτερός*; à un autre sens, et signifie littéralement : tombé de Jupiter. On croyait, en effet, que la statue en bois noir qu'on vénérât dans le sanctuaire du temple et dont la ceinture, les pieds, etc., étaient couverts d'inscriptions mystiques, était tombée directement du ciel, comme le palladium de Rome. — *Nihil temere...* (vers. 36). L'adjectif *τροπονεί;*

signifie plutôt : à la hâte, précipitamment; par conséquent, à la légère. — *Adduxistis enim...* (vers. 37). Cette violation de la liberté individuelle pouvait avoir de graves conséquences. — *Homines istos.* Gaius et Aristarque, d'après le vers. 29. — *Sacrilegos.* Dans le grec : *ἱεροσῶτες*, voleurs du temple. Le trésor du temple d'Éphèse était immensément riche et pouvait fort bien tenter les malfaiteurs. — *Neque blasphemantes...* (au lieu de « deam vestram », les plus anciens manuscrits ont : notre déesse). On voit par ce trait que saint Paul et ses amis n'avaient pas attaqué de front et directement le culte spécial de Diane. Ils auraient craint de



Le temple de Diane sur une monnaie d'Éphèse

nuire à la cause chrétienne en compromettant par blesses les privilèges nationaux de ceux qu'ils voulaient convertir. — *Artifices* (vers. 38). Comme au vers. 24<sup>b</sup>, le mot *τεχνίται* désigne les artisans qui faisaient cage comme avec Démétrius. — *Causam, λόγον* : une accusation formelle. — *Conventus forenses.* Le grec a simplement : *ἄγοραί*, a-est, *σύνοδοι*; c.-à.-d. des jours d'audience; ou selon d'autres, avec une petite nuance fort bien rendue par la Vulgate, des réunions du tribunal. — *Proconsules* (*ἀρχιόνται*). Il n'y avait qu'un proconsul à la fois dans chaque province; le pluriel est donc générique en cet endroit : Nous avons des magistrats suprêmes, auxquels vous pourrez vous adresser. — *Si quid autem...* (vers. 39). C.-à.-d. si vous

40. Nam et periclitamur argui seditionis hodiernæ, cum nullus obnoxius sit, de quo possimus reddere rationem, concursus istius. Et cum hæc dixisset, dimisit ecclesiam.

40. Car nous risquons d'être accusés de sédition *pour ce qui s'est passé* aujourd'hui, car nous n'avons aucune bonne raison à alléguer pour justifier cet attrouplement. Quand il eut dit cela, il congédia l'assemblée.

## CHAPITRE XX

1. Postquam autem cessavit tumultus, vocatis Paulus discipulis et exhortatus eos, valedixit, et profectus est ut iret in Macedoniam.

2. Cum autem perambulasset partes illas, et exhortatus eos fuisset multo sermone, venit ad Græciam;

3. ubi cum fecisset menses tres, factæ sunt illi insidiæ a Judæis navigaturo in Syriam, habitique consilium ut revertetur per Macedoniam.

4. Comitatus est autem eum Sopater Pyrrhi Berœensis, Thessalonicensium

1. Après que le tumulte eut cessé, Paul convoqua les disciples; et les ayant exhortés, il leur dit adieu, et partit pour aller en Macédoine.

2. Après avoir parcouru ces contrées, et avoir exhorté les *fidèles* en de nombreux discours, il vint en Grèce.

3. Lorsqu'il y eut séjourné pendant trois mois, les Juifs lui tendirent des embûches au moment où il allait s'embarquer pour la Syrie, et il résolut de retourner par la Macédoine.

4. Il fut accompagné par Sopater,  *fils* de Pyrrhus, de Bérée, par Aristarque et

désirez traiter légalement quelque autre point. — *In legitima ecclesia.* Par opposition à l'assemblée très irrégulière, pour ne rien dire de plus, qui avait lieu en ce jour même. — *Nam... periclitamur...* (vers. 40). L'orateur finit par une menace bien capable de faire réfléchir les plus ardents eux-mêmes. — *Argui...* Dans le grec : (Nous courons risque d') être accusés de sédition en ce qui concerne ce jour. — *Cum nullus obnoxius...* La traduction est un peu obscure. Il faut lire : Puisqu'il n'existe aucun motif par lequel nous puissions rendre compte de ce concours. — *Dimisit ecclesiam* : en vertu de son autorité officielle. Ses arguments avaient porté, et la foule satisfaite s'écoula paisiblement.

§ II. — *Deuxième partie du voyage: retour à Antioche par la Macédoine, la Grèce, le littoral de l'Asie Mineure, Césarée et Jérusalem.* XX, 1-XXI, 16.

1<sup>o</sup> Saint Paul, après avoir parcouru la Macédoine et la Grèce, vient jusqu'à Troas. XXI, 1-6. C'est un long voyage qui est raconté brièvement en quelques lignes.

CHAP. XX. — 1. Départ pour la Macédoine. — *Postquam... cessavit...* Il était difficile à l'apôtre de demeurer à Éphèse après ce qui venait de se passer; d'ailleurs il y avait atteint son but, et il lui tardait de revoir les anciennes églises fondées antérieurement par lui. Durant son séjour en Asie, il avait aussi composé la

première épître aux Corinthiens. — *Vocalis...* Touchante réunion, dans laquelle Paul adressa ses dernières exhortations aux fidèles d'Éphèse. — *In Macedoniam.* Conformément au projet qui a été mentionné plus haut, XIX, 21.

2-6. Le voyage à travers la Macédoine et la Grèce, jusqu'à Troas. — *Partes illas.* L'apôtre visita sans doute alors ses chères chrétientés de Philippes, de Bérée et de Thessalonique; mais saint Luc glisse rapidement sur les faits. C'est en Macédoine et à cette époque que Paul écrivit sa seconde épître aux Corinthiens. — *Ad Græciam.* Ici encore, nous sommes laissés dans l'incertitude sur les lieux précis qui furent visités par saint Paul; mais il paraît évident qu'il s'arrêta à Athènes et à Corinthe. — *Menses tres* (vers. 3). Surtout à Corinthe, croit-on, et c'est de là qu'il écrivit sa lettre aux Romains. Cf. Rom. xv, 25; xvi, 1, 23. — *Factæ... insidiæ...* Les Juifs eurent recours à leur tactique criminelle pour éloigner de force celui qui faisait dans leurs rangs tant de conquêtes. Cf. ix, 24; xiii, 50, etc. — *Navigaturo in...* Ces mots supposent que saint Paul était, sinon déjà embarqué, du moins sur le point de le faire, lorsqu'il fut averti à temps du complot. Il est probable qu'on avait résolu de l'attaquer sur mer, pour se débarrasser de lui plus aisément. — *Ut revertetur per...* Un prompt départ par la voie de terre réduisit à néant le projet de ses ennemis. — *Comitatus est...* (vers. 4). Le grec ordinaire ajoute, peut-être à bon droit : jusqu'en *Asie*.



Secundus, de Thessalonique, par Gaius, de Derbé, par Timothée et par Tychique et Trophime, qui étaient d'Asie.

5. Ceux-ci, ayant pris les devants, nous attendirent à Troas.

6. Pour nous, après les jours des azymes, nous nous embarquâmes à Philippes, et nous vîmes auprès d'eux en cinq jours à Troas, où nous demeurâmes sept jours.

7. Le premier jour de la semaine, comme nous étions réunis pour rompre le pain, Paul, qui devait partir le lendemain, s'entretenait avec les disciples, et il prolongea son discours jusqu'au milieu de la nuit.

8. Or il y avait beaucoup de lampes dans la chambre haute où nous étions assemblés.

vero Aristarchus, et Secundus, et Gaius Derbeus, et Timotheus, Asiani vero Tychicus et Trophimus.

5. Hi cum præcessissent, sustinuerunt nos Troade.

6. Nos vero navigavimus. post dies azymorum, a Philippis, et venimus ad eos Troadem in diebus quinque, ubi demorati sumus diebus septem.

7. Una autem sabbati, cum convenissemus ad frangendum panem, Paulus disputabat cum eis, profecturus in crastinum, protraxitque sermonem usque in mediam noctem.

8. Erant autem lampades copiosæ in cœnaculo ubi eramus congregati.

D'après XXI, 29, Trophime alla à Jérusalem avec saint Paul; Aristarque l'accompagna jusqu'à Rome même, d'après XXVII, 2. — *Sopater* et son père *Pyrrhus* nous sont pareillement inconnus. Sur *Aristarque*, voyez XIX, 29. *Secundus* n'apparaît pas ailleurs. *Gaius* est regardé par beaucoup d'interprètes comme entièrement distinct du personnage mentionné XIX, 29<sup>b</sup>. — *Tychicus* et *Trophimus*. Il est question plusieurs fois du premier dans les épîtres de saint Paul (cf. Eph. VI, 21; Col. IV, 7; II Tim. IV, 12; Tit. III, 12). Trophime sera encore mentionné plus bas, XXI, 29, et II Tim. IV, 20. On a conjecturé que ces sept compagnons de l'apôtre étaient des délégués envoyés par les Églises pour porter à Jérusalem le produit des quêtes de saint Paul. Cf. I Cor. XVI, 3; II Cor. VIII, 1 et ss., etc. — *Sustinuerunt nos* (vers. 5). Le pronom « nous » fait de nouveau son apparition dans le récit; d'où il suit que saint Luc se retrouva, à Philippes (comp. le vers. 6), dans la compagnie de son maître, qui l'avait précédemment laissé dans cette ville, comme il a été dit plus haut. — *Troade*. Sur cette ville, voyez XVI, 8 et les notes. — *Post dies azymorum* (verset 6). C.-à-d., après la Pâque, lorsque l'octave entière de la fête fut écoulée. Voyez Matth. XXVI, 17 et le commentaire. — *Diebus quinque*. Temps relativement long pour ce voyage. Comp. XVI, 11, où la même traversée n'avait demandé que deux jours.

2<sup>e</sup> Paul opère un grand miracle à Troas. XX, 7-12.

7-12. Résurrection du jeune Eutychus. Le récit, plein de vie et de fraîcheur, atteste la

présence du narrateur. — *Una .. sabbati*. C.-à-d., le dimanche, que les chrétiens se mirent de bonne heure à fêter, en souvenir de la résurrection de Notre-Seigneur. Cf. I Cor. XVI, 2; Apoc. I, 10. — *Ad frangendum...*: pour célébrer le saint sacrifice de la messe, et communier au corps et au sang de Jésus-Christ. Voyez II, 42 et le commentaire. — *Paulus disputabat...* L'emploi de ce verbe (*διδάσκω*) montre que, dans la circonstance présente, saint Paul eut à résoudre des difficultés, des doutes, etc. L'auteur des Actes n'avait pas encore mentionné l'existence d'une communauté chrétienne à Troas.



LA TÊTE AUSTRIE

Elle avait été fondée quelque temps auparavant par l'apôtre qui, d'après II Cor. II, 12-13, avait allé directement d'Éphèse dans cette ville, avant de se rendre en Macédoine. Comp. le vers. 15. — *In cœnaculo* (vers. 8). Voyez I, 13 et les notes. — *Sedens... super fenestram* (vers. 8). Ed

9. Sedens autem quidam adolescens, nomine Eutyclus, super fenestram, cum mergeretur somno gravi, disputante diu Paulo, ductus somno cecidit de tertio cœnaculo deorsum, et sublatus est mortuus.

10. Ad quem cum descendisset Paulus, incubuit super eum; et complexus, dixit: Nolite turbari, anima enim ipsius in ipso est.

11. Ascendens autem, frangensque panem et gustans, satsique allocutus usque in lucem, sic profectus est.

12. Adduxerunt autem puerum viventem, et consolati sunt non minime.

13. Nos autem ascendentes navem, navigavimus in Asson, inde suscepturi Paulum; sic enim disposuerat ipse per terram iter facturum.

14. Cum autem convenisset nos in Asson, assumpto eo, venimus Mitylenen.

9. Et un jeune homme nommé Eutyque, assis sur la fenêtre, s'endormit d'un profond sommeil pendant le long discours de Paul; entraîné par le sommeil, il tomba du troisième étage en bas, et fut relevé mort.

10. Mais Paul, étant descendu auprès de lui, s'étendit sur lui, l'embrassa, et dit: Ne vous troublez point, car son âme est en lui.

11. Puis étant remonté, il rompit le pain et mangea, parla encore beaucoup jusqu'au point du jour, et partit ainsi.

12. On ramena le jeune homme vivant, et ils ne furent pas médiocrement consolés.

13. Pour nous, montant sur un vaisseau, nous fîmes voile vers Assos, où nous devons reprendre Paul; car il l'avait ainsi réglé, devant lui-même faire la route à pied.

14. Lorsqu'il nous eut rejoints à Assos, nous le primes et vîmes à Mitylène.

Orient, les fenêtres ne sont le plus souvent que de simples ouvertures pratiquées dans la muraille, et à peine masquées par un simple treillis, qui est d'ordinaire mobile. — *Cum mergeretur...* A la lettre dans le grec: emporté par un sommeil profond. — *Disputante*. Au lieu de *diu*, le grec dit: encore davantage. — *De tertio...* Ce détail complète celui du vers. 8 et relève d'avance la grandeur du miracle. — *Sublatus... mortuus*. Rien de plus clair que ce texte, qui réfute à lui seul ceux qui prétendent que le jeune homme n'était pas mort, mais seulement évanoui, lorsqu'on le releva. Comp. le vers. 12<sup>a</sup>: « adduxerunt... viventem. » — *Incubuit super...* Comme autrefois Élie et Élisée dans des circonstances analogues. Cf. III Reg. xvii, 21 et IV Reg. iv, 34. — *Complexus...* Cette étreinte fut évidemment accompagnée d'une ardente prière. Paul sentit bientôt que la vie était revenue dans l'enfant. — *Satsique allocutus...* (vers. 11). Le verbe *ἀμιλῆσας* désigne une allocution familière, par opposition au discours solennel que Paul avait alors adressé à l'assemblée.

3<sup>e</sup> Saint Paul va de Troas à Milet. XX, 13-16.

13-14. Jusqu'à Mitylène. — *Nos... ascendentes...* Le pronom représente saint Luc et les autres compagnons de l'apôtre, qui s'embarquèrent avant qu'il eût fait ses adieux aux fidèles de Troas, et firent voile pour Assos (*in Asson*), ville de Mysie, située en face de l'île de Lesbos. — *Ipse per terram...* Le narrateur ne nous dit pas, et il est inutile de chercher, pour quel motif spécial saint Paul désira faire cette partie du voyage en suivant la voie de terre, très probablement à pied. La distance qui sépare Troas d'Assos était d'environ vingt milles romains. — *Mitylenen* (vers. 14). C'était la capitale de l'île de Lesbos. Elle était bâtie sur la

côte orientale, et renommée pour la beauté de ses édifices.

15-16. Jusqu'à Milet. — *Sequenti die*. On voit par ce détail, répété deux fois dans la seconde partie du verset, que le voyage n'avait lieu que pendant le jour. On levait l'ancre le matin de bonne heure, et on faisait escale le soir. On suivait d'assez près les côtes, à la manière des navires de cabotage. — *Chium*. Autre île célèbre de l'Archipel. D'après le texte (*contra*), saint Paul ne paraît pas y avoir abordé. Il dut passer la nuit à l'ancre, dans le détroit qui sépare Chio du continent. — *Samum*. L'île de Samos est aussi très illustre dans l'histoire et la littérature. L'apôtre ne s'y arrêta pas; mais, comme le dit le grec ordinaire (« étant demeurés à Trogyte »), il alla passer la nuit à Trogyte, à l'extrémité du promontoire de Mycènes. Il est vrai que cette note est omise aussi par les plus anciens manuscrits grecs; mais elle est garantie par un si grand nombre d'autres témoignages, que nous croyons quand même à son authenticité. — *Miletum*. Ville bâtie sur la côte de Carie. Après avoir joui autrefois d'une grande importance, elle se trouvait alors éclipsée par Éphèse, dont elle n'était distante que de neuf milles géographiques. « Les atterrissements du Méandre l'ont rejetée dans les terres », assez loin du rivage, et il est probable qu'il en était déjà ainsi à l'époque de saint Paul. Comp. les vers. 36-38. — *Transnavigare...* (vers. 16). C.-à-d., passer devant le port d'Éphèse sans s'y arrêter. Comme le dit saint Luc, l'apôtre avait hâte d'arriver à Jérusalem, pour y célébrer la fête de la Pentecôte, et il craignait d'être retenu par ses chers Éphésiens: *ne qua mora...* Des mots *si possibile...*, il ressort qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour réaliser ce projet.



15. Faisant voile de là, nous arrivâmes le jour suivant vis-à-vis de Chio; le lendemain nous abordâmes à Samos, et le jour suivant nous vîmes à Milet.

16. Car Paul avait résolu de passer Éphèse sans y aborder, pour ne pas se retarder en Asie; il se hâta afin de célébrer, s'il était possible, le jour de la Pentecôte à Jérusalem.

17. Mais de Milet, envoyant à Éphèse, il convoqua les anciens de l'église.

18. Lorsqu'ils furent venus auprès de lui, et qu'ils furent ensemble, il leur dit : Vous savez de quelle sorte je me suis conduit en tout temps avec vous, depuis le premier jour où je suis entré en Asie,

19. servant le Seigneur avec toute humilité, dans les larmes et au milieu des épreuves qui me sont survenues par les embûches des Juifs;

15. Et inde navigantes, sequenti die venimus contra Chium; et alia applicuimus Samum, et sequenti die venimus Miletum.

16. Proposuerat enim Paulus transnavigare Ephesum, ne qua mora illi fieret in Asia; festinabat enim, si possibile sibi esset, ut diem Pentecostes faceret Jerosolymis.

17. A Mileto autem mittens Ephesum, vocavit majores natu ecclesie.

18. Qui cum venissent ad eum, et simul essent, dixit eis : Vos scitis a prima die qua ingressus sum in Asiam, qualiter vobiscum per omne tempus fuerim,

19. serviens Domino cum omni humilitate, et lacrymis, et tentationibus que mihi acciderunt ex insidiis Judæorum :

4° Discours de saint Paul aux chefs de l'église d'Éphèse. XX, 17-38.

17-18°. L'apôtre les mande à Milet. — *Mittens...* Quoi qu'il eût jugé impossible de s'arrêter à Éphèse, Paul ne voulut point passer si près de ses amis sans leur donner signe de vie; c'est pourquoi il fit prier les principaux d'entre eux de venir le trouver à Milet. — *Majores natu.* Dans le grec : τῶν πρεσβυτέρων. Ils sont appelés ἐπισκόποι au vers. 28. Les deux expressions étaient synonymes à l'origine de l'Église, ainsi qu'il a été noté plus haut. Voyez xi, 30 et le commentaire. Saint Irénée, *adv. Hær.*, iii, 14, 12, raconte que ce ne furent pas seulement les prêtres-évêques d'Éphèse qui furent convoqués, mais encore ceux des villes voisines; ce qui s'accorde fort bien avec le vers. 25.

18° 35. Le discours prononcé par saint Paul dans cette circonstance est le plus pathétique de tous ceux qui nous ont été conservés du grand apôtre. C'est un mot d'adieu et une éloquente série de recommandations pastorales; c'est en même temps un précieux résumé de toute la vie apostolique de Paul. Quatre parties : 1° Coup d'œil sur le passé; l'apôtre rappelle ce qu'il a accompli durant son ministère à Éphèse, vers. 18-21; 2° Coup d'œil sur l'avenir, et dangers qui attendent le vaillant missionnaire, vers. 22-23; 3° Annonce de graves périls pour l'église d'Éphèse, et pressante prière adressée à ses chefs de veiller sur elle avec fidélité, vers. 26-31; 4° Exhortation à un désintéressé-

ment parfait dans l'exercice du ministère évangélique, conformément à l'exemple de Paul et à la parole de Jésus-Christ lui-même, vers. 32-35.



Chapiteau du temple de Diane, à Éphèse.

— Vos scitis. Le présent est très accentué. Appel à la connaissance personnelle des auditeurs, en ce qui concernait la mort de Paul dans la province d'Asie. Cette pensée est développée dans les trois versets suivants : relativement à Dieu, vers. 19; aux chrétiens, vers. 20; aux Juifs et aux païens, vers. 21. — *Serviens* (ἐσκέλευον), à la façon de plus humble et de plus dévoué des esclaves. — *Et lacrymis*. Larmes arrachées à l'apôtre par les infidélités de ceux qu'il aurait voulu consacrer entièrement à Jésus-Christ. Cf. II Cor. ii, 4, etc. — *Tentationibus...* Les épreuves de ce genre n'avaient pas manqué à Paul durant le cours de son voyage apostolique; mais il fait servir allégrement ces

20. quomodo nihil subtraxerim utilium, quominus annuntiarem vobis, et docerem vos publice et per domos,

21. testificans Judæis atque gentilibus in Deum pœnitentiam, et fidem in Dominum nostrum Jesum Christum.

22. Et nunc ecce alligatus ego Spiritu, vado in Jerusalem, quæ in ea ventura sint mihi ignorans :

23. nisi quod Spiritus sanctus per omnes civitates mihi protestatur, dicens quoniam vincula et tribulationes Jerusalemis me manent.

24. Sed nihil horum vereor, nec facio animam meam pretiosiore quam me, dummodo consummem cursum meum, et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu, testificari evangelium gratiæ Dei.

25. Et nunc ecce ego scio quia amplius non videbitis faciem meam, vos omnes per quos transivi prædicans regnum Dei.

26. Quapropter contestor vos hodie, quia mundus sum a sanguine omnium.

20. comment je ne vous ai rien caché de ce qui était utile, ne manquant pas de vous l'annoncer, et de vous instruire en public et dans les maisons,

21. prêchant aux Juifs et aux gentils la pénitence envers Dieu, et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ.

22. Et maintenant voici que, lié par l'Esprit, je vais à Jérusalem, ignorant ce qui doit m'y arriver ;

23. si ce n'est que, dans toutes les villes, l'Esprit-Saint me fait connaître que des liens et des tribulations m'attendent à Jérusalem.

24. Mais je ne crains rien de ces choses, et je n'estime pas ma vie plus précieuse que moi-même, pourvu que j'achève ma course et le ministère de la parole que j'ai reçu du Seigneur Jésus, pour rendre témoignage à l'évangile de la grâce de Dieu.

25. Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

26. C'est pourquoi je vous atteste aujourd'hui que je suis pur du sang de tous.

endroit à celles qu'il avait subies à Éphèse. Voyez XIX, 33; Gal. V, 12; Phil. III, 2, etc. — *Publice et per domos* (vers. 20). Ces mots mettent au grand jour le zèle infatigable de saint Paul : à la prédication publique, il ajoutait, sans craindre la fatigue, la prédication particulière de tous les instants. — *Pœnitentiam et fidem...* (vers. 21). C'étaient là les deux points essentiels de son enseignement. Voyez XIII, 23 et ss.; XVII, 30-31, etc. — *Et nunc* (vers. 22). Transition à la seconde partie du discours. Elle servira aussi à introduire les deux autres parties. Comp. les vers. 25 et 32. — *Alligatus*. Ce verbe marque l'impulsion en quelque sorte irrésistible que ressentait l'apôtre. Les interprètes se partagent au sujet du sens à donner au mot *spiritu* : suivant les uns, l'esprit de saint Paul lui-même ; selon les autres, l'Esprit-Saint. Nous préférons le second sentiment. — *Quæ in ea... ignorans*. Saint Paul n'avait donc pas reçu de révélations détaillées sur son prochain avenir ; mais le divin Esprit lui révéta nettement et fréquemment (*per omnes civitates*, vers. 23) qu'il aurait bientôt à subir à Jérusalem l'emprisonnement et la souffrance morale (*vincula et...*). Cf. XXI, 4, 11, etc. — *Sed nihil horum...* (vers. 24). Dans le grec : Je ne tiens compte de rien. C.-à-d. : Peu m'importe tout cela. La grande âme de saint Paul est tout entière dans ces mots. — *Nec facio... pretiosiore...* Petite variante dans le grec : Je ne regarde pas ma vie comme précieuse pour moi. C.-à-d., je suis prêt

à en faire le sacrifice. — *Consummem cursum...* Le grec ajoute : avec joie. Jolie toute sainte, produite par le sentiment du devoir accompli. Saint Paul aimait à comparer la vie des chrétiens à une course. Cf. XIII, 25<sup>a</sup>; I Cor. IX, 24; Gal. II, 2, etc. — *Et ministerium*. Le mot *verbi* n'a rien qui lui corresponde dans le texte original. — *Quod accepi...* Dès le moment de sa conversion, Jésus lui avait confié ce ministère sacré, qui consistait à rendre témoignage à l'évangile : *testificari...* Remarquez l'expression *evangelium gratiæ...*; c.-à-d., la bonne nouvelle qui concernait la grâce offerte aux hommes pour arriver au salut. — *Scio quia amplius...* (vers. 25). Saint Paul ne pouvait pas dire en termes plus catégoriques qu'il s'attendait à une mort prochaine. Telle était, à la suite des avertissements réitérés qu'il recevait de l'Esprit-Saint (comp. le vers. 23), son intime conviction. Mais c'est de lui-même qu'il tirait cette conclusion qui, heureusement pour l'Église, ne se réalisa que plus tard. Il est probable, en effet, qu'après sa longue captivité de Rome, il revint à Éphèse et qu'il eut la joie de revoir plusieurs de ceux auxquels il avait tenu ce langage. Comp. Philém. 22, où il exprime, vers la fin de son emprisonnement à Rome, l'espoir d'aller bientôt à Colosses ; or il était difficile qu'il allât dans cette ville sans passer aussi par Éphèse. Voyez également I Tim. I, 3; III, 14; IV, 13; II Tim. I, 18; IV, 13, 20. — *Quapropter* (vers. 26) : puisque c'était, dans la pensée de l'apôtre, la dernière occasion qu'il





Mytilène, dans l'île de Lesbos. (D'après une photographie.)

27. Non enim subterfugi quominus annuntiarer omne consilium Dei vobis.

28. Attendite vobis, et universo gregi in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos, regere ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo.

29. Ego scio quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in vos, non parcentes gregi;

30. et ex vobis ipsi exurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se.

31. Propter quod vigilate, memoria retinentes quoniam per triennium nocte et die non cessavi, cum lacrymis monens unumquemque vestrum.

32. Et nunc commendo vos Deo, et verbo gratiæ ipsius, qui potens est ædificare, et dare hereditatem in sanctificatis omnibus.

27. Car je n'ai rien négligé pour vous annoncer tout le conseil de Dieu.

28. Prenez garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques, pour gouverner l'église de Dieu, qu'il a acquise par son sang.

29. Je sais qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups ravisseurs, qui n'épargneront point le troupeau;

30. et du milieu de vous-mêmes s'élèveront des hommes qui tiendront un langage pervers, pour attirer les disciples après eux.

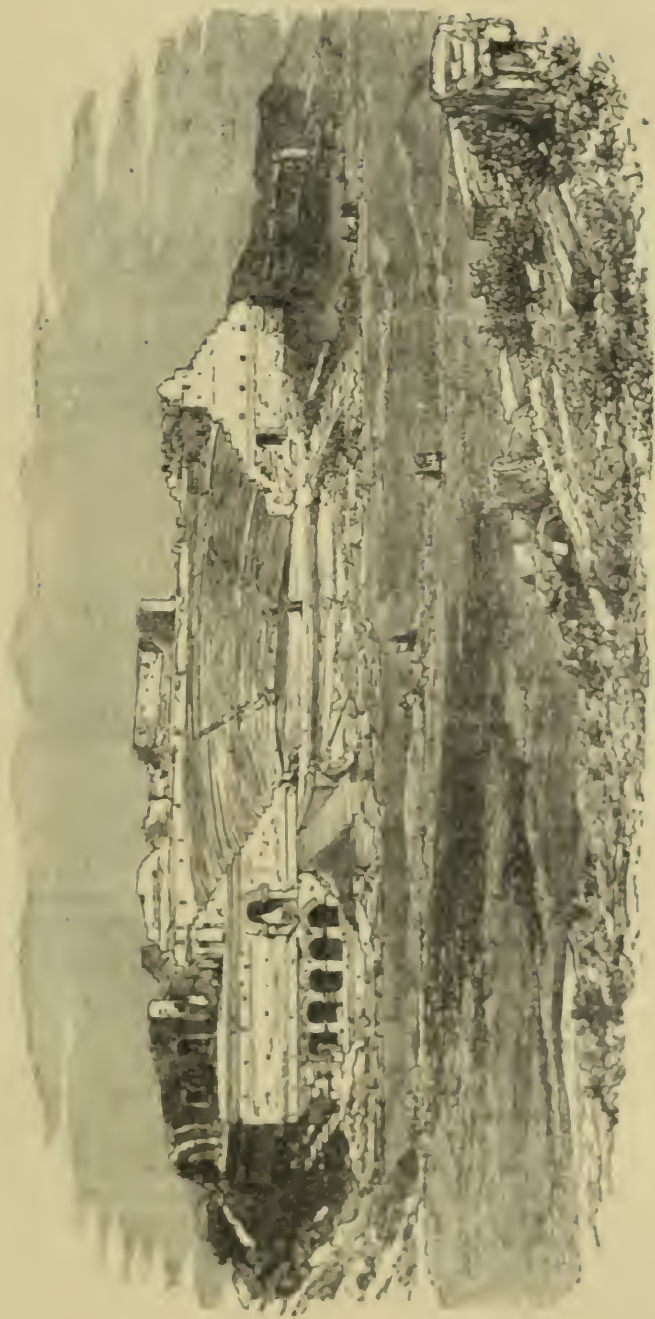
31. C'est pourquoi veillez, vous souvenant que, durant trois ans, je n'ai pas cessé nuit et jour d'avertir avec larmes chacun de vous.

32. Et maintenant je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce, à lui qui peut achever l'édifice, et donner un héritage avec tous ceux qui ont été sanctifiés.

avait de parler à ses chers Éphésiens. — *Con-testor vos*. C.-à-d., je vous prends à témoins; ou bien, je vous atteste solennellement. — *Quia mundus...* Paul, ayant conscience d'avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour procurer le salut éternel aux habitants d'Éphèse et de toute la région, n'aura aucune responsabilité devant Dieu, s'ils viennent à se perdre. Pour l'expression, voyez xviii, 6 et le commentaire. — *Non enim...* (vers. 27). Preuve de l'assertion qui précède. Saint Paul « n'avait pas caché sa lumière sous le boisseau ». — *Consilium Dei*. Le plan divin relatif à la rédemption de l'humanité; c.-à-d., « ce que Dieu offre aux hommes, et ce qu'il demande d'eux. » — *Attendite...* L'apôtre complète sa prédication par quelques recommandations pressantes, vers. 28-31. — *Vobis*. Les pasteurs de l'église d'Éphèse devaient mettre au premier rang de leurs préoccupations le soin de leur sanctification personnelle. — *Universo gregi*. L'image employée à plusieurs reprises par Jésus lui-même pour désigner son Église. Cf. Joan. x, 1 et ss.; xxi, 15-17. — *Vos Spiritus... posuit...* Leur ministère avait donc une origine toute céleste, et il y avait en cela pour eux une raison spéciale de s'en bien acquitter. Il est possible qu'ils eussent été élus, comme Paul et Barnabé (cf. xiii, 2), sur une indication émanant directement de l'Esprit-Saint. — *Episcopos*. Sur ce titre, voyez i, 20<sup>b</sup> et les notes. — *Regere...* Dans le grec : pour paître l'Église...; ce qui continue la métaphore. — *Quam... sanguine...* Ces mots, rapprochés de ceux qui précèdent, contiennent une preuve très forte de la divinité de Jésus-Christ. Son Église est l'Église de Dieu; bien plus, son sang est le sang de Dieu même. — *Ego scio...* (vers. 29). Saint Paul signale avec émotion aux prêtres-évêques d'Éphèse une

raison particulière qu'ils auront de veiller sur leur Église. — *Discessionem...* ne désigne pas nécessairement la mort de l'apôtre, mais son départ. — *Lupi rapaces*. Encore la continuation de la métaphore du troupeau. Cf. Luc. x, 3; Joan. x, 12, etc. Paul fait allusion ici, comme l'indique le vers. 30, à des docteurs pervers; plus spécialement, ainsi qu'il ressort de plusieurs de ses épîtres (cf. II Cor. xi, 13-15; Gal. i, 7 et ss.; v, 1 et ss.; I Tim. i, 19, etc.), aux Juifs et aux gnostiques, qui firent tant de ravages dans la primitive Église. — *Ex vobis ipsis...* (vers. 30). Trait spécialement douloureux. Les ennemis dont il vient d'être parlé arriveront du dehors; ceux-ci, du dedans même des églises d'Asie. — *Ut abducant...* Détachant les disciples de la vraie foi, les entraînant hors de l'unique bercail. Cf. II Tim. iv, 10, etc. — *Propter quod...* (vers. 31). Conséquence naturelle de ces avertissements. La première qualité d'un berger fidèle est une perpétuelle vigilance. — *Memoria retinentes...* Saint Paul rend son exhortation plus pressante, en rappelant qu'il a lui-même longtemps donné à Éphèse (*per triennium*: chiffre rond; voyez xix, 8, 10 et les notes) l'exemple de cette vigilance infatigable. Cf. II Cor. ii, 4; xi, 28-29; Gal. iv, 19; Col. ii, 1, etc. — *Cum lacrymis monens...* Détail pathétique. Maint passage des épîtres de saint Paul montre à quel point sa sympathie s'étendait au moindre des fidèles. — *Et nunc* (vers. 32). Ici commence la péroraison très touchante du discours. — *Verbo gratiæ...* C.-à-d., aux promesses infaillibles et infiniment aimables du Seigneur. — *Qui potens... ædificare...* Dieu seul, en effet, pouvait continuer de bâtir son Église, et donner un héritage éternel à ceux qui en étaient les membres. Ces deux images, empruntées à la construction et à





Theatre de Milet.

33. Argentum, et aurum, aut vestem nullius concupivi, sicut

34. ipsi scitis; quoniam ad ea quæ mihi opus erant, et his qui mecum sunt, ministraverunt manus istæ.

35. Omnia ostendi vobis, quoniam sic laborantes, oportet suscipere infirmos, ac meminisse verbi Domini Jesu, quoniam ipse dixit: Beatius est magis dare quam accipere.

36. Et cum hæc dixisset, positus genibus suis, oravit cum omnibus illis.

37. Magnus autem fletus factus est omnium; et procumbentes super collum Pauli, osculabantur eum,

38. dolentes maxime in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri. Et deducebant eum ad navem.

33. Je n'ai convoité l'argent, l'or, et le vêtement de personne, comme

34. vous le savez vous-mêmes; car ces mains ont fourni ce qui nous était nécessaire, à moi et à ceux qui étaient avec moi.

35. Je vous ai montré en tout qu'en travaillant ainsi, il faut soutenir les faibles, et se souvenir de la parole du Seigneur Jésus, qui a dit lui-même: Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

36. Quand il eut dit cela, il se mit à genoux, et pria avec eux tous.

37. Tous fondirent en larmes, et se jetant au cou de Paul, ils le baisaient,

38. affligés surtout de ce qu'il avait dit qu'ils ne verraient plus son visage. Et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.

## CHAPITRE XXI

1. Cum autem factum esset ut navigarem abstracti ab eis, recto cursu venimus Cœum, et sequenti die Rhodum, et inde Pataram;

1. Nous nous embarquâmes, après nous être séparés d'eux, et nous vîmes droit à Cos, et le jour suivant à Rhodes, et de là à Patara;

l'héritage, sont familières à saint Paul. Cf. Rom. xv, 20; I Cor. iii, 9 et viii, 1, 10; Gal. iii, 8; Eph. i, 14, 18; ii, 11, etc. — *In sanctificatis*. C. à-d., parmi les saints dans le ciel. — *Argentum et aurum...* (vers. 33). Comme Samuel avant de quitter la judicature (cf. I Reg. xii, 2 et ss.), Paul rappelle son désintéressement apostolique. Il aime à revenir sur cette pensée dans ses épîtres; cf. I Cor. iv, 12 et ix, 4; II Cor. xi, 7 et xii, 14; I Thess. ii, 9, etc. — *Aut vestem*. Dans l'Orient biblique, les vêtements constituent une partie notable de la richesse. Cf. II Reg. v, 5; vii, 3; Matth. vi, 19 et ss. — *Quoniam ad ea...* (vers. 34). Non seulement saint Paul n'avait pas convoité la fortune de ceux qu'il évangélisait, mais il s'était condamné à un rude labeur matériel, pour subvenir à ses besoins. Voyez xviii, 3<sup>b</sup> et les notes. — *Omnia ostendi...* (vers. 35). Il vaut mieux traduire: En toutes choses je vous ai montré... — *Suscipere* (ἀντιλαμβάνειν, soutenir, soulager). D'après quelques commentateurs, c'est dans le sens strict que l'apôtre parlerait ici des infirmes, c. à-d., des malades, des pauvres, etc., et la pensée serait qu'il faut travailler pour avoir le moyen de les secourir. La plupart des interprètes modernes prennent ces mots au figuré, comme désignant

les faibles dans la foi (cf. Rom. xiv, 1 et xv, 1; I Cor. ix, 22, etc.). Dans ce cas, l'apôtre voudrait dire: Si les prédicateurs de l'évangile ne travaillaient pas et faisaient trop souvent appel à la générosité des fidèles, les nouveaux convertis pourraient en être mal éduqués, et les regarder comme des hommes intéressés. Les deux interprétations sont bonnes; la première nous paraît être la meilleure, à cause de la citation qui suit. — *Meminisse verbi...* Admirable parole, que Paul connaissait par la tradition. C'est la seule que nous trouvons consignée dans les écrits du Nouveau Testament et qui n'ait pas été citée par les évangélistes. Le pape saint Clément, I Cor. ii, et les *Constitut. Apost.*, iv, 3, 1, y font aussi allusion. En dehors des écrits inspirés, l'antiquité ne signale qu'un nombre très restreint de paroles attribuées à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

36-38. Les adieux. Scène très émouvante. — *Positis genibus...*: comme on le faisait pour prier avec plus d'humilité et de ferveur. Comp. xxi, 5. — *Fletus* (vers. 37). D'après le grec, des pleurs à haute voix, des sanglots.

5<sup>o</sup> De Milet à Jérusalem. XXI, 1-16.

CHAP. XXI. — 1-6. Par mer jusqu'à Tyr. — *Abstracti* fait image: arrachés à grand-peine.



2. et ayant trouvé un vaisseau qui faisait la traversée vers la Phénicie, nous y montâmes et fîmes voile.

3. Quand nous fûmes en vue de l'île de Chypre, la laissant à gauche, nous naviguâmes vers la Syrie, et nous vîmes à Tyr, où le vaisseau devait déposer son chargement.

4. Y ayant trouvé des disciples, nous y demeurâmes sept jours; par l'Esprit-Saint, ils disaient à Paul de ne pas monter à Jérusalem.

5. Les sept jours écoulés, nous partîmes; tous, avec leurs femmes et leurs enfants, nous conduisirent jusque hors de la ville, et nous étant mis à genoux sur le rivage, nous priâmes.

6. Après nous être dit adieu mutuellement, nous montâmes sur le vaisseau, et ils retournèrent chez eux.

7. Pour nous, achevant notre navigation depuis Tyr, nous descendîmes à

2. et cum invenissemus navem transfretantem in Phœnicen, ascendentes navigavimus.

3. Cum apparuissemus autem Cypro, relinquentes eam ad sinistram, navigavimus in Syriam, et venimus Tyrum; ibi enim navis expositura erat onus.

4. Inventis autem discipulis, mansimus ibi diebus septem; qui Paulo dicebant per Spiritum ne ascenderet Jerosolymam.

5. Et expletis diebus, profecti ibamus, deducuntibus nos omnibus cum uxoribus et filiis usque foras civitatem; et positis genibus in littore, oravimus.

6. Et cum valescissimus invicem, ascendimus navem; illi autem redierunt in sua.

7. Nos vero, navigatione expleta a Tyro, descendimus Ptolemaidam; et sa-

— *Venimus Coum*. La petite île de Cos, située à l'entrée de l'Archipel, était renommée pour ses vins, son temple d'Esculape et son école de médecine. — *Rhodum*. La grande île si célèbre, vers la pointe sud-ouest de l'Asie Mineure. — *Pataram*. Ville bâtie sur la côte de Lyce, en face de Rhodes. — *Cum invenissemus...* (verset 2). Patara possédait un port assez considérable; il n'est donc pas surprenant que saint Paul y ait trouvé un navire qui faisait voile directement pour la Phénicie et la Syrie. — *Relinquentes... ad sinistram* (vers. 3). A l'est, par conséquent. Le navire ne traversa donc pas le détroit situé entre la Phénicie et l'île de Chypre (*Atl. géogr.*, pl. xvii). — *Tyrum*. Quoique encore presque entièrement païenne, cette ville possédait une communauté chrétienne, fondée peu après le martyre de saint Étienne. Cf. xi, 19. Peut-être Paul l'avait-il déjà visitée en allant d'Antioche à Jérusalem, immédiatement avant le concile. Cf. xv, 3. — *Ibi... navis expositura...* D'où plusieurs exégètes ont conclu que la dernière partie du voyage par mer, de Tyr à Ptolémaïs (cf. vers. 7<sup>o</sup>), eut lieu sur un autre vaisseau. — *Mansimus ibi* (vers. 4). L'apôtre était sûr désormais d'arriver à Jérusalem à temps pour la Pentecôte. — *Dicebant per Spiritum*. C.-à-d., en vertu d'une révélation spéciale. Cf. xx, 23. Toutefois, ce n'est pas au nom de l'Esprit-Saint que les chrétiens de Tyr raisonnèrent

à saint Paul de ne pas aller à Jérusalem; la révélation céleste leur avait fait simplement connaître les dangers que l'apôtre devait courir à Jérusalem, et c'est de leur propre mouvement qu'ils le pressèrent de demeurer auprès d'eux pour y échapper. — *Positis genibus...* (vers. 5). Comme à Millet. Cf. xx, 36.

7-11. De Tyr à Césarée. — *Navigatio*



Vaisseau romain. — D'après une monnaie.

explète... C.-à-d.: ayant fait, depuis Tyr, le voyage par mer. — *Ptolemaidam*. L'antique Asso (cf. Jud. 1, 11); aujourd'hui Aïris ou Sâit. Jean d'Acre. Elle avait autrefois beaucoup perdu de son importance, et avait été dévastée par Oth-

44

luratis fratribus, mansimus die una apud illos.

8. Alia autem die profecti, venimus Cæsaream; et intrantes domum Philippi evangelistæ, qui erat unus de septem, mansimus apud eum.

9. Huic autem erant quatuor filiæ virgines, prophetantes.

10. Et cum moraremur per dies aliquot, supervenit quidam a Judæa propheta, nomine Agabus.

11. Is cum venisset ad nos, tulit zonam Pauli; et alligans sibi pedes et manus, dixit: Hæc dicit Spiritus sanctus: Virum cujus est zona hæc, sic alligabunt in Jerusalem Judæi, et tradent in manus gentium.

12. Quod cum audissemus, rogabamus nos, et qui loci illius erant, ne ascenderet Jerosolymam.

13. Tunc respondit Paulus, et dixit: Quid facitis flentes, et affligentes cor meum? Ego enim non solum alligari, sed et mori in Jerusalem paratus sum, propter nomen Domini Jesu.

14. Et cum ei suadere non possemus, quievimus, dicentes: Domini voluntas fiat.

15. Post dies autem istos præparati, ascendebamus in Jerusalem.

Ptolémaïs; et ayant salué les frères, nous restâmes un jour auprès d'eux.

8. Le lendemain, étant partis, nous vîmes à Césarée; et entrant dans la maison de Philippe l'évangéliste, qui était un des sept, nous demeurâmes chez lui.

9. Il avait quatre filles vierges, qui prophétisaient.

10. Comme nous demeurions là pendant quelques jours, il arriva de Judée un prophète, nommé Agabus.

11. Étant venu auprès de nous, il prit la ceinture de Paul; et se liant les pieds et les mains, il dit: Voici ce que dit l'Esprit-Saint: L'homme à qui appartient cette ceinture sera lié ainsi par les Juifs à Jérusalem, et ils le livreront entre les mains des gentils.

12. Lorsque nous eûmes entendu cela, nous le priâmes, nous et ceux qui étaient de ce lieu-là, de ne pas monter à Jérusalem.

13. Alors Paul répondit: Que faites-vous, pleurant et affligeant mon cœur? Car je suis prêt, non seulement à être lié, mais aussi à mourir à Jérusalem, pour le nom du Seigneur Jésus.

14. Et comme nous ne pouvions pas le persuader, nous n'insistâmes pas, et nous dîmes: Que la volonté du Seigneur soit faite.

15. Après ces quelques jours, ayant fait nos préparatifs, nous montâmes à Jérusalem.

rée, sa voisine. — *Salutatis...* Il y avait donc, là aussi, une communauté chrétienne, que saint Paul voulut saluer en passant. — *Venimus...* (vers. 8): en suivant désormais, ce semble, la voie de terre. Il fallait un jour pour aller à pied de Ptolémaïs à Césarée; la route contournait le pied du Carmel (*Atl. géogr.*, pl. x). — *Philippi evangelistæ*. Le diacre Philippe avait mérité ce titre d'évangéliste par le zèle avec lequel il avait prêché la bonne nouvelle. Cf. vi, 7; viii, 5, 28-38. Il fut particulièrement heureux d'offrir l'hospitalité à Paul et à ses compagnons. — *Quatuor filie virgines* (vers. 9). La manière dont le narrateur signale ce trait prouve que l'on tenait la virginité en haute estime dans l'Église primitive. — *Prophetantes*. En récompense de leur plété généreuse, elles avaient reçu le don de prophétie. — *Agabus* (vers. 10) ne diffère vraisemblablement pas du prophète qui avait annoncé autrefois la terrible famine du règne de Claude. Cf. xi, 28. — *Tulit zonam...*; et *alligans...* (vers. 11). Action symbolique, comme en faisaient quelquefois les anciens prophètes. Cf. III Reg. xxii, 11; Is. xx, 3; Jer. xiii, 5 et

xix, 10-11, etc. Les ceintures des Orientaux sont d'ordinaire longues et larges (*Atl. archéol.*, pl. ii, fig. 10, etc.). — *Sic alligabunt...* Les détails de la prédiction sont très précis: saint Paul devait d'abord être arrêté par les Juifs, puis être livré par eux aux païens. Ce qui eut lieu en réalité. Comp. les vers. 27 et ss. — *Et qui loci illius...* (vers. 12). Les chrétiens de Césarée unirent leurs instances à celles des compagnons de saint Paul. — *Quid facitis...* (vers. 13). Petite allocution sublimée dans sa simplicité, car on y voit aussi tout le grand cœur de l'apôtre. — *Non solum...*, *sed et...* Cf. xx, 24. Paul ira droit devant lui, malgré tous les obstacles, sachant bien que Dieu ne lui envoyait pas ces avertissements pour l'arrêter, mais pour l'encourager. — *Quievimus* (dans le sens de « tacuimus », vers. 14). Voyant que sa résolution était inébranlable et qu'elle lui était inspirée par Dieu lui-même, ses amis craignirent de résister à la volonté du ciel en le pressant davantage.

15-16. De Césarée à Jérusalem. — *Præparati*. D'après une autre leçon du grec: ayant pris congé. — *Venerunt autem...* (vers. 16). La petite



16. Quelques-uns des disciples de Césarée vinrent aussi avec nous, emmenant avec eux un certain Mnason, originaire de l'île de Chypre, ancien disciple, chez qui nous devions loger.

17. Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie.

18. Le jour suivant Paul se rendit avec nous chez Jacques, et tous les anciens s'y réunirent.

19. Après les avoir salués, il raconta en détail ce que Dieu avait fait parmi les gentils par son ministère.

20. Et eux, lorsqu'ils l'eurent entendu, glorifièrent Dieu, et lui dirent : Tu vois, frère, combien de milliers de Juifs sont

16. Venerunt autem et ex discipulis a Cæsarea nobiscum, adducentes secum apud quem hospitaremur, Mnasonem quendam Cyprium, antiquum discipulum.

17. Et cum venissemus Jerosolyman, libenter exceperunt nos fratres.

18. Sequenti autem die introibat Paulus nobiscum ad Jacobum, omnesque collecti sunt seniores.

19. Quos cum salutasset, narrabat per singula quæ Deus fecisset in gentibus per ministerium ipsius.

20. At illi cum audissent, magnificabant Deum, dixeruntque ei : Vides, frater, quot millia sunt in Judæis, qui

caravane se trouva donc grossie au moment du départ. Au lieu de *adducentes secum...*, le grec dit avec une nuance : (Nous) conduisant auprès d'un certain Mnason..., chez lequel nous pourrions loger. Si cette leçon est authentique, c'est seulement à Jérusalem qu'on alla chez Mnason. — *Cyprium*. Quelque originaire de l'île de Chypre, il avait actuellement son domicile temporaire ou habituel à Jérusalem.

SECTION IV. — LA CAPTIVITÉ DE SAINT PAUL A CÉSARÉE, PUIS A ROME. XXI, 17 — XXVIII, 31.

Pages remarquables à tous les points de vue; elles terminent dignement ce beau livre. Les détails y sont particulièrement vivants et abondants, le narrateur ayant presque tout contempilé de ses propres yeux.

§ I. — L'apôtre est arrêté dans la cour du temple. XXI, 17-19.

1<sup>o</sup> Récit de l'accueil fait à saint Paul par les chrétiens de Jérusalem. XXI, 17-25.

17-20<sup>a</sup>. Réception fraternelle. — *Cum venissemus*. Saint Luc ne dit pas formellement si ce fut avant la Pentecôte, comme saint Paul l'avait désiré (cf. xx, 16<sup>b</sup>); mais l'affirmative est moralement certaine, comme le prouvent les calculs que le récit permet de faire assez exactement, à partir de xx, 6. Depuis le lendemain de l'octave pascale jusqu'à la Pentecôte, saint Paul avait devant lui quarante-quatre jours; or l'écrivain sacré n'en mentionne explicitement que trente et un. Il ne compte pas, il est vrai, les séjours à Milet et à Césarée, ni le temps requis pour aller par mer de Patara à Tyr; mais les treize jours qu'il passe sous silence suffisaient largement pour ces séjours rapides et cette traversée. C'était la cinquième fois que saint Paul venait à Jérusalem depuis sa conversion. Cf. ix, 26; xi, 30; xv, 4; xviii, 23. — *Libenter exceperunt...* Ce fut le premier accueil, fait immédiatement après l'arrivée et provenant sans doute des amis personnels de l'apôtre. La réception officielle eut lieu le lendemain : *sequenti... die*

*introibat...* (vers. 18). — *Ad Jacobum*. L'apôtre saint Jacques le Mineur, qui gouvernait alors l'Église de Jérusalem. Il n'est pas probable qu'il y eût alors dans la métropole d'autres membres du collège apostolique; car le narrateur, qui fut témoin oculaire des faits, n'aurait pas manqué de signaler leur présence. — *Omnesque... seniores* (πρεσβύτεροι). Tous les chefs secondaires de l'Église de Jérusalem. L'entrevue fut donc tout à fait solennelle. — *Cum salutasset...* (verset 19). D'après le grec, en leur donnant le baiser de paix, à la façon orientale. — *Narrabat per singula...* Saint Paul rendit compte en détail de ses travaux dans le monde païen, et des bénédictions abondantes que Dieu avait répandues sur eux. — *Magnificabant...* (vers. 20<sup>a</sup>). Preuve que l'accueil officiel fut très cordial aussi, et qu'on ne fit aucune objection à la manière d'agir de saint Paul.

20<sup>b</sup>-25. L'embarras des principaux membres de la communauté, et l'expédient qu'ils proposèrent à Paul. — *Discorantque...* On sent vibrer une très réelle anxiété dans leurs paroles, qui nous mettent « en face de ce qui doit avoir été l'une des plus grandes difficultés (pratiques) pour les premiers chrétiens ». En effet, par la nature même des choses, la ville de Jérusalem, tant qu'elle n'est pas été détruite par les Romains, fut pour les chrétiens (sans qu'on puisse le centre d'un parti nombreux, tenace, qui voudrait que l'on continuât d'observer la loi mosaïque, et qui, de ce chef, était peu favorable à l'entière liberté que saint Paul prêchait aux païens devenus croyants. Voyez G. Fournier, *St. Paul*, t. II, p. 461 et s. De là leur hostilité plus ou moins ouverte à l'égard de l'apôtre des Gentils (comp. les vers. 31 et 32); de là aussi l'embarras actuel des chefs de la chrétienté de Jérusalem. — Le début de leur petite allocution nous apprend trois faits étroitement liés entre eux : 1<sup>o</sup> vers 20<sup>b</sup>, la conversion d'un très grand nombre de Juifs au christianisme (quod solita... dans le grec : combien de myriades); 2<sup>o</sup> vers 20<sup>c</sup>, la persévérance de l'attachement de ces néophytes à la loi mosaïque, ainsi qu'il vient d'être dit (*emulatores*, ζῴωτα : observateurs

crediderunt; et omnes æmulatores sunt legis.

21. Audierunt autem de te, quia discessionem doceas a Moyse eorum qui pergentes sunt Judæorum, dicens non debere eos circumcidere filios suos, neque secundum consuetudinem ingredi.

22. Quid ergo est? Uti que oportet convenire multitudinem; audient enim te supervenisse.

23. Hoc ergo fac quod tibi dicimus. Sunt nobis viri quatuor, votum habentes super se;

24. his assumptis, sanctifica te cum illis, et impende in illis ut radant capita; et scient omnes quia quæ de te audierunt falsa sunt, sed ambulas et ipse custodiens legem.

25. De his autem qui crediderunt ex gentibus, nos scripsimus, judicantes ut absterneant se ab idolis immolato, et sanguine, et suffocato, et fornicatione.

devenus croyants; et tous sont zélés pour la loi.

21. Or ils ont entendu dire de toi que tu enseignes aux Juifs qui sont parmi les gentils à se séparer de Moïse, disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs fils, ni vivre selon les coutumes.

22. Qu'y a-t-il donc à faire? Sans aucun doute, on se rassemblera en foule; car ils apprendront que tu es arrivé.

23. Fais donc ce que nous allons te dire. Nous avons quatre hommes qui ont fait un vœu;

24. prends-les, purifie-toi avec eux, et supporte les frais pour qu'ils se fassent raser la tête; et tous sauront que ce qu'ils ont entendu dire de toi est faux, et que toi aussi, tu te conduis en observateur de la loi.

25. Quant à ceux qui, parmi les gentils, sont devenus croyants, nous avons décidé et écrit qu'ils devaient s'abstenir de ce qui a été immolé aux idoles, du sang, des animaux étouffés et de la fornication.

jaloux); 3° vers. 21, leurs sentiments de défiance à l'égard de Paul, dont la conduite, en ce qui concernait la loi, était d'ailleurs singulièrement exagérée, et même calomniée, par le bruit public (*quia discessionem...*); car non seulement saint Paul n'avait jamais obligé les chrétiens du judaïsme à abandonner leurs pratiques extérieures, mais il avait lui-même très souvent continué de se conformer aux observances légales. — *Secundum consuetudinem...* Les coutumes en question étaient celles que prescrivait la loi de Moïse. — *Quid ergo...?* (vers. 22). On va passer à la conclusion pratique: Que faire en de telles circonstances? — *Uti que...* *supervenisse*. Les manuscrits grecs les plus anciens ont ici un texte très abrégé: Ils apprendront certainement que tu es venu. D'après le grec ordinaire, auquel s'est conformée la Vulgate, la première des deux propositions paraît signifier qu'un grand nombre de Juifs, convertis ou non au christianisme, allaient se réunir à Jérusalem à l'occasion de la Pentecôte. En tout cas, les chefs de l'Église voulaient dire à saint Paul que des faits très graves pouvaient avoir lieu, lorsqu'on apprendrait son arrivée. Cela étant, ils lui conseillèrent un moyen pratique de tourner la difficulté et de parer au danger: *Hoc ergo fac...* (vers. 23). Il s'agit, au fond, d'un vœu: de nazaréat temporaire, analogue à celui que l'apôtre avait accompli naguère de son propre mouvement (voyez xviii, 18 et le commentaire). Il consistait: 1° à se laisser croître les cheveux et à se priver de toute boisson enivrante durant une période déterminée; 2° ce temps écoulé, à passer dans l'enclos du temple ce qu'on nommait les jours de la purifi-

cation (ils étaient au nombre de sept ou de trente); 3° à offrir, le dernier jour, divers sacrifices; 4° à se faire raser la tête, pour terminer la cérémonie. Cf. Num. vi, 13-21. Lorsque les auteurs du vœu étaient pauvres et ne pouvaient faire eux-mêmes les frais des sacrifices prescrits, on regardait comme une œuvre très méritoire de leur venir en aide; bien plus, il était permis de s'associer à eux pour les rites qui s'accomplissaient en dernier lieu. Voyez Josèphe, *Ant.*, xix, 6, 1; *Bell. jud.*, II, 15, 1. Le lecteur comprend maintenant la signification exacte des mots *sunt nobis...*, *his assumptis...* (vers. 24). — *Sanctifica te, ἀγιάσθητι*: consacre-toi momentanément par un vœu. — *Et scient...* En effet, l'expédient proposé démontrerait d'une manière publique, péremptoire, que Paul était toujours un observateur fidèle de la loi, même sur des points de pure dévotion, il ne pouvait avoir parlé contre elle, ainsi qu'on le prétendait. — *De his autem...* (vers. 25). Tout en recommandant à Paul, qui était Juif de naissance, les pratiques qui viennent d'être décrites, les « anciens » ne manquent pas d'affirmer la liberté entière des convertis du paganisme, à part les quelques exceptions qu'avait autrefois décrétées le concile (cf. xv, 23 et ss.). — *Judicantes ut...* Le grec ordinaire est plus explicite: Jugant qu'ils n'observeront rien de tel (c.-à-d., aucune des observances mosaïques proprement dites), si ce n'est de s'abstenir... Plusieurs des meilleurs manuscrits et le syriaque ont la même leçon que la Vulgate.

2° Émeute dans le temple et arrestation de saint Paul. XXI, 26-40.

26. L'apôtre accepte la proposition des anciens



26. Alors Paul, ayant pris ces hommes, et s'étant purifié avec eux le jour suivant, entra dans le temple, en indiquant le jour où serait accomplie la purification, et où l'offrande serait présentée pour chacun d'eux.

27. Mais comme les sept jours s'achevaient, les Juifs d'Asie, l'ayant vu dans le temple, soulevèrent tout le peuple, et mirent les mains sur lui, en criant :

28. Israélites, au secours ! Voici l'homme qui prêche partout et à tout le monde contre le peuple, la loi, et ce lieu ; et de plus il a introduit les gentils dans le temple, et a profané ce saint lieu.

26. Tunc Paulus, assumptis viris, postera die purificatus cum illis intravit in templum, annuntians expletionem dierum purificationis, donec offerretur pro unoquoque eorum oblatio.

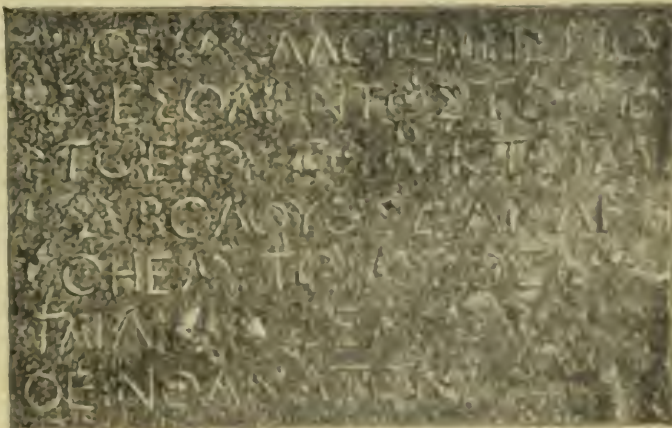
27. Dum autem septem dies consummarentur, hi qui de Asia erant Judei, cum vidissent eum in templo, concitaverunt omnem populum, et iniecerunt ei manus, clamantes :

28. Viri Israelitæ, adjuvate ! Hic est homo qui adversus populum, et legem, et locum hunc, omnes ubique docens, insuper et gentiles induxit in templum, et violavit sanctum locum istum.

et s'enferme dans les parvis du temple. — *Paulus, assumptis...* « Nulle trace, dans les Actes, que Paul ait témoigné surprise ou répugnance à cette proposition. L'habitude de s'oublier pour ne regarder que le bien de ses frères l'élevait au-dessus de tout souci personnel... Une passion plus généreuse le dominait, se faire tout à tous, afin de tout gagner à Jésus (cf. I Cor. ix, 1). Il n'était venu à Jérusalem que dans ce dessein, pour adoucir les cœurs aigris, et réunir dans une fraternelle tolérance l'Église-Mère aux chrétiens des Gentils ; tout moyen légitime d'établir cette concorde lui était bon. D'ailleurs, en tenant pour tel celui qu'on lui proposait, il n'entraînait point en contradiction avec lui-même... Libre à l'égard de tous, écrivait-il aux Corinthiens (I Cor. ix, 19-21), je me fais le serviteur de tous pour gagner plus de personnes. J'ai vécu à la juive parmi les Juifs, pour gagner les Juifs ; avec ceux qui étaient sous la loi je me suis soumis à la loi, quoique je n'y fusse plus assujéti... C'est au nom de la charité que les anciens de Jérusalem sollicitèrent l'apôtre de participer à une cérémonie mosaïque ; il accepta. » C. Fouard, *S. Paul*, t. II, pp. 46-466. Voyez xvi, 3 et le commentaire ; Rom. xiv, 1 et ss. — *Purificatus, à purificationis* (comme au vers. 21). — *Annuntians expletionem...* C.-à-d. qu'il déclara aux prêtres le nombre de jours qu'il résiderait dans le temple avec ses quatre compagnons (*purificationis*, τοῦ ἀγῶσμοῦ : de la consécration) ; sept jours, d'après le vers. 27.

27-30 L'occasion et le commencement de l'émeute. — *Dum autem...* Dans le grec : Comme les sept jours étaient sur le point d'être accomplis. En réalité, l'on était au cinquième jour

d'après xxiv, 11. — *Hi qui de Asia...* Il n'est pas surprenant que saint Paul ait été reconnu par des Juifs venus de l'Asie préconsulaire à Jérusalem pour la fête, car il avait fait un long séjour dans cette province. Cf. xix, 8, 19, 26, etc. — *Cum vidissent* (θεασάμενοι, ayant contemplanté)... Il n'en fallut pas davantage pour enflammer leur fanatisme contre celui qu'ils regardaient comme le pire ennemi de leur religion. Cf. xix, 9, 33, etc. — *Iniecerunt...* clamantes (*κρῆζόντες*; se dit de cris bruyants et sauvages). La description n'est pas moins vivante et dramatique qu'à propos de l'émeute d'Éphèse, également suscitée par le fanatisme religieux.



Inscription latine trouvée aux débris de l'édifice du temple.

Cf. xix, 33 et ss. — *Hic est homo...* Vers. 28. Accusations bien capables d'émeuter le peuple juif, qui accoutrait bientôt de toutes les parties du temple, puis de la ville. — *Adversus populum, et...* et... En grec ancien : *adversus* le peuple saint, la loi sainte, le palais de Jérusalem. — *Insuper et gentiles...* Cette phrase adressée encore aux yeux d'un Israélite. Paul fut accusé

29. Viderant enim Trophimum Ephesium in civitate cum ipso, quem æstimaverunt quoniam in templum introduxisset Paulus.

30. Commotaque est civitas tota, et facta est concursio populi; et apprehendentes Paulum, trahebant eum extra templum, et statim clausæ sunt januæ.

31. Quærentibus autem eum occidere, nuntiatum est tribuno cohortis: Quia tota confunditur Jerusalem.

32. Qui statim, assumptis militibus et centurionibus, decurrit ad illos. Qui cum vidissent tribunalum et milites, cessaverunt percutere Paulum.

33. Tunc accedens tribunus apprehendit eum, et jussit eum alligari catenis duabus, et interrogabat quis esset, et quid fecisset.

34. Alii autem aliud clamabant in turba. Et cum non posset certum cogno-

29. En effet, ils avaient vu Trophime d'Ephèse avec lui dans la ville, et ils croyaient que Paul l'avait introduit dans le temple.

30. Toute la ville fut en émoi, et le peuple accourut de tous côtés; et s'étant saisis de Paul, ils le traînaient hors du temple, et aussitôt les portes furent fermées.

31. Comme ils cherchaient à le tuer, on annonça au tribun de la cohorte que tout Jérusalem était en confusion.

32. Ayant pris aussitôt des soldats et des centurions, il courut à eux. Dès qu'ils virent le tribunal et les soldats, ils cessèrent de frapper Paul.

33. Alors le tribun, s'approchant, se saisit de lui et le fit lier de deux chaînes; et il demandait qui il était et ce qu'il avait fait.

34. Mais dans la foule les uns criaient une chose, et les autres une autre. Et

d'avoir introduit des incircoucis non pas dans la cour des Gentils (car, le nom même l'indique, ils avaient le droit d'y pénétrer), mais dans les autres parties de l'enceinte sacrée, exclusivement réservées aux Juifs; ce qui aurait constitué une profanation très grave: *et violavit...* Voyez dans F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques*, pp. 313-320 de la 2<sup>e</sup> édit., d'intéressants détails relatifs à une inscription grecque récemment découverte à Jérusalem, tout près de l'enceinte du temple, et avertissant les païens qu'ils s'exposaient à la peine de mort, s'ils pénétraient dans l'enceinte réservée. Josèphe, *Ant.*, xv, 11, 5 et *Bell. jud.*, v, 5, 2, signale précisément l'existence d'inscriptions de ce genre, formulées soit en grec, soit en latin. — *Viderant enim...* Saint Luc mentionne une circonstance antérieure, qui, interprétée méchamment, avait donné lieu à la dernière accusation. — *Trophimum...* Voyez xx, 4. Ces Juifs d'Asie le connaissent aussi. — *Commotaque...* (vers. 30). Le tumulte atteignit promptement une violence extrême. Les anciens ne s'étaient pas trompés dans leurs prévisions (comp. le vers. 21). — *Trahebant... extra...*: pour le mettre à mort en dehors de l'enclos sacré, comme il est dit au verset suivant. — *Statim clausæ...*: par les seuls des lévites, dès que Paul et ceux qui l'entraînaient furent sortis.

31-38 Le tribun romain arrache à grand-peine saint Paul à la fureur de la foule. — *Tribuno* (*χίλιεργον*, un chef de mille). Le gouverneur romain de la province de Judée était représenté à Jérusalem par un tribun. Celui-ci était caserné avec ses soldats dans la tour Antonia, à l'angle nord-ouest du temple, et de là il surveillait les mouvements souvent séditieux des Juifs dans les parvis. Le tribun qui résidait alors à Jérusalem

se nommait Claudius Lysias (cf. xxiii, 36). — *Qui statim...* (vers. 32). Sa promptitude à agir et sa présence d'esprit sauvèrent la vie à saint Paul. — *Cum vidissent...* La foule savait qu'en pareil cas les Romains se montraient facilement terribles; aussi se calma-t-elle aussitôt d'elle-



Tribuns romains. (Colonne Trajane.)

même, pour un instant. — *Jussit... alligari...* (vers. 33). Le tribun supposait que Paul était un homme dangereux et l'auteur de tout ce tumulte (comp. le vers. 38); c'est pour cela qu'il commença par s'emparer de lui. — *Alii... aliud* (vers. 34). Cf. xix, 32. L'équivalent grec de



comme il ne pouvait rien apprendre de certain à cause du tumulte, il ordonna de le conduire dans la forteresse.

35. Lorsque Paul fut arrivé sur les degrés, il dut être porté par les soldats, à cause de la violence du peuple.

36. Car le peuple suivait en foule, criant : Fais-le mourir.

37. Sur le point d'être introduit dans la forteresse, Paul dit au tribun : M'est-il permis de te dire quelque chose ? Le tribun dit : Tu sais le grec ?

38. N'es-tu pas l'Égyptien qui, ces jours passés, a excité une sédition et qui a emmené dans le désert quatre mille sicaires ?

39. Paul lui dit : Je suis Juif, de Tarse en Cilicie, citoyen d'une ville qui n'est pas inconnue. Mais je t'en prie, permets-moi de parler au peuple.

40. Le tribun l'ayant permis, Paul, debout sur les degrés, fit signe de la main au peuple. Il se fit un grand silence, et parlant en langue hébraïque, il dit :

secere præ tumultu, jussit duci eum in castra.

35. Et cum venisset ad gradus, cogitavit ut portaretur a militibus propter vim populi.

36. Sequebatur enim multitudo populi, clamans : Tolle eum.

37. Et cum crepisset induci in castra Paulus, dicit tribuno : Si licet mihi loqui aliquid ad te ? Qui dixit : Græce nosti ?

38. Nonne tu es Ægyptius, qui ante hos dies tumultum concitasti, et eduxisti in desertum quatuor millia virorum sicariorum ?

39. Et dixit ad eum Paulus : Ego homo sum quidem Judæus a Tarsis Ciliciæ, non ignotæ civitatis municeps. Rogo autem te, permitte mihi loqui ad populum.

40. Et cum ille permisisset, Paulus stans in gradibus, annuit manu ad plebem. Et magno silentio facto, allocutus est lingua hebræa, dicens :

*clamant*, ἐβόων, est très énergique; saint Luc est seul à l'employer dans le Nouveau Testament. — *In castra*. C.-à-d., dans la tour qui servait de caserne. — *Ad gradus* (vers. 35). Josèphe, *Bell. jud.*, v, 5, 3, mentionne aussi cet escalier, qui conduisait de la cour du temple à la tour Antonia. Il devait être extérieur au moins en partie, puisque saint Paul put s'adresser de là aux Juifs demeurés en bas dans le parvis. Comp. le vers. 40. — *Ut portaretur...* En effet, la foule irritée redoubla de violence, lorsqu'elle vit qu'on lui arrachait sa victime. — *Tolle eum* (vers. 36). Le cri de mort poussé autrefois par les Juifs contre Notre-Seigneur, presque au même endroit. (Cf. Luc, xxiii, 14.

37-40. Paul obtient du tribun la permission d'adresser la parole à la multitude. — *Si licet... ?* Interrogation à la manière hébraïque. Cf. i, 6; vii, 1, etc. — *Græce nosti ?* La surprise de Claudius Lysias montre qu'il ne s'attendait pas à entendre son prisonnier s'exprimer dans cette langue. — *Nonne tu... Ægyptius... ?* Josèphe, *Ant.*, xx, 8, 6 et *Bell. jud.*, ii, 13, 5, nous fournit des renseignements assez complets sur cet Égyptien alors fameux (ὁ Ἀἰγύπτιος, avec l'article) auquel le tribun faisait allusion. C'était un Juif d'Égypte, très audacieux, qui se faisait passer pour un prophète, et qui, à diverses reprises sous le règne de Néron, essaya de renouer le joug romain et d'établir en Judée un royaume indépendant. Il était constamment entouré d'une bande de sicaires, dont le nombre augmentait ou diminuait, selon qu'il était plus ou moins heureux dans ses entreprises aventureuses. Sous le gouvernement de Félix (voyez xxiii, 24 et les notes), ayant réuni jusqu'à trente mille hommes

après du mont des Oliviers, il leur arracha qu'à sa voix les murs de Jérusalem allaient tomber et qu'ils pourraient pénétrer ainsi dans la ville. La garnison romaine fit alors une sortie et mit en fuite l'impéreur et ses soldats improvisés, dont quatre cents furent tués et deux cents faits prisonniers. Il était notoire que cet Égyptien ne savait pas le grec; de là l'étonnement du préteur, lorsque Paul, avec lequel il le confondait, lui parla en cette langue. — *Quatuor millia*. Ce chiffre diffère de celui que nous venons de citer d'après Josèphe, mais il suit que le tribun faisait allusion à un autre incident spécial. D'ailleurs, les deux écrits de l'historien juif auxquels nous avons renvoyé plus haut ne sont pas d'accord entre eux sur ce point; de sorte qu'on n'a pas le droit de s'appuyer sur eux pour doubler de l'exactitude de saint Luc. Voyez F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, pp. 512 et 513 de la 2<sup>e</sup> édit. — *Sicariorum*. Le mot grec τρικλοβερ a été calqué sur le latin « sicarius », lequel dérive de « sica », poignard, et désigne des hommes armés de cette arme. Josèphe, *Bell. jud.*, ii, 13, 5, donne le même nom aux bandes séditieuses de Juifs exaltés qui ravageaient alors fréquemment la Judée. — *Ego homo...* (vers. 39). Père céleste de Paul, qui avait gardé tout son sang froid. — *A Tarsis*, Cf. ix, 11, etc. En déclarant le lieu de sa naissance, il montrait qu'il n'avait rien de commun avec le révolutionnaire égyptien. — *Non ignotæ...* Littéralement classique. Tarse était une ville justement célèbre. — *Populum...* C'était précisément pour donner cette faveur que saint Paul s'était tout d'abord adressé au tribun. Cf. vers. 27. — *Cum...* permettant

## CHAPITRE XXII

1. Viri fratres et patres, audite quam ad vos nunc reddo rationem.

2. Cum audissent autem quia hebræa lingua loqueretur ad illos, magis præstiterunt silentium.

3. Et dicit : Ego sum vir Judæus, natus in Tarso Ciliciæ, nutritus autem in ista civitate, secus pedes Gamaliel eruditus juxta veritatem paternæ legis, æmulator legis, sicut et vos omnes estis hodie ;

4. qui hanc viam persecutus sum usque ad mortem, alligans et tradens in custodias viros ac mulieres,

1. Mes frères et mes pères, écoutez ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma défense.

2. Quand ils entendirent qu'il leur parlait en langue hébraïque, ils firent encore plus de silence.

3. Et il dit : Je suis Juif, né à Tarse en Cilicie ; mais j'ai été élevé dans cette ville-ci, instruit aux pieds de Gamaliel dans la connaissance exacte de la loi de nos pères, zélé pour cette loi, comme vous l'êtes tous aujourd'hui.

4. J'ai persécuté cette secte jusqu'à la mort, enchaînant et mettant en prison hommes et femmes,

(vers. 40)... Frappé sans doute par sa distinction et son langage, qui révélaient un homme peu commun. — *Stans* (ἑστώς) *in...* Introduction très solennelle du narrateur. Sur le geste *annuit...*, voyez XII, 17 et XIII, 16. — *Magno silentio...* La foule juive fut momentanément « subjuguée par la calme et mâle assurance de l'homme qui venait d'être arraché à ses coups ». — *Lingua hebræa*. L'idiome araméen, qui était alors parlé communément à Jérusalem et en Judée. Cf. I, 19 ; XXII, 2, etc.

§ II. — *Discours prononcé par saint Paul devant la multitude ameutée contre lui*. XXII, 1-29.

C'est une réfutation très habile de l'accusation qui venait d'être lancée contre l'apôtre. Cf. XXI, 28. On admire doublement l'orateur, quand on pense aux circonstances extraordinaires dans lesquelles il prononça ce discours. « Échappé par aventure aux coups et à la mort, il demeure assez maître de lui-même pour garder tous ses moyens d'action sur la foule qui l'assiège. Non seulement il trouve sur l'heure les arguments les plus forts, mais il les ménage de la façon la plus propre à gagner son terrible auditoire. » C. Fouard, *Saint Paul*, t. II, p. 473. — Trois parties principales. Dans la première, vers. 1-5, Paul décrit son origine, son éducation, les sentiments qui l'animaient dans sa jeunesse, soit en faveur du judaïsme, soit contre le christianisme ; il montre aussi qu'il n'était pas moins Israélite de cœur et de conduite que ses détracteurs. Dans la seconde, vers. 6-16, il raconte le miracle de sa conversion, pour expliquer comment, de pharisien zélé qui persécutait les chrétiens avec acharnement, il était devenu tout à coup lui-même disciple de Jésus. C'était par

un effet manifeste de la puissance de Dieu. Dans la troisième, vers. 17-21, il explique l'origine de sa mission auprès des païens ; c'est encore le Seigneur lui-même qui la lui a confiée directement, à Jérusalem, dans le temple. On voit comment tous les traits portent dans cette apologie, qui fut malheureusement interrompue, comme le discours d'Athènes.

1° Première partie du discours : Paul jusqu'à sa conversion. XXII, 1-5.

CHAP. XXII. — 1-2. Exorde, puis réflexion du narrateur. — *Fratres et patres*. Apostrophe affectueuse et respectueuse tout ensemble. Cf. VII, 2. — *Audite quam...* Dans le grec : Écoutez mon apologie, que je vous (adresse) maintenant. — *Cum audissent...* (vers. 2). Les auditeurs prirent alors un double intérêt au discours ; ils furent évidemment flattés de voir que Paul s'adressait à eux en araméen.

3-5. A quel degré extraordinaire Paul était attaché au judaïsme avant de devenir chrétien. Il le démontre tour à tour par son origine, verset 3<sup>a</sup> ; par son éducation, vers. 3<sup>b</sup> ; par son zèle dans l'accomplissement de la loi, vers. 3<sup>c</sup> ; par sa conduite envers les disciples de Jésus, vers. 4-5. — *Judæus... in Tarso...* Cf. XXI, 39 — *Nutritus* : au figuré, sous le rapport de l'instruction et de l'éducation. — *In ista civitate*. C'était là un immense avantage aux yeux des Juifs. On ignore à quel âge Paul était venu de Tarse à Jérusalem. — *Secus pedes Gamaliel*. Autre avantage très apprécié des contemporains de saint Paul. Voyez V, 34 et le commentaire. La locution « être instruit aux pieds d'un tel » est très fréquente dans le Talmud ; elle provenait de ce que les élèves étaient à la lettre accroupis aux pieds du maître, assis en face d'eux sur un siège plus ou moins élevé. Il serait mieux de rattacher les mots « secus pedes Gamaliel » au par-





Val de Tona (Tours de photographes.)

5. sicut princeps sacerdotum mihi testimonium reddit, et omnes majores natu; a quibus et epistolas accipiens, ad fratres Damascum pergebam, ut adducerem inde victos in Jerusalem, ut punirentur.

6. Factum est autem, eunte me, et appropinquante Damasco media die, subito de caelo circumfulsit me lux copiosa;

7. et decidens in terram, audivi vocem dicentem mihi: Saule, Saule, quid me persequeris?

8. Ego autem respondi: Quis es, Domine? Dixitque ad me: Ego sum Jesus Nazarenus, quem tu persequeris.

9. Et qui mecum erant, lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt ejus qui loquebatur mecum.

10. Et dixi: Quid faciam, Domine? Dominus autem dixit ad me: Surgens vade Damascum; et ibi tibi dicetur de omnibus quæ te oporteat facere.

11. Et cum non viderem præ claritate

5. ainsi que le grand prêtre et tous les anciens m'en rendent témoignage; ayant reçu d'eux des lettres pour les frères, j'allais à Damas pour amener prisonniers à Jérusalem ceux qui étaient là, afin qu'ils fussent punis.

6. Mais il arriva, tandis que j'étais en chemin et que j'approchais de Damas au milieu du jour, que tout à coup une lumière abondante, qui venait du ciel, brilla autour de moi;

7. et tombant à terre, j'entendis une voix qui me disait: Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?

8. Je répondis: Qui êtes-vous, Seigneur? Il me dit: Je suis Jésus de Nazareth, que tu persécutes.

9. Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière, mais ils n'entendirent pas la voix de celui qui me parlait.

10. Alors je dis: Que ferai-je, Seigneur? Et le Seigneur me dit: Lève-toi, et va à Damas; et là on te dira tout ce que tu dois faire.

11. Et comme je ne voyais point, à

teipce « nutritus », plutôt qu'à *eruditus*. — *Veritatem*. Dans le grec: ἀκριβοῦς, l'exactitude, la stricte rigueur. — *Paternæ legis*: la loi mosaïque, transmise de génération en géné-

C.-à-d., la religion chrétienne. Cf. IX, 2; XVIII, 25, etc. — *Persecutus... usque ad...* Comp. XXVI, 10, où le même détail est exprimé plus fortement encore. — *Tradens... viros ac...* Cf.

VIII, 3; IX, 2; XXVI, 9 et ss. — *Sicut princeps...* (vers. 5). Non pas le grand prêtre actuel (cf. XXIII, 2), mais celui qui avait donné à Saul tous pouvoirs pour persécuter les chrétiens (voyez IX, 1 et les notes). La pièce officielle existait encore, au moins dans les registres du sanhédrin, et l'on pouvait la consulter au besoin. — *Majores natu*. Dans le grec: τὸ πρεσβυτερον, c.-à-d. le grand conseil. — *Ad fratres*: pour les Israélites qui résidaient à Damas.

2° Seconde partie: la conversion de Saul. XXII, 6-16.

Comp. IX, 3-19<sup>a</sup> et le commentaire; XXVI, 12-18.

6-11. Le miracle. — Il est raconté de la même manière qu'au chap. IX, avec quelques détails nouveaux, dont les principaux sont: au verset 6, *media die* (cf. XXVI, 13) et *copiosa*; au vers. 8, l'épithète *Nazarenus*; au vers. 11, *præ claritate luminis...* La forme donnée au vers. 9 est propre aussi au récit de saint Paul. Comp. IX, 7<sup>b</sup> et les notes. — *Quæ te oporteat* (vers. 10). Dans le grec: Ce qui a été réglé pour toi.

12-16. Saul et Ananie. Le récit du chap. IX,



École orientale.

ration. Cf. II Mach. VI, 1. — *Æmulator* (ζῆλοῦς)... Plein d'un zèle généreux pour cette loi. Mais la meilleure leçon du grec paraît être: zélé pour Dieu. — Le trait délicat *sicut et vos* ne pouvait que conciller davantage encore l'auditoire à l'orateur. — *Hanc viam* (vers. 4).

12-16. Saul et Ananie. Le récit du chap. IX,



cause du grand éclat de cette lumière, mes compagnons me prirent par la main, et me menèrent à Damas.

12. Or un certain Ananie, homme selon la loi, à qui tous les Juifs demeurant à Damas rendaient témoignage,

13. vint me trouver, et s'approchant, me dit : Saul, mon frère, regarde. Et au même instant je le vis.

14. Alors il dit : Le Dieu de nos pères t'a prédestiné pour connaître sa volonté, pour voir le Juste et pour entendre les paroles de sa bouche ;

15. car tu seras son témoin devant les hommes, *témoin* de ce que tu as vu et entendu.

16. Et maintenant que tardes-tu ? Lève-toi, et reçois le baptême, et lave tes péchés en invoquant son nom.

17. Or il arriva qu'étant revenu à Jérusalem et priant dans le temple, j'eus un ravissement d'esprit,

18. et je le vis qui me disait : Hâte-

luminis illius, ad manum deductus a comitibus, veni Damascus.

12. Ananias autem quidam, vir secundum legem, testimonium habens ab omnibus cohabitantibus Judæis,

13. veniens ad me, et astans, dixit mihi : Saul frater, respice. Et ego eadem hora respexi in eum.

14. At ille dixit : Deus patrum nostrorum præordinavit te ut cognosceres voluntatem ejus, et videres Justum, et audires vocem ex ore ejus ;

15. quia eris testis illius ad omnes homines, eorum que vidisti et audisti.

16. Et nunc quid moraris ? Exurge, et baptizare, et ablue peccata tua, invocato nomine ipius.

17. Factum est autem revertenti mihi in Jerusalem, et oranti in templo, fieri me in stupore mentis,

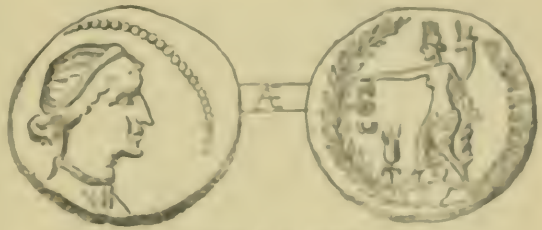
18. et videre illum dicentem mihi :

10-19, est en général plus complet ; mais, ici également, nous trouvons plusieurs détails nouveaux. — *Vir secundum...* (dans le grec : homme pieux selon la loi), *testimonium habens...* Ces deux traits ont pour but de concilier de plus en plus l'auditoire : pour introduire Saul dans le christianisme, Dieu se servit d'un Juif estimé de tous ses coreligionnaires. Saint Luc ne les a pas mentionnés au chap. IX. — *Astans, respice ; et ego eadem...* (vers. 13) sont aussi des détails propres au récit de l'apôtre. — *At ille...* Les paroles d'Ananie (vers. 14-16) sont citées ici avec plus d'ampleur. Comp. ix, 15 et ss. — *Præordinavit*. Le grec signifie au propre : mettre une chose dans les malis de quelqu'un. — *Ut cognosceres...* Comp. Eph. 1, 1-11, passage que l'on peut regarder comme le commentaire de cette parole. — *Videres Justum* : le juste par excellence, le Messie, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. iii, 14 et vii, 52 ; I Joan. ii, 1. Ananie suppose clairement que Saul l'avait vu face à face au moment de sa conversion. Voyez ix, 7<sup>e</sup> et les notes. — *Et audires...* *ex ore...* Allusion aux paroles adressées par Jésus à Saul sur le chemin de Damas. Cf. vers. 7-10. — *Eris testis...* (vers. 15) : aussi bien que les autres apôtres. Cf. 1, 8, etc. — *Ad omnes homines* ; pour tous les hommes sans exception. Cf. ix, 15. Mais Paul ne prononcera qu'un peu plus bas le nom des païens, évitant toujours le plus possible de froisser la susceptibilité de ceux qui l'écoutaient. — Les mots *eorum que vidisti et...* prouvent que, durant sa vision rapide, Saul avait reçu des révélations merveilleuses touchant la doctrine chrétienne. — *Et nunc quid...* (vers. 16). Remarque à agir sans délai, pour se conformer

aux desseins de Jésus : *exurge, et...* — *Ablue...* Heureux effet qui sera produit par le baptême. Cf. ii, 28 ; Tit. iii, 5, etc.

3<sup>e</sup> Troisième partie du discours : comment Paul reçut de Dieu la mission de prêcher l'évangile aux Gentils. XXII, 17-21.

17-21. Tout est nouveau dans ce passage. —



Médaille de Damas.

*Revertenti... in Jerusalem*. Trois ans après sa conversion. Voyez ix, 28 et les notes. Gal. 1, 18. — *Oranti in templo*. Orat dans ce lieu consacré et cher aux Juifs, dans le palais même de Jérusalem, que Paul fut complètement instruit, par une révélation miraculeuse, des vérités de Dieu sur lui par rapport aux païens. La mention de ce fait était très habile. — *In stupore...* D'après le grec : en extase. — *Factum, et...* (vers. 18). Comp. ix, 29-30, 1<sup>a</sup>, saint Luc nous apprend que les chrétiens de Jérusalem, avides des succès que les Juifs voulaient voir à Paul, le pressaient de partir. Ici, l'apôtre dit que l'écroulement lui vint aussi de Jésus. Les deux récits se complètent et s'harmonisent parfaitement. — *Revertere*, d'après Gal. 1, 18, saint Paul ne passa alors que quinze jours à Jérusa-

Festina, et exi velociter ex Jerusalem, quoniam non recipient testimonium tuum de me.

19. Et ego dixi : Domine, ipsi sciunt quia ego eram concludens in carcerem, et cædens per synagogas eos qui credebant in té ;

20. et cum funderetur sanguis Stephani, testis tui, ego astabam, et consentiebam, et custodiebam vestimenta interficientium illum.

21. Et dixit ad me : Vade, quoniam ego in nationes longe mittam me.

22. Audiebant autem eum usque ad hoc verbum, et levaverunt vocem suam, dicentes : Tolle de terra hujusmodi, non enim fas est eum vivere.

23. Vociferantibus autem eis, et proicientibus vestimenta sua, et pulverem jactantibus in aerem,

24. jussit tribunus induci eum in castra, et flagellis cædi, et torqueri eum, ut sciret propter quam causam sic acclamerent ei.

25. Et cum astrinxissent eum loris, dicit astanti sibi centurioni Paulus : Si hominem Romanum et indemnatum licet vobis flagellare ?

toi, et sors promptement de Jérusalem ; car ils ne recevront pas le témoignage que tu rendras de moi.

19. Et je dis : Seigneur, ils savent eux-mêmes que je faisais enfermer en prison et fouetter dans les synagogues ceux qui croyaient en vous ;

20. et que, lorsqu'on répandait le sang d'Étienne, votre témoin, j'étais présent et j'y consentais, et je gardais les vêtements de ceux qui le tuaient.

21. Il me dit : Va, car je t'enverrai au loin chez les nations.

22. Ils l'avaient écouté jusqu'à ce mot ; mais *alors* ils élevèrent leurs voix, disant : Ote de la terre un pareil homme, car il n'est pas digne de vivre.

23. Comme ils vociféraient, et jetaient leurs vêtements, et lançaient la poussière en l'air,

24. le tribun ordonna de le conduire dans la forteresse, et de le battre de verges, et de le torturer, afin de savoir pour quel motif ils criaient ainsi contre lui.

25. Quand on l'eut lié avec des courroies, Paul dit au centurion qui était présent : Vous est-il permis de flageller un citoyen romain, qui n'a pas même été condamné ?

lem. — *Non recipient...* Un plus long séjour était donc inutile en de telles conditions. — *Ego dixi...* Dans cette réponse (vers. 19-20), l'apôtre suggère à Notre-Seigneur qu'il serait peut-être plus apte à annoncer la bonne nouvelle à ses anciens coreligionnaires, car il était connu d'eux comme ayant manifesté autrefois un zèle ardent contre la foi chrétienne. — *Eram concludens...* Cf. VIII, 3; IX, 2, etc. La formule exprime la durée et la répétition des actes. — *Cædens per synagogas.* Les synagogues servaient parfois de théâtre à cette sorte de châtement. Cf. Matth. X, 17; XXIII, 34, etc. — *Ego astabam* (vers. 20). Plus fortement encore dans le grec : ἦμην ἐφειστώσας, «*eram superadstans* ». C'est donc lui qui présidait à la scène sanglante. Cf. VII, 58 et 60<sup>b</sup>. — *Et dixit...* (vers. 21). Jésus avait réservé à Paul un champ d'action beaucoup plus considérable. Cf. IX, 15; XXVI, 17, etc. — *In nationes longe...* L'apôtre s'était admirablement acquitté de cette mission, comme nous l'avons vu depuis le chap. XIII.

4<sup>e</sup> Résultats produits par le discours. XXIII, 22-29.

22-23. L'émeute recommence plus violente encore. — *Audiebant... usque...* L'orateur avait tenu son étrange auditoire sous le charme de son éloquence ; mais, lorsqu'il eut prononcé le nom des païens abhorrés, et annoncé qu'il avait reçu de Dieu un ministère de miséricorde à remplir

après d'eux de préférence, le fanatisme juif se réveilla tout entier, et se manifesta avec l'exubérance de l'Orient, soit par des paroles (*tolle... non enim...*), soit par des gestes (*vociferantibus...*, etc., etc.). Autant de signes de leur rage impuissante. — *Vestimenta* : les larges pièces d'étoffe qui leur servaient de manteau (*Att. archéol.*, pl. I, fig. 14-16; pl. II, fig. 1, 2, etc.).

24-29. Le tribun veut faire flageller son prisonnier, qui l'arrête en faisant valoir ses droits de citoyen romain. Autre tableau très dramatique. — *Jussit... induci...* : pour l'arracher, comme précédemment (XXI, 34<sup>b</sup> et ss.), à la fureur de la foule. — *Flagellis cædi et torqueri.* Le grec dit seulement : (Il ordonna) qu'il fût examiné par les fouets ; c.-à-d., qu'on le mit à la question en le flagellant. Le tribun ignorait l'araméen et n'avait rien compris au discours de Paul. En voyant, après quelques moments de répit, la fureur des Juifs éclater de plus belle, il en tira la conclusion que ceux-ci avaient d'excellentes raisons de s'irriter, et, voulant tirer l'affaire promptement au clair, il ne vit rien de mieux, en soldat brutal et dédaigneux des formes, que de mettre Paul à la question pour lui arracher des aveux : *ut sciret...* — *Cum astrinxissent...* (vers. 25). Littéralement dans le grec : Lorsqu'ils l'eurent étreint avec des courroies. Avant de flageller quelqu'un, on l'attachait solidement à un poteau ou à une colonne basse, pour qu'il



26. Ayant entendu cela, le centurion s'approcha du tribun, et lui dit : Que vas-tu faire? car cet homme est citoyen romain.

27. Le tribun s'approchant lui demanda : Dis-moi si tu es citoyen romain? Et il dit : Oui.

28. Le tribun reprit : Moi, c'est avec beaucoup d'argent que j'ai acquis ce droit de cité. Et Paul dit : Et moi, je l'ai par ma naissance.

29. Aussitôt donc ceux qui devaient le torturer se retirèrent; le tribun même eut peur, lorsqu'il eut appris que Paul était citoyen romain, et qu'il l'avait fait hier.

30. Le jour suivant, voulant savoir plus exactement de quoi il était accusé par les Juifs, il lui fit ôter ses liens; puis ayant ordonné que les prêtres et tout le conseil s'assemblaient, et amenant Paul, il le plaça au milieu d'eux.

26. Quo audito, centurio accessit ad tribunal, et nuntiavit ei, dicens: Quid acturus es? hic enim homo civis Romanus est.

27. Accedens autem tribunus, dixit illi: Dic mihi si tu Romanus es? At ille dixit: Etiam.

28. Et respondit tribunus: Ego multa summa civilitatem hanc consecutus sum. Et Paulus ait: Ego autem et natus sum.

29. Protinus ergo discesserunt ab illo qui eum torturi erant; tribunus quoque timuit, postquam rescivit quia civis Romanus esset, et quia alligasset eum.

30. Postera autem die, volens scire diligentius qua ex causa accusaretur a Judæis, solvit eum; et jussit sacerdotes convenire, et omne concilium, et producens Paulum, statuit inter illos.

## CHAPITRE XXIII

1. Paul, regardant fixement le conseil, dit : Mes frères, c'est en toute bonne conscience que je me suis conduit devant Dieu jusqu'à ce jour.

1. Intendens autem in concilium, Paulus ait: Viri fratres, ego omni conscientia bona conversatus sum ante Deum usque in hodiernum diem.

lui fût impossible d'échapper aux coups. — *Astanti sibi...* C.-à-d., à l'officier qui avait été chargé de l'exécution de la sentence. — *St... licet...?* Même fierté et même dignité dans l'apôtre qu'en une circonstance analogue, à Philippe. Cf. xvi, 37. Paul appuie sur deux points spéciaux, *Romanum et iudæumatum*. — *Quo audito...* (vers. 26). L'effet produit par cette simple parole ne fut pas moins prompt qu'en Macédoine. Voyez xvi, 38<sup>b</sup> et les notes. Le tribun savait qu'il venait de s'exposer lui-même à la mort; ainsi voulut-il en personne s'assurer du fait : *Dic mihi...* (vers. 27). — *Ego multa summa...* (vers. 28). Réflexion à la fois sotte et candide. Le droit de cité se vendait quelquefois, et fort cher. — *Ego autem...* Encore la noble fierté de l'apôtre. Ce n'est point parce qu'il était né à Tarse que Paul était citoyen romain; car, bien qu'elle fût « libre », cette ville ne conférait pas le droit de cité à ses habitants. Il est probable que quelque ancêtre de l'apôtre avait reçu ce privilège pour quelque action méritoire, et tous ses descendants en profitaient après lui. — *Qui... torturi...* (vers. 29). Le grec a de nouveau : Ceux qui devaient l'examiner (par les fouets). — *Quia... alligasset...* avec l'intention de le flageller. En effet, il n'était pas interdit de soi d'enchaîner un citoyen romain. Voyez le vers. 30<sup>a</sup>; xxiv, 27; xxviii, 70; Phil. i, 7, 13, etc.

§ III. — *Sicut Paul comparat devant le sénat hébreu et est conduit à Césarée.* XXII, 30 — XXIII, 35.

1° L'apôtre devant le grand conseil. XXII, 30 — XXIII, 11.

30. Le tribun organise cette comparution. — *Volens scire diligentius.* Dans le grec, détraqué savoir ce qui était certain. Il est évident qu'il précède (cf. vers. 25 et 26) un fait certainement pour beaucoup dans ce sentiment tardif de justice. — *Sicut enim...* « de son côté », ajoute le grec ordinaire. Il s'agit des deux relations mentionnées plus haut (xxi, 32). — *Jussit enim...* D'après le texte primitif : Il ordonna aux prêtres des Juifs et à toute leur assemblée (*synégogue*) de se réunir. C'est dans une réunion générale et officielle du sénat que le tribun demanda. Il n'avait aucun droit strict de faire cette convocation, et en d'autres circonstances les Juifs auraient pu protester énergiquement contre son impérialisme; mais ils préférèrent se prêter à ses desirs, dans l'espoir qu'ils parviendraient plus aisément ainsi à se débarrasser de Paul.

CHAP. XXIII. — 1. Le début de la scène. — *Intendens* (ἀπειράων) : regardant vers le haut. Cf. i, 10; iii, 12, etc. Paul se fit un plus intimidé par l'aspect du prince des prêtres.

2. Princeps autem sacerdotum Ananias præcepit astantibus sibi percutere os ejus.

3. Tunc Paulus dixit ad eum : Percutiet te Deus, paries dealbate. Et tu sedens judicas me secundum legem, et contra legem jubes me percuti ?

4. Et qui astabant dixerunt : Summum sacerdotem Dei maledicis ?

5. Dixit autem Paulus : Nesciebam, fratres, quia princeps est sacerdotum. Scriptum est enim : Principem populi tui non maledicis.

6. Sciens autem Paulus quia una pars esset sadducæorum, et altera pharisæorum, exclamavit in concilio : Viri fratres, ego pharisæus sum, filius pharisæo-

2. Le grand prêtre Ananie ordonna à ceux qui étaient près de lui de le frapper au visage.

3. Alors Paul lui dit : Dieu te frappera, muraille blanchie. Tu es assis pour me juger selon la loi, et, contrairement à la loi, tu ordonnes de me frapper ?

4. Ceux qui étaient présents dirent : Tu maudis le grand prêtre de Dieu ?

5. Paul répondit : Je ne savais pas, mes frères, que ce fût le grand prêtre ; car il est écrit : Tu ne maudiras pas le prince de ton peuple.

6. Or Paul, sachant qu'ils étaient en partie sadducéens, et en partie pharisiens, s'écria dans l'assemblée : Mes frères, je suis pharisien, fils de phari-

qu'il ne l'avait été par les clameurs menaçantes lu peuple amenté. » — Il prit de lui même la parole, et attesta énergiquement son innocence : *Ego omni conscientia...* Voyez des témoignages semblables de l'apôtre : xxiv, 14 ; I Cor. iv, 3-4 ; II Cor. i, 12 ; Phil. iii, 6 ; II Tim. iv, 7, etc. L'équivalent grec de *conversatus sum*, *πεπολιτεύμαι*, sert d'ordinaire à désigner la conduite d'un citoyen ; saint Paul veut donc dire ici qu'il a toujours agi envers Dieu comme un sujet fidèle. Cf. Phil. i, 27. — *Ananias* (vers. 2). Cet Ananie, fils de Nébédée, était alors grand prêtre depuis dix ans. Il fut déposé quelque temps avant la mort du gouverneur Félix, et mourut sous le poignard des sicaires qui s'étaient souvent prêtés à l'exécution de ses desseins criminels. « C'était l'un des pontifes les plus scandaleux de cette époque : avare, rapace, d'une sensualité proverbiale, il ne reculait devant rien pour satisfaire ses passions. » Il fut en fonctions entre les années 47 et 59 de notre ère. Cf. Joseph. *Ant.*, xx, 5, 2 et 6, 2 ; 8, 2 et 9, 2 ; *Bell. jud.*, II, 17, 9, etc. — *Astantibus...* Les huissiers du sanhédrin. Cf. Luc. xix, 24, etc. — *Percutere os...* : pour punir l'accusé d'avoir parlé avec tant de liberté. Saint Luc ne dit pas si l'ordre fut exécuté. — *Percutiet te...* (vers. 3). Quelques auteurs, se rappelant la mort violente d'Ananie, ont regardé cette parole comme prophétique. Il est certain du moins qu'elle ne contient pas un souhait de vengeance, proféré dans un mouvement de colère ; Paul y exprime simplement la confiance que le Dieu infiniment juste ne laissera pas impunie une sentence aussi injuste. — *Paries dealbate*. Métaphore très exacte : au dehors, une belle surface blanche ; à l'intérieur, des matériaux grossiers. Ainsi était Ananie ; il agissait en apparence comme l'organe de la justice ; en réalité, sa sentence était inique (*tu... secundum legem...*, et *contra...*). Comparez, dans l'évangile (Matth. xxiii, 27), l'expression analogue « sépulchres blanchis ». — *Sacerdotem Dei...* (vers. 4). En effet, chez les Juifs, le grand prêtre était le représentant principal de Jehovah. Au lieu de *maledicis*, le grec dit : Tu injurieras. — *Nes-*

*ciebam... quia...* (vers. 5). Cette réponse de saint Paul a été interprétée en divers sens. Quelques commentateurs y ont vu une mordante ironie : Comment pouvais-je reconnaître le pontife à une conduite si peu sacerdotale ? D'autres traduisent « Nesciebam » par : Je ne remarquais pas. D'autres croient que Paul niait ainsi la validité des pouvoirs d'Ananie, qui avaient été achetés à prix d'argent. Mais tout cela est peu naturel. Il vaut mieux prendre les paroles de l'apôtre dans leur signification littérale : en réalité, pour un motif quelconque, qu'il n'est pas possible de déterminer avec certitude (on a allégué la faiblesse de sa vue, sa longue absence de Jérusalem et le fréquent changement des grands prêtres à cette époque, le fait très certain que le prince des prêtres n'était pas toujours président du sanhédrin), il ignorait qu'Ananie fût alors le pontife suprême des Juifs. — *Scriptum est...* En faisant cette citation, empruntée à l'Exode, xxii, 28 (d'après les LXX), Paul montrait qu'il n'aurait point parlé comme il l'avait fait, s'il avait su qu'il s'adressait au grand prêtre, puisque la loi interdisait de mal parler des chefs du peuple théocratique.

6-10. Habile stratagème de l'accusé pour se soustraire aux juges iniques qu'on lui avait donnés. — *Sciens autem...* Il savait cela depuis sa jeunesse, car il y avait longtemps que le fait en question existait. Des trois classes qui composaient le sanhédrin, la première, celle des princes des prêtres, appartenait au parti sadducéen ; la seconde, celle des scribes ou docteurs de loi, au parti pharisien ; la troisième, celle des anciens ou notables, était plus ou moins également partagée entre les deux sectes. — *Una... et altera...* Ces deux partis, dans le sein du grand Conseil comme partout ailleurs, étaient séparés d'opinion sur la plupart des points, et rivaux sous le rapport de l'influence. — *Exclamavit...* Paul avait parfaitement le droit de mettre à profit cette dissidence pour échapper à des adversaires sans conscience, qui lui auraient dénié toute justice. — *Ego pharisæus..., filius...* Ainsi donc, non seulement il avait été personnellement pharisien



siens; c'est à cause de l'espérance et de la résurrection des morts, que je suis mis en jugement.

7. Lorsqu'il eut dit ces mots, il y eut une dissension entre les pharisiens et les sadducéens, et l'assemblée fut divisée.

8. Car les sadducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit; mais les pharisiens admettent l'un et l'autre.

9. Il se fit une grande clameur; et quelques-uns des pharisiens, se levant, contestaient, en disant: Nous ne trouvons rien de mal dans cet homme; si un ange ou un esprit lui avait parlé?

10. Comme le tumulte augmentait, le tribun, craignant que Paul ne fût mis en pièces par eux, ordonna à des soldats de descendre, de l'enlever d'au milieu d'eux et de le conduire dans la forteresse.

11. La nuit suivante le Seigneur lui apparut, et lui dit: Aie bon courage; car comme tu m'as rendu témoignage à Jérusalem, il faut aussi que tu me rendes témoignage à Rome.

12. Quand le jour fut venu, quelques-uns d'entre les Juifs se réunirent, et

rum; de spe et resurrectione mortuorum ego judicor.

7. Et cum hæc dixisset, facta est dissensio inter phariseos et sadduceos; et soluta est multitudo.

8. Sadducæi enim dicunt non esse resurrectionem, neque angelum, neque spiritum; pharisæi autem utraque confitentur.

9. Factus est autem clamor magnus; et surgentes quidam pharisæorum, pugnant, dicentes: Nihil mali invenimus in homine isto; quid si spiritus locutus est ei, aut angelus?

10. Et cum magna dissensio facta esset, timens tribunus ne discerperetur Paulus ab ipsis, jussit milites descendere, et rapere eum de medio eorum, ac deducere eum in castra.

11. Sequenti autem nocte, assistens ei Dominus, ait: Constans esto; sicut enim testificatus es de me in Jerusalem, sic te oportet et Romæ testificari.

12. Facta autem die, colligerunt se quidam ex Judæis, et devoverunt se-

(cf. Phil. III, 5), mais sa famille avait aussi appartenu au parti depuis plusieurs générations. Le grec ordinaire, il est vrai, porte: fils d'un pharisien; toutefois, la leçon de la Vulgate est appuyée par les meilleurs témoins. — *De spe et resurrectione...* C. à d.: parce que je crois à la résurrection des morts. C'était là un point capital de la doctrine chrétienne, comme de l'enseignement des pharisiens. — *Facta est...* (vers. 7). La parole de Paul fut comme un brandon de discorde entre les deux factions du sanhédrin. — *Soluta est.* Le grec fait image: il y eut schisme, déchirure (ἑσχίσθη). Oubliant Paul, sadducéens et pharisiens ne songèrent pour l'heure qu'à s'attaquer mutuellement. — *Sadducæi enim...* (vers. 8). Note insérée par saint Luc, pour mieux faire comprendre à ses lecteurs cette scène étrange. — *Non esse resurrectionem, neque...* Rien de plus vrai, comme on le voit par l'évangile (comp. Matth. XXII, 23 et les notes) et par Josephus, *Ant.*, XVIII, 1, 4; *Bell. jud.*, II, 8, 11, etc. — Les mots *angelum* et *spiritum* sont à peu près synonymes. — *Utraque, ἀμφότερα*: d'une part, la résurrection future; de l'autre, l'existence des anges et des esprits. — *Clamor...* (vers. 9): κρᾶν ἦ, des cris bruyants. — *Surgentes...* Quelques pharisiens en vinrent, dans ce mouvement de surexcitation, jusqu'à prendre ouvertement la défense de l'accusé: Νῆπι μὴ... Au lieu de *quidam pharisæorum*, la leçon probable du grec est: Quelques-uns des scribes du parti des pharisiens. — *Quid si spiritus...*? La vision de Paul sur le chemin de Damas (cf. xxii,

7 et ss.) ne leur paraît plus invraisemblable. — A la fin du vers. 9, le grec ordinaire ajoute: ἢ θεομαχῶμεν, ne combattons pas contre Dieu (voyez v. 39 et le commentaire). C'est probablement là une gloss apocryphe. — *Timens tribunus...* (vers. 10). Il devait être encore plus étonné que la veille de tout cet émoi dont Paul était l'occasion. — *Ne discerperetur...* Une lutte corps à corps s'était donc engagée autour du prisonnier, les sadducéens voulant s'emparer de lui tandis que les pharisiens le défendaient. — *Jussit milites...* La réunion du sanhédrin avait eu lieu dans un des édifices du temple, non loin de la tour Antonia, de sorte que les combats purent avoir lieu en un instant. Voyez xxx, 37 et les notes.

11. Paul est réconforté par une vision céleste. Cf. xviii, 9. — *Assistens ei* (προσῆκε αὐτῷ), C. à d.: lui apparaissant vivante. C'est Jésus qui est décliné par le mot *assistent*. — *Constans esto* (ἄνεμος εἴη) Chapitre: aie confiance, aie bon courage). Malgré l'énergie dont il avait fait preuve patérieurement, l'apôtre était sans doute très altéré de voir son ministère interrompu tout à coup, sans savoir à quelle époque il pourrait le reprendre. — *Sto... et Romæ*: Souviens-toi toujours pour Paul, qui désirait depuis longtemps porter l'évangile dans la capitale de l'empire. Cf. xix, 31.

3<sup>e</sup> Horrible complot des Juifs contre saint Paul, pour le mettre à mort. XXIII, 12-15.

12-15 Le projet criminel. — *Facta...* des Juifs, le surlendemain de l'émeute. Cf. xxii, 30. — *Quid-*

dicentes neque manducaturos, neque bibituos, donec occiderent Paulum.

13. Erant autem plus quam quadraginta viri qui haec conjurationem fecerant.

14. Qui accesserunt ad principes sacerdotum et seniores, et dixerunt : Devotione devovimus nos nihil gustatuos, donec occidamus Paulum.

15. Nunc ergo vos notum facite tribuno cum concilio, ut producat illum ad vos, tanquam aliquid certius cognituri de eo ; nos vero priusquam appropiet, parati sumus interficere illum.

16. Quod cum audisset filius sororis Pauli insidias, venit, et intravit in castra, nuntiavitque Paulo.

17. Vocans autem Paulus ad se unum ex centurionibus, ait : Adolescentem hunc perduc ad tribunum, habet enim aliquid indicare illi.

18. Et ille quidem assumens eum, duxit ad tribunum, et ait : Vincit Paulus rogavit me hunc adolescentem perducere ad te, habentem aliquid loqui tibi.

19. Apprehendens autem tribunus manum illius, secessit cum eo seorsum, et interrogavit illum : Quid est, quod habes indicare mihi ?

s'engagèrent par vœu à ne pas manger et à ne pas boire, tant qu'ils n'auraient pas tué Paul.

13. Ils étaient plus de quarante qui avaient fait cette conjuration.

14. Ils se présentèrent aux princes des prêtres et aux anciens, et dirent : Nous nous sommes engagés par vœu, sous anathème, à ne pas manger, jusqu'à ce que nous ayons tué Paul.

15. Maintenant donc, avec le conseil, adressez-vous au tribun, pour qu'il le fasse comparaître devant vous, comme si vous vouliez étudier plus à fond son affaire ; et nous, avant qu'il arrive, nous serons prêts à le tuer.

16. Mais le fils de la sœur de Paul, ayant appris ce complot, vint et entra dans la forteresse, et avertit Paul.

17. Et Paul, appelant à lui un des centurions, lui dit : Conduis ce jeune homme au tribun, car il a quelque chose à lui communiquer.

18. Le centurion, prenant le *jeune homme* avec lui, le mena au tribun, et dit : Le prisonnier Paul m'a prié de t'amener ce jeune homme, qui a quelque chose à te dire.

19. Le tribun, le prenant par la main, se retira à l'écart avec lui, et lui demanda : Qu'est-ce que tu as à me communiquer ?

*gerunt se.* D'après le grec : ayant fait une réunion ; c.-à-d., s'étant rassemblés. — *Devoverunt se.* Selon toute la force du texte original : Ils se placèrent sous l'anathème (ils s'engagèrent par vœu, en invoquant contre eux-mêmes les vengeances divines les plus terribles, s'ils manquaient à leur promesse). — *Neque manducatuos..* Ils s'obligeaient ainsi à exécuter leur vœu dans le plus bref délai possible. — *Erant... plus quam...* (vers. 13). Ce chiffre, relativement considérable, est éloquent pour décrire la haine dont Paul était l'objet de la part des Juifs. Les auteurs du vœu étaient probablement des zélotes ou des sicaires, lesquels, à cette époque troublée, étaient toujours prêts à manier le poignard lorsqu'ils croyaient la loi en péril. — *Ad principes... et seniores* (vers. 14). Les docteurs de la loi, qui formaient une autre classe du sanhédrin, ne furent pas consultés, parce qu'ils s'étaient naguère montrés favorables au prisonnier. Voyez les notes du vers. 9. — *Devotione devovimus...* Formule hébraïque, d'une grande vigueur. Le grec parle encore d'anathèmes, comme au verset 12. De même au vers. 21. — *Nunc ergo vos...* (vers. 15). Pour accomplir leur infâme résolution, les conjurés avaient besoin qu'on

leur vint en aide ; ils comptaient pour cela sur les membres les plus influents du sanhédrin. Leur plan avait toutes chances de réussir, si la Providence ne l'eût déjoué de la façon la plus simple.

16-22. L'échec du complot. La narration est très détaillée ; on voit que saint Luc était alors sur les lieux, en mesure de tout savoir. — *Cum audisset...* Il était difficile qu'un secret connu de tant de personnes fût bien gardé. — *Filius sororis...* Renseignement précieux sur la famille de saint Paul. Sa sœur demeurait peut-être à Jérusalem ; ou bien son neveu y était venu, lui aussi, pour la fête. On ignore s'ils étaient chrétiens l'un et l'autre. — *Et intravit...* On pénétrait alors assez facilement auprès des prisonniers. Cf. xxviii, 17 ; Matth. xxv, 36, 44, etc. La conduite du neveu de l'apôtre manifesta du courage, de l'intelligence, un vif dévouement pour son oncle. — *Unum ex centurionibus* (verset 17). Ce qui était plus sûr que de faire transmettre le message par un simple soldat. — *Vincit Paulus* (vers. 18). Dans le grec : ὁ ἐσμιος Παύλος, le prisonnier Paul. Nom que l'apôtre aime à prendre dans quelques-unes de ses épîtres. Cf. Eph. iii, 1 et iv, 1 ; Philém. 1, 9, etc. —



20. Il répondit : Les Juifs sont convenus de te prier de faire comparaître Paul demain devant le conseil, comme s'ils voulaient étudier plus à fond son affaire.

21. Mais ne les crois pas ; car plus de quarante hommes d'entre eux lui dressent des embûches, et se sont engagés sous anathème à ne pas manger et à ne pas boire jusqu'à ce qu'ils l'aient tué ; et maintenant ils sont prêts, attendant ta promesse.

22. Le tribun renvoya donc le jeune homme, en lui ordonnant de ne dire à personne qu'il l'avait instruit de ces choses.

23. Et ayant appelé deux centurions, il leur dit : Tenez prêts deux cents soldats pour aller jusqu'à Césarée, soixante-dix cavaliers et deux cents lanciers, dès la troisième heure de la nuit ;

24. préparez aussi des chevaux, pour y faire monter Paul, afin qu'ils le conduisent sain et sauf au gouverneur Félix.

20. Ille autem dixit : Judæis convenit rogare te, ut crastina die producas Paulum in concilium, quasi aliquid certius inquisituri sint de illo.

21. Tu vero ne credideris illis ; insidiantur enim ei ex eis viri amplius quam quadraginta, qui se devoverunt non manducare, neque bibere, donec interficiant eum ; et nunc parati sunt, expectantes promissum tuum.

22. Tribunus igitur dimisit adolescentem, præcipiens ne cui loqueretur quoniam hæc nota sibi fecisset.

23. Et vocatis duobus centurionibus, dixit illis : Parate milites ducentos, ut eant usque Cæsaream, et equites septuaginta, et lancearios ducentos, a tertio horanoctis ;

24. et jumenta præparate, ut imponentes Paulum, salvum perducerent ad Felicem præsidem.

*Apprehensens...* (vers. 19). Aimable acenell du tribun. Ses relations avec saint Paul avaient produit sur lui une impression très favorable. Cf. vers. 26 et ss. — *Judæis convenit* (grec : les Juifs se sont mis d'accord)... Bref récl du complot (vers. 20-21) Comp. les vers. 12-15. — *Quasi... inquisituri...* Les manuscrits grecs les plus anciens emploient le singulier : ὁ ; μὲν)ω..., comme si tu devais demander... Ce qui cadre fort bien avec xxii, 30. — *Expectantes promissum* (verset 21) : la promesse de conduire de nouveau le prisonnier devant le sanhédrin. — *Præcipiens ne...* (vers. 22). Le tribun avait aussitôt formé un contre-projet (comp. les vers. 23 et ss.), et il importait, pour son heureuse exécution, que le secret fût bien gardé.

3° Saint Paul est envoyé à Césarée, escorté par des soldats romains. XXIII, 23-34.

23-25. Les préparatifs du voyage. — *Parate...* Il fallait, en effet, des forces suffisantes pour résister, le cas échéant, à une tentative d'enlèvement le long du chemin. — *Milites ducentes*. Des fantassins ordinaires, des légionnaires à pied. — *Equites Cæsaream*. La capitale civile de la province de la Judée, et la résidence habituelle du gouverneur romain. Cf. viii, 49, etc. — *Equites*. D'après le vers. 22, ces cavaliers devaient seuls accompagner saint Paul jusqu'à Césarée.

— *Lancearios*. Le texte primitif emploie ici une expression assez ambiguë, qu'on ne trouve que deux fois dans toute la littérature grecque, en dehors de ce passage : ἰσχυροὶ ἄνδρες, c. à d., à la lettre, ceux qui prennent la main droite. D'après le contexte qui est aujourd'hui le plus commun, elle désigne « ces hommes de police qui servaient à garder des prisonniers nés à

eux au moyen d'une chaîne allant de la main droite du captif à la main gauche de son gardien ». Voyez l'All. archéol., pl. lxxi, fig. 7, 19. Quelques commentateurs traduisent : Ceux qui



Cavalier romain.  
(Une copie de la statue de Marc-Aurèle.)

doivent avoir la main droite ; par conséquent, des archers, ou des frondeurs, ou des lanciers. Oncom dit la Vierge. La légion de Césarée, ceux qui tenent avec la main droite, ont une surveillance faite après coup, pour servir de tout objet. — Ad Felicem, gouverneur (vers. 24-25). Ce Félix doit être bien connu par les

25. Timuit enim ne forte raperent eum Judæi, et occiderent, et ipse postea calumniam sustineret, tanquam accepturus pecuniam.

26. Scribens epistolam continentem hæc : Claudius Lysias optimo præsidi Felici, salutem.

27. Virum hunc comprehensum a Judæis, et incipientem interfici ab eis, superveniens cum exercitu eripui, cognito quia Romanus est ;

28. volensque scire causam quam obiciebant illi, deduxi eum in concilium eorum.

29. Quem inveni accusari de quæstionibus legis ipsorum, nihil vero dignum morte aut vinculis habentem criminis.

30. Et cum mihi perlatum esset de insidiis quas paraverant illi, misi eum ad te, denuntians et accusatoribus ut dicant apud te. Vale.

31. Milites ergo, secundum præceptum sibi, assumentes Paulum, duxerunt per noctem in Antipatridem ;

25. Car il craignait que les Juifs ne l'enlevassent et ne le missent à mort, et qu'ensuite on ne l'accusât lui-même d'avoir reçu de l'argent.

26. Il écrivit une lettre contenant ces mots : Claudius Lysias, au très excellent gouverneur Félix, salut.

27. Les Juifs s'étaient saisis de cet homme, et étaient sur le point de le tuer, lorsque, arrivant avec la troupe, je le délivrai, ayant appris qu'il est citoyen romain ;

28. et voulant savoir de quoi ils l'accusaient, je l'ai conduit à leur conseil.

29. J'ai trouvé qu'il était accusé pour des questions relatives à leur loi, mais qu'il n'a commis aucun crime digne de mort ou de prison.

30. Et comme on m'a averti des embûches qu'ils lui avaient tendues, je te l'ai envoyé, avertissant aussi les accusateurs de s'expliquer devant toi. Adieu.

31. Les soldats, selon l'ordre qu'ils avaient reçu, prirent donc Paul, et le conduisirent pendant la nuit à Antipatris ;

toriens classiques. Tacite, *Hist.*, v, 9, le flétrit par ce portrait si expressif dans sa brièveté : « Per omnem sævitiam ac libidinem jus regium servilli ingenio in Judæa exercuit. » Il était frère du fameux et tout-puissant Pallas, et comme lui affranchi de Claude. C'est à cette circonstance qu'il dut d'être nommé gouverneur de la Judée, en 52 ou 53 après J.-C. Il était vulgaire, dissolu, cruel, rapace, et on le croyait capable de tous les forfaits. Comp. Josèphe, *Ant.*, xviii, 6 ; xx, 8, 5 ; *Bell. jud.*, II, 12, 2-3, etc. Sur sa déposition, voyez xxiv, 27 et les notes. — *Timuit enim...* (vers. 25). Depuis les incidents du temple et du sanhédrin (cf. xxii, 23 et ss. ; xxiii, 6 et ss.), le tribun avait pleine conscience de sa responsabilité. Ce verset est omis dans le grec ; on ne le trouve qu'en de rares manuscrits. — *Ipse... calumniam...*, *tanquam...* Il craignait d'être accusé plus tard, si son prisonnier était assassiné par les Juifs, d'avoir reçu de l'argent de ceux-ci pour les laisser faire.

26-30. Lettre du tribun Lysias au gouverneur Félix. — *Epistolam*. Les lettres officielles par lesquelles un fonctionnaire romain donnait des informations à un autre fonctionnaire sur l'état d'une affaire ou d'une personne, portaient le nom d'« *e-logium* ». — *Claudius... salutem*. Formule traditionnelle par laquelle commençaient les lettres chez les Romains. Au lieu du dernier mot, le texte primitif a *χαίρειν*, se réjouir (c.-à-d., souhaits de joie), conformément à l'usage grec. — L'épithète *optimo* correspond au grec *κατίστω* très excellent. Voyez Luc.

i, 4 et le commentaire. — *Virum hunc...* (verset 27). Claudius Lysias expose brièvement, mais très exactement, à Félix le motif pour lequel Paul avait été arrêté et celui pour lequel il était envoyé à Césarée. Le vers. 27 correspond à xxii, 17-xxii, 29 ; les vers. 28-29 résument xxii, 30-xxiii, 11 ; le vers. 30 est l'abrégé de xxiii, 12-25. — *Eripui, cognito...* Bien entendu, Lysias passe prudemment sous silence la façon brutale dont il avait failli traiter un citoyen romain ; mais il n'omet pas de se vanter de lui avoir sauvé la vie. — *De quæstionibus...* (verset 29). C'est tout ce que le tribun avait compris des relations de Paul avec les Juifs. Même dédain de sa part pour les « questions de loi » qu'autrefois de la part de Gallion. Cf. xviii, 15. — *Misi... ad te* (vers. 30). Non seulement pour mettre la vie du prisonnier en sûreté, mais aussi, comme il ressort des mots suivants, pour que le gouverneur décidât lui-même de l'affaire. — *Denuntians et...* On le comprend, ce ne fut qu'après le départ de Paul que ses accusateurs reçurent cet avertissement.

31-35. L'apôtre arrive à Césarée et est présenté à Félix. — *Per noctem* : pour mieux tromper la vigilance des Juifs. — *Antipatridem*. Cette ville, rebâtie par Hérode le Grand, et ainsi nommée par lui en l'honneur de son père Antipater, était située à vingt kilomètres au nord-est de Jaffa, dans la riche plaine de Saron. Elle s'appelait auparavant Capharsaba. L'ancien nom a reparu sous la forme de Kefer-Saba. Voyez Josèphe, *Ant.*, xiii, 15, 1 et xvi, 5, 2, etc.



32. et le jour suivant, ils revinrent à la forteresse, ayant laissé les cavaliers aller avec lui.

33. Ceux-ci, étant arrivés à Césarée, remirent la lettre au gouverneur, et lui présentèrent aussi Paul.

34. L'ayant lue, il demanda de quelle province il était; et apprenant qu'il était de Cilicie:

35. Je t'entendrai, dit-il, quand tes accusateurs seront venus. Et il ordonna de le garder dans le palais d'Hérode.

32. et postera die, dimissis equitibus ut cum eo irent, reversi sunt ad castra.

33. Qui cum venissent Caesaream, et tradidissent epistolam praesidi, statuerunt ante illum et Paulum.

34. Cum legisset autem, et interrogasset de qua provincia esset, et cognoscens quia de Cilicia:

35. Audiam te, inquit, cum accusatores tui venerint. Jussitque in praetorio Herodis custodiri eum.

## CHAPITRE XXIV

1. Cinq jours après, Ananie, prince des prêtres, descendit avec quelques anciens et un certain Tertullus, orateur, et ils se rendirent chez le gouverneur, pour accuser Paul.

2. Paul ayant été appelé, Tertullus

1. Post quinque autem dies, descendit princeps sacerdotum, Ananias, cum senioribus quibusdam, et Tertullo quodam oratore, qui adierunt praesidem adversus Paulum.

2. Et citato Paulo, coepit accusare

(*At. géogr.*, pl. x, xii). Cependant, cette identification n'est pas absolument certaine. Voyez V. Guérin, *Samarie*, t. II, p. 357 et ss. — *Postera die* (vers. 32). Le quatrième jour depuis l'arrestation de saint Paul. Cf. xxii, 30 et xxiii, 12. — *Reversi sunt...* Les fantassins de l'escorte revinrent à Jérusalem, tout danger de surprise ayant désormais disparu. — *Cum venissent...* (vers. 33) : dans l'après-midi de la même journée. — *De qua provincia...* (vers. 34). C'est toujours l'une des premières questions que l'on pose à un accusé. — *Audiam te* (ἄκουσομαι, je t'entendrai complètement, vers. 35), *cum...* En effet, la lettre de Lysias annonçait la prochaine arrivée des accusateurs. Comp. le vers. 30. — *In praetorio...* Il s'agit, croit-on, du palais qu'Hérode le Grand s'était fait bâtir à Césarée; devenu la résidence du « procoerator », il portait, selon la coutume romaine, le nom de prétoire. Voyez Matth. xxvii, 27 et les notes. Paul fut donc traité en privilégié, grâce sans doute au bon témoignage que lui avait rendu Lysias (voyez le vers. 29), et il échappa ainsi aux coups de la prison commune.

§ IV. — *Captivité de saint Paul à Césarée sous le gouvernement de Félix.* XXIV, 1-27.

1<sup>o</sup> Le procès de l'apôtre est plaidé devant Félix. XXIV, 1-23.

CHAP. XXIV. — 1. Le grand prêtre vient à Césarée avec quelques notables, pour accuser saint Paul. — *Post quinque...* Ces jours sont comptés à partir de celui où Paul arriva à Césarée, en le faisant aussi entrer dans le cabinet, ainsi que le jour du procès (cf. xxiii, 33). — *Princeps sacerdotum...* Ananias vint en per-

sonne, désireux de faire expliquer à l'apôtre l'épithète de « muraille blanche ». Cf. xxiii, 2. — *Tertullo quodam...* Personnage inconnu d'ailleurs.



(Gessner, *Icones* (France, 1840))

qui était, d'après le grec, rhéteur plutôt qu'orateur (ῥητορικός). Il accompagnait les Juifs en qualité d'avocat (de « rhéteur favorable », comme disent les Latins). Son nom grec (Tertullus) indique qu'il était Romain d'origine. — Adversus. Le verbe grec ἐπεσώρευ signifie plaidé qu'on peut traduire plainte contre Tertullus.

Tertullus, dicens : Cum in multa pace agamus per te, et multa corrigantur per tuam providentiam,

3. semper et ubique suscipimus, optime Felix, cum omni gratiarum actione.

4. Ne diutius autem te protraham, oro, breviter audias nos pro tua clementia.

5. Invenimus hunc hominem pestiferum, et concitantem seditiones omnibus Judæis in universo orbe, et auctorem seditionis sectæ Nazarenorum.

6. Qui etiam templum violare conatus est ; quem et apprehensum volumus secundum legem nostram judicare.

7. Superveniens autem tribunus Lysias,

commença à l'accuser, en disant : Comme c'est grâce à toi que nous jouissons d'une paix profonde, et que beaucoup de choses ont été corrigées par ta prévoyance,

3. toujours et partout, très excellent Félix, nous recevons *ces bienfaits* avec toutes sortes d'actions de grâces.

4. Mais pour ne pas te retenir plus longtemps, je te prie de nous écouter un instant avec ta bienveillance *ordinaire*.

5. Nous avons trouvé que cet homme pestilentiel excite des séditions chez tous les Juifs dans le monde entier, et qu'il est le chef de la secte séditeuse des Nazaréens.

6. Il a même essayé de profaner le temple. Nous étant saisis de lui, nous voulions le juger selon notre loi ;

7. mais le tribun Lysias, étant sur-

2-9. Discours de Tertullus. — *Cœpit accusare...* Saint Luc ne nous a transmis, évidemment, qu'un bref sommaire de la plaidoirie du rhéteur. Toutefois, le début (cf. vers. 2<sup>b</sup>-4) et les titres injurieux à l'adresse de Paul (cf. vers. 5) semblent bien avoir été conservés littéralement. Deux parties : l'exorde, vers. 2<sup>b</sup>-4, et le corps du discours, vers. 5-8, qui contient les chefs d'accusation. Il est aisé de reconnaître dans ces paroles la méthode et les procédés des avocats sans principes qui plaident toutes sortes de causes. — *Cum in multa...* L'exorde consiste dans la « captatio benevolentie » par laquelle débutaient d'ordinaire les discours de ce genre. Il est rempli de vulgaires flatteries qui, sauf la première, expriment tout à fait l'opposé de la vérité historique. — *Cum in... pace... per te.* D'après le grec : Jouissant d'une grande paix par toi. Cela était vrai en partie, car Félix avait déployé contre les Juifs séditeux qui agitaient la province une énergie qui avait ramené un certain calme dans le pays. Néanmoins, par sa conduite dure et arbitraire et par son égoïsme, plus d'une fois il avait lui-même occasionné des troubles assez graves. Cf. Tacite, *Hist.*, v, 9 ; *Ann.*, xii, 54 ; Josèphe, *Ant.*, xx, 8, 5, etc. — *Et multa corrigantur...* Dans le grec : Et (jouissant) des améliorations faites pour ce peuple par ta prévoyance. C'était faux, ou tout au moins singulièrement exagéré. — *Semper et ubique...* (verset 3). La reconnaissance des Juifs à l'égard de Félix était si peu réelle, que, lorsqu'il eut été déposé environ deux ans plus tard, ils envoyèrent à Rome une députation pour l'accuser auprès de l'empereur. Voyez Josèphe, *Ant.*, xx, 8, 9. — *Suscipimus.* C.-à-d. : nous accueillons tes bienfaits, tes améliorations. — *Ne diutius...* (vers. 4). Transition au corps du discours. Au lieu de *protraham* le grec emploie le verbe ἐγκόπτω, qui signifie : arrêter quelqu'un sur son chemin et l'empêcher d'avancer. — *Invenimus...* (verset 5). Les accusations lancées par Tertullus

contre saint Paul sont au nombre de trois : il a fomenté des troubles parmi les Juifs dans tout l'empire romain, vers. 5<sup>a</sup> ; il est le chef principal de la secte des Nazaréens, vers. 5<sup>b</sup> ; il a osé profaner le temple de Jérusalem, vers. 6<sup>a</sup>. Le rhéteur raconte ensuite de quelle manière les Juifs avaient essayé de défendre leur sanctuaire, vers. 6<sup>b</sup>, et comment le tribun Lysias les en avait empêchés, vers. 7-8. — *Hunc... pestiferum.* A la lettre dans le grec : Cet homme peste, c.-à-d., tout à fait mauvais et dangereux. — *Concitant'em...* Cette accusation est mise au premier rang, parce qu'elle était la plus capable d'impressionner Félix, qui avait dû réprimer plus d'une insurrection dans sa province. — *Omnibus Judæis in...* Peut-être Tertullus avait-il appris, par quelques-uns des Juifs venus d'Asie, de Macédoine et de Grèce à Jérusalem pour la Pentecôte, les troubles qui avaient souvent éclaté dans les communautés juives sous les pas de l'apôtre (cf. xiii, 45 ; xiv, 2, 5, 18 ; xvi, 20 ; xvii, 5, 13 ; xviii, 12, etc.), et il était aisé de présenter les faits sous un aspect très défavorable à l'accusé. — *Auctorem seditionis.* Le grec ne parle pas de sédition cette fois : πρωτοστάτην, chef principal (à la lettre, celui qui est placé en première ligne dans une armée). — *Sectæ (αἰρέσεως).* Très probablement en mauvaise part dans ce passage. — *Nazarenorum.* C.-à-d., des chrétiens. Ils reçoivent ici pour la première fois ce nom injurieux : les disciples de l'homme de Nazareth. Cf. Matth. xxvi, 71 ; Joan. 1, 46, etc. — *Qui etiam templum...* Cf. xxi, 28 et ss. — *Apprehensum.* Le grec ἐκρατήσομεν a le sens de s'emparer de vive force. — *Volumus...* Tout ce qu'on lit dans la Vulgate à partir de ce mot, jusqu'à *venire* du vers. 8, est omis dans plusieurs des manuscrits grecs les plus anciens, et rejeté comme apocryphe par divers critiques et commentateurs. Mais leur authenticité est suffisamment garantie, soit par un certain nombre de manuscrits importants, soit par le contexte.



venu, l'a arraché de nos mains avec une grande violence.

8. ordonnant à ses accusateurs de venir devant toi; et tu pourras toi-même, en l'interrogeant, connaître la vérité de tous ces actes dont nous l'accusons.

9. Les Juifs ajoutèrent à leur tour que les choses étaient ainsi.

10. Mais Paul répondit, lorsque le gouverneur lui eut fait signe de parler: Sachant que depuis plusieurs années tu gouvernes cette nation, c'est avec confiance que je défendrai ma cause.

11. Car tu peux savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis monté à Jérusalem pour adorer;

12. et ils ne m'ont pas trouvé dans le temple disputant avec quelqu'un, ni attroupant la foule, non plus que dans les synagogues,

cum vi magna eripuit eum de manibus nostris,

8. jubens accusatores ejus ad te venire; a quo poteris ipse judicatus de omnibus istis cognoscere, de quibus nos accusamus eum.

9. Adjecerunt autem et Judaei, dicentes haec ita se habere.

10. Respondit autem Paulus, annuente sibi praeside dicere: Ex multis annis te esse judicem genti hic sedens, bono animo pro me satisfaciam.

11. Potes enim cognoscere quia non plus sunt mihi dies quam duodecim, ex quo ascendi adorare in Jerusalem;

12. et neque in templo invenerunt me cum aliquo disputantem, aut concorsum facientem turbam, neque in synagogis,

« Il est très difficile de voir comment l'avocat pouvait éviter de faire allusion aux circonstances mentionnées dans ce passage. » En outre, si ces lignes ne sont qu'une interpolation, les mots qui viennent immédiatement après, *a quo poteris...* (vers. 8<sup>b</sup>), s'appliquent à saint Paul lui-même, et n'auraient aucune force comme argument; bien plus, il serait étrange que l'avocat de la partie adverse conseillât au juge de s'en référer à l'accusé, pour s'assurer de la loyauté des accusateurs. — *Supervenit...* (vers. 7). Il y a un blâme manifeste contre Lysias dans cette réflexion. A la conduite prétendue violente du tribun (*cum et manu...*), Tertullus oppose celle des Juifs, qui, prétend-il, ne songeaient qu'à se tenir dans la légalité (*voluitis secundum legem...*, vers. 6<sup>b</sup>). L'avocat s'identifie à ses clients, selon la coutume usitée en pareil cas. — *Jubens accusatores...* (vers. 8) : ainsi que Lysias lui-même en avait averti le gouverneur. Cf. xxiii, 20<sup>b</sup>. — *Adjecerunt...* (vers. 9). Lorsque le réquisitoire de Tertullus fut achevé, Ananias et ses compagnons confirmèrent son témoignage par quelques mots d'assentiment.

10-21. Le discours apologétique de saint Paul. — *Respondit...* Autant les accusations de Tertullus avaient été violentes et menaçantes, autant la défense de l'apôtre fut calme, loyale et véridique. Elle consiste en un court exposé, vers. 10<sup>a</sup>, en une refutation énergique des trois griefs des Juifs, vers. 11-12, et en une attaque vigoureuse, que l'accusé ne craignait pas de diriger à son tour contre ses adversaires, vers. 13-21. — *Annuente sibi...* Comme de nos jours, l'accusé ne pouvait prendre la parole devant le tribunal qu'avec l'autorisation du président. Cf. xxvi, 1. — *Ex multis annis...* Depuis l'an 42 ou 43 de l'ère chrétienne, comme il a été dit plus haut (note de xxiii, 24), et l'on était alors en 58 ou 59. « Ainsi que mon accusateur, Paul commence en se félicitant d'avoir

Félix pour juge; mais c'est uniquement parce que Félix, administrant la province depuis plusieurs années, est tel que qu'on aie en état d'apprécier les faits. » Ainsi, rien que de rebelle dans ce compliment très simple — *voluitis...*. Dans le grec : ἀπολογησάμενος, je présente ma défense. — *Potes enim...* Dans les vers. 11-12 Paul réfute la première accusation des Juifs (cf. vers. 5<sup>a</sup>). Il n'est véritablement un perturbateur du repos public, et, pour ce qui concerne en particulier son très court séjour à Jérusalem, sa conduite a été celle de l'homme le plus paisible. — *Concorsum...* Une surprise sur ce point n'est chose facile. — *Non plus...* *quatuor duodecim*. On a fait divers calculs pour justifier ce chiffre, qui n'est d'ailleurs qu'approximatif. Le plus simple paraît être le suivant. On ne compte que six jours entiers, à partir de xxi, 18, au moment par conséquent celui de l'arrivée de Paul à Jérusalem, xxi, 17, et celui du procès. Le premier jour est celui de sa visite officielle aux chefs de la communauté chrétienne, xxi, 19; le second, celui de son entrée dans le temple pour accomplir son vœu, xxi, 26. Il fut arrêté par les Juifs le sixième jour, xxi, 27; le septième, il comparut devant le sarchédin, xxi, 28 et 29; et fut interrogé par lui-même. Il partit pour Césarée, xxi, 31, où il arriva le huitième jour, xxi, 32. Cinq jours plus tard, il comparut devant le gouverneur et celui de la comparution devant Félix, 34 et 35. Le treizième jour, Paul répondit à ses accusateurs. Cf. xxiv, 1. — *Adversos...* (cf. xiii, 27<sup>a</sup>). Trait habile. C'était pour accomplir son vœu temple que l'apôtre était venu à Jérusalem et au temple; nullement en perturbateur ou en concorsus. — *Quia aliquo disputantem*. Il avait évité même les discussions individuelles à Jérusalem, raison n'avait-il provoqué aucune discussion publique (voir comment. ad. 1. — 7<sup>a</sup> de l'épître I Tim. et 13). Expression générale (par opposition aux lieux réservés au culte, le temple et les syna-

13. neque in civitate; neque probare possunt tibi de quibus nunc me accusant.

14. Confiteor autem hoc tibi, quod secundum sectam quam dicunt hæresim, sic deservio Patri et Deo meo, credens omnibus quæ in lege et prophetis scripta sunt;

15. spem habens in Deum quam et hi ipsi expectant, resurrectionem futuram justorum et iniquorum.

16. In hoc et ipse studeo sine offendiculo conscientiam habere ad Deum et ad homines semper.

17. Post annos autem plures, elemosynas facturum in gentem meam, veni, et oblationes et vota.

18. In quibus invenerunt me purificationem in templo, non cum turba, neque cum tumultu.

19. Quidam autem ex Asia Judæi, quos oportebat apud te præsto esse, et accusare si quid haberent adversum me;

20. aut hi ipsi dicant si quid inve-

13. et dans la ville; et ils ne peuvent te prouver ce dont ils m'accusent maintenant.

14. Mais je t'avoue ceci, que, selon la secte qu'ils appellent hérésie, je sers mon Père et mon Dieu, croyant tout ce qui est écrit dans la loi et les prophètes;

15. ayant en Dieu cette espérance, comme ils l'ont eux-mêmes, qu'il y aura une résurrection des justes et des méchants.

16. C'est pourquoi je travaille moi-même à avoir une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes.

17. Après plusieurs années, je suis venu pour faire à ma nation des aumônes, des offrandes et des vœux.

18. C'est dans ces circonstances qu'ils m'ont trouvé purifié dans le temple, sans amas de foule et sans tumulte.

19. Et ce sont certains Juifs d'Asie, qui auraient dû comparaître devant toi et m'accuser, s'ils avaient quelque chose contre moi;

20. ou bien, que ceux-ci mêmes disent

gogues. — *Neque probare...* Paul défie fièrement ses adversaires de faire la preuve de leurs calomnies. — *Confiteor...* Il passe maintenant à la seconde accusation, vers. 14-16 (cf. vers. 5<sup>b</sup>). Il avoue hautement qu'il est chrétien, et, en peu de mots, il fait une admirable apologie de la religion de Jésus, qu'il présente comme l'épanouissement du judaïsme en ce qu'il avait d'essentiel, de sorte que, pour un Juif, devenir chrétien ce n'était pas abandonner le culte de ses ancêtres. — *Sectam quam... hæresim.* Dans le grec : Selon la voie (c.-à-d. la religion; voyez ix, 2, etc.) qu'ils nomment une secte — *Patri et Deo.* Plutôt, d'après le texte primitif : le Dieu de nos pères (τῷ πατρώῳ θεῷ; cf. xxii, 3, etc.). — *Credens omnibus* (mot accentué) *quæ...* Un Juif converti au christianisme pouvait croire à tout ce qui était révélé dans la Bible, dont le Pentateuque (*in lege*) et les prophéties (*in prophetis*) formaient les deux premières parties. Cf. Matth. vii, 12; xi, 13; xxii, 40; Luc. xvi, 16, etc., et voyez le tome I, p. 13. — *Spem... quam et hi...* (vers. 15). Nous avons vu plus haut, xxiii, 8, que les sadducéens n'ont le dogme de la résurrection; mais ils ne formaient qu'une minorité, quoique puissante. La masse du peuple acceptait cette doctrine, tout aussi bien que les pharisiens. — *Iustorum et...* : avec une récompense éternelle pour les bons, et un châtiement éternel pour les méchants. — *In hoc* (vers. 16). C.-à-d., en se livrant aux actes d'adoration, de foi et d'espérance qui viennent d'être mentionnés (cf. vers. 14<sup>b</sup>-15). Par cette conduite, Paul essayait (*studeo* est bien modeste) d'avoir une conscience

irréprochable (*sine offendiculo*) devant Dieu et devant les hommes. — *Post...* Les vers. 17-19 répondent au troisième chef d'accusation. Comp. le vers. 6<sup>a</sup>. — *Annos... plures.* L'apôtre n'était pas venu à Jérusalem depuis la fin de sa seconde mission (cf. xviii, 22), probablement en 53, et l'on était alors en 58 ou 59. — Le trait *elemosynas facturum* est aussi d'une grande habileté. Après cette longue absence, Paul était venu dans la capitale du judaïsme comme un bienfaiteur de ses frères. Les aumônes en question (cf. Rom. xv, 26; I Cor. xvi, 1, etc.) étaient plus spécialement destinées aux chrétiens; mais comme ceux-ci étaient d'origine juive, l'apôtre avait le droit de dire qu'il les apportait pour son peuple. — *Oblationes et vota.* Allusion au vœu dont il a été parlé ci-dessus (xxi, 23 et ss.) et aux sacrifices qui s'y rattachaient. Le grec n'a que le premier de ces deux substantifs : προσφορῶν, des offrandes. — *In quibus* (vers. 18). Parmi lesquelles offrandes; c.-à-d., lorsque je les présentais à Dieu dans le temple. — *Non cum turba, neque...* La foule et le tumulte avaient été le fait de ses adversaires, nullement le sien : *quidam... Judæi...* (vers. 19). Cf. xxi, 27 et ss. Dans le grec, ces mots ne sont séparés du verset 18 par aucune ponctuation, et très justement, car ils servent de sujet au verbe « invenerunt ». La phrase qui commence dans la Vulgate avec le vers. 19 demeure inachevée. — *Quos oportebat...* C'est là un coup droit porté contre les accusateurs. Les seuls témoins qui prétendaient avoir vu Paul profaner le temple avaient disparu, alors que leur place eût été



s'ils ont trouvé en moi quelque iniquité, lorsque j'ai comparu dans leur assemblée ;

21. à moins qu'on ne me reproche cette seule parole, que j'ai crîée, debout au milieu d'eux : C'est à cause de la résurrection des morts que je suis jugé par vous aujourd'hui.

22. Félix, qui connaissait très bien cette doctrine, les ajourna, en disant : Lorsque le tribun Lysias sera descendu, je vous entendrai.

23. Puis il ordonna au centurion de garder Paul, mais de lui laisser du repos et de n'empêcher aucun des siens de le servir.

24. Quelques jours après, Félix était venu avec Drusilla, sa femme, qui était Juive, appela Paul, et l'entendit parler de la foi en Jésus-Christ.

25. Mais comme il discourait sur la

nerunt in me iniquitatis, cum stem in concilio,

21. nisi de una hac solummodo voce, qua clamavi inter eos stans : Quoniam de resurrectione mortuorum ego judicor hodie a vobis.

22. Distulit autem illos Felix certissime sciens de via hac, dicens : Cum tribunus Lysias descenderit, audiam vos.

23. Jussitque centurioni custodire eum, et habere requiem, nec quemquam de suis prohibere ministrare ei.

24. Post aliquot autem dies, veniens Felix cum Drusilla, uxore sua, que erat Judæa, vocavit Paulum ; et audivit ab eo fidem que est in Christum Jesum.

25. Disputante autem illo de justitia,

à Césarée, devant le gouverneur : preuve que leur grief était vain. — *Aut...* En terminant sa défense, le noble accusé prend l'offensive, vers. 20-21, et fait appel au témoignage de ses ennemis eux-mêmes (*hi ipsi*, Ananias et ses compagnons), en sa propre faveur. — *Cum stem...* Il faudrait, d'après le grec : Tandis que je me tenais (*στάντων*, au participe aoriste) devant le sanhédrin. Allusion à la scène racontée ci-dessus, xxiii, 6 et ss. — *Qua clamavi* (*ἔκραξα*, vers. 21). En effet, xxiii, 6, il est dit expressément que Paul avait élevé la voix lorsqu'il avait attesté sa croyance à la réurrection.

20. La décision est ajournée ; relations personnelles de saint Paul avec Félix, XXIV, 22-27.

22-23. Ajournement de la cause. — *Distulit...* *illos*. C. à d. que le gouverneur remit à un autre jour le prononcé de la sentence. — *Certissime sciens...* Marié à une Juive (voyez le vers. 24) et administrant la Judée depuis plusieurs années (cf. vers. 10<sup>b</sup>), Félix pouvait comprendre mieux que beaucoup d'autres Romains ce qui concernait la religion chrétienne (de *etia hac*; cf. vers. 14) et ses rapports avec le judaïsme. — *Cum tribunus...* Il supposait donc que Lysias viendrait prochainement à Césarée. — *Audiam vos*. Dans le grec : Je connaîtrai à fond (*ἐπιγνώσκω*, grâce au rapport du tribun) ce qui vous regarde. En réalité, Félix était déjà suffisamment renseigné et avait reconnu l'innocence de l'accusé ; mais il ne voulait pas, en l'ajournant si vite, déplaire à l'arbitraire juive : c'est pour cela qu'il eut recours à ce procédé dilatoire, duquel il comptait tirer en outre, d'après le vers. 26, un autre genre de profit. — *Jussit...* *custodire* (vers. 23). Paul demeura donc prisonnier de fait, bien qu'on eût ordre de le traiter avec douceur, comme il est dit immédiatement. — *Habere requiem*. Dans le grec : « habere relaxationem » ; en ce

sens que les règlements ordinaires de la prison devaient lui être appliqués largement. — *Nec quemquam de suis* (*τῶν ἰσθίων*, « de propriis », de ses amis intimes). C'était là certainement une grande consolation pour l'apôtre au cœur si aimant. Parmi ceux qui purent le visiter dans sa prison, nous pouvons nommer le diacre Philippe et d'autres chrétiens de la cité (cf. xxi, 8-16), probablement aussi saint Luc, Trophime et Aristarque, qui l'avaient accompagné à Jérusalem (cf. xx, 4-5 ; xxvii, 2, etc.). — *Ministrare* et : notamment en lui procurant tout ce dont il avait besoin.

24-25. Relations personnelles de Félix avec son prisonnier. Le narrateur mentionne d'abord une entrevue spéciale, solennelle, vers. 24-25 ; il signale ensuite brièvement d'autres entrevues fréquentes, vers. 26. — *Cum Drusilla, Judæa*. C'était une princesse de sang royal, car elle était la plus jeune des filles d'Hérode Agrippa I<sup>er</sup> (cf. xii, 1 et ss.), la sœur d'Agrippa II et de Hérodie (cf. xv, 12). Née vers l'an 14 de notre ère, elle avait d'abord épousé, âgée de quatorze ans à peine, Azizos, roi d'Émèse, qu'elle se refusa par à quitter pour venir à Félix, gagné par sa beauté remarquable. Elle était la troisième femme du gouverneur, Vespasienus, César, 24 ; Joséphe, *Aut.*, ix, 7, 1. On croit qu'elle périt, avec son fils Agrippa, lors de cette émeute, dans la célèbre éruption du Vésuve qui eut lieu sous le règne de Titus. — *Festulit*. D'après ce qui a été dit plus haut, xxiii, 25, Paul avait mentionné dans le palais même du gouverneur. — *Audivit Felix...* L'apôtre développa donc les points essentiels de la foi chrétienne devant Félix et Drusilla : il parla du Messie attendu par les Juifs et prouva que ce Messie n'était autre que Jésus. — Il ne se borna pas à la théorie ; il entra aussi dans des détails pratiques de morale qui impressionnèrent vivement le

et castitate, et de judicio futuro, tremefactus Felix respondit : Quod nunc attinet, vade; tempore autem opportuno accersam te.

26. Simul et sperans quod pecunia ei daretur a Paulo; propter quod et frequenter accersens eum, loquebatur cum eo.

27. Biennio autem expleto, accepit successorem Felix Portium Festum; volens autem gratiam præstare Judæis Felix, reliquit Paulum vincitum.

justice, sur la chasteté, et sur le jugement futur, Félix effrayé répondit : Pour le moment, retire-toi; en temps opportun, je t'appellerai.

26. En outre il espérait que Paul lui donnerait de l'argent; c'est pourquoi aussi il le faisait venir souvent, et s'entretenait avec lui.

27. Deux ans s'étant écoulés, Félix eut pour successeur Portius Festus; et voulant faire plaisir aux Juifs, il laissa Paul en prison.

## CHAPITRE XXV

1. Festus ergo cum venisset in provinciam, post triduum ascendit Jerosolymam a Cæsarea.

1. Festus, étant donc arrivé dans la province, monta trois jours après de Césarée à Jérusalem.

gouverneur : *de justitia, et... et...* (vers. 25). Paul était intrépide comme l'avait été autrefois Jean-Baptiste devant Hérode Antipas, grand oncle de Drusilla. Il ne craignit point de prêcher la justice à l'unique procureur, les jugements de Dieu à ce juge souvent cruel, la chasteté à cet homme et à cette femme unis par des liens coupables. Troublé jusqu'au fond de l'âme (*tremefactus*), Félix leva brusquement la séance, en prétendant que cela suffisait pour cette fois : *Quod nunc...* — *Tempore opportuno...* Dans le texte : Quand j'aurai l'occasion. « Manière de le renvoyer aux calendes grecques, » a-t-on dit justement. Cette occasion ne vint jamais pour Félix dans le sens strict de l'expression. Les relations subséquentes qu'il eut avec saint Paul, d'après le vers. 26<sup>b</sup> (*frequenter accersens...*), furent superficielles de sa part, et ne produisirent aucun changement dans sa conduite. — *Simul et sperans...* L'avare et rapace gouverneur est stigmatisé par cette simple réflexion du narrateur. Mais les fonctionnaires romains n'étaient que trop coutumiers du fait, dans les provinces soumises à l'empire.

27. Félix est déposé et remplacé par Portius Festus. — *Biennio... expleto*. Deux ans à partir de l'emprisonnement de saint Paul à Césarée. Longue captivité, qui dut être une rude épreuve pour son zèle ardent et généreux, ainsi réduit à l'impuissance. Deux autres années devaient s'écouler encore avant qu'il recouvrât sa liberté. — *Accepit successorem...* Vraie disgrâce, que Pallas, frère toujours influent de Félix, fut incapable d'empêcher. Elle eut lieu en 60 ou 61 après Jésus-Christ. — *Portium Festum...* Ce fut, d'après Josèphe, *Ant.*, xx, 8, 10; *Bell. jud.*, II, 14, 1, un magistrat intègre et actif. Mais il eut à son tour à lutter contre des difficultés presque in-

surmontables, à cause des perpétuelles tentatives de révolte du peuple juif, et des troubles occasionnés par les bandes de sicaires qui infestaient la province. Il mourut après deux années seulement d'administration. — *Volens autem...* Trait de lâche et criminellement injuste, par lequel Félix essaya vainement de plaire aux Juifs (*gratiam præstare*; plutôt, d'après le grec : gagner les faveurs), en quittant Césarée. Voyez les notes du vers. 3.

§ V. — *Saint Paul au tribunal de Portius Festus*. XXV, 1 — XXVI, 32.

1<sup>o</sup> Les Juifs réclament de nouveau le jugement de leur adversaire. XXV, 1-5.

CHAP. XXV. — 1-5. Arrivée de Festus à Jérusalem et demande insidieuse des ennemis de saint Paul. — *In provinciam*: la province



Monnaie de Césarée.

romaine de Judée. Presque aussitôt après avoir pris possession de son poste et de sa résidence officielle de Césarée (*post triduum*), le nouveau gouverneur alla à Jérusalem, ville principale de son district administratif, pour entrer en relations immédiates avec les chefs spirituels des Juifs. C'était un excellent moyen de se le-



2. Et les princes des prêtres, avec les premiers d'entre les Juifs, vinrent le trouver, pour accuser Paul; et ils le priaient,

3. lui demandant comme une faveur, dans un but hostile, d'ordonner qu'il fût conduit à Jérusalem, prêts à tendre des embûches pour le tuer en chemin.

4. Mais Festus répondit que Paul était gardé à Césarée, et qu'il partirait lui-même bientôt.

5. Que les principaux d'entre vous, dit-il, descendent donc avec moi; et si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'accusent.

6. N'ayant passé parmi eux que huit ou dix jours, il descendit à Césarée; et le lendemain il s'assit sur le tribunal, et ordonna d'amener Paul.

7. Lorsqu'on l'eut introduit, les Juifs qui étaient descendus de Jérusalem l'entourèrent, portant contre lui de nombreuses et graves accusations, qu'ils ne pouvaient pas prouver.

8. Et Paul se défendait, *en disant*: Je n'ai péché en rien contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César.

2. Adieruntque eum principes sacerdotum et primi Judaeorum adversus Paulum; et rogabant eum,

3. postulantes gratiam adversus eum, ut juberet perducere eum in Jerusalem, insidias tendentes ut interficerent eum in via.

4. Festus autem respondit servari Paulum in Caesarea, se autem maturus profecturum.

5. Qui ergo in vobis, ait, potentes sunt, descendentes simul, si quod est in vobis crimen, accusent eum.

6. Demoratus autem inter eos dies non amplius quam octo aut decem, descendit Caesarem; et altera die sedit pro tribunali, et jusit Paulum adduci.

7. Qui eum perductus esset, circumsteterunt eum qui ab Hierosolyma descenderant Judaei, multas et graves causas objicientes, quas non poterant probare;

8. Paulo rationem reddente: Quia ego neque in legem Judaeorum, neque in templum, neque in Caesarem quidquam peccavi.

concilier. — *Adierunt... adversus Paulum* (verset 2). Eux aussi ils témoignent de l'empressement, mais dans un autre sens. Leur haine contre l'apôtre et leur désir de vengeance ne s'étaient pas calmés avec le temps. — *Principes sacerdotum*. Les meilleurs manuscrits grecs emploient également le pluriel, et telle est la leçon la plus probable. Le texte reçu porte : le prince des prêtres. Ce n'est plus Ananie qui exerçait alors le souverain pontificat; il avait été déposé avant la fin du gouvernement de Félix, et remplacé par Ismaël, fils de Fabi (Joseph, *Ant.*, xx, 8, 8). — *Primi... Les personnages de la ville les plus influents par leur position, leur fortune, etc.* — *Postulantes gratiam...* (vers. 3). Ils demandent comme une faveur spéciale à Festus, et comme un don de joyeux avènement, *ut juberet...* La requête était habile en pareille circonstance. Mais saint Luc nous révèle les noirs projets de ces hommes criminels : *insidias tendentes...* Comparer analogue à celui qui avait échoué deux ans auparavant (cf. xxiii, 12 et ss.). — *Respondit...* (vers. 4). Réponse qui témoigne de la sagesse du gouverneur. Il ne veut rien changer au statu quo en ce qui concernait Paul, tant qu'il n'aura pas pris connaissance des faits par lui-même; cependant il invite courtoisement les Juifs à venir le rejoindre à Césarée, pour qu'ils s'occupent ensemble de cette affaire : *Qui crim.* (vers. 5) Le langage devient tout à coup direct. — *Et quod... crimen*. D'après divers témoins grecs des plus

autorités : S'il y a quelque chose de déguisé (ἀποκρυφόν) ditote dont la Vulgate a bien rendu la signification. Voyez loc. xxiii, 41, dans le texte original.

2<sup>e</sup> Paul appelé à César. XXV, 2-12.

6-8. Les accusations et la défense. — *Altera die*. Les accusations juives ne perdirent pas ce moment, puisqu'elles arrivèrent à Césarée au même temps que le gouverneur. L'affaire put donc être aussitôt reprise. — *Circumsteterunt...* (vers. 7). Description dramatique, qui contribue à mettre en relief la haine fanatique de ces Juifs. — *Multas et graves...* Accusations sans fondement, comme l'a prouvé avec raison le narrateur, au début de ce procès qui appuya sur aucune preuve sérieuse (vous ne pouvez pas... C'était probablement une suite nouvelle de celles de Tertullien. Cf. xxix, 4 et ss. — Paul riposta avec sa rigueur habituelle, *rationem reddente* (vers. 8). Mais, à l'après le grec, se défendant (ἀποκρινόμενος). Voyez xxix, 10<sup>e</sup> de la note. La suite du verset, qui forme un autre discours apotopique de Paul, est ignorée (vous ne pouvez... neque... neque...), montre qu'il insistait sur trois points principaux. C'étaient, évidemment, ceux sur lesquels ses adversaires avaient eux-mêmes appuyé d'habitude. — *In legem*. On n'avait pas attaqué Paul sur ce chef devant Félix. Cf. xxiv, 1 et ss. — *In templum* : en essayant de le profaner. Cf. xxi, 24, 25 et 26. — *In Caesarem* : en troublant l'ordre des affaires qui troublaient la paix de l'empire. Cf. xxiv, 7.

9. Festus autem volens gratiam præstare Judæis, respondens Paulo, dixit : Vis Jerosolymam ascendere, et ibi de his judicari apud me ?

10. Dixit autem Paulus : Ad tribunal Cæsaris sto, ibi me oportet judicari ; Judæis non nocui, sicut tu melius nosti.

11. Si enim nocui, aut dignum morte aliquid feci, non recuso mori ; si vero nihil est eorum quæ hi accusant me, nemo potest me illis donare. Cæsarem appello.

9. Mais Festus, voulant faire plaisir aux Juifs, répondit à Paul : Veux-tu monter à Jérusalem, et y être jugé sur ces choses devant moi ?

10. Mais Paul dit : Je suis devant le tribunal de César, c'est là qu'il faut que je sois jugé ; je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le sais fort bien.

11. Si j'ai fait du tort, ou si j'ai commis quelque crime qui mérite la mort, je ne refuse pas de mourir ; mais s'il n'y a rien de fondé dans leurs accusations, personne ne peut me livrer à eux. J'en appelle à César.

9-12. L'appel. — *Volens gratiam...* Même locution qu'à propos de Félix. Voyez xxiv, 27 et le commentaire. Gagner les faveurs des Juifs : tel était d'ordinaire le perpétuel souci des gouverneurs que Rome leur envoyait. — *Vis Jerosolymam...*? Festus avait d'abord refusé poliment aux Juifs de juger Paul ailleurs qu'à Césarée (comp. les vers. 2-4). L'intérêt personnel l'amène maintenant à changer d'opinion ; mais, ne pouvant contraindre son prisonnier de

de chrétien. — *Ad tribunal... sto.* Dans le cas présent, le tribunal de César n'était autre que celui de Festus, représentant direct de l'empereur. — *Ibi me* (mots accentués) *oportet...* L'apôtre refuse avec énergie d'être jugé ailleurs que devant César. Il savait de quelles iniquités ses ennemis étaient capables, même en présence du gouverneur. Le sanhédrin ne s'était-il pas prêté naguère à un complot d'assassinat ? Cf. xxiii, 14 et ss. — *Non nocui, sicut tu...* Il



Buste de Néron. (D'après une statue antique).

ne laisser conduire à Jérusalem, il essaye de le persuader doucement. — *De his* : surtout au sujet des deux premières accusations, qui étaient spécialement juives et du ressort du sanhédrin. — *Apud me.* Par ces mots, le gouverneur voulait inspirer de la confiance à Paul. C'était lui dire : Ne crains rien ; je serai là, et tout se passera selon les règles de la justice. — *Dixit autem...* (vers. 10). Comme en d'autres occasions, avec toute sa fierté d'homme, de citoyen romain et

proteste de son innocence à l'égard des Juifs, et en appelle sur ce point à la conscience de Festus lui-même, qui était suffisamment éclairé par ce qu'il avait vu et entendu. Il y a un reproche respectueux dans ce trait. — *Si... nocui... ; si vero...* (vers. 11). Le dilemme était irréfutable. — *Nemo...* Dans la seconde hypothèse, qui était la seule vraie, personne n'avait le droit (c'est ici le sens de *potest*) de livrer l'apôtre à ses pires ennemis. L'enquête, le jugement et la sentence ne regardaient que la juridiction romaine. — *Cæsarem appello* (Καίσαρα ἐπικαλοῦμαι). Formule solennelle, qui, prononcée par un citoyen romain, en n'importe quelle contrée de l'empire, rompait soudain toutes les juridictions intermédiaires, et donnait à l'accusé le droit de se faire conduire à Rome, pour être jugé par l'empereur en personne. L'appel à César avait lieu soit par écrit, soit de vive voix (comme dans le cas présent). Une fois qu'il avait eu lieu, on ne pouvait plus le retirer, et il fallait passer par les lenteurs forcées de ce tribunal suprême. Voyez Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités grecques et romaines*, au mot « Appellatio ». Aussi

Paul n'y eut-il recours qu'au dernier moment, lorsqu'il vit qu'il n'avait rien à espérer de la justice des gouverneurs. En outre, il savait que, par ce moyen, il pourrait réaliser son ancien et si cher projet d'aller prêcher l'évangile à Rome. Cf. xix, 21 et xxiii, 11 ; Rom. i, 10, etc. — *Cum concilio* (vers. 12). C.-à-d. avec ses assesseurs, ses conseillers officiels. Les anciens historiens mentionnent la présence de ces magistrats spéciaux dans les provinces (Suétoue.



12. Alors Festus, après en avoir conféré avec le conseil, répondit : Tu en as appelé à César, tu iras devant César.

13. Quelques jours plus tard, le roi Agrippa et Bérénice descendirent à Césarée, pour saluer Festus.

14. Et comme ils y demeurèrent plusieurs jours, Festus parla de Paul au roi, en disant : Il y a ici un homme que Félix a laissé prisonnier ;

15. lorsque j'étais à Jérusalem, les princes des prêtres et les anciens des Juifs sont venus me trouver à son sujet, demandant contre lui une condamnation.

16. Je leur répondis que ce n'est pas la coutume des Romains de condamner un homme avant que celui qui est accusé ait été mis en présence de ses accusateurs, et qu'il ait eu la facilité de se laver de ce dont on l'accuse.

12. Tunc Festus cum concilio locutus, respondit : Cæsarem appellasti? ad Cæsarem ibis.

13. Et cum dies aliquot transacti essent, Agrippa rex et Bernice descenderunt Cæsaream, ad salutandum Festum.

14. Et cum dies plures ibi demorerentur, Festus regi indicavit de Paulo, dicens : Vir quidam est derelictus a Felice vincetus,

15. de quo, cum essem Jerosolymis, adierunt me principes sacerdotum, et seniores Judæorum, postulantes adversus illum damnationem.

16. Ad quos respondi : Quia non est Romanis consuetudo damnare aliquem hominem, priusquam is qui accusatur præsentem habeat accusatores, locumque defendendi accipiat ad abluenda crimina.

Tiber., 33; Galba., 19, etc.). C'était pour prendre leur avis que Festus avait consulté ses conseillers. « Leur réponse ne pouvait être douteuse : hors le cas d'aveu formel (de la part de l'accusé) on de flagrant délit, tout appel devait être reçu. »

3° Festus fait comparaître saint Paul devant Agrippa II. XXV, 13-27.

13. Visite d'Agrippa et de Bérénice au nouveau gouverneur. — *Dies aliquot* : un petit nombre de jours. Cf. ix, 19<sup>b</sup>, etc. — *Agrippa*. Ce prince était fils d'Hérode Agrippa I, et arrière-petit-fils d'Hérode le Grand. A la mort de son père, en 44 (cf. xii, 23), il se trouvait à Rome, âgé seulement de dix-sept ans. Sa jeunesse empêcha Claude de lui confier, comme il y avait d'abord pensé, les États gouvernés par Agrippa I; cependant, il lui donna ensuite comme compensation, en 53, les tétrarchies possédées autrefois par ses oncles Philippe et Lysanias (voyez Luc. iii, 1 et le commentaire). Néron augmenta encore considérablement son territoire en Galilée et en Pérée. Agrippa II imita la magnificence de ses ancêtres : il se construisit de riches palais à Jérusalem et à Beyrouth, et embellit sa capitale, Césarée de Philippe (Joseph, *Ant.*, xix, 9, 2; xx, 1, 1). Comme tous les Hérodes, il essaya, dans sa conduite, de combiner plus ou moins le judaïsme et l'hellénisme. Lorsque la guerre éclata entre les Juifs et les Romains, il prit parti pour ces derniers. Après la destruction de Jérusalem, il se retira à Rome, où il mourut en 100 ou en 101, le dernier de sa race.

— *Bernice* était l'aînée des sœurs d'Agrippa II. Mariée d'abord à son oncle Hérode, roi de Chalcée, elle vint après la mort de celui-ci, en 48, habiter chez son frère, et elle vécut avec lui dans une telle intimité, qu'on a émis des soupçons infamants sur la nature de leurs relations. Voyez Joseph, *Ant.*, xx, 7, 3; Juvénal, *Sat.*, vi,

156 et ss. Elle épousa plus tard Ptolémée, roi de Chalcée; mais elle ne tarda pas à le quitter, pour rejoindre Agrippa II à Rome. Plus tard encore, elle eut des rapports scandaleux avec Vespasien, puis avec Titus; aussi l'a-t-on surnommée une « vraie Cléopâtre dans la famille des Hérodes ». Voyez Tacite, *Hist.*, ii, 81; Suetone, *Titus*, 7. Elle et son frère vinrent rendre hommage au nouveau gouverneur peu de temps après son entrée en fonctions, car Agrippa était vassal de Rome.

14-27. Festus parle de son prisonnier à Agrippa, qui lui demande de pouvoir l'entendre. — *Cum dies aliquot*... Le procureur honora de son intèux ses visiteurs royaux et les garda quelque temps dans son palais. — *De Paulo Festus*, ignorant encore les coutumes juives, que le roi connaissait à fond, profita de sa présence pour lui exposer, comme dit le grec, « ce qui concernait Paul », et obtenir quelques renseignements utiles. Dans les paroles qu'il adresse par ce moyen à Agrippa, vers 14<sup>b</sup>-21, on peut remarquer, d'une part, le sentiment personnel de justice et de légitime conscience de la législation de Rome en matière criminelle. Notes aussi, au vers. 15, l'insouciance toute romaine avec laquelle Festus parle des religions juive et chrétienne. — *De quo, etc.* Les vers. 15 et 16 correspondent aux premières lignes du chapitre (cf. vers. 1-22). — *Damnatio-nem est la traduction très exacte du mot grec καταδίκη, qu'on lit dans les meilleurs manuscrits grecs (la leçon ἔδικε, Justin, *Procès*), à notes d'astérisque. Ce n'est donc pas un jugement que les administrés de l'empire avaient demandé avec tant d'insistance, mais une sentence de condamnation pure et simple, comme l'indiquent d'ailleurs aussi la suite des paroles de Festus : *Non est Romanis...* (vers. 16). L'infirmité plus de damnare est καταδικάζω (verbe des supplé-*

17. Cum ergo nunc convenissent sine ulla dilatione, sequenti die sedens pro tribunali, jussi adduci virum.

18. De quo, cum stetissent accusatores, nullam causam deferebant, de quibus ergo suspicabar malum;

19. quæstiones vero quasdam de sua superstitione habebant adversus eum, et de quodam Jesu defuncto, quem affirmabat Paulus vivere.

20. Hæsitans autem ego de hujusmodi quæstione, dicebam si vellet ire Jerosolymam, et ibi judicari de istis.

21. Paulo autem appellante ut servaretur ad Augusti cognitionem, jussi servari eum, donec mittam eum ad Cæsarem.

22. Agrippa autem dixit ad Festum : Volebam et ipse hominem audire. Cras, inquit, audies eum.

23. Altera autem die, cum venisset Agrippa, et Bernice, cum multa ambitione, et introissent in auditorium cum tribunis et viris principalibus civitatis, jubente Festo, adductus est Paulus.

24. Et dicit Festus : Agrippa rex, et omnes qui simul adestis nobiscum viri, videtis hunc de quo omnis multitudo

17. Après qu'ils furent venus ici sans aucun délai, le jour suivant, assis sur le tribunal, j'ordonnai qu'on amenât cet homme.

18. Lorsque les accusateurs se furent présentés, ils ne lui reprochèrent aucun des crimes dont je le supposais coupable;

19. ils avaient seulement contre lui quelques disputes relatives à leur religion et à un certain Jésus mort, que Paul affirmait être vivant.

20. Hésitant donc dans une affaire de ce genre, je lui demandai s'il voulait aller à Jérusalem et y être jugé sur tout cela.

21. Mais Paul en ayant appelé, pour que sa cause fût réservée à la connaissance d'Auguste, j'ai ordonné de le garder jusqu'à ce que je l'envoie à César.

22. Agrippa dit à Festus : Je voudrais, moi aussi, entendre cet homme. Demain, dit Festus, tu l'entendras.

23. Le jour suivant, Agrippa et Bérénice vinrent en grande pompe; et lorsqu'ils furent entrés dans la salle d'audience avec les tribuns et les principaux habitants de la ville, Paul fut amené par ordre de Festus.

24. Et Festus dit : Roi Agrippa, et vous tous ici présents avec nous, vous voyez cet homme au sujet duquel toute

— *Præquam is...* Le fait est entièrement vrai. Au lieu de *ad abluenda...*, le texte primitif a seulement : au sujet de l'accusation. — *Cum ergo huc...* Les vers. 17-21 racontent l'audience dont les vers. 6-12 nous ont donné déjà le récit. — *Nullam causam...* (vers. 18). Saint Paul avait eu raison de dire (cf. vers. 10) que Festus croyait à son innocence; le gouverneur avoue franchement ici que telle était sa conviction. — *De quibus... malum.* C.-à-d., aucun des crimes qu'il s'attendait à voir établir, prévenu qu'il avait été par les Juifs contre son prisonnier. — *De sua superstitione* (ἑτασιδαίμωνίας, vers. 19). Sur ce mot, voyez les notes de xvii, 22. Ici non plus, il ne paraît pas avoir été employé en mauvaise part, car Festus ne voulait certainement pas froisser le roi, qui était Juif. — *Et de quodam Jesu...* Il suit de ce détail que, dans sa défense devant Festus (cf. vers. 8), Paul n'avait pas seulement parlé de la résurrection en général, mais au-si de celle de Jésus en particulier. L'apôtre ne perdait aucune occasion de rendre témoignage à son Maître. — *Hæsitans.* Dans le grec : ἀπορόμενος, embarrassé, perplexe. On conçoit que ce point spécial ait paru très extraordinaire et mystérieux au gouverneur. — *Augusti* (τοῦ Σεβαστοῦ, le tout à fait véné-

nable). Ce titre, attribué d'abord à Octave, fut ensuite conféré à tous ses successeurs. C'est Néron qui était l'Auguste d'alors. — *Volebam et ipse...* (vers. 22). L'imparfait de la durée. Depuis quelque temps, la réputation de l'illustre missionnaire était parvenue jusqu'à Agrippa, qui était désireux de le voir, de l'entendre. — La faveur demandée fut accordée avec une promptitude et parfaite courtoisie : *Cras... audies...*

23-27. Saint Paul devant Agrippa. — *Cum... ambitione* (φανασιίας, expression très classique dans ce sens). C.-à-d., avec toute la pompe orientale (suite considérable, ornements royaux, etc.). Le père d'Agrippa II s'était complu, lui aussi, dans ce faste orgueilleux. Cf. xii, 21. — *Auditorium* : la salle réservée aux audiences solennelles. — *Tribunis* : les principaux officiers de la garnison romaine. Il y en avait cinq à Césarée, d'après Josephé, *Bell. jud.*, iii, 4, 2. — *Viris principalibus...* Dans le grec : les hommes κατ' ἐξοχήν (par excellence, par antonomase) de la ville. Comme les tribuns, les principaux citoyens de Césarée avaient été invités pour faire honneur à Agrippa. — *Dicit Festus.* Dans une allocution pleine d'à propos, vers. 24-27, le gouverneur présenta son prisonnier à l'illustre assistance, et le mit au courant de l'état de la ques-



la multitude des Juifs m'a interpellé à Jérusalem, me sollicitant et criant qu'il ne fallait pas qu'il vécût plus longtemps.

25. Pour moi, j'ai reconnu qu'il n'a rien fait qui mérite la mort; et lui-même en ayant appelé à Auguste, j'ai résolu de le lui envoyer.

26. Mais je n'ai rien de certain à écrire à son sujet à mon maître; c'est pourquoi je l'ai fait venir devant vous, et surtout devant toi, roi Agrippa, afin qu'après l'avoir interrogé, j'aie quelque chose à écrire;

27. car il me semble déraisonnable d'envoyer un prisonnier, sans indiquer ce dont on l'accuse.

Judæorum interpellavit me Jerosolymis, petentes et acclamantes non oportere eum vivere amplius.

25. Ego vero comperi nihil dignum morte eum admisisse; ipse autem hoc appellante ad Augustum, jussit mihi mittere.

26. De quo quid certum scribam domino non habeo; propter quod produxi eum ad vos, et maxime ad te, rex Agrippa, ut interrogatione facta, habeam quid scribam;

27. sine ratione enim mihi videtur mittere vincetum, et causas ejus non significare.

## CHAPITRE XXVI

1. Alors Agrippa dit à Paul : Il t'est permis de parler pour ta défense. Alors Paul, ayant étendu la main, commença à se justifier :

1. Agrippa vero ad Paulum ait : Permittitur tibi loqui pro teipso. Tunc Paulus, extenta manu, cepit rationem reddere :

tion. — *Omnis multitudo...* A Jérusalem (comp. les vers. 2 et ss.), les princes des prêtres et les aueiens s'étaient fait accompagner auprès de Festus par une foule nombreuse, qui appuyait leur requête à sa façon bruyante et houleuse (*petentes et...*). — *Non oportere eum...* Ce trait montre aussi combien les réclamations de la populace avaient été ardentes, haineuses. — *Ego...* *comperi* (vers. 25). Comp. le vers. 18. Aux yeux d'un magistrat romain, demander la mort d'un homme uniquement parce qu'il avait offusqué les lois religieuses des Juifs devait paraître « une chose absurde ». Cf. XVIII, 12 et ss.; XVIII, 24. — *De quo quid...* (vers. 26) L'envoi à Rome d'un prisonnier qui avait fait appel à César était naturellement accompagné d'un rapport officiel. Or, jusqu'à présent, Festus ne savait guère en quels termes il devait régler le sien au sujet de Paul; c'est pour s'éclairer là-dessus qu'il était heureux de présenter son prisonnier à l'honorable assemblée. — *Domino* (76; 2571). Bien qu'Octate eût défendu par un édit qu'on lui demandât ce titre, on ne tarda pas à l'appliquer de nouveau à chaque empereur. Il est fréquent dans les lettres de Pline le Jeune à Trajan. — *Sine ratione* (vers. 27) : *ἄνευ λόγου*, une chose déraisonnable.

4° Discours apologétique de saint Paul devant le roi Agrippa, XXVI, 1-32.

« Le moment était venu pour l'apôtre de donner un accomplissement guerrier à cette parole du Sauveur : Je veux qu'il porte mon nom

devant les Gentils et devant les rois, ainsi aussi que devant Israël. » Cf. II, 15.

CHAP. XXVI. — 1. Introduction. — *Agrippa vero...* Ce prince avait la présidence d'honneur en cette occasion; c'est donc lui qui accorde au prisonnier la permission de prendre la parole. Mais notez la nuance délicate *Permittitur*, au lieu



Monnae Agrippae

de « *Permittitur* »; le roi eût pu s'arrêter devant son droit qui s'appuyait sur Festus.

— *Extenta manu*, geste alors familier aux orateurs grecs et romains (Cf. *Agrippa*, pl. 1218, fig. 3); *Agrippa*, vers. 26, 17 et 219, 26, et sans n'être pas tout à fait le même. Le mot de saint Paul était alors *prolatum*. *Agrippa* le vers. 27 — *Sine ratione*. Dans le grec, *ἀνευ λόγου*, il est son épithète. Voyez XIX, 22; 24; 25; 26 et 27, dans le texte original, et *Caesari* au sujet Paul était royal dans toute circonstance. On peut affirmer que son discours le fut aussi.

2. De omnibus quibus accusor a Judæis, rex Agrippa, æstimo me beatum, apud te cum sim defensurus me hodie,

3. maxime te sciente omnia, et quæ apud Judæos sunt consuetudines, et quæstiones; propter quod, obsecro, patienter me audias.

4. Et quidem vitam meam a juventute, quæ ab initio fuit in gente mea in Jerosolymis, noverunt omnes Judæi;

5. præscientes me ab initio, si velint testimonium perhibere, quoniam secundum certissimam sectam nostræ religionis vixi pharisæus.

6. Et nunc in spe quæ ad patres nostros repromissionis facta est a Deo, sto judicio subjectus,

7. in quam duodecim tribus nostræ, nocte ac die deservientes, sperant devenir: de qua spe accusor a Judæis, rex.

2. Je m'estime heureux, roi Agrippa, d'avoir à me justifier aujourd'hui devant toi de tout ce dont je suis accusé par les Juifs,

3. surtout parce que tu connais toutes les coutumes des Juifs, ainsi que leurs controverses; c'est pourquoi je te supplie de m'écouter patiemment.

4. Ma vie, depuis ma jeunesse, telle qu'elle s'est passée dès le commencement au milieu de ma nation, à Jérusalem, tous les Juifs la connaissent;

5. ils savent depuis longtemps, s'ils veulent en rendre témoignage, que j'ai vécu en pharisien, conformément à la secte la plus approuvée de notre religion.

6. Et maintenant, c'est parce que j'espère en la promesse faite par Dieu à nos pères que je suis soumis à un jugement;

7. promesse dont nos douze tribus, servant Dieu nuit et jour, espèrent obtenir l'effet: c'est à cause de cette espérance, ô roi, que je suis accusé par les Juifs.

Le thème est au fond le même qu'autrefois dans la cour du temple, devant les Juifs furieux (cf. xxii, 1 et ss.): l'apôtre va raconter de nouveau comment, d'Israélite zélé, fanatique, il était devenu disciple et témoin tout aussi ardent de Jésus. Trois parties: après un court exorde, vers. 2-3, l'orateur, faisant de sa conversion le point central de sa vie, raconte 1° ce qu'il était avant ce grand prodige, vers. 4-11; 2° les circonstances même parmi lesquelles il avait été subitement et complètement transformé, vers. 12-18; 3° ce qu'il avait été depuis lors, vers. 19-23.

2-3. L'exorde. Il ressemble à celui de l'apologie de Paul devant Félix (cf. xxiv, 10<sup>b</sup>): c'est une « captatio benevolentiae » délicate, mais très digne, où rien ne sent la flatterie vulgaire. — *Rez.* L'apôtre donnera jusqu'à cinq fois ce titre à Agrippa. Comp. les vers. 7, 13, 19 et 27. — *Maxime te sciente...* Très grand avantage pour l'accusé, car un juge expérimenté dans les choses juives était beaucoup plus capable de comprendre les arguments de saint Paul. Le Talmud mentionne aussi la connaissance remarquable qu'Agrippa II possédait de la loi israélite.

4-11. Première partie du discours: saint Paul avant sa conversion. Comp. xxii, 3. L'apôtre relève avec soin tous les faits qui pouvaient manifester en lui un Juif zélé, instruit, fidèle à la loi. — *Ab initio*, ἀπ' ἀρχῆς: de très bonne heure. Ce trait détermine le précédent (*a juventute*), et semble indiquer que Saul était venu jeune encore à Jérusalem pour y faire son éducation rabbinique. — *Noverunt omnes...* Sa conduite, en tout conforme à la loi, fut alors généralement connue et admirée. Cf. Gal. i, 14, etc. — *Si velint testimonium...* (vers. 5). Saint Paul

connaissait donc plus d'un habitant de la capitale juive qui aurait pu témoigner en sa faveur sur le point en question (*quoniam secundum...*). — *Certissimam sectam.* D'après le grec: le parti le plus strict; c.-à-d., le plus fidèle à pratiquer la loi dans ses moindres détails. — *Nostræ religionis.* L'apôtre parle comme s'il appartenait encore au judaïsme. Il le fait d'une manière rétrospective, puisqu'il parle de l'époque qui précéda sa conversion. D'ailleurs, il n'avait pas cessé, dans le sens le plus relevé de l'expression, d'être encore Israélite en devenant chrétien. — *Pharisæus.* Voyez xxiii, 6 et les notes; Phil. iii, 5. — *Et nunc in spe...* (vers. 6). Ici et dans les deux versets suivants, Paul interrompt un instant son récit, pour signaler le motif injuste de son arrestation, lequel n'était autre, dit-il habilement, que sa trop grande affection pour le judaïsme. En effet, ce qu'on lui reprochait, c'était en réalité d'avoir tiré toutes les conséquences du Nouveau Testament, d'avoir cru à toutes ses promesses, en particulier à celle de la résurrection. — *In spe... repromissionis...* C.-à-d., parce que j'espère fermement que Dieu a accompli la promesse qu'il avait faite jadis aux ancêtres d'Israël. Prise dans son étendue générale, cette promesse est celle qui annonçait l'avènement du Messie rédempteur (cf. iii, 22 et ss.; xiii, 23, etc.); mais, d'après le contexte, l'orateur l'envisage en cet endroit comme comprenant aussi la résurrection soit du Christ en personne, soit de tous les hommes grâce à lui. Comp. le vers. 8 xvii, 31, etc. — *In quam* (scil. « repromissionem »; vers. 7) *duodecim...* Les Juifs d'alors se regardaient à bon droit comme représentant toute l'ancienne race de Jacob; en effet,



8. Juge-t-on incroyable parmi vous que Dieu ressuscite les morts?

9. Pour moi, j'avais pensé que je devais agir avec empressément contre le nom de Jésus de Nazareth.

10. Et c'est ce que j'ai fait à Jérusalem, où j'ai enfermé dans les prisons un grand nombre de saints, en ayant reçu le pouvoir des princes des prêtres; et lorsqu'ils étaient mis à mort, j'y ai donné mon suffrage.

11. Et dans toutes les synagogues, en sévissant souvent contre eux, je les forçais de blasphémer; et de plus en plus transporté de fureur contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.

12. Comme j'allais à Damas dans ce dessein, avec de pleins pouvoirs et la permission des princes des prêtres,

13. au milieu du jour, ô roi, sur le chemin, je vis une lumière venant du ciel, plus éclatante que celle du soleil, briller autour de moi et de ceux qui m'accompagnaient.

14. Tous nous tombâmes par terre, et j'entendis une voix qui me disait en langue hébraïque : Saul, Saul, pourquoi

8. Quid incredibile judicatur apud vos, si Deus mortuos suscitavit?

9. Et ego quidem existimaveram me adversus nomen Jesu Nazareni debere multa contraria agere.

10. Quod et feci Jerusalem, et multos sanctorum ego in carceribus inclusi, a principibus sacerdotum potestate accepta; et cum occiderentur, detuli sententiam.

11. Et per omnes synagogas frequenter puniens eos, compellebam blasphemare; et amplius insaniens in eos, persequabar usque in exteris civitatibus.

12. In quibus dum irem Damascus, cum potestate et permissu principum sacerdotum,

13. die media in via vidi, rex, de cælo supra splendorem solis circumfusiisse me lumen, et eos qui mecum simul erant.

14. Omnesque nos cum decidissemus in terram, audivi vocem loquentem mihi hebraica lingua : Saule, Saule, quid me

quelque ceux qui avaient quitté Babylone et la Chaldée pour revenir en Palestine après l'exil appartinssent surtout aux tribus de Juda et de Benjamin, de nombreux membres des dix autres tribus revinrent aussi en Judée vers la même époque. — Avant les mots *nocte ac die* le grec insère ἐν ἑσπερίῃ, avec instance. — *Deservientes*. Le participe ἀξιοποιῶν désigne directement l'adoration, le culte divin. — *De qua spe accusor*. Et cela à Jérusalem; ce qui était un véritable contresens. « Les Juifs accusent Paul, parce qu'il attend la réalisation d'une promesse chère entre toutes à la race juive depuis ses plus saintes origines. » — *Quid incredibile...* (vers. 8). Interpellant directement ses adversaires (*apud vos*), l'apôtre s'étonne de leur refus obstiné de croire à la résurrection des morts en général, et à celle de Jésus-Christ en particulier. — *Et ego quidem...* Après cette petite digression, il revient sur sa conduite antérieure à sa conversion, et il décrit, vers. 9-11, le violent fanatisme qu'il avait déployé contre Jésus et ses adhérents. (Cf. VII, 58, 60; VIII, 3; IX, 1, 13-14, 21; XII, 4-6; Gal. I, 13, 23, etc.) — *Existimaveram me...* En cela, il avait agi de bonne foi, se figurant que c'était là son devoir, sa vocation spéciale. — *Quod et feci...* Manière effrayante dont il mit à exécution ses desseins haineux, soit à Jérusalem, vers. 10-11, soit en d'autres villes, vers. 11°. — *Multos sanctorum*. Paul ne craint pas de donner malintendant ce beau nom aux chrétiens, même de-

vant ses auditeurs païens de Jaldæ. — *A principibus... potestate...* Il avait donc reçu une sorte de blanc-seing contre les disciples de Jérusalem et de Judée, avant d'en demander un contre ceux de Damas. Comp. le vers. 12; IX, 2, etc. — *Cum occiderentur...* Le sang de plus d'un martyr avait coulé après celui de saint Étienne. — *Detuli sententiam*. Avec plus de précision dans le grec : J'ai donné une voix contre (eux). Certes, Paul ne se ménagea pas lui-même; mais il avait précisément pour but de faire mieux ressortir par là même l'insensé de Dieu dans le grand miracle de sa conversion. — *Puniens* : par la flagellation, la bastonnade et d'autres châtimens humilians. — *Compellebam*. Trait affreux, qui s'était souvent renouvelé de la part du jeune persécuteur : c'est le nom même de Jésus qu'il faisait blasphémer par les chrétiens, toutes les fois qu'il le pouvait. — *Insanens* : en rage croissant avec ses succès. — *Usque in exteris...* Par conséquent, en dehors de Jérusalem et de la Judée. Deuss en fut donc par la seule ville étrangère où Paul alla persécuter les disciples de Christ.

13-14. Trentième partie : la conversion de saint Paul. Comp. IX, 3-12; XVI, 8-18. C'est bien le même récit dans les trois récensions, malgré quelques variantes qui s'expliquent par la surface des faits. — Nous avons à signaler plusieurs détails nouveaux : au vers. 13, *supra splendorem solis*; au vers. 14, *conversus est cum...*, *lingua hebraica* (ou *lingua aramaica*).

persequeris? Durum est tibi contra stimulum calcitrare.

15. Ego autem dixi : Quis es, Domine? Dominus autem dixit : Ego sum Jesus, quem tu persequeris.

16. Sed exurge, et sta super pedes tuos ; ad hoc enim apparui tibi, ut constituam te ministrum, et testem eorum quæ vidisti, et eorum quibus apparebo tibi,

17. eripiens te de populo, et gentibus in quas nunc ego mitto te,

18. aperire oculos eorum, ut convertantur a tenebris ad lucem, et de potestate Satanæ ad Deum ; ut accipiant remissionem peccatorum, et sortem inter sanctos, per fidem quæ est in me.

19. Unde, rex Agrippa, non fui incredulus cælesti visioni ;

20. sed his qui sunt Damasci primum, et Jerosolymis, et in omnem regionem Judææ, et gentibus annuntiabam ut pœnitentiam agerent, et converterentur ad Deum, digna pœnitentiæ opera facientes.

me persécutes - tu ? Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon.

15. Et je dis : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur me dit : Je suis Jésus, que tu persécutes.

16. Mais lève-toi, et tiens-toi debout ; car je t'ai apparu afin de t'établir ministre et témoin des choses que tu as vues, et de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai encore ;

17. je te protégerai contre ce peuple et contre les gentils, auxquels je t'envoie maintenant

18. pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à Dieu, et que, par la foi en moi, ils reçoivent la rémission des péchés et une part avec les saints.

19. En conséquence, roi Agrippa, je ne fus pas incrédule à la vision céleste ;

20. mais j'annonçai d'abord à ceux de Damas, puis à Jérusalem, et dans toute la Judée, et aux gentils, qu'ils fissent pénitence, et qu'ils se convertissent à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence.

cf. 1, 19, etc.), et *durum est tibi...* (puisque ce trait n'est probablement pas authentique au chap. ix, 5<sup>b</sup>). — A partir du vers. 16<sup>b</sup>, la divergence devient beaucoup plus grande, car il n'est fait aucune mention d'Ananie et de son rôle relativement à Saul ; c'est Notre-Seigneur lui-même qui décrit assez longuement au néophyte le but de sa conversion et son ministère futur. Peut-être Jésus parla-t-il réellement ainsi à Paul sur la route de Damas ; on peut dire aussi que l'orateur, voulant abrégé, met directement sur les lèvres du Sauveur des paroles qui ne lui furent adressées de fait que par Ananie. Quoi qu'il en soit, ces paroles ne diffèrent pas, pour le fond, de celles que nous avons lues ix, 15 et xxii, 14-15. Aucune des narrations n'est complète en elle-même ; les traits spéciaux que contient chacune d'elles s'harmonisent sans peine avec le reste, comme l'admettent même des commentateurs rationalistes. On ne saurait signaler entre elles aucune contradiction proprement dite. — Les mots *eorum quibus apparebo* (vers. 16<sup>b</sup>) font allusion aux visions ultérieures dont l'apôtre fut favorisé. Cf. xviii, 9 et xxiii, 11 ; II Cor. ii, 2, etc. — *Eripiens te...* (vers. 17). Jésus annonçait ainsi à Paul qu'il aurait beaucoup à souffrir de la part soit des Juifs, soit des païens, en exerçant son apostolat parmi eux. Cf. ix, 16. En fait, nous avons vu, depuis le chap. xiii, la persécution atteindre le vaillant missionnaire dans la plupart des villes qu'il évangélisait. — *Aperire oculos...* (vers. 18). But très consolant et très

relevé du rôle de saint Paul. Les mots *ut... a tenebris ad...* contiennent une image qui devient familière à l'apôtre (cf. II Cor. iv, 6 ; Eph. iv, 18 ; Col. i, 12 ; I Thess. v, 4-5, etc.). Voyez aussi Luc. i, 79, etc. — *De potestate... ad...* La même pensée, exprimée sans métaphore. — *Sanctos*. Plus exactement, d'après le grec : les sanctifiés. C'est à ce mot que de nombreux interprètes rattachent le trait *per fidem quæ...* (ceux qui ont été sanctifiés par la foi en Jésus-Christ). D'autres le font retomber directement sur le verbe *accipiant* (parce qu'ils reçoivent leur pardon grâce à la foi...).

19-23. Troisième partie du discours : saint Paul depuis sa conversion. Fidèle à la mission qu'il avait reçue du ciel, il a attesté en tous lieux que les anciens oracles relatifs au Messie s'étaient pleinement réalisés en Notre-Seigneur Jésus-Christ, surtout dans sa passion et dans sa résurrection. — *Non fui incredulus*. D'après le grec : Je ne devins pas désobéissant. La résistance n'avait duré qu'un seul instant (comp. le vers. 14<sup>a</sup>), et elle cessa à tout jamais. — *Cælesti visioni*. C.-à-d., aux ordres que Dieu lui avait donnés durant cette vision. — *Sed his qui...* (vers. 20). Énumération rapide des travaux de saint Paul, sur quatre théâtres consécutifs : à Damas d'abord (cf. ix, 20-22) et à Jérusalem (cf. ix, 28-29), puis en Judée (le livre des Actes ne signale pas autrement ce fait, à moins qu'il n'y fasse allusion xi, 30), enfin et surtout dans le monde païen, *gentibus* (cf. xiii-xx). — *Hac ex causa...* (vers. 21). C.-à-d. :



21. Voilà pourquoi les Juifs se sont saisis de moi dans le temple, et ont essayé de me tuer.

22. Mais aidé par le secours de Dieu, jusqu'à ce jour je suis debout, rendant témoignage aux petits et aux grands, ne disant rien en dehors de ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver :

23. à savoir, si le Christ devait souffrir, être le premier à ressusciter d'entre les morts, et annoncer la lumière au peuple et aux gentils.

24. Comme il parlait ainsi pour se justifier, Festus dit à haute voix : Tu es fou, Paul ; tes grandes études te mènent à la folie.

25. Mais Paul répondit : Je ne suis pas fou, très excellent Festus ; mais je profère des paroles de vérité et de bon sens.

26. Car le roi connaît ces choses, et je lui en parle avec confiance ; en effet,

21. Hæc ex causa me Judæi, cum essem in templo, comprehensum tentabant interficere.

22. Auxilio autem adjutus Dei, usque in hodiernum diem sto, testificans minori atque majori, nihil extra dicens quam ea quæ propheta locuti sunt futura esse, et Moyses :

23. si passibilis Christus, si primus ex resurrectione mortuorum, lumen annuntiaturus est populo et gentibus.

24. Hæc loquente eo, et rationem reddente, Festus magna voce dixit : Insanis, Paule ; multa te litterarum ad insaniam convertunt.

25. Et Paulus : Non insanio, inquit, optime Feste ; sed veritatis et sobrietatis verba loquor.

26. Scit enim de his rex, ad quem et constanter loquor ; latere enim eam nihil

parce que je me suis conformé au commandement divin, en prêchant la pénitence et la nécessité d'une conversion sincère. — *Tentabant interficere*. Cf. xxi, 27 et ss.; xxiii, 12 et ss.; xxv, 3, etc. Le verbe *ἀπειράσθη* signifie : porter sur quelqu'un des malus violentes. — *Auxillo... Dei* (vers. 22). Seule, en effet, la Providence divine avait pu arracher Paul à tous les grands périls qu'il avait courus durant sa vie d'apôtre. Cf. II Cor. xi, 16-33. Mais grâce au secours du ciel, il était là sain et sauf, rendant témoignage à Jésus. — *Minori atque majori*. Le grec emploie le positif : au petit et au grand ; c.-à-d., à tous indistinctement. Cf. viii, 10. C'était devant les « grands » que l'apôtre remplissait sa mission à cette heure solennelle. Cf. ix, 14. — *Nihil extra... quam...* Rien de plus vrai, puisque tout l'Ancien Testament, représenté ici par les mots *propheta* et *Moses* (comp. xxiv, 14 et le commentaire), n'a fait, en somme, qu'annoncer le Messie aux Juifs et les préparer à le recevoir. Voyez le tome I, p. 2-10. — *Si passibilis...* et. c.-à-d. : si le Messie devait souffrir et ressusciter, l'épave les doctrines de Dieu sur lui. Deux questions capitales (cf. Joan. xii, 34), auxquelles les livres de l'Ancien Testament répondent d'une manière affirmative. Voyez Luc. xxiv, 25-27, 44-48, et les notes. — L'expression *primus ex resurrectione...* est touléologique : le premier de ceux qui devaient ressusciter d'entre les morts. Cf. I Cor. xv, 20; Col. i, 18. La résurrection du Christ a été, en effet, comme les arrhes de la résurrection générale. — *Lumen annuntiaturus...* Autre point capital : le rôle du Messie. Cf. Luc. ii, 32. *Populo* : les Juifs, le peuple de Dieu par excellence.

24-25. Échange interrompu du discours par Festus et excellent parti qu'en tira saint Paul.

COMMENT. — VII.

— *Hæc loquente...* et. Plus brièvement dans le grec : Tandis qu'il se défendait ainsi (*ἀπολογουμένου*). — *Insanis...* ad insaniam... Les parades de l'apôtre, surtout celles qu'il avait prononcées en dernier lieu, n'étaient, dans la pensée du gouverneur, que le langage d'un insensé. Froide et sceptique, la plupart des hautes fonctionnaires de Rome prenaient pour du fanatisme tout ce qui dépassait leurs sphères religieuses très bornées. Des visions et la reconstruction d'un monde, cela ne pouvait être que de la folie. — *Multa... litterarum* (τὰ πολλὰ... γράμματα, avec *litterarum*) : les nombreuses lectures que tu fais, tes études multiples. Cf. iv, 13; Jean. vii, 12 et *Ma notes*. Ce trait est précieux pour la biographie de saint Paul, car il nous révèle à quel se présenter occupait ses longs et pénibles voyages. Comp. II Tim. iv, 13, où il réclame, de sa prison de Rome, ses livres et ses manuscrits. — *Non insanio...* (vers. 25). Avec le plus grand calme, et en des termes très respectueux, Paul présente contre l'insinuation du gouverneur, affirmant qu'il avait parlé dans une entière possession de lui-même et qu'il n'avait dit que la vérité : *veritatis et sobrietatis...* (*ἀσπορῆως*), la mesure, la prudence, l'épave de la folie dans le genre élastique. — *Scit enim...* (vers. 26). Après cette courte réponse à Festus, Paul se hâte de s'adresser à Agrippa, dont il attendait beaucoup plus que du gouverneur. — *Constanti...* Dans le grec : *παρρησιασθέντος*, plein de confiance et d'assurance. Voyez iv, 29 et le commentaire. — *Ad quem...* C.-à-d., rien de ce qui concernait Jésus. La vie du divin Maître, ses succès universitaires, sa mort, sa résurrection, le don de Saint-Esprit sur les premiers chrétiens, la fondation de l'Église, la prédication de l'évangile dans le monde entier ; tout ce qui avait été ou ne tel rétrospectivement, que le roi se trouvait

horum arbitror, neque enim in angulo quidquam horum gestum est.

27. Credis, rex Agrippa, prophetis? Scio quia credis.

28. Agrippa autem ad Paulum : In modico suades me christianum fieri.

29. Et Paulus : Opto apud Deum, et in modico et in magno, non tantum te, sed etiam omnes qui audiunt, hodie fieri tales qualis et ego sum, exceptis vinculis his.

30. Et exsurrexit rex, et præses, et Bernice, et qui assidebant eis.

31. Et cum secessissent, loquebantur ad invicem, dicentes : Quia nihil morte aut vinculis dignum quid fecit homo iste.

32. Agrippa autem Festo dixit : Dimitti poterat homo hic, si non appellasset Cæsarem.

je suis persuadé qu'il n'en ignore aucune, parce qu'aucune d'elles ne s'est passée dans un coin.

27. Roi Agrippa, crois-tu aux prophètes? Je sais que tu y crois.

28. Alors Agrippa dit à Paul : Peu s'en faut que tu ne me persuades de me faire chrétien.

29. Et Paul : Plût à Dieu qu'il ne s'en fallût ni peu ni beaucoup que non seulement toi, mais encore tous ceux qui m'écoutent, devinssiez aujourd'hui tels que je suis moi-même, à l'exception de ces liens.

30. Alors le roi se leva, ainsi que le gouverneur, Bérénice, et ceux qui étaient assis avec eux.

31. Et lorsqu'ils se furent retirés, ils s'entretenaient ensemble, et disaient : Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort ou les chaînes.

32. Et Agrippa dit à Festus : Cet homme aurait pu être renvoyé, s'il n'en avait pas appelé à César.

## CHAPITRE XXVII.

1. Ut autem iudicatum est navigare eum in Italiam, et tradi Paulum cum

1. Lorsqu'il eut été décidé que Paul irait par mer en Italie, et qu'on le remet-

les ignorer ; or ils étaient la confirmation vivante des assertions de Paul. — *Arbitror*. Plutôt : Je suis persuadé (πεῖθουμαι). — *Neque... in angulo...* : dans un coin retiré, obscur ; par conséquent, en secret, en cachette. Cf. Luc. xii, 2 ; Joan. xii, 19, etc. — *Credis, rex...* (vers. 27). Saint Paul ne craint pas d'interpeller son royal auditeur, avec une familiarité émue, affectueuse. — *Prophetis* : les prophètes qui avaient annoncé d'avance tout ce qui s'était réalisé en Jésus. Voyez les vers. 22<sup>b</sup>-23. — *Scio quia...* L'apôtre répond lui-même à sa propre question. Agrippa était Juif et ne pouvait manquer de croire aux oracles prophétiques. — Le prince, touché peut-être, mais ne voulant pas le paraître, évite de faire une réponse directe et riposte par une plaianterie aimable, tant soit peu ironique : *In modico suades... C.-à-d.* : Peu s'en faut que tu ne me persuades... ; encore un petit effort, et tu me persuaderas... Ou, selon d'autres : En peu de mots, sans beaucoup de peine... Au lieu de la leçon γενέσθαι, fieri, plusieurs des manuscrits les plus importants ont ποιεῖσαι, « facere » : Tu me persuades de faire un chrétien. Cela revient au même. — *In modico et in magno...* (vers. 29). Réplique tout apostolique de saint Paul. Qu'il faille peu d'efforts ou qu'il en faille beaucoup,

que ce soit une chose facile ou difficile, il souhaite de toute son âme la conversion immédiate (*hodie*) non seulement du roi, mais de tous ceux qui l'écoutaient (*sed etiam...*). — *Tales qualis... ego*. Il évite de répéter le mot « chrétien », qu'Agrippa avait cité d'une manière assez dédaigneuse ; mais sa pensée n'en est pas moins claire. — Le trait final, *exceptis vinculis...*, est tout à la fois délicat et enjoué.

30-32. Conclusion de l'audience. — *Exsurrexit...* Levant ainsi la séance. — *Loquebantur...* (vers. 31) : en termes très favorables au prisonnier. Ils étaient unanimes à le regarder comme innocent : *Nihil morte aut...* — *Agrippa autem...* (vers. 32). Le roi se montra le mieux disposé de tous pour l'apôtre, déclarant qu'on aurait pu, sans son appel à César, lui rendre immédiatement la liberté (*dimitti poterat...*). Cf. xxv, 25.

§ VI. — *Le départ de saint Paul pour Rome et son naufrage*. XXVII, 1-44.

« La longue traversée qui conduisit saint Paul de la côte de Palestine à celle d'Italie est racontée dans le livre des Actes avec une abondance et une précision de détails (qui ne laissent rien à désirer). La route parcourue par l'apôtre est dé-



trait avec d'autres prisonniers au centurion de la cohorte d'Auguste, nommé Jules,

2. étant montés sur un vaisseau d'Adramète, nous levâmes l'ancre et nous commençâmes à naviguer le long des côtes de l'Asie, ayant toujours avec nous Aristarque, Macédonien de Thessalonique.

3. Le jour suivant nous arrivâmes à Sidon; et Jules, traitant Paul avec humanité, lui permit d'aller chez ses amis et de recevoir leurs soins.

4. Étant partis de là, nous naviguâmes

reliquis custodiis centurioni nomine Julio, cohortis Augustæ,

2. ascendentes navem Adrametinam, incipientes navigare circa Asiae loca, sustulimus, perseverante nobiscum Aristarcho Macedone, Thessalonicensi.

3. Sequenti autem die, devenimus Sidonem; humane autem tractans Julius Paulum, permisit ad amicos ire, et curam sui agere.

4. Et inde cum aristallanorum, sub-

crit de manière à pouvoir être suivie sur la carte avec une clarté parfaite; aucune des circonstances de la navigation ne semble omise, à ce point que ces pages du Nouveau Testament sont comptées parmi les plus sûrs et les plus glorieux documents qui nous sont restés sur l'art nautique dans l'antiquité. L'exactitude minutieuse de saint Luc dans cette belle et intéressante narration est donc une nouvelle preuve de sa véracité comme historien. Voyez F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques*, pp. 320-350 de la 2<sup>e</sup> édition; J. Smith, *the Voyage and Shipwreck of St. Paul*, Londres, 1850, 4<sup>e</sup> édit.; A. Trève, *Une traversée de Césarée de Palestine à Pétus au temps de saint Paul* (extrait de la *Controverse*), Lyon, 1857; *P. All. géogr.*, pl. xvii.

1<sup>o</sup> Paul fait voile pour l'Italie : le début du voyage. XXVII, 1-6.

CHAP. XXVII. — 1-3. De Césarée à Sidon. — *Ut... Judicatum...* Dès que le gouverneur jugea le moment opportun. — *Reliquis custodiis* (ἄσπεύτοις) : d'autres prisonniers, que Festus envoyait à Rome pour un motif ou pour un autre. — *Centurioni... Julio*. C'était un officier d'un caractère humain et de mœurs polies, qui distingua bientôt Paul des autres captifs et le traita avec de constants égards. Comp. les vers. 3, 13, etc. Festus le lui avait sans doute recommandé. — *Cohortis Augustæ* (Στρατοῦ). On discute au sujet de ce nom. D'après de nombreux interprètes, il désignerait un détachement qui faisait partie de la garde impériale, et tel est le sentiment le plus probable. Selon d'autres, la cohorte était ainsi appelée parce que les soldats qui la composaient étaient originaires de la ville de Samarie, qui portait elle-même le nom de Σαμαρείτης (voyez les notes de vers. 1; Joseph, *Bell. jud.*, II, 12, 15). — *Navem Adrametinam* (vers. 2). D'après le grec : un vaisseau d'Adramytte. Cette ville, qui appartenait alors à la Mysie et qui était située non loin d'Asie, possède encore aujourd'hui un chantier pour la construction des navires. Adramète, que la Vulgate mentionne par erreur, était bien loin de là, sur la côte de Libye. Ce navire d'Adramytte était sur le point de se mettre en

route pour regagner son point de départ. Le centurion ne voulait pas aller jusqu'en Mysie; il espérait trouver, dans une des stations intermédiaires, un vaisseau faisant voile vers l'Italie et y transborder ses soldats et ses prisonniers. — *Incipientes...* D'après le grec : devant naviguer (πρόσμεναι); mais les meilleurs manuscrits ont πρόμεναι; au singulier, de sorte que ce participe se rapporte au bateau. — *Circa Asiae loca*. Mieux, l'après le grec : « Les environs d'Asie »; c.-à-d., les ports du littoral asiatique. — *Perseverante nobiscum*. Vient que le premier de la troisième personne du pluriel reparait, nous attestant de nouveau la présence du narrateur auprès de son maître vénéré (voyez l'Instr., p. 607), dont il s'était fait le compagnon volontaire, avec le Macédonien Aristarque. Sur ce dernier, voyez XIX, 29; XX, 4; Col. IV, 10 et Philém. 24. — *Sidonem* (vers. 3). « On doit mettre à la voile vers le 15 août. Les vents du nord-ouest soufflent ordinairement pendant cette



Monnaie d'Adramytte.

selon de Perrot. Ils étaient frappées en bronze nord-nord-est de Césarée à Sidon. — F. Thémoux, *l. c.*, pp. 212-214. L'expédition captives de la Phénicie est à environ vingt-cinq lieues marines de Césarée. — *Incipientes* ou une traduction très exacte de πρόσμεναι; 2-4 d. avec bonté. — *Perseverante...* (vers.) durant le séjour que le vaisseau devait faire dans ce port, pour charger ou décharger les marchandises. — *Adramette*, habit Paul construisait sans doute d'une manière particulière quelques-uns des navires de Sidon. — *Quoniam est apertus à la lettre dans le grec*, recevoir les étrangers.

4-6. De Sidon à Myse. — Aristallanorum

navigavimus Cyprum, propterea quod essent venti contrarii.

5. Et pelagus Ciliciæ et Pamphyliae venimus Lystram, quæ est Lyciæ;

6. et ibi inveniens centurio navem Alexandrinam navigantem in Italiam, transposuit nos in eam.

7. Et cum multis diebus tarde navigarem, et vix devenissemus contra Gnidum, prohibente nos vento, adnavigavimus Cretæ, juxta Salmonem.

8. Et vix juxta navigantes, venimus in locum quemdam, qui vocatur Boniportus, cui juxta erat civitas Thalassa.

9. Multo autem tempore peracto, et cum jam non esset tuta navigatio, eo quod et jejunium jam præterisset, consolabatur eos Paulus,

au-dessous de l'île de Chypre, parce que les vents étaient contraires.

5. Puis traversant la mer de Cilicie et de Pamphylie, nous vîmes à Lystres, en Lycie;

6. et là le centurion, trouvant un vaisseau d'Alexandrie qui faisait voile en Italie, nous y transborda.

7. Pendant plusieurs jours nous naviguâmes lentement, et c'est avec peine que nous arrivâmes vis-à-vis de Gnide, le vent nous empêchant *d'avancer*; nous côtoyâmes *l'île de Crète* vers Salmoné.

8. En longeant la côte avec peine, nous vîmes en un lieu appelé Bons-Ports, près duquel était la ville de Thalassa.

9. Mais comme il s'était écoulé beaucoup de temps, et que la navigation n'était déjà plus sûre, car le jeûne même était déjà passé, Paul les avertit,

(ὕπεπλευσαμεν) est une expression technique qui décrit fort bien la marche du navire. Au lieu de prendre le large, et d'aller tout droit vers la pointe sud-ouest de l'Asie Mineure, en laissant l'île de Chypre à droite, on dut, les vents étant contraires (*propterea quod...*), se diriger tout d'abord vers le nord, le long de la Phénicie, puis se rapprocher de la grande île, qu'on eut alors à gauche, et qui protégeait le navire contre le vent. Tournant ensuite à l'ouest, on traversa le détroit et le golfe immense que le narrateur nomme *pelagus Ciliciæ et Pamphyliae* (vers. 5). — *Venimus Lystram*. Erreur de copiste évidente, car cette ville était située en pleine Lycæonie, au cœur des montagnes de l'Asie Mineure (cf. xiv, 6). D'ailleurs le grec dit clairement : à Myra. C'était alors une ville riche et importante, bâtie à vingt stades (4 kil. environ) de la mer; mais on pouvait facilement remonter en bateau la rivière Andriacus, près de laquelle elle s'élevait. — *Lystis*. Petite province maritime, située au sud de la Pisidie, à l'ouest de la Pamphylie. — *Navem Alexandrinam* (vers. 6). Ce vaisseau s'était très écarté de sa route, puisqu'il allait d'Égypte en Italie (*navigantem in...*). Cela pouvait être pour des raisons de commerce; ou bien le mauvais temps l'avait rejeté, comme celui d'Adramytte, hors de sa voie directe. Ce devait être un bâtiment considérable, car il portait deux cent soixante-seize personnes (comp. le vers. 37) et toute une cargaison de blé (cf. vers. 38). — *Transposuit nos...*: après s'être entendu avec le capitaine. C'était là « une bonne fortune pour le centurion ».

2° Suite du voyage, parmi de grandes difficultés; on décide d'avancer toujours, pour aller chercher un hivernage. XXVII, 7-12.

7-8. De Myra à Bons-Ports. — *Multis diebus tarde...* La marche du vaisseau était très lente, le vent demeurant toujours contraire (*prohi-*

*bente nos...*). C'est vers le commencement de septembre que l'on dut quitter Myra. — *Vix* (μόλις, avec peine) *contra Gnidum*. La ville de Gnide ou Cnide était située à l'extrémité de la presqu'île du même nom, qui s'avance entre les îles de Rhodes et de Cos. On voit par là que, depuis Myra, le vaisseau avait dû longer les côtes. — *Adnavigavimus* (ὕπεπλευσαμεν) *Cretæ*: ainsi qu'on avait fait pour l'île de Chypre. Comp. le vers. 4°. Crète, aujourd'hui Candie, est l'une des îles les plus considérables de la Méditerranée, au sud de la mer Égée et de l'Archipel. — *Juxta Salmonem*. Le cap Salmoné formait la pointe sud-est de l'île. — *Vix juxta navigantes* (vers. 8). Dans le grec : παραλεγόμενοι: c.-à-d., serrant de près la côte orientale (« oram legerè » des Latins). — Le nom *Boniportus* est calqué sur le grec Καλοὶ Ἀμένεες, Bons-Ports ou Beaux-Ports. Cette petite localité a conservé son ancien nom; on la trouve vers le milieu de la côte méridionale de la Crète, non loin et à l'est du cap Matala. On y est à l'abri des tempêtes qui viennent de l'Archipel; c'est pourquoi, comme le dit le vers. 9, on y fit une relâche assez longue.

9-12. Malgré le mauvais temps et l'avis opposé de saint Paul, on se décide à continuer le voyage. — *Multo... tempore...* On avait attendu longtemps, dans l'espoir, de jour en jour déçu, que le vent deviendrait favorable. — *Cum jam non... tuta...* A cette époque, on ne voyageait guère sur mer que de mars à octobre. La navigation sur la Méditerranée présentait de grandes difficultés et souvent de graves périls, contre lesquels on était peu en état de se garantir. Or la saison était alors assez avancée, comme le disent les mots *eo quod... jejunium... præterisset*. En effet, ce jeûne est la fête du *Yôm Kippour*, ou du Grand Pardon, que les Juifs célèbrent le 10 du mois de *tisri*, à l'équinoxe



10. en leur disant : Hommes, je vois que la navigation commence à être pénible et pleine de péril, non seulement pour la cargaison et le vaisseau, mais aussi pour nos vies.

11. Mais le centurion ajoutait plus de foi au pilote et au maître du vaisseau qu'à ce que disait Paul.

12. Et comme le port n'était pas bon pour hiverner, la plupart furent d'avis de se remettre en mer, afin de gagner, si on le pouvait, Phénice, port de Crète, qui regarde l'Africus et le Corus, et d'y passer l'hiver.

13. Une brise du sud s'étant mise à souffler, croyant pouvoir exécuter leur dessein, ils levèrent l'ancre d'Asson et côtoyèrent la Crète.

14. Mais peu après se déchaîna sur l'île un vent impétueux, qu'on appelle Euroaquilon ;

15. et comme le navire était entraîné

10. dicens eis : Viri, video quoniam cum injuria et multo damno, non solum oneris et navis, sed etiam animarum nostrarum, incipit esse navigatio.

11. Centurio autem gubernatori et nauclero magis credebat, quam his quæ a Paulo dicebantur.

12. Et cum aptus portus non esset ad hiemandum, plurimi statuerant consilium navigare inde, si quomodo possent, devenientes Phœnicem, hiemare, portum Crætæ respicientem ad Africum et ad Corum.

13. Aspirante autem austro, sustinentes propositum se tenere, cum sustulissent de Asson, legebant Crætam.

14. Non post multum autem misit se contra ipsam ventus typhonicus, qui vocatur Euroaquilo ;

15. cumque arrepta esset navis, et non

d'automne (cf. Lev. xvi, 29 et ss.; Josephé, *Ant.*, xiv, 16, 4), et il marquait pour eux « la limite au delà de laquelle les voyages maritimes n'étaient pas sûrs ». — *Consolabatur eos...* Trait digne de l'apôtre. On voit par là que Paul avait acquis déjà de l'autorité sur ceux qui l'entouraient. — *Video...* (vers. 10). Le grec θεωρώ est plus expressif, et marque les résultats d'une observation personnelle. Saint Paul avait beaucoup voyagé sur mer. — *Centurto... magis...* (vers. 11) : ainsi qu'il était naturel dans la circonstance. — *Gubernatori* (κυβερνήτης, mot latin grecisé) désigne le pilote, le capitaine; *nauclero* (ναυκλήριος), le maître du vaisseau, l'armateur, qui accompagnait souvent son navire dans l'intérêt de son commerce. Ces deux hommes du métier furent d'un avis opposé à saint Paul, qui conseillait de s'arrêter immédiatement. — Le vers. 12 fait connaître le motif sur lequel ils s'appuyaient : *cum aptus portus non...* Le fait est très exact : Bons-Ports est une baie ouverte du côté de l'est, et ne fournit qu'un mouillage très médiocre pendant la mauvaise saison. — *Plurimi statuerunt...* Οἱ πλεονες ; la plupart ; c.-à-d., la majorité de ceux qui avaient voix au conseil. — *Devenientes Phœnicem*. Les anciens géographes Strabon et Ptolémée signalent aussi ce port de Phénice, que l'on identifie avec celui de Lutro, situé à l'ouest et à treize lieues marines de Bons-Ports (à une journée de navigation), également sur la côte méridionale de l'île. — *Respicientem ad...* Il avait donc une double ouverture : l'une dans la direction du sud-ouest, l'autre dans celle du nord-ouest. En effet, l'*Africus* est le vent du sud-ouest, et le *Corus* celui du nord-ouest. « C'est la seule baie de la côte nord dans laquelle un bâtiment puisse mouiller en toute sécurité pendant l'hiver, parce que les vents du sud, repoussés par les hautes

montagnes qui la dominent, ne viennent jamais à terre, et parce que la mer qu'ils soulèvent arrive presque morte à la côte, de sorte que les bâtiments roulent, mais les amarres ne fatiguent pas. » Spratt, *Instructions sur l'île de Crète*, Paris, 1861, p. 44.

3° La tempête et le naufrage. XXVII, 13-44.

13-20. Départ de Bons-Ports : la tempête éclate avec violence. — *Aspirante... austro*. Le vent paraît avoir soufflé du nord jusqu'à l'ouest (vers. 7 et 8) ; on sut tout à coup que dans une brise (ἀπὸ πνεύματος αὐτοῦ) du sud, que l'on prit à profit pour lever l'ancre, et pour exécuter la résolution que l'on venait de prendre selon les règles de la prudence. — *Propositum tenere*. Le grec est très expressif : ἀσπαράσσοντες, être les mâtres effrénés de leur dessein, pousser le réaliser avec ardeur. — *Cum sustulissent...* Legebant. Dans le texte original : Ἀπὸ τοῦ ἀσπάρου, ils longeaient de près près (ἀσπάρου) la Crète. C.-à-d. que l'on courut des bordées le long du littoral, à la faveur de cette brise du sud. L'auteur de la traduction latine a pris l'expression grecque pour le nom d'une ville ; l'île de Crète se possédait réellement non du nom d'Asson, mais elle était dans l'intérieur du pays, ainsi que de la côte (Cilice, *Hist. nat.*, iv, 13). — *Non post multum...* (vers. 14). On se croirait presque en sécurité, lorsque éclata soudain l'un de ces ouragans terribles auxquels le Méditerranéen est sujet. Il venait du nord-est, et s'appelait pour eux qu'il porte le nom d'Euroaquilon (εὐροακίλων) ou la meilleure leçon de grec, la véritable εὐροακίλων, qui désigne le vent du sud-est, et non seulement justifié l'épithète εὐροακίλων (du grec εὐρός, dont nous avons fait l'épave) marque ne vient tourbillon sur nous. — *Arrepta...* (vers. 14). Latinebatur, dans le grec surtout (κοιμασμένη ἔκειτο) ajouta 64

posset conari in ventum, data nave flatibus, ferebamur.

16. In insulam autem quamdam decurrentes, quæ vocatur Cauda, potuimus vix obtinere scapham.

17. Qua sublata, adjutoriis utebantur, accingentes navem, timentes ne in Syrtim inciderent; summisso vase sic ferebantur.

18. Valida autem nobis tempestate jactatis, sequenti die jactum fecerunt;

19. et tertia die suis manibus armamenta navis projecerunt.

20. Neque autem sole, neque sideribus apparentibus per plures dies, et tempestate non exigua imminente, jam ablata erat spes omnis salutis nostræ.

et ne pouvait pas résister au vent, le laissant aller au gré de la tempête, nous étions emportés.

16. Poussés au-dessous d'une île appelée Cauda, nous pûmes à peine être maîtres de la chaloupe.

17. Après l'avoir hissée, les matelots, se servant de câbles, lièrent le vaisseau, et, dans la crainte d'être jetés sur la Syrte, ils abaissèrent les voiles et nous nous laissâmes ainsi emporter.

18. Et comme nous étions battus par une violente tempête, le jour suivant ils jetèrent la cargaison à la mer;

19. et le troisième jour, de leurs propres mains ils jetèrent les agrès du vaisseau.

20. Le soleil et les étoiles ne parurent pas pendant plusieurs jours, et la tempête restant toujours aussi forte, nous perdîmes tout espoir de salut.

entraîné. Il était impossible de gouverner le navire en de telles conditions. — *Conari*. A la lettre : regarder en face (ἀνορφθαλμεῖν). — On prit alors le parti de laisser aller le bâtiment au gré de l'orage : *data... flatibus*. Le grec dit simplement : livrant (le navire); mais la Vulgate exprime bien le sens. — *In insulam... Caudam* (vers. 16). Cet îlot (νησίον) est appelé dans les manuscrits grecs tantôt Κλαύδω, tantôt Κλαύδη, tantôt Κλαύδα. Cette dernière leçon est la plus autorisée, et elle s'accorde soit avec la forme actuelle du nom (Gauda; en italien, Gozo), soit avec les citations de Pomponius Mela (Gaudus) et de Strabon (Caudos, dans un fragment récemment découvert). Mais Ptolémée dit Claudos, et Pline, Glaudos. L'îlot est situé au sud de la Crète et de Phénice. — *Decurrentes*. Le grec ὑποδραμόντες suppose qu'on profita de l'abri fourni momentanément contre le vent par l'îlot (comp. les vers. 4 et 7), pour faire l'opération décrite par les mots *potuimus vix obtinere...* Jusqu'à alors le canot avait été simplement attaché par une corde à l'arrière du navire et remorqué par lui; mais cette frêle embarcation risquait à tout instant d'être brisée contre les flancs du vaisseau, et elle était cependant la dernière ressource en cas de naufrage. — *Adjutoriis...*, *accingentes...* (vers. 17). Manœuvre plus difficile encore. Les « adjutoria » (βοηθείαι, secours) étaient des câbles ou des chaînes solides, que l'on roulait et serrait autour de la carcasse du navire (en les faisant passer sous la cale et sur le pont), pour empêcher les planches et les poutres de se disjoindre sous les coups redoublés des lames. Voyez Polybe, xxvii, 3, 3. — *Timentes ne in Syrtim...* On désignait autrefois par ce nom deux golfes profonds de la côte africaine, très redoutés des anciens marins (« les Syrtes périlleuses », disait Pline; comp. Procope, de *Adif*, v, 3, 3), qui s'étendaient entre Cyrène et Carthage, sur

une longueur de neuf cent soixante-quinze kilomètres de côtes. La petite Syrte (aujourd'hui, golfe de Gabès) était plus à l'ouest; la grande Syrte (actuellement, golfe de Sidra), du côté de l'est. Il s'agit ici surtout de celle-ci, vers laquelle le vaisseau était directement poussé par l'Euraquillon (comp. le vers. 14<sup>b</sup>). Des courants agités, le peu de profondeur des eaux en beaucoup d'endroits, des bancs de sables mouvants, l'impossibilité de se garantir du vent, la rendaient particulièrement dangereuse. Cf. Virgile, *Æn.*, I, 111; Horace, *Od.*, I, 22, 5, etc. — *Summisso vase* est une expression un peu vague (de même en grec : χαλάσαντες τὸ σκεῦος), qui signifie probablement que l'on cargua les voiles, ou du moins que l'on fit disparaître du pont du vaisseau tout ce qui donnait trop de prise au vent. — Le petit trait *sic ferebantur* est dramatique et tragique tout ensemble. — *Valida autem...* (vers. 18). L'ouragan ne perdait rien de sa violence. — *Sequenti die* : le second jour depuis qu'on avait quitté Bons-Ports (cf. vers. 13). — *Jactum fecerunt* (à l'imparfait de la durée dans le grec). On jeta par-dessus bord une partie de la cargaison, pour alléger le navire. — *Armamenta*, τὴνσκευήν (vers. 18). Locution analogue à celle du vers. 17 (« *summisso vase* »); elle désigne vraisemblablement d'autres ustensiles (agrès, cordages, etc.), qui n'étaient pas indispensables pour les manœuvres. En diminuant ainsi le tirant d'eau, on diminuait par là même la vitesse du navire. — *Neque... sole, neque...* (vers. 20). Ce trait ajoutait à l'horreur de la situation. « Les marins de l'antiquité, lorsqu'ils perdaient les côtes de vue, se réglaient (en effet) sur le soleil et les étoiles; » privés de la vue des astres, ils ne savaient plus où ils étaient ni où ils allaient. — *Imminente*. Le grec ἐπικειμένον a une autre signification : étant placée sur (nous). L'on n'était point menacé



21. Il y avait longtemps que personne n'avait mangé ; alors Paul, se levant au milieu d'eux, leur dit : Il fallait me croire, ô hommes, ne point partir de Crète, et nous épargner tant de peine et de perte.

22. Mais maintenant je vous exhorte à avoir bon courage ; car aucun de vous ne périra, seul le vaisseau sera perdu.

23. Car cette nuit un ange du Dieu auquel j'appartiens et que je sers, m'est apparu,

24. disant : Ne crains pas, Paul ; il faut que tu comparaisse devant César, et voici que Dieu t'a donné tous ceux qui naviguent avec toi.

25. C'est pourquoi, ayez bon courage, ô hommes ; car j'ai confiance en Dieu qu'il en sera comme il m'a été dit.

26. Mais il faut que nous soyons jetés sur quelque île.

27. Lorsque fut venue la quatorzième nuit, comme nous naviguions dans l'Adriatique, vers le milieu de la nuit, les matelots crurent que quelque terre leur apparaissait.

28. Et ayant jeté la sonde, ils trou-

21. Et cum multa jejunatio fuisset, tunc stans Paulus in medio eorum, dixit: Oportebat quidem, o viri, audire me, non tollere a Creta, inique facere injuriam hanc et jacturam.

22. Et nunc suadeo vobis bono animo esse; amissio enim nullius vestre vite ex vobis, præterquam navis.

23. Astitit enim mihi hac nocte angelus Dei, cuius sum ego, et cui deservio,

24. dicens: Ne timeas, Paule; Cæsari te oportet assistere, et ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum.

25. Propter quod bono animo estote, viri; credo enim Deo, quia sic erit quantum admodum dictum est mihi.

26. In insulam autem quamdam oportet nos devenire.

27. Sed posteaquam quarta decima nox supervenit, navigantibus nobis in Adria circa mediam noctem, suspicabantur nautæ apparere sibi aliquam regionem;

28. qui et mittentes bothelem, inve-

par la tempête, mais complètement à sa merci, et l'on regardait la situation comme désespérée (*jam ablata...*).

21-26. Saint Paul encourage ses compagnons d'infortune par une prédiction consolante. — *Cum multa jejunatio...* Il n'est pas question ici de jeûne religieux, mais d'un découragement qui faisait que personne, sur le navire, ne songeait presque à prendre de la nourriture. Il eût été d'ailleurs difficile de préparer des repas proprement dits, vu la condition du vaisseau; équipage et passagers se nourrissaient donc à peine. — *Tunc stans* (*σταθεις*)... Formule solennelle d'introduction. Cf. 1, 15; II, 14, etc. Au milieu de l'abattement général, Paul seul gardait tout son sang-froid. Voici qu'il essaye de remonter les courages par une paternelle et touchante allocution, vers. 21<sup>b</sup>-24. — *Oportebat...* S'il rappelle à ses compagnons qu'il avait eu raison de dissuader la marche en avant et qu'on aurait dû alors l'écouter (comp. le vers. 10), c'est uniquement pour les exciter à accepter avec confiance l'heureuse communication qu'il allait leur faire. — *Non tollere* : ne pas lever l'ancre, demeurer à Bons-Porta. — *Lucrique... injuriam...* C'est-à-dire, éviter de s'exposer aux pertes qu'ils avaient faites et aux dangers qu'ils avaient courus. — *Et nunc...* (vers. 22). Transition à une nouvelle toute rassurante, du moins en ce qui concernait les passagers et l'équipage : *amissio... nullius...* — *Astitit enim...* (vers. 23). Précédemment (cf. vers. 9<sup>b</sup>-10), l'apôtre avait parlé d'après sa propre

Inspiration et selon ses expériences humaines, cette fois, c'est en vertu d'une révélation spéciale qu'il le fait. — *Dei cuius sum*. Locution admirable, qui montre dans quelles relations intimes de dépendance et de servitude Paul se tenait envers Celui dont il était l'époux. Cf. Rom. 1, 9, etc. — *Ne timeas*, Cæsari etc. (vers. 24). La prendre partie du divin message le rassurait personnellement, et annonçait qu'il échapperait au péril actuel. — *La secundo parte, si etc. donavit...* Ici promettant que le Seigneur, par égard pour lui, daignerait sauver aussi tous ceux qui voyageaient avec lui. — *Propter quod bono...* (vers. 25). Grande exhortation particulière à cet usage, et acte de foi dans l'espérance de rassurer les auditeurs (vers. 26-28). — *In insulam...* (vers. 26). Paul certainement aussi se ditait par la révélation de l'ange.

27-28. On apprend de l'an sixième de l'ère; l'apôtre continue d'être l'un et le grand de tous. — *Quarta decima...* À compter aussi d'après le jour où l'on avait quitté Bons-Porta. Cf. vers. 13, 14 et 15. — *Navigantibus*. Le grec est très expressif; *ὁπλοποιουμένων*, étant partie à travers, sans direction fixe, au gré de la tempête. — *Adria*. Non pas ce que nous appelons aujourd'hui la mer Adriatique dans le sens étroit mais son prolongement au sud, entre l'Italie, la Grèce et l'Afrique; 4-4-4, la mer Ionienne, comme on dit aussi. — *Spicabantur*. Les matelots, si habitués à la mer et à ses variations phénoménales, commencent qu'on se trouvait à

nerunt passus viginti; et pusillum inde separati, invenerunt passus quindecim.

29. Timentes autem ne in aspera loca incideremus, de puppi mittentes anchoras quatuor, optabant diem fieri.

30. Nautis vero quærentibus fugere de navi, cum misissent scapham in mare, sub obtentu quasi inciperent a proa anchoras extendere;

31. dixit Paulus centurioni et militibus: Nisi hi in navi manserint, vos salvi fieri non potestis.

32. Tunc absciderunt milites funes scaphæ, et passi sunt eam excidere.

33. Et cum lux inciperet fieri, rogabat Paulus omnes sumere cibum, dicens: Quarta decima die hodie expectantes jejuni permanetis, nihil accipientes;

vèrent vingt brasses; et un peu plus loin, ils trouvèrent quinze brasses.

29. Alors craignant de tomber contre des écueils, ils jetèrent quatre ancres de la poupe, et ils désiraient qu'il fit jour.

30. Or comme les matelots, cherchant à fuir, avaient mis la chaloupe à la mer, sous prétexte d'aller jeter des ancres du côté de la proue,

31. Paul dit au centurion et aux soldats: Si ces hommes ne restent pas sur le vaisseau, vous ne pouvez être sauvés.

32. Alors les soldats coupèrent les câbles de la chaloupe, et la laissèrent tomber.

33. Lorsque le jour commençait à poindre, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture, en disant: C'est aujourd'hui le quatorzième jour que vous êtes dans l'attente, à jeun et ne prenant rien;

proximité d'un rivage quelconque. — *Bolidem*. La sonde consistait en un morceau de plomb attaché à l'extrémité d'un cordage (*Atl. archéol.*, pl. LXXIII, fig. 4). — *Passus viginti*. Vingt brasses, comme dit le grec (ὀργυρία). « La brasse d'aujourd'hui est de 1<sup>m</sup>624; celle des anciens était à peu près la même. C'était primitivement la longueur des deux bras d'un homme de taille moyenne. » — *Pusillum... separati*. A une courte distance de l'endroit où ils avaient tout d'abord jeté la sonde. — *In aspera loca*: sur des rochers. La manière dont les vagues se précipitaient en certains endroits donnait à craindre qu'il n'y eût là des récifs cachés, contre lesquels le navire pouvait se briser durant la nuit. — *Mittentes...*: pour arrêter la marche du navire. Le jour venu, il serait plus facile de choisir un endroit pour débarquer. Remarquez le pluriel *anchoras*: « tant que l'art de forger n'a pas fourni aux navigateurs des ancres d'un grand poids, on y a suppléé par le nombre. » A. Tréve, l. c., p. 36. Sur les ancres des anciens, voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXIII, fig. 6 et 7. — *De puppi*. Par conséquent, de l'arrière du navire. Manœuvre très sage; en effet, si on avait jeté les ancres de la proue, de l'avant, comme la rafale venait du nord-est, elle aurait fait tourner le navire sur lui-même, et l'on risquait de tomber sur les récifs qu'on voulait éviter. — *Optabant diem...* On comprend l'anxiété de tous à ce moment suprême: c'était l'heure du salut ou de la mort. — *Nautis... quærentibus...* (verset 30). Ils se rendaient compte du péril mieux que personne, et craignaient que le bâtiment, déjà fatigué et endommagé, ne pût tenir jusqu'au matin contre la fureur des flots. — *Cum misissent...*, *sub...* Conduite égoïste et criminelle. Le prétexte était habilement allégué, car il était de l'intérêt de tous que le navire fût solidement fixé à sa place actuelle. — *Dixit*

*Paulus...* (vers. 31). Il veillait aux moindres détails, et c'est grâce à lui que les passagers échappèrent à ce nouveau danger. — *Centurioni et...* Le centurion et les soldats étaient plus



Ancre suspendue à la poupe d'un vaisseau.  
(Bas-relief de la colonne Trajane.)

à même que le capitaine et le maître du navire d'arrêter les lâches fuyards. — *Nisi hi..., vos*. Les pronoms sont très accentués. On avait un besoin urgent de l'équipage pour les manœuvres difficiles du débarquement ou de l'échouage. — *Funes* (vers. 32): les câbles par lesquels le canot était attaché au navire. — *Excidere*: aller à la dérive. — *Rogabat* (imparfait de l'insistance, vers. 33)... Quoique Dieu lui eût promis que tous seraient sauvés, l'apôtre ne néglige aucun des moyens humains que conseillaient les circonstances présentes. Déjà il a été dit plus haut (cf. vers. 21<sup>a</sup>) que depuis qu'ils avaient été emportés loin de



34. c'est pourquoi je vous invite à prendre de la nourriture, pour votre salut, car il ne se perdra pas un cheveu de la tête d'aucun de vous.

35. Lorsqu'il eut dit cela, prenant du pain, il rendit grâces à Dieu en présence de tous; puis il le rompit et commença à manger.

36. Et tous, rendus plus courageux, prirent aussi de la nourriture.

37. Or nous étions en tout dans le vaisseau deux cent soixante-seize personnes.

38. Quand ils furent rassasiés, ils allégèrent le vaisseau, en jetant le blé dans la mer.

39. Lorsque le jour fut venu, ils ne reconquirent point la terre; mais ils aperçurent un golfe ayant une plage, et ils résolurent d'y pousser le vaisseau, s'ils le pouvaient.

40. Après avoir levé les ancres et lâché en même temps les attaches des gouvernails, ils s'abandonnèrent à la mer, et ayant mis la voile de misaine au vent, ils se dirigeaient vers le rivage.

41. Et comme nous étions tombés sur

34. propter quod rogo vos accipere cibum pro salute vestra, quia nullius vestrum capillus de capite peribit.

35. Et cum hæc dixisset, sumens panem, gratias egit Deo in conspectu omnium, et cum fregisset, cepit manducare.

36. Animæquiores autem facti omnes, et ipsi sumpserunt cibum.

37. Eramus vero universæ animæ in navi ducentæ septuaginta sex.

38. Et satiati cibo, alleviabant navem, jactantes triticum in mare.

39. Cum autem dies factus esset, terram non agnoscebant; sinum vero quendam considerabant habentem littoſ, in quem cogitabant, si posset, ejicere navem.

40. Et cum anchoras sustulissent, committebant se mari, simul laxantes juncturas gubernaculorum, et levato artemone, secundum auræ flatum tendebant ad littoſ.

41. Et cum incidissemus in l eum

l'île de Crète, les passagers avaient à peine mangé. Or il était bon qu'ils réparassent leurs forces, en vue du rude travail qui les attendait pour gagner le rivage; c'est pourquoi Paul les presse de prendre de la nourriture: *propter quod rogo...* (vers. 34). — Il leur renouvelle en même temps sa promesse rassurante: *nullius vestrum...* Comp. le vers. 24. La locution qu'il emploie est proverbiale pour marquer une sécurité complète. Cf. I Reg. xiv, 45; II Reg. xiv, 11; III Reg. i, 52; Matth. x, 30; Luc. xxi, 18. — *Sumens panem* (vers. 35). Il donna lui-même l'exemple de ce qu'il recommandait, et se mit à manger, après avoir fait publiquement la prière d'avant le repas, à la manière des Juifs (*gratias egit...*; cf. Luc. xxiv, 30, etc.). — *Animæquiores...* (vers. 36): grâce à ses bonnes paroles, à sa promesse, à sa vaillance. — *Eramus vero...* (vers. 37). Détail rétrospectif, qui est d'ailleurs fort bien placé en cet endroit. — *Universæ animæ*. C.-à-d., l'équipage, les soldats, les prisonniers et peut-être quelques autres passagers. — *Alleviabant...* On se mit à alléger encore le navire, « pour diminuer son tirant d'eau, afin qu'il pût approcher de la côte le plus possible, puisqu'on n'avait plus de canot pour débarquer. » — *Jactantes triticum...* On blé remplissait la cale et formait une partie considérable du chargement. On en importait alors des quantités énormes en Italie, d'Afrique et surtout d'Égypte. Cf. Juvénal, Sat., v, 118 et ss., etc.

32-44. L'échouage. — *Terram non...* Il est

très probable que le capitaine et quelques-uns de ses matelots avaient déjà alors penché dans l'île de Malte; mais ils ne reconnaissaient pas l'endroit spécial où ils se trouvaient alors, car ce n'était point celui où arrivaient d'ordinaire les navires. — *Sumens...* *gratias egit...* une hale, au fond de laquelle était une plaque de sable (*littoſ*; *λίχνοſ*), un rivage plat, à cette vue, le capitaine prit la résolution de faire déborder le vaisseau sur cette plage sablonneuse, ce qui permettrait à tous de se sauver facilement: *in quem capitabant...* — *Et comm...* Les manœuvres nécessaires par l'exécution de ce projet sont fort bien décrites. On coupe d'abord les câbles qui retenant les ancres, et on lâche celles-ci dans la mer (tout est le plus probable du grec, où rien ne correspond au grec *et*, que nous lisons dans la Vulgate après *committentes*). On lâche ensuite les amarres des deux gouvernails placés, selon la coutume d'alors, de chaque côté de la poupe (*juncturas gubernaculorum*; *σύνδεſματῶν ἀρκῶν*, pl. LXIV, fig. 4, 8, 12, etc.), on ouvre ensuite mécaniquement les deux portes pour diriger le vaisseau vers la terre. — Autre explication: *tenent artemoneſ* (cf. *ἐπιλαναία*)... On voit que ce peut désigner dans l'antiquité la voile de misaine, placée en avant du vaisseau. — *Malta...* (vers. 41). Ce mot latin est tiré du grec *Μάλτα* (*malta*), qui signifie à la lettre, à deux mors (cf. *Μάλτα* *ἑξ*). Il provient donc d'une île grecque de la mer qui se nomme encore deux mors, et que l'on identifie avec la petite île de *Salomonetta*, située à l'ouest de la baie dite de

dithalassum, impegerunt navem, et prora quidem fixa manebat immobilis, puppis vero solvebatur a vi maris.

42. Militum autem consilium fuit ut custodias occiderent, ne quis, cum enatasset, effugeret.

43. Centurio autem volens servare Paulum, prohibuit fieri, jussitque eos qui possent natate emittere se primos, et evadere, et ad terram exire.

44. Et ceteros alios in tabulis ferebant, quosdam super ea quæ de navi erant. Et sic factum est ut omnes animæ evaderent in terram.

une *langue de terre* qui avait la mer des deux côtés, ils y firent échouer le vaisseau; et la proue, s'y étant enfoncée, demeurait immobile, mais la poupe se rompait par la violence des vagues.

42. Les soldats furent d'avis de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un d'eux ne s'enfuît en nageant.

43. Mais le centurion, qui voulait sauver Paul, les en empêcha, et il ordonna à ceux qui pouvaient nager de se jeter à l'eau les premiers, et de s'échapper en gagnant la terre.

44. On porta les autres sur des planches, et quelques-uns sur des débris du vaisseau. Et ainsi il arriva que tous parvinrent à terre sains et saufs.

## CHAPITRE XXVIII

1. Et cum evasissemus, tunc cognovimus quia Melita insula vocabatur. Barbari vero præstabant non modicam humanitatem nobis;

1. Lorsque nous fûmes sauvés, nous reconnûmes que l'île s'appelait Malte. Les Barbares nous témoignèrent une bienveillance peu commune;

Saint-Paul, dans l'île de Malte. — *Impegerunt navem*. La proue alla s'enfoncer dans le sable, et devint immobile; les vagues, frappant violemment la poupe, menaçaient de la disloquer tout à fait (*puppis vero...*). On voit par ce trait que la tempête était loin d'être apaisée. — *Militum... consilium...* (vers. 42). Dessein cruel, mais qui s'explique par la sévérité des lois d'alors envers les soldats chargés de garder des prisonniers; ils en répondaient sur leur propre vie. Voyez XII, 19 et le commentaire. — *Centurio autem...* (vers. 43). Bien disposé dès le début envers saint Paul (comp. le vers. 3), il s'était attaché à lui beaucoup plus encore depuis qu'il le connaissait davantage; c'est à lui qu'il attribuait à bon droit leur salut à tous. Il opposa donc aux soldats un refus énergique. — *Jussit... eos qui...* Le sauvetage fut ainsi parfaitement organisé. Ceux qui savaient nager, arrivant les premiers sur le rivage, aidaient les autres à aborder au fur et à mesure qu'ils approchaient, portés par les divers objets sur lesquels on les plaçait. — *Tabulis* (vers. 44): des planches. *Ea que de navi*: des épaves de toute nature, car depuis longtemps on avait jeté à la mer les meubles et les gréments inutiles (cf. vers. 18-19). — *Sic... omnes...*: ainsi que Paul l'avait prédit d'après la révélation de l'ange. Voyez le verset 24.

§ VII. — Dernière partie du voyage, et commencement de la captivité de saint Paul à Rome. XXVIII, 1-31.

1° Saint Paul à Malte. XXVIII, 1-10.

CHAP. XXVIII. — 1-4. Excellent accueil des habitants. — *Cognovimus*. Le grec ordinaire et quelques manuscrits emploient à tort la troisième personne du pluriel: ils connurent. Les plus anciens témoins ont la même leçon que la Vulgate. — *Quia Melita* (Μελίτη)... Les habitants qui accoururent bientôt sur le rivage donnèrent ce renseignement aux naufragés. Saint Luc a voulu certainement désigner l'île de Malte, devenue plus tard si célèbre. C'est bien à tort que Constantin Porphyrogénète, et quelques autres après lui, ont prétendu que l'échouage eut lieu dans l'île de Mélita (aujourd'hui Méléda), située vers le fond de la mer Adriatique, près de l'Illyrie (*All. géogr.*, pl. xvii). Cette hypothèse ne s'appuie que sur la ressemblance des noms, et sur la mention de l'« Adria » au chap. xxvii, vers. 27. La tradition est entièrement opposée à ce sentiment, auquel le récit lui-même n'est pas moins contraire. Il eût été moralement impossible à un navire poussé durant quinze jours par la tempête dans l'Adriatique de ne pas être jeté à la côte. En outre, la direction subséquente du voyage (cf. xxviii, 11-12)



2. car, ayant allumé du feu à cause de la pluie qui menaçait et du froid, ils nous ranimèrent tous.

3. Mais Paul ayant ramassé une certaine quantité de sarments, et les ayant mis sur le feu, une vipère, que la chaleur en fit sortir, s'élança sur sa main.

4. Quand les Barbares virent cette bête suspendue à sa main, ils se disaient les uns aux autres : Certainement cet homme est un meurtrier, puisque, après qu'il s'est échappé de la mer, la Vengeance ne permet pas qu'il vive.

5. Mais lui, ayant secoué la bête dans le feu, ne ressentit aucun mal.

6. Ils pensaient qu'il allait enfler, et tomber tout à coup, et mourir; mais lorsqu'ils eurent attendu longtemps, et qu'ils virent qu'il ne lui arrivait aucun mal, changeant de sentiment, ils disaient que c'était un dieu.

7. Il y avait en cet endroit des terres

2. accensa etiam pyra, ruficribant non omnes, propter imbrem qui imminabat, et frigus.

3. Cum congregasset autem Paulus sarmentorum aliquantam multitudinem, et imposuisset super ignem, vipera a calore eum processit, in manum suam ejus.

4. Ut vero viderant Barbari pendentem bestiam de manu ejus, ad invicem dicebant : Utique homicida est homo hic, qui cum evaserit de mari, Ultra non sinit eum vivere.

5. Et ille quidem excutens bestiam in ignem, nihil mali passus est.

6. At illi existimabant eum in tumorem convertendum, et subito cadendum, et mori; diu autem illis expectantibus, et videntibus nihil mali in eo fieri, convertentes se, dicebant eum esse deum.

7. In locis autem illis erant prœdia

n'aurait pas de sens, si l'on était parti du golfe de Venise. Ajoutons que le sondage noté plus haut par saint Luc (cf. xxvii, 28) « convient parfaitement à l'île de Malte, mais non à celle de Méliéda. Le littoral de cette dernière, sur la côte sud, la seule dont il puisse être question, a une pente si rapide dans la mer, qu'au moment où la sonde mesure vingt brasses, on n'a plus le temps d'en retrouver quinze et de mettre l'ancre. (De plus) cette côte n'a pas un seul mouillage ». F. Vigouroux, *l. c.*, p. 342-343. — Le nom de *Barbari* (ὀ βάρβαροι) est employé ici avec la signification qu'on lui donnait alors communément chez les Grecs et les Romains; il désigne simplement des hommes parlant une langue étrangère. Dans le cas présent, cette langue était probablement un dialecte phœnicien, car l'île de Malte avait été jusqu'alors autrefois par les Carthaginois. — *Humanitatem* (ἡ ἀνθρωπότηταν). Sur ce mot, voyez xxvii, 5<sup>e</sup> et les notes. — *Accensa enim...* (vers. 5) C'était la première chose à faire, car les naufragés étaient mouillés jusqu'aux os et trahis de froid. — *Imminabat* est une traduction inexacte, car le grec suppose que la pluie tombait fortement alors. Voyez les notes du vers. 2<sup>o</sup>.

5-6. Épisode de la vipère. — *Cum congregasset...* Détail très conforme au caractère de Paul, qui était toujours actif et serviable. — *Sarmentorum*. Le grec σπυγγών désigne en général des broussailles. — *Vipera*. L'apôtre l'avait ramassée avec le bois dans lequel elle se trouvait sans doute engourdie. Il n'y a plus de vipères à Malte actuellement; mais « l'île était autrefois très boisée...; les reptiles pouvaient par conséquent s'y abriter à l'aise. Aujourd'hui, par suite des défrichements nombreux, on n'y rencontre plus que quelques arènes ». — Le nar-

rateur ne dit pas en termes précis que saint Paul fut mordu; mais le contexte le suppose très évidemment: *ad invicem... pendentes...* (vers. 4). Comp. le vers. 6. — *Imminabat*; *Utique homicida...* Crisostome remarque, surtout dans le langage de son temps. La Vengeance (*Ultio*), ou, comme dit le grec, la Justice (*Δίκη*), sait toujours atteindre infailliblement les criminels, quelque plus ou moins tard. C'est ainsi qu'elle se levait sur le crime, punissant ces insulaires, même qu'elle n'avait pas frappé sur leur durant la tempête. — *Nihil mali...* (vers. 5). C'était la réaction de la promesse faite par Jésus à son apôtre: « Serpentem calcabis, etc. » (Marc. xvi, 18). — *In tumorem...* (vers. 6): ainsi qu'il arrive fréquemment à ceux qui ont été mordus par une vipère. — *Videntibus*. D'après le grec, ἀποσπαστοῦ, regardant attentivement. Au vers. 4, ἀλλοῦ (à voir vers. 5), le verbe qui exprime simplement l'idée de voir. — *Convertentes se* = ἀποστρέφοντες, étant transformés; passant d'un sentiment à l'autre avec une étrange promptitude. — *Barbariam esse deum*. Comme accoutumé les habitants de Lycurie. Cf. xiv, 12 et 18. Saint Paul fut donc regardé deux fois dans sa vie comme un dieu.

7-10. Miracles opérés par saint Paul dans l'île de Malte. — *Prœdia*, prœdia: les propriétés foncières, les terres. — *Prædiorum tradidit*. Dans le grec: le posséder de l'île. Tel état, d'après les inscriptions antiques qu'on a découvertes à Malte, le pays était au gouvernement de l'île. Celle-ci appartenait de la province de Sicile (Cicéron, *Verr.*, II, 5). — *Prædia* est devenu plus tard synonyme de Malte, d'après une tradition locale. — *Barbari* se sont par conséquent, ἀλλοῦ, marquant une localité particulière. — *Tridibus*. C'est-à-dire, jusqu'à ce que le

principis insulæ, nomine Publii, qui nos suscipiens, triduo benigne exhibuit.

8. Contigit autem patrem Publii febribus et dysenteria vexatum jacere. Ad quem Paulus intravit; et cum orasset, et imposuisset ei manus, salvavit eum.

9. Quo facto, omnes qui in insula habebant infirmitates accedebant, et curabantur.

10. Qui etiam multis honoribus nos honoraverunt, et navigantibus imposuerunt quæ necessaria erant.

11. Post menses autem tres, navigavimus in navi Alexandrina, quæ in insula hiemaverat, cui erat insigne Castorum.

12. Et cum venissemus Syracusam, mansimus ibi triduo.

13. Inde circumlegentes devenimus Rhegium; et post unum diem, flante austro, secunda die venimus Puteolos,

appartenant au premier personnage de l'île, nommé Publius, qui nous reçut et nous donna aimablement l'hospitalité pendant trois jours.

8. Or il se trouva que le père de Publius était au lit, tourmenté par la fièvre et la dysenterie. Paul entra chez lui; et après avoir prié, il lui imposa les mains et le guérit.

9. Après ce fait, tous ceux qui, dans l'île, avaient des maladies venaient à lui et étaient guéris.

10. Ils nous rendirent aussi de grands honneurs; et lorsque nous nous remîmes en mer, ils nous pourvurent de ce qui nous était nécessaire.

11. Après trois mois, nous nous embarquâmes sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avait hiverné dans l'île, et qui avait pour enseigne les Castors.

12. Lorsque nous fûmes arrivés à Syracuse, nous y demeurâmes trois jours.

13. De là, en suivant la côte, nous vîmes à Rhégium; et un jour après, le vent du midi s'étant levé, nous arrivâmes en deux jours à Pouzzoles,

gouverneur eut pris des mesures pour l'installation plus complète des naufragés, qui ne pouvaient de longtemps reprendre la mer. — *Febribus et dysenteria* (vers. 8). Deux expressions techniques, qui nous rappellent que l'auteur du livre était médecin par état. Remarquez le pluriel *πυρετοῖς*, qui dénote des accès de fièvre réitérés. — *Cum... imposuisset...*: ainsi que l'avaient fait souvent Jésus et les autres apôtres, dans des circonstances analogues. — *Quo facto...* (vers. 9). La renommée du thaumaturge se répandit bientôt dans l'île, et l'occasion de mettre en œuvre ses merveilleux pouvoirs ne manqua pas à Paul. L'évangile raconte un incident tout semblable dans la vie publique du Sauveur; cf. Matth. xiv, 35-36 et Marc. vi, 54-56. — *Qui... nos honoraverunt* (vers. 10). Tous les compagnons de saint Paul eurent part à la reconnaissance des Maltais. — *Imposuerunt... necessaria*. Ce dernier fait n'eut lieu qu'au moment du départ (*navigantibus*). On voulut que les naufragés ne manquassent de rien pour le reste du trajet.

2° De Malte à Rome. XXVIII, 11-15.

11-14. Le voyage par mer. — *Post menses... tres*: lorsque l'hiver eut pris fin et que l'on put reprendre la mer sans trop de péril. On était probablement alors vers le milieu ou la fin de février. Voyez xxvii, 9 et les notes. — *In navi Alexandrina*. Encore un navire égyptien. Cf. xxvii, 6. Il s'était arrêté dans l'île de Malte, surpris par la tempête qui avait failli coûter la vie à saint Paul et à ses compagnons. — *Insigne* (*παραστήμιον*, la figure, l'image) *Castorum*. Le

nom grec « Dioscures » désigne Castor et Pollux, les fils de Jupiter et de Léda; ils étaient regardés comme les protecteurs des navires. Leur image, sculptée en bois, était sans doute fixée à l'avant du vaisseau, selon l'usage ancien et moderne (*Atl. archéol.*, pl. LXXIV, fig. 2, 12). C'est ce que les Latins nommaient « insigne



Castor et Pollux sur une monnaie romaine.

navium»; les Grecs, *πάρσσημα* ou *ἐπίσημα*. — *Syracusam* (vers. 12). La route naturelle de Malte en Italie passait devant cette ville importante de la Sicile (*Atl. géogr.*, pl. xvii), que Cicéron, *Verr.*, iv, 52, déclarait être « la plus grande des villes grecques et la plus belle des cités ». Une petite église, dédiée à l'apôtre des Gentils, y perpétue le souvenir de son rapide séjour. — *Circumlegentes* (*περιεθόντες*, verset 13). C.-à-d., côtoyant le rivage. « Il y a dans le détroit des contre-courants qui obligent souvent de longer la côte. » — *Rhegium*. Aujourd'hui Reggio, à l'extrémité méridionale de l'Italie.





Puntarenas. (D'après une photographie.)

14. uoi, inventis fratribus, rogati sumus manere apud eos dies septem; et sic venimus Romam.

15. Et inde cum audissent fratres, occurrerunt nobis usque ad Appii Forum, ac Tres Tabernas; quos cum vidisset Paulus, gratias agens Deo, accepit fiduciam.

16. Cum autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibi, cum custodiente se milite.

14. où nous trouvâmes des frères qui nous prièrent de demeurer sept jours chez eux; et c'est ainsi que nous allâmes à Rome.

15. Lorsque les frères eurent appris *notre arrivée*, ils vinrent au-devant de nous jusqu'au Forum d'Appius et aux Trois-Tavernes. En les voyant, Paul rendit grâces à Dieu et fut rempli de confiance.

16. Quand nous fûmes arrivés à Rome, il fut permis à Paul de demeurer chez lui, avec le soldat qui le gardait.

à l'entrée du passage, si redouté des anciens marins, où se trouvaient les écueils de Charybde et de Scylla. — *Flante austro*. C'était un vent tout à fait favorable, puisque le navire se dirigeait vers le nord. — *Secunda die*. La traversée depuis Malte avait donc été relativement rapide. — *Puteolos*. Actuellement Pouzzoles, dans le voisinage et à l'ouest de Naples. Port alors très célèbre, dans lequel on déchargeait d'ordinaire les marchandises venues d'Égypte à destination de Rome. « Là finit la navigation de saint Paul. » — *Inventis fratribus* (vers. 14). Il y avait donc à Pouzzoles une chrétienté plus ou moins considérable; d'ailleurs, le christianisme s'était déjà répandu depuis assez longtemps en Italie. — *Rogati... manere*. Faveur qui fut accordée à Paul par le centurion, comme à Césarée. Cf. xxvii, 3<sup>b</sup>. — *Sic... Romam*. La fin du voyage est notée d'une manière anticipée; le verset suivant racontera en quelques mots les derniers incidents.

15. Par terre depuis Pouzzoles. — *Inde cum audissent...* Entre ce port et Rome il existait des communications très fréquentes. Il n'est donc pas surprenant que les chrétiens de la capitale aient été promptement informés de l'arrivée de saint Paul en Italie, et de son prochain séjour parmi eux. — *Occurrerunt...* pour honorer celui dont la renommée s'était répandue partout où il y avait des disciples du Sauveur. Du reste, l'apôtre avait été déjà en relations directes avec l'Église de Rome, grâce à la lettre qu'il lui avait adressée plusieurs années auparavant. — *Appii Forum*. Au milieu des marais Pontins, sur la voie Appienne, à un peu plus de quarante milles de Rome. La ville et la route devalent leur nom au censeur romain Appius Claudius. — *Tres Tabernas*. Localité située à dix milles plus loin, au sortir des marais, non loin de l'emplacement actuel de Cisterna. Une seconde députation de chrétiens y attendait saint Paul. — *Quos cum vidisset...* Cette double marque d'affection toucha le cœur aimant et délicat de l'apôtre, et lui fit espérer que, malgré ses chaînes, il pourrait faire du bien à Rome. Il fut ainsi rempli de courage (*accepit...*) et de reconnaissance pour Dieu, qui ne l'abandonnait jamais (*gratias agens...*).

3° La captivité de saint Paul à Rome. XXVIII, 16-31.

16. La « custodia libera ». — Après le mot *Romam*, on lit dans le grec ordinaire : Le centurion remit le prisonnier au préfet du prétoire. Cette phrase est également omise par les plus anciens manuscrits. Authentique ou non (il est fort possible qu'elle ait fait partie du texte primitif), elle correspond très exactement à la réalité historique. En effet, le personnage impor-



Soldat romain et prisonnier enchaînés.  
(Colonne de Sulpice Sévère.)

tant qu'on nommait préfet du prétoire n'avait pas seulement à commander les soldats de la garde impériale; il avait à s'occuper aussi des prisonniers amenés de toutes les provinces de l'empire au tribunal de César. — *Manere sibi*. Immense avantage, que l'apôtre dut vraisemblablement à l'excellent rapport envoyé par le gouverneur Festus (cf. xxv, 26), et au témoignage non moins favorable du centurion Julius. Au lieu d'être « enfermé dans une de ces prisons de Rome où les rigueurs de la captivité étaient affreuses », il put jouir d'une certaine liberté



17. Après trois jours, il convoqua les principaux d'entre les Juifs; et quand ils furent réunis, il leur dit : Mes frères, quoique je n'eusse rien fait contre le peuple, ni contre les coutumes de nos pères, j'ai été enchaîné à Jérusalem et livré aux mains des Romains.

18. Ceux-ci, après m'avoir interrogé, voulaient me relâcher, parce que je n'avais rien fait qui méritât la mort.

19. Mais les Juifs s'y étant opposés, j'ai été contraint d'en appeler à César, sans avoir cependant le dessein d'accuser en rien ma nation.

20. C'est donc pour ce motif que j'ai demandé à vous voir et à vous parler; car c'est à cause de l'espérance d'Israël que je suis lié de cette chaîne.

21. Ils lui dirent : Nous n'avons reçu de Judée aucune lettre à ton sujet, et il n'est venu aucun de nos frères qui nous ait avertis et qui ait dit du mal de toi.

22. Mais nous demandons à apprendre de toi ce que tu penses; car au sujet de cette secte, nous savons qu'on la contredit partout.

17. Post tertium autem diem, convocavit primos Judaeorum; et cum convenissent, dicebat eis: Ego, viri fratres, nihil adversus plebem Caesaria, aut morem paternum, vitiosus ab Iudaeis traditus sum in manus Romanorum.

18. Qui enim interrogatiorem de me habuissent, viderent me dimittere, eo quod nulla esset causa mortis in me.

19. Contradictentibus autem Judaeis, coactus sum appellare Caesarem, non quasi gentem meam habens aliquid accusare.

20. Propter hanc igitur causam rogavi vos videre, et alloqui; propter spem enim Israel catena haec circumdatus sum.

21. At illi dixerunt ad eum: Nos neque litteras accepimus de te a Iudaea, neque adveniens aliquid fratrum nuntiavit aut locutus est quid de te malum.

22. Rogamus autem a te audire quae sentis; nam de secta hac notum est nobis quia ubique ei contradicunt.

et demeurer dans son propre logement. Comp. les vers. 23<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup>. — *Cum custodiente se...* Restriction assurément fort gênante, puisque, d'après l'usage, le gardien et le prisonnier étaient attachés perpétuellement l'un à l'autre par une chaîne commune. Voyez XII, 6, et le commentaire. Saint Paul fait souvent allusion à cette chaîne dans ses épîtres d'alors (cf. Eph. vi, 20; Phil. i, 8; Col. iv, 3, etc.).

17-22. Première entrevue de l'apôtre avec les Juifs de Rome. — *Post tertium...* diem. Paul consacra aux chrétiens les premières heures de son séjour à Rome. Sa pensée se tourna ensuite du côté des Juifs, auxquels il tenait à expliquer sa situation et les motifs de son emprisonnement. S'ils avaient appris directement de Jérusalem ce qui s'était passé, ils auraient nourri contre lui toute sorte de préjugés, et il lui aurait été impossible de travailler à leur conversion; or il voulait aussi exercer son ministère parmi eux. — *Convocavit primos...* C.-à-d., les plus influents par leur situation officielle (les chefs de synagoga), leur fortune, etc. — *Dicebat...* Son allocution, vers. 17<sup>e</sup>-22, expose simplement et délicatement les faits, tels qu'ils avaient eu lieu à Jérusalem et à Césarée. — *Nihil...* Première pensée, vers. 17<sup>e</sup>: son arrestation à Jérusalem n'avait en pure cause aucun délit commis par lui contre ses concitoyens ou général (*adversus plebem*) ou contre leurs coutumes traditionnelles (*vetus morem...*). — *Traditus...* in manus... Expression à prendre dans le sens large. Si saint Paul n'avait pas été livré

directement par les Juifs aux Romains, c'était bien par leur faute qu'il était le prisonnier de Rome. — *Qui cum... de me...* Son état passif, vers. 18-19: l'apôtre justifie son appel à l'empereur, en montrant que les Juifs l'avaient condamné de rester à ce moyen pour obtenir d'être jugé sérieusement et rendu en liberté (*videtur...*, vers. 19). Au reste, il n'entendait nullement profiter de sa situation pour accuser des compatriotes (non quasi...). Le vers. 20 insiste sur ce fait, que les Romains avaient consciencieusement reconnu son innocence (cf. xiv, 24; xv, 24, 28).

— *Propter hanc...* *Traditus...* vers. 20-21 il a voulu voir les Juifs de Rome pour les détourner de ses chaînes, et aussi pour leur dire qu'il partageait la grande espérance d'Israël, c.-à-d., l'espérance messianique (Voyez xxv, 4-7 et les notes). — *Causam meam...* En réalité, c'était pour avoir prêché que Jésus venait dans le monde, que Paul avait perdu sa liberté. — *Demursum...* *Impetum libertatis...* cf. *ibid.*, vers. 21-22. — *Nique plebem...* *vetus...* Les chrétiens qui avaient retenu l'apôtre ont en demande de haute valeur accordé aussi les lettres et les voyageurs venant de Jérusalem. Il est probable qu'aucun d'eux n'avait parlé le parti de Césarée après le départ de l'ambassade d'Aristarque (cf. xxvii, 2), et le temps favorable à la conversion venait à point de commencer. — *Romani...* *vetus...* (vers. 22) Le langage de ces gens, aussi bien romains que Juifs, est en effet très différent de celui que Paul, dans son premier discours, fait à ces Juifs de Rome à Césarée qu'on croit être

23. Cum constituissent autem illi diem, venerunt ad eum in hospitium plurimi, quibus exponebat testificans regnum Dei, suadensque eis de Jesu ex lege Moysi et prophetis, a mane usque ad vesperam.

24. Et quidam credebant his quæ dicebantur, quidam vero non credebant.

25. Cumque invicem non essent consentientes, discedebant, dicente Paulo unum verbum : Quia bene Spiritus sanctus locutus est per Isaiam prophetam ad patres nostros,

26. dicens : Vade ad populum istum, et dic ad eos : Aure audietis, et non intelligetis ; et videntes videbitis, et non perspicietis ;

27. incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos compresserunt, ne forte videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos.

28. Notum ergo sit vobis quoniam gentibus missum est hoc salutare Dei, et ipsi audient.

29. Et cum hæc dixisset, exierunt ab eo Judæi, multam habentes inter se quæstionem.

30. Mansit autem biennio toto in suo

23. Lui ayant alors fixé un jour, ils vinrent en grand nombre le trouver dans son logement, et depuis le matin jusqu'au soir il leur exposait le royaume de Dieu, rendant témoignage et tâchant de les persuader, par la loi de Moïse et les prophètes, de ce qui concerne Jésus.

24. Et les uns croyaient ce qu'il disait, mais les autres ne croyaient pas.

25. Et comme ils ne s'accordaient pas entre eux, ils se retirèrent, Paul ajoutant cette seule parole : C'est avec raison que l'Esprit-Saint, parlant à nos pères par le prophète Isaïe,

26. a dit : Va vers ce peuple, et dis-leur : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez pas ; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez point ;

27. car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et leurs oreilles ont entendu difficilement, et ils ont fermé leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, et qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse.

28. Sachez donc que ce salut de Dieu a été envoyé aux gentils, et qu'ils l'écouteront.

29. Lorsqu'il eut dit cela, les Juifs s'en allèrent d'auprès de lui, discutant vivement entre eux.

30. Il demeura deux ans entiers dans

touché brièvement à la foi chrétienne et à son fondateur. — *Notum... quia ubique...* Les Juifs regardaient le christianisme sous un singulier aspect ; ils avaient appris que des émeutes étaient soulevées contre ses adhérents partout où il cherchait à s'établir.

23-29. Nouvelle entrevue, qui produisit une scission. — *Cum constituissent...* Les Juifs n'avaient assisté qu'en petit nombre à la première conférence (comp. le vers. 17<sup>a</sup>). Cette fois ils viennent très nombreux (*plurimi*). — *Hospitium* (τὴν ξενίαν). Le logement que les amis de Paul lui avaient procuré, et où il demeurait avec le soldat chargé de sa garde. Cf. vers. 16<sup>b</sup>. — *Exponebat testificans...* C.-à-d., en détail, et avec les preuves à l'appui de la thèse. La locution *regnum Dei* désigne, comme dans l'évangile, le royaume spirituel fondé par le Messie. — *Suadensque...* S'adressant au cœur aussi bien qu'à l'esprit. Cf. xviii, 4 ; xix, 8, 26, etc. — *Ex lege... et prophetis.* C.-à-d., d'après les oracles de l'Ancien Testament. C'était la méthode accoutumée de saint Paul lorsqu'il prêchait aux Juifs. Cf. xvii, 2 et ss. ; xxvi, 22 et ss., etc. — *A mane usque...* Ce trait suppose un grand zèle de la part de l'apôtre, et un très vif intérêt du

côté des auditeurs. Malheureusement, il y eut, comme toujours, scission parmi ces derniers : *quidam...*, *quidam vero...* (vers. 24). — *Dicente... unum...* (vers. 25). Cette parole unique consista dans le texte d'Isaïe, vi, 9 (voyez le commentaire), que citent les vers. 26 et 27. Jésus-Christ avait lui-même appliqué ces paroles du grand prophète à ses contemporains, pour leur reprocher leur incrédulité (cf. Matth. xiii, 14 ; Marc. iv, 12 et Luc. viii, 10 ; voyez aussi Joan. xii, 40). La citation est faite ici à peu près littéralement d'après les LXX. — *Notum ergo...* (vers. 28). La grâce que la plupart des Juifs refusaient obstinément, Dieu allait l'offrir aux païens, qui l'accepteraient volontiers. Comp. xviii, 6. — *Et cum hæc...* Ce verset 29 est omis dans quelques manuscrits grecs très anciens ; il paraît néanmoins être authentique. — *Quæstionem, συζήτησιν* : des discussions au sujet de l'enseignement de Paul.

30-31. Sommaire des deux années de captivité de saint Paul à Rome. — *Biennio toto.* On ignore pour quel motif le procès de l'apôtre traîna ainsi en longueur. Peut-être n'y en eut-il pas d'autre que la multiplicité des cas semblables. A part les rares et très brèves notices contenues



le logement qu'il avait loué, et il recevait tous ceux qui venaient le voir,

31. prêchant le royaume de Dieu, et enseignant ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ, avec toute liberté et sans empêchement.

conducto, et suscipiebat omnes qui ingrediebantur ad eum,

31. prædicans regnum Dei, et docens quæ sunt de Domino Jesu Christo, cum omni fiducia, sine prohibitione.

dans les quatre épîtres qui datent de cette époque (Eph., Col., Phil., Philem.), nous ne savons rien de la vie de l'illustre prisonnier durant cet intervalle. — *Conducto, μισθώματι*: le logement qu'il avait loué. Voyez le vers. 23. — *Suscipiebat omnes*...: tous sans exception, chrétiens, Juifs et païens. Ils venaient sans doute en grand nombre, de sorte que le ministère apostolique de saint Paul ne fut jamais interrompu. — *Regnum Dei* (vers. 31). Tel était le thème général de sa prédication (comp. le ver-

set 23<sup>b</sup>). Jésus-Christ, sa vie, ses œuvres en étaient le thème particulier. — *Omnes*, *πάντας*. Le substantif grec *πάντες*, très fréquent dans notre livre, désigne plutôt la liberté et l'énergie du langage. — *Sine prohibitione*. Les circonstances extérieures étaient donc très favorables à la diffusion du christianisme. Cf. PÉT. I, 12 et sa.; IV, 29. — Sur le motif de cette brusque conclusion du récit, voyez l'Introduction, p. 606.







# TABLE DES GRAVURES

Marie et l'enfant Jésus. (D'après une gemme antique.) . . . . .	23	Égyptiens dansant deux à deux (Peinture ancienne.) . . . . .	81
Les Mages devant Hérode. (Peinture des Catacombes.) . . . . .	27	Ruines de Corozain. (D'après une photographie.) . . . . .	83
Massacre des saints Innocents. (D'après un ivoire du xv <sup>e</sup> siècle.) . . . . .	29	Pains sur une table d'offrandes (Peinture égyptienne.) . . . . .	85
Monnaie d'Hérode Archélaüs . . . . .	30	Talisman phénicien en l'honneur de Bésabub, le dieu des monnaies . . . . .	88
Nazareth. (D'après une photographie.) . . .	31	Le « poison de Jonas » (le requin) . . . . .	91
Egyptienne vannant du blé. (Ancienne peinture.) . . . . .	35	L'histoire de Jonas. (D'après une gemme antique.) . . . . .	91
Pêcheur du lac de Tibériade jetant son filet. (D'après une photographie.) . . . . .	39	Epi d'ivraie . . . . .	94
Jésus docteur. (Ancien bas-relief.) . . . . .	41	Le sénévé . . . . .	95
La montagne des Béatitudes. (D'après une photographie.) . . . . .	42	Personne occupée à pétrir. (Statuette égyptienne.) . . . . .	97
Lampe sur un candélabre. (Orient moderne.)	44	Danseuse. (D'après une peinture grecque.)	102
L'autel des holocaustes. (Essai de reconstitution.) . . . . .	46	Les cinq pains et les deux poissons. (Peinture des Catacombes.) . . . . .	105
Arabe vêtu de la tunique et du manteau. . .	49	La plaine de Gennesareth. (D'après une photographie.) . . . . .	105
Egyptien priant debout. (Peinture de tombeau.) . . . . .	50	Vêtement manié de franges sacrées (chez les Juifs contemporains) . . . . .	108
Esclave égyptien parfumant la tête de son maître. (Peinture de tombeau.) . . . . .	52	Basin et aigu-fre. (Bas-relief romain.) . . . . .	107
La teigne des étoffes, à l'état de larve et de papillon. (A droite la larve grossie.)	53	Petit chien sous la table de femme. (D'après une peinture grecque.) . . . . .	110
Filleuse. (D'après un vase grec.) . . . . .	54	La corbeille des soufflets. (Peinture de Pompéi.) . . . . .	113
Huitre à perle. . . . .	56	Source du Jourdain, à Banias. (D'après une photographie.) . . . . .	114
La hache au pied de l'arbre. (Peinture égyptienne.) . . . . .	57	Ciel orientale . . . . .	116
Lépreux de Jérusalem. (D'après une photographie.) . . . . .	58	Pêche à la ligne. (Peinture des Catacombes.) . . . . .	121
Barque de pêcheurs. (Antique peinture romaine.) . . . . .	62	Tétradrachme en statère . . . . .	123
Gérasa. (D'après une photographie.) . . .	64	Le bon Pasteur. (D'après un ancien bas-relief.) . . . . .	124
Troupeau de pores. (Peinture égyptienne.)	65	Empereur d'Auguste . . . . .	127
Outre pleine. . . . .	68	Jouas bénit les petits enfants. (Ancien sarcophage.) . . . . .	130
Guérison de deux aveugles. (Bas-relief d'un sarcophage.) . . . . .	70	Château chargé. (Bas-relief de la colonnade de Thésée, à Constantinople.) . . . . .	133
Ouvrier forgeron qui porte sa bourse suspendue au cou. (D'après une lampe antique.) . . . . .	73	L'entrée triomphale à Jérusalem. (Sarcophage ancien.) . . . . .	137
As romain . . . . .	76	Changeur assis auprès de sa table. (Antique bas-relief.) . . . . .	144
Roscaux des bords du Jourdain. ( <i>Arundo donax</i> .) . . . . .	79		

Engraisage d'olives dans l'ancienne Égypte. (Peinture de tombeau). . . . .	144	Poisson du lac de Tibériade. ( <i>Chromis Simons</i> ). . . . .	236
Buste de Tibère. (D'après une ancienne statue). . . . .	146	Corbeilles et paniers. (Orient moderne). . . . .	238
Phylactères de la tête (à gauche) et du bras (à droite). . . . .	150	Foulons au travail. (Peinture de Pompéi). . . . .	241
L'aneth. . . . .	152	Jésus guérit un démoniaque en le bénissant. (Ancien sarcophage). . . . .	243
Passoie à filtrer le vin. (Bronze antique). . . . .	152	Moulin à âne. (Bas-relief antique). . . . .	246
Tombeaux taillés dans le roc, à Jérusalem. (Vallée du Cédron). . . . .	153	Jésus bénit un enfant agenouillé devant lui. (Fresque des Catacombes). . . . .	249
Égyptiens charriant une pierre énorme sur un traîneau. (Peinture de tombeau). . . . .	156	Flagellum ou fouet dont on se servait pour la flagellation. (D'après les anciens monuments). . . . .	251
Enseignes romaines. (Bas-relief de l'arc de triomphe de Constantin, à Rome). . . . .	158	Mendiant aveugle. (Palestine moderne). . . . .	252
Femmes syriennes occupées à moudre. (D'après une photographie). . . . .	161	Jésus monté sur l'ânesse. (Fond de cuiller gravé). . . . .	253
Les vierges sages et les vierges folles. (D'après une fresque antique). . . . .	163	Table de changeur. (Antique sculpture). . . . .	255
Aiguille à lampe. (D'après les monuments romains). . . . .	164	Chrétienne en prière. (Peinture des Catacombes). . . . .	256
Jésus séparant les brebis et les boucs. (Ancien bas-relief). . . . .	166	Tour de gardiens dans une vigne. (Orient moderne). . . . .	257
Alabastrum phénicien en terre émaillée. . . . .	169	Cortège nuptial. (D'après un vase grec). . . . .	260
Repas. (Scène de l'Orient moderne). . . . .	171	L'obole de la veuve. (D'après une mosaïque de Ravenne). . . . .	262
Le baiser de Judas: (D'après une ancienne mosaïque). . . . .	175	Maisons aux toits plats. (Orient moderne). . . . .	264
Cour d'une maison de Pompéi. . . . .	177	Plante qui produit le nard. . . . .	267
Pilate se lave les mains. (Ancien bas-relief). . . . .	183	Meuble égyptien antique, en forme de maison, montrant le toit plat et la chambre haute. . . . .	268
Tablette à inscription. (Bas-relief de l'arc de triomphe de Titus). . . . .	185	Jésus à table avec ses apôtres. (D'après une ancienne mosaïque). . . . .	269
Pierre roulée et scellée en avant de l'ouverture d'un tombeau. (À gauche on voit le sépulcre ouvert). . . . .	188	Le jardin de Gethsémani. (D'après une photographie). . . . .	271
Scène de la résurrection de Jésus. (Sarcophage de Milan). . . . .	190	Épées romaines. (D'après les monuments). . . . .	272
Le Jourdain à l'endroit présumé où saint Jean baptisait. (D'après une photographie). . . . .	200	Brasier autour duquel on se chauffe en plein air. (Orient moderne). . . . .	275
Le paralytique introduit par le toit. (Miniature du v <sup>e</sup> siècle). . . . .	205	La croix avec le chevalet sur lequel montait le crucifié. . . . .	278
Médecin pansant un blessé. (Peinture de Pompéi). . . . .	207	L'église du Saint-Sépulcre. (D'après une photographie). . . . .	280
Restes de la synagogue de Kefr Blr'im, en Galilée. (D'après une photographie). . . . .	210	Sépulcre taillé dans le roc. (Tombeau dit des Juges, à Jérusalem). . . . .	282
Jésus dans une barque avec les quatre évangélistes. (Bas-relief d'un tombeau). . . . .	211	L'autel des parfums. . . . .	292
On mesure le blé sur l'aie. (Peinture égyptienne). . . . .	215	L'annonciation de la sainte Vierge. (Peinture des Catacombes). . . . .	295
Modius ou boisseau romain. . . . .	217	Trône égyptien. (Peinture ancienne). . . . .	296
Guérison d'un démoniaque. (D'après un ancien ivoire). . . . .	219	Tablettes et style pour écrire. (Peinture des Catacombes). . . . .	300
Guérison de l'hémorroïsse et résurrection de la fille de Jaïre. (Ancien bas-relief). . . . .	222	Le couvent dit de Saint-Jean, à Aïn-Kârim. (D'après une photographie). . . . .	303
Scène de deuil auprès d'un mort. (Bas-relief grec). . . . .	223	Naissance de l'enfant Jésus. (D'après une pierre gravée). . . . .	306
Charpentier au travail. (D'après un vase antique). . . . .	225	Intérieur de l'église de la Nativité, à Bethléem. . . . .	307
Spiculator, ou soldat de la garde chez les Romains. (Bas-relief de la colonne Trajane). . . . .	228	Les bergers à la crèche. (Ancien bas-relief). . . . .	308
Les franges sacrées chez les anciens Persans. (Bas-relief de Persépolis). . . . .	231	Jésus au milieu des docteurs. (Sculpture ancienne). . . . .	314
Antique coupe d'argile. . . . .	232	Monnaie du tétrarque Philippe. . . . .	316
Jeune malade étendue sur un lit. (Peinture antique). . . . .	235	Esclave déliant les sandales de son maître. (Ancien bas-relief). . . . .	319
		Paysan romain occupé à vanner. (Peinture antique). . . . .	319
		Baptême de Jésus. (Ancienne mosaïque). . . . .	320
		La montagne de la Quarantaine. (D'après une photographie). . . . .	324
		Plan cavalier du temple d'Hérode. (D'après la reconstitution de M. de Vogüé). . . . .	325



Personnage lisant sur un rouleau. (Antique peinture romaine.) . . . . . 327

Barque du lac de Tibériade. (D'après une photographie.) . . . . . 331

Grabat. (D'après une terre cuite.) . . . . . 334

Chez le marchand d'étoffes. (Peinture de Pompéi.) . . . . . 336

Femme vidant une outre. (Peinture de Pompéi.) . . . . . 336

Les apôtres rangés autour de leur Maître. (D'après un fond de coupe.) . . . . . 339

Personnage drapé dans son manteau. (Ancienne mosaïque.) . . . . . 341

La mesure comble. (Peinture des Catacombes.) . . . . . 342

Centurion romain. (D'après un ancien bas-relief.) . . . . . 344

Funérailles. (Peinture égyptienne.) . . . . . 345

Joueuse de flûte. (Antique bas-relief.) . . . . . 347

Triclinium. (Bas-relief de Pompéi.) . . . . . 348

Génies à table. (Peinture antique.) . . . . . 349

Magdala. (D'après une photographie.) . . . . . 352

Candélabre à deux branches. (D'après un modèle antique.) . . . . . 354

Prisonnier ayant les mains et les pieds enchaînés. (Bas-relief de Ninive.) . . . . . 355

Guérison de l'hémorrhôisse. (Ancien bas-relief.) . . . . . 357

Scène de deuil auprès d'un mort. (Peinture grecque.) . . . . . 358

Paysan portant deux couffins ou corbeilles. (D'après un vase antique.) . . . . . 361

Voyageur muni d'un havresac et d'un bâton. (D'après un marbre antique.) . . . . . 365

Tell-Hom. Emplacement probable de Capernaüm. (D'après une photographie.) . . . . . 370

Voyageur réglant ses comptes avant de quitter l'hôtellerie. (D'après un monument romain.) . . . . . 374

Le scorpion . . . . . 377

Antique lampe chrétienne, trouvée en Palestine. . . . . 379

Le cumil. . . . . 381

La rue. . . . . 381

Marchand d'oiseaux. (Palestine moderne.) . . . . . 384

Grenier à blé. . . . . 385

Céllier. (Peinture égyptienne.) . . . . . 385

Four oriental. (Peinture égyptienne.) . . . . . 387

La tunique retroussée dans la ceinture. (Sculpture antique.) . . . . . 388

La plus petite monnaie de bronze sous Auguste. . . . . 391

Ancienne écurie. (Monument sicilien.) . . . . . 393

Monnaie d'Hérode Antipas. . . . . 395

Un festin. (D'après une peinture grecque.) . . . . . 397

Bataillon d'infanterie héthéenne. (Peinture égyptienne.) . . . . . 400

Statuette antique représentant le bon Pasteur. (Musée de Latran, à Rome.) . . . . . 401

Drachme d'Athènes. . . . . 402

Caroube. . . . . 402

Musique associée à un festin. (D'après un vase peint.) . . . . . 404

On mesure la récolte d'huile. (D'après un vase peint.) . . . . . 406

Lettres hébraïques surmontées d'un os de plusieurs traits. . . . . 408

Enfant jouant avec un chien. (Bas-relief romain.) . . . . . 409

Serviteur portant un pain. (Peinture romaine.) . . . . . 411

Main d'un lépreux. (D'après une photographie.) . . . . . 415

Oiseau de proie dévorant un cadavre. (Bas-relief amyrien.) . . . . . 418

Oriental priant debout. . . . . 418

Aiguilles égyptiennes en bronze . . . . . 418

Branche de sycomore, munie de fruits. . . . . 420

Personnage qui tient un manche à la main. (Statue romaine.) . . . . . 422

Construction d'un retranchement. (Bas-relief romain.) . . . . . 425

Denier de Tibère. . . . . 428

Tunique à longs pans, tombant jusqu'aux talons. (D'après une statue romaine.) . . . . . 430

Mur de Jérusalem auprès duquel les Juifs vont pleurer chaque vendredi. (D'après une photographie.) . . . . . 432

Soldats assiégeant une ville. (Bas-relief romain.) . . . . . 434

Égyptiens portant des amphores. (Peinture de tombeau.) . . . . . 437

Crible romain. (Bas-relief de la colonne Trajane.) . . . . . 440

Sac et monceaux d'argent. (Peinture de Pompéi.) . . . . . 442

Olivier de Gethsemani. (D'après une photographie.) . . . . . 441

Relevement de saint Pierre. (Fresque byzantine.) . . . . . 444

Ancien bas-relief représentant plusieurs scènes de la Passion. . . . . 447

Jésus en croix. (D'après un ancien ivoire.) . . . . . 448

Plan de l'intérieur du temple de Jérusalem. . . . . 451

Amonia. (D'après une photographie.) . . . . . 452

Jésus et les disciples d'Emmaüs. (Ancien ivoire.) . . . . . 454

Abelles de Palestine. . . . . 459

Un prêtre juif. . . . . 460

Sandales orientales. . . . . 470

L'agneau de Dieu. (Peinture des Catacombes.) . . . . . 471

Khan Milyeh, sur des localités avec lesquelles on a identifié Bethsaida. (D'après une photographie.) . . . . . 472

Caba en Galilée. (D'après une photographie.) . . . . . 475

Le changement de l'os en os à l'os. (D'après un ancien ivoire.) . . . . . 478

Plan de Scarpe d'Hérode. (D'après M. de Vogüé.) . . . . . 479

La circoncision, ou sergent à cheval. . . . . 481

Deux épaules s'embrassant l'un à l'autre. (Peinture des Catacombes.) . . . . . 484

Le puits de Jacob. (État actuel.) . . . . . 488

Ruines du temple des Samaritains, en souvenir du mont Garizim. . . . . 488

Le mont Garizim. (D'après une photographie.) . . . . . 494

Femmes de Palestine portant une amphore. (Photographie.) . . . . . 491

Groupe de Samaritains. (D'après une photographie.) . . . . . 493

Le Birket Israïh, que divers auteurs identifient avec la piscine de Bethesda. (D'après une photographie.) . . . . .	495	Le grand prêtre juif . . . . .	584
Guérison du paralytique de la piscine. (Bas-relief de sarcophage.) . . . . .	496	Chlamyde de soldat. (D'après un vase peint.) . . . . .	588
Torches antiques. (L'après les monuments grecs.) . . . . .	500	Juge romain assis sur son tribunal. (Bas-relief de l'arc de triomphe de Trajan.) . . . . .	589
Tibériade. (D'après une photographie.) . . . . .	503	La sainte tunique vénérée à Trèves. . . . .	591
Multiplication des pains. (Ancienne mosaïque.) . . . . .	505	Ra-neau du <i>Balsamodendron-myrrha</i> , arbre qui produit la myrrhe. . . . .	594
L'urne qui contenait la manne. (D'après une ancienne monnaie juive.) . . . . .	508	Intérieur d'un sépulcre phénicien. . . . .	595
Le miracle de la manne. (Fresque romaine du iv <sup>e</sup> siècle.) . . . . .	510	Le saint clou conservé à Trèves. (Réduit de moitié.) . . . . .	598
Calice et hosties. (D'après un ancien monument chrétien.) . . . . .	511	La pêche miraculeuse. (D'après un monument du vi <sup>e</sup> siècle.) . . . . .	601
Moïse reçoit les tables de la loi. (Peinture des Catacombes.) . . . . .	515	Repas qui suivit la pêche miraculeuse. (Peinture des Catacombes.) . . . . .	602
Jésus source de vie. (D'après un ancien sarcophage.) . . . . .	518	L'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, debout sur une chaire qui représente l'Église. (Catacombes.) . . . . .	612
Grand candélabre qu'on allumait dans la cour du temple de Jérusalem, durant la fête des Tabernacles. . . . .	522	Saint Pierre. (D'après une ancienne mosaïque.) . . . . .	615
Le sacrifice d'Abraham. (Peinture des Catacombes.) . . . . .	525	Haceldama. (D'après une photographie.) . . . . .	617
Guérison de l'aveugle né. (Fresque des Catacombes.) . . . . .	529	Entrée d'un ancien tombeau, à Jérusalem. . . . .	623
La piscine de Siloé. (D'après une photographie.) . . . . .	530	Calice et hosties. (D'après une ancienne miniature.) . . . . .	626
Groupe d'aveugles égyptiens. (Peinture de tombeau.) . . . . .	533	Ancien chapiteau, à Jérusalem . . . . .	629
Médaille des premiers siècles, représentant le bon Pasteur. . . . .	534	Le sauhédrin juif en séance. (D'après Dom Calmet.) . . . . .	634
Berger de Palestine ramenant son troupeau à la bergerie. . . . .	537	Pierres angulaires. (Mur qui entoure le tombeau d'Abraham, à Hébron.) . . . . .	635
Béthanie. (D'après une photographie.) . . . . .	541	Famille en prière. (Peinture des Catacombes.) . . . . .	639
Vase d'albâtre. (Ancienne Égypte.) . . . . .	542	Saint Pierre (D'après un verre antique.) . . . . .	642
Résurrection de Lazare. (Bas-relief de sarcophage.) . . . . .	545	Façade d'une ancienne synagogue, en Palestine. . . . .	650
Momme emmaillotée. (D'après les monuments égyptiens.) . . . . .	546	Le bœuf Apis. (D'après un bronze du Louvre.) . . . . .	658
Médaille frappée par les Romains en souvenir de la conquête de la Judée. . . . .	547	Tabernacle idolâtrique portatif. (Bas-relief assyrien.) . . . . .	659
Égyptiens portant des palmes dans une cérémonie religieuse. (Peinture de tombeau.) . . . . .	550	Lieu où une tradition locale place le martyr de saint Étienne. (D'après une photographie.) . . . . .	661
Blé d'Égypte (réduit de moitié.) . . . . .	551	Martyre de saint Étienne. (D'après un ivoire du vi <sup>e</sup> siècle.) . . . . .	662
Ancienne représentation de la croix. . . . .	553	Ruines d'une ancienne synagogue en Palestine. . . . .	670
Esclave lavant les pieds d'un hôte. (D'après un vase grec.) . . . . .	557	La rue droite à Damas. (D'après une photographie.) . . . . .	672
Un repas de famille. (D'après une peinture grecque.) . . . . .	559	Saint Pierre et saint Paul. (D'après un médaillon antique.) . . . . .	673
Représentation allégorique du ciel. (Peinture des Catacombes.) . . . . .	560	Corbeille à fruits. (Musée égyptien du Louvre.) . . . . .	675
Jésus la voie, la vérité et la vie. (Ancienne mosaïque.) . . . . .	562	Partie des murs de Damas où, selon la tradition, eut lieu l'évasion de saint Paul. (D'après une photographie.) . . . . .	676
Vigne sculptée sur un pilastré, au-dessous du monogramme du Christ. (Monuments africains.) . . . . .	567	La Loudh actuelle, ou Lydda. (D'après une photographie.) . . . . .	679
Une martyre décapitée. (Pierre gravée du iv <sup>e</sup> siècle.) . . . . .	570	Corroyeur égyptien. (D'après une peinture de tombeau.) . . . . .	680
Personnage en prière. (Peinture des Catacombes.) . . . . .	575	Outils de corroyeur trouvés à Pompéi . . . . .	681
Martyrs tenant des palmes et des couronnes. (Ancienne mosaïque.) . . . . .	579	La maison dite de Simon le corroyeur, à Jaffa. (D'après une photographie.) . . . . .	685
Lanterne égyptienne. (Peinture ancienne.) . . . . .	580	Le baptême dans les Catacombes. (Fresque du cimetière de Saint-Callixte.) . . . . .	688
Pont qui conduit de Jérusalem à Gethsémani. (D'après une photographie.) . . . . .	581	Buste de l'empereur Claude. (D'après une statue antique.) . . . . .	692
		Monnaie d'Hérode Agrippa. . . . .	696
		Scène d'ordination. (Fresque antique.) . . . . .	699



Saint Paul discourant. (Ivoire des premiers siècles.) . . . . .	703	Lettres épigraphiques en caractères métriques en usage à Éphèse . . . . .	704
Monnaie de Lystres. . . . .	710	Le temple de Diane à Éphèse (Modèle de reconstitution, d'après Curtius.) . . . .	705
Jupiter Olympien. (Revers d'une monnaie antique.) . . . . .	711	La Diane d'Éphèse . . . . .	708
Bœuf destiné à être offert en sacrifice. (D'après une sculpture antique.) . . . . .	712	Monnaie portant le nom d'un satrape . . . . .	709
Ancien chapiteau, à Jérusalem . . . . .	716	Le temple de Diane sur une monnaie d'Éphèse. . . . .	710
Volume contenant une partie de la Bible. . . . .	719	Lampe antique. . . . .	713
Portrait de saint Paul. (D'après un verre antique.) . . . . .	724	Chapiteau du temple de Diane, à Éphèse. . . . .	715
Paysage des environs de Troas, avec vue sur les Dardanelles et sur l'Europe. (D'après une photographie.) . . . . .	726	Mytilène, dans l'île de Lesbos. (D'après une photographie.) . . . . .	716
Coquillages à pourpre. ( <i>Murex trunculus</i> et <i>brandaris</i> .) . . . . .	727	Restes du théâtre de Milet . . . . .	717
Faisceau de verges d'un licteur. (Bas-relief romain.) . . . . .	729	Vaseau romain. (D'après une monnaie.) . . . . .	719
Supplice des ceps. . . . .	730	Inscription intermédiaire aux portes de pénétrer dans l'enceinte du temple. . . . .	721
Licteur romain. (Bas-relief antique.) . . . . .	731	Tribunaux romains. (Colonne Trajane.) . . . . .	724
Monnaie d'Apollonie de Macédoine . . . . .	733	Vue de Tarse. (D'après une photographie.) . . . . .	727
Ruines du Parthénon, à Athènes . . . . .	736	École orientale. . . . .	728
Athènes et l'Aréopage. (D'après une photographie.) . . . . .	739	Monnaie de Damas . . . . .	729
Ancien autel d'Athènes. . . . .	740	Cavaliier romain. (Bas-relief de la colonne de Marc-Aurèle.) . . . . .	731
Portes de l'ancien marché d'Athènes. (D'après une photographie.) . . . . .	743	Orateur romain. (Statue antique.) . . . . .	737
On fabrique de l'étoffe pour les tentes. (Orient moderne.) . . . . .	744	Monnaie de Césarée. . . . .	738
Saint Jean-Baptiste. (D'après une pierre gravée.) . . . . .	751	Buste de Néron (Statue antique). . . . .	741
Ceinture intérieure. (D'après une pierre gravée.) . . . . .	752	Monnaie d'Agrippa II . . . . .	747
		Monnaie d'Agrippa I . . . . .	748
		Ancre suspendue à la joupe d'un vaisseau. (Bas-relief de la colonne Trajane). . . . .	750
		Castor et Pollux sur une monnaie romaine. . . . .	752
		Pourzoles. (D'après une photographie.) . . . . .	753
		Soldat romain et promoteur auxiliaire. (Colonne de Salpêce-Sévère.) . . . . .	754





# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES

Lettre de S. Em. le Cardinal Richard. . . . .	5
---	---

### NOUVEAU TESTAMENT

I. — Livres qui composent le Nouveau Testament. . . . .	9
II. — La classification de ses livres. . . . .	9

### LES ÉVANGILES

1° Signification du mot Évangile. . . . .	11	narration évangélique. . . . .	13
2° L'authenticité et la canonicité des quatre évangiles. . . . .	11	4° Les problèmes synoptiques. . . . .	13
3° Les deux formes très distinctes de la		5° Ouvrages catholiques à consulter sur les évangiles. . . . .	16

### ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU

INTRODUCTION . . . . .	17	§ II. Quelques notes relatives à l'évangile d'après les notices de <i>Baronius</i> , I, 12 — II, 24. . . . .	24
1° La personne de l'auteur. . . . .	17	1° L'origine divine du Messie. I, 18-24. . . . .	24
2° Le plan et la division. . . . .	17	2° L'adoration des Magas. II, 1-12. . . . .	26
3° Les destinataires et le but du premier évangile. . . . .	18	3° La fuite en Égypte. II, 13-18. . . . .	27
4° Son caractère spécial. . . . .	19	4° Le massacre des Innocents. II, 18-19. . . . .	27
5° La langue originale et le style. . . . .	19	5° La sainte famille quitte l'Égypte et vient à Nazareth, où elle se trouve pendant. II, 19-23. . . . .	28
6° Le temps et le lieu de la composition. . . . .	19		

#### PREMIÈRE PARTIE

L'enfance et la vie cachée de Jésus.  
I, 1 — II, 23.

§ I. <i>Prélude : la généalogie de Notre-Seigneur Jésus-Christ</i> . I, 1 — 17. . . . .	21
1° Le titre. I, 1. . . . .	21
2° Jésus fils d'Abraham et de David. I, 2-16. . . . .	21
3° Récapitulation. I, 17. . . . .	24

#### SECONDE PARTIE

La vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. III, 1 — XX, 34.

§ Actes I. — ARRIVÉE EN GALILÉE. BAPTÊME ET TENTATION DE JÉSUS. III, 1-IV, 11. . . . .	
1° Jean-Baptême prépare les voies à Jésus. III, 1-15. . . . .	28

2° Le baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ. III, 13-17. . . . .	35	§ IV. <i>Jésus et ses apôtres prêchent à travers les villes de Galilée.</i> IX, 35 — X, 42. . . . .	70
3° La tentation du Christ. IV, 1-11. . . . .	36	1° Jésus parcourt les villes et les villages, prêchant et guérissant les malades. IX, 35-38. . . . .	70
SECTION II. — SÉRIE DE FAITS ET DE DISCOURS DESTINÉS A DÉMONTRER QUE JÉSUS ÉTAIT LE MESSIE PROMIS. IV, 12 — XI, 30.		2° Jésus munit ses apôtres de pleins pouvoirs, avant de les envoyer en mission. X, 1-4. . . . .	71
§ I. <i>Les débuts du ministère de Jésus.</i> IV, 12-25. . . . .	38	3° Instruction de Jésus-Christ à ses apôtres. X, 5-42. . . . .	72
1° Jésus quitte Nazareth, se fixe à Capernaüm et commence à prêcher. IV, 12-17. . . . .	38	§ V. <i>Jésus et Jean-Baptiste.</i> XI, 1-30. . . . .	78
2° Il appelle à lui ses premiers disciples. IV, 18-22. . . . .	39	1° L'ambassade de Jean. XI, 1-6. . . . .	78
3° Abrégé du ministère de Jésus en Galilée. IV, 23-25. . . . .	40	2° Jésus fait l'éloge du Précurseur. XI, 7-15. . . . .	79
§ II. <i>Le sermon sur la montagne.</i> V, 1 — VII, 29. . . . .	40	3° Jésus adresse un blâme sévère à ses contemporains. XI, 16-19. . . . .	81
1° Introduction. V, 1-2. . . . .	41	4° Jésus maudit trois villes gravement coupables envers lui. XI, 20-24. . . . .	82
2° Les béatitudes. V, 3-12. . . . .	41	5° Jésus adore les aimables desseins de son Père, et adresse un suave appel à tous ceux qui souffrent. XI, 25-30. . . . .	82
3° Les fonctions des disciples, en tant que ministres du Christ. V, 13-16. . . . .	44	SECTION III. — L'OPPOSITION ET L'INCRÉDULITÉ D'UNE PARTIE DU PEUPLE. XII, 1 — XIII, 52.	
4° La nouvelle loi dans ses relations avec l'ancienne. V, 17-48. . . . .	45	§ I. <i>Jésus et les pharisiens.</i> XII, 1-50. . . . .	85
5° La vraie et la fausse vertu. VI, 1-18. . . . .	50	1° Les disciples arrachent des épis en un jour de sabbat. XII, 1-8. . . . .	85
6° Les chrétiens et les biens de ce monde. VI, 19-34. . . . .	52	2° Guérison d'une main desséchée. XII, 9-14. . . . .	86
7° Quelques relations réciproques des chrétiens. VII, 1-6. . . . .	55	3° La conduite douce et calme de Jésus, telle que l'avait prédite Isaïe. XII, 15-21. . . . .	87
8° Force irrésistible de la prière. VII, 7-12. . . . .	56	4° Jésus réfute une horrible accusation portée contre lui par les pharisiens. XII, 22-37. . . . .	87
9° Quelques obstacles qui s'opposent à la pratique de la vertu. VII, 13-23. . . . .	56	5° Le signe du prophète Jonas. XII, 38-45. . . . .	90
10° Épilogue du discours. VII, 24-27. . . . .	58	6° La vraie mère et les vrais frères de Jésus. XII, 46-50. . . . .	92
11° Conclusion historique du discours sur la montagne. VII, 28-29. . . . .	58	§ II. <i>Les paraboles du royaume des cieux.</i> XIII, 1-52. . . . .	92
§ III. <i>Divers miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ en Galilée.</i> VIII, 1 — IX, 34. . . . .	58	1° Introduction historique. XIII, 1-3 <sup>a</sup> . . . . .	92
1° Guérison d'un lépreux. VIII, 1-4. . . . .	58	2° Parabole du semeur. XIII, 3 <sup>b</sup> -9. . . . .	93
2° Guérison du serviteur d'un centurion. VIII, 5-13. . . . .	59	3° Notre-Seigneur indique à ses disciples le motif pour lequel il parlait au peuple sous la forme de paraboles. XIII, 10-17. . . . .	93
3° Jésus guérit la belle-mère de saint Pierre et d'autres nombreux malades. VIII, 14-17. . . . .	60	4° Explication de la parabole du semeur. XIII, 18-23. . . . .	95
4° Il faut renoncer à tout pour suivre Jésus. VIII, 18-22. . . . .	61	5° Parabole de l'ivraie. XIII, 24-30. . . . .	95
5° La tempête miraculeusement apaisée. VIII, 23-27. . . . .	62	6° Parabole du grain de sénévé et du levain. XIII, 31-35. . . . .	96
6° Les deux démoniaques de Gérasa. VIII, 28-34. . . . .	63	7° Jésus explique à ses disciples la parabole de l'ivraie. XIII, 36-43. . . . .	97
7° Guérison d'un paralytique. IX, 1-8. . . . .	65	8° Paraboles du trésor caché et de la perle. XIII, 44-46. . . . .	98
8° Vocation de saint Matthieu, chez qui Jésus dîne avec des publicains et des pécheurs, au grand scandale des pharisiens. IX, 9-17. . . . .	66	9° Le filet jeté à la mer. XIII, 47-50. . . . .	99
9° Guérison de l'hémorroïssie et résurrection de la fille de Jaïre. IX, 18-26. . . . .	68	10° Conclusion des paraboles du royaume des cieux. XIII, 51-52. . . . .	99
10° Guérison de deux aveugles et d'un possédé muet. IX, 27-34. . . . .	69		



**SECTION IV. — JÉSUS TRAVAILLE A LA FORMATION SPÉCIALE DE SES APÔTRES. XIII, 53 — XX, 34.**

**§ I. Divers voyages de Jésus; la haine des pharisiens grandit toujours. XIII, 53 — XVI, 12. . . . . 99**

1° Jésus est méprisé à Nazareth par ses concitoyens. XIII, 53-58. . . . . 99

2° Singulière opinion qu'Hérode Antipas s'était formée au sujet de Jésus; martyre du précurseur. XIV, 1-12. . . . . 101

3° Première multiplication des pains. XIV, 13-21. . . . . 102

4° Jésus marche sur les flots. XIV, 22-33. . . . . 104

5° Jésus dans le pays de Génésar. XIV, 34-36. . . . . 106

6° Discussion de Jésus avec les pharisiens au sujet de la vaine et de la fausse pureté. XV, 1-20. . . . . 106

7° La Chananéenne. XV, 21-25. . . . . 109

8° Seconde multiplication des pains. XV, 29-39. . . . . 110

9° Le signe du ciel. XVI, 1-4. . . . . 112

10° Le levain des pharisiens et des sadducéens. XVI, 5-12. . . . . 112

**§ II. Le fait du ministère de Jésus en Galilée. XVI, 13 — XVIII, 35. . . . . 113**

1° La confession et la magnifique récompense de saint Pierre. XVI, 13-20. . . . . 113

2° Jésus prédit sa passion prochaine. XVI, 21-28. . . . . 116

3° La transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XVII, 1-13. . . . . 115

4° Guérison d'un possédé lunatique. XVII, 14-20. . . . . 120

5° Nouvelle prédiction de la passion. XVII, 21-22. . . . . 121

6° Le didrachme dans la bouche du poisson. XVII, 23-26. . . . . 121

7° Quelques instructions de Jésus à ses apôtres. XVIII, 1-35. . . . . 122

**§ III. Le séjour en Pérée et le dernier voyage de Jésus à Jérusalem. XIX, 1 — XX, 34. . . . . 127**

1° Du mariage et de la virginité. XIX, 1-12. . . . . 127

2° Jésus bénit les petits enfants. XIX, 13-15. . . . . 129

3° Le jeune homme riche, le péril des richesses et les avantages du renoncement. XIX, 16-30. . . . . 130

4° Parabole des ouvriers envoyés à la vigne. XX, 1-10. . . . . 132

5° Troisième prédiction de la passion. XX, 17-19. . . . . 134

6° Étrange demande de la mère de saint Jacques et de saint Jean. XX, 20-25. . . . . 134

7° Les aveugles de Jéricho. XX, 29-34. . . . . 136

**TROISIÈME PARTIE**

**Les derniers jours de Jésus-Christ sur la terre et sa résurrection. XXI, 1 — XXVIII, 20.**

**SECTION I. — LES PRÉLIMINAIRES DE LA PASSION. XXI, 1 — XXV, 48.**

**§ I. L'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. XXI, 1-11. . . . . 138**

1° Les préparatifs du triomphe. XXI, 1-6. . . . . 137

2° Les détails du triomphe. XXI, 7-12. . . . . 138

**§ II. Jésus agit en juge souverain contre ses ennemis durant les dix-sept jours de sa vie. XXI, 12 — XXIII, 44. . . . . 139**

1° Notre-Seigneur vient au temple, où il exerce ses droits de Messie. XXI, 13-17. . . . . 139

2° Le figulier maudit et desséché. XXI, 18-23. . . . . 139

3° Jésus impose silence aux templiers du sanhédrin, qui lui demandent en vertu de quelle autorité il agit. XXI, 23-27. . . . . 140

4° Jésus blâme sévèrement la conduite des chefs de la nation théocratique. XXI, 28 — XXII, 24. . . . . 141

5° Question des pharisiens relativement au tribut que les Romains avaient imposé aux Juifs. XXI, 18-27. . . . . 142

6° Question des sadducéens au sujet de la résurrection des morts. XXI, 28-32. . . . . 142

7° Question des pharisiens touchant le plus grand précepte de la loi. XXI, 34-40. . . . . 142

8° Question adressée par Jésus lui-même aux pharisiens, au sujet de l'origine du Messie. XXI, 41-46. . . . . 143

9° Jésus dénonce avec signification les farises et le caractère des pharisiens. XXI, 1-24. . . . . 143

**§ III. Mensures prophétiques de Jésus, relatif à la ruine de Jérusalem, aux circonstances de la fin du monde et à son second avènement. XXIV, 1 — XXV, 30. . . . . 143**

1° Introduction. XXIV, 1-4. . . . . 143

2° Première partie du discours : les prophéties. XXIV, 4-28. . . . . 146

3° Seconde partie du discours : paraboles à la vigne. XXIV, 29 — XXV, 30. . . . . 147

4° Troisième partie du discours : description du jugement dernier. XXV, 31-46. . . . . 148

**SECTION II. — HISTOIRE DE LA PASSION DE SAUVEUR. XXVI, 1 — XXVII, 50.**

**§ I. Les préparatifs, la sépulture soignée, les deux sabbats. XXVI, 1-12. . . . . 148**

1° Introduction : Mensures prophétiques de Jésus relativement à sa passion.

ses ennemis prennent la résolution de le faire disparaître au plus tôt. xxvi, 1-5. . . . .	168	2° Désespoir de Judas. xxvii, 3-10. . . . .	180
2° Marie, sœur de Lazare, parfume la tête de Jésus. xxvi, 6-13. . . . .	169	3° Jésus devant Pilate. xxvii, 11-26. . . . .	181
3° L'horrible marché de Judas. xxvi, 14-16. . . . .	170	4° Jésus est cruellement outragé par les soldats de Pilate. xxvii, 27-30. . . . .	183
4° Jésus célèbre la cène pascalle avec ses apôtres. xxvi, 17-29. . . . .	170	§ IV. <i>Jésus est conduit au Calvaire, où il meurt sur la croix; sa sépulture.</i> XXVII, 31-66. . . . .	183
5° Jésus prédit le reniement de saint Pierre. xxvi, 30-35. . . . .	172	1° Les préliminaires du crucifiement. xxvii, 31-34. . . . .	183
§ II. <i>L'agonie de Jésus à Gethsémani et son arrestation; il est jugé et condamné par le sanhédrin.</i> XXVI, 36-75. . . . .	173	2° Jésus en croix. xxvii, 35-50. . . . .	184
1° L'agonie. xxvi, 36-46. . . . .	173	3° Ce qui suivit la mort de Jésus. xxvii, 51-56. . . . .	186
2° Jésus est arrêté par les envoyés du sanhédrin. xxvi, 47-56. . . . .	175	4° La sépulture de Jésus. xxvii, 57-61. . . . .	186
3° Jésus-Christ est jugé et condamné à mort par le sanhédrin. xxvi, 57-68. . . . .	176	5° Précautions prises par les Juifs pour empêcher la tombe de Jésus d'être violée. xxvii, 62-66. . . . .	188
4° Le reniement de saint Pierre. xxvi, 69-75. . . . .	178	SECTION III. — LA RÉSURRECTION DE JÉSUS. XXVIII, 1-20.	
§ III. <i>Jésus au tribunal de Pilate.</i> XXVII, 1-30. . . . .	179	1° Les saintes femmes au sépulcre. xxviii, 1-10. . . . .	189
1° Jésus est livré au gouverneur romain par les hiérarques. xxvii, 1-2. . . . .	179	2° Le silence des gardiens du sépulcre est acheté à prix d'argent. xxviii, 11-15. . . . .	191
		3° Jésus apparaît à ses apôtres en Galilée. xxviii, 16-20. . . . .	191

## ÉVANGILE SELON SAINT MARC

INTRODUCTION. . . . .	193	3° Guérison d'un démoniaque à Capharnaüm. i, 21-28. . . . .	201
1° La personne de l'auteur. . . . .	193	4° Guérison de la belle-mère de Simon et d'autres nombreux malades. i, 29-34. . . . .	203
2° Le plan et la division. . . . .	193	5° Jésus quitte Capharnaüm et parcourt la Galilée en prêchant. i, 35-39. . . . .	203
3° Les destinataires et le but. . . . .	194	6° Guérison d'un lépreux. i, 40-45. . . . .	204
4° Son caractère spécial. . . . .	194	§ II. <i>Commencement de l'opposition contre Jésus.</i> II, 1 — III, 6. . . . .	205
5° La source principale. . . . .	195	1° Guérison d'un paralytique. ii, 1-12. . . . .	205
6° La langue dans laquelle fut composé le second évangile. . . . .	195	2° Vocation du publicain Lévi et deux questions insidieuses des pharisiens. ii, 13-22. . . . .	206
7° L'époque et le lieu de la composition. . . . .	196	3° Les disciples arrachent des épis en un jour de sabbat. ii, 23-28. . . . .	208
		4° Guérison d'une main aride. iii, 1-6. . . . .	209
		§ III. <i>Depuis l'élection des apôtres jusqu'à leur première mission.</i> III, 7 — VI, 13. . . . .	211
		1° Jésus se retire auprès du lac de Tibériade, et un immense concours de peuple se forme autour de lui; il guérit les malades et chasse les démons. iii, 1-12. . . . .	211
		2° L'élection des douze apôtres. iii, 13-19. . . . .	212
		3° Jésus réfute une horrible accusation lancée contre lui par les scribes. iii, 20-30. . . . .	212

## PREMIÈRE PARTIE

## La vie publique de Jésus. I, 1 — X, 52.

## SECTION I. — LES DÉBUTS DE L'ÉVANGILE : LE PRÉCURSEUR ET LE MESSIE. I, 1-13.

- 1° L'apparition et la Prédication du précurseur. i, 1-8. . . . . 197
- 2° Le baptême de Jésus. i, 9-11. . . . . 199
- 3° La tentation du Christ. i, 12-13. . . . . 199

## SECTION II. — JÉSUS DANS LA GALILÉE ORIENTALE. I, 14 — VII, 23.

- § I. *Les premières actions d'éclat de Jésus.* I, 14-45. . . . . 201
  - 1° Il revient en Galilée et commence à prêcher. i, 14-15. . . . . 201
  - 2° Les quatre premiers disciples. i, 16-20. . . . . 201



4° La mère et les frères du Christ. III, 31-35. . . . . 214  
 5° Les paraboles du royaume des cieux. IV, 1-34. . . . . 214  
 6° La tempête miraculeusement apaisée. IV, 35-40. . . . . 218  
 7° Guérison du démoniaque de Gêrasa. V, 1-20. . . . . 219  
 8° Guérison de l'hémorroïssie et résurrection de la fille de Jaïre. V, 21-43. 221  
 9° Jésus prêche à Nazareth, où il est méprisé par ses concitoyens. VI, 1-6°. 224  
 10° Mission des douze apôtres. VI, 6<sup>b</sup>-13. 225

§ IV. Voyage de Jésus à travers la Galilée. VI, 14 — VIII, 26. . . . . 226

1° Singulier optalon qu'Hérode se faisait de Jésus; martyre de Jean-Baptiste. VI, 14-29. . . . . 226  
 2° Première multiplication des pains. VI, 30-44. . . . . 228  
 3° Jésus marche sur les eaux. VI, 45-52. 230  
 4° Jésus dans le pays de Gênéareth. VI, 53-56. . . . . 231  
 5° Discussion de Jésus avec les pharisiens au sujet de la vaine et de la fausse pureté. VII, 1-23. . . . . 231

SECTION III. — MINISTÈRE DE JÉSUS DANS LA GALILÉE OCCIDENTALE ET SEPTENTRIONALE. VII, 24 — IX, 49.

§ I. Plusieurs miracles du Seigneur durant son voyage dans ces régions. VII, 24 — VIII, 26. . . . . 234

1° La Chananéenne. VII, 24-30. . . . . 234  
 2° Jésus guérit un homme sourd et muet. VII, 31-37. . . . . 235  
 3° La seconde multiplication des pains. VIII, 1-10. . . . . 246  
 4° Le signe du ciel. VIII, 11-13. . . . . 247  
 5° Le levain des pharisiens et d'Hérode. VIII, 14-21. . . . . 257  
 6° Guérison d'un aveugle. VIII, 22-26. . . . . 259

§ II. Jésus manifeste sa gloire aux disciples, pour les préparer à ses humiliations. VIII, 27 — IX, 49. . . . . 262

1° La glorieuse confession de saint Pierre. VIII, 27-30. . . . . 262  
 2° Jésus prédit sa passion prochaine, et rattache à cette prédiction une exhortation importante, relative au détachement nécessaire à ses disciples. VIII, 31-39. . . . . 269  
 3° La transfiguration de Jésus. IX, 1-13. 269  
 4° Guérison d'un possédé épileptique et muet. IX, 13-20. . . . . 274  
 5° Seconde prédiction de la passion. IX, 29-31. . . . . 284  
 6° Quelques instructions de Jésus à ses apôtres. IX, 32-49. . . . . 284

SECTION IV. — SEIGNEUR DE JÉSUS EN PÈLERE ET SON DERNIER TOUJOUR A JÉRUSALEM. X, 1-52.

1° L'indissolubilité du mariage. X, 1-12. 287  
 2° Jésus bénit les petits enfants. X, 13-16. 288  
 3° Le jeune homme riche, le péché des richesses et les avantages du royaume volontaire. X, 17-23. . . . . 289  
 4° Jésus prédit sa passion pour la troisième fois. X, 23-34. . . . . 290  
 5° Demande ambitieuse des fils de Zébédée. X, 35-45. . . . . 291  
 6° Guérison de l'aveugle Barthélemy. X, 46-52. . . . . 292

SECONDE PARTIE

Les derniers jours et la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XI, 1 — XV, 47.

SECTION I. — L'ENTRÉE TRIOMPHALE DE JÉSUS A JÉRUSALEM, ET SES MINISTÈRES DANS CETTE VILLE IMMÉDIATEMENT AVANT SA PASSION. XI, 1 — XIII, 37.

§ I. Le Maître triomphant. XI, 1-11. . . . . 293

1° L'entrée triomphale du Seigneur à Jérusalem. XI, 1-10. . . . . 293  
 2° Jésus inspecte le temple et se retire à Bêthanie. XI, 11. . . . . 294

§ II. Le Maître agit à Jérusalem en juge souverain. XI, 12 — XII, 44. . . . . 294

1° Le figier maudit. XI, 21-24. . . . . 294  
 2° Les vendicteurs du temple. XII, 13-19. . . . . 298  
 3° La palmarum de la fête. XII, 20-26. . . . . 299  
 4° Jésus réduit au silence les objections des saducéens, qui lui demandaient un miracle de quelle autorité il agissait. XI, 27 — XII, 32. . . . . 300  
 5° Les pharisiens adressent une question insolente à Jésus au sujet des tables écrites des Juifs par Moïse. XII, 33-37. . . . . 300  
 6° Question des saducéens touchant la résurrection des morts. XII, 38-47. . . . . 304  
 7° Question d'un docteur pharisien concernant le plus grand commandement de la loi. XII, 54-58. . . . . 306  
 8° Question posée par Nicodème touchant son passage du monde. XII, 23-27. . . . . 307  
 9° Jésus annonce les prophètes qui ont dit des disciples de la loi. XII, 34-45. . . . . 308  
 10° L'édifice de la veuve. XII, 46-48. . . . . 309

§ III. Dernière de Jésus devant le tribunal de Jérusalem, à la fin de laquelle il est condamné à mort. XIII, 1-37. . . . . 309

1° Introduction. XIII, 1-4. . . . . 309

2° Première partie du discours : les prophéties. XIII, 5-31. . . . .	263	§ III. <i>Jésus au tribunal de Pilate.</i> XV, 1-17. . . . .	275
3° Deuxième partie du discours : exhortation à la vigi lance. XIII, 32-37. . . . .	266	1° Notre-Seigneur est livré par le sanhédrin au gouverneur romain. xv, 1. . . . .	275
SECTION II. — HISTOIRE DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. XIV, 1 — XV, 47.		2° Jésus devant Pilate. xv, 2-15. . . . .	276
§ I. <i>L'entente criminelle du sanhédrin et de Judas, la sépulture anticipée, les deux cènes.</i> XIV, 1-31. . . . .	266	3° Jésus est brutalement traité par les soldats romains. xv, 16-19. . . . .	277
1° Les chefs du peuple cherchent entre eux la manière de faire mourir Jésus au plus vite. xiv, 1-2. . . . .	266	§ IV. <i>Jésus est conduit au Calvaire, où il meurt crucifié entre deux larrons ; sa sépulture.</i> XV, 20-47. . . . .	277
2° Marie, sœur de Lazare, parfume la tête de Jésus. xiv, 3-9. . . . .	267	1° Les préliminaires du crucifiement. xv, 20-23. . . . .	277
3° L'horrible marché de Judas. xiv, 10-11. . . . .	268	2° Jésus en croix. xv, 24-37. . . . .	278
4° Jésus célèbre la cène avec ses apôtres. xiv, 12-25. . . . .	268	3° Ce qui suivit immédiatement la mort de Jésus. xv, 38-41. . . . .	279
5° Jésus prédit la fuite des apôtres et le reniement de saint Pierre. xiv, 26-31. . . . .	270	4° La sépulture de Jésus. xv, 42-47. . . . .	279
§ II. <i>Géthsémani, l'arrestation de Jésus et sa comparution devant le sanhédrin, qui le condamne à mort.</i> XIV, 32-72. . . . .	270	TROISIÈME PARTIE	
1° L'agonie du Sauveur à Gethsémani. xiv, 32-42. . . . .	270	<b>La résurrection et l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.</b> XVI, 1-20.	
2° Jésus est arrêté par les Juifs. xiv, 43-52. . . . .	272	1° Les saintes femmes au sépulcre. xvi, 1-8. . . . .	281
3° Jésus est jugé et condamné à mort par le sanhédrin. xiv, 53-65. . . . .	273	2° Quelques apparitions de Jésus résuscité. xvi, 9-18. . . . .	283
4° Le reniement de saint Pierre. xiv, 66-72. . . . .	274	3° L'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le début du ministère des apôtres. xvi, 19-20. . . . .	284

## ÉVANGILE SELON SAINT LUC

INTRODUCTION . . . . .	285	§ II. <i>Prédiction de la naissance du Messie.</i> I, 26-56. . . . .	294
1° La personne de l'auteur. . . . .	285	1° L'annonciation de Marie et l'incarnation du Verbe. I, 26-38. . . . .	294
2° Le plan et la division. . . . .	285	2° La sainte Vierge visite Élisabeth. I, 39-56. . . . .	297
3° Les destinataires et le but. . . . .	286	SECTION II. — LES DEUX NATIVITÉS. I, 57 — II, 21.	
4° Le caractère spécial du troisième évangile. . . . .	287	§ I. <i>Naissance et circoncision de Jean-Baptiste, sa vie dans le désert.</i> I, 57-80. . . . .	299
5° La source principale. . . . .	287	1° Nativité du précurseur. I, 57-53. . . . .	299
6° La langue primitive. . . . .	287	2° La circoncision et l'imposition du nom. I, 59-66. . . . .	300
7° Temps et lieu de la composition. . . . .	288	3° Le cantique <i>Benedictus</i> . I, 67-79. . . . .	301
PREMIÈRE PARTIE		4° Croissance de Jean, sa vie au désert. I, 80. . . . .	304
<b>Quelques récits relatifs à l'enfance de Jésus.</b> I, 1 — II, 52.		§ II. <i>La nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.</i> II, 1-21. . . . .	304
SECTION I. — LES DEUX ANNONCIATIONS.		1° Le Messie naît à Bethléem. II, 1-7. . . . .	304
§ I. <i>Prédiction de la naissance du précurseur.</i> I, 1-25. . . . .	289		
1° Préface de l'évangéliste. I, 1-4. . . . .	289		
2° Un ange prédit la naissance du précurseur. I, 5-25. . . . .	290		



- 2° Adoration des bergers. II, 8-20. . . . . 306
- 3° La circoncision de Jésus. II, 21 . . . . . 309

**SECTION III. — L'ENFANCE ET LA VIE CACHÉE DU CHRIST. II, 22-52.**

- 1° La purification de Marie et la présentation de Jésus. II, 22-40. . . . . 309
- 2° Jésus au milieu des docteurs. II, 41-50. 313
- 3° Abrégé de la vie cachée de Jésus à Nazareth. II, 51-52. . . . . 315

**SECONDE PARTIE**

**Le ministère de Jésus en Galilée.**  
III, 1 — IX, 50.

**SECTION I. — INAUGURATION DU MINISTÈRE PUBLIC DU SAUVEUR. III, 1 — IV, 13.**

- § I. *Ministère du précurseur.* III, 1-20. . . 315
  - 1° Jean-Baptiste prépare la voie à Jésus. III, 1-6. . . . . 315
  - 2° Prédication soit générale, soit particulière du précurseur. III, 7-14. . . . . 317
  - 3° Le précurseur rend directement témoignage à Jésus. III, 15-18. . . . . 318
  - 4° Jean-Baptiste est emprisonné par Hérode. III, 19-20. . . . . 319

- § II. *Le baptême, la généalogie et la tentation du Christ.* III, 21 — IV, 13. . . 320
  - 1° Le baptême de Jésus. III, 21-22. . . . . 320
  - 2° La généalogie humaine de Jésus. III, 23-38 . . . . . 320
  - 3° La tentation de Jésus. IV, 1-13. . . . . 323

**SECTION II. — LE MINISTÈRE DE JÉSUS EN GALILÉE AVANT L'ÉLECTION DES APÔTRES. IV, 14 — VI, 11.**

- § I. *Le Sauveur excite la haine des habitants de Nazareth; il se fixe à Capharnaüm, où il accomplit plusieurs miracles.* IV, 14-44 . . . . . 326
  - 1° Jésus revient en Galilée et se met à prêcher. IV, 14-15. . . . . 326
  - 2° Jésus est méprisé à Nazareth par ses compatriotes. IV, 16-30. . . . . 326
  - 3° Jésus vient à Capharnaüm, où il opère de nombreux miracles. IV, 31-44. . . . . 329

- § II. *Vocation des premiers disciples; guérison d'un lépreux et d'un paralytique.* V, 1-26. . . . . 331
  - 1° Jésus appelle à lui ses premiers disciples, à la suite d'une pêche miraculeuse et symbolique. V, 1-11. . . . . 331
  - 2° Guérison d'un lépreux. V, 12-18. . . . . 332
  - 3° Guérison d'un paralytique. V, 17-26. . . . . 333

- § III. *Jésus aux prises avec les pharisiens.* V, 27 — VI, 11. . . . . 334
  - 1° Vocation de Lévi et double occasion de conflit avec les pharisiens. V, 27-39. 334

- 2° Les disciples entraînent des écus au jour de sabbat. VI, 1-5. . . . . 335
- 3° Guérison d'un boiteux arabe. VI, 9-11. 337

**SECTION II. — LE MINISTÈRE DE JÉSUS EN GALILÉE APRÈS L'ÉLECTION DES APÔTRES. VI, 12 — IX, 50.**

- § I. *Élection des apôtres et discours sur la montagne.* VI, 12-49 . . . . . 338
  - 1° Election des Douze. IV, 13-16. . . . . 338
  - 2° Immense concours du peuple auprès de Jésus, qui guérit les malades et les possédés qu'on lui avait amenés. IV, 17-19. . . . . 339
  - 3° Discours sur la montagne. VI, 20-49. 343

- § II. *Le serviteur du maître, le fils de la veuve de Naim, l'aveugle de Béthsaïde, l'onction de Jésus par la pécheresse.* VII, 1-50. . . . . 343
  - 1° Guérison du serviteur d'un maître. VII, 1-10. . . . . 343
  - 2° Résurrection du fils de la veuve de Naim. VII, 11-17. . . . . 344
  - 3° Jésus et Jean-Baptiste. VII, 18-28. . . . . 346
  - 4° L'onction de Jésus par la pécheresse. VII, 31-50. . . . . 348

- § III. *Jésus prêche à travers la Galilée, parabole de la semence, plusieurs miracles éclatants.* VIII, 1-54 . . . . . 350
  - 1° De pieuses femmes accompagnent Jésus et les Douze, et pourvoient à leurs besoins. VIII, 1-3. . . . . 350
  - 2° Parabole du semeur. VIII, 4-18. . . . . 351
  - 3° Quels sont les vrais proches de Jésus. VIII, 19-21. . . . . 354
  - 4° La tempête apaisée. VIII, 23-26. . . . . 354
  - 5° Guérison du démoniaque de Gadara. VIII, 28-33. . . . . 355
  - 6° Guérison de l'aveugle de Béthsaïde et résurrection de la fille de Jaïre. VIII, 40-56. 357

- § IV. *Les apôtres présentent leur Maître en prêchant; la multiplication des pains, la confusion de Pierre et la transfiguration de Jésus, la Passion deux fois prédite.* IX, 1-50. . . . . 359
  - 1° La mission des Douze. IX, 3-6. . . . . 359
  - 2° Étonnante réaction par le satrape Hérode au palais de Jésus. IX, 7-8. . . . . 359
  - 3° Premières multiplications des pains. IX, 10-17. . . . . 360
  - 4° La glorieuse confusion de saint Pierre. IX, 18-29. . . . . 361
  - 5° Jésus prédit sa passion prochaine et rattache à cette prophétie une allusion relative au prochainement chrétien. IX, 21-37. . . . . 361
  - 6° La transfiguration de Jésus. IX, 28-35. 363
  - 7° Guérison d'un démoniaque épiléptique. IX, 37-44. . . . . 364
  - 8° Seconde prédiction de la passion. IX, 44-50. . . . . 364

- 9° Instruction de Jésus à ses disciples intimes. IX, 46-50. . . . . 365

### TROISIÈME PARTIE

#### Récit du dernier voyage de Jésus-Christ à Jérusalem. IX, 51 — XIX, 28.

##### SECTION I. — LES DÉBUTS DU VOYAGE. IX, 51 — XIII, 21.

- § I. *Deux épisodes rattachés au départ; la mission des soixante-douze disciples.* IX, 51 — X, 24. . . . . 365
- 1° L'intolérance des Samaritains. IX, 51-56 . . . . . 365
  - 2° Il faut renoncer à tout pour suivre Jésus. IX, 57-62 . . . . . 366
  - 3° La mission des soixante-douze disciples. X, 1-24 . . . . . 367
- § II. *La charité et la prière.* X, 25 — XI, 13. . . . . 372
- 1° Question pratique d'un docteur de la loi et réponse non moins pratique de Jésus. X, 25-37. . . . . 372
  - 2° Marthe et Marie. X, 38-42. . . . . 374
  - 3° Jésus enseigne à ses disciples l'art de la prière. XI, 1-13. . . . . 375
- § III. *Jésus en lutte ouverte avec les pharisiens et les scribes.* XI, 14-54. . . . . 377
- 1° Le possédé muet et la calomnie des pharisiens. XI, 14-28. . . . . 377
  - 2° Jésus refuse de donner un signe du ciel. XI, 29-36 . . . . . 379
  - 3° Jésus proteste avec vigueur contre l'hypocrisie et le formalisme religieux des pharisiens et des docteurs. XI, 37-54 . . . . . 380
- § IV. *Quelques autres instructions de Jésus à ses disciples.* XII, 1-59. . . . . 383
- 1° Première instruction : Jésus exige de ses disciples la courageuse confession de leur foi. XII, 1-12. . . . . 383
  - 2° Seconde instruction : contre l'attachement immodéré aux biens de ce monde. XII, 13-21. . . . . 385
  - 3° Contre les sollicitudes mondaines. XII, 22-34. . . . . 386
  - 4° Instruction sur la nécessité de la vigilance. XII, 35-53. . . . . 388
  - 5° Instruction sur les signes des temps. XII, 54-59. . . . . 390
- § V. *Exhortation à la pénitence, guérison d'une femme infirme, deux paraboles.* XIII, 1-21. . . . . 391
- 1° Nécessité de la pénitence. XIII, 1-9. . . . . 391
  - 2° Jésus guérit une femme infirme, en un jour de sabbat. XIII, 10-17. . . . . 392

- 3° Paraboles du grain de sénévé et du levain. XIII, 18-21. . . . . 394

##### SECTION II. — CONTINUATION DU VOYAGE. XIII, 22 — XVII, 10.

##### § I. *Incidents et enseignements divers.* XIII, 22 — XIV, 35 . . . . . 394

- 1° La porte étroite. XIII, 22-30. . . . . 394
- 2° Les embûches d'Hérode. XIII, 31-35. . . . . 395
- 3° Jésus dans la maison d'un pharisien. XIV, 1-24 . . . . . 396
- 4° Les conditions requises pour être de parfaits disciples du Christ. XIV, 25-35 . . . . . 399

##### § II. *Les trois paraboles relatives à la miséricorde de Jésus pour les pécheurs.* XV, 1-32. . . . . 401

- 1° Introduction historique. XV, 1-2. . . . . 401
- 2° Première parabole. XV, 3-7. . . . . 401
- 3° Seconde parabole. XV, 8-10. . . . . 402
- 4° Troisième parabole. XV, 11-32. . . . . 402

##### § III. *Deux paraboles relatives au bon emploi des richesses; quatre petites leçons.* XVI, 1 — XVII, 10 . . . . . 405

- 1° Du bon usage des richesses. XVI, 1-31. . . . . 405
- 2° Quatre avertissements de Jésus à ses disciples. XVII, 1-10. . . . . 410

##### SECTION III. — LA FIN DU VOYAGE. XVII, 11 — XIX, 28.

##### § I. *Les dix lépreux, l'avènement du Christ, deux autres paraboles.* XVII, 11 — XVIII, 14. . . . . 412

- 1° Guérison de dix lépreux. XVII, 11-19. . . . . 412
- 2° Instruction relative à l'avènement du royaume de Dieu et de celui du Fils de l'homme. XVII, 20-37. . . . . 412
- 3° Le juge inique et la veuve. XVIII, 1-8 . . . . . 415
- 4° Parabole du pharisien et du publicain. XVIII, 9-14. . . . . 416

##### § II. *Jésus en Pérée.* XVIII, 15, — XIX, 28. . . . . 417

- 1° Jésus bénit les petits enfants. XVIII, 15-17. . . . . 417
- 2° Le jeune homme riche, danger créé par les richesses, récompense de ceux qui ont tout abandonné pour suivre le Christ. XVIII, 18-30. . . . . 417
- 3° Jésus prédit sa passion pour la troisième fois. XVIII, 31-34. . . . . 418
- 4° Guérison de l'aveugle de Jéricho. XVIII, 35-43. . . . . 419
- 5° Jésus dans la maison de Zachée. XIX, 1-10 . . . . . 420
- 6° La parabole des mines. XIX, 11-28. . . . . 421



QUATRIÈME PARTIE

**La passion et la résurrection de Jésus.**  
XIX, 29 — XXIV, 53.

SECTION I. — LES DERNIERS JOURS DU SAU-  
VEUR A JÉRUSALEM. XIX, 29 —  
XXI, 38.

§ I. *Le Messie triomphant.* XIX, 29-48. . . . . 423

- 1° L'entrée triomphale du Messie dans sa capitale. XIX, 29-44. . . . . 423
- 2° Les vendeurs chassés du temple. XIX, 45-46. . . . . 425

§ II. *Jésus en lutte ouverte avec ses adver-  
saires.* XX, 1 — XXI, 4. . . . . 426

- 1° Il réduit au silence les délégués du sanhédrin, qui lui demandait de qui il tenait ses pouvoirs. XX, 1-19. . . . . 426
- 2° Question insidieuse, au sujet du tribut exigé des Juifs par les Romains. XX, 20-26. . . . . 428
- 3° Question des sadducéens concernant la résurrection des morts. XX, 27-40. . . . . 428
- 4° Question adressée par Jésus lui-même à ses adversaires au sujet de l'origine du Messie. XX, 41-44. . . . . 430
- 5° Jésus dénonce au peuple les vices des scribes. XX, 45-47. . . . . 430
- 6° L'obole de la veuve. XXI, 1-4. . . . . 431

§ III. *Prophétie relative à la ruine de Jérusa-  
salem, à la fin du monde et au second  
avènement du Messie.* XXI, 5-37. . . . . 431

- 1° Introduction historique. XXI, 5-7. . . . . 431
- 2° Première partie du discours : les prophéties. XXI, 8-33. . . . . 431
- 3° Seconde partie du discours : exhortation à la vigilance. XXI, 34-36. . . . . 435
- 4° Description de la manière dont Jésus passa les derniers jours de sa vie. XXI, 37-38. . . . . 435

SECTION II. — HISTOIRE DE LA PASSION DE  
NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. XXII,  
1 — XXIII, 56.

§ I. *L'entente des hiérarques et de Judas  
contre Jésus; les deux cènes.* XXII,  
1-38. . . . . 436

- 1° L'horrible marché de Judas. XXII, 1-6. . . . . 436

- 2° Jésus célèbre la cène pascale avec les Douze. XXII, 7-39. . . . . 437

§ II. *Gethsémani; Jésus est conduit devant  
le sanhédrin, jugé et condamné à  
mort.* XXII, 39-71. . . . . 441

- 1° L'agonie du Fils de l'homme à Gethsémani. XXII, 39-46. . . . . 441
- 2° Jésus est arrêté par les Juifs. XXII, 47-53. . . . . 442
- 3° Le renement de saint Pierre. XXII, 54-63. . . . . 443
- 4° Jésus est indignement outragé par les valets du sanhédrin. XXII, 63-65. . . . . 444
- 5° Jésus comparait devant le sanhédrin. XXII, 66-71. . . . . 444

§ III. *Jésus au tribunal de Pilate.* XXIII,  
1-25. . . . . 445

- 1° Il est livré par le sanhédrin au gouverneur romain, et accusé du crime de lèse-majesté. XXIII, 1-5. . . . . 445
- 2° Jésus devant Hérode. XXIII, 6-12. . . . . 446
- 3° Jésus et Barabbas. XXIII, 13-25. . . . . 447

§ IV. *Jésus est conduit au Calvaire, où il  
meurt sur la croix; sa sépulture.*  
XXIII, 26-56. . . . . 448

- 1° Les préliminaires du crucifiement. XXIII, 26-32. . . . . 448
- 2° Jésus meurt sur la croix. XXIII, 33-46. . . . . 449
- 3° Après la mort du Sauveur. XXIII, 47-49. . . . . 452
- 4° La sépulture de Jésus. XXIII, 50-56. . . . . 452

SECTION III. — LA RÉSURRECTION ET L'AS-  
CENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-  
CHRIST. XXIV, 1-53.

- 1° Les saintes femme et saint Pierre au sépulchre. XXIV, 1-12. . . . . 453
- 2° Jésus apparaît à deux disciples sur le chemin d'Emmaüs. XXIV, 13-35. . . . . 454
- 3° Jésus apparaît dans le cénacle. XXIV, 36-49. . . . . 458
- 4° L'ascension glorieuse de Notre-Seigneur. XXIV, 50-53. . . . . 460

ÉVANGILE SELON SAINT JEAN

INTRODUCTION. . . . . 461

- 1° L'apôtre saint Jean. . . . . 461
- 2° Plan et division du livre. . . . . 462
- 3° L'authenticité du quatrième évan-  
gile. . . . . 462

- 4° Le caractère propre au quatrième évangile. . . . . 463
- 5° La langue originale et le style. . . . . 464
- 6° L'occasion, le lieu, le temps de la composition, but que se proposait l'auteur. . . . . 464

## PROLOGUE

**Le Verbe de Dieu. I, 1-18.**

- 1° L'existence primordiale du Verbe. I, 1-5. 465  
 2° L'apparition du Verbe sur la scène du monde et les résultats produits par elle. I, 6-18. . . . . 466

## PREMIÈRE PARTIE

**Jésus démontre sa divinité et sa mission par ses paroles et par ses œuvres. I, 19 — XII, 50.**

## SECTION I. — LES PREMIERS TÉMOIGNAGES ET LES PREMIÈRES ŒUVRES. I, 19 — IV, 54.

§ I. *Le Verbe de Dieu est désigné par Jean-Baptiste. I, 19-34. . . . .* 468

- 1° Premier témoignage du Précurseur. I, 19-28. . . . . 468  
 2° Second témoignage rendu à Jésus par Jean-Baptiste. I, 29-34. . . . . 470

§ II. *Jésus est reconnu comme le Messie par ses premiers disciples. I, 35 — II, 12. . . . .* 471

- 1° Première rencontre du Messie avec ses futurs disciples. I, 35-51. . . . . 471  
 2° Le premier miracle de Jésus. II, 1-12. 474

§ III. *Jésus se manifeste publiquement à Jérusalem, en Judée, en Samarie et en Galilée. II, 13 — IV, 54. . . . .* 477

- 1° Il vient à Jérusalem et y séjourne à l'occasion de la fête de Pâque. II, 13 — III, 21. . . . . 477  
 2° Séjour de Jésus en Judée et nouveau témoignage que lui rend le Précurseur. III, 22-36. . . . . 483  
 3° Jésus dans la province de Samarie. IV, 1-42. . . . . 485  
 4° Séjour de Jésus en Galilée. IV, 43-54. 493

## SECTION II. — LE CONFLIT. V, 1 — XI, 56.

§ I. *Les débuts de la crise à Jérusalem. V, 1-47. . . . .* 494

- 1° Jésus guérit un paralytique auprès de la piscine de Bethesda. V, 1-9. . . . 494  
 2° Jésus est accusé de violer le sabbat. V, 10-18<sup>a</sup>. . . . . 497  
 3° Jésus développe sa justification personnelle. V, 18<sup>b</sup>-47. . . . . 498

§ II. *Début de la crise en Galilée. VI, 1-72. . . . .* 502

- 1° Les deux prodiges qui servirent d'occasion à la crise. VI, 1-21. . . . . 502  
 2° Le discours de Jésus à Capharnaüm et ses résultats. VI, 22-72. . . . . 506

§ III. *Le conflit s'accroît à Jérusalem, à l'occasion de la fête des Tabernacles. VII, 1 — X, 21. . . . .* 513

- 1° Incrédulité des frères de Jésus, et indécision du peuple à son égard. VII, 1-13. . . . . 513  
 2° Deux discours prononcés par Notre-Seigneur Jésus-Christ durant la fête. VII, 14-39. . . . . 514  
 3° Résultats produits par ces discours de Notre-Seigneur. VII, 40-53. . . . . 518  
 4° Épisode de la femme adultère. VIII, 1-11. . . . . 520  
 5° Autre discours de Jésus durant ce même séjour à Jérusalem. VIII, 12-59. 521  
 6° Guérison de l'aveugle-né. IX, 1-41. . . 528  
 7° Le bon Pasteur. X, 1-21. . . . . 534

§ IV. *La lutte se poursuit à Jérusalem, à l'occasion de la fête de la Dédicace. X, 22-42. . . . .* 538

- 1° Jésus-Christ consubstantiel à Dieu son Père. X, 22-38. . . . . 538  
 2° Jésus échappe à ses ennemis et se retire en Pérée. X, 39-42. . . . . 540

§ V. *La lutte devient plus vive encore après la résurrection de Lazare. XI, 1-56. . . . .* 540

- 1° Les préludes du miracle. XI, 1-16. . . 540  
 2° Le récit du prodige. XI, 17-44. . . . 542  
 3° Les effets du prodige. XI, 45-56 . . . 546

## SECTION III. — CONCLUSION DU MINISTÈRE PUBLIC DE NOTRE-SEIGNEUR. XII, 1-50.

- 1° Jésus est fêté à Béthanie par ses amis. XII, 1-8. . . . . 548  
 2° Entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. XII, 9-19. . . . . 549  
 3° Quelques prosélytes païens désirent offrir leurs hommages à Jésus. XII, 20-36. . . . . 551  
 4° Jugement final prononcé sur les Juifs, soit par l'évangéliste, soit par Jésus en personne. XII, 37-50. . . . . 554

## DEUXIÈME PARTIE

**Les résultats du ministère de Jésus. XIII, 1 — XX, 31.**

## SECTION I. — LA GLORIFICATION DE NOTRE-SEIGNEUR DANS SES DERNIERS DISCOURS ADRESSÉS A SES APOTRES. XIII, 1 — XVII, 26.

§ I. *Pendant la cène pascale. XIII, 1-32. . . . .* 555

- 1° Jésus donne aux Douze une nouvelle marque d'amour en leur lavant les pieds. XIII, 1-20. . . . . 555  
 2° Jésus prédit clairement qu'il sera trahi par Judas. XIII, 21-32. . . . . 558



§ II. <i>Discours de Jésus dans le cénacle après la cène.</i> XIII, 31 — XIV, 31. . . . .	559
1° Introduction : la prochaine séparation et ses résultats. XIII, 31-38. . . . .	560
2° Première consolation : la certitude d'une réunion future dans le ciel. XIV, 1-11. . . . .	561
3° Seconde consolation : même après s'être séparé de ses apôtres, Jésus manifesterà par divers faits son union constante avec eux. XIV, 12-24. . . . .	563
4° Épilogue de ce premier discours. XIV, 25-31. . . . .	565
§ III. <i>Discours prononcé sur la route de Gethsémani.</i> XV, 1 — XVI, 33. . . . .	566
1° La vigne symbolique. XV, 1-11. . . . .	566
2° Jésus exhorte ses disciples à vivre dans une charité réciproque toute parfaite. XV, 12-17. . . . .	567
3° Haine que le monde incrédule témoignera aux envoyés du Christ. XV, 18-27. . . . .	568
4° L'action de l'Esprit-Saint relativement au monde et aux apôtres. XVI, 1-15. . . . .	570
5° La tristesse présente sera changée en une joie très vive. XVI, 16-24. . . . .	570
6° Récapitulation et conclusion du discours. XVI, 25-33. . . . .	574
§ IV. <i>La prière de Jésus souverain prêtre.</i> XVII, 1-26. . . . .	575
1° Jésus prie son Père pour lui-même. XVII, 1-5. . . . .	575
2° Le Christ prie pour ses apôtres. XVII, 6-19. . . . .	576
3° Il prie pour tous les chrétiens de l'avenir. XVII, 20-26. . . . .	578
SECTION II. — JÉSUS MANIFESTE SA GLOIRE DANS SA PASSION. XVIII, 1 — XIX, 42.	
§ I. <i>L'arrestation dans le jardin, et le procès chez Caïphe.</i> XVIII, 1-27. . . . .	580
1° Jésus se livre de lui-même à ses ennemis. XVIII, 1-11. . . . .	580
2° Le procès religieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XVIII, 12-27. . . . .	582
§ II. <i>Le procès civil de Jésus.</i> XVIII, 28 — XIX, 16 <sup>a</sup> . . . . .	583
1° Jésus est livré au gouverneur romain	

par les membres du sanhédrin. XVIII, 28-32. . . . .	583
2° Premier interrogatoire de Jésus au prétoire. XVIII, 33-38 <sup>a</sup> . . . . .	586
3° Jésus et Barabbas. XVIII, 38 <sup>b</sup> -40. . . . .	587
4° La flagellation et le couronnement d'épines. XIX, 1-3. . . . .	587
5° Scène de l'« Ecce Homo ». XIX, 4-8. . . . .	588
6° Second interrogatoire de Jésus dans le prétoire. XIX, 9-11. . . . .	588
7° Jésus est condamné au supplice de la croix. XIX, 12-16 <sup>a</sup> . . . . .	589
§ III. <i>Le dévouement du drame.</i> XIX, 16 <sup>b</sup> -42. . . . .	590
1° Jésus est conduit au Calvaire et crucifié entre deux larrons. XIX, 16 <sup>b</sup> -22. . . . .	590
2° Le partage des vêtements. XIX, 23-24. . . . .	591
3° Les derniers moments de Jésus. XIX, 25-30. . . . .	592
4° Le coup de lance au côté de Jésus. XIX, 31-37. . . . .	593
5° La sépulture de Jésus. XIX, 38-42. . . . .	594

## SECTION III. — JÉSUS EST GLORIFIÉ PAR SA RÉSURRECTION. XX, 1-31.

1° Apparition du Sauveur à Marie-Madeleine. XX, 1-18. . . . .	595
2° Jésus apparaît au collège apostolique le soir du jour de sa résurrection. XX, 19-23. . . . .	597
3° Jésus se manifeste une seconde fois aux apôtres dans le cénacle, huit jours après sa résurrection. XX, 24-29. . . . .	598
4° Conclusion des récits évangéliques de saint Jean. XX, 30-31. . . . .	599

## APPENDICE

## Apparition de Jésus sur les bords du lac de Tibériade. XXI, 1-26.

1° Le travail des apôtres béni par le divin Maître. XXI, 1-14. . . . .	600
2° Saint Pierre est confirmé dans ses hautes fonctions de chef de l'Église du Christ. XXI, 15-17. . . . .	602
3° L'issue de l'apostolat de saint Pierre et de saint Jean. XXI, 18-23. . . . .	603
4° Conclusion définitive. XXI, 24-25. . . . .	604

## LES ACTES DES APOTRES

INTRODUCTION . . . . .	605
1° Le titre et le sujet du livre. . . . .	605
2° Le plan et la division . . . . .	606

3° L'auteur des Actes des Apôtres. . . . .	606
4° Le temps et le lieu de la composition. . . . .	607
5° Les sources du livre des Actes . . . . .	607
6° Le but que se proposait saint Luc. . . . .	608

- 7° La valeur historique du livre des Actes . . . . . 608  
 8° Les principaux commentaires catholiques . . . . . 609

## PREMIÈRE PARTIE

**Les Actes de saint Pierre.**  
 I, 1 — XII, 25.

## SECTION I. — L'ORIGINE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE A JÉRUSALEM. I, 1 — VIII, 3.

- § I. *Récits préliminaires, servant de transition entre l'histoire de Jésus-Christ et celle de son Église.* I, 1-26 . . . . . 610
- 1° Prologue solennel. I, 1-3. . . . . 610  
 2° L'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. I, 4-11. . . . . 611  
 3° Les apôtres, réunis dans le cénacle, élisent un successeur à Judas. I, 12-26. 613
- § II. *L'Église est fondée à Jérusalem le jour de la Pentecôte.* II, 1-47. . . . . 618
- 1° L'Esprit-Saint descend miraculeusement sur les apôtres et les disciples réunis dans le cénacle. II, 1-13. . . . . 618  
 2° Discours de saint Pierre à la foule. II, 14-36 . . . . . 621  
 3° Merveilleux résultats de la prédication de saint Pierre. II, 37-41. . . . . 625  
 4° Mœurs des premiers chrétiens. II, 42-47 . . . . . 626
- § III. *L'Église continue de s'accroître à Jérusalem, malgré un commencement de persécution.* III, 1 — IV, 31. . . . . 627
- 1° Guérison miraculeuse d'un boiteux par saint Pierre. III, 1-11. . . . . 627  
 2° Discours de saint Pierre à une foule nombreuse dans le temple. III, 12-26. 629  
 3° Saint Pierre et saint Jean rendent témoignage à Jésus-Christ devant le sanhédrin. IV, 1-22. . . . . 632  
 4° Prière des fidèles en apprenant la délivrance des deux apôtres, et réponse de l'Esprit de Dieu. IV, 23-31. . . . . 637
- § IV. *Dieu protège l'Église naissante contre les périls soit intérieurs, soit extérieurs.* IV, 51 — V, 42. . . . . 639
- 1° La parfaite charité et les autres vertus qui régnaient parmi les premiers chrétiens. IV, 32-37. . . . . 639  
 2° L'épisode d'Ananie et de Saphire. V, 1-11. . . . . 640  
 3° Prodiges opérés par les apôtres; le nombre des chrétiens s'accroît de plus en plus. V, 12-16. . . . . 642  
 4° La persécution éclate, mais elle ne fait qu'exciter le zèle des apôtres. V, 17-42 . . . . . 643

- § V. *Le martyre de saint Étienne.* VI, 1 — VIII, 3. . . . . 647
- 1° Élection des sept diacres. VI, 1-7. . . . . 647  
 2° Saint Étienne est conduit tumultuairement devant le sanhédrin. VI, 8-15. 649  
 3° Discours apologétique de saint Étienne. VII, 1-53 . . . . . 651  
 4° Le martyre d'Étienne. VII, 54-60. . . . . 660  
 5° Une violente persécution éclate contre l'Église. VIII, 1-3 . . . . . 663

## SECTION II. — PRÉPARATION ET COMMENCEMENT DE LA DIFFUSION DE L'ÉGLISE PARMI LES GENTILS. VIII, 4 — XII, 25.

- § I. *Conversion des Samaritains et de l'eunuque d'Éthiopie.* VIII, 4-40. . . . . 663
- 1° Ministère très fructueux du diacre Philippe dans la ville de Samarie. VIII, 4-13 . . . . . 663  
 2° Le ministère de saint Pierre et de saint Jean en Samarie. VIII, 14-25. . . . . 665  
 3° Conversion de l'eunuque d'Éthiopie. VIII, 26-40 . . . . . 666
- § II. *Saul est choisi de Dieu pour faire connaître Jésus-Christ aux Gentils.* IX, 1-30 . . . . . 669
- 1° La merveilleuse conversion de Saul. IX, 1-21 . . . . . 669  
 2° Humbles mais courageux débuts de l'apostolat de Saul. IX, 19<sup>b</sup>-30 . . . . . 674
- § III. *Conversion du centurion Corneille, et formation de la première chrétienté composée surtout de païens convertis.* IX, 21 — XI, 30. . . . . 677
- 1° Miracles opérés par saint Pierre à Lydda et à Joppé. IX, 31-43 . . . . . 677  
 2° Le centurion Corneille et saint Pierre ont l'un et l'autre une vision céleste, qui les préparait à l'accomplissement de grandes choses. X, 1-16 . . . . . 680  
 3° Saint Pierre à Césarée, auprès du centurion Corneille. X, 17-48. . . . . 682  
 4° Les chrétiens de Jérusalem blâment d'abord la conduite de saint Pierre. XI, 1-18 . . . . . 688  
 5° Origine de l'Église d'Antioche. XI, 19-30 . . . . . 690
- § IV. *Hérode Agrippa I<sup>er</sup> persécute l'Église.* XII, 1-25. . . . . 693
- 1° Martyre de saint Jacques, emprisonnement de saint Pierre. XII, 1-5. . . . . 693  
 2° Délivrance miraculeuse de l'apôtre. XII, 6-17 . . . . . 694  
 3° Hérode Agrippa I<sup>er</sup> meurt frappé de la vengeance divine. XII, 18-25. . . . . 696



## DEUXIÈME PARTIE

Les Actes de saint Paul. XIII, 1  
— XXVIII, 31SECTION I. — LE PREMIER VOYAGE APOSTO-  
LIQUE DE SAINT PAUL ET LE CONCILE  
DE JÉRUSALEM. XIII, 1 — XV, 35.§ I. *Première partie du voyage: Paul et  
Barnabé en Chypre et à Antioche de  
Pisidie.* XIII, 1-52. . . . . 698

- 1° La consécration des deux mission-  
naires. XIII, 1-3 . . . . . 698  
2° Saul et Barnabé dans l'île de Chypre.  
XIII, 4-12. . . . . 699  
3° Saint Paul à Antioche de Pisidie. XIII,  
13-15 . . . . . 702  
4° Discours prononcé par saint Paul dans  
la synagogue d'Antioche de Pisidie.  
XIII, 16-41. . . . . 702  
5° Les résultats de la prédication de saint  
Paul. XIII, 42-52. . . . . 707

§ II. *Seconde partie du voyage.* XIV, 1-27. 709

- 1° Paul et Barnabé à Iconium. XIV, 1-6. 709  
2° Incident du séjour de saint Paul et de  
saint Barnabé à Lystres. XIV, 7-19. 710  
3° Paul et Barnabé reviennent sur leurs  
pas, organisant les églises qu'ils  
avaient fondées, puis ils rentrent à  
Antioche de Syrie. XIV, 20-27 . . . . 713

§ III. *Le concile de Jérusalem.* XV, 1-35. . 714

- 1° Controverse au sujet des observances  
mosaïques. XV, 1-5 . . . . . 715  
2° Les apôtres et les autres chefs de  
l'Église, réunis en concile, délibèrent  
sur le point en question. XV, 6-21 . 716  
3° Le concile promulgue un décret, qui  
est ensuite communiqué officiellement  
à l'Église d'Antioche. XV, 22-35 . . . 720

SECTION II. — LE SECOND VOYAGE APOSTO-  
LIQUE DE SAINT PAUL. XV, 36 —  
XVIII, 22.§ I. *D'Antioche de Syrie à Troas.* XV, 36  
— XVI, 10. . . . . 722

- 1° Paul et Barnabé entreprennent chacun  
de leur côté une nouvelle tournée  
d'évangélisation. XV, 36-41 . . . . . 722  
2° Suite du voyage de saint Paul jusqu'à  
Troas. XVI, 1-10. . . . . 723

§ II. *Saint Paul à Philippes.* XVI, 11-40. 725

- 1° La première prédication de l'évangile  
à Philippes. XVI, 11-15. . . . . 725  
2° Emprisonnement des deux apôtres.  
XVI, 16-24 . . . . . 728

- 3° Paul et Silas sont miraculeusement  
délivrés; ils quittent Philippes après  
avoir reçu les excuses des magistrats.  
XVI, 25-40. . . . . 729

§ III. *Saint Paul à Thessalonique, à Bérée  
et à Athènes.* XVII, 1-34. . . . . 732

- 1° Le ministère de Paul à Thessalonique.  
XVII, 1-10<sup>a</sup>. . . . . 732  
2° Séjour de saint Paul à Bérée. XVII,  
10<sup>b</sup>-14. . . . . 734  
3° Saint Paul à Athènes. XVII, 15-34. . . 735

§ IV. *Séjour de saint Paul à Corinthe;  
son retour à Antioche.* XVIII, 1-22. 744

- 1° Long et fructueux ministère de l'apôtre  
à Corinthe. XVIII, 1-17. . . . . 744  
2° Saint Paul rentre à Antioche en pas-  
sant par Éphèse et par Jérusalem.  
XVIII, 18-22. . . . . 747

SECTION III. — LE TROISIÈME VOYAGE  
APOSTOLIQUE DE SAINT PAUL. XVIII,  
23 — XXI, 16.§ I. *Première partie du voyage et séjour  
de Paul à Éphèse.* XVIII, 23 —  
XIX, 40 . . . . . 748

- 1° Les débuts du voyage; Apollon. XVIII,  
23-28 . . . . . 748  
2° Paul à Éphèse. XIX, 1-22. . . . . 750  
3° Une violente émeute éclate à Éphèse  
contre l'apôtre. XIX, 23-40 . . . . . 754

§ II. — *Deuxième partie du voyage: re-  
tour à Antioche par la Macédoine,  
la Grèce, le littoral de l'Asie Mineure,  
Césarée et Jérusalem.* XX, 1 — XXI,  
16. . . . . 760

- 1° Saint Paul, après avoir parcouru la  
Macédoine et la Grèce, vient jusqu'à  
Troas. XX, 1-16. . . . . 760  
2° Paul opère un grand miracle à Troas.  
XX, 7-12. . . . . 761  
3° Saint Paul va de Troas à Milet. XX,  
13-16. . . . . 762  
4° Discours de saint Paul aux chefs de  
l'église d'Éphèse. XX, 17-38. . . . . 763  
5° De Milet à Jérusalem. XXI, 1-16. . . 763

SECTION IV. — LA CAPTIVITÉ DE SAINT  
PAUL A CÉSARÉE, PUIS A ROME.  
XXI, 17 — XXVIII, 31.§ I. *L'apôtre est arrêté dans la cour du  
temple.* XXI, 17-40 . . . . . 771

- 1° Récit de l'accueil fait à saint Paul  
par les chrétiens de Jérusalem. XXI,  
17-25 . . . . . 771  
2° Émeute dans le temple et arrestation  
de saint Paul. XXI, 26-40. . . . . 772

§ II. <i>Discours prononcé par saint Paul devant la multitude ameutée contre lui.</i> XXII, 1-29. . . . .	776	personnelles de saint Paul avec Félix. xxiv, 22-27. . . . .	791
1° Première partie du discours : Paul jusqu'à sa conversion. xxii, 1-5. . .	776	§ V. <i>Saint Paul au tribunal de Portius Festus.</i> XXV, 1 — XXVI, 32. . . . .	792
2° Seconde partie : la conversion de Saul. xxii, 6-16 . . . . .	778	1° Les Juifs réclament de nouveau le jugement de leur adversaire. xxv, 1-5. . . . .	792
3° Troisième partie du discours : comment Paul reçut de Dieu la mission de prêcher l'évangile aux Gentils. xxii, 17-21. . . . .	779	2° Paul appelle à César. xxv, 6-12. . . . .	793
4° Résultats produits par le discours. xxii, 22-29. . . . .	780	3° Festus fait comparaître saint Paul devant Agrippa II. xxv, 13-27. . . . .	795
§ III. <i>Saint Paul comparait devant le sanhédrin et est conduit à Césarée.</i> XXII, 30 — XXIII, 25. . . . .	781	4° Discours apologétique de saint Paul devant le roi Agrippa. xxvi, 1-32. . . . .	797
1° L'apôtre devant le grand conseil. xxii, 30 — xxiii, 11. . . . .	781	§ VI. <i>Le départ de saint Paul pour Rome et son naufrage.</i> XXVII, 1-44. . . . .	802
2° Complot criminel des Juifs contre saint Paul, pour le mettre à mort. xxiii, 12-22 . . . . .	783	1° Paul fait voile pour l'Italie : le début du voyage. xxvii, 1-6. . . . .	803
3° Saint Paul est envoyé à Césarée, escorté par des soldats romains. xxiii, 23-35 . . . . .	785	2° Suite du voyage, parmi de grandes difficultés; on décide d'avancer toujours, pour aller chercher un hivernage. xxvii, 7-12. . . . .	804
§ IV. <i>Captivité de saint Paul à Césarée sous le gouvernement de Félix.</i> XXIV, 1-27. . . . .	787	3° La tempête et le naufrage. xxvii, 13-44 . . . . .	805
1° Le procès de l'apôtre est plaidé devant Félix. xxiv, 1-21. . . . .	787	§ VII. <i>Dernière partie du voyage, et commencement de la captivité de saint Paul à Rome.</i> XXVIII, 1-31 . . . . .	810
2° La décision est ajournée; relations		1° Saint Paul à Malte. xxviii, 1-10. . . . .	811
		2° De Malte à Rome. xxviii, 11-15. . . . .	812
		3° La captivité de saint Paul à Rome. xxviii, 16-31. . . . .	814



















JUL 30 2007

